

HISTOIRE

DU

CONSULAT ET DE L'EMPIRE

FAISANT SUITE

A L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR M. A. THIERS

TOME HUITIÈME.



PARIS

LHEUREUX ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

60, RUE RICHELIEU

1862

HISTOIRE

DU

CONSULAT ET DE L'EMPIRE

TOME VIII



PARIS. — TYPOGRAPHIE HENRI PLON,
RUE GARANCIÈRE, 8.



HISTOIRE

DU

CONSULAT ET DE L'EMPIRE

FAISANT SUITE

A L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR M. A. THIERS

NOUVELLE ÉDITION

TOME HUITIÈME



PARIS

LHEUREUX ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

60, RUE RICHELIEU

1861

HISTOIRE

DU

CONSULAT ET DE L'EMPIRE.

LIVRE CINQUANTE-QUATRIÈME.

RESTAURATION DES BOURBONS.

Dernières opérations des Français demeurés dans les diverses parties de l'Europe. — Campagne du général Maison en Flandre, et défense d'Anvers par le général Carnot. — Reddition d'Anvers, et conditions de cette reddition. — La désertion s'introduit parmi les troupes françaises. — Fermeté du général Maison en présence d'un mal qui menace de laisser la France sans armée. — Longue et mémorable résistance du maréchal Davout à Hambourg. — Conditions auxquelles il se rend après avoir sauvé une nombreuse armée et un riche matériel. — Noble conduite du prince Eugène en Italie. —L'armée française ramenée d'Italie par le général Grenier. — Événements aux Pyrénées. — Les nouvelles de Paris étant arrivées trop tard pour arrêter les hostilités, les Anglais et les Français en viennent aux mains une dernière fois. — Sanglante bataille de Toulouse. — Armistice sur toutes les frontières. — Situation du comte d'Artois après son entrée à Paris. — Question de savoir à quel titre il administrera provisoirement le royaume. — Le Sénat ne veut reconnaître sa qualité de lieutenant général qu'à la condition d'un engagement formel à l'égard de la Constitution. — Irritation de M. le comte d'Artois et de ses amis. — Le duc d'Otrante imagine un moyen de transaction qui est adopté. — Le Sénat se rend aux Tuileries, et investit le comte d'Artois de la lieutenance générale, à la suite d'une déclaration par laquelle le prince, se portant fort pour Louis XVIII, promet l'adoption des principales bases de la Constitution sénatoriale. — Premiers actes de l'administration du comte d'Artois. — Le gouvernement provisoire converti en conseil du prince. — Composition du ministère. — Envoi de commissaires extraordinaires dans les diverses parties de la France. — Souffrances des provinces occupées, et soulagements qu'on s'efforce de leur procurer. — Nouveaux cantonnements assignés aux armées françaises. — La conscription de 1815 libérée. — Mesures financières de M. Louis. — Sa ferme résolution de payer toutes les dettes de l'État, de maintenir les impôts, et spécialement les droits réunis. — Rapidité avec laquelle le crédit commence à s'établir, sous la double influence de ce ministre et de la paix. — Changements transitoires apportés à nos tarifs commerciaux. — La souffrance des provinces occupées va croissant. — On entame précipitamment une négociation pour obtenir l'évacuation du territoire par les armées coalisées. — On ne peut parler de l'évacuation des provinces françaises sans provoquer une demande semblable à l'égard des provinces étrangères occupées par nos troupes. — Dans l'impossibilité de refuser la réciprocité, on consent par la convention du 23 avril à évacuer Hambourg, Anvers, Flessingue, Berg-op-Zoom, Mons, Luxembourg, Mayence, et en général les places les plus importantes de l'Europe. — On ne s'aperçoit pas d'abord de l'imprudence de cette convention, qui devient bientôt un sujet d'amers reproches. — Mouvement rapide qui s'opère dans les esprits depuis l'entrée de M. le comte d'Artois. — La

masse de la population familiarisée avec l'idée du retour des Bourbons se donne bientôt à eux sans réserve, mais les emportements du parti royaliste irritent les révolutionnaires et les bonapartistes, et provoquent de la part des uns et des autres de vives récriminations. — M. le comte d'Artois commet certaines imprudences qui font désirer à ses amis éclairés la prompte arrivée du Roi. — Divers messages adressés à Louis XVIII, et peinture qu'on lui fait de l'état de la France. — Sur ce qu'on lui dit que son adhésion à la Constitution du Sénat n'est pas indispensable, il diffère de se prononcer, et s'achemine lentement vers la France. — Son séjour à Londres. — Enthousiasme que sa présence provoque chez les Anglais. — Imprudente allocution par laquelle il déclare qu'après Dieu c'est à l'Angleterre qu'il a le plus d'obligations. — Débarquement de Louis XVIII à Calais. — Son voyage à travers les départements du nord, et son arrivée à Compiègne. — Empressements dont il est l'objet surtout de la part des maréchaux, auxquels il fait l'accueil le plus flatteur. — Impatience qu'on a de le connaître. — Caractère de Louis XVIII et du comte d'Artois, et différences remarquables entre les deux frères. — Entrevue de M. de Talleyrand avec le Roi. — Soins de ce dernier à éluder tous les engagements. — Visite de l'empereur Alexandre à Compiègne, et inutilité de ses efforts pour faire écouter quelques conseils. — Louis XVIII n'est pas contraire à l'idée d'une constitution, même très-libérale, mais il veut la donner lui-même, afin de maintenir entier le principe de son autorité. — Il est convenu qu'avant d'entrer à Paris il s'arrêtera à Saint-Ouen, et fera une déclaration générale, confirmative de celle du comte d'Artois, et destinée à consacrer les bases de la Constitution sénatoriale. — Séjour à Saint-Ouen, et déclaration de Saint-Ouen datée du 2 mai 1814. — Entrée de Louis XVIII à Paris le 3 mai. — La population parisienne lui fait l'accueil le plus cordial. — Louis XVIII se saisit du pouvoir, et constitue le Conseil royal. — Première séance de ce conseil, dans laquelle on touche sommairement à toutes les questions. — Vues générales sur l'armée, la marine, les finances. — M. Louis persiste dans ses deux principes : respect des dettes contractées, et maintien des impôts nécessaires. — Proclamation royale relativement aux droits réunis. — Ajournement de la question de la conscription. — Louis XVIII se montre décidé à rétablir l'ancienne maison militaire du Roi, et même à l'augmenter considérablement. — Aucun membre du Conseil n'ose résister à cette imprudente résolution. — Nouveaux efforts pour faire cesser les souffrances des provinces occupées. — On s'aperçoit que la convention du 23 avril, en nous privant de gages précieux, n'a pas avancé d'un jour le départ des armées coalisées. — Les monarques alliés promettent de donner de nouveaux ordres à leurs armées, et Louis XVIII fait une proclamation pour ordonner aux autorités locales de désobéir aux réquisitions des généraux étrangers. — Impatience de conclure la paix. — M. de Talleyrand reçoit mission de la négocier. — Nouvelle faute de précipitation semblable à celle qu'on a commise en signant la convention du 23 avril. — Il vaudrait mieux que le sort de la France ne fût réglé qu'à Vienne en même temps que celui de toutes les puissances, parce qu'on les trouverait divisées et qu'on pourrait espérer de l'appui. — M. de Metternich comprend au contraire l'intérêt qu'ont les puissances coalisées à traiter tout de suite avec la France, et à remettre la solution des questions européennes au congrès général qui doit se réunir à Vienne. — Le gouvernement royal ne devine pas ce calcul profond, et par impatience de se faire un mérite de la paix, s'attache à la conclure immédiatement. — Le retour aux frontières de 1790 posé en principe irrévocable. — Cette frontière adoptée avec quelques additions. — L'île de France exceptée de la restitution de nos colonies. — Noble résistance du Roi à toute contribution de guerre. — Il l'emporte, grâce à la fermeté que lui et le gouvernement déploient en cette circonstance. — Conservation des musées. — Traité de Paris du 30 mai 1814. — Tandis qu'on négocie la paix on s'occupe aussi de la Constitution. — Le Roi ne veut pas en confier le travail au Conseil royal, et la prépare avec MM. de Montesquiou, Dambray, Ferrand, Beugnot. — Ses vues libérales, dues à son séjour en Angleterre, mais toutes subordonnées à une condition, c'est que la nouvelle Constitution émanera exclusivement de l'autorité royale. — Diverses questions élevées. — Facilité du Roi sur toutes choses, le principe auquel il tient étant accordé. — Le projet de constitution soumis à deux commissions, l'une du Sénat, l'autre du Corps législatif. —

Titre de CHARTE CONSTITUTIONNELLE donné à la nouvelle Constitution. — Les souverains étrangers ne voulant pas quitter Paris avant l'entier accomplissement des promesses de Saint-Ouen, on fixe au 4 juin la séance royale où doit être proclamée la Charte. — Séance royale du 4 juin; effet heureux de cette séance. — Proclamation de la Charte, départ des souverains étrangers, constitution définitive du gouvernement des Bourbons.

Le départ de Napoléon pour l'île d'Elbe avait débarrassé les Bourbons de la présence d'un redoutable ennemi, qui, bien qu'abattu, effrayait encore les puissances victorieuses. Mais si la tête avait été enlevée au monstre, ainsi qu'on appelait alors le gouvernement impérial, le corps restait, et ses fragments épars agitaient l'Europe de leurs mouvements convulsifs. De nombreux détachements de troupes, qui n'avaient point encore reçu les nouvelles de Paris ou qui refusaient d'y croire, se trouvaient répandus en Flandre, en Hollande, en Westphalie, en Italie, en Dauphiné, en Languedoc, en Espagne. Le premier soin du gouvernement provisoire avait été de leur dépêcher des agents pour les informer de l'entrée des coalisés dans Paris, de l'abdication de Napoléon, et du rétablissement des Bourbons sur le trône de France. On attendait leurs réponses avec une certaine anxiété, car le gouvernement provisoire n'aurait pas voulu ordonner, et les alliés n'auraient pas voulu être obligés d'exécuter des siéges tels que ceux de Strasbourg, de Mayence, de Lille, d'Anvers, de Flessingue, du Texel, de Hambourg, de Magdebourg, de Wurzbourg, de Palma-Nova, de Venise, de Mantoue, d'Alexandrie, de Gênes, de Lérida, de Tortose, etc... Ce ne fut pas en effet sans peine qu'on fit entendre la voix de la raison aux vieux soldats qui gardaient ces postes lointains, et à la tête desquels Napoléon avait placé des chefs énergiques, dévoués à sa cause et à celle de la France. Leurs derniers actes en 1814 méritent l'attention de l'histoire, et caractérisent parfaitement la situation que laissait Napoléon, et que venaient recueillir les Bourbons. Nous allons les retracer rapidement.

L'illustre Carnot défendait Anvers, tandis que le brave et habile général Maison remplissait de son activité et de son audace l'étendue de pays comprise entre Anvers, Lille et Valenciennes. On se souvient sans doute que Carnot, resté volontairement étranger à l'Empire et à l'Empereur, dès qu'il avait vu nos frontières envahies, avait discerné avec son cœur plus encore qu'avec son esprit le danger qui menaçait la cause de la Révolution et de la France, et avait écrit à Napoléon pour lui offrir *son bras sexagénaire,* disait-il, non comme secours, mais comme exemple. Napoléon avait dignement accueilli cette offre patriotique, et avait confié à Carnot la tâche dont il était le plus capable, celle de défendre Anvers, Anvers la plus magnifique création de l'Empire, le dépôt de nos richesses maritimes, le boulevard de notre frontière sur l'Escaut. Carnot avait établi l'ordre dans la place, inspiré à la garnison un sentiment de dévouement

absolu, et ôté à l'ennemi tout espoir d'enlever autrement que par un siége régulier et fort long cet objet de toutes les haines de l'Angleterre. Restait aux assiégeants le moyen barbare du bombardement. Carnot, de concert avec l'amiral Missiessy, s'y était préparé. On avait couvert l'escadre de terre et de fumier, blindé les magasins et les ouvrages les plus menacés, puis, avec une impassibilité héroïque, on avait supporté pendant plusieurs jours une pluie continue de bombes et d'obus, en ayant soin d'éteindre à l'instant même les flammes qui s'élevaient çà et là. Les assaillants, après avoir épuisé leurs munitions, s'étaient vus réduits à un simple blocus, et Carnot, muni de vivres suffisants, leur avait montré clairement qu'on ne lasserait pas plus sa patience que son courage.

Les troupes actives enfermées dans Anvers par le mouvement des armées envahissantes faisaient faute au général Maison, qui n'avait pas plus de 6 mille hommes pour occuper la Flandre. Dans le nombre des troupes demeurées à Anvers était comprise une excellente division de jeune garde, forte de quatre mille hommes et de quelques centaines de chevaux, laquelle eût été d'un grand secours pour la défense de la frontière. Aussi Carnot et Maison s'étudiaient-ils à trouver, l'un le moyen de s'en priver, l'autre le moyen de la rallier à lui à travers une nuée d'ennemis.

Le général Maison après avoir jeté à la hâte quelques bataillons de dépôt et quelques vivres dans les places de Berg-op-Zoom, d'Ostende, de Dunkerque, de Valenciennes, de Maubeuge, de Condé, de Lille, courait avec cinq à six mille hommes de l'une à l'autre de ces places, dégageant tantôt celle-ci, tantôt celle-là, détruisant de temps en temps de gros détachements ennemis, et occupant par une guerre d'embuscades le prince de Saxe-Weimar, qui, avec quarante à cinquante mille hommes, n'était pas parvenu à nous déloger du labyrinthe de nos forteresses [1]. Tandis que le général Maison exécutait ainsi de véritables prodiges de hardiesse et d'activité, plusieurs de nos commandants se couvraient de gloire, en résistant avec une poignée d'hommes à des attaques formidables. Le général Bizanet, réduit à défendre avec 2,700 hommes la place de Berg-op-Zoom, qui aurait exigé une garnison de douze mille hommes, n'avait pu empêcher les soldats de Graham, favorisés par un mouvement populaire, de s'élancer à l'escalade, et d'entrer victorieux dans la ville. Mais, sans se troubler, il avait fondu sur les colonnes anglaises, les avait culbutées l'une après l'autre, leur avait tué 1,500 hommes, et leur en avait pris

[1] Napoléon qui n'avait appris que les commencements de la campagne de Belgique, et qui avait connu seulement la retraite de Bruxelles sur Lille, s'était plaint souvent dans sa correspondance du général Maison. Il en aurait parlé autrement s'il avait eu le temps d'apprécier la partie importante de cette campagne, qui, à cette époque, excita l'admiration de tous les militaires.

2,500. Le prince de Saxe-Weimar ayant fait une semblable tentative sur Maubeuge, défendue par le colonel d'artillerie Schouller à la tête d'un millier de gardes nationaux et de douaniers, avait vu son artillerie démontée, ses soldats rejetés hors des ouvrages, et son entreprise déjouée de la manière la plus humiliante.

Le général Maison qui cherchait le moyen d'attirer à lui la division Roguet, saisit l'occasion que lui offrait la tentative manquée contre Maubeuge, pour se porter sur Anvers à travers les masses ennemies. Réunissant les deux divisions Barrois et Solignac fortes de 6 mille fantassins, la division de cavalerie Castex comprenant 1100 chevaux, il sortit de Lille sous le prétexte d'aller au secours de Maubeuge, culbuta les détachements qui occupaient Courtray, feignit de les poursuivre sur Oudenarde et Bruxelles, puis se dirigea brusquement sur Gand qu'il enleva, et s'arrêta en avant de cette ville pour attendre le général Roguet qu'il avait fait prévenir de son approche. Carnot, informé à temps, fit sortir d'Anvers la division Roguet, laquelle rejoignit le général Maison à Gand, et lui amena près de cinq mille hommes de toutes armes. Le général Maison disposant alors de douze mille combattants, vit les nombreuses colonnes de l'ennemi se détourner du blocus des places pour marcher sur lui, et notamment le prince de Saxe-Weimar qui s'apprêtait à lui fermer la retraite avec une masse de trente mille hommes. Il ne perdit pas un instant, revint sur Courtray, passa sur le corps de Thielmann, auquel il tua ou prit environ 1200 hommes, et à la suite d'une expédition de six jours rentra victorieux dans Lille, après s'être formé une petite armée, toute pleine de son esprit, et prête à recommencer les courses qui lui avaient si bien réussi. C'est dans cette position que le général Maison reçut les nouvelles de Paris, mandées officiellement par le gouvernement provisoire. Ce général, ancien aide de camp de Bernadotte, vieux soldat de l'armée du Rhin, avait peu d'attachement pour Napoléon; mais exempt d'intrigue, bien que fort actif de caractère et d'esprit, il était incapable de se prêter à de sourdes menées. Aussi, quoique entouré par les agents de Bernadotte, il les écarta en menaçant de les faire fusiller s'ils revenaient. Cependant le destin ayant prononcé, il accepta ses arrêts, fit connaître à ses troupes les événements désormais irrésistibles qui s'étaient accomplis en France, et leur proposa d'y adhérer. Ses généraux partagèrent unanimement son avis, mais ce ne fut bientôt qu'un cri dans les rangs inférieurs de l'armée contre les traîtres qui, disait-on, avaient livré la capitale. Les soldats ne pouvaient se persuader que Paris eût succombé naturellement, par le seul effet des événements de la guerre, et la nouvelle vaguement répandue d'une grande défection venait encore exciter leur folle défiance. Ils étaient persuadés que la France et Napoléon avaient été les victimes de la trahison la plus noire. Les vieux soldats par colère, les nouveaux par indiscipline, s'ameu-

tèrent, en disant qu'il fallait quitter des drapeaux souillés par la trahison. Ce mot imprudent : *Plus de conscription, plus de droits réunis*, prononcé par M. le comte d'Artois, avait pénétré jusqu'au fond des provinces. — Allons-nous-en, rentrons chez nous, était le langage qu'on entendait dans la bouche de tous les soldats. On vit en effet des centaines d'hommes quitter les drapeaux en quelques heures. Le général Maison sentait que, quel que fût le gouvernement, il fallait une armée. Il assembla ses soldats, qui d'abord parurent sensibles à ses énergiques représentations, mais qui bientôt recommencèrent à s'en aller par bandes. Alors il convoqua ses officiers, et fit appel à leur patriotisme. Ceux-ci entendirent sa voix, et s'adressant à leur tour aux sous-officiers et aux vieux soldats, parvinrent à s'en faire écouter. On forma ainsi un noyau d'hommes fidèles, et avec leur secours le général Maison braquant son artillerie aux principales portes de Lille, annonça qu'il tirerait à mitraille sur la première bande qui se présenterait pour déserter. Cette démonstration vigoureuse imposa aux mutins, qui rentrèrent dans l'ordre. L'armée de Flandre avait perdu environ deux mille hommes sur douze mille, mais le reste était ferme, et on pouvait y compter.

L'exemple donné par le général Maison était nécessaire, car la désertion devenait une sorte de contagion. Profitant de l'irritation des anciens soldats contre ce qu'ils appelaient les traîtres, et cherchant à l'augmenter pour en profiter, les conscrits s'en allaient en masse, en disant qu'on n'avait plus rien à faire au drapeau, et finissaient par entraîner leurs vieux camarades, qui commençaient à être atteints du désir de revoir leur village. Dans la grande armée que Napoléon avait laissée à Fontainebleau, cette contagion de désertion s'était propagée d'une manière désastreuse, et on courait le risque de se trouver sans autres soldats que les soldats étrangers, ce qui était une déplorable situation pour traiter de la paix. Beaucoup de gens autour de M. le comte d'Artois regardaient la dispersion des troupes impériales comme un bonheur, mais les maréchaux lui firent sentir le danger de n'avoir bientôt plus de force publique. Marmont, le principal auteur de cette débandade, voulant faire excuser sa conduite par son zèle pour les intérêts de l'armée, se montra des plus ardents à adresser au gouvernement d'utiles représentations, et on décida M. le comte d'Artois à une manifestation significative. Il écrivit en effet au général Maison une lettre qu'on publia à l'instant même, et dans laquelle le remerciant de sa noble conduite, il lui annonçait qu'il allait la signaler à Louis XVIII comme un titre à l'estime et à la confiance du souverain.

Tandis que l'armée de Flandre se ralliait ainsi au nouveau gouvernement, Carnot, quelque répugnance qu'il éprouvât pour les Bourbons, ne pouvait tenir que la conduite d'un bon citoyen. Il sentait qu'il fallait subir la loi des événements, et accepter les Bourbons, puisque leur gouverne-

ment était le seul possible. Mais les Bourbons acceptés et reconnus, il restait les devoirs envers la France, et de ce qu'on ouvrait les portes d'Anvers aux envoyés de l'ancienne dynastie, ce n'était pas une raison pour les livrer à l'ennemi. Bernadotte s'étant adressé à Carnot pour lui faire part des événements de Paris, et l'engager à rendre Anvers aux alliés, Carnot répondit que les faits n'étaient pas encore assez démontrés pour que le fidèle commandant d'une ville assiégée dût les considérer comme certains, et que du reste en les tenant pour vrais, il ne remettrait les clefs de la place dont il était dépositaire qu'aux envoyés du Roi de France. Quelques jours s'étant écoulés, et les événements ne présentant plus de doute, Carnot en donna connaissance à la garnison, lui fit prendre la cocarde blanche, et continua de tenir ses portes fermées jusqu'à la réception des ordres de Louis XVIII.

Pendant que les généraux français placés sur l'Escaut et sur le Rhin se distinguaient par une conduite aussi sage que patriotique, un homme de guerre illustre s'honorait en Westphalie par des prodiges de constance et de fermeté, afin de conserver intact le dépôt qui lui était confié. On doit se rappeler comment le maréchal Davout s'était trouvé investi dans Hambourg, à la tête du corps d'armée qu'il commandait. Chargé de ramener à la soumission les provinces insurgées du nord de l'Allemagne, et d'assurer la défense de l'Elbe, il n'avait exercé contre les personnes aucune des rigueurs prescrites par Napoléon, s'était borné à convertir les peines encourues en contributions de guerre, avait envoyé à la grande armée sous Dresde les ressources en vivres et argent dont elle avait vécu, et, après la désastreuse bataille de Leipzig, ne voyant venir à lui ni la garnison de Dresde, ni aucune autre, s'était solidement établi dans Hambourg, déterminé à s'y défendre contre les soldats de toute l'Europe, et à sauvegarder ce poste important, qui était un précieux objet de compensation dans les négociations de la paix future, le lien avec le Danemark, et le dépôt d'un immense matériel créé par la France.

Enfermé dans Hambourg au mois de septembre 1813, et dès le mois de novembre privé de toute communication avec la France, le maréchal Davout était demeuré inébranlable, résolu à tenir, tant qu'il aurait des soldats, des munitions et des vivres. Vers la fin de novembre une communication obscure, moitié en lettres ordinaires, moitié en chiffres, lui avait prescrit d'aller au secours de la Hollande, s'il le pouvait, sinon de rester à Hambourg, d'y garder cette place, et d'y occuper le plus d'ennemis qu'il pourrait. Toutes les routes de la Hollande et de la France étant interceptées, c'est le dernier parti qu'il avait pris.

Le maréchal avait près de 40 mille hommes de toutes armes, devenus dans ses mains des soldats excellents, mais desquels il fallait défalquer sept à huit mille malades. Il s'était procuré des munitions de bouche et

de guerre, et, conformément aux ordres de Napoléon, il avait, au moyen d'ouvrages en terre, de palissades, de bastions rapidement restaurés, embrassé Hambourg, Harbourg et les iles de l'Elbe dans un vaste système de défense, où il aurait fallu cent mille hommes et d'habiles ingénieurs pour le forcer. Ne reculant point devant le mal nécessaire, mais n'allant jamais au delà, il avait ajourné jusqu'à l'investissement de la place la destruction des bâtiments nuisibles à la défense, avait averti les habitants de la terrible lutte qu'il s'apprêtait à soutenir, les avait invités à se pourvoir de vivres, et leur avait annoncé que toute famille dépourvue de moyens de subsistance serait inexorablement renvoyée de Hambourg. L'ennemi s'étant enfin montré, il avait fait évaluer les maisons à démolir, les avait immédiatement sacrifiées à la sûreté de la place, et de plus avait renvoyé vingt mille habitants sur quatre-vingt mille, pour ne s'être pas munis de vivres. Du reste ces malheureux n'avaient qu'une porte à franchir pour se trouver dans Altona, ville danoise et neutre, à moitié hambourgeoise, où de nombreux secours leur étaient assurés. Le maréchal s'était ensuite mis en défense, et dans divers combats avait tué sept à huit mille hommes au général Benningsen, qui avait fini par le laisser en repos. Il avait passé ainsi tout l'hiver de 1813 à 1814, n'ayant aucune nouvelle du gouvernement français, mais en recevant de nombreuses par l'ennemi, les unes fausses, les autres vraies et désastreuses, ne tenant compte ni des unes ni des autres, et résolu à résister jusqu'à ce que l'Europe se tournât tout entière contre lui pour l'accabler.

Toujours rigoureux, mais exact et probe, il avait résolu de payer les vivres qu'il prenait, les travaux qu'il ordonnait, les démolitions qu'il faisait exécuter, et de les payer sur la contribution de guerre à laquelle la ville de Hambourg avait été condamnée pour sa rébellion de 1813. Ayant la force en main, il aurait pu sans doute, à l'exemple de tant d'autres commandants de places assiégées, se dispenser de payer les dommages qu'il causait en prenant des vivres, en abattant des maisons, en requérant des bras. Quelques individus auraient ainsi supporté pour tous les malheurs de la guerre. Mais il répugnait à sa probité de faire peser sur quelques-uns des charges qui devaient être le fardeau de tous, et une contribution de guerre ayant été régulièrement frappée l'année précédente, il trouvait plus juste de l'employer à dédommager ceux dont on prenait les bras ou le bien. Les Hambourgeois refusant d'acquitter la contribution de guerre depuis les revers de l'armée française, il assembla le commerce, lui déclara qu'il avait besoin de fonds pour acquitter les services exigés des habitants, et que si on ne payait pas ce qu'on devait, il s'emparerait des valeurs métalliques de la Banque sur laquelle étaient tirées les traites représentatives de la contribution de guerre. Cette déclaration n'ayant point reçu de réponse, il tint parole, prit la réserve de la

Banque sur procès-verbal en règle, consacra les 13 millions qu'il y trouva à tous les services publics, sans en détourner un centime pour aucun emploi obscur ou équivoque, et continua de se maintenir avec une ténacité indomptable au milieu des boulets de l'ennemi et des calomnies des Hambourgeois, qui s'indignaient contre ce qu'ils appelaient les crimes des Français, oubliant ce que faisaient en Portugal les Anglais qui brûlaient les moissons, les arbres, les maisons, et forçaient les Portugais, sous peine de mort, à les brûler eux-mêmes.

Dans cette formidable attitude, le maréchal Davout, assailli par les armées russes et allemandes, tint huit mois entiers sans recevoir ni un ordre ni une nouvelle de son pays. Vers les premiers jours d'avril le général Benningsen lui fit savoir par l'intermédiaire des Danois les événements de Paris, et le somma d'ouvrir ses portes. Le maréchal répondit par l'article du décret relatif aux places assiégées, article qui défend de croire aux bruits répandus par l'ennemi, et ajouta que son souverain pouvait avoir essuyé des revers, mais que les revers ne dégageaient pas un homme d'honneur de ses devoirs. Le général Benningsen ordonna alors une nouvelle attaque, qui fut exécutée au nom des Bourbons et avec le drapeau blanc. Le maréchal tira sur le drapeau blanc comme sur le drapeau russe, et culbuta les assaillants après leur avoir fait essuyer une perte considérable. Battu, le général Benningsen eut de nouveau recours aux négociations, toujours par l'intermédiaire des Danois, nos anciens alliés. Le maréchal ne refusa pas de s'y prêter, et offrit d'envoyer le général Delcambre en France, pour aller y chercher des nouvelles authentiques, promettant de les tenir pour vraies, et de s'y conformer lorsqu'elles proviendraient d'une source française. Le général Benningsen y consentit, mais à condition qu'on lui livrerait un des ouvrages importants de Hambourg. Le maréchal s'y refusa de nouveau. Enfin un envoyé appartenant à sa famille étant arrivé avec des communications officielles du gouvernement provisoire, il assembla le 28 avril son armée qui était encore de 30 mille hommes valides, bien armés, bien vêtus, bien disposés, lui annonça la restauration des Bourbons, lui fit prendre la cocarde blanche, et lui déclara, ce qui fut approuvé et applaudi, qu'il ne rendrait la place que sur un ordre de Louis XVIII. Le maréchal Davout, par cette défense mémorable, avait conservé à nos négociateurs un précieux objet de compensation, et il avait sauvé à la France trente mille hommes, un immense matériel, et l'honneur du drapeau. Les calomnies que des intéressés allaient répandre dans toute l'Europe, et notamment en France, ne pouvaient obscurcir de tels services. En tout cas, c'est à l'histoire à les consacrer dans son impartiale justice.

En Italie, le prince Eugène avait vaillamment tenu tête au maréchal Bellegarde, et persisté à refuser toutes les propositions que lui faisaient

parvenir les puissances alliées par le roi de Bavière, son beau-père. Napoléon, comme on l'a vu, après lui avoir ordonné de ramener l'armée en France, ordre qui, exécuté à temps, aurait pu changer le destin de la guerre, lui avait malheureusement prescrit, après les succès de Montmirail, de Champaubert, de Montereau, de rester en Italie, et le prince s'y était maintenu avec succès jusqu'au moment où Murat était venu le prendre à revers. Il avait alors détaché la division Maucune pour arrêter les Napolitains au passage du Pô. Le brave Maucune les avait en effet culbutés toutes les fois qu'ils s'étaient présentés, seuls ou en compagnie des Autrichiens, et était occupé à les contenir, lorsque la connaissance certaine des événements de Paris parvint à Milan. Le prince Eugène consentit dès ce moment à entrer en pourparlers avec le maréchal Bellegarde, et le 16 avril signa un armistice dont les bases étaient les suivantes. Les troupes françaises disséminées dans les diverses parties de l'Italie devaient rentrer en France avec les honneurs de la guerre, et en emportant leur matériel. L'armée italienne, sous les ordres du prince Eugène, devait rester sur le Pô, et continuer de garder les places fortes jusqu'à ce que les puissances alliées eussent décidé du sort de l'Italie.

Après la signature de cet armistice, le noble prince devenu, grâce aux événements extraordinaires du siècle, prince étranger, sans cesser d'être soldat français, adressa de touchants adieux à l'armée dont il allait se séparer pour toujours, et en reçut les témoignages les plus expressifs d'attachement et de regret. L'armée française s'achemina ensuite vers les Alpes sous les ordres du général Grenier, recueillant en route les garnisons qui évacuaient les places d'Italie, et éprouvant une patriotique tristesse en quittant cette contrée où elle avait répandu tant de sang, acquis tant de gloire, et fondé si peu de chose.

A Gênes quelques mille conscrits sous les ordres du général Frezia, avaient disputé la place aux Anglais, et au peuple génois lui-même qui se flattait follement de recouvrer son indépendance en s'insurgeant contre nous. Obligés de céder, ils abandonnaient également l'Italie en longeant le pied des Alpes maritimes.

En Dauphiné le maréchal Augereau, qui n'avait su défendre ni la Franche-Comté, ni Lyon, ni sa dignité, s'était replié sur l'Isère, pendant que le général Marchand, après avoir beaucoup mieux défendu Genève et Chambéry, s'était retiré à Grenoble. La nouvelle de la capitulation de Paris, bientôt parvenue dans cette partie de la France, y avait fait cesser les hostilités en vertu d'un armistice local. Il en devait être autrement au pied des Pyrénées, à cause de la distance et des forces engagées, et même après que le canon s'était tu partout, une sanglante bataille allait signaler dans cette région les derniers jours de la guerre.

Le maréchal Suchet, comme on l'a vu, s'était privé de la meilleure

partie de son armée au profit d'Augereau qui n'en avait rien su faire. Réduit à quelques mille hommes, il s'était tenu d'abord en avant de Figuières, essayant de recouvrer ses garnisons de la Catalogne moyennant la remise de Ferdinand VII qu'il offrait en échange. N'ayant pu obtenir que les Espagnols écoutassent ses propositions, il avait fini par se dessaisir de Ferdinand VII, sur l'ordre exprès de Napoléon, et avait été obligé de s'en fier pour la fidèle exécution du traité de Valençay à la parole peu sûre du nouveau roi d'Espagne, et à la générosité des Espagnols fort altérée par la haine qu'ils nous portaient. Le maréchal était ensuite rentré en France, décidé à rejoindre le maréchal Soult, si les événements lui en laissaient le temps et le moyen.

Ce dernier après la bataille d'Orthez, à laquelle il n'avait manqué qu'un peu de ténacité pour être une bataille gagnée, s'était retiré sur Toulouse, se flattant d'attirer lord Wellington à sa suite, et de couvrir ainsi Bordeaux par une simple manœuvre. Lord Wellington ne s'était guère soucié de suivre un adversaire qu'il était sûr de retrouver, avait pris Bordeaux, ouvert cette ville aux Bourbons, et cela fait, s'était remis à la poursuite du maréchal Soult, en remontant la rive gauche de la Garonne.

Le général anglais avait 60 mille hommes, parmi lesquels beaucoup d'Espagnols et de Portugais animés par la victoire, et, sous l'influence de l'exemple et du succès, s'approchant du mérite des troupes anglaises quoique ne leur ressemblant en aucune manière. Le maréchal Soult ne comptait que 36 mille soldats, mais de la première qualité, et remplis en ce moment d'une véritable fureur patriotique. Malheureusement le maréchal, affecté par les événements, n'avait plus confiance ni en lui-même ni dans la fortune. Il s'était replié sur Toulouse, et s'y était savamment fortifié.

Cette ville considérable, qui partage avec Bordeaux et Marseille l'influence morale dans le midi de la France, était précieuse à conserver sous tous les rapports, militaires et politiques. Elle est située en entier, sauf le faubourg Saint-Cyprien, sur la rive droite de la Garonne, et il fallait, pour qu'elle fût attaquée, que le général anglais, opérant actuellement sur la rive gauche, exécutât devant nous le passage d'une rivière forte et rapide. Circonspect dans ses mouvements, ayant des soldats peu marcheurs, et chargé d'un immense convoi de vivres, lord Wellington ne pouvait guère déjouer par de promptes manœuvres la vigilance d'un adversaire qui aurait voulu l'empêcher de franchir la Garonne. Néanmoins le maréchal Soult, mettant exclusivement sa confiance dans la position qu'il avait choisie autour de Toulouse, ne songea point à lui disputer le passage de la rivière qui les séparait, et lui laissa la liberté d'en parcourir les bords au-dessous et au-dessus de Toulouse afin d'y jeter un pont. Lord Wellington poussa ses recherches jusqu'au-dessus

du confluent de l'Ariége et de la Garonne, entra même à Cinte-Gabelle, soit qu'il espérât trouver à cette hauteur un passage plus facile, soit qu'il se flattât, en menaçant les communications du maréchal Soult avec le maréchal Suchet, de décider les Français à quitter leur position. Cependant lord Wellington se sentant un peu hasardé à cette distance, redescendit le cours de la Garonne, et résolut de la traverser au-dessous de Toulouse, c'est-à-dire à Grenade.

Le 4 avril, jour de la première abdication de Napoléon, le général anglais réussit, malgré le courant, à jeter un pont de bateaux près de Grenade, et transporta sur la rive droite le corps du maréchal Béresford. Ce corps était à peine au delà de la Garonne, qu'une crue subite et violente, comme on en voit souvent en cette saison, assaillit le pont et l'eut bientôt emporté. Quinze mille Anglais, composant la meilleure partie de l'armée ennemie, étaient donc livrés à nos coups, et une fois détruits l'armée anglaise tout entière était exposée à un véritable désastre. La cavalerie du général Soult, frère du maréchal, fut témoin de cet heureux accident; le général comte d'Erlon en eut aussi connaissance, et ils firent part, l'un et l'autre, au général en chef de cette faveur inattendue de la fortune, si rigoureuse pour nous depuis deux années. Le maréchal, déconcerté par ses revers, ne voyant sa sûreté que dans la forte position défensive de Toulouse, n'osa pas la quitter pour aller chercher les Anglais, qu'il aurait pu atteindre en vingt-quatre heures et précipiter dans la Garonne. Les Anglais restèrent quatre jours dans cette fausse position, mais les eaux ayant baissé, lord Wellington rétablit le passage, et réunit toutes ses forces sur la rive droite. Le 9 il parut devant Toulouse, et résolut d'attaquer les Français le lendemain, ayant soin de se faire suivre par son pont de bateaux à mesure qu'il remontait le cours de la Garonne, pour s'assurer en cas de revers un moyen de retraite.

La position adoptée par le maréchal Soult présentait de grands avantages. La Garonne, qui descend d'abord perpendiculairement des Pyrénées, tourne brusquement à droite en arrivant à Toulouse, et, formant là un coude, coule ensuite presque parallèlement aux montagnes jusqu'à la mer. Quoique l'ennemi ayant passé la Garonne, menaçât la rive droite plus que la gauche, le maréchal Soult avait naturellement songé à défendre Toulouse sur les deux rives. A la rive gauche, c'est-à-dire dans le coude intérieur que forme la Garonne et que remplit le faubourg Saint-Cyprien, il avait élevé des bastions en terre, et une forte rangée de palissades, qui s'appuyait par ses deux extrémités au cours de la rivière. En arrière de cette première ligne d'ouvrages, le mur du faubourg, crénelé, flanqué de tours et hérissé d'artillerie, formait un second obstacle presque impossible à vaincre. Enfin, en supposant qu'on fût forcé dans le faubourg Saint-Cyprien, on n'avait qu'à passer le pont de pierre qui joint ce fau-

bourg à la ville elle-même, et, en faisant sauter ce pont, on réduisait l'ennemi à rester confiné sur la rive gauche, après avoir perdu beaucoup de monde dans une attaque inutile. Une bonne division suffisait pour nous protéger de ce côté, et pour y rendre vains tous les efforts de l'armée britannique.

Il n'était donc pas probable que la principale attaque se dirigeât sur la rive gauche, où il y avait uniquement un faubourg à conquérir, et elle était bien plus à craindre sur la rive droite, où la proie qui s'offrait était la ville elle-même. Mais de ce côté l'abord n'était guère plus facile. Le canal du Midi, enveloppant Toulouse, et venant rejoindre la Garonne au-dessous de la ville, présentait une première ligne de défense qu'on pouvait vivement disputer, en ayant la ressource du mur d'enceinte pour prolonger la résistance. Tous les bords du canal avaient été soigneusement fortifiés; ses ponts avaient été couverts d'ouvrages et minés. Le canal couvrait ainsi tout le nord de Toulouse. En tournant à l'est, et se portant au sud, la position devenait encore plus forte, parce qu'en avant du canal se trouvait une ligne de hauteurs, s'étendant de la Pujade au Calvinet, et partout hérissée de redoutes et d'artillerie. C'était là que le maréchal Soult avait établi la masse de ses forces, et il n'était pas possible en effet que l'ennemi songeât à attaquer sérieusement une partie quelconque de l'enceinte, tant qu'il n'aurait pas délogé l'armée française des hauteurs. Il aurait fallu qu'il descendît au sud, prêtant le flanc à l'armée française pendant ce mouvement, et que passant le canal sur sa droite et ses derrières, il vînt attaquer la ville par le faubourg Saint-Michel. Mais de ce côté encore les précautions du maréchal étaient prises, et il avait couvert ce faubourg d'ouvrages et d'artillerie.

Le maréchal Soult avait établi la division Maransin, détachée du corps du général Reille, à la rive gauche, dans le faubourg Saint-Cyprien. C'était assez, comme on vient de le voir, pour cette partie de la défense. Il avait rangé le gros de son armée sur la rive droite. La division Darricau, du corps de Drouet d'Erlon, logée derrière le canal, au pont de Matabiau, défendait le nord de la ville. La division Darmagnac, du même corps, occupait l'intervalle entre le canal et les hauteurs. Les divisions Harispe et Villatte, du corps de Clausel, occupaient les hauteurs mêmes. Enfin, en arrière des hauteurs et en réserve, se trouvait la division Taupin formant le reste du corps du général Reille.

Lord Wellington résolut de livrer bataille le 10 avril au matin. Il chargea le général Hill, avec les divisions Murray, Stewart et Morillo, d'attaquer les Français sur la rive gauche de la Garonne, devant le faubourg Saint-Cyprien, et c'était plus qu'il n'en fallait pour une opération qui ne pouvait être que secondaire. Il porta le reste de son armée sur la rive droite. Le général Picton, avec la division écossaise, avait mission de

forcer le canal au nord de la ville, tandis que la division légère Alton lierait cette attaque avec celle que les Espagnols devaient tenter contre les hauteurs de la Pujade. Enfin le maréchal Béresford, avec les divisions Clinton et Cole, devait longer le pied des hauteurs, en se dirigeant du nord au sud, tâcher d'enlever la position du Calvinet, et puis se présenter par le sud devant le faubourg Saint-Michel. Il avait avec lui une notable partie de la cavalerie britannique.

Dès le matin du 10 le général Hill, sur la rive gauche, attaqua la division Maransin en avant du faubourg Saint-Cyprien, mais avec circonspection, l'effort décisif ne devant pas s'opérer de ce côté. Il y rencontra une forte résistance, et comprit que ce serait chose sérieuse que de vouloir pousser plus loin sa tentative. A la rive droite, sur le véritable théâtre de la bataille, le général Picton aborda le canal avec audace. Le brave Darricau, l'ancien colonel du 32ᵉ, qui s'était illustré à Diernstein, à Hall, et récemment en Espagne, défendait avec sa division les bords du canal. Disposant habilement ses soldats derrière cette ligne de défense, et leur donnant lui-même l'exemple, il repoussa tous les efforts des Anglais pendant plusieurs heures, et couvrit la ligne du canal d'Écossais morts ou blessés. Pendant ce temps le général Freyre essaya d'enlever avec ses Espagnols les hauteurs de la Pujade, qui se liaient à la partie du canal défendue par le général Darricau. Les Espagnols, accueillis par un feu violent d'artillerie et de mousqueterie, s'avancèrent hardiment jusqu'au pied des retranchements. Mais arrivés là ils furent assaillis dans leur flanc gauche par le général Harispe, dans leur flanc droit par le général Darmagnac, ne purent tenir contre cette double attaque, et laissèrent sur le terrain un nombre considérable d'entre eux. Ils auraient même été complétement détruits sans la division légère Alton accourue à leur secours. A midi les Anglais avaient perdu près de trois mille hommes, sans avoir obtenu d'autre résultat que d'être partout repoussés, soit sur la rive gauche, soit sur la rive droite, le long du canal, comme devant les hauteurs de la Pujade.

A cette heure le maréchal Béresford offrait au général français une heureuse occasion de terminer la journée par un succès décisif. Ce maréchal, se portant du nord au sud, le long des hauteurs qui couvraient l'est de notre position, opérait devant nous un mouvement de flanc, périlleux mais nécessaire, car il fallait indispensablement qu'il descendît au sud pour s'approcher de Toulouse. Le danger de son mouvement était d'autant plus grand, que si, dans ce moment, on se fût jeté en masse sur lui, on l'aurait précipité dans le lit fangeux d'une petite rivière, celle de l'Ers, qui coule parallèlement à la ligne des hauteurs. La fortune nous souriait une seconde fois depuis huit jours, mais c'était sa dernière faveur. Les généraux Clausel, Harispe, Taupin, réunis autour du général

en chef, le pressèrent de saisir l'à-propos, et de jeter la masse de ses forces dans le flanc du téméraire Béresford, qui, sentant le péril de sa position, se hâtait de terminer son mouvement. Le maréchal Soult, plein du souvenir des fautes qu'on avait commises devant les Anglais, en quittant mal à propos des positions défensives pour aller à leur rencontre, craignit d'en commettre une semblable en cette occasion, hésita plus de deux heures, et ne prit le parti d'arrêter la marche de Béresford que lorsque déjà celui-ci avait cessé de prêter le flanc, et que bien formé il marchait de front, contre l'extrême droite de nos positions, vers le point du Calvinet. La division Taupin, lancée trop tard, perdit inutilement l'appui d'un village où elle aurait pu se défendre longtemps, aborda l'ennemi impétueusement, fut reçue avec la vigueur ordinaire aux Anglais, et malheureusement vit tomber son général au moment le plus important. Elle demeura quelques instants sans chef et sans direction, et les Anglais profitèrent de son embarras pour s'emparer des redoutes du Calvinet. On voulut en vain les leur reprendre. Le général Harispe y fut mis hors de combat, et le maréchal Béresford franchissant alors la ligne des hauteurs sur notre extrême droite, vint se présenter au sud de la ville. Il y eut un peu de désordre dans la retraite, ce qui mit un moment Toulouse en péril. Par bonheur un capitaine de grenadiers du 118ᵉ, nommé Larouzière, réunissant sa compagnie derrière le remblai du canal, surprit les Anglais par un feu à bout portant, les arrêta, et donna à la division Darmagnac le temps de se rallier. L'ennemi fut contraint de borner là ses entreprises. Bien que sur tout le reste de la ligne on eût repoussé les Anglais aussi vaillamment que le matin, la position étant tournée par le sud n'était plus tenable.

Il aurait fallu se replier sur les murs de Toulouse avec toute l'armée, et prendre le parti de s'y défendre à outrance. Les trente-deux mille hommes qui restaient au maréchal Soult auraient été difficilement forcés dans cette position. Mais c'était une situation sans issue, et on aurait d'ailleurs exposé la ville de Toulouse aux plus cruelles extrémités. En se repliant au contraire sur Carcassonne, le maréchal Soult avait la certitude d'être rejoint par le maréchal Suchet, et tous deux ils devaient présenter au prudent Wellington une masse de forces devant laquelle celui-ci ne pouvait plus rien tenter. Il prit donc le parti fort sage de traverser Toulouse pour se retirer sur Villefranche. Il avait tué ou blessé environ 5 mille hommes aux Anglais, et en avait perdu 3 mille cinq cents. Comme toujours l'armée d'Espagne avait été malheureuse mais héroïque.

Enfin la nouvelle des événements de Paris arriva sur les lieux. Avec plus d'activité le gouvernement provisoire aurait pu épargner la vie de huit mille braves gens, sacrifiés sans utilité pour une question déjà résolue ailleurs. C'est le 8 avril seulement que le gouvernement provi-

soire avait songé à envoyer un émissaire aux deux armées qui luttaient au pied des Pyrénées, et c'est à elles qu'il aurait dû songer d'abord, car c'étaient celles qui offraient le plus de chances d'une rencontre sanglante. M. de Talleyrand avait fait choix pour cette mission de M. de Saint-Simon, qui était parti accompagné d'un officier anglais, afin de pouvoir traverser les rangs de l'armée ennemie. Cet officier, destiné à le servir auprès des troupes anglaises, le rendit suspect aux troupes françaises, qui s'obstinaient à voir des traîtres partout. Retardé à Orléans, puis à Montauban par les Français, et enfin à Toulouse par les Anglais, M. de Saint-Simon n'arriva que le 14 au camp du maréchal Soult. Ce maréchal avait choisi à Villefranche une [illegible] i y attendait les troupes de l'armée de Catalogne, et se flattait de prendre bientôt une revanche sur les Anglais. M. de Saint-Simon lui causa donc en arrivant tous les genres de déplaisir, car outre les affreuses nouvelles qu'il lui apportait, il l'arrêtait au moment où une victoire n'était pas impossible. La présence de M. de Saint-Simon produisit de plus une vive émotion parmi les troupes, qui ressentaient plus encore que les autres armées l'exaspération des vieux militaires. Inspiré par tous ces motifs, le maréchal Soult se défendit tant qu'il put contre les communications qu'on lui apportait de Paris. Se figurant même que ces communications pouvaient être un piége de l'ennemi, il voulut retenir M. de Saint-Simon. Mais celui-ci parvint à se dérober, et se rendit au camp du maréchal Suchet. Ce maréchal reconnut bientôt la véracité de M. de Saint-Simon, et se montra disposé à obéir aux ordres du gouvernement provisoire, mais à condition d'en attendre la confirmation définitive. Cette confirmation arriva bientôt, et un armistice tout local, comme on l'avait fait ailleurs, suspendit les hostilités entre les maréchaux français et les forces ennemies qui avaient envahi la frontière des Pyrénées.

Tandis que dans les régions les plus éloignées nos armées défendaient encore l'Empire, dont elles ignoraient la chute, sur nos frontières, et aux portes mêmes de Paris, de braves gens combattaient pour le pays jusqu'au dernier moment. Le comte Marmier, quoiqu'il n'eût jamais servi, avait formé et équipé à ses frais une légion de gardes nationaux mobiles, s'était établi dans Huningue, et avait héroïquement défendu la place pendant cinq mois entiers. De son côté le brave Daumesnil, si célèbre sous le nom de la *jambe de bois,* s'était enfermé dans Vincennes, résolu de soustraire à l'ennemi l'immense matériel qui s'y trouvait. Menacé des rigueurs de la guerre s'il n'ouvrait ses portes, il avait répondu par la menace de se faire sauter si on insistait, et on n'avait pas osé l'attaquer. Comme tous les autres il ne s'était rendu qu'à l'évidence de la révolution opérée à Paris, et au gouvernement régulier qui en était sorti. Ainsi avait fini depuis Anvers jusqu'à Hambourg, depuis Hambourg

jusqu'à Milan, depuis Milan jusqu'à Toulouse, depuis Toulouse jusqu'à Vincennes, la résistance obstinée que nos soldats, dispersés en cent lieux, n'avaient cessé d'opposer à l'Europe coalisée. Dès lors le nouveau gouvernement, débarrassé de la présence de Napoléon, l'était aussi de la résistance de ses lieutenants, tous disposés maintenant à reconnaître les Bourbons.

Mais si la résistance des armées avait cessé, celle des passions allait commencer, et à celle-là il n'y avait qu'une force efficace à opposer, la sagesse. Pouvait-on l'attendre des princes de Bourbon et de leurs amis, les uns et les autres rentrant dans leur pays après vingt-cinq ans de proscription et de malheurs? Telle était la redoutable question qui naissait de la chute même de l'Empire.

M. le comte d'Artois, introduit dans Paris depuis deux ou trois jours (il y était entré le 12 avril), était comme emporté par un tourbillon qui aurait troublé une tête beaucoup plus ferme que la sienne. Établi aux Tuileries, ne se tenant pas de joie en se voyant dans un tel séjour, il aurait voulu communiquer à tout le monde le contentement qu'il éprouvait, et il cherchait à persuader aux partisans de l'Empire que rien ne serait changé, aux émigrés au contraire qui rentraient avec lui après vingt-cinq ans de souffrances, qu'ils auraient pleine satisfaction, pourvu qu'ils sussent attendre. Mais dès le premier jour il put s'apercevoir que les paroles bienveillantes ne suffiraient pas pour vaincre les difficultés d'une telle situation. Il lui fallait des aides de camp, et il s'agissait de savoir où on les choisirait. Les amis qui étaient venus de l'étranger avec le prince, ou qui de l'intérieur avaient couru à sa rencontre, auraient désiré qu'en laissant les hautes fonctions politiques aux hommes de l'Empire, on leur réservât au moins à eux-mêmes les places auprès des personnes royales. Mais comment prendre des aides de camp ailleurs que parmi les militaires, et comment prendre des militaires ailleurs que dans les armées impériales? C'était difficile, et M. de Vitrolles, appréciant mieux l'état vrai des choses, conseilla à M. le comte d'Artois de choisir quelques-uns de ses aides de camp parmi les officiers distingués de l'Empire. Le prince suivit ce conseil, et nomma MM. de Nansouty et de Lauriston, qui convenaient parfaitement, car, honorés dans l'armée, ils avaient de l'affinité avec l'ancienne noblesse. Ces choix causèrent une vive rumeur parmi les amis du prince, valurent de grands reproches à M. de Vitrolles, et révélèrent tout de suite les dispositions que les hommes de l'ancien et du nouveau régime apporteraient les uns envers les autres en se réunissant autour des Bourbons. M. le comte d'Artois, tout entier aux félicitations, aux visites, aux entrevues avec les souverains, ne donna pas beaucoup d'attention à cet incident, et continua de manifester sa joie en prodiguant les serrements de main et les promesses. Pourtant il fallait s'occuper d'une affaire grave et qu'on ne pouvait

arranger avec de la facilité de caractère, celle du titre que le prince prendrait pour gouverner. Le titre de lieutenant général du royaume, exerçant l'autorité royale en l'absence du Roi, était naturellement indiqué. Mais comment oser se revêtir de ce titre en présence du Sénat, seule autorité reconnue en ce moment, se tenant à part depuis qu'il avait déposé Napoléon, n'ayant voulu figurer dans aucune des dernières cérémonies, et indiquant par son attitude ainsi que par le langage individuel de ses membres, qu'il n'investirait ni M. le comte d'Artois, ni le Roi lui-même du pouvoir royal, sans un engagement formel envers la Constitution décrétée? On avait peine à faire comprendre cette difficulté, soit à M. le comte d'Artois, soit à ses amis, tant il leur semblait qu'à la seule présence du souverain légitime, ou de son représentant, toute autorité devait disparaître devant la sienne, et tant ils étaient peu élevés à croire qu'en dehors du droit royal il pût y avoir un droit quelconque dérivant de la nation, ou remontant à elle. M. de Vitrolles, qui leur servait d'intermédiaire auprès du gouvernement provisoire, averti de la difficulté, et sachant qu'on ne pouvait la traiter légèrement, en informa le prince, qui lui laissa le soin de la résoudre le mieux possible, en s'entendant avec ceux qui étaient chargés des affaires sérieuses.

Bien que le public continuât de poursuivre le Sénat de ses railleries, il le considérait néanmoins comme la seule autorité actuellement existante, et s'il avait supposé que les Bourbons ne voulaient pas recevoir de lui l'investiture, afin de rentrer en princes absolus, il se serait mis derrière le Sénat, l'armée aurait suivi son exemple, et les souverains alliés se seraient joints au public et à l'armée, par fidélité à leur parole, par bon sens, même par conviction, car l'empereur Alexandre en particulier approuvait hautement l'intention de ne rappeler l'ancienne dynastie qu'au prix d'une constitution libérale. On ne pouvait donc sans folie songer à contester l'autorité du Sénat. Le Sénat, de son côté, ne laissait pas d'avoir d'assez grands embarras. L'opinion publique une fois convaincue de la convenance et de la nécessité du rappel des Bourbons, se portait vers eux avec une sorte d'entraînement. Ce mouvement, produit de la raison et d'une sensibilité vraie chez les masses, de l'ambition, et parfois de la bassesse chez les individus, allait toujours croissant. Le succès personnel de M. le comte d'Artois y contribuait aussi, et le Sénat était exposé à se trouver seul sous peu de jours. Il était donc sage de transiger pour les uns autant que pour les autres. Mais, suivant l'usage, avant de transiger, on se plaçait aux termes extrêmes, et ce n'était pas M. de Talleyrand, éludant sans cesse les difficultés par paresse et ennui de la controverse, qui pouvait amener à une conciliation nécessaire les parties opposées. Il les laissait disputer, attendant tranquillement de leur fatigue réciproque une solution quelle qu'elle fût.

Il y avait un personnage dont nous avons déjà mentionné l'arrivée à Paris, le duc d'Otrante, qui cherchait la peine au lieu de la fuir, qui aimait par-dessus tout le mouvement, l'intrigue, l'importance, et regrettait amèrement d'avoir, par suite de son absence, laissé échapper le premier rôle. Depuis son retour, il avait manifesté sa présence en jetant les hauts cris contre le traité du 11 avril, et il avait vu avec une véritable joie, dans la question actuellement soulevée, un champ tout trouvé pour son activité brouillonne et hardie. Il était bien d'avis que le Sénat s'appliquât à lier les Bourbons, car en sa qualité de régicide il en avait plus besoin qu'un autre, mais il sentait l'embarras de ce corps, voulait l'en tirer, et rendre en même temps aux Bourbons un service dont il pût se prévaloir auprès d'eux. Il était d'ailleurs plus propre que M. de Talleyrand à surmonter la présente difficulté, parce qu'il était plus fertile en expédients, parce qu'il craignait moins de se mettre en avant, et qu'il maniait mieux l'intrigue au sein du Sénat. S'introduisant partout, il s'était presque établi au sein du gouvernement provisoire comme un de ses membres, et M. de Talleyrand, pour le ménager et s'en servir, n'avait eu garde de s'y opposer.

Le gouvernement provisoire s'était transporté de la rue Saint-Florentin aux Tuileries, à la suite du comte d'Artois, sans avoir beaucoup mieux fermé ses portes, et en continuant à les laisser ouvertes aux officieux, aux donneurs de conseils, aux solliciteurs, même aux oisifs. Il était occupé à discuter avec un certain nombre de sénateurs la question importante du moment, celle du titre à donner à M. le comte d'Artois, et M. de Vitrolles, pour le compte du prince, faisait valoir les droits de la royauté légitime, lorsque M. Fouché, avec un mélange de vulgarité, d'assurance et de bon sens, se leva brusquement, et, disant assez clairement à M. de Vitrolles qu'il ne comprenait guère ce dont il s'agissait, déclara qu'il fallait en effet que M. le comte d'Artois fût revêtu du titre de lieutenant général, mais qu'il le reçût du Sénat, qui le lui décernerait lorsque ce prince aurait contracté un engagement quelconque envers la Constitution sénatoriale. M. de Vitrolles objecta le défaut de pouvoirs, car M. le comte d'Artois n'avait pas eu le temps de se faire autoriser à accepter la Constitution. M. Fouché traita cette objection fort légèrement. Il dit que la difficulté dont M. de Vitrolles se montrait embarrassé n'était pas sérieuse, que M. le comte d'Artois connaissait sans doute son frère Louis XVIII, et sa manière de penser, qu'il pouvait dès lors se porter fort pour lui, et déclarer qu'instruit de ses intentions, il était certain qu'il accepterait la Constitution, sinon dans tous ses termes, du moins dans ses bases principales. M. Fouché ne s'en tint pas là, il imagina sur-le-champ une rédaction qui, sauf les termes qu'on était libre de modifier plus ou moins, contenait un véritable engagement moral à l'égard

de la Constitution, sans soulever la difficulté du défaut d'autorisation royale. D'après son plan, le Sénat se transporterait aux Tuileries, le comte d'Artois lui lirait la déclaration convenue, et après cette lecture le Sénat investirait le prince de la lieutenance générale. — Mais, dit M. de Vitrolles, qui peut affirmer que le Sénat acceptera cet arrangement? — Moi, répondit M. Fouché avec son assurance accoutumée. — M. de Vitrolles qui n'avait jamais vu M. Fouché, semblait demander des yeux à tous les assistants quel était le personnage si sûr de lui-même et des autres avec lequel il discutait. L'ayant appris de ses voisins, il s'expliqua la présomption de son interlocuteur, et ne douta plus du résultat, sans paraître trop effrayé pour son prince de devenir l'obligé d'un régicide. On tomba d'accord sur l'expédient proposé, et on alla chacun de son côté y préparer les parties intéressées. M. de Talleyrand laissa faire M. Fouché, selon l'usage ordinaire de la paresse de se laisser dépouiller par l'activité.

M. de Vitrolles étant retourné auprès du comte d'Artois, fit part à lui et à ses amis de l'arrangement imaginé par M. Fouché. Le plus irrité ne fut pas le prince. Enivré de ses succès, des applaudissements qui accueillaient partout sa présence, il était disposé à considérer les difficultés qu'on lui suscitait comme des subtilités de peu d'importance, dont le temps ferait justice, et il était prêt à consentir à tout, pourvu qu'on lui conférât immédiatement le titre de lieutenant général. Mais ses amis, moins distraits de leurs préjugés par la satisfaction personnelle, étaient révoltés de ne pas voir l'autorité légitime reconnue, et adorée en quelque sorte, dès qu'elle se montrait, de la voir au contraire marchandée par un pouvoir qui semblait se considérer comme supérieur à elle, sous le prétexte qu'il représentait la nation. Ces prétentions du Sénat les indignaient, et ils étaient d'avis de ne les souffrir à aucun prix. Comme ils avaient triomphé des *couleurs tricolores*, ils se flattaient de triompher aussi facilement de ce qu'ils appelaient les *principes révolutionnaires*. M. de Vitrolles, après avoir soulagé son cœur avec eux, ne voulait cependant pas les pousser à des imprudences dont il sentait la folie, et il comprenait qu'il fallait conclure. Or, que faire en cette occurrence? Rester à Paris sans autorité légale n'était pas possible; en prendre en face du Sénat, et malgré lui, ne l'était pas davantage, à moins de briser ce corps, en prononçant sa dissolution, et en fermant la salle de ses séances. Mais une telle résolution, comment l'exécuter? On était huit ou dix tout au plus dans Paris, on n'y connaissait personne, pas même un agent de l'administration à qui donner un ordre. On ne disposait d'aucune force organisée, car les soldats de Marmont, les seuls qui se fussent détachés de Napoléon, appartenaient au gouvernement provisoire. La garde nationale avait adopté la cocarde blanche avec une répugnance visible, et

les soldats alliés étaient dans la main du trop libéral Alexandre. Dans un pareil dénûment, essayer de briser le Sénat et le gouvernement provisoire eût été de la démence, et on se serait exposé à un immense ridicule, probablement à un désaveu de Louis XVIII, peut-être même à un retour universel des esprits vers la régence de Marie-Louise, si cette tentative contre-révolutionnaire fût devenue sérieuse.

Le comte d'Artois, disposé actuellement à bien prendre les choses, dit qu'il ne pouvait pas sans ordre de son frère, sans son approbation formelle, exposer à des chances si périlleuses la cause de la royauté miraculeusement gagnée; qu'il fallait accepter l'investiture des mains du Sénat, aux conditions les moins mauvaises qu'on pourrait, se saisir de l'autorité royale le plus tôt possible, et puis, quand on l'aurait, l'exercer de son mieux jusqu'à l'arrivée de Louis XVIII, qui, une fois assis sur son trône, jugerait de ce qu'il aurait à faire. Les conseillers improvisés de M. le comte d'Artois le voyant enclin à se soumettre, n'osèrent pas résister davantage, et ils furent d'avis de céder, en modifiant toutefois la déclaration dont M. Fouché avait donné l'idée, en atténuant surtout l'engagement exigé du prince, et en ne mentionnant que les bases les plus générales de la constitution future. Ce travail achevé, M. de Vitrolles revint auprès de M. Fouché, qui se montra peu inquiet de ces changements de forme, pourvu que le fond restât, et qui alla ensuite préparer le Sénat à l'adoption de l'arrangement convenu.

Tandis qu'on était occupé de ces soins, l'empereur Alexandre, informé des difficultés qu'opposait le conseil du comte d'Artois aux conditions du Sénat, chargea M. de Nesselrode de voir M. de Vitrolles, et de lui faire connaître les intentions des souverains alliés. Dans la matinée du 14, pendant que le Sénat allait s'assembler, M. de Nesselrode eut avec M. de Vitrolles un entretien clair et concluant. Le ministre russe, dont en général le langage était simple, modéré, mais positif, déclara à M. de Vitrolles, au nom de son maître et des souverains alliés, qu'on devait tout au Sénat, et la déchéance de Napoléon et le rappel des Bourbons; que sans ce corps on n'aurait pas trouvé une seule autorité avec laquelle on pût traiter; que, tout attaqué qu'il était, le Sénat contenait les hommes les plus éclairés, les plus expérimentés qui existassent dans le pays; que ce n'était pas avec quelques émigrés, ignorant la France, l'Europe et le siècle, qu'on parviendrait à dominer une nation aussi redoutable que la nation française; qu'il fallait donc se soumettre aux conditions du Sénat, lesquelles, après tout, n'avaient rien de déraisonnable; qu'au surplus, il n'existait que deux forces véritables dans le moment, l'armée de Napoléon, et les deux cent mille baïonnettes des souverains alliés: que l'armée de Napoléon ne voulait que le Roi de Rome, et que les deux cent mille baïonnettes des alliés ne serviraient pas à faire un

dix-huit brumaire contre le Sénat, qu'elles serviraient plutôt à l'empêcher; que c'était là une résolution arrêtée, qu'il n'était pas chargé de discuter, mais de signifier. —

M. de Vitrolles, ainsi qu'il l'avait déjà fait, se retira indigné contre l'influence étrangère qu'il était cependant allé chercher à Troyes, et vint porter au prince les communications dont on l'avait chargé. On se récria fort contre *ce fou d'Alexandre,* comme on appelait alors l'empereur de Russie, et on attendit avec une résignation forcée la résolution du Sénat.

Ce corps assemblé dans la journée même, écouta les propositions de M. Fouché, appuyées de toute l'influence de M. de Talleyrand. Ce n'était pas au moyen de bonnes raisons produites en séance publique qu'on dirigeait le Sénat, mais au moyen de paroles dites à l'oreille de chaque membre par des meneurs actifs et adroits. En fait de meneurs il n'y en avait pas de plus remuant que M. Fouché. Il dit aux sénateurs qu'il fallait sortir de cette impasse, et investir M. le comte d'Artois de la lieutenance générale, en maintenant toutefois les conditions précédemment stipulées, c'est-à-dire la Constitution sénatoriale, et le serment du Roi à cette Constitution.

Décidé par ce que lui dirent MM. Fouché et de Talleyrand, le Sénat vota séance tenante la résolution qui suit, laquelle cette fois faisait honneur à sa fermeté, et ne donnait aucune prise au ridicule.

« Sur la proposition du gouvernement provisoire, et le rapport d'une » commission spéciale de sept membres,

» Le Sénat défère le gouvernement provisoire de la France à » S. A. R. Mgr le comte d'Artois, sous le titre de Lieutenant général du » royaume, en attendant que Louis-Stanislas-Xavier, appelé au trône » des Français, ait accepté la Charte constitutionnelle.

» Le Sénat arrête que le décret de ce jour sera présenté ce soir par le » Sénat en corps à S. A. R. Mgr le comte d'Artois.

» Délibéré à Paris le 14 avril. »

Revenu aux Tuileries, M. de Talleyrand y rencontra M. de Vitrolles, et lui dit, en jetant négligemment sur une table le texte de la résolution du Sénat, qu'il fallait s'en contenter, car le Sénat viendrait le soir même recevoir la déclaration du prince, et lui lire son décret. M. de Vitrolles, retournant auprès du prince, le trouva cette fois moins accommodant que la veille. L'orgueilleuse netteté des termes dans lesquels on lui déférait un pouvoir provisoire et conditionnel le remplit de courroux. Il repoussa violemment la pièce qu'on lui avait remise, s'écria qu'il n'avait que faire de messieurs les sénateurs, qu'il ne les connaissait point, qu'il ne les recevrait pas, et qu'il serait lieutenant général du royaume en vertu de son droit, et non en vertu de leur déclaration. — Ainsi, le prince plus

raisonnable que ses amis le jour précédent, l'était beaucoup moins aujourd'hui, et chacun délirait à son tour. Mais la nécessité qui avait vaincu les amis de M. le comte d'Artois, devait le vaincre lui-même. On n'était pas plus fort le 14 avril que le 13, on n'avait pas l'armée qui obéissait à Napoléon, la garde nationale qui obéissait au Sénat, les soldats étrangers qui obéissaient à l'empereur Alexandre. On avait bien songé à se servir du Corps législatif, plus populaire que le Sénat, mais moins autorisé. On avait sondé quelques-uns des personnages influents qui le composaient, et ils n'avaient fait que des réponses timides et peu encourageantes. Ce corps d'ailleurs comptait en ce moment si peu de ses membres à Paris, qu'il était impossible de le réunir. Il était tard enfin, le Sénat allait arriver, et il ne restait pas même le temps d'une esclandre. On relut la déclaration exigée du prince, on atténua autant que possible les engagements, mais en laissant subsister le fond des choses, et ce fond c'était la royauté rappelée à condition de donner les garanties qui ont reçu depuis le titre de *Charte constitutionnelle*, c'est-à-dire à condition d'admettre la révolution française dans ce qu'elle avait de plus légitime et de plus respectable.

A huit heures du soir le Sénat se présenta aux Tuileries, ayant en tête son président M. de Talleyrand.

Ce personnage, si bien fait pour les représentations où il fallait tempérer la fermeté par une exquise politesse, s'approcha du prince, et, selon sa coutume s'appuyant sur une canne, la tête penchée sur l'épaule, lut un discours à la fois fier et adroit, dans lequel il expliquait la conduite du Sénat sans l'excuser, car elle n'avait pas besoin d'excuse.

« Le Sénat, disait-il, a provoqué le retour de votre auguste maison au » trône de France. Trop instruit par le présent et le passé, il désire avec » la nation affermir pour jamais l'autorité royale sur une juste division » des pouvoirs, et sur la liberté publique, seules garanties du bonheur et » des intérêts de tous.

» Le Sénat persuadé que les principes de la Constitution nouvelle sont » dans votre cœur, vous défère, par le décret que j'ai l'honneur de vous » présenter, le titre de Lieutenant général du royaume, jusqu'à l'ar- » rivée du Roi votre auguste frère. Notre respectueuse confiance ne » peut mieux honorer l'antique loyauté qui vous fut transmise par vos » ancêtres.

» Monseigneur, le Sénat en ces moments d'allégresse publique, » obligé de rester en apparence plus calme sur la limite de ses devoirs, » n'en est pas moins pénétré des sentiments universels. Votre Altesse » Royale lira dans nos cœurs à travers la retenue même de notre lan- » gage..... » M. de Talleyrand joignit à ces paroles fermes et respectueuses les protestations de dévouement qui étaient alors dans toutes

les bouches, il y mit de moins la banalité et la bassesse qui se rencontraient dans presque toutes.

Le prince répondit par le texte de la déclaration convenue. « Messieurs, dit-il, j'ai pris connaissance de l'acte constitutionnel qui rappelle au trône de France le Roi mon auguste frère. Je n'ai point reçu de lui le pouvoir d'accepter la Constitution, mais je connais ses sentiments et ses principes, et je ne crains pas d'être désavoué *en assurant en son nom qu'il en admettra les bases...* » Après cet engagement explicite, la déclaration énumérait les bases elles-mêmes, c'est-à-dire, la division des pouvoirs, le partage du gouvernement entre le Roi et les Chambres, la responsabilité des ministres, le vote de l'impôt par la nation, la liberté de la presse, la liberté individuelle, la liberté des cultes, l'inamovibilité des juges, le maintien de la dette publique, des ventes dites nationales, de la Légion d'honneur, des grades et dotations de l'armée, l'oubli des votes et actes antérieurs, etc. — J'espère, ajouta le prince, que l'énumération de ces conditions vous suffit, et comprend toutes les garanties qui peuvent assurer la liberté et le repos de la France. — Cette allocution ayant réussi, le prince enhardi par le succès, parla heureusement, d'abord au Sénat, puis à divers sénateurs qu'il entretint familièrement. — L'un d'eux ne put même s'empêcher de s'écrier : Oui, c'est bien le sang d'Henri IV qui coule dans vos veines. — Son sang coule en effet dans mes veines, repartit le prince; je désirerais avoir ses talents, mais à défaut de ses talents, j'aurai son cœur et son amour pour la France. — Ces paroles provoquèrent des acclamations chaleureuses, et le Sénat et le prince parurent deux pouvoirs tout à fait réconciliés. Après le Sénat vint le Corps législatif, pressé de donner son adhésion à l'acte qui se consommait sous ses yeux. Le prince lui adressa quelques paroles qui indiquaient une certaine préférence, car il le complimentait d'avoir résisté à la tyrannie, compliment qu'il ne pouvait adresser au Sénat. Cette petite flatterie, vivement sentie par le Corps législatif, mais à peine aperçue par le Sénat, disparut au milieu du contentement général.

Le prince avait obtenu un succès complet, et il en était extrêmement satisfait. L'idée de paraître devant un grand corps, composé des personnages les plus considérables de France, n'avait pas laissé de lui inspirer une certaine timidité. Il était ravi de s'en être bien tiré, et avec sa vivacité ordinaire il parut avoir oublié sa récente colère. — Ma foi, dit-il à ses intimes, l'engagement est pris; il faudra le tenir franchement, et puis, si après quelques années on s'aperçoit que les choses ne peuvent pas marcher, on verra comment s'y prendre pour les arranger autrement [1]. —

[1] C'est le propre récit de M. de Vitrolles, ami dévoué du prince.

Dès ce moment le prince pouvait se considérer comme légalement saisi de l'autorité royale, et il avait traversé assez adroitement l'une des plus graves difficultés de la situation. Tout à coup il se rappela que depuis quinze jours, emporté par le torrent des choses, il avait toujours agi à sa tête, ou d'après l'impulsion de ses amis, et qu'il n'avait pas songé à Louis XVIII. Il n'était certes coupable ni de négligence, ni d'usurpation, car il n'avait pas eu une heure de libre pour la donner à l'obéissance envers le Roi, et en chaque occurrence il n'avait fait que céder à la nécessité. Mais il craignait son frère, spirituel, jaloux et caustique. S'apercevant donc que dans tout ce qu'il avait fait depuis Nancy, il n'avait pas pensé une fois à consulter ce frère, qui pour lui était roi sans condition, il en fut presque épouvanté. — Et mon frère! s'écria-t-il, nous n'avons pas songé à lui, nous ne lui avons rien mandé. Que va-t-il dire? — M. de Vitrolles un peu surpris de ce remords si naïf et si peu fondé, lui répondit que d'abord il avait, au milieu de ce chaos, saisi la couronne, que c'était là un premier service dont Louis XVIII serait bien obligé de lui tenir compte, que d'ailleurs le temps avait manqué absolument pour en référer à Londres, qu'il y avait innocence démontrée dans la conduite qu'on avait tenue, qu'au surplus le moment était venu d'envoyer, et que Louis XVIII verrait bien que ce moment était le premier dont on avait pu disposer. — Un peu remis de sa frayeur, M. le comte d'Artois choisit le comte de Bruges pour l'expédier en Angleterre, afin d'exposer à Louis XVIII ce qu'on avait fait, de lui en donner les raisons, et de prendre ses ordres royaux relativement à ce qui restait à faire, et aux préparatifs de son voyage en France.

M. le comte d'Artois étant investi de l'autorité royale, il fallait mettre un terme à l'existence du gouvernement provisoire, sans toutefois éloigner ni les hommes qui l'avaient composé, ni leur influence. Ingratitude à part, l'imprudence eût été trop grande de se séparer d'eux si vite et si brusquement. Le moyen de satisfaire à toutes les convenances était clairement indiqué, c'était de faire du gouvernement provisoire le conseil de M. le comte d'Artois, car ce prince, lors même qu'il eût été plus au courant des hommes et des choses qu'il ne l'était, ne pouvait se passer d'un conseil. Le gouvernement provisoire fut donc converti en conseil de gouvernement, délibérant avec le prince sur toutes les affaires de l'État. Les ministres, déjà parfaitement choisis pour la plupart, et quelques-uns dignes de gouverner la France en tout temps, devinrent ministres du Roi, en attendant que Louis XVIII, rentré en France, les confirmât dans leur poste.

Cependant le conseil du prince, uniquement composé du gouvernement provisoire, eût été trop incomplet sous plus d'un rapport. Il y manquait des représentants de l'armée, car on ne pouvait prendre pour tel le vieux

Beurnonville, bon officier jadis, mais depuis si complétement oublié, que les glorieuses phalanges qui avaient parcouru l'Europe pendant vingt années ne pouvaient se reconnaître en lui. On songea d'abord à deux personnages, au maréchal Suchet, à cause de ses talents d'homme de guerre et d'homme de gouvernement, et au maréchal Marmont, à cause du service signalé qu'il avait rendu à la royauté. M. de Talleyrand ne voulut pas auprès de lui d'un personnage aussi considérable que le maréchal Suchet, et personne n'eut ni le courage ni le goût de s'adjoindre le maréchal Marmont. Cet infortuné qui avait cru s'acquérir le premier rang en passant du côté du gouvernement provisoire, était devenu odieux à ses anciens camarades, et importun à ses nouveaux amis. Les militaires attribuant à la défection du 6e corps plus d'influence qu'elle n'en avait eu sur le résultat de la guerre, se plaisaient à penser, et surtout à dire, que la trahison seule avait pu les vaincre, et au moment où ils abandonnaient Napoléon pour les Bourbons, ils prenaient grand soin d'établir une distinction bien tranchée entre l'acte de *trahir* et celui de *se rallier*. Aussi plus ils étaient ralliés, plus ils étaient sévères pour Marmont, qui était ainsi devenu le traître par excellence. Le malheureux, en s'apercevant de l'abîme où il était tombé sans s'en douter, se révoltait de l'injustice du sort. Plus il souffrait, plus il s'agitait, allait, venait, tantôt pour se donner de l'importance, tantôt pour rendre à l'armée des services dont elle lui sût gré, ce qui notamment lui avait inspiré tant d'ardeur pour défendre la cocarde tricolore, et pour provoquer des mesures contre la désertion. Mais sans réussir à se faire absoudre par ses anciens camarades, il s'était déjà rendu singulièrement incommode à ceux qu'il avait servis, par les mouvements auxquels il se livrait, par les prétentions excessives qu'il affichait, par le reproche d'ingratitude toujours près de s'échapper de sa bouche quand on ne faisait pas ce qu'il voulait. Sa vanité, sa légèreté, son courage même, ajoutaient encore aux inconvénients de son rôle, et il était devenu un pesant fardeau pour le parti dont il avait assuré le triomphe : terrible exemple pour tous ceux qui dans les révolutions sont tentés de sortir de la ligne des devoirs clairs et simples découlant de leur position. Le choisir comme membre du conseil suprême était réellement impossible, et on n'y songea que pour se dire qu'il n'y fallait pas songer. On prit de braves gens, justement estimés dans l'armée, mais incapables d'exercer une influence politique, les maréchaux Moncey et Oudinot, qui avaient été des premiers à se rallier. Ces nouveaux collègues convenaient à M. de Talleyrand, auquel ils ne pouvaient porter ombrage. On fit encore un choix d'une tout autre valeur, celui du général Dessoles, qui n'affichait pas non plus de prétentions importunes. On savait depuis longtemps que ce chef d'état-major de Moreau était un homme distingué. On en fut convaincu bien davantage après quelques jours passés avec lui. Il montrait

un esprit fin, cultivé, étendu, un caractère indépendant, et les convictions honnêtes de cette époque, c'est-à-dire la persuasion très-sincère qu'il fallait chercher désormais sous les Bourbons la paix et une sage liberté. De plus, le général Dessoles avait su en quelques jours acquérir la faveur de la garde nationale, qui, recrutée dans la bonne bourgeoisie de Paris, ayant ses opinions saines et tempérées, allait être pour le nouveau gouvernement une force des plus secourables, entre l'armée impériale déjà dévorée de regrets, et l'armée des alliés obéissant à des volontés étrangères. Le général Dessoles fut donc pour la garde nationale et pour lui-même appelé à faire partie du Conseil royal.

Il y avait un personnage qui, après avoir servi d'intermédiaire entre les puissances du jour, et couru même pour la cause royale de véritables dangers, avait la prétention de n'être pas mis de côté comme un instrument désormais inutile; ce personnage était M. de Vitrolles. Devenu l'agent spécial et presque l'ami de M. le comte d'Artois, il aspirait à jouer sous la royauté des Bourbons le rôle de M. de Bassano sous l'Empire. C'était se tromper étrangement, car le rôle de M. de Bassano, recueillant les volontés d'un maître absolu, et les signifiant à des ministres commis, avait disparu avec Napoléon. Néanmoins M. de Vitrolles s'installa spontanément dans les fonctions de secrétaire du Conseil royal, pour tenir note des délibérations de ce Conseil, ce qui déplut fort à M. de Talleyrand, lequel pensait avec raison que ce qu'il faut enregistrer dans un conseil de gouvernement, ce sont les volontés définitives, et non ces mille volontés fugitives, souvent contradictoires, par lesquelles passent les hommes même les plus fermes avant d'arriver à leurs dernières résolutions. M. de Vitrolles prit donc ce rôle de tenir la plume dans le Conseil royal, bien qu'on lui enjoignit plusieurs fois, non pas de s'en aller, mais de ne pas écrire.

Cependant on n'avait pas satisfait ainsi toutes les ambitions qui s'agitaient autour du nouveau gouvernement. Restait par exemple l'abbé de Pradt, qui s'imaginait être aussi utile qu'il était pétulant, dont personne n'aurait songé à faire un ministre, ni aimé à faire un collègue, et que par ce motif on plaça dans un brillant isolement, en le nommant grand chancelier de la Légion d'honneur. Il était un autre personnage, longtemps familier de Napoléon, dont il avait été condisciple, et qui ayant perdu sa confiance depuis plusieurs années, lui payait par une haine furieuse la disgrâce qu'il avait encourue, c'était M. de Bourrienne, qu'on avait dans le premier moment appelé à l'administration des postes. On l'y laissa, parce qu'il y était, et qu'on aurait été embarrassé de lui trouver un autre emploi.

Au milieu de tous ces choix on ne voyait pas encore figurer beaucoup de membres de cette émigration qui, rentrée à des époques anciennes ou récentes, regardait le règne des Bourbons non-seulement comme son

triomphe, mais comme son patrimoine. Déjà quelques-uns étaient arrivés d'Angleterre ou des provinces, et se pressaient autour du comte d'Artois, qui, ne pouvant leur donner place dans le gouvernement de l'État, se réduisait à en composer son gouvernement particulier, et en quelque sorte sa clientèle personnelle. Nous avons parlé de MM. de Montciel et de la Maisonfort, venus l'un de Franche-Comté, l'autre d'Angleterre, gens de mérite et de savoir, ne devant pas être confondus avec la tourbe des empressés qui cherchent à profiter de toutes les révolutions. M. le comte d'Artois les établit aux Tuileries, pour former près de lui une espèce de conseil secret, qui aurait toute sa confiance. Si M. le comte d'Artois n'eût admis auprès de lui que des hommes pareils, bien que les doubles influences soient toujours dangereuses dans un gouvernement, le mal eût été en partie corrigé par la qualité des choix. Mais tandis que son frère Louis XVIII, par prudence, paresse, dédain, avait constamment tenu à distance les agents du royalisme, qui venaient sans cesse de la Vendée ou de Paris en Angleterre, apportant de fausses informations et de fausses espérances, M. le comte d'Artois, par besoin de se mêler de tout, et par facilité d'humeur, s'en était toujours entouré, et déjà il en était assailli, autant du moins que le temps l'avait permis. Les Tuileries commençaient en effet à se remplir d'hommes lui rappelant qu'ils avaient fait ceci ou cela, qu'ils avaient été chargés de telle ou telle commission, fort périlleuse à les entendre, et s'offrant à rendre de nouveaux services de quelque genre qu'ils fussent. Les uns proposaient d'aller dans les départements pour mettre hors de fonction les préfets ou sous-préfets récalcitrants de l'Empire, ou de courir après les membres de la famille Bonaparte pour leur arracher les richesses qu'ils emportaient, disait-on. D'autres offraient même, si on voulait, de débarrasser la France du tyran, qui, bien que détrôné, ne la laisserait jamais en repos si on le laissait en vie. M. le comte d'Artois, sans écouter, sans examiner surtout ce qu'on lui proposait, accueillait ces officieux, prenait la main à tous, ne contestait à aucun ses prétendus services, ne disait à aucun qu'il ne se souvenait pas de l'avoir vu, recevait les offres des uns et des autres, leur prodiguait en retour les promesses avec une abondance de cœur et de paroles qui tenait à sa bonté autant qu'à sa légèreté, n'avait qu'un souci, c'était de les renvoyer contents, traitait exactement de même d'honorables royalistes, fidèles à leur foi sans l'avoir jamais souillée d'aucun méfait, et des hommes couverts de crimes pendant la guerre civile. A tous sans exception il disait qu'il fallait prendre patience, que chacun aurait la récompense de ses œuvres, pourvu qu'il ne fût pas trop pressé, qu'on avait été obligé dans les premiers moments de s'entourer des *gens de Bonaparte*, lesquels d'ailleurs avaient rendu des services dont il convenait de tenir compte, mais que le tour des purs royalistes viendrait, et qu'ils n'au-

raient pas en vain souffert, aimé, attendu pendant vingt-cinq années.

Incapable de vouloir sciemment ce qui était mauvais, mais très-capable de le laisser faire, M. le comte d'Artois était donc, dès les premiers jours, devenu le centre de deux gouvernements, l'un régulier, composé d'anciens fonctionnaires de l'Empire qui lui avaient mis le pouvoir dans la main, l'autre, irrégulier et on dirait clandestin, s'il n'eût été universellement connu, composé des royalistes opprimés sous la révolution, annulés sous l'Empire, les uns ayant traversé honnêtement la guerre civile, les autres ayant contracté les vices qu'elle engendre. Il s'agitait entre l'un et l'autre, faisant bon visage à tous deux, rêvant de les concilier, et d'en tirer utilité pour sa cause, double rôle auquel aurait succombé l'homme le plus ferme et le plus sage.

Pourtant l'état de la France était lamentable, et il était urgent d'y porter remède. Dans la Franche-Comté, l'Alsace, la Lorraine, la Champagne, la Bourgogne, la Flandre, régnaient la désolation et la stupeur. Les troupes ennemies, et particulièrement les troupes prussiennes, commettaient des atrocités dont les armées françaises, quoique ayant souvent commis de déplorables excès en pays conquis, ne s'étaient jamais rendues coupables, du moins au même degré. Leurs monarques, à Paris, prescrivaient de bonne foi la discipline et l'humanité, mais leurs officiers, croyant qu'on pouvait désobéir à de tels ordres, et qu'en tout cas cette désobéissance resterait inconnue ou impunie, ne se refusaient rien, ni à eux-mêmes ni à leurs soldats. Ils prenaient ce qui leur convenait, et laissaient détruire encore davantage. En Champagne notamment, où la guerre avait été des plus actives, les villages étaient en cendres, les populations en fuite, les communications interrompues, les ponts coupés, les routes défoncées et infectées de cadavres. Les paysans pleins de rage égorgeaient sans pitié les soldats étrangers qui leur tombaient sous la main. Les autorités impériales avaient été remplacées par les individus qui s'étaient offerts, ou qu'on avait pris sur les lieux, et qui servaient à lever sur le pays ce dont l'ennemi avait besoin, genre d'extorsion préférable cependant au pillage. A ce spectacle désolant s'en ajoutait un autre, qui était de nature à exciter de vives inquiétudes. Les armées françaises, surtout celles qui avaient été le plus fortement engagées, étaient en face et très-près des armées coalisées. Leur premier sentiment avait été une sorte de satisfaction de voir finir une guerre horriblement meurtrière; le second avait été le regret, et ce regret s'était bientôt converti en une colère furieuse contre les *traîtres*, auxquels elles imputaient le malheur de nos armes. Dans leur effervescence, elles n'étaient pas loin de se jeter de nouveau sur l'ennemi, et elles n'échappaient à cette disposition que par la désertion, devenue, avons-nous dit, une contagion générale. Aussi les routes étaient-elles couvertes de militaires s'en allant en troupes, avec

armes, bagages et chevaux, de manière qu'on était menacé ou de n'avoir plus de soldats, ou d'en avoir de trop fidèles, tout prêts à recommencer spontanément la guerre.

Dans les provinces où l'invasion n'avait pas pénétré, les autorités, incertaines, inquiètes, craignant à la fois ou de quitter Napoléon trop tôt, ou de rejoindre les Bourbons trop tard, avaient une conduite équivoque, et n'étaient pas capables de contenir les populations émues. Dans le centre de la France, pays ordinairement paisible, l'inconvénient n'était pas grand, et on en était quitte pour des hésitations dont s'amusait la malice publique. Mais dans la Vendée, dans le Midi, partout où les royalistes et les révolutionnaires se trouvaient en présence, la faiblesse des autorités devenait un véritable péril. Enfin l'impôt était aussi réprouvé que la conscription. A l'exemple de M. le comte d'Artois, MM. les ducs d'Angoulême et de Berry avaient paru, l'un en Gascogne, l'autre en Normandie, au cri : *Plus de conscription, plus de droits réunis!* — On voulait que la seconde de ces promesses se réalisât sur-le-champ, et de Marseille à Bordeaux on refusait d'acquitter les impôts indirects. Pour compléter ce triste tableau, il faut ajouter que les Anglais, fidèles à la coutume d'introduire leurs marchandises à la suite de leurs armées, avaient couvert le littoral de la Manche, de l'Océan et de la Méditerranée, de sucres, cafés, tissus de coton, fers, offerts à vil prix, ce qui menaçait de ruiner nos négociants et nos manufacturiers, car les uns n'avaient en magasin que des denrées coloniales ayant subi le tarif de 50 pour cent, et les autres ne pouvaient livrer aux consommateurs que des produits fabriqués avec des matières premières d'une excessive cherté. Une catastrophe commerciale pouvait donc se joindre à toutes les calamités d'une affreuse guerre. Enfin le Trésor n'avait pas un million disponible. Dans les provinces envahies les caisses avaient été vidées par l'ennemi, et dans les provinces où les troupes étrangères n'avaient pas pénétré, l'impôt avait cessé d'être perçu.

Quand on voit les embarras qui viennent assaillir tout gouvernement nouveau surgi d'une révolution, on est effrayé, et il semble qu'il ne puisse s'établir sans un génie prodigieux. Mais le génie n'est jamais nécessaire pour commencer, parce qu'une sorte de bonne volonté générale seconde les gouvernements à leur début, et c'est seulement d'après la sagesse qu'ils déploient plus tard, alors que les moments les plus difficiles semblent passés, qu'il convient de les juger.

On envoya d'abord dans les provinces des commissaires extraordinaires, chargés d'y porter ce qu'on appelait alors les *actes du Sénat,* de les y faire connaître, accepter et exécuter, de délivrer les prêtres ou royalistes détenus, de mettre un terme aux vexations qui avaient la conscription pour cause, de faire un examen attentif des autorités locales, préfets,

sous-préfets, maires, de les rallier à la cause des Bourbons, ou de les destituer. On choisit ces commissaires dans des vues de conciliation, et on leur donna des instructions fort sages. Leur choix fut un mélange de *gens de Bonaparte* (c'est ainsi qu'on appelait les hommes qui avaient appris les affaires à l'école de Napoléon, et qui avaient su le quitter à temps), et de grands seigneurs d'autrefois, modérés et bienveillants, comme on l'est ordinairement dans la première joie du triomphe. On y voyait confondus le maréchal Kellermann, envoyé dans la 3e division militaire (Metz); le comte Dejean dans la 11e (Bordeaux); le duc de Plaisance, neveu de l'architrésorier Lebrun, dans la 14e (Caen); M. Otto, l'ancien diplomate, dans la 21e (Bourges); le général Marescot, le compagnon d'infortune du général Dupont, dans la 20e (Périgueux); le comte Jules de Polignac dans la 10e (Toulouse); le comte Roger de Damas dans la 4e (Nancy); le comte Auguste de Juigné, neveu de l'ancien archevêque de Paris, dans la 7e (Grenoble); le comte Bruno de Boisgelin dans la 8e (Toulon); le chevalier de la Salle, fils de l'ancien gouverneur de l'Alsace, dans la 5e (Strasbourg); le comte Alexis de Noailles dans la 19e (Lyon), etc... Ces personnages si divers se mirent en route immédiatement pour porter dans les départements la bonne nouvelle du retour des Bourbons, de la paix, de la liberté constitutionnelle, et pour rallier tous les esprits à cette révolution.

On se hâta de répartir le mieux possible l'armée que Napoléon avait concentrée autour de Fontainebleau, et de changer les commandants qui inspiraient des craintes. On dispersa la garde impériale qui formait par sa réunion un foyer redoutable, et on la distribua entre les départements où son esprit ne pouvait devenir dangereux. On laissa la vieille garde à Fontainebleau, mais on envoya la jeune à Orléans. La cavalerie de la garde fut cantonnée à Bourges, Saumur, Angers; l'artillerie à Vendôme. Le 6e corps, qui, sous l'impulsion du maréchal Marmont et de ses généraux divisionnaires, s'était séparé de la cause impériale, fut établi à Rouen et dans les environs. Le 7e corps, celui d'Oudinot, composé en grande partie de troupes tirées d'Espagne, fut dirigé sur Évreux, avec la cavalerie du comte de Valmy. Le 11e corps, celui de Macdonald, fut envoyé avec la cavalerie de Milhaud à Chartres. Le 2e corps, celui du général Gérard, fut envoyé à Nevers avec la cavalerie Saint-Germain. Ce qui restait de Polonais fut réuni à Saint-Denis, pour être mis à la disposition de l'empereur de Russie. Dans la même intention on réunit les Croates à Dijon, pour les restituer au prince de Schwarzenberg, et les Belges à Saint-Germain, pour les restituer au prince d'Orange. Dans ces cantonnements les collisions entre les troupes françaises et étrangères n'étaient plus à craindre. Le général Maison, qui venait de s'honorer par la campagne de Belgique, et par sa fermeté à maintenir la discipline, fut

laissé à la tête des troupes de Flandre. Le maréchal Davout passait pour un partisan obstiné de l'Empire. Sa résistance à Hambourg avait exaspéré les monarques alliés; son nom faisait trembler en Allemagne tous les ennemis de la France; il n'avait pas hésité à tirer sur le drapeau blanc, parce qu'on le lui avait montré à côté du drapeau russe, et c'étaient là des actes qui, même sans une grande intolérance, le rendaient inacceptable pour le nouveau gouvernement. Le général Gérard fut envoyé à Hambourg pour le remplacer. On laissa le général Grenier ramener l'armée d'Italie, sans rien prescrire à son égard, et Augereau commander pendant la paix les troupes du Dauphiné qu'il avait si mal commandées pendant la guerre, mais qu'il ne semblait pas disposé à rendre à Napoléon, à en juger du moins par sa récente proclamation. Enfin, à l'égard des maréchaux Soult et Suchet, on se décida sous l'impression des rapports qu'on venait de recevoir. D'après ces rapports, le maréchal Suchet avait paru calme et modéré, le maréchal Soult, récalcitrant, hostile, attaché à l'Empire au delà de toute mesure. On prescrivit à ce dernier de céder son commandement au maréchal Suchet, qui réunit ainsi dans sa main les anciennes armées d'Aragon et de Castille.

Après ces mesures d'urgence il restait, relativement à l'armée, une résolution grave à prendre. Il s'agissait de prononcer sur la conscription, institution nécessaire, mais alors universellement détestée. On adopta la sage détermination, malgré les imprudentes promesses des princes, de ne rien statuer quant à présent, et d'ajourner ainsi, sous prétexte de les réserver respectueusement à la royauté encore absente, toutes les questions d'une haute importance. Seulement, comme il fallait faire à la désertion sa part nécessaire, on décida que les conscrits de 1815, levés en 1814, selon la coutume impériale de devancer les conscriptions d'une année, pourraient rester chez eux, s'ils n'avaient pas encore rejoint les drapeaux, ou y retourner s'ils avaient déjà quitté leurs communes. Ce n'était que légaliser en quelque sorte un fait accompli presque partout. On comptait avec raison que les hommes qui rentraient en grand nombre d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne, de Russie, d'Angleterre, à titre de garnisons rendues ou de prisonniers élargis, procureraient à l'armée une masse de soldats excellents, et en fourniraient même beaucoup plus qu'on ne pourrait en payer.

Payer allait devenir en effet une des principales difficultés du nouveau gouvernement. Napoléon, dans les derniers jours de son règne, avait fait vivre le Trésor en lui prêtant de l'argent, qu'il prenait dans les économies de sa liste civile, depuis que le domaine extraordinaire était épuisé. Des 150 millions environ qu'il avait économisés sur ses diverses listes civiles, il lui restait, comme on l'a vu, 18 millions en janvier 1814, et on en avait trouvé encore 10 à Orléans, avec sa propre vaisselle, qu'on

avait arrachés des mains de Marie-Louise. Les auteurs de cette expédition avaient voulu conduire aux Tuileries les fourgons contenant les 10 millions, comme une portion recouvrée du domaine public, dont ils désiraient faire hommage à M. le comte d'Artois. Et, effectivement, le dépôt avait été conduit intact jusqu'à la porte du prince.

Lorsque le baron Louis, ministre des finances, connut le fait, il en fut irrité au plus haut point. C'était, avons-nous dit, un esprit ardent, mais supérieur, imbu des principes financiers les plus sains, connaissant toutes les ressources qu'on pouvait tirer du crédit, et seul capable, dans les circonstances où l'on se trouvait, d'en faire l'essai et d'y réussir. A la hauteur, à la profondeur des vues, il joignait un amour de la règle poussé jusqu'à la passion. Il avait épousé la cause des Bourbons avec chaleur, non par conformité de sentiments avec l'émigration, mais par désir sincère d'une sage liberté qu'il n'espérait que des Bourbons. Néanmoins, malgré son dévouement au gouvernement nouveau, en apprenant qu'on avait transporté aux Tuileries les dix millions dont il avait un besoin indispensable, il fut courroucé de la privation et de l'irrégularité. Il assembla les principaux personnages composant le ministère et le conseil du prince, leur dénonça le fait, et déclara que si les dix millions n'étaient à l'instant renvoyés au Trésor, il donnerait sa démission motivée. On s'efforça de le calmer, on lui conseilla d'aller chez le prince, de lui faire connaître avec modération et convenance les règles établies depuis 1789 dans la gestion de la fortune publique, et on lui promit qu'il aurait satisfaction.

Le ministre un peu apaisé se rendit chez le comte d'Artois, le surprit, sans lui déplaire, par la vigueur de son langage, et le trouva facile à rendre un bien qu'il ne songeait nullement à s'approprier, et dont il aurait usé tout au plus en faveur de ses amis malheureux, si on ne lui avait pas dit que c'était le bien de l'État, indispensable d'ailleurs à l'acquittement des services publics. Les 10 millions furent rendus, à 500 mille francs près, qui étaient nécessaires pour l'entretien de la maison du prince.

Ce secours arrivait fort à propos, et obtenu en valeurs métalliques, il n'en avait que plus de prix. Aucun homme peut-être n'a aussi bien compris que M. Louis, que le secret du crédit est dans la ponctuelle exactitude à tenir ses engagements. Le penchant des partis, presque à toutes les époques, est d'attacher peu d'importance aux engagements de leurs prédécesseurs, et il ne manquait pas alors de royalistes qui étaient tout prêts à traiter comme peu respectables les dettes de l'Empire et de la Révolution. Mais M. Louis dit hautement, que tout disposé qu'il était à défendre les deniers du Trésor, il ne les défendrait pas jusqu'à frustrer les créanciers de l'État de ce qui leur était dû, que par conséquent les

dettes antérieures, quelle qu'en fût la cause ou l'origine, seraient rigoureusement acquittées, et il ajouta, ce qui pouvait seul rendre sa déclaration sérieuse, qu'il était résolu à maintenir les impôts existants, malgré les clameurs des partis et des masses populaires. Quelques mots irréfléchis, proférés par les princes dans un premier moment, ne devaient pas être, selon lui, une raison de s'écarter des véritables principes financiers. Les droits réunis et la conscription étaient nécessaires, car à tout gouvernement il fallait des hommes et de l'argent, et on devait par conséquent avoir le courage de les maintenir. — La présence du comte d'Artois, qui avait été le plus prodigue des princes en fait de promesses imprudentes, n'imposa nullement au courageux ministre, et il déclara que si on ne prononçait pas sur-le-champ le maintien de toutes les contributions ordinaires et extraordinaires déjà votées pour 1814, il serait impossible de faire le service, et que quant à lui il ne s'en chargerait pas. On lui donna satisfaction, en ajoutant que lorsque le Roi serait arrivé, on procéderait à un examen approfondi et définitif des impôts existants. M. Louis fit donc maintenir provisoirement les droits réunis, sauf quelques changements de forme concédés à la passion du jour. Ainsi le droit dit *de détail*, établi sur les boissons spiritueuses, a toujours été le plus odieux aux masses populaires, parce qu'il est perçu au cabaret. M. Louis en le maintenant accorda que pour les villes qui avaient un octroi, ce droit *de détail* pouvait être converti en une augmentation sur le droit *d'entrée*. Il accorda également quelques simplifications dans le droit dit *de mouvement*, qui se perçoit au moment du déplacement des boissons. Sauf ces légères concessions, M. Louis resta inébranlable sur le principe même de l'impôt, et mit tout le Conseil de son avis. M. de Talleyrand et ses collègues souriaient de la fougue du ministre des finances, mais tout en souriant, ils donnaient à M. le comte d'Artois l'exemple de respecter cette passion si rare du bien public, et d'y condescendre. M. le comte d'Artois, à la fois ignorant et facile, oublieux d'ailleurs de ses promesses, laissa faire le Conseil et le ministre, étant encore très-disposé à écouter des hommes qui passaient pour savoir ce que lui et ses compagnons d'infortune ignoraient absolument.

Les intérêts ont le tact fin et prompt, et ils donnent rapidement leur confiance à qui la mérite. On sut bientôt qu'on avait un ministre des finances qui voulait payer sans exception les dettes légitimement constatées, et qui, pour y suffire, ne craignait pas de maintenir les impôts nécessaires, se souciant peu d'être impopulaire, pourvu qu'il établît le crédit de l'État. Ce crédit en effet fut créé comme par enchantement, grâce à la paix désormais assurée, grâce à un ministre dont les principes étaient si fermes et si hautement professés. Les gens d'affaires, premiers organes de la confiance publique, se montrèrent empressés

à seconder M. Louis, et celui-ci put tout de suite recourir à une mesure qui auparavant eût été impossible, celle de créer des effets à courte échéance, c'est-à-dire des bons royaux.

L'usage a consacré dans les États modernes deux sortes de dette, la dette fondée dont les effets sont sans échéance, ou à échéance très-éloignée, et la dette flottante dont les effets sont à échéance rapprochée, et dont l'intérêt varie selon la situation du crédit. Ainsi en Angleterre et en France, il existe les titres de la rente perpétuelle, et les bons de l'*Échiquier* ou du *Trésor*. Le discrédit, résultat de la banqueroute, avait été si grand après le Directoire, que pendant l'Empire Napoléon n'avait jamais pu émettre des bons du Trésor, et qu'il lui avait fallu dissimuler le principal engagé, c'est-à-dire le Trésor lui-même. Ainsi on avait eu recours d'abord aux bons des receveurs généraux, puis, M. Mollien ayant sagement créé la Caisse de service, on avait converti les bons des receveurs généraux en bons de la Caisse de service. C'étaient en réalité des bons du Trésor, sauf qu'on n'osait pas leur donner leur nom véritable. En 1814 la Caisse de service était tellement obérée, qu'on n'aurait pu ajouter un seul effet à ceux qu'elle avait déjà en circulation. M. Louis n'hésita pas à créer une nouvelle dette flottante, en émettant 10 millions de bons royaux, à courte échéance, et à intérêt proportionné aux circonstances. Ces dix millions, grâce à la confiance que le ministre inspirait, furent accueillis sans répugnance. On avait reçu d'Orléans dix millions en espèces métalliques; les impôts maintenus, quoique non acquittés dans certaines provinces, avaient procuré quelques ressources, et on put, pour le premier mois, distribuer aux divers ministères 50 millions, acquittés comptant, ce qui permit de mettre au courant tous les services. Les affaires en reçurent sur-le-champ une heureuse impulsion, qui contribua beaucoup à ranimer le crédit dont l'État allait vivre désormais. Tandis que M. Louis commençait ainsi à fonder le crédit, il apporta une égale fermeté à maintenir l'ordre, qui avait été le principal mérite des finances impériales, et il fit continuer la coutume de présenter tous les mois au Conseil le tableau des besoins du mois suivant, pour les connaître et y adapter les ressources nécessaires.

Les finances, qui étaient la tâche la plus difficile du nouveau gouvernement, étaient donc tirées de leur premier embarras, grâce au ministre habile et vigoureux qui en avait assumé le fardeau. Il fallait encore dans cette partie de l'administration pourvoir à la grave difficulté qui naissait de la situation extraordinaire du commerce, et que nous avons déjà sommairement indiquée. Si par le blocus continental Napoléon, faute de patience, n'avait pas réussi à vaincre l'Angleterre, il avait au moins jeté les fondements de notre industrie. La filature et le tissage soit du coton, soit de la laine, le traitement et les emplois nombreux du fer, avaient fait des

progrès remarquables. L'extraction du sucre des matières végétales propres à l'Europe, la coloration des étoffes au moyen des agents chimiques, avaient fait des progrès non moins étonnants. Nos produits pouvaient déjà se présenter sur tous les marchés, en état d'infériorité quant au prix, mais d'égalité et quelquefois de supériorité quant à la perfection, comparativement aux produits britanniques. Seulement Napoléon, en voulant porter coup au commerce aussi bien qu'à l'industrie de la Grande-Bretagne, ne s'était pas borné à repousser les produits manufacturés des Anglais, il avait également prohibé les matières premières apportées par le pavillon britannique, telles que les cotons bruts, les indigos, les bois de teinture, les sucres, les cafés, etc. Puis à la prohibition il avait substitué en 1810 le fameux tarif de 50 pour cent, que toutes ces matières avaient payé. Néanmoins nos manufactures avaient pu supporter cette charge, garanties qu'elles étaient contre la concurrence anglaise par des prohibitions absolues. On comprend, sans qu'il soit besoin d'explications, quelle perturbation devait apporter dans une situation semblable la brusque invasion des produits britanniques. Ainsi les sucres, les cafés, les tissus de coton, etc., si ardemment désirés par les populations du continent, répandus en abondance dans toute l'Allemagne dès l'année 1813, avaient fait irruption en France en 1814, à la suite des armées coalisées. Ils avaient passé le Rhin, l'Escaut, la Meuse, et suivi pas à pas les soldats de la coalition, ou bien débarqué tout simplement sur le littoral, car nos ports s'étaient hâtés, avant tout ordre de Paris, d'admettre le pavillon britannique. Il en résultait que nos toiles de coton étaient obligées de lutter avec les toiles anglaises, qui à l'avantage de leur fabrication économique joignaient celui de n'avoir pas acquitté le droit de 50 pour cent sur les matières premières; que le café anglais coûtant à Londres 28 sous, et revenant dans nos ports à 38, se trouvait en présence du café français, qui à ce prix devait ajouter un droit de 44 sous payé au Trésor, et devenait dès lors invendable, puisqu'il aurait fallu exiger de l'acheteur plus de 4 francs. Il en était de même pour le sucre, et pour toutes les denrées coloniales. Si on avait eu la paix sans l'invasion étrangère, la manière de procéder la plus naturelle eût été de supprimer ces droits graduellement, afin de laisser aux marchandises qui en étaient chargées le temps de s'écouler. Mais la double invasion des soldats et des produits étrangers s'étant accomplie simultanément, il fallait subir la conséquence de ce double fait, et ne pas prolonger le mal en prolongeant l'existence de tarifs désormais inapplicables. Il fallait par exemple affranchir les cotons bruts de tout droit, pour que nos manufactures eussent cette charge de moins à supporter dans leur lutte contre les produits britanniques. Sur le café, le sucre et les matières coloniales en général, il fallait diminuer sensiblement les droits, pour que le commerce français pût

les fournir en concurrence avec le commerce anglais. Ainsi les cafés coûtant 28 sous la livre à Londres, pouvaient bien supporter un droit de 6 sous qui les élevait à 34 sous, et permettait au commerce de les donner à 38, prix courant à Paris depuis l'entrée des étrangers. Sans ces mesures nos marchés auraient été exclusivement approvisionnés par les fraudeurs, qui vendaient aux prix les plus bas les marchandises introduites en France à la suite de l'ennemi.

Ces motifs clairement exposés servirent de préambule à une ordonnance qui modifia provisoirement les tarifs. Par cette ordonnance le ministre supprima les droits sur les cotons et diverses matières premières, réduisit des sept huitièmes environ les droits sur les sucres et les cafés, promit de rétablir les lignes de douane aussitôt que les armées coalisées auraient évacué le territoire, et annonça pour cette époque l'établissement de nouveaux tarifs, qui protégeraient suffisamment nos manufacturiers contre les manufacturiers étrangers, sans leur faire payer trop cher les matières premières, et ne grèveraient les denrées coloniales, cotons, sucres, cafés, etc., que des droits dont le Trésor avait un besoin indispensable.

Sans doute ces mesures, quoique fort sages, ne rassurèrent pas complétement nos villes manufacturières, qui redoutaient sous des princes venus d'Angleterre une extrême faveur pour le commerce britannique, mais elles atténuèrent les souffrances présentes, diminuèrent aussi les inquiétudes, et donnèrent lieu d'espérer un régime prudemment calculé, dès que les circonstances permettraient d'appliquer au commerce et à l'industrie une législation définitive.

A ces mesures d'intérêt général s'ajoutèrent des mesures de détail dans les provinces ravagées par la guerre. On envoya des agents pour relever les ponts détruits, réparer les routes impraticables, faire enterrer les cadavres, réorganiser le service des postes, rétablir l'ordre en un mot dans les choses usuelles et matérielles. De toutes parts les populations, affligées des malheurs du pays, mais consolées par la paix, commençant à espérer dans les Bourbons, se prêtaient à ce qu'on leur demandait, et fournissaient même leurs bras pour l'exécution des ordres venus de Paris. Cependant si on parvenait à triompher des principales difficultés, du moins dans les provinces qui avaient cessé d'être occupées, il en était autrement dans celles où l'ennemi séjournait encore. Dans celles-là on trouvait l'obstacle des troupes étrangères, entendant exercer une autorité absolue, et commettant des excès de toutes sortes. Elles ne se bornaient pas à piller les châteaux, à ravager les chaumières, à outrager les femmes, elles s'emparaient des propriétés de l'État, et essayaient de vendre à leur profit les bois, les magasins de sel, les métaux contenus dans nos arsenaux. C'était une spoliation universelle, privée et publique, qui, outre qu'elle ruinait le pays, exaspérait les populations, et les rendait peu fa-

vorables au nouveau gouvernement, considéré injustement comme allié et complice de l'étranger.

Aussi demandait-on à grands cris la retraite des armées coalisées. Elles étaient venues, avaient dit leurs généraux en passant le Rhin, non pour humilier la France, mais pour la délivrer. Napoléon étant vaincu, désarmé et parti, les Bourbons étant universellement acceptés, quelle raison avaient-elles de rester en France? —

Ce raisonnement si juste, rendu plus frappant par les souffrances qu'on éprouvait, avait pénétré dans tous les esprits, et un vœu unanime parvenu aux ministres, des ministres au prince dépositaire de l'autorité royale, réclamait l'évacuation immédiate du sol de la France. Ce vœu si naturel, si général, si respectable, était pourtant irréfléchi. En effet, pouvait-on parler d'évacuation de territoire aux souverains étrangers, sans provoquer aussitôt de leur part une demande d'évacuation à l'égard des territoires que nous occupions encore? Or ces territoires, c'étaient des places telles que Hambourg, Magdebourg, le Texel, Flessingue, Berg-op-Zoom, Anvers, Mons, Luxembourg, Mayence, Lérida, Tarragone, Figuières, Girone, remplies d'un matériel considérable, et quelques-unes de flottes magnifiques. Était-il possible de demander aux Autrichiens, aux Russes, aux Prussiens, aux Anglais, de quitter la Champagne, la Lorraine, l'Alsace, le Languedoc, sans qu'ils nous demandassent d'abandonner en même temps des places de premier ordre, qui n'étaient pas destinées à nous appartenir? Il devait en résulter le grave inconvénient de se dessaisir de gages d'une extrême importance dans la négociation de la paix future. Sans doute les conditions de cette paix ne pouvaient pas beaucoup varier, car le principe des frontières de 1790 était tellement admis que l'épée victorieuse de Napoléon aurait pu seule le faire modifier. Mais en consentant à abandonner les provinces rhénanes et la Belgique, c'est-à-dire le Rhin et l'Escaut, il restait entre ces fleuves et nos limites de 1790 une belle et solide frontière à ménager à la France, comme on le verra bientôt, frontière qu'on aurait pu obtenir en négociant avec fermeté et patience, au nom des Bourbons, au nom de la bienveillance qu'ils inspiraient, au nom du désir qu'on éprouvait de les rendre populaires. Un moyen de réussir, c'eût été assurément la possession de gages tels que ceux dont on allait se démunir, car il est facile d'imaginer l'embarras qu'auraient éprouvé les souverains alliés, s'il leur avait fallu recouvrer par la force Hambourg, Magdebourg, Anvers, Mayence, etc. Mais était-il possible, nous le répétons, de réclamer l'évacuation de la France, sans provoquer à l'instant la même réclamation à l'égard des territoires que nous occupions au delà de nos anciennes frontières? Évidemment non, et aucun négociateur n'aurait été écouté s'il avait élevé l'une de ces prétentions sans accueillir l'autre.

On aurait pu à la vérité accorder l'évacuation des places les plus éloignées, telles que Hambourg, Magdebourg, le Texel, Flessingue au nord, Lérida, Tarragone, Figuières au midi, en essayant de retenir Anvers, Mayence, Luxembourg, Mons, comme plus rapprochées. Mais les puissances y auraient vu l'intention de contester le principe des frontières de 1790, et elles n'auraient pas plus écouté l'offre d'une évacuation partielle que le refus absolu d'évacuation.

Ce qu'il aurait donc fallu, c'eût été de patienter encore un ou deux mois, en demandant à l'empereur Alexandre et à ses alliés des ordres précis pour qu'on traitât moins cruellement nos malheureuses provinces. Si même au milieu des souffrances qu'on endurait, on eût été capable de réfléchir, on n'aurait pas manqué de calculer que les armées étrangères, signassent-elles sur-le-champ une convention d'évacuation, ne seraient pas parties avant deux mois, surtout à cause de leurs prétentions sur quelques-uns de nos magasins, et qu'avant deux mois, comme l'événement le prouva, la paix pouvait être signée. Le Roi, il est vrai, était absent, mais son absence, qui n'empêchait pas de livrer les premières places de l'Europe, n'aurait pas dû empêcher non plus de commencer tout au moins à discuter les bases de la paix. Mais la douleur ne raisonne pas, et un vœu aussi impérieux qu'unanime obligea le gouvernement à entamer des pourparlers pour une évacuation qui devait nécessairement être réciproque. Ajoutons encore, afin d'être juste, que les points qu'il s'agissait d'abandonner, Hambourg, Magdebourg, le Texel, Lérida, Tarragone et autres, étaient autant de témoignages d'une politique follement ambitieuse, qui était universellement réprouvée à cette époque, et dont on ne tenait nullement à conserver les restes.

M. de Talleyrand, naturellement chargé de conduire la négociation, fut écouté par les représentants des puissances avec empressement, et avec une feinte bienveillance pour la France, qu'on avait hâte, disait-on, de débarrasser de l'occupation étrangère. En réalité, on était fort impatient d'obtenir la restitution des places que nous détenions. Sans doute la Prusse était assurée, un peu plus tôt ou un peu plus tard, d'avoir Magdebourg et Hambourg, l'Angleterre Anvers, l'Autriche Mayence : mais il y a dans le désir ardent une impatience qui ne se satisfait que par la possession immédiate de l'objet désiré. On promit donc d'évacuer la France sans aucun retard, à condition que nos garnisons évacueraient les points qui viennent d'être énumérés. Il ne fut pas même possible d'essayer de retenir Anvers, Mayence, Luxembourg, en restituant Hambourg, Magdebourg, etc. Pourtant les monarques alliés avaient promis de traiter la France sous les Bourbons mieux que sous les Bonaparte. Leurs ministres ne le niaient pas, et en restant fermement attachés au principe de la frontière de 1790, ils parlèrent d'une extension terri-

toriale au delà des limites de 1790, qui pourrait s'exprimer par l'addition d'un million d'âmes. Dans l'impossibilité d'obtenir mieux, M. de Talleyrand fut obligé de se payer de cette promesse. Restait la question grave du matériel contenu dans les places qu'on allait restituer. Dans ces places, il y avait, outre l'artillerie de campagne, un vaste matériel de tout genre, qu'on aurait pu sinon sauver, du moins disputer. On ne s'en occupa guère, tant on était de part et d'autre pressé de conclure. On se contenta de stipuler que nos troupes sortiraient avec armes et bagages, et trois pièces de campagne par mille hommes. A la vérité, ce n'était qu'une perte d'argent, de trente, de quarante millions peut-être, fort peu comparable à la perte de territoire; mais enfin, c'était une perte. On ne fit attention qu'aux flottes magnifiques que nous avions construites, dans certaines places maritimes, et cette partie du matériel fut réservée pour devenir un objet de négociation, lorsqu'on traiterait de la paix définitive.

En conséquence, on convint que les troupes étrangères évacueraient le territoire français (celui de 1790), à mesure que s'effectuerait l'évacuation des places lointaines que nous occupions, celles du Rhin en dix jours, celles du Piémont et d'Italie en quinze, celles d'Espagne en vingt. Les plus éloignées devaient être livrées le 1er juin. Il était entendu en outre que les prisonniers de toutes les nations, dans quelques lieux qu'ils se trouvassent, seraient réciproquement et immédiatement rendus.

Cette convention, signée par M. de Talleyrand le 23 avril, fut le même jour soumise à M. le comte d'Artois et à son conseil. Chose singulière, et qui prouve l'influence ordinaire des préoccupations du moment, elle n'y fut l'objet d'aucune observation, parce qu'elle répondait à un vœu universel, celui de l'évacuation du territoire[1]. Le malheureux prince sur lequel elle devait faire peser plus tard une impopularité fort peu méritée, incapable d'en prévoir les suites, crut de bonne foi qu'il délivrait la France de la présence des soldats étrangers, et il la signa avec joie. On la fit publier à l'instant même, et le premier jour, elle n'excita pas dans le public beaucoup plus de remarques que dans le Conseil royal. Mais la critique devait s'élever bientôt, et grâce au nouvel état des esprits devenir aussi acerbe qu'universelle.

Un changement considérable en effet s'était produit dans les esprits, depuis la déchéance de Napoléon, c'est-à-dire depuis un mois. De la soumission absolue, du silence presque complet qui avaient régné pendant l'Empire, on avait passé tout à coup à une singulière vivacité de sentiments et de langage. Tandis que dans la masse du public l'idée d'abord nouvelle, et un peu surprenante, du retour des Bourbons commençait à

[1] M. de Vitrolles, témoin oculaire, et tenant la plume, dit qu'il ne fut pas fait une seule observation dans le Conseil royal.

se propager, et à paraître sage et nécessaire, tandis que les Bourbons commençaient à devenir populaires par leurs malheurs et leurs vertus, une querelle vive et amère s'élevait tout à coup entre les partis subitement réveillés. La presse avait recouvré une certaine liberté de fait, non de droit, car les règlements impériaux sur la librairie avaient été maintenus. On s'était borné à rendre leur bien aux propriétaires de journaux dépossédés arbitrairement par Napoléon, et on avait exigé d'eux la désignation d'un rédacteur principal qui répondrait des actes de chaque feuille. La liberté de la presse avait ainsi pris naissance sous cette forme équivoque, qui la faisait dépendre du directeur de la librairie. Comme d'usage elle était devenue la vive expression de la passion du jour, et cette passion c'était la haine de l'Empire, de ses guerres incessantes, de son gouvernement arbitraire. Il régnait donc un affreux déchaînement contre Napoléon, contre sa famille, contre ses ministres et tout ce qui lui avait appartenu. Bientôt, remontant en arrière, de l'Empire on avait passé à la Révolution, et elle n'avait pas été l'objet de moins de colères que Napoléon lui-même. Bien que le comte d'Artois en entrant dans Paris eût parlé d'oubli, bien que le Sénat en eût fait une condition expresse du rappel des Bourbons, cet oubli, plus facile à promettre qu'à tenir, n'était pratiqué par personne. On revenait sur la mort cruelle du duc d'Enghien; et plus violemment encore sur la mort inique de l'infortuné Louis XVI. Sous ce rapport le déchaînement était devenu tel, qu'on avait négligé un moment Napoléon pour s'occuper exclusivement des régicides et pour verser sur eux un torrent d'injures. Assurément, il eût fallu que la génération présente eût perdu toute mémoire, tout sentiment de justice et d'humanité, pour ne pas être saisie d'une pitié profonde en se rappelant le supplice infligé par des fanatiques à l'un de nos rois les meilleurs, et cependant pour le repos de la France, pour le développement de ses destinées, ce cri de la conscience publique était une souveraine imprudence. Le clergé, plus inconsidéré encore, s'il est possible, que le parti royaliste, et moins fondé dans ses emportements, avait aussi ses antipathies, et c'est le cardinal Maury qui en était l'objet principal. Des prêtres, dont bien peu avaient osé défendre la cause de l'Église pendant la Révolution, dont pas un n'avait refusé les faveurs de l'Empire, ne pardonnaient pas au cardinal Maury, le défenseur le plus éloquent et le plus courageux de son ordre, d'avoir accepté le diocèse de Paris. On avait commencé par l'abreuver d'outrages, puis on avait déclaré le diocèse vacant, nommé des vicaires capitulaires, et fait tout ce qu'il fallait pour obliger le cardinal-archevêque à abandonner son poste. Poursuivi avec cette violence, il avait quitté Paris, et cédé la place à ses ennemis acharnés.

Quand on recherche ainsi les partis, on les retrouve bien vite. Il avait

suffi en effet de quelques jours pour ranimer et rallier tous les hommes que les royalistes attaquaient de la sorte. Dans le premier moment ces hommes, divisés et consternés, s'étaient tus. Les révolutionnaires, vengés de l'Empire par sa chute, avaient même éprouvé un instant de joie. Les fonctionnaires civils, les militaires, pressés d'assurer leur existence, n'avaient songé d'abord qu'à donner leur adhésion aux Bourbons, et l'avaient donnée en maudissant le Sénat qui avait détrôné Napoléon, et en applaudissant aux railleries des royalistes contre lui. Mais après quelques jours de réflexion, révolutionnaires, fonctionnaires civils, militaires, avaient senti que leur sort était commun, et que si le Sénat les avait frappés en frappant Napoléon, il les défendait aussi en stipulant des garanties constitutionnelles. Ils commençaient donc à se ranger derrière lui. En lisant dans les journaux du parti triomphant, les seuls qui usassent alors de la liberté de la presse, des déclamations furieuses contre tout ce qui s'était fait depuis 1789, en voyant surgir autour des princes, autour des commissaires extraordinaires tous les hommes d'autrefois, ils sentaient que sous le nouvel ordre de choses ils ne pouvaient manquer d'être en péril, ou au moins en défaveur. Les militaires notamment (nous voulons parler des officiers), quittant les rangs à l'exemple des soldats, s'étaient transportés en masse à Paris. On ne rencontrait qu'eux dans les rues et les lieux publics, où ils venaient prendre part à l'agitation générale, et chercher à savoir ce qu'ils deviendraient. Le ministre de la guerre, le général Dupont, avait rendu une ordonnance pour leur prescrire de retourner à leur corps, seul lieu, disait cette ordonnance, où ils connaîtraient la destination qui leur était réservée. Au milieu de la confusion régnante, presque aucun de ces officiers n'avait obéi. Ils continuaient de remplir la capitale, où la présence des soldats étrangers les irritait profondément, et provoquait de leur part les propos les plus dangereux. Ils aimaient surtout à se déchaîner contre les *traîtres,* qui avaient livré, disaient-ils, Napoléon et la France.

La convention du 23 avril, dont nous venons d'exposer les conditions inévitables, d'abord reçue comme naturelle, et même comme très-désirable puisqu'elle stipulait l'évacuation du territoire, fut bientôt jugée autrement par ces esprits mal disposés. Bien qu'Hambourg, Magdebourg, Lérida, n'intéressassent guère la vraie grandeur de la France, ces noms pourtant rappelaient des souvenirs immortels, et d'ailleurs en voyant s'ajouter à la liste de ces postes lointains ceux de Mayence, de Luxembourg, de Wesel, de Flessingue, d'Anvers, qu'on s'était habitué à regarder comme français, en voyant toutes ces forteresses cédées d'un trait de plume, sans aucune garantie de dédommagement, les militaires éprouvèrent une douleur sincère. Le public lui-même, le public raisonnable, désintéressé, malgré la joie de la paix, malgré la prévention très-fondée

contre les conquêtes lointaines, finit par ressentir une profonde tristesse de l'abandon de tant de places importantes, ne cria pas à la trahison comme les militaires, mais sentit bien qu'on était sous la main de fer des étrangers, et que tout en flattant la France pour la rendre plus maniable, ils ne lui laisseraient de sa grandeur que ce qu'ils ne pourraient pas lui ôter.

Néanmoins une vive et universelle satisfaction de la paix était toujours le sentiment dominant, et si on entendait un blâme amer, c'était dans la bouche des hommes dont l'existence était mise en question par le changement de gouvernement, ou qui étaient troublés dans leur retraite par le déchaînement des passions royalistes. Le comte d'Artois, du reste, faisait ce qu'il pouvait pour contenter tout le monde, et surtout pour gagner l'armée. Il invitait à dîner les maréchaux, les généraux, les colonels présents à Paris, déployait afin de leur plaire tout ce qu'il avait de bonne grâce, mais il était clair à leurs yeux qu'ils n'étaient aux Tuileries que des invités, et non des commensaux. Les hôtes véritables de ce palais, que tant de générations, diverses d'origine, d'esprit, de sentiments, avaient traversé et devaient traverser encore, les hôtes véritables étaient les royalistes, qui commençaient à affluer en grand nombre soit de la province, soit de l'émigration. Moins caressés, moins flattés sans doute que les chefs de l'armée, mais évidemment plus chéris, ils jouissaient seuls d'une réelle intimité. Ils entraient à toute heure, et quand M. le comte d'Artois ne pouvait pas les accueillir lui-même, il chargeait ses familiers de ce soin. On recevait, comme nous l'avons déjà dit, leurs témoignages, leurs offres de service; on recevait de plus leurs rapports, on les laissait se constituer en une sorte de police, qui, simplement officieuse aujourd'hui, prétendrait bientôt à un autre rôle. Nous avons parlé déjà de ces hommes de main, que M. le comte d'Artois avait la faiblesse d'admettre auprès de lui, et à qui on avait l'imprudence de donner ou de laisser prendre des commissions. Quelques-uns de ces hommes s'étaient chargés de courir après la princesse Catherine, femme du prince Jérôme-Napoléon. Cette princesse, fille du roi de Wurtemberg, objet par ses qualités personnelles d'un respect mérité, fut arrêtée près de Fossard, tandis qu'elle cherchait à se rendre en Allemagne. On la dépouilla complétement. Les hommes qui l'avaient arrêtée, se disant munis d'une commission officielle, dont le prétexte était de faire rentrer au Trésor les valeurs appartenant à l'État, vinrent apporter aux Tuileries les coffres à bagages qu'ils avaient enlevés, et qui, en apparence du moins, semblaient intacts. A peine l'acte était-il consommé, que l'empereur de Russie, informé et indigné de ce qui s'était passé, envoya son ministre se plaindre, et demander réparation de l'outrage fait à une princesse respectable, couverte par le traité du 11 avril, et de plus, sa proche parente. On

se hâta pour première satisfaction de rendre les coffres, qui furent trouvés vides. Les diamants de la princesse, estimés à environ 1,500,000 francs, avaient disparu. Les hommes qui l'avaient arrêtée se défendirent en niant ce qu'on leur reprochait, et menacèrent, si on les poursuivait, de compromettre le gouvernement provisoire en déclarant de quelle commission ils étaient chargés. Cette commission, ils n'en faisaient pas mystère, avait été d'assassiner Napoléon.

La chose assurément était fort douteuse, mais au milieu de ce chaos, il était évident que beaucoup d'imprudences de langage avaient été commises, et que si on continuait de la sorte, les incidents fâcheux pourraient se multiplier. M. le comte d'Artois était à Paris depuis une vingtaine de jours, et déjà on désirait que Louis XVIII arrivât pour prendre en main les rênes de l'État. C'était le vœu des amis éclairés du prince, c'était le vœu du prince lui-même, qui, bien qu'aimant à se mêler de tout, était cependant effrayé de la responsabilité qu'il assumait chaque jour sur sa tête. C'était, en effet, tantôt sur le sort des impôts, tantôt sur le sort du commerce ou du territoire lui-même, qu'il fallait prononcer, en l'absence d'un frère que M. le comte d'Artois craignait, qui était roi et fort jaloux de son autorité. Ses deux fils l'avaient rejoint. Le duc d'Angoulême, prince modeste, courageux, peu spirituel, mais sage et sensé, était depuis plus d'un mois descendu à Bordeaux. Le duc de Berry, doué d'esprit naturel, de sentiments généreux mais emportés, avait pénétré en France par la Bretagne et la Normandie. On était allé recevoir aux portes de Paris, avec beaucoup de pompe et de grandes démonstrations de joie, ces deux jeunes princes, qui avaient amené à leur suite un nouveau contingent de royalistes ardents, et ce n'était pas une garantie de plus d'unité et de sagesse dans le gouvernement.

La présence du Roi était donc justement désirée, parce qu'on espérait en sa prudence, et parce qu'on était impatient de voir résoudre le plus tôt possible une foule de questions laissées en suspens jusqu'à son arrivée. Comment ce monarque accueillerait-il les conditions que le Sénat prétendait lui imposer? Quelle valeur accorderait-il aux engagements pris en son nom par le comte d'Artois? C'étaient là des doutes auxquels il importait de mettre un terme, et en attendant, chacun avait cherché à prévenir Louis XVIII en faveur de ses idées et de ses intérêts. Le comte d'Artois avait fait dire à son frère qu'on ne l'avait engagé que d'une manière très-générale, que par conséquent il restait absolument libre à l'égard du texte même de la Constitution sénatoriale, plus libre encore à l'égard du serment exigé; qu'il n'y avait d'obligation véritable, et même avec réserve de la volonté royale, que relativement aux bases générales de la Constitution, ce qui laissait une grande latitude. Évidemment M. le comte d'Artois, pour se justifier d'avoir beaucoup pris sur lui, cherchait à

atténuer les engagements contractés envers le Sénat. M. de Talleyrand, qui avait d'abord envoyé auprès de Louis XVIII M. de Liancourt (lequel n'avait été ni accueilli, ni écouté, comme on le verra bientôt), et puis d'autres personnages moins dignes de cette mission, M. de Talleyrand, au lieu de tenir le langage de la raison, avait fait entendre celui de la complaisance, et voulant lui aussi persuader au nouveau roi qu'on avait ménagé son autorité, lui avait fait dire que moyennant des flatteries aux maréchaux, et une déclaration générale conforme aux idées régnantes, publiée au moment de son entrée en France, on satisferait à toutes les nécessités du jour. M. de Montesquiou, tout en restant à son point de vue personnel, avait été plus véridique et plus ferme. Il avait montré en écrivant à Louis XVIII beaucoup d'irritation contre le Sénat et contre la prétention de ce corps d'imposer des conditions à la royauté, mais il n'avait dissimulé ni la gravité des engagements pris, ni la force que conservait le Sénat. Il avait dit que la France n'était pas aussi royaliste qu'on se plaisait à le supposer; que beaucoup de gens regrettaient l'Empire; que d'autres, fort attachés encore aux idées de la Révolution, n'étaient pas décidés à en faire bon marché; que l'armée surtout était généralement hostile à la dynastie légitime; que ces mécontents de tout genre, ayant la force matérielle de leur côté, étaient prêts à se mettre derrière le Sénat et à donner à ce corps une puissance redoutable; qu'il fallait donc compter avec lui, quelque désagrément qu'on y trouvât; qu'on pourrait bien tirer quelque parti de la jalousie du Corps législatif, mais que ce corps était faible, incomplet, que le Sénat restait l'autorité principale, et qu'il fallait prendre dans sa Constitution ce qu'il y avait de moins mauvais, pour en composer un acte qui émanerait de l'autorité royale seule; que d'ailleurs la situation des finances était impérieuse, qu'elle exigerait probablement un emprunt considérable, et que, sans l'intervention des grands corps de l'État, on ne trouverait pas de prêteurs. Bien que ces notions fussent incomplétement vraies, elles représentaient plus exactement l'état des choses que celles qu'avaient fait parvenir M. le comte d'Artois et M. de Talleyrand. Du reste, les unes comme les autres furent à Hartwell un sujet de surprise.

Louis XVIII, qui, après la mort de Louis XVII, fils infortuné de l'infortuné Louis XVI, était devenu roi légitime, d'après les principes de l'hérédité monarchique, résidait depuis plusieurs années à Hartwell en Angleterre, où ses goûts studieux, son immobilité naturelle, l'avaient fixé. Il s'était pour ainsi dire endormi dans la paisible uniformité de son exil, lorsque les événements terribles de 1812 vinrent éveiller en son cœur l'espérance presque éteinte. Aussi eut-il soin de faire certaines déclarations un peu moins vagues que les précédentes, et contenant promesse de réformer les anciens abus, d'oublier le passé, de respecter

l'aliénation des biens nationaux, ce qui constituait alors tout le programme de l'émigration la plus libérale. Ces déclarations répandues en Europe n'avaient guère pénétré en France. Lorsque Louis XVIII apprit les actes du Sénat, il en ressentit une joie tout aussi vive que celle qu'avait éprouvée M. le comte d'Artois, quoique moins expansive, et dans le premier moment il ne songea pas plus que son frère n'y avait songé à Nancy, à disputer sur les conditions de son rappel au trône. En conséquence M. de Blacas, devenu son homme de confiance et l'exécuteur de toutes ses volontés, reçut l'ordre de préparer l'acte de son adhésion à la Constitution sénatoriale. Il ne lui semblait pas en effet que ce fût acheter trop cher son retour en France, que d'accepter une forme de gouvernement qui, depuis qu'il était à Hartwell, se pratiquait sous ses yeux au grand avantage de l'Angleterre, et sans autre inconvénient que des désagréments quelquefois assez sérieux pour les ministres.

Ce fut dans ces dispositions que le trouvèrent les émissaires de M. le comte d'Artois, de M. de Talleyrand, de M. de Montesquiou. Fort accommodant, comme on le voit, pour les choses, il le fut beaucoup moins pour les personnes, car les vieux préjugés cèdent plutôt aux unes qu'aux autres. Les choses n'ont pas de visage, les personnes au contraire en ont un, qui souvent réveille des impressions pénibles ou des rancunes implacables. Le respectable M. de Liancourt, odieux à l'ancienne noblesse pour avoir montré du bon sens dans les premiers jours de la Révolution, et chargé par M. de Talleyrand de se rendre à Hartwell, y fut accueilli avec une telle froideur qu'il repartit immédiatement, n'étant pas d'humeur à humilier devant des émigrés, de quelque rang qu'ils fussent, sa haute naissance, ses lumières et son honorable vie. L'accueil fut différent pour les autres messagers de M. de Talleyrand, et pour ceux notamment du comte d'Artois et de M. de Montesquiou. Dès que Louis XVIII eut appris par eux qu'on avait sauvé le principe essentiel de la légitimité royale, tel que l'entendaient les rigoristes du royalisme, qu'il pouvait non-seulement conserver les couleurs de l'antique royauté, mais ne point subir de condition, ne point prêter de serment, et qu'il suffirait d'une déclaration générale de principes pour satisfaire aux exigences de la situation, il se hâta de mettre de côté son acte d'adhésion, et de prendre une attitude tout à fait royale. On lui avait conseillé de marcher lentement en quittant l'Angleterre, pour recueillir sur sa route les hommages des populations, et de faire une station dans l'un des châteaux de l'ancienne royauté, celui de Compiègne par exemple, magnifiquement restauré par Napoléon. Là il pourrait voir, entendre tout le monde, faire connaissance avec les hommes et les choses, avant d'entrer dans Paris et de prendre des engagements qui cette fois seraient personnels et obligatoires. Il agréa ce conseil, et il décida qu'après avoir visité à Londres l'hôte auquel il était redevable

d'une si noble hospitalité, le Prince régent d'Angleterre, il se rendrait par Calais à Compiègne, pour y recevoir un premier hommage de ses sujets.

C'est le 20 avril que Louis XVIII fit son entrée à Londres. On devine, sans qu'il soit besoin de le dire, quels sentiments devaient éprouver les Anglais en voyant rétablie sur le trône de France la maison de Bourbon. Tandis que toutes les puissances de l'Europe avaient, l'une après l'autre, reconnu ce qu'on appelait l'usurpateur, et avaient même expulsé les Bourbons de chez elles, l'Angleterre seule n'avait jamais reconnu Napoléon en qualité d'empereur, avait accueilli les princes proscrits, et les avait couverts de son inviolable hospitalité. Au fond, bien que ses ministres le niassent au Parlement, elle avait toujours poursuivi le rétablissement des Bourbons, comme ce qui la vengerait le plus complétement de Napoléon et de la Révolution française. Quoiqu'elle eût plus d'une fois désiré la paix, quoiqu'elle eût été plus d'une fois prête à la conclure, et qu'elle n'en eût été empêchée que par l'obstination de Napoléon à l'égard de l'Espagne, elle oubliait actuellement ces heures de faiblesse, ne songeait qu'au dernier triomphe de la coalition, et s'en attribuait tout le mérite. Ce n'était pas, à l'entendre, aux généraux prussiens, autrichiens ou russes, qui avaient eu affaire à Napoléon dans les terribles campagnes de 1813 et de 1814, qu'on était redevable du succès définitif, c'était à lord Wellington, qui cependant avait eu à se mesurer non pas avec Napoléon, mais avec le maréchal Soult. Personne n'eût effacé ces idées de l'esprit des Anglais, en proie à une véritable ivresse de joie et d'orgueil. Il est certain qu'ils avaient eu au résultat une part considérable, et qu'ils étaient appelés à recueillir la plus grande part du profit. Ils se figuraient surtout, et beaucoup plus que cela ne devait être, que les princes de Bourbon, pénétrés de reconnaissance, formés à leurs mœurs, imbus de leur esprit, seraient les appuis les plus constants de la politique britannique. Aussi résolurent-ils de faire à Louis XVIII un accueil magnifique. Pendant les trois jours que ce prince passa dans la ville de Londres, tous les Anglais portèrent la cocarde blanche à leur chapeau, et il fut reçu avec autant d'acclamations qu'il aurait pu l'être dans sa propre capitale. Il entra dans le palais du Prince régent, ayant à sa droite ce prince sur le bras duquel il s'appuyait, ayant à sa gauche le duc d'York, et alla ainsi occuper le fauteuil royal, comme roi et comme hôte. A peine assis, entouré des deux familles royales, et d'un immense concours de seigneurs anglais, il écouta dans l'attitude la plus fière le discours du Prince régent, qui le félicita de son retour sur le trône de France, et l'en félicita comme d'un événement heureux non-seulement pour la France, mais pour l'Angleterre, pour l'Europe, pour le monde entier, événement dont les Anglais, en particulier, éprouvaient une vraie joie de

famille. Louis XVIII répondit à ce discours en remerciant le Prince de ses témoignages d'amitié, de sa généreuse hospitalité, et ajouta ces paroles, tristement mémorables, que c'était *à ses sages conseils, à ses nobles efforts, à l'infatigable persévérance de sa nation, qu'il attribuerait toujours, après la Providence, le rétablissement de sa famille sur le trône de France.*

De telles paroles, répondant si à propos aux prétentions des Anglais, et même à leurs espérances, furent accueillies par eux avec transport. Propagées à l'instant avec la promptitude de la publicité britannique, elles produisirent un effet extraordinaire. Louis XVIII en les prononçant n'avait-il songé qu'à ses hôtes, auxquels il voulait témoigner sa juste gratitude dans les termes les plus propres à les toucher? ou bien avait-il songé au Sénat, qui prétendait le rappeler conditionnellement au trône, aux souverains du continent qui appuyaient le Sénat, et qui se fondant eux aussi sur les services rendus à la maison de Bourbon, prétendaient lui donner et lui faire écouter leurs conseils? Voulait-il dire aux uns comme aux autres qu'il n'était l'obligé que de Dieu et de l'Angleterre? On ne sait; mais il est probable qu'il n'avait été dominé que par un pur sentiment de courtoisie envers la nation dont il se croyait l'obligé plus que d'aucune autre. Quoi qu'il en soit de ces paroles, l'effet, ainsi qu'il arrive souvent, devait être plus grand que la cause.

Fêté à Londres pendant trois jours, applaudi avec frénésie partout où il paraissait, Louis XVIII avant de partir remit au Prince régent le cordon bleu, distinction la plus éclatante que pût accorder la royauté française, et qui supposait le rétablissement de l'ordre du Saint-Esprit, puis quitta Londres le 23 avril, arriva le même jour à Douvres, accompagné du Prince régent, de la plupart des princes anglais, et des premiers personnages de l'aristocratie. Le lendemain 24 il s'embarqua, et fit voile vers Calais, escorté d'une flotte de huit vaisseaux de ligne, de plusieurs frégates et d'une multitude de bâtiments légers. La population de Douvres et des environs, portant la cocarde blanche au chapeau, agitant des mouchoirs blancs, et ayant à sa tête le Prince régent lui-même, salua le monarque français de ses cris, de ses vœux, et n'abandonna le rivage qu'après l'avoir perdu de vue. Le duc de Clarence accompagna Louis XVIII jusqu'à la côte de France, et le quitta au bruit du canon des deux nations, qui n'avait pas retenti en ces lieux depuis le camp de Boulogne! Quel contraste! quels changements! Hélas! dans notre siècle agité, il a suffi souvent d'une ou deux années pour assister aux spectacles les plus contraires et les plus étranges!

En arrivant à Calais le Roi trouva une multitude considérable qui l'attendait pour ainsi dire à genoux. Une fois les esprits faits à l'idée du rétablissement des Bourbons, c'était à qui chercherait à jouir, à profiter, à





s'émouvoir de leur présence. D'ailleurs toute ville de province qui reçoit le souverain, ravie de l'honneur qu'on lui accorde, vivement frappée d'un spectacle nouveau et rare pour elle, éprouve des transports d'amour, sincères mais pas aussi durables qu'elle le croit, qu'elle le dit, et qu'on voudrait l'espérer. Ce n'est pas avec de la joie, mais avec des larmes que Louis XVIII fut accueilli, car l'empire des souvenirs exerçait en cette occasion une immense influence, et en songeant à la longue et sanglante tragédie commencée en 1789, terminée en 1814, les Français pouvaient certainement répandre des larmes qui n'étaient pas feintes. La flatterie s'ajoutant comme toujours à l'émotion, on devine toutes les démonstrations dont Louis XVIII devint l'objet. Après avoir consacré une journée à la population de Calais et des environs, il alla coucher le 26 à Boulogne, le 27 à Abbeville, le 28 à Amiens, savourant lentement l'encens brûlé devant son autorité légitime, et le 29 enfin il fit son entrée à Compiègne, où l'attendaient ce que la France et l'Europe contenaient alors de plus grand et de plus illustre.

L'impatience de voir le Roi, de le connaître, était extrême, car au stimulant de la curiosité se joignait celui de l'intérêt. A quel maître auraient affaire ces nouveaux sujets, les uns originaires de la Révolution et de l'Empire, les autres de l'émigration? A quel allié auraient affaire ces monarques du continent, qui venaient de rétablir la maison de Bourbon sur le trône, et qui déjà entendaient contester leurs services? Telles étaient les questions que tout le monde s'adressait. A juger par l'attitude et les premières paroles de Louis XVIII, on aurait été tenté de le considérer comme le plus haut, le plus orgueilleux, le moins sage des émigrés. En effet, ses paroles au Prince régent avaient déjà fort inquiété les hommes qui avaient prêté la main à la dernière révolution, désagréablement affecté l'armée, qui détestait l'Angleterre plus qu'aucune autre des puissances, et enfin désobligé les souverains alliés eux-mêmes, qui n'admettaient pas que l'Angleterre eût tout fait, et fût presque l'égale de la Providence dans les derniers événements. Pourtant on eût été injuste envers Louis XVIII si on l'eût jugé d'après ces premières manifestations.

L'impression qu'on éprouvait d'abord en le voyant, quand on connaissait déjà M. le comte d'Artois, c'était celle d'une extrême différence entre les deux frères. Autant M. le comte d'Artois avait de grâce et d'élégance dans sa tournure svelte et dégagée, autant M. le comte de Provence, devenu Louis XVIII, montrait d'embarras et de pesanteur. Affligé d'un embonpoint déjà incommode à soixante ans (âge dont il approchait en 1814), et de plus goutteux, il marchait avec peine, appuyé sur une canne. Il portait alors un habit bleu avec d'anciennes épaulettes de général, un petit chapeau de forme anglaise, et des guêtres de velours rouge enveloppant en entier ses jambes infirmes. Mais sur ce corps lourd

et pesant se dressait droite et fière une tête belle et spirituelle quoiqu'un peu large, différant de celle des Bourbons en ce qu'il avait le nez peu aquilin, et surtout remarquable par un œil vif et dominateur qui aurait pu convenir à un homme de génie et de grand caractère. Autant il y avait de mobilité et d'affabilité dans l'attitude de M. le comte d'Artois, autant il y avait de calme, de hauteur dans celle de Louis XVIII. L'esprit différait chez les deux princes autant que la personne. Tandis que M. le comte d'Artois, profitant de ses avantages personnels, avait jadis cherché et trouvé les plaisirs du monde, avait mené ainsi une vie frivole à la cour de Marie-Antoinette, puis l'heure du malheur arrivant s'était repenti, était devenu dévot, et de son ancienne manière d'être n'avait conservé que la bonté, Louis XVIII, au contraire, privé des avantages physiques de son frère, avait cherché des dédommagements dans l'étude, s'y était appliqué, avait tâché de devenir un esprit sérieux, n'était devenu qu'un esprit orné, avait fréquenté les littérateurs de son temps, ceux de second ordre bien entendu, car ceux de premier ordre, tels que Montesquieu, Voltaire, Rousseau, auraient été trop compromettants pour un prince du sang, avait donné dans la philosophie, même dans la Révolution, puis les mécomptes venus, sans se repentir comme M. le comte d'Artois, avait en philosophie conservé des opinions peu religieuses, en politique des opinions sages, et quand son frère se jetait dans les exagérations et les intrigues de l'émigration, avait évité les premières par modération naturelle, les secondes par aversion du mouvement, les unes et les autres pour se distinguer de son puîné, qu'il n'approuvait pas, qu'il aimait encore moins. N'ayant point la méchanceté du cœur, bien qu'il eût celle de l'esprit, volontiers railleur, quelque peu égoïste, recherchant pardessus tout le repos que ses infirmités lui rendaient nécessaire, tenant beaucoup moins à l'exercice qu'au principe de son autorité, dont il avait l'orgueil plus qu'aucun monarque au monde, toujours prêt à la déléguer à qui s'inclinait devant elle, détestant les affaires, les fuyant avec empressement pour le commerce de ses auteurs favoris qui étaient les Latins, qu'il citait souvent et à propos, bel esprit, couronné en un mot, infiniment propre par ce qu'il avait et par ce qui lui manquait à ce rôle peu actif de roi constitutionnel, dont les souverains d'Angleterre ont si heureusement pris l'habitude pour eux et pour leur pays, Louis XVIII était garanti par ses défauts autant que par ses qualités, des excès dans lesquels son frère était menacé de tomber. Tel était ce prince, tel l'impartiale histoire doit, ce nous semble, le présenter aux générations futures.

On n'aurait pas fait connaître Louis XVIII tout entier, si on ne parlait d'un personnage qui passait alors pour exercer sur lui la plus grande influence; c'était M. de Blacas. Les hommes atteints d'infirmités physiques, princes ou non, ont besoin d'intimité beaucoup plus que les autres.

Ce besoin augmente, si, comme Louis XVIII qui était veuf sans enfants, ils n'ont pas de famille, et si, de plus, ils occupent un trône, ils ont le moyen de composer cette intimité d'amis assidus, obséquieux, soumis, qu'on nomme quelquefois des favoris, et auxquels, à tort ou à raison, on s'en prend volontiers de toutes les fautes du règne. Louis XVIII avait eu longtemps auprès de lui M. d'Avaray, et celui-ci étant mort, il l'avait remplacé par M. de Blacas. Issu d'une noble famille de Provence, émigré de bonne heure, partageant tous les sentiments de l'émigration française, y apportant au lieu de fougue une froide obstination, honnête homme, hautain, de grande taille, roide de corps et de caractère, ayant tout le bon sens compatible avec l'esprit de parti, du reste plus soucieux de dominer dans l'intérieur du Prince que dans l'État, ayant en outre comme son maître une utile distraction des affaires dans un goût délicat pour les arts, M. de Blacas pouvait être dans les mains d'un premier ministre habile qui aurait su plier la cour aux desseins du gouvernement, un instrument précieux, car il eût été un moyen de faire parvenir au pied du trône la vérité qu'il aimait quand il avait su la discerner. Quoi qu'il en soit, après avoir salué et flatté Louis XVIII, c'était à M. de Blacas que les courtisans de tous les régimes allaient bientôt apporter leur fade et grossier encens.

Lorsque Louis XVIII, amenant avec lui madame la duchesse d'Angoulême, sa nièce qu'il appelait sa fille, les deux Condé, père et grand-père du duc d'Enghien, affectant ainsi de s'entourer des grandes victimes de la Révolution, approcha de Compiègne, la foule des courtisans, ceux qui ne pouvaient être autre chose, et ceux qui auraient pu être beaucoup mieux, les maréchaux par exemple, se précipitèrent au-devant de lui avec un empressement inouï, et s'ils l'avaient osé, si le Prince l'avait permis, se seraient jetés à ses genoux. Les maréchaux avaient confié à Berthier, à cause de son âge, de sa situation, de son esprit, le soin de parler pour eux, et lui, brisé par les événements, préoccupé de l'avenir de ses enfants, avait accepté ce rôle, dont au fond du cœur il sentait l'inconvenance. Sans proférer une parole offensante pour le grand homme dont il avait partagé la gloire, il débita les banalités qui se trouvaient alors dans toutes les bouches. — Les maréchaux représentants de l'armée, accouraient, disait-il, au-devant d'un père, que la France avait eu le malheur de méconnaître trop longtemps, mais auprès duquel, éclairée par l'expérience et l'infortune, elle revenait avec des transports de joie, bien sûre d'y retrouver le repos, la prospérité, la gloire même, dont elle avait joui sous le sceptre de Henri IV et de Louis XIV. Les chefs de l'armée s'empressaient d'offrir à ce père leur cœur et leur épée, qui n'ayant jamais appartenu qu'à la France, étaient dus surtout au souverain légitime de cette France restaurée et régénérée. — Si ce n'est le texte même, c'est

du moins le sens de la harangue prononcée par Berthier, sens qu'il faut reproduire parce qu'il était celui de tous les discours du moment.

Le Roi bien averti que les maréchaux étaient de tous les hommes de la Révolution ceux qu'il était le plus utile et le plus facile de flatter, adoucit par la grâce la plus parfaite tout ce que le rang et la nature lui avaient donné de hauteur. Il leur tendit la main, leur dit que dans son exil il avait applaudi à leurs exploits, que ces exploits avaient été pour son cœur paternel une douce consolation des maux de la France, qu'il était heureux de les rencontrer les premiers en rentrant dans le patrimoine de ses ancêtres, qu'il voulait s'appuyer sur eux, qu'il leur apportait la paix, bien précieux dû à sa famille, mais que si jamais cette paix pouvait être troublée, tout vieux, tout infirme qu'il était, il marcherait à leur tête sous la bannière du vieil honneur français. Puis aux paroles conformant le geste, Louis XVIII prit le bras de deux des maréchaux pour se mouvoir dans les vastes appartements de Compiègne, distribua des saluts affectueux à la foule des empressés qui l'entouraient, revint toujours de préférence aux maréchaux, adressa à chacun d'eux un mot adapté à sa vie, parla de goutte au vieux républicain Lefebvre qui était goutteux, parla au malheureux Marmont de la blessure qu'il avait reçue à Salamanque, les présenta tous l'un après l'autre à sa nièce, à ses cousins, les retint à diner, pendant le repas but à l'armée avec une liqueur anglaise, et ne les quitta pas sans les avoir charmés par un mélange de bonne grâce et de dignité, qui n'avait rien de commun avec l'amabilité du comte d'Artois, ni avec la brusquerie de Napoléon, dure mais pleine d'attrait.

Les esprits observateurs remarquèrent avec peine chez cette auguste famille des habitudes étrangères dont elle ne semblait pas même s'apercevoir; ils remarquèrent le costume tout anglais de madame la duchesse d'Angoulême, ainsi que sa froideur que le respect inspiré par ses malheurs faisait aisément excuser; mais les esprits observateurs sont rares, surtout en pareille circonstance. La masse des assistants fut ravie, et il faut avouer qu'il y avait dans ce qu'on voyait de quoi toucher vivement les imaginations, car on y rencontrait deux grands prestiges bien rarement réunis, l'antiquité la plus vénérable et la nouveauté. En présence de cette antique famille, les hommes anciens se retrouvaient à leur place, les hommes nouveaux se croyaient confirmés dans celle qu'ils avaient acquise. Si, à l'arrivée de M. le comte d'Artois, on avait fait des comparaisons désavantageuses pour l'Empire, ce fut bien pis à Compiègne! A entendre les hôtes réunis dans ce château, on savait enfin ce que c'était que la *majesté,* dont jusqu'ici on n'avait pas même eu l'idée. Et pourtant la plupart de ces hommes avaient eu l'honneur d'approcher le génie dans ce qu'il avait de plus grand et de plus saisissant! Avouons-le néanmoins, s'ils avaient voulu dire qu'entre l'autorité d'un prince destiné au

trône par sa naissance, joignant à l'éclat de son origine l'esprit, le savoir, la noblesse du visage, entre cette autorité calme, sereine, ne doutant jamais d'elle-même, et le commandement impérieux, inégal, préoccupé, souvent dur et brusque du génie, il y a une différence très-réelle, ils auraient eu raison. Mais bien peu d'entre eux avaient le tact assez fin pour discerner ces différences, et il était singulier d'entendre Marmont, Ney, Kellermann, Oudinot, Moncey, Berthier, ne parler que de la *majesté* du roi Louis XVIII, et répéter à tout venant qu'ils n'avaient rien vu de pareil. C'est là l'éternelle comédie humaine, que les hommes ne se lassent jamais de jouer, l'eussent-ils jouée cent fois, et sur laquelle il faut passer rapidement, car on aura beau mettre et remettre ce miroir sous leurs yeux, on ne parviendra point à les corriger de leur idolâtrie pour la puissance qui s'élève! Il devait y avoir à Compiègne quelque chose de plus sérieux que les réceptions officielles, c'étaient les entrevues de Louis XVIII avec les grands personnages ayant dans les mains les ressorts qui faisaient mouvoir les choses.

Déjà le Roi, pendant son voyage fort lent de Calais à Compiègne, avait envoyé M. de Blacas à Paris, pour s'informer auprès du comte d'Artois et des royalistes les plus sûrs de tout ce qu'il avait intérêt à savoir. M. le comte d'Artois lui-même avait couru se jeter dans les bras de son frère, et avait été reçu plus affectueusement que de coutume par Louis XVIII, dont la joie attendrissait le cœur. D'ailleurs, ce qu'il lui apprenait avait de quoi le satisfaire. D'heure en heure les Bourbons étaient plus forts et le Sénat plus faible, et depuis le jour où ce corps, sur le conseil du duc d'Otrante, avait transigé en se contentant d'une promesse vague et générale, la royauté légitime n'avait cessé de gagner du terrain. Cependant il était impossible de contester le fond des choses, et bien que les purs royalistes eussent horreur de tout ce qui portait le nom de Constitution, on ne pouvait se dispenser d'en donner une. La France, à chaque changement de régime, avait contracté une telle habitude de rédiger par écrit les conditions de son nouvel état, que cette fois encore on était forcé de prendre la plume, et un gouvernement analogue à celui d'Angleterre, avec deux chambres parlant et votant sur les affaires publiques, avec des journaux libres, avec une justice indépendante, avec le maintien des ventes nationales, de la Légion d'honneur, de la nouvelle noblesse, était inévitable. M. le comte d'Artois, M. de Montesquiou, tous les hommes enfin qui depuis un mois avaient mis la main à l'œuvre, étaient obligés d'en convenir. Mais on avait gagné les points auxquels Louis XVIII attachait le plus d'importance. Il n'était pas astreint à accepter le texte même de la Constitution sénatoriale, il était dispensé du serment, de tout ce qui avait l'apparence, en un mot, d'une Constitution imposée. Cette Constitution il pouvait la donner lui-même, la faire sortir spontanément de

son autorité royale, ce qui sauvait le principe de la souveraineté légitime, telle que l'entendait le pur royalisme. De plus, il pouvait, quant au personnel, prendre seulement une portion du Sénat, celle qui lui déplairait le moins, la compléter avec une partie de l'ancienne noblesse, garder le Corps législatif dont on était plus content que du Sénat, et composer ainsi un gouvernement plus à son goût. Enfin, pour mieux marquer la différence entre cette manière vraiment royale de procéder, et celle que le Sénat avait d'abord voulu exiger, le Roi entrerait dans Paris sans donner de Constitution, en faisant une simple déclaration générale, à peu près semblable à celle de M. le comte d'Artois, ce qui laisserait le temps de bien peser les termes de la Constitution nouvelle.

Ces points désormais acquis répondaient parfaitement aux vues de Louis XVIII. Il n'avait aucune horreur pour ce genre de gouvernement, qui consiste en deux Chambres tourmentant les ministres et laissant le Roi tranquille, car il avait vu cet ordre de choses marcher très-convenablement en Angleterre. Mais son autorité, celle qui avec son sang coulait dans ses veines, qui lui venait de Louis XIV, de Henri IV, de saint Louis, de Hugues Capet, cette autorité était reconnue, et pour lui c'était le point capital. Accorder ce qu'on appelait des garanties écrites, les écrire dans tel style qu'on voudrait, pourvu qu'il fût supposé les avoir écrites lui-même, recevoir des serments et n'en prêter à personne, voilà ce qui convenait à son orgueil royal, et ce qui lui suffisait. Il laisserait ensuite gouverner dans un sens ou dans un autre, pourvu toutefois qu'on ne sortît pas de certaines bornes, et que, relativement à sa personne, on ne l'empêchât point de s'entourer des gens qui lui plairaient. Son frère, ayant sauvegardé tout cela, était le bienvenu, et pour la première fois, selon lui, n'avait pas commis de faute. Bien fixé sur ces points par les renseignements que M. le comte d'Artois, que M. de Blacas, que M. de Montesquiou lui avaient apportés, il savait quelle attitude prendre avec chacun, et on allait le voir causant avec les uns, écoutant avec les autres, digne avec tous, ne promettant rien, mais laissant tout espérer de sa libre sagesse, et bien résolu à ne permettre à qui que ce fût des conseils ressemblant à des conditions.

Le personnage essentiel, et avec lequel la première entrevue qu'aurait le Roi devait être de grande importance, était M. de Talleyrand, qui pour quelque temps encore était l'acteur principal de la scène politique. Louis XVIII et M. de Talleyrand avaient fort étudié leur rôle, car ils aimaient la représentation, et y excellaient. M. de Talleyrand avait le rôle le plus difficile, non qu'il fût, sous le rapport de l'esprit, le moindre des deux interlocuteurs, mais parce qu'il l'était sous le rapport de la situation. Les hommes à principes sont dispensés de réussir : le succès est au contraire pour les habiles une condition obligée. Jusqu'ici, entre

les personnages qui avaient refusé tout pacte avec la Révolution, et ceux qui avaient transigé avec elle, l'avantage avait paru être à ces derniers, car ils semblaient avoir compris où était la force du temps, et s'être associés à elle pour la diriger, tandis que les autres, aveugles et obstinés, n'avaient su que pousser à l'échafaud leur roi et leurs amis. Tout à coup l'aspect du monde avait changé, et c'étaient les entêtés n'ayant voulu se prêter à aucun accommodement, qui se trouvaient avoir deviné juste, et qui, si le dernier mot de notre longue révolution était dit (et l'on croit ordinairement que le mot du jour sera le dernier), semblaient avoir eu raison, et avoir été les habiles. Entre Louis XVIII revenant de l'exil, et M. de Talleyrand ayant servi tour à tour la République et l'Empire, pour retourner après vingt ans aux pieds de la légitimité, l'avantage de la situation était donc au premier. M. de Talleyrand, à la vérité, pouvait se vanter d'avoir contribué au revirement récent des choses, mais les services de cette espèce sont bientôt oubliés. Ces services d'ailleurs, aux yeux des purs royalistes, n'étaient qu'un aveu, une tardive réparation aux vrais principes, et pour le moment Louis XVIII était le vainqueur, M. de Talleyrand le vaincu, bien que celui-ci eût aidé à se vaincre lui-même. Cependant en fait de hauteur d'attitude M. de Talleyrand valait son royal interlocuteur. Il avait de plus un tact exquis, une connaissance parfaite des choses, l'art de les toucher d'un mot, l'art surtout de flatter sans s'abaisser, et de n'être nulle part le second, même en présence des princes et des rois. Louis XVIII et M. de Talleyrand pouvaient donc se rencontrer sans désavantage, et ils s'étaient au surplus fort préparés à une entrevue dont ils sentaient tous deux l'importance.

Louis XVIII reçut M. de Talleyrand avec une extrême courtoisie, le remercia de ses services en prince qui croyait tout devoir à son droit, lui fit entendre que ceux qui revenaient de l'exil n'avaient été, après tout, ni les moins avisés, ni les moins habiles, mais passa rapidement sur ce sujet pour en arriver à la situation présente. Au fond, le Roi et son futur premier ministre étaient d'accord, puisque des deux côtés l'essentiel était convenu. C'était d'une part une Constitution écrite, et de l'autre spontanéité dans la manière de la donner. Dès lors on ne pouvait se parler que pour échanger sur chaque chose un assentiment empressé. — Accordez ces deux Chambres qu'on ne peut refuser, et caressez les militaires qu'il suffira de flatter, car ils ne songent et ne s'entendent nullement à gouverner, tel est le langage que tint M. de Talleyrand, et le seul auquel le Roi n'eût aucune objection à opposer. De son côté, Louis XVIII fit entendre à M. de Talleyrand qu'un homme comme lui, maître dans l'art de traiter avec les puissances, et revêtu encore de l'éclat du grand Empire, que Louis XVIII sentait sans l'avouer, serait toujours son représentant auprès de l'Europe. C'était tout ce qu'il fallait

à M. de Talleyrand. Le Roi et le ministre se séparèrent donc après une entrevue que la politesse royale avait rendue suffisamment longue, le Roi étant réellement satisfait, et M. de Talleyrand affectant de le paraitre. Pourtant on pouvait supposer que ce dernier ne l'était pas complétement, car il ne dit à personne quels motifs il avait de l'être, et il garda sur les incidents de son entrevue une discrétion qui ne lui était pas ordinaire, et qui prouvait l'insignifiance au moins de l'entretien. Il se contenta de dire à ceux qui l'interrogeaient, que le Roi était un homme d'esprit, d'infiniment d'esprit, de cet esprit surtout dont la tradition était perdue depuis la fin du dix-huitième siècle.

Cependant on annonçait une visite encore plus importante, celle de l'empereur de Russie. Jouant à Paris, avec sincérité et succès, un rôle de générosité, l'empereur Alexandre s'était mêlé de notre sort futur avec une chaleur et une bonne volonté qui auraient dû lui valoir la gratitude des Français, s'il n'était toujours fâcheux de devoir même son bonheur à des mains étrangères. Le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche ne se créaient pas de tels soucis. Le roi de Prusse, pourvu qu'il revint à Berlin avec une bonne paix et de grosses contributions de guerre, l'empereur d'Autriche pourvu qu'il retournât à Vienne avec l'Italie et le Tyrol, s'inquiétaient peu de ce qui adviendrait en France. Les Bourbons s'en tireraient plus ou moins bien, c'était leur affaire et celle des Français. Pourvu que ceux-ci ne songeassent plus à passer le Rhin ou les Alpes, on ne leur demandait pas autre chose. Quant à Napoléon, on l'aurait mieux aimé aux Açores ou à Sainte-Hélène qu'à l'île d'Elbe; mais il y était, on ne s'en occupait plus, du moins pour le moment. Alexandre pensait autrement. Libéral, peu exposé sans doute en fait de liberté à être pris au mot par ses sujets, sincère néanmoins, il aurait trouvé plus digne de sa gloire de laisser les Français libres, et plus sûr aussi de les laisser contents. Fréquentant les hommes qui souhaitaient de sages institutions, notamment M. de Lafayette, qui, à la première espérance d'un gouvernement libre, avait quitté sa retraite de Lagrange, il s'entretenait avec eux de la future Constitution, se confirmait ainsi dans ses tendances généreuses, s'engageait par ses paroles, et avait pris en quelque sorte à tâche de défendre les idées et les intérêts du Sénat, dont il aimait à se dire l'obligé, car c'était à ce corps que les souverains alliés devaient la déchéance de Napoléon. Mécontent, non pas de M. le comte d'Artois, mais de l'émigration accourue à Paris d'Angleterre et des provinces, Alexandre avait envoyé le comte Pozzo di Borgo à Compiègne, pour parler à Louis XVIII le langage de la raison. Mais, quoique fort habile, le comte Pozzo n'était pas parvenu à saisir ce roi, si lourd de corps, si agile d'esprit, se couvrant pour échapper aux étreintes des gens sérieux d'une légèreté à la fois réelle et feinte, et n'avait pu entrer avec lui dans

aucune explication satisfaisante. Alexandre avait alors imaginé de se rendre en personne à Compiègne, démarche hardie, car ni le roi de Prusse ni l'empereur d'Autriche n'y étaient allés, mais démarche que l'âge, l'activité du jeune empereur expliquaient, et qui ne pouvait après tout que flatter infiniment Louis XVIII. Alexandre voulait lui faire entendre qu'il fallait non-seulement donner une Constitution, mais s'entourer des hommes de l'Empire et de la Révolution, renoncer à dater son règne de la mort de Louis XVII, concéder beaucoup aux choses du temps, prendre bien garde surtout à l'armée. Louis XVIII, averti de cette visite, résolut de recevoir l'empereur Alexandre en conséquence, et de s'en tirer à son égard comme à l'égard de tous ceux qui prétendaient lui apporter des conseils, avec de la grâce, de la dignité et des professions de foi infiniment générales.

A peine Alexandre fut-il annoncé que la foule s'empressa de s'effacer, pour laisser en présence le chef de la coalition européenne et le chef de la vieille dynastie française. Flatté d'une telle visite, et voulant paraître pénétré de gratitude, Louis XVIII ouvrit ses bras au jeune empereur, le reçut en père, mais en père que son âge, son rang, plaçaient au-dessus des souverains de son temps. Tout en le remerciant de l'appui prêté à sa famille, il affecta de reporter les prodigieux événements auxquels on assistait à des causes providentielles et supérieures, et particulièrement à la puissance du grand principe dont il était le représentant. Il parut aussi n'avoir rien à apprendre quand le czar lui parla de l'état nouveau de la France, écouta par politesse, mais en homme à qui un jeune prince n'avait rien à enseigner, ne contesta rien, n'accorda rien, indiqua sur chaque chose des résolutions arrêtées, conformes à son autorité qui ne relevait de personne, à sa sagesse qui n'avait pas besoin de conseils, laissa entrevoir quelles étaient ces résolutions sans les préciser, et en un mot resta presque insaisissable avec le monarque comme il l'avait été avec son ambassadeur. Une circonstance acheva de déconcerter l'empereur Alexandre, ce fut l'arrivée du Corps législatif à Compiègne, venant par députation complimenter le Roi, tandis que le Sénat, recommençant avec Louis XVIII son rôle d'abstention et de silence, s'était dispensé de paraître. En voyant accourir au-devant du monarque, et se prosterner devant son autorité légitime avant qu'il eût rien promis, un corps qui avait la prétention de représenter la nation, et qui avait acquis quelque popularité par sa récente résistance à Napoléon, l'abstention du Sénat perdait beaucoup de sa force, et Alexandre devait sembler un conseiller importun. Ce prince renonça donc à toute insistance trop vive, et revint fort déçu quoique comblé de politesses, n'ayant pu dire que bien peu de paroles, en ayant encore moins obtenu de son auguste interlocuteur, pas plus content que M. de Talleyrand, mais l'avouant plus franchement.

Disposant de deux cent mille soldats, et malheureusement maître de la France, il y avait plus de grâce à lui que de confusion à se donner pour éconduit.

Après avoir employé trois ou quatre jours à se reposer à Compiègne, et à y acquérir une première notion des hommes et des choses, Louis XVIII résolut de se rendre à Saint-Ouen, aux portes de Paris, où il ferait une dernière et courte station avant d'entrer à Paris même. Il était convenu avec son frère, avec les membres du gouvernement provisoire, qu'en publiant une déclaration générale, énonciative des principales garanties constitutionnelles, on en serait quitte avec le Sénat, qu'on obtiendrait même sa visite, et que tout serait dit à ce sujet. Trois semaines auparavant les hommes qui voulaient procurer à la France une liberté solide sous l'ancienne dynastie, auraient pu, en s'appuyant sur Alexandre, barrer le chemin à Louis XVIII jusqu'à ce qu'il eût accordé tout ce qu'on lui demandait. Mais l'entraînement était devenu tel en quelques jours, qu'on ne pouvait plus l'arrêter, et que si on avait voulu l'essayer on aurait semblé s'appuyer sur l'étranger pour arrêter un mouvement tout national. La France, en effet, après avoir mis quelques instants à se rappeler les Bourbons, avait bientôt compris qu'eux seuls étaient possibles, et une fois cette nécessité reconnue, l'attendrissement des uns, la bassesse des autres, avaient donné une telle impulsion aux esprits, que depuis la prise de la Bastille et le retour d'Égypte du général Bonaparte on n'avait rien vu de pareil. Le Sénat, qui s'était affaibli en cédant peu à peu, perdait chaque jour du terrain. Cependant s'il était battu quant à ses intérêts, il ne l'était pas quant aux principes dont il s'était fait le soutien. Il avait voulu une Constitution, et il était certain d'en avoir une, avec les clauses essentielles. Seulement il ne pouvait plus obtenir qu'elle émanât d'un accord réciproque de la nation et du Roi, ce qui aurait imprimé à cette Constitution une force et une inviolabilité qui auraient pu en assurer la durée; et sous ce rapport les Bourbons en croyant avoir gagné leur cause l'avaient perdue, car ils avaient fait prévaloir ce principe de l'*octroi royal*, duquel ils devaient tirer un jour un coup d'État et leur chute!

On était donc convenu de s'en tenir à une simple déclaration générale, et tous les travailleurs de M. le comte d'Artois étaient à l'œuvre, M. de Vitrolles, qui était devenu son principal instrument, aussi bien que MM. de la Maisonfort et Terrier de Montciel, qui formaient un second conseil dans l'entre-sol des Tuileries. Le Roi les laissait faire, dédaignant fort ce genre de littérature, et s'en fiant à M. de Blacas du soin de surveiller et de reviser leur travail. La question entre ces divers rédacteurs était de savoir quelle part on ferait au Sénat, quelle étendue de gratitude on lui témoignerait, et à quel point, tout en faisant ce qu'on voulait, on se donnerait l'air de céder à ses vœux. On remit à s'entendre

définitivement à Saint-Ouen même. Le Roi était tout entier d'ailleurs à la joie de rentrer dans sa capitale, et au plaisir de respirer cet encens royal qui n'avait pas depuis tant d'années brûlé devant lui, et dont on l'enivrait aujourd'hui sans mesure.

Il partit pour Saint-Ouen, où il arriva le 1er mai. Dans cette dernière station le flot des empressés déborda de nouveau, et remplit la demeure royale. Le Sénat n'avait pas encore paru devant Louis XVIII. Il fallait faire cesser pourtant cet état de séparation entre le Roi et le corps constituant qui avait rappelé les Bourbons, des mains duquel M. le comte d'Artois avait reçu la lieutenance générale, et que, tout en le détestant, en le méprisant même, personne n'aurait osé dissoudre ou annuler, car ce corps avait derrière lui les fonctionnaires, l'armée, et les souverains alliés. Mais la transaction étant à peu près convenue, c'est-à-dire, étant admis qu'il y aurait une Constitution, que cette Constitution émanerait de l'autorité royale, et que les sénateurs composeraient en grande partie la chambre haute, il n'y avait véritablement pas de raison pour le Sénat de s'abstenir plus longtemps. Il consentit donc à venir visiter le Roi, et M. de Talleyrand le présenta à Saint-Ouen à Louis XVIII, comme il l'avait présenté aux Tuileries à M. le comte d'Artois. Le discours de M. de Talleyrand, soigneusement rédigé, exprimait les idées qui avaient cours universellement. — Ce n'était plus le Sénat, disait-il, mais la nation entière, qui, éclairée par l'expérience, se portait au-devant du Roi, et le rappelait au trône de ses pères. Le Sénat, partageant les sentiments de la nation, accourait avec elle saluer le monarque. Celui-ci, de son côté, guidé par sa sagesse, allait donner des institutions conformes aux lumières de la raison moderne. Une Charte constitutionnelle réunirait tous les intérêts à ceux du trône, et fortifierait la volonté royale du concours de toutes les volontés. Or le Roi savait mieux que personne que de telles institutions, longtemps et heureusement éprouvées chez un peuple voisin, offraient des appuis et non des obstacles aux monarques amis des lois et pères de leurs peuples, etc... —

Le Roi fit à ce discours une réponse gracieuse, et qui emportait un plein assentiment aux idées émises par le président du Sénat. Chose singulière, le Corps législatif dont la conduite en ces circonstances, dictée par une puérile jalousie, fut peu honorable et assez nuisible, voulut se présenter une seconde fois au Roi, bien qu'il lui eût déjà porté ses hommages à Compiègne. Il répéta les banalités du moment, et après lui, les principaux corps de l'État recommencèrent à défiler et à haranguer. La journée du 2 fut consacrée aux réceptions, et il ne resta guère de temps pour les affaires sérieuses. La déclaration qui devait précéder l'entrée du Roi dans Paris, et qui était en réalité la condition de cette entrée, n'était pas même rédigée à la fin de la journée du 2, ou pour mieux dire elle

l'était trop, car il y avait cinq ou six projets, un de M. de Vitrolles, un de M. de la Maisonfort, et d'autres encore. Mais le Roi, fatigué et ne tenant guère aux termes dans lesquels on lui ferait dire des choses convenues depuis plusieurs jours, chargea M. de Blacas de veiller à la rédaction définitive de la pièce qu'on allait publier le lendemain. M. de Blacas assembla les divers rédacteurs, passa une partie de la nuit du 2 au 3 avec eux, reçut quelques donneurs de conseils qui apportaient chacun une phrase ou une idée, prit soin de les éconduire presque tous, et ensuite, les expressions qui sentaient trop la gratitude ou la dépendance à l'égard du Sénat étant suffisamment atténuées, adopta le projet de déclaration. M. de Vitrolles, qui en était le principal rédacteur, ayant demandé si on ne le soumettrait pas au Roi, M. de Blacas répondit qu'il ne fallait pas troubler un repos dont le monarque avait grand besoin à la veille d'une journée aussi fatigante que celle qui se préparait, et le texte de la fameuse déclaration de Saint-Ouen fut daté du 2 mai, envoyé à l'imprimerie royale, puis répandu le matin du 3 à un grand nombre d'exemplaires.

Voici le préambule de cette déclaration.

« Rappelé par l'amour de notre peuple au trône de nos pères, éclairé » par les malheurs de la nation que nous sommes destiné à gouverner, » notre première pensée est d'invoquer cette confiance mutuelle si néces- » saire à notre repos, et à son bonheur.

» Après avoir lu attentivement le plan de Constitution proposé par le » Sénat, dans sa séance du 6 avril dernier, nous avons reconnu que les » bases en étaient bonnes, mais qu'un grand nombre d'articles portant » l'empreinte de la précipitation avec laquelle ils ont été rédigés, ils ne » peuvent, dans leur forme actuelle, devenir lois fondamentales de l'État.

» Résolu d'adopter une Constitution libérale, voulant qu'elle soit sage- » ment combinée, et ne pouvant en accepter une qu'il est indispensable » de rectifier, nous convoquons pour le 10 du mois de juin de la présente » année le Sénat et le Corps législatif, nous engageant à mettre sous » leurs yeux le travail que nous aurons fait avec une commission choisie » dans le sein de ces deux corps, et à donner pour base à cette Constitu- » tion les garanties suivantes... »

Après ce préambule venait l'énonciation des garanties sur lesquelles on ne variait pas : deux Chambres votant sur toutes les affaires de l'État, des ministres responsables obligés de comparaître devant elles, la liberté individuelle, la liberté de la presse, la liberté des cultes, le vote de l'impôt, l'admissibilité de tous les Français aux emplois civils et militaires, l'inamovibilité des juges, le maintien des ventes nationales, de la

Légion d'honneur, etc... — Sauf la question fondamentale de l'origine, qui, au lieu d'un contrat, faisait de la future Charte une concession, l'engagement pris de la donner telle qu'on la voulait, était formel; et de plus il était pris envers le Sénat, ce qui consacrait l'importance et l'autorité de ce corps, et assurait l'adoption des solutions les plus désirées, sauf une seule, nous le répétons, que la dynastie aurait dû repousser moins que qui que ce soit, car il eût été bien heureux pour elle d'être engagée de manière à n'en pouvoir revenir.

Sous le bénéfice de cette déclaration, Louis XVIII s'apprêta à faire son entrée dans Paris le 3 mai. Il partit de Saint-Ouen à onze heures du matin, au milieu d'une foule innombrable accourue à sa rencontre. Il était dans une calèche attelée de huit chevaux, ayant à ses côtés madame la duchesse d'Angoulême, devant lui les deux princes de Condé, à sa portière de droite le comte d'Artois, à sa portière de gauche le duc de Berry, l'un et l'autre à cheval, en arrière de sa voiture les maréchaux, puis la cavalerie de la garde nationale commandée par le comte Charles de Damas. En présence de ce grand spectacle tous les yeux se portèrent sur la garde impériale à pied, dont quelques compagnies avaient gardé le Roi à Compiègne, l'avaient suivi à Saint-Ouen, et l'escortaient encore à son entrée dans Paris. Le public regardait avec une extrême curiosité ces mâles visages hâlés par vingt-cinq ans de guerre, assistant respectueusement à une cérémonie contraire à tous leurs sentiments, ni joyeux ni empressés comme leurs maréchaux, mais fiers et en même temps soumis aux volontés de la France qui volait en ce moment à d'autres destinées. Au milieu des cris ardents et unanimes de *Vive le Roi!* se firent souvent entendre des cris de *Vive la Garde!* cris expressifs, qui prouvaient la sympathie des assistants pour ces nobles débris de nos guerres héroïques. Du reste, les royalistes raisonnables eux-mêmes leur tenaient compte de leur attitude à la fois fière et résignée [1].

L'accueil fait à Louis XVIII fut des plus chaleureux. Cette profonde émotion des souvenirs que les Bourbons avaient le don d'exciter, avait été plus forte peut-être à l'aspect de M. le comte d'Artois, parce qu'on l'éprouvait alors pour la première fois. Mais la réflexion avait convaincu tous les esprits qu'on ne pouvait mieux faire que de rappeler les Bourbons, et qu'avec eux seulement on aurait la paix et un gouvernement tempéré. Cet avis était devenu celui des classes moyennes, juges sains et désintéressés des questions de gouvernement. Elles avaient particulièrement bonne opinion du Roi, à qui sa conduite réservée dans l'émigration

[1] Divers écrivains, et notamment M. de Chateaubriand, qui en général se soucie peu de la vérité, ont raconté avec des couleurs fort exagérées l'attitude de la garde. D'après les témoins les plus vrais, son attitude fut exactement celle que nous tâchons de retracer ici, c'est-à-dire froide et soumise.

avait valu une réputation de sagesse non contestée; elles étaient donc fort bien disposées, et ayant sur le peuple, imitateur de sa nature, une grande influence, elles firent vivement applaudir Louis XVIII en l'applaudissant elles-mêmes. La noble figure de ce monarque, adoucie par le contentement, et seule visible dans cette voiture où son corps disparaissait, plut à tous ceux qui la purent apercevoir. D'ailleurs, épris de la paix, comme on l'était à cette époque, on ne regrettait guère pour le prince appelé à régner la faculté de monter à cheval, et l'imagination du public se prêtait volontiers à cette image, tant reproduite alors, d'un vieux père rentrant au milieu de ses enfants. Madame la duchesse d'Angoulême, dont le visage ordinairement sévère se couvrit plusieurs fois de larmes dans cette journée, les princes de Condé, dont le malheur était présent à tous les esprits, excitèrent un intérêt général. Les acclamations les plus respectueuses accompagnèrent jusqu'à Notre-Dame cette voiture qui contenait presque toute la famille de Bourbon. Après la cérémonie religieuse elle se dirigea par le pont Neuf, où l'on avait relevé en plâtre la statue de Henri IV, vers les Tuileries, et là tous les assistants se précipitèrent pour soutenir madame la duchesse d'Angoulême, qui, à la vue de ce palais d'où son père et sa mère étaient sortis pour aller au Temple, et du Temple à l'échafaud, tomba en défaillance. A ce touchant spectacle l'attendrissement fut universel. Ramenée ainsi dans le palais de ses pères, cette famille auguste pouvait s'y croire définitivement établie. Pour qu'il en fût ainsi, il ne fallait qu'une chose, c'est qu'en y rentrant, les Bourbons y fissent entrer avec eux les lumières du temps et du pays sur lequel ils venaient régner! On devait le souhaiter pour elle, et pour la France. Mais dans le moment même, ces infortunés émigrés donnaient une nouvelle preuve de la difficulté de les réconcilier avec cette France qu'ils avaient si peu habitée, et encore moins étudiée depuis vingt-cinq ans. Les grenadiers de la garde impériale, qui soit à Compiègne, soit à Saint-Ouen, avaient gardé le Roi, et qui ne songeaient qu'à faire leur devoir près de lui, occupaient les postes des Tuileries. Les gens de la cour, hommes et femmes, apprenant à quels soldats leur sûreté, et surtout celle de la famille royale, était confiée, furent saisis d'épouvante. Ils allèrent chercher le ministre de la guerre Dupont, et lui demandèrent s'il avait perdu l'esprit pour oser remettre la précieuse existence du Roi à de telles mains. Le général, habitué à la fidélité du soldat français sous les armes, comprenait à peine ce qu'on lui disait. Il voulut d'abord rire de ces craintes, mais on le ramena malgré lui à ce qu'on appelait le sérieux de la chose, et le soir même, sans aucun égard pour ces braves soldats, qui, le cœur plein de Napoléon, auraient cependant défendu Louis XVIII contre tout venant, on l'obligea de les congédier, et de les renvoyer outrageusement dans leurs casernes. Et voilà quels étaient les

cœurs qu'il fallait rapprocher, fondre dans un même amour pour la même dynastie [1].

Le lendemain les corps de l'État recommencèrent à paraître devant la famille royale, répétant toujours les mêmes discours, puis les troupes alliées défilèrent en masse sous les yeux de Louis XVIII assis au balcon de son palais, et entouré des principaux souverains de l'Europe, qui lui cédèrent courtoisement la première place, voulant ainsi prouver à la France la considération qu'ils portaient à son Roi et à elle-même.

Ces journées données aux cérémonies et aux félicitations, il fallait enfin mettre la main à l'œuvre si laborieuse de réconcilier le passé et le présent, d'accorder quelque dédommagement aux classes frappées d'une longue proscription, sans offusquer la nation qui ne voulait être sacrifiée à aucun intérêt particulier, d'aller chercher à travers vingt-cinq ans de querelles sanglantes, le vrai, le juste, pour en composer le système du gouvernement, œuvre bien difficile, bien près d'être impossible, à moins qu'une raison ferme et éclairée ne se rencontrât ou chez le Roi, ou chez un prince de sa famille, ou chez un de ses ministres capable de prendre sur la cour et le gouvernement un ascendant décisif. Ce phénomène heureux se réaliserait-il? Telle était la question, et elle était alors profondément obscure.

Le gouvernement n'avait eu, pendant la courte gestion de M. le comte d'Artois, qu'un caractère provisoire, et les ministres n'avaient porté que le titre de commissaires aux divers départements ministériels. Il fallait composer un ministère définitif. Louis XVIII, prenant les choses comme il les trouvait, maintint la séparation qui avait existé sous M. le comte d'Artois, entre le Conseil royal éclairant le Prince de ses avis, et les ministres exécutant ses volontés, certains ministres étant membres permanents de ce Conseil, les autres n'y étant appelés que pour les affaires spéciales de leur département. C'était une combinaison bizarre, et fort peu appropriée à la forme de gouvernement qu'on se disposait à donner à la France.

Pour qu'il y ait dans un État libre, fondé sur l'intervention des assemblées délibérantes, l'unité de volonté sans laquelle la promptitude et la vigueur de l'action seraient impossibles, et en même temps la lumière qui ne peut résulter que du concours de toutes les intelligences, il faut que les ministres, chargés de gouverner sous les yeux de la royauté et des Chambres, soient les conseillers uniques de la Couronne, qu'ils conçoivent les résolutions du gouvernement, les fassent agréer au Roi et aux Chambres, et les exécutent ensuite sous leur responsabilité à la fois collective et personnelle. Il faut même, avant de pouvoir amener les

[1] Je ne fais que reproduire ici, sauf les termes, les propres souvenirs du général Dupont, consignés dans ses mémoires manuscrits.

grands pouvoirs de l'État à cette unité si désirable, que les ministres y soient amenés eux-mêmes par l'influence de l'un d'entre eux, leur supérieur en intelligence, en caractère, en situation. C'est à cette condition seulement qu'on peut faire concourir toutes les lumières du pays à l'œuvre commune, ce qui est le privilége des États libres, et conserver l'unité d'action qui semble le privilége des gouvernements absolus, et qui ne l'est qu'en apparence, car ils sont souvent les plus tiraillés des gouvernements. Il ne faut donc entre la royauté et les corps délibérants d'autres intermédiaires que les ministres seuls, à la fois auteurs, démonstrateurs et exécuteurs, sous leur responsabilité, des résolutions qui constituent la série des actes du pouvoir. Tout rouage ajouté à celui-là est inutile, et dès lors nuisible. Mais en 1814 l'expérience ne nous avait rien appris encore sur ces graves sujets, et en Angleterre même on agissait bien plus par instinct que par réflexion. Le gouvernement libre était une science dont la pratique existait en Angleterre, et la théorie nulle part.

Le Roi accepta purement et simplement le legs des circonstances, c'est-à-dire le Conseil royal supérieur, qui n'était, comme on l'a vu, que l'ancien gouvernement provisoire transformé en Conseil du lieutenant général, et au-dessous de lui les ministres, membres ou non de ce Conseil. Il se borna à faire pour chaque emploi des nominations définitives, en maintenant les possesseurs actuels des portefeuilles, ou en les changeant d'après les circonstances qui s'étaient produites. Voici quels furent ses choix.

Personne n'aurait voulu remplacer aux finances M. Louis, qui en quelques jours avait acquis la confiance générale. Il fut nommé ministre de ce département. Le général Dupont, connaissant suffisamment l'armée, faisant de son mieux pour la contenter, doué malheureusement de moins de caractère que d'esprit, et ayant de la peine à se tenir ferme au milieu du conflit des prétentions contraires, mais n'ayant pas encore perdu le prestige de sa longue disgrâce, fut maintenu au ministère de la guerre. M. de Malouet, honnête homme laborieux, resta ministre de la marine. On emprunta au Conseil royal pour les appeler au ministère, sans leur faire quitter le Conseil, MM. de Talleyrand et de Montesquiou. M. de Talleyrand, bien que M. de Laforest fût commissaire aux affaires étrangères, avait seul dirigé la négociation de l'armistice, et pouvait seul diriger celle de la paix définitive. Il devint ministre titulaire des affaires étrangères, en restant après les princes le membre le plus important du Conseil royal supérieur, qu'on prit l'habitude d'appeler le *Conseil d'en haut*.

M. l'abbé de Montesquiou, malgré sa qualité d'ecclésiastique, ne voulait être ni cardinal, ni ambassadeur auprès du Saint-Siége; il voulait être ministre en France, et principal ministre. Il abandonnait volontiers

la politique extérieure, qu'il croyait réduite par la paix à une longue insignifiance, qui d'ailleurs appartenait de droit à M. de Talleyrand, et il se réservait pour la politique intérieure, qui allait devenir fort active, fort difficile, fort orageuse. Il avait pour s'en mêler plus d'un avantage. Il exerçait une certaine autorité sur son parti; il savait être arrogant avec lui comme avec les autres; il avait quelque habitude des assemblées, et parlait facilement. Mais il était susceptible, n'avait pas assez de vigueur d'esprit et de caractère, et était fort inférieur à la tâche dont il allait assumer le fardeau, tâche qui à la vérité eût été bien lourde pour tout le monde. Du reste le parti royaliste n'avait pas à cette époque un meilleur candidat à offrir à la royauté, et le choix pour le ministère de l'intérieur était dans les circonstances le plus convenable. On dédommagea M. Beugnot, qui avait administré temporairement le département de l'intérieur, en lui confiant la police, sous le titre de *direction générale*, équivalant presque à un ministère.

M. Henrion de Pansey, tout respectable qu'il était, perdit l'administration de la justice. On voulait à la tête de la magistrature un homme qui eût appartenu aux anciens parlements, et on choisit un magistrat ayant du savoir, quelque peu de l'éloquence étudiée de d'Aguesseau, et d'ailleurs un caractère doux, honorable, avec toutes les opinions du vieux royalisme. Ce magistrat fut M. Dambray. Enfin on ne voulait pas laisser en dehors des membres du gouvernement officiel un personnage aussi influent à la cour que M. de Blacas, et les ministres désirant l'avoir avec eux, lui offrirent le ministère de la maison du Roi. M. de Blacas venait d'obtenir la charge de grand maître de la garde-robe, la seule des grandes charges de cour qui fût vacante, car toutes les autres avaient été rendues à leurs anciens propriétaires. Enorgueilli de cette insigne faveur, il croyait déchoir en acceptant un ministère. Il fallut beaucoup d'efforts pour le vaincre. On les fit, et on l'obligea d'accepter un portefeuille, qui en le laissant auprès du Roi, sans lui imposer aucune portion du fardeau des affaires, devait l'associer pourtant à la responsabilité collective des ministres.

Le comte d'Artois avait admis dans le Conseil M. de Vitrolles à titre de secrétaire d'État. Ce rôle d'un secrétaire d'État, placé entre le souverain et les ministres, pour leur transmettre les ordres d'un maître qui ne délibérait qu'avec lui-même, avait dû disparaître en même temps que Napoléon. Dans le nouvel ordre de choses, ce rôle eût tout au plus appartenu à M. de Blacas, et eût été impossible même pour lui. En effet les ministres entendaient travailler directement avec le Roi, et ils avaient déjà refusé d'accepter M. de Vitrolles pour intermédiaire avec le comte d'Artois, ce qui était naturel et légitime dès qu'ils étaient auteurs responsables de leurs actes. Il ne restait donc plus au nouveau secrétaire d'État qu'une

fonction, celle de tenir le procès-verbal des séances du Conseil. Mais ce procès-verbal les membres du Conseil n'en voulaient à aucun prix. M. de Montesquiou, M. de Talleyrand, disaient avec raison qu'un procès-verbal gênerait la liberté des délibérations, car la certitude de voir toutes leurs paroles enregistrées, exactement ou non, empêcherait de parler avec une entière franchise les hommes de gouvernement les plus sincères et les plus courageux. Dès lors n'étant pas intermédiaire du travail avec le Roi, ne devant point tenir de procès-verbal, le secrétaire d'État n'avait plus aucune fonction à remplir. Ses collègues firent ce qu'ils purent pour exclure M. de Vitrolles du Conseil royal, en le dédommageant au moyen d'une charge de cour. Mais il s'obstina, fut défendu par les princes, et resta dans le Conseil, ayant pour unique emploi de tenir note des résolutions adoptées, et de correspondre soit avec le *Moniteur*, soit avec le Télégraphe, peu aimé de ses collègues, les aimant encore moins, brouillé surtout avec M. de Montesquiou, qui ne s'était pas fait faute d'arrogance envers un personnage dont il dédaignait le rang, méconnaissait l'esprit, et niait les services [1].

On adjoignit à cet ensemble de personnages, à titre de ministre d'État chargé des postes, M. Ferrand, homme âgé, instruit, écrivain peu adroit, ayant tout l'entêtement et toute la passion des royalistes extrêmes. Il fut dans l'administration des postes ce qu'était M. Beugnot dans celle de la police, un directeur général, ayant presque rang de ministre.

Tel fut le cabinet définitif de Louis XVIII, si on peut donner le nom de cabinet à une réunion de ministres, où M. de Talleyrand, le plus considérable par la situation, ne devait se mêler que des rapports avec les puissances étrangères, où M. de Montesquiou, le plus important après M. de Talleyrand, ne devait se mêler que des rapports avec les Chambres, où M. de Blacas, le troisième en importance, ne devait se mêler que des rapports avec le Roi, où chacun d'eux enfin devait agir presque isolément, n'étant reliés les uns aux autres ni par un premier ministre qui n'existait pas, ni par le Conseil royal supérieur qui était sans chef, car un roi bel esprit, paresseux, uniquement occupé de lectures classiques, ne pouvait être ce chef. C'était une raison de craindre que ce chaos ministériel n'étant mené par personne, le fût par les passions du temps, fort déraisonnables, fort exigeantes et fort agitées.

Le surlendemain de son entrée à Paris, le Roi convoqua le Conseil royal, auquel pour cette fois furent appelés tous les ministres, et en outre les princes, qui devaient habituellement en faire partie. Le Roi

[1] M. de Vitrolles n'en tint pas moins une sorte de procès-verbal des séances du Conseil, extrêmement succinct, à peine rédigé, mais infiniment intéressant, existant encore aux archives de l'État, et de tous les documents le plus curieux peut-être de ceux qui restent sur le gouvernement de la première Restauration.

tint au Conseil, à titre de discours d'ouverture, un langage étudié, poli, affectueux. Il parla d'une voix claire, avec hauteur et infiniment de succès, touchant à tous les sujets d'une manière assez superficielle, et voulant que le premier jour on dît au moins un mot sur chaque chose. Il énuméra les objets auxquels on aurait à pourvoir, l'armée notamment qu'il s'agissait de réorganiser et de rattacher à la dynastie, la marine qu'il était urgent de refondre et de proportionner à nos ressources financières, l'ancienne maison militaire du Roi dont on annonçait le rétablissement, les finances qui seraient la mesure de ce qu'on pourrait faire pour l'armée et la marine, les impôts qu'il était indispensable de maintenir et de percevoir malgré d'imprudentes promesses, les souffrances des provinces occupées auxquelles il importait de mettre un terme prochain, les négociations qu'on était pressé de faire aboutir à une paix définitive qui ne fût pas trop humiliante, enfin la Constitution qu'on avait promis de donner au plus tard le 10 juin.

Relativement à l'armée la tâche était des plus difficiles. Il fallait se fixer d'abord sur le principe du recrutement, et adopter un parti raisonnable en présence de l'engagement pris par les princes d'abolir la conscription. Du reste, malgré la désertion, la difficulté n'était plus dans le manque des hommes, mais dans leur abondance au contraire, et dans les sentiments qu'ils manifestaient. Il allait rentrer d'Angleterre, d'Allemagne, de Russie, d'Italie, d'Espagne, cent cinquante mille hommes de garnison, et environ autant de prisonniers, tous vieux soldats. On aurait donc quatre cent mille hommes au moins, et plus de quarante mille officiers, au sort desquels on serait obligé de pourvoir. Or le ministre des finances déclarait qu'il pourrait, les dettes de l'État acquittées, consacrer tout au plus deux cents millions à l'armée, c'est-à-dire qu'il aurait à peine de quoi payer la moitié de ce qu'on allait avoir sur les bras. Quant à la marine il fallait bien renoncer aux cent vaisseaux de Napoléon, car si ce nombre était déjà excessif lorsque l'Empire s'étendait de Lubeck à Trieste, et qu'on avait presque le double de matelots, il eût été extravagant avec la France réduite aux frontières de 1790.

On échangea quelques mots sur ces graves sujets. On pressa le ministre de la guerre d'apporter un plan d'organisation qui satisfît autant que possible à tous les intérêts, en se conformant à la détresse temporaire des finances. On autorisa le ministre de la marine à préparer de larges réductions, car on comptait sur une longue paix avec l'Angleterre, et on ne voulait plus offusquer cette puissance par un coûteux et inutile étalage de nos forces navales. Le Roi, fort sensible à l'extérieur des choses, exprima le désir de changer les noms de plusieurs vaisseaux qui rappelaient des souvenirs révolutionnaires, en laissant à *l'Austerlitz*, au *Friedland* par exemple, les noms qui ne rappelaient que des victoires.

Il questionna enfin le ministre des finances, qui ne se fit pas prier pour exprimer de nouveau ses intentions irrévocables. D'abord il posait en principe qu'il fallait payer toutes les dettes de l'État, quelle qu'en fût l'origine, même celles qu'on appelait *les dettes de Buonaparte,* et qui malheureusement avaient été créées pour soutenir des guerres folles. Mais que l'argent provenant de ces dettes eût été bien ou mal employé, elles avaient été contractées au nom de la France, et il serait aussi scandaleux qu'impolitique de les nier. Sans cette scrupuleuse exactitude à tenir les engagements du Trésor, on n'aurait pas de crédit, et sans crédit, quelque système qu'on adoptât, les impôts étant insuffisants pour plusieurs années, on ne pourrait satisfaire aux besoins les plus pressants de l'État. On y parviendrait, au contraire, avec le crédit, si on faisait ce qu'il fallait pour le mériter. Mais le crédit ne pouvant subvenir à tout, on devait en outre exiger l'exact acquittement de l'impôt. Or la ville de Bordeaux, en s'intitulant *la ville du* 12 *mars,* entendait ne pas acquitter les droits réunis, et encouragées par son exemple, toutes les villes du Midi prétendaient en faire autant. Si le Roi, maintenant qu'il était à la tête du gouvernement, ne parlait pas un langage très-ferme aux populations méridionales, on verrait la ressource de l'impôt disparaître, et par suite tout crédit avec elle. Tel fut le langage du ministre.

Cependant M. le comte d'Artois rappela qu'on avait promis d'abolir les droits réunis. — Il y a une autre promesse, répliqua M. Louis, que vous avez faite, c'est d'acquitter la dette publique, et cette promesse vaut l'autre. —

Le Roi, qui n'était jamais fâché de mettre ses neveux, et particulièrement son frère, dans leur tort, donna un plein assentiment aux paroles de M. Louis; il déclara que, sans ôter toute espérance d'adoucissement aux populations égarées par des promesses irréfléchies, il était prêt à leur adresser une proclamation pour les faire rentrer dans le devoir, et leur rappeler que l'impôt était comme la loi, égal pour tous, et que de bonnes opinions, quelque bonnes qu'elles fussent, ne devaient jamais être une dispense d'acquitter les charges de l'État. Il fut convenu que cette proclamation serait immédiatement rédigée, revêtue de la signature royale, et publiée.

Après avoir mis en présence un seul instant les ministres des finances, de la guerre et de la marine, il était évident que l'économie allait devenir une loi rigoureuse pour le nouveau gouvernement, car sans économie il serait impossible de suffire aux divers services, et notamment d'assurer le sort de l'armée, qu'il importait au plus haut point de s'attacher. Ce n'était donc pas le cas de songer à des dépenses, ou de luxe ou de parti, qui ne seraient pas d'une impérieuse nécessité. Pourtant Louis XVIII, du ton le plus simple et le plus arrêté, parla de l'ancienne maison militaire

du Roi, comme d'une institution définitivement rétablie. Déjà, dit-il, les anciens titulaires des compagnies de gardes du corps avaient repris leurs titres. C'étaient MM. d'Havré, de Grammont, de Poix, de Luxembourg. Mais ce n'était pas assez, il voulait augmenter le nombre des compagnies, pour nommer deux nouveaux titulaires choisis dans l'armée impériale. Il voulait de plus rétablir les compagnies rouges. Son parti à cet égard était pris, car selon lui, c'était faute d'une maison militaire fortement constituée, que la royauté en 1789 avait essuyé tant de malheurs, et la France avec elle. —

Pour comprendre ce qu'il y avait d'imprudent dans le rétablissement de cette ancienne maison militaire, il faut savoir qu'il s'agissait, sous le nom de *compagnies rouges*, de réunir deux ou trois mille gentilshommes, les uns fort âgés, les autres au contraire à peine adolescents, incapables non pas de courage, il s'en fallait, mais d'un service militaire effectif; de leur donner à tous des uniformes somptueux, un grade d'officier qui ne serait guère au-dessous de celui de capitaine; de réunir en outre, sous le nom de gardes du corps, trois mille jeunes gens, qui auraient le grade de sous-lieutenant de cavalerie, d'y ajouter en artillerie et infanterie encore quatre mille hommes, ce qui ferait environ dix mille, coûtant comme quarante ou cinquante mille, dans un moment où on serait peut-être obligé de rejeter hors des rangs de l'armée deux cent mille soldats, avec trente mille officiers éprouvés, couverts de blessures, et condamnés à tomber dans la misère. La maison du Roi ainsi constituée ne devait pas coûter moins de 20 millions, et, la liste civile en payât-elle une partie, c'était une grande imprudence que de distraire une pareille somme du budget de la guerre, et de donner à l'armée, fort peu disposée à interpréter favorablement les suppressions qu'elle allait subir, l'occasion de comparer sa misère à l'opulence de la maison du Roi. Louis XVIII indiqua bien qu'on respecterait la situation de la garde impériale, mais comment concilier toutes ces choses, comment surtout suffire à la dépense des unes et des autres?

Ainsi les princes de Bourbon arrivaient avec des déterminations prises d'avance sur les sujets les plus graves. Ils voulaient dans ce cas-ci fournir de l'emploi à des gentilshommes pauvres (seule excuse spécieuse pour une telle faute), et ils en étaient à croire que six mille gentilshommes bien armés auraient arrêté la révolution française, opinion qu'ils n'étaient pas du reste les seuls à professer. Cette auguste famille devait bientôt éprouver ce qu'on peut faire contre une révolution, même avec les gentilshommes les plus braves! En présence d'une résolution qui semblait irrévocable, aucun membre du Conseil n'osa élever d'objection. Le ministre des finances lui-même garda le silence. Il donnait l'argent qu'il pouvait donner, mettait son énergie à n'en pas accorder davantage,

et s'en rapportait, quant à l'emploi, au ministre de la guerre, plus intéressé que lui dans la question. Ce dernier se serait bien gardé de se brouiller avec la noblesse française, qui voulait rentrer par cette voie dans la carrière militaire. M. de Talleyrand, M. de Montesquiou, étaient assez puissants pour ne pas la craindre, mais le premier aimait à la ménager, le second était de son avis en cette occasion, et de la sorte il n'y eut aucune résistance opposée à une mesure qui devait être fatale à la dynastie. Comme témoignage de sollicitude envers l'armée, comme preuve de l'attention avec laquelle on veillerait à ses intérêts, le Roi annonça qu'il formerait un Conseil supérieur de la guerre, composé des princes, de plusieurs maréchaux, et de quelques lieutenants généraux les plus distingués de chaque arme. Il ajouta qu'il le présiderait lui-même.

Après ce sujet on parla des souffrances des provinces occupées. On pouvait déjà s'apercevoir que la convention du 23 avril avait été pour nous une insigne duperie. Les troupes étrangères qui auraient dû se retirer au fur et à mesure de la remise des places que nous avions promis d'évacuer, ne s'étaient pas même ébranlées. Les chefs entendaient faire vendre à leur profit le matériel contenu dans les magasins et arsenaux dont ils s'étaient emparés. Ils poussaient même leurs prétentions jusqu'à vouloir prendre des magasins de sel, jusqu'à vouloir opérer pour leur compte des coupes de bois, et cherchaient dans ces contestations un nouveau motif de retarder leur départ. Les sacrifices qu'on avait faits en évacuant tant de postes lointains de la plus haute importance, restaient donc sans compensation, et le soulagement immédiat qu'on avait espéré de la convention du 23 avril était reconnu tout à fait illusoire.

Le Roi s'exprima très-vivement sur ce point, et le duc de Berry, toujours fougueux dans ses sentiments, dit qu'il ne fallait pas souffrir qu'on dévastât la France sous des prétextes désormais sans fondement, Napoléon étant déjà rendu à l'île d'Elbe, et tous les commandants des armées françaises s'étant soumis au nouvel ordre de choses. M. de Talleyrand fut chargé de s'aboucher avec les souverains et leurs ministres, et de s'expliquer avec eux de la façon la plus catégorique. On le chargea également d'aborder l'important sujet de la paix, et enfin, quant à la Constitution, le Roi, comme nous l'avons annoncé déjà, n'en dit rien ou presque rien. Toutefois il était urgent de tenir l'engagement pris envers le Sénat et le Corps législatif, convoqués pour le 10 juin. De leur côté les souverains alliés témoignaient le désir de quitter la France, rappelés chez eux par leurs propres affaires, et pressés aussi de se faire leur part des dépouilles arrachées au grand empire. Ils tenaient donc à la prochaine conclusion de la paix, et ils insinuaient souvent, Alexandre plus que tous les autres, qu'ils ne regarderaient leurs engagements comme

entièrement remplis envers la France, et particulièrement envers ceux qui les avaient délivrés de Napoléon, que lorsque la question de la Constitution serait vidée. Pour ces divers motifs, Louis XVIII manifesta l'intention d'avancer le jour de la convocation du Sénat et du Corps législatif, laquelle fut fixée au 31 mai au lieu du 10 juin, ce qui entraînait l'obligation de hâter d'autant la rédaction de la Constitution nouvelle.

Dans cet examen tout préliminaire des grandes affaires de l'État, Louis XVIII parut à ses conseillers digne, bien disant, peut-être un peu superficiel à ceux qui comme M. de Talleyrand, M. Louis, le général Dessoles, étaient capables de pénétrer au fond des choses. Néanmoins les membres du Conseil furent satisfaits, et suivant l'usage affectèrent de l'être encore plus qu'ils ne l'étaient réellement.

A l'égard de tous les sujets qu'on avait abordés, il y avait urgence. M. de Talleyrand, à qui le ministre de l'intérieur avait fait connaître les horribles exactions commises dans nos provinces, en entretint les monarques alliés et leurs ministres. Il suffisait d'exhiber le texte de la convention du 23 avril pour les mettre dans leur tort, car il était dit qu'à la date de cette convention, les réquisitions cesseraient, que les troupes alliées commenceraient leur mouvement de retraite, et que les territoires traversés leur devraient seulement la nourriture pendant le trajet. Bien que les articles de la convention pussent dans leur application occasionner des abus, ce qu'on se permettait était si exorbitant, si odieux, qu'il n'y avait pas d'excuse à faire valoir. Alexandre en parut sincèrement indigné, assura qu'il avait envoyé des ordres, et qu'il allait les renouveler. Le roi de Prusse, avare, et aimant les petits profits pour son armée, fut réellement embarrassé, et promit aussi de donner de nouvelles instructions. Le prince de Schwarzenberg tint un bon langage, mais d'une sincérité douteuse. M. de Talleyrand dit aux ministres alliés, que puisqu'on était d'accord sur l'injustice de tout ce qui se passait, on ne trouverait pas mauvais que le Roi dans une proclamation qu'il adresserait à ses sujets, leur enjoignît de refuser tout concours aux exactions commises journellement, tant réquisitions que ventes d'objets appartenant à l'État. Ils n'osèrent pas contredire, car c'eût été s'avouer complices de la conduite de leurs subordonnés, et sur-le-champ on rédigea une proclamation conforme aux vérités qu'ils reconnaissaient, et qui fut portée au Conseil royal. On y porta en même temps celle qui avait rapport à la perception des droits réunis, toujours fort difficile, avons-nous dit, dans les provinces du Midi.

La proclamation destinée aux provinces occupées leur rappelait la convention du 23 avril, dont l'intention avait été de faire jouir la France d'une paix anticipée. Elle engageait les habitants de ces provinces à en remplir fidèlement les conditions, à bien traiter par conséquent les ar-

mées alliées, et à leur fournir pendant leur retraite les vivres dont elles auraient besoin. Mais elle leur rappelait aussi l'obligation contractée envers la France de ne plus lever de contributions de guerre, de respecter les propriétés privées et publiques, leur enjoignait de se refuser à toute exigence illégale, et leur défendait d'acheter les objets qui seraient mis en vente par les armées étrangères, comme bois, sels, objets mobiliers, déclarant d'avance ces ventes irrégulières et de nul effet. La précaution était bonne, car pour les bois par exemple, l'abattage, l'enlèvement, exigeant plusieurs mois, la déclaration de nullité empêcherait les acheteurs de se présenter, vu qu'ils seraient certains de ne pas obtenir livraison de ce qu'ils auraient payé. Il est triste de penser qu'on eût besoin de semblables moyens pour empêcher des Français de concourir à la spoliation du territoire, mais cette triste nécessité existant, la précaution, nous le répétons, était bien imaginée. Elle était de plus annoncée dans un langage digne, ferme, et nullement fait pour blesser les souverains, quoique sévère à l'égard de leurs généraux.

La proclamation fut adoptée et immédiatement publiée. Celle qui concernait les droits réunis fut moins unanimement appuyée, et rencontra beaucoup d'opposition de la part des princes. On était, quand il s'agissait de ce sujet, toujours en présence des engagements pris par le comte d'Artois et par ses fils. Ce prince en effet revint à la charge, rappela les promesses faites aux populations, et allégua l'excellent esprit des provinces récalcitrantes. Mais M. Louis ne se laissant point ébranler par ces considérations, répéta qu'en fait de finances il n'y avait de bien pensants que ceux qui payaient exactement les impôts, et qu'il était indispensable que tout le monde se soumît aux lois, sans quoi il faudrait renoncer à faire le service, et quitter la place pour la laisser à ceux qui se chargeraient de gouverner au milieu d'une pareille anarchie. Le Roi importuné d'entendre sans cesse parler des promesses faites par son frère et par ses neveux, fatigué de ce royalisme qui se manifestait par des refus d'impôt, dit que les Vendéens étaient aussi royalistes que les Bordelais, et qu'ils acquittaient cependant les charges publiques. Si le Roi eût été mieux informé, il aurait su que les Vendéens, à l'égard de l'impôt sur le sel, ne se comportaient pas mieux que les Bordelais à l'égard de l'impôt sur les vins. Pourtant l'argument restait bon pour d'autres que les Vendéens, et le ministre des finances, appuyé par le Roi et ses collègues, obtint la proclamation dont il s'agissait : elle fut publiée avec celle qui était destinée aux provinces envahies.

Le Roi s'adressant dans cette proclamation aux départements vinicoles, leur disait qu'il voudrait comme Henri IV, comme Louis XII, être appelé le Père du peuple, et pouvoir supprimer tous les impôts onéreux ; mais que ces impôts, dont on avait déjà fort adouci la forme, étaient indis-

pensables, jusqu'à ce qu'on eût trouvé le moyen de les remplacer, ou de s'en passer; qu'il y avait envers les créanciers de l'État, envers l'armée, des devoirs sacrés qu'on serait dans l'impossibilité de remplir si les finances étaient désorganisées; qu'il fallait d'ailleurs donner l'exemple du respect des lois, si on ne voulait pas tomber dans une affreuse anarchie; qu'il espérait donc que ses sujets des provinces méridionales, qui lui prodiguaient tous les jours les témoignages de leur amour, lui en donneraient une preuve effective, en se soumettant à des nécessités dont on tâcherait d'abréger la durée; qu'il aimait mieux les avertir que les punir, mais que si après avoir averti, sa voix n'était pas écoutée, il serait obligé de sévir, et sévirait en effet, pour empêcher à la fois la désorganisation des finances, le renversement des lois, et la ruine de l'État.

Ces deux proclamations n'étaient sans doute que des paroles, mais très-utiles à faire entendre, surtout par la bouche du chef de la maison de Bourbon. Les généraux ennemis, placés en présence du désaveu de leurs souverains, et de celui des Bourbons dont ils étaient les alliés, exposés de plus à rencontrer la résistance des populations, devaient être moins audacieux dans leurs exactions, et astreints à beaucoup plus de ménagements. Quant aux provinces révoltées contre l'impôt, le langage affectueux du monarque n'était pas capable assurément de les convertir, mais la résolution très-nette exprimée à l'égard de l'exécution des lois, devait prêter aux autorités une force morale qui leur avait manqué jusqu'ici, et hâter le moment où la perception pourrait être rétablie.

Ces affaires d'urgence une fois expédiées, il restait à s'occuper de la paix, à s'occuper de la Constitution, pour procurer à la France un état régulier et définitif, soit par rapport à l'Europe, soit par rapport à elle-même.

Naturellement M. de Talleyrand devait être le principal agent du gouvernement dans l'importante négociation de la paix, et la tâche, même pour lui, n'était pas facile. On s'était beaucoup entretenu de ce sujet dans les conversations de chaque jour, avant d'arriver à des termes précis. Mais il y avait deux espèces de questions à résoudre, celles qui concernaient particulièrement la France, et celles qui concernaient l'Europe tout entière. Ainsi, bien que les principales puissances belligérantes fussent fixées dans leurs désirs, et tacitement déterminées à se donner licence les unes aux autres de prendre ce qui leur conviendrait; bien que l'Angleterre, notamment, eût résolu de s'attribuer la Belgique pour l'adjoindre à la Hollande et créer ainsi une forte monarchie qui nous éloignât de l'embouchure des grands fleuves; bien que l'Autriche, indépendamment de l'Italie, voulût une partie des bords du Rhin pour les céder à la Bavière en échange du Tyrol; bien que la Russie et la Prusse convoitassent la Pologne et la Saxe pour en trafiquer à elles deux, ce qui

les décidait toutes quatre à nous ôter la frontière du Rhin, afin de rendre possibles ces divers arrangements, cependant, même en se permettant réciproquement ces spoliations, il restait tant de questions subsidiaires à trancher, et quant à la proportion à mettre dans les partages, et quant aux combinaisons à adopter pour qu'il subsistât une sorte d'équilibre européen, et pour que les petits États ne fussent pas entièrement sacrifiés aux grands, que l'accord n'était pas facile, et qu'il y avait même certitude de ne l'obtenir qu'après de longs et pénibles efforts. On reconnut donc au premier aspect que, sans supposer les lenteurs du congrès de Westphalie (lequel avait duré plusieurs années), il faudrait au moins quelques mois pour concilier tous les intérêts, et ces quelques mois on ne voulait point les passer à Paris. On avait une autre raison de ne pas débattre ces nombreuses questions à Paris même, c'était de ne pas fournir à la France l'occasion de s'en mêler. Quelque envie qu'on eût d'être d'accord, on avait à peu près la certitude de ne pas l'être, de se brouiller par conséquent plus d'une fois avant de parvenir à une entente définitive, et on ne voulait pas donner à la France l'immense avantage d'assister à ces brouilleries. C'eût été, outre un triomphe moral, lui offrir l'occasion facile de reprendre une forte position, en se mettant avec les uns contre les autres, et en se ménageant ainsi de puissantes alliances. Bien qu'on affectât de vouloir la traiter mieux qu'à Châtillon, au fond on ne s'en souciait guère, et sous les Bourbons comme sous Napoléon, on tenait à la réduire strictement à ses anciennes limites, et de plus à l'exclure autant que possible des grands arrangements européens. Sous les Bourbons il y avait l'irritation de moins, mais il y avait de moins aussi la peur qu'inspirait Napoléon, et l'une compensait à peu près l'autre. M. de Metternich, depuis son arrivée, avait repris la principale influence sur les négociations, et grâce à sa profonde et redoutable sagacité, il avait vu qu'il fallait d'abord fixer les rapports avec nous, et qu'ensuite on en aurait moins de peine à régler les rapports des États de l'Europe entre eux.

Cette fine pensée avait bientôt pénétré l'esprit des cours alliées, et elles avaient décidé qu'elles concluraient à Paris les arrangements avec la France, et réserveraient pour un congrès, tenu dans une des grandes capitales du continent, les arrangements généraux qui devaient constituer le nouvel équilibre européen. Une extrême déférence étant accordée en ce moment à l'Autriche, qui avait assuré le salut universel en s'unissant à la coalition malgré sa répugnance et malgré la voix du sang, on était convenu que le futur congrès se tiendrait à Vienne.

Communiquées aux négociateurs français, les dispositions qui précèdent ne rencontrèrent de leur part aucune opposition. Au premier aspect en effet, elles paraissaient simples, et dépourvues de malice, car ce qui importait avant tout c'était de mettre fin à la guerre, et par conséquent

de traiter d'abord avec la France, contre laquelle on avait pris les armes. Rien n'empêchait ensuite de réserver les questions nombreuses que soulèverait le nouvel ordre de choses à établir en Europe, pour une assemblée postérieure, tenue dans un lieu central, après que les divers monarques auraient eu le temps de rentrer chez eux, de mettre ordre à leurs affaires les plus pressantes, et de se rendre ainsi plus libres pour donner aux arrangements définitifs intéressant le monde entier, l'attention qu'ils méritaient. Il eût été difficile d'objecter quelque chose à un plan aussi spécieux, aussi fondé en apparence. Effectivement on n'objecta rien, car de notre côté nous avions hâte de nous faire honneur de la paix, qui devait produire un si heureux contraste entre le gouvernement des Bourbons et celui de Napoléon.

Ces résolutions furent donc adoptées, et il fut établi qu'on réglerait d'abord et immédiatement ce qui concernait la France. La question des frontières était la première, et sans comparaison la plus grave. On nous avait dit bien souvent qu'on entendait traiter la France sous les Bourbons tout autrement que sous les Bonaparte. On avait mieux fait que de le dire, on l'avait écrit, et on avait rempli de cette promesse une foule de proclamations publiques. Depuis, dans les entretiens dont la convention du 23 avril avait été l'occasion, on avait parlé d'ajouter environ un million de sujets à notre état territorial de 1790, mais d'une manière vague, et sans engagement bien précis. Quant au principe lui-même des frontières de 1790, on ne s'en était jamais départi, ni directement, ni indirectement, et aucun négociateur au monde, si ce n'est Napoléon victorieux, n'aurait, sous ce rapport, obtenu une concession. En effet, pour l'Angleterre la création du royaume des Pays-Bas, pour l'Autriche la restitution du Tyrol et de l'Italie, pour la Russie l'acquisition de la Pologne, pour la Prusse celle de la Saxe, en dépendaient, puisqu'il était impossible de leur procurer ces satisfactions sans tout ce qu'on allait nous ôter à la gauche du Rhin. Il aurait donc été déraisonnable d'essayer de faire changer ce principe. C'eût été dépenser en pure perte une ténacité de caractère qui pouvait être mieux employée ailleurs. En conséquence on se garda de disputer sur un point aussi arrêté, et on porta son effort sur la manière de tracer cette frontière de 1790, dont l'amélioration nous avait été sérieusement annoncée.

On avait donné à M. de Talleyrand, en plein conseil royal, certaines instructions. On lui avait recommandé très-particulièrement de chercher à obtenir au nord de la France le million de sujets promis, et de ne point l'accepter au sud-est, c'est-à-dire en Savoie. La maison de Savoie, qui allait être restaurée en même temps que celle de Bourbon, était pour Louis XVIII une maison parente et amie, dont il lui aurait répugné de recueillir les dépouilles. Ajoutons que notre ancienne frontière avait bien

plus besoin de se fortifier au nord qu'au midi. On avait en outre prescrit à M. de Talleyrand d'exiger la restitution intégrale de nos colonies, et de ne consentir à aucune contribution de guerre.

L'idée de chercher au nord et non au midi l'augmentation promise, quoique inspirée en partie par des idées de famille, était du reste fort sage. On pouvait effectivement, sans dépasser la limite indiquée d'un million d'âmes, améliorer singulièrement notre frontière, et sans la rendre ni aussi riche en territoire, ni aussi forte à l'égard de nos voisins, que celle du Rhin, la rendre presque aussi défensive. En la portant un peu en avant, et en la faisant passer par les points suivants (voir la carte n° 61), Nieuport, Ypres, Courtray, Tournay, Ath, Mons, Namur, Dinant, Givet, Neufchâteau, Arlon, Luxembourg, Sarrelouis, Kaisers-Lautern, Spire, on pouvait nous assurer une frontière non-seulement plus étendue, mais plus solide, puisqu'à la belle ceinture de places fortes que nous possédions déjà, elle aurait joint la ceinture des places fortes belges. A la célèbre forteresse de Luxembourg nous aurions ajouté l'importante position de Kaisers-Lautern dans les Vosges, et la place de Landau sur le Rhin. C'était un certain dédommagement de la ligne du Rhin, et une immense amélioration par rapport à notre état territorial de 1790. Une telle frontière aurait valu à elle seule qu'on livrât plus d'une bataille pour l'obtenir.

Les deux négociateurs qui assistaient M. de Talleyrand pour les détails, MM. de Laforest et d'Osmond, avaient dessiné avec beaucoup d'intelligence ce nouveau tracé sur la carte. Ils le proposèrent dans la première réunion des négociateurs, à laquelle M. de Talleyrand n'assistait point, parce qu'il se réservait pour l'action personnelle à exercer sur les monarques et les ministres alliés, et ils l'appuyèrent au moyen d'un mémoire très-solidement raisonné. Dans ce mémoire ils rappelaient qu'on avait publiquement et itérativement promis de laisser la France grande et forte, qu'on avait formellement parlé de lui accorder un accroissement d'un million de population, et ils soutinrent que si on ne voulait pas détruire tout équilibre, il fallait qu'en présence des agrandissements que s'étaient adjugés à elles-mêmes toutes les puissances de l'Europe depuis le partage de la Pologne, la France ne fût pas seule condamnée à rester ce qu'elle était à la fin du dernier siècle.

A peine les commissaires étrangers eurent-ils entendu cette lecture, et jeté les yeux sur la carte, qu'ils se récrièrent vivement contre nos prétentions, et en parurent surpris comme d'une chose tout à fait inattendue, et qu'ils n'auraient jamais pu prévoir. On ne leur avait parlé, disaient-ils, que des frontières de 1790. Ils ignoraient si, de vive voix, il avait été question d'une augmentation quelconque; quant à eux, ils en entendaient parler pour la première fois, et n'en trouvaient aucune trace

dans leurs instructions. Le commissaire anglais seul, entrant un peu dans le fond des choses, fit remarquer qu'on disloquerait ainsi la Belgique, ce qui serait contraire aux engagements pris envers les Belges de ne pas morceler leur territoire, et de ne pas les donner à divers maîtres. Nos négociateurs répondirent que si les Belges, sous la domination de Napoléon, n'avaient pas grand désir d'appartenir à la France, à cause de la conscription et des droits réunis, il en serait autrement sous les Bourbons; qu'aujourd'hui ils étaient totalement changés, et que ceux qui seraient laissés à la France ne songeraient nullement à réclamer; qu'il n'y aurait de réclamations que de la part de ceux qui seraient livrés à la Hollande, assertion devenue rigoureusement vraie depuis que les Belges avaient eu chez eux les troupes allemandes et anglaises, et qu'ils avaient réfléchi à ce que serait leur sort sous une puissance protestante. Nos adversaires ne répliquèrent rien, et ne donnèrent pas même la seule raison qui eût quelque valeur, c'est que la France aurait ainsi, outre la ceinture de ses places fortes, celle des places belges, et que le futur royaume des Pays-Bas se trouverait sans frontières. Ils ne se défendirent que par un immense étonnement, et en disant que nos prétentions étaient si nouvelles, si peu prévues, qu'il leur était impossible de les discuter, personne n'y étant préparé. Évidemment il fallait se séparer pour en référer chacun à ses supérieurs respectifs.

Les commissaires français firent part à M. de Talleyrand de l'impression produite par leur première proposition, et celui-ci dut alors s'aboucher avec les personnages essentiels, monarques ou ministres, qui décidaient souverainement des affaires européennes. On lui avait bien fait des promesses au moment de la convention du 23 avril, lorsqu'il s'agissait d'obtenir l'évacuation des positions fortifiées les plus importantes, mais des promesses vagues, et si elles étaient contestées, il ne lui restait guère de moyens de réclamer contre un manque de foi dont l'allégation seule ressemblerait fort à un outrage. De plus, tirant toute sa force contre l'émigration de la faveur des monarques étrangers, M. de Talleyrand n'était pas complétement à l'aise pour leur parler avec la dernière énergie, comme il aurait fallu le faire pour avoir chance d'être écouté.

M. de Talleyrand eut diverses entrevues avec lord Castlereagh, M. de Nesselrode, M. de Metternich, les trois personnages qui pouvaient seuls exercer quelque influence dans cette contestation. Lord Castlereagh représentait la puissance à laquelle Louis XVIII avait témoigné le plus de gratitude et de laquelle on aurait dû attendre un peu de retour. Il n'en fut rien. M. de Talleyrand trouva le ministre anglais simple, amical, mais entier comme le sont les Anglais lorsqu'il s'agit de leurs intérêts. L'Angleterre voulait constituer fortement la monarchie des Pays-Bas, et tout au plus croirait-elle atteindre son but en lui adjoignant la Belgique

entière, et assurément elle n'aurait pas contribué à l'affaiblir en lui ôtant ses places fortes. Elle avait toujours présent le souvenir du blocus continental, et elle s'appliquait à nous fermer l'accès du littoral. Ajoutez que, sans le dire, elle voulait dédommager aussi la Hollande des colonies qu'elle s'apprêtait à lui prendre, et notamment du cap de Bonne-Espérance. Lord Castlereagh se montra donc absolu avec des formes polies, et se prononça de manière à ne pas laisser la moindre espérance. Le recours à M. de Nesselrode, à M. de Metternich, n'en laissait pas beaucoup plus, bien que l'un et l'autre n'eussent aucun intérêt dans cette affaire, car ni la Russie ni l'Autriche n'attachaient de l'importance à borner notre territoire du côté des Pays-Bas. Mais M. de Talleyrand trouva M. de Nesselrode peu zélé, et reflétant assez exactement les dispositions de son maître. La hauteur de Louis XVIII, son peu d'empressement à satisfaire la Russie dans diverses choses qu'elle avait demandées, l'esprit surtout qui semblait animer les Bourbons, avaient singulièrement déplu à l'empereur Alexandre. Ainsi, tandis que Louis XVIII s'était hâté de conférer le cordon bleu au Prince régent d'Angleterre, il n'avait pas même songé à l'offrir à l'empereur de Russie, qui cependant était le principal auteur de la chute de Napoléon et de la restauration des Bourbons. Alexandre aimait avec chaleur M. de Caulaincourt, et lorsqu'il avait cherché, sans sollicitation du reste de ce noble personnage, à appeler sur lui la faveur royale, Louis XVIII avait à peine écouté. Il avait été question d'unir le duc de Berry avec la grande-duchesse Anne, celle qui avait dû être mariée à Napoléon, et la famille restaurée ne paraissait pas mettre à cette union le moindre zèle, bien qu'on en parlât de temps en temps. Aussi Alexandre était-il devenu froid, et disait-il volontiers à ses alliés qu'il n'était pas bien assuré qu'on eût pris, en rappelant les Bourbons, le parti le meilleur pour la France et pour l'Europe.

Il n'y avait donc que froideur à attendre du côté des Russes, et c'est effectivement ce qu'on rencontra chez eux. Du côté des Autrichiens nous aurions pu espérer mieux. Si en effet dans la nouvelle cour de France on aimait à dire qu'Alexandre, avec tout son esprit, n'avait pas le sens commun, qu'il était même beaucoup trop prodigue de ses conseils, on se louait au contraire de la sagesse et de la réserve de l'empereur d'Autriche, lequel n'était ni libéral, ni pressé de conseiller les gens qui ne s'adressaient pas à lui, et approuvait fort qu'on ne donnât aux Français que le moins de liberté possible. Aussi, depuis quelque temps, Louis XVIII s'entendait-il mieux avec le beau-père de Napoléon qu'avec aucun des monarques alliés. M. de Metternich se montra doux, amical, très-bien disposé pour les Bourbons, qu'il fallait, disait-il, se garder de dépopulariser. Néanmoins il parut extrêmement embarrassé. L'Autriche

s'était de nouveau et intimement unie à l'Angleterre son ancienne et constante amie, surtout depuis que la Russie avait acquis tant de prépondérance. Elle était en tout d'accord avec elle, et en attendait pour les affaires d'Italie un concours sans réserve. Or l'Angleterre ayant annoncé la volonté formelle de nous ramener aux frontières de 1790, elle ne pouvait avoir sur ce point un avis différent. M. de Metternich laissa bien voir que son maître n'avait aucune raison personnelle de nous refuser une extension territoriale vers la Belgique, ou vers les provinces rhénanes, mais il laissa voir aussi que la volonté de l'Angleterre serait de tout point celle de l'Autriche. Il ne nia pas absolument le million d'augmentation promis, mais il dit que c'était là une manière de parler, que le million pouvait ne signifier que cinq cent mille âmes; qu'il fallait y faire figurer les enclaves, comme Avignon et la principauté de Montbéliard, ajoutés au territoire de 1790; qu'on pouvait sans doute prendre quelque chose au nord, mais qu'on devait surtout s'étendre vers la Savoie, et que lorsqu'on aurait ramassé çà et là cinq cent mille âmes de plus, rien n'empêcherait de dire que c'était un million; que ce n'était pas pour les puissances une affaire d'amour-propre, qu'elles ne démentiraient pas le gouvernement français, si, pour populariser les Bourbons, il annonçait publiquement qu'il avait acquis un million de sujets au delà des frontières de 1790.

Il était évident que nous allions nous trouver sans appui, car la Prusse ne se mêlerait pas de cette question, ou s'en mêlerait contre nous. Elle se préparait à soulever des questions d'argent, auxquelles elle était particulièrement sensible, et elle ne voulait refroidir, en les contrariant, aucun de ses alliés. Il n'y avait donc, pour le moment du moins, rien à espérer de nos vainqueurs.

Il ne restait qu'à en référer au Conseil du Roi pour lui faire connaître cette situation, et prendre ses ordres. Déjà, depuis quelque temps, un déchaînement universel, et, il faut le reconnaître, injuste, s'était produit contre la convention du 23 avril, par laquelle nous avions abandonné la plupart des grandes places européennes. A la vérité nous nous étions trompés, et en voulant faire cesser un peu plus tôt les maux de la guerre, nous n'avions pas abrégé d'un jour les souffrances des provinces occupées. Mais l'intention avait été loyale, et de plus partagée par tout le monde, et on n'en tenait pas plus compte dans le public impartial que dans le public prévenu et mécontent. Mais ce qui est plus étrange, ces sentiments avaient envahi le Conseil lui-même, et lorsque M. de Talleyrand exposa l'espèce de manque de foi dont il avait à se plaindre, presque tous les assistants semblèrent s'en prendre à la convention du 23 avril, qui nous avait démunis de tous nos gages, comme si on n'avait pas été universellement d'avis alors de la conclure. Le duc de Berry, avec son

impétuosité accoutumée, s'écria, sans songer qu'il accusait son propre père, qu'on recueillait là le prix de la faute qu'on avait commise, en signant si précipitamment ce funeste armistice. Le Roi regarda malicieusement son frère et son neveu, et parut approuver les paroles de ce dernier. Le comte d'Artois, vivement affecté, dit qu'on parlait bien à l'aise aujourd'hui de cette convention, que, dans les premiers instants, le gouvernement avait fait comme il avait pu, et que ceux qui le blâmaient n'auraient probablement pas mieux fait à sa place. Ce prince aurait pu ajouter que l'idée de hâter l'évacuation du territoire dominait alors tellement les esprits, qu'il ne s'était pas élevé une seule objection le jour de la signature de cette convention, ni dans le Conseil ni ailleurs. Il se contenta de témoigner une vive affliction, l'affliction d'un excellent homme qui reçoit le mal sans le rendre, et il resta établi qu'on avait tout perdu en signant trop tôt, et sans compensation, la convention du 23 avril. M. de Talleyrand, qui en était l'auteur, ne répondit aux attaques dont elle était l'objet que par un silence froid et dédaigneux.

Pourtant ceux qui critiquaient la convention du 23 avril allaient commettre une faute à peu près semblable, c'est-à-dire une faute de précipitation. Dès qu'on ne pouvait rien obtenir de ce qui avait été promis, il ne restait qu'un recours possible, c'était de s'adresser au congrès lui-même, qui devait sous quelques mois résoudre à Vienne les grandes questions européennes. L'armistice suffisait pour le présent, car il traçait une frontière temporaire, celle de 1790; il exigeait que chacun se retirât sans combattre à cette frontière; il nous rendait 300 mille hommes qu'on pouvait tenir prêts, et si les puissances étaient pressées de trancher les questions qui nous concernaient, elles n'avaient aucune raison à alléguer pour tout décider à notre égard, en ne décidant rien à l'égard d'elles-mêmes. Nous, au contraire, nous avions une raison sans réplique à faire valoir, c'est que les sacrifices exigés de la France auraient une portée toute différente suivant l'usage qu'on ferait des territoires abandonnés par elle; c'est qu'en ce genre tout se réduisant à des questions d'équilibre, il fallait, avant d'accepter la situation qu'on lui destinait, qu'elle connût celle qu'on destinait aux autres. On n'avait rien à opposer à un tel argument, et la France avait un immense avantage à se présenter à Vienne sans que son sort fût fixé, car au milieu des divisions qui allaient inévitablement se produire entre ses oppresseurs, elle devait trouver des alliés qui l'aideraient à obtenir mieux qu'on ne lui offrait. Ce même motif, il est vrai, devait porter les puissances à vouloir régler tout de suite ce qui la concernait; mais le motif était difficile à avouer, et avec de la fermeté on aurait probablement obtenu que tout fût ajourné à Vienne. En tout cas il suffisait que la France ne voulût pas signer, pour qu'on fût dans l'impossibilité de la contraindre.

Un seul homme dans le Conseil royal comprit bien la conduite qu'il aurait fallu tenir en cette circonstance, et cet homme fut le général Dessoles. — Pourquoi, dit-il, conclure aujourd'hui? Nous ne serons pas plus faibles à Vienne parce que nous y arriverons sans un acte qui fixe irrévocablement notre sort. On ne sera pas d'accord certainement sur la part que chacun voudra se faire, on aura besoin de nous, et nous trouverons alors des alliés. Il y a donc quelques chances pour qu'on nous traite mieux, et il n'y en a pas une seule pour qu'on nous traite plus mal. — Cette remarque pleine de sagacité ne fut saisie de personne, parce que lorsqu'une préoccupation exclusive domine les esprits, elle les obstrue au point de n'y pas laisser pénétrer les idées les plus simples. Conclure la paix, la publier, en faire jouir le pays, s'en faire honneur, était la passion du moment, comme un mois auparavant régnait celle d'obtenir l'évacuation du territoire. Et pourtant, s'il restait un moyen de réparer la faute de précipitation du 23 avril, c'était une sage lenteur dans la conjoncture actuelle, et le courage de remettre à six mois une conclusion qu'on désirait amener à l'instant même. On ordonna donc à M. de Talleyrand de subir la nécessité, et de se départir du plan de délimitation imaginé par nos commissaires. Une fois la ligne en avant des places belges abandonnée, la question de frontière perdait presque toute son importance. Il ne s'agissait plus que de quelques rectifications, qui pouvaient procurer à notre frontière un tracé un peu plus régulier, et nous donner quelques cent mille sujets d'augmentation, avec une ou deux places fortes de troisième ordre, mais rien qui eût la valeur de Mons, de Namur, de Luxembourg.

Après plusieurs jours de discussion, on nous concéda ces rectifications de peu d'importance, qui cependant n'étaient pas à dédaigner. Entre Maubeuge et Givet notre frontière de 1790 formait un rentrant, qui laissait Givet tout à fait en pointe. (Voir la carte n° 61.) De ce point de Maubeuge à celui de Givet on traça une ligne légèrement convexe qui supprimait le rentrant, et nous donnait deux places de plus, Philippeville et Marienbourg. En laissant Luxembourg en dehors, on alla joindre la Sarre de manière à nous conserver Sarrelouis. Enfin, sans atteindre le point important de Kaisers-Lautern, on prit un moyen terme entre la ligne que nous demandions, et celle de 1790, et on adopta le cours de la Queich, ce qui nous procurait une rectification de quelque valeur, car Landau, au lieu de rester isolé comme jadis au milieu du territoire allemand, se trouvait parfaitement relié à notre territoire.

Avec ces augmentations, avec les enclaves de Montbéliard et d'Avignon, qu'on ne voulait rendre ni à l'Empire germanique, ni à Rome, nous n'avions pas encore la moitié de ce million d'augmentation, dont il nous était permis de parler, à condition d'y renoncer. On chercha le complé-

ment à l'est et au midi, c'est-à-dire en Suisse et en Savoie. On nous donna quelques parties du pays de Gex autour de Genève, puis traçant une limite qui coupait la Savoie en deux, on nous attribua Chambéry et Annecy. Cette frontière valait beaucoup moins que celle qu'avaient demandée nos commissaires, et qu'on aurait pu nous accorder en dédommagement de tout ce que nous avions perdu; mais telle quelle, après tout, elle valait un peu mieux que celle de 1790, à laquelle nous avons été ramenés depuis, en punition des événements de 1815. Ces difficultés ayant disparu grâce à notre résignation, il en pouvait naître d'autres au sujet des arrangements généraux européens, auxquels on avait voulu nous laisser étrangers par le traité de Châtillon, mais desquels on ne pouvait plus avoir la prétention de nous exclure depuis le rétablissement des Bourbons. Sans doute on ne le désirait pas moins, mais on n'aurait plus osé l'avouer. On imagina donc quelques expressions générales, qui constituaient des garanties fort vagues relativement au futur équilibre européen. Ces expressions étaient les suivantes :

Les États de l'Allemagne seront indépendants et unis par un lien fédératif.

La Hollande, placée sous la souveraineté de la maison d'Orange, recevra une augmentation de territoire. Elle ne pourra jamais passer sous la souveraineté d'un prince étranger.

La Suisse indépendante continuera de se gouverner elle-même.

L'Italie, hors des limites des pays qui reviendront à l'Autriche, sera composée d'États souverains.

Mais dans ces arrangements européens, énoncés d'une manière si sommaire, il y avait une chose qu'on se serait gardé de faire connaître tout de suite au public, c'étaient les proportions dans lesquelles les territoires enlevés à la France seraient distribués aux principaux copartageants. On nous laissa le triste honneur de recevoir cette confidence, mais dans des articles secrets, bien plus destinés à nous lier qu'à consacrer notre influence. Voici quels étaient ces articles :

« La Hollande recevra les pays cédés par la France entre la mer, la frontière française de 1790, et la Meuse. »

« Les pays cédés par la France sur la rive gauche du Rhin serviront à des compensations entre les États allemands. »

« Les possessions autrichiennes en Italie seront limitées par le Pô, le Tessin, le lac Majeur. »

« Le roi de Sardaigne sera dédommagé de la portion de la Savoie cédée à la France par le territoire de l'ancienne république de Gênes. »

Ainsi, d'après ces bases, la Belgique tout entière devait revenir à la Hollande; la Bavière devait recevoir une partie des anciens électorats ecclésiastiques, en échange du Tyrol restitué à l'Autriche; l'Autriche

devait acquérir, outre ses anciens États, tout le territoire de la république de Venise; enfin le royaume de Sardaigne devait absorber Gênes, et la liste des États indépendants allait ainsi se trouver considérablement diminuée. Il n'était pas dit un mot de la Saxe ni de la Pologne, car c'était un sujet auquel personne encore n'osait toucher, tant on prévoyait d'avidité d'un côté, de résistance de l'autre.

Restait à s'entendre sur les colonies. Là il semblait que nous obtiendrions le dédommagement de nos sacrifices sur le continent européen, et que si nous ne recevions pas d'agrandissement, nous n'essuierions pas au moins de diminution. La restitution de nos colonies devait, pour ainsi dire, couler de source. Mais nous n'étions pas au terme de nos sacrifices, et, comme le dit l'un de nos négociateurs, M. de Laforest, *on nous versait l'absinthe goutte à goutte.*

On parla d'abord de la Martinique, de la Guadeloupe (celle-ci allait être retirée à la Suède pour nous être rendue); on parla également de Bourbon dans la mer des Indes, on en parla avec aisance et comme de possessions dont la restitution n'était pas douteuse. Pourtant on ne disait rien de l'île de France, cette Malte de l'océan Indien. Qu'en voulait-on faire? On nous le laissait ignorer. Enfin on s'expliqua. La puissance qui avait pris le cap de Bonne-Espérance à son alliée la Hollande, qui, par un vrai manque de foi, avait pris Malte à l'Europe, déclara qu'outre le Cap et Malte, il lui fallait l'île de France, parce que c'était la route des Indes. On voulait bien nous laisser l'île Bourbon, qui était tout ouverte, mais l'île de France, la grande forteresse de ces mers, on entendait la garder absolument. Qu'opposer à une telle prétention, quand nous n'avions pas un seul allié, quand le seul que nous aurions pu nous ménager, l'empereur de Russie, nous l'avions blessé, mécontenté dans les grandes et les petites choses? Renoncer à traiter actuellement, renvoyer avec indignation ces nombreux dénis de justice à l'Europe assemblée à Vienne, à l'Europe mieux éclairée par l'examen approfondi de toutes les questions, et surtout par le débordement effronté de toutes les ambitions, eût été la seule ressource. Malheureusement on n'y songeait même pas.

On fit part de ces nouvelles exigences au Conseil royal, et la consternation y fut générale. On sentit alors ce que c'était que de dépendre de l'étranger, et de sa générosité. Les Anglais avaient exprimé aussi l'intention de nous enlever quelques-unes de nos Antilles, comme Sainte-Lucie et Tabago, ce qui était peu de chose en comparaison de l'île de France. Louis XVIII ne pouvant pas prévoir alors ce que le développement du commerce apporterait de valeur à l'île Bourbon, dit avec une apparence de raison : Mais que veut-on que nous fassions de Bourbon sans l'île de France? C'est comme si on nous donnait une place sans la citadelle qui

la commande. Qu'on prenne Bourbon avec l'île de France, si on le veut, et qu'on nous laisse tout ce qui nous appartient dans les Antilles. — Ces réflexions avaient un certain degré de justesse, mais à qui les adresser, à qui surtout les faire entendre? Il n'y avait qu'à se soumettre, ou à se livrer aux inspirations du désespoir.

Nous eûmes recours aux communications particulières avec le personnage qui disposait de tout dans les affaires maritimes, et de presque tout dans les affaires continentales, avec lord Castlereagh. M. de Talleyrand le trouva calme, et même doux, mais absolu, inébranlable comme un roc. Il n'en obtint rien. M. de Vitrolles, moins réservé, eut un entretien orageux avec ce ministre, et ne provoqua de sa part qu'un aveu presque cynique de l'ambition britannique. — Toute position sur la route de l'Inde doit nous appartenir, dit lord Castlereagh, et nous appartiendra. — M. de Vitrolles rappela les belles déclarations qu'on avait faites en traversant le Rhin, et plus récemment encore en franchissant les murs de Paris, déclarations qui promettaient de respecter la France et sa grandeur, de lui ôter uniquement ce qu'elle avait pris aux autres, et ce qui, dans ses mains, menaçait la sûreté générale. Lord Castlereagh eut l'air de penser que les puissances remplissaient leurs promesses en ne traitant pas la France comme on avait traité jadis la Pologne.

Il fallait se soumettre encore, car il n'y avait pas moyen de résister à ces ambitions déchaînées, et toutes liguées contre nous. Il n'y aurait eu qu'une réflexion à faire à l'aspect de tels actes, réflexion dont nos oppresseurs ne tenaient aucun compte, c'est qu'on rendait, en agissant ainsi, Napoléon beaucoup moins coupable aux yeux du monde, et les Bourbons moins populaires aux yeux de la France.

Il ne restait à résoudre qu'une question, question grave aussi, mais surtout humiliante si elle était résolue contre nous, celle des contributions de guerre. Une seule des puissances belligérantes avait à cet égard des prétentions, c'était la Prusse, ce qui nous laissait quelques chances de nous soustraire à son avidité. Toutes les puissances de l'Europe avaient reçu depuis vingt ans la visite de nos armées, et subi les inconvénients attachés à la présence de l'ennemi, mais la Prusse, il faut l'avouer, plus que les autres. Elle entendait être dédommagée non-seulement des contributions que Napoléon lui avait imposées, mais des effets de notre présence sur son territoire pendant la campagne de 1812. Elle demandait donc, outre la restitution des titres représentatifs des contributions de guerre non acquittées, et s'élevant à 140 millions déposés dans le domaine extraordinaire, une indemnité de 132 millions, ce qui n'excluait pas ce qu'elle réclamait pour sa part dans la vente de nos arsenaux et de nos magasins. Certes la Prusse avait beaucoup souffert pendant nos longues guerres, mais si on se rappelle qu'en 1792 elle avait

pris l'initiative de l'agression, uniquement pour se mêler de nos affaires intérieures, qu'en 1806 elle s'était livrée à des passions folles contre la France, et que tout récemment pendant l'invasion la conduite de ses soldats avait été odieuse, on conviendra que les torts entre elle et la France étaient fort partagés. Aussi devions-nous être moins disposés à céder à ses exigences qu'à celles d'aucune autre puissance. Son roi, honnête mais avare, tenait aux demandes d'argent qu'il avait faites, comme l'Autriche aux provinces italiennes, comme l'Angleterre aux provinces maritimes. On nous présenta donc son compte avec invitation de l'examiner, et sinon avec sommation de l'acquitter, du moins avec un langage qui en approchait.

M. de Talleyrand repoussa péremptoirement ces demandes, et déclara qu'on ne voulait ni ne pouvait y souscrire. Il en référa immédiatement au Conseil royal. Pour le coup personne n'y tint, et on ressentit enfin le mouvement de désespoir auquel plus d'une fois on avait été près de se livrer. Le Roi manifesta une indignation que tout le monde partagea, et dit qu'il aimait mieux dépenser trois cents millions à faire la guerre à la Prusse, que d'en dépenser cent à la satisfaire. Il ajouta qu'il savait combien la France attachait de prix à la paix, que ce désir de la paix était entré pour beaucoup dans l'accueil fait à sa famille; mais qu'elle ne voudrait certainement pas endurer l'excès d'humiliation qu'on prétendait lui infliger; qu'elle ne lui saurait donc pas mauvais gré de résister aux étrangers qui abusaient ainsi de la facilité avec laquelle on les avait reçus, et que pour lui, loin de se croire ingrat envers les cabinets européens, c'est eux qu'il croyait ingrats envers lui, car ils avaient eu autant besoin des Bourbons pour pénétrer en France, que les Bourbons avaient eu besoin d'eux pour y revenir. En conséquence il déclara qu'il refuserait tout net la nouvelle charge qu'on voulait imposer à ses sujets.

Le Conseil tout entier applaudit à cette résolution, en déplorant de nouveau la malheureuse convention du 23 avril. Le duc de Berry s'écria qu'on allait avoir avec les garnisons et les prisonniers rentrés 300 mille hommes, qu'il fallait se mettre à leur tête, se jeter sur les coalisés qui n'étaient que 200 mille, et que sa famille serait à jamais rétablie dans le cœur des Français, après cet acte de patriotique désespoir. M. de Talleyrand ne dit pas non, et se contenta d'ajouter que ces 300 mille hommes, avec lesquels on voulait se ruer sur les coalisés, on les devait à la convention du 23 avril si amèrement attaquée.

M. de Talleyrand, tout en repoussant nettement les exigences de la Prusse, sentait néanmoins que le moyen des 300 mille Français jetés sur les 200 mille étrangers, était bien grave, le général qui savait si bien se servir des Français étant à l'île d'Elbe, et il songea à faire parler la raison. Il vit lord Castlereagh, l'empereur de Russie, M. de Metternich. Il

leur dit que le Roi et les princes étaient résolus à faire échouer le traité de paix sur cette question, quoi qu'il pût en arriver; que c'était d'ailleurs pour une misérable affaire d'argent compromettre non-seulement le grand œuvre de la restauration de la paix, mais celui de la restauration de l'ordre en Europe, car il n'y avait pas un souverain qui ne fût fortement intéressé à la sûreté de Louis XVIII sur son trône; qu'humilier ainsi les Bourbons, les dépopulariser, c'était aller contre le but qu'on se proposait d'atteindre, et que sacrifier de si hauts intérêts à l'avarice de la Prusse n'était ni sensé, ni digne, ni honorable. Lord Castlereagh, toujours raisonnable quand il ne s'agissait plus du royaume des Pays-Bas, du cap de Bonne-Espérance, ou de l'île de France, M. de Metternich, toujours prêt à juger sans illusion flatteuse la conduite de la Prusse, donnèrent raison à M. de Talleyrand. L'empereur Alexandre, dont la délicatesse rougissait de l'avarice de son ami Frédéric-Guillaume, fut du même sentiment, et tous ensemble ils forcèrent le roi de Prusse à céder. L'esprit d'économie était chez ce roi une vertu qui finissait par dégénérer en vice, et il était capable de manquer de sagesse, pour satisfaire un penchant qui chez lui avait la sagesse seule pour origine.

La contribution particulière à la Prusse fut donc écartée. Restait la contribution commune, fondée sur le droit de conquête appliqué aux arsenaux, aux magasins et à certaines propriétés de l'État. D'après la convention du 23 avril, les armées étrangères devaient, le jour même de la signature de cette convention, se dessaisir de l'administration des provinces occupées, ne plus lever de contributions, ne plus détenir enfin aucune de nos propriétés publiques. Mais elles prétendaient que pour effets militaires, pour magasins conquis, pour contributions arriérées, pour coupes de bois qu'elles avaient ordonnées dans les forêts de l'État, il leur était dû une somme qu'elles ne rougissaient pas d'évaluer à 182 millions. La Prusse avait dans cette somme la part la plus considérable, et l'Angleterre aucune, car cette dernière puissance, si elle avait été âpre en fait de territoire, était d'une facilité remarquable en fait d'argent. Par exemple, les troupes du duc de Wellington se comportaient dans le Midi avec une discipline parfaite, et un respect absolu des propriétés particulières et publiques. On voyait bien qu'avec les Anglais on avait affaire à une grande nation, ambitieuse mais point avare.

Sur cette autre contribution de guerre mal dissimulée, le Conseil du Roi se montra également absolu. Lord Castlereagh et M. de Nesselrode donnèrent appui à M. de Talleyrand; deux commissaires français, le général Dulauloy et le baron Marchand, chargés de cette liquidation, défendirent énergiquement les intérêts français, et on finit par s'arrêter à une somme de 25 millions, qui d'après les principes du droit de la guerre étaient à peu près dus.

On avait ajourné à la négociation de la paix définitive le partage du matériel naval contenu dans les ports cédés par la France. Il est certain que tout ce matériel consistant en 26 vaisseaux de ligne à flot et 20 sur chantier, en un nombre considérable de moindres bâtiments, et en grands approvisionnements, répartis dans les ports de Hambourg, Brême, Amsterdam, Rotterdam, Anvers, Flessingue, Ostende, Gênes, Livourne, Corfou, Venise, que tout ce matériel avait été créé avec l'argent de la France, que les lieux de construction n'avaient fourni que les bras et les matériaux qu'on leur avait payés très-exactement, ce qui avait été pour eux un avantage et non pas une charge, puisqu'on avait occupé la population et ouvert un débouché aux produits du pays. Il n'y avait en dehors de cette catégorie que la flotte hollandaise, construite avant la réunion à l'Empire, et qui devait revenir de droit à la monarchie des Pays-Bas. Il fut donc stipulé que cette flotte serait rendue purement et simplement, mais que pour les 46 vaisseaux et autres bâtiments de rang inférieur répandus dans les ports précités, deux tiers appartiendraient à la France, et un tiers aux diverses localités maritimes qui les contenaient. Cette décision n'était pas complétement juste, mais la perte était peu regrettable, la France ayant déjà dans ses propres ports beaucoup plus de matériel naval qu'elle ne pouvait en employer.

Une dernière question restait à régler, celle de nos musées. Il n'en fut point parlé, et avec intention. Les souverains s'étaient habitués à les visiter journellement, à les admirer tels que Napoléon les avait formés, c'est-à-dire avec les richesses de l'Europe civilisée, et ils se faisaient presque un devoir de respecter des collections où ils avaient été reçus avec beaucoup d'empressement, et où ils avaient témoigné une vive admiration. De plus il s'agissait particulièrement en ceci de l'Italie méridionale et de l'Espagne qui n'inspiraient qu'un médiocre intérêt aux puissances représentées à Paris, et de l'orgueil français qu'on tenait fort à ménager. On nous laissa donc les chefs-d'œuvre conquis par nos armées, on nous les laissa par prétérition, pour ainsi dire, en s'abstenant d'en parler. Mais dans les entretiens particuliers on ne manqua pas d'insister sur la concession importante qu'on nous faisait, et elle était effectivement d'un intérêt moral considérable.

Ce travail fut terminé le 30 mai, qualifié traité de Paris, et renfermé dans des instruments, identiques mais séparés, signés avec l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la Prusse, lesquelles s'engagèrent pour toute l'Europe. On joignit à ces signataires la Suède, à cause de la Guadeloupe qu'elle avait un moment possédée, le Portugal, à cause des portions de la Guyane qu'on nous restituait. La paix avec l'Espagne dut se traiter à part, cette puissance n'ayant aucun représentant à Paris, ce qui s'expliquait par la situation de Ferdinand VII qui n'avait pas encore fait son en-

trée à Madrid. Du reste la paix avec l'Espagne était, grâce aux Pyrénées, la plus facile de toutes à conclure.

Bien qu'on dût regretter l'excellente frontière que nous aurions pu avoir du côté des Pays-Bas en dédommagement de celle du Rhin, et qu'on aurait probablement obtenue, soit en ne se pressant pas de souscrire l'armistice du 23 avril, soit en renvoyant à Vienne la conclusion de la paix définitive, ce traité, dit de Paris, n'était pas aussi malheureux qu'on l'avait craint d'abord. Nous étions exempts de contribution de guerre, nous conservions les immenses richesses en objets d'art acquises au prix de notre sang, nous gagnions sur l'état de 1790 Philippeville et Marienbourg vers les Pays-Bas, le reliement de Landau à notre territoire vers le Rhin, enfin une moitié de la Savoie vers les Alpes. L'île de France était la seule perte grave, et dans les ports cette perte ne pouvait manquer d'être profondément sentie. Le traité de Paris ne devenait douloureux qu'en le comparant à ceux de Campo-Formio et de Lunéville, qui, sans être menaçants pour la sûreté de l'Europe, semblaient nous avoir acquis à jamais nos frontières géographiques, et en songeant que cette acquisition aurait pu, sans les fautes de l'Empire, devenir définitive, la douleur des Français devait être universelle et profonde. On verra tout à l'heure quelle impression le traité du 30 mai produisit sur les esprits.

On se proposait de publier les conditions de la paix en même temps que la Constitution elle-même, à laquelle on n'avait cessé de travailler pendant le cours des négociations. Les monarques alliés, pressés de retourner dans leurs États, tenaient à voir toutes les affaires de la France terminées à la fois, et insistaient pour que Louis XVIII acquittât les promesses de Saint-Ouen, dont ils se considéraient comme responsables à un certain degré, particulièrement envers les hommes qui s'étaient livrés à eux dans l'espérance d'être garantis contre les passions des émigrés. On travaillait donc à cette Constitution avec beaucoup d'activité, et même avec un esprit libéral, ce qui de la part de Louis XVIII était vraiment méritoire, surtout si on se reporte aux opinions du parti royaliste à cette époque.

L'esprit ne manquait pas à ce parti plus qu'aux autres, mais l'étude, et les lumières naissant de l'étude, lui manquaient absolument. Il fallait descendre dans les derniers rangs du parti révolutionnaire pour trouver des préjugés aussi étroits et aussi opiniâtres. Dans la vieille noblesse militaire, on ne rencontrait qu'une haine aveugle de tout ce qui s'était fait depuis trente années en France, et la conviction qu'il fallait tout ramener par la force à l'ancien régime. Dans la noblesse parlementaire, plus instruite mais pas beaucoup plus éclairée, on ne comprenait qu'une constitution, celle des anciens parlements, contredisant quelquefois les

rois et ne les arrêtant jamais. Chez les esprits distingués du parti royaliste, que le malheur et l'inaction avaient portés à l'étude, l'amour du passé, l'aversion du présent s'étaient systématisés, et il s'était formé des théories singulières, sous l'influence de M. de Bonald, écrivain excellent mais paradoxal, ayant le mérite assez rare de rendre en un style sain des idées fausses. Ces théories, réaction inévitable et méritée contre les exagérations de la révolution française, consistaient surtout dans un mépris profond pour les constitutions écrites, qu'elles considéraient comme l'une des vanités les plus impertinentes de l'esprit moderne. Il est certain qu'à voir le sort des nombreuses constitutions qu'on a mises par écrit depuis soixante-dix années, on ne peut s'empêcher d'éprouver à leur égard le sentiment que manifestaient alors les royalistes. Pourtant ce sentiment, poussé au delà d'une certaine mesure, avait bien aussi sa vanité et son impertinence. Ainsi les disciples de M. de Bonald prétendaient que les constitutions ne s'écrivaient pas, que, filles du temps et non des hommes, elles se formaient peu à peu, comme les grandes œuvres de la nature, et se composaient quelquefois de lois écrites, mais plus souvent d'usages, de traditions, d'habitudes, et que tout cet ensemble constituant la manière d'être d'une nation, était sa vraie constitution, la seule qui ne passât point comme un rêve. Partant de ce point, ils soutenaient que l'ancienne France avait sa constitution, laquelle avait duré des siècles, tandis que les constitutions imaginées depuis 1789 s'étaient succédé comme les flots d'une mer en furie. Leur embarras était extrême quand on leur demandait de définir cette constitution, consistant dans une royauté sans limites, contrariée quelquefois par les parlements dont elle se délivrait par des lits de justice ou par la Bastille, convoquant une fois par siècle les États généraux qu'elle était obligée de congédier aussitôt après les avoir réunis, et pouvant si peu se servir de ces institutions quand elle avait à surmonter des difficultés politiques ou financières, que c'était pour avoir voulu en user en 1789 qu'elle en était arrivée aux bouleversements qu'on déplorait. Et effectivement cette constitution tant vantée, mise en œuvre en 1787 par la convocation des notables, en 1789 par celle des États généraux, avait donné, quoi? la révolution française.

C'était donc une assez singulière prétention que celle d'invoquer une constitution qui avait abouti à de tels résultats. Mais la confusion de ses admirateurs eût été bien grande, si on leur avait proposé d'y recourir de nouveau. Où étaient la noblesse, le clergé, les parlements, le tiers état, la nation de 1789? Au lieu d'une noblesse riche, jouissant de nombreux priviléges, et ayant l'armée dans ses mains, une noblesse dispersée, à moitié ruinée, destinée à ne redevenir riche que par les conséquences de la révolution française, étrangère à l'armée, ne l'aimant pas, n'en étant point aimée (nous parlons de 1814), n'ayant plus en un mot aucune in-

fluence; au lieu d'un clergé propriétaire, noble, éloquent, habile, et tellement distingué alors qu'il donnait les ministres les plus éminents, un clergé exproprié, fonctionnaire, sorti de toutes les classes de la société, et entièrement dépendant du pouvoir; au lieu d'une magistrature opulente, héréditaire, jugeant comme la noblesse combattait, par privilége, et jugeant bien, une magistrature sortie presque tout entière de la bourgeoisie, de fortune médiocre, nommée comme les autres fonctionnaires par le pouvoir exécutif, intègre mais incapable d'opposer d'autre résistance que celle d'une rigoureuse observation des lois civiles; et enfin au-dessous de tout cela, une nation entièrement transformée, arrivée à une sorte d'unité absolue, n'admettant plus ni distinctions de classes, ni priviléges, ayant le même esprit, les mêmes mœurs, les mêmes ambitions; telle était la France en 1814, et les systématiques du royalisme eussent été cruellement embarrassés, si, les prenant au mot, on les avait chargés de refaire l'ancienne constitution. Ils eussent été aussi embarrassés qu'un architecte ayant toute liberté quant à ses plans, mais condamné à faire usage de matériaux qu'on ne trouverait plus nulle part.

Aussi toutes ces théories n'étaient-elles au fond que des satires de la révolution française, satires souvent justes, éloquentes même, quand elle s'adressaient à ses excès, mais vaines comme la plainte ou le regret de ce qui n'est plus, quand elles tendaient au rétablissement d'un passé qu'aucune puissance au monde n'aurait pu tirer du néant.

Parmi ces adversaires des constitutions écrites, ceux qui étaient les moins dépourvus d'esprit pratique, quand on les sommait de conclure, et de mettre la main à l'œuvre, en arrivaient comme tout le monde à la royauté, éclairée, contenue, fortement influencée par les Chambres, qu'on appelle la royauté anglaise, à cause de l'antériorité de l'Angleterre dans l'emploi de cette forme de gouvernement. Seulement ils auraient voulu qu'on ramassât dans les immenses décombres du vieil édifice un certain nombre d'anciens matériaux, plus ou moins reconnaissables, pour les faire figurer dans l'édifice nouveau. Ainsi ils auraient désiré que, reconstituant l'ancienne noblesse et l'ancien clergé, on en composât la Chambre des pairs, et que prenant les anciennes professions qui formaient jadis le tiers état, et les laissant classées par métiers, on en composât la chambre basse. Là, et point au delà, allaient les prétentions de ceux qu'on forçait à sortir de leurs perpétuelles lamentations sur la ruine du passé. Or c'eût été s'imposer la peine de retrouver et de reconstituer des éléments détruits, présentant avec la société moderne un contraste ridicule, rompant cette grande unité nationale qui fait la force de la France moderne, et révoltant inutilement l'esprit actuel d'égalité pour un résultat absolument nul, car les Chambres ainsi composées n'auraient pas eu une prétention de moins que les autres, et n'auraient pas moins engagé avec la royauté

une lutte d'influence, tout aussi fatale, si, dans cette lutte, la royauté s'était conduite comme elle l'a fait. Ce qu'ils voulaient se serait réduit en réalité à un édifice moderne, ayant extérieurement quelques ornements du moyen âge, sans influence réelle sur la distribution et la destination du monument.

Il n'y avait donc rien de sérieux dans ces théories, qui n'étaient que les préjugés du passé, systématisés après coup par certains esprits distingués et mélancoliques. Il faut reconnaître toutefois que le Roi et ses neveux, obligés d'être plus pratiques que leur parti, et revenant heureusement d'Angleterre, au lieu de revenir de l'un des États du continent, ne partageaient pas ces fausses doctrines, ou du moins se conduisaient comme ne les partageant pas. Sans reconnaître complétement, et sans aimer surtout l'empire de l'opinion publique, ils étaient bien résolus à ne pas la froisser dans les points vraiment essentiels. Or il y avait deux points sur lesquels aucune puissance au monde n'aurait amené l'opinion publique à fléchir, premièrement l'égalité civile, qui consiste à avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs, à payer les mêmes impôts, à fournir le même service militaire, à être jugés d'après les mêmes lois, par les mêmes juges, à parvenir aux mêmes emplois, quelles que soient la naissance, la fortune, la religion des individus; secondement la royauté constitutionnelle, c'est-à-dire la royauté contenue, dominée plus ou moins par deux Chambres. Le dix-huitième siècle avait formé la première de ces manières de penser, le despotisme de Napoléon la seconde, et l'une et l'autre étaient invincibles.

Il ne s'agissait plus dès lors que de questions de forme ou de rédaction. Sur la forme, les Bourbons en rentrant en France, avaient, comme on l'a vu, apporté une sorte de préjugé presque insurmontable. Prétendant être rappelés à régner, non en vertu d'un acte du Sénat, mais en vertu de leur droit, ils voulaient *octroyer,* et non pas subir une constitution, et sur ce point le public, ne prévoyant pas plus que la dynastie elle-même le danger de ce principe absolu, lequel emportait la faculté de modifier arbitrairement la constitution *octroyée,* était prêt à admettre une prétention qui ne semblait qu'une subtilité de théorie, ou une affaire d'amour-propre. Pourvu que les dispositions essentielles de la constitution fussent accordées, on ne s'inquiétait guère qu'elle vînt du Roi ou du Sénat, d'en haut ou d'en bas. Arrivées à ce terme, les choses devaient presque couler de source.

Le Roi avait confié à MM. de Montesquiou et Ferrand le soin de rédiger la Constitution, certain que le principe de suprématie monarchique, qui seul lui tenait à cœur, ne serait pas en péril dans les mains de ces vieux royalistes. Quant au reste, il s'en fiait encore plus à eux qu'à lui, car il ne s'en souciait guère. Il leur adjoignit M. Beugnot, qui avait la

rédaction ingénieuse et facile, et qui était fort capable de trouver les expédients de langage propres à concilier les opinions diverses. Mais il recommanda à M. Beugnot le secret le plus absolu envers M. de Talleyrand. Bien que disposé à laisser ses ministres gouverner, plus que les rois n'y sont disposés ordinairement, Louis XVIII ne voulait cependant pas d'un personnage principal ayant la main à tout. Il entendait que M. de Talleyrand se renfermât dans les affaires étrangères, M. de Montesquiou dans les affaires intérieures, M. de Blacas dans les affaires de cour, et croyait diminuer ainsi leur importance en la divisant. Il ne voulait pas non plus que M. de Talleyrand, en cas de difficulté, appelât l'empereur Alexandre à son secours, et par ces divers motifs, il tenait à le laisser absolument étranger au travail de la Constitution.

La rédaction une fois ébauchée par MM. de Montesquiou et Ferrand fut soumise à Louis XVIII, qui sans y rien reprendre, ou presque rien, la renvoya à deux commissions, l'une du Sénat, l'autre du Corps législatif, conformément à la déclaration de Saint-Ouen. La commission du Sénat fut composée de MM. Barthélemy, Serurier (le maréchal), Barbé-Marbois, de Fontanes, Germain Garnier, de Pastoret, de Semonville, Boissy d'Anglas, Vimar. La commission du Corps législatif fut composée de MM. Lainé, Félix Faulcon, Chabaud-Latour, Bois-Savary, Duhamel, Duchesne de Gillevoisin, Faget de Baure, Clausel de Coussergues, Blanquart de Bailleul. Il n'y avait rien à objecter au choix de ces personnages, qui répondaient aux idées modérées et libérales du temps. Le Roi recommanda de faire autant que possible le travail d'accord avec eux, et se réserva de décider les points contestés, plus encore pour l'honneur de sa prérogative que pour le fond des choses.

Le chancelier exposa le sujet devant les deux commissions réunies à la chancellerie, donna ensuite lecture du projet, et ouvrit la discussion sur la série des articles.

On avait pris soin, dans la rédaction du projet, d'employer des expressions desquelles il résultât bien que la nouvelle Constitution émanait de la royauté seule, de la royauté éclairée sur les besoins du temps, et agissant par l'impulsion de sa propre sagesse, comme elle avait fait jadis en affranchissant les communes, en instituant les parlements, en réformant la législation civile. Aussi avait-on soigneusement évité de parler du retour des Bourbons au trône, des causes de ce retour, de la nature du principe monarchique, de ses conditions héréditaires de mâle en mâle et par ordre de primogéniture, toutes choses consignées dans la constitution du Sénat. M. Boissy d'Anglas en fit la remarque, et se plaignit de cette omission comme d'une lacune regrettable dans l'intérêt même de la royauté. On lui répondit sur-le-champ, et sans hésitation, que ces omissions étaient volontaires, que le droit des Bourbons au trône n'avait pas

besoin d'être énoncé, qu'il était préexistant à tout autre droit, que même absents et matériellement remplacés en France par l'usurpation, ils n'avaient pas cessé d'y régner; que le principe et le mode de l'hérédité n'avaient pas besoin non plus d'être exprimés, car ils subsistaient avec l'ancienne constitution de la monarchie française; qu'il s'agissait seulement ici de modifier certaines parties de cette constitution, d'accorder aux Français des droits qui autrefois ne leur étaient pas reconnus; que par conséquent il suffisait d'énoncer les dispositions nouvelles, sans s'occuper de celles qui, au milieu de toutes les vicissitudes du temps, n'avaient pas cessé d'exister virtuellement. M. de Fontanes, jaloux de faire oublier ses complaisances envers Napoléon par ses complaisances envers les Bourbons, s'empressa d'appuyer cette doctrine, en disant qu'il fallait laisser dans l'ombre l'origine des pouvoirs, afin de leur conserver leur antiquité vénérable, et qu'en voulant s'en approcher de trop près on détruisait leur prestige! Comme si on pouvait refaire à volonté, et par convention réciproque, des prestiges évanouis! On ne répliqua rien, et on eut raison. Sans doute, si c'eût été possible, on aurait dû, dans l'intérêt même de la dynastie, insister sur les omissions dont on se plaignait, afin de lui ôter tout moyen de briser un jour le contrat qui l'unissait à la nation. Mais comment lui dévoiler l'avenir, que personne ne voyait alors, pas plus ses contradicteurs qu'elle-même?

On passa ensuite à l'examen des articles. Les premiers avaient trait à ce qu'on appelait les droits publics des Français, consistant dans l'égalité devant la loi, dans l'équitable répartition des charges publiques, dans la liberté individuelle, la liberté des cultes, la liberté de la presse, dans le respect des propriétés de toute origine, dans la forme du service militaire, et enfin dans l'inviolabilité assurée aux actes et aux opinions depuis 1789. Sur la plupart de ces points on était d'accord. Pourtant sur quelques-uns il y eut discussion, et même changement de rédaction. Après avoir admis pour chaque culte une égale protection, le projet ajoutait que la religion catholique était la religion de l'État. MM. Boissy d'Anglas, Chabaud-Latour, voulurent qu'on précisât le sens de ces mots, et demandèrent ce qu'ils signifiaient, si, par exemple, ils n'emportaient pas quelque avantage de position pour le culte catholique, et si par suite de cet avantage les autres cultes ne seraient pas replacés dans une sorte de dépendance. Il fut répondu que la France était catholique, et qu'il fallait oser le dire. C'était donc purement et simplement un acte de condescendance envers le culte catholique, pour s'excuser auprès de lui de l'égalité effective accordée aux autres. On n'insista pas, car les opposants n'auraient rien gagné à insister. Sur la liberté individuelle, sur la liberté de la presse, il n'y eut presque pas de contestation. Quant à la liberté de la presse tout le monde fut d'avis qu'il fallait l'accorder, mais en réprimant

les excès auxquels elle n'est que trop disposée à se livrer. A cette époque personne, faute d'expérience, ne pensait aux distinctions qui ont été admises plus tard entre les journaux et les livres, et on ne songeait à soumettre ni les uns ni les autres à un examen préalable, c'est-à-dire à la censure.

Le respect promis aux propriétés de toute origine souleva la question la plus grave de cette époque. Il s'agissait, comme on le devine, des biens dits *nationaux*, confisqués sur les émigrés ou enlevés à l'Église, vendus à diverses époques de la Révolution, payés plus ou moins bien selon les temps, et possédés actuellement par quelques millions de Français. Les inquiétudes des possesseurs étaient naturelles à l'aspect des émigrés, fiers de leur triomphe, confiants dans leur force, et fort irrités contre les détenteurs de leurs biens, qui les avaient souvent acquis à vil prix, pour une poignée d'assignats sans valeur, quelquefois même par des moyens odieux. Mais au maintien de ces ventes tenait le repos de l'État, et ni le Roi ni les princes n'avaient de doute à cet égard. Leur désir de voir les émigrés remis en possession de leur patrimoine était aussi grand que pouvait l'être le désir des émigrés eux-mêmes; mais la certitude d'un bouleversement immédiat les arrêtait, et le Roi avait consenti à cette rédaction claire et positive : *Toutes les propriétés sont inviolables, sans aucune exception de celles qu'on appelle nationales, la loi ne mettant aucune différence entre elles.*

Une pareille manière de s'exprimer était parfaitement suffisante, et on n'en pouvait souhaiter une meilleure. Mais elle parut trop significative à certains membres de la commission, qui dévoilèrent en cette occasion les secrets desseins du parti royaliste, et surtout la ruse au moyen de laquelle ce parti voulait échapper à la nécessité qui pesait sur les Bourbons, et qui était la condition principale de leur retour. M. de Fontanes, dans la voie d'expiation où il était entré, s'éleva beaucoup contre la rédaction proposée. Selon lui les mœurs établissaient une différence marquée entre les propriétés patrimoniales et celles qui portaient le titre de nationales, et si cette différence existait dans la réalité, comment la loi osait-elle déclarer qu'il n'en fallait faire aucune? Jusqu'ici les lois de la Révolution elle-même s'étaient bornées à proclamer le maintien des propriétés d'origine nationale, mais elles n'avaient jamais poussé le zèle jusqu'à s'efforcer de leur rendre une valeur morale qui leur manquait. Comment donc pouvait-on choisir le jour même où les Bourbons rentraient en France, pour empirer la condition des infortunés qui avaient été dépouillés de leur patrimoine? —

Il était facile de répondre que ces infortunés, non pas tous sans doute, mais un grand nombre, avaient porté la guerre dans leur pays, que l'intérêt qu'ils inspiraient ne devait donc pas être sans mélange, et que le

retour des Bourbons réveillant naturellement leurs espérances, il fallait choisir le moment même de ce retour pour renforcer les garanties données aux acquéreurs de biens nationaux. Pourtant les auteurs du projet se turent, comme pour faire entendre qu'ils cédaient à une nécessité du temps, en la maudissant au fond du cœur. Mais M. Lainé déchira tous les voiles. Il avait vivement épousé la cause de la liberté vingt ans auparavant, et, comme beaucoup d'autres, il avait été violemment ramené en arrière par les excès de la Révolution, jusqu'à éprouver presque les sentiments de l'émigration elle-même. — Parlons franchement, s'écria-t-il, nous reconnaissons qu'il faut ménager les acquéreurs de biens nationaux, mais tout en les ménageant nous désirons que les biens dont ils sont détenteurs reviennent à leurs anciens propriétaires. Ainsi le veulent la morale, la justice et le véritable esprit monarchique. Or cela ne peut s'opérer que par des transactions entre les anciens propriétaires et les nouveaux. Ces transactions commencent à s'effectuer en plusieurs endroits, et ce qui les amène c'est l'empire de l'opinion sur les nouveaux propriétaires. Pourquoi donc travailler à rendre moins forte l'opinion morale qui les porte à restituer? —

C'était déclarer tout simplement qu'on voulait par la crainte amener les nouveaux propriétaires à céder aux anciens, et à vil prix, les biens qu'ils avaient acquis. Parmi eux en effet beaucoup les avaient achetés presque pour rien; mais beaucoup aussi les avaient payés en argent, et à un taux approchant du prix réel. D'ailleurs des milliers de transactions avaient déjà fait passer une grande partie de ces biens dans des mains nouvelles, et à peu près sur le pied de leur valeur véritable. Le projet qu'on nourrissait de les faire revenir aux anciens propriétaires était donc moralement injuste, outre qu'il était politiquement insensé.

Les auteurs du projet de constitution persistaient à se taire, lorsque M. Beugnot, ministre d'État chargé de la police, et rédacteur de l'article en discussion, prit la parole pour le défendre. Il savait, par les rapports qui lui arrivaient journellement, à quel point les espérances indiscrètes des émigrés étaient devenues des menaces sérieuses pour les acquéreurs de biens nationaux, et il fit de l'état des choses un tableau qui alarma fort les deux commissions réunies. Pourtant il ne l'aurait pas emporté encore, s'il n'eût usé d'un subterfuge. La série des garanties générales renfermait l'article qui disait : *L'État peut exiger le sacrifice d'une propriété pour cause d'intérêt public légalement constaté, mais avec une indemnité préalable.* Il plaça cet article immédiatement après celui qui était contesté, et il le présenta ainsi placé comme pouvant donner ouverture plus tard à une indemnité, que l'État payerait lui-même aux anciens propriétaires. Ce subterfuge, prétexte pour les uns, raison pour les autres, termina la discussion, et la rédaction proposée fut adoptée.

A cette série des droits et des devoirs généraux on avait joint ce qui était relatif au service militaire dû par tous les citoyens. On adopta l'expédient déjà employé de l'abolition de la conscription, en annonçant une loi destinée à fixer ultérieurement le mode de recrutement, ce qui devait amener le rétablissement de l'institution abolie, sauf l'abus qui tiendrait toujours bien moins à l'institution elle-même qu'au caractère du gouvernement appelé à s'en servir.

Les droits généraux une fois consacrés, venaient les formes du gouvernement royal. A ce sujet il n'y avait pas une seule divergence dans les esprits, quand on ne les prenait à aucune des extrémités de l'opinion. Un roi inviolable, chargé de toute la puissance exécutive, représenté par des ministres responsables devant deux chambres d'origine différente, était universellement admis. Tandis que les émigrés nourrissaient des pensées extravagantes, les hommes de la Révolution, émigrés d'une autre espèce, n'avaient pas de leur côté des idées plus justes, et demeurés adorateurs fervents de la constitution de 1791, ils auraient désiré une Chambre unique. Il n'y avait pas dans les deux commissions, et parmi les gens éclairés, un seul homme de cet avis. Il n'y eut donc pas de discussion à cet égard. L'article 14 qui attribuait au Roi le droit de faire des règlements pour l'exécution des lois, fut pris dans son sens naturel et simple, et bien qu'on ajoutât ces mots : *pour la sûreté de l'État,* on ne voulait pas dire que le Roi se servirait du pouvoir réglementaire pour se mettre au-dessus du pouvoir législatif, et pour renverser la Constitution quand il lui plairait. Personne n'eut d'autre pensée que d'accorder à la royauté l'initiative de toutes les mesures de défense au dedans et au dehors qui lui appartient nécessairement, et d'ajouter le pouvoir réglementaire au pouvoir exécutif, ce qui n'est pas moins indispensable, les lois, quelque complètes qu'elles soient, laissant à régler une foule de détails, qu'il faut abandonner forcément à l'autorité chargée de les exécuter. La dictature ne fut donc pas cachée perfidement dans l'article 14, parce que, nous le répétons, on agissait simplement et de bonne foi.

Il y avait une question, celle de l'initiative législative, qui alors avait beaucoup plus d'importance qu'elle n'en aurait aujourd'hui, parce que l'expérience n'avait point encore appris que pour le pays la vraie initiative consiste dans la faculté de porter au ministère des hommes de son choix. Les ministres nommés de la sorte présentent les lois dont le pays sent le besoin. A cette époque on tenait beaucoup à l'initiative, les royalistes pour le Roi, les libéraux pour les deux Chambres. Priver absolument les Chambres d'initiative, comme on le proposait, les réduire purement et simplement à adopter ou à rejeter les propositions royales, parut, même aux auteurs du projet de constitution, bien rigoureux. Pour sortir de l'embarras que tout le monde, jusqu'aux commissaires royaux eux-

mêmes, semblait éprouver, une transaction fut proposée. Elle consistait à donner aux Chambres la faculté de s'adresser au Roi, en le suppliant de présenter les projets de loi désirés, avec la précaution, du reste fort sage, d'exiger que la supplique ne pût être transmise à la couronne que lorsqu'elle aurait réuni l'assentiment des deux Chambres. C'était l'initiative elle-même sous une forme infiniment respectueuse, qui ne diminuait ni sa valeur, ni son autorité.

On apporta aussi quelques modifications au droit d'amender les lois soumises aux délibérations des Chambres, droit qui devait ne s'exercer qu'après discussion dans les bureaux, et après consentement des ministres ou commissaires royaux. Dans tous les cas la sanction de la loi devait appartenir au Roi. Ces précautions contre le droit d'amendement étaient excessives, car la discussion des lois, sans la faculté de les modifier, n'est qu'une agitation stérile. Placer les Chambres entre le rejet ou l'adoption pure et simple, c'est les réduire aux résolutions extrêmes, et détruire l'esprit de transaction qui doit être le véritable esprit des pays libres. D'ailleurs la sanction définitive laissée à la couronne garantit à cet égard toute l'étendue de la prérogative royale.

Naturellement les changements apportés par les deux commissions au projet de constitution devaient être soumis à Louis XVIII lui-même, et ne prendre place dans la série des articles qu'après son consentement. Les quatre commissaires royaux lui présentèrent ces amendements, et il les admit sans difficulté, disant qu'il voulait, à moins d'impossibilité démontrée, que le projet réunît l'unanimité des deux commissions.

On adopta ensuite pour chambre haute, au lieu d'un sénat, une pairie, ce qui répondait mieux à l'ancienne monarchie française, étant bien entendu que le Roi choisirait dans le Sénat, non pas tous ses membres, mais ceux qui par leurs services, leur renommée ou leur situation, pourraient figurer sans inconvenance dans le nouvel ordre de choses, et que leurs dotations seraient conservées à ceux même qui ne figureraient pas dans les rangs de la pairie. Il fut établi que les princes seraient pairs par le seul droit de leur naissance. Sur la proposition de M. de Sémonville, qui, pour plaire apparemment, désigna clairement M. le duc d'Orléans, il fut décidé que les princes ne siégeraient qu'avec la permission expresse du Roi. Le projet ne contenant point cette précaution, il fallut recourir à Louis XVIII qui l'adopta simplement, sans aucune observation désobligeante pour le prince qu'on avait en vue.

La seconde chambre reçut le titre de Chambre des députés. Elle dut pour le présent, et jusqu'à son renouvellement, être composée du Corps législatif tout entier, duquel on était fort satisfait, comme on l'a vu, parce qu'il était jaloux du Sénat, et qu'il s'était montré plus empressé envers les Bourbons. Il fut décidé que les députés seraient élus dans des

colléges d'arrondissement, par des électeurs payant 300 francs de contribution, et qu'ils seraient tenus de payer eux-mêmes 1000 francs d'impôt. A ce sujet plusieurs questions avaient surgi. D'abord fallait-il exiger un cens de la part des électeurs et des éligibles, et quelle devait être la quotité de ce cens?

Quant aux électeurs, il n'y eut d'hésitation dans l'esprit de personne. Pour les éligibles il s'éleva des doutes. M. Félix Faulcon, homme respectable et respecté, siégeant depuis vingt-cinq ans dans nos assemblées, combattit le cens pour les éligibles, et se cita lui-même comme exemple des inconvénients qui pouvaient résulter d'une condition pareille, car il ne payait pas le cens exigé. Avec tous les égards qui lui étaient dus, on repoussa ses observations, et on dit qu'en donnant au pays la liberté, il fallait chercher ses sûretés dans la grande propriété, et mettre dans les mains de celle-ci cette liberté si nouvelle et si étendue dont on allait faire le périlleux essai. Ces raisons prévalurent. Restait la nature du cens. On trouvait que le mot *contribution foncière* était un peu trop étroit, et on demanda d'ajouter *mobilière,* parce que la contribution désignée par ce dernier mot avait beaucoup d'analogie avec l'autre. Après discussion on substitua au mot *contribution foncière* celui de *contributions directes,* sans se douter qu'on changeait ainsi les destinées de l'ordre de choses, en introduisant parmi les électeurs la classe des *patentables,* qui payent non pour les propriétés qu'ils ont, mais pour la profession qu'ils exercent. On ne mit pas même en question la publicité complète des séances des Chambres.

Enfin, relativement à la manière de former la seconde chambre, M. de Montesquiou, agissant ici pour son propre compte, aurait voulu qu'on attribuât à la royauté le pouvoir qui appartenait au Sénat dans la constitution impériale, et qui consistait à choisir les membres du Corps législatif sur une liste de candidats dressée par les colléges électoraux. Pour prouver qu'une telle assemblée ne serait pas plus dépendante qu'une autre, il cita l'assemblée des notables, qui en 1787 avait rejeté toutes les propositions de la royauté. Mais il ne trouva personne pour l'appuyer. La proposition de M. de Montesquiou avait l'inconvénient d'ôter à la chambre la plus populaire, à celle qui était censée représenter le pays, l'apparence de l'indépendance, qui importe autant que l'indépendance elle-même, et la citation qu'il avait faite prouvait que dans les jours de révolution la désignation par le Roi n'était pas une garantie, tandis que dans les temps ordinaires elle avait tous les inconvénients qu'on lui reprochait, et qui faisaient dire qu'on redonnait à la France la constitution impériale. Cette pensée, propre à M. de Montesquiou, n'eut pas de suite.

Sans contestation aucune on attribua à la chambre basse l'initiative en

fait de lois financières, et à la chambre haute le pouvoir judiciaire dans certains cas spéciaux, lorsqu'il faudrait, par exemple, juger les ministres. La Chambre des pairs, laissée à la nomination du Roi, devait être en général héréditaire, sauf les cas où le Roi ne voudrait accorder aux pairs nommés qu'un titre viager. Pas une voix ne s'éleva contre l'hérédité, que tout le monde regardait comme une garantie d'indépendance autant que de stabilité.

Il fut stipulé ensuite que le Roi convoquerait les Chambres tous les ans, pourrait dissoudre celle des députés avec obligation d'en convoquer une nouvelle dans les trois mois, et que toute pétition destinée à l'une ou à l'autre Chambre serait toujours présentée par écrit. Ces points réglés, on passa à l'ordre judiciaire, constitué d'après les principes d'indépendance qui depuis 1789 n'ont pas varié en France, et enfin aux garanties, transitoires de leur nature, qui concernaient le maintien de la dette publique, de la Légion d'honneur, des grades et pensions de l'armée, des deux noblesses, etc....

On fut presque toujours d'accord sur ces divers sujets, et sur certains points qui avaient entraîné des amendements, et exigé le recours au Roi; on trouva celui-ci d'une facilité extrême, le principe monarchique étant sauvé à ses yeux dès qu'il donnait la Constitution et ne la subissait pas. Il consentit même à ce qu'il fût dit que les rois, dans la solennité de leur sacre, jureraient d'observer fidèlement la Constitution, ce qui n'était pas un contrat avec la nation, comme nous l'avons vu depuis, mais un engagement envers Dieu, dont l'engagé ou son confesseur restaient juges. Pendant qu'on vidait les questions l'une après l'autre dans le sein des commissions, le Roi n'en dit presque rien au Conseil royal, se bornant à répéter que le travail avançait, et qu'il était content de l'esprit dans lequel il se faisait. Seulement sur deux ou trois points, tels que la conscription et l'initiative législative, il soumit la difficulté au Conseil, mais en peu de mots, comme chose qui le regardait essentiellement et presque exclusivement.

On avait accordé quatre jours au delà du terme d'abord fixé, c'est-à-dire jusqu'au 4 juin, pour la promulgation de la Constitution, et M. Beugnot demandait quatre jours de plus, c'est-à-dire jusqu'au 8, pour mettre les articles en ordre, donner un dernier poli à la rédaction, préparer le préambule, et surtout formuler quelques principes généraux qui serviraient de base à la loi électorale, laquelle restait à faire. Il allait les obtenir, lorsque les monarques alliés, pressés de partir depuis que la paix était conclue (elle l'avait été le 30 mai), exprimèrent le désir que tout fût fini le 4 juin au plus tard. Ainsi qu'on a pu le voir, ils se regardaient comme engagés d'honneur à faire donner cette Constitution, sans laquelle les hommes qui leur avaient témoigné confiance

seraient sans garantie, l'émigration sans frein, et la France, c'est-à-dire l'Europe, exposée à de nouveaux orages. M. de Metternich dit que des affaires urgentes les rappelaient chez eux, que leurs troupes d'ailleurs ne gagnaient rien à séjourner en France, que leurs officiers s'y ruinaient, et qu'ils ne pouvaient attendre plus longtemps. On informa de cette exigence le Conseil du Roi, qui en parut surpris et offensé. — Qu'ils s'en aillent donc, s'écria vivement M. le duc de Berry; nous n'avons pas besoin d'eux pour constituer le gouvernement de la France, et s'ils sont partis, les concessions que le Roi va faire au pays n'en auront qu'un caractère plus élevé d'indépendance. — Ce prince témoigna surtout le désir d'être débarrassé de l'empereur de Russie, qui était le plus gênant des souverains alliés. Mais les ministres étrangers déclarèrent qu'ayant gardé le moins de troupes possible dans la capitale, ils n'en retireraient les dernières que le jour même où la séance royale serait fixée, et l'accomplissement des promesses de Saint-Ouen hors de doute. Il fallut se rendre, et laisser la séance royale fixée au 4 juin.

Ce qu'il y avait encore à faire importait peu aux yeux du Roi. Les articles relatifs au mode d'élection des députés pouvaient être renvoyés à la loi électorale elle-même; la révision des articles, la rédaction du préambule, étaient des détails à expédier dans une nuit, et ordre fut donné à M. Beugnot d'être prêt pour le jour désigné. Deux questions restaient à résoudre, la date de la nouvelle Constitution, et son titre. Quant à la date, Louis XVIII n'admit pas de discussion. Suivant lui il avait commencé à régner le jour même où était mort le fils de Louis XVI, il avait régné même lorsque Napoléon, élevé à l'empire par le vœu de la nation française, remportait les victoires d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland, de Wagram, et signait les traités de Presbourg, de Tilsit, de Vienne. Ce n'étaient là que les divers incidents de l'usurpation qui disparaissaient devant l'immuable principe de la légitimité. En conséquence Louis XVIII voulut que la Constitution fût datée de la dix-neuvième année de son règne. Quant au titre, il écouta l'avis de chacun. D'après M. Dambray il fallait qualifier la nouvelle constitution du titre d'*ordonnance de réformation,* comme les ordonnances que les rois rendaient jadis pour réformer certaines parties de la législation française. Ce titre plut d'abord à Louis XVIII. Cependant M. Beugnot en proposa un autre. Lorsque les rois de France avaient accordé une existence légale soit aux communes, soit à divers établissements civils ou religieux, ils leur avaient délivré un titre qui s'était appelé *Charte,* d'un mot emprunté au latin. Il y avait entre ce qu'on allait faire et ce qu'avait fait Louis le Gros, par exemple, une analogie qui plaisait à l'esprit autant qu'à l'orgueil royal de Louis XVIII, et il adopta le mot, devenu si fameux depuis, de *Charte,* en y ajoutant l'épithète de *constitutionnelle*, pour mieux caractériser son

objet. Ces deux questions résolues, M. Beugnot n'avait plus qu'à s'occuper de détails de rédaction, et on s'en remit à sa facilité pour en avoir fini dans quelques heures. Le Roi avait écrit lui-même le discours qu'il voulait prononcer, l'avait appris par cœur, afin de le mieux débiter, et rien, excepté ce discours, ne paraissait l'occuper. Après lui, le chancelier Dambray devait faire un exposé des principes de la Charte, et M. Ferrand en lire le texte. On devait ensuite promulguer plusieurs ordonnances royales en présence des deux grands corps, convoqués pour l'inauguration des institutions nouvelles. Ainsi on devait lire la liste des pairs, qui comprenait 83 anciens sénateurs, une quarantaine d'anciens ducs, et quelques maréchaux qui n'étaient pas membres du Sénat. Il y avait 55 sénateurs exclus de la pairie, dont 27 comme étrangers et 28 comme régicides ou trop signalés pendant la Révolution et l'Empire. Les anciens sénateurs, compris ou non dans la Chambre des pairs, conservaient leurs dotations à titre de pensions. Le Corps législatif devait être converti en Chambre des députés, et siéger jusqu'à son renouvellement successif.

Le 4 au matin un important déploiement de troupes françaises, et surtout de gardes nationales, précéda la séance royale où allait être accomplie la grande promesse de Saint-Ouen. La majeure portion des troupes étrangères était déjà en route. Le reste s'apprêtait à partir dans la journée et les jours suivants. L'empereur Alexandre, pressé de rendre visite au prince de Galles avant de retourner dans ses États, n'avait pas attendu la séance royale pour quitter Paris. Le jour même de son départ il avait exigé que les enfants de la reine Hortense, dont il s'était fait le protecteur, reçussent le duché de Saint-Leu avec une dotation assez considérable. Il aurait voulu aussi une situation convenable pour le prince Eugène, mais cette question avait été renvoyée au congrès de Vienne. Il était parti, charmé des Français qu'il avait séduits par sa grâce et sa bonté, mais peu satisfait de la famille royale, à qui la tournure de son esprit avait déplu. Le roi de Prusse, l'empereur d'Autriche, avaient quitté Paris presque en même temps. Le matin même de la cérémonie, il y eut grand trouble à la cour. On y répandit le bruit d'un complot ayant pour but de faire sauter la famille royale au moyen d'une forte explosion de poudre. Les agents officieux qui s'étaient empressés d'offrir leurs services au comte d'Artois, et qui commençaient à composer autour de lui une sorte de police volontaire, sous MM. Terrier de Monteiel et de la Maisonfort, avaient aperçu sur le quai de la Seine des amas de poudre qui leur paraissaient suspects. Sur-le-champ ils s'en étaient émus, et avaient rempli le château de leurs rumeurs. On alla troubler M. Beugnot, qui se hâtait en ce moment de rédiger le préambule de la Charte, et on le somma de quitter la plume pour vaquer à ses devoirs de directeur de la

police. Mais après examen, il fut reconnu que c'était l'artillerie russe qui chargeait ses poudres sur le quai de la Seine pour se mettre ensuite en route.

Cette émotion calmée on se réunit aux Tuileries. M. Beugnot voulut communiquer au Roi le préambule de la Charte. Mais ce prince tout occupé de se répéter à lui-même le discours qu'il allait prononcer devant les Chambres, refusa de l'écouter, disant qu'il s'en fiait à lui de cette rédaction. On partit donc pour le Palais-Bourbon, traitant légèrement des sujets bien graves, parce qu'on n'avait point encore appris par l'expérience d'un gouvernement libre l'influence des mots sur les esprits. A la crainte des poudres maintenant dissipée, en avait succédé une autre. On appréhendait que, soit dans le Sénat, soit dans le Corps législatif, il ne s'élevât quelque réclamation contre la forme dans laquelle la Charte allait être promulguée. Le chancelier avait ordre de retirer la parole à l'imprudent qui la prendrait, mais c'eût été une scène désagréable, fâcheuse pour la dignité royale, et qu'on avait raison de considérer comme très-regrettable si elle avait lieu. Cependant étourdi par les apprêts de la cérémonie, on se mit, sans plus penser à toutes ces éventualités, sur la route du Palais-Bourbon.

Le Roi, en voiture, entouré des princes et des maréchaux, traversa le jardin des Tuileries, et arriva au Palais-Bourbon vers trois heures. Il y fut reçu avec l'ancienne pompe royale, et entra appuyé sur le bras du duc de Grammont. Il prit place sur le trône, ayant à sa droite et à sa gauche, sur des siéges inférieurs, le duc d'Angoulême, le duc de Berry, le duc d'Orléans, le prince de Condé. Il ne manquait à cette séance que le comte d'Artois, malade d'une attaque de goutte et d'un chagrin dont nous dirons bientôt la cause. Le public, rassasié des grands spectacles militaires auxquels il avait tant de fois assisté, et commençant à prendre goût aux spectacles politiques, était accouru en foule. On avait admis dans l'intérieur de la salle tout ce que Paris renfermait de plus considérable, et sur les bancs des deux Chambres, d'abord les pairs nommés, puis le Corps législatif tout entier. Dès que le Roi parut il fut accueilli avec des acclamations unanimes, et pendant quelques instants il entendit les cris de *Vive le Roi!* se renouveler avec une sorte de passion. Touché et rassuré tout à la fois, comptant sur un auditoire bienveillant, il prit la parole, et prononça de la voix la plus sonore et avec un art infini, le discours qui suit, adapté avec beaucoup de tact à la présente solennité.

« Messieurs, dit le Roi, lorsque pour la première fois je viens dans » cette enceinte m'environner des grands corps de l'État, et des représen- » tants d'une nation qui ne cesse de me prodiguer les plus touchantes » marques de son amour, je me félicite d'être devenu le dispensateur des » bienfaits que la divine Providence daigne accorder à mon peuple.

» J'ai fait avec l'Autriche, la Russie, l'Angleterre et la Prusse, une paix » dans laquelle sont compris leurs alliés, c'est-à-dire tous les princes de » la chrétienté. La guerre était universelle; la réconciliation l'est pareille» ment.

» Le rang que la France a toujours occupé parmi les nations n'a été » transféré à aucune autre, et lui demeure sans partage. Tout ce que les » autres États acquièrent de sécurité accroît également la sienne, et, par » conséquent, ajoute à sa puissance véritable. Ce qu'elle ne conserve pas » de ses conquêtes ne doit donc pas être regardé comme retranché de sa » force réelle.

» La gloire des armées françaises n'a reçu aucune atteinte; les monu» ments de leur valeur subsistent, et les chefs-d'œuvre des arts nous » appartiennent désormais, par des droits plus stables et plus sacrés que » ceux de la victoire.

» Les routes du commerce, si longtemps fermées, vont être libres. Le » marché de la France ne sera plus seul ouvert aux productions de son » sol et de son industrie. Celles dont l'habitude lui a fait un besoin, ou » qui sont nécessaires aux arts qu'elle exerce, lui seront fournies par les » possessions qu'elle recouvre. Elle ne sera plus réduite à s'en priver ou » à ne les obtenir qu'à des conditions ruineuses. Nos manufactures vont » refleurir, nos villes maritimes vont renaître, et tout nous promet qu'un » long calme au dehors, et une félicité durable au dedans, seront les » heureux fruits de la paix.

» Un souvenir douloureux vient toutefois troubler ma joie. J'étais né, » je me flattais de rester toute ma vie le plus fidèle sujet du meilleur des » rois, et j'occupe aujourd'hui sa place! Mais, du moins, il n'est pas mort » tout entier; il revit dans ce testament qu'il destinait à l'instruction de » l'auguste et malheureux enfant auquel je devais succéder! C'est les » yeux fixés sur cet immortel ouvrage, c'est pénétré des sentiments qui » le dictèrent, c'est guidé par l'expérience et secondé par les conseils de » plusieurs d'entre vous, que j'ai rédigé la Charte constitutionnelle dont » vous allez entendre la lecture, et qui assoit sur des bases solides la » prospérité de l'État.

» Mon chancelier va vous faire connaître avec plus de détail mes inten» tions paternelles. »

Ce discours simple, digne, adroit, aussi bien prononcé que bien écrit, et consacré à la paix non moins qu'à la Charte, écouté d'abord avec un religieux silence, fut ensuite couvert d'applaudissements. Le Roi parut enchanté d'un succès qui n'était pas seulement politique mais personnel. Après lui le chancelier lut un discours dans lequel il donnait les motifs de la Charte, avec l'intention évidente de la recommander aux royalistes comme inévitable, et de bien constater qu'elle émanait de la pleine et

entière puissance royale. Puis M. Ferrand lut le texte de la Charte d'une voix un peu sourde, et, autant qu'on en pouvait juger à une lecture rapide, elle satisfit même les esprits difficiles, car sauf l'origine qui était devenue exclusivement royale, elle reproduisait à peu près la constitution du Sénat. Cette lecture terminée, le chancelier admit au serment les pairs et les députés, au milieu d'un silence profond, et d'une vive curiosité excitée tantôt par les grands noms de l'ancienne monarchie, qu'on n'avait pas entendu prononcer depuis longtemps, tantôt par les grands noms de l'Empire, qui avaient retenti tant de fois dans les glorieux bulletins de Napoléon, et qui venaient tout à coup s'inscrire sur cette liste d'inviolable fidélité aux Bourbons.

La cérémonie s'accomplit dans un ordre parfait, et sans aucun des incidents qu'on avait redoutés. Louis XVIII rentra aux Tuileries, bruyamment applaudi par les deux Chambres, et individuellement félicité par tous ceux à qui le respect permettait d'adresser un compliment au Roi. Dans cette cérémonie si solennelle il ne vit qu'une chose, son discours; il ne fut sensible qu'à un résultat, son succès personnel. C'est quelquefois une grande habileté aux peuples que d'applaudir les princes, comme c'en est une aussi de savoir se taire devant eux. Cette fois les applaudissements des Chambres et du public furent du plus heureux à-propos, et rendirent le Roi aussi content de la Charte que si elle avait été pour lui un ouvrage de prédilection. Il y avait consenti sans répugnance, ce qui était beaucoup, et il était prêt à l'exécuter de même, ce qui était encore davantage. Mais, pour être juste, il faut reconnaître qu'elle était principalement l'œuvre du Sénat, c'est-à-dire des vieux représentants de la révolution française, retrouvant leurs opinions véritables le jour de la chute de Napoléon, et ne voulant pas que la ruine de cet homme prodigieux fût celle des principes de 1789. Il faut ajouter que la Charte était à quelque degré aussi l'œuvre des monarques alliés, n'aimant pas sans doute les constitutions, mais mettant une sorte de point d'honneur à tenir parole au Sénat pour prix de ses services, craignant la folie de l'émigration, et croyant utile de lui mettre un frein, non-seulement dans l'intérêt de la France, mais dans celui de l'Europe. De tout cela nous concluons que la Charte, comme les œuvres qui ne sont pas la fantaisie passagère d'un parti, était l'ouvrage de tout le monde.

Pourtant les apparences (trompeuses ou non) doivent souvent être prises pour la réalité, et on faisait bien d'attribuer la Charte à Louis XVIII, qu'il y eût plus ou moins de part. On lui en sut gré, et tous les hommes éclairés lui en tinrent grand compte. Le Sénat, quoique exclu en partie de la pairie, n'avait pas à se plaindre, car ceux de ses membres qui avaient été exclus ne pouvaient guère figurer dans le nouvel ordre de choses, à part cependant certains personnages dont l'omission était fort regrettable,

comme le maréchal Masséna, omis parce qu'il était né à une lieue de la frontière de 1790 (circonstance qu'il aurait fallu feindre d'ignorer), et le maréchal Davout, parce que sa défense de Hambourg avait révolté les puissances. Du reste, exclus et admis conservaient leurs anciennes dotations. Quant au Corps législatif, il était recueilli tout entier jusqu'au renouvellement par cinquième. La Charte enfin (en mettant de côté la question d'origine, qui alors semblait une pure querelle de mots), la Charte contenait tous les principes de la vraie monarchie représentative, et elle ne déplut qu'aux royalistes extrêmes. Elle reçut l'approbation du meilleur des juges, du moins suspect, car il était du nombre des sénateurs exclus, de Sieyès, qui n'hésita pas à dire qu'avec cette Charte, la France, si elle le voulait, pourrait être libre, et que rien de ce qui était bon de la Révolution n'avait péri dans la catastrophe de l'Empire, excepté toutefois nos frontières, la seule perte vraiment grave et digne de longs regrets.

Le traité de Paris, publié en même temps que la Charte, n'obtint pas le même succès. Certes on ne pouvait pas aimer la paix plus que la France ne l'aimait alors, et elle avait pour sentir ainsi de bonnes raisons; mais le traité du 30 mai qu'on venait de publier n'était pas la paix elle-même, dont on jouissait depuis le 23 avril, il en était le prix, et ce prix était douloureux. Aussi la lecture de ce traité produisit-elle un effet des plus pénibles, non-seulement parmi les hommes que la dernière révolution venait d'atteindre, mais parmi les classes impartiales et désintéressées de la nation. On reconnut la main cruelle de l'étranger, surtout dans le tracé de nos frontières. On ne s'était pas flatté sans doute de conserver nos limites géographiques, on n'avait pas espéré que l'Europe victorieuse, arrivée jusqu'à Paris, nous laissât la frontière du Rhin; pourtant, en entendant répéter sans cesse que la France sous les Bourbons serait beaucoup plus ménagée que sous les Bonaparte, on avait fini par se faire quelques illusions. Mais en voyant tout à coup apparaître la triste réalité, en voyant la France, seule entre les puissances, ramenée à l'état de 1790, en voyant surtout nos colonies, dont la restitution devait être le prix de ce que nous abandonnions sur le continent, disparaître en partie, on conçut une irritation profonde, particulièrement dans les ports, où cependant la paix était encore plus désirée qu'ailleurs. La perte de l'île de France fut la plus sentie, et on s'en prit à l'Angleterre, qu'on accusait de vouloir empêcher la renaissance de notre commerce. On se répandit en propos amers contre cette éternelle rivale. Après l'Angleterre la puissance la plus maltraitée dans les malédictions de la nation fut l'Autriche. La conduite de l'Autriche, si facile à justifier du point de vue de la politique, mais si peu du point de vue de la nature, avait jeté sur cette puissance une immense défaveur. On était toujours prêt à lui attribuer la plus mauvaise

influence, et on le témoignait à son souverain, qu'on recevait partout avec une froideur extrême.

Le mieux assurément eût été de ne pas remonter à la cause plus ou moins vraie de nos maux, et de rechercher uniquement les moyens qui nous restaient de les réparer. Mais, suivant l'usage, on aimait mieux se les reprocher les uns aux autres, et y trouver des sujets d'amères récriminations. Les hommes de la Révolution et de l'Empire reprochaient aux Bourbons de revenir à la suite de l'étranger, et de ne rentrer en France que pour consommer son humiliation. Les royalistes, au lieu de répondre que s'ils étaient venus à la suite de l'étranger, ils ne l'avaient point amené, et que c'était Napoléon qui par son ambition lui avait ouvert les portes de la France, les royalistes, au lieu de se défendre par cette simple et incontestable vérité, s'attachaient à tourner en ridicule des douleurs patriotiques qu'ils auraient dû respecter, tout en ne les partageant pas. Ils se moquaient des frontières naturelles, de ce but fantastique, disaient-ils, qui coûterait tant de sang aux nations si elles le poursuivaient sérieusement : comme si les nations ne se proposaient pas toutes un certain but territorial, plus ou moins légitime, plus ou moins rapproché, auquel elles tendent avec plus ou moins de prudence, d'habileté, de ménagement pour autrui, mais qui est le mobile constant de leurs efforts! Comme si l'Angleterre n'avait pas toujours travaillé à confondre en un seul les trois royaumes britanniques, sans parler des Indes, et de toutes ses autres ambitions! Comme si la Russie n'avait pas toujours aspiré à se procurer la Finlande, la Bessarabie, la Crimée; l'Autriche à s'assurer le cours du Danube et les bords de l'Adriatique; la Prusse à s'étendre au centre de l'Allemagne, l'Espagne enfin à réunir sous son sceptre la plus grande partie possible de la Péninsule! Les royalistes disaient encore que si nous avions perdu certains territoires, nous aurions au moins une véritable paix avec nos rivaux, ce qui est l'avantage incontestable de tous les procès perdus; que nous serions débarrassés de ces Français aux allures gauches, à l'accent étranger, venant nous disputer les emplois, comme s'il fallait s'applaudir de perdre des Français tels que le financier Corvetto, le jurisconsulte Lasagni, le mathématicien Lagrange, le marin Verhuel, le guerrier Masséna! Ils disaient que si on avait perdu des terres à blé on allait acquérir des terres à sucre, à café, à coton, qui n'étaient pas moins nécessaires. Ils se riaient du commerce de l'Empire, condamné à cheminer péniblement sur des charrettes à travers la vaste étendue du continent, et ils lui comparaient avec orgueil ce commerce maritime, qui avait des ailes, et qui allait nous être rendu. Ils avaient ainsi le tort de railler de nobles douleurs, et de leur opposer leurs joies de parti, comme on avait tort de leur reprocher des désastres qui étaient l'œuvre de Napoléon et non point la leur. On aurait dû se dire que si Napoléon nous

avait amoindris en voulant nous faire trop grands, il nous restait une gloire immense, notre unité puissante, les progrès de tout genre que nous devions à la Révolution et à l'Empire, enfin le vivace génie de la France, et qu'avec quelques années de paix et d'un gouvernement sagement libéral, nous aurions bientôt repris la supériorité morale et physique qui n'a jamais cessé de nous appartenir, et qui n'a jamais dépendu de la possession d'une province. C'était la véritable et même l'unique consolation à rechercher. Mais ce que, dans leurs maux, les hommes goûtent autant, quelquefois plus que le soulagement ou la guérison, c'est la plainte. La plainte les console, et d'autant plus qu'elle est plus amère. Il faut donc la leur laisser, en se réservant seulement de ne pas ajouter foi à ce qu'ils disent, surtout quand on a l'honneur de tenir dans ses mains les balances de l'histoire.

FIN DU LIVRE CINQUANTE-QUATRIÈME.

LIVRE CINQUANTE-CINQUIÈME.

GOUVERNEMENT DE LOUIS XVIII.

Changements opérés dans les esprits pendant les mois d'avril et de mai. — Renaissance des partis. — Les royalistes extrêmes se rangent autour de M. le comte d'Artois. — Ce prince, malade et chagrin, fait un long séjour à Saint-Cloud. — Rentrée en France du duc d'Orléans. — Les amis de la liberté espèrent en lui, tandis que les royalistes en font déjà l'objet de leurs attaques. — Grande réserve de ce prince. — Les bonapartistes; leur abattement et leur dispersion. — Les révolutionnaires, d'abord satisfaits de la chute de Napoléon, sont rejetés vers les bonapartistes par la violence du parti de l'émigration. — Retour à Paris de M. de Lafayette, de M. Benjamin Constant, de madame de Staël, et formation du parti constitutionnel. — Sages dispositions de la bourgeoisie de Paris. — Les opinions de la capitale réfléchies dans les provinces avec diverses nuances. — État de la Vendée et de la Bretagne. — Les anciens insurgés se remettent en armes, refusent d'acquitter certains impôts, et inquiètent par leurs menaces les acquéreurs de biens nationaux. — Irritation des villes de l'Ouest contre les chouans et les Vendéens. — État de la ville de Nantes. — Situation du Midi. — Esprit qui règne à Bordeaux, Toulouse, Nîmes, Avignon, Marseille, Lyon. — La présence et les ravages de l'ennemi exaspèrent les provinces de l'Est, et les rattachent à Napoléon, qui est resté à leurs yeux l'énergique défenseur du sol. — Rentrée des troupes qui viennent des garnisons lointaines et des prisons d'Angleterre, de Russie, d'Allemagne, d'Espagne. — Exaspération et arrogance de ces troupes, persuadées qu'une noire trahison a livré la France à l'ennemi. — Embarras des Bourbons, obligés de faire subir à l'armée de douloureuses réductions, de ménager toutes les classes, particulièrement celles qui leur sont hostiles, et pour ainsi dire de gouverner avec leurs ennemis contre leurs amis. — Premières résolutions relatives aux finances, à l'armée, à la marine, etc. — Le ministre des finances Louis fait prévaloir définitivement la résolution de payer toutes les dettes de l'État, et de maintenir les droits réunis. — Limites dans lesquelles il oblige les ministres de la guerre et de la marine à se renfermer. — Projet d'organisation pour l'armée; conservation de la garde impériale, et rétablissement de l'ancienne maison militaire du Roi. — Difficulté de concilier ces diverses institutions, et surtout d'en soutenir la dépense. — Maintien de la Légion d'honneur, avec un changement dans l'effigie. — Grands commandements militaires assignés aux principaux maréchaux. — Mauvais accueil fait par l'armée à la nouvelle organisation. — Réunion à Paris d'un nombre immense d'officiers à la demi-solde et de fonctionnaires sans emploi. — Tandis que les militaires sont froissés par les réductions qu'ils subissent, et par le rétablissement de la maison du Roi, on indispose les hommes attachés à la Révolution par des manifestations imprudentes. — Services funèbres pour Louis XVI, Moreau, Pichegru, Georges Cadoudal. — Attaques du clergé contre les acquéreurs de biens nationaux. — Le Concordat n'ayant pas été garanti par la Charte, les Bourbons sont décidés à en demander la révocation. — Mission à Rome pour cet objet. — Tandis qu'on demande au Pape la révocation du Concordat, le Pape demande à Louis XVIII la restitution d'Avignon. — Ordonnance de police qui rend obligatoire la célébration des dimanches et jours de fête. — Effet produit par cette ordonnance. — En quelques mois le gouvernement, pour avoir cédé aux passions de ses amis, avait indisposé les militaires, les révolutionnaires, les prêtres assermentés, les acquéreurs de biens nationaux, la bourgeoisie. — La réunion des Chambres, animées d'un esprit monarchique et libéral, apporte un heureux tempérament à cet état de choses. — M. Durbach dénonce à la Chambre des députés l'ordonnance sur les

fêtes et dimanches, et la législation qui place la presse quotidienne sous le régime de la censure. — La Chambre des députés, en condamnant le langage de M. Durbach, demande une loi sur ces deux objets. — Le Roi se rend au vœu de la Chambre; il fait présenter une loi sur la presse, mais une loi qui institue la censure. — Animation des esprits. — Goût naissant pour les discussions politiques. — Après de longs débats il est reconnu que la censure n'est pas dans la Charte, et la loi de la presse n'est admise qu'à titre de mesure temporaire. — Le Roi accepte les amendements présentés, et sanctionne la loi telle qu'elle est sortie de la Chambre des députés. — On renvoie à une commission spéciale la question des fêtes et dimanches. — Plusieurs écrits contre les ventes nationales ayant été dénoncés aux Chambres, la Chambre des députés condamne ces écrits, et confirme de nouveau et solennellement l'inviolabilité des propriétés dites nationales. — Projets de loi relatifs aux finances. — M. Louis présente le bilan financier de l'Empire. — Inexactitude de ce bilan, mais excellence des principes du ministre. — Il propose l'acquittement intégral des dettes de l'État, le maintien des impôts indirects, et la liquidation de l'arriéré au moyen d'effets temporaires, portant un intérêt de 8 pour cent. — L'opposition royaliste se prononce contre les projets du ministre, et, sans oser parler de banqueroute, veut qu'on paye les créanciers de l'État avec des rentes au pair. — Elle trouve quelque appui auprès de l'opposition libérale, qui, ne comprenant pas les projets du ministre, s'élève contre l'agiotage. — M. Louis, par son énergie et une éloquence inculte, triomphe de toutes les résistances, et fait adopter ses projets, qui deviennent l'origine du crédit en France. — Sages mesures commerciales destinées à opérer la transition de l'état de guerre à l'état de paix. — Quoique les libéraux accusent les Chambres de timidité, elles acquièrent par un mélange de modération et de fermeté le respect du gouvernement et la confiance du public. — Leurs délibérations produisent un certain apaisement. — Fête à l'hôtel de ville en l'honneur de Louis XVIII. — Les gardes du corps disputent à la garde nationale l'honneur d'entourer le Roi. — Effet de cette fête. — Défaut de direction dans l'administration de l'intérieur, par la faute de M. de Montesquiou. — Ce ministre spirituel, ayant l'art de plaire aux Chambres, malheureusement incapable de travail, ne sait ni modifier ni diriger le personnel administratif. — Les provinces livrées à elles-mêmes flottent au gré des passions locales. — Voyages des princes imaginés pour rallier les esprits aux Bourbons. — Danger de ces voyages, qui exaltent les passions au lieu de les calmer. — Voyage de M. le duc d'Angoulême en basse Normandie, en Bretagne, en Vendée et en Guyenne. — Accueil qu'il reçoit en Bretagne, et particulièrement à Nantes. — Ce prince se transporte au centre de la Vendée. — Sentiments et conduite des Vendéens du Bocage. — Bordeaux. — Changement opéré dans l'esprit de ses habitants. — Retour du prince par Angers. — Son voyage, mêlé de bien et de mal, se termine en août. — Départ de M. le comte d'Artois pour la Champagne et la Bourgogne. — Il promet de nombreux soulagements à tous les pays qui ont souffert de la guerre, prodigue les décorations, et encourage à Dijon l'intolérance de la petite église. — Son séjour et ses imprudences à Lyon. — Son arrivée à Marseille. — Enthousiasme des Marseillais. — Leur désir ardent d'obtenir la franchise de leur port. — Le comte d'Artois la leur promet, et les laisse dans un véritable état d'ivresse. — Son voyage à Nîmes, Avignon, Grenoble, Besançon. — Conduite inconvenante à l'égard de l'archevêque Lecoz. — Retour du comte d'Artois à Paris. — Son voyage n'a produit que du mal sans mélange de bien. — Voyage de M. le duc de Berry dans les provinces frontières. — Ce prince irrité de l'opposition qu'il rencontre dans l'armée se livre à des emportements fâcheux. — Après un moment d'apaisement en août, les passions sont réveillées en octobre et novembre par les voyages des princes, et par les mesures imprudentes du gouvernement à l'égard des invalides, des orphelines de la Légion d'honneur et des écoles militaires. — L'intervention des Chambres amène la modification ou la révocation de ces mesures. — Affluence et opposition croissante des militaires à Paris. — Incident fâcheux à l'égard du général Vandamme, et commencement de l'affaire du général Exelmans. — Disgrâce du maréchal Davout. — Grand effet produit par la proposition de restituer aux émigrés leurs biens non vendus. — Le principe même de la mesure est admis, mais le langage du ministre Ferrand révolte

tous les esprits. — Les Chambres censurent le ministre, et votent la loi avec divers amendements. — Au milieu de ces agitations, le parti dit des chouans et celui des officiers à la demi-solde se font peur réciproquement, et s'imputent des complots imaginaires. — La police officielle s'efforce de réduire ces complots à la simple vérité, tandis que la police officieuse de M. le comte d'Artois s'attache à les grossir. — Fatigue et perplexité de Louis XVIII, obsédé par les rapports de son frère. — Rôle de M. Fouché en ces circonstances. — Le Roi devant assister à une représentation à l'Odéon, on se figure qu'il existe un complot contre la famille royale, et on prend des précautions extraordinaires. — Affectation de zèle de la part du maréchal Marmont, commandant les gardes du corps. — Déchaînement contre le ministre de la guerre et le directeur de la police. — Le Roi cède aux cris de la cour, et remplace le général Dupont, ministre de la guerre, par le maréchal Soult, et M. Beugnot, directeur général de la police, par M. d'André. — Il dédommage M. Beugnot par le ministère de la marine. — Grande confiance de la cour et des royalistes extrêmes dans ce palliatif. — État des choses en décembre 1814.

Deux mois à peine s'étaient écoulés depuis le retour des Bourbons, et la France présentait déjà le plus étrange contraste avec ce qu'elle avait été ou paru être durant quinze années. Sous l'Empire en effet, au sortir d'une révolution sanglante, pendant laquelle les hommes s'étaient précipités les uns sur les autres avec une véritable frénésie, on les avait vus saisis tout à coup par la main puissante de Napoléon, rentrer dans une complète immobilité physique et morale, et bientôt désespérant de pouvoir rien entreprendre les uns contre les autres, tomber dans une sorte d'oubli d'eux-mêmes, de leurs passions, de leurs opinions, s'en distraire toutefois sans les abandonner, et renonçant au soin des affaires publiques, jeter tout au plus de temps en temps un regard curieux sur le roman héroïque qui se déroulait sous leurs yeux. La chute subite de Napoléon les délivrant de sa main de fer, leur avait fait éprouver à tous des sentiments divers comme leur situation, aux royalistes une joie inouïe, aux révolutionnaires une demi-joie mêlée d'inquiétude, aux bonapartistes enfin l'étourdissement d'un choc soudain et violent. Ces sentiments eux-mêmes s'étaient bientôt modifiés. Les royalistes, la première satisfaction passée, trouvaient la réalité bien au-dessous de l'espérance, étaient en proie à mille jalousies, et se disputaient à qui aurait la meilleure part de la victoire. Profitant de la renaissance de la liberté qui au lendemain de la Restauration n'existait que pour eux, et s'en servant pour exhaler leur haine contre la Révolution et l'Empire, ils avaient déjà fait regretter aux révolutionnaires leur joie d'un instant, et fait cesser chez les bonapartistes cet étourdissement de leur chute qui les empêchait de se défendre. De cette apparente union de l'Empire, on avait donc passé soudainement à une agitation singulière, et, comme si on avait été reporté à vingt ans en arrière, nobles et bourgeois, dévots et philosophes, prêtres assermentés et prêtres non assermentés, soldats de Condé et soldats de la République, se retrouvaient en présence, se mesurant des yeux, tout prêts à en venir aux mains, si le gouvernement, au lieu de les contenir et de les modérer

par l'exemple d'une haute raison, les excitait, ou seulement les laissait faire.

D'abord le spectacle de ces divisions se voyait dans la cour elle-même. M. le comte d'Artois, profondément affecté du blâme déversé sur sa courte administration, désolé d'entendre attribuer à la convention du 23 avril la fâcheuse paix qu'on avait conclue, et à ses promesses imprudentes la difficulté de la perception des impôts (reproches encouragés par le Roi lui-même), s'était réfugié à Saint-Cloud, où il était plus chagrin que malade, et laissait ses amis former un groupe de mécontents, autour duquel se ralliaient tous ceux qui trouvaient qu'on faisait trop de concessions à la révolution. On disait publiquement parmi ceux-ci que le Roi était une espèce de jacobin, revenu aux mauvaises idées qu'il avait eues dans sa jeunesse. La haute noblesse, qui, quoique largement pourvue des charges de cour, aurait voulu avoir encore celles de l'État qu'elle était réduite à partager avec les hommes de l'Empire, était loin de se montrer satisfaite. Elle se rencontrait dans un même mécontentement avec la noblesse de robe peu habituée cependant à sympathiser avec elle, mais offensée de ce qu'on ne lui avait pas donné à rédiger la nouvelle Constitution, qu'elle aurait voulu faire suivant ses idées et à son profit. Aussi les membres survivants des anciens parlements avaient-ils adressé à Louis XVIII une protestation secrète contre la Charte. La noblesse de province, du moins celle qui n'était pas riche, était venue en foule à Paris, pour demander la restitution de ses biens, et solliciter en attendant des places de tout genre et de toute valeur. Mais accueillie brutalement par le ministre des finances qui entendait laisser les emplois à ceux qui avaient l'expérience, fort dédaigneusement par le ministre de l'intérieur qui la trouvait ennuyeuse, elle se réfugiait auprès du comte d'Artois, disant qu'on livrait le gouvernement aux révolutionnaires, et que si on se conduisait de la sorte quelque temps encore, la royauté et la France seraient de nouveau perdues.

Tandis que se formait aux Tuileries mêmes un parti de royalistes *plus royalistes que le roi,* comme on disait alors, il se formait au Palais-Royal un parti tout contraire, mais sans aucune participation du personnage qui devait en être le chef, et ce parti était celui de M. le duc d'Orléans. Ce prince, ancien et vaillant soldat de la République, instruit, spirituel, avisé, ayant recueilli dans une vie agitée une expérience précoce, connaissant bien les émigrés, s'en moquant volontiers dans l'intérieur de sa famille, était si heureux de revoir son pays, d'y recouvrer une situation princière, une grande fortune, qu'il ne pensait pas à autre chose, et ne songeait qu'à se garantir de la haine des royalistes, restée aussi violente contre lui qu'elle l'avait été contre son père. Pendant qu'il s'occupait uniquement de ses enfants, de leur éducation, de leur patri-

moine dispersé, se gardant bien de chercher des adhérents; les royalistes lui en préparaient par milliers en le poursuivant de leur haine, et en le rendant à la fois intéressant et rassurant pour les révolutionnaires de toute nuance. Ainsi à droite du Roi se trouvait déjà M. le comte d'Artois, entouré de mécontents royalistes, et à gauche M. le duc d'Orléans, entouré de mécontents libéraux qu'il ne recherchait pas, ne faisant rien que ses affaires de famille, tandis que les royalistes sans le vouloir faisaient ses affaires politiques.

Dans une tout autre région, les hauts dignitaires de l'Empire, ceux qui n'avaient pas pu se rallier aux Bourbons, ou qui ne l'avaient pas voulu, un peu remis de leur chute, commençaient à se réunir, avec beaucoup de prudence toutefois, et sans aucune démonstration hostile. C'étaient M. de Caulaincourt, que l'empereur de Russie n'avait pu faire admettre à la pairie, et qui se tenait à l'écart, fort affecté des revers de la France et des calomnies dont il était l'objet à l'occasion de l'enlèvement du duc d'Enghien; le prince Cambacérès, plus silencieux que jamais, et se bornant à recevoir à sa table quelques anciens amis, aussi discrets et aussi sensuels que lui; les ducs de Bassano, de Cadore, de Gaëte, de Rovigo, les comtes Mollien et Lavalette, s'entretenant entre eux de la catastrophe à laquelle ils avaient assisté, regardant avec une satisfaction permise aux vaincus les embarras de leurs successeurs, et fréquentant avec beaucoup de ménagement la reine Hortense restée à Paris pour y défendre, sous la protection de l'empereur Alexandre, les intérêts de ses enfants. Cette princesse avait perdu depuis peu sa mère, l'impératrice Joséphine, morte d'un refroidissement auquel elle s'était exposée en recevant l'empereur Alexandre à la Malmaison, universellement regrettée de ceux qui l'avaient connue à cause de sa grâce et de sa bonté, regrettée du public lui-même, qui voyait dans sa mort une ruine de plus au milieu de tant de ruines. En effet, des deux épouses qu'avait eues le prisonnier de l'île d'Elbe, l'une venait de mourir d'épuisement et de chagrin, l'autre s'en allait sans couronne, et avec un enfant sans patrimoine dans les États de son père, à peine reconnue princesse quoique archiduchesse d'Autriche par sa naissance, et déjà prête à oublier l'époux avec lequel elle avait partagé le sceptre du monde!

A Paris étaient venus aussi, le maréchal Soult, privé de son commandement, fort irrité de la préférence accordée au maréchal Suchet, et s'en plaignant avec un défaut de prudence qui ne lui était pas habituel; le maréchal Masséna, oubliant presque les injustices de Napoléon en présence des malheurs de la France, offensé d'être traité comme un étranger qu'il fallait naturaliser pour qu'il devînt Français, vivant du reste dans le silence et l'isolement, et n'allant guère chercher aux Tuileries la part de flatterie assurée à tous les maréchaux; enfin le maréchal

Davout, fier de sa résistance à Hambourg, s'inquiétant peu de ce qu'en disaient les royalistes et les généraux ennemis, et préparant dans sa terre de Savigny, où il s'était retiré, un mémoire dans lequel il s'appliquait à exposer avec une audacieuse franchise tout ce qu'il avait fait pour l'accomplissement de ses devoirs militaires.

A côté de ces hommes, mais sans se mêler avec eux, on voyait les révolutionnaires de toute nuance, qui, nullement hostiles à l'armée, vivaient pourtant séparés d'elle, et surtout de ses chefs. Satisfaits un instant, ainsi que nous l'avons dit, de la chute de l'Empire, ils commençaient à s'en inquiéter. Les révolutionnaires les plus compromis, comme Tallien, Merlin, et autres, se réunissaient chez Barras, resté assez riche, et déploraient en commun la ruine de la liberté, qu'ils attribuaient à Napoléon. A eux se joignaient quelques rares militaires, tels que le maréchal Lefebvre par exemple, qui, bien que distingué et récompensé par l'Empire, avait conservé néanmoins ses vieux sentiments au fond du cœur, et sous l'habit doré de maréchal cachait une espèce de républicain. Ces personnages avaient dans les faubourgs un certain nombre de gens du peuple sympathisant avec eux, les vieux par souvenir, les jeunes par tradition, moins audacieux qu'ils n'avaient été jadis, mais prêts à le redevenir sous l'influence des événements et des discussions politiques. Au-dessus et à part, se trouvaient les révolutionnaires plus marquants, bien traités d'abord par Napoléon, puis séparés de lui par leurs convictions ou leur faute, la plupart sénateurs exclus de la pairie pour avoir voté la mort de Louis XVI, et par ce motif nommés les *votants*. Les deux plus importants étaient MM. Sieyès et Fouché, le premier toujours morose, solitaire, approuvant la Charte, mais doutant de son exécution; le second, au contraire, toujours actif, infatigable, fréquentant tous les partis, s'efforçant d'être dans la confidence de tous, et quoique mal récompensé des services qu'il avait rendus au comte d'Artois, recherchant en particulier ses amis, s'appliquant à leur persuader que lui seul, au milieu des écueils de la situation, était capable de guider et de sauver les Bourbons.

Cependant la France n'était pas exclusivement composée d'hommes de parti, les uns rêvant le rétablissement de l'ancien régime, les autres regrettant les extravagances de la Révolution, ou les riches traitements de l'Empire. Il y avait soit parmi les hommes du passé, soit parmi les jeunes gens instruits, élevés dans les écoles impériales, un nombre considérable d'esprits distingués, tournant leurs regards vers l'avenir, n'ayant les préjugés et les intérêts d'aucune époque, et cherchant la liberté sous les Bourbons que les fautes de l'Empire avaient ramenés parmi nous, ce qui n'était pas à regretter si on savait vivre avec eux, et s'ils savaient vivre avec la France. Ces hommes se rencontraient plus parti-

culièrement chez madame de Staël, revenue de l'exil où l'avait retenue l'ombrageuse défiance de Napoléon, ayant besoin de Paris qui avait besoin d'elle, car elle était l'âme de la société éclairée, recevant dans ses salons vaincus et vainqueurs, cherchant à leur prouver à tous avec une vive éloquence qu'il fallait conquérir sous les Bourbons restaurés la liberté britannique. M. Benjamin Constant, revenu aussi de l'exil, et s'apprêtant avec sa plume facile et brillante à répandre la lumière sur les questions constitutionnelles; M. de Lafayette sorti de sa retraite de Lagrange à la première lueur de liberté, revoyant non sans plaisir les Bourbons sous lesquels il avait passé sa jeunesse, et disposé à se rallier à eux s'ils se ralliaient au pays, étaient les membres les plus éminents de cette société, où se réunissait tout ce que Paris renfermait de plus brillant par l'esprit, de plus honorable par le caractère, et où commençait à se former ce qu'on a depuis appelé le parti constitutionnel.

Plus en sympathie avec ce parti qu'avec aucun autre, la bonne bourgeoisie de Paris, paisible, modérée, désintéressée, ne recherchant pas les emplois, ne demandant que la renaissance des affaires, s'étant familiarisée avec l'idée des Bourbons depuis que la nécessité de leur retour était démontrée, espérant en eux, surtout dans le Roi, désirant avec la paix une liberté sage, celle qui consiste à pouvoir empêcher les gouvernements de se perdre, la bourgeoisie de Paris faisait des vœux pour les Bourbons, était prête à leur donner même un appui efficace au moyen de la garde nationale qu'elle composait en grande partie, pourvu toutefois qu'on ne blessât pas trop vivement ses opinions, ses sentiments, sa dignité. Issue de la Révolution, ne s'y étant souillée d'aucun crime, n'y ayant contracté ni coupables habitudes ni dangereuse ambition, et n'ayant d'autre intérêt que l'intérêt public, elle était en ce moment l'expression de la France la plus vraie, la meilleure, la plus générale.

En province on retrouvait avec des nuances plus tranchées encore, et avec moins de tempérament, les mêmes passions, bonnes et mauvaises. En basse Normandie, en Bretagne, en Vendée, les campagnes, profondément tranquilles sous l'Empire, étaient aujourd'hui debout pour ainsi dire. Les chouans s'étaient réunis avec une promptitude incroyable, avaient remis à leur tête leurs anciens chefs, avaient remplacé ceux qui étaient morts, et avaient ainsi pris les armes sans savoir ce qu'ils en feraient, pour le plaisir de les prendre, d'en menacer leurs vieux adversaires, et puis aussi, disaient-ils, pour soutenir le Roi. Dans leur empressement à se procurer des armes, ils avaient couru chez ceux qu'on désignait sous le nom de *bleus*, et s'étaient emparés violemment de leurs fusils. Les autorités locales les engageaient à se tenir tranquilles, en leur assurant que le Roi n'était menacé d'aucun danger, que par conséquent on n'avait pas besoin de leurs bras, mais de secrets meneurs, la plupart

émigrés regrettant leurs biens ou ambitionnant des emplois, leur affirmaient qu'il ne fallait pas croire les préfets, et que les princes au contraire désiraient qu'on se tînt prêt. Leur agitation était particulièrement dirigée contre les acquéreurs de biens nationaux. Ceux-ci peu répandus dans les grandes villes, où cependant il s'en trouvait quelques-uns qui avaient acheté d'anciens hôtels et des couvents, formaient une classe très-considérable dans les campagnes. Presque tous favorables en 1789 à la cause de la Révolution, regardant les prêtres et les nobles comme des ennemis, ils s'étaient fait peu de scrupule d'acquérir leurs biens, les avaient acquis à vil prix, et depuis les avaient mis en valeur. Nombreux surtout en Normandie, en Bretagne, en Vendée, et dans les provinces du Midi, ils étaient alarmés pour leurs personnes et leurs propriétés. Peu confiants dans la sincérité des autorités, ils n'avaient pas encore pris les armes, mais étaient à la veille de les prendre. Les habitants des villes, grandes et petites, même sans être acquéreurs de biens nationaux, ayant la mémoire toute pleine des horreurs commises par les chouans, sympathisaient par ce motif avec les acquéreurs, et composaient ce que dans l'ouest de la France on appelait les *bleus* par opposition aux *blancs*. Quant à ces derniers, ils faisaient, en attendant mieux, la contrebande, refusaient l'impôt du sel, et enlevaient des masses énormes de cette denrée dans les marais salants, sans acquitter les droits. A toutes ces causes de trouble il faut ajouter les passions du clergé, plus imprudent cent fois que tous les hommes qui rêvaient le retour à l'ancien ordre de choses. La vieille querelle entre les prêtres *assermentés* et les prêtres *non assermentés* venait de renaître sous une forme nouvelle, celle de la soumission ou de la résistance au Concordat. Là où existait, comme dans le diocèse de la Rochelle par exemple, un ancien titulaire n'ayant pas donné sa démission à la demande du Pape en 1802, et étant demeuré en Angleterre, on refusait obéissance au titulaire actuel nommé par l'Empereur, et institué par le Pape. La Touraine, le Mans, le Périgord, offraient plusieurs cas de ce genre. Le Concordat y était foulé aux pieds et dénoncé comme une œuvre révolutionnaire. On versait la défaveur sur les prêtres qui lui étaient soumis, lesquels en général avaient été assermentés, et on disait qu'il n'était pas étonnant qu'ayant accepté la constitution civile du clergé, ils trouvassent le Concordat de leur goût. Enfin on annonçait publiquement la restitution des biens d'Église. Le clergé et la noblesse répétaient partout et tout haut que si les Bourbons en rentrant n'avaient pu leur rendre immédiatement justice, ils le feraient bientôt, et qu'en tout cas, le comte d'Artois, ses fils, le voulaient fortement, et finiraient par y amener le Roi lui-même.

Cette situation commençait à être inquiétante pour la bourgeoisie, même pour celle qui, désintéressée dans la question des biens nationaux,

n'était pas désintéressée dans la question d'ordre public, et qui aurait vu avec effroi une tentative de retour à l'ancien régime. Les choses en étaient arrivées à ce point en deux mois, que Nantes, l'une des villes maritimes les plus attachées à la paix et aux Bourbons, était devenue, à cause de la *chouannerie* qui l'enveloppait de toutes parts, presque hostile à la Restauration. En descendant vers le midi, Bordeaux, qui s'intitulait la ville du 12 mars, parce qu'à cette date elle avait ouvert ses portes à M. le duc d'Angoulême, Bordeaux n'était pas changée, mais avait aussi ses prétentions exclusives, peu en harmonie avec l'intérêt général. D'abord elle refusait absolument d'acquitter les *droits réunis,* prétendant que l'on n'avait pas rappelé la légitimité pour se retrouver sous le régime de l'usurpation, se plaignait amèrement de ce qu'on avait abandonné l'île de France, et se déchaînait violemment contre les Anglais, qu'elle avait d'abord accueillis avec le plus vif enthousiasme. A Toulouse on retrouvait à peu près les mêmes dispositions, avec certaines différences cependant. Dans cette ville on manifestait moins d'animosité contre les Anglais, parce qu'on y était étranger aux intérêts maritimes, mais en revanche il y régnait une haine violente de classe à classe, de royalistes à révolutionnaires, parce que la noblesse, plus riche, plus puissante dans un pays de grande propriété que dans un pays de commerce, s'y était trouvée en rivalité plus constante avec la bourgeoisie. Dans le reste du Languedoc, à Montpellier, à Nîmes, c'étaient toujours les mêmes sentiments avec une fâcheuse aggravation, celle des querelles de religion. Les catholiques avaient les protestants en aversion, se disaient privés par eux depuis vingt-cinq ans de tous les avantages attachés à la possession du pouvoir, et voulaient en venir aux dernières violences, ce dont on avait la plus grande peine à les empêcher. De leur côté les protestants commençaient à s'armer pour protéger leur vie. Nîmes était un véritable volcan prêt à lancer des flammes. Quelques individus de basse extraction, se faisant les séides de la noblesse catholique, les uns par emportement naturel, les autres par amour des places, avaient la prétention de dominer l'autorité elle-même, et de ne suivre d'autre volonté que la leur. Ils avaient lacéré publiquement la Constitution du Sénat, vomi contre ce corps mille imprécations, demandé la royauté absolue, et protesté contre la Charte. A Arles on ne se conduisait pas autrement, et dans les environs on ne s'était pas borné à menacer les acquéreurs de biens nationaux, mais quelques-uns des anciens propriétaires s'étaient réinstallés de force dans leurs biens [1].

Marseille enfin dépassait, s'il est possible, tout ce que nous venons de raconter des villes du Midi. Naturellement elle ne voulait plus acquitter

[1] Je trace ce tableau de l'état de la France d'après les rapports de la police mis chaque jour sous les yeux de Louis XVIII.

les *droits réunis*, mais en outre elle prétendait qu'on lui rendît l'ancien commerce du Levant, que pour cela on l'affranchît de la législation commerciale qui régissait le reste de la France, qu'on la constituât ville libre, et qu'elle pût commercer avec le monde entier sans supporter aucune des restrictions établies pour la protection de l'industrie nationale. Tout ce qui gênait l'accomplissement de ce vœu devait être brisé comme œuvre de l'usurpation, et pour que le Roi fût libre de faire ce qui convenait à ses sujets les plus fidèles, il fallait qu'il eût tout pouvoir, qu'il ne fût entravé ni par des Chambres ni par aucune autre institution d'origine révolutionnaire. Marseille maudissait donc la Charte, et avec la Charte les Anglais, qui nous avaient enlevé l'île de France. En réunissant les folies que le royalisme triomphant débitait en Vendée, à Bordeaux, à Nîmes et autres lieux, on aurait difficilement égalé les extravagances qui se débitaient dans cette ville de Marseille, aujourd'hui si éclairée et si prospère, mais jetée alors dans un vrai délire par vingt-cinq années d'affreuses souffrances.

En se rapprochant du Rhône on trouvait à Avignon la même violence, avec une fureur de vengeance bien concevable dans un pays où avaient été commis les forfaits de *la Glacière*. Plus haut sur notre grand fleuve méridional, c'est-à-dire à Valence et à Lyon, ces sentiments se transformaient peu à peu en sentiments presque contraires. A Lyon, en effet, s'il y avait des royalistes ardents tout pleins du souvenir du siége de 1793, réunis sous M. de Précy qui avait glorieusement soutenu ce siége, et que par ce motif on avait fait commandant de la garde nationale, il y avait aussi de nombreux partisans de l'Empire, que le souvenir des bienfaits de Napoléon envers leur ville, que la prospérité de leur industrie pendant son règne, lui avaient attachés, et que la présence et la mauvaise conduite des troupes ennemies confirmaient dans leurs dispositions. Plus haut encore, en Franche-Comté, en Alsace, en Lorraine, en Champagne, en Bourgogne, provinces qui avaient été le théâtre de la guerre, on voyait le patriotisme horriblement froissé se transformer en *bonapartisme*. Dans ces provinces, plus calmes en général que celles du centre et du midi de la France, on s'était garanti pendant la Révolution des opinions extrêmes, et on s'était tenu dans les idées saines de 1789. Après avoir admiré dans Napoléon le réorganisateur de la France, le vainqueur de l'Europe, on avait bientôt déploré ses erreurs, et on n'avait pas hésité à se séparer de lui. Mais en le voyant en 1814 lutter avec tant de génie et de constance contre la coalition européenne, en partageant avec lui les anxiétés et les souffrances de la guerre, on s'était rattaché à son gouvernement. On avait pris en horreur les armées étrangères et on était froid pour les Bourbons, parce qu'ils étaient revenus avec elles.

Le gouvernement royal trouvait donc dans les provinces de l'Est une

véritable froideur, moins embarrassante du reste pour lui que le zèle désordonné de ses amis de l'Ouest et du Midi. A tous ces éléments fermentant à la fois, venait s'en ajouter un nouveau, c'était la masse des vieux soldats qui rentraient en France, les uns par suite de l'élargissement des prisonniers, les autres par suite de l'évacuation des forteresses étrangères. Il était rentré par Perpignan une vingtaine de mille hommes venus d'Espagne; par Nice et Toulon une dizaine de mille venus de Gênes et de la Toscane; par Chambéry trente et quelques mille composant l'armée d'Italie; par Strasbourg, Metz, Maubeuge, Valenciennes, Lille, quatre-vingt mille au moins qui avaient évacué Wurzbourg, Erfurt, Magdebourg, Hambourg, Anvers, Berg-op-Zoom, etc. Il en était débarqué à Dunkerque, Calais, Boulogne, Dieppe, le Havre, Cherbourg, Brest, plus de quarante mille ayant survécu aux horreurs des pontons d'Angleterre. On attendait encore un nombre considérable de prisonniers que devaient nous rendre la Russie, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Espagne. Tous ces hommes avaient à leurs chapeaux la cocarde tricolore qu'on s'efforçait en vain de leur faire déposer. Vieux soldats pour la plupart, conservant au fond du cœur les sentiments qui régnaient dans leur patrie lorsqu'ils l'avaient quittée, ils ne pouvaient s'empêcher, bien qu'ils eussent été plus d'une fois irrités contre Napoléon, de voir en lui le représentant de la France, de sa grandeur, de son indépendance, et dans les Bourbons, tout le contraire. L'idée qui s'était enracinée dans leur esprit, c'est qu'en leur absence l'étranger aidé de quelques nobles, de quelques prêtres, avait opéré une révolution désastreuse pour la France et pour l'armée. Cette idée les remplissait d'une véritable fureur, et d'un mépris profond pour un gouvernement, créature et complice, disaient-ils, de l'étranger, ce qui, vrai en apparence, était tout à fait injuste au fond, ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le dire, car si les Bourbons en 1814 rentraient à la suite de l'étranger victorieux, il fallait s'en prendre non pas à eux, dont c'était le malheur, mais à Napoléon, dont c'était la faute. On ne tenait aucun compte de cette vérité si claire, et les Bourbons passaient aux yeux de nos vieux soldats pour les fauteurs et les alliés de la coalition européenne.

On comprend dès lors la peine que le gouvernement royal devait avoir pour soumettre à son autorité les troupes qui rentraient en France. A Strasbourg, des officiers assistant à une représentation de circonstance, avaient sauté sur le théâtre, et fait cesser les chants royalistes qui leur déplaisaient. A Metz et dans d'autres villes ils avaient conservé les couleurs tricolores et les aigles aux processions de la *Fête-Dieu*. Sur le littoral où ils avaient débarqué d'Angleterre, ils poussaient la violence jusqu'à vouloir faire disparaître la croix de Saint-Louis de la poitrine de nos vieux officiers de marine. A Rouen ils avaient sifflé le général russe Sac-

ken, qui cependant, comme gouverneur de Paris, s'était conduit avec une extrême modération. Partout où il y avait des marchands d'estampes, ils pénétraient dans leurs boutiques, lacéraient les caricatures dirigées contre Napoléon, et souvent ne respectaient pas même les portraits du Roi et des princes. Parfois aussi ils faisaient entendre des chants séditieux, et à Paris notamment il était presque impossible de les contenir. Les troupes autrichiennes ayant mis des branches de feuillage à leurs chapeaux, ils y avaient vu un signe triomphal offensant pour eux, et ils les avaient arrachées à ceux qui les portaient. Il avait fallu que le prince de Schwarzenberg publiât une note pour expliquer que ce n'était point là une manifestation offensante, mais un simple usage des troupes autrichiennes en campagne, qui allait du reste leur être interdit.

La plupart de ces hommes revenaient en France après avoir cruellement souffert. Il y en avait parmi eux qui n'avaient pas touché leur solde depuis six, douze, et dix-huit mois. Ils s'en prenaient non pas à l'Empire, mais à la Restauration, parce que les liquidations ne s'achevaient pas au ministère de la guerre aussi vite qu'ils l'auraient voulu, et qu'ils en auraient eu besoin.

Le système de flatter les chefs de l'armée était un faible moyen de la calmer et de la conquérir elle-même. En voyant les maréchaux Berthier, Oudinot, Ney, Macdonald, Moncey, Augereau, Serurier, Mortier, assis à la cour entre le Roi et les princes, et comblés des témoignages les plus flatteurs, nos soldats ne se tenaient pas pour honorés dans la personne de leurs généraux. Ils considéraient au contraire ces honneurs comme le prix d'une criminelle défection. Marmont, coupable sans doute, mais beaucoup moins qu'ils ne le supposaient, était pour eux le type de cette trahison imaginaire, à laquelle ils attribuaient nos revers, et tous les jours ils faisaient courir le bruit qu'il avait été tué en duel, bruit faux, sans cesse détruit, sans cesse renaissant, qui n'était que l'expression de leurs désirs. En caressant les chefs de l'armée sans les aimer, on n'avait donc rien fait que de perdre un peu de sa dignité, que d'en ôter un peu à ces chefs eux-mêmes, sans conquérir l'imagination égarée des officiers et des soldats.

Il s'était accumulé à Paris une multitude d'officiers qui s'y étaient rendus pour savoir ce qu'ils deviendraient, et pour avoir le plaisir de se plaindre en commun du changement de leur sort. Les ordres réitérés du ministre de la guerre leur prescrivant de retourner à leurs régiments, et les menaçant même de la perte de leurs droits si les inspecteurs aux revues ne les y trouvaient pas, étaient demeurés sans exécution. Ces officiers profitaient du désordre général pour rester à Paris et s'y amasser dans les spectacles et les lieux publics, où ils prodiguaient aux Bourbons l'outrage et la raillerie. A côté d'eux on voyait de nombreux employés

revenus des provinces lointaines, des douaniers, des agents des contributions, des commissaires de police, lesquels loin de se moquer et de rire, pleuraient de leur misère. A chaque instant il y avait des rixes dans lesquelles nos militaires n'avaient pas le dessous, et le gouvernement ne pouvant employer les troupes étrangères pour rétablir l'ordre, se servait de la garde nationale, qui, avec son uniforme pacifique et respecté, faisait renaître le calme par sa présence et ses conseils. On obéissait, parce qu'on voyait dans cette garde la nation assemblée pour protéger le repos public, partageant souvent les sentiments des jeunes gens dont elle réprimait les saillies, mais appréciant mieux qu'eux la nécessité de se résigner aux circonstances, et de demander à l'avenir, non au passé, le bonheur de la France.

On devine à ce simple tableau de l'état des esprits, les embarras de tout genre qui allaient assaillir le nouveau gouvernement, les difficultés de la tâche qu'il avait à remplir, les fautes graves qu'il était exposé à commettre. Il fallait d'abord s'emparer de l'armée, lui faire subir les réductions inévitables qu'exigeaient le passage de l'état de guerre à l'état de paix, et le passage plus difficile encore d'un immense établissement militaire à un établissement militaire fort restreint, et en lui faisant subir ces réductions douloureuses, s'y prendre de manière qu'elle ne pût attribuer ses privations ni à mauvaise volonté, ni à partialité pour l'émigration. Il fallait ne pas blesser les révolutionnaires, dont la présence rappelait tant de calamités, car on courait le danger en les blessant de les rejeter vers les partisans de l'Empire, auxquels ils n'étaient pas encore réunis. Il fallait rassurer les acquéreurs de biens nationaux, composant une partie notable des propriétaires du sol, et n'en pas faire des bonapartistes. Il fallait contenir le clergé resté fidèle aux Bourbons, l'empêcher de maltraiter le clergé assermenté qui était le plus nombreux, ne pas alarmer ce dernier pour le Concordat, sa seule garantie. Il fallait enfin de toutes ces classes inquiètes, prêtes à devenir mécontentes, ne pas faire des ennemis implacables, regrettant l'Empire qu'elles n'aimaient pas, et surtout tandis que la bourgeoisie, sage, impartiale, ne formant que des vœux modérés, était le principal et presque l'unique appui sur lequel on pût compter, ne pas la rejeter vers les mécontents, en blessant son bon sens, sa justice, son amour de l'égalité. Mais soyons équitables, quelle tâche cruelle pour les Bourbons et les émigrés rentrés avec eux! Il fallait donc qu'ils préférassent les soldats de Napoléon aux soldats de Condé, les acheteurs à vil prix du bien de leurs amis, quelquefois leurs bourreaux, à ces amis eux-mêmes, en laissant ceux-ci dans la misère! Il fallait qu'ils préférassent les prêtres qui s'étaient soumis à la Révolution, à ceux qui n'avaient jamais voulu pactiser avec elle ; il fallait qu'ils sussent si bien feindre à l'égard des classes nouvelles formées en leur absence,

qu'ils parussent faire d'elles autant de cas, parce qu'elles étaient riches et spirituelles, que de la noblesse avec laquelle ils avaient vécu à la cour dans leur jeunesse, en exil dans leur âge mûr! Pour tout dire en un mot, il fallait qu'ils s'arrachassent la mémoire, le cœur, pour paraître à la France les hommes qu'ils n'étaient pas! On doit donc en relevant sévèrement leurs fautes, se dire qu'il était bien difficile pour eux de ne pas les commettre. Révolution, contre-révolution, choses, hélas! bien redoutables, bien loin du vrai, du juste, du possible! L'une dépasse le but, l'autre veut revenir en deçà, aucune ne s'arrête au point juste. Mais pour l'excuse de l'une et de l'autre il faut dire que si la première a le mérite d'être dans le sens du temps, la seconde a celui d'obéir aux plus nobles sentiments de l'âme humaine, le respect du passé, la fidélité aux souvenirs!

Ce qui pressait le plus c'était de s'occuper de l'armée. On songea d'abord à lui payer sa solde arriérée, qu'elle avait grand besoin de toucher, et que des agioteurs lui avançaient quelquefois en achetant ses titres à 50 pour cent de leur valeur, à la porte du ministre de la guerre. Même en voulant faire honneur à tous les engagements de l'État, comme c'était l'intention du ministre des finances, on ne pouvait avoir la prétention d'acquitter l'arriéré sur les ressources courantes, lesquelles suffisaient à peine aux services les plus urgents, et on avait composé de cet arriéré un total, qu'on se préparait à solder avec des moyens de crédit nécessairement dilatoires. Cependant on avait fait exception pour la solde, et M. Louis avait résolu d'y consacrer tout de suite 30 ou 40 millions d'argent comptant. Aussi avait-il ouvert au ministre de la guerre les crédits indispensables; mais deux raisons retardaient l'emploi de ces crédits : premièrement la difficulté de faire venir des lieux les plus éloignés les pièces de la comptabilité des corps, secondement la difficulté de réorganiser le ministère de la guerre. Trop pressé de rendre à son ancien possesseur l'hôtel de ce ministère, qui était un bien d'émigré non vendu, le général Dupont avait déplacé ses bureaux, et ce déménagement, joint à de nombreux changements d'employés, à la réunion en un seul des deux départements du personnel et du matériel, séparés sous l'Empire, avait occasionné dans l'administration un trouble momentané qui retardait ses travaux. Pourtant le général Dupont avait fait de son mieux pour payer quelques acomptes aux corps qui arrivaient des garnisons éloignées, et quelques secours aux prisonniers qui affluaient de tous les pays.

Ce premier soin donné à l'armée, il fallait procéder à son organisation définitive, et la ramener à des proportions plus assorties à notre territoire et à nos finances. Un moment, grâce à la désertion, on avait pu craindre de n'avoir plus de soldats. On avait, comme nous l'avons dit,

autorisé les conscrits de 1815 à rester ou à retourner dans leurs foyers, et quant aux conscrits des classes antérieures qui avaient déserté en masse, on avait imaginé, pour n'avoir pas à sévir contre eux, et pour conserver le droit de les rappeler au besoin, de les considérer comme étant en congé limité. Bientôt la rentrée des garnisons et des prisonniers avait dissipé la crainte de manquer d'hommes, car elle devait en procurer 400 mille de toutes armes, lesquels dispensaient pour assez longtemps de recourir à la conscription, et permettaient de la déclarer provisoirement abolie, en remettant à plus tard la confection d'une loi sur le recrutement. En laissant une partie de ces hommes, les plus fatigués par exemple, en congé limité, et en retenant les autres au drapeau, on pouvait avoir une armée superbe, formée des soldats les plus aguerris qu'il y eût au monde. Mais pourrait-on la solder, et surtout assurer un sort à quarante ou cinquante mille officiers, glorieux débris de nos longues guerres?

Cette question fut vivement agitée dans le Conseil royal où siégeaient, comme on l'a vu, les membres de l'ancien gouvernement provisoire et les ministres. On somma le général Dupont de présenter son plan, et celui-ci renvoya la sommation au baron Louis, pour que ce dernier fît connaître le chiffre des ressources qu'il était disposé à consacrer à l'armée. Le ministre des finances déclara ne pouvoir répondre tant qu'il n'aurait pas obtenu le budget des autres départements, et tant qu'il n'aurait pas réussi à rétablir la perception des impôts. Le duc de Berry, le plus jeune, le plus actif des princes de la famille royale, mettant à s'occuper de l'armée un goût sincère, un calcul légitime, pressa vivement le ministre des finances de s'expliquer, et celui-ci ne promit jamais plus de 200 millions. Pour un personnel militaire qui allait être de plus de 400 mille hommes, soldats et officiers, c'était bien peu, quoiqu'un soldat ne coûte point, et surtout ne coûtât point mille francs à cette époque [1]. Avec beaucoup d'économie, on aurait pu conserver 200 mille hommes sous les drapeaux; mais avec les charges inévitables résultant du passage

[1] C'est une idée généralement admise qu'un soldat coûte en France 1,000 francs, et que cent mille soldats coûtent cent millions. Cela est inexact. On a conclu ce chiffre de notre état militaire dans la première moitié de ce siècle, parce qu'on entretenait à peu près 300 mille hommes avec un budget de 300 millions. Mais c'est en y comprenant la dépense de tout l'établissement militaire, c'est-à-dire des places fortes, du matériel, des états-majors, des cadres, des invalides, de la gendarmerie, c'est en répartissant toute cette dépense sur chaque tête de soldat, qu'on trouve 1,000 francs pour chacun. Si, au contraire, il s'agit seulement d'un homme à introduire dans les cadres existants et payés, les frais du matériel, des états-majors étant soldés et ne devant pas s'en accroître, l'homme alors est loin de coûter 1,000 francs. Il coûtait il y a quinze ou dix-huit ans, environ 400 francs en temps de paix. Sur ce pied 100 mille hommes à retirer du congé pour les verser dans les cadres, sans ajouter à ces cadres, devaient donc coûter 40 millions et non pas 100.

de l'état de guerre à l'état de paix, c'était presque impossible, et c'est tout au plus si on pourrait en retenir 150 mille. Il fallait donc une économie rigoureuse, et ne rien donner ni au luxe, ni aux satisfactions de parti.

La première question qui se présentait était relative à la garde impériale. Qu'en faire? La dissoudre semblait bien difficile, et bien dangereux : la conserver pour ne pas lui confier la personne du souverain, et la tenir dans une espèce de demi-disgrâce, était plus dangereux encore. Pourtant le général Dupont, et avec lui les princes, crurent avoir trouvé une solution à la fois prudente et convenable, en conservant la vieille garde comme corps d'élite, avec sa haute paye, ses priviléges, et un titre honorifique, sans lui confier toutefois la garde du Roi, qui était réservée à la maison militaire. La jeune garde ayant été presque dissoute par la guerre, et ne consistant plus que dans un simple cadre sorti de la vieille garde et pouvant y rentrer, on réunit tout ce qui restait de l'une et de l'autre dans deux régiments d'infanterie, à quatre bataillons chacun, l'un de grenadiers, sous le titre de *grenadiers de France,* l'autre de chasseurs à pied, sous le titre de *chasseurs à pied de France.* On fit de même pour la cavalerie, qu'on distribua en quatre régiments, un de cuirassiers, un de dragons, un de chasseurs, un de lanciers, avec les mêmes avantages, et sous le même titre de *cuirassiers, dragons, chasseurs, lanciers de France.* Quant à la réserve d'artillerie, elle fut dissoute et renvoyée aux corps dont elle avait été tirée. Le total pouvait s'élever à huit mille hommes, infanterie et cavalerie, qui coûterait comme quinze ou dix-huit mille. C'est une grave question de savoir si dans un grand État il convient d'avoir des corps d'élite, mais les hommes qui gouvernaient alors donnèrent, comme on va le voir, une solution singulière de cette question, en créant deux de ces corps, l'un pour garder le souverain, l'autre pour ne rien garder du tout, si ce n'est l'ombre du glorieux monarque qu'il avait servi, et qu'il devait rappeler sans cesse aux autres et à lui-même.

Venait ensuite l'armée de ligne, dont il fallait, autant que possible, comprendre le total dans une organisation à laquelle nos finances pussent suffire. Le ministre proposa 90 régiments d'infanterie de ligne, à trois bataillons de six compagnies chacun, et 15 régiments d'infanterie légère, ce qui ferait 105 régiments d'infanterie, capables de contenir 300 mille fantassins sur le pied de guerre. Ces 300 mille fantassins existaient actuellement, et on allait les avoir réunis lorsque tout ce que nous avions de soldats au dehors seraient rentrés. Pouvant tout au plus en payer la moitié, on devait envoyer le surplus en congé illimité, et là les hommes seraient exposés à mourir de faim s'ils n'embrassaient pas une profession, et s'ils en adoptaient une, finiraient par se détacher de l'armée, qui serait

ainsi privée de soldats sans pareils. Le sort à faire aux officiers présentait des difficultés plus sérieuses encore.

D'après l'organisation proposée il devait en rester trente mille environ sans emploi. Le conseil de la guerre s'en préoccupa vivement. M. le duc de Berry insista pour qu'on trouvât une manière quelconque de les employer, et il ne vint à la pensée de personne qu'en s'épargnant la dépense de la garde impériale et de la maison militaire du Roi, on aurait peut-être la possibilité de conserver 60 ou 80 mille soldats de plus sous les drapeaux, et d'étendre alors les cadres à proportion. On adopta pour les officiers, comme on l'avait fait pour la garde impériale, un parti moyen : on laissa à la suite des régiments ceux qui ne pouvaient être compris dans l'organisation proposée, et on leur assura demi-solde avec droit aux deux tiers des places vacantes. C'était à la fois créer une classe de mécontents fort dangereux, et interdire presque tout avancement aux officiers maintenus dans les cadres. Le mal sans doute était à peu près inévitable, mais on n'aurait pas dû l'aggraver par des dépenses inutiles.

On procéda de même pour la cavalerie, en la traitant un peu moins étroitement. On admit 56 régiments de cavalerie à quatre escadrons, dont 14 de grosse cavalerie, 21 de cavalerie moyenne, et 21 de cavalerie légère, devant former un effectif d'à peu près 36 mille cavaliers. On conserva 12 régiments d'artillerie, dont 8 à pied, 4 à cheval, comprenant 15 mille artilleurs, et 3 régiments du génie, d'environ 4 mille hommes en tout. Pour ces armes comme pour l'infanterie on accorda aux officiers non employés la demi-solde à la suite des régiments, avec droit aux deux tiers des places vacantes.

Le total des diverses armes devait s'élever à environ 206 mille hommes, 214 mille avec la garde impériale, et entraîner une dépense que le ministre évaluait à 200 millions. Ce ministre, faute d'expérience administrative, s'abusait étrangement, comme on le verra bientôt, et ne pouvait pas à ce prix garder 150 mille hommes sous les drapeaux. Ce n'était donc pas le cas de rétablir, comme on en avait le projet, l'ancienne maison militaire du Roi, et de créer ainsi un corps de noblesse à cheval et à pied, qui coûterait autant que cinquante mille hommes sous le drapeau, et fournirait par son luxe des termes de comparaison affligeants avec la misère du reste de l'armée. Mais on avait de vieux gentilshommes dévoués et malheureux auxquels un emploi était nécessaire; on en avait de jeunes, pleins de feu, qui voulaient par cette voie rentrer dans l'état militaire; on croyait que quelques mille braves gens de la noblesse seraient un préservatif infaillible contre les révolutions futures; on avait d'ailleurs laissé chacun reprendre le titre et le grade qu'il avait jadis dans la maison du Roi, et il n'y avait plus à discuter, il ne restait qu'à chercher les moyens d'accomplir une résolution déjà prise. Au surplus on se

disait que la liste civile prendrait à sa charge une partie de la dépense, ce qu'elle était en mesure de faire assurément, car elle devait s'élever à 33 millions, qui en valaient bien 45 d'aujourd'hui. Mais c'était là une faible excuse, car si elle pouvait s'imposer un tel sacrifice, il fallait ou la réduire d'autant, ou, ce qui valait mieux, mettre à sa charge la garde impériale, qui serait demeurée fidèle si on avait pris soin de se l'attacher, et qui, transportée d'un chapitre de dépense à l'autre, aurait procuré un grand soulagement au budget de l'armée. Aucune de ces idées si simples ne s'était fait jour dans l'esprit fermé de ceux qui s'occupaient de ces graves matières.

Le général Beurnonville, qui avait servi avant et après la Révolution, fut chargé du travail relatif à l'organisation de la maison du Roi. Il s'en acquitta en copiant fidèlement le passé. On rétablit les anciennes compagnies rouges, sous les noms de *mousquetaires gris*, *mousquetaires noirs*, *gendarmes* et *chevaux-légers*, destinées à comprendre trois ou quatre cents gentilshommes chacune, pourvus du rang d'officier, ne faisant qu'un service d'honneur dans les jours de cérémonie, et commandés par les plus grands seigneurs de la cour. A leur suite on rétablit les compagnies de gardes du corps, qui jadis étaient au nombre de quatre, et qu'on porta à six, parce que MM. d'Havré, de Grammont, de Poix, de Luxembourg, titulaires des anciennes, ayant repris leur commandement, on voulait en avoir deux à confier à des maréchaux de l'Empire. Les deux maréchaux choisis furent Berthier, à cause de sa grande situation, et Marmont, qu'il fallait récompenser d'une manière quelconque du service qu'il avait rendu. L'infortuné se trouvait déjà bien assez déçu dans ses espérances, et c'eût été donner raison à ceux qui le condamnaient sans pitié, que de le laisser tout à fait à l'écart.

Les commandants des six compagnies de gardes du corps étaient chargés de les composer en prenant dans les royalistes de province, dans les gardes d'honneur licenciés, et même dans l'armée, des sujets jeunes, vaillants, joignant autant que possible de bons services à de bons sentiments politiques, et attirés par le grade de sous-lieutenant qui leur était assuré. Ces six compagnies, fortes de 3 à 400 hommes chacune, devaient faire un service effectif auprès du Roi, en se partageant les douze mois de l'année. On rétablit la compagnie des grenadiers à cheval, qui fut donnée à M. de La Rochejaquelein; on rétablit également les gardes de la porte, les gardes de Monsieur, etc.... On devait en outre ajouter à ces troupes de cavalerie un corps d'infanterie d'environ quatre mille hommes, avec cinquante ou soixante bouches à feu. Ce cadre, s'il eût été rempli, n'aurait pas compris moins de neuf à dix mille hommes, ayant le grade d'officier dans la cavalerie, et de sous-officier au moins dans l'infanterie.

On devine ce qu'un corps pareil devait par son luxe, par son orgueil,

inspirer de déplaisance à la masse de l'armée, surtout en comparant la prodigalité dont il allait devenir l'objet, à la parcimonie avec laquelle il faudrait traiter nécessairement tout ce qui ne serait pas corps d'élite. Il ne fallait pas beaucoup de rencontres fortuites entre les officiers de la maison militaire et ceux de l'armée, pour amener des collisions malheureuses et des haines implacables. Si on ajoute à cette restauration celle des Suisses, qui sous l'Empire n'avaient existé que nominalement, et dont le rétablissement réel était du reste à souhaiter, car c'était le seul moyen d'associer à nos destinées une brave nation obligée par le droit public à demeurer neutre, on aperçoit tout de suite quelle quantité de griefs le gouvernement allait accumuler, les uns inévitables sans doute, les autres créés volontairement pour de pures satisfactions de parti.

On introduisit quelques autres changements dans l'armée afin de lui rendre les formes extérieures qu'elle avait avant 1789, et de faire oublier autant que possible l'Empereur et l'Empire. Il y avait des numéros vacants dans la série des régiments, parce que plusieurs d'entre eux avaient été détruits par la guerre, et administrativement dissous : on profita de l'occasion pour changer leur numéro à tous, en faisant prendre le numéro vacant au régiment le plus proche, le numéro ainsi abandonné au régiment suivant, ce qui devait amener un déplacement général dans la série, et entraîner pour tous les régiments la perte du numéro sous lequel ils s'étaient illustrés. C'était attenter à leur gloire, pour effacer chez eux et chez autrui des souvenirs ineffaçables. Dans l'intention de les rattacher à la monarchie au moyen de certains titres honorifiques, on attribua au premier régiment de ligne celui de *régiment du Roi*, au second celui de *régiment de la Reine*, au troisième celui de *régiment du Dauphin*, et ainsi de suite, autant qu'il y avait de princes du sang dont le nom pouvait être donné à des régiments. Afin de fournir à ces princes un motif de se mêler des affaires militaires, on maintint, en les leur conférant, les titres de colonels généraux des diverses armes. M. le comte d'Artois fut nommé colonel général des gardes nationales et des Suisses, M. le duc d'Angoulême colonel général des cuirassiers et dragons, M. le duc de Berry colonel général des chasseurs et lanciers. Le vieux prince de Condé devint colonel général de l'infanterie de ligne, le duc de Bourbon colonel général de l'infanterie légère, et enfin le duc d'Orléans colonel général des hussards. Ces titres avaient été accordés par Napoléon aux lieutenants généraux les plus distingués de chaque arme, et ceux-ci ne pouvaient manquer d'être fort blessés d'une telle dépossession. Pour diminuer leur mécontentement on leur laissa les appointements et les fonctions de la dignité dont ils étaient privés, en les chargeant d'être les premiers inspecteurs des diverses armes dont les princes devenaient colonels généraux.

Ce n'était pas seulement l'armée qu'il fallait réduire pour la propor-

tionner à notre territoire et à nos finances, mais la marine, et dans cette partie du service public les réductions devaient être encore plus considérables et plus sensibles. Au lieu des cent vaisseaux de ligne et des deux cents frégates que Napoléon s'était appliqué à construire, et qu'avec son immense étendue de côtes il aurait pu, en deux ou trois ans de paix, armer convenablement, à peine pouvions-nous, dans l'état de nos finances, conserver en temps de paix deux ou trois vaisseaux, huit ou dix frégates sous voile, et il fallait dès lors réduire dans cette proportion le matériel et le personnel de notre marine. Quant aux constructions il n'y avait plus à s'en occuper de longtemps, car les vaisseaux construits dans l'ancienne France, et ceux qu'on allait retirer de la France impériale, devaient plus que suffire même à un armement de guerre. Pour les matelots, pour les ouvriers, il restait la ressource du commerce maritime qui ne pouvait manquer de leur fournir de l'emploi. Mais les officiers et les ingénieurs maritimes allaient se trouver dans une situation difficile et douloureuse. On établit pour eux comme pour les officiers de terre le régime de la demi-solde, avec droit aux deux tiers des vacances. On leur accorda en outre la faculté de servir à bord des bâtiments de commerce sans perdre leurs droits et leur rang dans la marine royale. Mais c'étaient là des palliatifs peu efficaces, et qui n'étaient guère propres à soulager la misère des deux armées.

Il restait à prononcer sur l'un des intérêts les plus chers aux militaires, sur la Légion d'honneur. La Charte en avait décidé le maintien, et personne n'aurait osé en proposer la suppression. Mais il y avait à concilier son existence avec celle d'autres ordres anciens ou nouveaux, sur lesquels il était nécessaire de prendre un parti. L'archevêque de Malines, M. de Pradt, devenu grand chancelier de la Légion d'honneur, voulait qu'on créât un ordre nouveau dit *de la Restauration*. Cet ordre qui serait en peu de jours devenu aussi ridicule que celui du Lis, déjà conféré à près de cinq cent mille individus, fut tout d'une voix repoussé par le Conseil royal. Une question plus sérieuse était celle que faisait naître l'ordre de Saint-Louis, ordre respectable, créé sous Louis XIV pour récompenser spécialement le mérite militaire, et figurant encore à cette époque sur la poitrine de vieux officiers qui avaient honorablement servi dans les guerres du dernier siècle. Il n'était guère possible aux Bourbons de l'abolir. M. de Blacas proposa de le confondre avec la Légion d'honneur, et de composer avec les deux un ordre nouveau, dont Louis XVIII serait le créateur, le patron, le législateur. M. le chancelier Dambray fit remarquer avec beaucoup de sincérité que ce serait violer la Charte, qui avait prescrit le maintien pur et simple de la Légion d'honneur. Le Conseil royal partagea cette opinion. On décida que les deux ordres existeraient simultanément, et que pour rajeunir la croix de Saint-Louis on la

donnerait aux officiers les plus distingués de l'armée impériale, qui auraient ainsi deux croix au lieu d'une, et obtiendraient la consécration de leur gloire nouvelle en recevant le signe justement honoré de la gloire ancienne.

On décida en outre que sans proscrire la croix de la Réunion, qui représentait un souvenir vain et même funeste, celui des réunions de territoires qui sous Napoléon avaient tant révolté l'Europe, on ne la conférerait plus à personne, moyen certain d'amener sa fin prochaine, et que l'ordre de la Couronne de fer, appartenant désormais aux souverains de la Lombardie, ne serait, comme les ordres étrangers, porté en France qu'avec l'autorisation du Roi.

En maintenant la Légion d'honneur, il fallait en modifier la décoration, car on ne pouvait obliger Louis XVIII et les princes de sa famille à placer sur leur poitrine l'effigie de Napoléon. M. de Talleyrand fut le premier dans le Conseil à prendre la parole sur ce sujet. Traité ordinairement par Louis XVIII avec une politesse où il n'entrait pas la moindre nuance de gratitude, il sentait que pour se soutenir il aurait besoin de plaire, et, malgré sa grandeur personnelle, il ne dédaignait pas de s'en donner la peine. Il proposa donc de substituer l'effigie de Louis XVIII à celle de Napoléon sur la plaque de la Légion d'honneur. Le maréchal Oudinot s'empressa naïvement de se ranger de cet avis. Les autres membres du Conseil, ayant de graves objections à faire à une telle proposition, mais ne l'osant pas devant le Roi, se turent. Ce silence devint bientôt embarrassant pour le flatteur qui trouvait si peu d'appui, et le fût devenu pour le flatté lui-même, si Louis XVIII avec un sourire assez malicieux n'avait paru jouir de l'embarras des assistants, loin de le partager. Il se tut donc à l'exemple de ses conseillers. Pour mettre un terme à la gêne de cette scène muette, le général Beurnonville demanda le renvoi de la question à une commission spéciale choisie dans le sein du Conseil. Cette demande de renvoi ne mit pas fin au silence, et on continua de se taire, comme si on avait eu à énoncer des choses impossibles à exprimer devant le Roi. Un membre du Conseil qui semblait ne jamais éprouver d'embarras, et le seul que le Roi ménageât, par goût ou par crainte, M. le duc de Berry, prit hardiment la parole, et ne se fit pas scrupule de dire que tout le monde trouverait singulier de voir l'image de Louis XVIII sur un ordre créé par Napoléon, pour des services rendus sous Napoléon, et proposa l'effigie de Henri IV, qui pouvait, sans craindre aucune comparaison, succéder à toutes les effigies. La hardiesse et le bon sens du prince délièrent les langues, et M. Ferrand, avec une franchise qu'on devrait toujours rencontrer chez ses amis, adopta et soutint l'avis du duc de Berry. M. de Blacas alors proposa non pas une effigie de roi, ce qui établissait une comparaison peu agréable pour Louis XVIII, mais l'effigie de la

France elle-même. La proposition rappelait un peu trop les idées républicaines. Louis XVIII rompit enfin le silence qu'il avait gardé jusque-là, remercia beaucoup son neveu, dit qu'il n'était pas de ces princes qui voulaient des statues de leur vivant, que s'il était capable d'une telle faiblesse, l'exemple de celui dont on cherchait à remplacer l'effigie suffirait pour l'en corriger, et qu'après avoir bien pesé la proposition de M. le duc de Berry et celle de M. de Blacas, il se prononçait pour l'effigie du roi Henri IV. L'habile flatteur qui avait cherché à plaire vit donc sa flatterie universellement repoussée, même par celui à qui elle était adressée, mais il n'était pas homme à s'embarrasser pour si peu. Il adhéra comme les autres à l'avis du Roi, et il demeura convenu que sur un côté de la plaque qui sert d'insigne à la Légion d'honneur, on placerait l'image de Henri IV, et sur l'autre trois fleurs de lis. Il fut convenu aussi que, dès que le changement aurait été opéré, tous les princes de Bourbon porteraient sur leur poitrine la croix de la Légion d'honneur.

Les diverses mesures que nous venons de rapporter, la plupart dictées par une impérieuse nécessité, auraient cruellement froissé l'armée, quand même elles n'auraient fourni aucun prétexte à la malveillance. Mais avec tout ce que les princes de Bourbon y avaient ajouté par complaisance envers leurs amis, avec l'irritation qui régnait chez les militaires, avec l'injustice que cette irritation leur inspirait, elles devaient être fort mal prises, provoquer partout des critiques amères, et souvent même de dangereuses résistances. La garde impériale n'avait pas cessé de résider à Fontainebleau. Elle sut qu'elle serait conservée, mais que privée de la garde du souverain, elle n'aurait plus la résidence de la capitale, si ambitionnée par les troupes en général. Le bruit se répandit même, ce qui était vrai, qu'on la trouvait trop rapprochée à Fontainebleau, que l'infanterie serait envoyée en Lorraine, la cavalerie en Flandre, en Picardie, en Touraine. Cette nouvelle produisit dans ses rangs la plus vive émotion, et une partie des soldats parcourut les rues de Fontainebleau en criant : *Vive l'Empereur!*

M. le duc de Berry était le prince que la dynastie réservait pour le mettre en rapport avec les troupes, et qui par ses allures convenait le mieux à ce rôle. Il se rendit à Fontainebleau afin de voir la garde, qui n'avait été honorée encore de la présence d'aucun des membres de la famille royale. Des officiers dont on avait flatté l'ambition s'étaient efforcés de lui préparer les voies. Il fut reçu avec silence et respect. Quelques cris de : *Vive le Roi!* poussés par des hommes choisis, restèrent sans écho. Cependant le prince, accompagné par le maréchal Oudinot, qui commandait l'infanterie de la garde, par le maréchal Ney qui en commandait la cavalerie, montra de l'aisance, de la familiarité, et caressa beaucoup les vieux soldats. Les soins qu'il prit n'aboutirent qu'à faire rentrer

dans le fond des cœurs les sentiments qui en jaillissaient quelquefois imprudemment, mais sans les changer à aucun degré. Peut-être, en confiant franchement sa personne à la garde impériale, en lui réservant exclusivement les avantages et le titre de corps d'élite, le Roi serait-il parvenu à se l'attacher, et en tout cas il se la serait attachée assez pour être en sûreté dans ses mains. Mais en rétablissant son ancienne maison militaire, et en se confiant à celle-ci, il avait inévitablement rendu la garde impériale à Napoléon.

Depuis le départ des troupes étrangères on avait mis beaucoup de soin à composer la garnison de Paris avec les régiments favorisés de titres nouveaux, tels que les régiments du Roi, de la Reine, de Monsieur, etc. Ces précautions ne firent pas qu'un meilleur esprit régnât dans les casernes. On y criait chaque jour : *Vive l'Empereur*. Le duc de Berry se donna la peine de les visiter fréquemment, mais cette attention ne lui épargna pas le désagrément d'entendre quelquefois de ses propres oreilles des cris séditieux. Ne manquant ni de présence d'esprit ni d'à-propos quand il savait se contenir, il s'approcha, dans l'une de ces visites, d'un soldat qui avait crié *vive l'Empereur,* et lui demanda pourquoi il proférait ce cri. — Parce que Napoléon nous a conduits cent fois à la victoire, répondit le soldat questionné. — Beau miracle, répliqua le prince, avec des braves comme toi ! — La réplique eut du succès, et courut les casernes. Elle valut quelques compliments au prince, mais ne changea guère les sentiments de l'armée.

Ce fut bien autre chose quand parurent dans les rues de Paris les jeunes gens de la maison militaire. On leur avait donné de beaux uniformes, qu'ils montraient naturellement avec plaisir, et comme ils jouissaient du rang d'officier, ils avaient droit au salut militaire. Plus d'une fois les soldats leur refusèrent ce salut, et les peines disciplinaires n'y purent rien. Ce qui fut plus grave, la garde nationale elle-même se mit de la partie. Dès que la première compagnie des gardes du corps fut organisée, elle remplaça la garde nationale dans l'intérieur du château, et ne lui laissa que les postes extérieurs. C'était en quelque sorte mettre celle-ci à la porte du palais, et il fallait lui tout ôter, ou lui tout laisser. Mais un accident fortuit aggrava cette exclusion de l'intérieur des Tuileries. Le jour où les gardes du corps entrèrent en fonctions, ils se rendirent au poste qu'ils devaient occuper à une heure où la plupart des gardes nationaux s'étaient absentés pour prendre leur repas. Ils s'emparèrent du poste purement et simplement, en mettant dehors les armes des absents. Quand ceux-ci revinrent, ils trouvèrent la place prise, et leurs armes à la porte du poste, sans avoir obtenu aucun des égards que les troupes ont les unes pour les autres quand elles se transmettent le service. Ils se récrièrent fort, et allèrent communiquer leur mauvaise

humeur aux détachements voisins. Bien qu'il y eût seulement de la maladresse, et nulle intention offensante dans ce qui s'était passé, néanmoins l'émotion fut générale dans les rangs de la garde nationale. La légion qui ordinairement était placée aux Tuileries déclara qu'elle ne monterait plus la garde, ni au dedans ni au dehors du palais, et l'effet produit fut tel que M. de Blacas dut écrire au général Dessoles une lettre dans laquelle il remerciait au nom du Roi la garde nationale de ses services, et lui adressait les choses les plus flatteuses. On organisa même un banquet entre les gardes du corps et un certain nombre de gardes nationaux choisis, mais tout ce qu'on fit ne contribua qu'à ébruiter le désaccord sans l'apaiser.

Le Roi, de son côté, continua de témoigner les égards les plus empressés aux chefs de l'armée. Il reçut le maréchal Masséna, le complimenta beaucoup sur ses grands faits d'armes, et lui annonça sa prochaine naturalisation au moyen d'une proposition aux Chambres. Il reçut également Carnot en qualité de premier inspecteur de l'arme du génie, et l'amiral Verhuel comme officier de marine resté au service de France, sans paraître se souvenir que le premier fût régicide, et que le second eût défendu le Texel jusqu'à la dernière extrémité. Cependant, après avoir fait tant d'efforts sur eux-mêmes, il semblait que les Bourbons eussent besoin de soulager leur cœur aux dépens de l'un des grands militaires du temps. Le maréchal Davout fut la victime dévouée aux ressentiments du royalisme. Sa résistance à Hambourg, comme nous l'avons dit, avait révolté les souverains étrangers, et, comme nous l'avons dit aussi, ce maréchal avait tiré sur le drapeau blanc en le voyant associé au drapeau russe. Par ces divers motifs on était fort irrité contre lui, et on le croyait d'ailleurs le séide de Napoléon, ce qui prouve combien on était mal informé, car le maréchal se trouvait en disgrâce depuis 1812. Il fut donc le seul des maréchaux que le Roi ne voulut point recevoir. Le ministre de la guerre fut chargé de lui annoncer qu'ayant compromis le nom français au dehors, il faudrait qu'il expliquât sa conduite avant d'être admis à la cour. Le maréchal accueillit assez froidement cette communication, et continua le Mémoire qu'il avait entrepris pour faire connaître à la France et à l'Europe sa conduite à Hambourg.

A partir de ce moment, le maréchal Davout, jusque-là très-respecté mais peu aimé des militaires, devint soudainement leur idole. Il y avait une espèce de forum pour les officiers qui avaient quitté leurs corps, et qui ne se pressaient pas d'y retourner malgré les ordres réitérés du ministre de la guerre, c'était le boulevard dit des Italiens et le Palais-Royal. Les uns ayant de l'aisance et consommant à Paris l'argent qu'ils recevaient de leurs familles, les autres n'en ayant pas et dévorant en quelques jours leur solde arriérée, aimaient mieux rester dans la capitale

pour s'y livrer à leur dépit, que de rentrer à leurs régiments, pour y être ce qu'on appelait officiers à la demi-solde. Ils faisaient donc foule au Palais-Royal et au boulevard, interprétaient à leur façon les actes du gouvernement, poursuivaient de leurs railleries le Roi impotent, comparaient sa pesanteur aux vives allures de l'homme dont ils maudissaient naguère l'activité diabolique, se moquaient de la maison du Roi, et surtout des vieux émigrés qui journellement se rendaient en députation aux Tuileries et ne donnaient que trop souvent prise au ridicule. Tantôt en effet, c'étaient des députations de l'une des armées vendéennes, ou de l'armée de Condé qui avait servi si longtemps sur le Rhin; tantôt c'étaient des représentants du fameux camp de Jalès, arrivant avec le costume de leur province et de leur temps, visitant le Roi, visitant Monsieur, s'épanchant volontiers avec ce dernier, remettant des placets, rapportant de leur visite la décoration du Lis ou la promesse d'une pension. C'étaient là pour nos jeunes officiers des sujets continuels de moquerie, et on en avait vu quelques-uns, se livrant à la folie de leur âge, emprunter le costume des militaires de l'ancien régime, et se promener dans Paris, suivis d'une foule de leurs camarades que ce déguisement faisait rire aux éclats. Les scènes n'étaient pas toujours si plaisantes, car il y avait quelquefois des duels, mais heureusement assez rares, peu de gens osant chercher querelle aux officiers de l'armée impériale, et les princes en empêchant ceux qui l'auraient osé. La tristesse, et une tristesse qui n'était que trop justifiée, se mêlait à ces folles plaisanteries. Nous avons déjà parlé de ces milliers d'employés de tout genre, douaniers, percepteurs des impôts, officiers de police, qui avaient suivi l'armée à son retour, en partageant ses dangers et son héroïsme, et qui mouraient de faim à Paris avec leurs femmes et leurs enfants. Naturellement ils se joignaient aux groupes des officiers mécontents, et à la gaieté de ceux-ci ajoutaient le spectacle désolant de leur misère. Le baron Louis, plus soucieux de rétablir les finances que de soulager leur infortune, avait le tort de leur refuser des secours qui sans beaucoup charger le budget auraient fait cesser des souffrances imméritées, et on en avait vu plusieurs terminer leur détresse par un suicide. Ce mélange de scènes, les unes burlesques les autres navrantes, produisait un effet peu favorable sur les esprits, et commençait à les inquiéter vivement.

L'un des moyens imaginés pour rétablir la discipline militaire, et pour fournir de grands emplois aux maréchaux qui n'avaient pas obtenu des charges de cour, fut de les placer dans les principales divisions militaires, avec des pouvoirs étendus et de riches émoluments. Premièrement on trouvait un certain avantage à les disperser; secondement on savait bien que s'ils n'étaient pas toujours contents d'une cour dans laquelle ils se sentaient étrangers quoique très-caressés, ils ne désiraient pas le retour

de Napoléon, et que transportés dans les provinces, ils chercheraient à exercer leur autorité sur les troupes, et à les ramener au devoir. On prit donc le parti de les y envoyer. A Paris, le commandement de la division était trop près de l'autorité souveraine pour avoir beaucoup d'importance. Pourtant il y fallait un homme ferme, et on choisit le général Maison, qui à Lille avait fait preuve de la plus rare énergie, et ne passait pas pour ami de Napoléon. Ailleurs, au contraire, on mit des maréchaux. On plaça le maréchal Jourdan là même où il avait fait arborer le drapeau blanc, c'est-à-dire à Rouen; le maréchal Mortier en Flandre, le maréchal Oudinot en Lorraine, le maréchal Ney en Franche-Comté (ces trois derniers dans le pays où ils étaient nés); le maréchal Kellermann en Alsace, où il avait toujours été occupé des dépôts; le maréchal Augereau à Lyon, où il venait de commander; le maréchal Masséna en Provence, où la Restauration l'avait trouvé; le maréchal Macdonald en Touraine, le maréchal Soult en Bretagne. Ce dernier, disgracié à la suite des événements de Toulouse, s'était montré d'abord fort irrité, puis cédant aux bons conseils du général Dupont s'était calmé peu à peu, et avait même fait parvenir au Roi les assurances d'un sincère royalisme. Il avait ainsi obtenu le commandement de la province la plus royaliste de France, où l'on avait cru pouvoir sans danger le mettre à l'essai. On verra bientôt quel fut le succès de ces brillants commandements, desquels on concevait dans le moment d'heureuses espérances.

Tandis qu'on réussissait si peu auprès des militaires, en faisant cependant tant d'efforts pour conquérir leurs chefs, on réussissait moins encore auprès d'autres classes d'hommes qu'il aurait fallu ménager avec soin pour n'en pas faire les alliés des militaires. A peine rentrée la famille royale avait songé à célébrer un service funèbre pour Louis XVI, pour Marie-Antoinette, et les victimes augustes dont la tête était tombée sur l'échafaud. Certainement aucun des événements de la Révolution ne devait inspirer de plus douloureux sentiments que la mort de l'infortuné Louis XVI, payé de ses nobles intentions par la condamnation la plus inique, et il était simple de rendre hommage à son malheur. Mais dans les temps de partis, ce que les uns font simplement, les autres le font malicieusement, et le public prend surtout garde à ces derniers. Il était donc à craindre que cet hommage si mérité à une grande infortune ne devînt une nouvelle occasion de discordes. Quoi qu'il en soit, on choisit le 16 mai, jour anniversaire de la mort de Henri IV, et on célébra dans les églises de Paris un service funèbre en l'honneur des victimes royales immolées en 1793. Pour se conformer à la doctrine de l'oubli, on lut le testament de Louis XVI, dans lequel, à la veille de mourir, il pardonnait en termes si touchants à tous ses ennemis. Mais en province l'exemple,

suivi quant à la cérémonie, ne le fut pas quant à la manière de la célébrer. Le clergé prononça des oraisons funèbres, et fit entendre à cette occasion un langage incendiaire. La révolution tout entière fut présentée comme un long crime, où tout était coupable, hommes et choses, où tout était à condamner, même les principes de justice au nom desquels la révolution avait été faite, et qui venaient d'être consacrés par la Charte. La presse royaliste envenima encore la querelle, en répondant à ceux qui invoquaient l'oubli promis par la Charte, qu'on avait promis de tout oublier, en ce sens que les auteurs des forfaits révolutionnaires ne seraient jamais recherchés judiciairement, mais qu'on n'avait pas promis de faire taire la conscience publique à leur égard, de regarder comme indifférent ce qui était atroce, de sécher dans les yeux de la France les larmes qu'elle devait à de nobles victimes; que si ces témoignages de douleur blessaient les auteurs de certains crimes, il n'y avait pas à s'occuper de leur susceptibilité; qu'ils devraient se tenir pour heureux de promener sur le sol de la France leur impunité effrontée, mais qu'on ne pouvait leur garantir ni l'estime ni le silence des honnêtes gens; et que si des journées consacrées à la douleur publique leur étaient pénibles, ce n'était pas à l'expiation mais au crime à se cacher durant ces journées d'ailleurs si courtes et si rares. On devine l'effet d'un tel langage et sur les hommes directement attaqués, et sur ceux qui leur étaient attachés non par la communauté des actes, mais par celle des principes.

Une fois entré dans la voie des souvenirs inopportuns, on ne s'arrêta point. Après Louis XVI et Marie-Antoinette, vinrent madame Élisabeth, le duc d'Enghien, Moreau, Pichegru, et, le croirait-on, Georges Cadoudal lui-même, qui, devant les tribunaux, avait avoué le projet de frapper le Premier Consul sur la route de la Malmaison. On rechercha le prêtre qui l'avait assisté dans ses derniers moments, et on le chargea d'officier dans la cérémonie funèbre. On fit plus, on commit l'imprudence d'annoncer que le Roi payerait les frais de la cérémonie. C'était compromettre bien gratuitement Louis XVIII auprès des libéraux modérés, qui se plaisaient à le regarder comme plus sage que sa famille et son parti. L'effet de cette cérémonie fut grand surtout chez les militaires, qui firent à cet égard éclater une telle indignation que la police alarmée crut devoir en prévenir le Roi.

S'y prendre de la sorte, c'était unir du lien le plus étroit les révolutionnaires, même les plus modérés, aux militaires et à tous les partisans de l'Empire. On ne ménagea pas davantage les acquéreurs de biens nationaux et les prêtres assermentés. Au fond les princes étaient désolés, en rentrant en France, de ne pouvoir pas rendre leurs biens aux émigrés, et de s'entendre dire, que rétablis aux Tuileries, ils ne songeaient plus à ceux qui mouraient de faim pour s'être dévoués à leur cause. Il

ne fallait pour penser et sentir de la sorte qu'être des princes bons et reconnaissants. Mais la politique, sans être ni ingrate ni immorale, et uniquement parce qu'elle est la raison appliquée à la conduite des États, est souvent condamnée à de pénibles sacrifices. Or en considérant que les biens d'Église avaient pu être légitimement aliénés, en considérant que beaucoup de biens d'émigrés avaient pu l'être aussi, car ces émigrés avaient fait la guerre à leur patrie, et la confiscation, justement abolie depuis, mais existant alors dans les lois, avait pu être appliquée à l'acte dont ils s'étaient rendus coupables; en considérant surtout qu'un bouleversement général de la propriété aurait suivi la révocation des ventes dites nationales, la politique qui n'était pas tenue de raisonner et de sentir comme les Bourbons, avait eu raison de consacrer ces ventes d'une manière irrévocable. Cependant les princes pensaient comme M. Lainé, et ils auraient voulu que les acquéreurs, garantis par la loi, mais vaincus par l'opinion, restituassent leurs biens aux anciens propriétaires, moyennant quelques arrangements pécuniaires. En pensant de la sorte, ils devaient naturellement encourager ou souffrir tout ce qui était entrepris dans ce sens.

Les prêtres, plus imprudents encore que les émigrés, commencèrent dans les provinces à tenir en chaire un langage des plus dangereux. Ils prêchèrent publiquement contre le Concordat, contre la vente des biens d'Église, contre celle des biens d'émigrés, et poussèrent la témérité jusqu'à refuser les sacrements à des acquéreurs qui mouraient sans avoir *restitué*, suivant une expression qui devint alors usuelle.

Ils ne bornèrent pas leurs attaques aux acquéreurs de biens nationaux, ils les étendirent au clergé modéré, à celui que le Concordat avait institué, et rallumèrent la discorde dans le sein de l'Église. Malheureusement le Sénat, dans son projet de constitution, n'avait pas songé à garantir le maintien du Concordat, et si quelque chose peut donner une idée du service que ce corps avait rendu en consacrant de nouveau les principes sociaux et politiques de la Révolution française, c'était le bouleversement dont on était menacé dans l'ordre religieux, parce qu'il avait négligé de mentionner le Concordat. Il ne s'agissait de rien moins en effet que de revenir sur tous les changements que la Révolution avait produits dans l'Église, et qui avaient été consacrés par le temps, par la législation, par le suffrage des hommes éclairés.

On se rappelle sans doute dans quelle situation le Premier Consul avait trouvé la religion en 1800. Un nombre considérable de prêtres s'étaient soumis à la constitution civile du clergé, par douceur, par amour de la paix, par approbation sincère de ce que cette constitution offrait de raisonnable. Les autres s'y étaient refusés par scrupule religieux, et quelques-uns par esprit de parti. Les prêtres qui avaient prêté le serment

avaient obtenu à ce prix l'administration du culte; ceux qui l'avaient refusé avaient encouru l'interdit du gouvernement, mais conservé la confiance des fidèles. Les premiers pratiquaient le culte dans les églises, et au milieu d'une véritable solitude, les seconds dans l'intérieur des maisons, et au milieu d'une nombreuse affluence. Ceux-ci frappaient de nullité les actes des *assermentés*, refaisaient les mariages, les baptêmes, tous les actes de la vie civile en un mot où la religion intervient. Là ne s'arrêtait pas le désordre. Beaucoup de siéges épiscopaux étaient demeurés vacants par le refus du Pape d'instituer les évêques que le pouvoir temporel avait nommés, et, dans cette confusion, les croyants sincères ne savaient à qui entendre, les non-croyants en prenaient occasion de mépriser également *assermentés* et *non assermentés*, et même de les proscrire tous, ainsi qu'on l'avait vu pendant l'époque dite *la terreur*. Enfin tandis que la Convention proscrivait les prêtres, le royalisme dans la Vendée se servait d'eux pour exciter, entretenir, fomenter la guerre civile. Tel était l'état de l'Église la veille du Concordat. Le Premier Consul fort de sa gloire alors sans tache, de son crédit sur les esprits alors sans limite, de son pouvoir sur l'Europe alors sans rival, avait amené le Pape à consacrer ce qu'il y avait de raisonnable dans la constitution civile du clergé, à changer les circonscriptions diocésaines, à les rapprocher des circonscriptions administratives, à diminuer le nombre des siéges qui était excessif, à le proportionner au nombre des départements, à accepter le double principe de la nomination temporelle des prélats par le chef de l'État et de leur institution spirituelle par le Saint-Siége, à reconnaître en outre les principaux changements sociaux accomplis, comme l'attribution de l'état civil aux magistrats civils, l'abolition des juridictions ecclésiastiques, l'aliénation des biens de l'Église, etc. Le Premier Consul avait promis en retour que l'État protégerait le culte catholique, lui fournirait un traitement convenable, lui rendrait en un mot tout l'éclat qui doit lui appartenir dans un pays à la fois religieux et éclairé. Enfin, dans le désir de faire cesser un schisme déplorable, le Pape et le Premier Consul étaient convenus de révoquer tout entier l'ancien personnel de l'Église française, pour le constituer de nouveau, en choisissant parmi les assermentés et les non assermentés tout ce qui était honnête, pur, attaché à la religion et à la France. Tel était le grand traité de paix avec l'Église, qui avait fait tant d'honneur au général Bonaparte et à Pie VII, parce qu'il avait fait tant de bien au pays et à l'Église, traité plus glorieux, plus solide que ceux de Lunéville, de Presbourg, de Tilsit, car tandis que ceux-ci, œuvres de la victoire et mobiles comme elle, ont disparu du droit public de l'Europe, celui-là, fondé sur l'immuable raison, subsiste, et malgré les exagérations de certains hommes, subsistera autant que le culte en France, parce qu'il est

la seule règle que puissent accepter une religion éclairée et une politique à la fois pieuse et indépendante.

S'il était un acte qui eût servi la puissance du Premier Consul, et eût abrégé pour lui le chemin au trône, c'était incontestablement le Concordat. La paix avec l'Église, la paix avec l'Europe, et le Code civil, avaient été ses trois titres éclatants à l'Empire. Les Bourbons, dans leur exil, avaient senti la portée du Concordat, ils l'avaient plus redouté, plus entravé, plus haï qu'aucun des actes de Napoléon, et ils avaient contribué par leur influence à empêcher beaucoup de prélats de donner au Pape la démission qu'il leur demandait. En effet treize de ces prélats l'avaient refusée, et sur ce nombre dix ou douze vivaient encore. Mais tel avait été le succès du Concordat sur les esprits, que ces refusants n'avaient conservé aucune autorité, et que les prélats nommés par Napoléon et Pie VII aux siéges dont les anciens possesseurs ne s'étaient pas démis, avaient été reconnus, vénérés, obéis, comme ceux qui s'étaient assis sur un siége vacant. Quelques prêtres implacables s'étaient bien obstinés à ne pas reconnaître les évêques dont les prédécesseurs, vivants et non démissionnaires, étaient à Londres, mais ils avaient encouru le titre ridicule et mérité de *petite Église*, parce qu'il répondait à son étendue et à son importance dans le monde religieux.

Napoléon ayant par sa faute rendu le trône aux Bourbons, son œuvre la plus sensée était menacée de ruine comme les plus folles. En effet, les princes de Bourbon, liés par la Constitution du Sénat, devenue la *Charte*, étaient obligés en politique, en administration, à respecter certains principes, mais libres en matière religieuse, parce qu'on avait omis de consacrer le Concordat, ils voulaient en cette matière rétablir le passé purement et simplement. Et cette disposition des princes de Bourbon n'était que trop naturelle, car, outre que leurs sentiments religieux les y portaient, ils y étaient contraints par les exigences de leurs amis, contre lesquels ils n'avaient pas ici pour se défendre la ressource d'un article de la Charte. Ajoutez qu'ils détestaient non-seulement le Concordat par souvenir du mal qu'il leur avait fait, mais le Pape lui-même, qu'ils ne lui avaient pas encore pardonné ses complaisances envers Napoléon, qu'ils le regardaient comme une espèce de prêtre assermenté, auquel il fallait bien faire grâce, parce que lui aussi était légitime, mais en abolissant de ses œuvres tout ce qu'on pourrait abolir. Or se figure-t-on les conséquences d'une entreprise pareille, c'est-à-dire le Pape révoquant les circonscriptions actuelles pour rétablir les anciennes, demandant une seconde fois leur démission à tous les prélats pour replacer ceux qu'il avait jadis dépossédés, recomposant ainsi tout un clergé dans un esprit de réaction aveugle, c'est-à-dire revenant aux anciennes distinctions d'assermentés et de non assermentés, remettant l'Église en

schisme, les prêtres en guerre, les fidèles en confusion, et tandis que le Pape, démentant lui-même son infaillibilité, se serait proclamé le plus faillible des princes, l'Église aurait revendiqué, l'excommunication à la main, les biens ecclésiastiques que les Bourbons s'étaient engagés par la Charte à laisser aux acquéreurs? Il fallait l'ignorance où les émigrés étaient de la France, pour se jeter dans une entreprise qui à chaque pas les aurait fait tomber dans d'inextricables embarras et d'immenses dangers.

Pourtant, libres de l'essayer, les Bourbons y étaient résolus, et ils commençaient par ne pas reconnaître certains prélats, par refuser tout rapport avec eux. Déjà le cardinal Maury avait été expulsé de son siége, parce que le comte d'Artois avait déclaré ne pas vouloir être reçu par lui à Notre-Dame le jour de son entrée à Paris. Le cardinal Maury à la vérité, même aux termes du Concordat, n'était pas dans une position régulière. Mais une semblable résolution était prise à l'égard de beaucoup d'autres que le Pape avait institués, parce que les uns étaient assermentés, parce que les autres occupaient des siéges dont les anciens titulaires vivaient à Londres, après avoir en 1802 refusé leur démission au Pape. Ces évêques non démissionnaires s'étaient hâtés de quitter Londres et d'accourir à Paris où on leur avait fait la confidence, qui n'en était plus une, du projet de revenir sur le Concordat. Ils n'avaient pas manqué d'en instruire le clergé tout entier, et sur-le-champ, dans les siéges où deux titulaires étaient en présence, le schisme avait recommencé. Ainsi, à la Rochelle, comme nous l'avons dit, le titulaire nommé par Napoléon en vertu du Concordat, institué par le Pape, réunissant par conséquent la double investiture temporelle et spirituelle, mais ayant pour antagoniste l'ancien titulaire non démissionnaire, avait vu s'opérer dans son clergé une sorte de rébellion. La plupart des prêtres méconnaissaient son autorité, et ne reconnaissaient que celle de l'évêque exilé, réfractaire au Concordat. Cette espèce de schisme avait fait des progrès rapides dans les deux Charentes, la Dordogne, la Vendée, les Deux-Sèvres, la Loire-Inférieure, le Loir-et-Cher, la Sarthe, la Mayenne, de manière qu'on ne savait plus à quelle autorité religieuse accorder obéissance. Par suite de ce désordre, les passions étaient la seule inspiration écoutée. On prêchait contre le Concordat, contre les assermentés, contre les acquéreurs de biens nationaux; on ajoutait ainsi à toutes les effervescences du zèle politique toutes celles du zèle religieux. A une autre extrémité de la France, dans la Franche-Comté, où l'esprit, quoique modéré sous le rapport politique, était ardent sous le rapport religieux, il se produisait un désordre un peu différent, mais tout aussi grave, et plus scandaleux, s'il est possible. L'archevêque de Besançon, Lecoz, ancien prélat constitutionnel, mais prêtre infiniment respectable, avait été imposé par la fermeté du Premier

Consul à la sagesse de Pie VII, et accepté comme l'un des élus du Concordat. Il avait donc obtenu la double institution des pouvoirs temporel et spirituel. Il administrait son troupeau avec piété et décence, mais il avait offert asile dans son diocèse à beaucoup de prêtres assermentés, sans se montrer ni vindicatif ni partial envers les autres. Enfin, on n'avait pas même à son égard le prétexte tiré de l'existence d'un ancien titulaire ayant refusé sa démission et vivant encore. On avait néanmoins prononcé contre sa personne une sorte d'interdit, et, sans lui refuser l'obéissance matérielle pour l'accorder à un compétiteur qui n'existait pas, on le fuyait comme un coupable, on refusait de le voir, et non-seulement lui, mais tous les prêtres qui s'étaient trouvés dans la classe maudite des assermentés. Le préfet était le premier à donner cet exemple déplorable.

Quoique le clergé français dans la conduite inconsidérée qu'il tenait presque partout, ne fût que le complice du gouvernement, il poussait les choses au point d'embarrasser le gouvernement lui-même, et de le gêner outre mesure. Il était impossible en effet de défaire le Concordat sans le Pape, et ceux qui par zèle pour l'Église se mettaient en révolte contre ses actes, ne pouvaient cependant pas la méconnaître au point de vouloir agir sans elle. Il fallait donc, en attendant qu'on eût obtenu de Pie VII la révocation du Concordat, il fallait de toute nécessité reconnaître les autorités religieuses existantes, sous peine de tomber dans une véritable anarchie, car dans diverses parties de la France on était prêt à chasser violemment certains prêtres, et à déposséder les acquéreurs de biens nationaux [1]. M. l'abbé de Montesquiou appréciant les conséquences d'une pareille conduite en signala au Roi le danger, et se fit autoriser à écrire à l'évêque de la Rochelle, titulaire actuel par la double nomination de l'Empereur et du Pape, une lettre dans laquelle on lui disait qu'il devait exiger l'obéissance des prêtres de son diocèse; que ceux qui avaient des scrupules n'avaient qu'à résigner leurs fonctions, et que s'il fallait le secours des autorités séculières pour assurer leur obéissance, ce secours ne lui ferait pas défaut. Mais au silence absolu gardé sur le Concordat dans cette lettre, il était évident que le gouvernement considérait ce traité comme un règlement provisoire, obligatoire en attendant qu'il fût changé, et qu'on ne voulait donner au malheureux prélat qu'une force purement matérielle et nullement une force morale. Aussi la lettre, écrite plutôt pour Paris que pour la Rochelle, ne fut-elle d'aucune utilité sur les lieux, et la police elle-même se vit obligée d'en signaler au Roi la complète inefficacité.

[1] On a nié quelquefois que les choses fussent poussées aussi loin, à l'égard surtout des biens nationaux. Il n'y a qu'à lire les rapports de police adressés à Louis XVIII et la correspondance relative aux affaires ecclésiastiques, pour reconnaître qu'il n'y a rien que de rigoureusement exact dans le tableau que nous traçons ici.

Pendant ce temps on avait pris le parti de négocier à Rome. Le Roi avait fait choix de l'ancien évêque de Saint-Malo, M. Courtois de Pressigny, et l'avait revêtu de la qualité d'ambassadeur extraordinaire auprès du Saint-Siége. Ses instructions étaient les suivantes. En conservant pour le Saint-Siége le respect que la maison de Bourbon ne pouvait pas lui refuser, on devait faire sentir doucement à Pie VII qu'il avait été bien faible envers l'usurpation, qu'on voulait l'oublier par égard pour son divin caractère et ses malheurs, mais que si on montrait une telle déférence, il fallait de son côté qu'il se hâtât d'abolir toute trace de ses faiblesses, et déclarât non avenu tout ce qui s'était fait, même avec son concours, depuis l'entrée des Français en Italie, ce qui entraînait la nullité pure et simple du Concordat. On lui demandait comme conséquence immédiate d'une telle résolution de rétablir les anciens siéges au nombre de 135, de remettre sur ces siéges les prélats qui avaient refusé leur démission en 1802, et qui vivaient encore, car, disait la cour de France, ils avaient été persécutés, exilés vingt-cinq ans pour la cause de la vraie foi, et ils avaient autant de titres à rentrer dans leurs diocèses que Louis XVIII à Paris, le Pape à Rome. On demandait donc à Pie VII de revenir à une circonscription que l'Église elle-même avait jugée déraisonnable; on lui demandait de déposséder ceux qu'il avait institués pour rétablir ceux dont il avait exigé la démission et qui lui avaient désobéi, et d'opérer ainsi deux fois en douze ans ce qu'on avait soi-même déclaré exorbitant et illicite lorsqu'il l'avait tenté une première fois ! Quelles déplorables et scandaleuses contradictions à imposer à un infortuné pontife, dont l'autorité morale aurait pourtant dû être chère à des princes qui tenaient à placer haut le droit divin, dont ils faisaient découler le droit royal !

Mais tandis qu'on préparait cette ambassade, la raison n'était pas beaucoup plus écoutée à Rome qu'à Paris, et Pie VII voulant modifier le Concordat sur quelques points qui touchaient vivement l'Église romaine, avait adressé au roi Louis XVIII un message qui arrivait au moment même où partait pour l'Italie celui que nous venons d'exposer. Après avoir félicité le chef de la maison de Bourbon du rétablissement de sa famille sur le trône de France, le Pape lui témoignait la plus grande confiance dans ses sentiments religieux, lui conseillait de ne pas admettre la Constitution du Sénat (on ne connaissait pas encore à Rome la promulgation de la Charte), le suppliait de repousser la liberté des cultes, et de rendre à l'Église française une dotation en biens fonds; il invoquait en outre sa protection auprès des autres puissances pour faire restituer au Saint-Siége les Légations, Ponte-Corvo, Bénévent (Bénévent appartenait à M. de Talleyrand, qui devait recevoir ce message); et enfin il lui redemandait Avignon, qui était actuellement dans les mains de la France, et

que Louis XVIII, disait Pie VII, ne pouvait, en fils aîné de l'Église, refuser de rendre au Saint-Siége !

Certes les révolutions qui se jettent follement vers l'avenir, sans tenir compte du présent, sont souvent bien extravagantes, mais les contre-révolutions, qui veulent revenir vers un passé impossible, ne le sont pas moins, et on ne peut s'empêcher de le sentir en voyant Louis XVIII demander l'abolition du Concordat au Pape qui lui redemandait Avignon !

Heureusement ni l'une ni l'autre de ces prétentions n'avait des chances sérieuses d'être écoutée, mais il restait l'agitation excitée dans une partie du pays, et bien des imprudences commises en matière religieuse que la France était disposée à prendre en très-mauvaise part. On en eut dans ce moment même un triste et fâcheux exemple.

Le comte d'Artois, le duc et la duchesse d'Angoulême, avaient été blessés en rentrant en France d'y voir le dimanche si peu observé, d'y voir dans ce jour destiné au repos et à la prière les boutiques ouvertes le matin, souvent les chantiers remplis d'ouvriers jusqu'au soir, et les lieux d'amusements plus accessibles, plus fréquentés qu'en aucun autre jour de la semaine. Ils étaient surpris, eux qui revenaient d'Angleterre, où la vie est comme suspendue le dimanche, de trouver le catholicisme moins fidèle observateur des préceptes de l'Écriture que le protestantisme, et ils répétèrent plusieurs fois à M. Beugnot, directeur de la police, que c'était là un scandale révolutionnaire qui devait cesser avec le retour des princes légitimes. M. Beugnot, touché de ces reproches, et considérant d'ailleurs le dimanche comme une institution aussi respectable sous le rapport social que sous le rapport religieux, fouilla dans les vieux édits de la monarchie, et même dans les ordonnances de la République fort soigneuse de faire respecter les *décadis*, et y découvrit des dispositions qu'il crut avoir le droit de faire revivre. En conséquence, le 7 juin il rendit une ordonnance de police prescrivant la rigoureuse observation des dimanches et jours de fête. En vertu de cet arrêté, les boutiques devaient être fermées le dimanche, du matin au soir; les échafaudages, les chantiers, devaient être abandonnés; toute voiture destinée à porter des fardeaux devait cesser de circuler. Les cabarets, les cafés, ne pouvaient être accessibles que l'après-midi, les lieux de danse que le soir, et il n'était permis qu'aux pharmaciens et aux herboristes de tenir leurs portes ouvertes toute la journée. Ces dispositions étaient prescrites sous des peines sévères, comme des amendes de 100 à 500 francs, et la saisie des objets en contravention.

C'était méconnaître l'esprit non-seulement de la France nouvelle, mais de la France de tous les temps, aimant la liberté privée plus encore que la liberté politique, ne voulant pas être gênée dans ses allures faciles,

même négligées quand il lui plaît de les avoir telles; portée à fronder, à contredire dans les petites choses plus encore que dans les grandes, laissant quelquefois son gouvernement commettre un acte qui peut décider de son sort, et prenant feu tout à coup pour un spectacle frivole qu'on lui interdit; prête à devenir dévote sous un gouvernement incrédule, presque impie sous un gouvernement dévot, et heureusement plus sérieuse que ces singuliers travers ne le feraient supposer. Il y eut un grand émoi dans Paris lorsque le dimanche on voulut obliger à se fermer dès le matin des boutiques qui ne se fermaient que l'après-midi, faire vider des chantiers qui restaient ouverts une grande partie du jour, arrêter des voitures sous prétexte de leur chargement, et appliquer pour ces délits des peines assez graves empruntées à des édits oubliés depuis un siècle. Requérir pour cet office la garde nationale qu'on fatiguait déjà de tant de manières pour la répression de troubles d'un autre genre, n'était guère praticable. Ce fut la garde municipale de Paris, fort occupée elle-même, qu'il y fallut employer, en bravant les cris de la population remuante et laborieuse.

L'effet fut le même dans presque toutes les classes, et le gouvernement qu'on appelait un gouvernement d'étrangers, de nobles, d'émigrés, fut appelé en outre un gouvernement de dévots, et les frondeurs qui se raillaient déjà de sa politique, se raillèrent bien davantage de sa dévotion. L'impression fut assez forte pour troubler le Conseil, et pour attirer à M. Beugnot de la part de M. le duc de Berry des reproches fort durs, en un langage tout à fait soldatesque. — Vous voulez, lui dit-il, nous faire passer pour des *bigots*, et vous ne pouviez pas choisir une manière plus sûre de nous dépopulariser en France. — Louis XVIII qui, sans être dévot, voulait la destruction du Concordat, dit lui-même qu'on avait été en cette occasion bien prompt, et au moins imprudent.

Il y avait à peine trois mois qu'on était revenu en France, et déjà, sans mauvaise intention, uniquement pour n'avoir pas su contenir ses amis et soi-même, on avait froissé l'armée par des réductions sans doute inévitables, mais maladroitement associées au rétablissement de la maison militaire du Roi; on avait, par des cérémonies pieuses et dues certainement à la mémoire de Louis XVI, mais accompagnées d'autres fort inconvenantes, blessé les hommes attachés à la Révolution, et on les avait déjà réunis aux bonapartistes qu'ils étaient loin d'aimer; on avait aliéné complétement le clergé modéré, de beaucoup le plus nombreux, par des attaques extravagantes contre les prêtres assermentés et contre le Concordat; on avait alarmé la classe redoutable des acquéreurs de biens nationaux, par les prédications qui avaient été permises en chaire contre la vente des biens d'Église, et par une foule de propos qui avaient leur source aux Tuileries mêmes; on avait enfin, par des mesures de police

irréfléchies, blessé cette puissante classe moyenne, qui, sans être impie, veut rester libre dans ses croyances et ses usages, être religieuse s'il lui plaît, ou le contraire s'il lui convient. On allait de la sorte en toutes choses au rebours non-seulement des intérêts et des lumières, mais des mœurs, des goûts, des travers même du temps et du pays.

Ces divers actes, produits coup sur coup, devaient ressortir à un tribunal fort élevé, heureusement sage, et peu disposé à se laisser dominer par les influences de cour, celui des deux Chambres instituées par la Charte. Le Roi, comme on doit s'en souvenir, les avait réunies le 4 juin, pour leur communiquer la Charte, et les mettre en mesure d'entreprendre leurs travaux. Elles n'avaient pas cessé depuis de s'assembler, et elles s'étaient d'abord occupées de leur règlement, qui devait précéder tout autre travail, car avant de délibérer il fallait nécessairement qu'elles déterminassent la forme de leurs délibérations. Après quelques débats elles s'étaient entendues, et avaient adopté le système de règlement qui était reconnu le plus propre à favoriser l'examen paisible et sérieux des questions. Le terrible souvenir du comité de salut public avait rendu pour jamais odieuse l'institution des comités permanents, s'emparant de certaines parties du gouvernement, comme les finances, la guerre, la politique extérieure, la justice, la police, s'y établissant en souverains, et y exerçant un dangereux, quelquefois un sanglant despotisme. Mais comme il faut que toute assemblée se sous-divise pour examiner chaque question dans le calme des réunions particulières, les Chambres adoptèrent la division en bureaux de vingt ou trente membres, qui devaient se renouveler chaque mois au sort, examiner sommairement les affaires qui leur seraient soumises, et transmettre à une commission nommée par eux le soin de les approfondir et d'en faire rapport à l'assemblée en séance générale. Cette forme de travail adoptée, le règlement tout entier devait s'ensuivre, et c'est celui qui a prévalu, et qui prévaudra toujours, lorsqu'on voudra se soustraire à la tyrannie des partis.

Leur règlement terminé, les deux Chambres s'étaient constituées, et en avaient fait part à la royauté. La Chambre des députés, ci-devant Corps législatif, avait présenté cinq candidats, entre lesquels le Roi devait, d'après la Charte, choisir un président. Le Roi choisit M. Lainé, qui avait réuni le plus grand nombre de voix, et qui était redevable de cette double préférence à un talent élevé, à un caractère sérieux, et au rôle qu'il avait joué en décembre précédent, lorsque, rapporteur du Corps législatif, il avait excité à un si haut point la colère de Napoléon. La Chambre des députés ainsi constituée, commença immédiatement ses travaux.

Au milieu du réveil de toutes les passions politiques étouffées si longtemps, c'était une circonstance grave que l'entrée en fonctions des deux Chambres, ne voulant à aucun prix ressembler aux assemblées de l'Em-

pire quoiqu'elles fussent ces mêmes assemblées, l'une continuée aux deux tiers, l'autre en entier, et bien résolues à ne pas retomber dans la soumission qu'on leur avait tant reprochée. Heureusement elles étaient composées d'hommes sages, expérimentés, et imbus de l'esprit dont le gouvernement aurait dû être pénétré lui-même. Ces hommes n'avaient pas désiré les Bourbons, mais Napoléon devenu impossible, ils les avaient rappelés comme nécessaires, et souhaitaient de bonne foi que ces princes fussent conciliables avec la France, telle qu'une immense révolution l'avait faite. Ils ne voulaient rien précipiter, ils étaient même décidés à tolérer beaucoup de fautes, mais à condition que la direction générale du gouvernement serait sensée, et tournée vers le véritable but auquel on devait tendre.

Le gouvernement de son côté, voyant le règlement terminé, ce qui avait pris le mois de juin, et sentant que divers actes fort irréfléchis allaient trouver auprès des Chambres des juges sévères, s'était demandé quelle conduite il convenait de tenir envers elles. M. de Montesquiou, qui avait la mission comme ministre de l'intérieur, et la prétention comme ancien membre de la Constituante, de se présenter aux Chambres et de s'y faire écouter, avait conseillé de se renfermer dans une extrême réserve à leur égard, de leur proposer peu de chose, d'éluder autant que possible ce qui viendrait de leur initiative, et, le budget obtenu, le système des finances arrêté, de les ajourner pour leur donner du repos et en prendre soi-même. Il s'était fondé sur l'opinion plus fausse que vraie, mais très-répandue, que n'ayant pas les moyens de patronage qui existent en Angleterre, on ne pourrait pas conduire aisément les Chambres françaises, et que n'étant pas assez puissant, il fallait être prudent avec elles. M. le duc de Berry se récria fort contre une manière d'agir qui devait annuler ou amoindrir l'autorité royale, mais on le laissa dire, habitué qu'on était à ses saillies, et on accorda plus de confiance aux conseils de M. de Montesquiou, sauf à modifier selon les événements le plan de conduite imaginé par ce ministre.

Mais les Chambres allaient, quoi qu'on fît, obliger le gouvernement à se produire, à se manifester, en se manifestant vivement elles-mêmes. A peine la Chambre des députés était-elle constituée, que les propositions s'y succédèrent rapidement. Un ancien préfet impérial, membre autrefois de diverses assemblées, homme de sentiments honnêtes et chaleureux, mais ami du bruit, et ayant le goût de parler plus qu'on n'avait alors celui d'écouter, M. Bouvier-Dumolard, proposa d'adresser une supplique au Roi, pour réclamer une loi par laquelle on déclarerait que les deux Chambres étaient le vrai parlement de France, et le seul ayant droit de porter ce titre. M. Bouvier-Dumolard voulait par ce moyen assurer immédiatement aux deux Chambres françaises le rôle et le titre des chambres

anglaises; et de plus répondre à une protestation dont on s'entretenait beaucoup, et qu'on disait avoir été faite contre la Charte par les membres survivants des anciens parlements. La proposition trop vague de M. Dumolard n'eut pas de suite, mais elle en aurait eu si la protestation dont on parlait avait présenté un caractère plus sérieux. Deux autres propositions suivirent celle-là, et obtinrent beaucoup plus de retentissement.

Un député de l'Alsace, M. Durbach, dépourvu de prétentions personnelles, mais animé de sentiments très-ardents, et fréquentant beaucoup les hommes de la Révolution, attaqua, comme contraires à l'esprit de la Charte, l'arrêté de police sur les fêtes et dimanches, et l'ordonnance royale qui avait placé la presse sous les règlements de librairie de l'Empire. Il soutint qu'un directeur de la police n'avait pas le droit de prononcer des pénalités, sous prétexte qu'on les empruntait à d'anciens édits, et que la Charte ayant promis la liberté de la presse, il n'était conforme ni à son texte ni à son esprit de laisser la presse quotidienne sous l'autorité des censeurs. Effectivement, les journaux et les brochures étaient soumis à une inspection préalable, qui au surplus s'exerçait avec beaucoup de ménagement, car on avait mis à la tête de la librairie un professeur de philosophie illustre, appelé à devenir l'un des personnages les plus considérables de l'époque, et destiné à rester un écrivain du premier ordre, M. Royer-Collard, partisan décidé des Bourbons, mais esprit fier, indépendant et libéral. Il n'aurait certainement pas couvert de son nom un exercice tyrannique de la censure. Pourtant elle existait; le directeur de la police mandait quelquefois les principaux rédacteurs des journaux, et en se bornant à leur donner des conseils, les maintenait dans une certaine mesure qui n'empêchait pas les feuilles royalistes de se permettre souvent un langage des plus violents. M. Durbach dénonça l'ordonnance relative à la presse, et l'arrêté sur la célébration des fêtes et dimanches, avec une rudesse de langage à laquelle on n'était pas accoutumé, et qui lui valut le rejet de ses propositions. Toutefois on sentait que ces propositions étaient fondées, et on était généralement disposé à les accueillir lorsqu'elles seraient présentées et soutenues avec plus de modération. Quelques jours après, M. Faure, suscité par une partie notable de la Chambre, déposa une nouvelle proposition relative à la presse seulement, et tendant à supplier le Roi de faire préparer une loi sur l'exercice du droit d'écrire. C'était dire assez clairement qu'on regardait comme illégale l'ordonnance qui avait replacé ce droit sous la police de l'ancienne librairie. La proposition de M. Faure fut votée à l'unanimité.

Quant à l'arrêté relatif à l'observation des fêtes et dimanches, on était embarrassé de prendre un parti, car c'était une matière sur laquelle il était difficile d'adopter des prescriptions absolues. A faire une loi, il n'était guère possible d'y insérer d'autres dispositions que celles qui étaient con-

tenues dans l'arrêté de M. Beugnot, car on ne pouvait pas déclarer officiellement que le dimanche ne serait qu'à demi observé, et on ne pouvait pas non plus reproduire des prescriptions qui avaient causé dans le public l'impression la plus fâcheuse. N'osant donc ni les abroger, ce qui eût semblé l'abolition du dimanche, ni les maintenir, ce qui eût froissé plus vivement encore l'opinion fortement indisposée, on renvoya la question à une commission pour l'examiner sérieusement et en silence.

Cette promptitude des députés à se saisir des sujets qui occupaient l'attention publique, prouva bientôt combien on s'était abusé en croyant qu'il serait aisé de mesurer aux Chambres leur participation aux affaires, qu'il suffirait par exemple d'un peu de réserve pour les tenir à distance, comme on fait avec un indiscret dont on se débarrasse en ne lui parlant pas de ce dont il est le plus pressé de parler. Lorsqu'on se décide à introduire les assemblées dans le gouvernement, il ne faut pas le faire à moitié, car elles forcent les portes qu'on ne voudrait qu'entr'ouvrir. Il faut, si on les admet, les admettre franchement, agir à leur égard avec confiance et résolution, et on parvient ainsi à les conduire, si on sait ce qu'on veut, si ce qu'on veut est avouable, si on le veut fortement, et si on a le talent de communiquer par la parole sa volonté aux autres. Alors les assemblées s'associent au gouvernement, s'y intéressent, se passionnent pour lui, et, d'obstacles qu'elles étaient, deviennent une force véritable.

Le gouvernement comprit qu'il était impossible d'éluder la difficulté, et que la Chambre des députés s'appuyant sur l'article 8 de la Charte, lequel déclarait la presse libre moyennant la répression légale de ses abus, ne pouvait pas être éconduite, comme l'auteur d'une proposition sans écho dans le pays. La première proposition, celle de M. Durbach, ayant été rejetée à cause de sa forme, la seconde, celle de M. Faure, présentée dans des termes modérés, ayant été votée à l'unanimité, il était évident que le vœu d'une loi sur la presse reviendrait sans cesse, que ce vœu serait accueilli par la Chambre des pairs, et qu'il arriverait irrésistible au pied du trône.

Le Roi le sentit, et le Conseil ayant été convoqué à cette occasion, il lui dit : La première proposition a été repoussée parce que *Durbach a cassé les vitres,* mais la seconde, exposée avec modération, a été adoptée à l'unanimité. Il faut donc nous rendre de bonne grâce, si nous ne voulons avoir la main forcée. — On suivit l'avis fort sage du Roi. Il y avait d'ailleurs une manière de s'y prendre qui lui convenait fort, c'était de faire consacrer par une loi le régime existant. Ce régime était celui de l'Empire; il soumettait les livres à la censure, et quant aux journaux, les livrait comme chose vulgaire à la surveillance de la police, qui, pendant le règne de Napoléon, n'avait guère tourmenté leur insignifiance. Cependant, depuis la chute de l'Empire, les passions s'étant réveillées, et les

journaux, qui en étaient l'expression quotidienne, ayant acquis une importance que les brochures partageaient selon leur degré d'à-propos, la police avait été obligée de s'en occuper beaucoup plus qu'elle ne l'avait jamais fait. Elle avait cherché, sans y réussir, à modérer la presse royaliste, elle avait traité avec assez d'indulgence la presse libérale, qui était encore fort timide, et dans l'un et l'autre cas elle avait été obligée d'intervenir souvent. C'était assez pour que cette intervention, fréquemment exercée, devînt incommode, et presque insupportable.

M. de Montesquiou, chargé de rédiger le projet de loi, n'hésita pas à prendre pour base les règlements impériaux. Il établit une distinction en faveur des livres, qu'il proposa de traiter autrement que les brochures et les journaux. Pour distinguer les livres des brochures et journaux, il eut recours au volume des écrits, et adopta pour la limite qui les séparerait le terme de trente feuilles d'impression (480 pages in-octavo). Tout écrit de cette étendue était considéré comme livre, et à ce titre affranchi de l'intervention préalable de l'autorité, à cause du travail qu'il supposait, des lecteurs plus sérieux et moins nombreux auxquels il s'adressait. Les autres (ceux qui auraient moins de 480 pages), périodiques ou non, devaient être soumis à un examen préalable, c'est-à-dire à la censure, et ajournés, si on jugeait que leur publication immédiate offrît des inconvénients. Afin d'adoucir la rigueur de cet examen préalable, il fut dit que la défense de publier ne serait que suspensive, et qu'à l'ouverture de chaque session, une commission de trois pairs et de trois députés examinerait comment avait été exercée la censure des écrits. Ce tempérament était de peu de valeur, car pour les articles de journaux et pour les brochures, un ajournement de quelques mois équivalait à l'interdiction absolue. De plus les imprimeurs étaient soumis à la police administrative, et en cas de délit pouvaient être privés de leur brevet, ce qui les constituait eux-mêmes censeurs préalables des écrits qu'ils étaient chargés d'imprimer.

La loi n'eût soulevé aucune difficulté sérieuse, si elle eût été annoncée comme temporaire, et demandée en raison des circonstances qui étaient à la fois nouvelles et graves. Mais vouloir faire considérer la censure comme une institution fondamentale, contenue dans la Charte, était une prétention téméraire, que le présomptueux abbé de Montesquiou pouvait seul concevoir. Il se fit fort de réussir, et fut autorisé à présenter le projet de loi dont nous venons d'exposer les bases.

Il le porta à la Chambre des députés accompagné de M. de Blacas, ministre de la maison du Roi, et de M. Ferrand, ministre d'État. M. de Blacas était là comme l'homme du Roi, M. Ferrand comme le publiciste du parti royaliste. On ne pouvait donc accorder au projet une escorte plus considérable. La Chambre des députés fut très-flattée de voir la con-

ronne se rendre si vite à ses vœux, et même avant que ces vœux eussent été confirmés par la pairie. Elle accueillit gravement et respectueusement le projet de loi, qu'elle envoya tout de suite à une commission.

A peine connu, ce projet imprima aux esprits une commotion des plus vives. Jusque-là on n'avait été occupé que des querelles suscitées par la transition d'un régime à l'autre. C'étaient des militaires se plaignant de la partialité qu'on manifestait pour les soldats de Condé ou de la Vendée, des révolutionnaires s'offensant des récriminations des royalistes, des acquéreurs de biens nationaux s'alarmant des attaques auxquelles était en butte toute une classe de propriétés; et par contre on entendait des officiers de l'ancien régime, des prêtres, des émigrés, se plaindre de ce qu'on était trop caressant pour les militaires de l'Empire, trop indulgent pour des révolutionnaires couverts de sang, trop protecteur pour des détenteurs de biens usurpés. Enfin on était saisi d'une question de principe qui ne touchait ni aux intérêts ni aux passions des partis. Elle excita, nous le répétons, une animation d'esprit fort vive, mais non pas orageuse, et elle occupa particulièrement les hommes éclairés, qui étaient pressés d'entrer dans les voies ouvertes par la Charte.

La manière d'envisager les questions dépend beaucoup des impressions du moment. La liberté de la presse, qui en France a eu des fortunes si diverses, était alors jugée plus favorablement qu'elle ne le serait même aujourd'hui, parce qu'au lieu d'être au lendemain des agitations de la République, on était au lendemain du despotisme de l'Empire. On venait d'apprendre ce qu'un pouvoir non contredit était capable de faire, et on se disait que s'il y avait eu quelque liberté de langage dans les corps de l'État ou dans les journaux, un conquérant aveuglé n'aurait pas pu perdre en Espagne, en Russie, en Allemagne, un million de Français, nos frontières, et lui-même. En remontant en arrière, il est vrai, on trouvait les désordres de la Révolution. Mais ces désordres, on ne pouvait guère les imputer à la presse. En effet, tandis que de nos jours nous avons vu la presse, au milieu d'un pays calme et peu passionné, soulever des tempêtes, en 1792 et 1793 le pays mû par ses propres passions n'avait dû ses égarements qu'à lui seul, et avait même rencontré dans la presse quelque résistance à ses fautes quand elle avait été libre. Les souvenirs soit de l'Empire, soit de la Révolution, n'étaient donc pas contraires à la liberté de la presse. De plus, les grands événements qui venaient de s'accomplir, étaient un argument puissant en faveur de tous les genres de liberté. On avait vu effectivement la Révolution française partant des idées les plus simples et les plus justes arriver bientôt aux plus étranges conceptions, parcourir successivement le cercle entier des égarements humains, puis revenir aux vérités qui avaient été son point de départ, et pousser même le repentir jusqu'au rappel de la dy-

nastie dont le chef avait été envoyé à l'échafaud. En présence d'un tel spectacle on se disait qu'après tout, en laissant la vérité et le mensonge aux prises, la vérité finissait par l'emporter, et on avait dans la liberté une confiance, hélas! bien altérée aujourd'hui.

Nous ne parlons ici ni des émigrés qui apercevaient dans toute institution libre un retour au régime de 1793, ni des révolutionnaires que l'aspect seul des Bourbons remplissait d'une sorte de fureur. Nous parlons de la masse paisible, impartiale, et en particulier des hommes intelligents, qui voulaient pousser la France dans les voies où l'Angleterre a trouvé la liberté avec la grandeur. Quant à ceux-là ils étaient assez confiants, et ne songeaient guère à enchaîner la presse. Les ennemis qu'elle avait se rencontraient plutôt parmi les hommes de gouvernement, qui, au nom de l'expérience, demandaient qu'on mît des bornes à son action. Mais ces derniers, issus en général de la Révolution et de l'Empire, semblaient plutôt défendre leur situation personnelle que soutenir un principe. Beaucoup de royalistes même étaient assez bien disposés pour la presse quotidienne, dont ils se servaient avec avantage contre les révolutionnaires, et on entendait de jeunes hommes, à la fois royalistes et constitutionnels, dire qu'il ne fallait pas sacrifier la plus précieuse des libertés du pays pour protéger quelques parvenus qui n'avaient d'autre souci que d'assurer leur importance et leur repos.

Dans les nombreux salons de la capitale, qui prenaient à la politique un intérêt tout nouveau, la question fut vivement agitée, et en général dans un sens favorable à la presse. M. Benjamin Constant la défendit avec autant d'esprit que de force d'argumentation. Un journal qui s'était acquis une grande popularité sous l'Empire par le seul mérite alors possible, celui d'une excellente critique littéraire, et qui était ardemment voué à la cause des Bourbons, le *Journal des Débats*, soutint la liberté de la presse avec une extrême chaleur, et de ce point de vue, que la presse devait être particulièrement chère aux royalistes, car si elle avait été libre sous l'Empire et sous le comité de salut public, un million de Français n'auraient pas succombé dans des guerres folles ou sur l'échafaud.

La commission de la Chambre des députés examina la loi dans cet esprit, et ne lui fut pas favorable. Prétendre trouver la censure dans l'article 8 de la Charte parut une prétention peu sincère. Si on était venu dire franchement que l'auteur de la Charte avait entendu donner la liberté de la presse, qu'il l'entendait encore, mais que dans l'intérêt d'un ordre de choses tout nouveau, on demandait une suspension momentanée de cette liberté; si on était venu ainsi avouer qu'on regardait la censure non comme un régime permanent, mais comme la simple suspension temporaire d'un droit reconnu, on eût été écouté. Au contraire on blessa,

on inquiéta la commission en soutenant que la Charte avait voulu instituer la censure par ces mots de l'article 8 : *Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions, en se conformant aux lois qui doivent réprimer les abus de cette liberté.* C'était d'abord vouloir faire considérer la censure comme un principe de la Charte, c'était dès lors inspirer du doute sur la bonne foi qui présiderait à l'interprétation de cette Charte, c'était se livrer à une subtilité bien puérile que de soutenir, ainsi qu'on le fit, que par *réprimer* on avait voulu dire *prévenir*. En effet, suivant les défenseurs du projet, toute loi qui se bornerait à punir les délits, et ne songerait pas à les empêcher, aurait uniquement pour but la vengeance, et non la sécurité publique. *Réprimer,* dans la véritable langue législative, signifiait donc *prévenir*. Cette subtilité irrita par son défaut de franchise. On répondit que toute loi prévenait, par cela seul qu'elle réprimait; qu'en punissant les délits passés elle empêchait les délits futurs par la crainte du châtiment; qu'elle n'avait pas une autre manière de prévenir; qu'elle laissait accomplir chaque acte avant de rechercher s'il était bon ou mauvais, qu'autrement il faudrait arrêter toutes les actions humaines avant leur accomplissement de peur qu'elles ne devinssent coupables, il faudrait empêcher l'homme d'aller, de venir, de vivre pour ainsi dire, si on entendait exercer l'autorité de la loi non sur l'acte accompli, mais sur l'acte possible. Laissant d'ailleurs de côté ces arguties, on demanda ce qu'était la censure, si elle n'était pas exactement la négation de la liberté de la presse; si en tout pays où cette liberté était inconnue, le régime ne se bornait pas purement et simplement à soumettre les écrits à l'autorité avant leur publication, pour obtenir la permission de les publier; si donc en imposant l'examen préalable on ne refusait pas cette liberté de la presse, liberté fondamentale et presque inséparable de celle de la tribune, et si on ne venait pas, deux mois après la publication de la Charte, retirer un de ses articles les plus essentiels, et cela quand rien de nouveau ne s'était passé dans le pays, rien dont on pût justement s'effrayer, et si au contraire il ne s'y passait pas quelque chose de très-heureusement nouveau, c'est que malgré beaucoup d'intérêts froissés, malgré beaucoup d'imprudences du parti dominant, la France, d'abord étonnée du retour des Bourbons, revenait à eux et s'attachait à leur gouvernement.

Ces arguments avaient une grande force, et c'était précisément l'obstination à soutenir que la censure se trouvait dans la Charte qui blessait les membres de la commission, car indépendamment du mensonge, on faisait ainsi de la censure un principe, et une institution perpétuelle. On les eût apaisés sur-le-champ par l'aveu sincère de ce qu'on désirait, et par la demande d'une suspension momentanée de la liberté de la presse. Il y avait dans la commission un homme âgé, mais vert, plein d'esprit,

de vivacité méridionale, de bonne foi, de courage, et jouissant d'une brillante renommée littéraire, c'était M. Raynouard. Il avait partagé avec M. Lainé l'honneur de la résistance à Napoléon, dans la session du mois de décembre précédent, et il avait tenu en cette occasion un langage aussi ferme qu'élevé. Il était de ces hommes éclairés, si nombreux alors, qui voulaient la monarchie tempérée par la liberté, les Bourbons liés par une constitution sage. Il était de plus écrivain, et en cette qualité fort attaché au droit d'écrire. Il exerça une grande influence sur la commission, et en punition de l'entêtement qu'on mettait à soutenir le projet tel qu'il était, il en proposa le rejet. Une partie de la commission, reconnaissant qu'il avait raison, mais craignant d'infliger au gouvernement un échec trop grave, proposa de faire ce que le ministère aurait dû faire lui-même, c'est-à-dire d'avouer que la liberté de la presse était en principe dans la Charte, mais de déclarer qu'en raison des circonstances on prenait le parti de la suspendre momentanément. M. Raynouard ne se contenta pas d'une concession pareille, insista sur sa proposition, fit adopter le rejet pur et simple du projet à la majorité d'une voix, et fut nommé rapporteur de cette résolution. La minorité proposa au contraire l'adoption de la loi, avec les trois amendements qui suivent : 1° la limite entre les écrits affranchis ou non affranchis de la censure serait changée, et il suffirait qu'un écrit eût 20 feuilles au lieu de 30 feuilles (320 pages au lieu de 480), pour être dispensé de l'examen préalable; 2° la censure ne durerait que jusqu'à la fin de 1816; 3° enfin les opinions des membres des deux chambres ne seraient point soumises à la censure.

Le jour où M. Raynouard présenta son rapport, l'affluence au palais de la Chambre fut considérable. On n'avait jamais vu pour les séances du Corps législatif un pareil empressement. Le public qui accourait ainsi était un public à mille nuances, comme la France depuis trois mois. C'était dans l'émigration la portion instruite, acceptant la Charte par nécessité, mais ayant pour les choses de l'esprit un goût aussi ancien que la noblesse française; c'étaient parmi les amis de la liberté, des hommes nouveaux, acceptant les Bourbons comme les autres la Charte, par nécessité, mais très-disposés à recevoir la liberté de leurs mains, et résolus à leur être fidèles s'ils étaient sincères; c'étaient dans les partis mécontents, les révolutionnaires, les militaires, les partisans de l'Empire, se déguisant en amis de la liberté, et le devenant sans s'en apercevoir. Les uns et les autres étaient attirés par des motifs divers, ceux-ci par l'intérêt qu'ils portaient au gouvernement, ceux-là par le plaisir de le voir contredire, beaucoup par zèle pour la question soulevée, tous enfin par la curiosité, et, il faut le dire, par un goût tout nouveau pour la discussion éloquente des affaires publiques, qui venait de se développer dans notre pays. Il suffit chez une nation vive qu'un goût l'ait longtemps

dominée, pour qu'elle soit prête à en éprouver un autre. Si la France avait ressenti le goût des scènes militaires, elle avait eu, hélas! le temps de le satisfaire! Dix-huit ans de suite, elle avait eu les yeux fixés sur un seul homme, et au signal de cet homme elle avait vu le sang couler à flots, sans autre résultat final que sa propre ruine! Il fallait désormais d'autres tableaux à son patriotisme et à son esprit. Le spectacle d'hommes remarquables par le caractère, l'intelligence, le talent, pensant différemment les uns des autres, se le disant vivement, rivaux sans doute, mais rivaux pas aussi implacables que ces généraux qui en Espagne immolaient des armées à leurs jalousies; occupés sans cesse des plus graves intérêts des nations, et élevés souvent par la grandeur de ces intérêts à la plus haute éloquence; groupés autour de quelques esprits supérieurs, jamais asservis à un seul, offrant de la sorte mille physionomies, animées, vivantes, vraies comme l'est toujours la nature en liberté, ce spectacle intellectuel et moral commençait à saisir et à captiver fortement la France. Les militaires fatigués eux-mêmes de donner le spectacle de leur propre sang versé à flots, n'étaient pas les moins pressés d'assister à ces luttes, et de s'y mêler. On ne connaissait pas encore de grands talents; on les cherchait, on les espérait, on y croyait, par l'habitude de voir la France produire toujours ce dont elle a besoin. Elle n'avait pas manqué de généraux en 1792, on était certain qu'elle ne manquerait ni d'hommes d'État ni d'orateurs en 1814! Le rapport de M. Raynouard, un peu diffus, un peu académique, n'ayant pas encore la simplicité et le nerf du langage des affaires, que la pratique pouvait seule donner à l'éloquence française, fut écouté avec une religieuse attention. Il contenait du reste toutes les raisons, les médiocres et les bonnes, et il fit effet. Le soir on n'avait pas dans Paris d'autre sujet de conversation.

La discussion avait été remise au 5 août. Ce jour-là les tribunes se trouvant pleines, le public s'était introduit dans la salle même des délibérations, et avait envahi les siéges réservés aux députés. Sous l'impression restée très-vive des scènes de la Révolution, on avait, par un article du règlement, interdit à tout individu qui n'était pas membre de la Chambre l'entrée de l'intérieur de la salle. L'article fut invoqué par quelques députés alarmés du spectacle qu'offrait le palais de la Chambre, et le président ordonna la sortie des étrangers. Cet incident fit remettre la séance au lendemain, au grand déplaisir des nombreux assistants accourus pour être témoins de scènes si nouvelles, si recherchées des curieux.

Le lendemain 6 les débats s'ouvrirent. L'éloquence de tribune, alors inexpérimentée, ne pouvait pas encore se passer de discours écrits, et ne savait pas soutenir une discussion, en suivre toutes les évolutions imprévues, avec l'élocution prompte et inspirée du moment. Chacun apportait

le développement écrit de son opinion, le lisait, et obtenait l'attention qu'on accorde à une lecture faite en commun. Mais enfin, quel que soit le mode de discussion adopté, toutes les raisons pour et contre parviennent à se produire, et avec de la patience un sujet finit toujours par s'éclaircir.

Les adversaires de la loi repoussèrent durement, et de manière à ne pas leur permettre de reparaître, les arguties dont les mots *réprimer* et *prévenir* avaient été l'occasion. Ils insistèrent sur cet argument que la liberté de la presse était bien réellement contenue dans l'article 8 de la Charte, que la censure en était la négation absolue, et qu'il était étrange de l'apporter un mois après la promulgation de la Charte. Ils demandèrent ce qu'il pouvait être survenu de nouveau, pour qu'on retirât si vite un droit spontanément accordé au pays par la royauté! Après ces observations empruntées à l'esprit et au texte de la Charte, la raison le plus souvent mise en avant par les orateurs du parti libéral, c'est que tout avait été dit depuis vingt-cinq ans, c'est que toutes les folies imaginables s'étaient produites, qu'on n'en pouvait pas concevoir une qui n'eût vu le jour, soit à la tribune des clubs, soit dans les journaux; que si l'esprit public avait pu tomber en démence il y serait tombé, qu'il était resté pourtant sage et sensé, et que la preuve c'était le retour actuel à tout ce qu'il y avait de vrai dans les opinions monarchiques et libérales de 1789, c'était l'adhésion presque universelle aux Bourbons et à la Charte. Ils soutinrent donc qu'il fallait se confier à la liberté, et n'être pas toujours à la craindre; que d'ailleurs dans les temps qu'on avait traversés la liberté de la presse, lorsqu'elle avait existé, avait servi de frein aux excès de la démocratie et du despotisme; que si elle avait été libre elle eût résisté à Robespierre comme à Napoléon; qu'en Angleterre même elle était une limite à l'omnipotence du parlement, omnipotence redoutable qui n'avait pas d'autre contre-poids possible, et qu'en France, au moment de se donner cette forme de gouvernement, il était sage de lui opposer ce puissant correctif, le seul qu'on pût imaginer.

Toute cette argumentation, en un mot, était fondée sur l'opinion que la révolution était finie, qu'on était au lendemain non à la veille de ses égarements. Les partisans du gouvernement se rangèrent derrière la minorité de la commission, qui n'osait soutenir le projet de loi qu'à condition de l'amender, et firent valoir sans beaucoup d'effet les raisons ordinairement données contre la liberté de la presse, contre cette faculté continuelle, disait-on, d'agiter les esprits et de les pousser à toutes les exagérations. Ils ne produisirent une sensation véritable qu'en alléguant l'intérêt des personnes, et en présentant à cet égard des arguments auxquels la presse malheureusement n'a encore répondu, sous aucun régime, par une conduite équitable et modérée. Qui est-ce qui protégerait, de-

mandait-on, les personnes contre le débordement de la presse, si on ne la soumettait à l'examen bienveillant d'hommes sages, connus, soumis eux-mêmes au jugement d'une commission des deux Chambres? Fallait-il donc, pour exister en repos, être réduit à savoir se défendre avec la plume ou avec l'épée? Supposez, dit un député, supposez un pamphlétaire du talent de Beaumarchais, faudra-t-il, pour se soustraire à ses attaques, avoir son talent empoisonné? Supposez un écrivain spadassin, et il s'en trouvera, faudra-t-il être un maître d'armes éprouvé pour se faire respecter? Une décision des tribunaux est un faible dédommagement quand il s'agit de sa femme ou de sa fille, ou bien, quand il s'agit de soi, de ces accusations personnelles dont l'allégation seule désole l'âme, et y laisse des souvenirs ineffaçables!

Ces fortes raisons, auxquelles il n'y a d'autre réponse que l'habitude qu'on acquiert avec le temps de mépriser la calomnie, habitude que personne ne pouvait avoir acquise alors, et qui du reste ne s'acquiert qu'au prix de cruelles douleurs, ces raisons produisirent un certain effet, mais furent impuissantes devant une idée entrée dans tous les esprits, c'est que la liberté de la presse était dans la Charte, que la censure n'y était pas, qu'il fallait par conséquent ne faire qu'une loi de circonstance. La majorité de la Chambre, conciliante de sa nature, ne voulant pas donner tort à la majorité de la commission qui avait raison, ne voulant pas non plus faire subir un échec à la royauté dans sa première proposition de loi, appréciant aussi à un certain degré le danger de déchaîner tout à coup la presse à une époque où beaucoup de passions étaient encore en présence, la majorité inclinait visiblement vers l'avis de la minorité de la commission, lequel consistait à adopter la loi après l'avoir amendée.

C'est ce que tous les amis du gouvernement déclarèrent aux ministres, qui en instruisirent le Roi. En effet, deux ans de censure étaient, après tout, une assez grande ressource pour passer les premiers moments, et représentaient un espace de temps bien long dans notre siècle agité. C'était, de plus, une sorte de conciliation qui épargnait au gouvernement un échec grave. Le Roi, avec une modération dont il fallait lui savoir gré, car dans notre pays la royauté n'a pas souvent montré autant de sagesse, le Roi consentit aux amendements proposés par la minorité de la commission, et admit ainsi que la loi tomberait de droit en 1816, si les Chambres ne la renouvelaient point; que la limite entre les écrits affranchis ou non affranchis de la censure serait reportée de 30 feuilles à 20; enfin, que les opinions des membres des Chambres seraient exemptes de tout examen préalable. M. de Montesquiou, prenant la parole, après une discussion de cinq jours, commença par annoncer l'adhésion du Roi aux amendements de la minorité de la commission, puis, dans un discours facile, modéré, débité de mémoire et avec aisance, éluda la difficulté

principale, celle de savoir si la censure était ou n'était pas dans la Charte; revendiqua, dans le doute, la faculté d'interprétation pour la royauté; affirma que le gouvernement voulait la liberté, mais demandait seulement quelque prudence dans la manière de la dispenser, et finit par donner pour cette censure temporaire des raisons de circonstance assez plausibles. Le ministre de l'intérieur eut en cette occasion un véritable succès pour le gouvernement et pour lui. Le projet amendé étant devenu celui des ministres, fut adopté par 137 voix contre 80 sur 217 votants, et obtint ainsi une majorité de 57 suffrages.

Ce résultat était satisfaisant pour toutes les opinions raisonnables. La liberté de la presse était sauvée en principe; sa suspension était temporaire, et motivée d'ailleurs par les circonstances. Une majorité indépendante, ne voulant ni affaiblir le pouvoir, ni sacrifier la liberté, s'était manifestée. Le pouvoir avait été contenu, sans être humilié. Les partis avaient détourné les yeux de leurs sanglantes blessures pour les porter sur les intérêts généraux, et on avait senti naître chez eux une disposition commune à en référer à un arbitre équitable, ferme, indépendant, celui qui résidait dans les Chambres, lequel, ne partageant aucune de leurs colères, aucun de leurs vœux extrêmes, leur servirait à tous de modérateur, et ferait aboutir leurs différends à des transactions, non à des batailles.

Ce vote, suivi de plusieurs autres inspirés par le même esprit, produisit dans les opinions un certain apaisement qui malheureusement ne devait être que momentané. La commission chargée d'examiner l'ordonnance de police sur la célébration des fêtes et dimanches fit son rapport, et, balançant les raisons pour et contre avec beaucoup de sagesse, n'admettant pas l'usage imprudent qu'on voulait faire de l'article de la Charte qui proclamait la religion catholique religion de l'État, n'admettant pas que cet article autorisât à soumettre tous les cultes aux pratiques d'un seul, reconnaissant en même temps qu'il fallait dans la semaine un jour de repos, qu'il était naturel de l'emprunter à la religion de la majorité des citoyens, mais qu'il fallait de grands ménagements pour donner aux usages religieux et sociaux un caractère obligatoire, décida que la loi, la loi seule, et une loi nouvelle, conçue tout à fait dans l'esprit du temps, devrait régler cette matière si délicate.

Deux avocats connus au barreau, MM. Dard et Falconnet, ardemment dévoués à la cause de l'émigration, avaient publié des écrits contre le maintien des ventes dites *nationales*. Ces écrits, rédigés avec une extrême violence et beaucoup de subtilité, prétendaient que le Roi n'avait pu déclarer irrévocables que les ventes faites régulièrement, mais que presque pas une ne l'avait été de la sorte; qu'en tout cas il y avait des choses que le Roi ne pouvait pas promettre, parce que lui-même n'aurait pas

le pouvoir de les faire; qu'il n'avait point, par exemple, le pouvoir de dessaisir un de ses sujets de sa propriété, d'où il résultait que l'article de la Charte relatif aux ventes nationales était nul, faute d'être fondé en droit. L'une et l'autre de ces brochures dévoilaient la vraie ruse de l'émigration, laquelle consistait à amener des transactions individuelles entre les anciens propriétaires et les nouveaux, en obligeant par la crainte ceux-ci de restituer à ceux-là, au moindre prix possible, les biens que l'État avait aliénés. Mais ces écrits, accueillis avec transport par l'émigration, avec inquiétude par la masse du public, avec colère par les intéressés, furent dénoncés aux Chambres dans de nombreuses pétitions. La Chambre des députés, appelée la première à se prononcer, déclara nulles et de nul effet toutes les atteintes qu'on essayerait de porter à l'irrévocabilité des ventes dites nationales, et se montra, par sa résolution unanime, fortement décidée à faire respecter l'article de la Charte. Pourtant des interpellations aux ministres étaient annoncées sur ce grave sujet, et le directeur de la police fit arrêter et poursuivre MM. Dard et Falconnet, comme accusés d'avoir troublé la paix publique, et mis diverses classes de citoyens en guerre les unes avec les autres. C'était une démonstration qui devait rester vaine, mais qui pour le moment dégageait la responsabilité du gouvernement, et était de nature à rassurer les intérêts alarmés. Presque immédiatement les questions de finances furent soumises à la Chambre des députés, et ce fut pour celle-ci une nouvelle occasion de manifester sa fermeté, sa justice et ses lumières.

On n'avait cessé dans le Conseil royal de presser M. Louis d'apporter son budget, et de faire connaître les combinaisons à l'aide desquelles il espérait suffire aux charges de l'État. L'intrépide ministre, appelé à l'honneur d'être en France le créateur du crédit, avait communiqué son budget et son système dès que ses collègues lui avaient remis le tableau de leurs besoins. D'abord aidé de M. de Montesquiou, qui, chargé des rapports avec les Chambres, appréciait mieux leur susceptibilité en matière de finances, il refusa d'accroître le budget des deux ministères les plus dispendieux, et s'obstina à renfermer l'administration de la guerre dans une dépense de 200 millions, et celle de la marine dans une dépense de 51. En ce point seul il avait tort, et il eût mieux valu braver les plus grandes difficultés parlementaires, que de s'astreindre à un chiffre évidemment insuffisant, car c'était compromettre à la fois la puissance de l'État, et la popularité de la dynastie dans l'armée. Il ne s'agissait, il est vrai, que du budget de 1815, tandis que le budget de 1814, celui de l'année courante, restait ouvert à tous les besoins imprévus. Quoi qu'il en soit, le ministre des finances, les yeux toujours attachés sur son objet principal, qui était l'établissement du crédit, se montra inflexible, et maintint pour les deux grands ministères les sommes qu'il avait fixées

comme un terme impossible à dépasser. On diminua ensuite les appointements de la diplomatie, on réduisit le ministère de l'intérieur à ce qui était indispensable pour l'entretien des routes, on attribua 33 millions à la liste civile, ce qui était excessif vu les valeurs du temps, mais ce qui s'expliquait sans qu'on le dit, par la dépense de la maison militaire du Roi, et par la bienfaisance des princes de Bourbon envers leurs anciens compagnons d'infortune. Le budget total de l'année 1815 fut arrêté au chiffre de 618 millions, frais de perception laissés en dehors. Dans ces 618 millions se trouvaient compris 70 millions pour l'*arriéré*, c'est-à-dire pour cette portion inacquittée des dépenses publiques de 1813 et de 1814, telle que la solde, les vivres, l'habillement des troupes, qui ne pouvaient se payer avec des moyens de crédit, et qu'il fallait solder argent comptant.

La partie la plus importante des projets financiers du ministre avait trait à l'acquittement général des dettes de l'État, quelle qu'en fût l'origine. M. Louis avait fait prévaloir, avec une rare fermeté de principes, le maintien de toutes les perceptions, et l'acquittement intégral de toutes les dettes antérieures, qu'elles vinssent ou ne vinssent pas de *Buonaparte*, comme on disait alors. Souvent par les emportements auxquels il se livrait dès qu'on essayait de le contredire, il avait provoqué les sourires du Roi, en obtenant d'ailleurs sa constante approbation. — Il ne s'agit pas ici, disait le ministre, il ne s'agit pas de pures théories sur lesquelles les économistes disputent sans fin et sans conséquence. Ici les effets suivront immédiatement vos résolutions. Je ne puis suffire à tous les services sans crédit, car je ne vis, et vous ne vivez que du crédit que je suis parvenu à me créer, les recettes étant fort au-dessous des besoins journaliers; or je ne puis soutenir ce crédit tout provisoire, et le convertir en crédit définitif, que par deux moyens : la perception inflexible des impôts et l'acquittement intégral des dettes de l'État. Sans cette double condition, je suis obligé de fermer les caisses publiques, et de laisser mourir de faim à la porte du Trésor, les fonctionnaires de tout ordre, le clergé, la magistrature, l'armée elle-même. — En réponse à ces énergiques déclarations de principes, M. le comte d'Artois et le duc d'Angoulême, toujours embarrassés des promesses qu'ils avaient faites aux populations en rentrant en France, essayèrent de revenir sur la question des droits réunis. Mais ils furent combattus par le ministre d'abord, poussant la véhémence aussi loin que le respect le permettait, par le Roi, qui s'inquiétait peu des promesses de son frère et de son neveu, par le duc de Berry lui-même, qui se constituant le défenseur de l'armée, et trouvant toujours quand il parlait pour elle l'obstacle de la détresse financière, ne voulait à aucun prix diminuer les ressources du Trésor. Ce prince dit tout uniment qu'il fallait répondre à coups de fusil aux royalistes du Midi

qui voudraient abolir les droits réunis. Sauf quelques modifications illusoires, les droits réunis furent donc maintenus définitivement. Le monopole des tabacs qui commençait à donner des produits considérables, déplaisait aussi dans certaines provinces, et on le qualifiait là d'*œuvre révolutionnaire*. Le baron Louis s'obstina également à le maintenir, et réussit par les mêmes arguments. Pour les contributions directes, il proposa purement et simplement de convertir en lois les décrets par lesquels Napoléon les avait augmentées en janvier dernier d'un certain nombre de centimes additionnels. Ajoutés pour la guerre, il était naturel que ces centimes durassent comme l'une des conséquences de la guerre, même après la conclusion de la paix. Les droits réunis devaient peser sur les villes, les centimes additionnels sur les campagnes. C'était une leçon commune enseignant à tous qu'il faut éviter les grandes fautes, mais qu'il faut aussi, quand on les a commises ou laissé commettre, savoir en supporter les conséquences inévitables.

Quant à l'exact acquittement des dettes de toute origine, les apôtres d'une banqueroute ne se trouvaient pas dans le Conseil royal. Le sentiment de la nécessité du crédit était trop fort chez tous ses membres pour qu'il s'élevât parmi eux un seul doute. Mais en reconnaissant ces dettes la question consistait uniquement dans les moyens de les payer. M. Louis avait établi le bilan de ses prédécesseurs, MM. de Gaëte et Mollien, dont il avait recueilli les deux portefeuilles (celui des finances et celui du Trésor), comme on fait le bilan des gouvernements tombés, c'est-à-dire avec peu de justice, non pas quant aux chiffres matériels, mais quant à leur appréciation morale.

Il avait évalué le déficit à 1308 millions, en convenant que sur cette somme il n'y avait que 818 millions qu'on dût considérer comme *exigibles*. Cet aveu seul suffisait pour prouver l'exagération, vraiment peu digne de lui, avec laquelle M. Louis avait présenté la charge laissée par ses prédécesseurs. Il avait en effet porté à l'arriéré 244 millions que depuis dix ans le domaine extraordinaire avait successivement fournis au trésor de l'État, et qu'il lui devait assurément, car le domaine extraordinaire ayant été formé avec les bénéfices de la guerre, il était naturel que par compensation il en supportât les pertes. De plus, le domaine extraordinaire appartenant à l'État, c'était l'État qui devait à l'État, et il n'y avait aucune raison de comprendre cette somme dans le total de la dette *exigible*. Une autre somme de 246 millions y avait été tout aussi indûment ajoutée. C'était celle des cautionnements, laquelle depuis bien des années avait été considérée comme une portion de la dette perpétuelle, car chaque comptable qui se retirait était immédiatement remplacé par un autre qui versait un cautionnement équivalent. On n'était donc jamais obligé d'en rembourser le capital, et on n'en payait qu'un intérêt fort

au-dessous de l'intérêt ordinaire. On ne pouvait raisonnablement comprendre dans l'arriéré *exigible* que les cautionnements dus aux comptables des territoires devenus étrangers, et leur chiffre était minime.

L'arriéré exigible se réduisait donc à 818 millions, dont il fallait encore déduire 12 millions en numéraire trouvés dans les caisses de l'État, et 70 millions inscrits aux budgets de 1814 et 1815 parce qu'ils faisaient partie de l'arriéré favorisé qu'on voulait payer comptant. Restaient donc 736 millions immédiatement exigibles, et encore un examen attentif devait-il faire retrancher de ce total plus d'une somme qu'on y avait injustement comprise. C'est tout au plus si on pouvait considérer comme charge à laquelle l'administration précédente avait négligé de pourvoir, une somme de 700 millions environ, et si on considère que cette administration n'avait voulu augmenter les impôts qu'à la dernière extrémité, au moyen de centimes additionnels dont elle n'avait presque rien perçu à l'époque de sa chute, on ne saurait être étonné que deux guerres comme celles de 1813 et de 1814 laissassent un déficit de 700 millions. Il faut même, tout en déplorant la politique qui avait amené l'Europe à Paris, admirer le génie administratif capable de limiter dans de telles bornes la dépense d'une lutte affreuse, et reconnaître que l'ordre le plus rigoureux n'avait pas cessé d'être maintenu dans nos finances, au milieu des horreurs de la guerre.

C'est ce que M. Louis, grand administrateur mais homme de parti, n'avait pas voulu reconnaître, songeant plus à sa gloire qu'à celle de ses prédécesseurs. Quoi qu'il en soit, il fallait pourvoir à un déficit de 700 millions environ que les liquidations, successives de leur nature, ne devaient pas rendre exigibles avant deux ou trois années, et auxquels on pouvait aisément faire honneur avec 250 millions par an.

Il y avait deux moyens d'y faire face : ou la rente perpétuelle, ou une création d'effets à courte échéance, comme les bons royaux par exemple, dont le ministre avait déjà émis quelques millions avec succès. L'emploi de la rente perpétuelle soulevait une question grave. Donnerait-on aux créanciers la rente au pair, ou au cours du jour? Au pair, on les aurait frustrés de 35 pour cent de leur créance, la rente cinq pour cent valant 65 francs le jour même où l'on délibérait : au cours, on aurait exposé l'État à payer plus qu'il ne devait, par l'élévation des effets publics qu'on pouvait certainement espérer de la paix, et du rétablissement du crédit. On aurait en outre condamné l'État à supporter à perpétuité un intérêt d'environ huit pour cent, sans compter l'inconvénient de jeter sur la place une masse de rentes qui, à cette époque, dépassait de beaucoup les forces du marché français. Il y avait une combinaison infiniment meilleure, et beaucoup mieux adaptée à la situation, c'était d'émettre des effets à échéance déterminée, remboursables en trois ans, avec un intérêt

proportionné aux exigences actuelles des capitalistes, et s'élevant à 8 pour cent environ. Ces effets, à la faveur de la paix et de la confiance inspirée par le ministre, avaient chance de se soutenir assez près du pair, et on avait le loisir, dans un intervalle de trois ans, de pourvoir à leur remboursement. M. Louis voulait aliéner peu à peu 300 mille hectares de bois (l'État en avait encore 1,400 mille); il comptait, de plus, sur la rentrée successive de quelques sommes provenant de la vente des biens communaux. En mettant de la constance à appliquer ces diverses ressources, à mesure de leur réalisation, au rachat des nouveaux effets, on avait la certitude d'en maintenir la valeur aux environs du pair; et dans trois ans le crédit de l'État s'étant relevé, il deviendrait possible d'émettre des rentes à un taux avantageux, et d'acquitter par conséquent à des conditions peu onéreuses la portion non remboursée de l'arriéré. Le ministre partait ainsi d'un principe, qu'il a eu l'honneur de poser le premier d'une manière parfaitement nette, et de vérifier par une belle expérience, c'est que lorsque le taux de l'argent est très-élevé, il vaut mieux emprunter en effets à courte échéance, qu'en rentes perpétuelles, car on ne fait supporter à l'État la surélévation de l'intérêt que pendant un temps très-limité.

M. Louis proposa donc de créer des bons temporaires, qualifiés du titre de *reconnaissances de liquidation*, et remboursables en trois ans, de leur allouer un intérêt de 8 pour cent, de les émettre au fur et à mesure des liquidations, et de leur donner pour gage une aliénation de 300 mille hectares de bois, plus ce qui restait à percevoir sur le prix des biens communaux. Il n'exclut pas complétement la ressource des rentes perpétuelles, et il proposa d'en accorder à ceux des créanciers de l'État qui en voudraient au pair, ce qui ne pouvait manquer d'arriver, lorsque par suite du rétablissement du crédit la rente parviendrait à des cours élevés. La combinaison attestait chez le ministre qui l'avait conçue un coup d'œil sûr et exercé. M. Louis avait déjà fait accepter par le public quelques bons royaux à 8 pour cent, mais lorsque par la présentation de son projet financier on annoncerait la résolution de payer intégralement les créanciers de l'État, lorsqu'on ajouterait comme garantie des valeurs émises pour les payer l'aliénation de 300 mille hectares de bois, aliénation facile en trois années, on devait inspirer une grande confiance, ce qui permettrait d'attendre le moment où un emprunt en rente serait possible à des conditions avantageuses. C'était une habile transition pour arriver au rétablissement du crédit, qu'on aurait compromis en voulant y recourir trop tôt, car on l'aurait ébranlé par un manque de foi si on avait forcé les créanciers à recevoir des rentes au pair, on l'aurait rendu onéreux si on les leur avait données au cours, et dans tous les cas on l'aurait retardé par l'émission simultanée d'une quantité de rentes trop considérable. Il

était une dernière considération, celle-là toute politique, que le ministre s'était bien gardé de faire valoir auprès du Roi et des princes, c'est que l'aliénation des 300 mille hectares de bois, consistant en bois de l'ancien clergé, était de nature à rendre confiance aux acquéreurs de biens nationaux, et à faire cesser, ou à diminuer au moins beaucoup l'une des inquiétudes qui nuisaient le plus au gouvernement des Bourbons. Tout était donc supérieurement calculé dans le plan du ministre.

Communiqué à M. de Talleyrand, qui avait en finances des notions justes, à M. de Montesquiou, qui, sans s'y connaître, avait cependant assez d'esprit pour apprécier la sagesse des vues de M. Louis, le plan fut fort appuyé au Conseil royal. Le Roi, absolument étranger aux questions financières, voyant qu'on approuvait en général le projet, et résolu d'ailleurs de s'en rapporter à ses ministres pour les choses qu'ils savaient mieux que lui, accorda son approbation. M. de Blacas seul éleva quelques objections. Il était, quoique très-galant homme, l'un de ceux qui voyaient dans l'arriéré le résumé des dettes de la Révolution et de l'Empire, qui à ce titre ne mettaient pas grand intérêt à y faire honneur, et qui, sans vouloir d'une banqueroute, auraient été charmés de payer les *créanciers de Buonaparte* avec tout autre chose que de l'argent. La rente au pair lui semblait bien suffisante pour de tels créanciers, et il la proposa. M. Louis s'anima fort à ce sujet, répondit avec raison que faire banqueroute pour la totalité ou pour une partie de la dette, c'était toujours faire banqueroute; qu'on était ainsi rangé parmi ceux qui donnaient cinquante pour cent à leurs créanciers, au lieu de ne leur rien donner du tout; que quant à lui, il ne voulait être ni des uns ni des autres; que si on agissait de la sorte, la rente tomberait à l'instant par deux causes, le manque de foi, et la quantité imprudente de l'émission, et qu'au lieu de rétablir le crédit, on le ruinerait irrévocablement. M. de Blacas répliqua que la baisse qu'on voulait éviter sur les rentes se produirait sur les bons de nouvelle création, et qu'on n'aurait changé que la nature du mal. Mais cette manière de raisonner, qui prouvait que M. de Blacas, étranger aux finances, n'avait pas bien saisi l'ensemble du plan, et le secours que chacune de ses parties apportait à l'autre, ne fut d'aucun effet. Le plan de M. Louis fut adopté, puis présenté à la Chambre des députés, avec l'appui d'un bon exposé de motifs, mais moins bon que le plan lui-même, car ce ministre habile était plus capable de concevoir que d'exposer ses idées, bien que dans certaines occasions, lorsqu'on le poussait à bout, il devint éloquent, en trouvant pour rendre sa pensée des expressions à la fois énergiques et pittoresques.

Ce plan fut renvoyé aux bureaux de la Chambre, et des bureaux à une commission. Il était attendu avec impatience, et il produisit un grand effet. On y vit d'abord la véritable étendue des charges de l'État, et bien

qu'elle fût considérable pour le temps, elle n'était pas au-dessus des forces de la France; on y vit la possibilité de mettre les dépenses du budget en rapport à peu près exact avec ses ressources, la résolution franche et sincère du gouvernement de payer ses dettes, et des ressources suffisantes pour le faire; on y vit enfin un ministre énergique, habile, connaissant à fond sa tâche, n'en étant pas effrayé, et ayant la conviction de pouvoir y suffire. Le jour de la présentation du projet, la rente cinq pour cent était aux environs de 65; quelques jours après elle était à 70, et montait bientôt à 75. Il était évident que le ministre avait bien jugé les dispositions de la place et la manière de lui inspirer confiance, et on peut affirmer que les moyens détournés d'agir sur les fonds publics, bien que souvent employés, ne furent pour rien cette fois dans la hausse rapide des valeurs.

La commission examina le projet sous toutes ses faces, sans aucune complaisance pour le gouvernement, et avec le désir naturel aux commissions qui représentent les assemblées, de trouver mieux que ce qu'on leur propose. Mais après examen attentif et du budget de 1815, et de la liquidation de l'arriéré, elle fut obligée de reconnaître que ce qu'on avait imaginé était le moyen le plus assuré et le moins coûteux de tirer le Trésor de ses embarras. Sauf un ou deux détails de rédaction, le budget du ministre et son plan de finances furent adoptés intégralement.

Le rapport fut soumis à la Chambre et discuté dans les derniers jours d'août. L'intérêt témoigné par le public ne pouvait pas être le même que pour la loi sur la presse, car la matière inspirait des passions moins vives, se prêtait moins à de brillants débats, et en outre était assez abstraite. Pourtant elle touchait fortement les gens d'affaires et les hommes politiques, qui appréciaient toute l'importance du sujet. Il y eut dans les tribunes de la Chambre des députés moindre affluence de gens de parti, plus grande affluence d'esprits sérieux. M. de Montesquiou accompagna M. Louis dans toutes les séances qui eurent les finances pour objet, afin de lui prêter l'appui de son influence personnelle, et au besoin celui de sa parole. La discussion dura une douzaine de jours, et fut fort animée, fort soutenue de part et d'autre, quoique se ressentant de l'inexpérience d'hommes qui étaient pour la première fois appelés à traiter d'intérêts aussi graves, dans une assemblée vraiment libre. On commença par une démonstration de zèle pour la royauté, et on mit à part la liste civile, qui fut portée à vingt-cinq millions pour le Roi, à huit pour les princes. Ensuite, par une sorte d'élan spontané, on offrit de payer les dettes contractées par la famille royale pendant l'émigration, et on accorda trente millions pour cette dépense, qui était purement accidentelle. Après ce témoignage de royalisme, on entra en matière, et on s'occupa du budget lui-même dans toutes ses parties.

On parla d'abord du budget de 1815, car celui de 1814 était livré à tous les hasards d'une liquidation laborieuse, dont le résultat devait rester inconnu quelques mois encore. D'ailleurs l'arriéré chargé de solder cet exercice 1814 pouvait seul en être affecté, et 50 millions de plus ou de moins dans les 6 ou 700 qu'il fallait se procurer par le crédit, n'étaient pas à prendre en considération sous le rapport des ressources. On s'occupa donc exclusivement du budget de 1815, qui représentait l'avenir, et qui était le seul sur lequel on pût agir. Suivant l'usage des assemblées peu instruites encore des affaires de l'État, on se récria contre l'énormité de la dépense. Il y eut des députés comme M. de Flaugergues, homme d'esprit, constitutionnel très-sincère et très-honnête, qui se plaignirent de ce que ce budget de 618 millions était presque aussi considérable que celui de l'Empire en temps de paix, de l'Empire qui comptait cent trente départements. La plainte était peu fondée, car si on excepte ce qui concerne l'armée, quelques départements de plus ou de moins ne pouvaient pas apporter une différence bien sensible dans la dépense d'un grand État. Si les hommes de ce temps avaient eu la connaissance des affaires publiques, qui ne s'acquiert en tout pays que par la liberté, ils auraient critiqué le budget présenté tout autrement qu'ils ne le firent, car le reproche à lui adresser, c'était l'insuffisance des crédits affectés aux principaux ministères. Effectivement les deux ministres de la guerre et de la marine, mis à la gêne par le ministre des finances, avaient fini par se persuader qu'ils suffiraient à leurs divers services, l'un avec 51 millions, l'autre avec 200, ce qui était une complète illusion, due non pas à leur intention de tromper, mais à leur inexpérience. Il n'y avait pas moins de 100 millions de dépenses involontairement dissimulées dans ce budget. Mais peu importait dans le moment : l'essentiel était de rétablir la confiance par une discussion publique des finances, et par un tableau des ressources qui ne fût pas désespérant. Les années suivantes devaient amener des appréciations plus exactes et plus conformes à la réalité des choses. Le budget fut donc critiqué en sens inverse de la vérité, et du reste ces critiques ne produisirent aucun effet, parce qu'elles ne touchaient pas au sujet essentiel, celui qui remuait les passions, c'est-à-dire au plan de crédit. Il fut dit quelques mots sur les recettes. Certains députés, représentant les départements vinicoles, réclamèrent, mais sans trouver d'écho, contre les contributions indirectes. La Chambre, quoique formée plusieurs années avant la Restauration, avait essentiellement, comme on le verra tout à l'heure, l'esprit de la grande propriété, et elle était bien plus préoccupée de la charge des contributions directes que de celle des contributions indirectes. Elle fit taire en ne les écoutant pas les représentants du Midi, et elle ne se montra sensible qu'aux centimes additionnels, ajoutés par simple décret dans les trois derniers mois de

l'Empire, et convertis en loi dans le budget de M. Louis. Le total de ces centimes soit pour les dépenses départementales, soit pour les dépenses générales, s'élevait à 60. La Chambre se montra disposée à les réduire, et remit à s'en expliquer définitivement au jour des amendements.

L'impatience des esprits les porta ensuite vers la grave question de l'arriéré, et du moyen imaginé pour y faire face. Le projet devait rencontrer deux espèces d'adversaires, les députés en petit nombre qui inclinaient vers les sentiments de l'émigration, et qui auraient voulu qu'on payât les créanciers de l'État avec du papier, non avec des bois appartenant au clergé, et les libéraux extrêmes, comme M. Durbach, qui avec de bonnes intentions, mais sans aucun discernement, prenaient pour de l'agiotage les moyens de crédit proposés, et ne voyaient pas qu'il n'y avait rien de plus contraire à l'agiotage que de payer exactement ses dettes. Les uns et les autres débitèrent donc avec emphase des considérations puériles contre le plan du ministre.

Les premiers, ceux qui inclinaient vers les sentiments de l'émigration, n'osèrent pas proposer la banqueroute. Il faut dire pour l'honneur de ce temps, que les idées de probité financière avaient déjà fait assez de progrès pour que personne ne se permît de nier le principe de l'acquittement intégral des dettes de l'État, quelle qu'en fût l'origine. Il faut même ajouter, pour l'honneur du Corps législatif, qu'il ne l'aurait pas souffert. Mais on prit des voies détournées, et on soutint que payer les créanciers avec des rentes au pair était bien suffisant, qu'on les traiterait ainsi comme la masse des porteurs de la dette publique, et qu'il n'y aurait pas à les plaindre. On insinuait d'ailleurs qu'il y avait parmi ces créanciers beaucoup de fournisseurs qui avaient assez fraudé le trésor, pour qu'on fût certain, en les payant avec cette monnaie, de leur donner plus qu'il ne leur était dû. Les opposants de cette catégorie s'élevèrent ensuite contre l'aliénation de 300 mille hectares de bois. Ils reproduisirent les arguments qu'on a souvent fait valoir contre la destruction des bois, et ils se gardèrent d'énoncer celui qui les touchait le plus, c'est que les biens qu'on se proposait de vendre provenaient du clergé. Ils dirent qu'on allait avilir la propriété forestière en mettant en vente une aussi grande quantité de bois, qu'on allait surtout singulièrement diminuer la masse des bois du domaine, car l'État possédait en tout 1400 mille hectares de forêts, qu'il en aurait 400 mille à rendre aux anciens propriétaires si on restituait aux émigrés leurs biens non vendus, qu'il en resterait par conséquent un million tout au plus, et que si on en vendait 300 mille, il n'en resterait que 700, que la propriété domaniale serait donc réduite de moitié, ce qui constituerait un véritable dommage pour le sol, car il n'y avait que les bois appartenant à l'État dont la conservation fût assurée. Tout cela fut dit avec un certain accent d'irritation, et assez peu de fran-

chise. Le Corps législatif au surplus discerna très-bien les sentiments qui inspiraient les auteurs de cette argumentation.

Quant aux libéraux extrêmes, ils s'élevèrent contre la création d'un papier nouveau, et surtout contre l'intérêt de 8 pour cent, qui, à les entendre, était excessif. Ils oubliaient que le ministre avait déjà créé ce papier, qu'il en avait émis une somme de quelques millions sous le titre de *bons royaux,* qu'il avait eu le bonheur de le faire accueillir, grâce aux principes qu'on lui connaissait, grâce à un intérêt de 7 pour cent; que cet intérêt de 7 alloué à des effets à trois ou à six mois, supposait au moins 8 pour des effets à trois ans; qu'il était bien heureux après tout qu'un pareil choix eût été fait, et eût réussi, car le Trésor n'avait pas reçu 200 millions par l'impôt, et était parvenu à en solder plus de 350, à l'aide des combinaisons que le ministre avait imaginées. Ignorant ou négligeant ces faits, n'ayant ni le désir de les savoir, ni le talent de les rechercher, ils disaient ce que disent souvent les députés des provinces, qu'on allait multiplier les moyens d'agiotage, et sacrifier la substance du peuple aux spéculateurs de la capitale.

Un seul opposant proposa quelque chose de moins vain, c'était la délivrance aux créanciers de l'État de bons portant un intérêt de 5, avec un amortissement de 3 pour cent, qui devait rendre la libération plus prompte, et soutenir ce nouvel effet fort au-dessus de la rente, dont l'amortissement n'était que de 1 pour cent. Mais cette combinaison, en favorisant en apparence le Trésor, qui, moyennant une dépense égale, devait se trouver déchargé plus tôt de sa dette, n'allait à rien moins qu'à faire échouer le plan financier du ministre. En effet, par la conversion d'une partie de l'intérêt en amortissement, elle réduisait l'intérêt à 5, et le fixait par conséquent au-dessous du taux commercial, qui était 7 pour les valeurs à trois et à six mois d'échéance, ainsi que le démontrait le cours des bons royaux. C'était donc un effort puéril pour se soustraire à la loi commune du commerce, qui est de payer les choses ce qu'elles valent. Du reste, le plan dont il s'agit, assez subtil en lui-même, et appuyé sur des arguments plus subtils encore, ne rencontra pas grande faveur, et ne fut pas sérieusement soutenu.

Le projet de M. Louis eut pour défenseurs la commission et beaucoup de députés éclairés qui présentèrent d'excellentes raisons, mais par écrit, la plupart du temps sans suite, sans liaison, et pourtant pas sans effet, parce que les bonnes raisons finissent par pénétrer dans les esprits, quelle que soit la forme employée pour les faire valoir. Le meilleur défenseur du plan ministériel fut le ministre lui-même, qui dans un discours écrit et substantiel, discuta toutes les parties de son système, de manière à porter la lumière dans les intelligences les moins ouvertes. Mais lorsqu'on en vint aux détails la discussion étant devenue plus vive, dès lors

plus sérieuse et plus efficace, et chacun laissant de côté les discours écrits, le ministre produisit encore plus d'impression sur la Chambre. Quoique dépourvu du talent de la parole, et s'exprimant avec une sorte de bégayement qui était un effet de son extrême vivacité, il avait cependant une énergie de langage qui tenait à la force de sa pensée, et agissait puissamment sur ses auditeurs. Il commença par déclarer qu'il n'avait rien négligé pour réduire la dépense, et qu'on était arrivé en fait d'économies au dernier terme possible. Quant aux impôts, traitant dédaigneusement les orateurs qui s'apitoyaient avec affectation sur les charges des contribuables, il dit que le premier des devoirs était de suffire aux besoins de l'État, qui représentaient les besoins les plus impérieux des individus eux-mêmes, car on ne pouvait pas plus se passer de soldats, de juges, de routes, que de pain; que les impôts directs et indirects étaient indispensables dans leur assiette et leur quotité actuelles, et qu'il fallait les subir, la France étant d'ailleurs l'un des pays les moins chargés de l'Europe; qu'enfin il fallait savoir payer ses malheurs, et que c'était le moyen le plus sûr de s'en relever. Passant à l'arriéré et au plan de crédit, le ministre soutint qu'en principe il fallait payer ses dettes, les payer intégralement, que c'était d'abord le devoir d'honnêtes gens, et ensuite la conduite de gens habiles; qu'au lieu de s'appauvrir on s'enrichissait en agissant de la sorte, car on rétablissait le crédit public, par le crédit public le crédit privé, et avec le crédit privé la vie des affaires; qu'au surplus il n'y avait personne dans le gouvernement qui pensât autrement, et que le Roi entendait solder intégralement l'arriéré, n'importe l'auteur et l'étendue de cet arriéré. Cela dit avec toute l'énergie d'une profonde conviction, le ministre ajouta que ne pouvant payer ce qu'on devait avec les impôts actuels, ne voulant pas non plus les augmenter puisqu'on les trouvait déjà excessifs, il ne lui restait que les moyens de crédit; que ces moyens il en était sûr, les ayant éprouvés récemment, mais à deux conditions toutefois, c'est qu'on se montrerait digne d'avoir du crédit en faisant honneur à ses engagements, et que de plus on consentirait à payer l'argent ce qu'il valait; que si on prétendait s'acquitter envers les créanciers de l'État en leur donnant des rentes au pair, on les frustrerait de 25, de 30, de 40 pour cent; que si au contraire on consentait à leur donner des rentes au cours, on exposerait l'État à leur payer plus qu'il ne devait, qu'on lui ferait supporter en outre un intérêt de 8 pour cent à perpétuité, et qu'enfin on écraserait les cours par la quantité des émissions; que dès lors mieux valaient des effets temporaires, qui sans doute coûteraient 8 et même 9 pour cent, mais passagèrement, et ne frustreraient ni l'État ni les créanciers, car sous cette forme on débourserait exactement le capital qu'on devait; que ces effets n'étaient pas une chimère, mais une réalité, car il en avait déjà émis qui s'étaient sou-

tenus avec un intérêt de 7 et 7 1/2 pour une échéance de trois et six mois, ce qui supposait 8 environ pour une échéance de deux ou trois ans; que les bois demandés étaient bien plus une garantie qu'une aliénation effective du domaine forestier, car lorsqu'on en aurait vendu pour cent millions par exemple, et qu'on aurait retiré pour cent millions des effets émis, le crédit serait tellement rétabli qu'un emprunt en rentes serait possible, qu'alors on liquiderait le reste de l'arriéré avec les produits de cet emprunt, qu'il n'était donc pas probable qu'on vendît plus du tiers des bois dont l'aliénation était proposée; que sous le rapport de la propriété forestière, on avait choisi les bois de petite contenance, difficiles à administrer par l'État, et faciles à administrer par les particuliers; que les bois intéressant la marine et la conservation du sol resteraient au domaine, et que les craintes qu'on avait conçues ou exprimées à cet égard étaient absolument chimériques; que les moyens imaginés formaient un tout fortement lié dans ses diverses parties, qu'en retrancher un seul, c'était les faire crouler tous; qu'enfin il ne savait pas une autre manière de s'y prendre, et n'en voulait quant à lui essayer aucune autre, étant certain, pour l'avoir déjà expérimentée pendant cinq mois, de l'efficacité de celle qu'il proposait.

Ces raisons reproduites plusieurs fois suivant les occurrences de la discussion, avec une sorte de trépignement de la voix et du visage qui révélait chez le ministre toute l'ardeur de sa conviction, persuadèrent la Chambre. Voyant qu'elle avait en sa présence un homme de tête qui savait parfaitement ce qu'il faisait, elle ferma le débat, malgré les cris des opposants de diverses nuances. On passa ensuite à l'examen des articles, lequel fut remis à une séance suivante.

Après avoir consulté les véritables dispositions de la Chambre, les deux ministres avaient reconnu qu'il fallait faire une concession, non pas sur le budget ni sur le plan financier, mais sur les centimes additionnels. L'esprit de la propriété foncière, qui dominait cette Chambre, exigeait un sacrifice au profit des impôts directs. Il fallut consentir à réduire de 60 à 30 les centimes additionnels, mais sans diminuer le chiffre total du budget, qui restait fixé à 618 millions, ce qui supposait que la Chambre s'engageait à parfaire ce total l'année suivante, par un moyen ou par un autre. La chose convenue, l'amendement fut proposé à la séance finale, et accepté par M. de Montesquiou. Le ministre des finances sortit en ce moment, pour n'être pas responsable d'une concession qui répugnait à l'inflexibilité de ses principes, car il n'admettait pas qu'on votât la dépense, sans voter à l'instant même les ressources destinées à y faire face. L'amendement fut mis aux voix et adopté.

Restait un dernier différend à vider. Tous les opposants avaient réuni leurs forces sur un amendement qui consistait à réduire l'intérêt alloué

aux effets de nouvelle création. Il s'agissait de le ramener de 8 à 6, et l'amendement présentait un sérieux danger. D'abord tout terme moyen convient aux assemblées, qui cherchent en général la vérité dans les milieux. De plus, beaucoup de gens de bonne foi, mais fort ignorants en finances, croyaient par cette diminution d'intérêt défendre le trésor public, et enfin des adversaires malicieux y voyaient la ruine du plan du ministre, ce qui plaisait aux royalistes extrêmes qui ne voulaient pas qu'on payât les *créanciers de Buonaparte,* et plaisait en même temps aux ennemis des Bourbons parce que c'était pour ceux-ci un échec éclatant. Le ministre s'y opposa énergiquement, disant qu'en proposant 8 pour cent il n'avait pas fait une proposition arbitraire, mais nécessaire; que l'argent avait un prix commercial indépendant de la volonté des gouvernements, qu'on avait obtenu de l'argent à 7 ou 7 1/2 à courte échéance, que vraisemblablement on serait obligé de payer 8 pour une échéance plus longue; que s'il trouvait à contracter à meilleur marché il le ferait, mais qu'il demandait les latitudes indispensables pour agir, et que si on les lui refusait sur ce point, autant valait rejeter le plan tout entier et le budget lui-même, et alors charger les auteurs de l'amendement de chercher les moyens de faire face aux difficultés de la situation.

La sincérité courageuse chez un ministre visiblement attaché au bien public ne trouve jamais les assemblées insensibles. L'amendement, quelle que fût sa faveur, n'obtint que 101 voix, et fut repoussé par 122, ce qui ne présentait, il est vrai, qu'une majorité de 21 voix pour le gouvernement, mais n'exprimait pas les dispositions réelles de la Chambre. Lorsqu'il fallut voter sur l'ensemble des propositions ministérielles, 140 suffrages se prononcèrent pour leur adoption, et seulement 66 contre, ce qui constituait une majorité de 74 voix, majorité énorme en considérant le nombre des votants.

Ce succès produisit un grand effet dans le public. D'une part on voyait une majorité forte et sensée décidée à soutenir le gouvernement, de l'autre on voyait ce gouvernement ferme, sage, habile en fait de finances, sachant ce qu'il fallait vouloir, et le voulant fortement. Le lendemain la rente cinq pour cent qui était montée de 65 francs à 75 par la présentation du projet, montait à 78 par son adoption, et la paix durant, il n'était pas chimérique de la supposer à 90 au moins, taux extraordinaire pour cette époque. Dans ce cas il devenait facile d'exécuter un emprunt, et de liquider immédiatement l'arriéré tout entier, en n'aliénant qu'une partie des bois dont la vente avait été ordonnée.

Les questions de finances n'étaient pas les seules qui relevassent du ministre spécial de ce département. La chute du blocus continental, qui s'était accomplie en même temps que celle de l'Empire, exigeait qu'on pourvût sans différer à la situation du commerce et de l'industrie.

Napoléon n'avait pas assez persévéré dans le blocus continental pour vaincre l'Angleterre par les moyens commerciaux, mais il y avait persévéré assez pour jeter les fondements de notre industrie, et naturellement le jour où toutes les barrières étaient tombées à la fois par l'invasion de notre territoire, il s'était produit une véritable perturbation dans nos manufactures, ce qui avait ajouté aux militaires, aux fonctionnaires civils, aux acquéreurs de biens nationaux, une nouvelle classe de mécontents portés à regretter l'Empire.

On a déjà vu que dans les premiers jours de la Restauration, M. Louis avait pris quelques mesures provisoires pour mettre notre législation commerciale en rapport avec le nouvel état des choses. Ainsi il avait réduit le droit sur les cotons bruts à un simple droit de balance, afin de donner à nos manufacturiers la possibilité de filer et de tisser à meilleur marché. Il avait réduit le droit sur les sucres et les cafés à un taux qui permît au commerce français de les vendre dans nos ports en concurrence avec le commerce britannique. Mais ces mesures n'avaient été que transitoires, et il en restait beaucoup d'autres à prendre pour assurer l'existence et le développement de nos manufactures. Ainsi qu'il arrive toujours, chacun demandait la prohibition absolue pour soi, en refusant la simple protection à autrui, et les Chambres étant devenues l'arbitre auquel s'adressaient tous les intérêts lésés, elles avaient été assaillies de pétitions pressantes par nos manufacturiers. Le ministre avait tâché de satisfaire à la plupart des demandes par des mesures modérées, et qui fussent de nature à obtenir l'assentiment des Chambres.

D'abord il avait rétabli le service des douanes sur toutes nos frontières, et il avait en même temps arrêté un genre de fraude qui était né des circonstances exceptionnelles du moment. Les additions à notre territoire de 1790, qui nous avaient été accordées par le traité de Paris, quoique peu étendues, étaient cependant suffisantes pour contenir des quantités considérables de marchandises. Ces additions situées à la fois vers la Belgique, le Rhin et la Savoie, avaient été remplies de produits anglais, qui devaient se trouver français de droit le jour où nous prendrions possession définitive des nouveaux territoires. A l'égard de ces produits, le ministre prescrivit la réexportation de ceux qui étaient prohibés, et exigea l'acquittement des droits pour ceux dont l'entrée était autorisée moyennant un tarif. Il prononça la prohibition à l'égard des fils et tissus de coton, à l'égard des draps, et n'eut pour cela qu'à maintenir la législation existante. Nos filateurs et tisseurs de coton ayant la matière brute non plus aux prix du blocus continental, mais aux prix actuellement admis dans toute l'Europe, purent cette année même à la foire de Leipzig vendre quelques-uns de leurs tissus en concurrence avec ceux des Anglais, parce qu'on les trouva de plus belle qualité. Toutefois ils avaient éprouvé

un dommage considérable au moment de l'abolition du droit sur le coton brut, car ils n'avaient pu débiter leurs produits fabriqués qu'au prix auquel les avait fait descendre la suppression de ce droit. Ils évaluaient la perte ainsi essuyée à 30 millions, et ils n'hésitèrent pas à en demander le remboursement aux Chambres, à titre de restitution d'un droit indûment perçu. Le ministre repoussa vivement cette prétention, et la Chambre se rangea de son avis. On considéra cette perte comme l'un de ces dommages de guerre qu'un gouvernement ne peut pas plus épargner à une industrie atteinte par un brusque renversement de frontière, qu'à une province occupée par l'ennemi.

La plus importante des industries modernes avec celle du coton, était celle du fer. Ce métal, destiné à remplacer la pierre et le bois dans une foule d'emplois, était appelé à devenir l'un des instruments les plus actifs de la civilisation moderne. La production s'en était fort développée en France par suite du blocus continental, qui interdisait l'entrée des fers étrangers arrivant par mer. L'abolition de ce régime plaçait notre industrie métallurgique en présence d'une concurrence redoutable. Il venait en effet de s'accomplir en Angleterre une grande révolution dans cette industrie, c'était le remplacement du bois par la houille comme combustible, et le remplacement du marteau par le laminoir comme moyen de forger. Il en résultait que les Anglais étaient en mesure à cette époque de produire la tonne de fer à 350 francs, tandis que les Français ne pouvaient la produire qu'à 500. Il est vrai que le fer français fondu au bois, et forgé au marteau, avait d'incontestables avantages de qualité; néanmoins il était impossible qu'il supportât la concurrence. Aussi l'industrie métallurgique était-elle alors l'une des plus inquiètes et des plus agitées. Les maîtres de forges disaient avec raison que si on ne les protégeait pas contre le fer étranger, ils seraient contraints de renoncer à travailler, ce qui priverait la France d'une matière de première nécessité, et la rendrait dépendante des Anglais, qui bientôt lui feraient payer le fer plus cher que les Français eux-mêmes. Ils avaient pour appui les propriétaires de bois, qui ne pouvaient vendre leurs coupes qu'autant que les maîtres de forges s'en faisaient les acheteurs. Ils avaient pour adversaires les habitants des ports et des pays producteurs de vin, qui se flattaient de placer leurs vins dans le Nord, à condition de prendre ses fers. N'osant avouer leur véritable motif, ils donnaient pour raison que la France privée de la Belgique et des provinces rhénanes ne serait pas en état de produire la quantité de fer nécessaire à ses besoins, allégation que l'expérience n'a pas justifiée. Les maîtres de forges demandaient la prohibition, et au contraire les commerçants et les propriétaires de vignobles réclamaient la liberté entière. Le ministre proposa d'établir sur les fers étrangers un droit de 150 francs par tonne, qui ajoutés aux

350 francs constituant le prix de revient des forges anglaises, égalait le prix français de 500 francs. Il pensa que cette protection serait suffisante. La discussion fut franche et vive au Corps législatif, et les deux intérêts en présence trouvèrent de chauds défenseurs. Un amendement qui portait le droit à 250 francs fut présenté, et obtint beaucoup de voix. Pourtant le droit de 150 francs eut l'avantage, et sur ce point encore la pensée du gouvernement prévalut complétement dans les Chambres.

Après cette industrie, celle du raffinage des sucres adressa aussi ses réclamations soit au gouvernement, soit aux Chambres. La raffinerie était une ancienne industrie française des plus étendues et des plus fructueuses, surtout lorsque la France possédant Saint-Domingue, et en tirant une quantité immense de sucre brut, le raffinait pour une notable partie de l'Europe. La guerre qui en favorisant nos industries nationales avait servi quelques industries rivales, avait procuré de rapides progrès à la raffinerie étrangère. Les raffineurs français élevèrent la voix. Ils rappelaient de grands souvenirs de prospérité coloniale, ils furent écoutés, et obtinrent la prohibition.

L'agriculture montra aussi des prétentions, et trouva dans le Corps législatif des oreilles favorablement disposées pour elle. Nos agriculteurs voulaient tirer parti de l'ouverture des mers pour exporter leurs grains et leurs laines. Les grains avaient été retenus en France à l'époque des dernières disettes, et quant aux laines, Napoléon avait interdit non-seulement leur sortie, mais celle des troupeaux, parce qu'il avait voulu que la grande importation des mérinos profitât exclusivement à l'amélioration des laines françaises. L'agriculture demandait donc le libre commerce des grains, des laines et des troupeaux, et elle avait contre elle le peuple du littoral, c'est-à-dire celui de la Normandie, de la Bretagne, de la Vendée, peuple ardemment royaliste. Elle avait contre elle également tous ceux qui emploient la laine, les fabricants de draps d'abord, et ensuite les fabricants de ces tissus si variés connus sous le nom de *mérinos*, qui sont devenus pour le peuple un vrai bienfait par leur propagation et leur bas prix. Pourtant l'agriculture avait de bons arguments à faire valoir, car s'il est naturel, dans l'intérêt de l'industrie nationale, d'interdire l'entrée des produits étrangers, il l'est moins de prohiber la sortie des produits nationaux. Elle semblait donc avoir raison; elle était en outre fort en faveur, et la Chambre des députés d'accord avec le ministre des finances, permit l'exportation des grains, en les frappant à la sortie d'un droit mobile qui s'élevait avec leur prix. On permit l'exportation des laines, en se bornant à soumettre à un droit celle des béliers.

Telles furent les principales mesures au moyen desquelles on essaya d'opérer la transition du blocus continental à la liberté des mers. On

supprima, ainsi que nous venons de le dire, les droits sur les matières premières exotiques, telles que le coton brut, les teintures, les bois, que Napoléon avait surtaxées comme provenant du commerce britannique ; on continua de prohiber les tissus de coton, pour assurer aux tissus nationaux une protection absolue ; on frappa les fers d'un droit équivalent à la différence du prix entre le fer anglais et le fer français ; et quant aux objets de grande consommation, tels que le sucre et le café, qui n'étaient imposés qu'au profit du Trésor, on diminua singulièrement le droit, pour ôter à la contrebande, devenue plus facile par le rétablissement de la paix, une partie de ses avantages. Enfin on prohiba la raffinerie étrangère, et on déclara libre ou à peu près libre la sortie de nos produits agricoles.

Ces mesures, conçues dans un louable esprit de modération, obtinrent l'approbation générale. Le gouvernement était ainsi tour à tour soutenu ou contenu par les Chambres, et les Chambres devenaient l'autorité tutélaire auprès de laquelle tous les intérêts froissés cherchaient un refuge. Cependant les hommes fortement épris des idées de liberté, regrettaient quelquefois que la Chambre des députés ne se prononçât pas d'une manière plus tranchée. Ils auraient voulu par exemple qu'elle rejetât purement et simplement la loi sur la presse. Mais en rendant cette loi temporaire, la Chambre des députés avait sauvé le principe de la liberté, et pour les hommes sages c'était assez, car pour aller au delà il eût fallu faire essuyer à la royauté un échec qui l'aurait singulièrement affaiblie, et qui de plus l'aurait profondément irritée contre le nouveau régime. Politiquement, cette conduite était évidemment la meilleure.

La Chambre des pairs, de son côté, n'avait pas agi moins sagement que la Chambre des députés. Elle avait profondément discuté la loi de la presse, et ne l'avait admise qu'après en avoir retranché le préambule, qui semblait considérer la censure comme un principe existant dans la Charte. Elle avait adressé surtout au ministre de l'intérieur une excellente réponse, à l'occasion du rapport présenté aux deux Chambres sur l'état de la France. Napoléon, comme on s'en souvient, faisait chaque année présenter au Corps législatif un exposé de la situation de l'Empire, pour en constater les progrès successifs. Le gouvernement crut devoir suivre cet exemple, et profiter de l'occasion pour faire bien ressortir l'état de désolation où l'Empire et la Révolution laissaient la France. L'exposé du ministre de l'intérieur n'envisageant la France que d'un seul point de vue, n'était vrai que dans le tableau des misères produites par la guerre. La Chambre des députés répondit par un simple remerciment à la production de cette pièce, mais la Chambre des pairs, remplie aux deux tiers des membres du Sénat, ne voulut livrer ni la Révolution, ni même l'Empire, à cet excès d'injustice. Elle fit une réponse

motivée, dans laquelle elle rappela les immenses bienfaits que la France devait à l'application des principes de 1789, à l'abolition des jurandes et de toutes les entraves qui jadis gênaient l'industrie dans l'intérieur du territoire, à la division de la propriété territoriale, à l'augmentation du nombre des propriétaires fonciers, à la mise en valeur d'une grande partie du sol, à l'établissement et au perfectionnement des manufactures, et après avoir rappelé ces bienfaits si divers, elle ajouta qu'elle y voyait, ainsi que dans la paix et la liberté dues aux Bourbons, des motifs d'espérer un prompt rétablissement de la prospérité publique. La réponse, sans cesser d'être respectueuse, était digne, vraie, et pleine d'à-propos.

Les deux Chambres, sans répondre à la vivacité des sentiments du parti libéral, méritaient donc la confiance des hommes éclairés, commençaient à l'obtenir, et acquéraient peu à peu, nous le répétons, la force de contenir et de soutenir le gouvernement, ce qui était pour lui également désirable. Malheureusement la contradiction que rencontrait le gouvernement, sans l'avoir encore irrité contre le régime constitutionnel, n'avait guère amélioré ses penchants. Le Roi était à peu près le même, c'est-à-dire tranquille, envisageant les questions avec calme, et assez enclin à laisser faire ses ministres quand il ne s'agissait pas du principe de son autorité ou de quelques-uns des intérêts essentiels de l'émigration. Ces intérêts en effet lui tenaient fort à cœur. Ainsi, relativement aux biens nationaux, il se faisait une vraie violence, et s'il l'avait pu, il les aurait rendus aux anciens propriétaires. Il avait notamment fort désapprouvé l'arrestation de MM. Dard et Falconnet, auteurs des deux brochures dirigées contre l'irrévocabilité des ventes nationales. Après une courte instruction ces deux avocats avaient été élargis, aux grands applaudissements de la haute émigration, qui les avait visités, comblés de soins pendant leur courte captivité, et qui continua de remplir leur maison après leur sortie de prison. Le Roi prit aussi fait et cause pour ses gardes du corps dans leurs querelles avec la garde nationale et avec l'armée, et manifesta l'intention de les soutenir à tout prix. Ses ministres sans le contredire se bornèrent à essayer de prévenir de nouvelles collisions, ou d'en corriger l'effet quand ils n'avaient pu les prévenir. Sauf ces exceptions, le Roi laissait ses ministres suivre le courant; à quoi ils n'étaient que trop enclins. Quant à M. le comte d'Artois, revenu de Saint-Cloud à Paris, à la suite d'une absence motivée par sa santé et par sa mauvaise humeur, il se donnait comme toujours beaucoup de mouvement, écoutait les solliciteurs de province qui venaient demander des places en alléguant leur royalisme, leur faisait des promesses qu'il ne pouvait tenir, et abondait dans le sens de leurs passions extrêmes, ce qui le rendait de plus en plus l'objet des espérances et l'amour de la faction dite *ultra-royaliste*. Il avait, par curiosité, par goût de se mêler

du gouvernement, par la méfiance propre aux esprits faibles, laissé s'établir autour de lui une police composée des intrigants de tous les régimes, usés au service des polices antérieures, et cherchant, auprès de ce qu'on appelait alors le *pavillon Marsan* (celui que le prince occupait dans le palais des Tuileries), un emploi qui leur était refusé à la direction générale de la police. Ce prince était charmé de recueillir ainsi des bruits ou piquants ou inquiétants, de les apporter au Roi, de pouvoir lui montrer qu'on le servait mal, ou qu'il ne savait pas se faire servir, et que tandis qu'il lisait ses auteurs classiques, la monarchie était minée, et menacée de nouvelles catastrophes. Louis XVIII, éclairé par M. Beugnot, qui s'appliquait à lui prouver le peu de fondement des informations de Monsieur, avait plusieurs fois enjoint à son frère de renoncer à ces commérages, et de le laisser vivre en paix. Monsieur n'en tenait compte, et continuait ce manége, se contentant seulement d'en parler moins souvent au Roi. Des deux fils de Monsieur, l'un, le duc d'Angoulême, peu spirituel mais sage et modeste, comme nous l'avons déjà dit, ne cherchait à se donner que le rôle qu'on lui accordait, et voyageait en ce moment dans l'Ouest pour y faire respecter l'autorité royale un peu plus qu'elle ne l'était; l'autre, M. le duc de Berry, ne manquant pas d'esprit, mais emporté au delà de toutes les bornes, avait d'abord réussi auprès des troupes dont il s'occupait assidûment, mais commençait à les blesser par une violence qu'il avait contenue au début, et qu'il contenait beaucoup moins, à mesure que le naturel revenait, et que se révélait chaque jour davantage la difficulté de rattacher l'armée aux Bourbons. Ainsi, malgré d'assez grandes différences entre eux, ces trois princes partageaient beaucoup trop les penchants de leurs amis pour résister à leur influence, et se garantir de leurs fautes. A chaque instant quelque nouvelle manifestation de leur part venait ajouter aux incidents dont la malveillance des partis cherchait à profiter.

Le 15 août était le jour où sous l'Empire on célébrait la Saint-Napoléon. Il aurait fallu n'y pas prendre garde, et s'appliquer à laisser oublier cette journée. La famille royale voulut, au contraire, qu'elle continuât d'être une fête, mais en devenant une fête royaliste. C'était le jour où Louis XIII, en reconnaissance de la grossesse d'Anne d'Autriche, avait par un vœu solennel placé la France sous la protection de la Vierge. Quelque respectable que fût ce souvenir historique, il fallait bien consulter les circonstances avant de céder au plaisir de le réveiller. On n'en fit rien, et on ordonna une procession solennelle dans toute la France pour rappeler et confirmer le vœu de Louis XIII. Les princes à Paris la suivirent à pied, le cierge à la main, et ce spectacle ne produisit pas un effet heureux sur les esprits qu'offusquait le zèle religieux des Bourbons. Les officiers à la demi-solde, toujours très-nombreux dans la capitale, se

raillèrent fort de ces princes si dévots, et les soldats achetèrent de la chandelle pour célébrer la Saint-Napoléon en illuminant leurs casernes. On eut même la plus grande peine pour faire éteindre dans la soirée cette illumination séditieuse.

Le 29 août, une manifestation d'un autre genre produisit un effet non moins fâcheux. Le Roi, invité par la ville de Paris à une fête magnifique, alla dîner à l'hôtel de ville, ce qu'il n'avait pas encore fait depuis son retour en France. D'abord il fallut apaiser une querelle des gardes du corps et de la garde nationale. Les gardes du corps voulaient occuper seuls les appartements intérieurs, et reléguer la garde nationale au dehors. C'était une prétention inconvenante, car la garde nationale n'était que la ville de Paris elle-même prenant les armes pour rendre honneur au Roi, et à l'hôtel de ville elle était chez elle. La reléguer à la porte du palais municipal, pendant que les gardes du corps seraient dans l'intérieur, était un étrange oubli de toutes les bienséances. La querelle s'échauffant, le Roi partagea le différend, et il fut convenu que la garde nationale et les gardes du corps se distribueraient par moitié les appartements intérieurs.

La fête commença par un dîner offert au Roi : un bal devait suivre. La magnificence, le goût furent dignes et de la grande cité qui recevait son roi, et de l'hôte auguste qui était reçu chez elle. Louis XVIII assis à la table principale avec les princes de sa famille, y avait admis trente-six dames par une sorte de dérogation à l'ancien usage. Dans le nombre il avait compris les premières dames de l'ancienne cour, méritant fort d'y être assurément, et trois ou quatre seulement de la nouvelle noblesse. Cette circonstance du reste ne devait pas être la plus remarquée. Le préfet, debout derrière le siége du Roi, servait le monarque; la femme du préfet, dans la même attitude, servait madame la duchesse d'Angoulême. Les membres du conseil municipal remplissaient le même office auprès des princes. Certainement on avait vu jadis des princes et même des rois servir des empereurs; mais on peut dire, sans céder à de vulgaires préjugés démocratiques, que le temps de ces spectacles était passé. Napoléon avec tout le prestige de sa gloire et de sa puissance, n'avait pu en corriger l'inconvenance, quand il avait voulu les renouveler, et il ne l'avait d'ailleurs jamais essayé aussi complétement. Le lendemain de la fête de l'hôtel de ville, les flatteurs de cette époque s'exprimèrent avec un vif enthousiasme sur la magnificence et la beauté morale des scènes de la veille. Ils parlèrent des fêtes de la Révolution et de l'Empire avec un profond mépris, dirent que ni les unes ni les autres n'avaient jamais rien offert de pareil à ce qu'on venait de voir, qu'à l'autorité légitime seule, reconnue, acceptée par tous, il était donné de présenter des spectacles semblables, et que ceux qui avaient eu le bonheur d'y assister en

conserveraient un souvenir ineffaçable. Ils débitèrent ainsi les banalités qu'on répète à la suite de toutes les fêtes, et qui ne persuadent que les invités. Sans doute, et très-heureusement, il n'est pas de nos jours impossible à la royauté d'attirer encore le respect, mais c'est à la condition de beaucoup de vertu, de simplicité, de sévérité de goût, et d'un respect pour les hommes égal à celui qu'elle exige pour elle-même.

Les peuples jugent par les yeux, et c'est dans les représentations extérieures d'un gouvernement qu'ils vont chercher le plus souvent sa signification morale. On s'obstina à voir dans le rôle que les magistrats municipaux avaient accepté auprès du Roi, le rôle que certains hommes auraient voulu imposer à la nation elle-même, et on rattacha les scènes de l'hôtel de ville aux extravagances que quelques anciens seigneurs venaient de se permettre en Normandie, en Bretagne, en Languedoc, en Provence. Les uns avaient voulu que dans leurs églises de village on leur présentât l'encens, d'autres que le pain bénit leur fût offert avant de l'être aux autorités municipales, et ils avaient provoqué des conflits ridicules, recueillis avec empressement par les journaux, et même dénoncés aux Chambres. Du reste ce n'étaient là que des incidents qui auraient eu peu d'importance, si on avait possédé un gouvernement ferme, rigoureusement légal, conséquent avec les institutions qu'il avait données, et animé de l'esprit qui se manifestait dans les Chambres. Malheureusement ce gouvernement ne pouvait se trouver dans un ministère sans unité, sans chef, sans esprit de conduite et sans influence. Celui des ministres qui avait avec le pays les relations les plus directes, le ministre de l'intérieur, M. de Montesquiou, aimable quand il n'était pas trop suffisant, raisonnable pour un homme de son origine et de son parti, parlant avec aisance et succès aux Chambres, était néanmoins le plus incapable des administrateurs, parce qu'il n'avait ni fermeté, ni application au travail. Après avoir rappelé les commissaires extraordinaires, il avait laissé une grande partie des préfets impériaux en place, sans s'expliquer à leur égard, sans leur faire savoir s'ils seraient maintenus ou congédiés. Qu'on laissât à leur poste les fonctionnaires spéciaux, tels que les agents des finances, des ponts et chaussées, de la guerre, de la marine, rien de mieux, car on n'aurait pas eu de quoi les remplacer. Mais quant aux préfets, personnages tout politiques, devant représenter exactement l'esprit et les sentiments du nouveau gouvernement, les conserver était difficile, et assez dangereux. Pourtant, faute de sujets capables, car le parti royaliste éloigné depuis longtemps des affaires en fournissait peu alors, M. de Montesquiou avait été obligé de laisser en fonctions un grand nombre des préfets de l'Empire. Il aurait dû au moins les changer de département, ce qui leur aurait donné une sorte d'origine royale, et leur aurait épargné le désagrément de se contredire sous les yeux de leurs

administrés. Il n'en avait rien fait, et s'était contenté dans les départements où il y avait quelques anciens nobles réputés capables d'exercer une fonction publique, de les nommer préfets ou sous-préfets, et il avait livré les uns et les autres à leur propre inspiration, sans s'expliquer, nous le répétons, sur le sort réservé aux préfets de l'Empire. Il en résultait que les préfets royalistes se livraient à leurs passions, et que les préfets impériaux conservés étaient d'une faiblesse extrême, de peur de s'attirer la colère des royalistes. Ainsi les uns faisaient hardiment le mal, les autres le laissaient faire complaisamment, et souffraient qu'on dit publiquement que la Charte était un expédient momentané, que les Bourbons une fois raffermis compléteraient la restauration en rétablissant la dîme, en rendant les biens de l'Église et des émigrés, etc... Pour prévenir de telles fautes il aurait fallu lire soi-même une correspondance nombreuse, y répondre immédiatement, commander, agir en un mot, toutes choses dont M. de Montesquiou était incapable. A peine s'apercevait-il des accidents les plus graves, lorsqu'il en était résulté un scandale comme celui de l'évêque de la Rochelle, et alors il intervenait par une lettre froide et inefficace. L'homme d'esprit qui dirigeait la police, M. Beugnot, avait parfaitement entrevu cet état de choses, et avait envoyé dans les départements des agents intelligents et éclairés qui lui avaient adressé une suite de rapports extrêmement instructifs, et révélant l'étrange situation de la France à cette époque. Les communiquer à Louis XVIII était chose fort délicate, car c'était lui dénoncer comme insensés, et quelquefois comme très-coupables, ses amis les plus zélés. M. Beugnot, lorsque parmi ces rapports il y en avait de piquants et de capables d'amuser un roi railleur, profitait de l'occasion pour les mettre sous ses yeux. Louis XVIII les lisait, puis les rendait à M. Beugnot, et se bornait à rire avec lui de ce qu'il appelait les amis de son frère. Les choses n'allaient pas plus loin, et c'était là tout le gouvernement. Cependant comme on sentait confusément la faiblesse de l'administration, les princes s'étaient persuadé qu'ils devaient se montrer, que leur présence rallierait et subjuguerait tous les cœurs, et répandrait partout la flamme du royalisme. Ils se trompaient étrangement, et ne voyaient pas qu'au lieu de diminuer le mal, ils allaient l'accroître. Bien gouverner alors c'eût été contenir les passions de ses amis, et envoyer des princes dans toutes les provinces, c'était au contraire exalter ces passions au plus haut point, et recueillir pour unique bien quelques manifestations de royalisme, aussi vaines que le sont ordinairement les acclamations des peuples, qui crient toujours quand on les émeut, oublient le lendemain le cri de la veille, pour en pousser un tout contraire le surlendemain, si on les émeut dans un sens différent.

Le pays le plus agité, l'Ouest, fut celui où l'on songea d'abord à en-

voyer l'un des princes. On choisit, et on fit bien, M. le duc d'Angoulême. Il employa les mois de juillet et d'août à ce voyage. Il fut décidé qu'en septembre et octobre M. le comte d'Artois visiterait la Champagne et la Bourgogne, le Lyonnais, la Provence, le Dauphiné, la Franche-Comté, et que dans le même temps M. le duc de Berry parcourrait les provinces frontières, où les militaires se trouvaient en grand nombre.

Les provinces de l'Ouest, c'est-à-dire la basse Normandie, la Bretagne, la Vendée, avaient déplu à Louis XVIII, parce qu'elles ne semblaient pas tenir compte de lui, et qu'elles parlaient beaucoup plus de M. de la Rochejaquelein, par exemple, et de quelques autres chefs royalistes, que du Roi lui-même. Les insurgés de ces provinces, comme nous l'avons dit, s'étaient réunis, armés aux dépens des bleus dont ils avaient pris les fusils, avaient rappelé leurs anciens chefs, en avaient choisi de nouveaux quand les anciens étaient morts, et suivaient leurs instructions beaucoup plus que celles du gouvernement. Le duc d'Angoulême fut chargé de leur faire entendre qu'il y avait un roi, qu'il n'y en avait qu'un, et que c'était celui-là dont il fallait reconnaître et respecter l'autorité. Pour ne pas trop afficher l'intention d'un voyage dans les pays autrefois insurgés, ce prince annonça qu'il allait visiter le littoral de la Manche, c'est-à-dire Brest, Nantes, la Rochelle, etc. Aussi laissa-t-il à gauche la contrée des chouans, et alla-t-il directement par la basse Normandie à Rennes et Brest. Il fut accueilli avec un empressement et des démonstrations bien naturels dans des provinces où sa présence rappelait le souvenir de tant de souffrances endurées pour la cause des Bourbons, et où il y avait une foule de vieillards qui ne pouvaient se les rappeler que les yeux pleins de larmes. Il trouva les royalistes soit anciens, soit nouveaux, parlant de la Charte très-légèrement, considérant le maintien des ventes nationales comme un acte de prudence tout momentané, considérant le Concordat comme une autre espèce de Charte tombée avec Bonaparte. Il trouva le peuple porté à voir dans les impôts un reste de la tyrannie impériale dont il fallait promptement se débarrasser, et bien décidé à ne pas souffrir la sortie des grains quoique décrétée par les royalistes, les acquéreurs de biens nationaux alarmés et prêts à s'unir pour se défendre, la magistrature défiante et attendant avec anxiété la nouvelle investiture qu'on lui promettait, enfin l'armée triste, hostile, et à peine respectueuse. Le prince n'avait pas assez de pénétration pour apprécier la portée de cet état de choses, mais il avait assez de sens et de droiture pour le juger contraire au bon ordre, contraire surtout aux promesses du Roi, qui, selon lui, devaient être loyalement remplies, et il tint un excellent langage, excepté au sujet des affaires religieuses sur lesquelles la dynastie tout entière avait les plus dangereuses opinions. Il s'attacha partout à persuader qu'il n'y avait pas deux rois, l'un au pavillon de Flore, appelé Louis XVIII, ancien jacobin,

disaient les gens de province, très-rusé, promettant pour ne pas tenir, et l'autre, le comte d'Artois, résidant au pavillon Marsan, ayant seul dans le cœur les vrais sentiments d'un bon royaliste; le premier représenté par les préfets, auxquels il ne fallait ni obéir ni croire, le second représenté par quelques chefs de chouans, qu'il fallait exclusivement écouter et suivre. Il leur déclara qu'il n'y avait qu'un roi, qu'on devait exécuter ses ordres, payer les impôts, permettre aux grains de sortir, ne pas inquiéter les acquéreurs de biens nationaux, en un mot vivre paisibles, jouir du repos public et en laisser jouir les autres. Il parla moins sagement aux prêtres, dont il parut partager les erreurs, excepté toutefois à l'égard de la dîme et des biens d'Église. Il donna force tant qu'il put aux autorités régulières, enthousiasma la masse du peuple par sa qualité seule de Bourbon, satisfit les honnêtes gens par sa modération et sa droiture, mais malheureusement ne séduisit personne, et après avoir traversé Laval, Rennes, Brest, Lorient, laissa le pays presque aussi troublé qu'il l'avait trouvé, parce que si ses discours étaient bons, sa présence néanmoins causait une vive émotion, et que dans le moment toute émotion était un mal, vu qu'elle réveillait les passions qu'il aurait fallu éteindre.

Nantes était un point important à visiter. On voyait là une très-riche bourgeoisie commerçante, aimant les principes de la Révolution, détestant ses excès dont elle avait eu sous les yeux de cruels exemples, mais haïssant tout autant l'insurrection vendéenne, et mécontente de l'arrogance de la noblesse des deux rives de la Loire. Elle avait pour le régime impérial, sous lequel elle avait été privée de tout commerce, une aversion qui l'avait naturellement portée vers les Bourbons arrivant avec la paix et la Charte. Mais d'une part les extravagances de l'émigration et des prêtres, de l'autre la peine qu'elle avait à rétablir le négoce, l'avaient indisposée. Elle regrettait amèrement l'île de France, imputait aux Anglais les calculs les plus pervers, et en voulait au gouvernement de sa partialité pour l'Angleterre. Nos colonies, sur lesquelles Nantes avait beaucoup compté, venaient d'être encombrées par le pavillon britannique de produits de l'Europe, et il n'y avait pas quant à présent grand trafic à espérer avec elles. Par tous ces motifs les Nantais étaient des royalistes sincères, mais déjà un peu déçus dans leurs espérances, et parfaitement constitutionnels. Les Vendéens ayant annoncé qu'ils mettraient sur la rive gauche de la Loire un poteau portant : *Ici commence la Vendée*, ils avaient déclaré qu'ils en mettraient un aux portes de Nantes avec ces mots : *Ici échoua la Vendée*.

Le duc d'Angoulême fut fort bien accueilli par les Nantais, leur tint un langage modéré qui leur plut, et les ramena à de meilleures dispositions. En quittant Nantes il entra en pleine Vendée, et se rendit d'abord à Beaupréau. Il était là dans le Bocage, dans ce pays coupé, presque

inaccessible, où des nobles vivant patriarcalement avec leurs paysans les avaient jadis conduits au feu contre les armées de la République. Il y avait dans ces campagnes beaucoup de foi, de simplicité, et très-peu de cet esprit d'intrigue et de brigandage qui avait signalé la chouannerie. Les paysans du Bocage étaient assez tranquilles, sous la direction de leurs seigneurs qui leur disaient d'attendre ce que le Roi ordonnerait, et d'y obéir. Leur seule insubordination consistait à payer lentement les impôts, dans l'espérance de les voir abolis. Il en vint cinq à six mille à Beaupréau, avec leurs seigneurs et leurs bannières blanches, vivement émus en présence du prince, comme ils devaient l'être en se rappelant tant de luttes, tant de douleurs et de ruines supportées pour la cause royale. Leur langage ne fut point inconvenant; d'ailleurs ils avaient le sentiment des améliorations obtenues depuis 1789, et peu de goût au rétablissement de la dîme et des droits féodaux. Dans ce centre du Bocage il y eut beaucoup de scènes touchantes et presque aucune de regrettable. A Bourbon-Vendée le prince trouva l'esprit moins simple et moins innocent des gens du Marais. Dans cette région moins agricole et un peu plus commerçante, on aimait le mouvement, on cherchait l'importance, on pratiquait la contrebande, on échappait volontiers à l'impôt, et on manifestait des passions assez turbulentes. Le clergé surtout s'y montrait dépourvu de toute raison. Le prince y redit à ceux qui vinrent l'entendre ce qu'il avait dit partout, et ce ne fut pas sans quelque effet. Il se rendit ensuite à la Rochelle, où il aurait dépendu de lui de faire beaucoup de bien en accueillant l'évêque titulaire, contre lequel le clergé local était en révolte au profit de l'ancien évêque non démissionnaire. Malheureusement M. le duc d'Angoulême, qui était le plus dévot des princes de sa famille, refusa de recevoir l'évêque titulaire, et donna ainsi un démenti des plus déplorables à la lettre de M. de Montesquiou. La petite Église fut transportée de joie, et en devint plus arrogante que jamais, car on ne pouvait rien faire de plus significatif pour elle que de refuser de voir le prélat en fonction, pour lequel cependant le gouvernement venait de demander l'obéissance. C'était déclarer par la bouche du prince que le gouvernement officiel était une illusion dont il ne fallait pas être dupe.

A Bordeaux, le prince se trouvait pour ainsi dire dans sa capitale. C'était là qu'avait paru le premier des Bourbons, et ce Bourbon c'était lui. Mais là, comme ailleurs, on n'en était plus à la joie et aux flatteuses espérances des premiers jours. Après avoir considéré les Anglais comme des libérateurs, et aussi comme de riches consommateurs, car ils avaient bu et emporté beaucoup de vins, on en était venu à une véritable exaspération contre eux, depuis la perte de l'île de France, et depuis ce qu'on avait appris de l'état de nos colonies, remplies à l'avance de marchandises britanniques. En outre les Bordelais étaient mécontents

de quelques saillies imprudentes de la noblesse de Guyenne, et en particulier du maintien obstiné des droits réunis. La haine des Anglais, le mécontentement inspiré par la noblesse, l'irritation contre les droits réunis, étaient donc les trois sentiments à combattre et à modérer chez les Bordelais. Le duc d'Angoulême s'y appliqua de son mieux, soutint, ce qui était vrai, que les Anglais s'étaient conduits en vainqueurs peu généreux sans doute, mais qu'ils n'avaient rien fait pour empêcher la renaissance du commerce français, et qu'avec un peu de temps et de travail on le verrait refleurir. Il traita la riche bourgeoisie avec distinction, et enfin insista sur la nécessité absolue des impôts indirects, le budget de l'État ne pouvant pas s'en passer. Il exerça sous ce rapport une influence assez heureuse sur la partie éclairée du commerce bordelais.

De Bordeaux, le prince se rendit à Mont-de-Marsan, Bayonne, Pau, Toulouse, Limoges, tenant à tout le monde des discours assez sages, répandant çà et là quelques avis utiles, mais remuant, sans le vouloir, les passions royalistes plus qu'il ne convenait à l'intérêt de la France et de sa famille. Il opéra son retour vers Paris par Angers et le Mans.

Angers était une des villes les plus agitées de l'Ouest, et l'une des plus importantes. La bourgeoisie et la noblesse y étaient fort divisées sur tous les sujets qui partageaient les hommes en ce temps-là. En général, la bourgeoisie composait l'infanterie de la garde nationale, et la noblesse en composait la cavalerie, parce que celle-ci étant plus riche pouvait entretenir des chevaux. La cavalerie s'était donné un habit particulier, qu'on appelait l'habit vendéen, et que malgré des ordres réitérés de Paris, elle n'avait pas voulu abandonner. De plus, elle affichait l'intention d'entourer exclusivement le prince, et de former sa garde personnelle. Cette prétention s'était manifestée en plus d'un endroit, et au Mans notamment, au centre du pays des anciens chouans. Il s'était même révélé parmi ces derniers une prétention bien autrement grave, c'était de se réunir au nombre de vingt mille, avec leurs chefs et leurs bannières, et d'accompagner ainsi le duc d'Angoulême pendant son séjour dans la province. Il y avait plus d'un mois que les deux préfets d'Angers et du Mans étaient à l'œuvre pour empêcher des manifestations de ce genre, et ils n'avaient pu y réussir. Pourtant, à l'approche de M. le duc d'Angoulême, et grâce à plusieurs recommandations émanées de lui, ils parvinrent à faire entendre raison aux têtes folles, et particulièrement à Angers la garde à cheval promit de s'abstenir de toute prétention inconvenante, et de son côté la garde nationale à pied fit la même promesse. Malgré ces assurances de tranquillité, le prince étant arrivé aux portes d'Angers, et toutes les autorités étant allées avec les troupes à sa rencontre, une compagnie de la garde nationale à pied, qui se défiait des prétentions de la cavalerie, coupa le cortége, et environna M. le duc d'Angoulême

qu'elle plaça dans une espèce de carré. Ni le prince ni l'autorité militaire n'osèrent sévir sur l'heure même, car le sentiment public était avec les infracteurs à la règle, et il fallut entrer dans la ville escorté de la sorte. Une fois à Angers, M. le duc d'Angoulême voulut faire acte d'autorité envers l'un et l'autre parti; il prononça la dissolution de la compagnie d'infanterie qui avait troublé l'ordonnance de la fête, mais rétablit la balance par une vive remontrance adressée à l'un des principaux personnages de la noblesse. « C'est vous, monsieur, lui dit-il, qui voulez être ici plus roi que le Roi, qui voulez qu'on vous présente les armes, qu'on vous obéisse, qu'on n'obéisse pas aux autorités, et qui troublez par vos prétentions un pays où vous devriez donner l'exemple de l'union des esprits et de la soumission aux lois? Des royalistes tels que vous sont plus dangereux que les ennemis les plus redoutables; retirez-vous. » — Cette scène, devenue bientôt le sujet des entretiens de la ville, charma la bourgeoisie, et aurait produit le plus grand bien si elle avait pu être connue de la France entière. Mais on défendit aux journaux de la publier. Le prince pardonna ensuite à la compagnie de la garde nationale qui avait été dissoute, permit de la reformer, et laissa les gens sages d'Angers parfaitement contents de lui.

Au Mans, on était parvenu à faire entendre raison aux chefs des chouans, et ce qui avait contribué à les rendre plus dociles, c'est qu'ils avaient moins retrouvé de leurs anciens soldats qu'ils ne l'espéraient d'abord, et que parmi les nouveaux très-peu étaient capables de faire quinze ou vingt lieues à leurs frais, pour prendre part à une démonstration politique. Le prince fut donc délivré de ce souci. Il n'en vit pas moins beaucoup de royalistes ardents, beaucoup de vieux soldats de la guerre civile, qui lui exprimèrent des sentiments très-peu modérés, sans se livrer toutefois à aucune démonstration fâcheuse. Il rentra à Paris au milieu d'août, ayant eu la volonté de faire le bien, mais plus souvent le triste destin de faire le mal, en agitant sans le vouloir des pays qu'il aurait fallu calmer.

Immédiatement après le retour du duc d'Angoulême, M. le comte d'Artois partit pour la Champagne et la Bourgogne. Il était autorisé à beaucoup promettre en fait de faveurs administratives, et à ne rien refuser en fait de distinctions honorifiques, la mesure en ce genre ne dépendant ni du budget ni de la tyrannie des règles. Il avait pour le grand nombre la décoration du Lis, pour les militaires et les magistrats la croix de la Légion d'honneur, pour les royalistes de choix la croix de Saint-Louis, et il n'était pas homme à fermer la main que le Roi lui avait permis d'ouvrir. Il visita premièrement les bords de la Seine et de l'Aube, et en particulier les villes de Nogent, de Méry, d'Arcis-sur-Aube, de Brienne, de Bar-sur-Aube, de Troyes, où la guerre avait laissé d'affreuses traces.

Il trouva une partie de la population plongée dans la misère, et vivant au milieu des ruines. Il était compatissant et démonstratif; il fut touché des maux dont il était témoin, le laissa voir, et sut plaire par les marques d'une vive sympathie. Sur toute sa route il s'apitoya avec ceux qui souffraient, pleura même avec eux, les appela tour à tour ses amis, ses enfants, et leur promit de faire connaître au Roi leurs infortunes, comme si le Roi avait eu le moyen de les réparer toutes. Le ministre des finances avait eu soin de prendre ses précautions contre les prodigalités du prince, et fait poser en principe que l'État ne pouvait rien pour les contrées ravagées par la guerre, que tout au plus pourrait-il accorder quelques dégrèvements d'impôts, mais seulement dans le cas d'une impossibilité de recouvrement bien démontrée. Aussi Monsieur promit-il à tous les habitants de solliciter des exemptions d'impôts, même des prêts d'argent, et en attendant, il les autorisa à couper 120,000 arbres dans les forêts de l'État pour les aider à reconstruire leurs maisons. A ce secours, qui était juste et de quelque importance, il ajouta des aumônes aussi abondantes que le permettait la liste civile, déjà fort obérée par les secours accordés aux émigrés, et y ajouta des décorations du Lis par cinq et six cents à la fois, relevées çà et là de quelques croix de la Légion d'honneur ou de Saint-Louis. Il quitta ces populations en leur laissant pour principal adoucissement de leurs maux l'émotion d'une visite princière, et de plus l'espérance, qui, fondée ou non, console toujours les hommes.

Après cette visite aux provinces maltraitées par la guerre, le comte d'Artois se rendit de Troyes à Dijon. Dijon était une ancienne ville de parlement; il s'y trouvait une vieille noblesse de robe, jadis instruite, maintenant prétentieuse, et n'admettant d'autre liberté que celle des *remontrances*. Elle était par conséquent imbue du plus mauvais esprit, et encouragée dans ses dangereux sentiments par un préfet qui les partageait. Elle traitait fort mal l'évêque, qui devait son élévation au Concordat, et qu'on accusait de ménager les assermentés, parce qu'il avait été assermenté lui-même. Elle publiait avec beaucoup de suffisance qu'on aurait pu arranger les choses autrement que ne l'avait fait Louis XVIII, que la Charte était une œuvre détestable, que du reste il était temps encore de réparer les fautes commises, en agissant autrement dès que l'occasion serait favorable. Aussi, tandis qu'en Champagne tout était dans un certain calme, altéré seulement par le sentiment des souffrances de la guerre, en Bourgogne au contraire les esprits étaient extrêmement agités, une partie des habitants rêvant un retour au passé qui alarmait profondément l'autre partie. Naturellement, Monsieur fut accueilli avec transport par les royalistes dont il partageait notoirement les opinions, et avec son ordinaire facilité d'humeur, il ne contesta rien de ce qu'on lui disait, adhéra à tout ce qu'il entendit, se borna à conseiller la patience, et

quant à la manifestation qui devait être la plus significative, ne manqua pas de la faire aussi fâcheuse que possible, car il refusa de recevoir l'évêque, ce qui produisit dans toute la contrée une impression des plus vives, et propagea rapidement les divisions qui commençaient à troubler le clergé.

Monsieur avait trouvé la situation mauvaise à Dijon, la laissa pire, et se rendit à Lyon. Cette grande ville, alors la plus importante du royaume après Paris, n'était pas une de celles où la situation était le moins compliquée. A côté d'anciens royalistes pleins du souvenir du siége de 1793, détestant la Révolution et ses œuvres, et réunis avec exaltation sous leur ancien commandant M. de Précy, on voyait une riche classe de commerçants et de manufacturiers, étrangers par leur âge aux souvenirs de 1793, très-sensibles à tout ce que Napoléon avait fait pour réparer les malheurs de leur ville, et surtout pour favoriser leur commerce, qui avait reçu sous son règne une immense extension. La guerre maritime qui avait ruiné Nantes, Bordeaux, Marseille, avait au contraire enrichi Lyon. Cette ville, située sur la Saône et le Rhône, au nœud de toutes les communications fluviales avec l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, était devenue le centre d'affaires le plus actif et le plus vaste. La possession de l'Italie, la faculté d'en tirer les soies brutes à bas prix, la facilité de porter de riches étoffes à tout le continent, des commandes considérables pour les palais impériaux, étaient des avantages que Lyon avait fort appréciés, et qui diminuaient à vue d'œil depuis que les mers étaient ouvertes, que la navigation fluviale perdait ce que gagnait la navigation maritime, et que les Anglais, aussi maîtres que les Autrichiens en Italie, faisaient renchérir les soies brutes en les achetant pour les travailler eux-mêmes. A ces déplaisirs il faut ajouter les exactions commises par les Autrichiens, lesquelles retombaient fort injustement sur les Bourbons, et on comprendra les motifs divers qui rendaient froide au moins, sinon hostile à la cause royale, la classe des commerçants lyonnais, de beaucoup la plus riche et la plus influente du pays. Le peuple, imitant ces divisions, était partagé. Une portion peu nombreuse mais ardente s'était jointe aux royalistes. Le reste suivait en masse le parti contraire. Les royalistes se réunissaient dans un café, signalé par la violence des discours qui s'y tenaient, et en sortaient quelquefois pour aller provoquer leurs adversaires, très-intimidés quoique les plus nombreux. Le maire, homme doux, honorable, royaliste par sa naissance et ses relations, se laissait aller au courant des passions lyonnaises, et s'était brouillé avec le préfet, M. de Bondy, qui s'efforçait en vain de résister au désordre. Ce préfet, animé du meilleur esprit, était réduit à lutter seul contre les partis extrêmes, car il ne trouvait aucun appui ni auprès de M. de Précy, chef de la garde nationale, ni auprès du maréchal

Augereau, commandant la division. Ce dernier, méprisé des troupes et du gros de la population pour n'avoir pas su défendre Lyon contre les Autrichiens, méprisé aussi pour sa fameuse proclamation, était sans influence, et incapable de réunir les autorités locales dans une direction commune qui fût à la fois ferme et conciliatrice.

C'est au milieu de ce foyer brûlant que le comte d'Artois vint jeter de nouvelles matières incendiaires. Son arrivée excita en effet la plus vive commotion. Le *précurseur de la légitimité,* comme on l'appelait alors, le frère du Roi, et selon les purs royalistes le vrai roi, devait naturellement être accueilli avec enthousiasme. Le commandant de la garde nationale M. de Précy, le maire M. d'Albon, entourés des hommes les plus ardents, allèrent le recevoir aux portes de Lyon, et en sa présence firent le serment, au nom de la population tout entière, d'appartenir pour toujours aux Bourbons. Les assistants les plus proches confirmèrent par leurs acclamations cet engagement, pris de la meilleure foi du monde. On fit ensuite traverser au prince les principaux quartiers de la ville, et s'arrêtant sur chaque place, les autorités municipales renouvelèrent à genoux le serment de n'appartenir jamais à d'autre dynastie que celle des Bourbons. C'est ainsi que le prince fut conduit au palais où il devait résider. Les jours suivants on lui montra les établissements publics, on le mena chez divers manufacturiers très-flattés de cette distinction, et devenus pour le moment de bons royalistes, puis on lui fit voir les traces du siége, dont Napoléon n'avait pas laissé exister un grand nombre, et enfin on lui présenta tout ce qui restait dans la ville de gens ayant assisté à ce siége mémorable, y ayant reçu quelque blessure, ou souffert de quelque manière. M. de Précy fut leur introducteur, et ce rôle ne convenait à personne autant qu'à lui. Le prince embrassa ces braves gens avec sa cordialité ordinaire, donna des croix de Saint-Louis à plusieurs d'entre eux, et puis posa la première pierre d'un monument destiné à perpétuer le souvenir de la résistance que la ville de Lyon avait opposée à la Convention nationale en 1793. Jamais gouvernement n'avait autant promis d'oublier, et jamais gouvernement n'avait montré autant de mémoire! Monsieur était fait pour plaire, surtout à ceux qui partageaient son avis, et après quelques jours passés à Lyon, il avait dans son parti gagné tous les cœurs, et enflammé les passions qu'il aurait mieux valu éteindre. Il n'avait été désobligeant ni pour le préfet ni pour le maréchal Augereau, car il était incapable de froisser personne, mais il ne leur avait donné aucune force. Il s'était au contraire pleinement épanché avec le maire, avec M. de Précy, et quelques-uns de leurs amis, leur disant à tous que sans doute on avait beaucoup concédé à la Révolution, mais qu'il fallait avoir patience, qu'avec le temps le Roi réparerait tout ce qui était réparable, et que pour le moment on devait être prudent, afin de ne pas

fournir des prétextes à ses adversaires. Le prince était si peu prudent lui-même, que les préfets des environs étant accourus pour le visiter à Lyon, il disait à l'un d'eux, ancien serviteur de l'Empire et noble de naissance : Eh bien, mon cher préfet, que croyez-vous qu'on doive faire à l'égard des biens nationaux? Pensez-vous qu'on pourrait les rendre?— Le préfet répondit que si on voulait provoquer immédiatement une révolution des plus violentes, on n'avait qu'à laisser percer des pensées pareilles. — Alors le prince, voyant qu'il avait mal choisi son interlocuteur, se hâta de revenir sur ce qu'il avait dit, et de l'expliquer de son mieux, mais on devine le langage qu'il devait tenir à ceux qui partageaient ses opinions.

Le comte d'Artois laissa la ville de Lyon dans un état d'exaltation extraordinaire, et plus violemment divisée que jamais. A Valence, il souffrit une manifestation qui produisit la plus fâcheuse impression. On lui donnait un dîner servi sur plusieurs tables afin de suffire à la foule des invités, parmi lesquels figuraient les membres du conseil du département. L'un d'entre eux, homme riche et considéré, était fils d'un habitant qui autrefois avait eu la faiblesse de signer une des nombreuses adresses envoyées à la Convention après la mort de Louis XVI. La malveillance locale avait eu soin de rechercher ce souvenir, et d'en faire part à l'entourage de Monsieur. Quelques-uns des officiers qui accompagnaient le prince, assis à la table où devait prendre place le fils du signataire, se levèrent en le voyant paraître, et se retirèrent avec affectation. Ce fut l'occasion d'une rumeur fort vive, et qui en quelques heures remplit tout le pays.

Le prince traversa Avignon où il se montra le même, et arriva enfin à Marseille, où il était attendu avec la plus extrême impatience.

Cette grande ville, jadis la reine de la Méditerranée, et qui l'est devenue de nouveau, mais par d'autres moyens que ceux qu'elle rêvait alors, avait bien des raisons de haïr la Révolution et l'Empire, car elle y avait perdu non-seulement sa prospérité, mais son pain. Pendant vingt-cinq ans, elle avait vu plus de trois cents vaisseaux de commerce amarrés sur ses quais, y pourrissant sans changer de place [1], et à peine un bâtiment chargé de blé ou de sucre entrant de temps en temps dans son port, quand par miracle l'ennemi ne l'avait point capturé. Les Anglais étaient venus en saisir plusieurs aux premières bouées, sous le feu même des

[1] Né et élevé à Marseille, j'ai ce spectacle présent encore à mes yeux, et il me semble voir cette suite de vaisseaux immobiles, rangés sur plusieurs lignes, depuis ce qu'on appelle la place de la Cannebière jusqu'au fort Saint-Jean. Enfant alors, et conduit souvent sur ces quais, j'avais pris l'habitude de remarquer ces bâtiments, je savais leur nom, je me rappelais leur figure, comme les maisons d'une rue qu'on est habitué à fréquenter, et jamais je n'en ai vu un seul déplacé pendant les dernières années de l'Empire. Aussi sa chute fut-elle l'occasion d'une joie dont je n'ai jamais été témoin en aucun autre temps ni en aucune autre circonstance.

forts. Cette ville infortunée était tombée dans une affreuse détresse, et souffrait tellement qu'elle se serait certainement révoltée, si un préfet énergique, le comte Thibaudeau, ne l'avait contenue avec une main de fer. La seule distraction offerte de temps en temps à sa misère, c'était l'abandon aux flammes des marchandises anglaises qu'on avait saisies, et qu'on brûlait sur une des principales places de la ville, sous les yeux d'un peuple mourant de faim qui voyait détruire en quelques heures des richesses dont il aurait pu vivre. Aussi le jour de la chute de Napoléon et du retour des Bourbons avait-il été celui d'une joie folle, d'une joie dont aucune description ne peut donner l'idée. Mais les joies sont courtes, car elles ne consistent le plus souvent qu'à se figurer des félicités impossibles. Bientôt en effet Marseille avait vu disparaître l'île de France, avec laquelle ses négociants entretenaient des relations nombreuses, et elle en avait conçu contre les Anglais une colère furieuse, au point de pouvoir à peine supporter leur présence dans son port. Elle avait trouvé les colonies qu'on nous rendait encombrées de produits européens et vides de produits coloniaux, toutes les relations commerciales changées, l'Espagne en désordre, la Méditerranée aux mains des Anglais et des Grecs, son port, autrefois *port franc*, enveloppé par les douanes impériales, enfin les droits réunis auxquels elle imputait une partie de ses souffrances, maintenus et confirmés. Aussi sa joie n'avait-elle pas tardé à se refroidir, et elle cherchait avec amertume la cause de ses déceptions. Marseille ne savait pas alors que bientôt une immense industrie manufacturière développée autour de ses murs, qu'un nouvel empire acquis à la France, celui de l'Algérie, qu'une renaissance générale des pays méditerranéens, feraient d'elle la reine des mers méridionales, reine bien plus riche qu'elle n'avait été jadis, et comme tant d'autres, elle cherchait dans le passé, au lieu de la chercher dans l'avenir, sa couronne perdue. Elle se figurait que son ancienne prospérité avait tenu à la *franchise de son port*, franchise qui consistait à recevoir sans essuyer de visite et sans payer de droit les marchandises du monde entier, lesquelles ne subissaient l'application des tarifs qu'à deux lieues de ses murs, comme si la ligne de douanes reportée à une distance de deux lieues avait pu changer son sort, et lui rendre des relations qu'elle n'avait plus! Un entrepôt peut faciliter les relations commerciales, il ne les crée pas. Hambourg, qui est l'une des plus importantes cités commerçantes du globe, doit sa grandeur non pas à la franchise de son port, mais à l'Elbe qui en fait la voie du commerce de l'Allemagne avec le reste du monde. Pauvre émigrée que ses souvenirs rendaient folle, Marseille ne respirait que pour obtenir ce qu'elle appelait le *port franc*, et se figurait qu'à cette condition la restauration des Bourbons serait pour elle le plus grand des bienfaits, un bienfait tel qu'elle l'avait imaginé dans ses rêves.

La venue de Monsieur lui rendit toutes les illusions des premiers jours, et elle l'accueillit avec transport. Elle lui tint les plus extravagants discours qu'il eût entendus dans son voyage. Elle lui dit que chez elle on voulait le Roi, le vrai Roi, le Roi absolu, affranchi de toute gêne, pouvant faire le bien de ses sujets sans que les entraves inventées par les révolutionnaires vinssent l'en empêcher, c'est-à-dire sans que les gens raisonnables pussent élever une objection contre la franchise du port de Marseille. Le prince entendit en outre de véhémentes déclamations au sujet des droits réunis, et se conduisant comme il avait fait ailleurs, répondit aux Marseillais qu'il était de leur avis, qu'ils avaient certainement raison, et qu'il croyait pouvoir leur promettre une satisfaction prochaine, mais qu'il fallait un peu de patience, et laisser au Roi le temps d'accomplir le bien. On était si heureux de le contempler, de lui serrer les mains, qu'on prenait pour sérieuses toutes ses paroles, et dans cette favorable disposition on lui offrit des fêtes magnifiques. Chaque ville, dans ces occasions, montre ce qu'elle a de mieux. Marseille fit voir son bassin, bien loin alors de ce qu'il est devenu depuis, y donna de brillants exercices nautiques, et dans l'une de ces journées de réjouissance, lorsque la nuit fut venue, fit, sur une montagne qui domine le port, éclater soudainement une sorte de volcan au moyen d'un millier de tonneaux remplis de matières inflammables. Le maire dit au comte d'Artois que ce qu'il avait sous les yeux n'était qu'une faible image des sentiments brûlants des Marseillais, et on le conduisit ensuite au principal théâtre de la ville. Là eut lieu une véritable scène de délire. Monsieur avait écrit au Roi pour lui demander la franchise du port, fort combattue dans le sein du Conseil royal, et le Roi lui avait répondu qu'il espérait bientôt l'obtenir en forçant la main à ses ministres. Le prince, prenant pour fait ce qui était à faire, annonça en plein théâtre la franchise du port comme chose accordée, et alors le maire tombant à ses genoux, lui baisa les mains au nom de toute la population marseillaise. Les spectateurs se levèrent huit ou dix fois en poussant des cris de joie et de reconnaissance.

Après quelques jours passés au milieu d'une population délirante, le prince répétant aux Marseillais ce qu'il avait déjà dit aux Lyonnais, aux Bourguignons, aux Champenois, que les jours passés parmi eux étaient les plus heureux de sa vie, quitta Marseille pour aller visiter Toulon, puis rebroussa chemin, traversa Nîmes, où il aurait pu être fort utile en contenant les catholiques et en rassurant les protestants, ce qu'il ne fit point, se rendit à Grenoble, où il fut chaudement accueilli par le parti royaliste, peu nombreux mais vif, et enfin gagna la Franche-Comté.

A Besançon, la situation des partis aurait exigé la conduite la plus sage et la plus ferme. Une noblesse orgueilleuse, pleine de préjugés, ayant pour préfet du département un noble du pays, lequel excitait les passions

au lieu de les contenir, avait singulièrement indisposé la masse des habitants. Une circonstance particulière aggravait cet état de choses. C'est là que se trouvait l'archevêque Lecoz. Ce prélat dont nous avons déjà parlé, ancien constitutionnel, personnage très-respectable mais très-obstiné, avait donné asile aux prêtres assermentés, et du reste n'avait jusqu'alors inspiré aucun regret de sa nomination, ni aux autorités temporelles ni aux autorités spirituelles. A la chute de l'Empire, à l'avénement des Bourbons, la petite Église avait dirigé contre lui toutes ses colères, la noblesse locale y avait joint les siennes, le préfet avait attisé ce feu, et il en était résulté une espèce de guerre religieuse, qui se bornait toutefois à de mauvais procédés, et n'allait pas, bien entendu, jusqu'à l'emploi des armes. Le préfet et les gens de son parti disaient tout haut que le prince à son passage à Besançon ne recevrait pas l'archevêque, à quoi l'archevêque, avec son entêtement ordinaire, répondait qu'il ne s'en présenterait pas moins chez M. le comte d'Artois. Piqué de tant de hardiesse, le préfet avait déclaré que si l'archevêque tenait parole, il tiendrait lui la sienne, et le ferait arrêter. Tels étaient les propos qui s'échangeaient publiquement à Besançon entre l'autorité civile et l'autorité religieuse, en ayant pour confident le pays tout entier, qui recueillait et répétait ces provocations.

Monsieur pouvait en cette occasion faire une chose aussi sensée qu'utile, en démentant par sa conduite les propos d'un préfet imprudent, en acceptant au moins avec le prélat des relations officielles, relations qui devaient subsister jusqu'à la révocation du Concordat, et qui étaient d'ailleurs la conséquence obligée de la lettre écrite par l'abbé de Montesquiou à l'évêque de la Rochelle. Malheureusement on ne pouvait guère espérer que Monsieur tiendrait une telle conduite. Arrivé à Besançon, au milieu des vives démonstrations des ultra-royalistes, il ne se rendit point à la cathédrale de peur d'y rencontrer l'archevêque, et craignant même sa visite, il lui fit dire qu'il ne voulait pas le recevoir. Ce fut le préfet qui se chargea de cette communication, et qui la transmit officieusement au prélat. Celui-ci, aussi opiniâtre que ses adversaires étaient inconvenants, demanda au préfet de lui écrire ce qu'il lui faisait dire, car il devait, dans un cas pareil, savoir prendre toute la responsabilité de ses actes. Le préfet, non moins extravagant que son parti, ne manqua pas d'écrire au prélat, et enfin, ne s'en tenant pas même à cette conduite sans mesure, il envoya le chef de la gendarmerie compléter le scandale. Ce chef, brave officier, partageant les bons sentiments de son corps, qui à toutes les époques a rempli admirablement ses devoirs, alla trouver l'archevêque, lui témoigna sa douleur, et le supplia de ne pas sortir du palais épiscopal pendant que le prince serait à Besançon, lui laissant entendre qu'il avait mission d'employer la force pour l'en empêcher. Le prélat se soumit cette

fois, ne quitta point sa demeure, mais écrivit sur-le-champ à Paris, et résolut de dénoncer aux deux Chambres des procédés aussi scandaleux. L'effet produit dans la contrée fut immense, et le clergé n'y présenta plus que deux camps ennemis, derrière lesquels était rangée la population tout entière, très-inégalement partagée du reste, car elle était en grande partie prononcée contre la noblesse et le clergé qui soulevaient de tels orages.

Monsieur, toujours bien fêté par les siens, s'achemina ensuite vers Paris, ayant plu par sa bonne grâce à tous ceux qu'il n'avait pas blessés par ses imprudences, ayant prodigué les croix, celle du Lis par milliers, celles de la Légion d'honneur et de Saint-Louis par centaines, ayant laissé plus agités qu'ils ne l'étaient auparavant les pays qu'il avait parcourus, et n'ayant pas même, comme son fils le duc d'Angoulême, donné au moins quelques bons conseils sur sa route. Monsieur était de retour à Paris vers la fin d'octobre.

Pendant ce même temps, son second fils, M. le duc de Berry, avait exécuté un voyage tout militaire le long des frontières, avait visité Maubeuge, Givet, Metz, Nancy, Strasbourg, Colmar, Huningue, Belfort, et était revenu par Langres à Paris. Il s'était exclusivement appliqué à inspecter les troupes, à les faire manœuvrer, à leur remettre les nouveaux drapeaux, à leur distribuer des croix, et ne les avait ni trouvées ni laissées contentes. Ce prince, petit de taille, et ayant des allures qu'il essayait de modeler sur celles de Napoléon, n'avait point déplu à l'armée dans les premiers jours de la Restauration. Mais soit l'impossibilité de triompher des dispositions hostiles des militaires, soit les fautes du gouvernement, soit ses propres fautes à lui, il commençait à ne plus réussir. Loin de redoubler de soins pour vaincre les penchants qu'il trouvait contraires, il s'emportait contre les difficultés, et notamment dans la dernière tournée, il s'était livré à des accès de colère, que la malveillance avait recueillis, qu'elle exagérait, qu'elle racontait partout, et qui produisaient un aussi triste effet que les imprudences politiques et religieuses de son père.

Les princes n'avaient donc pas fait en se montrant tout le bien qu'on espérait de leur présence, quoiqu'ils eussent provoqué sur leur passage des cris enthousiastes. Pour que leurs voyages eussent été vraiment utiles, il aurait fallu, comme nous l'avons déjà dit, qu'il existât un gouvernement arrêté dans ses vues, ferme dans ses volontés, animé de l'esprit des Chambres, esprit libéral et modéré tout à la fois, et que les princes, fidèles interprètes de ce gouvernement, eussent dit partout à leurs amis ce que ceux-ci se refusaient à croire, c'est que la Charte était un acte sérieux, dont on voulait tirer toutes les conséquences. Avec un pareil gouvernement à Paris, et des princes pour ses organes dans les provinces, on aurait pu calmer des amis exaltés, ramener le pays qu'ils éloignaient

d'eux, et avec le pays ramené contenir l'armée, dont le mécontentement n'aurait pas été alors un mal sans remède. Mais ce gouvernement, on l'a bien vu, n'existait point. Un roi modéré mais indifférent, ne gênant pas ses ministres dans leur action, mais ne gênant pas davantage son frère et ses neveux dans leurs fautes; des princes divergents dans leur conduite, l'un, le duc d'Angoulême, sage mais peu brillant; l'autre, le comte d'Artois, aimable, mais ayant la passion d'agir, et n'agissant jamais dans le droit sens; un troisième, le duc de Berry, assez spirituel, assez militaire, mais sans tenue, tour à tour caressant ou offensant l'armée, et ne sachant ni la respecter ni s'en faire respecter; des ministres sans chef, sans système, s'avançant ou reculant tour à tour devant les Chambres, un seul excepté, tout cet ensemble n'était pas un gouvernement, c'était un parti au pouvoir, et un parti au pouvoir c'est un enfant méchant dans les mains duquel on a remis la foudre!

La situation s'était singulièrement gâtée pendant les mois de septembre et d'octobre, remplis par les voyages des princes. Diverses mesures, suite nécessaire du courant auquel on s'abandonnait, avaient eu le plus fâcheux retentissement, et rencontré dans les Chambres une résistance devant laquelle il avait fallu reculer. Ainsi le ministre de la guerre, réduit par les dépenses intempestives dont on l'avait chargé, à chercher partout des économies, avait tâché de gagner deux millions sur l'administration des Invalides. Nos guerres sans exemple avaient prodigieusement multiplié le nombre des soldats blessés et indigents, et on avait été obligé d'établir pour eux des succursales à Arras et à Avignon. Le ministre avait songé à se débarrasser des invalides qui n'étaient plus Français en leur accordant une indemnité une fois payée, et à renvoyer dans leurs foyers une partie de ceux qui étaient Français en leur allouant une pension annuelle de 250 francs. Il s'était persuadé que cette pension leur suffirait pour vivre dans leurs villages, tandis qu'à Paris, dans l'hôtel royal des Invalides, la dépense d'un homme s'élevait à 700 francs. L'économie n'était pas douteuse, mais cette mesure avait paru inhumaine, car 250 francs étaient loin de suffire à des hommes pour la plupart dépourvus de famille, et elle avait fait dire qu'on expulsait de leur asile des soldats mutilés au service du pays, pendant qu'on prodiguait les secours, les grades même, à des hommes qui avaient porté les armes contre la France. Il y avait en effet une commission nommée pour liquider les services dans l'armée de Condé, et pour attribuer des secours aux anciens soldats vendéens. Une autre mesure, tout aussi mal imaginée que celle des invalides, avait excité un soulèvement aussi grand.

Il avait fallu s'occuper des finances de la Légion d'honneur. Sa dotation, convertie en rentes, ne pouvait pas même suffire aux nominations de Napoléon pour la dernière guerre. On avait, il est vrai, décidé que

les nominations faites depuis la paix resteraient sans traitement, jusqu'à ce que les ressources de l'institution permissent d'en donner. Mais il fallait pourvoir à la dépense des établissements chargés de recevoir les filles des militaires pauvres. Il y avait à entretenir la maison de Saint-Denis, celle d'Écouen, et en outre diverses maisons secondaires, dont deux connues sous les noms *des Barbeaux* et *des Loges*. Elles étaient remplies de jeunes filles, la plupart rendues orphelines par nos longues guerres. On eut la malheureuse pensée d'en supprimer trois, celles d'Écouen, des Barbeaux et des Loges, et de donner, comme pour les invalides, 250 francs de pension aux jeunes filles expulsées de leur asile. Une circonstance compliquait la question, c'est que le château d'Écouen appartenait aux princes de Condé. Il était dès lors trop facile de supposer que, pour rendre ce château à ses anciens maîtres, on jetait sur le pavé les orphelines de l'armée, dont les pères avaient succombé en servant la France. A cette nouvelle les militaires, déjà émus, s'émurent davantage, et firent partager au public leur émotion, en faveur de ces pauvres enfants qui ne pouvaient vivre avec 250 francs, et dont quelques-unes n'avaient plus ni père ni mère. Les maréchaux prirent en main leur cause, et le maréchal Macdonald porta leurs réclamations à la Chambre des pairs dont il était membre, et au pied du trône auprès duquel il avait accès.

Enfin, une mauvaise pensée du ministre de la guerre à l'égard des écoles militaires compléta cet ensemble de mesures malencontreuses. Voulant réduire à une seule les trois écoles militaires de Saint-Cyr, de Saint-Germain et de la Flèche, pour leur donner, disait-il, plus d'unité, et pour faire *jouir la noblesse du royaume des avantages qui lui étaient assurés par l'édit de janvier* 1751, le ministre avait fait décider par ordonnance royale la réunion des trois écoles en une, qui devait être celle de Saint-Cyr. Le texte de l'ordonnance semblait annoncer l'intention d'écarter des écoles militaires la bourgeoisie, pour y introduire exclusivement la noblesse, qui dès lors serait seule en possession de la carrière des armes, comme c'était l'usage autrefois.

Retracer l'effet produit par ces diverses mesures serait difficile. Quoiqu'il y eût beaucoup d'exagération dans tout ce que dirent alors le public mécontent, et les journaux qui lui servaient d'organe, il était évident néanmoins que pour suffire à des dépenses intempestives, comme le rétablissement de la maison du Roi, ou la liquidation des pensions aux officiers émigrés, on ajoutait aux misères de l'armée, et qu'enfin on avait le projet de rétablir l'ancien ordre de choses, où la noblesse avait la jouissance exclusive des grades militaires. Les réclamations jaillirent de toutes les bouches à la fois. Si jamais l'utilité du droit de pétition, peu sensible en temps ordinaire où l'on a rarement des actes graves à redresser, éclata d'une manière frappante, ce fut dans ces circonstances. De nom-

breuses pétitions furent adressées aux deux Chambres. La Chambre des députés voulut en entendre le rapport immédiatement, et malgré l'opposition d'une minorité toute dévouée à l'émigration, malgré aussi l'imprudence d'une autre minorité vouée au parti contraire, elle donna tort au gouvernement en lui renvoyant les pétitions dont il s'agissait, avec l'invitation, adoucie dans la forme mais positive au fond, de révoquer les actes dénoncés. On fut obligé par conséquent de revenir sur ce qu'on avait fait, de déclarer par exemple que la citation de l'édit de 1751 n'emporterait pas une préférence pour la noblesse dans l'admission aux écoles militaires, de décider que les succursales des Invalides seraient conservées jusqu'à extinction des militaires qui les occupaient, que les renvois avec pensions dans leurs foyers n'auraient lieu pour les invalides que sur leur demande expresse, qu'il en serait de même pour les orphelines de la Légion d'honneur, et que les maisons des *Barbeaux* et des *Loges* seraient rouvertes pour les jeunes filles qui ne voudraient ou ne pourraient se retirer dans leurs familles.

Les Chambres quoique très-modérées, et franchement royalistes, étaient donc toujours prêtes à retenir le pouvoir sur la pente où il se laissait aller, et il eût été à désirer que, se confiant en elles, les partis blessés ne cherchassent point ailleurs leur satisfaction et leur sécurité. Mais il faut aux passions irritées plus que la justice, il leur faut la vengeance, et elles la cherchent par tous les moyens. Les officiers à la demi-solde accumulés dans la capitale, les uns vivant dans les salons de Paris, les autres dans les lieux publics, tenaient un langage chaque jour plus violent et plus provocateur. Leur audace irritant le gouvernement, amenait contre eux des rigueurs inévitables, et d'excitations en excitations, on en arrivait peu à peu à une sorte de guerre ouverte, laquelle, débutant par des paroles, pouvait malheureusement se terminer en actes violents.

Murat était jusqu'ici, grâce à sa défection, resté roi de Naples. Sa présence sur le trône de la basse Italie agitait non-seulement les Italiens, mais les Bourbons d'Espagne et de France, qui demandaient sa déchéance au congrès de Vienne. Les polices rivales, l'une appartenant au gouvernement, l'autre à M. le comte d'Artois, faisaient assaut de défiances, d'inventions, et se figuraient que l'agitation des esprits venait non des fautes du gouvernement, mais de l'action des partis hostiles. Excité par ces polices, le gouvernement cherchait donc ailleurs qu'en lui-même la cause du mal, et il s'était imaginé que Murat et Napoléon, récemment réconciliés, et possédant des trésors considérables, s'en servaient pour entretenir le mauvais esprit des militaires et des fonctionnaires sans emploi.

Un Anglais, fantasque comme il y en a beaucoup, lord Oxford, s'étant pris de passion pour les Bonaparte, malgré le sentiment contraire de ses

compatriotes, avait traversé Paris afin de se rendre en Italie, et on le croyait porteur de la correspondance secrète des militaires mécontents avec Naples et l'île d'Elbe. On s'entendit avec l'ambassade anglaise, et on le fit arrêter, non pour le détenir, mais pour lui enlever ses papiers. Ces papiers visités causèrent par leur insignifiance une surprise qu'on n'aurait pas dû éprouver, si on avait conservé quelque sang-froid. La pièce la plus coupable de celles qu'on y trouva émanait du général Exelmans, et le crime dont elle contenait le secret se réduisait à bien peu de chose, comme on va le voir. Le général Exelmans ayant entendu dire que les puissances se disposaient à faire marcher contre Murat l'une des armées coalisées, écrivait à ce prince, qui l'avait eu longtemps sous ses ordres et l'avait comblé de bienfaits, que beaucoup d'officiers, du nombre desquels il était, iraient lui offrir leur épée si le trône de Naples était en danger. Du reste il ne disait pas un mot qui eût trait aux Bourbons de France ou à un projet dirigé contre leur gouvernement.

Cette lettre, quoique ne renfermant rien de ce qu'on avait supposé, excita chez le Roi et les princes une extrême irritation. On voulut punir sur le général Exelmans tous les complots imaginaires dont on n'avait saisi aucune preuve, et auxquels on s'obstinait à croire. On résolut donc de lui faire un procès pour avoir entretenu des relations avec les ennemis extérieurs de l'État, délit aggravé par sa position d'officier resté en service actif. Le ministre de la guerre, général Dupont, quoique souvent faible, résista cette fois de la manière la plus sage et la plus honorable. Il fit remarquer que le roi de Naples était jusqu'ici reconnu de l'Europe entière; que la France, bien que sollicitant à Vienne sa déchéance, ne s'était pas encore mise en guerre ouverte avec lui; que les sujets français pouvaient, sans être coupables de relations criminelles, lui offrir leur épée; qu'il n'y aurait certainement pas un tribunal qui consentît à incriminer la lettre du général Exelmans; que le général étant au service, et ne devant pas ignorer les sentiments de la cour de France à l'égard de la cour de Naples, on pouvait tout au plus l'accuser d'une conduite peu discrète, peu zélée, qu'il y avait lieu par conséquent de lui infliger une réprimande, mais rien au delà. Bien qu'il partageât l'irritation des princes contre le général Exelmans, le Roi finit par comprendre les raisons du ministre de la guerre, et par admettre la réprimande comme la plus grave des peines à infliger. En conséquence le ministre de la guerre fit appeler le général Exelmans, lui adressa quelques reproches, et pour le moment cette affaire, destinée plus tard à un retentissement funeste, fut étouffée grâce à la sagesse du général Dupont en cette circonstance.

Les jeunes officiers qui remplissaient Paris de leur présence et de leurs propos, connurent tout de suite ce qui était arrivé au général Exelmans, et malgré la peine légère qu'il avait subie, ils en firent grand

bruit. Bientôt on leur fournit un grief du même genre. Le général Vandamme, officier du plus rare mérite, mais d'un caractère emporté, professant les opinions révolutionnaires les plus violentes, fait sinon pour justifier du moins pour provoquer toutes les calomnies, passait à tort pour le plus méchant des hommes, et partageait avec le maréchal Davout la haine des ennemis de la France. Revenu des prisons de Russie, il avait été indignement outragé en traversant l'Allemagne, et un incident pareil aurait dû suffire pour attirer sur sa tête l'intérêt universel. Il n'en fut rien, et on persuada au Roi, si le général Vandamme se présentait aux Tuileries, de faire exception pour lui seul aux flatteries qu'on prodiguait aux chefs de l'armée. A peine arrivé à Paris, le général se présenta aux Tuileries le jour où étaient reçus les militaires de son grade. On lui refusa l'entrée du palais, et les gardes du corps le jetèrent en quelque sorte à la porte de la demeure royale. Ce vieux militaire, qui avait passé sa vie sous les feux de l'ennemi, indigné d'être ainsi traité par des jeunes gens qui n'avaient jamais entendu un coup de fusil, remplit Paris de ses plaintes, et trouva de nombreux échos pour les reproduire.

Pendant qu'on traitait de la sorte l'un des plus vieux soldats de l'armée, le bruit se répandit tout à coup que la famille de Georges Cadoudal venait d'être anoblie. Personne ne pouvait nier le courage de Georges, son dévouement à sa cause, mais personne ne pouvait approuver les moyens qu'il avait résolu d'employer contre le Premier Consul, et dont il avait fait l'aveu devant la justice. Il n'est pas besoin de dire tout ce qu'un semblable fait dut provoquer de réflexions amères et violemment exprimées.

Tandis que les jeunes officiers sans emploi s'agitaient tumultueusement dans Paris, il y en avait un vivant solitairement et modestement, c'était Carnot, resté après la défense d'Anvers inspecteur du génie, présenté même au Roi, mais ayant fui la cour et les révolutionnaires dans l'un des quartiers les plus reculés de la capitale. Médiocrement sensible aux disgrâces des militaires qu'il regardait comme étant des étourdis pour la plupart, mais révolté de la manière dont on se comportait à l'égard des anciens patriotes tandis qu'on anoblissait des chefs de chouans, esprit vigoureux mais peu juste, honnête homme plein d'orgueil, égaré par les passions et surtout par la logique de la Révolution, Carnot était convaincu qu'il avait eu le droit et même la raison pour lui en condamnant Louis XVI. Il conçut donc l'étrange idée de traiter la question du régicide, et de la traiter en s'adressant au Roi lui-même, dans un mémoire dont il ne savait pas encore quel usage il ferait, mais dont la composition seule était pour lui une sorte de soulagement. Dans ce mémoire écrit avec vigueur, amertume, ironie, sans outrage toutefois pour l'autorité royale, il discuta cette affreuse question du régicide, en

reproduisant les arguments qui avaient eu cours dans le sein de la Convention. — Les rois étaient-ils inviolables? C'était, disait-il, une question grave, diversement jugée dans tous les temps et tous les pays, même dans la Bible. En tout cas cette inviolabilité souffrait bien des exceptions, car on ne pouvait prétendre que des monstres tels que Néron et Caligula fussent inviolables pour leurs peuples. Au surplus, la nation française en nommant la Convention avait donné à ses membres la mission de juger Louis XVI. L'avaient-ils bien ou mal jugé? C'était à l'histoire seule à prononcer, mais en tout cas ses juges n'avaient à rendre compte de leur jugement à aucune autorité sur la terre. Ils avaient pu se tromper, mais ils s'étaient trompés de bonne foi, et dans toutes les occasions ils avaient fait preuve d'un intrépide amour de leur pays. Maintenant on s'attaquait à eux, on les qualifiait de criminels, et au nom de qui? à quel titre? La France avait par des milliers d'adresses confirmé leur jugement, et élevé aux plus hautes fonctions les juges de Louis XVI; la qualifierait-on elle-même de régicide, ou de complice du régicide? Ce n'était pas tout: l'Europe avait incliné son épée devant ces hommes, signé avec eux des traités comme celui de Bâle; appellerait-on aussi l'Europe régicide? Enfin quels étaient ces accusateurs, revenant aujourd'hui de l'étranger pour outrager ceux de leurs compatriotes qui avaient combattu vingt-cinq ans pour la France et pour la liberté? C'étaient ces mêmes émigrés qui, au lieu de faire à Louis XVI un rempart de leurs corps, s'étaient enfuis sous prétexte d'aller faire la guerre sur le Rhin, et qui au crime de porter les armes contre leur pays, avaient ajouté l'énorme faute de soulever contre Louis XVI un orage de colère sous lequel cet infortuné roi avait succombé.

Telle était la terrible logique de l'ancien conventionnel, de laquelle il n'y avait qu'une chose à conclure, c'est qu'au milieu de ces temps formidables, plus forts que les âmes les plus fortes, tout le monde avait failli, et que le mieux était de couvrir tout le monde de l'oubli de la Charte. Malheureusement, l'oubli promis par un parti, invoqué par l'autre, n'était en réalité du goût d'aucun des deux.

Il paraît que Carnot ne destinait pas à l'impression l'écrit que nous venons d'analyser, mais qu'aveuglé par ses préjugés révolutionnaires il croyait pouvoir le faire parvenir au Roi, et traiter ainsi la question du régicide en tête-à-tête avec le frère de Louis XVI. Quoique solitaire, il fréquentait certains régicides, tels que MM. Garat, Fouché, et quelques autres, et il leur communiqua son mémoire, par le besoin qu'il avait de s'épancher. Le donner à lire, c'était s'exposer à le voir bientôt publier, et en tout cas, s'il voulait de la discrétion, ce n'était pas un homme comme M. Fouché qu'il fallait prendre pour confident. A peine communiqué à quelques personnes, le mémoire fut copié, imprimé, et en très-peu de jours répandu autant que l'avait été le fameux rapport de M. Necker

sur les finances. C'est par milliers qu'il fut reproduit en France et à l'étranger. Il répondait, en effet, à toutes les passions du moment, à l'irritation des révolutionnaires encore très-nombreux, à celle des acquéreurs de biens nationaux bien plus nombreux que les révolutionnaires, au mécontentement des militaires et des fonctionnaires sans emploi; il plaisait même au parti libéral, qui n'approuvait pas cependant le régicide, mais qui voyait dans ce mémoire une juste représaille de toutes les inconvenances commises par l'émigration. Enfin, l'émigration elle-même, dans sa colère, avait voulu lire un écrit dont tout le monde parlait. C'était assez pour que le mémoire de Carnot fût en quelques jours connu de la France et de l'Europe.

Comme il fallait s'y attendre, il produisit une sorte de fureur dans le parti de l'émigration. Ce parti répondit, et la réponse, sous le rapport de la justice et de la mesure, ne resta pas au-dessous de l'attaque. On dit à Carnot qu'il y avait des hommes qui, s'ils avaient quelque sens, se tiendraient pour bien heureux de l'impunité dans laquelle une bonté sans bornes les laissait vivre; qu'ils devraient s'en contenter, chercher un asile dans l'obscurité la plus profonde, et mériter de la sorte, sinon l'indulgence, impossible pour un crime comme le leur, au moins l'oubli, qu'on leur avait promis, qu'on voulait bien leur accorder, à condition qu'ils ne se rappelleraient pas sans cesse à l'exécration des contemporains, et qu'à des actes abominables ils n'ajouteraient pas des apologies plus abominables encore; que, du reste, leurs écrits valaient leurs actes; qu'il y avait tel d'entre eux qu'on avait eu la faiblesse de distinguer de ses pareils, en lui supposant un peu de droiture et de sens, mais que la puérilité de ses raisonnements en égalait l'odieux; que décidément les auteurs du 21 janvier se valaient tous; mais qu'ils devaient enfin songer à se soustraire aux regards du monde indigné, et se résigner, après avoir versé le sang des pères, à respecter au moins le repos des fils. —

On ne s'en tint pas à ces invectives, et le gouvernement commença une instruction contre le mémoire de Carnot. On appela l'auteur qui avoua fièrement son écrit, en ajoutant qu'il était étranger à sa publication, et qu'on crut sur sa parole, car on l'estimait plus qu'on ne voulait en convenir. Puis on s'adressa à plusieurs libraires suspects de se prêter à des publications clandestines, et on chercha les preuves de la part qu'ils avaient pu prendre à la propagation du mémoire incriminé. Ils furent mis tous en jugement, ce qui ne contribua pas peu à augmenter l'agitation des esprits. Les *votants*, qui se réunissaient chez Fouché, chez Barras, s'émurent beaucoup, et firent de nouveaux pas vers les militaires, c'est-à-dire vers les bonapartistes, qui en faisaient chaque jour vers eux. Bientôt les incidents se multiplièrent, comme si une force fatale avait voulu pousser tout le monde et toutes choses à une crise prochaine.

C'est avec peine, comme on l'a vu, que les émigrés se soumettaient à l'article de la Charte qui garantissait l'inviolabilité des ventes nationales. Aussi ne cessaient-ils de se plaindre, et de dire que les princes, satisfaits d'avoir tout recouvré en recouvrant la couronne, laissaient dans la détresse ceux qui s'étaient sacrifiés pour leur cause. Les transactions particulières, sur lesquelles on avait beaucoup compté, et pour le succès desquelles on avait employé à la fois l'intimidation, les sermons violents, la confession même, ne donnaient pas de grands résultats, car les nouveaux acquéreurs entendaient être payés en rétrocédant leurs biens, et très-peu d'entre eux d'ailleurs consentaient à s'en dessaisir même à un prix raisonnable, surtout parmi les paysans. Voulant connaître leurs droits, ils allaient consulter, et on leur faisait comprendre que la Charte et les Chambres seraient pour eux une protection toute-puissante. Aussi tous ceux que le clergé n'avait pas vaincus en les inquiétant, restés fermes dans leur droit, ne prêtaient l'oreille à aucune proposition. Le gouvernement, sentant très-bien son impuissance en cette matière, mais voulant donner une satisfaction aux hommes qui se plaignaient de la stérilité de la Restauration pour eux, avait résolu depuis longtemps de rendre les biens non vendus. La quantité de ces biens restés dans les mains de l'État était assez considérable, et consistait surtout en bois. C'étaient trois ou quatre cent mille hectares de forêts d'une très-grande valeur. Quant à ces biens, la Charte ne les couvrait pas, puisqu'elle ne couvrait que les biens vendus. Une circonstance de cette restitution projetée la rendait particulièrement agréable au Roi et aux princes, c'est que les biens dont il s'agissait appartenaient pour la plupart aux grandes familles de France, familles qu'ils connaissaient, avec lesquelles ils vivaient, et celles-là contentées, les criailleries les plus incommodes devaient être réduites au silence. Le projet fut donc arrêté en principe, et on s'occupa d'en rédiger les dispositions.

Si dans cette restitution on avait apporté un véritable esprit de justice, on aurait songé à une tout autre mesure que celle dont on avait la pensée. Ce n'étaient pas en effet les grandes familles, qui par leurs imprudences avaient contribué à rendre la révolution plus violente, qu'il fallait plaindre le plus. C'étaient ces nombreux émigrés de la petite noblesse et de la bourgeoisie, qui, entraînés presque à leur insu dans le commun désastre, avaient payé nos funestes divisions quelquefois de leur tête, et presque toujours de leur patrimoine. Ceux-là méritaient un véritable intérêt, mais il fallait le leur témoigner à eux ou à leurs familles sans ébranler l'État, sans commettre de nouvelles injustices, aussi graves que celles qu'on voulait réparer, et de manière à soulager ceux qui étaient le plus à plaindre et le moins à blâmer. Le principe d'une indemnité accordée par l'État, non pas à quelques-uns, mais à tous, et prise en grande partie

sur les domaines dont il était resté possesseur, aurait pu être posé dès cette époque, et immédiatement appliqué. On aurait pu calculer cette indemnité de façon que les plus pauvres fussent les mieux traités; on aurait pu combiner en même temps une opération financière basée sur les trois ou quatre cent mille hectares de bois que l'État avait encore dans ses mains, et auxquels, lorsque la situation des finances l'eût permis, on aurait successivement ajouté deux ou trois cents millions fournis par le Trésor, et on aurait ainsi accompli une œuvre non pas seulement de réparation, mais de pacification. Les anciens propriétaires étant indemnisés, sinon à leur gré, du moins dans la mesure du possible, auraient perdu tout prétexte de rechercher les nouveaux acquéreurs, et ceux-ci auraient possédé en repos. Une des plus grandes causes de perturbation, la plus grande peut-être, aurait ainsi disparu sur-le-champ. Mais on n'en eut même pas l'idée[1]. Satisfaire tout de suite les plus anciennes familles, les moins intéressantes par le malheur, les plus incommodes par leurs cris incessants, fut la seule pensée qui se présenta à l'esprit des princes. On avait dans les mains le domaine forestier de ces familles, et on ne songea qu'à le leur rendre, pour les contenter, pour les faire taire, sans réfléchir qu'on se démunissait d'un gage précieux, qui aurait pu servir de base à une opération générale embrassant toutes les misères.

La loi, rédigée par une commission dont M. Ferrand était le président, fut portée au Conseil et discutée. Le principe consistait à rendre purement et simplement les biens que l'État n'avait point aliénés. Mais ce principe, en apparence si simple, offrait dans l'application de sérieuses difficultés. Ainsi les communes possédaient une quantité considérable de ces biens non vendus, lesquels étaient affectés au service des hospices. La Caisse d'amortissement en possédait également qui servaient de gage aux rentes sur l'État. Reprendre ceux des communes, c'était dépouiller les pauvres et les malades; reprendre ceux de la Caisse d'amortissement, c'était ébranler le crédit. Malgré leur bonne volonté, les auteurs du projet renoncèrent à cette reprise, et se résignèrent à ne donner que de vagues espérances aux propriétaires de cette portion des biens non vendus. Il y avait aussi des biens de cette espèce qui étaient affectés à des services publics, comme les hôtels occupés par diverses administrations, et les objets d'art transportés dans les musées. Par exemple une partie du musée d'artillerie pouvait être revendiquée par la maison de Condé, et on la savait disposée à exercer son droit de revendication. Il serait résulté de ces restitutions de nombreux inconvénients qu'il fallait éviter, et il fut décidé que l'État garderait les biens de cette catégorie, immobiliers

[1] Les vestiges qui restent des délibérations du Conseil prouvent que cette question ne fut pas même posée.

ou mobiliers, à condition d'en payer la valeur aux anciens propriétaires. On décida même qu'un fonds serait fait au budget pour cet objet. Ces difficultés résolues, il s'en présenta une dont l'importance d'abord inaperçue se révéla tout entière après quelques instants de réflexion. Une disposition du projet considérait comme appartenant aux anciens propriétaires les décomptes dus au Trésor par les nouveaux acquéreurs. Le principe posé que l'État devait restituer comme mal acquis tout bien dont il disposait encore, voulait en effet que les portions de prix qui lui restaient dues fussent dévolues à ceux que l'on appelait les propriétaires légitimes. Mais comme les lois sur les biens nationaux, rendues au fur et à mesure de la dépréciation des assignats, étaient fort compliquées, il n'y avait presque pas un acquéreur auquel le domaine ne pût susciter une querelle pour de prétendus décomptes restant à payer, et mettre les anciens possesseurs à sa place, c'était les mettre en position d'entamer un procès universel contre les acquéreurs de biens nationaux. C'était les investir d'une arme redoutable, devant laquelle l'article préservatif de la Charte aurait probablement succombé.

La disposition dont il s'agit aurait été admise sans objection, grâce à l'inattention des membres du Conseil, étrangers pour la plupart aux affaires, si la sagacité et la vigilance du ministre des finances n'y avaient mis obstacle. Il signala la portée de ce qu'on proposait, et le Conseil effrayé y renonça. M. Ferrand n'insista pas. La loi fut donc présentée aux Chambres avec les modifications qu'elle avait subies.

Malheureusement l'exposé des motifs, aussi important au moins que le texte de la loi, n'avait pas été soumis au Conseil. Le Roi lui-même ne l'avait pas lu. On s'en était fié aux sentiments et au talent de M. Ferrand, qui était un homme âgé, doux, instruit, sachant écrire, mais entêté, maladroit, et partageant toutes les opinions du royalisme extrême.

Il avait rédigé son exposé des motifs dans un sentiment qui était le sien et celui de la cour, c'est qu'on faisait à peine ce qu'on devait en restituant les biens non vendus, c'est qu'il était douloureux de ne pouvoir faire davantage, c'est qu'il fallait, à défaut des satisfactions présentes qu'on n'avait pas le moyen d'accorder, donner à espérer des satisfactions futures, en un mot, faire tout ce qu'on pouvait dans le moment, en promettant pour l'avenir tout ce qui était actuellement impossible.

M. Ferrand se rendit à la Chambre des députés accompagné de MM. de Montesquiou et Louis, et lut son exposé d'une voix sourde et trainante qui, pour le premier instant, en atténua l'effet. Dans cet exposé, particulièrement adressé aux émigrés, la royauté s'excusait de ne pas faire davantage pour eux, et ce qu'elle faisait, de le faire si tard. Mais au lendemain d'une effroyable révolution on trouvait le sol hérissé d'obstacles,

lorsqu'on voulait rentrer dans les sentiers de la justice et de la vérité. On ne pouvait accomplir le bien qu'avec ménagements, qu'avec lenteur. Sans doute, disait M. Ferrand, le Roi *jouissait du bonheur de ceux auxquels il allait rendre leurs propriétés, mais il avait besoin de cette jouissance pour adoucir le regret qu'il éprouvait de ne pouvoir donner à cet acte de justice toute l'extension qui était au fond de son cœur.* Mais il espérait que, grâce à la sagesse de son administration, grâce à l'ordre introduit dans les recettes et les dépenses publiques, un jour viendrait où l'heureux état des finances diminuerait successivement les pénibles exceptions commandées par les circonstances actuelles. —

La vivacité de ces regrets, indiquant combien la royauté était obligée de se faire violence pour rester fidèle à la Charte, et ces vagues espérances si mal définies, donnant beaucoup à espérer aux uns, dès lors beaucoup à craindre aux autres, ne pouvaient que produire une impression fâcheuse. Un passage de ce fatal exposé causa une sensation bien autrement grande, et cette sensation fut celle d'une offense à la nation tout entière. Cherchant fort maladroitement à apprécier le mérite moral de ceux qui avaient émigré et de ceux qui étaient restés en France, M. Ferrand ajoutait : « Il est bien reconnu aujourd'hui qu'en s'éloignant » de leur patrie, tant de bons et fidèles Français n'avaient jamais eu » l'intention de s'en séparer que passagèrement. Jetés sur les rives » étrangères, ils pleuraient sur les calamités de la patrie qu'ils se flat» taient toujours de revoir. Il est bien reconnu que les régnicoles comme » les émigrés appelaient de tous leurs vœux un heureux changement, » alors même qu'ils n'osaient pas encore l'espérer. A force de malheurs » et d'agitations, tous se retrouvaient donc au même point, tous y étaient » arrivés, *les uns en suivant une ligne droite sans jamais en dévier,* » *les autres après avoir parcouru plus ou moins les phases révolution*» *naires* au milieu desquelles ils s'étaient trouvés. »

Ces mots, quoique prononcés d'une voix qui excitait peu les passions, produisirent une émotion singulière, émotion qui devait grandir successivement jusqu'à devenir un événement. Il était donc établi aux yeux de la royauté que les émigrés seuls avaient suivi la *ligne droite*, et que le reste des Français avait plus ou moins abandonné cette ligne. Ainsi la nation tout entière d'abord, sauf vingt ou trente mille individus, avait dévié! Ainsi tous ceux qui étaient morts pour arracher la France à des démagogues furieux avaient dévié! Ainsi Malesherbes qui n'avait pas suivi les princes, et qui mourait pour avoir défendu le Roi, Boissy d'Anglas, qui demeurait noblement à sa place devant la tête ensanglantée de Féraud, avaient dévié! Le roi Louis XVI lui-même n'était excusable que parce qu'il avait échoué dans le voyage de Varennes! Ainsi tous ceux qui avaient si habilement administré la France depuis vingt années,

tous ceux qui étaient morts par centaines de mille pour l'arracher aux mains des étrangers, ou pour la porter au faite de la gloire, ceux-là avaient dévié! Desaix, Kléber, Marceau, Lannes, n'étaient tous que des égarés ayant dévié de la *ligne droite!* Il n'y avait que les hommes qui, vingt-cinq ans durant, avaient ou intrigué, ou prié sans cesse le ciel pour que la France fût enfin vaincue et envahie, il n'y avait que ceux-là qui eussent suivi le droit chemin!

Ces réflexions se présentèrent d'abord confusément aux esprits, mais le lendemain plus clairement, le surlendemain plus clairement encore, et l'impression, forte le premier jour dans l'assemblée, plus forte les jours suivants, ne cessa d'aller croissant. De l'assemblée elle passa dans le public, de Paris dans les provinces. Propagée par une presse que la censure contenait à peine, elle devint bientôt aussi vive qu'universelle. D'ailleurs la parole malheureuse de M. Ferrand prêtait à toutes les applications que la malveillance en pouvait faire. La *ligne droite* devint tout à coup un proverbe : on était de la *ligne droite* ou de la *ligne courbe*, c'est-à-dire on avait la vraie vertu si on avait émigré, on était plus ou moins excusable, mais seulement excusable si on n'avait pas émigré. Et, bien que la malveillance exagérât singulièrement le sens qu'il fallait attribuer à ces paroles, dans lesquelles M. Ferrand avait mis moins d'intention qu'on n'en cherchait, il était malheureusement certain qu'au fond c'était la manière de penser du Roi, des princes et de l'émigration. Ainsi, par exemple, en posant au sein du Conseil royal les règles d'après lesquelles on fixerait les pensions des officiers émigrés, les princes n'avaient pas manqué de distinguer entre les émigrés eux-mêmes. Il ne suffisait pas d'avoir suivi le Roi, d'avoir servi dans le corps de Condé, pour avoir droit à toutes les récompenses : mais si on était rentré, rentré sans l'approbation des princes, les titres diminuaient et les pensions devaient être calculées en conséquence. Ce n'était donc pas la nation seule qui se trouvait en dehors du grand mérite d'avoir émigré; c'étaient, dans l'émigration elle-même, ceux qui fatigués d'un exil de dix années, et jugeant que la France pacifiée par le Premier Consul était une patrie digne encore d'être chérie et habitée, c'étaient ceux-là qui avaient dévié aussi à quelque degré, degré parfaitement appréciable, et que la commission chargée de récompenser les services par des pensions, devait préciser avec soin.

A l'instant même la conviction universelle du pays fut qu'on avait un gouvernement composé d'émigrés, qui en éprouvait tous les sentiments, et qui en aurait la conduite si on le livrait à lui-même. Ce jugement sans être une condamnation définitive, était un fatal commencement de désaffection. Il restait les Chambres, sur lesquelles on pouvait compter pour arrêter ce gouvernement, et sinon pour lui inspirer des sentiments nationaux, ce qui ne dépendait pas d'elles, du moins pour lui en faire

entendre le langage. Les Chambres, comme on l'espérait, ne manquèrent pas à leur mission.

Tous les bureaux accueillirent la loi comme un acte de justice, car le parti libéral lui-même voulait sauvegarder de la Révolution ses principes, et non ses excès. Mais en accueillant la loi comme un acte de justice ils manifestèrent une véritable indignation contre l'exposé des motifs, demandèrent sa suppression, la censure du ministre qui l'avait écrit et prononcé, et une protestation publique contre son langage antinational.

La commission chargée de l'examen de la loi, toute pleine de l'irritation exprimée dans les bureaux, agit sous l'impulsion de ce sentiment. Elle accepta la loi sauf quelques changements, insignifiants quant à son dispositif, mais importants quant à sa portée morale. Ainsi au mot *restitution* elle substitua le mot *remise,* qui faisait disparaître l'idée d'un droit des émigrés sur les biens qu'on leur rendait. L'État les ayant encore dans les mains les leur livrait, pour faire cesser immédiatement les souffrances qu'il était en son pouvoir de soulager. Quant aux biens qui se trouvaient affectés à un service public, comme celui des hospices ou de l'amortissement, et que la loi exceptait *quant à présent* de la restitution, on supprima le mot *quant à présent* qui rendait l'exception provisoire, et on retira ainsi toute promesse pour l'avenir. On enjoignit au rapporteur de faire de son rapport la contre-partie exacte de l'exposé de motifs du ministre.

Ce rapporteur, qui était M. Bedoch, se fit entendre à la Chambre le 17 octobre, et redressa vivement M. Ferrand dans tout ce qu'il avait dit. Il déclara qu'il avait mission de rétablir, autant que possible, la confiance publique ébranlée par les imprudentes paroles du ministre, lequel avait prêté à Louis XVIII des sentiments personnels que le Roi de France ne pouvait ni éprouver, ni exprimer. La balance des torts et des mérites dans notre immense révolution ne pouvait être établie d'une main ferme, car il faudrait rechercher aussi la conduite de ceux qui, par un zèle mal entendu, avaient précipité les malheurs de la royauté et de la France. Le pourrait-on, d'ailleurs, on ne le devrait pas. Le Roi avait promis de voir dans la France une seule famille, toute composée de ses enfants, et il ne devait pas, on ne devait pas pour lui, chercher à établir entre eux des distinctions blessantes. On parlait des regrets qu'il nourrissait au fond de son cœur; mais il ne pouvait avoir au fond de son cœur que la ferme volonté de tenir ses promesses; et entre ces promesses il n'y en avait pas de plus sacrée que celle de faire respecter les propriétés de toute origine. Quant à l'avenir, on ne prévoyait pas un temps où les émigrés seraient mieux traités qu'aujourd'hui, car il fallait espérer que l'impôt ne serait jamais affecté qu'aux besoins de l'État. —

Le rapport, comme on le voit, était ferme et sévère, et contenait une leçon directe qui remontait plus haut que le ministre lui-même. Aussi, tout en l'approuvant, l'assemblée se montra hésitante lorsqu'on lui en demanda l'impression. Il y avait l'impression ordinaire qui appartenait à tout rapport, et l'impression extraordinaire accordée aux discours que la Chambre avait remarqués. L'assemblée n'osa pas accorder cette dernière distinction.

M. Ferrand, profitant de cette hésitation, crut y trouver une occasion favorable pour répondre au rapporteur, et se servant pour cela du journal le plus accrédité du parti royaliste, prétendit que la Chambre interprétait son discours comme lui-même, puisqu'elle avait refusé au travail de M. Bedoch l'honneur de l'impression.

A peine cette assertion était-elle émise qu'il se produisit un retour subit dans la Chambre des députés. Un membre de la commission vint à la tribune rappeler que les bureaux avaient réclamé ou la réfutation, ou la suppression du discours du ministre, que la commission n'avait donc fait autre chose qu'obéir à un mandat formel de ceux qui l'avaient nommée, que le rapporteur avait été son organe fidèle, et qu'en présence des doutes qu'on cherchait à élever il fallait que la Chambre se prononçât, et déclarât si en effet, comme l'avait prétendu un journal, elle n'approuvait pas le rapport. La Chambre aussitôt se prononça à une très-grande majorité, en ordonnant cette fois l'impression du rapport et des paroles qu'elle venait d'entendre.

La discussion du projet s'ensuivit. Elle fut longue et orageuse, remplit toute la fin d'octobre, et provoqua de part et d'autre de violents emportements. Un membre de la droite (on commençait à désigner les partis par la place matérielle qu'ils occupaient dans la Chambre), M. de la Rigaudie, dans un discours véhément, interrompu à chaque instant par de bruyants murmures, fit le procès à la Révolution tout entière, et excita un tel soulèvement que la police défendit aux journaux de reproduire intégralement la séance. On répondit à cet orateur, et heureusement ce ne fut pas avec la même exagération. M. Durbach soumit à la Chambre une proposition fort raisonnable, c'était de s'emparer des biens non vendus, d'en faire la base d'une opération financière, au moyen de laquelle on indemniserait non pas une seule classe privilégiée d'émigrés, mais tous, et particulièrement les plus pauvres. On n'accueillit point cette proposition, et on vota la loi avec les amendements de la commission, après une censure presque unanime du discours de M. Ferrand.

Les poursuites contre le mémoire de Carnot, les divers incidents relatifs aux invalides, aux orphelines de la Légion d'honneur, aux écoles militaires, aux généraux Vandamme et Exelmans, les voyages des princes, la conduite tenue à l'égard de l'archevêque de Besançon, la loi sur la

remise des biens non vendus, les paroles de M. Ferrand sur la *ligne droite,* avaient rempli d'agitation les mois d'octobre et de novembre. L'espèce d'apaisement qui s'était manifesté après les premières discussions législatives, et notamment après le vote des mesures financières, marquées au coin de la sagesse, avait fait place à une violente irritation, égale du reste chez les deux partis opposés, celui de l'émigration et celui de la révolution. Ce dernier se composait en ce moment non-seulement des révolutionnaires gravement compromis, comme ceux par exemple qu'on appelait les *votants,* mais des fonctionnaires de l'Empire, des militaires, des libéraux modérés, et d'une partie notable de la bourgeoisie blessée par les prétentions de la noblesse et du clergé. Les journaux, quoique contenus par la censure, révélaient parfaitement l'irritation des uns et des autres, et Paris en offrait le tableau singulièrement animé. L'hiver approchant, beaucoup de personnages étaient revenus dans la capitale. La police les suivait de l'œil avec une extrême défiance. C'étaient MM. de Bassano, de Vicence, de Montalivet, de Cadore, de Rovigo, Lavallette et autres, qui ne conspiraient pas, mais qui naturellement vivaient entre eux, et ne pouvaient pas être affligés des maladresses d'un gouvernement qu'ils regardaient comme ennemi. On aurait voulu leur faire quitter Paris, mais on ne l'osait pas. Ils étaient en effet si peu entreprenants, que le prince Cambacérès, ne se permettant de réunir ses amis qu'à sa table, s'abstenait d'inviter les militaires, de peur d'éveiller des soupçons. Néanmoins une circonstance occupait beaucoup la police, et, bien qu'elle ne signifiât rien en réalité, elle était l'objet de toute sa sollicitude, c'était la présence de quelques-uns des maréchaux, qui auraient dû être dans leurs gouvernements, et qui étaient venus à Paris les uns après les autres, du reste par hasard et sans intention politique. On citait les maréchaux Soult, Suchet, Oudinot, Masséna, Ney. Le maréchal Soult était venu pour solliciter, et, comme on va le voir, n'était pas bien dangereux pour les Bourbons. Le maréchal Suchet, qui avait eu le commandement en chef des deux armées d'Espagne, n'était à Paris que parce que ces deux armées avaient été dissoutes. Il était fort paisible, et généralement désigné comme le plus propre à devenir ministre de la guerre. Le maréchal Masséna, ses lettres de naturalisation obtenues, était immédiatement reparti pour la Provence où l'appelait son commandement. Le maréchal Oudinot n'avait séjourné à Paris que quelques jours; le maréchal Ney y était resté. Ce maréchal, le plus caressé de tous par la cour, et ayant d'abord accepté ces caresses assez volontiers, était tout à coup devenu mécontent. Après s'être flatté que l'intervention de Louis XVIII et la faveur de l'empereur Alexandre pourraient lui conserver ses dotations, situées toutes à l'étranger, il avait perdu cet espoir, et réduit à ses appointements, chargé d'enfants, il était dans une sorte de gêne. La

guerre, qui lui avait, comme à d'autres, semblé bien longue, était cependant une source de gloire et de fortune désormais fermée; il la regrettait déjà sans se l'avouer, et la préférait à une oisiveté mêlée de beaucoup d'amertume. En effet, les flatteries affectées dont il avait été l'objet avaient pris peu à peu leur véritable caractère, et sous les caresses avait bientôt percé le dédain. Sa femme, belle et orgueilleuse, avait essuyé aux Tuileries, de la part de dames de la cour moins prudentes que leurs maris, des désagréments auxquels elle avait été très-sensible, et qui avaient vivement blessé son irritable époux[1]. Une cause particulière avait porté au comble la mauvaise humeur du maréchal. Le duc de Wellington, devenu ambassadeur d'Angleterre à Paris, y laissait percer une vanité qui était la seule faiblesse de son âme simple et forte. On le voyait étaler complaisamment au milieu de la cour de France sa gloire célébrée avec affectation par le parti royaliste. Dans ce moment le déchaînement contre l'Angleterre, à laquelle on attribuait les rigueurs du traité de Paris, était universel. La ruine de Washington, qui venait d'être incendié par l'armée anglaise (la guerre continuait entre l'Angleterre et l'Amérique), avait exaspéré tous les partis à un tel point qu'il avait fallu contenir jusqu'aux journaux royalistes. De plus on avait vu l'armée anglaise se transporter par terre de Bordeaux à Bruxelles. Lord Wellington semblait la commander de Paris même, et le public, comme s'il eût pressenti un avenir, hélas! bien prochain, en était profondément blessé. Les choses étaient poussées si loin que la police était sans cesse obligée de veiller, pour épargner à lord Wellington des offenses populaires.

Le maréchal Ney comparant l'isolement où lui et sa femme se trouvaient aux Tuileries avec les soins empressés dont le général britannique était l'objet, en éprouvait un sentiment plein d'amertume. — Cet homme, disait-il en parlant de lord Wellington, cet homme a été heureux en Espagne, par la faute de Napoléon et de nos généraux, mais s'il pouvait un jour se rencontrer avec nous, dans une position où la fortune n'aurait pas tout préparé pour son triomphe, on verrait ce qu'il est! Et puis, ajoutait-il, caresser ainsi, à notre face, cet ennemi acharné de la France!... — La généreuse colère qu'éprouvait le maréchal était telle qu'il ne la dissimulait plus, et qu'il s'était même rapproché du maréchal Davout, avec lequel il était resté brouillé depuis la fatale journée de Krasnoé. Le maréchal Davout enfermé, comme nous l'avons dit, dans sa terre de Savigny, avait rédigé sur sa conduite à Hambourg un mémoire

[1] Un témoin des plus dignes de foi, par son caractère respectable et sa haute position, m'a dit avoir vu dans les mains de madame la maréchale Ney une lettre de son mari, écrite de Lons-le-Saulnier, le jour même où il abandonnait la cause des Bourbons pour celle de Napoléon, et dans laquelle se trouvaient ces mots : Mon amie, tu ne pleureras plus en sortant des Tuileries.... —

substantiel, où il avait démontré jusqu'à l'évidence l'indignité des calomnies dont il était poursuivi, et avait demandé au Roi la permission de le publier. Le Roi, au lieu de traiter ce grand serviteur du pays avec la distinction qui lui était due, s'était borné à dire au ministre de la guerre que le mémoire était fort de raisons, qu'il était même assez fort pour qu'il fût impossible de sévir (on avait eu cette folle pensée), qu'il fallait en permettre la publication, tout en laissant le maréchal dans l'espèce d'exil, non avoué mais réel, dans lequel il vivait à Savigny. Du reste le maréchal s'était lui-même relégué à Savigny, et ne paraissait que très-rarement à Paris, où il ne pouvait se montrer sans être entouré d'agents fort incommodes.

Cette conduite à l'égard du glorieux défenseur de Hambourg était l'une des causes les plus fortes de l'exaspération des militaires. Ils disaient avec raison que ce traitement était odieux et offensant pour l'armée tout entière. Ney le répétait à tout le monde, et prétendait qu'il fallait que les maréchaux se réunissent, et allassent porter leurs réclamations au pied du trône.

On aurait bien voulu imposer silence à ces indiscrets qu'on avait flattés sans profit, mais on n'aurait jamais osé frapper assez haut pour les faire taire. L'audace du parti de l'émigration et son désir de vengeance n'étaient pas encore montés à la hauteur de la glorieuse tête de Ney! Il fallait pour cela de nouveaux désastres, et une immense catastrophe. On se borna pour le moment à faire partir de Paris le général Vandamme, qui depuis qu'on lui avait fermé les Tuileries tenait le langage le plus inconsidéré. Mais on ne guérissait pas le mal avec ces mesures, et, au mois de novembre, l'inquiétude allait croissant de jour en jour. Les fonds baissaient, et la rente cinq pour cent, que le plan financier de M. Louis avait portée de 65 francs à 78, était retombée à 70, bien que la situation financière s'améliorât à vue d'œil, que les impôts indirects commençassent à rentrer, que les *reconnaissances de liquidation* eussent cours sur la place au moyen d'un très-faible agio. Évidemment la confiance était profondément ébranlée, et la politique, non la finance, était la cause de ce subit ébranlement.

M. de Chateaubriand employait sa plume, devenue, contre son ordinaire, ferme, sobre, sensée, à calmer les partis, à leur prouver que leurs vœux extrêmes étaient déraisonnables, impossibles à réaliser, que leurs vœux raisonnables au contraire étaient ou réalisés, ou en voie de l'être, qu'ils devaient donc se tenir pour satisfaits, contribuer même au triomphe d'un état de choses auquel ils avaient les uns et les autres un égal intérêt, royalistes parce que c'étaient les Bourbons, révolutionnaires et bonapartistes parce que c'était la liberté, seule garantie possible des droits et de la sécurité de tous. Il donnait ainsi à tous les partis, et prin-

cipalement au sien, de sages et utiles leçons, plus sages que lui-même ; il les donnait dans des articles insérés au *Journal des Débats*, ou dans des brochures, que le Roi avait loués publiquement. Mais rien ne calmait l'inquiétude qu'on éprouvait, et la peur qu'on se faisait réciproquement.

Les deux partis s'étaient imaginé qu'ils conspiraient l'un contre l'autre, et qu'ils étaient même sur le point de réussir dans leurs complots. Les bonapartistes, c'est-à-dire les militaires et les révolutionnaires, réunis dans une haine commune contre les royalistes, étaient persuadés que l'on avait amené à Paris douze ou quinze cents chouans des plus audacieux, qu'avec leur secours on devait éloigner le Roi sous prétexte d'un voyage à Compiègne, changer ensuite le gouvernement, abolir la Charte, s'emparer des personnages les plus notables parmi les militaires et les hommes de la Révolution, probablement se défaire des principaux, exiler les autres, puis proclamer le rétablissement pur et simple de l'ancien régime. De leur côté les royalistes, auxquels on imputait de semblables projets, étaient convaincus que les jeunes généraux qui remplissaient Paris, ayant quelques milliers d'officiers sans emploi à leurs ordres, et pouvant compter sur l'adhésion des troupes à quelque régiment qu'elles appartinssent, devaient exécuter un coup de main, enlever la famille royale, l'égorger ou la déporter, traiter de même la noblesse de France, proclamer Napoléon Ier ou Napoléon II, et commencer un nouveau règne impérial, en se jetant sur l'Europe pour la mettre une seconde fois au pillage, au profit d'une race de mamelouks que la guerre avait créés, que la paix ne pouvait satisfaire. Ce vaste complot, selon eux, était formé de concert avec Napoléon et Murat, récemment réconciliés, et soudoyant de leurs trésors toutes les conspirations qui se tramaient. Les suppositions à l'égard de Napoléon étaient sans bornes, comme l'était l'idée qu'on se formait de son implacable activité, de son prodigieux ascendant. Jamais il n'avait été plus grand dans l'imagination des hommes qu'au fond de l'île si chétive qui lui servait d'asile, car tandis que la haine essayait d'en faire un vil scélérat sans génie et sans courage, la peur en faisait un géant infatigable, intarissable en ressources, et toujours en mesure et à la veille de bouleverser le monde. Il avait, disait-on, emporté des trésors à Porto-Ferrajo, et de là il dirigeait le fil de toutes les trames européennes, surtout à Vienne, où les puissances étaient en ce moment assemblées dans un congrès universel. Il y soufflait le feu de la discorde, il y tenait asservie à son génie la faiblesse de son beau-père, et il allait se mettre à la tête des armées autrichiennes pour fondre sur les Bourbons de France et d'Espagne. D'autres fois on le disait évadé pour aller commander les armées américaines contre l'Angleterre, ou les armées turques contre l'Europe, ou les armées napoli-

taines contre l'Autriche, car les contradictions ne coûtaient guère. On le voyait partout en un mot, et la peur de ses ennemis le dédommageait bien des efforts que faisait leur haine pour le rapetisser.

De ces mille complots qu'on se prêtait les uns aux autres, qu'y avait-il de vrai? Tout et rien; tout, si on prenait pour des complots les vains propos des partis, rien, si on ne prenait pour véritables complots que des projets mûrement concertés entre chefs et exécuteurs s'entendant bien, ayant des moyens proportionnés au but, et ayant fixé ou étant prêts à fixer le jour de l'exécution. Quant à ceci, il n'en existait rien. Sans doute il était impossible de nier que s'ils l'avaient pu, les royalistes auraient mis la Charte à néant, et que s'ils avaient été aussi méchants que leur langage, ils se seraient volontiers débarrassés des principaux personnages de l'armée et de la Révolution. Mais ils avaient encore moins de moyens que leurs adversaires, moins d'audace surtout, et se contentaient de tenir des propos extravagants, qui, répétés aux bonapartistes et aux révolutionnaires, les jetaient dans une véritable épouvante. Sans doute aussi, les révolutionnaires, les bonapartistes, s'ils l'avaient pu, se seraient emparés de la famille royale et de la cour, et en auraient fait on ne sait quoi, pourvu qu'ils en fussent délivrés. Il est bien vrai que s'ils avaient su s'entendre, se concerter, se conduire, ils auraient pu tout ce qu'ils auraient voulu, car la force publique était tout entière à eux. Il est bien vrai que sentant ce qu'ils auraient pu, ils disaient follement qu'ils allaient le faire, et par cette intempérance de langage se rendaient aussi effrayants qu'ils étaient en réalité impuissants. On aurait donc recouvré une parfaite sécurité, si on avait su discerner l'état véritable des partis, mais suivant l'usage on jugeait de leurs projets d'après leurs propos et d'après sa propre peur. Aussi de part et d'autre on prenait ses précautions. Souvent ces militaires agités passaient la nuit debout, ayant leurs épées et leurs pistolets à la ceinture, convaincus qu'on allait les assaillir. De son côté la police épouvantée donnait l'alarme aux autorités, qui mettaient sur pied la garde nationale, les compagnies des gardes du corps, toutes les forces disponibles, excepté la garnison dont on se défiait, et on restait ainsi jusqu'au jour à se faire peur réciproquement [1]. Il y avait telle nuit dans le mois de novembre où les patrouilles s'étaient croisées par centaines, sans autre résultat qu'une panique générale qui détruisait toute confiance, et faisait baisser les fonds publics au grand détriment des finances.

La police principale, celle du gouvernement, dirigée par M. Beugnot, ne partageait ces ridicules alarmes que dans une mesure fort restreinte,

[1] Rien n'est plus curieux que la suite des rapports de police rédigés par M. Beugnot. On y voit que le mois de novembre fut un mois de folles alarmes, ce qui amena le changement ministériel que nous allons raconter.

et elle tâchait dans ses rapports de rassurer le Roi, à quoi il se prêtait volontiers par paresse et par goût de tranquillité. Mais Monsieur, incapable de se tenir en repos, sa police, tout aussi incapable de rester inactive, affirmaient au contraire qu'on était sur un volcan prêt à faire éruption, que la police officielle était inepte, que même elle trahissait, et qu'on s'exposait à être enlevé un matin à force d'aveuglement. Monsieur allait trouver le Roi, lui disait qu'il était mal servi, et qu'on était à la veille d'une catastrophe. Le Roi le repoussait, lui répondait qu'il était, comme toujours, la proie des intrigants, puis néanmoins finissait par se laisser atteindre à un certain degré par ces continuelles alarmes, et tombait dans une sorte de perplexité.

Ses neveux, dont il faisait plus de cas que de son frère, s'unissaient cependant au comte d'Artois pour soutenir que les choses allaient mal, et qu'il y fallait remédier de quelque façon. Mais là était la difficulté. Sans doute les choses allaient mal, et le remède était celui que ne voient jamais les gouvernements, c'était de résister à ses passions, et surtout à celles de ses amis, de rassurer ainsi la masse de la nation, étrangère aux partis et ne voulant que le bien général. Mais on se gardait de raisonner de la sorte, et on s'en prenait à ceux qui gouvernaient, c'est-à-dire au ministère, ordinairement réputé auteur de tout ce qui arrive dans un État libre, ou presque libre. Le ministère n'avait, disait-on, aucun ensemble, et c'était vrai. Mais pour qu'il en eût, il aurait fallu le composer constitutionnellement, c'est-à-dire en faire le seul conseil de la couronne, en exclure les princes, et adopter un homme principal, deux au plus, et s'en fier à eux. On était loin de songer à ce moyen, et on s'en prenait non pas au Conseil, à sa composition, mais aux ministres individuellement, et en particulier au ministre de la guerre. Il ne tenait pas l'armée, disait-on; il était sans ascendant sur elle, il ne savait ni la dominer, ni la satisfaire!... — Tel est le prix réservé aux ministres faibles! Le général Dupont, aussi malheureux dans ce court ministère qu'il l'avait été en Espagne, homme d'esprit, bien intentionné, ménageant tant qu'il pouvait ses anciens camarades, dissimulant leurs imprudences, s'efforçant enfin de contenter eux et les émigrés, n'avait réussi qu'à mécontenter les uns et les autres. Il n'aurait pas commis une seule faute, ce qui était impossible dans sa situation, qu'il eût difficilement satisfait l'armée, à laquelle il fallait imposer de cruelles réductions, et faire endurer un régime déplaisant pour elle. Cependant, des fautes, il en avait commis, et de graves : mais ces fautes, qui l'avait obligé à les commettre? les princes eux-mêmes qui l'accusaient, les princes en créant la maison militaire, en prodiguant les grades pour services d'émigration, etc. Or, le résultat prévu, inévitable de ces fautes se produisant, les princes s'en prenaient au ministre trop complaisant qui les avait

commises à leur instigation, et disaient qu'il y avait danger à laisser l'armée dans ses mains. A cela le Roi n'objectait rien, n'en sachant rien, et paraissait assez disposé à croire ses neveux qui s'en mêlaient beaucoup.

Il était un sujet sur lequel le Roi écoutait moins facilement les observations qu'on lui adressait, d'abord parce qu'elles venaient de son frère, ensuite parce qu'il avait assez de perspicacité pour apercevoir leur peu de fondement. On lui disait que la police était mal faite, déplorablement faite, que M. Beugnot, dont on ne niait pas l'esprit, n'y connaissait rien, qu'il était dupe des bonapartistes, et que, sans le vouloir, il trompait le Roi et allait perdre la monarchie. Louis XVIII était impatienté de ces propos au dernier point, parce que dans ces remontrances il voyait son frère tout entier, toujours disposé à se mêler des affaires, et toujours la dupe des intrigants de tous les régimes. Le Roi lisait régulièrement les rapports de M. Beugnot, rapports spirituels, amusants, adroitement flatteurs, offrant un tableau piquant des personnages contemporains. Son bon sens les lui faisait juger vrais, sa malice s'en égayait, et son amour-propre y trouvait son compte. Mais Monsieur voulait lui persuader que M. Beugnot l'occupait de commérages, et qu'un seul homme en France, si on osait se confier à lui, saurait faire la police et sauver la royauté. Cet homme, le croirait-on, était le régicide Fouché! Monsieur qui, sans haïr les personnes, ne savait jamais leur rendre justice, faute de discernement et d'impartialité, était devenu tout à coup non-seulement impartial, mais indulgent, amical même, pour M. Fouché. Celui-ci, comme nous l'avons déjà dit, était absent de Paris au moment de la révolution de 1814, et depuis cherchait à ressaisir son rôle manqué en se mêlant de toutes les choses auxquelles on souffrait qu'il mît la main. Monsieur, lorsqu'il avait eu besoin d'être investi de la lieutenance générale du royaume par le Sénat, avait trouvé M. le duc d'Otrante officieux, empressé, adroit, dépourvu quoique régicide de haine contre les Bourbons, et au contraire très-désireux de leur plaire, autant au moins que de tirer le Sénat d'embarras. Il en avait conçu aussitôt l'opinion la plus favorable, et il se sentait pour lui un penchant prononcé. Ces dispositions avaient été confirmées par les rapports des agents du pavillon Marsan. Parmi ces agents il y avait sans doute quelques royalistes, mais il s'y rencontrait en bien plus grand nombre de ces serviteurs de tous les régimes, que la police emploie, use, rejette quand ils sont usés, et qui, repoussés, vont offrir leurs services à qui leur donne le pain du jour, race abjecte, qu'un honnête homme ne fréquente que par obligation, quand il est chargé de veiller à la sûreté de l'État, mais dont il est trop heureux de repousser le contact, dès qu'il est déchargé des devoirs du gouvernement. Cette race, M. Fouché, loin de la fuir, aimait passionnément à la fréquenter; il en

était entouré sans cesse, la nourrissait souvent de ses deniers, quand ceux de l'État n'étaient plus à sa disposition, recueillait par ce moyen le vrai et le faux, sans savoir toujours distinguer l'un de l'autre, aux renseignements obtenus de la sorte ajoutait ceux qu'il se procurait directement en visitant dans la même journée, et sans choquer aucun d'eux, MM. Carnot, de Lafayette, de Blacas, de Bassano, en voyant même les ministres étrangers dont la porte s'ouvrait devant le talisman des nouvelles, se donnait ainsi l'apparence d'un magicien instruit de tout, disposant de tout, ayant dans ses mains le secret, la confiance, la volonté de tous les partis, pouvant les contenir, les déchaîner à son gré, roi en un mot du chaos que seul il saurait débrouiller et gouverner.

Ces agents que la police officielle repoussait, que le pavillon Marsan accueillait, étaient les prôneurs assidus de M. Fouché auprès du comte d'Artois, et avaient persuadé à ce prince de le recevoir. M. le comte d'Artois, cédant à son penchant pour l'intrigue, avait reçu M. Fouché, et avait été charmé de son entretien avec lui. M. Fouché, au lieu d'afficher, comme Carnot, l'orgueil du régicide, en avait au contraire affiché l'humilité et le repentir, s'était montré plein de respect, de soumission, avait témoigné un désir ardent de réparer les égarements de sa vie en soutenant et en sauvant les Bourbons; puis, se servant de sa connaissance des choses et des hommes, il avait ébloui le prince, et lui avait paru le sauveur auquel il fallait remettre le destin de la monarchie, de sorte que M. le comte d'Artois, idole du royalisme extrême, allait à l'extrême opposé, c'est-à-dire jusqu'à la région du régicide, chercher un intrigant sans principes pour lui accorder la confiance qu'il refusait aux plus respectables amis de la liberté. Aussi avait-il conçu l'idée de nommer le duc d'Otrante ministre de la police de Louis XVIII, et lui en avait-il donné l'espérance, presque la certitude. Le duc d'Otrante avait quitté le prince le cœur plein de joie, et n'avait dissimulé à personne son désir et son espoir de rentrer bientôt au ministère. Pourtant, M. le comte d'Artois s'était trop vanté, car il ne disposait pas des portefeuilles, et sa confiance éloignait plutôt qu'elle n'attirait celle de Louis XVIII. Le portefeuille promis plusieurs fois n'arrivant pas, M. Fouché piqué allait dire dans Paris qu'on lui avait offert le ministère de la police et qu'il l'avait refusé. M. Beugnot, fort adroitement, racontait ces détails à Louis XVIII, et Louis XVIII se riait de son frère, quand il ne se fâchait pas de ses indécentes relations.

Les deux ministres attaqués à la cour étaient donc celui de la guerre et celui de la police, le dernier n'ayant que l'emploi de directeur général, avec le titre de ministre d'État. Le Roi, aimant le repos, détestant le changement, comprenant qu'on lui offrait des remèdes plus dangereux qu'utiles, s'entretenait avec M. de Blacas des obsessions dont il était

l'objet, et le trouvait de son avis, car M. de Blacas avait du sens malgré ses passions, et d'ailleurs était volontiers de l'opinion de son maître. Néanmoins il était trop sincère pour cacher au Roi la vérité, et pour lui laisser ignorer qu'on se plaignait beaucoup du ministre de la guerre et du directeur de la police. Le Roi restait perplexe, et il aurait été fort agité s'il avait pu l'être, mais sa pesante personne apaisait son âme en pesant sur elle, et la faisait le plus souvent tourner à l'inertie.

Le mois de novembre s'était passé en tiraillements intérieurs, qui du reste n'éclataient guère aux yeux du public, lorsque le mercredi, 30 novembre, le Roi devant aller en grande pompe à une représentation théâtrale à l'Odéon, la police de Monsieur prit l'alarme, et courut remplir les Tuileries du bruit d'un complot dont l'exécution devait avoir lieu le jour même. Le complot, disait-on, consistait à enlever le Roi et la famille royale, à les précipiter dans la Seine ou à les transporter à l'étranger, et à changer ensuite le gouvernement. Quelques centaines d'hommes, audacieux et intrépides, sortis de l'armée, devaient exécuter ce coup de main. Ils étaient d'accord avec les chefs de parti, et tout était prêt pour tirer les conséquences de l'acte une fois accompli. La police officielle n'en savait rien, et pour les royalistes ardents c'était une raison d'y ajouter une foi entière. Le maréchal Marmont venait de prendre le service auprès du Roi, avec sa compagnie des gardes du corps. Il était crédule autant qu'il était léger; de plus, il détestait le général Dupont, parce que ce ministre occupait une place qu'il croyait lui être due, et qu'il avait la vague espérance de le remplacer. Aussi était-il l'un de ceux qui répétaient le plus souvent que l'armée n'était pas dirigée, et qu'on la laissait à la merci des conspirateurs. Le matin même du 30, éveillé par l'un de ces agents officieux qui troublaient ordinairement le sommeil de la cour, et initié à la connaissance du prétendu complot qui devait s'accomplir dans la soirée, il courut hors d'haleine chez le Roi, fit auprès de lui grand étalage de dévouement, sans toutefois remplir ce prince ni de trouble ni de gratitude, car Louis XVIII croyait médiocrement au danger qu'on lui signalait. Le maréchal fit monter ses gardes du corps à cheval, avertit le général Maison commandant la première division militaire, le général Dessoles commandant la garde nationale, lesquels se hâtèrent de mettre leurs soldats en mouvement, et se garda de faire dire un seul mot au ministre de la guerre, qui aurait dû être le premier informé. Les principaux personnages de la cour endossèrent leur habit militaire, se munirent secrètement d'armes de toute espèce, et l'on arriva à l'Odéon armé jusqu'aux dents. Les rues étaient pleines de troupes, les loges du théâtre d'uniformes, et on semblait assister à une revue plutôt qu'à une représentation théâtrale. Au milieu de ce déploiement d'uniformes un seul homme, le ministre de la guerre, arriva

en habit noir, paraissant ne se douter de rien, et avec un air d'ignorance, d'indifférence et d'innocence qui révolta tous les empressés, tous les épouvantés, tous les gens à précautions.

Le Roi fut applaudi comme il l'était toujours, et rentra sans avoir essuyé ni une attaque, ni une offense. Le lendemain les curieux qui étaient à l'affût des nouvelles, rirent aux éclats de cette chaude alarme, mais ceux qui prétendaient avoir sauvé le Roi, le maréchal Marmont en tête, s'indignèrent de l'incurie du ministre de la guerre et du directeur de la police. Ce fut dans toute la cour un déchaînement inouï, et comme après un temps d'agitation il faut un changement quelconque qui soulage les âmes, on exigea au moins une modification du ministère. Les neveux du Roi demandaient absolument un autre ministre de la guerre, et son frère un autre directeur de la police. Le Roi, fatigué, et finissant par croire qu'il avait couru un danger réel, céda, et consentit aux deux changements désirés.

Pour la police, il ne voulut pas entendre parler du duc d'Otrante, et, laissant cette partie de l'administration en direction générale, la confia à M. d'André, ancien constituant, fonctionnaire instruit, laborieux, sage, correspondant des Bourbons pendant leur séjour en Angleterre, et par tous ces motifs inspirant au parti de l'émigration une suffisante sécurité. Mais en donnant à son frère la satisfaction d'éloigner M. Beugnot, Louis XVIII n'entendait pas sacrifier ce serviteur; il voulut l'élever au contraire, et lui confia le ministère de la marine qui venait de vaquer par la mort de M. Malouet, homme distingué et fort regrettable. M. Beugnot fut ainsi doublement récompensé de ses rapports spirituels et sensés, en étant déchargé de la police, et en devenant ministre à portefeuille.

Restait à trouver le ministre de la guerre. L'armée alors offrait deux hommes qui réunissaient au degré le plus éminent les rares qualités d'un ministre de la guerre, et chez lesquels l'autorité morale se joignait aux talents administratifs, c'étaient le maréchal Davout et le maréchal Suchet. Le maréchal Davout, devenu l'objet de toutes les haines de l'étranger et de l'émigration, était proscrit et impossible. Il était tout simple qu'on ne songeât point à lui. Le maréchal Suchet, enclin par la nature de son esprit à ce régime sagement libéral dont les Bourbons pouvaient être les fondateurs en France, fort caressé d'ailleurs par eux, avait été désigné plus d'une fois comme propre au ministère de la guerre. Il figurait même sans le savoir dans toutes les combinaisons ministérielles que le duc d'Otrante proposait à Monsieur. Mais extrêmement réservé, il n'avait pas donné d'assez grands témoignages de dévouement pour conquérir la bienveillance de la cour. Un homme duquel on ne l'aurait pas attendu, le maréchal Soult, y avait pleinement réussi. Il était en ce moment l'idole du parti royaliste, comme M. Fouché l'était

de la coterie de M. le comte d'Artois. Voici comment il était parvenu tout à coup à ce haut degré de faveur.

Maltraité d'abord pour avoir livré en pleine paix la bataille de Toulouse, et maltraité fort injustement, car il ignorait les événements de Paris lorsqu'il l'avait livrée, il avait commencé par jouer à Paris le rôle d'un mécontent, et d'un mécontent téméraire, tant ses propos étaient dépourvus de mesure. Le général Dupont, excellent homme, tâchant de conquérir des adhérents aux Bourbons, avait reçu, écouté le maréchal Soult, lui avait rendu l'espérance, et avec l'espérance un peu plus de calme. Bientôt ce ministre, poursuivant son œuvre, avait résolu de donner un commandement au maréchal Soult, afin de le rattacher définitivement aux Bourbons, et avait choisi pour lui l'Alsace d'abord, puis en y pensant mieux, la Bretagne, où l'on pouvait mettre à l'épreuve un fonctionnaire douteux. La fidélité de cette province était en effet de nature à conjurer tous les dangers, et de plus, à son contact, on pouvait juger si celui qu'on y envoyait était véritablement converti. Le calcul du ministre de la guerre avait pleinement réussi. Le maréchal Soult, entouré des plus ardents royalistes, les avait entièrement satisfaits, et s'était bientôt montré leur égal au moins en sentiments politiques, car il n'avait pas hésité à dire que la bonne cause depuis vingt-cinq ans avait été celle des Bourbons, que tous ceux qui en avaient servi une autre s'étaient trompés, mais qu'ils répareraient leur erreur par un dévouement sans bornes. Il ne s'en était pas tenu à ce langage, il était allé visiter le triste champ de bataille de Quiberon, et croyant y découvrir des ossements non ensevelis, ce qui arrive quelquefois sur les champs de bataille, il avait ouvert une souscription pour élever un monument aux officiers français morts dans cette fatale journée. Ils étaient à jamais regrettables sans doute les braves gens qui, employant si mal leur bravoure, avaient péri sur ce lugubre rivage de Quiberon; mais ce n'était pas le moment de réveiller un pareil souvenir, et on pouvait s'étonner surtout qu'il fût réveillé par le nouveau gouverneur de la Bretagne.

L'étonnement avait été aussi grand dans l'armée que le contentement dans le parti royaliste. Le maréchal Soult avait paru une conquête précieuse, et méritant d'être achevée. Ayant été exclu de la pairie avec les maréchaux Masséna et Davout, il s'était rendu à Paris afin de la solliciter à la suite de la souscription pour le monument de Quiberon, et avait été fort mal accueilli de ses anciens camarades, mais très-bien de la cour tout entière. Il était ainsi dans l'attente, lorsque le portefeuille de la guerre était venu à vaquer. Il y eut une sorte d'unanimité pour le lui conférer sur-le-champ, malgré les prétentions du maréchal Marmont que personne ne considérait comme sérieuses. Le maréchal Soult joignant à une rare application au travail l'attitude du commandement, et tous les

dehors de la fermeté, sembla un ministre de la guerre accompli. Ce choix remplit le public de surprise, la cour de joie et d'espérance.

Ces diverses nominations furent publiées le 4 décembre par ordonnance royale. Le Roi y avait consenti plutôt qu'il ne les avait voulues. Chose singulière, mais naturelle en ce temps-là, et qui peint bien comment on comprenait le gouvernement constitutionnel à ses débuts, le Conseil royal apprit les changements ministériels peu d'heures avant le public. M. de Blacas, au nom du Roi, en informa ses collègues, qui en furent étonnés, mais qui ne purent pas craindre que l'harmonie du cabinet en fût fort altérée. M. de Blacas les manda par un courrier à M. de Talleyrand, déjà parti pour le congrès de Vienne, personnage principal qui aurait dû être l'auteur de ces modifications, et qui en était à peine le confident après qu'elles étaient accomplies. Enfin Louis XVIII répugnant aux explications avec les personnes, parce que son repos et la dignité royale en souffraient toujours un peu, ne voulut rien dire lui-même au général Dupont. Depuis la scène de l'Odéon il avait évité de le recevoir, alléguant pour s'en dispenser tantôt une indisposition, tantôt une promenade, et le 3 décembre, il lui envoya M. de Blacas pour lui redemander le portefeuille de la guerre, lui offrir une pension de 40,000 francs, et un commandement en province. M. de Blacas prit soin d'affirmer au général Dupont qu'il n'était pas l'auteur du changement qu'il venait lui annoncer, ce qui était vrai, surprit fort le général en lui nommant son successeur, et rapporta sa démission au Roi.

Ainsi se termina cette crise, par le renvoi du ministre de la guerre à qui on attribuait les mauvaises dispositions de l'armée, et par le changement du directeur de la police à qui on s'en prenait de conspirations imaginaires parce qu'il ne voulait pas y croire. Comme il arrive en pareil cas, un court moment de calme devait s'ensuivre, jusqu'à ce qu'on eût senti l'inanité du remède, et jusqu'à ce que se réalisât cette sinistre prophétie de Napoléon : *Les Bourbons vont pacifier la France avec l'Europe, mais la mettre en guerre avec elle-même.*

FIN DU LIVRE CINQUANTE-CINQUIÈME.

LIVRE CINQUANTE-SIXIÈME.

CONGRÈS DE VIENNE.

Situation de l'Europe depuis la paix de Paris. — Mécontentement des provinces belges et rhénanes annexées à des pays protestants, et maltraitées par les armées étrangères. — État de confusion dans lequel l'Allemagne est menacée de tomber. — Les peuples y attendent en vain la liberté qu'on leur a promise, et les petits États craignent d'être absorbés par les grands. — Conflagration en Suisse, par suite de la lutte entre les anciens et les nouveaux cantons. — Triste situation de l'Italie. — Mauvais gouvernement du roi de Piémont, et rigueurs exercées à Rome par le gouvernement pontifical. — Révocation du Concordat français à peu près consentie, mais différée. — Étonnement de Murat d'être encore sur le trône de Naples, et déplaisir des puissances de l'y voir. — État de l'Espagne. — Conduite perfide et cruelle de Ferdinand VII. — Il abandonne le pacte de famille dans le désir de complaire aux Anglais. — Pendant que l'Europe est ainsi tourmentée, les souverains coalisés assistent à Londres à des fêtes brillantes. — Ils renouvellent la promesse de rester unis, sans s'expliquer toutefois sur les points litigieux. — Le congrès de Vienne remis au mois de septembre. — Dispositions qu'on y apporte. — Deux souverains seuls, l'empereur Alexandre et le roi Frédéric-Guillaume, y arrivent d'accord, et fortement unis. — Ils estiment que tout leur est dû par l'Europe, et veulent avoir en entier l'un la Pologne, l'autre la Saxe. — L'Angleterre n'entrevoit rien de ce projet; l'Autriche le découvre, mais se tait, dans l'espérance de le faire échouer sans rompre l'union européenne. — Avantages que cette situation eût offerts à la France, si elle était arrivée sans engagements à Vienne, et sans avoir signé le traité du 30 mai. — Liberté laissée à M. de Talleyrand d'agir comme il voudra. — Le Roi ne lui impose qu'une obligation, celle d'expulser Murat du trône de Naples. — Départ de M. de Talleyrand assisté du duc de Dalberg. — Son impatience de jouer un grand rôle, et son parti pris de fonder sa politique à Vienne sur le principe de la *légitimité*. — Entrée solennelle des souverains alliés dans la capitale de l'Autriche. — Magnifique et coûteuse hospitalité que leur offre l'empereur François dans le palais de Schœnbrunn. — Les prétentions de la Prusse et de la Russie à l'égard de la Saxe et de la Pologne bientôt connues, deviennent le sujet de tous les entretiens. — Soulèvement des princes allemands contre ces prétentions. — Embarras de l'Angleterre et de l'Autriche, inquiètes pour le maintien de l'alliance de Chaumont. — Plus leur union est menacée, plus elles affectent d'y croire, et se promettent de la maintenir. — Accord secret de l'Autriche, de l'Angleterre, de la Russie, de la Prusse, pour diriger les affaires à elles quatre, et n'y associer les autres puissances que pour la forme. — Cet accord, bientôt dévoilé, devient un nouveau grief pour les puissances de second ordre, qui craignent que les exclure ne soit un moyen de les sacrifier. — La légation française irritée ne se borne pas à protester contre ces projets d'exclusion, mais elle prend tout de suite parti pour la Saxe contre les vues de la Russie et de la Prusse. — La Prusse se venge en disant que la France songe à ressaisir la ligne du Rhin. — Protestations de désintéressement auxquelles la légation française est réduite pour corriger l'effet de sa conduite précipitée. — Irritation d'Alexandre dirigée en particulier contre M. de Talleyrand. — Entrevue de ce monarque avec le plénipotentiaire français. — Après quelques semaines perdues en pourparlers et en propos amers, il s'élève un cri général pour réclamer la convocation du congrès. — Les *quatre*, c'est-à-dire l'Autriche, l'Angleterre, la Russie et la Prusse, sentant le danger d'une réunion générale et immédiate, proposent un délai d'un mois, ce qui entraîne la remise du congrès au 1er novembre, sous le prétexte de se donner le temps de mûrir les questions. — M. de Talleyrand se met à la tête des

opposants. — Il demande que sans plus tarder on réunisse le congrès en assemblée générale, et veut profiter de l'occasion pour faire décider l'admission du représentant de la Saxe et le rejet du représentant de Naples, ce qui serait une manière indirecte de résoudre sur-le-champ les deux questions les plus importantes du moment. — Vive résistance de la part des *quatre*. — Après quelques jours on transige, et on ajourne le congrès au 1er novembre, en promettant de le réunir tout entier à cette époque, et on adopte des expressions qui permettent d'espérer ce qu'on appelle *le respect du droit public*. — Après avoir déjoué les projets d'exclusion, la légation française au lieu d'attendre avant de s'engager davantage dans la question de la Saxe, se prononce toujours plus fortement. — Les Russes et les Prussiens se prononcent de leur côté avec une singulière hauteur. — Activité des petits États et surtout de la Bavière. — Liaisons de celle-ci avec la légation française. — Embarras croissant de l'Autriche et de l'Angleterre. — Lord Castlereagh craignant de se brouiller avec la Prusse, dont il a besoin pour sa politique à l'égard des Pays-Bas, voudrait lui livrer la Saxe, afin de sauver la Pologne. — M. de Metternich, qui désirerait au contraire sauver la Saxe plutôt que la Pologne, désapprouve cette tactique, et pourtant la laisse essayer, dans l'espoir qu'elle ne réussira pas, car Frédéric-Guillaume ne se tiendra pas pour satisfait si Alexandre ne l'est point. — Lord Castlereagh se met résolûment en avant. — Ses vifs entretiens avec Alexandre, suivis de notes fermes et amères. — La Bavière, toujours la plus active, n'hésite pas à parler de guerre, et dit à l'Autriche qu'il faudrait songer à se rapprocher de la France, et à s'allier avec elle. — M. de Metternich qui craint la désunion, répond que la France n'a plus d'armée. — La Bavière reporte ces propos à la légation française pour la piquer d'honneur. — M. de Talleyrand demande à Louis XVIII de faire des armements. — Délibération sur ce sujet dans le Conseil royal. — Le ministre des finances consent à donner une cinquantaine de millions pour remettre l'armée française sur un pied convenable. — Grande satisfaction de M. de Talleyrand, et son empressement à publier les armements de la France. — Pendant ce temps la lutte est toujours aussi vive à Vienne. — M. de Metternich obligé de se prêter à la tactique de lord Castlereagh, conseille à la Prusse dans son propre intérêt de ne pas prendre la Saxe, mais consent à la lui livrer à certaines conditions que la Prusse ne peut guère accepter. — Alexandre exaspéré paraît résolu à tout braver; il livre la Saxe qu'il occupait aux troupes prussiennes, et concentre toutes ses forces sur la Vistule. — Irritation à Vienne, et vœu général de réunir le congrès au 1er novembre. — Violente altercation d'Alexandre avec M. de Metternich. — Réunion du congrès à l'époque annoncée. — Les huit signataires du traité de Paris, la France, l'Angleterre, l'Autriche, la Russie, la Prusse, l'Espagne, le Portugal, la Suède, prennent l'initiative des convocations et des résolutions. — Division du congrès en comités. — Comité pour la vérification des pouvoirs. — Comité dit des *six*, composé de la France, de l'Espagne, de l'Autriche, de l'Angleterre, de la Russie, de la Prusse, pour les grandes affaires européennes. — Comités pour les affaires allemandes, pour les affaires d'Italie, pour les affaires suisses, pour la liberté des nègres, pour la liberté des fleuves, etc. — Il est convenu que lorsque les principaux intéressés dans chaque question se seront abouchés au sein des comités, les *huit* interviendront pour achever de les mettre d'accord, et pour consacrer leurs résolutions. — Travail dans tous les comités. — Affaires italiennes. — Questions de la réunion de Gênes au Piémont, et de la succession de la couronne de Savoie. — Questions de Parme et de Naples. — Sages motifs de M. de Metternich pour faire traîner l'affaire de Naples en longueur. — Affaires suisses; continuation de la lutte entre les anciens et les nouveaux cantons. — L'influence de la France sur le canton aristocratique de Berne, et sur les cantons démocratiques d'Uri, Glaris, Unterwald, employée à négocier un accord. — Tandis que les affaires d'Italie et de Suisse tendent à une solution, celles de Saxe et de Pologne s'aggravent. — Efforts de lord Castlereagh pour détacher la Prusse de la Russie. — Alexandre s'en aperçoit, et provoque une explication de la part de Frédéric-Guillaume. — Les deux souverains après s'être expliqués, se jettent dans les bras l'un de l'autre, et se promettent d'être plus unis que jamais. — Proclamation du prince Repnin, gouverneur temporaire de la Saxe, qui annonce que ce royaume va passer sous la souveraineté du roi de Prusse, du consentement de l'Angleterre et de

l'Autriche. — Violents démentis donnés par ces deux puissances. — En ce moment les instances des princes allemands auprès du prince régent d'Angleterre font modifier les instructions de lord Castlereagh. — Celui-ci change de tactique, et s'unit à M. de Metternich pour défendre résolûment la Saxe et la Pologne. — Tendance des choses à la guerre. — Plan de campagne arrêté par le prince de Schwarzenberg, dans lequel on dispose des forces de la France, sans lui rien dire. — Projet de faire entrer au printemps 200 mille Autrichiens et Allemands en Pologne, 150 mille en Silésie, et 100 mille Français en Franconie et Westphalie. — M. de Metternich présente le 10 décembre une note dans laquelle il retire le demi-consentement qu'il avait donné au sacrifice de la Saxe, en se fondant sur ce que la Prusse n'a rempli aucune des conditions exigées par l'Autriche. — Les Prussiens exaspérés veulent faire un éclat, mais Alexandre s'efforce de les retenir. — Après plusieurs entretiens avec le prince de Schwarzenberg le czar acquiert la conviction que les puissances ont pris le parti de résister à ses desseins, et il songe alors à quelques sacrifices. — Il se décide en gardant toute la Pologne à abandonner le duché de Posen à la Prusse, pour que celle-ci ait moins à demander en Allemagne, et il tâche en même temps de s'entendre à l'amiable avec l'Autriche relativement à la frontière russe en Gallicie. — D'après les conseils d'Alexandre la Prusse fait à l'Autriche une réponse modérée. — Réplique de l'Autriche, dans laquelle elle prouve qu'en abandonnant à la Prusse 3 ou 400 mille âmes en Saxe, l'engagement de lui rendre son état de 1805 serait rempli. — La Prusse entre dans ces calculs, et la question perd le caractère absolu qu'elle avait eu jusque-là, pour se convertir en question de chiffres. — Formation d'une commission d'évaluation à laquelle on admet la France, après avoir voulu l'en exclure. — Les questions de quantité se débattent vivement dans cette commission. — La nouvelle de la paix conclue entre l'Angleterre et l'Amérique rend à lord Castlereagh toute son énergie. — Une scène violente ayant eu lieu entre les Anglais et les Prussiens, lord Castlereagh exaspéré se rend chez M. de Talleyrand. — Ce dernier profite de l'occasion et offre au ministre britannique une alliance offensive et défensive. — Convention du 3 janvier 1815 par laquelle l'Autriche, l'Angleterre, la France s'allient, et promettent de fournir 150 mille hommes chacune pour faire triompher leur politique. — Triste condition imposée à M. de Talleyrand si la guerre éclate, de rester dans les limites du traité de Paris. — Envoi d'un général français pour la discussion du plan de campagne. — La convention du 3 janvier, tenue secrète, est pourtant communiquée à la Bavière, au Hanovre, aux Pays-Bas, à la Sardaigne, pour obtenir leur adhésion. — Malgré le secret gardé, la Prusse et la Russie s'apercevant à l'attitude de leurs adversaires qu'un accord s'est établi entre eux, se décident à transiger. — On enlève à la Saxe la moitié de son territoire et le tiers de sa population, pour les donner à la Prusse. — Dernière lutte au sujet de la ville de Leipzig, qui est définitivement laissée à la Saxe. — Le roi Frédéric-Auguste mandé à Posth pour lui arracher son consentement. — La grande question qui divisait l'Europe étant résolue, et lord Castlereagh étant appelé au Parlement britannique, on se hâte de finir. — Solution des questions pendantes. — Constitution définitive du royaume des Pays-Bas. — Rétablissement des maisons de Hesse-Cassel et de Hesse-Darmstadt. — Ces maisons abandonnent la Westphalie à la Prusse moyennant échange. — Travail de la Prusse pour se ménager une continuité de territoire de la Meuse au Niémen. — Conduite injuste envers le Danemark. — Le Luxembourg échoit au royaume des Pays-Bas. — Mayence devient place fédérale. — La Bavière acquiert le palatinat du Rhin, le duché de Wurzbourg, et abandonne le Tyrol avec la ligne de l'Inn à l'Autriche. — Constitution germanique. — L'Autriche refuse la couronne impériale, et obtient la présidence perpétuelle de la diète. — Organisation de la diète fédérale. — Solution des difficultés en Suisse due surtout à la France. — Les nouveaux cantons conservent leur existence en payant une indemnité pécuniaire. — Berne obtient une indemnité territoriale dans le Porentruy et l'évêché de Bâle. — La constitution suisse prise presque en entier dans l'acte de médiation. — Difficultés de la question italienne. — M. de Talleyrand n'ayant rien exigé pour prix de son concours dans les affaires de Saxe et de Pologne, est menacé d'être universellement délaissé dans l'affaire de Naples. — Heureusement pour lui, Murat fournit la solution cherchée, en adressant une sommation imprudente au congrès. — L'Autriche répond à

cette sommation en annonçant l'envoi d'une armée de 150 mille hommes en Italie. — Résolution générale d'en finir avec Murat. — Difficultés de l'affaire de Parme. — On voudrait, sur la demande des deux maisons de Bourbon, rendre Parme à la reine d'Étrurie, et ne laisser à Marie-Louise que le duché de Lucques. — Celle-ci bien conseillée résiste, et parvient à réveiller la tendresse de son père et la générosité d'Alexandre. — Lord Castlereagh est chargé à l'insu de M. de Talleyrand, de négocier à son passage à Paris un arrangement direct avec Louis XVIII, pour que Parme reste à Marie-Louise sa vie durant, et que la reine d'Étrurie en attendant n'ait que le duché de Lucques. — Il est décidé que les Légations seront rendues au Pape. — Résolutions adoptées sur la liberté des nègres et la liberté des fleuves navigables. — Toutes les questions étant résolues en février, les souverains s'apprêtent à partir, en laissant à leurs ministres le soin de la rédaction. — On décide qu'il y aura un instrument général, signé par les huit puissances qui ont été parties au traité de Paris, et contenant toutes les solutions d'un intérêt général, et qu'il y aura en outre des traités particuliers entre tous les intéressés pour ce qui les concerne spécialement. — Au moment de se séparer, la nouvelle du débarquement de Napoléon saisit et bouleverse tous les esprits. — On promet de rester réunis jusqu'à la fin de la nouvelle crise. — Tous les arrangements européens précédemment adoptés, sont maintenus. — Caractère véritable du congrès de Vienne, et jugement qu'on peut porter sur son œuvre, qui, sauf quelques changements, a duré près d'un demi-siècle.

On vient de voir dans quel état les Bourbons, liés par une Constitution écrite, surveillés par une opinion publique très-susceptible, avaient mis la France, en ayant d'ailleurs de très-bonnes intentions, mais en cédant à ce mouvement de réaction qui tendait à rétablir l'ancien régime sur les ruines de la Révolution et de l'Empire. On doit dès lors se figurer la situation dans laquelle pouvait se trouver l'Europe, partagée entre une foule de gouvernements que ne liaient ni les lois ni l'opinion, qui étaient libres par conséquent d'essayer la reconstitution du passé, et décidés à reprendre les territoires qu'ils avaient perdus, ou même à s'en approprier qui ne leur avaient jamais appartenu. Cette malheureuse Europe entre ses émigrés, aussi peu éclairés que les nôtres, et ses ambitieux qui s'en arrachaient les lambeaux, était cruellement agitée, et présentait une sorte de chaos où l'avidité le disputait à la déraison. L'homme qu'on appelait alors le génie du mal, Napoléon, pouvait des sommets de son île se dire avec toute la malice qu'on lui prêtait et qu'il avait, que sa chute n'avait pas été dans le monde le triomphe du désintéressement et de la modération.

Il faut donc jeter un coup d'œil sur cette Europe si tourmentée, pour se faire une juste idée de son état à l'époque même qu'on regardait comme celle de sa délivrance.

Les provinces belges, qui avaient d'abord éprouvé un soulagement réel en échappant à notre joug, étaient surprises et chagrines de se sentir sous un joug tout aussi lourd, et contraire de plus à tous leurs sentiments nationaux. Ce qui avait éloigné de nous ces provinces, c'étaient la conscription, les droits réunis, la clôture des mers, et les affaires religieuses. Pour le présent elles étaient délivrées de la conscription,

mais non des impôts indirects qui avaient été maintenus. Les mers étaient devenues accessibles, mais pour laisser arriver les produits anglais, rivaux des produits belges, et au moment où les mers s'ouvraient pour elles, la France se fermait, la France dont le marché avait tant contribué à les enrichir. Elles voyaient le Pape rétabli à Rome, mais elles passaient sous la domination d'une nation protestante qu'elles n'aimaient point. La présence de l'armée britannique qui s'accroissait sans cesse pour la protection du nouveau royaume des Pays-Bas, leur était importune, et elles accusaient l'Autriche, qui avait beaucoup contribué à les détacher de la France, de les avoir trahies et vendues à l'Angleterre.

Les provinces rhénanes n'étaient pas plus satisfaites. Si pour elles comme pour les Belges la conscription avait cessé, si le Rhin, principal instrument de leur bien-être, s'était ouvert avec la mer, la France s'était fermée pour leur industrie qui avait pris un grand développement sous l'Empire, et le marché de la Prusse n'était pas fait pour les dédommager de celui de la France. Enfin, être les concitoyens des habitants de Kœnigsberg ne leur semblait pas beaucoup plus naturel que d'être les concitoyens des Parisiens, et la liberté du Pape ne les consolait pas plus que les Belges d'appartenir à un souverain protestant. Elles éprouvaient aussi le chagrin d'une occupation étrangère, car elles avaient l'armée prussienne sur leur territoire, et elles étaient horriblement traitées par les soldats de Blucher, qui n'avaient pas encore pris l'habitude de considérer et de ménager comme des compatriotes les habitants d'Aix-la-Chapelle et de Cologne.

Au delà du Rhin, le malaise tenait à d'autres causes. Les Prussiens étaient contents et avaient raison de l'être, car ils étaient victorieux, et comptaient sur de vastes agrandissements ; mais ils avaient espéré pour prix de leur patriotisme une liberté qu'on leur avait promise, et qu'on ne se hâtait pas de leur accorder. Le Hanovre, le Brunswick, la Hesse, attendaient avec anxiété qu'on fixât leur sort, et en attendant étaient ruinés par le passage des armées coalisées. La Saxe qui avait abandonné les Français sur le champ de bataille, était menacée de perdre sa nationalité pour prix de sa défection, et de devenir prussienne, ce qui lui causait un véritable désespoir. Provisoirement elle avait l'humiliation de voir son souverain prisonnier à Berlin. Dans les petits États germaniques les princes étaient inquiets des projets qu'on prêtait aux grandes puissances allemandes, et les peuples très-mécontents des principes fort peu libéraux affichés par leurs princes. La Bavière ayant de considérables dédommagements à réclamer pour ce que l'Autriche allait lui prendre, ne se félicitait guère de les obtenir sur la gauche du Rhin, tout près de la France avec laquelle on voulait ainsi la compromettre.

La Suisse était tombée dans un état de confusion duquel on ne savait

comment la tirer, et qui mettait tous les intérêts en conflit, toutes les populations en armes. L'acte de médiation, faisant dans les Alpes une sage application des principes de 1789, avait affranchi les anciens pays sujets pour les constituer en cantons indépendants, avait ainsi converti les treize cantons en dix-neuf, avait aboli dans l'intérieur de chacun les inégalités de condition, les oppressions de tout genre, et créé un état parfaitement équitable, dont la Suisse s'était trouvée heureuse pendant dix ans, et sous lequel elle n'aurait eu rien à désirer, si la guerre n'avait alors altéré le bonheur de tout le monde.

C'est ce même acte de médiation que les Bernois, en introduisant les coalisés en Suisse au mois de décembre précédent, avaient eu en vue de détruire, et qu'ils avaient détruit en effet. Sur-le-champ toutes les anciennes prétentions s'étaient réveillées. Berne voulait faire rentrer sous son joug les pays de Vaud et d'Argovie, et leur ôter leur qualité de cantons fédérés. Uri voulait enlever le val Levantin au canton du Tessin, et en avait pris possession sans attendre la décision d'aucune autorité. Schwitz et Glaris se préparaient à reprendre les territoires d'Utznach et de Gaster au canton de Saint-Gall, et pour y parvenir tâchaient d'insurger ces anciens districts. Zug réclamait un bailliage en Argovie, Appenzell se flattait de recouvrer le Rheinthal. De leur côté, les populations menacées s'étaient mises sur la défensive. Les citoyens de Vaud, d'Argovie, de Thurgovie, de Saint-Gall, du Tessin, étaient sous les armes, au nombre de vingt mille hommes. Le régime intérieur des cantons n'était pas moins en péril que leur composition territoriale. Les sujétions de classe à classe étaient à la veille de reparaître. On avait du moins la prétention de les rétablir, et tous les intérêts nouveaux et légitimes reconnus par l'acte de médiation, se voyant en péril, étaient prêts à se révolter.

La diète assemblée à Zurich, désirant mettre un terme à cette anarchie, avait essayé de reconstituer la Suisse. Mais les cinq cantons qui méditaient des projets de bouleversement territorial, ceux de Berne, d'Uri, de Schwitz, de Glaris, de Zug, attirant à eux par la conformité des opinions les cantons de Fribourg, de Soleure, de Lucerne et d'Unterwalden, avaient formé une contre-diète, qui ne voulait ni se rendre à celle de Zurich, ni adhérer à ses actes. La diète de Zurich se composait des cantons menacés, Vaud, Argovie, Thurgovie, Saint-Gall, Tessin, et des cantons qu'on appelait impartiaux, Zurich, Bâle, Schaffhouse, Appenzell, Grisons. Elle en comptait dix, tandis que la diète opposante en comptait neuf.

Heureusement pour la cause du bon droit et du bon sens, Alexandre, libéral par sentiment et par éducation, influencé en outre par M. de Laharpe et par le général Jomini, n'entendait pas prêter la main à un

tel bouleversement. Il avait agi sur les souverains alliés, et les avait amenés à déclarer que les puissances coalisées ne reconnaîtraient que la diète de Zurich, qu'elles ne consentiraient pas à la suppression d'un seul des cantons existants, et que Berne ayant beaucoup perdu, elles tâcheraient de l'indemniser avec quelques portions des territoires conquis sur la France.

Forte de cet appui, la diète de Zurich avait fini par vaincre les dissidents, et par les attirer dans son sein. Elle avait rédigé un projet de pacte fédéral qui en consacrant l'existence des dix-neuf cantons, et en laissant au congrès de Vienne le soin de décider les questions territoriales, avait, sous le rapport de l'égalité civile et de l'organisation des pouvoirs, conservé tout ce que renfermait de bon l'acte de médiation. Mais ce projet ayant été repoussé par les cantons dissidents, les populations dont l'existence était en péril avaient refusé de déposer les armes. Le pays de Vaud, transformé en une sorte de camp, au lieu d'offrir selon sa coutume l'aspect du bien-être et du repos, offrait celui de la plus profonde anxiété et de la plus vive agitation. Voilà pour l'instant tout ce que la Suisse avait gagné à la délivrance de l'Europe. C'était au congrès de Vienne à y remettre, s'il le pouvait, l'ordre et la justice.

En passant les Alpes le spectacle devenait plus triste et plus affligeant encore.

Les Français en se retirant avaient laissé les débris de l'armée italienne à Milan, et les Autrichiens dans la plupart des places fortes de la Lombardie. Le prince Eugène s'était flatté de conserver, malgré sa noble fidélité à Napoléon, une partie au moins de sa vice-royauté. Il avait compté pour y réussir sur l'influence du roi de Bavière, son beau-père, et sur l'estime personnelle dont il jouissait en Europe. Les Italiens sages l'auraient souhaité pour leur prince, et le sénat lombard se préparait à faire une démarche en ce sens, lorsque la populace milanaise, ennuyée des Français qu'elle avait vus dix-huit ans chez elle, excitée aussi par quelques membres de la noblesse et du clergé, s'était révoltée, avait envahi le sénat et massacré le ministre des finances Prina. Elle allait même égorger le ministre de la guerre, lorsqu'on était parvenu à la contenir. Le général Pino s'étant mis à la tête de la force publique, on avait formé une espèce de régence en y appelant des patriotes éclairés, et on avait ensuite demandé un souverain au Congrès de Vienne. La réponse, facile à deviner, avait été l'occupation autrichienne. Le maréchal Bellegarde, à la tête de cinquante mille Autrichiens, avait envahi la Lombardie tout entière jusqu'au Pô, dissous la régence provisoire, et pris possession du pays au nom de la cour impériale d'Autriche. Bien que le régime destiné à ces contrées ne fût pas encore connu, on prévoyait qu'il serait celui des provinces autrichiennes.

Ce régime devait être dur mais régulier en Lombardie ; il était dès le premier jour devenu extravagant en Piémont. Le vieux roi de Sardaigne, après avoir passé à Rome le temps de son exil, et assisté à l'entrée du Pape, aux genoux duquel il s'était prosterné, était venu à Turin prendre possession de ses États, que les Anglais se proposaient d'accroître du territoire de Gênes. Il les avait gouvernés comme le plus aveugle des émigrés aurait pu le faire. Il avait non-seulement rétabli le pouvoir absolu, mais il en usait en poursuivant tous ceux qui avaient servi la France, en faisant punir ceux qui mangeaient gras le vendredi et le samedi, et en montrant en toutes choses la plus violente intolérance dans un pays que les Français venaient de remplir de leur esprit pendant vingt années. Un grand nombre d'officiers piémontais s'enfuyaient chez Murat qui les accueillait avec empressement, et le reste de l'armée, ou refusant de servir, ou détestant le nouveau régime, n'était guère disposé à le soutenir. Sans le voisinage des Autrichiens présents sur le Tessin et le Pô, on aurait vu éclater une insurrection générale.

Gênes qui s'était étourdiment livrée aux Anglais, et avait reçu du facile et libéral lord Bentinck la promesse de son indépendance, était désolée depuis qu'elle s'était aperçue du sort qu'on lui préparait. Il n'y avait pas en effet un joug qui lui fût plus antipathique que celui du Piémont. Chose singulière, tous les ports de l'Europe avaient d'abord tendu les bras vers les Anglais, c'est-à-dire vers la mer, et ils les retiraient maintenant avec colère. Gênes se conduisait comme Marseille, Bordeaux, Nantes, Anvers, etc.

Les Légations, comprises pendant la durée de l'Empire dans la vice royauté de Lombardie, étaient occupées par Murat qui les avait envahies au nom de la coalition. En suivant le courant des idées régnantes, et en restituant à chaque prince ce qui lui appartenait jadis, on aurait dû les rendre au Pape, et il était fondé à y compter. Mais Murat, que le Pontife rentré à Rome refusait de reconnaître, s'en était vengé en continuant d'occuper ces provinces, sans les tourmenter du reste, mais en les laissant dans un doute pénible relativement à leur destination future.

En ce moment (septembre et octobre 1814) un seul pays était heureux en Italie, et peut-être en Europe, c'était la Toscane. Rendue à l'archiduc Ferdinand, duc de Wurzbourg sous l'Empire, ballottée depuis vingt ans d'une souveraineté à l'autre, elle avait retrouvé enfin un prince doux et sage, qui ne cherchait à la priver d'aucune des améliorations dues aux Français, qui ne persécutait personne pour avoir servi Napoléon, qui avait choisi au contraire MM. Fossombroni et Corsini, les membres les plus distingués de l'administration française, pour les mettre à la tête de son gouvernement. Aussi les Toscans, appréciant leur sort, et le trouvant bon, étaient-ils les seuls des Italiens qui ne regrettassent et ne désiras-

sent rien. La turbulente Livourne, ayant la liberté de naviguer, et n'étant pas menacée comme Gênes d'appartenir à un maitre étranger, était aussi satisfaite et aussi paisible que le reste de la Toscane.

Rome venait de recouvrer le Pape, et l'avait reçu à genoux sur la place du Peuple. Au nombre de ceux qui s'étaient prosternés devant lui, on avait vu le pauvre Charles IV, son épouse, le prince de la Paix, tristes débris de la maison d'Espagne, relégués à Rome comme les épaves d'un grand naufrage. Pie VII, ordinairement si doux, si modéré, avait presque dépouillé les qualités de son caractère en remettant les pieds sur son domaine sacré, et s'était livré aux colères de l'Église les moins sages, les moins humaines. Il s'était hâté de casser tout ce que les Français avaient fait de meilleur sous le rapport administratif, de poursuivre impitoyablement ceux qui les avaient servis, prêtres ou laïques, d'annuler les ventes des biens d'Église, et de proclamer enfin le rétablissement des jésuites, ce qui était un sujet d'inquiétude pour toutes les classes éclairées. Ce n'était pas le cardinal Consalvi, éloigné à cette époque pour solliciter l'appui des cours européennes dans l'affaire des Légations, mais le cardinal Pacca, son remplaçant temporaire, qui inspirait ces imprudentes déterminations. Le cardinal Maury avait été relégué dans son diocèse de Montefiascone, avec défense de paraitre devant le Saint-Père. Pourquoi? Pour être devenu prélat de Napoléon que Pie VII avait sacré. Tous les parents du cardinal avaient été privés des charges qu'ils occupaient. Les choses étaient poussées à un tel point que Pie VII commençait lui-même à être confus de ce démenti donné à son généreux caractère.

Nous avons déjà exposé les relations du Pape avec le gouvernement des Bourbons, à propos de la révocation du Concordat. En sollicitant auprès des Bourbons leur appui dans la question des Légations et des Marches, Pie VII réclamait, comme on l'a vu naguère, Avignon et Bénévent. Il suppliait Louis XVIII de ne pas accepter la Charte, à cause de la liberté des cultes qui s'y trouvait proclamée; il invoquait en outre la suppression du divorce, un changement à la loi du mariage qui rendit à l'acte religieux sa supériorité sur l'acte civil, et une dotation en biens-fonds pour l'Église. En retour, l'ancien évêque de Saint-Malo, ambassadeur de Louis XVIII, avait présenté les demandes de sa cour, qui consistaient dans l'abolition pure et simple du Concordat, et dans la restauration du clergé de France tel qu'il existait avant 1802. En adressant cette demande au Saint-Siége avec le respect qu'il lui devait, l'évêque de Saint-Malo avait néanmoins laissé entendre à Pie VII qu'on était loin d'approuver son règne, qu'on l'aurait même taxé de faiblesse, si on avait osé articuler un reproche contre le représentant de Dieu sur la terre.

De son côté le Pape, qui ne voyait rien d'étonnant à réclamer Avignon, à contester la liberté des cultes, avait trouvé extraordinaire et blessant

qu'on lui demandât de défaire son propre ouvrage par le rétablissement de l'ancienne Église française, et qu'on osât insinuer qu'il s'était trompé en signant le Concordat. Sa doctrine et celle de ses négociateurs était que le Saint-Siége n'avait pu errer. Si les Bourbons eussent été conséquents, ils n'auraient pas dû le contester, mais comme ici tout était inconséquence, le ministre de Louis XVIII, pour obtenir l'abolition du Concordat, soutenait que le Pape avait pu errer, et se faisait ainsi gallican, tandis que le Pape s'armait des doctrines ultramontaines pour défendre dans le Concordat la moins ultramontaine de ses œuvres.

Pourtant comme on avait grand besoin les uns des autres, on cherchait à s'entendre, et Pie VII venait de nommer une congrégation de cardinaux pour examiner la grave question de la révocation du Concordat, et résoudre les difficultés nombreuses qu'elle soulevait. Il y avait dans les réclamations de la cour de France quelque chose qui convenait infiniment à la cour de Rome, c'était l'augmentation très-considérable des siéges épiscopaux, et sous ce rapport on était loin de lui déplaire. Elle avait donc admis cette mesure, non à titre de révocation du Concordat, mais comme simple augmentation du nombre des diocèses, ce que l'Église n'a refusé dans aucun temps. Quant aux personnes, le Pape était également prêt à céder, et voulait bien rétablir les anciens titulaires encore vivants, au nombre de douze ou treize, quelque grande que fût pour lui la confusion de remettre en charge les prélats qu'il avait déposés, mais il exigeait des pensions bien garanties pour ceux qu'il allait déposer après les avoir élevés, pensions qu'on ne refusait pas. Néanmoins ces négociations tournaient en longueur, comme il arrive souvent à Rome, ce qui devait être fort heureux cette fois pour la considération de Pie VII et pour le gouvernement des Bourbons, qui ne se doutaient pas du bien qu'on leur faisait en différant l'accomplissement de leurs désirs.

Restait Naples et le débris de dynastie impériale subsistant dans ce royaume. Rien n'égalait l'étonnement de Murat de se voir encore sur le trône de Naples, si ce n'est l'étonnement qu'éprouvait l'Europe en l'y voyant. Lorsque dans les premiers jours de 1814, la coalition doutait encore de sa victoire, l'Autriche, pour détacher Murat de Napoléon, lui avait garanti le trône de Naples, et l'Angleterre avait confirmé cette garantie. Maintenant que la coalition était définitivement victorieuse, elle se repentait de s'être si tôt et si formellement engagée. Les puissances qui n'avaient pas pris part à cette négociation blâmaient la précipitation de l'Autriche et de l'Angleterre, qui étaient confuses de leur ouvrage, et, sans oser le détruire elles-mêmes, étaient assez disposées à le laisser détruire par d'autres.

Tous les princes d'Italie avaient refusé de reconnaître Murat, et en particulier le Pape, ce dont Murat s'était vengé, ainsi que nous venons

de le dire, en occupant les Légations et les Marches. Tandis que Murat avait près de lui ce voisin moralement si puissant qui refusait de le reconnaître, il avait un autre voisin tout aussi redoutable, c'était Ferdinand IV, resté roi en Sicile, et de Palerme où il régnait regardant Murat comme un aventurier qu'une distraction de l'Europe avait laissé pour un moment sur un trône usurpé. Comme il fallait s'y attendre, le légitime héritier des Bourbons de Naples mettait tout en usage pour rentrer dans son patrimoine. Murat pouvait donc à Naples, comme Marmont à Paris, apprécier ce qu'on gagne à déserter sa cause naturelle, quelque raison qu'on puisse avoir de la quitter dans les injustices qu'on a essuyées. Les regrets sont le commencement du remords, et Murat regrettait déjà vivement d'avoir abandonné sa vraie cause en abandonnant celle de Napoléon. Sa belle-sœur, la princesse Pauline, s'appliquait de moitié avec la reine à lui faire sentir ce qu'il ne sentait que trop, et elle était partie pour Porto-Ferrajo afin de rapprocher les deux beaux-frères.

Pourtant Murat ne voulait pas donner aux puissances qui venaient de se réunir à Vienne un prétexte fondé de le détrôner, en se montrant infidèle à ses engagements, et tandis qu'il envoyait à l'île d'Elbe des paroles de repentir, il se gardait de toute démarche compromettante, et tenait toujours envers les puissances le langage d'un membre de la coalition, bien satisfait d'avoir contribué à vaincre le tyran de l'Europe. Mais il accueillait les officiers piémontais ou lombards qui cherchaient asile auprès de lui; il accueillait également les officiers français qui venaient lui offrir leurs services, quoiqu'un ordre de Louis XVIII rappelât ces derniers en France, et payait bien les uns et les autres, car ses finances étaient en assez bon état. Il s'appliquait à renforcer son armée, forte déjà de 80 mille hommes, et s'occupait d'elle avec une grande sollicitude, parce qu'elle était auprès du congrès de Vienne son titre le plus solide. A Naples même il n'était pas sans quelques partisans, dans la noblesse et la bourgeoisie, qui craignaient le retour de tout ce que Ferdinand IV devait amener à sa suite. Cependant, s'il avait pour lui les classes éclairées qu'il ne froissait pas, il n'avait pas les lazzaroni, fort sensibles au souvenir de leurs anciens maîtres, bien qu'il fût souvent applaudi par eux à cause de sa bonne mine qu'il leur montrait fréquemment en se promenant à cheval dans les rues de Naplés. Il n'était donc pas entièrement impopulaire, mais il n'était plus ce qu'il avait été pendant quelques mois, c'est-à-dire le héros de l'Italie. Ce héros était ailleurs, il était à l'île d'Elbe. Après avoir voulu se débarrasser des droits réunis et de la conscription, les Italiens étaient bientôt revenus à Napoléon, et ils voyaient en lui le représentant idéal de leur cause, vaincu et attaché sur un rocher comme Prométhée. Excepté en Toscane, il n'y avait des Alpes au détroit de Messine qu'un vœu, c'est que le souverain

de l'île d'Elbe quittât son île, se mît à la tête de l'armée napolitaine, et marchât sur Milan. Il n'était guère probable qu'il en agît ainsi, car Napoléon ne serait pas sorti de son île pour tenter avec les Italiens ce qui ne lui avait pas réussi avec les Français, c'est-à-dire une lutte désespérée contre l'Europe victorieuse, et pour une cause dont il ne s'était jamais fort soucié, celle de l'unité de l'Italie. Il est vrai néanmoins que s'il eût paru, tous les hommes que révoltaient le régime militaire des Autrichiens, la tyrannie dévote du roi de Piémont, la domination du Sacré Collége, se seraient levés à sa voix, et auraient fait une de ces tentatives que les Italiens ont renouvelées tant de fois, et qui ne leur ont pas encore réussi.

Ainsi l'Italie après avoir, comme toutes les contrées de l'Europe, désiré et invoqué ce qu'on appelait la commune délivrance, en était fort peu satisfaite. Mais il y avait un pays moins satisfait que tous les autres, et plus justement indigné des déceptions qui payaient ses efforts, c'était l'Espagne. Celui-là avait versé des torrents de sang, et soutenu une lutte héroïque pour rappeler ses rois, et pour prix de ce sang versé, de cette lutte héroïque, n'avait obtenu qu'une tyrannie stupide et sanguinaire!

Ferdinand VII, comme on l'a vu, transporté à la frontière d'Espagne par ordre de Napoléon, et remis aux troupes espagnoles, était entré à Girone le 24 mars. De Girone il s'était acheminé vers Saragosse, et avait trouvé les envoyés de la Régence et des Cortès, qui exigeaient, avant de lui rendre l'autorité royale, qu'il prêtât serment à la Constitution de Cadix, à peu près comme avait fait le Sénat à l'égard de Louis XVIII. Qu'on imagine les Bourbons à Paris, n'ayant point à ménager l'armée impériale de Fontainebleau, une opinion publique très-éclairée, et, au lieu de s'appuyer sur les armées étrangères dont Alexandre dirigeait le bras, s'appuyant uniquement sur une armée vendéenne, et on devinera tout de suite la conduite que Ferdinand VII tint en Espagne. Ce prince refusa d'abord de s'expliquer avec les envoyés de la Régence et des Cortès, et se rendit de Saragosse à Valence, recueillant sur son chemin les hommages des populations, enthousiasmées de le revoir et de recouvrer la paix. A Valence on l'accueillit avec des transports d'allégresse. Les armées elles-mêmes vinrent lui prêter serment, et ce mouvement, provoqué par sa présence, continuant à s'accroître, il se crut bientôt assez fort pour s'expliquer clairement avec les autorités de Madrid. Les hommes sages étaient bien d'avis qu'il ne pouvait accepter sans changement la Constitution de Cadix, plus défectueuse encore que notre Constitution de 1791. Mais le personnage alors le plus distingué de l'Espagne, le vainqueur de Baylen, le général Castaños, et M. de Cevallos, le plus éclairé des ministres, lui avaient conseillé de négocier, de se borner à des modifications à la Constitution, et de ne pas rompre avec des hommes qui avaient dé-

fendu son trône au prix de leur sang. Mais il était encore plus irrité contre ceux qui prétendaient limiter son autorité royale après l'avoir sauvée, que contre ceux qui avaient essayé de la lui ravir pour jamais en l'enfermant à Valençay, et il ne voulut à aucun prix employer les voies de la conciliation. Malheureusement les chefs qui dirigeaient les Cortès, aussi peu sensés que lui, n'étaient pas plus disposés à transiger, et l'accord duquel aurait pu résulter dès cette époque l'établissement en Espagne d'institutions raisonnables, était devenu impossible. Ayant reçu par l'archevêque de Tolède, député de la Régence, la prière de se prononcer à l'égard de la Constitution, il finit par déclarer qu'il ne l'accepterait point, renvoya l'archevêque à Madrid, cassa tous les décrets des Cortès, reprit la plénitude de son autorité, et fit marcher des corps de troupes sur la capitale.

Le peuple, l'armée, voyant en lui le roi pour lequel ils avaient combattu si longtemps, ne comprenant rien ou presque rien à la dispute théorique qui divisait le roi et les Cortès, et regardant même comme étonnant qu'on lui refusât la royauté après la lui avoir conservée au prix de tant d'efforts, l'avaient encouragé par leur soumission enthousiaste à tout oser, et il entra à Madrid en roi absolu, c'est-à-dire libre de se livrer aux excès qui pouvaient le perdre. A peine installé dans son palais, il éloigna ou emprisonna les hommes qui avaient lutté avec le plus d'énergie pour sauver sa couronne, relégua dans son diocèse l'archevêque de Tolède, chef de la Régence, qui avait soutenu de toutes ses forces la prérogative royale, rétablit l'inquisition avec ses conséquences, et ajouta au ridicule d'une restauration impossible l'odieux de la plus noire et de la plus cruelle ingratitude. Pourtant il restait en Espagne des hommes sur lesquels les doctrines libérales des Cortès avaient fait impression, qui, sans les partager complétement, trouvaient absurde la réaction entreprise, et qui étaient prêts à s'y opposer. Ces hommes existaient surtout en Catalogne. Une quantité de membres des Cortès s'étaient joints à eux, et un commencement de résistance semblait s'organiser de ce côté. En voyant le fils de Charles IV se comporter de la sorte, ils songeaient à rappeler le vieux roi, auquel, à défaut de lumières, ils connaissaient de la douceur. Les complications augmentant à vue d'œil, Ferdinand VII, qui attribuait le mouvement des esprits aux intrigues du prince de la Paix retiré à Rome auprès du roi Charles IV, demanda au Saint-Siége qu'on éloignât cet ancien ministre de son père, et qu'on l'exilât à Pesaro. Charles IV, toujours fidèle à son favori, éprouva un violent mouvement de colère en apprenant cette nouvelle, et manifesta l'intention de quitter Rome, soit pour se rendre à Barcelone, soit pour se rendre à Vienne, afin de demander à l'Espagne ou à l'Europe qu'on lui restituât son trône, et qu'on le vengeât d'un fils dénaturé. On eut beaucoup de

peine à le calmer, et il fallut l'autorité sacrée du Pape pour le retenir.

Tel est le spectacle qu'offrait alors l'Espagne, et en y portant ses regards c'était le cas de rendre grâce au Sénat de nous avoir préparé une Constitution raisonnable, aux souverains étrangers de l'avoir appuyée, à Louis XVIII d'avoir eu la sagesse de l'accepter, et de nous avoir ainsi épargné l'indigne réaction qui récompensait le dévouement des Espagnols. Malheureusement, sans égaler l'odieuse conduite de Ferdinand VII, les Bourbons qui régnaient chez nous devaient commettre des fautes qui suffiraient pour rouvrir à Napoléon la carrière des grandes aventures, et à la France celle des grands malheurs!

Ce qui complétera le tableau que nous venons de tracer de l'Espagne, c'est le court exposé de ses relations avec le cabinet des Tuileries. En juillet on avait enfin signé le traité de paix que les Pyrénées rendaient si facile à conclure, et tout s'était borné à se rendre réciproquement les prisonniers. Mais secrètement la France avait promis d'aider l'Espagne à obtenir à Vienne une double restitution, celle de Parme pour la reine d'Étrurie, et celle du trône de Naples pour Ferdinand IV, réduit depuis huit ans à la Sicile. Du reste il n'y avait pas grand effort à faire auprès de la cour de France pour la décider à appuyer de telles réclamations, car elle les aurait élevées pour son propre compte. Mais au même instant l'Espagne contractait envers l'Angleterre l'engagement secret de ne pas renouveler avec les Bourbons le pacte de famille, et rompait brusquement ses relations diplomatiques avec nous pour le plus étrange motif. Le chef des guérillas, Mina, des entreprises duquel nous avions eu tant à souffrir et Ferdinand VII tant à se louer, était au nombre de ceux que le monarque restauré poursuivait pour cause d'opposition à son autorité absolue. Ce célèbre partisan s'était réfugié à Bayonne, et le consul d'Espagne, s'adressant à l'autorité française qui avait eu la faiblesse d'y consentir, avait opéré son arrestation sur le territoire français. Louis XVIII et le duc de Berry, indignés l'un et l'autre de l'outrage fait à la couronne de France, avaient voulu qu'on relâchât Mina, qu'on destituât l'agent français complice de cet acte illégal, et qu'on demandât une réparation à la cour d'Espagne. Ferdinand VII ayant refusé la réparation, et en exigeant une au contraire, les relations diplomatiques étaient interrompues entre les deux pays. Ainsi, brouillé avec les Espagnols qui lui avaient sauvé sa couronne, Ferdinand VII était brouillé de plus avec les Bourbons de France, ses seuls parents, ses seuls alliés dans le monde, et livrait le pacte de famille à l'Angleterre, sans être même assuré de son appui, car elle blâmait hautement l'atroce réaction dont il était autant l'instrument que l'auteur.

Telle était la situation de l'Europe affranchie de Napoléon, mais exposée à une sorte de contre-révolution universelle : et ce n'étaient pas encore

tous les maux qui la menaçaient! Après quinze ans de souffrances causées par l'ambition exorbitante de Napoléon, il semblait que la chute de ce conquérant insatiable dût servir de leçon, et apprendre à tout le monde à modérer ses prétentions. Il n'en était rien pourtant, et les puissances victorieuses paraissaient par le débordement de leur avidité bien plus pressées de justifier Napoléon que de faire bénir sa chute. C'est le triste spectacle qu'elles donnaient en ce moment à Vienne, où elles avaient pris rendez-vous pour le 1er août.

Les souverains alliés, excepté l'empereur François peu ami du bruit, étaient allés en quittant Paris rendre visite au prince régent d'Angleterre, et recevoir à Londres une ovation telle que le peuple anglais sait en décerner lorsque ses passions s'échauffent, et que ses intérêts sont satisfaits. On avait depuis quelques mois poussé bien des acclamations à Rome, à Madrid, à Vienne, à Berlin, mais rien n'avait égalé les mutuelles félicitations qu'on s'était adressées à Londres, à l'apparition de l'empereur de Russie et du roi de Prusse. L'accueil qu'on leur avait fait tenait du délire. Ne voulant pas troubler ces fêtes magnifiques par des discussions d'intérêts qui auraient pu altérer la joie universelle, on s'était promis de demeurer toujours unis, de se faire des sacrifices réciproques s'il en fallait faire pour rester d'accord, et de maintenir à tout prix l'alliance de Chaumont, au moyen de laquelle on s'était débarrassé du tyran de l'Europe. La France, quoique rendue aux Bourbons, n'était pas assez résignée, disait-on, Napoléon, relégué à l'île d'Elbe, n'était pas assez oublié, pour que des événements imprévus ne pussent surgir, dont on ne triompherait que par le maintien de l'union commune. On s'était donc, sans s'expliquer sur les futurs arrangements européens, juré de nouveau une éternelle amitié, et promis de se retrouver à Vienne dans les mêmes sentiments.

D'après l'article 32 du traité de Paris, qui fixait à deux mois l'époque du prochain congrès, on aurait dû être réunis le 1er août. Mais ce terme étant trop rapproché pour tout ce qu'on avait à faire, on avait remis au mois de septembre la réunion convenue.

Après les fêtes de Londres le roi de Prusse, malgré sa modestie, était allé recevoir les félicitations de ses sujets. L'empereur Alexandre s'était rendu de son côté à Varsovie, pour échauffer les Polonais en faveur d'une prétendue reconstitution de la Pologne qu'il méditait, et les deux monarques n'avaient pu arriver à Vienne que le 25 septembre. Ils y avaient fait une entrée magnifique, digne de leur joie et de leurs succès. L'empereur François, se prêtant à toutes ces représentations pour ses alliés bien plus que pour lui-même, s'était porté à la rencontre des monarques alliés, les avait embrassés en présence de son peuple, et il était ensuite rentré avec eux dans sa capitale, au milieu de l'enthousiasme des habi-

tants. On avait vu accourir successivement les rois de Bavière, de Wurtemberg, de Danemark, et après eux tous les princes allemands, italiens, hollandais, qui avaient un intérêt quelconque à défendre dans les futures négociations. Les princesses abondaient à Vienne autant que les princes, et on y voyait figurer la grande-duchesse Catherine, sœur d'Alexandre, veuve du duc d'Oldenbourg, princesse spirituelle, active, et exerçant une certaine influence. A ces têtes couronnées s'étaient joints les généraux et les diplomates de la coalition, impatients de se complimenter de leurs succès militaires ou politiques, les uns venant seulement recueillir des éloges et jouir du triomphe commun, les autres venant siéger au congrès pour le compte de leurs gouvernements, tous avides de récompenses, de fêtes, de plaisirs, de nouvelles, et composant la plus éblouissante, la plus tumultueuse réunion qui fut jamais. Il n'y manquait que l'infortuné roi de Saxe, prisonnier à Berlin pour avoir été surpris le dernier dans l'alliance de la France, et Marie-Louise, reléguée dans le palais de Schœnbrunn d'où elle entendait avec une sorte d'envie le bruit des fêtes, occupée non de rejoindre son époux à l'île d'Elbe, mais de disputer aux deux maisons de Bourbon son duché de Parme, et dirigée dans le soin de ses intérêts par M. de Neiperg qu'on lui avait donné pour l'accompagner, officier distingué, se mêlant à la fois de guerre et de diplomatie, l'informant de tout ce qu'elle avait avantage à connaître, et, dans le profond isolement où elle était tombée, commençant à devenir pour elle un conseiller, un avocat, un ami.

Après quelques jours consacrés aux divertissements de tout genre, il fallait faire succéder à la frivolité des fêtes le sérieux des affaires, et ce moment, personne n'avait voulu le hâter. En se disant toujours qu'il importait de rester d'accord, on ne s'était expliqué sur rien, sauf sur quelques points déjà réglés dans le traité de Paris. Ainsi il avait été établi par écrit que l'Angleterre aurait la Belgique et la Hollande pour en composer contre la France le royaume des Pays-Bas, que l'Autriche recevrait l'Italie jusqu'au Tessin et au Pô, que la Prusse serait reconstituée et retrouverait son état de 1805, et enfin que la Russie, débarrassée du grand-duché de Varsovie (essai de Pologne française tenté par Napoléon), en partagerait les débris à l'amiable avec ses voisins. Mais on était si peu pressé d'altérer le bonheur général par des contestations, qu'on ne s'était point entendu sur la part de chacun dans la distribution des territoires vacants, remettant toujours à la réunion d'automne l'entente sur les points difficiles et demeurés douteux.

Ces points douteux ne pouvaient concerner ni l'Italie où l'on avait concédé à l'Autriche la limite du Tessin et du Pô, ni les Pays-Bas où la frontière française de 1790 avait été prise pour limite définitive; ces points concernaient le centre de l'Europe, c'est-à-dire les territoires com-

pris entre la Russie, la Prusse, l'Autriche, et étaient de nature en effet à susciter de graves difficultés, même des orages.

L'empereur de Russie et le roi de Prusse nourrissaient chacun la pensée, à peine entrevue par leurs alliés, mais complétement arrêtée dans leur esprit, d'avoir en entier, l'un la Pologne, l'autre la Saxe.

Ces deux princes, pareils d'âge et de position quoique différents de caractère, avaient commencé leur règne par être fort unis. Divisés par les événements de 1807, époque où vaincus tous les deux, ils avaient été fort inégalement traités, car à leur commune défaite Alexandre avait gagné des provinces, et Frédéric-Guillaume avait perdu la moitié de ses États, ils s'étaient rapprochés en 1813 sous la dure oppression de Napoléon, avaient retrouvé leur amitié sur les champs de bataille de Lutzen et de Leipzig, et s'étaient promis de ne plus se séparer. Aussi n'avaient-ils rien de caché l'un pour l'autre; ils se disaient tout, s'entendaient sur tout, et quand Alexandre parlait, on était sûr que Frédéric-Guillaume allait ouvrir la bouche pour exprimer les mêmes idées. Or, comme Alexandre non-seulement parlait, mais pensait le premier, l'un menait l'autre, sans que du reste il en coûtât rien à la Prusse, car ils avaient aussi fortement uni leurs intérêts que leurs cœurs. Ces deux princes se portaient réciproquement la plus haute estime, et se regardaient comme les plus honnêtes gens de leur siècle, tandis qu'à leurs yeux l'Angleterre était la plus égoïste des puissances, et l'Autriche la plus astucieuse. Ils se considéraient aussi comme les sauveurs de l'Europe. A les entendre en effet, si Alexandre n'avait pas donné le signal de la résistance en 1812, si Frédéric-Guillaume ne l'avait pas suivi en 1813, si arrivés sur l'Oder ils n'avaient pas poussé jusqu'à l'Elbe, jusqu'au Rhin, jusqu'à la Seine, entraînant l'Europe après eux, le monde civilisé serait encore esclave. Personne donc ne les égalait dans l'estime qu'ils avaient conçue pour eux-mêmes, et cette estime était fondée à beaucoup d'égards, car bien que Frédéric-Guillaume laissât voir quelquefois la duplicité de la faiblesse, Alexandre celle de la mobilité, ils étaient pleins, le premier de droiture et de modestie, le second de générosité et de séduction. Mais comme il arrive souvent aux honnêtes gens qui ont de grandes prétentions à l'honnêteté, ils se tenaient pour impeccables, et faisaient même de leur ambition une vertu. Si donc l'un désirait la Pologne, l'autre la Saxe, c'était, à les en croire, par les plus purs et par les plus respectables motifs. Alexandre voulait la Pologne uniquement pour la reconstituer. Il avait effectivement dit et pensé bien souvent dans sa jeunesse, que le partage de la Pologne par Catherine, Frédéric le Grand et Marie-Thérèse, était un attentat odieux qu'il fallait absolument réparer. Fort importuné de voir cette réparation essayée par Napoléon de 1807 à 1812, et l'ayant à cette époque empêchée tant qu'il l'avait pu, il croyait que le moment

était venu de l'entreprendre pour son propre compte, et il s'en occupait comme il s'occupait de toute chose, avec passion. Il avait en outre des facilités particulières pour l'essayer, puisqu'il possédait la plupart des anciennes provinces polonaises. En les joignant au grand-duché de Varsovie, comprenant Varsovie, Thorn, Posen, Kalisch, il pouvait composer un superbe royaume, qui s'étendrait du Niémen aux Crapacks, auquel il accorderait des institutions libérales, et dont il se ferait roi, en restant empereur de toutes les Russies. Il s'appellerait ainsi de ce double titre d'empereur et de roi, qui était le faite de la puissance humaine, et serait pour la Russie l'égal ou le supérieur de Catherine et de Pierre le Grand, puisqu'il aurait dans un seul règne ajouté à l'empire russe la Finlande, la Bessarabie, la Pologne. Ces rêves d'ambition étaient à ses yeux des rêves d'humanité. Beaucoup de Polonais qui avaient toujours pensé que la France était trop loin pour reconstituer la Pologne, et que la Russie seule pouvait le tenter efficacement, beaucoup d'autres qui n'avaient commencé à le penser que depuis nos malheurs, avaient entouré Alexandre, et avaient contribué à enflammer sa tête. Il se promettait donc d'être le restaurateur de la Pologne, et le restaurateur libéral, car en la réunissant tout entière sous un même sceptre, il n'entendait pas lui donner le despotisme russe, mais quelque chose comme la liberté anglaise. En agissant de la sorte Alexandre ne se considérait pas du tout comme un conquérant, loin de là, car au contraire il se dépouillerait, disait-il, de la Lithuanie et de la Volhynie pour créer ce nouveau royaume; il le placerait même, s'il le fallait, sous le sceptre de son frère Constantin pour offusquer moins la jalousie européenne, et n'en garderait que la suzeraineté. A ses yeux, le congrès de Vienne en se prêtant à cette œuvre mettrait le comble à la gloire de l'Europe victorieuse, et pourrait se dire qu'il avait reconstitué le monde sur les bases de la justice, de la liberté et de la vraie politique. Il faut pardonner ces illusions, car c'est quelque chose que d'éprouver le besoin de donner des apparences honnêtes à son ambition : tant d'autres s'inquiètent si peu de ce soin, occupés qu'ils sont à la satisfaire, sans songer à la colorer!

Il y avait toutefois à ce beau rêve une objection que l'empereur Alexandre ne se dissimulait point, mais qu'il ne laissait pas non plus sans réponse. Les territoires avec lesquels avait été composé le grand-duché de Varsovie étaient jadis partagés entre la Russie, la Prusse et l'Autriche. La part principale appartenait à la Prusse, qui possédait jusqu'à la Vistule, Varsovie comprise. Il fallait donc enlever cette vaste part à la Prusse, qu'il serait indispensable d'indemniser ailleurs, et dans ce cas la frontière russe s'avançant de la Vistule à l'Oder, il faudrait que l'Europe souffrît cette extension, qui deviendrait pour elle un véritable sujet d'alarme, et de plus serait jugée contraire aux traités de Kalisch (28 fé-

vrier 1813), de Reichenbach (15 juin 1813), de Tœplitz (9 septembre 1813), traités qui avaient successivement formé les nœuds de la coalition. D'après ces traités le grand-duché de Varsovie devait être distribué à l'amiable entre les copartageants de la Pologne, conformément à l'ancienne répartition qu'ils en avaient faite, ou à peu près; de plus la Prusse devait retrouver dix millions de sujets, et l'Autriche rentrer en possession de l'Illyrie. Voilà ce qu'on s'était promis les uns aux autres en formant contre la France la coalition européenne de 1813; mais les succès inattendus de cette coalition avaient permis de pousser bien plus loin les restitutions, car l'Autriche au lieu de recevoir l'Illyrie seule, allait recouvrer le Tyrol et le nord de l'Italie, en y ajoutant même l'État de Venise qu'elle n'avait pas autrefois. L'Angleterre, qui eût été bien heureuse d'arracher au littoral de la France Hambourg et Brême, plus heureuse encore de lui ôter la Hollande, allait lui enlever même la Belgique, pour la donner à la maison d'Orange. Si donc tout le monde avait dépassé de beaucoup ses premiers vœux, la Russie seule, disait Alexandre, devait-elle être enfermée dans les vues étroites qu'on avait conçues lorsqu'on se flattait d'atteindre l'Elbe tout au plus, et certainement pas le Rhin? Évidemment non, et le lot destiné à la Russie devait être proportionné, comme celui de tous les alliés, aux succès inespérés de la coalition.

Quant à la Prusse, son dédommagement était tout trouvé, c'était la Saxe, et ce lot obtenu était la réalisation de tous ses vœux. Cette puissance, depuis que le grand Frédéric l'avait composée de pièces et de morceaux par le génie réuni des armes et de la politique, avait toujours présenté une sorte de difformité géographique. Elle offrait en effet aux yeux de quiconque observait la carte de l'Europe un État d'une longueur démesurée, s'étendant du Niémen au Rhin, contenant des échancrures profondes, et surtout dépourvu de consistance au centre. Dresde ajouté à Berlin, devait corriger en partie cette fâcheuse configuration, lui procurer en outre le champ d'opérations militaires dont Napoléon dans le dix-neuvième siècle, et Frédéric dans le dix-huitième, avaient prouvé l'importance, lui donner pour sujets au lieu de Polonais désaffectionnés, de bons Allemands, et des meilleurs, la constituer ainsi la première des puissances allemandes, et préparer enfin cet avenir d'unité germanique par la Prusse, qui exalte toute tête prussienne quand on le lui montre en perspective. Tandis qu'Alexandre croyait devoir à l'humanité de reconstituer la Pologne, Frédéric-Guillaume croyait devoir à l'Allemagne de lui ménager ce grand pas vers l'unité, et se flattait de payer de la sorte tout le sang qu'elle avait versé pour la commune délivrance, ne se disant pas que c'était l'unité prussienne, bien plus que l'unité germanique à laquelle il aurait travaillé, que les États secondaires de l'Allemagne en seraient

alarmés au plus haut point, que l'Autriche notamment en serait révoltée, et que toute l'Europe serait effrayée d'en payer le prix à la Russie par l'abandon de la Pologne. Comme Alexandre il trouvait de nombreuses réponses aux objections qu'on pouvait opposer à ses vœux, car le prisme du désir montre toujours les choses telles qu'on les veut voir. On avait promis, disait-il, dix millions de sujets à la Prusse, sans indiquer où on les prendrait, et elle ne dépasserait pas ce nombre en occupant la Saxe; seulement elle les prendrait où il lui convenait de les avoir. Le roi de Saxe était un traître, qui avait déserté la cause de l'Europe, ce n'était donc pas son intérêt qu'on pouvait alléguer pour empêcher une telle combinaison. D'ailleurs la Russie et la Prusse réunies n'avaient pas de contradicteurs à craindre. L'Autriche était si occupée d'assouvir son avidité en Italie, l'Angleterre dans les deux hémisphères, qu'elles n'y prendraient garde ni l'une ni l'autre. La France ne méritait plus de ménagements. Enfin l'Europe avait de telles obligations à la Russie et à la Prusse, qu'elle ne pouvait pas leur refuser l'accomplissement de vœux si honnêtes et si légitimes. Telles étaient les raisons que se donnait Frédéric-Guillaume et qu'il trouvait excellentes. Du reste entre Alexandre et Frédéric-Guillaume il y avait parole donnée, et ils arrivaient à Vienne persuadés l'un et l'autre qu'ils auraient la Pologne et la Saxe.

Était-il possible que l'Angleterre, que l'Autriche n'eussent point entrevu ces projets, et si elles les avaient entrevus, qu'elles les eussent admis sans objection? C'est là sans doute un juste sujet d'étonnement, quand on pense à la violente opposition qui éclata bientôt. Mais, comme nous l'avons dit, dans la crainte de troubler l'union on s'était très-peu expliqué. On avait parlé toujours de la reconstitution de la Prusse, ce qui était convenu; de la punition du roi de Saxe, ce qui semblait mérité; du partage du duché de Varsovie, ce qui résultait des traités. On avait même parlé de la reconstitution de la Pologne comme de l'une des affaires qui pourraient être soumises au congrès. Mais tant de choses s'étaient appelées la Pologne depuis cinquante ans, qu'on pouvait prononcer ce mot sans qu'il signifiât aucune frontière précise. On était donc resté dans un vague commode à tout le monde, et d'ailleurs les préoccupations immédiates avaient détourné des préoccupations plus éloignées. L'Angleterre toujours pleine des souvenirs du blocus continental, ne songeant qu'à en empêcher le retour, avait dans cette intention construit le royaume des Pays-Bas, travaillait à relever celui de Hanovre, voulait assurer à l'un et à l'autre la Prusse pour alliée, et était prête à tout concéder à cette puissance pour qu'elle épousât ses vues. L'Autriche, beaucoup plus prévoyante, avait mieux discerné que l'Angleterre les projets de Frédéric-Guillaume et d'Alexandre, car il s'agissait pour elle de laisser la Prusse s'établir à tous les défilés de la Saxe, de laisser les flots de la race slave

s'étendre jusqu'au pied des monts Crapacks; mais ces inquiétudes n'étaient pas les seules, et, au milieu de ses prospérités présentes, elle n'avait jamais eu tant de soucis ni de si graves. Si à l'ouest et au nord la Prusse et la Russie pouvaient l'inquiéter, elle avait l'Allemagne à reconstituer, sa place constitutionnelle à y déterminer, l'Italie à organiser, Murat à contenir, le prisonnier de l'île d'Elbe à surveiller, la France elle-même à observer, et il fallait prendre garde en s'occupant de ces divers intérêts, que les soins donnés aux uns ne fissent tort aux autres. Elle était donc résolue à employer les moyens à son usage, c'est-à-dire la patience, la finesse, la vigilance, et au besoin la force. Sur 300 mille hommes dont elle disposait, elle en avait réuni 250 mille en Bohême et en Hongrie, et n'en avait laissé que 50 mille en Italie, où cependant elle était exposée à avoir sur les bras Murat, les Italiens et peut-être le prisonnier de l'île d'Elbe. Elle s'était ainsi, sans le dire, mise en mesure du côté de la Saxe et de la Pologne, mais plus les difficultés pouvaient devenir grandes, plus elle voulait en triompher par l'union, par la bonne entente de ce qu'on appelait *les quatre,* c'est-à-dire de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie, car à son avis si on laissait la France et les petites puissances allemandes s'en mêler, on courait le risque de tomber dans un vrai chaos, d'où jaillirait de nouveau Lucifer, c'est-à-dire Napoléon, qui n'était pas sorti encore de la mémoire des hommes, et qui n'avait certainement pas résolu de s'y effacer, bien qu'il affectât le sommeil profond que supposaient ses prodigieuses fatigues. Aussi les premiers mots prononcés à Vienne avaient-ils été les derniers prononcés à Londres, et on s'était dit qu'il fallait par-dessus tout rester unis, même au prix des plus grands sacrifices, et on l'avait dit d'autant plus qu'on sentait venir le jour où l'on allait cesser de l'être.

Telles étaient donc les dispositions qu'on apportait à Vienne : un immense désir de maintenir l'union, et une immense avidité fort peu compatible avec cette union. Si jamais la faute que la France avait faite de signer si précipitamment le traité de Paris avait été frappante, c'était dans ce moment où l'Europe était fatalement condamnée à se diviser, car il était impossible que l'Autriche consentît à laisser établir la Prusse à Dresde, la Russie à Cracovie, que les puissances secondaires consentissent à laisser supprimer la plus respectable d'entre elles, la Saxe, pour un péché qui leur était commun à toutes, celui de l'alliance avec la France, et que l'Angleterre laissât commettre tous ces actes d'ambition en face du parlement britannique. Si au milieu d'une telle division la France était arrivée à Vienne sans être liée par un traité, sans avoir par conséquent ses frontières tracées, il est incontestable que sa position se serait trouvée bien différente de ce qu'elle était à Paris au mois de mai. Entre la Russie et la Prusse d'une part, voulant à tout prix la Pologne et la Saxe, et de

l'autre l'Angleterre et l'Autriche résolues à les leur refuser, celui des deux partis qui aurait eu la France avec lui était assuré d'acquérir une supériorité tellement décisive, qu'on devait tout faire pour l'avoir avec soi, et qu'évidemment on n'aurait pas ménagé les concessions pour y réussir. Les deux puissances les plus portées aux concessions envers la France étaient naturellement la Russie et la Prusse, car leurs intérêts étaient sur la Vistule et l'Elbe, non sur le Rhin ou l'Escaut. Il est donc à peu près certain qu'en nous rangeant de leur côté nous aurions obtenu de tout autres frontières que celles du traité de Paris. N'eussions-nous gagné que la ligne des places fortes demandées par nos négociateurs, que l'avantage eût été déjà grand, et qu'obtenu par la politique seule, il aurait valu aux Bourbons une popularité qui leur manquait. C'était donc un vrai malheur que d'arriver à Vienne en portant au cou la chaîne du traité de Paris. Pourtant le mal n'était pas sans remède, et il restait des moyens de profiter de la nouvelle situation. Tout annonçait en effet que le conflit serait des plus vifs, car la Russie et la Prusse semblaient prêtes à se porter aux dernières extrémités pour avoir la Pologne et la Saxe. Or, si les choses étaient poussées jusqu'à nouer des alliances, jusqu'à préparer la guerre, il n'était pas à supposer qu'on se laissât arrêter par un vain texte, et qu'on tînt au traité de Paris plus qu'à celui de Chaumont. Sans doute nous ne pouvions afficher nous-mêmes l'intention de nous soustraire au traité de Paris, mais en ne nous prononçant pas trop vite, en laissant entrevoir notre appui, et en mettant un peu de temps à l'accorder, la Russie et la Prusse étaient si ardentes, que probablement elles auraient dit elles-mêmes les mots que nous n'osions pas dire, et nous auraient offert ce que nous n'osions pas demander. Dans quelle mesure notre condition se serait-elle améliorée, on ne saurait l'affirmer, mais elle l'aurait été dans une mesure quelconque, et assurément proportionnée à la gravité du conflit. Ajoutons qu'unis à la Prusse et à la Russie, le conflit, quel qu'il fût, n'était guère à craindre pour nous. Il est même probable que l'Angleterre et l'Autriche n'auraient pas osé braver la guerre, qu'elles auraient cédé, que nous aurions été par conséquent les arbitres de cette situation, et les arbitres assez bien récompensés. Par conséquent le traité de Paris n'était pas une impossibilité, mais une difficulté qu'on pouvait surmonter avec un peu d'adresse, et on conviendra qu'en présence d'adversaires qui avaient usé et abusé de la force à notre égard, l'adresse était bien permise.

Cette manière de se conduire supposé qu'on aurait été décidé à condescendre aux vœux de la Russie et de la Prusse : mais cette condescendance était-elle donc si fâcheuse pour nous? La Russie obtenant toute la Pologne, dont elle avait déjà la plus grande part, se serait avancée de la Vistule où elle était depuis longtemps établie, jusqu'à la Wartha.

La Prusse obtenant la Saxe, eût confiné de plus près avec l'Autriche. Ainsi la Russie eût donné plus de souci à l'Allemagne, la Prusse plus de jalousie à l'Autriche. Était-ce véritablement à nous Français, à nous en inquiéter? Était-ce à nous à prendre soin de cette union intime des trois puissances continentales, qui avait servi à nous vaincre, qui après nous avoir vaincus avait servi à nous imposer le traité du 30 mai, et qui depuis a tenu pendant quarante ans notre politique sous le joug d'une coalition permanente? S'il fallait que par leur position les Prussiens fussent incommodes pour quelqu'un, ne valait-il pas mieux que ce fût pour l'Autriche en les mettant à Dresde, que pour nous en les mettant à Cologne et Aix-la-Chapelle? A la vérité la maison de Saxe étant transportée des bords de l'Elbe à la gauche du Rhin, comme Alexandre et Frédéric-Guillaume se proposaient de le faire, l'équilibre germanique, partie de l'équilibre européen, en eût été un peu plus ébranlé : mais cet équilibre germanique déjà si profondément atteint dans notre siècle, quelle était son utilité pour nous et pour toute l'Europe? C'était d'interposer de petits États entre les grands, afin d'amortir les chocs entre ces derniers. Or ne valait-il pas mieux dans notre intérêt que ce qui restait des États germaniques fût interposé entre nous et la Prusse, pour nous épargner des chocs avec elle, qu'entre la Prusse et l'Autriche pour épargner des chocs à celles-ci? Et la Saxe nous ayant abandonnés sur le champ de bataille, l'Europe ayant dépouillé à notre égard tout esprit de modération, n'étions-nous pas autorisés plus qu'en aucun temps, plus qu'en aucune occurrence, à songer à nous, exclusivement à nous?

Poser de telles questions c'est presque les résoudre, et après un demi-siècle on s'étonne qu'elles aient pu être si singulièrement envisagées à l'époque dont nous racontons l'histoire. Malheureusement il n'y avait pas alors plus de gouvernement à l'extérieur qu'à l'intérieur, et ces questions ne furent pas même soulevées dans le Conseil royal. De même qu'on ne s'était pas demandé s'il ne faudrait pas différer de deux mois la convention du 23 avril, qui nous dessaisissait de gages précieux sans hâter d'un jour le départ des armées coalisées, de même qu'on ne s'était pas demandé s'il ne vaudrait pas mieux remettre à six mois le traité de Paris, c'est-à-dire à un moment où unies pour nous dépouiller, les puissances seraient désunies pour se partager nos dépouilles, de même on ne se demanda pas quel parti il faudrait épouser à Vienne. La défectueuse organisation du Conseil royal en fut la cause, bien plus que le défaut de lumières chez les hommes qui le composaient. Ce conseil, comme on l'a déjà vu, mélange confus de princes, de ministres à portefeuille, de ministres sans portefeuille, sous un roi bel esprit, distrait, paresseux, disposé à laisser gouverner, mais non pas à souffrir à côté de lui un chef de cabinet

étendant sur toutes les affaires son active vigilance, un tel conseil ne pouvait donner que des résultats décousus comme lui-même. Là où était un ministre spécial doué d'une véritable capacité, tout allait bien. Ainsi les finances jouissant de cet avantage, étaient supérieurement conduites. Dans les autres départements, et surtout dans celui de l'intérieur, les choses étaient livrées au hasard, et c'étaient les passions du parti dominant qui gouvernaient. Quant aux affaires extérieures, elles avaient été abandonnées au Roi comme roi, et à M. de Talleyrand comme l'homme réputé le plus habile de France en ces matières, et on va voir ce qui en advint.

Les vues de Louis XVIII à l'égard des affaires étrangères étaient, ainsi qu'en toutes choses, modérées et assez sages, mais bornées comme ses vœux [1]. Heureux d'être rentré dans le royaume de ses pères, de le recouvrer tout entier, même avec une ou deux places de plus, et un magnifique musée dont il se souciait peu, il n'avait pas envie d'accroître ce royaume, et ne faisait pas la réflexion fort simple que tous les autres États s'étant agrandis, la France en restant ce qu'elle était en 1792 se trouvait relativement amoindrie, et si elle parvenait à reconquérir sa supériorité, ne le devrait qu'aux bienfaits de la Révolution qu'il n'appréciait guère. Louis XVIII avait de la dignité mais aucune ambition, tenait à la paix, que son âge, ses infirmités, ses malheurs, l'épuisement de la France, lui rendaient chère, et avec raison ne voulait pas la compromettre légèrement. D'ailleurs la manie de se mêler beaucoup des affaires du dehors était une tradition impériale qui ne lui plaisait pas, et il souhaitait qu'on jouât à Vienne un rôle digne, pacifique, et profitable en un point seulement, c'est qu'on le délivrât de la présence de Murat

[1] Il n'existe peut-être pas un sujet, dans toute l'histoire de notre siècle, sur lequel les historiens étrangers ou français aient été plus mal informés que sur le congrès de Vienne, et il n'y en a pas de plus important, puisque c'est dans ce congrès que s'est constituée l'Europe moderne, et qu'a été fixé un état de choses qui a duré déjà près de cinquante années. J'écris en ayant sous les yeux les documents les plus authentiques, soit étrangers, soit français, et notamment la correspondance secrète de M. de Talleyrand avec Louis XVIII, et de Louis XVIII avec M. de Talleyrand. C'est dans celle-là que la partie anecdotique et personnelle de cette grande scène se trouve rapportée, avec tous les détails qui pouvaient intéresser un roi spirituel, malicieux, aimant le scandale, et n'ayant presque aucun préjugé, si ce n'est celui de son origine, à laquelle il ne trouvait rien d'égal sur la terre. M. de Talleyrand fournissait les matériaux de cette correspondance à M. de la Besnardière qui la rédigeait, puis il la recopiait de sa main. Le Roi répondait le plus souvent lui-même, ou par M. de Blacas. Quant aux affaires proprement dites, M. le duc de Dalberg les traitait dans une correspondance spéciale avec le cabinet, que M. de Jaucourt dirigeait en l'absence de M. de Talleyrand. Celle-ci moins piquante, mais plus sérieuse, ne laisse rien à désirer sous le rapport des affaires elles-mêmes, qui s'y trouvent exposées avec une netteté, une précision et une connaissance des choses remarquables, mais toujours, bien entendu, du point de vue auquel la légation française s'était placée. Je ne puis citer les documents étrangers auxquels j'ai puisé, mais ils sont également authentiques, et m'autorisent à considérer comme vrai et complet le récit qu'on va lire.

sur le trône de Naples. Laisser sur l'un des trônes de l'Europe la petite usurpation, quand la grande était tombée, lui semblait une inconséquence, une honte pour toutes les puissances, et pour la France un vrai danger. *Flagitio addit damnum,* disait-il, dans son goût de rendre sa pensée par des adages latins. En effet il regardait Naples comme un pied-à-terre où Napoléon pouvait descendre à chaque instant, d'où il marcherait avec quatre-vingt mille Italiens sur les Alpes, et de là soulèverait tous les éléments qui fermentaient encore en France. Attribuant les difficultés qu'il rencontrait dans le gouvernement intérieur de son royaume, aux intrigues et à l'argent de Napoléon, il avait refusé de lui payer la rente de deux millions stipulée par le traité du 11 avril, et voulait qu'on le transportât lui-même aux Açores. Après cette translation et le détrônement de Murat, il désirait qu'on ne laissât pas le duché de Parme à Marie-Louise, autre inconséquence, autre danger, selon lui, de la politique européenne, et qu'on rendit ce duché à la maison de Parme, alliée de la maison de Bourbon. Enfin, en sa qualité de fils d'une princesse saxonne, il aurait trouvé séant pour sa couronne de sauver le roi de Saxe. Mais il plaçait ce dernier objet bien après les autres. Pour aucun il n'eût bravé la guerre, ni même un trouble; mais ce qu'on pourrait avec la politique seule, il souhaitait qu'on le fit. Il admettait les alliances comme un moyen de la politique, mais il ne voulait en adopter aucune trop étroitement, car à son avis les alliances étroites engageaient, et peu à peu menaient à la guerre. Entre les quatre grandes puissances européennes dont on aurait pu rechercher l'alliance, il préférait par goût celle de l'Angleterre, car chez toutes les autres quelque chose lui déplaisait fort, chez la Russie l'imprudence du souverain, chez la Prusse les opinions beaucoup trop libérales de la nation, chez l'Autriche la parenté avec Bonaparte. Il poussait à cet égard la prévention jusqu'à rejeter, comme on l'a vu, une alliance de famille avec la Russie, alliance qui aurait pu avoir les plus utiles conséquences. N'ayant d'autres héritiers que ses neveux, et parmi ces neveux M. le duc d'Angoulême étant sans enfants, il fallait marier M. le duc de Berry si on désirait conserver la couronne à la branche aînée. Le comte Pozzo di Borgo avait donc songé à unir la grande-duchesse Anne, la même que Napoléon avait dû épouser, à M. le duc de Berry, et il s'en était occupé avec son ardeur accoutumée, faisant valoir les services déjà rendus par la Russie et ceux qu'elle pouvait rendre encore; vantant fort en un mot tous les avantages d'un pareil mariage. Mais Louis XVIII, outre qu'il considérait un mariage avec les Romanoff comme une sorte de dérogeance pour la maison de Bourbon, ne voulait s'enchaîner ni à la Russie ni à l'empereur Alexandre, alléguait les raisons religieuses, qui en général ne le touchaient guère, exigeait que la princesse abjurât avant

d'arriver en France, et opposait à ce projet mille froideurs calculées. A choisir une alliance, il eût préféré, comme nous venons de le dire, celle de l'Angleterre, mais de celle-là même il ne voulait qu'avec infiniment de réserve. S'entendre avec l'Angleterre, sans se trop engager avec elle, et grâce à cette entente se débarrasser de Murat et du prisonnier de l'île d'Elbe, faire rendre le duché de Parme à la maison d'Étrurie, adoucir quelque peu le sort du roi de Saxe, composait toute sa politique. Mais pour aucun de ces objets, excepté peut-être le détrônement de Murat et la translation de Napoléon dans d'autres mers, il n'eût consenti à braver de sérieuses complications. Du reste il avait exprimé ces modestes désirs à son négociateur, l'avait ensuite laissé libre de se conduire comme il l'entendrait, et avait à peine jeté les yeux sur un volumineux mémoire rédigé au département des relations extérieures, sous le titre d'*Instructions*, et embrassant dans tous leurs détails les innombrables affaires de l'Europe. Il l'avait signé à peu près sans le lire.

Dans ce mémoire, M. de la Besnardière qui en était le rédacteur, et qui connaissait profondément le détail des affaires européennes, avait ajouté aux vœux formés par Louis XVIII l'expression des désirs de la France sur quelques autres points. Ainsi les places de Luxembourg et de Mayence étant sorties de nos mains, il fallait empêcher qu'elles ne passassent dans celles de la Prusse ou de l'Autriche. On ne pouvait en effet les laisser avec sécurité que dans les mains de la Hollande ou de la Bavière. A l'égard de l'Italie, il ne suffisait pas d'en éloigner Murat au profit de Ferdinand IV, et Marie-Louise au profit de l'ancienne reine d'Étrurie, il fallait résoudre une question du plus haut intérêt, celle de la succession au trône dans la maison de Savoie. Le vieux roi de Sardaigne n'avait pas d'enfants, et n'avait qu'un héritier privé lui-même de descendance. Il importait par conséquent d'assurer la succession dans la branche de Carignan, si on ne voulait pas que, par un mariage, le Piémont échût un jour à la maison d'Autriche. Enfin il convenait de s'occuper des donataires français, parmi lesquels figuraient au premier rang quelques maréchaux, et de sauver, si on le pouvait, leurs dotations du naufrage général. Tels étaient les points secondaires, mais très-importants, ajoutés à la tâche de notre négociateur par le rédacteur de ses instructions.

Ce négociateur, tellement indiqué qu'il n'y en avait pas un autre de possible, était M. de Talleyrand. On lui avait adjoint M. le duc de Dalberg, qui par sa rare sagacité et ses vastes relations en Allemagne était très-propre à le seconder. Du reste Louis XVIII, comme on vient de le voir, avait par la modération de ses vœux singulièrement facilité la tâche de ses deux représentants à Vienne. Si en effet consentant à s'en tenir au traité du 30 mai, on ne voulait que renverser Murat, procurer quelques domaines à la maison de Parme, et maintenir le roi de Saxe

dans une partie quelconque de ses États, on avait la force des choses avec soi, et à peu près la certitude de réussir. Il était évident que Murat étant en contradiction choquante avec la situation présente de l'Europe, et n'ayant pour appui que l'Autriche, engagée avec lui jusqu'à la première faute qu'il commettrait, dégagerait bientôt celle-ci par ses imprudences, et succomberait sous l'influence des deux maisons de Bourbon réunies. Il était à la vérité moins facile de détrôner Marie-Louise, au profit de la maison de Parme, dans un congrès où dominerait François II. Mais il n'était pas impossible de trouver à Marie-Louise un dédommagement dans la vaste étendue de l'Italie ; et, quant à la Saxe, il était certain que l'Autriche ne voudrait pas laisser les Prussiens s'établir à Dresde, les Russes au pied des montagnes de Bohême, que toutes les puissances secondaires de l'Allemagne se soulèveraient à la seule proposition de supprimer un État comme la Saxe, que l'Angleterre ne pourrait pas fermer l'oreille à leurs plaintes, que le parlement britannique surtout éclaterait à l'idée de voir la Russie occuper la Pologne tout entière, et que si à cet ensemble de résistances la France joignait la sienne, la Russie et la Prusse seraient obligées de céder. Il n'y avait donc qu'à laisser agir la force des choses, pour voir s'accomplir les vœux modérés de Louis XVIII. Au contraire si on était tenté de profiter de ces divisions pour revenir sur le traité de Paris, en se mettant du côté de la Prusse et de la Russie, le rôle devenait plus laborieux et plus difficile, mais peu périlleux, et d'un succès presque aussi assuré, car au fond jamais l'Autriche et l'Angleterre n'oseraient recommencer la guerre, en ayant, outre la France, la Prusse et la Russie sur les bras. Dans l'une comme dans l'autre politique, celle d'une tranquille résignation à la paix de Paris, ou celle d'une amélioration de frontières tirée des divisions des puissances, le succès était donc infiniment probable. Cependant quelque politique qu'on adoptât, il y avait une difficulté, c'était l'extrême répugnance que l'Europe éprouverait à se diviser devant nous, et surtout à nous introduire dans ses affaires, car il y aurait tout à la fois pour elle, confusion d'avouer ses misères intérieures, et danger de nous rendre un rôle considérable en se servant de nous. En présence de cette disposition il n'y avait qu'une conduite à tenir à Vienne : attendre, patienter, ne pas se mettre en avant, laisser les intérêts se diviser, et une fois divisés venir à nous ; faire désirer en un mot notre intervention, au lieu de l'offrir. Plus nous l'offririons, plus on la craindrait, et moins on nous la payerait. Une patience mêlée de fierté était donc la seule attitude à prendre, et avec grande probabilité de succès, car deux choses étaient certaines, la division des intérêts, et le besoin qu'ils auraient tous de la France, et devant ces deux certitudes la politique de l'expectative devait inévitablement réussir.

Si jamais homme avait été éminemment propre à remplir cette tâche, c'était M. de Talleyrand. Grand par sa naissance, par son rôle depuis trente années, par sa manière de vivre, par son imposante et dédaigneuse nonchalance, ayant presque fait de l'inertie une vertu, et même une épigramme sous un prince qui avait fait de l'activité un vice, il semblait que si on devait quelque jour, quelque part, pécher par impatience, ce ne pouvait pas être M. de Talleyrand à Vienne. Pourtant le tempérament s'évanouit devant les passions, et tel qui paraît le plus flegmatique des hommes devient le plus impétueux, dès qu'il a senti l'aiguillon de l'amour-propre ou de l'ambition. M. de Talleyrand devait en donner en cette occasion un singulier exemple.

M. de Talleyrand en effet avait depuis quinze ans joué le premier rôle dans toutes les réunions européennes; il avait soumis à sa volonté, et toujours rencontré dans un rang inférieur au sien, les représentants des puissances qu'il allait avoir devant lui comme ministres de l'Europe victorieuse. Sous l'Empire M. de Metternich était à Paris ministre modeste d'une cour vaincue et accablée, M. de Nesselrode était simple secrétaire d'ambassade. Il devait être pénible à M. de Talleyrand de ne pas se trouver au moins de niveau avec ces personnages autrefois si secondaires, et si déférents, et il en devait résulter chez lui un malaise de position capable de nuire à sa manière d'être à Vienne. Ne s'épuisant ordinairement ni à penser ni à prévoir, il n'avait guère cherché si des divisions de l'Europe il pourrait naître pour la France une occasion d'améliorer sa condition; il s'était demandé seulement quelle attitude aurait à Vienne la France si longtemps victorieuse, maintenant vaincue, et quelle attitude il aurait pour elle. Il s'était dit qu'après avoir représenté le génie tout-puissant, représenter le droit (ce qu'il avait défini par un mot heureux, et qui avait obtenu un immense succès, celui de *légitimité*), représenter le droit était un rôle très-digne, très-convenable, et qui pourrait bien n'être pas inférieur à celui qu'il avait eu jadis. Il partait donc pour Vienne résolu à s'y faire une place avec le talisman de la légitimité, qui bon à une infinité de choses, ne l'était cependant pas à toutes. Certainement pour détrôner Murat, pour faire respecter le roi de Saxe, le mot était très-efficace, mais il était loin d'être applicable en toute occasion, car si on le prenait complétement au sérieux, il fallait ne pas traiter avec Bernadotte que les puissances s'attachaient à flatter, mais avec Gustave IV qui courait l'Europe en fugitif; il fallait ne pas admettre le représentant de Ferdinand VII qui n'était roi qu'au préjudice de son père Charles IV, lequel loin de renoncer à ses droits, était prêt à les faire valoir; il fallait appeler les représentants de Gênes, de Venise, de Malte, des anciens électeurs de Cologne, de Trèves et de Mayence, et de tant d'autres victimes dont on se préparait à partager les dépouilles.

On eût ainsi rempli le congrès de fantômes, en laissant en dehors des êtres réels et tout-puissants. Ce mot de légitimité malgré tout ce qu'il contenait de vrai et de respectable ne pouvait donc pas servir à défendre en ce moment les plus sérieux intérêts de la France ; il faisait sourire les hommes pratiques qui allaient s'assembler à Vienne, et qui l'employaient ou l'écartaient suivant le besoin ; il avait l'inconvénient de nous mettre à la suite de l'Autriche et de l'Angleterre, les moins disposées des puissances à nous relever de notre défaite, il nous enchaînait à leur politique, et enfin en présence des deux grands partis qui allaient diviser l'Europe, il nous privait de ce qui faisait notre principale force, la liberté du choix.

Avec une incontestable supériorité comme négociateur, M. de Talleyrand arrivait donc à Vienne dans des dispositions qui n'étaient pas les meilleures peut-être pour tirer parti de notre nouvelle situation. Qu'il s'y posât grandement, rien n'était plus certain ; qu'il y agît utilement, c'était plus douteux. Toutefois, on pouvait être assuré que représentée par lui, la France n'aurait ni le rôle ni l'attitude d'une puissance vaincue, et encore moins humiliée.

Quoi qu'il en soit, parti le 15 septembre de Paris, il était rendu à Vienne le 23. C'était l'avant-veille de l'arrivée des souverains, mais leurs chancelleries, leurs états-majors les avaient précédés de plusieurs jours, et durant ces jours les langues s'étaient fort agitées. Beaucoup des choses qu'on avait voulu laisser dans le vague commençaient à s'éclaircir. Les Russes, les Prussiens, informés des résolutions de leurs maîtres, ne les avaient guère cachées. Les Russes disaient tout haut, avec une indiscrétion et une jactance singulières, qu'il leur fallait la Pologne tout entière ; les Prussiens, ne montrant ni plus de prudence ni plus de modestie, disaient qu'il leur fallait la Saxe. Les uns et les autres semblaient ne pas croire qu'on pût refuser ces concessions à leurs immenses services.

Ces vœux formulés avec tant d'assurance avaient dès le premier jour excité une vive émotion dans le congrès. Les princes de second ordre, allemands et autres, étaient révoltés de voir supprimer un État de même rang qu'eux, au gré d'un voisin ambitieux, et pour un fait qui leur était commun à tous, celui d'alliance avec la France impériale. Les représentants de tous les États, quels qu'ils fussent, étaient effrayés de voir la Russie qui au commencement du siècle était sur la Vistule, s'avancer jusqu'à la Wartha et à l'Oder, grâce à la complicité de la Prusse, et s'en expliquaient hautement. Ils disaient que ce n'était pas la peine de renverser la domination de Napoléon pour la remplacer si vite, si complétement, si dangereusement par une autre. Ce qui les offusquait autant que cette ambition, si hardiment affichée, c'était la prétention de concentrer entre quatre légations, celles de Russie, de Prusse, d'Autriche et d'Angleterre,

la direction des affaires, et d'en exclure toutes les autres. On attendait donc la légation française avec une extrême impatience, et bien qu'on n'aimât pas la France, surtout dans un lieu où les Allemands abondaient, on était prêt à se ranger derrière elle, pourvu que, sans rien prétendre pour elle-même, elle vint au secours des opprimés, des exclus, des offensés. On était prêt, en un mot, si c'était gratuitement de sa part, à se laisser défendre, sauver, venger par elle.

Il eût suffi d'un peu du flegme habituel de M. de Talleyrand pour irriter singulièrement tous ces désirs, et les convertir bientôt en une véritable passion. Mais à peine arrivé à Vienne, il ne résista pas au spectacle dont il fut témoin. Les ministres de toutes les cours lui firent l'accueil qui était dû à l'un des plus illustres personnages de l'Europe, personnage qui après avoir représenté la victoire représentait aujourd'hui la légitimité, et de plus était le dernier type de cette dignité élégante d'autrefois, tant prisée en ce moment. Grands et petits diplomates rendirent hommage à sa personne, fréquentèrent sa maison, mais pour le sérieux des choses tinrent envers lui une tout autre conduite. Les *quatre*, c'est-à-dire les représentants de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Russie, de la Prusse, en lui montrant beaucoup d'égards, lui parlèrent peu d'affaires, et laissèrent trop voir qu'on n'entendait pas accueillir son influence aussi bien que sa personne, et qu'ils prétendaient tout faire à eux seuls, bien que chez eux l'union des intérêts fût loin d'égaler celle des intentions. Les représentants des petites cours, d'ordinaire remuants, bien informés, et assez accoutumés à exciter les uns contre les autres les ministres des grandes cours, parce qu'ils se sauvent par les divisions de ceux-ci, se pressèrent autour de M. de Talleyrand, et soit directement, soit par M. de Dalberg, lui dévoilèrent le projet qu'avaient les *quatre* de s'emparer de la direction des affaires, et surtout de livrer la Saxe à la Prusse, qui livrerait la Pologne à la Russie. Ces révélations furent accompagnées de malicieux commentaires sur la forte entente du roi de Prusse et de l'empereur de Russie, sur la maladresse de lord Castlereagh, sur la faiblesse de M. de Metternich, prêts, disait-on, à laisser commettre les attentats les plus odieux contre le droit public, l'un parce qu'il n'avait pas l'habileté, l'autre parce qu'il n'avait pas le cœur de les empêcher.

M. de Talleyrand n'aurait eu qu'à attendre quelques jours, pour voir le projet des *quatre* s'évanouir devant la révolte générale. Mais cette résolution de l'exclure, formée par les grandes puissances, et dénoncée à lui par les petites, le piqua au vif. Sur-le-champ il se mit à dire que la France replacée sous la souveraineté du vrai droit, serait à Vienne, s'il le fallait, le seul représentant de ce droit, et le représentant désintéressé; qu'il était des inconvenances qu'elle ne souffrirait point, et des iniquités

auxquelles elle ne se prêterait pas. Ce langage, tenu hautement, produisit une vive sensation, enchanta les ministres des cours allemandes de second ordre, irrita profondément ceux de la Prusse et de la Russie, et embarrassa fort ceux de l'Angleterre et de l'Autriche, mécontents sans doute des convoitises dont la Pologne et la Saxe étaient l'objet, mais effrayés de l'orage que la France, à la tête des petites cours, semblait prête à soulever.

Les diplomates, que contrariait notre attitude si promptement prise, et en particulier les Prussiens, se mirent de leur côté à dire que la France se démasquait déjà ; qu'elle avait paru d'abord résignée à son nouveau sort, mais qu'elle ne l'était point, qu'au fond elle voulait toujours les rives du Rhin, qu'elle cherchait à tout brouiller pour les recouvrer, et que si on n'était pas fortement unis contre elle, on aurait encore à essuyer de sa part de graves dommages. Notre légation, et le plus actif de ses membres, M. le duc de Dalberg, très-lié avec les Allemands, répondirent à ces calomnies que la France ne désirait rien pour elle-même, qu'elle n'avait plus d'ambition, qu'elle ne songeait à aucun agrandissement, mais qu'elle entendait s'opposer aux agrandissements excessifs qui menaçaient la sûreté générale de l'Europe. Il était fâcheux d'être amenés sitôt à de semblables protestations, et d'être obligés de nous déclarer satisfaits après la conduite tenue à notre égard dans les négociations de Paris. En attendant un peu au contraire, en ne découvrant pas tout de suite notre marche, chacun pour nous attirer à lui eût fomenté notre ambition loin de la dénoncer, et nous aurions reçu des offres au lieu d'avoir à faire des protestations de désintéressement, qui nous enchaînaient à notre condition présente encore plus que le traité de Paris.

Quoi qu'il en soit, il n'y avait pas huit jours qu'on était à Vienne, et déjà le secret de chacun était ébruité. On savait que la Russie voulait toute la Pologne, la Prusse toute la Saxe, que les États secondaires en étaient indignés, qu'ils cherchaient auprès de la France un appui offert par celle-ci avec un extrême empressement, que l'Autriche et l'Angleterre, embarrassées de ce tumulte, persistaient, malgré les desseins suspects de la Russie et de la Prusse, à tout faire avec ces dernières, sans bruit, sans participation des autres puissances. Sous l'éclat des fêtes l'agitation était donc vive, l'anxiété profonde.

Rien ne saurait rendre l'irritation et surtout l'étonnement de l'empereur de Russie en ce moment. Il était si convaincu des immenses obligations de l'Europe envers lui, qu'il avait peine à comprendre la résistance opposée à ses désirs. Dans son dépit il ne voyait partout que des ingrats, et dans les Allemands qui refusaient de le laisser venir jusqu'à l'Oder, et dans les Bourbons qui refusaient de lui livrer leur cousin le roi de Saxe, et enfin dans l'Autriche et l'Angleterre elles-mêmes, qui approuvaient

au moins de leur silence les clameurs dont il était l'objet. Alexandre en était même complétement changé, à ce point que lui d'ordinaire si doux, si caressant, était devenu tout à coup sec, hautain et amer. Le plus fort de son irritation était tourné contre nous. Il avait, disait-il, autant qu'il l'avait pu, arraché la France aux mains de ses vainqueurs; il avait remis les Bourbons sur leur trône, et le ministre dirigeant, M. de Talleyrand, à la tête des affaires. Il avait donc comblé la mesure des bons procédés envers le pays, envers le Roi, envers le premier ministre, et pourtant il n'avait recueilli qu'ingratitude de la part des uns et des autres. Louis XVIII avait affiché aussi peu de considération pour sa personne que pour ses opinions; il n'avait écouté aucun de ses conseils, n'avait seulement pas songé à lui offrir le cordon bleu qu'il s'était hâté de donner au Prince régent d'Angleterre, lui avait même refusé la pairie pour M. de Caulaincourt, et opposait enfin des obstacles presque offensants au mariage du duc de Berry avec la grande-duchesse Anne. Ces griefs l'empereur Alexandre les énumérait avec colère et très-peu de discrétion, et les trouvait tous dépassés par l'attitude que M. de Talleyrand venait de prendre si soudainement à Vienne. Le sage comte de Nesselrode, constamment appliqué à éteindre les flammes que d'autres allumaient, aurait voulu calmer l'empereur Alexandre envers tout le monde, mais particulièrement envers la France, dont il appréciait singulièrement l'alliance. En conséquence il avait conseillé à M. de Talleyrand de demander une audience à l'empereur. Cette démarche était presque un devoir en arrivant à Vienne; elle plaisait d'ailleurs à M. de Talleyrand, plus disposé à étendre son rôle qu'à le restreindre. Il demanda en effet cette audience, mais Alexandre la lui fit attendre plusieurs jours. Le czar répondit enfin, et reçut le représentant de la France au palais impérial de Schœnbrunn, où il était établi. Au lieu de se montrer comme d'ordinaire affectueux et familier, il accueillit M. de Talleyrand avec hauteur, ce qui n'embarrassa guère l'illustre diplomate, passé maître dans l'art de conserver sa position en présence des potentats de la terre. Il le questionna brusquement, et coup sur coup, sur l'état de la France, comme un homme qui n'attendait pas de très-bonnes nouvelles de ce qui s'y passait, et qui n'était pas convaincu que l'Europe eût pris le meilleur parti en rappelant les Bourbons. M. de Talleyrand répondit avec respect, mais avec fermeté, à toutes les questions de l'empereur Alexandre, et il s'engagea entre eux le dialogue saccadé qu'on va lire. — Quelle est la situation de votre pays? — Très-bonne, Sire; aussi bonne que Votre Majesté pouvait le désirer, meilleure qu'on ne devait l'espérer. — Et l'esprit public? — Il s'améliore chaque jour. — Et le progrès des idées libérales? — Nulle part ce progrès n'est plus régulier et plus réel. — Et la presse? — Elle est libre, sauf quelques restrictions indispensables

dans les premiers temps. — Et l'armée? — Excellente.... Nous avons cent trente mille hommes sous les drapeaux; nous pouvons en avoir trois cent en un mois. — Et les maréchaux? — Lesquels, Sire? — Oudinot? — Il est dévoué. — Soult? — Il a montré de l'humeur dans les premiers moments; on lui a donné la Bretagne, il est satisfait, et témoigne un grand dévouement. — Et Ney? — Il souffre de la perte de ses dotations, mais il dépend de Votre Majesté de mettre fin à cette souffrance. — Et vos Chambres?... on prétend qu'elles ne sont pas unies avec le gouvernement. — Qui a pu dire une telle chose à Votre Majesté?... Il y a, comme dans tout début, quelques difficultés, mais après vingt-cinq ans de révolutions, il est miraculeux d'être arrivé en quelques mois à un calme aussi grand que celui dont nous jouissons. — Et vous, êtes-vous content de votre position? — Sire, la confiance et les bontés du Roi passent mes espérances. — A chacune de ces réponses, qu'il donnait à peine le temps d'achever, Alexandre laissait voir sur son visage une expression d'incrédulité ironique. Mais bientôt abandonnant cette espèce d'enquête sur l'état de la France, qui aurait fini par être offensante si la hauteur respectueuse de M. de Talleyrand n'avait corrigé ce que son rôle avait de pénible, l'empereur Alexandre dit vivement à celui-ci : Parlons de nos affaires. Les finirons-nous? — Il dépend de Votre Majesté, dit M. de Talleyrand, de les terminer à sa plus grande gloire, et au plus grand avantage de l'Europe. — Le czar se contenant à peine, témoigna autant de surprise que de déplaisir de la résistance qu'il rencontrait de la part de la France, et dit à M. de Talleyrand : Il me semblait que les Bourbons me devaient quelque chose. — M. de Talleyrand, sans contester les obligations du maître qu'il servait envers Alexandre, lui parla des droits de l'Europe, qu'il importait de respecter, surtout après avoir renversé un homme qu'on accusait de les avoir foulés tous aux pieds. — Ces droits de l'Europe, répondit Alexandre, que vous imaginez aujourd'hui pour me les opposer, je ne les connais pas. Entre puissances les droits sont les convenances de chacune. Je n'en admets pas d'autres. — Alors M. de Talleyrand détournant sa face, et élevant les mains au-dessus de sa tête, s'écria : Malheureuse Europe! malheureuse Europe! que vas-tu devenir? — L'empereur, plus irrité qu'arrêté par cette exclamation significative, lui dit d'un ton que M. de Talleyrand ne lui avait jamais connu : Eh bien, s'il en est ainsi, la guerre! la guerre! J'ai deux cent mille hommes en Pologne, qu'on vienne m'en chasser... D'ailleurs j'ai le consentement de toutes les puissances, vous seuls me faites obstacle, et rompez un accord près de devenir général. — M. de Talleyrand, pendant la durée de l'Empire, avait eu à soutenir les assauts d'un lion autrement redoutable qu'Alexandre. Il se montra plus affligé que troublé des emportements du czar, lui répondit que la France ne désirait point la guerre, ne la crai-

gnait pas, mais que si par malheur il fallait la faire, elle la ferait cette fois pour le maintien des droits de tous, aidée de la sympathie universelle et des secours de beaucoup d'alliés, car il avait la certitude que l'accord dont se flattait l'empereur n'existait pas. Après ce pénible entretien, M. de Talleyrand s'inclinant respectueusement mais froidement, se dirigea vers la porte du cabinet impérial. Alexandre alors s'avança vers lui, et lui prit la main, mais avec un mouvement convulsif qui révélait son trouble et son irritation.

C'est dans ces situations difficiles que M. de Talleyrand, pour représenter une grande puissance devant une autre, n'avait pas d'égal : si effectivement les vrais intérêts de la France étaient alors sur l'Elbe et la Vistule, non sur le Rhin et les Alpes, on ne l'avait jamais ni mieux ni plus fièrement servie.

La fin de septembre avait été employée à se donner des fêtes, et à tenir force propos. Il fallait enfin réunir officiellement le congrès, sous une forme ou sous une autre, en totalité ou en partie. Les représentants de la Russie, de la Prusse, de l'Autriche, de l'Angleterre, MM. de Nesselrode, de Hardenberg, de Metternich, Castlereagh; *les quatre,* comme on les appelait, arrivés les premiers, et d'autant plus soigneux de renfermer entre eux les affaires qu'elles paraissaient se compliquer davantage, avaient cherché quel serait le mode à adopter pour la tenue du congrès, et ils s'étaient mis secrètement d'accord sur la manière de procéder suivant eux la meilleure.

Les congrès les plus célèbres des temps passés offraient des précédents de nature très-diverse, et difficilement applicables à la circonstance présente. Jamais on n'avait vu les représentants de tous les États assemblés pour disposer à peu près du monde civilisé, non-seulement comme territoire, mais comme constitution. Les plénipotentiaires composant le congrès de Westphalie n'avaient eu à s'occuper que de l'Allemagne, tandis que les plénipotentiaires appelés à former le congrès de Vienne avaient à s'occuper de l'Allemagne d'abord, puis de l'Europe, et même des deux mondes. Il semblait donc que réunir les ministres des divers États pour délibérer en commun, était ce qu'il y avait de plus facile et de plus simple. Mais comment les faire délibérer en commun sur des sujets qui touchaient les uns essentiellement, les autres accessoirement? Comment faire délibérer, par exemple, Berne sur le Portugal, le Portugal sur la Norvége, l'un et l'autre sur la constitution de l'Allemagne et de l'Italie? Comment donner la même valeur au vote de ceux qui représentaient cinquante millions d'hommes, et au vote de ceux qui en représentaient un million, et souvent beaucoup moins? Et si on tenait compte de ces différences, comment les calculer avec une suffisante précision? Évidemment c'était impossible, et on ne pouvait réunir les plénipotentiaires des

puissances en une espèce de *constituante* européenne, car s'il y en avait quelques-uns, comme ceux de l'Autriche, de la Prusse, de la France, de l'Angleterre, de la Russie, que tous les intérêts, grands et petits, touchaient également, la plupart au contraire représentaient des intérêts ou trop étrangers les uns aux autres, ou trop minimes, pour avoir sur l'ensemble un suffrage à la fois éclairé et suffisamment proportionnel. De plus il y avait des plénipotentiaires que les uns voudraient admettre, les autres rejeter. Ainsi la Prusse et la Russie repoussaient le ministre du roi de Saxe condamné d'avance par elles comme ayant mérité de perdre sa couronne, les deux maisons de Bourbon repoussaient l'envoyé du roi actuel de Naples comme le représentant d'un usurpateur, et personne enfin ne voulait admettre le fondé de pouvoirs de l'ancienne république de Gênes, dont on ne reconnaissait plus l'existence. Une réunion générale et commune était donc impossible, et ce qu'il y avait de plus naturel, c'était que les signataires du traité de Paris, qui s'étaient donné ajournement à Vienne, s'emparassent du rôle qu'avaient joué les puissances médiatrices dans les congrès antérieurs, et se constituassent intermédiaires, et au besoin arbitres entre les intéressés. Ainsi les huit signataires du traité de Paris pouvaient ouvrir le congrès, vérifier les pouvoirs, former pour chaque question des comités composés des principaux intéressés, s'instituer arbitres dans les affaires difficiles, amener de la sorte les choses à un accord, et, après avoir préparé sur chaque point des traités spéciaux, les confondre dans un traité général, que tous les États, sans exception, signeraient pour enchaîner l'Europe entière à son œuvre. Il est vrai que parmi les huit signataires, deux, le Portugal et la Suède, allaient se trouver investis du rôle de grandes puissances, qui n'était guère en rapport avec leur force réelle, et qu'ils le devraient à la circonstance accidentelle qui les avait autorisés, à titre de belligérants, à signer la paix du 30 mai avec la France. Mais l'inconvénient après tout n'était pas bien grave, et on avait l'avantage de s'appuyer sur un titre légal en quelque sorte, en faisant intervenir les huit signataires qui avaient convoqué le congrès.

Cette forme était évidemment la seule praticable, la seule bonne, à condition toutefois que certaines puissances n'en abuseraient pas pour s'arroger toute l'influence, et elle fut en effet préférée par les plénipotentiaires de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Russie, de la Prusse, occupés à concerter secrètement entre eux la manière de procéder. Ils convinrent qu'ils s'efforceraient de la faire prévaloir parmi les nombreux représentants de l'Europe actuellement réunis à Vienne. Cette question de forme ainsi résolue, restaient deux questions de fond de la plus haute gravité : le partage des immenses territoires devenus vacants, et la constitution définitive de l'Allemagne. Ce qui concernait la Suisse et l'Italie

avait son importance sans doute, mais importance toute spéciale, et intéressant presque exclusivement la France, l'Autriche et l'Espagne. On pensa qu'il serait temps de s'en occuper plus tard, lorsque les deux principales affaires seraient réglées. Il fut donc convenu entre les *quatre*, qu'on ferait prendre aux huit signataires du traité de Paris l'initiative de l'ouverture du congrès, et qu'on créerait ensuite deux comités, l'un pour la distribution des territoires et les affaires générales de l'Europe, l'autre pour la constitution de l'Allemagne. Le premier, destiné à être le grand comité européen, devait d'abord comprendre les *quatre;* mais il n'était pas possible de n'y pas ajouter la France, et avec la France qui représentait aujourd'hui la première des deux maisons de Bourbon, l'Espagne qui représentait la seconde, l'Espagne qu'on espérait avoir avec soi parce qu'elle était l'Espagne, parce qu'elle avait Ferdinand VII pour roi, parce qu'on savait les deux maisons de Bourbon actuellement brouillées. Enfin il fut convenu que tout en appelant pour la forme ces six puissances dans le grand comité européen, on aurait toujours soin avant de leur soumettre les questions essentielles, de les décider secrètement à quatre, ce qui serait un moyen assuré de conserver la direction exclusive des choses en la partageant en apparence.

Quant aux affaires allemandes on résolut de les confier à l'Autriche et à la Prusse, qui joueraient par rapport à ces affaires le rôle que les *quatre* entendaient jouer par rapport aux affaires européennes, qui par conséquent les décideraient secrètement à elles deux, puis les soumettraient pour la forme aux puissances allemandes de second ordre, telles que la Bavière, le Wurtemberg, le Hanovre. (Ce dernier État avait été rétabli, et constitué en royaume au profit de la maison régnante d'Angleterre.) La Saxe étant condamnée plus ou moins dans l'esprit des *quatre*, et fort réduite dans l'esprit de tous, ne devait pas faire partie du comité allemand, pas plus que les deux Hesses qui n'étaient point encore rétablies, et la maison de Bade qui n'était pas jugée assez importante pour y prendre place.

Tel avait été le résultat des premières conférences entre les ministres des quatre grandes cours, sur l'ouverture et la forme du congrès, sur la manière surtout d'y répartir l'influence. Il était étrange et même dérisoire de voir les *quatre* s'arroger ainsi la souveraineté universelle, en vertu d'un accord que leur avidité rendait impossible, et qui devait se briser en éclats au simple énoncé de leurs prétentions réciproques. Aussi n'y avait-il pas à s'inquiéter sérieusement de leurs menées. Cependant aussitôt que leurs propositions furent seulement entrevues, et il fallut pour cela peu de jours, elles excitèrent un soulèvement général. Tous ceux qui se voyaient exclus des délibérations, et qui craignaient que les exclure ne fût une manière de les sacrifier, jetèrent les hauts cris, et demandèrent pourquoi on voulait tout faire à quatre, même à six, même

à huit, et pourquoi on ne convoquait pas le congrès lui-même? La légation française, profondément blessée d'être laissée en dehors de ces accords secrets et préalables, avait propagé l'idée de convoquer le congrès tout entier, et cette idée avait fort réussi auprès des exclus, qui comprenaient presque tout le monde. Elle avait trouvé un adhérent zélé dans M. de Labrador, représentant de l'Espagne, homme sage, qui malgré la mauvaise intelligence régnant entre les cours de Madrid et de Paris, n'avait pas cru convenable d'apporter cette mauvaise intelligence à Vienne, et avait voulu que les deux maisons de Bourbon, ayant les mêmes intérêts à défendre, n'eussent qu'une attitude, qu'une conduite, qu'un langage. Il suivait en tout M. de Talleyrand, adoptait ses idées, et répétait ses discours. Ainsi sous l'influence de la légation française, et surtout sous l'influence des intérêts alarmés, on n'entendait dans les salons de Vienne demander qu'une chose : Quand réunira-t-on le congrès? Comment le convoquera-t-on? —

Le réunir tout entier dans l'état des esprits effrayait les *quatre*. Pourtant il fallait donner un signe de vie, dire enfin quelque chose à ces nombreux diplomates rendus à Vienne depuis trois ou quatre semaines, et attendant vainement une communication. Les *quatre* résolurent donc, conformément au projet arrêté entre eux, de faire prendre aux huit signataires du traité de Paris l'initiative au moins apparente des opérations du congrès, et de faire publier par eux une déclaration dans laquelle, se fondant sur l'article 32 de ce traité qui convoquait les représentants de l'Europe à Vienne, on annoncerait qu'on y était, qu'on s'était livré à un premier examen des graves questions à résoudre, mais qu'on n'avait pu encore arriver à une entente complète, qu'en conséquence on s'ajournait à un mois, temps pendant lequel les communications officieuses seraient employées à rapprocher les intérêts, à concilier les vues, et que ce temps expiré on convoquerait le congrès lui-même, suivant le mode jugé le plus convenable, pour revêtir d'une forme officielle et authentique les résolutions adoptées.

D'après ce projet, M. de Metternich résolut de réunir chez lui, non pas même les huit signataires du traité de Paris, mais les six principaux plénipotentiaires qui, dans le plan secrètement arrêté d'avance, devaient former le grand comité européen, c'est-à-dire les ministres d'Autriche, d'Angleterre, de Russie, de Prusse, de France, d'Espagne, et de leur soumettre la déclaration projetée. Cette réunion, par la forme même des convocations consistant en billets confidentiels, devait avoir un caractère purement privé, et n'annoncer d'autre désir que celui de s'entendre entre soi sur une manifestation devenue indispensable. On était convoqué le 29 pour le 30 septembre, avec l'intention de dater la déclaration du 1er octobre, et de s'ajourner au 1er novembre.

M. de Talleyrand, après s'être mis d'accord avec M. de Labrador, se rendit à cette réunion des huit signataires du traité de Paris réduits à six. Il y arriva le dernier, avec cette attitude à la fois altière et négligée qui lui était habituelle, avec cette insignifiance de visage qu'une légère ironie nuançait à peine. Il trouva rassemblés chez M. de Metternich, autour d'une table, M. de Nesselrode pour la Russie, lord Castlereagh pour l'Angleterre, M. de Metternich pour l'Autriche, MM. de Hardenberg et de Humboldt pour la Prusse, M. de Labrador pour l'Espagne, et enfin le célèbre pamphlétaire de Gentz, chargé de rédiger les procès-verbaux. Il s'assit entre M. de Metternich et lord Castlereagh, comme il aurait fait chez lui, puis, avec une sorte d'indifférence, demanda quel était le but de la réunion, et à quel titre on y était appelé. M. de Metternich prenant la parole pour satisfaire aux questions du plénipotentiaire français, dit qu'on avait voulu assembler les chefs de cabinet pour s'entendre sur une déclaration qui semblait non-seulement opportune mais indispensable. — Les chefs de cabinet, reprit M. de Talleyrand en regardant les assistants, mais M. de Labrador n'a point cette qualité, M. de Humboldt non plus! — M. de Metternich répondit alors, avec un certain embarras, que l'Espagne n'ayant d'autre représentant à Vienne que M. de Labrador, on n'avait pu convoquer que lui, et que M. de Humboldt était là pour assister M. de Hardenberg, affligé d'une profonde surdité. — Si les infirmités sont un titre, dit M. de Talleyrand, j'aurais pu me faire accompagner ici. — Il demanda ensuite pourquoi on était six et pas huit, si c'étaient les signataires du traité de Paris qu'on avait voulu réunir, pourquoi surtout on ne voyait pas assemblés autour de cette table tous les intéressés aux affaires que le congrès allait traiter, pourquoi, en un mot, on allait décider à six des intérêts de tous. — On lui fit observer qu'il s'agissait d'une simple déclaration préalable, que cette déclaration convenait surtout aux signataires du traité de Paris, qui étaient les provocateurs de la formation du congrès, que du reste pour la juger il fallait la lire, et tout de suite on en commença la lecture.

Le texte de cette pièce contenait le mot d'*alliés* plusieurs fois répété, et employé de telle façon qu'il s'appliquait évidemment aux puissances belligérantes qui avaient conclu contre la France l'alliance de Chaumont. M. de Talleyrand interrompit cette lecture au mot d'*alliés*, et dit: Je ne connais point d'alliés ici, car les alliés supposent la guerre, et la guerre a fini le 30 mai 1814. — Puis il écouta la pièce avec l'attitude d'un homme qui ne comprenait pas, et qui certainement ne pouvait pas être accusé de manquer d'intelligence. Il déconcerta ainsi les assistants par des airs de surprise, par des questions renouvelées coup sur coup, au point de jeter bientôt la réunion dans une confusion indicible. — Je ne sais, répéta-t-il, à quel titre nous sommes ici, et quel droit nous

avons de représenter toutes les cours; je ne sais quels sont ceux qui se donnent la qualification d'alliés, qui prennent sur eux d'ajourner le congrès à un mois, au lieu de l'assembler immédiatement, pour vérifier au moins les pouvoirs, sauf à fixer ensuite la forme et l'époque du travail. — M. de Metternich répondit qu'il ne tenait pas à un mot, que celui d'*alliés* venait de l'habitude de le prononcer. — C'est une habitude à changer, dit M. de Talleyrand en interrompant M. de Metternich. — Celui-ci reprenant, ajouta qu'on ne pouvait cependant pas former une assemblée délibérante, car il faudrait déterminer ceux qu'on appellerait, le titre auquel on les admettrait, et le degré de participation qu'on accorderait à chacun d'eux; qu'il était impossible de donner à un prince possesseur de cinquante mille sujets le droit de décider des intérêts de la Russie qui en possédait cinquante millions; qu'enfin il s'agissait uniquement de déclarer l'ouverture du congrès, et de demander un mois de répit pour établir l'accord entre les principaux intéressés, au moyen de communications officieuses et confidentielles.

Ces raisons, excellentes si elles n'avaient pas caché l'arrière-pensée de tout faire à quatre, ne parurent pas produire une grande impression sur M. de Talleyrand, et il continua de se montrer insensible à tous les arguments. — Nous ne pouvons pas cependant, dit M. de Hardenberg, faire décider les affaires de l'Europe par les princes de Lippe et de Liechtenstein. — Nous ne pouvons pas plus, répliqua M. de Talleyrand, les faire décider par les représentants de la Prusse et de la Russie. — Quelqu'un ayant cité Murat comme une preuve de la difficulté de déterminer les titres d'admission au congrès, Nous ne connaissons pas cet homme, répliqua M. de Talleyrand avec un mépris singulier, et avec l'aisance d'un personnage que son passé gênait fort peu. En un mot, il fit rompre la conférence sans qu'on se fût mis d'accord, et en laissant les assistants dans un étrange embarras.

Assurément c'était un succès que d'avoir empêché le char des quatre grandes puissances coalisées de rouler si facilement sur le sol de Vienne. Mais il ne fallait pas pousser trop loin ce succès, car quelque politique qu'on adoptât, ou celle de s'unir à la Prusse et à la Russie pour améliorer la condition de la France, ou celle de s'unir à l'Autriche et à l'Angleterre pour sauver la Saxe, il y avait deux puissances sur les quatre qu'il importait de détacher des autres, et qu'il fallait dans cette vue ne pas trop irriter, ne pas même embarrasser. Il y aurait bien assez d'éclat par l'empressement que mettraient à ébruiter cette scène tous ceux qui craignaient d'être exclus, et qui étaient charmés de voir déjoué le projet d'exclusion! Ils n'y manquèrent pas, en effet, et allèrent raconter partout la tentative qu'on avait faite pour différer encore la réunion du congrès, pour concentrer la direction des affaires entre quatre puissances, et la

résistance contre laquelle cette tentative était venue échouer. Les *quatre*, au contraire, et parmi eux les Prussiens surtout, eurent grand soin de répéter ce qu'ils avaient déjà dit, que la France cherchait en vain à cacher ses vues secrètes, qu'au fond elle n'était que fictivement résignée au traité de Paris, qu'elle regrettait la ligne du Rhin, et qu'elle voulait tout brouiller pour la reprendre, calomnie très-peu méritée, et à laquelle il fallut répondre encore une fois par des affirmations de désintéressement qui étaient un nouvel engagement de ne rien désirer, de ne rien demander au delà du traité de Paris.

M. de Talleyrand aggrava cette espèce d'éclat en rédigeant une note parfaitement raisonnée du reste, et difficile à réfuter, dans laquelle il démontrait que six puissances, pas plus que huit, ne pouvaient prononcer pour toutes les autres; que sans doute s'étant convoquées à Vienne par le traité de Paris, il était naturel qu'elles prissent l'initiative de la première déclaration, mais que cette déclaration devait être conforme aux droits et aux convenances de l'universalité des États; que pour qu'elle remplît cette condition, il fallait d'abord convoquer tous les plénipotentiaires, ne serait-ce que pour vérifier leurs pouvoirs, et constituer régulièrement le congrès; qu'on pourrait ensuite, ou les diviser en comités afin d'examiner les questions qui les intéressaient particulièrement, ou les ajourner si on avait besoin encore de quelques communications confidentielles pour s'entendre; que cette première réunion n'avait pas les inconvénients qu'on supposait, car les petits n'avaient nullement la prétention de décider des affaires des grands, et se bornaient uniquement à vouloir faire les leurs; qu'au surplus ces inconvénients s'ils étaient réels, se rencontreraient plus tard comme aujourd'hui; qu'il fallait donc préalablement s'assembler tous, au moins une fois, pour vérifier les pouvoirs, sauf à s'ajourner le lendemain, et que l'office des huit signataires du traité de Paris devait exclusivement consister, 1° à convoquer cette première réunion, 2° à déterminer le titre auquel on y serait admis.

Toute la portée de cette pièce, logiquement irréfutable, était dans la dernière proposition. M. de Talleyrand voulait en effet qu'on déterminât le titre d'admission au congrès de manière à faire admettre le représentant du roi de Saxe et repousser celui du roi de Naples. Il y eut grand récri de la part de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Russie, de la Prusse, à la lecture de la note française. Premièrement elles voulaient tout faire sans bruit, à l'amiable, de peur d'avertir et d'ameuter les intéressés. Secondement, l'idée de réunir le congrès causait une sorte de frémissement à la Prusse, qui s'attendait à un orage si on assemblait seulement deux Allemands pour leur parler de la suppression de la Saxe. Or, c'était faire plus que de leur en parler, c'était résoudre la question

que d'admettre au congrès le représentant du roi Frédéric-Auguste, comme c'était résoudre aussi la question de Naples que de rejeter le représentant de Murat. Ce dernier, quoiqu'il n'inspirât d'intérêt à personne, était de la part de M. de Metternich l'objet de ménagements, que les méchants cherchaient à expliquer par une extrême complaisance de cet homme d'État pour la reine de Naples; mais ils se trompaient, et les vrais motifs étaient tout autres. M. de Metternich s'était servi de ses relations personnelles avec la cour de Naples pour l'amener à la coalition, et il en résultait de sa part un engagement moral qui ne lui permettait guère de livrer Murat, si celui-ci ne se livrait lui-même par quelque grave faute envers l'Europe. Or, cette faute était fort à prévoir, et M. de Metternich voulait l'attendre, pour ne pas se rendre coupable d'une sorte de trahison. De plus, ayant à tout événement réuni en Bohême, en Gallicie, en Moravie, 250 mille hommes pour appuyer sa politique contre les prétentions de la Prusse et de la Russie, et n'en ayant pas plus de 50 mille en Italie où toutes les têtes fermentaient, et où Murat comptait 80 mille hommes conduits en partie par des officiers français, il ne voulait pas, comme il le disait très-sensément, *mettre le feu partout à la fois.* Même en étant très-pressée de satisfaire Louis XVIII à l'égard de Naples, la légation française aurait pu entrer dans les calculs du ministre autrichien, car ce n'était pas dans des vues sensiblement différentes des nôtres qu'il cherchait à gagner du temps, et il savait mieux que nous comment s'y prendre pour arriver au but.

M. de Gentz, très-violent la plume à la main, était infiniment plus modéré dans les relations d'affaires. Il courut d'une légation à l'autre, visita notamment celle de France pour amener une conciliation, car il sentait, et on sentait avec lui, qu'il fallait ménager beaucoup les mécontents si on désirait éviter un éclat. On convint de se revoir, et on se revit, en effet, tous les six, chez M. de Metternich. La première chose qu'on demanda à M. de Talleyrand fut de retirer sa note, à laquelle il était difficile de ne pas répondre, et plus difficile encore de répondre sans toucher à des questions extrêmement délicates. M. de Talleyrand était occupé à se défendre contre une telle exigence, lorsque M. de Labrador trancha la question en disant que la suppression désirée était impossible, vu que la note avait déjà été expédiée à sa cour. M. de Metternich cédant alors à un mouvement d'humeur, dit en s'adressant à M. de Nesselrode : Je crois que nous aurions mieux fait de traiter nos affaires entre nous. — Comme il vous plaira, répliqua M. de Talleyrand, et M. de Metternich voulant qu'il s'expliquât davantage, il ajouta : Je ne paraîtrai plus à vos réunions, et membre du congrès j'attendrai qu'on le convoque. — C'était annoncer qu'à la tête des dissidents la France demanderait la réunion générale du congrès, en refusant de consacrer

ce qui se ferait en dehors du congrès lui-même. La menace était des plus graves. Aussi tous les assistants désirant ne rien pousser à bout, s'efforcèrent-ils de se contenir, et d'apporter plus de mesure dans leurs délibérations. M. de Metternich ayant fait à M. de Talleyrand l'observation très-fondée qu'il n'y avait rien de prêt, qu'aucune question n'était même effleurée, et qu'on serait très-embarrassé de se présenter dans cet état au congrès, M. de Talleyrand lui répondit que relativement à l'époque de la convocation il était disposé à se rendre, et à concéder les trois ou quatre semaines dont on croyait avoir besoin pour préparer le travail, mais à condition qu'on indiquerait pour plus tard cette réunion générale dont on ne voulait pas actuellement, et qu'on déterminerait le principe d'admission à peu près en ces termes : *Serait admis le représentant de tout prince qui avait des territoires engagés dans la dernière guerre, territoires dont il avait été antérieurement et universellement reconnu souverain, et qu'il n'aurait abandonnés ni par cession ni par abdication.*

On retombait ainsi dans la difficulté principale, car ce principe excluait Murat, qui n'avait pas été *universellement reconnu souverain,* et admettait le roi de Saxe, qui n'avait cédé ses territoires *ni par cession ni par abdication*. C'était trancher par une question de forme la question de fond, à l'égard des deux points les plus difficiles qu'eût à résoudre le congrès. On ne put donc pas se mettre d'accord, et on se retira. En sortant de cette réunion, lord Castlereagh essaya de faire entendre raison à M. de Talleyrand, en lui insinuant que par son obstination il nuisait sans s'en douter aux solutions qui lui tenaient le plus au cœur. Malheureusement ne voulant pas avouer que l'Angleterre et l'Autriche étaient prêtes à se séparer de la Prusse et de la Russie, et ignorant l'art de dire les choses à demi-mot, il ne parvint guère à se faire comprendre. De son côté M. de Talleyrand était trop engagé pour pouvoir reculer facilement.

Pourtant on éprouvait de part et d'autre le besoin de transiger, car les *quatre* reconnaissaient que le projet de tout résoudre à eux seuls, en n'admettant les *huit* ou les *six* que pour la forme, était impossible à réaliser en présence de tant d'intérêts alarmés, et M. de Talleyrand lui-même, quoique plus animé que de coutume, sentait qu'en piquant sans cesse M. de Metternich et lord Castlereagh, et principalement M. de Metternich qu'il n'aimait point, il finirait par unir indissolublement les *quatre,* qui, poussés à bout, s'entendraient peut-être en sacrifiant tous les intérêts que la légation française avait mission de défendre. On était donc disposé aux concessions, et après trois ou quatre jours de nouvelles allées et venues on finit par transiger, en se servant de la plume habile de M. de Gentz, et en prenant quelque chose au projet

de déclaration de chacun. On composa de la sorte une rédaction très-générale et très-évasive, qui concédait à M. de Talleyrand un point essentiel, la réunion du congrès dans un mois, et à MM. de Metternich et de Hardenberg un autre point fort essentiel également pour eux, le silence sur le principe d'admission. On disait en effet dans cette déclaration que les représentants des huit puissances signataires du traité de Paris, ayant pris l'engagement de se réunir à Vienne, avaient tenu cet engagement, qu'ils y étaient venus, qu'ils avaient déjà conféré avec les représentants des diverses cours intéressées, mais qu'il leur fallait pour se mettre d'accord de plus longues communications confidentielles, qu'ils proposaient donc d'ajourner le congrès au 1er novembre, qu'après ce terme le congrès s'assemblerait, et serait plus en mesure de remplir sa tâche d'une manière conforme à l'intérêt de l'Europe, à l'attente des contemporains, et à l'estime de la postérité.

Ce projet rédigé, on convint de se réunir le 8 octobre chez M. de Metternich, en appelant cette fois, non pas six des signataires du traité de Paris, mais les huit, ce qui consistait à joindre les représentants de la Suède et du Portugal à ceux de la Russie, de la France, de la Prusse, de l'Autriche, de l'Angleterre et de l'Espagne. M. de Metternich engagea M. de Talleyrand à devancer la réunion d'une heure, afin de s'entendre sur la rédaction définitive. M. de Talleyrand ayant en effet précédé les autres plénipotentiaires, M. de Metternich lui dit qu'il avait désiré ce tête-à-tête pour se concerter avec lui sur la rédaction qu'on allait proposer, et qui le satisferait certainement. Comme il la cherchait sans la trouver, M. de Talleyrand lui dit avec un sourire ironique, qui quelquefois éclairait son visage glacé : La pièce est apparemment en communication *chez les alliés*. — Ne parlons plus d'alliés, répondit M. de Metternich, puis il exhorta son interlocuteur à agir de confiance, et à mettre de côté les tracasseries, si on voulait sauver par de communs efforts des intérêts qui étaient identiques. M. de Talleyrand se défendit en demandant comment il se faisait que M. de Metternich lui laissât le soin d'écarter la Prusse de Dresde, et la Russie de Cracovie. M. de Metternich aurait pu lui répondre qu'il était tout aussi étonnant de voir M. de Talleyrand se presser si fort d'épouser les intérêts de l'Autriche, et ne pas s'en fier à elle du soin de les sauvegarder. Mais il fallait s'entendre et ne pas se piquer. M. de Metternich s'efforça de persuader à M. de Talleyrand, que, moyennant qu'on le laissât faire, il parviendrait à garantir les intérêts qui semblaient en ce moment si menacés. M. de Talleyrand voulant le forcer à s'expliquer davantage, en s'expliquant lui-même, lui déclara que la France ne prétendait à rien pour elle-même, qu'il était prêt à le signer, mais qu'il y avait des choses auxquelles, dans l'intérêt général, elle ne consentirait jamais; qu'elle

ne consentirait jamais, par exemple, à ce que la Prusse eût Luxembourg et Mayence, à ce qu'elle eût Dresde, à ce que la Russie passât la Vistule. Il ajouta quant au roi de Saxe, qu'il fallait que ce prince se résignât à des sacrifices, qu'il s'y résignerait, mais que si on voulait lui ôter la totalité de ses États, la France s'y opposerait. Là-dessus M. de Metternich interrompant M. de Talleyrand et lui prenant la main, lui dit : Nous sommes plus près de nous entendre que vous ne croyez. La Prusse n'aura ni Luxembourg, ni Mayence; nous ferons de notre mieux pour conserver au roi de Saxe la plus grande partie de ses États, et pour tenir la Russie le plus loin possible de l'Oder; mais ayez patience, et ne nous créez pas d'obstacles inutiles. — Il parla ensuite à M. de Talleyrand de ce dont celui-ci ne parlait pas, quoique ce fût son intérêt essentiel. — Je connais, lui dit-il, le but principal que vous poursuivez ici (il faisait allusion à Naples); la force des choses est pour vous, mais ne précipitez rien. Vous amèneriez des événements graves, que ni vous ni moi, ni aucun de nous, ne pourrions maîtriser.

M. de Talleyrand affecta sur l'affaire de Naples une complète tranquillité d'esprit, disant qu'il s'agissait d'une question de principe, non de famille, et qu'il comptait sur le respect que l'Europe avait d'elle-même, pour être certain qu'elle ne supporterait pas plus longtemps en Italie un état de choses qui était à la fois un scandale et un danger.

Cette courte explication avait fort adouci M. de Talleyrand, qui dès ce moment se montra beaucoup plus disposé à transiger. Les autres diplomates étant assemblés, il fallut les rejoindre. Étaient présents M. de Nesselrode pour la Russie, M. de Talleyrand pour la France, M. de Metternich pour l'Autriche, MM. de Hardenberg et de Humboldt pour la Prusse, lord Castlereagh pour l'Angleterre, M. de Labrador pour l'Espagne, M. de Palmella pour le Portugal, M. de Loewenhielm pour la Suède. M. de Gentz tenait la plume. On lut les deux projets de déclaration restés seuls en discussion, celui qu'avait d'abord proposé M. de Talleyrand, et celui que M. de Metternich avait fait rédiger en adoptant une partie de la rédaction française. Ce dernier fut unanimement préféré, parce qu'en annonçant la réunion générale du congrès par l'ajournement à un mois, il ne préjugeait rien quant au principe d'admission. M. de Talleyrand, sentant qu'il fallait céder, car il avait obtenu le point le plus important, c'est-à-dire l'engagement de convoquer le congrès, mais voulant remporter encore un avantage avant de se rendre, annonça qu'il était prêt à adopter le projet proposé, si à la phrase qui disait qu'au moyen du délai d'un mois, l'œuvre du congrès serait plus conforme *à l'attente des contemporains,* on ajoutait ces mots : *et au droit public de l'Europe,* lesquels, sans rien préciser, avaient dans sa pensée une signification qu'il regardait comme très-utile.

Ces mots soulevèrent un orage. Les Prussiens avaient cru y voir une allusion à la Saxe et à sa conservation, et ils en étaient transportés d'effroi et de colère. Il est bien vrai qu'on invoquait le droit public afin d'en faire une égide à la Saxe. Mais l'allusion, claire pour les uns, restait fort vague pour les autres, et en tout cas des allusions ne décidaient pas la question. M. de Hardenberg debout, criant comme tous ceux qui n'entendent ni eux ni les autres, répétait : Mais quelle nécessité de parler du droit public? On ne fera certainement rien de contraire au droit public. Cela va sans dire.... — Si cela va sans dire, répliqua M. de Talleyrand, cela ira encore mieux en le disant. — Mais que fait là le droit public? demanda obstinément M. de Humboldt. — Il fait que vous êtes ici, repartit M. de Talleyrand; car sans lui vous n'y seriez, ni vous, ni d'autres. — Ce tumulte dura quelques minutes, et ces dix graves diplomates faisaient du bruit comme l'assemblée la plus nombreuse. Lord Castlereagh voulant en finir, prit M. de Talleyrand à part, et lui adressa cette question : Serez-vous enfin plus raisonnable, si on vous cède sur ce point? — Oui, dit M. de Talleyrand, mais je vous demande un service. Vous avez de l'influence sur M. de Metternich, promettez-moi de l'employer contre Murat. — Je vous le promets, répondit lord Castlereagh. — Donnez-m'en votre parole. — Je vous la donne. — Après ce court dialogue le ministre britannique s'en alla dire à ses collègues qu'il était difficile de refuser l'insertion d'un mot aussi respectable et aussi inoffensif que celui de *droit public*. M. de Gentz, M. de Metternich, allèrent répéter la même chose à chacun des assistants, et le mot fut accepté. Le texte suivant fut donc adopté avec la date du 8 octobre.

DÉCLARATION.

« Les plénipotentiaires des cours qui ont signé le traité de Paris
» du 30 mai 1814 ont pris en considération l'article 32 de ce traité,
» par lequel il est dit que toutes les puissances engagées de part et d'autre
» dans la dernière guerre enverront des plénipotentiaires à Vienne,
» pour régler dans un congrès général les arrangements qui doivent
» compléter les dispositions dudit traité; et après avoir mûrement
» réfléchi sur la situation dans laquelle ils se trouvent placés, et sur les
» devoirs qui leur sont imposés, ils ont reconnu qu'ils ne sauraient mieux
» les remplir qu'en établissant d'abord des communications libres et con-
» fidentielles entre les plénipotentiaires de toutes les puissances. Mais ils
» se sont convaincus en même temps qu'il est de l'intérêt de toutes les
» parties intervenantes de suspendre la réunion générale de leurs pléni-
» potentiaires jusqu'à l'époque où les questions sur lesquelles on devra
» prononcer, seront parvenues à un degré de maturité suffisant pour que

» le résultat réponde aux principes du droit public, aux stipulations du » traité de Paris, et à la juste attente des contemporains. L'ouverture » formelle du congrès sera donc ajournée au 1er du mois de novembre, » et les susdits plénipotentiaires se flattent que le travail auquel ce délai » sera consacré, en fixant les idées et en conciliant les opinions, avan» cera essentiellement le grand ouvrage qui est l'objet de leur mission » commune.

« Vienne, le 8 octobre 1814. »

Personne à Vienne ne se méprit sur le sens de ces mots : *les principes du droit public,* et chacun voulut y voir un premier avantage remporté au profit de la Saxe. Ce fut un sujet de grand contentement pour les Allemands, qui, à une seule exception près, celle des Prussiens, faisaient des vœux ardents pour la conservation de cet État. Encore parmi les Prussiens y en avait-il plus d'un qui trouvait que la Saxe était une acquisition chèrement achetée, s'il fallait la payer aux Russes par l'abandon de la Pologne. On savait gré à la légation de France de ses efforts pour arrêter l'ambition de certaines puissances, et pour faire reconnaître le droit de tous les États à être entendus au congrès. Mais elle aurait dû s'en tenir à ce succès, qui n'avait pas été obtenu sans s'exposer à d'assez graves inconvénients, celui notamment de répéter à satiété que nous étions satisfaits, que nous n'avions rien à désirer, et celui aussi d'embarrasser, de blesser même l'Angleterre et l'Autriche, dont nous avions indispensablement besoin dans la politique fort restreinte qui était devenue la nôtre.

Sans doute si nous eussions adopté résolûment le parti de la Prusse et de la Russie, ce que la politique conseillait, ce que la justice, du moins quant à nous, ne défendait ni à l'égard de la Saxe, ni à l'égard de l'Europe, nous n'aurions pas eu tous ces ménagements à garder, car la Prusse et la Russie étaient elles-mêmes si ardentes, si peu réservées, que nous n'aurions pas eu besoin de nous gêner beaucoup plus qu'elles, et d'ailleurs, réunies, les épées de la France, de la Prusse, de la Russie étaient dispensées de prudence. Mais en ayant pris le parti contraire, celui qui consistait uniquement à sauver la Saxe, et tout au plus à déposséder Murat et Marie-Louise, il fallait se plier aux susceptibilités, aux faiblesses du parti méticuleux auquel nous étions associés, et ne pas l'embarrasser en voulant trop le servir. Lord Castlereagh et M. de Metternich, en effet, tremblaient d'être compromis en agissant dans le même sens que nous. M. de Metternich surtout craignait que nous n'allassions trop vite, car, ainsi que nous l'avons dit, pour avoir 250 mille hommes en Bohême, en Gallicie et en Moravie, il n'en avait laissé que 50 mille en Italie, et il ne voulait faire venir la question de Murat qu'après celle de la Saxe.

Les Allemands eux-mêmes, si contents de nous à cette heure, exigeaient de grands ménagements, car, dans leur vieille défiance de la France, ils étaient toujours prêts à reprendre peur, s'ils nous voyaient redevenir trop remuants et trop actifs. La crainte de coopérer avec nous était telle encore, que M. de Metternich et lord Castlereagh avaient adressé de sanglants reproches à M. de Labrador, parce qu'il avait modelé sa conduite sur la nôtre, et lui avaient dit que l'Espagne en agissant ainsi montrait envers l'Europe la plus noire ingratitude. Il fallait donc, après avoir déjoué habilement, comme M. de Talleyrand avait réussi à le faire, des exclusions blessantes, ne point aller au-devant de gens qui, ayant besoin de notre concours, appréhendaient presque autant d'être sauvés par nous que dévorés par la Prusse et la Russie. Il en est souvent de la politique comme du commerce, et l'offre avilit le prix des choses, que la demande relève lorsqu'on sait l'attendre. En laissant désirer notre secours dans l'affaire de la Saxe qui nous touchait médiocrement, nous étions beaucoup plus assurés de nous le faire bien payer dans celles de Naples et de Parme qui nous touchaient essentiellement, du moins au point de vue où s'était placé le cabinet français. Attendre les intérêts allemands, se placer derrière eux et non devant eux, était donc la politique à la fois la plus digne et la plus profitable.

Ces intérêts allemands au surplus étaient loin de s'endormir. Les puissances germaniques de second ordre montraient contre ce qu'elles appelaient l'avidité de la Prusse, la tyrannie de la Russie, l'inhabileté de l'Angleterre, la faiblesse de l'Autriche, une animation extraordinaire. A la tête des plus animées était la Bavière. Cette puissance, en effet, avait de nombreux motifs pour ne pas laisser sacrifier la Saxe, dont l'existence était nécessaire à l'équilibre germanique, et dont le seul crime était d'avoir subi l'alliance française que la Bavière avait recherchée au lieu de la subir. Il est certain que la Saxe supprimée, la Bavière avec les États survivants était trop faible pour résister à l'influence de l'Autriche et de la Prusse, toujours disposées à s'unir lorsqu'il s'agissait de soumettre le corps germanique à leur domination. Outre les raisons qu'elle avait de défendre la Saxe, la Bavière en avait les moyens. Elle était fortement représentée à Vienne. Indépendamment du roi qui s'y était rendu en personne, elle avait pour ministre au congrès le prince de Wrède qui, malgré plus d'une faute militaire, était l'un des généraux les plus justement estimés de la coalition, et qui jouissait de beaucoup d'influence. Le prince de Wrède n'hésitait pas à dire (et son roi ne le démentait point) qu'il fallait aller jusqu'à la guerre pour sauver la Saxe, mettre de côté tout faux scrupule à l'égard de la France, accepter son appui si elle voulait le donner, et s'en servir pour refouler la Prusse dans le Brandebourg, pour rejeter la Russie au delà de la Vistule. Il offrait au moins

cinquante mille Bavarois, fréquentait sans cesse M. de Talleyrand et le duc de Dalberg, et insistait pour qu'ils se missent en avant encore plus qu'ils ne le faisaient. Toutefois le roi de Bavière, craignant d'inspirer des ombrages à cause de son ancienne intimité avec la France, n'osait pas voir personnellement M. de Talleyrand, tout en lui adressant les messages les plus affectueux et les plus pressants dans le sens de notre commune politique.

Il y avait un autre État allemand qui apportait un notable secours à cette politique, c'était le Hanovre, redevenu indépendant depuis 1813. Simple électeur de Hanovre jadis, le roi d'Angleterre, ne voulant pas avoir en Allemagne un titre moindre que le souverain de Wurtemberg qui avait été qualifié roi par Napoléon, avait pris le titre royal, que tout le monde s'était hâté de lui concéder. Le Hanovre était représenté au congrès par M. de Munster, qui se prononçait formellement pour la Saxe. Mais d'après un usage séculaire le ministre hanovrien ne se trouvait pas toujours en parfaite conformité de vues avec le ministre britannique, qui suivait une marche propre, déterminée à la fois par l'intérêt exclusif de l'Angleterre et par celui du cabinet dans le Parlement. Néanmoins le Hanovre pouvait rendre un important service à l'Allemagne, c'était de faire agir le Prince régent d'Angleterre auprès des ministres anglais, pour les disposer plus favorablement à l'égard de la Saxe, et cette influence, comme on le verra plus tard, devait être d'une grande utilité. La Hesse, Bade, et en général tous les petits États, étaient prêts à s'unir à ceux de Bavière, de Wurtemberg, de Hanovre, pour faire, s'il le fallait, une manifestation extrêmement significative en faveur de la Saxe, et ils n'attendaient à cet égard que le signal des États principaux. Afin d'occuper les princes allemands, on avait, malgré la suspension du congrès et l'ajournement de tout travail officiel, formé un comité composé de l'Autriche, de la Prusse, de la Bavière, du Wurtemberg, du Hanovre, pour rédiger un projet de constitution germanique, et on en avait donné la présidence à la Bavière, afin de la dédommager de n'être pas du grand comité européen. Dans ce comité allemand, où dominait l'esprit des princes de second ordre, on manifestait de toutes les manières possibles la résolution de défendre l'indépendance et l'existence des États germaniques contre les convoitises de confédérés trop puissants et trop ambitieux.

Enfin à tout ce zèle germanique s'ajoutait le zèle autrichien, qui, dissimulé chez les membres du cabinet de Vienne par les raisons que nous avons exposées, se manifestait sans retenue au sein de la nation, de la cour et de l'armée. Dans l'état-major autrichien notamment, on éprouvait et on exprimait une véritable colère contre le double projet de la Prusse et de la Russie, car pour l'Autriche l'un était aussi alarmant

que l'autre. Les militaires autrichiens, qui avaient la prétention d'avoir servi la cause européenne au moins autant que les autres armées coalisées, car sans eux, disaient-ils, les Russes et les Prussiens, acculés sur l'Oder par les défaites de Lutzen et de Bautzen, eussent été bientôt rejetés sur la Vistule, les militaires autrichiens demandaient si, pour prix de leur sang, on allait leur créer une situation pire que sous la domination de Napoléon, et si décidément on allait mettre autour des montagnes de Bohême, les Russes à droite, les Prussiens à gauche, et livrer à ces communs ennemis les défilés dont le grand Frédéric et Napoléon avaient montré la haute importance. Bien que peu enclins à recommencer la guerre, ils n'hésitaient pas à déclarer que puisqu'on était prêt, mieux valait la faire tout de suite que plus tard, afin d'empêcher une double usurpation désastreuse. L'Autriche avait en effet 250 mille hommes pouvant entrer immédiatement en action, en Bohême, Moravie et Gallicie; les autres États allemands étaient en mesure d'en donner 100 mille, et l'Angleterre occupée en Amérique ne fournit-elle rien, le secours de 150 mille Français étant assuré, le résultat était infaillible suivant eux avec une force réelle de 500 mille hommes.

Nous avions donc la certitude, en laissant fermenter tous ces sentiments sans trop nous en mêler, d'être bientôt appelés à jouer un grand rôle, un rôle décisif dans le sens de la politique adoptée par la France. Toutefois les deux hommes qui étaient chargés de débrouiller les fils si embrouillés de la politique européenne, lord Castlereagh et M. de Metternich, l'un simple, sensé, ferme, mais quelquefois maladroit, l'autre profond, infiniment adroit avec des formes allemandes, voulaient dénouer ce nœud gordien sans y employer l'épée d'Alexandre, car cette épée serait toujours celle de la France, et rappeler eux-mêmes les armées françaises en Allemagne leur semblait à la fois un singulier contre-sens et un grave péril. De plus, d'accord sur le but, ils ne l'étaient pas sur les moyens. M. de Metternich ne voulait céder ni à la Prusse ni à la Russie, tout en mettant la plus extrême patience dans son opposition, afin d'éviter une rupture. Lord Castlereagh au contraire aurait désiré contenter la Prusse, l'attirer à lui, et se servir d'elle contre la Russie, ce qui le conduisait à livrer la Saxe pour sauver la Pologne. Cette disposition de lord Castlereagh tenait à une manière d'entendre les intérêts britanniques particulière aux ministres de cette époque, laquelle a besoin d'être expliquée pour être bien comprise.

Le blocus continental avait causé aux Anglais une telle terreur, qu'ils tremblaient sans cesse de le voir renaître, sinon par les mains de Napoléon, du moins par celles des Bourbons, ce qui n'était pas mieux raisonné que ne le sont ordinairement les conceptions de la peur. Dans cette préoccupation ils avaient confié le littoral du nord à la maison d'Orange, en

donnant à celle-ci la Hollande et la Belgique, et de crainte qu'elle ne fût pas ainsi assez forte, ils lui avaient ménagé pour alliés le Hanovre qu'ils se proposaient de renforcer, et la Prusse elle-même, à laquelle ils avaient imposé en quelque sorte les provinces rhénanes pour la rendre nécessairement notre ennemie. Craignant même de n'avoir pas assez attaché la Prusse à cette cause, ils étaient prêts à lui livrer la Saxe, se flattant de pallier cet abandon auprès du Parlement en le motivant sur le système des alliances britanniques. Mais comme ils désespéraient de faire supporter à ce même Parlement le sacrifice de la Pologne, ils étaient résolus de résister à la Russie, voulaient pour cela détacher d'elle les Prussiens en leur cédant la Saxe, et se promettaient de l'isoler ainsi tellement qu'elle fût obligée d'abandonner sa proie.

Cette politique assez compliquée déplaisait fort à M. de Metternich qui avait un égal désir de défendre la Saxe et la Pologne. Mais on ne ramène pas aisément les Anglais lorsqu'ils ont une fois entendu leurs intérêts d'une certaine façon, et M. de Metternich sentant que lord Castlereagh ne pourrait être éclairé que par une tentative malheureuse, le laissa faire, convaincu qu'il suffisait de défendre une seule des deux causes menacées pour assurer le salut des deux. En effet Alexandre et Frédéric-Guillaume s'étaient donné parole l'un à l'autre pour la Saxe et la Pologne, et Frédéric-Guillaume ne pouvait manquer à sa parole et à l'amitié jusqu'à accepter la Saxe, si la Pologne n'était pas cédée à Alexandre; ajoutez que, dispensé du sacrifice de Posen, si la Pologne n'était pas échue tout entière à la Russie, il se serait privé du seul argument spécieux pour exiger la Saxe. Refuser la Pologne c'était donc du même coup refuser la Saxe, et sauver l'une c'était sauver l'autre. S'apercevant très-bien de cette connexion, M. de Metternich au lieu de retenir lord Castlereagh, le laissa marcher en avant, certain qu'on ne pouvait pas opposer à Alexandre un plus redoutable adversaire. Indépendamment de son caractère entier, lord Castlereagh avait l'avantage de représenter la puissance la plus désintéressée dans les distributions territoriales du continent, et en outre celle qui payait toutes les autres. Or cette supériorité de celui qui donne sur celui qui reçoit, perçait toujours dans les relations de l'Angleterre avec ses alliés. Agissant donc à sa façon, lord Castlereagh demanda un entretien à Alexandre, et l'obtint sur-le-champ.

Le czar avait alors un peu surmonté ses premiers mouvements de surprise et de colère. Il était impressionnable mais fin comme un Asiatique, de plus aimable et bon, et tellement dominé par son goût de plaire, qu'il ne pouvait pas soutenir longtemps le rôle d'un homme irrité. Obéissant à son caractère et aux circonstances, il s'était mis à caresser tout le monde à Vienne, spécialement les militaires, se faisait conduire sur les divers champs de bataille où l'on avait combattu pendant la campagne

de Wagram, et bien qu'il fût avec les vaincus, trouvait mille choses flatteuses à leur dire, allait presque toujours à pied dans les rues, s'appuyant tantôt sur le bras d'un diplomate, tantôt sur celui d'un officier, fréquentait les salons de Vienne comme un simple particulier, se familiarisait avec toutes les classes, mettait un grand soin à oublier son rang avec les princes qui affluaient au congrès, s'attachait en un mot à séduire, et y réussissait, car peu d'hommes en avaient le talent au même degré. On remarquait beaucoup à cette époque son intimité avec le prince Eugène dont il avait protégé la mère et la sœur à Paris, et qui était venu solliciter la principauté qu'on lui avait promise par le traité du 11 avril. Alexandre le présentait partout en vantant sa fidélité à Napoléon, ce qui, dans le moment, lui nuisait moins que la difficulté d'arracher une part à l'avidité universelle. Alexandre se donnait ainsi beaucoup de mouvement pour plaire, et ce n'était pas trop de tous ses efforts pour contrebalancer le fâcheux effet de sa politique.

A peine avait-il reçu de lord Castlereagh la demande d'un entretien, qu'il y répondit en se transportant lui-même chez le ministre britannique. Ce dernier fort touché d'un pareil procédé, se montra reconnaissant, respectueux autant qu'il devait l'être, mais demeura Anglais, c'est-à-dire absolu, et en voulant tout ménager, ne ménagea rien.

Il s'attacha d'abord à prouver au czar qu'en toutes choses l'Angleterre avait cherché à lui complaire; qu'elle l'avait aidé en 1812 à conclure la paix de Bucharest avec les Turcs, et à faire l'acquisition de la Bessarabie; qu'elle avait décidé la Perse à lui concéder une meilleure frontière vers la mer Caspienne; qu'enfin, malgré sa répugnance à livrer la Norvége à la Suède, elle y avait consenti pour assurer définitivement à la Russie la conquête de la Finlande. Après avoir ainsi établi ses titres à la gratitude de la Russie, lord Castlereagh prit un à un les traités de Kalisch, de Reichenbach, de Tœplitz, conclus en février, juin, septembre 1813, et montra qu'ils prescrivaient formellement aux trois puissances continentales de partager entre elles le duché de Varsovie, ce qui ne signifiait pas qu'une des trois le prendrait tout entier pour elle seule. Puis il passa aux considérations générales, fit valoir les inquiétudes que la Russie causait à toute l'Europe, insista sur le trouble qu'elle avait déjà répandu parmi les alliés, et n'hésita pas à dire que le congrès de Vienne, duquel on espérait faire dater le règne de la modération et de la justice chez les nations civilisées, n'offrirait bientôt, si on n'y prenait garde, qu'une scène d'ambition, capable à elle seule de faire regretter Napoléon. Lord Castlereagh dit tout cela avec ce langage simple et positif qui n'exagère rien sans doute, mais qui n'adoucit rien non plus, et rend plus sensible la gravité des choses en les présentant telles qu'elles sont.

Malheureusement pas une des quatre puissances qui se disputaient les

lambeaux du continent européen ne pouvait donner une leçon de morale aux autres, sans que celles-ci fussent en mesure de la lui renvoyer à l'instant même, et Alexandre, s'il eût voulu tracer le tableau des ambitions anglaises depuis l'occupation de Malte jusqu'à celle du Cap et de l'île de France, aurait pu embarrasser cruellement le ministre britannique. Il se contint, quoique vivement affecté. Cependant il ne voulut pas rester sous le poids des services que l'Angleterre prétendait lui avoir rendus, et avec infiniment de tact et de persiflage, il fit remarquer à lord Castlereagh que la double paix de la Russie avec la Perse, de la Russie avec la Turquie, avait été facilitée il est vrai par l'Angleterre, mais pour que les armes russes devinssent disponibles contre la France; que la Norvége avait été accordée à Bernadotte, mais pour arracher ce dernier à ses engagements envers Napoléon; que la Russie pouvait donc se sentir un peu soulagée du poids de tant de bienfaits, en songeant aux motifs du bienfaiteur. Passant ensuite aux traités de Kalisch, de Reichenbach, de Tœplitz, Alexandre montra qu'ils avaient été faits pour une situation à laquelle ils n'étaient plus applicables; qu'à l'époque de ces traités on espérait tout au plus opposer quelques bornes à la puissance jusque-là illimitée de Napoléon, mais non pas le ramener au Rhin, et surtout le précipiter du trône; qu'à cette prospérité inattendue des armes communes l'Autriche avait gagné l'Inn, le Tyrol, l'Italie, que l'Angleterre y avait gagné la Hollande et la Belgique, et qu'il n'était pas juste que la Russie et la Prusse, qui avaient couru de bien autres dangers que l'Angleterre, n'eussent aucune part de cet accroissement inespéré de bonne fortune; que du reste il était engagé, quant à la Saxe envers son ami le roi de Prusse, quant à la Pologne envers les Polonais eux-mêmes. A ses yeux, dit Alexandre, le partage de la Pologne avait été un attentat dont les conséquences morales n'avaient pas cessé de peser sur l'Europe, et qu'il était honnête et politique de réparer. Cette réparation la Russie seule en avait les moyens, car elle possédait la plus grande partie des provinces polonaises, ce qui n'était le cas, ni de la France qui avait essayé en vain de reconstituer la Pologne, ni de la Prusse, ni de l'Autriche qui n'y avaient jamais songé. La Russie en se dépouillant des provinces qui étaient dans ses mains, pouvait avec un très-léger sacrifice de la part de la Prusse, sacrifice dont la compensation était déjà convenue, rétablir la Pologne, la rétablir en royaume séparé, la doter d'institutions libres, la modérer dans l'usage qu'elle en ferait, et opérer en un mot une œuvre qui serait la gloire de l'Europe et du congrès de Vienne. Il s'était proposé ce noble but, il était à la veille de l'atteindre, et n'entendait pas y renoncer. Au surplus, en entrant en Pologne, il avait fait des promesses aux Polonais pour les détacher de Napoléon, et il avait la résolution de les tenir. Il n'était pas de ces souverains qui prompts à donner leur pa-

role dans le besoin, la retiraient avec la même facilité quand le besoin était passé. Il avait promis, il tiendrait, et croyait avoir rendu d'assez grands services à l'Europe pour qu'elle eût à son tour quelque condescendance envers lui.

Il y avait dans l'empereur Alexandre un mélange de finesse et d'exaltation romanesque qui ne permettait pas toujours de faire chez lui la part de la sincérité et celle de l'ambition. Il est bien vrai que la gloire de rétablir la Pologne le touchait par les plus nobles côtés de son âme, et il se persuadait presque qu'il faisait un sacrifice en cédant la Lithuanie et la Volhynie pour construire un royaume de Pologne, comme si ce royaume une fois constitué n'eût pas été à lui, mais à un autre. Il s'indignait donc avec une certaine bonne foi en voyant la résistance qu'il rencontrait.

Cette indignation ne toucha guère lord Castlereagh, et il revint à la charge en se servant des raisons bonnes et mauvaises que lui fournissait la situation. Il n'avait rien de bien solide à répliquer à l'égard des trois traités de 1813, car ces traités avaient été conclus en perspective de demi-succès, et la Russie avait droit, comme les autres, au partage des immenses résultats sur lesquels on n'avait pas compté. Lord Castlereagh ne pouvait opposer à Alexandre que des raisons de modération et d'équilibre, raisons excellentes, mais qui n'auraient acquis de valeur dans sa bouche que si l'Autriche avait renoncé à l'Italie, et l'Angleterre à la Belgique. Mais quant à la reconstitution de la Pologne, les arguments abondaient, et il les donna tous avec beaucoup de force.

Le partage de la Pologne, dit-il au czar, avait été un attentat, et ce n'était pas l'Angleterre, constamment attachée à le combattre, qui soutiendrait jamais le contraire. Aussi était-elle disposée à consentir au rétablissement de la Pologne, si on le voulait complet, sincère, et avec les conditions convenables. Si par exemple l'Autriche rendait tout ce qu'elle avait de la Pologne, si la Russie, la Prusse se prêtaient aux mêmes restitutions, si on constituait ce royaume à part, sans dépendance d'aucun de ses voisins, si on lui donnait un roi polonais, et sinon polonais, indépendant du moins des trois copartageants, si on ajoutait à ce don des institutions suffisamment monarchiques et libérales, l'Angleterre était prête à y applaudir, et même à y contribuer pour sa part, quoi qu'il pût lui en coûter. Mais les trois copartageants de la Pologne voulaient-ils sérieusement faire à cette œuvre les sacrifices nécessaires? Trouverait-on un roi capable de cette belle tâche? Et enfin les Polonais réunis sauraient-ils vivre ensemble, se comporter comme une nation sensée, et digne de la liberté qu'on lui aurait accordée? Il était permis non-seulement d'en douter, mais de n'en rien croire, et de regarder le rétablissement dont on parlait comme un pur rêve. Or au lieu de cette réparation vraiment morale et européenne, rétablir une Pologne incom-

plète, mensongère, qu'on appellerait Pologne pour la rendre grande le plus possible, et qu'une fois agrandie de la sorte on laisserait russe, c'était vouloir faire à l'Europe une illusion à laquelle elle ne se prêterait jamais.

Lord Castlereagh parla ensuite à Alexandre des alarmes que son projet excitait; il lui dit que sans la loyauté de son caractère, ces alarmes seraient devenues telles que le congrès serait déjà dissous, et il le supplia, pour le repos général et pour sa propre gloire, de renoncer à une prétention inadmissible. Alexandre eut beaucoup de peine à se contenir pendant cet entretien, car avec tous ses charmes il n'avait aucune prise sur la solidité du ministre anglais, qui à son tour avec sa gaucherie personnelle n'en avait aucune sur la nature fuyante et impressionnable du czar. Ils se quittèrent fort mécontents, et sans résultat obtenu de part ni d'autre.

Le lendemain lord Castlereagh, craignant de n'avoir pas dit tout ce qu'il y avait à dire, voulant de plus qu'il en restât trace dans la mémoire de son auguste interlocuteur, et soucieux par-dessus tout de préparer sa justification devant le Parlement britannique, rédigea une longue note, l'accompagna d'une lettre confidentielle, et les adressa au czar, pour prendre acte de sa résistance aux prétentions russes. Il ne s'en tint pas là, et malgré le secret qu'on s'était promis à l'égard de la France, il chercha auprès d'elle à se faire un mérite de sa fermeté, en donnant connaissance de son entretien et de sa note à M. de Talleyrand. Ce dernier fut enchanté de voir lord Castlereagh s'engager aussi vivement, bien qu'il fût très-mécontent de trouver l'Angleterre si facile à l'égard de la Saxe. Cette singulière tactique de l'Angleterre lui inspira l'idée d'une tactique équivalente, mais en sens opposé. Désirant autant que possible rétablir la balance au profit de la Saxe sacrifiée par lord Castlereagh, et se servant pour cela du prince Czartoryski, lequel était en communication fréquente avec la légation française, il fit savoir à l'empereur Alexandre que la France ne céderait jamais quant à la Saxe, et serait au contraire assez disposée à céder quant à la Pologne. La manœuvre était adroite, car les uns refusant ce que les autres concédaient, tout accord qui aurait consisté à satisfaire à la fois la Prusse et la Russie devait devenir impossible.

Pendant ce temps les princes allemands de second ordre continuaient leur chaude opposition. Dans le comité où ils étaient réunis pour s'occuper de la Constitution germanique, ils résistèrent à toutes les combinaisons de la Prusse et de l'Autriche qui tendaient à dominer la Confédération. Le titre antique d'empereur d'Allemagne que les monarques autrichiens avaient porté si longtemps, et que François II avait abdiqué en 1806, lorsque Napoléon avait institué la Confédération du Rhin, ne

pouvait guère être rétabli. L'Autriche l'eût accepté sans doute, si on avait consenti à le rendre héréditaire sur la tête de ses princes, mais elle ne pouvait le vouloir éligible, car c'était se soumettre à une fâcheuse dépendance électorale, et s'exposer d'ailleurs à le voir passer un jour sur une tête prussienne. Ce dernier motif eût suffi pour lui faire repousser une pareille offre. Le titre d'empereur, auquel était naturellement attachée la direction de la Confédération, disparaissant, il fallait des États directeurs, comme en Suisse, alternant les uns avec les autres, et la Prusse y aurait adhéré en renfermant l'alternat entre l'Autriche et elle. L'Autriche y était peu disposée, mais en tout cas la Bavière, le Hanovre, le Wurtemberg déclarèrent qu'ils n'accepteraient l'alternat que s'il n'était pas exclusivement renfermé entre les deux grandes puissances allemandes. On préparait ainsi la solution qui a prévalu depuis, celle d'une simple présidence de la Diète, déférée à perpétuité à l'Autriche, comme image de l'ancienne autorité impériale transmise dans sa maison, ayant de moins la majesté du titre, et de plus la perpétuité, mais présentant le grave inconvénient de laisser indécise l'importante question du commandement militaire.

Une question non moins importante que celle de la direction du corps germanique, c'était le mode d'existence des États confédérés et la nature de leurs relations avec les puissances européennes. Jusqu'ici les États confédérés, quoique attachés les uns aux autres par un lien fédératif, avaient joui de l'indépendance souveraine, c'est-à-dire qu'ils avaient conservé le droit de légation et de guerre, qu'ils pouvaient avoir des envoyés auprès de toutes les cours, posséder des armées et en disposer. Cette double faculté les avait conduits souvent à contracter des alliances, sinon contraires à la Confédération elle-même, du moins aux deux puissances allemandes prépondérantes, et s'il en était résulté quelquefois l'intervention de l'étranger, il en était résulté aussi le salut de la commune indépendance. La Prusse voulait absolument qu'on refusât aux confédérés le droit de légation et de guerre. Elle était seule de son opinion, et elle rencontra dans le comité une opposition absolue. Enfin, presque à chaque occasion les trois royautés de Bavière, de Wurtemberg, de Hanovre, déclarèrent qu'elles n'émettraient d'avis sur les points en litige que lorsque le sort de la Saxe serait complétement décidé. Elles menacèrent même d'une protestation, signée par tous les États allemands, contre les projets attribués à certaines puissances à l'égard de la Saxe. Le comité finit par ne plus vouloir se réunir jusqu'à ce que cette grande question eût été résolue.

Il ne fallait pas perdre beaucoup de temps pour arriver au 1er novembre, la déclaration d'ajournement n'ayant été signée et publiée que le 8 octobre. Il était donc à craindre qu'on n'atteignît ce terme fatal sans

s'être entendu. La Bavière, qui était la puissance la plus active et la plus considérable parmi les États allemands de second ordre, annonçait la résolution de recourir aux armes pour défendre la Saxe. Elle avait recruté son armée et l'avait portée à 75,000 hommes; elle stimulait M. de Metternich, dénonçait tout haut ce qu'elle appelait sa faiblesse, offrait de fournir vingt-cinq mille hommes par chaque centaine de mille que fournirait l'Autriche, allait de M. de Metternich à M. de Talleyrand qu'elle n'avait certes pas besoin d'exciter, demandait à ce dernier de ne pas se borner à des paroles, d'en arriver à des menaces, surtout à des menaces effectives, de déclarer, par exemple, l'intention du Roi de France d'employer la force, si cela devenait nécessaire. Elle affirmait que lorsque M. de Talleyrand aurait tenu ce langage, l'Autriche et l'Angleterre seraient sans excuse, et même sans motifs de tergiverser, qu'elles finiraient par se prononcer formellement, et qu'on sauverait ainsi l'indépendance de l'Allemagne et de l'Europe. A cela M. de Talleyrand répondait que la France était prête, qu'il n'était pas convenable cependant qu'elle se chargeât à elle seule de la besogne des puissances les plus intéressées dans la question, que c'était à celles-ci à s'expliquer, à exprimer au moins un désir, et que le bras de la France serait à elles au premier appel, mais qu'on daignait à peine adresser une parole à la légation française, qu'on la tenait en dehors de toutes les négociations, et qu'après tout elle ne pouvait imposer son secours à des gens qui semblaient n'en pas vouloir.

La Bavière s'était hâtée de répéter ces propos à M. de Metternich, et celui-ci refusant non pas d'agir, mais d'agir vite, avait allégué pour excuser ses lenteurs, d'abord l'étrange tactique de l'Angleterre qui pour sauver la Pologne commençait par sacrifier la Saxe, puis les intentions de la France toujours suspectes d'ambition selon lui : singulière raison à faire valoir en vérité, car en ce moment la seule puissance qui à Vienne ne montrât point d'ambition c'était la France! M. de Metternich ajouta que ce serait assumer une grande responsabilité que d'introduire soi-même les armées françaises en Allemagne, à si peu de distance du temps où elles y avaient été si dominatrices, si onéreuses, et si détestées, que du reste ces armées n'existaient plus, du moins pour les Bourbons qui étaient incapables de les ramener au drapeau et de les conduire, que la France parlait beaucoup, mais sans pouvoir et sans vouloir agir, qu'elle ne parlait que pour tout brouiller, pour semer la zizanie, pour recouvrer sa position par la mésintelligence des alliés qui l'avaient vaincue. Ces réponses avaient été adressées au prince de Wrède qui nous les avait immédiatement communiquées, et elles s'étaient trouvées non-seulement dans la bouche du ministre dirigeant, mais dans celle de l'empereur et de plusieurs archiducs, avec le désir visible qu'on nous les transmît, ce

qui était une sorte de provocation à nous expliquer. Enfin ce même langage, que les Autrichiens tenaient avec regret et pour s'excuser, prenait la forme de la jactance et de la raillerie dans la bouche des Prussiens qui voulaient faire croire à l'impuissance de la France, et dans la bouche des Russes qui voulaient faire croire à celle des Bourbons.

Il n'était plus possible de traiter avec indifférence de tels propos, et il fallait les faire tomber par des manifestations positives et convaincantes. M. de Talleyrand déclara que la France avait la volonté et le moyen d'agir, qu'elle en donnerait la preuve dès qu'on la mettrait en position de la fournir, et que, dans tous les cas, elle montrerait bientôt et ses résolutions et ses ressources. Il écrivit sur-le-champ au Roi, chargea M. le duc de Dalberg d'écrire au cabinet, et au cabinet comme au Roi proposa une double résolution, celle d'armer, et celle de dire tout haut pourquoi on armait. Sachant que Louis XVIII ne voulait pas la guerre, bien qu'un de ses neveux, le duc de Berry, y fût fort disposé, sachant que le Conseil n'y avait pas plus de penchant que Louis XVIII, il leur dit que la guerre n'était point vraisemblable (ce qui était exact), mais qu'avec l'effroi que chacun en avait, celui qui la ferait craindre aux autres les dominerait; que les choses n'iraient pas à Vienne au delà de simples démonstrations, mais qu'il fallait être en état de faire ces démonstrations, et de les faire sérieuses; que la considération de la France en dépendait, avec sa considération son influence, et l'accomplissement de ses désirs, et que ce qu'elle désirait par exemple en Italie tenait à ce qui se passerait en Allemagne, et qu'elle ne serait puissante d'un côté qu'en se mettant en mesure de l'être de l'autre.

C'était prendre le Roi par son endroit sensible, et employer le vrai moyen de s'en faire écouter que de lui parler de l'Italie, c'est-à-dire de Naples et de Parme. Du reste le conseil était sage et donné de très-bonne foi, quoiqu'un hasard étrange, comme on le verra plus tard, ne dût pas le rendre profitable à la maison de Bourbon.

Lorsque ces dépêches, datées du milieu d'octobre, parvinrent à Louis XVIII, elles ne laissèrent pas de l'émouvoir beaucoup. Ainsi que nous l'avons dit, il tenait singulièrement à la paix, pour la France qui en avait grand besoin, pour sa famille dont la paix était le titre principal, pour lui enfin qui n'avait dans son âge, ses infirmités, la nature de ses talents, que des raisons d'être pacifique. Il savait gré à son représentant à Vienne de professer si haut le principe de la légitimité, d'avoir déjoué le projet d'exclure la France des délibérations communes, voyait avec joie qu'il y eût chance de renverser Murat, et avec un certain plaisir qu'on pût sauver son cousin de Saxe, mais trouvait la légation française beaucoup trop remuante, et craignait qu'on ne l'engageât plus loin qu'il ne voulait aller. Il délibéra sur ce qu'on lui proposait, en famille d'abord,

puis en plein Conseil. Il n'y avait pas à hésiter sur la résolution à prendre, car toutes les raisons, grandes et petites, bonnes et médiocres, se réunissaient en faveur de cette résolution. Il s'agissait en premier lieu de l'attitude de la France à Vienne, et on ne pouvait ni pour elle-même, ni pour les Bourbons, laisser établir l'opinion qu'elle avait été frappée d'impuissance depuis la restauration de l'ancienne dynastie. Le dommage d'un tel préjugé était aussi grave pour le pays que pour la famille régnante. Secondement, de l'influence que nous aurions à Vienne devait résulter évidemment la solution désirée en Italie, solution à laquelle Louis XVIII attachait tant de prix, et à laquelle les ministres n'en devaient pas attacher moins que lui, car la sécurité des Bourbons était devenue alors celle de la France. Troisièmement, le salut de la monarchie saxonne, une fois qu'on avait renoncé à poursuivre des avantages territoriaux à Vienne, était pour la France un résultat d'une certaine importance. Le roi de Saxe, à tort ou à raison, passait pour victime de son attachement à notre cause, et aux yeux de tous ceux qui dans notre pays se piquaient de patriotisme, le sauver devait nous faire honneur. Il y avait donc à y réussir la certitude de gagner quelque popularité, sans même tenir compte des idées de légitimité. Enfin relever notre état militaire était devenu urgent, car les limites financières imposées au ministre de la guerre, les dépenses accessoires qu'on avait imprudemment ajoutées à son budget, étaient cause qu'on avait laissé tomber l'armée au-dessous même des proportions prévues. Les régiments ne présentaient plus que des cadres vides qu'il était impossible de faire manœuvrer. On s'expliquera ce résultat si on songe que le modique effectif de 200 mille hommes, qu'on avait cru pouvoir conserver avec un budget de 200 millions, avait été d'abord réduit à 150 mille hommes, et bientôt les ressources manquant à 130 mille. C'était renoncer à l'existence de la France que se restreindre à un pareil effectif dans l'état des armées européennes. Ces réductions étaient d'ailleurs l'une des causes du mécontentement des militaires, et la politique intérieure conseillait autant que la politique extérieure de remettre l'armée sur un meilleur pied. Par toutes ces raisons les propositions de la légation française furent prises en sérieuse considération, et elles se présentèrent fort bien appuyées au Conseil du Roi.

La difficulté de cette question n'avait jamais été que financière. Le Conseil étant assemblé, Louis XVIII fit appel au patriotisme du ministre des finances. Celui-ci n'avait cessé de déclarer que, tout en se montrant fort rigoureux dans la fixation des dépenses, et même parce qu'il se montrait tel, il aurait toujours dans un cas urgent cent millions à la disposition du Roi. Il s'était en effet ménagé une large ressource en rétablissant le crédit public par la fermeté de sa politique financière. Ses *reconnaissances de liquidation* avaient obtenu un plein succès, car elles

avaient cours sur la place moyennant un agio de 7 ou 8 pour cent. De plus, grâce à sa constance, les impôts indirects commençaient à rentrer, et il n'était pas embarrassé de faire face à une dépense imprévue d'une cinquantaine de millions.

M. Louis fut pourtant étonné d'être si promptement pris au mot et mis en demeure de prouver l'étendue de ses ressources. Mais il n'entendait pas moins la politique que la finance, et le ministre de la guerre ayant déclaré qu'une quarantaine de millions suffiraient, il répondit qu'il était prêt, et qu'il les donnerait au fur et à mesure des besoins. On recueillait ainsi bien vite le prix de la bonne conduite qu'on avait tenue à l'égard des finances, en suivant les conseils de l'esprit droit et vigoureux qui en avait la direction.

Les fonds demandés pour l'armée étant assurés, restait à savoir comment on les emploierait. Le ministre de la guerre (c'était encore en ce moment le général Dupont) aurait voulu qu'on appliquât aux deux cent mille vieux soldats revenus de l'étranger, et envoyés en congé dans l'intérieur, le système de réserve qui consiste à laisser les hommes chez eux, en les exerçant de temps en temps. L'introduction de ce système devait être facilitée par l'existence de trente mille officiers à la demi-solde, auxquels on procurerait ainsi un utile emploi de leur activité, et un traitement supplémentaire. Ce système n'avait pas été fort éprouvé encore, même en Prusse où il n'avait été qu'une ruse administrative imaginée pour dépasser les limites imposées par Napoléon à l'armée prussienne, et on ne savait pas ce qu'il valait. On craignait de mettre en mouvement tant d'hommes, officiers et soldats, de dispositions fort suspectes; de plus, l'opération devait être longue, tandis qu'il fallait des résultats immédiats et certains. Par tous ces motifs, et sur l'avis fort sage de M. le duc de Berry, on préféra de rappeler soixante-dix mille soldats sous les drapeaux, de manière à reporter l'effectif de 130 mille hommes à 200 mille, et à remettre nos régiments sur un meilleur pied. On n'avait pas besoin pour réunir ce nombre d'hommes de recourir à la conscription, nominalement supprimée, et il suffisait, comme on doit s'en souvenir, de tirer de chez eux une partie des militaires considérés comme en congé, soit qu'on leur eût donné ce congé, soit qu'ils l'eussent pris eux-mêmes en désertant.

Aux dépêches officielles dans lesquelles on annonçait à M. de Talleyrand les résolutions du gouvernement, les ministres des finances et de la guerre durent ajouter des lettres particulières qu'il pût montrer en confidence, et dans lesquelles on lui faisait connaître le bon état des finances et de l'armée. Le ministre de la guerre notamment était chargé de lui dire qu'il allait avoir 200 mille hommes, qu'il en aurait 300 mille dans un mois, si on en avait besoin, tous vieux soldats, et parfaitement dis-

posés, ce qui était vrai s'il s'agissait de combattre l'ennemi extérieur. Le Roi écrivit à M. de Talleyrand pour lui exposer ses sentiments personnels. Il ne voulait pas, lui dit-il, malgré son amour pour la paix, que la France restât au-dessous de son rôle naturel, et se montrât incapable de soutenir la cause du bon droit, mais il lui recommanda expressément de ne pas l'engager dans une coalition dont l'Autriche et les petites puissances allemandes feraient seules partie. Il désirait que l'Angleterre y fût comprise, pour demeurer constamment uni à elle, et pour être plus sûr du résultat d'une guerre, si on arrivait à cette regrettable extrémité. Il lui désignait toujours comme les deux objets les plus essentiels, l'expulsion de Murat du trône d'Italie, et la translation dans l'une des Açores du prisonnier de l'île d'Elbe.

Tandis que de Paris on expédiait ces réponses aux demandes de M. de Talleyrand, l'agitation avait continué à Vienne, et le débat était resté engagé entre l'empereur Alexandre et lord Castlereagh, ce dernier persistant dans ses efforts pour sauver la Pologne par le sacrifice de la Saxe. On savait que le Prince régent d'Angleterre en sa qualité de futur roi de Hanovre n'était point d'avis de ce sacrifice, qu'il y était même très-opposé, et on avait fait agir diverses influences auprès de lui pour qu'il exigeât la modification des instructions données à lord Castlereagh. Mais en attendant lord Castlereagh suivait son plan, dans l'espérance de détacher la Prusse et d'isoler la Russie, et en isolant celle-ci de la réduire à céder. Bien qu'il fût très-difficile de détacher Frédéric-Guillaume d'Alexandre, il est vrai que les ministres prussiens paraissaient moins inébranlables que leur roi, que plusieurs d'entre eux étaient inquiets des progrès de la Russie vers le centre de l'Europe, du mauvais effet que produirait chez les Allemands l'incorporation de la Saxe à la Prusse, et qu'en un mot ils ne semblaient pas aussi engagés que leur maître dans l'alliance russe. Lord Castlereagh s'étant aperçu de cette différence entre Frédéric-Guillaume et ses ministres, s'était flatté de rattacher la Prusse à l'Autriche, de se servir de ces deux puissances pour forcer la Russie à s'arrêter derrière la Vistule, sans recourir à la France que l'on continuerait ainsi à laisser en dehors des grandes affaires européennes. Il espérait donc avec l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche et tous les États allemands, former en Europe une masse centrale qui contiendrait la Russie, se passerait de la France, et serait l'arbitre suprême des choses.

M. de Metternich, forcé par le cri de l'Allemagne, par celui de l'armée autrichienne, de se prononcer plus tôt peut-être qu'il ne l'aurait voulu, mais abandonné par l'Angleterre sur la question de la Saxe, avait été contraint de se prêter dans une certaine mesure à la politique de lord Castlereagh, et avait remis à la Prusse une dépêche dans laquelle il exprimait enfin les intentions de l'empereur François et de son cabinet.

Dans cette dépêche, datée du 22 octobre, quelques jours avant l'époque assignée pour l'ouverture officielle du congrès, M. de Metternich s'adressant à la Prusse dans les termes d'une entière cordialité, rappelait que dès le commencement de 1813, même avant d'avoir rompu avec Napoléon, l'Autriche avait posé en principe la reconstitution complète de la Prusse, et en avait fait la condition expresse de sa politique, qu'on ne pouvait dès lors la considérer comme atteinte de cette vieille jalousie qui avait divisé jadis les cabinets de Vienne et de Berlin; il la suppliait d'examiner si, dans son propre intérêt, il ne serait pas plus sage de renoncer à cette acquisition de la Saxe, payée si chèrement par l'établissement de la Russie sur l'Oder, réprouvée par tous les Allemands, et tellement odieuse à leurs yeux, que le cabinet autrichien pour y avoir consenti serait peut-être aussi impopulaire que le cabinet prussien pour l'avoir opérée. M. de Metternich demandait s'il ne serait pas mieux entendu, en punissant le roi Frédéric-Auguste par quelques réductions de territoire, de laisser exister le noyau du royaume de Saxe, de se dégager des promesses funestes qu'on avait faites à la Russie relativement à la Pologne, de donner ainsi satisfaction au sentiment universel de l'Allemagne, et de tenir enfin une conduite plus conforme à la politique réparatrice dont on se vantait aux yeux de l'Europe, et qu'on ne pratiquait guère en ce moment. Après avoir exposé son opinion sous la forme d'un conseil, M. de Metternich ajoutait que si malgré son avis on était amené au sacrifice de la Saxe, il ne ferait ce sacrifice qu'à diverses conditions qui pour lui étaient des conditions absolues du consentement de l'Autriche. Premièrement la Prusse prendrait l'engagement de se séparer de la Russie dans la question de la Pologne, et d'opiner comme l'Angleterre et l'Autriche lorsqu'il s'agirait de résoudre cette question. Secondement, même avec le désir de faire régner la plus parfaite cordialité entre les deux cours de Berlin et de Vienne, il fallait cependant maintenir entre elles un certain équilibre, et établir pour cela de justes proportions entre la masse des États du Nord et celle des États du Midi, qui composaient la clientèle de l'une et de l'autre. Or, l'Autriche voulait que le Mein sur la droite du Rhin, et la Moselle sur la gauche, fussent les limites territoriales qui sépareraient les États du Nord de ceux du Midi, afin que Mayence n'appartînt point aux États du Nord, c'est-à-dire à la Prusse.

Dans la situation où le plaçait la singulière tactique de lord Castlereagh, M. de Metternich ne pouvait se tirer plus habilement d'embarras qu'il ne l'avait fait par cette note, car si les dernières conditions posées à la Prusse relativement à la limite entre les États du Nord et du Midi étaient d'une acceptation facile, celle de se séparer de la Russie dans la question polonaise était à peu près inacceptable pour le roi Frédéric-Guillaume, et M. de Metternich, quoiqu'en suivant la route tracée par

l'Angleterre, n'en arrivait pas moins à ses fins de sauver à la fois la Pologne et la Saxe.

La position que venait de prendre l'Autriche devait singulièrement irriter l'empereur Alexandre, car il voyait tout le monde se tourner contre lui, et tous les efforts tendre à le séparer de la Prusse. Voulant imposer à l'opposition qu'il rencontrait, il imagina de faire une manifestation décisive, et qui annonçât de sa part, ainsi que de la part de la Prusse, une résolution irrévocable. Les troupes russes occupaient encore la Saxe; il invita le roi de Prusse à la faire occuper par les troupes prussiennes, et à entreprendre immédiatement après l'organisation administrative et politique du pays. De son côté, il dirigea sur la Pologne les troupes russes qui évacuaient la Saxe, de manière à concentrer toutes ses forces sur la Vistule, et de présenter une barrière de fer à ceux qui essayeraient de lui arracher sa proie. En même temps il achemina sur Varsovie son frère le grand-duc Constantin, qu'on disait destiné à devenir roi de Pologne, pour commencer l'organisation du nouveau royaume. Il n'était pas possible de braver plus ouvertement l'opinion et la dignité des puissances réunies à Vienne, puisque même avant leur décision on prenait possession des États dont elles seules pouvaient conférer la souveraineté.

Aussi le cri fut-il unanime contre une manière de procéder si hardie et si arrogante. Accusé de faiblesse par tous les Allemands, M. de Metternich répondait que loin de s'affliger, il fallait se réjouir de voir les Russes rentrer dans le Nord, et délivrer l'Allemagne de leur présence. L'excuse n'était guère accueillie par la diplomatie, et on disait que la France avait eu bien raison de réclamer la réunion du congrès, car devant le congrès assemblé on n'aurait jamais osé pousser l'audace si loin. Lord Castlereagh et M. de Metternich eux-mêmes ne semblaient pas éloignés d'en convenir. Dans cette situation, beaucoup de gens découragés prétendaient qu'on ne viendrait jamais à bout des deux monarques de Russie et de Prusse, qu'il n'y avait qu'un moyen d'en avoir raison, c'était de se séparer, de laisser les deux usurpateurs seuls en présence de l'opinion de l'Europe, et de convoquer un nouveau congrès qui revêtu d'un mandat spécial arriver aitfort du sentiment universel. Les esprits plus résolus disaient qu'il ne fallait pas reculer, que l'unique parti à prendre c'était de rester fidèle à la déclaration du 8 octobre, de convoquer le congrès au 1er novembre, et qu'on verrait si les deux monarques dont l'arrogance ne gardait plus de mesure seraient aussi hardis devant le congrès réuni. Ce sentiment était le plus généralement partagé. On touchait du reste au 1er novembre, et on n'avait pas beaucoup à attendre pour mettre à l'épreuve l'efficacité du moyen proposé.

L'empereur de Russie, toujours en représentation quoique très-simple de sa personne, et contribuant ainsi à augmenter les dépenses auxquelles

la cour d'Autriche se livrait pour ses hôtes, avait demandé à faire un voyage à Ofen en Hongrie, pour rendre un hommage funèbre à sa sœur, morte épouse de l'archiduc palatin de Hongrie. Il voulait s'y montrer en costume hongrois, et y avait appelé des provinces limitrophes beaucoup de Grecs, laïques ou prêtres, car dans ce moment il avait les yeux tournés autant à l'Orient qu'à l'Occident. L'empereur d'Autriche et plusieurs princes s'étaient promis de l'accompagner dans ce voyage, qui exigeant quatre ou cinq jours, devait remplir la fin d'octobre. Avant de partir il eut avec M. de Talleyrand et M. de Metternich deux entretiens qui causèrent une grande sensation, et qui ne contribuèrent pas peu à laisser définitivement fixée au 1er novembre la réunion générale du congrès.

On a vu que pour contre-balancer la tactique de lord Castlereagh, qui se prêtait à sacrifier la Saxe afin de sauver la Pologne, M. de Talleyrand avait fait insinuer par le prince Czartoryski à l'empereur Alexandre, que la France au contraire tenait beaucoup plus à la Saxe qu'à la Pologne, et sacrifierait celle-ci à l'empereur Alexandre, s'il voulait contribuer à sauver celle-là. C'était en réalité ne rien concéder à la Russie, le sort de la Saxe et celui de la Pologne étant inévitablement liés l'un à l'autre. Pourtant c'était un point de vue nouveau qui avait frappé M. de Nesselrode, et qui devint le motif d'une conférence de M. de Talleyrand avec l'empereur Alexandre. M. de Talleyrand consentit à solliciter une entrevue pour la forme seulement, car au fond il ne le fit que d'après une insinuation très-claire de M. de Nesselrode. Cette nouvelle entrevue du czar avec le plénipotentiaire français était la seconde depuis un mois et demi qu'on était à Vienne, et si, à la vérité, M. de Talleyrand avait rencontré l'empereur Alexandre dans les fêtes, il n'en avait point été reçu en audience particulière depuis la visite que nous avons racontée.

L'empereur Alexandre se montra cette fois moins aigre envers le représentant de la France. Il exprima le regret de ne pas voir M. de Talleyrand plus souvent, à quoi celui-ci répondit avec gratitude et dignité, puis sans perdre de temps il aborda le grand sujet de toutes les préoccupations. Le czar voulut savoir ce qui se passait dans l'esprit des Français, et ce qui pouvait faire qu'ils se montrassent à l'égard de la Pologne si parfaitement indifférents. — Je vous avais trouvé à Paris, dit-il à M. de Talleyrand, entièrement favorable au rétablissement de la Pologne. — Assurément, Sire, répondit M. de Talleyrand d'un ton respectueux mais ferme, j'aurais vu avec une joie véritable, et tous les Français comme moi, le rétablissement de la Pologne, mais de la vraie Pologne. Au contraire, celle dont il s'agit nous intéresse médiocrement. Elle n'a plus que la valeur d'une question de frontières entre vous et l'Allemagne, et c'est à la Prusse et à l'Autriche à examiner s'il leur convient de vous laisser venir jusqu'à l'Oder. Dans cet état des choses, nous ne pouvons, nous,

défenseurs constants du droit public européen, nous intéresser qu'à la Saxe. — Alors Alexandre qui s'était d'abord contenu, s'écria en termes amers et peu dignes de lui, que le droit, que les traités étaient de vains mots dont chacun se servait suivant ses convenances, qu'il n'en était pas la dupe, et qu'il n'était question là ni de principes, ni de droit, mais d'intérêts que chaque puissance entendait à sa manière. — Alexandre ajouta qu'il avait promis la Saxe au roi Frédéric-Guillaume, qu'il ne retirerait pas cette promesse, car il tenait plus à sa parole qu'à ces prétendus traités qui n'étaient que des mensonges; que le roi de Saxe était un traître qui avait déserté la cause de l'Europe, qu'il irait finir prisonnier en Russie, et que ce ne serait pas le premier prince saxon qui aurait expié ainsi ses prétentions sur la Pologne. M. de Talleyrand, autant que le respect le permettait, manifesta une sorte d'horreur pour de tels principes. — La qualification de traître, dit-il à Alexandre, ne devrait jamais s'appliquer à un roi (qui ne pouvait dans tous les cas être qu'un vaincu), et ne devrait surtout jamais se trouver dans une bouche aussi auguste que celle de Votre Majesté. Le droit est quelque chose de très-réel, de très-sacré, qui fait que nous ne sommes point en état de barbarie, et Votre Majesté y réfléchira davantage, je l'espère, avant de froisser ainsi le sentiment unanime de l'Europe. — Là-dessus Alexandre dit brusquement à M. de Talleyrand, que l'Angleterre, que l'Autriche lui abandonnaient la Saxe, et que son ami le roi de Prusse serait roi de Prusse et de Saxe, comme lui empereur de Russie et roi de Pologne. — M. de Talleyrand s'inclinant respectueusement lui répondit qu'il en doutait fort, car rien n'était moins certain que le consentement de l'Angleterre et de l'Autriche. — Alors abrégeant l'entretien, Alexandre ajouta : Vous avez ici des intérêts qui vous tiennent à cœur (il faisait allusion à Murat), la mesure de mes complaisances pour la France dépendra de la mesure de ses complaisances pour la Russie. — La France, répliqua M. de Talleyrand, ne demande aucune complaisance, car elle ne soutient à Vienne que des principes. — C'était dire assez qu'elle n'aurait point recours aux bons offices du czar.

La résistance qu'il rencontrait de la part de tout le monde avait un peu calmé Alexandre à l'égard de la nôtre. Il manifesta donc cette fois moins d'aigreur envers le plénipotentiaire français, mais il se montra absolu, plus encore que la première fois, et affecta même dans son langage la brièveté, la sécheresse d'une volonté désormais inébranlable. En présence de cette volonté si prononcée M. de Talleyrand, toujours aussi habile, avait su allier au respect un doute légèrement ironique qui le dispensait de la prendre trop au sérieux.

L'entrevue avec M. de Metternich fut bien autrement orageuse. Les Prussiens avaient communiqué à l'empereur Alexandre la dépêche de

M. de Metternich exprimant les intentions de l'Autriche, et révélant clairement les efforts de la diplomatie anglo-autrichienne pour isoler la Russie au moyen des satisfactions accordées à la Prusse. Ce prince bien qu'ayant résolu de se contenir, n'était plus maître de son émotion. Son entretien avec M. de Metternich ne pouvant porter que sur la Pologne, puisque la Saxe était momentanément concédée, il s'étendit longuement sur ce sujet, revint à ses discours accoutumés sur l'odieux de l'ancien partage de la Pologne, et sur l'utilité, la moralité d'une restauration de ce royaume, comme si la reconstitution d'une Pologne non pas indépendante mais sujette du plus dangereux des trois copartageants, avait pu être prise pour une réparation faite à l'Europe. Alexandre répétant que la Russie, par l'étendue de ses possessions polonaises, était appelée à offrir cette réparation, M. de Metternich lui fit la remarque fort simple, que l'Autriche aussi possédait une portion considérable de l'ancien territoire polonais, et qu'elle se chargerait tout comme une autre d'une réparation qui coûterait si peu à la puissance réparatrice. A ces mots le czar n'étant plus maître de lui, qualifia l'observation de fausse, d'inconvenante même, et s'oublia jusqu'à dire à M. de Metternich, qu'il était en Autriche le seul homme qui osât prendre avec la Russie un pareil *ton de révolte*. Au génie près, M. de Metternich pouvait se croire en présence de Napoléon, lorsque celui-ci à Dresde le menaça pendant plusieurs heures de toute sa puissance, en essayant d'abord de l'accabler de tout son esprit. M. de Metternich ne se laissa point ébranler, mais profondément offensé du langage du czar, il lui déclara que si tels devaient être à l'avenir les rapports des cabinets entre eux, il allait prier son empereur de nommer un autre représentant de l'Autriche au congrès. Il sortit de cet entretien dans un état d'émotion où on ne l'avait jamais vu.

Le récit de cette scène étrange remplit Vienne de rumeur. On se demanda pourquoi on s'était soulevé contre Napoléon, si c'était pour retomber immédiatement sous un joug aussi dur que le sien, et plus humiliant, car il manquait au nouveau joug cet ascendant prodigieux qui avait été pendant dix ans l'excuse de l'Europe. L'empereur François partit le jour même pour Ofen afin de joindre l'empereur Alexandre en Hongrie. Il était à son égard dans la position la plus étrange. Il l'avait dans son propre palais depuis plus d'un mois, ainsi que les autres souverains présents à Vienne. Il éprouvait donc envers lui toutes les gênes que l'hospitalité impose, et était obligé souvent de lui montrer la satisfaction sur le visage, en ayant au fond du cœur le plus amer déplaisir. Pourtant avec sa simplicité pleine de finesse l'empereur François donna au czar sous la forme la plus douce une leçon méritée. — Après une longue expérience, lui dit-il, j'ai pris pour habitude de laisser conduire mes affaires par mes ministres. Je crois l'habitude bonne, car nos ministres y mettent plus de

liberté, de suite, de calme, de connaissance des choses, que nous ne saurions en mettre nous-mêmes. Ils agissent du reste par mes ordres, à leur manière sans doute, mais toujours d'après mes intentions, et vous pouvez en toutes circonstances regarder leur volonté comme la mienne. — Il était impossible de mieux confirmer ce qu'avait fait M. de Metternich, et de reprocher plus délicatement au czar l'inconvenance de sa conduite. L'empereur François lui parla ensuite de la situation en termes généraux mais pleins de tact. — Il se devait, dit-il, à ses peuples. Il leur avait tout sacrifié, jusqu'à sa fille, et lorsqu'il les trouvait pleins d'inquiétude, il était bien obligé de tenir compte de leurs préoccupations, et d'essayer d'en faire cesser la cause. — Alexandre ayant répondu à son allié que la loyauté connue et éprouvée de son caractère devrait cependant rassurer le peuple autrichien, — Oui, répliqua l'empereur François, la loyauté des princes est assurément une garantie, mais une bonne frontière vaut encore mieux.

Tandis que ces monarques accomplissaient leur voyage en Hongrie, mêlant aux pompes funèbres les fêtes mondaines, tandis qu'Alexandre en particulier prodiguait aux Hongrois et aux Grecs accourus à sa rencontre des caresses qui n'étaient pas complétement désintéressées, les diplomates restés à Vienne s'occupaient de remplir l'engagement pris pour le 1er novembre. L'opinion générale se prononçait chaque jour davantage pour la réunion du congrès, bien qu'on fût en grand désaccord sur les questions les plus importantes. Mais les deux souverains de Prusse et de Russie avaient montré tant d'audace soit dans leurs actes, soit dans leur langage, qu'il fallait absolument leur faire sentir l'autorité de l'Europe, et il n'y avait pas un moyen de la leur faire sentir plus naturel, plus régulier, plus obligé même, que d'assembler cette Europe dans la personne de ses représentants. Sans doute on ne pouvait pas, comme nous l'avons déjà dit, les réunir en une espèce de *constituante* européenne, car ils n'avaient pas un droit égal de connaître et de décider des affaires les uns des autres, mais il y avait des affaires communes sur lesquelles on devait rechercher leur avis à tous, il y en avait de spéciales sur lesquelles il était convenable d'entendre les principaux intéressés, et possible de les concilier. Enfin puisqu'on s'était donné rendez-vous à Vienne pour le règlement des intérêts de l'Europe, il fallait bien, quelle que fût la manière de conférer, appeler ceux qui la représentaient, leur demander leurs pouvoirs, en opérer la vérification, se concerter sur le mode de travail, et c'était là justement constituer le congrès, c'était proclamer l'existence à Vienne d'une autorité légitime, incontestable, européenne, dont l'ascendant moral pouvait en certaines circonstances prévenir de dangereuses perturbations.

Le 30 octobre, M. de Metternich convoqua chez lui les huit signataires

du traité de Paris pour les consulter sur l'exécution de l'engagement contenu dans la déclaration du 8 octobre. Il exposa que les questions graves qui divisaient quelques cabinets n'étaient pas encore résolues, que cependant on n'avait cessé de s'occuper de leur solution, qu'on arriverait certainement à un accord, que sur la question si importante de la constitution allemande le travail était assez avancé, et qu'on espérait établir un équilibre germanique qui contribuerait beaucoup au bon équilibre européen, mais qu'en attendant rien n'empêchait de convoquer les représentants des puissances réunis à Vienne, de leur demander leurs pouvoirs, de les vérifier, et de former ensuite des comités, pour leur distribuer les principaux objets qui devaient être soumis à leur examen.

Cet avis fut adopté universellement. Mais M. de Metternich ayant mis un soin exagéré peut-être à répéter qu'il ne s'agissait pas de former une assemblée unique, où l'on délibérerait en commun sur les intérêts de tous, avec une autorité égale dérivant du seul droit de présence, comme dans le parlement britannique par exemple, et ayant ajouté aussi que les comités ne seraient que des intermédiaires chargés de concilier les intéressés, M. de Talleyrand, qui n'aimait pas le ministre autrichien et qui trouvait qu'il s'attachait trop à restreindre la souveraineté du congrès, le contredit avec humeur, et il se fit entre eux un échange de paroles assez aigres, qui étaient tout profit pour les Russes et les Prussiens, mais non pas pour nous, car dans la politique adoptée de résister à la Russie et à la Prusse nous devions surtout ménager l'Autriche. Heureusement ces démêlés individuels n'eurent pas de suite. On convint d'appeler l'un après l'autre les plénipotentiaires des diverses cours, grandes et petites, de leur demander leurs pouvoirs, et de soumettre ces pouvoirs à un comité de trois puissances formé au sort. Le sort désigna la Russie, l'Angleterre et la Prusse. Elles devaient, s'il y avait doute sur les pouvoirs de l'un des plénipotentiaires, en faire rapport aux huit puissances signataires du traité de Paris, qui, s'étant elles-mêmes convoquées à Vienne, devaient naturellement se considérer comme l'autorité dirigeante, et en accepter le rôle et la responsabilité.

M. de Talleyrand s'abstint de reproduire son principe d'admission, qui n'avait plus d'importance depuis que la conservation de la Saxe et l'expulsion de Murat étaient devenues de graves sujets de négociation qu'il n'était plus possible de résoudre d'une manière incidentelle, à propos d'une simple question de forme. On décida seulement que les plénipotentiaires dont les pouvoirs n'auraient point été acceptés, assisteraient cependant aux conférences, seraient appelés dans les comités, donneraient des renseignements, exprimeraient en un mot les vœux de leurs commettants, mais ne seraient point autorisés à émettre un vote efficace.

On décida en outre que les questions de préséance entre les diverses

cours pouvant faire naître des difficultés embarrassantes, toutes les questions de ce genre seraient ajournées jusqu'à la fin du congrès, que pendant sa durée le pêle-mêle serait admis, et que le prince de Metternich, comme représentant du monarque chez lequel on s'était réuni, exercerait les fonctions et les prérogatives de président du congrès.

Les jours suivants on s'assembla afin d'arrêter la manière de procéder sur chaque sujet. Pour tout ce qui concernait les convocations, la distribution du travail, la composition des comités, les formes de délibération, il était clair que les huit signataires du traité de Paris ayant pris l'initiative de la réunion du congrès, devaient rester l'autorité dirigeante, tandis que sur le fond même des choses, les résolutions devant devenir des traités ou généraux ou particuliers, ne pouvaient être que le résultat d'un accord libre entre les parties intéressées. L'autorité des huit signataires du traité de Paris étant universellement acceptée pour les questions de forme, restait à composer les comités pour les questions de fond, et à les composer non-seulement d'intéressés mais de médiateurs capables de mettre d'accord les parties adverses.

Les affaires relatives à la future constitution de l'Allemagne demeurèrent confiées au comité composé de l'Autriche, de la Prusse, de la Bavière, du Wurtemberg, du Hanovre, sauf l'adjonction ultérieure d'autres représentants des princes souverains d'Allemagne, lorsque le besoin de leur présence se ferait sentir.

Les grandes affaires territoriales de l'Europe étaient de deux sortes, celles du Nord, celles du Midi. Celles du Nord concernaient particulièrement la Hollande, l'Allemagne, la Saxe, la Pologne, et étaient de beaucoup les plus importantes et les plus litigieuses. On ne pouvait en abandonner le soin qu'aux principales puissances de l'Europe, les unes ayant un intérêt territorial direct dans les questions soulevées, les autres ayant un intérêt d'équilibre et étant dès lors en mesure d'exercer une autorité conciliatrice. On les confia aux cinq plus grandes puissances européennes, la Russie, la Prusse, l'Autriche, l'Angleterre et la France. Elles devaient décider les questions de la Saxe, de la Pologne, et beaucoup d'autres se rapportant aux Pays-Bas, au Hanovre, au Danemark, à la Bavière, etc. Elles avaient par conséquent la mission la plus difficile, et si elles parvenaient à se mettre d'accord, personne n'aurait ni motif ni moyen de contester leurs décisions.

Les affaires du Midi se rapportaient spécialement et presque exclusivement à l'Italie. Les deux puissances territorialement les plus intéressées aux affaires italiennes étaient l'Autriche et l'Espagne, celle-ci revendiquant contre Marie-Louise le patrimoine de la maison de Parme et contre Murat le royaume de Naples. La France était aussi fort intéressée à ces affaires, principalement à cause de Naples, et les autres grandes puis-

... ambassadeurs, toutes les ques-

... afin d'arrêter la marche de procéder

... du traité de Paris ayant pris l'initiative ... l'autorité dirigeante, tandis ... résolutions devant devenir des ... pourraient être que le résultat ... la majorité des ... acceptée pour les questions ... pour les questions de fond ... mais de médiateurs ... pables

... de l'Allemagne demeu- ... de la Prusse, de la

... lorsque le

... deux forces ...

... particuli-

... les autres

... la France

... Pologne, et

... Danemark

... plus difficile




NAPOLI







sances européennes n'y étaient point indifférentes. On imagina donc d'adjoindre à l'Espagne et à l'Autriche, la France, l'Angleterre, la Russie, qui, affranchies de toute prétention territoriale, pouvaient être moins contendantes et plus médiatrices.

La Suisse intéressait l'Europe entière au plus haut degré. On chargea un comité où l'on fit entrer l'Autriche, la France, la Russie, l'Angleterre, d'écouter les cantons et de tâcher de les concilier. Enfin on forma un comité pour les affaires de la liberté des fleuves, où figuraient la France, la Prusse, l'Autriche, l'Angleterre, et un comité tout spécial pour la traite des nègres, exclusivement composé des puissances maritimes.

Cette distribution du travail une fois opérée, on continua les négociations déjà si vivement entamées pour la Saxe et la Pologne, et on les commença pour l'Italie et pour la Suisse, dont on s'était entretenu accidentellement, mais sans suite et sans pouvoirs.

Les affaires d'Italie présentaient des difficultés de tout genre. Il fallait opérer la réunion de Gênes au Piémont promise au roi de Sardaigne, mettre d'accord la maison de Parme que l'Espagne soutenait, avec Marie-Louise qu'appuyaient son père et l'empereur Alexandre, rendre au Pape les Légations que Murat avait occupées, enfin satisfaire à l'égard de Naples les deux maisons de Bourbon, celle de France surtout attachant presque son salut au renversement du beau-frère de Napoléon.

Ce dernier sujet était le plus grave; il animait singulièrement M. de Talleyrand qui avait reçu de Louis XVIII à cet égard une mission spéciale, et qui était chaque jour stimulé par des lettres pressantes de ce monarque. Toutes les puissances désiraient la chute de Murat, et l'Autriche autant que les autres, parce qu'elle voyait bien qu'il ne demeurerait jamais tranquille, que, dans l'inquiétude continuelle dont il ne pouvait se défendre, il chercherait toujours à s'appuyer sur les libéraux italiens, et serait ainsi en Italie une cause perpétuelle de trouble. Pourtant M. de Metternich, personnellement engagé envers la cour de Naples, voulait être dégagé par les fautes de cette cour, et, de plus, comme il avait jugé utile de réunir 250 mille hommes en Bohême et en Gallicie, il désirait bien n'être pas obligé d'en avoir encore 150 mille en Italie. Aussi ne cessait-il de répéter au représentant de Louis XVIII, devenu alors le plus impatient des diplomates : Sachez attendre; quelques mois ne s'écouleront pas sans que vos vœux soient accomplis. Vous soutenez ardemment, plus ardemment que nous, la cause de la Saxe, laissez-nous la terminer, et ne nous obligez pas à résoudre toutes les questions à la fois. — Ces paroles étaient fort sages assurément, car dans l'état de l'Italie, avec le mécontentement qui l'agitait, des Alpes Juliennes aux Calabres (la Toscane exceptée), avec un personnage aussi téméraire que Murat, disposant de quatre-vingt mille hommes, réconcilié à cette époque avec Napoléon,

ce n'était pas assez de cinquante mille Autrichiens en Italie, et c'était cependant tout ce que l'Autriche pouvait y envoyer en ce moment. M. de Talleyrand, ne tenant aucun compte de ces raisons, prétendait que quelques mille Français suffiraient pour terminer cette affaire. A cela M. de Metternich répliquait qu'au delà du Rhin, contre des Prussiens ou des Russes, les soldats français seraient toujours fidèles à leur drapeau; mais qu'en Italie, contre Murat, contre Napoléon peut-être, il fallait moins compter sur leur fidélité. Pour toute réponse, M. de Talleyrand se plaignait de la faiblesse de M. de Metternich, remplissant Vienne de propos désobligeants sur lui, sur les motifs qui le portaient à ménager la cour de Naples, propos qui blessaient le premier ministre autrichien, et nuisaient beaucoup aux intérêts de la légation française, et au succès même de ses vœux les plus chers.

Un autre sujet excitait vivement le zèle de M. de Talleyrand, en proportion de l'importance qu'y attachait Louis XVIII, et ce sujet c'était la translation de Napoléon aux Açores. Sur cette question, comme sur celle de Naples, M. de Metternich, que ne gênait ici aucun engagement, était au fond de l'avis de M. de Talleyrand, et formait les mêmes vœux. En effet il avait toujours regardé comme souverainement imprudent de placer Napoléon à l'île d'Elbe, à quatre heures des côtes d'Italie, et à quarante-huit de celles de France. Mais s'il n'était pas gêné par des engagements, il l'était par les difficultés de la chose elle-même. L'empereur François ne s'était pas laissé embarrasser dans sa politique par les liens de parenté, pourtant il s'en fallait qu'il fût insensible aux affections de famille, et bien qu'il n'aimât point son gendre, il n'aurait pas voulu devenir son bourreau, en l'envoyant mourir dans un climat meurtrier. Il n'aurait peut-être pas résisté à une mesure de prudence résolue par ses alliés, mais il n'en eût pas pris l'initiative. L'Angleterre pensait aussi qu'on ne pouvait pas laisser Napoléon si près des côtes d'Europe, et lord Castlereagh s'en était exprimé sans détour; mais il considérait le traité du 11 avril comme un embarras, à cause du parlement britannique, où il n'était pas facile de faire approuver un manque de foi. Il voulait donc qu'on attendît quelque faute de Napoléon ou de ceux qu'on supposait ses complices, pour être justifié des précautions qu'on prendrait contre lui. Aussi ne cessait-il de réclamer auprès de la France le payement des deux millions stipulés par le traité du 11 avril, afin que les puissances européennes ne fussent pas les premières à violer ce traité. Ses collègues à Vienne adressaient les mêmes instances à M. de Talleyrand, qui les transmettait inutilement à Louis XVIII. La Prusse n'avait aucune objection à tout ce qu'on ferait contre la personne de Napoléon. Le véritable obstacle était ailleurs, il était dans la générosité, l'honneur, et, il faut le dire aussi, dans les calculs d'Alexandre. Ce prince était le véritable auteur du

traité du 11 avril, et on le lui reprochait assez souvent pour qu'il lui fût impossible de l'oublier. Sans se laisser ébranler par les reproches adressés à ce traité, il attachait une sorte de point d'honneur à le faire observer, il en demandait tous les jours la fidèle exécution, soit en réclamant une dotation princière pour le prince Eugène, soit en appuyant le maintien de Marie-Louise dans le duché de Parme, soit en blâmant amèrement le refus du trésor français d'acquitter le subside de 2 millions. Ajoutez qu'il n'était pas assez content de l'Autriche pour la vouloir débarrasser du redoutable voisin qu'il lui avait donné, en plaçant Napoléon à l'île d'Elbe. Son langage même à cet égard avait été fort imprudent depuis sa récente irritation contre M. de Metternich. — On déchainera s'il le faut, disait-il, le monstre qui fait tant de peur à l'Autriche et à d'autres. — Cette parole avait eu à Vienne un fâcheux retentissement. Mais on calomnierait l'un des plus nobles caractères des temps modernes, si on croyait que ce fût là l'unique motif d'Alexandre pour s'opposer à une violence contre le prisonnier de l'île d'Elbe. Par honneur, par générosité, il n'y aurait jamais consenti, et on en était tellement certain que personne n'essayait de l'entretenir d'un pareil sujet. C'était une mesure de prudence à laquelle on pensait sans oser en parler, de peur de la rendre impossible en l'ébruitant, mais à laquelle, sans avoir encore de parti pris, on inclinait fortement, Alexandre seul excepté. C'était un de ces points si nombreux sur lesquels M. de Metternich disait qu'il fallait savoir s'en rapporter au temps.

La dépossession de Murat, la translation du prisonnier de l'île d'Elbe aux Açores, étaient donc les plus délicates des affaires d'Italie. Aussi lorsque les puissances chargées des questions italiennes en parlèrent pour la première fois, M. de Metternich en parut-il fort embarrassé. Il ne manqua pas d'alléguer les communications qu'il redoutait en Italie, si on n'y était pas très-prudent, ce qui lui attira plus d'une réplique désagréable de M. de Talleyrand. Toutefois en suivant l'ordre géographique, Naples venait la dernière des questions italiennes, et cette classification fut la seule concession qu'on obtint du plénipotentiaire français. En adoptant cet ordre, la question de Gênes et du Piémont précédait toutes les autres. On la traita donc la première.

En général on était d'accord d'exécuter le traité de Paris, et d'abandonner Gênes au roi de Sardaigne en compensation de Chambéry. Mais les Génois n'étaient pas de cet avis. Ils avaient pour représentant à Vienne M. le marquis de Brignole, personnage très-considéré par sa naissance et ses qualités, auquel on témoignait de grands égards, mais dont on n'avait pas admis les pouvoirs, parce que c'eût été reconnaître à la république de Gênes une existence politique qu'on ne voulait plus lui accorder. On disait à cette ancienne république : Vous vous êtes donnée en 1805 à la

France; la France vous a acceptée, est devenue dès lors votre souveraine, et en 1814 elle use de son droit de souveraineté en vous donnant au Piémont. Vous n'existez qu'à titre de province française que la France a pu céder, et dont nous avons agréé et consacré la cession. — Gênes contestait cette manière de raisonner, disait qu'elle s'était donnée à la France et non pas au Piémont, et ajoutait, ce qui était vrai, qu'elle n'avait ouvert les bras aux Anglais que sur la promesse formelle de lord Bentinck qu'on lui rendrait son indépendance. Lord Castlereagh eut beaucoup de peine à faire entendre raison aux Génois; mais sans s'inquiéter s'ils étaient persuadés ou non, le comité consacra leur adjonction à la couronne de Sardaigne, avec promesse de stipuler des garanties pour leur liberté et pour leur commerce. La question du territoire génois soulevait aussi des difficultés, parce que le traité de Paris parlait de la ville et non de l'État de Gênes. Mais on trancha ces nouvelles difficultés en vertu de l'autorité qu'on s'arrogeait alors sur tous les peuples de l'Europe, et l'affaire de Gênes fut terminée en deux ou trois séances par la commission chargée de s'occuper de l'Italie.

Après cette question vint celle de l'ordre de succession dans la maison de Savoie. Il était évident que le trône allait devenir vacant si on ne l'assurait à la branche de Savoie-Carignan, puisque tous les princes de la branche principale étaient sans héritiers. L'Autriche seule aurait pu contester l'ordre de succession qu'on voulait établir, dans l'espérance de faire arriver par mariage la couronne de Sardaigne sur une tête autrichienne. Mais elle n'aurait pas osé avouer une telle prétention dans un moment où elle venait de mettre la main sur la plus grande partie de l'Italie. Personne ne contestant, le vœu de la France fut accueilli sans difficulté, et la succession fut assurée à la branche de Savoie-Carignan.

La troisième question dans l'ordre adopté était celle des États de Parme. L'Espagne appuyée par la France demandait qu'en conséquence de la restauration universelle qui s'accomplissait en Europe, la maison de Parme recouvrât ou son ancien duché, ou la Toscane qui, sous le titre de royaume d'Étrurie, lui avait été donnée par le Premier Consul à la prière de Charles IV, dont la fille avait épousé l'infant de Parme. Il n'y avait rien à répondre à une réclamation aussi fondée. Cependant l'Étrurie ayant été rendue en vertu du principe de restauration universelle au grand-duc de Toscane, il ne restait qu'une solution, c'était de restituer Parme et Plaisance à la reine d'Étrurie. Mais que devenaient alors le traité du 11 avril, et Marie-Louise, dont la dotation reposait sur ce traité?

Cette princesse, comme nous l'avons dit au commencement de ce livre, était à Schœnbrunn, entendant des appartements qu'elle occupait le bruit des fêtes consacrées à célébrer sa chute, et, le croirait-on, presque fâchée de n'y pas assister, tant l'ennui dévorait déjà son âme faible et frivole!

Jetée à son insu au milieu du gouffre des révolutions, dans l'espérance qu'on avait eue de le fermer en la mariant à Napoléon, elle avait presque perdu dans cette redoutable épreuve la mémoire, le sentiment, la force! La malheureuse était brisée; elle n'avait plus que deux préoccupations, l'amour de son fils, et l'ambition de posséder le duché de Parme où elle voulait se retirer, et remplir loin des orages ses devoirs de mère. Un instant elle avait songé à se transporter à l'île d'Elbe, mais on n'avait pas eu de peine à l'en dissuader, en lui déclarant qu'elle n'y pourrait pas conduire son fils, trop dangereux à laisser dans les mains de Napoléon. Réduite à choisir entre le rôle de mère et celui d'épouse, elle avait opté pour le premier sans hésitation, et avec un regret que diminuait chaque jour la présence de M. de Neiperg, devenu, avons-nous dit, le dépositaire de toute sa confiance. S'étant entièrement soumise aux volontés de son père et à celles des souverains coalisés, elle suppliait que pour prix de sa soumission on lui laissât le patrimoine promis à son fils, avec la permission d'aller y vivre dans la paix et dans l'oubli du rêve brillant qui avait un instant ébloui sa jeunesse. Sans doute on aurait pu souhaiter des sentiments plus énergiques à l'épouse de Napoléon, mais si la femme qu'il avait épousée par politique l'abandonnait par faiblesse, il n'avait guère à se plaindre du sort, et il faut être indulgent pour cette victime que rois et peuples avaient sans pitié immolée à leur repos, tour à tour l'élevant sur le plus haut des trônes, ou l'en précipitant pour leur avantage du moment, sans s'inquiéter de savoir si elle sentait, si elle vivait, si une souffrance quelconque déchirait son cœur, comme une fourmi qu'on écrase sous les pieds sans lui accorder même un regard! Elle était donc à Vienne, demandant à son père, qui demandait pour elle l'exécution des promesses contenues au traité du 11 avril.

Cependant qui aurait pu ne pas éprouver de commisération pour cette infortunée? Et quand M. de Metternich disait à la Russie, à l'Angleterre, à la France, à l'Espagne, qu'on ne pouvait pas exiger de François II qui avait déjà tant sacrifié à la politique commune, qu'il spoliât encore sa propre fille, tous les assistants étaient embarrassés, même les représentants de la France et de l'Espagne. La Russie, c'est-à-dire Alexandre, voulait qu'on tînt les engagements pris. L'Angleterre pensait qu'il était difficile de les violer complétement. Quant à la France, Louis XVIII aurait tout concédé si on lui avait promis l'expulsion de Murat; et quant à l'Espagne, Ferdinand VII réclamait, par esprit de famille, bien plus que par attachement pour une sœur qu'il n'avait jamais aimée, un lambeau quel qu'il fût des États italiens. Dans cette disposition des esprits, on songeait à un accommodement, c'était de rendre Parme et Plaisance à l'infante, ancienne reine d'Étrurie, et de donner l'une des Légations à Marie-Louise, avec réversibilité au Saint-Siége, qui aurait attendu ainsi

la mort de l'archiduchesse pour recouvrer le territoire dont il était souverain légitime. Toutefois l'esprit catholique du temps, et le désir d'assurer la prospérité du Saint-Siége qui ne pouvait se passer des Légations pour rétablir ses finances, étaient opposés à cette solution. Néanmoins on était, comme on le voit, près de s'entendre sur la plupart des affaires d'Italie, même sur celle de Murat, qui par ses intrigues trop visibles avait d'abord été suspect, commençait à paraître coupable, et allait bientôt devenir un condamné pour la politique européenne.

La commission chargée des affaires suisses les avait trouvées dans l'état que nous avons précédemment décrit. Dix cantons, les uns nouveaux et formés de territoires autrefois sujets, les autres anciens mais animés d'un esprit d'équité, demandaient le maintien des dix-neuf cantons, et la confirmation des principes libéraux de l'acte de médiation. Ils étaient en opposition avec neuf autres cantons composant le parti de l'ancien régime, et dans lequel figuraient pêle-mêle le canton aristocratique de Berne, et les cantons démocratiques de Schwitz, d'Uri, de Glaris, car démocratie ne veut pas toujours dire justice, et on a vu quelquefois la démocratie aussi entêtée des préjugés du passé que l'aristocratie elle-même. Ces neuf cantons, comme nous l'avons dit, après avoir refusé de reconnaître la diète de Zurich, avaient fini par s'y rendre, et prétendaient qu'on leur restituât les territoires qu'ils avaient jadis possédés, que par suite on fît revenir les cantons de Vaud, d'Argovie, du Tessin, à l'état de sujets. Les deux partis n'avaient pas cessé d'être en armes, soit dans le territoire de Berne, soit dans celui de Vaud, d'Argovie et de Thurgovie.

D'abord on avait voulu exclure la France de cette négociation épineuse, comme de toutes les autres, parce qu'on désirait annuler son influence en Suisse autant qu'en Allemagne et en Italie. Mais, par une bizarrerie de cette situation, Berne, le canton aristocratique par excellence, Lucerne, Fribourg, les cantons où dominait le plus l'esprit de réaction, étaient en même temps ceux où subsistait le plus d'attachement pour la France, celle des Bourbons bien entendu. Cette disposition était due au grand nombre de militaires suisses ayant jadis servi en France, y ayant acquis des grades, des honneurs, de la fortune, et conservant pour elle une véritable gratitude. Ils avaient donc demandé très-positivement qu'un plénipotentiaire français fît partie du comité chargé des affaires helvétiques, et il avait été impossible de le leur refuser. M. le duc de Dalberg avait été désigné pour représenter la légation française dans ce comité.

Cette intervention de la France avait eu des effets excellents. Lorsque les cantons les plus prononcés pour le retour à l'ancien régime, tels que Berne, Uri, Schwitz, Lucerne, Fribourg, avaient vu MM. de Talleyrand et de Dalberg, quoique zélés pour eux, ne pas oser soutenir qu'il fallût

faire redescendre les pays de Vaud, d'Argovie, du Tessin, à l'état de pays sujets, ou rétablir les distinctions de classes dans un État républicain, ils en avaient été fort embarrassés, et avaient regardé comme perdue la cause de leurs prétentions. Aussi, l'empereur Alexandre fidèle à ses sentiments libéraux, insistant pour que les dix-neuf cantons et les principes de l'acte de médiation fussent maintenus, sauf quelques légers changements, et la France ne contestant pas la justice d'une pareille conclusion, Berne et ses associés avaient commencé à plier, et une sage solution était devenue presque certaine. Il était admis que les dix-neuf cantons seraient conservés, que les principes de l'égalité civile continueraient de prévaloir dans le régime intérieur de la Confédération, que quatre ou cinq des principaux cantons seraient alternativement investis de l'autorité fédérale, et que Berne serait dédommagé, soit dans le Porentruy, soit dans l'évêché de Bâle (territoires enlevés à la France), des sacrifices qu'on exigeait de sa part. Des compensations pécuniaires devaient être accordées aux autres cantons réclamants, pour les territoires qu'il n'était pas possible de remettre en état de sujétion.

Les questions d'Italie et de Suisse étaient donc en voie de solution, et la plupart même résolues, sauf celle de Naples, qu'on laissait à Murat le soin de résoudre lui-même. Dans cet état de choses, la Saxe et la Pologne restaient les seuls sujets de souci tout à fait persistants, mais tellement aggravés qu'on semblait toucher à une conflagration générale.

Lord Castlereagh avait continué ses efforts auprès des ministres prussiens pour les détacher de leur roi et de l'empereur Alexandre. M. de Metternich, obligé de se plier à la tactique de lord Castlereagh, l'avait secondé avec regret, car le sacrifice de la Saxe, quoique essentiellement conditionnel de sa part, lui coûtait beaucoup, et déplaisait extrêmement aux Autrichiens, qui le regardaient comme plus dangereux que celui de la Pologne. Cependant les instances ardentes de lord Castlereagh et les froids conseils de M. de Metternich avaient obtenu un certain succès. On avait dit aux Prussiens que l'abandon de la Pologne était pour tous les Allemands un malheur, et pour les Prussiens en particulier, si voisins de la Russie, un péril des plus graves; que le dernier partage, en laissant au moins la Vistule comme barrière entre l'Allemagne et la Russie, était de beaucoup le moins dangereux; que permettre à la Russie de passer la Vistule, lui livrer surtout Varsovie, tête et cœur de la Pologne, c'était lui fournir le moyen de la ressusciter, non pour en faire une Pologne indépendante, mais une Pologne soumise, qui serait dans les mains des czars un esclave valeureux se battant bravement pour ses maîtres, qui tendrait sans cesse à se rejoindre à ses membres épars, à reprendre la Gallicie à l'Autriche, Dantzig, Graudentz et Thorn à la Prusse. On leur avait dit que si le grand Frédéric s'était pressé d'occuper une portion des

provinces polonaises lors du premier partage, c'était pour lier la Vieille-Prusse à la Silésie, lesquelles autrement seraient restées complétement séparées, et auraient présenté deux côtés d'un angle droit se touchant seulement à leur sommet; qu'établie sur la Netze et la Wartha, entre Thorn, Bromberg, Posen, Kalisch, la Russie n'avait qu'un pas à faire pour couper en deux la Prusse d'un seul coup, lequel portant sur Berlin, jetterait d'un côté la Vieille-Prusse et la Poméranie, de l'autre la Silésie, comme deux branches d'arbre séparées de leur tronc; que tout ce qu'on donnerait sur l'Elbe à la Prusse, de Wittenberg à Dresde, ne pouvait compenser l'inconvénient de laisser la Russie à Posen, et que, dans leur intérêt même, ils devaient s'y refuser; que du reste on ne leur contestait pas ce qu'ils désiraient sur l'Elbe, que l'Angleterre, et l'Autriche elle-même leur abandonnaient la Saxe, mais à la condition qu'ils se réuniraient à la cause de l'Europe et se sépareraient de l'ambitieux allié auquel ils s'étaient si malheureusement attachés; qu'enfin cet attachement consistait dans l'amitié du roi pour le czar, mais qu'on ne devait pas faire dépendre le sort des États des affections des princes, et que c'était aux ministres prussiens à éclairer Frédéric-Guillaume sur les intérêts de sa nation, et à lui résister s'ils ne parvenaient pas à l'éclairer.

Ces considérations fort puissantes, particulièrement auprès des militaires qui trouvaient bien dangereux l'établissement de la Russie vers la basse Wartha, avaient produit une certaine impression sur l'esprit des ministres prussiens, qui à leur tour n'avaient pas laissé d'agir un peu sur le roi. Du moins Alexandre avait cru s'en apercevoir, et il en avait été profondément affecté, car si on parvenait à détacher de lui la Prusse, il allait se trouver seul contre l'Europe, n'ayant même plus la ressource de la France, qui était déjà engagée dans le sens des puissances allemandes, et à laquelle il n'était plus temps de s'unir. Réduit alors aux limites de l'ancien partage, il serait humilié aux yeux des Polonais, et réduit à entendre dire par ses sujets qu'il n'avait rien gagné aux dernières guerres, quoiqu'en les faisant il eût couru les plus grands périls. Il est vrai qu'il pouvait citer les acquisitions de la Finlande et de la Bessarabie, mais ces conquêtes, dues à l'alliance française, devenaient précisément la condamnation de sa politique de coalition, et étaient en outre pour l'ambition nationale ce qu'est pour un estomac avide un repas terminé depuis longtemps.

Dans cette fâcheuse situation il se ménagea une explication avec le roi de Prusse au moyen d'un dîner en tête-à-tête, et là il déchargea son cœur, en parlant à ce prince avec la dernière véhémence. Il lui rappela les serments d'amitié qu'ils s'étaient faits l'un à l'autre, au commencement de 1813, au moment de leur réunion sur l'Oder, lorsque après quelques années de froideur, rapprochés par un même péril, ils s'étaient

promis de succomber ensemble, ou de sauver ensemble leur pays et l'Europe. Il lui rappela le dévouement que lui Alexandre, malgré ses plus fidèles sujets qui lui conseillaient de rester sur la Vistule et d'y traiter avec Napoléon, avait mis à tendre la main aux Allemands et à les affranchir; il lui dit que sans ce dévouement l'Allemagne serait encore esclave, et la Prusse réduite à cinq millions de sujets; que c'était uniquement à leur union qu'un tel changement de fortune était dû; que les puissances coalisées voulaient toutes profiter de ce changement de fortune, à l'exclusion des Russes à qui elles en étaient redevables; que confiner les Russes sur la Vistule c'était laisser pour eux sans prix le sang qu'ils avaient versé des bords de l'Oder à ceux de la Seine, car après le désastre de Moscou Napoléon leur offrait la Vistule, et ils auraient pu rentrer chez eux, sans s'exposer à de nouveaux hasards, sans sacrifier deux à trois cent mille soldats pour continuer la guerre en 1813, après s'être délivrés du grand-duché de Varsovie, et en restant nantis de la Bessarabie et de la Finlande; mais que maintenant on semblait ne plus penser à la grande résolution qu'ils avaient prise de passer la Vistule, malgré le sage Kutusof; que ceux des coalisés, les Autrichiens notamment, qu'il avait fallu violenter pour les entraîner à cette croisade européenne, et qui n'avaient pas dépensé le quart du sang répandu par les Russes, voulaient avoir seuls les fruits de la victoire; que n'ayant pas eu un village brûlé, ils refusaient de donner aux Russes le prix des ruines de Moscou; que les diplomates, en agissant ainsi, faisaient leur métier, mais que des princes pleins d'honneur, comme Alexandre et Frédéric-Guillaume, rapprochés par l'âge, par les vicissitudes de leur vie, par de communs revers, de communs succès, ne devaient pas permettre à l'ingratitude de les brouiller; que toujours heureux lorsqu'ils avaient été unis, malheureux lorsqu'ils s'étaient séparés, ils devaient avoir la superstition de leur union, et pour le bonheur de leurs peuples, pour leur bonheur privé, vivre et mourir alliés.

Il y avait beaucoup de vérité dans ce langage, non du point de vue européen, mais du point de vue prussien et russe, et il est certain que si, en détachant la Prusse de lui, on avait réduit Alexandre à rester sur la Vistule, il aurait dû regretter amèrement de l'avoir passée à la fin de 1812, et de n'avoir pas traité avec Napoléon au commencement de 1813, sauf il est vrai la gloire acquise d'être entré dans Paris, et de s'y être conduit en vainqueur généreux et civilisé.

Frédéric-Guillaume était fort sensible aux considérations de droiture, de constance en amitié, et il sentait d'ailleurs les obligations que l'Allemagne avait à l'empereur Alexandre, car si ce dernier eût suivi le conseil de Kutusof, et traité avec Napoléon après le passage de la Bérézina, l'issue des événements eût été bien différente. Il fut sensible aussi à la

véhémence d'Alexandre, laquelle (d'après le propre récit de M. de Hardenberg) fut vraiment extraordinaire. Touché jusqu'au fond de l'âme, attachant en outre une sorte de superstition à son amitié avec le czar, il se jeta dans ses bras, et jura de lui rester fidèle. Mais Alexandre lui dit que la fidélité du roi ne suffisait pas sans la fidélité des ministres, et qu'il avait lieu de douter de celle-ci. Pour s'en éclaircir on appela M. de Hardenberg, et l'explication commencée avec le roi s'acheva devant le premier ministre. Elle fut tout aussi vive avec ce dernier qu'elle l'avait été avec le roi lui-même. Ayant voulu présenter quelques-unes des raisons que faisaient valoir les Anglais et les Autrichiens pour tenir les Russes éloignés de la frontière prussienne, il fut violemment repoussé, et après un vain essai de résistance il fut contraint de se rendre, et de promettre de soutenir la politique à laquelle Alexandre et Frédéric-Guillaume venaient de s'engager de nouveau de la manière la plus solennelle.

L'arrangement qu'ils durent continuer de défendre en commun, c'était l'abandon à la Russie de la plus grande partie des provinces polonaises, moyennant la dévolution à la Prusse de la Saxe tout entière. Dans son projet, à la fois romanesque et ambitieux, de reconstituer la Pologne, Alexandre tenait surtout à posséder Varsovie, que les derniers partages avaient assignée à la Prusse afin de séparer la tête du corps, et de faire ainsi de cet infortuné pays un cadavre à jamais privé de vie.

En effet, les trois partages de 1772, de 1793, de 1795, avaient successivement disloqué la Pologne de manière à ne pas lui permettre de se reconstituer. Dans le premier (celui de 1772, imaginé et négocié par Frédéric le Grand), chacune des puissances copartageantes ne s'était attribué que ce qui lui était le plus nécessaire. La Prusse avait pris les bouches de la Vistule et les deux bords de cette rivière jusqu'à Thorn exclusivement, afin de faire disparaître les territoires polonais interposés entre la Vieille-Prusse et la Poméranie. L'Autriche avait pris la Gallicie, formant le pied des Crapacks; la Russie avait pris l'espace tant disputé au moyen âge entre les Moscovites et les Polonais, c'est-à-dire l'ouverture placée entre Smolensk et Witebsk, entre les sources de la Dwina et celles du Dniéper, et un territoire au delà, de Jacobstadt à Rogaczew, c'est-à-dire la partie orientale de la Lithuanie. (Voir les cartes n° 37 et 54.)

En 1793 et 1795 on avait tout pris, en suivant chacun ses convenances, mais en s'attachant surtout à séparer les membres de la malheureuse Pologne, de façon à les mettre hors d'état de jamais se rejoindre. Ainsi la Prusse s'était attribué le grand-duché de Posen, indispensable pour lier la Silésie et la Vieille-Prusse; elle avait ajouté à la Vieille-Prusse toute la partie de la Lithuanie qui s'étend jusqu'au Niémen de Drogitchin à Kowno, et enfin Varsovie elle-même, qu'on avait refusée à la Russie pour que

celle-ci, destinée à avoir la plus grande partie du corps, n'eût pas aussi la tête. L'Autriche avait descendu la Vistule, à gauche jusqu'à la Pilica, à droite jusqu'au Bug. La Russie avait eu tout le reste, c'est-à-dire la Lithuanie entière, la Volhynie, la Podolie, etc. Lorsque Napoléon en 1807 et en 1809 avait songé à refaire la Pologne sous le nom de grand-duché de Varsovie, dispensé alors de ménagements envers la Prusse, mais non envers l'Autriche et la Russie, il avait repris d'abord à la Prusse les bouches de la Vistule, Dantzig qu'il avait érigé en ville soi-disant libre, le duché de Posen, le territoire à la gauche du Niémen, Varsovie surtout. Il avait ensuite, en laissant à l'Autriche la Gallicie, repris les deux rives de la haute Vistule jusqu'à la Pilica et jusqu'au Bug; mais il n'avait rien retiré à la Russie, qu'il ménageait encore plus que l'Autriche, puisqu'à cette époque il en avait fait le pivot de sa politique. De ces diverses reprises il avait composé le grand-duché de Varsovie, consistant spécialement dans le bassin de la Vistule depuis sa naissance vers les Crapacks jusqu'à son embouchure dans la Baltique, touchant presque à l'Oder d'un côté, s'étendant jusqu'au Niémen de l'autre, mais laissant en dehors la Lithuanie, la Volhynie, la Podolie, la Gallicie, c'est-à-dire plus des deux tiers du territoire polonais. (Voir la carte n° 54.)

La Russie en 1814, voulant à son tour reconstituer la Pologne, avait sur Napoléon l'avantage de posséder une bien plus grande portion du territoire polonais, mais si on la forçait de s'arrêter à la Vistule même, elle ne devait avoir qu'un côté du bassin de cette rivière; elle ne devait surtout pas avoir Varsovie, si on s'en tenait rigoureusement au mode de partage résultant des traités de Kalisch, de Reichenbach, de Tœplitz. Ce qu'Alexandre voulait donc, c'étaient les deux rives de la Vistule, pour avoir Varsovie d'abord, c'est-à-dire la tête et le cœur du corps qu'il projetait de ressusciter, et, sur la rive gauche, assez de territoire pour que la capitale du nouvel État ne fût pas à la frontière. (Voir les cartes n°s 54 et 37.) Pour ces motifs il désirait obtenir tout le duché de Posen, c'est-à-dire englober les deux rives de la Wartha. Il aurait voulu aussi remonter la Vistule jusqu'à Cracovie, rive droite et rive gauche comprises. Mais c'était demander à l'Allemagne, et particulièrement à la Prusse, de laisser arriver la Russie jusqu'à l'Oder, ce qui la plaçait bien près de Dresde et de Berlin, et à l'Autriche de la laisser remonter bien près des Crapacks, ce qui était l'abandon complet de la partie autrichienne du grand-duché de Varsovie, qu'on avait pourtant promis de se partager à peu près comme autrefois. Il est vrai qu'Alexandre disait que lorsqu'on avait promis de partager ce duché, on n'avait reconquis ni le Tyrol, ni l'Italie, ni la Hollande, ni la Belgique, et que l'Autriche, si prodigieusement enrichie grâce à ces acquisitions, pouvait bien lui abandonner toute sa part du grand-duché.

Les liens étant en ce moment resserrés avec la Prusse, il fut convenu de nouveau que la Russie passerait la Vistule, et en aurait la rive gauche en remontant aussi haut que possible. Toutefois, du côté de la Prusse, elle devait s'étendre plus ou moins dans la direction de la Wartha, selon que la Prusse obtiendrait plus ou moins au centre de l'Allemagne, c'est-à-dire en Saxe. C'était un point à régler après qu'on en aurait fini de la question de la Saxe, et en proportion du succès qu'on aurait remporté dans cette négociation. A l'égard de l'Autriche, Alexandre, en lui laissant la Gallicie qu'elle avait invariablement possédée depuis le premier partage, entendait recouvrer les portions de la Pologne qu'elle avait acquises dans le deuxième et le troisième partage, ce qui comprenait la rive gauche de la Vistule jusqu'à la Pilica, et la rive droite jusqu'au Bug, et dans ses vues il avait raison, car sans ces portions de territoire, Varsovie au levant se serait encore trouvée à la frontière. Mais c'était justement demander à l'Autriche toute sa part du grand-duché, qu'on était convenu de rendre aux anciens copartageants. A la vérité on pouvait, en insistant sur l'acquisition du Tyrol et de l'Italie non prévue en 1813, adoucir le sacrifice exigé de l'Autriche par l'abandon des mines de sel de Wieliczka, qui pour elle étaient de la plus grande importance; on pouvait faire de Cracovie une ville libre, comme on l'avait projeté pour Thorn et pour tous les points trop vivement disputés; on pouvait enfin lui rétrocéder le district riche et peuplé de Tarnopol, formant la Gallicie orientale, et donné par Napoléon à la Russie en 1809. D'ailleurs il y avait à faire valoir la raison de nécessité, car Varsovie n'avait pas même de banlieue, si on ne s'arrondissait pas au levant en reprenant les pays situés entre le Bug et la Pilica.

Quant aux arrangements à négocier entre l'Autriche et la Russie, la Prusse devait être l'intermédiaire des concessions que la Russie ferait à l'Autriche pour en obtenir la haute Vistule, et remplir ainsi autant que possible l'une des conditions que M. de Metternich avait mises au sacrifice de la Saxe, celle de s'unir aux puissances occidentales dans la question polonaise. Nous venons de dire en effet, qu'obligé de se prêter aux manœuvres de lord Castlereagh, M. de Metternich s'était montré disposé à livrer la Saxe à la Prusse, à certaines conditions, qu'il espérait qu'on ne remplirait pas, c'est que Mayence appartiendrait à la Confédération, c'est que le Mein et la Moselle sépareraient les États allemands du Nord de ceux du Midi, et qu'enfin, dans la question polonaise, la Prusse opinerait avec l'Angleterre et l'Autriche. Décidée à concéder les points qui concernaient l'Allemagne, la Prusse, en faisant semblant d'aider l'Autriche dans le tracé des frontières polonaises vers la Gallicie, pouvait dire qu'elle avait rempli les conditions mises à l'abandon de la Saxe, et tenir dès lors le cabinet de Vienne pour engagé envers elle. Le succès de

cette espèce de comédie importait fort à Alexandre, car la Russie s'avancerait dans le duché de Posen en proportion de ce que la Prusse obtiendrait en Saxe.

Alexandre et Frédéric-Guillaume s'étant ainsi remis d'accord, n'en furent que plus fermes dans leur ambition, et plus résolus dans leur langage. Toutefois le prince de Hardenberg, que lord Castlereagh avait espéré ébranler en lui procurant la Saxe aux conditions indiquées, ne put guère dissimuler au représentant de l'Angleterre les nouveaux liens qui venaient de rattacher la Prusse à la Russie. Il raconta lui-même la scène qui s'était passée entre Frédéric-Guillaume et Alexandre, en affirmant que jamais il n'en avait vu de pareille, et que devant une telle scène toute résistance était devenue impossible. Lord Castlereagh vit ainsi ses calculs trompés et M. de Metternich les siens réalisés, car ce dernier n'avait fait semblant de sacrifier la Saxe que parce qu'il était persuadé que la Prusse ne remplirait pas les conditions auxquelles on la lui cédait. Lord Castlereagh adressa de vifs reproches au prince de Hardenberg, lui dit qu'il aurait dû donner sa démission plutôt que de se rendre, mais ne l'amena pas à la donner, et la Prusse resta liée à la Russie plus fortement que jamais.

Sur ces entrefaites, un incident imprévu fit ressortir davantage encore le mécompte de la diplomatie anglaise, et provoqua même une véritable crise. On a vu que la Russie et la Prusse avaient osé prendre possession des territoires en litige, la Russie en évacuant la Saxe pour la livrer aux troupes prussiennes, en concentrant par conséquent ses forces sur la Vistule, et en expédiant le grand-duc Constantin à Varsovie pour y organiser le nouveau royaume de Pologne; la Prusse en occupant ostensiblement la Saxe tout entière, et en y envoyant des officiers civils pour y établir l'administration prussienne. Cette double démonstration avait paru fort inconvenante, et n'avait pas peu contribué, comme nous venons de le raconter, à décider la réunion immédiate du congrès. Une publication accidentelle, suite inévitable des actes imprudents de la Russie et de la Prusse, mit le comble au scandale, et poussa leurs adversaires au dernier degré d'exaspération.

Le prince Repnin, gouverneur de la Saxe pour la Russie, en quittant cette province qu'il avait sagement administrée, crut devoir adresser ses adieux aux Saxons, et, dans une déclaration qui devint publique, leur annonça formellement qu'ils allaient passer sous le gouvernement de la Prusse, par suite d'un accord avec l'Angleterre et l'Autriche elle-même. Il leur dit qu'au surplus leur pays ne serait point morcelé, qu'ils resteraient, comme on le leur avait promis, sujets du même souverain; que ce souverain, Frédéric-Guillaume, connu par ses vertus, assurerait leurs droits et ferait leur bonheur, comme il faisait déjà celui de ses nombreux

sujets; que sans doute ils devaient regretter le vieux roi qui pendant quarante ans leur avait procuré le plus doux repos, mais qu'une destinée supérieure avait prononcé, et qu'après de justes regrets accordés à Frédéric-Auguste, ils seraient fidèles à Frédéric-Guillaume, et se montreraient dignes de ses bienfaits par leur soumission et leur dévouement.

La bonne foi de cette déclaration, les excellents sentiments même qu'elle respirait, en rendirent l'effet plus grand, en prouvant à quel point les choses étaient avancées. Elle produisit une impression extraordinaire sur tous les Allemands réunis à Vienne. Lord Castlereagh, M. de Metternich, furent assaillis de questions. On leur demanda s'il était vrai que la Saxe fût, de leur consentement, devenue une province prussienne, et qu'ainsi le congrès solennellement convoqué à Vienne eût été réuni pour consommer une usurpation non moins odieuse que toutes celles qu'on avait reprochées à Napoléon. L'agitation des esprits devint extrême, et lord Castlereagh craignant qu'en Angleterre on ne comprît pas bien une politique qui pour racheter la Pologne sacrifiait la Saxe, M. de Metternich n'ayant aucun doute sur le détestable effet de cette politique parmi les Autrichiens, se hâtèrent de démentir les assertions du prince Repnin. Ils les démentirent dans des conversations, dans des articles de journaux, en affirmant que le gouverneur russe de la Saxe avait donné pour réalisé ce qui n'était pas même résolu, et ce qui dépendait encore de négociations fort difficiles et fort éloignées d'une conclusion. Les Russes et les Prussiens répondirent avec beaucoup d'aigreur qu'on jouait sur les mots, que sans doute rien n'était signé, mais que dans une note, formant engagement, l'Autriche avait admis l'incorporation de la Saxe à la Prusse, à des conditions qui étaient toutes accomplies, et que l'Angleterre n'avait jamais contesté cette incorporation. A ces assertions les Autrichiens répliquèrent qu'en s'exprimant de la sorte on trompait la bonne foi des légations réunies à Vienne, que l'Autriche avait toujours considéré le sacrifice de la Saxe comme un malheur pour l'Allemagne, et par suite pour l'Europe, qu'elle avait sans cesse conseillé à la Prusse d'y renoncer dans son intérêt même, et qu'en tout cas elle y avait mis des conditions dont la principale restait inaccomplie, c'était que le cabinet de Berlin se séparerait de la Russie dans le règlement de la question polonaise. Au milieu de ces contradictions, de ces démentis, un nouveau fait du même genre vint ajouter encore à l'irritation des esprits. On lut une proclamation du grand-duc Constantin adressée aux Polonais, et dans laquelle, au nom de son frère Alexandre, il les appelait à se réunir tous autour du vieux drapeau de la Pologne, pour défendre leur existence et leurs droits menacés.

Cette dernière manifestation mit le comble à l'exaspération générale.

Les adversaires des Prussiens et des Russes pensèrent dès lors qu'il fallait à tant de hardiesse opposer autre chose que des articles de journaux ou des propos dans les salons de Vienne, et ils n'hésitèrent plus à dire qu'il était urgent de préparer des forces, et de les disposer de manière à contenir les ambitieux qui prétendaient partager l'Europe à leur gré. C'étaient les Bavarois et les Autrichiens qui montraient la plus grande animation, les premiers, parce que la suppression d'un État aussi important que la Saxe était un exemple effrayant pour tous les princes de la Confédération, les seconds, parce que l'union intime de la Prusse et de la Russie, et l'établissement de ces deux puissances au pied des montagnes de Bohême et des Crapacks était une entreprise des plus inquiétantes pour leur sûreté. Les Autrichiens en particulier étaient exaspérés de l'arrogance des Prussiens et des Russes, et demandaient ce que les uns et les autres seraient devenus, si, après les batailles de Lutzen et de Bautzen, l'armée autrichienne n'était pas accourue à leur secours, si à Dresde, à Leipzig, elle n'avait pas supporté le poids principal de la guerre. — Si le salut de l'Europe, disaient-ils avec raison, était, comme on avait l'insolence de le prétendre, l'ouvrage exclusif d'une partie des coalisés, n'était-il pas plus juste de l'attribuer à ceux qui, en se prononçant en 1813 au péril de leur existence, au mépris même des liens de famille, avaient tout décidé, qu'à ceux qui, réduits à eux seuls, n'avaient su défendre ni la Saale, ni l'Elbe, ni l'Oder?

Le prince de Schwarzenberg, entouré de la considération générale, et ne cherchant pas habituellement à se faire valoir, mais devenant rude et même dur lorsqu'on le poussait à bout, eut divers entretiens avec Alexandre qui était du reste toujours pour lui soigneux et plein d'égards. Il n'eut aucun ménagement pour l'empereur, et fortement excité par les cris qui s'élevaient de tous côtés, il osa lui dire qu'après avoir eu dans sa loyauté personnelle une foi aveugle, il en était presque à se repentir de cette extrême confiance. Il ajouta que s'il avait prévu tout ce qui arrivait, il n'aurait pas conseillé à son souverain d'unir les armées de l'Autriche à celles de la Prusse et de la Russie, qu'il n'aurait pas lui-même accepté le commandement de ces armées, qu'il n'aurait pas tant prodigué son sang, tant dévoré d'affronts, tant assumé de responsabilité, pour le succès de la cause commune. Il lui rappela les instances, les supplications des coalisés envers l'Autriche, avant qu'elle eût pris son parti, et leur ingratitude après; il lui dépeignit le détestable effet de ces audacieuses prétentions qui étaient la plus éclatante justification de Napoléon, il lui montra enfin le danger d'ouvrir les yeux à l'Europe en lui laissant voir qu'elle n'avait fait que changer de maître. — Napoléon, dit le prince de Schwarzenberg, retiré dans son île, était encore tout-puissant sur les esprits, et qu'adviendrait-il si, au milieu des cours européennes donnant

le spectacle scandaleux de leur avidité et de leurs divisions, il apparaissait tout à coup dans l'un ou l'autre camp?

Le généralissime autrichien était hors de lui, il embarrassa le czar par la véhémence de son langage. Alexandre s'excusa beaucoup, désavoua les idées ambitieuses qu'on lui prêtait, allégua de nouveau sa loyauté, sa générosité connues, cita ses engagements à l'égard des Polonais et des Prussiens, se montra fort étonné de la vivacité qu'on témoignait au sujet d'un arrangement qui lui avait paru tout naturel, et manifesta au surplus une sorte de regret de ce que les choses eussent été poussées si loin, et de ce qu'il se fût si fort avancé. Néanmoins, quoique prenant le ton de l'excuse et même du regret, il ne parut pas avoir renoncé à ses idées.

Quelque désir qu'on eût d'éviter la guerre, et de recourir à la France, ce qui était inévitable dans le cas d'une rupture, il fallut bien y penser. Lord Castlereagh venait de recevoir d'Angleterre des instructions qui changeaient sa situation, et devaient aussi modifier sa conduite. Jusqu'ici, se comportant à la manière des ministres britanniques, qui dans tous les temps faisaient bon marché des intérêts hanovriens, plus chers à la famille régnante qu'à la nation anglaise, il n'avait guère tenu compte des chagrins des princes allemands, et il avait semblé oublier, dans la question de la Saxe, qu'il était ministre d'un roi de Hanovre aussi bien que d'un roi d'Angleterre. Le véritable motif de sa conduite, c'est qu'il avait supposé dans le Parlement d'Angleterre beaucoup plus de chaleur pour la Pologne que pour la Saxe. Pourtant il n'était pas possible qu'on lui laissât longtemps suivre une tactique pareille. Une multitude de lettres avaient été écrites de Vienne au régent d'Angleterre, surtout par les princes de Cobourg. Ces princes pendant les dernières guerres s'étaient attachés à la Russie, avaient servi dans ses armées, mais n'avaient pas oublié leurs devoirs envers le chef de leur maison, le roi de Saxe, qui les avait toujours protégés contre Napoléon, et ils plaidaient en ce moment sa cause avec une honorable fidélité. L'un était à Vienne, où il bravait tous les jours les colères et les menaces d'Alexandre, l'autre était à Londres, où il se préparait, disait-on, à épouser la princesse Charlotte d'Angleterre. Tous deux, secondés par les ministres autrichiens, avaient fait sentir au Prince régent, futur monarque de Hanovre et d'Angleterre, le danger de sacrifier la Saxe, et le Prince régent à son tour avait insisté auprès du cabinet britannique pour qu'on ordonnât formellement à lord Castlereagh de la défendre. L'ordre avait été donné en effet, et était parvenu à Vienne dans les premiers jours de décembre.

Cet ordre ne pouvait arriver plus à propos. Il obligeait lord Castlereagh à changer de conduite, et l'y aidait en lui fournissant un motif tout naturel d'expliquer son changement. D'ailleurs, contrarié peut-être si

ses nouvelles instructions lui étaient arrivées quelques jours plus tôt, lord Castlereagh en était satisfait maintenant, en voyant qu'il avait été dupe de sa complaisance pour les Prussiens. En conséquence il tomba d'accord avec M. de Metternich qu'il fallait absolument refuser le sacrifice de la Saxe et de la Pologne, et montrer aux deux monarques coalisés la détermination de leur résister par tous les moyens. Le prince de Wrède, représentant toujours très-actif et très-utile de la Bavière, poussait beaucoup à des résolutions énergiques. Il offrait au nom de sa cour vingt-cinq mille hommes par chaque centaine de mille hommes que fournirait l'Autriche, et il voulait en outre qu'on s'entendît avec la France, car sans elle la balance des forces resterait incertaine. L'Autriche en effet avait 300 mille hommes, dont elle pourrait employer activement 200 mille contre la Russie et la Prusse; la Bavière n'en donnerait guère plus de 60 mille, bien qu'elle se promît d'en réunir davantage; les autres princes allemands, placés en dehors de l'action des Prussiens et des Russes, en fourniraient 40 mille environ, le royaume des Pays-Bas autant peut-être; mais il ne fallait pas compter sur un plus grand nombre, l'Angleterre ayant encore toutes ses troupes engagées dans la guerre d'Amérique. C'étaient donc environ 350 mille hommes, ne surpassant pas les forces de la Russie et de la Prusse, qui pouvaient bien réunir l'une 200 mille combattants, et l'autre 150 mille. La quantité étant égale, la qualité étant supposée l'être, le sort des armes restait douteux, et on était exposé à s'égorger sans résultat pendant des années, en présence de la France demeurée simple spectatrice de ce conflit, si heureux pour elle. Afin de le rendre décisif il fallait l'y engager elle-même, en acceptant 100 mille Français, qui termineraient la querelle en se jetant sur la Prusse, soit par les provinces rhénanes, soit par la Franconie. Sans doute on pouvait craindre le prix dont il faudrait payer un tel secours, si on était réduit à le demander, mais la légation française l'offrait gratis sans qu'on le demandât, et accompagnait son offre des plus vives instances pour le faire agréer.

Ces raisons données en particulier par la Bavière, et se présentant spontanément à l'esprit de tout le monde, étaient décisives. Il y aurait eu folie à ne pas accepter le secours de la France, qui était offert gratuitement, et qui devait être très-efficace, quoiqu'on eût affecté d'en douter. En ce moment, le bruit de nos armements, provoqués par M. de Talleyrand, était répandu de tous côtés, et la ville de Vienne était remplie de lettres écrites de Paris, dans lesquelles on rapportait ce qui s'y passait. Ces lettres parlaient de l'état intérieur de la France, et du mécontentement excité par la marche politique des Bourbons, mais toutes, en faisant mention du mauvais esprit de l'armée, ajoutaient qu'elle s'augmentait sensiblement, que jamais elle n'avait été composée de meilleurs soldats,

et qu'employée au dehors elle serait aussi redoutable que dans les jours de sa plus brillante gloire. Les lettres adressées aux Russes et aux Prussiens étaient moins bienveillantes pour la France, et surtout pour les Bourbons, mais celles qui émanaient du duc de Wellington et de M. de Vincent, ambassadeurs d'Angleterre et d'Autriche à Paris, tout en convenant des fautes politiques de la dynastie restaurée, étaient d'accord pour vanter l'armée française et le parti qu'on pouvait en tirer. Elles vantaient aussi le bon état de nos finances, dont on avait peine à s'expliquer le prompt rétablissement, mais dont la puissance paraissait redevenue bien grande à la facilité qui se manifestait dans tous les services.

Il n'y avait donc plus à douter, comme avaient paru le faire lord Castlereagh et M. de Metternich, de l'efficacité des secours que la France était en mesure de fournir. On ne devait pas douter davantage de l'empressement qu'elle mettrait à les donner, car les instances de M. de Talleyrand pour avoir un rôle dans la croisade entreprise en faveur de la Saxe, et les communications continuelles échangées entre la légation française et la légation bavaroise, ne laissaient à cet égard aucune incertitude. Pourtant on n'était pas pressé de faire des confidences à la France, et de lui avouer que les alliés en étaient venus à combiner des plans de campagne les uns contre les autres. Un amour-propre de coalisés retenait encore lord Castlereagh et M. de Metternich, et ils ne voulurent point s'ouvrir envers M. de Talleyrand, certains qu'ils étaient de le voir accourir à la première insinuation. On savait bien d'ailleurs que la Bavière lui en apprendrait toujours assez pour qu'il se tînt prêt. En conséquence on arrêta un plan exécutable au mois de mars 1815, et dans lequel, sans avoir dit un mot à la France, on disposait de ses forces comme assurées. En vertu de ce plan, combiné par le prince de Schwarzenberg et le maréchal de Wrède, 320 mille Autrichiens, Bavarois, Wurtembergeois, Badois, Saxons, etc., devaient agir en deux armées par la Moravie et la Bohême. La première de ces deux armées, forte de 200 mille hommes sous le prince de Schwarzenberg, se porterait par la Moravie sur la haute Vistule, et la seconde, forte de 120 mille sous le maréchal de Wrède, marcherait par la Bohême sur l'Oder, tandis que 50 mille Français entreraient en Franconie pour empêcher qu'on ne tournât l'armée de Bohême, et 50 mille dans les provinces rhénanes pour opérer en Westphalie de concert avec les Hollando-Belges. On ne doutait pas que la Prusse ne fût accablée sous cette masse de forces, et la Russie rejetée fort au delà de la Vistule. L'Angleterre jusqu'à la fin de sa guerre avec l'Amérique serait dispensée de fournir des soldats, mais elle soudoierait les nouveaux coalisés, les Français exceptés, qui n'avaient pas plus besoin de l'argent que de l'épée d'autrui. Tous ces plans, qu'on se proposait de mûrir davantage si on en arrivait à l'exécution, devaient demeurer le secret des

Anglais, des Autrichiens, des Bavarois, et n'être communiqués aux Français que par une indiscrétion officieuse de la Bavière. Provisoirement, et par première précaution, l'Autriche fit marcher 25 mille hommes de renfort en Gallicie, où elle en avait déjà 40 mille.

Fort de ces combinaisons, M. de Metternich s'expliqua enfin catégoriquement avec les Russes et les Prussiens, et dans une note datée du 10 décembre, déclara que, vu l'opinion unanime de l'Allemagne, vu les résolutions définitives de l'Angleterre exprimées dans les nouvelles instructions qu'avait reçues lord Castlereagh, vu l'opinion de toutes les grandes puissances européennes, et spécialement celle de la France, vu enfin l'inexécution des conditions posées à la Prusse dans un moment de condescendance à ses désirs, la Saxe serait maintenue dans son état actuel, sauf quelques sacrifices de territoire qui étaient jugés nécessaires pour mieux tracer la frontière prussienne, et qui, en tout cas, seraient la punition des fautes commises par le roi Frédéric-Auguste.

Le langage de l'Autriche, très-positif cette fois, produisit à Vienne une fort grande émotion. On ne pouvait parler ainsi qu'après un parti bien arrêté d'en arriver aux dernières extrémités, qu'après avoir calculé ses ressources, préparé ses moyens, et noué ses alliances. Du reste, le seul aspect extérieur des choses semblait révéler que l'Autriche, l'Angleterre, la France s'étaient mises d'accord, et avaient pris la résolution d'agir en commun. C'est tout au plus si, tous ensemble, on avait pu venir à bout de la France, mais que ferait-on lorsqu'on serait la Prusse et la Russie seulement, contre l'Autriche, l'Angleterre et la France? La partie n'était pas tenable pour les deux puissances du Nord. Les Prussiens contre qui cette manifestation était particulièrement dirigée, en ressentirent la plus violente irritation. Il y avait alors à Vienne auprès du roi Frédéric-Guillaume, l'entourant, l'obsédant de leurs exigences orgueilleuses, les principaux chefs de l'armée prussienne, et notamment le maréchal Blucher, lesquels tenaient le langage le plus hautain, et prétendaient avoir été les seuls vainqueurs de Napoléon, les seuls sauveurs de l'Europe. A les en croire on ne pouvait leur rien refuser, et quiconque serait opposé à leurs prétentions, devait s'attendre à rencontrer leurs épées. Les ministres prussiens mus par les mêmes sentiments voulaient répondre immédiatement, et en quelque sorte coup pour coup, à la dépêche autrichienne. Ils allaient le faire avec toute la véhémence de leur état-major, et se préparaient même à jeter à la tête de l'Autriche le reproche d'un manque de foi, lorsque l'empereur Alexandre qui n'était pas disposé à pousser les choses aussi loin, bien qu'il fût fort animé, les empêcha de suivre le premier mouvement et surtout de se servir du langage qu'ils semblaient prêts à employer dans leur réponse. Il les contint, et essaya des moyens d'adresse, dans lesquels il excellait lorsqu'il n'était pas jeté hors de son

caractère. Il vit les Autrichiens d'abord, en commençant par le prince de Schwarzenberg et l'empereur François. Il trouva le premier non pas arrogant à la façon des Prussiens, mais sévère et résolu, et fut même assez mécontent de lui pour s'en plaindre à M. de Metternich, qu'il accusait d'avoir rempli de fausses idées le chef de l'armée autrichienne. Il aborda ensuite l'empereur François, chez lequel il trouva la politesse d'un hôte envers ses hôtes, mais cette tranquille détermination qui souvent impose plus que l'emportement. Il eut enfin une nouvelle entrevue avec M. de Talleyrand. C'était la troisième, car depuis qu'Alexandre était à Vienne il comptait les rencontres avec l'illustre diplomate, chez qui cependant il avait à Paris consenti à prendre logement. Cette fois il sollicita pour ainsi dire l'entrevue, et prenant M. de Talleyrand par le bras dans l'un des salons de Vienne, il lui assigna lui-même un rendez-vous. M. de Talleyrand s'étant présenté au jour indiqué, il l'accueillit sinon avec le séduisant abandon des premiers temps, du moins avec une bonne grâce amicale qui était une invitation à se rapprocher, et traita avec une remarquable modération les sujets qui peu auparavant lui ôtaient tout son sang-froid. Il demanda à M. de Talleyrand comment il se faisait qu'après s'être montré à Paris favorable au projet de reconstituer la Pologne, il s'y montrait aujourd'hui si contraire, à quoi M. de Talleyrand répondit qu'il était encore partisan de la restauration de la Pologne, mais de la Pologne libre, indépendante, ayant un caractère européen, et non pas de la Pologne russe. Le diplomate français ajouta, conformément à la tactique déjà employée, que du reste l'affaire de la Pologne ne regardait plus la France; que dès qu'il ne s'agissait pas de refaire une vraie Pologne, mais de tracer des frontières entre l'Allemagne et la Russie, il leur abandonnait une besogne qui les intéressait exclusivement, et que dans cette question la Russie ne rencontrerait pas les Français sur son chemin. C'était une sorte de rapprochement sans doute, mais ce n'était presque rien accorder au czar que de lui concéder la Pologne, si on ne lui concédait la Saxe en même temps. Sur ce dernier point M. de Talleyrand parut inflexible, et négligeant les arguments tirés de l'équilibre européen, il s'efforça de démontrer à l'empereur Alexandre que le repos du monde, la gloire de l'Europe, tenaient désormais au rétablissement de la légitimité en toute chose et en tout lieu. De telles idées n'avaient guère de crédit auprès du czar surtout dans la bouche de M. de Talleyrand. Il ne parut pas attacher grande importance à ces professions de foi de l'ancien ministre de l'usurpateur, et il lui répéta qu'il était engagé à l'égard des Prussiens, que sa politique à lui c'était la fidélité à sa parole, et que si M. de Talleyrand pouvait décider les Prussiens à le dégager de celle qu'il leur avait donnée, il n'insisterait pas. — M. de Talleyrand répondit qu'il fallait s'adresser à d'autres que lui pour se faire écouter,

des Prussiens, mais que l'empereur Alexandre avait un moyen de changer leurs résolutions, c'était de leur rendre leur part de la Pologne. — Vous voulez donc, repartit Alexandre, que je me dépouille pour vous contenter?... je ne puis l'entendre ainsi. Mais tenez, ajouta-t-il, faisons un marché. J'ai votre secret, je sais quel est ici votre objet principal; vous poursuivez la chute de Murat. Eh bien (en tendant la main à M. de Talleyrand), unissons-nous, je serai avec vous dans cette question, et elle sera bientôt décidée suivant vos vœux, si vous me concédez la Saxe. — Il y avait en ce moment sur le visage d'Alexandre l'expression vive et caressante du désir, et il était clair que si on avait autrement entendu à Vienne les intérêts de la France, si on ne les avait pas fait consister uniquement dans le salut de la Saxe, on aurait tout obtenu de la Russie. M. de Talleyrand, dont le thème était arrêté, demeura insensible aux séductions d'Alexandre, et lui répondit qu'il ne pouvait accepter une semblable proposition, car c'était admettre l'usurpation sur un point de l'Europe pour faire triompher la légitimité sur un autre, qu'il lui fallait la légitimité partout, et il parla comme le pontife d'une religion qui malheureusement faisait sourire Alexandre.

Le marché n'ayant pu se conclure, le czar voulut au moins tirer quelque chose de cette entrevue, et savoir de M. de Talleyrand ce qu'étaient les armements de la France dont on s'entretenait beaucoup à Vienne, et quel était l'usage qu'on se proposait d'en faire. Sans paraître attacher d'importance à ses questions, mais approchant de M. de Talleyrand sa bonne oreille (il en avait une de laquelle il entendait difficilement), il lui demanda dans quel état se trouvait l'armée française, et si on avait jugé utile de la réorganiser, ainsi que le bruit en courait à Vienne. — Alors avec un art qu'il possédait au plus haut degré, et avec une expression incomparable d'indifférence, M. de Talleyrand raconta à l'empereur tout ce qu'on avait fait, et tout ce qu'on faisait encore pour reconstituer l'armée française, pour l'attacher au nouveau gouvernement, et surtout pour la rendre aussi présentable que jamais à l'ennemi. Il dit négligemment qu'on avait 200 mille hommes dans le moment, qu'on en aurait 300 mille au mois de mars, tous vieux soldats revenus de l'étranger, et ayant remplacé dans les cadres les conscrits de 1815. Il donna ces détails comme ne songeant point à produire un effet, et comme ne s'apercevant pas même de celui qu'il produisait. Alexandre dissimula ses impressions moins bien que M. de Talleyrand, et ils se quittèrent avec une politesse recherchée, mais le czar fort touché de ce qu'il avait appris, car il ne doutait pas que ces nouvelles forces de la France ne fussent au service de l'Angleterre et de l'Autriche, s'il y avait guerre pour la question de la Saxe et de la Pologne.

Cependant, afin de s'en mieux assurer, Alexandre envoya auprès de

M. de Talleyrand le prince Czartoryski, toujours très-occupé du sort de la Pologne, et s'efforçant, dans l'intérêt de celle-ci, de rapprocher la Russie et la France. Le motif de la visite était une phrase de la dépêche de M. de Metternich, dans laquelle était alléguée l'opinion des puissances européennes, et notamment celle de la France, contre le projet de sacrifier la Saxe. Il était chargé de scruter le véritable sens de cette phrase, qui semblait indiquer un accord formel de l'Autriche avec la France. M. de Talleyrand, devinant ce qu'on voulait savoir de lui, persista dans sa tactique de faire croire plus qu'il n'y avait, et d'intimider Alexandre par l'idée d'une coalition déjà formée entre la France, l'Angleterre et l'Autriche, mais de manière cependant que la France ne fût pas la plus brouillée des trois puissances avec la Russie. Il témoigna un penchant prononcé pour celle-ci, un extrême désir d'être en tout d'accord avec elle, mais en même temps il laissa voir que relativement à la Saxe la France marcherait avec tous ceux qui la défendraient, fût-ce par l'épée. Il se vanta même, car après cet entretien le prince Czartoryski dut croire que M. de Talleyrand était admis dans les confidences de l'Angleterre et de l'Autriche beaucoup plus qu'il ne l'était réellement. Mais l'effet désirable était produit, et vu la politique adoptée c'était l'essentiel.

Dans ce moment tous les genres d'opposition surgissaient contre les projets d'Alexandre et de Frédéric-Guillaume. Les princes allemands, ceux du Nord comme ceux du Midi, presque tous réunis à Vienne, voulaient faire une déclaration commune, ayant pour but de protester contre l'annexion de la Saxe à la Prusse. Un seul prince se détachait de cette sorte d'unanimité, c'était le fils du roi de Wurtemberg, celui qui avait servi avec les Français en Russie, qui, soit avec nous, soit contre nous, avait fait la guerre d'une manière brillante, et qui, sensible aux attraits de la grande-duchesse Catherine qu'il devait épouser, était dévoué à la politique russe. Ce prince, habituellement peu d'accord avec son père, usa de son influence pour empêcher la déclaration projetée. Il menaça les petits princes du courroux de la Prusse s'ils donnaient leur signature, et réussit à les arrêter. Néanmoins le résultat fut le même, et le comité chargé des affaires germaniques déclara qu'il suspendait ses travaux jusqu'à ce que le sort de la Saxe fût assuré, ce qui signifiait que ses résolutions dépendraient complétement de celles qu'on aurait prises à l'égard de ce royaume, auquel tous les États allemands s'intéressaient presque autant qu'à eux-mêmes.

Devant ces oppositions, les unes morales, les autres matérielles, il fallait se résigner à des concessions. Alexandre consentit enfin, quoique avec peine, à en faire quelques-unes. Dans sa première exaltation, il avait songé à exiger tout l'ancien territoire polonais. Il y avait déjà renoncé en présence des résistances qui s'élevaient de toutes parts. Mais il était

décidé à exiger, et à obtenir à tout prix, ce qui constituait essentiellement la Pologne, c'est-à-dire le bassin de la Vistule de Sandomir à Thorn. (Voir la carte nº 54.) Il devait avoir ainsi Varsovie, entourée dans tous les sens d'un territoire suffisant; or en possédant Varsovie, il pouvait se vanter d'avoir refait une Pologne, et il avait à peu près gagné cette espèce de gageure qu'il soutenait contre l'Europe entière, autant par amour-propre que par ambition et esprit chevaleresque. Il était donc prêt à quelques concessions, le fond de sa prétention étant sauvé.

La principale concession à faire était du côté de la Prusse, dans le grand-duché de Posen. Si de ce côté Alexandre avait pris tout l'ancien territoire polonais, il serait venu toucher l'Oder, car ce territoire s'étendait presque jusqu'au confluent de la Wartha avec l'Oder, et finissait non loin de Custrin, de Francfort-sur-l'Oder et de Glogau. (Voir les cartes nºs 36 et 37.) Il ne laissait par conséquent sur la rive droite de l'Oder qu'une bande assez étroite de territoire pour composer la Silésie. Alexandre aurait ainsi pénétré au fond de l'angle que la Vieille-Prusse et la Poméranie forment avec la Silésie, et se serait avancé en pointe jusqu'au cœur de la monarchie prussienne, ce qui alarmait fort les Allemands, et même les Prussiens, car, parmi ces derniers, ceux qui cédaient moins à l'amour-propre qu'aux saines considérations géographiques trouvaient que leur pays avait plus besoin d'être renforcé de Thorn à Breslau qu'étendu de Wittenberg à Dresde. En laissant aux Prussiens le duché actuel de Posen, c'est-à-dire la plus grande partie du bassin de la Wartha, on leur cédait un beau territoire, mieux peuplé que les portions plus rapprochées de Varsovie, et il n'était pas impossible de tracer une assez bonne frontière entre la Pologne et la Prusse. En suivant effectivement la Prosna jusqu'à son embouchure dans la Wartha, un peu au-dessous de Konin, et en tirant à partir de ce point une ligne jusqu'aux environs de Thorn, on avait d'abord la Prosna pour limite, puis de Konin à Inowraclaw et Thorn une suite de lacs qui donnent origine à la Netze, et forment une succession d'obstacles ayant comme frontière une valeur véritable. Cette pointe redoutable, dirigée contre le flanc de la Prusse, était coupée sans que la frontière polonaise en devînt difforme, car Varsovie avait encore autour d'elle un territoire suffisamment vaste. Sur deux millions et demi de Polonais que la Prusse aurait eu à réclamer pour sa part du grand-duché de Varsovie si on avait restitué ce grand-duché à ses anciens copartageants, elle en recevait près d'un million, et c'était autant de moins à prendre au centre de l'Allemagne. Dès lors, si en Allemagne comme en Pologne on arrivait à une transaction, on pouvait en ne détachant qu'une partie de la Saxe, rendre à la Prusse son état de 1805, qui était la base sur laquelle on lui avait promis de la rétablir.

A l'égard de l'Autriche il y avait plus à demander qu'à concéder, ce

qui ne rendait pas les accommodements faciles. Mais ici les prétentions de la Russie étaient véritablement fondées, en admettant bien entendu le principe de la reconstitution d'une Pologne à titre de couronne séparée. L'Autriche avait toujours possédé la Gallicie, fruit du premier partage, et Napoléon n'avait jamais songé à la lui enlever, excepté pourtant en 1812, lorsqu'il s'était flatté un instant d'accabler la Russie et de pouvoir créer une Pologne française. Son entreprise ayant échoué, la Gallicie était restée à l'Autriche, et la tête polonaise la plus exaltée, même celle d'Alexandre, n'aurait pas songé à la redemander au cabinet de Vienne. Mais il y avait les provinces à la gauche et à la droite de la Vistule, jusqu'à la Pilica d'un côté, jusqu'au Bug de l'autre, que l'Autriche avait acquises lors du dernier partage, et que Napoléon lui avait reprises pour constituer le grand-duché de Varsovie. Si on les eût rendues à l'Autriche, elle aurait possédé le bassin de la Vistule jusqu'aux portes de Varsovie. Dans ce cas il n'était plus possible de dire qu'on avait refait une Pologne. L'Autriche le sentait, et d'ailleurs c'était bien le cas de lui rappeler que si les traités de Kalisch, de Reichenbach, de Tœplitz, conclus dans l'hypothèse de succès restreints, exigeaient la restitution des portions du grand-duché à leurs anciens possesseurs, les succès inespérés de la coalition lui avaient tant profité en Tyrol, en Italie, en Bavière, qu'elle pouvait bien admettre qu'ils profitassent également à la Russie. Or celle-ci n'avait de profits à cueillir que sur la Vistule. Aussi ne craignait-on pas de sérieuses objections de la part de l'Autriche. On avait au surplus à lui offrir des concessions d'un certain prix, en lui laissant les mines de sel de Wieliczka, en érigeant Cracovie en ville neutre (ainsi qu'Alexandre songeait à le faire pour Thorn), enfin en restituant à la Gallicie le beau district de Tarnopol, que Napoléon en avait détaché en 1809, pour punir l'Autriche de la guerre qu'elle nous avait déclarée à cette époque.

La Russie prit donc le parti de céder définitivement l'important duché de Posen à la Prusse, ce qui obligeait celle-ci à être moins exigeante en Allemagne, et tâcha de s'entendre amiablement avec l'Autriche relativement à sa frontière en Pologne. Elle donna le conseil à M. de Hardenberg d'adresser une réponse très-modérée à l'Autriche, et fit de son mieux pour arriver à ses fins principales sans une rupture, funeste peut-être pour la Prusse et pour elle, mais certainement scandaleuse pour tous.

Tandis qu'Alexandre, en conséquence de ces résolutions plus conciliantes, essayait de se mettre d'accord avec l'Autriche relativement à la frontière qui devait les séparer, M. de Hardenberg d'après ses conseils répondit le 20 décembre à la note autrichienne du 10 décembre par une note extrêmement douce de langage, et habilement raisonnée du point de vue de l'ambition prussienne. Dans cette pièce le ministre prussien s'étonnait qu'après le consentement formel de l'Angleterre et le consente-

ment conditionnel de l'Autriche à l'incorporation de la Saxe à la Prusse, on revint sur une chose en quelque sorte convenue. L'excuse tirée de l'inexécution des conditions posées par l'Autriche n'était pas valable, disait-il, car la Prusse admettait tout ce qu'avait demandé l'Autriche par rapport aux limites entre les États allemands du Nord et ceux du Midi, par rapport à la destination de Mayence, et à tout ce qui intéressait en général l'équilibre germanique. Relativement à la question polonaise, la Prusse s'était entremise, et elle continuerait de s'entremettre pour que les choses fussent autant que possible réglées au gré du cabinet de Vienne. Quant au principe de souveraineté qu'on faisait valoir en faveur du roi de Saxe, on n'était pas, suivant M. de Hardenberg, plus fondé. La Saxe avait été conquise en neuf batailles rangées, mais surtout à celle de Leipzig, où la Prusse n'hésitait pas à dire qu'elle avait supporté presque tout le poids des grandes journées des 16, 17, 18 octobre, et dès lors le droit de conquête, reconnu par tous les publicistes, pouvait être justement invoqué. L'application de ce droit au roi de Saxe, incontestablement fondée en principe, ne l'était pas moins en équité. Frédéric-Auguste, engagé envers l'Europe par l'entremise du cabinet de Vienne, recueilli par l'empereur François à Prague, avait volontairement quitté cette retraite où il était en sûreté, pour abandonner la cause qu'il avait promis de servir, pour embrasser la cause de l'oppresseur commun, auquel il avait livré Torgau, l'armée saxonne et l'Elbe supérieur. On pouvait donc le punir en tout repos de conscience, et la punition serait même d'un très-bon exemple. On ne le punirait d'ailleurs que modérément, car il ne s'agissait pas de le détrôner, mais seulement de le transférer d'un pays dans un autre. On avait de quoi lui composer sur la gauche du Rhin un État peuplé de catholiques, ce qui ferait cesser en Saxe une discordance fâcheuse, entre la dynastie qui était catholique et le peuple qui était protestant. La Prusse fournirait elle-même la matière de ce nouvel État, en cédant une partie de ce qui lui était destiné sur la gauche du Rhin, ou même la totalité, car elle tenait peu à des provinces qui la mettaient en contact immédiat avec la France, et elle ne les avait acceptées que *pour le bien général*, et pour se conformer surtout aux vues de la Grande-Bretagne. Au moyen de cet abandon, il serait facile de ménager au roi de Saxe une situation égale ou supérieure à celle des princes de Bade, de Nassau, de Hesse. On lui accorderait en outre une voix à la Diète, et on conserverait ainsi autant que possible l'équilibre germanique. Un tel déplacement de souveraineté n'était pas rare dans l'histoire. Charles-Quint en avait donné l'exemple dans la maison de Saxe elle-même, en transportant la branche actuellement régnante d'un simple duché sur le trône de Saxe. On l'avait donné dans le dernier siècle, pour l'Autriche et la France, en transférant en Toscane la maison de Lorraine. Cette trans-

lation vaudrait bien mieux qu'un morcellement de la Saxe, comme on serait forcé de l'opérer, si on accédait à l'idée de n'infliger au roi Frédéric-Auguste qu'une diminution de territoire. D'abord on désolerait les Saxons, auxquels on avait promis de ne pas les séparer les uns des autres, et on ferait de plus un mauvais arrangement, car la Saxe, réduite du tiers ou de la moitié, ne suffirait plus à l'entretien de son état royal, et surtout de sa belle capitale, centre des arts en Allemagne. On y laisserait un foyer de mécontents, hostiles au nouvel ordre de choses, et rêvant toujours la reconstitution d'une Pologne révolutionnaire sur la tête d'un prince saxon. C'était donc de tout point la plus vicieuse des dispositions que de morceler la Saxe, au lieu de la concéder à la Prusse dans sa totalité, en transférant le roi Frédéric-Auguste sur la gauche du Rhin. Quant aux ombrages que pouvait inspirer à l'Autriche le voisinage de la Prusse, ils n'étaient vraiment pas justifiés, car dans son état actuel la Saxe était incapable de former entre les deux grandes puissances germaniques une barrière de quelque solidité. Le grand Frédéric l'avait bien prouvé, car dans les diverses guerres de son règne il n'avait eu qu'un pas à faire pour être à Dresde et pour s'établir à Kœnigstein, comme Napoléon lui-même venait de le prouver encore tout récemment, et c'était toujours ainsi qu'agirait le gouvernement prussien, si le malheur voulait que la Prusse et l'Autriche en vinssent aux mains. Du reste pour diminuer sur ce point les inquiétudes de l'Autriche, on se rendrait entièrement à l'un des désirs exprimés par elle, et on renoncerait à fortifier la ville de Dresde. Enfin M. de Hardenberg rappelait les devoirs de l'Europe envers la Prusse, qui avait tant contribué au salut commun, à laquelle on avait tant promis de la reconstituer, en lui assurant tout à la fois la même population qu'en 1805, et une meilleure configuration géographique. Ce dernier point avait été formellement stipulé, car tout le monde avait reconnu la défectuosité de sa configuration, et en l'obligeant à s'étendre de Kœnigsberg à Aix-la-Chapelle pour un intérêt qui n'était pas le sien, on aurait encore plus mal composé son territoire, si en même temps on ne la renforçait pas considérablement au centre en lui permettant de s'étendre jusqu'à Dresde. On aurait donc manqué envers elle à la gratitude, aux engagements pris, et à l'équilibre européen, si intéressé à ce que la Prusse fût bien constituée. Il fallait même l'avouer, l'ambition dont on l'accusait n'avait eu qu'une cause, c'était le désir de réparer les défectuosités de sa configuration géographique, et en lui accordant ce qu'elle demandait aujourd'hui on la calmerait pour longtemps, et probablement pour toujours.

Il y avait assurément plus d'une réponse à opposer à ces raisons, mais elles étaient spécieuses, quelques-unes même fondées, et elles étaient données avec un ton de modération qui révélait plus de disposition à s'entendre qu'à rompre.

La question étant ainsi posée, il devenait possible de la résoudre pacifiquement. L'Autriche se décida de son côté à faire quelques concessions. Ayant recouvré le Tyrol et l'Italie auxquels on ne pensait pas lors des traités de Kalisch, de Reichenbach, de Tœplitz, elle eût été mal venue de contester à la Russie une augmentation d'avantages, et cette augmentation d'avantages la Russie ne pouvait la trouver qu'en Pologne. Sans doute si l'Autriche avait moins craint la guerre, et si elle avait eu sur ce sujet plus d'appui de la part de la France, elle eût peut-être contesté le principe même de la reconstitution d'une Pologne, qui devait nécessairement être une Pologne russe. Mais la Prusse étant engagée à cet égard avec la Russie, la France ne se montrant résolue que pour la Saxe, l'Autriche n'avait guère le moyen de contester au fond un principe dont Alexandre s'était fait un thème absolu, et en quelque sorte un point d'honneur. Le principe de ressusciter une Pologne vassale de la Russie étant concédé, l'Autriche ne pouvait songer à retenir le bassin de la Vistule jusqu'à la Pilica et jusqu'au Bug, car c'eût été de sa part la prétention de s'étendre jusqu'aux portes mêmes de Varsovie. L'Autriche consentit donc à transiger sur ce point, en ne s'attribuant le cours de la Vistule que jusqu'à Sandomir. A Sandomir le San devenait la limite de la Gallicie, et on reprenait ainsi l'ancienne frontière gallicienne. On disputa sur Cracovie, sur les mines de sel de Wieliczka, sur Tarnopol, et, sur tous ces points, charmée d'avoir obtenu le bassin de la Vistule jusqu'à la Pilica et au Bug, la Russie se montra fort accommodante. Elle accorda un territoire autour de Cracovie, et de plus la neutralité de cette ville si fameuse dans les annales polonaises, comme un reste de Pologne flottant dans le vide, et pouvant se rattacher plus tard à la nouvelle Pologne russe. Elle abandonna la propriété des mines de Wieliczka, et enfin le district de Tarnopol, dont la restitution à l'Autriche effectuée sans avoir été promise, était une compensation des provinces dont la restitution promise n'était pas effectuée.

Plus l'Autriche se montrait conciliante en Pologne, où elle conservait du reste par l'attribution de la Gallicie à son empire une large bande de territoire le long des Crapacks, plus elle pouvait et voulait se montrer ferme à l'égard de la Saxe.

En effet au sujet de celle-ci elle persista à soutenir que la principale condition imposée à la Prusse, celle de se ranger avec l'Autriche et l'Angleterre dans la question de la Pologne, non sur tel ou tel détail de frontière, mais sur la question au fond, n'étant pas accomplie, elle était pleinement dégagée. Elle rappela d'ailleurs qu'elle avait toujours fait le sacrifice de la Saxe à contre-cœur, par pure condescendance, par désir d'union, et en conseillant à la Prusse de ne pas se prévaloir de ce sacrifice, car en supprimant la Saxe on portait une rude atteinte à l'équilibre

germanique, et on offensait gravement le sentiment moral de l'Allemagne. De plus, ajoutait-elle, l'Angleterre mieux éclairée ayant changé d'avis, et refusant le sacrifice d'abord consenti, il n'était plus permis de songer à l'incorporation de la Saxe à la Prusse. Sur ce point donc l'Autriche se prononça formellement, et déclara qu'elle n'accorderait que quelques démembrements, lesquels en punissant le roi Frédéric-Auguste des torts qu'on lui reprochait, suffiraient pour mieux délimiter le territoire prussien, et rempliraient l'engagement pris envers la Prusse de lui rendre son état de 1805.

Entrée dans les détails, l'Autriche mit tous ses soins à démontrer que la Prusse, pour obtenir son état de 1805, n'avait pas besoin du sacrifice de la Saxe. La Prusse avait perdu par les mains de Napoléon 4 millions 800 mille sujets sur un peu moins de dix millions, c'est-à-dire à peu près la moitié de ce qu'elle possédait. Elle en avait recouvré de fait, depuis que les coalisés avaient franchi victorieusement l'Elbe et le Rhin, environ 1500 mille, en reprenant Dantzig, Magdebourg, la Westphalie, etc. Il lui en fallait donc encore 3 millions 300 mille pour être pleinement indemnisée. Elle avait à prétendre pour sa part du grand-duché de Varsovie 2 millions 500 mille sujets; pour les principautés d'Anspach et de Bareuth, transférées en 1806 à la Bavière et laissées à cette puissance, 500 mille; pour un accroissement promis au Hanovre et qu'il fallait prendre sur le territoire prussien, 300 mille; pour une récompense due à la maison de Saxe-Weimar, 50 mille; total, 3 millions 350 mille, qui faisaient avec les 1500 mille déjà recouvrés 4 millions 850 mille, c'est-à-dire un peu plus qu'elle n'avait perdu. Or, la Russie renonçant en Pologne au duché de Posen, lui laissait un million d'âmes; les provinces à la gauche du Rhin, le grand-duché de Berg situé à la droite, en comprenaient au moins un million 600 mille; il n'en restait donc plus à trouver que 750 mille. Pour se les procurer il était facile de médiatiser encore quelques princes secondaires, et de ramasser de la sorte 200 mille sujets. Le Hanovre était prêt à faire le sacrifice des 300 mille qu'on lui avait promis. Il n'y avait par conséquent plus à chercher que 2 à 300 mille âmes pour satisfaire l'ambition prussienne, et en les demandant à la Saxe dont la population s'élevait à 2 millions 100 mille individus, on pouvait laisser à celle-ci sa situation presque entière, car elle ne pèserait pas beaucoup moins dans la balance germanique avec 1800 mille sujets qu'avec 2 millions 100 mille.

Ces calculs, vrais du reste, et qui donnèrent origine au reproche, tant renouvelé depuis contre le congrès de Vienne, de partager les peuples comme des troupeaux, ces calculs excitèrent de grands cris de la part des Prussiens. Ils en nièrent absolument l'exactitude, et se livrèrent à des évaluations difficiles à admettre autant qu'à contester. Sans une au-

torité compétente et investie du pouvoir de prononcer en dernier ressort sur ces évaluations de territoires et de populations, il n'était pas possible d'arriver à un accord, car on ne différait pas seulement sur la quantité, mais sur la qualité de ces têtes d'hommes. On disait en effet qu'un Polonais des environs de Posen, laissé par la Russie à la Prusse, valait mieux qu'un Polonais des environs de Klodawa ou de Sempolno retenu par elle, et surtout qu'un ancien Français d'Aix-la-Chapelle ou de Cologne valait incomparablement mieux qu'un Polonais de Kalisch ou de Thorn, contre lequel il était échangé. Par ce motif on voulait qu'il fût tenu compte de la qualité autant que de la quantité des sujets attribués à l'une ou à l'autre puissance.

On imagina donc, indépendamment du grand comité des cinq, saisi de toutes les questions de premier ordre, de former une commission spéciale pour examiner les évaluations mises en avant de part et d'autre, et prononcer sur elles en connaissance de cause.

Lord Castlereagh vint dans les derniers jours de décembre en parler à M. de Talleyrand, et lui présenta la formation de cette commission comme une manière de sortir de l'embarras où l'on était jeté par ces évaluations contradictoires, et aussi comme une manière de sauver la question de la Saxe, en la faisant dégénérer en une question de chiffres. M. de Talleyrand ne fit aucune objection contre l'idée de cette commission d'évaluation, mais il répondit au plénipotentiaire britannique que c'était rabaisser la question que de la traiter de la sorte, qu'il vaudrait bien mieux parler de principes que de chiffres, et reproduisant son thème favori, celui de la légitimité, il proposa à lord Castlereagh de conclure entre l'Autriche, l'Angleterre, la France, une convention courte mais précise, par laquelle ces trois puissances s'engageraient à maintenir l'existence de la Saxe à titre de principe, sauf à céder quelques portions de territoire à la Prusse. Lord Castlereagh, comme un homme abordé trop brusquement, recula de plusieurs pas. — Vous me proposez là, dit-il à M. de Talleyrand, une alliance, et une alliance suppose la guerre, certaine ou probable. Or, la guerre nous ne la voulons pas, et nous ne nous y déciderons qu'à la dernière extrémité. Mais s'il faut enfin y songer, nous aviserons alors aux moyens de la soutenir, et aux alliances qui en seront la conséquence. —

M. de Talleyrand repoussé n'insista pas. On convint de former une commission d'évaluation, et il fut entendu que la France y entrerait.

L'idée d'une commission d'évaluation fut acceptée de toutes les parties intéressées, mais lorsqu'il fut question d'y admettre un commissaire français, des objections s'élevèrent. C'était l'abandon formel de la parole qu'on s'était donnée les uns aux autres de disposer sans la France de tous les territoires dont elle avait été dépouillée, promesse renouvelée à

Paris lors du traité du 30 mai, et à Vienne dans les premiers jours du congrès. Il est vrai que depuis on avait été contraint de tout faire avec la France, car la prétention de faire quelque chose en Europe, surtout de définitif, sans sa participation, avait paru bientôt aussi ridicule qu'impraticable. Mais sur les grandes questions de territoire, bien qu'on eût beaucoup parlementé avec elle, on n'avait pas formellement dérogé à l'engagement secret d'agir exclusivement entre *quatre*. Il aurait fallu que M. de Metternich et lord Castlereagh avouassent ici que, dans leur profonde inquiétude, ils avaient complétement initié la France à l'affaire de la Saxe, et qu'ils ne pouvaient plus décemment l'en exclure. Ils n'eurent pas le courage de cet aveu, et la Prusse montrant une répugnance extrême à introduire dans le tribunal qui allait juger ses prétentions en dernier ressort, un membre publiquement engagé contre elle, ils n'insistèrent point, et il fut décidé qu'il n'y aurait pas de commissaire français dans la commission d'évaluation.

Lord Castlereagh n'osa pas porter lui-même cette nouvelle à M. de Talleyrand; il en chargea son frère lord Stewart, ministre d'Angleterre à Berlin, qui se présenta à l'hôtel de l'ambassade avec beaucoup d'excuses et d'explications embarrassées. M. de Talleyrand qui, lorsqu'il s'agissait du rôle de la légation française à Vienne, n'entendait pas raillerie, demanda sèchement au frère de lord Castlereagh quels avaient été les opposants à l'admission de la France dans la future commission, et lui dit avec une ironie amère, que c'étaient sans doute les *alliés* qui n'avaient pas voulu d'elle. — Lord Stewart ayant assez ingénument avoué cette influence des *alliés*, M. de Talleyrand, hors de lui, répondit brusquement au frère de lord Castlereagh : Puisque vous êtes encore les *alliés de Chaumont*, restez entre vous. Aujourd'hui même l'ambassade française quittera Vienne, et tout ce que vous ferez sera nul pour elle, et pour les intérêts sacrifiés. L'Europe sera instruite de ce qui s'est passé, la France connaîtra le rôle qu'on a voulu lui faire jouer, et l'Angleterre saura quelle conduite faible, inconséquente, a tenue son représentant. Elle saura qu'après avoir livré la Saxe et la Pologne, il a repoussé le secours avec lequel il aurait pu les sauver. — Ces paroles menaçantes pour lord Castlereagh, à qui elles préparaient une situation fort difficile dans le Parlement britannique, émurent singulièrement lord Stewart, et il courut avertir son frère de l'orage qui se formait. Bien qu'on ne prît pas entièrement au sérieux les menaces de M. de Talleyrand, cependant la crainte de ce qui pouvait en résulter pour le repos de l'Europe, et plus encore pour le cabinet britannique, lorsqu'il serait connu qu'on avait pu sauver la Saxe et la Pologne, et qu'on ne l'avait pas voulu, uniquement pour persister dans un système ridicule d'exclusion à l'égard de la France, cette crainte stimula lord Castlereagh et lui donna un cou-

rage qu'il n'avait pas eu d'abord envers les *alliés*. Il les assembla de nouveau, leur fit sentir le danger de provoquer un éclat qui pourrait mettre l'Europe en feu, déclara quant à lui qu'il ne se chargerait pas d'une responsabilité pareille aux yeux de l'Angleterre, fut fortement appuyé par M. de Metternich, et l'admission du commissaire français fut décidée malgré les Prussiens. Un billet courtois de lord Castlereagh en fit part le soir même à M. de Talleyrand.

M. de Dalberg fut choisi pour représenter la France dans la commission d'évaluation. Cette commission s'assembla le 31 décembre. Le représentant russe fut chargé d'exposer les prétentions communes de la Russie et de la Prusse, et il était en effet mieux placé pour le faire avec convenance, parce que l'accord survenu avec l'Autriche relativement aux frontières de la Gallicie, et l'abandon du duché de Posen à la Prusse, semblaient avoir désintéressé la Russie dans la question à résoudre. En conséquence il parla au nom des deux puissances, et présenta les conclusions suivantes. La Prusse aurait comme indemnité de ses pertes, outre le duché de Posen que la Russie lui laissait pour aplanir les difficultés survenues, la Saxe tout entière. Selon le commissaire russe on ne pouvait faire moins pour lui rendre son état de 1805, et pour remplir l'engagement qu'on avait pris avec elle de mieux constituer son territoire. Le roi de Saxe serait transporté sur les bords du Rhin, et la Prusse lui abandonnerait un territoire peuplé de 700 mille âmes, avec la jolie ville de Bonn pour capitale. Il aurait de plus une voix à la diète. Ce prince placé au milieu d'une population catholique, et sur la frontière de la France, préviendrait tout contact entre la France et la Prusse. Quant à la Pologne, elle recevrait du gouvernement russe une existence séparée; une administration distincte, et des agrandissements ultérieurs pris sur les anciennes provinces polonaises actuellement russes, au gré toutefois de l'empereur de Russie, qui se réservait d'organiser selon ses vues le royaume dont il serait le chef. L'empereur porterait désormais le titre de czar de Russie et de roi de Pologne. Les autres puissances copartageantes de la Pologne qui conserveraient par la présente paix des provinces polonaises, s'engageraient aussi à leur donner des administrations provinciales propres à leur assurer une sorte d'indépendance civile, un régime conforme à leurs mœurs, et un traitement favorable à leurs intérêts commerciaux et agricoles.

Ce projet appuyé des considérations les plus spécieuses, était un suprême effort qu'Alexandre tentait en faveur de son allié le roi de Prusse, afin de lui procurer la Saxe. Mais il était bien évident que satisfait désormais en ce qui le concernait, il ne soutiendrait plus son dire jusqu'à la dernière extrémité. On s'ajourna au 2 janvier pour le développement et la discussion de ces diverses propositions.

Le lendemain 1er janvier lord Castlereagh reçut une nouvelle d'une grande importance, et qui changeait singulièrement sa situation. L'Angleterre venait enfin de signer la paix avec les États-Unis, et elle pouvait désormais reporter toutes ses forces sur le continent européen. La guerre avec l'Amérique l'avait fort préoccupée, et elle y avait employé tout ce que la protection du royaume des Pays-Bas lui laissait de troupes disponibles. Dégagée de ce souci, elle était maintenant en mesure de réunir au printemps de 1815 quatre-vingt mille hommes en Hollande, et de fournir ainsi un large contingent à la nouvelle coalition, si on était obligé d'en former une contre la Prusse et la Russie.

Le 2 janvier la commission d'évaluation s'assembla de nouveau pour discuter les propositions qu'on lui avait présentées au nom de l'empereur Alexandre. Ce furent les Prussiens qui, ayant laissé aux Russes le soin d'exposer le plan commun, se chargèrent cette fois de le défendre. La conjoncture était pour eux des plus graves. C'était leur dernière tentative pour obtenir la Saxe, et battus devant ce tribunal d'experts, ils n'avaient plus d'autre ressource que d'en appeler à la force. Leurs commissaires joignaient à une grande animation personnelle toute l'animation des militaires de leur nation, réunis en nombre considérable à Vienne, et ne cessant de dire avec la plus incroyable jactance, qu'eux seuls avaient sauvé l'Europe, que par conséquent ils ne devaient s'attendre à aucun refus; que la Saxe était leur conquête, qu'ils avaient fait cette conquête à Leipzig dans les terribles journées des 16, 17, 18 octobre 1813, que la leur disputer c'était leur disputer un bien qui était à eux, mais que soutenus par leurs frères d'armes les Russes, ils ne se laisseraient pas ravir le prix de leur sang; que d'ailleurs ils travailleraient ainsi non pour la Prusse, mais pour l'Allemagne, car chaque agrandissement de la Prusse était un pas vers l'unité germanique, qui ne pouvait s'opérer que par la Prusse et sur sa tête. M. de Stein notamment, aidé de beaucoup de patriotes allemands, répétait partout ces discours, et ne manquait pas d'invoquer le souvenir de ce que lui et ses pareils avaient souffert pour la cause de l'Allemagne.

Sous l'influence de ces excitations, la légation prussienne se livra dans le sein de la commission à toute l'ardeur de ses sentiments. Voyant clairement l'opposition que rencontraient ses assertions tranchantes, ses prétentions absolues, elle s'irrita loin de se calmer, et s'emporta jusqu'à dire que ce qu'elle demandait elle le poursuivrait au besoin par la voie des armes. A cette déclaration, lord Castlereagh qui avait l'orgueil d'un Anglais, et qui était surpris de se voir ainsi traité par des gens qu'il avait tant favorisés, repoussa fièrement les menaces du prince de Hardenberg, et dit aux Prussiens et aux Russes que l'Angleterre n'était faite pour recevoir la loi de personne, qu'elle ne la subirait point, et qu'aux armes

elle opposerait les armes. Il sortit exaspéré, dans un état d'émotion qui ne lui était pas ordinaire, et alla soulager son émotion là où il était assuré de trouver le plus d'écho à son ressentiment, c'est-à-dire auprès de la légation française. Oubliant cette fois les *alliés* de Chaumont, il raconta à M. de Talleyrand tout ce qui s'était passé, et déclara de nouveau que l'Angleterre ne souffrirait pas de telles insolences. Son cœur déchargé d'un poids énorme, celui de la guerre d'Amérique, avait retrouvé tout son ressort, et il se montra prêt à braver les plus extrêmes conséquences plutôt que de céder à l'arrogance des Prussiens et des Russes. Son adroit interlocuteur s'associa à ses sentiments, les flatta avec habileté, et lui rappela ce qu'il lui avait dit quelques jours auparavant, c'est qu'avec trois ou quatre mots d'écrit entre l'Angleterre, la France et l'Autriche, on ferait tomber ces bouffées d'orgueil prussien et russe. — Mettez vos idées sur le papier, répondit lord Castlereagh, et M. de Talleyrand, ne lui donnant pas la peine de répéter cette invitation, prit la plume. A eux deux, retournant le sujet en divers sens, ils rédigèrent un projet de convention par lequel l'Autriche, la France, l'Angleterre, s'engageaient à fournir cent cinquante mille hommes chacune, pour agir en commun, si la défense de l'équilibre européen leur attirait des ennemis qu'on ne désignait point, mais qui n'avaient pas besoin d'être désignés pour être universellement reconnus. Lord Castlereagh partit avec ce projet, promettant de revenir le lendemain, après avoir vu M. de Metternich et s'être concerté avec lui.

M. de Talleyrand était au comble de ses vœux. Arrivé à Vienne avec la crainte d'y être annulé, il voyait la légation française appelée à jouer un rôle important par la dissolution de l'alliance de Chaumont, et par la formation d'une alliance nouvelle destinée à soutenir le principe de la légitimité. C'était assurément un excellent résultat que de recouvrer pour la France un rôle important, et surtout de dissoudre la coalition de Chaumont pour lui en substituer une nouvelle, mais il fallait savoir quel serait le but de celle-ci, et si le but n'était autre que de soutenir des intérêts ou équivoques, ou même contraires, il y avait moins à s'applaudir, et mieux eût valu attendre encore un peu ce rôle tant désiré, si au prix d'un peu de patience on parvenait à le rendre plus sérieusement profitable à la France.

Lord Castlereagh ne perdit pas de temps, car il croyait déjà entendre les cris du Parlement britannique lui reprochant d'avoir passé sous les Fourches Caudines de la Prusse et de la Russie. Il vit M. de Metternich, le trouva prêt comme lui à mettre de côté ses préjugés d'ancien coalisé, et à s'appuyer sur la France pour contenir des alliés ingrats et cruellement exigeants. Après s'être entendu avec lui sur tous les points, il revint le lendemain même, 3 janvier, apporter à M. de Talleyrand le

projet de la veille savamment élaboré. Lord Castlereagh et M. de Metternich avaient mis le plus grand soin à lui donner un caractère pacifique, et surtout défensif. On ne devait, en effet, attaquer personne. Mais si pour avoir de bonne foi, sans aucune vue intéressée, soutenu un plan conforme à l'équilibre européen, l'une des trois puissances contractantes encourait l'hostilité d'autres puissances européennes, la France, l'Angleterre, l'Autriche, s'engageaient à fournir 150 mille hommes chacune, pour la défense de la partie attaquée. A ces stipulations développées en plusieurs articles, lord Castlereagh en voulut ajouter une, qui, selon lui, était indispensable, et ne pouvait être contestée par personne. Cette stipulation était la suivante.

Comme on n'agissait pas en cette circonstance dans des idées d'ambition, mais dans des idées de conservation, dans l'intérêt d'un principe sacré, celui du maintien sur leurs trônes des princes légitimes, il ne devait rien coûter de le dire, et on déclarait d'avance que, dans le cas où, *à Dieu ne plaise, la guerre s'ensuivrait*, on se tenait *pour lié par le traité de Paris, et obligé de régler d'après ses principes et son texte l'état et les frontières de chacun*.

Ici à son tour M. de Talleyrand était pris à un terrible piége. Si dans l'origine il se fût moins vite et moins hautement prononcé pour la Saxe, si, au lieu d'être aussi ardent à offrir ses secours, il eût attendu qu'on les lui demandât, il aurait pu ne pas subir une telle condition, et probablement on ne la lui aurait pas même proposée. On aurait gardé le silence, en laissant à la guerre le soin de payer la guerre, selon son résultat et selon les services de chacun. Mais s'étant hâté de se prononcer en faveur de la Saxe, ayant gourmandé tous les cabinets pour leur tiédeur, il ne lui était pas possible, quand on le prenait au mot, de reculer, et après avoir toujours répété que la France n'avait en vue que la cause des principes, d'avouer que, dans certains cas, elle songerait aussi à ses intérêts! On lui eût tourné le dos s'il avait osé le déclarer, et incontinent on serait allé s'entendre avec la Prusse et la Russie, en leur concédant ce qu'elles désiraient. A vrai dire, le mal n'eût pas été grand, car la politique qu'elles soutenaient n'était pas la plus désavantageuse pour nous : la maison de Saxe eût été sur le Rhin, et nous l'aurions eue pour voisine au lieu d'avoir la Prusse. Mais à en venir à un tel résultat, autant eût valu le poursuivre de moitié avec les Russes et les Prussiens qui nous l'eussent payé de quelque manière, et qui ne nous auraient pas demandé de faire la guerre pour eux, uniquement pour avoir l'honneur de la faire avec eux. Mais après s'être si constamment associé aux Anglais et aux Autrichiens, après les avoir tant pressés, tant priés d'agir, il n'était plus temps de se montrer difficile et de repousser la condition qu'ils exigeaient : et pourtant la condition était dure! A la suite de vingt ans

de guerres sanglantes, lorsque nous étions à peine rentrés en possession de la paix, de la paix qui était le titre le plus populaire des Bourbons, la compromettre si tôt, nous exposer à verser encore des torrents de sang français, pour que l'Allemagne eût moins d'inquiétude à l'égard de la Russie, l'Autriche à l'égard de la Prusse, ce n'était pas en vérité la peine, et tandis que les puissances pour lesquelles nous allions nous battre conserveraient toutes nos dépouilles, et, grâce à nous, y ajouteraient la sécurité, ne pas recouvrer la moindre de ces dépouilles, être réduits à l'honneur de servir gratis ceux de nos vainqueurs qui avaient le plus travaillé à nous ramener aux frontières de 1790, était véritablement un sort assez triste! Mais, nous le répétons, il n'y avait pas moyen de reculer, et après tout ce que nous avions dit et fait, il fallait accepter la convention du 3 janvier avec l'article qui, dans le cas d'une nouvelle guerre, nous obligeait à prendre pour base d'une paix future le traité du 30 mai. M. de Talleyrand signa sans une observation et eut raison de n'en faire aucune, car l'article n'était acceptable qu'à la condition de n'y pas prendre garde. Il fallait ou s'en indigner, et le rejeter à la face de ceux qui l'offraient, ou le signer presque avec joie. C'est ce que fit M. de Talleyrand. Il ne songea même pas à demander en retour qu'on lui promît au moins la chute de Murat, qui intéressait bien plus Louis XVIII que le salut du roi de Saxe; il craignit de retarder d'un moment le résultat qu'il avait tant provoqué, et ce traité si désiré par la légation française dont il relevait l'importance, si peu utile à la dynastie dont il flattait tout au plus les préjugés, fut signé dans la nuit du 3 au 4 janvier, et daté du 3. On s'engagea au secret le plus absolu, pour ne pas donner aux Prussiens et aux Russes un motif d'éclater, et peut-être d'en arriver à la guerre, pour ne pas donner à tous les ennemis de la coalition la joie de la voir si scandaleusement divisée. Pourtant on fit exception à ce secret en faveur de la Bavière, du Hanovre, des Pays-Bas, de la Sardaigne, dont l'adhésion méritait d'être recherchée, et était du reste à peu près assurée. Effectivement, le prince de Wrède pour la Bavière, le comte de Munster pour le Hanovre, se hâtèrent d'adhérer. Les Pays-Bas, la Sardaigne, adhérèrent quelques jours plus tard, sans que l'existence de la convention fût le moins du monde divulguée. Un plan d'opérations militaires dut être concerté entre l'Autriche, la Bavière, la France, qui étaient les puissances les plus exposées à se mêler activement de la guerre, et on exprima le désir d'avoir à Vienne un général français capable, et animé de bons sentiments, pour concourir à la conception de ce plan. M. de Talleyrand songea au général Ricard, disgracié sous l'Empire à l'occasion de la royauté manquée du maréchal Soult en Portugal, officier distingué, homme d'esprit, très-digne de figurer dans un congrès qui réunissait la plus haute société de l'Europe. M. de Talleyrand le fit de-

mander à l'instant au roi Louis XVIII, en lui communiquant le traité qu'il venait de conclure.

Bien que le secret de la nouvelle coalition fût scrupuleusement gardé, pourtant il se manifestait un tel concert dans le langage des cours d'Angleterre, de France et d'Autriche, qu'on ne pouvait douter de leur accord, et de leur résolution de soutenir leur dire jusqu'à la dernière extrémité. Un autre symptôme non moins significatif, c'était l'attitude de la Bavière. Quoique tous les États allemands, même ceux du Nord, partageassent ses sentiments, elle seule, grâce à la force qu'elle avait acquise depuis quinze ans, et à sa situation géographique qui la mettait à l'abri des coups de la Prusse, osait manifester hautement sa manière de penser, et faire entendre des propos de guerre. Les Prussiens avaient donc beau crier, menacer, soit dans la commission, soit dans le public, on les laissait dire, et personne ne faiblissait sur le point essentiel, celui de la conservation de la Saxe, sauf quelques sacrifices pour arrondir le territoire de la Prusse, et pour punir, disait-on, le roi Frédéric-Auguste. Quand on parlait de punir ce prince infortuné, c'était une pure concession de langage aux passions du moment, car chacun savait bien que ce délit d'alliance avec Napoléon dans la vue de s'agrandir, tout le monde l'avait commis, aussi bien parmi les grandes puissances que parmi les princes allemands du dernier rang ; chacun savait que le malheureux roi de Saxe, surpris le dernier dans notre alliance, n'avait agi que par contrainte, qu'entre l'Europe et Napoléon il n'avait eu d'autre duplicité que celle de la faiblesse, et qu'enfin, si pour racheter sa conduite, il fallait un acte mémorable de défection envers la France, l'armée saxonne l'avait commis assez éclatant pour obtenir le pardon de son souverain.

Mais tout en accordant une certaine réduction des États du roi de Saxe, personne n'en admettait la confiscation totale au profit de la Prusse, et il y avait évidemment un parti pris qu'il eût été bien grave de braver. Les chefs imprudents de l'armée prussienne y étaient fort disposés, mais leur roi était loin de le vouloir, et Alexandre ne les eût pas suivis dans cette témérité, ce qui équivalait à une impossibilité. Alexandre en soutenant dans la commission d'évaluation qu'il fallait annexer la Saxe entière à la Prusse, alors que pour lui-même il avait consenti au sacrifice du duché de Posen, faisait tout ce que son ami Frédéric-Guillaume pouvait attendre de son dévouement; mais cet ami n'eût pas osé lui demander de pousser les choses jusqu'à la guerre contre la France, l'Angleterre, l'Autriche, et presque tout le corps germanique. On s'aperçut bientôt de cette situation dans la commission elle-même, par l'attitude des diverses légations. Les Prussiens et les Russes, tout en persistant à réclamer en principe la Saxe entière, ne purent cependant s'empêcher d'entrer dans les discussions de chiffres soulevées par l'Autriche. Celle-ci

s'était attachée à prouver qu'en tenant compte de toutes les restitutions déjà obtenues en Pologne, en Westphalie, dans les provinces rhénanes, la Prusse ne pouvait pas prétendre à plus de 3 à 400 mille habitants de la Saxe, pour se retrouver dans l'état de 1805, qu'on avait promis de lui rendre. Les diplomates prussiens se laissant engager dans cette controverse, opposèrent évaluation à évaluation, et soutinrent qu'il leur faudrait plus de la moitié de la Saxe, non-seulement en territoire mais en population. Dès qu'ils consentaient à se placer sur ce terrain, ils s'avouaient presque vaincus, car ils admettaient le principe de leurs adversaires, qui était la conservation de la Saxe avec des sacrifices plus ou moins étendus. Le traité du 3 janvier, en donnant aux antagonistes de la Russie et de la Prusse un ensemble, une décision qui frappaient tous les regards, avait, quoique tenu secret, contribué beaucoup à résoudre la question au fond. Et en effet, du moment qu'on n'en était plus qu'à des disputes de chiffres, on devait inévitablement s'entendre.

Le mois de janvier fut consacré à des discussions de ce genre. Une circonstance particulière contribua à les faire aboutir plus tôt à un résultat définitif. Suivant son usage, le Parlement britannique devait se réunir en février. Lord Castlereagh était rappelé par ses collègues afin de justifier son œuvre, obscure pour le public, et pour les gens informés eux-mêmes entachée du reproche de versatilité, car avant de défendre la Saxe il avait commencé par la sacrifier. Le duc de Wellington devait quitter l'ambassade de Paris pour venir le remplacer à Vienne. L'illustre secrétaire d'État britannique, certain désormais de faire céder la Prusse sur le fond de la question, désirait la dédommager de ce sacrifice par beaucoup de concessions de détail, la rattacher ainsi à son système d'alliance favori, et en même temps accélérer la fin du congrès par une extrême facilité à l'égard des accessoires. Il ne voulait pas en effet quitter Vienne sans que les principales questions fussent résolues, et sans avoir des résultats positifs à communiquer au Parlement. Du reste son impatience était universellement partagée. Les souverains, ceux qui recevaient l'hospitalité comme celui qui la donnait (et à ce dernier il en avait déjà coûté 25 millions), étaient las de ce mélange de fêtes frivoles et de discussions amères. Ils venaient de passer deux années entières, celles de 1813 et de 1814, dans les anxiétés d'une guerre épouvantable et d'une diplomatie armée des plus agitées. Il leur tardait de rentrer chez eux, d'y vaquer à leurs affaires, d'y jouir de la paix et d'en faire jouir leurs peuples. C'est la fatigue bien plus que la raison qui met ordinairement fin aux longues luttes. Aussi tout tendait-il à un accord, après avoir tendu deux mois entiers à une rupture éclatante, et à une nouvelle guerre pour le partage des fruits de la victoire.

M. de Talleyrand soigneux des apparences au moins autant que du

fond des affaires, et tout en le dédaignant, s'appliquant à flatter le parti imprudent qui dominait en France, avait persuadé à tous les souverains actuellement réunis, de mêler à la suite non interrompue de leurs fêtes une cérémonie funèbre en l'honneur de Louis XVI, laquelle naturellement aurait lieu le 21 janvier. M. de Talleyrand y tenait pour le double effet qu'elle devait produire à Vienne et à Paris, car à Vienne elle serait un acte marqué de déférence envers la légation française, à Paris elle plairait aux royalistes, et serait une preuve de son influence sur les têtes couronnées. Une pareille proposition, opportune ou non, une fois faite ne pouvait être repoussée, car nul n'aurait voulu refuser ses hommages à l'auguste victime du 21 janvier, et d'ailleurs c'était une nouvelle malédiction jetée à la face de la Révolution française, qui ne devait pas être désagréable aux souverains réunis à Vienne. L'empereur Alexandre seul, sans opposer un refus, fit une simple observation. Il dit que personne ne pouvait douter des sentiments que l'Europe portait à l'infortuné Louis XVI, mais que c'était là une scène de parti, qui, fort impolitique à Paris, était à Vienne une imitation maladroite et peu digne, qu'au surplus, si on persistait, il se rendrait à la cérémonie proposée, la légation française étant seule juge de ce qui convenait à son gouvernement.

Ainsi cette réunion de têtes couronnées, qui récemment avait encouru quelque ridicule par l'excès de ses plaisirs et de son luxe, se couvrit tout à coup de deuil, et le 21 janvier se transporta tout entière à la belle cathédrale de Saint-Étienne, pour y assister à un service solennel en l'honneur de Louis XVI. Rien ne manqua à la pompe de cette cérémonie. Les souverains s'y montrèrent entourés de leur cour; un prêtre français prononça l'oraison funèbre de Louis XVI et de Marie-Antoinette, et après quelques heures de ce deuil politique, on revint aux fêtes et aux affaires de ce congrès, qui est resté aussi célèbre par les unes que par les autres,

MM. de Metternich, de Talleyrand et lord Castlereagh, voyant la Prusse à peu près vaincue, se concertèrent sous la direction du prince de Schwarzenberg, représentant des intérêts militaires autrichiens, pour opérer une dislocation de la Saxe qui, sans détruire entièrement ce royaume, pût satisfaire les convoitises de sa voisine. D'abord ils convinrent de lui ôter la plus grande partie de ce qu'elle avait sur la droite de l'Elbe, et notamment la haute et la basse Lusace. La Saxe véritable en effet était bien plus sur la gauche de l'Elbe, et la rive droite se composait principalement de provinces annexées. Toutefois en lui enlevant la haute et la basse Lusace, on lui en conserva la portion qui bordait les défilés de la Bohême, c'est-à-dire Bautzen et Zittau. Puis sur la gauche de l'Elbe on convint de l'amoindrir vers la Misnie et la Thuringe, c'est-à-dire vers le pays plat qui était le plus étendu mais le moins peuplé, et on lui réserva le pays montueux qui était non-seulement le plus indus-

trieux, mais le plus intéressant pour l'Autriche dont il longeait la frontière. On voulait d'abord ne prendre que 4 à 500 mille âmes à la malheureuse monarchie placée sous le scalpel des géographes du congrès, mais sur les instances de lord Castlereagh qui tenait à reconquérir l'amitié des Prussiens, et surtout à finir promptement, on consentit à un sacrifice de 700 mille âmes sur 2 millions 100 mille, qui composaient l'ancien domaine de la Saxe. On lui ôtait donc un tiers de sa population, avec une moitié à peu près de sa superficie territoriale. Les positions sur l'Elbe importaient plus encore que l'étendue du sol. Il y en avait une qui fut vivement disputée, c'était celle de Torgau. Après avoir livré Wittenberg, abandonner encore Torgau, qui d'après le conseil connu de Napoléon, et son exemple décisif en cette matière, était devenue la principale place du haut Elbe, était grave. Le prince de Schwarzenberg et M. de Talleyrand voulaient résister, mais abandonnés par lord Castlereagh, ils furent contraints de céder. On arrêta enfin un plan qui transférait à la Prusse, outre les points importants de Wittenberg et de Torgau, la moitié, avons-nous dit, du territoire saxon, et un tiers de sa population. Il est vrai que les principales villes et le territoire le plus riche de la Saxe restaient à Frédéric-Auguste.

Ce plan, arrêté entre la France, l'Autriche, l'Angleterre, pendant que les commissaires discutaient, et souvent disputaient violemment, fut présenté à la commission d'évaluation dans les premiers jours de février. Il était évident que c'était un plan concerté, et que les Russes et les Prussiens n'obtiendraient pas beaucoup plus, même en courant la chance de se brouiller. Les engagements pris envers la Prusse étaient remplis et au delà, car on avait opéré, ce qui était encore une des formules du temps, sa reconstitution sur le pied de 1805, et en traçant infiniment mieux certaines parties de ses frontières. Enfin on avait fait passer la Saxe du second rang au troisième dans l'échelle des États germaniques. La Russie d'ailleurs, ayant abandonné le duché de Posen et bravé la guerre pour la Prusse, était au terme de son dévouement. La Prusse le sentit, et résolut de céder. Toutefois il y avait un point qui lui tenait à cœur, parce que les militaires prussiens y attachaient leur amour-propre, et les commerçants prussiens leur intérêt, c'était la possession de la célèbre ville de Leipzig. L'acquisition de Leipzig était pour l'orgueil des Prussiens un dédommagement de l'humiliation qu'ils allaient subir en évacuant la Saxe qu'on leur avait, disaient-ils, laissé occuper, ce qui équivalait à la promesse de la leur attribuer tout entière.

En conséquence le 8 février la Prusse présenta une note dans laquelle prononçant pour la première fois le mot d'acceptation à l'égard de la transaction proposée, elle demandait qu'on lui accordât Leipzig, en faisant valoir qu'on ne lui donnait de la Saxe que la portion la moins riche,

la moins peuplée, car elle ne contenait pas une seule ville importante. Elle ajouta par forme d'insinuation, en termes du reste très-modérés, que tandis qu'on la ramenait à l'état de 1805, l'Autriche gagnait, au delà de ce qu'elle avait à cette époque, 1500 mille âmes directement, et deux millions au moins indirectement au profit de ses branches collatérales, établies à Florence, à Modène, à Parme, etc.

Comme il arrive ordinairement, le dernier jour fut l'un des plus agités. Le roi vit lord Castlereagh, dit à ce ministre qu'on voulait le déshonorer, lui rendre le retour à Berlin impossible, en lui faisant évacuer la Saxe après qu'il l'avait occupée, et que Leipzig pouvait seul adoucir l'amertume d'un pareil sacrifice. Il était facile de lui répondre que c'était sa faute si l'évacuation de la Saxe devenait si amère, car il l'avait occupée par une sorte de coup de tête impossible à soutenir, et ne devait s'en prendre qu'à lui-même de ce déboire. Lord Castlereagh fit part à ses alliés des instances de Frédéric-Guillaume; mais outre que les Anglais aimaient mieux, dans leur intérêt commercial, que Leipzig appartînt à un petit État qu'à un grand, le ministre britannique trouva une telle résistance sur ce point qu'il ne crut pas devoir insister. Seulement on s'entendit pour accorder encore quelque chose à la Prusse, qui marchandait opiniâtrément, et mille âmes par mille âmes, les territoires disputés. L'Angleterre pour le Hanovre fit un sacrifice de 70 mille âmes sur le lot de 300 mille que la Prusse devait lui abandonner, un autre de 50 mille sur le lot des Pays-Bas, et enfin Alexandre, voulant tout pacifier, fit un sacrifice plus considérable encore. Il avait voulu que Cracovie à cause de son importance morale, Thorn à cause de son importance militaire, restassent villes libres et neutres. Il se désista de cette dernière prétention, et consentit à céder Thorn à la Prusse, qui eut ainsi toutes les places fortes de la basse Vistule, Thorn, Graudenz, Dantzig, après avoir déjà obtenu toutes celles de l'Elbe, Torgau, Wittenberg, Magdebourg, etc. A ce prix Leipzig fut conservé à la Saxe, et la Prusse adhéra enfin aux arrangements proposés. Elle n'avait certes pas à se plaindre, et pourtant le fougueux Blucher, se livrant à des exagérations de langage dont son héroïsme aurait dû le garantir, s'écria qu'on ne pouvait plus porter l'uniforme prussien. Il avait assez prouvé, et devait prouver encore qu'on pouvait le porter avec honneur.

Dès ce moment les principales difficultés du congrès étaient aplanies, et si les questions qui restaient à résoudre exigeaient des efforts, des sacrifices même, aucune n'était de nature à faire craindre la guerre, et les souverains en jugeaient tellement ainsi qu'ils étaient disposés à se retirer, pour laisser à leurs ministres le soin de les vider.

Cependant à l'égard de la Saxe elle-même il y avait à vaincre une dernière difficulté, qui n'était pas à mépriser, quelle que fût la puissance

des anciens coalisés, et elle consistait à obtenir le consentement du roi Frédéric-Auguste. Ce prince doux et débonnaire, prisonnier à Berlin, avait pris la détermination de ne jamais adhérer à ce qu'on ferait contre lui, surtout si on voulait placer sa maison ailleurs qu'en Saxe. Or d'après les principes posés alors et dans tous les temps, il n'y avait de bien et irrévocablement acquis que ce que le souverain légitime transférait à autrui par un consentement libre et volontaire. Ces principes dont M. de Talleyrand s'était beaucoup servi dans l'intention de les faire appliquer plus tard à Murat, donnaient une véritable force morale au roi de Saxe, et à une époque où l'on avait la passion du définitif, où l'on tenait à sortir de ce qu'on appelait l'instabilité révolutionnaire pour entrer dans la stabilité monarchique, tous les acquéreurs d'États nouveaux recherchaient soigneusement le libre consentement des anciens possesseurs. Pour avoir celui du roi de Saxe, on résolut de rendre à ce prince sa liberté, de l'amener en Autriche, non pas à Vienne où il rencontrerait ses défenseurs sans doute, mais ses spoliateurs aussi, et de le conduire à Presbourg par exemple, où les trois principaux ministres des cours qui l'avaient défendu, M. de Talleyrand, M. de Metternich, le duc de Wellington (celui-ci remplaçant lord Castlereagh), iraient user de leur crédit sur lui afin d'obtenir qu'il se résignât.

A l'égard des autres arrangements européens on était presque d'accord, excepté toutefois pour ce qui concernait l'Italie. Ainsi la fondation du royaume des Pays-Bas, déjà stipulée par l'Angleterre à Chaumont et à Paris, fut définitivement arrêtée à Vienne. Il fut décidé que le prince d'Orange, représentant de cette maison, recevrait le titre de roi des Pays-Bas, en réunissant sous son sceptre la Belgique et la Hollande. Quelques autres dispositions territoriales s'ajoutèrent à celle-là. On ne voulait point que Luxembourg et Mayence fussent des places prussiennes. On transféra au futur roi des Pays-Bas le duché de Luxembourg, avec la place elle-même qui dut rester fédérale, et on dédommagea la Prusse, déjà nantie de tout ce que nous avions possédé de ce côté, par les États héréditaires du prince d'Orange, dont elle avait à se servir pour des échanges avec la maison de Nassau. Par suite de ces mesures la France ne se trouva limitrophe de la Prusse que dans une moindre partie de sa frontière, c'est-à-dire de Sarreguemines à Thionville, au lieu de l'être de Sarreguemines à Mézières.

On opéra encore divers échanges pour mieux constituer le territoire de la Prusse. Elle eut sous le titre de provinces rhénanes, les anciens électorats ecclésiastiques de Cologne et de Trêves, et le duché de Juliers, qui depuis 1803 avaient composé en grande partie le domaine de la France sur la rive gauche du Rhin. Restait de nos possessions sur cette rive, l'ancien Palatinat, dit Palatinat du Rhin, c'est-à-dire le pays com-

pris entre le Rhin et la Moselle, depuis Lauterbourg jusqu'à Worms, depuis Rohrbach jusqu'à Kreuznach. Il n'y avait pas grande difficulté à ce sujet, parce que l'Autriche et la Prusse étaient convenues de prendre à peu près la Moselle pour séparation entre les deux clientèles prussienne et autrichienne. On céda le Palatinat du Rhin à la Bavière, et ce qui restait du territoire de l'électeur de Mayence à la maison de Hesse-Darmstadt, comprise naturellement dans cette restauration générale, en même temps que la maison de Hesse-Cassel. Mayence donné à la maison de Hesse-Darmstadt, devint une place fédérale, dans laquelle les puissances allemandes devaient tenir garnison en commun. La maison de Hesse-Darmstadt ainsi dotée fit cession à la Prusse de l'ancien duché de Westphalie, de manière que la Prusse déjà pourvue du grand-duché de Berg qui nous avait appartenu à la droite du Rhin, acquit du Rhin à l'Elbe une continuité de territoire, interrompue seulement par de petits princes allemands de sa dépendance. Par suite de cessions dont elle venait de recevoir l'équivalent, elle abandonna au Hanovre outre la principauté d'Hildesheim, l'Ostfrise à laquelle l'Angleterre tenait à cause de la mer, et le Hanovre lui céda le duché de Lawenbourg, situé à la droite de l'Elbe, non loin de Hambourg, duché dont la Prusse songeait alors à faire un usage fort important pour elle, en l'échangeant avec le Danemark contre la Poméranie suédoise.

L'infortuné roi de Danemark n'était pas beaucoup mieux traité que le roi de Saxe. Fidèle à la France, parce que ses principes maritimes le liaient à elle contre l'Angleterre, il avait agi avec une parfaite loyauté, et après nos défaites forcé de nous quitter, il l'avait fait sans aucune duplicité. Mais mal récompensé de sa conduite honorable à une époque de violence, on lui avait enlevé la Norvége, pour procurer à Bernadotte, outre un dédommagement de la Finlande, une popularité qui compensât ce qui lui manquait sous le rapport de l'origine. Toutefois en dépouillant le Danemark on lui avait promis la Poméranie suédoise, comprenant la place de Stralsund avec l'île de Rugen, reste insignifiant de l'ancienne puissance suédoise sur le continent germanique, et on lui avait fait espérer un complément d'indemnité. Le roi était venu à Vienne réclamer l'accomplissement de cette promesse, et bien qu'il s'y conduisît avec beaucoup de discrétion et de dignité, et qu'il apportât une grande modération dans la défense de droits incontestables, bien qu'on reconnût qu'il avait pleinement raison, on ne s'était guère occupé de lui, et on n'avait pas même admis ses ministres au congrès. La célèbre devise *Væ victis* n'avait jamais été plus complétement justifiée, et dans les 32 millions de sujets enlevés à l'Empire français, on n'avait pas su trouver de quoi rendre à ce prince une parcelle de ce qui lui avait été ravi, pour le bien général, disait-on, car on regardait comme le bien général de donner la

Norvége à Bernadotte. De plus, cette misérable indemnité de la Poméranie suédoise promise au roi de Danemark, on n'était pas certain de la lui procurer, car Bernadotte la refusait, sous prétexte que l'engagement pris par la coalition de lui céder la Norvége n'avait pas été rempli, les Norvégiens s'étant défendus.

L'iniquité même eût été probablement consommée en entier, sans le désir que la Prusse avait de la Poméranie suédoise. En effet le territoire de la Prusse que la nature n'avait pas formé, que l'ambition de ses princes avait composé successivement de pièces et de morceaux, était alors l'objet d'un remaniement général, dont le moment était assurément bien choisi, car après une courte résistance aux Prussiens, on en était revenu à leur laisser faire ce qu'ils voulaient, l'Angleterre pour recouvrer leur alliance au profit des Pays-Bas, la Russie par complaisance, l'Autriche pour qu'on la laissât tranquille en Italie. La cour de Prusse était donc en quête d'échanges pour s'assurer une continuité de territoire du Rhin au Niémen. C'est ainsi qu'elle avait cédé, comme nous venons de le dire, le Luxembourg à la maison d'Orange, pour que celle-ci lui abandonnât ses propriétés héréditaires, et qu'avec ces propriétés elle pût obtenir de la maison de Nassau divers enclaves en Hesse. C'est encore ainsi qu'elle avait demandé une portion de l'ancien électorat de Mayence pour l'échanger avec la maison de Hesse-Darmstadt contre le duché de Westphalie. Enfin elle voulait la Poméranie suédoise, pour avoir plus complétement les bouches de l'Oder et posséder les bords de la Baltique depuis le Mecklenbourg jusqu'à Memel. En retour elle offrait au Danemark le duché de Lawenbourg, qu'elle venait de se faire céder par le Hanovre, et qui était contigu au territoire du Holstein. Mais le Danemark ne trouvait là ni un équivalent de la Poméranie suédoise, ni surtout l'accomplissement de la promesse solennellement faite d'un complément d'indemnité pour la Norvége. La Prusse imagina d'y suppléer avec quelques millions d'écus, car il lui fallait du territoire à tout prix, même en le payant quand elle ne pouvait pas le prendre de force. Le roi de Danemark, en désespoir de cause, jugeant qu'il valait mieux un territoire contigu à ses États du Holstein, qu'un territoire éloigné comme la Poméranie suédoise, et d'ailleurs peu assuré puisque la Suède refusait de le livrer, se résigna enfin aux propositions de la Prusse. Par les qualités de son souverain, par les qualités de son peuple, par son honorable conduite, par sa position de gardien du Sund qui le rendait plus nécessaire à l'équilibre européen que beaucoup d'autres, le Danemark aurait mérité un meilleur traitement. Mais il était du parti des vaincus, et si les vaincus, lorsqu'un seul homme était le vainqueur, comme sous Napoléon, avaient quelque chance de toucher sa générosité, ils n'en avaient aucune quand le vainqueur se composait comme ici d'une collection de puissances,

occupées uniquement de leurs intérêts, pressées de prendre leur part en courant, et n'ayant pas de cœur, pas même de pudeur, parce que dans une collection chacun des membres rejette toujours sur l'ensemble les actes dont il aurait à rougir.

La Prusse enfin, pour compléter son travail d'échange, avait fait le sacrifice de reconnaître à la Bavière qui l'avait cruellement offensée, les principautés d'Anspach et de Baireuth, situées en Franconie, et anciennes propriétés prussiennes, pour obtenir en retour de la Bavière le grand-duché de Berg qui appartenait autrefois à celle-ci.

Grâce à tous ces arrangements, la Prusse était aussi bien constituée qu'elle pouvait l'être. Elle s'étendait presque sans interruption des bords de la Meuse à ceux du Niémen; elle était un peu élargie vers la Saxe, mais pas autant qu'elle l'aurait voulu; elle était mieux reliée entre les provinces de Silésie et de Vieille-Prusse par la restitution du duché de Posen, et pourvue surtout des principales places fortes sur les fleuves qui la traversent : Thorn, Graudenz, Dantzig, sur la Vistule; Breslau, Glogau, Stettin, sur l'Oder; Torgau, Wittenberg, Magdebourg, sur l'Elbe; Coblentz, Cologne, sur le Rhin. Elle n'avait à regretter qu'une chose, c'était de se trouver sur la gauche du Rhin, non à cause du voisinage, qui heureusement n'est pas un motif infaillible d'hostilité, mais à cause de la défiance que devait faire naître chez elle la possession d'un territoire possédé vingt ans par la France. Il faut dire à l'éloge de son bon sens, qu'elle ne l'avait pas désiré, et qu'elle ne s'y était prêtée que par complaisance pour l'Angleterre, qui avait tenu à la brouiller avec la France pour le plus long temps possible. Afin d'avoir la Saxe tout entière, elle eût volontiers abandonné la gauche du Rhin, la France dût-elle en avoir la meilleure partie.

Après la reconstitution de la Prusse, après le rétablissement des deux maisons de Hesse, après l'injuste règlement de comptes avec le Danemark, les arrangements territoriaux de la Bavière étaient l'œuvre la plus importante du congrès. Le principe en avait été posé à Paris même. Il avait été entendu que la Bavière restituerait la ligne de l'Inn, le Tyrol, le Vorarlberg à l'Autriche, et que celle-ci lui céderait le grand-duché de Wurzbourg, devenu vacant par le retour en Toscane de l'archiduc Ferdinand, la principauté d'Aschaffenbourg enlevée au prince primat, président déchu de la Confédération du Rhin, et enfin la plus grande partie de l'ancien Palatinat du Rhin, que la Bavière avait jadis possédé. C'était, sous le prétexte de rétablir chacun dans son ancienne place, un nouveau calcul des alliés de Chaumont, voulant mettre la Bavière en défiance avec la France, comme ils y avaient déjà mis la Prusse. Du reste la question de Saxe et de Pologne, qui avait failli provoquer une nouvelle guerre, étant résolue, une sorte de facilité générale semblait s'être introduite en

toutes choses, et, sous l'arbitrage de la France, alliée de l'Autriche et de la Bavière depuis le traité du 3 janvier, ces deux cours étaient à la veille de s'entendre. Ce qui les divisait, c'était l'ancien évêché de Salzbourg qui devait se trouver partagé, la ligne de l'Inn et de la Salza étant adoptée comme frontière. La Bavière en voulait retenir au moins la prévôté de Berchtolsgaden, autrefois si disputée à cause de ses salines. La France, pour n'avoir pas à se prononcer, les poussait à s'entendre entre elles, et elles étaient sur le point d'y réussir.

On était donc d'accord sur tout ce qui concernait le nord de l'Europe. Les principes de la nouvelle constitution germanique étaient arrêtés. L'Autriche, qui dans tout ce qui la regardait avait fait preuve d'une rare prudence, avait refusé le rétablissement de la couronne germanique qu'on était prêt à admettre, de même qu'elle avait refusé les provinces belges qui préféraient sa souveraineté à celle de la Hollande, et que l'Angleterre lui aurait cédées volontiers pour qu'elle se trouvât en contact avec la France, ainsi que l'étaient déjà la Prusse et la Bavière. L'Autriche, consentant bien à ce que les autres fussent compromis, et ne se souciant pas de l'être, avait refusé les provinces belges, riches, belles, bien disposées, mais lointaines et placées trop près de la France. Les provinces vénitiennes et milanaises, moins industrieuses, mais aussi fertiles, et mieux situées par rapport à elle, lui convenaient davantage. Quant à la couronne germanique, elle en avait senti le poids, et elle n'en voulait pas la dépendance, si en la rétablissant on la laissait élective. Or, comme la Prusse ne pouvait l'admettre qu'élective, dans l'espérance de l'obtenir un jour, l'Autriche avait eu la sagesse de ne plus vouloir d'une couronne fort lourde, qu'on n'obtenait à chaque règne qu'en flattant les électeurs, et qu'on était menacé de voir passer à la Prusse. Elle avait mieux aimé voir cette couronne abolie et convertie en ce qu'elle avait de plus réellement utile, la présidence perpétuelle de la Diète germanique. Il est vrai qu'on laissait ainsi indécise une question des plus graves, et qui devait être l'une des difficultés de l'avenir, celle du commandement militaire de la Confédération. Mais, dans le moment, on ne songeait qu'à s'établir pour la paix, car il semble qu'on ne puisse avoir à chaque époque qu'une idée à la fois.

L'ancienne Diète simplifiée, avec l'Autriche pour président perpétuel, avait été généralement préférée. Au lieu de la division en plusieurs ordres et du nombre infini des votants, on avait résolu de se conformer aux indications du temps et de concentrer le vote comme on avait concentré la souveraineté. On établit donc une assemblée ordinaire de 17 confédérés, dans laquelle chacun d'eux n'avait qu'une voix, quelle que fût sa puissance, Autriche ou Bade, Prusse ou Mecklenbourg, sauf toutefois à réunir les trop petits princes en divers groupes qui n'en auraient qu'une.

Les anciennes villes libres notamment, réduites à quatre, Francfort, Brême, Lubeck, Hambourg, durent toutes ensemble n'avoir qu'une voix. Indépendamment de cette assemblée ordinaire, siégeant perpétuellement à Francfort, résolvant les affaires courantes, et décidant les cas de compétence, on en établit une autre, dite générale, composée de 69 votants, où chacun devait avoir un nombre de voix proportionné à son importance, lorsqu'il s'agirait ou des lois fondamentales ou des grands intérêts du pacte fédéral.

Cette nouvelle représentation de la Confédération germanique était, il faut le reconnaître, conforme à l'effacement des distinctions sociales, et à la diminution du nombre des petites souverainetés, à la simplification, en un mot, de la société moderne. Les confédérés conservaient leur indépendance souveraine, pouvaient avoir leurs armées, leurs représentants auprès des divers États de l'Europe, mais ne pouvaient contracter d'alliance contraire ni au pacte fédéral, ni à la sûreté de la Confédération, et étaient tenus, pour la défense de ces grands intérêts, à fournir un contingent calculé d'après leur force respective.

Ces idées étaient saines, sauf l'application qu'on en ferait selon les temps et les circonstances, et devaient être rangées parmi les meilleures résolutions du congrès. Au mois de février ces diverses stipulations étaient, ou déjà arrêtées par écrit, ou à peu près convenues, car, à côté des grandes questions qui avaient failli amener une conflagration universelle, un travail continuel avait préparé la solution des questions secondaires. Après avoir consacré les résultats obtenus dans des traités particuliers entre les parties le plus directement intéressées, on avait le projet de prendre dans chacun de ces actes ce qui serait d'un *intérêt général et permanent,* et d'en composer un traité général, que les huit signataires de la paix de Paris devaient revêtir de leur signature comme arbitres et garants, et que tous les autres États représentés à Vienne devaient signer aussi comme parties intéressées et personnellement engagées. C'est celui qui a été publié depuis sous le titre d'*Acte final de Vienne.*

Ce travail de rédaction était entrepris en février 1815, mais ne pouvait être terminé qu'au bout de quelques semaines. En attendant, on s'efforçait de résoudre les dernières questions présentant encore quelque doute. Celle de la Suisse était du nombre. Elle avait fort occupé la commission spéciale qui en était chargée, et particulièrement les trois puissances qui s'en mêlaient sous main, la Russie, l'Autriche, la France. L'empereur Alexandre, par esprit libéral, ne voulait pas avoir paru en Suisse pour y opérer une contre-révolution extravagante; l'Autriche, peu soucieuse des principes libéraux, cherchait ce qu'il y avait de pratiquement raisonnable, et enfin la France, dont la clientèle était dans le canton de Berne et les petits cantons démocratiques, voulait une transaction qui

ne lésât ni les uns ni les autres. De ce concours d'intentions modérées il ne pouvait résulter que quelque chose d'assez sage, et d'assez conforme à l'esprit du temps. On a déjà vu que les trois principales puissances s'étaient opposées à ce qu'on ramenât les nouveaux cantons à leur état de pays sujets, et avaient posé pour principe le maintien des dix-neuf cantons constitués par l'acte de médiation. La France, dont les Bernois et les gens de Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwalden, invoquaient le secours contre un tel principe, était heureusement représentée par un esprit fort éclairé, M. le duc de Dalberg, et avait réussi à leur faire comprendre qu'il n'y avait que ce principe d'admissible, car il était impossible de ramener les cantons de Vaud, d'Argovie, de Saint-Gall, etc., à leur ancien état sans une guerre civile odieuse que l'Europe ne supporterait point. Le principe des dix-neuf cantons avait donc été admis définitivement. Toutefois, le canton de Berne avait été jadis si vaste et si riche, et il l'était si peu aujourd'hui, qu'il y avait quelque justice et quelque prudence à le dédommager. La France impériale dont les dépouilles servaient alors à mettre tout le monde d'accord, avait laissé vacants quelques fragments de territoire en deçà du Jura, c'étaient le Porentruy et l'ancien évêché de Bâle. On avait trouvé là une indemnité, qu'on s'était empressé d'offrir au canton de Berne, et qu'il avait fini par accepter. On avait décidé en outre que les nouveaux cantons payeraient une indemnité pécuniaire aux anciens, qu'ils avaient appauvris en se séparant d'eux. Heureux de sauver leur existence à ce prix, les nouveaux cantons avaient consenti à cette compensation, et toutes les difficultés touchant aux intérêts d'existence et de territoire avaient été ainsi aplanies. On avait exigé de plus que, dans le pacte fédéral, les principes d'égalité civile soit entre les cantons, soit entre les classes de citoyens, fussent proclamés et consacrés. Enfin, on avait encore fait don à la Suisse de quelques joyaux tombés de la couronne de France, et il avait été stipulé que Neufchâtel, dotation du prince Berthier, que Genève, récemment revenue à l'état de ville libre, que le Valais, demeuré en suspens entre la France et l'Italie, formeraient trois nouveaux cantons ajoutés aux dix-neuf.

L'idée empruntée à l'acte de médiation, et consistant à faire passer alternativement le gouvernement fédéral de l'un à l'autre des principaux cantons, fut conservée. Seulement, Alexandre, toujours inspiré par M. de Laharpe, voulait en exclure Berne. Mais la France par motif de clientèle et par justice, l'Autriche par goût pour le parti aristocratique, résistèrent, et Berne, Zurich, Lucerne restèrent les trois cantons chez lesquels devait alternativement se transporter le gouvernement de la Confédération suisse.

On renouvelait donc à peu près l'acte de médiation, avec quelques réparations assez équitables à d'anciens intéressés, et avec un accroisse-

ment de trois cantons détachés de la France. Ces résolutions, communiquées à la Suisse, revêtues ensuite du consentement de tous les cantons, devaient recevoir la sanction de l'Europe, avec l'ordinaire garantie de la neutralité perpétuelle.

Restait l'Italie, à l'égard de laquelle il y avait encore à trancher deux questions de la plus grande importance, celle de Parme et celle de Naples, qu'on avait sans cesse ajournées dans l'espérance que le temps en amènerait la solution. Ainsi que nous l'avons dit, on avait résolu les questions qui concernaient la Sardaigne en réunissant Gênes au Piémont, et en assurant à la branche de Carignan le droit de succéder au trône. Quant à l'Autriche, elle n'avait abandonné à personne le soin de décider celles qui la touchaient, et après s'être adjugé la Lombardie jusqu'au Tessin et au Pô, elle avait mis immédiatement en possession les branches collatérales de la famille impériale des duchés de Toscane et de Modène. Il n'y avait donc plus à s'entendre que sur Parme et sur Naples, que les deux maisons de Bourbon réclamaient pour la reine d'Étrurie et pour Ferdinand IV. M. de Talleyrand, d'abord si vif à l'égard de Murat, s'était laissé tellement absorber par la question de la Saxe, qu'il n'avait presque plus parlé de l'Italie à M. de Metternich, et qu'il n'avait pas même exigé pour prix du secours donné dans les affaires du Nord la promesse de voter avec la France dans l'affaire de Naples. Il s'était contenté d'une réserve de peu d'importance, c'est que tous les votes émis sur les affaires italiennes seraient provisoires jusqu'à ce qu'on se fût entendu sur le trône des Deux-Siciles. La précaution n'était pas de grande utilité, car les seuls points sur lesquels on eût arrêté quelque chose se rapportaient à la Sardaigne, et nous étions intéressés plus qu'aucune puissance à les rendre définitifs. M. de Talleyrand dépendait donc au dernier moment de la bonne volonté du congrès, et, dans l'impatience de partir qui était devenue générale, il était fort à craindre qu'on s'en allât sans rien décider, ce qui aurait sauvé Murat, lequel se trouvant en possession, n'avait besoin que du silence pour gagner sa cause.

Pourtant Louis XVIII ne cessait de stimuler son plénipotentiaire sur ce sujet, qui le touchait beaucoup plus que celui de la Saxe. Ce monarque, dont les vues en matière de politique extérieure étaient peu étendues mais sensées, ne désirait nullement que sa légation jouât un rôle très-actif à Vienne. Fier, comme nous l'avons dit, de sa qualité de Bourbon, heureux d'être réintégré sur le trône de France, il se trouvait assez grand s'il parvenait à s'y tenir, et voulait seulement qu'on le débarrassât de Murat, qu'il regardait comme le complice secret de Napoléon, comme prêt à fournir à celui-ci les moyens de rentrer en scène, soit par la France, soit par l'Italie, ce qui révélait chez lui, il faut le reconnaître, beaucoup plus de prévoyance que n'en montrait M. de Talleyrand en

concentrant toute son ardeur sur la question de la Saxe. Pourtant cette question de la Saxe une fois tranchée, M. de Talleyrand, aiguillonné par Louis XVIII, avait recommencé à parler de l'Italie à tous les membres du congrès; mais il était désarmé, n'ayant pas pris ses précautions avec l'Autriche et l'Angleterre. Qu'il eût donné du temps à M. de Metternich pour la question de Naples, qui exigeait du temps pour être bien et facilement résolue, rien de mieux; mais qu'il se fût allié gratuitement à l'Angleterre et à l'Autriche, pour le seul plaisir de signer un traité, sans rien stipuler à l'égard de Murat, c'était une manière de procéder qui pouvait lui coûter cher, et qui faillit lui coûter cher en effet. L'empereur de Russie auquel il essaya d'en parler, l'écouta comme quitte de toute obligation envers la France; lord Castlereagh comme un allié désireux de lui être agréable, mais dépourvu d'ardeur dans les questions de légitimité, et fort gêné par les engagements pris envers Murat; M. de Metternich, enfin, comme un rusé diplomate, ayant très-bien su se servir de la France, mais ne se souciant guère d'être reconnaissant, et craignant toujours de mettre le feu en Italie. Heureusement pour M. de Talleyrand, le duc de Wellington récemment arrivé à Vienne, lui avait apporté un précieux renfort. Louis XVIII, qui avait acquis en Angleterre le goût des Anglais et l'art de vivre avec eux, avait adroitement flatté le généralissime britannique, et se l'était fortement attaché. Aussi, une fois à Vienne, lord Wellington avait-il rendu de vrais services à Louis XVIII, par sa manière de parler de lui et de son gouvernement. — On commet beaucoup de fautes à Paris, avait-il dit, mais le Roi plus sage que sa famille est généralement estimé. L'armée est plus redoutable que jamais. Dangereuse à employer au dedans, elle serait au dehors fidèle et terrible. Les finances sont déjà rétablies et même florissantes. Ce qui manque, c'est un gouvernement : il y a des ministres, il n'y a pas de ministère. Mais on peut y pourvoir. A tout prendre, la France est parmi les puissances européennes la mieux préparée à faire la guerre, et elle serait la moins embarrassée de nous tous s'il fallait la recommencer. Il faut donc compter et compter beaucoup avec elle. — Ces paroles avaient été plus utiles pour nous que tous les mouvements que se donnait la légation française, et dites, répétées au moment même où les Russes et les Prussiens avaient eu à se décider, elles avaient exercé sur eux une singulière influence.

Lord Wellington avait pleinement abondé dans les idées de M. de Talleyrand par rapport à Naples. Ce n'était pas par dévotion pour le principe de la légitimité, car ainsi que l'écrivait spirituellement M. de Talleyrand à Louis XVIII, les Anglais avaient sur ce sujet *formé leurs idées morales dans l'Inde,* mais il avait été touché par des considérations pratiques. Il avait compris que les Bourbons régnant à Paris, à Madrid, à Palerme, la paix avec Murat, resté seul à Naples, deviendrait prochai-

nement impossible, que l'Europe serait troublée avant six mois, que ce serait pour Napoléon une occasion de rentrer en scène, et qu'il y aurait grande imprudence au congrès à se séparer avant d'avoir pourvu à ce péril. Il avait exprimé cette opinion à l'empereur Alexandre, au roi de Prusse, à l'empereur François, et plus particulièrement à M. de Metternich, le moins disposé de tous à agir. A ces observations fort justes on opposait, il est vrai, une objection tout aussi juste, tirée de la difficulté d'exécution, car il faudrait faire la guerre en Italie, et s'attendre à voir en feu cette contrée tout entière. M. de Talleyrand répondait que la France et l'Espagne prenaient sur elles tous les dangers de l'entreprise, que moyennant une simple déclaration portant que les puissances réunies à Vienne ne reconnaissaient pour roi des Deux-Siciles que Ferdinand IV, la France se chargerait d'en finir. A cela on répliquait, en alléguant d'abord les engagements pris, puis en témoignant quelque incrédulité relativement aux moyens d'exécution, non pas qu'on crût difficile à la France de venir à bout de l'armée napolitaine, mais parce qu'on doutait fort que l'armée française, en rencontrant Murat et probablement Napoléon, restât fidèle aux Bourbons. Personne à Vienne ne s'intéressait à Murat; on souhaitait sa chute au contraire, mais heureux d'être soulagé du fardeau de l'affaire de Saxe et de Pologne, heureux surtout d'avoir ce qu'il désirait, chacun faisait ses préparatifs de départ, écoutant à peine ce qu'on lui disait de l'affaire de Naples, sauf à émettre le dernier jour un avis conforme à ce que l'Autriche et la France auraient décidé entre elles. Cependant au milieu de cette indifférence générale, une circonstance accidentelle était venue au secours de M. de Talleyrand. Lord Castlereagh avait besoin de lui pour une question, celle de la traite des noirs, qui tenait fort à cœur à la nation anglaise, mais qui touchait médiocrement les divers cabinets européens, et présentait cela de commun avec l'affaire de Naples, qu'on ne s'en occupait que par complaisance pour autrui. Lord Castlereagh qui rentrait en Angleterre avec la paix, avec l'humiliation si désirée de la France, avec la création du royaume des Pays-Bas, avec la possession définitive de Malte, du cap de Bonne-Espérance, de l'île de France, et tant d'autres présents magnifiques, avait pourtant besoin de quelque chose de plus, c'était d'apporter encore à sa nation la satisfaction d'un vœu populaire, très-noble sans doute, car il s'agissait de l'abolition de l'esclavage, mais ayant du vœu populaire l'irréflexion et l'impatience. Les Anglais excités par de nombreuses et fréquentes prédications, s'étaient pris d'une véritable passion pour l'affranchissement des noirs, et cette passion était sincère, mais il nous sera permis de dire qu'au mérite de la sincérité elle ne joignait pas celui du désintéressement. Si l'affranchissement des noirs avait dû bouleverser l'Inde, peut-être les Anglais eussent-ils été moins pressés de

réussir, mais comme elle ne devait bouleverser que l'Amérique, ils pouvaient se livrer à toute la vivacité de leur conviction sans en souffrir. Ils désiraient donc avec ardeur l'abolition de la traite, et Louis XVIII, frappé de la passion qui les animait à cet égard, avait assez finement conseillé à M. de Talleyrand de faire arme de cette question, et de s'en servir sans aucun scrupule.

Or, comme les puissances continentales n'avaient à ce sujet ni intérêt ni opinion, que les puissances maritimes avaient seules un avis et une autorité dans la matière, et qu'entre ces dernières qui étaient la France, l'Espagne, le Portugal, la France seule était d'un grand poids, M. de Talleyrand pouvait beaucoup, et avait promis tout son appui à lord Castlereagh, en retour de celui qu'il recevrait dans l'affaire de Naples. Ces deux questions, réservées pour la fin, étaient ainsi devenues une pure affaire de condescendance de la part du congrès à l'égard des cabinets peu nombreux qu'elles intéressaient.

Lord Castlereagh réclamait d'abord l'abolition absolue et immédiate de la traite sur les côtes d'Afrique, et il ne s'en tenait pas là, il voulait que toutes les puissances maritimes eussent le droit de surveillance les unes sur les autres, c'est-à-dire le droit de visite, pour s'assurer qu'aucune d'elles ne faisait le commerce des esclaves, et enfin il demandait que l'on repoussât les denrées coloniales des nations qui n'entreraient pas dans cette ligue d'humanité. C'était beaucoup exiger, car le droit de visite ainsi accordé ne devait être exercé que par l'Angleterre, seule active dans la poursuite des traitants. La négociation ne s'était passée dans le principe qu'entre les puissances maritimes, mais lord Castlereagh se sentant isolé au milieu d'elles, avait obtenu que les puissances continentales prissent part aux conférences, et il avait trouvé alors un peu plus d'appui. Il s'efforçait de démontrer à la France, à l'Espagne, au Portugal, que la traite leur nuisait, qu'il était dangereux d'avoir dans les colonies beaucoup de noirs contre peu de blancs, et qu'il valait mieux s'en tenir aux noirs qu'on possédait, et aux enfants qui en naîtraient lorsqu'on aurait pour eux les soins convenables. On avait répondu qu'il pouvait avoir raison, mais que dans les colonies espagnoles et portugaises les noirs et les blancs étaient en nombre à peu près égal, tandis que dans les colonies anglaises il y avait vingt noirs contre un blanc, qu'ainsi les Anglais devaient garder le conseil pour eux; que d'ailleurs, pendant la guerre maritime, ils avaient pris leurs précautions, et rempli leurs colonies de noirs; que les Espagnols, les Portugais, les Français n'avaient pu le faire, qu'il leur fallait donc quelques années pour se procurer des bras, et qu'alors seulement ils seraient en mesure d'abolir la traite. Après de nombreux pourparlers, la France pour ce qui la concernait s'était contentée du terme de cinq ans, et avait contribué à décider

l'Espagne et le Portugal à se contenter de celui de huit, terme après lequel la traite devait être abolie.

Lord Castlereagh aurait souhaité mieux, mais il n'avait pas été écouté. Quant au droit réciproque de visite, cette prétention manifestée pour la première fois, avait surpris et indisposé tous les esprits. On avait maintenu le principe qu'en paix chaque nation avait exclusivement la police de son propre pavillon. Quant à une mesure commerciale répressive contre celle des nations maritimes qui n'entrerait pas dans le système de l'Angleterre, on avait écarté la difficulté, en la remettant au temps où la traite étant abolie universellement, on devrait ajouter à cette abolition une sanction pénale. Pour satisfaire lord Castlereagh qui voulait avoir quelque chose de très-spécieux à présenter au Parlement britannique, on avait consenti à faire au nom des puissances assemblées à Vienne une déclaration, s'adressant à tous les peuples, condamnant moralement la traite, la qualifiant d'attentat contre la civilisation et l'humanité, et exprimant le vœu de sa plus prochaine abolition. Les alliés de Chaumont, renforcés du représentant de la Restauration en France, avaient donc rédigé une déclaration, vraie du reste, mais qui par le style égalait au moins les documents les plus déclamatoires émanés de l'Assemblée constituante. MM. de Nesselrode, de Metternich, de Talleyrand avaient appuyé en cela lord Castlereagh, et tenu un langage dont ils souriaient entre eux, car leur manière de se partager les peuples de l'Europe prouvait assez le degré de chaleur qu'ils pouvaient mettre à la liberté des noirs.

Dans ces derniers jours où le congrès, après avoir fait si largement la part des intérêts, désirait donner quelque chose aux idées morales, on adopta d'excellentes maximes à l'égard de la liberté de navigation sur les grands fleuves du monde. On décida, en effet, que le parcours de tous les fleuves serait libre; que les riverains, maîtres de ne pas recevoir chez eux telles ou telles marchandises, n'en pourraient interdire le transit quand elles seraient destinées à d'autres; qu'ils ne pourraient percevoir que des droits de tonnage, indépendants de l'espèce et de la valeur des marchandises transportées, droits affectés uniquement à l'entretien de la navigation; qu'enfin, moyennant ces droits, ils seraient obligés de tenir toujours en bon état les chemins de halage. Ces nobles principes, dictés par la justice et le bon sens, et cette fois proclamés avec une parfaite sincérité, ont fait un honneur durable au congrès de Vienne, et sont, avec la neutralité de la Suisse et la condamnation de l'esclavage, la seule partie de son œuvre qui ait pris définitivement place dans le droit public des nations.

Tout était donc fini à Vienne, sauf rédaction, tout, excepté les affaires de Parme et de Naples, qui étaient restées en suspens, et M. de Talley-

rand n'avait pu obtenir de lord Castlereagh, dont il avait tant secondé les désirs dans l'affaire des noirs, que la promesse de saisir le cabinet britannique de la question de Naples le jour même de son arrivée à Londres. Quant à la question de laisser Napoléon à l'île d'Elbe ou de le transférer aux Açores, on avait évité de s'expliquer catégoriquement en présence du traité du 11 avril, auquel Alexandre croyait son honneur attaché, et on avait considéré cette question comme liée à celle de Murat. — Le jour où l'on résoudra l'une, avait-on dit, il faudra résoudre l'autre, mais il est difficile de se prononcer immédiatement. — On avait même insisté pour que les deux millions promis par le traité du 11 avril fussent payés à Napoléon, et on avait dit à M. de Talleyrand que le refus de les acquitter avait quelque chose de mesquin, d'imprudent même, car c'était fournir à Napoléon le prétexte légitime de se regarder comme libre de tous ses engagements envers l'Europe.

Ainsi on allait se séparer, les dernières affaires qui intéressaient tant les Bourbons restant sans solution. Lord Castlereagh devait partir le 15 février, et l'empereur Alexandre, après plusieurs remises, le 20, lorsque Murat, avec l'à-propos qui a caractérisé la plupart des actes de sa vie, vint au secours de ceux qui voulaient le détruire, mais qui n'en savaient pas trouver le moyen. Son ministre au congrès était le duc de Campo-Chiaro, qu'on avait refusé d'admettre par le même motif qui avait fait écarter les représentants de la Saxe, du Danemark et de Gênes. Ce représentant, assez bien informé, l'avait tenu au courant des efforts des deux maisons de Bourbon contre lui, et de la probabilité d'un esclandre prochain amené par l'affaire de Saxe. Le pauvre Murat, croyant l'occasion bonne, avait imaginé d'expédier au duc de Campo-Chiaro une note dans laquelle, exposant tout ce qu'on faisait contre lui au congrès, il demandait une explication formelle, afin de savoir s'il était en paix ou en guerre avec les deux maisons de Bourbon, et signifiait que dans le cas où il serait réduit à se défendre, il aurait besoin de prendre passage sur le territoire de plusieurs États italiens. Murat s'était flatté que cette note, arrivant au moment d'une rupture entre les grandes puissances, lui fournirait à la fois l'occasion et le droit d'agir contre ceux qui en voulaient à son trône. Le pronostic de M. de Metternich se trouvait ainsi réalisé, et il n'avait fallu qu'attendre pour avoir un prétexte spécieux de se déclarer libre de tous les engagements contractés envers cet infortuné. Du reste les lettres saisies sur lord Oxford, dont nous avons raconté l'arrestation, et d'autres papiers interceptés prouvaient suffisamment que Murat avait la main dans tous les troubles qui se préparaient en Italie. On avait donc de puissantes raisons à faire valoir auprès de ceux qui hésiteraient encore à se tenir pour dégagés.

Lorsque le duc de Campo-Chiaro reçut la note en question, il en jugea

tout de suite l'inopportunité, car l'affaire de Saxe et toutes celles qui avaient mis en péril la bonne intelligence des cabinets étaient réglées définitivement. Il se rendit auprès de M. de Metternich, lui fit part de la pièce qu'il venait de recevoir, mais en le priant de la considérer comme non avenue, car il prenait sur lui de la supprimer. M. de Metternich n'en avertit pas moins le duc de Wellington et lord Castlereagh qui en avertirent M. de Talleyrand, lequel le dit à tout le monde. La pièce, destinée à des gens qui avaient besoin de se procurer des griefs, fit autant d'effet que si elle avait été officiellement communiquée, car on n'est jamais plus ému que lorsqu'on veut l'être. M. de Metternich se concerta avec M. de Talleyrand et le duc de Wellington, et après s'être mis d'accord, ils convinrent que l'Autriche, délivrée désormais de tout souci du côté de la Saxe et de la Pologne, réunirait cent cinquante mille hommes sur le Pô, en annonçant par une déclaration publique que ces précautions avaient pour objet de faire respecter son territoire et celui des princes de la maison d'Autriche établis en Italie. C'était en termes à peine couverts déclarer la guerre à Murat, et fournir à lord Castlereagh l'occasion de déchirer au Parlement tous les voiles qui enveloppaient encore cette affaire. Restait à la France le soin de porter le dernier coup. M. de Talleyrand se tint pour satisfait d'une mesure qui à ses yeux était presque la solution qu'il avait tant désirée, et qui avait failli lui échapper.

En même temps fut terminée la question de Parme. Cette question avait subi de nombreuses vicissitudes. Sur les vives instances de la France et de l'Espagne, la commission chargée des affaires d'Italie avait reconnu qu'au milieu de la restauration universelle de tous les anciens princes, il était difficile de refuser le rétablissement de la maison de Parme. Mais on était gêné par le traité du 11 avril, dont Alexandre demeurait le constant défenseur, et par les égards dus au père de Marie-Louise. On ne savait donc comment sortir de ces embarras. Un moment on avait imaginé de résoudre la difficulté aux dépens du Pape, en donnant à Marie-Louise l'une des Légations, qui ferait retour au Saint-Siége à la mort de cette princesse. Mais aussitôt il avait fallu prêter l'oreille au représentant du Saint-Siége, qui faisait valoir avec raison le droit du Pape sur les Légations, droit égal à celui de tous les autres souverains actuellement rétablis dans leurs États, et le besoin que ses finances avaient de ces provinces, les plus riches de toutes celles qui composaient le domaine de l'Église. On n'avait rien à répondre au représentant du Saint-Siége, et M. de Metternich imagina alors un autre moyen, c'était en rendant Parme à la reine d'Étrurie, de donner Lucques à Marie-Louise, qui serait ainsi plus près de la mer et de l'île d'Elbe, et d'y ajouter une pension que l'Autriche et la France payeraient par moitié. A la mort de Marie-Louise, Lucques au lieu de passer au fils de Napoléon, ferait retour à la Toscane,

ce qui serait une satisfaction pour la France, fort offusquée de voir le fils de Napoléon établi sur l'un des trônes d'Italie. Toutefois l'Autriche en laissant passer Parme dans des mains qui n'étaient pas autrichiennes, avait eu soin de stipuler qu'elle conserverait Plaisance, à cause du pont sur le Pô.

Cette transaction jugée acceptable par la France et l'Espagne, n'avait point été proposée encore à Marie-Louise. M. de Metternich fut chargé de la lui soumettre. Il vit cette princesse, lui parla au nom des puissances et de l'empereur son père, et s'efforça de lui faire comprendre les difficultés de cette affaire. Mais à sa grande surprise il en fut très-mal accueilli. Cette princesse, quoique faible habituellement, défendit avec opiniâtreté dans le duché de Parme le patrimoine de son fils et son propre douaire. Le comte de Neiperg qui la conseillait habilement, lui avait inspiré l'idée de s'adresser à l'empereur Alexandre et à l'empereur François, de les embarrasser l'un et l'autre par l'énergie de sa résistance, et lui avait affirmé qu'en agissant de la sorte elle triompherait. Elle avait suivi ce conseil, avait touché son père, piqué d'honneur Alexandre, pris courage en s'apercevant qu'elle était écoutée, et quand M. de Metternich revint la voir, elle refusa net ce qu'on lui offrait, donna même une raison qui étonna le ministre autrichien, et qu'il eût été de sa part plus honorable de taire, c'est qu'elle était plutôt éloignée qu'attirée par le voisinage de l'île d'Elbe dont elle jouirait à Lucques, étant, disait-elle, tout à fait décidée à ne plus rejoindre son époux. Évidemment elle avait déjà cherché dans d'autres liens le bonheur privé qu'elle préférait à la gloire, à la grandeur, même à sa propre dignité.

Il fallut donc venir déclarer à la commission des affaires d'Italie que l'arrangement proposé était rendu impossible par la résistance de Marie-Louise. On ne savait plus comment s'y prendre, lorsque M. de Metternich demanda tout à coup un répit de quelques jours à M. de Talleyrand, lui promettant que sous peu il lui apporterait la solution de cette dernière difficulté, de façon que M. de Talleyrand pût la connaître avant de quitter Vienne. L'affaire de Naples, de beaucoup la plus importante, étant à peu près terminée, M. de Talleyrand crut pouvoir attendre pour celle de Parme, et il attendit en effet. Voici la solution que M. de Metternich avait trouvée, et dont il avait fait mystère à M. de Talleyrand.

Lord Castlereagh partait pour Londres et allait traverser Paris. Il devait voir Louis XVIII, et comme il avait sur ce prince beaucoup de crédit en sa qualité de chef du cabinet britannique, on espérait qu'il le déciderait en faveur de la combinaison imaginée, tandis qu'on ne pouvait guère l'espérer de M. de Talleyrand, qui considérant l'affaire de Parme comme toute dynastique, mettait un intérêt presque personnel à la faire résoudre dans le sens de la maison de Bourbon. Les deux cabinets de Londres et

de Vienne étant plus unis que jamais, lord Castlereagh se chargea de rendre ce service à la cour d'Autriche, et de demander à Louis XVIII, au nom de l'empereur François, au nom des sacrifices de famille que ce monarque s'était déjà imposés, de laisser Parme à Marie-Louise sa vie durant. En attendant, la reine d'Étrurie aurait Lucques et des pensions. A la mort de Marie-Louise, le duché de Parme reviendrait à la reine d'Étrurie ou à ses enfants, et Lucques ferait retour à la Toscane.

Cet arrangement du reste fort acceptable, proposé directement à Louis XVIII par le premier secrétaire d'État de Sa Majesté Britannique, au nom de deux cours qui avaient en main la solution de l'affaire de Naples, avait toute chance d'être accueilli. Tel était le motif du secret gardé envers M. de Talleyrand, et du répit de quelques jours qu'on lui avait demandé.

Au moment de quitter Vienne, Alexandre avait voulu savoir à quoi s'en tenir sur une question de famille qu'il avait fort à cœur, c'était le mariage projeté de sa sœur la grande-duchesse Anne avec M. le duc de Berry. L'habile comte Pozzo, ainsi que nous l'avons dit, avait regardé ce mariage comme également utile à la France qui devait y trouver une alliance puissante, et à la Russie qui formerait ainsi un mariage supérieur, sous le rapport de la naissance, à tous ceux qu'elle avait jamais contractés. Alexandre, peu sensible à cette dernière considération, aurait été fort heureux de lier la politique des deux pays, et certes, si on se fût prêté à cette union, et qu'on eût adopté le parti de la Prusse et de la Russie dans la question saxo-polonaise, il est peu d'avantages qu'il eût refusés à la France. Sa mère, princesse respectable, ayant toutes les opinions d'une émigrée française, attachait beaucoup de prix à ce mariage, qui flattait singulièrement son orgueil. La cour de France, moins empressée, aurait fait toutefois comme ces familles nobles qui consentent à descendre de leur rang pour conclure des alliances avantageuses, mais elle était arrêtée par la religion, et, comme nous l'avons déjà dit, elle voulait que la conversion fût opérée avant que la princesse arrivât en France. Alexandre, qui craignait de paraître acheter cette alliance par une apostasie, exigeait que la princesse sortît grecque de Russie, sauf à la faire changer de religion où l'on voudrait. C'étaient de part et d'autre d'assez mesquines raisons en présence des intérêts politiques qui auraient conseillé cette union. Mais la question avait perdu à Vienne beaucoup de son importance depuis que M. de Talleyrand s'était si ouvertement brouillé avec Alexandre. Toutefois le mariage n'était pas impossible encore, et avant la fin du congrès Louis XVIII avait recommandé à son ministre de le débarrasser des recherches de la cour de Russie, si définitivement il croyait qu'il fallût les repousser, et de lui trouver dans ce cas un moyen convenable de se dégager.

M. de Talleyrand, convaincu d'avoir par le traité du 3 janvier donné à la France les meilleurs et les plus solides alliés, intéressé d'ailleurs à faire considérer comme peu désirable une alliance à laquelle il avait créé tant d'obstacles, écrivit à Louis XVIII une lettre fort longuement motivée et caractérisant parfaitement la politique de cette époque. — Si la cour de France, disait-il, dans les premiers jours de la Restauration, lorsqu'elle était faible encore, avait pu attacher quelque prix à s'unir fortement à la Russie, il n'en était plus ainsi aujourd'hui. Elle avait les plus belles, les plus fortes alliances, et elle était redevenue le centre de la politique européenne. C'était aux autres à rechercher son appui, et elle était dispensée d'en rechercher aucun. Quant à l'alliance de la Russie, elle n'avait pas grand intérêt en ce moment. Alexandre était un prince inconsidéré, imbu de folles opinions, avec lequel tout concert était impossible. De plus, la famille régnante de Russie était, sous le rapport de la naissance, trop au-dessous de celle de Bourbon pour qu'il n'y eût pas à s'allier à elle une certaine dérogeance. La maison d'Autriche serait plus digne de s'unir aux Bourbons, mais les mariages contractés avec elle avaient été malheureux pour les deux pays, et il conseillait sans aucune hésitation de chercher une princesse dans la maison de Bourbon elle-même. —

Louis XVIII en recevant cette lettre avait trouvé que son ministre pensait très-bien sur ces matières, qu'il appréciait sainement les rangs des têtes couronnées, et qu'il fallait faire ce qu'il conseillait. Il avait donc renoncé à l'union russe, en laissant le soin à M. de Talleyrand de le dégager avec le tact que ce grand négociateur apportait en toutes choses.

M. de Talleyrand s'était appliqué à éviter toute explication sur le mariage projeté, tant qu'il restait quelque chose à faire à Vienne. Cependant à la veille de la séparation générale il fut obligé de sortir de cette réserve. Alexandre en effet dans un dernier entretien lui dit avec une indifférence qui n'était qu'affectée : On me demande ma sœur, je ne veux pas disposer de sa main sans m'expliquer définitivement avec la cour de France, qui avait paru la désirer. Ma mère verrait ce mariage avec plaisir, pour moi je le trouverais fort honorable, mais je voudrais être fixé. J'ai fait des refus, et, ajouta-t-il en souriant avec un ton d'humilité qui lui coûtait peu, j'en ai essuyé aussi. Ferdinand VII m'a demandé ma sœur, mais apprenant qu'elle était grecque, il a retiré sa demande. — M. de Talleyrand, souriant à son tour, et sans montrer plus d'embarras que son auguste interlocuteur, lui répondit : La conduite de Sa Majesté Catholique doit vous révéler les embarras de Sa Majesté Très-Chrétienne... — Puis tournant en plaisanterie ce grave sujet, il fit entendre au czar que le très-pieux Louis XVIII se montrait inflexible sur la question de religion. Alexandre n'insista pas, et ne parut attacher

aucune importance à une affaire qui pourtant ne laissa pas de le blesser profondément, car la cour de Russie tenait beaucoup au mariage de la grande-duchesse Anne avec M. le duc de Berry. C'était la destinée singulière de cette princesse de manquer deux fois des mariages qui l'eussent associée aux vicissitudes de nos révolutions, pour aller s'asseoir sur le trône des Pays-Bas, où elle ne devait pas être étrangère à leurs contrecoups.

Ce fut la dernière question d'un intérêt sérieux que M. de Talleyrand eut à traiter, et la solution adoptée peignait autant que toutes celles auxquelles il s'était si chaudement associé, son temps, sa cour, et lui-même.

Le congrès avait donc achevé son immense tâche, et tous les souverains allaient se retirer, laissant à leurs ministres le soin secondaire de la rédaction, lorsque dans les premiers jours de mars éclata tout à coup, et à l'improviste, une nouvelle qui bien qu'imprévue n'étonna cependant personne, tant on en avait le pressentiment secret. On sut par une dépêche du consul autrichien à Gênes que Napoléon échappé de l'île d'Elbe avait débarqué au golfe Juan. Où allait-il? Quel était son but? On se le demandait avec épouvante. Suivant M. de Metternich il marchait vers Paris, et en effet c'était la supposition la plus naturelle. Suivant M. de Talleyrand qui cherchait encore à se faire illusion, Napoléon se dirigeait sur l'Italie. On flotta pendant quelques jours entre ces deux conjectures, qui étaient loin d'offrir une égale vraisemblance, et une agitation extraordinaire s'empara de tous les esprits. Le sentiment général était la terreur, et après la terreur la colère. Alexandre était l'objet d'un déchaînement inouï, comme auteur du traité du 11 avril, qui avait assigné l'île d'Elbe à Napoléon. Il s'en accusait lui-même avec une bonne foi parfaite, et promettait de réparer les torts de sa générosité par des efforts gigantesques contre l'évadé de l'île d'Elbe. Sur-le-champ tous les départs furent contremandés, et il fut convenu qu'on ne se quitterait pas avant d'être sorti de cette nouvelle crise.

Du reste, toutes les résolutions prises furent maintenues, et bien que leur consécration dans le grand acte final de Vienne fût retardée de quelques mois, elles n'en demeurèrent pas moins définitives, et leur origine doit être reportée aux six derniers mois de l'année 1814 dont nous venons de retracer le tableau. On peut donc regarder le congrès de Vienne comme terminé dès cette époque, sous le rapport de la délimitation et de la constitution des États, et c'est le moment de prononcer un jugement sur l'établissement européen qu'il a fondé, et qui a été l'un des plus durables qu'on ait encore vus, car sauf quelques changements il s'est maintenu déjà pendant près d'un demi-siècle.

Si on considère le congrès de Vienne sous le double rapport de la

justice et de la politique, voici, selon nous, ce qu'on en peut dire, en dépouillant toute animosité nationale, comme c'est le devoir de l'histoire, qui ne doit être d'aucun pays, d'aucun siècle, pour approcher le plus possible de la vérité éternelle.

A entendre les hommes lorsqu'ils souffrent d'un vice chez autrui, à écouter leur indignation généreuse contre ce vice, contre ceux qui s'y abandonnent, on dirait que jamais ils ne s'y livreront eux-mêmes. Langage de la veille, hélas! qui ne devient pas toujours la conduite du lendemain! Toutes les puissances européennes avaient souffert de l'ambition de Napoléon, avaient maudit cette ambition désordonnée, et on aurait dû croire que si elles étaient à leur tour maîtresses des existences, la justice et la modération régneraient sur la terre. On vient de voir à quel point les résultats répondirent aux paroles. La seule différence de conduite qu'on put apercevoir entre les puissances coalisées et Napoléon, c'est qu'elles étaient quatre au lieu d'une, et qu'il fallait bien que chacune s'arrêtât où commençait l'ambition des trois autres. Quant à la France, on la traita en vaincue, et c'était sinon juste, au moins naturel. La France, ou, pour mieux dire, l'homme qui la gouvernait, avait abusé de la victoire, et nos vainqueurs en abusaient à leur tour! Se plaindre dans ce cas est puéril, plaider la cause de sa grandeur au tribunal de ses rivaux est ridicule. C'est de soi et non des autres, c'est de son courage et de sa prudence qu'on doit attendre sa grandeur; et quand on ne veut pas avoir à subir la conséquence de ses fautes, il ne faut ni en commettre, ni en laisser commettre pour soi.

On nous permettra de dire cependant, sans aveuglement national, qu'après avoir justement blâmé les excès de Napoléon, la coalition européenne les égalait, et qu'après les divers partages de la Pologne et les sécularisations germaniques qui avaient tant agrandi les puissances du continent, après l'invasion de toutes les colonies qui avait si démesurément étendu la domination maritime de l'Angleterre, ramener la France seule aux proportions qu'elle avait à la fin du dix-huitième siècle, n'était ni équitable, ni conforme à l'équilibre général. On nous permettra de dire que si la France, par la fécondité de son génie, de son sol, de sa révolution, n'avait trompé bientôt tous les calculs, et n'était devenue aussi grande par la paix qu'elle l'avait été par la guerre, elle eût manqué à l'Europe, qui ne saurait sans danger pour son indépendance se passer d'aucune des puissances dont elle se compose, et de la France moins que de toute autre, car c'est tantôt l'Angleterre qui a besoin de la France contre la Russie, tantôt la Russie qui en a besoin contre l'Angleterre, la Prusse contre l'Autriche, l'Autriche contre la Prusse, l'Allemagne contre ces deux dernières, et enfin il y a un intérêt qui en a besoin toujours, c'est celui de la civilisation.

Mais trêve, nous le répétons, trêve aux plaintes inutiles pour un traitement que nous nous étions attiré. Parlons d'autrui! Tout ce qui n'était pas des *quatre,* ou ne les intéressait pas directement, fut partagé comme butin trouvé au milieu d'une ville prise d'assaut. Petits princes allemands, villes libres, biens de l'Ordre Teutonique, biens de l'Ordre de Malte, principautés ecclésiastiques, anciennes républiques, furent engloutis sans pitié, pour constituer le territoire des vainqueurs ou de leurs clients. S'agissait-il de calmer la jalousie d'un voisin, de solder un confédéré utile, de mieux tracer la frontière de l'un des *quatre,* de lui procurer du littoral ou une enclave à sa convenance, sur-le-champ on médiatisait un prince allemand, on incorporait une ville libre, on supprimait une ancienne république, ou l'on sécularisait un bien de l'Église germanique. L'Autriche prenait Venise, le Piémont prenait Gênes, sans qu'il s'élevât une seule objection. Malheur à qui n'intéressait pas vivement l'un des *quatre!* Le Danemark qui n'intéressait que la liberté des mers, considérée alors comme une affaire purement française, le Danemark était dépouillé de la Norvége pour assurer la popularité du prince Bernadotte en Suède. On lui donnait en compensation la Poméranie suédoise; mais la Prusse désirait cette province pour se ménager une continuité de littoral de Stralsund à Memel, et on enlevait au Danemark cette faible indemnité, qu'on lui payait avec une indemnité plus illusoire encore, le duché de Lawenbourg, et quelques milliers d'écus. La malheureuse Saxe, qui nous avait abandonnés pour se rattacher aux coalisés sur le champ de bataille de Leipzig, et qui à ce titre aurait dû rencontrer quelque indulgence chez les vainqueurs, était défendue parce que sa conservation importait à l'Autriche et à l'Allemagne; mais quoique défendue elle perdait la moitié de son territoire au profit de la Prusse, qui pendant dix années s'était plainte amèrement des coups portés à l'existence des États allemands. La Pologne était défendue aussi par la jalousie de l'Autriche et de l'Angleterre envers la Russie; mais elle était livrée à l'empereur Alexandre sous un prétexte qui servait à colorer l'ambition de l'un, la faiblesse des autres, celui de reconstituer ce royaume, et de le placer sous l'autorité d'un seul maître : triste illusion qui ne pouvait pas être de longue durée, car la Pologne en recouvrant avec cette demi-indépendance le désir et le moyen de secouer le joug russe, devait s'insurger bientôt, devenir en punition de sa révolte simple province de l'empire des czars, et l'Europe de son côté devait apprendre qu'elle avait tout simplement agrandi la Russie de la Pologne tout entière. L'Autriche désirait l'Italie, qui ne pouvait intéresser que la France dont on se souciait peu, et on livrait à l'Autriche, à ses princes, à son influence, l'Italie entière, fardeau accablant dont le cabinet de Vienne devait un jour sentir et regretter le poids. Quant à l'Angleterre, on ne comptait pas avec elle.

A Gibraltar elle voulait ajouter Malte, les îles Ioniennes, le Cap, l'île de France, une partie des Antilles, et ce n'était pas l'occasion d'une seule difficulté. Elle désirait les bouches de l'Escaut et du Rhin, pour constituer contre nous le royaume des Pays-Bas, et sans avoir égard à l'antipathie des Belges pour les Hollandais, ses vœux étaient satisfaits à l'instant même. Quelquefois cependant l'un ou l'autre de ces quatre copartageants du monde, frappé non de son avidité personnelle mais de celle de ses trois associés, était prêt à la leur reprocher, mais le reproche expirait sur ses lèvres, tant une leçon de modération eût paru étrange dans l'une de ces quatre bouches!

Ce n'est pas un ressentiment vulgaire qui nous arrache ces réflexions, mais après avoir relevé les torts de Napoléon, nous avons le droit de relever les torts de ceux qui succédèrent à sa domination, et qui, sous prétexte de venger l'Europe, ne firent que se la partager. C'est le devoir de l'histoire de signaler les excès de tous, sans distinction, et on nous permettra de rappeler que les nôtres étaient ceux d'un homme et non ceux de la France elle-même, qu'en entrant chez elle on lui avait solennellement promis de faire cette différence et de lui en tenir compte, promesse, hélas! bientôt oubliée, comme on a pu le voir au traité de Paris!

Après avoir considéré le congrès de Vienne sous le rapport de la simple équité, il faut le considérer sous le rapport de la politique. De politique il n'en eut qu'une, celle d'accumuler les précautions contre la France. Au lieu d'être replacée sous le sceptre des Bourbons, la France aurait été encore dans les mains du conquérant redoutable contre lequel on avait tant de représailles à exercer, tant de précautions à prendre, qu'on n'aurait pas autrement agi envers elle. A cet égard on n'eut qu'à laisser faire l'Angleterre, et elle n'y négligea rien. Toute pleine du souvenir du blocus continental, elle tenait surtout à nous opposer des barrières le long du littoral de la mer du Nord et de la Méditerranée, et elle voulait que jamais nous ne pussions reprendre le chemin d'Anvers ou de Gênes. C'est dans cette vue qu'elle avait édifié le royaume des Pays-Bas, et c'est dans cette vue aussi qu'elle favorisa tant le rétablissement du royaume de Piémont. Elle avait bien choisi en choisissant pour nous les opposer les maisons d'Orange et de Savoie, car outre les griefs récents de ces deux maisons, l'une avait fait sa grandeur en luttant contre la France, l'autre en se servant d'elle, et en la trahissant après s'en être servie.

Elle leur confia donc Anvers et Gênes. Elle ne s'en tint pas là : recueillant une idée de M. Pitt, elle obligea la Prusse à recevoir les provinces rhénanes, afin de la mettre à jamais en défiance à notre égard. Ce n'était pas encore assez de précautions à son gré; elle voulut placer la

Bavière dans la même position, et d'accord avec l'Autriche elle lui rendit le Palatinat du Rhin. L'Autriche, non par haine mais par calcul, entra dans ces vues, à condition toutefois, en compromettant les autres avec la France, de n'être pas compromise elle-même, car jamais par exemple elle ne prêta l'oreille à la proposition de reprendre la Belgique. La Prusse, quoique fort irritée contre nous, s'aperçut du rôle qu'on voulait lui faire jouer, s'en plaignit à l'Angleterre, insista pour avoir la Saxe au lieu des provinces rhénanes, mais n'ayant pu avoir la Saxe finit par accepter ce qu'on lui donnait. Alexandre discerna bien tous ces calculs, en sourit plus d'une fois, nous aurait volontiers tendu la main pour nous aider à y échapper, mais nous voyant les alliés obstinés et inexplicables de l'Angleterre et de l'Autriche en ce moment, il s'écarta de nous en exprimant son mépris pour la sottise de notre politique.

En accumulant ainsi autour de nous les intérêts défiants, les royaumes ennemis, le congrès de Vienne a été l'origine de cette politique de *Sainte-Alliance* qui a régi l'Europe près d'un demi-siècle; politique destinée dans l'intention de ses auteurs à être éternelle, mais qui a cédé, comme toutes choses, à l'action lente et successive du temps; car le royaume des Pays-Bas fondé sur l'union de deux peuples incompatibles s'est brisé, l'Angleterre autrefois l'ennemie opiniâtre des révolutions a semblé depuis les regarder d'un autre œil, la maison de Savoie après quarante ans d'hostilité aveugle contre la France est revenue tout à coup à la politique de se servir d'elle, et l'Autriche accablée de son fardeau italien en a déposé une partie; politique affaiblie par conséquent et presque évanouie, mais que les jalousies de l'Europe et les imprudences de la France peuvent toujours faire renaître, et qu'il est désirable pour toutes deux de voir disparaître à jamais, car pour l'Europe elle a le grave inconvénient de lui faire négliger tous ses intérêts pour un seul, celui de nous contenir, de la constituer en quelque sorte l'adversaire de l'esprit humain, la protectrice des abus du passé, souvent la patronne de mauvais gouvernements, et par-dessus tout de donner à la démagogie la redoutable alliance de la France; politique qui n'est pas moins funeste pour la France elle-même qu'elle isole entièrement, qu'elle condamne à être en contradiction permanente avec l'Europe, à voir ses desseins les plus légitimes repoussés parce qu'ils viennent d'elle, à n'avoir d'alliés ni dans la guerre ni dans la paix, à se faire la triste complice de la démagogie, à être l'effroi du monde dont elle pourrait être l'amour; politique dont il serait coupable et insensé à elle de provoquer le retour en alarmant l'Europe, et en la réduisant à chercher son salut dans l'union de toutes les nations contre nous!

Du reste, à l'époque dont nous parlons, cette politique était naturelle, elle résultait forcément d'une longue et effroyable lutte, et il ne faut pas

la reprocher trop amèrement aux diplomates qui, en échafaudant cette politique d'antagonisme contre la France, se croyaient en état de défense légitime. Il ne faut pas non plus oublier que les personnages qui dirigeaient le congrès, quoique ennemis de la France, surtout de la Révolution française qu'ils avaient combattue vingt-cinq ans, et entraînés par une réaction violente, s'efforcèrent cependant de contenir cette réaction dans de certaines limites. En beaucoup de choses ils se conduisirent en esprits parfaitement sages, car ils étaient après tout les premiers hommes de leur siècle, les plus habiles, les plus éclairés, et quoique à la tête de la contre-révolution européenne, ils se montrèrent plus raisonnables que les contre-révolutionnaires allemands, suisses, italiens, espagnols, français, ne l'étaient chez eux. Pouvant arrêter les contre-révolutionnaires suisses ils le firent, et réduits à ne donner que des conseils à ceux d'Espagne et de France, ils leur en donnèrent d'excellents. Enfin en écoutant chacun l'ambition de leur pays dans le tracé des frontières des États, ils laissèrent néanmoins dans les traités de cette époque, sur l'abolition de l'esclavage, sur la liberté des fleuves, des principes dignes de la Révolution française, dont ils étaient par naissance et par devoir les ennemis inflexibles.

Maintenant, après avoir parlé de l'Europe victorieuse et de sa conduite à Vienne, parlons de nous, parlons de la conduite de notre gouvernement, et précisons le plus possible le jugement qu'on en doit porter.

Trois occasions se présentèrent pour régler le sort de la France : l'armistice du 23 avril, le traité de paix du 30 mai, et le congrès de Vienne.

Une longue impopularité a pesé et pèse encore sur l'armistice du 23 avril, par lequel le négociateur français abandonna d'*un trait de plume,* comme on l'a dit, toutes les grandes places de l'Europe avec un immense matériel de guerre. Cette impopularité, dont M. le comte d'Artois et M. de Talleyrand ont porté le poids, nous semble tout à fait imméritée. Un cri unanime et violent demandait l'évacuation du territoire français; ce cri, qui était celui de la souffrance, était irréfléchi. Quoi qu'on fît, il était impossible d'obtenir avant deux mois la retraite des troupes coalisées, et dans cet intervalle de temps la paix pouvait être signée, et fut signée en effet. Il aurait donc fallu ajourner l'armistice à la paix elle-même, ce qui était sans inconvénient, puisque l'effusion du sang avait cessé de fait partout, et alors on eût peut-être obtenu quelque compensation pour la remise des places européennes. Mais le cri qui réclamait l'évacuation de notre territoire était si naturel et si puissant, qu'y résister était pour ainsi dire au-dessus des forces humaines, et qu'on fut fort excusable d'y céder. Or, en demandant l'évacuation de notre territoire, on faisait naître aussitôt la demande d'évacuation des territoires étrangers que nous occupions encore, et l'une de ces demandes rendait

l'autre irrésistible. A la vérité on peut dire qu'en abandonnant Magdebourg, Hambourg, le Texel, Bréda, Berg-op-Zoom, il eût été possible de retenir Anvers, Luxembourg, Mayence. Mais si nous l'avions tenté les négociateurs adverses auraient vu dans nos efforts l'arrière-pensée de conserver la ligne du Rhin, et jamais ils ne s'y seraient prêtés. Ainsi le désir passionné d'obtenir l'évacuation du territoire français rendait inévitable l'évacuation du territoire étranger, et l'armistice du 23 avril en découlait forcément. Le cri populaire qui a condamné cet armistice après l'avoir impérieusement réclamé, est donc tout à fait injuste, et il faut absoudre, si on veut être équitable, le prince et le négociateur qui le signèrent.

Mais l'armistice signé, rien n'obligeait à traiter de la paix tout de suite, à Paris même, et de joindre à la précipitation de l'armistice la précipitation du traité définitif. A Paris, nos adversaires étaient unis pour nous dépouiller; à Vienne, ils devaient être divisés pour se partager nos dépouilles. Il fallait donc attendre d'être à Vienne pour régler notre sort. Il n'y avait pas une bonne raison de se hâter, car l'armistice avait créé pour tout le monde un état supportable. Le sang ne coulait nulle part; les puissances étaient en possession des places qu'elles avaient si ardemment désirées; les Prussiens avaient Magdebourg, les Anglais Anvers, les Allemands Luxembourg et Mayence. Nous étions à la ligne des frontières de 1790, par conséquent le temps qui s'écoulait ne créait en notre faveur aucun préjugé qu'on pût craindre. En outre, les puissances ne voulant décider séparément du sort d'aucune d'elles, ne pouvaient adopter pour nous un principe différent. Enfin l'armistice tant attaqué venait de nous rendre 300 mille hommes, qui nous permettaient d'avoir une volonté, et notre refus de signer eût suffi pour tout arrêter. Ce qui prouve la vérité de ce que nous avançons ici, c'est que les négociateurs de la coalition, depuis la remise des places, avaient cessé d'être pressants. Pressants, hélas! c'est nous qui l'étions, par imprévoyance d'abord, car seul dans le conseil le général Dessoles aperçut l'avantage que nous aurions d'arriver libres à Vienne, et ensuite par impatience, impatience de signer, de publier et de célébrer la paix, qui était le titre essentiel, la gloire, le bienfait éclatant des Bourbons!

C'est par ces deux motifs, imprévoyance et impatience, qu'après une première faute de précipitation fort excusable, celle de signer l'armistice du 23 avril, nous en commîmes une seconde, celle-ci tout à fait inexcusable, de conclure à Paris avec nos adversaires encore unis, la paix du 30 mai, qu'il n'aurait fallu conclure qu'à Vienne, avec nos ennemis infailliblement divisés.

La paix de Paris signée, il était difficile de changer notre sort à Vienne. Pourtant toute ressource n'était pas perdue, à condition de ne pas opter

trop vite entre les deux partis qui allaient partager l'Europe, et de ne pas ajouter à la chaine déjà bien lourde du traité de Paris, la chaîne plus lourde encore de résolutions prématurées. Rien ne pressait, en effet, quant au choix à faire entre les puissances dont les divisions étaient déjà frappantes. Nous nous trouvions placés entre la Prusse et la Russie d'un côté, voulant à tout prix la Saxe et la Pologne, prêtes même à se relâcher de leur hostilité contre nous si nous servions leurs désirs, et l'Angleterre et l'Autriche de l'autre, qui n'avaient qu'un but, celui de nous enchainer, et d'organiser l'Europe entière contre nous. Il semble à ce simple exposé des faits, que le choix n'aurait pas dû être douteux, car si l'intérêt que nous avions à Dresde, à Posen, était un intérêt européen, celui que nous avions sur l'Escaut, sur le Rhin, sur les Alpes, était un intérêt exclusivement français. Or, la Saxe à Leipzig, l'Europe à Paris, nous avaient autorisés par leur conduite à préférer les intérêts français à tous autres. Et en supposant qu'il fallût se défier également de ces ambitions contraires, c'était alors une raison de plus d'attendre, de réfléchir avant de nous prononcer. Si en arrivant à Vienne, M. de Talleyrand, moins impatient de faire un choix dont le mérite était fort contestable, de professer dogmatiquement le principe de la légitimité, moins pressé enfin d'avoir aux grandes affaires une part qui ne pouvait lui échapper, se fût contenté de dire, avec le flegme déconcertant dont il possédait si bien le secret, que la France traitée sans ménagement en mai 1814, trompée même, car on lui avait promis une augmentation de territoire et de population qu'on lui avait ensuite déniée, était libre de n'écouter désormais que ses convenances, qu'elle ne troublerait plus le monde par son ambition, mais que lorsque le monde serait troublé par l'ambition des autres, elle prendrait le parti que lui conseillerait sa politique, et qu'ensuite elle eût attendu sans se prononcer la recherche dont elle n'aurait pas manqué d'être l'objet de la part des intérêts divisés, son rôle eût considérablement changé. Alexandre et Frédéric-Guillaume étaient si ardents, si peu contenus, qu'ils lui eussent tout offert, et comme sur le Rhin, sur l'Escaut, sur les Alpes, il n'y avait que des intérêts anglais ou autrichiens, ils nous auraient concédé de ce côté ce que nous aurions voulu, et eussent proportionné leurs offres à notre lenteur à nous décider. Le conflit étant poussé jusqu'à la guerre, il est incontestable qu'on nous aurait rendu une partie au moins de la rive gauche du Rhin. Au contraire, les choses n'allant pas aussi loin, l'Angleterre et l'Autriche effrayées de nous voir unis à la Russie et à la Prusse cédant aux prétentions de celles-ci, nous aurions obtenu sans guerre un résultat bien préférable à celui qui prévalut, au lieu de la Prusse nous aurions eu la maison de Saxe sur le Rhin, où elle eût remplacé ces voisins si doux, si commodes, si regrettables, les électeurs ecclésiastiques de Mayence, de Trèves et de Cologne, que nous

avions jadis, et dont la place est aujourd'hui occupée par les puissances les plus militaires de la Confédération, la Bavière et la Prusse. Ainsi, quoi qu'il arrivât, guerre ou paix, notre sort était meilleur : guerre, nous avions chance d'obtenir une frontière plus avantageuse, paix, nous avions le plus pacifique des voisinages. Mais il n'en fut point ainsi. Le cabinet de Paris, sans unité et sans prévoyance, ne s'occupant que de ce qu'on mettait directement sous ses yeux, le roi Louis XVIII, spirituel mais distrait, éprouvant pour la politique extérieure une assez grande indifférence, et regardant comme un fatal héritage de Napoléon d'être trop mêlé aux affaires du dehors, laissèrent à M. de Talleyrand toute liberté d'agir comme il l'entendrait, s'en fiant à son habileté, à son expérience, à son autorité sur la diplomatie européenne. Celui-ci arrivé à Vienne avec la résolution de se donner pour le représentant de la légitimité en Europe, trouvant les *quatre* décidés à tout faire entre eux, fut tellement irrité de cette prétention, si flatté au contraire de l'empressement que lui témoignèrent les petites cours allemandes, qu'il n'y tint pas, se mit à la tête de ces petites cours, devint ainsi le défenseur obligé de la Saxe, prit dès lors parti pour l'Autriche et l'Angleterre, qui étaient irrévocablement résolues à nous enfermer dans le traité de Paris, contre la Prusse et la Russie qui étaient prêtes à améliorer notre sort, et déclara bien haut que la France ne voulait rien pour elle-même, rien que le triomphe des principes, c'est-à-dire de la légitimité.

Dès ce jour il n'y avait plus rien d'utile à faire. Nous étions sans doute en bonne compagnie en nous trouvant avec l'Autriche et l'Angleterre, bien que la compagnie de la Prusse et de la Russie ne fût point à dédaigner. Mais ce qui pouvait nous arriver de plus heureux dans cette alliance, c'était de nous égorger de nouveau avec les Prussiens et les Russes, pour que l'Autriche eût toute l'Italie, pour que l'Angleterre eût Malte, Corfou, le Cap, l'île de France, pour que les royaumes des Pays-Bas et de Piémont demeurassent comme de grosses forteresses construites à nos portes, pour que la Prusse et l'Autriche séparées par la Saxe fussent moins jalouses l'une de l'autre, pour que l'Allemagne eût la Russie moins près d'elle, et si nous étions vainqueurs pour le compte de nos maîtres, de rester, nous, enfermés dans les traités de 1815 ! En vérité ce n'était pas la peine en vue de tels résultats, de risquer sitôt les bienfaits de la paix si récemment rétablie.

Mais ce n'est pas tout ; même en prenant ce parti, qui assurément n'était pas le meilleur, encore fallait-il ne pas tant se presser d'offrir nos secours, et attendre au moins qu'on nous les demandât. Mais piqué au vif, M. de Talleyrand commit la faute qui lui était la moins naturelle, une faute de précipitation. Certain, s'il avait su attendre, d'être bientôt admis partout, compté pour tout ce que valait la France, il se fit solliciteur de

sollicité qu'il aurait pu être, et en apportant le secours de cent cinquante mille Français, il se donna le rôle de l'obligé au lieu de se donner celui de l'obligeant, et consentit, pour le cas de guerre, à l'inqualifiable condition de rester sous la loi du traité de Paris! Dans son impatience même d'être de quelque chose avec les grandes puissances, il oublia de stipuler l'expulsion de Murat, seule affaire que Louis XVIII eût à cœur, et si Murat n'avait fourni lui-même la solution qu'on avait tant de peine à découvrir, on aurait quitté Vienne sans l'avoir trouvée! Négociateur incomparable, plein de dignité, de hauteur, d'esprit d'à-propos, quand il fallait réprimer les saillies de vainqueurs insolents, mais politique moins prévoyant que négociateur habile, M. de Talleyrand eut le tort, après avoir signé trop tôt la paix à Paris, de prendre trop tôt son parti à Vienne, et son parti pris de se prononcer pour les puissances dont nous n'avions rien à obtenir, contre celles dont nous avions quelque amélioration à espérer, et en choisissant ainsi ses alliés, de ne se réserver que l'honneur de les servir gratuitement, pour le triomphe de ce qu'on appelait alors le principe de la légitimité. Sans aucun doute, si en temps ordinaire, dans un ordre de choses régulier, au milieu de l'Europe tranquille, où chaque prince se serait trouvé à la place marquée par le temps et les traités, on était venu nous proposer de supprimer un royaume comme celui de Saxe, même avec de grands avantages pour la France, la justice et la vraie politique auraient dû nous porter à nous y opposer, car tout bouleversement qui n'est pas inévitable, toute dépossession qui n'est pas commandée par la plus évidente équité, ou par l'irrésistible marche du temps, est inhumaine, imprudente et dangereuse, et M. de Talleyrand en soutenant la Saxe eût servi à la fois la cause du bon droit et de la vraie politique. Mais au milieu du naufrage de l'ancien monde, dans un moment où le sort d'aucun État n'était fait, où celui de tous était à faire, et où chacun cherchait à faire le sien avec les dépouilles de la France, dans un moment où les puissances du continent après avoir dévoré la Pologne n'éprouvaient aucun scrupule à dévorer encore Venise, Gênes, les villes libres, les princes médiatisés d'Allemagne, où l'Angleterre envahissait toutes les positions maritimes du globe, et où les petits États eux-mêmes n'étaient pas moins avides que les grands, où chacun en un mot ne songeait qu'à soi, il était permis à la France de songer à elle, et de ne pas faire consister toute sa politique dans la conservation d'un État allemand, qui intéressait d'autres qu'elle, et qui avait perdu ses titres à notre dévouement. En d'autres temps défendre la Saxe aurait été la politique non-seulement la plus généreuse, mais la plus sage; à une époque où tous les droits établis avaient succombé avec les traités dans une effroyable guerre de vingt-deux années, et où tous les droits étaient à créer à nouveau, M. de Talleyrand négligea trop la France pour la Saxe, et sa conduite qui autre-

ment serait incompréhensible, ne s'explique que par l'impatience de jouer un rôle, et de professer hautement un principe que les puissances ne pouvaient pas prendre au sérieux, car les diplomaties autrichienne, anglaise, française, qui le défendaient si chaudement à Dresde, le sacrifiaient à Venise, à Gênes, à Malte, à Stockholm, et en cent principautés d'Allemagne!

Ainsi deux fois en deux ans, le sort de la France fut décidé par les plus frivoles motifs. A Prague, en 1813, Napoléon pouvant conserver à la France bien au delà de sa grandeur désirable, ne le fit point, aveuglé qu'il était par une ambition insensée! En 1814, les Bourbons, pouvant recouvrer quelques parcelles de notre grandeur perdue, en laissèrent passer l'occasion, par impatience de publier la paix dont ils faisaient leur titre principal, par inattention, par inexpérience, par goût de professer et de laisser professer à Vienne un principe qui flattait l'orgueil de leur sang. Triste sort de notre pays, livré à tous les vents des révolutions, d'avoir tantôt dépendu de la folie d'un homme, et tantôt de la maladresse d'un parti! Heureusement la grandeur matérielle n'est pas tout, et la France par sa grandeur morale a retrouvé le rôle que les événements lui avaient fait perdre; mais en présence des spectacles affligeants que nous venons de retracer, faisons des vœux pour qu'il se forme en France une vraie politique de gouvernement, qui, sans intérêt de dynastie ou de parti, sans entraînement du moment, sans goût dominant pour la paix ou pour la guerre, sans préoccupation exclusive en un mot, conduite par la seule raison d'État, dirige les affaires du pays dans l'unique vue de sa sûreté et de sa grandeur! Dieu veuille nous accorder ce bienfait, et alors la France aura ce qu'elle n'a jamais eu, au moins d'une manière durable, un sort proportionné à son esprit, à son courage, à l'immense effusion de son sang!

FIN DU LIVRE CINQUANTE-SIXIÈME.

LIVRE CINQUANTE-SEPTIÈME.

L'ILE D'ELBE.

Séjour de lord Castlereagh à Paris. — Il obtient de Louis XVIII la concession du duché de Parme en faveur de Marie-Louise, et promet en retour à ce monarque l'expulsion de Murat. — L'Autriche envoie cent mille hommes en Italie, et la France trente mille en Dauphiné. — État intérieur de la France; redoublement d'inquiétudes chez les acquéreurs de biens nationaux et d'irritation chez les militaires. — Découverte des restes de Louis XVI et cérémonie funèbre du 21 janvier. — Épuration de la magistrature, et remplacement de M. Muraire par M. de Sèze, de M. Merlin par M. Mourre. — Trouble populaire à l'occasion des funérailles de mademoiselle Raucourt. — Reprise du procès du général Exelmans. — Acquittement de ce général. — Pour la première fois l'armée française disposée à intervenir dans la politique. — Jeunes généraux formant le dessein de renverser les Bourbons. — Complot des frères Lallemand et de Lefebvre-Desnoëttes. — Répugnance des grands personnages de l'Empire à se mêler de semblables entreprises. — M. Fouché, moins scrupuleux, se fait le centre de toutes les menées. — M. de Bassano, qui n'avait pas encore communiqué avec l'île d'Elbe, charge M. Fleury de Chaboulon d'informer Napoléon de ce qui se passe, sans oser y ajouter un conseil. — Établissement de Napoléon à l'île d'Elbe et sa manière d'y vivre. — Organisation de sa petite armée et de sa petite marine. — Ce qu'il fait pour la prospérité de l'île. — État de ses finances. — Impossibilité pour Napoléon d'entretenir plus de deux ans les troupes qu'il a amenées avec lui. — Cette circonstance et les nouvelles qu'il reçoit du continent le disposent à ne pas rester à l'île d'Elbe. — Sa réconciliation avec Murat, et les conseils qu'il lui donne. — Au commencement de l'année 1815, Napoléon apprend que les souverains réunis à Vienne vont se séparer, qu'on songe à le déporter dans d'autres mers, et que les partis sont parvenus en France au dernier degré d'exaspération. — Il prend tout à coup la résolution de quitter l'île d'Elbe avant que les longues nuits, si favorables à son évasion, fassent place aux longs jours. — L'arrivée de M. Fleury de Chaboulon le confirme dans cette résolution. — Préparatifs secrets de son entreprise, dont l'exécution est fixée au 26 février. — Son dernier message à Murat et son embarquement le 26 février au soir. — Circonstances diverses de sa navigation. — Débarquement au golfe Juan le 1er mars. — Surprise et incertitude des habitants de la côte. — Tentative manquée sur Antibes. — Séjour de quelques heures à Cannes. — Choix à faire entre les deux routes, celle des montagnes conduisant à Grenoble, celle du littoral conduisant à Marseille. — Napoléon se décide pour celle de Grenoble, et par ce choix assure le succès de son entreprise. — Départ le 1er mars au soir pour Grasse. — Marche longue et fatigante à travers les montagnes. — Arrivée le second jour à Sisteron. — Motifs pour lesquels cette place ne se trouve pas gardée. — Occupation de Sisteron et marche sur Gap. — Ce qui se passait en ce moment à Grenoble. — Dispositions de la noblesse, de la bourgeoisie, du peuple et des militaires. — Résolution du préfet et des généraux de faire leur devoir. — Envoi de troupes à La Mure pour barrer la route de Grenoble. — Napoléon, après avoir occupé Gap, se porte sur Grenoble, et rencontre à La Mure le bataillon du 5e de ligne envoyé pour l'arrêter. — Il se présente devant le front du bataillon et découvre sa poitrine aux soldats du 5e. — Ceux-ci répondent à ce mouvement par le cri de *Vive l'Empereur!* et se précipitent vers Napoléon. — Après ce premier succès, Napoléon continue sa marche sur Grenoble. — En route il rencontre le 7e de ligne, commandé par le colonel de La Bédoyère, lequel se donne à lui. — Arrivée devant Grenoble le soir même. — Les portes étant fermées, le peuple de Grenoble les enfonce et les ouvre à Napoléon. — Langage pacifique et libéral tenu par celui-ci à toutes les autorités

civiles et militaires. — Napoléon séjourne le 8 à Grenoble, en dirigeant sur Lyon les troupes dont il s'est emparé, et qui montent à huit mille hommes environ. — Le 9 il s'achemine lui-même sur Lyon. — La nouvelle de son débarquement parvient le 5 mars à Paris. — Effet qu'elle y produit. — On fait partir le comte d'Artois avec le duc d'Orléans pour Lyon, le maréchal Ney pour Besançon, le duc de Bourbon pour la Vendée, le duc d'Angoulême pour Nîmes et Marseille. — Convocation immédiate des Chambres. — Inquiétude des classes moyennes, et profond chagrin des hommes éclairés qui prévoient les conséquences du retour de Napoléon. — Les royalistes modérés, et à leur tête MM. Lainé et de Montesquiou, voudraient qu'on s'entendît avec le parti constitutionnel, en modifiant le ministère et les corps de l'État dans le sens des opinions libérales. — Les royalistes ardents, au contraire, ne voient dans les malheurs actuels que des fautes de faiblesse, et ne veulent se prêter à aucune concession. — Louis XVIII tombe dans une extrême perplexité, et ne prend point de parti. — Suite des événements entre Grenoble et Lyon. — Arrivée du comte d'Artois à Lyon. — Il est accueilli avec froideur par la population, et avec malveillance par les troupes. — Vains efforts du maréchal Macdonald pour engager les militaires de tout grade à faire leur devoir. — L'aspect des choses devient tellement alarmant que le maréchal Macdonald fait repartir pour Paris le comte d'Artois et le duc d'Orléans. — Il reste seul de sa personne pour organiser la résistance. — L'avant-garde de Napoléon s'étant présentée le 10 mars au soir devant le pont de la Guillotière, les soldats qui gardaient le pont crient : *Vive l'Empereur!* ouvrent la ville aux troupes impériales, et veulent s'emparer du maréchal Macdonald pour le réconcilier avec Napoléon. — Le maréchal s'enfuit au galop afin de rester fidèle à son devoir. — Entrée triomphale de Napoléon à Lyon. — Comme à Grenoble, il s'efforce de persuader à tout le monde qu'il veut la paix et la liberté. — Décrets qu'il rend pour dissoudre les Chambres, pour convoquer le corps électoral en champ de mai à Paris, et pour assurer par diverses mesures le succès de son entreprise. — Après avoir séjourné à Lyon le temps indispensablement nécessaire, il part le 13 au matin par la route de la Bourgogne. — Accueil enthousiaste qu'il reçoit à Mâcon et à Châlon. — Message du grand maréchal Bertrand au maréchal Ney. — Sincère disposition de ce dernier à faire son devoir, mais embarras où il se trouve au milieu de populations et de troupes invinciblement entraînées vers Napoléon. — Le maréchal Ney lutte deux jours entiers, et voyant autour de lui les villes et les troupes s'insurger, il cède au torrent et se rallie à Napoléon. — Marche triomphale de Napoléon à travers la Bourgogne. — Son arrivée à Auxerre le 17 mars. — Projet de s'y arrêter deux jours pour concentrer ses troupes et marcher militairement sur Paris. — État de la capitale pendant ces derniers jours. — Les efforts des royalistes modérés pour amener un rapprochement avec le parti constitutionnel ayant échoué, on ne change que le ministre de la guerre, dont on se défie, et le directeur de la police qu'on ne croit pas assez capable. — Avénement du duc de Feltre au ministère de la guerre. — Tentative des frères Lallemand, et son insuccès. — Cette circonstance rend quelque espérance à la cour, et on tient une séance royale où Louis XVIII est fort applaudi. — Projet de la formation d'une armée sous Melun, commandée par le duc de Berry et le maréchal Macdonald. — Séjour de Napoléon à Auxerre. — Son entrevue avec le maréchal Ney qu'il empêche adroitement de lui faire des conditions. — Son départ le 19, et son arrivée à Fontainebleau dans la nuit. — A la nouvelle de son approche, la famille royale se décide à quitter Paris. — Départ de Louis XVIII et de tous les princes dans la nuit du 19 au 20. — Ignorance où l'on est le 20 au matin du départ de la famille royale. — Les officiers à la demi-solde, assemblés tumultueusement sur la place du Carrousel, finissent par apprendre que le palais est vide, et y font arborer le drapeau tricolore. — Tous les grands de l'Empire y accourent. — Napoléon parti de Fontainebleau dans l'après-midi arrive le soir à Paris. — Scène tumultueuse de son entrée aux Tuileries. — Causes et caractère de cette étrange révolution.

Parti de Vienne le 15 février 1815, lord Castlereagh était arrivé le 26 à Paris, et s'y était arrêté fort peu de jours, étant impatiemment

attendu à Londres par ses collègues, qui n'osaient pas entreprendre en son absence la discussion des actes du congrès. Il avait vu Louis XVIII, avait été reçu par ce prince avec une extrême courtoisie, et avait réussi dans la négociation dont il s'était chargé, laquelle consistait à laisser Parme à Marie-Louise pendant la vie de cette princesse, et à placer provisoirement à Lucques l'héritière de Parme, c'est-à-dire la reine d'Étrurie. Louis XVIII s'était prêté à l'arrangement proposé pour complaire à l'Angleterre, et surtout pour obtenir le concours de cette puissance dans l'affaire de Naples. Du reste, le bruit que produisaient en Italie les armements de Murat simplifiait la solution pour les ministres anglais eux-mêmes, et il était devenu facile de représenter le roi de Naples comme infidèle à ses engagements, comme perturbateur du repos européen, et comme ayant mérité dès lors d'être précipité du trône sur lequel on l'avait momentanément souffert. L'Autriche aux cinquante mille hommes qu'elle avait en Italie s'occupait d'en ajouter cent mille, et Louis XVIII avait décidé dans son conseil que trente mille Français seraient réunis entre Lyon et Grenoble pour concourir par terre et par mer aux opérations projetées contre Murat. Tout se disposait donc pour détruire en Italie le dernier vestige du vaste empire de Napoléon.

Mais le destin des Bourbons avait décidé qu'ils tomberaient avant Murat lui-même dans le gouffre toujours ouvert des révolutions du siècle, pour en sortir de nouveau, plus durables et malheureusement moins innocents. Leur situation, hélas, ne s'était pas plus améliorée que leur conduite! A la fin de décembre tout ce qu'on désirait des Chambres ayant été obtenu, on les avait ajournées au 1er mai 1815, et en se débarrassant d'une gêne apparente, la royauté s'était privée de son meilleur appui, car la Chambre des députés notamment, dans sa marche timide mais sage, était l'expression exacte de l'opinion publique, qui tout en trouvant les Bourbons imprudents, souvent même blessants, souhaitait leur redressement et leur maintien. La Chambre des députés, qui n'était, comme on s'en souvient, que l'ancien Corps législatif continué, en faisant quelquefois retentir à la tribune un blâme sévère contre les folies des émigrés, donnait à l'opinion une satisfaction, au gouvernement un avertissement salutaire, et demeurait comme une sorte de médiateur, qui empêchait que d'un côté l'irritation ne devînt trop grande, et que de l'autre on ne poussât les fautes trop loin. L'absence des Chambres en un pareil moment était donc infiniment regrettable, car la nation et l'émigration allaient s'éloigner de plus en plus l'une de l'autre, sans aucun pouvoir modérateur capable de les rapprocher et de les contenir.

Aussi les fautes, et l'effet des fautes, augmentaient chaque jour. Les prêtres en chaire ne cessaient de prêcher contre l'usurpation des biens d'Église; les laïques, anciens propriétaires de domaines vendus, obsé-

daient les nouveaux acquéreurs pour les décider à restituer des biens que ceux-ci avaient souvent acquis à vil prix, mais qu'on voulait leur arracher à un prix plus vil encore. L'article de la Charte garantissant l'inviolabilité des ventes nationales aurait dû rassurer suffisamment les acquéreurs pourvus de quelque instruction; mais on leur disait que la Charte était une concession aux circonstances tout à fait momentanée, et au milieu de la mobilité des temps, il était naturel qu'ils s'alarmassent. D'ailleurs les journaux les plus accrédités du parti royaliste tenaient sur ce sujet le langage le plus inquiétant, et quand on leur répondait en citant la loi fondamentale, ils répliquaient que la loi avait pu garantir la matérialité des ventes, mais qu'elle n'avait pu en relever la moralité, et faire que ce qui était immoral devînt honnête aux yeux de la conscience publique. — La loi, disaient-ils, garantit les acquisitions nationales, l'opinion les flétrit. On n'y peut rien, et il faut même s'applaudir de cette réaction de la morale universelle contre le crime et la spoliation. — Ce langage, si on avait été conséquent, aurait dû être suivi de mesures spoliatrices, mais on n'osait pas se les permettre, et il était, en attendant, une sorte de violence morale faite aux nouveaux acquéreurs, pour les obliger à se dessaisir eux-mêmes des biens contestés. Ainsi se trouvait réalisée cette parole de M. Lainé dans la commission de la Charte, qu'il fallait sans doute garantir les ventes, mais pas trop, afin d'obliger les nouveaux propriétaires à transiger avec les anciens. —

On avait dans cette vue imaginé une fable des plus significatives. On avait prétendu que le prince de Wagram, Berthier, possesseur de la terre de Grosbois, ayant réuni les titres de ce domaine, les avait déposés aux pieds de Louis XVIII, en le suppliant d'en agréer la restitution; que le Roi les avait acceptés, et gardés une heure, puis avait rappelé le maréchal d'Empire repentant, et lui avait dit : Rentrez en possession du domaine de Grosbois; je ne puis mieux faire que d'en disposer en votre faveur, et que de vous le donner en récompense de vos longs services. — Cette anecdote s'était répandue avec une incroyable rapidité jusque dans les provinces les plus reculées, et y avait trouvé créance. Le prince de Wagram, interpellé de tout côté, avait beau affirmer que c'était là une pure invention, on n'en persistait pas moins à la propager comme si elle eût été vraie. Il avait même voulu obtenir une rétractation des journaux royalistes, et n'y avait pas réussi.

M. Louis, craignant l'effet que pouvaient produire sur le crédit les inquiétudes inspirées aux acquéreurs de biens nationaux, avait en plein Conseil, et en quelque sorte de haute lutte, arraché à Louis XVIII la signature de l'ordonnance qui mettait en vente une portion des forêts de l'État, et y avait compris en assez grande quantité d'anciens bois d'Église. L'ordonnance signée, il avait, sans perdre de temps, commencé les adju-

dications, afin de rassurer les acquéreurs, car il n'était pas supposable qu'on entreprît de nouvelles aliénations, si on voulait revenir sur les anciennes. Le taux fort modique des mises à prix avait attiré des spéculateurs, qui trouvant dans la vente du bois à peu près l'équivalent du prix d'achat, et ayant ainsi la superficie presque pour rien, couraient volontiers la chance de ce genre d'acquisitions. Néanmoins cette mesure n'avait point rétabli la sécurité, et les propriétaires qui avaient acquis pendant la Révolution, fort nombreux dans les campagnes, continuaient de vivre dans de sérieuses alarmes. Or, alarmer les intérêts équivaut à les immoler; car la crainte agit sur les hommes autant et souvent plus que le mal lui-même.

Les manifestations contre la Révolution française n'avaient pas cessé. L'anniversaire du 21 janvier en avait fourni une nouvelle occasion saisie avec empressement. Un homme pieux avait acheté, rue de la Madeleine à Paris, le terrain dans lequel avaient été inhumés le roi Louis XVI, la reine Marie-Antoinette, Madame Élisabeth, et à l'approche du 21 janvier, il avait commencé des fouilles, pour rechercher les restes de ces augustes victimes. Il croyait les avoir retrouvés, et d'après toutes les indications il était fondé à le croire. En conséquence de cette découverte, le gouvernement avait ordonné une cérémonie funèbre pour la translation à Saint-Denis de ces restes si dignes de respect. Mais malheureusement on avait accompagné cette cérémonie de malédictions de tout genre contre la Révolution française, à quoi les hommes que leurs actes, ou simplement leurs opinions, attachaient à cette révolution, avaient répondu par mille doutes et par mille railleries sur la découverte faite rue de la Madeleine. Les royalistes avaient répliqué par de nouvelles injures contre les révolutionnaires, et leur avaient répété que si matériellement on leur pardonnait, et que si, par grande grâce, on ne les envoyait pas à l'échafaud, c'était tout ce qu'il leur était permis de prétendre, en conséquence de la promesse d'oubli contenue dans la Charte, mais qu'on ne pouvait étouffer la conscience publique, et empêcher qu'elle ne jugeât leur crime exécrable. Comme pour mieux assurer le retour de ces tristes récriminations, on avait ordonné une cérémonie annuelle en expiation de l'attentat du 21 janvier.

A tous ces actes on en ajouta de plus significatifs encore à l'égard des personnes. En accordant en principe l'inamovibilité des magistrats, le Roi s'était réservé de donner ou de refuser l'investiture à ceux qui étaient actuellement en fonctions, et de reviser de la sorte le personnel entier de la magistrature. En conséquence les magistrats de tous les degrés attendaient avec anxiété qu'on prononçât sur leur sort, et ils demeuraient dans un état de dépendance qui pouvait être funeste pour les justiciables, et en particulier pour ceux qui possédaient des biens nationaux. Les Cham-

bres avant de se séparer avaient demandé qu'il fût mis fin à cet état d'incertitude, et en janvier 1815 le gouvernement avait commencé par la Cour suprême l'épuration tant redoutée. Il avait exclu de la charge de premier président M. Muraire, à cause de ses affaires privées, de la charge de procureur général M. Merlin, à cause de son vote dans le procès de Louis XVI, et il les avait remplacés par M. de Sèze et M. Mourre. Ces changements étaient naturels, mais il était tout aussi naturel que le parti révolutionnaire y vît la manifestation des sentiments qu'on lui portait, les actes surtout étant suivis du langage le plus amer. Il faudrait pour se pardonner de telles choses, que les partis eussent un esprit de justice qui ne leur a pas été donné.

A la même époque, le clergé cédant cette fois non point à ses passions, mais à des scrupules sincères, faillit amener un véritable soulèvement dans la population parisienne. Une célèbre tragédienne, mademoiselle Raucourt, venait de mourir. On présenta son cercueil à l'église Saint-Roch, sans s'être d'avance entendu avec le curé, pour obtenir de lui les prières des morts. Il eût été plus sage au curé d'éviter un éclat, et de supposer ces manifestations de repentir qui autorisent à considérer les personnes vouées à la carrière du théâtre comme réintégrées dans le sein de l'Église. Le curé refusa obstinément de recevoir le cercueil. Bientôt la foule s'accrut, et le public, voyant dans cette scène une nouvelle preuve de l'intolérance du clergé, força les portes de l'église. Le cercueil fut introduit violemment, et on ne sait ce qui serait arrivé, si un ordre royal, parti des Tuileries, n'avait prescrit au curé d'accorder à la défunte les honneurs funèbres.

D'après les règles canoniques le curé avait raison, et comme le clergé n'a plus la tenue des registres de l'état civil, comme ses refus n'ont plus aucune influence sur l'état des personnes, et n'ont d'autre conséquence que la privation d'honneurs que l'Église a le droit d'accorder ou de dénier selon ses croyances, le curé de Saint-Roch était bien autorisé à refuser les prières qu'on lui demandait, et les amis de la défunte auraient dû la conduire au cimetière sans la présenter à l'église. Mais l'abus que l'on fait de ses droits prive souvent de leur exercice le plus légitime. Les prédications incendiaires du clergé avaient tellement irrité les esprits, qu'on ne voulait pas même lui pardonner ses exigences les plus fondées, et il est probable que si le curé n'avait pas obtempéré à l'ordre royal, la foule ameutée aurait commis quelque profanation déplorable, que l'armée et même la garde nationale auraient mis peu d'empressement à réprimer.

De toutes les scènes de cette époque la plus fâcheuse, celle qui produisit le plus d'éclat fut le procès intenté au général Exelmans.

Déjà nous avons fait connaître l'espèce de faute reprochée à cet illustre

général. Parmi les lettres saisies sur lord Oxford, et destinées à la cour de Naples, on en avait trouvé une dans laquelle le général Exelmans renouvelait à Murat, dont il était l'ami et l'obligé, l'assurance d'un absolu dévouement, et lui disait que si son trône était menacé, de nombreux officiers français iraient lui offrir leur épée. On savait dans le public que la cour de France s'efforçait d'obtenir à Vienne la dépossession de Murat, mais la guerre n'était pas déclarée contre lui, et par conséquent il n'y avait dans la lettre saisie rien de contraire à la discipline militaire. Seulement le général Exelmans ayant été maintenu en activité, on pouvait lui reprocher de ne pas ménager les dispositions fort connues d'un gouvernement qui s'était montré bienveillant à son égard. C'était tout au plus de sa part un défaut de convenance, nullement une violation de ses devoirs. Le général Dupont en avait jugé ainsi, et s'était contenté de lui adresser une réprimande, et de lui enjoindre un peu plus de circonspection à l'avenir. Mais le ministre Dupont avait été remplacé au département de la guerre par le maréchal Soult, et on a vu que ce maréchal, d'abord fort mal disposé pour la Restauration, puis réconcilié avec elle, avait promis de rétablir la discipline dans l'armée, et d'y faire rentrer la fidélité avec la soumission.

Un des moyens qu'il voulait employer était de réveiller l'affaire oubliée du général Exelmans, et en faisant sentir son autorité à l'un des généraux les plus populaires, d'intimider tous les autres. En effet il était d'usage à cette époque, de dire et même de croire que c'était la faiblesse du gouvernement qui encourageait le mauvais vouloir de l'armée. Le duc de Berry, irrité de ne pas trouver chez les militaires les sentiments qu'il leur témoignait, se montrait imbu de cette fausse pensée, et la soutenait avec la fougue de son caractère. Le maréchal Soult, trop soigneux de complaire à ce prince, avait mis le général Exelmans à la demi-solde, et lui avait enjoint de se rendre à Bar-sur-Ornain, son lieu natal, dans une sorte d'exil. A cette époque les officiers à la demi-solde contestaient au ministre de la guerre le droit de leur assigner un séjour. Ils disaient que n'ayant aucun emploi, dès lors aucun devoir à remplir qui exigeât leur présence dans un lieu déterminé, ils étaient libres de choisir leur résidence, et que n'ayant pas les avantages de l'activité, ils ne devaient pas en avoir les charges. De son côté le ministre de la guerre persistait à soutenir son droit, et il avait des raisons d'y tenir, car dans l'état actuel des choses, avec le penchant que les officiers non employés avaient à se rendre à Paris, il importait de pouvoir les disperser par un simple ordre de l'administration. Cet ordre renouvelé bien souvent était resté sans exécution, et les officiers à la demi-solde n'avaient pas cessé d'affluer dans la capitale, où ils tenaient le langage le plus inconvenant et le plus séditieux. Mais c'était une maladresse que de faire résoudre la question sur

la personne d'un militaire aussi distingué que le général Exelmans, et pour le délit assez ridicule qu'on lui reprochait.

Le général Exelmans, autour duquel s'était réuni tout ce que Paris renfermait de têtes les plus chaudes, ne se montra pas disposé à obtempérer à un ordre qu'il qualifiait de sentence d'exil, et pour le moment s'en tint à demander un délai, alléguant l'état de sa femme qui venait d'accoucher, et qui avait besoin de ses soins. Il eût été prudent de se contenter de cette demi-obéissance, et de ne pas provoquer une résistance ouverte, par une opiniâtreté outrée dans l'exercice d'un droit contesté. Mais le maréchal Soult insista, et exigea le départ immédiat du général Exelmans. Celui-ci excité par ses jeunes amis, refusa péremptoirement d'obéir. Le maréchal alors sans égard pour l'état où se trouvait la jeune femme du général, envoya chez lui pour le faire arrêter. Le général arrêté et conduit à Soissons, parvint à se soustraire à ses gardes, et écrivit au ministre pour réclamer des juges, promettant de se constituer prisonnier dès qu'on lui aurait désigné un tribunal régulier devant lequel il pût comparaître.

Cette scène produisit parmi les militaires et dans une grande partie du public une vive sensation. On fut profondément irrité contre le maréchal, devenu de serviteur zélé de l'Empire, serviteur non moins zélé des Bourbons, et persécuteur de ses anciens camarades beaucoup plus que le général Dupont ne l'avait été. On se mit à raconter les violences commises envers l'un des officiers les plus brillants de l'armée, et surtout le trouble causé à sa jeune femme, tout cela pour un délit fort contestable, pour un souvenir donné par lui à Murat, son ancien chef, son bienfaiteur, et on nia, à tort ou à raison, que le ministre eût à l'égard des militaires sans emploi le droit de fixer leur résidence. L'opinion était donc excitée au plus haut point, et par les stimulants les plus propres à agir sur elle.

Cet éclat malheureux une fois produit, il était impossible de s'arrêter, et de laisser le général en fuite, et sans juges. Il fallait nécessairement lui en donner. Le maréchal fit donc au Conseil royal un rapport mal conçu et mal motivé, qui embarrassa même les membres du gouvernement les moins modérés. Il aurait fallu se borner à poursuivre le général pour délit de désobéissance, et il y avait beaucoup à dire en faveur du droit réclamé par le ministre de la guerre. L'État en effet, en accordant une demi-solde à un nombre considérable d'officiers, non pas à titre de retraite, mais à titre de demi-activité, en attendant l'activité entière, devait cependant conserver quelques droits sur eux, et ce n'était pas en réclamer un bien excessif que de prétendre leur assigner un séjour, car on pouvait avoir besoin d'eux dans tel endroit ou dans tel autre, et on devait avoir l'autorité de les y envoyer. Le ministre ne s'en tint pas à ce grief de désobéissance très-soutenable, et il proposa de déférer le général Exelmans

au conseil de guerre de la 16e division militaire, siégeant à Lille, comme prévenu de correspondance avec l'ennemi, d'espionnage, de désobéissance, de manque de respect au Roi, et de violation du serment de chevalier de Saint-Louis. Quoiqu'on commençât dans le gouvernement à être fort irrité contre les militaires, on fut étonné de voir accumuler de tels griefs. Le général Dessoles déplora la nécessité où l'on s'était mis de sévir contre un officier aussi distingué que le général Exelmans, et trouva surtout bien étrange de l'accuser d'espionnage. Il dit du reste qu'il fallait tâcher d'obtenir pour l'exemple une condamnation, mais avec la pensée de faire grâce immédiatement. Le comte d'Artois, avec une violence peu conforme à sa bonté ordinaire, s'écria qu'on devait bien se garder de faire grâce, qu'il fallait sévir au contraire, afin de ramener les militaires à l'obéissance. Le duc de Berry tint le même langage, et ne put toutefois s'empêcher de considérer le grief d'espionnage comme peu convenable. Le Roi lui-même et M. de Jaucourt, qui l'un et l'autre étaient dans le secret des affaires étrangères (M. de Jaucourt remplaçait M. de Talleyrand par intérim), trouvèrent hasardé non-seulement le grief d'espionnage, mais celui de correspondance avec l'ennemi. Ils savaient combien il avait été difficile à Vienne de contester le titre royal de Murat ; ils savaient que jusqu'à ses dernières imprudences ce titre ne lui avait pas été dénié, qu'on lui avait même laissé la qualification d'allié, et qu'en ce moment encore on ne lui avait pas donné celle d'ennemi, bien qu'on eût menacé de le traiter comme tel, au premier mouvement de ses troupes. Le Roi et le ministre intérimaire des affaires étrangères ne dissimulèrent donc pas qu'il serait difficile d'appliquer officiellement à Murat le titre d'ennemi, ce qui résulterait nécessairement de l'accusation intentée au général Exelmans, contre lequel on n'avait d'autre fait à alléguer que les lettres adressées à la cour de Naples.

Le maréchal Soult engagé d'amour-propre soutint avec obstination les termes de son rapport. *Le général qui régnait à Naples*, ainsi qu'il qualifiait Murat, n'était, selon lui, que l'usurpateur de l'un des trônes de la maison de Bourbon, dès lors l'ennemi de la France, et quiconque lui avait écrit, *avait correspondu avec l'ennemi*. Le délit d'espionnage, selon lui, était suffisamment caractérisé par cette seule circonstance d'avoir fait part à Murat de la disposition où étaient beaucoup d'officiers français de lui offrir leur épée. Pour la désobéissance, elle était flagrante, puisque le général avait contesté le droit du ministre d'assigner un séjour aux officiers à la demi-solde, et avait non-seulement contesté ce droit en principe, mais refusé en fait de s'y soumettre. Quant au manque de respect envers le Roi, quant à la violation du serment de chevalier de Saint-Louis, les raisons du ministre étaient de la plus mince valeur, et ces griefs étaient du reste les moins importants. Le maréchal s'obstina tellement à

soutenir ce système d'accusation, que, par condescendance autant que par paresse d'esprit, le Roi lui permit de motiver son rapport comme il voulut, se réservant, dans le cas d'une condamnation, d'user à propos du droit de faire grâce. Le duc de Berry quoique ayant des doutes sur la valeur des griefs articulés, se récria contre la disposition à l'indulgence que le Roi laissait paraître, et répéta qu'il faudrait bien se garder de faire grâce, car, disait-il, c'était la faiblesse qui perdait l'armée. Le Roi, impatienté, lui répondit : *Mon neveu, n'allez pas plus vite que la justice, et attendez qu'elle ait prononcé.* —

On laissa donc le ministre de la guerre intenter au général Exelmans un procès qui reposait, comme on vient de le voir, sur les griefs les moins sérieux. Lorsque le général Exelmans apprit qu'il était renvoyé devant le conseil de guerre de la 16e division militaire, il n'hésita pas à se constituer prisonnier, d'après l'avis de ses nombreux amis, qui avec raison ne croyaient pas qu'il y eût un seul militaire, et même un seul magistrat, capable de le condamner.

Le général se rendit à Lille et comparut le 23 janvier devant le conseil de guerre de la 16e division militaire. Le rapporteur ayant énoncé les griefs articulés par le maréchal Soult, le général fit des réponses simples et convenables, d'un ton de modération qui ne lui était pas habituel, mais qu'on lui avait sagement conseillé. Quant au grief de correspondance avec l'ennemi, il répondit que la France étant en ce moment en paix avec tous les États de l'Europe, il était impossible de prétendre qu'il eût correspondu avec un ennemi, et que si par hasard la France en avait un, cet ennemi actuellement ignoré ne pouvait être considéré comme tel qu'après une déclaration de guerre, ou des hostilités caractérisées. A l'égard du reproche d'espionnage, il déclara, avec un sentiment de dignité compris et approuvé de tous les assistants, qu'il n'y répondrait même pas. Quant à la désobéissance, il soutint que le ministre n'ayant dans l'état des choses aucun service à exiger des officiers à la demi-solde, s'arrogeait par rapport à eux le droit d'exil, en prétendant les faire changer de résidence à sa volonté. Relativement au délit d'offense envers le Roi, il affirma que plein de respect pour Sa Majesté Louis XVIII, il était certain de n'avoir rien écrit qui fût contraire à ce respect. Enfin quant au reproche d'avoir manqué aux obligations de chevalier de Saint-Louis, il répondit assez légèrement que sans doute il ne connaissait pas ces obligations, car il n'en pouvait découvrir aucune qui fût contraire à ce qu'il avait fait.

Ces réponses étaient si naturelles et si fondées, qu'elles rendaient toute défense à peu près inutile. Le débat fut court, et presque sans délibérer le conseil de guerre acquitta le général à l'unanimité. On se figure aisément la joie et surtout la manifestation de cette joie parmi les militaires accourus

en foule pour accompagner le général. Il fut ramené chez lui en triomphe, et en quelques jours l'impression ressentie à Lille se propagea dans toute la France parmi les nombreux ennemis du gouvernement. Ses amis éclairés déplorèrent un procès où l'on avait posé d'une manière si maladroite et fait résoudre d'une manière si dangereuse tant de graves questions à la fois. Les conséquences évidentes de ce procès, c'était que l'armée ne considérait pas Murat comme ennemi, ne reconnaissait pas au ministre de la guerre le droit d'assigner une résidence aux officiers à la demi-solde, et enfin que, juges ou accusés, tous les militaires ne craignaient pas de se mettre en opposition flagrante envers l'autorité établie.

Jamais circonstance n'avait fait ressortir en traits plus frappants la faiblesse de la royauté restaurée. Sur qui s'appuyer en effet, contre tant d'ennemis si maladroitement provoqués, lorsque la force publique était manifestement hostile? Sans doute il restait la garde nationale, composée des classes moyennes, lesquelles souhaitaient le maintien des Bourbons contenus par une sage intervention des pouvoirs publics. Mais à Paris la morgue des gardes du corps, dans les provinces celle des nobles rentrés, partout l'intolérance du clergé, les menaces contre les acquéreurs de biens nationaux, les souffrances de l'industrie ruinée par l'introduction des produits anglais, les pertes de territoire injustement imputées à la Restauration, enfin le réveil de l'esprit libéral dont les Bourbons faisaient un ennemi au lieu d'en faire un allié, avaient fort altéré les dispositions de ces classes moyennes, et parmi elles il n'y avait plus que les esprits infiniment sages qui pensaient qu'il fallait soutenir les Bourbons en essayant de les corriger. Mais ce sentiment renfermé dans un nombre de gens très-restreint, suffirait-il pour soutenir les Bourbons contre tant d'hostilités de tout genre? Personne ne le croyait, et la pensée d'un prochain changement, pensée qui souvent amène ce qu'elle prévoit, avait pénétré dans tous les esprits. En effet, quand cette opinion fatale qu'un gouvernement ne peut pas durer, vient à se répandre, les indifférents déjà froids se refroidissent davantage, les intéressés tournent les yeux ailleurs, les amis effarés commettent encore plus de fautes, et les fonctionnaires chargés de la défense hésitent à se compromettre pour un pouvoir qui ne pourra les récompenser ni de leurs efforts ni de leurs dangers. Ces derniers surtout se montraient alors aussi mal disposés que possible. Ils appartenaient presque tous à l'Empire, car les royalistes, nobles ou non nobles, émigrés ou demeurés sur le sol, malgré leur bonne volonté de prendre les places, n'avaient pu les obtenir du gouvernement, tant ils étaient étrangers à la connaissance des affaires. Beaucoup s'étaient dirigés, comme on l'a vu, vers les emplois militaires, ce qui avait produit sur l'armée le plus déplorable effet. Les autres avaient songé aux emplois de finances, mais M. Louis ayant le fanatisme de son état, les avait impi-

toyablement repoussés. Quelques-uns aspiraient aux emplois administratifs, mais l'abbé de Montesquiou, non moins hautain avec ses amis qu'avec ses adversaires, avait dit qu'il ne suffisait pas d'avoir émigré pour connaître la France et être capable de l'administrer, et par dédain autant que par paresse, il n'avait pas changé vingt préfets sur quatre-vingt-sept. Enfin quant à ceux qui songeaient à la magistrature, on était bien décidé à les y admettre, mais l'épuration depuis longtemps annoncée de cette magistrature était à peine commencée, et ils n'avaient pas eu le temps d'y trouver place, tandis que la destitution de MM. Muraire et Merlin avait été pour les magistrats en fonctions un véritable sujet d'alarme. Ainsi l'armée profondément hostile, les fonctionnaires presque tous originaires de l'Empire, suspects à la dynastie qu'ils n'aimaient pas, travaillés en dessous par les royalistes qui voulaient leurs emplois, et fatigués de l'hypocrisie à laquelle ils étaient condamnés, les classes moyennes favorables d'abord, refroidies depuis, le peuple des campagnes complétement aliéné à cause des biens nationaux, le peuple des villes inclinant vers les révolutionnaires par goût et par habitude, enfin quelques amis peu nombreux et peu écoutés parmi les hommes éclairés qui prévoyaient le danger du rétablissement de l'Empire, telle était en résumé la situation des diverses classes de la société française à l'égard des Bourbons, situation se dessinant plus clairement à chacun des incidents qui se succédaient avec une étrange rapidité.

Parmi toutes ces classes, ou froides ou hostiles, la plus redoutable, celle des militaires, avait le sentiment que le gouvernement dépendait d'elle seule, et qu'il serait renversé dès qu'elle le voudrait. Cette disposition ne s'était jamais vue dans notre armée, et fort heureusement ne s'est pas revue depuis, car il n'y a rien de plus dangereux qu'une armée qui veut prendre aux révolutions de l'État une autre part que celle de maintenir l'ordre au nom des lois. Elle est bientôt le plus funeste et le plus abject des instruments de révolution, car elle devient rapidement licencieuse, indisciplinée, insatiable, et quelquefois lâche, bonne à opprimer l'État au dedans, impuissante à le défendre au dehors, le déshonorant, et se déshonorant, jusqu'à ce qu'on la détruise par le fer et le feu, comme il est arrivé des prétoriens dans l'antiquité, des strélitz, des mameluks, des janissaires dans les temps modernes. Jusqu'ici en effet, les révolutions accomplies en France n'avaient eu aucun rapport à l'armée, qu'elles n'avaient eue ni pour cause, ni pour but, ni pour moyen. Mais la révolution de 1814, accomplie par toute l'Europe en armes, contre un chef militaire qui avait abusé de son génie et de la bravoure de ses soldats, semblait avoir été spécialement dirigée contre l'armée française, qui l'avait profondément ressenti. Flattée un moment par les Bourbons dans la personne de ses chefs, elle n'avait pas tardé à s'apercevoir qu'entre elle et le gou-

vernement il y avait toute la différence imaginable entre un parti qui avait défendu le sol et un parti qui avait voulu l'envahir, et cette fois (l'unique, nous le répétons, dans notre siècle) l'idée lui était venue de jouer un rôle politique, un rôle révolutionnaire. — Jetons ces émigrés à la porte, était le propos de toute la jeunesse militaire accumulée à Paris. — Soit que Napoléon revînt se mettre à sa tête, ce qu'elle souhaitait ardemment (sans savoir, hélas! ce qu'elle désirait), soit qu'il ne vînt pas, elle était résolue à renverser le gouvernement de ses propres mains, et le plus tôt possible. Les officiers sans emploi l'annonçaient hautement, et lorsqu'ils parlaient de la sorte, ils trouvaient ceux qui étaient employés, ou silencieusement ou explicitement approbateurs, et prêts à les seconder. Quant aux soldats, il n'y avait pas un doute à concevoir sur leurs sentiments, car les jeunes ayant quitté le drapeau par suite de la désertion générale en 1814, et ayant été remplacés par les vieux, revenus des prisons ou des garnisons lointaines, l'armée était, surtout dans les derniers rangs, aussi hostile aux Bourbons que dévouée à Napoléon.

Un ministre de la guerre, quel qu'il fût, ne pouvait être que fort insuffisant pour vaincre de telles dispositions, et le maréchal Soult, qu'on avait choisi dans l'espérance qu'il en triompherait, n'y avait guère réussi. Son essai de sévérité envers le général Exelmans avait au contraire amené les choses à un état de fermentation des plus inquiétants. Il n'était pas possible que des officiers de tout grade, généraux, colonels, chefs de bataillon, jusqu'à de simples sous-lieutenants, restés à la demi-solde, et réunis à Paris au nombre de plusieurs milliers, répétassent sans cesse qu'il fallait renvoyer les émigrés à l'étranger, sans que des propos ils songeassent à passer à l'action. Bien qu'ils fussent assez nombreux pour tenter à eux seuls un coup de main, ils sentaient que le résultat serait infiniment plus assuré s'ils avaient avec eux quelques-uns de leurs camarades pourvus de commandements, et pouvant disposer de corps de troupes au signal qu'on leur donnerait. Sous ce rapport ils étaient parfaitement servis par les circonstances, car parmi leurs camarades les plus pétulants s'en trouvaient qui avaient des commandements à très-petite distance de Paris. Le brillant Lefebvre-Desnoëttes était resté à la tête de la cavalerie de la garde, stationnée dans le Nord. Les frères Lallemand, officiers du plus grand mérite et des plus animés contre la Restauration, commandaient, l'un le département de l'Aisne, l'autre l'artillerie de La Fère. Enfin l'un des premiers divisionnaires de l'Empire, Drouet, comte d'Erlon, fils de l'ancien maître de poste de Varennes, était à la tête de la 16e division militaire à Lille. Ils pouvaient à eux quatre réunir quinze ou vingt mille hommes, les amener à Paris, les joindre aux quelques mille officiers à la demi-solde qui s'y étaient agglomérés, et n'ayant à craindre

dans cette capitale que la maison du Roi, ils avaient la presque certitude de réussir. Toutefois, malgré ces conditions si menaçantes pour le gouvernement, leur succès était moins certain qu'ils ne le croyaient, ainsi que le résultat le prouva bientôt, car très-heureusement le sentiment de l'obéissance est tel dans l'armée française, qu'il n'est pas facile d'entraîner des troupes, même dans le sens de leurs passions, si c'est en sens contraire de leurs devoirs. Néanmoins, les officiers mécontents étaient pleins de confiance, et il est vrai que jamais conspirateurs n'avaient été autant fondés à croire au succès de leur entreprise. Ils s'étaient mis d'accord entre eux, officiers sans emploi, officiers en activité, et comprenant très-bien que dans les entreprises de ce genre un grand nom est une importante condition de réussite, ils avaient songé au seul grand nom militaire laissé dans la disgrâce, à celui du maréchal Davout. Ce personnage grave et sévère, le plus ferme observateur de la discipline militaire, était peu propre à conspirer. Pourtant la conduite tenue à son égard l'avait profondément blessé, et cette conduite était vraiment inqualifiable, car il était proscrit à la demande de l'ennemi, pour la défense de Hambourg, l'une des plus mémorables dont l'histoire ait conservé le souvenir. Aussi n'avait-il pas repoussé les jeunes et pétulants généraux qui s'étaient adressés à lui. Disposé ainsi qu'eux à considérer les Bourbons comme des étrangers, se flattant de pouvoir par un mot expédié à l'île d'Elbe faire revenir Napoléon, le remettre à la tête de l'Empire, l'entreprise proposée n'était à ses yeux que la substitution d'un gouvernement national à un gouvernement antinational, imposé à la France par l'Europe. Le maréchal, sans s'engager précisément avec les jeunes artisans de ce projet, leur avait montré assez de sympathie pour leur inspirer la confiance qu'il serait leur chef, et tout joyeux d'une telle adhésion, indiscrets comme des gens joyeux, ils n'avaient guère fait mystère de leurs espérances.

Cependant à travailler ainsi pour Napoléon, il fallait travailler avec lui, avec son assentiment, avec son concours, et dès lors se mettre en communication avec ceux qui étaient supposés le représenter. Tout en cherchant spécialement les grands noms militaires de l'Empire, les hommes qui voulaient se débarrasser des Bourbons avaient songé aussi aux grands noms civils, afin d'entrer en rapport avec Napoléon par leur intermédiaire. Ils ne pouvaient recourir au prudent Cambacérès, que sa timidité et sa gravité rendaient inabordable, au sauvage Caulaincourt, qui fuyait toutes les relations, au trop suspect et trop surveillé duc de Rovigo, qu'il était impossible d'approcher sans se dénoncer soi-même à la police, et ils s'étaient tournés vers les deux hommes qui passaient pour avoir la confiance personnelle de Napoléon, MM. Lavallette et de Bassano. Mais M. Lavallette avait reçu de Napoléon pendant la dernière campagne un dépôt de seize cent mille francs en espèces métalliques, composant toute

la fortune personnelle de l'ancien Empereur, et il l'avait soigneusement gardé pour le restituer à la première demande. Dans sa fidélité, craignant de trahir un dépôt qui pouvait devenir le pain de son maître, il l'avait caché avec beaucoup de précautions dans sa propre maison, et pour le mieux cacher, il se cachait lui-même en ne voyant personne. C'était donc au fidèle et toujours accessible duc de Bassano que les auteurs de l'entreprise projetée avaient eu recours. Ils l'avaient à la fois charmé et terrifié, charmé en lui prouvant qu'on ne cessait pas de penser à Napoléon, terrifié en l'informant d'un projet compromettant pour tant de monde, particulièrement pour Napoléon lui-même, qui, à l'ile d'Elbe, restait placé sous la main des puissances, et exposé à subir le contre-coup de toutes leurs inquiétudes. Ce qui contribuait à intimider M. de Bassano, c'est que, depuis le départ de Napoléon pour l'ile d'Elbe, il n'en avait reçu aucune communication, et n'avait osé lui en adresser aucune. Les hommes qui avaient servi Napoléon étaient si habitués à attendre son initiative, que jamais ils ne se seraient permis de la prévenir, et depuis sa chute ils n'avaient pas changé. Les fautes des Bourbons leur avaient rendu l'espérance, sans leur inspirer une spontanéité d'action dont ils avaient toujours été dépourvus. M. de Bassano, intimement lié avec les jeunes généraux qui s'agitaient en ce moment, leur avait déclaré qu'il était sans rapports avec Napoléon, qu'il ne pouvait par conséquent leur donner ni son avis, ni son assentiment, encore moins l'autorité de son nom, puis il les avait suppliés de ne pas compromettre leur ancien chef, qui, toujours à la merci de ses ennemis, pouvait, sur un mot parti de Vienne, être transporté violemment dans des régions lointaines et sous un ciel meurtrier. Cette réserve n'avait été prise que comme une prudence ordinaire aux personnages politiques, et les jeunes têtes impatientes de relever l'Empire n'avaient été ni découragées ni jetées dans le doute par la manière de s'exprimer de l'ancien confident de l'Empereur.

Il y avait un autre concours qu'il était tout aussi naturel de désirer et d'espérer, c'était celui du parti révolutionnaire. Les Bourbons auraient eu pour les révolutionnaires, et en particulier pour les *votants*, des ménagements que leur cœur rendait impossibles, qu'ils n'auraient probablement pas réussi à se les concilier. Mais si à cette difficulté fondamentale on ajoute les sanglants outrages prodigués tous les jours aux révolutionnaires par les gazettes royalistes, on comprendra que leur antipathie se fût transformée en une haine violente. Sous l'influence de ces dispositions, Carnot avait écrit et laissé publier le fameux mémoire dont nous avons parlé; Sieyès d'une modération dédaigneuse avait passé à un déchainement qui ne lui était pas ordinaire, et une quantité d'autres personnages du même parti avaient suivi son exemple, à l'exception toutefois de Barras, qui, peu jaloux de retomber sous l'ingrat général dont il

avait commencé la fortune, désirait mourir paisiblement sous les Bourbons, auxquels il faisait parvenir de sages conseils fort peu écoutés. Hors celui-là, les révolutionnaires étaient exaspérés. Satisfaits d'abord de la chute de Napoléon, ils la déploraient maintenant, et désiraient hautement son retour. A leur tête, on voyait comme de coutume se remuer M. Fouché, qui cherchait toujours à ressaisir un rôle, et s'en faisait un en se mêlant de tout. Tandis qu'il s'était mis, comme on l'a vu, en rapport avec les agents de M. le comte d'Artois, et avec M. le comte d'Artois lui-même, promettant de sauver les Bourbons si les Bourbons se confiaient à lui, il écrivait à M. de Metternich à Vienne, pour lui donner sur la manière d'arranger l'Europe ses idées, que M. de Metternich ne demandait pas; il écrivait à Napoléon pour lui conseiller de s'enfuir en Amérique, désirant sincèrement en débarrasser l'Europe et s'en débarrasser lui-même. Puis, toujours allant et venant d'un parti à l'autre, après avoir excité les révolutionnaires contre les émigrés, il faisait aux émigrés un épouvantail de l'agitation régnante, dans l'espoir qu'on l'appellerait pour la calmer. Pourtant le dernier remaniement ministériel, qui avait amené le maréchal Soult à la guerre, M. d'André à la police, lui ôtant l'espoir prochain d'un retour au pouvoir, il avait comme les hommes de son parti, mais par d'autres motifs, passé de l'indulgence à la colère envers les Bourbons, et il était prêt à s'adjoindre à quiconque voudrait les renverser. Il était donc bien difficile qu'il se tramât quelque chose contre eux, sans qu'il fût de l'entreprise et qu'il y eût le premier rôle. Mais les bonapartistes se défiaient profondément de lui, et lui préféraient le comte Thibaudeau, ancien conventionnel, ancien régicide, ancien préfet de l'Empire, habile et dur, retiré à Paris, où il avait fui le ressentiment des Marseillais exaspérés contre son administration. Révolutionnaire par sentiment, bonapartiste par ambition, sûr du reste dans ses relations, il avait été le lien des révolutionnaires avec les bonapartistes, jusqu'au moment où M. Fouché s'était mis au cœur de toutes les menées pour les diriger à son gré et à son profit. M. Fouché présentant aux révolutionnaires sa qualité de régicide pour gage, aux bonapartistes celle du plus ancien ministre de Napoléon, et offrant à tous et pour titre essentiel une activité et un savoir-faire célèbres, était bientôt devenu le personnage principal, et n'avait pas tardé à vouloir imposer ses idées. Or sa principale idée c'était de renverser les Bourbons sans leur substituer Napoléon lui-même. Il disait qu'à un état de choses nouveau, il fallait un prince nouveau, libéral comme la génération présente, n'inspirant pas à l'Europe la haine dont Napoléon était l'objet, n'étant pas exposé comme lui à voir six cent mille hommes repasser le Rhin pour le détrôner; il disait que la France, fatiguée de guerre et de despotisme, ne voulait pas plus de Napoléon que des Bourbons, et qu'il n'y avait que deux princes souhaitables, le duc

d'Orléans, ou Napoléon II sous la régence de Marie-Louise; que le duc d'Orléans, enlacé dans les liens de sa famille, ne pouvait pas se séparer d'elle pour prêter la main à une révolution; que ses manifestations favorables se bornaient à plus de politesse envers les hommes de l'armée et de la Révolution, mais qu'il était impossible d'établir sur de pareils fondements une entreprise telle qu'un changement de gouvernement; que la seule solution convenable, c'était le Roi de Rome avec la régence de Marie-Louise; qu'en se proposant un tel but on aurait l'Autriche, par l'Autriche l'Europe, avec l'Europe la paix; qu'on aurait en outre l'armée heureuse de voir renaître l'Empire, Napoléon lui-même dédommagé dans la personne de son fils du trône qu'il aurait perdu, enfin les révolutionnaires et les libéraux parfaitement satisfaits, car trouvant dans le fils la gloire du père sans son despotisme, débarrassés en même temps des avanies de l'émigration, ils auraient toutes les raisons imaginables de se rattacher à un régime qui leur procurerait les avantages de l'Empire sans aucun de ses inconvénients.

Ces raisons, quoique très-sensées sous plusieurs rapports, péchaient comme toutes celles qu'on alléguait pour tenter une révolution nouvelle, par un côté fondamental, c'était de supposer qu'on pût donner aux Bourbons un autre remplaçant que Napoléon. La régence de Marie-Louise était un pur rêve, car l'Autriche n'aurait livré ni Marie-Louise ni son fils, et cette princesse eût été aussi incapable de ce rôle que peu désireuse de le remplir. M. le duc d'Orléans qui pouvait être amené un jour, la couronne étant vacante, à céder au vœu irrésistible de l'opinion publique, n'aurait ni devancé ni provoqué ce vœu, qui alors était encore très-vague. Marie-Louise, le duc d'Orléans étant impossibles par des motifs différents, il fallait ou se proposer Napoléon pour but, ce qui était une provocation insensée et désastreuse à l'Europe, ou conserver les Bourbons en les redressant, seule chose en effet qui fût alors honnête et raisonnable. M. Fouché, plus sage en apparence, était donc en réalité aussi étourdi et moins innocent que les folles têtes qu'il prétendait diriger. Il produisait néanmoins par ses discours quelque impression sur beaucoup d'anciens serviteurs de l'Empire qui se rappelaient le despotisme, l'ambition de Napoléon, qui redoutaient son ressentiment (car presque tous l'avaient abandonné), et surtout l'effet de sa présence sur l'Europe. Il était difficile cependant de persuader aux jeunes généraux qui étaient prêts à risquer leur tête, de songer à d'autres qu'à Napoléon, et on avait laissé de côté cette question, pour ne s'occuper que du premier but, celui de renverser les Bourbons. Les auteurs du projet de renversement ne voyaient qu'une manière de s'y prendre, c'était de réunir les troupes dont disposaient quelques-uns d'entre eux, de les amener à Paris, de les joindre aux officiers à la demi-solde, et avec ces moyens d'exécuter un coup de

main. Aux mois de janvier et de février 1815, on en était venu à parler de ce plan avec une indiscrétion singulière qui choquait déjà le maréchal Davout, trop grave pour des entreprises conduites aussi légèrement, et qui alarmait M. de Bassano, craignant toujours de compromettre Napoléon sans l'avoir consulté. Aussi M. de Bassano répétait-il à ces jeunes militaires qu'il n'avait aucune communication avec l'île d'Elbe, que dès lors il ne pouvait leur assurer aucun concours, et qu'il les suppliait de ne pas compromettre Napoléon, qu'une imprudence exposerait à être déporté aux extrémités du globe. M. Lavallette, bien qu'il se cachât, avait pourtant fini par les rencontrer, et par les entretenir de ce qui les occupait. Il les avait suppliés de se tenir tranquilles, de ne pas chercher à devancer les volontés de Napoléon, et ils avaient répondu qu'ils n'avaient besoin de l'assentiment ni du concours de personne pour renverser un gouvernement antipathique à la nation comme à eux, et dont l'existence était entièrement dans leurs mains. Ils avaient donc persisté dans leurs projets, et ils fréquentaient surtout M. Fouché, qui avait cherché à se les attacher parce qu'il voyait en eux un fil de plus à mouvoir, et qui avait employé pour y réussir le moyen facile de les écouter sans les contredire.

Si on appelle conspiration tout désir de renversement accompagné de propos menaçants, assurément il y en avait une dans ce que nous venons de rapporter. Mais si on appelle conspiration un projet bien conçu, entre gens sérieux, voulant fermement atteindre un but, décidés à y risquer leur tête, et ayant combiné leurs moyens avec prudence et précision, il est impossible de dire qu'il y eût ici quelque chose de semblable. Ces jeunes officiers voulaient sans contredit se débarrasser des Bourbons, même au prix de leur vie qu'ils n'avaient pas l'habitude de ménager; quelques-uns, pourvus de commandements actifs, avaient dans les mains de puissants moyens d'action, et de leur part on ne peut nier qu'il y eût conspiration. Mais de la part des prétendus chefs il en était autrement. Le maréchal Davout avait écouté, sans s'y engager, des projets qui flattaient son ressentiment, mais qui blessaient son bon sens et ses habitudes de discipline. M. Lavallette avait repoussé toute confidence. M. de Bassano, tout en fermant un peu moins l'oreille que M. Lavallette, avait pris soin de ne compromettre Napoléon à aucun degré, en affirmant qu'il ne lui avait rien dit, et ne lui dirait rien; et quant aux ducs de Vicence et de Rovigo, quant au prince Cambacérès, on ne leur avait pas même parlé. Le maréchal Ney, et les autres chefs de l'armée réputés mécontents, ignoraient complétement ce qui se passait, étaient suspects d'ailleurs à leurs anciens camarades à cause des faveurs royales qu'ils avaient acceptées, et savaient seulement, comme le public, que Paris regorgeait d'officiers à la demi-solde prêts aux plus grands coups de tête. Le seul personnage qui, par son désir d'avoir la main partout, fût entré dans ces projets,

c'était M. Fouché, et au fond il en était devenu le véritable chef, uniquement parce que loin de décourager les auteurs de l'entreprise, il s'était fait leur confident, leur conseiller, et rarement leur modérateur. A vrai dire, s'il y avait conspiration, c'était de sa part, et de la part des militaires dont il flattait les passions et favorisait les projets. Mais c'est tout au plus si on pouvait l'affirmer d'eux et de lui; car rien n'était fixé, ni l'époque, ni le plan, ni les coopérateurs de l'entreprise. La police en voulant voir des complots partout, ne savait pas discerner le seul qui eût une ombre de réalité. Elle veillait sur les militaires en général, mais sur ceux que nous venons d'indiquer moins que sur les autres. Quant à M. Fouché lui-même, elle était loin d'apercevoir en lui le personnage dangereux dont il aurait fallu suivre toutes les démarches. La police officielle le signalait bien comme un personnage suspect dont il y avait à se défier, mais la police officieuse de M. le comte d'Artois le peignait comme le plus habile des hommes, comme le plus puissant, comme celui dans les mains duquel il fallait remettre le salut de la dynastie et de la France. A entendre cette police, les véritables conspirateurs étaient M. Cambacérès, qui voyait à peine quelques amis à l'heure de son dîner; MM. de Bassano et Lavallette, qui prenaient soin, ainsi que nous venons de le dire, de se séparer de toute entreprise sérieuse; le duc de Rovigo, que tout le monde évitait tant il était compromis, et qui évitait tout le monde tant il trouvait ses amis ingrats envers lui; et enfin la reine Hortense, qui avait accepté la protection de l'empereur Alexandre et les bons traitements de Louis XVIII, qui était occupée à plaider contre son mari pour la possession de ses enfants, et qui, bien que toujours attachée à Napoléon, était tellement abattue par sa chute, qu'elle n'imaginait pas que son retour fût possible. D'après cette même police qu'on appelait celle du château, le prince Cambacérès, M. de Bassano, M. Lavallette, la reine Hortense, étaient en correspondance secrète avec Napoléon, recevaient une part de ses trésors pour soudoyer les complots qui se tramaient, et les ramifications de ce complot allaient plus loin encore, car M. de Metternich, brouillé avec les puissances du Nord, et mis par la reine de Naples en rapport avec Napoléon, songeait à le ramener sur la scène, pour se venger d'alliés ingrats qui voulaient s'emparer de la Saxe et de la Pologne.

Les faits déjà exposés dans cette histoire suffisent pour montrer ce qu'il y avait de fondé dans ces suppositions. MM. Cambacérès, de Bassano, Lavallette, étaient certainement investis de toute la confiance de Napoléon, et justement parce qu'ils la méritaient se seraient bien gardés d'en faire part au premier venu. La reine Hortense était fort dévouée à son beau-père, mais dans le moment la mère avait presque étouffé chez elle la fille adoptive. M. de Metternich était mécontent de la Prusse et de la Russie; il avait eu de la peine à se détacher de la cour de Naples, mais on

a pu voir s'il songeait à se servir de Napoléon pour résister aux prétentions des Russes et des Prussiens; et quant à Napoléon, on jugera bientôt s'il avait de l'argent à consacrer à de telles entreprises, et s'il avait la main dans celles qui se préparaient en France. Le véritable inconvénient de ces extravagantes inventions, auxquelles les gouvernements prêtent trop souvent l'oreille quand une froide et solide raison ne les dirige pas, c'est de détourner leur attention des dangers réels pour la porter sur des dangers imaginaires, c'est de leur faire quitter, comme à la chasse, les vraies pistes pour se jeter sur les fausses. On négligeait M. Fouché, que les agents de toutes les polices ménageaient et prônaient même, on ne pensait pas à un seul des jeunes généraux qui avaient des commandements dans le Nord, et dont l'audace pouvait bientôt devenir dangereuse, et on attachait ses yeux et sa haine sur des hommes qui sans doute faisaient des vœux contre le gouvernement, mais dont aucun n'était prêt à lever la main contre lui. On assiégeait ainsi de mille rapports alarmants M. le comte d'Artois qui, toujours effaré, croyait tout, Louis XVIII qui, fatigué de ces perpétuelles alarmes, ne croyait rien, et le gouvernement, faute d'avoir à sa tête un esprit ferme et sagace, flottait entre tout croire et ne rien croire, passait ainsi à côté de tous les périls, non pas sans en avoir peur, mais sans les discerner.

M. de Bassano à la fois inquiet et satisfait de ce qu'il apprenait, frémissait cependant à l'idée de voir une entreprise aussi grave que celle dont il s'agissait tentée sans que Napoléon en fût averti, car elle pouvait contrarier ses vues, elle pouvait l'exposer à des mesures cruelles, et enfin, exécutée sans lui, elle pouvait profiter à d'autres qu'à lui. Ce fidèle serviteur aurait donc voulu informer Napoléon de ce qui se passait, et tandis qu'il en cherchait le moyen, l'empressement d'un jeune homme inconnu le lui offrit à l'improviste.

Un auditeur de l'Empire, M. Fleury de Chaboulon, ayant de l'esprit, de l'ardeur, de l'ambition, s'ennuyant à Paris de n'être rien, avait résolu d'aller à l'île d'Elbe pour mettre son activité inoccupée au service de l'Empereur détrôné. Mais il voulait y arriver avec une recommandation propre à lui assurer un accueil favorable. Il s'adressa donc à M. de Bassano, qui l'écouta d'abord avec réserve, qui s'ouvrit davantage lorsqu'il eut reconnu sa bonne foi, et finit par lui confier la mission d'exposer verbalement à Napoléon la véritable situation de la France, c'est-à-dire l'impopularité croissante des Bourbons, le refroidissement des classes moyennes pour eux, l'irritation des acquéreurs de biens nationaux, l'exaspération de l'armée, la disposition des jeunes militaires à tout risquer, enfin l'opinion universellement accréditée, que l'état des choses ne pouvait durer, et qu'il changerait ou au profit de la famille Bonaparte, ou à celui de la famille d'Orléans. M. Fleury de Chaboulon pressant

M. de Bassano de s'expliquer plus clairement, et d'aboutir à un avis donné à Napoléon, celui par exemple de quitter l'île d'Elbe, et de débarquer en France, M. de Bassano répondit avec raison qu'il ne pouvait prendre une pareille responsabilité, que d'ailleurs à un homme tel que Napoléon on ne donnait pas de conseil, et surtout un semblable conseil. M. Fleury de Chaboulon fut seulement chargé de porter à l'île d'Elbe l'exposé exact de la situation, avec recommandation expresse de ne rien dire qui fût une incitation à agir dans un sens ou dans un autre. M. de Bassano refusa de lui confier aucun écrit, mais lui remit un signe de reconnaissance qui attestât à Napoléon de quelle part il venait. M. Fleury de Chaboulon partit en janvier, passa par l'Italie, tomba malade en route, et ne put être rendu à l'île d'Elbe que dans le courant du mois de février.

Avant de faire connaître les résultats de sa mission, il convient d'exposer comment Napoléon vivait à l'île d'Elbe, depuis qu'il avait passé de l'empire du monde à la souveraineté de l'une des plus petites îles de la Méditerranée. C'est un curieux spectacle en effet, et digne des regards de l'histoire, que celui de cette activité prodigieuse, qui après s'être étendue sur l'Europe entière, était renfermée maintenant dans un espace de quelques lieues, et s'exerçait sur douze ou quinze mille sujets et un millier de soldats! Notre tâche serait incomplétement remplie si nous négligions de le retracer.

Napoléon transporté à l'île d'Elbe sur la frégate anglaise l'*Undaunted*, avait mouillé le 3 mai 1814 dans la rade de Porto-Ferrajo, et avait débarqué dans la journée du 4. Quelques jours avant son arrivée les habitants l'avaient brûlé en effigie par les motifs qui avaient tourné contre lui tous les peuples de l'Empire : la guerre, la conscription, les droits réunis. En apprenant sa venue ils avaient oublié leur colère de la veille, et étaient accourus, poussés par le sentiment d'une ardente curiosité. Puis ils avaient manifesté une joie bruyante, en songeant qu'ils seraient affranchis du joug de la Toscane, que le nouveau monarque leur apporterait de vastes trésors, attirerait chez eux un commerce considérable, et avec son génie créateur ferait bientôt de leur île quelque chose d'extraordinaire. Ils l'avaient conduit en pompe à l'église, et y avaient chanté un *Te Deum*. Il s'était prêté de bonne grâce à leurs désirs, comme s'il avait pu partager à quelque degré leur joie puérile.

Prenant avec soumission les choses qui s'offraient à lui, ne semblant pas s'apercevoir qu'elles fussent petites, il s'était mis à l'œuvre le lendemain même de son arrivée, et avait commencé par faire à cheval le tour de l'île. Après en avoir parcouru l'étendue en quelques heures, il avait arrêté le plan de son nouveau règne, avec le zèle que quinze ans auparavant il apportait à réorganiser la France.

Ses premiers soins furent consacrés à la ville de Porto-Ferrajo, située

sur une hauteur, à l'entrée d'un beau golfe tourné vers l'Italie, et ayant vue sur les montagnes de l'Étrurie. Elle avait été jadis fortifiée, et pouvait devenir une place capable de quelque résistance. Napoléon s'appliqua sur-le-champ à la mettre en complet état de défense. En se faisant suivre à l'île d'Elbe par un détachement de sa garde, il s'était assuré plusieurs centaines d'hommes dévoués, soit pour se défendre contre une basse violence, soit pour servir de fondement à quelque entreprise hasardeuse, si jamais il en voulait tenter une. Ces compagnons d'exil au nombre d'un millier, enfermés dans une bonne place maritime avec des vivres et des munitions, pouvaient s'y défendre quelques semaines, et lui donner le temps de se dérober, si les souverains regrettant de l'avoir laissé trop près de l'Europe, songeaient à le déporter dans l'Océan. Il se hâta donc de faire réparer les remparts de Porto-Ferrajo, d'y réunir l'artillerie qui avait été répandue sur les côtes de l'île pendant la dernière guerre, de la hisser sur les murs, d'achever et d'armer les forts qui dominaient la rade, de préparer des magasins, d'y rassembler des vivres et des munitions. En très-peu de semaines Porto-Ferrajo devint une place qui aurait exigé pour s'en emparer une assez grosse expédition. Napoléon gagnait à ces précautions, outre des moyens de défense très-réels, l'avantage d'être plus sûrement averti de ce qu'on méditerait contre lui, par l'étendue même des forces qu'il faudrait déployer pour le violenter. Il ne borna pas là sa prévoyance. Une île très-petite, dépendante de sa souveraineté, celle de Pianosa, distante de trois lieues, présentait des circonstances favorables à ses desseins. Cette île, plate, couverte de bons pâturages, très-précieux en ces climats, était surmontée d'un rocher taillé à pic, et d'un fort où cinquante hommes étaient presque inexpugnables. Il fit mettre le fort en état de défense, y envoya des vivres et une petite garnison, et, sans dire son secret à personne, il disposa les choses de manière que du fort on pût dans la nuit descendre au rivage, s'embarquer, et prendre le large, ce que la position de l'île rendait facile, car elle est située non pas du côté de la Toscane, mais du côté de la pleine mer. Napoléon avait donc la ressource, si on venait pour l'enlever, de se réfugier dans cette île de Pianosa pendant la nuit, et puis de s'y embarquer n'importe pour quelles régions. Afin d'en utiliser les pâturages, il y fit transporter ses chevaux et son bétail, de sorte qu'il éloignait, en profitant des avantages de l'île, toute idée d'un établissement militaire.

Après avoir pourvu à la défense de l'île d'Elbe, Napoléon y organisa une police des plus vigilantes. On ne pouvait aborder qu'à Porto-Ferrajo, capitale de l'île, ou bien à Rio, Porto-Longone, Campo, petits ports situés, les uns à l'ouest, les autres à l'est, et destinés ceux-ci au service des mines, ceux-là au commerce des denrées du pays. Des postes de gendarmes devaient interdire l'accès des côtes partout ailleurs, et une

police de mer bien organisée dans chacun des ports laissés ouverts, soumettait les arrivants, quels qu'ils fussent, à un examen prompt et sûr. Quatre ou cinq heures après chaque arrivage sur les points les plus éloignés de Porto-Ferrajo, Napoléon savait qui était venu dans son île, et pourquoi on y était venu. Il avait pour agir ainsi d'assez graves motifs. Le gouvernement français avait placé en Corse un ancien ami de Georges, le général Brulart, qu'on avait élevé à un grade et à un commandement supérieurs à sa position, évidemment pour en faire le surveillant de l'île d'Elbe. Rien assurément n'était plus légitime qu'une semblable surveillance de la part du gouvernement français, mais des avis parvenus à Napoléon lui avaient fait craindre que cette surveillance ne fût pas le seul objet qu'on eût en vue, et qu'un attentat contre sa personne n'eût été médité. Au surplus, il ne ressort des documents trouvés depuis aucun indice accusateur contre le général Brulart; toutefois il est certain que des intrigants, correspondant avec ce qu'on appelait la police du château, se vantaient de pouvoir faire assassiner Napoléon, et même d'y travailler; il est certain encore que des sicaires d'origine corse furent arrêtés, et que les motifs de leur présence dans l'île d'Elbe restèrent fort équivoques. Napoléon les renvoya en leur déclarant qu'à l'avenir le premier d'entre eux surpris dans l'île d'Elbe serait fusillé, et il ajouta qu'au premier grief fondé, il ferait enlever le général Brulart en pleine ville d'Ajaccio par cinquante hommes déterminés, et en ferait à la face de l'Europe une justice éclatante. Nous devons ajouter que, soit crainte, soit innocence d'intentions, le général Brulart se tint tranquille, et que de sa part rien ne parut aller au delà d'une légitime surveillance.

Ainsi Napoléon avait pris ses mesures, soit contre un assassinat, soit contre un projet d'enlèvement, car ayant rendu nécessaire pour le violenter une forte expédition, il était assuré d'être toujours averti en temps utile.

Quant au personnel de ses forces, il avait montré autant d'art à disposer d'un millier d'hommes, que jadis à disposer d'un million. Avant de quitter Fontainebleau, Drouot lui avait choisi avec beaucoup de soin, parmi les soldats de la vieille garde, tous prêts à le suivre, environ 600 grenadiers et chasseurs à pied, une centaine de cavaliers, et une vingtaine de marins, en tout 724 hommes d'élite. Ayant voyagé à pied de Fontainebleau à Savone, embarqués ensuite sur des bâtiments anglais, ils avaient abordé à Porto-Ferrajo vers la fin de mai. Napoléon qui avait craint un moment qu'on ne voulût les retenir, les avait vus arriver avec une joie dans laquelle il entrait autant de prévoyance que de plaisir de retrouver d'anciens compagnons d'armes. Il avait caserné les hommes de son mieux, et envoyé les chevaux dans les pâturages de Pianosa. N'ayant pas dans son île grand usage à faire des cavaliers, il les avait convertis en

canonniers, et il employait le loisir de l'exil à les instruire. Une soixantaine de Polonais se trouvant à Parme, et ayant obtenu la permission de s'embarquer à Livourne, Napoléon avait payé le fret, et s'était renforcé d'un nouveau détachement d'hommes dévoués. Quelques officiers français mourant de faim étaient aussi venus le joindre à travers l'Italie, voyageant comme ils pouvaient, et il les avait également accueillis. Sa troupe s'était ainsi élevée à huit cents hommes environ, malgré quelques morts et malades manquant au nombre primitif.

A ces huit cents hommes Napoléon trouva le moyen d'ajouter un renfort de soldats durs et intrépides. Sous son règne la garde des îles avait été confiée à des bataillons d'infanterie légère, dans lesquels on plaçait les conscrits enclins à la désertion, la plupart indociles mais vigoureux et braves. Deux de ces bataillons, appartenant au 35ᵉ léger, et contenant des Provençaux, des Liguriens, des Toscans, des Corses, tenaient garnison à l'île d'Elbe en 1814. Au moment où ils allaient s'embarquer pour la France, Napoléon leur déclara qu'il garderait auprès de lui ceux d'entre eux qui voudraient entrer à son service. Il en retint ainsi environ trois cents, Corses pour la plupart, lesquels, sauf quelques déserteurs peu nombreux, lui demeurèrent invariablement fidèles. Il disposait par conséquent de 1100 hommes de troupes régulières, et de la première qualité. Il y joignit quatre cents hommes du pays, organisés de la manière suivante.

L'île d'Elbe possédait un bataillon de milice de quatre compagnies, assez bien discipliné, et composé d'aussi bons soldats que les Corses. Napoléon ordonna que chacune des quatre compagnies formant ce bataillon aurait tous les mois vingt-cinq hommes de garde, et soixante-quinze laissés dans leurs champs, ce qui supposait cent hommes de service, et trois cents toujours disponibles au premier appel. On ne payait que les cent hommes de service, lesquels faisaient la police dans l'intérieur de l'île et sur les côtes. La nouvelle armée de Napoléon comptait donc 1500 soldats, valant presque tous la vieille garde par le mélange avec elle.

Ce n'étaient point là les vaines occupations d'un maniaque s'amusant avec des hochets qui lui rappelaient son ancienne grandeur : c'était pour lui, ainsi que nous venons de le dire, un moyen de se garantir, ou contre une violence, ou contre une déportation lointaine, laquelle ne pouvait jamais être une surprise, s'il était en mesure de se défendre quelques jours; c'était enfin, si un nouvel avenir s'ouvrait devant lui, un moyen de descendre sur le continent, et d'y tenter un nouveau rôle, sans s'exposer à être arrêté par quelques gendarmes et fusillé sur une grande route.

Dans les mêmes vues Napoléon avait pris soin de se créer une marine. Il avait trouvé à Porto-Ferrajo un brick, *l'Inconstant,* en assez bon état,

comportant 60 hommes d'équipage, une goëlette, *la Caroline*, en exigeant 16. Il avait acheté à Livourne une felouque, *l'Étoile*, à laquelle il fallait 14 hommes, et deux avisos, *la Mouche* et *l'Abeille*, auxquels il en fallait 18 pour les deux. Ces bâtiments supposaient par conséquent une centaine de marins, et avec une ou deux felouques, qu'il était facile de se procurer, Napoléon avait de quoi embarquer les onze cents hommes composant sa petite armée régulière. C'était tout ce dont il avait besoin si jamais il songeait à sortir de son île, chose fort douteuse à ses yeux, mais possible. Ces cent et quelques marins avaient été rangés dans ses dépenses indispensables, et, en y ajoutant un petit nombre de matelots levés dans le pays, il pouvait en vingt-quatre heures compléter l'équipement de sa flottille. En attendant, au moyen de ses deux avisos il correspondait avec les ports de Gênes, de Livourne, de Naples, en recevait des provisions, des lettres, des journaux; il faisait avec la goëlette *la Caroline* la police de la rade de Porto-Ferrajo, puis de temps en temps il promenait sur le brick *l'Inconstant* le pavillon de son petit État, pavillon blanc, barré d'amarante et semé d'étoiles, et habituait ainsi les marines anglaise, française, génoise, turque, à voir ses couleurs dans la mer de Toscane.

Ces soins donnés à sa sûreté et à son avenir, quel qu'il pût être, Napoléon songea à embellir son séjour, à le rendre supportable pour lui, pour sa famille, pour ses soldats, à développer la prospérité de son petit peuple, et enfin à ménager ses finances de manière à en assurer la durée. En arrivant il s'était logé d'abord à l'hôtel de ville de Porto-Ferrajo, et s'était ensuite transporté dans un palais des anciens gouverneurs, fort délabré et fort insuffisant. Il résolut d'y ajouter un corps de bâtiment, pour le régulariser et l'agrandir, et pour se mettre en mesure d'y recevoir convenablement sa mère, ses sœurs, même sa femme, si contre toute vraisemblance celle-ci se décidait à venir. Il acheta des meubles à Gênes, et finit par rendre ce séjour habitable. Il construisit un bâtiment pour les officiers de son bataillon, afin qu'ils fussent réunis sous sa main, et un peu mieux logés que dans la ville. Outre sa résidence à Porto-Ferrajo, il voulut avoir une maison des champs, et il entreprit d'en construire une, à la fois simple et décente, dans le val San-Martino, charmante vallée débouchant sur la rade de Porto-Ferrajo, et ayant vue sur les montagnes d'Italie. Il y exécuta des défrichements et des plantations, et prêta fort à rire au maire, homme simple et peu habitué à flatter, en prétendant qu'il y sèmerait bientôt cinq cents sacs de blé. — Vous riez, monsieur le maire, lui dit-il vivement, c'est que vous ne savez pas comment les choses se développent et grandissent. Je sèmerai cinquante sacs la première année, cent la seconde, deux cents la troisième, et ainsi de suite. — A cette entreprise agricole, comme à son grand empire, il ne devait manquer,

hélas, que le temps! Après avoir préparé sa double résidence à la ville et à la campagne, il s'occupa de sa capitale, Porto-Ferrajo, qui était une ville de trois mille habitants. Il en fit nettoyer et paver les rues; il y construisit une jolie fontaine qui versait des eaux jaillissantes; il rendit carrossables deux grandes routes traversant l'île entière, et qui partant de Porto-Ferrajo allaient, l'une à Porto-Longone, port principal pour les relations avec l'Italie, l'autre à Campo, petit port tourné vers l'île de Pianosa et la grande mer.

Ses finances ne lui permettaient pas d'affecter plus de six à sept cent mille francs à ces divers travaux (somme dont il ne faut pas mesurer l'importance sur les dépenses de l'époque actuelle), et il parvint à s'y renfermer, en usant des bras de ses soldats auxquels il payait un modique salaire, en fournissant la pierre, le marbre, la brique, les ciments, les bois. Montant à cheval une partie du jour, il appliquait à ces objets, infiniment petits, ce puissant regard naguère fixé sur le monde, et toujours sûr dans les moindres choses comme dans les plus grandes. Il consacra également ses soins à tout ce qui pouvait améliorer le sol et faire prospérer le commerce de son île. Il voulait la couvrir de mûriers pour y développer l'industrie de la soie, et il commença par planter de ces arbres précieux les deux routes qu'il venait de créer. Près de Campo se trouvaient des carrières de beau marbre; il en ordonna l'exploitation. Les salines et les pêcheries de thon constituaient deux des plus gros revenus du pays. Il s'occupa d'en améliorer l'exploitation et le produit. Enfin il donna toute son attention aux mines de fer, composant la principale richesse de l'île d'Elbe. Ces mines fournissaient depuis longtemps un minerai excellent en qualité, contenant plus de quatre-vingts pour cent de métal pur. Mais faute de combustible on ne pouvait le convertir en fer, et on était réduit à le vendre aux négociants italiens qui se chargeaient de le traiter. Napoléon se hâta de recommencer sur une grande échelle l'extraction de ce minerai presque réduite à rien, et dans cette vue il s'efforça d'attirer des ouvriers en les nourrissant avec des blés achetés sur le continent italien. Mais pour toutes ces entreprises, l'exiguïté de ses finances était un obstacle difficile à surmonter. A en croire les habitants de son île, ses soldats, le public européen, et surtout les Bourbons, il avait emporté avec lui d'immenses trésors, car, excepté sa personne physique, on ne pouvait croire à rien de petit lorsqu'il s'agissait de lui. En pensant à ces trésors, ses ennemis tremblaient, et ses naïfs sujets tressaillaient de joie. Mais ces trésors n'étaient que chimère, car cet homme, le plus ambitieux des hommes, était de tous le moins occupé de ce qui le concernait personnellement. Il avait marché jusqu'au jour suprême de son abdication sans se demander de quoi il vivrait loin du trône. Ayant eu l'art d'économiser sur sa liste civile 150 millions, qu'il avait

dépensés non pour lui, mais pour les besoins extraordinaires de la guerre, il compta pour la première fois au moment de quitter Fontainebleau, et il se trouva qu'il n'avait que les quelques millions transportés à Blois, et dont la plus grande partie avait été enlevée à l'Impératrice par l'envoyé du gouvernement provisoire, M. Dudon. Heureusement qu'avant cet enlèvement, il avait eu le temps d'envoyer chercher 2,500,000 francs, que les lanciers de la garde avaient escortés, et d'ordonner à l'Impératrice d'en prendre 2,900,000 pour elle-même. Sur ces 2,900,000 francs, l'Impératrice avait pu lui en expédier encore 900,000, ce qui portait son trésor lorsqu'il était parti pour l'île d'Elbe à 3,400,000 francs. Cette somme consistant en or et en argent, suivit ses voitures et lui parvint à Porto-Ferrajo. C'était là son unique ressource pour le faire vivre à l'île d'Elbe, lui et ses soldats, s'il se résignait à y finir ses jours. En effet, le subside annuel de 2 millions, stipulé par le traité du 11 avril, n'avait point été acquitté, et il ne lui restait d'autres revenus que ceux de l'île. Or, ces revenus étaient fort peu de chose. La ville de Porto-Ferrajo rapportait en droits d'entrée et autres environ cent mille francs; l'île elle-même rapportait cent autres mille francs en contributions directes. Les pêcheries, les salines, les mines, dans leur état actuel, produisaient à peu près 320,000 francs, ce qui composait un total de 520,000. Sur cette somme, les dépenses municipales de Porto-Ferrajo et des autres petits bourgs de l'île, celles des routes, dans l'état où Napoléon les avait mises, absorbaient au moins 200,000 francs, ce qui laissait un produit net d'à peu près 300,000 francs par an. Or, il fallait que Napoléon entretînt sa maison, sa marine et son armée, et ces trois objets n'exigeaient pas moins de 15 à 1600,000 francs. C'était par conséquent une somme de 1200,000 francs au moins à prendre annuellement sur son trésor, déjà réduit de 3,400,000 francs à 2,800,000 par la dépense des bâtiments. Il ne pouvait donc pas vivre longtemps à l'île d'Elbe, si on ne lui payait le subside convenu, à moins de licencier sa garde, c'est-à-dire de se priver des fidèles soldats qui l'avaient suivi, de se livrer sans défense à la première troupe de bandits qui voudraient l'assassiner, et de renoncer enfin à un noyau d'armée dont il ne pouvait se passer, quelque entreprise qu'il fût amené à tenter plus tard. Aussi, sans avoir encore formé aucune espèce de projet, il s'appliquait à veiller sur ses moindres dépenses, au point d'étonner ceux qui étaient le plus habitués à son esprit d'ordre, et même jusqu'à faire crier autour de lui à l'avarice. Dès le sixième mois de son séjour, il avait cessé d'exiger le service des miliciens de l'île, lesquels, comme nous l'avons dit, avaient toujours un quart de leur effectif sous les armes. C'était l'entretien de cent hommes de moins à payer. Il avait changé la formation de son bataillon de vieille garde, et ramené le cadre de six compagnies à quatre. Il avait réduit ses écuries au plus strict

nécessaire, n'avait conservé que les voitures indispensables pour sa mère, sa sœur et lui-même, et n'avait gardé en chevaux de selle que ce qu'il lui fallait pour parcourir l'île à cheval avec Drouot, Bertrand et quelques hommes d'escorte. Il avait fixé à un taux très-modeste, quoique convenable, le traitement de ses principaux officiers, sans pouvoir toutefois rien faire accepter à Drouot. Ce dernier, ayant le toit et la table de son ancien général, n'avait nul besoin, disait-il, d'autre chose pour vivre.

Tels avaient été les arrangements de Napoléon à l'île d'Elbe pour le présent et pour l'avenir. Sa vie du reste était calme et remplie, car c'est le propre des esprits supérieurs de savoir se soumettre aux sévérités du sort, surtout quand ils les ont méritées, et de s'intéresser aux petites choses, parce qu'elles ont leur profondeur comme les grandes. Sa mère, dure et impérieuse, mais exacte à remplir ses devoirs, avait cru de sa dignité de partager le nouveau destin de son fils, et elle était à Porto-Ferrajo l'objet des respects de la cour exilée. La princesse Pauline Borghèse, qui poussait jusqu'à la passion l'amitié qu'elle ressentait pour son frère, n'avait pas manqué de venir aussi, et sa présence était infiniment douce à Napoléon. Elle s'était fort appliquée à le réconcilier avec Murat, ce qui n'avait pas été très-difficile. Napoléon avait peu de rancune, parce qu'il connaissait les hommes. Il savait que Murat était léger, vain, dévoré du désir de régner, mais bon autant que brave, et il lui avait pardonné d'avoir cédé aux circonstances qui étaient extraordinaires. Murat repentant, surtout depuis qu'il avait senti la duperie autant que l'ingratitude de sa conduite, avait envoyé à l'île d'Elbe l'expression de son repentir, et en retour Napoléon avait chargé la princesse Pauline d'aller à Naples apporter à Murat, avec son pardon, le conseil d'être prudent, et de se tenir prêt pour les événements imprévus qui pouvaient encore éclater. La princesse avait porté à Murat ce message qui l'avait ravi, et elle était revenue ensuite tenir fidèle compagnie à son frère. Elle était le centre d'une petite société, composée des habitants les mieux élevés de l'île, qui vivaient autour de Napoléon comme autour de leur souverain. On avait disposé un théâtre dans lequel Napoléon admettait cette société, et très-habituellement les soldats de sa garde. Il s'y montrait doux, poli, serein, et même attentif, comme s'il n'eût pas assisté jadis aux chefs-d'œuvre de la scène française représentés par les premiers acteurs du siècle. Les devoirs de sa modeste souveraineté remplis, il passait son temps avec Bertrand et Drouot, tantôt à cheval et courant à travers l'île pour inspecter ses travaux, tantôt à pied ou en canot. Quelquefois il s'embarquait avec ses officiers dans une grande chaloupe à demi pontée, et allait faire en mer des courses d'une et deux journées, reconnu et salué par toutes les marines. Dans ces longues promenades par terre ou par eau, il s'entretenait gaîment ou gravement selon les sujets, quelquefois avec la vive humeur d'un

jeune homme, le plus souvent avec la gravité d'un génie vaste et profond. Il nourrissait toujours la pensée d'écrire l'histoire de son règne, et discutait les points obscurs de sa carrière avec assez de franchise, revenant fréquemment sur l'irréparable refus de la paix de Prague. C'était la seule faute qu'il avouât sans difficulté. — J'ai eu tort, disait-il, mais qu'on se mette à ma place. J'avais gagné tant de victoires, et tout récemment encore celles de Lutzen et de Bautzen, où j'avais rétabli ma puissance en deux journées! Je comptais sur mes soldats et sur moi-même, et j'ai voulu jeter une dernière fois les dés en l'air. J'ai perdu, mais ceux qui me blâment n'ont jamais bu à la coupe enivrante de la fortune… — Drouot l'écoutait la tête baissée, n'osant lui dire qu'il est peu sage de jouer ainsi sa propre existence, mais qu'il est coupable de jouer celle de ses enfants, et criminel celle de sa nation! L'honnête homme se taisait, ne se pardonnant ce silence que parce que son maître était vaincu et proscrit.

Dans cette vie paisible où il rêvait d'élever un monument historique immortel, Napoléon était presque heureux, car au calme il joignait un reste d'espoir. Il lisait les journaux avec soin, et avec une pénétration qui lui faisait deviner la vérité à travers les mille assertions des journalistes, comme s'il avait assisté aux délibérations des cabinets. Selon lui, la Révolution française, arrêtée un moment dans sa marche, reprenait son cours irrésistible. L'ancien régime et la Révolution allaient se livrer de nouveaux et terribles combats, et au milieu de ces troubles il devait trouver l'occasion de reparaître sur la scène. Il ne savait pas précisément s'il régnerait encore; il était certain en tout cas qu'il ne pourrait pas régner de la même manière, car les esprits un moment paralysés par l'effroi de la Révolution, avaient repris leur animation et leur indépendance. Que serait-il encore, que deviendrait-il, quel rôle aurait-il à jouer? Il n'en savait rien; mais à voir la gaucherie des Bourbons à Paris, l'ambition des puissances à Vienne, il se disait que le monde n'était pas près de se rasseoir, et dans le monde agité sa place devait toujours être grande comme lui. Telles étaient ses prévisions confuses, et elles suffisaient pour que son immense activité, actuellement enfermée dans son âme, ne l'étouffât point. Il jouissait donc d'un repos éclairé par un rayon d'espérance. Quelquefois le langage outrageant des feuilles publiques finissait par le remuer. Un jour qu'il avait reçu un grand nombre de gazettes, il en avait trouvé une qui disait qu'il était devenu fou, que ses plus fidèles serviteurs, Bertrand, Drouot, que ses proches les plus dévoués, sa mère, sa sœur, n'avaient pu supporter la violence de son caractère, et qu'ils l'avaient quitté. Il se rendit dans le salon où sa mère, sa sœur, Bertrand, Drouot, se réunissaient, et jetant une masse de journaux sur une table, Vous ne savez pas, leur dit-il, vous ne savez pas que je suis devenu fou…. Aucun de vous n'a pu supporter les emportements de mon caractère, vous ma mère,

vous Drouot, vous êtes tous partis... — Puis il leur donna à lire ces feuilles en répétant : Je suis fou! je suis fou!... Il se rassit, et se vengea en discutant les affaires du monde, les fautes des uns, les fautes des autres, avec une sagacité merveilleuse. — Les Bourbons, l'Europe, s'écria-t-il, n'en ont pas pour six mois de la situation actuelle. —

Il menait ainsi à l'île d'Elbe une vie tolérable, voyant tous les jours plus clairement que la scène du monde allait redevenir abordable pour lui. Dans cette disposition il était avide de nouvelles, et il aurait voulu en avoir d'autres que celles qu'il trouvait dans les gazettes. Il avait bien envoyé quelques agents sur le continent italien, et ceux-ci lui avaient rapporté que l'Italie tout entière se lèverait à son apparition s'il voulait y descendre; mais cette perspective ne l'avait guère tenté, car ce n'était pas avec les Italiens qu'il se flattait de tenir tête à l'Europe. C'est sur la France qu'il aurait voulu recevoir des renseignements, mais il n'osait pas écrire aux hommes considérables qui l'avaient servi, de peur de les compromettre, et ceux-ci, de peur de le compromettre lui-même, avaient gardé une égale réserve. Il avait été mieux informé de ce qui se passait à Vienne. Ce n'était pas sa femme qui l'avait tenu au courant, c'était M. Meneval, dont la fidélité et le zèle ne s'étaient point démentis, et qui lui envoyait par le commerce de Gênes des nouvelles fréquentes de son fils et du congrès. M. Meneval tenait ses renseignements de madame de Brignole, noble Génoise d'un rare esprit, d'un grand dévouement à la France, et ayant vainement essayé de faire entendre la voix du devoir à Marie-Louise, dont elle était l'une des dames d'honneur. Madame de Brignole recevait ses informations des principaux personnages de Vienne, et notamment de M. le duc de Dalberg son gendre, ministre de Louis XVIII. Elle suivait les événements avec une extrême sollicitude, et avait appris le projet de déporter Napoléon dans une île de l'océan Atlantique. M. Meneval n'avait pas manqué de faire part de ce projet à Napoléon en exagérant la probabilité de l'exécution, car, ainsi que nous l'avons dit, on se préparait à quitter Vienne sans avoir rien décidé sur ce sujet. A cette nouvelle M. Meneval en avait ajouté une autre, celle de la séparation prochaine du congrès, et du départ des souverains pour le 20 février au plus tard.

Ces diverses informations avaient produit sur Napoléon une impression extrêmement vive, et provoqué chez lui de profondes réflexions sur sa situation présente et future. Il s'était déjà dit plus d'une fois qu'il ne pouvait pas mourir dans cette île, que pour lui, pour sa gloire même, il valait mieux une fin tragique qu'une molle vieillesse dans cette tranquille prison de l'île d'Elbe. L'ennui visible de ses compagnons d'infortune l'encourageait fort dans ces pensées. Le grand maréchal Bertrand souffrait un peu moins de l'exil depuis l'arrivée de sa famille; Drouot avait son atti-

tude ordinaire, celle de la simple vertu dans l'accomplissement de ses devoirs. Il n'en était pas ainsi des autres. Soldats et officiers, la première chaleur du dévouement passée, s'ennuyaient profondément de leur oisiveté. Ils le témoignaient souvent à Napoléon, et dans leur familiarité lui disaient : Sire, quand partons-nous pour la France? — Il leur répondait par le silence et un sourire amical, mais il devinait ce qui se passait au fond de leur cœur, et prévoyait bien que leur patience n'égalerait pas la durée de son exil. Il cherchait à occuper les soldats en les faisant travailler à ses routes, à son jardin, moyennant un supplément de solde, et laissait ceux qui ne voulaient rien faire ravager les vignes de son domaine de San-Martino, en riant de leurs innocentes déprédations. — Nous venons de Saint-Cloud, lui disaient-ils, quand il les rencontrait sur la route mangeant encore les raisins qu'ils lui avaient dérobés. — C'est bien, leur répondait-il, mais il sentait toute l'étendue de leur ennui, et en souffrait plus qu'eux. Une vingtaine d'entre eux ne pouvant plus y tenir, lui avaient demandé leur congé, et il le leur avait accordé en termes honorables. Il est vrai qu'en revanche il lui était arrivé quelques officiers du continent, mais ceux-ci avaient fui l'ennui de France, sans connaître encore l'ennui de l'ile d'Elbe. A ces dispositions trop manifestes de ses soldats, qui lui faisaient craindre de ne pouvoir les retenir longtemps auprès de lui, se joignait la réflexion fort simple qu'il serait bientôt dans l'impossibilité de les nourrir, car il avait emporté 3,400,000 francs à Porto-Ferrajo, et il ne devait plus lui en rester que 2,400,000 lorsque ses travaux seraient finis, et c'était tout juste de quoi payer pendant deux ans sa marine et son armée. Il aurait suffi de ces seules raisons, sans compter l'activité indomptable de son âme, pour lui faire résoudre en lui-même le parti de s'élancer de nouveau dans le champ des grandes aventures. Pourtant ces réflexions n'avaient encore provoqué chez Napoléon aucune détermination précise, lorsqu'il apprit le double fait que nous venons de rapporter, c'est qu'on voulait l'enlever pour le transférer dans l'Océan, et que les souverains après avoir achevé leurs travaux allaient se séparer. Il n'en fallut pas davantage pour mettre son âme ardente en fermentation. Deux considérations puissantes le frappèrent sur-le-champ. D'abord si les souverains allaient se séparer, la résolution qui le concernait devait être arrêtée, et une fois arrêtée on ne la laisserait pas longtemps sans exécution. Secondement, les souverains devant bientôt quitter Vienne et rentrer chacun chez eux, l'occasion serait bonne pour tenter une révolution en France, car une fois partis il ne leur serait pas facile de se réunir de nouveau, et tout concert établi de loin, par correspondance de cabinet à cabinet, serait lent, incomplet, de médiocre vigueur. Ces deux considérations étaient d'un grand poids, mais comme Napoléon en toutes choses pensait immédiatement aux moyens d'exécution, il trouva dans la saison elle-même un motif

de prendre un parti immédiat. On était à la moitié de février 1815, et les grandes nuits allaient faire place aux grands jours. Or, pour s'échapper de l'île d'Elbe sur une flottille qui porterait ses soldats, il fallait à Napoléon de très-longues nuits. Cette dernière raison le décida presque, et à tout événement il ordonna le 16 février de faire entrer le brick *l'Inconstant* dans la darse, pour le réparer, le peindre comme un bâtiment anglais, le pourvoir de quelques mois de vivres. Le même jour il prescrivit à son agent des mines à Rio, de noliser deux gros transports, sous prétexte d'envoyer du minerai en terre ferme. Du reste il ne dit rien de ses projets à personne.

Tandis qu'il inclinait ainsi à s'échapper de sa prison, il reçut, après avoir été privé de communications pendant deux ou trois semaines, une quantité de gazettes à la fois. Il les dévora, et y trouva avec une vive satisfaction de nouveaux indices de la fermentation des esprits en France, car elles contenaient le récit du procès Exelmans, celui de l'émeute occasionnée par les funérailles de mademoiselle Raucourt, et prouvaient que les militaires et le peuple de Paris étaient mûrs pour une révolution. Le *Journal des Débats* notamment, assez exactement informé par le duc de Dalberg de ce qui se passait à Vienne, lui apporta la confirmation de la séparation prochaine des souverains, et cette concordance avec les rapports de M. Meneval corrobora chez lui la résolution de faire ses préparatifs de départ.

En ce moment on lui annonça l'arrivée à Porto-Ferrajo d'un jeune homme inconnu qui se disait chargé d'une mission importante auprès de lui. Ce jeune homme était M. Fleury de Chaboulon, dont il vient d'être parlé. A peine débarqué à Porto-Ferrajo il avait demandé à être conduit chez le général Bertrand, en se donnant pour un envoyé de M. de Bassano. Napoléon l'admit sur-le-champ auprès de lui, l'accueillit d'abord avec une certaine méfiance, l'observa des pieds à la tête, vit bientôt qu'il avait affaire à un jeune homme plein de bonne foi et d'ardeur, et quand il en eut reçu la révélation d'une circonstance secrète, connue de M. de Bassano et de lui seul (c'était le moyen imaginé par M. de Bassano pour accréditer M. Fleury de Chaboulon), il lui prêta une oreille attentive. — On se souvient donc encore de moi en France? dit-il d'un ton de mécontentement; M. de Bassano ne m'a donc pas oublié?... — M. Fleury de Chaboulon ayant donné les motifs de la réserve extrême dans laquelle les plus fidèles serviteurs de l'Empire s'étaient renfermés, Napoléon n'insista pas un instant sur ce léger reproche, et écouta l'exposé de l'état des choses, fait avec agitation mais avec sincérité par son interlocuteur. Quoique M. Fleury de Chaboulon ne lui apprît rien, et que sur la simple lecture des journaux il eût tout deviné, il fut charmé d'en recevoir la confirmation par un témoin oculaire, et surtout par un témoin qui lui

rapportait les propres paroles de M. de Bassano. Ce qui le toucha, et ce qui devait le toucher particulièrement, ce fut la révélation positive des sentiments de l'armée, et de l'impatience qu'elle manifestait d'échapper à l'autorité des Bourbons. C'était une forte raison de croire qu'à la première apparition de son ancien général elle ferait éclater ses sentiments, et pour une âme audacieuse comme celle de Napoléon, la présomption du succès suffisait pour décider l'entreprise. Aussi après avoir entendu l'envoyé de M. de Bassano, il résolut de partir immédiatement. Voulant cependant le faire expliquer davantage, il lui posa la question suivante : — Concluez, lui dit-il. M. de Bassano me conseille-t-il de m'embarquer et de descendre en France?... — Le jeune homme interrogé avec ce regard perçant auquel personne ne résistait, n'osa ni assumer sur lui, ni faire peser sur M. de Bassano une responsabilité aussi grande, et il répondit en tremblant, que M. de Bassano ne donnait aucun conseil, et lui avait expressément recommandé de se renfermer dans le pur exposé des faits. Napoléon n'insista pas, et comprenant qu'on n'avait pu prendre vis-à-vis de lui une aussi lourde responsabilité, il renvoya M. de Chaboulon sans lui annoncer ses projets, mais en les lui laissant entrevoir. Craignant que l'émotion de ce jeune homme, initié pour la première fois de sa vie à d'importants secrets, n'amenât quelque indiscrétion, il lui donna une mission imaginaire pour Naples, en lui prescrivant, quand il l'aurait remplie, de se rendre en France auprès de M. de Bassano, qui lui transmettrait de nouveaux ordres [1]. A cette époque Napoléon devait avoir renversé le trône des Bourbons, ou succombé sur une grande route.

Gardant son secret pour lui seul, Napoléon s'en ouvrit cependant à sa mère. — Je ne puis, lui dit-il, mourir dans cette ile, et terminer ma

[1] M. Fleury de Chaboulon, dans son ouvrage sur les Cent-Jours, intitulé : *Mémoires sur la vie privée de Napoléon en* 1815, ouvrage sincère qui a eu l'honneur d'être commenté par Napoléon à Sainte-Hélène, a un peu grossi son rôle, qu'il a raconté sous un nom supposé. Dans son récit il parait croire que c'est lui qui avait décide Napoléon à quitter l'île d'Elbe. Mais comme tous ceux qui n'ont connu qu'un côté des choses, il a tout rapporté à ce qui lui était personnel, et à ce qu'il avait vu. Les ordres de Napoléon à l'île d'Elbe, lesquels ont été conservés, ses récits à la reine Hortense et au maréchal Davout, depuis son retour à Paris, récits contenus dans des Mémoires manuscrits qui nous ont été communiqués, les propres notes de Napoléon sur l'ouvrage en question, font ressortir clairement que les faits se sont passés un peu autrement que ne les raconte M. Fleury de Chaboulon, et tout à fait comme nous les rapportons ici. Une circonstance d'ailleurs lève tous les doutes à ce sujet, c'est la date des ordres pour la mise en état du brick *l'Inconstant*. Ces ordres, dans le registre des correspondances de l'ile d'Elbe, lequel a été conservé, sont du 16 février. Or à cette époque, bien que M. Fleury de Chaboulon, en racontant son voyage sous un nom supposé, n'ait pas donné la date précise de son arrivée à l'île d'Elbe, des indices certains prouvent qu'il n'y était pas encore rendu. Ce point est important, et on verra plus tard pourquoi, car il prouve que ce n'est pas ce qui se tramait à Paris qui détermina l'entreprise de Napoléon. Les communications de M. Fleury de Chaboulon achevèrent de le décider, mais ne furent certainement pas la cause principale de sa résolution.

carrière dans un repos qui serait peu digne de moi. D'ailleurs, faute d'argent, je serais bientôt seul ici, et dès lors exposé à toutes les violences de mes nombreux ennemis. La France est agitée. Les Bourbons ont soulevé contre eux toutes les convictions et tous les intérêts attachés à la Révolution. L'armée me désire. Tout me fait espérer qu'à ma vue elle volera vers moi. Je puis sans doute rencontrer sur mon chemin un obstacle imprévu, je puis rencontrer un officier fidèle aux Bourbons qui arrête l'élan des troupes, et alors je succomberai en quelques heures. Cette fin vaut mieux qu'un séjour prolongé dans cette île, avec l'avenir qui m'y attend. Je veux donc partir, et tenter encore une fois la fortune. Quel est votre avis, ma mère? — Cette énergique femme éprouva un saisissement en écoutant cette confidence, et recula d'effroi, car elle comprenait que son fils, malgré sa gloire, pourrait bien expirer sur les côtes de France comme un malfaiteur vulgaire. — Laissez-moi, lui répondit-elle, être mère un moment, et je vous dirai ensuite mon sentiment. — Elle se recueillit, garda quelque temps le silence, puis d'un ton ferme et inspiré : Partez, mon fils, lui dit-elle, partez, et suivez votre destinée. Vous échouerez peut-être, et votre mort suivra de près une tentative manquée. Mais vous ne pouvez demeurer ici, je le vois avec douleur; du reste, espérons que Dieu, qui vous a protégé au milieu de tant de batailles, vous protégera encore une fois. — Ces paroles dites, elle embrassa son fils avec une violente émotion[1].

Le parti de Napoléon déjà pris, le fut plus résolûment encore. Tout à fait au dernier moment, il s'ouvrit à Bertrand, qu'il remplit de joie, car Bertrand avait du mérite à braver l'exil, vu qu'il en souffrait malgré la présence de sa famille. Napoléon s'expliqua aussi avec Drouot, qu'il remplit de trouble. Ce héros, le plus honnête des hommes, se demandait si le devoir de partager l'infortune de Napoléon s'étendait jusqu'à le suivre dans une entreprise qui pouvait exposer la France à d'affreux malheurs. Napoléon combattit ces doutes en lui montrant l'état de la France, divisée, déchirée par les partis, condamnée à de prochaines tentatives des uns ou des autres, indignement traitée par l'Europe, et ayant chance, au contraire, de se relever sous la main vigoureuse qui l'avait organisée en 1800. Les idées nouvelles d'ailleurs avec lesquelles Napoléon retournait en France après dix mois de réflexions profondes, sa résolution de ne pas retomber dans l'abime de la guerre si la chose dépendait de lui, de traiter le peuple français en peuple libre et de lui rendre une large part à son gouvernement, étaient des raisons de plus d'espérer qu'on parviendrait peut être à procurer à la France le repos, l'union, une liberté modérée, une situation forte, tout ce qu'elle aurait eu, si, dans son premier règne, Napoléon avait su se contenir. Le dévouement faisant le reste, Drouot se

[1] C'est le propre récit de Napoléon, consigné dans des mémoires manuscrits.

soumit aux volontés de son maître, et se prêta aux préparatifs secrets de la prochaine expédition. Sous un prétexte spécieux, Napoléon fit venir à Porto-Ferrajo le bataillon corse cantonné dans l'île, et fit confectionner des vêtements pour l'habiller à neuf. Mais il laissa dans les pâturages de Pianosa les chevaux des lanciers polonais, dont le déplacement n'aurait pas été suffisamment motivé, et dont le transport eût été difficile. On réunit en hommes tout ce qui était valide, au nombre d'environ onze cents, dont huit cents de la garde, et trois cents Corses, Piémontais ou Toscans, reste du 35e léger trouvé dans l'île. Aucun de ces hommes ne soupçonnait l'entreprise projetée; ils pouvaient supposer qu'on allait les passer en revue, car les travaux continuaient comme à l'ordinaire. Une circonstance d'ailleurs favorisait le projet d'évasion. Les Anglais avaient conservé dans cette mer, pour y surveiller l'île d'Elbe, le colonel Campbell, l'un des commissaires qui avaient accompagné Napoléon de Fontainebleau à Porto-Ferrajo, et afin de mieux dissimuler le rôle de cet agent, lui avaient donné une mission auprès de la cour de Toscane. Le colonel Campbell allait et venait de Florence à Livourne, de Livourne à Porto-Ferrajo, et était un vrai surveillant sans le paraître. Dans ce moment il avait quitté Porto-Ferrajo pour se rendre à Livourne. L'œil de la politique anglaise était donc fermé, et il ne restait que ses croisières, toujours faciles à tromper ou à éviter. Pour mieux assurer le secret de ses préparatifs, Napoléon, deux jours avant de s'embarquer, fit mettre l'embargo sur tous les bâtiments entrés dans l'île d'Elbe, et ne permit plus une seule communication avec la mer. Il fit saisir par son officier d'ordonnance Vantini un gros bâtiment, parmi ceux qui étaient dans le port, et avec ce bâtiment, avec *l'Inconstant* de 26 canons, avec la goëlette *la Caroline,* la felouque *l'Étoile,* l'aviso *la Mouche,* et deux autres transports frétés à Rio, en tout sept bâtiments, il s'assura le moyen d'embarquer ses onze cents hommes et quatre pièces de canon de campagne.

Enfin, après avoir bien ruminé sa résolution et son plan, après s'être dit qu'il ne pouvait finir sa carrière dans cette ile si voisine de France, sans être bientôt seul faute de moyens pour nourrir ses soldats, et exposé aux coups des plus vulgaires assassins, sans être d'ailleurs prochainement déporté par les puissances européennes; après s'être dit que dans l'état de la France d'autres tenteraient peut-être ce qu'il allait faire, sans avoir la même chance de réussir, qu'en se montrant sa présence suffirait pour attirer à lui toute l'armée et mettre les Bourbons en fuite; que les souverains à la veille de se séparer, ainsi que l'attestaient les nouvelles reçues, ne seraient pas faciles à réunir de nouveau, qu'ils hésiteraient à reprendre les armes pour les Bourbons, en les voyant si fragiles, et en le trouvant lui si pacifique (car il était résolu à l'être), qu'il avait donc toute chance de rétablir d'un coup de baguette magique le trône impérial,

qu'enfin il fallait se hâter pendant que les nuits étaient longues encore; après s'être dit tout cela une dernière fois, il adopta le 26 février pour le jour de sa fabuleuse entreprise.

Avant de partir il expédia un message à Naples par l'un des deux avisos qui servaient à ses communications avec les côtes d'Italie. En mandant à Murat son embarquement pour la France, Napoléon le chargeait d'envoyer un courrier à Vienne, afin d'annoncer à la cour d'Autriche qu'il arriverait dans peu à Paris, mais qu'il y arriverait avec la ferme résolution de maintenir la paix, et de se renfermer dans le traité de Paris du 30 mai 1814. Il lui traçait en outre la conduite à tenir comme roi de Naples. Il lui recommandait expressément de préparer ses troupes, de les concentrer dans les Marches où elles étaient en partie réunies, mais de ne pas prendre l'initiative des hostilités, d'attendre patiemment ce qui se passerait à Paris et à Vienne avant d'opérer aucun mouvement, et s'il était absolument réduit à combattre, de rétrograder plutôt que d'avancer jusqu'à ce qu'on pût lui tendre la main, car plus la bataille se livrerait près de Naples, plus il serait fort, et plus les Autrichiens seraient faibles.

Le 26 jusqu'au milieu du jour, Napoléon laissa ses soldats continuer les travaux auxquels ils étaient employés. Dans l'après-midi on les convoqua subitement, on leur fit manger la soupe, et puis on les rassembla sur le port avec armes et bagages, en leur disant qu'ils allaient monter à bord des bâtiments. Bien qu'on ne leur eût pas avoué que c'était pour se diriger vers la France, ils n'eurent pas un doute, et se livrèrent à des transports de joie inexprimables. Sortir de leur immobilité fatigante, se déplacer, agir, revoir la France, revenir au faîte de la puissance et de la gloire, étaient autant de perspectives qui les ravissaient, et ils remplirent la rade de Porto-Ferrajo des cris de *Vive l'Empereur!* Les habitants, seuls attristés de ce départ, car il leur semblait que la fortune de leur île s'en allait avec Napoléon, entouraient, silencieux et mornes, la foule animée et bruyante qui s'embarquait. Beaucoup d'entre eux, liés avec nos officiers et nos soldats, leur faisaient de touchants adieux en souhaitant l'heureux succès de leur entreprise, et se consolaient en pensant que si l'étoile de Napoléon, comme ils en étaient convaincus, s'élevait de nouveau radieuse au ciel, il rejaillirait sur leur île quelques-uns de ses rayons. Napoléon ne tarda pas à paraître, accompagné de Bertrand, de Drouot, de Cambronne, et de tout l'état-major qui l'avait suivi dans l'exil. Il venait de dîner avec sa mère et sa sœur, et les embrassant à plusieurs reprises, tâchant en vain d'essuyer leurs larmes, leur rappelant l'espèce de miracle qui, au milieu de tous les feux de l'Europe, avait protégé vingt ans sa personne, il les quitta le cœur ému mais ferme, et descendit au rivage le front rayonnant d'espérance. Sa présence fit éclater de nou-





L'ILE D'ELBE

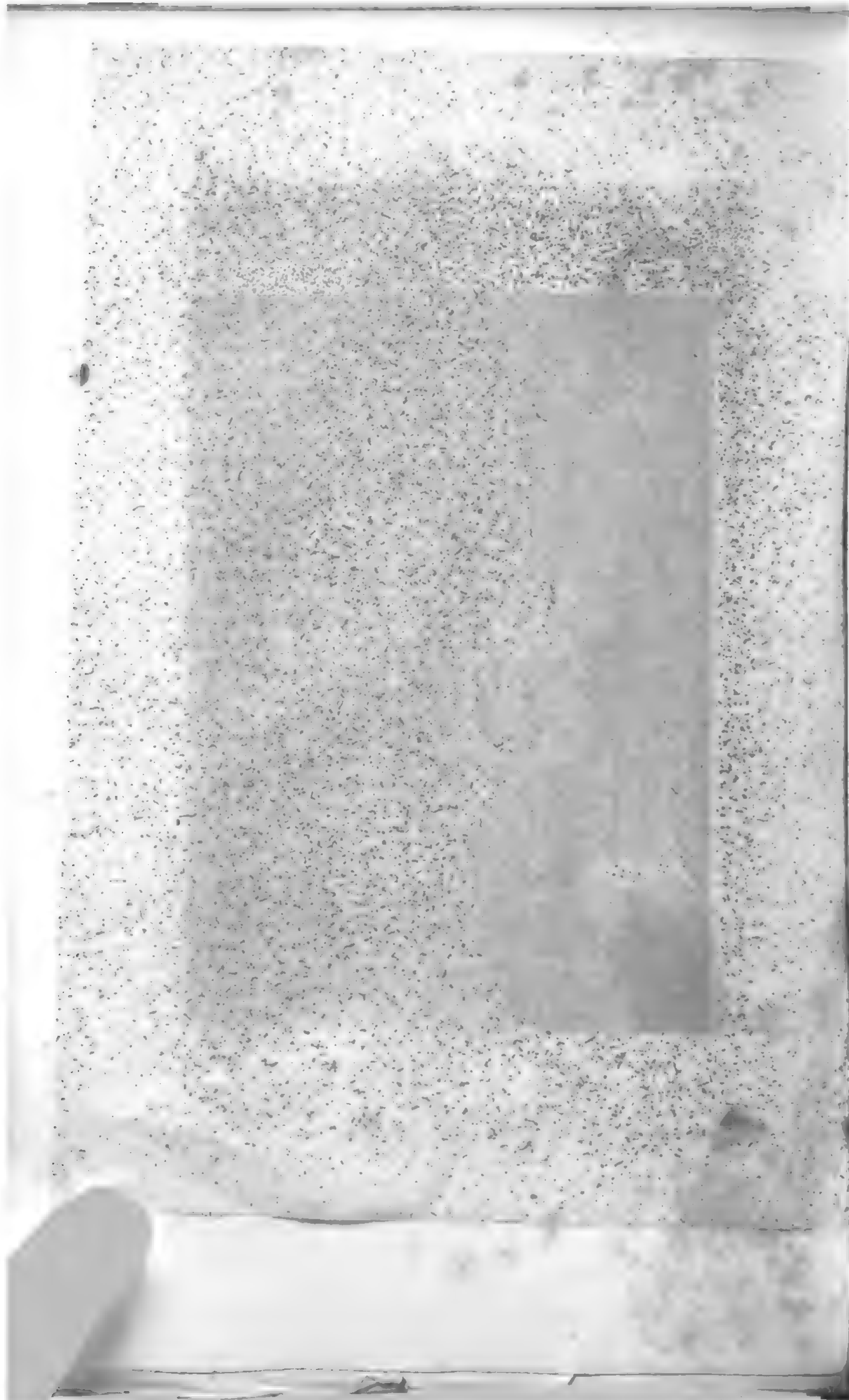
[illegible]

[illegible] ces [illegible]
[illegible] faute, qui du reste [illegible]
[illegible] ils étaient con[illegible]
[illegible]

[illegible]

[illegible] Napoléon [illegible]
[illegible] étant [illegible]
[illegible] d'attend[illegible]
[illegible] péril [illegible]
[illegible] sur [illegible]

[illegible]



veaux cris d'enthousiasme, et bientôt la petite armée de onze cents hommes qui allait conquérir l'empire de France à la face de toute l'Europe, fut à bord des sept bâtiments destinés à la transporter. Environ trois cents hommes avec l'état-major s'embarquèrent sur le brick *l'Inconstant;* le reste fut réparti sur la goëlette *la Caroline,* et sur les cinq autres bâtiments composant la flottille. Vers sept heures du soir, la foule étant sur le quai, la mère et la sœur de Napoléon aux fenêtres du palais, la flottille impériale mit à la voile, se dirigeant vers le cap Saint-André. Elle voulait, en prenant cette direction, déborder l'île d'Elbe, et s'élever au nord, entre l'île de Capraia et la côte d'Italie, le plus loin possible des parages fréquentés par les croisières. Le vent soufflant du sud en ce moment, la fortune semblait vouloir favoriser cette audacieuse expédition, et protéger une dernière fois l'homme extraordinaire qu'elle avait plusieurs fois transporté au delà des Alpes, conduit en Égypte, ramené sain et sauf en France, secondé dans toutes ses entreprises des bords du Tage à ceux du Borysthène, et abandonné à Moscou seulement! Lui accorderait-elle encore une de ces faveurs dont elle avait rempli sa prodigieuse vie? Là était le doute, qui du reste n'en était pas un pour Napoléon et ses soldats, tant ils étaient confiants.

Bientôt commencèrent les alternatives qui se produisent même dans les plus brillantes réussites. L'heureux vent du sud faiblit sensiblement, et arrivée en vue du cap Saint-André la flottille demeura immobile. A peine put-on s'élever quelque peu au nord vers l'île de Capraia, et le 27 au matin on n'avait franchi que sept ou huit lieues. On se trouvait dans les eaux mêmes des croisières anglaise et française, et exposé à les rencontrer. Le péril était grand. Le capitaine de frégate Chautard, qui était venu joindre Napoléon à l'île d'Elbe, le capitaine Taillade, qui commandait le brick *l'Inconstant,* et plusieurs marins étaient d'avis de rentrer à Porto-Ferrajo, afin d'y attendre sous voile un vent meilleur. C'était pour éviter un péril se jeter dans un autre, car malgré l'embargo mis à Porto-Ferrajo sur tous les bâtiments, un avis pouvait être parvenu aux Anglais, et dans ce cas on aurait été enfermé dans Porto-Ferrajo par une apparition subite des forces britanniques, surpris en flagrant délit d'attentat à la paix générale, et consigné dans une île non plus en souverain mais en prisonnier. Il valait donc mieux persévérer, et rester en panne jusqu'à ce que soufflât de nouveau ce vent si désiré du sud. Napoléon, qui avait des hasards de ce monde une expérience sans égale, savait que dans toute entreprise il faut voir de sang-froid les aspects si divers que prennent les événements, et prendre patience jusqu'au retour des circonstances favorables. Le plus grand danger, après tout, c'était de rencontrer la croisière française, composée de deux frégates et d'un brick. Or, on connaissait l'esprit qui animait les équipages, et il était possible de les enlever sans coup

férir, en sautant à l'abordage avec les aigles et les trois couleurs. Il attendit donc avec la résolution de sortir d'embarras par un coup d'audace, si on était aperçu par la croisière française.

A midi le vent fraichit, et on s'éleva à la hauteur de Livourne. A droite vers la côte de Gênes on voyait une frégate, et une autre à gauche vers le large; au loin un vaisseau de ligne, poussé par un vent d'arrière, semblait se diriger à toutes voiles sur la flottille. C'étaient là des périls qu'il fallait braver, en se fiant du résultat à la fortune. On continua de naviguer, et tout à coup on se trouva bord à bord avec un brick de guerre français, *le Zéphire*, commandé par le lieutenant de vaisseau Andrieux, bon officier, que la petite marine de l'île d'Elbe rencontrait souvent. On pouvait essayer d'enlever ce brick, mais Napoléon ne voulut pas courir sans nécessité la chance d'une pareille tentative. Il fit coucher ses grenadiers sur le pont, et ordonna au capitaine Taillade, qui connaissait le commandant Andrieux, de parlementer avec lui. Le capitaine Taillade prenant son porte-voix, salua le commandant Andrieux, et lui demanda où il allait. — A Livourne, répondit celui-ci, et vous? — A Gênes, repartit le capitaine Taillade; et il offrit de se charger des commissions du *Zéphire*, ce que le commandant Andrieux n'accepta point, n'en ayant, disait-il, aucune pour ce port. Et comment se porte l'Empereur? demanda l'officier de la marine royale.—Très-bien, répondit le capitaine Taillade. —Tant mieux, ajouta le commandant Andrieux; et il poursuivit son chemin, sans soupçonner la rencontre qu'il venait de faire, et l'immensité de choses qu'il venait de laisser passer sans s'en apercevoir.

A la nuit on vit disparaitre les bâtiments de guerre qui avaient donné de l'inquiétude quelques heures auparavant, et on mit le cap sur la France. On employa la journée du 28 à traverser le golfe de Gênes, sans autre rencontre que celle d'un vaisseau de 74, qu'on prit d'abord pour un croiseur ennemi, mais qui bientôt ne parut plus s'occuper de la flottille, et le 1er mars au matin, jour à jamais mémorable, quoique bien funeste pour la France et pour Napoléon, on découvrit la côte avec une satisfaction indicible. A midi on aperçut Antibes et les îles Sainte-Marguerite. A trois heures on mouilla dans le golfe Juan, et Napoléon ayant surmonté de la manière la plus heureuse les premières difficultés de son entreprise, put croire au retour de son ancienne fortune, et ses soldats qui le croyaient comme lui, firent retentir les airs du cri de *Vive l'Empereur!*

A un signal donné, et au bruit du canon, on arbora sur tous les bâtiments le drapeau tricolore, chaque soldat prit la cocarde aux trois couleurs, et on mit les chaloupes à la mer pour opérer le débarquement. Napoléon ordonna au capitaine d'infanterie Lamouret d'aller avec vingt-cinq hommes s'emparer d'une batterie de côte, située au milieu du golfe. Le capitaine Lamouret s'y transporta en chaloupe, ne trouva que des

douaniers charmés d'apprendre l'arrivée de Napoléon, et fort pressés de se donner à lui. On toucha terre avec une joie facile à comprendre, et tandis que les chaloupes opéraient le va-et-vient des bâtiments à la côte, le capitaine Lamouret imagina de se diriger sur Antibes pour enlever la place, ce qui eût procuré un point d'appui d'une assez grande importance.

Ce téméraire officier se présenta en effet devant Antibes, aborda le poste qui gardait la porte, et en fut très-bien accueilli. Le général Corsin, commandant Antibes, était en ce moment en visite aux îles Sainte-Marguerite. Le colonel Cuneo d'Ornano le remplaçait. Celui-ci apprenant ce dont il s'agissait, et tenant à remplir ses devoirs militaires, laissa entrer les vingt-cinq grenadiers, puis ordonna de lever tout à coup le pont-levis, et les fit ainsi prisonniers. Mais ils se mirent à parler aux soldats du 87ᵉ, en garnison à Antibes, et les émurent à tel point que ceux-ci, criant *Vive l'Empereur!* voulurent absolument livrer la place à Napoléon. Le colonel d'Ornano parvint à les calmer, et en attendant désarma les vingt-cinq grenadiers, auxquels il promit de rendre leurs armes dès que les faits seraient mieux éclaircis.

Ces vingt-cinq hommes trop confiants se trouvaient donc perdus pour Napoléon, et on aurait pu regarder ce début comme de fort mauvais augure, si, en même temps, on n'avait vu une multitude de soldats du 87ᵉ se jeter à bas des remparts, et courir vers Cannes pour se joindre, disaient-ils, à leur empereur.

A cinq heures le débarquement était terminé. Les onze cents hommes de Napoléon, avec quatre pièces de canon et leur bagage, étaient descendus à terre, et avaient établi leur bivouac dans un champ d'oliviers, sur la route d'Antibes à Cannes. D'abord les habitants en voyant plusieurs bâtiments chargés de monde tirer le canon, crurent que c'étaient des Barbaresques qui enlevaient des pêcheurs, et furent épouvantés. Mais bientôt mieux renseignés, ils accoururent avec curiosité, sans se prononcer ni dans un sens ni dans un autre, car les populations du littoral n'étaient pas en général très-favorables à l'Empire, qui leur avait valu quinze ans de guerre maritime. Napoléon envoya Cambronne à la tête d'une avant-garde à Cannes, pour commander des vivres et acheter des chevaux, et sachant que pour attirer les gens il ne faut pas commencer par froisser leurs intérêts, il fit tout payer argent comptant. Les vivres furent en effet préparés, et quelques mulets, quelques chevaux achetés. Malgré l'ordre de ne laisser sortir personne de Cannes, surtout par la route qui menait à Toulon, un officier de gendarmerie, auquel Cambronne avait proposé d'acheter des chevaux et qui avait feint de vouloir les céder, s'échappa au galop pour aller à Draguignan donner avis au préfet du Var du grand événement qui venait de s'accomplir. Heureusement pour Napoléon, cet officier ayant remarqué que l'artillerie qu'on

avait débarquée était placée sur la route de Toulon, s'en fia aux premières apparences, et alla répandre la nouvelle que l'expédition se dirigeait vers la Provence, c'est-à-dire vers Toulon et Marseille.

Il n'en était rien, comme on va le voir. Dans le champ d'oliviers où Napoléon avait établi son bivouac, on lui avait dressé un siége et une table, et il y avait déployé ses cartes. Deux routes s'offraient : l'une d'un parcours facile, celle de la basse Provence, aboutissant à Toulon et Marseille, l'autre, celle du Dauphiné, hérissée de montagnes escarpées, couverte alors de neige et de glace, et coupée d'affreux défilés où cinquante hommes déterminés auraient pu arrêter une armée. Cette dernière, tracée au milieu des Alpes françaises, était en plusieurs endroits non carrossable, de façon qu'il fallait, si on la préférait, commencer par se séparer de son artillerie. Malgré ces difficultés effrayantes au premier aspect, Napoléon n'hésita point, et par le choix qu'il fit en ce moment assura le succès de son aventureuse entreprise.

Les obstacles physiques dont la route des Alpes était hérissée consistaient dans des chemins escarpés ou couverts de glace, dans des défilés à forcer ou à tourner, et ces obstacles on pouvait les surmonter avec de la patience, de l'opiniâtreté, de l'audace. Napoléon amenait avec lui onze cents hommes, capables de tout, et très-suffisants pour triompher de la résistance qui pouvait s'offrir dans ces contrées, où il était impossible qu'il trouvât autre chose que de petites garnisons commandées par un capitaine ou un chef de bataillon. Au contraire les obstacles moraux qui l'attendaient sur la route du littoral étaient bien autrement redoutables. En suivant cette route qui passe par Toulon, Marseille, Avignon, Valence, il devait rencontrer des populations violentes, animées d'un royalisme furieux, et capables de retenir le zèle des troupes pour lui. De plus il allait trouver sur son chemin des autorités d'un ordre élevé, des amiraux à Toulon, un maréchal de France à Marseille (c'était Masséna qui commandait dans cette ville). Or, dans l'entreprise qu'il tentait, les hauts grades étaient le plus grand des dangers. Dans l'armée, les soldats, presque tous anciens au service, venus des prisons ou des garnisons étrangères, éprouvaient pour Napoléon un véritable fanatisme. Les officiers partageaient cette disposition, mais avec un peu plus de réserve, parce qu'ils étaient gênés par leurs serments et par le sentiment de leur devoir. Les généraux, les maréchaux surtout, plus retenus encore par ces mêmes considérations, et d'ailleurs appréciant mieux le danger du rétablissement de l'Empire, craignant aussi de se compromettre gravement, devaient céder plus difficilement que les officiers à l'entraînement des troupes. Il y avait donc moins de chances d'enlever un maréchal à la tête de huit ou dix mille hommes, qu'un colonel ou un capitaine à la tête de quelques centaines de soldats.

Par toutes ces raisons il fallait éviter les autorités supérieures, civiles ou militaires, et préférer les chemins même les plus mauvais, si on devait n'y rencontrer que des officiers de grade inférieur. Sur la route du Dauphiné, Napoléon ne pouvait avoir affaire, comme nous venons de le dire, qu'à de petites garnisons faiblement commandées, et à des paysans qui n'aimaient ni les nobles, ni les prêtres, et qui presque tous étaient acquéreurs de biens nationaux. La plus grande ville à traverser, en prenant par les montagnes, était Grenoble. Or, Napoléon savait que les Grenoblais, animés d'un fort esprit militaire, comme toutes les populations de la frontière, et fidèles aux traditions libérales, depuis la fameuse assemblée de Vizille, étaient tout à fait opposés aux Bourbons. Il avait dans sa garde un chirurgien, Dauphinois de naissance, le docteur Émery, qui avait entretenu des relations secrètes avec sa ville natale, et qui répondait de ses compatriotes. Napoléon choisit donc la route des montagnes, en laissant sur sa gauche la belle route du littoral et le royalisme marseillais, et fit preuve ici encore une fois de ce coup d'œil supérieur, qui lui avait si souvent procuré les plus grands triomphes militaires, et qui devait lui procurer en cette occasion le plus grand triomphe politique que jamais ait obtenu un chef d'empire ou de parti. Il fit toutes ses dispositions en conséquence.

Il prit le parti d'abandonner son artillerie, dont il n'avait pas un sérieux besoin, car l'idée d'un combat à coups de canon n'entrait guère dans son esprit. Les onze cents hommes qu'il avait suffisaient pour le garantir de la main des gendarmes, ou de la résistance d'un chef de bataillon; et quant aux autres résistances, c'était sur l'effet de sa présence qu'il comptait pour les faire évanouir. Ou bien à la vue de sa redingote, de son chapeau si fameux, le premier détachement envoyé à sa rencontre tomberait à ses pieds, et successivement l'armée tout entière, ou bien il expirerait sur la grande route de la mort des plus vils malfaiteurs : là était la question, qui ne pouvait pas évidemment se décider à coups de canon. Renonçant à son artillerie qui n'aurait pas pu le suivre, il fit charger sur des mulets son petit trésor, reste de ce qu'il avait porté à l'ile d'Elbe, et montant à 17 ou 1800 mille francs. Le surplus avait été, ou dépensé à l'île d'Elbe, ou laissé à sa mère. Il résolut de quitter Cannes vers minuit. En même temps, il envoya à Grasse pour faire préparer des vivres, et pour livrer à l'impression deux proclamations dont ses officiers avaient déjà fait de nombreuses copies à bord du brick *l'Inconstant,* et qui étaient destinées l'une au peuple français, l'autre à l'armée. Ces proclamations contenaient ce qui suit, ou textuellement, ou en substance.

« Français, disait-il dans la première, les victoires de Champaubert, de Montmirail, de Château-Thierry, de Vauchamp, de Mormans, de Montereau, de Craonne, de Reims, d'Arcis-sur-Aube, de Saint-Dizier, l'in-

surrection des braves paysans de la Lorraine, de la Champagne, de l'Alsace, de la Franche-Comté, de la Bourgogne, la position que j'avais prise sur les derrières de l'armée ennemie, en la séparant de ses magasins, de ses munitions de guerre, de ses équipages, l'avaient placée dans une situation désespérée. Les Français ne furent jamais sur le point d'être plus puissants, et l'élite des troupes coalisées eût trouvé son tombeau dans ces vastes contrées qu'elles avaient si cruellement ravagées, lorsque la trahison du duc de Raguse livra la capitale et désorganisa l'armée. Au même moment, la défection du duc de Castiglione, à qui j'avais confié des forces suffisantes pour battre les Autrichiens, et qui en paraissant sur les derrières de l'ennemi eût complété notre triomphe, acheva notre ruine. La conduite inattendue de ces deux généraux, qui trahirent à la fois leur patrie, leur prince et leur bienfaiteur, changea ainsi le destin de la guerre. Dans ces tristes circonstances, mon cœur fut déchiré, mais mon âme demeura inébranlable. Je ne consultai que l'intérêt de la patrie, je m'exilai sur un rocher au milieu des mers, je conservai une existence qui pouvait encore vous être utile.... »

Après avoir ainsi expliqué ses revers, Napoléon cherchait à caractériser l'esprit de l'émigration, qui s'appuyait, disait-il, sur l'étranger, et voulait rétablir les abus du régime féodal. Il ajoutait :

« Français, dans mon exil, j'ai entendu vos plaintes et vos vœux ; j'ai traversé les mers au milieu des périls de toute espèce ; j'arrive parmi vous reprendre mes droits qui sont les vôtres. Tout ce que des individus ont fait, écrit ou dit depuis la prise de Paris, je l'ignorerai toujours, et je ne conserverai que le souvenir des importants services qu'ils ont rendus, car il est des événements d'une telle nature qu'ils sont au-dessus de l'organisation humaine.... Français, il n'est aucune nation, quelque petite qu'elle soit, qui n'ait eu le droit, et n'ait tenté de se soustraire au déshonneur d'obéir à un prince imposé par un ennemi momentanément victorieux. Lorsque Charles VII rentra dans Paris et renversa le trône éphémère de Henri VI, il reconnut tenir son trône de la vaillance de ses braves, et non du prince régent d'Angleterre. C'est aussi à vous seuls et aux braves de l'armée que je me fais et ferai toujours gloire de tout devoir. »

Napoléon disait à l'armée :

« SOLDATS !

» Nous n'avons pas été vaincus : deux hommes sortis de nos rangs ont trahi nos lauriers, leur pays, leur prince, leur bienfaiteur.

» Ceux que nous avons vus pendant vingt-cinq ans parcourir toute l'Europe pour nous susciter des ennemis, qui ont passé leur vie à combattre contre nous, dans les rangs des armées étrangères, en maudissant notre belle France, prétendraient-ils commander et enchaîner nos aigles, eux

qui n'ont jamais pu en soutenir les regards? Souffrirons-nous qu'ils héritent du fruit de nos travaux, qu'ils s'emparent de nos honneurs, de nos biens, qu'ils calomnient notre gloire? Si leur règne durait, tout serait perdu, même le souvenir de nos plus mémorables journées.

» Votre général, appelé au trône par le choix du peuple, et élevé sur vos pavois, vous est rendu : venez le joindre.

» Arrachez ces couleurs que la nation a proscrites, et qui pendant vingt-cinq ans servirent de ralliement à tous les ennemis de la France. Arborez cette cocarde tricolore que vous portiez dans nos grandes journées. Nous devons oublier que nous avons été les maîtres des nations, mais nous ne devons pas souffrir qu'aucune se mêle de nos affaires. Qui prétendrait être maître chez nous? Qui en aurait le pouvoir? Reprenez ces aigles que vous aviez à Ulm, à Austerlitz, à Iéna, à Eylau, à Wagram, à Friedland, à Tudela, à Eckmühl, à Essling, à Smolensk, à la Moskova, à Lutzen, à Wurtchen, à Montmirail... Venez vous ranger sous les drapeaux de votre chef. Son existence ne se compose que de la vôtre; ses droits ne sont que ceux du peuple et les vôtres; son intérêt, son honneur, sa gloire, ne sont autres que votre intérêt, votre honneur, votre gloire. La victoire marchera au pas de charge; *l'aigle avec les couleurs nationales volera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame.* Alors vous pourrez montrer avec honneur vos cicatrices; alors vous pourrez vous vanter de ce que vous aurez fait : vous serez les libérateurs de la patrie. »

Ainsi dans ces proclamations ardentes, empreintes de toutes les passions du temps, mais touchant avec habileté à tous les points essentiels du moment, Napoléon, sans s'inquiéter d'être juste, livrait aux fureurs des soldats Augereau et Marmont, qu'il savait odieux à l'armée. Aux droits des Bourbons il opposait le droit populaire, et touchait ainsi les masses par leur côté le plus sensible. Il promettait adroitement l'oubli, en imputant certaines faiblesses à la toute-puissance des révolutions, faisait appel à la cocarde tricolore qu'il savait cachée dans le sac des soldats, leur rappelait leur immortelle gloire flétrie par la haine maladroite des émigrés, et en une image saisissante, restée populaire, il annonçait la victoire à ses partisans. Ces proclamations n'étaient pas le moins profond et ne devaient pas être le moins efficace de ses calculs.

Avant de se mettre en route il fit repartir pour l'île d'Elbe son heureuse flottille, afin qu'elle annonçât à sa mère et à sa sœur le succès de la première moitié de son entreprise, et ordonna au brick *l'Inconstant* de les transporter à Naples, pour qu'elles pussent y attendre en sûreté la fin de cette crise.

Vers le soir il s'était approché de Cannes, et on lui amena à son bivouac, par suite de l'ordre qu'il avait donné d'arrêter toutes les voitures, le prince de Monaco, passé, comme tant d'hommes du temps, d'un culte à

l'autre, de l'Empire à la Restauration. Il le fit relâcher sur-le-champ, l'accueillit avec gaieté, et lui demanda où il allait. — Je retourne chez moi, répondit le prince. — Et moi aussi, répliqua Napoléon. Puis il quitta le petit souverain de Monaco, en lui souhaitant bon voyage.

A minuit il partit pour Grasse, suivant Cambronne qui avait pris les devants avec un détachement de cent hommes. Au centre se trouvait le bataillon de la vieille garde, escortant le trésor et les munitions, puis venait le bataillon corse formant l'arrière-garde.

Au sortir de Cannes commençait la route de montagnes qu'il fallait suivre pendant quatre-vingts lieues pour atteindre Grenoble. On arriva le 2 mars à Grasse, vers la pointe du jour. Les quelques heures passées aux environs de Cannes avaient été employées à préparer des rations, à se procurer des chevaux, et surtout à imprimer les deux proclamations. A dater de ce moment, Napoléon était décidé à ne plus perdre une heure, afin d'arriver à Grenoble avant tous les ordres expédiés de Paris. Il déjeuna debout, entouré de son état-major, un peu en dehors de la ville de Grasse, sous les yeux de la population curieuse mais perplexe, et ne manifestant rien de l'enthousiasme qu'il espérait bientôt rencontrer.

A huit heures du matin il se mit en route, toujours précédé de son avant-garde, et employa plusieurs heures à gravir par un sentier couvert de glace la chaîne élevée qui sépare les bords de la mer du bassin de la Durance. La plus grande partie de la route se fit à pied. Les hommes qui avaient su se procurer des chevaux cheminaient à côté de leurs montures, les autres suivaient en portant leur équipement sur les épaules. Le froid était rigoureux, et Napoléon fut souvent obligé de descendre de cheval pour se réchauffer en marchant, exercice auquel il était peu habitué. Plus d'une fois il trébucha dans la neige, et il s'arrêta pour se reposer un moment dans une espèce de chalet occupé par une vieille femme et quelques vaches. Tandis qu'il ranimait ses forces devant un feu de broussailles, il s'adressa à cette paysanne, qui ne savait pas quels hôtes elle venait de recevoir sous son toit de chaume, et lui demanda si on avait des nouvelles de Paris. Elle parut fort étonnée d'une question à laquelle elle était peu accoutumée, et naturellement elle répondit qu'elle ne savait rien. — Vous ne savez donc pas ce que fait le Roi? reprit Napoléon. — Le Roi! repartit la vieille femme avec plus d'étonnement encore, le Roi!... vous voulez dire l'Empereur?... il est toujours *là-bas*. — Cette habitante des Alpes ignorait donc que Napoléon avait été précipité du trône, et remplacé par Louis XVIII! Les témoins de cette scène furent comme frappés de stupeur en présence d'une aussi étrange ignorance. Napoléon, qui n'était pas le moins surpris, regarda Drouot, et lui dit : Eh bien, Drouot, à quoi sert de troubler le monde pour le remplir de notre nom? — Il sortit tout pensif, et songeant à la vanité de la gloire. On se remit en marche, et on

alla prendre gîte le soir à Seranon, petit hameau composé de quelques fermes. Les soldats couchèrent dans les granges, et Napoléon trouva un lit convenable dans la maison de campagne d'un habitant de Grasse. On avait dans cette première journée franchi un espace de quinze lieues, sans avoir eu à surmonter d'autre obstacle que celui de la glace et des rochers. Les hommes étaient extrêmement fatigués, mais l'enthousiasme de leur entreprise les soutenait, et ils étaient prêts à réaliser la prophétie de l'aigle *volant de clocher en clocher*.

Le 3 mars on partit de grand matin. On rencontra encore des chemins montueux et couverts de neige, et le soir, après avoir parcouru une distance à peu près égale à celle de la veille, on vint coucher à Barrême, dans la vallée même de la Durance, mais à dix lieues de ses bords.

Le 4 on était en route de bonne heure malgré la fatigue croissante; on fit une halte à Digne pour y déjeuner, et on poussa jusqu'à Malijay. On était presque au bord de la Durance, et il fallait la remonter par Sisteron et Gap, pour se jeter ensuite par un col étroit dans le bassin de l'Isère. On allait rencontrer ici un obstacle des plus inquiétants. A Sisteron, la route passait de la rive gauche sur la rive droite de la Durance, et traversait un pont que les feux de la place auraient rendu inaccessible s'il avait été défendu. Un officier fidèle aux Bourbons, en fermant seulement les portes de cette chétive forteresse, pouvait arrêter la colonne expéditionnaire. Il aurait fallu dans ce cas qu'elle descendît la Durance pour la franchir au-dessous, perdît des heures précieuses, laissât ainsi à tous les commandants des environs le loisir de se reconnaître, et à la fougueuse population marseillaise le temps de se précipiter sur les traces de Napoléon. Le danger était donc fort grand, mais toujours confiant dans son ascendant, Napoléon marcha sans hésiter sur Sisteron.

Il avait deviné juste, et dans leur trouble ceux qui lui étaient opposés, au lieu d'accumuler les difficultés sur sa route, les faisaient disparaître. En effet, d'après les indications de l'officier de gendarmerie dont nous avons parlé, le préfet du Var, croyant que Napoléon se dirigeait sur Toulon et Marseille, avait placé dans la forêt de l'Esterel, c'est-à-dire sur la route du littoral, tout ce qu'il avait pu réunir de gardes nationales et de troupes, les premières fort zélées, les secondes au contraire animées de sentiments très-équivoques. Ces précautions prises dans la journée du 2, il avait expédié au maréchal Masséna à Marseille une estafette qui ne pouvait arriver que le 3 mars, et une autre à Grenoble qui ne pouvait y parvenir que le 4. En même temps il avait tâché d'informer de ce qui se passait tous les commandants des petites places des Alpes, sans leur donner des instructions que du reste, malgré son zèle, il aurait été incapable de leur tracer. Dans cet état de choses, chaque commandant, frappé d'une sorte de saisissement en apprenant la terrible nouvelle, n'avait

songé qu'à se retirer derrière ses murailles, sans oser en sortir pour barrer le chemin à Napoléon. Le général Loverdo, qui avait sous son autorité le département des Basses-Alpes, avait replié le peu de troupes dont il disposait sur la basse Durance et sur Aix ; de leur côté les commandants d'Embrun et de Mont-Dauphin, pressés de s'enfermer dans les places confiées à leur honneur, avaient rappelé tous leurs postes sur la haute Durance, et de la sorte Sisteron, situé entre-deux, s'était trouvé sans défense. Cette espèce de mouvement de contraction, naturel chez des gens surpris et effrayés, avait ainsi ouvert le chemin à Napoléon, sans que la trahison y fût pour rien. Son nom seul avait produit ces résolutions irréfléchies dont il allait si bien profiter.

Cambronne se présentant devant Sisteron à la tête de cent hommes, y pénétra sans difficulté le 5, et Napoléon vint y déjeuner, après avoir vu tomber comme par enchantement l'un des plus grands obstacles de sa route. Il commençait à rencontrer ici l'esprit des montagnards du Dauphiné, montagnards braves, très-sensibles à la gloire des armes, haïssant l'étranger, détestant ce qu'on appelait les nobles et les prêtres, alarmés outre mesure des prédications du clergé sur les biens nationaux et la dîme, et par tous ces motifs enthousiastes de Napoléon. On les voyait descendre en foule des montagnes au cri de *Vive l'Empereur!* fournir avec empressement des vivres, des chevaux, tout ce qu'on leur demandait, le donner volontiers gratis, et plus volontiers encore pour de l'argent.

Malgré le bon accueil qu'il avait reçu à Sisteron, Napoléon n'eut garde de s'y arrêter, et il alla coucher à Gap, afin de s'emparer des défilés qui conduisent du bassin de la Durance dans celui de l'Isère. Sa troupe était exténuée de fatigue, car il lui faisait faire dix ou douze lieues par jour, quand ce n'était pas quinze, et beaucoup d'hommes restaient en arrière. Mais les paysans les recueillaient, les voituraient, et il suffisait de quelques heures de repos pour que les traînards eussent rejoint. Arrivé à Gap le 5 au soir, il avait franchi près de cinquante lieues en quatre jours, par d'affreux chemins de montagnes, marche d'armée prodigieuse et qui allait devenir plus surprenante encore les jours suivants.

Napoléon, fort bien reçu à Gap, y apprit cependant des nouvelles qui ne lui permettaient point d'y séjourner. Il avait envoyé un émissaire pour sonder la garnison d'Embrun, et cet émissaire avait rapporté que les soldats étaient prêts au premier signal à prendre la cocarde tricolore, mais que le sentiment du devoir retenant les officiers, ceux-ci, loin de vouloir livrer la place, songeaient au contraire à occuper le défilé dit de Saint-Bonnet, qui communique de la vallée de la Durance dans celle du Drac, affluent de l'Isère. Ce défilé commence au sortir de Gap, traverse une haute montagne au col dit de Saint-Guignes, et descend ensuite sur Saint-Bonnet. Napoléon craignant d'être prévenu à un passage aussi dangereux,

y achemina son avant-garde le 6 de très-bonne heure, et la suivit lui-même après avoir attendu jusqu'à midi la queue de sa colonne à Gap. Le défilé n'était point gardé, et il put aller coucher le soir au bourg de Corps, sur la limite du département de l'Isère. Jusqu'ici tout lui avait parfaitement réussi : il était en plein Dauphiné, et pouvait même ressentir déjà les émotions de la ville de Grenoble, profondément agitée à son approche. S'il enlevait cette ville, importante par son site, ses ouvrages, son arsenal, sa nombreuse garnison, et la valeur politique et morale de ses habitants, il était presque maître de la France, car Grenoble lui donnait Lyon, et Lyon lui donnait Paris. Ne voulant négliger aucune précaution, il se fit précéder par le docteur Émery, qui avait des intelligences dans Grenoble, et qui pouvait y préparer les esprits en sa faveur.

L'estafette expédiée de Draguignan par le préfet du Var était arrivée à Grenoble le samedi 4 mars, dans la soirée. Un savant illustre, M. Fourier, était préfet de l'Isère. Le général Marchand, l'un des officiers de l'Empire les plus estimés, commandait à Grenoble, siége de la 7ᵉ division militaire. Le préfet et le général furent très-désagréablement surpris par la nouvelle qu'on leur mandait, car, outre ce qu'elle avait de grave pour la France entière, elle s'aggravait pour eux de la responsabilité qui allait peser sur leur tête. En effet le préfet du Var, mieux informé, venait de leur indiquer la direction de Grasse, Digne, Gap et Grenoble, comme celle que Napoléon avait dû prendre. L'orage se portait donc directement sur eux. Par une disposition assez naturelle à tous les gouvernements qui apprennent un événement fâcheux, ils tinrent la nouvelle cachée, ce qui du reste avait l'avantage de leur laisser quelques heures de calme pour délibérer sur la conduite à tenir. M. Fourier était du nombre de ces savants que les agitations publiques importunent, et qui ne demandent aux gouvernements qu'ils servent que l'aisance dans l'étude. Il aurait donc fort désiré que la Providence eût écarté de lui cette terrible épreuve. Attaché à Napoléon par des souvenirs de gloire (il avait été de l'expédition d'Égypte), aux Bourbons par estime et par amour du repos, il n'avait de préférence bien marquée pour aucune des deux dynasties, et était fort disposé à en vouloir à celui qui venait troubler sa paisible vie. Ajoutez à ce sentiment un honnête amour de son devoir, et on comprendra qu'il voulût d'abord être fidèle aux Bourbons, sans toutefois pousser le dévouement jusqu'au martyre. Quant au général Marchand, quoique largement associé à la gloire impériale, il était sévère observateur de la discipline militaire, et, tout en désapprouvant la conduite de l'émigration, il était assez intelligent pour comprendre les dangers auxquels le retour de Napoléon allait exposer la France. Sa résolution était beaucoup plus ferme que celle du préfet, mais à cette heure le plus ou le moins d'énergie ne procurait guère de moyens de résistance. Les troupes ne manquaient pas

dans le pays. Le mouvement de concentration vers les Alpes, ordonné à la suite des imprudences de Murat, avait commencé, et il y avait dans la Franche-Comté, le Lyonnais, le Dauphiné, plus de soldats que n'en comportait l'effectif général de l'armée. Malheureusement en présence de Napoléon, ce n'était pas le nombre des troupes qui importait, mais leur fidélité. Résisteraient-elles à son nom, et bientôt à sa présence? Le général Marchand connaissait assez l'armée pour en douter. Il convoqua en secret les chefs de corps, et ceux-ci déclarèrent que, prêts à faire leur devoir, ils répondaient médiocrement de leurs officiers, et nullement de leurs soldats. On était même assez mal partagé à Grenoble quant au choix des régiments. A côté du 5ᵉ d'infanterie, bien discipliné et bien commandé, on avait le 4ᵉ d'artillerie, dans lequel Napoléon avait fait ses premières armes, et qui depuis la dissolution de l'artillerie de la garde impériale, en avait reçu plusieurs compagnies. On avait aussi le 3ᵉ du génie, animé de sentiments peu favorables aux Bourbons, et on craignait avec raison l'ordinaire influence des corps savants sur le reste des troupes. Le général Marchand conçut donc de vives inquiétudes, et attendit pour prendre un parti l'arrivée du général Mouton-Duvernet, qui commandait la subdivision de Valence. La 7ᵉ division militaire, formée alors de quatre départements, était partagée en deux subdivisions, celle de Grenoble qui comprenait l'Isère et le Mont-Blanc, celle de Valence qui comprenait la Drôme et les Hautes-Alpes. Il en résultait que le général Mouton-Duvernet, pour aller donner des ordres dans les Hautes-Alpes, c'est-à-dire à Gap, était obligé de passer par Grenoble.

Ce général informé de son côté des événements, avait pris à la hâte quelques précautions pour la défense du pont de Romans sur l'Isère, en cas que Napoléon suivît les bords du Rhône, puis était parti précipitamment pour les Hautes-Alpes, et il était arrivé à Grenoble le dimanche 5, au matin. Là, dans une réunion composée du préfet Fourier, du général Marchand, du général Mouton-Duvernet, et de quelques officiers d'état-major, on avait délibéré sur les mesures qu'il convenait d'adopter. Il n'était pas aisé d'en imaginer qui répondissent aux justes inquiétudes des esprits prévoyants.

Envoyer des troupes à la rencontre de Napoléon c'était probablement les lui livrer, car malgré la fidélité des chefs, il était peu vraisemblable qu'elles résistassent à sa présence. Les rappeler à soi pour faire le vide autour de lui, c'était lui livrer du pays, et souvent des postes de la plus haute importance, comme celui de Sisteron par exemple. Ainsi, quoi qu'on fît, on était exposé à lui abandonner ou des hommes ou du terrain. Cependant l'occupation de Grenoble par l'ennemi était un fait si grave, que toute incertitude cessait par rapport à elle. Cette capitale du Dauphiné, outre qu'elle avait une grande importance morale, était une place

anciennement fortifiée ; elle contenait une école d'artillerie, une école du génie, et un matériel immense, consistant en 80 mille fusils, 200 bouches à feu, et tout l'attirail qui accompagne un pareil dépôt d'armes. On ne pouvait donc pas déserter un poste d'une telle valeur. Il fut convenu qu'on y réunirait toutes les troupes répandues dans le Dauphiné et la partie de la Savoie restée à la France. On envoya à Chambéry l'ordre d'en faire partir les deux régiments d'infanterie qui s'y trouvaient, les 7e et 11e de ligne, et à Vienne celui d'expédier le 4e de hussards dont on avait un extrême besoin; car on manquait de cavalerie. Malheureusement le 4e de hussards, quoique commandé par un officier excellent et plein d'honneur, le major Blot, était si peu sûr, que, pendant la récente visite du comte d'Artois, on n'avait pu l'empêcher de crier *Vive l'Empereur!* Mais il fallait se servir de ce qu'on avait, et on se flatta qu'en réunissant une masse considérable de troupes, on parviendrait à ranimer chez elles l'esprit militaire, et avec l'esprit militaire le sentiment des devoirs attachés à cette noble profession. Ces résolutions adoptées, le général Mouton-Duvernet partit pour les Hautes-Alpes, en suivant la route même de Gap, par laquelle arrivait Napoléon. Ce général espérait le devancer au passage important de Saint-Bonnet, et prendre des précautions matérielles qui peut-être suffiraient pour l'arrêter.

La nouvelle, d'abord renfermée entre les principales autorités de la ville, s'était bientôt répandue, et dans le milieu de la journée du dimanche elle était devenue publique. Le préfet, le général, crurent alors qu'il convenait de l'annoncer officiellement, et publièrent une proclamation dans laquelle ils engageaient les fonctionnaires de toutes les classes à remplir leurs devoirs, promettant de leur donner eux-mêmes l'exemple. Grenoble offrait un échantillon complet de l'état de la France à cette époque. On y voyait quelques anciens nobles affichant imprudemment leurs espérances et leurs vœux, mais ayant compris depuis le procès Exelmans, depuis les funérailles de mademoiselle Raucourt, qu'ils devaient se contenir s'ils ne voulaient s'exposer à de nouveaux malheurs. On y voyait une bourgeoisie nombreuse, riche, éclairée, n'ayant donné ni dans les excès ni dans les brusques retours de l'esprit révolutionnaire, admirant le génie de Napoléon, détestant ses fautes, profondément blessée de la conduite de l'émigration, mais sentant vivement le danger d'un rétablissement de l'Empire en présence de l'Europe en armes. On y voyait enfin un peuple laborieux, aisé, brave, moins combattu dans ses sentiments que la bourgeoisie parce qu'il était moins éclairé, passionné pour la gloire militaire, ayant en aversion ce qu'on appelait les nobles et les prêtres, partageant en un mot toutes les dispositions des paysans du Dauphiné, bien que pour sentir comme eux il n'eût pas le motif intéressé des biens nationaux.

On devine, sans qu'il soit besoin de le dire, les émotions que la nouvelle de l'approche de Napoléon dut produire parmi ces diverses classes. La noblesse poussa des cris de colère, et courut chez les autorités pour les exciter à faire leur devoir, en les menaçant de tout son courroux si elles montraient la moindre hésitation. Mais tout en criant, s'agitant, elle n'apportait aucun moyen sérieux de résistance. Toutefois elle en avait un à sa disposition, c'était de fournir quelques hommes dévoués qui tireraient le premier coup de fusil, seule manière d'engager les troupes et de les décider. Elle promettait de trouver ces quelques hommes, mais on en doutait, et elle en doutait elle-même. La bourgeoisie se montra inquiète et partagée, car si elle condamnait la marche politique des Bourbons, elle entrevoyait clairement les périls attachés à leur chute. Quant au peuple, dans les rangs duquel s'étaient mêlés beaucoup d'officiers à la demi-solde, il tressaillit de joie, et ne cacha guère ses désirs et ses espérances. Les fonctionnaires dissimulaient plus que jamais leurs véritables sentiments, mais au fond du cœur ils souhaitaient le succès de Napoléon, pour être dispensés envers les Bourbons d'une hypocrisie fatigante, qui les humiliait sans les rassurer sur la conservation de leurs emplois. Une population disposée de la sorte ne présentait donc pas beaucoup de ressource. Si on avait possédé une garde nationale unie et bien organisée, on aurait pu en la mêlant aux troupes les contenir par le bon exemple. Mais les nobles avaient comme partout affecté de se renfermer dans la cavalerie de la garde nationale, et laissé à la bourgeoisie seule le soin de composer l'infanterie. Celle-ci ayant manifesté plus d'une fois une vive opposition à la marche du gouvernement, avait été, sous divers prétextes, privée de ses fusils, et elle était en ce moment désarmée et désorganisée. On n'avait par conséquent sous la main que les troupes de ligne, dont la fidélité était le grand problème du jour.

Toute la fin de la journée du dimanche 5, toute la première moitié du lundi 6, se passèrent en vives agitations, en une succession rapide d'espérances et de craintes, qui à chaque instant faisait de la joie des uns un sujet de vive douleur pour les autres. Tantôt on disait Napoléon poursuivi, arrêté, fusillé, et les royalistes promenaient dans les rues des visages riants, même provocants, puis rentraient chez eux pour mander à Lyon et à Paris les plus heureuses nouvelles; tantôt on disait Napoléon vainqueur de tous les obstacles, arrivé presque aux portes de Grenoble, et alors c'étaient les royalistes qui étaient tristes et silencieux, et à son tour le peuple transporté de joie courait les rues en criant *Vive l'Empereur!* Les officiers à la demi-solde, dont l'influence fut alors funeste, cherchaient à s'approcher des troupes, à se mettre en rapport avec elles, trouvaient les officiers gênés et silencieux, mais les soldats expansifs, joyeux, et ayant la cocarde tricolore cachée au fond de leurs schakos. Les

généraux instruits du danger de semblables relations essayèrent de les interdire, tinrent pour cela les troupes ou casernées ou sous les armes, mais ils ne réussirent qu'à les mécontenter, sans empêcher ces communications en quelque sorte électriques qui tiennent à la parfaite communauté des sentiments.

Le lundi 6, au milieu du jour, on eut des nouvelles du général Mouton-Duvernet. S'étant avancé en toute hâte sur la route de Gap par Vizille, ce général avait rencontré un voyageur qu'il avait fait arrêter. C'était le docteur Émery, dépêché à Grenoble par Napoléon. Il avait questionné ce voyageur, qui avait déclaré ne rien savoir, être parti de l'île d'Elbe depuis plusieurs mois, et revenir tranquillement à Grenoble, sa patrie, pour y fixer son séjour. Trompé par ces déclarations, le général Mouton-Duvernet avait laissé passer le docteur Émery, et s'était ensuite porté en avant. Il avait bientôt appris que Napoléon, après avoir couché la veille à Gap, marchait ce jour-là même sur Corps, où il allait arriver, après avoir franchi le défilé de Saint-Bonnet. Il n'était donc plus temps de l'arrêter, et rebrousser chemin vers Grenoble était la seule chose que le général Mouton-Duvernet eût à faire. En route, ce général s'étant ravisé à l'égard du docteur Émery, avait fait courir après lui pour s'emparer de sa personne. Mais le docteur, fort alerte, avait eu le temps de gagner Grenoble, où il était allé se cacher chez des amis qu'il avait chargés de répandre les proclamations de Napoléon et la nouvelle de son approche.

Quand on sut à Grenoble qu'il n'avait pas été possible de devancer Napoléon aux défilés qui séparent le bassin de la Durance de celui de l'Isère, qu'il serait dans la soirée à Corps, et peut-être le lendemain à Grenoble, l'agitation redoubla. D'une part, on disait que rien ne lui résisterait, et que les troupes envoyées à sa rencontre ne serviraient qu'à augmenter ses forces ; de l'autre, on prétendait qu'une armée, commandée par le comte d'Artois et plusieurs maréchaux, se réunissait à Lyon pour arrêter l'évadé de l'île d'Elbe, et le punir d'une manière éclatante. Les royalistes, qui répandaient cette nouvelle afin de reprendre courage, ne parvenaient guère à se rassurer. Ils entouraient les autorités, les gourmandaient, les accusaient de ne rien faire, sans faire davantage eux-mêmes, et leur reprochaient amèrement de s'enfermer passivement dans Grenoble. A les entendre, c'était ouvrir toutes les issues à Napoléon, et lui livrer la France. On citait un nouvel endroit où il serait possible de l'arrêter en faisant sauter un pont. Ce pont était celui de Ponthaut sur une petite rivière, la Bonne, qui se jette dans le Drac, affluent de l'Isère, et barre la route de Gap. On disait qu'en faisant sauter ce pont, on réduirait Napoléon à se réfugier dans les montagnes, ou bien à descendre dans la plaine, c'est-à-dire au bord du Rhône, où les forces assemblées à Lyon ne manqueraient pas de le détruire. On insista tellement auprès des autorités civiles

et militaires, que le préfet et le général prirent le parti d'envoyer à ce pont de la Bonne une compagnie d'artillerie, une compagnie du génie, et un bataillon du 5e de ligne, dont on augurait bien à cause de sa parfaite discipline. Ce bataillon était commandé par un officier très-distingué, nommé Lessard, ayant servi jadis dans la garde impériale, mais rigoureux observateur de ses devoirs, et résolu à tenir ses serments. On suivit ces troupes jusqu'à la porte de Bonne par laquelle elles sortirent, les royalistes se confiant en leur excellente tenue, les bonapartistes, au contraire, disant que les regards, les gestes des soldats ne laissaient aucun doute sur la conduite qu'ils tiendraient en présence de Napoléon.

La colonne étant partie dans la soirée, on ne pouvait avoir de ses nouvelles que le lendemain, et on les attendit avec impatience. Le lendemain, mardi 7, arrivèrent le 11e et le 7e de ligne, venus de Chambéry, et le 4e de hussards venu de Vienne. En même temps on s'était mis à l'ouvrage, et on avait activement travaillé à l'armement de la place, en tirant les canons de l'arsenal pour les hisser sur les murailles. Les royalistes fondaient beaucoup d'espérances sur l'un des deux régiments d'infanterie arrivés de Chambéry, sur le 7e, commandé par le colonel de La Bédoyère, jeune officier des plus brillants, ayant fait les campagnes les plus rudes de l'Empire, très-ancien gentilhomme, allié par sa femme à la famille des Damas, protégé de la cour, et paraissant lui être dévoué. On racontait qu'en entrant dans Grenoble il avait distribué à ses soldats une somme d'argent prise sur ses propres deniers, et on ne doutait pas qu'il ne l'eût fait pour s'attacher son régiment et le maintenir dans la voie du devoir.

Ce jeune colonel dînait en ce moment avec les officiers de la garnison chez le général Marchand, qui les avait réunis à sa table pour mieux s'assurer de leurs dispositions. La plupart, sous les yeux de l'autorité supérieure, manifestaient assez de zèle, mais quelques-uns plus sincères, tout en affirmant qu'ils feraient leur devoir, n'avaient pas caché qu'il leur en coûterait de le faire contre Napoléon. Au milieu de ces manifestations diverses, le colonel de La Bédoyère s'était tu, et ce silence, de la part d'un officier supposé royaliste, avait paru singulier, mais nullement inquiétant, tant le doute semblait impossible à son égard. On quitta la table vers deux heures, et comme à cette heure les troupes envoyées au pont de Ponthaut devaient être en face de Napoléon, et que la crise approchait, chacun se retira pour vaquer à ses fonctions.

En effet, les troupes parties la veille au soir s'étaient dirigées par Vizille, La Frey, La Mure, sur Ponthaut, les deux compagnies du génie et de l'artillerie en semant la route de leurs cocardes blanches et en tenant de fort mauvais propos, le bataillon du 5e au contraire en ne donnant aucun signe de ses sentiments. Les deux compagnies du génie et de

l'artillerie s'étaient arrêtées au village de La Mure, à une petite distance du pont de Ponthaut sur la Bonne. Le maire et les habitants de La Mure en apprenant ce qu'on venait faire s'émurent vivement, et s'opposèrent à la destruction d'un pont qui était leur principal moyen de communication avec la Provence. Ils alléguèrent pour raison de leur résistance qu'un peu au-dessus de Ponthaut la Bonne était guéable, et que tout le tort qu'on ferait à la colonne impériale serait de l'obliger à passer la rivière dans une eau assez froide. Les soldats du génie feignirent de trouver suffisantes les raisons des habitants de La Mure, et sans insister ils demandèrent des logements, qu'on s'empressa de leur procurer en attendant l'arrivée du 5e de ligne.

Napoléon, comme nous l'avons dit, était venu coucher au bourg de Corps, très-pressé qu'il avait été de s'emparer des défilés entre Gap et Grenoble. Il les avait franchis heureusement, et s'avançait avec confiance en voyant l'esprit des populations se manifester autour de lui par des cris continuels de *Vive l'Empereur!* Pourtant il savait bien que le lendemain serait le jour décisif, car il rencontrerait pour la première fois un rassemblement de troupes, et de la conduite que tiendrait ce rassemblement dépendrait le sort de son aventureuse expédition. Tandis qu'il se préparait à prendre quelques heures de repos à Corps, il avait eu soin d'envoyer Cambronne, avec une avant-garde de 200 hommes, pour s'assurer du pont de la Bonne et en empêcher la destruction. Les lanciers polonais, pourvus de chevaux depuis qu'on avait pénétré dans l'intérieur, avaient devancé Cambronne, et franchissant la Bonne, étaient venus demander des logements au maire de La Mure. A cette heure, c'est-à-dire vers minuit, arrivait le bataillon du 5e. Bientôt on se mêla, et les lanciers cherchant à fraterniser avec les soldats du 5e les trouvèrent bien disposés, mais gênés par la présence de leurs officiers. Néanmoins il s'établit entre eux de nombreux entretiens, et déjà les soldats du 5e inclinaient visiblement vers les lanciers, lorsque le chef de bataillon Lessard survenu presque aussitôt, et redoutant pour sa troupe le contact des soldats de l'ile d'Elbe, résolut de la faire rétrograder, et de rebrousser jusqu'au village de La Frey. De son côté, Cambronne arrivé aussi à La Mure, craignant qu'au milieu de ces pourparlers un homme pris de vin ne provoquât une collision, ce que Napoléon lui avait recommandé d'éviter, alla chercher ses gens pour ainsi dire un à un, afin de les ramener en deçà de Ponthaut. Ainsi de part et d'autre on abandonna spontanément La Mure. Toutefois, le pont de Ponthaut resta au pouvoir de Cambronne.

La nuit se passa de la sorte, l'anxiété la plus vive régnant chez ceux qui étaient chargés d'arrêter Napoléon, comme chez ceux qui le suivaient. Pendant ce temps, le chef de bataillon du 5e avait fait une marche rétrograde de quelques heures pour empêcher toute communication entre ses

soldats et ceux de Napoléon, et s'était arrêté dans une bonne position, ayant à droite des montagnes, à gauche des étangs. Il était là en mesure de se défendre, et procurait à sa troupe un peu de repos. Il attendit jusque vers midi, ne voyant rien venir, et se flattant déjà que Napoléon aurait changé de route, ce qui l'eût déchargé d'une immense responsabilité. Vers une heure quelques lanciers se montrèrent, et plusieurs d'entre eux s'approchèrent assez pour être entendus des soldats du 5e, leur annonçant que l'Empereur allait paraître, les pressant de ne pas tirer et de se donner à lui. Le brave chef de bataillon, fidèle à son devoir, les somma de s'éloigner, menaçant de faire feu s'ils s'obstinaient à donner à sa troupe des conseils de défection.

Ces cavaliers se replièrent sur une colonne plus considérable qui s'avançait, et paraissait être de plusieurs centaines d'hommes. Cette colonne était celle de l'île d'Elbe dirigée par Napoléon lui-même. Il avait couché à Corps, était venu à La Mure, où il avait laissé à sa troupe le temps de manger la soupe, et s'était ensuite dirigé sur la position où on lui disait que se trouvait un bataillon du 5e de ligne avec quelques troupes d'artillerie et du génie, dans l'attitude de gens prêts à se défendre. Les lanciers qui s'étaient repliés lui avaient dit que les officiers semblaient disposés à résister, mais que probablement les soldats ne feraient pas feu. Napoléon regarda quelque temps avec sa lunette la troupe qui était devant lui, pour observer sa contenance et sa position. Dans ce moment survinrent des officiers à la demi-solde, déguisés en bourgeois, qui lui donnèrent des détails sur les sentiments de la troupe chargée de lui barrer le chemin. — L'artillerie et le génie ne tireraient pas, assuraient-ils. Quant à l'infanterie, l'officier qui la commandait ordonnerait certainement le feu, mais on doutait qu'il fût obéi. — Napoléon, après avoir entendu ce rapport, résolut de marcher en avant, et de décider par un acte d'audace une question qui ne pouvait plus être décidée autrement. Il rangea sur la gauche de la route l'avant-garde de Cambronne, sur la droite le gros de sa colonne, et en avant la cinquantaine de cavaliers qu'il était parvenu à monter. Puis d'une voix distincte il commanda à ses soldats de mettre l'arme sous le bras gauche, la pointe en bas, et il prescrivit à l'un de ses aides de camp de se porter sur le front du 5e, de lui dire qu'il allait s'avancer, et que ceux qui tireraient répondraient à la France et à la postérité des événements qu'ils auraient amenés. Il avait raison, hélas! et ceux qu'il interpellait ainsi allaient décider si Waterloo serait inscrit ou non sur les sanglantes pages de notre histoire!

Ses ordres donnés, il ébranla sa colonne et marcha en tête, suivi de Cambronne, Drouot et Bertrand. L'aide de camp envoyé en avant aborda le bataillon, lui répéta les paroles de l'Empereur, et le lui montra de la main, qui s'approchait. A cet aspect les soldats du 5e furent saisis d'une

anxiété extraordinaire, et regardant tantôt Napoléon, tantôt leur chef, semblaient implorer ce dernier pour qu'il ne leur imposât pas un devoir impossible à remplir. Le chef de bataillon les voyant troublés, éperdus, devina bien qu'ils étaient incapables de tenir devant leur ancien maître, et d'une voix ferme ordonna de battre en retraite.—Que voulez-vous que je fasse? dit-il à un aide de camp du général Marchand qui était en mission auprès de lui; ils sont pâles comme la mort, et tremblent à l'idée de faire feu sur cet homme. — Tandis qu'il bat en retraite, les cinquante lanciers de Napoléon courent au galop sur le 5ᵉ, non pour le charger, mais pour le joindre et lui parler. Le brave Lessard croyant qu'il va être attaqué ordonne sur-le-champ à ses soldats de s'arrêter, et de présenter la baïonnette aux assaillants. Les lanciers, arrivés sur les baïonnettes du 5ᵉ, le sabre dans le fourreau, crient : Amis, ne tirez pas; voici l'Empereur qui s'avance. — Et en effet, Napoléon, arrivé aussitôt qu'eux, se trouve devant le bataillon et à portée de la voix. S'arrêtant alors, Soldats du 5ᵉ, s'écrie-t-il, me reconnaissez-vous? — Oui, oui! répondent plusieurs centaines de voix. — Ouvrant alors sa redingote, et découvrant sa poitrine : Quel est celui de vous, ajoute-t-il, qui voudrait tirer sur son empereur? — Transportés à ces derniers mots, artilleurs et fantassins mettent leurs schakos au bout de leurs sabres et de leurs baïonnettes en criant *Vive l'Empereur!* puis rompent leurs rangs, entourent Napoléon, et baisent ses mains en l'appelant leur général, leur empereur, leur père! Le chef de bataillon du 5ᵉ abandonné de sa troupe ne sait que devenir, lorsque Napoléon, se débarrassant des mains des soldats, court à lui, lui demande son nom, son grade, ses services, puis ajoute : Mon ami, qui vous a fait chef de bataillon? — Vous, Sire. — Qui vous a fait capitaine? — Vous, Sire. — Et vous vouliez faire tirer sur moi! — Oui, réplique ce brave homme, pour remplir mon devoir. — Il remet ensuite son épée à Napoléon, qui la prend, lui serre la main, et d'une voix où ne perce pas la moindre irritation, lui dit : Venez me retrouver à Grenoble. — En ce moment le geste, l'accent de Napoléon indiquent qu'il ne prend l'épée de ce digne officier que pour la lui rendre. S'adressant alors à Drouot et à Bertrand, Tout est fini, leur dit-il, dans dix jours nous serons aux Tuileries. — En effet, après ce grave événement, la question paraissait résolue, et il n'était plus douteux qu'il régnerait encore. Combien de temps, personne ne le savait!

Après quelques instants donnés à la joie, les troupes conquises à La Mure, mêlées avec celles qui arrivaient de l'île d'Elbe, marchèrent confondues vers La Frey et Vizille. Chemin faisant on rencontra des partisans enthousiastes de l'Empire qui accouraient au-devant de Napoléon, et qui annonçaient qu'un régiment entier se dirigeait de Grenoble vers La Mure, son colonel en tête. Ils semblaient croire aux manifestations des soldats

qu'il n'y avait rien à en craindre. Bientôt en effet on aperçut de loin ce régiment qui s'avançait en colonne, et de nouveaux survenants apprirent ce qu'il fallait penser de ses dispositions. C'était le 7e de ligne commandé par le colonel de La Bédoyère, dont le silence à la table du général Marchand avait paru singulier, et en contradiction avec ses sentiments supposés. Le jeune de La Bédoyère avait, comme nous l'avons dit, par sa femme, par sa famille, des liens étroits avec la maison de Bourbon, et on aurait dû croire qu'il lui était dévoué. Mais il nourrissait au fond du cœur des sentiments contraires à son origine et à sa parenté. Il avait conservé pour Napoléon, pour la gloire des armes françaises, un attachement des plus vifs. Partageant les préjugés de la plupart de ses camarades, il voyait dans les Bourbons des créatures de l'étranger, et il ne voulait plus servir. Néanmoins sur les instances de sa famille, il avait consenti à reprendre du service, et il avait accepté le commandement du 7e, se flattant d'après les bruits vagues de guerre qui avaient circulé pendant le congrès de Vienne, qu'on pourrait venger sur les Autrichiens les derniers malheurs de la France. Envoyé en Dauphiné par une fatalité déplorable, et se trouvant sur le chemin de Napoléon, il n'avait pu résister à l'entrainement qui le portait vers lui. Mais incapable d'attendre que la fortune se fût prononcée pour se prononcer lui-même, il avait, en quittant la table du général Marchand, réuni son régiment sur l'une des places de Grenoble, fait tirer d'une caisse l'aigle du 7e, crié *Vive l'Empereur!* et brandissant son épée, dit à ses soldats : Qui m'aime me suive! — Le régiment presque entier l'avait suivi, et avait pris la route de La Mure, au milieu des applaudissements frénétiques du peuple de Grenoble.

Tels furent les détails rapportés à Napoléon, détails qui étaient de nature à dissiper ses inquiétudes, s'il avait pu en conserver après ce qui venait de se passer à La Mure. Bientôt le 7e s'étant rapproché, on vit La Bédoyère se jeter à bas de son cheval pour courir vers Napoléon, et celui-ci de son côté mettre pied à terre, recevoir dans ses bras le colonel, et le remercier avec effusion du mouvement spontané qui l'avait porté vers lui, dans un moment où tout était incertain encore. La Bédoyère répondit qu'il avait agi de la sorte pour relever la France humiliée, puis, avec l'abandon d'un cœur qui ne se possédait plus, dit à Napoléon qu'il allait trouver la nation bien changée, qu'il devait renoncer à son ancienne manière de gouverner, et qu'il ne pouvait régner qu'à la condition de commencer un nouveau règne [1]. — Je le sais, dit Napoléon, je reviens pour

[1] Napoléon a nié à Sainte-Hélène que La Bédoyère lui eût parlé de la sorte. Sans doute Napoléon était autorisé à contester la violence de langage qu'on a prêtée à La Bédoyère, mais il ne pouvait nier le fond des idées exprimées par ce dernier, et que nous avons rapportées en substance. Du reste, je puis garantir toutes les circonstances du récit qu'on vient de lire. J'ai eu pour les événements de l'île d'Elbe, de Cannes, de Grasse, de Gap, de La Mure, de Grenoble, de Lyon, une quantité de relations manuscrites du plus haut inté-







relever votre gloire, pour sauver les principes de la Révolution, pour vous assurer une liberté qui, difficile au début de mon règne, est devenue aujourd'hui non-seulement possible mais nécessaire. —

Napoléon traversa ensuite Vizille, et après y avoir reçu l'accueil le plus démonstratif, continua sa route vers Grenoble, où il arriva vers les neuf heures du soir dans cette même journée du 7. Il avait exécuté en six jours un trajet de quatre-vingts lieues, à la tête d'une troupe armée, marche, comme il l'a dit lui-même, sans exemple dans l'histoire. Le zèle des habitants fournissant des chevaux, des charrettes à ses soldats, l'avait singulièrement aidé à réaliser ce prodige de vitesse.

En cet instant la confusion régnait dans Grenoble. Le général en apprenant le départ du 7e avait fait fermer les portes de la ville, et déposer les clefs chez lui, ce qui n'avait pas empêché quelques soldats du 7e restés en arrière de se jeter à bas des remparts pour rejoindre leurs camarades. La noblesse consternée s'était retirée dans ses maisons; la bourgeoisie partagée entre le plaisir d'être vengée de la noblesse, et la crainte des malheurs qui menaçaient la France, se montrait à peine. Le peuple, livré à lui-même, courait les rues pêle-mêle avec les officiers à la demi-solde, en criant *Vive l'Empereur!* Poussé au dernier degré d'exaltation par la nouvelle de l'événement de La Mure, que quelques hommes à cheval avaient apportée, il avait couru aux portes de la ville, et les trouvant fermées, il s'était accumulé sur les remparts, attendant que la colonne de l'île d'Elbe apparût à ses yeux impatients.

Lorsque Napoléon fut en vue de Grenoble, des transports de joie éclatèrent. Le peuple qui était sur les remparts se précipita vers la porte pour essayer de l'ouvrir, tandis qu'au dehors des bandes de paysans travaillaient à l'enfoncer. La porte cédant sous ce double effort, s'abattit à l'instant même où Napoléon arrivait à la tête de ses soldats. Il eut la plus grande difficulté à s'avancer à travers les rangs pressés de la foule, et il alla descendre à l'hôtel des Trois Dauphins.

Dès qu'on avait connu son approche, les principales autorités avaient disparu. Le général s'était transporté dans le département du Mont-Blanc, pour y réunir autour de lui ce qui restait de troupes, et tâcher jusqu'au dernier moment de s'acquitter de ses obligations militaires. Le préfet, embarrassé par ses relations passées avec Napoléon, s'était enfui, de peur, s'il le voyait, d'être entraîné hors de la ligne de ses devoirs. Il s'était dirigé vers Lyon, en se faisant excuser auprès de son ancien maître

rêt, rédigées les unes par des militaires, les autres par des magistrats, tous témoins oculaires, dignes d'une entière confiance par leur caractère et leur position. Quant au séjour à l'île d'Elbe, le document le plus curieux, le plus complet, c'est le registre des Ordres et des Correspondances de Napoléon, et c'est en l'ayant sous les yeux que j'ai composé cette narration.

de ce départ précipité. Napoléon ne voulut loger ni à la préfecture ni à l'hôtel de la division militaire, et il resta à l'auberge des Trois Dauphins, où il était d'abord descendu, par suite de la loi qu'il s'était imposée dans cette expédition de payer partout sa dépense, afin de se distinguer en cela des princes de Bourbon, dont les voyages avaient été fort onéreux aux provinces visitées.

A peine établi dans le modeste appartement de l'hôtel des Trois Dauphins, il se mit à recevoir ceux qui se présentèrent, et passa la soirée à entretenir le maire, les autorités municipales, les chefs des troupes, et à se montrer de temps en temps à la fenêtre pour satisfaire l'impatience du peuple. Il remit au lendemain la réception officielle des autorités départementales, ainsi que la revue des troupes.

Le lendemain 8 mars, il employa la première partie de la matinée à donner des ordres pour organiser son gouvernement dans les contrées qu'il venait de conquérir, puis il reçut les autorités civiles, judiciaires et militaires. Toutes, en le félicitant de son triomphe, en lui présageant un triomphe plus complet encore dans sa marche sur Paris, s'applaudirent de le voir revenir pour relever les principes menacés de la Révolution française, et cependant, à travers de nombreuses protestations de dévouement, lui déclarèrent hardiment qu'il fallait se préparer à un nouveau règne, entièrement différent du précédent, à un règne à la fois pacifique et libéral. Bien que le respect pour l'autorité à peine rétablie de Napoléon fût grand, le langage n'était plus celui qu'on tient à un maître, mais au chef d'un État libre. Les visages, en exprimant toujours en sa présence la curiosité et l'admiration, ne révélaient plus cette humble soumission qui se manifestait autrefois dès qu'on le voyait paraître.

Napoléon ne témoigna ni gêne ni mécontentement. Tranquille, serein, et comme façonné à son nouveau rôle, il dit à tous ceux qu'il entretint, soit en particulier, soit en public, tantôt avec le langage familier de la conversation, tantôt avec le langage contenu d'une réception officielle, qu'il venait d'employer dix mois à réfléchir au passé, et à tâcher d'en tirer d'utiles leçons; que les outrages dont il avait été l'objet, loin de l'irriter, l'avaient instruit; qu'il voyait ce qu'il fallait à la France, et tâcherait de le lui procurer; que la paix et la liberté étaient, il le savait, un besoin impérieux du temps, et qu'il en ferait désormais la règle de sa conduite; qu'il avait sans doute aimé la grandeur, et trop cédé à l'entraînement des conquêtes, mais qu'il n'était pas le seul coupable; que les puissances de l'Europe par leur soumission, les corps constitués par leur empressement à lui offrir le sang et les trésors de la France, la France elle-même par ses applaudissements, avaient contribué à un entraînement qui avait été général; que d'ailleurs la tentation de faire de la France la dominatrice des nations était excusable, qu'il fallait se la

pardonner, mais n'y plus revenir; qu'il n'aurait pas signé le traité de Paris, car il n'avait pas hésité à descendre du trône plutôt que d'ôter lui-même à la France ce qu'il ne lui avait pas donné, mais que le respect des traités était la loi de tout gouvernement régulier, qu'il acceptait donc le traité de Paris une fois signé, et le prendrait pour base de sa politique; que, moyennant cette déclaration, il ne doutait pas du maintien de la paix; qu'il avait transmis l'expression de ces sentiments à son beau-père, qu'il avait des raisons d'espérer que cette communication lui vaudrait le concours de l'Autriche, qu'il allait encore écrire à Vienne par Turin, et qu'il comptait sur la prochaine arrivée à Paris de sa femme et de son fils.

Quant au gouvernement intérieur de la France, Napoléon empruntant le langage des passions du temps, dit qu'il venait pour sauver les paysans de la dîme, les acquéreurs de biens nationaux d'une spoliation imminente, l'armée d'humiliations insupportables, et assurer enfin le triomphe des principes de 1789, mis en péril par les entreprises de l'émigration; que les Bourbons, eussent-ils les lumières et la force qui leur manquaient, n'auraient jamais pu se comporter autrement qu'ils n'avaient fait; que, représentants d'une royauté féodale, s'appuyant sur les nobles et les prêtres, proscrits avec eux, ils n'avaient pu revenir sans eux; qu'en se gardant d'être injustes ou injurieux pour les Bourbons, on devait tirer de leurs fautes une seule conclusion, c'est qu'ils étaient incompatibles avec la France, et qu'il fallait pour protéger les intérêts nouveaux un gouvernement nouveau, né de ces intérêts, formé par eux et pour eux; que son fils, pour lequel il allait travailler, serait le vrai représentant de ce gouvernement; qu'il venait pour préparer son règne, et le lui ménager digne et tranquille; qu'au surplus s'il n'était pas venu, les Bourbons n'en eussent pas moins succombé au milieu des convulsions qu'ils auraient provoquées; que lui, au contraire, en donnant sécurité aux intérêts nouveaux, satisfaction à l'esprit de liberté, préviendrait les agitations futures en supprimant leur cause; qu'il proposerait lui-même la révision des constitutions impériales, pour en faire sortir la véritable monarchie représentative, seule forme de gouvernement qui fût digne d'une nation aussi éclairée que la France; que quiconque le seconderait dans cette œuvre patriotique serait le bienvenu, car il ne voulait tirer des derniers événements que des leçons et non des sujets de ressentiment; qu'il aurait les bras ouverts pour tous ceux qui épouseraient la cause nationale; qu'on avait bien fait de recevoir les Bourbons, d'essayer encore une fois de leur manière de gouverner, qu'il n'en pouvait vouloir à personne de s'être prêté à cet essai, car il l'avait conseillé en quittant Fontainebleau à ses serviteurs les plus fidèles; mais que l'essai était fait, et qu'il fallait nécessairement en conclure que le gouvernement des Bourbons était im-

possible; qu'il attendrait donc avec confiance, et accueillerait cordialement le retour de tous les bons Français à la cause de la Révolution, de la liberté, de la France, dont lui et son fils étaient les vrais, les uniques représentants.

Dans tout ce qu'il dit, Napoléon, simple, ouvert, adroit, convint de ce qu'on aurait pu lui reprocher, de manière à faire expirer le blâme en le devançant. Il s'exprima du reste avec une suffisante dignité, mettant les fautes d'autrui et les siennes sur le compte des circonstances, plus fortes, disait-il, que les hommes. Il excusa même les Bourbons en s'appliquant à les montrer moins coupables pour les montrer plus incorrigibles, ne fit jamais mention des droits de sa dynastie que comme des droits de la nation elle-même; parla de son fils plus souvent que de lui-même, afin d'indiquer qu'il reparaissait sur la scène uniquement pour préparer, sur la tête d'un enfant qui serait celui de la France, un règne paisible, libéral et prospère. Ces explications eurent un succès général, même auprès de ceux qui redoutaient cette tentative de rétablissement de l'Empire en face de l'Europe armée, et qui craignaient aussi chez Napoléon ses habitudes d'autorité arbitraire et absolue. On se flatta, ou du moins, le sort en étant jeté, on prit plaisir à se flatter qu'avec ces dispositions, et son génie rajeuni par le repos, la réflexion, le malheur, il parviendrait à surmonter les difficultés de son nouveau rôle, et à donner à la France tout ce qu'il avait le bon esprit de lui promettre.

Toujours libre dans ses pensées au milieu des situations les plus agitées, il s'entretint avec M. Berryat-Saint-Prix de quelques dispositions de nos codes sur lesquelles les jurisconsultes n'étaient pas d'accord, et il lui promit de ranger l'examen, et au besoin le changement de ces dispositions au nombre des réformes législatives dont il allait s'occuper au sein d'une paix profonde, qu'il ne songerait plus, disait-il, à troubler.

Après avoir ainsi donné audience aux diverses autorités, il alla passer la revue des troupes, et naturellement il en fut accueilli avec transport. Le 5e de ligne caserné à Grenoble, les 7e et 11e venus de Chambéry, le 4e de hussards tiré de Vienne, le 3e du génie, le 4e d'artillerie, poussèrent des acclamations dont la vivacité tenait de la frénésie. Deux ou trois chefs de corps avaient par scrupule militaire quitté leur régiment, mais la plupart étaient restés, se tenant pour dégagés de leur serment par l'autorité d'une révolution. Les cocardes tricolores, conservées par les soldats au fond de leurs sacs, avaient reparu avec une promptitude magique; les aigles même, cachées on ne sait où, s'étaient retrouvées au sommet des drapeaux tricolores, et on n'aurait pas dit qu'il venait d'y avoir dans le règne impérial une interruption d'une année. Napoléon parla beaucoup aux soldats de leur gloire flétrie par l'émigration, puis leur répéta qu'il voulait la paix, qu'il y comptait, car il était résolu à ne plus se mêler

des affaires d'autrui, mais qu'il ne souffrirait pas qu'on se mêlât des affaires de la France, et que si par malheur on s'en mêlait, il ne doutait pas de les retrouver aussi vaillants et aussi heureux que jadis. Il ajouta qu'après avoir marché sur Grenoble sous l'escorte de ses compagnons d'exil, sortis avec lui de l'ile d'Elbe, il allait sous l'escorte des braves qui venaient de se rallier à sa cause, marcher sur Lyon et Paris, et achever ainsi la conquête de la France, laquelle s'accomplirait comme s'était accomplie celle de la Provence et du Dauphiné, non par les armes, mais par l'élan irrésistible de l'armée et du peuple; que les heures étaient précieuses, qu'il ne fallait pas laisser aux Bourbons le temps de se reconnaître et d'appeler l'étranger à leur secours; qu'il importait donc de partir tout de suite sans perdre un seul instant. Aussi, après avoir fait distribuer aux troupes des rations qui étaient préparées, il les mit lui-même en route vers quatre heures de l'après-midi, en les dirigeant sur Lyon par Bourgoin.

En les quittant Napoléon leur annonça qu'il les suivrait de près, que le lendemain au plus tard il serait à leur tête, et irait s'ouvrir les portes de Lyon, comme il s'était ouvert celles de Grenoble, en montrant le drapeau tricolore. Les 5ᵉ, 11ᵉ et 7ᵉ de ligne, le 3ᵉ du génie, le 4ᵉ d'artillerie, munis d'un parc de campagne de trente bouches à feu, le 4ᵉ de hussards en tête, partirent pour Lyon au cri de *Vive l'Empereur!* C'était un corps de 7 mille hommes, complétement fanatisés, suffisants pour vaincre des soldats fidèles aux Bourbons si on en rencontrait, mais plus certains encore d'entraîner par le sentiment qui les avait entraînés eux-mêmes toutes les troupes qu'on essayerait de leur opposer.

Napoléon, reprenant l'habitude qu'il avait dans ses campagnes de travailler pendant que ses armées marchaient, rentra à l'hôtel des Trois Dauphins pour y donner des ordres indispensables, se proposant de partir le lendemain sous l'escorte des soldats de l'ile d'Elbe, qui grâce à cette disposition auraient goûté une journée de repos. Il devait ainsi arriver le surlendemain 10 aux portes de Lyon, à la tête d'un rassemblement beaucoup plus considérable que tous ceux qu'on pourrait diriger contre lui.

Il était mécontent du préfet Fourier, qui ne l'avait pas attendu, et qui avait fui Grenoble pour ne pas se trouver en sa présence. — Il était en Égypte avec nous, répétait-il; il a trempé dans la Révolution, il a même signé une des adresses envoyées à la Convention contre le malheureux Louis XVI (Napoléon se trompait en ce point), qu'a-t-il donc de commun avec les Bourbons? — Dans son premier mouvement de dépit Napoléon allait prendre un arrêté contre M. Fourier, lorsqu'on lui communiqua les explications que ce préfet, en quittant Grenoble, lui avait adressées par voie indirecte. Il se calma, et lui expédia l'ordre de le venir joindre à Lyon. Il expédia le même ordre au général Marchand, puis se mit à écrire

à Marie-Louise pour lui annoncer son entrée à Grenoble et la certitude de sa prochaine entrée à Paris, pour la presser de le rejoindre, de lui amener son fils, et de renouveler à l'empereur François l'assurance de ses intentions pacifiques. Il adressa cette lettre au général de Bubna, commandant les troupes autrichiennes à Turin, le même avec lequel il avait traité si amicalement à Dresde en 1813, lui recommanda de la transmettre à Marie-Louise, et voulut que le courrier porteur de son message prît publiquement la route du mont Cenis, afin qu'on crût à des communications établies avec la cour d'Autriche. Le jeudi 9, tous ses ordres étant donnés, il quitta Grenoble à midi, accompagné des vœux du peuple du Dauphiné, et s'achemina sur Lyon.

Tandis que Napoléon pénétrait ainsi en France, s'emparant successivement des troupes envoyées pour le combattre, le bruit de son apparition avait causé partout une émotion profonde. Cette nouvelle, partie du golfe Juan dans l'après-midi du 1er mars, s'était répandue aussi vite que le permettaient les moyens de communication dont on disposait à cette époque. Elle avait été apportée à Marseille le 3, et avait jeté la population effervescente de cette ville dans un état d'agitation extraordinaire. Elle était arrivée le 5 au matin à Lyon, où elle avait trouvé les habitants partagés, et fort animés les uns contre les autres; enfin transmise par le télégraphe à Paris, elle y était parvenue au milieu de cette même journée du 5. Remise à l'instant par M. de Vitrolles à Louis XVIII, elle avait singulièrement surpris ce prince, qui prenant en général toutes choses avec assez de sang-froid, s'était montré dans le premier moment plus étonné qu'alarmé, et cherchait pour ainsi dire dans les yeux de ceux qui l'entouraient ce qu'il fallait penser de ce grand événement. Bientôt, à la folle joie des uns, qui croyaient qu'on n'aurait qu'à saisir et à fusiller l'échappé de l'île d'Elbe, à la terreur des autres, qui le voyaient déjà maître de toutes les forces envoyées contre lui, il avait compris que l'événement était de la plus haute gravité, et il avait tâché de démêler dans les avis contradictoires de ses conseillers habituels ce qu'il y avait de plus convenable à faire. Impotent dès son jeune âge, n'ayant agi que très-peu dans l'exil, s'étant même raillé très-souvent de l'activité incessante de son frère, il était devenu inerte autant par habitude que par nature, répugnait aux résolutions promptes et décisives, et était aussi lent d'esprit que de corps dans les occasions difficiles.

A l'exemple de ses préfets il voulut que l'on tînt la nouvelle secrète le plus longtemps possible. Il n'y avait eu d'abord d'initiés au redoutable mystère que les princes, le ministre de la guerre, personnage indispensable en semblable circonstance, M. de Blacas, qui était toujours instruit de tout, et M. de Vitrolles, qui des débris de l'ancien ministère d'État avait conservé le télégraphe. Les princes furent fort émus, car appelés

par leur position à se mettre à la tête des troupes, ils sentaient mieux que personne la difficulté de leur rôle. Quant au maréchal Soult, ministre de la guerre, qui s'était jeté dans les bras des Bourbons comme s'il n'avait jamais dû rencontrer désormais la terrible figure de Napoléon, il fut consterné des embarras qui se dressaient devant lui. Il n'en fit pas moins grande montre de zèle. L'idée qui se présenta naturellement à tous les esprits, fut de donner aux princes le commandement des divers rassemblements de troupes qu'on allait former, et de placer le principal de ces rassemblements sous les ordres de M. le comte d'Artois, toujours le plus remuant des membres de la famille, et le plus populaire parmi les royalistes extrêmes, qui cette fois pouvaient rendre des services signalés si leur dévouement était aussi actif que bruyant. Napoléon étant en marche depuis le 1er mars, et ayant dû se diriger sur Lyon quelque route qu'il eût prise, celle de Grenoble ou celle de Marseille, c'était à Lyon évidemment qu'on devait le rencontrer, et qu'il fallait accumuler les moyens de résistance. M. le comte d'Artois offrit avec beaucoup d'empressement de s'y transporter, et cette mesure coulait tellement de source que son offre fut acceptée sur-le-champ. On imagina de lui donner pour lieutenants ses deux fils, le duc de Berry à gauche, le duc d'Angoulême à droite (celui-ci était en ce moment à Bordeaux), l'un et l'autre devant partir des provinces qu'ils avaient l'habitude de visiter, et en amener les forces sur les flancs de Napoléon. Il fut convenu que M. le duc de Berry, qui était connu des provinces militaires de l'Est, se rendrait en Franche-Comté, réunirait à Besançon les troupes de ligne, les gardes nationales de bonne volonté, et les conduirait par Lons-le-Saulnier sur la gauche de Lyon; que M. le duc d'Angoulême, familiarisé avec les populations du Midi, quitterait Bordeaux immédiatement, se rendrait par Toulouse à Nîmes, et prendrait ainsi Napoléon par derrière, avec les forces qu'il aurait rassemblées. Ces combinaisons, que le ministre de la guerre regardait comme très-savantes, supposaient deux conditions : premièrement, qu'on aurait le temps de concentrer les troupes sur ces divers points, et secondement, qu'elles seraient fidèles. Or on délibérait le 5 au soir; les ordres expédiés le 6 ne pouvaient arriver dans chaque lieu que le 7, le 8, le 9, le 10, selon les distances, exigeaient en outre un certain temps pour leur exécution, et on vient de voir que Napoléon devait être dans la journée même du 10 devant Lyon. Quant à la fidélité des troupes, le récit qui précède prouve ce qu'il restait d'espérance fondée sous ce rapport.

Le ministre de la guerre n'en affectait pas moins un grand zèle, une grande activité, et proposait très-sérieusement comme des moyens infaillibles de salut les mesures que nous venons d'énumérer. On le laissa faire, car après tout il savait mieux que les hommes dont la royauté était entourée, comment il fallait s'y prendre pour remuer des soldats. Ignorant

ce qui s'était passé à La Mure et à Grenoble, on ne désespéra pas de la fidélité des troupes, et pour s'en mieux assurer, on résolut de placer auprès des princes des chefs populaires et respectés dans l'armée. Le maréchal Ney, commandant en Franche-Comté, fut choisi pour accompagner le duc de Berry. Le maréchal Macdonald, commandant à Bourges, reçut ordre de partir sur-le-champ pour Nîmes, afin d'assister le duc d'Angoulême. Ces deux maréchaux, qui avaient été à Fontainebleau les négociateurs de Napoléon, semblaient parfaitement choisis pour lui être opposés. On ne doutait pas de la rigide probité avec laquelle le maréchal Macdonald remplirait ses devoirs. Quant au maréchal Ney, quoiqu'on le sût mécontent de la cour et pour ce motif retiré dans ses terres, on supposait qu'il devait voir avec peine le retour de Napoléon, surtout en se rappelant les scènes de Fontainebleau, et on se flattait qu'à l'aspect de ce formidable revenant toutes ses passions se réveilleraient.

Enfin, pour procurer à M. le comte d'Artois un lieutenant de plus, et un lieutenant de grande importance, on fit un choix, en apparence malicieux, mais en réalité proposé très-innocemment par M. le comte d'Artois lui-même, celui de M. le duc d'Orléans. Ce prince, quoiqu'il se comportât avec beaucoup de réserve, était, comme nous l'avons dit, redevenu l'objet de toutes les défiances de l'émigration. Fort visité chez lui, il était agréable aux militaires qui se souvenaient de ses services dans les armées républicaines, et aux partisans des idées constitutionnelles qui étaient charmés de voir leurs opinions partagées par un membre de la famille royale. Cette espèce de popularité, dont M. le duc d'Orléans ne songeait nullement à abuser, offusquait la cour, et Louis XVIII n'était pas fâché de se débarrasser de lui en le donnant à M. le comte d'Artois, qui, pour sa part, n'était pas fâché d'avoir à ses côtés un Bourbon militaire. Ce choix fut accueilli aussi facilement que les autres, et on chargea le ministre de la guerre de prescrire immédiatement les mouvements de troupes et de matériel qui devaient être la conséquence des combinaisons adoptées. Il fut convenu que M. le comte d'Artois partirait pour Lyon dans la nuit même du 5 au 6 mars. On manda M. le duc d'Orléans aux Tuileries, pour lui communiquer la nouvelle qu'on tenait secrète, et pour lui transmettre par la bouche même du Roi les ordres qui le concernaient. Ce prince ne se fit point attendre. — Eh bien, lui dit Louis XVIII avec une singulière nonchalance, *Bonaparte* est en France! — M. le duc d'Orléans apercevant avec son ordinaire sagacité le danger qui menaçait la dynastie, ne dissimula pas ses craintes. — Que voulez-vous que j'y fasse? répondit Louis XVIII avec un mouvement d'impatience; j'aimerais mieux qu'il n'y fût pas, mais il y est, et il faut nous en débarrasser comme nous pourrons. — M. le duc d'Orléans, convaincu que les mesures adoptées pour la défense de Lyon seraient tardives et inefficaces, se sentait peu de

goût pour la mission qu'on lui offrait, et tâcha de persuader au Roi de le garder à Paris, où ne resterait aucun prince du sang s'il s'éloignait, et où la popularité dont il ne se vantait pas, mais qui était reconnue, pourrait être utile. Mais en demandant à rester, il demandait justement ce que le Roi voulait le moins, et il dut se soumettre et partir. Le seul résultat qu'il obtint de ses conseils, fut de faire retenir à Paris M. le duc de Berry. On pensa, en effet, qu'il fallait laisser auprès du Roi l'un de ses neveux, et que d'ailleurs il ne convenait pas de livrer à lui-même le caractère trop bouillant de M. le duc de Berry. En conséquence on décida que le maréchal Ney se rendrait seul à Besançon. Ce maréchal, qui était dans sa terre des Coudreaux, fut immédiatement appelé à Paris par le télégraphe.

Après avoir pris ces mesures militaires, on convoqua les autres ministres pour s'occuper des mesures politiques. L'impression fut la même chez tous, c'est-à-dire extrêmement vive, mêlée de quelque repentir chez ceux qui sentaient les fautes commises, accompagnée chez les autres d'un seul regret, celui d'avoir été trop doux, c'est-à-dire, trop faibles à les entendre. Aussi voulaient-ils compenser leur récente faiblesse par une grande énergie dans les circonstances présentes. Sans réfléchir, sans se rendre compte de la gravité de l'acte qu'ils allaient commettre, du terrible droit de représailles auquel ils allaient s'exposer, ils rédigèrent une ordonnance, fondée sur l'article 14 de la Charte, par laquelle il était prescrit à tout citoyen de courir sus à Napoléon, de le prendre mort ou vif, et si on le prenait vivant, de le livrer à une commission militaire, qui lui ferait sur-le-champ l'application des lois existantes, et par conséquent le ferait fusiller. Cette ordonnance fut non-seulement rendue contre Napoléon, mais aussi contre les compagnons et les fauteurs de son entreprise. Il suffisait de l'identité constatée pour que la condamnation et l'exécution fussent immédiates.

A cet acte dictatorial, premier emploi de cet article 14 qui devait être si funeste à la dynastie, on en ajouta un autre fort légitime, fort nécessaire, ce fut de convoquer les Chambres, qui avaient été ajournées au 1er mai. Il n'y avait rien de mieux entendu que de les appeler autour du Roi, pour prendre d'accord avec elles les mesures de défense que les circonstances comportaient, et d'opposer ainsi à Napoléon, représentant du despotisme militaire, la royauté légitime entourée de tout l'appareil de la liberté constitutionnelle. Les Chambres furent donc appelées à se réunir dans le plus bref délai possible, et leurs membres présents à Paris furent invités à se rendre à leurs palais respectifs, afin de se constituer dès qu'ils seraient en nombre suffisant pour délibérer.

Ces résolutions adoptées le lundi 6 mars, publiées le mardi 7 (jour même où Napoléon entrait à Grenoble), révélèrent au public la grande nouvelle, qu'on avait retenue tant qu'on avait pu, mais qui peu à peu

s'était échappée des Tuileries, et avait causé une profonde sensation parmi les gens informés. Pourtant les détails publiés diminuèrent un peu la première émotion. Le gouvernement ne connaissait encore que le débarquement de Napoléon au golfe Juan, à la tête de onze cents hommes, la tentative manquée sur Antibes, et la marche vers les hautes Alpes. Les préfets en mandant ces faits avaient mis en relief les circonstances les plus favorables, et le gouvernement s'appliqua de son côté à communiquer au public l'impression rassurante qu'on avait cherché à lui inspirer à lui-même. Comme on attachait une extrême importance à la première manifestation des sentiments de l'armée, on appuya beaucoup sur ce qui s'était passé à Antibes, et on présenta *Buonaparte,* ainsi qu'on l'appelait alors, comme repoussé par les troupes qu'il avait rencontrées en débarquant, et comme obligé de se jeter dans les montagnes, où il ne pouvait tarder de succomber sous les coups de la misère ou de la justice. — Ce *lâche brigand,* s'écriait-on, indigne de mourir de la mort des héros mourrait bientôt de la mort des malfaiteurs, et il fallait remercier le Ciel qui prenait soin de le faire sortir de la retraite où l'on avait eu la faiblesse de le laisser, pour venir s'offrir lui-même au supplice qu'il n'avait que trop mérité. — Cette manière de considérer la chose fut adoptée par les royalistes ardents, et après s'être remis de leur première terreur, ils ne virent plus dans le grand événement du jour qu'un sujet d'espérance.

Le reste du public en jugea autrement. Il ne s'en tint pas à la version officielle, et ne considéra pas Napoléon comme aussi certainement perdu qu'on se plaisait à le dire. La masse du peuple, éprouvant une préférence d'instinct pour l'homme qui avait si puissamment remué son imagination, conçut une secrète joie à la nouvelle de son retour. Les militaires, émus jusqu'au fond de l'âme, se mirent à former pour leur ancien général des vœux qu'ils ne dissimulaient guère, bien que les chefs affectassent une rigide fidélité à leurs devoirs. Les révolutionnaires, après avoir applaudi dix mois auparavant au retour des Bourbons qui les vengeait de Napoléon, applaudirent de même au retour de Napoléon qui les vengeait des Bourbons. Les acquéreurs de biens nationaux, innombrables dans les campagnes, se regardèrent comme sauvés d'une spoliation imminente. La bourgeoisie, au contraire, tranquille, désintéressée dans la question des biens nationaux dont elle avait beaucoup moins acheté que les habitants des campagnes, désirant la paix et une liberté modérée, fut saisie d'une profonde inquiétude. Quoique blessée par la partialité des Bourbons pour les nobles et les prêtres, elle aimait mieux conserver les Bourbons en leur résistant, que de courir avec Napoléon de nouvelles chances de guerre, et très-peu de chances de liberté. Ces sentiments étaient surtout ceux de la bourgeoisie de Paris, la plus sage de France, parce qu'elle a beaucoup de lumières, et beaucoup moins de ces intérêts particuliers de

province qui font fléchir la rectitude des opinions. Ainsi dans les villes maritimes, ruinées par le blocus continental, la bourgeoisie éprouva une sorte de fureur, tandis que dans les villes manufacturières, dont l'industrie créée par Napoléon avait beaucoup souffert des communications avec l'Angleterre, elle ressentit une joie véritable, balancée seulement par les craintes de guerre.

Chez les hommes véritablement éclairés, il n'y eut qu'un sentiment, celui de la douleur. Ces hommes en général peu nombreux, mais influents sans chercher à l'être, n'attendirent du retour de Napoléon que d'affreuses calamités. Pour aucun la guerre ne parut douteuse. Le congrès qu'on avait cru près de se dissoudre, s'était prolongé, et il était évident dès lors qu'il ne se séparerait plus, et s'efforcerait de renverser, sans lui laisser le temps de se rasseoir, l'homme qui venait mettre en question tout ce qu'on avait fait à Vienne. Ce serait donc un nouveau duel à mort de la France avec les grandes puissances européennes. Ce premier danger devait suffire à lui seul pour décider tout bon citoyen contre la tentative faite en ce moment. A la vérité le tort en était non-seulement à Napoléon, mais aux Bourbons eux-mêmes, qui par leurs fautes avaient suggéré l'idée et préparé le succès de cette entreprise : mais que le tort fût aux uns ou aux autres, pour la France le malheur était le même.

Sous le rapport des affaires intérieures, les motifs de regrets, sans être aussi graves, étaient sérieux pourtant. Les Bourbons avaient choqué quiconque avait dans le cœur l'amour du sol et l'attachement aux principes de quatre-vingt-neuf, mais enfin on était occupé à leur tenir tête, et à les vaincre constitutionnellement. Les élections de l'année allaient faire arriver un contingent d'opposants modérés, lesquels renforceraient la majorité indépendante qui s'était formée dans la Chambre des députés, et on avait ainsi la certitude d'une victoire régulière, lente peut-être, mais tôt ou tard complète, sur les fâcheux penchants de l'émigration. De la sorte on rétablirait avec les vrais principes de la Révolution française, une liberté sage, légale, pratique, à l'image de celle qui faisait le bonheur de l'Angleterre. C'était au surplus une œuvre commencée, et il valait mieux la mener à fin, que d'en aller entreprendre une autre, et de recommencer ainsi toujours sans jamais rien achever.

D'ailleurs aurait-on avec Napoléon, même éclairé par l'adversité et la réflexion, d'égales chances de succès? C'était fort contestable. Sans doute on n'aurait aucune difficulté avec lui à l'égard des principes de quatre-vingt-neuf, qui composaient en quelque sorte sa philosophie politique; mais sous le rapport de la liberté constitutionnelle, on aurait probablement fort à faire. Même en supposant bien rapide chez lui l'éducation du malheur, ne rencontrerait-on pas sa puissante volonté, son redoutable génie, et pourrait-on le plier à toutes les exigences du régime constitu-

tionnel? Il fallait donc prévoir avec lui une guerre certaine, une liberté douteuse, et c'était plus qu'il n'en fallait pour empêcher les hommes éclairés de souhaiter son retour.

Il n'y a ni exagération ni partialité à dire que ces hommes se trouvaient presque exclusivement dans les rangs du parti constitutionnel. On appelait parti constitutionnel celui qui cherchait à fonder une liberté régulière sous les Bourbons, en les y soumettant peu à peu par des victoires légalement remportées sur leurs mauvaises tendances. Soit dans les Chambres, soit au dehors, ce parti fut unanime pour se rallier aux Bourbons, et essayer de les soutenir. Sans doute quelques sentiments personnels se mêlaient à la générosité de cette résolution. Ainsi les membres des deux Chambres se sentaient compromis, les uns pour avoir prononcé la déchéance de Napoléon, les autres pour y avoir chaudement adhéré. Certains écrivains, comme M. Benjamin Constant, avaient déployé contre le régime impérial une violence de langage qui devait les rendre au moins incompatibles avec le souverain de l'île d'Elbe, redevenu souverain de la France. Mais indépendamment de quelques motifs particuliers, la plupart furent dirigés par le désir parfaitement honnête de tenir le serment prêté aux Bourbons, d'achever avec eux l'édifice commencé de la liberté constitutionnelle, et d'épargner à la France une nouvelle et fatale lutte avec l'Europe. Les chefs du parti constitutionnel mettaient d'ailleurs à honneur de prouver que leur opposition, manifestée ou par des discours ou par des écrits, s'adressait non à la dynastie des Bourbons, mais à leur marche politique. C'était de la part de ces hommes une conduite loyale, sensée et habile.

Ceux qui appartenaient aux Chambres se hâtèrent d'accourir au lieu de leurs séances, de s'y voir, de s'y entretenir, d'épancher dans leurs conversations les sentiments qu'ils éprouvaient, en attendant qu'ils pussent les faire éclater par leurs discours lorsqu'ils seraient en nombre pour délibérer. C'est autour du président de la Chambre des députés, M. Lainé, qu'on chercha surtout à se grouper. M. Lainé, devenu partisan ardent des Bourbons par haine de Napoléon, avait tous les sentiments des royalistes sans leurs préjugés. Il commençait à reconnaître les fautes commises, auxquelles d'ailleurs il n'était pas étranger, et n'était pas homme à cacher ce qu'il ressentait. Il se hâta d'avouer ces fautes, et trouva de l'écho parmi les royalistes modérés, même chez quelques-uns des ministres.

Ces derniers, ainsi que nous l'avons déjà dit, ne composaient pas un vrai cabinet. Pour qu'il y ait un cabinet, sous la forme de gouvernement qu'on essayait alors de donner à la France, il faut d'abord que la royauté y consente, en souffrant qu'il s'élève une volonté à côté de la sienne; secondement, il faut qu'il se trouve parmi les ministres un chef, admis comme tel par ses collègues, et accepté à la fois par les Chambres et par

la royauté comme leur intermédiaire et leur lien. Or Louis XVIII, ainsi que nous l'avons dit encore, quoique moins effarouché qu'aucun des monarques que nous ayons eus, par le spectacle des assemblées libres, ce qu'il devait à un long séjour en Angleterre, n'avait pas fait jusqu'alors tous les sacrifices d'autorité qu'exige le régime représentatif, et si dans la pratique il cédait beaucoup de son pouvoir royal, c'était autant par ennui des affaires que par bon sens. Quoi qu'il en soit, il ne cherchait pas à se donner un véritable chef de cabinet, et de plus il n'avait autour de lui aucun homme capable de le devenir. M. de Talleyrand, absent et nonchalant, ne pouvait pas l'être, bien qu'il fût le personnage le plus éminent de cette époque. M. de Montesquiou, le plus considérable après M. de Talleyrand, et le seul capable de figurer devant une assemblée, aurait pu être ce chef, si on avait accordé plus d'importance aux Chambres, et s'il avait eu le caractère à la fois souple, ferme et laborieux, que ce rôle exige. Il y avait donc des ministres, comme nous avons déjà eu occasion de le faire remarquer, et point de ministère. Ces ministres se partageaient en gens d'esprit, sentant les fautes commises, portés même à les reconnaître, et en complices ou complaisants de l'émigration, croyant que si on avait eu un tort, c'était de s'être montré trop faible, trop condescendant pour les partis adverses. Parmi les premiers, il fallait ranger M. le baron Louis, exclusivement occupé des finances, et ayant dans sa spécialité déployé les qualités d'un grand ministre; M. Beugnot, fort injustement attaqué par l'émigration dont il avait repoussé l'intervention dans la police, et auquel les royalistes ardents reprochaient avec amertume d'avoir laissé consommer l'évasion de l'île d'Elbe, qu'il aurait dû en sa qualité de ministre de la marine empêcher par des croisières plus vigilantes; M. de Jaucourt, remplaçant temporaire de M. de Talleyrand, ayant peu d'avis en dehors des affaires de son département, homme honnête, intelligent et modéré; enfin M. de Montesquiou, apercevant à quel point on s'était peu à peu laissé entraîner hors du vrai courant des sentiments nationaux, mettant une noble franchise à en convenir, mécontent de tous les partis, mais du sien plus que d'aucun autre, lui imputant volontiers tout le mal qui s'était accompli, et dans son chagrin, aimant à dire que lui et ses collègues n'avaient rien de mieux à faire que de céder la place à des hommes plus populaires et plus capables de sauver la royauté.

MM. Dambray et Ferrand par aveuglement, le maréchal Soult par les engagements qu'il avait pris avec les royalistes extrêmes, partageaient au contraire les idées de l'émigration. Selon eux, il fallait tout simplement être un peu plus royaliste qu'on ne l'avait été, surtout plus rigoureux, frapper à droite et à gauche si on en avait l'occasion, reprendre peut-être quelques-unes des concessions de la Charte (ceci se disait tout bas), et essayer par ces moyens de sauver la monarchie. M. de Blacas ne se pro-

nonçait point. Il avait assez de clairvoyance pour reconnaître qu'on s'était trompé, soit dans un sens, soit dans un autre, mais il se regardait comme tellement identifié à la royauté, qu'il ne supposait même pas que le blâme et le changement pussent l'atteindre.

Les ministres à repentir s'étaient portés vers M. Lainé, et M. de Montesquiou notamment n'avait pas hésité à dire que s'il fallait sacrifier trois ou quatre membres du cabinet, lui compris, il était prêt à les jeter dans le gouffre pour le refermer. M. Lainé avait fort applaudi à ces dispositions, et cherché à s'entourer des chefs de l'opposition modérée, soit dans les Chambres, soit au dehors. Il en était deux notamment qu'il avait attirés auprès de lui, c'étaient M. Benjamin Constant, dont les écrits avaient produit une vive sensation, et M. de Lafayette, qui, après avoir fait une visite à Louis XVIII au moment de la promulgation de la Charte, pour prouver qu'il était prêt à accepter la liberté sous les Bourbons, était retourné à son domaine de Lagrange, et y vivait paisiblement, en attendant qu'il reçût des électeurs la mission formelle de se mêler des affaires publiques.

Entre M. Lainé, M. de Montesquiou et les divers chefs du parti constitutionnel, on avait émis certaines idées, comme de changer trois ou quatre ministres, tels que M. de Montesquiou qui s'offrait en sacrifice, MM. de Blacas, Soult, Ferrand qui ne s'offraient pas, de mettre à leur place des personnages populaires, d'augmenter la Chambre des pairs, d'y appeler des hommes signalés par de grands services civils ou militaires, de compléter la Chambre des députés, en faisant remplacer les deux séries dont les pouvoirs étaient expirés par des députés agréables à l'opinion libérale, et, vu le peu de temps dont on disposait, de confier ces choix à la Chambre elle-même; de réorganiser les gardes nationales, de les composer de la bourgeoisie, généralement bonne, et d'en donner le commandement supérieur à M. de Lafayette; de s'expliquer sur les biens nationaux de manière à dissiper les inquiétudes des acquéreurs; de rechercher enfin les mesures qui avaient froissé l'armée, de les abroger immédiatement, et de leur substituer des dispositions contraires.

M. de Montesquiou avait paru croire qu'aucune de ces concessions, même le choix de M. de Lafayette, n'était un prix trop élevé du service qu'on rendrait en sauvant la monarchie. Les ministres opposés aux concessions, et en particulier les sacrifiés, avaient jeté les hauts cris, et M. de Blacas, écoutant tout pour le compte de Louis XVIII qui ne se prononçait pas, demeurait immobile et silencieux. En vain M. Lainé, prévoyant que Napoléon marcherait avec sa rapidité ordinaire, insistait-il pour qu'on prît promptement un parti, M. de Montesquiou, désavoué par la cour depuis qu'il montrait des sentiments si sages, ne pouvait guère donner une réponse qu'il n'obtenait pas lui-même, et Louis XVIII, obsédé

par les remontrances de la portion raisonnable des royalistes, par les emportements de la portion exaltée, ne sachant qui entendre, qui croire, aimait mieux dans le doute ne pas sortir de ses habitudes, c'est-à-dire garder M. de Blacas et ne renvoyer personne.

Dans cette cruelle perplexité, on ne se bornait pas à consulter les constitutionnels, qui de tous les opposants étaient les seuls sincères, les seuls animés du désir de conserver la dynastie en redressant sa marche, on reprenait certaines relations avec les principaux révolutionnaires, tels que MM. Fouché, Barras et autres, imitant en cela les malades, presque toujours portés à préférer les empiriques qui les flattent, aux vrais médecins qui leur prescrivent des remèdes déplaisants. Il faut ajouter que dans les partis, les entêtés, les fous, lorsqu'ils sont obligés de choisir entre leurs adversaires, pardonnent plus volontiers aux extrêmes qui leur ressemblent, qu'aux modérés avec lesquels ils n'ont pas plus de rapports de caractère que d'opinion.

Les intermédiaires ordinairement employés auprès de M. Fouché lui firent encore entrevoir le ministère de la police, dont on l'avait dégoûté en le lui faisant trop attendre, mais ils le trouvèrent évasif cette fois, beaucoup moins empressé que de coutume à donner ses conseils, et indiquant clairement qu'il était trop tard. M. d'André, dirigeant la police avec sagesse et modération, chercha même à attirer auprès de lui le duc de Rovigo, pour avoir son avis, et le duc de Rovigo lui répondit sans détour, qu'on avait tellement maltraité les hommes de l'Empire, et en particulier ceux de l'armée, qu'il y avait bien peu de chances d'en ramener aucun.

Tandis que du côté des royalistes on s'agitait sans rien produire, on ne s'agitait pas moins du côté des bonapartistes et des révolutionnaires, et d'une manière tout aussi inefficace pour le but qu'on avait en vue. Les uns et les autres avaient été surpris comme par un coup de foudre en apprenant l'apparition de Napoléon. M. de Bassano, qui seul s'était mis en communication avec l'île d'Elbe, uniquement pour envoyer quelques informations, n'avait pas été moins surpris que les autres, car M. Fleury de Chaboulon ne lui avait rien mandé depuis son départ, et n'était pas encore revenu. Dans la crainte d'un résultat malheureux, l'ancien et fidèle ministre de Napoléon en était à regretter la part, si petite qu'elle fût, qu'il pouvait avoir eue à la détermination de son maître. Les jeunes militaires, premiers inventeurs du complot que nous avons exposé, lesquels n'avaient eu aucune communication avec l'île d'Elbe, pas même avec le colonel de La Bédoyère, devenus plus ardents que jamais, voulaient agir sur-le-champ, afin de seconder l'entreprise de Napoléon. Les bonapartistes de l'ordre civil, MM. Regnaud de Saint-Jean d'Angély, Boulay de la Meurthe, Thibaudeau, et autres, aussi peu informés que M. de Bas-

sano, craignaient autant d'agir que de ne pas agir, car s'il pouvait être bon d'opérer au nord une diversion en faveur de Napoléon, il était possible d'un autre côté qu'on dérangeât ses plans, en conseillant un mouvement qu'il n'aurait ni prévu ni ordonné. Habitués à attendre, et point à devancer les déterminations de l'Empereur, ils étaient plongés dans les plus étranges perplexités.

Quant aux révolutionnaires, ils furent en général satisfaits. Cependant le principal d'entre eux, M. Fouché, bien qu'il aimât par-dessus tout les événements, toujours agréables à sa nature agitée, avait été fort contrarié par la nouvelle du retour de Napoléon, qui venait déranger ses calculs. Il croyait en effet avoir les Bourbons dans ses mains, et être en mesure de les maintenir ou de les renverser à son gré, par la position qu'il avait prise au sein de toutes les intrigues, même royalistes. — Nous allions, disait-il à ses affidés, composer un ministère de régicides, tels que Carnot, Garat et moi, de militaires inflexibles, tels que Davout, et nous aurions renvoyé ou dominé les Bourbons. Mais voilà cet homme terrible qui vient nous apporter son despotisme et la guerre. Pourtant, au point où en sont les choses, il faut le seconder, afin de l'enchaîner par nos services, sauf à voir ce que nous ferons ensuite lorsqu'il sera ici, et qu'il sera probablement aussi embarrassé que nous par son triomphe. —

Plus hardi que les bonapartistes à la façon de M. de Bassano, moins respectueux pour l'infaillibilité de l'Empereur, et sachant risquer, sinon sa vie, du moins celle des autres, il fut d'avis de mettre la main à l'œuvre, et de lâcher la bride aux jeunes militaires. Les généraux Lallemand, Lefebvre-Desnoëttes, Drouet d'Erlon, étaient venus à Paris, et il les encouragea dans leur projet d'agir immédiatement. Drouet d'Erlon commandait à Lille sous le maréchal Mortier, et il pouvait disposer de plusieurs régiments d'infanterie. Lefebvre-Desnoëttes avait à Cambrai les anciens chasseurs de la garde, devenus chasseurs royaux, et tout près à Arras, les grenadiers à cheval, devenus cuirassiers royaux. Les deux frères Lallemand étaient, l'un commandant dans l'Aisne, l'autre général d'artillerie à La Fère. Il fut convenu que le plus téméraire de tous, et le plus sûr de sa troupe, Lefebvre-Desnoëttes, partirait de Cambrai avec les chasseurs de la garde, se porterait vers l'Aisne, se présenterait devant La Fère, où les frères Lallemand amèneraient les troupes qu'ils auraient réussi à entraîner, qu'ensuite descendant l'Oise en commun, ils se rendraient à Compiègne, où Drouet les rejoindrait avec l'infanterie de Lille. Placés ainsi à la tête de douze ou quinze mille hommes, ils pouvaient exercer une influence considérable sur les événements, décider peut-être le soulèvement de l'armée entière, et tout au moins couper la retraite aux Bourbons, pour les livrer (sains et saufs du reste) à Napoléon, qui en ferait ce qu'il voudrait.

Ce projet devait s'exécuter sur l'heure, sans autre délai que le temps d'aller de Paris à Lille, car on était au commencement de mars, Napoléon avait débarqué le 1er, on ne savait pas plus que le gouvernement la direction qu'il avait prise, mais dans tous les cas il importait d'opérer le plus tôt possible une forte diversion en sa faveur. On s'était toujours flatté que le maréchal Davout prendrait le commandement du corps d'armée insurgé, dès qu'on aurait réuni ce corps quelque part, et on avait espéré qu'un si grand nom, à la tête de troupes éprouvées, déciderait les incertains à se joindre au mouvement. Mais on avait mis tant de pétulance, d'indiscrétion dans l'organisation de ce complot, que le maréchal, soit répugnance pour une entreprise qui ne concordait guère avec ses habitudes de discipline, soit crainte d'être compromis par des étourdis, soit aussi crainte de devancer les ordres de Napoléon, vint déclarer à M. de Bassano qu'il ne fallait pas le compter au nombre des collaborateurs de l'œuvre qu'on préparait, beaucoup trop légèrement à son avis. Les jeunes généraux, fort mécontents, répondirent qu'ils sauraient se passer de lui, et sans plus différer ils partirent pour aller tenter, sans leur illustre chef, l'aventure qu'ils avaient depuis si longtemps projetée.

Tandis que les ennemis de la maison de Bourbon se comportaient avec l'activité et l'audace qui leur étaient naturelles, les Bourbons eux-mêmes, assaillis de conseils contradictoires, continuaient d'hésiter entre les résolutions proposées, et se bornaient à quelques mesures militaires qui n'auraient pu être efficaces que s'ils avaient été sûrs de l'armée. Nous avons dit que le duc de Berry, destiné d'abord à la Franche-Comté, devait rester à Paris auprès du Roi, et que le maréchal Ney était chargé de se rendre seul à Besançon. Ce maréchal, mandé par le télégraphe, avait appris avec beaucoup de peine l'événement qui ouvrait de nouveau à Napoléon le chemin du trône. Moins coupable envers son ancien empereur des torts qu'il avait eus, que de ceux dont il s'était vanté, il n'aurait pas désiré se retrouver sous sa main; mais il faut dire à son honneur qu'avec son bon sens de soldat, il entrevoyait comme certaine et nécessairement funeste une nouvelle guerre contre l'Europe si on rétablissait l'Empire. Ses motifs pour voir avec effroi, même avec colère, le retour de Napoléon, n'étaient donc pas moins patriotiques que personnels. N'ayant jamais pris la peine de dissimuler ses sentiments, il les exprima tout haut dès son arrivée à Paris. Enchanté de le trouver dans ces dispositions, on le combla de caresses, on le conduisit chez le Roi qui lui fit l'accueil le plus flatteur, et auquel il promit de ramener Napoléon vaincu et prisonnier. Les habitués de la cour prétendirent même qu'il avait dit *prisonnier dans une cage de fer,* propos vrai ou faux, qui ne prouvait rien qu'une intempérance de langage fort pardonnable chez un soldat peu accoutumé à ménager ses paroles. Le maréchal Ney partit donc, donnant à la cour

des espérances qui de sa part étaient données sincèrement, plus sincèrement qu'elles n'étaient reçues, car on affectait de croire à sa fidélité plus qu'on n'y croyait véritablement. Sans se l'avouer, en effet, on pressentait l'entrainement général qui allait emporter les esprits et les cœurs vers l'homme qu'on avait par sa faute constitué le représentant de tous les intérêts moraux et matériels de la Révolution française.

Le comte d'Artois, parti dans la nuit du 5 au 6 mars, arriva le mercredi 8 à Lyon, au milieu d'une agitation extraordinaire des esprits. Nous avons précédemment fait connaître la situation morale de cette grande ville. Un parti peu nombreux mais violent de royalistes aveugles avait fini par éloigner des Bourbons toute la population lyonnaise, qui au surplus s'était toujours regardée comme l'obligée de Napoléon, parce qu'il s'était appliqué à réparer ses malheurs, et qu'il avait ouvert le continent à son commerce. Un assassinat récent commis sur un patriote par un royaliste, assassinat demeuré impuni, avait porté l'exaspération au comble, et en apprenant l'approche de la colonne de l'île d'Elbe, tout le monde, à l'exception de quelques esprits sages, avait tressailli de joie. Bientôt même, à la nouvelle des événements de Grenoble, on n'avait plus conservé de doute sur ce qui arriverait prochainement à Lyon.

Les royalistes étaient irrités et consternés, disant comme partout qu'on ne faisait rien, mais pas plus qu'ailleurs n'indiquant ce qu'il y avait à faire. Le comte Roger de Damas, gouverneur de la division, ne manquait certes ni de bonne volonté ni de courage, mais il ne disposait d'aucune force sur laquelle il pût compter. La garde nationale, expression la plus fidèle de la population, était froide au moins, sauf la petite portion de cette garde qui servait à cheval, et qui là comme ailleurs était formée par la noblesse du pays. Les troupes de la garnison consistant dans le 24e de ligne et le 13e de dragons cantonnés à Lyon, et dans le 20e de ligne venu de Montbrison, ne dissimulaient aucunement leurs sentiments, et paraissaient prêtes à ouvrir les bras à Napoléon dès qu'il se montrerait aux portes de la ville. On n'avait pas une seule pièce de canon. Le maréchal Soult avait eu la singulière idée d'en faire demander à Grenoble, c'est-à-dire à un arrondissement d'artillerie qui d'après toutes les probabilités devait être envahi lorsque les ordres de Paris y parviendraient. Du reste la privation n'était pas grande, car il faut des bras pour manœuvrer les canons, et on ne pouvait pas plus compter sur les bras de l'artillerie que sur ceux de l'infanterie.

Tel était l'état des choses à Lyon, lorsque M. le comte d'Artois y arriva. Il vit bientôt que le zèle honorable mais peu réfléchi qui l'y avait conduit ne servirait qu'à l'exposer à une échauffourée. Il fut donc fort au regret d'y être venu, car sans se préoccuper des dangers personnels qu'il pou-

vait courir, il allait par sa présence rendre infiniment plus grave la perte à peu près certaine de cette grande ville.

Il se donna, suivant sa coutume, beaucoup de mouvement, il prodigua les paroles et les caresses, mais en dehors de ceux qui l'approchaient et sur lesquels il agissait par sa bonté et sa grâce, il ne conquit personne. Il avait besoin de quelques fonds pour accorder des gratifications aux troupes, et les caisses du Trésor n'ayant pas été pourvues en temps utile, il trouva partout des excuses au lieu d'argent. Le duc d'Orléans étant arrivé à Lyon vingt-quatre heures après lui, il délibéra avec ce prince sur ce qu'il y avait de plus utile à faire. La question était à Lyon ce qu'elle avait été à Grenoble. Opposer des troupes à Napoléon, c'était les lui livrer; rétrograder en les emmenant avec soi, c'était lui livrer du pays. Ce dernier parti était pourtant le seul à prendre, car d'après toutes les vraisemblances Lyon devant être aux mains de l'ennemi dans deux jours, il valait mieux se retirer avec les troupes que de fournir à Napoléon un renfort de quelques mille hommes. Le duc d'Orléans s'efforça de prouver au comte d'Artois que le parti de la retraite était le plus sage, mais celui-ci retenu par le chagrin d'abandonner une ville telle que Lyon, voulut avant de faire un pareil sacrifice consulter le maréchal Macdonald, qui allait passer pour se rendre à Nîmes auprès du duc d'Angoulême. Ce maréchal, dont la voiture s'était cassée en route, n'arriva que le 9 au soir à Lyon. Conduit chez le comte d'Artois qui l'attendait avec impatience, et qui lui ordonna de rester auprès de lui parce que la route de Nîmes était interceptée, le maréchal montra les meilleures dispositions, mais fut très-peu rassuré par le rapport qu'on lui fit de la situation. Toutefois il ne fut point d'avis d'évacuer Lyon avant d'y être contraint par les événements. Il proposa de couper les ponts du Rhône, si on le pouvait, ou au moins de les barricader; de passer les troupes en revue, de leur parler, de tâcher de les déterminer en faveur de la cause royale, de choisir parmi les royalistes ardents quelques hommes dévoués qui, vêtus en soldats, tireraient le premier coup de fusil, et engageraient ainsi le combat, ce qui déciderait peut-être l'armée à résister à Napoléon. Ces propositions ne firent guère d'illusion à la sagacité du duc d'Orléans, mais ce n'était pas le cas de disputer sur les moyens quand on en avait si peu, et ce prince n'objecta rien. Le comte d'Artois, faute de mieux, agréa ce que lui proposa le maréchal, le chargea de donner les ordres nécessaires, et alla prendre quelque repos en attendant le lendemain. C'était en effet le lendemain 10 que, d'après tous les calculs, Napoléon devait se présenter aux portes de Lyon.

Le maréchal Macdonald passa la nuit à faire couper ou barricader les ponts, à ramener les bateaux de la rive gauche à la rive droite du Rhône, et à recevoir les chefs des régiments qu'il trouva prêts à remplir leur

devoir, par honneur mais non par affection, et unanimes dans l'opinion qu'ils avaient conçue des mauvaises dispositions de leurs soldats. Il leur recommanda de préparer au comte d'Artois une réception convenable, et tandis qu'il était occupé de ces soins, le général Brayer, commandant à Lyon, vint lui dire qu'il fallait se garder de montrer le prince aux troupes, car l'accueil était trop douteux pour en courir le risque. Le maréchal se transporta en hâte chez le prince qu'il fit éveiller, l'étonna peu en lui rapportant ces tristes nouvelles, et convint avec lui de commencer la revue sans sa présence, sauf à le faire appeler, si les efforts qu'il allait tenter obtenaient un premier succès.

Dès le matin, par une pluie battante, le maréchal fit assembler les 20ᵉ et 24ᵉ de ligne, ainsi que le 13ᵉ de dragons, lesquels au milieu du désordre régnant n'avaient reçu aucune distribution, ce qui ajoutait à leur disposition hostile la mauvaise humeur des privations. Il les fit former en cercle autour de lui, leur rappela les vingt ans de guerre pendant lesquels il avait toujours servi dans leurs rangs, la loyale conduite qu'il avait tenue à Fontainebleau, les fautes qui avaient amené les malheurs de la France en 1814, et leur annonça de plus grands malheurs encore si on livrait le pays à Napoléon, car on aurait de nouveau l'Europe sur les bras, plus unie, plus puissante, plus irritée que jamais! Il parla avec raison, avec chaleur, mais sans succès. Désirant enfin tirer la conclusion de son discours, il saisit son épée, et, d'une voix forte, cria : *Vive le Roi!* — Pas une voix ne répondit à la sienne. Un peu déconcerté, il voulut essayer si la présence du comte d'Artois ne produirait pas quelque effet, certain d'ailleurs par l'attitude des troupes qu'il n'en pouvait rien advenir de fâcheux. Le prince accourut, montra aux soldats son visage aimable et attrayant, fut reçu d'eux avec respect, mais avec une invincible froideur. Arrivé devant le 13ᵉ de dragons, le maréchal fit sortir des rangs un vieux sous-officier, dont les cheveux gris, et la croix étalée sur sa poitrine, attestaient les longs services. Il lui parla de ses campagnes, et puis l'invita, devant le prince, à crier : *Vive le Roi!* — Le vieux soldat, ébahi, resta immobile et muet, salua M. le comte d'Artois, et rentra dans le rang, sans avoir poussé le cri qu'on lui demandait.

Le prince vivement affecté changea de couleur, mais ne témoigna rien, et retourna vers sa demeure, laissant sur le terrain le maréchal qui, pour faire un dernier essai, invita les officiers à le suivre chez lui. Ils y vinrent au nombre d'une centaine, et sans s'écarter des égards dus à l'homme de guerre éprouvé qui leur parlait, exposèrent leurs griefs avec une extrême amertume. Le maréchal pour les calmer convint des torts qu'on avait eus envers l'armée, leur en promit la réparation, mais ne put les ramener, même en leur présentant la perspective d'un duel à mort avec l'Europe. Il les trouva profondément irrités contre la maison du Roi, et contre ce

qu'ils appelaient les chouans, blessés du dédain qu'on montrait pour la Légion d'honneur, car en ce moment même le comte Roger de Damas ne la portait point, et quoique convaincus de la presque certitude d'une nouvelle lutte avec l'Europe, résolus à en braver les chances, et à mourir tous pour relever la France, pour la purger, disaient-ils, des émigrés, des chouans, des Autrichiens, des Russes, des Anglais, qu'ils confondaient dans les mêmes appellations et la même haine.

Il n'y avait rien à obtenir d'esprits aussi malheureusement prévenus. Le maréchal se rendit chez M. le comte d'Artois, et bien qu'il n'y eût aucun danger pour sa personne, si ce n'est celui de devenir prisonnier de Napoléon, il l'engagea à partir sur-le-champ avec M. le duc d'Orléans. Quant à lui, il se décida à rester, pour essayer encore d'engager le combat, et d'amener les troupes à prendre parti pour la Restauration contre l'Empire.

Après avoir accompagné les princes jusqu'à leur voiture, il revint vers les ponts du Rhône, afin de voir où en était l'exécution de ses ordres. Les ponts, bien entendu, n'avaient pas été coupés, car la population n'y aurait pas consenti; mais ils n'étaient pas même barricadés. Quant à ces agitateurs royalistes qui avaient tant contribué à indisposer la population lyonnaise, aucun ne s'était offert pour prendre la capote du soldat, et tirer le premier coup de fusil. Le maréchal fit obstruer les ponts du mieux qu'il put, et ordonna l'ouverture d'une tranchée, pour commencer une espèce de tête de pont. Tandis qu'il présidait lui-même à ces travaux, un soldat d'infanterie dont il cherchait à stimuler le zèle, lui répondit avec sang-froid : Allons donc, maréchal, vous êtes un brave homme, qui avez passé votre vie dans nos rangs, et non dans ceux des émigrés! Vous feriez bien mieux de nous conduire auprès de notre empereur, qui approche, et qui vous recevrait à bras ouverts... — Il n'y avait ni punitions, ni raisonnements à adresser à des soldats ainsi disposés, et le maréchal attendit dans une anxiété cruelle l'apparition de l'ennemi, que plusieurs officiers, envoyés en reconnaissance, disaient prochaine. Il était trois ou quatre heures de l'après-midi, vendredi 10, et on assurait que Napoléon n'était pas loin du faubourg de la Guillotière.

Napoléon, en effet, que nous avons laissé sortant de Grenoble le 9 à midi, n'avait pas perdu de temps, et s'était hâté de rejoindre ses troupes qu'il avait dès le 8 acheminées vers Lyon. Voyageant dans une calèche ouverte, et n'avançant qu'au pas à cause de l'affluence des populations, sa marche de Grenoble à Lyon, au milieu des campagnards acquéreurs pour la plupart de biens nationaux, et curieux de voir cet homme extraordinaire, fut une sorte de triomphe. On n'entendait de tout côté que les cris de : *Vive l'Empereur! à bas les nobles! à bas les prêtres!* et, à chaque instant, Napoléon était obligé de s'arrêter pour écouter les ha-

rangues des maires, et pour leur faire des réponses conformes à leurs passions. Il avait soupé à Rives, couché à Bourgoin, et continué le 10 à marcher sûr Lyon où il espérait entrer avant la fin du jour.

Vers quatre heures son avant-garde, composée d'un détachement du 4e de hussards, parut à l'entrée du faubourg de la Guillotière, où se trouvait en observation un détachement du 13e de dragons. A peine ces deux troupes de cavalerie furent-elles en présence l'une de l'autre, qu'elles fraternisèrent au cri de *Vive l'Empereur!* puis elles parcoururent le faubourg, où le peuple les accueillit en poussant le même cri. Bientôt peuple et cavaliers se dirigèrent en masse vers le pont de la Guillotière. Au bruit que faisait cette foule, le maréchal Macdonald fit ordonner à deux bataillons de le suivre, et s'avança lui-même vers le pont en prescrivant à ses officiers de mettre l'épée à la main, pour tâcher d'entraîner les troupes, et de faire partir ce premier coup de fusil, duquel il attendait le salut de la cause royale. Tandis qu'il exécutait ce mouvement, les hussards du 4e mêlés aux dragons du 13e parurent, et poussant le cri de *Vive l'Empereur!* provoquèrent chez les fantassins qui gardaient le pont un mouvement irrésistible. Ceux-ci répondirent par le cri de *Vive l'Empereur!* puis se jetant sur les barricades qu'on avait essayé d'élever, travaillèrent à les abattre au plus vite. De leur côté les hussards et les dragons, aidés par le peuple du faubourg, se mirent à l'œuvre, et en moins de quelques minutes le passage fut rétabli. Le maréchal, à ce spectacle, ne songea plus qu'à s'échapper, pour se soustraire au zèle de ses soldats qui voulaient le conduire à Napoléon, et le forcer de se réconcilier avec lui. Enfonçant les éperons dans les flancs de son cheval, il s'enfuit au galop, accompagné du général Digeon et de ses aides de camp. Il traversa Lyon ventre à terre, serré de près par quelques cavaliers qui, sans intention de lui faire aucun mal, désiraient s'emparer de sa personne pour le rattacher à la cause impériale. Mais le maréchal, s'opiniâtrant dans l'accomplissement de son devoir, par honneur, par intelligence des vrais intérêts de la France, voulait se dérober à une réconciliation qui, de la part de Napoléon, eût été certainement accompagnée des plus éclatantes faveurs. Il fut poursuivi pendant quelques lieues, puis, comme dirent ses soldats, *abandonné à sa mauvaise étoile,* qu'il s'obstinait à suivre.

Au pont de la Guillotière se passait en ce moment une scène d'un autre genre. On avait débarrassé le pont le plus promptement possible, et une foule immense composée de bourgeois offensés par les royalistes, de patriotes tourmentés depuis six mois à titre de révolutionnaires, était accourue à la rencontre de Napoléon, et, mêlée aux troupes, le proclamait empereur. Quant à lui, tranquille et accueillant comme un maître qui rentre dans son domaine, il répondait par des saluts affectueux aux témoignages enthousiastes qu'on lui prodiguait de toutes parts.

Il alla descendre non pas dans une auberge comme à Grenoble, mais au palais de l'archevêché, qui était pour lui un palais de famille. Les autorités civiles, judiciaires et militaires se hâtèrent de lui apporter leurs hommages et leurs félicitations. Aux unes comme aux autres il répéta les discours qu'il avait déjà tenus à Grenoble, mais cette fois en un langage moins populaire et un peu plus impérial. Il leur dit qu'il venait pour sauver les principes et les intérêts de la Révolution mis en péril par les émigrés, pour rendre à la France sa gloire, sans toutefois lui rendre la guerre, qu'il espérait pouvoir éviter; qu'il accepterait les traités signés avec l'Europe, et vivrait en paix avec elle, pourvu qu'elle ne songeât point à se mêler de nos affaires; que les temps étaient changés, qu'il fallait se contenter d'être la plus glorieuse des nations, sans prétendre à maîtriser toutes les autres; qu'au dedans comme au dehors il tiendrait compte des changements survenus, et accorderait à la France toute la liberté dont elle était digne et capable; que si un pouvoir très-étendu était nécessaire quand il avait de vastes projets de conquête, un pouvoir sagement limité suffisait pour administrer la France pacifique et heureuse; qu'il arriverait bientôt à Paris, et qu'il se hâterait de convoquer la nation elle-même, pour modifier de concert avec elle les constitutions de l'Empire, et les adapter au nouvel état des choses.

Ce langage réussit à Lyon comme il avait réussi à Grenoble, et il semblait tellement impossible dans le moment de penser autrement, que personne ne se demanda si Napoléon était sincère. Les réceptions et les harangues terminées, son premier soin à Lyon, de même qu'à Grenoble, fut de pousser toujours sur Paris, sans perdre une heure. Pour cela il résolut de faire comme il avait déjà fait, de retenir auprès de lui les troupes qui l'avaient escorté, afin de leur procurer un peu de repos, et de porter en avant celles qui venaient de se donner à lui, et qui n'avaient encore essuyé aucune fatigue. Il se proposait de les suivre avec celles qu'il avait amenées de Grenoble, et qui, après une halte d'un jour, seraient capables de se remettre en route. Avec la garnison de Lyon il devait avoir environ 12 mille hommes, et un parc d'artillerie qui se compléterait en passant à Auxonne. Il était douteux que les Bourbons eussent le temps de réunir une force pareille, et surtout qu'ils pussent la décider à se battre. Toutefois Napoléon ne pouvait acheminer sur Paris la division Brayer, qui venait de lui livrer Lyon, sans auparavant la voir et lui parler. Il ordonna donc pour le lendemain matin la revue de la garde nationale et des troupes. Le lendemain 11 mars, en effet, il passa en revue, sur la place Bellecour, qu'il avait réédifiée, les soldats de l'île d'Elbe, ceux de Grenoble, ceux de Lyon, mêlés à la garde nationale lyonnaise. L'espérance, hélas chimérique! d'avoir à la tête du gouvernement un grand homme, dévoué à la cause de la Révolution, acceptant

par bon sens autant que par nécessité la paix et les principes d'une sage liberté, de réunir par conséquent le triple avantage du génie, de la gloire, et d'une origine populaire, tout cela sans guerre et sans despotisme, cette espérance séduisait les imaginations, et rendit à Napoléon le cœur des Lyonnais, aliéné depuis trois ans par ses fautes. Il parcourut le front de la division Brayer, la remercia dignement, en général qui savait parler aux soldats, et l'invita à partir immédiatement pour aller lui conquérir de nouveaux régiments et de nouvelles cités.

Rentré à l'archevêché, il s'occupa sans retard des soins de l'administration, dont il cherchait à chaque pas à ressaisir les fils épars. Le jeune Fleury de Chaboulon, de retour de Naples, vint soudainement tomber à ses pieds, ivre de joie de le voir si miraculeusement échappé à tous les dangers de la mer et de la terre. Napoléon l'accueillit avec bonté, et l'attacha sur-le-champ à son cabinet. Il songea ensuite à choisir un préfet de Lyon. Ainsi qu'on l'a vu, il avait été mécontent à Grenoble du départ précipité de M. Fourier. Mais bientôt calmé par ses explications, il lui avait fait dire de le joindre à Lyon, et M. Fourier, incapable de trahir le pouvoir qui tombait, mais tout aussi incapable de tenir rigueur au pouvoir qui se relevait, s'était hâté de venir. Napoléon le reçut à merveille, puis trouvant convenable et même piquant de faire préfet de Lyon le préfet qui avait voulu lui interdire l'entrée de Grenoble, il lui donna la préfecture du Rhône, ce que M. Fourier accepta sans difficulté.

A ces actes administratifs Napoléon en ajouta de plus graves. Arrivé à Lyon, il se regardait comme déjà en possession de l'autorité souveraine, et il résolut d'en user pour frapper au cœur les pouvoirs qui lui étaient opposés. Il prononça la dissolution des deux Chambres de Louis XVIII, en alléguant contre chacune d'elles les motifs les plus propres à les rendre impopulaires. Il reprocha à celle des pairs d'être composée, ou d'anciens sénateurs de l'Empire qui avaient pactisé avec l'ennemi victorieux, ou d'émigrés qui étaient rentrés à la suite de l'étranger. Quant à la Chambre des députés, il rappela que ses pouvoirs étaient expirés, au moins pour les deux tiers de ses membres, qu'elle s'était prêtée aussi aux communications avec l'ennemi, enfin qu'elle avait émis un vote scandaleux et antinational en accordant, sous prétexte de payer les dettes du Roi, une somme de trente millions, destinée à solder vingt ans de guerre civile.

Après avoir frappé les deux Chambres actuellement en fonctions, il fallait cependant prendre garde de réveiller dans les esprits l'idée de ce despotisme géant, qui durant quinze années avait voulu exister tout seul, et décider tout seul des destinées de la France. Les Chambres de la royauté détruites, Napoléon prit une mesure qui devait préparer la formation des Chambres de l'Empire. Il décréta que le corps électoral tout entier, réuni sous deux mois à Paris en Champ de Mai, y assisterait au

sacre de l'Impératrice et du Roi de Rome, et apporterait aux constitutions impériales les changements commandés par l'état des esprits et par le besoin d'une sage liberté. C'était une manière indirecte d'annoncer, sans la promettre formellement, la prochaine arrivée de Marie-Louise et du Roi de Rome, d'en référer au pays lui-même pour les nouvelles institutions qu'il s'agissait de lui donner, de prendre en même temps pour base du pouvoir impérial la souveraineté de la nation, et non le droit divin invoqué par les Bourbons.

Napoléon ne se borna point à frapper les grands corps de l'État composant le gouvernement des Bourbons, et à proclamer la formation à bref délai de ceux qui devaient composer le sien, il voulut par quelques autres mesures s'assurer le concours des principaux fonctionnaires. Ainsi les Bourbons avaient annoncé la reconstitution de la magistrature, et, en faisant attendre cette reconstitution, avaient tenu les magistrats dans une inquiétude continuelle. Napoléon déclara nulles les destitutions et les nominations prononcées depuis avril 1814, et ordonna aux anciens magistrats impériaux de remonter immédiatement sur leurs siéges. C'était se donner d'un trait de plume la magistrature tout entière. Il ne prescrivit rien touchant les préfets et sous-préfets, qui pour la plupart étaient ceux de l'Empire restés au service de la Restauration, sur lesquels il était impossible de statuer de loin, et dont il était probable qu'il recouvrerait le plus grand nombre lorsqu'ils seraient en position de faire leur choix. A ces mesures que la politique justifiait, Napoléon en ajouta de moins excusables, destinées les unes à satisfaire les passions du parti révolutionnaire et militaire, les autres à ramener ou à contenir certains ennemis de grande importance en les intimidant sans les frapper. Il décida par décret que les émigrés rentrés sans radiation régulière, antérieure à 1814, seraient tenus d'évacuer le territoire, et que ceux d'entre eux qui avaient obtenu des grades militaires en déposeraient les épaulettes, et quitteraient sur-le-champ les rangs de l'armée. Cette mesure, déjà fort rigoureuse, mais inévitable, car si on n'y avait pourvu d'avance les soldats auraient expulsé violemment les officiers émigrés qu'on avait introduits dans leurs rangs, fut de beaucoup dépassée par une autre qui n'avait pas l'excuse de la nécessité, et qui, par la notoriété des personnages atteints, devait produire un effet déplorable. Napoléon en voulait à MM. de Talleyrand, de Dalberg, de Vitrolles, Marmont, Augereau, etc., qui avaient, les uns amené l'ennemi, les autres traité avec lui. Il rédigea donc un décret pour ordonner la mise en jugement, et en attendant le séquestre des biens, contre MM. de Talleyrand, de Dalberg, de Vitrolles, contre M. Lynch, maire de Bordeaux, contre les maréchaux Marmont et Augereau, sous le prétexte que tous indistinctement avaient connivé avec les envahisseurs du territoire. Comme la plupart étaient absents, et que

les autres ne pouvaient manquer de s'absenter bientôt, c'était une menace qui devait porter sur les biens seulement, et qu'on pouvait faire cesser, si ces personnages demandaient à se rallier. Ce n'en était pas moins de la part de Napoléon un acte de réaction violente, qui contrastait avec la clémence promise dans ses proclamations, et qui pouvait faire beaucoup plus de mal à sa cause en alarmant les esprits, qu'aux absents en les menaçant sans les atteindre. Le grand maréchal Bertrand, revêtu de la qualité de major général, devait contre-signer ces décrets, rendus militairement en quelque sorte. Le caractère généreux du grand maréchal répugnait à de tels actes, et il résista vivement. Il soutint qu'une pareille mesure suffirait pour détruire toute confiance dans les promesses de Napoléon, et pour fournir à ses ennemis l'occasion de dire qu'il revenait en France plein de ressentiments, et aussi enraciné que jamais dans ses habitudes despotiques. Napoléon répondit au grand maréchal qu'il n'entendait rien à la politique, que la clémence ne produisait ses effets qu'accompagnée d'une certaine dose de sévérité, surtout à l'égard d'ennemis dangereux, et quelques-uns implacables; qu'en réalité il ne voulait point exercer de rigueurs, qu'il venait de le prouver en nommant préfet de Lyon M. Fourier, si hautement prononcé contre lui; qu'il fallait pourtant traiter différemment ceux qui avaient cédé aux circonstances et ceux qui avaient connivé avec l'ennemi pendant que les bons Français versaient leur sang à la frontière; que cette apparence de sévérité serait une immense satisfaction pour tous ceux qui composaient son parti en France; que, du reste, il le répétait, il voulait intimider, non frapper, et qu'il était prêt à ouvrir les bras à quiconque manifesterait l'intention de revenir à lui. Pourtant Napoléon se laissa fléchir par les observations du grand maréchal Bertrand, qui lui disait qu'il ne fallait pas fermer la voie à un raccommodement, et qu'au lieu de ramener les hommes dont il s'agissait, on les éloignerait en les menaçant. Le décret fut donc non pas abandonné mais ajourné.

Napoléon avant de quitter Lyon écrivit de nouveau à Marie-Louise, lui fit connaître les progrès de sa marche, lui annonça son entrée triomphale à Paris pour le 20 mars, jour de naissance du Roi de Rome, et la pressa enfin de revenir en France. Il envoya un message à son frère Joseph, qui était dans le canton de Vaud, pour le charger de faire parvenir à Vienne la lettre écrite à Marie-Louise, pour l'informer aussi de ses prodigieux succès, pour l'autoriser en outre à déclarer officiellement à tous les ministres des puissances résidant en Suisse, l'intention formelle où il était de conserver la paix aux conditions du traité de Paris.

Ayant pourvu à tout, il résolut de quitter Lyon le 13 mars au matin, après y avoir séjourné le 11 et le 12 seulement, c'est-à-dire le temps absolument indispensable pour rallier les troupes qui arrivaient successi-

vement de Grenoble, pour les faire reposer un jour, et les acheminer à la suite de la division Brayer, partie de Lyon dès le 11. Son projet était de choisir entre les deux routes qui menaient de Lyon à Paris, celle de la Bourgogne, beaucoup plus sûre que celle du Bourbonnais, à cause de l'esprit des habitants.

Tout présageait à Napoléon dans le reste de son voyage un succès aussi prompt, aussi complet, que celui qu'il avait obtenu de La Mure à Lyon. On se donnait cependant beaucoup de mouvement, soit sur ses derrières, soit sur ses flancs. En effet, les Marseillais en apprenant son débarquement, avaient été saisis d'une irritation indicible. Ils avaient cru voir leur port fermé de nouveau, leur misère encore assurée pour des années, et ils avaient demandé à partir tous pour courir après celui qu'ils appelaient *le brigand de l'île d'Elbe*. Le maréchal Masséna, destiné malgré sa gloire aux injustices des deux dynasties, n'avait pas plus à se louer de Napoléon que de Louis XVIII. Dégoûté de tout, excepté du repos, il jugeait la situation de la hauteur de son rare bon sens et de son sincère patriotisme. Attaché de cœur à la Révolution, mais craignant une nouvelle lutte avec l'Europe, il voyait dans Louis XVIII la contre-révolution, dans Napoléon la guerre, et n'avait de penchant ni pour l'un ni pour l'autre. Dans cette disposition, il envisageait avec peine plutôt qu'avec plaisir la tentative de son ancien empereur, et était décidé à se renfermer dans la rigoureuse observation de ses devoirs militaires. Cédant à la demande des Marseillais, il en avait laissé partir douze ou quinze cents, escortés de deux régiments d'infanterie, qui avaient la cocarde tricolore cachée dans leurs sacs. Cette colonne s'était dirigée sur Grenoble pour prendre Napoléon à revers, et elle ne pouvait certes pas lui faire grand mal, étant à plus de cent lieues de lui. Masséna avait en outre pris ses précautions à Toulon, pour qu'au milieu du délire des partis on ne livrât pas cette importante place aux Anglais, et il s'était réservé quelques forces à Marseille, afin de ne pas rester à la merci d'une populace furieuse.

A Nîmes commençaient à se réunir quelques troupes de ligne, à la tête desquelles devait se mettre M. le duc d'Angoulême. Mais ces rassemblements, quoique placés sur les derrières de Napoléon, n'étaient pas fort à craindre à la distance où ils se trouvaient de lui. Ce qui présentait plus de gravité, c'était le mouvement du maréchal Ney, envoyé en Franche-Comté, et destiné à se porter par Besançon et Lons-le-Saulnier dans le flanc de Napoléon. Celui-là pouvait joindre l'armée impériale, mais il lui était difficile de réunir au delà de six mille hommes, qui se battraient à contre-cœur, ou ne se battraient même pas contre les douze ou quinze mille de Napoléon, remplis d'enthousiasme, et résolus à passer sur le corps de quiconque voudrait leur résister. Ce dernier danger n'était donc

pas très-inquiétant, mais une collision eût fort contrarié Napoléon, qui avait la prétention et l'espérance d'arriver à Paris sans qu'une goutte de sang eût coulé. Il cherchait par ce motif à éviter tout conflit, mais il était décidé à n'écrire ni au maréchal Ney ni à d'autres, désirant tout devoir aux soldats, dont il ne craignait pas d'être l'obligé, et rien aux chefs militaires, dont il n'avait pas été content au moment de sa chute, et desquels il ne voulait pas recevoir de conditions. Toutefois le grand maréchal Bertrand ne garda pas la même réserve. Il écrivit à Ney pour lui dépeindre la marche triomphale de Cannes à Lyon et lui en prédire la continuation jusqu'à Paris, pour lui faire sentir la gravité de la résolution qu'il allait prendre, le danger de cette résolution pour lui, son inutilité pour les Bourbons, s'il la prenait contraire à la cause impériale. Il chargea quelques vieux sous-officiers de l'île d'Elbe de se rendre au corps de Ney, pour communiquer avec les soldats de ce corps, et les embraser du feu qui les dévorait tous. Du reste il était probable que l'on aurait dépassé Mâcon et Chalon, seuls points par lesquels on pouvait être pris en flanc, lorsque Ney serait en mesure d'agir. Napoléon quitta Lyon le 13 mars au matin, annonçant à tout le monde qu'il serait le 20 à Paris. Il était vraisemblable en effet que la rapidité de son aigle, *volant de clocher en clocher,* comme il l'avait dit, ne serait pas moins grande de Lyon à Paris, que de Cannes à Lyon.

En s'avançant en Bourgogne, Napoléon allait rencontrer des populations animées au plus haut point de l'esprit qui avait assuré son triomphe dans la première partie de son expédition. Les pays qui bordent la Saône avaient singulièrement prospéré pendant l'Empire, parce qu'alors les communications fluviales remplaçant les communications maritimes, la Saône était devenue la voie du commerce continental. Indépendamment de cette circonstance, la présence de l'ennemi si mal combattu en 1814 par Augereau, avait exaspéré les habitants, fort patriotes comme tous ceux des provinces frontières. Les imprudences de la noblesse et du clergé avaient fait le reste, et la Franche-Comté, la Bourgogne étaient aussi disposées que le Dauphiné à ouvrir les bras à Napoléon. Les villes de Mâcon et de Chalon surtout, à la nouvelle des événements de Lyon et de Grenoble, avaient été saisies d'une véritable fièvre. Napoléon fit une pause de quelques instants à Villefranche, et alla coucher le soir à Mâcon, en marchant au milieu d'une affluence et d'un enthousiasme extraordinaires. En apprenant sa prochaine arrivée, les habitants de Mâcon envahirent le siége des autorités, et opérèrent eux-mêmes la révolution. Ainsi le mouvement des esprits était tel que l'approche de Napoléon produisait ce que quelques jours auparavant sa présence aurait pu seule accomplir. Il fut reçu à Mâcon avec des transports inouïs, le peuple accourant pêle-mêle avec les troupes, qui abandonnaient leurs chefs ou s'en

faisaient suivre. *A bas les nobles! à bas les prêtres! à bas les Bourbons! Vive l'Empereur!* étaient les cris de cette multitude composée de paysans, de soldats, de marins de la Saône, et animée de tous les sentiments nationaux et révolutionnaires que les Bourbons avaient eu l'imprudence de froisser.

Napoléon reçut les autorités municipales, s'entretint familièrement avec ceux des habitants qui lui adressèrent la parole, leur dit pourquoi il était sorti de l'île d'Elbe, dans des termes à peu près semblables à ceux qu'il avait employés à Lyon et à Grenoble; leur parla de paix, de liberté, et les charma par cette bonhomie dans la grandeur, dont il savait si habilement se servir quand il voulait s'en donner la peine. Il demanda à l'un des officiers municipaux pourquoi, tandis qu'on s'était si bien défendu à Chalon contre les Autrichiens, on s'était si mal défendu à Mâcon, où les sentiments et le courage étaient les mêmes? — C'est votre faute, lui répondit naïvement le Mâconnais. Vous nous aviez donné de mauvaises autorités, vous nous aviez laissés sans armes et sans chefs, et nous n'avons rien pu avec nos bras seuls. — L'Empereur sourit, et lui dit : Cela prouve, mon ami, que nous avons tous fait des fautes; mais il ne faut pas les recommencer. Nous ne nous fierons désormais qu'à de vrais patriotes; nous n'irons pas chercher les étrangers chez eux, mais s'ils viennent chez nous, nous les recevrons de manière à leur ôter l'envie de revenir. —

Après avoir écouté et dit bien des paroles en compagnie de ces bonnes gens, il prit quelque repos, se proposant de continuer sa route le lendemain sur Chalon.

Napoléon touchait à la seconde conjoncture décisive de son entreprise, c'était la rencontre possible avec le maréchal Ney. Il ne la redoutait pas précisément, car il avait déjà rallié à sa cause plus de la moitié des troupes concentrées par les Bourbons dans l'est de la France, c'est-à-dire de douze à quinze mille hommes. Or, d'après tous les renseignements, c'est à peine si le maréchal pouvait avoir six mille hommes, probablement mal disposés, et entièrement noyés au milieu d'une population dévouée à l'Empire et à la Révolution. Cependant il était impossible de prévoir ce que pourrait faire la *mauvaise tête* du maréchal, ainsi qu'on s'exprimait généralement, et Napoléon aurait vivement regretté une collision, dont le résultat n'était pas douteux, mais dont le succès eût ôté quelque chose de son prestige à cette conquête pacifique de la France accomplie sans aucune effusion de sang. Le grand maréchal Bertrand, ainsi que nous l'avons déjà dit, avait seul écrit au maréchal Ney, en son propre nom, et pour lui inspirer de sérieuses réflexions. Quant à Napoléon, il s'était contenté de lui adresser des ordres de mouvement, conçus comme si Ney n'avait jamais cessé d'être sous son commandement. Il lui avait prescrit de diriger ses troupes sur Autun et Auxerre,

où il s'attendait à le voir lui-même. Au surplus, on était fort près du maréchal, car on le disait à Lons-le-Saulnier, et si quelques hommes prudents étaient inquiets, le peuple regardait Ney et ses soldats comme aussi conquis que tout ce qu'on avait rencontré de La Mure à Mâcon.

Le moment approchait, en effet, où allait s'accomplir l'une des scènes les plus étranges de notre longue et prodigieuse révolution. Le maréchal Ney, complétement étranger aux menées des généraux Lallemand et Lefebvre-Desnoëttes, brouillé depuis longtemps avec le maréchal Davout, convaincu que Napoléon lui gardait rancune pour sa conduite à Fontainebleau, n'ayant par conséquent aucune affinité avec les bonapartistes, avait senti s'évanouir son humeur contre les Bourbons, en apprenant le débarquement opéré au golfe Juan, et dans son simple bon sens, il avait regardé cet événement comme précurseur de la guerre étrangère et peut-être de la guerre civile. Aussi avait-il promis de très-bonne foi à Louis XVIII de s'opposer de toutes ses forces à la marche de Napoléon.

Arrivé à Besançon, il avait fait avec zèle, intelligence et résolution, tout ce qu'exigeaient les circonstances. Presque rien n'était prêt de ce qui est nécessaire à la composition d'un corps d'armée, soit par la faute des circonstances, soit par celle des bureaux de la guerre. Il y avait suppléé tant qu'il avait pu, en se plaignant au ministre avec sa rudesse ordinaire. Trouvant les royalistes abattus, et peu disposés à soutenir l'arrogance qui avait tant nui à la cause des Bourbons, il s'était emporté contre eux, et avait contribué à remonter les esprits par cette énergie naturelle qui respirait dans ses yeux, retentissait dans sa voix, se révélait en un mot dans tous les mouvements de sa personne héroïque. Les royalistes du pays, sans partager sa confiance, avaient été charmés de ses sentiments et de son attitude.

Après avoir donné des ordres pour atteler quelques pièces d'artillerie, pour confectionner des cartouches, pour suppléer enfin au matériel qui lui manquait, il avait résolu de distribuer ses troupes en deux divisions, sous deux généraux de confiance. Il pouvait disposer de cinq régiments d'infanterie, le 15ᵉ léger cantonné à Saint-Amour, le 81ᵉ de ligne à Poligny, le 76ᵉ à Bourg, les 60ᵉ et 77ᵉ déjà réunis à Lons-le-Saulnier, et de trois régiments de cavalerie, le 5ᵉ de dragons établi à Lons-le-Saulnier, le 8ᵉ de chasseurs en route pour s'y rendre, et le 6ᵉ de hussards envoyé à Auxonne pour protéger le dépôt d'artillerie. On lui avait promis en outre le 4ᵉ de ligne et le 6ᵉ léger, lesquels ne devaient guère arriver que dans une dizaine de jours. Il avait choisi pour les mettre à la tête de ses deux divisions les généraux de Bourmont et Lecourbe. Le général de Bourmont, commandant à Besançon, était sous sa main. Ancien chef de chouans, il avait de quoi rassurer les royalistes ; distingué par ses services militaires sous l'Empire, il était fort présentable aux troupes. Il

réunissait donc toutes les convenances à la fois, et il ne pouvait refuser de servir activement, lorsqu'il s'agissait de défendre la cause des Bourbons. Il n'en était pas de même du général Lecourbe. Cet officier, le premier de son temps pour la guerre de montagnes, était un vieux républicain, disgracié par Napoléon, vivant dans ses terres, et resté aussi loin des faveurs des Bourbons que de celles de Napoléon. Ney le fit venir, lui rappela leur ancienne confraternité d'armes à l'armée du Rhin, leur commune aversion pour le despotisme impérial, les maux que l'ambition de Napoléon avait causés à la France, les dangers dont cette ambition la menaçait encore, le trouva dépourvu de rancune à l'égard de Napoléon, mais alarmé de son retour qui pouvait être suivi de la guerre civile et de la guerre étrangère, et parvint à lui faire accepter le commandement de l'une des deux divisions qu'on essayait de former en Franche-Comté.

Ces arrangements terminés, son artillerie attelée à la hâte, le maréchal partit pour Lons-le-Saulnier avec les généraux Lecourbe et de Bourmont. Arrivé dans cette ville le 12 mars au matin, il y trouva les 60e et 77e de ligne, et le 5e de dragons. On y attendait le 8e de chasseurs. Il avait deux partis à prendre, ou de se jeter sur Lyon, s'il était temps encore d'en interdire l'entrée à Napoléon, ou s'il était trop tard, de tourner à droite pour se porter sur la Saône, et pour intercepter la route de Paris à travers la Bourgogne. Mais à peine entré à Lons-le-Saulnier, Ney apprit que Lyon était évacué, et il commença à sentir l'immense commotion produite dans le pays par l'approche de Napoléon. Les troupes ne disaient rien, mais malgré leur silence on pouvait apercevoir dans leurs yeux leur profonde émotion. La population curieuse et inquiète, en quête de nouvelles, les désirant favorables à Napoléon, ne prenait guère la peine de cacher ses sentiments. Le clergé s'était enfermé dans les églises. La noblesse désolée était accourue pour chercher auprès du maréchal une confiance qu'elle avait perdue. Le comte de Grivel, ancien militaire, inspecteur des gardes nationales, royaliste dévoué, était venu offrir son épée pour contribuer au salut de la cause royale si gravement compromise.

Le maréchal Ney entrevoyait déjà les embarras dans lesquels il s'était jeté, mais plus il sentait approcher de son cœur les impressions qui régnaient autour de lui, plus il se roidissait pour les en éloigner. Il disait aux royalistes qui lui parlaient de la gravité de la situation, qu'il la connaissait bien, que ce n'était pas une petite entreprise que de tenir tête à Napoléon, mais qu'il fallait avoir le courage de ce qu'on entreprenait; qu'il n'avait pas besoin de *trembleurs* autour de lui, que ceux qui avaient peur étaient libres de se retirer; que fût-il seul, il résisterait; qu'il prendrait un fusil, tirerait le premier coup, et obligerait bien ses soldats à se battre. Les royalistes éperdus lui serraient la main en entendant ce langage, lui témoignaient leur gratitude, leur admiration même, mais

ne lui manifestaient pas de grandes espérances, car ils n'en conservaient que de très-faibles. L'attitude des troupes était en effet désespérante.

Quelques heures après son arrivée, le maréchal Ney voulut passer ses régiments en revue. Il fit déployer les 60e et 77e de ligne, le 5e de dragons, et le 8e de chasseurs qui avait rejoint. Après les avoir soigneusement examinés, il réunit les officiers en cercle autour de lui, et leur parla avec chaleur et résolution. Il leur rappela qu'il avait suivi Napoléon jusqu'à Moscou et jusqu'à Fontainebleau, qu'il l'avait servi par conséquent jusqu'au dernier moment, mais qu'après son abdication, il avait comme eux prêté serment aux Bourbons, et entendait rester fidèle à ce serment; que le rétablissement de l'Empire devait inévitablement amener sur la France un déluge de maux, qu'il attirerait sur elle l'Europe tout entière, et ferait recommencer une lutte désastreuse; que tout bon Français devait s'y opposer; que pour sa part il y était décidé, sans vouloir toutefois contraindre personne, et que si parmi ceux qui l'écoutaient il se trouvait des hommes que leurs affections détournaient de leurs devoirs, ils n'avaient qu'à le déclarer, et qu'il les renverrait chez eux, sans qu'il leur en coûtât d'autre peine que celle de sortir des rangs, mais qu'il n'entendait garder auprès de lui que des hommes sûrs et dévoués.

Malgré son ascendant ordinaire sur les troupes, le maréchal obtint pour unique réponse un silence glacial, qui lui montrait assez qu'il fallait renvoyer chez eux presque tous ses officiers s'il ne voulait avoir auprès de lui que des hommes de son avis. A peine le cercle était-il rompu, que les aides de camp du maréchal entendirent dans tous les rangs les propos les plus fâcheux. — Qu'avions-nous besoin, murmuraient la plupart des officiers, de ce que nous dit là le maréchal? Ne sait-il pas ce que nous pensons? Ne doit-il pas le penser comme nous? Nous sommes dans les rangs, nous y attendrons en bon ordre ce que le sort décidera. Qu'il attende comme nous, et laisse les royalistes qui l'entourent faire les énergumènes, sans se livrer à des manifestations qui ne lui conviennent point! —

Ces propos répétés au maréchal lui déplurent moins que le langage découragé des royalistes qui composaient son état-major. — Qu'on s'en aille, répétait-il avec une sorte d'irritation nerveuse, qu'on s'en aille si on tremble, qu'on me laisse seul, et je saurai bien prendre un fusil des mains d'un grenadier, et tirer le premier coup de feu. —

Plus l'impression générale envahissait son robuste cœur, plus il se défendait, et par cette lutte intérieure il touchait les royalistes clairvoyants sans les rassurer, mais il affligeait les bonapartistes, désolés de le voir s'engager dans une voie sans issue. Plusieurs officiers de M. le comte d'Artois, notamment le duc de Maillé, s'étaient rendus auprès de lui. Il se plaignit amèrement à eux de ce qu'on avait évacué Lyon si facilement,

conjura M. le comte d'Artois de ne pas rétrograder davantage, de venir par un mouvement à gauche rejoindre la Saône, tandis qu'il la rejoindrait lui par un mouvement à droite, et soutint qu'en réunissant leurs forces ils réussiraient peut-être à arrêter l'ennemi. Il promit, toujours avec la même sincérité, de s'engager le premier, et ajouta qu'aussitôt son artillerie arrivée, le lendemain probablement, il s'acheminerait sur Mâcon ou Chalon à la rencontre de M. le comte d'Artois. Il ne savait pas, l'infortuné, que le lendemain ce ne serait pas M. le comte d'Artois, déjà retourné à Paris, mais Napoléon lui-même, qui se trouverait sur la Saône !

Le lendemain 13, pendant que Napoléon marchait sur Mâcon, la situation prit tout à coup l'aspect le plus sombre. A chaque instant on recevait la nouvelle que l'incendie avait éclaté, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, de manière qu'on en était comme enveloppé de toute part. M. Capelle, préfet de l'Ain, arriva vers le milieu de la journée, poursuivi par les habitants de Bourg qui venaient de s'insurger. Le 76e, qui occupait cette ville, s'était uni aux habitants pour arborer les trois couleurs. Plus près encore, à Saint-Amour, le 15e léger menaçait d'en faire autant. Vers les dix heures du soir, un officier, parti de Mâcon, apporta la nouvelle, envoyée par le préfet lui-même, que la ville de Mâcon s'était soulevée et avait expulsé les autorités royales. A minuit, une dépêche du maire de Chalon annonça qu'un bataillon du 76e, escortant l'artillerie que le maréchal attendait avec impatience, s'était révolté, et conduisait cette artillerie à Napoléon. Une heure après, un officier qui avait suivi la route de la Bourgogne raconta que le 6e de hussards, commandé par le prince de Carignan, s'était porté au galop sur Dijon pour insurger cette ville; et une heure plus tard, on apprit par une dépêche du général Heudelet que cette capitale de la Bourgogne, répondant à l'impulsion des villes voisines, venait de proclamer le rétablissement de l'Empire.

Ces divers messages, successivement parvenus au maréchal pendant cette fatale nuit, furent pour lui comme autant de coups de poignard. Ne pouvant retrouver un sommeil sans cesse interrompu par de si terribles émotions, il se leva, et se mit à se promener en tout sens, s'attendant à de nouveaux coups plus douloureux encore. Il savait qu'un certain nombre de soldats de l'île d'Elbe, venus de Lyon, s'étaient mêlés à ses troupes, et s'efforçaient de leur communiquer le souffle de l'insurrection.

Il était dans cet état d'agitation, lorsque vers le milieu de la nuit deux négociants partis de Lyon dans la journée lui furent amenés, et lui causèrent par leur rapport une impression profonde. Ils lui racontèrent avec quelle facilité la révolution en faveur de l'Empire s'était opérée

à Lyon, combien on avait de raisons de croire cette révolution déjà effectuée à Paris, et combien il serait inutile de répandre du sang pour s'y opposer. Au même instant survinrent des officiers porteurs de la lettre du grand maréchal Bertrand, connus personnellement du maréchal Ney, et chargés d'ajouter des explications verbales à la lettre qu'ils apportaient. Ces officiers, mêlant le faux et le vrai, et répétant ce qu'ils avaient entendu dire autour de Napoléon, donnèrent des paroles du grand maréchal Bertrand un funeste commentaire. Ils assurèrent que tout était concerté depuis longtemps entre Paris, l'île d'Elbe et Vienne; qu'à Paris une vaste conspiration comprenant l'armée entière, et jusqu'au ministre de la guerre, avait déjà renversé, ou allait renverser les Bourbons; que Napoléon placé au centre de cette trame, était d'accord avec son beau-père, que le général autrichien Kohler était allé s'entendre avec lui à Porto-Ferrajo, que les vaisseaux anglais eux-mêmes s'étaient éloignés pour laisser passer la flottille impériale, que les puissances, fatiguées des Bourbons, étaient décidées à accueillir Napoléon s'il s'engageait à conserver la paix et à observer le traité du 30 mai, ce qu'il venait en effet de promettre solennellement; qu'ainsi tout était convenu, arrangé, et qu'il y aurait folie à résister à une révolution préparée de si longue main, entre les plus hauts potentats, et dont les suites en apparence les plus inquiétantes avaient été conjurées d'avance.

On sait, par le récit qui précède, ce qu'il y avait de vrai dans ces assertions. Elles étaient une nouvelle preuve de ce qu'on peut, dans les moments de crise, construire de mensonges au moyen de quelques faits et de quelques propos légèrement recueillis, follement interprétés. En effet Napoléon avait laissé entrevoir autour de lui un accord avec l'Autriche, sans cependant l'affirmer; M. Fleury de Chaboulon avait raconté dans l'état-major quelque chose des menées étourdies des généraux Lefebvre-Desnoëttes et Lallemand, lesquelles, comme on l'a vu, n'avaient point été concertées avec l'île d'Elbe; et de ces indices si légers on avait composé autour de Napoléon le tissu de faussetés apporté au malheureux Ney. — Voilà, se dit-il, ce que signifient ces paroles de Bertrand, que toutes les mesures sont prises d'une manière infaillible, et ainsi on m'envoyait combattre seul une révolution désirée, préparée par tout le monde, même par l'Europe!... — A partir de ce moment, le maréchal se regarda comme une dupe, victime de son ignorance, sacrifiée au soutien d'une cause perdue, et ne pouvant pas même essayer de se battre, car ses soldats ne voudraient pas le suivre, et, en décidât-il quelques-uns, il ne verserait qu'un sang inutile, dont il serait gravement responsable envers Napoléon et envers la France. L'idée d'aller presque sans soldats combattre ses anciens compagnons d'armes, pour défendre une cour qui avait fait essuyer plus d'une humiliation à sa femme et à lui,

pour écarter d'ailleurs des calamités auxquelles il ne croyait plus, Napoléon paraissant d'accord avec les puissances, lui sembla une idée extravagante, et à laquelle il fallait renoncer.

Mais comment faire après s'être tant engagé, après avoir tant promis une lutte à outrance contre Napoléon? L'infortuné maréchal était dans une perplexité cruelle. On essaya de lui persuader qu'il n'y avait qu'une manière convenable d'agir, c'était d'agir ouvertement, en disant par exemple dans une proclamation à ses troupes, que la France s'étant formellement prononcée pour Napoléon, lui serviteur obéissant de la France ne voulait pas provoquer la guerre civile pour une dynastie ennemie de la gloire nationale, et à jamais condamnée par ses fautes. On rédigea une proclamation dans ce sens, et Ney parut disposé à la publier, peut-être même à en faire personnellement la lecture à ses soldats. Si dans notre temps, après quarante années de pratique de la liberté, interrompue mais non oubliée, après avoir appris à nous attacher à des principes, à les respecter, à nous respecter en eux, on nous proposait, militaires ou civils, de passer aussi brusquement d'un parti à un autre, nous nous étonnerions, et nous prendrions une telle proposition pour une offense. Mais la France alors n'avait reçu que l'éducation peu morale des révolutions et du despotisme, et en voyant le gouvernement passer si rapidement de mains en mains, on ne comprenait pas une invariabilité de conduite en contradiction avec la variabilité des événements, et bientôt les hommes politiques, plus accoutumés à calculer leurs démarches que les militaires, ne se montrèrent pas beaucoup plus scrupuleux. Le maréchal, outre qu'il ne pouvait avoir que les mœurs du temps, était d'un tempérament fougueux et violent, qui n'admettait pas les milieux en fait de conduite. S'étant brusquement donné aux Bourbons en 1814 par fatigue de la guerre, s'étant aussi brusquement éloigné d'eux par mécontentement de la cour, il leur était brusquement revenu à la nouvelle du débarquement de Cannes, qui avait réveillé dans son esprit les images sanglantes de la guerre civile et de la guerre étrangère, et il avait exprimé la résolution de résister à Napoléon avec une intempérance de langage qui tenait à l'impétuosité de son caractère. Voyant aujourd'hui disparaître à la fois la probabilité de la guerre civile par l'entraînement des soldats vers Napoléon, celle de la guerre étrangère par un prétendu accord avec l'Europe, il ne croyait pas qu'il lui appartînt de vouloir autre chose que ce que voulait la France, et il changeait sans scrupule, avec la mobilité d'un enfant, car enfant est l'homme que ses impressions gouvernent. Un autre, en reconnaissant qu'il s'était trompé, se serait mis à l'écart, laissant passer la fortune qu'il n'avait pas su deviner. Mais le maréchal, par intérêt autant que par caractère, n'entendait pas briser son épée, parce qu'il avait commis une erreur politique en ne prévoyant pas le triomphe

de Napoléon. Cédant en outre à quelques-unes de ses secrètes rancunes, il se disait que si avec Napoléon on n'avait ni la guerre civile ni la guerre étrangère, mieux valait lui que les Bourbons, car on serait débarrassé des émigrés, de leurs préjugés, de leur arrogance, de leurs tendances contre-révolutionnaires. Du reste, il voulut avant d'agir consulter les généraux de Bourmont et Lecourbe, ses deux divisionnaires. L'un était, avons-nous dit, un vieux royaliste, l'autre un vieux républicain, fort opposés tous les deux à Napoléon, mais sensés, et voyant bien ce qu'avait d'irrésistible le mouvement qui se prononçait autour d'eux. Le général de Bourmont, doux et fin, quoique militaire énergique, se tut tristement comme reconnaissant la force des choses, et quant à la manière de s'y soumettre, laissa au maréchal le soin de sa dignité. Lecourbe, ayant conservé la franchise d'un vieil officier de l'armée du Rhin, dit à Ney : Tu renonces à toute résistance, et je crois que tu as raison; car nous voudrions en vain nous mettre en travers de ce torrent. Mais tu aurais mieux fait de suivre mon conseil, de ne pas te mêler de tout cela, et de me laisser dans mes champs. — Sauf cette apostrophe un peu dure, Ney ne rencontra pas autour de lui une objection sérieuse, et il prit soudainement la résolution, dès qu'il ne résistait plus au torrent, de s'y livrer. Sans plus tarder il appela ses aides de camp, qu'il n'instruisit point de ce qu'il allait faire, et ordonna qu'on réunît les troupes sur la principale place de la ville. Arrivé en leur présence, et entouré de son état-major dans les rangs duquel se trouvaient plusieurs officiers royalistes, qu'il avait souvent gourmandés pour leur tiédeur, il tira son épée d'une manière convulsive, et au milieu d'une attente silencieuse, il lut la proclamation célèbre qu'on lui avait rédigée, et qui devait lui coûter la vie. — Soldats, s'écria-t-il, *la cause des Bourbons est à jamais perdue*... La dynastie légitime que la France a adoptée va remonter sur le trône... C'est à l'empereur Napoléon, notre souverain, qu'il appartient désormais de régner sur notre beau pays!.. — A ces mots, qui causèrent une indicible surprise autour de lui, une joie furieuse éclata comme le tonnerre dans les rangs des soldats. Mettant leurs schakos au bout de leurs fusils, ils poussèrent les cris de *Vive l'Empereur! vive le maréchal Ney!* avec une violence inouïe, puis ils rompirent les rangs, se précipitèrent sur le maréchal, et baisant les uns ses mains, les autres les basques de son habit, ils le remercièrent à leur façon d'avoir cédé au vœu de leur cœur. Ceux qui ne pouvaient l'approcher, entouraient ses aides de camp un peu embarrassés d'hommages qu'ils ne méritaient pas, car ils étaient étrangers au brusque revirement qui venait de s'accomplir, et leur serrant la main, Vous êtes de braves gens, disaient-ils; nous comptions sur vous et sur le maréchal, et nous étions bien certains que vous ne resteriez pas longtemps avec les émigrés. — Les habitants, non moins expressifs dans

leurs témoignages, s'étaient joints aux soldats, et Ney rentra chez lui escorté d'une multitude bruyante et remplie d'allégresse.

Pourtant en revenant à sa résidence, il trouva la gêne, et même l'improbation sur le visage de la plupart de ses aides de camp. L'un d'eux, ancien émigré, brisa son épée en lui disant : Monsieur le maréchal, il fallait nous avertir, et ne pas nous rendre témoins d'un pareil spectacle. — Et que vouliez-vous que je fisse? lui répondit le maréchal. Est-ce que je puis arrêter la mer avec mes mains? — D'autres, en convenant qu'il était impossible de faire battre les soldats contre Napoléon, lui exprimèrent le regret de ce qu'il prenait sur lui de jouer à si peu d'intervalle de temps deux rôles si contraires. — Vous êtes des enfants, répliqua le maréchal; il faut vouloir une chose ou une autre. Puis-je aller me cacher comme un poltron, en fuyant la responsabilité des événements? Le maréchal Ney ne peut pas se réfugier dans l'ombre. D'ailleurs il n'y a qu'un moyen de diminuer le mal, c'est de se prononcer tout de suite, pour prévenir la guerre civile, pour nous emparer de l'homme qui revient, et l'empêcher de commettre des folies; car, ajouta-t-il, je n'entends pas me donner à un homme, mais à la France, et si cet homme voulait nous ramener sur la Vistule, je ne le suivrais point! —

Après avoir ainsi rudoyé ses improbateurs, Ney reçut à dîner, outre les généraux, tous les chefs des régiments, un seul excepté qui refusa de s'y rendre. Sauf un peu de gêne, provenant de la violation du devoir militaire qu'on se reprochait intérieurement, ce ne fut qu'une longue récapitulation des fautes des Bourbons, qui sans le vouloir ou en le voulant (chacun en jugeait à sa manière), s'étaient livrés à l'émigration, à l'étranger, et avaient affiché des sentiments qui n'étaient pas ceux de la France. Ce ne fut aussi qu'une protestation unanime contre les anciennes fautes de l'Empereur, contre sa folie belliqueuse, contre son despotisme, contre son refus d'écouter les représentations de ses généraux en 1812 et en 1813, ce ne fut enfin qu'une résolution énergique de lui dire la vérité, et d'exiger de sa part des garanties de liberté et de bonne politique. — Je vais le voir, disait Ney, je vais lui parler, et je lui déclarerai que nous ne nous laisserons plus conduire à Moscou. Ce n'est pas à lui que je me donne, c'est à la France, et si nous nous rattachons à lui comme au représentant de notre gloire, ce n'est pas à une restauration du régime impérial que nous entendons nous prêter. — Les généraux Lecourbe et de Bourmont assistèrent à ce dîner, prenant peu de part à ce qui s'y disait, mais admettant comme inévitable, et comme trop motivée par les fautes des Bourbons, la révolution qui venait de s'accomplir.

Le maréchal quitta ses convives pour exécuter les ordres qu'il avait reçus de Lyon, conçus, avons-nous dit, comme si Napoléon n'avait cessé de régner, et prescrivant d'acheminer les troupes sur Autun et Auxonne.

Il adressa à sa femme une lettre dans laquelle il racontait ce qu'il avait fait, et qu'il finissait par ces mots caractéristiques : « *Mon amie, tu ne pleureras plus en sortant des Tuileries*[1]. »

L'entreprise si extraordinaire de conquérir la France avec sa personne seule, commencée par Napoléon à La Mure, presque accomplie à Grenoble et à Lyon, ne pouvait plus présenter le moindre doute après la détermination du maréchal Ney. Napoléon qui avait couché le 14 à Chalon, continua sa route par Autun et Avallon, marchant presque au pas des troupes, que tour à tour il suivait ou devançait, pour se ménager des séjours dans les résidences un peu considérables. Il arriva ainsi le 17 à Auxerre, entouré des populations de la Bourgogne, qui s'insurgeaient de concert avec les troupes pour proclamer le rétablissement de l'Empire. Partout il répétait le langage qu'il avait tenu à Lyon, affirmant qu'il apportait la paix, la liberté, et le triomphe définitif des principes de quatre-vingt-neuf. Le préfet de l'Yonne, M. Gamot, beau-frère du maréchal Ney, était venu à sa rencontre jusqu'à Vermanton. Il l'accueillit amicalement, et alla s'établir à la préfecture, où il se hâta de faire ses préparatifs pour sa dernière marche, celle qui devait le conduire à Paris même.

Pendant que Napoléon s'avançait ainsi vers Paris, M. Lainé, stimulé par les événements, n'avait cessé de faire les plus honorables efforts pour réconcilier la dynastie avec l'opposition constitutionnelle. A mesure que les membres de la Chambre des députés arrivaient à Paris, il les suppliait d'oublier les fautes commises, et de chercher dans ces fautes mêmes l'occasion du bien, en exigeant des réparations qu'on était, disait-il, disposé à leur accorder, telles qu'une large modification du ministère, une augmentation de la Chambre des pairs, le renouvellement des deux tiers de la Chambre des députés (tout cela dans le sens libéral); une loi électorale qui en consacrant l'influence de la propriété consacrerait aussi celle des professions libérales et industrielles, une loi sur la responsabilité ministérielle (garantie à laquelle on tenait beaucoup alors); une nouvelle législation sur la presse, et enfin un système de tarifs qui protégerait l'industrie française contre l'industrie britannique. Ajoutant avec très-bonne intention un mensonge officieux aux promesses qu'il énumérait, M. Lainé affirmait que toutes ces concessions, on y pensait, on s'en occupait même, pour en faire le sujet des travaux de la session, lorsque le *génie du mal* avait de nouveau mis le pied sur le sol de la France. Ne se bornant pas à tenir ces sages propos dans les entretiens particuliers, M. Lainé conduisit au pied du trône les députés arrivés à Paris, et répéta devant le Roi qu'il fallait reconnaître et oublier les fautes commises, et les réparer par un

[1] Je tiens ce détail d'un ancien colonel de l'artillerie de la garde impériale, membre de plusieurs de nos assemblées, royaliste de cœur, homme d'esprit et d'une parfaite sincérité, qui avait vu cette lettre dans les mains de la maréchale.

ensemble de mesures conformes aux besoins du temps et aux vœux de l'opinion publique.

Les chefs du parti constitutionnel, tant ceux qui étaient dans les Chambres que ceux qui n'y étaient pas, et parmi ces derniers MM. de Lafayette et Benjamin Constant, s'étaient empressés d'entourer M. Lainé, et d'adhérer publiquement à ses idées conciliatrices. Tout allait donc bien de ce côté, mais il fallait amener la cour à ces idées, et M. Lainé n'avait cessé d'insister pour qu'on mît la main à l'œuvre et que l'on commençât par le commencement, c'est-à-dire par le changement de trois ou quatre ministres. Il avait persuadé, comme on l'a vu, M. de Montesquiou, qui s'offrait le premier en sacrifice, mais il n'avait persuadé que lui seul. La cour, rendue par le danger à son exaltation royaliste, loin d'être disposée à des concessions, l'était plutôt à des rigueurs, soutenant que les seules fautes commises étaient des fautes de faiblesse. Louis XVIII, placé entre les royalistes modérés et les royalistes violents, ne sachant à qui entendre, inclinant toutefois vers les premiers, mais obligé de commencer le sacrifice d'une partie du ministère par M. de Blacas, que les libéraux mal informés considéraient comme l'agent de l'émigration auprès de la royauté, ne se hâtait pas de prendre un parti, et perdait ainsi en déplorables hésitations le temps que Napoléon employait à s'avancer avec une rapidité foudroyante.

En fait de concessions, on n'avait songé à en faire qu'à l'armée, et celles-là, du reste assez mal conçues, outre le défaut de dignité avaient l'inconvénient de préparer des dangers plutôt que des moyens de salut. Le ministre de la guerre s'était activement occupé des officiers à la demi-solde et des anciens soldats laissés dans leurs foyers. Il avait rappelé les uns et les autres à l'activité. En conséquence les officiers à la demi-solde avaient reçu ordre de se rendre immédiatement à la suite des régiments, pour y former le cadre de nouveaux bataillons que l'on voulait composer avec les soldats rappelés. Ceux qui n'auraient pas trouvé place dans ces bataillons dits de réserve, devaient être employés dans des bataillons de garde nationale qu'on songeait à mobiliser. Les autres enfin devaient être réunis autour de la personne royale, pour accroître la maison militaire, dont ils auraient les avantages et les honneurs. Tous étaient à l'instant même remis en jouissance de la solde entière. Sans doute il est des situations où aucun remède n'est bon; cependant avec l'esprit qu'on avait laissé naître et s'étendre parmi les officiers à la demi-solde, s'imaginer qu'on parviendrait à les rattacher aux Bourbons dans un moment où ils savaient Napoléon descendu sur le sol de la France, était de la part du ministre de la guerre une bien étrange illusion. La garde nationale elle-même, animée de l'esprit de la bourgeoisie qui n'inclinait pas vers le rétablissement de l'Empire, sur laquelle par conséquent on aurait dû

compter, était loin d'être sûre. Appelée à temps, préparée de longue main à la double défense du trône et des libertés publiques, elle aurait pu contenir l'armée, et l'empêcher de se jeter dans les bras de Napoléon. Mais on l'avait laissée presque partout se diviser en cavalerie composée de l'ancienne noblesse, et en infanterie composée de la classe moyenne : or, celle-ci blessée, irritée, mécontente, avait été dissoute dans la plupart des villes. Il n'y avait donc pas grand parti à en tirer. Néanmoins on invita les préfets à former des bataillons de garde nationale mobile sous des officiers à la demi-solde. On les autorisa même à convoquer les Conseils généraux pour voter des contributions destinées à cet emploi. On multipliait ainsi les remèdes, comme on fait à l'égard d'un malade désespéré, sans savoir s'ils seront utiles, uniquement pour ne pas assister à son agonie sans lui rien prescrire. A tout cela le ministre de la guerre avait ajouté une proclamation violente, peu propre à lui concilier l'armée, et de nature au contraire à prêter à rire à tous ceux qui se rappelaient son langage et sa conduite à Toulouse.

Voilà ce qu'on avait fait pour arrêter la marche de Napoléon. Cependant lorsqu'on apprit ses progrès rapides, lorsqu'on sut qu'il était entré à Grenoble, puis à Lyon, ce qu'on avait d'abord nié, déclaré faux, impossible, il fallut se rendre à l'évidence, et renoncer à dire, comme le faisaient les royalistes, que Napoléon n'était venu en France que pour y être fusillé. Mais si on sentit davantage le besoin d'agir, on ne comprit pas mieux dans quel sens il convenait d'agir. L'usage des partis qui ont commis des fautes n'est pas de se croire coupables mais trahis. Les royalistes de toute nuance, en voyant les défections qui venaient de se produire à Grenoble et à Lyon (on ignorait alors celle du maréchal Ney), furent saisis d'une sorte de défiance fébrile, qui s'adressait à tout le monde sans distinction. Ils virent des traîtres partout, et crièrent à la trahison en présence même des chefs de l'armée qu'on avait tant caressés naguère. Ceux d'entre eux qui n'avaient pas l'âme fière, et il s'en trouvait de tels parmi les plus braves, ne répondaient à ces allusions offensantes que par des protestations outrées de dévouement, et n'en étaient pas pour cela plus fidèles. Les autres étaient indignés, et n'avaient qu'un désir, c'était de voir bientôt punies tant de folie et d'arrogance. Comme il était arrivé quelques mois auparavant, les défiances se portèrent plus particulièrement sur les deux personnages qui dirigeaient l'armée et la police. Après les avoir accusés de ne rien faire, on les accusa de faire trop, lorsqu'ils prirent les mesures que nous venons de rapporter. Les royalistes supposaient qu'il y avait une vaste conspiration dans laquelle entraient tous les officiers de l'armée, depuis les sous-lieutenants jusqu'aux maréchaux. Notre récit a démontré pourtant qu'il n'en était rien, qu'à Grenoble les généraux Marchand et Mouton-Duvernet avaient sincère-

ment essayé de remplir leurs devoirs, qu'à Lyon le général Brayer ne s'était rendu qu'après que ses troupes avaient ouvert les portes de la ville à l'armée impériale, que La Bédoyère était étranger aux menées des frères Lallemand et de Lefebvre-Desnoëttes, que Napoléon même avait agi indépendamment du faible et étourdi complot de Paris. Mais les vérités de cette nature, c'est l'histoire qui, longtemps après les événements, à force de recherches et d'impartialité, finit par les établir; et dans le moment les partis n'en croient rien. Les royalistes, dans leur supposition d'une vaste conspiration embrassant presque tout le monde, se demandaient si le maréchal Soult lui-même n'en était pas. Les plus exaltés d'entre eux, que la conduite du maréchal Soult en Bretagne, que son monument de Quiberon, avaient particulièrement charmés, lui restaient fidèles, et soutenaient que lui seul pouvait sauver la monarchie. Les autres, en bien plus grand nombre, voyaient des raisons de se défier jusque dans les actes qui enchantaient quelques-uns d'entre eux. La proclamation violente du maréchal n'était à leurs yeux qu'une feinte pour mieux tromper la dynastie, et la livrer pieds et poings liés à Napoléon. La mesure consistant à réunir à Paris, et à placer auprès du Roi les officiers à la demi-solde qui n'auraient pas trouvé place dans les nouveaux bataillons, mesure tardive et maintenant imprudente, mais imaginée de très-bonne foi, n'était encore à leurs yeux qu'une perfidie. Il n'en était rien assurément, car le maréchal Soult, très-capable d'abandonner les gens que la fortune délaissait, ne l'était pas de les trahir, et loin d'avoir une tête profonde, l'avait faible. Il n'en passait pas moins pour un Italien raffiné du quinzième siècle, et tandis que trois mois auparavant, lorsqu'il s'agissait d'expulser le général Dupont, on disait que tout était perdu si on ne prenait pas le maréchal pour ministre de la guerre, aujourd'hui, au contraire, on disait que tout était perdu si on le laissait dans ce poste.

On tenait des propos semblables, mais avec infiniment moins de violence, contre M. d'André, chargé de la police en qualité de directeur général. Ce fonctionnaire, ancien constituant, comme nous l'avons dit, dévoué au Roi, avec lequel il avait correspondu quinze ans, aurait dû rassurer les royalistes sous le rapport au moins de la fidélité. Mais dans certains moments l'esprit de parti, comme un cheval effarouché, ne reconnait pas même les voix les plus amies. Après avoir succédé à M. Beugnot, M. d'André avait été obligé de suivre la même conduite, et de repousser les absurdes inventions de toutes les polices officieuses, que M. le comte d'Artois encourageait en les souffrant, quelquefois en les payant. Dès lors, M. d'André n'avait plus été pour la cour qu'un incapable, sinon un traître. — Il ne veut rien croire de ce qu'on lui dit, était le grand grief articulé contre lui. — Il faut à ce sujet citer un fait, qui serait bien

peu digne de l'histoire, s'il ne peignait avec une extrême vérité l'effarement de l'esprit de parti. On ne recevait que peu de nouvelles, car les préfets qui se trouvaient sur la route de Napoléon, saisis, déconcertés à son approche, avaient à peine le temps d'écrire avant son arrivée, et n'y songeaient plus après. Néanmoins le télégraphe était sans cesse en mouvement, soit pour transmettre des ordres administratifs, soit pour questionner les autorités qui ne parlaient pas assez au gré du gouvernement, et pour leur demander les nouvelles qu'elles n'envoyaient point. On supposa donc que si le télégraphe s'agitait si fort, c'était pour le service de Napoléon, et non pour celui de Louis XVIII. On fit appeler le directeur du télégraphe, qui fut fort étonné des soupçons qu'on avait conçus, et donna des explications simples et convaincantes, devant lesquelles il fallut bien se rendre, après avoir laissé percer les plus ridicules terreurs.

Ces faits prouvent à quel point les royalistes étaient troublés. M. de Blacas, sans partager leur exagération ordinaire, ne pouvait cependant se défendre de leurs défiances, et dans sa profonde inquiétude il se demandait, lui aussi, si le maréchal Soult ne serait pas un traître, et M. d'André un incapable. Poussé au désespoir par les nouvelles de Lyon, il imagina de faire en plein conseil subir un interrogatoire au maréchal Soult, comme à une espèce de criminel, et dans son exaltation, il s'était muni d'une paire de pistolets, prêt, disait-il, à se porter aux dernières extrémités s'il trouvait le maréchal en état de trahison. Naturellement le Roi ne devait point assister à une pareille séance, car on ne voulait pas qu'il fût témoin des violences auxquelles on pouvait être amené. Cependant M. de Vitrolles, plus calme, représenta à M. de Blacas que les soupçons conçus à l'égard du maréchal lui semblaient peu fondés, qu'il avait vu en lui un homme troublé par les circonstances, et nullement un traître, qu'on s'était évidemment trompé sur sa capacité en le choisissant pour remplacer le général Dupont, qu'il fallait peut-être le changer, mais s'en tenir là, sans y joindre un esclandre.

Le maréchal, en effet, ne trahissait personne, comme nous l'avons dit, mais était tombé dans un désordre d'esprit qui n'ajoutait pas à la clarté de ses perceptions. Tourmenté par les soupçons des royalistes, il avait cherché à les calmer au moyen d'une proclamation violente, qui n'avait fait que les inquiéter par sa violence même, et tandis qu'il gagnait si peu leur confiance, il voyait s'avancer à pas de géant l'homme qu'il avait outragé de la manière la plus cruelle. Il y avait là de quoi ébranler une tête plus solide que la sienne. Du reste, les mesures qu'il avait prises en rappelant à l'activité les militaires en demi-solde, en prescrivant divers mouvements de troupes, pouvaient être inefficaces, mais n'avaient rien de perfide, et ce n'était pas sa faute si, arrivés en présence de Napoléon, les soldats abandonnaient la cause royale. Ce qu'il aurait fallu, c'eût été

de disposer de la fidélité de l'armée, dont personne ne disposait que Napoléon lui-même, à qui on la voulait opposer, et, par conséquent, le maréchal Soult n'avait agi ni mieux ni plus mal qu'un autre. Son seul tort, c'était d'avoir trop promis à la cour, d'avoir trop fait espérer de son énergie et de sa capacité.

Appelé au Conseil, son attitude y fut conforme à sa situation, c'est-à-dire fort embarrassée. Interrogé presque en coupable, il répondit sans se révolter des soupçons dont il était l'objet, énuméra longuement les mesures qu'il avait prises, protesta plusieurs fois de la pureté de ses intentions, finit presque par y faire croire, donna ainsi une idée un peu meilleure de sa fidélité, mais moins bonne de sa capacité, et ayant souvent répété quand il ne savait plus que dire, que si on doutait de sa loyauté il était prêt à remettre sa démission au Roi, il fut en quelque sorte pris au mot, et sans désemparer conduit par M. de Blacas auprès de Louis XVIII. Ce prince, qui n'entendait rien à toutes les mesures administratives dont on prétendait juger le mérite, mais qui voyait avec son sens fin et droit que le ministre de la guerre n'avait fait ni des merveilles ni des perfidies, et qu'il fallait pourtant sacrifier quelqu'un à la colère du parti royaliste, laissa le maréchal parler aussi longuement qu'il voulut, puis l'offre de sa démission s'étant renouvelée, saisit l'occasion commode qui se présentait, lui dit qu'il faisait grand cas de ses services, qu'il en conserverait un bon souvenir, mais que le fardeau du ministère paraissant le fatiguer dans le moment, il l'en déchargeait, et allait lui donner un successeur. Le maréchal, surpris d'être si facilement cru sur parole quand il montrait le désir de se retirer, aurait voulu revenir sur ce qu'il avait dit, mais le Roi ne s'y prêta point, et il fut obligé de considérer comme définitive sa démission offerte pour la forme. Il sortit du cabinet du Roi fort mécontent d'y laisser son portefeuille, et fut reconduit par MM. de Blacas et de Vitrolles jusqu'aux portes des Tuileries, en protestant toujours de sa loyauté. Il y trouva une foule effarée qui poussait le cri de *Vive le Roi!* dès qu'elle voyait entrer ou sortir quelque grand personnage, et qui ne manqua pas de répéter ce cri en apercevant le maréchal. Il y répondit en agitant son chapeau à plumes blanches, et en criant lui-même *Vive le Roi!* puis il se jeta dans sa voiture, et rentra dans les bureaux de la guerre congédié après un ministère de trois mois, accusé de trahison par ceux mêmes auxquels il avait sacrifié son passé, compromis auprès de Napoléon, qu'il venait d'injurier violemment dans sa dernière proclamation, et trop heureux s'il eût été tout à fait compromis auprès de ce dernier, car il n'aurait pas encouru la pesante responsabilité de major général dans la funeste journée de Waterloo!

On usa de moins de détours avec M. d'André. C'était un ami sûr, bien que quelques fous affectassent d'en douter, et on lui donna sa démission

en alléguant tout simplement l'intérêt du service du Roi. Ces résolutions prises le 11 mars, il fallait pourvoir au remplacement des deux hauts fonctionnaires congédiés. C'était le cas de déférer aux sages avis de M. Lainé, et d'accorder une satisfaction à l'opinion publique. Mais M. de Montesquiou, intermédiaire de M. Lainé, ne paraissait plus qu'un homme sans courage, un faux mérite, depuis qu'il conseillait les concessions, et on ne l'écoutait guère. A mesure même que le danger augmentait, les royalistes extrêmes prenaient plus d'ascendant, et ne voulant pas s'avouer que leur tort était d'avoir éloigné d'eux l'opinion publique, ils imaginèrent que ce qu'il fallait pour les sauver, c'étaient des gens habiles, possédant cette infernale habileté qu'ils reconnaissaient à Napoléon, tout en contestant son génie, et ils étaient disposés à les aller chercher partout. Il y avait un ancien ministre de la guerre, celui qui pendant dix années avait reçu, transmis et fait exécuter les ordres impériaux, qui, depuis son retour de Blois, n'avait cessé d'adresser à la cour ses humbles assurances de dévouement, c'était le général Clarke, duc de Feltre. Jusqu'ici on avait accueilli son humilité mais non ses services. On résolut d'y recourir, car celui-là devait savoir, si quelqu'un le savait, comment on pouvait combattre Napoléon par des procédés semblables aux siens. On le fit donc appeler, et on le trouva heureux de cette offre, au point d'en oublier le danger. Dès qu'il ne refusait pas de se compromettre dans un pareil moment, on était autorisé à compter sur sa fidélité, et il fut envoyé sur-le-champ au ministère de la guerre, pour y remplacer le maréchal Soult sans perte d'un seul instant.

Puisqu'il ne s'agissait pas de conquérir l'opinion publique, et qu'on ne voulait voir dans ce qui se passait qu'une lutte, où l'emporterait le plus habile dans ce genre d'habileté noire attribuée à Napoléon, c'était le cas de songer à M. Fouché pour le ministère de la police. On lui avait toujours fait espérer ce ministère sans jamais le lui donner, et, comme nous l'avons déjà dit, on avait fini par le rebuter. On venait de reprendre avec lui des communications souvent interrompues, et il avait répondu, en affectant comme auparavant un grand respect pour les Bourbons, mais en déclarant qu'il ne pouvait rien accepter, et qu'au point où en étaient les choses une crise grave était impossible à éviter. Privé de ce maître en fait de police, on était descendu infiniment plus bas en importance, en esprit, en renommée, et on avait cherché à compenser ce qui manquait sous tous ces rapports au nouveau candidat, par la violence de sa haine contre Napoléon. On s'était adressé à M. de Bourrienne, exclu depuis longtemps de la confiance impériale, devenu par ce motif directeur des postes, et on lui avait confié la police, non pas comme ministre, car il était impossible de lui conférer un pareil titre, mais comme directeur général. On était certain que celui-là devait connaître, haïr, poursuivre

sans pitié les hommes de l'Empire, et que de sa part il n'y aurait à leur égard ni connivence ni ménagement.

Les deux changements dont nous venons de dire l'occasion et les motifs étaient une singulière manière de répondre aux conseils de MM. Lainé et de Montesquiou, qui ne cessaient de demander avec instance qu'on renvoyât quatre ministres, et qu'on les remplaçât par des personnages respectables et populaires. Mais l'exaspération croissait avec le danger, et l'aveuglement avec l'exaspération. On croyait que le salut était une affaire non pas de confiance à inspirer à l'opinion, mais d'astuce profonde, et que le plus habile machinateur, quelque peu estimable qu'il fût, était le seul sauveur à appeler auprès de soi; triste aveuglement, qui attestait non pas la perversité des Bourbons ou des émigrés, fort honnêtes gens pour la plupart, mais la perversité de l'esprit de parti, toujours proportionnée au défaut de lumières!

Ces changements de personnes eurent lieu les 11 et 12 mars, et un succès partiel, obtenu dans le moment, fit luire une espérance passagère. En effet, les généraux Lallemand, Lefebvre-Desnoëttes, d'Erlon, étaient, comme on l'a vu, partis pour le Nord, afin de mettre à exécution leur inutile et imprudente tentative. Lefebvre-Desnoëttes, après s'être concerté avec le comte d'Erlon qui devait amener l'infanterie de Lille sur Compiègne, avec les frères Lallemand qui devaient amener du département de l'Aisne sur La Fère tout ce qu'ils pourraient entraîner de troupes de toutes armes, était parti le 9 mars au matin de Cambrai, avec les chasseurs royaux (anciens chasseurs à cheval de la garde), en faisant dire aux cuirassiers royaux (anciens grenadiers à cheval) de venir le joindre. Les chasseurs à cheval, habitués à obéir aveuglément au général qui pendant dix ans les avait conduits sur tous les champs de bataille, l'avaient suivi comme de coutume, et le 10 mars au matin s'étaient présentés devant La Fère, dont les portes étaient ouvertes et ne pouvaient se fermer devant des troupes françaises. Les frères Lallemand accourus de leur côté, avaient essayé d'enlever le régiment d'artillerie qui résidait à La Fère, en disant qu'il s'était opéré à Paris une révolution en faveur de l'Empire, que les Bourbons étaient détrônés et prisonniers, et qu'il fallait se mettre en mouvement pour prêter concours à Napoléon. Le régiment d'artillerie n'aurait pas demandé mieux que d'écouter les frères Lallemand et de les suivre, mais le général d'Aboville qui se trouvait là, ferme observateur de ses devoirs, avait résisté, et les généraux Lallemand, craignant de perdre du temps, étaient partis pour Compiègne avec Lefebvre-Desnoëttes, espérant trouver les grenadiers à cheval, et surtout l'infanterie de Lille conduite par le comte d'Erlon. Parvenus à Compiègne à la tête des anciens chasseurs de la garde, qui formaient un millier de cavaliers superbes, Lefebvre-Desnoëttes et les frères Lallemand tentèrent d'enlever le 6e de chasseurs,

dont les officiers hésitèrent et finirent par résister. Tandis qu'ils échouaient auprès de ce régiment, il leur fallut attendre le comte d'Erlon, qui ne paraissait point. Celui-ci, en effet, au moment d'ébranler son infanterie, avait été surpris et complétement paralysé par le maréchal Mortier arrivant de Paris. Le maréchal lui avait dit de se tenir tranquille, de laisser les révolutions s'accomplir sans s'y compromettre, et de se cacher pour l'instant, afin de ne pas être l'objet de quelque acte de sévérité. Le comte d'Erlon avait donc été réduit à l'impuissance d'agir, et obligé même de se dérober pour éviter des poursuites.

Cette nouvelle consterna les généraux Lallemand et Lefebvre-Desnoëttes, qui comprirent trop tard qu'en ces circonstances si graves, où les âmes flottaient entre le devoir et la passion, tout autre que Napoléon se présentant pour les décider, les embarrasserait au lieu de les entraîner. Ils étaient ainsi sans savoir quel parti prendre, lorsque le commandant en second, Lion, les voyant dans cette perplexité, les questionna vivement, et les força de dire ce qu'ils entendaient faire du corps ainsi compromis. Alors ils lui avouèrent tout, et lui proposèrent de se jeter en partisans sur la route de Lyon, seule chose en effet qu'ils eussent à faire. Le commandant Lion, effrayé d'une telle entreprise, s'y refusa, et les tira en quelque sorte d'embarras en prenant le commandement du corps, pendant qu'ils tâcheraient de s'évader. Il envoya sur l'heure même à Paris, au nom des chasseurs, un acte de soumission et de repentir, fondé sur l'ignorance où ils avaient été des intentions des généraux qui avaient essayé de les égarer.

Il ne fallait rien moins que la nouvelle de cette tentative impuissante, répandue à Paris le 12 mars, pour contre-balancer l'effet produit par les désastreuses nouvelles de Grenoble et de Lyon. Ce n'est qu'à la dernière extrémité que les partis se résignent à désespérer de leur salut, et si une espérance inattendue vient briller un moment à leurs yeux, ils s'y rattachent avec ardeur, comme les mourants à la vie quand elle semble leur être rendue. L'espérance cette fois était de nature à tromper même des esprits sages, car bien que les troupes restées fidèles n'eussent résisté qu'à des imprudents, et non pas à Napoléon, on pouvait en conclure, avec un peu de penchant à se faire illusion, que dans la main de chefs énergiques elles tiendraient contre Napoléon lui-même. Les rapports qu'on recevait de Franche-Comté, et en particulier de l'état-major du maréchal Ney (on ignorait encore sa défection), étaient favorables aussi. Les officiers royalistes qui entouraient le maréchal donnaient de sa conduite les témoignages les plus satisfaisants. De son côté le maréchal Oudinot, parti pour Metz, affirmait n'avoir trouvé que d'excellents sentiments dans l'ancienne garde impériale à pied. De tout cela on composa un ensemble de nouvelles rassurantes, auxquelles on se mit à croire et à faire croire. On

se dit que de Cannes à Lyon Bonaparte avait pris tout le monde au dépourvu, n'avait rien trouvé de prêt pour la résistance, et qu'il avait triomphé, comme tant de fois en sa vie, en surprenant ses ennemis et en les frappant de stupeur. Mais à partir de ce point, ajoutait-on, il rencontrerait partout une résistance énergique et invincible. Il allait être pris en flanc par le maréchal Ney, et il ne viendrait pas à bout du brave des braves. Le maréchal Oudinot marcherait de Metz pour le prendre en queue. Enfin les troupes réunies à Paris et dans les environs composeraient une armée de quarante mille hommes, que le duc de Berry commanderait en personne, avec le maréchal Macdonald pour chef d'état-major, et sous les yeux du prince et du respectable maréchal qui devait le seconder, chacun ferait son devoir. A cette époque, il était partout question du premier coup de fusil à faire tirer, comme du remède décisif qui sauverait la monarchie, car une fois le conflit engagé, les troupes, disait-on, seraient bien obligées de se battre. Or, on avait à Paris le moyen assuré de faire tirer ce premier coup de fusil, c'était la maison du Roi, forte de cinq mille braves gens, tous profondément dévoués, et quant à ceux-là on ne devait pas douter qu'ils fissent feu. On se flattait d'avoir trente ou quarante mille hommes au moins, tandis que Napoléon n'en pouvait amener que huit ou dix mille à sa suite, et quelque habile général qu'il fût, il ne l'emporterait pas avec une telle disproportion de forces.

Ces raisons étaient spécieuses, et l'esprit de parti s'est souvent payé de moins bonnes. On nomma donc M. le duc de Berry commandant de l'armée de Paris, destinée à camper en avant de Villejuif. On lui donna pour major général le maréchal Macdonald, qui venait de faire à Lyon des prodiges de fidélité et de courage. On chargea M. le duc d'Orléans de se rendre dans le Nord, d'y composer une armée de réserve avec les troupes qui avaient en dernier lieu montré un si bon esprit, de les réunir à Amiens ou à Saint-Quentin, et après les avoir pourvues du matériel nécessaire, de les amener sur Paris, pour former la gauche de M. le duc de Berry, et combattre à ses côtés. On envoya au maréchal Oudinot l'ordre de mettre en mouvement l'infanterie de la vieille garde s'il persistait à compter sur elle, de marcher de manière à prendre par le travers la route de Lyon à Paris, et de promettre le grade d'officier à tout soldat qui s'engagerait à faire feu.

En même temps on ouvrit des registres dans Paris pour l'enrôlement des volontaires. Tous les jours des royalistes ardents se promenaient dans les rues de la capitale, en agitant des drapeaux blancs, et en poussant le cri *Aux armes!* contre l'usurpateur, le tyran, qui allait attirer sur la France le double fléau du despotisme et de la guerre. Quoique ces démonstrations ne fissent pas sur la population un effet bien marqué, cependant la jeunesse libérale, placée sous l'influence du journal *le Cen-*

seur, lequel paraissait en forme de volume afin d'échapper à la censure, et s'attachait à montrer tous les dangers du retour de Napoléon, la jeunesse libérale, sans être passionnée pour les Bourbons, les préférait de beaucoup à Napoléon, et était prête à soutenir ses préférences les armes à la main. Aussi les étudiants en droit s'étaient-ils inscrits en assez grand nombre. On espérait que la garde nationale, inquiète pour la paix comme la jeunesse des écoles pour la liberté, servirait la cause royale avec le même zèle. On s'efforçait donc en ce moment de s'encourager les uns les autres, et de se relever de l'abattement produit par les nouvelles de Grenoble et de Lyon.

Afin de propager ces sentiments par le retentissement de la tribune, on provoqua une séance des Chambres. Cette séance eut lieu le 13 mars. Le nouveau ministre de la guerre, duc de Feltre, et M. de Montesquiou, ministre de l'intérieur, y jouèrent le principal rôle. Le ministre de la guerre proposa de déclarer que les garnisons d'Antibes, de La Fère, de Lille, que les maréchaux Mortier, Macdonald, avaient bien mérité du Roi et de la patrie. Il proposa aussi d'annoncer que les militaires qui rendraient des services dans les circonstances actuelles recevraient des récompenses nationales. Il raconta à cette occasion la tentative du général Lefebvre-Desnoëttes et des frères Lallemand, qu'il qualifia d'infâme; il affirma que les troupes étaient animées d'un excellent esprit, qu'elles rempliraient leur devoir, que d'ailleurs il serait le premier à leur en donner l'exemple, et que si Lyon n'avait pas résisté, c'était uniquement parce que l'artillerie avait manqué. On applaudit à ces explications, à ces espérances, à ces promesses de dévouement, parce qu'on avait un extrême besoin d'y croire. Un membre de la Chambre proposa de placer la Charte sous la protection spéciale de l'armée et des gardes nationales, un autre de payer immédiatement les arrérages de la Légion d'honneur. Toutes ces motions furent votées à la presque unanimité. Au langage quelque peu puéril du ministre de la guerre, le ministre de l'intérieur fit succéder des paroles sages et dignes, et n'ayant pu faire appeler au ministère les chefs du parti constitutionnel, il les remercia du moins de leur noble conduite en cette occasion. Il loua notamment en très-bons termes les écrivains libéraux, qui oubliaient des dissentiments particuliers pour défendre ce qui était le bien commun de tous, le Roi et la liberté.

L'effet de cette scène ayant semblé favorable, on en prépara une plus solennelle. On annonça que le Roi et les princes se rendraient le 16 à la Chambre des députés, pour y renouveler leur alliance avec la nation, et y donner de formelles assurances de leur fidélité à la Charte constitutionnelle. M. de Montesquiou, M. Lainé, ne pouvant obtenir des incertitudes du Roi, des fâcheuses tendances des princes, qu'on se jetât dans

les bras du parti constitutionnel, voulaient au moins que par des démonstrations répétées on parvînt à se concilier l'opinion publique, seule force qui pût être utilement opposée à Napoléon.

Le Roi prépara un discours qu'il rédigea lui-même avec soin, et qu'il apprit par cœur afin de le mieux débiter. Ce discours ayant été communiqué au Conseil, fut jugé un chef-d'œuvre, et il était en effet aussi noble qu'habile. Rassuré par ce suffrage, Louis XVIII partit des Tuileries en grande pompe, revêtu du cordon de la Légion d'honneur, entouré de tous les princes, et marchant à travers une double haie composée de gardes nationaux et de troupes de ligne. Il avait le duc d'Orléans dans sa voiture, et il prit soin de lui faire remarquer qu'il portait la plaque de la Légion d'honneur. — Je voudrais bien, lui répondit le prince, que ce ne fût pas aujourd'hui pour la première fois. — Pendant le trajet, le public, composé surtout de la bourgeoisie de Paris, se montrait affectueux ; la garde nationale poussait des cris de *Vive le Roi!* les troupes gardaient le silence. Tandis que M. le duc de Berry et M. le duc d'Orléans observaient ce spectacle, le Roi n'y donnait aucune attention, et se récitait à lui-même le discours qu'il allait prononcer.

Arrivé au palais Bourbon, Louis XVIII entra dans la salle des séances, et franchit les marches du trône, appuyé sur MM. de Blacas et de Duras. Les membres des deux Chambres se levèrent vivement à l'aspect du monarque, et applaudirent de toutes leurs forces. Les plus expansifs dans leurs témoignages étaient les députés siégeant au côté gauche. Ils voulaient tous la paix, la Charte, le Roi, et tenaient à lui prouver que s'il était sincère avec eux, ils le seraient avec lui. Trois et quatre fois ils se levèrent, en répétant le cri de *Vive le Roi!* Secondés dans cette manifestation par les députés royalistes, ils firent entendre à Louis XVIII des acclamations qui l'émurent profondément, et qui auraient pu lui faire croire qu'il était sauvé. Malheureusement, ce n'était là que le cri de quelques citoyens éclairés et vraiment patriotes. Le reste de la nation, entraîné par des ressentiments dont les Bourbons étaient la cause involontaire, courait à de nouveaux abîmes !

Le Roi, après s'être remis, prononça, d'une voix claire et bien accentuée, les paroles suivantes :

« MESSIEURS,

» Dans ce moment de crise, où l'ennemi public a pénétré dans une
» portion de mon royaume, et où il menace la liberté de tout le reste,
» je viens au milieu de vous resserrer encore les liens qui, en vous unis-
» sant avec moi, font la force de l'État. Je viens, en m'adressant à vous,
» exposer à toute la France mes sentiments et mes vœux.

» J'ai revu ma patrie, je l'ai réconciliée avec toutes les puissances

» étrangères, qui seront, n'en doutez pas, fidèles aux traités qui nous » ont rendu la paix; j'ai travaillé au bonheur de mon peuple; j'ai re- » cueilli, je recueille tous les jours les marques les plus touchantes de » son amour; pourrais-je, à soixante ans, mieux terminer ma carrière » qu'en mourant pour sa défense?... »

Ici de nouvelles acclamations retentirent. — Non, s'écriaient les députés, ce n'est pas à vous, c'est à nous à mourir pour le trône et la Charte! — Le Roi reprit :

« Je ne crains donc rien pour moi, mais je crains pour la France. » Celui qui vient parmi nous allumer les torches de la guerre civile, y » apporte aussi le fléau de la guerre étrangère; il vient remettre notre » patrie sous son joug de fer; il vient enfin détruire cette Charte consti- » tutionnelle que je vous ai donnée, cette Charte, mon plus beau titre » aux yeux de la postérité, cette Charte que tous les Français chérissent » et que je jure ici de maintenir.

» Rallions-nous donc autour d'elle! qu'elle soit notre étendard sacré! » Les descendants de Henri IV s'y rangeront les premiers; ils seront » suivis de tous les bons Français. Enfin, Messieurs, que le concours des » deux Chambres donne à l'autorité toute la force qui lui est nécessaire; » et cette guerre vraiment nationale prouvera, par son heureuse issue, » ce que peut un grand peuple uni par l'amour de son Roi et de la loi » fondamentale de l'État. » —

A peine ces derniers mots étaient-ils prononcés que le comte d'Artois se levant, et saisissant les mains du Roi avec respect, lui dit ces paroles : Permettez, Sire, qu'au nom de votre famille j'unisse ma voix à la vôtre, pour protester de notre franche et cordiale union avec Votre Majesté, et pour jurer d'être fidèle à vous et à la Charte constitutionnelle. — Oui, oui, s'écrièrent le duc de Berry et le duc d'Orléans, nous le jurons! — A cette scène inattendue, les deux Chambres se levèrent pour applaudir à une conformité de sentiments, bien salutaire si elle avait été manifestée plus tôt, pour remercier la royauté de chercher son appui dans la nation, et pour le lui promettre tout entier. Mais, hélas! elles n'en disposaient pas, et ces Chambres elles-mêmes, dans leur extrême prudence, n'avaient peut-être pas assez résisté à la royauté pour acquérir une popularité qui leur permît de la défendre et de la sauver.

Louis XVIII se retira au milieu de l'émotion générale, fort touché du succès de son discours et de celui de la séance, succès d'une utilité certaine quinze jours auparavant, et aujourd'hui d'une utilité bien douteuse!

Après la séance royale on avait convoqué la garde nationale, afin que les princes pussent la passer en revue, et que sous leurs yeux les hommes de bonne volonté, destinés à former les bataillons mobiles, sortissent des rangs. Le comte d'Artois déploya tout ce qu'il avait de grâce pour plaire

à la bourgeoisie parisienne sous les armes, mais quand on fit appel aux hommes de bonne volonté il ne s'en présenta qu'un petit nombre. On avait en effet trop froissé les sentiments de cette bourgeoisie pour lui inspirer un dévouement bien ardent. Elle avait peur de ce qui venait, sans avoir grand amour pour ce qui s'en allait. Néanmoins les apparences furent sauvées, et les princes, quoique moins bien accueillis qu'à la Chambre des députés, furent cependant reçus d'une manière convenable. Sous l'impression de ces diverses manifestations, et surtout de la tentative manquée des frères Lallemand, on était revenu un peu à l'espérance, on croyait à la force numérique et à la fidélité du rassemblement de troupes qui allait se former à Melun sous le duc de Berry, sous le maréchal Macdonald, sous les généraux Belliard, Maison, Haxo, etc. Les bonapartistes au contraire déconcertés par l'aventure des frères Lallemand, croyant y voir un symptôme alarmant des dispositions de l'armée, étaient tremblants, et se cachaient, intimidés surtout par le nom du nouveau préfet de police Bourrienne.

Pendant ce temps, Napoléon arrivé à Auxerre le 17 y préparait sa marche sur Paris. Avec les troupes de Grenoble, de Lyon, avec celles de Franche-Comté qu'amenait le maréchal Ney, il pouvait réunir environ une vingtaine de mille hommes et soixante bouches à feu. Le 14ᵉ de ligne, envoyé à Auxerre pour le combattre, l'avait rejoint au cri de *Vive l'Empereur !* et avait ainsi augmenté ses forces d'un régiment d'infanterie. On avait reçu à Auxerre la nouvelle de la formation d'une armée à Melun. On parlait d'une quarantaine de mille hommes de troupes de ligne, de maison militaire, de gardes nationaux, sous les ordres directs du duc de Berry et de plusieurs maréchaux, et il était possible que ce premier coup de fusil tant désiré par les royalistes, si redouté par Napoléon, fût enfin tiré sous Paris. On devait croire, en effet, que dans les cinq ou six mille hommes composant la maison militaire, il s'en trouverait toujours assez pour engager le conflit, et alors la situation pouvait devenir grave. Napoléon n'était guère inquiet de ces rumeurs. Il se disait que les troupes ne tiendraient pas plus en avant de Paris qu'en avant de Lyon et de Grenoble, qu'à son approche le gouvernement perdrait la tête, et que le Roi s'en irait comme avaient fait les préfets, ceux du moins qui avaient voulu être fidèles. D'ailleurs, des émissaires venus des environs de la capitale affirmaient n'avoir pas rencontré de soldats sur leur chemin, et n'avoir vu à Melun que des rassemblements d'officiers à la demi-solde, fort mal disposés pour le gouvernement qu'ils étaient chargés de défendre. Napoléon n'attachait donc pas grande importance aux bruits qui circulaient, mais il était capitaine trop avisé pour n'en pas tenir compte, et il avait résolu de passer deux ou trois jours à Auxerre, afin d'y concentrer ses forces, et de marcher militairement sur Paris. Il attendait le maréchal

Ney avec le corps de la Franche-Comté, peut-être même avec la vieille garde qu'on disait échappée aux mains du maréchal Oudinot, et il était certain d'avoir dans ces deux jours donné à son armée une consistance suffisante. Pour que l'infanterie qui le suivait ne fût pas trop fatiguée, il imagina de l'embarquer sur la Seine à Auxerre, et de la faire voyager par eau jusqu'à Montereau. Il en usa de même pour l'artillerie, et dans cette vue il fit rassembler à prix d'argent tous les bateaux de la Seine. Il achemina sa cavalerie par terre sur ce même point de Montereau, et il disposa les choses de manière à pénétrer le 19 dans la forêt de Fontainebleau avec toutes ses armes réunies.

Ces mesures prises avec sa promptitude et sa précision accoutumées, il employa son temps à recevoir les maires, les sous-préfets, les chefs de corps, et à leur tenir les discours qu'il avait tenus partout. Le soir, à la table du préfet, et dans un cercle plus étroit, composé de Drouot, de Bertrand, de Cambronne et du préfet lui-même, il parla confidentiellement, et avec le langage net, expressif, mordant, qui lui était propre.— J'ai laissé répandre autour de moi, dit-il, que j'étais d'accord avec les puissances, il n'en est rien. Je ne suis d'accord avec personne, pas même avec ceux qu'on accuse de conspirer à Paris pour ma cause. J'ai vu de l'île d'Elbe les fautes que l'on commettait, et j'ai résolu d'en profiter. Mon entreprise a toutes les apparences d'un acte d'audace extraordinaire, et elle n'est en réalité qu'un acte de raison. Il n'était pas douteux que les soldats, les paysans, les classes moyennes elles-mêmes, après tout ce qu'on avait fait pour les blesser, m'accueilleraient avec transport. A Grenoble, je n'ai eu qu'à *frapper la porte avec ma tabatière* pour qu'elle s'ouvrît. Sans doute, Louis XVIII est un prince sage, éclairé par le malheur, et s'il avait été seul, j'aurais eu infiniment plus de peine à lui reprendre la France. Mais sa famille, ses amis, détruisent tout le bien qu'il serait capable de faire. Ils se sont persuadé qu'ils rentraient dans l'héritage de leurs pères, et qu'ils pouvaient s'y conduire à leur gré, et ils ne voient pas que c'est dans mon héritage qu'ils rentrent, et que le mien ne pouvait pas être géré comme le leur. — Sur l'observation du préfet que les Bourbons s'étaient cependant renfermés dans la stricte observation des lois, Napoléon répondit que ce n'était pas assez de gouverner selon le texte des lois, qu'il fallait gouverner selon leur esprit. — On exécutait, dit-il, les lois du temps présent avec l'esprit du temps passé, et il n'était pas possible qu'on ne révoltât pas la génération actuelle. C'est là l'unique cause de mon succès. On a prétendu l'année dernière que c'est moi qui avais ramené les Bourbons. Ils me ramènent cette année, par conséquent nous sommes quittes... —

Napoléon passa ainsi la soirée à s'entretenir avec sa verve accoutumée, faisant l'exposé le plus frappant des fautes des Bourbons, avouant aussi

les siennes avec bonne grâce, mais affirmant du reste qu'il était changé, et qu'on ne trouverait plus en lui ni le maître absolu, ni le conquérant, car il savait, disait-il, se corriger, et n'était pas comme les Bourbons, qui en vingt-cinq ans *n'avaient rien appris, rien oublié*... —

Le lendemain 18, arriva le maréchal Ney. Napoléon l'attendait avec impatience, et semblait même s'étonner qu'il ne fût pas arrivé plus tôt. Le maréchal, retenu par les ordres qu'il avait eu à expédier, était en effet en retard, et ce n'était pas d'ailleurs sans embarras qu'il s'approchait du quartier général. Il avait deux causes de gêne, sa conduite à Fontainebleau, et celle qu'il venait de tenir à Lons-le-Saulnier. Sa conduite à Fontainebleau, sauf les formes qui avaient été rudes, pouvait s'expliquer par l'empire des circonstances. Son dernier revirement, quoique pouvant s'expliquer de même, avait été si brusque, qu'il en était embarrassé même devant Napoléon qui en avait tant profité. Le maréchal, pour se justifier, avait répété partout ce qu'il avait déjà dit à Lons-le-Saulnier, qu'il cédait au vœu de la France, laquelle venait de se montrer unanime à Grenoble, à Lyon, à Mâcon, à Chalon, etc., mais qu'il n'avait pas entendu se donner à un homme, surtout à celui qui avait conduit les Français à Moscou; que les circonstances étaient changées, qu'il fallait aujourd'hui à la France la paix et la liberté, qu'il l'entendait ainsi, et le dirait à l'Empereur à sa prochaine entrevue, et que si l'Empereur ne voulait pas écouter ce langage, il se retirerait dans ses champs pour n'en plus sortir. — Tels étaient les propos que Ney avait semés sur sa route, qu'il répéta en arrivant au préfet son beau-frère, et qu'il voulait adresser à Napoléon lui-même. Pourtant en approchant, sa hardiesse tombait peu à peu, et craignant de pas oser, ou de ne pas savoir dire tout ce qu'il avait dans l'esprit, il avait fait de sa conduite et de ses sentiments un exposé par écrit, qui commençait à Fontainebleau et finissait à Lons-le-Saulnier. Il le lut à son beau-frère, qui n'y trouva rien à reprendre, et il se rendit chez Napoléon, cet exposé à la main, peu d'instants après son arrivée.

Napoléon, avec sa profonde sagacité, avait deviné tout ce que le maréchal serait tenté de lui dire, et il lui suffisait de ce qu'il avait déjà entendu de plus d'une bouche, pour prévoir que Ney lui apporterait à la fois des excuses et des remontrances. Or, il voulait le dispenser des unes, et s'épargner les autres. Il vint à lui les bras ouverts, en s'écriant : Embrassons-nous, mon cher maréchal.... Puis Ney déployant son papier, il ne lui en laissa pas commencer la lecture. — Vous n'avez pas besoin d'excuse, lui dit-il. Votre excuse, comme la mienne, est dans les événements, qui ont été plus forts que les hommes. Mais ne parlons plus du passé, et ne nous en souvenons que pour nous mieux conduire dans l'avenir. — Après ces premiers mots, Napoléon ne donnant pas au maré-

chal le temps de proférer une parole, lui fit un exposé de la situation et de ses intentions qui ne laissait rien à désirer, car il reconnaissait à la fois la nécessité de la paix et d'une liberté suffisante, et paraissait résolu à concéder l'une et l'autre. Il déclara qu'il acceptait le traité de Paris, qu'il l'avait fait dire à Vienne, qu'il comptait sur cette communication et sur l'intervention de Marie-Louise pour prévenir une nouvelle lutte avec l'Europe, et que rendu à Paris, il réunirait les hommes les plus éclairés pour se concerter avec eux sur les changements qu'il convenait d'apporter aux constitutions impériales. Le maréchal aurait voulu en vain ajouter quelque chose aux déclarations de Napoléon, car elles comprenaient tout ce qui était désirable, et précisaient mieux qu'il n'aurait pu le faire les besoins du moment. Pourtant il répéta à sa manière tout ce qu'il venait d'entendre, afin de pouvoir au moins se vanter de l'avoir dit, et Napoléon l'écouta sans peine, parce que ce n'était que la répétition de ses propres pensées précédemment exprimées. L'entretien fut donc très-convenable. Néanmoins Ney, sans avoir la finesse de son interlocuteur, comprit bien que celui-ci n'avait pas voulu se laisser poser des conditions, et Napoléon avait compris encore mieux qu'on avait voulu lui en faire. Ils furent donc au fond moins satisfaits l'un de l'autre qu'ils n'affectaient de le paraître. Ney en se retirant dit à tous les officiers et à son beau-frère qu'il avait été très-content de l'Empereur, qui avait été avec lui très-amical, et très-raisonnable. Ses camarades applaudirent et déclarèrent qu'ils n'avaient rien à souhaiter, puisqu'ils retrouvaient l'Empereur, et le retrouvaient corrigé par les événements. Napoléon, de son côté, devinant aux airs de visage, aux mots échappés, qu'on s'excusait de la violation de ses devoirs militaires par la résolution hautement annoncée de lui mettre un frein, feignit de ne pas s'en apercevoir, et affecta de se montrer parfaitement content du maréchal. Toutefois, ce premier moment d'effusion passé, il reprit peu à peu une certaine hauteur impériale avec Ney, et lui donna rendez-vous à Paris, comme s'il n'avait pas eu besoin de lui pour y entrer.

Le 19 au matin, toutes ses dispositions étant terminées et ses troupes devant être rendues à Montereau, Napoléon quitta Auxerre pour se mettre à leur tête. Vers la nuit il était à la lisière de la forêt de Fontainebleau entouré de ses soldats. Là, on lui parla beaucoup des mouvements de troupes qui se faisaient en avant de Paris; il n'en tint compte, et s'enfonça dans la forêt suivi de quelques cavaliers. A quatre heures du matin, 20 mars, il pénétra dans cette cour du château de Fontainebleau, où onze mois auparavant (20 avril) il avait adressé ses adieux à la garde impériale. Déjà un groupe de cavalerie, déserteur de l'armée de Melun, s'y était transporté pour l'attendre. En mettant le pied dans ce palais où avait fini le premier Empire, et où semblait recommencer le second, son visage s'illumina d'un profond sentiment de satisfaction. Cette revanche

que lui accordait la fortune était assurément bien éclatante, et dans ce grand esprit qui s'était guéri à l'île d'Elbe de toutes les illusions (on en verra bientôt la preuve), la joie fit taire un instant la prévoyance!

Cependant, la plus violente agitation régnait aux Tuileries. Les espérances dont on s'était bercé n'avaient pas été de longue durée, et tandis qu'il avait fallu au maréchal Soult trois mois pour se discréditer, huit jours avaient suffi au ministre Clarke pour perdre toute la confiance qu'on avait mise en lui. En apprenant la marche triomphale de Napoléon à travers les populations de la Bourgogne, en apprenant surtout la défection du maréchal Ney, on avait bientôt reconnu que c'était puérilité d'attendre son salut d'un ministre de la guerre quel qu'il fût, et on s'était livré à un complet désespoir. Les royalistes violents n'avaient vu de ressource que dans une seconde émigration à l'étranger, où ils espéraient trouver encore l'appui qu'ils avaient obtenu à toutes les époques. En effet, si les nouvelles de France étaient désolantes, celles de Vienne étaient rassurantes au contraire, et on savait que le congrès réuni extraordinairement avait fulminé contre Napoléon un véritable arrêt de mort. Malheureusement il fallait aller chercher au dehors ce dangereux appui de l'étranger, qui pouvait procurer quelque force matérielle, mais en ôtant toute force morale!

On doit à M. Lainé, à M. de Montesquiou, à tous ceux enfin qui avaient cru trouver le salut de la cause royale dans l'union de la dynastie avec le parti libéral, la justice de reconnaître qu'ils ne désespérèrent pas de leur politique, et que jusqu'au dernier jour ils voulurent en essayer à leurs risques et périls, c'est-à-dire avec le danger de tomber dans les mains de Napoléon, avant d'avoir pu opérer la réconciliation désirée. MM. Lainé et de Montesquiou insistèrent pour qu'on se livrât entièrement aux constitutionnels, qu'on les prît pour ministres, qu'on mît M. de Lafayette à la tête de la garde nationale, et qu'on opposât ainsi à Napoléon la Charte confiée aux mains des libéraux. Les constitutionnels ratifièrent ces propositions en s'offrant jusqu'au dernier instant, et le 19 mars au matin, M. Benjamin Constant écrivit dans le *Journal des Débats* un article de la plus extrême violence contre Napoléon, déclarant pour les Bourbons et pour la Charte une préférence formelle et irrévocable.

A cette heure, le conseil des ministres n'était presque plus le conseil du Roi, car, ainsi qu'il arrive dans les jours de crise, une foule d'empressés accouraient autour du gouvernement, forçaient ses portes, se mêlaient à ses délibérations, et prétendaient conduire les affaires presque autant que ceux qui en étaient responsables. Ces moments sont ceux de la dissolution du pouvoir, car tout le monde ordonne, personne n'obéit, et quand cet état se produit, on peut affirmer que l'agonie commence. Les royalistes de diverses nuances avaient envahi les deux ou trois étages

des Tuileries; on les rencontrait partout, se remuant, parlant, déclamant contre MM. de Montesquiou et de Blacas, à qui on attribuait tout le mal. Le premier était devenu un objet d'aversion depuis qu'il faisait entendre des conseils de modération, et on disait que c'était un esprit léger, un faux mérite, inventé et vanté par les femmes, et incapable de supporter le fardeau du pouvoir. Le second avait aux yeux de ces royalistes fougueux le tort d'être l'homme du Roi. On le considérait comme la cause de l'inertie de Louis XVIII et de ses irrésolutions. Les modérés eux-mêmes aussi bien que les immodérés s'en prenaient à lui de n'être pas écoutés, lui reprochaient d'être en quelque sorte un mur élevé autour de la royauté pour empêcher les saines inspirations de lui parvenir, et il est certain que sa froide hauteur était bien faite pour inspirer cette idée, quoiqu'en réalité il s'empressât de transmettre exactement à Louis XVIII tout ce qu'il apprenait. Il faut ajouter que dans les circonstances difficiles, c'est ordinairement aux favoris, ou à ceux qui passent pour tels, qu'on s'en prend des malheurs publics, et qu'on se venge de leur faveur en les accusant de tout, même de ce qu'ils tâchent d'empêcher.

Le déchaînement contre ces deux personnages était donc extrême. M. de Montesquiou, ne se déconcertant guère, persistait à soutenir le système des concessions, tandis que M. de Blacas gardait un froid silence. Les royalistes extrêmes s'obstinant à ne reconnaître au gouvernement d'autre tort que celui de la faiblesse, regardaient les concessions comme un redoublement de cette faiblesse qui ajouterait à la déconsidération du pouvoir sans apporter aucune amélioration sensible à l'état des choses. A leur avis il n'y avait plus qu'à quitter Paris, et à se retirer à l'étranger, où l'on trouverait l'appui de l'Europe, le seul sur lequel on pût désormais compter. Ils se disaient avec une satisfaction à peine dissimulée que la coalition punirait cette nation ingrate qu'on n'avait pas su gouverner, parce qu'elle ne pouvait être menée que par une main de fer, celle de Napoléon ou celle de l'Europe. Ils ajoutaient qu'on y gagnerait d'être débarrassé de cette Charte, cause essentielle, à les en croire, des nouveaux revers dont la légitimité était menacée. Le tort, à leurs yeux, n'était pas de l'avoir mal observée, mais de l'avoir donnée.

Pourtant, même entre royalistes violents, ils étaient loin de s'entendre. Il y en avait, M. de Vitrolles tout le premier, auxquels le recours à l'étranger répugnait profondément. Ils avaient éprouvé récemment combien était importune l'influence de l'étranger, car cette influence les avait empêchés de se livrer à toutes leurs passions, et ils auraient bien voulu ne pas retomber dans sa dépendance. Pour y échapper ils avaient imaginé un moyen, c'était, en sortant de Paris (ce que les uns et les autres considéraient comme inévitable), de se retirer non pas au nord, vers Lille ou Dunkerque, mais à l'ouest, vers Angers, Nantes et la Rochelle, ce

qui devait conduire en Vendée; au milieu des vieux soldats du royalisme, qui depuis dix mois avaient repris les armes. On se figurait qu'on réunirait là cinquante mille soldats, lesquels, appuyés sur Nantes, la Rochelle, Bordeaux, recevant des Anglais des secours en argent et en matériel, tiendraient assez longtemps, attireraient une partie des forces de l'usurpateur, et donneraient à l'Europe, sans apparence de complicité avec elle, le temps de résoudre la question fondamentale entre le Rhin et la Seine. Déjà M. le duc de Bourbon était parti pour Tours et Angers, et on ne doutait pas qu'il ne parvînt à émouvoir profondément la Vendée. On avait des nouvelles de Bordeaux, où M. le duc et madame la duchesse d'Angoulême avaient excité de vifs élans d'enthousiasme, et on regardait l'asile de l'Ouest comme aussi sûr qu'honorable, car enfin, en admettant qu'on fût forcé dans cet asile, il restait la mer pour s'enfuir, et retourner en Angleterre, d'où l'on était venu.

On pouvait sans doute faire valoir des raisons fort spécieuses en faveur de ce plan, mais il y avait autant d'impopularité attachée à l'appui des chouans qu'à celui de l'étranger, et entre ces deux impopularités le choix était difficile. Aussi M. de Montesquiou, devenu le contradicteur habituel de M. de Vitrolles, disait-il avec le ton d'un homme importuné par de sots conseils : Eh! monsieur, le roi des chouans ne sera jamais le roi des Français! — A quoi M. de Vitrolles répondait que celui des Autrichiens, des Anglais et des Russes, n'avait pas plus de chances de le devenir. — Ces deux personnages en étaient arrivés à une telle antipathie réciproque, qu'ils ne pouvaient plus souffrir la présence l'un de l'autre, et étaient toujours prêts à en venir aux outrages, M. de Vitrolles indiquant assez clairement qu'il regardait M. de Montesquiou comme un abbé de cour, aussi impertinent que léger, M. de Montesquiou, à son tour, qualifiant M. de Vitrolles de brouillon violent, aussi fatigant que dangereux.

Le système des concessions étant écarté, M. de Montesquiou ne voyait d'autre ressource que de se retirer vers la frontière du Nord, Dunkerque ou Lille, de rester dans l'une de ces deux places sans abandonner le sol français, et de laisser le duel de Napoléon avec l'Europe se vider sans y prendre part. C'était le conseil que M. le duc d'Orléans, que le maréchal Macdonald, que tous les hommes sages avaient donné à Louis XVIII, s'il fallait, comme tout l'annonçait, quitter la capitale et la livrer à Napoléon. Mais ce plan ne plaisait pas plus au vieux monarque que celui de se réfugier en Vendée. Sortir de Paris était pour la paresse de Louis XVIII une résolution souverainement désagréable, et tout plan qui commençait par un déplacement lui était odieux. Aller guerroyer dans la Vendée lui semblait un parti d'aventuriers, qui ne convenait ni à son âge, ni à sa santé, ni à sa dignité. Prendre une place forte pour asile ne lui paraissait guère praticable, car il fallait d'abord une place prête à se dévouer, seconde-

ment une garnison pour la bien défendre, et les trois ou quatre mille cavaliers auxquels allait se réduire la maison militaire lorsqu'on abandonnerait Paris, n'étaient pas une garnison suffisante pour une ville comme Lille, dont la défense exigeait au moins douze à quinze mille hommes de la meilleure infanterie. Enfin être assiégé dans une forteresse, pour finir par se rendre, était à ses yeux un sort assez ridicule.

Ce qui lui agréait le plus, c'était Paris; et, à défaut de Paris, Londres. Or, avec cette disposition à l'inertie, rester aux Tuileries jusqu'à la dernière extrémité était au fond sa résolution secrète, car il augurait mal d'une nouvelle émigration. — La première fois, disait-il, on nous a bien reçus, parce qu'on imputait nos revers à la grande et irrésistible catastrophe de la Révolution; mais, cette fois, on les imputera à notre maladresse, et on nous traitera comme des gens malhabiles et des hôtes importuns. — Il voulait donc attendre jusqu'à la dernière heure, en laissant tout proposer sans rien accueillir, en laissant à M. de Blacas la tâche ingrate d'opposer objection sur objection aux propositions qui lui déplaisaient.

Au milieu de cette cour en tumulte, où les auteurs de projets rencontraient tantôt le regard distrait et ironique du Roi, tantôt les sèches négations de M. de Blacas, il y avait un personnage qui n'était pas capable de se tenir tranquille en une conjoncture aussi grave, c'était le maréchal Marmont. Léger, vain, agité, grand faiseur d'embarras comme de coutume, appelé à commander la maison du Roi en cette occasion, et du reste le méritant par sa rare bravoure, il voulait lui aussi sauver le Roi, et prétendait en avoir trouvé le moyen. Se heurtant dans les mouvements qu'il se donnait contre la froideur peu accueillante de M. de Blacas, il avait conçu pour ce ministre la haine la plus vive, et sans se ranger précisément avec les exagérés, il criait avec eux contre lui, et attribuait à son influence tous les maux de la royauté. Il avait poussé l'imprudence jusqu'à proposer à M. de Vitrolles d'enlever M. de Blacas pour l'éloigner du Roi, de s'emparer ensuite du gouvernement, et de sauver la monarchie sans M. de Blacas, et même sans le Roi. Son plan, lorsque lui et M. de Vitrolles se seraient saisis du pouvoir, consistait à fortifier les Tuileries, à y amasser des vivres et des munitions, à s'y renfermer avec tous les royalistes fidèles, à y attendre Napoléon, et à lui opposer l'embarras, sans doute assez grand, d'assiéger un vieux roi dans son palais, de l'y bombarder peut-être au milieu de l'indignation universelle. M. de Vitrolles avait répondu que le temps des enlèvements de favoris était passé avec les favoris eux-mêmes, que M. de Blacas ne l'était pas, et qu'on donnerait, sans sauver le Roi, un spectacle aussi odieux que ridicule. Louis XVIII ayant reçu du maréchal Marmont la confidence de la seconde partie de son plan, lui avait répondu d'un ton peu flatteur : Vous me proposez la

chaise curule; cette idée est au moins aussi vieille que toutes celles qu'on reproche à mes pauvres émigrés. —

Dans toute situation désespérée on a volontiers recours aux empiriques, et on s'adressa une dernière fois à M. Fouché, pour en obtenir, à défaut de son concours, au moins un bon conseil, car, ainsi que nous l'avons dit, entre la confusion de recourir à un régicide, ou celle de faire des concessions aux constitutionnels, on aimait mieux la première.

On chargea donc M. Dambray de voir M. Fouché, et de l'entretenir au nom de Louis XVIII. M. Fouché avait un tel goût d'intrigue, qu'engagé contre les Bourbons jusqu'à pousser lui-même les frères Lallemand à entreprendre leur folle tentative, il avait plaisir encore à rencontrer le chancelier de Louis XVIII, à écouter des propositions et à y répondre. M. Dambray ayant au nom du Roi demandé à M. Fouché son opinion et ses conseils, ce qui indiquait assez qu'on serait prêt à accepter son concours, il dit, ce que tout le monde savait, qu'il était trop tard; que le mouvement était donné, que l'armée le suivrait jusqu'au dernier homme; que Napoléon serait à Paris avant huit jours, qu'il n'y avait donc plus qu'à se retirer, et à mettre la royauté hors d'atteinte, afin d'attendre en sûreté les événements ultérieurs. M. Dambray s'étant récrié contre des prophéties aussi désolantes, et ayant paru dire que M. Fouché ne prévoyait si facilement de telles extrémités que parce qu'au fond il les désirait peut-être, celui-ci, avec un mélange d'imprudence et de vanité sans pareilles, lui répondit que pour son compte il éprouvait du retour de Napoléon autant de chagrin que les royalistes eux-mêmes, qu'il détestait Napoléon et en était détesté, mais qu'il se résignait à une épreuve devenue inévitable; que si les Bourbons avaient pris ses conseils moins tardivement, il leur aurait épargné à eux et à la France cette nouvelle et dangereuse crise, mais qu'il n'était plus temps d'y échapper; que pour la traverser heureusement, il fallait même s'y prêter, qu'ainsi on ne devrait pas être étonné si dans quelques jours lui duc d'Otrante devenait ministre de Napoléon, qu'il le deviendrait pour échapper à sa tyrannie et en accélérer la chute; que c'était vers cette voie de salut qu'il avait les yeux fixés, et qu'alors peut-être débarrassé de ce fou dangereux, il pourrait en faveur des Bourbons ce qu'il ne pouvait pas aujourd'hui.

On ne sait de quoi il faut le plus s'étonner, ou du cynisme de tels aveux, ou de l'imprudence de telles confidences, ou de la puérilité d'un orgueil qui croyait prévoir et dominer les événements de si loin. M. Dambray se laissa prendre à tous ces faux semblants de politique profonde, et quitta son interlocuteur, consterné et écrasé par sa prétendue supériorité. Il en fit part au Roi et au comte d'Artois, qui furent fâchés, le dernier surtout, de s'être adressés si tard au génie de M. Fouché. Cependant son refus de répondre aux avances de la cour parut suspect, et on se dit que puisqu'il

repoussait des ouvertures qui étaient des offres véritables, c'est qu'il était résolûment engagé avec l'ennemi. Ne l'ayant pas pour soi, il fallait l'annuler, et pour cela s'emparer de sa personne. La police violente de M. de Bourrienne ne pouvait être détournée d'un tel acte, ni par son bon-sens ni par ses scrupules, et elle envoya des agents pour arrêter le duc d'Otrante. C'était une extravagance inutile, qu'en tout cas il ne fallait pas essayer sans réussir. Mais M. Fouché qui, en se mêlant à tout, avait au moins l'esprit de s'attendre à tout, s'était ménagé une retraite dans l'hôtel de la reine Hortense, contigu au sien, et en prétextant auprès des agents qui venaient l'arrêter le besoin de s'éloigner quelques minutes, il leur échappa par son jardin.

Cette aventure eût fort prêté à rire, si la situation eût été moins grave. Le 19 au matin, la nouvelle étant parvenue que Napoléon allait être à Fontainebleau, le moment extrême que Louis XVIII s'était assigné pour prendre un parti, était évidemment arrivé. Avec ses opinions et ses goûts, il n'avait guère à choisir. Il était trop tard, en effet, pour recourir au parti constitutionnel, dont il connaissait peu les principaux chefs, et auxquels, lors même qu'il se serait fié à eux, il n'aurait pu se livrer qu'en excitant la colère de son parti à un point qui dépassait son courage. Il jugeait ridicule le projet du maréchal Marmont de braver un siége dans les Tuileries; il trouvait le projet de M. de Vitrolles de se réfugier en Vendée, digne de M. le comte d'Artois, et pour lui c'était tout dire. Il ne lui restait donc qu'à se retirer sur la frontière du Nord, sans la franchir. Ce dernier projet qui était celui du duc d'Orléans et du maréchal Macdonald, était plus conforme à son esprit de sagesse, et il le préférait de beaucoup à tous les autres. M. le duc d'Orléans s'était rendu en Flandre. Le maréchal Macdonald, destiné à commander l'armée de Melun, sous le duc de Berry, était à Paris, et Louis XVIII avait conçu pour sa prudence, son sang-froid, sa loyauté, une grande estime. Il l'avait appelé auprès de lui, afin d'avoir son avis. Le maréchal, occupé à former l'armée de Melun, avait déclaré au Roi que cette armée ne lui inspirait aucune confiance, que la maison militaire, dévouée, brave, mais inexpérimentée, ne tiendrait pas deux heures contre les troupes impériales; que les bataillons volontaires de la garde nationale étaient presque nuls en nombre; qu'enfin les troupes de ligne passeraient à l'ennemi dès qu'on serait à portée de canon. Leurs dispositions étaient même si peu rassurantes, que le maréchal n'avait pas encore osé les réunir à Melun, de peur, en les assemblant, de faire éclater leurs sentiments secrets. Aussi n'y avait-il envoyé que les officiers à la demi-solde, formés en bataillons d'élite par le maréchal Soult, lesquels tenaient déjà les plus affreux propos, et menaçaient à chaque instant de s'insurger. De ce sincère exposé des choses, le maréchal avait conclu qu'il fallait se retirer à Lille, s'y

enfermer, et y attendre le résultat de la lutte qui allait s'engager entre l'Europe et l'Empire rétabli. Le Roi avait trouvé l'avis du maréchal fort sensé, et s'y était complétement rallié. Seulement il ne croyait pas qu'il fût plus facile de tenir à Lille qu'à Paris, et son penchant était de regagner tout simplement l'asile d'Hartwell, où il avait goûté pendant six ans un parfait repos, et où il craignait d'être obligé de finir sa vie, grâce aux fautes de ses amis et de son frère. Au surplus, comme Lille était le chemin de Londres, et comme après tout, rester à la frontière, si on le pouvait, valait mieux évidemment, il adopta le plan du maréchal, et lui ordonna d'en préparer l'exécution. Mais une inquiétude le préoccupait, et le maréchal ne laissait pas de la partager dans une certaine mesure. La mémoire, cette dangereuse faculté des Bourbons, lui rappelait que Louis XVI, cherchant à fuir, avait été arrêté à Varennes, et ramené de force à Paris. Il craignait donc qu'une émeute populaire, excitée par les gens des faubourgs et par les officiers à la demi-solde, n'arrêtât sa voiture et ne l'empêchât de partir. Entrant dans ses craintes, le maréchal convint avec lui d'envoyer les troupes à Villejuif, sous prétexte de leur formation en corps d'armée, et après s'être débarrassé de leur présence, de réunir la maison militaire dans le Champ de Mars, sous le prétexte, également fort plausible, de la passer en revue, de conduire la famille royale au milieu d'elle, puis de franchir brusquement la Seine, de prendre le chemin de la Révolte, et de gagner par Saint-Denis la route du Nord. Le Roi tomba d'accord de tous ces détails avec le maréchal Macdonald, ne dit rien de ses projets au maréchal Marmont, de l'indiscrétion duquel il se défiait, et ne donna à ce dernier d'autres ordres que de tenir la maison militaire toujours sur pied, et prête à partir pour aller combattre.

Les choses en étaient arrivées à ce point dans la matinée du 19, que personne ne songeait plus à contredire, à présenter des projets, et qu'avec la perspective de voir Napoléon entrer dans Paris sous vingt-quatre heures, chacun ne pensait qu'à se dérober à sa férocité, qu'on se figurait d'après la haine qu'on lui portait. Louis XVIII était donc débarrassé de ses contradicteurs, et quant à son frère le comte d'Artois, à son neveu le duc de Berry, l'évidence du danger ne leur permettait plus d'avoir un avis autre que le sien. Tout fut donc disposé en grand secret le 19 au matin, pour partir dans la journée ou dans la nuit, lorsqu'on n'aurait plus aucun doute sur l'approche de Napoléon.

Conformément au projet adopté, le maréchal Macdonald achemina immédiatement les troupes sur Villejuif, dirigea sur Vincennes les volontaires royaux commandés par M. de Viomesnil, et annonça qu'il se rendrait avec les princes à Villejuif pour y prendre le commandement de l'armée. Ces bruits avaient pour but de tromper le gros du public; mais

on ne dissimula guère aux gens de la cour qu'il fallait se préparer à quitter Paris. Aussi toute la journée fut-elle remplie de départs individuels. On avait besoin d'argent, et avec un ministre aussi scrupuleux que M. Louis, s'en procurer était difficile. Cependant on parvint à y pourvoir par des moyens parfaitement réguliers. On n'avait pas encore disposé du domaine extraordinaire, qui était administré par la liste civile. Il s'y trouvait pour près de six millions en actions de la Banque, que depuis plusieurs jours on avait eu soin de faire vendre. La liste civile s'en constitua débitrice envers le trésor extraordinaire, et elle les réalisa en or et en argent. Comme on était au commencement de l'année, la liste civile, qui était considérable, pouvait prendre une avance de plusieurs millions, et de la sorte on s'en procura encore 5 ou 6, ce qui faisait un total de 11 ou 12. On en confia 4 au trésorier de la maison militaire, et 3 environ à M. de Blacas pour les dépenses de la maison civile. Quelques millions furent distribués entre les princes, les principaux seigneurs de la cour et les généraux accompagnant la famille royale[1]; puis, ce qui n'était pas aussi régulier, on plaça dans des fourgons les diamants de la couronne, pour les emporter à la suite de la royauté fugitive. Politiquement on croyait n'avoir rien à ordonner, et on n'ordonna rien. On se contenta de prescrire aux ministres de suivre le Roi, mais on ne fit aucune communication aux Chambres. Seulement M. le duc d'Angoulême et madame la duchesse d'Angoulême se trouvant dans le Midi, où se manifestait beaucoup de zèle en faveur de la cause royale, le duc de Bourbon de son côté étant parti pour la Vendée, il fut convenu que M. de Vitrolles, qui avait toujours paru compter beaucoup sur les provinces de l'Ouest, s'y rendrait afin de servir de ministre responsable soit à M. le duc d'Angoulême, soit à M. le duc de Bourbon, et essayerait d'y former sous l'autorité de ces princes un gouvernement particulier à ces contrées. Il était porteur des pouvoirs du Roi, et devait s'acheminer vers le Midi au moment où la famille royale prendrait la route du Nord.

Pendant toute cette journée du 19 une foule inquiète, curieuse, et visiblement bienveillante, remplit la place du Carrousel, regardant les voitures qui entraient et sortaient, et se doutant par les départs qu'on avait remarqués dans le faubourg Saint-Germain, qu'il s'en accomplirait bientôt un plus important aux Tuileries. Cette foule, bien que dans ses rangs il se cachât plus d'un officier à la demi-solde venu pour observer ce qui se passait, témoignait un intérêt véritable pour la famille royale, et criait de temps en temps *Vive le Roi!* Dans cette même journée, M. Lainé vint au nom du parti constitutionnel renouveler une dernière fois l'offre de faire une tentative de résistance, en mettant M. de Lafayette

[1] Le compte de ces sommes, très-régulièrement présenté, existe aux archives de l'Empire.

à la tête de la garde nationale. On l'accueillit avec politesse, mais sans lui annoncer le prochain départ de la cour, et en laissant voir que pour tout projet il était trop tard. Dans l'après-midi le Roi, d'accord avec le maréchal Macdonald, voulut faire une première sortie pour sonder les dispositions du peuple, et voir s'il aurait la liberté de quitter la capitale. Le maréchal Marmont avait reçu ordre de réunir la maison militaire au Champ de Mars, ce qui, prescrit à l'improviste, n'avait pu être exécuté que partiellement. Pourtant le gros de la maison militaire avait répondu à l'appel, et il était convenu que le Roi, sous prétexte d'aller la passer en revue, sortirait des Tuileries, y rentrerait si tout lui semblait paisible, et au contraire si l'aspect de la foule était inquiétant, franchirait la Seine sur le pont d'Iéna, traverserait le bois de Boulogne, et gagnerait la route de Saint-Denis en ordonnant à ses gardes du corps de le suivre.

Il sortit en effet entre deux et trois heures, trouva la foule du Carrousel curieuse, mais paisible, affectueuse même, et s'ouvrant avec respect pour le laisser passer. Il se rendit au Champ de Mars, aperçut partout le plus grand calme, et rentra aux Tuileries, dans l'intention de ne partir que dans la soirée même, ce qui lui donnait un peu plus de temps pour ses préparatifs.

Vers la fin du jour, on sut que Napoléon s'était porté sur Fontainebleau, et on ne douta plus de son entrée à Paris le lendemain. En conséquence on résolut de ne plus différer le départ. Vers onze heures, la foule des curieux s'étant peu à peu dispersée, on ferma les grilles des Tuileries, et toute la famille royale monta en voiture. Elle se dirigea sur Saint-Denis, sans rencontrer ni résistance ni curiosité, car à cette heure les rues de la capitale étaient entièrement désertes. Le maréchal Macdonald ordonna aux troupes qui n'étaient point encore parties pour Villejuif de prendre le chemin de Saint-Denis, n'ayant pas du reste la moindre espérance de les soustraire à la contagion et de les conserver à la royauté. A minuit, on traversa Saint-Denis, sans avoir essuyé d'autre accident que quelques cris inconvenants d'un bataillon d'officiers à la demi-solde, acheminé dans cette direction. Ainsi, après onze mois, l'infortunée famille des Bourbons, moins par ses fautes que par celles de ses amis, prenait une seconde fois la route de l'exil!

Le lendemain, 20 mars, lorsque le jour vint éclairer la solitude des Tuileries, une grande anxiété régna parmi les curieux, accourus comme la veille pour savoir ce qui se passait. On voyait encore des domestiques en livrée, mais on ne découvrait pas un officier, pas un garde du corps, et on remarquait seulement les postes de la garde nationale placés en dehors comme de coutume. Le drapeau blanc flottait toujours sur le dôme principal, quelques cris plus rares de *Vive le Roi!* se faisaient entendre, mais ceux de *Vive l'Empereur!* quoiqu'il y eût là beaucoup d'officiers à

la demi-solde, n'osaient pas se produire. Bientôt le fatal secret finit par se répandre, et remplit Paris en un clin d'œil. Les personnages principaux des partis, informés les premiers, coururent se le communiquer les uns aux autres, les royalistes avec désespoir, les constitutionnels avec dépit d'avoir été leurrés et inutilement compromis, les chefs du parti bonapartiste avec une joie bien naturelle, car depuis l'arrestation manquée de M. Fouché ils avaient vécu dans des inquiétudes continuelles, et, en ce moment encore, ils ne pouvaient se défendre d'une sorte de crainte, car tant que Napoléon n'était pas aux Tuileries, rien ne leur paraissait décidé. Quelques-uns se rendirent chez le vieux Cambacérès, pour lui demander ce qu'il fallait faire. Il leur recommanda expressément de ne devancer en rien les volontés de Napoléon, qui ne saurait gré à personne d'avoir voulu agir avant lui et sans lui. Comme on lui parlait des caisses publiques, des postes, de tout ce qu'il importait enfin de sauver d'un désordre populaire. Ne vous en mêlez pas, disait-il, tout vaut mieux que de chercher à suppléer l'autorité de l'Empereur. — C'était là le vieil Empire, mais le nouveau n'y pourrait guère ressembler.

M. Lavallette voulut cependant aller aux postes, qu'il avait administrées si longtemps, uniquement pour avoir des nouvelles, ne sachant pas qu'il allait ainsi préparer l'arrêt de mort qui devait le frapper plus tard. Les employés, en le voyant, l'entourèrent, le supplièrent de se mettre à leur tête, et M. Ferrand, le directeur des postes pour le compte de Louis XVIII, lui demanda avec instance de le remplacer, et de lui délivrer à lui-même un permis pour obtenir des chevaux. Ce vieux royaliste, persuadé que les Bourbons avaient succombé non par leurs fautes mais par une conspiration, croyait en voir l'accomplissement dans l'apparition de M. Lavallette, pourtant bien accidentelle. M. Lavallette, étranger à toute conspiration, même à la petite échauffourée des frères Lallemand, se borna à faire partir un courrier pour Fontainebleau, afin de prévenir Napoléon de l'évacuation des Tuileries.

A la nouvelle de cette évacuation, les jeunes officiers qui depuis un an remplissaient Paris de leurs propos et de leur opposition, s'étaient transportés à la place du Carrousel au nombre de quelques mille. Le général Exelmans y avait paru des premiers. Après avoir examiné pendant quelque temps ce palais silencieux et désert, sur lequel le drapeau blanc continuait de flotter, ils y pénétrèrent, trouvèrent les domestiques pressés de leur en ouvrir les portes, firent abattre le drapeau blanc et arborer le drapeau tricolore au milieu de la joie des assistants. On se répandit ensuite dans Paris pour chercher les anciens ministres, les anciens dignitaires de l'Empire, MM. de Bassano, de Rovigo, Decrès, Mollien, Gaudin, la reine Hortense et l'ancienne reine d'Espagne, femme de Joseph. En un instant le palais fut rempli des serviteurs de l'Empire, attendant leur

maître avec impatience. Un grand nombre de militaires de tous grades étaient allés à sa rencontre sur la route de Fontainebleau.

Napoléon, en effet, parvenu dans la nuit à Fontainebleau, s'y était reposé quelques heures pour attendre sa cavalerie; bientôt il avait reçu le courrier de M. Lavallette, et avait vu M. de Caulaincourt lui-même accourir dans la première voiture de poste qu'il avait pu se procurer. Napoléon avait serré dans ses bras ce fidèle serviteur, et l'avait tenu longtemps pressé sur son cœur. Il résolut de partir sur-le-champ, et d'entrer le jour même à Paris, pour s'emparer du gouvernement sans aucun retard. D'ailleurs le 20 mars était le jour de la naissance de son fils, et il avait la superstition des anniversaires, superstition ordinaire chez ceux qui ont beaucoup demandé à la fortune et en ont beaucoup obtenu.

Après avoir donné quelques ordres relatifs à la marche de ses troupes, il quitta Fontainebleau à deux heures, en voiture de poste, ayant avec lui M. de Caulaincourt, et ses fidèles compagnons Bertrand et Drouot. Près de Villejuif il vit venir à lui la plupart des troupes destinées à former l'armée de Melun. L'état-major de cette armée s'était, comme nous l'avons dit, dirigé sur Saint-Denis. Les soldats étaient donc sans chefs, et il n'en était que plus facile pour eux de se livrer à leurs sentiments. Napoléon, après avoir reçu les témoignages de leur enthousiasme, continua son voyage, escorté d'une foule d'officiers à cheval, appartenant à tous les régiments. Cette foule retardant sa marche, il n'entra dans Paris que vers les neuf heures du soir. Il suivit le boulevard extérieur jusqu'aux Invalides, pour éviter les rues étroites du centre de la capitale, puis il remonta les quais jusqu'au guichet des Tuileries. Le peuple de Paris ignorait son arrivée, et il n'y eut d'autres témoins de cette étrange et prodigieuse restauration impériale, que quelques curieux et la masse des officiers réunis sur la place du Carrousel.

La voiture pénétra dans la cour du palais, sans qu'on sût d'abord ce qu'elle contenait. Mais une minute suffit pour qu'on en fût informé. Alors Napoléon, arraché des mains de MM. de Caulaincourt, Bertrand, Drouot, fut porté dans les bras des officiers à la demi-solde, en proie à une joie délirante. Un cri formidable de *Vive l'Empereur!* avait averti la foule des hauts fonctionnaires qui remplissaient les Tuileries. Elle se précipita aussitôt vers l'escalier, et formant un courant contraire à celui des officiers qui montaient, il s'engagea une sorte de conflit presque alarmant, car on faillit s'étouffer, et étouffer Napoléon lui-même. On le porta ainsi au sommet de l'escalier, en poussant des cris frénétiques, et lui, pour la première fois de sa vie ne pouvant dominer l'émotion qu'il éprouvait, laissa échapper quelques larmes, et, déposé enfin sur le sol, marcha devant lui sans reconnaître personne, abandonnant ses mains à ceux qui les serraient, les baisaient, les meurtrissaient de leurs témoignages.

Après quelques instants il recouvra ses sens, reconnut ses plus fidèles serviteurs, les embrassa, puis, sans prendre un moment de repos, s'enferma avec eux pour composer un gouvernement.

Ainsi en vingt jours, du 1er au 20 mars, s'était accomplie cette étrange prophétie que l'aigle impériale *volerait sans s'arrêter de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame!* Rien dans la destinée de Napoléon n'avait été plus extraordinaire, ni plus difficile à expliquer en apparence, quoique extrêmement facile à expliquer en réalité. Les infortunés Bourbons qui s'en allaient, imputaient cette révolution non pas à leurs fautes, mais à une immense conspiration, qui, à les en croire, embrassait la France entière. Or, de conspiration il n'y en avait pas, comme on l'a vu. A la vérité il avait existé un projet insignifiant de quelques jeunes officiers, dupes de M. Fouché, projet qui avait si peu d'importance, que mis à exécution avec le puissant encouragement du débarquement de Napoléon, il avait complétement échoué. Mais ce projet n'avait eu aucun lien réel avec l'île d'Elbe, puisque M. de Bassano qui le connaissait sans s'y être associé, avait envoyé à Napoléon l'avis du mécontentement public, sans même y ajouter un conseil. Napoléon, peu influencé par cette communication, s'attendant à être prochainement enlevé de l'île d'Elbe, à voir ses compagnons d'exil périr d'ennui ou de misère sous ses yeux, et croyant le congrès dissous, s'était décidé à partir, mû surtout par son activité dévorante, par son audace extraordinaire, et comptant pour traverser la mer sur sa fortune, et pour traverser l'intérieur de la France sur tous les sentiments que les Bourbons avaient froissés. Toute la profondeur de sa conception avait consisté à juger d'une manière sûre, que le sentiment national représenté par l'armée, que les sentiments de quatre-vingt-neuf représentés par le peuple des campagnes et des villes, éclateraient à sa vue, que dès lors moyennant un premier danger vaincu, il entraînerait à sa suite le peuple et l'armée, et arriverait d'un trait à Paris suivi des soldats envoyés pour le combattre. Il s'était donc embarqué avec sa foi accoutumée dans son étoile, avait heureusement traversé la mer, avait débarqué sans difficulté sur une côte gardée à peine par quelques douaniers, puis entre deux routes, celle des Alpes semée d'obstacles physiques, celle du littoral semée d'obstacles moraux, avait préféré la première, et trouvant à La Mure un bataillon qui hésitait, l'avait décidé en lui découvrant hardiment sa poitrine. Ce jour-là la France avait été conquise, et Napoléon était remonté sur son trône! Ainsi un acte de clairvoyance consistant à lire dans le cœur de la France blessée par l'émigration, un acte d'audace consistant à entraîner un bataillon qui hésitait entre le devoir et ses sentiments, étaient, avec les fautes des Bourbons, les vraies causes de cette révolution étrange, et bien ordinaire, disons-le, tout extraordinaire qu'elle puisse paraître! Était-il possible en effet que l'ancien régime et la

Révolution, replacés en face l'un de l'autre en 1814, se trouvassent en présence sans se saisir encore une fois corps à corps, pour se livrer un dernier et formidable combat? Assurément non, et une nouvelle lutte entre ces deux puissances était inévitable. Napoléon, il est vrai, en s'y mêlant, lui donnait des proportions européennes, c'est-à-dire gigantesques. Sans lui cette lutte aurait été peut-être moins prompte; peut-être aussi n'aurait-elle point provoqué l'intervention de l'étranger, et dans ce cas il faudrait regretter à jamais qu'étant inévitable, elle eût été aggravée par sa présence. Mais ce point est fort douteux, et probablement l'étranger en voyant les Bourbons renversés par les régicides n'aurait pas été moins tenté d'intervenir qu'en voyant apparaître le visage irritant du vainqueur d'Austerlitz!

Quoi qu'il en soit, au milieu de la joie délirante des uns, de la consternation naturelle des autres, les patriotes éclairés qui auraient souhaité que la liberté modérée s'interposant entre l'ancien régime et la Révolution, fît aboutir leur dernier conflit à des luttes paisibles et légales, et que ce conflit ne devînt pas un dernier duel à mort entre la France et l'Europe, devaient être profondément attristés. Aussi la bourgeoisie, comprenant de ces patriotes plus qu'aucune autre classe, sans regretter les émigrés, sans repousser Napoléon qui lui plaisait par sa gloire, était incertaine, inquiète, sans larmes dans les yeux, sans joie au visage, et à peine curieuse, tant elle prévoyait de tristes choses qu'elle avait déjà vues, et qui l'alarmaient profondément. Les événements devaient bientôt justifier ses pressentiments douloureux!

FIN DU LIVRE CINQUANTE-SEPTIÈME.

LIVRE CINQUANTE-HUITIÈME.

L'ACTE ADDITIONNEL.

Langage pacifique et libéral de Napoléon dans ses premiers entretiens. — Choix de ses ministres arrêté dans la soirée même du 20 mars. — Le prince Cambacérès provisoirement chargé de l'administration de la justice; le maréchal Davout appelé au ministère de la guerre, le duc d'Otrante à celui de la police, le général Carnot à celui de l'intérieur, le duc de Vicence à celui des affaires étrangères, etc.... — Le comte de Lobau nommé commandant de la première division militaire, avec mission de rétablir la discipline dans les régiments qui doivent presque tous traverser la capitale. — Le 21 mars au matin Napoléon se met à l'œuvre, et se saisit de toutes les parties du gouvernement. — Devait-il profiter de l'impulsion de ses succès pour envahir la Belgique, et se porter d'un trait sur le Rhin? — Raisons péremptoires contre une telle résolution. — Napoléon prend le parti de s'arrêter, et d'organiser ses forces militaires, en offrant la paix à l'Europe sur la base du traité de Paris. — Ordre au général Exelmans de suivre avec trois mille chevaux la retraite de la cour fugitive. — Séjour de Louis XVIII à Lille. — Accueil froid mais respectueux des troupes. — Conseil auquel assistent le duc d'Orléans et plusieurs maréchaux. — Le duc d'Orléans conseille au Roi de se rendre à Dunkerque et de s'y établir. — Louis XVIII approuve d'abord cet avis, puis change de résolution et se retire à Gand. — Les troupes et les maréchaux l'accompagnent jusqu'à la frontière, en refusant de le suivre au delà. — Licenciement de la maison militaire. — Pacification du nord et de l'est de la France. — Courte apparition du duc de Bourbon en Vendée, et sa prompte retraite en Angleterre. — La politique des chefs vendéens est d'attendre la guerre générale avant d'essayer une prise d'armes. — Madame la duchesse d'Angoulême s'arrête à Bordeaux, où la population paraît disposée à la soutenir. — Le général Clausel chargé de ramener Bordeaux à l'autorité impériale. — M. de Vitrolles essaye d'établir un gouvernement royal à Toulouse. — Voyage de M. le duc d'Angoulême à Marseille. — Ce prince réunit quelques régiments pour marcher sur Lyon. — Les troubles du Midi n'inquiètent guère Napoléon, qui regarde la France comme définitivement pacifiée par le départ de Louis XVIII. — Tout en affichant les sentiments les plus pacifiques, Napoléon, certain d'avoir la guerre, commence ses préparatifs militaires sur la plus grande échelle. — Son plan conçu et ordonné du 25 au 27 mars. — Formation de huit corps d'armée, sous le titre de corps d'observation, dont cinq entre Maubeuge et Paris, destinés à agir les premiers. — Reconstitution de la garde impériale. — Pour ne pas recourir à la conscription, Napoléon rappelle les semestriers, les militaires en congé illimité, et se flatte de réunir ainsi 400 mille hommes dans les cadres de l'armée active. — Il se réserve de rappeler plus tard la conscription de 1815, pour laquelle il croit n'avoir pas besoin de loi. — Les officiers à la demi-solde employés à former les 4e et 5e bataillons. — Napoléon mobilise 200 mille hommes de gardes nationales d'élite afin de leur confier la défense des places et de quelques portions de la frontière. — Création d'ateliers extraordinaires d'armes et d'habillements, et rétablissement du dépôt de Versailles. — Armement de Paris et de Lyon. — La marine appelée à contribuer à la défense de ces points importants. — Après avoir donné ces ordres, Napoléon expédie quelques troupes au général Clausel pour soumettre Bordeaux, et envoie le général Grouchy à Lyon pour réprimer les tentatives du duc d'Angoulême. — Réception, le 28 mars, des grands corps de l'État. — Renouvellement, sous une forme plus solennelle, de la promesse de maintenir la paix, et de modifier profondément les institutions impériales. — Prompte répression des essais de résistance dans le Midi. — Entrée du général Clausel à Bordeaux, et embarquement de madame la duchesse d'Angoulême. — Arrestation de M. de Vitrolles à Toulouse. — Campagne de M. le duc d'Angoulême

sur le Rhône. — Capitulation de ce prince. — Napoléon le fait embarquer à Cette. — Soumission générale à l'Empire. — Continuation des préparatifs de Napoléon, et formation d'un 9e corps. — État de l'Europe. — Refus de recevoir les courriers français, et singulière exaltation des esprits à Vienne. — Déclaration du congrès du 13 mars, par laquelle Napoléon est mis hors la loi des nations. — Cette déclaration envoyée par courriers extraordinaires sur toutes les frontières de France. — On enlève le Roi de Rome à Marie-Louise, et on oblige cette princesse à se prononcer entre Napoléon et la coalition. — Marie-Louise renonce à son époux, et consent à rester à Vienne sous la garde de son père et des souverains. — En apprenant le succès définitif de Napoléon et son entrée à Paris, le congrès renouvelle l'alliance de Chaumont par le traité du 25 mars. — Le duc de Wellington, quoique sans instructions de son gouvernement, ne craint pas d'engager l'Angleterre, et signe le traité du 25 mars. — Plan de campagne, et projet de faire marcher 800 mille hommes contre la France. — Deux principaux rassemblements, un à l'Est sous le prince de Schwarzenberg, un au Nord sous lord Wellington et Blücher. — Départ de lord Wellington pour Bruxelles, et envoi du traité du 25 mars à Londres. — État des esprits en Angleterre. — La masse de la nation anglaise, dégoûtée de la guerre, mécontente des Bourbons, et frappée des déclarations réitérées de Napoléon, voudrait qu'on mît ses dispositions pacifiques à l'épreuve. — Le cabinet, décidé à ratifier les engagements contractés par lord Wellington, mais embarrassé par l'état de l'opinion, prend le parti de dissimuler avec le Parlement, et lui propose un message trompeur qui n'annonce que de simples précautions, tandis qu'on ratifie en secret le traité du 25 mars, et qu'on se prononce ainsi pour la guerre. — Discussion et adoption du message au Parlement, dans la croyance qu'il ne s'agit que de simples précautions. — Deux membres du cabinet britannique envoyés en Belgique pour s'entendre avec lord Wellington. — État de la cour de Gand. — Violences des Allemands et menace de partager la France. — Lord Wellington s'efforce de calmer ces emportements, et malgré l'impatience des Prussiens empêche qu'on ne commence les hostilités avant la concentration de toutes les forces coalisées. — Napoléon, en présence des déclarations de l'Europe, n'ayant plus rien à dissimuler, se décide à dire toute la vérité à la nation. — Publication, le 13 avril, du rapport de M. de Caulaincourt, où sont exposées sans réserve les humiliations qu'on vient d'essuyer. — Revue de la garde nationale, et langage énergique de Napoléon. — Napoléon redouble d'activité dans ses préparatifs militaires, et fait insérer au *Moniteur* les décrets relatifs à l'armement de la France, lesquels s'étaient exécutés jusque-là sans aucune publicité. — Tristesse de Napoléon et du public. — Napoléon se décide enfin à tenir la promesse qu'il a faite de modifier les institutions impériales. — Il n'hésite pas à donner purement et simplement la monarchie constitutionnelle. — Son opinion sur les diverses questions qui se rattachent à cette grave matière. — Il ne veut pas convoquer une Constituante, de peur d'avoir en pleine guerre une assemblée révolutionnaire sur les bras. — Il prend la résolution de rédiger lui-même, ou de faire rédiger une constitution nouvelle, et de la présenter à l'acceptation de la France. — Ayant appris que M. Benjamin Constant est resté caché à Paris, il le fait appeler, et lui confie la rédaction de la nouvelle constitution. — Napoléon paraît d'accord sur tous les points avec M. Constant, sauf l'abolition de la confiscation, l'hérédité de la pairie et le titre de la nouvelle constitution. — Napoléon veut absolument la qualifier d'*Acte additionnel aux constitutions de l'Empire*. — Le projet est envoyé au Conseil d'État, et M. Benjamin Constant est nommé conseiller d'État pour soutenir son ouvrage. — Rédaction définitive et promulgation de la nouvelle constitution sous le titre d'*Acte additionnel*. — Caractère de cet acte.

Le palais des Tuileries pendant la soirée du 20 mars présenta le spectacle d'une joie confuse et bruyante, que le respect, toujours fort amoindri par les révolutions, ne contenait plus, de rencontres fortuites entre personnages qui ne s'étaient pas vus depuis une année, et qui ne croyaient plus se revoir en ce palais. Dès qu'il en paraissait un auquel on

avait cessé de penser, et qui avait eu le mérite, alors fort rare, de se dérober à la faveur des Bourbons, on l'applaudissait en oubliant la majesté du lieu et du maître qui était revenu l'habiter. On vit avec beaucoup d'intérêt défiler à travers les rangs serrés de cette foule la reine d'Espagne et la reine Hortense. Celle-ci, comme nous l'avons dit, protégée par l'empereur Alexandre, était demeurée à Paris, où elle avait obtenu pour ses enfants le duché de Saint-Leu. L'empereur, affectueux pour tous les assistants, ne fut sévère que pour elle. — Vous à Paris! lui dit-il en l'apercevant; c'est vous seule que je n'aurais pas voulu y trouver. — J'y suis restée, répondit-elle en pleurant, pour soigner ma mère. — Mais après la mort de votre mère... — Après cette mort, j'ai trouvé dans l'empereur Alexandre un protecteur pour mes enfants, et je me suis efforcée d'assurer leur avenir!... — Vos enfants!... il valait mieux pour eux la misère et l'exil que la protection de l'empereur de Russie. — Mais vous, Sire, n'avez-vous pas permis que le roi de Rome dût le duché de Parme à la générosité de ce prince? — Ne répondant rien à cet argument péremptoire, Napoléon reprit : Et ce procès, qui vous l'a conseillé? (La princesse venait de plaider devant les tribunaux français, pour disputer ses enfants à son mari)... On vous a fait étaler des misères de famille qu'il fallait cacher, et vous avez perdu votre procès... c'est bien fait... — Regrettant bientôt cette sévérité, et ouvrant les bras à une fille adoptive qu'il aimait, Napoléon l'embrassa en lui disant : Je suis un bon père, vous le savez, ne parlons plus de tout ceci... Vous avez donc vu mourir cette pauvre Joséphine!... Au milieu de nos désastres, sa mort m'a navré le cœur... — Cette courte explication terminée, Napoléon redevint pour la reine Hortense le père le plus affectueux, et continua de se montrer tel pendant tout son séjour en France.

On vit ensuite arriver le prince Cambacérès, cassé, vieilli, à peine capable de ressentir un mouvement de joie; M. de Bassano, plus ravi encore de retrouver son maître que de recouvrer la faveur souveraine. Napoléon accueillit le premier avec la considération qu'il avait toujours accordée à sa haute sagesse, le second, avec une amitié démonstrative. Il les entretint longuement tous les deux. Puis vinrent les ducs de Vicence, de Gaëte, de Rovigo, Decrès, les comtes Mollien, Regnaud de Saint-Jean d'Angély, Lavalette, Defermon. Un murmure favorable, toujours mesuré sur leur conduite récente, accueillit ces divers personnages. Lorsque parut le maréchal Davout, que sa mémorable défense de Hambourg et sa proscription avaient rendu cher aux bonapartistes, des applaudissements bruyants éclatèrent, et il fallut rappeler aux assistants qu'on n'était pas dans un lieu public.

Napoléon n'avait pas vu le maréchal depuis la lugubre séparation à Smorgoni, en 1812, lorsqu'il quitta l'armée de Russie. Le maréchal retiré

d'abord sur le bas Elbe, puis renfermé dans Hambourg, y avait tenu le drapeau tricolore arboré jusqu'à la fin d'avril, en face de toutes les armées européennes, et quand il était rentré à Paris les Bourbons régnaient depuis deux mois. Napoléon l'embrassa, le complimenta sur sa glorieuse défense de Hambourg, lui parla de son mémoire justificatif qu'il loua beaucoup, et ajouta malicieusement : J'ai vu avec plaisir en lisant ce mémoire que mes lettres vous avaient été utiles... — Le maréchal en effet avait cité pour sa justification quelques passages des terribles lettres que Napoléon lui avait écrites de Dresde, en omettant cependant ceux qui ordonnaient des rigueurs excessives, laissées du reste sans exécution. — Je n'ai cité, répondit le maréchal, qu'une très-petite partie des lettres de Votre Majesté, parce qu'elle était absente... Aujourd'hui je les citerais en entier. — Napoléon sourit de cette réponse, et témoigna au maréchal la plus haute estime.

Bientôt se présenta un personnage tout différent, que d'imbéciles courtisans se hâtèrent de conduire à l'Empereur comme celui dont l'adhésion importait le plus, c'était le duc d'Otrante. A force de jouer l'homme nécessaire, M. Fouché l'était devenu aux yeux du public, et on le prenait pour l'auteur de cette prétendue conspiration, dont la journée actuelle semblait le triomphe : chimère funeste, à laquelle les bonapartistes avaient la sottise de croire, que les émigrés fugitifs se promettaient de punir par le sang, et qui devait faire tomber les têtes les plus illustres ! Ces courtisans avaient vanté à Napoléon les services, les dangers même de M. Fouché, et en le voyant paraître, ils s'écrièrent : Laissez passer M. le duc d'Otrante ! comme si ce personnage avait dû amener enchaînés aux pieds de Napoléon tous les partis dont on le supposait le secret moteur. Napoléon n'était pas dupe de la commune illusion, mais sentant la nécessité de ménager tout le monde, il reçut M. Fouché comme un vieil ami de la Révolution et de l'Empire, en mettant cependant une nuance entre son accueil d'aujourd'hui et celui d'autrefois, en lui montrant moins de familiarité et moins de dureté. M. Fouché dit à Napoléon qu'il avait bien fait de venir, car la France n'y tenait plus, et ne manqua pas de raconter avec une sorte de nonchalance que c'était lui, duc d'Otrante, qui avait fait marcher les troupes de Flandre, pour opérer une diversion en sa faveur, et que si ce mouvement n'avait pas réussi, la faute en était à l'étourderie des exécuteurs.

Napoléon écouta complaisamment tout ce que M. Fouché et d'autres lui dirent pour se faire valoir. — Je vois, leur dit-il, qu'on a conspiré, et, continua-t-il en souriant, je veux bien croire que c'est pour moi. Quant à moi je n'ai conspiré avec personne. Mes seuls correspondants ont été les journaux. Lorsque j'ai vu en les lisant de quelle manière on traitait l'armée, les acquéreurs de biens nationaux, et en général tous les

hommes qui avaient lié leur cause à celle de la Révolution, je n'ai plus douté des sentiments de la France, et j'ai résolu de venir la délivrer de l'influence des émigrés. D'ailleurs j'étais certain qu'on voulait m'enlever pour me transporter entre les tropiques. J'ai choisi le moment où le congrès devait être dissous, et où les nuits étaient encore assez longues pour couvrir mon évasion. Une fois échappé à la mer, je me suis présenté aux soldats et je leur ai demandé s'ils voulaient tirer sur moi. Ils m'ont répondu en criant : Vive l'Empereur! Les paysans ont répété ce cri, en y ajoutant : A bas les nobles! à bas les prêtres! Ils m'ont suivi de ville en ville, et lorsqu'ils ne pouvaient aller plus loin, ils livraient à d'autres le soin de m'escorter jusqu'à Paris. Après les Provençaux les Dauphinois, après les Dauphinois les Lyonnais, après les Lyonnais les Bourguignons, m'ont fait cortége, et les vrais conspirateurs qui m'ont préparé tous ces amis ont été les Bourbons eux-mêmes. Maintenant il faut profiter de leurs fautes, et des nôtres, ajouta-t-il en inclinant la tête avec un sourire modeste. Il ne s'agit pas de recommencer le passé. Je viens de demeurer une année à l'île d'Elbe, *et là, comme dans un tombeau, j'ai pu entendre la voix de la postérité.* Je sais ce qu'il faut éviter, je sais ce qu'il faut vouloir. J'avais conçu jadis de magnifiques rêves pour la France. Au lendemain de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland, ces rêves étaient pardonnables. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'y ai renoncé... Hélas! il ne m'est plus permis de rêver après tout ce que j'ai vu. Je veux la paix, et moi qui n'aurais jamais consenti à signer le traité de Paris, je m'engage, maintenant qu'il est signé, à l'exécuter fidèlement. J'ai écrit à Vienne, à ma femme, à mon beau-père, pour offrir la paix à ces conditions. Sans doute la haine contre nous est grande, mais en laissant à chacun ce qu'il a pris, l'intérêt peut-être fera taire la passion. L'Autriche a de puissants motifs de nous ménager. L'Angleterre est écrasée de dettes. Alexandre par vanité, les Prussiens par haine, seront seuls tentés de recommencer; mais il n'est pas sûr qu'ils soient suivis. Nous serons prêts d'ailleurs, et si après nous être présentés à l'Europe le traité de Paris à la main, on ne nous écoute pas, nous prierons Dieu de nous assister, et, je l'espère, nous serons victorieux encore une fois... — Mais, continua Napoléon, ce n'est pas la paix seule que je veux donner à la France, c'est la liberté. Notre rôle est de faire résolûment, et bien, tout ce que les Bourbons n'ont pas su faire. Ils ont alarmé les intérêts légitimes de la Révolution, et ont outragé notre gloire tout en voulant caresser les chefs de l'armée : il faut rassurer ces intérêts et relever cette gloire. Il faut plus; il faut donner franchement la liberté qu'ils ont donnée contraints et forcés, et tandis qu'ils l'offraient d'une main, essayant de la retirer de l'autre. J'ai aimé le pouvoir sans limites, et j'en avais besoin lorsque je cherchais à reconstituer la France et à fonder un empire immense. Il

ne m'est plus nécessaire aujourd'hui... Qu'on me laisse apaiser ou vaincre l'étranger, et je me contenterai ensuite de l'autorité d'un roi constitutionnel... Je ne suis plus jeune, bientôt je n'aurai plus la même activité; d'ailleurs, ce sera bien assez pour mon fils de l'autorité d'un roi d'Angleterre!... Seulement gardons-nous d'être des maladroits, et d'échouer dans nos essais de liberté, car nous rendrions à la France le besoin et le goût du pouvoir absolu. Pour moi, sauver la cause de la Révolution, assurer notre indépendance par la politique ou la victoire, et puis préparer le trône constitutionnel de mon fils, voilà la seule gloire à laquelle j'aspire. Je me croirai assez puissant si je réussis dans cette double tâche. Après les premiers soins donnés à la réorganisation de notre armée et au rétablissement de nos rapports avec l'Europe, je m'occuperai avec vous de revoir nos constitutions, et de les approprier à l'état des esprits. Et sans tarder, nous rendrons, dès demain, la liberté de la presse. La liberté de la presse! s'écria Napoléon, pourquoi la craindrais-je désormais?... *Après ce qu'elle a écrit depuis un an, elle n'a plus rien à dire de moi, et il lui reste encore quelque chose à dire de mes adversaires...* —

Ces discours que nous résumons, adressés soit aux uns, soit aux autres, avec un esprit infini, un parfait naturel, et une complète apparence de bonne foi, répondaient si bien à la situation et aux préoccupations de ceux qui les écoutaient, qu'il ne venait à la pensée de personne d'en contester la sincérité. Sans doute les plus clairvoyants, si l'émotion du moment leur avait permis de réfléchir, se seraient demandé si Napoléon serait capable de soumettre son caractère aux dures épreuves de la liberté. Mais ces clairvoyants eux-mêmes, étourdis par l'événement auquel ils assistaient, par le prodige d'un retour si miraculeusement exécuté, songeaient bien plus à jouir du présent qu'à se plonger dans l'avenir, pour y chercher des sujets de tristesse.

Quoi qu'il en soit, il n'entrait guère dans les habitudes de Napoléon, bien qu'il fût éloquent et qu'il aimât à parler, de perdre son temps en vains discours. Ce qu'il avait dit était nécessaire pour apprendre à tous dans quelles dispositions il arrivait. Il y avait quelque chose d'aussi nécessaire et d'aussi pressant, c'était de composer un ministère. Composer un ministère n'importait guère jadis, quand Napoléon était tout, l'ensemble et le détail du gouvernement. Mais aujourd'hui, voulant associer le pays à son action, et lui prouver ses intentions par ses choix, il était obligé d'apporter beaucoup de réflexion et de discernement dans la désignation de ministres qui ne pourraient plus être de simples commis.

Après avoir conféré le soir même avec le prince Cambacérès, dont il appréciait toujours le grand sens, et M. de Bassano, dont il venait d'éprouver l'invariable dévouement, Napoléon arrêta la liste de ses ministres avec sa promptitude de résolution accoutumée. Il y en avait plusieurs

qu'il suffisait de remettre à leur place, car ils étaient dignes de la conserver sous tous les régimes, c'étaient le duc Decrès à la marine, le duc de Gaëte aux finances, le comte Mollien à l'administration du trésor, et enfin le duc de Vicence aux affaires étrangères. Sur ces divers choix, aucun doute ne pouvait s'élever. Il n'en était pas de même pour la guerre, l'intérieur, la police, la justice. Il fallait là des choix nouveaux et caractéristiques. Le duc de Feltre avait suivi les Bourbons, il ne pouvait donc plus être question de lui. Mais on pouvait le remplacer avantageusement par un personnage que la voix publique aurait indiqué elle-même si elle avait eu le temps de se faire entendre, c'était le défenseur de Hambourg, le maréchal Davout, administrateur probe, ferme et laborieux, autant qu'homme de guerre intrépide, joignant à ses mérites essentiels un grand mérite de circonstance, celui d'avoir été le seul maréchal proscrit par les Bourbons. Napoléon résolut de lui proposer et de lui faire accepter le portefeuille de la guerre.

Pour le ministère de l'intérieur, il aurait désiré M. Lavallette, dont la droiture de cœur égalait la droiture d'esprit, et avec lequel il avait depuis vingt ans l'habitude de s'épancher sans réserve. On lui objecta que pour un ministère aussi important, il fallait un personnage plus éclatant et qui indiquât mieux ses intentions nouvelles, et on lui proposa l'illustre Carnot, type des révolutionnaires honnêtes, ayant joint à ses anciens titres d'organisateur de la victoire et de proscrit de fructidor, ceux de défenseur d'Anvers, et d'auteur du *Mémoire au Roi*. A peine indiqué, ce choix plut à Napoléon. Carnot avait gagné son cœur en demandant du service en 1814, et en résistant hardiment à la Restauration. Seulement il craignait la signification républicaine de son nom, car la France, disait-il, est aujourd'hui éprise de la monarchie constitutionnelle (ce mot était devenu usuel depuis une année), mais elle n'a pas cessé d'avoir peur de la république. — Tenant toutefois à ce choix, Napoléon imagina un moyen d'en corriger la signification en donnant à Carnot le titre de comte, comme récompense méritée de sa belle conduite à Anvers.

Le ministère de la police n'importait pas moins que celui de l'intérieur, et Napoléon aurait voulu y replacer le duc de Rovigo, quoique ce dernier l'eût souvent importuné par sa franchise. Ce fut, dès qu'il en parla, un récri universel, non contre la personne du duc de Rovigo, mais contre l'ancien arbitraire impérial dont il était la représentation vivante. Napoléon n'insista pas, mais accueillit assez mal le nom du duc d'Otrante qui se trouva simultanément dans toutes les bouches. Il voyait dans M. Fouché plus qu'un intrigant toujours en haleine, il y voyait un ennemi secret, capable des plus dangereuses machinations. On lui dit que M. Fouché avait ajouté au régicide de nouvelles incompatibilités avec les Bourbons, puisqu'il s'était exposé à être incarcéré. — Brouillé avec les Bourbons,

répondit Napoléon, il est possible qu'il le soit, mais cela même n'est pas certain. En tout cas il ne l'est ni avec le duc d'Orléans, ni avec la république, ni avec je ne sais quelle régence de Marie-Louise qu'il a imaginée, et dont il colporte le projet depuis l'an dernier. — On répliqua que le duc d'Otrante, irrévocablement séparé des Bourbons par le sang de Louis XVI et par une récente arrestation, serait définitivement rattaché à l'Empire par le portefeuille de la police, que d'ailleurs au milieu du réveil des partis, il avait seul assez de dextérité pour les diriger, les contenir sans les froisser, qu'en un mot il était nécessaire.

Napoléon ne convint que de ce dernier mérite, dû au hasard des circonstances, et il céda, sans espérer de M. Fouché tous les services qu'on semblait en attendre. Mais il sentit qu'il serait dangereux d'en faire un ennemi déclaré, en le frustrant d'un poste qu'il ambitionnait ardemment. Au surplus il résolut de lui donner un surveillant, en plaçant le duc de Rovigo, qui était son ennemi, à la tête de la gendarmerie. Il dédommageait ainsi un serviteur fidèle, et le mettait en sentinelle auprès du ministre trop peu sûr qu'il était obligé de prendre.

Restait à remplir le ministère de la justice. Napoléon voulait le confier, au moins par intérim, au prince Cambacérès, qui seul avait assez de tact et d'autorité pour rallier la magistrature, inquiète, divisée, mécontente de l'esprit rétrograde des Bourbons, mais alarmée de l'esprit entreprenant de Napoléon, et hésitante entre les maîtres qui s'étaient succédé depuis une année. On ne pouvait qu'applaudir à un tel choix, si Napoléon parvenait à décider le timide archichancelier à prendre au gouvernement une part quelconque.

Les personnages dont il fallait s'assurer le consentement étaient actuellement dans le salon des Tuileries, et sous la main de Napoléon. Il s'en saisit à l'instant même, et, un seul excepté, ne les laissa pas sortir sans les avoir nommés. MM. Decrès, de Gaëte, Mollien, consentirent à reprendre d'anciens postes où tout le monde s'attendait à les revoir. Le duc de Vicence, enclin en tout temps, et plus encore aujourd'hui, à mal augurer des événements, n'espérait pas assez la conservation de la paix pour entreprendre la mission de la maintenir. Il résista donc aux instances de Napoléon, et tout dévoué qu'il était, il quitta les Tuileries sans avoir accepté le département des affaires étrangères. Le prince Cambacérès, dégoûté des choses et des hommes, n'avait aucun penchant à se charger d'un ministère, ce qui d'ailleurs pour un ancien grand dignitaire était un amoindrissement de situation. Il est vrai qu'avec le régime constitutionnel qui était annoncé, un ministre responsable pouvait devenir supérieur même aux anciens dignitaires. Ces considérations n'étaient pas de nature à toucher le prince Cambacérès. Il céda néanmoins par dévouement et par obéissance à Napoléon, et reçut le titre

de prince archichancelier, *administrant provisoirement la justice.*

Napoléon prit ensuite à part le maréchal Davout et lui annonça ses intentions. Le maréchal lui exprima le désir de servir activement à la tête des troupes, comme il avait toujours fait, et lui objecta en outre le peu de sympathie qu'il inspirait à l'armée, où sa dureté était devenue proverbiale. — C'est justement cette dureté, jointe à votre probité incontestée, lui répondit Napoléon, dont j'ai besoin. L'armée a été infectée depuis un an par la faveur. Les Bourbons ont prodigué les grades. Tous ceux qui ont épousé ma cause, et le nombre en est considérable, attendent des faveurs à leur tour, et n'en seront pas moins avides. Il me faut un ministre inflexible, et dont l'impartiale justice, dirigée par le seul amour du bien public, ne puisse être taxée de tendance au royalisme. Votre situation vous met au-dessus du soupçon, et vous me rendrez des services que je ne puis attendre d'aucun autre. — Comme le maréchal continuait de résister, l'Empereur ajouta : Vous êtes un homme sûr, je puis vous dire tout. Je laisse croire que je suis d'accord avec une au moins des puissances européennes, et que j'ai notamment de secrètes communications avec mon beau-père, l'empereur d'Autriche. Il n'en est rien : je suis seul, seul, entendez-vous, en face de l'Europe. Je m'attends à la trouver unie et implacable. Il faut donc nous battre à outrance, et pour cela préparer en trois mois des moyens formidables. J'ai besoin d'un administrateur infatigable autant qu'intègre, et en outre quand je partirai pour l'armée, il me faut ici quelqu'un de sûr, à qui je puisse déléguer une autorité absolue sur Paris. Vous voyez qu'il ne s'agit pas d'écouter nos goûts, mais de vaincre ou de mourir. Notre existence à tous en dépend. — A ces franches et énergiques paroles, le maréchal Davout obéit en soldat, et il accepta le ministère de la guerre en échangeant avec Napoléon un fort serrement de main.

Napoléon entretint ensuite le duc de Rovigo, et avec son adresse accoutumée lui parla du ministère de la police de manière à provoquer un refus. Ce fidèle serviteur comprenait en effet que la police ne pouvait plus être dans ses mains, et il exposa lui-même les raisons pour lesquelles il ne devait pas s'en charger. Napoléon feignant de se rendre à ses désirs, lui annonça qu'il lui confiait la gendarmerie, et par conséquent la surveillance de M. Fouché. Enfin il prit en particulier le duc d'Otrante. Ce dernier, qui le croirait? aurait voulu non pas la police, qui lui convenait si bien, mais les affaires étrangères. De même que M. de Talleyrand était l'intermédiaire des Bourbons auprès de l'Europe, il aurait voulu être auprès d'elle celui de Napoléon. Il avait la présomption de croire qu'il pourrait par ses intrigues au dehors, ou ramener les puissances européennes à l'Empereur, ou, si la chose était impossible, leur faire agréer quelqu'un qu'il choisirait lui-même, comme Marie-Louise, le duc d'Or-

léans, ou tout autre. Il se persuadait qu'il arriverait ainsi plus sûrement au grand rôle qu'il rêvait depuis que la carrière des révolutions était rouverte. Il eut donc la hardiesse d'insinuer qu'il serait plus utile au dehors qu'au dedans. Napoléon, qui avait discerné d'un coup d'œil la profonde vanité de M. Fouché, se défendit d'en rire, car le malheur lui avait appris à se contenir. Il s'excusa de ne pas le mettre à la tête des affaires étrangères en citant le nom du duc de Vicence, devant lequel toute prétention devait tomber. Il lui adressa d'ailleurs des choses obligeantes sur les grands services qu'il était appelé à rendre dans le ministère de la police, et alors M. Fouché accepta le poste offert, voyant bien qu'on ne lui en offrirait point d'autre.

Il ne restait plus à obtenir que le consentement du futur ministre de l'intérieur. Mais le sauvage Carnot n'était pas aux Tuileries. Vivant seul, dans l'un des faubourgs de Paris, ne connaissant les événements qu'avec le public, il ne savait pas encore l'arrivée de Napoléon aux Tuileries. Il était tard, Napoléon le fit mander pour le lendemain matin.

Ainsi s'acheva cette journée du 20 mars, commencée dans la forêt de Fontainebleau, et terminée à Paris au milieu de l'ancienne cour impériale, par la formation d'un ministère. Il fut convenu que le *Moniteur* du lendemain publierait les nouveaux choix, excepté ceux de MM. Carnot et de Caulaincourt. M. de Bassano, toujours dévoué à l'Empereur, reprit la secrétairerie d'État, M. Lavallette les postes, et tous les anciens présidents du Conseil d'État furent réintégrés dans leur présidence.

Le lendemain 21, après quelques courtes heures de repos, Napoléon recommença cette active correspondance au moyen de laquelle il faisait mouvoir si puissamment les ressorts du gouvernement. Il traça d'abord au maréchal Davout ce qu'il avait à faire pour se saisir de sa vaste administration, que les circonstances allaient rendre si importante. Il lui ordonna d'annoncer dans toute la France la journée du 20 mars, soit par le télégraphe, soit par des courriers extraordinaires, afin de décider les troupes qui n'avaient pas encore fait éclater leurs sentiments, et les autorités locales qui hésitaient à prendre parti. Il lui recommanda d'expédier des officiers hardis et intelligents dans les départements où les préfets voudraient résister au rétablissement de l'Empire, afin de se servir des troupes contre eux; d'envoyer surtout des instructions aux commandants des places frontières pour y arborer le drapeau tricolore, et en fermer les portes à l'ennemi, qui serait peut-être tenté de les surprendre. Il prescrivit au ministre de la police de s'occuper sur-le-champ des préfets et des sous-préfets pour les confirmer ou les révoquer suivant leur conduite, et au nouveau commandant de la gendarmerie, duc de Rovigo, de s'emparer le plus tôt possible de cette troupe si précieuse par son intelligence, sa vigilance et son dévouement à ses devoirs. Il manda le comte

de Lobau, dont le sens, le tact et l'autorité morale dans l'armée étaient éprouvés, pour lui conférer le commandement de Paris et des troupes qui devaient y passer. Napoléon en prenant cette mesure avait une intention digne de la profondeur de son esprit. La révolution qui venait de le replacer sur le trône était au fond une révolution militaire. La plupart des régiments avaient été obligés de se prononcer pour lui en présence d'officiers, les uns embarrassés quoique dévoués à sa cause, les autres tout à fait contraires, et à l'égard de ces derniers, du reste bien peu nombreux, les soldats se trouvaient dans un état de révolte qu'il fallait faire cesser au plus tôt, si on ne voulait pas tomber dans une véritable anarchie. Le comte de Lobau était merveilleusement choisi pour porter remède à un semblable état de choses. Napoléon lui donna, outre le commandement de la première division militaire, une autorité dictatoriale sur les troupes de passage, avec mission de changer les officiers, ou de les réconcilier avec leurs soldats, et de rétablir ainsi l'ordre et la discipline dans l'armée. Le projet de Napoléon était d'amener successivement presque tous les régiments à Paris, au moins pour quelques jours, afin de les faire passer sous la main douce et ferme du comte de Lobau. Il lui recommanda d'entreprendre à l'instant même ce genre de reconstitution, car sur les quinze ou vingt mille hommes qui étaient actuellement réunis dans la capitale, sur le nombre à peu près égal qui allait y arriver, il lui fallait en choisir vingt mille environ, en bon état, pour les diriger sur Lille, afin de tenir tête, ou à quelque tentative royaliste de la part des princes fugitifs, ou à quelque pointe, peu vraisemblable mais possible, de l'armée anglo-hollandaise cantonnée en Belgique.

Les précautions à prendre de ce côté faisaient naître une question qui n'en était pas une pour Napoléon, mais qu'il discuta le matin même avec le nouveau ministre de la guerre. Devait-il, comme l'ont imaginé depuis certains critiques[1], poursuivre sa marche triomphale vers le Nord, et aller accomplir jusqu'aux bords du Rhin la révolution qu'il venait d'opérer du Rhône à la Seine, de manière à recouvrer d'un seul coup les anciennes frontières de la France avec la France elle-même? Le projet était séduisant, car avec l'enthousiasme qui régnait, il était sûr de ne rencontrer aucun obstacle jusqu'à Lille, et pouvait se flatter de surmonter ceux qu'il rencontrerait de Lille à Cologne. Pourtant ce projet, tout éblouissant qu'il paraissait, n'ébranla pas un instant les résolutions d'une prudence nouvelle chez lui, mais fortement arrêtée.

[1] Ce reproche s'adresse au maréchal Marmont, qui, avec la légèreté ordinaire de ses jugements, a prétendu dans ses Mémoires qu'il fallait ne pas s'arrêter à Paris, mais profiter de l'élan imprimé aux esprits pour marcher jusqu'au Rhin. On va voir par ce qui suit combien ce jugement est inconsidéré, et dépourvu à la fois de raison et de connaissance des faits.

D'abord, pendant sa marche sur Paris, Napoléon avait recueilli des nouvelles du Midi, lesquelles, sans être alarmantes, méritaient toutefois quelque attention. On lui disait, ce qui était vrai, que Marseille était en feu, et que la population de la basse Provence marchait sur Grenoble et Lyon sous la conduite du duc d'Angoulême. La matinée du 21 lui procura en même temps des nouvelles de Bordeaux et de l'Ouest. On lui mandait que sous l'influence de madame la duchesse d'Angoulême, Bordeaux, imitant Marseille, essayait d'insurger les départements au delà de la Garonne, et avait quelque chance d'y réussir; que M. le duc de Bourbon, établi à Angers, y fomentait un soulèvement dans la Vendée; que le maréchal Saint-Cyr, accouru à Orléans avec des pouvoirs extraordinaires de Louis XVIII, y avait fait disparaître la cocarde tricolore, arborée par les troupes sous l'impulsion du général Pajol, mis ce général aux arrêts, et relevé le drapeau blanc sur les bords de la Loire. Enfin, et ceci était plus grave, on assurait qu'il ne fallait pas se fier à la garde nationale parisienne. Cette garde, composée de la bourgeoisie de la capitale, n'avait pas vu avec plaisir la chute du trône constitutionnel de Louis XVIII, et craignait par-dessus tout la guerre. Si même on jugeait de ses dispositions d'après le langage de quelques-uns de ses officiers, on était fondé à lui prêter des intentions véritablement hostiles.

Il n'y avait pas dans tous ces faits matière à inquiétude sérieuse pour un esprit aussi ferme que celui de Napoléon. Il connaissait la sagesse de la garde nationale de Paris, il savait que, mécontente au premier moment, elle lui redeviendrait bientôt favorable lorsqu'elle serait instruite de ses intentions pacifiques et libérales, et lorsqu'on aurait éloigné de ses rangs quelques officiers qui cherchaient le bruit et l'importance. Quant aux tentatives royalistes dans l'Ouest et le Midi, il était persuadé que le prodigieux effet de son entrée à Paris suffirait pour les déjouer, et en tout cas il était loin de croire que les Bourbons, n'ayant pas réussi à lui résister lorsqu'ils étaient maîtres de Paris, pussent, fugitifs et relégués aux extrémités du territoire, trouver des forces qui leur avaient fait défaut lorsqu'ils disposaient de la plénitude de l'autorité souveraine. Cependant c'eût été leur faire la partie trop belle que de s'éloigner du siége du gouvernement avant d'en avoir saisi fortement les rênes; que de se lancer témérairement à travers la Belgique et les provinces rhénanes avec les seules troupes organisées qui fussent disponibles, en ne laissant à Paris que des ministres nommés de la veille, des régiments épars ou disloqués, et en s'exposant ainsi à voir renaître derrière soi l'autorité des Bourbons, qu'on avait renversée en passant. Mais il y avait de bien autres considérations encore et de plus graves à opposer à un tel projet.

D'abord on ne pouvait pas, en ramassant toutes les troupes disponibles de Paris à Lille, réunir plus de 25 à 30 mille hommes d'infanterie, 4 à

5 mille hommes de cavalerie, et 50 à 60 bouches à feu médiocrement attelées[1]. Or savait-on ce qu'on trouverait en Belgique? Des peuples assurément très-bien disposés pour nous, mais des troupes fidèles à leur souverain, et trois ou quatre fois plus nombreuses que celles que nous amènerions. On devait en effet rencontrer aux environs de Bruxelles 20 mille Hollando-Belges, 30 mille Anglais et Hanovriens, qu'on pousserait en marchant vers Liége sur 30 mille Prussiens; et on serait ainsi en présence de 80 mille ennemis avec environ 30 à 36 mille combattants. En faisant un pas de plus, on rencontrerait encore 20 mille Prussiens, 18 mille Bavarois, 20 ou 30 mille Wurtembergeois, Badois, Hessois, etc., et on aurait en arrivant aux bords du Rhin 140 ou 150 mille ennemis sur les bras. On irait donc chercher bien loin une défaite, possible sur la Meuse, presque certaine sur le Rhin; on disséminerait ses forces, qui n'étaient que trop éparpillées; on augmenterait la difficulté administrative déjà bien grande de réorganiser l'armée, en portant ses cadres vides de Lille, Mézières, Nancy, jusqu'à Cologne, Coblentz, Mayence; on compromettrait, en poussant les alliés les uns sur les autres, le plan qui faisait déjà la principale espérance de Napoléon, et qui consistait à profiter de la dispersion de ses adversaires pour se jeter au milieu d'eux, et les battre les uns après les autres; enfin, et par-dessus tout, en rendant les hostilités immédiates, on se priverait des trois mois qu'on était assuré d'avoir si on ne prenait pas l'initiative, trois mois bien plus précieux pour nous que pour l'ennemi, car il avait quelque chose et nous n'avions rien, et ces trois mois employés comme Napoléon savait le faire, serviraient à compenser l'énorme inégalité de forces qui existait entre la France et l'Europe coalisée.

Dans tout ce qui précède nous n'avons pas parlé de la situation nouvelle de Napoléon devant la France, situation des plus difficiles, et qui lui défendait absolument, péremptoirement, toute opération immédiate au delà de nos frontières.

En effet, comment s'était présenté Napoléon en débarquant à Cannes? Il s'était présenté en libérateur qui venait débarrasser la France des émigrés, mais sans attenter ni à la liberté ni à la paix. Paix et liberté étaient les deux mots qui n'avaient cessé de remplir ses discours depuis Grenoble. Proférer ces mots était facile, mais y faire croire ne l'était pas autant. Afin d'y parvenir, Napoléon avait déclaré partout, et avait même écrit à Vienne des diverses villes où il avait passé, qu'il acceptait le traité de Paris, et l'observerait fidèlement, bien qu'il n'eût pas voulu le signer. Cette déclaration avait charmé tous ceux qui l'avaient entendue, car ils avaient compris que s'il y avait une seule chance de sauver la paix, c'était d'annoncer sur-le-champ qu'on acceptait l'œuvre des puissances, c'est-à-

[1] Je parle d'après des états positifs.

dire l'ancienne frontière de 1789, un peu agrandie vers Landau et Chambéry. Or, si le lendemain de son entrée à Paris Napoléon s'était élancé d'un bond sur la Meuse et le Rhin, on aurait nécessairement cru voir en lui le même homme qui avait conduit la fortune de la France à Moscou, pour la ramener par la route de Leipzig sur les hauteurs de Montmartre; on n'aurait plus douté de retrouver le conquérant, et avec le conquérant le despote qui avait perdu le pays et sa grandeur. Moralement il n'aurait eu personne pour lui, et matériellement il aurait eu quelques cadres vides portés à l'immense distance du Rhin, où la difficulté de les recruter eût été triplée.

Si donc aux raisons militaires et administratives on ajoute les raisons politiques, on peut affirmer qu'il y avait non-seulement de puissants motifs de s'arrêter à Paris, mais nécessité absolue et indiscutable.

Aussi le parti de Napoléon était-il pris, une fois parvenu au centre de l'Empire, de s'y saisir des rênes du gouvernement, d'y offrir la paix aux puissances sur la base des traités de Paris et de Vienne, d'y endurer les refus humiliants auxquels il serait vraisemblablement exposé, de rendre ces refus publics au lieu de les dissimuler, afin de mettre avec lui l'orgueil de la nation; de profiter du répit de ces pourparlers pour armer avec son activité ordinaire, de tenir ses corps entre la capitale et la frontière du Nord pour rendre ses opérations plus faciles, puis en feignant l'inaction, de fondre tout à coup sur l'ennemi en pénétrant brusquement au milieu de ses cantonnements dispersés. C'étaient là les seules idées sensées, solides, dignes du génie administratif et militaire de Napoléon.

Ayant confié au comte de Lobau le soin de réunir dans sa main les troupes qui étaient à Paris ou qui devaient y venir, de les inspecter rapidement, d'y remettre l'union et la discipline, il lui prescrivit de former tout de suite un corps d'une vingtaine de mille hommes, que commanderait le sage et brave général Reille, et qui s'avancerait sur Lille, où l'on disait que Louis XVIII avait le projet de s'établir avec sa maison militaire, et peut-être un renfort de troupes étrangères. Heureusement le maréchal Mortier commandait à Lille sous l'autorité supérieure du duc d'Orléans. On était assuré que ce maréchal, s'il recevait Louis XVIII dans cette place, comme c'était son devoir, ne consentirait pas à y admettre les troupes anglaises et prussiennes, et que le duc d'Orléans ne voudrait pas se conduire autrement que le maréchal Mortier; que par conséquent Lille, s'il devenait momentanément un lieu de repos pour Louis XVIII, ne serait pas livré à l'ennemi. Pourtant il fallait surveiller non-seulement cette place, mais toutes celles de la frontière du Nord, et le général Reille aurait les moyens de suffire à cette tâche avec les 20 ou 30 mille hommes qu'on allait successivement placer sous ses ordres. Le général Reille ne pouvant pas être prêt avant trois ou quatre jours, Napoléon or-

donna au général Exelmans de réunir immédiatement la cavalerie disponible, et de suivre avec trois mille chevaux la cour fugitive. La mission du général Exelmans consistait uniquement à pousser cette cour hors du territoire avec les ménagements convenables; sauf peut-être à lui reprendre le petit trésor dont elle s'était munie, et les diamants de la couronne qu'elle avait placés dans ses fourgons. On était certain que le général Exelmans, malgré ses griefs personnels, n'ajouterait pas à la rigueur de sa mission, et Napoléon désirait qu'il en fût ainsi, parce qu'il mettait de l'orgueil à faire contraster sa conduite avec celle des hommes qui avaient mis sa tête à prix.

Quant au Midi, avant de rien prescrire, il voulut savoir avec précision ce qui s'y passait. D'ailleurs il lui fallait le temps de rassembler quelques troupes, indépendamment de celles qu'on allait donner au général Reille, et en attendant, l'esprit de Lyon et de Grenoble le rassurait pleinement sur ce qu'on tenterait de ce côté. Relativement à l'Ouest, il expédia un officier pour Orléans, afin d'intimer au maréchal Saint-Cyr, sous la menace des peines les plus sévères, l'ordre de restituer le commandement au général Pajol, et il fit partir pour Bordeaux le général Clausel, avec mission d'y marcher avec les troupes qu'il trouverait sur son chemin, et d'en expulser madame la duchesse d'Angoulême, qui, toute respectable qu'elle était, ne pouvait devenir un ennemi bien redoutable.

Après avoir consacré à ces soins urgents la matinée du 21, il employa le reste de la journée à passer la revue tant des corps qui étaient à Paris que de ceux qui l'avaient suivi depuis Grenoble, et qui avaient eu le temps de venir de Fontainebleau. C'était une occasion naturelle de se montrer aux Parisiens qui ne l'avaient pas encore vu, et de tenir un langage qui, sortant du cercle de ses entretiens intimes, pût être reporté par tous les échos de la France à tous les échos de l'Europe.

On réunit sur la place du Carrousel environ vingt-cinq mille hommes, comprenant les troupes venues de Grenoble à Fontainebleau, celles du camp de Villejuif, et surtout le bataillon de l'île d'Elbe, qui avait exécuté à pied et en vingt jours la prodigieuse marche de deux cent quarante lieues. La garde nationale parisienne n'y fut point appelée, parce qu'elle n'avait point été préparée par quelques changements d'officiers à figurer dans une solennité où l'on allait célébrer le rétablissement de l'Empire. Mais la population avertie était accourue, et parmi les plus empressés se trouvaient naturellement ceux qui haïssaient les émigrés, ceux à qui la gloire impériale n'avait pas cessé d'être chère, et beaucoup de curieux que la merveilleuse expédition de l'île d'Elbe avait arrachés à leur indifférence. Du reste on peut toujours ménager une fête brillante à un gouvernement, car tout gouvernement, si dépourvu qu'il soit, a ses partisans qui sont présents à ses solennités, tandis que ses adversaires en sont ab-

sents, et qui applaudissent assez pour simuler l'universalité des citoyens. Ici d'ailleurs il y avait dans les événements accomplis de quoi toucher la population la plus froide. Le peuple des faubourgs en effet se rendit à la place du Carrousel pour applaudir l'homme qui plus qu'aucun autre avait remué son imagination, pour applaudir surtout les huit cents grenadiers et chasseurs de la garde, qui, après avoir suivi leur général dans l'exil, le ramenaient triomphant sur le trône de France. Ces vieux soldats, couverts de cicatrices, épuisés de fatigue, portant des chaussures en lambeaux, émurent vivement les assistants, et bon nombre d'entre eux répondirent non par des cris, mais par des larmes, aux acclamations de la foule. Les regards avides du public ne les quittaient que pour chercher sous sa redingote populaire le personnage fabuleux qui venait de réaliser un nouveau miracle digne de sa fortune passée. On le trouvait engraissé, mais fortement bruni, ce qui corrigeait l'effet de son embonpoint, et promenant toujours autour de lui l'œil enflammé du génie. Il fit former les troupes en masse serrée autour de son cheval, les officiers en avant, et leur adressa de sa voix vibrante quelques paroles énergiques et passionnées. Soldats, leur dit-il, je suis venu avec huit cents hommes en France, parce que je comptais sur l'amour du peuple et sur la mémoire de l'armée. Je n'ai pas été trompé dans mon attente. Soldats, je vous en remercie! La gloire de ce que nous venons d'accomplir est toute au peuple et à vous. La mienne, à moi, c'est de vous avoir connus et devinés... Le trône des Bourbons était illégitime, parce que renversé par la nation il y a vingt ans, il n'avait été relevé que par des mains étrangères, parce qu'il n'offrait de garanties qu'à une minorité arrogante, dont les prétentions étaient contraires à vos droits. Le trône impérial peut seul garantir les intérêts de la nation, et le plus noble de ces intérêts, celui de notre gloire. Soldats, nous allons marcher pour chasser du territoire ces princes complices et instruments de l'ennemi, et arrivés à la frontière, nous nous y arrêterons... Nous ne voulons pas nous mêler des affaires des autres nations, mais malheur à celles qui voudraient se mêler des nôtres! — Puis faisant approcher les officiers du bataillon de l'île d'Elbe, et les montrant aux troupes, Soldats, reprit Napoléon, voilà les officiers qui m'ont accompagné dans mon infortune; ils sont tous mes amis, ils sont tous chers à mon cœur! Chaque fois que je les voyais, je croyais revoir l'armée elle-même, car dans ces huit cents braves il y a des représentants de tous les régiments. Leur présence me rappelait ces immortelles journées, qui jamais ne s'effaceront ni de votre mémoire ni de la mienne. En les aimant, c'est vous que j'aimais! Ils vous ont rapporté intactes et toujours glorieuses ces aigles que la trahison avait couvertes un moment d'un crêpe funèbre. Soldats, je vous les rends; jurez-moi que vous les suivrez partout où l'intérêt de la patrie les appellera!... — Nous le jurons! répondirent-ils

en agitant leurs baïonnettes, en brandissant leurs sabres. — L'émotion fut grande, parce que les sentiments auxquels s'adressait Napoléon étaient profonds chez les hommes qui écoutaient son allocution véhémente.

Napoléon rentra ensuite dans l'intérieur du palais au milieu d'une affluence considérable, le regard animé et comme entouré d'un prestige nouveau. Les hauts fonctionnaires qui ne s'étaient pas présentés la veille, soit qu'ils n'eussent point été avertis, soit qu'ils hésitassent encore, se montrèrent dans cette journée du 21, et l'Empereur fut en quelque sorte universellement reconnu et proclamé. Carnot arraché à sa retraite était venu aux Tuileries, et poussé par un sentiment que partageaient tous ses amis, celui de s'unir à Napoléon pour défendre en commun la cause de la Révolution, avait accepté le ministère de l'intérieur. Le titre de comte ne lui plaisait guère; il ne jugea pas conforme à la gravité de la situation d'en faire une difficulté. Le duc de Vicence accepta également le ministère des affaires étrangères. Le gouvernement de Napoléon se trouva donc complet, et il put immédiatement mettre la main à son immense tâche.

Tandis que Napoléon vaquait à ces premiers soins, Louis XVIII avait continué sa retraite sur Lille. Ainsi qu'on l'a vu, les royalistes extrêmes avaient tâché de l'attirer en Vendée, tandis que les royalistes modérés, soucieux de ménager les sentiments de la France, avaient voulu l'amener à Lille, pour qu'il assistât sans passer la frontière à la lutte qui allait s'engager entre l'Europe et l'Empire rétabli. N'ayant pas grande confiance dans l'asile qu'il pourrait trouver au sein d'une ville française, répugnant au séjour de la Belgique, Louis XVIII n'avait de goût que pour le pays où il avait durant six années joui d'un parfait repos. Aussi, délivré des fous et des sages dès qu'il avait passé Saint-Denis, il avait cédé à son penchant, et pris la route d'Abbeville, qui devait le conduire à Calais, de Calais à Londres.

Pendant ce temps le comte d'Artois et le duc de Berry restés à la tête de la maison militaire, avaient suivi la route de Beauvais au pas de l'infanterie. Rien n'était plus pénible à voir que la maison militaire en ce moment. Remplie de gens dévoués, mais pour la plupart étrangers au service militaire, incomplétement équipée, elle formait une longue queue de traînards, qui faute de chevaux avaient mis sur des charrettes leurs personnes et leurs équipements. Il n'y avait de fortement organisée que la compagnie des gardes du corps du maréchal Marmont, composée avec soin d'anciens soldats, et bien tenue comme l'étaient ordinairement les troupes confiées à ce maréchal. Le reste offrait l'aspect le plus triste et le plus désolé. Il y avait un spectacle plus triste encore, c'était celui des troupes réunies à Saint-Denis.

Nous avons dit que pour dissimuler au public le prochain départ de la

famille royale, on avait dirigé sur Villejuif les troupes destinées à l'armée de Melun, et qu'une fois la sortie du Roi opérée sans obstacle, on leur avait expédié l'ordre de se rabattre sur Saint-Denis. Elles n'avaient point obéi, comme on l'a vu, et il n'avait paru à Saint-Denis que le très-petit nombre de celles qu'on y avait envoyées directement. Parmi ces dernières figuraient une grande partie de l'artillerie, un bataillon d'officiers à la demi-solde, plus quelques jeunes gens de l'école de droit qui avaient suivi Louis XVIII sous le nom de volontaires royaux, et qui représentaient la jeunesse honnête, espérant la liberté des Bourbons et ne l'attendant pas des Bonaparte. Le maréchal Macdonald s'était transporté à Saint-Denis pour y recueillir ces débris, et les conduire à Louis XVIII. Mais arrivé dans l'après-midi du 20, il trouva le bataillon des officiers à la demi-solde en pleine révolte, s'efforçant d'insurger l'artillerie, et ravageant même les bagages du cortége royal. Le maréchal s'efforça de mettre un terme à ce scandale, mais quoique personnellement respecté, il fut réduit à s'éloigner, et à rejoindre la maison militaire, qu'il rencontra en marche et dans l'état que nous venons de décrire. Il quitta ensuite le comte d'Artois et le duc de Berry pour se rendre auprès du Roi, et essayer de faire prévaloir le conseil qu'il n'avait cessé de donner, celui de se retirer à Lille.

Parvenu le 21 au soir à Abbeville il se présenta au Roi, qu'il trouva entre M. de Blacas et le prince Berthier, parfaitement calme, et paraissant plus sensible à l'incommodité de ce brusque déplacement qu'à la perte du trône. Conservant peu d'espérance, attribuant ses nouveaux malheurs à son frère et aux émigrés, convaincu que l'Europe n'éprouverait qu'un médiocre intérêt pour des gens qui n'avaient pas su se soutenir, Louis XVIII était plus pressé de gagner son asile d'Hartwell que de sauver par une conduite habile les restes d'un avenir dont il doutait fort. Il parla uniquement de sa fatigue, de sa goutte, des gênes auxquelles l'exposait la perte de son bagage, et n'écouta qu'avec une sorte de distraction tout ce que lui dit le maréchal pour le ramener dans la direction de Lille. Ce brave et sage militaire, qui joignait à une rare intrépidité, à une profonde expérience de la guerre, beaucoup de sens politique, lui rappela le mauvais effet produit par les compliments qu'il avait faits au prince régent en quittant Londres, le reproche universellement adressé aux Bourbons de préférer l'étranger à la France, et particulièrement l'Angleterre à tous les autres pays, l'inconvénient de justifier ces préventions en se hâtant de passer la frontière, et de la passer pour gagner Londres. Il insista donc avec véhémence pour que le Roi se rendît à Lille, et qu'il restât au moins sur le bord extrême du territoire. A Lille il serait en sûreté, et pourrait toujours se mettre à l'abri en faisant une ou deux lieues pour sortir de France.

Louis XVIII lui répondit avec finesse qu'il ne serait pas à Lille plus en sûreté qu'ailleurs, parce qu'il y faudrait une garnison, que toute garnison se comporterait comme les troupes dont on avait essayé de se servir, et qu'appeler à Lille les Anglais ou les Prussiens serait aux yeux de la France la pire des conduites. Sensible du reste aux observations d'un serviteur aussi loyal que le maréchal Macdonald, il consentit à suivre son avis; seulement il lui demanda le temps de prendre un peu de nourriture, et l'engagea à le précéder, en promettant de le rejoindre dans quelques heures. Pendant cette espèce de conseil, le maréchal avait parlé seul. M. de Blacas, jugeant tous les partis également mauvais, n'avait presque rien dit, bien qu'il préférât visiblement la retraite sur Lille. L'infortuné Berthier, aussi étonné de se trouver où il était, que le public de l'y voir, avait montré sur son visage abattu et silencieux les perplexités de son âme : triste punition dans la personne d'un honnête homme de ce désir d'être de tous les régimes, et de conserver malgré son passé sa place dans tous!

Le maréchal Macdonald prit donc immédiatement la route de Béthune, afin d'aller préparer à Lille l'établissement de la famille royale. Il arriva le 22 mars au matin devant cette place, occupée par le duc d'Orléans qui en avait fermé les portes. On doit se souvenir que ce prince avait reçu le commandement des troupes du Nord, avec mission d'y former une réserve, qui viendrait prendre la gauche du duc de Berry si on se battait en avant de Paris, et couvrirait la retraite de la famille royale si on était obligé d'abandonner la capitale. Ce prince, le seul qui jouît de quelque popularité parmi les troupes, les avait trouvées tranquilles mais évidemment mal disposées pour la cause royale, et avait eu soin de les tenir séparées, pour retarder en les divisant l'explosion de leurs sentiments. Il avait dirigé sur Lille celles dont la discipline lui semblait un peu moins ébranlée, et s'était enfermé dans cette place avec six à sept mille hommes et le maréchal Mortier, également résolu à y donner asile au roi et à en refuser l'accès aux Prussiens et aux Anglais. Ayant appris le 21 au matin par le télégraphe que Napoléon était entré à Paris, il avait interdit toute communication extérieure, dans la double intention d'empêcher les émissaires bonapartistes de pénétrer dans la ville, et les soldats de déserter.

Les ordres du duc d'Orléans avaient été si ponctuellement exécutés, que les clefs de la ville avaient été déposées à l'état-major de la place, et que les gardiens s'étant absentés il n'y avait personne pour répondre. Le maréchal Macdonald ne sachant comment se faire entendre, fut obligé d'écrire un billet au crayon, de l'attacher à une pierre, et de le jeter à la sentinelle qui gardait le rempart. Comme le billet portait sur la suscription qu'il était du maréchal Macdonald, la sentinelle le remit au poste

le plus voisin, et ce poste à l'état-major. La porte fut bientôt ouverte et le maréchal fut conduit auprès du duc d'Orléans, qui lui apprit l'état des choses, et lui donna la certitude que le Roi recevrait des troupes une hospitalité respectueuse mais courte, à condition toutefois de ne chercher à introduire dans la place ni la maison militaire, ni les Anglais.

Louis XVIII arriva en effet dans l'après-midi du 22, et fut reçu avec tous les honneurs dus au souverain. La population de Lille, pieuse et royaliste, poussa des cris violents de *Vive le Roi!* tandis que les troupes bordant la haie et présentant les armes gardèrent un morne silence.

A peine arrivé, Louis XVIII voulut entendre le prince et les maréchaux sur la conduite qu'il convenait de tenir. En présence du Roi, de M. de Blacas, du prince Berthier, des maréchaux Macdonald et Mortier, M. le duc d'Orléans exposa la situation avec une parfaite netteté de vues et de langage. Il approuva fort le maréchal Macdonald d'avoir conseillé au Roi de rester le plus possible sur le territoire français, mais il démontra en même temps que la ville de Lille serait à peine habitable quelques heures, que le spectacle qu'on venait d'avoir sous les yeux, celui d'une population bruyamment sympathique et de troupes froidement respectueuses, était l'expression vraie de l'état des choses; que les troupes étaient maîtresses de Lille, qu'elles ne souffriraient pas qu'il fût commis la moindre inconvenance envers le Roi, qu'elles s'en feraient même un point d'honneur, mais qu'elles étaient imbues de l'idée qu'on voulait livrer la place aux Anglais, que dans cette défiance elles ne consentiraient jamais à y laisser entrer la maison militaire, encore moins à en sortir elles-mêmes, si par hasard on voulait se débarrasser de leur présence; que du reste, en supposant qu'on parvînt à les éloigner, ce n'était pas avec douze cents hommes de la garde nationale et trois à quatre mille cavaliers éclopés de la maison militaire, qu'on pourrait défendre une forteresse où il fallait au moins douze mille hommes de la meilleure infanterie pour être en sûreté; que pendant quelques jours les troupes se prêteraient à former la garde du Roi, mais qu'elles ne soutiendraient pas longtemps ce rôle, surtout quand viendraient les ordres de Paris; que le meilleur parti était de se transporter à Dunkerque, où la population était aussi royaliste qu'à Lille; que là il faudrait peu de garnison, et qu'on y suffirait avec la maison militaire convertie en infanterie; qu'on y aurait d'ailleurs la ressource de la mer, et le refuge de l'Angleterre au besoin; qu'en demeurant par ce choix sur le territoire français, on y serait en même temps plus éloigné du théâtre de la guerre; que probablement on retiendrait dans son parti Calais, Ardres, Gravelines, qu'on y aurait un peu de marine, qu'on formerait ainsi un petit royaume maritime, où le drapeau blanc continuerait de flotter sans aucune apparence de complicité avec le drapeau ennemi qui allait envahir la France.

Le maréchal Mortier appuya vivement cet avis plein de sagesse, et le prince Berthier ne le contredit point. M. de Blacas l'approuva. Le maréchal Macdonald en l'adoptant n'éleva d'objection que sur un point, la précipitation du départ, qui donnerait au Roi l'apparence d'un fugitif saisi de peur ou chassé de Lille. Le duc d'Orléans ayant répondu qu'on avait vingt-cinq lieues à faire pour gagner Dunkerque, et que ce qui était facile le jour même serait peut-être difficile le lendemain, l'avis du départ immédiat sembla prévaloir, sauf néanmoins l'extrême lassitude du Roi, qui exigeait quelques heures de repos.

On se sépara donc avec ordre de préparer le départ; mais toujours perplexe et fatigué, le Roi le remit au lendemain. Le duc d'Orléans et les maréchaux employèrent la fin du jour à visiter les troupes et à leur parler. — Le Roi est en sûreté parmi nous, répondirent les officiers auxquels on s'adressa; mais nous savons qu'on veut livrer la place à l'ennemi, et que c'est le projet des émigrés dont le Roi est entouré. Si donc la maison militaire se présente, nous ferons feu sur elle. — Malgré toutes les assurances contraires il n'y eut aucun moyen de dissiper ces préventions, et ce qui contribuait à les enraciner dans l'esprit des troupes, c'est que des gens de l'entourage royal disaient qu'il fallait mettre un terme à cette comédie d'un faux respect pour la personne du souverain, sous lequel se cachait une trahison prochaine, et que le plus simple était d'introduire dix mille Anglais dans la place. Ces imprudents propos étaient crus, et ceux du duc d'Orléans considérés comme un pur effet de sa crédulité. Il était dès lors évident qu'on pourrait à peine passer un jour ou deux dans cette situation équivoque.

Le lendemain 23 il y eut une fausse alerte. Quelques coureurs s'étant montrés en vue des remparts de Lille, le bruit se répandit que c'était la maison du Roi qui approchait. En un instant les troupes manifestèrent la plus vive émotion, et elles se déclarèrent prêtes à tirer sur les nouveaux arrivants. Le duc d'Orléans, les maréchaux, eurent une peine extrême à les calmer, et elles parurent toujours convaincues qu'on songeait à livrer la place aux Anglais. En présence de pareilles dispositions, il n'était plus possible que le Roi prolongeât son séjour à Lille. Le conseil qu'il avait tenu la veille avec le duc d'Orléans, avec M. de Blacas, avec les maréchaux Berthier, Macdonald, Mortier, s'assembla de nouveau le matin même, et reconnut à l'unanimité la nécessité de quitter une ville gardée par des troupes pleines d'égards pour Louis XVIII, mais dévouées à Napoléon, et toujours disposées au premier incident à proclamer l'autorité impériale. Il n'y avait divergence que sur le lieu où le Roi se retirerait en sortant de Lille. Le duc d'Orléans, appuyé par les trois maréchaux, insista de nouveau pour Dunkerque. Le Roi ne repoussa pas cet avis, mais il dit que dans l'état des choses il croyait trop dangereux de faire sur le territoire

français les vingt-cinq lieues qui le séparaient de Dunkerque, et il annonça qu'il allait prendre d'abord la route de la Belgique, sauf à gagner Dunkerque par le territoire belge. Les raisons que lui présenta le duc d'Orléans pour ne pas abandonner un instant le territoire national n'ayant point changé sa résolution, le maréchal Macdonald d'un ton respectueux mais ferme lui déclara qu'il était, à son grand regret, obligé de le quitter; que jamais il n'émigrerait, surtout pour se rendre dans un pays rempli des troupes de la coalition; qu'il était resté fidèle à la royauté tant qu'elle avait été en France, qu'il ne pouvait la suivre au delà; qu'il n'irait point offrir son épée à l'homme qui était venu bouleverser son pays, mais qu'il attendrait dans la retraite des jours plus heureux. Louis XVIII écouta avec une parfaite convenance cette franche déclaration, remercia le maréchal de sa noble conduite, lui rendit ses serments, et lui fit les adieux les plus affectueux. Le maréchal Mortier tint le même langage, reçut la même réponse et les mêmes témoignages, et annonça qu'avec le maréchal Macdonald il accompagnerait le Roi jusqu'à l'extrême frontière. Le prince Berthier se tut, mais prenant à part les maréchaux Macdonald et Mortier, il leur dit que capitaine d'une compagnie de gardes du corps il était obligé de suivre le Roi jusqu'au lieu choisi pour sa retraite, et que ce devoir rempli il était décidé à rentrer en France. Il les chargea même d'en donner avis à Paris. Le Roi s'adressant alors à M. le duc d'Orléans, lui demanda avec une malice visible ce qu'il allait faire. Le duc d'Orléans lui répondit avec sang-froid, qu'il pensait comme messieurs les maréchaux, mais que, prince du sang, il ne pouvait agir comme eux, c'est-à-dire rester en France; qu'il suivrait le Roi jusqu'à la frontière, puis qu'il solliciterait la permission de le quitter, ne voulant point aller en Belgique, lieu de réunion des armées ennemies. Le Roi, d'un ton tranquille, lui dit qu'il faisait bien, et donna les ordres pour son départ immédiat.

Le 23, vers le milieu du jour, Louis XVIII sortit de Lille par la route de Belgique, la population lui témoignant de vifs regrets, les troupes un parfait respect, mais paraissant fort soulagées d'être déchargées d'un dépôt embarrassant. Le duc d'Orléans et les maréchaux escortant à cheval la voiture du Roi le conduisirent jusqu'à la frontière, qui est à deux lieues environ de la place, puis après avoir reçu ses remercîments et lui avoir adressé leurs adieux, rentrèrent dans Lille pour déposer leur commandement. Le duc d'Orléans écrivit à tous les généraux qui dépendaient de lui, pour les délier de leurs obligations militaires, et les rendre à eux-mêmes et à leur pays. Le maréchal Mortier lui apprit alors un détail qu'il avait eu la délicatesse de tenir secret, c'est qu'il avait reçu de Paris le pouvoir et l'ordre d'agir comme il l'entendrait pour le salut de la frontière, pour l'expulsion des princes de Bourbon, même pour leur arrestation si elle paraissait nécessaire. Le maréchal n'avait voulu ni gêner les

princes, ni même hâter leur départ, en leur déclarant les devoirs nouveaux qui lui étaient imposés par celui qui était redevenu le maître du territoire, et il ne les leur avait révélés que lorsque leur résolution était prise et à peu près accomplie. M. le duc d'Orléans partit pour l'Angleterre, le maréchal Macdonald pour ses terres, et le maréchal Mortier manda par le télégraphe à Paris que Louis XVIII avait quitté Lille, que cette place n'était point et n'avait jamais été en danger. Il transmit le commandement au général comte d'Erlon, qui avait été obligé de se cacher depuis l'échauffourée des frères Lallemand. Au milieu de ces brusques révolutions, qui troublent et font souvent dévier les cœurs les plus honnêtes, l'histoire est heureuse d'avoir à reproduire des scènes où tout le monde, princes, maréchaux, soldats, surent remplir des devoirs presque opposés, avec tant de délicatesse et de précision.

Pendant ce temps la maison du Roi, harassée de fatigue, s'était traînée jusqu'à Abbeville, ayant à sa tête le comte d'Artois et le duc de Berry, et à ses trousses le général Exelmans, qui avec trois mille chevaux la surveillait sans chercher à la joindre. D'Abbeville elle s'était dirigée sur Lille, puis apprenant en route le départ du Roi, elle s'était portée sur Béthune. Là les princes sentant l'impossibilité de la conduire à l'étranger et de l'y entretenir, prirent le parti de la licencier. Trois cents hommes seulement, parfaitement propres au service, et dont l'entretien n'était pas au-dessus des moyens actuels de la famille royale, furent retenus, et suivirent le maréchal Marmont en Belgique, où ils devaient composer la garde personnelle de Louis XVIII. Les autres se dispersèrent dans toutes les directions. Les princes franchirent la frontière pour se réunir au Roi.

Tandis que Louis XVIII avait évacué le territoire, et fait cesser pour le Nord les très-légères inquiétudes qu'on avait pu concevoir à Paris, à l'Est les choses s'étaient passées tout aussi tranquillement. Le maréchal Victor, chargé de former un corps d'armée en Champagne et en Lorraine, s'était vu obligé de renoncer à cette entreprise. Le maréchal Oudinot, délaissé par les grenadiers et les chasseurs royaux (ancienne garde impériale), avait également abandonné son commandement, et le drapeau tricolore avait été partout arboré autour de lui. L'ancienne garde impériale s'était spontanément dirigée sur Paris. En Alsace, le maréchal Suchet se soumettant à la révolution qui venait de s'accomplir, avait fait flotter le drapeau tricolore dans toute la province, et mis nos places frontières à l'abri des tentatives extérieures. On a déjà vu par nos précédents récits ce qui s'était passé de Grenoble à Besançon, par conséquent les inquiétudes qu'on aurait pu concevoir pour nos places ne s'étaient réalisées nulle part, et l'ennemi, malgré le désir qu'il en avait, n'en avait surpris aucune.

Dans l'intérieur le progrès de l'autorité impériale n'était ni moins général ni moins rapide. Le maréchal Saint-Cyr, parti de Paris le 20 mars avec M. de Vitrolles, s'était rendu à Orléans où commandait le général Dupont. Trouvant les troupes à moitié soulevées, il avait fait fermer les portes de la ville, abattre le drapeau tricolore, et incarcérer le général Pajol qui était l'auteur du mouvement. Mais des officiers envoyés de Paris ayant pénétré dans la ville, et communiqué avec le 1er de cuirassiers en garnison à Orléans, ce régiment était spontanément monté à cheval, avait assailli le siége des autorités, délivré le général Pajol, et mis en fuite le maréchal Saint-Cyr, qui s'était retiré en toute hâte vers la basse Loire. Le général Pajol, prenant le commandement, avait fait proclamer à Orléans et dans les environs le rétablissement de l'autorité impériale.

Cette partie importante du cours de la Loire était donc reconquise. A Angers, le duc de Bourbon, après un entretien avec M. d'Autichamp et les principaux chefs vendéens, avait bientôt acquis la conviction que si les anciens meneurs de la Vendée étaient disposés à s'agiter encore, la population des campagnes, quoique royaliste, n'avait plus assez d'ardeur pour braver les maux de la guerre civile, dont le souvenir était resté vivant dans tous les esprits. Se sentant plus embarrassant pour le pays qu'utile à la cause royale, le prince avait déféré au conseil qui lui était généralement donné de se retirer. Un officier de gendarmerie, le commandant Noireau, instruit de l'état des choses, lui avait offert des passeports, à condition qu'il en userait sur-le-champ, ce que le prince avait accepté sans hésitation. Il était allé s'embarquer à Nantes, laissant la contrée non pas revenue à Napoléon, mais paisible.

Le général Clausel, envoyé dans la Gironde, s'était arrêté à Angoulême, y avait reçu pour le compte de l'Empereur la soumission des départements voisins, puis, réunissant une partie de la gendarmerie, avait marché sur la Dordogne pour y rassembler des troupes, et remplir sa mission à l'égard de la ville de Bordeaux.

Il régnait dans cette grande cité une agitation extraordinaire, produite par la présence de madame la duchesse d'Angoulême et par celle de MM. Lainé et de Vitrolles. La population, royaliste par intérêt et par conviction, désolée du retour de Napoléon qui allait amener de nouveau la clôture des mers, s'était levée avec empressement à la vue de madame la duchesse d'Angoulême (venue avec le prince son époux pour célébrer le 12 mars), et avait promis de soutenir la cause des Bourbons. Ces vives démonstrations se passaient en présence de deux régiments, le 8e léger et le 62e de ligne, en garnison à Bordeaux, et y assistant avec un silence peu rassurant. Tout faisait présager qu'à l'aspect du drapeau tricolore arboré sur la rive droite de la Gironde, ils éclateraient et feraient cesser une insurrection sans consistance.

M. de Vitrolles après avoir communiqué à la princesse les intentions du Roi, s'était transporté à Toulouse pour y établir le centre du gouvernement royal dans le Midi. Il avait opéré des levées d'hommes et d'argent, placé de sa propre autorité le maréchal Pérignon à la tête des rassemblements royalistes, et tâché de maintenir la correspondance entre Bordeaux où était restée madame la duchesse d'Angoulême, et Marseille où était accouru en toute hâte M. le duc d'Angoulême. Le prince en effet s'était rendu à Marseille, et on devine d'après l'esprit qui régnait dans cette ville, les manifestations véhémentes auxquelles la population avait dû se livrer. Ayant toujours haï l'Empire, menacée de nouveau de mourir de faim, après avoir rêvé plutôt que goûté l'abondance, elle était en proie à une sorte de fureur, et avait accueilli M. le duc d'Angoulême avec des transports qui tenaient du délire. Le maréchal Masséna commandait au milieu de ces populations incandescentes avec le sang-froid dédaigneux d'un homme de guerre qui avait réussi jadis à dompter les Calabres, et que les cris de la multitude n'effrayaient guère. Accompagnant le prince le jour de son entrée, il avait vu un groupe de femmes du peuple qui tenaient leurs enfants dans leurs bras, se jeter au-devant de son cheval, puis tomber à genoux, et lui dire dans l'idiome naïf du pays : Maréchal, ne trahissez pas ce bon prince! — Prenant à peine garde à ces démonstrations, n'aimant ni la dynastie qui s'en allait, ni celle qui revenait, et déplorant les nouvelles convulsions qui devaient coûter tant de sang à la France, il avait résolu de se renfermer dans la stricte observation de ses devoirs militaires. Il avait donné à M. le duc d'Angoulême deux régiments, le 83e et le 58e, et une colonne de volontaires avec lesquels ce prince devait essayer, en remontant le Rhône, de reprendre Grenoble et Lyon. Le maréchal Masséna qui ne voulait pas le suivre dans cette campagne était resté à Marseille pour y maintenir l'ordre, et surtout pour veiller sur Toulon, bien décidé à appesantir sa dure main sur quiconque tenterait de livrer aux Anglais ce grand arsenal maritime.

Tel était l'état des choses les 23 et 24 mars dans les diverses parties de la France. Napoléon informé de la retraite de Louis XVIII, de la soumission des provinces du Nord et de l'Est, certain dès lors de la conservation des places frontières, ne doutant pas de la soumission de la Vendée, au moins pour le moment, ne tenait aucun compte de l'insurrection du Midi, bien qu'elle s'étendît de Bordeaux à Marseille. La conservation des places lui avait seule causé quelque souci, car c'eût été un grand malheur que l'occupation par l'ennemi d'une forteresse comme Lille, Metz ou Strasbourg. Rassuré sur ce point important, délivré de la présence du Roi, qui n'eût été du reste qu'un embarras, il se regardait comme remis en pleine possession de l'Empire. S'il parvenait à concilier son autorité avec l'indépendance toute nouvelle des esprits, et surtout à apaiser l'Eu-

rope, ou à la vaincre, il était certain de recommencer un second règne, moins éclatant peut-être, mais plus prospère que le premier, et plus méritoire s'il savait substituer les douceurs bienfaisantes de la paix aux sanglantes grandeurs de la guerre. Mais il avait toujours douté, sans le dire, de l'apaisement de l'Europe, et en réalité il ne comptait que sur une campagne courte et vigoureuse, exécutée avec les ressources que la France un peu reposée, et trois cent mille soldats revenus de l'étranger, offraient à son puissant génie militaire.

Il n'était que depuis quelques jours dans Paris, et il avait déjà pu s'apercevoir de la vérité de ses pressentiments, car tandis que tout se soumettait dans l'intérieur, tout prenait au dehors un caractère de violence inouïe. Les Bourbons en se retirant avaient répandu une déclaration du congrès de Vienne qui était de la plus extrême gravité. On avait d'abord révoqué en doute l'authenticité de cette déclaration, et Napoléon avait favorisé ce doute qui lui convenait, mais aux résolutions, au style, il n'avait pu s'empêcher de reconnaître la fureur de ses ennemis, fureur qu'il s'était attirée par un intolérable abus de la victoire pendant plus de quinze années. Selon cette déclaration, les puissances réunies à Vienne, considérant que Napoléon Bonaparte, en violant le traité du 11 avril, avait détruit le seul titre légal sur lequel reposât son existence, et attenté au repos général, le mettaient hors la loi des nations, ce qui le rendait passible du traitement réservé aux plus vils criminels. La conclusion évidente, c'est que quiconque pourrait se saisir de lui devrait le fusiller immédiatement, et serait considéré comme ayant rendu à l'Europe un service signalé. Ce n'était pas envers un grand homme, qui sans contredit avait tourmenté l'Europe, mais dont tous les princes vivants avaient flatté et exploité la puissance et venaient d'égaler l'ambition, ce n'était pas, disons-nous, envers ce grand homme un acte digne des mœurs du siècle, et l'orgueil, l'avidité, la peur, pouvaient seuls, non pas justifier cet acte, mais l'expliquer.

Napoléon se réservait de le publier sous quelques jours, lorsqu'il voudrait faire connaître à la France la situation tout entière. Pour le moment, en rapprochant la déclaration du 13 mars de quelques autres manifestations, il y voyait la réalisation de tout ce qu'il avait prévu, et une raison de se préparer, sans perdre un instant, à soutenir une lutte formidable. De nouvelles manifestations d'ailleurs, conséquence de la déclaration du 13 mars, ne purent lui laisser aucun doute. A peine M. de Caulaincourt avait-il mis le pied dans l'hôtel de son ministère, que les légations étrangères vinrent lui demander leurs passe-ports. Pour les unes, telles que celles d'Angleterre et de Russie, dont les chefs étaient absents, les secrétaires avaient pris sur eux de faire cette demande; pour les autres, comme celles d'Autriche, de Prusse, de Suède, de Danemark, de Sardaigne, de

Hollande, etc., les chefs de mission s'en étaient chargés eux-mêmes; et malgré les efforts de M. de Caulaincourt pour les retenir, ils avaient persisté dans la volonté de partir. M. de Caulaincourt eut à ce sujet un long entretien avec M. de Vincent, ambassadeur d'Autriche, chercha de toutes les manières à lui persuader que la France voulait la paix, qu'elle entendait même rester fidèle au traité de Paris; mais il parvint difficilement à s'en faire écouter, et n'obtint seulement pas qu'il se chargeât de lettres de Napoléon pour sa femme et pour son beau-père. Toutefois désirant quitter Paris immédiatement, M. de Vincent consentit à ce que l'un des secrétaires de la légation autrichienne qui partait un jour plus tard, emportât les deux lettres. L'humilité était en ce moment l'un des calculs de Napoléon : M. de Caulaincourt ne voulant cependant pas pousser ce calcul trop loin, se contenta de bien constater les dispositions pacifiques de son maître, mais ne mit aucun obstacle au départ des représentants des diverses cours, et leur envoya leurs passe-ports le jour même où ils les avaient réclamés.

Tout en les laissant partir on profita de l'autorisation donnée par M. de Vincent pour confier au secrétaire de la légation autrichienne une lettre destinée à Marie-Louise, et une autre destinée à l'empereur François. La reine Hortense, fort liée avec la légation russe depuis qu'Alexandre s'était constitué publiquement son protecteur, écrivit longuement à ce monarque pour lui exposer de son mieux les nouvelles dispositions de Napoléon, sous le double rapport de la politique intérieure et extérieure. Elle remit cette lettre à M. de Boutiakin, secrétaire de la légation russe, et l'un des étrangers que sa bonne grâce avait rendus tout à fait bienveillants pour sa personne, sinon pour sa cause. On se servit de la même voie pour révéler à l'empereur Alexandre le traité secret d'alliance conclu le 3 janvier entre Louis XVIII, l'Angleterre et l'Autriche contre la Prusse et la Russie. On y ajouta quelques papiers laissés par M. de Blacas à Paris, et tous propres à faire connaître à l'empereur Alexandre les sentiments de ses alliés à son égard. La reine Hortense profita encore du départ d'un intendant de son frère qui se rendait à Vienne, pour écrire à différentes personnes, notamment à Marie-Louise, et leur retracer avec les plus vives couleurs le rétablissement triomphal de Napoléon sur le trône impérial, l'élan des populations vers lui, leur éloignement invincible pour les Bourbons, dès lors la nécessité pour l'Europe, si elle ne voulait pas s'exposer à une lutte sanglante, d'accepter un fait désormais accompli, et qui ne troublerait ni la paix ni le partage qu'on avait fait à Vienne de presque tous les États de l'univers.

Le départ des légations, quoique fort menaçant, s'expliquait cependant jusqu'à un certain point, car accréditées auprès de Louis XVIII, elles étaient sans pouvoirs pour rester auprès de Napoléon. Rien, à la vérité,

ne les eût empêchées d'attendre de nouveaux ordres, mais leur empressement à partir ne pouvait être assimilé à une déclaration de guerre, et il importait de ne point prévenir une telle déclaration, et de mettre ainsi tous les torts du côté du congrès de Vienne, qui n'était populaire ni en France ni en Europe. La seule manière digne et non irritante de répondre à la démarche des légations étrangères, c'était de rappeler les légations françaises, qu'il était impossible de maintenir décemment auprès de princes qui avaient rompu leurs relations avec nous, et qui se trouvaient composées pour la plupart d'anciens émigrés, ennemis implacables de l'Empire. M. de Caulaincourt adressa aux divers membres de ces légations une circulaire, pour déclarer qu'on leur retirait leurs pouvoirs, qu'ils étaient rappelés par conséquent sur le territoire national, et devaient y rentrer immédiatement. En attendant, il les autorisait à donner l'assurance que la France ne prendrait avec aucune puissance l'initiative des hostilités, et se renfermerait dans la stricte observation des traités existants.

Il était impossible de dire ni de faire autre chose dans la situation présente. Il y avait toutefois quelques différences de conduite à observer à l'égard des diverses cours, et même quelques moyens indirects à employer envers certaines d'entre elles, qu'il ne fallait pas négliger quel qu'en pût être le résultat. La cour de Vienne, par exemple, outre qu'elle était actuellement le siége du congrès, avait pour Napoléon la qualité de cour parente, et il n'était peut-être pas impossible de s'y ouvrir un accès. On savait que l'Autriche était fort mécontente de la Russie et de la Prusse, qu'elle avait failli entrer en guerre avec l'une et l'autre, et que plus d'une fois elle avait regretté d'avoir autant grossi la puissance de la Russie. La perspective d'avoir à Paris un gendre corrigé par le malheur, contenu par de nouvelles institutions, de voir régner après lui le fils d'une archiduchesse élevé par elle dans un esprit assurément pacifique, cette perspective était de nature à provoquer de sages réflexions, et à ramener peu à peu l'Autriche à d'autres sentiments que ceux qui avaient dicté la déclaration du 13 mars. Un homme pouvait beaucoup sous ce rapport, et cet homme était M. de Talleyrand. Si on parvenait à le gagner, il devenait possible de gagner la cour de Vienne elle-même. Napoléon ne savait pas alors à quel point M. de Talleyrand s'était engagé dans la cause de la légitimité, et à quel point surtout il s'était aliéné la cour de Vienne en cédant à la jalousie que lui inspirait M. de Metternich. Néanmoins la conquête de M. de Talleyrand eût été d'un prix inestimable, et par ce motif on imagina de lui envoyer un personnage singulier, homme du monde fort connu dans les salons, fort inconnu dans la politique, souvent employé dans certaines négociations occultes, doué d'un esprit rare, d'une grande audace, présentant le contraste qui se

rencontre quelquefois d'un bon sens supérieur avec une conduite désordonnée, et ayant sur M. de Talleyrand l'influence d'un familier initié à tous les secrets de sa vie : ce personnage était M. de Montrond, et si quelqu'un pouvait pénétrer à Vienne, se faire écouter de M. de Talleyrand, enlever même Marie-Louise et son fils, c'était lui, par son savoir-faire, ses relations nombreuses et sa témérité sans pareille. Prisonnier de Napoléon, qui l'avait fait enfermer à Ham pour ses propos satiriques, il avait eu l'art de s'évader, était rentré en France avec les Bourbons, et aujourd'hui, par goût des aventures, était prêt à tout tenter même au profit de son ancien persécuteur. C'était le duc d'Otrante, passé maître en fait de moyens occultes, qui avait songé à employer M. de Montrond, et Napoléon, réduit aux expédients, y avait consenti. On chargea ce singulier envoyé de lettres de M. de Caulaincourt pour M. Meneval (resté jusqu'alors auprès de Marie-Louise) et pour divers personnages influents. On l'autorisa à traiter à toutes conditions avec ceux qui voudraient faire leur paix, MM. de Talleyrand, de Dalberg et autres; on l'autorisa, s'il parvenait à s'introduire auprès de Marie-Louise, s'il la trouvait disposée à s'enfuir, à lui en fournir les moyens, et on lui ouvrit les crédits nécessaires pour que les ressources financières ne fissent pas défaut à l'inépuisable fertilité de son esprit. Voilà par quelles voies obscures Napoléon était réduit à passer pour pénétrer auprès des cabinets qu'il avait si longtemps dominés et humiliés! M. de Montrond partit en même temps que les courriers d'ambassade qui portaient la circulaire de rappel à nos légations, mais prévoyant que toutes les frontières seraient fermées, il se fit donner le passe-port d'un abbé attaché à la diplomatie romaine, et parvint ainsi à tromper les polices européennes, et à gagner la route de Vienne que nos courriers ne pouvaient pas s'ouvrir.

Indépendamment de cette mission secrète, on fit, en rappelant nos agents diplomatiques, quelques exceptions autorisées par les convenances et commandées par la politique. M. Serurier, ministre de France aux États-Unis, fut laissé à son poste, d'abord pour l'Amérique, qui s'était toujours montrée amie de l'Empire, et ensuite pour M. Serurier lui-même, qui s'y était conduit très-sagement. Les secrétaires de légation qui se trouvaient en Suisse, à Rome, à Constantinople, reçurent l'ordre d'y rester, et on leur donna même le titre de chargés d'affaires. La Suisse, maintenant qu'elle était constituée, paraissait jalouse de conserver sa neutralité, et cette neutralité couvrant une partie importante de notre frontière, méritait qu'on fît des efforts pour ne pas la compromettre. On savait la cour de Rome mécontente de l'obstination des Bourbons à révoquer le Concordat, et on lui fit offrir, avec l'abandon de toute idée de ce genre, la garantie de son ancien territoire, les Légations comprises. Quant à la Porte, M. de Rivière, nommé par Louis XVIII ambassadeur

à Constantinople, fut retenu à Toulon, et M. Ruffin, notre ancien chargé d'affaires, reçut des instructions qui lui recommandaient de flatter de toutes les manières le sultan Mahmoud. Le retour miraculeux de Napoléon pouvait bien avoir frappé l'imagination sensible et superstitieuse des Turcs, et les avoir ramenés à la cause impériale. Enfin, tout en rappelant de Madrid M. de Laval, comme on connaissait les différends qui s'étaient élevés entre les deux maisons de Bourbon à l'occasion de l'arrestation de Mina sur le territoire français, on dépêcha un officier pour traiter la question de l'échange des prisonniers, qui n'avait pas été résolue jusqu'alors, et on autorisa même cet officier à ne pas se renfermer dans l'objet apparent de sa mission. La coalition fût-elle encore générale, c'était quelque chose que d'avoir pour amis ou pour neutres l'Amérique, la Suisse, le Saint-Siége, la Turquie et l'Espagne.

Napoléon se prêtait à ces expédients pour se dire à lui-même qu'il n'avait rien négligé, et pour prouver à la France qu'il avait sacrifié tout orgueil personnel au désir de maintenir la paix. Mais il ne comptait que sur son épée pour vaincre la mauvaise volonté des puissances. Aussi profita-t-il de la soumission des provinces du Nord et de l'Est pour arrêter sur-le-champ le plan de ses préparatifs militaires. Arrivé le 20 mars au soir, il avait le 21 au matin invité le maréchal Davout à se rendre à l'hôtel de son ministère, lui avait désigné les commis de la guerre le plus au fait de cette vaste administration, et les avait mandés eux-mêmes aux Tuileries afin de leur donner ses premiers ordres. Sachant par expérience que la formation des corps d'armée pressait plus encore que le recrutement des régiments, parce que les corps une fois formés tout y affluait bientôt, hommes et choses, il commença par prescrire cette formation, et par affecter à chacun d'eux un état-major complet.

Avec les troupes qui étaient cantonnées dans le département du Nord il composa le 1er corps, lui assigna le comte Drouet d'Erlon pour général en chef, et Lille pour emplacement. Les troupes parties de Paris sous le général Reille durent constituer le 2e corps, et il leur assigna Valenciennes pour lieu de réunion. Ce corps devait être le plus considérable, parce qu'il était destiné à s'engager le premier à travers les masses ennemies. Quoiqu'il eût le projet d'opérer par Maubeuge, Napoléon plaça le 2e corps un peu à gauche, c'est-à-dire à Valenciennes, afin de mieux cacher ses desseins [1].

Le 3e, confié au général Vandamme, et cantonné autour de Mézières, comprit les troupes dispersées dans les Ardennes et la Champagne. Le 4e, sous le général Gérard, établi autour de Metz, fut composé des troupes

[1] Les lettres de Napoléon des 25, 26, 27 et 28 mars prouvent que le plan qu'il adopta pour cette campagne était dès cette époque arrêté dans sa pensée.

de la Lorraine. Le 5e, destiné au général Rapp, avait Strasbourg pour centre de formation, et pour éléments les régiments de l'Alsace.

Ces corps avaient l'avantage de couvrir chacune de nos frontières, et de se prêter par leur situation à une concentration de forces que Napoléon songeait à rendre rapide, et tout à fait imprévue, au moyen de combinaisons profondes que nous ferons connaître en leur lieu. Maubeuge était le point de cette concentration arrêtée déjà dans son esprit, et il la voulait opérer non-seulement par le reploiement des ailes sur le centre, mais par celui de la queue sur la tête. Il résolut par ce motif de former un 6e corps composé des troupes qu'il aurait nécessairement à Paris, et qui par Soissons, Laon, la Fère, seraient promptement rendues à Maubeuge. Il confia ce 6e corps au général comte de Lobau, qui commandait la première division militaire. Nous avons déjà dit qu'en vue de rétablir la discipline dans les régiments, il avait pris le parti de les faire passer presque tous à Paris sous la main du comte de Lobau. Par cette raison, il devait y avoir beaucoup de troupes dans la capitale, et il était facile d'y composer un corps nombreux, vigoureusement constitué, lequel partant de Paris en même temps que le 1er corps partirait de Lille, le 4e de Metz, viendrait former avec le 2e et le 3e une masse compacte à Maubeuge. C'est ainsi que Napoléon, avec un art supérieur, faisait concourir à un même but les diverses combinaisons commandées par les circonstances.

A ce 6e corps Napoléon ajouta la garde impériale, qu'il se proposait de réorganiser sur une très-grande échelle. Il rétablit la vieille garde sur le pied de quatre régiments de quatre bataillons (grenadiers et chasseurs compris), et la jeune sur le pied de douze régiments de deux bataillons, en y adjoignant une forte cavalerie et l'ancienne réserve d'artillerie, qui s'était signalée dans toutes les batailles du siècle. Napoléon estimait qu'avec le 6e corps et la garde, il aurait une réserve de 50 mille hommes, laquelle, jointe aux quatre corps cantonnés de Lille à Metz, lui permettrait de prendre l'offensive à la tête de 150 mille combattants (plus ou moins, selon le temps qui lui serait laissé pour se préparer), et comme il n'indiquait d'aucune manière le projet de prendre l'offensive, encore moins de la prendre par Maubeuge, son plan pouvait être suffisamment préparé en restant suffisamment secret.

Le 5e corps, établi en Alsace, c'est-à-dire en dehors de ces combinaisons, devait couvrir le haut Rhin, et devenir un second point de concentration, si le fort de la guerre se portait de ce côté. Il devait se lier avec les troupes que Napoléon destinait à garder les Alpes, agir contre la Suisse si elle ne faisait pas respecter sa neutralité, ou contre l'Italie si Murat, comme on avait raison de le craindre, était trop faible pour occuper à lui seul les Autrichiens. Ce corps étant placé en dehors des opérations du

Nord, il lui fallait pour chef un de ces hommes qui savent se conduire par eux-mêmes, et n'ont pas besoin d'être menés par la main. Napoléon choisit le maréchal Suchet. Il se proposa de former plus tard un 7ᵉ corps qui surveillerait les Alpes Maritimes, et enfin un 8ᵉ qui, s'il ne servait à contenir les Espagnols, peu dangereux dans le moment, servirait à contenir le midi de la France, dont les dispositions restaient fort suspectes. Il destinait ce 8ᵉ corps au général Clausel, actuellement chargé de réduire Bordeaux.

En prescrivant sur-le-champ la composition de ces corps, auxquels il donna le titre de *corps d'observation*, pour ôter à ce qu'il faisait tout caractère de provocation, Napoléon avait encore trois mois pour les organiser. Les généraux mis à leur tête, d'Erlon, Reille, Vandamme, Gérard, Rapp, Suchet, parfaitement choisis sous tous les rapports politiques et militaires, reçurent ordre de se transporter sans perte de temps sur les lieux, et de réunir leurs troupes hors des places. Pour cela, chaque régiment, en se rendant à son corps, dut verser tous ses hommes disponibles dans ses deux premiers bataillons, et laisser le cadre du troisième dans les places pour y faire fonction de dépôt. Ayant un très-grand nombre d'officiers à la demi-solde, Napoléon décréta la formation immédiate dans chaque régiment du quatrième, du cinquième et du sixième bataillon. Lorsque les hommes, appelés par les moyens que nous allons exposer, seraient rendus au dépôt, on devait remplir d'abord le troisième bataillon, qui, devenu bataillon de guerre à son tour, irait rejoindre son régiment au corps d'armée. Le quatrième, le cinquième feraient de même, au fur et à mesure de l'arrivée des hommes au dépôt.

Cette organisation si simple étant arrêtée, restait à se procurer les moyens de recrutement. Voici comment s'y prit Napoléon pour les trouver.

Il y avait sous les drapeaux au 20 mars 1815 180 mille hommes, et 50 mille en congé de semestre, qui devaient au premier appel porter l'effectif total à 230 mille hommes. C'était bien peu, et pourtant on n'était parvenu à ce chiffre que par suite de l'armement demandé par M. de Talleyrand à Louis XVIII. La France heureusement possédait en soldats rentrés et laissés dans leurs foyers une masse d'hommes bien plus considérable. Si on se reporte à ce que nous avons déjà dit (livre LVᵉ) de l'organisation de l'armée sous les Bourbons, on comprendra parfaitement ce que nous allons exposer.

Au moment de l'abdication de Napoléon, il y avait en France et en Europe le nombre suivant de soldats français de toutes armes, les uns réunis en corps d'armée, les autres tenant garnison dans les places lointaines, ou restés comme prisonniers dans les mains de l'ennemi. Pendant la campagne de 1814 Napoléon avait 65 mille hommes sous son commandement direct, le général Maison 15 mille, le maréchal Soult 36 mille,

le général Decaen 4 mille, le maréchal Suchet 12 mille, le maréchal Augereau 28 mille, total 160 mille combattants composant l'armée active. Les places de l'intérieur en contenaient 95 mille, ce qui portait à 255 mille à peu près l'effectif réel sur le territoire français. Il était resté 24 mille hommes dans les garnisons de la Catalogne, 30 mille dans celles du Piémont et de l'Italie, plus 32 mille défendant l'Adige sous le prince Eugène, et ramenés en France par le général Grenier. A Magdebourg, à Hambourg, et dans les diverses places d'Allemagne, il y avait 60 mille hommes, et 40 mille dans les places cédées par la convention du 23 avril, telles qu'Anvers, Wesel, Mayence, etc., ce qui faisait un total de 186 mille hommes pour les garnisons de l'Espagne, de l'Italie, de l'Allemagne, de la Belgique. On devait recouvrer 130 mille prisonniers de Russie, d'Allemagne, d'Angleterre, bien que le nombre en fût plus considérable en réalité. Si tous ces soldats s'étaient trouvés dans l'intérieur, la France aurait possédé un armement formidable, car indépendamment d'une quarantaine de mille hommes en gendarmes, vétérans, états-majors, qu'il faut toujours dans les comptes français ajouter au chiffre de l'effectif total, elle aurait eu de 600 à 610 mille soldats, la plupart aguerris, et une moitié au moins ayant fait toutes nos guerres. Si en 1815 Napoléon avait pu réunir ce personnel entier autour de lui, il eût été invincible et la France avec lui. Mais voici ce qu'étaient devenues ces masses d'hommes depuis la paix.

Après l'abdication de Fontainebleau, la désertion, comme on l'a vu, s'était introduite parmi les soldats. Les uns par une sorte de dépit patriotique, les autres par aversion du service dont ils n'avaient connu que les horreurs, avaient quitté le drapeau, que l'autorité militaire ne mettait plus grand intérêt à défendre. On estime que 170 ou 180 mille hommes désertèrent à cette époque, soit parmi les troupes stationnées sur le territoire, soit parmi celles qui rentraient. Il en serait resté encore près de 420 mille dans les rangs, mais le budget de la Restauration, ainsi que nous l'avons dit, permettait à peine d'en payer le tiers. Il fallut donc se débarrasser du surplus par divers moyens. On renvoya chez eux 25 mille hommes, devenus étrangers par suite des cessions de territoire. On congédia par ordonnance ceux qui appartenaient à la conscription de 1815, ce qui en fit partir encore 46 mille; enfin on délivra des congés définitifs à 115 mille sujets de tout âge, comme ayant suffisamment payé leur dette à la patrie, ou ayant acquis au service de l'État des infirmités plus ou moins graves. L'effectif se trouva ainsi réduit à 230 mille hommes, et comme tout faible qu'il était on ne pouvait le payer, le ministre de la guerre en laissa encore 50 mille en congé de semestre, ce qui réduisit à 180 mille le nombre de soldats réellement présents au drapeau.

Tel était l'état exact de nos forces au 20 mars 1815 : 180 mille hommes

sous les drapeaux, et 50 mille en congé, que sur un ordre des bureaux de la guerre on avait la faculté de réunir immédiatement. Par conséquent la première mesure à prendre était de rappeler ces 50 mille hommes; mais en les rappelant et en portant ainsi l'effectif à 230 mille, il était impossible par ce seul moyen de former les trois premiers bataillons de guerre à 500 hommes chacun, et encore moins de commencer la composition des quatrièmes et cinquièmes bataillons. Il fallait donc de toute nécessité d'autres appels. La conscription, rendue odieuse par Napoléon, et imprudemment abandonnée par les Bourbons, ne pouvait être de nouveau employée sans réveiller à l'instant les plus tristes souvenirs. Il restait la ressource de puiser dans l'immense personnel rentré en France, et dispersé sur toute l'étendue du territoire. La meilleure partie de ce personnel, par les sentiments et par l'expérience de la guerre, c'étaient les prisonniers revenus de l'étranger. Mais la plupart rentrés récemment, étaient aux drapeaux, car c'était pour leur faire place qu'on avait renvoyé les autres. On ne pouvait s'adresser aux 115 mille congédiés définitivement, puisqu'ils se trouvaient en possession de leur libération absolue, ni aux congédiés à titre d'étrangers, puisqu'ils avaient quitté le territoire. On était donc réduit à la masse de ceux qui avaient déserté, et enfin comme dernière ressource aux conscrits de 1815. On avait considéré ceux qui avaient déserté comme en congé sans solde, afin de n'avoir pas à sévir contre eux. On pouvait donc les rappeler, et sur 160 mille environ restés sujets de la France, on espérait en reprendre la moitié, c'est-à-dire 80 mille, ce qui devait porter l'effectif de 230 à 310 mille hommes, ou 300 mille net. Mais ce nombre était encore fort insuffisant, et il fallait nécessairement recourir à la conscription de 1815. Cette conscription avait été levée par décret en 1814, décret qu'aucun acte n'avait aboli. On était donc autorisé à l'invoquer et à s'en servir, moyennant toutefois une décision du Conseil d'État, facile à obtenir. Alors sans décréter de nouvelle conscription on devait avoir encore une source de recrutement assez abondante. Cette classe n'était pas loin de 140 mille hommes, lesquels avaient été congédiés par ordonnance royale. En tenant compte du défaut de temps, et de la mauvaise volonté de certaines provinces, le total de la classe ne devait pas donner moins de cent mille hommes, ce qui aurait porté l'armée de ligne à 400 mille, le plus grand nombre ayant fait la guerre, ou ayant au moins figuré quelque temps sous les drapeaux, avantage considérable, et qui devait beaucoup ajouter à la force numérique de cet effectif.

Pour qu'une pareille armée fût suffisante, et pût résister à la coalition, il fallait qu'elle fût convertie tout entière en armée active, et qu'elle n'eût pas de places à garder. Il s'offrait un moyen que Napoléon entrevit sur-le-champ, c'était un appel aux gardes nationales, combiné de façon

à ne prendre que la partie capable de servir, et à ne recourir à elle que dans les provinces animées d'un ardent patriotisme. Dès cette époque il existait dans nos lois une disposition qui permettait de faire un pareil choix. En formant à part les compagnies d'élite, sous le titre de grenadiers et de chasseurs (manière de procéder empruntée à nos régiments d'infanterie), les autorités locales, chargées du recensement, avaient le moyen de n'introduire dans ces compagnies que les hommes jeunes, valides, ayant les goûts militaires, quelquefois même ayant servi, n'étant de plus ni mariés, ni nécessaires à leurs familles. On l'avait déjà fait en 1814, et à Fère-Champenoise on avait eu un exemple de ce que pouvaient des gardes nationaux ainsi choisis. Il suffisait donc de développer l'institution des compagnies d'élite pour se procurer un précieux supplément à l'armée active, et cette opération devait être singulièrement facilitée par la présence dans les campagnes d'un grand nombre d'anciens soldats rentrés, et d'un nombre plus grand encore de petits acquéreurs de biens nationaux. Avec des comités de recrutement bien composés dans chaque arrondissement, il était facile en prenant les anciens militaires et les citoyens qui se distinguaient par la vivacité de leurs sentiments, de former des bataillons de 5 à 600 hommes chacun, propres à un très-bon service. La quantité considérable des officiers à la demi-solde ajoutait à la facilité de lever ces bataillons celle de les enfermer dans de bons cadres. Napoléon avait calculé qu'en levant ainsi le trentième de la population, on réunirait près d'un million d'hommes, et en bornant cet appel aux provinces frontières, exaspérées par la dernière invasion, et voisines d'ailleurs des places fortes qu'il s'agissait de garder, on aurait aisément 400 bataillons, qui seulement à 500 hommes chacun, procureraient 200 mille soldats. Il ne serait pas difficile de persuader à des Lorrains de défendre Thionville, Nancy, Metz, à des Alsaciens de défendre Strasbourg, à des Francs-Comtois de défendre Besançon, à des Dauphinois de défendre Grenoble, Embrun, Briançon. En se réduisant pour le moment aux Ardennes, à la Champagne, à la Bourgogne, à la Lorraine, à l'Alsace, à la Franche-Comté, au Lyonnais, à l'Auvergne, au Dauphiné, la réunion de 200 mille hommes de compagnies d'élite était certaine, et alors l'armée de ligne devenait disponible dans sa totalité. Outre que les hommes jetés dans les places devaient y former d'excellentes garnisons, ils pouvaient, ceux du moins qui seraient les mieux organisés, composer des divisions de réserve, capables d'aider utilement l'armée active, et même de marcher dans ses rangs. L'armée serait ainsi dédommagée de ce qu'elle aurait laissé à ses dépôts, et retrouverait son effectif de 400 mille hommes, qui dans la main de Napoléon était suffisant pour écraser la coalition, si toutefois on avait le temps d'exécuter ces diverses créations. La France était donc en mesure d'opposer à l'Europe 600 mille combattants, dont 400 mille de

troupes actives, et 200 mille de garnisons. C'était assez pour une campagne, quelque sanglante qu'elle fût, et si cette campagne tournait bien, il était probable que la coalition n'en ferait pas une seconde. Il devenait dès lors possible, en ne se montrant pas trop exigeant, d'aboutir à une paix modérée, infiniment plus avantageuse que celle de Paris.

Tels furent les principes sur lesquels Napoléon fonda son plan de résistance nationale à l'étranger. La présence d'une immense quantité d'anciens soldats rentrés, l'esprit des campagnes irritées contre la noblesse et le clergé, l'existence d'un grand nombre d'officiers à la demi-solde, rendaient ce plan beaucoup plus facile à réaliser qu'il ne l'eût été dans des circonstances ordinaires.

Napoléon à qui son expérience administrative enseignait comment et à quel moment il fallait exécuter chaque chose, prescrivit ces diverses mesures dans l'ordre convenable. S'il eût essayé de les entreprendre toutes à la fois, bien qu'il eût de fortes raisons de se hâter, il en serait résulté, outre beaucoup de confusion, une émotion dans les esprits plus vive qu'il ne lui convenait encore de la produire. Il ne voulait rien cacher, mais il ne voulait pas que le lendemain même de son arrivée fût le signal d'une sorte de levée en masse, car on n'aurait pas manqué d'attribuer à ses goûts, au lieu de l'attribuer à la nécessité, cet appel désespéré au dévouement du pays.

Par ce motif il résolut de commencer ses opérations par l'ordre de rejoindre, expédié aux hommes en congé de semestre. Quelques jours après un décret devait rappeler sous les drapeaux les militaires qui les avaient quittés sans autorisation, et ensuite le Conseil d'État devait prononcer sur la question de savoir si le décret qui avait levé la conscription de 1815 était encore valable. Si on eût prétendu exécuter ces trois opérations à la fois, les autorités locales et la gendarmerie n'y auraient pas suffi, et quelques jours d'intervalle entre chacune d'elles n'étaient pas de trop. Du reste, les soldats en congé de semestre, les anciens militaires échappés au drapeau sans ordre, étaient déjà plus ou moins formés au métier des armes, et pourvu qu'ils fussent habillés et armés le jour de leur arrivée au corps, ils pouvaient figurer tout de suite dans les bataillons de guerre.

Napoléon se proposant de réorganiser la garde impériale en fit revenir les cadres à Paris, et afin de fournir aux anciens militaires un motif de plus de reprendre du service, il décida que tous les hommes valides qui avaient porté les armes, et qui demanderaient à entrer dans la garde, seraient admis dans les douze régiments de jeune garde qu'on allait créer. Il y avait là de quoi en attirer douze ou quinze mille.

Ne voulant pas sacrifier un seul corps de troupes à des emplois accessoires, Napoléon ordonna d'expédier pour la Corse les bâtiments disponi-

bles à Toulon, afin de ramener trois régiments d'infanterie qui se trouvaient dans cette île. Il profita de ce que les Anglais continuaient de ménager le drapeau blanc, pour le laisser sur les bâtiments de la marine de l'État, en faisant prendre toutefois la cocarde tricolore aux équipages. Grâce à cette ruse, il pouvait recouvrer avec ces trois régiments les éléments d'une bonne division pour le 7e corps, qui, faute de ressources, n'était encore qu'en projet.

Ces soins donnés à l'infanterie il s'occupa de la cavalerie qui ne pouvait manquer de redevenir superbe, à la seule condition d'avoir des chevaux. En effet, les principales ressources du recrutement consistant en hommes qui avaient déjà servi, il y avait possibilité de n'admettre dans la cavalerie que des sujets tout formés, ce qui était bien plus important pour cette arme que pour celle de l'infanterie. Les 180 mille hommes composant l'effectif au 1er mars comprenaient à peu près 20 mille cavaliers. Napoléon résolut de porter tout de suite cette cavalerie à 40 mille hommes, et dès qu'il le pourrait à 50 mille. L'administration royale avait passé des marchés pour 4 mille chevaux. Il ordonna l'exécution immédiate de ces marchés, et ensuite il rétablit le grand dépôt de Versailles, qui, sous la direction du général Bourcier, lui avait été si utile en 1814. Il prescrivit à ce général de se rendre sur-le-champ à Versailles, de s'emparer de tous les locaux qu'il avait occupés un an auparavant, et d'y réunir en masse des équipements et des chevaux. Il lui ouvrit un crédit de plusieurs millions pour payer comptant les chevaux que les paysans amèneraient.

Moyennant qu'ils envoyassent à Versailles leurs hommes à pied, les régiments de cavalerie étaient donc assurés d'y trouver de quoi suppléer à tout ce qui leur manquait, et comme l'armée active allait s'organiser entre Lille et Paris, ils n'avaient pas beaucoup de chemin à faire pour se monter et s'équiper. Napoléon espérait tirer de la maison du Roi licenciée deux à trois mille chevaux tout formés; il se proposait en outre d'en prendre quelques mille à la gendarmerie, en remboursant immédiatement aux gendarmes la valeur de leur monture. Enfin il fit partir de Paris des officiers de cavalerie qui, en courant les campagnes avec de l'argent, devaient, selon lui, ramener dix ou quinze mille chevaux. L'expérience qu'il venait de faire dans sa marche du golfe Juan à Grenoble lui persuadait qu'on les trouverait, moyennant qu'on se présentât partout l'argent à la main. Il avait pour maxime que, dans les moments d'urgence, c'est par la variété des moyens qu'on réussit, parce que si ce n'est l'un, c'est l'autre qui procure les objets qu'on est pressé d'obtenir.

L'artillerie étant l'arme qui exige le plus de temps pour être mise en campagne, même quand le matériel existe, il prescrivit de la faire sortir des arsenaux, et de la diriger vers chaque corps d'armée. Il restait un

assez grand nombre de chevaux d'artillerie, débris de notre ancien état militaire, placés en dépôt chez les paysans. Napoléon ordonna de les reprendre, et d'en acheter sur-le-champ la quantité nécessaire pour atteler une puissante artillerie, qui ne devait pas être de moins de trois pièces par mille hommes. Enfin il décréta la formation à Vincennes d'un parc de 150 bouches à feu pour reconstituer l'ancienne réserve de la garde.

Après s'être occupé de la composition de l'armée, Napoléon donna son attention aux ouvrages de fortification. Ayant apprécié par la fatale journée du 30 mars 1814 le rôle que la capitale était appelée à jouer dans la défense de l'Empire, il était résolu d'entourer Paris d'ouvrages aussi solides qu'on pourrait les construire en trois mois, et de couvrir ces ouvrages d'une artillerie formidable. L'expérience lui ayant également appris l'importance qu'il fallait attacher en cas d'invasion aux places de La Fère, Soissons, Château-Thierry, Langres, Béfort, il projeta de les fortifier en proportion du temps dont il disposerait, et comme il y avait encore beaucoup d'autres points qui pouvaient devenir momentanément utiles, il forma une commission de généraux pour faire une rapide étude de toutes nos frontières, et désigner non-seulement les villes, mais les passages de montagnes et de forêts susceptibles de résistance. Quant aux grandes places, considérées depuis longtemps comme le boulevard du territoire, il ordonna de les réparer, de les armer, de les approvisionner, de les mettre, en un mot, en complet état de défense.

La marine, dans la situation actuelle, ne pouvait être d'aucune utilité, car une victoire navale, dût-on la remporter, n'aurait pas couvert Paris. Avec sa fertilité d'esprit accoutumée, Napoléon imagina de faire concourir la marine à la protection du territoire, ce qui devait avoir le double avantage de procurer du pain aux matelots privés d'emploi par la clôture des mers, et d'utiliser les bras robustes de soixante mille hommes aussi zélés que braves. Il décida qu'on les formerait en vingt régiments sous des officiers de mer, qu'on en laisserait une partie sur le littoral pour la garde de nos ports et de nos côtes, et qu'on en amènerait 30 mille aux environs de la capitale, pour contribuer à sa défense. Il avait, en outre, le projet de distribuer quelques mille canonniers de marine sur les ouvrages de Paris, et de leur donner à servir deux ou trois cents bouches à feu de gros calibre, qui devaient être amenées de Brest, de Cherbourg, de Dunkerque, et de toutes les parties du littoral.

Restait à pourvoir de vêtements et d'armes les nombreux soldats appelés sous les drapeaux. L'habillement présentait de grandes difficultés à cause du peu de temps qu'on avait. Avec de l'argent, il était possible de diminuer ces difficultés. Napoléon manda auprès de lui les fournisseurs ordinaires de l'État, et leur fit payer en valeurs réelles 16 millions qui

leur étaient dus, et que la Restauration n'avait pas encore acquittés. A ce prix, Paris et les principales villes allaient se couvrir d'ateliers extraordinaires, et au moyen d'une surveillance incessante, on avait l'espérance de satisfaire aux plus urgents besoins. Napoléon ne demandait pour chaque soldat de ligne qu'une capote, une veste, un pantalon, et quant à la garde nationale, il avait adopté une blouse d'uniforme qui devait suffire au service dans les places.

L'armement était plus difficile encore. Napoléon se rappelait que les fusils avaient manqué dans la dernière campagne, et que par ce motif vingt mille hommes des faubourgs n'avaient pu concourir à défendre la capitale. Il espérait, comme on vient de le voir, porter l'armée de ligne à 310 mille hommes par l'appel des semestriers et des déserteurs de 1814, et à 400 mille par l'appel de la conscription de 1815. Enfin, il comptait sur un complément de 200 mille gardes nationaux qui élèveraient le total des défenseurs du pays à 600 mille, et à 660 mille avec les marins.

Il lui fallait donc au moins 600 mille fusils pour les premiers jours de juin, époque où il supposait que les hostilités commenceraient. Il y en avait à peu près 200 mille, soit dans les mains des soldats, soit dans les divers dépôts. Il en existait 150 mille neufs dans les magasins, ce qu'on devait au duc de Berry qui n'avait cessé de réclamer et de presser la fabrication des armes à feu. Restait par conséquent à s'en procurer 250 mille. Les soldats revenus de l'étranger avaient rapporté un grand nombre de fusils qui pouvaient servir moyennant quelques réparations; mais ces fusils étaient dispersés sur toutes les frontières, et le plus souvent dans des lieux où il était impossible d'organiser des ateliers. Napoléon résolut de les faire transporter à Paris, où il en avait déjà 40 mille à réparer, mais où les moyens de réparation et de fabrication allaient devenir considérables par la création de nouveaux ateliers. Il répartit les autres entre les places fortes, depuis Grenoble jusqu'à Strasbourg, depuis Strasbourg jusqu'à Lille. Il comptait en avoir réparé 200 mille, et fabriqué 50 mille en deux mois. Il se flattait d'atteindre ainsi le chiffre de 600 mille, répondant à celui des hommes appelés sous les drapeaux. Son projet était, dans les six derniers mois de 1815, de pousser la fabrication des fusils neufs à 300 mille au moins, afin de pourvoir aux consommations, et de se mettre en mesure d'armer de nouveaux bras. Mais pour cela il prescrivit la formation d'ateliers extraordinaires à Paris et aux environs, en y employant des ébénistes, des serruriers, des horlogers même, dirigés par des officiers d'artillerie. Il fit payer aux fabricants de l'État 1800 mille francs qui leur restaient dus, et mettre en outre à leur disposition tous les fonds dont ils auraient besoin.

C'était l'habile ministre des finances de la première Restauration, M. Louis, qui, sans savoir pour qui il travaillait, avait préparé les moyens

financiers dont Napoléon allait se servir pour assurer la défense du territoire. Grâce à la paix et au maintien courageux des contributions indirectes, M. Louis avait rétabli la perception des impôts ordinaires, et fait affluer leurs produits au Trésor. De plus, par son exactitude à reconnaître les dettes de l'État, et par l'heureuse combinaison des *reconnaissances de liquidation*, il s'était ménagé les précieuses facilités de la dette flottante, qui permettent d'anticiper sur les revenus de l'année, et procurent ainsi au trésor d'un grand État la disponibilité de toutes ses ressources. Cet habile ministre avait donc laissé en se retirant, outre la perception régulière et facile des impôts ordinaires, la possibilité d'en devancer le produit par une création de cinquante ou soixante millions de bons du Trésor. Cette ressource, avec celle des impôts courants, suffisait pour les premiers mois, les dépenses n'étant point à cette époque ce qu'elles sont devenues depuis. Dans trois mois on devait avoir la paix ou une bataille décisive, après laquelle, si on était vainqueur, on ne serait point embarrassé pour remplacer au budget la portion du revenu absorbée d'avance. Par cette prompte et heureuse création du crédit, due au baron Louis, MM. Mollien et de Gaëte avaient trouvé tous les services à jour, et des latitudes pour dépenser cinquante millions au delà des recettes courantes. C'était tout ce qu'il fallait dans les mains créatrices et économes de Napoléon, pour subvenir aux premiers armements, sans recourir à des moyens extraordinaires et inquiétants[1].

[1] Ce qu'il y a de plus difficile dans les temps de révolution, c'est d'amener les gouvernements qui se succèdent à être justes les uns envers les autres, et cette difficulté, déjà si grande, s'accroît lorsqu'il s'agit de finances. La calomnie, souvent la plus noire, est la seule justice qu'on puisse attendre d'eux. J'en ai vu de mon temps des exemples bien étranges, mais aucun de plus extraordinaire par la promptitude des représailles, que celui que présentent les années 1814 et 1815. Lorsque le baron Louis succéda à MM. Mollien et de Gaëte, il fit des finances impériales un tableau peu équitable, et il donna de l'état du Trésor un bilan des plus injustement chargés. On devait, onze mois après, lui rendre une justice de la même sorte. On ne vécut pendant les Cent Jours que des ressources qu'il avait créées, et on se garda bien de le reconnaître. Napoléon à Sainte-Hélène, où il a montré en général assez d'impartialité, et où il en aurait montré davantage encore si son grand esprit n'avait été dominé par les mauvaises habitudes du temps, Napoléon, parlant très-brièvement des finances des Cent Jours, dit en passant que M. le comte Mollien (auquel il adresse d'ailleurs des louanges fort méritées), se servant habilement d'une quarantaine de millions que le baron Louis employait à *agioter sur les reconnaissances de liquidation*, parvint à suffire à tous les besoins extraordinaires du moment. Telle est la manière cavalière et calomnieuse dont Napoléon parle de l'une des plus belles opérations financières du siècle. Ces quarante millions (Napoléon ne dit pas assez) étaient la ressource de la dette flottante, que le baron Louis avait procurée à l'État, et le prétendu *agiotage* sur les reconnaissances de liquidation n'était qu'un expédient temporaire, critiquable sans doute dans des temps réguliers, mais nécessaire aux débuts du crédit. Le baron Louis, en émettant sur la place les *reconnaissances de liquidation*, qui n'étaient autre chose que nos bons du Trésor, alors inconnus, crut devoir les soutenir en les rachetant quand elles fléchissaient, et il réussit ainsi à leur donner crédit, et à les maintenir très-près du pair. Ce n'était pas plus de l'*agiotage* que les rachats des bons de la caisse d'amortissement, que

Grâce à cet ensemble de moyens, Napoléon était à peu près certain d'avoir sous quelques mois 400 mille hommes de troupes actives, 200 mille de troupes de garnison, les unes et les autres pourvues du matériel nécessaire, et d'avoir approché d'autant plus de ces nombres, que la guerre serait plus différée. Dans les grandes opérations administratives, c'est la prévoyance sachant saisir l'ensemble aussi bien que les détails, n'oubliant rien, et n'ajournant rien parce qu'elle n'oublie rien, c'est la prévoyance, disons-nous, qui assure les résultats dans le temps quelquefois fort court qu'on peut leur consacrer. C'est lorsqu'on n'embrasse pas tout d'une seule vue, et que ne prévoyant pas tous les détails, on laisse au temps le soin de vous les révéler successivement, c'est alors qu'on est exposé à être en retard, parce que les parties non prévues n'étant pas entreprises avec les autres, se trouvent ajournées dans l'exécution, et qu'on se voit souvent arrêté par l'omission en apparence la moins importante.

Pour quiconque a une idée de l'administration des États, il sera facile de reconnaître dans l'exposé que nous venons de faire des préparatifs de Napoléon, qu'il n'y manquait pas un seul des objets dont se compose un vaste armement, que tous étaient prévus, ordonnés sans tâtonnements, et avec une sûreté dans le choix des moyens qui ne pouvait appartenir qu'au plus grand génie mûri par la plus grande expérience. Il faut ajouter que dans l'exécution de ces mesures il était soigneusement tenu compte des considérations de la politique. Ainsi la formation immédiate

Napoléon se permit plus d'une fois pour soutenir ces bons, lorsqu'il faisait vendre en grande quantité des biens nationaux et des biens des communes. Le baron Louis racheta très-peu des *reconnaissances de liquidation* quand elles eurent obtenu crédit, et ne fit à cet égard que l'indispensable. Aujourd'hui que les bons du Trésor, grâce à des finances régulières, sont toujours au pair, on est dispensé de recourir à ces moyens, et si des circonstances graves pouvaient mettre les bons du Trésor au-dessous du pair, on blâmerait le ministre qui, au lieu de les relever par l'acquittement exact des bons échus, voudrait les racheter sur la place à des cours avilis. On le considérerait comme un commerçant rachetant son papier à perte, et spéculant sur sa propre déconsidération. Mais nous sommes au temps du crédit *établi*, et à l'époque dont nous parlons on en était aux difficultés du crédit à *établir*. Du reste, nous n'avons pas présenté ces réflexions pour soutenir des vérités qui ne font plus doute parmi les esprits éclairés en finances, mais pour montrer une fois de plus ce que c'est que la justice des hommes les uns envers les autres, et ce que doit être au contraire la justice de l'histoire. Les ressources créées par un ministre habile, et dont Napoléon vécut en 1815, étaient qualifiées par lui de *somme tenue en réserve pour l'agiotage*, et il rendait ainsi la calomnie à ceux qui, dix mois auparavant, faisaient de ses finances un si triste et si injuste tableau. Cependant un jour vient où chaque chose, chaque homme est remis à sa place, et trop heureuse l'histoire, lorsqu'au lieu d'avoir des renommées mensongères à détruire, ou des condamnations ajournées à prononcer, elle n'a qu'à relever des mérites réciproquement méconnus. Quant à moi, toujours soucieux d'être juste, je sens comme ces jurés qui se félicitent d'avoir un acquittement au lieu d'une condamnation à prononcer, et je crois être équitable envers les deux régimes en disant : Le comte Mollien créa le mécanisme du Trésor, et le baron Louis, le crédit.

des corps d'armée, si essentielle pour leur bonne organisation, et palliée autant que possible par la qualification de *corps d'observation*, l'appel des semestriers, la création instantanée des quatrièmes et cinquièmes bataillons, le rétablissement du dépôt de Versailles, le transport des armes dans les lieux de réparation, enfin la formation au ministère de l'intérieur de bureaux auxquels devait ressortir la garde nationale, étaient des mesures urgentes, et qu'à aucun prix il ne fallait différer. Mais elles avaient l'avantage de pouvoir dans les premiers moments s'exécuter par simple correspondance administrative. Dans dix ou quinze jours, lorsque la situation serait éclaircie, lorsqu'il n'y aurait plus à cacher l'hostilité déclarée de l'Europe, lorsqu'il faudrait avertir le pays, et, loin de craindre de le troubler, l'émouvoir au contraire sur ses dangers, les autres mesures qu'il était impossible d'entreprendre en secret, telles que l'appel et le triage des anciens militaires déserteurs de leurs corps, la mobilisation des gardes nationales, la décision du Conseil d'État sur la conscription de 1815, les levées de chevaux, la création d'ateliers extraordinaires, les mouvements de terre autour de Paris, auraient leur tour, sans qu'il y eût un jour perdu, puisque ces mesures ne pouvaient administrativement venir qu'après les autres, et l'éclat qu'elles feraient serait dès lors sans inconvénient, puisque la politique, au lieu de se taire, commanderait de parler très-haut.

C'est le 24 mars, quatre jours après son entrée dans Paris, que Napoléon avait été rassuré sur l'évacuation du territoire par les Bourbons. C'est le 25, le 26, le 27 mars, que les résolutions dont on vient de lire l'exposé furent conçues, directement transmises aux principaux chefs des bureaux de la guerre, même avant que le maréchal Davout eût pu se familiariser avec les hommes et les choses dont se composait son ministère. En attendant que le ministre fût au courant, les mesures pour l'armement de la France étaient décidées et ordonnées, de manière qu'il n'avait plus qu'à en suivre l'exécution sous la direction et la surveillance de son infatigable maître. Appliquant la même vigueur d'impulsion au ministère de l'intérieur, Napoléon indiqua au ministre Carnot un choix excellent pour diriger les bureaux de la garde nationale, celui du général Mathieu Dumas, qui présentait une réunion de qualités militaires et civiles parfaitement adaptées à la double nature de la milice qu'il était chargé d'organiser. Il prescrivit au général Mathieu Dumas de préparer sans bruit mais sur-le-champ le travail relatif à la mobilisation des gardes nationales. Napoléon s'occupa aussi de la révision des grades militaires accordés par les Bourbons, et qui avaient été trop prodigués pour qu'il fût possible de les maintenir tous. Il posa sur cette matière quelques principes sûrs et équitables, et remit à une commission de généraux, jouissant de la confiance publique, le soin de les appliquer. Il décida lui-même

la question pour les maréchaux. Dans son décret de Lyon, qui exceptait treize personnes de l'oubli promis à toutes, il avait compris les maréchaux Marmont et Augereau. Il n'eut pas le courage de persévérer à l'égard d'Augereau, qui, étant gouverneur à Caen, venait d'expier sa proclamation de Lyon par une proclamation des plus violentes contre les Bourbons. Il persista quant au maréchal Marmont, et laissa son nom sur le décret, dont l'exécution était du reste ajournée. Napoléon résolut de retrancher de la liste des maréchaux, en leur réservant des pensions proportionnées à leurs anciens services, les maréchaux Oudinot, Victor, Saint-Cyr, qui avaient chaudement épousé la cause des Bourbons. Il songeait, en agissant ainsi, bien moins à punir qu'à créer des vacances pour ceux qui se dévoueraient encore à la défense de la France. Trois autres maréchaux, Berthier, Soult, Macdonald, se trouvaient dans une position à peu près semblable. Napoléon différa sa résolution relativement à eux. Il était si attaché à Berthier, qu'il lui en coûtait beaucoup de se montrer sévère envers cet ancien serviteur, et il lui fit dire qu'il oublierait bien volontiers ses faiblesses de père de famille, à condition d'un prompt retour à Paris. Quant au maréchal Soult, il ne le croyait point inflexible, et le supposait très-irrité contre les Bourbons, qui, après l'avoir exposé à de si étranges contradictions, l'en avaient si mal récompensé. Il ne prit aucune mesure à son égard, pas plus qu'à l'égard du maréchal Macdonald, dont il avait pu apprécier le noble caractère. Son projet était de les attirer l'un et l'autre à Paris pour leur offrir de l'emploi, avec la conservation de toutes leurs dignités. Quant aux maréchaux Lefebvre, Suchet, Davout, Ney, Mortier, qui s'étaient prononcés pour l'Empire; quant à Masséna dont il ne doutait point, il avait déjà employé les uns, et voulait employer les autres d'une manière conforme à leurs mérites. Il prit à l'égard du maréchal Ney une mesure dictée à la fois par l'intérêt du maréchal et par celui du service public. Ney éprouvait un véritable malaise de la conduite si contradictoire qu'il avait tenue à Fontainebleau et à Lons-le-Saulnier, et les reproches qu'il avait mérités, croyait les apercevoir sur le visage de tous ceux qu'il rencontrait, lors même qu'il ne les trouvait pas dans leur bouche. Cette fausse position agitait son esprit et égarait sa langue. Cherchant dans les torts d'autrui la justification des siens, il laissait échapper tantôt sur les Bourbons, tantôt sur Napoléon, des propos fâcheux, nuisibles à sa propre dignité, et qui pouvaient rendre difficile de l'employer. Or comme Napoléon ne voulait à aucun prix se priver des services du maréchal, il imagina de l'éloigner de Paris, et lui donna l'ordre d'aller inspecter la frontière depuis Dunkerque jusqu'à Bâle, avec des pouvoirs étendus sur les autorités civiles et militaires, et la recommandation expresse de faire connaître tout ce qui intéresserait la défense du territoire et la composition de l'armée. Ney, malgré les tra-

vers de son caractère, avait une grande sagacité dans les affaires de son métier, et il ne pouvait qu'être fort utile sur la frontière, tandis qu'à Paris il aurait été aussi nuisible à la chose publique qu'à lui-même.

Ces diverses dispositions relatives à l'armement général de la France avaient été, comme nous l'avons dit, conçues et ordonnées du 25 au 27 mars. Pendant ce temps on avait reçu de fréquentes nouvelles du midi de l'Empire. Napoléon avait appris que dans l'Ouest tout tendait à la soumission, du moins pour le moment, mais que dans le Midi, surtout entre Marseille et Lyon, les royalistes faisaient quelques progrès. Quoiqu'il n'en eût aucun souci, il voulait mettre fin à des démonstrations qui auraient pu contrarier ses préparatifs de guerre. Il ordonna au général Morand de faire descendre deux colonnes mobiles le long de la Loire, l'une sur la rive gauche, l'autre sur la rive droite, de composer chacune d'elles d'un régiment d'infanterie et de deux régiments de cavalerie, et de réprimer impitoyablement tout mouvement insurrectionnel. Il lui prescrivit également de prendre sur le littoral trois régiments d'infanterie, et de les envoyer au général Clausel, pour aider celui-ci à soumettre Bordeaux. Il manda près de lui le général Grouchy, qui s'était publiquement brouillé avec les Bourbons à l'occasion de la dignité des colonels généraux, transférée aux princes du sang, et le chargea de se rendre à Lyon pour arrêter les entreprises du duc d'Angoulême. Il lui recommanda d'agir avec vigueur et promptitude, en employant toutefois envers le prince d'autres traitements que ceux qu'on lui avait destinés à lui-même. — Mais, lui demanda le général, si le prince tombe dans mes mains, que dois-je faire? — Le prendre et respecter sa personne, dit Napoléon, car je veux que l'Europe juge de la différence entre moi et les *brigands couronnés qui mettent ma tête à prix.* — Ces paroles avaient trait à la déclaration du 13 mars, faite au nom des souverains réunis à Vienne, et se ressentaient de l'irritation qu'il en avait éprouvée. Napoléon se tut un instant, puis paraissant réfléchir de nouveau à ses résolutions, il ajouta : On pourrait peut-être faire de ce prince un moyen d'échange avec les cours étrangères, et le donner pour qu'on me rendît mon fils et ma femme... — Bientôt renonçant à cette idée, par la raison qu'on ne tiendrait pas assez au duc d'Angoulême pour consentir à un pareil échange, Napoléon revint à ses premières instructions. — Poussez, dit-il, le prince hors du territoire; ayez les plus grands égards pour lui si vous le prenez; écrivez-moi immédiatement, et nous le renverrons sain et sauf, en exigeant cependant qu'on nous restitue les diamants de la couronne, que j'avais en ma possession l'année dernière, que je me suis hâté de rendre, et qui n'appartiennent ni à Louis XVIII, ni à moi, mais à la France. —

Ces paroles prononcées, Napoléon expédia sur-le-champ le général

Grouchy, et, bien qu'il fût loin de s'en défier, il le fit accompagner par l'un de ses aides de camp, dans la vigueur, l'honnêteté et l'intelligence duquel il avait la plus entière confiance, le général Corbineau. Il prescrivit à celui-ci de ne pas quitter le général Grouchy, afin de le pousser ou de le contenir suivant le besoin. Il fit en même temps partir en poste l'une des divisions du 6ᵉ corps déjà organisé par le comte de Lobau, et bonne surtout à employer dans le Midi, car elle était composée des régiments qui s'étaient prononcés pour l'Empire avec le plus d'élan, c'est-à-dire du 7ᵉ de ligne (régiment de La Bédoyère), des 20ᵉ et 24ᵉ (régiments de la garnison de Lyon), enfin du 14ᵉ, venu au-devant de Napoléon entre Fontainebleau et Auxerre. Ces quatre régiments suffisaient pour disperser les insurgés du Midi, et, cette facile tâche accomplie, ils devaient fournir le fond du 7ᵉ corps, destiné à garder les Alpes.

Les mesures militaires étaient loin d'occuper exclusivement l'attention de Napoléon. Il fallait qu'il s'occupât aussi de la politique intérieure, et qu'il s'expliquât à l'égard du gouvernement réservé à la France. Déjà dans la revue du 21, et dans une ou deux autres qui avaient suivi, il avait fait entendre aux troupes un langage conforme à celui qu'il avait tenu à Grenoble, à Lyon, à Auxerre. Il était venu, avait-il dit, pour relever la gloire nationale, pour remettre en vigueur les principes de 1789, et donner à la France toute la liberté dont elle était capable. Ces professions de foi adressées à quelques municipalités de province, à quelques régiments, devaient être répétées à des autorités plus élevées, c'est-à-dire aux grands corps de l'État, avec la solennité convenable, et de manière à bien préciser les engagements pris envers la France.

Napoléon avait fixé au dimanche 26 mars la réception des grands corps de l'État, pour entendre de leur part et pour leur adresser en réponse un langage convenu avec eux. Mais la veille même de ce jour il voulut parler aux esprits par un acte patent, qui révélerait clairement ses dispositions actuelles.

Jamais gouvernement n'avait comprimé plus que le sien la manifestation de l'opinion publique. Il l'avait comprimée dans les premiers temps de son règne par une admiration qui ne laissait à personne la liberté de son jugement, et dans les derniers temps par une police inexorable qui ne permettait, ni dans les journaux, ni dans les livres, l'expression d'aucune autre pensée que celle du pouvoir lui-même. Mais vers la fin de son règne, Napoléon avait senti les inconvénients de ce régime oppressif, et les avait signalés plus d'une fois au duc de Rovigo, ministre de la police, qui de son côté les avait reconnus et avoués. Le principal, mais non le seul de ces inconvénients, consistait dans une défiance telle, qu'on n'ajoutait plus aucune foi aux paroles du gouvernement, même quand il disait vrai. En fait d'événements de guerre, par exemple, l'incrédulité à

l'égard de l'autorité française s'était changée en véritable crédulité pour l'étranger, et en refusant absolument de croire à nos bulletins, on croyait aveuglément à ceux de l'ennemi, cent fois plus menteurs que les nôtres. Profondément affecté de cette disposition du public, Napoléon écrivait au duc de Rovigo en 1813 : On ne nous croit plus, il ne faut donc plus parler en notre nom, et en faisant parler d'autres pour nous il faut dire toute la vérité, car il n'y a plus qu'elle qui puisse nous sauver. — Napoléon avait en effet renoncé à rédiger des bulletins en 1813 et en 1814, et s'était borné à insérer dans le *Moniteur* des articles sous la forme qui suit : *On nous écrit de l'armée...*

Cette cruelle expérience avait fort dessillé les yeux de Napoléon au sujet de la liberté de la presse. Pourtant si en 1813 et en 1814 on lui avait soudainement proposé de s'exposer de gaieté de cœur à toute la violence de la presse, violence redoutable quand elle passe brusquement de la compression à la liberté sans limites, il aurait certainement refusé, comme on se refuse à une vive souffrance dont la nécessité immédiate n'est pas démontrée. Mais il revenait de l'île d'Elbe, où il avait pendant une année essuyé un affreux débordement des journaux de toute l'Europe. Après une telle épreuve il n'avait plus rien à craindre, et comme il le remarquait si spirituellement, *on n'avait plus rien à dire sur lui, tandis qu'il restait beaucoup à dire encore sur ses adversaires.*

Sans méconnaître les inconvénients de la liberté de la presse, il était donc converti à son sujet par la double expérience qu'il avait faite comme souverain et comme proscrit. Mais il était dirigé par un motif plus puissant encore, motif qui par rapport à la politique intérieure allait dicter toute sa conduite, c'était la nécessité de faire en chaque chose l'opposé de ce qu'avaient fait les Bourbons. Il n'avait effectivement d'autre excuse d'être venu prendre leur place, au risque d'une guerre affreuse, que de se montrer en tout leur contraire et leur correctif. Ainsi ils n'avaient pas assez épousé la gloire de la France, et dès lors il la fallait exalter plus que jamais. Ils avaient alarmé les intérêts nés de la Révolution, et sur-le-champ il fallait déclarer ces intérêts sacrés. Ils avaient donné la liberté en hésitant, en tâtonnant, en y apportant une quantité de restrictions : il fallait la donner franche, entière, sans réserve, avec un air tranquille et assuré, quoi qu'il en pût résulter, parce que le pire eût été de fournir l'occasion de dire qu'on agissait comme les Bourbons, et que dès lors il ne valait pas la peine pour se débarrasser d'eux d'exposer la France à une révolution, et ce qui était plus grave, à une guerre générale. La censure notamment avait paru un manque de foi à la Charte, et un contre-sens complet avec le système de gouvernement qu'elle était destinée à inaugurer : Napoléon résolut donc de l'abolir par un simple décret inséré au *Moniteur*.

Seulement il prit dans le détail certaines précautions de police, que les lois plus tard ont consacrées comme sages et nécessaires. Il exigea de chaque feuille publique la désignation d'un personnage principal, qui répondrait des actes de cette feuille, et qu'on a nommé depuis *éditeur responsable*. C'était M. Fouché qui avait imaginé cette précaution, parce que dans sa persuasion vaniteuse de faire des hommes ce qu'il voulait, il s'était flatté en personnifiant les journaux de les avoir tous à sa disposition. Napoléon ne le croyait guère, mais il était décidé à en courir la chance, et le 25 mars le *Moniteur* annonça l'abolition de la censure.

En voulant recevoir les grands corps de l'État Napoléon ne pouvait y comprendre les deux Chambres qui avaient été dissoutes par les décrets de Lyon. Il y suppléa par les ministres reçus en corps (ce qui leur attribuait une importance qu'ils n'avaient jamais eue), par le Conseil d'État, la Cour de cassation, la Cour des comptes, la Cour d'appel, etc. Le prince Cambacérès portant la parole pour les ministres, prit en leur nom tous les engagements qui étaient désirables de la part des dépositaires du pouvoir exécutif. Après avoir adressé des félicitations au monarque que la Providence avait suscité deux fois, disait-il, la première pour sauver la France de l'anarchie, la seconde pour la sauver de la contre-révolution, le prince Cambacérès résumait comme il suit les principes du pouvoir exécutif. — *Déjà Votre Majesté a tracé à ses ministres la route qu'ils doivent tenir; déjà elle a fait connaître à tous les peuples par ses proclamations les maximes d'après lesquelles elle veut que son empire soit désormais gouverné.* Les Bourbons avaient promis de tout oublier, et n'ont point tenu leur parole. Votre Majesté tiendra la sienne, oubliera les violences des partis, et ne *se souviendra que des services rendus à la patrie. Elle oubliera* aussi *que nous avons été les maîtres du monde,* et ne fera de guerre que pour repousser une agression injuste. Elle ne veut plus aucun arbitraire, elle veut le respect des personnes, le respect des propriétés, la libre circulation de la pensée, et nous serons heureux de la seconder dans l'accomplissement de cette tâche, qui lui vaudra la plus douce et la meilleure de toutes les gloires.—

En attendant la garantie des institutions, toujours la plus sûre, on ne pouvait demander au gouvernement un meilleur langage. — *Les sentiments que vous exprimez sont les miens,* répondit Napoléon, puis il donna audience au Conseil d'État.

Ce corps s'était proposé d'établir les principes en vertu desquels Napoléon recommençait à régner, et en vertu desquels aussi le Conseil d'État n'hésitait pas à reprendre ses fonctions, comme si rien ne se fût passé entre avril 1814 et mars 1815.

Voici quelle était son argumentation.

La France, en 1789, avait aboli la monarchie féodale, et lui avait

substitué la monarchie représentative, fondée sur l'égalité des droits et la juste intervention des citoyens dans le gouvernement de l'État.

Les Bourbons, en 1790, avaient feint de se soumettre aux nouveaux principes proclamés par la nation, et bientôt par leur sourde résistance ils avaient provoqué et mérité leur chute, confirmée par une suite de décisions nationales.

En l'an VIII et en l'an X, après de longues et cruelles agitations, la France avait confié le soin de la gouverner à Napoléon Bonaparte, *déjà couronné par la victoire*, et lui avait remis le soin de ses destinées, sous les titres successifs de Premier Consul et d'Empereur. Le peuple avait deux fois confirmé par ses votes ces délégations de sa souveraineté.

En 1814 les puissances coalisées ayant profité d'un moment de revers pour pénétrer dans notre capitale, le Sénat, chargé de défendre les constitutions nationales, les avait livrées, et appuyé sur l'étranger avait aboli l'Empire, et rappelé Louis-Stanislas-Xavier au trône. En se comportant ainsi, ce corps avait fait ce qu'il n'avait pas le droit de faire. Pourtant il avait attaché à ce rappel une condition expresse, celle d'une Constitution qui sauvegardait en partie les droits de la nation, et que le monarque était tenu d'accepter avant de remonter sur le trône.

Louis XVIII n'avait pas même observé cette condition fondamentale, car, entré à Paris sous la protection des baïonnettes étrangères, il avait daté ses actes de la dix-neuvième année de son règne, et de la sorte déclaré nuls tous les actes antérieurs de la nation. Il avait donné une Constitution imparfaite, rendue plus imparfaite par l'exécution; il avait humilié la gloire de la France, favorisé les prétentions de l'ancienne noblesse, laissé mettre en question les propriétés dites nationales, privé la Légion d'honneur de sa dotation, avili ses insignes en les prodiguant, mis en un mot en péril tout ce que la Révolution avait consacré.

On devait donc considérer ce qui s'était fait depuis 1814 comme nul en principe aussi bien que mauvais en fait, car le Sénat n'avait pas eu le droit d'abolir l'Empire, et en admettant qu'il le pût, Louis XVIII n'avait pas rempli la condition qu'on lui avait imposée pour remonter sur le trône. Enfin la conduite de ce gouvernement d'émigrés avait répondu à l'illégitimité de son origine.

Napoléon en revenant miraculeusement de son exil, et accueilli sur son passage par les acclamations de l'armée et du peuple, *avait rétabli la nation dans ses droits les plus sacrés*, et seul était légitime, car il n'y a de légitime que le pouvoir conféré par la nation.

Toutefois, le temps et les vœux de la France avaient indiqué des modifications nécessaires aux institutions du premier Empire. Napoléon avait pris l'engagement d'opérer ces modifications. Cet engagement il le tiendrait, et il ferait confirmer les modifications promises dans une grande

assemblée des représentants de la nation, annoncée pour le mois de mai. En attendant la réunion de cette assemblée, Napoléon devait exercer et faire exercer le pouvoir d'après les lois existantes, et le Conseil d'État, jadis chargé par lui de veiller à l'application de ces lois, venait lui prêter son concours loyal et constitutionnel.

C'était Thibaudeau, successivement conventionnel et préfet, qui avait prêté sa plume à cette logique serrée mais artificielle, et à laquelle il n'y avait presque rien à répondre, si on fait consister la légitimité des gouvernements dans certaines conditions d'origine, et non pas dans leur forme et leur conduite. Les gouvernements, en effet, sortent de tous les hasards des révolutions, et il est difficile d'assigner à quels signes précis leur origine peut les rendre légitimes. Tantôt ils naissent d'une émotion populaire, tantôt de la victoire, tantôt même de la défaite, et quelquefois du retour d'une nation désabusée vers une ancienne dynastie, que de communs malheurs lui ont fait regretter : et chaque fois il faut les subir, imposés qu'ils sont par la nécessité, et chaque fois ils se prétendent seuls légitimes, en alléguant des théories admises par les uns, contestées par les autres, et sur lesquelles le monde disputera éternellement. Sans nier ce qu'ont de respectable, d'auguste, de solide, les titres à régner fondés sur une longue transmission héréditaire, nous dirons cependant que pour les gens d'un simple bon sens, les gouvernements toujours nécessaires à leur début, deviennent légitimes avec le temps, lorsque la nation pour laquelle ils sont établis, trouvant leur forme appropriée à ses mœurs comme à ses lumières, et leur conduite conforme à ses intérêts, les maintient par un assentiment réfléchi et durable. Telle est la légitimité sinon dogmatique au moins pratique, laquelle est de toutes la plus sérieuse, car un gouvernement, fût-il proclamé par une nation tout entière, hommes, femmes, vieillards, enfants, votant chez les maires et les notaires, ou bien vînt-il du mont Sinaï, sans interruption de succession, n'a plus de raison d'être s'il froisse les croyances, les mœurs, l'honneur, les intérêts d'une nation. C'est à l'œuvre, et à l'œuvre seule qu'un gouvernement se juge et se légitime. Hors de là tout est artificiel et pure argutie. Mais à Louis XVIII datant ses actes de la dix-neuvième année de son règne, il n'y avait pas de meilleure réponse à opposer que la souveraineté du peuple, exercée chez les maires et les notaires, en écrivant *oui* ou *non* sur un méprisable registre. L'une valait l'autre.

Napoléon appréciait ces théories à leur valeur, mais il se prêta à la logique conventionnelle, pour répondre à la logique royaliste, et y donna son assentiment dans les termes suivants :

« Les princes sont les premiers citoyens de l'État. Leur autorité est » plus ou moins étendue selon l'intérêt des nations qu'ils gouvernent. La » souveraineté elle-même n'est héréditaire que parce que l'intérêt des

» peuples l'exige. Hors de ces principes, je ne connais pas de légitimité.

« J'ai renoncé aux idées du grand Empire, dont, depuis quinze ans, » je n'avais encore que posé les bases. Désormais le bonheur et la con- » solidation de l'Empire français seront l'objet de toutes mes pensées. »

Ce qui importait véritablement dans toutes ces manifestations, c'était l'abandon formel de l'ancien système d'empire guerrier et conquérant, la renonciation au pouvoir arbitraire, la promesse de se conformer rigoureusement à la légalité, et l'engagement de donner des institutions qui garantissent la liberté de la nation et la bonne gestion de ses intérêts. Cet engagement, Napoléon était disposé à le tenir le plus tôt possible, ne fût-ce que pour se justifier d'avoir jeté la France dans une nouvelle révolution; mais il était naturel que n'étant à Paris que depuis six jours, le soin de saisir les rênes de l'État, d'établir les premiers rapports avec l'étranger, de préparer la réorganisation de l'armée, d'expulser du territoire les princes ses rivaux, l'eût exclusivement absorbé. Cette dernière partie de sa tâche n'était pas même complétement achevée, il lui restait à délivrer le Midi de toutes les insurrections royalistes; mais il s'en occupait avec activité, et il ne lui fallait que quelques jours pour y réussir.

En effet, le rétablissement de l'autorité impériale ne rencontrait nulle part d'obstacles sérieux, malgré quelques émotions vives, mais locales, et destinées à être passagères. Dans l'Ouest, les chefs vendéens, étourdis de la nouvelle chute du trône des Bourbons, sentaient confusément qu'ils étaient pour quelque chose dans cette catastrophe, et n'osaient former jusqu'ici le projet d'une insurrection, en présence du découragement des campagnes, de la joie des villes, et en songeant surtout à quel ennemi ils avaient affaire, ennemi prêt à devenir selon leur conduite bienfaisant ou terrible. Quelques chouans de profession, quelques paysans bretons ou vendéens pleins de leur ancienne foi, étaient bien disposés à s'agiter encore, mais leurs généraux, sans l'appui de l'Angleterre, sans son argent et ses munitions, sans l'aide surtout d'une guerre générale, n'étaient pas prêts à tenter une guerre civile.

Aussi le général Morand n'avait-il rencontré en Vendée aucune difficulté, et après avoir fait arborer le drapeau tricolore sur les deux rives de la Loire, il s'apprêtait à courir au secours du général Clausel, qui lui-même n'en avait pas grand besoin. Ce dernier avait ramassé à Angoulême quelques détachements de garde nationale et de gendarmerie, puis avait marché sur la Dordogne, en dépêchant à la garnison de Blaye un officier sûr pour la rallier. Cette garnison était formée par quelques compagnies du 62ᵉ, régiment en résidence à Bordeaux. Elle s'était hâtée d'adhérer aux événements de Paris dès qu'elle les avait connus, et de détacher 150 hommes qui étaient venus joindre le général Clausel à Cubzac. Cet illustre général arriva donc au bord de la Dordogne avec une

centaine de gendarmes, 150 hommes du 62e, et trois ou quatre cents gardes nationaux. Le pont de Cubzac ayant été coupé, le général s'arrêta sur la rive droite de la rivière tandis que les volontaires bordelais en occupaient la rive gauche. Après avoir essuyé quelques coups de canon mal dirigés, il parvint à rétablir le passage au moyen de barques recueillies çà et là, et se mit à parlementer avec le chef des volontaires bordelais, qui s'étaient hâtés d'évacuer l'entre-deux-mers (on appelle ainsi le terrain compris entre la Dordogne et la Gironde). Le chef de ces volontaires était M. de Martignac, depuis ministre du roi Charles X, resté cher à la génération qui l'a connu par la modération de son caractère et le charme de sa parole. Le général Clausel lui fit savoir les événements de Paris, qu'on s'efforçait de tenir cachés à Bordeaux, afin de prolonger les illusions et la résistance de la population. Le général n'eut pas de peine à démontrer à M. de Martignac que toute résistance sérieuse était impossible, et ne ferait qu'attirer des malheurs sur une cité grande et intéressante. M. de Martignac promit de se rendre à Bordeaux, d'y transmettre les communications du général, et de rapporter bientôt une réponse commandée par la nécessité. Le général suivit de près M. de Martignac, et vint avec sa petite troupe camper à la Bastide, sur la rive droite de la Gironde, en face et au-dessus de Bordeaux.

En ce moment il régnait dans cette ville la plus étrange confusion. M. de Vitrolles en la traversant pour aller à Toulouse, y avait laissé les instructions de Louis XVIII et ses propres conseils. Le premier projet des royalistes avait été de défendre les bords de la Loire, depuis Nantes jusqu'à l'Auvergne, de profiter du pays montagneux qui forme le centre de la France entre l'Auvergne et les Cévennes, pour s'y maintenir, et en outre de conserver les deux rives du Rhône jusqu'à Arles, Marseille et Toulon. Ils avaient écrit aux Anglais pour demander des armes et de l'argent, et à Ferdinand VII pour obtenir des soldats espagnols. Dans cet imprudent recours à l'étranger, nos ports restant ouverts au pavillon britannique comme au pavillon blanc, on s'exposait à revoir les scènes de 1793 à Toulon. Mais la passion et le besoin ne raisonnent pas, surtout lorsque l'esprit de parti fait complétement illusion au patriotisme. Toutes ces combinaisons n'avaient pas empêché qu'on eût perdu la Loire, et la Loire perdue, on avait tâché de garder la ligne de la Garonne, prolongée par le canal du Midi jusqu'au Rhône, c'est-à-dire Bordeaux, Toulouse, Nîmes, Marseille, Toulon. On parlait même avec espérance des succès de M. le duc d'Angoulême sur les bords du Rhône.

La ligne de la Garonne étant restée aux royalistes, madame la duchesse d'Angoulême mettait tous ses soins à ne pas la perdre. M. Lainé qui s'était rendu auprès de cette princesse, la secondait de son mieux. Certainement il aurait été bien à désirer qu'à Paris M. Lainé eût réussi à éclai-

rer les Bourbons, et que par ce moyen on eût prévenu la révolution du 20 mars, laquelle ne pouvait amener que d'affreux malheurs. Mais Napoléon s'étant de nouveau emparé du trône de France, et un dernier et suprême engagement avec l'Europe étant inévitable, ce qu'il y avait de plus sensé et de plus patriotique était de se rattacher à lui le plus promptement possible, pour qu'il eût toutes les forces nationales à sa disposition. Quelques personnes comprenaient cette vérité dans la population si sensée et si spirituelle de Bordeaux, mais la masse, irritée par vingt ans de souffrances, désolée de voir les mers se fermer de nouveau devant elle, partageait par conviction et par intérêt les sentiments de madame la duchesse d'Angoulême, et voulait la soutenir au prix de son sang. Dans cette situation tout dépendait des troupes et de la conduite qu'elles tiendraient. Elles consistaient en deux régiments, le 62e de ligne et le 8e léger, et elles avaient exactement l'attitude de la garnison de Lille, c'est-à-dire qu'elles observaient envers l'auguste fille de Louis XVI le plus profond respect, sans dissimuler que leur cœur battait pour Napoléon.

M. de Martignac étant venu annoncer à Bordeaux l'arrivée du général Clausel et porter ses propositions, on visita les casernes, on parla aux soldats; madame la duchesse d'Angoulême s'y employa elle-même, et néanmoins leur réponse fut peu satisfaisante. Les troupes déclarèrent unanimement qu'elles ne souffriraient pas qu'on manquât en rien à la princesse, mais qu'elles ne tireraient pas sur le général Clausel, et ne permettraient pas qu'on tirât sur lui. Après une semblable déclaration, il n'y avait plus qu'à s'éloigner, et c'était l'opinion de tous les hommes raisonnables de la garde nationale. La partie ardente de la population, enrégimentée dans des corps de volontaires, voulait au contraire qu'on s'obstinât, mais elle n'offrait aucune consistance, et aurait été obligée elle-même de s'enfuir, après avoir échangé quelques coups de fusil.

M. de Martignac revint donc auprès du général Clausel avec l'assurance d'une reddition prochaine, si on ne précipitait pas les événements, et si on donnait à madame la duchesse d'Angoulême le temps de se retirer. Le général Clausel appréciant cette situation, promit de se tenir immobile à la Bastide, afin d'attendre que la raison eût prévalu sur la passion.

Il occupait, le 1er avril, la droite de la Gironde, observant paisiblement du lieu où il était le tumulte de Bordeaux. En face de lui, de l'autre côté du fleuve, la garde nationale était sous les armes, ayant près d'elle les compagnies de volontaires. Déjà la nouvelle était répandue que madame la duchesse d'Angoulême allait abandonner la ville, et les volontaires exaspérés s'en prenaient de cette retraite à la garde nationale, et en particulier à certains bataillons réputés trop modérés. Bientôt une collision s'ensuivit : un officier estimé de la garde nationale fut tué, et alors

cette garde irritée de la violence des volontaires, se prononça tout à fait pour une reddition immédiate. Madame la duchesse d'Angoulême s'embarqua; le général Clausel auquel on avait livré le pont de la Gironde, pénétra dans Bordeaux, et sans un seul acte de rigueur y rétablit le calme et la soumission à l'autorité impériale.

A Toulouse, M. de Vitrolles avait essayé, comme nous l'avons dit, d'établir un gouvernement royal, qui devait former la liaison entre Bordeaux où agissait madame la duchesse d'Angoulême, et Marseille où M. le duc d'Angoulême préparait une campagne offensive. M. de Vitrolles leva des impôts et des troupes, forma des bataillons de volontaires, et pour commander ces volontaires ainsi que les rares détachements de ligne qu'on avait retenus, fit choix du maréchal Pérignon, lequel vivait en Languedoc, et n'était ni d'âge ni de caractère à servir très-utilement la cause royale. A toutes ces mesures M. de Vitrolles joignit la création d'un *Moniteur,* dans lequel on s'attachait à nier les nouvelles favorables à la cause impériale, et à propager au contraire celles qui étaient favorables au rétablissement des Bourbons. Ce petit gouvernement toulousain tenta, quelquefois avec succès, plus souvent sans succès, des expéditions contre les villes voisines, qui d'après des informations parties de Paris, avaient arboré le drapeau tricolore. Il comptait pour se maintenir dans cette région sur le secours des Espagnols, mais M. de Laval avait mandé de Madrid, que Ferdinand VII, très-zélé d'ailleurs pour la maison de Bourbon, était lui-même dans de tels embarras, qu'il ne pouvait disposer d'un seul régiment. Bientôt la nouvelle de l'entrée du général Clausel à Bordeaux précipita la fin de cette tentative royaliste destinée à relier Bordeaux et Marseille. En effet le général comte Delaborde, celui qui avait si bien combattu les Anglais en Espagne, se trouvait à Toulouse, n'attendant que l'occasion de relever l'étendard impérial. Le général Charton lui avait été expédié par le ministre de la guerre, avec des pouvoirs extraordinaires, et l'ordre de faire disparaître le fantôme royal qui agitait inutilement la contrée. Il y avait à Toulouse les restes du 3ᵉ régiment d'artillerie, qu'on avait dirigé presque en entier sur Nîmes pour le service du duc d'Angoulême. Une compagnie de ce régiment ayant été jugée trop peu sûre, avait été renvoyée à Toulouse. Le général Delaborde profita de la circonstance, s'aboucha par le moyen de quelques officiers à la demi-solde avec cette compagnie, lui persuada d'arborer les trois couleurs, puis se mettant à sa tête, arrêta le maréchal Pérignon et M. de Vitrolles au nom de l'Empereur, permit au maréchal de regagner ses terres, mais retint M. de Vitrolles prisonnier jusqu'à ce que le gouvernement eût prononcé sur son sort. Cette petite révolution, opérée le 4 avril, ne coûta pas une goutte de sang, et fit flotter le drapeau tricolore tout le long des Pyrénées, depuis Bayonne jusqu'à Perpignan.

Restaient la Provence et les deux rives du Rhône jusqu'à Valence, que M. le duc d'Angoulême avait réussi à ranger sous son autorité, et où il semblait appelé à obtenir quelque succès.

Ce prince après avoir visité Marseille et Toulon, et être revenu sur Nîmes, avait par sa présence surexcité le royalisme méridional, qui certes n'avait pas besoin de l'être. Le maréchal Masséna le laissant faire, et se bornant à conserver la tranquillité jusqu'au moment où l'esprit de parti mettrait nos ports en danger, lui avait abandonné une portion des troupes, et avait gardé seulement ce qu'il fallait pour défendre Toulon et Marseille contre toute tentative des Anglais. Il avait confié Toulon aux 69e et 82e de ligne, et avait amené à Marseille le 16e pour y maintenir l'ordre, ce qui n'était pas facile au milieu de populations incandescentes.

De son côté le duc d'Angoulême parti de Nîmes avait remonté le Rhône, en dirigeant par la vallée de la Durance une seconde colonne qui devait par Sisteron et Gap se porter sur Grenoble. Le projet du prince était, si on réussissait dans la vallée du Rhône à occuper Montélimart, Valence, Vienne, et dans les Alpes Gap et Grenoble, de réunir sur Lyon les deux colonnes expéditionnaires, de reprendre cette capitale du Midi, et de relever ainsi sur les derrières de Napoléon le drapeau blanc momentanément abattu. Ce plan, conçu par les généraux Ernouf et d'Aultanne, restés fidèles à la cause royale, ne péchait que par les moyens d'exécution. Pouvait-on compter sur les troupes, et à leur défaut les populations enflammées du Midi suffiraient-elles pour vaincre les populations du Dauphiné, du Lyonnais, de l'Auvergne, qui moins bruyantes que celles du Midi, étaient néanmoins aussi prononcées et aussi courageuses? Là résidait toute la question, qu'on ne pouvait résoudre que par le fait même, c'est-à-dire en essayant l'expédition proposée. De ce côté également on comptait sur l'étranger, et M. le duc d'Angoulême avait dépêché un officier de confiance au roi de Sardaigne pour obtenir de lui quelques mille Piémontais.

M. le duc d'Angoulême avait à sa disposition les 58e et 83e de ligne, envoyés dans le premier moment à la poursuite de Napoléon, et restés depuis dans la vallée de la Durance, plus le 10e de ligne et le 14e de chasseurs à cheval, ces deux derniers tirés du Languedoc. Le 10e de ligne, commandé par M. d'Ambrugeac, portait le titre de régiment du colonel général, avait à sa tête beaucoup d'officiers sûrs, et quoiqu'il nourrît au fond du cœur les sentiments du reste de l'armée, ne semblait pas les partager, parce qu'il avait été tenu dans un courant d'idées différent. La présence du prince, l'entourage des volontaires royalistes, avaient achevé de l'entraîner dans une voie qui n'était pas naturellement la sienne. Le 14e de chasseurs avait suivi, mais plus froidement, l'im-

pulsion donnée. On avait joint à ces troupes un détachement du 3e d'artillerie, dont une compagnie venait d'opérer la révolution de Toulouse, et on avait renforcé le tout de bandes de volontaires fournies par Nîmes, Avignon, Arles, Aix, Beaucaire. Comme on se défiait des régiments de ligne les mieux disposés en apparence, on avait essayé de les affaiblir, même de les dissoudre, en offrant soixante francs par homme aux soldats qui voudraient passer dans les rangs des volontaires royalistes. On en avait trouvé un certain nombre parmi ceux qui sortis depuis quinze ou vingt ans de leur pays étaient devenus des espèces de mercenaires, prêts à servir toutes les causes, celle de l'étranger exceptée. On se flattait que ces hommes très-aguerris donneraient aux volontaires une consistance qui leur manquait, non pas faute de courage, mais faute d'expérience de la guerre.

En exécution du plan convenu, le général Ernouf prit les 58e et 83e de ligne restés sur les bords de la Durance, et se chargea de l'expédition qui en remontant cette rivière devait déboucher sur Grenoble. On lui adjoignit un contingent de volontaires. M. le duc d'Angoulême, avec le 10e de ligne (colonel général), le 14e de chasseurs, 400 hommes du premier régiment étranger, et une troupe de volontaires, en tout cinq mille hommes environ, se réserva l'expédition principale, qui devait remonter le Rhône, et s'emparer successivement de Montélimart, de Valence et de Vienne. Le général Ernouf lui avait promis de ne pas le faire attendre, et d'être à Grenoble aussi vite qu'il serait à Vienne.

Le 28 mars M. le duc d'Angoulême enleva bravement le pont Saint-Esprit, y laissa un détachement, et le 29 entra dans Montélimart. Les populations de ces contrées étaient ardemment royalistes sur le Rhône inférieur, et successivement devenaient bonapartistes sur le Rhône supérieur, mais comme elles étaient divisées, il y avait partout une minorité suffisante pour que chaque parti pût à son tour faire entendre de vives acclamations. Le duc d'Angoulême fut bien accueilli à Montélimart, et chercha à s'y établir solidement en faisant enlever le pont de la Drôme.

A la première nouvelle de ce mouvement, les autorités du Lyonnais et du Dauphiné avaient rassemblé en toute hâte ce qu'elles pouvaient réunir de forces, et elles n'en avaient guère, la plupart des régiments ayant suivi Napoléon à Paris. Elles ne purent rassembler que des gardes nationales, fort zélées mais peu propres à se mesurer avec des troupes de ligne. Le général Debelle, sorti de Valence avec quelques gardes nationaux, essaya de se maintenir au delà de la Drôme, et malgré sa bonne volonté fut repoussé par le comte Amédée d'Escars qui avait avec lui, outre un détachement du 10e de ligne, des troupes de volontaires entremêlées d'un certain nombre d'anciens soldats. Le général Debelle obligé

de repasser la Drôme, s'efforça du moins d'en conserver le cours, et pour cela se proposa de bien défendre le pont de Loriol.

Le duc d'Angoulême, prenant confiance en lui-même, résolut de pousser de Montélimart sur Valence. Il séjourna un jour ou deux à Montélimart pour organiser le pays dans ses intérêts, et le 2 avril il essaya de forcer le passage de la Drôme. Le général Debelle avait envoyé au pont de Loriol le chef de bataillon d'artillerie Noël, brave homme qui n'avait consenti à reprendre du service qu'affranchi de ses serments par le départ de Louis XVIII. Il lui avait donné 300 hommes du 39ᵉ, un demi-escadron de gardes d'honneur, et 400 gardes nationaux des environs. Le chef de bataillon Noël plaça son artillerie sur le pont, avec une partie du détachement du 39ᵉ pour la garder, et répandit le reste de son monde le long de la Drôme, pour défendre les quais de la rivière au-dessus et au-dessous de Loriol. Dans cette position il se maintint quelque temps, et il serait parvenu à arrêter les royalistes sans un incident bizarre, qui fut à cette époque interprété de manières très-diverses. On comptait beaucoup du côté des bonapartistes sur la défection du 10ᵉ de ligne et du 14ᵉ de chasseurs, et on était prêt au premier signal à leur ouvrir les bras. En effet quelques soldats du 10ᵉ croyant le moment venu de se prononcer, quittèrent le régiment et se précipitèrent sur le pont la crosse en l'air. On les accueillit fraternellement, et on crut pouvoir en faire autant pour les troupes qui suivaient. Mais deux compagnies du 10ᵉ, bien tenues par leurs officiers, firent feu, et coururent ensuite sur le pont baïonnette baissée. Les soldats du 39ᵉ surpris, se retirèrent en désordre en criant à la trahison. Cet accident valut aux royalistes la conquête du cours de la Drôme, et le lendemain 3 avril ils entrèrent à Valence, le duc d'Angoulême en tête, au milieu des acclamations du parti royaliste.

Le duc d'Angoulême se conduisit à Valence comme à Montélimart : il s'arrêta le 4 et le 5, pour nommer des autorités qui fussent dévouées à sa cause, et pour attendre aussi des nouvelles de la colonne qui par Sisteron et Gap avait dû se porter sur Grenoble et s'en emparer. Mais les succès de cette dernière n'avaient pas égalé ceux de la colonne principale.

Le général Ernouf suivant la route même qu'avait prise Napoléon pour se rendre à Grenoble, avait à franchir, pour passer du bassin de la Durance dans celui de l'Isère, les défilés de Saint-Bonnet qui forment une gorge étroite et longue, et où la colonne de l'île d'Elbe avait failli être arrêtée. Pour prévenir ce danger, le général résolut de forcer le passage sur deux points à la fois. Le 58ᵉ de ligne et quelques royalistes sous les ordres du général Gardanne durent s'avancer par la grande route de Gap, puis se rabattre à gauche, et s'engager dans le défilé de Saint-Bonnet, tandis que le 83ᵉ, sous le général Loverdo, quittant la grande route

avant Gap, devait prendre par une gorge latérale, aboutir par Serres et Mens sur La Mure, et faire ainsi tomber la position de Saint-Bonnet en la tournant.

Ce plan fut exactement suivi, et les deux détachements marchèrent sur les points indiqués, tandis que M. le duc d'Angoulême s'avançait sur Montélimart. Le général Gardanne, ancien gouverneur des pages sous l'Empire, servait à contre-cœur la cause royale, et n'y restait attaché que parce qu'il craignait le ressentiment de Napoléon pour la conduite peu conséquente qu'il avait tenue depuis 1814. Il se présenta donc devant Gap, à la tête de troupes aussi mécontentes que lui, mais pas aussi hésitantes, et n'attendant qu'une occasion propice pour faire volte-face. Elles rencontrèrent en route le maire de Gap, qui vint amicalement leur offrir des vivres et leur témoigner son étonnement de les voir engagées dans une résistance à l'Empire si peu naturelle et si complètement inutile. Les soldats accueillirent ces propos en souriant, et se regardant entre eux se demandèrent s'il était temps de céder à leur penchant. Toutefois les démonstrations des habitants autour d'eux n'étaient pas encore assez encourageantes pour les entraîner.

Le lendemain ils pénétrèrent dans le défilé de Saint-Bonnet, et trouvèrent sur leur chemin les maires et les habitants leur apportant comme la veille des vivres en abondance, mais cette fois criant de toutes leurs forces *Vive l'Empereur!* A ce spectacle ils n'y tinrent plus, tirèrent la cocarde tricolore de leur sac, la mirent à leur schako, et se prononcèrent pour Napoléon. Le général Chabert étant survenu rassura le général Gardanne, en lui annonçant que tout le monde était pardonné pour sa conduite antérieure, et le décida à suivre le mouvement des troupes. On laissa les volontaires royalistes s'en aller sans leur faire aucun mal, et ils revinrent avec quelques officiers fidèles sur la route de Sisteron.

Pendant que le détachement du général Gardanne se comportait de la sorte, celui du général Loverdo n'agissait guère mieux. Les 28, 29, 30 mars, le général Loverdo avec le 83ᵉ et des colonnes de Provençaux s'était porté sur Serres et Saint-Maurice, et était déjà près de déboucher vers La Mure, sur les derrières du général Chabert opposé au général Gardanne. Là il apprit la conduite du 58ᵉ, et il trouva les généraux Gardanne et Chabert accourus pour le convertir. Dans les premiers jours du débarquement au golfe Juan, le général Loverdo cédant à l'impulsion de ses sentiments personnels, avait voulu se rallier à Napoléon. Placé depuis au milieu d'un ardent foyer de royalisme, il s'était tellement engagé avec les partisans des Bourbons, qu'il lui était difficile de se dégager honorablement. Il resta donc fidèle à la cause qu'il avait embrassée par occasion, et quoique tenté de céder aux instances des généraux Chabert et Gardanne, il rebroussa chemin, ramenant avec lui le 83ᵉ fort mécon-

tent. Mais à peine était-il à Sisteron que ce régiment, qui avait suivi son général à contre-cœur, déserta tout entier, et courut se réunir au général Chabert sur la route de Grenoble. Ces deux régiments étaient un puissant renfort pour les partisans de l'Empire dans cette contrée, et bientôt ils allaient être opposés au duc d'Angoulême entre Vienne et Valence.

Tandis que ces fâcheux événements se produisaient au sein de la colonne qui devait enlever Grenoble et rejoindre le duc d'Angoulême sur la route de Lyon, il se passait sur ses derrières des événements plus graves encore. Le prince avait laissé en Languedoc des populations frémissantes, les unes de royalisme, les autres d'esprit révolutionnaire et bonapartiste. Les nouvelles de Paris d'abord contestées avaient fini par se répandre, et avaient inspiré aux partisans de l'Empire autant d'espérance que d'impatience de triompher. Le général Gilly exilé à Remoulins, dans les environs de Nîmes, attendait avec beaucoup d'officiers à la demi-solde l'occasion de se soulever. Aidé de ses anciens compagnons d'armes, il vint à Nîmes, entra en communication avec le 63ᵉ de ligne et le 10ᵉ de chasseurs, que le duc d'Angoulême avait laissés dans cette ville, et les décida à prendre la cocarde tricolore. L'entreprise ne fut pas difficile à exécuter, car il n'y avait aucune force pour résister à ce mouvement, et d'ailleurs la population protestante s'empressant de suivre l'exemple donné par les troupes, la révolution fut accomplie à Nîmes en un instant. Le général Gilly se mit alors à la tête du 63ᵉ de ligne et du 10ᵉ de chasseurs, courut au pont Saint-Esprit, et l'enleva au détachement de volontaires royalistes qui en avait la garde. De la sorte on faisait sur les derrières du duc d'Angoulême ce qu'il voulait faire lui-même sur les derrières de Napoléon, c'est-à-dire qu'on détruisait son ouvrage à mesure qu'il s'éloignait.

Abandonné à sa droite par la colonne dirigée sur Grenoble, menacé en arrière par les troupes laissées à Nîmes, le duc d'Angoulême n'aurait eu chance de se sauver que s'il lui eût été possible de marcher en avant, et de forcer les portes de Lyon. Mais devant lui les issues se fermaient au lieu de s'ouvrir. Le général Grouchy arrivé le 3 avril à Lyon, y avait trouvé les habitants dans une émotion extraordinaire. En effet dès qu'on avait appris dans le Lyonnais, la Franche-Comté, l'Auvergne, que les Marseillais marchaient sur Lyon suivis des gens du Midi, un mouvement en sens contraire s'était produit. Outre la jalousie qu'excitaient les populations méridionales, il existait contre elles de grandes préventions dans tout le bassin supérieur du Rhône. On les disait fanatiques, cruelles, dévastatrices, et naturellement à un peu de vérité on ajoutait beaucoup de calomnie. Toujours est-il qu'on les haïssait autant qu'on les craignait. Aussi dans le Lyonnais, et à plus de trente lieues à la ronde, on s'était levé en toute hâte, et de nombreuses compagnies de gardes nationaux

étaient accourues à la défense de Lyon. Lyon seul avait fourni plus de six mille hommes, et trente mille au moins étaient en marche pour les rejoindre. Le Dauphiné presque entier s'apprêtait à fondre sur Vienne et sur Valence.

Le général Grouchy envoya les gardes nationaux lyonnais à Saint-Vallier, expédia le général Piré avec le 6e léger sur le pont de Romans, afin de garder le cours de l'Isère; enfin il dirigea vers Saint-Marcellin un bataillon du 39e avec le 83e qui venait d'embrasser la cause impériale. L'Isère se trouva donc gardé de tous côtés, et le duc d'Angoulême, qui avait vu Grenoble se fermer sur sa droite, et le pont Saint-Esprit sur ses derrières, voyait Lyon se fermer devant lui, et un cercle de fer se former autour de sa personne. Dans cette position, il n'avait qu'à rétrograder le plus tôt possible pour regagner Avignon et la route de Marseille, avant que les Languedociens la lui fermassent.

Le 5 avril il prit le parti de battre en retraite, et le 6 au matin il évacua Valence. Tandis qu'il se retirait, l'Isère fut franchi sur tous les points par les Lyonnais, par le 6e léger, par les 39e et 83e de ligne. Au pont de Loriol, sur la Drôme, le 14e de chasseurs abandonna tout entier la cause royale. Le 3e d'artillerie manifesta les plus mauvaises dispositions, mais le 10e d'infanterie (colonel général), entouré de trois mille volontaires royalistes, montra un peu plus de fidélité. Le 7 avril le prince arriva à Montélimart, et il apprit là que les troupes du général Gilly, ayant franchi le pont Saint-Esprit, et renforcées d'une masse de gardes nationaux du Dauphiné, lui barraient la route d'Avignon. Il était condamné très-évidemment à devenir prisonnier de Napoléon, et il ne lui restait d'autre ressource que de se sauver, lui et les siens, à l'aide d'une capitulation honorable. Il dépêcha donc le baron de Damas au général Gilly pour entrer en pourparlers. Quant à la personne du prince, il n'y avait pas de difficulté, et le général Gilly, interprétant avec ses propres sentiments ceux de Napoléon, entendait que le duc d'Angoulême fût libre, moyennant qu'il évacuât le territoire immédiatement. Malheureusement les officiers et les soldats du général Gilly ne partageaient pas ses sentiments, et à cause d'eux il n'osait pas être aussi facile à l'égard du prince qu'il l'aurait voulu.

Pourtant les conditions à exiger de part et d'autre étaient tellement indiquées, qu'après quelques difficultés on se mit d'accord. Il fut convenu que le prince se retirerait librement vers l'un des ports de la Provence ou du Languedoc, avec un certain nombre d'officiers, et s'y embarquerait, que les troupes de ligne rentreraient sous l'autorité impériale, que les volontaires royalistes seraient licenciés après avoir remis leurs armes, que l'argent et ce qui appartenait à l'État serait restitué aux agents financiers, et qu'ainsi disparaîtrait toute trace de l'insurrection royaliste. Ces

conditions furent acceptées et signées le 8 avril par le baron de Damas et le général Gilly, sauf l'adhésion de l'autorité supérieure, c'est-à-dire du général Grouchy, nommé commandant dans les provinces du Midi.

A peine cette capitulation fut-elle connue des gardes nationaux accourus en foule du Dauphiné et barrant la route d'Avignon, qu'une opposition des plus vives se manifesta parmi eux, et qu'ils demandèrent à grands cris que les conditions souscrites ne fussent pas ratifiées. Dans ce moment le général Grouchy parvenu à Valence, descendait sur Montélimart et Avignon, afin de continuer la poursuite des royalistes. En apprenant le 9 que le duc d'Angoulême était prisonnier, et que la décision du sort du prince était remise entre ses mains, il fut extrêmement embarrassé. Quoique fort irrité contre les Bourbons, il se souvenait cependant des liens qui le rattachaient à eux, et toute mesure de rigueur contre le duc d'Angoulême répugnait à son caractère autant qu'à ses souvenirs de famille. Au lieu de s'emparer de sa personne, il eût bien mieux aimé le pousser doucement vers la mer, comme le général Exelmans avait poussé Louis XVIII vers la frontière belge. D'ailleurs en agissant de la sorte, il serait resté fidèle aux instructions de Napoléon, qui lui avait dit : *Poussez le prince dehors*. — Mais dès qu'il avait M. le duc d'Angoulême en sa possession, il était obligé par ses instructions mêmes d'en référer à Paris. C'est ce qu'il fit en envoyant un courrier à Lyon, pour que de Lyon on demandât par le télégraphe les ordres de l'Empereur. M. le duc d'Angoulême fut donc retenu à Pont-Saint-Esprit avec tous ceux qui l'accompagnaient, jusqu'à la réponse de Paris. Du reste, il fut traité avec les égards dus à son rang et à sa noble conduite. Dans l'intervalle de ces pourparlers, le 10e d'infanterie (colonel général) et le 3e d'artillerie passèrent en entier dans le camp impérial.

Sur ces entrefaites l'insurrection, après quelques mouvements sans importance, expirait dans le Midi. Du côté de Gap les généraux Ernouf et Loverdo, ayant promis au duc d'Angoulême d'arriver à Grenoble en même temps qu'il arriverait à Vienne, voulurent, malgré les défections qu'ils avaient essuyées, tenter un dernier effort pour tenir parole. N'ayant plus que des volontaires royalistes, ils essayèrent avec eux de se porter au delà de Sisteron, dans la direction de Gap. En effet le général Loverdo vint camper le 6 au soir au village de la Saulce, à l'entrée d'un défilé formé d'un côté par un rocher à pic, et de l'autre par la Durance. Un bataillon du 49e avec du canon défendait ce défilé. Les paysans de la contrée, fort ardents contre les royalistes, étaient embusqués au sommet du rocher, prêts à faire rouler d'énormes quartiers de pierre sur la tête des assaillants.

Le 7 avril au matin le commandant du bataillon du 49e s'avança entre les deux troupes pour parlementer. On lui répondit à coups de fusil. Aus-

sitôt il fit tirer à mitraille sur la colonne du général Loverdo, tandis que les paysans faisaient pleuvoir sur elle une avalanche de gros cailloux. A l'instant les volontaires royalistes, quoique braves gens du reste, s'enfuirent, faute de discipline et d'habitude de la guerre. Quelques-uns ayant voulu traverser la Durance à la nage furent fusillés presque à bout portant; la masse se retira vers Sisteron, laissant environ cent cinquante morts ou blessés sur le terrain.

Tandis que ces événements se passaient sur la Durance, Masséna, placé dans une position délicate, entre les Bourbons qu'il n'aimait point, et Napoléon qu'il n'aimait guère davantage, mais qui dans les circonstances actuelles représentait à ses yeux la cause de la Révolution, avait été retenu par ses devoirs militaires envers le prince. Il n'avait voulu ni le servir, ni le trahir, et était resté à Marseille pour y maintenir la tranquillité, et empêcher les violences de tout genre. Ayant appris qu'on songeait à unir les marines française et anglaise, et que sous le prétexte de l'union des deux pavillons on s'exposait à livrer Toulon aux rivaux de notre marine, il crut le moment venu de se prononcer. Il se retira à Toulon, convoqua les troupes, et fit arborer le drapeau tricolore. Puis il envoya un officier à Marseille, et donna vingt-quatre heures à cette ville pour abattre le drapeau blanc et arborer les trois couleurs. Menacée par Masséna d'un côté, par le général Grouchy de l'autre, Marseille se rendit, et, à son grand regret, proclama le rétablissement de l'Empire. Le 10 avril, toute cette partie du Midi était soumise, et l'autorité de Napoléon reconnue d'Antibes à Huningue, de Huningue à Dunkerque, de Dunkerque à Bayonne, de Bayonne à Perpignan. Le duc d'Angoulême, toujours détenu à Pont-Saint-Esprit, attendait qu'on prononçât sur son sort, et quoique ayant déployé un vrai courage, n'était pas sans crainte, parce qu'il jugeait Napoléon d'après les préjugés de son parti. Au surplus, il conservait la dignité qui convenait à son rang, pieusement résigné à ce qui pouvait lui arriver, et puni seulement de ses injustes préventions par de secrètes inquiétudes.

Il ne courait aucun danger, comme on le pense bien, et n'était exposé qu'à l'ennui d'attendre la fin de sa captivité au milieu de populations violentes, chez lesquelles ses ennemis seuls se montraient, tandis que ses amis vaincus avaient été obligés de se cacher.

Napoléon apprit le 11 au matin le dénoûment des événements du Midi, la captivité du duc d'Angoulême, et la capitulation en vertu de laquelle ce prince devait s'embarquer au port de Cette. Il approuva sans aucune hésitation ce qui avait été fait, supposant d'ailleurs par les dépêches reçues que la capitulation était déjà ou exécutée, ou à la veille de l'être. M. de Bassano écrivit donc par son ordre que la capitulation était approuvée, et devait recevoir son exécution. A peine cette nouvelle, qu'on

ne cherchait pas à cacher, était-elle connue, que beaucoup d'hommes attachés à Napoléon et à la cause qu'il représentait, blâmèrent sa résolution, ou en contestèrent au moins la prudence. Sans prétendre qu'il dût se venger de l'ordonnance du 6 mars et de la déclaration du 13, ils dirent qu'on était engagé dans une lutte effroyable, que les péripéties en seraient nombreuses et étranges, que bien des têtes chères à la France pourraient se trouver dans les mains de l'ennemi, et que tout en ayant pour la personne du duc d'Angoulême les égards qu'on lui devait, il ne serait peut-être pas inutile de le retenir en otage. Napoléon, sans nier ce qu'avait de spécieux cette manière de voir, persistait à faire contraster sa conduite avec celle de ses adversaires, et trouvait dans ce contraste plus d'avantage que dans la conservation du gage le plus précieux. Il n'était donc nullement au regret de l'approbation qu'il avait donnée, lorsque vers la fin de ce même jour, une nouvelle dépêche lui apprit ce qu'il n'avait pas cru d'abord, que la capitulation n'était point encore exécutée, et que le prince restait détenu à Pont-Saint-Esprit. Il était temps de changer d'avis et d'adopter l'opinion de ceux qui n'approuvaient point la capitulation. Il eut à ce sujet un long entretien avec M. de Bassano. — Je devrais peut-être, dit-il, retenir le duc d'Angoulême, et me réserver ainsi un otage qui pourrait devenir fort utile dans la situation grave et obscure où nous nous trouvons tous. Mais je n'en ferai rien; il vaut mieux apprendre aux souverains nos ennemis la différence qu'il y a entre eux et moi.— C'était un orgueil bien placé, qui prouvait le besoin que Napoléon avait en ce moment de l'opinion publique, et de plus le progrès des mœurs depuis la sanglante catastrophe de Vincennes. Il confirma sans retard les ordres expédiés par M. de Bassano, et fit insérer au *Moniteur* du lendemain la lettre écrite au général Grouchy, dans laquelle il disait que l'ordonnance royale du 6 mars, et la déclaration de Vienne du 13, l'auraient autorisé à traiter M. le duc d'Angoulême comme on avait voulu le traiter lui-même, mais qu'il n'userait point de représailles, et que M. le duc d'Angoulême pourrait se retirer librement comme tous les autres membres de sa famille. Napoléon se borna à exiger du prince la promesse de restituer les diamants de la couronne, sans retarder au surplus son départ jusqu'à l'accomplissement de cette promesse.

Napoléon éprouva une grande satisfaction de cette fin si prompte et si heureuse des troubles du Midi. Il n'en avait jamais douté, mais dans sa situation, les jours, les heures étaient d'un prix infini, et il lui importait beaucoup de ne pas épuiser ses troupes en faux mouvements pour la répression de la guerre civile. La division expédiée en poste sur Lyon continua sa route, afin de contribuer à former le 7e corps, qui devait, sous le maréchal Suchet, veiller à la garde des Alpes. Napoléon manda le maréchal Masséna à Paris, afin de se réconcilier avec ce vieux compagnon

d'armes, sauf à le renvoyer ensuite dans le Midi, s'il lui convenait d'y rester. En attendant il dépêcha le maréchal Brune pour commander entre Marseille, Toulon et Antibes. Rassuré par les lettres interceptées sur les moyens offensifs des Espagnols, il pensa que le 8e corps, destiné au général Clausel, et porté d'abord à douze régiments, en aurait assez de six, et il le forma en deux divisions, dont l'une résiderait à Bordeaux, l'autre à Toulouse, bien plus pour contenir les royalistes méridionaux que pour faire face aux Espagnols. Des six régiments devenus disponibles, quatre furent envoyés en réserve à Avignon, deux furent dirigés sur Marseille, pour former avec les troupes qu'on avait tirées de Corse le 9e corps chargé de la défense du Var. Les régiments laissés à Avignon étaient destinés à renforcer le maréchal Brune ou le maréchal Suchet, selon la direction que prendrait la guerre sur cette frontière. Napoléon, bien qu'il eût conseillé à Murat de ne pas se presser, s'attendait à quelque imprudence de sa part, et c'est par ce motif qu'il avait retiré le maréchal Suchet de Strasbourg, où il commandait le 5e corps, et l'avait envoyé en Savoie pour y présider à la formation du 7e. Par le même motif il avait préparé une réserve à Avignon pour le renforcer, et songeait même à lui donner au besoin le 9e corps tout entier, qui allait s'organiser dans le Var sous le maréchal Brune. Napoléon s'occupant sans cesse de son plan général, y avait ajouté une nouvelle disposition. Cinq corps (les 1er, 2e, 3e, 4e et 6e) devaient, avec la garde impériale, agir sous ses ordres vers la frontière du Nord : le 5e, confié à Rapp, depuis que le maréchal Suchet avait passé au commandement du 7e, devait continuer à garder l'Alsace. Il résolut de créer à Béfort, où se trouve, comme on sait, une coupure entre la chaîne des Vosges et celle du Jura, un corps intermédiaire, composé d'une division de ligne et de plusieurs divisions de gardes nationales mobiles. Il chargea de ce commandement le général le plus habile dans la guerre de montagnes, l'illustre Lecourbe, tenu si longtemps à l'écart depuis le procès de Moreau. Si la Suisse maintenait sa neutralité, Lecourbe irait, selon le besoin, ou renforcer le 5e corps en Alsace, ou le 7e vers les Alpes. Si on ne le réclamait sur aucun de ces points, il demeurerait en position afin d'observer les débouchés de Bâle et de Poligny.

Après avoir fait ces additions à son plan, Napoléon ordonna d'amener à Paris les régiments qui avaient pris part à la guerre civile (notamment le 10e de ligne), et les principaux officiers, ceux toutefois qui n'étaient pas irrévocablement compromis. Il voulait les voir, faire sa paix avec eux, et les rallier à sa cause. Il manda le général Grouchy auprès de lui pour le récompenser d'une manière extraordinaire, non pas que ce général eût exécuté rien de bien difficile, mais afin d'apprendre à l'armée que dans les circonstances présentes, le dévouement ne resterait pas sans récompense. Cette courte expédition, où l'on n'avait presque pas tiré un

coup de fusil, et où le mérite, s'il y en avait un, appartenait au général Gilly, valut au général Grouchy le bâton de maréchal, qui n'avait été donné jusqu'alors que pour des batailles gagnées. Napoléon voulut ainsi encourager le dévouement à sa cause, et en même temps élever à un haut grade un officier habitué à commander les troupes à cheval, afin de préparer un chef à sa réserve de cavalerie, que la mort ou la défection avaient privée successivement de Lasalle, de Montbrun, de Bessières, de Murat. Bientôt, hélas! il devait se repentir de cette faveur excessive, où la raison politique avait été plus écoutée que la raison militaire.

Napoléon faisait bien de s'occuper d'urgence de tout ce qui était relatif à la guerre, car chaque jour éclataient les signes de la haine implacable excitée contre lui en Europe. On a vu qu'à la suite du départ des légations étrangères, il avait dépêché des courriers pour porter des ordres de rappel à nos agents, et les inviter en même temps à déclarer que la France consentait à rester en paix avec les puissances européennes, sur la base des traités existants. Ces courriers, expédiés les 28 et 29 mars, avaient été tous arrêtés aux frontières. Celui qui s'était présenté au pont de Kehl, avait été repoussé par un commandant autrichien qui s'était refusé à le recevoir même sous escorte. Un autre essayant de passer par Mayence, avait été retenu par le commandant prussien, et grossièrement maltraité. Un troisième, acheminé par la Suisse et la Lombardie, n'avait pu franchir les Alpes. C'étaient là des procédés inusités même en guerre, car, ainsi que le disait Napoléon, on fait la guerre pour amener la paix, et jamais pendant les hostilités les plus acharnées on n'a interdit les communications tendant à mettre un terme à l'effusion du sang. Cette espèce d'excommunication diplomatique, sans exemple, était évidemment personnelle, et faisait suite à l'étrange déclaration du 13 mars.

Loin de chercher à cacher l'accueil réservé à ses courriers, Napoléon eut recours à une dernière démarche plus éclatante que toutes les autres, et dont il voulait que l'insuccès fût plus éclatant aussi. L'occasion s'offrait très-naturellement. En remontant sur le trône de France, il était convenable qu'il écrivît aux divers souverains pour leur faire part de son nouvel avénement. Il avait assez souvent correspondu avec eux, comme leur allié ou leur maître, pour qu'il ne pût pas être accusé d'une présomption de parvenu en agissant de la sorte. Il jeta donc lui-même sur le papier quelques lignes, pleines de modération et de dignité, dans lesquelles il déclarait qu'il acceptait les traités existants, et que si ses sentiments étaient partagés par les autres monarques, *la justice assise aux confins des États suffirait désormais pour les garder*. La plupart des souverains se trouvant à Vienne, c'était vers cette capitale qu'il fallait diriger son envoyé, et les convenances exigeaient que pour cette mission il choisît un de ses aides de camp, car les lettres de souverains n'ont pas

ordinairement d'autres messagers pour les porter. Il choisit l'un des plus distingués, des mieux venus, des plus souvent envoyés dans les cours étrangères, le comte de Flahault, et lui confia en outre une lettre particulière pour son beau-père. Si un simple courrier avait été arrêté, il était possible qu'un lieutenant général obtînt plus d'égards.

Le comte de Flahault partit en effet le 4 avril, franchit le pont de Kehl, ce que n'avaient pu faire les courriers du cabinet, pénétra en Allemagne, et se flattait d'avoir surmonté tous les obstacles, lorsqu'il fut soudainement arrêté à Stuttgard par ordre de la cour de Wurtemberg. On prit ses dépêches, en promettant de les transmettre à Vienne. Un commandant de bâtiment de la marine impériale ne fut guère plus heureux en essayant de franchir le Pas-de-Calais. Expédié en parlementaire à la côte d'Angleterre, il ne fut pas traité en ennemi, mais arrêté dans sa marche. On s'empara de ses dépêches, qui furent envoyées à Londres, puis on l'informa qu'elles seraient ouvertes à Vienne, d'où l'on répondrait s'il y avait lieu.

Pour faire comprendre cette singulière interdiction de tous rapports, il faut maintenant exposer ce qui s'était passé à Vienne à la nouvelle du débarquement de Napoléon sur les côtes de France. En quittant l'île d'Elbe, il avait cru trouver le congrès de Vienne dissous, ou du moins les souverains partis, et leurs ministres demeurés seuls pour terminer de pures questions de rédaction. Ces renseignements étaient exacts lorsqu'ils lui avaient été transmis, mais la tardive arrivée du roi de Saxe à Presbourg, la résistance que ce prince avait opposée aux décisions du congrès, les démonstrations militaires de Murat, avaient retenu l'empereur Alexandre et le roi de Prusse, qui n'avaient pas voulu s'éloigner tant qu'il restait une difficulté à résoudre. Aussi quand la nouvelle du débarquement au golfe Juan était parvenue à Vienne, par des avis partis de Gênes, elle avait trouvé les souverains et leurs ministres encore présents, excepté lord Castlereagh, remplacé auprès du congrès par le duc de Wellington. Ils étaient tous réunis dans une fête lorsque cette nouvelle se répandit. Elle y produisit la sensation d'un coup de foudre. Qu'on se figure en effet ces potentats, qui après avoir été les uns privés de leurs États par Napoléon, les autres toujours menacés du même sort, étaient tout à coup devenus de vaincus vainqueurs, d'esclaves maîtres, et avaient non-seulement recouvré ce qu'ils avaient perdu, mais accru leurs domaines, ceux-ci de moitié, ceux-là du quart ou du cinquième, qu'on se les figure frappés d'une vision subite, et pouvant se croire reportés à ces terribles années 1809, 1810, 1811, où ils étaient dépouillés, soumis, tremblants, et on comprendra ce qu'ils durent éprouver! Leur premier sentiment fut celui de la terreur, et dans cette terreur ils nous flattèrent, hélas! car ils crurent que onze mois avaient suffi pour refaire les forces

épuisées de la France. Ce sentiment fut même assez frappant pour exciter la malice des diplomates anglais, qui n'ayant, grâce à l'Océan, presque rien à craindre pour leur patrie, se moquaient de l'épouvante d'autrui. A cette consternation succéda une violente colère contre les auteurs vrais ou supposés des malheurs qu'on entrevoyait. Tous les esprits, toutes les langues s'en prirent d'abord à l'empereur Alexandre, qui par le traité du 11 avril avait eu l'imprudence d'accorder l'île d'Elbe à Napoléon, et après lui aux Bourbons, qui lui avaient rouvert le chemin de la France par leur manière de gouverner. Ce ne fut qu'un cri contre la légèreté d'Alexandre, et contre l'inhabileté des Bourbons. On ajoutait qu'on avait été soi-même bien inhabile de confier à de telles mains le gouvernement de la France.

Alexandre ne pouvait se dissimuler le déchaînement dont il était l'objet, car parmi ceux qui criaient le plus haut se trouvaient les Russes eux-mêmes. Il se défendait en disant que le traité du 11 avril avait été inévitable, qu'à l'époque de sa conclusion personne n'y avait fait d'objection sérieuse, car on voulait se débarrasser à tout prix de Napoléon, disposant encore à Fontainebleau de 70 mille hommes, et pouvant, s'il s'était replié sur le midi de la France, en recueillir 100 mille autres venant des Pyrénées, de Lyon, de l'Italie; que les Bourbons, en refusant d'exécuter le traité, en réduisant Napoléon à l'enfreindre par la privation de son subside, en lui ménageant les voies par leur manière de gouverner la France, étaient les seuls coupables. — D'ailleurs, ajoutait-il, s'il était l'auteur du mal, il en serait le réparateur, et il emploierait dans cette nouvelle lutte son dernier soldat et son dernier écu. — Il chercha même à couvrir sa confusion par sa colère, et à partir de ce jour il fut le moins contenu des coalisés dans son attitude, son langage et sa conduite.

Dans l'état d'exaltation où se trouvaient les membres du congrès, il ne vint à l'esprit d'aucun d'eux de se demander si Napoléon ne reviendrait pas changé, ou du moins modifié par le malheur, et si par exemple il ne serait pas prêt à accepter, non-seulement le traité de Paris, mais le traité de Vienne, auquel cas il n'y aurait qu'une chose à exiger de lui, ce serait la bonne foi. Mais l'idée de Napoléon pacifique, corrigé ou modifié, ne s'offrit à l'esprit de personne. On n'eut devant les yeux que le redoutable capitaine qui avait fait des armées françaises un si terrible usage, qui avait déployé en pleine Europe une ambition follement asiatique, et sur-le-champ la résolution de mourir tous en luttant contre lui, se trouva prise dans ces cœurs que la terreur possédait, car il y a des moments où la peur enfante l'héroïsme! Il n'y eut donc qu'une pensée, une seule, la guerre universelle, sanglante, acharnée, jusqu'à la destruction des uns ou des autres.

Cependant avant de formuler une déclaration, il fallait attendre quelques jours, pour savoir si Napoléon avait réussi (ce dont on doutait peu), s'il avait pris la France pour but de sa tentative (ce dont on doutait encore moins); il fallait enfin être mieux instruit, pour ne pas diriger ses coups dans le vide. En effet, il restait quelque incertitude dans l'esprit de divers personnages sur les desseins de l'évadé de l'île d'Elbe, car dans cette nouvelle tourmente on se renvoyait les uns aux autres, non-seulement la faute de son retour, mais aussi le danger. Ainsi M. de Talleyrand aimait à se persuader que Napoléon avait débarqué au golfe Juan pour se porter par Nice et Tende en Italie.—Ne songez pas à nous, lui dit assez durement M. de Metternich, mais à vous-mêmes. Napoléon, croyez-moi, est sur la route de Paris; probablement il est à Lyon dans le moment où nous parlons, et il sera dans quelques jours aux Tuileries.—

En attendant que ce doute fût éclairci, on alla au plus pressé, et le plus pressé pour ces copartageants de l'Europe fut de se saisir tout de suite des pays qu'ils s'étaient adjugés, et d'en prendre même les titres à la face de l'ancien dominateur du continent. La première mesure pour parvenir à ce but, était d'obtenir du malheureux roi de Saxe son consentement aux sacrifices exigés de lui. D'après les théories de droit régnantes (théories vraies dans tous les temps, mais alors professées avec affectation), il n'y avait de bien cédé que ce que le cédant *abandonnait lui-même de sa libre et pleine volonté*. Il fallait dès lors que le roi de Saxe consentît à l'abandon des provinces convoitées par la Prusse, après quoi la Prusse céderait à la Russie ce que celle-ci désirait en Pologne, cette dernière à son tour ferait à l'Autriche les abandons convenus, et toute la série des mutations stipulées, sacrifices pour les uns, agrandissements pour les autres, s'ensuivrait naturellement.

On fit choix des trois plénipotentiaires qui avaient défendu le roi de Saxe, et on les lui dépêcha à Presbourg. Ce furent M. de Talleyrand pour la France, M. de Metternich pour l'Autriche, lord Wellington pour l'Angleterre. Ils se rendirent à Presbourg, où Frédéric-Auguste avait été transporté, et le trouvèrent résolu à résister, et fort peu touché des services qu'ils disaient lui avoir rendus. Plusieurs jours de vives instances n'ayant amené aucun résultat, les trois diplomates déclarèrent au roi de Saxe que s'il ne souscrivait pas formellement aux décisions du congrès, la Prusse ne se mettrait pas moins en possession des provinces saxonnes qui lui avaient été attribuées, tandis que lui n'entrerait point en possession de celles qui avaient été laissées à la couronne de Saxe, et qu'il resterait prisonnier de la coalition.

Ce prince infortuné, sans céder à ces menaces, inspira cependant aux trois négociateurs la conviction qu'il ne ferait pas longtemps attendre son consentement. Ils retournèrent ensuite à Vienne, pour conclure les der-

niers arrangements. On mit d'accord la Bavière et l'Autriche relativement au pays de Salzbourg, et il n'y eut plus dès lors pour tous les souverains qu'à prendre les titres de leurs nouveaux États. L'empereur Alexandre prit sur-le-champ les titres d'empereur de toutes les Russies et de roi de Pologne; le roi Frédéric-Guillaume, ceux de roi de Prusse, de grand-duc de Posen, de duc de Saxe, de landgrave de Thuringe, de margrave des deux Lusaces, etc. Outre le titre d'empereur d'Autriche, qu'il avait substitué à celui d'empereur d'Allemagne en 1806, l'empereur François prit celui de roi d'Italie, et constitua par un acte solennel, publié immédiatement au delà des Alpes, le royaume Lombardo-Vénitien, qui devait se composer des provinces italiennes depuis le Tessin jusqu'à l'Isonzo. Dans cet acte on accorda aux Italiens, comme on l'avait fait pour les Polonais, la consolation de former un royaume séparé. Le roi de Sardaigne, à qui Gênes avait été cédée, le roi des Pays-Bas, dont les États avaient été doublés par l'adjonction de la Belgique, se revêtirent des titres de leurs nouveaux États, avec les qualifications qui en résultaient. Ainsi en quelques jours tous les souverains eurent soin de se nantir de leurs acquisitions, pour que la guerre qui était résolue ne pût rien changer à leurs positions, sinon de les rendre définitives dans le cas où cette guerre serait heureuse.

Tandis que chacun s'occupait de ses intérêts, on connut enfin le 12 mars l'entrée triomphale de Napoléon à Grenoble, et il ne fut plus possible de douter ni de la nature, ni du succès de ses desseins. On s'assembla sur-le-champ, et on laissa à M. de Talleyrand l'initiative des propositions à présenter au congrès. Personne ne songeait à lui contester la qualité de représentant de Louis XVIII, ni à son souverain celle de roi de France, bien qu'on fût assez mécontent des Bourbons. Mais ne voulant, dans l'intérêt commun, admettre à aucun prix la restauration de Napoléon et de sa famille, il fallait nécessairement s'en tenir aux Bourbons, comme à la seule dynastie possible. Quant à M. de Talleyrand lui-même, bien qu'il eût aussi ses mécontentements personnels contre la cour de France, il reconnaissait, ainsi que le congrès tout entier et par les mêmes raisons, la nécessité de s'en tenir aux Bourbons, et il était trop engagé d'ailleurs envers eux pour hésiter. Sachant que le meilleur moyen de nuire à Napoléon aux yeux de la France épuisée par vingt-deux ans de guerre, c'était de le lui montrer comme irréconciliable avec l'Europe, il imagina de faire reproduire purement et simplement par le congrès l'ordonnance de Louis XVIII du 6 mars, et de traiter Napoléon comme un malfaiteur qui, ayant rompu son ban, devait être mis à mort sur-le-champ, sa seule identité constatée. Le procédé était étrange à l'égard d'un homme qui avait régné avec tant d'éclat et de durée, mais l'irritation était telle qu'on ne regardait ni aux actes, ni à leur forme. M. de Talleyrand proposa donc

de déclarer que Napoléon Bonaparte ayant violé la convention du 11 avril, et *détruit ainsi le seul titre légal sur lequel reposât son existence*, devait être mis hors la loi des nations, et traité en conséquence, s'il était pris. La générosité d'Alexandre, la modération de l'Autriche, auraient eu quelque chose à objecter à un procédé pareil, mais la colère chez Alexandre, chez l'Autriche la crainte de se rendre suspecte, étouffaient toute objection, et sauf la suppression d'un ou deux termes trop odieux, la déclaration fut adoptée, datée du 13 mars, et envoyée par courrier extraordinaire à Strasbourg, pour être publiée le long de nos frontières, afin de rendre à la cause royale, s'il en était temps encore, le service de faire connaître à la France l'implacable unanimité de l'Europe contre Napoléon.

On passa ensuite quelques jours à attendre des nouvelles, tantôt admettant la certitude du succès de Napoléon, tantôt doutant de ce succès à la moindre lueur d'espérance, et pendant ces quelques jours on ne songea qu'à la guerre immédiate et acharnée, la Prusse par recrudescence de toutes ses haines, la Russie par colère d'avoir été dupe de sa générosité, l'Angleterre par peur de voir lui échapper ses immenses avantages, l'Autriche par froide conviction de ne pouvoir éviter la lutte, et crainte d'inspirer des défiances à ses alliés. Cette dernière puissance, quoique n'ayant pas moins à perdre que les autres, voyait seule la situation avec un peu de calme, grâce au sang-froid de l'empereur François et du prince de Metternich. Elle n'était pas éloignée de croire que Napoléon offrirait tout d'abord d'accepter les traités de Paris et de Vienne; elle admettait même qu'éclairé par l'expérience, il se résignerait aux pertes territoriales de la France, et que, couvert des gloires de la guerre, il songerait à se procurer celles de la paix, et à joindre un rameau d'olivier aux innombrables lauriers qui ombrageaient son front. Mais elle n'en était pas assurée. Il était possible aussi qu'inconsolable d'avoir perdu par sa faute la grandeur de la France, il commençât par prendre quelque repos, et par en laisser prendre à la France, que de la sorte il donnât à l'union européenne le temps de se dissoudre, et que ses forces militaires refaites, celles de ses adversaires diminuées ou dispersées, il recommençât la lutte pour revenir sinon aux traités de Tilsit et de Vienne, du moins à ceux de Campo-Formio et de Lunéville. Cette seconde supposition égalait bien la première en vraisemblance, et fût-elle moins fondée, dans le doute il valait mieux aller au plus sûr, et le plus sûr c'était de travailler tout de suite, par tous les moyens, à la ruine de Napoléon. Ainsi sans être aussi haineuse que la Prusse, aussi piquée que la Russie, aussi avide que l'Angleterre, l'Autriche était froidement et fermement résolue. Seulement dans ses conseils il y avait quelques divergences sur les moyens les plus certains de détruire Napoléon. Quelques hommes d'État autrichiens pen-

saient que Napoléon, revenant après onze mois du règne des Bourbons, et placé en présence des partis subitement réveillés, allait se trouver exposé à de singuliers embarras, et qu'en se bornant à favoriser les divisions intérieures on serait peut-être dispensé d'employer contre lui le moyen terrible et douteux de la guerre. Mais ce calcul astucieux ne répondait pas aux ardentes passions du moment, pouvait rendre suspectes les intentions de l'Autriche, fournir l'occasion de croire par exemple qu'elle souhaitait la régence de Marie-Louise, et nuire ainsi à ce qu'on regardait comme le salut de l'Europe, c'est-à-dire à la parfaite union des coalisés. L'Autriche avait donc adhéré sans passion, mais avec fermeté, au projet d'une guerre de destruction, par deux raisons décisives : la défiance inspirée par Napoléon, et le besoin profondément senti de l'union européenne.

Fort attentifs à ne donner aucun ombrage, l'empereur François et M. de Metternich mirent tous leurs soins à s'emparer de Marie-Louise, et à prévenir toute imprudence de sa part. Les moyens pour la soumettre ne leur manquaient pas, car ils avaient la force, et, le duché de Parme aidant, la persuasion. Ils n'avaient pas besoin, hélas! de tant de ressources pour triompher du caractère de cette princesse. Elle était déjà rendue non pas seulement aux volontés de son père, ce qui eût été excusable, mais aux volontés d'un dominateur qui avait pris le plus grand empire sur elle, le comte de Neiperg, devenu son guide, son défenseur, son unique ami. Dans son isolement et sa faiblesse, elle n'avait su résister ni aux soins, ni aux avantages personnels du comte, et avait oublié complétement ce qu'elle devait à son rang, à ses devoirs, à sa douloureuse mais glorieuse destinée. Un moment, en apprenant les premiers succès de Napoléon, elle avait été vivement émue, et comme saisie d'une sorte de regret. Mais bientôt songeant aux chaînes autrichiennes qu'il aurait fallu briser, songeant surtout à ses torts, elle avait préféré la vie tranquille, opulente et libre qui l'attendait à Parme, à tous les hasards d'une carrière orageuse, lesquels étaient fort au-dessus de son courage. Il faut ajouter, pour ne pas calomnier cette princesse, que si elle était épouse faible, elle était mère excellente, et très-sensée quoique peu spirituelle; que si elle croyait au génie de son mari, elle se défiait de sa prudence, et doutait fort de son maintien définitif sur le trône; qu'elle craignait en retournant auprès de lui de compromettre le patrimoine de son fils sans lui assurer la couronne de France, et que faisant la destinée de ce fils d'après ses goûts, elle aimait mieux lui ménager un patrimoine certain en Italie, qu'une grandeur chimérique en France : calcul sans élévation, mais non sans justesse, ainsi que les événements le prouvèrent bientôt.

L'empereur François et M. de Metternich la trouvèrent donc toute persuadée, et entièrement résignée aux conditions de leur politique, au prix

bien entendu du grand-duché de Parme. Ces conditions étaient qu'elle ne quitterait point Vienne, qu'elle remettrait provisoirement son fils à l'empereur François, que toutes les communications reçues de son époux, directement ou indirectement, seraient aussitôt transmises par elle au cabinet autrichien, qui les déposerait cachetées sur la table du congrès. Elle accepta ces conditions, bien qu'humiliantes; elle livra son fils à l'empereur François, qui avait d'ailleurs pour cet enfant la plus tendre affection, et, ce qui était moins excusable encore, elle livra les lettres que Napoléon lui avait adressées par toutes les voies. Pourtant, afin d'agir avec une certaine franchise, elle eut une explication avec M. Meneval, resté auprès d'elle, et demeuré serviteur fidèle de Napoléon. Elle lui dit qu'elle ne retournerait point en France, que n'ayant pas rejoint son époux vaincu et prisonnier, elle ne le rejoindrait pas victorieux et rétabli sur le trône; que fatiguée d'agitations elle voulait se renfermer dans la vie privée, se consacrer à son fils, et lui préparer un avenir modeste et assuré. M. Meneval lui ayant objecté que le duché de Parme, constitué d'abord héréditaire, n'était plus constitué qu'à titre viager, elle répondit qu'elle n'avait pu obtenir davantage, que c'était fort regrettable sans doute, mais que ce duché lui permettrait en faisant de sages économies d'assurer en vingt ans une grande fortune à son fils, ce qu'elle ne pourrait pas comme simple archiduchesse; qu'il aurait de plus en Bohême des fiefs considérables, accordés en dédommagement de l'hérédité du duché de Parme; qu'il serait archiduc et riche archiduc, ce qui n'était pas commun en Autriche; qu'elle lui préparait donc le bonheur, suivant sa manière de le comprendre; qu'elle n'avait été dans tout cela que mère, et mère selon ses idées, mais mère aussi tendre que dévouée. — Ainsi parlait et pensait très-sincèrement l'épouse de Napoléon, non pas celle qu'il avait prise dans la condition privée, mais celle qu'il avait demandée au sang des Césars! M. Meneval en écoutant ce langage inclina la tête avec douleur, sans ajouter un seul mot, et en laissant voir sans l'exprimer sa respectueuse improbation.

Par suite de ces résolutions le fils de Napoléon fut enlevé à sa mère, et transporté malgré ses plaintes enfantines au palais de son grand-père, qu'il ne devait plus quitter. Les lettres parvenues par M. Meneval et par M. de Bubna à Marie-Louise furent déposées sur la table du congrès, l'Autriche mettant le plus grand soin à prouver à ses alliés qu'il n'existait entre elle et Napoléon aucune entente secrète. Au prix de cette soumission Marie-Louise obtint que toutes les cours lui garantissent la souveraineté viagère des duchés de Parme et de Plaisance.

Bientôt à ces lettres s'en joignirent d'autres, dont on s'était promis à Paris l'effet le plus heureux, et qui causèrent un effet tout contraire à Vienne. Le courrier expédié au prince Eugène par son intendant, et qui

était chargé de lettres de la reine Hortense pour son frère, pour Marie-Louise, et pour divers grands personnages, avait été arrêté; les dépêches dont il était porteur avaient été déposées également sur la table du congrès. La lecture de ces lettres produisit sur l'empereur de Russie en particulier une sensation des plus défavorables. Alexandre, qui ne faisait rien avec mesure, n'avait pas quitté à Paris la maison de la reine Hortense, et à Vienne le bras du prince Eugène, dans la compagnie duquel il se promenait tous les jours. Il avait procuré à la reine Hortense le duché de Saint-Leu, et il avait voulu, sans y réussir, ménager une petite souveraineté au prince Eugène. Dans l'état d'émotion où venait de le jeter le retour de Napoléon, il se persuada que le frère et la sœur avaient été dans le secret de l'expédition de l'île d'Elbe, qu'il avait donc été trompé par eux, et il s'abandonna à une colère à la fois sincère et affectée, car il était plus commode pour son amour-propre de paraître trahi que dupe. En conséquence il ne parla de rien moins que de faire arrêter le prince Eugène, et de le constituer prisonnier. Après un peu de réflexion, et aussi après quelques explications du prince lui-même, il se contenta de sa promesse de ne pas quitter Vienne, et à cette condition il lui laissa sa liberté.

Toutes ces lettres prouvaient, ce qu'il était facile de prévoir, que Napoléon n'avait été ni tué ni arrêté en route, qu'il n'avait pas en représailles essayé de tuer les Bourbons, mais qu'il les avait expulsés de France, et qu'il était remonté sur le trône en promettant la paix et le respect des traités. Mais peu importait aux princes réunis à Vienne que Napoléon se montrât cruel ou généreux, qu'il arrivât corrigé ou non corrigé par les événements, pacifique ou belliqueux, libre ou lié par de nouvelles institutions : les moins prévenus étaient convaincus qu'une fois rétabli sur le trône, les forces de la France refaites, celles de la coalition dispersées, il essayerait de reprendre au moins les frontières de la France, et il faudrait alors que les uns rendissent la moitié du royaume des Pays-Bas, les autres une moitié de la Pologne, de la Saxe, de l'Italie. Il n'y avait donc pas à hésiter, et l'orgueil parlant comme la prévoyance, il fallait profiter de ce que les forces de la France n'étaient pas refaites, de ce que celles de l'Europe n'étaient pas dispersées, pour détruire tout de suite l'homme formidable qui était venu mettre en question la domination qu'on exerçait sur l'Europe, et le partage léonin qu'on en avait fait à Vienne.

Aussi dès qu'on fut un peu plus renseigné, on passa de la première et violente déclaration du 13 mars à des actes plus pratiques et plus redoutables, quoique moins sauvages dans la forme. On résolut la guerre immédiate par un traité qui renouvelait purement et simplement l'alliance de Chaumont. Cette alliance stipulait, comme on s'en souvient, que chacune des quatre puissances coalisées tiendrait 150 mille hommes sur pied,

jusqu'à ce que le but de l'alliance eût été pleinement atteint. Ce contingent était loin d'indiquer tous les efforts qu'on voulait faire pour détruire Napoléon, car il était bien entendu que chacune des puissances, formellement obligée à fournir au moins le nombre d'hommes stipulé, emploierait en outre toutes ses ressources au triomphe de la cause commune. Il était convenu qu'on s'entendrait comme par le passé sur la direction des armées coalisées, qu'on ne ferait rien les uns sans les autres, et surtout qu'on n'écouterait aucune parole de l'ennemi sans la renvoyer à la coalition, autorisée seule à négocier et à répondre. Il résultait encore de ce traité que l'Angleterre recommencerait à fournir les 6 millions sterling de subsides qu'elle avait promis pendant la durée de la guerre, et de plus un dédommagement en argent pour tout ce qui manquerait aux 150 mille hommes formant son contingent.

Pour elle donc l'engagement était sinon plus grave au moins plus onéreux : mais on servait tellement ses haines et ses intérêts dans une guerre de cette nature, que les puissances alliées ne se regardaient pas comme ses obligées en acceptant son argent. Seule elle n'était représentée à Vienne ni par un souverain ni par un premier ministre, car lord Castlereagh lui-même était reparti pour Londres. Mais celui qui remplaçait lord Castlereagh, lord Wellington, s'appuyant sur ses grands services et sur sa popularité en Angleterre, ne redoutait pas la responsabilité. Bien qu'il n'eût reçu aucune instruction (le temps écoulé ne l'avait pas permis), il n'hésita pas à prendre son parti. Il jugea qu'il valait la peine de recommencer la guerre pour maintenir l'état de choses que l'Angleterre venait de faire établir en Europe; il espérait confusément accroître sa gloire dans cette nouvelle guerre, et il ne craignit pas d'engager son gouvernement, certain que personne n'oserait le désavouer en Angleterre, quoi qu'on pût penser de sa conduite. Il signa donc sans la moindre objection, et fut même provocateur plutôt qu'entraîné dans la conclusion des nouveaux arrangements.

Le représentant de la France aurait désiré figurer comme partie à ce traité, pour mieux assurer la situation des Bourbons, car il s'était aperçu qu'on leur en voulait beaucoup de leur inhabileté, et que si on était tout à fait d'accord sur la nécessité de renverser Napoléon, on l'était un peu moins sur la manière de le remplacer. Très-animé pour la cause des Bourbons, perdant même en cette occasion le sens juste des convenances dont il était doué à un si haut degré, M. de Talleyrand ne s'aperçut pas de ce qu'aurait de révoltant la signature du plénipotentiaire français au bas d'un traité dont l'objet était une guerre à outrance à la France. Il demandait donc à signer, mais ses coopérateurs lui épargnèrent cette inadvertance, par un motif à eux personnel. Les souverains alliés ne voulaient pas aux yeux de leurs peuples, surtout aux yeux du peuple an-

glais, paraître recommencer la guerre pour le rétablissement des Bourbons, et tenaient à se montrer uniquement occupés de l'intérêt européen. En conséquence ils décidèrent qu'ils seraient seuls contractants principaux, en accordant toutefois que les autres puissances seraient admises à adhérer. Le traité dont il s'agit, portant renouvellement de l'alliance de Chaumont, fut daté du 25 mars, et expédié immédiatement à Londres pour y recevoir l'adhésion britannique. Jusque-là il demeura secret, non pas précisément dans son contenu, mais au moins dans ses termes.

Le but et les moyens étant bien déterminés, on s'occupa de l'emploi à faire de ces moyens. Il y eut des conférences militaires chez le prince de Schwarzenberg, auxquelles l'empereur Alexandre voulut absolument assister. Le prince de Schwarzenberg pour l'Autriche, l'empereur Alexandre et le prince Wolkonsky pour la Russie, M. de Knesebeck pour la Prusse, le duc de Wellington pour l'Angleterre, discutèrent le plan de campagne. On aurait bien désiré commencer les hostilités tout de suite, et le plus animé de ce désir était le duc de Wellington, qui affichait déjà la prétention de jouer le rôle le plus important dans cette campagne. Mais afin d'agir à coup sûr on décida qu'il ne serait rien entrepris avant l'entrée en ligne de forces considérables, de manière que chacune des armées coalisées pût se soutenir par elle-même devant l'ennemi commun. On partagea les forces de la coalition en trois colonnes principales. La première était destinée à opérer en Italie, où les Autrichiens supposaient que Murat agissait d'accord avec Napoléon. Dans leur zèle pour tout ce qui regardait cette contrée, les Autrichiens se proposaient d'y consacrer 150 mille hommes. Cette portion des forces coalisées avait ordre, Murat repoussé, de se porter par le mont Cenis en Savoie.

Les deux autres colonnes devaient avoir la France pour théâtre d'opération, et Paris pour but. L'une se présentant par l'Est, de Bâle à Mayence, devait se composer d'Autrichiens, de Bavarois, de Badois, de Wurtembergeois, de Hessois, de Russes, et s'élever à 200 mille hommes. Cette colonne de l'Est ne pouvait agir offensivement que lorsque le contingent russe de 80 mille hommes, obligé de traverser la Gallicie, la Bohême, la Franconie, serait arrivé sur le Rhin, ce qui était impossible avant le milieu ou la fin de juin.

La dernière colonne enfin, et la première en importance, devait agir par le Nord. On aurait voulu la composer des Anglais, des Belges, des Hanovriens, des Allemands du Nord, surtout des Prussiens, et la placer sous les ordres du duc de Wellington, dans la prudence duquel on avait une entière confiance. En ce cas la colonne du Nord aurait pu monter à 250 mille combattants, ce qui eût complété les 600 mille hommes de troupes actives qu'on se flattait de réunir, sans compter les réserves russes, autrichiennes, allemandes, qui porteraient la masse totale des coa-

lisés à 750 ou 800 mille hommes. Les Prussiens, chez qui la haine faisait taire l'orgueil, auraient accepté volontiers le commandement du duc de Wellington, mais l'amour-propre de Blucher faisait obstacle à cette disposition. On s'y prit donc avec adresse pour vaincre cette difficulté. Il fut décidé que les Hollando-Belges devant fournir au moins 40 mille hommes, et ayant à cette guerre un intérêt hors ligne, seraient placés sous les ordres du duc de Wellington, malgré le mérite et le juste amour-propre du brillant prince d'Orange, fils du nouveau roi des Pays-Bas. Les Hanovriens, les Brunswickois, ne pouvaient avoir aucune répugnance à servir sous le généralissime britannique. Lord Wellington aurait ainsi 40 mille Hollando-Belges, environ 20 mille Allemands du Nord, et s'il y ajoutait 60 mille Anglais, il devait réunir sous sa main une masse de 120 mille soldats, sans compter 12 ou 15,000 Portugais qu'il espérait obtenir de la cour de Lisbonne. Il n'attendait rien de l'Espagne. Toutefois il n'était pas sage de se présenter devant Napoléon avec 120 mille combattants; mais on pensait que Blucher, dans son ardeur, ne voudrait pas laisser à lord Wellington la gloire d'être le premier en ligne, qu'il se porterait en avant avec 100 ou 120 mille Prussiens, que sa passion de combattre le rendrait docile, qu'il se placerait alors, sans en convenir expressément, non pas sous les ordres mais sous la direction du général anglais, que lord Wellington aurait ainsi 240 mille hommes à sa disposition, que cette masse partant du Nord, tandis que celle du prince de Schwarzenberg partirait de l'Est, on ferait comme on avait fait en 1814, et que se poussant les uns les autres sur Paris, on finirait encore une fois par y étouffer Napoléon dans les cent bras de la coalition. Une seconde armée russe suivant la première sous Barclay de Tolly, les réserves prussiennes devant bientôt rejoindre Blucher, on avait encore 150 mille hommes à porter en ligne, et on ne doutait pas avec 600 mille combattants d'accabler Napoléon, à qui on n'en supposait pas plus de 200 mille dans l'état d'épuisement où était la France.

Ces calculs un peu exagérés, mais fort rapprochés de la vérité, furent adoptés comme tout à fait exacts, et le plan dont il s'agit fut immédiatement adopté.

Les troupes autrichiennes destinées à l'Italie étaient déjà en marche, car il n'y avait pas besoin d'exciter à cet égard le zèle du cabinet de Vienne. Il fut convenu que la seconde armée autrichienne serait aussi promptement que possible dirigée sur Bâle, que les Bavarois qui avaient déjà près de 30 mille hommes, se hâteraient d'en réunir 50 mille; que les Wurtembergeois, les Badois, les Hessois, seraient également stimulés, que l'Angleterre serait priée, en sus de ses largesses financières envers les grandes puissances, d'accorder quelque secours aux coalisés du second ordre, et que l'Angleterre, les Pays-Bas ne perdraient pas un jour pour

rassembler une première masse de forces capable de tenir tête à Napoléon, s'il devançait l'époque présumée des hostilités, c'est-à-dire le milieu de juin. Le duc de Wellington voulut même partir sur-le-champ pour donner quelque consistance aux troupes belges, hollandaises, hanovriennes, allemandes, concentrées dans les Pays-Bas. Il voulait aussi, en se transportant plus près de Londres, soutenir le courage de son gouvernement et faire ratifier les engagements qu'il avait pris sans y être autorisé. On le chargea en même temps de donner quelques conseils aux Bourbons, retirés en Belgique, et on lui souhaita bonne chance dans la nouvelle lutte qui allait commencer. Les souverains se décidèrent à rester à Vienne jusqu'à l'arrivée de leurs troupes qu'ils pressaient de toutes les manières, résolus dès qu'elles seraient en ligne de suivre le quartier général du prince de Schwarzenberg, ainsi qu'ils avaient fait pendant la campagne de 1814.

Sur ces entrefaites, M. de Montrond, chargé d'une mission secrète, était heureusement parvenu à Vienne, grâce à son adresse, à son audace et à des déguisements de toute sorte. Sa première visite fut pour M. de Talleyrand, avec qui le liait la plus ancienne familiarité. Il avait trop de sagacité pour ne pas découvrir tout de suite combien ce grand personnage était engagé dans la cause des Bourbons, et il était aussi trop avisé pour tenter des efforts inutiles. Il s'arrêta donc dès qu'il vit à quel point M. de Talleyrand avait pris son parti, mais il voulait savoir si les autres légations, moins intéressées que celle de France dans la question de dynastie, seraient aussi absolues que M. de Talleyrand. Il aborda M. de Nesselrode, essaya de lui montrer à lui comme aux autres, que la révolution du 20 mars répondait à des passions très-vives en France, non-seulement dans l'armée, mais dans le peuple des villes et des campagnes, que Napoléon trouverait beaucoup de bras à son service, et que la lutte avec lui serait fort redoutable; qu'il fallait donc en apprécier la difficulté avant de la braver, et que si les Bourbons étaient le véritable but de cette lutte, ce but ne valait peut-être pas les efforts qu'on tenterait pour l'atteindre. M. de Montrond avait assez d'esprit, et était assez connu des diplomates auxquels il s'adressait, pour qu'ils fussent en quelque sorte obligés d'entrer en explication avec lui. Tout en tenant compte de ses renseignements, ils ne parurent ni surpris ni découragés. Ils lui dirent qu'à Vienne on ne se faisait pas illusion sur la gravité de cette lutte, mais qu'on était résolu à la poursuivre jusqu'à son dernier terme, c'est-à-dire jusqu'à la chute de Napoléon; que pour ce qui le concernait il y avait un parti pris irrévocable, mais que relativement à ses successeurs, tout en préférant les Bourbons, les alliés étaient prêts à faire ce qui serait jugé le plus convenable.

Cet envoyé singulier de Napoléon, devenu subsidiairement envoyé de

M. Fouché, voulut voir s'il y aurait chance pour la régence de Marie-Louise. Mais il trouva l'Autriche entièrement contraire à cette régence, les autres puissances également, et dans le désir de savoir ce que cette princesse pensait elle-même, il chercha à pénétrer dans les jardins de Schœnbrunn. Il s'y présenta comme amateur de fleurs, parvint à entretenir M. Meneval sans donner d'ombrage à la police autrichienne, lui dit que si Marie-Louise voulait mettre l'étiquette de côté et se confier à lui, il la transporterait elle et son fils à Strasbourg, et garantissait même le succès de cet enlèvement. M. Meneval lui apprit alors que Marie-Louise était pour sa propre régence aussi froide que les souverains réunis à Vienne, et n'avait de passion que pour le nouvel avenir qu'elle s'était ménagé, et dans lequel son fils ne jouait pas le seul rôle. M. de Montrond n'insista point, remit fidèlement les lettres dont il était porteur, prit les réponses qu'il était résolu à remettre tout aussi exactement, et avant de partir, voyant que Napoléon était impossible (à moins de succès extraordinaires), et Marie-Louise hors de la pensée de toutes les cours, il s'efforça de savoir si un prince auquel il était personnellement attaché, et dont il avait partagé l'exil en Sicile, M. le duc d'Orléans, ne conviendrait pas au bon sens pratique des coalisés. Il trouva l'Angleterre toujours très-zélée pour la personne de Louis XVIII, l'Autriche opiniâtrément attachée au principe de la légitimité, la Prusse indifférente à tout ce qui n'était pas la chute de Napoléon, et la Russie seule, dans la personne de son souverain, inclinant à un changement de dynastie en France au profit de la branche cadette de la maison de Bourbon. Cette vérification terminée, M. de Montrond quitta Vienne sans avoir trahi celui dont il était l'émissaire, l'ayant peu servi parce qu'on ne pouvait rien pour lui, ayant tenté quelque chose pour le prince qu'il chérissait, et du reste décidé à dire à Paris l'exacte vérité, pour laquelle il avait le penchant qu'elle inspire toujours aux esprits supérieurs. Il se chargea d'une longue lettre de M. Meneval, dans laquelle ce fidèle serviteur conservant le respect dont il ne s'écartait jamais, donnait à M. de Caulaincourt sur Marie-Louise et sur la cour de Vienne des détails qu'il importait de ne pas laisser ignorer à Napoléon. M. de Montrond se hâta de retourner à Paris pour apporter le plus tôt possible les renseignements qu'il avait eu l'art de se procurer.

Nous ne connaîtrions pas suffisamment l'état de l'Europe, si, nous bornant à considérer ce qui se passait à Vienne, nous n'arrêtions un moment nos regards sur ce qui se passait à Londres à cette même époque. Bien qu'on se fût conduit à Vienne comme gens qui n'étaient pas changés et qui portaient à Napoléon une haine implacable, en Angleterre, sans vouloir abandonner aucun des avantages acquis, on était cependant sensiblement modifié. Assurément l'intérêt est l'un des mobiles de l'Angleterre, comme de toute nation, quelque éclairée qu'elle soit; mais le

sentiment du droit, la sympathie pour les opprimés (ceux, il est vrai, qu'elle n'opprime pas elle-même), l'imagination, l'amour du grand, jouent aussi un rôle dans ses résolutions, et l'on méconnaîtrait l'un des traits remarquables du caractère britannique si on ne tenait compte de ces diverses dispositions. Il est certain que sans être devenue amie ni de Napoléon ni de la France, la Grande-Bretagne n'éprouvait plus les passions ardentes qui l'animaient un an auparavant. L'ivresse du triomphe calmée, elle s'était livrée aux jouissances de la paix, et elle repaissait son imagination de perspectives commerciales magnifiques. Les onze ou douze mois de repos dont elle venait de jouir lui avaient permis de répandre ses marchandises dans le monde entier, et elle avait fort apprécié une liberté de communications si profitable à son industrie. Les courtes réflexions qu'elle avait eu le temps de faire lui avaient révélé aussi toute l'étendue des charges résultant de la dernière guerre, et elle avait pu aisément se convaincre que si cette guerre lui avait beaucoup rapporté, elle ne lui avait pas moins coûté. Sa dette triplée et arrivée jusqu'à absorber la moitié de son revenu, l'*income-tax,* si odieux par la forme et le fond, devenu pour ses finances un besoin permanent, étaient des compensations assez lourdes de ses acquisitions dans les deux hémisphères. Ce qu'on appelait le *commissariat* (c'est-à-dire l'administration ambulante à la suite des armées) avait laissé en Espagne des dettes considérables, et tout récemment en avait contracté en Amérique qu'il était urgent d'acquitter. Dans cette situation, recommencer la guerre n'était du goût de personne. D'ailleurs pourquoi, et pour qui la recommencer? S'il s'agissait des avantages acquis, Napoléon annonçait la résolution de maintenir la paix sur la base des traités de Paris et de Vienne, et si à la vérité on pouvait douter de sa parole, on avait dans son intérêt même une assez grande garantie de sincérité. En outre, son désir de complaire à l'Angleterre était attesté par l'empressement qu'il avait mis à abolir la traite des noirs (Napoléon, en effet, venait de prononcer spontanément cette abolition). Ne sachant pas pourquoi on ferait la guerre, on en était à se demander pour qui? Évidemment c'était pour les Bourbons, et contre Napoléon. Or les Bourbons avaient perdu beaucoup dans l'esprit des Anglais, et Napoléon avait gagné quelque chose.

Le compliment de Louis XVIII au prince régent avait certainement flatté l'Angleterre, mais elle avait conçu du gouvernement des Bourbons une opinion assez sévère. Tandis qu'elle avait trouvé odieux celui de Ferdinand VII en Espagne, elle avait jugé celui de Louis XVIII en France maladroit, peu éclairé, et fait pour attirer à sa famille la catastrophe qui l'avait frappée. S'armer en faveur des Bourbons, et dans le but d'imposer à la France un gouvernement dont l'Angleterre n'eût pas voulu pour elle-même, n'avait paru à personne une conduite sensée. Quant à

Napoléon il avait gagné tout ce qu'avaient perdu dans l'estime générale les souverains réunis à Vienne. Ce qu'on lui avait le plus reproché c'était son ambition insatiable et subversive. Or les Anglais avaient vu avec une vive improbation l'abandon de la Pologne à Alexandre, le démembrement de la Saxe au profit de la Prusse, l'annexion de Venise à l'Autriche, de Gênes au Piémont, et sans se demander si tous ces sacrifices n'étaient pas la suite forcée des arrangements auxquels ils tenaient le plus, sans se demander si ce qu'ils blâmaient tant chez les autres ils ne le faisaient pas eux-mêmes, ils avaient dit que ce n'était pas la peine de réprouver l'ambition de la France pour l'égaler au moins. De plus, comme les Anglais sont doués d'une forte imagination, le retour merveilleux de l'île d'Elbe avait rendu à Napoléon tout son prestige. Ce retour avec l'assentiment apparent de la France l'avait placé sous la protection d'un principe qui est fondamental en Angleterre, et qu'ils avaient soutenu depuis vingt-cinq ans contre leurs divers ministères, celui du *gouvernement de fait*. En de telles circonstances, recommencer une lutte acharnée, perpétuer l'*income-tax* dont on avait espéré s'affranchir, ajouter de nouvelles charges à une dette déjà écrasante, se fermer les voies du commerce à peine rouvertes, se jeter enfin dans les souffrances de la guerre quelques mois après s'en être délivré, et tout cela pour des princes peu capables, contre un prince trop capable sans doute, mais sans se donner le temps de savoir s'il ne revenait pas corrigé par le malheur, paraissait aux masses impartiales une conduite déraisonnable, inspirée par les préjugés invétérés de l'école de M. Pitt.

Le cabinet anglais sentait le changement survenu dans l'opinion publique, et s'il eût été présent à Vienne, il ne se serait pas engagé aussi facilement que le duc de Wellington. Lord Liverpool et M. Vansittart, qui n'étaient certainement pas des amis de la France, répugnaient fort à s'engager dans une nouvelle guerre, et quant à lord Castlereagh, s'il était dominé par les liaisons qu'il avait contractées sur le continent, il n'en était pas moins comme ses collègues inquiet de l'état des esprits en Angleterre, et il sentait le besoin de les ménager. L'émigration française accourue à Londres cherchait à combattre ces dispositions chez les ministres britanniques. Le duc de Feltre, envoyé par Louis XVIII, leur avait communiqué non-seulement les notions qu'il devait à une longue pratique de l'administration impériale, mais les documents les plus nouveaux, les plus positifs, qu'il s'était procurés au moyen de ses récentes fonctions ministérielles. Il s'était attaché à les rassurer sur le danger de la guerre, en leur prouvant que la France, lorsqu'il avait quitté Paris le 19 mars, n'avait pas 180 mille hommes sous les armes, qu'elle n'aurait pas pu en réunir 50 mille sur un même point, et que Napoléon, avec toute l'activité imaginable, ne parviendrait pas à en amener plus de

100 mille sur un champ de bataille, les places et l'intérieur étant pourvus. A ces raisons s'ajoutaient les promesses de certains royalistes de l'Ouest, affirmant que moyennant quelques ressources en matériel débarquées sur les côtes de la Bretagne et de la Vendée, les paysans de ces contrées se lèveraient comme autrefois, et opéreraient une sérieuse diversion, que dès lors les forces de Napoléon seraient divisées et beaucoup moins à craindre. De tout cela on concluait qu'au prix d'un effort vigoureux, et surtout prompt, Napoléon pourrait être renversé, et chaque puissance rassurée sur la possession des avantages conquis en 1814. Les ministres anglais en étaient à peser ces raisons pour et contre, lorsqu'ils apprirent que, sans les consulter, lord Wellington les avait engagés de nouveau dans la coalition, et la crainte de rompre l'union européenne, la condescendance à l'égard du négociateur britannique, le penchant de lord Castlereagh pour la politique continentale, enfin l'esprit systématique des ministres torys, décidèrent la question dans le sens de la guerre. Pourtant en présence d'une résistance visible de l'opinion publique, il fallait recourir à la ruse, et lord Castlereagh se prêta à des dissimulations qu'aujourd'hui, grâce au progrès des mœurs publiques, un ministre anglais n'oserait pas se permettre [1]. On résolut donc, en apprenant tout ce qui avait été fait à Vienne, d'user de quelques restrictions pour paraître sauvegarder les principes de la Grande-Bretagne, et de ne publier les engagements contractés que peu à peu, et à mesure que l'entrainement général des choses justifierait le parti pris par le cabinet. Ainsi le traité du 25 mars qui renouvelait l'alliance de Chaumont fut ratifié, mais avec une réserve ajoutée à l'article 8. Cet article, qui admettait Louis XVIII à adhérer au traité, devait être entendu, disait-on, comme obligeant les souverains européens, dans l'intérêt de leur sécurité mutuelle, à un effort commun contre la puissance de Napoléon, mais non comme obligeant Sa Majesté Britannique à poursuivre la guerre dans la vue d'imposer à la France un gouvernement quelconque. Le traité, parvenu à Londres le 5 avril, fut ratifié et renvoyé le 8 avec cette réserve, spécieuse mais mensongère, car en réalité on voulait très-positivement renverser Napoléon, et lui substituer les Bourbons.

En contractant de tels engagements, il n'était pas possible, dans un pays constitué comme l'Angleterre, de garder le silence envers le Parlement, qui exerce la réalité d'un pouvoir dont la couronne a surtout les honneurs. On se décida donc le 6 avril, c'est-à-dire le lendemain du jour où le traité du 25 mars était parvenu à Londres, à présenter un message aux deux Chambres. Ce message annonçait qu'en présence des événements

[1] Ces dissimulations sont constatées par la correspondance de lord Castlereagh, récemment publiée, et par les documents non publiés que nous avons eus sous les yeux, et qui sont relatifs au congrès de Vienne.

survenus en France, la couronne avait cru devoir augmenter ses forces de terre et de mer, et entrer en communication avec ses alliés, afin d'établir avec eux un concert qui pût garantir la sûreté actuelle et future de l'Europe.

Le cabinet demanda la discussion immédiate du message, et l'obtint malgré l'opposition qui aurait désiré la retarder. Cette discussion fut vive et approfondie. Lord Liverpool représenta le cabinet, et lord Grey l'opposition, dans la Chambre haute. Lord Castlereagh prit la parole pour le cabinet, sir Francis Burdett et M. Whitbread la prirent pour l'opposition dans la Chambre des communes. Sauf quelques différences dans les termes, le fond du langage fut le même dans les deux Chambres.

Le cabinet exposa comme suit l'état des choses. En avril 1814, on s'était conduit envers la France avec la plus extrême générosité. Au lieu de détruire cette puissance qui depuis vingt-cinq ans n'avait cessé de bouleverser l'Europe, au lieu de la punir de ses ravages, on avait eu pour elle les plus grands égards. On lui avait laissé en effet un peu plus que ses frontières de 1790, c'est-à-dire Marienbourg au nord, Landau à l'est, Chambéry au sud, et en outre un musée produit de la spoliation des musées européens. Quant à Napoléon, on lui avait accordé les conditions beaucoup trop indulgentes du traité du 11 avril. Le ministère britannique n'aurait pas signé ce traité imprudent, si lord Castlereagh en arrivant à Paris en avril 1814 ne l'avait trouvé rédigé et fortement appuyé par l'empereur Alexandre. D'ailleurs à cette époque Napoléon avait encore à Lille, à Paris, à Toulouse, à Lyon, au moins 150 mille hommes, et on avait dû tenir compte des dangers d'une lutte prolongée. Ce traité du 11 avril qui lui conférait la souveraineté de l'île d'Elbe et un large revenu, il l'avait violé effrontément, en quittant cette île, et en venant séduire une armée à qui la paix était odieuse, et qui ne rêvait qu'avancements et pillages. On alléguait, il est vrai, pour l'excuse de Napoléon, que le traité avait été violé à son égard. Si le traité avait été violé, comme le prétendaient ses partisans, pourquoi ne réclamait-il pas? Or il n'avait rien dit, ni fait dire. Seulement le cabinet britannique avait appris indirectement que Napoléon manquait d'argent, et avait insisté auprès de la France pour que son subside lui fût payé. Quant au reproche de ne l'avoir pas assez surveillé, on oubliait en le proférant qu'à l'île d'Elbe Napoléon était souverain et non prisonnier, qu'on avait été réduit à faire observer l'île au moyen d'une croisière, et qu'une croisière pouvait toujours être évitée, fût-elle composée de la marine la plus nombreuse; que le colonel Campbell, séjournant tantôt à Livourne, tantôt à Porto-Ferrajo, ne s'était malheureusement pas trouvé à Porto-Ferrajo le 26 février, mais que lors même qu'il s'y serait trouvé, on en aurait usé avec lui comme avec d'autres Anglais qu'on avait mis dans les mains de la

gendarmerie; qu'ainsi il n'y avait rien à reprendre dans la conduite du cabinet britannique; que restait le fait grave et alarmant de Napoléon replacé à la tête du gouvernement français par la trahison d'une armée avide de guerre et de butin; que l'Europe ne pouvait consentir à vivre dans de continuelles inquiétudes pour que les militaires français eussent du mouvement, des grades et de l'argent; qu'il ne s'agissait ni d'entreprendre immédiatement la guerre, ni d'imposer tel ou tel souverain à la France, mais de se tenir invariablement unis aux puissances du continent, car cette union avait sauvé l'Europe, et pouvait seule encore la sauver d'un joug insupportable; que l'Angleterre ne désirait point la guerre, qu'elle préférait de beaucoup la paix, mais qu'il était impossible de l'espérer d'un homme sans foi, la promettant aujourd'hui pour la rompre demain; qu'au surplus il fallait laisser la décision de cette question aux puissances du continent, plus directement menacées que l'Angleterre, et qu'il n'y avait pour celle-ci qu'un principe de conduite, c'était l'union indestructible avec ces puissances. Le message n'avait donc qu'un but, se maintenir en alliance étroite avec les puissances du continent, et se mettre en mesure de répondre à leur appel, si par hasard elles avaient besoin des forces de terre et de mer de la Grande-Bretagne.

On ne pouvait plus adroitement dissimuler sous des vérités générales la vérité matérielle de la guerre résolue et promise à Vienne. Mais l'opposition ne se laissa point prendre au piége de ces raisonnements, et repoussa victorieusement tous les arguments des lords Liverpool et Castlereagh.

D'abord elle demanda si, en fait, et au moment même où l'on parlait, le gouvernement n'avait pas signé à Vienne l'engagement positif d'entreprendre la guerre contre la France, pour renverser Napoléon et rétablir les Bourbons. Soupçonnant la chose sans la savoir exactement, l'opposition avait posé la question en des termes dont lord Castlereagh abusa, avec un défaut de franchise qu'un ministre ne devrait jamais se permettre dans un État libre. Comme en effet on ne s'était pas exprimé de la sorte, comme on n'avait pas dit formellement dans le traité qu'on allait faire la guerre à la France pour substituer les Bourbons aux Bonaparte, bien que ce fût au fond le but qu'on poursuivait, lord Castlereagh, qui depuis deux jours cependant avait dans les mains le texte du traité du 25 mars, répondit, avec une fausseté mal déguisée, que l'Angleterre n'avait rien signé de pareil, et tâcha de faire entendre qu'elle n'avait pris que des engagements éventuels, et de pure précaution, conformes en un mot au message lui-même sur lequel la discussion était ouverte.

Trompée sur les faits, l'opposition ne se laissa pas vaincre dans les

raisonnements. Son thème était que si on avait bien fait autrefois de combattre Napoléon à outrance, on agissait imprudemment et par les vieilles inspirations aristocratiques du parti tory, en prenant aujourd'hui l'engagement, dissimulé mais évident, de le combattre de nouveau; que le traité du 11 avril, conséquence naturelle de la situation en 1814, avait été violé sans pudeur, et de toutes les manières; que non-seulement on n'avait pas payé à Napoléon son subside, ce qui l'avait réduit à vendre une partie des canons de l'île d'Elbe, mais qu'on avait mis en question le duché de Parme assuré à sa femme et à son fils, refusé d'accorder une dotation promise au prince Eugène, et discuté presque publiquement si on ne le déporterait pas lui-même dans une île de l'Océan; qu'on lui avait donné par conséquent tous les droits imaginables de rompre le traité du 11 avril; que, descendu sur le territoire français, il y avait trouvé non-seulement l'armée, mais la nation disposée à lui ouvrir les bras; qu'avec l'armée seule il ne serait pas arrivé en vingt jours à Paris, entouré des acclamations du peuple des villes et des campagnes; qu'évidemment ce n'était pas comme chef d'une troupe de bandits, ainsi qu'on voulait bien le faire croire, qu'il était revenu sans tirer un coup de fusil, mais comme représentant vrai de la révolution française; que les Bourbons au contraire n'avaient pas vu un bras se lever pour leur défense, ce qui ne prouvait guère que la nation les préférât aux Bonaparte; que dès lors, la guerre qu'on niait, mais qu'on était décidé à commencer sans retard, consistait réellement à prendre parti pour les Bourbons, qui s'étaient rendus suspects et antipathiques à la majorité de la nation française, contre Napoléon, qui était aux yeux des masses le représentant de leurs intérêts; que c'était là une ingérence dans les affaires intérieures d'une nation indépendante, tout à fait contraire aux principes de la Grande-Bretagne, ingérence que moralement il faudrait s'interdire, fût-elle utile aux intérêts britanniques, mais dont il fallait s'abstenir bien plus encore lorsqu'elle pouvait devenir funeste à ces intérêts; que Napoléon ne serait pas ce qu'il était, c'est-à-dire un homme d'un incontestable génie, s'il ne revenait pas modifié par le malheur; qu'évidemment il devait l'être dans une certaine mesure, puisqu'il se hâtait d'accepter les conditions du traité de Paris, par lui obstinément repoussées en 1814; qu'à la vérité, on niait sa bonne foi, et qu'on rappelait son ancienne et immense ambition; que ce qu'on disait de son ambition était assurément très-fondé, mais que depuis le congrès de Vienne, il n'était plus permis de parler de cette ambition sans parler de celles qui avaient usurpé la Pologne, morcelé la Saxe, privé de leur nationalité Venise et Gênes; que l'expérience avait prouvé que ces dernières étaient aussi à craindre, et avaient besoin d'être contenues autant au moins que celle de Napoléon; que dès lors si celui-ci, profitant des leçons de 1813

et 1814, proposait sérieusement la paix, c'était la peine d'y penser avant de se prononcer si brusquement pour la guerre; qu'autant valait lui que d'autres sur le trône de France; que recommencer la guerre, doubler encore une fois la dette anglaise, éterniser l'*income-tax*, braver enfin les chances d'une lutte qui pouvait devenir terrible si elle devenait nationale de la part de la France, tout cela pour rétablir les Bourbons, était le sacrifice des vrais intérêts de l'Angleterre aux vieux préjugés des torys, et que, si flatteurs que fussent les compliments de Louis XVIII, ils ne méritaient pas qu'on les payât d'un prix aussi considérable.

Le Parlement était évidemment touché de ces raisons qui avaient frappé tous les esprits en Angleterre. A la vérité, quelques hommes politiques voyant qu'on avait gagné à Vienne autant que les puissances les plus ambitieuses, et que la guerre était un moyen certain de conserver ce qu'on avait gagné, inclinaient à la faire, mais ceux-là mêmes ne laissaient pas d'avoir des doutes sur le résultat, et ce qui paraissait le plus sage à tous, c'était de prendre le temps de réfléchir avant de se décider. M. Ponsonby, placé entre le ministère et l'opposition, se fit l'organe de ce sentiment. L'opposition, en réponse au message, avait proposé une résolution qui tendait positivement à recommander au gouvernement la conservation de la paix. Adopter cette résolution, c'était se prononcer contre la guerre, et la majorité demandait avec raison qu'avant de s'arrêter à un parti quelconque, on laissât la situation s'éclaircir. M. Ponsonby prenant la parole, dit que si dans le message il voyait la résolution formelle de la guerre, il ne le voterait point, car il était de ceux qui pensaient qu'il ne fallait pas repousser péremptoirement toutes les ouvertures de Napoléon; qu'il ne croyait pas, comme on l'avait dit, qu'il eût été rappelé par l'armée seule, qu'évidemment une grande partie de la nation française inclinait vers lui; qu'il fallait prendre un tel état de choses en grande considération, bien peser les avantages et les dangers de la guerre, préférer la paix si elle était sûre, ne préférer la guerre que si elle était indispensable, et offrait des chances suffisantes de succès, en un mot, examiner, réfléchir, et par conséquent faire au message une réponse conforme à son intention, qui était non pas de se rejeter immédiatement dans une lutte sanglante, mais de rester unis aux puissances du continent, avec des moyens suffisants pour les seconder dans leurs déterminations. Par ces motifs, et par ces motifs seuls, M. Ponsonby n'adoptait pas la proposition de l'opposition. Celle-ci alors, pour éclaircir la question, interpella le cabinet plusieurs fois, le somma de déclarer la vérité, et d'avouer qu'en votant dans le sens du message, on votait la guerre certaine, et même très-prochaine. Une dénégation énergique et réitérée partit plusieurs fois des siéges occupés par les membres du cabinet, qui ne craignirent pas ainsi d'avancer un mensonge signalé, mensonge que

les ministres britanniques, il faut le dire à l'honneur de leurs institutions, ne se sont jamais permis depuis avec ce degré d'audace.

La proposition de l'opposition n'obtint donc que très-peu de voix, une quarantaine tout au plus, et le ministère se vit appuyé par plus de deux cents.

Ce vote à peine émis le gouvernement fit partir pour Vienne le traité du 25 mars ratifié avec la réserve illusoire dont nous avons parlé, et il expédia deux membres du cabinet pour Bruxelles, afin de se mettre d'accord sur tous les points avec le duc de Wellington. Ils furent chargés de l'assurer qu'on voulait comme lui la guerre, et qu'on la soutiendrait énergiquement; que tout ce qu'on avait dit n'était qu'une ruse, rendue nécessaire par l'état des esprits en Angleterre; qu'on lui laissait le soin d'expliquer à Louis XVIII le vrai sens de la réserve ajoutée à l'article 8, laquelle était un pur ménagement pour certains scrupules, et n'empêchait pas qu'on ne désirât le rétablissement des Bourbons, et qu'on ne fût prêt à y travailler avec autant d'énergie qu'auparavant. Le gouvernement fit dire en outre à lord Wellington qu'il fournirait les 6 millions sterling promis aux trois grandes puissances, mais qu'il lui était impossible d'aller au delà, et que relativement aux petites puissances allemandes il tâcherait de leur attribuer la plus forte part de la compensation due en argent pour l'incomplet du contingent de 150 mille hommes. Enfin il pressa vivement lord Wellington de bien faire connaître ses plans et ceux de la coalition, pour qu'on pût y prendre confiance et les seconder. En attendant, afin de conformer la conduite au langage tenu dans le Parlement, l'amirauté donna à la marine anglaise l'ordre de respecter le pavillon tricolore qu'elle n'avait pas respecté jusqu'alors, car elle tirait sur ce pavillon en laissant passer librement le pavillon blanc. L'amirauté permit même aux bâtiments de commerce des deux nations de fréquenter les ports de l'une et de l'autre. C'était une feinte de deux ou trois mois à s'imposer jusqu'au jour des premières hostilités.

Arrivés à Bruxelles les représentants du cabinet britannique trouvèrent le duc de Wellington fort disposé à admettre tous les ménagements de forme, pourvu que le fond n'en souffrît point, et dans cette pensée, s'efforçant de contenir les Prussiens d'un côté, les émigrés français de l'autre, pour qu'il ne fût pas commis d'imprudence. Cette double tâche était également difficile, car chez les uns et les autres les passions étaient singulièrement excitées. Les Prussiens étaient parvenus à un degré de fureur difficile à exprimer. Ils parlaient d'entrer de nouveau en France, et cette fois de n'y laisser debout ni un palais ni une chaumière. Leurs principaux corps de troupes campaient aux environs de Liége, et comme cette ville avait conservé des sentiments favorables à la France, ils y commettaient toute sorte de violences, exerçaient contre les habitants

une police inquisitoriale, enfermaient ou exilaient ceux qui étaient accusés de connivence avec les Français, et étendaient particulièrement leurs rigueurs sur les troupes saxonnes, qui depuis le morcellement de la Saxe se repentaient fort de leur conduite à Léipzig, et ne prenaient pas la peine de le cacher. Les manifestations de ces troupes avaient été telles qu'il avait fallu les faire passer sur les derrières, pour les désarmer. Blucher voulait en outre trier les soldats saxons qui étaient devenus Prussiens en vertu des derniers arrangements de Vienne, et les incorporer dans son armée. Les Saxons au contraire refusaient de se soumettre à cette dislocation, et menaçaient d'une violente résistance, secondés qu'ils étaient par toutes les sympathies des Liégeois. On avait conseillé à Blucher d'ajourner cette mesure, mais il ne paraissait vouloir écouter aucun conseil de modération. Un journal insensé, *le Mercure du Rhin*, était l'interprète des passions des Prussiens. Suivant ce journal il ne fallait pas combattre les Français comme des adversaires ordinaires, mais les traiter *comme des chiens enragés*, dont on se débarrasse en les assommant. Il fallait faire la guerre à Napoléon, sans doute, mais au peuple français plus encore qu'à Napoléon, car ce peuple par son orgueil et son ambition tourmentait l'Europe depuis vingt-cinq ans; il fallait le briser comme corps de nation, le partager en Bourguignons, en Champenois, en Auvergnats, en Bretons, en Aquitains, qui auraient leurs rois particuliers, détacher les Alsaciens, les Lorrains, les Flamands, restituer ceux-ci à l'empire germanique, et rendre à cet empire sa force d'unité en lui donnant un empereur; il fallait par conséquent faire en Allemagne le contraire de ce qu'on ferait en France, puisqu'on lui ôterait ses rois pour leur substituer un empereur, tandis qu'on ôterait à la France son empereur pour lui imposer cinq ou six rois; il fallait prendre les biens nationaux, fruits du pillage révolutionnaire, et en faire ou des dotations pour les armées coalisées, ou le gage d'un papier qui servirait à solder la nouvelle guerre de la coalition. Ces extravagances, délayées dans des articles aussi révoltants par la forme que par le fond, étaient reproduites chaque matin dans ce journal, et colportées sur tous les bords du Rhin.

A ce langage les Prussiens ajoutaient des projets militaires qui n'étaient guère plus sages. Ils auraient voulu marcher tout de suite sur Paris, sans s'inquiéter si les autres armées de la coalition étaient prêtes à soutenir leurs efforts. Ils avaient la prétention à eux seuls, aidés tout au plus de quelques Anglais, Hanovriens et Hollandais, de tout renverser sur leur passage, et de finir la guerre d'un coup.

A Gand, où s'était rendu Louis XVIII, se trouvait un autre foyer de passions non moins déraisonnables. Si quelques-uns des ministres qui avaient suivi Louis XVIII, tels que MM. Louis et de Jaucourt, cherchaient

dans les événements une leçon, les autres n'y voyaient qu'un motif de rigueurs trop différées. On y disait couramment que l'armée française était un composé de brigands dont il fallait se défaire, qu'on avait trop ménagé ses chefs, qu'il fallait revenir d'une telle politique, abattre quelques têtes parmi les généraux et les révolutionnaires fameux, et faire ainsi succéder l'énergie à la faiblesse. On ne voulait voir dans le retour de Napoléon que le résultat d'une vaste conspiration, et dans la conduite de ceux qui avaient favorisé ce retour, qu'une trahison au lieu d'un entraînement. Il y avait une tête vouée d'avance à toutes les malédictions, et on la désignait hautement, c'était celle de l'infortuné maréchal Ney. Ainsi, loin de songer à se corriger, on songeait à se venger, et à se souiller d'un sang dont on devait à jamais regretter l'effusion!

Il faut reconnaître, à l'éloge de Louis XVIII, que s'il manquait de chaleur d'âme, il était exempt aussi de ces passions déplorables, qu'il laissait dire ces folies sans les répéter, sans les encourager, et se bornait à souhaiter que la coalition le rétablît bientôt sur le trône. Il admettait même la nécessité d'accorder à son frère, à ses neveux, aux gens de la cour, moins de part au gouvernement, et beaucoup plus à ses ministres. Malheureusement certains diplomates étrangers, que leurs lumières auraient dû garantir des égarements du moment, en fournissaient eux-mêmes l'exemple, et le comte Pozzo écrivait sur ce sujet à lord Castlereagh une lettre où à beaucoup de sens politique se joignaient les paroles furieuses qui suivent : « Nous avons laissé Louis XVIII front à front avec tous les » démons de la révolution, et nous l'avons chargé de nos imprudences et » des siennes. Bonaparte étant survenu dans cette position, l'armée a renversé le trône qu'elle devait soutenir, le peuple a été étonné et stupide ; » il applaudira davantage à la pièce contraire, lorsque, comme je l'espère, » nous lui donnerons cette pièce. Mais il ne faudra pas nous contenter des » compliments qui nous attendent. Si nous voulons notre repos, il faut » mettre le Roi à même de disperser l'armée et d'en créer une nouvelle, » et de purger la France de cinquante grands criminels dont l'existence » est incompatible avec la paix. Les Français doivent se charger de l'exécution, et les alliés leur donner l'occasion de pouvoir le faire. Notre » salut est dû à notre union, et notre union est beaucoup l'effet d'une » heureuse combinaison de circonstances qui ne se renouvellera pas aisément. » Ces paroles, dans la bouche d'un homme remarquable par la supériorité de son esprit, et qui plus tard fit preuve de la plus haute raison, prouvent quelles passions aveugles animaient alors l'Europe tout entière.

C'est au milieu de ces emportements que le sage duc de Wellington était chargé d'apporter quelque calme, et, comme on le pense bien, il y avait de la peine. Mais comme il s'agissait surtout d'opérations militaires,

et qu'en cette matière il avait une grande autorité et un pouvoir formel, il se contentait de faire prévaloir sous ce rapport les vues de sa prudence, et quant au reste il laissait dire. Pourtant il déplorait le langage des journaux publiés sur les bords du Rhin, et exprimait la crainte qu'on ne renouvelât la faute du manifeste du duc de Brunswick. Il conseillait au maréchal Blucher de ménager les Saxons, et de ne pas chercher encore à incorporer ceux qui appartenaient à la Prusse. Il conseillait au roi Louis XVIII d'écarter les influences de cour, d'adopter, à l'exemple de l'Angleterre, un ministère sérieusement responsable, et concentrant dans sa main la puissance avec la responsabilité. Quant à la question militaire, il tint des conférences à Gand avec les représentants du cabinet britannique, avec les généraux prussiens, et avec le duc de Feltre, ministre de la guerre de Louis XVIII. Bien que dans ces conférences on évaluât très-bas les forces de la France, le duc de Wellington trouva dans tout ce qu'on lui dit des motifs de prudence plutôt que de témérité. Il parvint à persuader au général Gneisenau, représentant de Blucher, qu'il y avait peu d'avantage à se presser, qu'il fallait d'abord se serrer aux Anglais avec le gros de l'armée prussienne, afin de composer au Nord une masse de 250 mille hommes, et attendre ensuite qu'une force égale s'avançât par l'Est sous le prince de Schwarzenberg, et fût même assez rapprochée pour faire sentir vivement son action. Différer ainsi la victoire pour la rendre plus certaine, marcher méthodiquement en deux grosses colonnes, dont chacune serait de beaucoup supérieure aux forces supposées de Napoléon, assurer sa marche en prenant les places qu'on trouverait sur son chemin, puis acculer Napoléon sur Paris, et l'étouffer sous la réunion accablante de 4 à 500 mille combattants, en évitant de donner prise à son génie manœuvrier, tel était le plan du duc de Wellington, calqué sur la campagne de 1814, dont il ne retranchait que les imprudences de Blucher. Le général Gneisenau, qui était homme d'esprit, se rendit à ces vues, et promit de la part de l'armée prussienne autant de déférence aux conseils du général anglais que de dévouement à la cause commune. Il fut convenu que la concentration des troupes destinées à opérer vers le nord de la France s'exécuterait le plus tôt possible; que les Anglais, les Hollando-Belges, les Hanovriens, les Brunswickois, etc., composant l'armée propre du duc de Wellington, s'assembleraient prochainement entre Bruxelles et Mons, et borderaient la rive gauche de la Sambre, tandis que les Prussiens viendraient en border la rive droite en se portant sans perte de temps de Liége sur Charleroy; qu'ils se tiendraient en communication étroite les uns avec les autres au moyen de ponts nombreux, prêts à se porter secours si, pendant qu'ils attendraient le reste des coalisés, leur terrible adversaire fondait sur eux à l'improviste. La calme et forte raison de lord Wellington prit dès lors dans les conseils prussiens un ascendant qui de-

vait pour notre malheur exercer une immense influence sur la suite des événements.

Telles avaient été les négociations et les combinaisons militaires du côté des puissances coalisées, du 20 mars au 10 avril. Napoléon ne s'était fait aucune illusion : pourtant, en voyant ses courriers arrêtés à Mayence, à Kehl, à Turin, en voyant surtout M. de Flahault, parvenu jusqu'à Stuttgard, obligé de rebrousser chemin, il comprit que les passions étaient plus violentes encore qu'il ne l'avait imaginé. Du reste le retour de son émissaire secret, M. de Montrond, ajouta à la connaissance générale qu'il avait de l'état des choses, la connaissance précise de particularités qui auraient affligé son cœur, s'il eût été moins habitué aux coups du sort. Il sut par les diverses communications dont M. de Montrond était chargé, que sa femme, dominée par le goût du repos, par le vulgaire intérêt du duché de Parme, peut-être par des sentiments moins avouables, s'était livrée et avait livré son fils à l'autorité du congrès, et qu'elle ne viendrait point à Paris. Il reconnut que la résolution de le combattre était poussée jusqu'à la fureur, et qu'on voulait le frapper d'une véritable excommunication politique, emportant interdiction des rapports les plus simples, même de ceux que le droit public, dans l'intérêt de l'humanité, commande d'entretenir en temps de guerre. Il n'avait au fond jamais douté de ce qu'il venait d'apprendre, seulement il trouvait que la réalité dépassait ses prévisions, et il n'en était ni surpris, ni courroucé, car il sentait bien qu'il s'était attiré ce débordement de colères. Il n'y a pas au monde de juge plus infaillible, surtout contre lui-même, qu'un grand esprit qui a failli, qui sent ses fautes, et qui voudrait les réparer! Napoléon était donc résolu, malgré sa bouillante nature, à ne céder à aucun emportement, à tout supporter, et à tout dire au public. Jusqu'alors il s'était contenté, en passant des revues, de répéter qu'il ne se mêlerait plus des affaires des autres nations, mais qu'il ne souffrirait pas qu'on se mêlât de celles de la France, et il n'avait pu aller plus loin, n'ayant reçu aucune déclaration de guerre. Si en effet il eût devancé les manifestations des cabinets étrangers, on n'aurait pas manqué d'imputer à son esprit querelleur cette promptitude à prêter des intentions hostiles à l'Europe. Mais après des faits patents, officiels, comme ceux qui venaient de se produire, il n'y avait plus à hésiter : il fallait parler ouvertement, pour que la France sût à quel état de dépendance on prétendait la réduire, car on ne voulait pas même lui permettre de choisir son gouvernement, pour que les nations de l'Europe sussent aussi qu'on allait de nouveau verser leur sang non en vue de leur indépendance, ou même de leur ambition, puisque Napoléon concédait jusqu'aux arrangements de Vienne, mais afin de satisfaire les passions de leurs maîtres, pour que la nation anglaise enfin sût à quel point on la trompait. Il était urgent en outre de promulguer les décrets relatifs aux anciens militaires, aux gardes

nationaux mobilisés, et aux diverses mesures d'armement, car si le travail préliminaire avait pu jusqu'ici se faire dans les bureaux, la publicité officielle du *Moniteur* était désormais nécessaire pour obtenir l'obéissance de ceux qu'on allait appeler à la défense du pays. L'orgueil seul de Napoléon aurait pu souffrir de ce qu'il allait publier, mais sa gloire passée lui rendait toutes les humiliations bien supportables, et d'ailleurs cet orgueil qui avait tant failli, ne pouvait plus intéresser le monde qu'en s'humiliant pour un grand but, celui d'éclairer l'Europe sur la justice de sa cause.

Il commença par faire publier comme officielle la déclaration du 13 mars, dont il n'avait été parlé que d'une manière vague, et comme d'une pièce douteuse. Il la fit suivre d'une consultation du Conseil d'État, qui était en ce moment l'autorité morale la plus haute, les Chambres étant dissoutes. Ce corps, après avoir constaté l'authenticité de la déclaration du 13 mars, soutenait que cette pièce, émanée réellement des souverains réunis en congrès, outrageait à la fois le droit, la vérité des faits, le bon sens, et n'était qu'une provocation pure et simple à l'assassinat. Il soutenait que Napoléon à l'île d'Elbe était, d'après le traité du 11 avril, un souverain véritable, que l'étendue du territoire n'était d'aucune considération, que les droits attachés à la souveraineté lui avaient été assurés, que dès lors en débarquant au golfe Juan, et en commettant ainsi un acte d'agression contre un monarque imposé à la France, il n'avait encouru que les conséquences attachées à l'exercice du droit de la guerre, c'est-à-dire la diminution ou la privation de ses États, même la captivité de sa personne, s'il avait été vaincu, mais nullement la mort, qui n'était permise que sur le champ de bataille contre des combattants refusant de se rendre; qu'en le mettant hors la loi, et en provoquant chacun à lui courir sus, l'ordonnance du Roi du 6 mars et la déclaration du congrès de Vienne du 13 avaient pris le caractère d'une provocation à l'assassinat, interdite entre nations civilisées; que d'ailleurs dans l'acte du 13 mars la vérité des faits était aussi outragée que le droit; que le traité du 11 avril avait été violé de toutes les manières, qu'on avait pris ou séquestré les propriétés privées de la famille Bonaparte, refusé d'acquitter soit à Napoléon lui-même, soit à ses proches, le subside stipulé, refusé également à certaines catégories de militaires la somme de deux millions que Napoléon avait été autorisé à leur distribuer; que le duché de Parme promis à Marie-Louise avait été mis en question, et retiré à son fils auquel il était dû; que la dotation promise au prince Eugène avait été déniée; qu'enfin Marie-Louise et son fils avaient été empêchés (ce qui était vrai pour une certaine époque) de se rendre à l'île d'Elbe auprès de leur époux et père; qu'ainsi la violation du traité du 11 avril était le fait du gouvernement royal, non du monarque sorti de l'île d'Elbe, que dès lors celui-ci n'avait

point été l'agresseur; que sous un autre rapport, celui des vœux de la France, il avait été plus fondé encore à se conduire comme il l'avait fait, car il avait su que la nation française, humiliée dans sa gloire, menacée dans ses droits, exposée à un bouleversement prochain par les attaques incessantes aux acquéreurs de biens nationaux, désirait qu'on l'affranchît des périls sans nombre suspendus sur sa tête; qu'ainsi Napoléon, autorisé par la violation du traité du 11 avril à ne plus en observer les conditions, avait reçu l'approbation la plus éclatante de sa conduite par l'accueil que la France lui avait fait; qu'il n'avait donc point de torts, tandis qu'on les avait eus tous envers lui, surtout en se rendant coupable d'une provocation à l'assassinat, à laquelle il avait répondu en remettant le duc d'Angoulême en liberté, et en laissant en France les duchesses d'Orléans et de Bourbon.

Cette déclaration, quelque bien motivée qu'elle fût, n'avait que l'importance banale d'une récrimination : mais Napoléon la fit suivre d'une pièce plus grave, c'était un rapport de M. de Caulaincourt sur les tentatives infructueuses qu'il avait faites pour établir des relations diplomatiques avec les puissances européennes. Dans ce rapport, inséré le 13 avril au *Moniteur,* on ne parlait pas, bien entendu, de la mission secrète confiée à M. de Montrond, mais des courriers envoyés pour annoncer les intentions pacifiques de l'Empereur, courriers arrêtés à Turin, à Kehl, à Mayence; on y racontait l'arrestation de M. de Flahault à Stuttgard, le refus de recevoir à Douvres le message au prince régent, et le renvoi de ce message au congrès de Vienne. Ces faits étaient exposés avec une parfaite modération de langage, mais aussi avec une fermeté qui ne laissait percer aucune crainte. Les pièces refusées étaient insérées textuellement dans le *Moniteur,* pour rendre la France et l'Europe juges de la conduite des deux parties, celle qui voulait parler, celle qui ne voulait pas entendre. La conclusion tirée de ces communications était qu'il ne fallait ni se faire illusion, ni s'alarmer, mais voir les choses telles qu'elles étaient, et se préparer à repousser des hostilités qui, sans être absolument certaines, devenaient infiniment probables.

Napoléon fit en outre publier les discussions du parlement d'Angleterre, les extraits les plus significatifs des journaux étrangers, et notamment les articles du *Mercure du Rhin.* Par là le public se trouvait averti, et ne pouvait plus douter des intentions des puissances. Rien ne s'opposait dès lors à la promulgation des décrets relatifs à l'armement de la France, et c'était à l'armée qui avait voulu le rétablissement de l'Empire, c'était aux habitants des campagnes qui avaient voulu garantir l'inviolabilité des acquisitions nationales, c'était à tous les hommes enfin qui avaient désiré venger la Révolution des entreprises de l'émigration, à s'unir pour soutenir le chef qu'ils avaient rétabli sur le trône. On pouvait

au surplus compter sur un zèle véritable de leur part, et sur des efforts qui, bien dirigés, avaient quelque chance de réussir, si toutefois la fortune n'était pas trop contraire.

En conséquence Napoléon fit publier avec les divers actes que nous venons de mentionner, les décrets relatifs au rappel des anciens militaires et à l'organisation des gardes nationales-mobiles. Ces décrets, fondés sur des lois antérieures, dont ils ordonnaient et réglaient l'exécution, avaient un caractère parfaitement légal, et n'étaient plus un usage du pouvoir absolu que Napoléon s'était jadis attribué. Les anciens militaires étaient appelés à venir défendre la cause de la France, si chère à leur cœur, avec promesse d'être à la paix immédiatement renvoyés dans leurs foyers. Ils avaient le choix ou de se rendre aux régiments dans lesquels ils avaient servi jadis, ou de joindre les régiments les plus voisins. Les gardes nationaux étaient astreints au service sédentaire de 20 à 60 ans. De 20 à 40, ils pouvaient, suivant leur âge, leur force physique, leurs goûts, leur situation de famille, être appelés à faire partie des compagnies d'élite, et à servir dans les places ou sur les ailes de l'armée active. Un comité d'arrondissement composé du sous-préfet, d'un membre du conseil d'arrondissement, d'un officier de gendarmerie, avait mission de désigner les hommes qui, sous le titre de grenadiers ou chasseurs, composeraient ces compagnies d'élite. Ceux qui avaient de l'aisance étaient tenus de s'habiller à leurs frais, les autres devaient être habillés aux frais des départements. L'État se chargeait d'armer les uns et les autres. Les officiers, à partir du grade de chef de bataillon, devaient être nommés par l'Empereur, et au-dessous de ce grade par les comités de département, sur la présentation des comités d'arrondissement. Les ministres de la police et de l'intérieur avaient joint à ces décrets des circulaires aux préfets, dans lesquelles ils cherchaient à exciter le zèle des citoyens, et disaient sur l'intérêt qu'on avait à défendre la dynastie impériale des choses qui dans leur bouche étaient beaucoup mieux placées que dans la bouche de l'Empereur.

Ce dernier du reste n'avait pas besoin que son activité fût stimulée : il travaillait jour et nuit à diriger ou à presser le zèle de l'administration, au moyen de cette attention universelle et infatigable qui embrassait à la fois l'ensemble et les détails. Il n'avait pu insérer plus tôt au *Moniteur* les décrets relatifs aux anciens militaires et aux gardes nationaux, car en publiant des mesures aussi significatives avant des actes patents des cabinets étrangers, il se serait donné les apparences de la provocation au lieu de celles de la défense légitime. Mais il n'y avait heureusement pas de temps perdu, car ces décrets, publiés plus tôt, n'auraient trouvé ni à Paris, ni dans les provinces, des agents prêts à les mettre à exécution. Pour le décret notamment qui était relatif à la garde nationale, il avait

fallu créer toute une administration nouvelle, et quant à celui qui concernait les anciens militaires, comme il s'adressait à des hommes dont l'éducation était faite, les quelques jours de retard étaient peu regrettables, car à l'instant même de leur arrivée au corps, ils étaient propres à entrer dans les bataillons de guerre. Les hommes en congé de semestre commençant à arriver dans les régiments, Napoléon ordonna de diriger vers les corps d'armée les troisièmes bataillons, n'eussent-ils que 400 hommes, sauf à les compléter plus tard. Quant aux gardes nationaux à mobiliser, il prescrivit de procéder sur-le-champ à la formation des bataillons d'élite, de leur donner une simple blouse avec un collet de couleur, et des fusils non réparés, et de les diriger sur les places les plus voisines, pour rendre immédiatement disponibles les troupes de ligne. L'organisation, l'équipement, l'armement de ces bataillons devaient s'achever dans les places. Quant à la cavalerie, Napoléon s'étant aperçu que les achats de chevaux s'exécutaient lentement, que le licenciement de la maison du Roi n'avait procuré que 300 chevaux au lieu de 3 mille qu'il avait espérés, résolut d'en prendre tout de suite 7 à 8 mille à la gendarmerie, en les lui payant immédiatement, afin qu'elle pût les remplacer sans retard. C'étaient des chevaux bien dressés, bien nourris, auxquels il ne manquait qu'un peu d'habitude de la fatigue. Il renouvela l'ordre de faire partir des officiers de remonte pour courir la France l'argent à la main, et y acheter des chevaux. Il répétait que de Cannes à Grenoble il avait trouvé à en acheter tant qu'il avait voulu, qu'en se transportant chez les agriculteurs, on en recueillerait un grand nombre, que c'était d'ailleurs par l'ensemble et la variété des moyens qu'on arrivait en toutes choses à se procurer les quantités nécessaires. En attendant il ne négligeait pas le dépôt de Versailles, et n'en remettait le soin qu'à lui-même. Les ateliers d'armes et d'habillement avaient été développés de manière à obtenir par jour mille fusils neufs, deux mille réparés, et mille habillements complets. C'est avec une surveillance continue et l'argent comptant qu'il s'assurait ces résultats.

Non content de la publicité donnée aux actes des puissances envers la France, il voulut faire une manifestation personnelle, et la faire devant la garde nationale de Paris, qu'on lui avait rendue suspecte au moment de son arrivée. Cette garde se composait du haut et moyen commerce de la capitale, de cette bonne bourgeoisie en un mot, qui aurait mieux aimé corriger les Bourbons en leur résistant légalement, que les renverser pour les remplacer par Napoléon, de qui elle attendait la guerre et peu de liberté. Toutefois si Napoléon était revenu sans elle, et presque malgré elle, il était revenu par une sorte de prodige, et sans verser une goutte de sang, il se présentait comme amendé sous les rapports les plus essentiels; il éloignait l'émigration, relevait les principes de 1789, fai-

sait reluire la gloire de la France si chère au peuple de la capitale, et enfin il était menacé par l'Europe qui voulait le détruire par des moyens révoltants et attentatoires à l'indépendance nationale! C'étaient là bien des motifs pour lui ramener la bourgeoisie parisienne, et, disons-le, tous les bons citoyens dont elle était remplie. Certainement il aurait fallu ne pas le laisser revenir, l'en empêcher même à tout prix, si on l'avait pu; mais une fois remis en possession du pouvoir, donnant des signes frappants de retour à une politique saine au dedans comme au dehors, proscrit par l'Europe d'une manière qui impliquait la négation de tous nos droits, le soutenir était à la fois un acte de bon sens et de vrai patriotisme.

Du reste, dans un corps nombreux il y a toujours de toutes les opinions, en quantité plus ou moins grande selon l'esprit qui y règne, et il suffit d'ôter la parole aux uns, de la donner aux autres, pour en modifier les sentiments apparents, et quelquefois même les sentiments réels. Outre que par le fait seul du rétablissement paisible de Napoléon et par ses professions de foi, la garde nationale était fort apaisée, on avait changé beaucoup de ses officiers, et ranimé le zèle des hommes qui détestaient l'émigration et l'étranger. Elle était donc disposée à faire à l'Empereur un accueil infiniment plus favorable que dans les premiers jours.

On la réunit le dimanche 16 avril sur la place du Carrousel, et on fit ranger d'un côté les quarante-huit bataillons dont elle se composait, et de l'autre les troupes belles et nombreuses qui traversaient la capitale pour se rendre aux frontières. Napoléon s'était réservé le commandement personnel de la milice parisienne, et n'avait délégué au général Durosnel, son aide de camp, que le commandement en second. Il en parcourut les rangs à cheval avec cette assurance imposante qu'il devait à la fermeté de son caractère et à vingt ans de commandement sur les plus grandes armées de l'univers. Les vives acclamations d'une minorité ardente, que la masse ne désapprouvait point mais n'imitait pas non plus, donnèrent presque à cette revue l'apparence de l'enthousiasme. Après avoir parcouru les rangs des quarante-huit bataillons Napoléon fit former les officiers en cercle autour de lui, et leur adressa, d'une voix claire et vibrante, l'allocution suivante.

« Soldats de la garde nationale de Paris, je suis bien aise de vous » voir. Je vous ai formés il y a quinze mois pour le maintien de la tran- » quillité publique dans la capitale et pour sa sûreté. Vous avez rempli » mon attente; vous avez versé votre sang pour la défense de Paris, et si » les troupes ennemies sont entrées dans vos murs, la faute n'en est pas » à vous, mais à la trahison, et surtout à la fatalité qui s'est attachée à » nos affaires dans ces malheureuses circonstances.

» Le trône royal ne convenait pas à la France. Il ne donnait aucune

» sûreté au peuple sur ses intérêts les plus précieux. Il nous avait été » imposé par l'étranger, et s'il eût existé il eût été un monument de » honte et de malheur. Je suis arrivé armé de toute la force du peuple et » de l'armée pour faire disparaître cette tache, et rendre tout leur éclat » à l'honneur et à la gloire de la France.

» Soldats de la garde nationale, ce matin même le télégraphe de Lyon » m'a appris que le drapeau tricolore flotte à Antibes et à Marseille. Cent » coups de canon, tirés sur toutes nos frontières, apprendront aux étran» gers que nos dissensions civiles sont terminées; *je dis les étrangers,* » *parce que nous ne connaissons pas encore d'ennemis.* S'ils rassemblent » leurs troupes, nous rassemblerons les nôtres. Nos armées sont toutes » composées de braves qui se sont signalés dans cent batailles, et qui » présenteront à l'étranger une barrière de fer, tandis que de nombreux » bataillons de grenadiers et de chasseurs des gardes nationales garanti» ront nos frontières. Je ne me mêlerai point des affaires des autres na» tions; malheur aux gouvernements qui se mêleraient des nôtres!...

» Soldats de la garde nationale, vous avez été forcés d'arborer des » couleurs repoussées par la France, mais les couleurs nationales étaient » dans vos cœurs. Vous jurez de les prendre toujours pour signe de ral» liement, et de défendre ce trône impérial, seule et naturelle garantie de » vos droits. Vous jurez de ne jamais souffrir que des étrangers, chez » lesquels nous avons paru plusieurs fois en maîtres, se mêlent de notre » gouvernement. Vous jurez enfin de tout sacrifier à l'honneur et à l'in» dépendance de la France!... »

Ce discours, parfaitement approprié à l'auditoire, et qui faisait sentir la gravité de la situation, fut chaleureusement applaudi par les officiers auxquels il s'adressait. Ils crièrent tous en agitant leurs épées : Nous le jurons, nous le jurons! — Napoléon vit ensuite défiler sous ses yeux vingt mille hommes de garde nationale, à peu près autant de troupes de ligne, et il eut lieu de se féliciter de cette journée. Il avait dit à la France ce qu'il voulait qu'elle sût, et il avait fait sa paix avec la garde nationale parisienne, c'est-à-dire avec cette partie sage et honnête de la population, qui a toujours une influence décisive sur la destinée des gouvernements.

Le lendemain 17 il quitta les Tuileries pour s'établir au palais de l'Élysée, qu'il trouvait plus agréable à habiter au printemps, et qui lui permettait d'interrompre son immense travail par quelques promenades sous de beaux ombrages. D'ailleurs il avait sensiblement changé de manière d'être. Il avait toujours été simple, naturel, familier même, mais jamais il n'avait été aussi accessible. Il convenait en effet à sa position présente de se laisser approcher, afin de pouvoir persuader ceux qu'il avait besoin de ramener à sa personne et à sa nouvelle façon de penser.

A l'Élysée, où la reine Hortense faisait les honneurs, il pouvait avec moins d'appareil qu'aux Tuileries appeler à sa table les personnages divers qu'il désirait entretenir, et sur lesquels il voulait exercer non-seulement l'ascendant, mais le charme puissant de son esprit.

Son frère Joseph était revenu de Suisse fort à propos, car le jour même de son départ il allait être arrêté par ordre de la coalition. Napoléon l'établit au Palais-Royal, avec le titre de prince français, un traitement convenable, et la recommandation expresse de beaucoup d'économie et de modestie. Ces précautions n'étaient pas inutiles, la vue de ce frère ayant déjà causé certaines défiances. On craignait tout ce qui rappelait l'ancien Empire, et surtout ce vaste système de royautés de famille qui avait tant contribué à soulever l'Europe contre la France. Napoléon avait envoyé une frégate chercher sa mère qui de l'île d'Elbe s'était rendue à Naples, sa sœur qu'on détenait à Livourne, et ceux de ses frères qui avaient pu se soustraire aux mains de la coalition. Il lui était doux de les avoir auprès de lui; mais il désirait que leur attitude n'offusquât en rien le nouvel esprit qui se manifestait en France, et entendait leur imposer la simplicité qu'il s'imposait à lui-même par goût autant que par calcul. D'heure en heure d'ailleurs il s'attristait sans le laisser voir, et ses partisans s'attristaient également sans se rendre compte de ce qu'ils éprouvaient, et sans savoir le dissimuler aussi bien que lui.

Le retour triomphal de Napoléon en France avait exercé sur les imaginations une sorte de prestige : non-seulement ses amis personnels, mais tous ceux qui avaient trouvé dans le rétablissement de l'Empire la satisfaction de leurs passions, de leurs intérêts, ou de leurs préjugés, avaient éprouvé un instant d'enthousiasme dont ils n'avaient pu se défendre. Mais cet enivrement avait été de courte durée, et bientôt les difficultés avaient apparu, difficultés énormes au dedans et au dehors : au dedans, division profonde des partis, diversité complète dans leurs vues, et par exemple, les bonapartistes bornant leurs prétentions au maintien de l'Empire, tandis que les révolutionnaires entendaient se servir de Napoléon un moment pour s'en débarrasser ensuite quand l'étranger serait repoussé : au dehors, passion effrénée de détruire l'homme redoutable qui était venu s'emparer encore une fois des forces de la France, et la France elle-même, dont on détestait l'énergie sans cesse renaissante. Bien qu'autrefois les partisans de Napoléon eussent une immense confiance dans sa fortune et dans son génie, bien que les derniers événements eussent en partie relevé cette confiance, ils étaient saisis d'une inquiétude secrète en voyant toutes les puissances de l'Europe marcher contre nous avec une ardeur incroyable, et ils se demandaient si la France aurait le moyen de résister à tant d'ennemis, si en moins d'une année elle aurait pu refaire assez complétement ses forces

pour leur tenir tête à tous, si Napoléon enfin par ses combinaisons parviendrait à les écraser, car il ne faudrait pas moins que les écraser pour désarmer leur haine implacable. Lui-même, quoique doué d'une fermeté indomptable, n'avait plus cette audace sereine des temps passés, inspirée par une suite de succès prodigieux. Il était sérieux, même triste, cherchait à le dissimuler à tous les regards, et y réussissait grâce à la prodigieuse animation de son esprit. Mais il retombait sur lui-même dès qu'il se trouvait seul, ou dans son intimité qui était réduite à cinq ou six personnes, la reine Hortense, le prince Cambacérès, M. de Caulaincourt, M. de Bassano, M. Lavalette, et Carnot enfin qui en l'approchant de plus près s'était attaché à lui cordialement. Au milieu de ces personnages, qui avaient quelquefois le conseil jamais le reproche à la bouche, Napoléon parlait de toutes choses avec une sincérité parfaite, et vraiment noble lorsqu'il s'agissait de ses fautes. Il disait que les négociations tentées au dehors n'étaient pas même des négociations, qu'on aurait dans deux mois l'Europe entière sur les bras, et que pour lui résister on aurait des forces un peu refaites sans doute par une année de repos, mais tellement inférieures en nombre qu'il faudrait des prodiges pour triompher. Il avait le sentiment que les souverains, élevés par sa ruine à un rang qu'ils n'avaient jamais occupé en Europe, ne consentiraient pas facilement à en descendre, que vaincus dans une campagne, ils en recommenceraient une seconde, qu'il faudrait par conséquent se résigner à une lutte à mort, lutte que l'armée, que certaines provinces frontières soutiendraient avec vigueur et persévérance, mais que la nation, toujours prévenue contre les guerres du premier Empire, soutiendrait à contre-cœur, parce qu'elle se croirait comme jadis sacrifiée à un seul homme. Napoléon ne se flattait donc pas beaucoup, et n'avait pas pris les acclamations des soldats ravis de revoir leur ancien général, des acquéreurs de biens nationaux charmés de recouvrer la sécurité perdue, des révolutionnaires débarrassés des outrages de l'émigration, pour l'assentiment sérieux et unanime de la nation. Il ne croyait de sa part ni à l'effort enthousiaste de 1793, ni à l'effort honnête et généreux de 1813; il ne comptait que sur ses soldats et sur lui-même, et s'il conservait quelques espérances c'était en songeant aux chances imprévues que la guerre fait naître, et dont un homme de génie comme lui pouvait profiter jusqu'à changer en un jour la face des choses. Ce qu'il sentait le plus et avec le plus d'amertume, sans oser dire qu'il y eût injustice, c'était l'incrédulité qu'il rencontrait partout en parlant de paix et de liberté. — Oui, disait-il, j'ai eu de vastes desseins, mais puis-je les avoir encore? Quelqu'un peut-il supposer que je pense aujourd'hui à la Vistule, à l'Elbe, même au Rhin? Ah! certes, c'est une bien grande douleur que de renoncer à ces frontières géographiques, noble conquête de la

Révolution, et s'il ne fallait y sacrifier que la vie de mes soldats et la mienne, le sacrifice serait bientôt fait! Mais il ne s'agit pas même de cette ambition patriotique, puisque j'accepte le traité de Paris; il s'agit de sauver notre indépendance, de ne pas recevoir la contre-révolution des mains de l'étranger. Ah! je ne demande au sort qu'une ou deux victoires, pour rétablir le prestige de nos armes, pour reconquérir le droit d'être maîtres chez nous, et notre gloire relevée, notre indépendance reconquise, je suis prêt à conclure la paix la plus modeste. Mais, hélas! l'Europe ne veut pas croire à cette disposition, et la France pas davantage! — Napoléon, bien entendu, ne s'exprimait ainsi que dans ses entretiens les plus intimes, et ces entretiens portaient encore sur un autre sujet non moins grave, non moins urgent, c'est-à-dire sur la nouvelle constitution à donner à la France. Il avait promis à Grenoble, à Lyon, et partout où il avait passé, de modifier profondément les institutions impériales. La France l'avait pris au mot, et il n'y avait pas moyen de manquer de parole. Ce qu'on appelait dès cette époque la monarchie constitutionnelle, c'est-à-dire un monarque représenté par des ministres responsables, devant des Chambres qui accordent ou refusent leur confiance à ces ministres, et les obligent à gouverner au grand jour d'une publicité quotidienne, était alors le vœu presque unanime de la nation, qui ne voulait plus qu'un seul homme pût mener à Moscou la fortune de la France. Qu'il eût ou qu'il n'eût pas le goût de cette monarchie constitutionnelle, Napoléon, dont l'esprit ferme ne savait pas marchander avec la nécessité, était résolu à en faire l'essai.

Indépendamment du mérite de l'institution en elle-même, il avait pour agir ainsi une raison de position tout à fait décisive. Pour s'excuser en effet d'avoir expulsé les Bourbons et d'avoir exposé la France à une guerre effroyable, il fallait qu'il fût autre chose qu'eux. Par exemple sa nature et son origine le garantissaient de paraître un complaisant de l'étranger, ou un complice du clergé et de la noblesse, car il était à la fois la gloire et l'égalité civile personnifiées. Mais il y avait une chose qu'il n'était pas, que les Bourbons étaient plus que lui, c'était la liberté : et il est vrai qu'on l'aurait plutôt cru pacifique que libéral. Il était donc obligé en venant remplacer les Bourbons, au prix de si grands dangers pour la France, de donner cette liberté, et de la donner non pas en hésitant comme Louis XVIII, et en cherchant à en reprendre la moitié après l'avoir donnée, mais franchement et complétement. Or, nous le répétons, son parti à cet égard était pris, sinon par goût, au moins par clairvoyance.

Quant au mérite de l'institution en elle-même, sans l'aimer, car une volonté comme la sienne ne pouvait guère aimer les entraves, il paraissait sous certains rapports entièrement converti, et particulièrement sous

le plus important de tous, celui de la libre discussion des actes du pouvoir par la presse quotidienne.

Sans doute s'il y a quelque chose qui au premier aspect révolte les âmes honnêtes, c'est d'entendre quotidiennement le vrai et le faux, et le faux bien plus souvent que le vrai, d'entendre l'ignorance ou l'improbité prétendre redresser les hommes les plus savants, les plus probes, et tout défigurer cyniquement, impudemment, sans mesure. Mais il y a dans l'état contraire, c'est-à-dire dans le silence forcé d'une nation éclairée, de quoi surpasser les inconvénients de la liberté la plus excessive. En effet un pouvoir couvert par le silence peut tout, et qui peut tout est tenté de tout faire, de sorte qu'en y regardant bien on se trouve placé dans cette alternative : ou laisser dire, ou laisser commettre des indignités. Or le choix ne saurait être douteux, et à la pratique on reconnaît bientôt qu'il vaut mieux laisser dire des indignités, pour que ceux qui gouvernent soient empêchés d'en commettre. De plus, le défaut de contradiction engendre peu à peu une telle défiance, qu'un gouvernement peut moins se défendre contre les faux bruits, contre la calomnie échangée de bouche en bouche, qu'il ne le peut contre une presse l'attaquant à la face du ciel. A la vérité cette sourde défiance du public, qui dans le régime du silence accueille si volontiers la calomnie, et devient ainsi la punition du pouvoir absolu, opère moins vite que la calomnie audacieuse de la presse libre, mais ce mal lent et sourd qui mine, est au moins aussi funeste quand il a gagné les masses, que le mal patent de la licence. On peut atteindre ce dernier par la réponse contradictoire : impossible d'atteindre l'autre dans l'ombre où il se cache. Sans compter qu'il arrive un jour, jour bien mal choisi, car c'est celui du malheur, où toutes les barrières venant à tomber à la fois, la passion longtemps contenue éclate, verse sur vous l'énorme arriéré de vingt ans d'injures, et vous accable quand il n'y a plus une voix pour vous défendre, plus une oreille pour vous écouter!

Ces expériences Napoléon venait de les faire, et suivant sa destinée toujours extrême, il les avait faites complètes et terribles. Disposant pendant son premier règne de tous les organes de l'opinion, il avait vu naître dans le public une telle incrédulité, qu'il ne lui était plus permis de démentir un fait faux, ni d'attester un fait vrai, à ce point que le pouvoir était pour ainsi dire sans voix, et que l'on ajoutait plus de foi aux bulletins de l'ennemi qui mentaient, qu'à ceux du gouvernement qui disaient vrai. Aussi, comme nous l'avons déjà rapporté, Napoléon avait-il renoncé en 1813 et 1814 à publier des bulletins, et se contentait-il d'insérer au *Moniteur* des lettres qu'on donnait comme écrites par des officiers de l'armée à divers personnages de l'État. Enfin était venu le jour du malheur, et resté seul ou presque seul à Fontainebleau, Napo-

léon avait entendu s'élever un cri de malédiction qui l'avait accompagné à l'île d'Elbe, et qui ne l'y avait pas laissé reposer un instant, lui apportant avec de justes reproches, d'odieuses et révoltantes calomnies, non-seulement sur ses grands actes publics, mais sur sa vie intime et privée. Son orgueil, haut comme son génie, avait surnagé pour ainsi dire sur cette mer d'infamies, et après tant d'horreurs il avait vu, ses fautes restant évidentes, sa gloire survivre, et amener encore à ses pieds l'armée et les masses populaires!

Échappé à cet orage, il était revenu complétement éclairé, et déclarait tout haut que c'était une fausse prudence que de vouloir enchaîner la presse; et effectivement, le 25 mars, il avait, comme on l'a vu, aboli la censure.

Mais lorsqu'on laisse tout écrire sur les affaires publiques, il n'y a plus qu'un pas à faire pour laisser tout dire devant une assemblée, et Napoléon n'était pas éloigné de croire qu'on pouvait gouverner avec des Chambres attaquant, tourmentant, renvoyant les ministres. L'expérience apprend en effet que si la liberté de la presse est souvent la calomnie sans réponse, la liberté de la tribune, au contraire, est la calomnie avec la réponse instantanée devant les mêmes auditeurs qui ont entendu l'accusation, et avec la solennelle réparation du vote immédiat. Or il n'y a pas un homme ferme et droit qui ne préfère la discussion de ses actes devant une assemblée, obligée d'écouter la défense comme l'attaque, et de prononcer sur-le-champ, à la défense par écrit devant des lecteurs qui ont accueilli l'accusation par malice, qui se dispensent de lire la réfutation par légèreté, et ne se donnent guère la peine d'être justes, parce qu'ils n'ont pas mission expresse de l'être.

Ainsi une fois la libre discussion des actes du pouvoir admise par écrit, il ne pouvait plus y avoir d'objection à la permettre par la parole, et la concession d'assemblées libres s'ensuivait. Napoléon d'ailleurs avait fort observé l'Angleterre tout en la combattant à outrance, parce qu'il cherchait la révélation de ses desseins dans les discussions de son Parlement, et il était loin d'avoir de la constitution anglaise la peur qu'éprouvent pour elle les esprits médiocres ou timides. Il n'y pouvait voir que des obstacles à sa volonté, et à cet égard, il était, dans le moment du moins, résigné à en rencontrer de nombreux et de puissants; il était résigné à avoir des ministres attaqués, des lois rejetées, des résolutions formellement arrêtées. — Autrefois, répétait-il, de telles résistances auraient contrarié mes projets; mais aujourd'hui en fait de projets je n'ai plus que celui de gagner une bataille, de reconquérir notre indépendance, de venger le malheur d'avoir vu deux cent mille étrangers dans notre capitale, et cela fait, d'avoir la paix!... La paix obtenue, sur la seule base de notre indépendance, quand il ne s'agira plus que d'admi-

nistrer notre bel empire de France, je ne serai véritablement pas humilié d'entendre ses représentants m'opposer des objections et même des refus. Après avoir dominé et vaincu le monde, se laisser contredire n'a rien de tellement déplaisant que je ne puisse m'y soumettre. En tout cas, mon fils s'y fera, et je tâcherai de l'y préparer par mes leçons et mes exemples, mais qu'on me laisse vaincre, vaincre une seule fois ces monarques jadis si humbles, aujourd'hui si arrogants, voilà ce que je demande au Ciel et à la nation!... —

En tenant ce langage, Napoléon était sincère, mais se connaissait-il bien lui-même? Plus tard, lorsqu'il aurait vaincu l'Europe encore une fois, ce qu'il demandait si instamment à Dieu et aux hommes, saurait-il supporter la contradiction, et non pas seulement la contradiction juste dans le fond, modérée dans la forme, mais la contradiction absurde au fond, révoltante dans la forme, comme elle se produit souvent dans les États libres? saurait-il, disons-nous, en sourire, et attendre des faits seuls sa lente justification? Personne à cet égard ne pouvait entrevoir l'avenir, et pas plus lui que les autres; mais il se regardait comme obligé par sa situation à changer complétement les institutions impériales, car en n'apportant pas la paix, il fallait au moins qu'il apportât la liberté. Les hommes qui le soutenaient, c'est-à-dire les révolutionnaires, les gens éclairés, la jeunesse, voulaient la liberté franche et entière, et ne se seraient nullement contentés de ce qu'on appelait les principes de quatre-vingt-neuf, c'est-à-dire de l'égalité civile. Converti ou non sur le mérite de la liberté, Napoléon l'était donc sur sa nécessité, et par ce motif il était résolu à la donner. Ce qu'elle amènerait dans l'avenir, il l'ignorait, et cherchait à peine à le pénétrer, car il éprouvait actuellement un bien autre souci que celui de savoir s'il serait plus ou moins gêné par les institutions nouvelles! il éprouvait celui de savoir s'il vaincrait l'Europe, ce qui était pour lui, pour son parti, composé de militaires, de révolutionnaires, d'acquéreurs de biens nationaux, la question d'existence. Là était sa vraie, son unique préoccupation, et celle-là effaçait toutes les autres. Tout ce qu'il faudrait pour contenter les hommes qui le soutenaient, il était prêt à le faire, parce que la mesure de ses concessions devait être celle de leur zèle à le soutenir, et avec la netteté de vues d'un homme supérieur, il ne discutait pas sur ce qui était nécessaire. Il était par ces motifs fermement décidé à faire un essai complet de la monarchie constitutionnelle, et en désirait même le succès, car l'insuccès eût été le triomphe des Bourbons. Cependant il n'était pas sans quelques appréhensions sur ce qui arriverait dans les premiers jours de cet essai. En effet, si avec les années, dans un pays où elles ont duré longtemps, les assemblées deviennent un bon instrument de gouvernement, elles sont à leur début un instrument douteux, et souvent dange-

reux. Quand l'art de les conduire est devenu un art véritable, dans lequel excellent des chefs qui savent allier aux vues de la politique le talent de parler aux hommes, quand surtout elles ont existé assez longtemps pour être habituées aux événements, et avoir habitué le pays à leurs agitations, elles ne sont point à craindre, et elles offrent plus de ressource même dans le péril qu'un gouvernement absolu, sans lien avec la nation. Mais quand elles existent de la veille, quand on n'a pas d'hommes rompus au métier de les conduire, en essayer pour la première fois au milieu d'une guerre formidable, est une entreprise critique, que Napoléon redoutait singulièrement.

Dans les temps modernes, le Parlement britannique a su garder une attitude convenable pendant la guerre, soit habitude, soit sécurité due à la protection des mers. Dans les temps anciens, le Sénat romain, bien autrement admirable, avait vendu le champ sur lequel campait Annibal. Mais c'était une vieille assemblée, accoutumée à gouverner Rome dans la prospérité et les revers. Personne ne pouvait se flatter en 1815 de réunir en France ou le Sénat romain, ou le Parlement britannique. Or Napoléon était convaincu que dans la lutte qui allait s'engager, on aurait des extrémités cruelles à traverser, et que si on perdait son sang-froid, on perdrait la partie. Si au contraire on ne se troublait pas plus qu'il ne s'était troublé après Brienne, après Craonne et Laon, il était possible de triompher. Malheureusement il se défiait non du courage, mais du calme d'assemblées neuves, formées de la veille, partagées en factions de tout genre, et ne voyant souvent dans un événement fâcheux qu'une occasion opportune de satisfaire leurs passions. Il craignait qu'au premier revers, la terreur des uns, la colère des autres, l'intrigue de quelques-uns, ne fissent naître un chaos, dont l'ennemi profiterait pour arriver encore une fois au cœur du pays. Aussi, tout en voulant faire l'épreuve de la liberté, il redoutait cet essai fait immédiatement, sous le canon de l'Europe.

Cette appréhension lui avait inspiré la pensée de donner tout simplement, et avec très-peu de différence, la constitution anglaise, et d'en ajourner jusqu'après les premières hostilités la mise en pratique. Il n'y avait dans ce projet aucune perfidie, mais un secret pressentiment du danger de réunir une assemblée inexpérimentée, en présence des armées étrangères marchant sur Paris. S'il eût été de mauvaise foi, il aurait eu un moyen facile et certain de tromper les amis de la liberté, en mettant le tort non de son côté, mais du leur, c'était de convoquer tout de suite une assemblée constituante, et de lui confier le soin d'élaborer une constitution en revisant les sénatus-consultes impériaux. Dans l'état des esprits, entre les anciens révolutionnaires restés les uns à la constitution de 1791, les autres aux constitutions de 1793 ou de 1795, et les nouveaux libéraux ramenés par la réflexion aux institutions britanniques, la

lutte aurait été inévitablement longue et violente, l'accord impossible, et tandis que cette lice politique eût été ouverte, Napoléon conservant provisoirement la plénitude du pouvoir impérial, aurait pu gagner des batailles, terminer la guerre, se servir ensuite contre cette assemblée de l'incohérence de ses vues, du ridicule de sa conduite, la dissoudre, et constituer la France comme il l'aurait voulu.

Ce plan était d'un succès à peu près assuré, mais il fallait commencer par convoquer une assemblée, et Napoléon le craignait pendant les premiers mois d'une guerre effroyable dont le théâtre serait placé entre Lille et Paris. De plus ne sachant quelle constitution on lui proposerait, il aimait mieux en faire une lui-même tout de suite, la faire la meilleure possible, puis la présenter au consentement du pays, par la voie usuelle à cette époque des votes écrits, forme illusoire, mais de peu d'importance si le fond était bon. Telle était sa véritable pensée; mais même en agissant de bonne foi parviendrait-il à vaincre la profonde défiance des esprits? N'ayant pas été cru de l'Europe lorsqu'il parlait de paix, serait-il cru de la France lorsqu'il parlerait de liberté, et ce qui ne serait de sa part que prudence vraie, ne serait-il pas pris pour arrière-pensée de despote? Là était son danger : dans la voie si périlleuse où il s'était engagé en revenant de l'île d'Elbe, il allait marcher courbé sous le poids énorme de ses fautes passées, et il se pouvait qu'à cette dernière partie de sa carrière, la Providence lui infligeât un supplice souvent réservé à de glorieux coupables, celui de voir repousser leur repentir, même le plus sincère.

Le moment était donc venu de se fixer sur les questions constitutionnelles, et d'arrêter enfin le mode de gouvernement à donner à la France. La fermentation des esprits sous ce rapport était au comble. On écrivait dans tous les sens, et habituellement dans les plus extrêmes. De vieux républicains se réveillant d'un long sommeil, des royalistes qui naguère trouvaient criminels les moindres vœux pour la liberté, demandaient la république, ou à peu près. D'autres réclamaient la royauté démantelée de 1791; d'autres, et parmi ceux-ci les jeunes gens, dégagés des préjugés de l'ancien régime comme de ceux du nouveau, penchaient plutôt vers la constitution britannique, sans toutefois en connaître encore le vrai mécanisme. Pourtant avec une vue vague de la chose, c'était le gouvernement qu'ils préféraient, et il faut ajouter que la majorité du pays inclinait de leur côté. Elle aurait désiré tout simplement la Charte de 1814 un peu élargie.

En général tous ceux qui n'étaient pas des révolutionnaires entêtés, inaccessibles aux leçons de l'expérience, ou des royalistes poussant au désordre par intérêt de parti, souhaitaient la monarchie constitutionnelle. L'illustre Sieyès, dont le grand esprit avait pénétré le profond mécanisme

de la monarchie anglaise, ne demandait pas autre chose pour la France, et quoique n'aimant pas Napoléon, était d'avis qu'il fallait se rattacher à lui pour sauver avec son secours la double cause de la Révolution et de l'indépendance nationale. Carnot, exaspéré par une année de règne des Bourbons, touché par les procédés de Napoléon et par l'aveu qu'il faisait de ses fautes, voulait qu'on essayât d'allier sous lui la monarchie avec la liberté. Fouché, peu sensible aux théories, craignant surtout Napoléon, qu'il avait vu revenir avec regret, ne désirant pas précisément sa chute, qui aurait ramené immédiatement les Bourbons, mais cherchant des garanties contre lui, visait à diminuer son pouvoir au profit des oppositions quelconques qui pourraient naître dans les Chambres futures, et qu'il se flattait de mener par l'intrigue. Comme tout le monde, il ne voulait que la monarchie constitutionnelle, mais en y diminuant le plus possible le pouvoir du souverain.

Le parti constitutionnel (ainsi qu'on le nommait sous Louis XVIII) avait été dispersé par la révolution du 20 mars, et ses principaux membres, fort compromis, s'étaient hâtés de fuir la vengeance de Napoléon. Ils s'étaient bientôt rassurés en voyant sa manière d'agir, et plusieurs étaient restés à Paris, où on les laissait vivre tranquillement. Madame de Staël n'avait pas quitté sa demeure; M. de Lafayette était rentré à son château de Lagrange. Le plus actif et le plus compromis de tous par ses écrits outrageants contre l'Empire, et particulièrement par son fameux article inséré le 19 mars dans le *Journal des Débats*, M. Benjamin Constant, s'était procuré un passe-port du ministre d'Amérique, M. Crawfurd, et se tenait caché en attendant qu'il lui convînt d'en faire usage. Ces divers personnages, fort détachés des Bourbons par les derniers événements, étaient disposés, si on les rassurait, et si ce qu'on disait des intentions libérales de Napoléon se vérifiait, à tenter avec lui l'essai de monarchie constitutionnelle qu'ils avaient vainement commencé sous Louis XVIII. Le prince Joseph, qui avait déploré la faculté laissée à Napoléon de tout faire jusqu'à se perdre, partageait exactement les sentiments du parti constitutionnel, avait cherché à nouer des relations avec les chefs de ce parti, notamment avec M. de Lafayette et madame de Staël, et s'efforçait de persuader à Napoléon de se mettre en rapport avec eux, à quoi Napoléon ne montrait aucune répugnance.

Quant aux hommes d'État de l'Empire, pour la plupart anciens révolutionnaires dégoûtés de la liberté, ou anciens royalistes rattachés à Napoléon par le prestige de la force et de la gloire, ayant contracté sous lui la douce habitude de l'autorité non contestée, ils se sentaient peu de goût et peu de confiance pour les essais de liberté qu'on allait tenter. L'archichancelier Cambacérès, avec son sens pratique, reconnaissait néanmoins qu'on ne pouvait pas faire autrement; mais servant par pure

obéissance depuis le 20 mars, il bornait sa coopération à l'administration de la justice. MM. Mollien, de Gaëte, Decrès, avaient repris avec leurs fonctions l'usage de laisser Napoléon résoudre lui seul les grandes difficultés. M. de Bassano approuvait Napoléon, selon sa coutume, mais sans avoir dans le résultat sa confiance accoutumée. M. Molé répugnait à la fois aux hommes et aux choses du jour, et affichait des doutes qui lui permettaient de se tenir dans une demi-retraite, dans une demi-adhésion. Il n'avait en effet accepté que l'administration peu compromettante des ponts et chaussées. Mais en somme les plus vives impulsions poussaient vers une monarchie constitutionnelle très-libérale. On écrivait dans ce sens force brochures, force articles de journaux, et on adressait même à Napoléon de nombreux mémoires sur la future constitution, mémoires la plupart du temps très-étranges, car en général les gens qui adressent à un prince des plans qu'on ne leur demande pas, sont ou des intrigants cherchant à produire leur personne, ou des extravagants cherchant à produire leurs rêves. Napoléon parcourait ces *factums*, tantôt s'irritait, tantôt riait de leur contenu, mais le plus souvent s'attristait d'un pareil état des esprits à la veille d'une lutte sanglante contre l'Europe. Son confident actuel était M. Lavallette. Il considérait tout autant le vieux Cambacérès, aimait tout autant M. de Bassano, mais sa vive pensée, qui avait besoin de se répandre, ne trouvait dans le premier qu'un écho éteint, et dans le second qu'un écho monotone. Il s'épanchait donc plus volontiers avec M. Lavallette, esprit fin, sûr, indépendant, conseillant sans jamais prendre les airs de la sagesse méconnue lorsque ses conseils étaient repoussés. Napoléon s'entretenait quelquefois avec lui une partie de la nuit, même après avoir travaillé toute la journée.

En lisant certains avis donnés avec le ton de l'exigence et quelquefois même de la menace, il s'emportait, parcourait d'un pas rapide les salons de l'Élysée, et s'écriait qu'après tout la France ne connaissait aucun de ces tribuns, qu'elle ne connaissait que lui, n'avait confiance qu'en lui, et que s'il laissait faire, l'armée et le peuple auraient bientôt écrasé les royalistes et fermé la bouche aux chicaneurs. Puis avant que M. Lavallette lui eût montré l'indignité d'un tel rôle, il revenait, se bornait à sourire des extravagances étalées sur sa table, et comparant la France de 1800 qui le suppliait de la débarrasser des *bavards*, avec la France de 1815 qui réclamait une liberté sans limites, il demandait si tout cela était bien sérieux, et si des vœux si changeants attestaient un besoin réel et une conviction profonde. A cela, M. Lavallette répliquait avec raison qu'il ne fallait tenir compte ni des esprits, ni des temps extrêmes, mais qu'en prenant la France dans sa disposition la plus habituelle on la trouverait voulant avec persévérance une liberté tempérée, qui la garantît à la fois des égarements d'un homme et des désordres de la multitude;

que la question pour elle avait toujours consisté dans la mesure, non dans le fond des choses, et que si on y regardait bien on reconnaîtrait que depuis 1789 elle avait exactement voulu ce qu'elle voulait aujourd'hui. Napoléon se rendait à ces sages observations, mais alors il s'affligeait de la diversité, de la confusion des idées du temps présent, et s'en affligeait à cause de la crise militaire qu'on allait traverser, se demandant si avec la maladresse, hélas! trop visible, des amis de la liberté on pourrait faire face à la lutte effroyable qu'on aurait bientôt à soutenir. — Faire, disait-il, un premier essai de liberté au bruit du canon! et quel bruit! jamais on n'en aura entendu un pareil!... — Quoi qu'il en soit, il ne songeait pas le moins du monde à résister aux amis de la liberté, car pour lui il n'y avait pas de milieu, il fallait qu'il fût avec eux ou avec les royalistes : or comme il ne pouvait s'appuyer sur les derniers, il fallait bien qu'il s'appuyât sur les premiers. Du reste, de même qu'à la guerre il devenait doux, calme, en présence du danger, il montrait dans cette nouvelle situation une douceur singulière, ne manifestait aucune impatience, s'efforçait de ramener à la raison ceux qui s'en écartaient, et au fond était beaucoup moins soucieux de la part de pouvoir qu'on lui laisserait, que des moyens qu'on lui accorderait pour combattre et vaincre l'ennemi extérieur.

Nous avons dit sa secrète pensée : c'était de ne pas se mettre sur les bras une assemblée constituante, bien que ce fût un moyen assuré de tuer la liberté par le ridicule qui résulterait de la confusion des idées, mais de s'entourer de quelques hommes capables, de rédiger avec eux une constitution qui ne laissât rien à désirer aux vrais libéraux, de la promulguer solennellement, puis de courir à l'ennemi, et de ne convoquer les nouvelles Chambres qu'après avoir mis les armées coalisées à une suffisante distance de la capitale. En fait d'hommes capables de rédiger une constitution, le hasard en plaça un sous sa main qui était le mieux choisi quoique le moins prévu dans la circonstance. L'écrivain fougueux qui le 19 mars avait dénoncé Napoléon à la France comme une calamité, et avait pris au nom des amis de la liberté l'engagement de ne jamais se rattacher à lui, M. Benjamin Constant, était demeuré caché à Paris, ainsi que nous venons de le dire, cherchant moins à se procurer le moyen de s'évader qu'à s'enquérir s'il y aurait sûreté à rester. On s'était adressé au général Sébastiani, esprit indulgent comme tout esprit politique, et avec la confiance qu'il n'y avait aucun danger à lui livrer le secret de M. Benjamin Constant. Dès qu'il fut informé de la présence de ce personnage à Paris, le général se rendit chez l'Empereur, et lui annonça que M. Benjamin Constant était en France et à sa discrétion. — Ah! vous le tenez! s'écria Napoléon, comme s'il eût été heureux de pouvoir exercer une vengeance ardemment désirée. — Le général surpris

allait presque s'alarmer, mais Napoléon ne lui en laissa pas le temps. — Soyez tranquille, lui dit-il, je ne veux faire aucun mal à votre protégé; envoyez-le-moi, et il sera content. — Napoléon avait entrevu sur-le-champ qu'il pouvait en cette occasion donner une preuve éclatante de générosité, conquérir la première plume de l'époque, et trouver le rédacteur le plus autorisé de sa future constitution, en pardonnant et en élevant à un poste considérable le plus injurieux de ses adversaires : et à peine avait-il entrevu la chose comme possible, qu'il l'avait résolue. On se demandera s'il n'entrait pas dans cette conduite plus de mépris des hommes que de vraie générosité, et on appréciera mal le sentiment qui l'animait. Ce sentiment n'était autre que la clémence tant vantée de César, c'est-à-dire une connaissance approfondie des hommes, un discernement très-fin du peu de solidité de leurs passions, une grande facilité d'humeur à leur égard, et un grand art de les ramener en les séduisant. Quoi qu'il en soit, Napoléon fit adresser à M. Benjamin Constant par le chambellan de service l'invitation la plus polie de se rendre auprès de lui.

Aujourd'hui que quarante années de discussion publique nous ont enseigné la pratique (très-momentanément oubliée, je l'espère) des institutions libres, et par suite le respect de nous-mêmes, bien peu de personnes répondraient à une telle invitation, ou bien elles iraient demander respectueusement au souverain la permission de conserver leur dignité, en restant étrangères à un gouvernement qu'elles auraient violemment combattu. M. Benjamin Constant, mécontent des Bourbons, qui avaient si mal répondu à la bonne volonté des constitutionnels, tout plein des assurances libérales données par Napoléon, convaincu aussi de la nécessité de se rattacher au seul homme qui pût sauver la France de l'invasion, déféra sans hésiter à l'invitation qu'il avait reçue.

Napoléon avait bien des attitudes à prendre devant cet homme de tant d'esprit, qui à cette heure était à sa merci. Il aurait pu être ou caressant ou dur, et dans les deux cas il eût manqué de convenance. Il fut simple, poli et plein de franchise.

Ne s'occupant en rien du passé, il ne parla que de l'œuvre pour laquelle M. Benjamin Constant était appelé. Il lui dit qu'ayant promis à la France une constitution libérale, il la voulait donner, et la donner telle qu'elle convenait, sans les restrictions d'un pouvoir timide ou les complaisances calculées d'un pouvoir astucieux, accordant tout d'abord plus qu'il ne fallait pour avoir le droit de tout retirer ensuite; que les esprits étaient fort animés sur ce sujet, et naturellement peu raisonnables; qu'il n'était pas sûr que ce fût leur dernier mot, car ils avaient bien varié depuis 1800, époque où ils ne voulaient aucune liberté, tandis que maintenant ils les réclamaient toutes; qu'il ne fallait pas du reste s'y tromper,

que les vœux pour une constitution libre étaient les vœux d'une minorité; que les masses populaires ne voulaient que lui Napoléon, et lui demandaient uniquement de les délivrer des nobles, des prêtres et de l'étranger; mais qu'il entendait tenir grand compte des vœux des hommes éclairés, et se montrer aussi éclairé qu'eux; qu'il avait donc la ferme résolution d'accorder la monarchie constitutionnelle; qu'il n'y en avait qu'une, il le savait, laquelle consistait dans des ministres responsables, obligés de discuter au sein de Chambres les affaires du pays, et dans une liberté complète de la presse, sans aucune censure préalable; que sur ce dernier point notamment il était convaincu; que vouloir enchaîner la presse était puéril; qu'il n'y aurait par conséquent aucune difficulté de fond avec lui, et qu'il s'agirait uniquement de trouver la forme convenable sans l'humilier; que l'on pouvait sans doute se demander s'il s'accommoderait à la longue des entraves au-devant desquelles il allait; que la défiance à cet égard était permise, qu'il ne s'en offensait point, mais qu'il était très-préparé à subir les désagréments du régime constitutionnel, et qu'en tout cas il espérait qu'on le ménagerait; qu'autrefois il avait eu de vastes desseins, que pour de tels desseins le gouvernement constitutionnel eût été un obstacle, mais qu'un seul intérêt le préoccupait désormais, c'était de résister à l'ennemi extérieur; que la lutte serait terrible, il ne fallait pas se le dissimuler; qu'il laissait parler de négociations, mais qu'en réalité on ne négociait pas; qu'il fallait de toute nécessité se battre à outrance, et qu'on ne lui en refuserait certainement pas les moyens; qu'après avoir rejeté l'ennemi hors du territoire, il se hâterait de conclure la paix; qu'alors, lorsqu'il s'agirait simplement d'administrer le pays, le concours éclairé de ses représentants, fussent-ils un peu tracassiers, ne lui déplairait pas; qu'on n'avait point à quarante-six ans le caractère qu'on avait eu à vingt-six; qu'il se sentait changé, qu'en tout cas le gouvernement, partagé mais fortement appuyé, d'une monarchie libérale, conviendrait beaucoup mieux à son fils; qu'il travaillait pour ce fils bien plus que pour lui-même; que par conséquent il ne pouvait y avoir entre lui et les amis éclairés de la liberté aucun dissentiment sérieux; que la question consistait tout entière dans la forme à trouver, et qu'on respecterait, il l'espérait bien, sa dignité et sa gloire, qui étaient celles de la France.

Ces paroles prononcées d'un ton calme, ferme, convaincu, et à l'ombre de tant de lauriers, saisirent vivement l'imagination impressionnable de M. Benjamin Constant, le persuadèrent complétement ou à peu près, et il remercia le sort qui l'avait rendu prisonnier d'un tel vainqueur. Napoléon lui livra ensuite un amas de projets de constitution, les uns signés, les autres anonymes. Jusque-là poli mais sérieux, il se dérida tout à coup en prenant en main certains de ces projets, dont il énonçait

le sens, puis l'auteur. — En voici un d'un républicain, disait-il ; en voici un autre d'un monarchiste à la façon de Mounier; en voici un troisième d'un royaliste pur... — Puis exposant le contenu, Napoléon souriait du contraste des idées avec le nom des auteurs, car les républicains ne proposaient souvent que le despotisme, et les royalistes l'anarchie. — Faites de tout cela ce que vous voudrez, ajouta-t-il, arrêtez vos idées, qui sans doute le sont déjà, trouvez une forme, et venez me revoir, nous n'aurons pas de peine à nous mettre d'accord. — Napoléon congédia ensuite M. Benjamin Constant, sans l'avoir ni caressé ni maltraité, mais en l'ayant dominé par la simplicité, le charme et la fermeté de son esprit, devant lequel toute question se présentait non pas comme à résoudre, mais comme résolue.

M. Benjamin Constant était l'homme du temps qui, outre son talent d'écrire, clair, piquant, incisif, possédait le mieux la théorie de la monarchie constitutionnelle. Il ne lui manquait que d'avoir appris par l'expérience où résident les points essentiels de ce mécanisme, et bien qu'il fût plus près de les connaître qu'aucun de ses contemporains, il ne savait pas encore avec la dernière précision à quoi il fallait tenir essentiellement, et en quoi il était permis de se montrer facile. Mais il n'avait dans l'esprit aucune des erreurs régnantes, et ayant été le publiciste employé par le parti libéral contre la première Restauration, il avait un crédit, comme rédacteur de constitution, dont nul autre en France n'aurait pu se prévaloir.

Ses idées étant arrêtées, son travail ne pouvait être bien long, du moins sous le rapport de la conception, et il revint bientôt auprès de Napoléon. Il le trouva aussi naturel, mais plus accueillant encore, le rapprochement entre ces deux hommes devenant à chaque entrevue non pas plus facile, mais plus séant. Cette fois l'entretien roula sur les détails de la constitution future, et sur aucun point il ne se révéla de désaccord entre les deux interlocuteurs. Napoléon admit sans contestation que la presse quotidienne devait être exempte de toute censure préalable, et relever dans ses écarts des tribunaux seuls. C'était accorder d'un coup les points les plus contestés en cette matière. Sur ce sujet Napoléon était, avons-nous dit, pleinement converti par son expérience antérieure. Quant aux deux Chambres, à l'obligation pour les ministres de s'y rendre, d'y justifier leurs actes, M. Benjamin Constant ne rencontra pas plus de difficulté de la part de Napoléon, ce qui était accepter le partage du gouvernement avec elles, et plus que le partage, car si dans ce système le monarque se réserve l'action, il laisse aux Chambres la direction, et ce n'est là du reste qu'obéir à la nécessité des choses. En effet on veut en vain gouverner en dehors des vrais sentiments d'une nation, en dehors de ses idées dominantes : si on l'essaye quelques jours, on est bientôt

forcé d'y renoncer. Le mieux dès lors est de subir de bonne grâce ce qu'on ne peut empêcher, et d'accepter le moyen le plus direct d'introduire la pensée de la nation dans le gouvernement, ce qui revient à faire dépendre les ministres du vote des Chambres dans tous leurs actes.

Napoléon concéda en outre que les Chambres amenderaient les lois à leur gré, sauf le droit pour le gouvernement de ne pas sanctionner les lois ainsi amendées; qu'elles pourraient non pas *supplier*, comme dans la Charte de Louis XVIII, mais *inviter* le gouvernement à présenter certaines lois désirées par l'opinion publique, et en indiquer les dispositions, à condition toutefois que l'invitation ne serait présentée à l'Empereur que lorsque les deux Chambres seraient d'accord. La Chambre des députés dut avoir le privilége d'être saisie la première des propositions d'impôt; la Chambre des pairs dut avoir le privilége de la haute juridiction d'État sur les ministres, sur les chefs militaires, sur tous les hommes revêtus d'un grand pouvoir. C'était donc la monarchie constitutionnelle tout entière, et sans une seule réserve. Restait la composition des Chambres.

Pour la Chambre des députés, la moindre en dignité, la plus forte en influence, Napoléon admit sans contestation l'élection directe. Si on avait eu le temps, on aurait pu rédiger une loi électorale, qui eût indiqué tout de suite la catégorie de citoyens investie du droit de nommer les députés. La matière était nouvelle et grave, et il était difficile, dans l'état des connaissances acquises, de se fixer sur les questions qu'elle soulèverait. On imagina de se servir du système existant en y apportant quelques modifications. C'était le système de Sieyès, lequel consistait à faire désigner par l'universalité des citoyens environ cent mille électeurs à vie, répartis en deux classes de colléges, colléges d'arrondissement, colléges de département. Il avait l'avantage apparent d'associer tous les citoyens à l'élection, mais le vice profond, inhérent au suffrage universel, d'être illusoire, car ce qu'il y a de sérieux dans l'intervention du pays, est d'appeler à voter non pas la totalité des citoyens, mais la portion réellement éclairée et capable d'avoir un avis. Cependant les cent mille électeurs alors inscrits sur les listes offraient un échantillon de la nation suffisant pour avoir sa vraie pensée. On renonça à la combinaison subtile de faire présenter des candidats par les colléges d'arrondissement aux colléges de département, et par les colléges de département au Sénat, ce qui n'était qu'une manière de faire expirer la véritable opinion du pays, non pas précisément entre deux guichets, mais entre deux scrutins. Napoléon concéda que les colléges d'arrondissement nommeraient directement 300 députés, et les colléges de département à peu près autant, et toujours directement, ce qui devait procurer une assemblée presque égale en nombre à la Chambre des communes d'Angleterre. M. Benjamin Constant accepta ces bases, lesquelles constituaient une immense amé-

lioration, car même sous la Charte de 1814 on n'avait eu que l'ancien Corps législatif, qui était nommé par le Sénat sur des listes de candidats dressées par les colléges électoraux. Napoléon admit ce que l'expérience a consacré depuis comme seule combinaison raisonnable, le renouvellement intégral de la seconde Chambre tous les cinq ans.

Quant à la composition de la première Chambre, il y eut plus de difficulté entre Napoléon et M. Benjamin Constant, non que l'un voulût concéder moins, et l'autre obtenir plus, mais parce que le sujet lui-même soulevait les doutes les plus graves.

M. Benjamin Constant, sans être absolument fixé, inclinait vers une pairie héréditaire. Il regardait cette institution comme celle qui, dans la composition d'une Chambre haute, offrait le plus heureux mélange de gravité et d'indépendance d'esprit. Napoléon, en étant de cet avis plus que M. Benjamin Constant lui-même, répugnait cependant à introduire l'hérédité dans la nouvelle constitution. Avec son langage si net et si heureusement figuré, Il faut, disait-il, une aristocratie, et il la faut surtout dans un État libre, où la démocratie a toujours une influence prépondérante. Un gouvernement qui essaye de se mouvoir dans un seul élément, est comme un ballon dans les airs, inévitablement emporté dans la direction où soufflent les vents. Au contraire, celui qui est placé entre deux éléments, et peut se servir de l'un ou de l'autre à son gré, n'est point asservi. Il est comme un vaisseau qui est porté sur les flots, et qui n'use des vents que pour marcher. Le vent le pousse, mais ne le domine pas. — On ne pouvait rendre sous une forme plus ingénieuse une pensée plus profonde. Mais tout en pensant de la sorte, Napoléon craignait, dans l'état des choses, de ne pouvoir se servir utilement de ce qu'il y avait d'aristocratie en France. — L'ancienne noblesse est contre moi, disait-il, et la nouvelle est bien nouvelle. Tout cela ne ressemble pas à l'aristocratie anglaise, née avec la constitution anglaise, ayant contribué à la donner au pays, et n'ayant pas cessé de la pratiquer... D'ailleurs, ajoutait-il, nous avons un peuple plein de préventions contre la noblesse héréditaire. Ce qui l'anime le plus en ce moment, ce qui le fait courir au-devant de moi, c'est la haine des nobles et des prêtres, et si vous lui présentez la pairie héréditaire vous lui ferez jeter les hauts cris, sans être bien assuré d'avoir créé une véritable aristocratie avec une Chambre des pairs qui pour assez longtemps sera composée de chambellans et de généraux... —

En présence de ces motifs divers Napoléon était profondément perplexe, car si l'hérédité de la pairie était conforme à ses convictions, il en craignait l'effet sur l'esprit ombrageux des libéraux français.

Quant aux garanties générales, telles que l'inamovibilité de la magistrature, la liberté individuelle, la liberté des cultes, etc., il les admettait

sans contestation, et se bornait à demander une rédaction claire, précise, ne prêtant point à l'équivoque. Il n'y eut qu'une de ces garanties qu'il contesta; et même avec beaucoup de vivacité, ce fut l'abolition de la confiscation. Il ne voulait pas, bien entendu, stipuler le contraire; il désirait le silence. — Je ne songe, dit-il, à prendre le bien de personne, et ne veux en rien imiter la Convention nationale. Mais on me prépare une nouvelle émigration. Si la guerre se prolonge, vous allez avoir un soulèvement en Vendée. Qu'elle se prolonge ou non, vous aurez des rassemblements sur nos frontières comme ceux de Coblentz. Déjà il s'en forme un à Gand, où figurent des hommes que j'ai comblés d'honneurs et de richesses. Ce rassemblement grandira tous les jours, et si je n'ai pas terminé la lutte en trois mois, il s'organisera là un gouvernement dont les ordres seront par certaines classes de Français mieux obéis que les miens. Ne croyez pas que je veuille faire tomber la tête ou prendre la fortune de qui que ce soit. Mais je ne puis rester désarmé, et si je n'ai pas dans les mains des moyens d'intimidation, je ne saurai comment me défendre contre ce gouvernement extérieur, reconnu et obéi au dedans. Actuellement j'ai à Besançon, j'ai à Marseille d'anciens préfets de Louis XVIII qui donnent des ordres secrets. Je vais les expulser, mais ils se tiendront à la frontière, et feront là autant de mal qu'à l'intérieur même. Il faut que je puisse contenir les ennemis résolus, et ramener les irrésolus. Soyez sûr qu'avec la faculté de séquestrer les biens, sans les confisquer, j'agirai même sur Talleyrand. Du reste, à la paix, je rétablirai cette garantie qui est indispensable, je le reconnais; jusque-là je désire qu'on s'abstienne d'en parler. —

Cette mauvaise disposition fut la seule que Napoléon laissa percer dans le travail de la nouvelle constitution, mais il se montra obstinément attaché à ce qu'il demandait. Il avait tort sans doute de vouloir se réserver une portion quelconque de pouvoir arbitraire, car quelques moyens d'intimidation de plus ou de moins ne pouvaient ni le sauver ni le perdre, et c'était uniquement sur le champ de bataille que son sort devait se décider. Mais il faut reconnaître, pour être entièrement vrai, que les royalistes se conduisaient de manière à excuser la mauvaise pensée de Napoléon. D'abord épouvantés, ils s'étaient tenus paisibles : rassurés bientôt en voyant la liberté laissée à tous les partis de parler, d'écrire, de se mouvoir, ils en profitaient largement, allaient, venaient publiquement de Paris dans la Vendée, de Paris à Gand, préparant évidemment la guerre civile en Vendée, et des mouvements royalistes au sein de la capitale. Pour le moment il n'y avait pas à s'en inquiéter, mais si l'ennemi arrivait sous les murs de Paris, le danger pouvait devenir sérieux, et on comprend, tout en désapprouvant Napoléon, qu'un homme d'action, habitué à ne pas s'arrêter devant les obstacles, placé en outre dans

un temps bien voisin encore des doctrines révolutionnaires, demandât des moyens d'intimidation sans même vouloir en user.

M. Benjamin Constant ajourna cette contestation, bien résolu d'ailleurs à y revenir. Il y avait une dernière question, toute de forme, et sur laquelle Napoléon paraissait encore plus irrévocablement fixé, s'il était possible, c'était le titre et le mode de présentation du nouvel acte constitutionnel. Il voulait octroyer cette nouvelle Charte comme Louis XVIII avait octroyé la sienne, mais en sauvant les apparences, et en cette matière les apparences sont beaucoup, car elles emportent la reconnaissance ou la négation du droit. — J'ai reconnu, disait-il, la souveraineté nationale, et ce n'est pas une grande faveur que je lui ai faite, car en réalité la nation est souveraine, et il n'y a de souverain durable que celui dont elle veut. Ainsi je ne prétends pas, à l'exemple de Louis XVIII, me présenter comme tirant de mon droit seul la constitution que je vais donner à la France; mais si je ne prétends pas la tirer de mon droit, je veux la tirer de mon bon sens, la faire la meilleure possible, et à cet égard vous et moi nous valons mieux qu'une assemblée qui n'en finirait pas, et qui bouleverserait peut-être le pays sans aboutir à aucun résultat. L'œuvre une fois terminée, et le mieux que nous pourrons, je l'offrirai à l'acceptation nationale, suivant le mode adopté pour les anciennes constitutions impériales, celui de l'inscription des votes sur des registres ouverts dans les mairies. On dira que ce mode est illusoire, j'en conviens. Il n'est pas plus illusoire cependant que la convocation d'assemblées primaires, qui offrirait un mode plus compliqué mais pas beaucoup plus sérieux. En ce genre, l'essentiel est de faire bien, et quant à la forme, pourvu qu'elle n'emporte pas la négation du fond, la plus simple est celle qu'il faut préférer. La véritable acceptation du peuple c'est la durée, qui est son assentiment éclairé, donné par lui après l'expérience faite d'une constitution. —

M. Benjamin Constant n'était nullement disposé à contester ces idées, car il était d'avis lui aussi d'éviter, soit une assemblée constituante qui aurait travaillé une année sans rien produire, soit des assemblées primaires qui auraient pu amener une confusion désastreuse, et d'employer la forme d'acceptation la plus abrégée, pourvu qu'elle emportât la reconnaissance expresse de la souveraineté nationale. Toutefois il aurait souhaité que la nouvelle constitution se distinguât des anciennes constitutions impériales non-seulement par le fond (c'était accordé), mais par la forme; qu'elle s'en distinguât surtout par le titre, afin d'inspirer confiance, et de ne pas l'exposer à être confondue avec les anciens sénatus-consultes, qui, une fois sortis du cerveau de Napoléon, étaient aussitôt convertis en lois fondamentales de l'État par la servilité du Sénat. En conséquence il disait que sans être dupe des hypocrisies de forme, il

fallait, par un moyen ou par un autre, conjurer la défiance générale, et pour cela donner à la constitution actuelle un caractère nouveau, et qui la distinguât tout à fait des précédentes. — Non, non, répondait Napoléon, on veut m'ôter mon passé, faire de moi ce que je ne suis pas, un autre homme, effacer ainsi quinze ans de règne, effacer ma gloire, effacer celle de la France, comme si tout était mauvais dans ce premier règne!... Je n'y consentirai pas. Je puis bien céder à l'expérience, et surtout aux circonstances qui n'admettent plus la dictature dont j'ai joui, mais je n'entends pas me laisser humilier. D'ailleurs, croyez-moi, la France veut son vieil empereur, un peu changé sans doute, mais lui et pas un autre... —

Sur ce point Napoléon se montra inébranlable, car il voyait dans une forme absolument nouvelle une intention de l'humilier en lui imposant le désaveu de tout son passé. Il fallut donc considérer la constitution à laquelle on travaillait comme une simple modification des anciennes, et nullement comme un ordre de choses entièrement distinct du précédent. En cela Napoléon était pour ce qu'il appelait sa gloire aussi opiniâtre et aussi susceptible que Louis XVIII pour ce qu'il appelait son droit. C'était une faute grave, car la constitution de 1815 était totalement différente de celles de 1802 et de 1804; et tandis qu'en général on veut paraître donner plus qu'on ne donne, il s'exposait cette fois à paraître donner moins qu'il ne donnait en réalité : calcul détestable, et triste fruit de l'orgueil! Il eût mieux valu cent fois, dans l'état des esprits, promettre plus qu'on ne faisait, que de faire plus qu'on ne promettait.

De cette contestation il résulta le nouveau titre, si malheureusement célèbre, d'*Acte additionnel aux constitutions de l'Empire,* titre qui devait tendre à persuader au public qu'on n'apportait qu'une modification, tandis qu'en réalité on apportait un changement radical à l'ancien état de choses. M. Constant enchanté d'avoir obtenu le fond céda sur la forme, à laquelle il avait lui-même le tort, naturel à un esprit philosophique, de ne pas attacher assez d'importance. Il prit la plume et rédigea en termes simples, clairs, élégants, la constitution la meilleure et la mieux écrite qui ait été accordée à la France dans la longue série de ses révolutions. Il vit, revit l'Empereur, et se mit d'accord avec lui sur tous les points, même sur celui de la pairie héréditaire. Quant à ce dernier, Napoléon après avoir résisté par les motifs que nous avons exposés, après avoir répété qu'on courait risque de frapper la nouvelle œuvre d'une impopularité fâcheuse en y introduisant l'hérédité, parut se raviser cependant à l'égard d'une raison qui l'avait fort préoccupé, c'était la difficulté d'utiliser l'aristocratie dans l'état présent de la France. Il dit qu'après deux ou trois batailles gagnées, s'il les gagnait, après la paix conclue, s'il parvenait à la conclure, l'ancienne noblesse reviendrait

probablement à lui comme elle l'avait déjà fait, et que la pairie héréditaire serait pour elle un appât beaucoup plus puissant que le Sénat; qu'il aurait donc ainsi le moyen de la rallier, et que les deux noblesses, ancienne et nouvelle, fondues l'une avec l'autre, finiraient peut-être par composer un corps aristocratique assez imposant. Il se rendit donc sur l'hérédité de la pairie, mais persista obstinément à garder le silence sur l'article de la confiscation.

La nouvelle constitution avait été assez promptement terminée, une seule question divisant ses auteurs, et la plume du rédacteur étant fort exercée : mais il fallait la faire sortir de ce mystère, et lui donner l'appui d'une autorité considérable. On s'en entretenait déjà dans le public, on parlait des conférences secrètes dont elle était l'objet, et la jalousie n'avait pas manqué de naître, soit au sein du Conseil d'État, soit chez certains révolutionnaires qui avaient mis la main à nos diverses constitutions, et qui se voyaient avec peine frustrés de toute participation à celle-ci. Il était temps de la soumettre au Conseil d'État, et pour que M. Benjamin Constant pût soutenir son œuvre [1], il fallait qu'il eût droit de siéger dans ce conseil. Il y avait là un prétexte fort naturel de le nommer conseiller d'État, et Napoléon par une voie simple et adroitement choisie, eut la satisfaction de conquérir son ennemi, naguère le plus violent, tandis que cet ennemi eut de son côté la satisfaction d'être conquis d'une manière plausible et presque avouable. Aujourd'hui on est beaucoup plus étonné qu'on ne le fut alors de ce brusque ralliement. On avait assisté à de si étranges revirements en 1814, les mœurs politiques étaient si peu formées, qu'on le remarqua sans en être cependant ni très-surpris, ni très-indigné. M. Benjamin Constant fut donc nommé conseiller d'État, afin de pouvoir travailler officiellement à la Constitution. Quelques personnages tels que le prince Cambacérès, MM. Regnaud de Saint-Jean d'Angély, Boulay de la Meurthe et les présidents des diverses sections du Conseil d'État, furent appelés à l'Élysée pour prendre part à des conférences préalables, et il s'y éleva peu d'objections contre le nouveau travail, qui, sauf le titre, sauf le silence gardé sur la confiscation, ne pouvait en soulever de sérieuses. Cependant on fit quelques remaniements de rédaction, et on inséra un article nouveau, assez inutile, mais répondant à toutes les passions du temps. En effet pour les bonapartistes la dynastie, pour les acquéreurs de biens nationaux les

[1] M. Benjamin Constant, en avouant, dans ses Lettres sur les Cent Jours, la grande part qu'il eut à l'Acte additionnel, n'a pas avoué qu'il en fût le rédacteur. Il est pourtant certain que l'Acte additionnel fut entièrement rédigé de sa main, et que, sauf quelques articles modifiés, l'ouvrage entier fut de lui. Il est d'ailleurs facile de reconnaître à l'unité, à la précision, à la simplicité élégante du langage, qu'il n'y eut qu'une plume, et que cette plume était la meilleure du temps. Celle de Napoléon, qui était la plus grande, était plus dogmatique et plus nerveuse.

ventes dites nationales, pour les paysans l'abolition des dîmes et des droits féodaux, pour les révolutionnaires de diverses nuances la condamnation irrévocable de l'ancien régime, étaient des objets sacrés passant avant tous les autres. On inséra donc un article final portant le numéro 67, lequel disait que le peuple français, en déléguant ses pouvoirs aux autorités instituées par la nouvelle constitution, ne leur conférait cependant pas le droit de proposer le rétablissement des Bourbons (la dynastie impériale fût-elle éteinte), le droit de rétablir l'ancienne noblesse féodale, les priviléges seigneuriaux, les dîmes, les priviléges de culte, le droit surtout de porter atteinte à l'irrévocabilité de la vente des biens nationaux, et interdisait formellement à quelque individu que ce fût toute proposition de ce genre. Cet article avait une seule valeur, c'était de ranger les objets essentiels dans une catégorie à part, et de leur donner une espèce de caractère sacré, tant que la Constitution, il est vrai, resterait sacrée elle-même.

Le nouvel acte fut ensuite porté au Conseil d'État. On ne fit presque aucune objection en séance générale; mais dans les conversations particulières qui s'établirent, on critiqua le titre d'*Acte additionnel aux constitutions de l'Empire,* qui le distinguait trop peu des constitutions passées, et le laissait exposé à ces faciles changements qui s'opéraient jadis au moyen d'un sénatus-consulte toujours adopté par le Sénat à la presque unanimité, et toujours sanctionné dans les mairies par quelques millions de *oui* contre quelques milliers de *non.* Tout le monde aussi releva le silence gardé sur la confiscation, et en parut alarmé. La remarque fort simple que la Charte de 1814 prononçait l'abolition de la confiscation, et qu'on serait justement scandalisé de ne pas la retrouver dans l'Acte additionnel, cette remarque fut faite universellement, même en séance générale, et on pressa vivement les présidents de section, en particulier M. Benjamin Constant, d'insister auprès de l'Empereur pour qu'il consentît à remplir une lacune si regrettable, et destinée à être si mal interprétée.

Le 21 avril au soir il y eut une dernière conférence à l'Élysée, et la rédaction fut définitivement arrêtée. Le mandat donné aux divers collaborateurs du nouvel acte constitutionnel fut fidèlement exécuté, et on supplia Napoléon de combler la lacune relative à la confiscation. On fit naturellement valoir auprès de lui l'article de la Charte de 1814 qui abolissait cette peine barbare. Napoléon répondit que cet article n'était de la part des Bourbons qu'une véritable hypocrisie. Leur empressement à supprimer nominalement la confiscation n'avait eu, disait-il, d'autre cause que l'intention de flétrir l'origine des biens nationaux, confisqués sur les nobles et les prêtres. Mais leur respect pour la propriété était feint, car ils n'avaient rien négligé pour dépouiller les nouveaux acqué-

reurs de leurs biens, directement ou indirectement. Il ne fallait donc pas se laisser prendre à de faux semblants, et être dupes d'une disposition menteuse. Quant à lui, il ne voulait en réalité prendre le bien de personne, mais on lui ôterait en insistant le seul moyen qu'il eût d'intimider le nouveau Coblentz. — Pourtant, comme sans nier ce qu'il disait des Bourbons, on persistait à soutenir le principe de la propriété, qui en lui-même était sacré, et qu'il était peu séant de méconnaître dans un moment où l'on se piquait de proclamer les droits des citoyens, jusque-là méconnus ou incomplétement reconnus, Napoléon se leva les yeux enflammés, le geste menaçant, et parcourant d'un pas rapide la pièce où l'on discutait, il dit qu'on l'entraînait dans une voie qui n'était pas la sienne; qu'on donnait ainsi un dangereux essor aux plus mauvaises doctrines du jour, qu'on les encourageait, qu'on les excitait; que l'opinion se gâtait d'heure en heure, et devenait détestable; que la France, la vraie France, cherchait *le vieux bras de l'Empereur, et ne le trouvait plus;* qu'on allait le livrer désarmé à toutes les factions, que le peuple et l'armée abhorraient les émigrés, lui en voudraient de son indulgence envers eux, et ne lui pardonneraient pas de leur laisser des richesses qui allaient servir à solder la guerre étrangère; que si du reste le moyen sortait un peu de la mansuétude du régime libéral, il fallait le concéder aux circonstances; qu'on *voulait faire de lui un ange, qu'il n'en était pas un,* et qu'il fallait le prendre tel quel, c'est-à-dire pour un homme qui n'avait pas l'habitude de se laisser attaquer impunément... — Après cette sortie, laquelle n'était que la répétition de ce qu'on entendait dire tous les jours à certains hommes effrayés du prétendu mouvement révolutionnaire, Napoléon se calma, mais sans avoir permis d'insérer l'article relatif à l'abolition de la confiscation, et en promettant solennellement de rétablir cet article après la paix, comme font tous les pouvoirs qui s'engagent à renoncer à l'arbitraire l'urgence passée, c'est-à-dire lorsque le mal est irréparable pour leurs victimes et pour eux-mêmes.

On se rendit devant la colère de Napoléon, et M. Benjamin Constant comme les autres, car il était impatient de voir au *Moniteur* une œuvre dont il était fier, et dont il aurait pu justement s'enorgueillir sans cette omission.

Le dimanche 23 avril le *Moniteur* publia la nouvelle constitution, sous le titre d'ACTE ADDITIONNEL AUX CONSTITUTIONS DE L'EMPIRE. Le préambule était fort adroit. Il rappelait qu'à diverses époques l'Empereur, en profitant de l'expérience acquise, avait modifié les constitutions précédentes, notamment en l'an VIII, en l'an X, en l'an XII, mais toujours en renvoyant ces modifications au consentement du peuple; que tout occupé alors d'établir un vaste système fédératif en Europe (Napoléon appelait ainsi son projet de monarchie universelle), il avait été obligé d'ajourner

certaines dispositions nécessaires à la liberté des citoyens; qu'amené aujourd'hui à renoncer à ce vaste système fédératif, et à se vouer exclusivement au bonheur de la France, il avait résolu de modifier les constitutions impériales, en conservant du passé ce qu'il avait de bon, mais en empruntant aux lumières du temps présent ce qui était propre à consacrer les droits des citoyens, *en donnant au système représentatif toute son extension, en combinant en un mot le plus haut point de liberté politique avec la force nécessaire pour faire respecter par l'étranger l'indépendance du peuple français et la dignité de la couronne.*

D'après le dispositif l'Empereur était chargé du pouvoir exécutif, et exerçait le pouvoir législatif en concurrence avec deux Chambres. De ces deux Chambres, l'une, celle des pairs, était héréditaire, et à la nomination de l'Empereur, sans limite quant au nombre de ses membres; l'autre, celle des représentants, était élective, renouvelable en entier tous les cinq ans, et formée de 629 membres, élus directement par les deux séries de colléges de département et d'arrondissement. Toutefois, le commerce devait avoir 23 représentants spéciaux choisis d'après un mode particulier. La Chambre des représentants nommait son président, sauf l'approbation de l'Empereur. La Chambre des pairs avait le privilége de la haute juridiction d'État sur les ministres, les chefs militaires, etc.; la Chambre des représentants avait l'initiative, la priorité des résolutions en matière de finances et de levées d'hommes. Le budget devait être voté tous les ans. Les Chambres pouvaient amender les lois, elles pouvaient même en proposer en vertu de leur propre initiative, et celles-ci étaient envoyées à l'Empereur si elles avaient réuni le vote favorable des deux branches de la législature. Les ministres pouvaient être membres de l'une ou de l'autre Chambre, avaient la faculté de s'y présenter s'ils ne l'étaient pas, et étaient tenus de s'y rendre pour fournir sur leurs actes toutes les explications qu'elles demanderaient. Ils étaient responsables, et, en cas de mise en accusation, ils étaient accusés par la Chambre des représentants, et jugés par la Chambre des pairs. L'Empereur avait le droit de dissoudre la Chambre des représentants, à la condition d'en réunir une nouvelle dans six mois au plus tard. La magistrature était inamovible; les tribunaux militaires n'avaient de juridiction que sur les délits militaires; les Français étaient libres de leur personne, ne devaient être ni détenus ni exilés arbitrairement, et ne relevaient que de leurs juges naturels. L'état de siége ne pouvait être établi qu'en cas d'invasion de l'ennemi, ou de troubles civils. Dans ce dernier cas il ne pouvait être établi que par une loi, ou en l'absence des Chambres par un décret, qui devait être converti en loi le plus tôt possible. Tout Français avait le droit d'imprimer son opinion sans aucune censure préalable, à charge d'en répondre devant la justice, comprenant toujours le jury pour les délits de

la presse. Le droit de pétition individuelle était garanti. Les cultes étaient déclarés égaux et libres. Enfin la dynastie, les biens nationaux, l'abrogation de la dîme et des anciens privilèges, étaient, comme on l'a vu, placés sous une garantie spéciale, puisqu'il était défendu aux membres des deux Chambres de faire aucune proposition qui fût de nature à y porter atteinte.

Les dispositions des sénatus-consultes antérieurs contraires au nouvel acte étaient annulées. Les autres étaient maintenues. Le présent Acte additionnel devait être envoyé à l'acceptation du peuple français, qui serait admis au chef-lieu des mairies, chez les juges de paix, notaires, etc., à voter par *oui* ou *non* sur des registres ouverts à cet effet. Le recensement des votes devait être fait dans l'assemblée du Champ de Mai, composée de tous les membres des colléges électoraux qui voudraient se rendre à Paris.

Jamais la liberté, toute celle qui est raisonnablement désirable, n'avait été plus complétement accordée à la France, sauf l'article relatif à la confiscation, lequel était ajourné. Napoléon l'avait accordée aussi entière, non par ruse, mais parce qu'avec son grand esprit il avait compris qu'obligé de la donner, il la fallait donner avec ses conditions nécessaires; parce qu'il était alors exclusivement occupé d'une seule idée, celle de vaincre l'Europe conjurée contre lui, et que ce résultat obtenu, le plus ou le moins de pouvoir dont il jouirait était à ses yeux un objet secondaire; parce qu'il se figurait que dans la pratique de la Constitution on lui concéderait à lui plus qu'à un autre, grâce à sa gloire, à son génie, à l'énergie de sa volonté; parce qu'enfin songeant à son fils plus qu'à lui-même, il ne désirait pas pour ce fils au delà des pouvoirs d'un roi d'Angleterre.

Il nous reste à voir comment fut reçue cette liberté si complétement donnée, et on trouvera dans le récit qui va suivre une nouvelle preuve qu'en politique, comme en toutes choses, il ne suffit pas que les remèdes soient bons, il faut qu'ils soient appliqués à temps.

FIN DU LIVRE CINQUANTE-HUITIÈME.

LIVRE CINQUANTE-NEUVIÈME.

LE CHAMP DE MAI.

Publication de l'Acte additionnel. — Effet qu'il produit. — Quoiqu'il contienne la plus libérale, la mieux rédigée de toutes les constitutions que la France ait jamais obtenues, il est très-mal accueilli. — Motifs de ce mauvais accueil. — La France ne croit pas plus à Napoléon quand il parle de liberté, que l'Europe lorsqu'il parle de paix. — Déchainement des royalistes et froideur des révolutionnaires. — Le parti constitutionnel est le seul qui accueille favorablement l'Acte additionnel, et néanmoins il reste défiant. — Importance du rôle de M. de Lafayette en cette circonstance. — Le parti constitutionnel met des conditions à son adhésion, et exige la convocation immédiate des Chambres. — Napoléon voudrait différer, pour n'avoir pas des Chambres assemblées pendant les premières opérations de la campagne. — On lui force la main, et avant même l'acceptation définitive de l'Acte additionnel, il se décide à le mettre à exécution, en convoquant immédiatement les Chambres. — Il appelle en même temps le corps électoral au *Champ de Mai*. — Ces mesures produisent un certain apaisement dans les esprits. — Suite des événements à Vienne et à Londres. — Quoique très-animées, les puissances cependant ne laissent pas de considérer comme fort grave la lutte qui se prépare. — L'Autriche voudrait essayer de se débarrasser de Napoléon en lui suscitant des embarras intérieurs. — Tentative d'une négociation occulte avec M. Fouché. — Envoi à Bâle d'un agent secret. — Napoléon découvre cette sourde menée, et, pour la déjouer, dépêche M. Fleury de Chaboulon à Bâle. — Explication violente avec M. Fouché, surpris en trahison flagrante. — Pour le moment cette menée n'a pas de suite. — La coalition persiste, et le ministère britannique, poussé à bout, finit par avouer au Parlement le projet de recommencer immédiatement la guerre. — L'opposition se dit trompée, le Parlement le croit, et vote néanmoins la guerre à une grande majorité. — Marche des armées ennemies vers la France. — Aventures de Murat en Italie. — Sa folle entreprise et sa triste fin. — Il s'enfuit en Provence. — Sinistre augure que tout le monde en tire pour Napoléon, et que ce dernier en tire lui-même. — Progrès des préparatifs militaires. — Formation spontanée des fédérés. — Services que Napoléon espère en obtenir pour la défense de Lyon et de Paris. — Tandis que les révolutionnaires se décident à appuyer Napoléon, les royalistes lèvent le masque et commencent la guerre civile en Vendée. — Premiers mouvements insurrectionnels dans les quatre subdivisions de l'ancienne Vendée, et combat d'Aizenay. — Promptes mesures de Napoléon. — Il se prive de vingt mille hommes qui lui eussent été bien utiles contre l'ennemi extérieur, et les dirige sur la Vendée. — En même temps il charge M. Fouché de négocier un armistice avec les chefs vendéens. — Résultat et esprit des élections. — Réunion de la Chambre des pairs et de celle des représentants. — Dispositions de celle-ci. — Tout en voulant sincèrement soutenir Napoléon contre l'étranger, elle est préoccupée de la crainte de paraître servile. — Ses premiers actes marqués au coin d'une extrême susceptibilité. — Napoléon en est vivement affecté. — Champ de Mai. — Grandeur et tristesse de cette cérémonie. — Adresses des deux Chambres. — Conseils dignes et sévères de Napoléon. — Ses profondes remarques sur ce qui manque à son gouvernement pour subsister devant des Chambres. — Sinistres présages. — Il quitte Paris le 12 juin pour se mettre à la tête de l'armée. — Adieux à ses ministres et à sa famille. — Dernières considérations sur cette tentative de rétablissement de l'Empire.

Jamais la liberté n'avait été plus complétement donnée à la France que dans l'Acte additionnel, et cependant jamais elle ne fut plus mal reçue.

Les hommes, vieux ou jeunes, qui après un long sommeil de l'esprit public étaient revenus à l'amour de la liberté, avaient tous une manière différente de l'entendre, l'expérience ne les ayant pas encore amenés à un système commun. Ils s'étaient généralement imaginé que quelques centaines de constituants seraient appelés à discuter les diverses formes de gouvernement, et que de cette discussion sortirait la forme que chacun d'eux préférait. La plupart s'étaient flattés d'être du nombre de ces constituants, et le Conseil d'État lui-même avait espéré qu'au lieu de lui communiquer simplement la constitution nouvelle, on la lui donnerait à rédiger. L'esprit de système et les prétentions personnelles étaient donc frustrés à la fois par le mode adopté. De plus on détestait les anciennes constitutions impériales, qu'on rendait responsables avec quelque raison des malheurs du premier Empire, et on avait nourri l'espoir d'un changement radical, qui trancherait profondément avec le passé pour le fond et pour la forme. Au lieu de cela, trouver un matin au *Moniteur,* tout fait, et sans possibilité d'y rien changer, un simple acte, dit *additionnel* aux constitutions impériales, lequel ne paraissait être qu'une légère modification, tandis qu'on aurait voulu un changement complet, lequel encore n'avait d'autre garantie de solidité que l'acceptation muette dans les mairies, les justices de paix, etc., fut une déception universelle et cruelle. On s'était promis un ordre de choses absolument nouveau, qui serait l'ouvrage de tout le monde et recevrait une sanction solennelle, et l'on avait ou l'on croyait avoir une insignifiante modification, mesurée par le pouvoir lui-même, et sanctionnée par un mode banal, qui ne procurait aucune sécurité, car avec ce mode rien ne garantissait que les actes additionnels ne se succéderaient pas les uns aux autres, comme jadis les sénatus-consultes. Obtenir peu, et ce peu n'y pouvoir pas compter, fut naturellement pour tous les esprits un motif de se dire et de se croire indignement trompés.

On était donc prévenu par le titre de l'œuvre, même avant de l'avoir lue. En la lisant, il aurait fallu des lumières qu'on n'avait pas alors pour reconnaître qu'elle contenait la véritable monarchie constitutionnelle, telle du moins que le législateur peut l'écrire, la pratique elle-même n'étant jamais que l'ouvrage du temps. Mais à cette époque les amis de la liberté, s'ils ne manquaient pas d'instruction, manquaient tout à fait d'expérience. Les uns en ne trouvant pas dans l'Acte additionnel la république ou à peu près, les autres en y trouvant deux Chambres, furent exaspérés; tous furent révoltés en y trouvant une Chambre héréditaire, et cette disposition, comme l'avait prévu Napoléon, devint une cause de réprobation générale. Ainsi, au mécontentement du titre qui n'indiquait qu'une modification au lieu d'un changement radical, au mécontentement de la forme qui rappelait la Charte octroyée de Louis XVIII, s'ajouta

le mécontentement naissant du fond lui-même. Pour les anciens républicains, c'était la monarchie; pour les monarchistes de 1791, c'était la monarchie avec deux Chambres, la *monarchie Mounier* en un mot; pour les jeunes libéraux enfin, un peu plus avancés que les deux classes précédentes, c'était la monarchie aristocratique, parce que la pairie était héréditaire. Les journaux retentirent unanimement des mêmes diatribes, et les royalistes rassurés par les ménagements de la police impériale, se joignirent aux républicains, ennemis de la monarchie, aux monarchistes, ennemis des deux Chambres, aux jeunes libéraux, ennemis de l'hérédité, pour répéter ces reproches fort singulièrement placés dans leur bouche, que l'Acte additionnel était une charte octroyée comme celle de Louis XVIII, consacrant la monarchie féodale des deux Chambres, dont une héréditaire. Ils contribuèrent ainsi à propager l'idée, déjà fort répandue, que Napoléon n'était point changé, qu'après avoir beaucoup promis en arrivant il ne tenait rien maintenant qu'il se croyait établi, que revenu à ses anciennes pratiques il tirait de son despotisme personnel un simulacre de constitution, le remplissait des mêmes choses que les Bourbons, le donnait dans la même forme, l'*octroyait* en un mot par un mode d'octroi à lui, celui des registres ouverts chez les officiers publics, manière de procéder aussi insolente, aussi illusoire que celle qu'avait employée Louis XVIII. Cette idée pénétra rapidement dans des esprits ouverts à la défiance, et y causa le mal le plus à redouter dans le moment, en refroidissant le zèle des amis de la Révolution et de la liberté, les seuls disposés à courir à la frontière. Tout homme qu'on dégoûtait ou décourageait parmi eux, était non pas seulement un partisan ôté à Napoléon, mais un soldat enlevé à la défense du pays. Tandis que les patriotes de toute nuance, excités par les royalistes, déclaraient l'Acte additionnel une œuvre ténébreuse du despotisme, les hommes au contraire qui reprochaient au gouvernement de se livrer au parti révolutionnaire, et qui se faisaient même de leurs craintes affectées un prétexte pour se tenir à l'écart en attendant que la victoire eût prononcé, ces hommes allaient disant partout qu'on ne reconnaissait plus Napoléon, qu'il n'avait plus aucune volonté, aucune énergie, qu'il se laissait mener par des fous, qu'il avait donné une constitution anarchique, et qu'après avoir consenti à devenir l'instrument des jacobins et des régicides, il serait bientôt leur dupe et leur victime.

Au fond chacun était intérieurement agité par le sentiment de la grande crise qui se préparait, et qu'on voyait approcher à pas de géant avec les armées européennes. Les partis sentaient tous leur sort attaché au résultat de cette crise, et le défaut de sang-froid se joignant à l'erreur de leurs jugements, ils en étaient plus impressionnables, et dès lors plus déraisonnables encore que de coutume.

Napoléon discernait cette disposition des esprits, et il était vivement

affecté des défiances qu'il inspirait. Il avait bien prévu que la pairie héréditaire ne réussirait pas, mais il ne se serait jamais douté qu'on abusât aussi gravement du titre donné au nouvel acte. Pourtant il s'efforçait de conserver quelque calme au milieu du trouble général. — Vous le voyez, dit-il à M. Lavallette qu'il mandait sans cesse auprès de lui, pour épancher en sûreté les sentiments dont son cœur était plein, vous le voyez, toutes les têtes sont atteintes de vertige. Moi seul, dans ce vaste empire, j'ai conservé mon sang-froid, et si je le perdais, je ne sais ce que nous deviendrions! — En effet, il faisait un continuel effort sur lui-même pour contenir sa bouillante nature, s'interdisait la moindre vivacité, écoutait les plus ridicules objections avec un calme, une douceur, qu'il ne montrait ordinairement que dans les grands périls, se gardait d'ajouter au feu de toutes les passions le feu des siennes, et expiait ainsi, dans des souffrances qui n'avaient pour témoins que Dieu et quelques amis, les fautes de son long despotisme! Mais, hélas! si les fautes sont expiables devant Dieu, elles sont irréparables devant les hommes. Dieu voit le repentir, et il s'en contente! Les hommes n'ont ni sa vue ni sa clémence : ils n'aperçoivent que les fautes, et à leur rude justice il faut le châtiment matériel, complet, éclatant! Napoléon allait en faire bientôt une terrible et mémorable épreuve.

L'Acte additionnel ne trouva de défenseurs que parmi les anciens constitutionnels, et seulement parmi les plus sages. Le rôle brillant de rédacteur de la nouvelle constitution déféré à M. Benjamin Constant, les avait à la fois flattés et rassurés. En lisant l'œuvre elle-même, ils furent encore plus satisfaits. Madame de Staël, que son rare esprit et sa parfaite connaissance de l'Angleterre garantissaient des erreurs régnantes, approuva hautement l'Acte additionnel. L'école fort éclairée des publicistes genevois, qui suivait l'impulsion de madame de Staël et de M. Benjamin Constant, l'approuva également. Le plus savant de ces publicistes, M. de Sismondi, en entreprit dans le *Moniteur* la défense en règle. Il s'attacha, dans une suite d'articles remarquables, à démontrer que la forme adoptée ne ressemblait en rien à l'octroi de Louis XVIII, car ce prince n'avait admis que son propre droit, et dès lors s'était réservé la faculté de retirer ce qu'il donnait, tandis que Napoléon avait reconnu formellement la souveraineté nationale, lui avait déféré son ouvrage, et si elle l'agréait, était irrévocablement engagé envers elle; que le mode employé pour rédiger et faire accepter la nouvelle constitution, quoique laissant beaucoup de part au pouvoir, était la seule admissible dans les circonstances actuelles, car la réunion des assemblées primaires pour élire une constituante, la réunion de cette constituante, outre la difficulté de telles opérations en présence de l'ennemi, auraient eu l'inconvénient de livrer à une dispute interminable une œuvre sur les

bases de laquelle tous les esprits sensés étaient d'accord; que si Napoléon n'eût pas été de bonne foi, il aurait pu en effet recourir à ce moyen, laisser disputer sans fin cette constituante, pendant qu'il irait combattre l'ennemi extérieur, puis, revenu vainqueur, livrer cette assemblée au ridicule, la dissoudre, et reprendre son ancien pouvoir tout entier; qu'au contraire, en présentant lui-même sur-le-champ une œuvre complète, une œuvre qui, sauf un point, ne laissait rien à désirer aux amis sincères de la liberté, il prouvait la résolution sérieuse de se dépouiller de son ancien pouvoir, et de doter le pays de la vraie monarchie constitutionnelle; que la comparaison de la nouvelle constitution avec celles qui l'avaient précédée démontrait que c'était la meilleure que la France eût jamais obtenue, car à certains égards elle était plus libérale même que celle d'Angleterre; qu'enfin le maintien des sénatus-consultes antérieurs était la chose du monde la plus naturelle et la plus nécessaire, car ces sénatus-consultes étant formellement annulés dans toutes les dispositions qui étaient contraires à l'Acte additionnel, on n'avait plus à les craindre sous le rapport politique, et que sous les autres rapports il fallait les laisser subsister, sous peine de voir la législation civile, la législation administrative, c'est-à-dire l'organisation entière de l'État crouler d'un seul coup; qu'en donnant une constitution nouvelle, on ne pouvait avoir d'autre prétention que celle de changer la forme politique du gouvernement, mais qu'on devait laisser au temps seul le soin de modifier la législation civile et administrative, en se conformant pour la manière de procéder à l'Acte additionnel.

Ce qu'écrivait M. de Sismondi était la vérité même, mais la vérité pour les esprits sages et non prévenus. Les autres, et c'était le grand nombre, inspirés par leur défiance ou par le déplaisir que leur causaient certaines dispositions de l'Acte additionnel, avaient cru revoir dans cet acte Napoléon tout entier avec son caractère et son despotisme : avec son caractère, il était bien possible qu'ils eussent raison, car quoiqu'il eût reçu de ses malheurs une forte impression, il se pouvait qu'il ne fût pas suffisamment changé, mais avec son despotisme ils avaient tort, car on venait d'obtenir mieux que la constitution anglaise, et puisqu'on avait fait la faute énorme de rappeler Napoléon, il fallait bien contre l'étranger se servir de lui, tel quel, et tâcher de lui rendre possible et supportable le rôle de monarque constitutionnel. M. de Lafayette, malgré les susceptibilités de son libéralisme, était plus juste. Il avait désapprouvé la forme de l'Acte additionnel, mais l'avait pardonnée en faveur du fond, et avait complimenté son ami M. Benjamin Constant. — Votre constitution, lui avait-il écrit, vaut mieux que sa réputation, mais il faut y faire croire, et pour qu'on y croie la mettre immédiatement en vigueur. —

M. de Lafayette venait de passer quatorze ans dans sa terre de La-

grange, et quoiqu'il sût gré à Napoléon de l'avoir tiré autrefois des cachots d'Olmütz, il ne lui pardonnait pas d'avoir enlevé toute liberté à la France. Cependant, n'ayant aucun mauvais sentiment pour un homme qui lui avait rendu un grand service, ayant même un certain goût pour sa personne et son génie, il était à l'égard de sa prétendue conversion d'une incrédulité invincible. Il changeait si peu lui-même, qu'il ne comprenait guère que les autres pussent changer. Toutefois, dans l'ardeur dont il était plein, il ne demandait pas mieux que de se prêter à des essais de liberté, n'importe avec qui, avec Napoléon comme avec les Bourbons, d'autant qu'avec Napoléon, s'il trouvait plus de danger pour la liberté politique, il trouvait aussi plus de sécurité sous le rapport des principes sociaux de 1789, et plus de grandeur, plus d'indépendance vis-à-vis de l'étranger. Complétement satisfait, sauf un point, du contenu de l'Acte additionnel, il tenait essentiellement à la mise en pratique, et était prêt à déposer la plus grande partie de ses défiances, si on convoquait les Chambres tout de suite. Selon lui, une fois que les hommes marquants du parti libéral seraient réunis dans une assemblée, Napoléon n'était plus à craindre. On se servirait de son épée pour repousser l'ennemi, et puis après s'en être servi, si on n'était pas content de lui, on le déposerait au besoin, on le remplacerait par son fils, et on fonderait ainsi la monarchie constitutionnelle. Cette manière de raisonner avait l'inconvénient d'autoriser Napoléon à raisonner de même, à dire aussi qu'une fois vainqueur il renverrait les amis de la liberté s'il n'était pas content d'eux, et ce qu'on aurait gagné à le charger des entraves d'une assemblée immédiatement convoquée, ce serait de lui lier les mains envers l'ennemi extérieur, sans les lui lier bien sûrement envers la liberté.

Quoi qu'il en soit, M. de Lafayette était prêt, nous le répétons, à se tenir pour satisfait si on ne lui faisait pas attendre la convocation des Chambres. Or il était l'homme qu'on mettait le plus de prix à contenter, car il était avec Carnot l'homme le plus respecté de la Révolution parmi ceux qui avaient survécu. S'il n'avait pas eu comme Carnot l'honneur d'organiser la victoire, il avait eu celui de ne voter ni la mort de Louis XVI, ni la mort d'aucun citoyen. Le rattacher à l'Empire, c'eût été ménager à Napoléon le garant le plus accrédité sous le rapport des intentions libérales. Aussi faisait-on de grands efforts pour le conquérir. Plusieurs personnes s'y appliquèrent, le général Matthieu Dumas, le prince Joseph, M. Benjamin Constant. Le général Matthieu Dumas, tout occupé d'organiser les gardes nationales dans l'intérêt de la défense du pays, tenant à la liberté sans doute, mais plus encore au triomphe de nos armes, profitait de ses anciennes relations avec M. de Lafayette pour le rapprocher de Joseph. Joseph de son côté avait eu quelques relations

avec M. de Lafayette, mais interrompues par ses deux royautés de Naples et d'Espagne, et il avait essayé de le revoir dans les circonstances actuelles, guidé par la double et honnête intention de préparer à Napoléon un appui et un lien. Il se montrait à l'illustre patriote de 1789 franchement libéral, et effectivement il l'était devenu sous le joug de son frère, si lourd à porter; mais il croyait l'être encore plus qu'il ne l'était, ce qui du reste lui rendait son rôle plus facile. M. de Lafayette, avec une politesse assez hautaine, écoutait ses discours, et lui répondait qu'il croirait tout ce qu'on voudrait, si on convoquait les Chambres; à quoi Joseph ne dissimulait pas que Napoléon opposerait une vive résistance, craignant beaucoup de laisser à Paris une assemblée qui divaguerait pendant qu'il se battrait.

M. Benjamin Constant s'était fait aussi le courtisan de M. de Lafayette. — *Vous êtes*, lui disait-il, *ma conscience*, ce qui signifiait qu'il le regardait dans les circonstances présentes comme son excuse. En effet, M. Benjamin Constant ne pouvait se dissimuler que sa conduite, même au milieu des changements effrontés du temps, avait été remarquée, et jugée assez peu favorablement, car devenir le conseiller d'État d'un prince sur la tête duquel il appelait naguère l'exécration publique, n'était pas facilement explicable. Mais avoir M. de Lafayette pour ami, pour approbateur, c'était avoir réponse à tous les reproches. M. Benjamin Constant cherchait donc à persuader M. de Lafayette, qui à lui comme à Joseph répondait imperturbablement qu'il croirait tout ce qu'on dirait, et approuverait tout ce qu'on ferait, si on convoquait les Chambres. Il y avait à cette convocation précipitée une objection de légalité fort grave, c'était de mettre en pratique la Constitution avant qu'elle eût été acceptée. Quelque grave qu'elle fût cette objection n'arrêtait ni M. de Lafayette, ni les partisans de la convocation immédiate. Bien qu'ils blâmassent un mode d'acceptation dans lequel la volonté populaire était traitée fort légèrement, ils ne craignaient pas de traiter cette volonté plus légèrement encore, en la supposant connue d'avance, et en n'attendant pas même qu'elle se fût prononcée. Suivant eux, il importait peu de manquer à toutes les formes envers le peuple, pourvu qu'on satisfît à ses désirs. Pourtant il s'agissait de faire agréer une proposition de ce genre à celui qui pouvait seul prononcer, et ce n'était pas chose facile.

Napoléon en effet, tout en étant complétement décidé à mettre en pratique la nouvelle Constitution, tout en désirant même que l'essai qu'on allait faire réussit, parce que le succès du parti libéral était le sien, tandis que son insuccès était le triomphe des Bourbons, redoutait la convocation des Chambres, et craignait qu'au premier bruit du canon elles ne manquassent, non pas de courage (la Convention avait montré le contraire), mais de sang-froid. Il s'attendait à traverser de cruelles

vicissitudes, à se trouver peut-être sous les murs de Paris combattant pour en disputer l'entrée à l'Europe, et ne désespérait pas de triompher, si on ne se troublait pas, si on savait considérer avec calme toutes les horreurs d'une guerre à outrance. Or, avec le coup d'œil pénétrant dont il était doué, il entrevoyait qu'une Chambre des représentants formée dans les circonstances actuelles serait un résumé de tous les partis, qu'une journée malheureuse, vraisemblable même dans l'hypothèse du succès définitif, au lieu d'être une raison de s'unir et de persévérer, deviendrait peut-être une occasion de se diviser, peut-être même de lui arracher l'épée avec laquelle il défendrait la France, et il est impossible de dire que cette opinion fût dénuée de sincérité et de fondement, car les assemblées à la fois neuves et désunies sont assurément de mauvais instruments de guerre. Aussi aurait-il voulu profiter de tous les délais résultant régulièrement de l'Acte additionnel, pour différer la réunion des Chambres, pour se ménager ainsi deux mois pendant lesquels il aurait eu le temps de frapper les premiers coups sur l'ennemi, et, à la manière dont il dirigeait les opérations militaires, il était possible qu'il eût enfanté des événements tels que la campagne, sinon la guerre, fût décidée dans ces deux mois. Alors son ascendant et les courages étant raffermis par le succès, la réunion des Chambres pourrait être essayée sans danger.

Quand on songe aux événements postérieurs, lesquels amenèrent ce qui est bien pis que la défaite d'une dynastie, la défaite du pays, on ne peut s'empêcher de considérer comme très-sage l'opinion de Napoléon en ce moment. Mais la défiance qu'il inspirait à l'Europe sous le rapport des intentions pacifiques, il l'inspirait à la France sous le rapport des intentions libérales. Outre l'éloignement peu réfléchi qu'on avait pour certaines dispositions de l'Acte additionnel, on éprouvait partout le sentiment que c'était une promesse trompeuse, sur laquelle Napoléon reviendrait à la première victoire, et si quelque chose pouvait vaincre l'incrédulité universelle, c'était le spectacle d'une assemblée placée à côté du gouvernement, discutant contradictoirement avec lui les affaires publiques, le surveillant attentivement, et toujours prête à déconcerter ses entreprises inconstitutionnelles. Ainsi telle était, grâce à ses fautes passées, l'affreuse position de Napoléon, que la convocation immédiate des Chambres l'exposait à avoir l'anarchie derrière lui, tandis qu'il aurait l'ennemi en face, et qu'au contraire la non-convocation lui ôtait la confiance publique, qui seule pouvait lui procurer des soldats!

Joseph, par zèle sincère, par désir aussi de se donner de l'importance, tâchait d'obtenir de son frère des concessions qui le missent en crédit auprès des constitutionnels, et avait par ce motif fort insisté pour qu'on réunît tout de suite les Chambres. M. Benjamin Constant, pour

complaire à ses amis, pour se ménager surtout la faveur de M. de Lafayette, qui se servait avec infiniment de finesse du désir qu'on avait de son approbation, avait fortement appuyé les conclusions de Joseph. L'un et l'autre disaient que l'Acte additionnel n'avait pas réussi; que personne ne le prenait au sérieux; qu'il fallait quelque chose qui parlât aux yeux, et que la présence de six cents représentants et de deux cents pairs autour du trône pourrait seule faire croire à la réalité des promesses impériales. Napoléon se défendait vivement, en disant qu'il savait bien que l'Acte additionnel n'avait pas réussi, que le titre qui était sa faute, et la pairie héréditaire qui était celle de M. Constant, l'avaient ruiné dans l'opinion publique; que la disposition des esprits était aux chimères, et non à ce qui était positif et sain; que cette fâcheuse tendance s'aggravait tous les jours; qu'avec des sacrifices, n'importe lesquels, on ne la guérirait pas; que pour opposer un remède à un mal qui n'avait de remède que le temps, il n'irait pas se mettre sur les bras une assemblée constituante, lorsque sur ses bras déjà si chargés allaient se trouver toutes les armées de l'Europe. — Il résista donc plusieurs jours aux instances dont il était assailli, et qui provenaient du parti constitutionnel, jaloux tout à la fois de créer de nouvelles excuses à son adhésion, et de s'entourer d'une nombreuse assemblée où il espérait siéger en maître.

Mais l'obsession ne fut pas moindre que la résistance, et elle était appuyée par un déchaînement inouï de la presse périodique, particulièrement de la presse royaliste, qui reprochait à l'Acte additionnel de ne pas reconnaître assez explicitement la souveraineté nationale. Malheureusement les hommes qui s'intitulaient patriotes se laissaient prendre au piége de ces déclamations. Napoléon n'en était pas dupe, mais il avait besoin du parti révolutionnaire et libéral pour tenir tête à l'intérieur au parti royaliste, à l'extérieur aux armées coalisées, et il lui importait au plus haut point de ne pas laisser refroidir le zèle qui poussait aux frontières les anciens soldats, surtout les gardes nationaux mobilisés. Ce qui disposait ces braves gens, les uns à remplir les vides de nos régiments, les autres à se jeter dans les places, c'était le bruit qu'on faisait à leurs oreilles en répétant qu'il fallait courir aux frontières pour écarter l'étranger, les Bourbons, les nobles, les prêtres, la contre-révolution, en un mot. Or si le parti révolutionnaire et libéral qui disait ces choses, venait par mécontentement à se taire, il pouvait en résulter une tiédeur funeste qui priverait l'armée de soutien, et l'exposerait à se trouver seule aux prises avec l'ennemi; or cette armée était héroïque sans doute, mais numériquement insuffisante pour résister à l'Europe conjurée. Cette raison exerçait une influence considérable et tous les jours plus grande sur l'esprit de Napoléon, qui voyait une funeste impopularité succéder peu à peu à l'enthousiasme avec lequel les amis de la Révolution l'avaient ac-

cueilli à son débarquement. Pourtant cette raison n'aurait probablement pas suffi, si une autre, qui vint s'ajouter à la première, n'avait entraîné sa détermination.

Tandis qu'au dedans, à l'aide des défiances qu'il inspirait, on cherchait à le peindre comme un despote incorrigible, usant aujourd'hui de finesse, mais toujours prêt à revenir à ses penchants invétérés, au dehors on le représentait comme un tyran farouche, entouré de soldats aussi farouches que lui, n'osant pas faire un pas hors des rangs de ses légions, inspirant la terreur et l'éprouvant, odieux en un mot à la nation française, sur laquelle il était venu de nouveau appesantir son joug de fer. Vainement se montrait-il sur la place du Carrousel, dans des revues presque quotidiennes, et où tout le monde pouvait l'approcher; on répondait aux récits fort exacts du *Moniteur* que s'il se présentait quelque part c'était toujours entouré de soldats. Cette persistance dans un pareil mensonge finissait par agir sur l'opinion de l'Europe, et par persuader à celle-ci qu'il suffirait de battre cent ou deux cent mille mameluks pour venir à bout du tyran, et qu'on trouverait ensuite la France pressée de se débarrasser de sa tyrannie. Il importait autant de répondre à cette seconde fausseté qu'à la première. La convocation immédiate des Chambres, quels que fussent ses inconvénients, avait le double avantage de faire tomber les mauvais bruits du dedans et du dehors, de prouver d'un côté que Napoléon avait donné sérieusement l'Acte additionnel, puisque sans attendre les délais légaux il mettait la nation en jouissance effective de ses droits, et de l'autre qu'il ne craignait pas le contact avec elle, puisqu'il s'entourait de ses représentants. — Eh bien, dit-il à Joseph et à M. Benjamin Constant, qui persistaient à demander l'exécution anticipée de l'Acte additionnel, j'en ai pris mon parti, je convoquerai les Chambres, et je ferai cesser ainsi tous les doutes sur mes intentions; je prouverai ma confiance dans cette nation qu'on dit que je crains, en appelant ses élus autour de moi. — Il ne restait qu'une difficulté, c'était de devancer le vœu populaire, en se dispensant d'attendre l'acceptation de la Constitution pour la mettre en vigueur. On rédigea un décret, et on le fit précéder d'un préambule qui expliquait cette manière d'agir par l'impatience que Napoléon éprouvait de s'entourer des représentants de la nation, et de les avoir quelques jours auprès de sa personne avant de partir pour l'armée. Au préambule adroitement écrit succédait le décret qui convoquait immédiatement les colléges électoraux afin d'élire six cent vingt-neuf représentants. Ce même décret portait en outre que les colléges qui avaient autrefois des présidents à vie nommés par l'Empereur, les choisiraient eux-mêmes lors de la prochaine élection. Le décret fut rendu le 30 avril, et on espérait qu'un mois suffisant pour les opérations électorales, les représentants pourraient se joindre aux élec-

teurs dans la grande assemblée du Champ de Mai, fixée au 26. On ne s'en tint pas à cette grave concession. Afin de prouver par un acte de plus qu'on voulait mettre la nation en possession de tous ses droits, un nouveau décret accorda aux communes la nomination par la voie élective des maires et officiers municipaux. Cette mesure était exclusivement applicable aux communes dans lesquelles les maires étaient à la nomination des préfets, et elle était motivée sur l'ignorance où les nouveaux préfets devaient être du mérite de leurs administrés. Mais comme cette catégorie comprenait la plus grande quantité des communes, et notamment les plus petites, elle livrait dans les campagnes la composition des autorités municipales au parti patriote. Les acquéreurs de biens nationaux devaient y figurer en grand nombre, et, comme calcul de parti, la mesure était certainement bien conçue.

Quelle que fût la mauvaise humeur des opposants, elle devait être apaisée ou confondue, du moins pour quelques jours, par des mesures qui tendaient à rendre si prompte et si sérieuse l'exécution de l'Acte additionnel. Il était difficile de dire que c'était un leurre, une promesse vaine dont l'accomplissement, remis à la paix, serait ajourné indéfiniment. Il était également difficile en Europe de dépeindre comme un tyran farouche, réduit à se cacher, l'homme qui allait de son propre mouvement se placer au milieu des représentants du pays. Napoléon prouvait ainsi tout à la fois sa sincérité et sa force morale.

M. de Lafayette cette fois fut pleinement satisfait, et il ne s'en cacha point. Le prince Joseph avait été chargé de lui offrir la pairie; il la refusa, disant qu'il ne pouvait accepter d'autre mandat que celui du pays, et il résolut de se présenter aux électeurs du département de la Marne. M. Benjamin Constant de son côté, lui racontant avec joie la victoire remportée sur les répugnances de l'Empereur, lui demanda en retour son appui auprès d'un collége électoral quelconque, afin de devenir membre de la seconde Chambre. M. de Lafayette consentit à tout, car il était en ce moment dans une disposition à ne rien refuser. On lui demanda un autre service que son patriotisme ne pouvait hésiter à rendre, et qu'il rendit avec le plus grand empressement. M. Crawfurd, ministre des États-Unis à Paris, avec lequel il avait des relations d'amitié, retournait en Amérique pour y devenir ministre de la guerre. Il devait passer par l'Angleterre où il avait des amis et du crédit. M. de Lafayette obtint qu'il se chargeât de lettres destinées aux principaux personnages d'Angleterre et écrites en faveur de la paix. Madame de Staël, qui grâce à sa longue opposition à l'Empire était peu suspecte de partialité pour Napoléon, et qui par son esprit, par sa brillante renommée pouvait exercer quelque influence sur les ministres britanniques, leur adressa des lettres pressantes pour leur conseiller de se retirer de la coalition. Napoléon, suivant elle,

n'était plus un despote, isolé dans la nation, mais un monarque libéral, appuyé sur la France. Le peuple et l'armée l'entouraient de leur dévouement; la lutte serait donc terrible, et dans l'intérêt de l'humanité et de la liberté, il valait mieux accepter Napoléon corrigé, lié par de fortes institutions, et franchement converti à la paix s'il ne l'était à la liberté, que de verser des torrents de sang pour le détrôner sans aucune certitude de réussir. Accueilli, écouté, cru, pris au pied de la lettre, il donnerait la paix et la liberté qu'il promettait. Repoussé, combattu, vainqueur, il n'accepterait plus le traité de Paris, et pas davantage peut-être les conséquences de l'Acte additionnel. Les intérêts de l'Europe, de l'humanité, de la liberté, étaient donc d'accord, et commandaient une politique pacifique. Les raisons données par madame de Staël étaient, comme on le voit, aussi spécieuses que spirituellement et patriotiquement présentées.

Tandis que le parti constitutionnel récompensait Napoléon de ses sacrifices par un appui chaleureux, il se passait dans les provinces un fait d'une assez grande importance, surtout dans l'intérêt de la résistance à l'étranger, intérêt qui touchait Napoléon plus que tous les autres. Bien qu'après le long silence du premier empire on fût revenu avec ardeur à la politique et au goût de la contradiction, dans certaines provinces menacées par l'ennemi, la présence du danger faisait taire l'esprit de chicane et de subtilité. Par exemple, en Champagne, en Bourgogne, en Lorraine, en Alsace, en Franche-Comté, en Dauphiné, les populations se prêtaient avec le zèle le plus louable aux mesures de défense. Les anciens militaires rejoignaient leurs drapeaux, et les hommes désignés pour faire partie de la garde nationale mobilisée, répondaient avec empressement à l'appel des officiers chargés de leur organisation. Tandis que cet excellent esprit se manifestait dans les provinces de l'Est, il s'en manifestait un pareil et non moins honorable, quoique inspiré par d'autres motifs, dans les provinces de l'Ouest. On a vu par le récit de ce qui s'était passé à Angers, à Nantes, au Mans, à Rennes, pendant les onze mois de la première Restauration, que la bourgeoisie des villes avait été à la fois blessée et alarmée de l'attitude de la noblesse et du peuple des campagnes, et de leur audace à reprendre les armes en pleine paix. Depuis le 20 mars, l'avantage de la possession du pouvoir avait repassé du côté de cette bourgeoisie, et elle s'en était réjouie dans un intérêt de sécurité bien plus que d'ambition. Mais les mouvements des chefs vendéens, leurs relations presque publiques avec l'Angleterre, l'annonce et même l'apparition sur les côtes de bâtiments anglais chargés d'armes, enfin quelques violences exercées dans les campagnes, avaient excité une agitation extraordinaire à Nantes, à Vannes, à Quimper, à Rennes, au Mans, à Angers, etc. La population de Nantes surtout, jadis si malheureuse entre les attaques des Vendéens d'un côté, et les égorgements de

Carrier de l'autre, ne voyait pas approcher sans frémir le renouvellement de la guerre civile. Les esprits fermentaient, et au bruit d'un assassinat commis sur un vieillard, d'honnêtes habitants de Nantes s'émurent, et conçurent la pensée de former avec les principales villes des cinq départements de la Bretagne, un pacte d'alliance par lequel ils promettaient de se porter mutuellement secours, en cas de danger extérieur ou intérieur, et d'appeler ce pacte du nom de *Fédération bretonne*, à l'imitation de la fédération de 1790. A peine produite, cette idée, si bien appropriée aux circonstances, envahit toutes les têtes, et plusieurs centaines de Nantais partirent pour Rennes, où la même idée avait germé, et où ils étaient attendus impatiemment. Ils y furent reçus avec enthousiasme, fêtés, logés chez les principaux habitants, et on remit à quelques personnes de sens rassis le soin de libeller le pacte qui devait confédérer les citoyens de la Bretagne contre l'ennemi du dedans et du dehors. Rien n'était plus pur que l'intention des braves Bretons en cette circonstance, et plus dégagé de tout esprit de faction. Ils ne prétendaient ni dominer le pouvoir, ni opprimer les classes élevées de la nation, mais se défendre contre les incendies et les assassinats de l'ancienne chouannerie, et contre les débarquements des Anglais. Toutefois la disposition dominante dans ces réunions était fortement libérale. On convint de rédiger un préambule dans lequel seraient exposés les motifs de l'association, et d'y joindre quelques articles statutaires qui préciseraient les engagements qu'on prenait les uns envers les autres. Il fut stipulé d'abord que les fédérés ne formeraient point un corps séparé des autres citoyens, ayant son uniforme, ses armes, ses chefs, et agissant pour son compte, mais qu'ils viendraient se ranger dans l'organisation existante et légale de la garde nationale; que cette organisation étant répandue dans tout l'Empire, ils pourraient toujours y trouver place, de manière à être utiles partout où il y aurait des dangers à conjurer; que leurs obligations consisteraient à se mettre à la disposition des autorités publiques, à se rendre à leur premier appel soit dans les bataillons mobilisés, soit dans les bataillons sédentaires, et quand le cadre légal de la garde nationale manquerait, à se porter individuellement là où les appelleraient les maires, les sous-préfets, les préfets, pour leur prêter secours chaque fois qu'il y aurait à repousser une atteinte contre l'ordre public. Enfin ils s'obligeaient à un autre genre de service, celui-ci tout moral, consistant à dissiper autant qu'il serait en eux les fausses notions par lesquelles on essayait de tromper les simples habitants des campagnes, à prêcher par leur exemple et leur parole l'accomplissement des devoirs civiques, à se mettre en un mot à la disposition du gouvernement impérial pour la défense intérieure et extérieure du pays.

Malgré les inconvénients attachés à toute association politique, celle-ci,

inspirée par un vif sentiment des dangers publics, exempte de toute vue particulière, se réduisant exclusivement au rôle d'auxiliaire du pouvoir, donnait moins qu'aucune autre prise à la critique, et pouvait même rendre au pays d'immenses services.

On rédigea le préambule et l'acte, et on entra en rapport avec le préfet pour lui soumettre l'un et l'autre. Le gouvernement, comme on le voit, n'avait pas eu la moindre part à ce mouvement tout spontané, et provoqué uniquement par les inquiétudes de la partie la plus indépendante et la plus honnête de la population bretonne. Bien que Napoléon eût été longtemps populaire dans les provinces de l'Ouest qu'il avait pacifiées, néanmoins ses dernières guerres de 1812 et de 1813 l'avaient beaucoup dépopularisé. On le considérait comme un vrai danger, et si on avait applaudi à son retour parce qu'il venait mettre fin à l'influence de l'émigration, c'était à la condition de lui lier les mains par de fortes lois. Dans cette disposition, ne voulant pas donner à la nouvelle fédération une couleur bonapartiste, les fédérés s'étaient abstenus de parler de l'Empereur. Des gens sages leur firent sentir qu'une telle association serait bien près de devenir un péril si elle était formée en dehors du gouvernement, qu'elle ne rendrait même de véritables services qu'en s'unissant étroitement à lui, que d'ailleurs elle ne serait autorisée qu'à ce prix. Le préambule fut alors remanié, et répondit aux intentions des bons citoyens, qui étaient prêts à seconder Napoléon de toutes leurs forces, mais à la condition d'une liberté sage et réelle.

La plupart des villes de la Bretagne envoyèrent des députations à Rennes, et plusieurs jours se passèrent en fêtes, en réjouissances, en promesses de dévouement réciproque. On compta très-promptement plus de vingt mille fédérés dans les départements de la Loire-Inférieure, du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine, composant l'ancienne Bretagne. A peine cette conduite des Bretons fut-elle connue, qu'elle produisit un grand retentissement dans les départements voisins, et de proche en proche dans toute la France. Les Angevins menacés des mêmes dangers que les Bretons, s'assemblèrent pour suivre leur exemple. La Bourgogne animée d'une autre haine que celle des chouans, de la haine des Russes, des Autrichiens, des Prussiens, envoya des députés à Dijon pour signer un acte de fédération, et elle adopta purement et simplement le texte de la fédération bretonne. La Lorraine, la Franche-Comté, le Lyonnais, le Dauphiné, se montrèrent prêts à en faire autant. Au milieu de ce mouvement des esprits, particulier aux provinces menacées par la guerre civile ou par la guerre étrangère, il n'était pas possible que la grande ville de Paris restât indifférente et inactive. Mais dans Paris il y a plusieurs Paris, et tandis que les classes nobles regrettaient les Bourbons, que les classes moyennes regrettaient la paix, le peuple

des faubourgs, animé d'une haine brutale pour ce qu'on appelait les nobles et les prêtres, et d'une haine patriotique pour ce qu'on appelait l'étranger, avait toujours regretté de n'avoir pas eu des fusils en 1814 pour défendre les murs de la capitale. Là se trouvaient avec des hommes compromis dans les désordres de 1793, des jeunes gens sincèrement patriotes, de braves militaires retirés du service, et les uns comme les autres excitèrent le peuple des faubourgs à imiter les Bretons et les Bourguignons. Le mouvement commencé dans les faubourgs Saint-Marceau et Saint-Antoine, se propagea bientôt dans les autres. On adopta l'acte des Bretons, mais les Parisiens voulurent avoir leur préambule particulier, ainsi qu'on l'avait fait ailleurs, car tout en adoptant exactement le dispositif imaginé en Bretagne, chacun entendait le motiver à sa manière et suivant le sentiment de sa province. Les fédérés de Paris s'adressèrent à Napoléon lui-même, demandèrent à être reçus par lui, passés en revue, et autorisés à lui lire une adresse.

Ces diverses fédérations avaient pris naissance dans les derniers jours d'avril et les premiers jours de mai. L'Acte additionnel publié dans l'intervalle avait bien causé quelque mécontentement, mais son effet, corrigé par le décret de convocation des Chambres, n'avait point arrêté l'élan qui animait les provinces menacées de la guerre civile ou de la guerre étrangère, et elles avaient continué à se fédérer. Le gouvernement n'avait eu aucune part, nous le répétons, ni à la conception, ni à la propagation de ces fédérations provinciales. Les hommes qui le composaient avaient sur ce sujet des sentiments très-divers. Ceux qui voulaient se sauver à tout prix de l'étranger et de la contre-révolution opérée par l'étranger, devaient accueillir avec empressement le concours spontané de la partie vive des populations. Ceux au contraire qui déploraient les sacrifices faits par Napoléon aux tendances libérales, voyaient ou affectaient de voir partout le parti révolutionnaire prêt à dévorer le pouvoir, et manifestaient pour les fédérations une sorte d'horreur. Ils considéraient ce mouvement, surtout à Paris où il était plus près d'eux, comme une abomination et un grave péril. Si Napoléon semblait l'encourager, ou seulement le souffrir, ils étaient décidés à ne plus reconnaître en lui qu'un instrument malheureux et déshonoré des jacobins. Quant à lui, il souriait de ces craintes, laissait dire ce qu'on voulait sur ce sujet, et était satisfait du mouvement qui venait de se produire. Aimant l'ordre par goût, par raison, par intérêt, il n'avait aucun penchant pour ce qu'on appelait les jacobins; mais il les jugeait, et n'en avait pas la peur que certaines gens en éprouvaient, et dans le moment il se réjouissait de voir se lever pour la défense du pays des bras vigoureux, qui en Bretagne contiendraient les chouans, et à Paris disputeraient l'entrée de la capitale aux Anglais, aux Prussiens, aux Russes. Dussent-ils à la paix lui créer des embarras, il ne s'inquié-

tait guère de ce qui arriverait lorsque l'ennemi serait expulsé du territoire, et il était certain d'avoir alors contre des désordres populaires, outre l'armée, les Chambres elles-mêmes, qui pouvaient bien être plus libérales que lui, mais qui ne le seraient jamais jusqu'à favoriser les entreprises de la démagogie.

Aussi ne mit-il aucune hésitation à permettre, et même à seconder les fédérations. Ainsi que nous venons de le dire, il les trouvait utiles pour soutenir l'esprit public contre les royalistes à Lyon, à Marseille, à Bordeaux, à Nantes, à Rennes, etc., et très-utiles à Paris pour concourir à la défense de la capitale. Ce dernier point était à ses yeux le plus important. Son projet, comme on l'a vu déjà, était de couvrir Paris de solides ouvrages en terre, n'ayant pas le loisir d'en construire en maçonnerie, d'y amener deux cents bouches à feu de la marine servies par des marins; d'y placer encore deux cents bouches à feu de campagne servies par les jeunes gens des écoles, et il pensait que, si à quinze ou dix-huit mille hommes des dépôts il pouvait joindre vingt-cinq mille hommes des faubourgs, gens robustes et anciens soldats pour la plupart, Paris défendu par quarante mille hommes d'infanterie et dix mille canonniers, serait imprenable, et qu'alors manœuvrant librement au dehors avec l'armée active, il viendrait à bout de toutes les coalitions. La garde nationale n'entrait point dans ce calcul, non parce qu'il doutait de son courage, mais parce qu'il suspectait toujours ses dispositions, et voyait avec sa finesse ordinaire, que quoique ralliée à lui par nécessité, elle regrettait au fond du cœur la paix et la liberté sous les Bourbons. Il n'était pas même décidé à lui laisser des armes, et se réservait à cet égard de prendre un parti au dernier instant. Quant aux fédérés, il était décidé à les constituer régulièrement, à mettre à leur tête des officiers sûrs, à les incorporer même dans la garde nationale sous un titre quelconque, ce qui permettrait à l'heure du péril de se servir d'eux, et au besoin de leur transmettre les fusils de cette garde. Pour le moment il résolut de ne pas les armer encore, d'abord pour prendre le temps de les connaître et de les organiser, et ensuite parce qu'il n'était pas assez riche en matériel pour prodiguer les fusils [1].

[1] Il est peu de sujets sur lesquels on ait plus divagué que sur la formation des fédérés de 1815, et sur les dispositions de Napoléon à leur égard. Les uns imputent à Napoléon de les avoir excités pour s'en servir contre les royalistes, les autres prétendent qu'il en eut peur, et que par ce motif il ne voulut jamais les armer, et se priva ainsi du secours puissant des patriotes. Ces deux assertions sont également fausses. Napoléon fut étranger à la formation des fédérés, laquelle n'eut d'autre cause que les inquiétudes de ce qu'on appelait dans l'Ouest les *bleus*. Une fois créés sans lui, Napoléon ne fut pas fâché de cette création, bien qu'il ne se dissimulât point le parti qu'en pourraient tirer plus tard contre lui les libéraux exagérés. Mais dans le moment il s'inquiétait peu de la vivacité d'opinion de ceux qui l'appuyaient contre l'étranger, et c'était surtout des bras qu'il voulait avoir. Vaincre encore une fois l'Europe était sa passion dominante, et je dirai même unique. Le

Il confia au brave général Darricau la mission de les organiser sous le titre de *tirailleurs* attachés à la garde nationale de Paris, et chargés en cette qualité de la défense extérieure de la capitale. Il consentit même à les passer en revue un dimanche, et à écouter l'adresse qu'ils désiraient lui présenter. Il choisit ce même jour pour passer également en revue le 10e de ligne, ce fameux régiment qui seul de toute l'armée avait combattu pour les Bourbons. Ce régiment n'était ni autrement fait ni autrement inspiré que les 7e, 58e, 83e d'infanterie, qui, en Dauphiné, s'étaient donnés à Napoléon avec tant d'empressement. Mais les circonstances particulières dans lesquelles le 10e s'était trouvé, l'avaient retenu quelques jours de plus au service des Bourbons. Il était dans l'armée signalé comme très-mauvais, et on lui imputait même au pont de la Drôme une trahison dont il était fort innocent, et que nous avons essayé, dans notre récit, de représenter sous ses couleurs véritables. Napoléon l'avait fait venir à Paris pour le voir et lui adresser des paroles qui retentissent dans tous les cœurs.

Le dimanche 14 mai ayant été choisi pour la revue des fédérés et du 10e, ce fut une grande rumeur dans toute la cour contre cette double témérité. Ceux qui déploraient les complaisances de Napoléon pour le parti révolutionnaire étaient scandalisés, et disaient derrière lui qu'il se livrait *à la canaille*, et qu'on ne pourrait bientôt plus demeurer à ses côtés. Ceux au contraire qui dévoués entièrement à Napoléon, ne cherchaient aucun faux prétexte pour s'éloigner, étaient sérieusement effrayés de le voir en présence du 10e, dans les rangs duquel avait été préparé, disait-on, un projet d'assassinat. Ces derniers, pleins d'alarmes sincères pour Napoléon, entouraient sa personne ce jour-là jusqu'à se rendre importuns.

Napoléon, sans s'inquiéter des fausses lamentations des uns, des craintes exagérées des autres, descendit du palais dans la cour des Tuileries, et commença par passer en revue les fédérés. Ils étaient plusieurs milliers, sans uniforme, quelques-uns assez mal vêtus, mais pour la plupart vieux soldats, et portant sur leurs visages hâlés l'énergique expression de leurs sentiments. Plusieurs fois il se retourna vers son entourage, et se moquant des scrupules de certaines gens, il dit en souriant : Voilà des hommes comme il me les faut pour se faire tuer sous les murs de Paris. — Puis il

reste n'était d'aucun poids à ses yeux. Acquérir vingt-cinq mille bons soldats pour la garde de Paris, était ce qu'il appréciait le plus dans l'institution des fédérés. Le manque de fusils l'empêcha seul d'armer immédiatement les fédérés de Paris, et il craignait si peu de leur mettre des armes dans les mains, que son projet très-arrêté, et constaté par sa correspondance, était, si Paris se trouvait en péril, de faire passer les fusils de la garde nationale sédentaire à la garde nationale active, chargée de la défense extérieure de la ville. C'était un prétexte tout trouvé d'avance pour faire arriver les armes des mains des uns à celles des autres, sans offenser personne.

entendit patiemment le discours que l'orateur des fédérés était chargé de lui adresser, et que cet orateur lut de son mieux. « Sire, dit-il, nous » avons reçu les Bourbons avec froideur, parce qu'ils étaient devenus » étrangers à la France, et que nous n'aimons pas les rois imposés par » l'ennemi. Nous vous avons accueilli avec enthousiasme, parce que vous » êtes l'homme de la nation, le défenseur de la patrie, et que nous atten- » dons de vous une glorieuse indépendance et une sage liberté. Vous nous » assurerez ces deux biens précieux ; vous consacrerez à jamais les droits » du peuple ; vous régnerez par la Constitution et les lois. Nous venons » vous offrir nos bras, notre courage et notre sang pour la défense de la » capitale.....

» La plupart d'entre nous ont fait sous vos ordres les guerres de la li- » berté et celles de la gloire ; nous sommes presque tous d'anciens défen- » seurs de la patrie ; la patrie doit remettre avec confiance des armes à » ceux qui ont versé leur sang pour elle. Donnez-nous, Sire, des fusils ; » nous jurons entre vos mains de ne combattre que pour sa cause et la » vôtre. Nous ne sommes les instruments d'aucun parti, les agents d'au- » cune faction. Nous avons entendu l'appel de la patrie ; nous accourons » à la voix de notre souverain ; c'est dire assez ce que la nation doit at- » tendre de nous. Citoyens, nous obéissons à nos magistrats et aux lois ; » soldats, nous obéirons à nos chefs. Nous ne voulons que conserver » l'honneur national, et rendre impossible l'entrée de l'ennemi dans cette » capitale, si elle pouvait être menacée d'un nouvel affront, etc.... »

L'Empereur répondit en ces termes :

« Soldats fédérés, je suis revenu seul, parce que je comptais sur le » peuple des villes, sur les habitants des campagnes et les soldats de l'ar- » mée, dont je connaissais l'attachement à l'honneur national. Vous avez » justifié ma confiance. J'accepte votre offre ; je vous donnerai des armes. » Je vous donnerai pour vous guider des officiers couverts d'honorables » blessures et accoutumés à voir l'ennemi fuir devant eux. Vos bras ro- » bustes et faits aux plus pénibles travaux sont plus propres que tous au- » tres au maniement des armes. Quant au courage, vous êtes Français ! » Vous serez les éclaireurs de la garde nationale. Je serai sans inquiétude » pour la capitale lorsque la garde nationale et vous, vous serez chargés » de sa défense ; et s'il est vrai que les étrangers persistent dans le projet » impie d'attenter à notre indépendance et à notre honneur, je pourrai » profiter de la victoire sans être arrêté par aucune sollicitude. Soldats » fédérés, je suis bien aise de vous voir. J'ai confiance en vous. Vive la » nation ! » — Après cette allocution, les fédérés défilèrent, et, si l'on juge les hommes sur l'habit, on dut être affecté assez péniblement. On dut l'être surtout de voir cet empereur, jadis si puissant, si orgueilleux, entouré de si belles troupes, obligé aujourd'hui de recourir à des défenseurs

sans uniformes et sans fusils! Ces soldats certainement en valaient d'autres, et il faisait bien de les accueillir : mais que dire de la politique qui l'avait conduit à de telles extrémités?

Après avoir passé en revue les fédérés, Napoléon se dirigea vers le 10e de ligne, le fit former en carré, et mit pied à terre pour se placer au centre du carré. Une troupe inquiète d'officiers se pressait autour de lui; il les fit éloigner, ne garda que deux ou trois aides de camp auprès de sa personne, et d'une voix vibrante adressa au régiment du duc d'Angoulême ces énergiques paroles :

« Soldats du 10e, vous êtes les seuls de toute l'armée qui ayez osé tirer » sur le drapeau tricolore, sur ce drapeau sacré de nos victoires, que nous » avons porté dans toutes les capitales. Je devrais, pour un tel crime, » rayer votre numéro des numéros de l'armée, et vous faire sortir à jamais » de ses rangs. Mais je veux croire que vos chefs vous ont seuls entraînés, » et que la faute de votre indigne conduite est à eux et non à vous. Je » changerai ces chefs, je vous en donnerai de meilleurs, puis je vous en- » verrai à l'avant-garde. Il ne se tirera nulle part un coup de fusil que » vous n'y soyez, et lorsque à force de dévouement et de courage vous » aurez lavé votre honte dans votre sang, je vous rendrai vos drapeaux, » et j'espère que d'ici à peu de temps vous serez redevenus dignes de » les porter. »

Ces soldats, que Napoléon avait si peu flattés, poussèrent des cris violents de *Vive l'Empereur!* et, levant les mains vers lui, disaient que ce n'était pas leur faute, mais celle de leurs officiers, qu'ils les avaient suivis à contre-cœur, qu'à peine libres ils avaient fait éclater leurs vrais sentiments, et qu'on verrait, partout où on les placerait, qu'ils valaient les autres soldats de l'armée. Loin donc de recevoir des coups de fusil, Napoléon n'avait recueilli que des acclamations enthousiastes et des démonstrations de dévouement. Ce n'est pas en effet en flattant les hommes, mais en leur parlant énergiquement, qu'on parvient à les dominer et à les conduire à de grands buts.

Napoléon, en ce moment, ne se comportait pas autrement à l'égard de l'esprit public, et pour lui donner le ressort convenable il avait pris le parti de faire connaître la vérité tout entière. Tandis qu'autrefois il avait tout dissimulé, aujourd'hui il ne cachait plus rien; il laissait publier les articles des journaux étrangers où l'on s'attaquait violemment à sa personne, où l'on montrait aussi contre la France une haine insensée.

La France pouvait voir clairement que l'expulsion des Bourbons et le rétablissement de Napoléon, en lui donnant quelques garanties de plus sous le rapport des principes sociaux de 1789, mais des doutes sous le rapport de la liberté, allaient lui coûter en outre une cruelle effusion de

sang. C'était à elle cependant à soutenir ce qu'elle avait fait ou laissé faire, et les bons citoyens qui auraient voulu voir Napoléon arrêté à tout prix entre Cannes et Paris, parce qu'ils trouvaient avec les Bourbons la fondation de la liberté plus facile et la paix certaine, aujourd'hui que Napoléon était revenu avec des intentions évidemment plus sages, pensaient qu'il fallait lui prêter tout l'appui possible, afin de s'épargner le danger et la honte d'une contre-révolution opérée par les baïonnettes étrangères. Il arrivait journellement des municipalités, des tribunaux, des colléges électoraux, des adresses exprimant le désir de trouver sous Napoléon la liberté au dedans et l'indépendance au dehors, ce qui entraînait l'obligation de le contenir et de le soutenir. Ce double sentiment était exprimé partout, en termes plus ou moins convenables, suivant que ces adresses partaient de localités plus ou moins éclairées, mais il était universel. Il animait les colléges électoraux, où se préparaient au milieu du déchaînement de la presse, soit royaliste, soit révolutionnaire, des élections marquées du caractère à la fois bonapartiste et libéral du moment. La liberté d'écrire était complète; néanmoins, tandis qu'on laissait tout imprimer, M. Fouché avait arrêté un numéro du *Censeur*, journal célèbre du temps, publié en volumes, comme nous l'avons dit, pour échapper à la censure pendant la première Restauration, et empreint du libéralisme honnête de la jeunesse. Napoléon, averti par les réclamations que cet acte avait soulevées, s'était hâté d'ordonner la restitution du volume, quoiqu'il fût rempli de vives attaques contre lui. Il paraissait donc sincère dans sa résolution de respecter la liberté d'écrire, et du reste, la tolérance dont il faisait preuve, loin de lui nuire le servait, car plus le pays était livré à lui-même, plus il manifestait franchement les deux sentiments dont il était plein, désir d'obtenir une sage liberté, et résolution de faire respecter par l'étranger l'indépendance nationale. Pour exciter l'esprit public, on avait laissé former dans un café, dit café Montansier, place du Palais-Royal, une sorte de club, où se réunissaient beaucoup d'officiers et d'anciens révolutionnaires, et où l'on entendait tour à tour des chants patriotiques et militaires, ou des déclamations virulentes contre l'étranger, les Bourbons, l'émigration, etc. L'animation contre tout ce qu'on appelait de ces divers noms était grande, soit dans les faubourgs de Paris, soit dans les provinces de l'Est et de l'Ouest, menacées les unes de la guerre étrangère, les autres de la guerre civile, et malgré l'improbation manifestée contre l'Acte additionnel, les soutiens semblaient ne devoir pas manquer à Napoléon, si en défendant le sol, et en fondant la liberté, il restait fidèle aux deux conditions de son nouveau rôle.

Tandis qu'on s'efforçait en France de rendre la guerre nationale, on craignait en Europe qu'elle ne le devînt, et on commençait à faire des réflexions sérieuses sur la conduite à tenir. On continuait de repousser

les messagers de Napoléon, et on venait d'en arrêter encore un expédié tout récemment de Paris. En effet, après l'arrestation à Stuttgard de M. de Flahault, chargé d'annoncer à Vienne le rétablissement de l'Empire, le cabinet français avait imaginé l'envoi d'un nouveau messager, assez bien choisi pour la mission qu'on lui destinait : c'était M. de Stassart, Belge de naissance, attaché au service de Marie-Louise, devenu depuis le retour de cette princesse en Autriche l'un des chambellans de l'empereur François, et actuellement de passage à Paris, où l'avaient attiré des affaires privées. Un tel personnage, retournant auprès de sa cour, avait des chances de franchir la frontière que n'avait aucun autre. On l'avait chargé de deux lettres, l'une de M. le duc de Vicence pour M. de Metternich, et l'autre de Napoléon pour l'empereur François. Cette fois il n'était plus question de paix ou de guerre, de politique en un mot, mais des droits sacrés de la famille, des droits d'un époux sur son épouse, d'un père sur son fils, et Napoléon, s'adressant directement à son beau-père, redemandait sa femme, et sinon sa femme, au moins son fils qu'on n'avait aucun motif légitime de lui refuser. M. le duc de Vicence ajoutait quelques réflexions sur cette étrange interdiction de tous rapports diplomatiques, dans laquelle on persévérait avec tant d'obstination, et rappelait en passant l'offre si souvent réitérée de maintenir la paix aux conditions du traité de Paris. M. de Stassart, plus heureux que les courriers des affaires étrangères arrêtés à Kehl et à Mayence, plus heureux que M. de Flahault arrêté à Stuttgard, était parvenu jusqu'à Lintz vers les derniers jours d'avril, mais retenu là sous le prétexte d'une irrégularité de passe-ports, il avait été obligé de livrer ses dépêches, qui avaient été envoyées à Vienne et déposées sur la table du congrès. La lecture des lettres interceptées n'avait guère ému les membres du congrès, et ne leur avait rien appris qu'ils ne sussent parfaitement. Néanmoins ils n'étaient ni les uns ni les autres dans les dispositions qui les animaient lorsqu'ils avaient signé le 13 mars la fameuse déclaration contre Napoléon, et le jugement porté soit en France, soit en Angleterre contre cette déclaration n'avait pas laissé de les toucher beaucoup. Ils avaient donc songé à une seconde déclaration, non pas plus pacifique que la première, mais moins sauvage dans la forme, et mieux raisonnée. Ils voulaient aussi répondre à l'opposition anglaise qui disait qu'on faisait la guerre uniquement pour les Bourbons, et en même temps calmer les esprits en France, afin d'empêcher que la guerre n'y devînt nationale. Ce dernier motif était de beaucoup le plus déterminant, car bien que les gazettes anglaises et allemandes s'appliquassent à représenter Napoléon comme appuyé sur l'armée seule, le public européen commençait à voir que de nombreux intérêts s'attachaient à lui, et non-seulement des intérêts, mais des convictions sincères, celles notamment de tous les hommes qui étaient indi-

gnés contre la prétention affichée par l'Europe de nous imposer un gouvernement. On avait par ces motifs essayé dans le congrès de trouver une rédaction qui satisfît aux diverses convenances de la situation, mais on n'y avait guère réussi. On avait cherché des termes admissibles pour dire que, sans vouloir s'ingérer dans le gouvernement de la France, sans vouloir lui imposer ni la personne d'un monarque, ni un système particulier d'institutions, les puissances se bornaient à donner l'exclusion à un seul homme dans l'intérêt du repos de tous, parce qu'une expérience prolongée avait démontré que le repos de tous était impossible avec cet homme. Bien qu'exclure un souverain, quand il n'y en avait que deux de possibles, ce fût pour ainsi dire imposer le choix de l'autre; les écrivains du congrès étaient parvenus néanmoins à exprimer ces idées d'une manière assez conciliable avec le droit des gens, et même pour donner encore moins de prise à la principale objection du Parlement britannique, ils avaient omis de nommer les Bourbons. Mais cette omission avait à l'instant soulevé les réclamations des deux cours d'Espagne et de Sicile. La légation britannique elle-même avait trouvé que ne pas nommer les Bourbons, c'était beaucoup trop les négliger, et peut-être donner ouverture à des prétentions dangereuses. Lord Clancarty, membre principal de cette légation depuis le départ de lord Castlereagh et de lord Wellington, avait appuyé les cours de Madrid et de Palerme, lesquelles demandaient à qui les souverains alliés destinaient le trône de France s'ils en écartaient Louis XVIII? Songeraient-ils à la régence de Marie-Louise, à la royauté du duc d'Orléans, ou à la république? Dans l'impossibilité de s'expliquer clairement sur ces divers sujets, les membres du congrès s'étaient séparés sans accepter aucun texte de déclaration; car s'ils trouvaient que le nom des Bourbons effacé de ce texte y manquait sensiblement, ils trouvaient aussi que son insertion provoquait des objections extrêmement embarrassantes.

Deux cours avaient surtout des objections à une profession de foi trop explicite en faveur des Bourbons, c'étaient la Russie et l'Autriche, l'une et l'autre par des motifs entièrement différents. Alexandre était toujours aussi implacable à l'égard de Napoléon, soit parce qu'il était piqué du ridicule que lui avait valu le traité du 11 avril, soit parce qu'il ne voulait pas voir remonter sur la scène du monde un personnage qui ne laissait plus que des places secondaires dès qu'il y paraissait. Mais s'il était aussi résolu que jamais contre la personne de Napoléon, il n'était aucunement d'avis de lui donner encore une fois Louis XVIII pour successeur. Outre que Louis XVIII l'avait blessé de beaucoup de manières, il regardait le rétablissement des Bourbons comme une œuvre qui ne serait pas plus durable la seconde fois que la première. L'Autriche, en concluant à peu près de même, raisonnait autrement. Elle excluait non moins formel-

lement Napoléon, elle ne souhaitait en aucune façon la régence de Marie-Louise, et, les Bonaparte exclus, elle préférait les Bourbons à tous autres. Il n'y avait pas en effet en France et en Europe un plus pur royaliste que l'empereur François. Mais le moyen de renverser les Bonaparte était la guerre, et l'Autriche y répugnait, non par faiblesse, ce qui n'est pas son défaut ordinaire, mais par prudence. Elle sortait à peine d'une lutte violente, et s'en était tirée avec un bonheur qui, depuis un siècle, n'avait plus couronné ses entreprises. Elle en sortait avec son ancienne part de la Pologne, avec la frontière de l'Inn, avec l'Illyrie, avec l'Italie jusqu'au Pô et au Tessin. Le plus grand succès imaginable dans la future guerre ne pourrait pas lui valoir davantage, et accroîtrait, si on était vainqueur, les prétentions des deux cours du Nord, toujours fortement unies, la Russie et la Prusse. Il n'y avait pas dans tout cela de quoi lui inspirer un goût bien vif pour la guerre. De plus, les nouvelles qu'on recevait de France s'accordaient à représenter Napoléon comme assuré de l'appui du parti révolutionnaire et libéral, et comme pouvant disposer dès lors d'une grande portion des forces nationales. Une seule combinaison pouvait le priver de cet appui, c'était celle qui, en donnant satisfaction aux révolutionnaires et aux libéraux, les détacherait de Napoléon qu'ils craignaient, et dont ils se défiaient toujours beaucoup. Susciter à Napoléon de graves embarras intérieurs était donc une politique que l'Autriche n'aurait pas voulu négliger, et qui, sans exclure absolument les Bourbons, exigeait qu'on ne se liât pas irrévocablement à eux. Dans cette vue, M. de Metternich, très-bien informé de ce qui se passait à Paris, avait songé à M. le duc d'Otrante, et l'avait jugé tout à fait approprié aux fins qu'il se proposait. Flatter la vanité et l'ambition d'un tel homme lui avait paru un moyen assuré d'introduire la confusion dans les affaires de France, et il avait imaginé d'envoyer un agent secret, pour demander à M. Fouché un moyen de résoudre autrement que par une guerre horrible la question qui divisait en ce moment la France et l'Europe. M. de Metternich avait fait choix pour ce rôle d'un personnage prudent et digne de confiance, nommé Werner, et l'avait expédié à Bâle. Il avait en même temps chargé un employé d'une maison de banque, allant à Paris pour affaires de sa profession, de remettre une lettre à M. Fouché pour l'informer de ce qu'on pensait, et l'inviter à envoyer à Bâle quelqu'un avec qui M. Werner pût s'aboucher. Ainsi tandis qu'à Vienne on disputait sans parvenir à s'entendre sur la nouvelle déclaration à faire, M. Werner était parti pour Bâle, où il était arrivé le 1er mai, et où il attendait qu'on lui dépêchât de Paris l'interlocuteur sûr avec lequel il pourrait traiter.

Le commis de banque, porteur de la lettre de M. de Metternich, ne parvint pas sans peine à communiquer avec M. Fouché, et, dans les efforts qu'il fit, il laissa échapper quelques signes de sa présence à Paris et de

sa singulière mission. M. de Caulaincourt en fut averti, et avec sa fidélité accoutumée il prévint Napoléon, qui fit chercher, saisir, interroger le commis de banque, et sut bientôt que des communications étaient ou déjà établies, ou à la veille de s'établir, entre M. Fouché et M. de Metternich. Bien qu'il eût juré de dépouiller le vieil homme, et qu'il y eût jusque-là réussi, il se retrouva un moment tout entier. Il vit avec sa bouillante imagination mille trahisons cachées sous la trame qu'on venait de découvrir, et cédant à son caractère aussi emporté que son esprit, il songea un moment à faire arrêter M. Fouché, à saisir ses papiers, à dénoncer et punir sa perfidie, ce qu'il espérait faire aux applaudissements de la France qui estimait peu ce ministre, et qui, éclairée sur ses noirceurs, approuverait son châtiment.

Mais ce ne fut là qu'un emportement passager. Napoléon voulut réfléchir, examiner, et se décider en complète connaissance de cause. M. Fouché étant venu travailler avec lui, il retrouva en le voyant son imperturbable sang-froid des champs de bataille, lui parla longuement, confidentiellement des affaires de l'Europe, et surtout des intrigues qui se croisaient à Vienne, de manière à provoquer les épanchements de son interlocuteur, en s'approchant le plus près possible du fait dont il cherchait à obtenir l'aveu. Le rusé ministre ne comprit rien à cette tactique, quoiqu'il eût reçu la lettre de M. de Metternich, et au lieu de désarmer son maître par un aveu sincère, il persista à se taire. Plus d'une fois Napoléon fut près d'éclater, mais il se contint, ne dit rien de plus, et renvoya M. Fouché trompé autant que trompeur, et ne se doutant pas de l'espèce d'examen qu'il venait de subir. Napoléon pensa que le moyen le plus sûr de découvrir le secret de cette trame dont il s'exagérait la perfidie, était d'expédier sur-le-champ à Bâle un homme de confiance, porteur des signes de reconnaissance dont on avait obtenu la communication, et en mesure dès lors de s'aboucher avec M. Werner, et de surprendre ainsi l'intrigue à sa source. Il choisit pour cette mission le jeune auditeur qui était venu le joindre à l'île d'Elbe, et dont il avait récompensé le courage et la dextérité en l'attachant à son cabinet, M. Fleury de Chaboulon. Il le manda, lui traça la conduite à tenir, lui donna des ordres pour les autorités de la frontière, afin qu'on ne laissât passer que lui seul, et que le véritable agent de M. Fouché, si M. Fouché en envoyait un, fût arrêté et mis dans l'impossibilité de remplir sa mission.

M. Fleury de Chaboulon partit sur-le-champ. Arrivé à la frontière il communiqua aux autorités les ordres convenus, passa seul, trouva M. Werner à Bâle, et se mit à jouer adroitement son rôle auprès de lui. M. Werner, complétement abusé, lui dit naïvement pourquoi il était envoyé. M. Fleury de Chaboulon put constater d'abord que ce qu'on appelait la trame ourdie par M. Fouché était bien récente, et qu'elle com-

mençait à peine; que rien par conséquent n'avait précédé la présente communication; que, pour la première fois de sa vie, M. Fouché, en fait de sourdes menées, était non pas provocateur mais provoqué, qu'enfin il ne s'agissait point d'assassiner Napoléon, ce que celui-ci avait cru d'abord, mais de le détrôner, sans recourir à la cruelle et chanceuse extrémité de la guerre. M. Werner affirma vivement à M. Fleury qu'on n'en voulait nullement à la vie de Napoléon, repoussa même avec indignation toute supposition de ce genre, mais déclara qu'on en voulait à sa puissance; que jamais à aucun prix l'Europe ne le souffrirait sur le trône de France; que lui mis à part elle admettrait tous les gouvernements dont la nation française pourrait s'accommoder, la république exceptée; qu'elle avait grande confiance dans les lumières et l'influence de M. le duc d'Otrante, qu'elle connaissait sa haine pour Napoléon, et qu'elle était prête à s'entendre avec lui pour résoudre la difficulté, en épargnant au monde une nouvelle et horrible effusion de sang.

M. Fleury de Chaboulon jouant très-bien le rôle d'agent de M. Fouché, répondit que ce ministre avait eu effectivement à se plaindre de Napoléon, et avait pu en concevoir quelque ressentiment, mais qu'il avait immolé toute rancune à l'intérêt du pays; que sans doute il aurait voulu en 1814 d'autres arrangements que ceux qui avaient prévalu, que depuis il n'aurait peut-être pas souhaité le retour de Napoléon, mais qu'actuellement il était convaincu que Napoléon était nécessaire, que lui seul pouvait rasseoir la France sur ses bases, rapprocher les partis, et constituer un gouvernement durable; que Napoléon était revenu avec des idées saines sur toutes choses, qu'il était décidé à maintenir la paix et à donner à la France des institutions sagement libérales; que d'ailleurs on voudrait en vain le renverser; que l'armée, les hommes engagés dans la Révolution, les acquéreurs de biens nationaux, la jeunesse imbue d'idées nouvelles, presque toutes les classes de la nation enfin, l'émigration exceptée, voyaient en lui le représentant de leurs opinions ou de leurs intérêts, et surtout le représentant de l'indépendance nationale; que des milliers de volontaires se levaient chaque jour pour seconder l'armée; qu'à quatre cent mille soldats de ligne Napoléon allait joindre quatre cent mille gardes nationaux d'élite, et que la lutte avec lui serait terrible; que la campagne de 1814, où, grâce à son génie, la coalition avait couru tant de dangers, n'était rien à côté de ce qu'on rencontrerait en 1815, parce qu'au lieu de forces détruites ou dispersées de Dantzig à Valence, on aurait affaire en Champagne à toutes les forces réunies de la France; qu'il valait donc mieux s'entendre que de s'égorger pour la famille des Bourbons, dont la France ne pouvait plus vouloir dès qu'on cherchait à la lui imposer par la force; que le duc d'Otrante serait heureux d'être l'intermédiaire d'un semblable rapprochement, et qu'il demandait que M. de Metternich lui

fit connaître ses idées sur un pareil sujet, pour tâcher d'y adapter les siennes, si, comme il n'en doutait pas, elles étaient conformes à la grande sagesse de cet homme d'État éminent.

L'envoyé de M. de Metternich, qui de très-bonne foi se croyait en présence du mandataire du duc d'Otrante, était confondu de surprise en entendant un langage si peu conforme à celui qu'il avait attendu, répétait avec une naïve obstination qu'il était bien étonné d'un tel discours, que M. le duc d'Otrante passait pour ne point aimer Napoléon, pour n'avoir jamais eu aucune illusion à son sujet, pour être un homme sage prêt à entrer dans tous les arrangements raisonnables; que du reste en présence de dispositions si peu prévues de sa part, lui M. Werner ne pouvait rien dire, car il était bien plutôt venu pour écouter des propositions que pour en faire. Les deux interlocuteurs, après s'être expliqués davantage, convinrent de retourner auprès de leurs commettants pour leur communiquer ce qu'ils avaient appris, et pour revenir bientôt munis d'instructions mieux adaptées au véritable état des choses. M. Fleury de Chaboulon, à qui Napoléon avait fait sa leçon, insista pour que M. Werner revînt mieux renseigné sur les dispositions des puissances à l'égard de divers sujets fort importants, tels que la transmission de la couronne au roi de Rome dans le cas où Napoléon abdiquerait, et le choix du prince Eugène comme régent, si Marie-Louise ne voulait pas retourner en France pour défendre les droits de son fils. Après ces explications, les deux envoyés se séparèrent avec promesse de se revoir à Bâle sous peu de jours.

Pendant ce temps Napoléon avait eu un nouvel entretien des plus graves avec M. Fouché. Soit qu'en voyant le silence obstiné du ministre de la police il éprouvât une irritation intérieure qui commençait à percer, soit qu'un avis émané, dit-on, de M. Réal, eût averti M. Fouché, ce dernier, avec une indifférence affectée, avoua à Napoléon qu'il avait reçu une lettre de M. de Metternich apportée par un individu obscur et sans caractère, à laquelle il n'avait attaché aucune importance, et dont par ce motif il n'avait pas cru devoir parler. Napoléon, pour recevoir M. Fouché, avait quitté M. Lavallette, qui était resté dans une pièce voisine d'où on pouvait tout entendre. Il ne put se contenir devant la duplicité du ministre de la police; il lui déclara qu'il savait tout; qu'une pareille communication émanant du principal personnage de la coalition, contenant l'offre de l'envoi d'un agent à Bâle, était la plus importante qu'on pût imaginer dans les circonstances actuelles, et qu'il était impossible qu'elle fût l'objet d'une distraction. Puis d'un ton amer et accablant : Vous êtes un traître, dit-il à M. Fouché de manière à être entendu de la pièce voisine, et je pourrais vous faire expier votre trahison aux grands applaudissements de la France.... Si mon gouvernement ne vous convient point, pourquoi ne pas le déclarer, pourquoi vous obstiner à rester mon ministre?.... —

M. Fouché, comme un serviteur très-habitué aux emportements de son maître, et ayant renoncé depuis longtemps à se faire respecter, balbutia quelques explications embarrassées, puis se retira, rencontra sur son chemin M. Lavallette, et le sourire de l'indifférence au visage, se contenta de lui dire : L'Empereur est toujours le même, toujours plein de défiance, voyant des trahisons partout, et s'en prenant à tout le monde de ce que l'Europe ne veut pas de lui. — M. Fouché n'en dit pas davantage, comme si à de tels outrages, mérités ou immérités, il était permis de n'opposer que l'indifférence!

Napoléon, qui depuis deux mois avait remporté de nombreuses victoires sur lui-même, n'avait pas été maître de lui cette fois, et avait commis une grande faute, car on ne dit pas de telles choses, ou bien on brise celui à qui on les a fait entendre. Quand il était au faîte de sa grandeur il pouvait se livrer ainsi au plaisir d'exhaler son mécontentement, et il en était quitte pour se créer un ennemi impuissant; mais en ce moment il se préparait dans celui qu'il avait appelé traître, un traître véritable, et des plus dangereux. Il était d'ailleurs injuste envers M. Fouché, car bien que ce ministre se fût à bon droit rendu suspect en cachant des ouvertures aussi sérieuses que celles dont il s'agissait, il ressortait évidemment de ce qu'on avait recueilli à Bâle que si des trahisons étaient à craindre, aucune n'était accomplie encore. Il eût donc mieux valu avertir froidement le ministre, lui faire voir qu'on était au courant, lui montrer qu'on le surveillait, et ne pas éclater, puisque la situation très-grave, très-délicate où on se trouvait, ne permettait pas de pousser l'éclat jusqu'à un châtiment sévère. En effet, M. Fouché avait eu l'art de se faire passer auprès du public pour un conseiller indépendant, capable de donner de sages avis à son maître, et même de lui résister. En le frappant, Napoléon aurait paru aux yeux de beaucoup de gens ne vouloir supporter aucun conseil, et aux yeux de tous être abandonné de la fortune, puisqu'il l'était de M. Fouché. Ne pouvant frapper, il aurait donc mieux fait de se taire. Du reste, après cet éclat, il s'en tint à une indulgence méprisante, qui n'était pas propre à lui ramener M. Fouché. Voyant que rien n'était entamé encore, il résolut d'attendre et de tenir toujours fixés sur le ministre de la police ses yeux pénétrants. Il raconta ce qui s'était passé à M. Fleury de Chaboulon, l'autorisa à voir M. Fouché, et à s'entendre avec lui, afin de poursuivre cette bizarre négociation de Bâle, et de savoir ce que dirait l'agent de M. de Metternich en réponse aux questions qu'on lui avait posées. M. Fleury de Chaboulon se rendit chez le duc d'Otrante, qui lui parla de l'Empereur comme d'un enfant qui ne savait ni se contenir ni se conduire, qui était encore une fois en voie de se perdre, et qu'il fallait servir non pour lui, mais pour la cause commune. Puis, après s'être vengé par de mauvais propos des mépris de Napoléon, il convint avec M. de Chaboulon de la

manière d'amener une seconde entrevue, et d'en tirer les éclaircissements les plus utiles qu'on pourrait.

M. Fleury de Chaboulon retourna effectivement à Bâle, et y retrouva M. Werner exact au rendez-vous. Cette fois prenant un rôle un peu moins passif, M. Werner, qui toujours croyait parler au représentant du duc d'Otrante, s'expliqua plus clairement sur les intentions des puissances réunies à Vienne. D'abord il fut comme la première fois, et plus encore s'il est possible, affirmatif sur ce qui regardait la personne de Napoléon, à laquelle on donnait l'exclusion absolue, comme tout à fait incompatible avec le repos général. Puis il déclara que Napoléon exclu, on ne demanderait pas mieux que de résoudre à l'amiable les difficultés survenues, aucun des souverains, disait-il, n'en voulant à la France elle-même, et n'entendant lui imposer un gouvernement. Ce que les puissances préféraient, ce qui amènerait pour la France les meilleurs rapports avec elles, c'était le rétablissement des Bourbons. Si la France voulait se prêter à ce rétablissement, il serait pris avec elle des arrangements de nature à rassurer les opinions et les intérêts nés de la Révolution française. La Charte subirait les modifications nécessaires; la plus grande partie des emplois seraient réservés aux nouvelles familles; les émigrés rentrés depuis le 1er avril 1814 seraient éloignés des affaires; il serait formé un ministère homogène et indépendant, et constitué de telle manière que les influences de cour en fussent écartées. M. Werner ajouta que si les Français repoussaient la branche aînée de Bourbon, les puissances coalisées ne repousseraient pas absolument la branche cadette, et qu'enfin, s'il le fallait, elles consentiraient à l'avénement du fils de Napoléon au trône impérial, sauf à choisir, à défaut de Marie-Louise, le personnage qui pourrait être le plus convenablement chargé de la régence. Mais la condition absolue, irrévocable, était toujours que Napoléon cessât de régner, et qu'il se remît entre les mains de son beau-père, qui le traiterait avec les égards commandés par l'honneur et la parenté.

M. Fleury de Chaboulon essaya vainement de revenir sur tout ce qu'il avait déjà dit, et notamment sur l'immensité des forces dont Napoléon allait disposer. M. Werner l'écouta avec politesse, mais ne lui fit jamais que cette réponse, c'est que, Napoléon exclu, on serait prêt à transiger sur tous les points, même sur la transmission de la couronne à son fils, en choisissant un régent qui conciliât l'intérêt de la France avec celui de la paix. Après mille répétitions superflues, les deux agents se quittèrent, se promettant de se revoir, si leurs commettants le croyaient convenable et utile.

M. Fleury de Chaboulon revenu à Paris raconta tout à Napoléon et au duc d'Otrante, et reçut ordre de ne plus continuer des communications considérées désormais comme sans objet. Napoléon en conclut qu'on

était quelque peu ébranlé à Vienne, puisqu'on lui offrait de laisser régner son fils; il en conçut même une certaine espérance de trouver les volontés moins fermes, moins opiniâtres qu'il ne l'avait supposé, et de les vaincre avec une ou deux batailles, ce qu'il n'espérait pas d'abord. De son côté, M. Fouché en conclut que Napoléon était le seul obstacle à la paix; que lui, duc d'Otrante, avait eu bien raison de se prononcer pour la régence de Marie-Louise, qu'un tel arrangement aurait fait cesser sur-le-champ les dangers dont la France et l'Europe étaient menacées, et que si Napoléon entendait bien ses intérêts et ceux de sa dynastie, il reviendrait à cet arrangement, et abdiquerait en faveur de son fils, en restant à la tête de l'armée jusqu'à ce qu'on fût d'accord avec les puissances; qu'il irait ensuite se choisir une retraite honorée et tranquille dans quelque coin du monde, seule fin qui lui fût permise après avoir tant tourmenté les hommes. M. Fouché se mit même à répéter ces choses avec une légèreté imprudente, et qui n'était explicable que parce qu'il sentait Napoléon affaibli. Napoléon connaissant une partie de ces propos ajourna sa vengeance, se disant qu'il fallait laisser M. Fouché intriguer et parler, ce qui était un besoin de sa nature remuante, sauf à le frapper en cas de flagrant délit; que ses intrigues et ses propos ne décideraient rien; que la victoire seule prononcerait; que vainqueur il le soumettrait ou le briserait, que vaincu au contraire, un ennemi de plus, fût-ce M. Fouché, ne rendrait pas sa perte plus certaine, car elle était inévitable en cas de défaite. Cette opinion, vraie sans doute, était toutefois exagérée, car même après une défaite, la fidélité de ceux que Napoléon laissait derrière lui aurait pu en diminuer les conséquences, et donner peut-être le temps de la réparer.

M. de Metternich n'avait pas fait, comme on le voit, une tentative complétement infructueuse, puisqu'il avait semé la désunion dans le sein du gouvernement français, puisqu'il avait fourni à M. Fouché l'occasion de se convaincre que Napoléon le détestait et le méprisait toujours, que Napoléon écarté tout pouvait être arrangé, et arrangé par les propres mains de lui, duc d'Otrante, car on était prêt à Vienne à l'accepter pour instrument d'une révolution nouvelle. Montrer en perspective à M. le duc d'Otrante, pour cette année 1815, le rôle de M. de Talleyrand en 1814, c'était flatter la plus vive et la plus dangereuse de ses passions, et lui inspirer un ardent désir de la satisfaire. Le ministre d'Autriche était donc loin d'avoir perdu sa peine, mais il ignorait la portée du mal qu'il avait fait à notre cause, et du bien qu'il avait fait à la sienne. Quoi qu'il en soit, on éprouvait toujours à Vienne le besoin d'ajouter quelques explications à la déclaration du 13 mars, et de parler à l'Europe et à la France au moyen d'une déclaration nouvelle. Jusque-là on n'avait pas pu se mettre d'accord sur un projet de rédaction qui satisfît

à toutes les convenances, les uns trouvant injuste et inconvenant de taire le nom des Bourbons, les autres jugeant imprudent d'afficher l'intention de les imposer à la France. Dans l'embarras qu'on éprouvait on se servit d'un moyen assez commode que les circonstances offraient elles-mêmes. Le traité du 25 mars était revenu à Vienne ratifié par toutes les cours. L'Angleterre seule avait ajouté à l'article 8 une réserve dont l'objet était de dire qu'en formant des vœux pour les Bourbons, les puissances avaient pour but essentiel, et même unique, de sauvegarder la sûreté commune de l'Europe menacée par la présence de Napoléon sur le trône de France. Il fallait répondre à cette réserve, et dire dans quelle mesure on y adhérait. C'était le cas dès lors d'une dépêche particulière de cabinet à cabinet, qui permettait de s'expliquer avec moins de solennité que dans une déclaration européenne, et de mieux observer les nuances, grâce à plus d'étendue et d'abandon dans le langage. En conséquence lord Clancarty dans une dépêche adressée à lord Castlereagh, fut chargé de déclarer au cabinet britannique que le congrès admettait pleinement la réserve à l'article 8, car il entendait cet article comme l'Angleterre elle-même; que la déclaration du 13 mars, le refus de toute communication avec la France, l'arrestation de ses courriers, signifiaient purement et simplement qu'on regardait la présence du chef actuel de la France à la tête de ce grand pays comme incompatible avec la paix européenne; que de nombreuses expériences ne laissaient aucun doute sur ce qu'il fallait attendre de lui si on lui permettait de s'établir; qu'il profiterait de la première occasion pour reprendre les armes, et pour essayer d'appesantir encore une fois sur l'Europe un joug qu'elle était résolue à ne plus souffrir; qu'on était donc en guerre avec lui et ses adhérents, non par choix mais par nécessité; qu'au surplus les puissances ne prétendaient en aucune manière contester le droit qu'avait la France de se choisir un gouvernement, ni gêner l'exercice de ce droit; que malgré l'intérêt général dont le roi Louis XVIII était l'objet de la part des souverains, ceux-ci ne chercheraient nullement à violenter les Français en faveur d'une dynastie quelconque; qu'ils se borneraient à exiger de la dynastie préférée des garanties pour la tranquillité permanente de l'Europe, et que rassurés sous ce rapport ils s'abstiendraient de toute ingérence dans les affaires intérieures d'une nation grande et libre.

Lord Clancarty terminait sa dépêche en disant que pour être bien certain de ne pas rendre inexactement la pensée des divers cabinets, il avait communiqué sa dépêche à leurs principaux ministres, que ceux-ci l'avaient unanimement approuvée, et qu'il avait été autorisé à le déclarer.

Pendant qu'à Vienne on s'y prenait de la sorte pour mettre d'accord ceux qui voulaient se prononcer formellement en faveur des Bourbons, et ceux qui voulaient qu'on se bornât à donner l'exclusion à Napoléon,

le cabinet britannique contraint par l'opposition de s'expliquer, avait fini par avouer la politique de la guerre, et avait réussi à y engager le Parlement. Voici en effet ce qui venait de se passer à Londres.

Vers la fin d'avril, le traité du 25 mars, portant renouvellement de l'alliance de Chaumont, avait été publié dans divers journaux, et son texte remplissait de surprise les membres du Parlement auxquels on avait dit qu'on armait par pure précaution, et sans aucun parti pris de déclarer la guerre à la France. Le ministère connaissait-il ou ne connaissait-il pas ce traité du 25 mars, lorsqu'on avait discuté le message royal dans la séance du 7 avril? S'il le connaissait, il avait trompé le Parlement, et manqué à la probité politique, qui, dans un pays libre, peut permettre de se taire, mais ne doit jamais autoriser à mentir. M. Whitbread, l'un des chefs les plus habiles et les plus actifs de l'opposition, interpella vivement lord Castlereagh, et lui demanda, au milieu du Parlement silencieux et confus du rôle qu'on lui avait fait jouer, si le traité dit du 25 mars, publié dans diverses feuilles, était ou n'était pas authentique. Lord Castlereagh pris au dépourvu balbutia quelques mots de réponse, et avoua le fond du traité, sans en avouer les termes. — Quelles sont les différences, s'écria l'opposition, entre le traité véritable et celui qui a été publié? — Lord Castlereagh ne pouvant les signaler, puisqu'il n'y en avait pas, répondit que le traité n'étant pas encore universellement ratifié, il lui était interdit d'entrer dans aucune explication. A travers ces défaites l'opposition discerna clairement que le traité était authentique, que le gouvernement s'était engagé avec les alliés de l'Angleterre à recommencer immédiatement la guerre, et que le cabinet l'avait complétement abusée en lui parlant de simples précautions à prendre, car il était impossible d'admettre que le traité signé le 25 mars à Vienne, ne fût pas connu le 7 avril à Londres, c'est-à-dire treize jours après sa signature. D'ailleurs lord Castlereagh n'osant pas pousser l'inexactitude jusqu'à une imposture matérielle, avoua que le 7 avril il connaissait le traité. — Alors vous nous avez indignement trompés, répliquèrent violemment tous les membres de l'opposition, et le ministre britannique fut singulièrement embarrassé. Il y avait de quoi, car bien que les mœurs publiques eussent encore beaucoup de progrès à faire, jamais on n'avait trompé le Parlement d'une manière aussi audacieuse. M. Whitbread dit alors que puisque le moment n'était pas venu de s'expliquer, il fallait que le Parlement suspendît ses séances jusqu'au jour où l'on serait en mesure de lui révéler la vérité tout entière, car il ne pourrait que se tromper, voter à contre-sens, tant qu'il ignorerait la situation véritable. Lord Castlereagh poussé à bout, accepta le lundi 28 avril pour communiquer le traité et en justifier le contenu.

Le 28 avril la communication eut lieu, et il s'éleva une discussion des

plus véhémentes au sein du Parlement britannique. M. Whitbread après avoir répété qu'on avait abusé le Parlement, car on avait parlé de simples précautions tandis qu'il s'agissait de la guerre, que cette guerre était dangereuse et nullement nécessaire aux intérêts de la Grande-Bretagne, demanda qu'il fût présenté une adresse respectueuse à la Couronne pour la supplier d'aviser aux moyens de maintenir la paix. Lord Castlereagh prit ensuite la parole, et débuta par quelques personnalités, en disant que si antérieurement on avait écouté M. Whitbread et ses amis, on aurait abandonné la lutte contre Napoléon la veille même du triomphe, et que l'Angleterre serait bien loin de se trouver dans la magnifique position qu'elle avait conquise pour avoir suivi des conseils contraires à ceux de ces messieurs. Puis il chercha par des subtilités et des demi-mensonges à répondre au reproche de duplicité envers le Parlement. — Qu'avait-on annoncé le 7 avril? Qu'on allait se mettre en mesure de faire face aux événements, c'est-à-dire entreprendre des préparatifs; mais on n'avait pris aucun engagement précis dans le sens de la paix ou de la guerre. On n'avait pris que celui de sauvegarder le mieux possible les intérêts britanniques, et ces intérêts consistaient essentiellement dans une étroite union avec les puissances continentales. Or, ces puissances étant par leur situation géographique plus menacées que l'Angleterre, on avait dû leur laisser le soin de décider la question. Loin de les pousser à la guerre, on leur en avait au contraire montré le péril; mais pensant unanimement qu'elles ne pouvaient ni désarmer avec sécurité devant un homme tel que Napoléon, ni rester éternellement armées sans s'exposer à des charges écrasantes, elles avaient décidément adopté le parti de l'action immédiate. Dès lors, l'Angleterre avait-elle pu se séparer d'elles, et rompre un accord auquel on avait dû la délivrance de l'Europe, et auquel on devait encore sa sûreté? Personne n'oserait le soutenir. Personne non plus n'oserait avancer que ces puissances eussent tort. Était-il possible en effet qu'elles vécussent dans un état d'inquiétude perpétuelle, et que par suite de cette inquiétude elles restassent éternellement en armes? N'était-il pas évident, par exemple, que Napoléon, dès qu'on l'aurait laissé s'établir, dès qu'on lui aurait permis de réunir trois à quatre cent mille hommes, saisirait la première occasion d'accabler encore ses voisins? A la vérité on le disait changé, et revenu à des idées pacifiques : changé, oui, mais en paroles, et pour endormir la vigilance des puissances; mais bien fous seraient ceux qui croiraient à un tel changement! Au premier instant favorable, dès qu'il apercevrait un affaiblissement de forces chez les puissances, ou un commencement de désunion entre elles, il se jetterait sur l'Europe, et la mettrait de nouveau à la chaîne. C'était une vérité dont ne pouvait douter aucun esprit sensé. Il fallait donc profiter de ce qu'on était prêt, car il y avait des cas où atta-

quer n'était que se défendre. On objectait, il est vrai, qu'on trouverait derrière l'homme dont il s'agissait, une grande nation, la nation française. S'il en était ainsi, et si la nation française, par faiblesse ou par ambition, soutenait cet homme, eh bien, il fallait qu'elle en portât la peine! L'Europe ne pouvait rester exposée à une ruine inévitable, parce qu'il plaisait à une nation de se donner un tel chef, ou parce qu'il plaisait à une armée corrompue, avide de richesses et d'honneurs, de placer à sa tête un conquérant barbare qui prétendait renouveler les folles entreprises des conquérants asiatiques! Les puissances alliées ne voulaient pas imposer à la France un gouvernement, elles voulaient seulement la réduire à l'impossibilité de nuire à autrui, et de mettre éternellement en question le repos et l'existence du monde. —

Telle avait été la substance des explications de lord Castlereagh. Bien qu'il n'eût pas annoncé la guerre comme certaine et comme irrévocablement arrêtée en principe, il avait cependant tellement insisté sur les motifs de la faire, que ses paroles équivalaient à la déclaration de guerre elle-même. Beaucoup d'orateurs répondirent à lord Castlereagh, mais l'un d'eux mérita d'être distingué, ce fut M. Ponsonby, membre très-modéré du Parlement, celui qui le 7 avril avait décidé la majorité à voter dans le sens du message royal, parce que l'Angleterre suivant lui restait libre alors d'adopter la paix ou la guerre. M. Ponsonby pouvait donc plus qu'aucun autre se plaindre d'avoir été trompé. Il était évident, dit-il, que le 7 avril le cabinet avait voulu donner à croire au Parlement qu'il y avait encore une alternative entre la paix et la guerre, tandis qu'en fait il n'en existait plus, et que la guerre était résolue, puisqu'à cette époque le traité du 25 mars était signé à Vienne et parvenu à Londres. (M. Ponsonby aurait pu l'affirmer bien plus positivement s'il avait connu les dépêches de lord Castlereagh.) Le Parlement avait donc cru ce jour-là voter de simples précautions, tandis qu'en réalité il avait voté la guerre. Les ministres l'avaient par conséquent trompé. Or, disait M. Ponsonby avec une indignation fortement significative de la part d'un esprit modéré, une telle manière d'agir ne serait pas tolérable dans la vie privée, qu'en penser lorsqu'elle était employée dans la vie publique, et que les intérêts auxquels on manquait étaient ceux non pas d'un individu, mais de tout un pays? Quant aux motifs de la guerre, M. Ponsonby les déclarait tout à fait insuffisants, surtout en les mettant en comparaison avec la gravité de cette guerre. Sans doute, ajoutait-il, l'Angleterre ne devait pas se séparer des puissances continentales, mais elle avait apparemment le droit de leur adresser des conseils, et était-il bien certain que le gouvernement britannique leur eût montré, comme il s'en vantait, tous les dangers de cette nouvelle lutte? Ces dangers étaient graves, car on allait braver à la fois un grand homme et une grande nation. Cet homme, M. Ponsonby ne

l'avait jamais estimé sous le rapport des qualités morales, mais on ne pouvait contester ni ses talents prodigieux, ni l'énergie de la nation à la tête de laquelle il était placé. Insulter cette nation, lui attribuer tous les vices, pour s'arroger à soi toutes les vertus, ce n'était pas discuter sérieusement un tel sujet. Il n'en restait pas moins vrai qu'on se trouvait en présence d'un homme extraordinaire, auquel on donnait l'appui de la nation la plus redoutable, en menaçant l'indépendance de cette nation de la façon la moins dissimulée. On ne voulait pas, disait-on, lui imposer un gouvernement, mais seulement lui en interdire un dans l'intérêt général! Si, par exemple, ajoutait encore M. Ponsonby, indépendamment de ce gouvernement qu'on prétendait lui interdire, il y en avait deux ou trois autres à choisir, on pourrait comprendre que ce ne fût pas lui en imposer un. Mais tout homme clairvoyant devait reconnaître qu'il n'y avait pour la France de possibles que les Bonaparte ou les Bourbons, et dès lors exclure les Bonaparte, n'était-ce pas imposer les Bourbons? Or, on venait d'essayer ces derniers : ils avaient malgré leurs qualités morales blessé la nation par leurs fautes, et c'était la froisser presque tout entière que de vouloir les lui rendre. C'était poursuivre au delà de toute raison la politique de M. Pitt, que de renouveler la guerre pour les Bourbons, lorsque après avoir été miraculeusement replacés sur le trône ils n'avaient pas su s'y maintenir. A raisonner de la sorte, l'auguste dynastie qui occupait aujourd'hui le trône d'Angleterre ne règnerait pas, car l'Angleterre aurait dû poursuivre jusqu'à extinction le rétablissement des Stuarts. Si encore les conditions qu'on se vantait d'avoir obtenues pour la Grande-Bretagne à la dernière paix étaient compromises, soit; mais Bonaparte offrait la paix, l'offrait avec instance, aux conditions des traités de Paris et de Vienne. Fallait-il donc verser encore des torrents de sang, doubler la dette, prolonger indéfiniment l'*income-tax*, pour des avantages qui n'étaient plus contestés? Il était impossible, disait-on, de compter sur la parole de Napoléon : c'était un ambitieux sans foi. Mais franchement, depuis le congrès de Vienne, était-il permis d'élever contre quelqu'un le reproche d'ambition? Quant au caractère manifesté antérieurement par Napoléon, sans doute ce caractère entreprenant avait dû inspirer de fortes inquiétudes, et il était vrai que les hommes ne changeaient guère : mais ce qui était tout aussi vrai, c'est qu'avec l'âge leur conduite se modifiait, et que tel qui ne pouvait souffrir le repos, finissait par s'y faire et par l'aimer. D'ailleurs chez un homme de génie l'intérêt bien entendu suffisait quelquefois pour modifier la conduite. Napoléon qui haïssait l'Angleterre, ne venait-il pas, en abolissant la traite des noirs, de prouver le désir ardent de lui complaire? En rendant la liberté au duc d'Angoulême, après qu'on avait mis sa propre tête à prix, n'avait-il pas agi tout autrement qu'en 1804 à l'égard du duc d'Enghien? Cet homme

entier, incorrigible, n'était donc pas aussi immuable qu'on le disait, et si pour prévenir un prétendu danger on allait le pousser à bout, l'obliger à combattre, forcer la nation française à s'unir à lui, ne pouvait-il pas remporter une ou deux victoires éclatantes, et alors que deviendraient ces avantages de la dernière paix qu'on mettait tant d'importance à conserver? Que deviendraient ces puissances du continent à la sécurité desquelles on sacrifiait toute prudence et toute raison? N'aurait-on pas fait dans ce cas le plus mauvais des calculs, et pour n'avoir pas voulu croire à un changement sinon de caractère, du moins de conduite, changement que l'intérêt rendait vraisemblable, n'aurait-on pas risqué et le prix non contesté d'une longue guerre, et la sécurité des puissances, car certes Napoléon, redevenu vainqueur, n'accorderait plus la paix de Paris? On aurait donc, par excès de prévoyance, manqué de prévoyance véritable, et créé le danger qu'on voulait prévenir. —

Telles étaient les raisons alléguées de part et d'autre dans le Parlement britannique, et toutes, comme on le voit, se réduisaient à cette raison unique : Pouvait-on croire à Napoléon, à ses assurances de paix? — Le doute de la France était donc celui du monde, et on allait déclarer la guerre à Napoléon non pour ce qu'il voulait en ce moment, mais pour ce qu'il avait voulu et fait jadis. Il offrait la paix, il la demandait par toutes les voies publiques et détournées, il la demandait humblement, et un doute universel répondait à ses instances. Ce doute, en effet, était la seule réponse aux excellents raisonnements de l'opposition anglaise, et le Parlement, tout en les appréciant, repoussa par 273 voix contre 72 l'adresse pacifique de M. Whitbread.

Dès ce moment la guerre nous était déclarée à Londres pour le compte de l'Europe entière, et malheureusement, tandis qu'elle était résolue en principe à Londres, elle était commencée de fait en Italie. On a vu que l'infortuné Murat avait été mis en rapport avec l'île d'Elbe par la princesse Pauline, qui s'était alternativement transportée de Porto-Ferrajo à Naples, et de Naples à Porto-Ferrajo. Elle avait par son zèle, et avec le secours de la reine de Naples, opéré une secrète réconciliation de famille entre Napoléon et Murat, et préparé leur action commune pour le cas d'événements nouveaux, faciles à prévoir bien que difficiles à préciser d'avance. Napoléon, en quittant Porto-Ferrajo, avait expédié un message à Murat pour le prévenir de son départ de l'île d'Elbe, pour le charger d'écrire à Vienne et d'y annoncer sa résolution de s'en tenir au traité de Paris, pour lui conseiller de ne pas prendre l'initiative des hostilités, d'attendre que la France, replacée sous le sceptre des Bonaparte, pût lui tendre une main secourable, de se replier s'il était attaqué, afin de mettre de son côté l'avantage des distances et de la concentration des forces, et de livrer bataille sur le Garigliano plutôt que sur le Pô. Ces

conseils étaient dignes de celui qui les donnait, mais fort au-dessus de l'intelligence de celui qui les recevait. La tête de Murat, en apprenant l'heureux débarquement de Napoléon et son entrée à Grenoble, avait pris feu. Il n'avait pas douté du triomphe de son beau-frère, et dans son exaltation s'occupant à peine des Autrichiens, il avait été surtout préoccupé du danger de voir l'Italie repasser aussi vite que la France sous le sceptre impérial, et la couronne de fer lui échapper de nouveau, car ce prince infortuné ne se bornait pas à rêver la conservation du royaume de Naples, il rêvait d'en doubler ou d'en tripler l'étendue. Il ne fit donc rien de ce qui lui était si sagement recommandé. D'abord, à la première nouvelle du départ de Napoléon, loin d'adresser à Vienne le message dont il était chargé, et dont l'intention était de calmer l'Autriche à son profit autant qu'à celui de la France, il commença par recourir à ses dissimulations ordinaires. Il manda les ministres d'Autriche et d'Angleterre pour leur déclarer qu'il avait absolument ignoré la tentative de son beau-frère, ce qui était un mensonge inutile, car personne ne voulait croire qu'il n'en fût pas instruit, et il aurait mieux valu avouer qu'il la connaissait, pour avoir occasion d'annoncer à l'Autriche et à l'Angleterre que leurs intérêts n'auraient pas à en souffrir. Puis, quand le succès de Napoléon parut assuré, il songea non pas à se tenir hors de portée des Autrichiens en restant au midi de la Péninsule, mais à se saisir tout de suite de l'Italie entière, et à s'en proclamer le roi avant que l'Empire fût rétabli en deçà et au delà des Alpes. Il prit donc le parti de se mettre incontinent en marche, sous divers prétextes qui pussent ne pas trop offusquer l'Autriche et l'Angleterre, qu'il désirait tromper le plus longtemps possible. Il avait précédemment occupé les Marches, en représaille de ce que le Pape n'avait pas voulu le reconnaître, et partant de ce précédent, il imagina de s'avancer avec des forces considérables jusqu'aux bords du Pô, disant à l'Autriche et à l'Angleterre que dans les circonstances présentes il croyait devoir se reporter à la ligne de l'armistice de 1814, époque où il avait été stipulé que les Autrichiens seraient à la gauche du Pô, et les Napolitains à la droite. Une pareille proposition n'était soutenable que si Murat reprenait entièrement la position de 1814, c'est-à-dire celle d'allié de la coalition contre la France. Il ne dit rien qui fût contraire à cette supposition, il fit même parvenir aux Anglais les assurances les plus tranquillisantes. Avant de partir pour se mettre à la tête de ses troupes, il confia la régence du royaume à sa femme, qui fit de grands efforts pour le détourner de sa folle entreprise; mais il ne tint aucun compte de ses conseils, lui remit les pouvoirs les plus étendus, et lui laissa 10 mille hommes de l'armée active pour garder Naples, précaution nécessaire dans l'état des esprits, mais qui aurait dû être pour lui une raison déterminante de ne pas se porter en avant, et de se concentrer au contraire derrière le

Garigliano. Il pouvait disposer encore d'environ 50 mille hommes bien équipés, ayant assez bonne apparence, mais privés de leurs officiers français, qui avaient quitté le service napolitain, les uns par dégoût, les autres pour obéir à l'ordonnance de rappel de Louis XVIII. Murat avait de plus 30 mille hommes de milices, difficiles à employer hors de chez eux, et surtout dans une guerre où les rivalités de dynasties allaient exercer une grande influence. Il se mit donc en campagne avec 50 mille hommes, en y comprenant ce qui était déjà dans les Marches.

Cette première et regrettable division des forces napolitaines ne fut pas la seule. Murat détacha encore une colonne qui, à travers l'État romain, devait se rendre en Toscane pour en expulser le général autrichien Nugent. Cette colonne, forte de 7 à 8 mille Napolitains, avait ordre de passer en vue de Rome pour se diriger par Viterbe et Arezzo sur Florence, et rejoindre l'armée principale à Bologne. L'apparition d'une force armée si près du Vatican n'était pas de nature à plaire au Pape, et surtout à le rassurer sur les intentions de la cour de Naples. Murat lui envoya le général Campana pour protester de son dévouement au saint-siége, et le supplier de rester à Rome, car la prétention de ce nouveau roi d'Italie était d'imiter Napoléon en toutes choses, et en créant un royaume d'Italie, d'avoir dans ses États, paisible, honoré, richement doté, et soi-disant indépendant, le chef de l'Église catholique. Mais le Pape n'était pas facile à persuader, et après avoir refusé d'être le sujet du moderne Charlemagne, voulait encore moins être celui d'un petit prince italien, que sa bravoure sans génie n'autorisait pas à se croire fondateur d'empire. Insensible aux assurances de Murat, Pie VII quitta sa capitale avec la plupart des cardinaux, et fut suivi de tout ce que Rome contenait de plus considérable, notamment du roi d'Espagne Charles IV, de sa femme, du prince de la Paix, de la reine d'Étrurie, etc. Ils se retirèrent tous à Gênes. Les autres cours d'Italie suivirent cet exemple. Le grand-duc de Toscane se rendit à Livourne, où l'appui des Anglais lui était assuré; le roi de Sardaigne alla joindre la cour pontificale à Gênes, où se trouvait lord Bentinck.

Les troupes napolitaines destinées à la Toscane passèrent sous les murs de Rome sans y entrer, et prirent la route de Florence par Arezzo. Murat avec le corps principal prit celle d'Ancône et de Rimini.

En avançant ainsi, son langage n'avait pas cessé d'être des plus pacifiques à l'égard des Autrichiens et des Anglais. Il ne voulait, disait-il, en se transportant sur le Pô, que se replacer dans les termes de l'armistice de 1814, ce qui était une insinuation d'alliance bien plutôt qu'une menace d'hostilité. Pourtant cette espèce de comédie ne pouvait être de longue durée, et l'infortuné Murat allait être contraint de s'expliquer clairement, et de faire enfin briller aux yeux des peuples d'Italie cette couronne qu'il avait l'ambition de mettre sur sa tête. Napoléon lui avait expédié

messages sur messages pour le calmer, et venait en dernier lieu de lui dépêcher le général Belliard, excellent conseiller en fait de politique comme en fait de guerre. Mais ces messages n'avaient pu joindre Murat en route, et il n'avait eu pour se guider que les rumeurs de la renommée, et quelques lettres de Joseph, qui lui avait envoyé de Suisse des nouvelles de la marche triomphale de Napoléon, et adressé de vives instances pour qu'il se ralliât à la cause de la France.

Arrivé à Ancône, Murat apprit que Napoléon avait dépassé Lyon, que l'armée française se livrait à lui partout où il paraissait, que dès lors le succès n'était plus douteux. Ces nouvelles opérèrent sur lui un effet magique. Il vit aussitôt Napoléon rétabli sur le trône, prêt à étendre de nouveau la main sur l'Italie, et les Autrichiens expulsés de cette contrée aussi vite que les Bourbons de France. Il conclut de ces visions qu'il fallait ne pas se laisser devancer, qu'il devait au contraire chasser lui-même les Autrichiens d'Italie, se mettre à leur place, et s'offrir ainsi à Napoléon comme un auxiliaire disposant de vingt millions d'Italiens, et dès lors n'étant pas facile à déposséder au profit du prince Eugène. Ce qui augmentait sa fermentation d'esprit, c'était le voisinage des Autrichiens, qui de leur côté avaient occupé les Légations, et qu'on allait rencontrer au sortir des Marches. Il fallait donc, ou s'arrêter à la frontière même des Marches, et y attendre les événements, ou se prononcer immédiatement en attaquant les Autrichiens. Une grande délibération s'établit à ce sujet entre Murat et trois de ses ministres qui l'avaient accompagné. Tous trois le supplièrent de gagner du temps, et de ne pas encore jeter le gant aux puissances coalisées. Jusque-là, en effet, il n'avait rien entrepris qui ne pût se justifier soit aux yeux de l'Autriche, soit aux yeux de l'Angleterre. Il avait annoncé qu'il allait occuper la ligne de l'ancien armistice, et en s'arrêtant même avant de l'avoir atteinte, il prouvait la sincérité de ses intentions. Il pouvait ainsi attendre en sécurité les événements de France, avec l'avantage de ne pas se compromettre lui-même, de ne pas compromettre Napoléon, et enfin de n'avoir pas porté trop loin de Naples le théâtre de la guerre si on en venait aux mains. Les raisons abondaient par conséquent, et surabondaient en faveur de l'expectative. Mais Murat regardait le succès de Napoléon comme aussi certain en Italie qu'en France, par la seule puissance de sa renommée. Il voyait l'Empire français à peine rétabli à Paris, se relever immédiatement à Milan par un simple contre-coup, et le prince Eugène de nouveau proclamé vice-roi. Ce dernier souci le tourmentait, et il voulait en se présentant à Napoléon avoir un double titre à ses yeux, celui d'avoir expulsé les Autrichiens de l'Italie et celui d'en être le possesseur de fait. Tandis que ses ministres employaient les plus grands efforts pour le décider à ne pas commencer les hostilités, et semblaient même l'avoir ébranlé dans ses résolutions, il

reçut tout à coup une nouvelle lettre de Joseph, datée de Prangins, et dans laquelle ce prince, lui annonçant les derniers triomphes de Napoléon, le conjurait de se rallier à lui, de le seconder en Italie *par les armes* et *par la politique*, de rassurer en même temps les Autrichiens pour les détacher de la coalition, et ajoutait ces mots malheureux : *Parlez, agissez suivant votre cœur; marchez aux Alpes, mais ne les dépassez pas*[1]. — Cette lettre, écrite dans le désordre de la joie, contenait la plus déplorable contradiction, car elle conseillait de se conduire politiquement à l'égard des Autrichiens, et en même temps de marcher aux Alpes. Pourtant si elle avait été lue avec un peu plus de réflexion qu'on n'en avait mis à l'écrire, Murat y aurait vu d'abord que Joseph n'avait aucune idée de la situation. Si Joseph en effet avait su que les Autrichiens occupaient les deux rives du Pô, il n'aurait pas cru possible de concilier une conduite politique à leur égard avec une marche vers les Alpes. Évidemment il ignorait que les Autrichiens étaient déjà sur la droite du Pô, et il les croyait comme en 1814 confinés à la gauche de ce fleuve, ce qui aurait permis, sans conflit avec eux, de joindre le pied des Alpes dans une partie au moins de la chaîne. Évidemment aussi le conseil de marcher aux Alpes, et de ne pas les dépasser, était moins une invitation d'y marcher, qu'une recommandation de ne pas violer la frontière de France. Malheureusement Murat ne tenant compte que du conseil de marcher aux Alpes, voulut s'emparer immédiatement de toute l'Italie : il n'écouta ni les conseils ni même les supplications de ses ministres, passa la frontière des Légations, et refoula les avant-gardes de la cavalerie autrichienne sur Césène. Les Autrichiens, qui n'étaient pas en force, et qui ne pouvaient tenir tête à une armée de quarante et quelques mille hommes, se replièrent en bon ordre sur la route de Bologne. Le général Bianchi les commandait. De part et d'autre les pertes furent insignifiantes.

C'est le 31 mars que Murat avait jeté le masque, et de sa propre main posé la couronne d'Italie sur sa tête. Ce même jour il publia, en la datant de Rimini, une proclamation des plus déclamatoires, pour appeler les Italiens à l'indépendance et leur promettre l'unité de l'Italie. Mais dans cette proclamation il ne parlait ni de Napoléon ni de la France, par deux motifs assez mesquins, le premier de se ménager encore avec les Anglais, et le second de ne pas rappeler la vice-royauté du prince Eugène. C'était fort mal calculer, car après avoir rompu avec les Autrichiens, la prétention de temporiser avec les Anglais était une chimère, et c'était une autre chimère que de vouloir à cette époque créer un parti purement italien, qui ne fût ni autrichien ni français. Alors en effet, à la suite de longues

[1] Cette lettre, dont il a été parlé comme cause déterminante de Murat, existe en effet aux affaires étrangères; elle est datée de Prangins, du 16 mars, et contient textuellement les passages que nous rapportons.

guerres contre l'Autriche, on ne connaissait que deux manières d'être en Italie, être partisan des Autrichiens ou partisan des Français. D'ailleurs les Italiens, éloignés de Napoléon en 1814 par les souffrances endurées sous son règne, lui étaient bientôt revenus : ils ne connaissaient que lui, ne pouvaient s'enthousiasmer que pour lui, et Murat les glaçait en taisant ce grand nom pour y substituer le sien, faisait même quelque chose de pis en rappelant sa défection de 1814, qui avait révolté tous les ennemis de la puissance autrichienne en Italie.

Cette proclamation restée sans écho fut donc un premier et fâcheux insuccès. Elle enflamma quelques jeunes têtes, mais laissa froide la nation elle-même, qui n'augurait rien de bon de la conduite de Murat. Il s'avança jusqu'à Bologne en faisant le coup de sabre avec la cavalerie autrichienne, y réunit quelques Italiens en petit nombre, essaya de composer un gouvernement, et ne rencontra partout que très-peu de concours. Pourtant, dans cette ville populeuse et éclairée de Bologne, où fermentait le patriotisme italien, il aurait pu trouver quelques bras prêts à le servir, bien qu'on lui sût mauvais gré d'avoir laissé percer des vues trop personnelles ; mais, avec son imprévoyance ordinaire, il n'avait pas même songé à s'approvisionner de fusils, et eût-il excité un véritable enthousiasme, cet enthousiasme, faute d'armes, serait demeuré stérile.

Après avoir montré deux ou trois jours sa vaine royauté au peuple de Bologne, il continua sa marche sur Modène et Parme, avec le projet de franchir le Pô, et d'aller prendre à Milan la couronne de fer. C'était suivre d'une singulière façon les conseils de Napoléon et même de Joseph, qui avaient tant recommandé de se conduire politiquement envers les Autrichiens. Ceux-ci en se repliant avaient commencé à se concentrer. Ils livrèrent sur le Panaro, en avant de Modène, un combat sanglant, et qui coûta environ 800 hommes à chacun des deux partis. Les Napolitains, commandés par Murat, se conduisirent bien, et entrèrent à Modène. Le général Filangieri, fort connu depuis, fut dans cette occasion gravement blessé. Les Autrichiens n'étant pas encore en mesure de prendre l'offensive repassèrent le Pô pour en défendre le cours, en attendant que leurs forces fussent réunies.

Après avoir commis la faute de s'attaquer aux Autrichiens, au lieu de rester dans les Marches et de concentrer son armée en avant des Abruzzes, ce qui laissait place à la fois à la politique et à la guerre, Murat n'avait qu'un moyen de réparer cette faute, si toutefois elle était réparable, c'était de rappeler à lui les troupes envoyées en Toscane, de pousser sur Parme, Plaisance, Pavie, à la tête de cinquante mille soldats, et là, n'ayant qu'un pas à faire pour être à Milan, de s'y porter en traversant le Pô dans sa partie supérieure. Il eût ainsi fait tomber tous les postes autrichiens établis sur le Pô inférieur, et donné un fort ébranlement aux imaginations

en entrant dans la capitale de la Lombardie. Murat eut bien cette idée, surtout pour suivre le conseil de Joseph de marcher aux Alpes; mais ne pouvant s'empêcher de mêler toujours l'intrigue aux témérités, il s'était appliqué à rester en rapport avec lord Bentinck, auquel il ne cessait de répéter qu'il n'avait tiré l'épée que parce que les Autrichiens s'étaient conduits sans loyauté à son égard, avaient machiné contre sa couronne après la lui avoir garantie, et que si l'Angleterre voulait au contraire être de bonne foi avec lui, il serait de bonne foi avec elle. Lord Bentinck qui, malgré sa parfaite droiture, ne manquait pas de finesse, lui ayant répondu que pour être cru il fallait qu'il commençât par respecter les États du roi de Sardaigne, Murat eut la simplicité de s'arrêter et de rebrousser chemin. Renonçant à passer le Pô au-dessus de Plaisance, où il eût trouvé ce fleuve moins difficile à franchir et les Autrichiens moins bien établis, il redescendit vers Bologne, pour tenter un passage aux environs de Ferrare. Il essaya en effet une attaque sur Occhio-Bello le 8 avril, et après avoir perdu beaucoup de monde, il fut obligé de renoncer au passage de ce grand fleuve. Il revint donc dans les Légations, ne sachant plus que faire, n'osant remonter en Piémont à cause des Anglais, ne pouvant forcer un fleuve comme le Pô défendu par les Autrichiens avec toute leur armée, s'étant proclamé roi d'Italie sans qu'une acclamation populaire confirmât cette investiture spontanée, n'ayant plus l'élan de l'offensive pour s'être arrêté, ni même la force de la défensive pour s'être porté trop en avant. Dès ce moment, il était moralement perdu, même avant de l'être matériellement. Il songea alors, mais trop tard, à la sagesse des avis que lui avait donnés son beau-frère, et voulut regagner par les Marches la route des Abruzzes, afin de ne livrer que sur le Garigliano la bataille décisive que Napoléon lui avait conseillé d'éviter, mais en tout cas de ne l'accepter que le plus près possible de Naples. Il se replia donc par Césène et Rimini; mais les Autrichiens, qui avaient eu le temps de se concentrer, le suivirent avec plus de soixante mille hommes, ayant à leur tête les généraux Bianchi et Neiperg (ce dernier venait de quitter Marie-Louise pour servir en Italie). Il était donc très-douteux que Murat pût regagner Capoue et Naples sans être contraint d'en venir à une bataille. Exécutant une retraite des plus difficiles, il livra chaque jour des combats d'arrière-garde, dans lesquels il soutenait les soldats napolitains par sa bravoure personnelle, mais qui finissaient toujours par la perte du terrain disputé. Bientôt la démoralisation et la désertion affaiblirent ses rangs d'une manière alarmante. Enfin arrivé à Tolentino, et ayant la majeure partie de ses troupes dans la main, il voulut décider de son sort dans une lutte désespérée. La bataille fut longue et soutenue même avec assez de vigueur par les Napolitains, à la tête desquels Murat se comporta en héros. Il fit de tels efforts, se jetant de sa personne au milieu des bataillons ennemis, où il cherchait

la mort à défaut de la victoire, qu'un moment il se flatta de triompher. Malheureusement le général Neiperg étant survenu avec des troupes fraîches, il fallut céder au nombre et à la supériorité de l'armée autrichienne. Les Napolitains, vaincus, se retirèrent par la route de Fermo et Pescara, qui longe la mer. Mais un corps autrichien ayant fait un mouvement de flanc par Salmona, Castel di Sangro et Isernia, les força de reprendre au plus tôt la route directe de Naples. Murat tâchait dans chaque rencontre de contenir l'ennemi, mais après l'effort suprême fait à Tolentino, ses soldats désertaient par milliers. Bientôt il ne lui resta pas plus de dix à douze mille hommes, et, parvenu aux environs de Capoue, il laissa les débris de son armée au baron de Carascosa, pour ne pas tomber au pouvoir des Autrichiens. Rentré secrètement à Naples, et assez mal accueilli par la reine, qui avait vainement essayé d'empêcher sa folle expédition, il lui adressa ces douloureuses paroles : Madame, ne vous étonnez pas de me voir vivant, car j'ai fait tout ce que j'ai pu pour mourir. — Le malheureux Murat disait vrai. Il s'était conduit en héros, mais à la tête des États rien ne supplée à l'esprit politique. Il s'embarqua sur un bâtiment léger pour la Provence, tandis que sa femme traitait de la reddition de Naples avec les Anglais et les Autrichiens. L'évacuation complète du royaume de Naples par cette branche de la famille Bonaparte était naturellement la condition principale de la capitulation, et la restauration très-prochaine des Bourbons en était la conséquence inévitable. La reine n'avait demandé pour elle et ses enfants que la liberté. Mais cette condition fut, comme tant d'autres, violée par les alliés, et la sœur de Napoléon fut conduite à Trieste. Le 20 mai tout était terminé à Naples.

Telle fut la fin de la royauté de Murat. La fin de sa vie, retardée de quelques mois, devait être plus triste encore. Cet infortuné, doué de brillantes qualités militaires, brave jusqu'à l'héroïsme, général de cavalerie accompli si au talent de jeter ses escadrons sur l'ennemi il avait su joindre celui de les conserver, bon, généreux, doué de quelque esprit, fut atteint de la maladie de régner, que Napoléon avait communiquée à tous ses proches, même à ses lieutenants, et il en mourut. C'est cette peste morale qui d'un cœur excellent fit un moment un cœur infidèle, presque perfide, et un désastreux allié pour la France, car d'après le jugement de Napoléon, Murat la perdit deux fois, en l'abandonnant en 1814 et en lui revenant trop tôt en 1815. La sévérité de ce jugement est exagérée sans doute, car Murat n'avait pas assez d'importance pour perdre la France, bien qu'il en eût assez pour la compromettre gravement. Il est certain que si en 1814 il se fût joint au prince Eugène au lieu de se prononcer contre lui, les Autrichiens auraient été ou retenus en assez grand nombre en Italie pour débarrasser la France d'une partie notable de ses envahisseurs, ou assez contenus pour que le prince Eugène pût descendre

sur Lyon par le mont Cenis, ce qui aurait probablement amené de très-heureuses conséquences. Il est certain encore qu'en 1815, si Murat, concentrant 60 mille hommes aux environs d'Ancône, se fût tenu là dans une immobilité imposante, tout à la fois ménageant et occupant les Autrichiens, ceux-ci n'auraient pas eu un seul soldat à présenter ni devant Antibes, ni devant Chambéry, et que 30 mille hommes auraient pu être reportés des Vosges vers les Ardennes, ce qui aurait procuré à Napoléon une tout autre proportion de forces sur le champ de bataille de Waterloo. Il est donc vrai que si Murat ne perdit pas la France deux fois, comme Napoléon l'en a accusé [1], il la compromit deux fois par ce triste besoin de régner, qui d'un soldat héroïque et généreux fit un roi médiocre, un mauvais parent, et un mauvais Français [2].

Quoi qu'il en soit de ces divers jugements, la guerre était finie dès le milieu de mai en Italie, et les Autrichiens étaient libres de reporter vers la France la plus grande partie de leurs forces. Toutes les armées de l'Europe étaient en ce moment dirigées vers nos frontières. Indépendamment de ce que les Autrichiens pouvaient amener sur le Var et sur le mont Cenis, 70 mille de leurs soldats, 40 mille Bavarois, 20 mille Wurtembergeois, 10 mille Badois, 10 mille Allemands des petits princes marchaient vers le Rhin. Ils étaient suivis par 80 mille Russes arrivés déjà à Prague, et par 70 mille autres occupés à traverser la Pologne. Cent vingt mille Prussiens sous Blucher campaient entre la Sambre et la Meuse, avec d'importantes réserves sur l'Oder. Enfin 100 mille Anglais, Hanovriens, Hollando-Belges et Allemands du Nord se concentraient autour de Bruxelles sous lord Wellington. Ce dernier, qui s'était efforcé de persuader à Blucher d'attendre la réunion générale des forces européennes avant d'affronter Napoléon, en se voyant dès le milieu de juin en mesure

[1] Volume IX des Mémoires de Napoléon, page 15.

[2] Napoléon a adressé un autre reproche à Murat, c'est d'avoir presque décidé les Autrichiens à lui fermer l'oreille en 1815, parce qu'ils attribuèrent aux incitations de Paris le mouvement offensif de l'armée napolitaine. C'est une erreur de fait que Napoléon dut commettre à Sainte-Hélène, n'ayant pas sous les yeux les documents du congrès de Vienne. Déjà bien avant le débarquement de Napoléon au golfe Juan, les Autrichiens étaient éclairés sur les dispositions de Murat par la note qu'il adressa au congrès relativement aux Bourbons, et ils s'attendaient tellement à une agression de sa part, qu'ils avaient ordonné, comme nous l'avons dit livre LVI[e], une concentration de 150 mille hommes en Italie. De plus le parti pris le 13 mars contre Napoléon l'était bien avant la marche des Napolitains sur Césène, et indépendamment de la conduite de Murat en Italie. Ce prince infortuné n'eut donc aucune influence sur les résolutions politiques de la cour de Vienne à l'égard de la France, et les conséquences de ses fautes, déjà bien assez graves sans qu'on les exagère, furent de s'engager trop tôt avec les Autrichiens, ce qui permit à ceux-ci, la question d'Italie résolue, de reporter à temps cinquante ou soixante mille hommes vers les Alpes, et de paralyser une partie notable de nos forces. Telle est la vérité rigoureuse dégagée de toute exagération, comme nous avons le goût et l'habitude de la donner sur les hommes et sur les choses.

de réunir 250 mille combattants avec les Prussiens, aurait été assez tenté de ne pas attendre la colonne de l'est pour agir au nord, et de commencer au moins le siége de nos places. Mais l'idée de ne pas s'engager les uns sans les autres ayant universellement prévalu, lord Wellington et son voisin Blucher ne s'occupaient que de rassembler leurs troupes, de choisir leurs positions, d'établir entre eux de sûres communications pour le cas d'une subite apparition des Français. Tout était donc en mouvement vers nos frontières, et à la fin de juin 450 mille hommes sans les réserves russes et prussiennes, sans les Autrichiens d'Italie, allaient envahir notre territoire. Les Anglais leur destinaient, en fait de subside, cinq millions sterling à répartir entre la Russie, la Prusse et l'Autriche, deux millions et demi à distribuer entre les petits princes allemands, enfin un million sterling pour la seconde armée russe, total huit millions et demi sterling, ou 212 millions 500 mille francs. En général si les peuples étaient un peu moins animés contre la France, les gouvernements, au contraire, l'étaient davantage. Ainsi les Anglais n'auraient pas voulu que pour rétablir les Bourbons on troublât leur commerce et on perpétuât l'*income-tax;* les Allemands, ou déçus dans leurs espérances de liberté, ou spoliés comme les Saxons, et tous accablés par les charges de la guerre, n'étaient pas très-satisfaits de la voir recommencer. Les Belges regrettaient les Français depuis qu'ils avaient chez eux les Hollandais, les Anglais, les Prussiens. Les Autrichiens étaient très-mécontents de la prédominance des Russes. Ces divers sentiments avaient partagé le cœur des peuples, et fait rejaillir en partie sur les potentats réunis à Vienne la haine violente qu'un an auparavant ils vouaient exclusivement à Napoléon. Les souverains, au contraire, étaient plus irrités que jamais, et ne pardonnaient pas à Napoléon de les avoir détournés du festin servi à Vienne à leur ambition. Leurs armées, quoique condamnées à se battre de nouveau, étaient en communauté de sentiments avec eux. L'armée prussienne, comme nous l'avons déjà dit, dépassait en exagération toutes les autres. Les officiers prussiens à Liége, froissés par les dispositions qu'on leur montrait, commettaient souvent des violences sur les Belges, réputés nos amis, et annonçaient que cette fois ils ne laisseraient pas pierre sur pierre dans les provinces françaises. Ils menaçaient même d'égorger les femmes et les vieillards, mais heureusement n'étaient pas capables de tenir ces féroces promesses. Leurs collisions avec les Saxons étaient journalières. Les journaux des bords du Rhin continuaient de tenir le langage le plus extravagant. Les Bourbons, disaient-ils, n'avaient pas su gouverner; mais Napoléon gouvernait trop bien, car il avait plus tiré de la France en deux mois que les Bourbons en une année. Il ne fallait donc ni des uns ni de l'autre. Il fallait (comme ils l'avaient déjà dit) donner à la France une douzaine de rois, et réserver pour l'Allemagne le

bienfait d'un empereur unique; il fallait reprendre l'Alsace, la Lorraine, employer les biens nationaux à doter les soldats allemands, et payer ainsi la guerre d'extermination qu'on allait entreprendre. On ne devait prêter l'oreille à aucune proposition, à moins qu'en signe de soumission la France ne livrât Lille, Metz et Strasbourg! — A Gand, l'émigration française correspondait toujours avec les généraux Wellington et Blucher, pour les informer de tout ce qu'on apprenait de France, et elle agitait fort avec eux une grave question, celle d'une nouvelle insurrection vendéenne. Le duc de Wellington, très-attentif aux préparatifs de Napoléon, aurait voulu qu'on lui causât le gros embarras d'un soulèvement sur les deux bords de la Loire. N'en résultât-il que le détournement de quinze ou vingt mille hommes retenus entre Nantes et La Rochelle tandis qu'on se battrait entre Maubeuge et Charleroy, c'était un grand soulagement pour ceux qui auraient à essuyer le premier choc de l'armée française. Au contraire, les chefs vendéens, trouvant le zèle fort attiédi dans leurs campagnes, avaient montré la résolution assez arrêtée de ne pas devancer les coalisés, et d'attendre pour agir que ceux-ci eussent attiré à eux toutes les forces de la France. Mais sur les instances du duc de Wellington on avait fait partir le marquis de La Rochejaquelein pour aller donner le signal trop différé de l'insurrection, en promettant le secours d'une flotte anglaise chargée d'armes et de munitions.

Tel était le sinistre tableau qui se déroulait aux yeux de Napoléon vers la seconde quinzaine du mois de mai. Il serait difficile de rendre à quel point il avait été affecté par la catastrophe de Murat. Bien qu'on ne pût conclure de ce qui était arrivé à Murat et à l'armée napolitaine, ce qui arriverait à lui et à l'armée française, il ne put s'empêcher de voir dans les événements de Naples un sinistre présage. Les dernières faveurs que la fortune lui avait prodiguées de Porto-Ferrajo à Paris ne lui avaient pas fait longtemps illusion : bientôt aux difficultés qui étaient venues l'assaillir, aux rigueurs croissantes de l'Europe, il avait senti que l'implacable fortune n'était point apaisée, et il avait considéré les quelques jours écoulés du 26 février au 20 mars comme les dernières lueurs d'un astre à son déclin. En voyant tomber Murat à côté de lui, Murat dont la légèreté lui avait toujours été antipathique, mais qui avait si bien dirigé sa cavalerie sur les champs de bataille de l'Europe, et qui était l'un de ses plus anciens compagnons d'armes, il fut saisi d'une profonde pitié et de sombres préoccupations qu'il voulait en vain cacher, et que ses amis découvraient malgré lui. Quoique mécontent de son beau-frère il fit partir un homme de confiance chargé de lui porter des consolations, de lui faire sentir, toutefois avec douceur, combien ses fautes avaient été nombreuses et graves, et de l'engager à rester quelque temps entre Marseille et Toulon, dans le lieu qui lui agréerait le plus. Ce n'était pas le cas en

effet de montrer aux Parisiens le roi de Naples vaincu, et de réjouir les ennemis de l'Empire par la vue d'une victime qui à leurs yeux en présageait une bien plus grande et plus détestée.

Les royalistes semblant deviner, avec l'ordinaire malice des partis, tout ce que Napoléon avait dans l'âme, éprouvaient une joie singulière. Pour eux la fin de Murat était l'image anticipée de la chute de Napoléon. Ils ne tenaient pas compte de la différence, et faisaient remarquer non sans fondement, que si Napoléon et l'armée française étaient bien supérieurs à Murat, le duc de Wellington, le maréchal Blucher, le prince de Schwarzenberg et les cinq cent mille hommes qu'ils commandaient, n'étaient pas moins supérieurs au général Bianchi et à l'armée autrichienne de Tolentino. Usant de la liberté qui leur était laissée, ils disaient tout haut ce que présageait la chute de Murat, l'écrivaient clairement dans certaines feuilles, allaient, venaient, s'agitaient, notamment dans le Midi, à Marseille, à Toulouse, à Bordeaux, et ils commençaient dans la Vendée à former des rassemblements qui pouvaient faire craindre une prise d'armes prochaine.

Rien de tout cela n'échappait à Napoléon, et il ne voyait plus de remède à cette situation que dans la guerre entreprise promptement, et conduite avec vigueur et bonheur. M. Fouché, par goût pour l'intrigue au dehors aussi bien qu'au dedans, avait voulu faire une nouvelle tentative auprès des puissances, et il avait envoyé à Vienne M. de Saint-Léon, homme d'esprit, vivant dans l'intimité de M. de Talleyrand, d'opinion fort libérale, et très-capable de faire valoir les dangers d'une lutte obstinée pour les Bourbons. M. Fouché avait donné à M. de Saint-Léon une lettre pour M. de Metternich, lettre sensée, presque éloquente, dans laquelle il plaidait chaudement la cause de Napoléon, avec l'espérance que s'il ne gagnait pas la cause de Napoléon, ce qui lui était assez indifférent, il gagnerait peut-être celle de la régence de Marie-Louise, peut-être même celle du duc d'Orléans, et s'épargnerait ainsi le retour des Bourbons. Napoléon ne se faisait guère illusion ni sur les motifs de M. Fouché, ni sur ses chances de succès; néanmoins il le laissait faire, une tentative de ce genre ne pouvant pas nuire, et n'empêchant d'ailleurs aucun de ses préparatifs. Mais la ressource véritable, la ressource unique, il la voyait dans un grand coup prochainement frappé sur la portion des coalisés qui était à sa portée, et il songeait à profiter de ce que l'une des deux colonnes ennemies, celle du prince de Schwarzenberg, était en arrière de l'autre, pour fondre à l'improviste sur Blucher et Wellington cantonnés le long de notre frontière du Nord. Déjà il méditait, comme nous l'avons dit, l'un des plans les plus profonds qu'il ait conçus de sa vie, et s'il retrouvait l'espérance, c'était en descendant en lui-même, et en apercevant combien la courte vue de ses ennemis

laissait de chances à sa suprême clairvoyance militaire. Avec une victoire comme il en avait tant gagné, et comme il était capable d'en gagner encore, les royalistes se calmeraient, l'Europe sourde aujourd'hui à ses ouvertures prêterait l'oreille, et les difficultés que son gouvernement rencontrait s'aplaniraient. Aussi travaillait-il jour et nuit à préparer entre Paris et Maubeuge une armée de cent cinquante mille hommes, pour la jeter comme une masse sur la tête des Anglais et des Prussiens, les plus voisins de lui. Par ce motif il lui tardait de partir, et les votes sur la Constitution proclamés en assemblée du Champ de Mai, les élections terminées, les deux Chambres réunies, il comptait quitter Paris pour aller en Flandre décider de son destin et de celui du monde en deux ou trois journées. Jamais il n'avait travaillé ni plus activement ni plus fructueusement. Les bataillons de gardes nationaux d'élite se formaient avec une extrême facilité, surtout dans les provinces frontières, et il était certain que ces provinces seules donneraient au moins 150 mille hommes. Napoléon dirigeait ces bataillons vers les places fortes, avec une simple blouse à collet de couleur, et avec de vieux fusils qui devaient être réparés dans le loisir des garnisons. Malheureusement le recrutement de l'armée active ne s'opérait pas aussi bien. Le rappel des anciens soldats ne donnait pas ce qu'on s'en était promis. Beaucoup d'entre eux avaient préféré servir dans les gardes nationales mobilisées, parce que c'était un service limité sous le rapport de la durée et du déplacement, et avaient singulièrement contribué à la rapide formation de ces bataillons. D'autres s'étaient mariés, d'autres appartenant aux classes de 1813 et de 1814 n'avaient aucun goût pour la guerre, dont ils n'avaient connu que les désastres. Par toutes ces causes, au lieu de 90 mille anciens soldats qu'on avait espéré recouvrer sur 150 mille qui avaient déserté en 1814, on ne pouvait compter que sur 70 mille, dont 58 mille rendus, et 12 mille en marche pour rejoindre. En les ajoutant aux 180 mille hommes de l'effectif existant au 1er mars, aux 50 mille hommes en congé de semestre qui avaient tous obéi, on pouvait se flatter d'avoir environ 300 mille hommes d'armée active, dont 200 à 210 mille présents dans les bataillons de guerre, les autres laissés aux dépôts ou à l'intérieur. Ce n'était certes pas assez pour la grandeur des périls qui menaçaient la France. Napoléon était décidé à rappeler la conscription de 1815, que le Conseil d'État avait déclaré appartenir au gouvernement, pour la partie au moins qui en 1814 avait été incorporée. Quant au surplus, il fallait une loi qu'on était occupé à rédiger afin de la soumettre aux Chambres. Les diverses pertes de la conscription de 1815 déduites, on comptait sur 112 mille hommes, dont 45 mille immédiatement appelables. L'armée active devait donc monter à 412 mille hommes, compris les non-valeurs. On espérait porter à 200 mille hommes les gardes nationaux mobilisés,

et en y ajoutant 25 mille marins qui allaient se rendre soit à Paris, soit à Lyon, en y ajoutant 20 mille fédérés à Paris, 10 mille à Lyon, la France devait avoir assez de bras pour la défendre. Restait enfin la ressource à laquelle Napoléon songeait déjà, celle de demander aux Chambres assemblées une levée extraordinaire de 150 mille hommes à prendre sur toutes les classes antérieures. Il aurait ainsi environ 800 mille soldats, et avec de l'union dans les pouvoirs, de la persévérance dans les efforts, il n'y avait pas à désespérer du salut de la France.

Pour le moment il n'y avait de réellement disponibles que les 300 mille hommes d'armée active, qui devaient en donner, comme nous venons de le dire, 200 et quelques mille au feu, plus 200 mille gardes nationaux bien choisis, occupant les places fortes et les défilés de nos frontières. Napoléon avait prescrit de requérir sur-le-champ les 45 mille conscrits de 1815, actuellement appelables, ce qui devait mettre immédiatement à sa disposition 250 mille combattants, force qui dans sa main pouvait servir à frapper un premier coup terrible. Mais, telle quelle, cette force ne devait pas être prête avant la mi-juin.

Il travaillait sans relâche à la réunir et à l'organiser, et écrivait pour cela jusqu'à cent cinquante lettres par jour. Ici c'étaient cent ou deux cents recrues laissées dans un dépôt, et qu'il fallait expédier aux bataillons de guerre; là c'étaient des régiments de cavalerie qui avaient des hommes et pas de chevaux, d'autres qui avaient des chevaux et pas d'hommes, ou qui manquaient de harnachement. Suivant chaque chose avec une précision de mémoire prodigieuse, Napoléon ordonnait, après avoir ordonné veillait à l'exécution de ses ordres au moyen d'officiers allant et venant dans tous les sens, reçus, écoutés sur l'heure quand ils avaient à rendre compte de ce qu'ils avaient vu, toujours réexpédiés à l'instant même, et autant de fois qu'il le fallait pour l'entier accomplissement de leur mission. Napoléon avait déjà fait partir les troisièmes bataillons des places où affluaient les gardes nationaux mobiles, et partout il avait formé le quatrième destiné à servir de dépôt. Dans quelques régiments le cinquième bataillon avait été créé, et aussitôt le quatrième avait rejoint les bataillons de guerre. Ce n'était toutefois qu'une exception, et les régiments n'avaient en général que trois bataillons de guerre, ce qui aurait suffi s'ils avaient été plus nombreux; mais malgré tous les efforts bien peu comptaient 600 hommes par bataillon. La cavalerie n'attirait pas moins que l'infanterie l'attention de Napoléon. Grâce au dépôt de Versailles, aux levées de chevaux sur la gendarmerie, et aux achats dans les provinces, on pouvait se flatter de réunir à la mi-juin (la garde impériale comprise) 40 mille cavaliers excellents, car tous avaient servi. Les confections d'habillement, les réparations d'armes, étaient l'objet des mêmes soins. Napoléon allait en personne visiter les ateliers de tailleurs,

de selliers, d'armuriers, et les animait de sa présence vivifiante. Les officiers d'artillerie employés à la direction du travail des armes rendaient les plus grands services. On avait de quoi donner des fusils neufs à toute l'armée, des fusils réparés aux gardes nationaux mobilisés, et il devait en rester 100 mille pour la conscription de 1815. Si la guerre se prolongeait jusqu'à l'hiver, l'été et l'automne devaient fournir de quoi satisfaire à tous les besoins. Au prix de cette prodigieuse activité, Napoléon avait en deux mois (de la fin de mars à la fin de mai) levé, équipé, armé environ 300 mille hommes, dont 50 mille semestriers, 70 mille anciens soldats et 180 mille gardes nationaux d'élite, résultat prodigieux pour qui connaît les difficultés de la haute administration, et qui du reste eût été impossible sans l'immense personnel militaire dont la France disposait à cette époque.

Avec sa prévoyance qui s'appliquait à tout, Napoléon avait calculé que si l'ennemi passait la frontière, les places seraient bloquées et les dépôts avec elles. Il avait donc ordonné le reploiement successif des dépôts, pour la frontière du Nord sur Abbeville, Amiens, Saint-Quentin, Châlons, Bar, Brienne, Arcis-sur-Aube, Nogent; pour la frontière de l'Est, sur Châlon, Dijon, Autun, Troyes; pour les frontières du Midi, sur Avignon et Nîmes. Il était ainsi assuré qu'un brusque mouvement d'invasion, en isolant nos places, n'isolerait pas nos régiments, et ne les priverait pas de leurs ressources en hommes et en matériel. Une commission composée des généraux Rogniat, Dejean, Bernard, Marescot (celui-ci tiré de la disgrâce où il était injustement tombé à la suite de la capitulation de Baylen), s'était occupée de la mise en état de défense de nos places, en première, seconde et troisième ligne. Les réparations urgentes, l'armement et l'approvisionnement étaient ordonnés et en cours d'exécution. De plus, la commission avait signalé les passages de nos frontières où une route coupée, un ouvrage de campagne bien placé, pouvaient donner aux divisions de gardes nationaux mobilisés le moyen de tenir tête à l'ennemi. Enfin, Paris et Lyon, désignés comme les deux postes essentiels, s'étaient déjà couverts de travaux.

Napoléon n'avait point oublié que si en 1814, tandis qu'il manœuvrait autour de Paris, cette grande ville avait pu tenir huit jours, il aurait sauvé sa couronne et la France. Il avait considéré que Lyon à l'est pouvait jouer le rôle de Paris au nord, et il avait prescrit pour ces deux points tout ce que le temps permettait de faire. On a déjà vu que n'ayant pas le loisir d'exécuter autour de Paris des travaux de maçonnerie, il s'était contenté d'ordonner des travaux de campagne. Le général Haxo avait couvert de redoutes les deux versants de Belleville, de manière que de la plaine de Vincennes au sud, à la plaine de Saint-Denis au nord, toutes les hauteurs fussent occupées, et certes, si dans la journée du

30 mars 1814 les soldats de Marmont avaient trouvé un semblable appui, ils n'auraient pas succombé. Le canal Saint-Martin, qui de la Villette va joindre la Seine à Saint-Denis, avait été garni de flèches, de manière à présenter une ligne très-défensive. A Saint-Denis les inondations étaient préparées. Il était peu probable que l'ennemi, perçant cette ligne, osât s'aventurer entre les hauteurs de Montmartre et la Seine, car il se serait exposé à être jeté dans la rivière. Mais, en tout cas, Montmartre, Clichy, l'Étoile, avaient été pourvus de fortes redoutes, qui en faisaient autant de réduits très-solides. Enfin des ouvrages de campagne étaient commencés sur la rive gauche, entre Montrouge et Vaugirard. Les fédérés et un certain nombre de gardes nationaux s'étaient offerts pour prendre part aux travaux de terrassement. Napoléon les avait acceptés pour le bon exemple, mais il avait deux mille travailleurs bien payés, dont les bras plus exacts exécutaient sans interruption les redoutes tracées par le général Haxo.

Tout ayant été dit au public sur nos relations avec l'Europe, Napoléon qui n'avait plus rien à cacher, avait fait commencer l'armement de ces redoutes, d'abord pour présider lui-même à cette opération, et ensuite pour user d'avance, et avant l'apparition de l'ennemi, l'émotion qu'elle devait causer. Il raisonnait donc cette fois autrement qu'en 1814, et au lieu de dissimuler les périls, il s'attachait à les rendre frappants. Sur 300 pièces de gros calibre demandées dans les ports et transportées par mer aux bouches de la Seine, 200 étaient arrivées à Rouen et en route vers Paris. A mesure de leur arrivée on les plaçait sur les ouvrages, quoique inachevés. Pour éviter la confusion des calibres et les erreurs qui en résultent dans les distributions de munitions, Napoléon avait décidé que le 12 et le 6 seraient sur la rive droite, la plus menacée des deux, le 8 et le 4 sur la rive gauche. Il avait fait mettre en batterie sur les points culminants de la butte Saint-Chaumont un certain nombre de grosses pièces venues des ports. Les écoles de Saint-Cyr et d'Alfort, l'école polytechnique, se livraient journellement à l'exercice du canon. Un parc de 200 bouches à feu de campagne était préparé à Vincennes, pour être amené comme artillerie mobile sur les points où on croirait en avoir besoin. Deux régiments de marins tirés de Brest et de Cherbourg étaient en marche sur Paris. Napoléon avait ordonné en outre le recensement et la complète organisation des fédérés, et les avait formés en vingt-quatre bataillons. Sans les armer encore, il avait voulu qu'on leur donnât cent fusils par bataillon, afin d'instruire ceux qui n'avaient jamais servi. Son projet était de réduire successivement la garde nationale à 8 ou 10 mille hommes sûrs, et de remettre aux fédérés les 15 mille fusils qu'on aurait ainsi rendus disponibles. Il n'entrait dans ce projet aucun calcul démagogique, mais une certaine méfiance de la garde nationale, suspecte à

ses yeux de royalisme, et une grande confiance dans le dévouement et la bravoure des fédérés, qu'il n'avait aucun scrupule à faire tuer sous les murs de Paris. Grâce à ces soins, dans un mois et demi au plus tard, c'est-à-dire à la fin de juin, Paris devait être à l'abri de toute attaque.

Napoléon avait rattaché à la défense de la capitale la défense des villes de Nogent-sur-Marne, de Meaux, de Château-Thierry, de Melun, de Montereau, de Nogent-sur-Seine, d'Arcis-sur-Aube, d'Auxerre, et placé tout cet ensemble sous les ordres du maréchal Davout, qu'il se proposait de nommer gouverneur de Paris, avec des pouvoirs extraordinaires. Le défenseur de Hambourg, proscrit par les Bourbons, lui avait semblé réunir au plus haut degré les conditions militaires et politiques pour un tel rôle. Il comptait bien, avec ce qu'il conserverait de la garde nationale, avec les fédérés, les marins, les dépôts, lui laisser de 70 à 80 mille combattants. Avec une telle force, de tels ouvrages et un tel chef, la capitale lui paraissait invincible.

Napoléon s'était occupé en même temps de la défense de Lyon, et avait prescrit les divers travaux à exécuter. Appliquant à cette seconde capitale les mêmes principes qu'à la première, il avait fait venir de Toulon par le Rhône 150 bouches à feu de gros calibre, et avait ordonné de les placer dans les ouvrages. Un régiment de marine était en route pour s'y rendre. L'école vétérinaire de Lyon était, comme les écoles de Paris, destinée à servir une partie des batteries. Confiant dans l'esprit des Lyonnais, Napoléon avait fixé à 10 mille le nombre des gardes nationaux qui contribueraient à la défense de leur ville. Il leur avait envoyé 10 mille fusils non réparés, et qui devaient être remis en état dans les ateliers extraordinaires créés sur les lieux. Les pays environnants, tels que la Bourgogne, la Franche-Comté, le Dauphiné, l'Auvergne, ayant suivi l'exemple de la Bretagne, il comptait en tirer 10 mille fédérés, lesquels, avec les dépôts, devaient compléter la garnison de Lyon. Le maréchal Suchet était chargé de veiller à ces détails. L'ayant rappelé de l'Alsace, Napoléon lui avait donné le commandement de cette frontière en lui disant : Quand vous êtes quelque part, je suis tranquille pour l'endroit où vous êtes; partez donc, et gardez-moi l'Est, pendant que je vais défendre le Nord contre l'Europe entière. — Le maréchal Suchet, avec le 7e corps, devait avoir environ 20 mille hommes de bonnes troupes, plus 12 mille provenant de deux divisions de gardes nationales d'élite, et il pouvait ainsi occuper la Savoie avec 32,000 combattants. Appuyé sur Lyon, bien fortifié, il avait grande chance de tenir tête aux Autrichiens. Sur le bas Rhône, vers Avignon, se trouvaient en réserve quatre des six régiments tirés du 8e corps. Le maréchal Brune, avec les deux restant, et trois autres tirés de Corse, devait former le 9e corps, chargé d'observer le Var, Toulon et Marseille. Cette dernière ville surtout était l'objet

d'une surveillance spéciale. Napoléon avait ordonné de désarmer la garde nationale marseillaise, de la réduire à 1500 hommes sûrs, d'armer les forts Saint-Jean et Nicolas, et d'en enlever les munitions qui n'étaient pas indispensables pour les renfermer dans l'arsenal de Toulon. Il avait fait retrancher le Pont-Saint-Esprit sur le Rhône, et prescrit la mise en état de la petite place de Sisteron, pour arrêter l'ennemi, si après avoir envahi la Provence il essayait de pénétrer dans le Dauphiné et le Lyonnais. Au-dessus de Lyon, et en remontant la Saône, Napoléon (nous l'avons dit) avait placé sous le général Lecourbe un corps supplémentaire, qui n'avait pas de rang dans les neuf corps embrassant la défense du territoire, parce qu'il avait été formé plus tard, et qu'il ne se composait que d'une division de ligne. Napoléon lui avait adjoint deux belles divisions de gardes nationales d'élite, et lui avait confié la trouée de Béfort et les passages du Jura. L'armée d'Alsace ou 5e corps, se liant avec Lecourbe, gardait le Rhin. Ce 5e corps avait été réuni tout entier dans les lignes de Wissembourg. Des bataillons d'élite occupaient Strasbourg, et les places depuis Huningue jusqu'à Landau. D'autres bataillons gardaient les passages des Vosges, tandis que la cavalerie légère battait l'estrade le long du Rhin, aidée par des lanciers volontaires formés dans le pays. Il était décidé qu'à la première apparition de l'ennemi le tocsin sonnerait, que les commandants des places s'enfermeraient dans leurs enceintes, que les préfets et les généraux se retireraient emmenant avec eux le bétail, les vivres, et la levée en masse, composée de tous les citoyens de bonne volonté. Ils devaient se porter vers les passages difficiles dont la défense avait été préparée d'avance, y tenir tant que possible, ne se replier qu'à la dernière extrémité, et le faire sur les corps d'armée chargés de couvrir la frontière. Des corps francs, organisés dans les pays où il y avait beaucoup d'anciens militaires, étaient chargés de concourir à ces mesures. Enfin, s'ingéniant à mettre en valeur toutes les ressources du pays, Napoléon avait songé à une dernière combinaison qui, dans certaines parties du territoire, pouvait être d'une réelle utilité. Il avait remarqué, en compulsant les états du ministère de la guerre, qu'il y avait 15 mille officiers et 78 mille sous-officiers et soldats en retraite, les uns et les autres pensionnés par l'État. Si un grand nombre étaient incapables de supporter les bivouacs, le froid, le chaud, la faim, beaucoup étaient en état de servir dans l'intérieur d'une ville, de tenir une épée ou un fusil, et de s'y rendre utiles de plus d'une façon. Attachés à la Révolution et à l'Empire, n'aimant pas les Bourbons, ils pouvaient imposer à la malveillance, et Napoléon imagina d'en appeler vingt-cinq ou trente mille, de les distribuer dans les villes d'un esprit douteux, où ils seraient prêts à se réunir en armes autour des autorités, et à leur apporter l'appui de leurs paroles dans les lieux publics, et celui de leurs bras dans les

moments de danger. Napoléon voulait que, sans les contraindre, on fît seulement appel à leur zèle, et qu'on leur rendît le déplacement facile en leur donnant, outre leurs pensions, une indemnité de route et les vivres de campagne. Il ordonna d'en envoyer à Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Angers, Tours, Lille, Dunkerque, etc. De la sorte, aucune des forces du pays, depuis les plus jeunes jusqu'aux plus vieilles, ne devait rester oisive ou inutile.

A ces mesures d'une prévoyance universelle et infatigable, Napoléon ajouta toutes celles qu'exigeait particulièrement l'organisation de l'armée avec laquelle il allait combattre. On a vu qu'elle comprenait cinq corps, le 1er réuni autour de Lille sous le comte d'Erlon, le 2e autour de Valenciennes sous le général Reille, le 3e autour de Mézières sous le général Vandamme, le 4e autour de Metz sous le général Gérard, le 6e enfin, formé entre Paris et Laon, sous le comte de Lobau. Napoléon rabattant de gauche à droite sur Maubeuge les corps des généraux d'Erlon et Reille, de droite à gauche sur ce même point de Maubeuge ceux des généraux Vandamme et Gérard, puis les appuyant avec la garde et le 6e corps parti de Paris, se proposait de percer la frontière avec 150 mille hommes. Le moment n'est pas venu d'exposer par quelle combinaison il se flattait de surprendre ainsi la portion la plus rapprochée et la plus considérable de ses ennemis. Mais ayant résolu d'être en opération le 15 juin au plus tard, et touchant déjà aux derniers jours de mai, il avait tracé dès cette époque la marche du général Gérard, qui ayant plus de soixante lieues à parcourir pour se rendre au point de concentration, devait être en mouvement avant tous les autres. Napoléon lui avait en très-grand secret fixé le jour où il faudrait qu'il s'ébranlât, et les précautions qu'il aurait à prendre pour donner à son départ toute autre signification que la véritable. Le comte de Lobau, à mesure que ses régiments étaient prêts, avait ordre de les acheminer sur Soissons et Laon, où se réunissait le 6e corps. Napoléon s'occupait activement de la garde, qu'il espérait porter à 20 ou 25 mille hommes, et dont il avait confié l'organisation au général Drouot. La grande réserve d'artillerie était comme d'usage l'objet de tous ses soins; et il poussait la vigilance jusqu'à inspecter lui-même les batteries prêtes à partir, et à signaler un harnais qui manquait[1]. N'ayant pas encore assez de chevaux de trait, même avec les 6 mille retirés de chez les paysans, il venait d'en faire lever 8 à 10 mille, en les payant comptant, dans les provinces voisines des corps d'armée.

Tant de choses ne s'accomplissaient pas sans froissement. Le maréchal Davout habitué pendant quinze ans à agir au loin, et dans une sorte d'indépendance, placé maintenant sous une surveillance qui ne lui lais-

[1] Je donne ces détails en ayant sous les yeux les lettres innombrables où les moindres remarques sont consignées sur toutes les parties du matériel.

sait ni liberté ni repos, éprouvait quelquefois des mouvements d'humeur assez vifs. Il était soumis sans doute, mais point à la manière du duc de Feltre, c'est-à-dire en perdant tout caractère. Il y avait un genre de contrôle qui l'incommodait plus particulièrement, c'était celui qui s'exerçait sur le choix des officiers, et auquel Napoléon tenait expressément depuis qu'il fallait s'assurer non-seulement de la valeur, mais de la fidélité des militaires employés. Il avait été établi que les choix seraient vérifiés par trois personnages de confiance, les comtes de Lobau, de La Bédoyère et de Flahault. Ces deux derniers, fort au courant des dispositions de la jeunesse militaire, critiquaient certaines présentations du ministre de la guerre, et celui-ci accueillait très-mal leurs observations. Napoléon eut donc à intervenir plus d'une fois, et nous ne mentionnerions pas ces détails, si les froissements avec le ministre de la guerre n'avaient eu plus tard des conséquences graves. Il s'éleva notamment une contestation au sujet du général Bourmont, que le maréchal Davout ne voulait pas admettre dans le service actif, et dont les généraux de La Bédoyère et Gérard répondaient sur leur tête. Napoléon ayant fini par adopter l'avis de ces derniers après bien des hésitations, fut obligé de donner au maréchal Davout un ordre formel, et le maréchal ne se rendit que devant une injonction absolue.

Napoléon choisit le maréchal Mortier pour commander la garde impériale. Il aurait voulu rappeler auprès de lui Berthier, son chef d'état-major dans toutes les guerres qu'il avait faites, son interprète exact et infatigable, son ami enfin, et le nommer major général de l'armée. Berthier avait commis quelques faiblesses; Napoléon lui avait fait dire de n'y pas plus penser qu'il n'y pensait lui-même, et de venir le rejoindre. Berthier ne résistant pas à cet appel, était en route pour revenir, mais entouré de surveillance, et prêt à rentrer par Bâle, il avait été contraint de rebrousser chemin et de retourner en Allemagne, où l'attendait une mort aussi déplorable que mystérieuse.

Ne sachant comment remplacer son major général, Napoléon eut recours au plus laborieux de ses lieutenants, au maréchal Soult, qui s'était un moment dévoué aux Bourbons en croyant faire une chose durable, et qui voyant maintenant qu'il s'était trompé, s'appliquait à effacer les traces de cette erreur. La violente proclamation qu'il avait publiée contre Napoléon l'embarrassait, et il avait cherché à la racheter par une autre aussi violente contre les Bourbons, qu'il devait adresser à l'armée en prenant la qualité de major général. Napoléon, dans l'intérêt du maréchal, en adoucit les termes, et la fit publier sous forme d'ordre du jour. Il connaissait trop les hommes pour tenir compte de leurs fluctuations, surtout dans des temps aussi difficiles que ceux qu'on traversait alors. L'essentiel n'était pas qu'ils fussent des politiques conséquents, mais de

bons militaires. L'essentiel n'était pas que le maréchal Soult eût servi un seul maître, mais qu'il eût comme major général la clarté, la netteté, l'exactitude de Berthier. Les événements allaient bientôt montrer à quel point Napoléon avait réussi dans son choix. Il prit enfin une dernière mesure, c'était de restituer à tous les régiments leurs anciens numéros qu'on leur avait ôtés et qu'ils regrettaient beaucoup. Leur rendre ces numéros c'était les satisfaire, et les obliger d'être dignes de leur passé.

Napoléon enjoignit à tous les généraux d'aller se mettre à la tête de leurs troupes, retint seulement auprès de lui le maréchal Soult, afin de l'initier à ses nouvelles fonctions, et n'attendit pour partir que l'assemblée du Champ de Mai et la réunion des Chambres. Ce moment approchait, car les votes sur l'Acte additionnel étaient émis, les élections étaient achevées, et les nouveaux élus presque tous rendus à Paris. Le grand déchaînement des journaux, des écrivains de brochures, des discoureurs de lieux publics contre l'Acte additionnel, s'était apaisé en présence des opérations électorales, qui avaient été une diversion pour l'ardeur des esprits, et une preuve qu'on ne voulait pas éluder les promesses de la Constitution, puisque les Chambres étaient convoquées avant l'époque où elles auraient dû l'être. La liberté avait été complète, tant pour les élections que pour le vote de l'Acte additionnel. On avait laissé tout dire, tout imprimer, on avait même admis des votes motivés de la façon la plus blessante. M. de Lafayette à Meaux avait accepté l'Acte additionnel en réservant la souveraineté du peuple, atteinte selon lui par quelques-unes des dispositions de cet acte. M. de Kergorlay avait voté contre en protestant pour la souveraineté des Bourbons. Le gouvernement seul ne s'était pas défendu, rien n'étant encore organisé pour la défense du pouvoir dans un État libre. Excepté la suspension momentanée du sixième volume du *Censeur*, suspension levée, comme on l'a vu, par ordre de Napoléon, aucune rigueur d'aucun genre n'avait porté atteinte à l'action des individus, et on avait eu cette liberté confuse, violente, à mille couleurs, des jours de révolution. Chacun avait proposé sa chimère, et l'avait proposée à sa manière; mais il manquait quelque chose à cet état de révolution, c'était la passion, non pas chez les partis (ils en avaient eu rarement davantage), mais chez la nation elle-même. La nation avait été absente dans les municipalités, dans les justices de paix, dans les notariats, où l'on allait voter pour ou contre l'Acte additionnel, aussi bien que dans les colléges où l'on allait voter pour le choix des représentants. Dégoûtée de révolutions et de contre-révolutions, elle ne savait à qui, à quoi s'attacher, et dans son malaise elle restait cachée dans ses demeures. Nous parlons ici de la masse intermédiaire, sage, discrète, désintéressée de la nation. Les Bourbons, qu'elle n'avait pas désirés, mais qu'après réflexion elle avait jugés les plus aptes à lui procurer un gouvernement pacifique

et libéral, l'avaient froissée par un règne de onze mois; Napoléon, qui plaisait à son orgueil et répondait à plusieurs de ses instincts, l'effrayait, et sans chercher s'il était véritablement changé, s'il était converti à la paix et à la liberté, elle apercevait clairement en lui sa destinée fatale, c'est-à-dire la guerre, la guerre acharnée jusqu'à une défaite mortelle de la France ou de l'Europe. Ainsi froissée par les uns, effrayée par l'autre, elle restait, nous le répétons, chez elle, c'est-à-dire au foyer des millions de familles dont elle se compose, et n'allait contribuer par son vote ni à l'adoption de l'Acte additionnel ni à l'élection de ses représentants.

Tandis qu'on avait vu jadis, lorsque la France voulait se donner un sauveur dans la personne du général Bonaparte, trois à quatre millions de citoyens venir déposer leur vote avec empressement, douze ou treize cent mille seulement avaient exprimé un avis sur l'Acte additionnel, et il n'avait paru que cent mille électeurs environ dans les colléges électoraux.

Ces nombres restreints indiquaient bien qui était venu dans les mairies, les notariats, les colléges : c'étaient les partis, les partis seuls, chez lesquels la passion ne se refroidit jamais. Quand nous disons les partis, nous disons trop peut-être, car les partisans des Bourbons n'avaient osé paraître ni dans l'un ni dans l'autre de ces scrutins. Ce n'était pas, certes, que leur liberté eût été gênée, il s'en fallait! Leurs adversaires se piquant de modération de principes, se seraient bien gardés d'atteindre ou même de menacer leur sécurité. Mais les royalistes répugnant à tout ce qui était la pratique des institutions libres, se faisant en outre de leurs adversaires des idées fausses, se les dépeignant comme des terroristes dangereux, manquaient à la fois d'habitude et de courage pour exercer leurs droits. Les plus audacieux seulement avaient osé apporter leur vote, moins par goût pour l'exercice de leurs droits que par bravade. Aussi trois ou quatre mille votants tout au plus, sur treize cent mille, étaient-ils allés déposer leur *non* contre l'Acte additionnel, et un nombre encore moindre avait-il paru dans les colléges électoraux pour combattre le candidat patriote, bien que tout se fût passé d'ailleurs avec un ordre parfait et un calme des plus rassurants. Ceux au contraire qui s'étaient montrés en grand nombre dans le scrutin étaient d'anciens révolutionnaires, des acquéreurs de biens nationaux, des amis ardents de la liberté, des amis passionnés de la gloire nationale qu'ils s'obstinaient à personnifier dans Napoléon, des fonctionnaires publics presque tous originaires de 1789, et enfin beaucoup d'hommes éclairés qui se disaient qu'après avoir commis la faute de laisser revenir Napoléon, il fallait défendre dans sa personne l'indépendance de la France, et faire de bonne foi l'essai de monarchie constitutionnelle qu'il proposait d'une manière si spécieuse, la liberté devant être acceptée de toute main, quand on n'est l'esclave ni des préjugés ni des partis. Les choix faits par ces diverses classes d'électeurs étaient généralement bons

et d'un caractère modéré. En l'absence des opposants ils avaient élu presque partout des fonctionnaires civils ou militaires faisant des vœux pour la consolidation du nouvel Empire, des acquéreurs de biens nationaux aspirant à recouvrer leur sécurité, des révolutionnaires repentants de leurs excès, tels que Barère, par exemple, ou de jeunes libéraux irréprochables, ayant de saines opinions mais peu d'expérience, comme M. Duchêne de Grenoble. Les uns et les autres avaient adopté sincèrement les deux idées dominantes, maintenir Napoléon contre l'Europe, et lui résister s'il revenait à ses penchants despotiques. Toutefois ces nouveaux élus, tenant à Napoléon, qui était leur intérêt, plus qu'à la liberté, qui était leur opinion, avaient tellement entendu dire qu'en acceptant Napoléon, sa gloire, ses principes sociaux, il ne fallait pas accepter son despotisme, qu'ils allaient se montrer singulièrement susceptibles vis-à-vis du pouvoir impérial, se comporter en libéraux plus qu'en bonapartistes, et cela jusqu'à compromettre la cause de Napoléon pour celle de la liberté, bien que telle ne fût pas leur préférence. Aussi aurait-il fallu pour se bien conduire à leur égard un tact, une patience, une dextérité, qui étaient difficiles à trouver chez des ministres paraissant pour la première fois devant des assemblées libres.

Les colléges électoraux déférant au décret qui les invitait à la cérémonie du Champ de Mai, avaient envoyé pour les représenter à cette grande solennité les électeurs les plus zélés, les plus riches, les plus curieux. Ceux-ci étaient arrivés au nombre de quatre à cinq mille à Paris, indépendamment des six cents représentants élus. Avec eux étaient venues également les députations des régiments qui devaient recevoir au Champ de Mai les drapeaux destinés à l'armée. Napoléon avait ordonné aux ministres, aux grands dignitaires d'avoir leurs maisons ouvertes, d'y attirer ces députés de toute sorte, et de leur faire bon accueil. On les entendait tous répéter les mêmes choses, c'est-à-dire qu'il fallait tenir tête à l'Europe, et s'efforcer de la vaincre puisqu'on ne pouvait éviter la lutte avec elle, mais immédiatement après conclure la paix, renoncer aux conquêtes, et fonder la vraie monarchie constitutionnelle, pour n'être pas au dehors à la merci de l'étranger, au dedans à la merci d'un homme. Ils trouvaient écho chez les membres du gouvernement qui étaient eux-mêmes de cet avis, mais les uns avec une honorable fidélité envers l'Empereur, comme Carnot, les autres comme M. Fouché, avec un esprit d'intrigue à peine dissimulé. Ce dernier, sans avoir besoin d'y être invité, cultivait soigneusement les électeurs en mission à Paris, surtout les députés, et de préférence les plus jeunes, qu'il supposait plus maniables, affectait, comme c'était de mise alors, de se montrer inconciliable avec les Bourbons, mais très-alarmé de la présence de Napoléon à la tête du gouvernement, disant que si celui-ci avait le patriotisme d'abdiquer en faveur du Roi de Rome,

tout s'arrangerait à l'instant même, qu'il en avait la certitude, qu'on le lui avait mandé de Vienne.... — Ces assertions dans la bouche du ministre de la police exerçaient une influence dangereuse, et du reste ne faisaient pas plus d'honneur à sa perspicacité qu'à sa fidélité, car les puissances, invariablement attachées à la cause des Bourbons, n'auraient accueilli aucun des arrangements qu'il rêvait, et si elles feignaient de n'en vouloir qu'à Napoléon, c'était pour se faire livrer avec lui l'épée de la France. Les propos du duc d'Otrante se répandaient de bouche en bouche, causaient du ravage dans les esprits, arrivaient même jusqu'aux oreilles impériales, bien qu'un peu atténués dans leur forme. Napoléon en apprenait toujours assez pour voir clairement que son ministre de la police le trahissait, mais se maîtrisant mieux qu'autrefois, il attendait que les circonstances fussent moins graves pour faire respecter son autorité, ce qui après tout aurait été parfaitement légitime, car jamais dans un État régulier on n'eût toléré cette conduite d'un ministre dénonçant comme un danger public le monarque qu'il servait. Un bon citoyen pouvait penser ainsi, surtout avant l'entrée de Napoléon à Paris, mais s'il le pensait il ne devait pas accepter le poste de ministre de la police.

Si tous les procès-verbaux des votes relatifs à l'Acte additionnel ou à l'élection des représentants eussent été envoyés à Paris, on aurait procédé sans délai à leur recensement, et la cérémonie du Champ de Mai, destinée à solenniser l'acceptation de la nouvelle Constitution, aurait pu rester fixée au 26 mai. L'ouverture des Chambres aurait suivi immédiatement, après quoi Napoléon serait parti pour l'armée. Mais il fallait quelques jours de plus pour recueillir les procès-verbaux, et la cérémonie fut remise au 1er juin. Napoléon se proposait d'installer les Chambres trois ou quatre jours après, et de partir du 10 au 12 juin, afin d'être en pleine opération le 15. On désigna dans Paris quatre-vingt-sept lieux de réunion pour les députations des colléges électoraux, qui devaient y recenser les votes de leurs départements et choisir une députation centrale chargée d'opérer le recensement général sous les yeux du prince archichancelier. Elles employèrent à ce travail de pure forme les derniers jours de mai, temps que de son côté Napoléon consacrait à l'achèvement de ses préparatifs militaires. A peu près à cette date arrivèrent à Paris sa mère, son oncle le cardinal Fesch, son frère Jérôme, qui étaient parvenus à se dérober à la marine anglaise. Napoléon recommanda au prince Jérôme d'oublier et de faire oublier son ancienne qualité de roi, de n'être désormais que militaire, et lui ordonna de prendre le commandement d'une division dans le 2e corps d'armée (général Reille), ce que ce prince fit avec empressement. A la même époque arriva un autre membre de la famille impériale, le prince Lucien, qui s'était longtemps obstiné à vivre à Rome loin des faveurs et de l'autorité de son frère, et qui n'avait paru

céder que depuis les communs désastres de la famille. Il venait à Paris pour deux motifs, également honorables, pour se rallier et pour plaider la cause du Pape. Napoléon, dans un moment où tant de cœurs, après l'enthousiasme passager du 20 mars, se refroidissaient autour de lui, vit le retour de ce frère avec un extrême plaisir. Il lui donna toute satisfaction relativement au Pape. Disposé en effet à maintenir les traités de 1814 à l'égard de souverains qu'il n'aimait guère, et qui se montraient ses adversaires implacables, Napoléon était bien plus porté à les maintenir à l'égard d'un prince inoffensif, qu'il avait aimé même en le persécutant, qui n'était pour lui ni un rival ni un ennemi, et dont l'autorité morale, toujours d'un grand poids, était facile à acquérir au moyen de traitements convenables. Il chargea donc le prince Lucien de dire au Pape (ce qui n'était que la répétition de ses premières instructions) qu'il n'entendait se mêler à l'avenir ni des affaires spirituelles ni des affaires temporelles du Saint-Siége; qu'il ferait de son mieux pour lui conserver tout l'ancien territoire pontifical, les Légations comprises, et qu'en France il lui garantissait l'exercice de l'autorité spirituelle sur la base du Concordat. C'était tout ce qu'il fallait pour satisfaire le Pape et le ramener à nous, si toutefois on ramenait la victoire sous nos drapeaux.

Napoléon logea le prince Lucien au Palais-Royal. Il désirait le faire élire représentant dans l'Isère, département tout à fait dévoué à la cause impériale. Son intention secrète, si Lucien devenait membre de la Chambre des représentants, était de le nommer président de cette Chambre, se souvenant de quelle manière il avait présidé les Cinq-Cents dans la mémorable journée du 18 brumaire.

Tandis qu'il se livrait à ces soins si voisins de son départ, Napoléon reçut tout à coup la nouvelle fort grave d'une insurrection dans la Vendée. On a vu que lors de l'apparition du duc de Bourbon dans cette contrée, une tiédeur générale avait accueilli ce prince, et qu'il avait dû, non par timidité mais par prudence, se retirer en Angleterre. On a vu encore que récemment Louis XVIII avait expédié de Gand pour la Vendée, en le faisant passer par Londres, le marquis Louis de La Rochejaquelein, afin de réveiller le zèle attiédi des vieux serviteurs de la maison de Bourbon. Voici comment la Vendée avait répondu à ce dernier appel.

Les anciens chefs vendéens qui survivaient, MM. d'Autichamp, de Suzannet, de Sapinaud, gens d'expérience, chez lesquels le zèle royaliste était tempéré par le bon sens, trouvant leurs paysans singulièrement modifiés depuis vingt ans, répugnaient à exposer leur province à de nouveaux ravages, pour une vaine tentative de guerre civile qui n'aurait pas de résultats sérieux. Ils soutenaient que la Vendée, capable d'opérer une diversion utile lorsque Napoléon serait aux prises avec les forces de l'Europe, était incapable de résister si elle s'engageait contre lui avant la coa-

lition européenne. Ils avaient donc résolu d'attendre que le canon eût retenti sur la Sambre avant de faire une levée de boucliers sur la Loire.

Les esprits ardents, au contraire, blâmaient cette pusillanimité apparente, et voulaient qu'on expiât par plus d'empressement la faute d'avoir laissé partir M. le duc de Bourbon. Sensibles à ces reproches, le cœur remué par leurs anciens souvenirs, les vieux chefs se mirent à courir les campagnes, pour opérer le dénombrement de leurs paysans, pour voir sur quoi ils pouvaient compter, et donner ainsi la preuve de leur zèle royaliste. Telles étaient leurs dispositions lorsque parurent les émissaires du marquis Louis de La Rochejaquelein. Ce frère de l'illustre Henri de La Rochejaquelein, n'ayant pas encore servi dans la Vendée, joignait à l'ambition de soutenir l'éclat de son nom, une foi exaltée en sa cause, un grand courage, mais une prudence qui n'égalait pas ses autres qualités. Il avait obtenu des Anglais quelques fusils et quelques munitions, avec la promesse d'un convoi considérable et prochain d'armes, de poudre, d'artillerie et d'argent. Parti avec le premier secours qu'on lui avait remis, il s'était embarqué sur une petite division anglaise, était venu mouiller en vue des Sables-d'Olonne, et avait écrit à son frère Auguste de La Rochejaquelein pour lui faire part de sa mission, de ses projets, de ses espérances.

A cette nouvelle, une réunion des chefs eut lieu le 11 mai à la Chapelle-Basse-Mer, près de la Loire, dans le territoire de M. de Suzannet, successeur du célèbre Charette. Les personnages présents à cette réunion furent MM. d'Autichamp, de Suzannet et Auguste de La Rochejaquelein, le troisième des frères de ce nom. Il n'y manquait que M. de Sapinaud. Malgré les motifs que ces chefs avaient eus de différer l'insurrection, ils ne résistèrent pas à la lecture des lettres du marquis Louis de La Rochejaquelein, annonçant de grands secours en armes, en munitions, en argent, même en hommes, et la prochaine ouverture des hostilités européennes en Flandre. En conséquence il fut convenu que le 15 mai on sonnerait le tocsin dans toute la Vendée, et qu'on prendrait les armes. Chacun devait commander dans le pays auquel sa famille et ses services antérieurs le rattachaient, M. d'Autichamp en Anjou, M. Auguste de La Rochejaquelein dans les environs de Bressuire, c'est-à-dire dans le Bocage, M. de Sapinaud dans la région dite du Centre, s'étendant entre Mortagne-les-Herbiers, Saint-Fulgent, Bourbon-Vendée, enfin M. de Suzannet dans le Marais. On estimait que M. d'Autichamp pourrait lever 18 mille paysans, M. Auguste de La Rochejaquelein 5 mille, M. de Sapinaud 8 mille, M. de Suzannet 25 mille, en tout 56 mille. C'étaient là des calculs tels qu'on les fait dans la guerre civile, c'est-à-dire sans fondement.

Du 11 au 15 mai arrivèrent des officiers détachés par M. Louis de La

Rochejaquelein, annonçant sa prochaine apparition, avec 14,000 fusils, plusieurs millions de cartouches, et un corps de 300 artilleurs anglais. Ce premier convoi devait être suivi d'un autre, trois ou quatre fois plus considérable. Ces nouvelles attestées par des hommes de confiance, confirmèrent les chefs de l'insurrection dans leurs projets, et le jour convenu ils tinrent parole.

Toute la nuit du 14 au 15 mai on entendit le tocsin dans ces malheureuses campagnes, qui vingt-cinq ans auparavant avaient tant versé de sang, tant accumulé de ruines, pour ne point arrêter le cours invincible de la révolution française, et pour le rendre seulement un peu plus sanglant. Elles n'allaient pas faire beaucoup mieux cette fois; disons-le, elles allaient faire pis, car pour une question de dynastie elles allaient détourner quinze ou vingt mille Français du formidable rendez-vous de Waterloo, et contribuer ainsi au désastre le plus tragique de notre histoire. Ces pauvres paysans, les uns dominés par leurs souvenirs personnels, les autres par les récits de leurs pères, se levèrent à la voix de leurs chefs, et se présentèrent dans leurs paroisses portant des fusils, des bâtons, des perches armées de faux. Un tiers au plus avaient des fusils en mauvais état, et très-peu de la poudre et des balles. Les ardents entraînèrent les incertains en y employant les encouragements, les reproches, et quelquefois les menaces. La crainte d'être notés comme des lâches ou des *bleus* en décida un assez grand nombre. M. d'Autichamp, qui avait compté sur 18 mille hommes, n'en put rassembler que 4 ou 5 mille au plus, s'approcha de Chemillé et de Chollet, où se trouvaient quatre bataillons des 15ᵉ et 26ᵉ de ligne, et malgré le désir qu'il aurait eu d'enlever ces deux points qui commandaient la route d'Angers à Bourbon-Vendée, s'en abstint par prudence. Il craignait d'avoir affaire à trois mille soldats de ligne, et ne se croyait pas en état de les battre avec quatre à cinq mille paysans mal armés. Il laissa quelques détachements en observation, puis se dirigea sur la Sèvre entre Clisson, Tiffauges et Mortagne, pour communiquer avec M. de Suzannet, se joindre à lui, et tenter quelque chose lorsqu'ils seraient réunis.

M. Auguste de La Rochejaquelein, qui n'avait affaire dans son pays qu'à de la gendarmerie et à des gardes nationaux, se jeta sur Bressuire, en désarma la garde nationale, s'empara de cent cinquante fusils, et sur la nouvelle que son frère Louis était à la côte avec un secours en matériel, résolut de s'y porter afin de se procurer les munitions dont il avait besoin. Mais jugeant dangereux, dans ce mouvement, de laisser sur ses derrières les forces qui occupaient Chollet, il prit le parti d'y marcher hardiment, dans l'espoir d'y rallier M. d'Autichamp, et avec lui d'enlever un poste de si grande importance.

En ce moment, le général Delaborde qui avait sous son gouvernement

les 13ᵉ, 12ᵉ et 22ᵉ divisions militaires, c'est-à-dire la Bretagne et la Vendée, avait ordonné aux troupes de se concentrer, et prescrit aux colonels des 15ᵉ et 26ᵉ de se rendre de Chollet à Bourbon-Vendée, pour y renforcer le général Travot, commandant le département de la Vendée. Le 26ᵉ était déjà en marche, et traversait le village des Échaubroignes, lorsqu'il fut surpris le 17 mai par les deux mille cinq cents paysans de M. Auguste de La Rochejaquelein qui débouchaient sur ses derrières en se portant sur Chollet. Bien que les soldats du 26ᵉ ne fussent pas plus d'un millier d'hommes, ils s'arrêtèrent, défendirent les Échaubroignes, puis percèrent la masse des insurgés pour rebrousser chemin vers Chollet, dans la crainte de ne pouvoir arriver à Bourbon-Vendée. Ils perdirent une cinquantaine d'hommes en morts ou blessés, et en mirent le double hors de combat du côté des insurgés. Ceux-ci s'étaient battus à leur manière, sans ordre, mais avec une ardeur qui était chez eux le résultat du courage naturel et de la foi.

M. Auguste de La Rochejaquelein fut obligé de s'arrêter, car ces pauvres gens ne pouvaient jamais s'absenter plus de quelques jours, et se croyaient quittes pour un temps envers leur cause, dès qu'ils avaient fait une course ou livré un combat. Néanmoins il retint les quatre ou cinq cents hommes les plus résolus et les mieux armés, pour aller joindre son frère vers la côte.

Dans ces entrefaites M. de Suzannet, parti de Maisdon, avait réuni son monde entre Machecoul, Clisson, Montaigu, Bourbon-Vendée, s'était porté sur Saint-Léger pour donner la main à M. de Sapinaud, qui, de son côté, rassemblait l'armée du centre. Arrivé à Saint-Léger le 16, il fut informé de la présence de M. Louis de La Rochejaquelein sur la côte de Saint-Gilles avec une petite division anglaise, et il s'y dirigea sans perdre de temps. Il y trouva M. Louis de La Rochejaquelein descendu à terre avec l'aide des gens du Marais, lesquels avaient assailli les douaniers et les vétérans gardiens de la côte, et favorisé le débarquement à la Croix-de-Vic. Mais la déception de M. de Suzannet fut grande, lorsqu'il sut à quoi se réduisaient les secours si vantés de l'Angleterre. Point d'artilleurs, point d'argent, et 2 mille fusils au lieu de 14 mille, tel était le secours apporté par la division anglaise. C'était une vieille réputation que l'Angleterre s'était acquise parmi ces pauvres paysans, de promettre toujours et de ne jamais tenir ses promesses, réputation que partageaient avec elle les émissaires qui se présentaient en son nom, quelque titrés qu'ils fussent. Les fusils, la poudre et surtout l'argent étaient indispensables aux insurgés vendéens, non que l'avidité eût quelque part à leur conduite, mais ne portant avec eux que leurs fusils rouillés ou leurs bâtons, ils avaient besoin d'armes pour se battre, et d'argent pour se nourrir. Avec de l'argent comptant, quelques paysans expédiés en avant

leur faisaient cuire du pain, abattre de la viande, et ils vivaient ainsi sans pâtir, et sans ruiner les campagnes qu'ils traversaient.

Les soldats de M. de Suzannet furent cruellement déçus, s'écrièrent qu'on les trompait comme jadis, et que l'Angleterre ne voulait comme autrefois qu'éterniser la guerre pour ruiner la France. M. Louis de La Rochejaquelein protesta du contraire, répondit de l'arrivée d'un prochain convoi très-considérable, et finit par obtenir quelque créance. M. de Sapinaud survint avec environ deux mille des siens, aussi déçus, aussi mécontents que les paysans de M. de Suzannet, et les uns et les autres rentrèrent dans le Bocage, pour ne pas rester exposés aux coups des *bleus*, qui allaient inévitablement sortir en force de Nantes et des Sables.

M. Louis de La Rochejaquelein s'était présenté au nom de Louis XVIII, et joignait à la qualité de représentant du Roi celle d'envoyé du gouvernement britannique. Il avait un grand nom, beaucoup d'ardeur, beaucoup de courage, et, bien qu'il fût inférieur d'âge et de grade aux vieux chefs de la Vendée, il fut accepté pour généralissime, grâce à la facilité d'humeur de MM. de Suzannet et de Sapinaud. Cette mesure, adoptée pour mettre de l'ensemble dans les opérations, ne devait pas mettre de l'union dans les cœurs, car M. d'Autichamp, lieutenant général et renommé par ses anciens services, ne pouvait pas se voir avec plaisir placé sous M. Louis de La Rochejaquelein, qui était simple maréchal de camp, et n'avait aucune connaissance de la guerre de la Vendée. Celui-ci écrivit à M. d'Autichamp, qui se soumit comme ses autres compagnons d'armes à un supérieur qu'il croyait donné par le Roi à la Vendée.

Il fallait décider ce qu'on ferait. Les 2 mille fusils mis à terre avaient été pris par les gens du Marais et distribués entre eux. Il avait été débarqué environ 800 mille cartouches, dont une partie fut acheminée vers le corps de M. d'Autichamp, et une autre vers celui de M. Auguste de La Rochejaquelein, sous l'escorte de quelques centaines d'hommes. MM. de Suzannet et de Sapinaud réunis avaient 7 à 8 mille hommes, et, avant que leurs paysans rentrassent chez eux, ils voulaient tenter quelque chose. Le but le plus voisin et le plus utile à atteindre eût été Bourbon-Vendée, chef-lieu du département, ou bien les Sables, poste maritime d'un grand prix pour les débarquements futurs. M. de Suzannet par esprit de localité aurait voulu enlever l'île de Noirmoutiers, qui aurait mis à sa disposition un réduit vaste et sûr au milieu du Marais. On hésitait entre ces divers projets, lorsque la nouvelle que le général Travot était sorti de Bourbon-Vendée ramena vers ce point les chefs vendéens. Ils imaginèrent qu'ils pourraient profiter de l'absence du général pour s'emparer de son chef-lieu, ou bien l'assaillir lui-même en route, s'il avait peu de troupes. Ils vinrent donc coucher à Aizenay le 19 au soir.

Le général Travot avait retiré des Sables quelques détachements, et

les joignant à ceux qu'il avait sous la main, il était parti avec douze cents hommes pour Saint-Gilles, afin d'interrompre les débarquements qui s'opéraient dans le Marais. Il avait rencontré le convoi destiné à M. Auguste de La Rochejaquelein, en avait pris une partie, puis s'était reporté vers le grand rassemblement qu'on lui signalait vers Aizenay. Ne tenant pas compte du nombre des insurgés, et se doutant qu'ils devaient marcher peu militairement, il résolut de les attaquer de nuit à Aizenay. En effet, il s'y porta dans la nuit du 19 au 20, et les surprit dans un désordre extrême, les uns dormant après une marche fatigante, les autres buvant et mangeant après de longues privations, et aucun ne songeant à se garder. Il fondit à l'improviste avec un millier d'hommes sur ces six ou sept mille malheureux, les jeta dans une affreuse confusion, en tua ou blessa trois ou quatre cents, et mit les autres en fuite. Ils se réfugièrent d'abord dans les bois voisins d'Aizenay, et rentrèrent pour la plupart chez eux, où ils avaient l'habitude de revenir, vaincus ou vainqueurs, après quelques jours d'absence.

Pendant ce temps, M. d'Autichamp était resté sur la frontière de son district. Apprenant que les 15e et 26e de ligne s'étaient repliés à la position du Pont-Barré, dans la direction d'Angers, il s'était emparé de Chollet, et avait ensuite permis à ses hommes, qui du reste auraient pris la permission s'il ne la leur avait donnée, d'aller se reposer dans leurs familles. M. Auguste de La Rochejaquelein, après avoir recueilli les débris du convoi qui lui était destiné, avait rejoint son frère, et était rentré dans le pays de Bressuire.

Bien que les chefs n'eussent plus auprès d'eux que les hommes les plus dévoués, ils étaient à peu près maîtres du Bocage, c'est-à-dire de tout le pays compris entre Chemillé, Chollet et les Herbiers d'un côté, Bressuire et Machecoul de l'autre. Les petites garnisons impériales s'étaient repliées les unes sur la Loire, les autres vers les villes principales de l'intérieur, telles que Parthenay, Fontenay, Bourbon-Vendée. Les paysans avaient montré leur ancien courage, mais ils n'étaient plus ni aussi fanatiques, ni aussi empressés qu'autrefois, et c'est tout au plus si on était parvenu à en déplacer quinze mille. La presque nullité du premier secours envoyé d'Angleterre les avait fort indisposés, et avait réveillé, comme nous venons de le dire, toutes leurs préventions contre le gouvernement britannique. M. Louis de La Rochejaquelein pour corriger ce fâcheux effet leur affirmait qu'un convoi important allait arriver, et il avait la plus grande peine à les convaincre. Les anciens chefs étaient comme jadis fort divisés. M. d'Autichamp était peu satisfait de se voir soumis à M. Louis de La Rochejaquelein, et celui-ci, aidé d'un officier de l'Empire devenu tout à coup royaliste ardent, le général Canuel, essayait d'imposer à la Vendée une organisation militaire qui

n'était pas du goût du pays, et qui pouvait bien ôter aux Vendéens leurs qualités naturelles, sans leur donner les qualités acquises des armées régulières. Son projet, après avoir mis un peu d'ensemble dans les quatre armées vendéennes, était de se porter en masse sur la côte pour y recevoir le convoi de munitions, d'armes et d'argent qu'il attendait d'Angleterre, et qu'il ne cessait pas d'annoncer, afin de rendre le courage à ces pauvres paysans, qui ne pouvaient se battre sans armes ni se nourrir sans argent.

Tels étaient les événements survenus dans la Vendée pendant les derniers jours de mai. Napoléon n'en fut ni surpris ni sérieusement alarmé. Avec la sûreté ordinaire de son coup d'œil il aperçut bien vite que l'insurrection n'avait plus assez d'élan pour sortir de chez elle, et causer un trouble sérieux dans l'intérieur de la France. Cependant elle suffisait pour entraver ses préparatifs militaires, et il fallait nécessairement des troupes à la frontière du pays insurgé, si on voulait empêcher le mal de s'étendre. C'était donc le sacrifice à faire de quelques-uns de ses régiments; sacrifice bien regrettable dans les circonstances, mais qu'il résolut de réduire à l'indispensable, se disant qu'une bataille gagnée au Nord ferait plus pour la pacification de la Vendée que toutes les forces qu'il pourrait y envoyer. Son désir eût été de laisser le général Delaborde à la tête des troupes destinées à combattre l'insurrection, mais ce général étant malade, il le remplaça par le général Lamarque. En attendant le départ de ce dernier, il expédia le général Corbineau, dont l'intelligence et l'énergie lui inspiraient la plus juste confiance. Il lui donna pour première instruction de concentrer les troupes, et de résister aux instances des villes où s'étaient réfugiés les acquéreurs de biens nationaux, et qui demandaient toutes des garnisons. Il leur fit dire que c'était à elles à pourvoir à leur sûreté en organisant les gardes nationales. Les points de concentration furent Angers et Nantes sur la Loire, et dans l'intérieur Bourbon-Vendée et Niort. Depuis l'évacuation de nos vastes conquêtes, la gendarmerie était très-nombreuse en France, et il y en avait un dépôt considérable à Versailles. Napoléon la forma en cinq bataillons à pied et trois escadrons à cheval, puis la dirigea sans perte de temps vers les bords de la Loire. Ces bataillons et ces escadrons, composés de soldats éprouvés, devaient servir de points de ralliement aux fédérés et aux gardes nationaux. Il fallait préparer ensuite des colonnes de troupes actives qui pussent pénétrer dans l'intérieur du pays insurgé, et y étouffer l'insurrection. Les 26e et 15e de ligne s'étaient repliés sur Angers. Napoléon les y laissa pour qu'ils eussent le temps de rassembler leur effectif, et leur adjoignit le 27e. A Rochefort se trouvait le 43e, à Nantes le 65e. Napoléon donna des ordres pour les renforcer d'un ou deux régiments tirés du corps du général Clausel, et fit former immédiatement

les 3e et 4e bataillons de ces divers régiments. Cette formation terminée, les colonnes placées à la circonférence de l'insurrection devaient y pénétrer concentriquement, et écraser les rebelles partout où ils se montreraient. Napoléon recommanda de ne pas les ménager. Il fit suivre les colonnes par des commissions militaires, avec ordre de juger et d'exécuter sur-le-champ les principaux rebelles pris les armes à la main. Il prescrivit de raser les châteaux de tous les chefs de l'insurrection. Il voulait qu'un châtiment rapide et terrible décourageât ces malheureux paysans qui n'avaient plus, il faut le reconnaître, les prétextes légitimes de 1793 pour se soulever, car on respectait leur culte, leur vie, leurs biens, on leur épargnait même les rigueurs de la conscription, en pratiquant chez eux les levées avec des ménagements qui les réduisaient presque à rien. — Quand la Vendée verra, dit Napoléon, à quoi elle s'expose, elle réfléchira et se calmera. — Afin d'être plus sûr d'un prompt résultat, il fit partir le 47e en poste pour Laval, où les chouans commençaient à remuer, et en outre une division de jeune garde qui devait être tenue en réserve à Angers, sous le général Brayer. Ainsi, malgré sa résolution de détourner le moins possible des forces destinées à la grande armée, cette insurrection déplorable devait le priver de quatre ou cinq régiments, de plusieurs troisièmes bataillons, et d'une division de jeune garde, c'est-à-dire de 20 mille hommes au moins, qui allaient lui manquer sur un champ de bataille où ils auraient pu décider la victoire. C'était un immense malheur, sans autre profit pour les royalistes que de servir un peu leur cause, et de ruiner celle de la France à Waterloo!

Au mouvement que se donnaient les royalistes, Napoléon avait bien entrevu qu'on lui préparait des soulèvements intérieurs, destinés à seconder les attaques de l'extérieur, et il voulait qu'on ne laissât pas le champ libre aux ennemis de tout genre qui, pour le perdre, s'exposaient à perdre la France. Il désirait donc des mesures contre ceux qui fomentaient ostensiblement la guerre civile. Mais il trouva de l'opposition chez certains de ses ministres, qui refusaient, avec raison, de rentrer dans la voie de l'arbitraire, et notamment chez M. Fouché, qui ne songeait, quant à lui, qu'à se préparer des titres auprès de tous les partis, en les ménageant quoi qu'ils fissent. La question était grave, car on était placé entre l'inconvénient de tout permettre à des adversaires fort disposés à se servir des facilités qu'on leur laisserait, et l'inconvénient de recourir aux lois barbares de la Convention et du Directoire. Napoléon exigea la préparation d'une loi modérée et ferme, qui définît avec précision les divers genres de délit tendant à provoquer la guerre civile, ou à conniver avec la guerre étrangère, et la destina à former avec les lois financières la première proposition qu'on présenterait aux Chambres. En attendant, il voulut que le Conseil d'État recherchât dans les lois antérieures les dispositions qui n'étaient

ni exagérées, ni cruelles, afin d'en prescrire l'application. Il ordonna d'éloigner du pays insurgé les hommes qui n'y avaient pas leur domicile habituel, de dresser la liste de ceux qui avaient quitté leur résidence ordinaire, soit pour se mettre à la tête des rassemblements, soit pour se rendre à la cour de Gand, et leur fit adresser la sommation de rentrer à cette résidence sous peine de séquestration de leurs biens. A Toulouse, mais surtout à Marseille, des hommes audacieux, signalés comme ennemis implacables, prêchaient l'insurrection à une populace incandescente. Il en fit éloigner quelques-uns, et réduisit la garde nationale de ces villes à un petit nombre d'hommes sûrs, et dans les mains desquels on pouvait sans danger laisser des armes. — Je ne veux pas sévir, dit-il à ses ministres, mais je veux intimider, et si, tandis que six cent mille hommes marchent sur la France, je souffre les tentatives des partis intérieurs, nous aurons à Paris même des insurrections qui tendront la main aux armées coalisées. — Ses ministres se turent, et M. Fouché comme les autres, celui-ci toutefois en se promettant de ne pas exécuter les ordres de son maître, non par respect pour les principes d'une légalité rigoureuse, mais pour en faire son profit personnel auprès des royalistes. Tristes et déplorables temps que ceux de la guerre civile connivant avec la guerre étrangère, temps où l'on est partagé entre la crainte de manquer à la défense du pays, et la crainte de manquer aux principes d'une saine liberté!

Cependant Napoléon pensa qu'il y avait encore autre chose à faire que d'employer l'intimidation contre les Vendéens. Il était évident pour lui qu'ils ne marchaient pas d'aussi grand cœur qu'autrefois, qu'il y avait parmi eux des divergences et même de l'ébranlement, et il imagina de recourir à la politique. — Ces malheureux Vendéens sont fous, dit-il à ses ministres. Durant tout mon règne, je les ai laissés tranquilles, je n'ai pas inquiété un seul de leurs chefs, pas un seul de leurs prêtres. Bien plus, j'ai rétabli leurs villes, je leur ai donné des routes, j'ai fait pour eux tout ce que m'a permis le temps dont j'ai disposé, et en récompense de pareils traitements ils viennent se jeter sur moi pendant que j'ai l'Europe sur les bras! Malgré la répugnance que j'ai à sévir, je ne puis les laisser faire, et je vais être obligé d'employer à leur égard le fer et le feu. A quoi bon, cependant? Ce n'est pas eux qui décideront la question. Je vais me battre contre leurs amis, les Anglais et les Prussiens, et décider non-seulement du sort de deux dynasties, mais du sort de l'Europe. Si je suis vaincu, leur cause est gagnée; si je suis vainqueur, rien ne pourra assurer leur triomphe. J'extirperai jusqu'aux racines de cette odieuse guerre civile, hommes et choses; je ferai disparaître tout ce qui permet à de pauvres paysans aveuglés d'assassiner leurs compatriotes, ou de se faire assassiner par eux pour les plus absurdes préjugés. Ainsi leur sort ne dépendra pas d'eux,

mais de la coalition et de moi. Qu'ils se tiennent donc en repos; qu'ils ne fassent pas ravager leurs champs, incendier leurs chaumières, égorger leurs hommes les plus valides pour un effort inutile. Qu'ils laissent mon armée et celle des étrangers trancher la question dans un duel à mort! Certes il périra dans ce conflit assez d'hommes et des meilleurs, sans qu'on oblige encore les Français à s'égorger les uns les autres. Quelques jours de patience, et tout sera terminé..... — Vous, duc d'Otrante, ajouta Napoléon, vous avez connu, pratiqué dans le temps les divers chefs vendéens; il doit y en avoir à Paris, mandez-les auprès de vous de gré ou de force, faites-leur entendre raison, et proposez-leur une suspension d'armes, qui épargnera à cette malheureuse France d'inutiles ravages! La trêve que vous leur demanderez n'aura pas besoin d'être longue. Dans quatre semaines leur cause sera gagnée ou perdue, au prix d'un autre sang que le leur, et si elle est perdue, selon leur manière de penser, elle sera certainement gagnée selon leurs vrais intérêts, car je leur ferai cent fois plus de bien par mes lois et mes travaux, que ne leur en feraient les Bourbons, auxquels ils se sacrifient inutilement depuis vingt-cinq années! —

On ne pouvait convier le duc d'Otrante à meilleure fête que de l'engager à entamer des relations particulières avec les partis. Il fit appeler MM. de Malartic, de Flavigny et de La Béraudière, les chargea de se transporter en Vendée pour y propager les idées de Napoléon, qu'il rendit exactement, mais en son langage et avec ses sentiments à lui. — Pourquoi, leur dit-il, vous sacrifier pour ramener les Bourbons, auxquels vous ne devez rien, et pour renverser un homme qui vous a fait du bien, qui vous en fera encore, mais qui en tout cas n'en a pas peut-être pour six semaines? Vous êtes dupes des préjugés de vos prêtres et de l'ambition de vos chefs. Ils vous mènent à la boucherie, pour eux et non pour vous, tandis que si vous avez la sagesse de ne pas vous en mêler, vous serez débarrassés de l'Empire avant peu, ou soumis à un joug qui en vérité ne sera guère lourd pour vos contrées. Vous détestez Bonaparte; je ne l'aime guère davantage, mais ni vous ni moi n'y pouvons rien. Il va comme un furieux se ruer sur l'Europe; il y succombera vraisemblablement: eh bien, dans ce cas, nous tâcherons de nous entendre, et comme, lui renversé, il n'y a que les Bourbons de possibles, nous nous concerterons pour les ramener, et les faire régner plus sagement que la première fois. Je ne vous demande pas de déposer les armes, ni de faire acte de soumission à l'Empire, mais de suspendre les hostilités. Je tâcherai même d'obtenir que les troupes impériales se retirent à la lisière du pays insurgé, et que vous restiez maîtres chez vous, mais à la condition que vous y demeuriez tranquilles et inoffensifs. —

Ces paroles étaient de nature à faire impression sur les Vendéens, car

si on ôte à leurs derniers efforts le motif coupable, et qu'ils ne s'avouaient point, de priver l'armée française de vingt mille soldats, tout était absurde et extravagant dans cette tentative de guerre civile. Touchés du langage vrai, et presque cynique, tenu par le duc d'Otrante, les trois négociateurs partirent en toute hâte pour aller proposer à la Vendée la suspension d'armes dont nous venons d'indiquer les conditions. Du reste, comme on l'annonçait aux Vendéens, ils n'avaient pas beaucoup à attendre, car on était à la veille du 1er juin, jour définitivement assigné pour la cérémonie du Champ de Mai, et immédiatement après Napoléon devait partir pour l'armée, afin de décider la question posée entre l'Europe et lui.

En effet, la presque totalité des registres contenant les votes sur l'Acte additionnel étant arrivés, on avait commencé les opérations du recensement. Les 29 et 30 mai, les députations des colléges électoraux s'étant assemblées dans les quatre-vingt-sept lieux de réunion qui leur avaient été assignés, avaient entrepris la supputation des votes. Ce travail achevé, elles avaient désigné chacune cinq membres pour aller procéder, sous la présidence du prince archichancelier, au recensement général des votes des départements. De plus, elles avaient autorisé leurs délégués à rédiger une adresse à l'Empereur. Ces délégués, formant une assemblée de quatre à cinq cents membres, se réunirent le mercredi 31 dans le palais du Corps législatif, et reconnurent que le nombre des votes, non compris ceux de quelques arrondissements, encore inconnus, était de 1,304,206, sur lesquels 1,300,000 affirmatifs et 4,206 négatifs. Le nombre des votes pour l'institution du Consulat à vie avait été de 3,577,259 et le nombre pour l'institution de l'Empire de 3,572,329. La supériorité numérique des votes affirmatifs sur les votes négatifs était la même, mais le chiffre des votants différait beaucoup, car il était presque réduit des trois quarts, ce qui prouve qu'en 1815 la France, entre la contre-révolution représentée par les Bourbons, et la guerre représentée par Napoléon, ne savait plus à quelles mains confier ses destinées, et attestait sa consternation par son absence.

Immédiatement après ce recensement on s'était occupé de l'adresse. Divers projets furent présentés, et l'un d'entre eux, rédigé par M. Carion de Nisas, avec la participation du gouvernement, fut adopté. Ce projet exprimait énergiquement les deux pensées du moment : résolution de la France de combattre sous les ordres de Napoléon pour assurer l'indépendance nationale, et résolution après la paix de développer les libertés publiques suivant le système de la monarchie constitutionnelle. Le dévouement à Napoléon était aussi complétement exprimé qu'on pouvait le désirer. M. Dubois d'Angers, doué d'un organe assez fort pour se faire entendre dans la plus vaste enceinte, fut choisi pour lire cette adresse.

L'objet du Champ de Mai, qui avait singulièrement varié depuis le programme de Lyon, car il avait dû consister d'abord dans la présentation des nouvelles institutions aux électeurs assemblés, et dans le couronnement du Roi de Rome en présence de sa mère, était réduit désormais par le mode de présentation de l'Acte additionnel et par les refus de Marie-Louise, à un simple recensement de votes. Afin de donner à cette cérémonie une signification capable de toucher les spectateurs et le public, Napoléon voulut y ajouter la distribution des drapeaux aux troupes qui allaient partir pour la frontière du Nord. Ces drapeaux, remis à des soldats qui jureraient de mourir sous peu de jours pour les défendre, étaient plus que tout le reste propres à émouvoir les nombreux citoyens réunis au Champ de Mars. Jusqu'à la veille de la cérémonie on fit circuler des bruits très-contradictoires sur ce qui s'y passerait. L'origine de ces bruits remontait au duc d'Otrante. Cet intrigant infatigable rêvait toujours de se débarrasser de Napoléon, non pour ramener les Bourbons qu'il n'acceptait que comme un pis-aller, mais pour obtenir, s'il était possible, la régence de Marie-Louise et du Roi de Rome, afin d'être le maître sous le gouvernement d'une femme et d'un enfant. La négociation secrète essayée auprès de lui par M. de Metternich, et traversée par l'envoi de M. Fleury de Chaboulon à Bâle, l'avait plus que jamais rempli du sentiment de sa propre importance, et fortifié dans l'idée d'écarter Napoléon pour lui substituer Marie-Louise et le Roi de Rome. Il disait donc tout haut à qui voulait l'entendre, avec une imprudence qu'expliquait seule la situation précaire de Napoléon, que si cet homme, comme il l'appelait, avait quelque patriotisme, il se retirerait de la scène et abdiquerait en faveur de son fils, qu'à cette condition il désarmerait infailliblement l'Europe, la mettrait du moins dans son tort, et imposerait à tous les Français le devoir de combattre à outrance. Mais il ajoutait qu'on ne serait pas même réduit à la cruelle extrémité de combattre, que d'après toutes les vraisemblances l'abdication de Napoléon suffirait pour arrêter les armées européennes. Quand on demandait à M. Fouché sur quoi il se fondait pour parler ainsi, il répondait d'un air mystérieux qu'il avait de fortes raisons pour le faire, laissait entrevoir des relations intimes avec les puissances étrangères, de manière à donner autorité à ses paroles et grande valeur à sa personne. Selon lui, c'était la cérémonie du Champ de Mai dont Napoléon devrait profiter pour donner cet exemple de désintéressement, et tenter ce coup de profonde politique. On devine quel chemin faisaient de tels propos, sortant de la bouche du ministre de la police, de celui auquel on accordait le moins de respect, et le plus d'importance. Afin de prendre ses précautions à l'égard de Napoléon, et d'excuser des propos dont l'écho pouvait parvenir à ses oreilles, M. Fouché essaya de lui présenter un plan qu'il disait des plus habiles, et qui

consistait à offrir aux souverains coalisés son abdication éventuelle, à la condition de la paix immédiate, puis s'ils rejetaient cette offre à prendre la nation pour juge de leur mauvaise foi, et à l'appeler tout entière aux armes. Selon le duc d'Otrante, si les souverains acceptaient sa proposition, Napoléon aurait assuré à son fils la couronne, à lui-même une gloire immense, et un repos entouré du respect universel, quel que fût le lieu où il songerait à se retirer; et si au contraire les souverains refusaient, il aurait droit de demander à la France les derniers sacrifices.

Napoléon repoussa dédaigneusement cette invention d'un cerveau toujours en fermentation, et plus soucieux de montrer la fertilité que la justesse de ses idées. Quand Napoléon avait la sagesse de se contenir devant M. Fouché, il usait avec lui de façons méprisantes qui étaient commodes, et qui le dispensaient de sévir contre des témérités qu'il aurait été obligé autrement de prendre beaucoup trop au sérieux. Il n'eut pas de peine à montrer soit au duc d'Otrante, soit à d'autres, combien ces idées étaient chimériques. Ce que l'Europe voulait en demandant qu'on lui sacrifiât Napoléon, c'était de se faire remettre l'épée de la France, et cette épée obtenue, de nous faire passer sous les Fourches Caudines. En effet, si l'offre d'abdication n'avait pas été suivie de la remise immédiate de la personne de Napoléon aux souverains, ce qui eût été pour la France une honte, pour Napoléon un acte d'insigne duperie, l'Europe aurait regardé cette offre comme une comédie à laquelle il fallait répondre par le mépris. Si la remise de la personne de Napoléon s'en était suivie, on eût été dans la position des Carthaginois à l'égard des Romains : après la remise des vaisseaux et des armes, il aurait fallu livrer Carthage, c'est-à-dire que l'Europe, qui ne voulait ni de Marie-Louise ni du Roi de Rome mais des Bourbons, les aurait imposés, même sans aucune garantie, à des gens assez simples pour s'être livrés eux-mêmes. Tout ce qu'on aurait gagné à ces tergiversations, c'eût été de montrer de l'incertitude et de la crainte, d'ébranler l'autorité de Napoléon dans un moment où il importait qu'elle fût plus forte que jamais, de perdre en démarches ridicules le temps le plus précieux pour les opérations militaires, et surtout d'énerver le moral de l'armée, qui ne voyait que l'Empereur, ne voulait voir que lui. Ces raisons, frappantes d'évidence, prouvaient l'extrême légèreté de M. Fouché, et le peu de solidité de ses combinaisons. Il n'en allait pas moins les colporter çà et là, et elles n'en faisaient pas moins de ravage dans les esprits, en répandant l'idée qu'un grand acte de dévouement de la part de Napoléon aurait pu sauver la France, qui faute de cet acte restait exposée aux plus affreux périls. Le vrai dévouement de la part de Napoléon eût consisté à mourir à l'île d'Elbe, mais ce dévouement eût exigé tant de vertu, qu'il n'y a pas grande justice à l'imposer à un mortel quelconque. Dans ce cas, il

n'y aurait jamais eu de prétendants dans le monde, c'est-à-dire point d'ambition dans le cœur humain!

La question de l'abdication éventuelle qui n'avait pas été sérieusement soulevée, mise de côté, il en restait une autre, celle de savoir comment Napoléon se présenterait au Champ de Mai. Serait-ce en simple général, plus soldat qu'empereur, ou en souverain entouré de toute la pompe du trône? Beaucoup de libéraux très-sincères, mais à demi républicains, et entendant se servir de Napoléon seulement pour se débarrasser des Bourbons par la victoire, auraient voulu que les apparences répondissent au fond des choses, telles qu'ils les concevaient, et que Napoléon ne parût au Champ de Mai qu'en soldat. Mais au contraire les amis effarés de l'autorité, qui jetaient les hauts cris depuis qu'il semblait se prêter aux désirs des libéraux, ne manquaient pas de dire que Napoléon se livrait aux révolutionnaires pour avoir leur appui, et qu'autant aurait valu rester à l'île d'Elbe que d'en revenir pour être leur esclave. Napoléon ne faisait pas plus de cas des exigences des uns, que des terreurs affectées des autres, mais il était piqué de ce qu'on le disait déchu, tombé aux mains de *la canaille,* parce qu'il avait accepté pour régner les conditions d'un monarque constitutionnel. Aussi, bien qu'il attachât peu de prix aux propos de ces jaloux partisans de l'autorité impériale, il ne voulut pas fournir matière à leurs observations malveillantes en se montrant pour ainsi dire découronné devant la nombreuse assemblée venue de tous les points de la France. Il prit donc le parti de se rendre au Champ de Mai comme il s'était rendu au sacre, c'est-à-dire avec le même appareil. Ce n'était pas une faute grave assurément, car son sort allait dépendre d'une bataille en Flandre, et non des impressions fugitives produites par un vain spectacle sur des esprits agités; c'était une faute pourtant, car il avait besoin de toute la bonne volonté des amis de la liberté, et il ne fallait pas leur déplaire même dans les petites choses. Quoi qu'il en soit, sans beaucoup s'inquiéter de ces opinions diverses, il se transporta le 1er juin au Champ de Mars, en habit de soie, en toque à plumes, en manteau impérial, dans la voiture du sacre attelée de huit chevaux, précédé des princes de sa famille, et ayant à sa portière les maréchaux à cheval. Parmi eux figurait le maréchal Ney qu'il n'avait pas vu depuis un mois. Ne pouvant contenir un mouvement d'humeur en l'apercevant, Je croyais, lui dit-il, que vous aviez émigré. — Il s'achemina ainsi par le jardin des Tuileries, les Champs-Élysées, le pont d'Iéna, vers le Champ de Mars, à travers une foule curieuse, toujours sensible à sa présence, l'applaudissant assez vivement, mais profondément inquiète. D'un côté du Champ de Mars se trouvaient vingt-cinq mille hommes composant la garde nationale de Paris, de l'autre, vingt-cinq mille soldats de la garde impériale et du 6e corps, lesquels n'attendaient pour partir que

la fin de la cérémonie. Tous applaudirent Napoléon, mais les soldats de la garde impériale et du 6ᵉ corps avec frénésie. Ces cris passionnés, il faut le dire, ne signifiaient point de leur part un dévouement intéressé à une révolution qu'ils avaient faite, mais la résolution de mourir pour l'honneur des armes françaises!

Napoléon tourna autour du bâtiment de l'École militaire, et y entra par derrière. Monté au premier étage du palais, il fut introduit dans l'enceinte destinée à la cérémonie. Cette enceinte, construite en dehors, présentait un demi-cercle dont les deux extrémités s'appuyaient au bâtiment de l'École militaire, et dont le milieu s'ouvrait sur le Champ de Mars. Le trône était adossé au bâtiment de l'École; à droite et à gauche se développaient des gradins demi-circulaires; en face s'élevait un autel, et au delà de l'autel une ouverture, ménagée au milieu de l'enceinte, permettait d'apercevoir le Champ de Mars tout entier hérissé de baïonnettes. En avant de cette ouverture on avait disposé une plate-forme sur laquelle l'Empereur devait distribuer les drapeaux, et qui communiquait avec le Champ de Mars par une longue suite de marches décorées de trophées magnifiques..

Napoléon suivi de son cortége vint prendre place sur le trône, accueilli par des cris ardents de *Vive l'Empereur!* Sur les côtés du trône, ses frères occupaient des tabourets. Derrière, et un peu au-dessus, sa mère, ses sœurs occupaient une tribune appliquée aux fenêtres de l'École militaire. A droite et à gauche, sur les gradins de l'amphithéâtre semi-circulaire, se trouvaient distribués selon leur rang les corps de l'État, les autorités civiles et militaires, la magistrature, les représentants récemment élus, les députations des colléges électoraux, et enfin les envoyés de l'armée venant recevoir les drapeaux des régiments. Cette vaste réunion comprenait neuf à dix mille individus. A l'autel, l'archevêque de Tours, M. de Barral, environné de son clergé, se préparait à célébrer la messe, et enfin de toutes les parties de cette enceinte on découvrait au loin, dans l'immense étendue du Champ de Mars, cinquante mille hommes de l'armée et de la garde nationale, et cent bouches à feu. Paris n'avait jamais vu de spectacle plus imposant. Il n'y manquait pour transporter les âmes que le sentiment qui anime tout, celui du contentement. L'accueil fait à l'Empereur à son entrée avait été chaleureux de la part des électeurs et des députations de l'armée, mais les acclamations qu'on avait entendues révélaient, hélas, le désir plus que l'espérance! Sous sa toque à plumes, le beau visage de Napoléon était grave et presque triste. On cherchait en vain à ses côtés sa femme et son fils, et on sentait péniblement l'isolement produit autour de lui par l'inexorable volonté de l'Europe. A la place de sa femme et de son fils, on voyait ses frères, rappelant des guerres funestes pour des trônes de famille, et

parmi eux Lucien seul trouvait grâce, parce qu'il n'avait jamais porté de couronne. Quelques assistants improuvaient la pompe déployée; le plus grand nombre nourrissaient des pensées plus sérieuses, et songeaient au pressant péril de l'État. L'armée poussant de temps en temps des cris convulsifs de *Vive l'Empereur!* échappait à la tristesse générale par les nobles fureurs du patriotisme. En un mot l'aspect de cette scène était celui d'un duel à mort qui se préparait non entre deux individus, mais entre une nation et le monde!

On commença par appeler sur ce trône qui venait de se relever, pour combien de temps, Dieu seul le savait! sur cette nation agenouillée au pied des autels, la bénédiction du Ciel. La messe fut célébrée, et un *Te Deum* chanté. Après la messe, les membres composant la députation des colléges électoraux s'avancèrent, au nombre d'environ cinq cents, et, conduits par le prince archichancelier, vinrent prendre place au pied du trône. Celui d'entre eux qui devait lire l'adresse prit alors la parole, et d'une voix forte et vibrante se fit entendre à toute l'assistance. Dévouement à l'Empereur et à la liberté, paix si on pouvait persuader l'Europe, guerre acharnée si on ne le pouvait pas, tel était le fond du discours, parce que c'était le fond de toutes les pensées chez ceux qui avaient ou désiré, ou laissé accomplir le retour de Napoléon. — Rassemblés, dit en substance l'orateur des colléges électoraux, rassemblés de toutes les parties de l'Empire autour des tables de la loi, où nous venons inscrire le vœu du peuple, il nous est impossible de ne pas faire entendre la voix de la France, dont nous sommes les organes, de ne pas dire en présence de l'Europe, au chef de la nation, ce qu'elle attend de lui, ce qu'il peut attendre d'elle..... « Que veulent, Sire, ces monarques qui s'avancent » vers nous en un si vaste appareil de guerre? Par quel acte avons-nous » motivé leur agression? Avons-nous depuis la paix violé les traités?... » Resserrés dans des frontières que la nature n'a point tracées, que » même avant votre règne la victoire et la paix avaient reculées, nous » n'avons point franchi cette étroite enceinte, par respect pour les traités » que vous n'avez point signés et que vous avez cependant offert de res- » pecter. Que veulent-ils donc de nous?... Ils ne veulent pas du chef que » nous voulons, et nous ne voulons pas de celui qu'ils prétendent nous » imposer. Ils osent vous proscrire, vous qui tant de fois maître de leurs » capitales, les avez raffermis généreusement sur leurs trônes ébranlés! » Cette haine de nos ennemis ajoute à notre amour pour vous. On pro- » scrirait le moins connu de nos citoyens, que nous devrions le défendre » avec la même énergie, car il serait sous l'égide de la puissance française.

» Ne demande-t-on que des garanties? Elles sont toutes dans nos nou- » velles institutions et dans la volonté du peuple français, unie désormais » à la vôtre. Vainement veut-on cacher de funestes desseins sous le des-

» sein unique de vous séparer de nous, et de nous donner des maîtres qui
» ne nous entendent plus, que nous n'entendons plus! Leur présence momentanée a détruit toutes les illusions qui s'attachaient encore à leur
» nom. Ils ne pourraient plus croire à nos serments, nous ne pourrions
» plus croire à leurs promesses. La dîme, la féodalité, les priviléges, tout
» ce qui nous est odieux, était trop évidemment le but de leur pensée. Un
» million de fonctionnaires, de magistrats voués depuis vingt-cinq ans aux
» maximes de 1789, un plus grand nombre encore de citoyens éclairés
» qui font une profession réfléchie de ces maximes, et entre lesquels nous
» venons de choisir nos représentants, cinq cent mille guerriers, notre
» force et notre gloire, six millions de propriétaires investis par la Révolution, n'étaient point les Français des Bourbons : ils ne voulaient régner que pour une poignée de privilégiés, depuis vingt-cinq ans punis
» ou pardonnés. Leur trône un moment relevé par les armes étrangères
» et environné d'erreurs incurables, s'est écroulé devant vous, parce que
» vous nous rapportiez du sein de la retraite, qui n'est féconde en grandes
» pensées que pour les grands hommes, la vraie liberté, la vraie gloire.....
» Comment cette marche triomphale de Cannes à Paris n'a-t-elle pas dessillé tous les yeux? Dans l'histoire de tous les peuples est-il une scène
» plus nationale, plus héroïque, plus imposante? Ce triomphe, qui n'a
» point coûté de sang, ne suffit-il pas pour détromper nos ennemis? En
» veulent-ils de plus sanglants? Eh bien, Sire, attendez de nous tout ce
» qu'un héros fondateur peut attendre d'une nation fidèle, énergique, inébranlable dans son double vœu de liberté au dedans, d'indépendance
» au dehors.....

» Confiants dans vos promesses, nos représentants vont avec maturité,
» avec réflexion, avec sagesse, revoir nos lois, et les mettre en rapport
» avec le système constitutionnel, et pendant ce temps, puissent les chefs
» des nations nous entendre! S'ils acceptent vos offres de paix, le peuple
» français attendra de votre administration forte, libérale, paternelle, des
» motifs de se consoler des sacrifices que lui aura coûtés la paix; mais si
» on ne lui laisse que le choix entre la honte et la guerre, il se lèvera
» tout entier afin de vous dégager des offres trop modérées peut-être que
» vous avez faites pour épargner à l'Europe de nouveaux bouleversements.
» Tout Français est soldat; la victoire suivra de nouveau vos aigles, et
» nos ennemis, qui comptaient sur nos divisions, regretteront bientôt de
» nous avoir provoqués. »

Ce discours, dont nous ne donnons que les principaux passages, prononcé avec chaleur et avec une voix retentissante, remua les assistants, et malgré leurs préoccupations leur arracha de vifs applaudissements.

L'archichancelier annonça ensuite le résultat des votes, qui était, avons-nous dit, de 1,300,000 votes affirmatifs et de 4,206 négatifs, et déclara

l'Acte additionnel accepté par la nation française. Cet acte ayant été apporté au pied du trône, l'Empereur le signa et prononça le discours suivant, écrit avec la force de pensée et de style qui lui était ordinaire.

« Messieurs les électeurs, messieurs les députés de l'armée de » terre et de mer,

» Empereur, consul, soldat, je tiens tout du peuple. Dans la prospérité, » dans l'adversité, sur le champ de bataille, au conseil, sur le trône, dans » l'exil, la France a été l'objet unique et constant de mes pensées et de » mes actions.

» Comme ce roi d'Athènes, je me suis sacrifié pour mon peuple dans » l'espoir de voir se réaliser la promesse donnée de conserver à la France » son intégrité naturelle, ses honneurs et ses droits.

» L'indignation de voir ces droits sacrés, acquis par vingt-cinq années » de victoires, méconnus et perdus à jamais, le cri de l'honneur français » flétri, les vœux de la nation, m'ont ramené sur ce trône, qui m'est cher, » parce qu'il est le palladium de l'indépendance, de l'honneur et des » droits du peuple.

» Français, en traversant au milieu de l'allégresse publique les diverses » provinces de l'Empire pour arriver dans ma capitale, j'ai dû compter » sur une longue paix : les nations sont liées par les traités conclus par » leurs gouvernements, quels qu'ils soient.

» Ma pensée se portait alors tout entière sur les moyens de fonder notre » liberté par une Constitution conforme à la volonté et à l'intérêt du peu» ple. J'ai convoqué le Champ de Mai.

» Je ne tardai pas à apprendre que les princes qui ont méconnu tous » les principes, froissé l'opinion et les plus chers intérêts de tant de peu» ples, veulent nous faire la guerre. Ils méditent d'accroître le royaume » des Pays-Bas, de lui donner pour barrières toutes nos places frontières » du Nord, et de concilier les différends qui les divisent encore en se » partageant la Lorraine et l'Alsace.

» Il a fallu se préparer à la guerre.

» Cependant, devant courir personnellement les hasards des combats, » ma première sollicitude a dû être de constituer sans retard la nation. » Le peuple a accepté l'Acte que je lui ai présenté.

» Français, lorsque nous aurons repoussé ces injustes agressions, et » que l'Europe sera convaincue de ce qu'on doit aux droits et à l'indé» pendance de vingt-huit millions d'hommes, une loi solennelle, faite » dans les formes voulues par l'Acte constitutionnel, réunira les diffé» rentes dispositions de nos Constitutions aujourd'hui éparses.

» Français, vous allez retourner dans vos départements. Dites aux ci» toyens que les circonstances sont graves; qu'avec de l'union, de l'énergie

» et de la persévérance, nous sortirons victorieux de cette lutte d'un grand » peuple contre ses oppresseurs; que les générations à venir scruteront » sévèrement notre conduite; qu'une nation a tout perdu quand elle a » perdu l'indépendance. Dites-leur que les rois étrangers que j'ai élevés » sur le trône, ou qui me doivent la conservation de leur couronne, qui » tous, au temps de ma prospérité, ont brigué mon alliance et la protec- » tion du peuple français, dirigent aujourd'hui tous leurs coups contre » ma personne. Si je ne voyais que c'est à la patrie qu'ils en veulent, je » mettrais à leur merci cette existence, contre laquelle ils se montrent si » acharnés. Mais dites aussi aux citoyens que tant que les Français me » conserveront les sentiments d'amour dont ils me donnent tant de » preuves, cette rage de nos ennemis sera impuissante.

» Français, ma volonté est celle du peuple; mes droits sont les siens; » mon honneur, ma gloire, mon bonheur ne peuvent être autres que » l'honneur, la gloire et le bonheur de la France. »

Ce discours provoqua de vives acclamations. L'archevêque de Bourges, remplissant les fonctions de grand aumônier, présenta en ce moment le livre des Évangiles à Napoléon, qui, la main étendue sur ce livre, prêta serment aux Constitutions de l'Empire. Le prince archichancelier y répondit en prêtant le premier le serment de fidélité. *Nous le jurons!* s'écrièrent des milliers de voix. De bruyants applaudissements se firent alors entendre, et aux acclamations répétées de *Vive l'Empereur!* se mêlèrent quelques cris de *Vive l'Impératrice!* Ce dernier cri, resté sans écho, produisit une sorte d'embarras : on ne savait, en effet, s'il fallait le répéter en l'absence de celle qui aurait dû accourir avec son fils auprès de son époux, et qui n'en avait eu ni le courage ni même la volonté. Ce silence pénible de quelques instants fut promptement interrompu par les députations militaires, brandissant leurs épées et criant : *Vive l'Impératrice! vive le Roi de Rome! nous irons les chercher!* —

Après cette partie de la cérémonie Napoléon se leva, déposa son manteau impérial, et traversant l'enceinte demi-circulaire, vint se poser sur la plate-forme où il devait distribuer les drapeaux. Le spectacle, en ce moment, était magnifique, parce que la grandeur du sentiment moral égalait la majesté des lieux. Le ministre de l'intérieur tenant le drapeau de la garde nationale de Paris, le ministre de la guerre tenant le drapeau du premier régiment de l'armée, le ministre de la marine tenant celui du premier corps de la marine, étaient debout auprès de l'Empereur. Sur les marches nombreuses qui communiquaient de l'enceinte au Champ de Mars, étaient répandus d'un côté des officiers tenant les drapeaux des gardes nationales et de l'armée, de l'autre les députations chargées de les recevoir. En face, cinquante mille hommes et cent pièces de canon étaient rangés sur plusieurs lignes; enfin, dans la vaste

étendue du Champ de Mars, se trouvait le peuple de Paris presque tout entier.

Napoléon s'avançant jusqu'à la première marche et ayant au-dessous de lui, à portée de sa voix, des détachements des divers corps, leur dit en saisissant un des drapeaux : Soldats de la garde nationale de Paris et de la garde impériale, je vous confie l'aigle aux couleurs nationales; vous jurez de périr s'il le faut pour la défendre contre les ennemis de la patrie et du trône!... — Oui, oui, nous le jurons! répondirent des milliers de voix. — Vous, reprit Napoléon, vous, soldats de la garde nationale, vous jurez de ne jamais souffrir que l'étranger souille de nouveau la capitale de la grande nation!... — Oui, oui, nous le jurons! répondirent de bonne foi, et très-décidés à remplir cette promesse, les gardes nationaux parisiens. — Et vous, soldats de la garde impériale, vous jurez de vous surpasser vous-mêmes dans la campagne qui va s'ouvrir, et de mourir tous plutôt que de souffrir que les étrangers viennent dicter la loi à la patrie! — Oui, oui! répondirent avec transport les soldats de la garde, qui devaient bientôt dans les champs de Waterloo tenir leur parole, non pas de vaincre, hélas! mais de mourir! Après ces courtes allocutions, accueillies avec transport, les députations de l'armée se succédant à rangs pressés, vinrent recevoir leurs drapeaux. Napoléon, animé par cette scène et se rappelant les nombreuses rencontres où ces divers régiments s'étaient illustrés, leur adressa à chacun des paroles pleines d'à-propos, et qui achevèrent de les électriser. La scène quoique longue toucha profondément les spectateurs. Comme la journée s'avançait, et que le temps manquait pour distribuer les drapeaux des gardes nationales aux députés des colléges électoraux, cette partie de la cérémonie fut remise aux jours suivants. Les troupes défilèrent ensuite au pas accéléré, au bruit des fanfares et des cris de *Vive l'Empereur!* répétés avec enthousiasme par l'armée, et par la garde nationale qui bientôt avait pris feu elle-même et cédé à l'entraînement universel.

Pendant que cette partie de la cérémonie, jugée très-belle par tous ceux qui en furent témoins, s'accomplissait en vue du Champ de Mars, un peu en arrière, dans l'enceinte où étaient réunis les corps de l'État, et où l'on n'apercevait pas assez le spectacle pour en être ému, en arrière, disons-nous, régnaient les inquiétudes, les divisions d'opinion, les préoccupations profondes. Les libéraux tendant au républicanisme trouvaient dans ce qu'ils avaient sous les yeux trop de ressemblance avec l'ancien Empire; leurs contradicteurs, plus alarmistes qu'alarmés, y trouvaient trop de ressemblance avec la Révolution; la plupart des électeurs, venus de bonne foi à Paris, auraient voulu approcher l'Empereur de plus près, et être moins séparés de lui par la pompe d'une grande cérémonie. Ainsi tandis qu'en avant de cette enceinte le sentiment na-

tional transportait les cœurs, en arrière la juste inquiétude des circonstances les attristait et les divisait. Ce n'était plus la fédération de 1790, où la nation était ignorante, enthousiaste et unie : c'était le lendemain d'une immense révolution, où elle était instruite, déçue, accablée sous le poids des fautes commises, presque désespérée, et ne conservant des sentiments de 1789 qu'une héroïque bravoure exercée par vingt-cinq ans de guerre. M. Fouché contribuant imprudemment aux divisions, sous lesquelles il devait bientôt succomber lui-même, osa, dans les intervalles de cette longue représentation, dire à voix basse à la reine Hortense : L'Empereur a perdu une belle occasion de compléter sa gloire et d'assurer le trône de son fils en abdiquant.... Je le lui avais conseillé, mais il ne veut écouter aucun conseil... — De telles paroles n'étaient pas faites pour réunir les âmes dans une commune résolution de défendre la France et la liberté sous la direction de Napoléon, direction qu'il fallait bien accepter puisqu'on l'avait désiré ou laissé venir, et qui d'ailleurs pour la guerre était la meilleure qu'on pût souhaiter.

Voulant achever la distribution des drapeaux, revoir les électeurs et les rapprocher de sa personne, Napoléon imagina de les rassembler dans la grande galerie du Louvre, où, rangés sur deux lignes, ils pouvaient trouver place avec les députations de l'armée. Il choisit le dimanche suivant, 4 juin, pour cette seconde cérémonie, et fixa l'ouverture des Chambres soit au lundi 5, soit au mardi 6, selon le temps qu'il leur faudrait pour se constituer. Il se proposait de partir pour l'armée le lundi suivant, 12 juin, et tenait à les avoir installées et mises au travail avant d'aller dans les champs de la Flandre décider de son sort et de celui de la France. Tandis que les opinions étaient partagées autour de lui, que les uns étaient d'avis de ne pas prendre l'initiative des hostilités et d'attendre l'ennemi entre la frontière et la capitale, pour lui laisser l'odieux de l'agression, d'autres plus touchés des considérations militaires que des considérations politiques, et sachant les Anglais seuls à la frontière, voulaient qu'on se jetât brusquement sur eux pour les écraser. Napoléon laissait dire, répondait rarement sur ce sujet, afin de ne pas dévoiler ses desseins, suivait de l'œil la marche des masses ennemies, et calculait le point juste où il pourrait s'interposer entre elles pour les frapper avant leur réunion. Il estimait que ce serait vers le 15 juin, et il espérait avoir à cette date les forces qui lui étaient indispensables pour agir efficacement. — Le comte de Lobau le pressant de commencer les opérations, Attendez, lui dit-il, que j'aie au moins cent mille hommes, et vous verrez alors comment je m'en servirai. — Tout en faisait espérer cent cinquante mille pour le milieu de juin, et son départ étant fixé au 12, Napoléon voulait avant de partir avoir réglé avec les Chambres la marche des affaires.

Il les convoqua par décret pour le samedi 3 juin, de manière que celle des représentants pût employer les 3, 4 et 5 juin à vérifier les pouvoirs de ses membres, à choisir son président, ses vice-présidents et secrétaires, à se constituer enfin avant la séance impériale, car à cette époque la constitution des Chambres précédait la cérémonie où le souverain venait en personne ouvrir leur session. Napoléon avait de plus un motif particulier pour en agir de la sorte. Il tenait, comme nous l'avons dit, à faire de son frère Lucien le président de la Chambre des représentants, et dans cette intention, il l'avait fait élire représentant dans le département de l'Isère, ce qui n'avait rencontré aucune difficulté. Il voulait donc attendre le résultat du scrutin dans la Chambre des représentants avant de publier la liste des pairs, sur laquelle il ne pouvait se dispenser de porter le prince Lucien si la présidence de la seconde Chambre ne lui était pas dévolue.

Toutefois le projet de Napoléon était d'exécution très-difficile. Les six cents et quelques membres de la Chambre des représentants, la plupart, avons-nous dit, anciens magistrats, militaires, acquéreurs de biens nationaux, révolutionnaires honnêtes, étaient animés d'intentions excellentes, et tout pleins du double désir de soutenir Napoléon et de le soumettre au régime constitutionnel. L'Acte additionnel leur avait déplu sans doute, non qu'ils eussent voulu y insérer autre chose que ce qu'il contenait, mais parce qu'il rattachait trop le second Empire au premier, et parce qu'il ne leur laissait presque rien à faire. Cependant l'idée de leur donner à remanier les Constitutions impériales pour les adapter à l'Acte additionnel, de toucher au besoin à ce dernier, paraissant admise par l'Empereur lui-même, ainsi qu'il résultait de son discours au Champ de Mai, ils avaient obtenu satisfaction sous les rapports essentiels, et n'avaient aucun motif sérieux d'opposition. Élus néanmoins sous l'influence d'un sentiment général de défiance à l'égard de l'ancien despotisme impérial, ils étaient singulièrement préoccupés du souci de ne pas se montrer dépendants. Tous les pouvoirs, hommes ou assemblées, ont leurs faiblesses : la Chambre des représentants en avait une, c'était la crainte de paraître servile. On était donc toujours prêt à prendre avec Napoléon le langage de tribun sans en avoir les sentiments, tandis qu'il aurait fallu au contraire, en étant prêt à lui résister s'il revenait à ses anciennes habitudes, s'unir à lui pour sauver en commun la France et les principes de la Révolution. Dans cet état de susceptibilité, la Chambre des représentants était peu disposée à nommer le prince Lucien : elle se serait crue compromise dès son début en prenant si vite les couleurs impériales. A cette faiblesse elle joignait l'inexpérience de provinciaux récemment arrivés, ne connaissant ni Paris, ni les hommes, ni le manége des assemblées. Tout en repoussant Lucien parce qu'il était frère de l'Empereur, elle ne

savait qui choisir. Quelques-uns de ses membres, enclins à une liberté approchant de la liberté républicaine, auraient accepté volontiers M. de Lafayette, qui, bien que satisfait de l'Acte additionnel, cachait peu son éloignement pour Napoléon; mais les révolutionnaires lui reprochaient un reste de penchant pour la maison de Bourbon. Il était donc trop révolutionnaire pour les uns, trop peu pour les autres, et ne semblait pas propre à réunir la majorité des suffrages. M. Lanjuinais, signalé dans la Convention par sa résistance à la Montagne, et sous l'Empire par sa résistance à l'Empereur, répondait à la double pensée du jour. Ce n'était pas une objection qu'il eût été admis à la pairie sous Louis XVIII. On voulait par là indiquer qu'on n'était pas exclusif, et qu'on prenait les amis de la liberté partout où on les trouvait. M. Lanjuinais avait par conséquent de nombreuses chances d'être préféré comme président de la Chambre des représentants.

L'inconvénient, nous l'avons déjà dit, de la liberté donnée trop tard, c'est qu'on en fait presque toujours le difficile essai dans des circonstances périlleuses, où le pouvoir a peur d'elle, où elle a peur du pouvoir; et où ils se combattent au lieu de s'unir pour le salut commun. Le gouvernement, aussi inexpérimenté que l'Assemblée, ne discernait pas clairement les dispositions de celle-ci, et commettait la faute de poursuivre une chose impossible en désirant la présidence du prince Lucien, tandis que mieux servi il y aurait renoncé, et aurait laissé se produire sans obstacle la candidature de M. Lanjuinais, qui n'avait rien d'offensif ni même de blessant.

La Chambre des représentants convoquée le samedi 3 afin de se constituer, décréta un règlement provisoire, se divisa en commissions pour opérer la vérification des pouvoirs, et déclara définitivement admis tous ceux dont l'élection ne présenterait pas de difficulté. Sans aucune malveillance, la commission chargée d'examiner les élections de l'Isère fit la remarque naturelle que le prince Lucien, nommé représentant, serait très-probablement élevé à la pairie, et qu'il était nécessaire de le savoir avant d'admettre ou lui ou son suppléant M. Duchesne. L'assemblée différa cette admission, comme toutes celles qui donnaient lieu à quelques objections, et l'ajourna jusqu'après la publication officielle de la liste des pairs. Dans le premier moment on n'avait mis aucune malice à soulever une pareille difficulté. Pourtant la malice vient vite; on se dit bientôt à l'oreille que Napoléon désirait son frère Lucien pour président, que c'était là le vrai motif pour lequel on ajournait la publication de la liste des nouveaux pairs, et tout de suite les observations malveillantes s'ensuivirent. La Chambre devait, dit un membre, procéder le lendemain à l'élection du bureau, et il était nécessaire de connaître la liste des pairs pour que les voix ne s'égarassent pas sur des noms appelés à la pairie. Il

ne fût rien répondu du côté du gouvernement, parce que rien n'était organisé pour la direction de l'Assemblée, et on resta dans une indécision qui, sans provoquer encore de l'humeur, ne devait pas tarder à en faire naître. Il fut convenu que le lendemain 4, bien que la Chambre fût invitée à assister à la cérémonie du Louvre, elle tiendrait séance au palais du Corps législatif, afin d'accélérer autant que possible sa constitution.

Le lendemain dimanche 4 juin, tandis que les députations qui avaient assisté au Champ de Mai se réunissaient au Louvre, les représentants se rendirent au palais du Corps législatif, pour y continuer leurs travaux. Dès l'ouverture de la séance on revint à la question soulevée la veille, et cette fois la malice commençant à s'en mêler, on demanda de nouveau comment il fallait considérer l'élection du prince Lucien. Un membre voulait qu'on ajournât cette élection par le motif qu'étant pair de droit, le prince Lucien ne pouvait être représentant. L'Assemblée portée à l'indépendance mais non à l'hostilité, parut importunée de cette difficulté, et repoussa la manière proposée de motiver l'ajournement. Elle en était là, lorsqu'elle reçut une lettre du ministre de l'intérieur Carnot, adressée au président provisoire, et déclarant que la liste des nouveaux pairs ne serait définitivement publiée qu'après la constitution de la Chambre des représentants. Ce n'était pas faire preuve de connaissance des assemblées, que de traiter celle-ci avec des façons si absolues. Elle manifesta une impression marquée de déplaisir. Un de ses membres, M. Dupin, s'écria : Si nous déclarions à notre tour que nous ne nous constituerons qu'après avoir connu la composition de la pairie, que pourrait-on nous répondre?... — Des murmures interrompirent cette observation qui était fondée, mais qui dépassait la mauvaise humeur de la Chambre, et on procéda au scrutin pour le choix d'un président, sans se prononcer sur les élections de l'Isère. Le nom du prince Lucien se trouvait pour ainsi dire écarté de fait par l'ajournement de son admission. Du reste pas un des suffrages ne se porta sur lui, et ils se répartirent tous entre MM. Lanjuinais, de Lafayette, de Flaugergues, et quelques autres candidats. M. Lanjuinais en réunit 189, M. de Lafayette 68, M. de Flaugergues 74, M. Merlin 41, M. Dupont de l'Eure 29. Ces nombres révélaient bien les dispositions de l'Assemblée. Elle voulait constater son indépendance, et inclinait visiblement vers l'homme qui exprimait le mieux cette indépendance, car M. Lanjuinais avait été l'un des opposants de l'ancien Sénat, sans être un ennemi déclaré de l'Empereur. Cependant comme M. Lanjuinais, tout en ayant obtenu le plus grand nombre de voix, n'avait pas eu la majorité absolue, on recommença le scrutin, et cette fois il réunit 277 suffrages, M. de Lafayette 73, M. de Flaugergues 58. M. Lanjuinais fut donc nommé président sauf l'approbation de l'Empereur, qui d'après l'Acte additionnel était nécessaire.

Pendant qu'on se livrait à ces scrutins au palais du Corps législatif, la seconde cérémonie de la distribution des drapeaux s'accomplissait au Louvre. L'Empereur après avoir reçu sur son trône quelques députations qui avaient des adresses à lui remettre, s'était rendu dans la galerie du Louvre, où sont exposés les chefs-d'œuvre de peinture que nos rois ont depuis plusieurs siècles amassés pour la jouissance, l'instruction et l'honneur de la France. D'un côté se trouvaient rangées les députations des colléges électoraux avec les étendards destinés aux gardes nationales, et de l'autre les députations de l'armée. Cette galerie, la plus longue de l'Europe, toute pleine de glorieux drapeaux et contenant dix mille personnes, présentait une perspective profonde, d'un effet aussi grand que singulier. C'était surtout pour les membres des colléges électoraux qu'avait lieu la nouvelle cérémonie : Napoléon, qu'ils avaient la satisfaction de voir et d'entendre de près, leur parla à tous avec son esprit d'à-propos, et les laissa en général très-satisfaits. Le despote oriental avait fait place dans leur imagination au grand homme, simple, accessible, prêt à entendre et à écouter la voix de ses sujets. Arrivé au vaste salon carré qui termine la galerie, Napoléon revint sur ses pas, tourna alors ses regards vers les députations de l'armée, les électrisa de nouveau par sa présence et ses paroles, et leur dit qu'ils allaient bientôt se revoir là où ils s'étaient tant vus jadis, où ils avaient tant appris à s'estimer, c'est-à-dire sur les champs de bataille où cette fois ne les appelait plus l'amour des conquêtes, mais l'indépendance sacrée de la patrie. Cette cérémonie commencée à midi n'était finie qu'à sept heures. Elle fut suivie d'une fête magnifique dans le jardin des Tuileries.

A peine la journée terminée, Napoléon avait eu à s'occuper des scrutins de la Chambre des représentants, et à se former un avis sur ce sujet. Sa première impression fut celle d'un extrême mécontentement. Une divergence d'opinion sur les questions les plus graves l'aurait moins blessé que cet empressement à se séparer de sa personne, en repoussant son frère pour prendre un homme respectable assurément, mais l'un des opposants du Sénat sous le premier Empire. En présence de l'Europe qui mettait une si grande affectation à diriger sur lui tous ses coups, il pensait qu'il eût été plus généreux et plus habile de s'unir à lui fortement. Mais, il faut le répéter sans cesse dans cette histoire pour l'instruction de tous, la conséquence des fautes est d'en subir la peine dans le moment où cette peine est le plus poignante. Après avoir accepté, encouragé, exigé pendant quinze ans une servilité sans bornes, Napoléon ne pouvait pas même obtenir pour sa personne des égards qui, en cet instant, auraient eu le double mérite du courage et d'une habile démonstration contre l'ennemi extérieur. S'étant beaucoup fait violence depuis deux mois et demi, il n'y tint plus cette fois, et laissa voir la plus vive irrita-

tion. — On a voulu m'offenser, dit-il, en choisissant un ennemi. Pour prix de toutes les concessions que j'ai faites on veut m'insulter et m'affaiblir... Eh bien, s'il en est ainsi, je résisterai, je dissoudrai cette assemblée, et j'en appellerai à la France qui ne connaît que moi, qui pour sa défense n'a confiance qu'en moi, et qui ne tient pas le moindre compte de ces inconnus, lesquels, à eux tous, ne peuvent rien pour elle... Ces hommes, ajoutait-il, qui ne veulent pas des Bourbons, qui seraient désolés pour leurs places, pour leurs biens, pour leurs opinions, de les voir revenir, ne savent pas même s'unir à moi, qui puis seul les garantir contre tout ce qu'ils craignent, car c'est à coups de canon maintenant qu'on peut défendre la Révolution, et lequel d'entre eux est capable d'en tirer un?... —

Cette première explosion n'aurait pas eu de grands inconvénients, elle aurait eu même l'avantage de calmer Napoléon en donnant un libre cours aux sentiments dont son cœur était plein, si elle n'avait dû être divulguée, exagérée par la perfidie du duc d'Otrante, lequel alla dire partout que Napoléon était incorrigible, qu'il voulait dissoudre les Chambres dès le lendemain de leur réunion. Toutefois, après ce mouvement d'humeur, Napoléon s'apaisa. Carnot, le prince archichancelier, M. Lavallette, M. Regnaud de Saint-Jean d'Angély, s'efforcèrent de lui faire entendre raison, et n'y eurent pas beaucoup de peine, son grand esprit lui disant, une fois la colère passée, tout ce que pouvaient lui dire les hommes les plus sages. Il sentit que rompre en ce moment serait une folie, qu'il fallait accorder quelque chose à la faiblesse de cette assemblée, qui avait la prétention de paraître indocile tout en étant profondément dévouée. D'ailleurs M. Lanjuinais était un honnête homme, ami de la Révolution autant qu'ennemi de ses excès, voulant le triomphe de la cause commune, et facile en outre à adoucir avec de bons procédés. L'homme qui parla le plus vivement et le plus utilement dans ce sens fut M. Regnaud de Saint-Jean d'Angély. Ce personnage était, par ses antécédents, sa brillante facilité de parole, destiné plus que jamais à devenir l'organe du gouvernement auprès des Chambres. Il tenait par ce motif à se rendre agréable à leurs yeux, en appuyant leurs désirs auprès de l'Empereur. De plus, quoique sincèrement dévoué à Napoléon, il était tombé sous l'influence de M. Fouché, qui, le voyant appelé à jouer un rôle considérable devant les Chambres et très-flatté de ce rôle, l'avait encouragé à le prendre, lui en facilitait le moyen de toutes les manières, et cherchait à lui persuader que résister à Napoléon c'était le sauver : vérité, hélas! trop réelle quelques années auparavant, et qui, sentie et pratiquée à temps, aurait sauvé Napoléon et la France, mais qui était tardive en 1815, et pouvait même en présence de l'Europe armée devenir funeste! Au surplus, en conseillant d'accepter M. Lanjuinais comme président, M. Regnaud

de Saint-Jean d'Angély donnait à Napoléon un conseil fort sage, car tout autre choix eût été dans les circonstances inconvenant et impossible.

Tandis qu'on s'efforçait de persuader Napoléon, on alla chercher M. Lanjuinais; on lui dit, ce qui était vrai, qu'il devait à l'Empereur de le voir, de s'expliquer avec lui après une si longue opposition dans le Sénat, et de le rassurer sur l'usage qu'il pourrait faire du pouvoir immense de la présidence. M. Lanjuinais se rendit le soir même à l'Élysée, et fut reçu immédiatement. Napoléon l'accueillit avec une grâce infinie, mais avec une extrême franchise. — Le passé n'est rien, lui dit-il, je n'ai pas la faiblesse d'y penser; je ne tiens compte que du caractère des hommes et de leurs dispositions présentes. Êtes-vous mon ami ou mon ennemi? — M. Lanjuinais, touché de la franchise avec laquelle Napoléon le questionnait, lui répondit qu'il n'était point son ennemi, qu'il voyait en lui la cause de la Révolution, et qu'aux conditions de la monarchie constitutionnelle sincèrement maintenues, il le soutiendrait franchement. — Nous sommes d'accord, répondit Napoléon, et je ne vous demande pas davantage. L'entrevue s'étant terminée de la manière la plus amicale, Napoléon se décida à confirmer le choix de la Chambre.

Pourtant le bruit de sa première résistance s'était répandu. M. Fouché ne l'avait laissé ignorer à personne, et il avait déjà répété partout que Napoléon était toujours le même, qu'il ne pouvait souffrir aucune indépendance, et que ce serait un grand miracle si la Chambre n'était pas dissoute dans quelques jours. Le lendemain, lundi 5, les représentants étant assemblés pour achever l'œuvre de leur constitution, on murmurait de banc en banc ce qui s'était passé, et ignorant le résultat de l'entrevue de Napoléon avec M. Lanjuinais, on était fort enclin au mécontentement. Le président d'âge fit connaître qu'il avait la veille communiqué à l'Empereur le vote de la Chambre, que l'Empereur s'était borné à répondre qu'il aviserait, et ferait connaître sa résolution par le chambellan de service. A ce dernier détail on murmura fortement. Un membre fit remarquer avec raison, que ce n'était pas par l'entremise d'un chambellan que devaient s'établir les rapports des Chambres avec le monarque. M. Dumolard, et après lui M. Regnaud de Saint-Jean d'Angély, cherchèrent à expliquer la réponse de l'Empereur, en disant que ses paroles avaient été mal saisies par le président d'âge, explication à laquelle celui-ci se prêta volontiers pour réparer la maladresse qu'il avait commise en rapportant un détail qu'il eût mieux valu taire. Pendant qu'on raisonnait sur ce sujet, et que pour couper court à la difficulté on suspendait la séance, M. Regnaud de Saint-Jean d'Angély se rendit à l'Élysée, en rapporta lui-même le décret qui nommait M. Lanjuinais président, et le présenta en sa qualité de ministre d'État, ce qui faisait disparaître toute susceptibilité. L'approbation donnée au choix de M. Lanjuinais calma le mécontentement de

la Chambre. Elle désigna ensuite pour vice-présidents, M. de Flaugergues (élu par 403 voix), M. Dupont de l'Eure (par 279 voix), M. de Lafayette (par 257). Le quatrième vice-président restait à nommer. Le lendemain le général Grenier fut élu.

En même temps qu'on portait à la Chambre des représentants la nomination définitive de son président, on portait à celle des pairs la liste des membres appelés à la composer. Napoléon avait demandé à ses frères, à ses principaux ministres, une liste de pairs dressée suivant les vues de chacun d'eux. De ces listes comparées il avait composé une liste de 130 pairs, qui pouvait et devait être complétée plus tard, à mesure que le succès amènerait de nouvelles adhésions, particulièrement dans l'ancienne noblesse. M. de Lafayette vivement pressé par Joseph d'accepter la pairie, avait préféré siéger dans la Chambre des représentants, où il devait trouver plus de conformité d'opinion et une influence plus directe sur les événements. Napoléon avait d'abord choisi ses frères Joseph, Lucien, Louis, Jérôme (lesquels, du reste, étaient pairs de droit), son oncle le cardinal Fesch, son fils adoptif le prince Eugène (retenu à Vienne par la coalition), les maréchaux Davout, Suchet, Ney, Brune, Moncey, Soult, Lefebvre, Grouchy, Jourdan, Mortier; les ministres Carnot, Decrès, de Bassano, Caulaincourt, Mollien, Fouché; le cardinal Cambacérès, les archevêques de Tours (de Barral), de Bourges (de Beaumont), de Toulouse (Primat); les généraux Bertrand, Drouot, Belliard, Clausel, Savary, Duhesme, d'Erlon, Exelmans, Friant, Flahault, Gérard, Lobau, La Bédoyère, Delaborde, Lecourbe, Lallemand, Lefebvre-Desnoëttes, Molitor, Pajol, Rampon, Reille, Travot, Vandamme, etc. Il avait choisi plusieurs régicides, Sieyès, Cambacérès, Carnot, Fouché, Thibaudeau, non comme régicides, mais comme personnages éminents, que leur qualité de régicides ne devait pas exclure des hautes fonctions publiques. Il avait pris dans l'ancienne noblesse quelques noms, MM. de Beauvau, de Beaufremont, de Boissy, de Forbin, de La Rochefoucauld, de Nicolaï, de Praslin, de Ségur, etc. S'il n'en avait pas pris davantage, c'était faute d'en avoir un plus grand nombre dont il pût disposer. Il comptait sur ses prochaines victoires pour en conquérir d'autres. Ce n'était pas le goût qu'on lui attribuait pour les anciens noms qui le dirigeait, mais l'utilité bien sentie de les placer dans la Chambre haute, appelée à être à la fois conservatrice et indépendante.

Le prince Joseph avait manifesté un vif déplaisir en entendant le texte du décret qui le nommait pair, car il prétendait l'être de droit. Malgré les efforts qu'on fit pour l'engager à se taire, il réclama en disant que c'était sans doute par une erreur de rédaction qu'il était mentionné sur le décret, car il devait la pairie à sa naissance, et nullement à la nomination impériale. Au milieu des tiraillements qui se manifestaient déjà,

il y avait de la part des frères de l'Empereur une grande imprudence à ne pas savoir se contenir eux-mêmes. Que pourrait-on, en effet, objecter à tous ceux qui étaient si pressés de parler hors de propos, si les frères de Napoléon ne savaient pas s'abstenir d'une réclamation aussi puérile? Ils commirent une autre faute non moins remarquée que la précédente, en ne voulant pas siéger avec leurs collègues, et en exigeant des siéges particuliers à côté du président. S'étant aperçus du mauvais effet produit par cette prétention, ils y renoncèrent. Ce fut le prince Lucien qui le premier donna ce bon exemple, en allant se confondre dans les rangs de ses collègues.

Ces diverses opérations avaient rempli les journées des 5 et 6 juin, et il fallut remettre la séance impériale au mercredi 7. Cette séance devait consister dans la lecture du discours de la couronne, et dans la prestation du serment à l'Empereur par les pairs et les représentants. Napoléon, suivant son usage, avait écrit lui-même le discours qu'il devait prononcer, et l'avait rédigé de ce style net, franc et ferme qui convenait à un esprit comme le sien, toujours résolu en toutes choses. Il avait voulu donner la monarchie constitutionnelle, non par goût de se lier les mains, mais par la conviction qu'elle était nécessaire, et que ses propres fautes d'ailleurs la rendaient indispensable. Il prit donc le parti de s'expliquer à cet égard en termes brefs mais décisifs. Sachant de plus que les représentants arrivaient avec le regret de trouver une Constitution toute faite, et de n'avoir rien à faire eux-mêmes, il consentit à leur reconnaître le droit de toucher aux matières constitutionnelles en coordonnant les anciennes constitutions avec la nouvelle. Il voulut ajouter à ces concessions quelques conseils, donnés du même ton que les concessions, c'est-à-dire avec une extrême fermeté. Après ces points principaux, il en était d'autres non moins importants à aborder. Sans avoir aucun penchant pour la persécution, Napoléon avait la volonté bien arrêtée de ne pas se laisser attaquer impunément par les partis ennemis. Il aurait désiré qu'on prévînt l'insurrection de la Vendée, et il s'était trouvé sur ce sujet en désaccord avec ses ministres. Ces derniers, tout en jugeant indispensable la répression de certaines menées, craignaient néanmoins en ayant recours aux lois antérieures de fournir de nouveaux prétextes à ceux qui leur reprochaient de laisser subsister l'ancien arsenal des lois révolutionnaires. Il fallait résoudre la difficulté, et présenter des mesures qui, sans retour à l'arbitraire, continssent quelque peu l'audacieuse activité des partis. La presse avait été délivrée de la censure, mais il n'en devenait que plus nécessaire et plus légitime d'apporter quelques limites à ses excès par l'intervention régulière des tribunaux. Enfin il fallait présenter le budget.

C'étaient là de suffisantes et régulières occupations pour les Chambres, et Napoléon s'était attaché à leur en tracer le plan dans un discours clair

et précis, qui obtint l'assentiment unanime de ses ministres lorsqu'il leur en donna communication.

Tandis qu'il préparait le langage à tenir devant les deux Chambres, celle des représentants ayant les défauts des assemblées nouvelles, était impatiente de toucher aux sujets les plus délicats. Le mardi 6 juin, veille de la séance impériale, un représentant fit une motion relative au serment qu'on devait prêter le lendemain. Il proposa de déclarer qu'on ne pourrait exiger de serment qu'en vertu d'une loi, et qu'en tout cas celui qu'on devait prêter le jour suivant ne préjudicierait en rien au droit des Chambres de reviser les constitutions impériales.

Cette proposition causa une vive émotion. Si elle avait été entendue dans son sens le plus rigoureux, il aurait fallu en conclure que le serment exigé était illégal, que dès lors on ne le prêterait pas, à moins que dans la journée même il ne fût rendu une loi pour l'autoriser. Mais en rédigeant cette loi sur l'heure, il n'était pas probable qu'elle pût être en vingt-quatre heures adoptée par les deux Chambres, et dès lors le serment étant impossible le lendemain, il en serait résulté aux yeux des partis et de l'Europe, que les Chambres avaient refusé de jurer fidélité à Napoléon. Dans un moment où cinq cent mille soldats marchaient sur la France, l'effet aurait pu être extrêmement fâcheux.

L'Assemblée, qui malgré sa susceptibilité comprenait qu'après avoir replacé Napoléon sur le trône il fallait se garder de l'affaiblir, accueillit avec une anxiété visible la proposition qu'on venait de faire. Divers représentants se hâtèrent de la combattre. Ils dirent que des sénatus-consultes antérieurs avaient prescrit le serment à l'Empereur, que dès lors il était légal, ces sénatus-consultes n'ayant pas été abolis; qu'au surplus il était bien entendu que ce serment n'imposait qu'un engagement de fidélité à la dynastie impériale, et nullement l'obligation de tenir pour immuables des lois dont la révision était chose convenue d'après le discours même de l'Empereur au Champ de Mai. M. Roy, depuis ministre des finances de Louis XVIII et de Charles X, pour lequel Napoléon avait été sévère, répondit que tout étant nouveau dans le second Empire, la Chambre des pairs ne ressemblant pas au Sénat, la Chambre des représentants au Corps législatif, le sénatus-consulte qu'on invoquait devait être considéré comme tombé en désuétude, et ne pouvait suffire pour rendre légal le serment exigé des deux Chambres. L'Assemblée appréciant le danger de cette discussion, manifesta un mécontentement visible. MM. Dumolard, Bedoch, Sébastiani, répliquèrent vivement à M. Roy, en disant que si les attributions de la pairie et de la Chambre des représentants différaient de celles du Sénat et du Corps Législatif, le monarque restait, qu'on lui devait fidélité sous le régime nouveau comme sous l'ancien : que de plus, dans les circonstances présentes, l'union des pou-

voirs étant la condition du salut commun, les convenances du moment se joignaient aux convenances générales pour qu'on prêtât avec empressement le serment demandé. M. Boulay de la Meurthe, ministre d'État, alla plus loin encore, et même trop loin, en signalant un parti qu'il qualifia parti de l'étranger, dans lequel il ne rangeait, disait-il, ni l'auteur de la proposition, ni aucun de ceux qui l'appuyaient, mais à la tête duquel il plaçait surtout les royalistes, et dont le travail consistait selon lui à diviser les pouvoirs, pour ouvrir à l'ennemi les portes de la France. Cette sortie trop vive fut accueillie avec un silence d'embarras et même d'improbation. De toutes parts on demanda la clôture de cette discussion. D'abord on s'était borné à réclamer l'ordre du jour sur la proposition, bientôt on voulut quelque chose de plus significatif, et à l'ordre du jour pur et simple on substitua la déclaration explicite de la légalité, de la convenance et de la nécessité du serment. Soit que les opposants fussent absents ou convertis, l'Assemblée adopta cette déclaration à l'unanimité.

Dans un pays habitué de longue main à la liberté, et où l'on a pris l'habitude de n'attacher de l'importance qu'aux actes de la majorité, et non aux actes des individus, qu'il faut laisser libres parce qu'ils perdent ainsi toute portée fâcheuse, on n'aurait pas été fort ému de cette séance. Mais les partis s'en servirent pour prétendre que Napoléon n'avait pas la nation avec lui, puisque ses représentants nommés de la veille répugnaient au serment de fidélité. Napoléon en fut affecté. Voyant l'obstination des puissances coalisées à diriger leurs coups contre sa personne seule, il aurait voulu que les Chambres répondissent à cette tactique en s'unissant étroitement à lui. Devenu triste depuis quelque temps, depuis surtout qu'il avait vu la fatalité se prononcer, et commencer par emporter Murat, il le devint davantage en voyant l'isolement remplacer autour de sa personne la forte et cordiale union dont il aurait eu besoin. Il sentit plus que jamais que c'était à la fortune des armes à prononcer, et à lui ramener les cœurs, qui (la chose est triste à dire) ont besoin de succès pour s'attacher.

Le 7, il se rendit au palais du Corps législatif, dans un appareil plus simple que celui qu'il avait déployé au Champ de Mai, et fut chaudement applaudi par la Chambre des représentants, dont les intentions étaient excellentes si son expérience était médiocre, et, chose singulière, mieux accueilli par elle que par la Chambre des pairs. En présence des dispositions extrêmement libérales du public, la Chambre des pairs nommée par le pouvoir, et sinon confuse au moins un peu embarrassée de son origine, croyait plus digne d'applaudir avec réserve celui à qui elle devait l'existence, en laissant le soin de l'applaudir avec vivacité à la Chambre élective qui tirait son origine du pays.

L'Empereur étant assis sur son trône, et ayant ses frères à sa droite et

à sa gauche, le prince archichancelier lut la formule du serment, qui était celle-ci : *Je jure obéissance aux Constitutions de l'Empire et fidélité à l'Empereur*. L'archichancelier fit ensuite l'appel des pairs et des représentants, qui prêtèrent serment avec un accent chaleureux. Cela fait, Napoléon prononça d'un ton grave le discours suivant, modèle de simplicité, de concision et de grandeur.

« Messieurs de la Chambre des pairs, et Messieurs de la Chambre des » représentants,

» Depuis trois mois les circonstances et la confiance du peuple m'ont » revêtu d'un pouvoir illimité. Aujourd'hui s'accomplit le désir le plus » pressant de mon cœur : je viens commencer la monarchie constitu» tionnelle.

» Les hommes sont impuissants pour assurer l'avenir ; les institutions » seules fixent les destinées des nations. La monarchie est nécessaire en » France pour garantir la liberté, l'indépendance et les droits du peuple.

» Nos constitutions sont éparses : une de nos plus importantes occupa» tions sera de les réunir dans un seul cadre, et de les coordonner dans » une seule pensée. Ce travail recommandera l'époque actuelle aux géné» rations futures.

» J'ambitionne de voir la France jouir de toute la liberté possible ; je » dis possible, parce que l'anarchie ramène toujours au gouvernement » absolu.

» Une coalition formidable de rois en veut à notre indépendance ; ses » armées arrivent sur nos frontières.

» La frégate *la Melpomène* a été attaquée et prise dans la Méditerra» née après un combat sanglant contre un vaisseau anglais de 74. Le sang » a coulé en pleine paix.

» Nos ennemis comptent sur nos divisions intestines. Ils excitent et » fomentent la guerre civile. Des rassemblements ont lieu : on commu» nique avec Gand, comme en 1792 avec Coblentz. Des mesures législa» tives sont indispensables : c'est à votre patriotisme, à vos lumières et à » votre attachement à ma personne que je me confie sans réserve.

» La liberté de la presse est inhérente à la constitution actuelle, on » n'y peut rien changer sans altérer tout notre système politique ; mais il » faut des lois répressives, surtout dans l'état actuel de la nation. Je re» commande à vos méditations cet objet important.

» Mes ministres vous feront connaître la situation de nos affaires.

» Les finances seraient dans un état satisfaisant sans le surcroît de dé» penses que les circonstances actuelles ont exigé.

» Cependant on pourrait faire face à tout si les recettes comprises dans » le budget étaient toutes réalisables dans l'année, et c'est sur les moyens

» d'arriver à ce résultat que mon ministre des finances fixera votre » attention.

» Il est possible que le premier devoir du prince m'appelle bientôt à la » tête des enfants de la nation afin de combattre pour la patrie. L'armée » et moi nous ferons notre devoir.

» Vous, pairs et représentants, donnez à la nation l'exemple de la » confiance, de l'énergie et du patriotisme; et, comme le sénat du grand » peuple de l'antiquité, soyez décidés à mourir plutôt que de survivre au » déshonneur et à la dégradation de la France. La cause sainte de la » patrie triomphera! »

Ce discours, qui touchait à tous les sujets avec un tact supérieur, une dignité parfaite, fut couvert d'applaudissements, et il le méritait. On ne pouvait désirer un aveu plus complet de la monarchie constitutionnelle, et une profession plus explicite de ses principes..

A l'entrée d'une carrière où les Anglais nous avaient précédés de deux siècles, il était naturel d'imiter leurs usages. En conséquence chacune des Chambres résolut de présenter une adresse en réponse au discours de la couronne, et elles chargèrent de la rédiger leur bureau accru de quelques membres, de manière à pouvoir la présenter dans la semaine, le départ de Napoléon étant annoncé pour le dimanche ou le lundi suivant.

Napoléon effectivement était décidé à frapper le coup que depuis son retour à Paris il préparait contre la portion de la coalition placée à sa portée. Ce n'est pas encore le moment de faire connaître ses combinaisons; il suffira de dire qu'au milieu des occupations de tout genre que lui valaient l'insurrection de la Vendée, la réunion des Chambres et la présence à Paris des électeurs venus au Champ de Mai, il n'avait cessé, en travaillant jour et nuit, de tout disposer pour son entrée en action le 15 juin. Le lendemain de la cérémonie du Champ de Mai, il avait eu soin de faire partir la garde et le 6e corps pour Laon; il avait ordonné aux généraux d'Erlon et Reille d'entreprendre à leur tour le mouvement que le général Gérard avait commencé depuis plusieurs jours, et qui devait opérer la concentration générale de l'armée derrière Maubeuge. Il leur avait indiqué à tous avec un soin minutieux les précautions qui étaient les plus propres à tromper l'ennemi, et qui, en effet, le trompèrent complétement, comme on le verra bientôt. Napoléon comptait que la garde et le 6e corps ayant atteint Maubeuge le 14 juin, il pourrait paraître le 15 au matin sous les murs de Charleroy à la tête de 130 mille hommes. Il en aurait eu 150 sans l'insurrection de la Vendée, mais avec cette force, telle quelle, il espérait sinon terminer la guerre d'un coup, du moins lui imprimer dès le début un caractère qui en Europe ferait réfléchir les puissances, et en France rendrait l'accord aux esprits décousus et ébranlés. Si ses préoccupations n'empêchaient pas son tra-

vail, son travail n'empêchait pas non plus ses préoccupations. Tout en affectant la gaieté dans les nombreuses réceptions de l'Élysée, où il donnait chaque jour à dîner, il retombait tristement sur lui-même dès qu'il se retrouvait dans son intimité, c'est-à-dire avec la reine Hortense et M. Lavallette. Cet empressement des Chambres à écarter toute apparence de servilité, qui les portait à s'isoler de lui, lorsqu'il aurait fallu au contraire se serrer autour de sa personne, l'affectait plus qu'il ne voulait en convenir. Il s'affligeait de voir l'union des pouvoirs se dissoudre, la confusion s'introduire dans les esprits, chacun se précipiter avec impatience dans l'arène des discussions théoriques qu'il avait voulu fermer en donnant l'Acte additionnel, chacun caresser sa chimère et se presser de la produire, toutes choses désolantes mais que rendaient inévitables la convocation des Chambres dans un moment pareil, et un premier essai de liberté fait sous le canon de l'ennemi. Au milieu de ce déchaînement de l'esprit de contradiction, il sentait l'admiration superstitieuse dont il avait été l'objet pendant quinze années, et que le prodigieux retour de l'île d'Elbe avait fait renaître un instant, s'évanouir d'heure en heure; il se voyait entouré de doutes, de critiques de toute espèce dirigées contre ses moindres actes. Ses amis les plus sincères, qui n'auraient jamais osé autrefois lui répéter ce qu'on disait de lui, s'empressaient au contraire, les uns par affection, les autres par diminution de respect, de lui rapporter les discours les plus inconvenants tenus sur son compte. Il pouvait savoir par ce moyen que M. Fouché continuait de se permettre les propos les plus fâcheux, qu'il n'exécutait pas ses ordres, notamment à l'égard des royalistes en correspondance avec Gand et la Vendée, qu'il était pour eux plein de ménagements, et que de temps en temps il les mandait à son ministère pour se faire un mérite auprès d'eux de sa désobéissance aux ordres impériaux. Napoléon, en apprenant ces actes d'infidélité, s'emportait, voulait les réprimer, puis s'arrêtait, craignant qu'on ne dît que le despote avait reparu, et ainsi ses anciennes rigueurs contre des êtres souvent inoffensifs, tels que les colporteurs de la Bulle, par exemple, le privaient aujourd'hui du moyen de contenir de redoutables ennemis pris en flagrant délit. Toutefois il se relevait en songeant à la guerre, en songeant aux chances qu'elle offre à l'homme de génie, en songeant aux triomphes qu'il avait remportés en 1814, et qui l'auraient sauvé si en dehors de Paris il avait eu quelques redoutes, et au dedans un frère digne de lui. Mais cette confiance à peine ranimée, il la sentait presque aussitôt défaillir en pensant à la masse d'ennemis qui marchaient sur la France, à la masse d'ennemis de tout genre qui s'agitaient dans l'intérieur, et il se demandait si dans son gouvernement les choses étaient disposées pour supporter un revers, revers toujours possible même dans une guerre destinée à finir heureusement, et avec cette sagacité supérieure

dont il était doué, il croyait voir dans l'ensemble de la situation les signes d'une adversité persistante, qui sans ébranler son énergique cœur, attristaient profondément son esprit. Il se plaisait à en disserter sans fin avec ses intimes, et quelquefois, bien qu'accablé de travail, il passait une partie des nuits à s'entretenir du profond changement des choses autour de lui, de la singulière destinée des grands hommes, et en particulier de la sienne, qui avait bien toutes les apparences d'un astre à son déclin.

Dans cette disposition à la tristesse, il voulut visiter la Malmaison, où l'impératrice Joséphine était morte le printemps précédent, et où il n'était pas allé depuis son retour de l'île d'Elbe. Il éprouvait le besoin de revoir cette modeste demeure où il avait passé les plus belles années de sa vie, auprès d'une épouse qui avait des défauts assurément, mais qui était une amie véritable, une de ces amies qu'on ne retrouve pas deux fois, et qu'on regrette toujours quand on les a perdues. Il obligea la reine Hortense qui n'avait pas encore osé rentrer dans ce lieu plein de si poignants souvenirs, à l'accompagner. Malgré ses occupations accablantes il consacra plusieurs heures à parcourir ce petit château, et ces jardins où Joséphine cultivait des fleurs qu'elle faisait venir des quatre parties du globe. En revoyant ces objets si chers et si attristants il tomba dans des rêveries douloureuses! Quelle différence entre cette année 1815 et ces années 1800, 1801, 1802, où il était à la fois l'objet de l'admiration, de la confiance, de l'amour du monde! Mais alors il ne l'avait ni fatigué, ni asservi, ni ravagé, et au lieu d'un tyran les peuples voyaient en lui un sauveur! En considérant ces choses, loin de se flatter, il se rendait à lui-même la sévère justice du génie, mais il se disait que revenu de ses fautes, le monde devrait lui rendre un peu de confiance, et lui permettre de montrer la nouvelle sagesse rapportée de l'île d'Elbe. Mais les hommes, hélas! ne rendent pas leur confiance quand ils l'ont une fois retirée, et Dieu seul accueille le repentir parce que seul il peut en juger la sincérité!

Napoléon, en se promenant dans ce lieu tout à la fois attrayant et douloureux, dit à la reine Hortense : Pauvre Joséphine! à chaque détour de ces allées, je crois la revoir. Sa mort, dont la nouvelle est venue me surprendre à l'île d'Elbe, a été l'une des plus vives douleurs de cette funeste année 1814. Elle avait des faiblesses sans doute, mais celle-là au moins ne m'aurait jamais abandonné!... —

Au retour de la Malmaison, Napoléon voulut que la reine Hortense fît exécuter pour lui une copie du portrait le plus ressemblant qu'on eût conservé de Joséphine. Ne sachant où il serait dans un mois, il désirait emporter avec lui cette espèce de talisman, à l'aide duquel il pouvait faire reluire à ses yeux les plus heureuses années de sa vie.

Mais il avait à peine le temps de s'attrister, et il était sans cesse arraché à lui-même par les mille affaires qu'il devait expédier avant son dé-

part. La direction des Chambres était celle qui après la guerre l'occupait le plus. Il eut sur ce sujet plusieurs entretiens, et il s'exprima avec la plus rare sagacité, comme si, au lieu d'avoir été toute sa vie homme de guerre, administrateur, monarque absolu, il eût été premier ministre de Georges IV. La veille de son départ, et prêt à monter en voiture, Je ne sais, dit-il à ses ministres, comment vous ferez pour conduire les Chambres en mon absence. M. Fouché croit qu'en gagnant quelques vieux corrompus, en flattant quelques jeunes enthousiastes, on domine les assemblées, mais il se trompe. C'est là de l'intrigue, et l'intrigue ne mène pas loin. En Angleterre, sans négliger absolument ces moyens, on en a de plus grands et de plus sérieux. Rappelez-vous M. Pitt, et voyez aujourd'hui lord Castlereagh! Les Chambres en Angleterre sont anciennes, et expérimentées; elles ont fait depuis longtemps connaissance avec les hommes destinés à devenir leurs chefs; elles ont pris de la confiance ou du goût pour eux, soit à cause de leurs talents, soit à cause de leur caractère; elles les ont en quelque sorte imposés au choix de la couronne, et après les avoir faits ministres, il faudrait qu'elles fussent bien inconséquentes, bien ennemies d'elles-mêmes et de leur pays pour ne pas suivre leur direction. C'est ainsi qu'avec un signe de son sourcil M. Pitt les dirigeait, et que les dirige encore aujourd'hui lord Castlereagh. Ah, si j'avais de tels instruments, je ne craindrais pas les Chambres. Mais ai-je rien de pareil? Voilà, parmi ces représentants, des hommes venus de toutes les parties de la France, avec de bonnes intentions sans doute, avec le désir que je me tire d'affaire et que je les en tire eux-mêmes, mais n'ayant, pour la plupart du moins, jamais vécu dans les assemblées, n'ayant jamais eu le souci, la responsabilité des événements, inconnus de mes ministres et n'en connaissant pas un, personnellement du moins. Qui voulez-vous qui les dirige? Certainement je ne pouvais pas mieux choisir mes ministres que je ne l'ai fait; je les ai pris pour ainsi dire dans la confiance publique. Le pays me les aurait donnés lui-même au scrutin, si je les lui avais demandés. Aurait-il pu, en effet, m'indiquer un meilleur ministre de la justice que le sage Cambacérès, un plus imposant ministre de la guerre que le laborieux et sévère Davout, un plus rassurant ministre des affaires étrangères que le grave et pacifique Caulaincourt, un ministre de l'intérieur plus capable de rassurer et d'armer les patriotes que cet excellent Carnot? Les gens de finance ne m'auraient-ils pas signalé eux-mêmes la probité, l'habileté du comte Mollien? Et le public ne croit-il pas avoir l'œil du gouvernement toujours ouvert sur lui lorsque M. Fouché est ministre de la police? Et pourtant, lequel de vous, messieurs, pourrait se présenter aux deux Chambres, leur parler, s'en faire écouter, les conduire? J'ai tâché d'y suppléer au moyen de mes ministres d'État, au moyen de Regnaud, de Boulay de la Meurthe, de

Merlin, de Defermon. Certainement, Regnaud a du talent, mais croyez-vous que, dans un cas grave, il pourrait dominer les orages? Non, ce n'est pas d'une position secondaire qu'on impose aux hommes, qu'on s'en empare, et qu'on s'en fait suivre. Hélas! ce n'est pas dans notre paisible Conseil d'État qu'on se forme aux tempêtes des assemblées..... Non, non, ajoutait Napoléon, vous ne gouvernerez pas ces Chambres, et si bientôt je ne gagne une bataille, elles vous dévoreront tous, quelque grands que vous soyez! Je n'ai pas pu, vous le savez, refuser de les convoquer, car je me suis trouvé dans un cercle vicieux. J'avais donné moi-même l'Acte additionnel afin de prévenir les discussions interminables et confuses d'une nouvelle Constituante, mais on n'a pas voulu croire à l'Acte additionnel, et pour y faire croire il m'a fallu convoquer des Chambres, qui, je le vois bien, vont se faire constituantes. Tout cela se tenait. Actuellement il faut nous en tirer comme nous pourrons. Les ministres à portefeuille administreront, les ministres d'État parleront de leur mieux, et moi j'irai combattre. Si je suis victorieux, nous obligerons tout le monde à se renfermer dans ses attributions, et nous aurons le temps de nous habituer à ce nouveau régime. Si je suis vaincu, Dieu sait ce qui arrivera de vous et de moi! Tel était notre sort, que rien ne pouvait conjurer! Dans vingt ou trente jours, tout sera décidé. Pour le présent, faisons ce qui se peut, nous verrons ensuite! Mais que les amis de la liberté y pensent bien : si par leur maladresse ils perdent la partie, ce n'est pas moi qui la gagnerai, ce sont les Bourbons! —

Après ce singulier entretien qu'il eut dans la nuit qui précéda son départ, Napoléon décida par un décret que les ministres, auxquels s'adjoindraient ses frères, formeraient un conseil de gouvernement sous la présidence de Joseph; que les quatre ministres d'État, secondés par six conseillers d'État nommés à cet effet, seraient chargés des rapports avec les Chambres, se présenteraient à elles au nom de la couronne, discuteraient les lois, et donneraient les explications nécessaires lorsqu'il faudrait justifier les actes du gouvernement. En signant ce décret il sourit, et répéta plusieurs fois : Ah! ah! vous avez grand besoin que je gagne une bataille! — Ces paroles ne signifiaient certainement pas qu'il attendait une victoire pour briser les Chambres et revenir au gouvernement absolu, car il n'entrevoyait pas comment on pourrait, dans l'état des esprits, gouverner au nom d'une autorité unique et silencieuse, mais que les anxiétés naissant du danger étant dissipées, la confiance en sa fortune étant revenue, il remettrait un peu d'ensemble et d'unité dans les volontés, et rendrait possible la marche des choses. Victorieux, il n'aurait peut-être pas borné là ses vœux, mais pour le moment il était convaincu que la cause de la liberté modérée était la sienne, et que le triomphe des idées opposées était le triomphe des Bourbons. — Si nous ne réussis-

sons pas dans cet essai, répéta-t-il plusieurs fois, nous n'avons qu'à céder la place à Louis XVIII. — Il ne prévoyait pas qu'avec les Bourbons eux-mêmes, appuyés sur cinq cent mille étrangers, la liberté renaîtrait, pourvu qu'on rendît au pays le droit de voter les lois et les budgets dans une assemblée indépendante, fût-elle composée des plus violents royalistes!

Les deux Chambres, pendant ces trois derniers jours, avaient préparé leurs adresses. Dans la Chambre des représentants il s'éleva encore divers incidents qui révélaient toujours le désir de rester unis à l'Empereur, mais la crainte de paraître serviles. M. Félix Lepelletier, pour répondre à la motion relative au serment, proposa de déclarer Napoléon sauveur de la patrie. Aussitôt la profonde anxiété des visages fit voir qu'on tremblait d'être sur le chemin de l'adulation. — Qu'est-ce que vous déclarerez, s'écria un interrupteur, lorsque Napoléon l'aura sauvée? — Alors, sur d'adroites réflexions de quelques représentants dévoués au gouvernement, on écarta cette proposition inopportune. Du reste, le projet d'adresse était plein de la pensée du moment, c'est-à-dire union avec Napoléon, mais soin extrême à veiller sur les libertés publiques, et grande application à revoir les Constitutions impériales, à les raccorder avec l'Acte additionnel, qu'au fond on voulait refaire en entier. La Chambre des pairs elle-même, aussi peu expérimentée que celle des représentants, avait voulu obéir aux tendances du jour, en disant dans son adresse que si le succès répondait à la justice de notre cause, aux espérances qu'on était accoutumé à concevoir du génie de l'Empereur et de la bravoure de l'armée, *la nation n'aurait plus à craindre que l'entraînement de la prospérité et les séductions de la victoire*. Cette phrase avait inquiété le prince Cambacérès, qui avait demandé à la communiquer à Napoléon. Celui-ci l'avait vivement improuvée, et elle avait été ainsi modifiée : *Si le succès répond à la justice de notre cause... la France n'en veut d'autre fruit que la paix. Nos institutions garantissent à l'Europe que jamais le gouvernement français ne peut être entraîné par les séductions de la victoire*. Après une discussion assez vive, la nouvelle rédaction avait prévalu.

Ainsi, comme il arrive souvent, chacun oubliant son rang et son rôle, se faisait le flatteur de l'esprit dominant. Napoléon devait recevoir les deux Chambres avant de partir, et il résolut de leur adresser de sages conseils, ce que les circonstances autorisaient, et ce qui n'est point défendu à la couronne (surtout quand elle a raison) dans la monarchie la plus rigoureusement constitutionnelle. Napoléon reçut les Chambres le 11 juin. Après avoir écouté l'adresse des pairs, il leur fit la réponse suivante :

« La lutte dans laquelle nous sommes engagés est sérieuse. *L'entraî-*

» *nement de la prospérité* n'est pas le danger qui nous menace aujour-
» d'hui. C'est sous les *Fourches Caudines* que les étrangers veulent nous
» faire passer !

» La justice de notre cause, l'esprit public de la nation et le courage
» de l'armée sont de puissants motifs pour espérer des succès ; mais si
» nous avions des revers, c'est alors surtout que j'aimerais à voir dé-
» ployer toute l'énergie de ce grand peuple ; c'est alors que je trouverais
» dans la Chambre des pairs des preuves d'attachement à la patrie et à
» moi.

» C'est dans les temps difficiles que les grandes nations, comme les
» grands hommes, déploient toute l'énergie de leur caractère, et devien-
» nent un objet d'admiration pour la postérité..... »

Napoléon dit à la Chambre des représentants, après avoir entendu la lecture de son adresse :

« Je retrouve avec satisfaction mes propres sentiments dans ceux que
» vous m'exprimez. Dans ces graves circonstances, ma pensée est absorbée
» par la guerre imminente au succès de laquelle sont attachés l'indépen-
» dance et l'honneur de la France.

» Je partirai cette nuit pour me mettre à la tête de l'armée ; les mou-
» vements des différents corps ennemis y rendent ma présence indispen-
» sable. Pendant mon absence, je verrais avec plaisir qu'une commission
» nommée par chaque Chambre méditât sur l'ensemble de nos insti-
» tutions.

» La Constitution est notre point de ralliement ; elle doit être notre
» étoile polaire dans ces moments d'orage. Toute discussion publique qui
» tendrait à diminuer directement ou indirectement la confiance qu'on
» doit avoir dans ses dispositions, serait un malheur pour l'État. Nous
» nous trouverions au milieu des écueils sans boussole et sans direction.
» La crise où nous sommes engagés est forte. N'imitons pas l'exemple du
» Bas-Empire, qui, pressé de tous côtés par les Barbares, se rendit la
» risée de la postérité, en s'occupant de discussions abstraites au moment
» où le bélier brisait les portes de la ville. . . . . »

Ces belles et sévères paroles blessèrent ceux qui allaient bientôt les mériter, mais firent une profonde impression sur la majorité, tant elles étaient justes et frappantes. Il était bien vrai, du reste, que le danger à craindre n'était pas celui de la victoire ! Il était bien vrai aussi qu'il fallait se défendre de rappeler les discussions des Grecs du Bas-Empire sous les coups du bélier de Mahomet ! Les représentants, assistant en grand nombre à cette cérémonie, avaient commencé à applaudir, quand M. Lanjuinais leur interdit les applaudissements, sous le prétexte du respect dû à la couronne. Napoléon leur eût pardonné assurément un pareil manque de respect. La majorité fut mécontente de l'interdiction du président, car

elle était dévouée à Napoléon, en qui elle voyait le défenseur de la Révolution et de la France. Chacun se retira exprimant des idées différentes, les amis de Napoléon criant contre le parti de l'étranger, ses ennemis au contraire prétendant qu'il fallait préparer un décret de l'assemblée pour empêcher qu'elle ne fût dissoute, car, disaient-ils, le premier acte de Napoléon victorieux serait de dissoudre les Chambres. Ils ne prenaient pas garde qu'un décret de l'assemblée pour prévenir l'usage du droit de dissolution, serait tout simplement une violation audacieuse de la Constitution. Quant à la majorité, croyant de bonne foi que ce serait une occupation patriotique et saine que de travailler à remanier nos lois, elle songeait à nommer une commission chargée de reviser et de fondre ensemble toutes les constitutions impériales.

Napoléon, après s'être séparé des membres des deux Chambres dans cette même soirée du dimanche, acheva ses apprêts, adressa ses adieux à ses ministres, donna au maréchal Davout, nommé commandant en chef de Paris, ses dernières instructions pour la défense de la capitale, fit à Carnot, dont la sincérité l'avait touché, un adieu cordial, froid mais sans apparence d'humeur à M. Fouché, et passa les derniers instants avec sa famille et ses amis les plus intimes. En sentant l'heure des combats approcher, il était ranimé, car il retrouvait sous ses pieds le terrain où il avait toujours marché en maître. Il serra tendrement dans ses bras sa fille adoptive, la reine Hortense, et il dit à madame Bertrand, en lui donnant la main avant de monter en voiture : Il faut espérer, madame Bertrand, que nous n'aurons pas bientôt à regretter l'île d'Elbe. — Hélas! le moment approchait où il aurait tout à regretter, tout, même les plus mauvais jours! Il partit le lundi 12 juin, à trois heures et demie du matin.

Telle fut jusqu'à la période des événements militaires, laquelle fut si courte, comme on le verra bientôt, telle fut l'époque sombre et fatale dite des Cent Jours, époque qui après avoir débuté par un triomphe extraordinaire, se changea tout à coup en difficultés, en amertumes, en sombres pressentiments! L'explication de ce contraste est facile à donner : de Porto-Ferrajo à Paris, du 26 février au 20 mars, Napoléon fut en présence des fautes des Bourbons, et alors tout fut succès éblouissant pour lui, de Porto-Ferrajo à Cannes, de Cannes à Grenoble, de Grenoble à Lyon, de Lyon à Paris! Il semblait que la fortune elle-même, revenue à son favori, s'empressât de le seconder en mettant à sa disposition tantôt les vents dont sa flottille avait besoin, tantôt les hommes sur lesquels son ascendant devait être irrésistible. Mais à peine entré à Paris, il ne se trouva plus en présence des fautes des Bourbons, mais en présence des siennes, de celles qu'il avait accumulées pendant son premier règne, et alors tout son génie, tout son repentir même semblèrent impuissants! Le traité de Paris qu'il avait si obstinément refusé en 1814 jusqu'à lui pré-

férer la perte du trône, il l'accepta sans hésiter, et demanda la paix à l'Europe avec une humilité qui du reste convenait à sa gloire. — Non, répondit l'Europe, vous offrez la paix, mais sans la vouloir sincèrement. Et elle repoussa le suppliant même jusqu'à fermer la frontière à ses courriers! — Napoléon s'adressa ensuite à la France, et lui offrit sincèrement la liberté, car si son caractère répugnait aux entraves, son génie comprenait qu'il n'était plus possible de gouverner sans la nation, et surtout qu'il ne lui restait qu'un parti, celui de la liberté. La France ne dit pas non comme l'Europe, mais elle parut douter, et pour la convaincre, Napoléon se vit obligé de convoquer immédiatement les Chambres, les Chambres pleines de partis agités, acharnés, implacables, lesquels pour tout appui contre l'Europe n'avaient à lui offrir que leurs divisions. Repoussé par l'Europe, accueilli par les doutes de la France dans un moment où il aurait eu besoin de tout son appui, Napoléon, après vingt jours de joie, tomba dans une sombre tristesse, qu'il ne secouait dans certains moments qu'en travaillant à tirer des débris de notre état militaire l'armée héroïque et malheureuse de Waterloo! Ainsi triomphant des fautes des Bourbons, succombant sous les siennes, il donna au monde après tant de spectacles si grandement instructifs, un dernier spectacle, plus profondément moral et plus profondément tragique que les précédents, le génie, vainement, quoique sincèrement repentant! Et, disons-le, au milieu de ces vicissitudes, de ces vingt jours de courte joie, de ces cent jours de tristesse mortelle, il y eut un acteur de ces grandes scènes qui n'eut pas un jour de contentement, pas un seul, ce fut la France! la France victime infortunée des fautes des Bourbons comme de celles de Napoléon, victime pour les avoir laissé commettre, ce qui fut à elle sa faute et sa punition! Triste siècle que le nôtre, du moins pour ceux qui en ont vu la première moitié! Fasse le Ciel que la génération qui nous suit, et qui est appelée à en remplir la seconde moitié, voie des jours meilleurs! Mais qu'elle veuille bien nous en croire, c'est en profitant des leçons dont ce demi-siècle abonde, et que cette histoire s'attache à mettre en lumière, qu'elle pourra obtenir ces jours meilleurs, et surtout les mériter!

FIN DU LIVRE CINQUANTE-NEUVIÈME.

LIVRE SOIXANTIÈME.

WATERLOO.

Forces que Napoléon avait réunies pour l'ouverture de la campagne de 1815. — Les places occupées, Paris et Lyon pourvus de garnisons suffisantes, la Vendée contenue, il lui restait 124 mille hommes présents au drapeau pour prendre l'offensive sur la frontière du Nord. — En attendant un mois Napoléon aurait eu cent mille hommes de plus. — Néanmoins il se décide en faveur de l'offensive immédiate, d'abord pour ne pas laisser dévaster par l'ennemi les provinces de France les plus belles et les plus dévouées, et ensuite parce que la colonne envahissante de l'Est étant en retard sur celle du Nord, il a l'espérance en se hâtant de pouvoir les combattre l'une après l'autre. — Combinaison qu'il imagine pour concentrer soudainement son armée, et la jeter entre les Anglais et les Prussiens avant qu'ils puissent soupçonner son apparition. — Le 15 juin à trois heures du matin, Napoléon entre en action, enlève Charleroy, culbute les Prussiens, et prend position entre les deux armées ennemies. — Les Prussiens ayant leur base sur Liége, les Anglais sur Bruxelles, ne peuvent se réunir que sur la grande chaussée de Namur à Bruxelles, passant par Sombreffe et les Quatre-Bras. — Napoléon prend donc le parti de se porter sur Sombreffe avec sa droite et son centre, pour livrer bataille aux Prussiens, tandis que Ney avec la gauche contiendra les Anglais aux Quatre-Bras. — Combat de Gilly sur la route de Fleurus. — Hésitations de Ney aux Quatre-Bras. — Malgré ces hésitations tout se passe dans l'après-midi du 15 au gré de Napoléon, et il est placé entre les deux armées ennemies de manière à pouvoir le lendemain combattre les Prussiens avant que les Anglais viennent à leur secours. — Dispositions pour la journée du 16. — Napoléon est obligé de différer la bataille contre les Prussiens jusqu'à l'après-midi, afin de donner à ses troupes le temps d'arriver en ligne. — Ordre à Ney d'enlever les Quatre-Bras à tout prix, et de diriger ensuite une colonne sur les derrières de l'armée prussienne. — Vers le milieu du jour Napoléon et son armée débouchent en avant de Fleurus. — Empressement de Blucher à accepter la bataille, et position qu'il vient occuper en avant de Sombreffe, derrière les villages de Saint-Amand et de Ligny. — Bataille de Ligny, livrée le 16, de trois à neuf heures du soir. — Violente résistance des Prussiens à Saint-Amand et à Ligny. — Ordre réitéré à Ney d'occuper les Quatre-Bras, et de détacher un corps sur les derrières de Saint-Amand. — Napoléon voyant ses ordres inexécutés, imagine une nouvelle manœuvre, et avec sa garde coupe la ligne prussienne au-dessus de Ligny. — Résultat décisif de cette belle manœuvre. — L'armée prussienne est rejetée au delà de Sombreffe après des pertes immenses, et Napoléon demeure maître de la grande chaussée de Namur à Bruxelles par les Quatre-Bras. — Pendant qu'on se bat à Ligny, Ney, craignant d'avoir à combattre l'armée britannique tout entière, laisse passer le moment propice, n'entre en action que lorsque les Anglais sont en trop grand nombre, parvient seulement à les contenir, et d'Erlon de son côté, attiré tantôt à Ligny, tantôt aux Quatre-Bras, perd la journée en allées et venues, ce qui le rend inutile à tout le monde. — Malgré ces incidents le plan de Napoléon a réussi, car il a pu combattre les Prussiens séparés des Anglais, et il est en mesure le lendemain de combattre les Anglais séparés des Prussiens. — Dispositions pour la journée du 17. — Napoléon voulant surveiller les Prussiens, compléter leur défaite, et surtout les tenir à distance pendant qu'il aura affaire aux Anglais, détache son aile droite sous le maréchal Grouchy, en lui recommandant expressément de toujours communiquer avec lui. — Il compose cette aile droite des corps de Vandamme et de Gérard fatigués par la bataille de Ligny, et avec son centre,









NAPOLEON

composé du corps de Lobau, de la garde et de la réserve de cavalerie, il se porte vers les Quatre-Bras, pour rallier Ney et aborder les Anglais. — Ces dispositions l'occupent une partie de la matinée du 17, et il part ensuite pour rejoindre ses troupes qui ont pris les devants. — Surprise qu'il éprouve en trouvant Ney, qui devait former la tête de colonne, immobile derrière les Quatre-Bras. — Ney, croyant encore avoir l'armée anglaise tout entière devant lui, attendait l'arrivée de Napoléon pour se mettre en mouvement. — Ce retard retient longtemps l'armée au passage des Quatre-Bras. — Orage subit qui convertit la contrée en un vaste marécage. — Profonde détresse des troupes. — Combat d'arrière-garde à Genappe. — Napoléon poursuit l'armée anglaise, qui s'arrête sur le plateau de Mont-Saint-Jean, en avant de la forêt de Soignes. — Description de la contrée. — Desseins du duc de Wellington. — Son intention est de s'établir sur le plateau de Mont-Saint-Jean, et d'y attendre les Prussiens pour livrer avec eux une bataille décisive. — Blucher, quoique mécontent des Anglais pour la journée du 16, leur fait dire qu'il sera sur leur gauche le 18 au matin, en avant de la forêt de Soignes. — Longue reconnaissance exécutée par Napoléon le 17 au soir sous une grêle de boulets. — Sa vive satisfaction en acquérant la conviction que les Anglais sont décidés à combattre. — Sa confiance dans le résultat. — Ordre à Grouchy de se rapprocher et d'envoyer un détachement pour prendre à revers la gauche des Anglais. — Mouvements de Grouchy pendant cette journée du 17. — Il court inutilement après les Prussiens sur la route de Namur, et ne s'aperçoit que vers la fin du jour de leur marche sur Wavre. — Il achemine alors sur Gembloux son infanterie qui n'a fait que deux lieues et demie dans la journée. — Pourtant on est si près les uns des autres, que Grouchy peut encore, en partant à quatre heures du matin le 18, se trouver sur la trace des Prussiens, et les prévenir dans toutes les directions. — Il écrit le 17 au soir à Napoléon qu'il est sur leur piste, et qu'il mettra tous ses soins à les tenir séparés des Anglais. — Napoléon se lève plusieurs fois dans la nuit pour observer l'ennemi. — Les feux de bivouac des Anglais ne laissent aucun doute sur leur résolution de livrer bataille. — La pluie n'ayant cessé que vers six heures du matin, Drouot, au nom de l'artillerie, déclare qu'il sera impossible de manœuvrer avant dix ou onze heures du matin. — Napoléon se décide à différer la bataille jusqu'à ce moment. — Son plan pour cette journée. — Il veut culbuter la gauche des Anglais sur leur centre, et leur enlever la chaussée de Bruxelles, qui est la seule issue praticable à travers la forêt de Soignes. — Distribution de ses forces. — Aspect des deux armées. — Napoléon après avoir sommeillé quelques instants prend place sur un tertre en avant de la ferme de la Belle-Alliance. — Avant de donner le signal du combat, il expédie un nouvel officier à Grouchy pour lui faire part de la situation, et lui ordonner de venir se placer sur sa droite. — A onze heures et demie le feu commence. — Grande batterie sur le front de l'armée française, tirant à outrance sur la ligne anglaise. — A peine le feu est-il commencé qu'on aperçoit une ombre dans le lointain à droite. — Cavalerie légère envoyée en reconnaissance. — Attaque de notre gauche commandée par le général Reille contre le bois et le château de Goumont. — Le bois et le verger sont enlevés, malgré l'opiniâtreté de l'ennemi; mais le château résiste. — Fâcheuse obstination à enlever ce poste. — La cavalerie légère vient annoncer que ce sont des troupes qu'on a vues dans le lointain à droite, et que ces troupes sont prussiennes. — Nouvel officier envoyé à Grouchy. — Le comte de Lobau est chargé de contenir les Prussiens. — Attaque au centre sur la route de Bruxelles afin d'enlever la Haye-Sainte, et à droite afin d'expulser la gauche des Anglais du plateau de Mont-Saint-Jean. — Ney dirige cette double attaque. — Nos soldats enlèvent le verger de la Haye-Sainte, mais sans pouvoir s'emparer des bâtiments de ferme. — Attaque du corps de d'Erlon contre la gauche des Anglais. — Élan des troupes. — La position est d'abord emportée, et on est près de déboucher sur le plateau, lorsque nos colonnes d'infanterie sont assaillies par une charge furieuse des dragons écossais, et mises en désordre pour n'avoir pas été disposées de manière à résister à la cavalerie. — Napoléon lance sur les dragons écossais une brigade de cuirassiers. — Horrible carnage des dragons écossais. — Quoique réparé, l'échec de d'Erlon laisse la tâche à recommencer. — En ce moment, la présence des Prussiens se fait sentir, et Lobau traverse le champ de bataille pour aller leur tenir tête. — Napo-

léon suspend l'action contre les Anglais, ordonne à Ney d'enlever la Haye-Sainte pour s'assurer un point d'appui au centre, et de s'en tenir là jusqu'à ce qu'on ait apprécié la portée de l'attaque des Prussiens. — Le comte de Lobau repousse les premières divisions de Bulow. — Ney attaque la Haye-Sainte et s'en empare. — La cavalerie anglaise voulant se jeter sur lui, il la repousse, et la suit sur le plateau. — Il aperçoit alors l'artillerie des Anglais qui semble abandonnée, et croit le moment venu de porter un coup décisif. — Il demande des forces, et Napoléon lui confie une division de cuirassiers pour qu'il puisse se lier à Reille autour du château de Goumont. — Ney se saisit des cuirassiers, fond sur les Anglais, et renverse leur première ligne. — Toute la réserve de cavalerie et toute la cavalerie de la garde, entraînées par lui, suivent son mouvement sans ordre de l'Empereur. — Combat de cavalerie extraordinaire. — Ney accomplit des prodiges, et fait demander de l'infanterie à Napoléon pour achever la défaite de l'armée britannique. — Engagé dans un combat acharné contre les Prussiens, Napoléon ne peut pas donner de l'infanterie à Ney, car il ne lui reste que celle de la garde. — Il fait dire à Ney de se maintenir sur le plateau le plus longtemps possible, lui promettant de venir terminer la bataille contre les Anglais, s'il parvient à la finir avec les Prussiens. — Napoléon à la tête de la garde livre un combat formidable aux Prussiens. — Bulow est culbuté avec grande perte. — Ce résultat à peine obtenu Napoléon ramène la garde de la droite au centre, et la dispose en colonnes d'attaque pour terminer la bataille contre les Anglais. — Premier engagement de quatre bataillons de la garde contre l'infanterie britannique. — Héroïsme de ces bataillons. — Pendant que Napoléon va les soutenir avec six autres bataillons, il est soudainement pris en flanc par le corps prussien de Ziethen, arrivé le dernier en ligne. — Affreuse confusion. — Le duc de Wellington prend alors l'offensive, et notre armée épuisée, assaillie en tête, en flanc, en queue, n'ayant aucun corps pour la rallier, saisie par la nuit, ne voyant plus Napoléon, se trouve pendant quelques heures dans un état de véritable débandade. — Retraite désordonnée sur Charleroy. — Opérations de Grouchy pendant cette funeste journée. — Au bruit du canon de Waterloo, tous ses généraux lui demandent de se porter au feu. — Il ne comprend pas ce conseil et refuse de s'y rendre. — Combien il lui eût été facile de sauver l'armée. — A la fin du jour il est éclairé, et conçoit d'amers regrets. — Caractère de cette dernière campagne, et cause véritable des revers de l'armée française.

Malgré l'activité que Napoléon avait déployée dans les deux mois et demi écoulés du 25 mars au 12 juin, les résultats n'avaient répondu ni à ses efforts, ni à son attente, ni à ses besoins. Il avait compté d'abord sur 150 mille hommes pour se jeter par la frontière du Nord sur les Anglais et les Prussiens, puis sur 130 mille après les événements de la Vendée, et enfin il n'était arrivé à réunir que 124 mille combattants pour tenter la fortune une dernière fois. Quiconque par l'étude ou la pratique a pu connaître les difficultés du gouvernement, jugera ce résultat surprenant. Ainsi qu'on l'a vu au livre LVIII[e], Napoléon lorsqu'il était rentré en possession de l'autorité suprême au 20 mars, avait trouvé un effectif réel de 180 mille hommes, desquels en retranchant les non-valeurs (c'est-à-dire les gendarmes, vétérans, états-majors, punitionnaires, etc., montant alors à 32 mille), il restait 148 mille hommes, desquels en retranchant encore les dépôts et en faisant les répartitions indispensables entre les diverses parties du territoire, il eût été impossible de tirer une force active de 30 mille soldats pour la concentrer sur un point quelconque de nos frontières. Telle est la vérité, et elle n'aura

rien d'étonnant pour ceux qui ont tenu dans les mains les rênes d'un grand État.

Afin de sortir au plus vite de cette impuissance, Napoléon avait rappelé 50 mille soldats en congé de semestre, ce qui avait porté l'effectif total de 180 mille hommes à 230 mille, et immédiatement après les anciens militaires, qui n'avaient donné que 70 mille recrues, au lieu de 90 mille qu'on s'était flatté d'obtenir, parce qu'un grand nombre de ces anciens militaires étaient entrés dans les gardes nationales mobilisées. Cette dernière mesure avait porté l'effectif général le 12 juin non pas à 300 mille hommes, mais à 288 mille, parce qu'à cette date 12 mille anciens militaires sur 70 mille étaient encore en route pour rejoindre. Restait la conscription de 1815 qui devait donner 112 mille hommes, dont 46 mille appelables sur-le-champ, et 66 mille lorsque la loi concernant cette levée serait rendue, ainsi que nous l'avons déjà expliqué. Les ménagements à garder en fait de conscription étaient cause qu'aucun individu n'avait encore été demandé à cette classe. Les gardes nationales mobilisées, qui avaient répondu avec beaucoup de zèle à l'appel de l'État, avaient déjà fourni 170 mille hommes, dont 138 mille rendus au 12 juin, et 32 mille prêts à se ranger sous les drapeaux. De ces 138 mille gardes nationaux arrivés, 50 mille formés en divisions actives composaient la principale partie des corps de Rapp sur le Rhin, de Lecourbe aux environs de Béfort, de Suchet sur les Alpes. Les 88 mille restants tenaient garnison dans les places. Pour le moment l'armée de ligne, la seule vraiment active, se réduisait à 288 mille hommes, et à 256 mille en déduisant les non-valeurs dont il vient d'être parlé, telles que gendarmes, vétérans, etc... Elle était ainsi répartie : 66 mille hommes formaient le dépôt des régiments, 20 mille constituaient le fond du corps de Rapp, 12 mille celui du corps de Suchet, 4 mille celui du corps de Lecourbe. (On vient de voir que le surplus de ces corps se composait de gardes nationales mobilisées.) Quatre mille hommes étaient en réserve à Avignon, 7 à 8 mille à Antibes sous le maréchal Brune, 4 mille à Bordeaux sous le général Clausel; environ 17 à 18 mille occupaient la Vendée. Restaient 124 mille combattants, destinés à opérer par la frontière du Nord sous les ordres directs de Napoléon, mais ces derniers tous valides, tous présents dans le rang, et n'ayant à subir aucune des réductions qu'il faut admettre dans les évaluations d'armée lorsqu'on veut savoir la vérité rigoureuse.

Nous ajouterons que chaque jour écoulé devait augmenter ces forces, qu'il allait arriver 12 mille anciens militaires actuellement en marche, 46 mille conscrits de la classe de 1815, 30 à 40 mille gardes nationaux mobilisés, c'est-à-dire environ cent mille hommes, qui auraient permis de tirer des dépôts 40 ou 50 mille recrues pour l'armée de ligne, et d'ajouter 30 mille hommes aux divisions actives des gardes nationales

mobilisées. Un mois aurait suffi pour un tel résultat, et si on en suppose deux, c'est une nouvelle augmentation de cent mille hommes qu'on aurait obtenue, et l'armée active aurait pu être de 400 mille combattants, les gardes nationales mobilisées de 200 mille. Ces troupes étaient pourvues du matériel nécessaire. L'armée de ligne avait reçu des fusils neufs, les divisions actives de gardes nationaux des fusils réparés. Les gardes nationaux en garnison dans les places avaient été obligés de se contenter de fusils vieux, qu'on devait réparer successivement. Le matériel d'artillerie surabondait; les attelages seuls laissaient à désirer. Napoléon avait trouvé 2 mille chevaux de trait au 20 mars; il en avait retiré 6 mille de chez les paysans, et levé 10 mille, dont une partie était déjà rendue aux corps. L'armée du Nord possédait 350 bouches à feu bien attelées, ce qui suffisait, puisque c'était près de trois pièces par mille hommes. La cavalerie comptait déjà 40 mille chevaux, et on espérait en porter le nombre à 50 mille. Elle était superbe, car les chevaux étaient bons, et les hommes avaient tous servi. L'habillement était presque complet. Dans l'armée de ligne pourtant, quelques hommes n'avaient que la veste et la capote. Les gardes nationaux se plaignaient de n'avoir pas encore reçu l'uniforme adopté pour eux, c'est-à-dire la blouse bleue et le collet de couleur, ce qui les exposait à être traités par l'ennemi comme paysans révoltés, non comme soldats réguliers. Les préfets, fort pressés dans ces premiers moments, et manquant souvent des fonds nécessaires, n'avaient pas eu les moyens de pourvoir à cet objet, et c'était chez les gardes nationaux mobiles une cause de mécontentement, parce que c'était pour eux une cause de danger, ce qui n'empêchait pas du reste qu'ils ne fussent animés du meilleur esprit.

Ainsi en deux mois et demi, Napoléon avait tiré la France d'un état complet d'impuissance, car tandis qu'au 20 mars elle n'aurait pu réunir sur aucun point une force de quelque importance, elle avait le 12 juin sur la frontière du Nord 124 mille hommes pourvus de tout, et capables, si la fortune ne les trahissait pas, de changer la face des choses. Elle avait sur le Rhin, sur le Jura, sur les Alpes, des noyaux d'armée tels qu'en se joignant à eux, Napoléon pouvait en faire sur-le-champ des corps imposants, et très-présentables à l'ennemi. Les places étaient fortement occupées, et chacun des mois suivants devait augmenter d'une centaine de mille la masse des défenseurs du sol. Quelques juges sévères ont demandé pourquoi une quarantaine de mille hommes étaient répartis entre les corps de Rapp, de Lecourbe, de Suchet, où ils ne formaient pas des armées véritables, tandis que joints à Napoléon ils auraient décidé la victoire. Ces critiques sont dénuées de fondement. On ne pouvait laisser le Rhin, le Jura, les Alpes sans défense : il y fallait au moins des corps qui, renforcés promptement si le danger devenait sérieux de leur

côté, fussent capables d'arrêter l'invasion. Napoléon les avait composés en grande partie de gardes nationaux mobilisés; mais ceux-ci avaient besoin d'un soutien, et 20 mille soldats de ligne ajoutés au corps de Rapp, 4 mille à celui de Lecourbe, 12 mille à celui de Suchet, devaient leur procurer une plus grande consistance, et leur fournir d'ailleurs les armes spéciales, artillerie, cavalerie, génie, que les gardes nationales mobilisées ne contenaient point. Rapp avait ainsi 40 à 45 mille hommes, Lecourbe 12 à 15 mille, Suchet 30 à 32 mille, et si Napoléon après avoir triomphé des Prussiens et des Anglais se reportait vers le Rhin pour tenir tête aux Autrichiens et aux Russes qui arrivaient par la frontière de l'Est, il devait trouver un fond d'armée qu'il porterait à 120 mille combattants en amenant seulement 70 à 80 mille hommes avec lui. Assurément il ne pouvait faire moins pour le Rhin, le Jura, les Alpes; mais en faisant cela il avait fait l'indispensable, et il s'était réservé en même temps des ressources suffisantes pour frapper au Nord un coup décisif. Lui seul parmi les généraux anciens et modernes a entendu au même degré la distribution des forces, de manière à pourvoir à tout en ne faisant partout que l'indispensable, et en se réservant au point essentiel des moyens décisifs. Nos malheurs de 1815 n'infirment en rien cette vérité.

La situation que nous venons d'exposer prouve combien eût été folle la pensée de courir au Rhin le lendemain du 20 mars, pour profiter de l'élan imprimé aux esprits par le merveilleux retour de l'île d'Elbe. En prenant ce parti on eût rencontré des forces triples ou quadruples de celles qu'on aurait amenées; on aurait, en se portant si loin, rendu beaucoup plus difficile et presque impossible la reconstitution de nos régiments, et enfin Napoléon eût révolté contre lui les hommes qui voulaient épuiser tous les moyens de conserver la paix, et qui n'étaient disposés à lui pardonner la guerre que si elle était absolument inévitable. Si donc la résolution d'attendre que nos forces fussent tirées de la nullité où elles étaient au 20 mars, et que les dispositions hostiles de l'Europe fussent devenues évidentes, si cette résolution était d'une sagesse incontestable, il s'élevait néanmoins une question fort grave, celle de savoir si après avoir attendu jusqu'au milieu de juin, il ne valait pas mieux différer jusqu'au milieu de juillet ou d'août, afin d'atteindre le moment où nos forces seraient complétement organisées.

En effet, Blucher et Wellington ayant pris le parti de rester immobiles à la tête de la colonne du Nord, jusqu'à ce que la colonne de l'Est sous le prince de Schwarzenberg fût en mesure d'agir, il devait s'écouler encore un mois avant les premières hostilités, et un mois devait être de très-grande conséquence pour le développement de nos forces. Ainsi les anciens militaires, les conscrits de 1815, les gardes nationaux mobilisés, auraient achevé de rejoindre, ce qui nous aurait procuré cent mille

hommes de plus, lesquels auraient presque tous profité à l'armée active, et au lieu de 124 mille combattants, Napoléon aurait pu en avoir 200 mille sous la main. Si on suppose que, persistant dans ce plan d'expectative, il eût comme en 1814 laissé l'ennemi s'avancer au sein de nos provinces, les deux grandes armées ennemies n'auraient pu être avant le 1er août, l'une à Langres, l'autre à Laon. Les dépôts en se repliant auraient versé un plus grand nombre d'hommes dans les régiments; Rapp en évacuant l'Alsace aurait rejoint Napoléon, qui se serait trouvé ainsi à la tête de 250 mille combattants recevant ses ordres directs. Pendant ce temps, Paris se serait rempli de marins, de fédérés, de dépôts, et eût peut-être compté cent mille défenseurs. Lyon, entouré de solides ouvrages, se serait rempli aussi des marins de Toulon, des gardes nationaux mobilisés du Dauphiné, de la Franche-Comté, de l'Auvergne : Suchet, rejoint par Lecourbe, aurait été en avant de Lyon avec cinquante mille hommes, et alors, tandis que Suchet appuyé sur Lyon eût couvert le Midi, Napoléon manœuvrant avec 250 mille soldats, et ayant derrière lui Paris bien défendu, aurait couvert le Nord, et on ne peut guère douter du résultat de la campagne, les envahisseurs fussent-ils 500 mille, comme on prétendait qu'ils seraient, dont 100 mille toutefois devaient être forcément retenus sur les derrières. Or, quand on se rappelle ce que fit Napoléon en 1814 avec 70 mille hommes dans sa main, Paris n'ayant pour le protéger ni un canon, ni un homme, ni un général, Lyon étant livré à l'ineptie d'Augereau, on ne peut, nous le répétons, s'empêcher de regretter amèrement que le système de la défensive ne l'emportât pas alors dans son esprit sur celui de l'offensive. Pourtant ce plan défensif, tout avantageux qu'il paraissait, avait aussi ses inconvénients graves. Il fallait d'abord abandonner sans coup férir les plus belles provinces de France, les plus riches, les plus dévouées, celles de l'Est et du Nord; il fallait livrer à l'ennemi leurs ressources qui étaient immenses, et les livrer elles-mêmes à une seconde invasion quand elles avaient tant souffert de la première, quand elles venaient de fournir presque en entier les 170 mille gardes nationaux mobilisés, qu'on aurait menés dans l'intérieur en laissant exposés à l'ennemi leurs biens, leurs femmes et leurs enfants. Il fallait donc, outre un immense sacrifice, commettre une cruauté, une ingratitude, et de plus une espèce de faiblesse en présence de la France dévorée d'anxiété, et autorisée à croire que puisqu'il agissait ainsi le gouvernement était réduit au dernier état de détresse. Le parti libéral et révolutionnaire devait en être contristé et abattu, et le parti royaliste plus audacieux que jamais. Les esprits déjà fort agités à Paris et dans les Chambres devaient se troubler, s'aigrir, se diviser davantage. Ainsi livrer à l'ennemi l'Alsace, la Franche-Comté, la Lorraine, la Bourgogne, la Champagne, après leur avoir pris leurs bras les plus valides, afficher un état de détresse désolant,

exalter ses ennemis, décourager ses amis, laisser le pays deux mois dans une anxiété cruelle, y être soi-même, abandonner les Chambres à toutes les divagations de la crainte, c'étaient là des inconvénients de la plus extrême gravité, et même sans l'ardeur naturelle au caractère de Napoléon, on comprend que s'il y avait un autre plan il le préférât!

Il y en avait un en effet sur lequel il n'avait cessé de méditer avec la force de pensée qui lui était propre, et sur la valeur duquel il n'avait aucun doute. Les deux colonnes d'invasion se trouvaient à cent lieues l'une de l'autre, et de plus la seconde, celle de l'Est, ne pouvait être prête à agir qu'au milieu de juillet, c'est-à-dire un mois après celle du Nord, de manière qu'elles étaient, par la distance et par le temps, dans l'impuissance de se soutenir. Lord Wellington et Blucher campaient le long de notre frontière du Nord, derrière Charleroy, et eux-mêmes, quoique fort rapprochés, n'étaient pas tellement unis qu'on ne pût pénétrer entre eux pour accomplir de grands desseins. L'un avait sa base à Bruxelles, l'autre à Liége. Ils avaient bien cherché à se relier par des postes nombreux, répandus sur la gauche et sur la droite de la Sambre qui les séparait, mais ils l'avaient fait à la manière des esprits de second ordre, qui entrevoient plutôt qu'ils ne voient les choses; et de Paris, avec son coup d'œil que la nature avait fait si prompt, que l'expérience avait fait si sûr, Napoléon avait clairement discerné le point par où il pourrait s'introduire dans leurs cantonnements trop faiblement unis, s'interposer entre eux, battre les Prussiens d'abord, les refouler sur la Meuse, puis battre les Anglais après les Prussiens, les acculer à la mer, et du premier coup produire en Europe un ébranlement qui exercerait une forte influence, à Londres sur les divisions du parlement britannique, à Vienne sur les appréhensions du cabinet autrichien. Ce premier coup frappé sur la colonne du Nord, il pouvait revenir sur la colonne de l'Est, et s'il avait employé à combattre et à vaincre ce mois qui allait lui procurer cent mille hommes de plus, il devait avoir plus nombreux et mieux disposés ces cent mille hommes, il devait en se jetant avec eux sur le prince de Schwarzenberg, le ramener probablement au Rhin, et s'il n'était pas trop exigeant obtenir la paix de la politique européenne déconcertée. Supposez que Napoléon se fît illusion, que cette hardie offensive n'eût pas tout le succès qu'il en espérait, rien ne l'empêchait de revenir de l'offensive à la défensive, c'est-à-dire à la dispute pied à pied du sol national qu'il avait si admirablement soutenue en 1814, et après avoir épuisé les chances du premier plan, de revenir au second sans que la situation fût compromise. L'Alsace, la Franche-Comté, la Lorraine, la Bourgogne, la Champagne, n'auraient plus à se plaindre s'il ne les abandonnait qu'après les avoir disputées, et dans ce système qui le faisait passer par l'offensive avant d'en venir à la défensive, il n'aurait

pas négligé une seule chance heureuse pour le pays et pour lui-même.

A ce plan il n'y avait qu'une objection, mais elle était grave. En allant tenter la fortune si hardiment au milieu des Anglais et des Prussiens, on pouvait rencontrer une grande défaite, et alors tout cet édifice de ressources si laborieusement préparé était exposé à s'écrouler soudainement avec le gouvernement lui-même. C'est pour ce motif que Napoléon avait craint la réunion des Chambres opérée si tôt, car un revers pouvait les jeter dans une sorte de délire. Mais c'était chose faite, et il fallait raffermir les Chambres, le pays, tout le monde, en tâchant d'obtenir le plus tôt possible un succès décisif. Napoléon voyait avec sa pénétration supérieure la possibilité d'obtenir ce succès décisif, et il en avait l'impatience propre aux capitaines inspirés. Le génie de la politique consiste le plus souvent à savoir attendre, celui de la guerre à voir vite le côté où l'on peut frapper, et à frapper sur-le-champ. Aussi tandis que les plus grands politiques ont été patients, les plus grands capitaines ont été prompts. Chaque génie a ses inconvénients, et il faut admettre qu'il se comporte à sa façon. Ainsi par des raisons de situation et de caractère, Napoléon résolut de se jeter d'abord sur les Anglais et les Prussiens avec les 124 mille hommes qu'il avait actuellement sous la main, pour se reporter ensuite avec les renforts qui lui arriveraient, sur les Russes et les Autrichiens. Ce plan conçu de bonne heure, il l'avait préparé avec une profondeur incroyable de calcul, et les débuts en furent, comme on va le voir, singulièrement heureux.

Tandis que les Prussiens s'appuyaient sur Liége et les Anglais sur Bruxelles, se reliant par des postes sur les deux rives de la Sambre, Napoléon avait ses 124 mille hommes étendus en une longue ligne de cantonnements de Lille à Metz, avec leur arrière-garde à Paris. Il fallait les concentrer rapidement, c'est-à-dire les réunir sur deux ou trois lieues de terrain, sans tirer l'ennemi de son incurie, ou du moins sans lui donner plus qu'un demi-éveil, lequel ne provoque que des demi-mesures. Le premier corps sous d'Erlon était à Lille, le second sous Reille à Valenciennes, le troisième sous Vandamme à Mézières, le quatrième sous Gérard à Metz, le sixième sous Lobau à Paris, de manière qu'entre celui de d'Erlon à gauche, et celui de Gérard à droite, il y avait cent lieues, et de la tête à la queue, de la frontière à Paris, soixante. Le mouvement de concentration n'était donc pas facile à opérer. Voici comment Napoléon s'y prit pour en assurer le succès.

Le mouvement de Paris à la frontière, qui devait s'opérer par Soissons, Laon et Maubeuge, ne pouvait pas être très-indicateur des desseins de Napoléon; car c'était la route par laquelle tout passait depuis un mois. D'ailleurs une forte partie des masses ennemies étant à la frontière du Nord, il était naturel que des troupes marchassent de ce côté, comme il

y en avait aussi qui marchaient vers Metz, Strasbourg et Lyon. Il aurait fallu pour découvrir la vérité calculer combien il en passait sur chacune de ces routes, mais l'ennemi n'est jamais ni assez bien informé, ni assez vigilant pour se livrer à de semblables calculs, ni assez pénétrant pour en tirer de justes conclusions, à moins qu'il n'ait à sa tête un génie supérieur. Napoléon avait donc fait partir successivement les divisions du comte de Lobau et celles de la garde avec tout le matériel d'artillerie, sans autre crainte que d'apprendre aux généraux alliés qu'on préparait une armée au Nord, ce qui n'avait rien de bien étonnant, puisque là se trouvait le gros des Anglais et des Prussiens. Le mouvement dangereux pour les indices qu'il fournirait était celui de gauche à droite, de Lille à Maubeuge, et celui de droite à gauche, de Metz à Maubeuge, car il pouvait révéler le projet de se concentrer vers Maubeuge, et dès lors de marcher sur Charleroy. Le corps de Gérard étant le plus éloigné, devait se mettre en mouvement le premier; mais heureusement il y avait peu d'ennemis devant Metz, dès lors peu de surveillance, peu de communications à craindre. Napoléon ordonna au général Gérard de partir le 7 juin en grand secret, de fermer les portes de Metz, de veiller à ce que personne ne sortît de la place, et de s'acheminer sur Philippeville sans qu'aucun officier de son corps sût où il se rendait. Personne, excepté le ministre de la guerre, ne connaissait le plan de campagne, et le général Gérard lui-même, malgré la confiance qu'il méritait, ne savait qu'une chose, c'est qu'il se dirigeait sur Philippeville. Le général d'Erlon, le plus éloigné du centre après le général Gérard, avait ordre de se mettre en mouvement le 9, c'est-à-dire deux jours après le corps de Gérard, et de se porter de Lille sur Valenciennes, également en grand secret. Le général Reille devait partir de Valenciennes le 11 juin, quand d'Erlon en approcherait, et marcher vers Maubeuge, où Vandamme, qui était à Mézières, n'avait qu'un pas à faire pour se rendre. Cependant les mouvements de Lille à Valenciennes, de Valenciennes à Maubeuge, pouvaient devenir significatifs. Napoléon imagina un moyen ingénieux de tromper le duc de Wellington, auquel il supposait beaucoup plus de pénétration qu'au maréchal Blucher. Il avait parfaitement entrevu que le général britannique, venant de la mer, s'appuyant à la mer, devait mettre infiniment de soin à empêcher qu'on ne le coupât de cette base d'opération. Il ordonna donc qu'on fît sortir de Lille, de Dunkerque et des places voisines les gardes nationales mobilisées, et qu'on repliât les avant-postes ennemis avec un appareil militaire qui pût faire craindre une opération sérieuse. Ce mouvement fut prescrit de manière à le rendre très-apparent, et surtout visiblement dirigé vers les côtes, afin que s'il arrivait des nouvelles des corps partis de Metz et de Mézières, on pût croire que la tendance générale de nos troupes était de se porter vers Lille, Gand et Anvers.

D'ailleurs ces indices de notre marche, en supposant l'ennemi plus vigilant, mieux servi qu'il ne l'était, ne parviendraient au quartier général de Bruxelles que deux, trois, quatre jours après qu'ils auraient été recueillis, de plus ils seraient contradictoires, ils devaient dès lors agiter l'ennemi sans l'éclairer, et ne pouvaient amener de détermination que lorsque notre concentration serait complétement opérée. Tous nos corps étaient ainsi en mouvement lorsque Napoléon quitta Paris le 12 juin.

Parti du palais de l'Élysée à trois heures et demie du matin, il s'arrêta quelques instants à Soissons, où il inspecta les ouvrages destinés à mettre cette place à l'abri d'un coup de main, donna suivant sa coutume une foule d'ordres, et alla finir sa journée à Laon. Le lendemain 13, il examina la position où s'était livrée la sanglante bataille de l'année précédente, prescrivit ce qui était à faire pour s'en assurer la possession dans le cas d'une retraite forcée, et le soir du même jour alla coucher à Avesnes. Après avoir vérifié l'état des magasins de cette place, après avoir recueilli le dire de ses espions, qui lui annonçaient que tout était tranquille chez l'ennemi, il vint prendre gîte à Beaumont le 14 au soir, au milieu d'une vaste forêt qui bordait la frontière. Les nouvelles de tous nos corps d'armée étaient excellentes. La marche de Gérard s'était accomplie à travers la Lorraine et les Ardennes sans qu'aucun avis en fût parvenu aux Prussiens. De Lille, de Valenciennes, s'étaient échappés quelques indices, mais la forte démonstration en avant de Lille portait à croire que les Français avaient des vues sur Gand, et probablement sur Anvers. Napoléon avait donc tous ses corps autour de lui, à une distance de cinq à six lieues les uns des autres, masqués par une épaisse forêt, et sans que l'ennemi en sût rien, à en juger du moins par son immobilité. Voici comment étaient placés tous ces corps le 14 au soir.

Sur la gauche, le comte d'Erlon se trouvait à Solre-sur-Sambre avec le 1er corps comprenant environ 20 mille fantassins, et sur la même ligne le général Reille campait à Leers-Fosteau avec le 2e corps fort de 23 mille. Ces deux généraux étaient destinés à former la gauche de l'armée, qui devait ainsi s'élever à 43 ou 44 mille hommes d'infanterie. A droite, mais à une distance double parce qu'il arrivait de Metz, le général Gérard était venu coucher à Philippeville avec le 4e corps, dont l'effectif était de 15 à 16 mille combattants. Il devait devenir plus tard la droite de l'armée après avoir reçu diverses adjonctions. Au centre enfin, c'est-à-dire à Beaumont même, et dans un rayon d'une lieue, se trouvaient Vandamme avec le 3e corps, venu de Mézières et comptant 17 mille hommes, le comte de Lobau avec le 6e corps, formé à Paris et réduit à 10 mille hommes depuis les détachements envoyés en Vendée, enfin la garde forte de 13 mille fantassins, de 5 mille cavaliers, de 2 mille artilleurs, ce qui constituait un effectif total d'environ 20 mille combattants. Comme dans

toutes ses campagnes, Napoléon ne laissant à chaque corps d'armée que ce qu'il lui fallait de cavalerie pour s'éclairer, avait réuni le gros de cette arme en quatre corps spéciaux, comprenant la cavalerie légère sous Pajol, les dragons sous Exelmans, les cuirassiers sous les généraux Kellermann et Milhaud, et composant à eux quatre une superbe réserve de 13 mille cavaliers aguerris, qu'il entendait garder sous sa main pour en user selon les circonstances. N'ayant pour la diriger ni Murat, ni Bessières, ni Montbrun, ni Lasalle, frappés les uns par la fortune, les autres par la mort, il avait choisi Grouchy devenu récemment maréchal, bon officier de cavalerie, plus capable d'exécuter un mouvement que de le concevoir, plus propre en un mot à obéir qu'à commander. Il faut ajouter à ces troupes 4 à 5 mille soldats des parcs et des équipages, complétant l'effectif général et tous réunis en ce moment autour de Beaumont. Jamais opération plus difficile n'avait été exécutée plus heureusement, car 124 mille hommes et 350 bouches à feu étaient concentrés à la lisière d'une forêt dont la seule épaisseur les séparait de l'ennemi, et sans que cet ennemi en eût connaissance.

La disposition morale des troupes, sous le rapport du dévouement et de l'ardeur à combattre, surpassait tout ce qu'on avait jamais vu. Il n'y avait pas un homme qui n'eût servi. Les plus novices avaient fait les campagnes de 1814 et de 1813. Les deux tiers étaient de vieux soldats, revenus des garnisons lointaines, ou des prisons de Russie et d'Angleterre. Auteurs de la révolution du 20 mars, ils en avaient le fanatisme[1]. Dès qu'ils voyaient Napoléon, ils criaient *Vive l'Empereur* avec une sorte de furie militaire et patriotique. Les officiers, tirés de la demi-solde, partageaient les sentiments des soldats. Malheureusement les cadres avaient été remaniés plusieurs fois, d'abord sous les Bourbons, puis sous Napoléon, et il s'y trouvait une masse d'officiers, nouveaux dans le régiment quoique vieux dans l'armée, qui n'étaient pas assez connus des hommes qu'ils devaient commander. C'était l'une des causes de la défiance générale qui régnait à l'égard des chefs. L'opinion vulgaire dans les rangs de l'armée, c'était que non-seulement les maréchaux, mais les généraux, et beaucoup d'officiers au-dessous de ce grade, s'étaient accommodés des Bourbons, que Napoléon les avait surpris désagréablement en revenant de l'île d'Elbe, que dès lors leur dévouement dans la lutte qui se préparait serait au moins douteux. Cette opinion vraie sous quelques rapports, était fausse en ceci que les officiers de grade élevé, quoique ayant vu avec regret le retour de Napoléon, étaient pour la plu-

[1] Le général Foy dans son journal militaire, que son fils a eu l'obligeance de me communiquer, s'exprime de la sorte à la date du 14 juin : « Les troupes éprouvent non du » patriotisme, non de l'enthousiasme, mais une *véritable rage*, pour l'Empereur et contre » ses ennemis. Nul ne pense à mettre en doute le triomphe de la France. »

part incapables de le trahir, du moins avant que la fortune l'eût trahi elle-même. Il leur en coûtait de se dévouer de nouveau à sa cause, mais ils sentaient qu'il y allait de leur gloire, de celle de la France, et ils étaient prêts à se battre avec la plus grande énergie, sans compter que plusieurs d'entre eux ayant contribué à la révolution du 20 mars, étaient prêts à se battre non pas seulement avec courage mais avec passion. Néanmoins la confiance des soldats, fanatique en Napoléon, était nulle envers les chefs. L'idée que quelques-uns communiquaient avec Gand était générale. Tous ceux qui ne parlaient pas aussi vivement que les soldats devenaient suspects à l'instant même. Les bivouacs étaient devenus de vrais clubs, où soldats et officiers s'entretenaient de politique, et discutaient leurs généraux, comme dans les partis on discute les chefs politiques. Ce n'était pas l'ardeur de combattre, mais la subordination, l'union, le calme, qui devaient en souffrir. En un mot, héroïque et toute de flamme, cette armée manquait de cohésion; mais Napoléon formait son lien, et dès qu'elle le voyait, elle retrouvait en lui son unité. Elle frémissait de contentement à l'idée de rencontrer l'ennemi le lendemain même, de venger sur lui les années 1813 et 1814, et jamais, on peut le dire, victime plus noble, plus touchante, ne courut avec plus d'empressement s'immoler sur un autel qui pour elle était celui de la patrie.

Napoléon était résolu à la satisfaire, et à la mener la nuit même au milieu des bivouacs des Anglais et des Prussiens. Comme il l'avait prévu, les deux généraux alliés, tout en se disant qu'il fallait être bien serrés l'un à l'autre, avaient cependant négligé le point de soudure entre leurs cantonnements, et n'avaient pas pris les précautions nécessaires pour empêcher qu'on y pénétrât. Le duc de Wellington, tout occupé de couvrir le royaume des Pays-Bas, Blucher de barrer la route des provinces rhénanes, s'étaient placés conformément à l'idée qui les dominait. La Sambre, coulant de nous à eux, et se réunissant à la Meuse près de Namur, séparait leurs cantonnements. Blucher, avec quatre corps d'armée d'environ trente mille hommes chacun, formant ainsi un total de 120 mille combattants, occupait les bords de la Sambre et de la Meuse. (Voir la carte n° 61.) Bulow avec le 4e corps était à Liége, Thielmann avec le 3e entre Dinant et Namur, Pirch avec le 2e à Namur même. Ziethen avec le 1er corps, placé tout à fait à notre frontière, avait à Charleroy deux de ses divisions, et tenait ses avant-postes au delà de la Sambre, le long de la forêt de Beaumont qui nous cachait à sa vue. Ses deux autres divisions étaient en arrière de Charleroy, communiquant par des patrouilles avec l'armée anglaise chargée de couvrir le royaume des Pays-Bas. De Namur partait une belle chaussée pavée, se rendant des provinces rhénanes en Belgique, et conduisant à Bruxelles par Sombreffe, les Quatre-Bras, Genappe, Mont-Saint-Jean, Waterloo. (Voir la carte

n° 65.) Elle formait par conséquent la communication la plus importante pour les alliés, puisque c'était sur un point quelconque de son développement que Prussiens et Anglais devaient se réunir pour venir au secours les uns des autres. Aussi s'étaient-ils promis d'y accourir s'ils étaient menacés par cette frontière, car de Charleroy on n'avait que cinq ou six lieues à faire pour atteindre cette grande chaussée de Namur à Bruxelles. Prenait-on à gauche en sortant de Charleroy, on la joignait aux Quatre-Bras, et on était sur la route de Bruxelles; prenait-on à droite, on la joignait à Sombreffe, et on était sur la direction de Namur et de Liége. C'est par ce motif que les Prussiens avaient deux des divisions de Ziethen à Charleroy, les autres à Fleurus et à Sombreffe.

Le duc de Wellington disposait de cent mille hommes, Anglais, Hanovriens, Hollando-Belges, Brunswickois, sujets de Nassau. Les Anglais étaient de vieux soldats, éprouvés par vingt ans de guerre, et justement enorgueillis de leurs succès en Espagne. Ce qu'il y avait de meilleur dans l'armée britannique après les Anglais c'était la légion allemande, composée des débris de l'ancienne armée hanovrienne, recrutée avec des Allemands et fort aguerrie. Les Hollando-Belges, les Hanovriens proprement dits, les Brunswickois, le corps de Nassau, avaient été levés en 1813 et 1814, à la suite du soulèvement européen contre nous, les uns organisés en troupes de ligne, les autres en milices volontaires. Les troupes de ligne avaient plus de consistance que les milices, mais les unes et les autres étaient animées de passions vives contre la France, confiantes dans le chef qui les commandait, et habilement mêlées aux troupes anglaises de manière à participer à leur solidité. Dans cette masse les Anglais comptaient pour 38 mille hommes, les soldats de la légion allemande pour 7 à 8 mille, les Hanovriens pour 15 mille, les Hollando-Belges pour 25 mille, les Brunswickois pour 6 mille, les sujets de Nassau, naturellement fort attachés à la maison de Nassau-Orange, pour 7 mille.

Le duc de Wellington, ainsi qu'on l'a vu déjà dans ce volume, s'était attaché à persuader à Blucher qu'il fallait attendre que la seconde colonne d'invasion, composée des Russes, des Autrichiens, des Bavarois, des Wurtembergeois, etc., laquelle arrivait par l'Est, fût parvenue à la même distance de Paris que la colonne qui entrait par le Nord, avant d'agir offensivement. Afin de tuer le temps et de satisfaire l'ardeur des Prussiens, le duc de Wellington avait consenti à entreprendre quelques siéges, et des parcs d'artillerie avaient été préparés dans cette intention. Mais en attendant on n'avait pris que de médiocres précautions pour se garantir contre une brusque apparition des Français. Le duc de Wellington, dont la perspicacité était ici en défaut, n'avait songé qu'à se préserver d'une attaque le long de la mer, ce qui pourtant n'était guère

à craindre, car Napoléon l'eût-il coupé d'Anvers, ne l'eût certainement pas coupé d'Amsterdam, et ne lui eût dès lors pas enlevé sa base d'opération, tandis qu'il avait grand intérêt à le séparer de Blucher, et à se jeter entre les Anglais et les Prussiens pour les battre les uns après les autres. De ce dernier danger, de beaucoup le plus réel, le duc de Wellington et Blucher n'avaient rien entrevu. Seulement, instruits par les leçons de Napoléon à se tenir bien serrés les uns aux autres, ils s'étaient promis de se réunir sur la chaussée de Namur à Bruxelles en cas d'attaque vers Charleroy, et d'y accourir le plus vite possible, les uns de Bruxelles, les autres de Namur et de Liége. Le duc de Wellington avait fait trois parts de son armée : l'une formant sa droite sous le brave et excellent général Hill, s'étendait d'Oudenarde à Ath; l'autre sous le brillant prince d'Orange, d'Ath à Nivelles, pas loin de Charleroy et de la Sambre (voir la carte n° 65); la troisième était en réserve à Bruxelles. Le duc de Wellington par cette distribution avait voulu se mettre en mesure de se concentrer, ou sur sa droite en cas d'attaque vers la mer, ou sur sa gauche en cas qu'il fallût se porter au secours des Prussiens. Mais même dans cette double intention, ses corps étaient trop dispersés, car il fallait au moins deux ou trois jours pour qu'ils fussent réunis sur leur droite ou sur leur gauche. Quoi qu'il en soit, en cas d'une attaque vers Charleroy, contre les Anglais ou les Prussiens, le point de ralliement avait été fixé sur la chaussée de Namur à Bruxelles, et c'est pour garantir cette chaussée que le corps prussien de Ziethen avait été distribué comme nous venons de le dire, deux divisions à Charleroy sur la Sambre, deux autres en arrière entre Fleurus et Sombreffe.

Le 14 juin au soir on ne soupçonnait rien ou presque rien aux quartiers généraux de Bruxelles et de Namur des desseins des Français : on savait seulement qu'il y avait du mouvement sur la frontière, sans soupçonner le but et la gravité de ce mouvement. C'était donc une grande et merveilleuse opération que d'avoir rassemblé ainsi à quatre ou cinq lieues de l'ennemi une armée de 124 mille hommes, venant de distances telles que Lille, Metz et Paris, sans que les deux généraux anglais et prussien s'en doutassent, et l'histoire de la guerre ne présente pas que nous sachions un phénomène de ce genre. Napoléon n'était pas homme à perdre le fruit de ce premier succès, en ne se hâtant pas assez d'en profiter. Il résolut d'entrer en action dans la nuit même du 14 au 15, de se porter brusquement sur Charleroy, d'enlever par surprise cette place probablement mal gardée, d'y franchir la Sambre, et de tomber tout à coup sur la chaussée de Namur à Bruxelles, certain que si rapprochés que fussent les Prussiens et les Anglais, il les trouverait faiblement reliés à leur point de jonction, et parviendrait à s'établir entre eux avec la masse de ses forces. Il avait prescrit les plus minutieuses précautions

pour que dans les bivouacs on se rendît aussi peu apparent que possible, qu'on se couvrît des bois, des mouvements de terrain assez fréquents sur cette frontière, qu'on cachât ses feux, et qu'on ne laissât passer ni un voyageur, ni un paysan, afin de retarder le plus qu'il se pourrait la nouvelle positive de notre approche. Quant à la nouvelle vague elle était certainement répandue, et celle-là, comme l'expérience le prouve, provoque rarement de la part d'un ennemi menacé des déterminations suffisantes.

Napoléon donna le 14 au soir les ordres qui suivent. A trois heures du matin, toutes nos têtes de colonnes devaient être en marche de manière à se trouver vers neuf ou dix heures sur la Sambre. A gauche, le général Reille avec le 2e corps devait se porter de Leers-Fosteau à Marchiennes, s'emparer du pont de Marchiennes situé à une demi-lieue au-dessus de Charleroy, y passer la Sambre, et se mettre en mesure d'exécuter les instructions ultérieures du quartier général. Le comte d'Erlon avec le 1er corps, partant de deux lieues en arrière de Solre-sur-Sambre, devait deux heures après le général Reille entrer à Marchiennes, et y prendre position derrière lui. Au centre, le général Vandamme partant des environs de Beaumont avec le 3e corps, avait l'ordre formel de se trouver entre neuf et dix heures du matin devant Charleroy. Avec lui devait marcher le général Rogniat, suivi des troupes du génie et des marins de la garde, afin d'enlever le pont et la porte de Charleroy. Le général Pajol était chargé d'escorter Rogniat avec la cavalerie légère de la réserve. Napoléon se proposait de l'accompagner à la tête de quatre escadrons de la garde, pour tout voir et tout diriger par lui-même. Il était prescrit au comte de Lobau de partir avec le 6e corps une heure après le général Vandamme, afin de laisser à celui-ci le temps de défiler à travers les bois. La garde devait s'ébranler une heure après le comte de Lobau. Défense était faite aux bagages de suivre les corps, et il ne leur était permis de se mettre en marche qu'après que toutes les troupes auraient défilé. A droite enfin le général Gérard, qui n'était encore qu'à Philippeville, devait en partir à trois heures du matin, tomber brusquement sur le Châtelet, à deux lieues au-dessous de Charleroy, y passer la Sambre, s'établir sur la rive gauche, et attendre là les ordres du quartier général. Ainsi, entre neuf et dix heures du matin, 124 mille hommes allaient fondre sur tous les points de la Sambre, tant au-dessus qu'au-dessous de Charleroy, et il était difficile qu'ainsi concentrés sur un espace de deux lieues, ils ne parvinssent pas à percer la ligne ennemie quelque forte qu'elle pût être. (Voir la carte n° 65.)

Le 15 juin à trois heures du matin, l'armée s'ébranla tout entière, Vandamme excepté, qui cependant aurait dû être en mouvement le premier. On n'était ni plus énergique, ni plus habile que le général Van-

damme, ni surtout plus dévoué à la cause sinon de l'Empire, du moins de la Révolution française. Il était prêt à bien servir, mais il ne s'était pas corrigé de ses défauts, qui étaient la violence et le goût extrême du bien-être. On l'avait forcé de quitter Beaumont pour céder la place au corps de Lobau, à la garde impériale et à l'Empereur. Après avoir manifesté beaucoup d'humeur il était allé s'établir sur la droite, et s'était logé de sa personne dans une maison de campagne assez difficile à découvrir. Le maréchal Soult qui possédait la plupart des qualités d'un chef d'état-major, sauf la netteté d'esprit et l'expérience de ce service, n'avait pas, comme Berthier, doublé et triplé l'expédition des ordres afin d'être assuré de leur transmission. L'unique officier envoyé à Vandamme le chercha longtemps, se cassa la jambe en le cherchant, et ne put remettre à un autre le message dont il était porteur. Vandamme ne sut donc rien, et resta paisiblement endormi dans ses bivouacs. Le général Rogniat étant parvenu à le joindre, lui témoigna son étonnement de le trouver immobile, et le prévint qu'il fallait se porter immédiatement sur Charleroy. Vandamme assez mécontent du ton du général Rogniat, lui répondit durement qu'on ne lui avait adressé aucune instruction du quartier général, et que ce n'était pas d'un subalterne qu'il avait à recevoir des ordres. Toutefois malgré cette réponse, Vandamme se mit en devoir de marcher. Mais il fallait du temps pour éveiller, réunir et mettre en mouvement 17 mille hommes, et ce ne fut qu'entre cinq et six heures du matin que le 3e corps put s'acheminer vers Charleroy. Ayant à défiler par de petits chemins, à travers des bois épais, des villages étroits et longs, Vandamme ne pouvait avancer bien rapidement, et son retard de trois heures ralentit d'autant le corps de Lobau et la garde qui devaient suivre la même route. Heureusement le général Rogniat n'attendit point l'infanterie, et se trouvant assez fort avec la cavalerie légère de Pajol, il s'élança sans hésiter sur Charleroy. Napoléon, impatienté de rencontrer tant de troupes attardées sur cette route, prit les devants avec les quatre escadrons de la garde qui l'accompagnaient, et courut vers Charleroy de toute la vitesse de ses chevaux.

Pendant ce temps Pajol battant la campagne avec ses escadrons, refoula les avant-postes prussiens après leur avoir fait deux à trois cents prisonniers. Rogniat qui le suivait avec quelques compagnies du génie et les marins de la garde, se jeta brusquement sur le pont de Charleroy, s'en saisit avant que l'ennemi pût le détruire, fit sauter avec des pétards les portes de la ville, y pénétra, et fraya ainsi la route à Pajol. Celui-ci traversa Charleroy au galop, et se mit à la poursuite des Prussiens qui se repliaient en toute hâte.

A quelques centaines de toises de Charleroy la route se bifurquait. Par la gauche elle allait joindre aux Quatre-Bras, par la droite elle allait

joindre à Sombreffe, la grande chaussée de Namur à Bruxelles, dont nous avons déjà parlé. (Voir la carte n° 65.) Les Prussiens, voulant conserver cette chaussée par laquelle Blucher et Wellington pouvaient se réunir, firent leur retraite sur les deux embranchements qui venaient y aboutir, celui de Bruxelles et celui de Namur, mais en plus grand nombre sur ce dernier. Pajol lança le colonel Clary avec le 1er de hussards sur la route de Bruxelles, et avec le reste de sa cavalerie se dirigea sur la route de Namur, suivi de près par les dragons d'Exelmans.

Tandis que ces événements se passaient sur la route de Beaumont à Charleroy, le général Reille avec le 2e corps, parti de Leers-Fosteau à trois heures du matin, avait rencontré les Prussiens à l'entrée du bois de Montigny-le-Tilleul, les avait culbutés, et leur avait fait trois à quatre cents prisonniers. Il s'était immédiatement porté sur Marchiennes, en avait surpris le pont, et avait franchi la Sambre vers onze heures du matin. Il s'était ensuite avancé jusqu'à Jumel et Gosselies, dans la direction de Bruxelles, et s'y était arrêté pour laisser respirer ses troupes, et y attendre les ordres du quartier général. Le comte d'Erlon partant de plus loin avec le 1er corps, n'avait pas encore atteint la Sambre. Sur la droite, le général Gérard ayant été retenu par l'une de ses divisions, n'avait quitté Philippeville qu'assez tard, et soit par cette raison, soit par celle de la distance à parcourir, ne devait arriver au pont du Châtelet avec le 4e corps que fort avant dans la journée. Mais ces divers retards étaient sans importance, la Sambre étant franchie sur deux points, Marchiennes et Charleroy, et Napoléon pouvant en quelques heures porter 60 mille hommes entre les Anglais et les Prussiens, de manière à rendre leur réunion impossible.

Napoléon suivant de près les généraux Rogniat et Pajol, avait traversé Charleroy entre onze heures et midi, ne s'y était point arrêté, et avait rejoint au plus vite sa cavalerie légère. Il s'était porté au point où la route de Charleroy se bifurquant, jette un embranchement sur Bruxelles, un autre sur Namur. Craignant que le colonel Clary ne fût pas suffisant avec son régiment de hussards pour tenir tête aux postes ennemis qui avaient pris la direction de Bruxelles, il prescrivit au général Lefebvre-Desnoëttes, commandant la cavalerie légère de la garde, d'appuyer le colonel Clary avec sa division, forte de 2,500 cavaliers, et au général Duhesme, commandant l'infanterie de la jeune garde, d'en détacher un régiment dès qu'elle arriverait, afin d'appuyer Clary et Lefebvre-Desnoëttes. Il expédia en même temps l'ordre à sa gauche, composée des généraux Reille et d'Erlon, de hâter le pas, et de gagner Gosselies, pour accumuler ainsi de grandes forces dans la direction de Bruxelles, par laquelle devaient se présenter les Anglais. Le général Reille, comme on vient de le voir, ayant passé la Sambre à Marchiennes, était en marche

sur Jumel et Gosselies, et pouvait déjà réunir sur ce point si essentiel 23 mille hommes d'infanterie.

Ces précautions prises sur la route de Bruxelles, Napoléon se transporta sur la route de Namur où il devait avoir affaire aux Prussiens, et où l'on pouvait les supposer déjà très-nombreux, leur quartier général étant à Namur, c'est-à-dire à sept ou huit lieues, tandis que le quartier général anglais, établi à Bruxelles, se trouvait à quatorze.

Des deux divisions du corps prussien de Ziethen qui occupaient Charleroy, l'une, la division Steinmetz, s'était retirée sur la route de Bruxelles, l'autre, la division Pirch II[1], sur la route de Namur passant par Fleurus et Sombreffe. Celle-ci s'était arrêtée au village de Gilly, qu'on rencontre à une lieue de Charleroy sur le chemin de Fleurus. Pajol l'avait suivie avec la cavalerie légère, Exelmans avec les dragons, et Grouchy lui-même commandant en chef la réserve de cavalerie, était venu prendre le commandement des troupes réunies à cette avant-garde. Le général Ziethen avait ordre en cas d'attaque de disputer le terrain, de manière à ralentir notre marche, mais non pas de manière à s'engager sérieusement. Voyant six mille chevaux à sa poursuite, il avait évacué le village de Gilly, et s'était établi derrière un gros ruisseau qui venant de l'abbaye de Soleilmont va tomber dans la Sambre près du Châtelet. Placé sous ses ordres, le général Pirch II avait barré le pont de ce ruisseau, disposé deux bataillons en arrière du pont, et plusieurs autres à gauche et à droite de la route, dans les bois de Trichehève et de Soleilmont. Il résolut d'attendre les Français dans cette position, qui lui permettait de leur opposer une assez longue résistance. De son côté le maréchal Grouchy, quoique ayant sous la main les deux divisions Pajol et Exelmans, crut devoir s'arrêter, car des troupes à cheval ne suffisaient pas pour forcer l'obstacle qu'il avait devant lui, et il se serait exposé à perdre beaucoup d'hommes sans obtenir aucun résultat.

C'est dans cette situation que Napoléon trouva les choses en arrivant à Gilly. Il prit bientôt son parti avec cette sûreté de jugement qui ne l'abandonnait jamais à la guerre. On avait devant soi une chaine de coteaux boisés, dont le ruisseau de Soleilmont baignait le pied. Au revers s'étendait la plaine de Fleurus, déjà célèbre par la bataille qu'y avaient livrée les généraux Jourdan et Kléber, et dans laquelle une rencontre avec les Prussiens était très-vraisemblable, puisque la grande chaussée de Namur à Bruxelles la traversait tout entière. Napoléon, qui désirait fort cette rencontre afin de battre les Prussiens avant les Anglais, voulait s'assurer l'entrée de la plaine de Fleurus, mais ne songeait nullement à occuper

[1] Il y avait dans l'armée prussienne deux généraux du nom de Pirch : Pirch Ier et Pirch II. Pirch Ier commandait en chef le 2e corps d'armée de Blucher ; Pirch II commandait une division sous les ordres de Ziethen, général en chef du 1er corps.

la plaine elle-même, car il en aurait éloigné les Prussiens, ce qui aurait fait échouer ses desseins. Jusqu'ici en effet tout se passait comme il l'avait prévu et souhaité. Il avait pensé que les Anglais et les Prussiens, quelque intérêt qu'ils eussent à se tenir fortement unis, laisseraient entre eux un espace moins fortement occupé, sur lequel en appuyant avec toute la force de son armée concentrée il pourrait pénétrer victorieusement. Ce calcul profond se trouvait vérifié. La Sambre, si heureusement enlevée à l'ennemi, laissait apercevoir le vide qui séparait les Anglais des Prussiens. Il était aisé de reconnaître qu'on avait les Anglais sur sa gauche dans la direction de Bruxelles, leurs avant-postes à cinq ou six lieues, leur corps de bataille à douze ou quatorze, et les Prussiens sur sa droite, dans la direction de Namur, leurs avant-postes à une ou deux lieues, leur corps de bataille à cinq ou six. Le but qu'on avait en cherchant à se placer entre eux étant de les rencontrer séparément, il fallait faire deux choses, se jeter tout de suite sur l'une des deux armées, et pendant qu'on se battrait avec elle, opposer à la marche de l'autre un obstacle qui ne lui permît pas de venir au secours de l'armée attaquée. Ces deux objets étaient de toute évidence : mais sur laquelle des deux armées fallait-il se jeter d'abord? Évidemment encore sur l'armée prussienne, premièrement parce qu'elle était la plus rapprochée, et secondement parce que si nous l'avions laissée sur notre droite, elle se serait portée sur nos derrières, et nous aurait pris à revers, pendant que nous aurions été occupés à lutter avec les Anglais. De plus, par l'humeur entreprenante de son chef, il était probable qu'elle serait impatiente de combattre, et profiterait de la proximité pour se mesurer avec nous, tandis que les Anglais à cause de la distance, à cause de leur lenteur naturelle, nous laisseraient le temps d'accabler leurs alliés avant de les secourir. Mais de cette nécessité de choisir les Prussiens pour nos premiers adversaires, il résultait forcément qu'au lieu de les empêcher d'arriver dans la plaine de Fleurus, il fallait plutôt leur en faciliter les moyens, car autrement ils auraient exécuté un grand mouvement rétrograde, et seraient allés par Wavre rejoindre les Anglais derrière Bruxelles. Or si les deux armées alliées allaient opérer leur jonction au delà de Bruxelles, le plan de Napoléon se trouvait déjoué, et sa position devenait des plus dangereuses, car il ne pouvait trop s'enfoncer en Belgique, ayant bientôt à revenir sur ses pas pour faire face à la colonne envahissante de l'Est, et il ne pouvait combattre 220 mille hommes avec 120 qu'à la condition de les combattre séparément. S'il les trouvait réunis, il était contraint de repasser la frontière après un plan de campagne manqué, et l'ascendant de sa supériorité manœuvrière perdu. Il ne fallait donc pas pousser plus loin que Fleurus dans la direction de Namur, tandis qu'au contraire dans la direction de Bruxelles il était indispensable d'occuper la position qui empêcherait les Anglais

d'arriver sur le champ de bataille où nous combattrions les Prussiens.

Le corps de Ziethen s'étant établi, comme nous venons de le dire, derrière le pont de Soleilmont et dans les bois à gauche et à droite de la route, il fallait nécessairement le déloger pour être maîtres du débouché de la plaine de Fleurus, et ne pas faire un pas au delà. Napoléon ordonna donc à Grouchy de forcer le ruisseau dès qu'il aurait de l'infanterie, de fouiller ensuite les bois, et de pousser ses reconnaissances seulement jusqu'à Fleurus. Ces ordres donnés, il rebroussa chemin au galop pour veiller de nouveau à ce qui pouvait survenir du côté de Bruxelles. Il fit dire à Vandamme qui n'avait pu atteindre Charleroy qu'à midi, et avait mis deux heures à traverser les rues étroites de cette ville, de se hâter, d'abord pour laisser le passage libre à Lobau et à la garde, et ensuite pour aller appuyer Grouchy. On était au 15 juin : la chaleur était étouffante, les troupes avaient déjà fait les unes cinq lieues, les autres six ou sept; mais leur ardeur n'était pas diminuée, et elles marchaient avec empressement dans toutes les directions qui leur étaient indiquées. Après avoir pressé la marche de Vandamme, Napoléon dépassant le point où la route de Charleroy se bifurque, se porta un peu en avant sur l'embranchement de Bruxelles. Cet embranchement, avons-nous dit, rencontrait aux Quatre-Bras la grande chaussée de Namur à Bruxelles, formant la communication entre les deux armées alliées. La possession des Quatre-Bras était donc de la plus extrême importance, car c'était tout à la fois le point par lequel l'armée anglaise pouvait se relier aux Prussiens, et celui par lequel elle pouvait opérer sa propre concentration. On a vu en effet que le duc de Wellington ayant établi sa réserve à Bruxelles, avait rangé en avant et en un demi-cercle le gros de son armée, qu'ainsi le général Hill s'étendait d'Oudenarde à Ath, le prince d'Orange d'Ath à Nivelles. Nivelles était par conséquent le point par lequel les Anglais pouvaient réunir leur droite à leur gauche : en outre, de Nivelles même une route pavée les conduisait par un trajet fort court aux Quatre-Bras, où ils devaient trouver leur réserve arrivant de Bruxelles, de façon que les Quatre-Bras, ainsi nommés à cause des routes qui s'y croisent, étaient à la fois le point de ralliement des Anglais avec les Prussiens, et celui des Anglais entre eux. Aucun point de ce vaste théâtre d'opérations n'avait donc une égale importance. Or le prix qu'il avait pour les alliés il l'avait naturellement pour nous, et Napoléon devait tenir comme à la condition essentielle de son plan de campagne que les Quatre-Bras fussent invinciblement occupés, pour que les Anglais ne pussent, à moins de détours longs et difficiles, ni se réunir entre eux, ni se réunir aux Prussiens. C'est par ce motif que Napoléon, à peine Charleroy enlevé, avait lancé dans la direction des Quatre-Bras, d'abord le colonel Clary avec un régiment de hussards, puis Lefebvre-Desnoëttes avec la cavalerie légère de la

garde, puis un des régiments d'infanterie de la jeune garde, et enfin les corps de Reille et d'Erlon, forts de plus de 40 mille hommes d'infanterie et de 3 mille chevaux, tout cela pour contenir les Anglais, pendant qu'il combattrait les Prussiens avec quatre-vingt mille hommes. Tandis qu'il était de sa personne un peu en avant du point de bifurcation, pressant tant qu'il pouvait la marche des troupes, il aperçut le maréchal Ney qui arrivait en toute hâte suivi d'un seul aide de camp, le colonel Heymès. Napoléon, comme on doit s'en souvenir, lui avait donné après le 20 mars une mission sur la frontière, pour diminuer l'embarras de sa position en l'éloignant de Paris, et cette mission terminée l'avait laissé dans ses terres, d'où le maréchal n'était revenu que pour la cérémonie du Champ de Mai. Napoléon même, comme on doit encore s'en souvenir, lui en avait témoigné quelque humeur le jour de la cérémonie. Tenant cependant à se servir de la grande énergie du maréchal, il lui avait fait dire en quittant Paris de venir le joindre au plus vite s'il voulait assister à la première bataille. Ney averti si tard n'avait eu que le temps de prendre avec lui son aide de camp Heymès, et était parti pour Maubeuge sans équipage de guerre. N'ayant pas même de chevaux, il avait été réduit à emprunter ceux du maréchal Mortier, resté malade à Maubeuge. Il arrivait donc ne sachant rien de l'état des choses, ne connaissant ni le rôle qui lui était réservé, ni les troupes qu'il allait commander, livré à cette agitation fébrile qui suit le mécontentement de soi et des autres, n'ayant pas dès lors tout le calme d'esprit désirable dans les situations difficiles, bien que sa prodigieuse énergie n'eût jamais été plus grande qu'en ce moment. Napoléon, après avoir souhaité la bienvenue au maréchal, lui dit qu'il lui confiait la gauche de l'armée, composée du 2ᵉ et du 1ᵉʳ corps (généraux Reille et d'Erlon), des divisions de cavalerie attachées à ces corps, de la cavalerie légère de la garde qu'il lui prêtait pour la journée, avec recommandation de la ménager, le tout comprenant au moins 45 mille hommes de toutes armes. Napoléon ajouta qu'il fallait avec ces forces, transportées actuellement au delà de la Sambre, et rendues en partie à Gosselies, pousser vivement l'ennemi l'épée dans les reins, et s'établir aux Quatre-Bras, clef de toute la position. — Connaissez-vous les Quatre-Bras? dit Napoléon au maréchal. — Comment, répondit Ney, ne les connaîtrais-je pas? j'ai fait la guerre ici dans ma jeunesse, et je me souviens que c'est le nœud de tous les chemins. — Partez donc, lui répliqua Napoléon, et emparez-vous de ce poste, par lequel les Anglais peuvent se rejoindre aux Prussiens. Éclairez-vous par un détachement vers Fleurus [1]. — Ney partit plein d'ardeur, et en apparence disposé à ne pas perdre de temps. Il était environ quatre heures et demie.

[1] Je dois prévenir le lecteur que l'assertion de Napoléon adoptée dans ce récit est l'une de celles qui ont été contestées dans la longue et vive polémique dont la campagne

Napoléon, après avoir expédié le maréchal Ney sur les Quatre-Bras, se reporta vers Gilly, où il avait laissé Grouchy, Pajol, Exelmans, attendant l'infanterie de Vandamme pour attaquer l'arrière-garde des Prussiens. Il n'avait, comme nous l'avons dit, d'autre intérêt de ce côté que d'occuper le débouché de la plaine de Fleurus, afin de pouvoir y livrer bataille aux Prussiens le lendemain, et il se serait bien gardé de les pousser au delà, car en leur ôtant le jour même la grande chaussée de Namur à Bruxelles, il les eût forcés d'aller chercher derrière Bruxelles le point de ralliement avec les Anglais, ce qui aurait ruiné tous ses desseins. Il n'avait donc aucune autre intention que celle de passer le ruisseau de Soleilmont, et d'occuper le revers des coteaux boisés qui enceignent la plaine de Fleurus. Vandamme était enfin arrivé avec son infanterie, et il était venu se ranger derrière la cavalerie de Grouchy. Mais ni lui, ni Grouchy, ni Pajol, ni Exelmans, ne voulaient attaquer avant que Napoléon fût présent. Ils étaient disposés à croire que l'armée prussienne se trouvait tout entière derrière le ruisseau de Soleilmont. Effectivement on aurait pu le supposer à en juger d'après les simples apparences. Le général Pirch II, renforcé par quelques bataillons de la division Jagow, avait rempli de troupes les bois à droite et à gauche de la route, barré le pont, et derrière le pont rangé plusieurs bataillons en colonnes serrées. Dans l'impossibilité de voir à travers l'épaisseur des bois et au delà de la chaîne des coteaux, on avait le champ libre pour toutes les suppositions, et l'imagination, qui joue un grand rôle à la guerre, pouvait se figurer l'armée prussienne réunie tout entière derrière ce rideau. Mais la puissante raison de Napoléon, plus puissante encore que son imagination, lui montrait dans tout ce qu'il avait sous les yeux un ennemi surpris, qui n'avait pas eu le temps de concentrer ses forces. Le lendemain il en devait être autrement, mais pour le moment Napoléon était convaincu de n'avoir qu'une ou deux divisions devant lui, et il regardait comme l'affaire d'un coup de main de les déloger du poste qu'elles occupaient. Il ordonna donc d'attaquer immédiatement les Prussiens et de leur enlever la position qu'ils montraient l'intention de défendre.

Le ruisseau qui nous séparait d'eux venant de l'abbaye de Soleilmont qu'on apercevait à notre gauche, passait devant nous sous un très-petit pont, et allait vers notre droite se perdre dans la Sambre, près du Châtelet. Le maréchal Grouchy dirigea vers la droite les dragons d'Exelmans, et leur ordonna de franchir le ruisseau à gué, afin de tourner la position de l'ennemi. En même temps trois colonnes d'infanterie, une de jeune garde, et deux du corps de Vandamme, s'ébranlèrent pour enlever le

de 1815 a été le sujet. On trouvera la vérité de cette assertion longuement discutée dans une note page 719.

pont. Les Prussiens menacés d'une double attaque de front et de flanc, se hâtèrent de battre en retraite, leurs instructions portant qu'il fallait ralentir les Français en évitant tout engagement sérieux avec eux. On franchit donc le ruisseau presque sans difficulté, mais Napoléon vit alors avec dépit l'infanterie prussienne prête à lui échapper. Dans son impatience de l'atteindre, il jeta sur elle les quatre escadrons de la garde actuellement de service auprès de lui. Le général Letort s'élança sur les Prussiens à la tête de ces quatre escadrons, les joignit au moment où ils se formaient en carrés dans une éclaircie du bois, enfonça l'un de ces carrés, le sabra presque en entier, et se jeta sur un second qu'il rompît également. Courant sur un troisième, il tomba malheureusement sous les balles ennemies. Les Prussiens laissèrent dans nos mains quelques centaines de morts et de blessés, plus trois ou quatre cents prisonniers, mais nous payâmes cher cet avantage par la perte du général Letort. C'était l'un de nos officiers de cavalerie les plus intelligents, les plus braves et les plus entraînants. Napoléon lui accorda de justes regrets, et lui a consacré à Sainte-Hélène quelques lignes faites pour l'immortaliser.

Les dragons d'Exelmans achevant le détour qu'ils étaient chargés d'exécuter sur notre droite, menèrent battant les Prussiens de Pirch et de Jagow, et ne s'arrêtèrent qu'à la lisière des bois. Une avant-garde s'avança seulement jusqu'à Fleurus [1].

Ce résultat obtenu, Napoléon rentra à Charleroy pour avoir des nouvelles de ce qui se passait à son aile gauche et sur ses derrières. Il n'avait pas entendu le canon de Ney, et il en était surpris. Il sut bientôt le motif de cette inaction.

Ney en le quittant avait rencontré aux environs de Gosseliès le général Reille avec les quatre divisions du 2e corps, lesquelles après avoir passé la Sambre à Marchiennes, n'avaient cessé de marcher dans la direction des Quatre-Bras. Ces quatre divisions comptant plus de 20 mille hommes d'infanterie, et s'étendant sur un espace d'une lieue, étaient précédées par la cavalerie légère de Piré attachée au 2e corps, et par celle de Lefebvre-Desnoëttes détachée de la garde impériale. Ces deux divisions de cavalerie comprenaient ensemble 4,500 chevaux. Ney avait donc en ce moment plus de vingt-cinq mille hommes sous la main. A leur aspect la division de Steinmetz, craignant d'être coupée de l'armée prussienne si elle persistait à couvrir la route de Bruxelles, regagna par un détour la route de Namur, et découvrit ainsi les Quatre-Bras. Ney à qui Napoléon avait recommandé de s'éclairer vers Fleurus, détacha la division Girard

[1] Le maréchal Grouchy, dans l'un de ses écrits, s'est plaint de ce que Vandamme n'avait pas voulu aller plus loin pendant cette soirée; mais Napoléon, en donnant à Sainte-Hélène, dans la réfutation de l'ouvrage du général Rogniat, ses motifs de s'arrêter à cette limite, a complétement justifié le général Vandamme.

pour observer la division Steinmetz, et ensuite prenant la division Bachelu d'environ 4,500 hommes d'infanterie, avec les 4,500 chevaux de Piré et de Lefebvre-Desnoëttes, se porta en avant à la tête de ces 9 mille hommes. Laissant derrière lui les divisions d'infanterie Foy et Jérôme fortes d'environ 12 mille hommes, et de plus les 20 mille hommes de d'Erlon, il n'avait certes rien à craindre. De Gosselies aux Quatre-Bras il y a environ trois lieues métriques, qu'on peut franchir en moins de deux heures et demie si on a quelque hâte d'arriver. Les soldats de Reille avaient déjà fait, il est vrai, sept lieues métriques, mais partis à trois heures du matin ils avaient eu quatorze heures pour exécuter ce trajet, et s'étaient reposés plus d'une fois. Ils pouvaient par conséquent ajouter trois lieues aux fatigues de la journée, sans qu'il y eût abus de leurs forces. Ney avait donc le moyen de tenir la parole donnée à Napoléon, et de s'emparer des Quatre-Bras, mais tout à coup, pendant qu'il était en marche, il entendit le canon de Vandamme, qui retentissait le long du ruisseau de Soleilmont vers six heures, et conçut de vives inquiétudes. Il craignit que Napoléon n'eût sur les bras toute l'armée prussienne, et si Napoléon l'avait sur les bras, il devait l'avoir à dos. Il commença donc à hésiter, et à délibérer sans agir.

Aux inquiétudes que lui inspira le canon qu'il venait d'entendre, vinrent bientôt s'en ajouter d'autres. En approchant de Frasnes qui n'est pas loin des Quatre-Bras, il aperçut une masse d'infanterie qu'il supposa anglaise, bien qu'elle n'en portât pas l'uniforme, mais qu'il jugea telle parce qu'elle venait du côté des Anglais. Il raisonna comme raisonnaient tout à l'heure à Gilly Vandamme, Grouchy, Pajol, Exelmans, qui croyaient avoir affaire à l'armée prussienne tout entière, et il se dit qu'il pourrait bien avoir devant lui l'avant-garde de lord Wellington, laquelle disparaissant comme un rideau subitement replié, découvrirait bientôt l'armée anglaise elle-même. Ney, malgré sa bravoure, devenu très-hésitant, comme la plupart de nos généraux, fut atteint de la double crainte de ce qu'il pouvait avoir sur son front et sur ses derrières. Il s'arrêta devant la route ouverte des Quatre-Bras, c'est-à-dire devant la fortune de la France, qui était là, et qu'il eût, en étendant la main, infailliblement saisie!

Qu'avait-il en ce moment devant lui? Exactement ce qu'il voyait, et rien de plus. En effet le duc de Wellington resté à Bruxelles, et n'ayant recueilli le matin que des avis vagues, n'avait encore rien ordonné. Mais le prince de Saxe-Weimar, appartenant à la division Perponcher, l'une de celles qui composaient le corps du prince d'Orange, avait suppléé aux instructions qu'il n'avait pas reçues, et par une inspiration de simple bon sens s'était porté de Nivelles aux Quatre-Bras, avec quatre mille soldats de Nassau. Le maréchal Ney s'était donc arrêté devant quatre mille

hommes d'infanterie médiocre, tandis qu'il en avait 4,500 d'infanterie excellente, sans compter 4,500 de cavalerie de la première qualité. Assurément s'il avait fait un pas de plus, il eût balayé le détachement ennemi en un clin d'œil.

A la vérité Ney pouvait craindre d'avoir affaire à plus de quatre mille hommes, mais il allait en réunir vingt mille par l'arrivée des autres divisions du général Reille, et il fallait bien mal calculer pour croire que l'armée anglaise, surprise à dix ou onze heures du matin, eût déjà reçu de Bruxelles des ordres de concentration, et, si elle les avait reçus, les eût déjà exécutés. En tout cas avec 4,500 chevaux, comment ne pas s'assurer de ce qu'on avait devant soi? Une charge de cavalerie, dût-elle être ramenée, aurait suffi pour éclaircir le mystère. Ney, qui le lendemain et le surlendemain fut encore une fois le plus héroïque des hommes, n'était plus cet audacieux général qui à Iéna, à Eylau, nous avait engagés dans des batailles sanglantes pour s'être trop témérairement avancé. Il n'est pas rare, hélas! qu'on devienne timide pour avoir été jadis trop hardi. Ney ne poussa donc pas au delà de Frasnes, situé à une lieue des Quatre-Bras, y laissa la division Bachelu avec la cavalerie Piré et Lefebvre-Desnoëttes, et revint à Charleroy pour faire connaître à l'Empereur ce qui s'était passé.

Napoléon qui était monté à cheval à trois heures du matin et n'en était descendu qu'à neuf heures du soir, qui par conséquent y était resté dix-huit heures (bien que cet exercice lui fût rendu pénible par une indisposition dont il souffrait en ce moment), avait enfin pris quelques minutes de repos, et jeté sur un lit, écoutait des rapports, expédiait des ordres. Debout de nouveau à minuit, il reçut Ney qui vint lui raconter ce qu'il avait fait, et lui exposer les motifs de ses hésitations. Napoléon s'emportait quelquefois, quand tout allait bien, mais il était d'une douceur parfaite dans les situations délicates et graves, ne voulant pas lui-même agiter les hommes que les circonstances agitaient déjà suffisamment. Il n'adressa donc pas de reproches au maréchal, bien que l'inexécution des ordres qu'il lui avait donnés fût infiniment regrettable [1]. Jusqu'ici

[1] C'est le cas d'examiner ici les diverses assertions dont les ordres donnés verbalement à Ney dans l'après-midi du 15 ont été l'occasion. Nous allons donc le faire aussi brièvement que possible, pour l'édification de ceux qui ne craignent pas les longueurs de la critique historique. D'abord, le colonel Heymès, aide de camp du maréchal Ney, dans un récit sincère, mais consacré à prouver que le maréchal n'avait pas commis une seule faute pendant ces tristes journées, a prétendu que Napoléon n'avait témoigné au maréchal aucun mécontentement dans la soirée du 15, qu'il soupa même avec lui et le traita fort amicalement. Après avoir consulté beaucoup de témoins oculaires, nous croyons cette assertion exacte. La faute du maréchal était en ce moment si réparable, que Napoléon, qui avait grand besoin de lui, se serait gardé de le blesser sans de graves motifs. Le mécontentement fut beaucoup plus sérieux le lendemain, et témoigné très-franchement, comme on le verra tout à l'heure. Nous croyons donc qu'en parlant des reproches adressés

d'ailleurs, tout était facile à réparer, et dans son ensemble la journée avait suffisamment réussi. Napoléon amenant de cent lieues de distance les 124 mille hommes qui composaient son armée, était parvenu à surprendre les Prussiens et les Anglais, et à prendre position entre eux de manière à les forcer de combattre séparément. Ce résultat était incontestable, car il avait sur sa droite, et tout près de lui, les Prussiens dans la direction de Namur, et sur sa gauche, mais beaucoup plus loin, les Anglais dans la direction de Bruxelles. Il était donc assuré, après que ses troupes auraient eu la nuit pour se reposer, d'avoir le lendemain une rencontre avec les Prussiens, bien avant que les Anglais pussent venir à leur aide, et de combattre ainsi chaque armée l'une après l'autre. Il eût mieux valu sans doute que Ney eût déjà occupé les Quatre-Bras, pour mettre les Anglais dans l'impossibilité absolue de secourir les Prussiens, mais ce qui ne s'était pas fait le soir du 15, pouvait se faire le matin du 16, pendant que Napoléon serait aux prises avec les Prussiens, et s'achever même assez tôt pour que Ney pût l'aider de quelques détachements, surtout Napoléon et Ney devant être adossés l'un à l'autre pen-

à Ney, on a transposé les faits, et placé la veille ce qui n'eut lieu que le lendemain. Mais il y a une question infiniment plus importante, c'est celle de savoir si Napoléon était fondé à adresser des reproches à Ney, et si effectivement il lui avait enjoint d'une manière précise d'occuper les Quatre-Bras. On l'a nié, et on a prétendu que Napoléon, en donnant à Ney l'ordre de pousser vivement l'ennemi sur la route de Bruxelles, n'avait pas fait mention des Quatre-Bras. Quant à moi, je crois absolument le contraire, et je vais fournir de cette opinion des preuves qui me semblent décisives.

Il y a deux fondements de toute bonne critique historique, les témoignages et la vraisemblance. Je vais examiner si ces deux espèces de preuves existent en faveur de la version que j'ai adoptée.

En fait de témoignage direct, il n'y a que celui de Napoléon, et aucun contre.

Napoléon a écrit deux relations de la campagne de 1815, l'une vive, spontanée, antérieure à toute discussion, dictée au général Gourgaud à Sainte-Hélène, et publiée sous le nom de ce général ; l'autre étudiée, réfléchie, plus savante, plus fortement colorée, mais moins vraie à mon avis, l'une et l'autre, du reste, admirables, et destinées à vivre comme toutes les œuvres de ce puissant génie.

Dans les deux, Napoléon, racontant son colloque avec Ney, affirme, comme la chose la plus naturelle du monde, qu'il désigna expressément les Quatre-Bras, en recommandant au maréchal de s'y porter en toute hâte. Dans la première relation, celle qui porte le nom du général Gourgaud, il donne des détails si précis de ses paroles et des réponses du maréchal Ney, lequel affirma qu'il connaissait ce lieu et en savait l'importance, qu'il est à mon avis impossible de supposer que Napoléon ait falsifié la vérité. Les prévenus ne mentent pas plus impudemment devant le tribunal de police correctionnelle, qu'il n'aurait menti devant la postérité, si son assertion était fausse. Pour moi, je n'aime pas plus qu'un autre le joug que Napoléon a fait peser sur la France, mais je me sens la double force d'aimer la liberté et d'être juste envers un despote. Napoléon a dissimulé souvent pendant son règne, quelquefois même il a trompé pour l'accomplissement de ses entreprises; mais à Sainte-Hélène, ne s'occupant que d'histoire, il est celui des contemporains qui a le moins menti, parce qu'il est celui qui avait le plus de mémoire et le plus d'orgueil, et qu'il comptait assez sur sa gloire pour ne pas la fonder sur le décri de ses lieutenants. Je ne crois donc pas qu'il ait altéré la vérité sur le point dont il s'agit, qui, du reste, à l'époque où il a écrit n'était pas en contestation. Quant au maréchal Ney, Napoléon à

dant qu'ils combattraient chacun de son côté. On peut par conséquent affirmer que tout avait réussi, puisque malgré les hésitations de Ney, nous étions en masse entre les Prussiens et les Anglais, les Prussiens surpris dans un état de demi-concentration, les Anglais dans un état de dispersion complète. En tout cas s'il manquait quelque chose à la journée, c'était la faute de Ney, car de cinq à huit heures il aurait eu le temps d'occuper les Quatre-Bras avec les 20 mille hommes de Reille que les 20 mille de d'Erlon allaient appuyer. Du reste Napoléon content du résultat total, sans chercher des torts où il n'y avait pas grand intérêt à en trouver, traita le maréchal amicalement, le renvoya à Gosseliès vers deux heures du matin, s'appliquant toujours à lui faire sentir l'importance des Quatre-Bras, et lui promettant des ordres précis dès qu'il aurait reçu et comparé les rapports de ses lieutenants. Il se jeta ensuite sur un lit pour prendre deux ou trois heures de repos, pendant que ses troupes en prenaient sept ou huit qui leur étaient indispensables après le trajet qu'elles avaient exécuté dans la journée, et avant les combats qu'elles allaient livrer le lendemain.

Sainte-Hélène connaissait ses malheurs, et il l'a traité avec les plus nobles ménagements.

Contre son témoignage y en a-t-il un seul? Pas un. Le maréchal Ney a-t-il nié? Pas du tout. Il est vrai que lorsque l'héroïque maréchal a expiré sous des balles françaises, aucune contestation ne s'était élevée sur ce point, et qu'on n'avait controversé que sur la fameuse charge de cavalerie exécutée par lui dans la journée de Waterloo. Toujours est-il qu'on ne sait rien du maréchal qui puisse être opposé au témoignage de Napoléon.

Un témoin oculaire et auriculaire a existé toutefois, c'est le major général, M. le maréchal Soult. Lui seul avait tout vu, tout entendu, et pouvait déposer utilement. Pendant sa vie il avait souvent dit qu'il avait le 15 juin, dans l'après-midi, entendu Napoléon prescrire au maréchal Ney de se porter aux Quatre-Bras. M. le duc d'Elchingen, fils du maréchal Ney, jeune général à jamais regrettable par ses talents et ses nobles sentiments, mort depuis dans la campagne de Crimée, avait pris à tâche de défendre en toutes choses la mémoire de son père, mémoire certes assez glorieuse pour qu'on n'ait rien à faire pour elle. Mais, de la part d'un fils, il était bien naturel et bien honorable de la vouloir défendre même au delà du vrai. Le duc d'Elchingen se rendit chez le maréchal Soult, et ce dernier, par un sentiment que l'on comprend en présence d'un fils, ne parut pas se souvenir que Napoléon eût donné au maréchal Ney, le 15 juin, l'ordre de se porter aux Quatre-Bras. M. le duc d'Elchingen a rapporté son entretien avec le maréchal Soult dans un écrit qu'il a publié sous le titre de *Documents inédits sur la campagne de* 1815. Mais voici un témoignage tout aussi respectable, et diamétralement contraire. M. le général Berthezène, commandant une des divisions de Vandamme, raconte dans ses Mémoires intéressants et véridiques, tome II, page 350, que Napoléon, dans l'après-midi du 15, recommanda vivement au maréchal Ney l'occupation bien précisée des Quatre-Bras, et qu'il tenait ce détail du maréchal Soult, témoin oculaire du colloque de Ney avec Napoléon. Lorsque le général Berthezène écrivait ces lignes, le maréchal Soult vivait, et il aurait pu démentir cette assertion.

Ainsi le témoignage du maréchal Soult se trouve rapporté contradictoirement, et pour moi, si j'avais à choisir entre les deux manières dont ce témoignage a été présenté, je croirais plutôt à celle qui remonte à l'année 1818, c'est-à-dire à une époque fort rapprochée des événements, et qui ne fut pas influencée par la présence d'un fils sollicitant en quelque sorte pour la mémoire de son père.

En négligeant donc un témoignage devenu incertain, il reste le témoignage unique de

En ce moment l'armée française était répartie ainsi qu'il suit (voir la carte n° 65) : sur la droite Grouchy avec la cavalerie légère de Pajol et les dragons d'Exelmans, passait la nuit dans les bois de Lambusart, ayant une simple avant-garde à Fleurus ; Vandamme bivouaquait un peu en arrière, mais en avant de Gilly, après avoir exécuté un trajet de sept à huit lieues par une forte chaleur. A l'extrême droite Gérard avec le 4ᵉ corps s'était emparé du pont du Châtelet, mais n'y était arrivé que fort tard, ayant eu à attendre l'une de ses divisions à Philippeville, et de Philippeville au Châtelet ayant eu à franchir une distance de sept lieues. Il se trouvait sur la Sambre, moitié de son corps au delà, moitié en deçà.

Au centre la garde à pied avait traversé la Sambre, mais la garde à cheval, la grosse cavalerie de la réserve, le 6ᵉ corps (celui du comte de Lobau), la réserve d'artillerie, le grand parc, les bagages, n'avaient point eu le temps de traverser les ponts de Charleroy encombrés d'hommes, de chevaux et de canons. C'était beaucoup néanmoins qu'ils eussent déjà fait les uns six lieues, les autres sept, malgré la chaleur, avec un im-

Napoléon, donné spontanément, avant toute discussion, et portant au plus haut degré le caractère de la simplicité et de la véracité.

Maintenant reste un genre de preuve, supérieur, selon moi, à tous les témoignages humains, la vraisemblance.

Pour que le 15, à quatre heures de l'après-midi, Napoléon n'eût pas songé aux Quatre-Bras, et eût poussé Ney en avant, sans assigner un but précis à sa marche, il aurait fallu tout simplement ou que Napoléon n'eût pas regardé la carte, ou qu'il fût le plus inepte des hommes, pas moins que cela. Je laisse au lecteur à juger si l'une ou l'autre de ces deux suppositions est vraisemblable.

De tous les généraux connus, celui qui passe pour avoir fait la plus profonde étude de la carte, c'est Napoléon. Ceux qui ont vécu avec lui, ou ceux qui ont lu ses ordres et sa correspondance, le savent. Son travail sur la carte était prodigieux, et c'est ce qui a fait de lui le premier des hommes de guerre dans les mouvements généraux qu'il appelait la *partie sublime* de l'art. Dans l'occasion présente en particulier, il fallait qu'il eût bien profondément étudié la carte, pour avoir choisi si juste ce point de Charleroy, par lequel il pouvait s'introduire à travers les cantonnements de l'ennemi, et s'interposer entre les deux armées alliées. Il avait choisi Charleroy, parce que de ce point il tombait d'aplomb sur la grande chaussée de Namur à Bruxelles, par laquelle les deux masses ennemies devaient se rejoindre ; il y tombait sur deux points : à Sombreffe, s'il prenait à droite la direction de Namur ; aux Quatre-Bras, s'il prenait à gauche la direction de Bruxelles. A Sombreffe, il arrêtait les Prussiens ; aux Quatre-Bras, les Anglais. Aux Quatre-Bras, il faisait plus, il empêchait la portion de l'armée britannique qui occupait le front d'Ath à Nivelles, de se réunir à celle qui formait la réserve à Bruxelles. Les Quatre-Bras étaient donc bien plus importants que Sombreffe, et tandis qu'il songeait à se porter à Sombreffe par Fleurus, il n'aurait pas songé à se porter aux Quatre-Bras par Frasnes ! Mais ce n'est pas tout. Dans le moment il n'était pas pressé d'arrêter les Prussiens, il était disposé au contraire à les laisser déboucher pour les combattre tout de suite, tandis qu'à l'égard des Anglais, il voulait à tout prix les contenir pour les empêcher de venir au secours des Prussiens. Il regardait cette besogne comme tellement plus importante, qu'il y envoyait ses principales forces actuellement transportées au delà de la Sambre, c'est-à-dire Reille, d'Erlon, Piré, Lefebvre-Desnoëttes, disposant de 45 mille hommes, et il aurait formé cette masse, aurait mis le vigoureux Ney à sa tête, uniquement pour les pousser vaguement en

mense matériel, et à travers d'étroits défilés. Il leur suffisait au surplus de deux ou trois heures le lendemain pour avoir franchi la Sambre. A gauche, sur la route de Bruxelles, le maréchal Ney avait à Frasnes la division d'infanterie Bachelu, la cavalerie de Piré et de Lefebvre-Desnoëttes, en arrière, de Mellet à Gosselies, le reste du 2e corps, dont une division, celle de Girard, avait été portée à Wagnelée, et enfin entre Gosselies et Marchiennes, le comte d'Erlon avec le 1er corps tout entier. Ce dernier s'étant mis au repos de bonne heure, pouvait entrer en action le lendemain de grand matin. Dans cette position Napoléon ayant à droite Grouchy, Pajol, Exelmans, Vandamme, Gérard, qui comptaient environ 38 mille hommes, à gauche Ney, Reille, d'Erlon, Lefebvre-Desnoëttes, qui en comptaient 45 mille; au centre la garde, Lobau, la grosse cavalerie, la réserve d'artillerie, les parcs, s'élevant à environ 40 mille et n'ayant besoin que de deux ou trois heures pour avoir franchi la Sambre, pouvait dès le matin se jeter sur les Prussiens ou sur les Anglais, séparés les uns des autres par la position qu'il avait prise, et choisir en pleine

avant! Il lui aurait dit : *Allez jusqu'à Frasnes,* Frasnes où on ne pouvait rien empêcher, et il ne lui aurait pas dit : *Allez aux Quatre-Bras,* les Quatre-Bras qui sont à une lieue de Frasnes, et où l'on pouvait empêcher les Anglais de se réunir entre eux et de se réunir aux Prussiens! Vraiment c'est supposer trop d'impossibilités, pour démontrer l'ineptie en cette circonstance de l'un des plus grands capitaines connus! Le lendemain matin, dans un ordre écrit, Napoléon précisait les Quatre-Bras de manière à faire voir l'importance qu'il y attachait, et il n'aurait pas connu cette importance la veille! Il se serait jeté sur Charleroy qui était si bien choisi, par un pur hasard, et il n'aurait étudié que dans la nuit la carte du pays, pour y faire à la fin de cette nuit la découverte des Quatre-Bras! Ce sont là, je le répète, impossibilités sur impossibilités, invraisemblances sur invraisemblances! Maintenant, tandis que cet ignorant, ce paresseux, cet étourdi, se lançait à travers les masses ennemies sans avoir même regardé la carte, le duc de Wellington qui certainement n'étudiait pas la carte comme Napoléon (ses plans le prouvent), ne songeait qu'aux Quatre-Bras! Ses lieutenants, même les moins renommés, s'y portaient, comme on va le voir, en toute hâte, sans même avoir encore reçu ses ordres! Napoléon seul, l'aveugle Napoléon, qui le lendemain devait si bien ouvrir les yeux, n'apercevait pas les Quatre-Bras, et dans une position si difficile, si délicate, confiait au maréchal Ney les deux cinquièmes de ses forces actuellement réunies, et le poussait en avant, en lui donnant un ordre comme il n'en a jamais donné, c'est-à-dire un ordre vague, ambigu, comme en donnent les généraux ineptes : *Marchez en avant,* sans dire où, quand les Quatre-Bras étaient à une lieue!

Croira qui voudra une telle supposition! Quant à moi, je ne veux point violenter le lecteur, je lui laisse la liberté, qu'il prendra sans moi, d'adopter l'une ou l'autre version; mais l'historien est juré, et, la main sur la conscience, je déclare qu'à mes yeux il y a ici certitude absolue en faveur de l'assertion que j'ai préférée. Personne plus que moi ne porte d'intérêt à la victime sacrée immolée en 1815 à des passions déplorables, mais la gloire de Ney, parce qu'il se sera trompé en telle ou telle occasion, n'est aucunement diminuée à mes yeux : ce que je cherche ici, c'est la vérité. C'est elle (je l'ai déjà dit bien des fois, et je le répéterai sans cesse), c'est elle qu'il faut chercher, trouver et dire, en la laissant ensuite devenir ce qu'elle peut. La vérité est sainte, et aucune cause juste n'en peut souffrir. La gloire militaire de Napoléon ne fait pas que son despotisme en vaille mieux, et la liberté moins. Il s'agit de prononcer entre lui et un de ses lieutenants en toute sincérité. Quoi qu'on décide, Napoléon n'en sera pas moins grand, et Ney moins héroïque.

liberté, selon les circonstances, l'adversaire auquel il voudrait s'attaquer dans la journée.

Un événement fâcheux s'était passé au corps du général Gérard. Le général de Bourmont avec son aide de camp le colonel Clouet, avait pris une résolution fatale pour le reste de sa vie, celle de quitter l'armée le 15 au matin, au moment où toutes nos colonnes s'ébranlaient. Énergique à la guerre, doux, sensé dans la vie civile, estimé dans l'armée impériale où il avait servi d'une manière brillante, désiré des royalistes, ses anciens amis, auxquels il eût apporté un beau nom militaire, et tandis qu'il était ainsi attiré par l'un et l'autre parti, voyant les fautes de tous deux, les jugeant, les condamnant, mais ayant de la peine à se décider entre eux, le général de Bourmont avait d'abord refusé de prendre du service, bien que ses goûts l'y portassent, et que la modicité de sa fortune lui en fît une nécessité. Ayant enfin cédé au désir naturel de reprendre sa carrière, et ayant obtenu, grâce au général Gérard, un commandement conforme à son grade, il l'avait bientôt regretté en apprenant que la Vendée s'insurgeait, et qu'on y sévissait avec rigueur contre ses parents et ses amis. Assailli des reproches des royalistes, il avait pris tout à coup la résolution de quitter l'armée pour se rendre à Gand. Le soir du 14 il fit dire au général Hulot, le plus ancien de ses commandants de brigade, qu'il s'absenterait le lendemain sans ajouter pourquoi, lui transmit les instructions du général en chef pour qu'il eût à s'y conformer, adressa au général Gérard son ami, son garant, une lettre d'excuse, puis franchit les avant-postes ennemis en déclarant qu'il allait rejoindre le roi Louis XVIII. Ce bruit répandu tout de suite dans le 4e corps, y produisit une exaspération extraordinaire, et loin d'y abattre les troupes, ne fit que les exalter davantage. Seulement, elle y devint une nouvelle cause de défiance envers les chefs, qui presque tous devenaient suspects dès qu'ils n'étaient pas anciennement connus et aimés des soldats. Le général de Bourmont parti le matin du 15, n'arriva au quartier général prussien que vers le milieu du jour, lorsque notre entrée à Charleroy avait déjà révélé au maréchal Blucher tout ce qu'il avait intérêt à savoir. C'était donc de la part du général de Bourmont une grande faute pour lui-même, sans utilité et sans honneur pour son parti, qui devait triompher par d'autres moyens et par des causes plus générales.

Les chefs alliés n'avaient pas employé le temps aussi bien que Napoléon. Le maréchal Blucher n'avait recueilli dans la journée du 14, pendant que nous nous réunissions à Beaumont, que des avis vagues de notre approche. Pourtant dans la soirée, ces avis avaient pris un peu plus de consistance, et il avait ordonné à Bulow (4e corps) établi à Liége, à Thielmann (3e corps) établi entre Dinant et Namur, de se transporter à Namur même. Il avait prescrit à Pirch Ier (2e corps) de se porter à Som-

breffe, et à Ziethen (1er corps) de se concentrer entre Charleroy et Fleurus. Le 15 Ziethen expulsé de Charleroy le matin, du pont de Soleilmont l'après-midi, s'était replié sur Fleurus. Pirch Ier était venu occuper à Sombreffe la grande chaussée menant de Namur à Bruxelles. Thielmann accourait au même point; Bulow averti tard quittait Liége pour s'approcher de Namur. L'intention du fougueux Blucher était d'accepter la bataille dès le lendemain 16, entre Fleurus et Sombreffe, sans attendre l'armée britannique, mais avec l'espérance d'en voir arriver une bonne partie aux Quatre-Bras.

Du côté des Anglais, soit effet du caractère, soit effet des distances, l'activité avait été moindre. Le duc de Wellington, toujours soucieux de ses communications avec la mer, avait résolu de ne pas se laisser abuser par de fausses démonstrations, et d'attendre pour s'émouvoir que les attaques fussent bien déterminées dans un sens ou dans un autre, ce qui l'exposait à se tromper lui-même de peur d'être trompé par Napoléon. Quoique ayant recueilli plus d'un avis de l'approche des Français, avis malheureusement partis de chez nous, il n'avait opéré aucun mouvement, attendant toujours que la clarté fût plus grande. Il aurait pu cependant former ses divisions, pour n'avoir plus qu'un ordre de marche à transmettre, lorsqu'il serait fixé sur la direction à leur indiquer; mais commandant à des soldats qui pardonnaient plus aisément de les faire tuer que de les fatiguer, il n'avait encore rien prescrit. Dans la journée du 15, le général prussien Ziethen lui ayant enfin mandé notre apparition positive, il avait ordonné la réunion de ses troupes autour des trois quartiers principaux de l'armée anglaise, d'Ath pour sa droite, de Braine-le-Comte pour sa gauche, de Bruxelles enfin pour sa réserve. Il n'en était pas moins allé assister à une fête que la duchesse de Richemont donnait à Bruxelles. Le soir, au milieu de cette fête qui réunissait les chefs de l'armée anglaise avec tous les diplomates accrédités auprès de la cour de Gand, il reçut l'avis détaillé de notre entrée à Charleroy et de notre marche au delà de la Sambre. Il quitta immédiatement, mais sans trouble, cette fête de la coalition, et alla expédier ses ordres.

Il prescrivit à sa réserve de se mettre tout de suite en marche de Bruxelles vers les Quatre-Bras (voir la carte n° 65). Il enjoignit au général Hill et au prince d'Orange de se porter, par un mouvement de droite à gauche, le premier d'Ath vers Braine-le-Comte, le second de Braine-le-Comte vers Nivelles, et à ce dernier surtout de diriger sur les Quatre-Bras tout ce qu'il aurait de disponible. Il se prépara lui-même à partir dans la nuit pour être au point du jour entre les Quatre-Bras et Sombreffe, afin de voir le maréchal Blucher, et de concerter ses efforts avec ceux de l'armée prussienne.

Pendant que le général anglais donnait ces instructions un peu tardives,

ses lieutenants, éclairés sans doute par le danger, prenaient des dispositions meilleures, et surtout plus promptes que les siennes. Le chef d'état-major du prince d'Orange, apprenant notre apparition devant Charleroy, réunissait dans l'après-midi du 15 la division Perponcher, dont une brigade, celle du prince de Saxe-Weimar, se portait spontanément aux Quatre-Bras. Ce même chef d'état-major concentrait aux environs de Nivelles la division Chassé et la cavalerie de Collaert, de telle sorte qu'en arrivant à son quartier général, le prince d'Orange allait trouver, grâce à la prévoyance d'un subordonné, les mesures les plus urgentes déjà prescrites, et en partie exécutées.

Ainsi dans la soirée de cette journée du 15 l'armée anglaise s'ébranlait sur tous les points, mais sans avoir encore une division entière aux Quatre-Bras, tandis que l'armée prussienne, plus rapprochée et plus tôt avertie, pouvait réunir la moitié de son effectif dans la plaine de Fleurus, et était en mesure d'en présenter les trois quarts au moins dans la matinée du lendemain 16.

Napoléon qui ne s'était couché qu'à deux heures après minuit, était debout à cinq heures du matin. Atteint dans ce moment d'une indisposition assez incommode, il n'en avait pas moins passé dix-huit heures à cheval dans la journée du 15, et il allait en passer encore autant dans la journée du 16, preuve assez frappante que son activité n'était point diminuée [1]. Son opinion sur la conduite à tenir dans cette journée était faite même avant de recevoir les rapports de ses lieutenants. Le quartier général anglais se trouvant à quatorze lieues sur la gauche, et le quartier général prussien à huit lieues sur la droite, les corps de l'armée prussienne étant en outre concentrés, tandis que ceux de l'armée anglaise étaient disséminés de l'Escaut à la Sambre, il était certain qu'il rencontrerait dans la journée les Prussiens réunis dans la plaine de Fleurus, et qu'il ne pour-

[1] Les témoignages contemporains sont fort contradictoires relativement à l'état de santé de Napoléon pendant ces quatre journées. Le prince Jérôme, frère de Napoléon, et un chirurgien attaché à l'état-major, m'ont affirmé que Napoléon souffrait alors de la vessie. M. Marchand, attaché au service de sa personne, et d'une véracité non suspecte, m'a déclaré le contraire. On voit que la vérité n'est pas facile à démêler au milieu de ces témoignages, contradictoires quoique sincères, et je pourrais fournir pour cette même époque d'autres preuves non moins étranges de la difficulté de mettre d'accord des témoins oculaires, tous présents aux faits qu'ils affirment, et tous véridiques, au moins d'intention. Je ne le ferai pas, pour ne pas surcharger de notes fatigantes le texte de cette histoire. Je me bornerai à dire que quelle que fût la santé de Napoléon à cette époque, son activité ne s'en ressentit point, et on pourra en juger par le récit qui va suivre. Quant à ses mouvements, je les ai constatés au moyen de témoignages nombreux et authentiques, et je me suis servi notamment de ceux de M. le général Gudin, digne fils de l'illustre Gudin tué à Valontina, et commandant récemment la division militaire de Rouen. M. le général Gudin, alors âgé de dix-sept ans, et premier page de l'Empereur, lui présentait son cheval. Il ne quitta pas Napoléon un instant, et l'exactitude de sa mémoire, la sincérité de son caractère, m'autorisent à ajouter foi entière à ses assertions.

rait avoir affaire aux Anglais que le lendemain au plus tôt. Tourner à droite pour livrer bataille aux Prussiens, et placer à gauche un fort détachement pour arrêter les premiers arrivés de l'armée anglaise, était évidemment ce que commandait la situation bien comprise. Mais quoique équivalentes à une certitude, ces conjectures ne devaient pas être absolument déterminantes, et il fallait attendre les rapports des avant-postes avant de donner des ordres définitifs. Si l'armée tout entière avait franchi la Sambre la veille, et qu'il eût été possible d'agir immédiatement, sans doute il eût mieux valu prendre son parti sur-le-champ, et sans perdre de temps marcher dans les deux directions indiquées, en proportionnant les forces sur chaque direction au danger prévu. Mais il restait à faire passer vingt-cinq mille hommes au moins, dont dix mille de cavalerie, plus le grand parc d'artillerie, par le pont de Charleroy et par les rues étroites de la ville. Il ne fallait pas moins de trois heures pour une telle opération, et pendant qu'elle s'accomplissait, et que les troupes déjà portées au delà de la Sambre se reposaient des fatigues de la veille, Napoléon prenait le temps de recueillir les rapports de la cavalerie légère, ce qui était fort important, placé qu'il était entre deux armées ennemies, et ce qui était difficile, les généraux un peu effarés croyant toujours avoir sur les bras les Anglais et les Prussiens réunis. D'ailleurs le 16 juin on devait avoir au moins dix-sept heures de jour, et un retard de trois heures ne pouvait être de grande considération.

Napoléon après s'être porté sur plusieurs points, et avoir entendu lui-même les rapports des espions et de la cavalerie légère, se confirma dans ses conjectures de la veille. Il ne devait y avoir aux Quatre-Bras que les troupes anglaises ramassées dans les environs, tandis qu'entre Fleurus et Sombreffe l'armée prussienne devait se trouver aux trois quarts réunie. Un rapport de Grouchy, daté de six heures, annonçait que l'armée prussienne se déployait tout entière en face de Fleurus. Il fallait donc aller à elle par deux raisons capitales, c'est qu'elle était la seule à portée, et qu'ensuite on l'aurait laissée sur notre flanc et nos derrières si on eût marché en avant sans la combattre. Napoléon, après avoir examiné de nouveau ses cartes, donna ses ordres vers sept heures du matin, et les donna verbalement au major général, pour qu'il les transmit par écrit aux divers chefs de corps. Il commença par la droite, dont la concentration pressait davantage, et prescrivit de porter le corps de Vandamme et celui de Gérard (3ᵉ et 4ᵉ corps) en avant de Fleurus. Vandamme ayant bivouaqué aux environs de Gilly, avait deux lieues et demie à faire, et Gérard qui avait campé au Châtelet, en avait trois. En supposant qu'il n'y eût pas de retard dans l'expédition des ordres, ces troupes ne pouvaient guère être rendues sur le terrain avant onze heures du matin. C'était suffisant, puisqu'on avait jusqu'à neuf heures du soir pour livrer bataille.

Napoléon prescrivit en outre d'acheminer la garde qui avait campé autour de Charleroy, dans la direction de Fleurus. Il y ajouta la division de cuirassiers de Milhaud, qui était de plus de trois mille cavaliers superbes. On va voir à quel usage il destinait les cuirassiers de Valmy.

Ces troupes, comprenant la cavalerie légère de Pajol, les dragons d'Exelmans, les corps d'infanterie de Vandamme et de Gérard, la garde, les cuirassiers de Milhaud, et enfin la division Girard, détachée la veille du corps de Reille pour s'éclairer vers Fleurus, ne comprenaient pas moins de 63 à 64 mille soldats de la meilleure qualité. C'était assez pour tenir tête aux Prussiens, qui, en supposant qu'ils eussent réuni les trois quarts de leur armée, ne pouvaient présenter plus de 90 mille hommes dans la plaine de Fleurus. Il restait encore les dix mille hommes du comte de Lobau (6e corps), troupe également excellente, qui en portant les forces de notre droite à 74 mille combattants[1], devaient assurer à Napoléon les moyens de ne pas craindre les Prussiens. C'était dans une bien autre infériorité numérique qu'il s'était battu contre eux en 1814. Pourtant, bien qu'il fût persuadé que les Anglais ne pouvaient pas être encore réunis, ne voulant pas dans un moment aussi décisif courir la chance de se tromper, il prit le parti de laisser pour quelques heures à l'embranchement des deux routes de Fleurus et des Quatre-Bras, le comte de Lobau, se fiant à la sagacité de celui-ci du soin de se porter là

[1] J'ai mis à constater les forces le même soin qu'à préciser les heures et les mouvements, et je crois que voici les nombres les plus rapprochés de la vérité.

Sous les ordres de Napoléon dans la direction de Fleurus.	Pajol	2,800 hommes.		
	Exelmans	3,300		
	Milhaud	3,500		
	Vandamme	17,000		
	Gérard	15,400		
	Garde (infanterie)	13,000		
	Garde (grosse cavalerie)	2,500	Lefebvre-Desnoëttes était avec Ney.	
	Garde (artillerie)	2,000		
	Girard (division détachée de Reille)	4,500		
		64,000		
Le corps de Lobau laissé entre deux		10,000		
		74,000	. . si	74,000
Sous les ordres de Ney aux Quatre-Bras.	Cavalerie Piré	2,000		
	Reille (moins Girard)	17,000		
	D'Erlon	20,000		
	Lefebvre-Desnoëttes	2,500		
	Valmy	3,500		
		45,000	. . ci	45,000
				119,000
Parcs, hommes en arrière, blessés et tués dans les combats d'avant-garde le 15.				5,000
				124,000

où le danger lui paraîtrait le plus sérieux. La situation devant s'éclaircir dans trois ou quatre heures, le comte de Lobau aurait le temps d'accourir là où serait la principale masse des ennemis.

Quant à la route de Bruxelles et à l'importante position des Quatre-Bras, Napoléon ordonna au maréchal Ney de s'y porter immédiatement avec les corps des généraux Reille et d'Erlon, avec la cavalerie attachée à ces corps, avec les cuirassiers du comte de Valmy. Napoléon confiait ces beaux cuirassiers au maréchal afin de pouvoir lui retirer la cavalerie légère de la garde, qu'il lui avait prêtée la veille en lui recommandant de la ménager. Pourtant il lui permit de la garder dans une position intermédiaire, si elle était déjà trop avancée pour qu'elle pût rétrograder facilement, et il voulut que les cuirassiers de Valmy fussent laissés à la chaussée dite *des Romains*, vieille route qui traversait le pays de gauche à droite (voir la carte n° 65), afin qu'on pût les ramener vers Fleurus si par hasard on avait besoin d'eux. Les troupes confiées à Ney formaient un total d'environ 45 mille hommes. Relativement à leur emploi dans la journée, voici quelles furent les instructions de Napoléon. Ney devait s'établir fortement aux Quatre-Bras, de manière à en interdire l'accès aux Anglais, quelque effort qu'ils fissent pour s'en emparer; il devait même avoir une division un peu au delà, c'est-à-dire à Genappe, et se tenir prêt à former la tête de notre colonne sur Bruxelles, soit que les Prussiens eussent évité notre rencontre pour se réunir aux Anglais derrière cette ville, soit qu'ils eussent été battus et rejetés sur Liége. Napoléon débarrassé d'eux, se proposait en effet de se rabattre vivement sur Ney pour l'appuyer dans la marche sur Bruxelles. A ces instructions si bien calculées pour tous les cas, Napoléon ajouta une prescription éventuelle, qui était, on le verra, d'une profonde prévoyance. Il voulait que Ney qui allait avoir 45 mille Français, et qui n'aurait pas à beaucoup près autant d'Anglais à combattre s'il se hâtait d'occuper les Quatre-Bras, fit un détachement sur Marbais, petit village situé sur la chaussée de Namur à Bruxelles. Cet ordre était fort exécutable, car Napoléon et Ney dans la lutte qu'ils allaient soutenir, le premier à Fleurus, le second aux Quatre-Bras, devaient se trouver adossés (voir la carte n° 65), et celui des deux qui aurait fini le premier, serait facilement en mesure de détacher au profit de l'autre un nombre quelconque de combattants, qui pourrait être d'un grand secours, et prendre par exemple l'ennemi à revers. La direction de Marbais, sur la chaussée de Namur à Bruxelles, assez près de Sombreffe, était parfaitement choisie pour une fin pareille.

Ces dispositions arrêtées vers sept heures du matin, durent être traduites par le maréchal Soult en style d'état-major, et expédiées immédiatement à tous les chefs de corps.

Malheureusement le nouveau major général, fort novice dans l'exer-

cice de ses délicates fonctions, n'avait pas la promptitude de rédaction de Berthier, et ne savait pas comme lui, saisir, rendre, préciser en quelques mots la vraie pensée de Napoléon. Ces ordres donnés vers sept heures, étaient à peine rédigés et expédiés entre huit et neuf. Cette perte de temps, quoique regrettable, n'avait cependant rien de très-fâcheux, les troupes achevant dans l'intervalle de franchir la Sambre, et la journée, quoi qu'il arrivât, ne pouvant être consacrée qu'à une bataille contre les Prussiens, qu'on avait bien le temps de livrer dans la seconde moitié du jour[1]. Napoléon qui n'avait aucun motif de hâter ses mouvements personnels, puisqu'il exécutait à cheval le trajet que ses troupes exécutaient à pied, voulut avant de partir pour Fleurus écrire lui-même au maréchal Ney une lettre détaillée, dans laquelle il lui exposerait ses intentions avec la netteté et la précision qui lui étaient propres. — Il disait au maréchal que ses officiers courant plus vite que ceux du major général, il lui expédiait par l'un d'eux ses instructions définitives. Il lui annonçait

[1] Des juges sévères ont reproché à Napoléon des lenteurs dans la matinée du 16 juin. Les uns les ont expliquées par une diminution d'activité, les autres, ne croyant guère à cette raison après la marche de Cannes à Paris, ont déclaré ces lenteurs inexplicables : c'est que ni les uns ni les autres n'ont cherché la véritable explication où elle était, c'est-à-dire dans le détail de ces journées, étudié sur les documents authentiques et sans passion d'aucun genre. Certes Napoléon, qui, monté à cheval à trois heures du matin le 15, n'en était descendu qu'à neuf heures du soir pour se jeter sur un lit, qui après s'être relevé à minuit et être resté debout avec Ney jusqu'à deux heures, avait ensuite donné trois heures au sommeil, et s'était remis à cheval à cinq heures le 16, n'était pas encore un prince amolli par l'âge et les grandeurs. Placé entre deux armées ennemies, ne pouvant faire un faux mouvement sans périr, l'essentiel pour lui n'était pas de combattre deux heures plus tôt, dans une journée de dix-sept heures, mais de bien savoir où étaient les forces qui lui étaient opposées, avant de diriger les siennes dans un sens ou dans un autre. La principale des reconnaissances, celle de Grouchy, opérée devant les Prussiens, et constatant leur déploiement, n'ayant été envoyée qu'à six heures, n'ayant pu arriver avant sept, on ne peut pas dire qu'il y eut du temps perdu, du moins de la part du général en chef, lorsque les ordres étaient donnés immédiatement au major général, et expédiés par celui-ci entre huit et neuf heures, surtout lorsque les troupes employaient ce temps, les unes à se reposer de trajets de dix et douze lieues exécutés la veille, les autres à passer la Sambre. On verra dans le récit qui va suivre que les troupes étant à midi sur le terrain, la bataille contre les Prussiens ne put pas s'entamer avant deux heures et demie de l'après-midi, que livrée à cette heure elle fut parfaitement gagnée, et que sans un pur accident elle eût été gagnée bien avant la fin du jour. Les délais forcés de la matinée du 16 n'eurent donc aucune conséquence fâcheuse pour la bataille de Ligny, et même pour le combat des Quatre-Bras, qui aurait pu atteindre complétement son but, si les ordres donnés avaient été fidèlement exécutés. Ces délais du matin résultèrent de la nécessité de se renseigner, et eussent été commandés en tout cas par le passage de la Sambre, qui, pour une partie des troupes, restait à exécuter. Quant aux délais de l'après-midi, ceux-là beaucoup plus regrettables furent dus, comme on le verra, soit à des accidents, soit à des fautes des chefs de corps indépendantes du général en chef. Nous répéterons toujours que s'il n'y a guère à s'inquiéter de ce qu'on fait lorsqu'on critique la politique de Napoléon, ordinairement si critiquable, il faut y regarder de près quand on critique les opérations militaires d'un capitaine aussi accompli dans toutes les parties de son art, et s'appliquant plus que jamais à bien faire dans une circonstance qui allait décider de l'existence de la France et de la sienne.

qu'il allait partir pour Fleurus où les Prussiens paraissaient se déployer, afin de leur livrer bataille s'ils résistaient, ou de marcher sur Bruxelles s'ils battaient en retraite. Il lui recommandait d'occuper fortement les Quatre-Bras, en plaçant une division en avant des Quatre-Bras, et une autre sur la droite au village de Marbais, celle-ci par conséquent en position de se rabattre sur Sombreffe. Il lui prescrivait de nouveau de ne pas trop engager la cavalerie légère de la garde, et de tenir les cuirassiers de Valmy un peu en arrière, de manière qu'ils pussent se rabattre eux aussi sur Fleurus, en cas qu'on eût besoin de leur concours. Il répétait que les Prussiens battus ou repliés, il reviendrait sans perte de temps vers la droite, pour appuyer Ney dans le mouvement de l'armée sur Bruxelles. Enfin il lui exposait son plan pour le reste de la campagne. — Il voulait, disait-il, avoir deux ailes, l'une sous le maréchal Ney, composée des corps de Reille et d'Erlon, avec une portion de la cavalerie, l'autre sous Grouchy, composée des corps de Vandamme et Gérard, également avec un contingent de cavalerie, et se proposait avec la garde, Lobau, la réserve de cavalerie, comprenant environ 40 mille hommes, de se porter tantôt à l'une, tantôt à l'autre de ces deux ailes, et de les élever ainsi alternativement à la force et au rôle d'armée principale.

Ces doubles instructions furent confiées au comte de Flahault, aide de camp de l'Empereur, officier de confiance, connaissant bien la langue anglaise et les Anglais, et pouvant être fort utile au maréchal Ney. Le comte de Flahault devait en passant à Gosselies et sur les divers points de la route des Quatre-Bras, communiquer aux chefs de corps les intentions de l'Empereur, pour qu'ils s'y conformassent immédiatement, même avant l'arrivée des ordres du major général. M. de Flahault partit environ à neuf heures [1].

Ces divers ordres expédiés à droite dans la direction de Fleurus, à gauche dans celle des Quatre-Bras, parvinrent à leur destination, les uns à neuf, les autres à dix heures. En ce moment les troupes étaient de toute part en marche. Vandamme s'était avancé de Gilly sur Fleurus, et s'était rangé en avant de cette petite ville, couvert par la cavalerie légère de Pajol et par les dragons d'Exelmans. Le général Gérard avait passé la Sambre au Châtelet, et par un mouvement à gauche s'était acheminé sur Fleurus. La garde forte de 18 mille hommes de toutes armes (nous ne comprenons dans ce chiffre que les combattants, les autres étaient au parc), avait dépassé Gilly, et s'approchait de Fleurus. La journée était belle, mais chaude. Déjà on voyait les Prussiens se déployer en avant de

[1] Une lettre du général Reille, datée de dix heures un quart de Gosselies, annonce le passage du comte de Flahault comme ayant déjà eu lieu. Ce pouvait donc être entre neuf heures et demie et dix heures que M. de Flahault avait passé à Gosselies.

Sombreffe, derrière les coteaux de Saint-Amand et de Ligny, avec l'intention évidente de livrer bataille.

A Charleroy même le comte de Lobau avait franchi la Sambre, et la grosse cavalerie après lui. Celle-ci divisée en deux corps avait pris deux directions différentes. Les cuirassiers de Milhaud étaient allés joindre Vandamme, Gérard et la garde du côté de Fleurus. Les cuirassiers de Valmy s'étaient dirigés à gauche, vers Gosselies et les Quatre-Bras. Sur cette route des Quatre-Bras, d'Erlon avec le 1er corps, parvenu tard la veille à Marchiennes, laissait reposer ses troupes, en attendant les ordres de son chef, le maréchal Ney. Si le service d'état-major eût été fait comme du temps de Berthier, communication directe lui eût été donnée des instructions destinées à Ney, afin qu'il pût sans perte de temps concourir à leur exécution, en se mettant tout de suite en marche. Le général Reille rendu la veille à Gosselies, avec la totalité du 2e corps, y avait passé la nuit. Il avait à Gosselies même les divisions Foy et Jérôme, un peu à droite la division Girard envoyée à Wagnelée, et enfin très-près des Quatre-Bras, c'est-à-dire à Frasnes, la division Bachelu, avec laquelle Ney avait la veille tenu en respect le prince de Saxe-Weimar. Là étaient encore la division de cavalerie Piré et la cavalerie légère de Lefebvre-Desnoëttes. Ney après avoir passé la nuit à Gosselies avec le général Reille, l'avait quitté pour se transporter à Frasnes, afin d'observer les mouvements des Anglais, et lui avait laissé le soin d'ouvrir les dépêches du quartier général pour communiquer à tous les chefs de corps les ordres impériaux, et en rendre ainsi l'exécution immédiate. Il s'était ensuite approché des Quatre-Bras, où il avait reçu de ce qui s'y passait une impression extrêmement vive.

En ce moment le prince d'Orange et le duc de Wellington étaient arrivés en personne aux Quatre-Bras. Ils y avaient été précédés par le général Perponcher, commandant la division la plus voisine, qui se composait des brigades Saxe-Weimar et Bylandt. La brigade Saxe-Weimar était, comme nous l'avons dit, spontanément accourue dès la veille, et la brigade Bylandt était en marche pour se joindre à elle. Celle-ci ne devait pas être aux Quatre-Bras avant deux heures de l'après-midi. Les divisions anglaises, venant les unes d'Ath et de Nivelles, les autres de Bruxelles, ne pouvaient arriver que successivement, à trois, à quatre et à cinq heures. Néanmoins le prince d'Orange avait promis au duc de Wellington de faire tous ses efforts pour conserver les Quatre-Bras, et de sacrifier lui et ses soldats à l'accomplissement de ce devoir essentiel. Le duc de Wellington comptant sur ce brave lieutenant, s'était ensuite transporté sur la grande chaussée de Bruxelles à Namur, afin de se concerter avec le maréchal Blucher. Il avait trouvé celui-ci déployant son armée en avant de Sombreffe, et résolu à livrer bataille, qu'il fût ou ne fût pas

soutenu. Le duc de Wellington aurait voulu le voir moins prompt à s'engager, pourtant il avait promis de lui apporter un secours efficace vers la fin du jour, en occupant les Quatre-Bras, et en tâchant de s'établir sur la droite de l'armée prussienne. Ces accords faits, le duc de Wellington était revenu sur la route de Bruxelles pour accélérer lui-même la marche de ses troupes.

Telles étaient les dispositions des généraux ennemis sur les diverses parties de ce vaste champ de bataille. Les généraux français, aussi vaillants que jadis, mais moins confiants, regardaient avec une sorte d'appréhension ce qui se passait autour d'eux. Ney plein d'ardeur, mais privé de sang-froid, craignait fort d'avoir sur les bras l'armée anglaise tout entière, et auprès de lui il ne manquait pas de généraux qui affirmaient qu'on allait avoir affaire à cent mille Anglais, tandis qu'on ne pourrait leur opposer que quelques milliers de Français. L'attitude presque offensive du prince d'Orange ne laissait pas de le lui faire croire, et tantôt il voulait se ruer sur ce prince avec les quatre mille chevaux dont il disposait, tantôt il écoutait ce qu'on lui rapportait des forces de l'ennemi, cachées, disait-on, derrière les bois, et de l'imprudence qu'il y aurait à les attaquer avant d'avoir réuni les quarante-cinq mille hommes que Napoléon lui avait promis.

Même chose se passait vers la droite. Le général Girard, l'un des plus braves officiers de l'armée, et des plus dévoués, avait été dirigé avec sa division sur Wagnelée, pour s'éclairer vers Fleurus, et, par ordre de l'Empereur, il y était resté afin de servir de lien entre les deux portions de l'armée française. Du point où il était, il apercevait très-distinctement les Prussiens, et les voyait se déployer en avant de Sombreffe. Aussi en avait-il fait rapport à son chef direct, le général Reille, en lui affirmant que l'Empereur allait bientôt avoir sur les bras l'armée prussienne entre Sombreffe et Fleurus. Ce rapport adressé à Gosselies, avait produit sur le général Reille une vive impression. Ce général, dont la conduite avait été si belle à Vittoria, avait malheureusement conservé de cette journée un souvenir ineffaçable, et il était de ceux qui se défiaient trop de la fortune pour agir avec décision et à propos. En ce moment, avoir les Anglais devant soi, et les Prussiens à dos, lui semblait une position des plus dangereuses, à laquelle il était bien possible qu'ils fussent exposés par la témérité accoutumée de Napoléon. Il était tout plein de ces pensées, lorsque passa le général de Flahault, se rendant auprès du maréchal Ney. Le général de Flahault lui communiqua les ordres impériaux, et comme le maréchal Ney avait laissé en partant la recommandation d'exécuter ces ordres dès qu'ils arriveraient, le général Reille aurait dû acheminer sur-le-champ vers Frasnes son corps tout entier. Ce corps y aurait été au plus tard à midi, c'est-à-dire bien à temps pour culbuter

les quelques bataillons du prince d'Orange. Loin de là, profitant de son crédit auprès du maréchal Ney, le général Reille prit sur lui de réunir son corps en avant de Gosselies, mais de l'y retenir jusqu'à ce que de nouveaux rapports du général Girard eussent révélé plus clairement les mouvements des Prussiens. Il est toujours très-hasardeux de substituer ses vues à celles du général en chef, mais sous un général en chef tel que Napoléon, dont la vaste prévoyance embrassait tout, prendre sur soi de modifier ses ordres, ou d'en différer l'exécution, était une conduite bien téméraire, et qui pouvait avoir, comme on le verra bientôt, les plus graves conséquences. Le général Reille informa le maréchal Ney du parti qu'il venait de prendre, et se hâta d'envoyer au comte d'Erlon placé en arrière, les ordres du quartier général, pour qu'il se mît en marche, et vînt se joindre au 2ᵉ corps, sur la route des Quatre-Bras. Ney, que les craintes de ses lieutenants, jointes à ses propres appréhensions, faisaient hésiter, dépêcha un officier de lanciers à Charleroy, pour dire à Napoléon qu'il craignait d'avoir sur son front l'armée anglaise, sur son flanc droit l'armée prussienne, et qu'il l'en informait, ne sachant pas s'il devait s'engager avec aussi peu de forces qu'il en avait en ce moment.

Napoléon allait quitter Charleroy pour se rendre à Fleurus, lorsqu'il reçut l'officier expédié par Ney. Il éprouva un véritable dépit en voyant Ney, ordinairement si résolu, retomber dans ses hésitations de la journée précédente, et lui fit répondre à l'instant que Blucher était la veille encore à Namur, qu'il ne pouvait par conséquent être aujourd'hui aux Quatre-Bras, qu'il ne devait y avoir là que quelques troupes anglaises venues de Bruxelles, et certainement peu nombreuses, qu'il fallait donc se hâter de réunir l'infanterie de Reille et de d'Erlon, la grosse cavalerie de Valmy, et de culbuter tout ce qu'on avait devant soi. Napoléon laissa au major général le soin de rédiger cet ordre, qui cette fois fut rédigé de la manière la plus nette et la plus précise. Napoléon partit aussitôt après pour Fleurus.

Il y arriva vers midi. Les troupes venaient à peine de le précéder, et elles se déployaient dans la plaine de Fleurus. A gauche de la grande route de Charleroy à Namur se trouvait le corps de Vandamme, composé des divisions d'infanterie Lefol, Berthezène et Habert, avec la cavalerie légère du général Domon. Plus à gauche encore la division Girard appartenant au corps de Reille, était restée dans la position intermédiaire de Wagnelée par ordre de Napoléon. (Voir la carte nᵒ 65.) A droite se déployait sous Gérard le 4ᵉ corps, comprenant les divisions Vichery, Pecheux, Hulot, et la cavalerie de Maurin. Plus à droite et en avant on voyait la cavalerie légère de Pajol avec les dragons d'Exelmans, et en arrière les cuirassiers de Milhaud. Enfin en seconde ligne et en réserve, s'était rangée la garde tout entière, infanterie et cavalerie, avec une su-

perbe artillerie. Ces belles troupes présentaient environ 64 mille hommes de toutes armes, conformément au compte que nous avons donné plus haut. A trois lieues en arrière, le comte de Lobau, demeuré avec 10 mille hommes au point de bifurcation, attendait le signal de se porter sur la route de Fleurus ou sur celle des Quatre-Bras. Le temps, comme nous l'avons déjà dit, était magnifique, mais la chaleur étouffante. Les troupes en proie à une singulière exaltation désiraient ardemment une bataille décisive, laquelle ne pouvait se faire attendre, à en juger par ce qu'on avait sous les yeux. L'arrivée du 4e corps avait appris à toute l'armée la défection du général de Bourmont. Cette nouvelle avait excité une colère inouïe. On qualifiait cette défection de trahison abominable, et on ne manquait pas d'ajouter que beaucoup d'autres officiers étaient prêts à en faire autant. La défiance contre ceux qui avaient servi la Restauration, ou qui ne partageaient pas assez complétement l'exaltation générale, était parvenue au comble. Un soldat, sortant des rangs pour aller droit à Napoléon, lui dit : Sire, défiez-vous de Soult, il vous trahit. — Tiens-toi en repos, repartit Napoléon, je te réponds de lui. — Soit, répliqua le soldat, et il rentra dans les rangs sans paraître convaincu. Ce soupçon d'ailleurs fort injuste, car le major général faisait en ce moment de son mieux, prouve l'état moral de l'armée, dévouée jusqu'au fanatisme, mais dépourvue de tout sang-froid. Le général Gérard, accouru près de Napoléon, éprouva d'abord quelque embarras pour lui parler du général de Bourmont, dont il s'était fait le garant. Napoléon, sans témoigner aucune humeur, lui dit en lui tirant l'oreille : « Vous le voyez, mon cher Gérard, *les bleus sont toujours bleus, les blancs sont toujours blancs*[1]. —

Les Prussiens se déployant devant nous, se montraient d'instant en instant plus nombreux. La plaine accidentée de Fleurus, dans laquelle allait se livrer l'une des plus terribles batailles du siècle, présentait l'aspect le plus imposant.

La grande chaussée de Namur à Bruxelles, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, et sur laquelle viennent aboutir les deux embranchements de la route de Charleroy, l'un aux Quatre-Bras, l'autre à Sombreffe, courait de notre droite à notre gauche sur une arête de terrain assez élevée, formant partage entre les eaux qui se rendent vers la Sambre et celles qui se jettent dans la Dyle. L'armée prussienne s'y portait en masse. A mesure qu'elle parvenait à la hauteur de Sombreffe, elle faisait demi-tour à gauche, et s'établissant vis-à-vis de Fleurus, venait se joindre aux divisions qui avaient quitté la veille Charleroy. Le terrain qu'elle

[1] Ce mot, si fameux, et souvent placé dans des occasions où il n'a pas été dit, fut adressé ce jour-là au général Gérard, de la bouche de qui je tiens ce récit.

occupait sur le flanc de la route et en face de nous était extrêmement favorable à la défensive.

Le ruisseau de Ligny sorti d'un pli de terrain le long de la chaussée de Namur à Bruxelles, assez près de Wagnelée, là même où la division Girard était en position, coulait de notre gauche à notre droite, presque parallèlement à la chaussée, et après plusieurs contours sinueux traversait trois villages appelés Saint-Amand-le-Hameau, Saint-Amand-la-Haye, le grand Saint-Amand. (Voir le plan particulier du champ de bataille de Ligny, dans la carte n° 65.) Arrivé au grand Saint-Amand ce ruisseau se détournait brusquement, et au lieu de suivre parallèlement la chaussée de Namur à Bruxelles, coulait presque perpendiculairement à elle, passait à travers le village de Ligny, continuait jusque près de Sombreffe, puis se redressant pour reprendre sa première direction, allait, en longeant des coteaux assez saillants, tomber dans un affluent de la Sambre. La route de Charleroy par laquelle nous arrivions, le franchissait sur un petit pont, et ensuite allait joindre la chaussée de Namur à Bruxelles à un endroit dit le *Point-du-Jour*, tout près de Sombreffe. Ce ruisseau de Ligny peu profond mais fangeux, bordé de saules et de hauts peupliers, était un champ de bataille tout indiqué pour un ennemi qui prétendait nous empêcher d'occuper l'importante chaussée de Namur à Bruxelles. Au delà de son lit et des villages qu'il traversait, le terrain s'élevait en talus jusque sur le flanc de la chaussée que les Prussiens voulaient défendre, et présentait un amphithéâtre chargé de quatre-vingt mille hommes. Vers le sommet de ce talus on distinguait le moulin de Bry, et derrière le moulin, dans un pli de terrain, le village de Bry lui-même, dont on n'apercevait que le clocher.

Les Prussiens s'étaient distribués de la manière suivante sur ce champ de bataille. Les deux divisions Steinmetz et Henkel, appartenant au corps de Ziethen, repoussé la veille de Charleroy, occupaient la première les trois villages de Saint-Amand, la seconde celui de Ligny. Elles avaient quelques bataillons dans les villages, et le reste était disposé en masses serrées sur le talus en arrière. Les divisions Pirch II et Jagow servaient de réserve, la première aux troupes défendant Saint-Amand, la seconde à celles qui défendaient Ligny. Il y avait là environ 30 mille hommes. Le corps de Pirch I[er], le deuxième de l'armée prussienne, placé sur la grande chaussée de Namur, à l'endroit dit *les Trois-Burettes*, formait avec ses quatre divisions, Tippelskirchen, Brauze, Krafft, Langen, une seconde ligne d'environ 30 mille hommes, prête à appuyer la première. Le 3[e] corps prussien, celui de Thielmann, arrivait dans le moment de Namur, et Blucher l'avait placé à son extrême gauche, en avant du Point-du-Jour, à l'endroit même où la route de Charleroy joint la chaussée de Namur. Il voulait ainsi défendre sa communication avec Namur et Liége,

par laquelle devaient lui arriver le corps de Bülow et tout son matériel. La précaution était sage, mais allait paralyser la meilleure partie de son armée. Son plan consistait, d'abord à bien protéger le point où la route de Charleroy coupait la grande chaussée de Namur à Bruxelles, c'est-à-dire le Point-du-Jour et Sombreffe, puis à défendre vigoureusement Ligny et les trois Saint-Amand, et enfin, comme la présomption ne manquait jamais à son énergie, à percer au delà de Saint-Amand, à refouler Napoléon sur Charleroy, et à le jeter même dans la Sambre, les Anglais et la fortune aidant. Mais il se berçait d'une vaine illusion, et cette campagne de 1815, qui devait si bien finir pour lui, ne devait pas si bien commencer, et au moins dans cette journée du 16, la victoire devait encore une fois adoucir nos revers!

Bien que le terrain de Saint-Amand à Ligny, disposé en amphithéâtre, dût être assez visible pour nous, cependant l'épaisse rangée d'arbres qui bordait le ruisseau gênait fort notre vue, et nous pouvions tout au plus distinguer à travers quelques percées les masses accumulées de l'armée prussienne. Au milieu de la plaine de Fleurus et un peu sur notre droite, s'élevait un moulin, dont le propriétaire effrayé pour son bien, était accouru afin d'y veiller. Le bonnet à la main, et tout ému de se trouver en face de Napoléon, il le fit monter par des échelles tremblantes jusqu'au toit de son moulin, d'où l'on pouvait examiner à l'aise le champ de bataille choisi par l'ennemi. Du haut de cet observatoire Napoléon aperçut très-distinctement les trente mille hommes de Ziethen rangés partie dans le village de Saint-Amand et de Ligny, partie sur le talus en arrière, et au-dessus, sur la grande chaussée de Namur à Bruxelles; le corps de Pirch Ier, égal en nombre à celui de Ziethen, enfin les troupes de Thielmann qui venant de Namur commençaient à garnir les coteaux situés vis-à-vis de notre extrême droite. Il évalua cette armée à environ 90 mille hommes, et il ne se trompait guère, puisqu'elle était en réalité de 88 mille, par suite des légères pertes de la veille. Napoléon comprit aussitôt qu'il avait sous les yeux l'armée prussienne à peine réunie, et n'ayant pas pu se joindre encore aux Anglais, puisqu'elle ne faisait que d'arriver, bien qu'elle eût été avertie la première de notre apparition, tandis que les Anglais, avertis douze heures plus tard, et ayant une distance double au moins à franchir, ne pouvaient évidemment pas être encore au rendez-vous. Il forma donc le projet de l'attaquer immédiatement en s'y prenant de la manière suivante. Il résolut à son extrême droite, le long des coteaux que borde le ruisseau de Ligny en s'approchant de la Sambre, de se borner à des démonstrations apparentes mais peu sérieuses, afin de retenir sur ce point une partie des forces de Blucher en l'inquiétant pour ses communications avec Namur, puis avec sa droite elle-même composée de l'infanterie de Gérard, d'attaquer vigou-

reusement Ligny, d'attaquer tout aussi vigoureusement avec sa gauche, composée de Vandamme et de la division Girard, les trois Saint-Amand, et de tenir enfin la garde en réserve, pour la porter là où la résistance paraîtrait le plus difficile à vaincre. Mais pour assurer de plus grandes conséquences à cette bataille, qui ne serait pas très-avantageuse si elle se réduisait à une position vaillamment emportée, il imagina d'y faire contribuer les troupes de Ney d'une façon qui devait être décisive. Si nous avons bien retracé la configuration du pays, le lecteur doit comprendre que l'ensemble du champ de bataille présentait un triangle allongé, dont le sommet était à Charleroy, et dont les deux côtés venaient tomber sur la grande chaussée de Namur à Bruxelles, l'un aux Quatre-Bras, l'autre à Sombreffé (Sombreffe et le Point-du-Jour sont à peu près équivalents. Voir la carte n° 65). Napoléon et Ney, en faisant face le premier aux Prussiens, le second aux Anglais, étaient rangés chacun sur un côté du triangle, et étaient pour ainsi dire adossés l'un à l'autre, à la distance de trois lieues environ. Il était donc facile à Ney qui ne pouvait pas encore avoir beaucoup de monde à combattre, de détacher 12 ou 15 mille hommes sur les 45 mille dont il disposait, lesquels faisant volte-face devaient prendre à revers la position de Ligny et de Saint-Amand, et envelopper la plus grande partie de l'armée prussienne. Si cette manœuvre était exécutée à temps, Marengo, Austerlitz, Friedland, n'auraient pas procuré de plus vastes résultats que la bataille qui se préparait, et certes nous avions grand besoin qu'il en fût ainsi!

Les routes ne manquaient pas pour opérer la manœuvre projetée, car outre beaucoup de bons chemins de traverse aboutissant de Frasnes à Saint-Amand, il était facile en rétrogradant quelque peu sur la route des Quatre-Bras, de gagner l'ancienne chaussée dite *des Romains*, laquelle coupe le triangle que nous venons de décrire, et passe près de Saint-Amand pour aller rejoindre la chaussée de Namur à Bruxelles.

Napoléon, descendu du moulin d'où il avait si bien jugé la situation, donna sur-le-champ les ordres d'attaque. Les chefs de corps rangés autour de lui étaient comme la veille fort préoccupés de ce qu'ils avaient sous les yeux. Tandis que Ney aux Quatre-Bras croyait avoir toute l'armée anglaise devant lui, eux s'imaginaient avoir à combattre les Anglais et les Prussiens réunis. Pourtant l'armée anglaise ne pouvait être à la fois aux Quatre-Bras et à Saint-Amand. Néanmoins le raisonnement de nos généraux, pour des gens qui n'avaient pas l'ensemble des choses présent à l'esprit, était spécieux. Suivant eux, Blucher déjà établi sur la grande chaussée de Namur à Bruxelles, devait s'être relié aux Anglais qui allaient unir leurs forces aux siennes, car s'il en était autrement sa droite à Saint-Amand se trouverait sans soutien, et exposée au plus grave péril. N'admettant pas une telle faute, ils croyaient que Blucher devait avoir l'appui

de l'armée anglaise soit derrière lui, soit sur sa droite. Napoléon leur répondit que Blucher, brave mais irréfléchi, n'y regardait pas de si près, qu'il s'avançait même avant de pouvoir être appuyé par les Anglais, dans l'espérance de se relier à eux, que probablement il le payerait cher, l'arrivée en ce moment de l'armée anglaise sur le prolongement de Saint-Amand étant absolument impossible. Il leur ordonna d'aller occuper sur-le-champ leur position d'attaque, sauf à attendre un dernier signal pour ouvrir le feu. Il dit au général Gérard qu'il affectionnait particulièrement, que si la fortune le secondait un peu dans cette journée, il comptait sur des résultats qui décideraient du sort de la guerre. Ses lieutenants partirent pour prendre la position qu'il leur avait assignée.

D'après ses ordres, Vandamme avec ses trois divisions prenant à gauche de la route de Charleroy par laquelle nous étions arrivés, vint se déployer devant Saint-Amand, ayant à son extrême gauche la division Girard qu'il commandait pour la journée, et un peu au delà la cavalerie du général Domon. Gérard avec le 4e corps, suivant droit devant lui la grande route, s'avança l'espace d'une demi-lieue, puis pivotant sur sa gauche la droite en avant, vint se ranger devant le village de Ligny, de manière à former un angle presque droit avec Vandamme. Grouchy, avec la cavalerie légère de Pajol et les dragons d'Exelmans, poursuivit au grand trot les tirailleurs ennemis jusqu'au pied des coteaux que baigne le ruisseau de Ligny en coulant vers la Sambre. Enfin la garde tout entière s'établit en avant de Fleurus, entre Vandamme et Gérard, formée en colonnes serrées. Elle avait sur son front la réserve d'artillerie, sur l'un de ses flancs sa propre cavalerie, et sur l'autre les superbes cuirassiers de Milhaud.

Cette masse de 64 mille hommes, rangée ainsi en bataille, demeura immobile pendant plus d'une heure, dans l'attente du canon de Ney. Napoléon aurait voulu qu'avant de commencer dans la plaine de Fleurus, l'action fût préalablement engagée aux Quatre-Bras, afin que Ney eût le temps de se rabattre sur les Prussiens. A deux heures il lui avait expédié un message pour lui annoncer qu'on allait attaquer l'armée prussienne établie en avant de Sombreffe, qu'il devait lui de son côté refouler tout ce qui était aux Quatre-Bras, et ensuite exécuter un mouvement en arrière, afin de prendre les Prussiens à revers. Un détachement de 12 à 15 mille hommes, facile à opérer vu le peu d'ennemis réunis aux Quatre-Bras, devait produire d'immenses résultats.

Cet ordre expédié, et après avoir différé encore jusqu'à deux heures et demie, non sans étonnement et sans humeur, Napoléon donna le signal de l'attaque. La réponse à ce signal ne se fit pas attendre.

Vandamme lança sur le grand Saint-Amand la division Lefol qui formait sa droite. Au moment de commencer le feu, le général Lefol rangea sa di-

vision en carré, et lui adressa une harangue chaleureuse, à laquelle elle répondit par des cris passionnés de *Vive l'Empereur!* La distribuant ensuite en plusieurs colonnes il la mena droit à l'ennemi. En approchant du grand Saint-Amand le terrain allait en pente : des haies, des clôtures, des vergers, précédaient le village lui-même construit en grosse maçonnerie. Au delà se trouvait le lit du ruisseau, marqué par une bordure d'arbres très-épaisse, à travers laquelle quelques éclaircies laissaient apercevoir les réserves prussiennes pourvues d'une nombreuse artillerie. A peine nos soldats se furent-ils mis en mouvement que la mitraille partant des abords du village, et les boulets lancés par les batteries au-dessus, firent dans leurs rangs de cruels ravages. Un seul boulet emporta huit hommes dans une de nos colonnes. L'enthousiasme était trop grand pour que nos soldats en fussent ébranlés. Ils se précipitèrent en avant presque sans tirer, et pénétrant dans les jardins, les vergers, ils en chassèrent les Prussiens à coups de baïonnette, après avoir du reste rencontré une vive résistance. Ils entrèrent ensuite dans le village, malgré les obstacles dont on avait obstrué les rues, malgré le feu des fenêtres, et contraignirent l'ennemi à repasser le ruisseau. Enhardis par ce succès qui n'avait pas laissé de leur coûter cher, ils voulurent poursuivre les fuyards, mais au delà du ruisseau ils aperçurent soudainement les six bataillons de réserve de la division Steinmetz, qui firent pleuvoir sur eux les balles et la mitraille, et ils furent ramenés non par la violence du feu, mais par l'impossibilité de triompher des masses d'infanterie rangées en amphithéâtre sur le talus que surmontait le moulin de Bry.

Le général Steinmetz voulut à son tour reconquérir le village perdu, et ajoutant de nouveaux bataillons à ceux qui venaient d'être repoussés du grand Saint-Amand, il s'efforça d'y rentrer. Mais nos soldats, s'ils ne pouvaient dépasser le village conquis, n'étaient pas gens à s'en laisser expulser. Ils attendirent les Prussiens de pied ferme, puis les accueillirent par un feu à bout portant, et les obligèrent de se replier sur leurs réserves. Alors le général Steinmetz revint à la charge avec sa division tout entière, en dirigeant quelques bataillons sur sa droite pour essayer de tourner le grand Saint-Amand.

Vandamme qui suivait attentivement les phases de ce combat, envoya une brigade de la division Berthezène pour faire face aux troupes chargées de tourner le grand Saint-Amand, et dirigea la division Girard sur les deux villages au-dessus, Saint-Amand-la-Haye et Saint-Amand-le-Hameau. Tandis que la division Lefol faisait tomber sous ses balles ceux qui essayaient de franchir le ruisseau, la brigade Berthezène contint tout ce qui tenta de tourner le grand Saint-Amand, et le brave général Girard, partageant l'ardeur de ses soldats, s'avança sur la Haye, ayant la brigade de Villiers à droite, la brigade Piat à gauche. Il pénétra dans la Haye

malgré un feu épouvantable, et parvint à s'y établir. Nous demeurâmes ainsi maîtres des trois Saint-Amand, sans néanmoins pouvoir déboucher au delà, en présence des masses de l'armée prussienne, car derrière la division Steinmetz se trouvaient les restes du corps de Ziethen et tout le corps de Pirch Ier, c'est-à-dire une cinquantaine de mille hommes.

L'action avait commencé un peu plus tard, mais non moins vivement, du côté de Ligny. Le général Gérard, après avoir exécuté le long du ruisseau de Ligny une reconnaissance dans laquelle il faillit être enlevé, comprit que devant la cavalerie prussienne et le corps de Thielmann accumulés au Point-du-Jour, il fallait de grandes précautions pour son flanc droit et ses derrières. Il se pouvait en effet que pendant qu'il se porterait sur Ligny par un mouvement de conversion, l'infanterie de Thielmann descendant du Point-du-Jour le prît en flanc, et que la cavalerie prussienne passant le ruisseau de Ligny sur tous les points courût sur ses derrières. En présence de ce double danger il rangea en bataille, de Tongrinelle à Balâtre, la division de Bourmont, que commandait maintenant le général Hulot, et lui ordonna de défendre opiniâtrément les bords du ruisseau de Ligny. Cette division placée ainsi en potence sur sa droite, appuyée en outre par la cavalerie du 4e corps sous les ordres du général Maurin, et par les nombreux escadrons de Pajol et d'Exelmans, devait le garantir contre une attaque de flanc et contre des courses sur ses derrières. Ces précautions prises, le général Gérard s'avança sur le village de Ligny avec les divisions Vichery et Pecheux, décrivant, comme nous l'avons dit, un angle presque droit avec la ligne de bataille du général Vandamme.

Il disposa ses troupes en trois colonnes afin d'aborder successivement le village de Ligny, qui s'étendait sur les deux rives du ruisseau. Il fallait pour y arriver franchir une petite plaine, et puis enlever des vergers et des clôtures précédant le village lui-même. En approchant les trois colonnes de Gérard furent assaillies par un tel feu, que malgré leur énergie elles furent contraintes de rétrograder. Le général Gérard fit alors avancer une nombreuse artillerie, et cribla le village de Ligny de tant de boulets et d'obus, qu'il en rendit le séjour impossible aux bataillons détachés des divisions Henkel et Jagow. Profitant de leur ébranlement il lança ses trois colonnes, et les dirigeant lui-même sous un feu violent, il emporta d'abord les vergers, puis les maisons, et parvint jusqu'à la grande rue du village, parallèle au ruisseau de Ligny. Alors il s'engagea une suite de combats furieux qui avaient, au dire d'un témoin oculaire, la férocité des guerres civiles, car la haine connue des Prussiens contre nous avait provoqué chez nos soldats une sorte de rage, et on ne leur faisait pas de quartier, pas plus qu'ils n'en faisaient aux Français. Le général Gérard ayant lui-même amené sa réserve, poussa la conquête de la grande rue

jusqu'à la ligne du ruisseau, et pénétra même au delà, mais un brusque retour de la division Jagow l'obligea de rétrograder. Tandis que la grande rue longeait le village parallèlement au ruisseau, une autre rue formant croix avec elle, et traversant le ruisseau sur un petit pont, passait devant l'église qui était construite sur une plate-forme élevée. Les bataillons de Jagow qui avaient repris l'offensive, débouchant par cette rue transversale, fondirent jusqu'à la place de l'église, et nous ramenèrent presque à l'extrémité du village. Mais Gérard l'épée à la main, reportant ses soldats en avant, demeura maître de la grande rue. A droite il plaça une artillerie nombreuse sur la plate-forme de l'église, laquelle couvrait de mitraille les Prussiens dès qu'ils essayaient de revenir par la rue transversale, et il établit à gauche, dans un vieux château à demi ruiné (lequel n'existe plus aujourd'hui), une garnison pourvue d'une bonne artillerie. Il parvint ainsi à se soutenir dans l'intérieur de Ligny, grâce à des prodiges d'énergie et de dévouement personnel. Mais là comme à Saint-Amand le caractère de la bataille restait le même : nous avions conquis les villages qui nous séparaient des Prussiens, sans pouvoir aller au delà en présence de leurs réserves rangées en amphithéâtre jusqu'au moulin de Bry.

Cette situation justifiait la savante manœuvre imaginée par Napoléon, car une attaque à revers contre la ligne des Prussiens, de Saint-Amand à Ligny, pouvait seule mettre fin à leur résistance ; et elle devait faire mieux encore, elle devait en les plaçant entre deux feux nous livrer une moitié de leur armée.

Napoléon, impatient de voir exécuter cette manœuvre, expédia un nouvel ordre à Ney, dont le canon commençait à gronder, mais qui, d'après toutes les vraisemblances, ne pouvait pas être tellement occupé avec les Anglais qu'il fût dans l'impossibilité de détacher dix ou douze mille hommes sur les derrières de Blucher. Daté de trois heures un quart, rédigé par le maréchal Soult, et confié à M. de Forbin-Janson, cet ordre disait au maréchal Ney : « Monsieur le maréchal, l'engagement que je » vous avais annoncé *est ici très-prononcé*. L'Empereur me charge de » vous dire que vous devez manœuvrer sur-le-champ de manière à enve» lopper la droite de l'ennemi, et *tomber à bras raccourcis sur ses der»rières*. L'armée prussienne est perdue si vous agissez vigoureusement : » *le sort de la France est entre vos mains*. »

Tandis que M. de Forbin-Janson portait en toute hâte cet ordre aux Quatre-Bras, la bataille continuait avec une égale fureur, sans que les Prussiens parvinssent à nous enlever le cours du ruisseau de Ligny, mais sans que nous pussions le franchir nous-mêmes. Le vieux général Friant qui commandait les grenadiers à pied de la garde, et dont une vie entière passée au feu avait exercé le coup d'œil, s'avança vers Napoléon et lui

dit en lui montrant les villages : Sire, nous ne viendrons jamais à bout de ces gens-là, si vous ne les prenez à revers, au moyen de l'un des corps dont vous disposez. — Sois tranquille, lui répondit Napoléon ; j'ai ordonné ce mouvement trois fois, et je vais l'ordonner une quatrième. — Il savait en effet que le corps de d'Erlon, mis en marche le dernier, devait avoir dépassé tout au plus Gosselies, et qu'un officier dépêché au galop le trouverait assez près de nous pour qu'il fût facile de le ramener sur Saint-Amand. Il envoya La Bédoyère avec un billet écrit au crayon, contenant l'ordre formel à d'Erlon de rebrousser chemin s'il était trop avancé, ou s'il était seulement à hauteur, de se rabattre immédiatement par la vieille chaussée romaine sur les derrières du moulin de Bry. Cet ordre, dont l'exécution ne paraissait pas douteuse, devait assurer un résultat égal aux plus grands triomphes du temps passé. Mais la fortune le voudrait-elle ?

Pendant ce temps Blucher, dont l'énergie et le patriotisme ne se décourageaient point, avait lancé sur Ligny tout ce qui restait des divisions Henkel et Jagow. Ces bataillons frais se jetant dans le village avaient un moment atteint la grande rue, et le général Gérard redoublant d'art et de courage, employant jusqu'à ses dernières réserves, tenant toujours à droite sur la plate-forme de l'église, à gauche dans le vieux château, ne s'était pas laissé arracher sa conquête, mais faisait dire à Napoléon qu'il était à bout de ressources, et qu'il fallait indispensablement venir à son secours. Quatre mille cadavres jonchaient déjà le village de Ligny.

Du côté de Saint-Amand, Blucher avait également tenté un effort violent, en portant en ligne le corps de Pirch Ier, pour soutenir celui de Ziethen, c'est-à-dire en engageant les 60 mille hommes qui se trouvaient entre Bry et Saint-Amand. Il avait envoyé la division Pirch II au secours de celle de Steinmetz, avec ordre de reprendre à tout prix Saint-Amand-la-Haye, et dirigé la division Tippelskirchen sur Saint-Amand-le-Hameau avec des instructions tout aussi énergiques. Il avait joint à cette masse d'infanterie la cavalerie entière des 2e et 1er corps, sous le général de Jurgas, dans l'intention de tourner la gauche de Vandamme. En même temps il avait fait avancer les trois autres divisions du 2e corps, celles de Brause, Krafft, Langen, afin de remplacer sur les hauteurs de Bry les troupes qui allaient s'engager, et prescrit au général Thielmann de se diriger sur Sombreffe, sans trop dégarnir le Point-du-Jour, par où devait déboucher Bulow (4e corps). Il lui avait même recommandé d'inquiéter les Français pour leur droite en exécutant une démonstration sur la route de Charleroy.

En conséquence de ces dispositions, Blucher, marchant lui-même à la tête de ses soldats, tenta sur les trois Saint-Amand une attaque des plus vigoureuses. La division Pirch II se précipita sur Saint-Amand-la-Haye

avec la plus grande impétuosité, et parvint à y pénétrer. Le général Girard [1] repoussé, y rentra avec sa brigade de gauche, celle du général Piat, et réussit à s'y maintenir. Blucher à la tête des bataillons ralliés de Pirch II, reparut une seconde fois dans les avenues de ce village couvert de morts; mais Girard, par un dernier effort, repoussa de nouveau l'énergique vieillard qui prodiguait pour sa patrie un courage inépuisable. Girard qui avait annoncé qu'il ne survivrait pas aux désastres de la France si elle devait être encore vaincue, fut frappé mortellement dans cette lutte désespérée. Ses deux généraux de brigade, de Villiers et Piat, furent mis hors de combat. Chaque colonel commandant alors où il était, le brave Tiburce Sébastiani, colonel du 11e léger, réussit par des prodiges de valeur et de présence d'esprit à se maintenir dans Saint-Amand-la-Haye. Sur 4,500 hommes, la division Girard en avait déjà perdu un tiers, outre ses trois généraux.

Plus à gauche, c'est-à-dire vers Saint-Amand-le-Hameau, la division Habert, envoyée par Vandamme au secours de Girard, arrêta très-heureusement la cavalerie de Jurgas et l'infanterie de la division Tippelskirchen. Cachant dans les blés qui étaient mûrs et très-élevés une nuée de tirailleurs, le général Habert attendit sans se montrer l'infanterie et la cavalerie prussiennes, et les laissa s'avancer jusqu'à demi-portée de fusil. Alors ordonnant tout à coup un feu de mousqueterie bien dirigé, il causa une telle surprise à l'ennemi, qu'il l'obligea de se replier en désordre. Grâce à ces efforts combinés, nous restâmes maîtres des trois Saint-Amand, sans réussir néanmoins à dépasser le cours sinueux du ruisseau de Ligny. A l'extrémité opposée du champ de bataille, c'est-à-dire à notre droite, l'infanterie de Thielmann ayant descendu du Point-du-Jour par la route de Charleroy, une charge vigoureuse des dragons d'Excelmans la ramena au fatal ruisseau, et la division Hulot, répandue en tirailleurs, l'y contint par un feu continuel. Arrêtés ainsi à la ligne tortueuse de ce ruisseau de Ligny, nous usions l'ennemi et il nous usait, ce qui était plus fâcheux pour nous que pour lui, car il nous aurait fallu une victoire prompte et complète pour venir à bout des deux armées que nous avions sur les bras. Mais Napoléon, toujours à cheval et en observation, avait soudainement imaginé un moyen de rendre la prolongation du combat beaucoup plus meurtrière pour les Prussiens que pour les Français. Nous avons dit que le ruisseau sur lequel étaient situés les villages disputés changeant brusquement de direction au sortir du grand Saint-Amand, il en résultait que le village de Ligny formait presque un angle droit avec celui de Saint-Amand. Napoléon en se portant vers Ligny, c'est-à-dire sur

[1] Le lecteur n'aura pas oublié que le général Girard, commandant une division détachée du 2e corps, n'est point le général Gérard commandant le 4e corps et attaquant en ce moment le village de Ligny.

le côté de l'angle, découvrit une éclaircie dans la rangée d'arbres qui bordait le ruisseau, et à travers laquelle on apercevait les corps de Ziethen et de Pirch Ier disposés les uns derrière les autres jusqu'au moulin de Bry. Il fit amener sur-le-champ quelques batteries de la garde qui prenant ces masses en écharpe, y causèrent bientôt d'affreux ravages. Chaque décharge emportait des centaines d'hommes, renversait les canonniers et les chevaux, et faisait voler en éclats les affûts des canons. Contemplant ce spectacle avec l'horrible sang-froid que la guerre développe chez les hommes les moins sanguinaires, Napoléon dit à Friant, qui ne le quittait pas : Tu le vois, le temps qu'il nous font perdre leur coûtera plus cher qu'à nous. — Pourtant tuer, tuer des hommes par milliers ne suffisait pas : il était tard, et il fallait en finir avec l'armée prussienne, pour être en mesure le lendemain de courir à l'armée anglaise. Le général Friant se désolant de ce que le mouvement ordonné sur les derrières de l'armée prussienne ne s'exécutait pas, Tiens-toi tranquille, lui répéta Napoléon ; il n'y a pas qu'une manière de gagner une bataille ; et avec sa fertilité d'esprit il imagina sur-le-champ une autre combinaison pour terminer promptement cette lutte affreuse.

L'effet de son artillerie tirant d'écharpe sur les masses prussiennes lui suggéra tout à coup l'idée de se porter plus haut encore sur leur flanc, de dépasser Ligny, d'en franchir le ruisseau avec toute la garde, et de prendre ainsi à revers les soixante mille hommes qui attaquaient les trois Saint-Amand. Si ce mouvement réussissait, et exécuté avec la garde on ne pouvait guère en douter, l'armée prussienne était coupée en deux ; Ziethen et Pirch étaient séparés de Thielmann et de Bulow, et bien que le résultat ne fût pas aussi grand qu'il aurait pu l'être si un détachement de Ney eût paru sur les derrières de Blucher, il était grand néanmoins, très-grand encore, et même suffisant pour nous débarrasser des Prussiens pendant le reste de la campagne.

Cette combinaison imaginée, Napoléon prescrivit à Friant de former la garde en colonnes d'attaque, de s'élever jusqu'à la hauteur de Ligny, et de passer derrière ce village, pour aller franchir au-dessus le sinistre ruisseau qui était déjà rempli de tant de sang.

Ces ordres commençaient à s'exécuter, lorsque l'attention de Napoléon fut brusquement attirée du côté de Vandamme. Blucher en effet tentant un nouvel effort, avait ramené en arrière les divisions épuisées de Ziethen, et porté en avant celles de Pirch Ier, pour livrer encore un assaut aux trois Saint-Amand. Vandamme avait épuisé ses réserves, et demandait instamment du secours. Il n'était plus possible de le lui faire attendre dans l'espérance d'un mouvement sur les derrières de l'ennemi, qui bien qu'ordonné plusieurs fois ne s'exécutait pas. Napoléon lui envoya sans différer une partie de la jeune garde sous le général Duhesme, et fit

continuer la marche de la vieille garde et de la grosse cavalerie dans la direction de Ligny. A la vue de la garde qui s'ébranlait pour les secourir, les troupes de Vandamme à gauche, celles de Gérard à droite, poussèrent des cris de joie. Les acclamations de *Vive l'Empereur!* furent réciproquement échangées. Le comte de Lobau que la violence de la canonnade avait décidé à se rapprocher de Fleurus, vint prendre la place de la garde impériale et former la réserve.

Il était temps que le secours de la jeune garde arrivât à Vandamme, car la division Habert placée à Saint-Amand-le-Hameau pour soutenir la division Girard à moitié détruite, voyant de nouvelles masses prussiennes s'avancer contre elle, et apercevant d'autres colonnes prêtes à la prendre à revers, commençait à céder du terrain. Vandamme accourut sur les lieux, et moins effrayé des masses qu'il avait devant lui que de celles qui se montraient sur ses derrières, n'avait pu se défendre d'un trouble subit. Kulm avec toutes ses horreurs s'était présenté soudainement à son esprit, et il en avait frémi. Effectivement il avait aperçu des colonnes profondes portant un habit assez semblable à l'habit prussien, qui semblaient manœuvrer de manière à l'envelopper. Ne voulant pas comme en Bohême être pris entre deux feux, il chargea un officier d'aller reconnaître la troupe qui s'avançait ainsi sur les derrières de la division Habert. Cet officier n'ayant pas observé d'assez près l'ennemi supposé, revint bientôt au galop, persuadé qu'il avait vu une colonne prussienne, et l'affirmant à Vandamme. Celui-ci alors reploya la division Habert, et la plaça en potence sur sa gauche, de manière à la soustraire aux ennemis trop réels qui la menaçaient par devant, et aux ennemis imaginaires qui la menaçaient par derrière. En même temps il dépêcha officiers sur officiers à Napoléon, pour lui faire part de ce nouvel incident.

Napoléon fut singulièrement surpris de ce qu'on lui mandait. Il ne pouvait se rendre compte d'un événement aussi singulier, car pour qu'une colonne anglaise ou prussienne eût réussi à se glisser entre l'armée française qui combattait aux Quatre-Bras et celle qui combattait à Saint-Amand, il aurait fallu que les divers corps de cavalerie placés à la droite de Ney, à la gauche de Vandamme, eussent passé la journée immobiles et les yeux fermés. Il aurait fallu surtout que le corps de d'Erlon, resté en arrière de Ney, n'eût rien aperçu, et ces diverses suppositions étaient également inadmissibles. Mais toutes les conjectures ne valaient pas un rapport bien fait et recueilli sur les lieux mêmes. Napoléon envoya plusieurs aides de camp au galop pour s'assurer par leurs propres yeux de ce qui se passait véritablement entre Fleurus et les Quatre-Bras, et avoir l'explication de cette apparition inattendue sur son flanc gauche de troupes réputées prussiennes. En attendant, il suspendit le mouvement de sa vieille garde vers Ligny, car ce n'était pas le cas de se démunir de ses

réserves, si un corps considérable était parvenu à se porter sur ses derrières. Mais il laissa la jeune garde s'avancer au soutien des divisions Habert et Girard épuisées, et fit continuer l'horrible canonnade qui prenant en flanc les masses prussiennes produisait tant de ravage parmi elles.

Pendant ce temps Blucher, que rien n'arrêtait, avait de nouveau lancé sur Saint-Amand-le-Hameau et sur Saint-Amand-la-Haye les bataillons ralliés de Ziethen et de Pirch II. Attaquée pour la cinquième fois, la ligne de Vandamme était en retraite, lorsque la jeune garde, conduite par Duhesme, chargeant tête baissée sur le Hameau et la Haye, refoula les Prussiens, et reprit une dernière fois la ligne du ruisseau de Ligny. Au moment où elle rétablissait le combat, les aides de camp envoyés en reconnaissance revinrent, et dissipèrent l'erreur fâcheuse qu'un officier dépourvu de sang-froid avait fait naître dans l'esprit de Vandamme. Ce prétendu corps prussien qu'on avait cru apercevoir n'était que le corps de d'Erlon lui-même, qui d'après les ordres réitérés de Napoléon se dirigeait sur le moulin de Bry, et par conséquent venait prendre à revers la position de l'ennemi. Il n'y avait donc plus rien à craindre de ce côté, il n'y avait même que de légitimes espérances à concevoir, si les ordres déjà donnés tant de fois finissaient par recevoir leur exécution. Napoléon les renouvela, et néanmoins il se hâta de reprendre la grande manœuvre interrompue par la fausse nouvelle actuellement éclaircie. Chaque instant qui s'écoulait en augmentait l'à-propos, car Blucher accumulant ses forces vers les trois Saint-Amand, laissait un vide entre lui et Thielmann, et un coup vigoureux frappé au-dessus de Ligny, dans la direction de Sombreffe, devait séparer les corps de Ziethen et de Pirch I[er] de ceux de Thielmann et de Bulow, les jeter dans un grand désordre, et les rendre prisonniers de d'Erlon, si ce dernier achevait son mouvement. La manœuvre était dans tous les cas fort opportune, car elle portait le coup décisif si longtemps attendu, le rendait désastreux pour l'armée prussienne si d'Erlon était vers Bry, et s'il n'y était pas, ne terminait pas moins la bataille à notre avantage, en faisant tomber la résistance opiniâtre que nous rencontrions au delà du ruisseau de Ligny.

Napoléon ordonne donc à la vieille garde de reprendre son mouvement suspendu, et de défiler derrière Ligny jusqu'à l'extrémité de ce malheureux village. Il n'était pas homme à jeter ses bataillons d'élite dans Ligny même, où ils seraient allés se briser peut-être contre un monceau de ruines et de cadavres; il les porte un peu au delà, dans un endroit où l'on n'avait à franchir que le ruisseau et la rangée d'arbres qui en formait la bordure. Dirigeant lui-même ses sapeurs, il fait abattre les arbres et les haies, de manière à livrer passage à une compagnie déployée. Sur la gauche il place trois bataillons de la division Pecheux, qui débouchant du village de Ligny en même temps que la garde déboucherait

du ravin, doivent favoriser le mouvement de celle-ci. Il dispose ensuite six bataillons de grenadiers en colonnes serrées, et quatre de chasseurs pour les appuyer. Une sorte de silence d'attente règne chez ces admirables troupes, fières de l'honneur qui leur est réservé de terminer la bataille. En ce moment, le soleil se couchant derrière le moulin de Bry, éclaire de ses derniers rayons la cime des arbres, et Napoléon donne enfin le signal impatiemment attendu. La colonne des six bataillons de grenadiers se précipite alors dans le fond du ravin, traverse le ruisseau, et gravit la berge opposée, pendant que les trois bataillons de la division Pecheux débouchent de Ligny. L'obstacle franchi, les grenadiers s'arrêtent pour reformer leurs rangs, et aborder la hauteur où se trouvaient les restes des divisions Krafft et Langen soutenus par toute la cavalerie prussienne. Pendant qu'ils rectifient leur alignement, l'ennemi fait pleuvoir sur eux les balles et la mitraille; mais ils supportent ce feu sans en être ébranlés. La cavalerie prussienne les prenant à leur costume pour des bataillons de garde nationale mobilisée, s'avance et essaye de parlementer pour les engager à se rendre. L'un de ces bataillons se formant aussitôt en carré, couvre la terre de cavaliers ennemis. Les autres formés en colonnes d'attaque marchent baïonnette baissée, et culbutent tout ce qui veut leur tenir tête. La cavalerie prussienne revient à la charge; mais au même instant les cuirassiers de Milhaud fondent sur elle au galop. Une sanglante mêlée s'engage; mais elle se termine bientôt à notre avantage, et l'armée prussienne, coupée en deux, est obligée de rétrograder en toute hâte.

En ce moment Blucher après avoir tenté sur les trois Saint-Amand un dernier et inutile effort, était accouru pour rallier les troupes restées autour du moulin de Bry. Arrivé trop tard, et rencontré par nos cuirassiers, il avait été renversé, et foulé à leurs pieds. Cet héroïque vieillard, demeuré à terre avec un aide de camp qui s'était gardé de donner aucun signe qui pût le faire reconnaître, entendait le galop de nos cavaliers sabrant ses escadrons, et terminant la défaite de son armée. Pendant ce temps Vandamme débouchait enfin de Saint-Amand, Gérard de Ligny, et à droite le général Hulot avec la division Bourmont, perçant par la route de Charleroy à Namur, ouvrait cette route à la cavalerie de Pajol et d'Exelmans. Il était plus de huit heures du soir, l'obscurité commençait à envelopper cet horrible champ de bataille, et de la droite à la gauche la victoire était complète. Pourtant l'armée prussienne qui se retirait devant la garde impériale victorieuse, ne paraissait point harcelée sur ses derrières : d'Erlon tant appelé par les ordres de Napoléon, tant attendu, ne se montrait point, et on ne pouvait plus compter sur d'autres résultats que ceux qu'on avait sous les yeux. L'armée prussienne partout en retraite, nous livrait le champ de bataille, c'est-à-dire la grande chaussée de Namur à Bruxelles, ligne de communication des Anglais et des Prus-

siens, et laissait en outre le terrain couvert de 18 mille morts ou blessés. Nous avions à elle quelques bouches à feu et quelques prisonniers. Ce n'étaient pas là, il est vrai, toutes les pertes qu'elle avait essuyées. Beaucoup d'hommes, ébranlés par cette lutte acharnée, s'en allaient à la débandade. Une douzaine de mille avaient ainsi quitté le drapeau, et cette journée privait l'armée prussienne de trente mille combattants sur 120 mille. Qu'étaient-ce néanmoins que ces résultats auprès des trente ou quarante mille prisonniers qu'on aurait pu faire si d'Erlon avait paru, ce qui eût rendu complète la ruine de l'armée prussienne, et livré sans appui l'armée anglaise à nos coups? Napoléon était trop expérimenté pour s'étonner des accidents qui à la guerre viennent souvent déjouer les plus savantes combinaisons, pourtant il avait peine à s'expliquer une telle inexécution de ses ordres, et en cherchait la cause sans la découvrir. D'après ses calculs l'armée anglaise n'avait pu se trouver tout entière aux Quatre-Bras dans la journée, et il ne comprenait pas comment le maréchal Ney n'avait pu lui envoyer un détachement, comment surtout d'Erlon rencontré si près de Fleurus, n'était point arrivé. Dans le doute, il s'était arrêté sur ce champ de bataille qu'enveloppait déjà une profonde obscurité, et avait permis à ses soldats harassés de fatigue, ayant fait huit ou dix lieues la veille, quatre ou cinq le matin, et s'étant battus en outre toute la journée, de bivouaquer sur le terrain où avait fini la bataille. Il avait seulement fait avancer le comte de Lobau (6ᵉ corps), devenu sa seule réserve, et l'avait établi autour du moulin de Bry. L'envoyer à la poursuite des Prussiens, si on avait été informé de ce qui se passait aux Quatre-Bras, eût été possible, mais n'ayant reçu aucun officier de Ney, n'ayant que cette réserve de troupes fraîches (la garde tout entière avait donné), Napoléon pensa qu'il fallait la conserver autour de lui, car, en cas d'un retour offensif de l'ennemi, c'était le seul corps qu'on pût lui opposer. Toutefois il en détacha une division, celle de Teste, et la confia à l'intelligent et alerte Pajol, pour suivre les Prussiens à la piste, et précipiter leur retraite. Il garda le reste afin de couvrir ses bivouacs.

Ce qu'il ne savait pas encore, et ce qu'il entrevoyait au surplus, peut facilement se conclure des dispositions du maréchal Ney. On se rappelle que dès le matin le maréchal était hésitant en présence des quatre mille hommes du prince de Saxe-Weimar, qu'il prenait sinon pour l'armée anglaise, au moins pour une portion considérable de cette armée, surtout en voyant des officiers de haut grade exécuter une reconnaissance qui semblait le préliminaire d'une grande bataille. La résolution singulière du général Reille retardant de sa propre autorité le mouvement du 2ᵉ corps, avait ajouté aux perplexités du maréchal, et il avait passé la matinée dans le doute, tantôt voulant attaquer, tantôt craignant de s'ex-

poser à une échauffourée. C'est sous l'influence de ces diverses impressions qu'il avait envoyé à Napoléon un officier de lanciers, pour lui dire qu'il croyait avoir sur les bras des forces très-supérieures aux siennes, à quoi Napoléon avait répondu vivement que ce qu'on voyait aux Quatre-Bras ne pouvait être considérable, que c'était tout au plus ce qui avait eu le temps d'accourir de Bruxelles, que Blucher ayant son quartier général à Namur n'avait rien pu envoyer sur les Quatre-Bras, que par conséquent il fallait attaquer avec les corps de Reille et de d'Erlon, avec la cavalerie de Valmy, et détruire le peu qu'on avait devant soi. Assurément si Napoléon avait été au milieu même de l'état-major ennemi, il n'aurait pu voir plus juste, ni ordonner plus à propos. Ney ayant reçu, indépendamment de la lettre apportée par M. de Flahault, l'ordre formel d'attaquer expédié du quartier général, y était tout disposé, mais par malheur le 2ᵉ corps n'était point arrivé à midi. Le général Reille continuait de le retenir en avant de Gosselies, toujours fortement ému de l'apparition des Prussiens, que lui avait signalée le général Girard. Ney aurait pu sans doute avec la division Bachelu seule, et la cavalerie de Lefebvre-Desnoëttes et de Piré, s'élevant ensemble à 9 mille hommes, culbuter le prince de Saxe-Weimar qui n'avait reçu à midi que 2 mille hommes de renfort, ce qui lui en faisait six mille en tout. Le prince d'Orange accouru précipitamment n'avait amené que sa personne, et Ney avec 4,500 hommes d'infanterie, avec 4,500 de cavalerie de la meilleure qualité, lui aurait certainement passé sur le corps. On comprend néanmoins qu'apercevant un brillant état-major, pouvant craindre d'avoir devant lui toute une armée, il n'osât pas se hasarder à commencer l'action avec les forces dont il disposait. Cependant pressé par les dépêches réitérées de l'Empereur, il perdit patience, et envoya enfin aux généraux Reille et d'Erlon l'ordre d'avancer en toute hâte. Si le général Reille, après avoir pris connaissance du message du général de Flahault, eût marché avec les deux divisions Foy et Jérôme, il eût porté les forces de Ney à 22 mille hommes au moins, à près de 26 mille avec les cuirassiers de Valmy, et aurait pu être aux Quatre-Bras à midi. C'était plus qu'il n'en fallait pour tout culbuter, soit à midi, soit à une heure. Malheureusement le général Reille n'en avait rien fait, et il s'était borné, sur les vives instances de son chef, à venir de sa personne aux Quatre-Bras, où il était arrivé vers deux heures. Ney alors lui avait témoigné le désir d'attaquer ce qu'il avait devant lui, disant que c'était peu de chose, et qu'on en viendrait facilement à bout. Le général Reille plein de ses souvenirs d'Espagne, comme Vandamme de ceux de Kulm, loin d'exciter l'ardeur de Ney, s'était appliqué plutôt à le calmer, lui répondant que ce n'était pas ainsi qu'on devait en agir avec les Anglais, qu'avoir affaire à eux était chose sérieuse, et qu'il ne fallait engager le combat que lorsque les

troupes seraient réunies; que maintenant on voyait peu de monde, mais que derrière les bois se trouvait probablement l'armée anglaise, qui apparaîtrait tout entière dès qu'on en viendrait aux mains, qu'il ne fallait donc se présenter à elle qu'avec toutes les forces dont on pouvait disposer. En principe le conseil était bon; dans la circonstance il était funeste, puisqu'il n'y avait actuellement aux Quatre-Bras que la division Perponcher, arrivée aux trois quarts vers midi, tout entière à deux heures, et ne se composant que de huit mille hommes dans sa totalité. Ney se résigna donc à attendre les divisions Foy et Jérôme, car si le général Reille était présent de sa personne, ses divisions mises trop tard en mouvement n'étaient point encore en ligne. Pourtant le canon de Saint-Amand et de Ligny grondait fortement; il était près de trois heures, et Ney[1] n'y tenant plus prit le parti d'attaquer, dans l'espérance que le bruit du canon hâterait le pas des troupes en marche. Il avait depuis la veille la division Bachelu; celle du général Foy venait de rejoindre, ce qui lui assurait près de 10 mille hommes d'infanterie. Il avait outre la cavalerie des généraux Piré et Lefebvre-Desnoëttes, celle de Valmy composée de 3,500 cuirassiers, ce qui faisait un total de près de 8 mille hommes de cavalerie. Il est vrai qu'on lui avait recommandé de ménager Lefebvre-Desnoëttes, et de tenir Valmy un peu en arrière; mais ce n'étaient point là des ordres, c'étaient de simples recommandations que la nécessité du moment rendait complétement nulles. Il se décida donc à engager l'action[2]. La division Jérôme commençait à se montrer, et quant au corps

[1] Je rapporte ces détails d'après le Journal militaire du général Foy, écrit jour par jour, et méritant dès lors une confiance que ne méritent pas au même degré des récits faits vingt ou trente ans après les événements. Ce Journal constate que Ney voulait attaquer, que le général Reille l'en dissuada, en alléguant le caractère particulier des troupes anglaises, qu'il lui conseilla d'attendre la concentration des divisions; et que cette délibération avait lieu au moment même où l'on entendait le canon de Ligny. Or le canon s'était fait entendre vers deux heures et demie au plus tôt. Ainsi à cette heure l'attaque n'avait pas commencé aux Quatre-Bras. Ney aurait voulu l'entreprendre un peu plus tôt, mais le conseil du général Reille et la tardive arrivée de ses divisions l'en avaient empêché. On voit aussi par le récit du colonel Heymès, que le maréchal était impatient de voir arriver les divisions du 2e corps, et qu'il engagea le feu avant d'avoir toutes ses forces, dans l'espérance que le bruit du canon hâterait la marche de celles qui se trouvaient en arrière.

[2] Pour décharger Ney de la responsabilité des événements survenus aux Quatre-Bras et la reporter sur Napoléon, on a dit qu'en attaquant à deux heures il devançait de beaucoup l'ordre expédié de Fleurus à deux heures, et qui n'avait pu arriver à Frasnes avant trois heures et demie. C'est là une double erreur. D'abord on entendait le canon de Ligny, il était donc deux heures et demie au moins, et probablement trois heures quand Ney prit le parti d'attaquer. De plus Ney avait reçu le message de M. de Flahault, arrivé bien avant onze heures, lequel prescrivait de se porter même au delà des Quatre-Bras; enfin, il avait reçu également le message expédié de Charleroy en réponse à l'envoi d'un officier de lanciers, par lequel Napoléon, prêt à partir pour Fleurus, et répondant aux inquiétudes du maréchal, lui avait ordonné de réunir immédiatement Reille et d'Erlon, et de culbuter tout ce qu'il avait devant lui. Ney avait dû recevoir à onze heures et demie

de d'Erlon on le savait en route, et on comptait sur le bruit du canon pour stimuler son zèle et accélérer son arrivée.

Voici quel était le champ de bataille sur lequel allait s'engager cette lutte tardive, mais héroïque. Ney occupait la grande route de Charleroy à Bruxelles, passant par Frasnes et les Quatre-Bras. Il était actuellement un peu en avant de Frasnes, au bord d'un bassin assez étendu, ayant en face les Quatre-Bras, composés d'une auberge et de quelques maisons. Devant lui il voyait la route de Charleroy à Bruxelles, traversant le milieu du bassin, puis se relevant vers les Quatre-Bras, où elle se rencontrait d'un côté avec la route de Nivelles, de l'autre avec la chaussée de Namur. A gauche il avait les coteaux de Bossu couverts de bois, derrière lesquels circulait sans être aperçue la route de Nivelles, au centre la ferme de Gimioncourt située sur la route même, à droite divers ravins bordés d'arbres et aboutissant vers la Dyle, enfin à l'extrémité de l'horizon la chaussée de Namur à Bruxelles, d'où partaient les éclats continuels du canon de Ligny. (Voir la carte n° 65.)

Les dispositions de l'ennemi en avant des Quatre-Bras pouvaient s'apercevoir distinctement, mais celles qui se faisaient sur le revers des Quatre-Bras nous étaient dérobées, ce qui laissait Ney dans le doute sur les forces qu'il aurait à combattre. Pour le moment le prince d'Orange ayant sous la main les neuf bataillons de la division Perponcher, en avait placé quatre à notre gauche dans le bois de Bossu, deux au centre à la ferme de Gimioncourt, un sur la route pour appuyer son artillerie, et deux en réserve en avant des Quatre-Bras.

Ney résolut d'enlever ce qu'il y avait devant lui, ne sachant pas au juste ce qu'il y avait derrière, mais comptant sur l'arrivée de la division Jérôme qu'on apercevait, et sur le corps de d'Erlon qui ne pouvait tarder à paraître. Il porta la division Bachelu à droite de la grande route, la division Foy sur la grande route elle-même, la cavalerie Piré à droite et à gauche. Nos tirailleurs eurent bientôt repoussé ceux de l'ennemi, et la cavalerie de Piré, chargeant au galop l'un des bataillons hollandais qui était posté en avant de la ferme de Gimioncourt, nettoya le terrain. Sur la chaussée notre artillerie, supérieure en qualité, en nombre, surtout

au plus tard ce dernier message, expédié de Charleroy avant que Napoléon en fût parti. Il ne devançait donc pas les ordres impériaux, puisque ces ordres arrivés les uns à dix heures et demie, les autres à onze heures et demie, lui enjoignaient de ne tenir aucun compte de ce qu'il croyait voir, et de le détruire. Il est du reste bien vrai que dès ce second ordre il avait un grand désir d'agir; mais il attendait les troupes de Reille, que celui-ci avait retenues sous l'influence de l'avis, donné par le général Girard, de l'apparition de l'armée prussienne. Je discuterai plus loin la part de chacun de ces événements. Mais tout de suite on peut dire qu'il y eut dans ces événements une déplorable fatalité, et surtout une immense influence de nos derniers malheurs, agissant sur l'imagination de nos généraux, et produisant chez eux des hésitations, des faiblesses qui n'étaient pas dans leur caractère.

en position, à celle de l'ennemi, démonta plusieurs de ses pièces, et causa des ravages dans les rangs de son infanterie. Incommodé par son feu; le brillant prince d'Orange eut la hardiesse de la vouloir enlever. Il tâcha de communiquer son courage au bataillon qui couvrait sa propre artillerie, et de le porter au pas de charge sur nos canons. Tandis qu'il le conduisait en agitant son chapeau, le général Piré lança un de ses régiments qui, prenant le bataillon en flanc, le culbuta; renversa le prince, et faillit le faire prisonnier.

Ce fut alors le tour de notre infanterie. La division Foy suivant la grande route attaqua par la brigade Gautier la ferme de Gimioncourt. Cette brigade, que le général Foy menait lui-même, enleva la ferme, et dépassa le ravin sur lequel elle était située. La brigade Jamin, la seconde de la division Foy, prenant à gauche, s'avança vers le bois de Bossu, et obligea les bataillons de Saxe-Weimar à s'y enfermer. Le prince d'Orange se trouvait dans une situation critique, car les deux bataillons qu'il avait en réserve en avant des Quatre-Bras étaient incapables d'arrêter les divisions Foy et Bachelu victorieuses. Si en ce moment Ney plus confiant se fût jeté sur les Quatre-Bras, ce poste décisif eût certainement été emporté, et les divisions anglaises, les unes venant de Nivelles, les autres de Bruxelles, ne pouvant se rejoindre, auraient été contraintes de faire un long détour en arrière pour combiner leurs efforts, ce qui eût laissé à Ney le temps de s'établir aux Quatre-Bras et de s'y rendre invincible. Mais toujours incertain de ce qu'il avait devant lui, n'osant se servir ni des cuirassiers de Valmy, ni de la cavalerie de Lefebvre-Desnoëttes, Ney voulut attendre la division Jérôme qui était la plus nombreuse du 2ᵉ corps, avant de pousser plus loin ses succès. Elle parut enfin vers trois heures et demie, mais à ce même instant le prince d'Orange recevait un puissant renfort. La division Picton, de huit bataillons anglais et écossais, et de quatre bataillons hanovriens, arrivait de Bruxelles, et lui amenait près de 8 mille combattants; une partie de la cavalerie de Collaert, forte de 1,100 chevaux, débouchait par la route de Nivelles; peu après les troupes de Brunswick, parties de Vilvorde, survenaient également, et le duc de Wellington, de retour de ses diverses reconnaissances, paraissait lui-même pour prendre la direction du combat. Les troupes de Brunswick, celles du moins qui étaient rendues sur le terrain, apportaient aux Quatre-Bras un nouveau renfort de 3 mille fantassins et d'un millier de chevaux. Le duc de Wellington, avec les divisions Perponcher, Picton et Brunswick, avait déjà 20 mille hommes sous la main, et était donc à peu près égal en force au maréchal Ney, même après l'arrivée de la division Jérôme[1].

[1] Voici le compte aussi exact que possible des forces respectives à trois heures et demie, ou trois heures trois quarts:

Tandis que ces choses se passaient du côté de l'armée britannique, la division Jérôme parvenue sur le bord du bassin où nous combattions, apportait à Ney le secours de 7,500 fantassins excellents. Il avait ainsi à peu près 19 mille hommes en ligne. Il aurait pu à la rigueur disposer des 3,500 cuirassiers de Valmy, car la dernière dépêche impériale expédiée au moment où Napoléon quittait Charleroy, en lui disant de prendre les corps de Reille, de d'Erlon, de Valmy, et de balayer ce qu'il avait devant lui, l'autorisait évidemment à user du dernier. Mais il avait laissé Valmy en arrière, et n'osait se servir de Desnoëttes. Il prescrivit de nouveau à d'Erlon de hâter le pas, et avec la division Jérôme il reprit le combat dans l'intention de le rendre décisif. Il ordonna à la division Bachelu, formant sa droite, de prendre pour point de départ la ferme de Gimioncourt, et de s'avancer, si elle pouvait, jusqu'à la grande chaussée de Namur. Il réunit sur la grande route les deux brigades Gautier et Jamin de la division Foy, appuyées sur leurs flancs par la cavalerie Piré, et leur enjoignit de marcher droit aux Quatre-Bras. A gauche, le long du bois de Bossu, il remplaça la brigade Jamin par la belle et nombreuse division Jérôme, qui avait le général Guilleminot pour commandant en second. Ney porta ainsi toute sa ligne en avant de droite à gauche, ce qui n'était pas la meilleure des dispositions, car il allait rencontrer sur ses ailes de redoutables obstacles, tandis que s'il se fût tenu à de simples démonstrations d'un côté vers la ferme de Gimioncourt, de l'autre vers le bois de Bossu, et qu'il eût concentré ses forces sur la grande route, il aurait probablement enlevé les Quatre-Bras, et coupé la ligne des Anglais, dont les deux parties rejetées l'une sur le bois de Bossu, l'autre sur la chaussée de Namur, auraient été dans l'impossibilité de se rejoindre. En effet, le duc de Wellington avait accumulé ses principales forces sur ses ailes. A sa gauche, vis-à-vis de notre droite, il avait placé le long de la chaussée de Namur six des huit bataillons anglais de Picton, et les quatre

Le duc de Wellington avait :

Perponcher.	7,500	20,600 hommes.
Collaert.	1,100	
Picton (Anglais et Hanovriens).	8,000	
Brunswick.	4,000	

Ney avait, rendus en ligne :

Bachelu (artillerie comprise).	4,500	25,000 hommes.
Foy.	5,000	
Jérôme.	7,500	
Piré.	2,000	
	19,000	
Un peu en arrière, qu'il aurait pu, mais qu'il n'osait pas employer :		
Lefebvre-Desnoëttes (cavalerie légère). . .	2,500	
Valmy (cuirassiers).	3,500	

bataillons hanovriens en seconde ligne. Des deux autres bataillons de Picton, il en avait mis un à l'embranchement du petit chemin de Sart-Dame-Avelines avec la grande chaussée de Namur, et un seulement aux Quatre-Bras. A sa droite, il avait replié soit dans l'intérieur du bois de Bossu, soit dans les Quatre-Bras mêmes, les troupes fatiguées de Perponcher, et placé en avant celles de Brunswick, ainsi que la cavalerie de Collaert. Le centre, c'est-à-dire les Quatre-Bras, constituant la partie la plus importante, était donc très-peu gardé.

Ney saisi d'un trouble fébrile, ne fit aucune de ces remarques, et marcha à l'ennemi en tenant toute sa ligne à la même hauteur, sa droite vers la chaussée de Namur, son centre vers les Quatre-Bras, sa gauche vers le bois de Bossu. Au moment où ce mouvement s'exécutait, le prince d'Orange qui voyait s'avancer la division Foy, voulut l'arrêter en jetant sur elle la cavalerie Collaert composée des hussards hollandais et des dragons belges. Il lança d'abord sur notre infanterie les hussards hollandais, en tenant en réserve les dragons belges. Mais à peine avait-il lancé les hussards, que le 6ᵉ de chasseurs conduit par le colonel de Faudoas se précipita sur eux, les culbuta sur l'infanterie placée derrière, et sabra même les canonniers d'une batterie. Les dragons belges ayant voulu soutenir les hussards hollandais furent culbutés à leur tour par nos chasseurs, et rejetés sur un bataillon anglais qui, les prenant pour ennemis, tira sur eux et compléta ainsi leur déroute.

Après cet incident notre ligne entra tout entière en action sous la protection d'une nombreuse artillerie. A droite la division Bachelu, composée de quatre régiments d'infanterie, s'avança déployée au delà de la ferme de Gimioncourt que nous avions conquise. Elle avait à franchir plusieurs ravins bordés de haies, qu'elle fit abattre par ses sapeurs, et marcha résolûment sans essuyer de grandes pertes, secondée qu'elle était par le feu de nos canons. Après le premier ravin s'en trouvait un deuxième qu'elle franchit également. Mais, à cette distance notre artillerie, dont les coups auraient porté sur elle, cessa de l'appuyer. Elle gravissait néanmoins le bord du deuxième ravin pour s'emparer d'un plateau couvert de blés mûrs, lorsque tout à coup elle essuie à l'improviste un feu terrible. C'était celui des six bataillons anglais de Picton, qui étaient cachés dans ces blés hauts de trois à quatre pieds, et qui attendaient pour tirer que nous fussions à bonne portée. Sous ce feu exécuté de près et avec une extrême justesse, nos soldats tombent en grand nombre. Picton avec beaucoup de présence d'esprit, ordonne alors une charge à la baïonnette. Notre infanterie poussée vivement sur un terrain en pente, ne peut soutenir le choc, descend pêle-mêle dans le fond du ravin, et se retire sur le bord opposé. Mais là un heureux hasard vient lui fournir soudainement le moyen de se rallier. Des quatre régiments

d'infanterie composant la division Bachelu, trois seulement s'étaient portés en avant. Le quatrième à gauche, qui était le 108e de ligne, commandé par un officier aussi ferme qu'intelligent, le colonel Higonet, avait été retenu par une haie trop épaisse, et il était encore occupé à la couper, lorsqu'il aperçoit nos trois régiments en retraite. Sur-le-champ il fait face à droite, et déploie ses bataillons en leur recommandant d'attendre son signal pour tirer. Dès que nos soldats en retraite ont dépassé la pointe de ses fusils, il ordonne le feu sur les Anglais animés à la poursuite, et couvre la terre de leurs morts. Puis il se précipite sur eux à la baïonnette et en fait un épouvantable carnage. A cette vue, les soldats du 72e, placés immédiatement à la droite du 108e, se rallient les premiers; les autres suivent cet exemple, et les Anglais sont ramenés au point d'où ils étaient partis. La division Foy qui avait aperçu ce mouvement, le soutient en s'avançant sur la chaussée, et contribue à refouler la gauche anglaise en arrière. Le terrain est couvert d'autant d'habits rouges que d'habits bleus. Cependant, pour forcer la gauche anglaise, il faudrait de nouveau braver le feu plongeant des six bataillons de Picton, et des quatre bataillons hanovriens qui les soutiennent. Bachelu reconnaissant la difficulté, prend la résolution fort bien entendue de porter son effort tout à fait à droite, vers la ferme dite de Piraumont, adossée à la chaussée de Namur.

Sur la grande route le général Foy s'avance lentement avec ses deux brigades, n'osant tenter encore un coup de vigueur contre les Quatre-Bras à la vue de ce qui vient de se passer à notre droite, à la vue surtout des obstacles que notre gauche rencontre le long du bois de Bossu. La brave division Jérôme dirigée contre ce bois s'obstine à y pénétrer, mais les troupes de Brunswick et de Bylandt, profitant de l'avantage des lieux, réussissent à s'y maintenir. Appuyée néanmoins par le mouvement de la division Foy sur la grande route, elle va se rendre maîtresse du bois si violemment disputé, et déboucher au delà sur la route de Nivelles, lorsque le duc de Brunswick essaye contre elle une charge de cavalerie. Il se précipite avec ses uhlans sur notre infanterie, qui l'arrête par ses feux, et il est bientôt culbuté, mis en fuite par les chasseurs et les lanciers de Piré. Ce brave prince tombe mortellement frappé d'une balle. Nos lanciers et nos chasseurs une fois lancés sur la route poursuivent les uhlans de Brunswick jusque sur l'infanterie de Picton, qui se hâte de former ses carrés. Malgré ces carrés nos lanciers, conduits par le colonel Galbois, enfoncent le 42e dont ils font un horrible carnage. Ils pénètrent aussi dans le 44e, dont ils ne peuvent toutefois achever la ruine, repoussés par le feu de ses soldats ralliés. Nos chasseurs jaloux d'imiter nos lanciers, se précipitent sur le 92e qu'ils ne parviennent point à rompre, mais poussant jusqu'aux Quatre-Bras, ils arrivent en sabrant les fuyards

jusqu'à la grande chaussée de Namur, et un instant sont près d'enlever le duc de Wellington lui-même. Ne pouvant toutefois se soutenir aussi loin, lanciers et chasseurs sont obligés de battre en retraite pour se reformer derrière notre infanterie.

Il est six heures, et nous approchons du but, car à gauche la division Jérôme est sur le point de déboucher au delà du bois de Bossu; au centre la division Foy, appuyée par notre artillerie, gravit la pente qui aboutit aux Quatre-Bras; à droite enfin Bachelu est près d'atteindre la grande chaussée de Namur par la ferme de Piraumont. Il faudrait au centre un coup décisif, pour assurer la victoire en enlevant les Quatre-Bras. Les moments pressent, car les renforts affluent de toutes parts autour du duc de Wellington. Il lui est arrivé successivement le contingent de Nassau du général Von Kruse[1], fort de trois mille hommes, et la division Alten, composée d'une brigade anglaise et d'une brigade allemande, comptant environ six mille combattants. Le général anglais va donc réunir près de 30 mille hommes, contre le général français qui n'en a que 19 mille réduits déjà de trois mille par les ravages du feu. Ney, n'apercevant point les renforts qui parviennent à son adversaire, sentant cependant la résistance s'accroître, se désole de ne pouvoir la surmonter, et tandis qu'il compte pour la vaincre sur l'arrivée de d'Erlon, il reçoit tout à coup une nouvelle qui le plonge dans un vrai désespoir. Le chef d'état-major de d'Erlon, le général Delcambre, accouru au galop, vient lui apprendre que sur un ordre impérial écrit au crayon et porté par La Bédoyère, le corps de d'Erlon qu'il avait itérativement mandé aux Quatre-Bras, a dû rebrousser chemin, pour se diriger sur le canon de Ligny. A cette nouvelle, Ney s'écrie qu'agir ainsi c'est le mettre dans une position affreuse, que dans l'espérance et même la certitude du concours de d'Erlon, il s'est engagé contre l'armée anglaise, qu'il l'a tout entière sur les bras, et qu'il va être détruit si on lui manque de parole. Au milieu de cette agitation, sans réfléchir trop à ce qu'il fait, il use de l'autorité qu'on lui a donnée sur d'Erlon, et envoie à celui-ci par le chef d'état-major Delcambre l'ordre formel de revenir aux Quatre-Bras.

A l'instant même où il donne cet ordre irréfléchi, Ney reçoit la lettre écrite à trois heures un quart de Fleurus, et apportée par M. de Forbin-Janson, dans laquelle Napoléon lui prescrit de se rabattre sur les hauteurs de Bry, lui disant pour l'exciter que s'il exécute ce mouvement, l'armée prussienne sera anéantie, que par conséquent *le salut de la France est dans ses mains.* Si le maréchal avait eu son sang-froid, il aurait fait une réflexion fort simple, c'est qu'en ce moment l'action prin-

[1] Le contingent de Nassau n'était pas le même que les troupes de Nassau du prince de Saxe-Weimar, qui avaient défendu la veille les Quatre-Bras. Ces dernières étaient appelées Nassau-Orange, parce qu'elles étaient au service de la maison d'Orange.

cipale n'était pas aux Quatre-Bras, mais à Ligny, que l'armée prussienne détruite, l'armée anglaise le serait infailliblement le lendemain, qu'il fallait donc obtempérer à la volonté de Napoléon, y obtempérer sur-le-champ, renoncer dès lors à emporter les Quatre-Bras, s'y borner à la défensive, qui était possible, comme il le prouva une heure après, et envoyer tout de suite à d'Erlon l'ordre de se diriger sur Fleurus. En une demi-heure un officier au galop pouvait transmettre cet ordre, et une heure après, c'est-à-dire à sept heures et demie, d'Erlon se serait trouvé sur le revers du moulin de Bry, en mesure de mettre l'armée prussienne entre deux feux. Mais cette réflexion si simple, Ney ne la fait point. Préoccupé uniquement de ce qu'il a sous ses yeux, la seule chose qu'il considère, c'est qu'il faut d'abord se hâter de vaincre là où il est, pour se rabattre ensuite sur Napoléon. Il ne songe donc qu'à surmonter en furieux l'obstacle qui l'arrête. Il a vu les prodiges effectués dans le cours de la journée par notre cavalerie. Se rattachant à l'espérance de tout emporter avec elle, il appelle le comte de Valmy, dont il avait fait approcher une brigade, et lui répétant les paroles de l'Empereur, Général, lui dit-il, *le sort de la France est entre vos mains*. Il faut faire un grand effort contre le centre des Anglais, et enfoncer la masse d'infanterie que vous avez devant vous. La France est sauvée, si vous réussissez. Partez, et je vous ferai appuyer par la cavalerie de Piré. — Le général Kellermann, qui aimait à contredire, oppose plus d'une objection à ce qu'on lui ordonne; il cède néanmoins aux instances convulsives du maréchal, et se prépare à exécuter l'attaque désespérée qu'on attend de son courage.

A tenter ce que demandait le maréchal Ney, il fallait le faire avec les quatre brigades réunies du comte de Valmy, formant 3,500 cuirassiers et dragons; il fallait y employer Lefebvre-Desnoëttes lui-même avec la cavalerie légère de la garde, et après avoir tout renversé sous les pieds de nos chevaux, compléter ce mouvement avec une masse d'infanterie qui pût prendre possession définitive du terrain qu'on aurait conquis. Au lieu de laisser la belle division Jérôme, forte de près de huit mille combattants, s'épuiser contre un bois, où l'énergie des hommes allait expirer devant des obstacles physiques, il aurait fallu ne laisser qu'une brigade d'infanterie pour entretenir le combat de ce côté, et avec les quatre mille hommes restants de la division Jérôme, avec les cinq mille de la division Foy, avec les cuirassiers et les dragons de Valmy, les lanciers, les chasseurs de Piré et de Lefebvre-Desnoëttes, c'est-à-dire avec neuf mille cavaliers et neuf mille hommes d'infanterie, enfoncer le centre des Anglais comme Masséna en 1805 enfonça le centre des Autrichiens à Caldiero. Mais plein à la fois d'ardeur et de trouble, Ney ne songe qu'à des coups de désespoir! Malheureusement pour réussir le désespoir même ne

saurait se passer de calcul. Tandis qu'il manque aux prescriptions les plus essentielles de Napoléon en appelant d'Erlon à lui, Ney s'attache à l'ordre qui n'avait plus de sens de laisser Kellermann à l'embranchement de la vieille chaussée romaine, à l'ordre plus insignifiant encore de ménager Lefebvre-Desnoëttes, et il se borne à lancer une brigade de Valmy, en laissant s'épuiser la division Jérôme dans le bois de Bossu.

Cependant quelque peu raisonnable que soit la pressante invitation qu'il a reçue, le comte de Valmy après avoir donné à ses chevaux le temps de souffler, se prépare à charger avec la plus grande vigueur. Piré s'apprête à l'appuyer à la tête de ses chasseurs et de ses lanciers. Le comte de Valmy suivant la grande route gravit au trot la pente qui aboutit aux Quatre-Bras, puis tournant brusquement à gauche dans la direction du bois de Bossu, il s'élance avec sa brigade composée du 8e et du 11e de cuirassiers sur l'infanterie anglaise du général-major Halkett. Les balles pleuvent sur les cuirasses et les casques de nos cavaliers sans les ébranler. Le 8e fond sur le 69e régiment, l'enfonce, tue à coups de pointe une partie de ses hommes, et lui prend son drapeau enlevé par le cuirassier Lami. Ce régiment anglais se réfugie dans le bois. Kellermann après avoir rallié ses escadrons se jette sur le 30e qu'il ne peut enfoncer, mais culbute et sabre le 33e, après lui deux bataillons de Brunswick, et arrive ainsi aux Quatre-Bras. Pendant ce temps, Piré donne à droite sur l'infanterie de Picton. Celle-ci formée sur plusieurs lignes résiste par des feux violents et bien dirigés à toutes les charges de notre cavalerie légère. Mais le 6e de lanciers, qui en cette journée se signala par ses exploits, gagne sous la conduite de son colonel Galbois la chaussée de Namur, et détruit un bataillon hanovrien sur les derrières de Picton. Le duc de Wellington n'a que le temps de se jeter sur un cheval et de s'enfuir.

Notre cavalerie se maintient ainsi sur le plateau des Quatre-Bras dont elle a réussi à s'emparer. Si quelque infanterie venait en ce moment l'appuyer, si la division Foy, si une partie de la division Jérôme venaient occuper le terrain qu'elle a conquis, et surtout si les trois autres brigades du comte de Valmy étaient envoyées à son secours, son triomphe serait assuré. Malheureusement, lancée par un acte de désespoir au milieu d'une nuée d'ennemis, elle reste sans appui, et tout à coup elle se sent assaillie par des feux terribles. L'infanterie anglaise réfugiée dans les maisons des Quatre-Bras, fait pleuvoir sur nos cuirassiers une grêle de balles. Surpris par ce feu, ne se voyant point soutenus, ils rétrogradent d'abord avec lenteur, bientôt avec la précipitation d'une panique. Le comte de Valmy veut en vain les retenir sur la pente du plateau qu'ils ont naguère gravi victorieusement : la déclivité et l'entraînement de la retraite précipitent leur course. Leur général démonté, privé de son chapeau, n'a d'autre ressource, pour n'être pas abandonné sur le terrain,

que de s'attacher à la bride de deux cuirassiers, et il revient ainsi suspendu à deux chevaux au galop. A ce spectacle Ney accourt, et fait barrer la route par Lefebvre-Desnoëttes, qui rallie en les retenant nos deux régiments de cuirassiers fuyant après avoir opéré des prodiges.

Ney qui dans cette circonstance déploie l'héroïsme incomparable dont la nature l'avait doué, rallie ses troupes, et conserve avec fermeté sa ligne de bataille. Sur la grande route il maintient la division Foy à la hauteur où elle s'est portée, tandis qu'à droite la division Bachelu est près de déboucher par la ferme de Piraumont sur la grande chaussée de Namur; puis il court à la division Jérôme à gauche pour enlever le bois de Bossu, qui n'aurait pas dû être le but de ses efforts. Mais la résistance s'accroît de minute en minute. Au lieu des troupes qui disputaient le bois de Bossu sans essayer d'en sortir, on voit tout à coup apparaître des bataillons superbes qui font mine de nous déborder. En effet le duc de Wellington, qui avait déjà plus de 30 mille hommes, venait de recevoir les gardes anglaises du général Cooke, le reste du corps de Brunswick, de nouveaux escadrons de cavalerie, et comptait maintenant 40 mille hommes contre Ney, à qui il en restait à peine 16 mille. En cet instant, Ney, redevenu ce qu'il fut toujours, un lion, se précipite avec la division Jérôme sur les bataillons qui débouchent du bois, et les arrête. Retrouvant dans le péril, quand ce péril est devenu physique, toute sa présence d'esprit, il reconnait qu'à s'obstiner il y aurait risque d'un désastre. Il se décide enfin à passer de l'offensive à la défensive, ce qu'il aurait dû faire plus tôt, dès qu'il n'avait pas profité de la matinée pour culbuter les Anglais. En conséquence de cette sage résolution, il replie lentement sa ligne entière de la droite à la gauche, se tenant à cheval au milieu de ses soldats, et les rassurant par sa noble contenance. En remontant sur le bord du bassin d'où il était parti, l'avantage du terrain se retrouve de son côté. Les Anglais ont à leur tour à gravir une pente sous un feu plongeant des plus meurtriers. Ney fait pleuvoir sur eux les balles et la mitraille, et tantôt les arrêtant par des charges à la baïonnette, tantôt par des décharges à bout portant, met deux heures à revenir sur le bord du bassin qui s'étend de Frasnes aux Quatre-Bras.

Tandis qu'au milieu des boulets qui tombent autour de lui, il est l'objet de la crainte de l'ennemi et de l'admiration de ses soldats, il sent vivement l'amertume de cette situation, et s'écrie avec une noble et déchirante douleur : *Ces boulets, je les voudrais tous avoir dans le ventre!* — Hélas, ce qu'il avait sous les yeux était une victoire auprès de ce qu'il devait voir dans deux jours!

Il était neuf heures : la nuit enveloppait ces plaines funèbres, de Sombreffe aux Quatre-Bras, des Quatre-Bras à Charleroy, et dans ce triangle de quelques lieues plus de quarante mille cadavres couvraient déjà la

terre. Aux Quatre-Bras, Ney avait mis hors de combat près de six mille ennemis, soit par le feu, soit par le sabre de ses cavaliers, et avait perdu environ quatre mille hommes. A Ligny, comme nous l'avons dit, onze ou douze mille Français, dix-huit mille Prussiens jonchaient la terre, sans compter la foule des hommes débandés. Ainsi 40 mille braves gens venaient d'être de nouveau sacrifiés aux formidables passions du siècle!

On se demande sans doute ce qu'était devenu pendant cette journée le comte d'Erlon, qu'on n'avait vu figurer ni à Ligny pour y compléter la victoire, ni aux Quatre-Bras pour culbuter les Anglais sur la route de Bruxelles. La réponse est triste : il avait toujours marché, pour n'arriver nulle part, malgré une ardeur sans pareille, rendue stérile par la fatalité qui planait en ce moment sur nos affaires!

Le matin il avait attendu à Gosselies des ordres qui ne lui étaient arrivés qu'à onze heures, par la communication que le général Reille lui avait donnée du message de M. de Flahault. A l'instant même il s'était mis en marche sur Frasnes, et conformément aux instructions reçues, il avait dirigé sa division de droite, celle du général Durutte, vers Marbais. En se voyant sur les derrières des Prussiens les soldats de cette division avaient battu des mains, et applaudi à la prévoyance de Napoléon qui les plaçait si bien. Mais à peine avaient-ils fait une lieue dans cette direction, que les officiers de Ney, partis à l'instant où ce maréchal se décidait à attaquer les Anglais, étaient venus appeler le corps entier aux Quatre-Bras. La division Durutte avait donc été comme les autres ramenée vers Frasnes, au milieu des murmures des soldats désolés d'être détournés de la voie où ils apercevaient de si beaux résultats à recueillir. Tout à coup vers trois heures et demie le général La Bédoyère arrivant avec un billet de l'Empereur, avait réitéré l'injonction de marcher sur Bry. A ce nouveau contre-ordre nouvelle joie des soldats, qui s'applaudissaient d'être remis sur la voie d'un grand triomphe. D'Erlon obéissant à l'ordre apporté par La Bédoyère avait alors envoyé, comme on l'a vu, son chef d'état-major Delcambre à Ney, pour lui faire part de l'incident qui l'éloignait des Quatre-Bras. Ce général avait rempli sa mission auprès de Ney, qui l'avait renvoyé porter à d'Erlon l'ordre formel et absolu de rebrousser chemin vers les Quatre-Bras. Le général Delcambre était donc venu entre cinq et six heures arrêter une dernière fois le 1er corps dans sa marche sur Bry, pour l'amener aux Quatre-Bras. D'autres officiers suivant le général Delcambre, étaient venus dire au comte d'Erlon, que sur la foi de son concours Ney s'était engagé dans un combat inégal contre les Anglais, que s'il n'était pas secouru il allait succomber, qu'alors tous les plans de Napoléon seraient renversés, et qu'en n'accourant pas aux Quatre-Bras, le comte d'Erlon prenait sur sa tête la plus grave responsabilité. Ces assertions étaient exagérées, et le résultat de la journée prouvait

bien qu'en se réduisant à la défensive entre Frasnes et les Quatre-Bras, on ne s'exposait qu'au danger d'une journée indécise, laquelle indécise aux Quatre-Bras serait immensément fructueuse à Ligny. Mais d'Erlon ne connaissait pas le véritable état des choses sur les deux champs de bataille. Du côté de Ligny on ne lui parlait que de compléter un triomphe : du côté des Quatre-Bras il s'agissait, lui disait-on, de prévenir un désastre. Ney, son chef immédiat, le sommait au nom de la hiérarchie, au nom d'une nécessité pressante, de venir à lui, et il était naturel qu'il penchât du côté de ce dernier. Par le fait il eut tort, comme on le verra mieux tout à l'heure; mais il céda de très-bonne foi, et sous l'inspiration de la meilleure volonté, au visage effaré de ceux qui arrivaient des Quatre-Bras. Ainsi, pour la seconde fois depuis le matin, il abandonna la route de Bry pour celle de Frasnes. Cependant tandis qu'il se décidait à prendre ce parti, il tint conseil avec le général Durutte, officier très-distingué, commandant sa première division qui était la plus avancée sur la route de Bry, et à la suite de ce conseil il eut recours à un terme moyen. D'une part, Ney semblait avoir un besoin urgent de secours; d'autre part, une force quelconque paraissant sur les derrières des Prussiens pouvait décider la victoire du côté de Ligny : en outre, laisser vide l'espace compris entre Fleurus et Frasnes, présentait de grands inconvénients, car c'était ouvrir à l'ennemi une issue qui lui permettrait de pénétrer entre les deux armées françaises. Enfin on était, quant à la valeur des ordres, entre le chef immédiat qui était Ney, et Napoléon qui était le chef des chefs. Après avoir pesé ces considérations diverses, d'Erlon prit la résolution de marcher avec trois divisions aux Quatre-Bras, et de laisser la division Durutte seule sur la route de Bry. Mais en s'arrêtant à ce parti il recommanda au général Durutte d'être prudent, et il le lui fit recommander plus fortement encore en apprenant en route que les choses allaient mal du côté de Ney. D'Erlon était ainsi parti pour les Quatre-Bras au grand regret de ses soldats, et le général Durutte avait marché sur Bry en tâtonnant, ce qui avait fourni autour de lui l'occasion de dire qu'il était de mauvaise volonté, qu'il trahissait même, supposition fort injuste, car ce général était aussi zélé que sage, et ne cédait qu'à des ordres supérieurs. Il arriva vers neuf ou dix heures à Bry, où il précipita la retraite des Prussiens sans faire un prisonnier, et d'Erlon de son côté arriva à Frasnes sur les derrières de Ney, quand le canon avait cessé de retentir, et qu'il ne pouvait plus lui être d'aucune utilité.

Telle fut la sanglante journée du 16 juin 1815, la seconde de cette campagne, consistant en deux batailles, l'une gagnée à Ligny, l'autre indécise aux Quatre-Bras. On l'apprécierait mal si on la jugeait sous l'impression des événements des Quatre-Bras, et des faux mouvements qui rendirent inutile partout le corps de d'Erlon. D'abord en réalité, notre

plan de campagne, si profondément conçu, avait réussi. Napoléon avait occupé victorieusement la grande chaussée de Namur à Bruxelles, non pas, il est vrai, sur deux points, mais sur un seul, celui de Sombreffe, et c'était suffisant pour l'objet qu'il avait en vue. Sans doute le duc de Wellington avait conservé sur cette chaussée le point des Quatre-Bras : mais si ce point, nécessaire pour le ralliement de l'armée anglaise, lui était resté, il n'en était pas moins séparé de son allié Blucher, qu'il ne pouvait rejoindre que fort en arrière. Les Anglais étaient donc condamnés ou à combattre sans les Prussiens, ou à faire un long détour pour les retrouver. Ce premier résultat, le seul véritablement essentiel, était donc obtenu. Secondement celle des deux armées alliées que Napoléon se proposait de rencontrer d'abord, était battue et bien battue, puisqu'en morts, blessés ou débandés, elle avait perdu le quart de son effectif, et qu'elle était réduite de 120 mille hommes à 90 mille. Sans doute elle aurait pu être frappée de manière à ne pouvoir plus reparaître de la campagne, ce qui eût changé la face des événements, car l'armée anglaise obligée de livrer bataille le lendemain sans être secourue, aurait été détruite à son tour. Ce résultat décisif était manqué, et c'était un malheur; mais enfin on était entre les deux armées alliées, en mesure de les rencontrer l'une après l'autre, et on avait déjà battu celle qu'il fallait battre la première. La partie essentielle du plan était par conséquent réalisée. Maintenant, si l'immense résultat auquel on avait failli atteindre, et qui eût changé le sort de la France, avait été manqué, à qui faut-il s'en prendre? L'histoire doit le rechercher, car si elle est un exposé de faits, elle doit être aussi un jugement. Voici donc à notre avis ce qu'il faut conclure des événements très-simplement interprétés.

Le principal reproche adressé aux opérations de cette journée, c'est le temps perdu dans la matinée du 16. Ce reproche, comme on a pu le voir, n'est nullement fondé pour ce qui se passa du côté de Ligny, bien qu'il le soit tout à fait pour ce qui se passa aux Quatre-Bras. On a raisonné sur ce sujet comme si l'armée de Napoléon eût été tout entière dans sa main le matin du 16, et qu'il ne lui restât qu'à la mettre en mouvement dès la pointe du jour. Or il n'en était point ainsi. Environ 25 mille hommes avaient bivouaqué pendant la nuit à la droite de la Sambre, et avaient dû défiler le matin par le pont de Charleroy et par les rues étroites de cette ville avec un matériel considérable. Au Châtelet également les troupes du général Gérard n'avaient pas toutes franchi la Sambre, et étaient harassées de fatigue. Par suite de cette double circonstance il ne fallait pas moins de trois heures pour que les divers corps de l'armée française fussent non pas en ligne, mais en mesure de s'avancer vers la ligne de bataille où ils devaient combattre. De plus, bien que Napoléon n'eût presque aucun doute sur la distribution des

forces ennemies, cependant dans une situation aussi grave que la sienne (il se trouvait entre deux armées, dont chacune égalait presque l'armée française), il était naturel de ne vouloir agir qu'à coup sûr, et d'employer à se renseigner le temps que les troupes emploieraient à marcher. Or le maréchal Grouchy, qui aurait dû être en reconnaissance dès quatre heures du matin, a lui-même avoué qu'il n'avait connu et mandé qu'à six heures le déploiement des Prussiens en avant de Sombreffe. Cet avis ne put arriver à Charleroy que bien après sept heures, et tous les ordres étaient donnés avant huit, et partis de huit à neuf. Berthier par sa promptitude à rendre la pensée de Napoléon aurait peut-être gagné une demi-heure : mais certainement quand il s'agissait de telles déterminations, on ne saurait dire qu'il y eût là du temps perdu. Les troupes qui cheminaient à pied ayant besoin de plusieurs heures pour se transporter à Fleurus, tandis que Napoléon voyageant à cheval devait y arriver en une heure, celui-ci pouvait bien prolonger son séjour à Charleroy pour recueillir divers renseignements dont il avait besoin, et pour expédier une multitude d'ordres indispensables. Lors donc qu'on se demande ce que faisait Napoléon à Charleroy jusqu'à dix ou onze heures du matin, il faut tenir compte de tous ces détails, avant d'accuser d'inactivité un homme qui, ne se portant pas bien en ce moment, était resté dix-huit heures à cheval le 15, n'avait pris pendant la nuit que trois heures de sommeil, puis s'était levé à la pointe du jour pour commencer la sanglante et terrible journée du 16 finie seulement à onze heures du soir, et dans laquelle il était encore resté dix-huit heures à cheval. Enfin il y a une dernière considération plus concluante que toutes les autres, c'est que du côté de Fleurus l'entrée en action ne pressait pas comme du côté des Quatre-Bras, car si aux Quatre-Bras il fallait se hâter de barrer le chemin aux Anglais, en avant de Fleurus au contraire il fallait laisser déboucher les Prussiens afin d'avoir occasion de les combattre sur ce point le plus avantageux pour nous. Sans doute il ne fallait pas livrer la bataille trop tard, si on voulait avoir le temps de la rendre décisive, mais il n'importait guère de la livrer l'après-midi ou le matin. Le jour d'ailleurs commençant avant quatre heures, et finissant après neuf, on avait du loisir pour se battre, et on n'avait pas à regretter les instants consacrés pendant la matinée à se renseigner et à faire marcher les troupes.

A Ligny même le temps ne fut pas moins bien employé. Napoléon rendu à Fleurus avant midi, et trouvant tous les généraux hésitants, n'hésita pas, et résolut de livrer bataille. Mais les troupes n'étaient pas encore arrivées, celles de droite notamment (4e corps), et Napoléon dut patienter. A deux heures il était en mesure, mais ayant conçu la belle combinaison de rabattre sur lui une partie des troupes de Ney afin de prendre les Prussiens

à revers, il voulut laisser à ce maréchal un peu d'avance, et attendre son canon. Impatient de l'attendre inutilement, il lui dépêcha ordre sur ordre, et donna enfin le signal du combat vers deux heures et demie. Même alors, le temps qui restait aurait suffi pour tirer de la victoire tout le parti désirable, si à cinq heures et demie une fausse alarme conçue par Vandamme n'eût fait perdre des instants précieux, et différer jusqu'à près de sept heures la charge décisive que devait exécuter la garde impériale. Exécutée à cinq heures et demie cette charge aurait laissé le moyen de poursuivre et d'accabler les Prussiens. On eut néanmoins le temps de les battre complétement, puisqu'en morts, blessés ou fuyards, on leur fit perdre le tiers des troupes engagées.

Vers les Quatre-Bras on ne saurait prétendre que la journée ait été aussi bien employée. Si à Ligny le temps n'importait pas, du moins dans une certaine mesure, aux Quatre-Bras au contraire chaque minute perdue était un malheur. De ce côté, en effet, outre l'immense intérêt de posséder le plus tôt possible le point de jonction entre les Anglais et les Prussiens, il y avait cet intérêt non moins grand d'attaquer les Anglais avant qu'ils fussent en force. Or le 15 au soir ils n'étaient que quatre mille, tous soldats de Nassau. Jusqu'au lendemain 16 à midi, ils n'étaient pas davantage. Ce ne fut que de midi à deux heures qu'ils parvinrent à être sept mille, et ils ne comptèrent pas un homme de plus jusqu'à trois heures et demie. Or Ney avait neuf mille combattants le 15 au soir, il les avait encore à onze heures le lendemain 16, et à ce moment il aurait pu en avoir 20 mille. Quant aux ordres verbaux qu'il avait reçus dans l'après-midi du 15, il faudrait admettre les plus fortes invraisemblances pour supposer qu'ils ne portassent pas l'indication des Quatre-Bras; mais en tout cas le 16 au matin des ordres écrits, remis à dix heures et demie par M. de Flahault, et réitérés plusieurs fois dans la matinée, contenaient l'indication formelle des Quatre-Bras, et l'injonction de les enlever à tout prix. Or de dix heures et demie du matin à trois heures et demie de l'après-midi il restait cinq heures, pendant lesquelles on aurait pu accabler avec vingt mille hommes la division Perponcher qui n'en comptait que 7 mille.

A la vérité Ney, vers onze heures, c'est-à-dire après la remise des ordres écrits de Napoléon, n'avait plus hésité, et avait fini par vouloir fortement l'attaque des Quatre-Bras; mais le général Reille ayant pris sur lui de retenir les troupes par suite d'un rapport mal interprété du général Girard, Ney fut obligé de les attendre près de trois heures. Ainsi à partir de onze heures le tort ne fut plus à lui, et à deux heures encore lorsqu'il voulait se jeter brusquement sur l'ennemi, le général Reille, la mémoire toute pleine des événements d'Espagne, le retint, à très-bonne intention certainement, mais le retint de nouveau. Enfin, quand on en-

treprit sérieusement l'attaque, les Anglais étaient déjà en nombre égal, et ils furent bientôt en nombre supérieur.

Ainsi aux Quatre-Bras le temps fut déplorablement perdu le 15 au soir et la moitié de la journée du 16, perdu là où il était de la plus grande importance qu'il ne le fût pas.

Voilà ce qu'on peut dire quant à l'emploi du temps, et voici maintenant ce qu'on peut ajouter quant à la manière d'opérer. La combinaison première de Napoléon à Ligny fut l'une des plus belles de sa carrière militaire. Voyant les Prussiens sans souci de leur droite et de leurs derrières se déployer entre Ligny et Saint-Amand, tandis qu'ils avaient à dos les 45 mille hommes du maréchal Ney, il conçut la pensée de rabattre sur eux une partie de ces quarante-cinq mille hommes, ce qui devait faire tomber dans nos mains une moitié de l'armée de Blucher. Le général Rogniat, juge sévère de Napoléon après sa chute, aurait voulu qu'il employât une autre manœuvre, celle d'attaquer par l'extrémité des trois Saint-Amand, c'est-à-dire sur notre extrême gauche, contre l'extrême droite des Prussiens, pour les rejeter sur Sombreffe et les séparer des Anglais. Napoléon à Sainte-Hélène a repoussé ces critiques avec la hauteur du génie offensé répondant à la médiocrité présomptueuse et dénigrante. Il ne s'agissait pas, comme il l'a très-bien dit, de séparer les Prussiens des Anglais, ce qui se faisait par Ney aux Quatre-Bras, mais d'enlever une portion de leur armée, et en rabattant Ney sur eux, on en aurait pris une portion considérable. Enfin lorsque par des retards, par des malentendus déplorables, cette belle combinaison vint à manquer, Napoléon prenant le parti de percer la ligne ennemie au-dessus de Ligny, prouva une fois de plus son inépuisable fertilité de ressources sur le champ de bataille.

Aux Quatre-Bras le terrain ne fut ni si bien jugé ni si bien abordé. Ney, plus héroïque que jamais, n'avait cependant plus son sang-froid. Il s'épuisa sur les deux ailes, à droite en avant de la ferme de Gimioncourt, à gauche contre le bois de Bossu. Les charges prodigieuses de sa cavalerie, restées stériles faute d'appui, démontrèrent qu'au centre, c'est-à-dire aux Quatre-Bras, on aurait pu percer la ligne ennemie. Effectivement, si au lieu de s'arrêter à un ordre, révoqué par un second et par les événements eux-mêmes, Ney eût lancé à la fois les quatre brigades du comte de Valmy et la cavalerie légère de Lefebvre-Desnoëttes, ce qui avec la cavalerie de Piré lui eût procuré sept mille chevaux, si au lieu de forcer la belle division du prince Jérôme, qui était de près de huit mille hommes, à s'épuiser contre le bois de Bossu, il eût laissé devant ce bois une brigade du général Foy, et qu'il eût précipité sur les Quatre-Bras sept mille chevaux et huit mille hommes d'infanterie, il eût certainement écrasé le centre du duc de Wellington, rejeté une partie de ses

troupes sur la route de Nivelles, l'autre sur la route de Sombreffe, et conquis ainsi la position si précieuse des Quatre-Bras.

Au surplus ce succès, désirable assurément, car il eût fort abattu l'orgueil des Anglais et détruit une portion de leurs forces, ce succès n'était pas ce qui importait le plus dans cette journée. Grâce en effet à la fermeté admirable de Ney, on avait à la fin du jour occupé, contenu, arrêté les Anglais aux Quatre-Bras, ce qui était l'essentiel, et on n'aurait eu rien à regretter, si d'Erlon, appelé tantôt à droite, tantôt à gauche, et resté inutile partout, n'eût laissé évader l'armée prussienne dont il pouvait prendre la moitié. Là fut le vrai malheur de cette journée, qui fit de la bataille de Ligny, au lieu d'un triomphe décisif, une victoire glorieuse sans doute et même importante, mais très-inférieure à ce qu'elle aurait pu être sous le rapport des résultats. Là se manifeste en traits sinistres la fatalité redoutable qui, dans ces derniers jours, fit échouer les combinaisons les plus profondes, l'héroïsme le plus extraordinaire! On est confondu quand on voit combien de fois d'Erlon fut près de toucher au but, et combien de fois il en fut détourné au moment de l'atteindre, au grand désespoir des soldats, plus clairvoyants cette fois que leurs chefs!

Là, nous le répétons, fut le vrai malheur de la journée. Y eut-il dans ce malheur faute de quelqu'un, ou bien pure rigueur de la fortune? c'est ce qui nous reste à examiner. Napoléon qui savait que dans les premiers moments Ney devait avoir peu d'ennemis sur les bras, pouvait bien lui redemander 12 ou 15 mille hommes sur 45 mille, pour un objet tout à fait décisif, plus décisif même que l'occupation des Quatre-Bras. Ainsi de sa part l'ordre à d'Erlon n'était pas une faute. Quant à Ney, il aurait dû en recevant cet ordre se résigner à passer tout de suite à la défensive, qui était possible avec vingt mille hommes comme il le prouva deux heures après, et se priver de d'Erlon pour le laisser à Napoléon. D'Erlon de son côté, aurait dû obéir non pas à son chef immédiat, mais au chef des chefs, c'est-à-dire à l'Empereur. Cependant on comprend qu'acharné au combat, voyant la masse des ennemis s'accroître autour de lui, Ney voulut vaincre d'abord où il était, sauf à aller ensuite compléter le triomphe de Napoléon. On comprend que d'Erlon, recevant de mauvaises nouvelles des Quatre-Bras, crut devoir obtempérer à l'ordre de Ney donné en termes désespérés, et dans tous ces malentendus on est beaucoup plus fondé à accuser la fortune que les hommes. Et en effet, cette parole pressante de Napoléon : *Le salut de la France est en vos mains,* dite pour exalter le zèle de Ney, et interprétée comme la nécessité de vaincre aux Quatre-Bras, tandis qu'elle signifiait la nécessité d'achever la victoire de Ligny, cette parole prononcée pour assurer le triomphe des desseins de Napoléon, ne produisit que leur confusion, trait frappant

des dispositions de la fortune à notre égard, ou pour mieux dire, preuve évidente d'une situation forcée, pleine de trouble, où personne, excepté Napoléon, n'avait conservé ses facultés ordinaires, et que Napoléon lui-même avait créée en essayant de recommencer malgré l'Europe, malgré la France, malgré la raison universelle, un règne désormais impossible[1] !

Quelque regret que pût éprouver Napoléon d'avoir remporté une victoire incomplète, il avait lieu, nous le répétons, d'être satisfait, car son

[1] Je ne terminerai pas ces trop longues réflexions, sans ajouter quelques mots en réponse à une supposition tout à fait gratuite, consistant à prétendre que si le comte d'Erlon après de nombreuses allées et venues finit par se rendre aux Quatre-Bras, au lieu de venir à Bry, c'est qu'il y fut décidé par un dernier ordre de Napoléon. Dans ce cas, les mouvements de va-et-vient qui dans cette journée le rendirent inutile partout, seraient non pas le tort de Ney qui voulut absolument l'attirer à lui, ou de d'Erlon qui désobéit à Napoléon pour obéir à Ney, mais de Napoléon lui-même qui aurait renoncé à l'exécution de ses ordres. C'est M. Charras qui, dans son ouvrage sur la campagne de 1815, ouvrage savant, spirituel, remarquablement écrit, a imaginé cette hypothèse.

Les suppositions sont admissibles en histoire quand elles sont nécessaires pour expliquer un fait qui autrement serait inexplicable, quand elles reposent sur la vraisemblance, et sur des inductions tirées de l'ensemble des événements. Ici rien de pareil. Les faits, loin d'être inexplicables sans la supposition de M. Charras, le deviennent par cette supposition même. Placé entre l'ordre de Napoléon et celui du maréchal Ney, le comte d'Erlon, sans méconnaître la hiérarchie, se livra aux interprétations, toujours hasardeuses à la guerre, et croyant Ney en grand danger, croyant Napoléon dans l'ignorance de ce danger, finit par se porter aux Quatre-Bras. Tout est simple et clair dans cette donnée; ce qui n'est ni simple ni clair, c'est que Napoléon, regardant le sort de la guerre comme attaché au mouvement qu'il ordonnait, eût contremandé ce mouvement, sans même avoir eu le temps d'apprendre ce qui se passait aux Quatre-Bras, et de savoir que la position de Ney y était des plus difficiles. La supposition de M. Charras rend donc inexplicable ce qui s'explique de soi, et loin d'être conforme à la vraisemblance, est absolument invraisemblable. Toutefois si elle reposait sur quelque témoignage, il faudrait sinon l'admettre, du moins en tenir un certain compte; mais de témoignages il n'y en a que deux, et ils sont l'un et l'autre absolument contraires. Ces témoignages sont ceux du comte d'Erlon, et du général Durutte qui commandait l'une des divisions du 1er corps. Certes, si en fait d'ordres donnés par Napoléon au comte d'Erlon il y a un témoignage décisif, c'est celui du comte d'Erlon lui-même qui recevait et devait exécuter ces ordres. Or, interrogé par le duc d'Elchingen sur ces événements, voici sa réponse rapportée par le duc d'Elchingen lui-même dans son écrit intitulé : *Documents inédits sur la campagne de* 1815.

« Au delà de Frasnes, je m'arrêtai avec des généraux de la garde, où je fus joint par » le général La Bédoyère, qui me fit voir une Note au crayon qu'il portait au maréchal » Ney, et qui enjoignait à ce maréchal de diriger mon corps d'armée sur Ligny. Le gé- » néral La Bédoyère me prévint qu'il avait déjà donné l'ordre pour ce mouvement, en » faisant changer de direction à ma colonne, et m'indiqua où je pourrais la rejoindre. Je » pris aussitôt cette route, et envoyai au maréchal mon chef d'état-major, le général » Delcambre, pour le prévenir de ma nouvelle destination. M. le maréchal Ney me le » renvoya en me prescrivant impérativement de revenir sur les Quatre-Bras, où il s'était » fortement engagé, comptant sur la coopération de mon corps d'armée. *Je devais donc » supposer qu'il y avait urgence, puisque le maréchal prenait sur lui de me rappeler, » quoiqu'il eût reçu la Note dont j'ai parlé plus haut.* » —

Je devais supposer, dit le comte d'Erlon, *qu'il y avait urgence, puisque le maréchal prenait sur lui de me rappeler, quoiqu'il eût reçu la Note dont j'ai parlé....* — N'est-il pas évident, rien qu'à la lecture de ce passage, que si le comte d'Erlon avait reçu un

plan avait jusqu'à ce moment parfaitement réussi. Il était parvenu à surprendre les armées anglaise et prussienne, et à s'interposer entre elles, à vaincre l'armée prussienne, à contenir l'armée anglaise, et à les rejeter l'une et l'autre dans des directions assez divergentes, pour avoir le lendemain ou le surlendemain le temps de battre séparément le duc de Wellington. Blucher effectivement venant de perdre la grande chaussée de Namur aux Quatre-Bras, ne pouvait plus rejoindre le duc de Wellington par cette voie, la seule directe, et il était réduit, ou à se séparer définitive-

dernier ordre de Napoléon, l'autorisant à se rendre aux Quatre-Bras au lieu de venir à Bry, il l'eût dit tout simplement, car alors sa justification eût été établie d'un seul mot, et il n'aurait pas eu besoin de s'appuyer sur l'urgence de la situation de Ney, et sur la supposition que Ney contredisant les ordres de Napoléon, y était autorisé. Il aurait dit tout uniment que Napoléon avait contremandé l'ordre au crayon porté par La Bédoyère, et l'explication eût été complète et péremptoire. La conclusion forcée, c'est que ce dernier contre-ordre, qui le couvrait complétement, il ne le reçut pas, puisqu'il n'en a pas parlé dans sa justification, qui en ce cas eût été sans réplique. Cette preuve nous semble absolue et ne pas admettre de contestation.

Après ce témoignage il y en a un second tout aussi péremptoire, c'est celui du général Durutte. Ce général, fort capable, fort éclairé, commandait la division du 1[er] corps qui formait tête de colonne. Il a rédigé une note que je possède, et dont le duc d'Elchingen cite aussi un fragment, page 71.

Le général Durutte après avoir raconté comment un ordre de Napoléon avait amené le comte d'Erlon sur Bry, pour prendre les Prussiens à revers, ajoute ce qui suit : « Tandis qu'il était en marche, plusieurs ordonnances du maréchal Ney arrivèrent à la hâte pour arrêter le 1[er] corps et le faire marcher sur les Quatre-Bras. Les officiers qui apportaient ces ordres disaient que le maréchal Ney avait trouvé aux Quatre-Bras des forces supérieures, et qu'il était repoussé. Ce second ordre embarrassa beaucoup le comte d'Erlon, car *il recevait en même temps de nouvelles instances de la droite pour marcher sur Bry.* Il se décida néanmoins à retourner vers le maréchal Ney; mais comme il remarquait, avec le général Durutte, que l'ennemi pouvait faire déboucher une colonne dans la plaine qui se trouve entre Bry et le bois de Delhutte, ce qui aurait totalement coupé la partie de l'armée commandée par l'Empereur d'avec celle commandée par le maréchal Ney, il se décida à laisser le général Durutte dans cette plaine. »

Ce témoignage est aussi décisif que le précédent. On y voit en effet par le récit d'un témoin oculaire que le comte d'Erlon fut placé entre des ordres contraires, qu'il hésita d'abord, mais que le danger de Ney le détermina, et ce danger seul, car, ajoute-t-il, *il recevait en même temps de nouvelles instances de la droite pour marcher sur Bry.* Or, les instances de la droite, c'étaient les ordres réitérés de l'Empereur, et ce passage prouve surabondamment qu'ils ne furent pas révoqués, car s'ils l'avaient été, le général Durutte, assistant à ces perplexités et les partageant, n'aurait pas manqué de dire qu'un nouvel ordre de l'Empereur y avait mis fin. Il est donc de toute évidence que la supposition d'un dernier contre-ordre de l'Empereur est non-seulement gratuite, mais en opposition avec les seuls témoignages connus, possibles et concluants. Ainsi, les mouvements qui rendirent le corps de d'Erlon inutile à tout le monde furent le fait de Ney, qui ne voulut pas se réduire à la défensive, et qui appela d'Erlon à son secours coûte que coûte, et de d'Erlon qui, placé entre des ordres contraires, se laissa entraîner par les cris désespérés partis des Quatre-Bras. Ce fut un malheur, remontant à Napoléon, non pas directement et par suite d'un ordre mal donné, mais indirectement et par suite d'un état moral de ses lieutenants dont il était la cause générale et supérieure. Que Napoléon fût un très-mauvais politique, il n'y a pas besoin de preuve pour être autorisé à le déclarer tel; mais mauvais général, la supposition me semble téméraire, et pour moi je ne puis encore me résoudre à l'admettre.

ment des Anglais en se portant par Namur sur le Rhin, ou, s'il voulait continuer la campagne avec eux, à tâcher de les retrouver aux environs de Bruxelles. Entre les armées belligérantes et Bruxelles s'étendait une forêt vaste et profonde, celle de Soignes, enveloppant cette ville du sud-ouest au nord-est, présentant une bande de bois épaisse de trois ou quatre lieues, longue de dix ou douze, par conséquent très-difficile à franchir par des armées nombreuses, pourvues d'un matériel considérable. Si les Prussiens, privés de leur communication directe avec les Anglais par la chaussée de Namur aux Quatre-Bras, voulaient les rejoindre, ils le pouvaient en se portant par Gembloux et Wavre à la lisière de la forêt de Soignes, et en se réunissant à eux en avant ou en arrière de cette vaste forêt. Si, pour plus de sûreté, ils s'y enfonçaient, afin d'opérer leur jonction au delà, c'est-à-dire sous les murs de Bruxelles, il n'y avait pas fort à s'inquiéter d'eux, car ils arriveraient trop tard pour secourir leurs alliés. S'ils voulaient au contraire les rejoindre en avant de la forêt de Soignes, le danger pouvait devenir sérieux, mais Napoléon se trouvant actuellement entre les Prussiens et les Anglais, et à cinq lieues seulement de la lisière de la forêt, il était impossible que la jonction s'opérât en avant, c'est-à-dire sous ses yeux, à moins qu'il ne le permît, ou que ses lieutenants chargés de l'empêcher ne laissassent faire à l'ennemi ce qu'il voudrait. Étant de plus face à face avec les Anglais aux Quatre-Bras, il avait la certitude, autant qu'il était possible de l'avoir, de pouvoir le lendemain les aborder et les battre avant que les Prussiens vinssent à leur secours. Il était donc bien vrai que jusqu'ici, quoique les Prussiens ne fussent que battus au lieu d'être détruits, son plan avait réussi, puisqu'il était en mesure de rencontrer ses ennemis les uns après les autres. D'ailleurs, si les Prussiens n'étaient pas détruits comme ils auraient dû l'être, ils étaient fort maltraités, et une poursuite active pouvait produire ce qu'aurait produit la manœuvre manquée de d'Erlon. Il s'agissait de ne leur laisser aucun repos le lendemain, et de leur tenir sans cesse l'épée dans les reins, pour que les hommes débandés devinssent des hommes perdus, et que l'armée prussienne fût diminuée par la poursuite autant qu'elle aurait pu l'être par la bataille elle-même.

Napoléon rentré à Fleurus vers onze heures du soir, après avoir toujours été en mouvement depuis cinq heures du matin, donna les ordres indispensables avant de prendre le repos dont il avait besoin. On venait de lui annoncer, mais sans aucun détail, que Ney, après s'être battu toute la journée avec les Anglais, n'avait réussi qu'à les contenir. Il lui fit dire d'être sous les armes dès la pointe du jour pour marcher sur Bruxelles, sans craindre les Anglais qui ne pouvaient plus tenir après la bataille de Ligny, car en marchant sur eux par la grande chaussée de Sombreffe aux Quatre-Bras, on les tournerait s'ils essayaient de résister. Il

enjoignit à Pajol de se lancer après un peu de repos sur la trace des Prussiens, et il le fit suivre par la division d'infanterie Teste, détachée de Lobau, afin de lui ménager un appui contre les retours de la cavalerie prussienne. Il se jeta ensuite sur un lit pour refaire ses forces par quelques heures de sommeil.

A cinq heures du matin, Napoléon était debout, prêt à continuer ses opérations, et regardant comme venu le moment de s'attaquer à l'armée anglaise. Les Prussiens étant hors de cause pour deux ou trois jours au moins, c'étaient les Anglais qu'il fallait chercher et battre, et avec les soldats qu'il avait, et sous sa direction suprême, le résultat ne lui semblait guère douteux. Ayant pour cette campagne adopté le système de deux ailes, qu'il voulait tour à tour renforcer avec son centre comprenant le corps de Lobau, la garde et la réserve de cavalerie, c'est-à-dire près de quarante mille hommes, il devait quitter son aile droite victorieuse à Ligny, pour se porter à son aile gauche qui n'avait été ni vaincue ni victorieuse aux Quatre-Bras. Son aile gauche déjà composée de Reille, de d'Erlon, d'une partie de la grosse cavalerie, renforcée maintenant avec les troupes du centre, s'élèverait à environ 75 mille combattants, force suffisante pour tenir tête aux Anglais. Il était naturel de former l'aile droite des corps qui avaient combattu à Ligny, et qui étaient trop fatigués pour livrer une seconde bataille dans la journée, c'est-à-dire du 4[e] corps (Gérard), du 3[e] (Vandamme), de la division Girard, des chasseurs et hussards de Pajol, des dragons d'Exelmans, déjà placés les uns et les autres sous les ordres du maréchal Grouchy.

Le rôle de cette aile droite pendant que Napoléon serait occupé contre les Anglais, était tout indiqué, c'était de veiller sur les Prussiens, de compléter leur défaite, de l'aggraver au moins en les poursuivant l'épée dans les reins, et de les contenir s'ils montraient l'intention de revenir sur nous. C'eût été en effet une trop grande incurie, et bien indigne d'un vrai capitaine, que de laisser les Prussiens vaincus devenir ce qu'ils voudraient, peut-être chercher à rejoindre les Anglais en avant de la forêt de Soignes, peut-être même encouragés par notre négligence se porter sur Charleroy, menacer ainsi nos derrières, bouleverser nos communications, et dans tous les cas, se remettre paisiblement de leur défaite pour apporter soit aux Anglais, soit aux Russes et aux Autrichiens, le contingent redoutable de leurs forces rétablies. Les négliger était par conséquent impossible, et d'ailleurs comme on manœuvrait à quatre ou cinq lieues les uns des autres, il était facile de tenir le détachement qu'on mettait à leur poursuite à une distance telle qu'on pût toujours le rappeler à soi. Ajoutons que ce détachement devait avoir une certaine importance, si on voulait qu'il pût occuper, contenir et poursuivre les Prussiens. Napoléon n'ayant plus que 110 mille hommes contre 190 mille, et peut-être moins

par suite des pertes des journées précédentes, obligé de s'en réserver au moins 75 mille pour combattre le duc de Wellington, ne pouvait dès lors en donner plus de trente-cinq ou trente-six mille à Grouchy. Mais dans la main d'un homme habile et résolu, c'était assez contre une armée battue. Le maréchal Davout avec 26 mille Français avait bien tenu tête en 1806 à 70 mille Prussiens, dans la mémorable journée d'Awerstaedt. Grouchy, il est vrai, n'était pas Davout, les dispositions morales de 1815 n'étaient pas celles de 1806, mais nos soldats étaient aussi aguerris, et apportaient dans cette guerre le courage du désespoir.

Napoléon prit donc le parti, indiqué par son plan et par les règles de la prudence, de se diriger avec son centre vers son aile gauche, pour aller combattre les Anglais, en laissant à sa droite le soin d'observer les Prussiens, d'aggraver leur défaite, et de les tenir à distance pendant qu'il serait aux prises avec l'armée britannique. Debout dès cinq heures, il eût voulu marcher tout de suite pour atteindre le duc de Wellington dans la journée, mais la distance où l'on se trouvait de la forêt de Soignes était si petite qu'il était impossible de gagner le général anglais de vitesse, et qu'on ne pouvait avoir une rencontre avec lui que s'il le voulait bien, car s'il songeait à s'enfoncer dans la forêt de Soignes pour rallier les Prussiens au delà, toute la promptitude qu'on mettrait à le suivre ne ferait que rendre sa retraite plus hâtive, sans donner une seule chance de le joindre. Néanmoins Napoléon par caractère, par impatience de résoudre la question de vie et de mort posée entre l'Europe et lui, aurait voulu courir sur-le-champ aux Anglais. Mais on lui objecta l'immense fatigue des troupes, qui avaient marché trois jours, et combattu deux sans s'arrêter. Il n'avait certainement pas la pensée d'employer Gérard et Vandamme (4e et 3e corps), car leurs soldats, couchés dans le sang, dormaient encore d'un profond sommeil au milieu de trente mille cadavres, et on ne pouvait leur refuser quelques heures pour nettoyer leurs armes, faire la soupe, respirer enfin. Disposant du corps de Lobau qui n'avait pas tiré un coup de fusil, il voulait naturellement le mouvoir le premier. Mais il était indispensable d'y ajouter la garde qui avait été vivement engagée la veille, et qui, toute dévouée qu'elle était, ne pouvait cependant pas se passer de dormir et de manger. Il combina donc ses mouvements de la journée de manière à concilier la célérité des opérations avec le besoin de repos éprouvé par ses troupes. Comme il fallait traverser les Quatre-Bras pour marcher aux Anglais, c'était à Ney qui s'y trouvait, à défiler le premier, et comme il avait près de quarante mille hommes à faire écouler par un seul débouché, on était sûr, en arrivant à neuf ou dix heures du matin aux Quatre-Bras, d'y arriver juste à temps pour défiler après lui, et comme enfin on pouvait être en deux ou trois heures à la lisière de la forêt de Soignes, il n'était pas impossible encore

de livrer, ainsi qu'on l'avait fait la veille, une bataille dans l'après-midi même; si toutefois les Anglais consentaient à l'accepter. Napoléon, sans espérer beaucoup cette rencontre en avant de la forêt de Soignes qu'il désirait trop pour croire que les Anglais la désirassent aussi, disposa tout pour se la ménager si elle était possible, et dans le cas contraire pour entrer à Bruxelles le soir ou le lendemain matin, ce qui devait produire un grand effet moral, et rejeter les Anglais bien loin des Prussiens. Il décida donc que Lobau se porterait le premier aux Quatre-Bras par la grande chaussée de Namur, de manière à défiler immédiatement après Ney. Il décida que la garde suivrait Lobau, et que la grosse cavalerie suivrait la garde.

Cette disposition devait procurer deux heures de repos à la garde et à la grosse cavalerie. Quant aux troupes de Gérard et de Vandamme, fort éprouvées par la bataille de la veille, elles auraient la matinée pour se refaire, car avant de se mettre à la poursuite des Prussiens, il fallait que la cavalerie en eût retrouvé les traces. On se serait exposé sans cette précaution à s'engager dans une fausse voie, et ce qui n'était pas un inconvénient pour la cavalerie légère qui avait des ailes, en aurait eu de très-grands pour l'infanterie qui n'avait que ses jambes, et qui était déjà très-fatiguée.

Tandis que Napoléon expédiait les ordres nécessaires, le comte de Flahault qui avait quitté Ney pendant la nuit après avoir assisté aux événements des Quatre-Bras, arriva au quartier général vers six heures du matin. Sans desservir Ney, dont l'héroïsme touchait ceux mêmes qui n'approuvaient pas sa manière d'opérer, il ne dissimula pas à l'Empereur combien les dispositions du maréchal avaient été médiocres au combat des Quatre-Bras; combien surtout l'agitation fébrile dont il semblait atteint, en ajoutant s'il était possible à l'énergie de son dévouement, nuisait cependant à la rectitude de son jugement militaire. Napoléon s'en était bien aperçu depuis le 20 mars, mais il fallait se servir de ce héros sans pareil tel qu'il était, tel que l'avaient fait des événements supérieurs alors à tous les caractères. Napoléon en conclut seulement qu'il serait sage de le tenir près de lui, pour le lancer comme un lion au plus fort du danger. A tous les détails qu'il donna, M. de Flahault en ajouta un qui était de grande importance, c'est que Ney, dans sa défiance des événements, doutait encore du résultat de la bataille de Ligny, et loin d'être disposé à pousser en avant, était enclin au contraire à garder la défensive aux Quatre-Bras. Napoléon en fut fort contrarié, car il aurait voulu apprendre que Ney, au moment où on lui parlait, était déjà en mouvement. Il fit donc écrire sur-le-champ par le maréchal Soult au maréchal Ney, pour lui affirmer que la bataille de la veille était complétement gagnée, pour lui enjoindre de marcher hardiment et sans perte de temps

aux Quatre-Bras, car les Anglais décamperaient en voyant venir par la chaussée de Namur quarante mille hommes, prêts à les prendre en flanc s'ils s'obstinaient dans leur résistance; pour lui conseiller de tenir ses divisions réunies, et lui adresser quelques reproches, fort adoucis du reste dans la forme, sur sa manière de procéder la veille, laquelle avait été cause qu'au lieu de résultats extraordinaires, on en avait de grands sans doute, mais moins grands que ceux qu'on avait droit et besoin d'obtenir. Napoléon envoya en même temps des officiers en reconnaissance sur la chaussée de Namur aux Quatre-Bras, pour voir si Ney était en marche et le duc de Wellington en retraite. Ces ordres expédiés vers sept heures du matin, il se rendit en voiture à Ligny, et une fois sur les lieux il monta à cheval pour visiter le champ de bataille, pour faire donner des soins aux blessés, pour distribuer enfin des soulagements et des récompenses aux combattants de la veille, pendant que les combattants du jour emploieraient le temps à marcher.

Ces soulagements et ces récompenses étaient bien dus à des soldats qui s'étaient conduits le jour précédent avec un dévouement sans bornes, et en pareil cas on peut dire que la reconnaissance est un excellent calcul. Les soldats de Gérard et de Vandamme étaient occupés en ce moment à nettoyer leurs fusils, à faire la soupe, et à se remettre un peu de leur formidable lutte de la veille. Dès qu'ils aperçurent Napoléon, ils se précipitèrent au-devant de lui en agitant leurs schakos, en brandissant leurs sabres, et en poussant des cris d'enthousiasme. Sa vue seule les transportait, et les dédommageait de leurs dangers et de leurs souffrances. Ce n'était vraiment pas un temps perdu que celui que l'on consacrait à satisfaire et à entretenir de pareils sentiments! Napoléon après avoir salué les blessés, et répondu de la main aux acclamations des soldats, voulut traverser successivement les villages de Saint-Amand et de Ligny. Dans l'intérieur de Saint-Amand les morts français et prussiens étaient presque en nombre égal, mais au delà du ruisseau, on ne voyait qu'un monceau de cadavres prussiens. Ces malheureux s'étant obstinés à reprendre Saint-Amand, avaient couvert de leurs corps les approches du village. Sur le talus en arrière jusqu'au moulin de Bry, l'artillerie de la garde ayant pris en écharpe les réserves prussiennes, les cadavres d'hommes, de chevaux, les débris de canons, couvraient la terre, et présentaient un spectacle satisfaisant pour nous, mais cruel pour l'humanité. A Ligny, le spectacle devenait atroce. Là, le combat s'était livré dans l'intérieur du village; on s'était battu corps à corps, et égorgé avec toute la fureur des guerres civiles. Les morts français et prussiens s'y trouvaient dans la même proportion, et on ne voyait pas autre chose que des cadavres, car les habitants avaient fui leurs demeures, ou s'étaient cachés dans leurs caves. Quelques blessés gémissants étaient les seuls êtres vivants dans

cette espèce de nécropole. En sortant de Ligny, et en gravissant le terrain sur lequel la garde impériale avait décidé la victoire, les cadavres étaient encore presque exclusivement prussiens, et en faisant de ces débris humains une triste comparaison, on pouvait dire que dans l'ensemble il y avait deux ou trois Prussiens morts pour un Français. Il n'y a donc pas d'exagération à avancer que si la bataille nous avait coûté environ neuf mille hommes, elle en avait coûté dix-huit mille aux Prussiens, sans compter les hommes débandés. Nous n'avions pour prisonniers que les blessés, plus il est vrai mille ou deux mille trainards recueillis par la cavalerie. Trente pièces de canon étaient restées en notre pouvoir.

Napoléon, après avoir fait ramasser le plus qu'il put de blessés français, soin auquel les paysans belges se prêtèrent avec empressement, fit aussi relever quelques officiers prussiens, frappés dans une proportion beaucoup plus grande que leurs soldats. Ces braves officiers avaient payé de leur sang la violence de leurs passions. Napoléon leur adressa une allocution courtoise et généreuse, pour leur dire que la France tant haïe des Prussiens ne leur rendait pas haine pour haine; que si elle avait pesé sur eux pendant les dernières guerres, c'était par une juste et inévitable représaille de leur agression de 1792, de la convention de Pilnitz, du manifeste de Brunswick, et de la guerre de 1806; que d'ailleurs ils s'étaient assez vengés en 1814, qu'il était temps d'apporter un terme à ces représailles sanglantes, que pour lui il s'appliquerait à y mettre fin par la paix la plus prochaine, et qu'en témoignage de ces intentions pacifiques il allait commencer par les faire soigner comme les officiers de sa propre garde. L'allocution de Napoléon, immédiatement traduite en allemand, fut fort bien accueillie de ces infortunés qu'il salua en les quittant, et qui lui rendirent son salut de leurs mains défaillantes. Cette scène, mandée aux journaux, était destinée à calmer les passions allemandes, si la victoire nous restait fidèle encore vingt-quatre heures.

Parvenu sur les hauteurs de Bry, Napoléon mit pied à terre pour attendre le résultat des reconnaissances dirigées vers les Quatre-Bras. Conservant sa liberté d'esprit accoutumée, il s'entretint avec ses généraux des sujets les plus divers, de la guerre, de la politique, des partis qui divisaient la France, des royalistes et des jacobins, paraissant fort content de ce qui s'était fait depuis deux jours, et espérant encore davantage pour les jours qui allaient suivre [1]. Pendant cet entretien il reçut un

[1] Le maréchal Grouchy, qui était noblement inconsolable de ses fautes militaires en 1815, sans vouloir cependant les avouer, a essayé de faire remonter jusqu'à la journée du 17 juin la cause du temps perdu le 18, et, dans un récit inexact, a présenté Napoléon pendant cette matinée comme perdant le temps à la façon d'un prince bavard, paresseux, irrésolu. Il est difficile de reconnaître à ce portrait l'homme arrivé en vingt jours de l'île d'Elbe à Paris, l'homme qui, en deux jours, s'était jeté à l'improviste entre les armées anglaise et prussienne, avant qu'elles pussent se douter même de sa présence. On ne

premier avis des officiers envoyés sur la chaussée de Namur aux Quatre-Bras, et apprit qu'au lieu de rencontrer Ney sur ce dernier point, on n'y avait rencontré que les Anglais. Il en éprouva un mécontentement assez vif, fit expédier au maréchal un nouvel ordre de se porter en avant, sans tenir compte des Anglais qu'on prendrait en flanc s'ils résistaient, enjoignit à Lobau de hâter sa marche vers les Quatre-Bras, et fit accélérer le départ de la garde. Il se disposa à partir lui-même pour aller diriger le mouvement en personne. Dans le même instant on lui remit un rapport du général Pajol, qui dès la pointe du jour s'était jeté sur la trace des Prussiens. Ce rapport assez singulier disait qu'on avait ramassé des fuyards et surtout des canons du côté de Namur, par conséquent dans la direction de Liége. S'il fallait s'en rapporter à ce premier indice, on aurait dû en conclure que les Prussiens prenaient le parti de regagner le Rhin, et que laissant les Anglais s'appuyer sur la mer, ils allaient faire campagne avec les Autrichiens et les Russes. Napoléon ne croyait guère à une pareille résolution de leur part. Il supposait que Blucher, tel qu'il le connaissait, tâcherait de se réunir avec les Anglais en avant ou en arrière de la forêt de Soignes, et que c'était dès lors dans la direction de Wavre qu'il fallait le chercher. Pourtant à la guerre comme en politique il faut n'être pas esclave de la vraisemblance, et tout en lui accordant la préférence dans ses calculs, avoir l'esprit ouvert à toutes les éventualités. C'est ce que fit Napoléon. Le maréchal Grouchy était en ce moment auprès de lui. Il lui donna verbalement ses instructions, lesquelles résultaient tellement de la situation, qu'on les pressent avant qu'elles soient énoncées. Il lui recommanda de poursuivre les Prussiens à outrance, d'aggraver leur défaite le plus qu'il pourrait, de les empêcher au moins de se remettre trop tôt, surtout de ne jamais les perdre de vue, et de manœuvrer de manière à rester constamment en communication

persuadera à personne que Napoléon, qui, pouvant attendre la guerre en Champagne, était venu la porter hardiment en Belgique, pour se ménager l'occasion de surprendre et de battre les armées ennemies les unes après les autres, fût devenu subitement mou et irrésolu. Mais le maréchal Grouchy a fait comme beaucoup de témoins oculaires, qui, ne sachant pas le secret des personnages agissant devant eux, leur prêtent souvent les motifs les plus puérils et les plus chimériques. En prétendant que Napoléon se conduisait dans la matinée du 17 comme un prince oriental s'arrachant avec peine au repos, le maréchal Grouchy prouve tout simplement qu'il ne se rendait pas compte de la situation, qu'il ignorait ou ne comprenait pas que Napoléon devait attendre, 1° que Ney eût défilé aux Quatre-Bras avec quarante mille hommes; 2° que les troupes de Lobau fussent en marche sur les Quatre-Bras; 3° que la garde eût fait la soupe et quitté ses bivouacs; 4° que quelques nouvelles de la cavalerie de Pajol eussent donné une première idée de la direction suivie par les Prussiens. Il était environ huit heures du matin, et ce n'était pas trop assurément de deux ou trois heures pour que toutes ces choses pussent se faire. En attendant, Napoléon s'entretenait de sujets divers avec une liberté d'esprit que les hommes ne montrent pas toujours quand ils sont préoccupés de grandes choses, et qui prouve qu'ils sont dignes d'en porter le poids lorsqu'ils savent la conserver.

avec la grande armée française, et toujours entre elle et les Prussiens. Le maréchal Grouchy effrayé, il faut lui rendre cette justice, de se voir livré à lui-même dans cette circonstance délicate, en témoigna un regret modeste à Napoléon, et parut également fort embarrassé de deviner la route que suivraient les Prussiens. Napoléon lui répondit qu'il avait la grande chaussée de Namur à Bruxelles pour communiquer avec le quartier général, que par conséquent il serait toujours en mesure de demander et de recevoir des ordres, que relativement à la marche des Prussiens, l'avis envoyé par Pajol pouvait sans doute provoquer des incertitudes, mais qu'il n'avait qu'à lancer sa cavalerie sur Wavre d'un côté, sur Namur de l'autre, et qu'il saurait en quelques heures à quoi s'en tenir. Montant alors à cheval, Napoléon lui répéta de vive voix avec une insistance marquée : *Surtout poussez vivement les Prussiens, et soyez toujours en communication avec moi par votre gauche* [1]. — Grouchy partit immédiatement pour obéir aux ordres de Napoléon, et son premier mouvement fut de courir sur la route de Namur où Pajol avait déjà ramassé des fuyards et des canons. Napoléon lui laissait Gérard (4ᵉ corps) réduit à 12,000 hommes, Vandamme (3ᵉ corps) réduit à 13,000, Pajol à 1,800, Exelmans à 3,200. Il lui laissait en outre la division Teste détachée du corps de Lobau, et forte de 3 mille fantassins environ. C'était donc un total de 33 mille combattants, sans comprendre la division Girard qui avait perdu tous ses généraux, et qui ne comptait plus que 2,500 hommes. Elle dut rester en arrière pour se remettre, s'occuper des blessés, et garder Charleroy, ce qui dispensait Grouchy de faire aucun détachement de ce côté.

Napoléon avec Ney, Lobau (réduit à deux divisions), la garde, les cuirassiers de Milhaud et la division de Subervic enlevée à Pajol, emmenait avec lui environ 70 mille hommes. C'était assez pour venir à bout des Anglais, vu la qualité des troupes, si une immense faute ou un immense malheur ne lui donnait pas deux armées à combattre. Avec les 36 mille hommes laissés à Grouchy (la division Girard comprise), avec environ 4 mille hommes attachés au grand parc et au train, il avait encore

[1] Je tiens ces détails d'un témoin oculaire, qui me les a cent fois répétés comme les ayant, disait-il, encore devant les yeux, et ce témoin est le maréchal Gérard, l'un des hommes les plus droits, les plus véridiques que j'aie connus. Ils m'ont été confirmés par un grand nombre de témoins oculaires et auriculaires. Le maréchal Grouchy a cherché à faire naître des doutes sur la nature des instructions qu'il avait reçues; pourtant ses propres assertions, ses lettres à Napoléon, constatent ces points essentiels : 1° qu'il devait chercher les Prussiens; 2° les poursuivre vivement; 3° ne jamais les perdre de vue; 4° se tenir en communication avec le quartier général; 5° enfin, toujours s'efforcer de séparer les Prussiens des Anglais. Ces points établis suffisent pour les conclusions à porter dans ce grand débat historique. En tout cas, les instructions données au maréchal Grouchy résultaient tellement des faits et de la situation, que, même sans en avoir où la preuve ou l'aveu, on peut affirmer qu'il n'en a pas été donné d'autres.

110 mille soldats, déduction faite de 14 mille morts ou blessés perdus en plusieurs combats et deux batailles. Les Prussiens et les Anglais qui, en morts, blessés ou débandés, venaient de perdre trente à quarante mille hommes, avaient certes bien autrement à se plaindre des derniers événements, et jusqu'ici le résultat de la campagne pouvait être considéré comme tout entier à notre avantage. Il ne fallait plus qu'une journée heureuse pour le rendre décisif.

Napoléon quitta les hauteurs de Bry vers onze heures du matin [1], et se porta au galop sur la grande chaussée de Namur aux Quatre-Bras pour voir ce qui s'y passait. Il trouva la garde prête à quitter ses bivouacs, Lobau en pleine marche vers les Quatre-Bras, et déjà même parvenu à Marbais. Arrivé en ce dernier endroit Napoléon aperçut les Anglais tiraillant sur la grande chaussée, et paraissant n'avoir pas évacué jusqu'alors les Quatre-Bras, ce qui prouvait que Ney n'avait opéré aucun mouvement. Pourtant en approchant davantage, on vit les Anglais se retirer peu à peu à l'aspect de notre infanterie, qu'ils pouvaient du point culminant des Quatre-Bras découvrir en colonne profonde sur la chaussée de Namur. A notre gauche, c'est-à-dire du côté de Frasnes, on apercevait encore des habits rouges, ce qui était un sujet sinon d'inquiétude, au moins d'étranges incertitudes. Comment Ney, après les ordres réitérés qu'il avait reçus, et avec l'assurance d'être appuyé, n'avait-il pas encore marché, et comment surtout était-il entouré d'Anglais? Le mystère fut bientôt éclairci : c'étaient les lanciers rouges de la garde qu'on avait pris pour des Anglais, et qui observés de plus près par notre cavalerie légère, furent reconnus comme Français et traités comme tels. Cependant aucune portion des troupes de Ney ne s'était mise en mouvement. Dans le voisinage on voyait le comte d'Erlon (1er corps), qui n'ayant pas combattu la veille, et ne s'étant pas même fatigué, avait pris la position la plus

[1] Je donne ces heures d'après les indications les plus certaines. Le maréchal Grouchy en a donné d'autres, mais la preuve est acquise, comme on le verra plus tard, que, sous le rapport des heures, il s'est trompé presque constamment, et que ses indications à cet égard sont complétement erronées. Voici du reste deux preuves de l'inexactitude avec laquelle le maréchal Grouchy a fixé les heures dans ses divers récits, inexactitude qu'il faut imputer non à son caractère, mais au chagrin qu'il éprouvait d'avoir commis une faute si funeste, et au désir bien naturel de s'en exonérer. Racontant les événements de la matinée du 18, il a prétendu avoir quitté Gembloux à six heures. Or, des preuves irréfragables démontrent que le départ a eu lieu pour une partie des troupes à huit heures et à neuf; même à dix pour quelques autres. Il a encore prétendu que le conseil de marcher au canon lui fut donné dans l'après-midi du 18, vers trois heures. Or, il est constaté par des témoignages unanimes, dont lui-même a reconnu plus tard l'exactitude, que le conseil fut donné vers onze heures et demie du matin. Nous citons ces faits non pour attaquer la véracité du maréchal, mais pour prouver que, dans le trouble où le jetaient ses souvenirs, ses allégations ne peuvent être acceptées avec confiance, surtout relativement aux heures, qui, dans les événements militaires comme dans les événements civils, sont toujours ce qu'il y a de plus difficile à déterminer.

avancée vers les Quatre-Bras. Napoléon lui envoya l'ordre d'y marcher sur-le-champ, et s'y porta lui-même à la suite des Anglais qui se retiraient. Il y fut rendu promptement, mais il fallait faire défiler les troupes par un seul débouché, et ce n'était pas trop de trois heures pour que 70 mille hommes eussent passé par le pont de Genappe qui se trouvait sur la route de Bruxelles. Toutefois si le temps continuait à être beau, il n'était pas impossible d'arriver à quatre heures aux approches de la forêt de Soignes, en face de la position de Mont-Saint-Jean, et en mesure de livrer bataille de quatre à neuf heures. Malheureusement le temps se chargeait de nuages, et menaçait d'un de ces orages d'été qui rendent en quelques instants les routes impraticables. Au surplus Napoléon n'avait guère espéré atteindre les Anglais dans la journée, et il n'avait considéré une bataille en avant de la forêt de Soignes que comme un effet de leur pleine volonté, sur lequel il ne fallait pas trop fonder ses espérances. Si en effet ils se décidaient à combattre, ils s'arrêteraient, et on les aurait en face le lendemain au lieu de les avoir dans la journée, ce qui n'était pas à regretter pour les troupes. Entre Marbais et les Quatre-Bras, la cavalerie légère lancée à travers champs sur notre droite, avait vu des blés couchés par le passage de troupes nombreuses, et c'était une preuve qu'un corps prussien avait pris la route de Tilly, conduisant vers Wavre, et suivant le cours de la Dyle (voir la carte n° 65). C'était une indication qui détruisait tout à fait la supposition d'une retraite des Prussiens vers le Rhin, et Napoléon n'ayant pas en ce moment le maréchal Soult auprès de lui, se servit du grand maréchal Bertrand pour donner au maréchal Grouchy une direction plus positive que celle qu'il lui avait assignée de vive voix deux heures auparavant. Il lui prescrivit de se diriger sur Gembloux, qui était sur la route de Wavre, et qui avait aussi l'avantage d'être par la vieille chaussée romaine en communication avec Namur et Liége. Il lui recommandait de bien s'éclairer sur tous les points, de ne pas perdre de vue que si les Prussiens pouvaient être tentés de se séparer des Anglais pour regagner le Rhin, ils pouvaient aussi vouloir se réunir à eux pour livrer une seconde bataille aux environs de Bruxelles, de se tenir sans cesse sur leurs traces afin de découvrir leurs véritables intentions, d'avoir dans tous les cas ses divisions rassemblées dans une lieue de terrain, et de semer la route de postes de cavalerie afin d'être constamment en rapport avec le quartier général.

Aux Quatre-Bras Napoléon fut rejoint par le maréchal Ney, et apprit de sa propre bouche les motifs de ses nouvelles hésitations pendant cette matinée. Fortement affecté des événements de la veille, le maréchal n'avait pas osé s'avancer, croyant toujours avoir sur les bras la totalité de l'armée anglaise, et n'avait fait un pas en avant que lorsqu'il avait vu les Anglais se retirer devant le comte de Lobau. Il chercha à s'excuser

de ses lenteurs, et Napoléon qui ne voulait pas lui causer plus d'agitation qu'il n'en éprouvait déjà; se contenta de lui adresser quelques observations, exemptes du reste de toute amertume. Néanmoins les soldats, dont la sagacité avait compris qu'il y avait quelque chose à reprocher au *brave des braves,* ne manquèrent pas de raconter entre eux que le *Rougeot,* comme ils appelaient l'illustre maréchal, avait reçu une bonne semonce. Napoléon attendit avec une vive impatience le défilé des troupes aux Quatre-Bras, qui n'était pas terminé à trois heures.

A peu près vers ce moment le ciel chargé d'épais nuages finit par fondre en torrents d'eau, et une pluie d'été, comme on en voit rarement, inonda tout à coup les campagnes environnantes. En quelques instants le pays fut converti en un vaste marécage impraticable aux hommes et aux chevaux. Les troupes composant les divers corps d'armée furent contraintes de se réunir sur les deux chaussées pavées, celle de Namur et celle de Charleroy, qui se rejoignaient pour n'en former qu'une aux Quatre-Bras. Bientôt l'encombrement y devint extraordinaire, et les troupes de toutes armes y marchèrent confondues dans un pêle-mêle effroyable. Ce spectacle affligeant ôtait tout regret pour les retards du matin, car se fût-on mis en route trois heures plus tôt, un tel débordement du ciel aurait également interrompu les opérations militaires, et tourné le matin comme le soir au profit des Anglais, qui ayant le projet de se replier sur la belle position de Mont-Saint-Jean, devaient tirer grand avantage de tout ce qui rendrait l'attaque plus difficile.

Les troupes se succédaient dans l'ordre suivant : la cavalerie légère de Subervic, les cuirassiers de Milhaud avec quelques batteries d'artillerie à cheval, l'infanterie de d'Erlon (1er corps), celle de Lobau (6e corps), les cuirassiers de Kellermann, la garde, et enfin le corps de Reille (2e), qui, fortement engagé aux Quatre-Bras, avait employé la matinée à se remettre du rude combat de la veille. Napoléon marchait avec l'avant-garde qu'il dirigeait en personne. On avait à traverser le gros bourg de Genappe, où l'on franchit le Thy qui devient la Dyle quelques lieues au-dessous. Les Anglais avaient mis leur cavalerie à l'arrière-garde, pour ralentir notre marche par des charges exécutées avec à-propos et vigueur, toutes les fois que le terrain le permettrait. En approchant de Genappe le sol s'abaissait, et une fois le Thy passé se relevait, de manière que nous avions en face de nous l'arrière-garde anglaise, vivement pressée par notre avant-garde. Napoléon ordonnant lui-même tous les mouvements sous une pluie torrentueuse, avait fait amener vingt-quatre bouches à feu, qui tiraient à outrance sur les colonnes en retraite. Les Anglais ayant hâte de s'éloigner ne prenaient pas le temps de riposter, et recevaient sans les rendre des boulets qui faisaient dans leurs masses vivantes des trouées profondes. Au sortir de Genappe les hussards anglais char-

gèrent notre cavalerie, mais ils furent presque aussitôt culbutés par nos lanciers. A son tour lord Uxbridge à la tête des gardes à cheval chargea nos lanciers et les ramena. Mais nos cuirassiers fondant sur les gardes à cheval les forcèrent de se replier. En quelques minutes la route fut couverte de blessés et de morts, la plupart ennemis. Notre canon surtout avait jonché la terre de débris humains qui étaient hideux à voir. Dans ces diverses rencontres le colonel Sourd, le modèle des braves, se couvrit de gloire. Avec un bras haché de coups de sabre et à moitié séparé du corps, il s'obstina à rester à cheval. Il n'en descendit que pour subir une amputation qui ne diminua ni son ardeur ni son courage, car à peine amputé il se remit en selle, et commanda son régiment jusque sous les murs de Paris.

Napoléon, au milieu de ces charges de cavalerie, ne cessa pas un instant de diriger lui-même l'avant-garde. La marche fut lente néanmoins, car Anglais et Français pliaient sous la violence de l'orage. Quelques heures n'avaient pas suffi pour décharger le ciel des masses d'eau qu'il contenait, et nos troupes étaient tombées dans un état déplorable. La chaussée pavée ne pouvant plus les porter toutes, il avait fallu que l'infanterie cédât le pas à l'artillerie et à la cavalerie; elle s'était donc jetée à droite et à gauche de la route, et elle enfonçait jusqu'à mi-jambe dans les terres grasses de la Belgique. Bientôt il lui devint impossible de conserver ses rangs; chacun marcha comme il voulut et comme il put, suivant de loin la colonne de cavalerie et d'artillerie qu'on apercevait sur la chaussée pavée. Vers la fin du jour la souffrance s'accrut avec la durée de la pluie et avec la nuit. Les cœurs se serrèrent, comme si on avait vu dans ces rigueurs du ciel un signe avant-coureur d'un désastre. On se serait consolé si au terme de cette pénible marche on avait espéré joindre les Anglais, et terminer sur un terrain propre à combattre les longues inimitiés des deux nations. Mais on ne savait s'ils n'allaient pas disparaître dans les profondeurs de la forêt de Soignes, et se réunir aux Prussiens derrière l'épais rideau de cette forêt.

Parmi les blessés ennemis on avait recueilli un officier, appartenant à la famille de lord Elphinston, et on l'avait amené à Napoléon qui l'avait accueilli avec beaucoup d'égards, et interrogé avec adresse dans l'espoir de lui arracher le secret du duc de Wellington, qu'il était en position de connaître. Cet officier répondant à Napoléon avec autant de noblesse que de convenance, lui déclara que tombé au pouvoir des Français, il ne trahirait point son pays pour se ménager de meilleurs traitements. Napoléon respectant ce sentiment, chargea M. de Flahault de lui prodiguer tous les soins qu'on aurait donnés à un Français objet de la plus grande faveur. Mais il n'avait rien appris, ou presque rien, des projets de l'armée britannique. A la chute du jour, en suivant la chaussée de Bruxelles à

travers une plaine fortement ondulée, on arriva sur une éminence d'où l'on découvrait tout le pays d'alentour. On était au pied de la célèbre position de Mont-Saint-Jean, et au delà on apercevait la sombre verdure de la forêt de Soignes. Les Anglais qui s'étaient mis en marche de bonne heure, avaient eu le temps de se bien asseoir derrière cette position, où l'élévation du sol les préservait d'une partie des souffrances que nous endurions, et où leur service des vivres, chèrement payé, leur avait préparé d'abondantes ressources. Établis sur le revers du coteau de Mont-Saint-Jean, on les entrevoyait à peine. D'ailleurs une brume épaisse succédant à la pluie, enveloppait la campagne, et avait ainsi hâté de deux heures l'obscurité de la nuit. On ne pouvait donc rien discerner, et Napoléon restait dans un doute pénible, car si les Anglais s'étaient engagés dans la forêt de Soignes pour la traverser pendant la nuit, il était à présumer qu'ils iraient rejoindre les Prussiens derrière Bruxelles, et que le plan de les rencontrer séparément, si heureusement réalisé jusqu'ici, finirait par échouer. Il était difficile en effet de se porter au delà de Bruxelles pour combattre deux cent mille ennemis braves et passionnés, avec cent mille soldats, héroïques mais réduits à la proportion d'un contre deux, en songeant surtout qu'à cent cinquante lieues sur notre droite avançait la grande colonne des Autrichiens et des Russes. Dévoré de l'inquiétude que cette situation faisait naître, Napoléon pour la dissiper, ordonna aux cuirassiers de Milhaud de se déployer en faisant feu de toute leur artillerie. Cette manœuvre s'étant immédiatement exécutée, les Anglais démasquèrent une cinquantaine de bouches à feu, et couvrirent ainsi de boulets le bassin qui les séparait de nous. Napoléon descendit alors de cheval, et suivi de deux ou trois officiers seulement se mit à étudier lui-même la position dont l'armée britannique semblait avoir fait choix. Il entendait à chaque instant les boulets s'enfoncer lourdement dans une boue épaisse qu'ils faisaient jaillir de tous côtés. Il fut soulagé par ce spectacle d'une partie de ses inquiétudes, car il conclut de cette canonnade si prompte et si étendue, qu'il n'avait pas devant lui une simple arrière-garde s'arrêtant au détour d'un chemin pour ralentir la poursuite de l'ennemi, mais une armée entière en position, se couvrant de tous ses feux. Il ne doutait donc presque plus de la bataille, et sur son cœur si chargé de soucis il ne restait désormais que les incertitudes de la bataille elle-même. C'était bien assez pour le cœur le plus ferme! Au surplus, il avait un tel sentiment de son savoir-faire et de l'énergie de ses soldats, qu'il ne demandait à la Providence que la bataille, se chargeant comme autrefois d'en faire une victoire!

Cette preuve de la présence des Anglais obtenue, il ordonna au général Milhaud de replier ses cuirassiers, afin de leur procurer le repos dont ils avaient grand besoin pour la formidable journée du lendemain. Quant à

lui, ayant laissé son état-major en arrière, il se mit à longer le pied de la hauteur qu'occupaient les Anglais. Accompagné du grand maréchal Bertrand et de son premier page Gudin, il se promena longtemps, cherchant à se rendre compte de la position qui devait être bientôt arrosée de tant de sang. A chaque pas il enfonçait profondément dans la boue, et pour en sortir s'appuyait tantôt sur le bras du grand maréchal, tantôt sur celui du jeune Gudin, puis dirigeait sur l'ennemi la petite lunette qu'il avait dans sa poche. Ne prêtant guère attention aux boulets qui tombaient autour de lui, il fut cependant tiré un moment de ses préoccupations en voyant à ses côtés l'enfant de dix-sept ans qui remplissait auprès de lui l'office de page, et dont le père qui lui était cher, avait succombé à Valoutina. — Mon ami, lui dit-il, tu n'avais jamais assisté à pareille fête. Ton début est rude, mais ton éducation se fera plus vite. — L'enfant, digne fils de son père, était, comme le grand maréchal Bertrand, exclusivement occupé du maître qu'il servait, mais personne n'aurait osé devant Napoléon exprimer une crainte, même pour lui, et cette reconnaissance, exécutée les pieds dans une boue profonde, la tête sous les boulets, dura jusque vers dix heures du soir. Napoléon qui ne faisait rien d'inutile, ne l'avait prolongée que pour voir de ses propres yeux les Anglais établir leurs bivouacs. Bientôt l'horizon s'illumina de mille feux, entretenus avec le bois de la forêt de Soignes. Les Anglais, aussi mouillés que nous, employèrent la soirée à sécher leurs habits et à cuire leurs aliments. *L'horizon*, comme Napoléon l'a écrit si grandement, *parut un vaste incendie*, et ces flammes, qui en ce moment ne lui présageaient que la victoire, le remplirent d'une satisfaction malheureusement bien trompeuse !

Remontant à cheval, Napoléon revint à la ferme dite *du Caillou*, où l'on avait établi son quartier général. Il annonça pour le lendemain une bataille décisive, qui devait, disait-il, sauver ou perdre la France. Il ordonna à ses généraux de s'y préparer. De tous les ordres, le plus pressant était celui que Napoléon devait adresser à Grouchy, car il ne fallait pas le laisser errer à l'aventure dans une circonstance pareille, et comme le maréchal se trouvait à quatre ou cinq lieues, il importait de lui expédier ses instructions immédiatement, pour qu'il pût les recevoir en temps utile. A dix heures environ Napoléon lui adressa les instructions que comportait la situation envisagée sous toutes ses faces.

Grouchy avait été chargé de suivre les Prussiens pour compléter leur défaite, surveiller leurs entreprises, et se tenir toujours, quelque parti qu'ils prissent, entre eux et les Anglais, comme un mur impossible à franchir. Quelles éventualités y avait-il à prévoir dans une situation pareille? Les Prussiens avaient pu, ainsi qu'on l'avait supposé un instant d'après les canons et les fuyards recueillis sur la route de Namur, gagner

Liége pour rejoindre sur le Rhin les autres armées alliées, ou bien encore gagner par Gembloux et Wavre la route qui traverse l'extrémité orientale de la forêt de Soignes, et qui les aurait réunis aux Anglais au delà de Bruxelles. Ils avaient pu enfin s'arrêter à Wavre même, le long de la Dyle, avant de s'enfoncer dans la forêt de Soignes, dans l'intention de se joindre aux Anglais en avant de la forêt. De toutes ces suppositions aucune n'était alarmante, même la dernière, si le maréchal Grouchy ne perdait point la tête, qu'il n'avait jamais perdue jusqu'ici. Les instructions pour ces divers cas ressortaient de la nature des choses, et Napoléon, qui ne les puisait jamais ailleurs, les traça avec une extrême précision. Si les Prussiens, dit-il dans la dépêche destinée au maréchal Grouchy, si les Prussiens ont pris la route du Rhin, il n'y a plus à vous en occuper, et il suffira de laisser mille chevaux à leur suite pour vous assurer qu'ils ne reviendront pas sur nous. Si par la route de Wavre ils se sont portés sur Bruxelles, il suffit encore d'envoyer après eux un millier de chevaux, et dans ce second cas, comme dans le premier, il faut vous replier tout entier sur nous, pour concourir à la ruine de l'armée anglaise. Si enfin les Prussiens se sont arrêtés en avant de la forêt de Soignes, à Wavre ou ailleurs, il faut vous placer entre eux et nous, les occuper, les contenir, et détacher une division de sept mille hommes afin de prendre à revers l'aile gauche des Anglais. — Ces instructions ne pouvaient être différentes, quand même le génie militaire de Napoléon n'eût été ni aussi grand, ni aussi sûr qu'il l'était. Laisser quelques éclaireurs sur la trace des Prussiens, soit qu'ils eussent regagné le Rhin ou qu'ils se fussent enfoncés sur Bruxelles, et dans ces deux cas rejoindre Napoléon avec la totalité de l'aile droite, ou bien, s'ils s'étaient arrêtés à Wavre, les occuper, les tenir éloignés du terrible duel qui allait s'engager entre l'armée française et l'armée britannique, et enfin dans ce dernier cas détacher sept mille hommes pour prendre à dos l'aile gauche anglaise, étaient les instructions que comportait ce qu'on savait de la situation. Qu'elles pussent arriver et être exécutées à temps, ce n'était pas chose plus douteuse que le reste. Il était environ dix heures du soir : en admettant que l'officier qui les porterait ne partît qu'à onze, il devait être rendu au plus tard à deux heures du matin à Gembloux, où l'on devait présumer que se trouverait le maréchal Grouchy. En effet de la ferme du Caillou à Gembloux, en suivant toujours la chaussée pavée de Namur, et en la quittant à Sombreffe pour prendre celle de Wavre, il n'y avait qu'environ sept ou huit lieues métriques de distance, tandis qu'en ligne droite il y en avait à peine cinq. (Voir la carte n° 65.) Un homme à cheval devait certainement franchir cet espace en moins de trois heures. Recevant ses instructions à deux heures du matin, le maréchal Grouchy pouvait partir à quatre de Gembloux, et devait être bien

près de Napoléon lorsque commencerait la bataille, car soit qu'il négligeât les Prussiens en route vers le Rhin ou vers Bruxelles, soit qu'il eût à les suivre sur Wavre, et à faire un détachement vers Mont-Saint-Jean, il n'avait pas plus de cinq à six lieues à parcourir avec son corps d'armée[1]. Ces ordres expédiés, Napoléon prit quelques instants de repos au milieu

[1] L'existence de cet ordre a été contestée. Le maréchal Grouchy a dit ne l'avoir pas reçu, et nous admettons la chose, d'abord parce qu'il l'a affirmée, et ensuite parce qu'elle n'est que trop vraisemblable, car des officiers, voyageant la nuit au milieu des patrouilles ennemies, pouvaient être enlevés, pouvaient aussi, comme on en vit le triste exemple dans cette campagne, aller remettre aux généraux prussiens ou anglais les dépêches destinées aux généraux français. Mais si nous en croyons le maréchal Grouchy, beaucoup plus suspect que Napoléon dans ce débat, parce qu'il avait une grande faute à justifier, nous ne voyons pas pourquoi on ne croirait pas aussi Napoléon, qui, dans les deux versions venues de Sainte-Hélène, a affirmé de la manière la plus formelle, et avec des détails infiniment précis, l'existence de l'ordre en question. Nous n'admettons pas qu'une assertion venue de Sainte-Hélène soit nécessairement une vérité, mais nous n'admettons pas non plus qu'elle soit nécessairement un mensonge. Ainsi, nous acceptons l'assertion du maréchal Grouchy, parce que si nous l'avons vu dans cette polémique altérer souvent les faits par besoin de se justifier, nous croyons cependant qu'il était incapable de mentir positivement, et de nier le fait matériel d'un ordre reçu. De plus nous en croyons la vraisemblance. Ainsi le maréchal Grouchy, s'il avait reçu l'ordre dont il s'agit, l'aurait certainement exécuté, car il aurait fallu qu'il fût traître ou fou pour se conduire autrement, et il n'était ni l'un ni l'autre. Mais si nous appliquons ces règles de moralité et de vraisemblance au témoignage du maréchal Grouchy, si, malgré beaucoup de circonstances altérées dans ses récits, par erreur de mémoire ou par besoin ardent de se créer des excuses, nous n'admettons pas qu'il ait pu mentir sur un fait matériel tel qu'un ordre reçu, si nous nous en rapportons à la vraisemblance qui dit qu'il aurait exécuté cet ordre s'il lui était parvenu, nous ne voyons pas pourquoi nous n'appliquerions pas ces mêmes règles à Napoléon lui-même. Affirmer si positivement à Sainte-Hélène, affirmer avec tant de précision et de détails l'envoi d'un ordre qui n'aurait pas été envoyé, est un mensonge tel que pour notre part nous nous refusons à le croire possible. Et ici encore il reste la vraisemblance. Or, admettre que dans cette nuit, Napoléon qui était la vigilance même, à la veille de la bataille la plus décisive de sa vie, n'ait pas donné d'ordre à sa droite, qui était appelée à jouer un rôle si important, c'est tout simplement admettre l'impossible. Le prince le plus amolli, le plus stupide de l'Orient, n'aurait pas commis une telle négligence. Comment la prêter au plus vigilant, au plus actif des capitaines? Il y a d'ailleurs une autre preuve morale, plus concluante encore s'il est possible. Si Napoléon avait inventé cet ordre pour se justifier à Sainte-Hélène d'une négligence absolument incompréhensible, il l'aurait inventé autrement. Au lieu de le baser sur l'ignorance où il était des mouvements des Prussiens le 17 au soir, au lieu de dire qu'il n'avait demandé à Grouchy qu'un secours de sept mille hommes, il aurait calqué son ordre mensonger sur les faits connus depuis, et se serait vanté d'avoir prescrit à Grouchy de passer la Dyle avec son corps tout entier, pour venir se placer entre les Prussiens et les Anglais. L'assertion modeste de Napoléon, consistant à s'attribuer un ordre fondé sur des doutes, et qu'on aurait droit de juger insuffisant s'il avait pu tout savoir, prouve d'une manière irréfragable à notre avis, qu'à Sainte-Hélène il ne mentait point, et qu'il ne s'attribuait que ce qu'il avait prescrit véritablement. Ainsi, que dans cette nuit il n'ait rien ordonné à Grouchy, nous ne l'admettons pas, et en supposant qu'il ait donné des ordres, ceux qu'il mentionne, fondés sur le peu qu'il savait, nous paraissent les véritables, et nous pensons qu'à mentir, il aurait menti plus complétement et plus à son avantage. Nous croyons par conséquent lui et le maréchal Grouchy dans leur double assertion, si facile à expliquer, d'un ordre donné et d'un ordre intercepté. La saine critique ne consiste pas sans doute à supposer que les acteurs disent toujours la vérité, mais elle ne consiste pas non plus à supposer qu'ils mentent toujours.

de la nuit, comme il en avait l'habitude quand il était engagé dans de grandes opérations. Il dormit profondément à la veille de la journée la plus terrible de sa vie, et l'une des plus funestes qui aient jamais lui sur la France.

Les résolutions des généraux ennemis étaient du reste à peu près telles que Napoléon les souhaitait, sans se douter de ce qu'il désirait en demandant à la Providence de lui accorder encore une bataille. Lord Wellington la veille au soir, après le combat des Quatre-Bras, s'était arrêté à Genappe, où il avait établi son quartier général. N'ayant rien reçu du maréchal Blucher, soit que celui-ci fût mécontent de n'avoir pas été plus activement secouru, soit que son affreuse chute de cheval l'eût empêché de vaquer à ses devoirs, le général britannique avait supposé que les Prussiens étaient vaincus, surtout en voyant de toute part les vedettes françaises tant aux Quatre-Bras que sur la chaussée de Namur. Les Français en effet auraient dû se retirer s'ils n'avaient pas remporté une victoire qui leur permît d'occuper une position aussi avancée. Le duc de Wellington avait donc pris le parti de se replier sur Mont-Saint-Jean, à la lisière de la forêt de Soignes, bien résolu à se battre dans cette position, qu'il avait longuement étudiée dans la prévision d'une bataille défensive, livrée sous les murs de Bruxelles pour la conservation du royaume des Pays-Bas. Toutefois il ne voulait livrer cette bataille défensive, quelque bonne que lui parût la position, qu'à la condition d'être soutenu par les Prussiens. En conséquence il avait dépêché un officier au maréchal Blucher pour savoir s'il pouvait compter sur son secours.

Tandis que les choses se passaient ainsi du côté des Anglais, le vieil et inflexible Blucher, quoique fort maltraité à Ligny, ne se tenait pas pour vaincu, et entendait renouveler la lutte le lendemain ou le surlendemain, dès qu'il rencontrerait un poste favorable à ses desseins. Loin de songer à s'éloigner du théâtre des hostilités en regagnant le Rhin, il voulait s'y tenir au contraire, et ne pas aller plus loin que la forêt de Soignes, pour y livrer, avec ou sans les Anglais, une nouvelle bataille, non pas en arrière mais en avant de Bruxelles. En conséquence il s'était replié en deux colonnes sur Wavre, en attirant à lui le corps de Bulow (4ᵉ corps prussien), lequel était en marche pendant la bataille de Ligny. Ziethen et Pirch Iᵉʳ, qui avaient combattu entre Ligny et Saint-Amand, et s'étaient trouvés les plus avancés sur la chaussée de Namur aux Quatre-Bras, s'étaient retirés par Tilly et Mont-Saint-Guibert, en suivant la rive droite de la Dyle, pendant la nuit du 16 au 17. (Voir la carte nº 65.) Thielmann, qui n'avait pas dépassé Sombreffe, avait rétrogradé par la route de Gembloux, et donné la main à Bulow arrivant de Liége. Ils avaient tous pris position autour de Wavre à la fin de cette journée du 17, les uns plus tôt, les autres plus tard, les uns au delà, les autres en deçà de la

Dyle. Blucher avait employé le reste du jour à leur ménager un peu de repos, à leur procurer des vivres, à remplacer les munitions consommées, et à rallier une multitude de fuyards que sa cavalerie tâchait de recueillir, et que la nôtre aurait pu ramasser par milliers si elle avait été mieux dirigée. Averti des intentions du duc de Wellington, il lui avait répondu qu'il serait le 18 à Mont-Saint-Jean, espérant bien que si les Français n'attaquaient pas le 18, on les attaquerait le 19 : noble et patriotique énergie dans un vieillard de soixante-treize ans!

Les deux généraux ennemis étaient donc décidés à livrer bataille dans la journée du 18, en avant de la forêt de Soignes, après s'être réunis par un mouvement de flanc, que Blucher devait exécuter le long de la forêt, si toutefois les Français lui en laissaient le temps et les moyens.

C'était au maréchal Grouchy qu'appartenaient naturellement la mission et la faculté de s'y opposer. Si on jette en effet les yeux sur la carte du pays, on verra que rien n'était plus facile que son rôle, bien qu'il eût à manœuvrer devant 88 mille Prussiens avec environ 34 mille Français. (Voir la carte n° 65.) Napoléon s'étant emparé brusquement de la grande chaussée de Namur aux Quatre-Bras, par laquelle les Anglais et les Prussiens auraient pu se rejoindre, les uns et les autres avaient été contraints de se reporter en arrière, les premiers par la route de Mont-Saint-Jean, les seconds par celle de Wavre. Ces deux routes traversent la vaste forêt de Soignes qui enveloppe Bruxelles, avons-nous dit, du sud-ouest au nord-est, et se réunissent à Bruxelles même. Napoléon poursuivant le duc de Wellington sur Mont-Saint-Jean, Grouchy devant poursuivre Blucher sur Wavre, marchaient à environ quatre lieues l'un de l'autre, mesurées à vol d'oiseau. Grouchy n'avait guère plus de chemin à faire pour rejoindre Napoléon, que Blucher pour rejoindre Wellington. De plus, partant d'auprès de Napoléon, ayant mission de communiquer toujours avec lui, Grouchy s'il ne perdait pas la piste des Prussiens, devait obtenir l'un des deux résultats que voici, ou de s'interposer entre eux et Napoléon, et de retarder assez leur arrivée pour qu'on eût le temps de battre les Anglais, ou s'il n'avait pas pu leur barrer le chemin, de les prendre en flanc pendant qu'ils chercheraient à se réunir à l'armée britannique. Mais ne pas les rencontrer, ne pas même les voir dans un espace aussi étroit, était un miracle, un miracle de malheur, qui n'était guère à supposer! Pour remplir sa mission la plus indiquée, celle de s'interposer entre les Prussiens et les Anglais, Grouchy avait en sa faveur une circonstance locale des plus heureuses. La Dyle, petite rivière de peu d'importance sans doute, mais dont les abords étaient très-faciles à défendre, coulant de Genappe vers Wavre, séparait Napoléon de Grouchy, comme Wellington de Blucher. En suivant à la lettre ses instructions qui lui prescrivaient de communiquer toujours par sa gauche avec le quartier

général, Grouchy pouvait se porter sur la Dyle, la franchir, la mettre ainsi entre lui et les Prussiens, et leur en disputer le passage afin d'empêcher leur arrivée à Mont-Saint-Jean, ou s'ils l'avaient franchie avant lui, les surprendre dans leur marche de flanc, et les arrêter net avant qu'ils eussent rejoint le duc de Wellington. L'ascendant de la victoire remportée à Ligny, la surprise de flanc, suffisaient pour compenser l'inégalité du nombre, et donner à Grouchy sinon le moyen de vaincre, du moins celui d'occuper les Prussiens, et de les faire arriver trop tard au rendez-vous commun de Waterloo.

A la vérité, pour ne point perdre de temps, pour bien suivre les mouvements des Prussiens, il aurait fallu connaître, ou soupçonner du moins leur direction, de manière à ne pas courir trop tard après eux. Mais les suppositions à faire en cette circonstance étaient si peu nombreuses, si faciles à vérifier avec les treize régiments de cavalerie dont Grouchy disposait, et les espaces à parcourir si peu considérables, qu'il était facile de regagner le temps qu'on aurait perdu en fausses recherches. Si les Prussiens vaincus à Ligny se retiraient par Liége sur le Rhin, il n'y avait qu'un détachement de cavalerie à laisser sur leurs traces, et à ne plus s'en inquiéter ensuite; s'ils marchaient sur Wavre pour combattre en avant ou en arrière de la forêt de Soignes, ils avaient deux routes à prendre, l'une par Tilly et Mont-Saint-Guibert, l'autre par Sombreffe et Gembloux, toutes deux aboutissant à Wavre. (Voir la carte n° 65.) Trois reconnaissances de cavalerie, une sur Namur, deux sur Wavre, devaient en quelques heures constater ce qui en était, et Grouchy que Napoléon avait quitté à onze heures du matin, aurait dû à trois ou quatre heures de l'après-midi savoir la vérité, et de quatre à neuf être bien près de Wavre, s'il prenait le parti de s'y rendre, ou se trouver sur la gauche de la Dyle, si, ce qui valait mieux, il traversait cette rivière pour se mettre en communication plus étroite avec Napoléon.

De tout cela le maréchal Grouchy n'avait rien fait dans la journée. Ayant du coup d'œil et de la vigueur sur le terrain, il n'avait aucun discernement dans la direction générale des opérations, et surtout rien de la sagacité d'un officier d'avant-garde chargé d'éclairer une armée. Ainsi il n'avait envoyé aucune reconnaissance sur sa gauche, de Tilly à Mont-Saint-Guibert, route qu'avaient prise Ziethen et Pirch Ier : il n'en avait pas même envoyé une par sa droite sur Gembloux, et en se séparant de Napoléon à Sombreffe, il avait couru comme une tête légère sur Namur, où on lui avait dit que Pajol avait ramassé des fuyards et du canon.

Tandis qu'il galopait fort inconsidérément dans cette direction, il avait appris que sa cavalerie battant l'estrade pendant la matinée, avait aperçu les Prussiens en grand nombre du côté de Gembloux, lesquels

semblaient marcher sur Wavre. En même temps la dépêche que Napoléon lui avait adressée de Marbais par la main du grand maréchal, lui avait donné la même information, et alors il s'était mis à courir sur Gembloux, en ordonnant à son infanterie de l'y suivre. Cette infanterie, composée des corps de Vandamme et de Gérard, n'avait été mise en mouvement que vers trois ou quatre heures de l'après-midi. Sans doute elle avait gagné à ce retard de se reposer un peu des fatigues de la veille, mais il eût mieux valu l'acheminer dès midi sur Gembloux, où elle se serait trouvée convenablement placée pour toutes les hypothèses, car à Gembloux elle eût été à la fois sur la route directe de Wavre, et en communication avec Liége par la vieille chaussée romaine. Elle aurait eu de la sorte l'avantage d'arriver à Gembloux avant l'orage qui vers deux heures de l'après-midi s'étendit sur toutes les plaines de la Belgique, et en mesure encore, après y avoir pris un repos de trois ou quatre heures, de s'approcher de Wavre, si de nouveaux indices signalaient cette direction comme définitivement préférable.

A Gembloux les rapports des gens du pays indiquèrent Wavre comme le véritable point de retraite de l'armée prussienne, et il y avait dans leurs dires un ensemble qui aurait certainement décidé un esprit moins flottant que celui du maréchal Grouchy. Mais comme Bulow arrivait par la route de Liége, comme il y avait dès lors du matériel sur cette route, les perplexités du maréchal Grouchy s'augmentèrent, et il ne sut plus à quelle supposition s'arrêter. Les indices à la guerre, de même que dans la politique, troublent l'esprit par leur multiplicité même, si par une raison à la fois sagace et ferme on ne sait pas les rapprocher et les concilier. Ce qu'il y avait de plus supposable, c'est que les Prussiens allaient se réunir aux Anglais pour combattre avec eux, en avant ou en arrière de la forêt de Soignes ; ce qui l'était moins, c'est qu'ils retournassent vers le Rhin ; ce qui ne l'était pas du tout, c'est qu'ils se partageassent entre ces deux directions. Ce fut pourtant à cette dernière supposition que le maréchal Grouchy s'arrêta, influencé qu'il était par les doubles traces observées sur la route de Wavre et sur celle de Liége, doubles traces qui s'expliquaient facilement, puisque les Prussiens ayant leur tête vers Wavre, leur queue vers Liége d'où ils venaient, devaient sur ces deux points laisser des signes de leur présence. Une autre et puissante raison aurait dû décider le maréchal dans son choix. Si on se trompait en se dirigeant sur Wavre, le mal n'était pas grand, car on laissait les Prussiens gagner le Rhin sans les poursuivre, mais on apportait à Napoléon un renfort accablant contre les Anglais. Si au contraire on se trompait en marchant vers Liége, il y avait le danger mortel de laisser les Prussiens gagner tranquillement Wavre, s'y placer dans le voisinage immédiat des Anglais, et se mettre ainsi en mesure d'accabler Napoléon

avec leurs forces réunies. Cette pensée chez un esprit clairvoyant n'aurait pas dû permettre un moment d'hésitation à l'égard de la conduite à tenir. Malheureusement il n'en fut rien, et le maréchal Grouchy sembla complétement oublier que sa mission essentielle était de suivre les Prussiens, et de les empêcher de revenir sur nous pendant que nous aurions affaire aux Anglais, ce qui résultait des instructions verbales de Napoléon et de l'évidente nature des choses.

Vers la chute du jour les indices étant devenus plus nombreux et plus concordants, la direction de Wavre se présenta définitivement comme celle que les Prussiens avaient dû suivre. En conséquence, le maréchal Grouchy se contenta, comme dernière précaution contre une éventualité dont la crainte n'avait pas entièrement disparu de son esprit, de laisser quelque cavalerie sur la route de Liége, mais il eut soin d'en placer la plus grande partie sur celle de Wavre, en avant de Sauvenière. Il laissa toute son infanterie se reposer à Gembloux, où elle était arrivée tard par suite du mauvais temps, afin de lui procurer une bonne fin de journée, et de pouvoir la mettre en marche le lendemain de très-bonne heure. Il était bien fâcheux sans doute, lorsqu'on avait les Prussiens à poursuivre vivement, de n'avoir fait que deux lieues et demie dans la journée, mais en partant à quatre heures le lendemain 18, tout était réparable, car on n'avait qu'un trajet de quatre lieues à exécuter pour être rendu à Wavre, qu'un de six pour se trouver à côté de Napoléon, lieues métriques qu'un homme à pied parcourt en trois quarts d'heure. Il était donc possible de faire à temps, et très à propos, tout ce qu'on n'avait pas fait dans cette journée du 17. A dix heures du soir, moment même ou Napoléon venait d'écrire au maréchal Grouchy pour le rappeler à lui, le maréchal écrivait à Napoléon pour l'informer du parti qu'il avait pris, lequel, disait-il, lui laissait encore le choix entre Wavre et Liége, et pour lui annoncer la résolution de marcher tout entier sur Wavre dès le matin, si cette direction paraissait définitivement la véritable, *afin*, ajoutait-il, *de séparer les Prussiens du duc de Wellington*. — Ces dernières expressions avaient cela de rassurant qu'en ce moment le maréchal semblait comprendre enfin le fond de sa mission, et elles prouvent aussi que Napoléon, en lui donnant le matin ses instructions verbales, s'était fort clairement expliqué.

Telle était la manière dont chacun avait achevé la journée du 17 sur ce théâtre de guerre, large tout au plus de cinq à six lieues dans les divers sens, et sur lequel trois cent mille hommes se cherchaient pour terminer en s'égorgeant vingt-deux ans de luttes acharnées.

Pendant que tout dormait dans le camp des quatre armées, Napoléon, après un court repos, se leva vers deux heures après minuit, ayant toujours la crainte de voir les Anglais se soustraire à son approche, pour se

réunir aux Prussiens derrière Bruxelles. En effet, le danger des grandes batailles contre lui était tellement reconnu des généraux européens, ce danger était si évident pour les Anglais qui avaient une immense forêt à dos, à travers laquelle la retraite serait des plus difficiles, et au contraire la réunion avec les Prussiens derrière la forêt de Soignes présentait un jeu si sûr, qu'il ne comprenait pas comment les Anglais pouvaient être tentés de l'attendre. Il raisonnait sans tenir compte de deux passions violentes, la haine chez le général prussien, l'ambition chez le général britannique. Le premier effectivement était prêt à payer de sa vie la ruine de la France; le second aspirait à terminer lui-même la querelle de l'Europe contre nous, et à en avoir le principal honneur. Napoléon néanmoins doutait toujours, et malgré la pluie qui tombait de nouveau, il recommença avec deux ou trois officiers la reconnaissance qu'il avait déjà tant prolongée quelques heures auparavant. La terre était encore plus détrempée, la boue plus profonde que dans la soirée. Malgré cette fâcheuse circonstance, qui pouvait rendre bien difficile l'attaque d'une armée en position, il éprouva une véritable joie en apercevant les feux des bivouacs britanniques. Ces feux resplendissant d'un bout à l'autre de ce champ de bataille, attestaient la présence persévérante de l'armée anglaise. Un moment Napoléon fut troublé par un bruit de voiture sur sa gauche, dans la direction de Mont-Saint-Jean, mais bientôt ce bruit cessa, et des espions revenant du camp ennemi ne laissèrent plus d'incertitude sur la résolution du duc de Wellington de livrer bataille. Napoléon en fut à la fois surpris et content, et ne put d'ailleurs en douter lorsque le jour commença à poindre, car le général anglais, s'il avait voulu battre en retraite, n'aurait pas attendu qu'il fît jour pour s'enfoncer, en ayant son terrible adversaire sur ses traces, dans le long et dangereux défilé de la forêt de Soignes.

Tandis qu'il opérait cette reconnaissance, Napoléon reçut la dépêche que Grouchy venait de lui expédier de Gembloux à dix heures du soir, et dans laquelle il lui annonçait la position qu'il avait prise entre les deux directions de Liége et de Wavre, avec penchant cependant à préférer celle de Wavre, afin de tenir les Prussiens séparés des Anglais. Quoiqu'il trouvât bien médiocre la conduite du maréchal, bien mal employée une journée de poursuite dans laquelle on n'avait fait que deux lieues et demie, Napoléon se consola pourtant en voyant que Grouchy tendait vers Wavre, et qu'il semblait comprendre la portion essentielle de son rôle, celle qui consistait à tenir les Prussiens séparés des Anglais. Il se rassura en songeant que Grouchy, pourvu qu'il se mît en marche à quatre ou cinq heures du matin, pourrait le rejoindre vers dix heures, et exécuter ainsi les instructions expédiées le soir du quartier général, lesquelles lui enjoignaient de suivre les Prussiens sur Wavre et de détacher vers lui

une division de sept mille hommes. L'état du sol, sur lequel avaient coulé les eaux du ciel pendant douze heures consécutives, ne rendant pas possible une bataille avant dix heures du matin, il suffisait qu'à ce moment, et même plus tard, Grouchy parût en entier ou en partie sur la gauche des Anglais, pour obtenir les plus grands résultats. Napoléon pour plus de sûreté, lui fit adresser à l'instant même, c'est-à-dire à trois heures du matin, un duplicata de l'ordre de dix heures du soir. Berthier avait l'habitude d'expédier plusieurs copies du même ordre par des officiers différents, afin que sur trois ou quatre il en parvînt au moins une : le maréchal Soult, tout nouveau à ce service, n'avait pas pris cette précaution. Mais deux expéditions, parties l'une à dix heures du soir, l'autre à trois heures du matin, pouvaient paraître suffisantes, sur une route d'ailleurs praticable, puisque l'officier porteur d'un rapport daté de dix heures du soir était arrivé à deux heures du matin.

Rassuré sans être très-satisfait, Napoléon ne formait plus qu'un vœu, c'est que le temps se remît, et rendît possibles les manœuvres de l'artillerie. Il passa le reste de la nuit en reconnaissances, revenant de temps en temps à la ferme du *Caillou*, pour se sécher auprès d'un grand feu. Vers quatre heures il faisait jour, et le ciel commençait à s'éclaircir. Bientôt un rayon de soleil perçant une bande épaisse de nuages illumina tout l'horizon, et l'espérance, la trompeuse espérance, pénétra au cœur agité de Napoléon! Il se flatta qu'avec le retour du soleil les nuages se dissiperaient, et que la pluie cessant, le sol en quelques heures deviendrait praticable à l'artillerie. Drouot, les officiers de l'arme consultés, déclara que dans cinq ou six heures, et grâce à la saison, le sol serait non pas tout à fait consolidé, mais assez raffermi pour mettre en position des pièces de tout calibre. Le ciel effectivement devint plus clair, et Napoléon prit patience, ne se doutant point que ce n'était pas seulement au soleil, mais aux Prussiens qu'il donnait ainsi le temps d'arriver!

Vers huit heures, la pluie ne semblant plus à craindre, il appela ses généraux, les fit asseoir à sa table où était servi son frugal repas du matin, et discuta avec eux le plan de la bataille qu'on allait livrer à l'armée britannique. Du sommet d'un tertre élevé, il avait parfaitement discerné la forme du terrain, ainsi que la distribution des forces ennemies, et avait arrêté déjà dans son esprit la manière de l'attaquer, au point qu'il paraissait très-confiant dans le résultat de ses combinaisons. Le général Reille, très-habitué à la guerre contre les Anglais, et ayant conservé de leur solidité une impression qui avait beaucoup nui aux opérations des Quatre-Bras, eut en cette occasion le mérite de faire entendre à Napoléon des vérités utiles. Il lui dit que les Anglais médiocres dans l'offensive étaient dans la défensive supérieurs à presque toutes les armées de l'Europe, et qu'il fallait chercher à les vaincre par des manœuvres

plutôt que par des attaques directes. — Je sais, répondit Napoléon, que les Anglais sont difficiles à battre en position, aussi *vais-je manœuvrer.* — Il songeait en effet à joindre les manœuvres à la vigueur des attaques, et ne croyait pas que les Anglais pussent résister à la manière dont il les aborderait. — Nous avons, ajouta-t-il, *quatre-vingt-dix chances sur cent,* et il achevait à peine ces paroles, que Ney entrant subitement lui dit qu'il pourrait avoir raison si les Anglais consentaient à l'attendre, mais qu'en ce moment ils battaient en retraite. Napoléon n'attacha pas la moindre créance à cette nouvelle, car, répliqua-t-il, les Anglais, s'ils avaient voulu se retirer, n'auraient pas différé jusqu'au jour. — Cet argument était sans réplique. Napoléon néanmoins monta à cheval pour voir ce qui en était, et après avoir reconnu que l'armée anglaise demeurait en position, dicta son plan d'attaque, qui fut immédiatement transcrit par des officiers pour être communiqué à tous les chefs de corps.

Le moment est venu de décrire ce champ de bataille, triste théâtre de l'une des actions les plus sanglantes du siècle, et la plus désastreuse de notre histoire, quoique la plus héroïque! Les Anglais s'étaient arrêtés sur le plateau de Mont-Saint-Jean (voir les cartes n[os] 65 et 66), lequel s'étendant sur deux lieues environ de droite à gauche, et s'abaissant vers nous par une pente assez douce, donnait ainsi naissance à un petit vallon qui séparait les deux armées. Derrière ce plateau et sur un espace de plusieurs lieues la forêt de Soignes étalait sa sombre verdure. Les Anglais, pour être à l'abri de notre artillerie, se tenaient sur le revers du plateau, et n'avaient sur le bord même que quelques batteries bien attelées et bien gardées. Le long du plateau et pour ainsi dire à mi-côte, un chemin de traverse, allant du village d'Ohain à notre droite, vers celui de Merbe-Braine à notre gauche, bordé de haies vives en quelques endroits, fort encaissé en quelques autres, présentait une espèce de fossé qui couvrait entièrement la position des Anglais, et qu'on aurait pu croire exécuté pour cette occasion. Le vallon qui courait entre les deux armées, passant successivement au-dessous des fermes de Papelotte et de la Haye, puis au pied du village d'Ohain, devenait en s'abaissant le lit d'un ruisseau, affluent de la Dyle, et s'ouvrait vers la petite ville de Wavre, qu'avec des lunettes on pouvait apercevoir à environ trois lieues et demie sur notre droite. A notre gauche, ce même vallon descendant en sens contraire, et tournant autour de la position de l'ennemi, déversait les eaux environnantes dans la petite rivière de Senne. Le partage des eaux entre la Senne et la Dyle se faisait ainsi devant nous par une sorte de remblai, qui allant de nous aux Anglais, portait la grande chaussée de Charleroy à Bruxelles. Cette chaussée, après avoir franchi le plateau de Mont-Saint-Jean, se confondait à Mont-Saint-Jean même avec la route de Nivelles, qu'on apercevait sur notre gauche bordée de grands arbres, de manière que Mont-

Saint-Jean était le point de réunion des deux principales chaussées pavées. C'est par ces deux chaussées en effet que les diverses parties de l'armée britannique, celles qui avaient eu le temps d'accourir aux Quatre-Bras, et celles qui n'avaient pas eu le temps de dépasser Nivelles, s'étaient rejointes pour former sous le duc de Wellington la masse chargée de nous disputer Bruxelles. Un peu au delà de Mont-Saint-Jean, et à l'entrée de la forêt de Soignes, se trouvait le village de Waterloo, qui a donné son nom à la bataille, parce que c'est de là que le général anglais écrivait et datait ses dépêches.

Les Anglais étaient établis au revers du plateau, sur les deux côtés de la chaussée de Bruxelles. Le duc de Wellington, entré en campagne avec environ 98 mille hommes, en avait perdu près de six mille dans les diverses rencontres des jours précédents. Il avait envoyé à Hal un gros détachement qui n'était pas de moins de quinze mille hommes, dans la crainte d'être tourné par sa droite, c'est-à-dire vers la mer, crainte qui n'avait pas cessé de préoccuper son esprit, et qui dans le moment n'était pas digne de son discernement militaire. Il avait donc à Mont-Saint-Jean, en défalquant quelques autres détachements, 75 mille soldats, Anglais, Belges, Hollandais, Hanovriens, Nassauviens, Brunswickois. Il avait placé à sa droite, en avant de Merbe-Braine, entre les deux chaussées de Nivelles et de Charleroy, les gardes anglaises, plus la division Alten, formée d'Anglais et d'Allemands. En arrière et comme appui se trouvait la division Clinton, disposée en colonne serrée et profonde. La brigade anglaise Mitchell, détachée de la division Colville, occupait l'extrême droite. Cette aile avait donc été fortement composée à cause des chaussées de Nivelles et de Charleroy dont elle gardait le point d'intersection, et elle avait en outre en seconde ligne le corps de Brunswick avec une grande partie de la cavalerie alliée. Pour dernière et bien inutile précaution, le duc de Wellington avait posté à trois quarts de lieue, au bourg de Braine-l'Alleud, la division anglo-hollandaise Chassé, toujours afin de parer au danger chimérique d'être tourné par sa droite. A son centre, c'est-à-dire sur la grande chaussée de Charleroy à Bruxelles, il avait pratiqué un abatis à l'endroit où elle débouchait sur le plateau. Sur la chaussée même il avait mis peu de monde, les troupes accumulées à droite et à gauche devant suffire à la défendre. Seulement, un peu en arrière, vers Mont-Saint-Jean, il avait laissé en réserve la brigade anglaise Lambert. A sa gauche, vis-à-vis de notre droite, il avait établi la division Picton, composée des brigades anglaises Kempt et Pack, des brigades hanovriennes Best et Vincke, partie embusquée dans le chemin de traverse d'Ohain, partie rangée en masse en arrière. Enfin la division Perponcher formait son extrême gauche, et communiquait par les troupes de Nassau avec le village d'Ohain. Cette aile gauche avait été laissée la

plus faible, parce que le duc de Wellington comptait que l'armée prussienne viendrait la renforcer. Les masses de la cavalerie étaient répandues sur le revers du plateau, presque hors de notre vue.

Le duc de Wellington avait en outre occupé quelques postes détachés en avant de sa position. A sa droite et en face de notre gauche, là où le plateau de Mont-Saint-Jean commence à former un contour en arrière, se trouvait le château de Goumont, composé de divers bâtiments, d'un verger, et d'un bois qui descendait presque jusqu'au fond du ravin. Le duc de Wellington y avait mis une garnison de 1,800 hommes de ses meilleures troupes. Au centre, sur la chaussée de Bruxelles, et également à mi-côte, se voyait la ferme de la Haye-Sainte, consistant en un gros bâtiment et un verger. Le duc de Wellington en avait confié la garde à un millier d'hommes. A sa gauche enfin, et vers le bas du plateau, il avait placé quelques détachements de la brigade de Nassau dans les fermes de la Haye et de Papelotte.

Ainsi, en avant trois ouvrages détachés et fortement occupés, au-dessus, dans le petit chemin longeant le plateau à mi-côte, de nombreux bataillons en embuscade, et enfin sur le revers du plateau, à droite et à gauche de la route de Bruxelles, des masses d'infanterie et de cavalerie, partie déployées, partie en colonnes serrées, telles étaient la position et la distribution de l'armée anglaise. Comme on le voit, par le site qu'elle avait choisi, par le nombre et la qualité des combattants, elle présentait à l'audace des Français un obstacle formidable.

Après avoir examiné la position, Napoléon avait arrêté sur-le-champ la manière de l'attaquer. Il avait résolu de déployer son armée au pied du plateau, d'enlever d'abord les trois ouvrages avancés, le château de Goumont à sa gauche, la ferme de la Haye-Sainte à son centre, les fermes de la Haye et de Papelotte à sa droite, puis de porter son aile droite, renforcée de toutes ses réserves, sur l'aile gauche des Anglais qui était la moins forte par le site et le nombre de ses soldats, de la culbuter sur leur centre qui occupait la grande chaussée de Bruxelles, de s'emparer de cette chaussée, seule issue praticable à travers la forêt de Soignes, et de pousser ainsi l'armée britannique sur cette forêt mal percée alors, et devant sinon empêcher absolument, du moins gêner beaucoup la retraite d'un ennemi en déroute. En opérant par sa droite contre la gauche des Anglais, Napoléon avait l'avantage de diriger son plus grand effort contre le côté le moins solide de l'ennemi, de le priver de son principal débouché à travers la forêt de Soignes, et de le séparer des Prussiens dont la présence à Wavre, sans être certaine, était du moins infiniment présumable. Ce plan, où éclataient une dernière fois toute la promptitude et la sûreté du coup d'œil de Napoléon, était incontestablement le meilleur, le plus efficace d'après la forme des lieux et la répartition des forces enne-

mies. Une fois fixé sur ce qu'il avait à faire, Napoléon donna des ordres pour que ses troupes vinssent se placer conformément au rôle qu'elles devaient remplir dans la journée. La pluie ayant cessé depuis plusieurs heures, et le sol commençant à se raffermir, elles se déployèrent avec une célérité et un ensemble admirables. A notre gauche, entre les chaussées de Nivelles et de Charleroy, vis-à-vis du château de Goumont, le corps du général Reille (2e) se déploya sur le bord du vallon qui nous séparait de l'ennemi, chaque division formée sur deux lignes, la cavalerie légère de Piré jetée à l'extrême gauche, afin de porter ses reconnaissances jusqu'à l'extrême droite des Anglais. A l'aile droite, c'est-à-dire de l'autre côté de la chaussée de Bruxelles, le corps du comte d'Erlon (1er), qui n'avait pas encore combattu et qui comptait 19 mille fantassins, vint s'établir en face de la gauche des Anglais, ses quatre divisions placées l'une à la suite de l'autre, et chacune d'elles rangée sur deux lignes. Le général Jacquinot avec sa cavalerie légère, était en vedette à notre extrême droite, poussant ses reconnaissances dans la direction de Wavre. Avec l'artillerie de ces divers corps on avait composé sur leur front une vaste batterie de quatre-vingts bouches à feu.

Derrière cette première ligne, le corps du comte de Lobau, distribué également sur chaque côté de la chaussée de Bruxelles, formait réserve au centre. A sa gauche, par conséquent derrière le général Reille, se déployaient les magnifiques cuirassiers de Kellermann; à droite, derrière le général d'Erlon, les cuirassiers non moins imposants de Milhaud. Telle était notre seconde ligne, un peu moins étendue que la première, mais plus profonde, et resplendissante des cuirasses de notre grosse cavalerie. Enfin la garde, dont la superbe infanterie était rangée en masse sur les deux côtés de la chaussée de Bruxelles, ayant à gauche les grenadiers à cheval de Guyot, à droite les chasseurs et les lanciers de Lefebvre-Desnoëttes, la garde formait notre troisième et dernière ligne, plus profonde encore et moins étendue que la seconde, de manière que notre armée présentait un vaste éventail, étincelant des feux du soleil reflétés sur nos baïonnettes, nos sabres et nos cuirasses. En moins d'une heure ces belles troupes eurent pris leur position, et leur déploiement produisit un effet des plus saisissants. Napoléon en éprouva un mouvement d'orgueil et de confiance, qui se manifesta sur son visage et dans ses paroles. Voulant dans cette journée exciter encore davantage, s'il était possible, l'enthousiasme de ses soldats, il parcourut de nouveau le champ de bataille, passant de la gauche à la droite devant le front des troupes. A son aspect les fantassins mettaient leurs schakos au bout de leurs baïonnettes, les cavaliers leurs casques au bout de leurs sabres, et poussaient des cris violents de *Vive l'Empereur!* qui se prolongeaient longtemps après qu'il s'était éloigné. Il vit ainsi l'armée tout entière,

qu'il laissa ivre de joie et d'espérance, malgré une affreuse nuit passée dans la boue, sans feu, presque sans vivres, tandis que l'armée anglaise, arrivée à ses bivouacs plusieurs heures avant nous, et y ayant trouvé des aliments abondants, avait très-peu souffert. Nos soldats toutefois avaient eu la matinée pour préparer leur soupe, et ils étaient d'ailleurs dans un état d'exaltation qui les élevait au-dessus des souffrances comme des dangers.

Napoléon, d'après l'avis de Drouot, ayant pris le parti de laisser sécher le sol, n'avait plus aucun motif de hâter la bataille, surtout depuis qu'il voyait les Anglais résolus à ne pas l'éviter. Il avait à différer deux avantages, celui de laisser le sol se raffermir, ce qui devait être uniquement au profit de l'attaque, et de donner à Grouchy le temps d'arriver. Tout en effet devait lui faire espérer la prochaine apparition du lieutenant auquel il avait confié son aile droite. A dix heures du soir, comme on l'a vu, Grouchy avait mandé qu'il était à Gembloux, prêt à se porter sur Liége ou sur Wavre, mais plus disposé à marcher vers Wavre, et commençant à comprendre qu'il avait pour mission principale de séparer les Prussiens des Anglais. A deux heures de la nuit il avait écrit pour annoncer que définitivement il marcherait sur Wavre dès la pointe du jour. Dès lors, après l'ordre de dix heures du soir, réitéré à trois heures du matin, Napoléon pensait que si Grouchy n'arrivait pas avec la totalité de son corps d'armée, il enverrait au moins un détachement de sept mille hommes, ce qui lui en laisserait 26 mille, avec lesquels il pourrait contenir les Prussiens, ou bien se replier en combattant sur la droite de Mont-Saint-Jean. Napoléon comptait donc ou sur un détachement de son aile droite, ou sur son aile droite tout entière. Néanmoins malgré les ordres expédiés le soir, et répétés pendant la nuit, il voulut envoyer un nouvel officier à Grouchy pour lui faire bien connaître la situation, et lui expliquer encore une fois quel était le concours qu'on attendait de sa part. Il manda auprès de lui l'officier polonais Zenowicz, destiné à porter ce nouveau message, le conduisit sur un mamelon d'où l'on embrassait tout l'horizon, puis se tournant vers la droite, J'attends Grouchy de ce côté, lui dit-il, je l'attends impatiemment... allez le joindre, amenez-le, et ne le quittez que lorsque *son corps d'armée débouchera sur notre ligne de bataille.* — Napoléon recommanda à cet officier de marcher le plus vite possible, et de se faire remettre par le maréchal Soult une dépêche écrite, qui devait préciser mieux encore les ordres qu'il venait de lui donner verbalement. Cela fait, Napoléon, qui avait passé la nuit à exécuter des reconnaissances dans la boue, et qui depuis qu'il avait quitté Ligny, c'est-à-dire depuis la veille à cinq heures du matin, n'avait pris que trois heures de repos, se jeta sur son lit de camp. Il avait en ce moment son frère Jérôme à ses côtés. — Il est dix heures, lui dit-il, je vais dormir jusqu'à onze; je me

réveillerai certainement, mais en tout cas tu me réveilleras toi-même, car, ajouta-t-il en montrant les officiers qui l'entouraient, ils n'oseraient interrompre mon sommeil. — Après avoir prononcé ces paroles, il posa sa tête sur son mince oreiller, et quelques minutes après il était profondément endormi.

Pendant ce temps, tout était en mouvement autour de lui, et chacun prenait de son mieux la position qui lui était assignée. Les Anglais bien reposés, bien nourris, n'étaient occupés qu'à se placer méthodiquement sur le terrain où ils devaient déployer leur opiniâtreté accoutumée. Les Français achevaient en hâte un faible repas, et à peine reposés, à peine nourris, attendaient impatiemment le signal du combat, qu'ils étaient habitués à recevoir des batteries de la garde. Certaines divisions venaient seulement d'arriver en ligne, et celle du général Durutte notamment, mise tardivement en marche par la faute de l'état-major général, se hâtait d'accourir à son poste, n'ayant presque pas eu le temps de manger la soupe. Mais l'ardeur dont nos soldats étaient animés leur faisait considérer toutes les souffrances comme indifférentes, qu'elles fussent dues aux circonstances ou à la faute de leurs chefs.

Au loin le mouvement des diverses armées avait également pour but l'action décisive qui allait s'engager sur le plateau de Mont-Saint-Jean. Blucher après avoir dès la veille réuni ses quatre corps à Wavre, et rallié un certain nombre de ses fuyards, que notre cavalerie mal dirigée n'avait point ramassés, s'apprêtait à tenir la parole donnée au duc de Wellington, et à lui amener tout ou partie de ses forces. Il lui restait environ 88 mille hommes, fort éprouvés par la journée du 16, mais, grâce à ses patriotiques exemples, prêts à combattre de nouveau avec le dernier dévouement. Le 4e corps, celui de Bulow, n'avait pas encore tiré un coup de fusil, et il le destinait à marcher le premier vers Mont-Saint-Jean. En conséquence il lui avait prescrit de franchir la Dyle dès la pointe du jour; mais ce corps, ralenti par un incendie dans son passage à travers la ville de Wavre, n'avait pu être en marche vers Mont-Saint-Jean qu'après sept heures du matin. Il avait ordre de se diriger vers la chapelle Saint-Lambert, située sur le flanc de la position où allait se livrer la bataille entre les Anglais et les Français. Il pouvait y être vers une heure de l'après-midi. Le projet de Blucher était de faire appuyer Bulow par Pirch Ier (2e corps), et de diriger Ziethen (1er corps) le long de la forêt de Soignes, par le petit chemin d'Ohain, de manière qu'il pût déboucher plus près encore de la gauche des Anglais. Ces deux corps de Pirch Ier et de Ziethen, réduits à environ 15 mille hommes chacun, et joints à Bulow qui était entier, portaient à 60 mille combattants le secours que les Prussiens allaient fournir au duc de Wellington. Enfin Blucher avait résolu de laisser en arrière-garde Thielmann (3e corps) qui avait

peu souffert à Ligny, et lui avait prescrit de retenir Grouchy devant Wavre, en lui disputant le passage de la Dyle.

Certainement l'apparition possible de 60 mille Prussiens sur son flanc droit était pour Napoléon une chose extrêmement grave. Mais il restait 34 mille Français, victorieux l'avant-veille à Ligny, pleins de confiance en eux-mêmes et de dévouement à leur drapeau, et leur position était telle qu'ils pouvaient faire retomber sur la tête des Prussiens le coup suspendu en ce moment sur la nôtre. Arrivés à Mont-Saint-Jean avant Blucher, ils devaient rendre Napoléon invulnérable pendant une journée au moins : arrivés après, ils plaçaient Blucher entre deux feux, et devaient l'accabler. Toute la question était de savoir s'ils arriveraient, et en vérité il était difficile d'en douter.

On a vu en effet comment le maréchal Grouchy après avoir perdu la moitié de la journée précédente en vaines recherches, avait fini par découvrir la marche des Prussiens vers Wavre, et par se porter à Gembloux. Il y était parvenu tard, mais ses troupes n'ayant fait que deux lieues et demie dans la journée, auraient pu en partant le lendemain 18 à quatre heures du matin, être rendues au milieu de la matinée sur les points les plus éloignés de ce théâtre d'opération. Malheureusement, bien qu'à la fin du jour Grouchy ne conservât plus de doute sur la direction suivie par les Prussiens, il n'avait donné les ordres de départ à Vandamme qu'à six heures du matin, à Gérard qu'à sept, et comme le temps nécessaire pour les distributions de vivres n'avait pas été prévu, les troupes de Vandamme n'avaient pu être en route avant huit heures, celles de Gérard avant neuf[1]. Néanmoins, malgré ces lenteurs, rien n'était perdu, rien même n'était compromis, car on était à quatre lieues les uns des autres à vol d'oiseau, à cinq au plus par les chemins de traverse. Le canon, qui allait bientôt remplir la contrée de ses éclats, devait être de tous les ordres le plus clair, et en supposant qu'il fallût cinq heures pour rejoindre Napoléon (ce qui est exagéré, comme on le verra), il restait assez de temps pour apporter un poids décisif dans la balance de nos destinées. Ainsi donc si Blucher marchait vers Mont-Saint-Jean, Grouchy, d'après toutes les probabilités, devait y marcher aussi, et à onze heures du matin, soit qu'on ignorât, soit qu'on connût les détails que nous venons de rapporter, il y avait autant d'espérances que de craintes à concevoir pour le sort de la France. Que disons-nous, autant d'espérances que de craintes! il n'y avait que des espérances à concevoir, si le canon qui atteindrait les oreilles de ces 34 mille Français, ouvrait en même temps leur esprit! Hélas! il allait leur ouvrir l'esprit à tous, le remplir même de lumière, un seul excepté, celui qui les commandait!

[1] Il y eut même des troupes qui ne quittèrent Gembloux qu'à dix heures. J'ai en ma possession des lettres écrites par des habitants qui attestent ces détails.

L'officier polonais Zenowicz, que Napoléon avait chargé de porter une dernière instruction au maréchal Grouchy, avait perdu une heure auprès du maréchal Soult, pour obtenir la dépêche écrite qu'il devait prendre des mains de ce maréchal. Cette dépêche, tout à fait ambiguë, ne valait pas le temps qu'elle avait coûté. Elle disait qu'une grande bataille allait se livrer contre les Anglais, qu'il fallait par conséquent se hâter de marcher vers Wavre, pour se tenir en communication étroite avec l'armée, et *se mettre en rapport d'opérations avec elle.* — Cependant quelque vague que fût ce langage, rapproché des ordres de la veille, interprété par la situation elle-même, il disait suffisamment qu'il fallait se hâter, soit pour s'interposer entre les Anglais et les Prussiens, soit pour assaillir ceux-ci, les assaillir n'importe comment, pourvu qu'on les occupât, et qu'on les empêchât d'apporter la victoire aux Anglais.

Onze heures venaient de sonner : Napoléon, sans laisser à son frère le soin de l'arracher au sommeil, était déjà debout. Il avait quitté la ferme du *Caillou,* et s'était établi à la ferme de la *Belle-Alliance,* d'où il dominait tout entier le bassin où il allait livrer sa dernière bataille. Il avait pris place sur un petit tertre, ayant ses cartes étalées sur une table, ses officiers autour de lui, ses chevaux sellés au pied du tertre. Les deux armées attendaient immobiles le signal du combat. Les Anglais étaient tranquilles, confiants dans leur courage, dans leur position, dans leur général, dans le concours empressé des Prussiens. Les Français (nous parlons des soldats et des officiers inférieurs), exaltés au plus haût point, ne songeaient ni aux Prussiens ni à Grouchy, mais aux Anglais qu'ils avaient devant eux, ne demandaient qu'à les aborder, et attendaient la victoire d'eux-mêmes et du génie fécond qui les commandait, et qui toujours avait su trouver à propos des combinaisons irrésistibles.

A onze heures et demie, Napoléon donna le signal, et de notre côté cent vingt bouches à feu y répondirent. D'après le plan qu'il avait conçu de rabattre la gauche des Anglais sur leur centre, afin de leur enlever la chaussée de Bruxelles, la principale attaque devait s'exécuter par notre droite, et Napoléon y avait accumulé une grande quantité d'artillerie. Il avait amené là non-seulement les batteries de 12 du comte d'Erlon, chargé de cette opération, mais celles du général Reille, chargé de l'attaque de gauche, celles du comte de Lobau, laissé en réserve, et un certain nombre de pièces de la garde. Il avait formé ainsi une batterie de quatre-vingts bouches à feu, qui, tirant par-dessus le petit vallon situé entre les deux armées, envoyait ses boulets jusque sur le revers du plateau. La gauche des Anglais obliquant un peu en arrière pour obéir à la configuration du terrain, notre droite la suivait dans ce mouvement, et formait un angle avec la ligne de bataille, de manière que beaucoup de

nos boulets prenant d'écharpe la grande chaussée de Bruxelles, tombaient au centre de l'armée britannique. (Voir la carte n° 66.)

A notre gauche le général Reille avait réuni les batteries de ses divisions, celles de la cavalerie de Piré, et tirait sur le bois et le château de Goumont. Napoléon, pour soutenir le feu de cette aile, avait ordonné d'y joindre l'artillerie attelée de Kellermann, lequel était placé derrière le corps de Reille, et de ce côté quarante bouches à feu au moins couvraient de leurs projectiles la droite du duc de Wellington. Beaucoup de boulets étaient perdus, mais d'autres portaient la mort au plus épais des masses ennemies, et y produisaient des trouées profondes, malgré le soin qu'on avait eu de les tenir sur le revers du plateau.

Après une demi-heure de cette violente canonnade, Napoléon ordonna l'attaque du bois et du château de Goumont. Il avait deux raisons pour commencer l'action par notre gauche, l'une que le poste de Goumont étant le plus avancé se présentait le premier, l'autre qu'en attirant l'attention de l'ennemi sur sa droite, on la détournait un peu de sa gauche, où devait s'opérer notre principal effort.

Le 2e corps, composé des divisions Foy, Jérôme, Bachelu, descendit dans le vallon, et, se ployant autour du bois de Goumont, l'embrassa dans une espèce de demi-cercle. La division Foy formant notre extrême gauche et flanquée par la cavalerie de Piré, dut se porter un peu plus en avant, afin de joindre cette partie de la ligne anglaise qui décrivait un contour en arrière. Mais ce n'était pas elle qui devait s'engager la première. La division Jérôme, rencontrant le bois de Goumont allongé vers nous, s'y jeta vivement, tandis qu'à sa droite la division Bachelu remplissait l'espace compris entre Goumont et la chaussée de Bruxelles. Nos tirailleurs repoussèrent les tirailleurs de l'ennemi, puis la brigade Bauduin, composée du 1er léger et du 3e de ligne, s'élança sur le bois qui consistait dans une haute futaie très-claire, et dans un taillis épais placé au-dessous de la futaie. Il était occupé par un bataillon de Nassau et par plusieurs compagnies hanovriennes. Quatre compagnies des gardes anglaises gardaient les bâtiments situés au delà du bois, et complétaient une garnison qui était, avons-nous dit, de 1,800 hommes.

La brigade Bauduin essuya un feu meurtrier parti du taillis qui remplissait les intervalles de la futaie. Il était difficile de répondre à coups de fusil à un ennemi qu'on ne voyait point. Aussi nos soldats se hâtèrent-ils de pénétrer dans le fourré, tuant à coups de baïonnette les adversaires qui les avaient fusillés à bout portant. Le brave général Bauduin reçut la mort dans cette attaque. Les gens de Nassau, favorisés par la nature du lieu, se défendirent opiniâtrément; mais le prince Jérôme, amenant la brigade Soye, et tournant le bois par la droite, les força de se retirer. A peine avions-nous conquis le bois que nous arrivâmes devant un obstacle

plus difficile encore à vaincre. Au sortir du bois se trouvait un verger enceint d'une haie vive, et cette haie formée d'arbres très-gros et fortement entrelacés, présentait une espèce de mur impénétrable, d'où partait une grêle de balles. Les premiers soldats qui voulurent déboucher du bois tombèrent sous le feu. Mais l'audace de nos fantassins ne s'arrêta point devant le péril. Ils se précipitèrent sur cette haie si épaisse, s'y frayèrent un passage la hache à la main, et tuèrent à coups de baïonnette tout ce qui n'avait pas eu le temps de fuir. Ce deuxième obstacle surmonté, ils en rencontrèrent un troisième. Au delà de la haie s'élevaient les bâtiments du château, consistant vers notre droite en un gros mur crénelé, et vers notre gauche en un corps de ferme d'une remarquable solidité. Six cents hommes des gardes anglaises les occupaient.

Ce n'était pas la peine assurément de perdre des centaines et surtout des milliers d'hommes pour enlever un tel obstacle, car là n'était pas le véritable point d'attaque, et il suffisait d'avoir conquis le bois pour s'assurer un appui contre les entreprises de l'ennemi sur notre gauche, sans sacrifier à un objet tout à fait secondaire la belle infanterie du 2e corps, qui comprenait un tiers de l'infanterie de l'armée. Le général Reille qui pensait ainsi, donna l'ordre de ne pas s'entêter à prendre ces bâtiments, mais il n'alla pas veiller d'assez près à l'exécution de cet ordre, et nos généraux de brigade et de division, entraînés par leur ardeur et celle des troupes, s'obstinèrent à conquérir la ferme et le château. De son côté, le duc de Wellington, voyant l'acharnement que nous y mettions, y envoya aussitôt un bataillon de Brunswick, et de nouveaux détachements des gardes anglaises. La lutte de ce côté devint ainsi des plus violentes.

Tandis que notre aile gauche s'engageait de la sorte, Napoléon, obligé de s'en fier à ses lieutenants du détail des attaques, suivait attentivement l'ensemble de la bataille, et préparait l'opération principale contre le centre et la gauche de l'ennemi. Ney devait exécuter sous ses yeux cette opération, qui avait pour but, comme nous l'avons dit, d'enlever aux Anglais la chaussée de Bruxelles, seule issue praticable à travers la forêt de Soignes. Les troupes du 1er corps, désolées d'être restées inutiles le 16, attendaient avec impatience le signal du combat. Napoléon, la lunette à la main, cherchait à discerner si l'ennemi avait fait quelques dispositions nouvelles par suite de l'attaque commencée contre le château de Goumont. Tout ce qu'on pouvait apercevoir, c'est que de Braine-l'Alleud s'avançaient quelques troupes. C'était la division Chassé, très-inutilement laissée par le duc de Wellington à son extrême droite, pour se lier aux troupes laissées encore plus inutilement à Hal. Tandis que le général anglais faisait avancer cette division pour renforcer sa droite, il paraissait inactif vers son centre et sa gauche, se bornant de ce côté à serrer les rangs éclaircis par nos boulets.

Tout à coup cependant, Napoléon, toujours attentif à son extrême droite par où devait venir Grouchy, aperçut dans la direction de la chapelle Saint-Lambert comme une ombre à l'horizon, dont il n'était pas facile de saisir le vrai caractère. Si on a présente la description que nous avons donnée de ce champ de bataille, on doit se souvenir que le vallon qui séparait les deux armées, s'allongeant vers Wavre, passait successivement au pied des fermes de Papelotte et de la Haye, traversait ensuite des bois épais, se réunissait près de la chapelle Saint-Lambert au vallon qui servait de lit au ruisseau de Lasne, et allait enfin beaucoup plus loin se confondre avec la vallée de la Dyle. (Voir les cartes n°s 65 et 66.) C'est sur ces hauteurs lointaines de la chapelle Saint-Lambert que se montrait l'espèce d'ombre que Napoléon avait remarquée à l'extrémité de l'horizon. L'ombre semblait s'avancer, ce qui pouvait faire supposer que c'étaient des troupes. Napoléon prêta sa lunette au maréchal Soult, celui-ci à divers généraux de l'état-major, et chacun exprima son avis. Les uns croyaient y voir la cime de quelques bois, d'autres un objet mobile qui paraissait se déplacer. Dans le doute, Napoléon suspendit ses ordres d'attaque pour s'assurer de ce que pouvait être cette apparition inquiétante. Bientôt avec son tact exercé il y reconnut des troupes en marche, et ne conserva plus à cet égard aucun doute. Était-ce le détachement demandé à Grouchy, ou bien Grouchy lui-même? Étaient-ce les Prussiens? A cette distance il était impossible de distinguer l'habit français de l'habit prussien, l'un et l'autre étant de couleur bleue. Napoléon appela auprès de lui le général Domon, commandant une division de cavalerie légère, le fit monter sur le tertre où il avait pris place, lui montra les troupes qu'on apercevait à l'horizon, et le chargea d'aller les reconnaître, avec ordre de les rallier si elles étaient françaises, de les contenir si elles étaient ennemies, et de mander immédiatement ce qu'il aurait appris. Il lui donna pour le seconder dans l'accomplissement de sa mission, la division légère de Subervic, forte de 12 ou 1300 chevaux. Les deux en comprenaient environ 2,400, et étaient en mesure non-seulement d'observer mais de ralentir la marche du corps qui s'avançait, si par hasard il était ennemi.

Cet incident n'inquiéta pas encore Napoléon. Si Grouchy en effet avait laissé échapper quelques colonnes latérales de l'armée prussienne, il ne pouvait manquer d'être à leur poursuite, et paraissant bientôt après elles, l'accident loin d'être malheureux deviendrait heureux, car ces colonnes prises entre deux feux seraient inévitablement détruites. Le mystère pourtant ne tarda point à s'éclaircir. On amena un prisonnier, sous-officier de hussards, enlevé par notre cavalerie légère. Il portait une lettre du général Bulow au duc de Wellington, lui annonçant son approche, et lui demandant des instructions. Ce sous-officier était fort intelligent. Il

déclara que les troupes qu'on apercevait étaient le corps de Bulow, fort de 30 mille hommes, et envoyé pour se joindre à la gauche de l'armée anglaise. Cette révélation était sérieuse, sans être cependant alarmante. Si Bulow, qui venait de Liége par Gembloux, et qui avait dû défiler sous les yeux de Grouchy, était si près, Grouchy, qui aurait dû fermer les yeux pour ne point le voir, ne pouvait être bien loin. Ou son corps tout entier, ou le détachement qu'on lui avait demandé, allait arriver en même temps que Bulow, et il était même possible de tirer un grand parti de cet accident. En plaçant en effet sur notre droite qu'on replierait en potence, un fort détachement pour arrêter Bulow, ce dernier serait mis entre deux feux par les sept mille hommes demandés à Grouchy, ou par les trente-quatre mille que Grouchy amènerait lui-même. Napoléon fit appeler le comte de Lobau, et lui ordonna d'aller choisir sur le penchant des hauteurs tournées vers la Dyle un terrain où il pût se défendre longtemps avec ses deux divisions d'infanterie, et les deux divisions de cavalerie de Domon et de Subervic. Le tout devait former une masse de dix mille hommes, qui dans les mains du comte de Lobau vaudrait beaucoup plus que son nombre, et qui pourrait bien attendre les sept mille hommes que dans la pire hypothèse on devait espérer de Grouchy, s'il n'accourait pas avec la totalité de ses forces. On aurait ainsi 17 mille combattants à opposer aux 30 mille de Bulow, et distribués de manière à le prendre en queue, tandis qu'on l'arrêterait en tête. Il n'y avait donc pas de quoi s'alarmer. Toutefois c'étaient dix mille hommes de moins à jeter sur la gauche des Anglais pour la culbuter sur leur centre et pour les déposséder de la chaussée de Bruxelles. Mais la garde, qu'on ne ménageait plus dans ces guerres à outrance, serait tout entière engagée comme réserve, et s'il devait en coûter davantage, le triomphe n'en serait pas moins décisif. Napoléon n'éprouva par conséquent aucun trouble. Seulement, au lieu de 75 mille hommes, il allait en avoir 105 mille à combattre avec 68 mille : les chances étaient moindres, mais grandes encore.

Il aurait pu à la vérité se replier, et renoncer à combattre : mais se replier au milieu d'une bataille commencée, devant les Anglais et devant les Prussiens, était une résolution des plus graves. C'était perdre l'ascendant de la victoire de Ligny, c'était repasser en vaincu la frontière que deux jours auparavant on avait passée en vainqueur, avec la certitude d'avoir quinze jours après deux cent cinquante mille ennemis de plus sur les bras, par l'arrivée en ligne des Autrichiens, des Russes et des Bavarois. Mieux valait continuer une bataille qui, si elle était gagnée, maintenait définitivement les choses dans la situation où nous avions espéré les mettre, que de reculer pour voir les deux colonnes envahissantes du Nord et de l'Est se réunir, et nous accabler par leur réunion. Dans la position où l'on se trouvait, il fallait vaincre ou mourir. Napoléon

le savait, et il n'apprenait rien en voyant combien la journée devenait sérieuse. D'ailleurs pour imaginer que les Prussiens viendraient sans Grouchy, il fallait tout mettre au pire, et supposer la fortune tellement rigoureuse, qu'en vingt ans de guerre elle ne l'avait jamais été à ce point. Il se borna donc à prendre de nouvelles précautions afin de faire arriver Grouchy en ligne. Il prescrivit au maréchal Soult d'expédier un officier avec une dépêche datée d'une heure, annonçant l'apparition des troupes prussiennes sur notre droite, et portant l'ordre formel de marcher à nous pour les écraser. Un officier au galop courant au-devant de Grouchy devait le rencontrer dans moins de deux heures, et l'amener dans moins de trois à portée des deux armées. Ainsi Grouchy devait se faire sentir avant six heures, et certes la bataille serait loin d'être décidée à ce moment de la journée. Lobau tiendrait bien jusque-là sur notre flanc droit, aidé par la forme des lieux et par son énergie.

Pourtant c'était une raison de hâter l'attaque contre la gauche des Anglais, car outre l'avantage de pouvoir reporter nos forces du côté de Bulow si on en avait fini avec eux, il y avait celui de les séparer des Prussiens, et d'empêcher tout secours de leur parvenir. Napoléon donna donc au maréchal Ney le signal de l'attaque.

Cette importante opération devait commencer par un coup de vigueur au centre, contre la ferme de la Haye-Sainte située sur la grande chaussée de Bruxelles. Notre aile droite déployée devait ensuite gravir le plateau, se rendre maîtresse du petit chemin d'Ohain qui courait à mi-côte, se jeter sur la gauche des Anglais, et tâcher de la culbuter sur leur centre, pour leur enlever Mont-Saint-Jean au point d'intersection des routes de Nivelles et de Bruxelles. La brigade Quiot de la division Alix (première de d'Erlon), disposée en colonne d'attaque sur la grande route, et appuyée par une brigade des cuirassiers de Milhaud, avait ordre d'emporter la ferme de la Haye-Sainte. La brigade Bourgeois (seconde d'Alix), placée sur la droite de la grande route, devait former le premier échelon de l'attaque du plateau; la division Donzelot devait former le second, la division Marcognet le troisième, la division Durutte le quatrième. Ney et d'Erlon avaient adopté pour cette journée, sans doute afin de donner plus de consistance à leur infanterie, une disposition singulière, et dont les inconvénients se firent bientôt sentir. Il était d'usage dans notre armée que les colonnes d'attaque se présentassent à l'ennemi un bataillon déployé sur leur front, pour fournir des feux, et sur chaque flanc un bataillon en colonne serrée pour tenir tête aux charges de la cavalerie. Cette fois au contraire Ney et d'Erlon avaient déployé les huit bataillons de chaque division, en les rangeant les uns derrière les autres à distance de cinq pas, de manière qu'entre chaque bataillon déployé il y avait à peine place pour les officiers, et qu'il leur était impossible de se former

en carré sur leurs flancs pour résister à la cavalerie. Ces quatre divisions formant ainsi quatre colonnes épaisses et profondes, s'avançaient à la même hauteur, laissant de l'une à l'autre un intervalle de trois cents pas. D'Erlon était à cheval à la tête de ses quatre échelons; Ney dirigeait lui-même la brigade Quiot, qui allait aborder la Haye-Sainte.

Le général Picton commandait la gauche des Anglais. Il avait en première ligne le 95ᵉ bataillon de la brigade anglaise Kempt, embusqué le long du chemin d'Ohain, et sur le prolongement du 95ᵉ, toujours dans ce même chemin, la brigade Bylandt de la division Perponcher. Il avait en seconde ligne, sur le bord du plateau, le reste de la brigade Kempt, la brigade écossaise Pack, les brigades hanovriennes Vincke et Best. La brigade de Saxe-Weimar (division Perponcher) occupait les fermes de Papelotte et de la Haye. La cavalerie légère anglaise Vivian et Vandeleur flanquait l'extrême gauche en attendant les Prussiens. Vingt bouches à feu couvraient le front de cette partie de l'armée ennemie.

Vers une heure et demie, Ney lance la brigade Quiot sur la Haye-Sainte, et d'Erlon descend avec ses quatre divisions dans le vallon qui nous sépare des Anglais. Ce qu'il y aurait eu de plus simple, c'eût été de démolir la Haye-Sainte à coups de canon, et là comme au château de Goumont on eût épargné bien du sang. Mais l'ardeur est telle qu'on ne compte plus avec les obstacles. Les soldats de Quiot, conduits par Ney, se jettent d'abord sur le verger qui précède les bâtiments de ferme, et qui est entouré d'une haie vive. Ils y pénètrent sous une grêle de balles, et en expulsent les soldats de la légion allemande. Le verger conquis, ils veulent s'emparer des bâtiments, mais des murs crénelés part un feu meurtrier qui les décime. Un brave officier, tué depuis sous les murs de Constantine, le commandant du génie Vieux, s'avance une hache à la main pour abattre la porte de la ferme, reçoit un coup de feu, s'obstine, et ne cède que lorsque atteint de plusieurs blessures il ne peut plus se tenir debout. La porte résiste, et du haut des murs les balles continuent à pleuvoir.

A la vue de cette attaque, le prince d'Orange sentant le danger du bataillon allemand qui défend la Haye-Sainte, envoie à son secours le bataillon hanovrien de Lunebourg. Ney laisse approcher les Hanovriens, et lance sur eux l'un des deux régiments de cuirassiers qu'il avait sous la main. Les cuirassiers fondent sur le bataillon de Lunebourg, le renversent, le foulent aux pieds, lui enlèvent son drapeau, et après avoir sabré une partie de ses hommes, poursuivent les autres jusqu'au bord du plateau. A leur tour les gardes à cheval de Somerset chargent les cuirassiers, qui, surpris en désordre, sont obligés de revenir. Mais Ney opposant un bataillon de Quiot aux gardes à cheval les arrête par une vive fusillade. Tandis que le combat se prolonge autour de la Haye-Sainte, dont le ver-

ger seul est conquis, d'Erlon s'avance avec ses quatre divisions sous la protection de notre grande batterie de quatre-vingts bouches à feu, parcourt le fond du vallon, puis en remonte le bord opposé. Cheminant dans des terres grasses et détrempées, son infanterie franchit lentement l'espace qui la sépare de l'ennemi. Bientôt nos canons ne pouvant plus tirer par-dessus sa tête, elle continue sa marche sans protection, et gravit le plateau avec une fermeté remarquable. En approchant du sommet, un feu terrible de mousqueterie partant du chemin d'Ohain dans lequel était embusqué le 95e, accueille notre premier échelon de gauche, formé par la seconde brigade de la division Alix. (On vient de voir que la première brigade attaquait la Haye-Sainte.) Pour se soustraire à ce feu la division Alix appuie à droite, et raccourcit ainsi la distance qui la sépare du second échelon (division Donzelot). Toutes deux marchent au chemin d'Ohain, le traversent malgré quelques portions de haie vive, et après avoir essuyé des décharges meurtrières, se précipitent sur le 95e et sur les bataillons déployés de la brigade Bylandt. Elles tuent un grand nombre des soldats du 95e, et culbutent à la baïonnette les bataillons de Kempt et de Bylandt. A leur droite notre troisième échelon (division Marcognet), après avoir gravi la hauteur sous la mitraille, franchit à son tour le chemin d'Ohain, renverse les Hanovriens, et prend pied sur le plateau, à quelque distance des deux divisions Alix et Donzelot. Déjà la victoire se prononce pour nous, et la position semble emportée, lorsqu'à un signal du général Picton, les Écossais de Pack cachés dans les blés se lèvent à l'improviste, et tirent à bout portant sur nos deux premières colonnes. Surprises par ce feu au moment même où elles débouchaient sur le plateau, elles s'arrêtent. Le général Picton les fait alors charger à la baïonnette par les bataillons de Pack et de Kempt ralliés. Il tombe mort atteint d'une balle au front, mais la charge continue, et nos deux colonnes vivement abordées cèdent du terrain. Elles résistent cependant, se reportent en avant, et se mêlent avec l'infanterie anglaise, lorsque tout à coup un orage imprévu vient fondre sur elles. Le duc de Wellington accouru sur les lieux, avait lancé sur notre infanterie les douze cents dragons écossais de Ponsonby, appelés les *Écossais gris*, parce qu'ils montaient des chevaux de couleur grise. Ces dragons formés en deux colonnes, et chargeant avec toute la vigueur des chevaux anglais, pénètrent entre la division Alix et la division Donzelot d'un côté, entre la division Donzelot et la division Marcognet de l'autre. Abordant par le flanc les masses profondes de notre infanterie qui ne peuvent se déployer pour se former en carré, ils s'y enfoncent sans les rompre, ni les traverser à cause de leur épaisseur, mais y produisent une sorte de confusion. Ployant sous le choc des chevaux, et poussées sur la déclivité du terrain, nos colonnes descendent pêle-mêle avec les dragons jusqu'au fond du vallon qu'elles

avaient franchi. Les Écossais gris enlèvent d'un côté le drapeau du 105e (division Alix), et de l'autre celui du 45e (division Marcognet). Ils ne bornent pas là leurs exploits. Deux batteries qui faisaient partie de la grande batterie de quatre-vingts bouches à feu, s'étaient mises en mouvement pour appuyer notre infanterie. Les dragons dispersent les canonniers, égorgent le brave colonel Chandon, culbutent les canons dans la fange, et ne pouvant les emmener tuent les chevaux.

Heureusement ils touchent au terme de leur triomphe. Napoléon du haut du tertre où il était placé, avait aperçu ce désordre. Se jetant sur un cheval, il traverse le champ de bataille au galop, court à la grosse cavalerie de Milhaud, et lance sur les dragons écossais la brigade Travers composée des 7e et 12e de cuirassiers. L'un de ces régiments les aborde de front, tandis que l'autre les prend en flanc, et que le général Jacquinot dirige sur leur flanc opposé le 4e de lanciers. Les dragons écossais surpris dans le désordre d'une poursuite à toute bride, et assaillis dans tous les sens, sont à l'instant mis en pièces. Nos cuirassiers brûlant de venger notre infanterie, les percent avec leurs grands sabres, et en font un horrible carnage. Le 4e de lanciers conduit par le colonel Bro, ne les traite pas mieux avec ses lances. Un maréchal des logis des lanciers, nommé Urban, se précipitant dans la mêlée, fait prisonnier le chef des dragons, le brave Ponsonby. Les Écossais s'efforçant de délivrer leur général, Urban le renverse mort à ses pieds, puis menacé par plusieurs dragons, il va droit à l'un d'eux qui tenait le drapeau du 45e, le démonte d'un coup de lance, le tue d'un second coup, lui enlève le drapeau, se débarrasse en le tuant encore d'un autre Écossais qui le serrait de près, et revient tout couvert de sang porter à son colonel le trophée qu'il avait si glorieusement reconquis. Les Écossais cruellement maltraités regagnent les lignes de l'infanterie de Kempt et de Pack, laissant sept à huit cents morts ou blessés dans nos mains, sur douze cents dont leur brigade était composée.

A l'extrême droite de d'Erlon la division Durutte qui formait le quatrième échelon avait eu à peu près le sort des trois autres. Elle s'était avancée dans l'ordre prescrit aux quatre divisions, c'est-à-dire ses bataillons déployés et rangés les uns derrière les autres à distance de cinq pas. Cependant comme elle avait aperçu la cavalerie Vandeleur prête à charger, elle avait laissé en arrière le 85e en carré pour lui servir d'appui. Assaillie par les dragons légers de Vandeleur, elle n'avait pas été enfoncée, mais sa première ligne avait ployé un moment sous le poids de la cavalerie. Bientôt elle s'était dégagée à coups de fusil, et secourue par le troisième de chasseurs, elle s'était repliée en bon ordre sur le carré du 85e demeuré inébranlable.

Tel avait été le sort de cette attaque sur la gauche des Anglais, de

laquelle Napoléon attendait de si grands résultats. Une faute de tactique imputable à Ney et à d'Erlon avait laissé nos quatre colonnes d'infanterie en prise à la cavalerie ennemie, et leur avait coûté environ trois mille hommes, en morts, blessés ou prisonniers. Les Anglais avaient à regretter leurs dragons, une partie de l'infanterie de Kempt et de Pack, les généraux Picton et Ponsonby, et en total un nombre d'hommes à peu près égal à celui que nous avions perdu. Mais ils avaient conservé leur position, et c'était une opération à recommencer, avec le désavantage d'une première tentative manquée. Toutefois il nous restait une partie de la ferme de la Haye-Sainte, et nos soldats dont l'ardeur n'était pas refroidie, se ralliaient déjà sur le bord du vallon qui nous séparait des Anglais. Napoléon s'y était porté, et se promenait lentement devant leurs rangs, au milieu des boulets ricochant d'une ligne à l'autre, et des obus remplissant l'air de leurs éclats. Le brave général Desvaux, commandant l'artillerie de la garde, venait d'être tué à ses côtés.

Quoique fort contrarié de cet incident, Napoléon montrait à ses soldats un visage calme et confiant, et leur faisait dire qu'on allait s'y prendre autrement, et qu'on n'en viendrait pas moins à bout de la ténacité britannique. Mais un autre objet attirait en cet instant son attention. Le général Domon, envoyé à la rencontre des troupes qu'on avait cru apercevoir sur les hauteurs de la chapelle Saint-Lambert, mandait que ces troupes étaient prussiennes, qu'il était aux prises avec elles, qu'il avait fourni plusieurs charges contre leur avant-garde, et qu'il fallait de l'infanterie pour les arrêter. Déjà des boulets lancés par elles venaient mourir en arrière de notre flanc droit, sur la chaussée de Charleroy. En même temps un officier du maréchal Grouchy, ayant réussi à traverser l'espace qui nous séparait de lui, annonçait qu'au lieu de partir de Gembloux à quatre heures du matin il en était parti à neuf, et qu'il se dirigeait sur Wavre. Si le maréchal eût marché en ligne droite sur Mont-Saint-Jean, il aurait pu rejoindre l'armée dans le moment même, c'est-à-dire vers trois heures. Mais Napoléon voyait clairement que Grouchy n'avait compris ni les lieux ni sa mission, et commençait à ne plus compter sur son arrivée. Il allait donc avoir deux armées sur les bras. Il était trop tard pour battre en retraite, car on aurait été assailli en queue et en flanc par cent trente mille hommes autorisés à se croire victorieux, auxquels on ne pouvait en opposer que 68 mille, réduits à 60 mille par la bataille engagée, et qui se seraient crus vaincus si on leur avait commandé un mouvement rétrograde. Napoléon résolut donc de tenir tête à l'orage, et ne désespéra pas de faire face à toutes les difficultés avec les braves soldats qui lui restaient, et dont l'exaltation semblait croître avec le péril.

Le comte de Lobau était allé sur la droite reconnaître un terrain propre

à la défensive. Napoléon lui ordonna de s'y transporter avec son corps réduit à deux divisions depuis le départ de la division Teste, et comptant 7,500 baïonnettes. Il lui adjoignit quelques batteries de sa garde pour remplacer sa batterie de 12, qui était l'une de celles que les dragons écossais avaient culbutées. Le comte de Lobau partit immédiatement, et son corps quittant le centre, traversa le champ de bataille au pas avec une lenteur imposante. Il alla s'établir en potence sur notre droite, parallèlement à la chaussée de Charleroy, et formant un angle droit avec notre ligne de bataille.

Le terrain que le comte de Lobau avait résolu d'occuper était des mieux choisis pour résister avec peu de monde à des forces supérieures. Ainsi que nous l'avons dit, le petit vallon placé entre les deux armées devenait en se prolongeant le lit du ruisseau de Smohain, et plus loin faisait sa jonction avec le ruisseau de Lasne. Entre les deux s'élevait une espèce de promontoire dont les pentes étaient boisées. (Voir les cartes nos 65 et 66.) Le comte de Lobau s'établit en travers de ce promontoire, la droite à la ferme d'Hanotelet, la gauche au château de Frichermont, se liant avec la division Durutte vers la ferme de Papelotte, barrant ainsi tout l'espace compris entre l'un et l'autre ruisseau, et ayant sur son front une batterie de trente bouches à feu, qui attendait l'ennemi la mèche à la main.

Le corps de Bulow était descendu de la chapelle Saint-Lambert dans le lit du ruisseau de Lasne par un chemin des plus difficiles, marchant tantôt dans un sable mouvant, tantôt dans une argile glissante, et ayant la plus grande peine à se faire suivre de son artillerie. Après avoir franchi ces mauvais terrains, il avait eu à traverser des bois épais, où quelques troupes bien postées auraient pu arrêter une armée. Malheureusement, dans la confiance où l'on était qu'il ne pouvait arriver de ce côté que Grouchy lui-même, aucune précaution n'avait été prise, et à cette vue Blucher qui venait de rejoindre Bulow, tressaillit de joie. A trois heures à peu près, les deux premières divisions de Bulow approchaient de la position de Lobau, la division de Losthin vers le ruisseau de Smohain, celle de Hiller vers le ruisseau de Lasne, l'une et l'autre précédées par de la cavalerie. Les escadrons de Domon et de Subervic faisaient avec elles le coup de sabre, et retardaient autant que possible leur approche. Lobau en bataille sur le bord du coteau les attendait, prêt à les couvrir de mitraille.

Napoléon sans être encore alarmé de ce qui allait survenir de ce côté, avait néanmoins modifié son plan. Ayant pris l'offensive contre les Anglais, il dépendait de lui de suspendre l'action vis-à-vis d'eux, et de ne la reprendre pour la rendre décisive que lorsqu'il aurait pu apprécier toute l'importance de l'attaque des Prussiens. Son projet était donc d'ac-

cueillir ces derniers d'une manière si vigoureuse qu'ils fussent arrêtés pour une heure ou deux au moins, puis de revenir aux Anglais, de se porter par la chaussée de Bruxelles sur le plateau de Mont-Saint-Jean avec le corps de d'Erlon rallié, avec la garde, avec la grosse cavalerie, et se jetant ainsi avec toutes ses forces sur le centre du duc de Wellington, d'en finir par un coup de désespoir. Mais pour agir avec sûreté il fallait au centre être en possession de la Haye-Sainte, afin de contenir les Anglais pendant qu'on temporiserait avec eux, et de pouvoir ensuite déboucher sur le plateau quand on voudrait frapper ce dernier coup. Il fallait sur la gauche avoir du château de Goumont tout ou partie, ce qui serait nécessaire en un mot pour s'y soutenir. Il recommanda donc à Ney d'enlever la Haye-Sainte coûte que coûte, de s'y établir, puis d'attendre le signal qu'il lui donnerait pour une tentative générale et définitive contre l'armée britannique. En même temps le général Reille ayant manqué de grosse artillerie dans l'attaque du château de Goumont, parce que sa batterie de 12 avait été portée à la grande batterie de droite, Napoléon lui envoya quelques obusiers afin d'incendier la ferme et le château.

Pendant ce temps le combat ne s'était ralenti ni à gauche ni au centre. La division Jérôme s'était acharnée contre le verger et les bâtiments du château de Goumont, et avait perdu presque autant d'hommes qu'elle en avait tué à l'ennemi. Elle avait fini par traverser la haie épaisse qui se présentait au sortir du bois; puis, ne pouvant forcer les murs crénelés du jardin, elle avait appuyé à gauche pour s'emparer des bâtiments de ferme, tandis que la division Foy la remplaçant dans le bois se fusillait avec les Anglais le long du verger. Le colonel Cubières, commandant le 1er léger qui s'était déjà signalé deux jours auparavant dans l'attaque du bois de Bossu, avait tourné les bâtiments sous un feu épouvantable parti du plateau. Apercevant par derrière une porte qui donnait dans la cour du château, il avait résolu de l'enfoncer. Un vaillant homme, le sous-lieutenant Legros, ancien sous-officier du génie, et surnommé par ses camarades *l'enfonceur,* se saisissant d'une hache avait abattu la porte, et, à la tête d'une poignée de braves gens, avait pénétré dans la cour. Déjà le poste était à nous, et nous allions en rester les maîtres, lorsque le lieutenant-colonel Macdonell accourant à la tête des gardes anglaises, était parvenu à repousser nos soldats, à refermer la porte, et à sauver ainsi le château de Goumont. Le brave Legros était resté mort sur le terrain. Le colonel Cubières, blessé l'avant-veille aux Quatre-Bras, atteint en ce moment de plusieurs coups de feu, renversé sous son cheval, allait être égorgé, lorsque les Anglais, touchés de sa bravoure et de son âge, l'avaient épargné, et l'avaient emporté tout sanglant. Il avait donc fallu revenir à la lisière du bois sans avoir conquis ce fatal amas de bâtiments.

Pourtant la batterie d'obusiers étant arrivée, on l'avait établie sur le bord du vallon, et on avait fait pleuvoir sur la ferme et le château une grêle d'obus qui bientôt y avaient mis le feu. Au milieu de cet incendie, les Anglais, sans cesse renforcés, s'obstinaient à tenir dans une position qu'ils regardaient comme de la plus grande importance pour la défense du plateau. Déjà ce combat avait coûté trois mille hommes aux Français, et deux mille aux Anglais, sans autre résultat pour nous que d'avoir conquis le bois de Goumont. Les divisions Jérôme et Foy s'étaient accumulées autour de ce bois, où elles trouvaient une sorte d'abri, et la division Bachelu, réduite à trois mille hommes par l'affaire des Quatre-Bras, s'en était rapprochée également pour se dérober aux coups de l'artillerie britannique, en attendant qu'on employât plus utilement son courage. L'espace entre le château de Goumont et la chaussée de Bruxelles, où Ney attaquait la Haye-Sainte, était ainsi demeuré presque inoccupé.

A la Haye-Sainte Ney avait redoublé d'efforts pour enlever un poste dont Napoléon voulait se servir pour tenter plus tard une attaque décisive contre le centre des Anglais. La brigade Quiot était restée dans le verger, et de là continuait à tirer sur les bâtiments de ferme. Les divisions de d'Erlon s'étaient reformées sur le bord du vallon, et Ney les avait rapprochées de lui, afin de les jeter sur le plateau par la chaussée de Bruxelles, lorsque le moment serait venu. Cet illustre maréchal n'avait certes pas besoin d'être stimulé, car sa bravoure sans pareille semblait dans cette journée portée au delà des forces ordinaires de l'humanité. Sachant que Napoléon voulait avoir la Haye-Sainte à tout prix, il se saisit de deux bataillons de la division Donzelot qui s'était ralliée la première, et marchant droit sur la Haye-Sainte, il s'y précipita avec impétuosité. Entraînés par lui les soldats enfoncèrent la porte de la ferme, y pénétrèrent sous un feu épouvantable, et massacrèrent le bataillon léger de la légion allemande qui la défendait. Sur près de cinq cents hommes, quarante seulement avec cinq officiers réussirent à s'enfuir, poursuivis à coups de sabre par nos cuirassiers, dont une brigade n'avait pas cessé de prendre part à ce combat.

La légion allemande, placée le long du chemin d'Ohain, en voyant revenir ces malheureux débris de l'un de ses bataillons, voulut se porter à leur secours. Deux bataillons détachés par elle descendirent jusqu'à la Haye-Sainte pour essayer de reprendre la ferme. Aussitôt qu'il les vit, Ney lança sur eux la brigade des cuirassiers. Les deux bataillons allemands se formèrent immédiatement en carré, mais nos cuirassiers fondant sur eux avec impétuosité, rompirent l'un des deux, le sabrèrent et prirent son drapeau. L'autre, ayant eu le temps de se former, résista à deux charges consécutives, et allait être enfoncé à son tour quand il fut

dégagé par les gardes à cheval de Somerset. Nos cuirassiers se replièrent, obligés de laisser échapper l'un des deux bataillons, mais ayant eu la cruelle satisfaction d'égorger l'autre presque en entier.

Ney, maître de la Haye-Sainte, se croyait en mesure de déboucher victorieusement sur le plateau par la chaussée de Bruxelles, et il en demandait les moyens, pensant que le moment était venu de livrer à l'armée anglaise un assaut décisif. Ayant déjà rapproché les divisions de d'Erlon de la Haye-Sainte, il les porta en avant, et parvint à occuper sur sa droite la partie la plus voisine du chemin d'Ohain, que les troupes de Kempt et de Pack, à moitié détruites, ne pouvaient plus lui disputer. Il aurait voulu se joindre par sa gauche avec les troupes de Reille, dont les trois divisions pelotonnées autour du bois de Goumont, avaient laissé un vide entre ce bois et la Haye-Sainte. Il fit plusieurs fois demander à Napoléon des forces pour remplir ce vide, et le visage rayonnant d'une ardeur héroïque, il dit à diverses reprises au général Droüot, que si on mettait quelques troupes à sa disposition, il allait remporter un triomphe éclatant et en finir avec l'armée britannique.

Il était quatre heures et demie, et en ce moment sur notre extrême droite repliée en potence, l'attaque de Bulow était fortement prononcée. Les troupes prussiennes sortant des fonds boisés entre le ruisseau de Smohain et celui de Lasne, avaient gravi la pente du terrain, la division de Losthin à leur droite, celle de Hiller à leur gauche. Le brave Lobau, les attendant avec un sang-froid imperturbable, les avait d'abord criblées de ses boulets, sans parvenir toutefois à les arrêter. Elles avaient en effet riposté de leur mieux, et leurs projectiles tombant derrière nous, au milieu de nos parcs et de nos bagages, répandaient déjà un certain trouble sur la chaussée de Charleroy. Lobau voyant bien avec son coup d'œil exercé qu'elles n'étaient pas soutenues, avait saisi l'à-propos, et détaché sa première ligne qui les abordant à la baïonnette les avait refoulées vers les fonds boisés d'où elles étaient sorties. Pourtant ce succès dû à la vigueur, à la présence d'esprit du chef du 6e corps, n'était que du temps gagné, car on commençait à découvrir de nouvelles colonnes prussiennes qui venaient soutenir les premières, et quelques-unes même qui, faisant un détour plus grand sur notre flanc droit, s'apprêtaient à nous envelopper. Napoléon, qui avait à sa disposition les vingt-quatre bataillons de la garde, ne craignait guère une semblable entreprise, mais il voulut y parer tout de suite, et en avoir raison avant de frapper sur l'armée anglaise le coup par lequel il se flattait de terminer la bataille. Il ordonna donc au général Duhesme de se porter à la droite du 6e corps avec les huit bataillons de jeune garde qu'il commandait, et lui donna vingt-quatre bouches à feu pour cribler les Prussiens de mitraille.

Napoléon resta au centre avec quinze bataillons de la moyenne et

vieille garde[1], comptant avec ces quinze bataillons, avec la cavalerie de la garde et toute la réserve de grosse cavalerie, fondre sur les Anglais comme la foudre, lorsqu'il aurait vu le terme de l'attaque des Prussiens. D'ailleurs Grouchy, après s'être tant fait attendre, pouvait enfin paraître. Il était près de cinq heures, et en ne précipitant rien, en tenant ferme, on lui donnerait le temps d'arriver, et de contribuer à un triomphe qui ne pouvait manquer d'être éclatant, s'il prenait les Prussiens à revers, tandis qu'on les combattrait en tête. Napoléon d'après ces vues, fit dire à Ney qu'il lui était impossible de lui donner de l'infanterie, mais qu'il lui envoyait provisoirement les cuirassiers de Milhaud pour remplir l'intervalle entre la Haye-Sainte et le bois de Goumont, et lui recommanda en outre d'attendre ses ordres pour l'attaque qui devait décider du sort de la journée[2].

D'après la volonté de Napoléon les cuirassiers de Milhaud qui étaient derrière d'Erlon, s'ébranlèrent au trot, parcoururent le champ de bataille de droite à gauche, traversèrent la chaussée de Bruxelles, et allèrent se placer derrière leur première brigade, que Ney avait déjà plusieurs fois employée contre l'ennemi. Ils prirent possession entre la Haye-Sainte et le bois de Goumont, pour remplir l'espace laissé vacant par les divisions de Reille, qui s'étaient, avons-nous dit, accumulées autour du bois. Le mouvement de ces formidables cavaliers, comprenant huit régiments et quatre brigades, causa une vive sensation. Tout le monde crut qu'ils allaient charger et que dès lors le moment suprême approchait. On les salua du cri de *Vive l'Empereur!* auquel ils répondirent par les mêmes acclamations. Le général Milhaud en passant devant Lefebvre-Desnoëttes, qui commandait la cavalerie légère de la garde, lui dit en lui serrant la main : *Je vais attaquer, soutiens-moi.* — Lefebvre-Desnoëttes, dont l'ardeur n'avait pas besoin de nouveaux stimulants, crut que c'était par ordre de l'Empereur qu'on lui disait de soutenir les cuirassiers, et, suivant leur mouvement, il vint prendre rang derrière eux. On avait eu à déplorer à Wagram, à Fuentes-d'Oñoro, l'institution des commandants en chef de la garde impériale, qui l'avait paralysée si mal à propos dans ces journées fameuses, on eut ici à déplorer la défaillance de l'institution (due à la maladie de Mortier), car il n'y avait personne pour arrêter des entraînements intempestifs, et, par surcroît de malheur, Napoléon obligé de quitter la position qu'il occupait au centre, s'était porté à droite pour diriger le combat contre les Prussiens, de manière que ceux-ci nous enlevaient à la fois nos réserves et la personne même de Napoléon.

Lorsque Ney vit tant de belle cavalerie à sa disposition, il redoubla de

[1] Deux de ces bataillons avaient été convertis en un après la bataille de Ligny.

[2] Le lecteur trouvera plus loin, à la page 820, la discussion de cette assertion de Napoléon.

confiance et d'audace, et il en devint d'autant plus impatient de justifier ce qu'il avait dit à Drouot, que, si on le laissait faire, il en finirait à lui seul avec l'armée anglaise. En ce moment, le duc de Wellington avait apporté quelques changements à son ordre de bataille, provoqués par les changements survenus dans le nôtre. La division Alten, placée à son centre et à sa droite, avait cruellement souffert. Il l'avait renforcée en faisant avancer le corps de Brunswick, ainsi que les brigades Mitchell et Lambert. Il avait prescrit au général Chassé, établi d'abord à Braine-l'Alleud, de venir appuyer l'extrémité de son aile droite. Il avait rapproché aussi la division Clinton, laissée jusque-là sur les derrières de l'armée britannique, et avait rappelé de sa gauche, qui lui semblait hors de danger depuis la tentative infructueuse de d'Erlon et l'apparition des Prussiens, la brigade hanovrienne Vincke. Déjà fort maltraité par notre artillerie, exposé à l'être davantage depuis que nous avions occupé la Haye-Sainte, il avait eu soin en concentrant ses troupes vers sa droite, de les ramener un peu en arrière, et se tenant à cheval au milieu d'elles, il les préparait à un rude assaut, facile à pressentir en voyant briller les casques de nos cuirassiers et les lances de la cavalerie légère de la garde.

L'artillerie des Anglais était restée seule sur le bord du plateau, par suite du mouvement rétrograde que leur infanterie avait opéré, et par suite aussi d'une tactique qui leur était habituelle. Ils avaient en effet la coutume, lorsque leur artillerie était menacée par des troupes à cheval, de retirer dans les carrés les canonniers et les attelages, de laisser sans défense les canons que l'ennemi ne pouvait emmener sans chevaux, et, quand l'orage était passé, de revenir pour s'en servir de nouveau contre la cavalerie en retraite. Soixante pièces de canon étaient donc en avant de la ligne anglaise, peu appuyées, et offrant à un ennemi audacieux un objet de vive tentation.

Tout bouillant encore du combat de la Haye-Sainte, confiant dans les cinq mille cavaliers qui venaient de lui arriver, et qui formaient quatre belles lignes de cavalerie, Ney n'était pas homme à se tenir tranquille sous les décharges de l'artillerie anglaise. S'étant aperçu que cette artillerie était sans appui, et que l'infanterie anglaise elle-même avait exécuté un mouvement rétrograde, il résolut d'enlever la rangée de canons qu'il avait devant lui, et se mettant à la tête de la division Delort composée de quatre régiments de cuirassiers, ordonnant à la division Wathier de le soutenir, il partit au trot malgré le mauvais état du sol. Ne pouvant déboucher par la chaussée de Bruxelles qui était obstruée; gêné par l'encaissement du chemin d'Ohain, très-profond en cet endroit, il prit un peu à gauche, franchit le bord du plateau avec ses quatre régiments, et fondit comme l'éclair sur l'artillerie qui était peu défendue. Après avoir

dépassé la ligne des canons, voyant l'infanterie de la division Alten qui semblait rétrograder, il jeta sur elle ses cuirassiers. Ces braves cavaliers, malgré la grêle de balles qui pleuvait sur eux, tombèrent à bride abattue sur les carrés de la division Alten, et en renversèrent plusieurs qu'ils se mirent à sabrer avec fureur. Cependant quelques-uns de ces carrés, enfoncés d'abord par le poids des hommes et des chevaux, mais se refermant en toute hâte sur nos cavaliers démontés, eurent bientôt réparé leurs brèches. D'autres, restés intacts, continuèrent à faire un feu meurtrier. Ney, en voyant cette résistance, lance sa seconde division, celle de Wathier, et sous cet effort violent de quatre nouveaux régiments de cuirassiers, la division Alten est culbutée sur la seconde ligne de l'infanterie anglaise. Plusieurs bataillons des légions allemande et hanovrienne sont enfoncés, foulés aux pieds, sabrés, privés de leurs drapeaux. Nos cuirassiers, qui étaient les plus vieux soldats de l'armée, assouvissent leur rage en tuant des Anglais sans miséricorde.

Inébranlable au plus fort de cette tempête, le duc de Wellington fait passer à travers les intervalles de son infanterie la brigade des gardes à cheval de Somerset, les carabiniers hollandais de Trip, et les dragons de Dornberg. Ces escadrons anglais et allemands, profitant du désordre inévitable de nos cavaliers, ont d'abord sur eux l'avantage, et parviennent à les repousser. Mais Ney, courant à Lefebvre-Desnoëttes, lui fait signe d'arriver, et le jette sur la cavalerie anglaise et allemande du duc de Wellington. Nos braves lanciers se précipitent sur les gardes à cheval, et, se servant avec adresse de leurs lances, les culbutent à leur tour. Ayant eu le temps de se reformer pendant cette charge, nos cuirassiers reviennent, et joints à nos chasseurs, à nos lanciers, fondent de nouveau sur la cavalerie anglaise. On se mêle, et mille duels, le sabre ou la lance à la main, s'engagent entre les cavaliers des deux nations. Bientôt les nôtres l'emportent, et une partie de la cavalerie anglaise reste sur le carreau. Ses débris se réfugient derrière les carrés de l'infanterie anglaise, et nos cavaliers se voient arrêtés encore une fois, avec grand dommage pour la cavalerie légère de la garde, qui n'étant pas revêtue de cuirasses, perd par le feu beaucoup d'hommes et de chevaux.

Ney, au milieu de cet effroyable débordement de fureurs humaines, a déjà eu deux chevaux tués sous lui. Son habit, son chapeau sont criblés de balles; mais toujours invulnérable, le brave des braves a juré d'enfoncer l'armée anglaise. Il s'en flatte à l'aspect de ce qu'il a déjà fait, et en voyant immobiles sur le revers du plateau trois mille cuirassiers et deux mille grenadiers à cheval de la garde, qui n'ont pas encore donné, il demande qu'on les lui confie pour achever la victoire. Il rallie ceux qui viennent de combattre, les range au bord du plateau pour leur laisser le temps de respirer, et galope vers les autres pour les amener au combat.

Toute l'armée avait aperçu de loin cette mêlée formidable, et au mouvement des casques, des lances, qui allaient, venaient sans abandonner la position, avait bien auguré du résultat. L'instinct du dernier soldat était qu'il fallait continuer une telle œuvre une fois commencée, et les soldats avaient raison, car si c'était une faute de l'avoir entreprise, c'eût été une plus grande faute de l'interrompre.

Napoléon, dont l'attention avait été rappelée de ce côté par cet affreux tumulte de cavalerie, avait aperçu l'œuvre tentée par l'impatience de Ney. Tout autour de lui on y avait applaudi. Mais ce capitaine consommé, qui avait déjà livré en personne plus de cinquante batailles rangées, s'était écrié : *C'est trop tôt d'une heure...* — *Cet homme,* avait ajouté le maréchal Soult en parlant de Ney, *est toujours le même! il va tout compromettre, comme à Iéna, comme à Eylau!...* — Napoléon néanmoins pensa qu'il fallait soutenir ce qui était fait, et il envoya l'ordre à Kellermann d'appuyer les cuirassiers de Milhaud. — Les trois mille cuirassiers de Kellermann avaient derrière eux la grosse cavalerie de la garde, forte de deux mille grenadiers à cheval et dragons, et les uns comme les autres brûlant d'impatience d'en venir aux mains, car la cavalerie était au moins aussi ardente que l'infanterie dans cette funeste journée.

Kellermann, qui venait d'éprouver aux Quatre-Bras ce qu'il appelait la folle ardeur de Ney, blâmait l'emploi désespéré qu'on faisait en ce moment de la cavalerie. Se défiant du résultat, il retint une de ses brigades, celle des carabiniers, pour s'en servir comme dernière ressource, et livra le reste au maréchal Ney avec un profond chagrin. Celui-ci, accouru à la rencontre des cuirassiers de Kellermann, les enflamme par sa présence et ses gestes, et gravit avec eux le plateau, au bord duquel la cavalerie précédemment engagée reprenait haleine. Le duc de Wellington attendait de sang-froid ce nouvel assaut. Derrière la division Alten, presque détruite, il avait rangé le corps de Brunswick, les gardes de Maitland, la division Mitchell, et en troisième ligne, les divisions Chassé et Clinton. Abattre ces trois murailles était bien difficile, car on pouvait en renverser une, même deux, mais il n'était guère à espérer qu'on vînt à bout de la troisième. Néanmoins l'audacieux Ney débouche sur le plateau avec ses escadrons couverts de fer, et à son signal ces braves cavaliers partent au galop en agitant leurs sabres, en criant *Vive l'Empereur!* Jamais, ont dit les témoins de cette scène épouvantable [1], on ne vit rien de pareil dans les annales de la guerre. Ces vingt escadrons, officiers et généraux en tête, se précipitent de toute la force de leurs chevaux, et malgré une pluie de feux, abordent, rompent la première ligne anglaise.

[1] Notamment le général Foy, dans son Journal militaire. Il dit, comme témoin oculaire, que jamais dans sa longue carrière militaire il n'avait assisté à un tel spectacle.

L'infortunée division Alten, déjà si maltraitée, est culbutée cette fois, et le 69ᵉ anglais est haché en entier. Les débris de cette division se réfugient en désordre sur la chaussée de Bruxelles. Ney, ralliant ses escadrons, les lance sur la seconde ligne. Ils l'abordent avec la même ardeur, mais ils trouvent ici une résistance invincible. Plusieurs carrés sont rompus, toutefois le plus grand nombre se maintient, et quelques-uns de nos cavaliers perçant jusqu'à la troisième ligne, expirent devant ses baïonnettes, ou se dérobent au galop pour se reformer en arrière, et renouveler la charge. Le duc de Wellington se décide alors à sacrifier les restes de sa cavalerie. Il la jette dans cette mêlée où bientôt elle succombe, car si l'infanterie anglaise peut arrêter nos cuirassiers par ses baïonnettes, aucune cavalerie ne peut supporter leur formidable choc. Dans cette extrémité il veut faire emploi de mille hussards de Cumberland qui sont encore intacts. Mais à la vue de cette arène sanglante ces hussards se replient en désordre, entraînant sur la route de Bruxelles les équipages, les blessés, les fuyards, qui déjà s'y précipitent en foule.

Ney, malgré la résistance qu'il rencontre, ne désespère pas d'en finir le sabre au poing avec l'armée anglaise. Un nouveau renfort imprévu lui arrive. Tandis qu'il livre ce combat de géants, la grosse cavalerie de la garde accourt sans qu'on sache pourquoi. Elle était demeurée un peu en arrière dans un pli du terrain, lorsque quelques officiers s'étant portés en avant pour assister au combat prodigieux de Ney, avaient cru à son triomphe, et avaient crié victoire en agitant leurs sabres. A ce cri d'autres officiers s'étaient avancés, et les escadrons les plus voisins, se figurant qu'on leur donnait le signal de la charge, s'étaient ébranlés au trot. La masse avait suivi, et par un entraînement involontaire les deux mille dragons et grenadiers à cheval avaient gravi le plateau, au milieu d'une terre boueuse et détrempée. Pendant ce temps, Bertrand envoyé par Napoléon pour les retenir, avait couru en vain après eux sans pouvoir les rejoindre. Ney s'empare de ce renfort inattendu, et le jette sur la muraille d'airain qu'il veut abattre. La grosse cavalerie de la garde fait à son tour des prodiges, enfonce des carrés, mais, faute de cuirasses, perd un grand nombre d'hommes sous les coups de la mousqueterie. Ney, que rien ne saurait décourager, lance de nouveau les cuirassiers de Milhaud, qui venaient de se reposer quelques instants, et opère ainsi une sorte de charge continue, au moyen de nos escadrons qui après avoir chargé, vont au galop se reformer en arrière pour charger encore. Quelques-uns même tournent le bois de Goumont, pour venir se remettre en rang et recommencer le combat. Au milieu de cet acharnement, Ney apercevant la brigade des carabiniers que Kellermann avait tenue en réserve, court à elle, lui demande ce qu'elle fait, et malgré Kellermann s'en saisit, et la conduit à l'ennemi. Elle ouvre de nouvelles brèches

dans la seconde ligne de l'infanterie britannique, renverse plusieurs carrés, les sabre sous le feu de la troisième ligne, mais ruine aux trois quarts le second mur sans atteindre ni entamer le troisième. Ney s'obstine, et ramène jusqu'à onze fois ses dix mille cavaliers au combat, tuant toujours, sans pouvoir venir à bout de la constance d'une infanterie qui, renversée un moment, se relève, se reforme, et tire encore. Ney tout écumant, ayant perdu son quatrième cheval, sans chapeau, son habit percé de balles, ayant une quantité de contusions et heureusement pas une blessure pénétrante, dit au colonel Heymès que si on lui donne l'infanterie de la garde, il achèvera cette infanterie anglaise épuisée et arrivée au dernier terme des forces humaines. Il lui ordonne d'aller la demander à Napoléon.

Dans cette espérance, voyant bien que ce n'est pas avec les troupes à cheval qu'il terminera le combat, et qu'il faut de l'infanterie pour en finir avec la baïonnette, il rallie ses cavaliers sur le bord du plateau, et les y maintient par sa ferme contenance. Il parcourt leurs rangs, les exhorte, leur dit qu'il faut rester là malgré le feu de l'artillerie, et que bientôt, si on a le courage de conserver le plateau, on sera débarrassé pour jamais de l'armée anglaise. — C'est ici, mes amis, leur dit-il, que va se décider le sort de notre pays, c'est ici qu'il faut vaincre pour assurer notre indépendance. — Quittant un moment la cavalerie, et courant à droite auprès de d'Erlon dont l'infanterie avait réussi à s'emparer du chemin d'Ohain, et continuait à faire le coup de fusil avec les bataillons presque détruits de Pack et de Kempt, *Tiens bien, mon ami,* lui dit-il, *car toi et moi, si nous ne mourons pas ici sous les balles des Anglais, il ne nous reste qu'à tomber misérablement sous les balles des émigrés!* — Triste et douloureuse prophétie! Ce héros sans pareil, allant ainsi de ses fantassins à ses cavaliers, les maintient sous le feu, et y demeure lui-même, miracle vivant d'invulnérabilité, car il semble que les balles de l'ennemi ne puissent l'atteindre. Quatre mille de ses cavaliers jonchent le sol, mais en revanche dix mille Anglais, fantassins ou cavaliers, ont payé de leur vie leur opiniâtre résistance. Presque tous les généraux anglais sont frappés plus ou moins gravement. Une multitude de fuyards, sous prétexte d'emporter les blessés, ont couru avec les valets, les cantiniers, les conducteurs de bagages, sur la route de Bruxelles, criant que tout est fini, que la bataille est perdue. Au contraire les soldats qui n'ont pas quitté le rang, se tiennent immobiles à leur place. Le duc de Wellington montant sa fermeté au niveau de l'héroïsme de Ney, leur dit que les Prussiens approchent, que dans peu d'instants ils vont paraître, qu'en tout cas il faut mourir en les attendant. Il regarde sa montre, invoque la nuit ou Blucher comme son salut! Mais il lui reste trente-six mille hommes sur ce plateau contre lequel Ney s'acharne, et il ne désespère

pas encore. Ney ne désespère pas plus que lui, et ces deux grands cœurs balancent les destinées des deux nations! Un étrange phénomène de lassitude se produit alors. Pendant près d'une heure les combattants épuisés cessent de s'attaquer. Les Anglais tirent à peine quelques coups de canon avec les débris de leur artillerie, et de leur côté nos cavaliers ayant derrière eux soixante pièces conquises et six drapeaux, demeurent inébranlables, ayant des milliers de cadavres sous leurs pieds.

Pendant ce combat sans exemple, digne et terrible fin de ce siècle sanglant, le colonel Heymès était accouru auprès de Napoléon pour lui demander de l'infanterie au nom de son maréchal. — De l'infanterie! répondit Napoléon avec une irritation qu'il ne pouvait plus contenir, où veut-il que j'en prenne? veut-il que j'en fasse faire?... Voyez ce que j'ai sur les bras, et voyez ce qui me reste.... — En effet la situation vers la droite était devenue des plus graves. Au corps de Bulow, fort de trente mille hommes, que Napoléon essayait d'arrêter avec les dix mille soldats de Lobau, venaient se joindre d'épaisses colonnes qu'on apercevait dans les fonds boisés d'où sortait l'armée prussienne. Il était évident qu'on allait avoir affaire à toutes les forces de Blucher, c'est-à-dire à 80 mille hommes, auxquels on n'aurait à opposer que l'infanterie de la garde, c'est-à-dire 13 mille combattants, car la cavalerie de cette garde et toute la réserve, dragons, cuirassiers, venaient d'être employés et usés par le maréchal Ney dans une tentative prématurée[1]! Quant à l'arrivée de

[1] Les assertions de Napoléon sur ce sujet ont été contestées; on est allé même jusqu'à prétendre qu'il avait ordonné le mouvement de cavalerie exécuté par Ney d'une manière si prématurée. Je répéterai d'abord que si toute assertion venue de Sainte-Hélène n'est pas nécessairement vraie, elle n'est pas non plus nécessairement fausse. Napoléon a dit dans la Relation qui porte le nom du général Gourgaud, et redit dans celle qui porte son nom, qu'il recommanda à Ney de s'établir à la Haye-Sainte, et d'y attendre de nouveaux ordres, qu'il regretta vivement la charge de cavalerie de Ney, mais qu'une fois entreprise il se décida à la soutenir. Cette assertion est si vraisemblable, que, pour moi, je suis disposé à y croire. Il y a d'ailleurs de son exactitude des preuves qui me paraissent convaincantes. Premièrement Napoléon était si préoccupé de l'attaque des Prussiens qu'il suspendit toute autre action que celle qui était dirigée contre eux, et que par exemple il ne voulut pas détourner un seul bataillon de la garde avant d'avoir contenu Bulow. Comment donc admettre que, ne voulant pas détourner de sa droite une portion quelconque de son infanterie de réserve, il consentit à lancer sa grosse cavalerie sans aucun appui d'infanterie? Comment admettre qu'un général aussi expérimenté commit la faute de lancer sa cavalerie, quand il ne pouvait détacher encore aucune partie de son infanterie pour la soutenir? C'est vraiment trop entreprendre que de vouloir lui faire ordonner ce que le plus incapable des généraux n'aurait pas osé prescrire. On répondra peut-être que cependant Ney le fit. Mais d'abord Ney n'était pas Napoléon. Ney était sur le terrain, entraîné, hors de lui; il ne commandait pas en chef; il ne savait pas ce que savait Napoléon, c'est que pour le moment il n'y avait pas un seul secours d'infanterie à espérer. La faute concevable de la part de Ney ne l'aurait donc pas été de Napoléon. Restent en outre les témoignages qui sont concluants.

Le défenseur le plus absolu de Ney, le colonel Heymès, témoin oculaire, parlant de cette fameuse charge de cavalerie, n'a pas osé dire qu'elle avait été ordonnée par Napoléon. Certes, si cette excuse eût existé, il l'eût donnée. Il se borne à dire que Ney avait

Grouchy, Napoléon avait cessé de l'espérer, car on n'avait aucune nouvelle de ce commandant de notre aile droite, et en promenant sur tout l'horizon l'œil le plus exercé, l'oreille la plus fine, il était impossible de saisir une ombre, un bruit qui accusât sa présence, même son voisinage. L'infanterie de la garde qu'on demandait à Napoléon était donc sa seule ressource contre une effroyable catastrophe. Sans doute s'il avait pu voir de ses propres yeux ce que Ney lui mandait de l'état de l'armée britannique, si le péril ne s'étant pas aggravé à droite il avait pu contenir Bulow avec Lobau seul, il aurait dû se jeter avec l'infanterie de la garde sur les Anglais, achever de les écraser, et revenir ensuite sur les Prussiens pour leur opposer des débris il est vrai, mais des débris victorieux! Il serait sorti de cette mêlée comme un vaillant homme, qui ayant deux ennemis à combattre, parvient à triompher de l'un et de l'autre, en tombant à demi mort sur le cadavre du dernier. Mais il doutait du jugement de Ney, il ne lui pardonnait pas sa précipitation, et il voyait l'armée prussienne sortir tout entière de cet abîme béant qui vomissait sans cesse de nouveaux ennemis. Il voulut donc arrêter les Prussiens par un enga-

voulu prendre possession du terrain et de l'artillerie qui semblaient abandonnés par le duc de Wellington dans son mouvement rétrograde. De ce qu'une excuse si radicale n'est pas invoquée par ceux mêmes qui ont défiguré les faits pour justifier le maréchal Ney, il résulte évidemment qu'elle n'existe pas. Enfin, il y a une autre preuve, à mon avis tout aussi décisive. Napoléon, écrivant à Laon le Bulletin développé de la bataille à la face de Ney qui pouvait démentir ses assertions, et qui ne manqua pas en effet d'attaquer ce bulletin à la Chambre des pairs deux jours après, n'a pas hésité à dire que la cavalerie *cédant à une ardeur irréfléchie*, avait chargé sans son ordre. Je tiens de témoins oculaires dignes de foi, qu'à Laon rédigeant le Bulletin il dit ces mots : *Je pourrais mettre sur le compte de Ney la principale faute de la journée, je ne le ferai pas.* — C'est pourquoi, sans nommer Ney, il attribua à l'*ardeur de la cavalerie* (et c'était vrai) la faute commise de dépenser toutes nos forces en troupes à cheval avant le moment opportun. Certes, il n'aurait pas, devant Drouot, devant tant de témoins oculaires, avancé une telle chose, s'il eût ordonné lui-même la charge dont il s'agit. Enfin Ney, deux jours après, faisant à la Chambre des pairs une sortie violente contre la direction générale des opérations, c'est-à-dire contre Napoléon, n'osa pas avancer pour son excuse qu'on lui avait prescrit cet emploi intempestif de la cavalerie, ce qui eût fait tomber un reproche qui en ce moment était dans toutes les bouches. Or, la scène racontée dans la relation Gourgaud, page 97, et dans laquelle le maréchal Soult dit : *Cet homme va tout compromettre, comme à Iéna*, avait acquis dans l'armée une véritable notoriété, et j'ai entendu des témoins oculaires la raconter plus d'une fois.

Ainsi pour moi, les preuves irréfragables consistent en ce que Napoléon, suspendant l'action à cause des Prussiens, ne pouvait pas en ce moment ordonner une charge générale de toute sa cavalerie; que Ney étant là pour le démentir, il ne craignit pas d'écrire dans le Bulletin de la bataille, que cette charge fut due à une *ardeur irréfléchie*, et que Ney, deux jours après, récriminant violemment contre lui, ne fit pas valoir l'excuse si simple, si complète, que cette *ardeur irréfléchie* était le fait de Napoléon, qui l'avait autorisée par son ordre. Je considère donc comme certain que Ney fut entraîné, et qu'une fois le mouvement commencé, Napoléon se résigna à le soutenir, parce qu'en effet il ne pouvait pas agir autrement. C'est le second ordre, devenu inévitable, qu'on a confondu avec le premier. Je ne suis point ici apologiste, mais historien, cherchant la vérité, rien de plus, rien de moins.

gement à fond avec eux, avant d'aller essayer de gagner au centre une bataille douteuse, tandis qu'à sa droite il en laisserait une qui serait probablement perdue et mortelle. Toutefois après un moment d'irritation, reprenant son empire sur lui-même, il envoya à Ney une réponse moins dure et moins désolante que celle qu'il avait d'abord faite au colonel Heymès. Il chargea ce dernier de dire au maréchal que si la situation était difficile sur le plateau de Mont-Saint-Jean, elle ne l'était pas moins sur les bords du ruisseau de Lasne; qu'il avait sur les bras la totalité de l'armée prussienne, que lorsqu'il serait parvenu à la repousser, ou du moins à la contenir, il irait avec la garde achever, par un effort désespéré, la victoire à demi remportée sur les Anglais; que jusque-là il fallait rester à tout prix sur ce plateau, puisque Ney s'était tant pressé d'y monter, et que pourvu qu'il s'y maintînt une heure, il serait prochainement et vigoureusement secouru.

En effet, pendant que le colonel Heymès allait porter à Ney cette réponse si différente de celle que le maréchal attendait, le combat avec les Prussiens était devenu aussi terrible qu'avec les Anglais. Blucher rendu de sa personne sur les lieux, c'est-à-dire sur les hauteurs qui bordent le ruisseau de Lasne, voyait distinctement ce qui se passait sur le plateau de Mont-Saint-Jean, et bien qu'il ne fût pas fâché de laisser les Anglais dans les angoisses, de les punir ainsi du secours, tardif selon lui, qu'il en avait reçu à Ligny, il ne voulait pas compromettre la cause commune par de mesquins ressentiments. En apercevant de loin les assauts formidables de nos cuirassiers, il avait ordonné à Bulow d'enfoncer la droite des Français, il avait prescrit à Pirch qui amenait quinze mille hommes, de seconder Bulow de tous ses moyens, à Ziethen qui en amenait à peu près autant, d'aller soutenir la gauche des Anglais par le chemin d'Ohain, et aux uns comme aux autres, de hâter le pas, et de se comporter de manière à terminer la guerre dans cette journée mémorable.

L'ardeur de Blucher avait pénétré toutes les âmes, et les Prussiens excités par le patriotisme et par la haine, faisaient des efforts inouïs pour s'établir sur cette espèce de promontoire qui s'avance entre le ruisseau de Smohain et le ruisseau de Lasne. Tandis que la division de Losthin tâchait d'emporter le château de Frichermont, et celle de Hiller la ferme de Hanotelet, elles avaient laissé entre elles un intervalle que Bulow avait rempli avec la cavalerie du prince Guillaume. Le brave comte de Lobau à cheval au milieu de ses soldats, dont il dominait les rangs de sa haute stature, montrait un imperturbable sang-froid, se retirait lentement comme sur un champ de manœuvre, tantôt lançant la cavalerie de Subervic et de Domon sur les escadrons du prince Guillaume, tantôt arrêtant par des charges à la baïonnette, l'infanterie de Losthin à sa gauche, celle de Hiller à sa droite. Il était six heures, et sur 7,500 baïonnettes

il en avait perdu environ 2,500, ce qui le réduisait à cinq mille fantassins en présence de trente mille hommes. Son danger le plus grand était d'être débordé par sa droite, les Prussiens faisant d'immenses efforts pour nous tourner. En effet, en remontant le ruisseau de Lasne jusqu'à sa naissance, on arrivait au village de Planchenois (voir la carte n° 66), situé en arrière de la Belle-Alliance, c'est-à-dire sur notre droite et nos derrières. Si donc l'ennemi en suivant le ravin, pénétrait dans ce village bâti au fond même du ravin, nous étions tournés définitivement, et la chaussée de Charleroy, notre seule ligne de retraite, était perdue. Aussi Bulow faisant appuyer la division Hiller par la division Ryssel, les avait-il poussées dans le ravin de Lasne jusqu'à Planchenois, tandis que vers Frichermont il faisait appuyer la division Losthin par la division Haaken. C'est en vue de ce grave danger que Napoléon, qui s'était personnellement transporté vers cet endroit, avait envoyé au comte de Lobau tous les secours dont il avait pu disposer. A gauche il avait détaché la division Durutte du corps de d'Erlon, et l'avait portée vers les fermes de la Haye et de Papelotte (voir la carte n° 66), pour établir un pivot solide au sommet de l'angle formé par notre ligne de bataille. A droite, il avait envoyé à Planchenois le général Duhesme avec la jeune garde, et 24 bouches à feu de la réserve, pour y défendre un poste qu'on pouvait appeler justement les Thermopyles de la France. En ce moment le général Duhesme, officier consommé, disposant de huit bataillons de jeune garde, forts d'à peu près quatre mille hommes, avait rempli de défenseurs les deux côtés du ravin à l'extrémité duquel était construit le village de Planchenois. Tandis qu'il faisait pleuvoir les boulets et la mitraille sur les Prussiens, ses jeunes fantassins, les uns établis dans les arbres et les buissons, les autres logés dans les maisons du village, se défendaient par un feu meurtrier de mousqueterie, et ne paraissaient pas près de se laisser arracher leur position, quoique assaillis par plus de vingt mille hommes.

Vers six heures et demie, Blucher ayant donné l'ordre d'enlever Planchenois, Hiller forme six bataillons en colonne, et après avoir criblé le village de boulets et d'obus, essaye d'y pénétrer baïonnette baissée. Nos soldats postés aux fenêtres des maisons font d'abord un feu terrible, puis Duhesme lançant lui-même un de ses bataillons, refoule les Prussiens à la baïonnette, et les rejette dans le ravin, où notre artillerie les couvre de mitraille. Ils se replient en désordre, horriblement maltraités à la suite de cette inutile tentative. Blucher alors réitère à ses lieutenants l'ordre absolu d'enlever Planchenois, et Hiller, sous les yeux mêmes de son chef, rallie ses bataillons après les avoir laissés respirer un instant, leur en adjoint huit autres, et avec quatorze revient à la charge, bien résolu d'emporter cette fois le poste si violemment disputé. Ces quatorze bataillons s'enfon-

cent dans le ravin bordé de chaque côté par nos soldats, et s'avancent au milieu d'un véritable gouffre de feux. Quoique tombant par centaines, ils serrent leurs rangs en marchant sur les cadavres de leurs compagnons, se poussent les uns les autres, et finissent par pénétrer dans ce malheureux village de Planchenois, par s'élever même jusqu'à la naissance du ravin. Ils n'ont plus qu'un pas à faire pour déboucher sur la chaussée de Charleroy. Nos jeunes soldats de la garde se replient, tout émus d'avoir subi cette espèce de violence. Mais Napoléon est auprès d'eux! c'est à la vieille garde à tout réparer. Cette troupe invincible ne peut se laisser arracher notre ligne de retraite, salut de l'armée. Napoléon appelle le général Morand, lui donne un bataillon du 2ᵉ de grenadiers, un du 2ᵉ de chasseurs, et lui prescrit de repousser cette tentative si alarmante pour nos derrières. Il passe à cheval devant ces bataillons. — Mes amis, leur dit-il, nous voici arrivés au moment suprême : il ne s'agit pas de tirer, il faut joindre l'ennemi corps à corps, et avec la pointe de vos baïonnettes le précipiter dans ce ravin d'où il est sorti, et d'où il menace l'armée, l'Empire et la France! — *Vive l'Empereur!* est la seule réponse de cette troupe héroïque. Les deux bataillons désignés rompent le carré, se forment en colonnes, et l'un à gauche, l'autre à droite, se portent au bord du ravin d'où les Prussiens débouchaient déjà en grand nombre. Ils abordent les assaillants d'un pas si ferme, d'un bras si vigoureux, que tout cède à leur approche. Furieux contre l'ennemi qui voulait nous tourner, ils renversent ou égorgent tout ce qui résiste, et convertissent en un torrent de fuyards les bataillons de Hiller qui venaient de vaincre la jeune garde. Tantôt se servant de la baïonnette, tantôt de la crosse de leurs fusils, ils percent ou frappent, et telle est l'ardeur qui règne parmi eux que le tambour-major de l'un des bataillons assomme avec la pomme de sa canne les fuyards qu'il peut joindre. Entraînés eux-mêmes par le torrent qu'ils ont produit, les deux bataillons de vieille garde se précipitent dans le fond du ravin, et remontent à la suite des Prussiens la berge opposée, jusqu'auprès du village de Maransart, situé en face de Planchenois. Là cependant on les arrête avec la mitraille, et ils sont obligés de se replier. Mais ils restent maîtres de Planchenois et de la chaussée de Charleroy, et pour cette vengeance de la jeune garde par la vieille, deux bataillons avaient suffi! On pouvait évaluer à deux mille les victimes qu'ils avaient faites dans cette charge épouvantable.

En ce moment la redoutable attaque de flanc tentée par les Prussiens semblait repoussée, à en juger du moins par les apparences. Si un incident nouveau survenait, ce ne pouvait être d'après toutes les probabilités que l'apparition de Grouchy, laquelle si longtemps attendue, devait se réaliser enfin, et dans ce cas amener pour les Prussiens un vrai désastre, car ils se trouveraient entre deux feux. On entendait en effet du côté de

Wavre une canonnade qui attestait la présence sur ce point de notre aile droite, mais le détachement qu'on avait formellement demandé à Grouchy devait être en route, et sa seule arrivée sur les derrières de Bulow suffisait pour produire d'importantes conséquences. A l'angle de notre ligne de bataille, à Papelotte, Durutte se soutenait; au centre, à la gauche, le plateau de Mont-Saint-Jean restait couvert de notre cavalerie; on venait d'apporter aux pieds de Napoléon les six drapeaux conquis par nos cavaliers sur l'infanterie anglaise. L'aspect d'abord sombre de la journée semblait s'éclaircir. Le cœur de Napoléon, un instant oppressé, respirait, et il pouvait compter sur une nouvelle victoire en portant sa vieille garde, désormais libre, derrière sa cavalerie pour achever la défaite des Anglais. Jusqu'ici soixante-huit mille Français avaient tenu tête à environ cent quarante mille Anglais, Prussiens, Hollandais, Allemands, et leur avaient arraché la plus grande partie du champ de bataille.

Saisissant avec promptitude le moment décisif, celui de l'attaque repoussée des Prussiens, pour jeter sa réserve sur les Anglais, Napoléon ordonne de réunir la vieille garde, de la porter au centre de sa ligne, c'est-à-dire sur le plateau de Mont-Saint-Jean, et de la jeter à travers les rangs de nos cuirassiers, sur l'infanterie britannique épuisée. Quoique épuisée, elle aussi, notre cavalerie en voyant la vieille garde engagée, ne peut manquer de retrouver son élan, de charger une dernière fois, et de terminer cette lutte horrible. Il est vrai qu'il n'y aura plus aucune réserve pour parer à un accident imprévu, mais le grand joueur en est arrivé à cette extrémité suprême, où la prudence c'est le désespoir!

Il restait à Napoléon sur vingt-quatre bataillons de la garde, réduits à vingt-trois après Ligny, treize qui n'avaient pas donné. Huit de la jeune garde s'étaient épuisés à Planchenois, et y étaient encore indispensables; deux de la vieille garde avaient décidé la défaite des Prussiens, et ne devaient pas non plus quitter la place. Des treize restants, un était établi en carré à l'embranchement du chemin de Planchenois avec la chaussée de Charleroy, et ce n'était pas trop assurément pour garder notre ligne de communication. Même en usant de ses dernières ressources, on ne pouvait se dispenser de laisser deux bataillons au quartier général pour parer à un accident, tel par exemple qu'un nouvel effort des Prussiens sur Planchenois. Napoléon laisse donc les deux bataillons du 1er de grenadiers à Rossomme, un peu en arrière de la ferme de la Belle-Alliance, et porte lui-même en avant les dix autres, qui présentaient une masse d'environ six mille fantassins. Ils comprenaient les bataillons de la moyenne et de la vieille garde, soldats plus ou moins anciens, mais tous éprouvés, résolus à vaincre ou à mourir, et suffisants pour enfoncer quelque ligne d'infanterie que ce fût.

Napoléon était occupé à les ranger en colonnes d'attaque sur le bord

du vallon qui nous séparait des Anglais, lorsqu'il entend quelques coups de fusil vers Papelotte, c'est-à-dire à l'angle de sa ligne de bataille. Une sorte de frémissement saisit son cœur. Ce peut être l'arrivée de Grouchy; ce peut être aussi un nouveau débordement de Prussiens, et dans le doute il aimerait mieux que ce ne fût rien. Mais ses inquiétudes augmentent en voyant quelques troupes de Durutte abandonner la ferme de Papelotte, au cri de *sauve qui peut,* proféré par la trahison, ou par ceux qui la craignent. Napoléon pousse son cheval vers les fuyards, leur parle, les ramène à leur poste, et revient à la Haye-Sainte, lorsque levant les yeux vers le plateau, il remarque un certain ébranlement dans sa cavalerie jusque-là immobile. Un sinistre pressentiment traverse son âme, et il commence à croire que de ce poste élevé nos cavaliers ont dû apercevoir de nouvelles troupes prussiennes. Sur-le-champ, ne donnant rien au chagrin, tout à l'action, il envoie La Bédoyère au galop parcourir de droite à gauche les rangs des soldats, et dire que les coups de fusil qu'on entend sont tirés par Grouchy, qu'un grand résultat se prépare, pourvu qu'on tienne encore quelques instants. Après avoir chargé La Bédoyère de répandre cet utile mensonge, il se décide à lancer sur le plateau de Mont-Saint-Jean les dix bataillons de la garde qu'il avait amenés. Il en confie quatre au brave Friant pour exécuter une attaque furieuse, de concert avec Reille qui doit rallier pour cette dernière tentative ce qui lui reste de son corps, puis il dispose les six autres diagonalement, de la Haye-Sainte à Planchenois, de manière à lier son centre avec sa droite, et à pourvoir aux nouveaux événements qu'il redoute. Son intention, si ces événements n'ont pas la gravité qu'il suppose, est de mener lui-même ces six bataillons à la suite des quatre premiers, pour enfoncer à tout prix la ligne anglaise, et terminer ainsi la journée.

Conduisant par la chaussée de Bruxelles les quatre bataillons destinés à la première attaque, il rencontre en chemin Ney presque hors de lui, s'écriant que la cavalerie va lâcher pied si un puissant secours d'infanterie n'arrive à l'instant même. Napoléon lui donne les quatre bataillons qu'il vient d'amener, lui en promet six autres, sans ajouter, ce qui malheureusement est trop inutile à dire, que le salut de la France dépend de la charge qui va s'exécuter. Ney prend les quatre bataillons, et gravit avec eux le plateau au moment même où les restes du corps de Reille se disposent à déboucher du bois de Goumont.

Tandis que Ney et Friant s'apprêtent à charger avec leur infanterie, le duc de Wellington à la vue des bonnets à poil de la garde, sent bien que l'heure suprême a sonné, et que la grandeur de sa patrie, la sienne, vont être le prix d'un dernier effort. Il a vu de loin s'approcher de nouvelles colonnes prussiennes, et, dans l'espérance d'être secouru, il est résolu à tenir jusqu'à la dernière extrémité, bien que derrière lui des

masses de fuyards couvrent déjà la route de Bruxelles. Il tâche de communiquer à ses compagnons d'armes la force de son âme. Kempt qui a remplacé dans le commandement de l'aile gauche Picton tué tout à l'heure, lui fait demander des renforts, car il n'a plus que deux à trois milliers d'hommes. — Qu'ils meurent tous, répond-il, je n'ai pas de renforts à leur envoyer. — Le général Hill, commandant en second de l'armée, lui dit : Vous pouvez être tué ici, quels ordres me laissez-vous? — Celui de mourir jusqu'au dernier, s'il le faut, pour donner aux Prussiens le temps de venir. — Ces nobles paroles prononcées, le duc de Wellington serre sa ligne, la courbe légèrement comme un arc, de manière à placer les nouveaux assaillants au milieu de feux concentriques, puis fait coucher à terre les gardes de Maitland, et attend immobile l'apparition de la garde impériale.

Ney et Friant en effet portent leurs quatre bataillons en avant, et les font déboucher sur le plateau en échelons, celui de gauche le premier, les autres successivement, chacun d'eux un peu à droite et en arrière du précédent. Dès que le premier paraît, ferme et aligné, la mitraille l'accueille, et perce ses rangs en cent endroits. La ligne des bonnets à poil flotte sans reculer, et elle avance avec une héroïque fermeté. Les autres bataillons débouchent à leur tour, essuyant le même feu sans se montrer plus émus. Ils s'arrêtent pour tirer, et par un feu terrible rendent le mal qu'on leur a fait. A ce même instant, les divisions Foy et Bachelu du corps de Reille débouchant sur la gauche, attirent à elles une partie des coups de l'ennemi. Après avoir déchargé leurs armes, les bataillons de la garde se disposent à croiser la baïonnette pour engager un duel à mort avec l'infanterie britannique, lorsque tout à coup à un signe du duc de Wellington, les gardes de Maitland couchés à terre se lèvent, et exécutent presque à bout portant une affreuse décharge. Devant cette cruelle surprise nos soldats ne reculent pas, et serrent leurs rangs pour marcher en avant. Le vieux Friant, le modèle de la vieille armée, gravement blessé, descend tout sanglant pour annoncer que la victoire est certaine si de nouveaux bataillons viennent appuyer les premiers. Il rencontre Napoléon qui, après avoir placé à mi-côte un bataillon de la garde en carré, afin de contenir la cavalerie ennemie, s'avance pour conduire lui-même à l'assaut de la ligne anglaise les cinq bataillons qui lui restent. Tandis qu'il écoute les paroles de Friant, l'œil toujours dirigé vers sa droite, il aperçoit soudainement dans la direction de Papelotte, environ trois mille cavaliers qui se précipitent sur la déclivité du terrain. Ce sont les escadrons de Vandeleur et de Vivian, qui voyant arriver le corps prussien de Ziethen par le chemin d'Ohain, et se sentant dès lors appuyés, se hâtent de charger. En effet pendant que le corps de Pirch était allé soutenir Bulow, celui de Ziethen était venu, en longeant la forêt de

Soignes, soutenir la gauche de Wellington. Il était huit heures, et sa présence allait tout décider. En un clin d'œil la cavalerie de Vandeleur et de Vivian inonde le milieu du champ de bataille. Napoléon qui avait laissé en carré, à mi-côte du vallon, l'un de ses bataillons, court aux autres pour les former également en carrés, et empêcher que sa ligne ne soit percée entre la Haye-Sainte et Planchenois. Si la cavalerie de la garde était intacte, il se débarrasserait aisément des escadrons de Vivian et de Vandeleur, et le terrain nettoyé, il pourrait ramener à lui sa gauche et son centre engagés sur le plateau de Mont-Saint-Jean, se retirer en bon ordre vers sa droite, et recueillant ainsi ce qui lui reste, coucher sur le champ de bataille. Mais de toute la cavalerie de la garde, il conserve quatre cents chasseurs au plus pour les opposer à trois mille. Il les lance néanmoins, et ces quatre cents braves gens se précipitant sur les escadrons de Vivian et de Vandeleur, repoussent d'abord les plus rapprochés, mais sont bientôt refoulés par le flot toujours croissant de la cavalerie ennemie. Une vraie multitude à cheval à l'uniforme anglais et prussien remplit en un instant le champ de bataille. Formés en citadelles inébranlables, les bataillons de la garde la couvrent de feu, mais ne peuvent l'empêcher de se répandre en tout sens. Pour comble de malheur l'infanterie de Ziethen, arrivée à la suite de la cavalerie prussienne, se jette sur la division Durutte à moitié détruite, lui enlève les fermes de la Haye et de Papelotte, et nous arrache ainsi le pivot sur lequel s'appuyait l'angle de notre ligne de bataille, repliée en potence depuis qu'il avait fallu faire face à deux ennemis à la fois. Tout devient dès lors trouble et confusion. Notre grosse cavalerie retenue sur le plateau de Mont-Saint-Jean par l'indomptable fermeté de Ney, se voyant enveloppée, se retire pour n'être pas coupée du centre de l'armée. Ce mouvement rétrograde sur un terrain en pente se change bientôt en un torrent impétueux d'hommes et de chevaux. Les débris de d'Erlon se débandent à la suite de notre cavalerie. Ivre de joie, le général anglais, qui jusque-là s'était borné à se défendre, prend alors l'offensive, et porte sa ligne en avant contre nos bataillons de la garde réduits de plus de moitié. De la gauche à la droite, les armées anglaise et prussienne marchent sur nous, précédées de leur artillerie qui vomit des feux destructeurs. Napoléon, ne se dissimulant plus le désastre, tâche néanmoins de rallier les fuyards sur les bataillons de la garde demeurés en carré. Le désespoir dans l'âme, le calme sur le front, il reste sous une pluie de feux pour maintenir son infanterie, et opposer une digue au débordement des deux armées victorieuses. En ce moment il montait un cheval gris mal dressé, s'agitant sous les boulets et les obus : il en demande un autre à son page Gudin, prêt à recevoir comme un bienfait le coup qui le délivrera de la vie!

Les infanteries anglaise et prussienne continuant de s'approcher, les

carrés de la garde, qui d'abord ont tenu tête à la cavalerie, sont obligés de rétrograder, poussés par l'ennemi et par le torrent des fuyards. Notre armée, après avoir déployé dans cette journée un courage surhumain, tombe tout à coup dans l'abattement qui suit les violentes émotions. Se défiant de ses chefs, ne se fiant qu'en Napoléon, et par comble d'infortune ne le voyant plus depuis que les ténèbres enveloppent le champ de bataille, elle le demande, le cherche, ne le trouve pas, le croit mort, et se livre à un vrai désespoir. — Il est blessé, disent les uns, il est tué, disent les autres, et à cette nouvelle qu'elle a faite, notre malheureuse armée fuit en tout sens, prétendant qu'on l'a trahie, que Napoléon mort elle n'a plus rien à faire en ce monde. Si un corps entier restait en arrière, qui pût la rallier, l'éclairer, lui montrer Napoléon vivant, elle s'arrêterait, prête encore à combattre et à mourir. Mais jusqu'au dernier homme tout a donné, et quatre ou cinq carrés de la garde, au milieu de cent cinquante mille hommes victorieux, sont comme trois ou quatre cimes de rocher que l'Océan furieux couvre de son écume. L'armée n'aperçoit pas même ces carrés, noyés au milieu des flots de l'ennemi, et elle fuit en désordre sur la route de Charleroy. Là elle trouve les équipages de l'artillerie qui, ayant épuisé leurs munitions, ramenaient leurs caissons vides. La confusion s'en accroît, et cette chaussée de Charleroy devient bientôt un vrai chaos où règnent le tumulte et la terreur. L'histoire n'a plus que quelques désespoirs sublimes à raconter, et elle doit les retracer pour l'éternel honneur des martyrs de notre gloire, pour la punition de ceux qui prodiguent sans raison le sang des hommes!

Les débris des bataillons de la garde, poussés pêle-mêle dans le vallon, se battent toujours sans vouloir se rendre. À ce moment on entend ce mot qui traversera les siècles, proféré selon les uns par le général Cambronne, selon les autres par le colonel Michel : *La garde meurt et ne se rend pas.* — Cambronne, blessé presque mortellement, reste étendu sur le terrain, ne voulant pas que ses soldats quittent leurs rangs pour l'emporter. Le deuxième bataillon du 3ᵉ de grenadiers, demeuré dans le vallon, réduit de 500 à 300 hommes, ayant sous ses pieds ses propres camarades, devant lui des centaines de cavaliers abattus, refuse de mettre bas les armes, et s'obstine à combattre. Serrant toujours ses rangs à mesure qu'ils s'éclaircissent, il attend une dernière attaque, et assailli sur ses quatre faces à la fois, fait une décharge terrible qui renverse des centaines de cavaliers. Furieux, l'ennemi amène de l'artillerie, et tire à outrance sur les quatre angles du carré. Les angles de cette forteresse vivante abattus, le carré se resserre, ne présentant plus qu'une forme irrégulière mais persistante. Il dédouble ses rangs pour occuper plus d'espace, et protéger ainsi les blessés qui ont cherché asile dans son sein.

Chargé encore une fois il demeure debout, abattant par son feu de nouveaux ennemis. Trop peu nombreux pour rester en carré, il profite d'un répit afin de prendre une forme nouvelle, et se réduit alors à un triangle tourné vers l'ennemi, de manière à sauver en rétrogradant tout ce qui s'est réfugié derrière ses baïonnettes. Il est bientôt assailli de nouveau. — *Ne nous rendons pas!* s'écrient ces braves gens, qui ne sont plus que cent cinquante. — Tous alors, après avoir tiré une dernière fois, se précipitent sur la cavalerie acharnée à les poursuivre, et avec leurs baïonnettes tuent des hommes et des chevaux, jusqu'à ce qu'enfin ils succombent dans ce sublime et dernier effort. Dévouement admirable, et que rien ne surpasse dans l'histoire des siècles!

Ney, terminant dignement cette journée où Dieu lui accorda pour expier ses fautes l'occasion de déployer le plus grand héroïsme connu, Ney, descendu le dernier du plateau de Mont-Saint-Jean, rencontre les débris de la division Durutte qui battait en retraite. Quelques centaines d'hommes, noble débris de cette division, et comprenant une partie du 95e commandé par le chef de bataillon Rullière, se retiraient avec leurs armes. Le général Durutte s'était porté à quelques pas en avant pour chercher un chemin, lorsque Ney, sans chapeau, son épée brisée à la main, ses habits déchirés, et trouvant encore une poignée d'hommes armés, court à eux pour les ramener à l'ennemi. — Venez, mes amis, leur dit-il, venez voir comment meurt un maréchal de France! — Ces braves gens, entraînés par sa présence, font volte-face, et se précipitent en désespérés sur une colonne prussienne qui les suivait. Ils font d'abord un grand carnage, mais sont bientôt accablés, et deux cents à peine parviennent à échapper à la mort. Le chef de bataillon Rullière brise la lance qui porte l'aigle du régiment, cache l'aigle sous sa redingote, et suit Ney, démonté pour la cinquième fois, et toujours resté sans blessure. L'illustre maréchal se retire à pied jusqu'à ce qu'un sous-officier de cavalerie lui donne son cheval, et qu'il puisse rejoindre le gros de l'armée, sauvé par la nuit qui couvre enfin comme un voile funèbre ce champ de bataille où gisent soixante mille hommes, morts ou blessés, les uns Français, les autres Anglais et Prussiens.

Au milieu de cette scène horrible, nos soldats fuyant en désordre, et cherchant l'homme qu'ils ne cessaient d'idolâtrer quoiqu'il fût le principal auteur de leurs infortunes, continuaient à demander Napoléon, et le croyant mort s'en allaient plus vite. C'était miracle en effet qu'il n'eût pas succombé ; mais pour lui comme pour Ney, la Providence semblait préparer une fin plus féconde en enseignements! Après avoir bravé mille morts, il s'était laissé enfermer dans le carré du premier régiment de grenadiers, que commandait le chef de bataillon Martenot. Il marchait ainsi pêle-mêle avec une masse de blessés, au milieu de ses vieux gre-

nadiers, fiers du dépôt précieux confié à leur dévouement, bien résolus à ne pas le laisser arracher de leurs mains, et dans cette journée de désespoir ne désespérant pas des destinées de la patrie, tant que leur ancien général vivait!

Quant à lui, il n'espérait plus rien. Il se retirait à cheval au centre du carré, le visage sombre mais impassible, sondant l'avenir de son regard perçant, et dans l'événement du jour découvrant bien autre chose qu'une bataille perdue! Il ne sortait de cet abime de réflexions que pour demander des nouvelles de ses lieutenants, dont quelques-uns d'ailleurs étaient auprès de lui, parmi les blessés que ce carré de la garde emmenait dans ses rangs. On ignorait ce qu'était devenu Ney. On savait Friant, Cambronne, Lobau, Duhesme, Durutte, blessés, et on était inquiet pour leur sort, car les Prussiens égorgeaient tout ce qui leur tombait dans les mains. Les Anglais (il faut leur rendre cette justice), sans conserver dans cette guerre acharnée toute l'humanité que se doivent entre elles des nations civilisées, étaient les seuls qui respectassent les blessés. Ils avaient notamment relevé et respecté Cambronne, atteint des blessures les plus graves. Du reste, dans ce carré qui contenait Napoléon, il régnait une telle stupeur qu'on marchait presque sans s'interroger. Napoléon seul adressait quelques paroles tantôt au major général, tantôt à son frère Jérôme qui ne l'avaient pas quitté. Quelquefois quand les escadrons prussiens étaient trop pressants, on faisait halte pour les écarter par le feu de la face attaquée, puis on reprenait cette marche triste et silencieuse, battus de temps en temps par le flot des fuyards ou par celui de la cavalerie ennemie. On arriva ainsi à Genappe vers onze heures du soir. Les voitures de l'artillerie s'étant accumulées sur le pont de cette petite ville, l'encombrement devint tel que personne ne pouvait passer. Heureusement le Thy qui coule à Genappe était facile à franchir, et chacun se jeta dedans pour atteindre la rive opposée. Ce fut même une protection pour nos fuyards, traversant un à un ce petit cours d'eau, qui pour eux n'était pas un obstacle, tandis qu'il en était un pour l'ennemi marchant en corps d'armée.

A Genappe Napoléon quitta le carré de la garde dans lequel il avait trouvé asile. Les autres carrés, encombrés par les blessés et les fuyards, avaient fini par se dissoudre. A partir de Genappe, chacun se retira comme il put. Les soldats de l'artillerie, ne pouvant conserver leurs pièces qui du reste importaient moins que les chevaux, coupèrent les traits et sauvèrent les attelages. On laissa ainsi dans les mains de l'ennemi près de 200 bouches à feu, dont aucune ne nous avait été enlevée en bataille. Chose remarquable, nous n'avions perdu qu'un drapeau, car le sous-officier de lanciers Urban avait reconquis celui du 45e, l'un des deux pris au corps de d'Erlon. L'ennemi ne nous avait fait d'autres pri-

sonniers que les blessés. Cette fatale journée nous coûtait vingt et quelques mille hommes, y compris les cinq à six mille blessés demeurés au pouvoir des Anglais. Environ vingt généraux avaient été frappés plus ou moins gravement. Les pertes des Anglais égalaient à peu près les nôtres. Celles des Prussiens étaient de huit à dix mille hommes. La journée avait donc coûté plus de trente mille hommes aux alliés, mais ne leur avait pas, comme à nous, coûté la victoire. Le duc de Wellington et le maréchal Blucher se rencontrèrent entre la Belle-Alliance et Planchenois, et s'embrassèrent en se félicitant de l'immense succès qu'ils venaient d'obtenir. Ils en avaient le droit, car l'un par sa fermeté indomptable, l'autre par son ardeur à recommencer la lutte, avaient assuré le triomphe de l'Europe sur la France, et grandement réparé la faute de livrer bataille en avant de la forêt de Soignes. Après les épanchements d'une joie bien naturelle, Blucher, dont l'armée n'avait pas autant souffert que l'armée anglaise, dont la cavalerie d'ailleurs était intacte, se chargea de la poursuite, qui convenait fort à la fureur des Prussiens contre nous. Ils commirent dans cette nuit des horreurs indignes de leur nation, et assassinèrent, si on en croit la tradition locale, le général Duhesme, tombé blessé dans leurs mains.

Heureusement si la cavalerie prussienne n'avait pas été exposée à l'épuisement moral de la bataille, elle l'avait été à la fatigue physique de la marche, et elle s'arrêta sur la Dyle. Nos soldats purent donc regagner la Sambre, et la passer soit au Châtelet, soit à Charleroy, soit à Marchiennes-au-Pont. Partout les Belges accueillirent nos blessés et nos fuyards avec l'empressement d'anciens compatriotes. L'année 1814 leur avait inspiré une forte haine contre les Prussiens, et avait réveillé chez eux les sentiments français. Ils partagèrent la douleur de notre défaite, et donnèrent asile à tous ceux de nos soldats qui cherchèrent refuge auprès d'eux.

A Charleroy l'encombrement fut immense, quoique moindre cependant qu'à Genappe ; mais la division Girard, commandée par le colonel Matis, et laissée en arrière, protégea le passage. Napoléon s'arrêta quelques instants à Charleroy avec le major général et son frère Jérôme, pour expédier des ordres. Il dépêcha un officier au maréchal Grouchy pour lui rapporter de vive voix les tristes détails de la bataille du 18, et lui prescrire de se retirer sur Namur. Il confia au prince Jérôme le commandement de l'armée, lui laissa le maréchal Soult pour major général, et leur recommanda à tous deux de rallier nos débris le plus tôt qu'ils pourraient, afin de les conduire à Laon. Il partit lui-même pour les y précéder, et y attirer toutes les ressources qu'il serait possible de réunir après une telle catastrophe. Il se dirigea ensuite vers Philippeville, accompagné d'une vingtaine de cavaliers appartenant aux divers corps de l'armée.

A l'aspect de cet affreux désastre succédant à une éclatante victoire remportée l'avant-veille, on se demandera sans doute ce qu'était devenu le maréchal Grouchy, et ce qu'il avait fait des 34 mille hommes que Napoléon lui avait confiés. On a vu ce maréchal, perdant la moitié de la journée du 17 à chercher les Prussiens où ils n'étaient point, négligeant pendant cette même journée de faire marcher son infanterie qui, arrivée à Gembloux de bonne heure, aurait pu le lendemain 18 se trouver de grand matin sur la trace des Prussiens. Pourtant le mal était encore fort réparable et pouvait même se convertir en un grand bien, si cette journée du 18 eût été employée comme elle devait l'être. A Gembloux, en effet, le maréchal Grouchy avait fini par entrevoir la marche des Prussiens, par comprendre qu'au lieu de songer à regagner le Rhin par Liége, ils voulaient rejoindre les Anglais par Wavre, soit en avant, soit en arrière de la forêt de Soignes. Il n'avait pu méconnaître que sa mission véritable consistait à empêcher les Prussiens de se remettre de leur défaite, et surtout à les séparer des Anglais. Même sur cette seconde partie de sa mission, de beaucoup la plus importante, il n'avait aucun doute, puisqu'en écrivant le soir à Napoléon il lui promettait d'apporter tous ses soins à tenir Blucher séparé du duc de Wellington. Dans une telle disposition d'esprit, il aurait dû le 18 se mettre en route dès l'aurore, c'est-à-dire à quatre heures du matin au plus tard, ce qui était fort praticable, son infanterie n'ayant fait que deux lieues et demie le jour précédent. Mais, ainsi qu'on l'a vu, ses ordres de départ avaient été donnés pour six heures au corps de Vandamme, pour sept à celui de Gérard. Sa cavalerie même avait été dirigée partie sur Wavre, et partie sur Liége, par un dernier sacrifice à ses fausses idées de la veille. C'était une immense faute, dans quelque supposition qu'il se plaçât, de partir si tard, quand il avait à poursuivre vivement un ennemi vaincu, et surtout à ne pas le perdre de vue, afin de l'empêcher de se jeter sur Napoléon. Par une autre négligence plus impardonnable s'il est possible, le service des distributions, facile dans un pays si riche, n'avait pas été assuré à l'avance, de manière que le départ des troupes en fut encore retardé. Ainsi, malgré l'ordre de départ donné à six heures pour le corps de Vandamme, à sept pour celui de Gérard, le premier ne put quitter Gembloux qu'à huit heures, et le second qu'à neuf. La queue de l'infanterie s'ébranla seulement à dix heures. De plus les corps acheminés sur une seule route, semée de nombreux villages qui présentaient à chaque instant d'étroits défilés à franchir, défoncée en outre par la pluie et le passage des Prussiens, s'avancèrent lentement, et furent condamnés à faire de très-longues haltes. Celui de Vandamme qui était en tête, suspendit plusieurs fois sa marche [1], et notamment après avoir traversé Sart-à-Valhain, s'arrêta

[1] Témoignage du général Berthezène, dans ses Mémoires.

longtemps à Nil-Saint-Vincent. En s'arrêtant il forçait le corps du général Gérard à s'arrêter lui-même, et toute la colonne se trouvait immobilisée. Ces retards ne tenaient pas seulement à la faute de cheminer tous ensemble sur une seule route, mais aux incertitudes d'esprit du maréchal Grouchy, qui ne pouvant plus douter de la retraite des Prussiens sur Wavre, hésitait néanmoins encore dans la direction à suivre, et tendait à croire qu'une partie d'entre eux avait pris la route de Liége. Qu'importaient cependant ceux qui auraient pu prendre cette route? Il aurait fallu souhaiter qu'ils y fussent tous, et les y laisser, car ils étaient hors d'état désormais d'influer sur les événements, sur ceux du moins de la journée, qui allaient décider du sort de la France.

A onze heures et demie du matin, le corps de Vandamme arriva à Nil-Saint-Vincent (voir la carte n° 65), celui de Gérard à Sart-à-Valhain, c'est-à-dire que le premier avait fait trois lieues métriques en trois heures et demie, le second deux en deux heures et demie. Était-ce là poursuivre un ennemi vaincu? Tandis que les troupes marchaient, le maréchal Grouchy s'arrêta de sa personne à Sart-à-Valhain pour y déjeuner. Plusieurs de ses généraux se trouvaient auprès de lui, Gérard commandant le 4e corps, Vandamme le 3e, Valazé le génie, Baltus l'artillerie. Tout à coup on entendit distinctement de fortes détonations sur la gauche, dans la direction de Mont-Saint-Jean. Les détonations allèrent bientôt en augmentant. Il n'y avait pas un doute à concevoir : c'était Napoléon qui, après avoir livré sa première bataille aux Prussiens, livrait la seconde aux Anglais en avant de la forêt de Soignes. Par un mouvement unanime les assistants s'écrièrent qu'il fallait courir au canon. Le plus autorisé d'entre eux par son caractère et la gloire acquise dans les dernières campagnes, le général Gérard se leva, et dit avec vivacité au maréchal Grouchy qui déjeunait : Marchons vers l'Empereur. — Le général Gérard, d'un esprit fin, doux même dans ses relations privées, mais ardent à la guerre, exprima son avis avec une véhémence qui n'était pas de nature à le faire accueillir. Le maréchal Grouchy avait dans les généraux Gérard et Vandamme deux lieutenants qui se sentaient fort supérieurs à leur chef, et ne l'épargnaient guère dans leurs propos. Disposé envers eux à la susceptibilité, le maréchal prit mal des conseils donnés dans une forme peu convenable. Le général Gérard, dont la conviction et le patriotisme échauffaient le sang naturellement très-bouillant, s'animait à chaque nouvelle détonation, et tous les généraux, un seul excepté, celui qui commandait l'artillerie, appuyaient son avis. Si le maréchal Grouchy avait été rejoint par l'officier que Napoléon lui avait expédié la veille à dix heures du soir, toute question eût disparu. Mais cet officier n'était point parvenu à sa destination, ainsi que le maréchal n'a cessé de l'affirmer toute sa vie, et il faut l'en croire, car autrement il n'aurait eu

aucune raison pour hésiter. Cet officier avait-il été pris? avait-il passé à l'ennemi? c'est ce qu'on a toujours ignoré. Quoi qu'il en soit, le maréchal Grouchy en était dès lors réduit aux instructions générales reçues verbalement de Napoléon le 17 au matin, lesquelles lui prescrivaient de poursuivre les Prussiens en restant toujours en communication avec lui, de manière à les tenir séparés des Anglais. Ces instructions découlaient tellement de la situation, que quand même elles n'eussent jamais été données, ni verbalement ni par écrit, on aurait dû les supposer, tant il était impossible d'assigner une autre mission à notre aile droite détachée, que celle de surveiller les Prussiens, et de se placer entre eux et les Anglais. Dès lors, du moment qu'on entendait le canon de Napoléon, le plus sûr était de se porter vers lui pour le couvrir, et pour empêcher que les Prussiens ne troublassent ses opérations contre l'armée britannique.

Le maréchal Grouchy était brave et poli comme un ancien gentilhomme, mais susceptible, étroit d'esprit, et cachant sous sa politesse une obstination peu commune. Blessé du ton de ses lieutenants, il leur répondit avec aigreur qu'on lui proposait là une opération bien conçue peut-être, mais en dehors de ses instructions véritables; que ses instructions lui enjoignaient de poursuivre les Prussiens, et non d'aller chercher les Anglais; que les Prussiens d'après toutes les probabilités étaient à Wavre, et qu'il devait les y suivre, sans examiner s'il y avait mieux à faire vers Mont-Saint-Jean; qu'en toutes choses Napoléon était un capitaine qu'on ne devait se permettre ni de suppléer, ni de rectifier. A ces raisons, le général Gérard répliqua qu'il ne s'agissait pas d'étendre ou de rectifier les instructions de Napoléon, mais de les comprendre; qu'en détachant sa droite pour suivre les Prussiens, avec ordre de communiquer toujours avec lui, il avait voulu évidemment tenir les Prussiens à distance, et avoir sa droite constamment près de lui, de manière à pouvoir la ramener s'il en avait besoin; qu'en ce moment on ne savait pas précisément ce que devenaient les Prussiens, mais qu'ils ne pouvaient avoir que l'une ou l'autre de ces deux intentions, ou de marcher sur Wavre pour gagner Bruxelles, ou de longer la lisière de la forêt de Soignes pour se réunir aux Anglais; que dans les deux cas, le plus sage était de marcher au canon, car si les Prussiens s'étaient enfoncés sur Bruxelles, on aiderait Napoléon à écraser l'armée britannique dénuée d'appui; que si au contraire les Prussiens l'avaient rejointe, on se trouverait dans l'exécution exacte et urgente des instructions de Napoléon qui prescrivaient de les suivre. — Il n'y avait rien à répondre à ce dilemme, et il attestait chez le général Gérard une remarquable sagacité militaire. Malheureusement le maréchal Grouchy, sagement mais peu convenablement conseillé, ne se rendit point au conseil qu'on lui donnait. Il chercha des réponses dans les difficultés d'exécution. Quelle distance

y avait-il du point où l'on était à Mont-Saint-Jean, ou à la chapelle Saint-Lambert, ou à Planchenois?... Combien faudrait-il de temps pour s'y rendre?... Le pourrait-on avec l'artillerie?... — Telles furent les objections qu'il opposa au conseil de se porter au feu. Le propriétaire du château où déjeunait le maréchal Grouchy affirmait qu'il y avait trois à quatre lieues à franchir pour se transporter sur le lieu du combat, et qu'on y serait en moins de quatre heures. Un guide, qui avait longtemps servi avec les Français, promettait de conduire l'armée en trois heures et demie ou quatre à Mont-Saint-Jean. Le général Baltus, seul appui que rencontrât le maréchal Grouchy, témoignait une certaine inquiétude pour le transport de l'artillerie. Le général Valazé, commandant du génie, affirma qu'avec ses sapeurs il aplanirait toutes les difficultés. Le général Gérard disait encore que pourvu qu'il arrivât avec quelques pièces de canon et quelques caissons de munitions, il en aurait assez; qu'au surplus il y suppléerait avec les cartouches et les baïonnettes de ses fantassins; qu'il suffisait d'ailleurs que la tête des troupes parût même à distance, pour appeler à elle une partie des forces prussiennes, et pour tirer l'Empereur d'une position difficile s'il y était, ou pour compléter son triomphe s'il ne courait aucun péril. — Pendant cette discussion, qui à chaque instant s'animait davantage, le canon retentissait avec plus de force, et dans les rangs des soldats la même émotion se manifestait. Seulement elle ne soulevait pas de contradictions parmi eux, et tous demandaient pourquoi on ne les menait pas au feu, pourquoi on laissait leur bravoure oisive, tandis que dans le moment leurs frères d'armes succombaient peut-être, ou que l'ennemi leur échappait faute d'un secours de quelques mille hommes. Chaque détonation provoquait des tressaillements, et arrachait des cris d'impatience à cette foule intelligente et héroïque!

Il faut sans doute se défier de l'entraînement du soldat, et, comme l'a dit Napoléon, la soldatesque quand on l'a écoutée, a fait commettre autant de fautes aux généraux, que la multitude aux gouvernements, ce qui veut dire qu'il faut se défendre de tous les genres d'entraînements. Mais ici la raison était d'accord avec l'instinct des masses. Il était onze heures et demie : en partant à midi au plus tard, on avait, comme notre douloureux récit l'a fait voir, bien des heures pour être utile. Le corps de Vandamme, le plus avancé, était à Nil-Saint-Vincent, à une très-petite lieue au delà de Sart-à-Valhain, où était parvenu le corps de Gérard. Les dragons d'Exelmans avaient atteint la Dyle. De Nil-Saint-Vincent on pouvait se porter au pont de Moustier (voir la carte n° 65), que par une imprévoyance heureuse pour nous l'ennemi n'avait point gardé, ce qui était naturel, car se voyant suivi sur Wavre, il n'avait cru devoir occuper que les ponts les plus rapprochés de Wavre même. En passant par ce pont de Moustier, et en obéissant à la seule indication du canon, on serait

arrivé à Maransart, situé vis-à-vis de Planchenois, sur le bord même du ravin où coulait le ruisseau de Lasne, et où Lobau était aux prises avec Bulow. On se fût trouvé ainsi sur les derrières des Prussiens, et on les eût infailliblement précipités dans le ravin, et détruits, car pour en sortir il leur aurait fallu repasser les bois à travers lesquels ils avaient eu tant de peine à pénétrer. Or de Nil-Saint-Vincent à Maransart, il y a tout au plus cinq lieues métriques, c'est-à-dire quatre lieues moyennes. Des soldats dévorés d'ardeur n'auraient certainement pas mis plus de quatre à cinq heures à opérer ce trajet, et la preuve c'est que de Gembloux à la Baraque (distance à peu près pareille à celle de Nil-Saint-Vincent à Maransart) le corps de Vandamme, parti à huit heures du matin, était arrivé à deux heures de l'après-midi, après des haltes nombreuses, et une notamment fort longue à Nil-Saint-Vincent, lesquelles prirent beaucoup plus d'une heure, c'est-à-dire qu'il exécuta le trajet en moins de cinq heures. Il faut ajouter que les routes de Gembloux à la Baraque étant celles qu'avait parcourues l'armée prussienne, étaient défoncées, et que les routes transversales qu'il fallait suivre pour se rendre à Maransart n'avaient pas été fatiguées, et étaient des chemins vicinaux larges et bien entretenus. Les gens du pays parlaient de trois heures et demie, de quatre au plus pour opérer ce trajet. En admettant cinq heures, ce qui était beaucoup pour des troupes animées du plus grand zèle, on accordait l'extrême limite de temps, et le départ ayant lieu à midi on serait arrivé à cinq heures. Le corps de Gérard aurait pu arriver une heure après, c'est-à-dire à six, mais l'effet eût été produit dès l'apparition de Vandamme, et Gérard n'aurait eu qu'à le compléter. Or à cinq heures Bulow, comme on l'a vu, n'avait encore échangé que des coups de sabre avec la cavalerie de Domon et de Subervic. Il ne fut sérieusement engagé contre Lobau qu'à cinq heures et demie. A six heures il était aux prises avec la jeune garde, à sept avec la vieille. A sept heures et demie, rien n'était décidé. On avait donc six heures, sept heures pour arriver utilement. On peut même ajouter qu'en paraissant à six heures sur le lieu de l'action, l'effet eût été plus grand qu'à cinq, puisqu'on eût trouvé Bulow engagé, et qu'on l'eût détruit en le précipitant dans le gouffre du ruisseau de Lasne. Se figure-t-on quel effet eût produit sur nos soldats un tel spectacle, quel effet il eût produit sur les Anglais, et quelle force on aurait trouvée dans les vingt-trois bataillons de la garde, dès lors devenus disponibles, et jetés tous ensemble sur l'armée britannique épuisée?

A la vérité le maréchal Grouchy ne pouvait pas deviner tous les services qu'il était appelé à rendre en cette occasion, car il avait trop mal surveillé les Prussiens pour être au fait de leurs desseins; mais le dilemme du général Gérard subsistait toujours : ou les Prussiens se portaient vers Napoléon, et alors en venant se ranger à sa droite on exécutait ses

instructions, qui recommandaient de suivre les Prussiens à la piste, et de se tenir toujours en communication avec lui ; ou ils gagnaient Bruxelles, et alors peu importait de les négliger, car on atteignait le vrai but, qui était d'anéantir complétement l'armée britannique.

Mais l'infortuné maréchal ne voulut écouter aucun de ces raisonnements, et malgré le dépit de ses lieutenants, malgré les emportements du général Gérard, il continua de se diriger sur Wavre.

Les troupes des généraux Vandamme et Gérard, précédées de la cavalerie d'Exelmans, poursuivirent leur marche, et un peu avant deux heures celles de Vandamme parvinrent à un lieu nommé la Baraque. En route l'évidence était devenue à chaque instant plus grande : on distinguait en effet, à travers les éclaircies des bois, ce qui se passait de l'autre côté de la Dyle, et on voyait des colonnes prussiennes qui cheminaient vers Mont-Saint-Jean. Le général Berthezène, commandant l'une des divisions de Vandamme, le manda au maréchal Grouchy, que ces informations ne firent point changer d'avis. En ce moment cependant, il y avait une détermination des plus indiquées à prendre, et qui aurait eu d'heureuses conséquences aussi, quoique moins heureuses que si on avait marché droit sur Maransart. Il était évident qu'en persistant à se diriger sur Wavre on allait rencontrer les Prussiens solidement établis derrière la Dyle, et que pour les joindre il faudrait forcer cette rivière, qui à Wavre est beaucoup plus difficile à franchir, et devait coûter un sang qu'il importait de ménager. Il était donc bien plus simple de passer la Dyle tout près de soi, à Limal ou à Limelette (voir la carte n° 65), ponts peu défendus, faciles dès lors à enlever, et après le passage desquels on se serait trouvé en vue des Prussiens, débarrassé de tout obstacle, et en mesure de les suivre où ils iraient. Sans doute il eût mieux valu opérer ce passage dès le matin, car on eût ainsi rempli à la fois toutes ses instructions, qui recommandaient de se tenir sur la trace des Prussiens, et toujours en communication avec le quartier général, mais à deux heures il était temps encore. On les eût surpris en marche, et on serait tombé perpendiculairement dans leur flanc gauche, ce qui compensait beaucoup l'infériorité du nombre, et le moins qu'on eût obtenu c'eût été d'arrêter certainement Pirch I[er] et Ziethen, qui seuls, comme on l'a vu, causèrent notre désastre. Le maréchal Grouchy ne tint compte d'aucune de ces considérations, bien qu'on lui signalât des corps prussiens se dirigeant sur le lieu d'où partait la canonnade, et il continua sa marche sur Wavre, où l'on arriva vers quatre heures. Là le spectacle qui s'offrit n'était pas des plus satisfaisants pour un militaire de quelque sens. On avait devant soi le corps de Thielmann, de 27 ou 28 mille hommes, fortement établi à Wavre, et pouvant y tenir en échec une armée double ou triple en nombre pendant une journée entière. En présence d'une telle position,

que faire? Attaquer Wavre, c'était s'exposer à sacrifier inutilement beaucoup d'hommes, probablement pour ne pas réussir, tandis que dans l'intervalle soixante mille Prussiens auraient le temps de se porter à Mont-Saint-Jean : ne rien faire c'était assister les bras croisés à des événements décisifs, sans remplir aucune de ses instructions. Cependant à faire quelque chose, le mieux eût été encore de rebrousser chemin pour s'emparer des ponts de Limal et de Limelette, devant lesquels on avait passé sans songer à les occuper, et qui opposeraient infiniment moins de résistance que celui de Wavre. Le général Gérard adressa toutes ces observations au maréchal Grouchy, qui s'obstina dans son aveuglement, et ayant les Prussiens devant lui à Wavre, en conclut que sa mission étant de les poursuivre, il devait les attaquer où ils se présentaient à lui. Jamais peut-être dans l'histoire il ne s'est rencontré un pareil exemple de cécité d'esprit.

En ce moment arriva enfin l'officier polonais Zenovicz, qui aurait dû quitter la Belle-Alliance à dix heures et demie, qui par la faute du maréchal Soult n'en était parti qu'à près de onze heures et demie, qui pour n'être pas pris avait rétrogradé jusqu'aux Quatre-Bras, était allé des Quatre-Bras à Sombreffe, de Sombreffe à Gembloux, de Gembloux à Wavre, et grâce aux lenteurs du maréchal Soult, aux détours qu'il avait faits, n'arrivait qu'à quatre heures. Il apportait la dépêche que nous avons mentionnée, et qui malheureusement était encore fort ambiguë.

Après avoir signalé la présence des troupes prussiennes dans la direction de Wavre, le major général ajoutait :

« L'Empereur me charge de vous prévenir qu'en ce moment Sa Majesté » va faire attaquer l'armée anglaise qui a pris position à Waterloo, près » de la forêt de Soignes; ainsi Sa Majesté désire que vous dirigiez vos » mouvements sur Wavre, *afin de vous rapprocher de nous, de vous » mettre en rapport d'opérations, et lier les communications*, pous- » sant devant vous les corps de l'armée prussienne qui ont pris cette » direction, et qui auraient pu s'arrêter à Wavre, où vous devez arriver » le plus tôt possible. Vous ferez suivre les colonnes ennemies qui ont » pris sur votre droite par quelques corps légers, afin d'observer leurs » mouvements et ramasser leurs traînards. Instruisez-moi immédiatement » de vos dispositions et de votre marche, ainsi que des nouvelles que » vous avez sur les ennemis, et *ne négligez pas de lier vos communi- » cations avec nous*. L'Empereur désire avoir très-souvent de vos nou- » velles. »

Cette dépêche d'une ambiguïté déplorable, interprétée d'après son véritable sens, et d'après la situation, ne signifiait qu'une chose, c'est qu'au lieu de suivre la route de Liége, où l'on avait un moment cherché les Prussiens, il fallait se reporter vers celle de Bruxelles, où l'on savait

positivement qu'ils se trouvaient, et cette direction était exprimée ici par la désignation générale de Wavre. Cela ne voulait certainement pas dire que Wavre devait être précisément le but vers lequel on marcherait, puisque ces mots : *afin de vous rapprocher de nous ; de vous mettre en rapport d'opérations avec nous,* accompagnés de la recommandation expresse, et deux fois énoncée, de lier les communications avec le grand quartier général, révélaient la pensée de faire concourir le corps de Grouchy à l'action principale. Dans tous les cas, le commentaire verbal de l'officier Zenovicz ne pouvait laisser aucun doute. Napoléon, comme on l'a vu, lui montrant l'horizon et se tournant à droite, avait dit : *Grouchy marche dans ce sens : c'est par là qu'il doit venir ; je l'attends, hâtez-vous de le joindre, et ne le quittez que lorsqu'il sera prêt à déboucher sur notre ligne de bataille.* — Il fallait assurément être aveugle pour résister à de telles indications. Il était évident que Wavre était une expression générale, signifiant la direction de Bruxelles en opposition à celle de Liége, et que quant au point même où il fallait aboutir dans la journée, il était indiqué par l'état présent des choses, par les gestes de Napoléon, par ses paroles, et par l'envoi de l'officier Zenovicz. Le maréchal Grouchy ne vit dans le double message écrit et verbal, que l'ordre de se porter à Wavre même. — J'avais donc raison, dit-il à ses lieutenants, de vouloir marcher sur Wavre. — Le général Gérard, hors de lui, et avec des paroles et des gestes d'une extrême violence, l'apostropha en ces termes : Je t'avais bien dit, que si nous étions perdus, c'est à toi que nous le devrions. — Les propos les plus provocants suivirent cette apostrophe, et l'adjudant commandant Zenovicz, pour que sa présence n'ajoutât point à la gravité de cette scène, se retira. Le maréchal Grouchy persista, et comme pour se conformer encore mieux à ses instructions, ordonna sur Wavre une attaque des plus énergiques.

Le corps de Vandamme fut chargé de cette attaque, et il la commença sur-le-champ. Mais les Prussiens était postés de manière à rendre vaines toutes nos tentatives. La division Habert se rua sur le pont de Wavre, le couvrit en un instant de ses morts, sans avoir seulement ébranlé l'ennemi. Le 4e corps était un peu en arrière de celui de Vandamme. Lorsqu'il arriva, son chef, le général Gérard, ayant le pressentiment que l'armée française, faute de secours, succombait en ce moment, se jeta en désespéré sur le moulin de Bierges, où se trouvait un pont situé un peu au-dessus de celui de Wavre, et se comporta de façon à s'y faire tuer. L'illustre général, qui eût sauvé la France si on l'eût écouté, cherchait la mort, et faillit la rencontrer. Le corps traversé par une balle, il tomba sous le coup, et le pont ne fut pas enlevé.

Pendant ce temps, on entendait toujours plus terrible la canonnade de Waterloo, et chacun avait la conviction qu'on perdait un sang précieux

devant des positions à la fois impossibles et inutiles à forcer, tandis qu'on avait laissé sur sa gauche les ponts de Limal et de Limelette, par lesquels quatre heures auparavant il eût été facile de passer, et d'apporter un secours décisif à la grande armée. Ainsi trois fois dans la journée on aurait pu sauver la France : une première fois en partant à quatre heures du matin de Gembloux pour franchir la Dyle, ce qui nous eût forcés de voir et de suivre les mouvements des Prussiens ; une seconde fois en prenant à midi le parti de marcher de Sart-à-Valhain sur Maransart, ce qui nous permettait d'arriver à cinq heures, et à six heures au plus tard sur les derrières de Bulow ; une troisième fois enfin, en passant les ponts de Limal et de Limelette à deux heures, lorsqu'on apercevait des corps prussiens se dirigeant vers Mont-Saint-Jean, ce qui nous aurait permis au moins de retenir Pirch et Ziethen, et chacune de ces trois fois le commandant de notre aile droite avait fermé les yeux à l'évidence ! Il était manifeste que la Providence nous avait condamnés, et qu'elle avait choisi le maréchal Grouchy pour nous punir ! Et l'infortuné, nous ne cesserons de le qualifier ainsi, était de bonne foi ! Le seul sentiment répréhensible en lui, c'était la disposition à juger les conseils de ses lieutenants bien plus d'après leur forme que d'après leur valeur.

Enfin, vers six heures, le bandeau fatal tomba de ses yeux. L'officier parti à une heure, après la lettre interceptée du général Bulow, apportait une nouvelle dépêche, explicative de la précédente, prouvant que Wavre au lieu d'être une désignation précise, n'était qu'une désignation générale, qu'il fallait seulement avoir en vue le point où était la grande armée française, la situation où elle se trouvait, se lier à elle, et se diriger sur les derrières des Prussiens, qui seraient écrasés si on les plaçait entre deux feux.

La pensée du major général avait fini par s'éclaircir, et par pénétrer dans l'esprit fermé du maréchal Grouchy. Alors ce dernier n'hésita plus, mais le temps d'être utile était passé. Napoléon avait succombé, et devant Wavre même Gérard avec un grand nombre de braves étaient tombés, sans aucun avantage pour le salut de l'armée et de la France.

Le maréchal Grouchy donna sur-le-champ des ordres pour faire occuper les ponts de Limal et de Limelette. Il avait en arrière Pajol, qu'il avait envoyé le matin avec sa cavalerie légère et la division Teste dans la direction de Liége, pour suivre encore les Prussiens de ce côté, et qui était revenu après avoir fait près de douze lieues dans la journée, preuve bien évidente qu'on aurait pu en faire cinq ou six dans la demi-journée. Le maréchal les chargea d'enlever le pont de Limal, ce qui fut exécuté sans difficulté, les Prussiens n'ayant là que de faibles arrière-gardes. Mais à l'heure où ce pont fut enlevé, on n'entendait plus le canon, un calme de mort planait sur la contrée. Grouchy pour se consoler, se plut

à supposer que la bataille de Waterloo était gagnée, et le dit à ses lieutenants. Il avait besoin de le croire, besoin bien concevable, et qui honorait son cœur s'il n'honorait pas son esprit!

Mais cette confiance n'était point partagée. Le général Gérard, atteint d'une blessure qui semblait mortelle, résigné à mourir, n'avait qu'une pensée, c'est que la France avait succombé, et souffrait de cette pensée plus que de sa blessure. On passa la plus triste nuit. Le lendemain dès la pointe du jour tout le monde, de Wavre à Limal, était debout, impatient d'apprendre les événements de la veille, car un silence sinistre continuait de régner dans la plaine, et surtout dans la direction de Mont-Saint-Jean. Enfin arriva l'officier parti de Charleroy à onze heures du soir, lequel annonçait le désastre, et prescrivait la retraite sur Namur. Le maréchal Grouchy, ayant sur le visage la consternation d'un honnête homme qui s'est trompé mais qui cherche à se justifier, dit à ses généraux qui le regardaient avec trop de douleur pour avoir de la colère : Messieurs, quand vous connaîtrez mes instructions, vous verrez que j'ai dû faire ce que j'ai fait. — On ne répliqua point, et ce n'était pas en effet le moment de disputer. Il fallait se tirer du coupe-gorge où l'on était tombé, car on était séparé des débris de l'armée française par deux armées victorieuses. Le commandant de notre aile droite, avec ce qu'il avait sous la main, prit immédiatement la route de Mont-Saint-Guibert et de Namur, et ordonna aux corps de Gérard et de Vandamme de se rendre au même point par Gembloux. Mais que deviendrait-on, si, avec trente-quatre mille hommes, on rencontrait tout ou partie des 150 mille hommes victorieux que conduisaient Wellington et Blucher?

Tels avaient été les événements sur l'un et l'autre théâtre d'opérations dans cette funeste journée du 18 juin 1815, que les Anglais ont appelée bataille de Waterloo, parce que le bulletin fut daté de ce village, que les Prussiens ont appelée bataille de la Belle-Alliance, parce que c'est là qu'ils combattirent, que Napoléon enfin a appelée bataille de Mont-Saint-Jean, parce que c'est sur ce plateau que l'armée française fit des prodiges, et que nous qualifions, nous, de bataille de Waterloo, parce que l'usage, souverain en fait d'appellations, l'a ainsi établi. Les fautes et les mérites dans cette funeste journée sont faciles à apprécier pour quiconque, en se dégageant de toute prévention, veut appliquer à les juger les simples lumières du bon sens.

On a vu les motifs qui avaient décidé Napoléon à prendre l'offensive contre l'Europe de nouveau coalisée, et certes ces motifs étaient du plus grand poids. La colonne envahissante de l'Est sous le prince de Schwarzenberg, celle du Nord sous le duc de Wellington et le maréchal Blucher, marchaient à plus de cent lieues l'une de l'autre, et la première se trouvait en outre d'un mois en retard sur la seconde. Profiter de ce

qu'elles étaient séparées par la distance et par le temps, était donc bien indiqué, car à les attendre, à leur laisser le loisir de se réunir, il y avait l'inconvénient de permettre l'envahissement des plus belles provinces de France, après leur avoir pris leurs citoyens les plus valides pour les jeter dans les gardes nationales mobilisées; il y avait le danger de se mettre sur les bras cinq cent mille hommes, masse énorme, et quoi qu'on dût avoir derrière soi Paris bien défendu, et 250 mille hommes de troupes actives pour manœuvrer, c'était chose singulièrement hasardeuse que de laisser former une pareille masse, quand on pouvait la combattre avant sa formation. D'ailleurs le plan de l'offensive n'excluait pas celui de la défensive plus tard. Si, en effet, après avoir essayé de repousser l'invasion on était ramené en deçà de la frontière, les provinces abandonnées à l'ennemi n'auraient point à se plaindre, et si un désastre prodigieux ne signalait pas le début de la campagne, le passage de l'offensive à la défensive pourrait s'opérer, comme il s'opère tous les jours à la guerre par des capitaines beaucoup moins habiles que Napoléon.

C'était donc un plan fort sage, et que la postérité ne pourra blâmer, d'avoir voulu profiter de la distance de lieu et de temps qui séparait les deux colonnes envahissantes, pour tâcher de détruire celle du Nord avant l'arrivée de celle de l'Est. C'était une pensée bien profonde, et que la postérité loin de la blâmer admirera certainement, que d'avoir discerne qu'entre les Anglais et les Prussiens, malgré l'intérêt qu'ils avaient d'être étroitement unis, il se trouverait à cause de la différence de leurs points de départ, les uns venant de Bruxelles, les autres de Liége, un endroit où la soudure serait mal faite, et où l'on pourrait s'interposer entre eux pour les séparer et les combattre les uns après les autres. Devinant cette circonstance avec la double sagacité du génie et d'une expérience sans égale, Napoléon, trompant l'ennemi par les plus habiles démonstrations, parvint en cinq ou six jours à concentrer ses corps d'armée, qui partaient les uns de Metz, les autres de Lille et de Paris, de manière que le 14 juin au soir 124 mille hommes, 300 bouches à feu, étaient réunis dans la forêt de Beaumont, sans que les Prussiens, dont les avant-postes étaient à deux lieues, en sussent rien. Le 15 au matin, Napoléon avait traversé la bande boisée qui le cachait à l'ennemi, avait enlevé Charleroy sous les yeux des Prussiens et des Anglais, et le 15 au soir avait pris position entre les deux armées alliées, surprises, confondues de son apparition subite. L'histoire de la guerre n'offre rien de semblable, comme sûreté, précision, bonheur d'exécution.

Dans cette journée, une seule chose était à regretter, c'est que Ney, l'audacieux Ney, eût manqué d'audace aux Quatre-Bras, et n'eût pas occupé ce point, de manière à séparer irrévocablement les Anglais des Prussiens. Mais en fait ils étaient suffisamment séparés, car les Prussiens

atteints par Napoléon allaient être contraints de livrer bataille sans les Anglais, et il serait encore temps le lendemain de se saisir des Quatre-Bras qu'on n'avait pas occupés la veille.

Jusque-là donc la réussite avait répondu à la grandeur et à la profondeur des combinaisons. Le 16 il fallait commencer par combattre les Prussiens qu'on avait devant soi, afin de pouvoir, les Prussiens battus, se jeter sur les Anglais. Importait-il absolument de le faire dans la matinée plutôt que dans l'après-midi? Sans doute, si en politique on a raison de ne jamais se presser, en guerre au contraire on ne saurait jamais trop se hâter, car plus tôt le résultat est acquis, et plus tôt on est soustrait aux caprices de la fortune. Mais à la guerre, plus qu'ailleurs, il y a les nécessités matérielles auxquelles il faut bien obéir. Or il y en avait une ici à laquelle il fallait se soumettre inévitablement, celle de faire arriver les troupes en ligne, car avec quelque rapidité qu'on eût marché la veille, pourtant le 6ᵉ corps, la garde, les cuirassiers, les parcs, n'avaient pu encore traverser la Sambre, Gérard n'avait fait que l'atteindre, d'Erlon que la dépasser d'une lieue. Il fallait en outre le temps de transporter les troupes sur le champ de bataille de Fleurus, et pendant qu'elles marchaient, Napoléon avait le loisir de recueillir les rapports de ses avant-gardes, et de convertir en certitude ce qui n'était que la divination du génie. Par ces motifs péremptoires il livrait l'après-midi au lieu de la livrer le matin la bataille de Ligny, et elle était aussi utilement gagnée à ce moment de la journée qu'à l'autre, car en juin le jour finissant à neuf heures, on avait certes bien le temps de s'égorger de trois à neuf heures, et de remporter une grande victoire.

Quant à la bataille, on ne peut contester que le plan, l'exécution, fussent ce qu'on devait attendre d'un capitaine consommé. Les Prussiens venant s'établir dans les villages de Saint-Amand et de Ligny, pour couvrir la grande chaussée de Namur à Bruxelles qui formait leur ligne de communication avec les Anglais, et montrant ainsi le dos aux troupes françaises dirigées sur les Quatre-Bras, Napoléon les avait vigoureusement attaqués à Saint-Amand et à Ligny, en prescrivant à Ney d'occuper au plus tôt les Quatre-Bras, et de détacher ensuite un de ses corps pour prendre à revers la ligne prussienne. La moitié de l'armée de Blucher eût été prise si cet ordre eût été exécuté. Mais Ney, comme tous nos généraux, devenu craintif non pas devant l'ennemi, mais devant la fortune, ébranlé encore par les conseils du général Reille, tâtonna toute la journée, perdit la matinée pendant laquelle il aurait pu conquérir les Quatre-Bras sur les quelques mille hommes qui les occupaient, les attaqua avec vigueur quand il n'était plus temps, c'est-à-dire quand leur force était quadruplée, et alors pour réparer sa faute attirant à lui d'Erlon que Napoléon attirait de son côté, rendit d'Erlon inutile partout, et, sans

vaincre les Anglais, empêcha Napoléon de détruire en entier les Prussiens. Privé ainsi des corps qui devaient prendre l'ennemi à revers, Napoléon n'en fut pas déconcerté, imagina une nouvelle manœuvre sur le terrain même, et avec la garde coupant au-dessus de Ligny la ligne prussienne qu'il ne pouvait prendre à revers, remporta néanmoins une victoire éclatante et de grande conséquence. Si en effet les Prussiens, par les va-et-vient de d'Erlon, au lieu d'être détruits n'étaient que défaits, ils l'étaient cependant assez pour qu'on pût leur tenir tête à l'aide d'un fort détachement, pendant qu'on irait chercher une rencontre décisive avec les Anglais. Si Ney par sa faute avait laissé passer l'occasion de culbuter les Anglais aux Quatre-Bras, il n'en avait pas moins opposé une ténacité héroïque à leurs efforts pour communiquer avec les Prussiens, il ne les en avait pas moins empêchés de s'établir sur la chaussée de Namur à Bruxelles, il ne les en avait pas moins obligés de s'arrêter pour battre en retraite le lendemain. Ainsi le 16 comme le 15, le plan de Napoléon, malgré des accidents toujours fréquents à la guerre, plus fréquents ici à cause de l'ébranlement de toutes les têtes, n'avait pas cessé de réussir encore, car d'un côté les Prussiens vaincus dans une grande bataille, de l'autre les Anglais contenus dans un combat acharné, étaient forcés d'exécuter une retraite divergente, l'armée française restait en masse interposée entre eux, et les Anglais allaient être contraints comme les Prussiens d'accepter les jours suivants une bataille séparée.

Le 17 au matin on ne pouvait marcher dès l'aurore avec des troupes qui la veille à neuf heures du soir étaient encore aux prises avec l'ennemi, et qui avaient bivouaqué au milieu de trente mille cadavres sans avoir même mangé la soupe. Napoléon cependant perdit le moins de temps possible : il mit en mouvement Lobau qui n'avait pas combattu, la garde dont une partie seule avait été engagée, les cuirassiers qui n'avaient pas donné un coup de sabre ; il destina Vandamme et Gérard, vainqueurs un peu fatigués des Prussiens, à surveiller ces derniers, et dirigea son centre vers le maréchal Ney, pour composer avec lui la masse qui devait combattre l'armée britannique. Mais pour faire défiler ces troupes il était indispensable que Ney, qui devenait tête de colonne, eût défilé aux Quatre-Bras. Or Ney, plein d'appréhensions le 17 comme le 16, ne remuait pas, croyant toujours avoir devant lui la totalité de l'armée anglaise. Il fallut que Napoléon vînt avec Lobau, la garde et les cuirassiers le tirer de ses inquiétudes, et alors seulement il se mit en marche, c'est-à-dire à onze heures du matin. Tandis que la matinée était perdue, partie par la fatigue des troupes, partie par les retards de Ney, l'après-midi le fut par un orage épouvantable qui paralysa les deux armées, car lorsque la puissance de la nature se montre, celle des hommes, quels qu'ils soient, s'évanouit. Ainsi les lieutenants de Napo-

léon le matin, la nature l'après-midi, lui prirent la journée du 17. Mais dans cette journée le temps était-il la considération décisive? Assurément non. Après avoir battu les Prussiens, il fallait battre les Anglais, et le plus tôt était le mieux. Pour les battre il fallait les rencontrer, et la possibilité de cette rencontre dépendait du duc de Wellington et non de Napoléon. Une demi-marche seulement nous séparant des Anglais, on ne pouvait songer à les gagner de vitesse : s'ils voulaient la bataille, nous les trouverions en avant de la forêt de Soignes sans avoir besoin de nous presser, sinon ils mettraient la forêt entre eux et nous, et la bataille deviendrait impossible. Voudraient-ils la livrer? Napoléon le désirait ardemment, car les suivre au delà de Bruxelles, quand sa présence allait être si nécessaire en Champagne, lui était impossible, et les quitter sans les avoir battus était le renversement de tous ses plans. Mais quel que fût son désir, il ne pouvait absolument pas devancer les Anglais à l'entrée de la forêt de Soignes pour les obliger à combattre. Sa seule ressource évidemment, c'était l'ardeur de Blucher, l'ambition du duc de Wellington, et non une rapidité de marche, que la fatigue des troupes, les hésitations de Ney, un orage épouvantable, rendaient impossible, et que la proximité de la forêt de Soignes eût rendue inutile.

Le temps n'était donc pas la considération importante dans la journée du 17. Mais s'il n'y eut pas faute dans l'emploi du temps, y eut-il faute dans la répartition des forces? L'exposé des faits a mis le lecteur en mesure d'en juger. Qu'y avait-il de plus simple en effet, les Prussiens vaincus, que de mettre à leur suite un détachement suffisant pour les surveiller, les contenir, les isoler des Anglais pendant que l'on combattrait ces derniers? Un homme de sens osera-t-il dire qu'il fallait ne plus s'inquiéter des Prussiens, les laisser devenir ce qu'ils voudraient, en se bornant à jeter sur leurs traces un peu de cavalerie qui aurait vu, sans pouvoir l'empêcher, tout ce qu'il leur aurait plu d'entreprendre? Ah! sans doute, si on suppose dans le commandant de notre aile droite chargée de les suivre un aveuglement sans égal dans l'histoire, un aveuglement tel qu'il laisserait quatre-vingt mille Prussiens faire devant lui tout ce qu'ils voudraient, même accabler Napoléon leur vainqueur, sans s'y opposer, on aura raison de dire que ce détachement de l'aile droite était une faute : mais en supposant à celui qui la dirigeait seulement l'instinct que laissèrent éclater les simples soldats, on faisait en la détachant une chose non-seulement de règle, mais nécessaire, et qui ne devait pas priver l'armée de son secours, car enfermés les uns et les autres dans un espace de quatre à cinq lieues, où tous entendaient le canon de tous, on ne devait pas croire qu'on perdrait les 34 mille hommes de Grouchy jusqu'à ne les retrouver qu'après une affreuse catastrophe.

Le détachement de Grouchy était donc nécessaire, dicté par les règles,

par la situation, par le plus vulgaire bon sens. Quant aux instructions qu'il reçut, on peut sans doute disputer sur leur signification : il y a cependant un ordre qu'on ne saurait contester, car les soldats l'eussent donné, c'était de suivre les Prussiens, de ne pas les perdre de vue, et de manœuvrer de manière à les empêcher de rejoindre les Anglais, puisque le plan connu de tout le monde était d'avoir affaire séparément à chacune des deux armées ennemies. Qu'on accumule les hypothèses tant qu'on voudra, cet ordre ce n'est pas Napoléon qui le dictait, c'est la situation, et il y a une preuve sans réplique que bien ou mal donné (et ce n'était pas l'usage de Napoléon de mal donner ses ordres) il entra pourtant tel que nous le supposons dans l'esprit du maréchal Grouchy, c'est que le soir du 17, écrivant à Napoléon, le maréchal lui disait : Je suis à la poursuite des Prussiens, et je m'appliquerai à les tenir éloignés des Anglais. — Il n'y avait donc aucune équivoque sur le véritable sens de ses instructions dans l'esprit du commandant de l'aile droite.

Mais dès le début le maréchal Grouchy se trompa sur la direction des Prussiens, et il les supposa sur la route de Namur. L'erreur était excusable, et n'aurait pas été de grande conséquence s'il avait fait ce qu'il devait faire, s'il avait mis sa cavalerie légère sur les trois directions possibles, celles de Mont-Saint-Guibert, de Gembloux, de Namur, et son infanterie sur celle de Gembloux qui était intermédiaire à toutes les autres. Les blés couchés sous les pas des Prussiens l'auraient éclairé sur-le-champ, et lui auraient prouvé que les Prussiens se retiraient non pas sur le Rhin, mais sur Wavre, c'est-à-dire vers l'armée anglaise. Il finit par le reconnaître, mais en conservant un fâcheux soupçon sur Namur, et dans cette première journée il ne fit marcher son infanterie que très-tard vers Gembloux. La journée du 17 que Napoléon n'aurait pas pu employer autrement sur la route de Mont-Saint-Jean, fut donc à peu près perdue sur la route de Wavre par le maréchal Grouchy.

Mais le 18, pouvant se mettre en mouvement dès quatre heures du matin, ayant dix-sept heures de jour pour se porter où il voudrait, étant enfermé dans un espace où l'on se trouvait à quatre ou cinq lieues les uns des autres, le maréchal Grouchy était en mesure de tout réparer. Malheureusement il ne donna ses ordres qu'entre six et sept heures du matin, et n'ayant pas pourvu aux distributions de vivres, ses troupes ne partirent qu'à huit, à neuf, à dix heures. Pourtant même alors rien n'était perdu, ni même compromis, puisque cinq heures suffisaient pour se transporter au point le plus extrême de ce théâtre d'opérations, si on se laissait guider par le canon.

Tandis que la droite détachée était conduite avec si peu d'activité et de sûreté de vues, Napoléon avec le centre et la gauche se préparait à livrer sa seconde bataille, celle qui devait décider de son sort et du nôtre.

Cette rencontre qu'il avait tant désirée, et avec tant de raison puisqu'il fallait qu'il battit les Anglais après les Prussiens, pour revenir en toute hâte sur les Autrichiens et les Russes, cette rencontre le bouillant patriotisme de Blucher, l'ambition du duc de Wellington allaient la lui offrir. Certes le résultat les a justifiés l'un et l'autre, mais la postérité, comme l'a dit Napoléon avec sa grandeur de langage accoutumée, sera moins indulgente, car si la fortune ne leur eût pas ménagé dans l'aveuglement de Grouchy un vrai phénomène, ils pouvaient être accablés à la lisière de la forêt de Soignes, mal percée, difficile à traverser après une défaite, tandis qu'au contraire en mettant la forêt de Soignes entre eux et Napoléon, ils déjouaient tous les calculs de celui-ci, et le réduisaient à battre en retraite pour venir faire face à la grande colonne de l'Est après avoir échoué dans tous ses plans. Ils auraient donc choisi un jeu sûr, au lieu du jeu le plus téméraire et le plus périlleux.

Quoi qu'il en soit, la bataille tant désirée par Napoléon (preuve que le génie lui-même ne sait souvent ce qu'il demande en fatiguant la Providence de ses vœux), la bataille était certaine. Fallait-il la livrer au commencement de la journée? fallait-il à Waterloo comme à Ligny, tâcher d'agir le matin plutôt que l'après-midi? Ah! oui sans doute, mille fois oui, si on avait prévu qu'au lieu de Grouchy qu'on avait si près de soi, soixante mille Prussiens auraient le temps d'arriver, sans que Grouchy les vît, quand la nature entière les voyait marcher à découvert, hommes, chevaux et canons! Mais une telle chose était de toutes la moins supposable, et, en attendant, l'artillerie se trouvant dans l'impossibilité de manœuvrer, force était bien d'accorder quatre à cinq heures pour que le sol détrempé pût se raffermir. Le meilleur, le plus sage des hommes, Drouot, ne se consolait pas d'avoir donné le conseil de différer la bataille de quelques heures[1], et sa vertu avait tort ici contre lui-même,

[1] Je trouve dans des notes fort curieuses, fort intéressantes, écrites il y a longtemps par le colonel Combes-Brassard, chef de l'état-major du 6e corps (corps de Lobau), le passage suivant, et je le cite parce qu'il met en lumière l'une des plus grandes vertus des temps modernes, celle de Drouot. « Le général Drouot, dit le colonel Combes-Brassard, passa peu de jours à Paris après son jugement. Je le voyais fréquemment. La bataille de Mont-Saint-Jean était souvent le sujet de nos entretiens. Il me dit un jour du ton d'un homme qui semble avoir besoin de soulager son âme oppressée : « Plus je pense » à cette bataille, plus je me sens entraîné à me croire l'une des causes qui nous l'ont » fait perdre. » — « Vous, mon général! le dévouement généreux d'une noble amitié » pour son maître ne saurait aller plus loin. » — « Expliquons-nous, mon cher colonel. » Je n'entends pas me charger des fautes qui ne sont pas les miennes, mais revendiquer » ce qui m'appartient, à mes risques et périls.

» Dès le point du jour, continua-t-il, l'Empereur avait reconnu la position des ennemis; » son plan était arrêté; ses dispositions d'attaque faites pour sept ou huit heures du matin » au plus tard. Je lui fis observer que la pluie avait tellement dégradé les chemins et dé» trempé le terrain que les mouvements de l'artillerie seraient bien lents; que deux ou » trois heures de retard sauveraient cet inconvénient. L'Empereur souscrivit à ce retard » funeste. S'il n'eût tenu aucun compte de mon observation, Wellington était attaqué à

car on pouvait bien dans cette saison livrer à onze heures la bataille de Waterloo, quand on n'avait livré celle de Ligny qu'à trois heures de l'après-midi, ce qui n'avait pas empêché de la gagner. Or l'inconvénient d'embourber son artillerie, d'embourber sa cavalerie, qui étaient ses deux armes les meilleures, était une considération dont personne ne pouvait méconnaître l'importance. Le résultat, il est vrai, a condamné le vaincu, et le résultat est un dieu de fer que les hommes adorent : mais l'argument de Drouot, auquel Napoléon se rendit, était décisif, et la postérité ne blâmera pas celui-ci d'en avoir tenu si grand compte.

L'heure fixée, restait le plan. Certainement l'idée de se jeter sur la gauche des Anglais faiblement établie, de la culbuter sur leur centre, de leur enlever ainsi la grande route de Bruxelles, seule issue praticable à travers la forêt de Soignes, était excellente, car dans cette manière d'opérer l'avantage de séparer les Anglais des Prussiens s'ajoutait à tous les autres. Malheureusement des fautes furent commises dans l'exécution. Il fallait sans doute à notre gauche attaquer le château de Goumont, mais ce fut une faute de ne pas le briser à coups de canon, au lieu de chercher à le prendre à coups d'hommes, et d'y épuiser ainsi la gauche de l'armée française. Le bois de Goumont cachait ce détail à l'œil de Napoléon, et il est regrettable que le général Reille ne suivît pas le combat d'assez près pour empêcher une dépense d'hommes si complétement inutile. Il est évident qu'on aurait dû s'arrêter à la conquête du bois, et réserver les braves divisions Jérôme, Foy, Bachelu, pour l'attaque du plateau de Mont-Saint-Jean, qui était l'opération capitale.

L'attaque de la Haye-Sainte au centre, et le long du chemin d'Ohain contre la gauche des Anglais, exécutée par des masses épaisses, incapables de manœuvrer devant la cavalerie, fut une autre faute de tactique, qu'on ne sait comment expliquer de la part d'un manœuvrier aussi habile que Ney, qui dut être provoquée par l'idée qu'on avait de la solidité des Anglais, et que Napoléon n'eut pas le temps d'empêcher, car lorsqu'il put s'en apercevoir les troupes étaient déjà en mouvement, et il était

» sept heures, il était battu à dix, la victoire complète à midi, et Blucher qui ne put » déboucher qu'à cinq heures, tombait entre les mains d'une armée victorieuse. Nous » attaquâmes à midi, et nous livrâmes toutes les chances du succès à l'ennemi. »

Ce passage m'a paru devoir être reproduit. Tandis que nous voyons en effet les auteurs des fautes les plus graves repousser une responsabilité qui leur appartient, Drouot, qui n'avait rien à se reprocher dans la funeste bataille de Waterloo, car ce n'était pas une faute dans une journée de dix-huit heures, d'en consacrer trois ou quatre à laisser raffermir le sol, Drouot s'accusait d'avoir contribué à la perte de la bataille en la faisant différer. Par le fait, sans doute ce fut un mal d'avoir perdu trois heures, mais d'après toutes les vraisemblances ce n'était pas une faute, car pour ceux qui avaient à prendre l'offensive le raffermissement du sol était une circonstance capitale. C'est une nouvelle preuve de ce qu'il y a de hasard dans les événements militaires, et de la nécessité de juger avec une extrême réserve des opérations où souvent le conseil le plus sage aboutit aux plus déplorables résultats.

trop tard pour changer leurs dispositions d'attaque. Cette faute fut extrêmement regrettable, car elle rendit impuissante une tentative qui aurait dû être décisive, et elle fit naître dès le début dans l'esprit des combattants un préjugé favorable pour les Anglais, défavorable pour nous.

Pourtant rien n'était compromis, et Napoléon en lançant sa cavalerie tira des Écossais gris une prompte vengeance. Mais un spectre effrayant avait déjà levé sa tête sur ce champ funèbre, et ce spectre c'était l'armée prussienne. Napoléon prévit tout de suite le danger de cette apparition, et sans perdre un instant il porta Lobau à sa droite. Pour parer à ce nouvel incident, était-il possible de faire mieux, ou autrement? Assurément non. Abandonner une bataille déjà si fortement engagée, renoncer à ses plans qui pouvaient seuls compenser l'infériorité de nos forces, c'était se constituer soi-même vaincu dans un moment où il y avait tant d'espérance d'être vainqueur, car après tout la voie ne pouvait être ouverte à Bulow sans l'être à Grouchy, et il était permis d'espérer que si l'un venait, l'autre viendrait aussi. Napoléon continua donc la bataille, mais en la continuant il eut soin de la ralentir. Il prescrivit à Ney d'enlever la Haye-Sainte, ce qui ôtait aux Anglais leur point d'appui au centre, et nous assurait à nous le débouché sur le plateau de Mont-Saint-Jean lorsque nous voudrions porter le coup décisif, et il lui recommanda, cela fait, de s'arrêter jusqu'à ce qu'on eût apprécié la portée de l'attaque des Prussiens contre notre droite. Prendre la Haye-Sainte et attendre, était évidemment la seule chose qu'il y eût à faire en une circonstance si grave.

Mais Ney, cédant à une fougue que le regret de ses hésitations de la veille avait changée en fureur, se précipita sur les Anglais, s'empara de la Haye-Sainte avec une vigueur sans pareille, puis, ayant rencontré plusieurs fois la cavalerie ennemie pendant ce combat, s'engagea peu à peu avec elle, la suivit sur le plateau, vit là toute une artillerie abandonnée, crut le moment décisif venu, entraîna successivement sur ce plateau toute la cavalerie, y soutint une lutte de géants, mais lutte intempestive dès qu'on ne pouvait pas la terminer avec de l'infanterie, et dépensa ainsi nos troupes à cheval qui, employées à propos, auraient servi un peu plus tard à gagner la bataille.

Les prodiges de Ney étaient donc un malheur, que Napoléon, ayant porté à droite non-seulement son infanterie mais son attention, n'avait pu empêcher. Que faire alors?... Prescrire à Ney de conserver le plateau tant qu'il pourrait, pendant qu'on irait avec la garde donner aux Prussiens un choc terrible, et puis les Prussiens écartés, rallier la garde, et se ruer sur l'armée anglaise pour en finir, était évidemment la seule manœuvre imaginable, et Napoléon l'adopta. Il reçut et repoussa les

Prussiens avec une vigueur dont les vieux soldats de la garde, conduits par Morand, étaient seuls capables. Bulow culbuté, écrasé entre Planchenois et Maransart, Napoléon ne perdit pas un instant, et tenant parole à Ney, marcha au plateau avec la garde ralliée, pour y jouer dans une action désespérée son sort, celui de l'Empire et de la France. Quatre de ses bataillons, bravant un feu épouvantable, avaient déjà pris pied sur le plateau, et les autres allaient probablement terminer la lutte, quand le corps prussien de Ziethen, arrivant à l'improviste, fit tourner en catastrophe une bataille qui pouvait être encore une victoire, victoire sanglante, cruellement achetée, victoire enfin! Au point où en étaient les choses, les suites devaient être une déroute sans exemple, car il ne restait pas une seule réserve pour rallier l'armée, car à défaut d'une réserve la personne de Napoléon, demeuré debout au milieu d'une fournaise de feux, aurait pu rallier les soldats, mais la nuit empêchait de l'apercevoir, mais on le croyait mort, mais, après un effort surhumain, l'abattement chez les troupes égalait leur exaltation, et pour surcroît de malheur, en ayant l'ennemi devant, on l'avait en flanc, on l'avait par derrière. Tout concourait donc pour faire de la bataille perdue un désastre inouï. C'était l'Empire qui, après s'être écroulé en 1814, s'être relevé en 1815, s'abîmait enfin, tel qu'un édifice gigantesque fondant tout à coup sur la tête de celui qui s'obstine à y rester jusqu'au dernier instant.

Que le malheur fût immense, on ne saurait le nier, mais que Napoléon dans la journée n'eût pas tout fait pour le conjurer, il est impossible de le soutenir, car s'il avait retardé l'heure de la bataille, c'était par une nécessité physique, car si des fautes de tactique avaient été commises par Reille, par d'Erlon, il avait essayé de les réparer, car si Ney avait devancé l'action principale, il n'avait pu l'empêcher, occupé qu'il était vers sa droite, et cette action prématurément engagée il l'avait suspendue pour tenir tête aux Prussiens, et ceux-ci repoussés, il s'était hâté de la reprendre, lorsqu'un dernier corps prussien était venu l'accabler. Il n'avait donc pas failli comme capitaine, et pour être juste envers les vainqueurs comme envers le vaincu, nous ajouterons que le duc de Wellington et Blucher avaient mérité leur victoire, le premier par une fermeté inébranlable, le second par un patriotisme inaccessible aux découragements.

Maintenant, il faut le dire, avec le sincère regret d'atteindre la mémoire d'un honnête homme, d'un brave militaire, frappé en cette occasion d'une cécité sans exemple, la vraie cause de nos malheurs (cause matérielle, entendons-nous, car la cause morale est ailleurs), la vraie cause fut le maréchal Grouchy. Nous avons exposé les faits avec une scrupuleuse exactitude, et ils ne laissent rien de sérieux à opposer en sa

faveur, quoiqu'on l'ait essayé bien des fois depuis quarante ans. Après avoir perdu l'après-midi du 17, après avoir encore perdu la matinée du 18, il lui restait toute la moitié de cette fatale journée du 18 pour réparer ses fautes, et c'était assez pour convertir en triomphe un immense désastre. A Sart-à-Valhain, en effet, le canon retentit à onze heures et demie. Le général Gérard, avec la sagacité d'un véritable homme de guerre, avec la chaleur d'un Français passionné pour son pays, proposa de marcher vers le canon, et il donnait cette raison, que dans le doute où l'on était des intentions de l'ennemi, il fallait accourir auprès de Napoléon, car si les Prussiens se portaient vers lui, on rentrait dans ses instructions qui prescrivaient d'être toujours sur leurs traces, s'ils se retiraient vers Bruxelles, il n'y avait plus à s'occuper d'eux, et il fallait se presser de concourir à la destruction définitive des Anglais. Gérard, Vandamme, Valazé, tous les soldats proféraient le même cri. Mais Grouchy, fermant les yeux à l'évidence, repoussa cette lumière éclatante qui jaillissait de tous les esprits. Un tort de forme chez Gérard, un tort de susceptibilité chez Grouchy, firent échouer ce conseil admirable, qui eût sauvé l'Empire, et ce qui importait mille fois plus, la France!

On a fait valoir en faveur du maréchal Grouchy deux excuses, premièrement que le temps manquait pour arriver de Sart-à-Valhain à Maransart, et secondement qu'on eût trouvé sur son chemin quarante mille Prussiens pour disputer le passage de la Dyle, tandis que cinquante mille autres seraient allés accabler Napoléon. Nous croyons ces deux excuses mal fondées d'abord, et ensuite fussent-elles fondées, n'excusant pas celui qu'on veut excuser. Si en effet, lorsqu'on était à Sart-à-Valhain le temps manquait, à qui était la faute, sinon à Grouchy qui avait perdu cinq ou six heures dans l'après-midi du 17, et quatre le matin du 18? Si on devait trouver les Prussiens défendant la Dyle, à qui la faute encore, sinon à Grouchy qui n'en avait pas fait surveiller le cours, qui avait négligé de s'emparer des ponts de cette rivière, presque tous oubliés par l'ennemi, et qui n'avait point songé à la traverser là où elle pouvait être franchie sans difficulté? Évidemment le tort ici serait encore à Grouchy. Mais ces excuses qui n'excusent pas, en fait sont dépourvues de tout fondement.

Quant à la distance, voici la vérité rigoureuse. De Nil-Saint-Vincent, où était parvenu Vandamme à onze heures et demie, à Maransart, il y a tout au plus cinq lieues métriques, c'est-à-dire quatre lieues anciennes. Les gens du pays parlaient d'un trajet de quatre heures au plus. Il est certain qu'il faut beaucoup moins d'une heure pour parcourir une lieue métrique. Si on veut tenir compte des mauvais chemins, moins mauvais toutefois sur les routes transversales que sur les routes directes fatiguées par les Prussiens, on pouvait supposer cinq heures, et c'était beaucoup

pour des soldats que le bruit du canon n'aurait pas manqué d'électriser. Qu'on suppose six heures, ce qui est une évaluation singulièrement exagérée, et on arrivait au meilleur moment. Qu'on en suppose sept, le moment était encore très-propice, puisque c'était l'heure où la vieille garde culbutait les Prussiens de Planchenois, et où on les aurait surpris dans un affreux désordre. Maintenant veut-on des exemples de ce qui pouvait s'exécuter en fait de trajets sur ces mêmes lieux, et exactement dans les mêmes circonstances? Ces exemples ne manquent pas. Le corps de Vandamme, parti de Gembloux à huit heures, était à la Baraque à deux, après avoir perdu en route beaucoup plus d'une heure, et marché très-lentement. Or il y a de Gembloux à la Baraque à peu près la même distance que de Nil-Saint-Vincent à Maransart. On aurait donc pu opérer le trajet dont il s'agit en cinq heures. Veut-on un exemple plus concluant encore? Il y a plus de cinq lieues de Wavre à Gembloux, et le lendemain 19, quand la nécessité de se dérober à l'ennemi victorieux accélérait le pas de tout le monde, le corps de Vandamme, parti au coucher du soleil, c'est-à-dire à huit heures, était à onze à Gembloux [1]. On aurait donc pu faire cinq lieues en cinq heures le 18, puisqu'on les faisait en trois le 19.

Quant à la résistance que les Prussiens auraient opposée au passage de la Dyle, l'objection vraie devant Wavre où on allait les attaquer dans une position inexpugnable, devient fausse si on imagine que Grouchy se fût présenté aux ponts de Moustier ou d'Ottignies qui n'étaient pas gardés. A la vérité, en accordant à l'ennemi une clairvoyance surhumaine, qui malheureusement ne se manifestait pas à notre aile droite, il aurait pu se faire que Blucher, lisant dans nos projets, eût placé quarante mille hommes aux ponts de Moustier et d'Ottignies, par lesquels le général Gérard voulait passer, et que les défendant avec ces quarante mille hommes, il en envoyât quarante-cinq mille (car il lui était impossible d'en envoyer davantage) pour accabler Napoléon. Les choses sans doute auraient pu se passer ainsi, mais quand on n'est soi-même que des hommes, il ne faut pas se figurer que ses adversaires soient des dieux!

En fait rien de pareil n'avait eu lieu. Blucher se voyant suivi sur Wavre, y laissa Thielmann avec 28 mille hommes pour amuser les Français, envoya Bulow avec 30 mille vers la chapelle Saint-Lambert et Planchenois, achemina Pirch Ier derrière Bulow, Ziethen le long de la forêt de Soignes, chacun de ces derniers avec environ 15 mille hommes. Si Grouchy eût écouté le conseil du général Gérard, il serait arrivé vers une heure ou deux aux ponts de Moustier et d'Ottignies, les aurait traversés sans difficulté, n'aurait rencontré personne pour l'arrêter, et eût trouvé tout ouverte la route de Maransart. En dirigeant vers Wavre

[1] Témoignage du général Berthezène dans ses Mémoires, tome II, page 398.

Pajol et Teste qui avaient été le matin dirigés sur Tourrines, ce qui aurait suffi pour occuper Thielmann pendant quelques heures, et en marchant avec le reste de son corps vers Maransart, c'est-à-dire avec 30 mille hommes, il aurait trouvé Bulow engagé dans le vallon de Lasne au point de ne rien voir, et Pirch Ier et Ziethen trop avancés probablement dans leur mouvement pour s'apercevoir de sa présence. Supposez qu'il n'eût fait que détourner ces derniers de leur chemin, le but essentiel aurait été atteint, puisque c'est leur arrivée qui perdit tout. Mais même en attirant leur attention, il eût passé avant qu'ils pussent s'opposer à sa marche, et il eût opéré le double bien de délivrer d'eux Napoléon, et d'accabler Bulow.

Rien donc ne peut atténuer la faute du maréchal Grouchy, que ses services antérieurs qui sont réels, et ses intentions qui étaient loyales et dévouées. Grouchy, ainsi que l'a dit Napoléon, manqua à l'armée dans cette journée fatale, comme si un tremblement de terre l'eût fait disparaître du théâtre des événements. Ainsi l'oubli de son véritable rôle, qui était d'isoler les Prussiens des Anglais, fut la vraie cause de nos malheurs, nous parlons de cause matérielle, car pour les causes morales il faut les chercher plus haut, et à cette hauteur, Napoléon reparait comme le vrai coupable!

Si on considère en effet cette campagne de quatre jours sous des rapports plus élevés, on y verra, non pas les fautes actuelles du capitaine, qui n'avait jamais été ni plus profond, ni plus actif, ni plus fécond en ressources, mais celles du chef d'État, qui s'était créé à lui-même et à la France une situation forcée, où rien ne se passait naturellement, et où le génie le plus puissant devait échouer devant des impossibilités morales insurmontables. Certes rien n'était plus beau, plus habile que la combinaison qui en quelques jours réunissait sur la frontière 124 mille hommes à l'insu de l'ennemi, qui en quelques heures donnait Charleroy à Napoléon, le plaçait entre les Prussiens et les Anglais, le mettait en position de les combattre séparément, et les Prussiens, les Anglais vaincus, lui laissait le temps encore d'aller faire face aux Russes, aux Autrichiens, avec les forces qui achèveraient de s'organiser pendant qu'il combattrait! Mais les hésitations de Ney et de Reille le 15, renouvelées encore le 16, lesquelles rendaient incomplet un succès qui aurait dû être décisif, on peut les faire remonter jusqu'à Napoléon, car c'est lui qui avait gravé dans leur mémoire les souvenirs qui les ébranlaient si fortement! C'est lui qui dans la mémoire de Reille avait inscrit Salamanque et Vittoria, dans celle de Ney, Dennewitz, Leipzig, Laon, et enfin Kulm dans celle de Vandamme! Si le lendemain de la bataille de Ligny on avait perdu la journée du 17, ce qui du reste n'était pas très-regrettable, la faute en était encore aux hésitations de Ney pour une moitié du jour,

à un orage pour l'autre moitié. Cet orage n'était certes le fait de personne, ni de Napoléon, ni de ses lieutenants, mais ce qui était son fait, c'était de s'être placé dans une situation où le moindre accident physique devenait un grave danger, dans une situation où, pour ne pas périr, il fallait que toutes les circonstances fussent favorables, toutes sans exception, ce que la nature n'accorde jamais à aucun capitaine.

La perte de la matinée du 18 n'était encore la faute de personne, car il fallait absolument laisser le sol se raffermir sous les pieds des chevaux, sous la roue des canons, et après tout on ne pouvait croire que le temps qu'on donnerait au sol pour se consolider, serait tout simplement donné aux Prussiens pour arriver. Mais si Reille était découragé devant Goumont, si Ney, d'Erlon après avoir eu la fièvre de l'hésitation le 16, avaient celle de l'emportement le 18, et dépensaient nos forces les plus précieuses avant le moment opportun, nous le répéterons ici, on peut faire remonter à Napoléon qui les avait placés tous dans des positions si étranges, la cause de leur état moral, la cause de cet héroïsme, prodigieux mais aveugle. Enfin si l'attention de Napoléon attirée à droite avec sa personne et sa réserve, manquait au centre pour y prévenir de graves fautes, le tort en était à l'arrivée des Prussiens, et le tort de l'arrivée des Prussiens était, non pas à la combinaison de détacher sa droite pour les occuper, car il ne pouvait les laisser sans surveillance, sans poursuite, sans obstacle opposé à leur retour, mais à Grouchy, à Grouchy seul quoi qu'on en dise! mais le tort d'avoir Grouchy, ah! ce tort si grand était à Napoléon, qui, pour récompenser un service politique, avait choisi un homme brave et loyal sans doute, mais incapable de mener une armée en de telles circonstances. Enfin avec vingt, trente mille soldats de plus, Napoléon aurait pourvu à tous ces accidents, mais ces vingt, ces trente mille soldats étaient en Vendée, et cette Vendée faisait partie de la situation extraordinaire dont il était l'unique auteur. C'était en effet une extrême témérité que de se battre avec 120 mille hommes contre 220 mille, formés en partie des premiers soldats de l'Europe, commandés par des généraux exaspérés, résolus à vaincre ou à mourir, et cette témérité si grande était presque de la sagesse dans la situation où Napoléon se trouvait, car ce n'était qu'à cette condition qu'il pouvait gagner cette prodigieuse gageure de vaincre l'Europe exaspérée avec les forces détruites de la France, forces qu'il n'avait eu que deux mois pour refaire. Et pour ne rien omettre enfin, cet état fébrile de l'armée, qui après avoir été sublime d'héroïsme tombait dans un abattement inouï, était comme tout le reste l'ouvrage du chef d'État qui, dans un règne de quinze ans, avait abusé de tout, de la France, de son armée, de son génie, de tout ce que Dieu avait mis dans ses prodigues mains! Chercher dans l'incapacité militaire de Napoléon les causes d'un revers qui sont

toutes dans une situation qu'il avait mis quinze ans à créer, c'est substituer non-seulement le faux au vrai, mais le petit au grand. Il y eut à Waterloo bien autre chose qu'un capitaine qui avait perdu son activité, sa présence d'esprit, qui avait vieilli en un mot, il y avait un homme extraordinaire, un guerrier incomparable, que tout son génie ne put sauver des conséquences de ses fautes politiques, il y eut un géant qui voulant lutter contre la force des choses, la violenter, l'outrager, était emporté, vaincu comme le plus faible, le plus incapable des hommes. Le génie impuissant devant la raison méconnue, ou trop tard reconnue, est un spectacle non-seulement plus vrai, mais bien autrement moral qu'un capitaine qui a vieilli, et qui commet une faute de métier! Au lieu d'une leçon digne du genre humain qui la reçoit, de Dieu qui la donne, ce serait un thème bon à discuter devant quelques élèves d'une école militaire.

Au surplus, cet homme extraordinaire on allait le retrouver devant ces causes morales qu'il avait soulevées, et on va le voir dans le livre qui suit, essuyer une dernière catastrophe, où les causes morales sont encore tout, et les causes matérielles presque rien, car si les petits événements peuvent dépendre des causes matérielles, les grands événements ne dépendent que des causes morales. Ce sont elles qui les produisent, les forcent même à s'accomplir, en dépit des causes matérielles. L'esprit gouverne, et la matière est gouvernée : quiconque observe le monde et le voit tel qu'il est, n'y peut découvrir autre chose.

FIN DU LIVRE SOIXANTIÈME.

LIVRE SOIXANTE ET UNIÈME.

SECONDE ABDICATION.

Événements militaires sur les diverses frontières. — Combats heureux et armistice en Savoie. — Défaite des Vendéens et trêve avec les chefs de l'insurrection. — Arrivée de Napoléon à Laon. — Rédaction du bulletin de la bataille de Waterloo. — Napoléon examine s'il faut rester à Laon pour y rallier l'armée, ou se rendre à Paris pour y demander aux Chambres de nouvelles ressources. — Il adopte le dernier parti. — Effet produit à Paris par la fatale nouvelle de la bataille de Waterloo. — L'idée qui s'empare de tous les esprits, c'est que Napoléon ne sachant ou ne pouvant plus vaincre, n'est désormais pour la France qu'un danger sans compensation. — Presque tous les partis, excepté les révolutionnaires et les bonapartistes irrévocablement compromis, veulent qu'il abdique pour faire cesser les dangers qu'il attire sur la France. — Intrigues de M. Fouché qui s'imagine que, Napoléon écarté, il sera le maître de la situation. — Ses menées auprès des représentants. — Il les exhorte à tenir tête à Napoléon si celui-ci veut engager la France dans une lutte désespérée. — Arrivée de Napoléon à l'Élysée le 21 juin au matin. — Son accablement physique. — Désespoir de tous ceux qui l'entourent. — Conseil des ministres auquel assistent les princes Joseph et Lucien. — Le maréchal Davout et Lucien sont d'avis de proroger immédiatement les Chambres. — Embarras et silence des ministres. — Napoléon paraît croire que le temps d'un 18 brumaire est passé. — Pendant qu'on délibère, M. Fouché fait parvenir à M. de Lafayette l'avis que Napoléon veut dissoudre la Chambre des représentants. — Grande rumeur dans cette chambre. — Sur la proposition de M. de Lafayette, on déclare traître quiconque essayera de proroger ou de dissoudre les Chambres, et on enjoint aux ministres de venir rendre compte de l'état du pays. — Les esprits une fois sur cette pente ne s'arrêtent plus, et on parle partout d'abdication. — Napoléon irrité sort de son abattement et se montre disposé à des mesures violentes. — M. Regnaud, secrètement influencé par M. Fouché, essaye de le calmer, et suggère l'idée de l'abdication, que Napoléon ne repousse point. — Pendant ce temps la Chambre des représentants, vivement agitée, insiste pour avoir une réponse du gouvernement. — Les ministres se rendent enfin à la barre des deux Chambres, et proposent la formation d'une commission de cinq membres afin de chercher des moyens de salut public. — Discours de M. Jay, dans lequel il supplie Napoléon d'abdiquer. — Réponse du prince Lucien. — L'Assemblée ne veut pas arracher le sceptre à Napoléon, mais elle désire qu'il le dépose lui-même. — Elle accepte la proposition des ministres, et nomme une commission de cinq membres chargée de chercher avec le gouvernement les moyens de sauver le pays. — La Chambre des pairs suit en tout l'exemple de la Chambre des représentants. — Napoléon est entouré de gens qui lui donnent le conseil d'abdiquer. — Son frère Lucien lui conseille au contraire les mesures énergiques. — Raisons de Napoléon pour ne les point adopter. — Séance tenue la nuit aux Tuileries par les commissions des deux Chambres. — M. de Lafayette aborde nettement la question de l'abdication. — On refuse de l'écouter pour s'occuper de mesures de finances et de recrutement, mais M. Regnaud fait entendre qu'en ménageant Napoléon, on obtiendra bientôt de lui ce qu'on désire. — Rapport de cette séance à la Chambre des représentants. — Impatience causée par l'insignifiance du rapport. — Le général Solignac, longtemps disgracié, rappelle l'Assemblée au respect du malheur, et court à l'Élysée pour demander l'abdication. — Napoléon l'accueille avec douceur, et lui promet de donner à la Chambre une satisfaction complète et prochaine. — Seconde abdication. — Napoléon y met pour condition la transmission de la couronne à son fils. — L'abdication est portée à la Chambre, qui, une fois satisfaite, cède à un attendrissement général. — Nomination

d'une commission exécutive pour suppléer au pouvoir impérial. — MM. Carnot, Fouché, Grenier, Caulaincourt, Quinette, nommés membres de cette commission. — M. Fouché en devient le président en se donnant sa voix. — M. Fouché rend secrètement la liberté à M. de Vitrolles, et s'abouche avec les royalistes. — Il préférerait Napoléon II, mais prévoyant que les Bourbons l'emporteront, il se décide à faire ses conditions avec eux. — Scènes dans la Chambre des pairs. — La Bédoyère voudrait qu'on proclamât sur-le-champ Napoléon II. — Altercation entre Ney et Drouot relativement à la bataille de Waterloo. — Napoléon, voyant qu'on cherche à éluder la question relativement à la transmission de la couronne à son fils, se plaint à M. Regnaud d'avoir été trompé. — MM. Regnaud, Boulay de la Meurthe, Defermon, lui promettent de faire le lendemain un effort en faveur de Napoléon II. — Séance fort vive le 23 à la Chambre des représentants. — M. Boulay de la Meurthe dénonce les menées royalistes, et veut qu'on proclame sur-le-champ Napoléon II. — L'Assemblée tout entière est prête à le proclamer. — M. Manuel, par un discours habile, parvient à la calmer, et fait adopter l'ordre du jour. — Diverses mesures votées par la Chambre. — Ce qui se passe en ce moment aux frontières. — Ralliement de l'armée à Laon, et manière miraculeuse dont Grouchy s'est sauvé. — L'armée compte encore 60 mille hommes, qui au nom de Napoléon II retrouvent toute leur ardeur. — Grouchy prend le commandement, et dirige l'armée sur Paris en suivant la gauche de l'Oise. — Les généraux étrangers, dès qu'ils apprennent l'abdication, se hâtent de marcher sur Paris, mais Blucher, toujours le plus fougueux, se met de deux jours en avance sur les Anglais. — Agitation croissante à Paris. — Les royalistes songent à tenter un mouvement, mais M. Fouché les contient par M. de Vitrolles. — Les bonapartistes et les révolutionnaires voudraient que Napoléon se mît à leur tête, et se débarrassât des Chambres. — Affluence des fédérés dans l'avenue de Marigny, et leurs acclamations dès qu'ils aperçoivent Napoléon. — Inquiétudes de M. Fouché, et son désir d'éloigner Napoléon. — Il charge de ce soin le maréchal Davout, qui se rend à l'Élysée pour demander à Napoléon de quitter Paris. — Napoléon se transporte à la Malmaison, et désire qu'on lui donne deux frégates, actuellement en rade à Rochefort, pour se retirer en Amérique. — M. Fouché fait demander des sauf-conduits au duc de Wellington. — Napoléon attend la réponse à la Malmaison. — Le général Beker est chargé de veiller sur sa personne. — M. de Vitrolles insiste auprès de M. Fouché pour qu'on mette fin à la crise. — M. Fouché imagine de rejeter la difficulté sur les militaires, en faisant déclarer par eux l'impossibilité de se défendre. — Les yeux des royalistes se tournent vers le maréchal Davout. — Le maréchal Oudinot s'abouche avec le maréchal Davout. — Celui-ci déclare que si les Bourbons consentent à entrer sans l'entourage des soldats étrangers, à respecter les personnes, et à consacrer les droits de la France, il sera le premier à proclamer Louis XVIII. — Le maréchal Davout fait en ce sens une franche démarche auprès de la commission exécutive. — M. Fouché n'ose pas le soutenir. — Dans ce moment arrive un rapport des négociateurs envoyés auprès des souverains alliés, d'après lequel on se figure que les puissances européennes ne tiennent pas absolument aux Bourbons. — Ce rapport devient un nouveau prétexte pour ajourner toute résolution. — Les armées ennemies s'approchent de Paris. — On nomme de nouveaux négociateurs pour obtenir un armistice. — Dispositions particulières du duc de Wellington. — Sa parfaite sagesse. — Ses conseils à la cour de Gand. — Dispositions de cette cour. — Idées de vengeance. — Déchaînement contre M. de Blacas et grande faveur à l'égard de M. Fouché. — Empire momentané de M. de Talleyrand. — Arrivée de Louis XVIII à Cambrai. — Sa déclaration. — Le duc de Wellington ne veut pas qu'on entre de vive force à Paris, et désire au contraire qu'on y entre pacifiquement, afin de ne pas dépopulariser les Bourbons. — Violence du maréchal Blucher, qui songe à se débarrasser de Napoléon. — Nobles paroles du duc de Wellington. — Les commissaires pour l'armistice s'abouchent avec ce dernier. — Il exige qu'on lui livre Paris et la personne de Napoléon. — M. Fouché se décide à faire partir ce dernier en toute hâte. — Napoléon, informé de la marche des armées ennemies, et sachant que les Prussiens sont à deux journées en avant des Anglais, offre à la commission exécutive de prendre le commandement de l'armée pour quelques heures, promet de gagner une bataille, et de se démettre ensuite. — Cette

proposition est repoussée. — Départ de Napoléon pour Rochefort le 28 juin. — Napoléon parti, le duc de Wellington ne peut plus demander sa personne, mais signifie qu'il faut se décider à accepter les Bourbons, et promet de leur part la plus sage conduite. — Entretien avec les négociateurs français. — Les agents secrets de M. Fouché lui adressent des renseignements conformes à ceux qu'envoient les négociateurs, et desquels il résulte que les Bourbons sont inévitables. — M. Fouché comprend qu'il faut en finir de ces lenteurs, et convoque un grand conseil, auquel sont appelés les bureaux des Chambres et plusieurs maréchaux. — Il veut jeter la responsabilité sur le maréchal Davout, en l'amenant à déclarer l'impossibilité où l'on est de se défendre. — Le maréchal, irrité des basses menées de M. Fouché, annonce qu'il est prêt à livrer bataille, et répond de vaincre s'il n'est pas tué dans les deux premières heures. — Embarras de M. Fouché. — Avis de Carnot soutenant que la résistance est impossible. — La question renvoyée à un conseil spécial de militaires. — M. Fouché pose les questions de manière à obtenir les réponses qu'il souhaite. — Sur les réponses de ce conseil, on reconnaît qu'il y a nécessité absolue de capituler. — Brillant combat de cavalerie livré aux Prussiens par le général Exelmans. — Malgré ce succès tout le monde sent la nécessité de traiter. — On envoie des commissaires au maréchal Blucher à Saint-Cloud. — Ces commissaires traversent le quartier du maréchal Davout. — Scènes auxquelles ils assistent. — Ils se transportent à Saint-Cloud. — Convention pour la capitulation de Paris. — Sens de ses divers articles. — L'armée française doit se retirer derrière la Loire, et la garde nationale de Paris faire seule le service de la capitale. — Scènes des fédérés et de l'armée française en traversant Paris. — M. Fouché a une entrevue avec le duc de Wellington et M. de Talleyrand à Neuilly. — Ne pouvant obtenir des conditions satisfaisantes, il se résigne, et accepte pour lui le portefeuille de la police. — Ses collègues se regardent comme trahis. — Il retourne à Neuilly et obtient une audience de Louis XVIII. — Il dispose tout pour l'entrée de ce monarque, et fait fermer l'enceinte des Chambres. — L'opinion générale est qu'il a trahi tous les partis. — Résumé et appréciation de la période dite des Cent jours.

Les événements sur nos frontières de l'Est et du Midi avaient été moins grands et moins malheureux que sur celle du Nord. Le général Rapp s'était enfermé dans Strasbourg, le général Lecourbe dans Béfort, et ce dernier, après des combats dignes du temps où il disputait les Alpes aux Autrichiens et aux Russes, avait réussi à contenir l'ennemi. Sur la frontière de Suisse et de Savoie, le maréchal Suchet, toujours heureux, toujours habile, était parvenu avec une armée de 18 mille hommes à se faire respecter par une armée de soixante mille. N'ayant que huit à neuf mille hommes de troupes de ligne, à peu près autant de gardes nationales mobilisées, il avait pourvu à la défense du Jura et des Alpes, depuis les Rousses jusqu'à Briançon, mis Lyon en état de défense, et disputé avec ses troupes actives les approches de Chambéry. Profitant des fautes des Autrichiens, il les avait repoussés, et sur la nouvelle du désastre de Waterloo leur avait ensuite proposé un armistice. L'ennemi ayant exigé qu'on lui livrât Lyon et Grenoble, le maréchal indigné l'avait attaqué avec vigueur, et lui avait tué ou pris 3,000 hommes. Le général autrichien Frimont, déconcerté, avait accepté l'armistice offert par le maréchal, et consenti à prendre la frontière de 1814 pour ligne de séparation des armées belligérantes.

En Vendée, les choses s'étaient passées tout aussi heureusement. On a

vu que les chefs vendéens, après la surprise d'Aizenay, s'étaient dispersés, mécontents des Anglais et de M. de La Rochejaquelein, et prêts à retomber dans leurs anciennes divisions. M. Louis de La Rochejaquelein, devenu général en chef de l'insurrection, avait confié la direction de son état-major à un ancien officier républicain, brouillé avec l'Empire, M. le général Canuel. Bien que MM. de Sapinaud, de Suzannet, d'Autichamp, répugnassent à reconnaître un chef unique, ils s'étaient soumis par déférence pour l'autorité royale, et par respect pour l'illustre nom de La Rochejaquelein. Bientôt M. Louis de La Rochejaquelein, poussé par le général Canuel à centraliser le commandement, à peu près comme dans une armée régulière, avait froissé les divers chefs par une direction antipathique aux mœurs des Vendéens, puis avait contrarié leurs vues en voulant les conduire dans le Marais pour y recevoir de la flotte anglaise des secours à l'arrivée desquels ils ne croyaient point. Ils avaient élevé des objections fondées d'abord sur leur peu de confiance dans le concours de l'Angleterre, ensuite sur le danger de s'accumuler dans le Marais, entre les troupes du général Travot qui étaient à Bourbon-Vendée, et celles du général Lamarque qui étaient à Nantes, dans un pays tout ouvert, où ils avaient toujours été battus, et où ils étaient exposés à mourir de faim. Dans ce même moment venaient d'arriver dans la Vendée MM. de La Bérandière, de Malartic, de Flavigny, dépêchés par M. Fouché pour proposer une suspension d'armes, sur le motif que la question allant se résoudre en Flandre, il était inutile de verser du sang pour la décider en Vendée, où d'ailleurs elle ne se déciderait jamais. Ces pourparlers étant parvenus aux oreilles de M. Louis de La Rochejaquelein, il en avait fait un crime à MM. de Sapinaud, de Suzannet, d'Autichamp, qu'il avait destitués de leurs commandements, comme infidèles à leur cause. En Vendée, le commandement était donné par le peuple et non par le Roi. MM. de Sapinaud, de Suzannet, d'Autichamp, étaient restés à la tête de leurs troupes, et avaient laissé M. Louis de La Rochejaquelein s'engager dans le Marais, où tâchant de sortir d'une mauvaise position par une extrême bravoure, il s'était fait tuer à la tête d'une colonne de 1,500 hommes, laquelle avait été bientôt dispersée.

M. de Sapinaud lui ayant succédé dans le commandement général, les chefs avaient pris de nouveau les armes, et marché sur la Roche-Servien, où rencontrant le général Lamarque ils avaient essuyé une sanglante défaite et perdu plus de 3 mille hommes. M. de Suzannet, dans cet engagement, était tombé percé de balles. Convaincus qu'ils ne pouvaient plus tenir, et que c'était à d'autres à rétablir la royauté, les chefs vendéens écoutant enfin les propositions de M. Fouché, avaient signé la pacification de leur province, après avoir versé inutilement leur sang et celui de braves soldats qui auraient été mieux employés en Flandre qu'en Vendée.

Ainsi, sur les frontières et dans l'intérieur, rien n'était définitivement perdu, si à Paris on savait supporter le grand désastre de Waterloo.

Napoléon en sortant de Charleroy s'était dirigé sur Philippeville avec un petit nombre de cavaliers de toutes armes, et arrivé devant cette place le 19 au matin il avait eu de la peine à s'en faire ouvrir les portes, le gouverneur ne pouvant reconnaître dans cet état l'Empereur des Français. Admis bientôt avec respect et douleur dans l'intérieur de la place, Napoléon y avait retrouvé M. de Bassano, et quelques-uns de ses officiers, tous consternés, tous privés de bagage, car rien n'avait été sauvé du désastre, pas même les voitures impériales. Après quelques instants consacrés à de tristes épanchements, il expédia divers ordres, écrivit à son frère Joseph pour lui faire part de son dernier revers, pour l'inviter à convoquer les ministres et à préparer avec eux les résolutions que comportaient les circonstances, puis escorté des serviteurs qu'il venait de recueillir, il monta dans les méchantes voitures qu'on avait pu lui procurer, et prit la route de Laon, où il avait prescrit de rallier les débris de l'armée.

Parvenu à Laon, où l'avait précédé le bruit de nos malheurs, Napoléon y reçut des autorités de la ville et des chefs de la garnison des témoignages de douleur qui le touchèrent, après quoi il employa les premières heures à délibérer sur la conduite à tenir. D'un coup d'œil il avait pénétré l'avenir très-prochain qui lui était réservé, et avait trop vu peut-être, que quelque conduite qu'il tînt, le résultat serait le même. Il avait joué sa fortune sur un coup de dés : les dés étaient mal tombés, et cette fortune était évidemment perdue. Cette manière d'envisager l'état des choses, en lui inspirant une résignation surprenante, allait peut-être aussi diminuer son énergie, et même le soin qu'il mettrait à peser les divers partis à prendre. Une sorte d'indifférence, quelquefois tranquille et douce, quelquefois amère et méprisante, allait être sa disposition constante dans un moment où, avec moins de pénétration et plus de désir de se sauver, il aurait pu, pour quelques heures au moins, conjurer le destin. Quelques heures en effet lui semblaient le seul gain à faire sur les événements, et il était peu probable que pour un tel prix il daignât tenter un grand effort.

L'affaire la plus pressante était de donner à la France un récit exact de la bataille du 18 juin. Napoléon avait auprès de lui M. de Bassano, le grand maréchal Bertrand, le général Drouot, MM. de Flahault et de La Bédoyère, ses aides de camp. Il rédigea lui-même le bulletin de la bataille avec l'intention d'exposer toute la vérité, sans cependant incriminer personne. Après avoir dicté rapidement ce bulletin, il le lut aux assistants, en leur disant qu'il pourrait rejeter sur le maréchal Ney une partie du malheur de la journée, mais qu'il s'en garderait bien, chacun

ayant fait de son mieux, et chacun aussi ayant commis des fautes. Effectivement il eût été cruel de faire peser la responsabilité de sa défaite sur un homme qui pour empêcher cette défaite venait de déployer un si prodigieux héroïsme. Il ne songeait pas au maréchal Grouchy dont il ignorait la conduite, et dont il n'attribuait l'absence qu'à une cause extraordinaire. Tout fut donc imputé aux circonstances et à l'*impatience fébrile de la cavalerie*. Napoléon, après avoir particulièrement consulté l'homme de la justice et de la vérité, Drouot, arrêta le bulletin, qui fut expédié à Paris par courrier extraordinaire. Il discuta ensuite avec les personnes qui l'entouraient le parti qu'il avait à prendre.

Qu'allait-il faire à Laon? Y attendrait-il patiemment le ralliement des débris de l'armée? Et ces débris que seraient-ils? Suffiraient-ils pour tenir tête à l'ennemi, pour retarder sa marche au moins quelques jours, de manière à donner à Paris le temps de fermer ses portes, d'armer ses redoutes, de rassembler les corps chargés de composer sa garnison? Ne valait-il pas mieux, tandis que le major général et le prince Jérôme rallieraient l'armée à Laon, que Napoléon courût à Paris, se présentât aux Chambres, leur dît la vérité, et leur demandât les moyens de réparer le dernier désastre? Des moyens il en restait, si les Chambres franchement unies au gouvernement voulaient le seconder. Napoléon d'ailleurs en avait d'avance préparé d'assez considérables, même dans l'hypothèse d'une grande défaite, pour laisser encore bien des chances d'une résistance heureuse. Les Chambres pourraient y ajouter par leur dévouement à la cause commune : tout dépendrait donc de la fermeté et de l'accord des pouvoirs publics. Napoléon présent n'obtiendrait-il pas cette fermeté, cet accord, plus sûrement que s'il était absent?

C'était là une question extrêmement grave, et qui pour la troisième fois se présentait dans la carrière de Napoléon. Comme il réunissait en lui la double qualité de général et de chef d'empire, il avait eu à se demander dans plusieurs occasions solennelles, lequel était préférable, ou de rendre au gouvernement son moteur principal, ou de laisser à l'armée son chef? Dans ces diverses occasions il avait sacrifié l'intérêt militaire à l'intérêt politique, et jusqu'ici le calcul lui avait réussi, aux dépens toutefois de sa réputation personnelle, car il avait fourni à ses ennemis le prétexte de dire qu'une fois son armée mise en péril par sa faute, il n'avait d'autre souci que de sauver sa personne. C'était là un reproche d'ennemi, car dans chacune de ces conjonctures il avait atteint un grand but. En effet, lorsqu'il avait abandonné l'armée d'Égypte pour venir fonder un gouvernement à Paris, il était devenu consul et empereur. Après la campagne de 1812, en quittant son armée à Smorgoni, et en traversant l'Allemagne avant qu'elle fût soulevée, il avait pu réunir les moyens de vaincre l'Europe à Lutzen et à Bautzen, ce qui eût suffi pour

sauver sa couronne s'il avait su imposer des sacrifices à son orgueil. Il avait donc agi habilement, puisque la première fois il avait conquis le pouvoir, et l'avait conservé la seconde. En serait-il de même la troisième?

La question était des plus difficiles à résoudre. Lorsqu'il était revenu d'Égypte il était apparu avec le prestige de la gloire opposé à la déconsidération du Directoire, et il n'avait eu qu'à se montrer pour triompher. Lorsqu'il était brusquement revenu de Russie, on n'avait pas cessé de le croire invincible, si bien qu'on cherchait dans les éléments seuls l'explication d'un malheur regardé comme passager; de plus on ne concevait pas encore l'idée d'un autre gouvernement que le sien, et il avait ainsi obtenu du patriotisme de la France les moyens de faire une seconde campagne. Aujourd'hui tout était bien changé. On s'était habitué à le voir vaincu; on croyait toujours à son génie, mais on ne croyait plus à sa fortune; on imputait à son despotisme, à son ambition, les malheurs de la France, et on attribuait surtout la nouvelle crise où elle était tombée à son funeste retour de l'île d'Elbe. Les Bourbons ayant eux-mêmes préparé ce retour par leurs fautes, on avait subi Napoléon des mains de l'armée, dans l'espérance qu'il pourrait vaincre encore, mais puisque la seule utilité qu'on attendait de lui, celle de vaincre, disparaissait avec ses autres prestiges, conserverait-il quelque ascendant sur des Chambres déjà froides la veille de sa défaite, et probablement plus que froides le lendemain? Ne les verrait-on pas bafouer le héros malheureux, comme le font si souvent les hommes? Et ne valait-il pas mieux rester à la tête d'une armée qui persistait à l'idolâtrer, et qui n'imputait ses revers qu'à la trahison? Du milieu de cette armée, toujours redoutable quoique vaincue, ne serait-il pas plus imposant, que seul à la barre d'une assemblée impitoyable pour le despote sans soldats et sans épée?

Napoléon avait le sentiment secret qu'il était plus sage de rester à Laon pour y recueillir les débris de son armée, que d'aller se mettre à Paris dans les mains d'une assemblée hostile, et il inclinait fortement vers cette résolution. Mais les avis furent partagés, et généralement contraires parmi ceux qui l'entouraient. Les uns étaient préoccupés de ce qu'avaient dit souvent ses ennemis, qu'il ne savait jamais que délaisser son armée en détresse, et ils craignaient dans les circonstances présentes le renouvellement de semblables propos. D'autres faisaient valoir un plus grand intérêt, celui d'aller à Paris remonter les cœurs, contenir les partis, imposer silence aux dissidences, et réunir tous les bons citoyens dans l'unique pensée de résister à l'étranger. Ceux que cette grave considération touchait particulièrement, habitués à subir l'ascendant de leur maître, ne s'apercevant pas que cet ascendant tout entier encore pour eux, était aux trois quarts détruit pour les autres, voulaient l'opposer à

la mauvaise volonté des partis, dans la croyance chimérique qu'il serait aussi efficace qu'autrefois. Il est certain que dans un moment pareil, au milieu de toutes les agitations qu'il fallait prévoir, une volonté puissante était infiniment désirable à Paris. Mais cette volonté ne serait-elle pas plus imposante de loin que de près, et du sein d'une armée toujours fanatique de son chef, que du milieu du palais désert de l'Élysée? Supposez qu'une assemblée emportée voulût par des décrets attenter à la prérogative impériale, elle ne pourrait rien contre Napoléon entouré de ses soldats, tandis que lorsqu'il serait à Paris, seul, sans autre escorte que sa défaite, elle pourrait bien le violenter, le dépouiller de son sceptre! Quant à lui il entrevit cet avenir humiliant, sans l'avouer à ceux qui prenaient part à cette délibération. Presque tous ne virent que la nécessité d'une main puissante au centre du gouvernement pour y contenir les mauvais vouloirs, et croyant à la puissance de cette main dont tous les jours ils sentaient encore la force, ils conjurèrent Napoléon de se rendre sur-le-champ à Paris. Cependant il persistait dans une espèce de résistance silencieuse, lorsque deux raisons le décidèrent en sens contraire de son penchant secret. D'une part il reçut une lettre de M. le comte Lanjuinais, président de la Chambre des représentants, écrite, il est vrai, après Ligny et avant Waterloo, mais empreinte de sentiments si affectueux qu'il y avait lieu de bien augurer des dispositions de l'assemblée. D'autre part en regardant ce qu'on avait autour de soi à Laon, on ne devait guère être tenté de s'y arrêter. Si Napoléon avait eu sous la main cinquante ou soixante mille hommes pour opérer entre Paris et la frontière, rien ne l'aurait décidé à les abandonner, car avec son art de manœuvrer il aurait pu encore ralentir les généraux vainqueurs, donner le temps aux esprits de se remettre, aux gardes nationales mobilisées d'accourir, et contenir par sa fière attitude ses ennemis du dedans et du dehors. Mais on avait rencontré tout au plus trois mille fuyards entre Philippeville et Laon, portés sur les ailes de la déroute, et il fallait bien huit ou dix jours pour réunir vingt mille hommes ayant figure de troupes organisées. — Ah! lui disait-on, si Grouchy était un vrai général, si on avait quelque raison d'espérer qu'il eût sauvé les trente-cinq mille hommes placés sous son commandement, on aurait bientôt rallié derrière cet appui vingt-cinq mille autres soldats toujours dévoués à l'Empire, et avec soixante mille combattants résolus on pourrait encore se jeter sur l'ennemi en faute, gagner sur lui une bataille, arrêter sa marche, et relever la fortune chancelante de la France. Mais Grouchy devait être actuellement prisonnier des Prussiens et des Anglais; il n'y avait donc pas un seul corps entier. Napoléon serait à Laon occupé à attendre pendant dix ou douze jours qu'on eût rassemblé quinze ou vingt mille hommes. Il emploierait son temps à ramasser les hommes un à un, à les rallier au

drapeau. Il valait certes bien mieux que ce temps fût employé à rallier les pouvoirs publics en se rendant pour quelques jours à Paris, sauf à revenir tout de suite après se replacer à la tête de l'armée que le major général aurait réunie et réorganisée. — Ces raisons étaient spécieuses, elles déterminèrent Napoléon, car il ne pouvait se résigner à passer son temps à Laon à courir après des fuyards, tandis qu'à Paris il pourrait s'appliquer à contenir les partis, à ranimer l'administration, à créer de nouvelles ressources. S'il avait su Grouchy sain et sauf, il serait resté. Ayant toute raison de le croire perdu, il aima mieux se rendre à Paris. Ainsi, on peut dire que Grouchy le perdit deux fois : en agissant mal une première fois, et en faisant craindre la seconde qu'il n'eût mal agi, ce qui n'était pas, car en ce moment il parvenait à sauver miraculeusement son corps d'armée.

Son parti pris, Napoléon donna l'ordre de lever la garde nationale en masse dans les contrées environnantes pour recueillir les fuyards et les ramener à Laon. Il laissa le commandement de l'armée au major général, maréchal Soult, et emmena avec lui son frère Jérôme, qui était blessé au bras et à la main. Il recommanda au maréchal de reformer et de réorganiser les troupes le plus tôt possible, et lui annonça qu'après avoir pourvu aux affaires les plus urgentes, il reviendrait prendre le commandement. Il monta ensuite en voiture dans la journée du 20 afin de se rendre à Paris.

Pendant que Napoléon s'arrêtait à cette grave détermination, Paris, surpris par la nouvelle du désastre de Waterloo, tombait d'abord dans la stupeur, et de la stupeur passait bien vite à la plus extrême agitation. Les nouvelles reçues coup sur coup d'un succès décisif dans la Vendée, d'un succès rassurant vers les Alpes, d'un succès éclatant à Ligny, avaient inspiré une sorte de confiance, et on se figurait que, la fortune et la modération aidant, on parviendrait à conclure une paix honorable. Ces nouvelles satisfaisantes avaient occupé les esprits jusqu'au 18. Le 19 aucun bruit ne circula. Le 20 on apprit que les ministres avaient été brusquement appelés chez le prince Joseph, et les plus désolantes rumeurs se répandirent dans la capitale. Bientôt on sut que Joseph avait annoncé un grand désastre aux membres du gouvernement, et leur avait recommandé d'attendre avec calme les ordres que Napoléon allait leur adresser. Le calme était plus facile à conseiller qu'à conserver. L'émotion fut des plus vives, et l'opinion que Waterloo allait être le signal d'une nouvelle révolution envahit toutes les têtes. En effet, l'idée qui depuis le retour de l'île d'Elbe régnait chez tous les esprits, c'est que si Napoléon par la haine qu'il inspirait à l'Europe était pour la France un danger, il était aussi une sûreté par la puissance de son épée. Cette épée venant de se briser à Waterloo, on en concluait universellement qu'il n'était plus qu'un

danger sans compensation, et qu'il devait descendre encore une fois du trône pour faire cesser ce danger. Les vulgaires adorateurs du succès disaient tout simplement qu'il était venu jouer une dernière partie, qu'il l'avait perdue, et qu'il n'avait qu'à céder la place à d'autres. Les gens qui prenaient leurs raisons à une source plus élevée, disaient qu'après avoir compromis la France avec l'Europe par son premier règne, il aurait bien fait de ne pas revenir; que, revenu par une tentative des plus téméraires, il n'aurait eu qu'une manière d'excuser cette tentative, c'eût été une bonne politique et la victoire; que, puisque la victoire lui faisait défaut, il devait, en se sacrifiant lui-même, mettre fin à des périls dont il était la cause sans pouvoir en être le remède.

Cette opinion devint en un instant générale, et chacun l'exprimait à sa manière. Les royalistes en proie à une joie folle, proclamaient hautement que la déchéance immédiate de Napoléon était un sacrifice dû au salut de la France, et qui, dans tous les cas, ne serait envers lui qu'une juste punition de ses attentats. Les révolutionnaires honnêtes, les jeunes libéraux, qui, sans désirer Napoléon, l'avaient accepté des mains de l'armée comme le seul homme capable de défendre la Révolution et la France, en voyant qu'ils avaient trop présumé sinon de son génie au moins de sa fortune, étaient confus, désolés, et n'hésitaient pas à dire qu'il fallait songer exclusivement à la France, et la sauver sans lui si on ne pouvait la sauver avec lui. Les hommes attachés à la dynastie des Bonaparte par affection ou par intérêt, les révolutionnaires tout à fait compromis, étaient les seuls qui osassent soutenir qu'il fallait s'attacher résolûment à Napoléon, et s'ensevelir avec lui sous les ruines de l'Empire.

Cependant quelques esprits fermes, fort rares il est vrai, soutenaient cette opinion par de meilleures raisons. Ils disaient que la faute de rappeler ou de laisser revenir Napoléon une fois commise, l'unique manière de la réparer c'était de persévérer, et de s'unir fortement à lui; qu'il restait des ressources pour continuer la guerre, que, mises dans ses mains, ces ressources pourraient être efficaces; qu'avec lui pour chef le succès de la résistance à l'ennemi était possible, mais avec tout autre impossible; que l'espérance de traiter avec l'Europe en lui sacrifiant Napoléon était non-seulement peu honorable, mais chimérique; que l'Europe en voulait à Napoléon sans doute, mais à la France tout autant; qu'elle ferait les plus belles promesses du monde, et qu'ensuite lorsqu'on aurait eu la faiblesse de les écouter, Dieu seul savait ce que deviendraient le pays, son sol, sa liberté!

Deux hommes éminents partageaient cet avis, Carnot et Sieyès : Carnot, parce qu'en vivant trois mois auprès de Napoléon, en le voyant simple, ouvert, prêt à reconnaître ses fautes quand on ne les lui reprochait pas, et voué tout entier à la défense du pays, il avait fini par s'attacher à lui;

Sieyès, parce que tout en n'aimant point Napoléon, pas plus aujourd'hui qu'autrefois, il jugeait la situation avec sa supériorité d'esprit accoutumée, et pensait qu'il fallait ou résister avec Napoléon, ou se rendre immédiatement aux Bourbons. Or comme cette dernière solution était pour lui inadmissible, il n'hésitait pas, et était d'avis de s'unir à Napoléon, franchement, énergiquement, en mettant dans ses mains toutes les forces du pays. Il le dit en termes très-vifs à M. Lanjuinais, qu'il trouva fort ébranlé par la nouvelle de Waterloo. M. Lanjuinais était en effet de ceux qui n'avaient été ramenés à Napoléon que par la raison d'utilité publique, et qui, cette raison disparaissant, n'avaient plus rien qui les rattachât à lui. — Pensez bien, lui dit Sieyès, à ce que vous allez faire, car vous n'avez que cet homme pour vous sauver. Ce n'est pas un tribun qu'il vous faut, mais un général. Lui seul tient l'armée, et peut la commander. Brisez-le après vous en être servi, ce n'est pas moi qui le plaindrai. Mais sachez vous en servir auparavant, mettez dans ses mains toutes les forces de la nation, et vous échapperez peut-être au péril qui vous menace. Autrement vous perdrez infailliblement la Révolution, et peut-être la France elle-même. —

Dans une certaine mesure Sieyès avait raison. Si on voulait faire triompher la liberté par les mains des nouveaux libéraux et des anciens révolutionnaires (de ceux, bien entendu, qu'aucun excès ne souillait), tous sincèrement attachés à cette noble cause, et méritant bien qu'elle triomphât par leurs mains, si on voulait garantir la France de l'humiliation de subir un gouvernement imposé par l'étranger, si on voulait préserver son sol, sa grandeur des violences d'un ennemi victorieux, il n'y avait qu'une ressource, c'était l'union entre soi d'abord, et avec Napoléon ensuite. Lui seul en effet pouvait obtenir de l'armée et de la partie énergique de la nation les derniers efforts du patriotisme, lui seul enfin était capable de rendre ces efforts efficaces. Croire qu'avec une assemblée constituée révolutionnairement, on renouvellerait les prodiges d'énergie de la Convention nationale, était un rêve de maniaques incorrigibles, comme il y en a dans tous les temps, et comme il y en avait beaucoup alors dans le parti révolutionnaire.

Mais il faut le reconnaître, indépendamment de cette solution qui consistait à sauver la liberté et l'inviolabilité du sol par la main de Napoléon, il y en avait une autre. La liberté n'était pas nécessairement perdue avec les Bourbons, loin de là, car elle était de force à triompher d'eux, comme elle venait de triompher de Napoléon lui-même en lui arrachant l'*Acte additionnel*, et quant à l'intégrité du sol de la France, il y avait tant de doute sur le succès d'une lutte désespérée contre les armées ennemies, qu'accepter franchement les Bourbons en traitant avec eux, en faisant des conditions, soit à eux, soit à l'Europe qui les soutenait, était

la solution non-seulement la plus probable, mais la moins dangereuse, si on savait y amener les choses habilement et honnêtement. Un bon citoyen pouvait bien se proposer ce but, pourvu toutefois qu'il ne songeât point à lui, mais au pays; qu'il fît des conditions pour la liberté, pour le sol, non pour son ambition personnelle; qu'en un mot ce fût de sa part une patriotique entreprise, et non une intrigue basse et intéressée. Mais tout en étant prêts à faire le sacrifice de Napoléon, les hommes qui remplissaient les deux Chambres étaient si peu préparés à recevoir les Bourbons (soit répugnance, soit intérêt), que pour ménager la transition il aurait fallu, avec une parfaite honnêteté, une habileté profonde, un immense ascendant, ce qui supposait un personnage rare, et ce personnage avec toutes ces conditions n'existait pas.

Deux hommes pouvaient beaucoup dans le moment pour sauver le pays, c'étaient le maréchal Davout et M. Fouché. Le maréchal Davout exerçait sur l'armée un ascendant mérité. Lui seul, après Napoléon, avait l'autorité nécessaire pour la rallier, et s'il faisait à Paris ce qu'il avait fait à Hambourg, il pouvait arrêter longtemps l'Europe victorieuse. Son honnêteté était à l'abri de tout soupçon, mais s'il ne manquait pas de sens politique, il manquait complétement de dextérité. Il n'était capable que d'une conduite, c'était d'assembler les membres du gouvernement, de leur proposer hardiment ce qu'il croirait le meilleur, même le rappel des Bourbons, et puis de briser son épée si on ne l'écoutait point. Mais il était incapable de mener adroitement les partis à un but difficile, sujet à contestation, et devant surtout être dissimulé quelques jours, bien que très-honnête. M. Fouché était tout autre. Certes, si l'honnêteté, le désintéressement, l'ascendant sur l'armée lui manquaient absolument, l'art de tromper les partis, de les mener à un but en leur niant effrontément qu'il y marchât, cet art il l'avait au plus haut degré. En un mot il avait trop de ce dont le maréchal Davout avait trop peu, et dans une révolution pareille, où il n'aurait fallu songer qu'au pays, il n'était capable de songer qu'à lui-même. La nouvelle du désastre de Waterloo fut pour son activité, sa vanité, son ambition, un aiguillon extraordinaire. Être débarrassé de Napoléon le dédommageait, et au delà, des chances presque certaines que cet événement donnait aux Bourbons, sans compter que dans la confusion actuelle des choses, le géant étant abattu, il n'apercevait dans ce chaos aucune tête qui pût dominer la sienne. Il se voyait seul maître des événements, jouant en 1815 le rôle que M. de Talleyrand avait joué en 1814, et avec plus de puissance encore, car disposant des partis dans l'intérieur de Paris, traitant au dehors avec les armées ennemies arrêtées devant la capitale, il se flattait d'être l'arbitre de la France comme de l'Europe, et dans son ridicule aveuglement, il ne discernait pas que si M. de Talleyrand, conseillant avec autorité et

décision d'esprit les souverains victorieux, avait abouti à la Charte de 1814, lui essayant de tromper tous les partis, pour finir par être trompé lui-même, n'aboutirait qu'à livrer la France, et avec elle les têtes les plus illustres, aux colères de l'émigration et de l'Europe. 1814, en effet, avait été une réconciliation qu'il n'avait tenu qu'aux Bourbons de rendre durable : 1815 ne devait être qu'une odieuse vengeance! Ce n'était pas la peine de se montrer si pressé d'y mettre la main!

Aussitôt la fatale nouvelle arrivée, M. Fouché se mit en mouvement pour nouer des intrigues de toute sorte. Les Bourbons n'étaient pas ce qu'il aurait préféré, et il sentait bien que sa triste qualité de régicide plaçait entre eux et lui un durable embarras. La régence de Marie-Louise qui eût fort convenu aux bonapartistes et à l'armée, le duc d'Orléans lui-même, vers lequel beaucoup d'amis de la liberté et beaucoup de chefs militaires tournaient en ce moment les yeux, auraient mieux répondu à ses secrets désirs. Mais si Marie-Louise, si le duc d'Orléans étaient des transactions qu'on aurait pu attendre de l'Europe vaincue, ou à demi victorieuse, il n'y avait après un désastre comme celui de Waterloo, aucune transaction à espérer, et les Bourbons, imposés cette fois sans conditions, étaient la seule solution vraiment probable. Le prévoyant M. Fouché s'y résignait, si cette solution était son ouvrage, et s'il pouvait s'en ménager les profits. Pour aller au plus sûr, et prendre ses précautions à cet égard, il débuta par une démarche des plus significatives. M. de Vitrolles, dont on a vu le rôle antérieur, était resté prisonnier à Vincennes depuis son arrestation à Toulouse, et Napoléon, sans vouloir le faire fusiller, ainsi que le prétendait M. Fouché pour se donner le mérite de l'avoir sauvé, l'avait gardé comme une espèce d'otage, sauf à voir ce qu'il en ferait plus tard. Il avait de la sorte, sans s'en douter, préparé à M. Fouché un puissant moyen d'intrigue. Celui-ci fit immédiatement tirer de Vincennes et amener en sa présence M. de Vitrolles, lui annonça qu'il était libre, lui recommanda de ne pas se montrer, et de se tenir prêt à remplir les missions dont on le chargerait. En fait de missions, M. de Vitrolles n'en pouvait accepter que d'une espèce, et il n'eut pas besoin de le rappeler à M. Fouché, qui le savait, et qui l'entendait ainsi. Seulement les événements étant à leur début, il était impossible actuellement d'aller plus loin dans les voies du royalisme. Tirer M. de Vitrolles de Vincennes, et le tenir prêt à agir, était à la fois un titre auprès des Bourbons, et une manière des plus adroites d'entrer en rapport avec eux.

Cette première démarche, M. Fouché naturellement n'en informa personne, et il se montra sous un tout autre aspect à ceux avec lesquels il se proposait de travailler à une nouvelle révolution. Il fallait commencer par se débarrasser de Napoléon, qu'il ne cessait de craindre, surtout dans les

convulsions d'une agonie qui pouvait être violente, et bien que tout tendît à la déchéance du vaincu de Waterloo, pourtant il fallait encore des ménagements envers ceux qu'on voulait amener à la prononcer. A peine sorti de la réunion des ministres chez le prince Joseph, M. Fouché s'empressa d'attirer à lui les membres des deux Chambres, et il employa la journée du 20, la nuit du 20 au 21, à ces diverses entrevues. — Eh bien, leur répétait-il à tous, ne vous avais-je pas dit que cet homme nous perdrait par sa folle obstination? S'il n'était pas revenu de l'île d'Elbe, nous allions nous délivrer des Bourbons, presque d'accord avec les puissances qui auraient accepté Marie-Louise ou M. le duc d'Orléans, et ainsi au lieu d'une révolution violente, d'une guerre à mort avec l'Europe, nous aurions eu un changement pacifique, presque universellement consenti. Récemment encore une belle occasion s'est offerte, c'était le Champ de Mai. Nous savions par une communication secrète venue de Vienne (M. Fouché faisait allusion à la mission de M. Werner à Bâle) qu'on était prêt à un arrangement, que la condition essentielle était l'éloignement de Napoléon, que ce point concédé on admettrait tout, Marie-Louise, le duc d'Orléans, ce qui conviendrait en un mot, et qu'à ce prix la paix serait maintenue. J'avais proposé à Napoléon d'abdiquer au Champ de Mai au profit de son fils, et de mettre ainsi les puissances en demeure de prouver leur sincérité. On lui aurait ménagé à lui une retraite honorable, et par ce sacrifice il se serait procuré la plus belle des gloires. Mais il n'a rien voulu entendre, et vous le voyez, ce joueur effréné ne sait même plus gagner au jeu, et que faire maintenant d'un joueur qui ne sait que perdre? —

M. Fouché ne s'ouvrait pas au même degré avec ses différents interlocuteurs; il en disait plus à ses intimes, un peu moins à ceux qui n'étaient pas dans sa confidence accoutumée, mais à tous il montrait un grand effroi de ce que Napoléon était capable de faire à son retour à Paris. — Il va revenir comme un furieux, disait-il; il va vous proposer des mesures extraordinaires, vous demander de mettre dans ses mains toutes les ressources de la nation, pour en faire un usage désespéré. Il songeait l'année dernière à détruire Paris; vous pouvez deviner à quoi il sera disposé cette année, maintenant qu'il est placé entre la mort et un étroit cachot; et, soyez-en sûrs, si vous ne votez pas ce qu'il vous demandera, il dissoudra les Chambres, pour rester en possession de tous les pouvoirs. — La menace de la dissolution des Chambres était un moyen que M. Fouché avait employé dès les premiers jours de leur réunion, et il avait déjà pu en éprouver la puissance. Ces représentants, en effet, revêtus de leur mandat depuis vingt jours à peine, se sentant devenir les maîtres du pays à mesure que l'influence de Napoléon s'affaissait, frémissaient à l'idée de se voir éconduits, renvoyés chez eux, pour laisser

la France aux mains d'un forcené, comme disait M. Fouché, qui l'année dernière était prêt à faire sauter la poudrière de Grenelle, et qui certainement n'oserait pas moins cette année. On était sûr en présentant aux deux Chambres cette idée de la dissolution, de leur faire perdre tout sang-froid, et effectivement, M. Fouché la leur donnait comme définitivement arrêtée dans l'esprit de Napoléon. On était disposé à l'en croire, car si quelqu'un était bien placé pour connaître la pensée impériale c'était lui. Mais il ne suffisait pas d'être averti d'une telle résolution, il fallait trouver le moyen de s'en préserver, et ce n'était pas aisé, puisque l'Acte additionnel accordait au monarque le pouvoir de dissoudre ou d'ajourner les Chambres.

A l'égard de l'Acte additionnel M. Fouché témoignait le plus parfait dédain, et n'en paraissait nullement embarrassé. C'eût été, selon lui, une singulière faiblesse que de se laisser arrêter par une constitution sans valeur, dont Napoléon ne tenait aucun compte, et qu'il n'aurait aucun scrupule de violer, quand ses intérêts le commanderaient. Il n'y avait qu'une chose à faire, c'était de rendre un décret, par lequel les Chambres déclareraient qu'elles n'entendaient souffrir ni prorogation ni dissolution dans les circonstances graves où se trouvait la France. A en croire M. Fouché, ce n'était pas attenter à la couronne elle-même, bien que ce fût restreindre une de ses prérogatives. C'était, en laissant le sceptre impérial à Napoléon, l'arrêter, le contenir dans l'usage qu'il serait tenté d'en faire. A ces raisonnements M. Fouché ajoutait beaucoup de demi-confidences, tendant à insinuer qu'il avait eu des communications secrètes avec les diverses cours européennes, particulièrement avec celle de Vienne, que de parti pris il n'y en avait pas contre la France, qu'il n'y en avait qu'à l'égard de Napoléon, et que, lui écarté, on avait la certitude de sauver à la fois la liberté, le sol et la dignité de la France. Il ne s'agissait donc pas de le détrôner, mais seulement de l'empêcher de commettre des folies, s'il en était tenté, car enfin on ne pouvait pas laisser le destin de la France à la merci d'un furieux qui aimait mieux la perdre avec lui, que la sauver en se sacrifiant lui-même.

Dans cette mesure, tout le monde adhéra aux vues de M. Fouché, et il promit aux divers représentants qu'il eut occasion de voir, de les tenir exactement informés des projets de Napoléon dès qu'il en aurait connaissance. Parmi ces représentants il y en avait un surtout dont il eut l'art de réveiller les ombrages, c'était M. de Lafayette. On a vu quel avait été le rôle de cet illustre personnage pendant les Cent jours. Soit par M. Benjamin Constant, soit par le prince Joseph, il était parvenu à exercer une véritable influence, en leur donnant ou refusant son approbation, selon qu'ils se prêtaient plus ou moins à ce qu'il voulait, et il avait obtenu ainsi la convocation des Chambres, à laquelle Napoléon répugnait profondément.

M. de Lafayette avait tenu à cette convocation plus qu'aux clauses les plus essentielles de l'Acte additionnel, disant que lorsqu'on serait réuni dans une assemblée on saurait bien contenir Napoléon, s'il voulait ressaisir son ancien despotisme. C'était par conséquent de tous les hommes du temps celui qu'on était le plus assuré d'exciter, en lui présentant la dissolution des Chambres comme certaine, ou seulement comme possible. M. Fouché lui fit dire que Napoléon avait perdu son armée, qu'il allait arriver pour tâcher d'en refaire une autre, que son premier soin serait de se débarrasser des Chambres, qu'on devait s'y attendre, se tenir sur ses gardes, et être prêt à conserver malgré lui une influence salutaire sur les destinées du pays. Il n'en fallait pas tant pour exalter au plus haut point les défiances, le zèle, l'audace entreprenante de M. de Lafayette.

Il y avait deux jeunes députés, fort honnêtes gens tous les deux, MM. Jay et Manuel, bien au-dessous alors de la situation de M. de Lafayette, mais le second appelé bientôt à jouer un rôle considérable, dont M. Fouché avait complétement abusé la probité, et qu'il se préparait à employer beaucoup dans les circonstances présentes. M. Jay, homme de lettres, connu par des succès académiques, esprit doux, fin, cultivé, caractère timide mais indépendant, sachant écrire mais ne sachant point parler, capable cependant de trouver dans une conjoncture importante quelques paroles convenables et courageuses, avait été l'instituteur des fils de M. Fouché, et était devenu représentant de Bordeaux. M. Manuel, avocat au barreau d'Aix, ignorant l'art d'écrire, mais possédant à un haut degré celui de parler, doué d'une grande présence d'esprit, d'un courage à toute épreuve, et d'un patriotisme sincère, était entré en relations avec M. Fouché lorsque ce dernier subissait en Provence une sorte d'exil, et il était devenu représentant de l'arrondissement d'Aix. Tous les deux demeurés jusqu'alors en dehors de la politique, ils avaient pris confiance en M. Fouché qui avait eu soin de se présenter à eux sous ses meilleurs aspects. Avec l'un et l'autre il s'était montré étranger à tous les partis, indifférent aux Bonaparte comme aux Bourbons, complétement détaché des personnes à force d'être attaché aux choses, ne cherchant pas à renverser Napoléon, mais prêt à en faire le sacrifice à la France, si pour la sauver il fallait se séparer de lui. On ne pouvait se donner de meilleures apparences, car tout ce qu'il y avait de jeune, d'honnête, de patriote parmi les hommes politiques, pensait ainsi, et il n'avait pas été difficile à M. Fouché de s'emparer de deux jeunes représentants n'ayant de liens avec aucun parti, et ne prenant souci que des intérêts du pays. Il leur dit à eux ce qu'il avait fait dire à M. de Lafayette, que Napoléon allait arriver dans quelques heures, qu'il fallait le seconder, mais ne pas se laisser arracher par lui la juste part qu'on avait au gouvernement, en un mot ne pas se laisser dissoudre. Dans cette voie on était sûr de trouver

non pas seulement les hommes que nous venons de désigner, mais les deux Chambres tout entières.

Le 21 au matin la plupart des représentants, bien que la séance ne s'ouvrît qu'à midi, étaient accourus au palais de l'assemblée, et avec l'animation d'esprit que les circonstances provoquaient, se demandaient des détails sur le désastre du 18, s'en affligeaient de bonne foi, cherchaient le remède, l'imaginaient chacun à leur manière, et exprimaient tous la pensée que la France ne devait pas être plus longtemps sacrifiée à un homme, et qu'il fallait la sauver sans lui, si on ne pouvait la sauver avec lui. Chez des esprits ainsi disposés, le bruit que Napoléon revenait avec la résolution d'éloigner les Chambres, afin de soutenir un duel à mort contre l'Europe, sans s'inquiéter des hasards auxquels il exposerait la France, devait provoquer une sorte de révolte. Tout raisonnement, même juste, consistant à dire que Napoléon pouvait seul diriger encore la résistance contre l'étranger, était condamné à rencontrer peu de faveur. Il y avait beaucoup de bons et sages représentants qui, le 20 mars, avaient regretté de voir le sort de la France remis de nouveau dans les mains de Napoléon, mais qui, le 20 mars accompli, s'étaient franchement rattachés à lui, qui en cet instant même étaient portés à croire que lui seul pouvait combattre avec succès l'Europe armée, qui redoutaient singulièrement le retour des Bourbons entourés de l'émigration triomphante, mais qui n'osaient rien répondre quand on leur disait que Napoléon allait arriver comme un frénétique, résolu à risquer l'existence du pays dans une lutte désespérée, tandis que s'il abdiquait, l'ennemi satisfait s'arrêterait, et nous laisserait le choix de notre gouvernement. Ils se taisaient embarrassés quand on leur tenait ce langage, et les promoteurs de l'idée du moment, soutenant qu'il fallait sacrifier Napoléon à la France, s'appuyant sur les assertions de M. Fouché, sur de prétendues communications avec Vienne, ou ne trouvaient point de contradicteurs, ou ne trouvaient que des contradicteurs intimidés et silencieux. C'était donc une pensée qui révoltait tout le monde, et sur laquelle personne n'entendait de composition, que celle de se laisser proroger ou dissoudre, et de ne pouvoir plus veiller dès lors sur ce que Napoléon allait faire, dès qu'il serait revenu à Paris. Telle était l'agitation le 21 au matin, agitation à la fois naturelle et fomentée par les bruits que M. Fouché avait perfidement répandus.

Son travail s'était étendu plus loin encore, et il avait amené à ses vues certains membres du gouvernement. Il n'avait pas essayé d'agir sur Carnot, qui, avec Sieyès, pensait qu'il fallait défendre la cause de la Révolution et de la France par Napoléon seul, et qu'il considérait comme un maniaque dont il n'y avait point à s'occuper; mais il avait agi sur M. de Caulaincourt, toujours morose, en le confirmant dans l'idée que tout était perdu, et qu'il n'y avait plus qu'à préserver la personne de Napoléon d'un traite-

ment ou cruel ou ignominieux. Il en avait dit autant à Cambacérès qui n'en avait jamais douté, au maréchal Davout qui commençait à le craindre; il traitait d'aveugles ceux qui semblaient penser autrement, et s'était enfin tout à fait emparé de M. Regnaud de Saint-Jean d'Angély, homme d'esprit et de talent, dévoué à l'Empereur, mais extrêmement impressionnable, et qu'il avait gagné en lui disant que par son éloquence il devait mener la Chambre, et en lui en ménageant les moyens. A tous il avait répété que la situation était désespérée, que l'unique ressource imaginable était l'abdication de Napoléon, qu'à cette condition on arrêterait l'Europe, que peut-être même on obtiendrait la régence de Marie-Louise, et il semblait s'en faire fort, en s'appuyant sur des communications mystérieuses dont il ne parlait pas clairement, mais qu'il laissait soupçonner suffisamment pour qu'on y crût, et qu'on y attachât une grande importance.

Tel avait été le fruit des efforts de M. Fouché pendant les vingt-quatre heures écoulées depuis la fatale nouvelle, lorsque Napoléon entra le 21 au matin dans les cours de l'Élysée. En mettant le pied sur les marches du palais, le premier personnage qu'il rencontra fut M. de Caulaincourt, dont il prit et serra fortement la main. Drouot descendant de voiture après lui, et ne pouvant s'empêcher de dire à l'une des personnes présentes que tout était perdu, *Excepté l'honneur!* reprit vivement Napoléon. — C'était la seule parole qu'il eût proférée depuis Laon. Le teint plus pâle que de coutume, le visage ferme, les yeux secs, mais la poitrine oppressée, il s'appuya sur le bras de M. de Caulaincourt, et demanda un bain et un bouillon, car il expirait de fatigue, ayant presque toujours été à cheval depuis six jours. Après s'être jeté sur un lit, il dit à M. de Caulaincourt que la victoire du 16 en présageait une décisive pour le 18, que le gain de cette seconde bataille paraissait assuré, lorsque deux causes principales l'avaient convertie en désastre, l'absence de Grouchy et la précipitation de Ney, ce dernier plus que jamais héroïque, mais tombé dans un état fébrile qui troublait ses facultés; que du reste il ne s'agissait pas de rechercher les fautes des uns ou des autres, et qu'il fallait songer uniquement à les réparer. Alors il demanda à M. de Caulaincourt ce qu'il y avait à espérer des Chambres, de ceux qui les conduisaient, et en général des principaux personnages de l'État. M. de Caulaincourt, dont le défaut était plutôt d'exagérer la vérité que de la taire, ne lui dissimula pas que les Chambres trompées, étaient portées à chercher le salut public dans son éloignement du trône, et qu'il trouverait de bien mauvaises dispositions chez tout le monde. — Je le prévoyais, répondit Napoléon. J'étais sûr qu'on se diviserait, et qu'on perdrait ainsi les dernières chances qui nous restent. Notre désastre est grand sans doute, mais unis nous pourrions le réparer; désunis nous serons sous peu la proie de l'étranger. Aujourd'hui on croit qu'il ne s'agit que de m'écarter. Mais moi écarté, on se débar-

rassera de tous les hommes de la Révolution, et on vous rendra les Bourbons avec l'émigration triomphante. Les Bourbons, soit!... mais il faut qu'on sache ce qu'on fait. — Napoléon ne parut ni surpris ni affecté, tant il s'attendait à ce qu'il venait d'apprendre. Il ordonna qu'on réunît sur-le-champ les ministres et les principaux membres du gouvernement, et puis s'endormit profondément, car il succombait à la fatigue, et son âme préparée à tout n'était plus susceptible de ces ébranlements qui empêchent le sommeil.

On vit bientôt arriver successivement tous ceux qui avaient la curiosité et le droit de s'introduire à l'Élysée. Leur premier soin fut de s'informer du détail des derniers événements militaires auprès des officiers composant le cortége de Napoléon. L'aspect seul de ces officiers était déjà le plus frappant des témoignages. Leurs habits qu'ils n'avaient pas eu le temps de changer, déchirés par les balles, ou souillés par le sang et la poussière du champ de bataille, leur visage enflammé, leurs yeux rougis par les larmes, disaient assez ce qu'ils avaient vu et souffert. Leur douleur, selon l'usage des âmes oppressées, s'exhala bientôt en fâcheux récits, en exagérations même, si les exagérations avaient été possibles dans une pareille conjoncture. Ils ne pouvaient sans doute en dire trop, ni sur la funeste bataille, ni sur la grandeur des pertes; mais après les avoir entendus, on dut croire qu'il n'y avait plus d'armée, qu'on ne pourrait pas réunir mille hommes quelque part, tandis qu'il y avait moyen, comme on s'en convaincra tout à l'heure, de former encore une armée égale en nombre, supérieure en qualité à celle de 1814. L'assertion qu'il ne restait plus qu'à capituler avec l'ennemi victorieux, déjà fort répandue, se propagea bien davantage après ces tristes récits, et elle vola de bouche en bouche jusqu'à l'assemblée des représentants, qui n'était que trop disposée à y croire. Il n'y avait pas là de quoi calmer les esprits, ranimer les cœurs, rallier les volontés. Hélas! quand la Providence prépare de grands événements, elle semble ne négliger aucune des circonstances accessoires qui peuvent contribuer à les produire!

Napoléon, après un court sommeil, s'était plongé dans un bain. On lui annonça que les ministres réunis en conseil l'attendaient. C'est le maréchal Davout qui vint le chercher. Napoléon ne l'avait pas vu encore. A l'aspect du maréchal, il laissa tomber ses bras dans l'eau en s'écriant : Quel désastre! — Le maréchal, dont le rude caractère cédait difficilement à l'émotion commune, était d'avis de résister à l'orage, et supplia Napoléon de ne pas tarder à le suivre. Napoléon qui avait déjà tout prévu, tout accepté, et qui n'espérait presque aucun résultat du conseil qu'on allait tenir, dit au maréchal qu'on pouvait commencer la délibération sans lui, et qu'il se rendrait au conseil des ministres dans quelques instants. Il se fit attendre, arriva enfin sur les nouvelles instances du ma-

réchal, fut reçu avec respect, et écouté avec une avide curiosité, lorsqu'en termes brefs mais expressifs, il exposa ce qui s'était passé, et retraça les grandes espérances de victoire auxquelles avait si promptement succédé la désolante réalité d'une affreuse défaite. Après ce récit, il dit à ses ministres qu'il restait des ressources, qu'il se faisait fort de les trouver et de les employer, que pour un militaire qui savait son métier, il y avait encore beaucoup à faire, qu'il n'était ni découragé, ni abattu, mais qu'il lui fallait des adhésions, non des résistances de la part des Chambres; que là était le point essentiel; qu'avec de l'union on se sauverait très-probablement, mais certainement pas sans union. Il fit donc résider toute la question dans la conduite à suivre envers les Chambres, afin d'en obtenir cette union indispensable de laquelle dépendait le salut de l'État. Cette manière d'envisager la situation était celle de tous les assistants, et elle ne rencontra pas un seul contradicteur. Napoléon laissa la parole à qui voudrait la prendre. Personne n'en était bien pressé, excepté les hommes dévoués, qui s'occupaient de la chose plus que d'eux-mêmes. A ce titre, M. de Caulaincourt aurait dû parler le premier, mais le désespoir avait envahi son âme, et il était tombé dans un état passif dont il ne sortit plus guère pendant ces douloureuses circonstances.

L'excellent Carnot, ému jusqu'aux larmes, s'imaginant que tout le monde sentait comme lui, soutint qu'il fallait, ainsi qu'on l'avait fait en 1793, créer une dictature révolutionnaire, et la confier non pas à un comité, mais à Napoléon, devenu à ses yeux la Révolution personnifiée. Dans son zèle pour la chose publique, dans sa confiance en Napoléon qu'il croyait partagée, il supposa que les Chambres penseraient, agiraient, opineraient comme lui, et il fut d'avis d'aller leur demander la dictature pour l'Empereur.

Tel ne fut point l'avis du maréchal Davout. N'aimant pas les assemblées qu'il ne connaissait que par la Convention et les Cinq-Cents, il dit qu'on serait contrarié, paralysé par les Chambres, qu'il fallait se hâter de s'en délivrer par la prorogation ou la dissolution, qu'on en avait le droit en vertu de l'Acte additionnel, et qu'il fallait savoir user de ce droit afin de réunir les moyens de combattre et de vaincre l'étranger. Le prince Lucien (car les princes assistaient à ce conseil) appuya fort l'opinion du maréchal Davout. Il était, comme on l'a vu, revenu auprès de son frère depuis le 20 mars, et semblait vouloir le dédommager par son zèle présent de son opposition passée. L'indocilité dont il avait fait preuve jadis le servait aujourd'hui, et n'avoir pas porté de couronne était un titre dont on lui tenait grand compte. Plein des souvenirs du 18 brumaire, et enclin à se passer des Chambres, il opina comme le maréchal Davout, mais ne rencontra guère d'appui. La majorité, toujours disposée dans les réunions d'hommes, nombreuses ou non, aux moyens termes, la majo-

rité tout en admettant la nécessité d'une sorte de dictature, parut croire qu'il fallait la demander aux Chambres qui l'accorderaient probablement, et qu'en tout cas c'était une chose à essayer.

L'amiral Decrès, pessimiste pénétrant, dit que c'étaient là de pures illusions, que les Chambres auraient subi Napoléon vainqueur, qu'elles se révolteraient contre Napoléon vaincu, qu'on n'aurait rien en le demandant, et qu'il serait bien dangereux de prendre quelque chose sans le demander. Il était évident que ce ministre désespérait de la situation en proportion même de sa grande sagacité. M. Fouché, qui n'avait pas proféré une parole, et dont le silence finissait par être accusateur, dit quelques mots, uniquement pour avoir dit quelque chose, témoigna des malheurs de Napoléon une affliction qu'il ne ressentait point, et pour les Chambres une confiance qu'il n'éprouvait pas, et qu'il eût été bien fâché d'éprouver. Voulant mettre une sorte d'accord entre son rôle secret et son rôle public, il ajouta qu'il fallait se garder de heurter les Chambres, et surtout de laisser voir l'intention de se passer d'elles, qu'on les révolterait en agissant de la sorte, et qu'au contraire, en s'y prenant bien, on en obtiendrait peut-être les ressources nécessaires pour sauver la dynastie et le pays.

M. Regnaud de Saint-Jean d'Angély, devenu de très-bonne foi la dupe de M. Fouché, crut devoir par dévouement aller plus loin qu'aucun des assistants. En protestant d'un attachement à la dynastie impériale dont il n'avait pas à donner la preuve, il parla de l'état des Chambres, et en particulier des dispositions de la Chambre des représentants, laquelle selon lui était tout entière imbue de la fatale persuasion que les puissances coalisées n'en voulaient qu'à Napoléon, que Napoléon écarté elles s'arrêteraient, et accepteraient le Roi de Rome sous la régence de Marie-Louise. M. Regnaud ajouta que cette persuasion avait gagné les esprits les meilleurs, les moins favorables aux Bourbons, et que toute mesure qui n'y serait pas conforme aurait peu de chance de réussir. On ne pouvait indiquer plus clairement que le seul moyen de sortir d'embarras c'était que Napoléon abdiquât, et essayât en sacrifiant sa personne de sauver le trône de son fils et la situation de tous ceux qui s'étaient attachés à sa fortune. Napoléon qui jusque-là était demeuré morne et silencieux, en voyant la pensée de M. Fouché germer jusque dans l'esprit des hommes qui devaient lui être le plus dévoués, se réveilla subitement, et lançant sur M. Regnaud son regard perçant, Expliquez-vous, lui dit-il, parlez, ne dissimulez rien.... Il ne s'agit pas de ma personne que je suis prêt à sacrifier, et dont, il y a trois jours, j'ai tout fait pour vous débarrasser, mais il s'agit de l'État et de son salut. Qui est-ce qui peut sauver l'État aujourd'hui? Est-ce la Chambre des représentants? Est-ce moi? Est-ce que la France connaît un seul des individus qui composent cette

Chambre nommée d'hier, et où il n'y a ni un homme d'État, ni un militaire? Pourriez-vous désigner dans son sein ou ailleurs un bras assez ferme pour tenir les rênes du gouvernement? La France ne connaît que moi, n'attache d'importance qu'à moi. L'armée, dont les débris ralliés peuvent être imposants encore, l'armée, croyez-vous qu'elle obéisse à une autre voix que la mienne? Et si, comme à Saint-Cloud, je jetais par la fenêtre tous ces discoureurs, l'armée applaudirait, la France laisserait faire. Pourtant je n'y songe point : j'apprécie la différence des temps et des circonstances. Mais il ne faut pas qu'avec de fausses notions sur l'état des choses, on rompe l'union qui est aujourd'hui notre dernière ressource. Sans doute, si moi seul je puis sauver l'État, seul aussi par ce motif je suis l'objet apparent de la haine de l'étranger, et on peut croire que moi écarté, l'étranger sera satisfait. On vous dit que le Roi de Rome avec la régence de sa mère serait admis. C'est une fable perfide, imaginée à Vienne pour nous désunir, et propagée à Paris pour tout perdre. Je sais ce qui se passe à Vienne, et à aucun prix on n'accepterait ma femme et mon fils. On veut des Bourbons, des Bourbons seuls, et c'est tout naturel. Moi écarté, on marchera sur Paris, on y entrera, et on proclamera les Bourbons. En voulez-vous? Pour moi je ne sais pas s'ils ne vaudraient pas mieux que tout ce que je vois. Mais l'armée, mais les paysans, mais les acquéreurs de biens nationaux, tous ceux qui ont applaudi à mon retour, en veulent-ils? Vous tous, serviteurs de la famille impériale, peut-il vous convenir de laisser rentrer l'émigration triomphante? Personnellement, je n'ai plus d'intérêt dans tout cela; mon rôle est fini quoi qu'il advienne, et une dictature même heureuse le prolongerait à peine de quelques jours. Il ne s'agit pas de moi, je le répète, il s'agit de la France, de la Révolution, des intérêts qu'elle a créés, et qu'on peut encore sauver avec de l'union et de la persévérance. Le coup que nous avons reçu est terrible, mais il est loin d'être mortel. L'armée qui a combattu le 18 juin ne présente que des fuyards, mais si Grouchy, que l'ennemi aura probablement négligé pour suivre les troupes battues, est parvenu à s'échapper, les fuyards se rallieront derrière lui. Grouchy avait 35 mille hommes : il ne serait pas étonnant de rallier autant de fuyards, décontenancés en ce moment, mais prêts à ma voix à redevenir ce qu'ils sont, des soldats héroïques. Cela me ferait 70 mille combattants. Rapp, Lecourbe en se repliant, m'amèneront 40 mille hommes en troupes de ligne ou gardes nationales mobilisées, tandis que Suchet et Brune continueront de garder les Alpes. J'aurais donc encore plus de cent mille soldats dans la main. La Vendée va m'en rendre dix mille. Je n'en ai jamais eu autant en 1814, et j'avais au moins autant d'ennemis à combattre que je puis en avoir aujourd'hui. Blucher et Wellington ne possèdent pas cent vingt mille hommes actuellement, et avant que les Russes

et les Autrichiens arrivent, je pourrais bien faire expier à mes vainqueurs leur victoire de la veille. Paris est à l'abri d'un coup de main avec les fédérés, les dépôts, la garde nationale, les marins; et les ouvrages de la rive gauche achevés, il sera invincible. Croyez-vous qu'en manœuvrant avec cent vingt mille hommes entre la Marne et la Seine, en avant d'une capitale impossible à forcer, je n'aurais pas encore bien des chances pour moi? Enfin la France apparemment ne nous laisserait pas nous battre tout seuls. En deux mois j'ai levé 180 mille gardes nationaux d'élite, ne puis-je pas en trouver cent mille autres? ne peut-on pas me donner cent mille conscrits? Il y aurait donc encore derrière nous de bons patriotes qui viendraient remplir les vides de nos rangs, et quelques mois de cette lutte auraient bientôt lassé la patience de la coalition, qui, les traités de Paris et de Vienne maintenus, ne soutient plus qu'une lutte d'amour-propre. Que faut-il donc pour échapper à notre ruine? De l'union, de la persévérance, de la volonté!... —

Ces paroles, dont nous ne reproduisons que la substance, empreintes de la vigueur de pensée et de langage particulière à Napoléon, avaient relevé les esprits dans le conseil, et les auraient relevés ailleurs si elles avaient pu franchir les murs de l'Élysée. Mais Napoléon ne pouvait ni se montrer aux Chambres, ni s'y faire entendre; il n'avait personne pour l'y représenter, et elles étaient en ce moment livrées à une agitation extraordinaire. Celle des représentants, réunie dès le matin, comme on vient de le voir, était occupée à rechercher des nouvelles avec une impatience fiévreuse, lorsqu'une rumeur sinistre se propagea tout à coup dans son sein. On discutait, disait-on, à l'Élysée, le projet de la proroger ou de la dissoudre; le parti en était même déjà pris, et le décret qui la frappait allait lui être signifié dans peu d'instants. C'était M. Fouché qui profitant des longueurs de la délibération à l'Élysée, avait fait parvenir cet avis perfide. Il l'avait transmis notamment à M. de Lafayette, le plus convaincu et le plus résolu de tous ceux qui croyaient que pour sauver la France il fallait la séparer de Napoléon. Sans consulter aucun de ses collègues, et comptant sur la disposition générale, M. de Lafayette demanda la parole. Tout lui assurait une attention profonde, sa personne, la gravité des circonstances, et la proposition à laquelle on s'attendait. — Messieurs, dit-il, lorsque pour la première fois depuis bien des années j'élève une voix que les vieux amis de la liberté reconnaîtront sans doute, je me sens appelé à vous parler des dangers de la patrie que vous seuls à présent avez le pouvoir de sauver. Des bruits sinistres s'étaient répandus : ils sont malheureusement confirmés. Voici le moment de nous rallier autour du vieux étendard tricolore, celui de 89, celui de la liberté, de l'égalité et de l'ordre public. C'est celui-là seul que nous avons à défendre contre les prétentions étrangères, et contre les tentatives inté-

rieures. Permettez, messieurs, à un vétéran de cette cause sacrée, qui fut toujours étranger à l'esprit de faction, de vous soumettre quelques résolutions préalables dont vous apprécierez, j'espère, la nécessité. — Après ces quelques paroles, débitées avec la simplicité qu'il portait à la tribune, M. de Lafayette proposa, par une résolution en cinq articles, de déclarer la patrie en danger, les deux Chambres en permanence, et coupable de trahison quiconque voudrait les dissoudre ou les proroger. Il y ajouta l'injonction pour les ministres de la guerre, des relations extérieures, de l'intérieur et de la police, de comparaître à l'instant même afin de rendre compte à l'assemblée de l'état des choses. Enfin il proposa de mettre les gardes nationales sur pied dans tout l'Empire.

M. de Lafayette descendit de la tribune au milieu d'une émotion générale, émotion qui n'était pas celle de la divergence des opinions, mais de leur unanimité. Adopter sa proposition c'était violer de bien des manières l'Acte additionnel qui conférait à l'Empereur le pouvoir de dissolution à l'égard des Chambres, qui permettait sans doute d'interpeller les ministres sur un fait, mais qui ne donnait pas le droit de les appeler à la barre, et de leur intimer des ordres. C'était tout simplement se constituer en état de révolution, mais comme on sentait qu'on y était, on ne faisait guère difficulté d'y être un peu davantage. L'objection qu'on violait l'Acte additionnel ne se trouva pas dans une seule bouche, même bonapartiste. La parole ne fut demandée que par ces fâcheux, qui dans les grandes circonstances veulent par des discours inutiles manifester leur présence dont personne ne se soucie, et retardent ainsi des résolutions que tout le monde est impatient d'adopter. Un député de la Gironde, nommé Lacoste, l'un de ceux qu'inspirait M. Fouché, appuya vivement la proposition de M. de Lafayette. Un autre voulut que l'invitation de comparaître adressée aux quatre ministres fût un ordre formel. Un troisième présenta quelques observations sur l'article relatif à l'organisation immédiate des gardes nationales dans tout l'Empire, et qui pouvait conduire à l'idée d'en faire M. de Lafayette général en chef. L'assemblée, sans s'expliquer, repoussa l'article, en adoptant à une immense majorité le reste de la proposition. On décida qu'elle serait communiquée à la Chambre des pairs, pour y être admise, si cette Chambre le jugeait convenable. Cet acte capital, qui était le commencement et presque la fin d'une révolution accomplie déjà dans les esprits, rencontra une véritable unanimité, car si l'assemblée ne voulait pas des Bourbons, si elle voulait franchement de la dynastie impériale représentée par le Roi de Rome, elle était imbue de l'idée qu'il fallait séparer la cause de Napoléon de celle de la France, et elle s'en croyait le droit à l'égard d'un homme qui, selon elle, avait perdu la France par son ambition. Sans doute elle avait ce droit, à une époque surtout où la légalité n'importait guère, seule-

ment elle ne faisait pas preuve de sagacité en se figurant que Napoléon jeté à la mer, le navire surnagerait. Il fallait y jeter la dynastie elle-même, et avec elle les intérêts de la Révolution, mais heureusement pas ses principes, qui étaient éternels et ne pouvaient périr.

Tandis que la Chambre des représentants, après avoir pris son parti si brusquement, attendait dans une agitation extrême la réponse qu'on ferait à son plébiscite, cet acte avait été porté d'une part à la Chambre des pairs, de l'autre à l'Élysée. A la Chambre des pairs il fit naître quelque embarras, mais aucune idée de résistance. Plus ancienne dans ses fonctions, plus exercée à son rôle modérateur, la Chambre des pairs aurait pu opposer quelque tempérament à la précipitation de la Chambre des représentants. Mais ce n'était pas dans le Sénat impérial, dont elle était en grande partie originaire, que cette Chambre des pairs aurait pu apprendre le rôle de la pairie anglaise. Elle était composée d'hommes fatigués de révolutions, dégoûtés de tous les gouvernements, ayant vu et laissé passer Napoléon comme Louis XVIII, ayant adulé l'un et l'autre tout en les jugeant, sachant bien qu'ils avaient mérité leur chute, et décidés, malgré quelques regrets cachés dans certains cœurs, à laisser s'accomplir sans obstacle les décrets de la Providence. La proposition de la Chambre des représentants fut donc adoptée sans résistance à la Chambre des pairs. A l'Élysée le spectacle ne fut pas et ne devait pas être le même. Le trait préparé secrètement par la main de M. Fouché, lancé ouvertement par la main de M. de Lafayette, trouva le lion blessé, presque endormi, mais non éteint, et le fit tressaillir. Secouant l'espèce de somnolence dans laquelle il était plongé, et de laquelle il n'était sorti un instant que pour répondre à M. Regnaud, Napoléon se mit à marcher rapidement dans la salle du conseil comme il avait coutume de le faire lorsqu'il était agité. — Il redit alors avec mépris et colère que devant les cinq cent mille ennemis qui s'avançaient sur la France il était tout, et les autres rien; que ce qui venait de se passer en Flandre n'était qu'affaire de guerre, toujours réparable; que l'armée et lui importaient seuls, qu'il allait envoyer quelques compagnies de sa garde à cette assemblée insolente, et la dissoudre; que l'armée applaudirait, que le peuple laisserait faire, et que, prenant la dictature, il s'en servirait pour le salut commun... — On l'écouta sans l'interrompre, puis on essaya de le calmer, et on n'y réussissait guère, lorsque arriva un second coup, la nouvelle de l'adoption par la Chambre des pairs du décret de la Chambre des représentants. Cette adhésion immédiate et silencieuse des cent et quelques pairs qu'il avait nommés quinze jours auparavant, sans lui rien apprendre du cœur humain qu'il ne sût déjà, le frappa toutefois, et le ramena à cette idée, la seule vraie, et qui s'était offerte à son esprit le soir même du 18, c'est que son sceptre était brisé avec son épée. Regardant alors M. Regnaud

avec moins de sévérité, il dit ces mots singuliers : Regnaud a peut-être raison de vouloir me faire abdiquer... (M. Regnaud n'avait pas encore prononcé le mot d'abdication, et c'était Napoléon qui, avec sa promptitude ordinaire d'esprit, mettait le mot sur la chose.) Eh bien, soit, s'il le faut j'abdiquerai... Il ne s'agit pas de moi, il s'agit de la France ; je ne résiste pas pour moi, mais pour elle. Si elle n'a plus besoin de moi, j'abdiquerai... — Ce mot sitôt prononcé frappa les assistants, en affligea trois ou quatre, en charma sept ou huit, remplit M. Fouché d'une joie secrète, et mit à l'aise le cœur de M. Regnaud, qui en abandonnant son maître n'entendait pas le trahir. Le mot vola de bouche en bouche, et rendit plus aisée la désertion générale, qui n'était déjà que trop facile.

Napoléon, prêt à céder le terrain à ceux qui, repoussant les Bourbons, faisaient cependant tout ce qu'il fallait pour les ramener, était blessé néanmoins des formes arrogantes employées à son égard, et avait défendu à ses ministres d'obtempérer à la sommation de l'assemblée. — Qu'ils fassent, dit-il, ce qu'ils voudront, et si par une mesure factieuse (on parlait déjà de déchéance) ils me poussent à bout, je les jetterai dans la Seine, en me mettant à la tête de quelques compagnies de vétérans. — Lucien était d'avis de ne pas hésiter ; il soutenait que plus on perdrait de temps, plus on laisserait l'assemblée s'enhardir et devenir entreprenante, et que le mieux était d'user immédiatement des pouvoirs constitutionnels de la couronne pour la dissoudre. — Le maréchal Davout, si résolu tout à l'heure, l'était moins depuis la déclaration de l'une et l'autre Chambre. — Il aurait fallu, disait-il, surprendre la Chambre des représentants, la frapper avant qu'elle eût pris une résolution ; mais maintenant qu'elle avait eu le temps de se prononcer, d'ameuter du monde autour d'elle, ce n'était pas moins qu'un dix-huit brumaire à tenter, et la situation n'était guère propre à un pareil coup d'État. — Au milieu de ces dires divers, Napoléon parut hésiter, et manquer même de caractère. Pourtant l'homme n'était point changé, et son retour de l'île d'Elbe, sa dernière entrée en campagne, le prouvaient suffisamment. Mais sa clairvoyance faisait en ce moment sa faiblesse. Voyant que tout était perdu, non pas militairement, mais politiquement, il était prêt à se rendre, et s'il résistait c'est qu'en lui la nature se défendait encore. Ce dernier combat entre la clairvoyance et la personnalité le faisait ainsi paraître ce qu'il n'avait jamais été, c'est-à-dire hésitant. — Osez, lui dit Lucien. — Hélas, répondit-il, je n'ai que trop osé !...— Parole mémorable, et qui honorait sa raison en condamnant sa conduite passée. Pendant cet entretien Napoléon et Lucien s'étaient transportés dans le jardin de l'Élysée. Le premier, dans une conversation vive et animée, démontra à son frère combien il y avait peu de chances de succès pour le coup d'État qu'on lui proposait. — Il faut, lui dit-il, dans des entreprises de ce genre, toujours considérer

la disposition des esprits au moment où l'on est près d'agir. Au 18 brumaire, que vous me rappelez sans cesse, la défaveur était pour les assemblées, auxquelles on reprochait dix années de calamités, et la faveur pour les hommes d'action, et pour moi notamment qui passais pour le premier de tous. Le public entier était contre les Cinq-Cents, et avec moi. Aujourd'hui les esprits sont tournés en sens contraire. L'idée dominante, c'est qu'on a la guerre à cause de moi seul, et on voit dans une assemblée un frein pour mon ambition et pour mon despotisme. D'ambition, je n'en ai plus, et le despotisme, où le prendrais-je ? Mais enfin telle est la préoccupation des esprits. Je pourrais, je le crois, jeter ces représentants dans la Seine, bien que je fusse exposé à rencontrer dans la garde nationale plus de résistance que vous ne le supposez. Mais ces représentants s'en iraient courir les provinces, les soulever contre moi, et dire que j'ai violé la représentation nationale uniquement dans mon intérêt, et pour soutenir une lutte à mort contre l'Europe, qui ne demande que mon éloignement pour s'arrêter et rendre la paix à la France. J'admets qu'ils ne m'ôteraient pas le pays tout entier, mais ils le diviseraient, je ne conserverais que ce qu'on appelle la portion violente, et alors je paraîtrais l'empereur des jacobins, luttant pour sa couronne contre l'Europe et contre les honnêtes gens. C'est là un rôle qui n'est ni honorable, ni possible, car uni sous mon commandement le pays suffirait peut-être à sa défense, désuni il est incapable de résistance... —

En ce moment l'avenue de Marigny était remplie d'une foule nombreuse, attirée par la fatale nouvelle du désastre de Waterloo. Naturellement dans cette affluence se trouvaient les gens les plus animés, ceux qui avaient couru se faire inscrire sur la liste des fédérés, et qui, sans être des anarchistes, en avaient toutes les apparences. C'étaient des gens du peuple, d'anciens militaires, qui ne songeaient nullement à bouleverser la société, mais que l'idée de voir encore l'ennemi dans Paris enflammait de colère. Le mur qui séparait le jardin de l'Élysée de l'avenue de Marigny était beaucoup plus bas qu'aujourd'hui. On y exécutait même alors certains travaux qui l'avaient abaissé davantage, et la foule n'était séparée de Napoléon que par un obstacle presque nul. En l'apercevant, elle poussa des cris frénétiques de *Vive l'Empereur !* Beaucoup d'individus en s'approchant du mur du jardin, lui tendaient la main, et lui demandaient de les conduire à l'ennemi. Napoléon les salua du geste, leur donnant un regard affectueux et triste, puis leur fit signe de se calmer, et continua sa promenade avec Lucien, qui puisait dans cette scène un argument pour son opinion. — Si la France était unanime comme les hommes qui sont là, dit Napoléon à son frère, vous auriez raison, mais il n'en est rien. Les membres des Chambres qui viennent de s'insurger contre mon autorité, qui dans deux heures demanderont peut-être ma déchéance,

répondent évidemment à un certain nombre de gens en France. Ils représentent tous ceux qui croient que dans cette querelle avec l'Europe il s'agit de moi seul, et ces gens-là sont nombreux, assez nombreux pour que la désunion soit profonde. Or, sans union il n'y a rien de possible. — Tout cela était plein de sens, et il fallait une vue bien perçante pour l'apercevoir à travers l'épais nuage de l'intérêt. Mais à qui la faute si la France, dans cet immense conflit, s'obstinait à ne voir que l'ambition de Napoléon aux prises avec l'Europe, et ne voulait pas être plus longtemps compromise pour un seul homme? Elle se trompait sans doute, car après s'être laissé compromettre par lui, il fallait soutenir la gageure avec lui, sauf à s'en défaire ensuite, comme le disait Sieyès. Mais en ce monde, les fautes des uns engendrent les fautes des autres, et on périt par celles qu'on a commises, et par celles qu'on a provoquées.

Pendant que le temps se perdait en dissertations inévitables, et qu'on remplissait, comme il arrive toujours, l'intervalle des événements par des paroles inutiles, l'assemblée impatiente d'avoir une réponse à son message, agitée par l'orgueil de se faire obéir, par la crainte d'être violentée, se répandait en discours vains et provocants. Elle avait songé à donner à l'heure même un chef à la garde nationale de Paris, prétention entièrement contraire aux lois, car l'Empereur avait seul le droit de nommer un tel officier, et à cette époque c'était le général Durosnel qui commandait en second la garde nationale de Paris, Napoléon étant lui-même le commandant en premier. Pourtant cette proposition n'eut pas de succès. S'emparer tout de suite du pouvoir exécutif, quand le monarque dépositaire légal de ce pouvoir se trouvait à l'Élysée, vaincu il est vrai, mais quoique vaincu le plus imposant des hommes, était chose difficile. D'ailleurs, la considération du général Durosnel, le peu de penchant à nommer M. de Lafayette, candidat le plus indiqué, mais ne convenant ni aux révolutionnaires, ni aux bonapartistes, ni même à beaucoup de modérés, empêchèrent que la proposition ne fût adoptée. On se contenta de demander au titulaire actuel de veiller à la sûreté de l'assemblée. Pendant ce temps, les représentants toujours pressés d'obtenir une réponse, avaient menacé d'envoyer aux ministres, non plus une invitation, mais un ordre, et plusieurs amis de la dynastie impériale étaient venus dire à l'Élysée qu'on prononcerait la déchéance de Napoléon, si l'invitation aux ministres n'était suivie d'un acte immédiat de déférence. M. Regnaud, M. de Bassano, pressèrent l'Empereur de prendre un parti, et il parut céder à leur conseil d'obtempérer dans une certaine mesure aux désirs de la Chambre des représentants. Pourtant avant d'envoyer les ministres à la barre de cette Chambre, il fallait arrêter ce qu'ils diraient, et on ne s'en était pas occupé jusqu'ici, n'ayant discuté que la possibilité ou l'impossibilité d'une dissolution. Il fallait quelques instants, et l'impatience

des représentants paraissant arrivée au comble, d'après le dire des porteurs de nouvelles qui se succédaient à l'Élysée, Napoléon avec dégoût, presque avec mépris, sans aucune espérance d'un résultat sérieux, consentit à ce que M. Regnaud courût à l'assemblée pour la disposer à prendre patience, en lui annonçant sous peu de minutes un message impérial.

L'assemblée écouta M. Regnaud avec cette curiosité ardente et puérile des temps de révolution, fut satisfaite d'apprendre que sa récente résolution n'était pas envisagée comme un attentat, et que le temps perdu l'était à préparer non pas la résistance, mais la déférence à ses volontés. Elle se calma quelque peu, en montrant néanmoins par son agitation que sa patience ne serait pas longue. Les affidés de M. Fouché, devenus les auxiliaires de M. Regnaud, sans que ce dernier se doutât de l'intrigue à laquelle il servait d'instrument, lui dirent que le chemin parcouru par les esprits était immense, qu'il n'y avait plus une seule divergence, qu'on voulait purement et simplement l'abdication, qu'on laisserait à Napoléon l'honneur de déposer le sceptre, mais qu'on le lui arracherait s'il ne le déposait pas tout de suite. M. Regnaud essaya en vain de les apaiser, car toujours dévoué à l'Empire, il n'abandonnait le père que pour sauver le fils, et avait horreur de la déchéance qui emportait à la fois le père et le fils, c'est-à-dire la dynastie elle-même. On lui promit toutefois d'attendre, mais à la condition de l'abdication certaine et prochaine, car la fable de M. Fouché, consistant à prétendre qu'il avait eu des communications secrètes avec Vienne, qu'il avait acquis ainsi la certitude de l'adhésion des puissances à la régence de Marie-Louise, cette fable était répandue sur tous les bancs de l'assemblée, connue des représentants les moins informés, et considérée par eux comme une vérité authentique.

M. Regnaud revint à l'Élysée, où enfin on prit un parti, celui d'adresser aux Chambres un message, qui leur serait porté par les ministres dont la présence avait été requise. Ce message avait pour but de les informer du malheur qui avait frappé l'armée, de réduire toutefois ce malheur à la réalité, d'affirmer qu'il restait des ressources, et de proposer la nomination d'une commission pour les chercher, les choisir, les arrêter, d'accord avec le gouvernement. Le ministre de l'intérieur, Carnot, devait porter le message à la Chambre des pairs, le prince Lucien à la Chambre des représentants, en compagnie des autres ministres. L'Empereur, d'après l'Acte additionnel, avait le droit de se faire représenter devant les Chambres par des commissaires de son choix, et c'est à ce titre qu'il avait désigné le prince Lucien, resté célèbre entre les princes de la famille par la fermeté qu'il avait déployée au 18 brumaire. Napoléon n'espérait, ne désirait même plus rien, mais il voulait un homme dévoué et sachant parler, afin de repousser les outrages auxquels il s'attendait, et n'était pas fâché de prouver à ses ministres qu'il n'était pas content de leur zèle

en cette circonstance. Il en exceptait Carnot, que Fouché avait rendu suspect en le qualifiant de dupe de Napoléon, et M. de Caulaincourt, qui ne pouvait guère être utile hors d'un congrès ou d'un champ de bataille.

On se transporta d'abord à la Chambre des pairs, qui accueillit le message sans mot dire, attendant que l'autre Chambre eût parlé pour parler elle-même. On perdit peu de temps dans ce trajet, mais plus que l'impatience des représentants n'était capable d'en accorder. On arriva à six heures du soir au palais de la seconde Chambre, au moment même où toutes les paroles devenaient insuffisantes pour retenir l'impétuosité des esprits. Enfin on annonça le message impérial, et l'assemblée était si agitée qu'il fallut perdre encore du temps pour l'amener à se calmer, à se taire, à écouter. Il fut décidé que la communication si ardemment désirée devant être l'occasion de discussions, et peut-être de révélations graves, la séance serait secrète. Le public fut donc exclu de la salle des délibérations, et vers sept heures le prince Lucien monta à la tribune. Après avoir allégué son titre de commissaire impérial, le prince exposa le contenu du message. — La France avait essuyé, dit-il, un malheur très-grand sans doute, mais non point irréparable. Avec de l'union dans les pouvoirs, de la fermeté dans les caractères, elle pourrait encore faire face à l'ennemi, car il lui restait de vastes ressources. L'Empereur voulant chercher et employer ces ressources d'accord avec les représentants du pays, leur demandait le concours de cinq membres de chaque Chambre, pour choisir les moyens de salut, les faire voter, et les mettre immédiatement en usage. —

Le prince ne fut pas mal accueilli. Il savait se tenir à une tribune; de plus, comme nous l'avons déjà fait remarquer, n'ayant pas été roi, il ne représentait pas les excès d'ambition sous lesquels la France avait succombé. A ces divers titres, il fut écouté avec bienveillance. Toutefois il n'apprit rien, car on savait que l'armée avait été brave et malheureuse à Mont-Saint-Jean, après avoir été brave et heureuse à Ligny, on savait qu'il restait des ressources, que le gouvernement ne demandait pas mieux que de les chercher, de les découvrir, et de les appliquer de moitié avec les Chambres. Mais rien de tout cela ne répondait à la pensée qui remplissait actuellement les esprits, l'abdication, c'est-à-dire la retraite d'un homme qu'on regardait comme la cause unique de la guerre, retraite après laquelle les coalisés s'arrêteraient en acceptant son fils. Sans doute si le capitaine en lui fût demeuré victorieux, on aurait eu la compensation de la haine qu'il inspirait à l'Europe, mais le capitaine n'étant plus la garantie de la victoire, il restait la haine dont il était l'objet, et qui attirait sur la France les armes européennes. D'ailleurs, comme il avait provoqué cette haine par les excès de sa domination, il n'y avait pas de

scrupule à se faire par rapport à lui, sans compter qu'en le sacrifiant on assurerait probablement la couronne à son fils. Tel était le raisonnement qui s'était formé naturellement et invinciblement dans tous les esprits. On ne se disait pas que de chance de résistance il n'y en avait qu'avec Napoléon, qu'après s'être privé de lui, il faudrait se rendre, et accepter les Bourbons (fort acceptables à notre avis, mais odieux à l'assemblée qui délibérait), on allait au plus pressé, et on croyait en écartant Napoléon, écarter le danger le plus menaçant, et prendre le moyen le plus sûr de rétablir la paix.

M. Jay, poussé par le duc d'Otrante, et digne d'un meilleur guide, demanda résolûment la parole. A son aspect on fit silence, sachant ce qu'il allait proposer, et tout le monde désirant le succès de sa proposition.

Il débuta par quelques considérations assez inutiles sur la gravité du danger auquel il s'exposait en prenant la parole en cette occasion, comme si on avait eu beaucoup à craindre encore du vaincu de Waterloo! Ce début néanmoins fut écouté avec une sorte de frémissement, et on encouragea l'orateur à continuer par la profondeur même de l'attention qu'on lui accordait. M. Jay s'adressant alors aux ministres leur posa deux questions formelles, et toutes deux aussi directes qu'embarrassantes. Il leur demanda premièrement de déclarer la main sur la conscience s'ils croyaient que la France, même en déployant le plus grand courage, pût résister aux armées de l'Europe, si dès lors la paix n'était pas indispensable, et secondement si la présence de Napoléon à la tête du gouvernement ne rendait pas cette paix impossible. — Après avoir ainsi parlé, M. Jay s'interrompit et regarda longtemps les ministres attendant leur réponse. L'assemblée se mit à les regarder comme lui, et sembla par ses regards exiger une réponse immédiate. Ils continuèrent à se taire, mais bientôt il y en eut un dont le silence devenait impossible, car c'était par lui, par ses perfides insinuations, qu'on avait cru savoir que Napoléon écarté l'Europe s'arrêterait, et accepterait son fils. Les regards devinrent en effet tellement interrogateurs que M. Fouché ne put se taire plus longtemps. En portant à la tribune sa face pâle, louche, fausse, il se borna à dire que les ministres ayant consigné dans le message impérial l'avis du gouvernement, n'avaient rien à y ajouter. — Cette réponse ridiculement évasive ne satisfit personne. Elle prouvait que M. Jay, dupe de M. Fouché, n'était pas son complice. Peu content de la réponse ambiguë qu'il avait arrachée, M. Jay continua son discours, et entrant dans la situation en fit un tableau alarmant et malheureusement vrai. Il parla de la situation intérieure d'abord, et s'attacha à démontrer que Napoléon avait successivement indisposé tous les partis contre lui, les royalistes qui étaient ses ennemis de fondation, et les libéraux qu'il avait contraints à le de-

venir par son intolérable despotisme. Parlant du 20 mars, des espérances qu'on en avait conçues au début, et que l'Acte additionnel avait détruites, il s'exprima sur ce sujet avec les préjugés du temps, et déclara que Napoléon ayant perdu la confiance des amis de la liberté, et n'ayant jamais eu celle des royalistes, ne pouvait plus désormais réunir la France autour de lui, et en diriger l'énergie contre l'étranger. S'occupant ensuite de la situation extérieure, M. Jay traça la peinture des passions que Napoléon avait excitées en Europe, cita les manifestes des puissances qui proclamaient qu'elles faisaient la guerre non pas à la France mais à lui, s'appliqua à démontrer qu'en le supposant plus heureux qu'au 18 juin, l'Europe implacable renouvellerait incessamment ses efforts, que sans doute l'armée pourrait se couvrir d'une nouvelle gloire, mais pour finir par succomber, et demanda enfin si en présence de cette double situation, de la France que Napoléon divisait, de l'Europe qu'il unissait tout entière, ce n'était pas de sa part un devoir d'offrir sa retraite, et de la part des Chambres un devoir de l'accepter, de la provoquer même. — Encouragé par une approbation unanime, M. Jay, qui n'avait ni la chaleur ni l'action d'un orateur véritable, arriva néanmoins peu à peu à la véritable éloquence. Il dit que c'était à Napoléon qu'il en appelait, à son génie, à son patriotisme, pour tirer la France de l'abîme où il l'avait plongée. S'adressant à Lucien lui-même, le chargeant en quelque sorte d'être l'interprète de la France désolée, C'est à vous, prince, s'écria-t-il, à vous dont le désintéressement et l'indépendance sont connus, à vous que les prestiges du trône n'ont jamais égaré, à éclairer, à conseiller votre glorieux frère, à lui faire comprendre que de ses mille victoires, dont un récent malheur n'a point obscurci l'éclat immortel, aucune ne sera aussi glorieuse que celle qu'il remportera sur lui-même, en venant rendre à cette assemblée un sceptre qu'elle aime mieux recevoir de ses mains que lui arracher, pour l'assurer à son fils s'il est possible, et conjurer les malheurs d'une seconde invasion cent fois plus fatale que la première. — La situation avait agrandi l'esprit et le caractère de l'orateur, qui exerça en cette occasion une influence qu'il n'avait jamais exercée, et qu'il ne devait plus exercer de sa vie, quoiqu'il n'ait cessé d'inspirer et de mériter une solide estime. Le prince Lucien lui répondit à l'instant même. Soutenu lui aussi par la situation, par la piété fraternelle, par son talent, il parla éloquemment. C'est le privilége des grandes situations d'élever les orateurs, en les forçant à mettre de côté les considérations accessoires, pour se renfermer dans les considérations vraies et fondamentales. D'ailleurs il y avait plus d'une raison à faire valoir en faveur de Napoléon. Sans doute le prince Lucien eût été embarrassé devant un royaliste sincère, clairvoyant et courageux, qui lui aurait dit : Vaincus, les Bonaparte ne sont plus possibles ; les Bonaparte devenus impossibles,

les Bourbons sont inévitables. Sous les Bourbons la liberté peut être conquise avec de la persévérance, beaucoup plus facilement que sous les Bonaparte, qui par le génie de leur chef ne représentent que la force. C'est un grand malheur assurément, qu'une telle révolution opérée par l'étranger, mais cette intervention de l'étranger deux fois accomplie en quinze mois, est votre ouvrage, la suite de vos fautes; retirez-vous, et laissez-nous négocier avec l'Europe, puisque enfin vous nous avez réduits à cette extrémité, et que les espérances de vaincre sont trop faibles pour tenter encore une fois le sort des armes. — Mais le royaliste clairvoyant et courageux qui eût tenu un tel langage, n'existait pas dans l'assemblée. Il n'y avait que des révolutionnaires et des libéraux, ne voulant à aucun prix des Bourbons, et ayant la faiblesse de croire qu'ils pourraient sans Napoléon se défendre, et traiter avec l'étranger. A ceux-là il y avait de puissantes répliques à opposer. Lucien les trouva et s'en servit. Il s'attacha d'abord à peindre la situation autrement que ne l'avait fait M. Jay, et à démontrer qu'au dehors comme au dedans le mal avait été fort exagéré. S'armant des détails fournis par l'Empereur, il exposa que l'armée du Nord, battue à la vérité, était loin d'être détruite; qu'on retrouverait 30 mille hommes au moins de celle qui avait combattu à Mont-Saint-Jean, et probablement le corps de Grouchy tout entier, ce qui procurerait une armée de plus de 60 mille hommes, supérieure en qualité à tout ce que l'ennemi possédait; que les généraux Rapp, Lecourbe, Lamarque (celui-ci désormais libre en Vendée), la porteraient à plus de 100 mille; que derrière cette armée, Paris couvert d'ouvrages, armé de six cents bouches à feu, défendu par plus de 60 mille hommes des dépôts, des marins, des fédérés, de la garde nationale, serait à l'abri de toute attaque; que dans cette situation on aurait le temps de se reconnaître, de créer de nouvelles ressources; que la conscription de 1815, l'application à toute la France de la mobilisation des gardes nationales d'élite, fourniraient deux ou trois cent mille hommes, que ces moyens dans les mains d'un capitaine tel que Napoléon permettaient de ne pas désespérer, et de ne pas subir les conditions imposées par un insolent vainqueur; que si au dehors la situation n'était pas si grave qu'on cherchait à la présenter, au dedans elle avait été encore plus exagérée; que la France repoussait unanimement le gouvernement des émigrés; qu'il n'y avait pour ce gouvernement qu'une minorité, plus arrogante que dangereuse, car enfin elle avait levé le masque en Vendée, et en quelques jours le général Lamarque l'avait écrasée; qu'à l'exception de ces partisans de l'émigration tout le monde au fond voulait la même chose, c'est-à-dire l'indépendance nationale, et la liberté constitutionnelle sous le prince que la France avait revu avec tant de joie au 20 mars; que des malentendus pouvaient diviser cette masse de la nation, mais qu'il dépendait de l'assemblée de les faire cesser.

en se serrant derrière l'homme qui l'avait convoquée, et qui seul était capable de tenir tête à l'ennemi; qu'elle n'avait qu'à se prononcer, et que le pays entier la suivrait; que se séparer de Napoléon, sous prétexte d'apaiser la haine de l'étranger, était une illusion à la fois ridicule et funeste; que l'étranger avait tenu ce langage en 1814, que le Sénat s'y était laissé prendre, et que Napoléon écarté, les Bourbons rétablis, on avait dépouillé la France de ses places, de son matériel de guerre, de ses frontières; que ces belles promesses de s'arrêter après l'éloignement de Napoléon étaient des ruses de guerre pour séparer la nation de son chef; que l'ennemi pouvait les employer, mais que c'était se vouer à la dérision de la postérité et des contemporains que d'en être la dupe.... — S'avançant toujours dans la partie la plus délicate du sujet, Lucien ajouta: Songez donc aussi, mes chers concitoyens, à la dignité, à la considération de la France! Que dirait d'elle le monde civilisé, que dirait la postérité, si après avoir accueilli Napoléon avec transport le 20 mars, après l'avoir proclamé le héros libérateur, après lui avoir prêté un nouveau serment dans la solennité du Champ de Mai, elle venait au bout de vingt-cinq jours, sur une bataille perdue, sur une menace de l'étranger, le déclarer la cause unique de ses maux, et l'exclure du trône où elle l'a si récemment rappelé? N'exposeriez-vous pas la France à un grave reproche d'inconstance et de légèreté, si en ce moment elle abandonnait Napoléon? — Cette considération qui était juste, mais qui n'accusait que le malheur de la situation, fit frémir l'assemblée, et provoqua sur-le-champ une réplique accablante, car dans les assemblées lorsqu'on approche de certaines vérités qui sont dans les cœurs sans être sur les bouches, il suffit d'un mot pour les faire jaillir. Se levant en face de Lucien, et l'interrompant avec un à-propos irrésistible, M. de Lafayette lui dit d'un ton froid, mais tranchant comme l'acier : Prince, vous calomniez la nation. Ce n'est pas d'avoir abandonné Napoléon que la postérité pourra accuser la France, mais, hélas! de l'avoir trop suivi. Elle l'a suivi dans les champs de l'Italie, dans les sables brûlants de l'Égypte, dans les champs dévorants de l'Espagne, dans les plaines immenses de l'Allemagne, dans les déserts glacés de la Russie. Six cent mille Français reposent sur les bords de l'Èbre et du Tage; pourriez-vous nous dire combien ont succombé sur les bords du Danube, de l'Elbe, du Niémen et de la Moscowa? Hélas! moins constante, la nation aurait sauvé deux millions de ses enfants! elle eût sauvé votre frère, votre famille, nous tous, de l'abîme où nous nous débattons aujourd'hui, sans savoir si nous pourrons nous en tirer. — Ces paroles tombèrent sur le prince Lucien, bien innocent assurément des fautes qu'elles rappelaient, comme le jugement de la postérité sur son frère, et ôtèrent toute force à la suite de son discours. Il était cependant parvenu à modérer quelque peu l'entraî-

nement de l'assemblée, bien moins par ses paroles qui ne manquaient pas d'éloquence, que par le spectacle du grand homme vaincu dont il était la vivante image, et qu'il s'agissait de jeter dans le gouffre, sans certitude de voir le gouffre se refermer. Quelques orateurs succédèrent à M. Jay et au prince Lucien. MM. Henri Lacoste, Manuel, prolongèrent la discussion, et en amortirent ainsi sans le vouloir la première violence. Laisser voir le désir d'une abdication volontaire de la part de Napoléon, était tout ce qu'on pouvait faire. Prononcer sa déchéance eût été un outrage au malheur dont personne à cette heure n'était capable. Le gouvernement demandait deux commissions nommées par les Chambres, pour s'entendre avec lui sur le choix des moyens de salut. Ces deux commissions pouvaient en négociant, obtenir décemment ce que l'assemblée par une intervention directe aurait arraché sans dignité pour elle-même et pour Napoléon. On le sentit, et d'un consentement presque unanime on adopta la mesure proposée. La Chambre des représentants choisit pour commission son bureau lui-même, composé du président, M. Lanjuinais, et des quatre vice-présidents, MM. de Flaugergues, de Lafayette, Dupont de l'Eure, Grenier. La Chambre des pairs forma sa commission de son président, l'archichancelier Cambacérès, et de MM. Boissy d'Anglas, Thibaudeau, Drouot, Andréossy, Dejean. C'est aux Tuileries, dans la salle des séances du Conseil d'État, que les deux commissions durent se réunir avec les ministres à portefeuille et les ministres d'État, pour délibérer sur les graves objets soumis à leur examen. Elles furent convoquées pour le soir même, afin de pouvoir apporter le lendemain une résolution définitive aux Chambres.

Pendant ce temps, les allants et venants s'étaient succédé sans interruption à l'Élysée. Le duc de Rovigo, M. Lavallette, M. Benjamin Constant, le prince Lucien s'y étaient rendus, et n'avaient rien caché à Napoléon de la disposition des esprits. Lucien lui avait répété qu'il n'y avait plus à délibérer, et qu'il fallait opter entre un coup de vigueur, ou l'abdication donnée immédiatement, afin de prévenir une résolution offensante de la Chambre. C'était là l'exacte vérité, et Napoléon ne se la dissimulait point. Quelquefois il s'emportait en songeant au peu de générosité avec lequel on le traitait, et aux moyens qui lui restaient encore de saisir la dictature, s'il voulait appeler à lui les fédérés qui ne cessaient d'affluer sous ses fenêtres, et d'y pousser les cris du patriotisme au désespoir. Mais après ces courts moments d'exaltation il retombait, et, revenu au dégoût de toutes choses, il laissait voir qu'il allait abdiquer, en se vengeant toutefois par des sarcasmes brûlants de ceux qui croyaient se sauver en le sacrifiant. — Laissez ces gens-là, lui dit le duc de Rovigo avec sa familiarité véridique. Les uns ont perdu la tête, les autres sont menés par les intrigues de Fouché. Puisqu'ils ne comprennent pas que

vous seul pouvez encore les sauver, livrez-les à eux-mêmes, et qu'ils deviennent ce qu'ils pourront. Dans huit jours les étrangers arriveront, feront fusiller quelques-uns d'entre eux, exileront les autres, leur rendront les Bourbons qu'ils ont mérités, et mettront fin à cette misérable comédie. Vous, sire, venez en Amérique, jouir avec quelques serviteurs fidèles du repos dont vous avez, et dont nous avons tous besoin. — M. Lavallette donna les mêmes conseils dans son langage grave, doux et triste. Napoléon prit ce qu'ils dirent en très-bonne part, et ne cacha guère qu'au fond il pensait comme eux, et agirait comme on le lui conseillait. Il eut avec M. Benjamin Constant une conversation d'un autre genre, et qui fut très-longue. Il envisagea avec lui la question de l'abdication sous les points de vue les plus élevés, et comme s'il avait été désintéressé dans cette question. Pour ce qui le concernait, il était évident qu'avoir été vaincu encore une fois par l'Europe était son chagrin dominant, que dans l'état des esprits régner ne lui paraissait plus un plaisir enviable, que le mépris des hommes et des choses l'emportait en lui sur l'ambition, que le repos dans une retraite tranquille et libre, au milieu d'hommes dignes de son entretien, constituait désormais pour lui le seul bonheur désirable. Mais ce qui le ramenait malgré lui à délibérer sur sa soumission ou sa résistance au sacrifice demandé, c'était la confusion d'abandonner une partie qui n'était point entièrement perdue. Il lui semblait en effet que s'il restait des chances de battre l'Europe, ou du moins de la réduire à traiter, et d'écarter ainsi les Bourbons, il y aurait à la fois de la duperie, de la sottise, de la faiblesse à se rendre, et qu'au tribunal des vrais politiques on serait un jour condamné pour avoir cédé trop facilement. Comme père, il se serait immolé volontiers pour assurer le trône à son fils; mais depuis qu'il avait appris la vérité sur sa femme, il ne doutait plus que son fils ne fût un enfant sacrifié d'avance aux ombrages de l'Europe, un enfant destiné à mourir prisonnier dans les mains de l'étranger. Il souriait de dédain quand on lui disait qu'au prix de son abdication l'Europe accepterait le Roi de Rome et Marie-Louise. Lui écarté, il voyait avec toute la pénétration du génie les Bourbons rétablis huit jours après, la plupart de ceux qui lui arrachaient son épée dispersés ou punis, M. Fouché lui-même destiné à un châtiment différé peut-être, mais certain, et en regardant un peu profondément dans l'avenir il se sentait vengé de tous ses ennemis du dedans. Mais ce qui l'occupait surtout, c'était d'examiner si quand on avait tant de chances encore contre les ennemis du dehors, il convenait de rendre son épée au duc de Wellington et au maréchal Blucher, et il se demandait s'il n'était pas un sot ou un lâche, en ne faisant pas ce qu'il fallait pour échapper à cette cruelle extrémité. Il entretint longtemps M. Constant de ce sujet, en déployant autant d'esprit que de sang-froid, lui répétant

que la France, l'armée ne connaissaient que lui, que s'il voulait disperser ces représentants auxquels il avait ouvert la lice, il n'aurait qu'un mot à prononcer, mais que pour cela il fallait se mettre à la tête d'un parti, celui qui criait sous ses fenêtres, le jeter sur les honnêtes gens, être une espèce d'*empereur révolutionnaire,* et avec la France garrottée derrière lui combattre l'Europe coalisée, que ce rôle lui répugnait profondément, et il finissait en disant qu'il lui aurait plu avec la France unie, de soutenir contre l'Europe une lutte désespérée, mais qu'il ne pouvait lui convenir de le faire avec la France désunie, le suivant par une sorte de contrainte, et que dans cette situation il aimait mieux aller respirer et vivre en planteur dans les forêts vierges de l'Amérique. —

Pendant qu'on discourait ainsi à l'Élysée, les commissions des Chambres s'étaient rendues aux Tuileries. Elles s'étaient rassemblées avec les ministres dans la salle du Conseil d'État, déserte, mal éclairée, présentant un contraste lugubre avec le spectacle qu'elle offrait jadis, lorsque Napoléon au faîte de sa gloire y présidait les sections réunies, et les dominait par la vigueur de son esprit autant que par le prestige de son autorité alors toute-puissante! Le prince Cambacérès ouvrit la séance, en précisant l'objet des délibérations. Chacun commença par se contenir, mais les esprits ardents, et il n'en manquait pas dans les deux commissions, étaient impatients de soulever la question véritable, la seule du jour, celle de l'abdication. Ils débutèrent par des protestations de dévouement à la chose publique, et voulurent même faire poser en principe qu'on était prêt à tous les sacrifices, excepté celui des libertés nationales et de l'intégrité du territoire. Ces déclarations libellées en proposition formelle, et mises aux voix, étaient ridicules, ou bien captieuses, car elles décidaient implicitement ce qu'on n'osait pas articuler explicitement, c'est-à-dire la déchéance. C'est ce qui fut répondu, et la proposition ne fut admise qu'à titre de déclaration générale de dévouement à la chose publique. On passa ensuite en revue les différentes ressources qui pouvaient exister encore, dans la situation presque désespérée des affaires de l'État. On parla de l'armée, des finances, et enfin des moyens de maintenir l'ordre dans l'Empire par la répression des partis hostiles. Quant à l'armée, on s'occupa d'abord de la recruter immédiatement, en appelant la conscription de 1815 sur laquelle s'était élevée une question de légalité. Personne ne contesta cette mesure qui devait procurer plus de cent mille hommes, dont une partie avaient déjà servi. On s'occupa ensuite des finances, et on accueillit l'idée d'une émission de rentes pouvant produire tout de suite trente ou quarante millions. Enfin il fut question d'une loi préventive, qui donnerait au pouvoir exécutif des armes contre les partis hostiles, et dans cette réunion d'hommes, presque tous fort attachés à la cause de la liberté, il ne s'éleva pas une objection.

On accordait tout pour en arriver plus tôt à la seule mesure qui intéressât les esprits, c'est-à-dire à l'abdication.

Après avoir pourvu aux moyens de soutenir la guerre, on dit qu'il fallait penser aux moyens de conclure la paix, que ce second objet était de la dernière urgence, car le succès de la guerre était trop douteux pour ne pas songer à la terminer tout de suite. Or, cette question contenait justement celle qu'on était impatient de soulever. M. de Lafayette, plus résolu que les autres dans la poursuite du but auquel il voulait atteindre, demanda s'il n'était pas démontré que toute paix, que toute négociation même serait impossible, tant que Napoléon se trouverait à la tête du gouvernement.

Cette question, abordée devant les ministres de Napoléon, et devant les commissions dont quelques membres étaient dévoués à la dynastie impériale, excita de vifs murmures. Les ministres répondirent que s'ils avaient regardé comme vrai ce que venait d'avancer M. de Lafayette, ils l'auraient déclaré à l'Empereur, et en auraient fait l'objet d'une proposition expresse dans la conférence actuelle. M. de Lafayette répliqua qu'il acceptait la question ainsi posée, et que puisqu'ils auraient fait la proposition s'ils l'avaient jugée utile, lui, qui la tenait pour indispensable, allait la faire. Il demanda donc que les membres présents de la conférence déclarassent, ce qu'il croyait vrai quant à lui, que la présence de Napoléon à la tête du gouvernement rendait la paix impossible, la continuation de la guerre inévitable, et dès lors le salut de l'État aussi problématique que le succès de la guerre. C'était prononcer la déchéance, ce que personne ne voulait faire, bien que tout le monde désirât l'abdication. Le président de cette réunion, le prince Cambacérès, déclara qu'il ne mettrait point une telle question aux voix. La proposition de M. de Lafayette fut ainsi écartée, mais on admit qu'il fallait négocier en même temps que combattre, et que pour négocier il était nécessaire de trouver une forme qui permît de rétablir les rapports diplomatiques avec les puissances européennes, celles-ci ayant refusé jusqu'alors non pas seulement de répondre aux communications du gouvernement impérial, mais même de les recevoir. En conséquence, on imagina comme moyen terme, d'envoyer au camp des coalisés une commission de négociateurs qui, au lieu de se présenter au nom de Napoléon, se présenteraient au nom des Chambres. Il aurait fallu être bien difficile pour ne pas se contenter d'une telle proposition, car c'était l'abdication implicite de Napoléon, puisque la fonction la plus importante du pouvoir exécutif, celle de traiter avec les puissances étrangères, allait s'exercer sans lui, et en dehors de lui. C'était même une illégalité flagrante, mais on était déjà si complétement sorti de la légalité par les dernières résolutions des Chambres, que ce n'était plus la peine d'y prendre garde. La proposition

fut admise, et il fut convenu que les diverses mesures adoptées dans cette conférence seraient présentées à l'Empereur par ses ministres, et aux Chambres par des rapporteurs choisis dans chacune des deux commissions. Le général Grenier, officier distingué de la République, homme sage et désintéressé, fut chargé du rapport à la Chambre des représentants. Toutefois comme les résolutions qui avaient prévalu ne répondaient pas à l'impatience des esprits, les ministres et surtout M. Regnaud prièrent le général Grenier et ses collègues de prendre patience encore quelques heures, promettant que le rapport ne serait pas plutôt fait qu'un message impérial viendrait combler les vœux de la majorité des Chambres, qui plaçaient le salut de l'État dans l'abdication de Napoléon.

Cette séance avait rempli presque toute la nuit. La journée commença de bonne heure à l'Élysée, et dès le matin du 22 chacun était accouru pour conseiller Napoléon, qu'on ne se permettait pas de conseiller de la sorte autrefois, surtout sur des objets pareils. Son sacrifice était fait, car après la séance de la nuit, il n'était plus possible de prolonger une telle situation. Comment consentir en effet à laisser négocier avec l'étranger sans lui, en dehors de lui, c'est-à-dire laisser gouverner à son exclusion? C'eût été un véritable déshonneur, et il ne lui restait, s'il ne voulait pas le souffrir, qu'à briser l'assemblée en s'appuyant sur la populace, et à essayer de lutter contre l'Europe unanime en ayant derrière soi la France divisée. C'est sur quoi Napoléon avait, comme on l'a vu, sa résolution prise. Pourtant deux choses résistaient encore en lui, la nature et la répugnance à abandonner une partie qui ne semblait pas absolument perdue. Il lui en coûtait, effectivement, de descendre du trône, car c'était tomber dans une étroite prison; il lui en coûtait de renoncer à une lutte qui, d'après son sentiment militaire, offrait encore beaucoup de chances. Mais devant l'évidence de la désunion, certaine tant qu'il serait là, et probable même après qu'il n'y serait plus, il était tout prêt à se rendre. Seulement il se révoltait quand on venait l'obséder, sans presque lui laisser le temps de la réflexion. Cette agonie de sa puissante volonté était pénible et douloureuse à voir, car le génie et le malheur y perdaient quelque chose de la dignité qu'on voudrait qu'ils conservassent toujours, surtout dans les moments suprêmes. Napoléon était donc tour à tour calme, doux, ironique tout au plus, et irrité seulement quand on le pressait trop. Il prenait bien les conseils de ceux qui, comme le duc de Rovigo, le comte Lavallette, le duc de Bassano, lui disaient qu'il fallait abandonner des gens qui ne méritaient pas qu'on les sauvât, et s'en aller avec son impérissable gloire dans la vaste et libre nature d'Amérique, pour y finir sa vie dans un profond repos, dans l'admiration du monde devenu juste après sa chute. Mais ces mêmes conseils il les prenait mal de la part de ceux qui semblaient espérer quelque chose de son

sacrifice pour eux ou pour la chose publique. Il regardait ces derniers comme des dupes de M. Fouché ou de leur intérêt. Aussi faisait-il mauvais accueil à M. Regnaud, et à ceux qui paraissaient appartenir à cette catégorie, lorsqu'ils venaient l'entretenir du sujet dont parlait tout le monde en ces tristes instants.

Ces douloureuses perplexités remplirent une partie de la matinée dans le palais et le jardin de l'Élysée. En ce moment étaient arrivées de l'armée des nouvelles moins désolantes que celles que Napoléon et ses officiers avaient apportées en venant de Laon. Grouchy, qu'on avait cru perdu, était rentré sain et sauf par Rocroy, et amenait plus de trente mille hommes pleins d'ardeur, derrière lesquels les débris de Waterloo allaient se rallier. Ces débris accourus de tout côté au rendez-vous de Laon, présentaient déjà une vingtaine de mille hommes, et devaient s'élever à trente ou quarante mille lorsqu'on les aurait réarmés et pourvus d'artillerie. Il était donc facile d'avoir en peu de jours une armée de soixante mille hommes, qu'augmenteraient encore les dépôts, les fédérés, les troupes de l'Ouest, et de réunir ainsi près de cent mille combattants pour couvrir Paris. Il y avait loin de cette situation, quelque affligeante qu'elle fût, à celle qu'on avait imaginée, et d'après laquelle Paris, entièrement découvert, aurait été réduit à se rendre sans conditions. Le ministre de la guerre fut immédiatement envoyé à la Chambre des représentants pour voir si ces nouvelles ne provoqueraient pas chez elle d'utiles réflexions, et ne feraient pas naître le désir de conserver à ces cent mille hommes le chef qui en 1814 avait balancé les destinées avec des forces bien inférieures.

L'assemblée s'était réunie dès neuf heures du matin, et une impatience plus vive encore que celle des jours précédents s'était manifestée dans son sein. On avait voulu différer le rapport du général Grenier pour gagner un peu de temps, mais l'assemblée n'avait pu s'intéresser à aucun des objets accessoires qu'on avait essayé de substituer à l'objet principal de ses préoccupations. Il avait fallu la satisfaire : vers dix heures du matin le général Grenier était monté à la tribune, et seul avait obtenu le silence refusé aux autres orateurs. Il avait brièvement énuméré les diverses mesures adoptées la nuit aux Tuileries, et fini par l'exposé plus détaillé de la principale, de celle qui consistait à envoyer au camp des alliés des négociateurs chargés de traiter au nom des Chambres. C'était la moitié au moins de l'abdication, avec la certitude d'obtenir l'autre moitié sous peu d'instants. Malgré cela le désappointement, l'impatience, la colère même se montrèrent sur tous les visages, et éclatèrent en voix confuses. Le rapporteur, peu accoutumé à ce genre d'agitations, balbutia quelques mots pour demander qu'on voulût bien attendre encore un peu, car les ministres, disait-il, lui avaient fait espérer que bientôt un mes-

sage impérial viendrait compléter la présente communication. Cette indication ne satisfit point les esprits émus, et une foule d'orateurs assaillirent la tribune pour faire des propositions, qui toutes tendaient à précipiter l'événement désiré. Mais, comme ce n'étaient pas des personnages importants et dignes d'être écoutés qui se jetaient dans ce tumulte, l'assemblée ne leur prêtait aucune attention, et ils se succédaient inutilement au milieu d'un désordre inexprimable. Tout à coup les affidés du duc d'Otrante vinrent dire que la victime se défendait, qu'il fallait lui faire violence si on ne voulait soi-même devenir ses victimes, car l'armée informée de ce qui se passait, était prête à se porter aux derniers excès pour prolonger le règne de Napoléon, et on avait des nouvelles de Grouchy, lequel était sauvé, et marchait sur Laon avec 60 mille hommes. La perspective de pareilles ressources pouvait bien rendre à Napoléon la résolution qui avait semblé l'abandonner, et il n'y avait pas de temps à perdre. Cette version se trouva bientôt confirmée par les nouvelles que le ministre de la guerre vint donner sur la situation des affaires militaires. On l'écouta avec d'autant plus d'impatience que ce qu'il disait était sérieux. Puis après l'avoir écouté, loin de changer d'avis, on se sentit confirmé dans celui qu'on avait embrassé. Lorsque les esprits veulent passionnément une chose, tout les y pousse, même ce qui semblerait devoir les en détourner. Les uns prétendaient que ces soixante mille hommes seraient pour Napoléon un prétexte de retenir le pouvoir, et qu'au besoin il en userait contre l'assemblée; les autres qu'il fallait se hâter de s'en servir pour traiter de la paix sans l'homme qui rendait toute paix impossible. Toujours s'excitant de la sorte, on en vint à dire qu'il fallait proposer la déchéance, et même la voter. Bientôt l'idée de la prononcer devint générale. Cependant un représentant, le général Solignac, tombé depuis assez longtemps dans la disgrâce impériale, esprit mal réglé mais généreux, arrêta un moment l'assemblée en lui disant que l'homme qu'on allait ainsi violenter avait régné quinze ans, récemment encore avait reçu les serments de la France, et avait commandé vingt ans les armées françaises avec une gloire incomparable; qu'il méritait donc le respect, et que ce n'était vraiment pas en réclamer beaucoup que de demander une heure, afin qu'il eût le temps de déposer lui-même le sceptre qu'on prétendait lui arracher. — Une heure, une heure, soit! répondirent des centaines de voix, et une sorte de pudeur saisissant cette assemblée qui pourtant voulait fortement le maintien de la dynastie impériale, elle accorda ce délai fatal! Une heure accordée pour abdiquer, à l'homme qui avait dominé le monde, et qui trois mois auparavant avait été accueilli avec transport! Triste et terrible leçon pour l'ambition sans mesure!

Le général Solignac courut spontanément à l'Élysée, bien qu'il ne se

fût pas présenté à Napoléon depuis fort longtemps. La vue de ce puissant empereur, naguère si redouté, tombé aujourd'hui dans un abîme de misère, toucha profondément le général. Napoléon, qui avait assez mal accueilli ses serviteurs les plus favorisés mettant un singulier empressement à lui arracher son abdication, reçut affectueusement le disgracié qui avait sollicité et obtenu pour lui une heure de répit. Il lui dit avec douceur qu'on avait tort de montrer tant d'irritation, que son abdication était prête, et qu'il allait la signer. Puis le conduisant dans le jardin où sa présence faisait éclater dans la foule de nouveaux cris de *Vive l'Empereur!* il lui fit sentir tout ce qui lui resterait de puissance s'il voulait s'en servir. Il demanda au général s'il croyait que la tumultueuse assemblée d'où il venait, et où il allait retourner, pouvait enfanter un gouvernement, et ce gouvernement opposer une résistance sérieuse à l'étranger, et si l'abdication qu'elle exigeait n'était pas l'avénement immédiat des Bourbons escortés de cinq cent mille étrangers. Il était difficile de n'en pas convenir. Le général Solignac en tomba d'accord, lui prit les mains sur lesquelles il versa des larmes, et Napoléon touché de l'émotion de ce brave militaire, satisfait de lui avoir démontré à lui-même l'inconséquence de ceux qui demandaient son abdication, le congédia en lui serrant les mains, et en lui promettant que le message impérial serait immédiatement envoyé au palais des représentants. Il saisit une plume pour rédiger lui-même la minute de l'acte, ne laissant à personne le soin de libeller de pareilles pièces, et il fit bien, car il était le seul capable de trouver des paroles assez grandes pour de telles circonstances.

Rentré dans son cabinet où étaient réunis ses frères et ses ministres, Napoléon avait déjà tracé les premiers mots sur le papier, lorsque Lucien, Joseph, le ministre Regnaud lui dirent qu'il fallait mettre à son abdication une condition expresse, celle de la transmission de la couronne à son fils. Il jeta alors sur M. Regnaud un regard où se peignait le mépris le plus amer pour la politique actuellement triomphante de M. Fouché. — Mon fils!... répéta-t-il deux ou trois fois, mon fils!... quelle chimère!... Non, ce n'est pas en faveur de mon fils, mais des Bourbons que j'abdique... ceux-là du moins ne sont pas prisonniers à Vienne! — Après ces paroles, dignes de son génie, il traça la déclaration suivante :

« Français,

» En commençant la guerre pour soutenir l'indépendance nationale, » je comptais sur la réunion de tous les efforts, de toutes les volontés, » et le concours de toutes les autorités nationales : j'étais fondé à en » espérer le succès, et j'avais bravé les déclarations des puissances contre » moi.

» Les circonstances me paraissent changées. Je m'offre en sacrifice à

» la haine des ennemis de la France. Puissent-ils être sincères dans leurs » déclarations, et n'en avoir réellement voulu qu'à ma personne! Ma vie » politique est terminée, et je proclame mon fils sous le titre de Napo- » léon II, empereur des Français.

» Les ministres actuels formeront provisoirement le conseil de gou- » vernement. L'intérêt que je porte à mon fils m'engage à inviter les » Chambres à organiser sans délai la régence par une loi.

» Unissez-vous tous pour le salut public et pour rester une nation » indépendante.

» NAPOLÉON. »

Cette pièce, signée à midi et demi, dut être portée par le ministre Carnot à la Chambre des pairs, et par le duc d'Otrante à celle des représentants. C'était pour ce dernier le bulletin de sa victoire, et il dissimulait à peine la joie qu'il en éprouvait. Il arriva vers une heure à la Chambre des représentants, où beaucoup d'officieux l'avaient devancé. L'heure accordée au général Solignac avait été fort dépassée, et sans l'apparition du conspirateur triomphant qui venait satisfaire l'impatience générale, on aurait probablement oublié tout respect envers le vaincu de Waterloo. En entendant annoncer le duc d'Otrante et le message dont il était porteur, les représentants coururent pêle-mêle occuper les places libres, et debout en silence, écoutèrent la déclaration que nous venons de rapporter, et dont le président fit lecture d'une voix émue. Qui le croirait? après avoir manifesté tant d'impatience, l'assemblée, soit la noblesse du langage, soit la grandeur de l'homme et de son infortune, soit la détente des esprits à la suite du succès obtenu, l'assemblée, naguère si courroucée, demeura d'abord muette, et puis fut tout à coup saisie d'un attendrissement profond et universel. On employa quelques instants à échanger des expressions de compassion, de gratitude, de regret, et dans plus d'un esprit entra cette pensée, que si le salut de l'État était presque impossible avec Napoléon, il serait tout à fait impossible sans lui. On avait été poussé pour ainsi dire malgré soi à ce qu'on avait fait, et on commençait à sentir confusément que ce n'était pas le triomphe de la Révolution et de la dynastie impériale qu'on venait d'assurer, mais celui des Bourbons. Ce n'était une calamité ni pour la France, ni pour la liberté, mais c'était une œuvre singulière accomplie de la main de ces représentants, tous complices ou partisans de la révolution du 20 mars.

Le duc d'Otrante vint alors montrer sa pâle figure à la tribune, pour réclamer hypocritement des égards envers le malheur, pour demander que la France en stipulant pour elle stipulât aussi pour Napoléon, c'est-à-dire assurât sa vie, sa liberté, la tranquillité de sa retraite, pour proposer enfin la nomination immédiate de la commission qui devait aller

traiter au camp des coalisés. Cette apparition assez inutile était une manière de montrer à la pauvre assemblée, dont le tour d'abdiquer allait bientôt venir, le ridicule dictateur qui devait régner quinze jours sur la France. On écouta les paroles de M. Fouché sans y attacher beaucoup de valeur, car personne après la satisfaction obtenue ne songeait à manquer de respect au génie malheureux, et à différer même d'une heure la grande affaire de la négociation de la paix, affaire si importante en apparence, et si vaine en réalité, comme on devait bientôt le voir. Mais il s'agissait d'un objet plus sérieux, et exposé à plus de contestation, il s'agissait de remplacer l'autorité exécutive qui avait disparu par l'abdication de l'Empereur. Dès ce moment le champ était ouvert aux calculs des partis, et aux divagations de ces esprits agités, qui, dans les grandes circonstances, se donnent beaucoup de mouvement par besoin de remuer, ou vanité de se produire. L'assemblée presque tout entière était bonapartiste et révolutionnaire, c'est-à-dire qu'elle voulait les principes de la Révolution appliqués par la main des Bonaparte, à l'exception toutefois du Bonaparte qui pouvait seul faire prévaloir ce qu'elle désirait. L'Acte additionnel dont on avait dit tant de mal, Napoléon II dont elle venait de détrôner le père, et surtout la paix, auraient comblé ses vœux. Mais déjà le duc d'Otrante, après lui avoir promis Napoléon II, doutait de ce qu'il avait promis, et répandait autour de lui ses propres doutes, maintenant que les certitudes dont il s'était servi pour renverser Napoléon n'étaient plus nécessaires. Les hommes qu'il inspirait allaient disant partout qu'on devait souhaiter et tâcher d'obtenir Napoléon II, mais que même pour réussir il fallait n'en pas faire une condition absolue, laquelle blesserait peut-être les souverains étrangers, et empêcherait l'ouverture des négociations. D'ailleurs, ajoutaient-ils, tout en préférant Napoléon II, il ne serait pas sage de compromettre le sort de la France pour un enfant prisonnier, confié à des mains autrichiennes, et condamné probablement à y rester, que si par exemple on pouvait avec un prince éclairé, libéral, ayant donné des gages à la Révolution, et brouillé à jamais avec l'émigration, obtenir la monarchie constitutionnelle, on ne devrait pas le refuser par fidélité à un enfant presque étranger, car ce qui importait avant tout c'était d'assurer le salut de la France et sa liberté. Ces insinuations se rapportaient au duc d'Orléans, à qui beaucoup de gens pensaient, bien qu'il n'eût donné mission à personne de faire penser à lui. Ses lumières, son opposition discrète mais visible à la politique qui avait conduit Louis XVIII à Gand, ses services militaires pendant la République, le souvenir même de son père, en faisaient pour les révolutionnaires, pour les nouveaux libéraux, pour les militaires, un prince désirable et désiré, sans que lui ni personne s'occupât de propager sa candidature. L'assemblée, quoique prononcée pour Napoléon II, se serait consolée de

ne pas l'avoir, si on lui avait donné en échange le chef de la branche cadette de Bourbon. L'armée se serait regardée comme moins sacrifiée sous un prince réputé militaire, et on a vu que parmi les monarques réunis à Vienne, l'empereur Alexandre, mécontent de l'émigration, avait proposé le duc d'Orléans au congrès, et ne s'était arrêté que devant l'opposition prononcée de l'Angleterre et de l'Autriche. M. Fouché se serait certainement accommodé du règne de ce prince, mais il ne se flattait guère d'y amener les puissances coalisées, et s'il encourageait les tendances vers lui, c'était comme transition de Napoléon II qu'il avait promis sans en être sûr, aux Bourbons de la branche aînée qu'il prévoyait sans les désirer. Sa tactique, en un mot, consistait à susciter toutes les idées à la fois, sauf à ne faire triompher au dernier moment que celle qui lui conviendrait, et de cette tactique il ne parlait ni à M. Regnaud, qui était bonapartiste sincère, ni à MM. Manuel, Jay, Lacoste, qui étaient exclusivement libéraux, et à ce titre redoutaient le retour de la branche aînée. Aux uns comme aux autres il se bornait à dire qu'il fallait être extrêmement prudent, et se garder de présenter aux puissances des conditions absolues, en proclamant par exemple tel ou tel prince, car en agissant de la sorte on rendrait impossible l'ouverture des négociations.

A peine l'abdication de Napoléon avait-elle été lue à l'assemblée que les propositions se succédèrent en foule. Les hommes qui ne voulaient pas de la dynastie impériale, les uns par royalisme (le nombre de ceux-ci était très-restreint), les autres par amour de la liberté et de la paix, proposèrent d'accepter d'abord l'abdication afin de la rendre irrévocable, un contrat n'étant définitif que par l'acceptation réciproque, de remercier ensuite Napoléon de son sacrifice, puis de se déclarer Assemblée nationale, de se saisir de tous les pouvoirs, d'envoyer des négociateurs au camp des alliés, de nommer enfin une commission chargée de remplir les fonctions du pouvoir exécutif. Divers représentants soutinrent ces propositions, et notamment M. Mourgues, qui alla plus loin que les autres. Il voulait qu'on ajoutât à ces mesures celle de nommer M. de Lafayette général en chef des gardes nationales de France, et le maréchal Macdonald généralissime de l'armée. On doit se souvenir que ce maréchal, après avoir accompagné Louis XVIII jusqu'à la frontière, avait refusé de prendre du service sous Napoléon. A ces dernières propositions dont l'intention était trop claire, un représentant, M. Garreau, demanda à lire l'article 67 de l'Acte additionnel. Le président Lanjuinais s'efforçant d'interdire comme inutile la lecture de cet article, que tout le monde était censé connaître, des cris, *lisez, ne lisez pas*, retentirent de toutes parts. Mais les cris qui demandaient la lecture ayant couvert ceux qui ne la voulaient pas, M. Garreau lut l'article ainsi conçu :

« Le peuple français déclare que, dans la délégation qu'il a faite et

» qu'il fait de ses pouvoirs, il n'a pas entendu et n'entend pas donner le » droit de proposer le rétablissement des Bourbons ou d'aucun prince de » cette famille sur le trône, même en cas d'extinction de la dynastie im- » périale, ni le droit de rétablir, soit l'ancienne noblesse féodale, soit les » droits féodaux et seigneuriaux, soit les dîmes, soit aucun culte privi- » légié et dominant, ni la faculté de porter aucune atteinte à l'irrévoca- » bilité de la vente des domaines nationaux ; il interdit formellement au » gouvernement, aux Chambres et aux citoyens, toute proposition à cet » égard. » — Je crois, ajouta l'auteur de la citation, avoir été compris. — Oui, oui, répondirent un grand nombre de voix, et on réclama l'ordre du jour. M. Regnaud de Saint-Jean d'Angely s'élança à la tribune pour appuyer et motiver l'ordre du jour. Il demanda d'abord, si la Chambre des représentants se constituait Assemblée nationale, ce que deviendrait la Chambre des Pairs, et si les deux Chambres se confondaient en une seule, ce que deviendrait la Constitution. Il fit sentir l'avantage de conserver une constitution toute faite, qui n'avait besoin que de peu de modifications pour être rendue excellente, dans laquelle le monarque était irrévocablement désigné, ce qui mettait un terme à toutes les compétitions, et à laquelle il ne fallait pour la maintenir en vigueur qu'ajouter une mesure transitoire, consistant à remplacer pour un temps assez court le monarque absent et mineur. N'osant toutefois proposer un conseil de régence qui aurait tranché trop positivement la question de dynastie, il prit dans les propositions repoussées l'idée de faire nommer une commission exécutive de cinq membres, trois par la Chambre des représentants, et deux par la Chambre des pairs. Enfin il fit appel aux sentiments de générosité, de dignité, de gratitude de l'assemblée envers Napoléon. — Il est un homme, dit-il, que vous aviez appelé grand, et que la postérité jugera mieux que nous ! Récemment encore vous en aviez fait votre chef pour la seconde fois, et il n'y a pas quatre semaines que vous lui avez de nouveau prêté serment ! Il a été malheureux, ce qui lui est rarement arrivé dans sa carrière militaire ; vous lui avez demandé son abdication, et il s'est empressé de la donner avec une magnanimité dont j'ai été témoin, car, ajouta M. Regnaud, c'est moi qui ai osé hier lui en parler le premier. Il l'a donnée, mais en faveur de son fils. Irez-vous le payer de ce magnanime dévouement en n'acceptant pas même son fils ? Annulerez-vous l'acte si désiré de son abdication en refusant la condition essentielle de cet acte ? Je vous propose donc l'ordre du jour sur les motions que vous avez entendues, pour ne point annuler la Constitution ni les droits de Napoléon II, et je vous propose en outre d'envoyer une députation à celui qui était votre empereur il y a quelques heures, pour le remercier du noble sacrifice qu'il a fait à l'intérêt du pays. —

L'assemblée qui était sous l'impression du grand sacrifice qu'elle venait

d'obtenir de Napoléon, qui de plus était émue par les paroles de M. Regnaud, adopta à l'unanimité l'ordre du jour tel qu'on le lui avait proposé. M. Regnaud se flatta d'avoir sauvé ainsi le trône de Napoléon II, mais M. Fouché n'en crut rien, car la question qui eût été tranchée par la création d'un conseil de régence, était éludée par la création d'une simple commission exécutive. Cette ambiguïté convenait à M. Fouché, qui voulait que tout fût possible, excepté le retour de Napoléon lui-même. On procéda sur-le-champ au scrutin, afin d'élire les trois membres que la Chambre des représentants fournirait à la commission exécutive. M. Fouché qui se regardait comme désigné nécessairement, ne s'occupa pas de lui-même, mais des autres, dans le désir de se ménager des collègues qui ne pussent pas contrarier ses desseins. Il lui était impossible d'écarter Carnot, dont il se flattait d'ailleurs d'abuser la bonne foi, mais il tenait par-dessus tout à n'avoir pas M. de Lafayette, et il le représenta aux uns comme un fanatique des institutions fort décriées de 1791, aux autres comme indispensable dans la commission qui devait se rendre au camp des souverains pour y traiter de la paix. Il recommanda particulièrement le général Grenier, estimé de tous les partis, et peu capable de déjouer une intrigue, car il était incapable d'en faire une. M. Fouché, resté dans les couloirs de l'assemblée, parvint à ménager les résultats suivants. Carnot, élu par l'estime universelle, obtint 324 suffrages; M. Fouché, choisi pour l'opinion qu'on avait de son influence au dedans et au dehors, n'en obtint que 293. M. Grenier en réunit 204, M. de Lafayette 142. Il fallut un second tour de scrutin pour le troisième membre, et M. le général Grenier fut élu à une immense majorité. Cette résolution fut immédiatement envoyée à la Chambre des pairs pour recevoir son adhésion.

En ce moment cette Chambre était en proie à une vive agitation. Le ministre de la guerre était venu lui communiquer les nouvelles militaires qu'il avait données à la Chambre des représentants, le traitement extérieur envers les deux Chambres devant être entièrement semblable, quoique l'influence ne fût point la même. Une scène triste et violente s'était passée à la suite de ces communications. Le maréchal Ney, tout agité encore de la bataille de Waterloo où il avait déployé tant d'héroïsme, plus agité des bruits qui circulaient et qui lui attribuaient des fautes graves, excité par M. Fouché qu'il avait pris pour confident de ses chagrins, avait demandé la parole, et attirant fortement l'attention par son énergique figure autant que par l'importance d'un récit émané de sa bouche, avait contesté les assertions du ministre, affirmé qu'il ne restait plus aucune ressource, que tout était perdu, que l'armée avait fait son devoir, mais que de grandes fautes avaient été commises (sans nommer l'auteur de ces fautes il désignait clairement l'Empereur), que ces fautes avaient amené un désastre irréparable, et qu'il ne restait qu'à traiter à toute condition,

les vies sauves tout au plus. En se conduisant de la sorte la glorieuse victime ne savait pas qu'elle rendait inévitable une capitulation, à la suite de laquelle toutes les vies malheureusement ne seraient pas sauves. Le trouble produit par cette scène avait été inexprimable. Quelques malveillants avaient éprouvé une joie presque visible en présence de ce chaos, mais la grande majorité des pairs, sincère quoique faible, avait été désolée de voir le découragement propagé par un homme d'un si prodigieux courage. Drouot entré dans le moment où le maréchal achevait de parler, apprenant ce qu'il avait dit, était allé avec les formes graves et douces dont il ne s'écartait jamais, lui reprocher ses assertions, et lui annoncer qu'il les rectifierait. Ney s'était mal défendu, et avait décelé le désordre affligeant d'une âme au désespoir, n'étant plus en possession d'elle-même, et méritant que de sa part on ne tînt plus compte de rien, sinon de ses incomparables services.

La Chambre des pairs était sous l'impression de cette scène si triste, lorsque arriva le message de la Chambre des représentants. Il n'y avait pas de doute sur l'adhésion que la pairie donnerait aux mesures proposées, mais les membres ardents du parti impérial, le prince Lucien, les généraux La Bédoyère et de Flahault, se montrèrent fort irrités en voyant la souveraineté de Napoléon II éludée par la nomination équivoque d'une commission exécutive, et manifestèrent tout haut leur mécontentement. Le comte Thibaudeau, révolutionnaire morose, haïssant les Bourbons, préférant les Bonaparte sans les aimer, car il n'aimait personne, méprisant Fouché et se laissant conduire par lui, était entré dans l'idée si générale en ce moment, de chercher un prompt salut dans l'abdication de l'Empereur. Il exprima donc l'avis d'homologuer purement et simplement la décision de la Chambre des représentants, ce qui du reste était inévitable au point où en étaient venues les choses. Cette proposition excita un violent courroux chez les partisans de la dynastie impériale. Le prince Lucien, rappelant à la Chambre des pairs, nommée par Napoléon, la gratitude, la fidélité qu'elle lui devait, lui faisant sentir que le respect des lois, s'il était évanoui partout, devrait subsister chez elle, invoquant la Constitution qui, après Napoléon Ier, conférait la couronne à Napoléon II, s'appuyant enfin sur l'acte d'abdication qui portait pour condition essentielle l'avénement de Napoléon II, demanda qu'on proclamât sur-le-champ ce jeune prince, afin d'échapper à la guerre civile et au chaos. — Rallions-nous autour de Napoléon II, s'écria le prince Lucien, et quant à moi j'en donne le premier l'exemple, et lui jure fidélité. — Beaucoup de pairs, effrayés de ce tumulte, et approuvant la forme évasive adoptée pour remplacer le pouvoir exécutif, se montrèrent visiblement importunés de la vivacité avec laquelle on voulait trancher une question si grave. M. de Pontécoulant, pair de Napoléon et de Louis XVIII, redevable par

conséquent de l'un et de l'autre, était de ceux qui ne voulaient pas qu'on rendît plus difficile qu'elle n'était la transition d'un régime défaillant à un régime inévitable. Après avoir avoué ce qu'il devait à Napoléon, il déclara qu'il croyait devoir encore davantage à son pays, et qu'il regardait comme souverainement imprudente la proposition du prince Lucien. Rappelant à celui-ci sa qualité de prince romain, il lui reprocha de n'être pas Français, et de ne pouvoir dès lors émettre une opinion valable sur un pareil sujet. — Si je ne suis pas Français pour vous, lui répondit le prince Lucien, je le suis pour la nation entière; et il insista sur la nullité de l'abdication de Napoléon Ier, dans le cas où l'on ne reconnaîtrait pas à l'instant même les droits de Napoléon II au trône. Le généreux et imprudent La Bédoyère, aussi peu maître de sa raison que Ney, prit alors la parole avec une incroyable violence. — Il y a ici, dit-il, des gens qui, naguère aux pieds de Napoléon heureux, s'éloignent déjà de Napoléon malheureux. Laissons-les faire, et remplissons notre devoir. Napoléon a abdiqué pour son fils : si son fils n'est pas proclamé, son abdication est nulle, et il doit la reprendre. Qu'il se saisisse de son épée, et nous irons tous mourir à ses côtés! Les traîtres qui l'ont abandonné l'abandonneront peut-être encore, ils noueront des intrigues avec l'étranger, comme ils ont déjà fait... j'en vois quelques-uns qui siégent sur ces bancs... — A ces mots, qui prouvaient que ce brave jeune homme ne se possédait plus, un tumulte effroyable l'interrompit. On le fit taire; plusieurs de ses amis accoururent pour le contenir, mais ne parvinrent point à le calmer. La discussion continua sans ordre, sans résultat pour ceux qui voulaient la proclamation immédiate de Napoléon II, et la prudente assemblée adoptant la politique évasive qui avait prévalu dans l'autre Chambre, confirma purement et simplement sa décision. Elle nomma pour compléter la commission exécutive, M. de Caulaincourt comme l'homme le plus digne d'y représenter les intérêts de la France sans négliger ceux de Napoléon, et M. Quinette comme ancien conventionnel et représentant honnête de la Révolution.

Ces diverses nouvelles portées à Napoléon ne l'étonnèrent point, et ne l'affligèrent guère davantage, car il ne s'était pas fait la moindre illusion sur le sort de son fils, et n'avait jamais cru que tombée de sa puissante tête, la couronne pût s'arrêter sur celle d'un faible enfant, à la fois absent et prisonnier. Dans l'après-midi une députation des représentants vint lui apporter l'hommage de l'assemblée et l'expression de sa gratitude. Il la reçut debout, dans l'attitude qu'il avait au faîte de la puissance, avec une gravité triste, et cette hauteur de langage que donne le détachement de toutes choses. Après s'être montré sensible aux témoignages de la députation, il leur dit que le sacrifice dont on le remerciait il l'avait fait pour la France, mais sans aucune espérance de lui être utile, et unique-

ment pour n'être pas en désaccord avec ses représentants, car on ne pouvait lutter avec succès qu'à la condition d'être unis. Il leur recommanda l'union comme le principal moyen de salut, et après l'union l'activité dans les préparatifs de défense, car il fallait pour obtenir la paix avoir dans les mains tous les moyens de faire la guerre. — Le temps perdu, leur dit-il, à renverser la monarchie impériale, eût été plus utilement employé à préparer des moyens de résistance. Mais enfin il en est temps encore, hâtez-vous, car l'ennemi approche, et vous trompe en vous disant que moi écarté il s'arrêtera. Ce sont les Bourbons qu'il veut vous imposer avec tout ce que les Bourbons apportent à leur suite. Je vous recommande mon fils, car je n'ai abdiqué que pour lui, et ce n'est qu'en vous rattachant fortement à cet enfant que vous éviterez le conflit des prétentions contraires, que vous rallierez l'armée, et que vous aurez chance de sauver l'indépendance nationale. Quant à moi, mon rôle est fini, et peut-être ma vie. Où que je sois, je formerai des vœux pour la France, pour sa dignité, pour son bonheur. Je voudrais la servir comme soldat, ne le pouvant plus comme son chef, mais vous avez jugé que je devais renoncer à lui être utile. Il ne s'agit donc plus de moi, mais de mon fils et de la France. Croyez-moi, soyez unis. — Ces paroles prononcées, Napoléon salua dignement les membres de la députation, et les quitta en les laissant profondément émus.

Napoléon, nous le répétons, ne se faisait aucune illusion : il ne pensait pas que la cause de son fils fût plus facile à gagner que la sienne, et il croyait encore moins que l'assemblée agitée, et trahie par M. Fouché, fût capable de se défendre. Mais il remplissait un dernier devoir de père en recommandant la cause de Napoléon II, et il était d'ailleurs persuadé que s'il y avait dans le moment un moyen de rallier les partis et de réveiller le dévouement de l'armée, c'était le maintien de la couronne sur la tête de cet enfant. Il voulut donc tenter un dernier effort en sa faveur. Le soin avec lequel on avait évité de se prononcer lui semblait un manque de parole à son égard. Il s'en expliqua vivement avec M. Regnaud ; il lui reprocha d'avoir promis pour le décider à abdiquer, de faire triompher la cause de Napoléon II, et se plaignit de ce qu'il y avait si peu travaillé et si peu réussi. M. Regnaud ne méritait pas ces reproches, car, trompé par ses désirs et par M. Fouché, il avait cru que la proclamation immédiate du fils serait le prix de l'abdication du père. Il s'excusa beaucoup, et prit l'engagement envers Napoléon de ne rien négliger pour obtenir qu'on lui tînt parole le lendemain. Napoléon fit appeler aussi à l'Élysée deux des ministres d'État, MM. Defermon et Boulay de la Meurthe, sur le dévouement desquels il comptait, et leur demanda d'employer toute leur influence auprès de la Chambre des représentants, afin de faire proclamer Napoléon II d'une manière formelle

et qui ne laissât aucune place à l'équivoque. Ils s'y montrèrent tout disposés, et M. Boulay de la Meurthe, habitué aux assemblées où il avait jadis figuré honorablement, révolutionnaire honnête, ami de Sieyès, partageant ses vues, ayant dans le cœur une vive haine contre les Bourbons, promit de ne pas s'épargner dans cette nouvelle tentative.

M. Regnaud se rendit auprès de M. Fouché, lui fit sentir l'embarras dans lequel on s'était mis à l'égard de Napoléon, le danger de lui manquer de parole, de le porter peut-être en agissant ainsi à revenir sur son sacrifice, et la nécessité par conséquent de le satisfaire de quelque manière. M. Fouché parut partager cet avis, et il insista auprès des jeunes députés qu'il conduisait en les trompant, MM. Jay, Manuel, pour qu'on fît quelque chose qui, en donnant satisfaction à Napoléon, ne fût pas cependant l'occasion d'engagements imprudents envers la dynastie impériale. Il ne leur dit point ses vrais motifs qui étaient tout autres, comme on le verra bientôt, mais il allégua la double raison fort soutenable, de ne point exaspérer Napoléon en trompant ses dernières espérances, et de faire prévaloir, si on le pouvait, la souveraineté de l'enfant impérial, sous lequel la liberté n'aurait rien à craindre, et sous lequel aussi les intérêts du parti révolutionnaire seraient pleinement garantis. On le lui promit, et on convint de sortir un peu de l'équivoque du jour, sans se jeter toutefois dans des engagements irrévocables.

Le lendemain 23 en effet, M. Bérenger souleva la question, en cherchant à préciser la nature des pouvoirs attribués à la commission exécutive. Serait-elle assimilée à des ministres responsables, ou assimilée à la souveraineté elle-même, et participant dès lors à son inviolabilité? Il suffisait de poser une telle question pour remuer profondément les esprits. Les orateurs affluèrent à la tribune; les uns voulaient que la commission exécutive ne fût qu'un pouvoir responsable, les autres qu'elle fût une vraie régence, remplaçant le monarque mineur et absent, et jouissant de ses prérogatives. M. Defermon, prenant alors la parole, dit qu'on se jetait dans une sorte de chaos, faute de s'arrêter à des principes fixes et solides. Rien ne serait plus facile que de déterminer le rôle de la commission exécutive, si on se renfermait dans la Constitution existante, sans essayer d'en sortir. D'après ces principes, qui étaient ceux de la monarchie constitutionnelle, on avait un souverain, c'était Napoléon II, héritier nécessaire et légitime de Napoléon Ier, devant succéder à son père comme jadis le roi vivant au roi mort. — Croyez-vous, ajouta M. Defermon, que Napoléon II soit votre souverain?... — Oui, oui, répondirent en se levant la plupart des membres de l'assemblée... *Vive Napoléon II!* — Eh bien, si vous le croyez, reprit M. Defermon, la commission exécutive doit avoir purement et simplement les pouvoirs d'une régence, agissant pour Napoléon II, en son nom, après lui avoir prêté serment. Mais auparavant il

faut le déclarer formellement, et ainsi vous rallierez l'armée qui est dévouée à la dynastie, vous dirigerez l'esprit de la garde nationale, à qui on dit que vous attendez Louis XVIII, vous apprendrez à l'étranger qu'il est des conditions sur lesquelles vous êtes irrévocablement fixés.... — Attendez, dit un membre, que l'on connaisse le résultat des négociations. — Non, non, répliquèrent une foule d'autres, obéissons à la Constitution, et proclamons Napoléon II. — L'assemblée, debout, criant *Vive l'Empereur!* était prête à céder à l'entraînement général; lorsque quelques membres essayant de la calmer, lui firent sentir la nécessité de procéder avec un peu plus de réflexion. M. Boulay de la Meurthe, ne voulant pas laisser refroidir l'enthousiasme, reprit la thèse de M. Defermon, soutint l'indivisibilité de l'acte d'abdication, et la nullité du sacrifice si le prix du sacrifice était refusé, puis, avec une extrême véhémence, il signala les intrigues dont le but était de ramener les Bourbons, et dont le résultat était de diviser l'assemblée, d'affaiblir le pays, d'en ouvrir les portes à l'étranger. Il dénonça deux partis, l'un qui voulait ramener Louis XVIII, l'autre le duc d'Orléans, s'attaqua surtout à ce dernier comme s'il eût existé, tandis qu'il se réduisait à une pure tendance des esprits, le peignit des couleurs fausses que la peur inspire, puis après avoir exhalé les dernières colères du bonapartisme expirant, laissa l'assemblée dans une incroyable agitation. Après des redites inutiles de divers orateurs, M. Manuel obtint la parole. Une figure jeune et belle, une attitude simple et décidée, une facilité de parole remarquable, la réputation fausse d'être le principal agent de M. Fouché, dont il partageait les opinions avouables, non les vues secrètes, lui conquirent sur-le-champ l'attention. Au milieu du trouble de l'assemblée, il prit un ton si ferme et en même temps si adroit, que dès le début il imposa son opinion à ses auditeurs. Il n'hésita pas à blâmer ceux qui en proposant de proclamer Napoléon II, avaient soulevé une question aussi grave qu'inopportune, et ne craignit pas de dire que la poser, la résoudre dans le moment était une souveraine imprudence. Mais il accorda qu'une fois soulevée, il était difficile de l'éluder, et que la seule manière de la résoudre était de déclarer formellement qu'on entendait s'en tenir à la Constitution existante, laquelle comprenait nécessairement la souveraineté de Napoléon II. Puis après avoir fait cette concession aux dispositions de l'assemblée, il traça un tableau hardi et vrai des partis qui divisaient la France, de leurs espérances, de leurs prétentions, de leurs menées, laissa voir clairement que sa préférence personnelle n'était pas pour les Bourbons, mais indiqua avec force et adresse que le moyen d'échapper à la nécessité de se prononcer entre ces divers partis, c'était de s'attacher au texte de la Constitution existante, sans toutefois faire une déclaration nouvelle, qui pût rendre plus difficiles qu'elles n'étaient les négociations avec l'Europe.

Ce discours, le plus habile, le plus efficace qu'ait prononcé cet orateur justement célèbre, en satisfaisant au double désir de l'assemblée, d'avoir Napoléon II et la paix, et offrant un moyen terme qui répondait à ce double objet, obtint un succès immense. L'assemblée chargea M. Manuel de rédiger son vote, lequel consistait à dire qu'elle passait à l'ordre du jour, sur le motif que Napoléon II était, d'après l'Acte additionnel, le véritable empereur des Français, et qu'elle avait entendu par la décision de la veille, nommer une commission de gouvernement, qui, dans les circonstances graves où l'on se trouvait, pût assurer la défense du pays, garantir ses droits, sa liberté, son indépendance. L'assemblée se leva tout entière, vota l'impression du discours de M. Manuel, et se sépara au cri de *Vive l'Empereur!* M. Manuel lui avait rendu le service, sans ébranler davantage les titres du reste bien menacés de Napoléon II, de lui épargner une nouvelle déclaration qui ajoutât aux difficultés de la paix. Il fut pour quelques moments l'idole du jour. M. Fouché se fit l'honneur, tant qu'il put, d'avoir découvert l'orateur, inspiré le discours, et donné un grand talent à la France. Cet orateur qui devait s'illustrer plus tard par la fermeté de ses opinions, avait ainsi commencé sa carrière politique par un triomphe d'adresse.

L'assemblée crut avoir tout sauvé, Napoléon II et la paix. Dans la position désolante où elle se trouvait, elle avait besoin d'espérer, et se payait d'illusions, ne pouvant se payer de réalités.

La commission exécutive entra sur-le-champ en fonctions, et son premier soin fut de se constituer. Il lui fallait un président. MM. Quinette et Grenier, dévoués à la cause de la Révolution, votèrent en faveur de Carnot. Celui-ci était trop simple pour se donner sa voix, et il la donna au duc d'Otrante. M. de Caulaincourt trouvant Carnot droit mais trop peu habile, et espérant que M. Fouché, désormais satisfait, l'aiderait à sauver les intérêts personnels de Napoléon, vota pour M. Fouché, qui réunit ainsi deux voix. Il y ajouta la sienne, et de la sorte, en devenant le président de la commission exécutive, il devint le véritable chef du gouvernement provisoire.

Quelques nominations étaient urgentes. Le prince Cambacérès avait envoyé sa démission de ministre de la justice; MM. de Caulaincourt et Carnot ne pouvaient être à la fois ministres et membres de la commission exécutive. M. Boulay de la Meurthe reçut provisoirement le portefeuille de la justice, M. Bignon celui des affaires étrangères, le frère de Carnot celui de l'intérieur. Une nomination qui importait plus que toutes les autres, était celle du commandant de la garde nationale de Paris. M. Fouché n'entendait pas laisser cette position au général Durosnel, sans lui donner au moins un supérieur dont il ne craignit pas le dévouement à l'empereur déchu. Il ne voulait pas de M. de Lafayette qu'il

décriait après s'en être servi, et sous le prétexte déjà employé, que M. de Lafayette était nécessaire pour traiter avec les puissances, il fit élire le maréchal Masséna, dont le grand nom effaçait toutes les rivalités, et qui, plus dégoûté que jamais des hommes et des choses, n'espérant plus rien pour le pays, ne voulant rien pour lui-même, était fort disposé à laisser couler sans y faire obstacle le torrent des événements.

Après avoir trouvé un commandant à la garde nationale, il en fallait un pour la ville de Paris et pour les troupes chargées de la défendre. Napoléon avait destiné ce rôle au maréchal Davout, et on ne pouvait imaginer un meilleur choix. On le confirma. C'était faire du maréchal Davout un généralissime, car on devait nécessairement replier sous Paris toutes les troupes disponibles, tant celles qui avaient pris part aux campagnes de Flandre et des Alpes, que celles qui allaient devenir inutiles en Vendée. Il fut convenu que le maréchal défendrait la ville en dehors, avec les troupes de ligne et toutes celles qui demanderaient à contribuer à la défense extérieure, et que la garde nationale serait employée à maintenir l'ordre au dedans. Le général Drouot, dont les vertus étaient une garantie infaillible de patriotisme et d'amour de l'ordre, fut chargé de commander à ce qui restait de la garde impériale. On ne doutait pas que cette troupe héroïque, sous un tel chef, ne se dévouât encore au pays, même en étant privée de Napoléon. Vinrent ensuite les mesures pour lesquelles le concours des Chambres était nécessaire.

La commission exécutive présenta le jour même trois résolutions déjà proposées dans la conférence de nuit tenue aux Tuileries, la levée de la conscription de 1815, l'autorisation de faire des réquisitions d'après certaines règles, et une suspension de la liberté individuelle. Ces deux premières résolutions furent votées presque sans difficulté, mais la suspension de la liberté individuelle rencontra plus d'opposition. L'assemblée était honnête, avait horreur des moyens arbitraires, qualifiés de révolutionnaires depuis notre première révolution, et ne voulait à aucun prix y avoir recours. Les royalistes (on appelait alors de ce nom les partisans des Bourbons), très-nombreux dans le public, mais si peu nombreux dans l'assemblée qu'on aurait eu de la peine à en trouver cinq ou six, craignaient que la mesure ne fût dirigée contre leur parti, et il était vrai qu'elle s'adressait particulièrement à eux. On demandait en effet à pouvoir détenir arbitrairement ceux qui arboreraient d'autres couleurs que les couleurs nationales, qui proféreraient des cris séditieux, qui participeraient à la guerre civile, qui pousseraient les soldats à la désertion, et entretiendraient des communications avec l'ennemi extérieur. C'étaient là d'incontestables délits, mais tous les honnêtes gens, tous ceux qui étaient impatients de voir établir en France une légalité sans intermittence, auraient souhaité qu'on ne pût sévir qu'après constatation de ces

délits devant les tribunaux, et non sur simples suspicions. Malheureusement on était peu fait alors au régime légal; il y avait d'ailleurs un exemple imposant à invoquer, celui de la suspension de l'*habeas corpus* en Angleterre, et on admit le principe de la loi. Toutefois, l'assemblée voulut en borner la durée à deux mois, et en soumettre les applications au jugement d'une commission prise dans les deux Chambres. Malgré ces précautions, 60 voix sur 359 se prononcèrent contre. Après avoir émis ces divers votes, l'assemblée décida qu'elle s'occuperait sans relâche de rédiger une Constitution nouvelle, comme si l'on avait pu mieux faire que l'Acte additionnel, et comme si elle avait oublié l'immense ridicule attaché à une délibération pareille en face des armées coalisées menaçant déjà les murs de la capitale.

Tandis qu'on prenait d'urgence ces mesures, on désigna les négociateurs chargés d'aller traiter au camp des coalisés. Ce n'était plus le cas d'écarter M. de Lafayette, après l'avoir éloigné de toute autre fonction en affectant de lui assigner celle de négociateur. Il fut donc choisi. On désigna ensuite le général Sébastiani pour sa double qualité de militaire et de diplomate, M. d'Argenson pour son nom et son indépendance dans le procès fameux d'Anvers, M. de Pontécoulant pour avoir été pair de Napoléon et de Louis XVIII, et surtout pour avoir refusé au prince Lucien le titre de Français, M. de Laforest pour son expérience consommée en matière de diplomatie. On leur adjoignit M. Benjamin Constant, à titre de secrétaire de légation, à cause de son esprit et des relations qu'il avait formées avec les souverains étrangers pendant son exil. On les chargea de stipuler l'intégrité du territoire, l'indépendance de la nation (c'est-à-dire la faculté de choisir son gouvernement), la souveraineté de Napoléon II, l'oubli de tous les actes récents ou antérieurs, enfin le respect des personnes et des propriétés. Il était sous-entendu que la légation obtiendrait de ces conditions ce qu'elle pourrait, et sacrifierait celles qui risqueraient de rendre la paix impossible. La condition relative à Napoléon II était simplement nominale et mentionnée par pur ménagement envers l'assemblée. Il fut convenu que la légation se dirigerait d'abord sur Laon, non qu'elle dût y rencontrer les souverains qui venaient avec la colonne envahissante de l'Est, mais parce qu'elle pourrait ainsi obtenir du duc de Wellington et du maréchal Blucher, commandant la colonne du Nord, et actuellement en marche sur Paris, un armistice, pendant lequel elle irait ensuite négocier avec les souverains eux-mêmes.

Laon en effet était en ce moment le rendez-vous de notre armée, et celui de l'ennemi attaché à sa poursuite. Après s'être retirés deux jours confusément, nos soldats entendant dire qu'on se réunissait à Laon, y étaient accourus en masse. Le maréchal Soult avait fondu les régiments les uns dans les autres, lorsque les effectifs trop réduits exigeaient cette

fusion. Les attelages de l'artillerie étant sauvés, il avait pris des canons à la Fère, et il avait fini par rendre une véritable organisation militaire aux trente mille hommes échappés à Waterloo, et ne demandant qu'à venger leur malheur par de nouveaux efforts de dévouement.

Dans ces entrefaites Grouchy, qu'on regardait comme perdu, s'était dérobé à l'ennemi par le plus heureux et le moins prévu des hasards. Ayant reçu le 19 au matin la fatale nouvelle, à laquelle il avait tant de peine à croire, il s'était retiré sur Namur, direction qui lui était d'ailleurs indiquée par l'officier que Napoléon venait de lui dépêcher. Il y avait marché par la route la plus directe, celle de Mont-Saint-Guibert et Tilly, et avait ordonné à Vandamme de s'y rendre par celle de Wavre à Gembloux. Il y avait grande chance d'être enveloppé et accablé pendant le trajet, mais heureusement les Anglais épuisés de fatigue étaient occupés à se remettre, et Blucher, courant comme un furieux à la suite des combattants de Waterloo, ne songeait point à Grouchy. Le 20, les différentes divisions de Grouchy avaient traversé Namur en recevant des Belges les témoignages du plus vif intérêt. La division Teste qui marchait la dernière, avait soutenu à Namur un combat brillant, et rejoint saine et sauve le corps d'armée par la route de Dinant, Rocroy et Rethel.

Il y avait donc à Laon, outre les troupes revenues de Waterloo, une partie du corps de Grouchy, et sous un jour ou deux soixante et quelques mille hommes devaient s'y trouver réunis, pourvus d'un nouveau matériel, et tout prêts sous la main de Napoléon à combattre avec le courage du désespoir. Mais la nouvelle de l'abdication soudainement répandue les avait ou indignés ou consternés. Ils y avaient vu selon leur coutume une suite de trahisons, et disaient qu'ils n'avaient plus rien à faire au drapeau, puisque le seul homme qui pût les conduire à l'ennemi avait été indignement détrôné par des traitres. La commission exécutive en apprenant ces dispositions leur avait dépêché deux représentants, pour leur rappeler que Napoléon disparu, il restait à servir quelque chose de beaucoup plus sacré, c'était la France. L'un des deux était le brave Mouton-Duvernet, destiné comme Ney, comme La Bédoyère, à devenir victime des tristes passions du temps.

Pendant que ces événements se passaient entre la frontière et Paris, à Paris même l'agitation allait toujours croissant, tout le monde attendant avec angoisse la fin de cette crise extraordinaire. Napoléon resté à l'Élysée depuis son abdication, voyait déjà comme à Fontainebleau la solitude se faire autour de lui. Il n'avait pour consolation que la visite de quelques amis fidèles, tels que MM. de Bassano, de Rovigo, Lavallette, et les hommages des fédérés, des militaires échappés de l'armée, remplissant l'avenue de Marigny, et poussant dès qu'ils l'apercevaient des cris violents de *Vive l'Empereur!* M. Fouché était venu le visiter une

dernière fois, cherchant à cacher l'embarras de ses trahisons sous sa figure décolorée. Napoléon l'avait reçu avec froideur et politesse, et s'était borné à lui dire : Préparez-vous à combattre, car l'ennemi ne veut rien de ce que vous voulez; il n'admet que les Bourbons seuls, et si vous les repoussez, attendez-vous à une rude bataille sous les murs de Paris. — M. Fouché avait répondu avec une sorte d'assentiment respectueux aux paroles de Napoléon, puis s'était retiré de ce palais où tout lui reprochait sa conduite, et où la hauteur de Napoléon, quoiqu'elle ne fût accompagnée d'aucun reproche, le mettait mal à l'aise. Il aimait mieux les Tuileries, où il était le maître, et où il dominait sans contestation l'inertie de Quinette, l'innocence de Carnot, l'inexpérience du général Grenier, le découragement du duc de Vicence. Le supposant inconciliable avec les Bourbons, par le régicide, par son arrestation avant le 20 mars, ses collègues le laissaient faire, s'en remettant pour toutes choses à son activité, à son savoir-faire, à sa capacité. Quant à lui, pendant que l'armée se repliait sur Paris, que les commissaires dépêchés auprès des souverains allaient essayer une négociation impossible, et que l'assemblée croyait utile et honorable en pareilles circonstances de discuter une constitution nouvelle, il employait le temps à faire tourner à son profit le dénoûment de cette triste et burlesque comédie. Bien qu'il parlât et laissât parler de Napoléon II par ménagement pour l'assemblée, M. Fouché n'y croyait guère. Il était convaincu que les souverains alliés ne voudraient pas plus du fils qu'ils n'avaient voulu du père, et que le contraire obligé de Napoléon vaincu, c'était tout simplement Louis XVIII. Toutefois les Bourbons n'étaient pas sa préférence, mais sa prévision. Les regardant comme inévitables, il était résolu à travailler à leur rétablissement, pour s'en ménager les avantages. Prévoir ce rétablissement, le seconder même n'était point un crime, tant s'en faut, c'était de la clairvoyance, et la clairvoyance ne saurait jamais être un sujet de blâme. Mais en prévoyant en homme d'esprit une seconde restauration, il fallait y travailler en honnête homme, en bon citoyen, c'est-à-dire s'ouvrir franchement avec ceux de ses collègues qui étaient capables de comprendre la vérité, tels que M. de Caulaincourt et le maréchal Davout, ménager les autres sans les trahir, et puis faire des conditions non pour soi mais pour la France, pour son sol, pour sa liberté, pour la sûreté notamment des individus compromis. Tel aurait dû être le plan de M. Fouché et tel il ne fut point. Travailler à la restauration des Bourbons puisqu'on ne pouvait l'éviter, s'en donner le mérite afin d'en avoir le profit, pour cela ne mettre personne dans la confidence au risque de trahir tout le monde, sauver des individus ceux qu'on pourrait (car M. Fouché en dehors de son intérêt n'était pas méchant), livrer les autres, en un mot faire une intrigue de ce qui aurait dû être une négociation habilement et honnêtement con-

duite, telle devait être, comme on va le voir, la manière d'agir de M. Fouché, parce qu'ainsi l'inspiraient son cœur et son esprit.

On doit se souvenir que M. Fouché avait spontanément fait sortir de prison M. de Vitrolles. Il le manda auprès de lui dès le 23 au matin, c'est-à-dire dès le lendemain de l'abdication, pour nouer immédiatement une intrigue avec le parti royaliste. M. de Vitrolles voulait d'abord courir auprès de la cour de Gand, afin de s'entendre avec elle sur les moyens d'assurer son retour, et d'y avoir la part qu'il aimait à prendre aux événements. M. Fouché le fit renoncer à ce projet, et le retint en disant que c'était à Paris et avec lui qu'il fallait travailler à cette œuvre, et non à Gand avec les princes émigrés, qui n'auraient qu'à recevoir les services qu'on leur rendrait. Il lui peignit la tâche comme très-difficile, sa situation comme infiniment délicate, entre Carnot qu'il qualifiait de fanatique imbécile, Quinette et Grenier qu'il disait pleins des plus sots préjugés révolutionnaires, et Caulaincourt qu'il représentait comme exclusivement occupé des intérêts de son ancien maître. M. de Caulaincourt du reste l'inquiétait peu, parce que ce personnage jugeant la cause de la dynastie impériale perdue, serait facile à désintéresser en sauvegardant la personne de Napoléon. M. Fouché répéta à M. de Vitrolles qu'il ne travaillait que pour le roi Louis XVIII, qu'il marcherait uniquement vers ce but, lors même qu'il ne paraîtrait pas y marcher directement; qu'il s'était déjà débarrassé de Napoléon Ier, qu'il rencontrerait encore sur son chemin Napoléon II, peut-être même le duc d'Orléans, mais qu'il les *traverserait* tous les deux sans s'y arrêter, pourvu que par une impatience excessive on ne lui créât pas de trop grandes difficultés. Après avoir obtenu ces explications et ces assurances, M. de Vitrolles promit à M. Fouché de rester à Paris au lieu d'aller à Gand. Toutefois en consentant à demeurer à Paris M. de Vitrolles demanda au président de la commission exécutive de lui garantir d'abord sa tête, puis des entrevues fréquentes, et enfin les passe-ports nécessaires pour les agents qu'il enverrait à Gand. — Votre tête, lui répondit cyniquement le duc d'Otrante, *sera pendue au même crochet que la mienne;* quant aux communications, vous me verrez deux, trois et quatre fois par jour, s'il vous plaît; quant aux passe-ports, je vais vous en donner cent, si vous les voulez. — Ces accords conclus, M. Fouché conseilla à M. de Vitrolles de se montrer fort peu, de se cacher même jusqu'au jour où l'on pourrait garder moins de ménagements.

M. Fouché ayant établi ses relations avec Louis XVIII par l'agent le plus accrédité du royalisme, continua de se montrer à Carnot, Quinette et Grenier comme inconciliable avec les Bourbons et l'émigration, à M. de Caulaincourt comme désirant Napoléon II sans l'espérer, et comme résolu à procurer à Napoléon Ier les traitements les plus dignes

de sa grandeur et de sa gloire passées. Quant aux nombreux représentants par lesquels M. Fouché communiquait avec la seconde Chambre et essayait de la diriger, il leur laissait entrevoir de sérieuses difficultés à l'égard de Napoléon II, parlait pour la première fois de la presque impossibilité de le tirer des mains des puissances, du peu de dévouement de Marie-Louise à la grandeur de son fils, et indiquait qu'en tout cas on ne perdrait guère au change si on choisissait dans la maison de Bourbon un prince dévoué à la cause de la Révolution, le duc d'Orléans, par exemple, dont les lumières, les opinions, la conduite, étaient connues de tout le monde. En parlant de la sorte M. le duc d'Otrante rencontrait, excepté de la part des bonapartistes décidés, un assentiment général, car révolutionnaires et libéraux se seraient volontiers résignés à la royauté de la branche cadette des Bourbons, aimant mieux un homme fait, éclairé, libre, qu'un enfant prisonnier de l'étranger, et difficile à tirer de ses mains. Mais tandis qu'il tenait ce langage, M. Fouché ne songeait qu'à *traverser* Napoléon II, comme il l'avait dit à M. de Vitrolles, et semblait s'approcher du duc d'Orléans pour le *traverser* à son tour, afin d'aboutir aux Bourbons, qui devaient le traiter, quand le moment serait venu, comme il aurait traité tout le monde.

Pendant ce temps les esprits ne cessaient d'être fort agités, et l'abdication de Napoléon qui avait paru devoir les calmer, n'était qu'un pas dans la crise, loin d'en être le terme. Tant qu'on avait eu ce but devant soi, on n'avait pas regardé au delà : mais maintenant qu'il était atteint et dépassé, on portait les yeux vers un but nouveau. Les bonapartistes et les révolutionnaires en proie aux plus vives inquiétudes, se demandaient si on serait véritablement en mesure de négocier avec l'étranger, d'obtenir Napoléon II pour prix du sacrifice de Napoléon Ier, et si, à défaut de succès dans les négociations, on serait en mesure de combattre; mais tout cela en y pensant bien ils ne l'espéraient plus guère, car ils sentaient maintenant que privée de Napoléon l'armée serait sans confiance et sans chef. Tandis que les bonapartistes et les révolutionnaires désormais confondus commençaient à éprouver les tourments du désespoir, les royalistes au contraire éprouvaient tous ceux de l'impatience. Voyant les choses tourner complétement vers eux, ils ne pouvaient se résigner à attendre. Disposant de beaucoup d'hommes de main, les uns revenus de la Vendée pacifiée, les autres sortis de la maison militaire et aspirant à y rentrer, ils étaient prêts aux entreprises les plus téméraires. Ainsi un vieux royaliste dévoué, M. Dubouchage, autour duquel ils se ralliaient, ne demandait que le signal des principaux membres du parti, pour risquer un coup de main contre la Chambre des représentants. Le général Dessoles, ancien commandant de la garde nationale, pratiquait des intelligences dans cette garde, et tâchait de réveiller un zèle que les trois

mois écoulés n'avaient pu éteindre. A ces personnages s'étaient joints trois maréchaux, voués désormais à la cause des Bourbons, les maréchaux Macdonald, Saint-Cyr, Oudinot. On voulait qu'ils se missent à la tête des royalistes pour tenter un mouvement, mais ils n'étaient pas gens à commettre une étourderie par excès de royalisme, et d'ailleurs M. de Vitrolles, dirigé par M. Fouché, leur disait que c'était trop tôt, et qu'il fallait laisser venir un moment plus opportun. En attendant les royalistes entouraient l'Élysée pour surveiller ce qui s'y passait, et étaient fort offusqués du spectacle qui s'offrait tous les jours à leurs yeux.

L'avenue de Marigny, qui longe le palais, était à chaque instant plus encombrée d'oisifs, agités et menaçants. La plupart, comme nous l'avons dit, étaient des fédérés se composant en grande partie d'hommes du peuple, d'anciens militaires, auxquels Napoléon avait différé de donner des armes jusqu'à ce que l'ennemi fût sous les murs de Paris, et que M. Fouché était bien résolu à ne pas armer du tout. Quelques-uns des plus rassurants, placés sous les ordres de M. le général Darricau, avaient obtenu, sous le titre de tirailleurs de la garde nationale, d'être employés avec la troupe de ligne à la défense extérieure de Paris. Mais c'était le plus petit nombre; les autres, auxquels s'ajoutaient quelques milliers d'individus de tout grade, qui par dépit avaient quitté l'armée, encombraient les environs de l'Élysée dans l'espérance d'entrevoir Napoléon, et de le saluer de leurs acclamations. La pensée qui animait les uns et les autres, c'est qu'il existait une grande trahison, soit dans le pouvoir, soit dans les Chambres, que cette trahison avait pour but de livrer la France à l'étranger, et que si Napoléon voulait se remettre à leur tête, il serait possible encore de repousser les armées ennemies, et de disperser les royalistes. Ils le disaient dans des groupes nombreux et bruyants, menaçaient de mettre la main à l'œuvre, et chaque fois que Napoléon paraissait dans le jardin, ils poussaient des cris où la fureur se mêlait à l'enthousiasme. Tout en ne faisant rien pour les exciter, Napoléon ne pouvait cependant résister au désir de se montrer quelquefois, et de recueillir ces derniers hommages du peuple et de l'armée qu'il devait bientôt quitter pour toujours.

Mais quoiqu'il vît dans cette foule bien des moyens d'abattre le gouvernement provisoire et les Chambres, de ressaisir pour quelques jours le commandement militaire, peut-être d'essayer une dernière lutte avec Blucher et Wellington, pourtant en portant les yeux au delà d'un succès du moment, il apercevait trop peu de chances d'un résultat sérieux pour se livrer à une telle tentation, et en réalité il ne songeait plus qu'au lieu de sa retraite, regardant comme prochain le jour où il devrait se soustraire, soit aux perfidies du dedans, soit aux violences du dehors. Mais ceux qui craignaient sa présence lui prêtaient des projets qu'il n'avait

point, supposaient qu'il était activement occupé de ressaisir le pouvoir, et en avaient fort alarmé M. Fouché. Les royalistes notamment avaient fait dire à celui-ci que s'il s'endormait sur ce péril, il serait réveillé trop tard par un coup de main des fédérés, ayant Napoléon à leur tête. Après l'avoir dit à M. Fouché, on l'avait répandu sur tous les bancs de la Chambre des représentants.

M. Fouché mettait trop de duplicité dans sa conduite pour n'en pas voir dans la conduite d'autrui. Il fit part de ses soupçons à ses collègues de la commission exécutive, et cherchant à les alarmer en étalant sous leurs yeux tout ce dont était capable Napoléon réduit au désespoir, il résolut, autorisé ou non, de lui faire quitter l'Élysée. Il fallait pour cela lui parler, et le décider par la persuasion, car la violence était difficile. Craignant d'être mal reçu, et hésitant à reparaître en présence de l'homme qu'il avait trahi, il chargea de cette mission le maréchal Davout, dont la rudesse était connue, et que des froissements auxquels il avait été exposé dans les derniers temps de son ministère, avaient un peu refroidi pour Napoléon.

Le maréchal se rendit à l'Élysée, trouva dans les cours une foule d'officiers qui avaient abandonné l'armée sans ordre, criant comme les autres à la trahison, et disant que Napoléon devrait se mettre à leur tête pour dissiper les traîtres. Il eut avec plusieurs de ces officiers de vives altercations, rencontra parmi eux des gens aussi rudes que lui, et après leur avoir adressé d'inutiles reproches, fut introduit auprès de Napoléon. Il lui communiqua l'objet de sa mission, et s'attacha à lui prouver que dans son intérêt, dans celui de son fils, dans celui du pays, il devait s'éloigner, pour dissiper les inquiétudes dont il était la cause, et laisser au gouvernement toute la liberté d'action nécessaire dans une conjoncture si grave et si difficile. Napoléon l'accueillit froidement, ne lui dissimula point qu'il aurait attendu une semblable démarche de tout autre que du maréchal Davout; affirma, sans daigner descendre à des justifications, qu'il n'avait aucun des projets qu'on lui prêtait, se montra disposé à quitter Paris, pourvu qu'on lui procurât les moyens de gagner sans obstacle une retraite sûre. Le maréchal se retira, mortifié de l'accueil qu'il avait reçu, bien qu'il eût réussi dans sa mission. Ce soldat probe, sensé, mais dur, auquel les nuances délicates échappaient, ne se rendait pas compte de l'effet qu'il avait dû produire sur l'homme qui l'avant-veille était encore son maître. Il sortit de l'Élysée péniblement affecté.

Napoléon résolut de passer à la Malmaison le peu de jours qu'il avait à demeurer en France. Cette agréable retraite, où avait commencé et où allait finir sa carrière, était pour lui un séjour à la fois douloureux et plein de charme, et il n'était pas fâché de s'y abreuver à longs traits de ses noirs chagrins. Il pria la reine Hortense de l'y accompagner, et cette

fille dévouée s'empressa de s'y rendre pour lui prodiguer ses derniers soins. Napoléon avait longuement délibéré sur le lieu où il terminerait sa vie. M. de Caulaincourt lui avait conseillé la Russie, mais il inclinait vers l'Angleterre. — La Russie, disait-il, est un homme; l'Angleterre est une nation, et une nation libre. Elle sera flattée de me voir lui demander asile; car elle doit être généreuse, et j'y goûterai les seules douceurs permises à un homme qui a gouverné le monde, l'entretien des esprits éclairés. — Mais sur les représentations de M. de Caulaincourt qui lui répéta que les passions du peuple britannique étaient encore trop vives pour être généreuses, il finit par renoncer à l'Angleterre, et par choisir l'Amérique. — Puisqu'on me refuse la société des hommes, ajouta-t-il, je me réfugierai au sein de la nature, et j'y vivrai dans la solitude qui convient à mes dernières pensées. — En conséquence, il voulait qu'on disposât pour lui deux frégates armées, actuellement en rade à Rochefort, et sur lesquelles il pourrait se transporter en Amérique. Il demanda des livres, des chevaux, et tourna son esprit vers les apprêts de son voyage.

Il avait abdiqué le 22; le 25 à midi, il quitta l'Élysée, et monta en voiture dans l'intérieur du jardin, pour être moins aperçu de la foule. Cette foule le reconnut néanmoins, et l'accompagna des cris de *Vive l'Empereur!* ne se doutant pas de ce qu'on allait faire de lui. Napoléon, après l'avoir tristement saluée, sortit de ce Paris qu'il ne devait plus revoir, et s'éloigna le cœur profondément attendri, comme s'il avait assisté à ses propres funérailles. Arrivé à la Malmaison, il y trouva la reine Hortense qui s'était empressée d'y accourir, et profitant du temps qui était beau, il se promena jusqu'à épuiser ses forces dans cette demeure à laquelle étaient attachés les plus brillants souvenirs de sa vie. Il y parla sans cesse de Joséphine, et exprima de nouveau à la reine Hortense le désir d'avoir un portrait qui représentât fidèlement à ses yeux cette épouse regrettée.

Son départ remplit de satisfaction M. Fouché, qui se crut presque empereur, en voyant expulsé de Paris celui qui l'avait été si longtemps. Napoléon parti, et paraissant disposé à quitter non-seulement Paris mais la France, il fallait se prêter à ses désirs. Pourtant M. Fouché éprouvait deux craintes qu'il fit aisément partager à ses collègues, c'est que dans l'isolement de la Malmaison, Napoléon ne fût exposé à quelque tentative, soit des royalistes, soit des bonapartistes, les uns voulant en débarrasser leur parti pour jamais, les autres voulant au contraire le mettre à la tête de l'armée qui s'approchait, pour tenter la fortune une dernière fois. M. Fouché n'entendait ni le livrer à des assassins, ni le rendre aux partisans désespérés de la cause impériale. Il imagina de le placer sous la garde du général Beker, militaire aussi distingué par ses qualités morales

que par ses qualités militaires, d'une loyauté à toute épreuve, et incapable de se souvenir d'avoir été disgracié en 1809. Il ne fallait pas moins qu'un tel homme pour une telle mission, car on aurait révolté tous les honnêtes gens en paraissant donner un geôlier à Napoléon. Le 26 au matin, le maréchal Davout fit appeler le général Beker et lui annonça la mission qui lui était confiée, à laquelle il assigna deux objets, le premier de protéger Napoléon, le second d'empêcher des agitateurs d'exciter des troubles à l'aide d'un nom glorieux. Ensuite il lui ordonna de se transporter immédiatement à la Malmaison. Le général Beker se soumit à regret, et accepta cependant le rôle qu'on lui imposait, parce qu'il était honorable de veiller sur la personne du grand homme déchu, et patriotique de prévenir les désordres qu'on pourrait susciter en son nom. On lui déclara que les deux frégates désignées seraient à la disposition de l'Empereur, mais que pour être assuré de leur libre navigation on avait fait demander des sauf-conduits au duc de Wellington, et que si Napoléon consentait à se rendre immédiatement à Rochefort, il pourrait y attendre les sauf-conduits en rade. On a depuis accusé M. Fouché d'avoir voulu livrer Napoléon aux Anglais, en les avertissant de son départ par cette feinte demande de sauf-conduits. Cette supposition, autorisée par la conduite si équivoque de M. Fouché dans ces circonstances, est cependant complétement erronée. Il avait envoyé au camp des Anglais le général Tromelin, Breton et royaliste de cœur, pour obtenir des passe-ports qui permissent à Napoléon de se retirer sain et sauf en Amérique, et par la même occasion il avait essayé de connaître les vues du généralissime anglais relativement au gouvernement de la France. M. Fouché avait agi ainsi parce qu'il s'était faussement imaginé que les Anglais, heureux de se débarrasser de Napoléon, s'empresseraient d'accorder les sauf-conduits. Il se trompait étrangement, comme on le verra bientôt, et la précaution qu'il prenait pour garantir Napoléon de la captivité, et pour se garantir lui-même du soupçon d'une affreuse perfidie, devait échouer doublement, car elle allait tout à la fois dévoiler le départ de Napoléon, et exposer M. Fouché lui-même au soupçon d'avoir livré celui qu'il cherchait à sauver. L'amiral Decrès, qui se défiait beaucoup des précautions de M. Fouché, avait pensé que Napoléon serait plus en sûreté sur des bâtiments de commerce inconnus, que sur des bâtiments de guerre ayant ostensiblement à leur bord l'illustre fugitif. Il s'était donc mis en communication avec les vaisseaux de commerce américains en rade du Havre, et avait obtenu l'offre de deux d'entre eux de transporter clandestinement, et sûrement, Napoléon à New-York. Il fit parvenir ces propositions à Napoléon en même temps que celles du gouvernement provisoire.

Lorsque l'arrivée du général Beker fut annoncée à la Malmaison, elle y causa un étonnement douloureux. On crut au premier moment que

c'était un geôlier que M. Fouché envoyait. Quelques serviteurs fidèles, les uns militaires, les autres civils, la plupart jeunes et capables des actes les plus audacieux, avaient accompagné Napoléon dans cette résidence. Sur un mot de sa bouche, ils étaient prêts à méconnaître l'autorité du général Beker. Napoléon les apaisa, et voulut d'abord recevoir le général et s'expliquer avec lui. Il l'accueillit avec réserve et politesse; mais en voyant son émotion, il reconnut bientôt en lui le plus loyal des hommes, le traita en ami, et entra dans de franches explications. Napoléon consentait bien à partir et le désirait même, mais il se défiait de la demande des sauf-conduits, craignait d'être tenu prisonnier en rade, et livré ensuite aux Anglais par une perfidie du duc d'Otrante. Il aurait pu accepter la proposition des Américains du Havre, mais s'enfuir clandestinement sur un bâtiment de commerce lui semblait indigne de sa grandeur. Il chargea le général Beker de retourner à Paris pour déclarer au gouvernement provisoire qu'il était prêt à partir, à la condition de pouvoir disposer des frégates sur-le-champ, mais que s'il devait attendre l'ordre de départ, il aimait mieux l'attendre à la Malmaison qu'à Rochefort. Le général Beker courut à Paris remplir la commission dont il était chargé. Mais M. Fouché insista, disant qu'il ne se souciait pas d'être accusé d'avoir livré Napoléon aux Anglais en le faisant embarquer sans sauf-conduits; qu'au surplus ces sauf-conduits étaient demandés, et qu'on ne pouvait tarder d'avoir la réponse. Il fallut donc attendre cette réponse, et jusque-là Napoléon dut rester à la Malmaison.

C'était un grand soulagement pour les royalistes d'être délivrés de la présence de Napoléon à Paris, et tout aussi grand pour M. Fouché qui avait toujours craint une tentative du peuple des faubourgs et des militaires, prenant Napoléon pour chef, congédiant les Chambres et le gouvernement provisoire, et essayant une lutte désespérée contre les armées coalisées. Le départ de Napoléon obtenu, M. Fouché n'était plus aussi pressé de faire aboutir la crise, car bien qu'il regardât les Bourbons comme inévitables, il n'eût pas été fâché de voir d'autres candidats à la souveraineté surgir des événements. C'était là un premier motif de ne pas se hâter, mais il en avait un autre plus sensé et plus positif, c'était en se résignant lui-même aux Bourbons, d'y amener peu à peu la commission exécutive et les Chambres, de rendre la nécessité de ce résultat palpable pour elles, de prendre en outre le temps de le rendre pour lui-même le plus profitable possible. Quant à la commission exécutive, trois membres sur cinq, Carnot, Quinette, Grenier, croyaient avec une parfaite simplicité qu'on pourrait, moitié résistance armée, moitié négociation, se soustraire à la dure nécessité d'accepter encore une fois les Bourbons. M. de Caulaincourt voyait seul cette nécessité dans toute sa clarté, et laissait faire M. Fouché, ne voulant tirer de ces tristes convulsions que

des traitements un peu meilleurs pour Napoléon. Avec trois voix sur cinq contre lui, avec la répulsion des Chambres pour les Bourbons, M. Fouché était obligé de temporiser. Mais temporiser ne convenait point aux royalistes, qui se montraient plus impatients que jamais, qui se disaient quinze mille, les uns venus de la Vendée, les autres sortant de l'ancienne maison militaire, et qui étaient peut-être trois ou quatre mille. Ils pressaient le vieux M. Dubouchage d'agir, lequel à son tour pressait M. de Vitrolles et les maréchaux Oudinot, Macdonald, Saint-Cyr de donner le signal de l'action. M. de Vitrolles les suppliait de ne pas commettre d'imprudence, car ils pouvaient s'attirer les fédérés sur les bras, éclairer les Chambres sur ce qui se préparait, déterminer peut-être une réaction en faveur de Napoléon, et compromettre le résultat en cherchant à le précipiter. Tandis qu'il recommandait la patience à ses amis, M. de Vitrolles faisait naturellement le contraire auprès de M. Fouché, et le pressait de proclamer Louis XVIII, par la raison fort spécieuse de prévenir l'étranger dans cette seconde restauration, d'en avoir le mérite, et d'épargner aux Bourbons la fâcheuse apparence d'être rétablis par des mains ennemies. Ces raisons étaient bonnes, mais, si elles donnaient des motifs d'agir, elles n'en donnaient pas les moyens. On ne pouvait, répondait M. Fouché, faire une ouverture aussi grave à la commission exécutive qu'en s'appuyant sur l'impossibilité démontrée de résister aux armées coalisées. Or cette impossibilité, il n'y avait qu'un homme qui pût la déclarer avec autorité, c'était le ministre de la guerre, le maréchal Davout. Ses fonctions, sa grande renommée militaire, sa ténacité, signalée récemment encore à Hambourg, sa proscription sous les Bourbons, en faisaient un personnage unique en cette circonstance, et lui seul était en mesure de tout décider en proclamant l'impossibilité de la défense. Il était entier, sincère, et très-capable de dire la vérité lorsqu'il l'aurait une fois reconnue. D'ailleurs, il avait un motif de la dire, c'était la responsabilité qu'il assumait en déclarant possible une résistance qui ne le serait pas, et dont il serait chargé. M. Fouché le désigna donc comme l'homme dont la conquête était indispensable. Mais cet illustre maréchal était si peu intrigant, que les accès auprès de lui n'étaient pas faciles. Le hasard, toujours assez complaisant pour les choses nécessaires, fournit le lendemain même du départ de Napoléon l'occasion désirée. La police avait signalé le maréchal Oudinot comme devant se mettre à la tête d'un mouvement royaliste. Ce maréchal depuis le 20 mars n'avait pas pris de service, mais n'avait pas refusé tout rapport ostensible avec Napoléon. Il l'avait vu, et avait vu aussi le maréchal ministre de la guerre. Ce dernier le fit donc appeler, lui adressa quelques reproches, et, pour mettre ses sentiments à l'épreuve, lui offrit un commandement. Le maréchal Oudinot s'excusa, et, pressé vivement par le ministre, lui dit qu'il servait une cause perdue, que les

Bonaparte étaient désormais impossibles, que les Bourbons étaient inévitables et désirables, que si on ne les proclamait pas soi-même, on serait obligé de les recevoir de la main de l'étranger, à de mauvaises conditions pour eux et pour le pays, qu'il serait bien plus sage de prendre une initiative courageuse; et que ce serait là une conduite aussi sensée que patriotique. Enfin il réduisit la question à une question militaire, et demanda au maréchal Davout s'il croyait pouvoir résister à l'Europe, quand Napoléon ne l'avait pas pu. Il ajouta que le roi Louis XVIII avait toujours voulu être juste à son égard, qu'on l'en avait empêché, mais que ce prince appréciait les grandes qualités du vainqueur d'Awerstaedt, et lui tiendrait compte des services qu'il rendrait en cette occasion à la France.

Le maréchal Davout répondit que sous le poids accablant dont on l'avait chargé, celui de remplacer Napoléon dans le commandement, il ne songeait pas à des faveurs personnelles, mais à la responsabilité qui pesait sur sa tête, et qu'il convenait que dans l'état des choses la résistance à l'Europe lui semblait presque impossible. Après cet aveu il était difficile de ne pas admettre la nécessité d'accepter les Bourbons, l'Europe ne voulant pas d'autres souverains pour la France. Le maréchal Davout qui était un homme de grand sens, reconnut cette nécessité, et ajouta que pour lui il surmonterait ses répugnances, si les Bourbons étaient capables de tenir une conduite raisonnable. Le maréchal Oudinot lui ayant demandé ce qu'il faudrait pour qu'il jugeât leur conduite raisonnable, il répondit par les conditions suivantes : Entrée du Roi dans Paris sans les armées ennemies laissées à trente lieues de la capitale, adoption du drapeau tricolore, oubli de tous les actes et de toutes les opinions pour les militaires comme pour les hommes civils depuis le 20 mars, maintien des deux Chambres actuelles, conservation de l'armée dans son état présent, etc... — Le maréchal Oudinot se retira pour faire part de cet entretien à des personnages plus autorisés que lui. Il courut auprès de M. de Vitrolles, qui trouva ces conditions fort admissibles, et voulut conférer avec le maréchal Davout. Celui-ci consentit à voir M. de Vitrolles, et le reçut le soir même. M. de Vitrolles déclara n'avoir pas de pouvoirs relativement aux conditions proposées, mais se montra convaincu que le Roi les accepterait, surtout si on le proclamait avant l'entrée des étrangers à Paris. Proclamer les Bourbons immédiatement, si on était dispensé à ce prix de recevoir une seconde fois les étrangers dans la capitale, parut aux yeux du maréchal Davout la chose du monde la plus avantageuse, et il se décida à faire en ce sens, et le lendemain même, une proposition formelle à la commission exécutive. Le maréchal était un homme entier, entendant peu les ménagements de la politique, et quand il estimait qu'une résolution était raisonnable, n'admettant pas qu'on hésitât à la prendre.

Le lendemain 27, la commission exécutive réunie aux Tuileries, ayant auprès d'elle les présidents des deux Chambres et la plupart des membres de leurs bureaux, le duc d'Otrante, averti de ce qui s'était passé entre M. de Vitrolles et le maréchal, dirigea l'entretien sur la situation, particulièrement sous le rapport militaire. Le maréchal Davout communiqua les nouvelles qu'il avait, lesquelles étaient fort peu satisfaisantes. Depuis deux jours les Prussiens et les Anglais marchaient avec un redoublement de célérité, et il était à craindre qu'ils ne parussent devant Paris avant l'armée qu'on avait commencé de rallier à Laon. Mettant de côté les circonlocutions qui ne convenaient pas à son caractère, le maréchal dit formellement qu'une résistance sérieuse lui semblait impossible, qu'en supposant qu'on remportât un avantage sur les Prussiens et les Anglais venant du Nord, il resterait les Russes, les Autrichiens, les Bavarois, venant de l'Est, sous l'effort desquels on succomberait un peu plus tard, que dans une pareille situation, il fallait savoir reconnaître la réalité des choses, la déclarer, et se conduire d'après elle; que les Bourbons étant inévitables, il valait mieux les accepter, les proclamer soi-même, obtenir qu'ils entrassent seuls, et aux conditions qu'il avait posées au maréchal Oudinot. Ne faisant pas les choses comme M. Fouché, c'est-à-dire avec mille détours et mille calculs, le maréchal Davout raconta franchement ce qui lui était arrivé avec le maréchal Oudinot, exposa les conditions qu'il avait demandées, les espérances d'acceptation qu'il avait obtenues, et enfin déclara quant à lui, que son avis était de s'expliquer nettement avec les Chambres, et de leur faire une proposition formelle, fondée sur ce motif capital qu'il valait mieux se donner les Bourbons à soi-même avec de bonnes conditions, que de les recevoir sans conditions des mains de l'étranger.

Ces choses dites d'un ton convaincu ne provoquèrent presque pas d'opposition de la part de MM. Grenier et Quinette, ni même de la part de Carnot qui avait confiance dans la loyauté du maréchal Davout, et qui, malgré ses préjugés, était sensible à l'avantage d'avoir les Bourbons sans les étrangers. M. de Caulaincourt se tut comme il n'avait cessé de le faire dans les circonstances actuelles. M. Fouché, s'il avait eu la franchise du maréchal, aurait pu, en se joignant résolûment à lui, tirer un grand parti de sa proposition, dans l'intérêt d'une solution prochaine et patriotique. Soit qu'il fût presque fâché d'être prévenu, soit aussi qu'il craignît que le maréchal Davout n'allât trop vite, il approuva, mais sans chaleur, les idées que le maréchal venait d'exprimer, et suivant une habitude qu'il avait prise de tout décider lui-même, sans presque consulter ses collègues, il dit aux deux présidents MM. Cambacérès et Lanjuinais, qu'il fallait préparer les Chambres à une fin qui paraissait inévitable. Personne ne semblait disposé à élever d'objections, lorsque

M. Bignon, chargé provisoirement des relations extérieures, arriva soudainement avec un document important. C'était le premier rapport des négociateurs envoyés au camp des alliés, et ils exposaient ce qui suit.

MM. de Lafayette, de Pontécoulant, Sébastiani, d'Argenson, de Laforest, Benjamin Constant, s'étaient d'abord dirigés sur Laon, où ils croyaient rencontrer les armées anglaise et prussienne. Leur intention en prenant cette route était d'obtenir un armistice des armées les plus rapprochées de la capitale, et d'aller ensuite traiter le fond des choses avec les souverains eux-mêmes. Mieux renseignés sur la marche de l'ennemi en s'en approchant, ils s'étaient rendus à Saint-Quentin où ils avaient trouvé les avant-postes prussiens, et avaient demandé une entrevue avec les généraux ennemis. Blucher, qui précédait l'armée anglaise de deux marches, en avait référé au duc de Wellington, et celui-ci, jugeant l'abdication de Napoléon une feinte imaginée pour gagner du temps, avait été d'avis de ne point accorder d'armistice. Blucher, qui n'avait pas besoin d'être excité pour se montrer intraitable, avait refusé alors toute suspension d'armes, à moins qu'on ne lui livrât les principales places de la frontière et la personne même de Napoléon. Ces conditions étaient évidemment inacceptables. Cependant les officiers chargés de parlementer au nom des deux généraux ennemis, avaient déclaré qu'ils ne venaient pas en France pour les Bourbons, que peu leur importaient ces princes, que Napoléon et sa famille écartés, les puissances seraient prêtes à souscrire aux conditions les plus avantageuses pour la France. Après ces pourparlers, les négociateurs avaient reçu l'autorisation de se rendre en Alsace, où ils devaient rencontrer les souverains coalisés. Ils étaient donc partis pour cette nouvelle destination, mais avant de se mettre en route ils avaient cru devoir adresser ce premier rapport à la commission exécutive. Ils se résumaient en disant que les coalisés ne tenaient pas absolument aux Bourbons; que leur vœu essentiel, dont rien ne les ferait revenir, se réduisait à l'exclusion du trône de France de Napoléon et de sa famille; que ce point nettement accordé, on les trouverait plus maniables sur le reste; mais qu'on les indisposerait en favorisant l'évasion de Napoléon, et qu'on ôterait ainsi des chances à la conclusion de la paix. La légation, en terminant son rapport, conseillait l'envoi de nouveaux négociateurs, chargés d'aller à la rencontre des généraux Blucher et Wellington, et autorisés à faire les concessions spécialement nécessaires pour obtenir un armistice.

Les négociateurs s'étaient évidemment laissé abuser par les propos un peu légers des officiers prussiens, qui étaient tous imbus de sentiments révolutionnaires, et qui n'auraient certainement pas tenu ce langage à l'égard des Bourbons, s'ils avaient eu à s'expliquer officiellement sur le futur gouvernement de la France. Néanmoins leur rapport amena dans

le sein de la commission exécutive un fâcheux revirement. Trois des membres de cette commission s'étaient rendus devant la nécessité alléguée de subir les Bourbons, mais cette nécessité n'étant plus aussi démontrée d'après ce qu'on venait d'entendre, il leur sembla qu'il convenait de ne pas aller si vite, et de se montrer moins prompt à subir un sacrifice qui ne paraissait pas inévitable. M. Fouché avec plus de sagacité aurait dû voir que les négociateurs se trompaient, qu'ils avaient fort étourdiment pris au sérieux les propos des officiers prussiens, qu'il fallait donc ne pas perdre le fruit de la courageuse initiative du maréchal Davout ; mais, soit erreur, soit crainte de se compromettre, il tomba d'accord qu'on ne devait pas se presser de prendre une résolution. Il révoqua la commission donnée à MM. Cambacérès et Lanjuinais de préparer les deux Chambres au retour des Bourbons, et toujours agissant de sa propre autorité, il choisit parmi les personnages présents de nouveaux négociateurs pour aller traiter d'un armistice avec les généraux ennemis arrivés aux portes de Paris. Il chargea de ce soin MM. de Flaugergues, Andréossy, Boissy d'Anglas, de Valence, de La Besnardière, la plupart présents en leur qualité de membres du bureau des deux Chambres. Il ne leur donna guère d'autre instruction que d'agir d'après ce qu'ils avaient entendu, et dans l'intérêt de la capitale, qu'il fallait sauver à tout prix de la présence des étrangers. Il leur remit de plus une lettre pour le duc de Wellington, afin de les accréditer auprès du général de l'armée britannique. Dans cette lettre dépourvue de dignité et pleine de flatterie pour nos vainqueurs, M. Fouché répétant les banalités qui avaient cours en ce moment, disait que l'homme qui était cause de la guerre étant écarté, les armées européennes s'arrêteraient sans doute, laisseraient à la France le choix de son gouvernement, et que lui, duc de Wellington, glorieux représentant d'une nation libre, ne voudrait pas que la France, aussi civilisée que l'Angleterre, fût moins libre qu'elle.—Par cette lettre M. Fouché mettait à peu près la France aux pieds du général anglais, et bien qu'elle y fût de fait, il aurait pu se dispenser de le constater par écrit. Mais il avait à un tel degré la vanité de se produire, qu'il aimait mieux figurer mal dans les événements, que de ne pas y figurer du tout. Quoique M. de Caulaincourt élevât en général peu d'objections contre ce qui se faisait, il opposa quelque résistance au choix de M. de La Besnardière, qu'il connaissait et qu'il estimait personnellement, mais qui revenu depuis peu de jours du congrès de Vienne appartenait complétement à M. de Talleyrand, et passait pour un parfait royaliste. — Royaliste, soit, répondit M. Fouché, mais il sait son métier, et il faut bien quelqu'un qui le sache. — Personne ne répliqua, et les choix furent confirmés par le silence des assistants.

On se sépara donc sans avoir adopté les conclusions du maréchal

Davout, et on laisse les choses dans leur état d'incertitude, en abandonnant à l'ennemi seul le soin de les en tirer. Au sortir de cette conférence, M. Fouché prit une mesure assez grave. Il avait d'abord demandé de très-bonne foi les sauf-conduits pour Napoléon, afin d'assurer son libre passage aux États-Unis, et il avait même, sur les instances du général Beker, renoncé à exiger que ces sauf-conduits fussent arrivés pour laisser partir les frégates, ce qui ôtait à Napoléon tout motif de différer son départ. Mais il changea tout à coup d'avis après le rapport des commissaires, et de crainte de nuire aux négociations, il prescrivit au ministre de la marine, en tenant les frégates prêtes, en admettant même Napoléon à leur bord, de ne leur permettre de lever l'ancre qu'après la réception des sauf-conduits. Dès ce moment, et pour la première fois, il sacrifiait ainsi la sûreté de Napoléon à l'intérêt des négociations. Cet intérêt était grand sans doute, mais l'honneur de la France importait davantage, et c'était compromettre cet honneur que de livrer Napoléon à l'ennemi, ce qu'on s'exposait à faire en le retenant à Rochefort[1].

M. Fouché n'ayant pas accepté la courageuse solution que lui offrait le maréchal Davout, allait flotter quelques jours au gré des événements, et le gouvernement tout entier avec lui. La malheureuse Chambre des représentants, sentant confusément sa propre faiblesse, commençant à voir qu'il n'y avait guère de milieu entre résister avec Napoléon, ou se rendre aux Bourbons à des conditions honorables, cherchait à échapper à ses craintes, à ses regrets, en discutant un plan de constitution. — Mais à quoi bon, disaient beaucoup d'hommes sages, à quoi bon nous jeter dans le dédale d'une discussion pareille? N'avons-nous pas une constitution à laquelle il suffit de changer quelques articles, et qui nous sauve à la fois des théories et des compétitions de parti, en déterminant à la fois la forme du gouvernement et le choix du souverain? N'avons-nous pas en outre, avec cette constitution et le souverain qu'elle proclame, l'avantage capital de rallier l'armée? — Ce sentiment était celui de la majorité. Mais la carrière des vaines théories une fois ouverte aux esprits, il n'était pas facile de la leur fermer, et les uns proposaient la

[1] Faute d'avoir rapproché avec assez de précision les diverses circonstances de l'affaire des sauf-conduits, on a accusé M. Fouché d'avoir voulu livrer Napoléon aux Anglais, et on l'a ainsi calomnié, ce qui n'est pas souvent arrivé à ceux qui ont parlé de ce personnage. Il est pourtant vrai que M. Fouché ne voulut point livrer Napoléon, qu'il s'exposa même plus tard à la colère des Bourbons et des étrangers pour avoir donné postérieurement l'ordre de le laisser partir de Rochefort. Mais il est vrai aussi que dans le moment, craignant de nuire aux négociations, il réitéra l'ordre d'attendre les sauf-conduits, ce qui pouvait devenir un grand danger, l'espérance d'avoir ces sauf-conduits étant tout à fait chimérique. C'est cette circonstance, mal expliquée et mal interprétée, qui a donné naissance au reproche injuste que nous réfutons ici par un pur sentiment d'impartialité. On verra dans la suite que M. Fouché leva lui-même l'interdiction dont il s'agit, et qu'il le fit de bonne foi et sans aucune perfidie.

Constitution de 1791, les autres quelque chose de très-voisin de la république. Du reste, ces discussions puériles ne parvenaient ni à captiver les représentants ni à les distraire des dangers de la situation, et après avoir prêté l'oreille un instant lorsqu'elles offraient quelque singularité, ils quittaient leurs siéges pour recueillir dans les salles environnantes les moindres bruits qui circulaient. Le bureau des deux Chambres ayant été présent à la dernière séance de la commission exécutive, il était impossible qu'il ne se répandit pas parmi eux quelque chose des discussions soulevées dans le sein de cette commission. Ils surent en effet qu'on y avait discuté le rétablissement des Bourbons, et ils imputèrent particulièrement à M. Fouché l'intention de ramener ces princes en France. Ainsi qu'il arrive toujours chez les partis, il y avait des degrés dans le zèle des bonapartistes. La masse s'accommodait de Napoléon II sans Napoléon Ier, mais une minorité fidèle regardait comme une trahison d'avoir abandonné Napoléon Ier, et elle attribuait cette trahison à M. Fouché. M. Félix Desportes qui faisait partie de cette minorité, se transporta le lendemain matin 28 au sein de la commission exécutive, accompagné de M. Durbach, qui tenait beaucoup moins à conserver les Bonaparte qu'à écarter les Bourbons imposés par l'étranger. L'un et l'autre interpellèrent vivement le duc d'Otrante, et lui dirent en termes amers qu'après avoir recherché et obtenu la confiance des Chambres, il trahissait cette confiance en tendant la main aux Bourbons. M. Fouché, embarrassé d'abord, se remit bientôt, et répondit à ces messieurs : — Ce n'est pas moi qui ai trahi la cause commune, c'est la bataille de Waterloo. Les armées anglaise et prussienne s'avancent à grands pas sans qu'on ait les moyens de leur résister. Elles ne veulent à aucun prix ni de Napoléon ni d'aucun membre de sa famille! Que puis-je y faire? Si vous désirez savoir comment et de quoi je traite avec leurs généraux, voici ma lettre au duc de Wellington, lisez-la... — Le duc d'Otrante la leur donna effectivement à lire. Ces messieurs ayant la simplicité de croire que la négociation se réduisait tout entière à cette lettre, s'en tinrent pour satisfaits, demandèrent et obtinrent l'autorisation de la communiquer à l'assemblée. Ils se rendirent incontinent à la Chambre des représentants, lui lurent la lettre de M. Fouché, qui ne fut ni blâmée ni approuvée, mais qui apaisa un peu les imaginations, faciles à exciter et à calmer dans les temps de crise, et écarta pour quelques instants l'idée déjà très-répandue d'une noire trahison.

Dans ce moment, les représentants envoyés à la rencontre de l'armée française, sur la route de Laon, venaient de remplir leur mission, et présentaient leur rapport. Le général Mouton-Duvernet, chargé de ce rapport, après avoir peint le désordre qui avait d'abord régné dans cette armée, racontait qu'elle s'était bientôt ralliée derrière le corps du maré-

chal Grouchy, qu'elle croyait avoir été trahie, que cependant l'idée de combattre pour Napoléon II lui rendait son ardeur; qu'elle se ranimait à ce nom, qu'elle était prête à faire son devoir, mais qu'il fallait lui envoyer, outre les secours en matériel dont elle avait un urgent besoin, les encouragements de la nation, relever en un mot chez elle les forces physiques et morales. A ce discours on s'était écrié de toute part qu'après Napoléon Ier il restait la France, laquelle importait mille fois plus qu'un homme, quel qu'il fût; qu'il fallait rédiger une proclamation à l'armée, la remercier de ce qu'elle avait fait, mais lui demander de continuer ses efforts pour le pays qui devait être la première de ses affections, de venir enfin combattre encore une fois pour l'indépendance et la liberté nationales sous les murs de Paris, où elle trouverait les représentants prêts à mourir avec elle pour ces biens sacrés. Une adresse avait été rédigée d'après ces données par M. Jay, votée dans la journée, et remise à cinq représentants, qui devaient la porter à l'armée. L'assemblée faisait ainsi ce qu'elle pouvait, mais c'était peu. Il lui était impossible avec toute sa bonne volonté de remplacer le nom, et surtout la direction qu'elle avait enlevés à l'armée en substituant Napoléon II à Napoléon Ier, c'est-à-dire un enfant à un grand homme.

Les représentants chargés de cette proclamation n'avaient pas beaucoup de chemin à faire pour rejoindre l'armée, car le 28 et le 29 juin on la voyait paraître sous les murs de la capitale, vivement pressée par les armées anglaise et prussienne, et menacée même un moment d'être coupée de Paris avant d'y arriver. Le duc de Wellington et le maréchal Blucher avaient d'abord hésité dans leurs mouvements, et avaient songé avant de pénétrer en France, à prendre quelques places pour assurer leur marche, et ménager à la colonne de l'Est le temps d'entrer en ligne. Mais ces hésitations avaient tout à coup cessé en apprenant l'abdication de Napoléon, et le trouble profond qui s'en était suivi. Tout en craignant que cette abdication ne fût qu'une feinte, ils avaient prévu la confusion qui devait régner dans les conseils du gouvernement, et ils avaient résolu de marcher sur Paris. Ils étaient convenus de suivre la rive droite de l'Oise, et de devancer s'ils le pouvaient l'armée française qui était sur la rive gauche, afin de déboucher sur Paris avant elle. Le maréchal Blucher prenant les devants, devait marcher en tête, suivre le cours de l'Oise, tâcher d'en enlever les ponts, tandis que l'armée anglaise, se hâtant de le rejoindre, l'appuierait aussitôt qu'elle pourrait. Le duc de Wellington, qui avait sur la cour de Gand une grande autorité qu'il devait à sa triple qualité d'Anglais, de général victorieux, et d'esprit éminemment politique, lui fit dire de quitter la Belgique, et de se diriger sur Cambrai, dont il allait tâcher de faire ouvrir les portes au moyen d'un coup de main. Retenu par son matériel et surtout par son équipage de pont extrêmement

difficile à traîner, il était resté fort en arrière du maréchal Blucher, qui dans son impatience n'attendait personne.

Tandis que le 25 le maréchal Blucher était à Saint-Quentin, le duc de Wellington partait du Cateau, en chargeant un détachement d'enlever Cambrai et Péronne. Le 26 juin l'armée prussienne, continuant son mouvement, atteignait Chauny, Compiègne et Creil. Une de ses divisions passant l'Oise à Compiègne, cherchait à intercepter la route de l'armée française de Laon sur Paris.

L'armée française ralliée à Laon, et repliée sur Soissons, était placée sous les ordres du maréchal Grouchy, le maréchal Soult ayant demandé à revenir à Paris. Le général Vandamme avait remplacé le maréchal Grouchy dans le commandement de l'aile droite, celle qui avait manqué, bien malgré elle, au rendez-vous de Waterloo, et il s'acheminait par Namur, Rocroy et Rethel sur Laon, dans les meilleures dispositions. Le maréchal Grouchy, à peine arrivé de sa personne à Laon, apprenant que sa ligne de retraite sur Paris était menacée par les Prussiens, s'était hâté de gagner Compiègne, où il s'était fait précéder par le comte d'Erlon avec les débris du 1er corps, et par le duc de Valmy avec ce qui restait des cuirassiers. Parvenu à Compiègne, le comte d'Erlon avait trouvé les Prussiens devant lui, les avait contenus de son mieux, puis s'était replié sur Senlis, en prévenant son général en chef de la présence des Prussiens sur la rive gauche de l'Oise, afin qu'il pût prendre une direction en arrière, et arriver à Paris sans fâcheuse rencontre. Grouchy, agissant en cette occasion avec une activité qui, déployée dix jours plus tôt, aurait sauvé l'armée française, avait dirigé Vandamme sur la Ferté-Milon, afin qu'il rejoignît Paris en suivant la Marne, s'était porté lui-même sur Villers-Coterets, où il avait arrêté les Prussiens par une attaque vigoureuse, puis s'était replié promptement par la route de Dammartin. Le lendemain 28 ses têtes de colonnes débouchaient sur Paris par toutes les routes de l'Est, et le 29 elles occupaient les positions de la Villette, après avoir évité l'ennemi avec autant de dextérité que de vigueur. Sur ces entrefaites Blucher atteignait Gonesse. Le duc de Wellington ayant enlevé Cambrai par un corps détaché, et ouvert cette ville à Louis XVIII, se trouvait entre Saint-Just et Gournay, ayant son arrière-garde à Roye, son quartier général à Orvilliers, à deux marches par conséquent de Blucher. L'impatience de l'un, la lenteur de l'autre, les avaient ainsi placés à une distance qui pouvait singulièrement les compromettre, si nous savions en profiter.

Déjà le canon de l'ennemi se faisait entendre dans la plaine Saint-Denis, et c'était la seconde fois en quinze mois que ce bruit sinistre retentissait aux portes de la capitale. Il y réveillait, en les rendant plus vives, toutes les agitations des jours précédents. Les troupes harassées de fa-

ligue par trois marches de dix et douze lieues chacune, arrivaient peu en ordre, et ne présentaient pas un aspect satisfaisant. Le maréchal Grouchy, troublé par la vive poursuite de l'ennemi, et craignant d'être entamé avant d'avoir gagné Paris, écrivait des dépêches inquiétantes. Recevant le contre-coup de toutes ces impressions, le maréchal Davout désespérait de pouvoir opposer une résistance sérieuse à l'ennemi, et, toujours entier dans ses vues et son langage, n'avait pas manqué de le dire au duc d'Otrante. Il avait transporté son quartier général à la Villette, pour être mieux en mesure de veiller à la défense de la capitale; il manda de ce point au duc d'Otrante qu'il ne voyait qu'une ressource, c'était de suivre le conseil qu'il avait donné la veille, de proclamer les Bourbons, et d'écarter à ce prix les armées coalisées; que pour en venir à de telles conclusions il avait eu de grandes répugnances à vaincre, mais qu'il les avait vaincues, et persistait à croire qu'il valait mieux rétablir les Bourbons soi-même par un acte de haute raison, que de les recevoir des mains de l'étranger victorieux.

M. Fouché partageait entièrement l'avis du maréchal; mais M. de Vitrolles avec qui il était en communications continuelles, et qui n'avait point de pouvoirs, ne lui faisait que des promesses vagues, soit pour les choses, soit pour les hommes, et se bornait à lui répéter qu'on n'oublierait jamais les immenses services qu'il aurait rendus en cette occasion. Sachant quelle était la valeur de telles assurances, M. Fouché aurait voulu, soit pour lui, soit pour le parti révolutionnaire, des gages plus solides. M. Tromelin, revenu de sa mission au quartier général anglais, n'avait également rapporté que des paroles très-générales, consistant à dire que le duc de Wellington n'était pas autorisé à donner des sauf-conduits pour Napoléon, qu'il fallait absolument recevoir les Bourbons, et au lieu de leur imposer des conditions s'en fier à la sagesse de Louis XVIII, qui accorderait tout ce qui était raisonnablement désirable. Le général Tromelin avait rapporté en outre des expressions extrêmement flatteuses du duc de Wellington pour M. Fouché, et le témoignage d'un vif désir de s'aboucher avec lui. Frappé des dangers signalés par les chefs militaires, inquiet des vagues déclarations des agents royalistes, M. Fouché qui continuait à tout prendre sur lui-même, répondit au maréchal Davout qu'il fallait se hâter de négocier un armistice, mais sans contracter d'engagement formel à l'égard des Bourbons, que les accepter trop vite ce serait s'exposer à les avoir sans conditions, et n'être pas même dispensé d'ouvrir ses portes aux armées ennemies, dont rien n'aurait garanti l'abstention et l'éloignement. Cependant, en ne proclamant pas les Bourbons immédiatement, un sacrifice quelconque devenait nécessaire si on voulait obtenir un armistice. Les premiers négociateurs, dans leur entrevue avec les généraux prussiens, leur avaient entendu

dire que pour s'arrêter ils exigeraient les places de la frontière, et de plus la personne de Napoléon. M. Fouché pensa qu'il fallait sacrifier les places de la frontière pour sauver Paris, car Paris c'était la France et le gouvernement. Cette opinion était fort contestable, car livrer Paris, c'était seulement restituer le trône aux Bourbons, tandis que livrer des places telles que Strasbourg, Metz, Lille, c'était mettre dans les mains des étrangers les clefs du territoire, qu'ils ne voudraient peut-être pas rendre aux Bourbons eux-mêmes. Mais M. Fouché, préoccupé en ce moment de la question de gouvernement beaucoup plus que de la sûreté du territoire, autorisa le maréchal à céder les places frontières pour obtenir un armistice qui arrêterait les Anglais et les Prussiens aux portes de la capitale. Cette autorisation devait être remise au maréchal Grouchy, commandant les troupes en retraite, pour qu'il la fît parvenir aux négociateurs de l'armistice, là où ils se trouveraient.

Dans ces diverses réponses on n'avait point parlé de la personne de Napoléon. L'expédient que proposa M. Fouché fut de le faire partir à l'instant même pour Rochefort, en lui accordant la condition à laquelle il paraissait tenir essentiellement, celle de mettre à la voile sans attendre les sauf-conduits. Cette détermination était la plus honorable qu'on pût adopter, car l'ennemi ne pourrait plus demander la personne de Napoléon au gouvernement provisoire, lorsqu'elle ne serait plus dans ses mains. Après la raison d'honneur il y avait, pour en agir ainsi, la raison de prudence. Beaucoup de militaires parlaient d'aller à la Malmaison chercher Napoléon, pour le mettre à la tête des troupes, et livrer sous Paris une dernière bataille. En le faisant partir immédiatement, on l'enlevait à ses ennemis acharnés comme à ses amis imprudents. L'amiral Decrès et M. Merlin furent chargés de se transporter à la Malmaison pour presser Napoléon de s'éloigner, en lui remettant l'autorisation de lever l'ancre dès qu'il serait à bord des deux frégates de Rochefort, et en faisant valoir, pour le décider, les exigences de l'ennemi qui demandait sa personne, et l'impossibilité de répondre de sa sûreté à la Malmaison, où un parti de cavalerie pouvait aller le surprendre à tout moment. Ces ordres donnés, on se rendit à la Chambre des représentants pour lui faire savoir à quel point la situation s'était aggravée, et lui proposer la mise de Paris en état de siége, les autorités civiles continuant d'exister, et conservant leurs pouvoirs, par exception au régime des places fortes, où l'autorité militaire subsiste seule après la proclamation de l'état de siége. L'assemblée que le bruit du canon avait fort agitée, et à laquelle on n'apprit rien en lui apportant ces communications, vota l'état de siége à la presque unanimité.

Le bruit du canon dans la plaine Saint-Denis avait ému les habitants de la Malmaison comme ceux de la capitale, excepté Napoléon qui ne

s'alarmait guère parce qu'il connaissait plus qu'homme au monde la portée des dangers. Le maréchal Davout, soit pour garantir la Malmaison, soit pour empêcher l'ennemi de passer sur la rive gauche de la Seine, avait fait barricader les ponts de Neuilly, de Saint-Cloud, de Sèvres, et détruire ceux de Saint-Denis, de Besons, de Chatou, du Pecq. Ces précautions ne mettaient pas cependant la Malmaison à l'abri d'une surprise, et le colonel Brack, officier de cavalerie de la garde, y était accouru pour avertir que des escadrons prussiens battaient la plaine, qu'on pouvait dès lors être enlevé si on ne se tenait sur ses gardes. On eût conçu des alarmes bien plus vives si on eût été informé des projets de Blucher que nous aurons bientôt occasion de faire connaître. Le général Beker avait trois ou quatre cents hommes, et il était résolu à défendre Napoléon jusqu'à la dernière extrémité. Une vingtaine de jeunes gens, tels que MM. de Flahault, de La Bédoyère, Gourgaud, Fleury de Chaboulon, étaient prêts à se faire tuer pour protéger la glorieuse victime confiée à leur dévouement. Napoléon souriait de tout ce zèle, disant que l'ennemi venait à peine de déboucher dans la plaine Saint-Denis, que la Seine, quoique basse, n'était pas facile à franchir, et que les choses n'étaient pas telles que le supposait l'imagination alarmée de ses fidèles serviteurs. On était presque seuls à la Malmaison. Excepté MM. de Bassano, Lavallette, de Rovigo, Bertrand, qui n'en sortaient guère, excepté les frères et la mère de Napoléon, excepté la reine Hortense, on n'y voyait d'autres visiteurs que quelques officiers échappés de l'armée, venant avec des habits en lambeaux, et tout couverts encore de la poussière du champ de bataille, informer Napoléon de la marche de l'ennemi, et le supplier de se remettre à leur tête. Napoléon les écoutait avec sang-froid, les calmait, les remerciait, et faisait son profit de leurs renseignements. Sans savoir bien au juste la position des coalisés, il avait conclu de ces divers rapports, que, selon sa coutume, le fougueux Blucher devançait le sage Wellington, et qu'il s'était mis à deux marches des Anglais. Tout de suite, avec la promptitude ordinaire de son coup d'œil militaire, il avait entrevu qu'on pouvait surprendre les coalisés éloignés les uns des autres, et par un heureux hasard trouver sous Paris l'occasion qu'il avait vainement cherchée à Waterloo, de les battre séparément, et de rétablir ainsi la fortune des armes françaises. Il devait en effet revenir de Soissons au moins 60 mille hommes; on en comptait bien 10 mille dans Paris, et avec 70 mille combattants on avait plus qu'il ne fallait pour écraser Blucher, qui n'en pouvait pas réunir plus de 60 mille, et Blucher écrasé, on avait chance de faire subir au duc de Wellington un sort désastreux. Après un tel triomphe on ne savait pas ce que le succès communiquerait de chaleur aux âmes, provoquerait d'élan de la part de la nation, et Napoléon, se laissant aller à un dernier rêve de bonheur, imagina qu'il

serait bien beau de rendre un tel service à la France, sans vouloir en profiter pour lui-même, et de reprendre le chemin de l'exil après avoir rendu possible un bon traité de paix. Sauver peut-être la couronne de son fils, était tout ce qu'il attendait de ce dernier fait d'armes !

Il ruminait ce grand projet pendant la nuit du 28 au 29 (car c'était dans la soirée même du 28 qu'il avait obtenu les renseignements sur lesquels il fondait sa nouvelle combinaison), lorsqu'il fut tout à coup interrompu par l'arrivée de MM. Decrès et Boulay de la Meurthe (on n'avait pu trouver M. Merlin pour l'envoyer), lesquels vinrent au milieu de la nuit lui exprimer les intentions de la commission exécutive relativement à son départ. Il les reçut immédiatement, et sur la remise de l'ordre qui prescrivait aux capitaines des deux frégates de lever l'ancre sans attendre les sauf-conduits, il déclara qu'il était prêt à partir, mais qu'il allait auparavant expédier un message à la commission exécutive. Il congédia ensuite, le cœur serré, ces deux vieux serviteurs qu'il ne devait plus revoir.

Le 29, dès la pointe du jour, il fit préparer ses chevaux de selle, endossa son uniforme, manda auprès de lui le général Beker, et avec une animation singulière, qu'on n'avait pas remarquée chez lui depuis le 18 juin, il exposa ses intentions au général. L'ennemi, dit-il, vient de commettre une grande faute, facile du reste à prévoir avec le caractère des deux généraux alliés. Il s'est avancé en deux masses de soixante mille hommes chacune, qui ont laissé entre elles une distance assez considérable pour qu'on puisse accabler l'une avant que l'autre ait le temps d'accourir. C'est là une occasion unique, que la Providence nous a ménagée, et dont on serait bien coupable ou bien fou de ne pas profiter. En conséquence j'offre de me remettre à la tête de l'armée, qui à mon aspect reprendra tout son élan, de fondre sur l'ennemi en désespéré, et après l'avoir puni de sa témérité, de restituer le commandement au gouvernement provisoire.... J'engage, ajouta-t-il, ma parole de général, de soldat, de citoyen, de ne pas garder le commandement une heure au delà de la victoire certaine et éclatante que je promets de remporter non pour moi, mais pour la France. —

Le général Beker fut frappé de la belle expression du visage de Napoléon en ce moment. C'était la confiance du génie se réveillant au sein du malheur, et en dissipant un instant les ombres. Malgré sa répugnance à se charger d'une mission dont il n'espérait guère le succès, le général partit, pressé par Napoléon de ne pas perdre de temps, et courut sur-le-champ aux Tuileries. Il eut beaucoup de peine à traverser le pont de Neuilly, complétement obstrué, et trouva en séance la commission exécutive, qui n'avait presque pas cessé de siéger pendant la nuit. M. Fouché la présidait, et comme toujours semblait la composer à lui seul.

En apercevant le général Beker, M. Fouché lui demanda du ton le plus pressant s'il apportait la nouvelle du départ de Napoléon. Le général répondit que Napoléon était prêt à partir, mais qu'auparavant il avait cru devoir adresser une dernière communication au gouvernement provisoire. M. Fouché écouta l'exposé du général Beker avec un silence glacé. A peine le général avait-il achevé, que tout le monde se taisant, M. Fouché prit la parole. Il avait mis quelques instants, mais bien peu, à préparer sa réponse, car il aurait eu la certitude de voir la France sauvée, qu'il n'aurait pas voulu qu'elle le fût par les mains de Napoléon. Il faut ajouter pour être juste, que comptant peu sur le succès des projets militaires de Napoléon, dont il était incapable d'apprécier le mérite, croyant y découvrir un nouveau coup de ce qu'il appelait sa mauvaise tête, il craignait, si ces projets échouaient, de justifier toutes les défiances des généraux ennemis, aux yeux de qui l'abdication n'était qu'un piége, et qui voyant leurs soupçons réalisés, se vengeraient peut-être sur Paris de la nouvelle bataille qu'on leur aurait livrée. — Pourquoi, dit-il durement au général Beker, vous êtes-vous chargé d'un pareil message? Est-ce que vous ne savez pas où nous en sommes? Lisez les rapports des généraux (et en disant ces mots il lui jeta sur la table une liasse de lettres), lisez-les, et vous verrez qu'il nous arrive des troupes en désordre, incapables de tenir nulle part, et qu'il n'y a plus d'autre ressource que d'obtenir à tout prix un armistice. Napoléon ne changerait rien à cet état de choses. Sa nouvelle apparition à la tête de l'armée nous vaudrait un désastre de plus et la ruine de Paris. Qu'il parte, car on nous demande sa personne, et nous ne pouvons répondre de sa sûreté au delà de quelques heures. — Pas un des collègues de M. Fouché n'ajouta un mot à ce qu'il avait dit. Ayant encore questionné le général sur les personnes qui étaient actuellement à la Malmaison, et sachant que M. de Bassano était du nombre, il s'écria qu'il voyait bien d'où partait le coup, et il écrivit un billet destiné à M. de Bassano, dans lequel il lui répétait qu'il y aurait le plus grand danger à retenir Napoléon seulement une heure de plus.

Le général Beker regagna la Malmaison en toute hâte, trouva Napoléon toujours en uniforme, ses aides de camp préparés, et n'attendant que la réponse à son message pour monter à cheval. Quoique Napoléon ne fût pas surpris de la réponse qu'on lui apportait, il en fut affligé, et un instant courroucé. Mais bientôt il se résigna en voyant qu'on ne voulait pas même un dernier service de lui, quelque grand, quelque certain que ce service pût être, et il se rappela l'opposition de ses maréchaux en 1814, lorsqu'il pouvait accabler les alliés dispersés dans Paris. C'était la seconde fois en quinze mois que la fortune lui offrant une dernière occasion d'écraser l'ennemi, on refusait de le suivre, soit doute, défiance, ou irritation à son égard! Pour la seconde fois, il recueillait le triste prix

d'avoir fatigué, dégoûté, si on peut le dire, le monde de son génie!

Dès lors il ne songea plus qu'à s'éloigner. Ses compagnons d'exil étaient choisis : c'étaient le général Bertrand, le duc de Rovigo, le général Gourgaud. Drouot aurait dû être du nombre, mais lui seul ayant été jugé capable de commander la garde impériale après que Napoléon serait parti, il avait été obligé d'accepter ce commandement. Napoléon lui-même le lui avait prescrit. Il regrettait Drouot, disait-il, comme le plus noble cœur, le meilleur esprit qu'il eût connu. Mais il ne désespérait pas de le voir en Amérique, ainsi que le comte Lavallette et quelques autres sur lesquels il comptait. Sa mère, ses frères, la reine Hortense, devaient aller l'y rejoindre. Tous ses préparatifs terminés, il se décida à partir vers la fin du jour. Il avait peu songé à se procurer des ressources pécuniaires, et avait confié à M. Laffitte quatre millions en or, qui par hasard s'étaient trouvés dans un fourgon de l'armée. La reine Hortense voulut lui faire accepter un collier de diamants, pour qu'il eût toujours sous la main une ressource disponible et facile à dissimuler. Il le refusa d'abord, cependant, comme elle insistait en pleurant, il lui permit de cacher ces diamants dans ses habits; puis embrassant sa mère, ses frères, la reine Hortense, ses généraux, il monta en voiture à cinq heures (29 juin 1815), tout le monde jusqu'aux soldats de garde fondant en larmes. Il se dirigea sur Rambouillet en évitant Paris, Paris où il ne devait plus rentrer que vingt-cinq ans après, dans un char funèbre, ramené mort aux Invalides par un roi de la maison d'Orléans, qui lui-même n'est plus aux Tuileries au moment où j'achève cette histoire, tant les habitants de ce redoutable palais s'y succèdent vite dans le siècle orageux où nous vivons!

Tandis qu'il quittait cette France où il venait de faire une si courte et si funeste apparition, un message annonçait son départ à la commission exécutive et aux deux Chambres. Dans celle des représentants, où l'on n'avait plus guère de doute sur ce qu'il fallait espérer de l'abdication, un saisissement douloureux suivit la lecture du message, et on sentit bien que Napoléon partait pour toujours, et que prochainement on partagerait son sort, les uns destinés à l'oubli ou à l'exil, les autres au dernier supplice!

Délivré de cet incommode voisin, M. Fouché reprit plus activement que jamais des communications dont il faisait des intrigues, au lieu d'en faire une grande et loyale négociation, premièrement pour la France, et secondement pour les hommes compromis dans nos diverses révolutions. Il avait un double objet, traiter avec Louis XVIII et les chefs de la coalition, aux meilleures conditions possibles, et comme il fallait du temps, obtenir un armistice qui lui laissât tout le loisir nécessaire pour parlementer. Ne se contentant pas de M. de Vitrolles, chargé de négocier avec les royalistes, du général Tromelin chargé d'établir des relations avec le

duc de Wellington, il fit choix d'un nouvel agent destiné également à s'aboucher avec le généralissime britannique : c'était un Italien fort remuant, nommé Macirone, qui de Romain s'était fait Napolitain, puis Anglais, et avait servi d'intermédiaire à Murat lorsque celui-ci s'était donné à la coalition. Présent à Paris depuis la catastrophe de Murat, et connu de M. Fouché, il était un agent assez commode à envoyer à travers les avant-postes ennemis jusqu'au camp des Anglais. M. Fouché l'y envoya en effet pour savoir au juste ce que le duc de Wellington voulait sous le double rapport du gouvernement de la France et de l'armistice. En même temps il fit mander par toutes les voies aux négociateurs de l'armistice le départ de Napoléon, afin de prouver que l'abdication de celui-ci n'était pas une feinte, et d'éviter qu'on ne fît dépendre le succès des négociations de la remise de sa personne aux armées ennemies.

On a vu que les premiers négociateurs après avoir conféré sur la route de Laon avec les officiers prussiens, s'étaient acheminés vers le Rhin pour traiter de la paix avec les souverains eux-mêmes. Les seconds négociateurs avaient été dirigés sur le quartier général des généraux anglais et prussien pour traiter de l'armistice. C'était à ces derniers qu'était dévolue la mission essentielle, celle d'arrêter l'ennemi en marche sur Paris. La question allait dès lors se trouver transportée tout entière au camp du duc de Wellington. En effet le maréchal Blucher, patriote sincère et ardent, guerrier héroïque mais violent au delà de toute mesure, ne possédait ni le secret ni la confiance de la coalition, et bien qu'ayant décidé la victoire de Waterloo par son infatigable dévouement à la cause commune, il n'avait cependant pas l'importance qui en général s'attache au bon sens plus qu'à la gloire elle-même. Ce n'était donc pas à lui, quoiqu'il fût le plus rapproché, qu'il fallait s'adresser, mais au duc de Wellington. Les commissaires chargés de négocier l'armistice, MM. Boissy d'Anglas, de Flaugergues, de La Besnardière, les généraux Andréossy, Valence, se dirigèrent d'abord vers les avant-postes qui étaient exclusivement prussiens, puisque l'armée anglaise était encore en arrière, furent accueillis fort poliment par M. de Nostiz, et conduits de poste en poste sans pouvoir rencontrer le maréchal Blucher, soit qu'il ne fût pas disposé à les recevoir, soit qu'il ne fût pas facile à joindre. Après diverses allées et venues, M. de Nostiz leur conseilla lui-même de voir le duc de Wellington, qui pourrait les entendre plus utilement que le général prussien. Le général anglais était à Gonesse, et les commissaires s'y rendirent pour s'aboucher avec lui. Ils avaient sagement fait, car c'était là seulement que se trouvait la tête capable de diriger une révolution, qui pour notre malheur allait être la seconde accomplie par les mains de l'étranger.

Heureusement, si on peut prononcer ce mot quand un pays est à la merci de l'ennemi, heureusement le duc de Wellington, s'il n'avait pas

le génie, avait le bon sens, le bon sens pénétrant et ferme, à un degré tel que sous ce rapport le général britannique ne craint la comparaison avec aucun personnage historique. Sans une forte portion de vanité, bien pardonnable du reste dans sa situation, on aurait pu dire qu'il était sans faiblesse. A sa gloire militaire, singulièrement accrue depuis ces dernières journées, il ajoutait la réputation d'un esprit politique auquel on pouvait tout confier. Ayant paru quelques jours à Vienne, il y avait conquis la confiance générale, et ayant été ambassadeur à Paris pendant la moitié d'une année, il avait pris sur Louis XVIII et sur le parti royaliste tout l'ascendant qu'il est possible de prendre sur des gens de peu de lumières et de beaucoup de passions. Il jugeait favorablement Louis XVIII, était d'avis qu'il fallait le replacer sur le trône pour le repos de la France et de l'Europe, en lui donnant un meilleur entourage, et en lui faisant entendre d'utiles conseils. Appréciant du point de vue d'un Anglais ce qui s'était passé en France en 1814, il avait pensé et dit qu'avec la charte de Louis XVIII on pouvait rendre un pays libre et prospère, et qu'il n'avait manqué à cette charte que d'être convenablement pratiquée. Pour le duc de Wellington, que l'expérience de son pays éclairait, la pratique aurait consisté dans un ministère homogène; bien dirigé, indépendant du Roi et des princes, recevant l'influence des Chambres et sachant à son tour les conduire. Il n'avait rien vu de semblable dans le ministère de 1814, composé d'un grand seigneur, homme d'esprit, paresseux, absent (M. de Talleyrand était alors à Vienne), d'un favori, M. de Blacas, personnage froid, roide, ne sortant guère de l'intimité du Roi, enfin de quelques hommes spéciaux, sans relation les uns avec les autres, tous dominés par un conseil royal où s'agitaient des princes rivaux et peu d'accord. Aussi le duc de Wellington n'avait-il cessé d'écrire soit à Londres, soit à Vienne, que ce qui manquait à Louis XVIII, c'était un ministère qui eût l'unité nécessaire pour gouverner. Établi près de Gand, pendant les mois d'avril et de mai, il n'avait cessé de faire entendre les mêmes critiques à la cour exilée. Il n'y avait qu'une objection à opposer à cette manière de juger la situation, c'est que si le remède proposé était bon, il fallait cependant que ceux auxquels il était destiné consentissent à se l'appliquer. Or, Louis XVIII aurait subi peut-être un vrai ministère, pour se débarrasser des princes de sa famille et de l'émigration, mais ces princes et cette émigration n'en auraient voulu à aucun prix. Il n'était pas possible toutefois de repousser absolument les conseils d'un homme tel que le duc de Wellington, et ceux qui entouraient Louis XVIII à Gand, voulant déférer au moins en apparence à ces conseils, avaient accordé que le ministère avait *manqué d'unité*. Or, à qui devait-on s'en prendre? A tout le monde, si on avait été juste; mais il faut à chaque époque une victime qu'on charge des fautes de tous, et souvent de celles d'autrui

plus que des siennes. Cette victime, la situation l'avait indiquée et fournie : c'était M. de Blacas. Ce personnage, dont nous avons déjà eu occasion de parler, ne manquait ni d'esprit ni de sens, et il était en outre d'une parfaite droiture. Mais il avait le malheur de passer pour le favori du Roi, et d'être un favori sec et hautain. Certes, bien qu'il nourrît dans son cœur les passions d'un émigré, il était loin d'avoir inspiré ou appuyé les fautes de l'émigration, car il suivait les volontés de Louis XVIII, qui n'inclinait pas vers ces fautes. Il avait même souvent résisté aux princes, surtout au comte d'Artois, et si on cherchait un coupable qui expiât justement les erreurs des émigrés, ce n'était pas lui assurément qu'on aurait dû choisir. Mais odieux au parti libéral par ses formes et ses opinions connues, odieux au parti des princes comme le représentant particulier de Louis XVIII, il fut pris par tous comme la victime expiatoire, et, depuis la sortie de Paris, c'était contre lui qu'on se déchaînait de toute part. Accordant la maxime de lord Wellington qu'il fallait un ministère qui eût de l'unité, on ajoutait qu'il ne pouvait en exister un semblable avec le favori qui dominait le Roi et le ministère, et à Gand les amis exaltés du comte d'Artois le disaient, comme les modérés qui voulaient dans le gouvernement une direction plus libérale, de manière que M. de Blacas, par des motifs absolument contraires, était voué par tous à la haine de tous. Les choses avaient été poussées à ce point qu'à Gand même, au milieu de l'exil commun, on avait écrit des brochures violentes contre lui. Il y a dans certains moments des noms que la multitude poursuit machinalement d'une haine dont elle serait bien embarrassée de donner les motifs. C'était le cas de M. de Blacas alors dans le sein du parti royaliste.

Ces injustices convenaient à un homme qui, sans les partager, devait en profiter, c'était M. de Talleyrand. Il s'était attribué auprès de la cour de Gand le mérite de tout ce qu'on avait fait à Vienne, c'est-à-dire des résolutions si promptes qui avaient été prises contre Napoléon, et qui avaient amené sa seconde et dernière chute. Ces mesures étaient dues aux passions qui régnaient à Vienne, bien plus qu'à l'influence de M. de Talleyrand ; mais les émigrés de Gand, ignorant ce qui se passait au congrès, n'en jugeant que par les effets extérieurs, ayant vu la foudre partir de Vienne, avaient attribué à M. de Talleyrand qui s'y trouvait, le mérite de l'avoir lancée. Personne ne lui contestait donc cette importance, et comme la haine portait actuellement non sur lui qui avait été absent pendant toute l'année, mais sur M. de Blacas qui n'avait cessé d'être à côté du Roi, M. de Talleyrand passait pour avoir sauvé tout ce que M. de Blacas avait perdu. M. de Talleyrand, qui voyait avec déplaisir entre lui et le Roi un personnage dont il fallait toujours subir l'entremise, et qui n'était pas fâché de s'en débarrasser, avait uni sa voix à

toutes celles qui s'élevaient contre M. de Blacas, et les émigrés eux-mêmes, contents d'avoir son assentiment, l'en avaient récompensé en glorifiant ses services. Il s'était donc établi une sorte de concours étrange de toutes les influences contre M. de Blacas, comme s'il eût été la cause unique de tous les maux, dont aucun cependant n'était son ouvrage. En même temps s'était formé un ensemble d'idées auquel chacun aussi avait contribué pour sa part. Tandis que le duc de Wellington, raisonnant en Anglais, disait qu'on avait manqué d'un ministère homogène, ce qui était parfaitement vrai, les hommes sages de l'émigration de Gand, tels que MM. Louis, de Jaucourt, etc., disaient que ce n'était pas tout, que s'il fallait écarter les favoris, il fallait aussi écarter les princes, rassurer les acquéreurs de biens nationaux fortement alarmés, rassurer les campagnes contre le retour de la dîme et des droits féodaux, et tâcher autant que possible de séparer la cause des Bourbons de celle des puissances étrangères. — A cela les émigrés n'opposaient aucune objection, mais ils ajoutaient qu'il fallait également rendre la sécurité aux honnêtes gens, et pour atteindre ce résultat punir d'une manière exemplaire les coupables qui, par leurs complots, avaient amené la seconde chute de la monarchie, et que la sûreté du trône y était aussi intéressée que sa dignité. Jamais en effet on ne leur aurait ôté de l'esprit qu'il avait existé une immense conspiration, dans laquelle étaient entrés avec les chefs de l'armée quantité de personnages civils, qui s'étaient mis en communication avec l'île d'Elbe, et avaient préparé la catastrophe du 20 mars. Loin de reconnaître dans cette catastrophe leurs fautes, ils n'y voyaient que le crime de ceux qu'ils détestaient, et les convaincre du contraire, c'est-à-dire de la vérité, était d'autant plus difficile que cette erreur était partagée par les hommes sages de la cour de Gand, et même par les hommes les plus politiques de la coalition, tels que le prince de Metternich, les comtes de Nesselrode et Pozzo di Borgo, le duc de Wellington. De ce concours d'idées, les unes justes, les autres fausses, il résultait une sorte de programme, consistant à dire qu'il fallait en rentrant en France composer un ministère *un*, rassurer les intérêts alarmés, se séparer autant que possible de l'étranger, et punir quelques grands coupables. Presque toutes ces conditions semblaient implicitement contenues dans l'éloignement de M. de Blacas, et l'avénement de M. de Talleyrand au rôle de principal ministre.

On ne ferait pas connaître complétement l'état d'esprit de la cour exilée, si on n'ajoutait pas qu'il y régnait une singulière faveur à l'égard du duc d'Otrante. Tandis qu'on prêtait à M. de Talleyrand le mérite d'avoir tout conduit à Vienne, on prêtait à M. Fouché le mérite d'avoir tout conduit à Paris. A Vienne s'était renouée la coalition qui avait vaincu Napoléon à Waterloo, mais à Paris s'était nouée l'intrigue qui, en arrachant à

Napoléon sa seconde abdication, avait consommé sa ruine. Les lettres de M. de Vitrolles et en général les rapports des divers agents royalistes étaient d'accord pour attribuer exclusivement à M. Fouché le mérite de cette intrigue, et les royalistes ardents qui l'avaient déjà pris en gré avant le 20 mars, disaient qu'ils avaient eu bien raison alors de voir en lui l'homme qui aurait pu tout sauver, car c'était ce même homme qui venait de tout sauver aujourd'hui. A cela les esprits modérés n'objectaient rien, et c'était un chœur universel de louanges pour le régicide qui venait de trahir Napoléon qu'il détestait, dans l'intérêt des Bourbons qu'il n'aimait pas, mais qu'il craignait peu, se figurant avec son ordinaire fatuité qu'il les mènerait comme de vieux enfants. Si on avait demandé à ces émigrés de Gand d'accepter tel honnête homme connu par un amour sage et modéré de la liberté, on les aurait révoltés. Mais s'attacher un intrigant réputé habile, leur paraissait le comble de l'habileté. Voyant dans la Révolution française non de saines et grandes idées à dégager d'un chaos d'idées folles, mais un vrai déchainement des puissances de l'enfer à réprimer, il leur fallait non pas un homme éclairé qui sût séparer les bonnes idées des mauvaises, mais une espèce de magicien infernal, fût-il couvert du sang royal, qui pût contenir ces puissances déchainées. M. Fouché était pour eux ce magicien. En réalité, il n'était qu'un intrigant, léger, présomptueux, sans repos, et il eût été un scélérat, qu'il ne leur aurait pas moins convenu. Et c'étaient d'honnêtes gens qui raisonnaient de la sorte, tant le défaut de lumières conduit jusqu'aux approches du mal des âmes qui, si elles le voyaient distinctement, s'en éloigneraient avec horreur!

Pourtant le tranquille Louis XVIII n'était pour rien ni dans ces agitations, ni dans ces injustices, ni dans ces engouements. M. de Blacas ne lui semblait pas l'homme qui l'avait perdu, pas plus que MM. de Talleyrand et Fouché ne lui semblaient ceux qui l'avaient sauvé. Ce n'était ni aux déclarations de Vienne, ni aux intrigues de Paris, ni même à la bataille de Waterloo, qu'il croyait devoir son rétablissement déjà certain à ses yeux, mais à sa descendance de Henri IV et de Louis XIV! Cependant avec son sens habituel il accordait quelque mérite à celui qui avait vaincu Napoléon à Waterloo, il faisait cas de sa personne, lui savait gré de ses dispositions bienveillantes, et était prêt à déférer à ses avis dans une certaine mesure. Le duc de Wellington lui avait fort conseillé de composer un ministère homogène, *un* comme on disait alors, d'écarter l'influence des émigrés et des princes, d'accorder l'autorité principale à M. de Talleyrand, et d'éloigner M. de Blacas, non que celui-ci fût coupable, mais parce qu'il était l'objet d'une répulsion universelle. Louis XVIII avait trouvé ces conseils fort sages, mais dans le nombre celui d'exclure M. de Blacas lui déplaisait au plus haut point. Le *favori-*

tisme chez Louis XVIII n'était autre chose que de l'habitude. Il s'était accoutumé à voir M. de Blacas à ses côtés, il appréciait ses principes, sa droiture, son esprit, il ne lui connaissait aucun tort réel, et avait la finesse de comprendre que les amis du comte d'Artois poursuivaient dans le prétendu favori l'ami dévoué du Roi. C'était un motif pour qu'il tînt à M. de Blacas, et qu'il ne se privât pas volontiers de ses services. Aussi avait-il paru s'obstiner à le conserver.

M. de Talleyrand avait quitté Vienne pour se rendre à Bruxelles, à l'époque où les souverains et leurs ministres abandonnaient le congrès, pour se mettre à la tête de leurs armées. M. de Talleyrand en partant de Vienne avait affiché un extrême dégoût du pouvoir, et déclaré bien haut que si on ne le délivrait pas des émigrés, il n'accepterait plus d'être le ministre de Louis XVIII, en quoi les membres de la coalition, assez enclins à condamner l'émigration, l'avaient fort approuvé. La plupart même avaient écrit à Gand qu'il fallait ménager M. de Talleyrand, et suivre entièrement ses conseils. Arrivé à Bruxelles, M. de Talleyrand s'y était arrêté, et avant de se transporter auprès du Roi avait spécifié les conditions sur lesquelles on paraissait généralement d'accord : ministère *un*, éloignement des influences de cour, déclarations rassurantes pour les intérêts inquiets, punition des coupables de la prétendue conspiration bonapartiste, et grand soin de séparer la cause royale de celle de l'étranger. Quant à ce dernier objet M. de Talleyrand avait imaginé une étrange combinaison, c'était que Louis XVIII quittât Gand avec sa cour, gagnât la Suisse, et entrât en France par l'Est, tandis que les souverains victorieux y entreraient par le Nord. Ces conditions indiquées, M. de Talleyrand était resté à Bruxelles, où il paraissait vouloir attendre qu'elles fussent agréées.

Telle était la situation des choses au moment où le duc de Wellington apprenant l'abdication de Napoléon avait précipité sa marche sur Paris, à la suite des Prussiens. Avec son grand sens, il vit sur-le-champ ce qu'il convenait de faire. Cette lutte entre Louis XVIII et M. de Talleyrand lui parut fâcheuse. Il conseilla à Louis XVIII de céder à M. de Talleyrand sur tous les points, un seul excepté, l'entrée en France par la frontière de l'Est. Il lui semblait qu'il fallait au contraire que Louis XVIII arrivât tout de suite, pour faire cesser à Paris les divagations d'esprit; qu'il promulguât en même temps une déclaration des plus claires, des plus positives, dans laquelle en constatant que la dernière guerre était l'œuvre de Napoléon et non des Bourbons, il annoncerait qu'il venait s'interposer une seconde fois entre l'Europe et la France afin de les pacifier, dans laquelle il rassurerait les acquéreurs de biens nationaux, promettrait la formation d'un ministère homogène et indépendant, la prochaine réunion des Chambres, enfin la punition des coupables, réduite aux vrais auteurs de

la conspiration qui avait ramené Napoléon en France. D'un autre côté lord Wellington fit dire à M. de Talleyrand de se contenter de ces concessions, de se réunir à Louis XVIII le plus tôt possible, et de pénétrer en France par la frontière la plus proche, celle du Nord, et non celle de l'Est qui était trop éloignée.

Ces conseils donnés avec toute l'autorité du vainqueur de Waterloo, le duc de Wellington partit pour se mettre à la tête de l'armée anglaise. Arrivé près de Paris, il essaya de faire entrer la raison dans la tête de Blucher, comme il venait d'essayer de la faire entrer dans la tête des Bourbons et des émigrés. On lui avait rapporté que Blucher voulait s'emparer de la personne de Napoléon, et, comme on le disait alors, tâcher *d'en débarrasser le monde*. Le duc de Wellington lui adressa sur-le-champ une lettre qui sera dans la postérité l'un de ses principaux titres de gloire. — La personne de Napoléon, lui écrivit-il en substance, n'appartient ni à vous ni à moi, mais à nos souverains qui en disposeront au nom de l'Europe. Si par hasard il leur fallait un bourreau, je les prierais de choisir un autre que moi, et je vous conseille, pour votre renommée, de suivre mon exemple. — Le départ de Napoléon, qu'il ne connaissait pas encore, allait du reste faire disparaître toute difficulté à cet égard. Le duc de Wellington s'occupa ensuite d'arrêter avec Blucher le système des opérations militaires à exécuter sous les murs de Paris. Les armées anglaise et prussienne n'avaient pu amener qu'environ 120 mille hommes, quoiqu'elles eussent ouvert la campagne avec 220 mille, ce qui prouvait qu'il ne leur en avait pas peu coûté de triompher de nous. Elles formaient une longue colonne dont la tête était près de Paris, la queue à la frontière. Napoléon n'étant plus là pour profiter de cette marche imprudente, le danger n'était pas grand; d'ailleurs cette mauvaise disposition se corrigeait d'heure en heure par l'effort des Anglais pour rejoindre les Prussiens. Mais 120 mille hommes pour forcer l'armée française sous Paris, c'était peu. La rive droite de la Seine, celle qui se présenté la première, était fortement retranchée; la rive gauche l'était médiocrement, mais il fallait passer la rivière pour aller tenter au delà une opération difficile. On ne pouvait pas estimer à moins de 90 mille hommes les défenseurs de la capitale, dont 60 et quelques mille revenus de Flandre, les autres consistant en dépôts, marins, fédérés, élèves des écoles. C'était donc une singulière témérité que de prétendre emporter Paris de vive force, et négocier valait mieux, militairement et politiquement. On aurait ainsi le double avantage de ne pas compromettre le succès de Waterloo, et de ne pas ajouter à la profonde irritation des Français. Le duc de Wellington à la première vue des choses n'avait pu s'empêcher de penser de la sorte, mais le maréchal Blucher n'était point de cet avis. Il voulait avoir l'honneur en 1815,

comme en 1814, d'entrer le premier dans Paris, et l'avantage d'y lever de grosses contributions pour son armée, peut-être même de faire pis encore, s'il y avait combat. Heureusement l'autorité du général prussien était loin d'égaler celle du général britannique.

Telles étaient les dispositions, soit à Gand, soit au quartier général des armées alliées, lorsque nos commissaires s'abouchèrent avec le duc de Wellington à quelques lieues des murs de Paris, le 29 juin au matin. Il les accueillit avec beaucoup de politesse, mais en laissant voir des volontés parfaitement arrêtées. D'abord il paraissait douter de la sincérité de l'abdication de Napoléon, et demandait sa personne dont l'Europe disposerait seule, ce qui signifiait qu'un acte de barbarie n'était pas possible dès qu'on devait délibérer en commun. Les négociateurs lui disant que Napoléon devait être parti pour Rochefort, il avait répondu qu'après lui restait son parti, parti de violence, avec lequel la France ni l'Europe ne pouvaient espérer de repos. Tout en ayant grand soin de répéter que l'Europe n'entendait pas se mêler du gouvernement intérieur de la France, il avait sous forme d'avis amical mais fort positif, conseillé de reprendre les Bourbons. De leur côté les représentants de la commission exécutive, en rappelant que l'Europe avait promis de ne pas violenter la France dans le choix de son gouvernement, s'étaient montrés peu contraires au retour des Bourbons, quelques-uns même tout à fait favorables, mais le principe du retour admis, ils s'étaient longuement étendus sur les conditions. Quant à cet objet, le duc de Wellington avait répondu qu'il ne fallait pas faire subir au Roi l'humiliation de conditions imposées, qu'on devait s'en fier à l'efficacité de la Charte de 1814, qu'avec cette Charte on pouvait être libre, si on savait s'en servir; que ce qui avait manqué l'année précédente, c'était un ministère un et indépendant; que Louis XVIII avait promis formellement d'en composer un pareil, et qu'on obtiendrait sur ce sujet et sur d'autres toutes les satisfactions raisonnablement désirables.

M. de Flaugergues, homme d'esprit, d'opinions libérales très-prononcées, avait répliqué qu'il doutait qu'on pût amener les Chambres à accepter les Bourbons sans conditions, et il avait insisté sur un changement à la Charte, changement alors vivement désiré, et relatif à l'initiative des Chambres. La Charte de 1814 avait entouré cette initiative de très-grandes précautions, et on croyait à cette époque que l'influence des Chambres consistait dans le partage de l'initiative législative avec la couronne, parce qu'on n'avait pas encore appris par l'expérience que cette influence ne s'exerce véritablement que par un ministère pris dans le sein de la majorité, et que lorsque les Chambres ont la faculté d'en faire arriver un pareil au pouvoir, elles ont conquis non-seulement l'initiative, mais le gouvernement tout entier, dans la mesure du moins où

elles peuvent l'exercer sans péril. Dans l'ignorance où l'on était alors de cette vérité, on tenait à l'initiative avec un entêtement puéril mais universel. Lord Wellington promit de solliciter cette concession de la part de Louis XVIII, et ajourna ces pourparlers au lendemain. Avant de se séparer, on lui demanda si un prince de la maison de Bourbon autre que Louis XVIII (on indiquait sans le nommer M. le duc d'Orléans) aurait chance d'être accueilli par les souverains coalisés. Le duc répondit qu'il y penserait, et qu'il s'expliquerait sur ce sujet dans une prochaine entrevue.

Le duc employa le reste du jour à disposer ses troupes, à voir et à entretenir le maréchal Blucher pour lui inculquer ses idées, et, soit dans la nuit, soit le lendemain, eut de nouvelles conférences avec les envoyés de la commission exécutive. Dans l'intervalle, ces messieurs avaient appris d'une manière certaine le départ de Napoléon, et de son côté le duc de Wellington avait reçu des nouvelles fort importantes de la cour de Gand. Les gardes anglaises ayant surpris la place de Cambrai, Louis XVIII y était entré accompagné de M. de Talleyrand, et avait donné à la date du 28 juin, la déclaration dite *de Cambrai,* qui était la déclaration de Saint-Ouen de la seconde restauration. Dans cette pièce, Louis XVIII disait qu'*une porte de son royaume étant ouverte devant lui,* il accourait pour se placer une seconde fois entre l'Europe et la France, que c'était la seule manière dont *il voulait prendre part à la guerre,* car il avait défendu aux princes de sa famille de *paraître dans les rangs des étrangers;* qu'à sa première entrée en France il avait trouvé les passions vivement excitées, qu'il avait cherché à les modérer en prenant entre elles la position d'un médiateur et d'un arbitre, qu'au milieu des difficultés de tout genre son gouvernement *avait dû faire des fautes,* mais que l'expérience ne serait pas perdue; qu'il avait donné la Charte, qu'il entendait la maintenir, et y *ajouter même toutes les garanties qui pouvaient en assurer le bienfait;* que *l'unité du ministère était la plus forte qu'il pût offrir;* qu'on avait parlé du projet de rétablissement de la dîme et des droits féodaux, d'atteinte même à l'irrévocabilité des ventes nationales, que c'étaient là d'indignes calomnies inventées par *l'ennemi commun,* pour en profiter, et qu'il suffisait de lire la Charte pour acquérir la certitude que rien de pareil ne pouvait jamais être à craindre; qu'enfin, en rentrant au milieu de ses sujets, desquels il avait reçu tant de preuves d'affection et de fidélité, il avait le parti pris d'oublier tous les actes commis pendant la dernière révolution; que cependant *une trahison dont les annales du monde n'offraient pas d'exemple* avait été commise, que cette trahison avait fait couler le sang des Français, et amené une seconde fois l'étranger au cœur du pays, que *la dignité du trône, l'intérêt de la France, le repos de l'Europe,* ne permettaient pas

qu'elle restât impunie; que les coupables de cette trame horrible seraient *désignés par les Chambres à la vengeance des lois,* et que la justice prononcerait.

Cette déclaration était signée de Louis XVIII et de M. de Talleyrand. Elle contenait, comme on le voit, les idées qui avaient cours dans le moment. Les modérés y avaient mis l'aveu des fautes commises, le maintien et le développement de la Charte, les garanties aux acquéreurs de biens nationaux; le sage Wellington y avait introduit l'unité du ministère, et les purs émigrés la vengeance contre les prétendus auteurs de la conspiration de l'île d'Elbe, qui n'avait consisté que dans les fautes du gouvernement royal et dans l'habileté de Napoléon à en profiter.

Ces deux faits du départ de Napoléon et de l'arrivée de Louis XVIII avec sa déclaration, devaient simplifier beaucoup la tâche du duc de Wellington et des négociateurs de l'armistice. Ceux-ci annoncèrent au duc de Wellington le départ de Napoléon, et il n'y avait plus dès lors à demander qu'on livrât sa personne. Le duc de Wellington aborda tout de suite la question de la dynastie à substituer à celle des Bonaparte. La transmission de la couronne à Napoléon II ne lui parut pas mériter qu'on la traitât sérieusement, et il s'occupa uniquement de l'idée mise en avant, d'un prince de Bourbon autre que Louis XVIII. Sans désigner aucun individu, il soutint que pour le repos de l'Europe et de la France, un monarque dont les droits ne seraient pas contestés valait infiniment mieux qu'un prince appelé en dehors de la succession régulière, qu'un tel prince serait infailliblement inquiet, entreprenant, porté aux actions d'éclat, et que ce n'était point une disposition désirable, même pour la France, dont la politique n'aurait plus dès lors le calme et la prudence nécessaires. Il déclara au surplus, en spécifiant bien qu'il n'avait aucune instruction précise à ce sujet, que dans sa conviction une telle combinaison ne serait point agréée. Il ajouta qu'en tout cas, si la France voulait absolument Napoléon II, ou un membre de la famille de Bourbon autre que Louis XVIII, l'Europe serait obligée d'exiger des garanties plus grandes, par exemple l'occupation de quelques places fortes. C'était exclure d'une manière indirecte mais positive tout autre choix que celui de Louis XVIII. Le duc de Wellington montra ensuite la déclaration de Cambrai, et fit valoir ce qu'elle contenait d'avantageux, comme aurait pu le faire l'Anglais le plus versé dans le système de la monarchie constitutionnelle. Les représentants du gouvernement provisoire n'élevèrent que deux objections, relatives, l'une à la restriction mise à l'oubli général des actes et des opinions, l'autre à la convocation des Chambres. Quant à la restriction mise à l'oubli général, ils semblaient craindre qu'elle ne s'appliquât aux régicides, et, comme tout le monde, ils étaient si persuadés qu'il avait existé une conspiration pour ramener Napoléon, qu'ils

ne songeaient pas même à soutenir que les auteurs de cette conspiration dussent rester impunis. Ils étaient bien loin de se douter que sous prétexte de poursuivre une conspiration qui n'avait existé que dans l'imagination exaltée des royalistes, on verserait le sang le plus illustre et le plus héroïque, et ils se contentèrent de l'explication donnée par le duc de Wellington relativement aux régicides, lesquels, disait-il, étaient si peu menacés, que le Roi avait voulu et voulait encore prendre M. Fouché pour ministre. Le général anglais mettait dans cette question une arrière-pensée qui n'était pas digne de son caractère loyal et sensé. Il était entré à un certain degré dans les idées de vengeance des royalistes, non point comme eux par une haine folle, mais par un calcul qui était très-général parmi les chefs de la coalition. Ceux-ci en voulaient beaucoup en effet à l'armée française, la croyaient coupable de conspiration dans le passé, ne l'en croyaient pas incapable dans l'avenir, et jugeaient utile de l'intimider par quelques exemples éclatants.

La seconde objection des commissaires était relative à la réunion des Chambres. La déclaration de Cambrai, en disant qu'on leur déférerait la désignation des coupables à excepter de l'oubli général, semblait annoncer la convocation de Chambres nouvelles, et ils auraient désiré que l'on conservât les Chambres actuelles, comme on l'avait fait en 1814, parce que c'eût été, suivant eux, un moyen de les disposer favorablement. Le duc de Wellington accueillit comme dignes d'attention les deux objections des commissaires, et prît l'engagement d'écrire à M. de Talleyrand pour obtenir une nouvelle rédaction, qui précisât mieux ce qu'on entendait par les coupables, et qui, en promettant la convocation des Chambres, s'exprimât de manière à ne point exclure la possibilité de conserver celles qui siégeaient actuellement.

Ces points discutés, le duc de Wellington déclara qu'il n'y aurait d'armistice qu'à la condition d'éloigner l'armée française de Paris, de recevoir les armées anglaise et prussienne au moins dans les postes extérieurs, et de confier le service intérieur de la ville à la garde nationale, sous la protection de laquelle s'accompliraient ensuite les événements politiques qu'on désirait. Sans s'expliquer clairement sur la manière dont pourrait s'opérer la mutation de gouvernement, le duc de Wellington voulait que les troupes étrangères y eussent en apparence le moins de part possible, et l'armée française une fois reportée au delà de la Loire, il n'admettait d'autre intervention que celle de la garde nationale de Paris. Effectivement, avec toute l'autorité de son caractère et de sa position, il avait dit au fougueux Blucher qu'il fallait savoir mettre de côté la vaine gloire d'entrer en triomphateurs dans la capitale ennemie, et préférer le résultat utile au résultat flatteur; qu'enlever Paris de vive force était douteux, que de plus ce serait humilier la France, et compromettre

l'avenir d'un gouvernement dont la durée intéressait tout le monde, et qu'il valait cent fois mieux assister hors de Paris à une révolution pacifique accomplie par la garde nationale, que d'opérer cette révolution soi-même à la suite d'un assaut.

Ainsi l'éloignement de l'armée française, Paris confié à la garde nationale, un silence complet gardé sur le futur gouvernement de la France, le rétablissement des Bourbons étant sous-entendu, telles étaient les bases principales sur lesquelles le duc de Wellington pensait qu'un armistice pouvait être conclu. Il chargea les commissaires de le déclarer au gouvernement provisoire, en lui ôtant toute espérance d'obtenir d'autres conditions. A ce sujet il leur montra une lettre de MM. de Metternich et de Nesselrode, datée du 26 juin, et écrite après la connaissance acquise de l'abdication de Napoléon, par laquelle ces ministres recommandaient aux généraux alliés de ne reconnaître aucune des autorités, feintes ou non, qui auraient succédé à l'empereur déchu, de n'interrompre les opérations militaires que lorsqu'ils seraient dans Paris, et maîtres d'y faire admettre le seul gouvernement acceptable par les puissances. Il n'y avait donc rien à gagner à attendre l'arrivée des souverains eux-mêmes. Il est inutile d'ajouter qu'en présence de semblables déclarations il était impossible de trouver un moyen d'arrangement dans l'abandon des places de la frontière. Il ne fut pas dit un mot de cet abandon, le général anglais voulant non pas Metz ou Strasbourg, mais Paris, afin d'y rétablir les Bourbons. Ce qu'il venait de déclarer aux commissaires, il le répéta à l'envoyé Macirone et à tous les agents secrets du duc d'Otrante. Il souhaitait le rétablissement des Bourbons avec le moins d'apparence possible de force étrangère, et avec un vrai régime constitutionnel, comme celui qu'il trouvait bon pour l'Angleterre. Quant à ce qui concernait M. Fouché lui-même, il répétait que les Bourbons ne demandaient pas mieux que d'être ses obligés, et de lui témoigner leur gratitude d'une manière positive. M. de Talleyrand avait été l'homme du dehors, M. Fouché serait celui du dedans, et à eux deux ils seraient traités comme les sauveurs de la monarchie.

Pendant que ces choses se passaient au quartier général du duc de Wellington, le maréchal Blucher mécontent de négociations dont il était en quelque sorte exclu, et qui devaient d'ailleurs le priver d'entrer à Paris en vainqueur, gênait autant qu'il pouvait les communications de nos commissaires, à tel point que ceux-ci avaient eu la plus grande peine à faire part à M. Fouché de leurs entretiens avec le duc de Wellington, et à lui demander de nouvelles instructions. Le maréchal ne s'en tenait pas là, et tandis qu'il gênait la négociation autant qu'il dépendait de lui, il tâchait d'en trancher le nœud avec l'épée prussienne, en se transportant sur la rive gauche de la Seine. Il avait par ce motif envoyé toute sa

cavalerie battre l'estrade pour enlever des ponts. Ceux de Sèvres, de Saint-Cloud, de Neuilly, avaient été pourvus d'ouvrages défensifs, ceux de Besons et de Chatou brûlés. Celui du Pecq malheureusement, qui d'après les ordres du maréchal Davout aurait dû être détruit, ne l'avait pas été, grâce à la résistance de quelques habitants de Saint-Germain, les uns préoccupés de l'intérêt purement local, les autres d'un coupable intérêt de parti. La cavalerie prussienne traversa donc Saint-Germain, et se porta sur Versailles. Elle courait des dangers sans doute, comme on le verra bientôt, mais le passage de la Seine était conquis, et Paris menacé sur la rive gauche, c'est-à-dire par son côté le plus faible.

Dans Paris on attendait impatiemment le résultat des négociations entamées pour un armistice, et on s'irritait de ne pas le connaître. M. Fouché se doutait bien de ce qu'il pouvait être, car le général Tromelin, l'agent Macirone, ayant réussi à traverser les avant-postes, étaient venus lui rapporter en toute hâte ce qu'exigeait le général britannique. Mais les courriers des négociateurs de l'armistice n'ayant pu pénétrer encore dans Paris, il ne savait rien d'officiel, et en profitait pour ne rien dire aux Chambres. Il se bornait à répéter autour de lui qu'on ne sortirait d'embarras qu'en admettant les Bourbons, sauf à exiger d'eux de bonnes et rassurantes conditions. Ce langage avait vivement irrité les révolutionnaires, beaucoup moins les libéraux qui désiraient la liberté n'importe avec qui, mais soulevé chez les uns et les autres d'universelles défiances. M. Fouché se sentant suspect, en devenait plus hésitant, et bien qu'il ne vit plus d'autre issue que les Bourbons, il n'osait pas se décider, et cherchait à se servir du maréchal Davout, qui, en sa qualité de général en chef, appréciant mieux que personne la difficulté de tenir tête à l'ennemi, et ayant un caractère à ne rien cacher, était fort capable, ainsi qu'il l'avait déjà fait, de conclure hardiment au rétablissement des Bourbons. Mais au lieu de prendre le maréchal comme il le fallait, c'est-à-dire par la voie ouverte et honnête, M. Fouché l'assiégeait de menées de tout genre, et lui dépêchait sans cesse M. de Vitrolles pour l'exciter sous main à faire la déclaration désirée. Ce n'était pas se conduire de manière à réussir, et c'était même s'exposer à des incidents qui pouvaient tout compromettre. En effet la présence fréquente de M. de Vitrolles auprès du maréchal en provoqua un qui faillit amener les conséquences les plus fâcheuses.

L'assemblée avait envoyé, comme on l'a vu, des représentants pour visiter l'armée, lui porter des proclamations, et la consoler du départ de Napoléon Ier en l'assurant qu'on travaillait pour Napoléon II. Ces représentants, en se rendant à la Villette, au quartier général du maréchal Davout, y rencontrèrent M. de Vitrolles, furent très-surpris de trouver en pareil lieu un royaliste aussi connu, et qu'on croyait à Vincennes, enga-

gèrent avec lui un entretien qui dégénéra bientôt en altercation violente, exprimèrent leur étonnement au maréchal, furent mal reçus par lui, visitèrent les troupes, furent fort applaudis par elles en parlant de Napoléon II, et retournèrent ensuite auprès des deux Chambres, auxquelles ils firent leur rapport et qu'ils remplirent de leurs défiances. Dans le premier moment ils songèrent à dénoncer la commission exécutive comme en état de trahison flagrante, mais ils n'osèrent pas faire un tel éclat, et se bornèrent à signaler une *main invisible*, qui paralysait la défense et menaçait la sûreté de la capitale et des pouvoirs établis. Comme ils disaient que l'armée, épuisée de fatigue, ne se réveillait qu'au nom de Napoléon II, Faisons comme elle, s'écrièrent plusieurs représentants, et crions : Vive Napoléon II! — L'assemblée se leva tout entière, et renouvela ainsi ses engagements avec la dynastie impériale dans la personne de l'enfant prisonnier. Au sein de la commission exécutive, on s'exprima plus clairement, et l'incident de la Villette y devint le sujet d'une scène des plus vives. Carnot fortement agité par les circonstances, et dans son agitation, tantôt disposé à subir les Bourbons, tantôt voyant une trahison dans tout ce qui tendait à les ramener, s'en prit à M. Fouché de ce qui s'était passé au quartier général de la Villette. Il demanda pourquoi M. de Vitrolles était en ce lieu, ce qu'il y faisait, qui lui avait rendu la liberté, et dans quel but on la lui avait rendue. M. Fouché, dont le sang ne bouillonnait pas souvent, finit par s'emporter à son tour. — A qui en voulez-vous donc? dit-il à Carnot. Pourquoi vous en prendre à tout le monde de la difficulté des circonstances? Puisque vous ne savez pas garder votre sang-froid, et qu'il vous faut quelqu'un à qui faire une querelle, allez donc attaquer le maréchal Davout à la tête de ses troupes, et vous trouverez probablement à qui parler. Si c'est à moi que vous en voulez, accusez-moi devant les Chambres, et je vous répondrai. — Cette vive réplique avait non pas satisfait, mais éteint Carnot, qui succombait comme ses collègues sous la violence et la fausseté de la situation. Ne vouloir ni de Napoléon, ni des Bourbons, était une double négation aboutissant au néant. Carnot n'avait pas à se reprocher la première, mais s'obstiner dans la seconde n'était digne ni de son esprit, ni de son patriotisme.

Il fallait pourtant en finir, et, tout hésitant qu'il était, M. Fouché sentant plus que personne la nécessité de sortir de cette situation périlleuse, entre les armées ennemies d'une part, prêtes à attaquer Paris, et la Chambre des représentants de l'autre, prête à passer de l'abattement aux plus folles déterminations, résolut de provoquer une conférence sérieuse avec les chefs militaires, pour les forcer à s'expliquer sur la question essentielle du moment. Pouvait-on ou ne pouvait-on pas défendre Paris? Si on le pouvait, il fallait combattre; si on ne le pouvait pas, il fallait se rendre. — C'était effectivement la seule manière de sortir de ce labyrin-

the, et la démarche était bien conçue. Mais il y manquait la franchise qu'on aurait pu y mettre, et qui, en abrégeant cette douloureuse agonie, aurait sauvé la dignité de tout le monde, fort compromise par ces longues tergiversations.

Pourtant les circonstances, en s'améliorant à quelques égards, avaient rendu moins facile la solution imaginée par M. Fouché. En effet, sur les rapports trop alarmants du maréchal Grouchy, on avait cru l'armée qui se repliait sur Paris en déroute, et incapable de couvrir la capitale. En la voyant, on en avait conçu meilleure idée. Le corps de Vandamme, ancien corps de Grouchy, était intact dans son personnel et son matériel, et, ne se consolant pas d'avoir été absent à Waterloo, ne demandait qu'à verser son sang sous les murs de la capitale. Les troupes revenues de Waterloo, moins bien armées, avaient néanmoins repris leur ensemble et leur ardeur. Les deux masses réunies, défalcation faite de quelques pertes essuyées dans la retraite de Laon à Paris, s'élevaient à 58 mille hommes, et rien assurément ne les égalait en valeur et en énergie morale. Au nom de Napoléon II elles entraient en effervescence, mais quel que dût être le souverain qu'on leur destinait, elles étaient saisies d'une espèce de rage à la vue des Prussiens et des Anglais. On avait trouvé dans les dépôts repliés sur Paris, environ 12 mille hommes, ce qui portait à 70 mille hommes les troupes de ligne disponibles. On avait armé sous le titre de tirailleurs de la garde nationale environ 6 mille fédérés, et si une défiance injuste n'avait retenu le gouvernement, il eût été facile d'en armer quinze mille au moins. On pouvait compter pour le service de l'artillerie sur quelques mille canonniers de la marine, des vétérans et des écoles. Il n'était donc pas impossible de réunir 90 mille hommes en avant de la capitale, dont 70 mille parfaitement mobiles, et pouvant être portés à volonté sur l'une ou l'autre rive de la Seine. Sur la rive droite, c'est-à-dire sur la partie qui se présentait la première à l'ennemi, les ouvrages étaient achevés et complétement armés. Sur la rive gauche, au contraire, les ouvrages étaient à peine ébauchés. Mais cette rive offrait, à défaut d'ouvrages, un moyen de défense considérable, c'était la Seine à traverser. Il fallait en effet que pour opérer sur la rive gauche l'ennemi passât la rivière, et il était dès lors obligé de se partager en deux masses, position des plus dangereuses, et dont le général français devait nécessairement tirer un grand parti. Napoléon, manœuvrant avec 70 mille hommes sur les deux rives de la Seine, aurait certainement fait essuyer un sort fâcheux à l'une des deux armées ennemies, et probablement à toutes les deux. Même à défaut de Napoléon, un homme aussi expérimenté et aussi ferme que le maréchal Davout pouvait encore opposer une forte résistance, aussi longtemps du moins qu'il n'aurait sur les bras que les armées du duc de Wellington et du maréchal Blucher.

Le maréchal Davout avait laissé sur la rive droite de la Seine les troupes venues de Waterloo, placé Vandamme avec l'ancien corps de Grouchy sur la rive gauche, et établi la garde impériale en réserve, dans le Champ de Mars, avec un pont de bateaux à côté du pont d'Iéna, pour faciliter les mouvements d'une rive à l'autre. Il avait braqué une artillerie de gros calibre sur les hauteurs d'Auteuil pour balayer la plaine de Grenelle, dans le cas où l'ennemi, opérant par la rive gauche, attaquerait en force Vaugirard.

Les Prussiens, comme on vient de le voir, avaient enlevé le pont de Saint-Germain, et voulaient agir sur la rive gauche avec soixante mille hommes, pendant que les Anglais menaceraient la rive droite avec cinquante mille. Des marches rapides, quelques combats, l'occupation de plusieurs points sur les derrières, avaient réduit à 110 mille combattants les deux armées envahissantes.

Y avait-il chance, dans un pareil état de choses, de défendre Paris victorieusement? Avec des vues plus arrêtées dans le gouvernement, avec quelques précautions militaires ajoutées à celles qu'on avait prises, il est certain qu'on aurait pu arrêter les armées anglaise et prussienne, qu'on les aurait même gravement punies de leur témérité. En effet, les hauteurs de Montmartre, de Belleville, de Charonne, étaient dans un état complet de défense; mais les approches de la Villette et de la Chapelle, et surtout les abords du canal de Saint-Denis, auraient dû être mieux garantis. Avec plus de soin dans cette partie de la défense on aurait rendu une attaque sur la rive droite impraticable, de manière à n'avoir aucun souci pour cette rive, moyennant qu'on y laissât seulement les dépôts, les tirailleurs et les fédérés. Dans ce cas les 58 mille hommes de l'armée de Flandre auraient pu être transportés en entier sur la rive gauche, et opposés à l'armée prussienne. De ce côté, comme il était indispensable de manœuvrer afin de pousser l'ennemi à la Seine, il aurait fallu pouvoir s'éloigner de Vaugirard et de Montrouge d'une ou deux lieues, et élever par conséquent quelques ouvrages qui couvrissent cette partie de Paris. Il est donc certain qu'avec quelques compléments d'ouvrages à la rive droite, et quelques commencements d'ouvrages à la rive gauche, en armant en outre un plus grand nombre de fédérés, on aurait pu laisser 25 mille hommes à la rive droite, et se porter avec soixante-dix mille à la rive gauche, pour y accabler les Prussiens. Ceux-ci mis en déroute, les Anglais auraient été exposés à un désastre.

Mais, même dans ce cas, y avait-il chance d'un succès sérieux, et véritablement salutaire pour le pays? Il arrivait 200 mille ennemis par l'Est, dont 50 mille sous le maréchal de Wrède, n'étaient qu'à quatre ou cinq journées de Paris. Même en essayant d'un coup de désespoir heureux,

ne courait-on pas le risque, pour tirer de Waterloo une vengeance éclatante, de succomber plus désastreusement encore quelques jours plus tard? Sans doute, si après un grand succès on avait eu Napoléon pour profiter de l'élan imprimé aux âmes, il n'eût pas été impossible de tenir tête à la coalition. Mais Napoléon parti pour Rochefort, un succès sous les murs de Paris n'aurait probablement produit d'autre résultat que d'irriter la coalition, et de rendre notre condition plus fâcheuse.

Pourtant on conçoit, dans une situation comme celle où était alors la France, le penchant à une lutte désespérée, on conçoit qu'on s'exposât aux plus graves périls pour porter aux Prussiens et aux Anglais un coup mortel qui nous consolât de Waterloo, fallût-il le lendemain essuyer un sort plus dur!

C'était là le conflit qui se passait dans l'âme de l'inflexible défenseur de Hambourg, devenu le défenseur de Paris. Accuser un tel homme de faiblesse ou de lâcheté n'est qu'une folie de l'esprit de parti! Il voyait parfaitement le pour et le contre de la position; il sentait l'avantage d'avoir affaire à des ennemis partagés entre les deux rives de la Seine, ne pouvant communiquer qu'assez difficilement d'une rive à l'autre pour s'entre-secourir, tandis que l'armée chargée de défendre Paris, maîtresse de tous les passages, pouvait toujours se porter en masse sur la portion de l'armée alliée qui se serait hasardée sur la rive gauche, et lui faire subir un cruel échec. Comme général, il était tenté de livrer une bataille qui offrait de pareilles chances : comme citoyen, il voyait, en cas d'insuccès, le danger de Paris exposé à la fureur de la soldatesque prussienne, et dans le cas même d'une grande victoire, le peu de conséquence de cette victoire pour la suite de la résistance, deux cent mille coalisés devant successivement arriver dans l'espace de quinze à vingt jours. Il était donc perplexe, et en lui le soldat et le citoyen étaient opposés l'un à l'autre. Il était de plus rempli de défiance et d'humeur à l'égard de M. Fouché, auquel il avait offert un moyen franc et droit de mettre fin à la crise, en faisant une déclaration sincère aux Chambres, et en leur proposant le rétablissement pur et simple des Bourbons à des conditions honorables et rassurantes. Or, ce moyen M. Fouché, après l'avoir accueilli, l'avait laissé écarter sous les plus faibles prétextes, et tandis que secrètement il promettait aux agents royalistes tout ce qu'ils demandaient, publiquement il travaillait à jeter sur le chef militaire la responsabilité des événements, en l'obligeant à déclarer l'impossibilité de la résistance. Le maréchal était donc à la fois combattu quant à la résolution à prendre, et profondément irrité contre M. Fouché, qui au lieu d'accepter le moyen simple, honnête, de dire la vérité aux Chambres, s'enfonçait dans mille replis tortueux, et, en se faisant valoir sous main auprès des royalistes, prétendait en même temps aux yeux des révolutionnaires, des bonapartistes,

mettre sur le compte du commandant de l'armée de Paris le refus de combattre, et la soumission aux volontés de l'ennemi.

Telle était la disposition du maréchal lorsqu'il reçut le 1er juillet au matin l'invitation du duc d'Otrante de se rendre dans le sein de la commission exécutive pour y délibérer sur la grave question de savoir s'il fallait résister ou céder aux exigences des généraux ennemis. Le maréchal Davout, traitant M. Fouché comme M. Fouché traitait souvent ses collègues de la commission, avec une certaine négligence hautaine, ne se pressa point d'assister à une séance où il prévoyait peu de franchise et de sérieux. D'ailleurs ayant établi son quartier général à Montrouge, il était occupé à placer ses troupes, à veiller à leur établissement dans les postes où elles devaient combattre, et il employa la matinée à remplir son rôle de général en chef plutôt que celui de membre du gouvernement, qui n'était qu'accessoirement le sien. La commission exécutive voyant le peu d'empressement du maréchal à répondre à l'appel de M. Fouché, lui adressa en son nom collectif l'invitation de se rendre auprès d'elle sans le moindre délai. Il s'y transporta sur-le-champ. C'était dans l'après-midi. On avait convoqué, outre la commission exécutive, les ministres, le bureau des deux Chambres, le maréchal Masséna, commandant la garde nationale de Paris, le maréchal Soult, le maréchal Lefebvre, les généraux Évain, Decaux, de Ponthon, ces derniers chargés des services de l'artillerie et du génie. On n'avait point convoqué le maréchal Ney, dont les paroles à la Chambre des pairs avaient fort compromis l'autorité.

Lorsque tout le monde fut assemblé, M. le duc d'Otrante exposa l'objet de la réunion, et, sans révéler entièrement le résultat des négociations entamées par MM. Boissy d'Anglas, Valence, Andréossy, de Flaugergues et de La Besnardière au quartier général du duc de Wellington, ne dissimula pas que les deux généraux ennemis devenaient à chaque instant plus menaçants, qu'ils ne montraient aucune disposition à signer un armistice, à moins qu'on ne leur livrât Paris, c'est-à-dire le siége du gouvernement, pour y faire ce qui leur conviendrait. Il n'y avait besoin ni de beaucoup d'intelligence, ni de beaucoup d'explications pour comprendre que ce dont il s'agissait, ce n'était pas de mettre Paris à feu et à sang, mais d'y opérer une révolution.

Après l'exposé fort bref de la question, M. Fouché attendit qu'on prît la parole, et personne n'étant pressé de risquer un avis sur un sujet si grave, chacun se tut. M. Fouché alors provoqua lui-même la manifestation des opinions, et interpella de préférence les membres de la réunion qui appartenaient à la Chambre des représentants, comme ceux qu'il importait surtout d'amener à se compromettre. Il interpella notamment M. Clément du Doubs[1], homme sincère et considéré, membre du bureau

[1] La génération présente a vu, connu et respecté M. Clément, membre des Chambres

de la seconde Chambre. M. Clément déclara que la question étant militaire, c'était aux chefs de l'armée à s'expliquer, et il sembla provoquer l'illustre Masséna à donner son avis. L'immortel défenseur de Gênes, ayant vu revenir les Bourbons avec regret en 1814, Napoléon avec plus de regret en 1815, sentait très-bien les misères de la situation actuelle, et s'il avait voulu prendre quelque part encore aux événements, aurait conseillé d'aller par la voie la plus courte et la plus droite au résultat qui lui semblait inévitable, c'est-à-dire au rétablissement des Bourbons. Il répondit d'une voix affaiblie par le découragement plus encore que par sa santé, qu'il savait par expérience combien de temps on pouvait tenir dans une grande ville contre un ennemi puissant, mais qu'il ignorait les ressources réunies autour de la capitale, et ne pouvait par conséquent se prononcer sur le sujet en question en parfaite connaissance de cause.

Cette réponse appelait forcément à s'expliquer le maréchal Davout, ministre de la guerre, et général en chef de l'armée chargée de défendre Paris. Il s'exprima durement et avec humeur, et de manière à laisser voir que cette humeur s'adressait au politique tortueux qui, au lieu de dénouer simplement la situation, semblait la compliquer à plaisir. — — Que lui demandait-on? Voulait-on savoir s'il était possible de livrer bataille autour de Paris? Il affirmait que c'était possible, qu'il y avait grande chance de vaincre, et que quant à lui il était prêt à combattre énergiquement et avec confiance. Il en donna alors les raisons en homme du métier, qui, sans être formé à la parole, exprimait convenablement ce qu'il savait bien. Son discours fit sur l'assistance un effet considérable. — Ainsi, ajouta-t-il, si on fait reposer uniquement la question sur la possibilité de livrer et de gagner une bataille, je déclare que je suis prêt à la livrer et que j'espère la gagner. J'oppose donc un démenti formel à tous ceux qui répandent que c'est moi qui refuse de combattre, parce que je le crois impossible. Je déclare ici le contraire, et demande acte de ma déclaration. —

La figure de M. Fouché qui changeait peu de couleur, devint plus pâle que de coutume, et, embarrassé par des paroles qui s'adressaient visiblement à lui, il répliqua d'un ton amer : Vous offrez de combattre, mais pouvez-vous répondre de vaincre? — Oui, repartit l'intrépide maréchal, oui, j'en réponds, si je ne suis pas tué dans les deux premières heures. —

pendant quarante années. C'est à l'aide des souvenirs qu'il avait conservés de cette scène, et qu'il avait bien voulu écrire pour moi, que je suis parvenu à rectifier la plupart des récits contemporains. Comme il était présent et d'une parfaite véracité, comme il n'avait d'ailleurs aucun motif d'altérer les faits, je crois le récit que je donne ici rigoureusement exact, et le plus rapproché possible de la vérité absolue.

Cette nouvelle réplique embarrassa davantage encore M. Fouché, qui cependant, s'il avait été un esprit net, un caractère loyal, aurait dû porter la question sur le terrain où le maréchal tendait visiblement à l'amener. En effet la victoire, toujours douteuse malgré les plus favorables apparences, ne tranchait rien, car il arrivait 200 mille ennemis pour recueillir les débris des armées anglaise et prussienne. Lorsqu'en 1814 Napoléon à Fontainebleau voulait livrer un dernier combat désespéré, il en aurait fini s'il eût battu les souverains enfermés dans Paris, fini pour bien du temps au moins, puisqu'il ne restait presque rien derrière les ennemis qu'il aurait accablés dans les murs de la capitale, et il serait demeuré debout, prodigieusement grandi par la victoire. Mais ici Blucher et Wellington repoussés, on devait avoir sous huit jours trois fois plus d'ennemis à combattre, et on n'avait pas Napoléon pour manœuvrer. La bataille ne décidait donc rien. Discutée dans les rangs de l'armée, sous les murs de Paris, et par des soldats, un noble désespoir pouvait la faire résoudre : discutée par des citoyens, par des hommes d'État, dans un conseil de gouvernement, elle devait être repoussée comme une résolution généreuse sans doute, mais pouvant amener les plus funestes conséquences.

Le duc d'Otrante ne sachant ou n'osant poser la question comme elle devait être posée, se trouvait dans le plus grand embarras, lorsqu'il reçut un secours imprévu de l'homme qui presque tous les jours était sur le point de lui jeter à la face le mot de traître, et cet homme était Carnot. Cet excellent citoyen descendait de cheval, tout couvert de poussière. Il venait de parcourir les environs de Paris, et d'en faire comme ingénieur une reconnaissance complète. Il déclara que dans sa conviction, on ne pouvait, sans exposer la ville et la population de Paris à un affreux désastre, braver une attaque des armées coalisées. Sur la rive droite les ouvrages n'étaient pas tels qu'on pût les livrer à leur seule force, et porter l'armée tout entière sur la rive gauche. Sur la rive gauche les ouvrages étaient absolument nuls, et il était à craindre si on s'éloignait de la ville qu'elle ne tombât dans les mains de l'ennemi. Or, pour déloger les Prussiens des hauteurs de Meudon, il fallait manœuvrer, découvrir dès lors Montrouge et Vaugirard, et compromettre ainsi la sûreté de Paris. D'ailleurs il n'était pas exact que les armées anglaise et prussienne fussent dans l'impossibilité de se porter secours. La saison et les basses eaux rendaient la Seine presque guéable en certains endroits ; vers Chatou, Argenteuil, les deux armées alliées semblaient occupées à établir une communication entre elles, et il serait possible qu'on eût à combattre sur la rive gauche, outre l'armée prussienne une moitié de l'armée anglaise, c'est-à-dire 80 mille hommes, avec 50 ou 60 mille au plus. Les chances étaient donc douteuses, plus douteuses que ne paraissait le croire le maréchal commandant en chef, et lui, Carnot, qui n'était pas

suspect, car sa tête ne serait guère en sûreté après un nouveau retour des Bourbons, il n'osait conseiller de livrer sous Paris une bataille désespérée.

L'opinion d'un patriote et d'un officier du génie, tel que Carnot, produisit et devait produire un grand effet sur les assistants. Le maréchal Soult appuya l'avis de Carnot, et dit qu'après avoir examiné les ouvrages de la rive droite elle-même, il ne les trouvait pas parfaitement rassurants, que le canal de Saint-Denis était loin d'offrir un obstacle insurmontable aux assaillants, qu'en arrière du canal rien n'avait été préparé pour opposer une seconde résistance, et qu'un ennemi qui aurait forcé le canal pourrait bien entrer pêle-mêle avec nos soldats repoussés dans les faubourgs de Paris, pendant qu'on se battrait avec plus ou moins de succès sur la rive gauche.

Cependant le maréchal Lefebvre, vieux révolutionnaire peu aisé à décourager ou à ramener aux Bourbons, combattit cet avis. Quant à lui il pensait que peu de jours suffisaient pour compléter les ouvrages de la rive droite, de manière à les rendre invincibles, pour commencer ceux de la rive gauche, de manière à leur donner une force relative qui permît de s'en éloigner quelques heures, qu'il restait dans Paris beaucoup de bras à armer, assez pour qu'on pût se présenter au dehors avec 70 mille hommes de troupes actives, qu'il était presque certain dès lors qu'on gagnerait une bataille, et qu'après une bataille gagnée la situation changerait de face.

Cette manière de voir était très-soutenable; mais ni M. Fouché ni aucun autre ne portait la question au delà, c'est-à-dire n'embrassait l'ensemble de la situation, de façon à montrer qu'un succès sous Paris ne décidait rien, et laissait les choses fort peu améliorées, peut-être même empirées. La question demeurant technique, et se renfermant dans le plus ou moins de probabilité d'un succès sous les murs de Paris, les militaires semblaient seuls compétents. Les personnages de l'ordre civil qui étaient les plus nombreux, trouvant dans le tour qu'avait pris la discussion un moyen de se dérober à la responsabilité d'une décision, dirent que la question étant toute militaire, c'était à des militaires à la résoudre, et qu'il fallait la soumettre à un conseil spécial composé exclusivement d'hommes du métier.

Cet avis, commode pour la plupart des assistants, fut adopté sur-le-champ, et on arrêta que dans la soirée un conseil de guerre, composé de généraux, serait appelé à se prononcer. C'était éluder et non trancher la difficulté, car en la rejetant sur les militaires, il resterait toujours, même après qu'ils auraient déclaré la défense de Paris possible, à examiner si la défense de Paris opérée avec succès, la question de résistance à l'Europe serait véritablement résolue.

M. Fouché qui en la posant franchement aurait pu faire résoudre tout de suite cette question redoutable, s'ingénia de nouveau pour atteindre le double but, d'amener la solution qu'il désirait, et d'en faire peser la responsabilité sur les militaires. En conséquence il libella les questions destinées au conseil de guerre, de manière à forcer pour ainsi dire la réponse à chacune d'elles. Ces questions furent les suivantes. Quelle était la situation de Paris sous le rapport des ouvrages, de leur armement, et des munitions? Pouvait-on résister dans le cas d'une attaque simultanée sur les deux rives de la Seine? Pouvait-on en cas d'échec, répondre des suites de cet échec pour la ville et pour la population de la capitale? En tout cas combien de temps pouvait-on prolonger la résistance?

Pendant que le conseil de guerre se réunissait dans la soirée à la Villette, on apprit la nouvelle d'un combat brillant qui avait été livré le matin à Versailles par la cavalerie française à la cavalerie prussienne. Averti par le général Grenier qui venait d'inspecter nos positions, que la cavalerie prussienne s'était portée sur Versailles, le maréchal Davout avait ordonné au général Exelmans d'aller à sa rencontre et de la culbuter. Le général Exelmans, qui était des plus décidés à combattre jusqu'au dernier moment, se hâta, sur l'avis qu'il avait reçu, de courir au-devant de l'ennemi. Il plaça le général Piré en embuscade à Rocquencourt avec les 1er et 6e de chasseurs, avec le 44e de ligne, et se mettant lui-même à la tête des dragons, il marcha sur Versailles par la route de Vélizy. La cavalerie ennemie se composait des deux régiments de hussards de Brandebourg et de Poméranie, sous le colonel de Sohr, ne comptant pas moins de 1,500 chevaux. Le général Exelmans les ayant aperçus en avant de Versailles, les chargea à outrance avec les 5e et 15e de dragons, pendant que le 6e de hussards et le 20e de dragons, sous le brave colonel de Briqueville, les prenaient en flanc. Poussés vivement sur Rocquencourt, et accueillis par le feu du 44e de ligne, par les charges des 1er et 6e de chasseurs, ces deux régiments furent culbutés et entièrement détruits. A peine quelques fuyards purent-ils porter au quartier général prussien la nouvelle de leur mésaventure. L'infanterie prussienne qui était à Saint-Germain se mit alors en marche, mais trop tard, pour venir au secours de sa cavalerie.

Ce brillant fait d'armes, le dernier de vingt-deux ans de luttes sanglantes, était une légère consolation de nos malheurs, et ne changeait rien au fond des choses. Le conseil de guerre réuni dans la soirée à la Villette se trouva tout à fait mis à l'aise par la manière dont on lui avait posé la question, en l'enfermant dans un nombre de points déterminés, sur lesquels il avait exclusivement à s'expliquer. Sur ces points en effet les réponses ne pouvaient manquer d'être conformes aux désirs du duc d'Otrante.

A l'égard des ouvrages de Paris, le conseil déclara ceux de la rive droite suffisants et bien armés, ceux de la rive gauche nuls. Il reconnut en outre que les munitions étaient abondantes. Quant à une double attaque, exécutée sur les deux rives de la Seine par les armées anglaise et prussienne, il la jugea peu probable, mais impossible à soutenir si elle était simultanée. Il y avait beaucoup à dire sur ce point, car il était probable que l'attaque de la rive droite ne serait que secondaire, et que celle de la rive gauche serait la principale. En ne laissant dès lors que la moindre partie des forces françaises sur la rive droite, soixante mille hommes sur la rive gauche devaient faire face à tout, et contenir au moins l'ennemi s'ils ne parvenaient à le battre à plate-couture. La réponse sur ce point était donc fort contestable. Quant aux conséquences pour la population d'une attaque de vive force qui n'aurait pas été victorieusement repoussée, le conseil de guerre dit avec raison qu'aucun général ne pouvait répondre des suites d'une bataille perdue. Enfin, quant à la durée de la résistance qu'il serait possible d'opposer à l'ennemi, le conseil déclara qu'il était encore plus difficile de s'expliquer d'une manière satisfaisante, car on ne pouvait absolument pas la prévoir.

Rien de tout cela ne résolvait la véritable question qui était de savoir si, en faisant essuyer devant Paris un sanglant échec aux Prussiens et aux Anglais, notre position serait suffisamment améliorée à l'égard des Russes, des Autrichiens et des Allemands, pour qu'on n'eût pas à regretter d'avoir livré bataille. Mais le conseil, interrogé sur des points déterminés, avait fait sur ces points des réponses convenables, et, sauf une, parfaitement vraies. Du reste, ces réponses suffisaient au subtil président du gouvernement provisoire. Dès que les hommes compétents déclaraient que sur la rive gauche Paris était tout à fait découvert, que si l'attaque sur les deux rives était simultanée elle ne pourrait être repoussée, que les conséquences pour la population étaient impossibles à prévoir, et que la durée de la résistance ne serait dans tous les cas que très-temporaire, la conclusion à tirer devenait évidente. Traiter à tout prix était la seule ressource. Dans le sein du gouvernement provisoire, le véritable adversaire de M. Fouché, Carnot, n'avait plus le droit de contester une telle conclusion, puisqu'il avait soutenu contre le maréchal Davout l'avis que la résistance était impossible. Grenier l'avait appuyé; Quinette n'était pas militaire, et quant au cinquième membre de la commission, M. de Caulaincourt, il pensait que Napoléon écarté il n'y avait qu'à recevoir les Bourbons aux conditions les moins mauvaises. M. Fouché ayant réussi, comme il le voulait, à rejeter principalement sur les militaires la responsabilité de la solution, déclara que dans l'état des choses il ne restait qu'une ressource, c'était de renouer la négociation de l'armistice. Indépendamment des nouvelles instructions à envoyer aux

commissaires qui avaient écrit du quartier général pour en demander, il était facile de s'adresser directement à Blucher, puisqu'on se trouvait aux prises avec lui sur la rive gauche de la Seine. Un parlementaire envoyé aux avant-postes, entre Vaugirard et Issy, pouvait faire naître une transaction, de la manière la plus naturelle et la plus conforme aux règles de la guerre. Il y avait à procéder ainsi l'avantage de flatter Blucher, qu'on savait très-jaloux du duc de Wellington, et comme on ne doutait pas de la modération de ce dernier, toujours disposé à se prononcer pour l'avis le plus raisonnable, flatter le général prussien, le moins maniable des deux, par une démarche militairement très-motivée, était une conduite bien entendue, et qui dans la situation n'était pas plus humiliante que tout le reste. Mais avant de dépêcher un parlementaire aux avant-postes prussiens, M. Fouché, toujours enclin aux communications clandestines, voulut réexpédier le colonel Macirone au duc de Wellington, et le général Tromelin au maréchal Blucher, pour connaître confidentiellement et bien au juste les conditions auxquelles il serait possible d'obtenir un armistice. Il désirait en outre, au moyen de cette nouvelle démarche, savoir si on devait définitivement se résigner aux Bourbons, et dans ce cas les disposer à faire les concessions nécessaires pour rendre leur rétablissement moins difficile. Il conseillait au duc de Wellington (le seul des deux généraux ennemis capable de comprendre ces considérations politiques) de n'être pas pressé d'entrer dans Paris, de laisser aux passions le temps de se calmer, de ménager l'armée, de lui conserver surtout le drapeau tricolore, de donner aussi certaines satisfactions aux Chambres, de leur concéder l'initiative, de les maintenir en fonctions toutes deux, de proclamer enfin l'oubli complet de tout ce qui s'était passé avant comme après le 20 mars. Avec ces ménagements, disait M. Fouché, on surmonterait les difficultés du moment, et on aurait pour instruments du rappel des Bourbons, ceux mêmes qui semblaient y être le plus opposés. Ces communications devaient être transmises au duc de Wellington par le colonel Macirone. M. Tromelin ne devait pas entrer dans autant de détails avec le prince Blucher, mais sa mission était de savoir au juste à quelles conditions on pourrait s'entendre avec cet implacable Prussien.

C'était le 1er juillet au soir que le conseil de guerre avait rendu la décision que nous venons de rapporter; le gouvernement provisoire avait pris son parti le 2 juillet au matin. Les deux envoyés, MM. Macirone et Tromelin, se mirent en route le 2 dans l'après-midi, le premier se dirigeant vers Gonesse, le second vers Saint-Cloud. Le colonel Macirone fut arrêté aux avant-postes anglais, et retenu jusqu'au lendemain matin. Le général Tromelin parvint à franchir les avant-postes prussiens, et fut introduit auprès du maréchal Blucher, qui vit avec une grande satisfac-

tion qu'enfin on songeait à s'adresser à lui. Depuis que le général prussien avait apprécié la difficulté de sa situation sur la rive gauche de la Seine, où les Anglais n'étaient pas encore en mesure de le secourir, il ne demandait pas mieux que de traiter, et de résoudre la question lui-même, en dérobant ainsi aux Bavarois, aux Autrichiens, aux Russes qui s'approchaient, toute participation à la gloire de cette campagne. Il accueillit convenablement le général Tromelin, mais lui manifesta la volonté bien arrêtée d'obtenir la remise de Paris. Il concédait que rien ne fût stipulé sous le rapport politique, en laissant deviner toutefois ce que feraient les coalisés dans la capitale de la France lorsqu'ils en seraient les maîtres. Pour qu'il ne restât dans l'esprit du général Tromelin aucun doute sur les intentions des puissances, le prince Blucher lui montra la lettre de MM. de Nesselrode et de Metternich du 26 juin, dont le duc de Wellington avait dit quelque chose aux cinq commissaires français, et la lui donna même à lire en entier. Elle était formelle, et prescrivait aux deux généraux alliés de ne point suspendre leurs opérations avant qu'ils fussent dans Paris, de ne reconnaître aucune des autorités établies depuis le 20 mars, et de tâcher en outre de s'emparer de la personne de Napoléon. Cette lettre, il est vrai, ne parlait pas des Bourbons, et on était libre encore de se faire illusion, et d'espérer que les Russes et les Autrichiens n'y tiendraient pas autant que les Anglais. Mais la volonté d'entrer dans Paris, et de ne point reconnaître les autorités existantes, était incontestable. Après ces communications préliminaires, le général Tromelin quitta le maréchal Blucher, et vint rendre compte au duc d'Otrante de ce qu'il avait appris. On ne savait rien de l'envoyé Macirone, qui n'avait pas encore pu pénétrer auprès du duc de Wellington.

Le moment de se décider était venu, car les armées étaient en présence sur les deux rives de la Seine. Les Prussiens avaient entièrement franchi la rivière, et étaient établis sur les hauteurs de Sèvres, de Meudon, leur gauche vers Saint-Cloud, leur droite en arrière, le long de la petite rivière de la Bièvre. Les Anglais étaient occupés à jeter un pont à Argenteuil, et s'approchaient de Saint-Cloud par Courbevoie et Suresnes, afin de soutenir Blucher avec une partie de leurs forces. Le gros de leur armée était dans la plaine de Saint-Denis.

Le maréchal Davout de son côté avait pris position en homme de guerre expérimenté. Après avoir achevé l'armement des ouvrages de la rive droite, il avait placé dans ces ouvrages les tirailleurs de la garde nationale, les dépôts, et une partie des troupes de Waterloo; il avait destiné à la rive gauche le reste de ces troupes, ainsi que le corps de Vandamme tout entier. La garde impériale, comme nous l'avons déjà dit, était en réserve au Champ de Mars, avec plusieurs ponts sur la Seine, pour se porter au besoin sur l'une ou l'autre rive. Une formidable artil-

lerie de gros calibre braquée sur les hauteurs d'Auteuil était prête à balayer la plaine de Grenelle en tirant par-dessus la rivière. Le 3, vers quatre heures du matin, il exécuta une forte reconnaissance sur Issy, occupé par les Prussiens, et après les avoir vivement poussés, il s'arrêta, pour ne rien entamer de sérieux avant d'avoir reçu l'ordre de livrer bataille. Mais sur tous les points il était en mesure, et décidé, dans le cas d'exigences intolérables de la part de l'ennemi, à se battre à outrance. Les soldats étaient exaltés au dernier point, et demandaient la bataille à grands cris. Ils étaient 80 mille, et ils avaient beaucoup de chances de vaincre, ayant affaire à 120 mille ennemis partagés sur les deux rives de la Seine. Le vieux cœur de Davout tressaillait en entendant leurs cris, et parfois il était tenté d'engager la lutte, pour vaincre ou mourir en vue de la capitale. Mais il attendait les derniers ordres de la commission exécutive, et n'était pas assez téméraire pour décider du sort de la France sans la volonté du gouvernement lui-même.

La commission exécutive, après le retour du général Tromelin, avait pris le parti d'envoyer aux avant-postes prussiens trois plénipotentiaires : c'étaient M. Bignon, ministre des affaires étrangères par intérim, le général Guilleminot, chef d'état-major du maréchal Davout, et M. de Bondy, préfet de la Seine. Ainsi les intérêts de la politique, de l'armée, de la capitale, étaient représentés dans cette légation. M. de Caulaincourt avait été chargé de préparer trois projets de convention que nos négociateurs étaient autorisés à proposer successivement, en se repliant de l'un sur l'autre.

D'après ces trois projets, les personnes, pour leurs actes ou leurs opinions, les propriétés privées ou publiques, les monuments d'art, les musées, devaient être sacrés; les autorités existantes devaient être respectées et maintenues. La seule marge accordée était relative à l'occupation de Paris et au mode d'occupation. Suivant le premier projet, Paris serait déclaré neutre; l'armée française en sortirait, et se tiendrait à une certaine distance, égale à celle que l'armée ennemie adopterait pour elle-même. Suivant le second plan, les choses étant comme dans le premier, Paris ne serait occupé qu'après qu'on aurait reçu des nouvelles des négociateurs envoyés auprès des souverains. (On ne savait rien de ces premiers négociateurs, et on se flattait qu'ils auraient obtenu quelque chose de l'empereur Alexandre.) Enfin, à la dernière extrémité, on céderait Paris; l'armée française se retirerait derrière la Loire, dans un délai qu'on fixerait le plus avantageusement possible pour elle, et le service de Paris serait confié à la garde nationale, qui seule y maintiendrait l'ordre en y faisant respecter les autorités existantes.

Lorsqu'il fallut signer ces conditions, la main de Carnot, de Grenier, fut saisie d'un véritable tremblement : ils avaient l'âme navrée. M. Fouché

lui-même, qui dans le commun désastre cherchait à sauver d'abord sa personne, mais qui aurait bien voulu aussi sauver son pays, M. Fouché fut consterné. Il signa cependant, et enjoignit aux négociateurs de passer par le quartier général du maréchal Davout, pour prendre ses dernières instructions, et de ne le quitter que lorsque définitivement le maréchal aurait reconnu qu'il n'y avait pas mieux à faire.

MM. Bignon, Guilleminot, de Bondy, partirent donc, et se rendirent au quartier général de Montrouge. L'émotion y était extraordinaire. Tout autour du maréchal Davout, on s'agitait, on menaçait, on criait à la trahison. Chose bien nouvelle, cet inflexible maréchal n'imposait pas le silence qu'il avait coutume d'exiger autour de lui. La douleur perçait sur son visage ordinairement impassible. Les généraux de Flahault et Exelmans disaient qu'au lieu d'aller capituler au camp des coalisés, il valait mieux mourir sous les murs de la capitale. En présence d'un tel spectacle les trois négociateurs hésitaient à franchir les avant-postes. Le meilleur des hommes de ce temps, Drouot, regardant M. Bignon qui l'interrogeait, lui répondit qu'il était cruel de ne pas pouvoir mourir en soldats dans cette plaine qu'on avait sous les yeux, mais qu'en citoyen il devait reconnaître que le plus sage était de traiter. Ces mots de l'homme de bien consolèrent un peu les trois négociateurs d'avoir accepté une si douloureuse mission. Davout, cédant à un mouvement involontaire, demanda aux négociateurs d'attendre quelques instants, et il s'élança au galop avec plusieurs officiers pour jeter un dernier coup d'œil sur la position des ennemis. Après une courte reconnaissance, il revint. Ces voix secrètes qui décident le cœur des hommes dans les grandes circonstances avaient parlé, et lui avaient dit que le citoyen devait ici être plus écouté que le soldat. — J'ai envoyé un parlementaire, dit-il à M. Bignon, vous pouvez partir. —

Les trois négociateurs partirent en effet, et se rendirent aux avant-postes prussiens. Ils essuyèrent d'abord quelques mauvais traitements de la part du général Ziethen, mais bientôt ils furent reçus, et conduits au château de Saint-Cloud, où le maréchal Blucher avait établi son quartier général.

Tout rude qu'il était, Blucher, flatté d'avoir les plénipotentiaires français à son quartier général, et de n'être pas toujours considéré comme le second du duc de Wellington, accueillit bien les trois envoyés, et leur laissa voir l'impossibilité pour lui et son collègue britannique de se contenter de moins que l'occupation de Paris, et l'éloignement de l'armée française. Sur les autres points, on pouvait discuter, mais sur ces deux-là toute contestation était évidemment impossible. A peine avait-on échangé les premiers mots que le duc de Wellington, informé par les Prussiens de l'ouverture de ces pourparlers, arriva lui-même, et l'entretien devint

alors tout à fait sérieux, précis, borné aux points essentiels. Quant à la retraite de l'armée française et à l'occupation de Paris, ce furent deux conditions fondamentales sur lesquelles aucune discussion ne fut admise. Quant au moment où devait s'opérer l'occupation de Paris, quant au nombre de jours que l'armée française mettrait à s'éloigner, et à la limite où elle s'arrêterait, le débat fut ouvert. Les deux généraux alliés n'eurent pas de peine à concéder que les armées étrangères, une fois dans Paris, ne s'y mêleraient point de politique, et que la garde nationale ferait seule le service. Ils n'avaient pas dissimulé déjà que la restauration des Bourbons était leur objet essentiel; mais il ne leur convenait pas d'avouer qu'ils étaient venus pour cet objet, surtout de l'écrire, et, certains d'ailleurs que la chose s'accomplirait d'elle-même lorsqu'ils seraient dans Paris, ils se contentèrent de déclarer que la garde nationale serait chargée du maintien de l'ordre établi. Chose singulière, celui qui tenait le plus au rétablissement des Bourbons, et qui avait le plus fait pour ce rétablissement, le duc de Wellington, était celui qui voulait le moins l'avouer, à cause du parlement britannique, devant lequel on avait toujours nié qu'on eût pour but un changement de gouvernement en France. Relativement aux propriétés et aux personnes, les Anglais et les Prussiens, affectant de ne se point mêler de politique, assurèrent qu'ils étaient prêts à les respecter quant à eux, et à les faire respecter par leurs armées.

Après ces généralités le duc de Wellington, toujours positif, dit qu'en fait de conventions la rédaction était tout, et demanda aux trois négociateurs français s'ils avaient apporté un projet rédigé. M. Bignon lui remit le troisième des projets préparés par M. de Caulaincourt, les deux premiers ne pouvant plus être mis en discussion. Le duc de Wellington voulut alors conférer seul avec le maréchal Blucher, et à la suite d'une demi-heure d'entretien il revint rapportant le projet modifié, sur la marge duquel les modifications proposées étaient écrites au crayon. Après un nouveau débat sur les divers points contestés, on convint des conditions suivantes.

L'armée française, dont on avait réclamé la retraite immédiate, dut avoir trois jours pour évacuer Paris, et huit pour se retirer derrière la Loire, qui était la limite définitivement adoptée.

Le lendemain 4 juillet, on devait remettre Saint-Denis, Saint-Ouen, Clichy et Neuilly; le surlendemain, Montmartre; le troisième jour, les diverses barrières.

L'armée avait le droit d'emporter avec elle toutes ses propriétés, armes, artillerie, caisse des régiments, bagages. Les officiers des fédérés, auxquels l'obligation de s'éloigner n'aurait pas dû s'étendre, parce qu'ils faisaient partie de la garde nationale, furent spécialement assimilés à

l'armée par la volonté des généraux ennemis, qui redoutaient singulièrement leur influence sur le peuple de la capitale.

Ces points réglés, il s'agissait de déterminer la conduite des armées étrangères dans Paris. Les négociateurs français avaient voulu faire insérer le texte suivant :... *Les commandants en chef des armées anglaise et prussienne s'engagent à respecter et à faire respecter le gouvernement, les autorités nationales, les administrations qui en dépendent, et à ne s'immiscer en rien dans les affaires intérieures du gouvernement et de l'administration de la France.*

Il était évidemment impossible d'obtenir une pareille rédaction de la part des généraux ennemis, avec leurs résolutions formellement avouées quoique non écrites. Ils n'acceptèrent que le texte suivant, dont l'hypocrisie atteignait au ridicule : *Les commandants des armées anglaise et prussienne s'engagent à respecter et à faire respecter les autorités actuelles tant qu'elles existeront.* Il fut stipulé au surplus que la garde nationale ferait seule le service de Paris.

Deux points de la plus grande importance restaient à régler, le respect des propriétés et celui des personnes. Les commissaires français avaient compris dans les propriétés que l'ennemi s'obligerait à respecter les monuments publics et les musées. Les généraux alliés qui apportaient à cette négociation plus d'arrière-pensées que les militaires n'ont coutume d'en mettre dans leurs transactions, refusèrent absolument les expressions proposées. Ils se souvenaient qu'un an auparavant leurs souverains avaient songé à enlever de Paris les objets d'art qui en faisaient le centre le plus éclatant de la civilisation moderne, mais que n'osant pas frapper tant de coups à la fois sur la France, ils y avaient renoncé. Ils refusèrent cette fois de s'engager, et admirent en termes généraux le respect des propriétés privées et publiques, *excepté celles qui avaient rapport à la guerre.* On s'imagina qu'il ne s'agissait que d'artillerie, et on passa outre. On devait apprendre quelques jours plus tard ce qu'il y avait de ruse dans ces expressions en apparence insignifiantes.

Enfin quant aux personnes, l'article 12 (devenu célèbre par le noble sang qu'il a laissé couler) fut adopté tel qu'il avait été rédigé par les commissaires français. Il était ainsi conçu : « Seront pareillement respectées » les personnes et les propriétés particulières. Les habitants et en général » les individus qui se trouvent dans la capitale, continueront à jouir de » leurs droits et libertés sans pouvoir être inquiétés ni recherchés en rien » relativement aux fonctions qu'ils occupent ou auraient occupées, à leur » conduite et à leurs opinions politiques. »

Un tel article semblait devoir couvrir tout le monde, personnages civils et militaires, révolutionnaires anciens et révolutionnaires nouveaux, régicides qui avaient condamné Louis XVI et maréchaux qui avaient

abandonné Louis XVIII, et jamais on n'aurait pu croire qu'il donnerait ouverture aux plus odieuses vengeances. Les généraux ennemis n'élevèrent pas une seule objection, comme si une telle stipulation coulait de source, et ne pouvait être contestée. On voudrait se persuader que les deux personnages qui avaient montré pour leur pays le plus noble patriotisme, le duc de Wellington et le maréchal Blucher, étaient de bonne foi, et que leur silence ne cachait aucune arrière-pensée. Malheureusement il paraît que ce silence tenait au désir de n'être pas forcés à s'expliquer. En effet ils s'engageaient eux, comme généraux des armées anglaise et prussienne, à respecter les personnes, mais ne prétendaient pas imposer le même engagement au gouvernement de Louis XVIII, qui une fois rétabli, serait chargé seul de dispenser la justice en France. La moindre explication sur ce sujet, en rendant l'équivoque impossible, eût probablement tout fait rompre. Ils se turent donc, et ce silence coûta à la France le sacrifice des plus nobles vies.

Les trois négociateurs, après avoir fait ce qu'ils avaient pu pour défendre les intérêts de leur pays dans une position désespérée, quittèrent Saint-Cloud, et arrivèrent le 4 juillet au matin aux Tuileries auprès du gouvernement provisoire. Il n'y avait que des remercîments à leur adresser, car dans l'état des choses personne n'eût obtenu davantage. A ne pas courir la chance d'une bataille, il fallait évidemment se soumettre aux conditions souscrites.

La capitulation fut donc acceptée. Elle se prêtait à une comédie qui convenait aux généraux étrangers, et à la commission exécutive elle-même. En effet, elle ne contenait en apparence que des stipulations purement militaires, suite forcée de la situation des armées, et elle laissait la France libre de se donner le gouvernement qu'elle voudrait, puisque la garde nationale parisienne restait exclusivement chargée du service intérieur de la capitale. Les généraux ennemis paraissaient ainsi demeurer fidèles aux déclarations solennelles par lesquelles ils avaient promis de ne pas imposer un gouvernement à la France, et la commission exécutive de son côté semblait, tout en cédant à une nécessité physique, avoir sauvegardé l'indépendance nationale. C'est ainsi que la commission exécutive crut devoir prendre la chose, et qu'elle la présenta aux deux Chambres.

Les représentants, qui seuls donnaient signe de vie dans ces circonstances (les pairs se taisaient), s'étaient plaints du silence gardé sur les négociations. L'obligation du secret, toujours de rigueur en ces matières, pouvait expliquer ce silence. On le rompit le 4 juillet au matin, et on porta à la connaissance des deux Chambres les articles conclus dans la nuit à Saint-Cloud. L'équivoque au moyen de laquelle on avait évité de résoudre la question du gouvernement futur de la France, convenait aux

Chambres comme aux généraux ennemis et au gouvernement provisoire, et elles s'y prêtèrent. Comment, en effet, vouloir la clarté ? Dire que le sous-entendu de la capitulation cachait la faculté de rétablir les Bourbons, c'eût été annoncer une vérité bien évidente, et que tout le monde apercevait, excepté certains idiots qui n'aperçoivent les choses que lorsqu'on les leur énonce formellement. Mais déchirer ce voile commode, c'était, après les déclarations solennelles qu'on avait faites contre les Bourbons, s'obliger à repousser la capitulation, à casser le gouvernement provisoire, et à s'engager dans une lutte dont on avait déjà senti l'impossibilité. N'osant pas entreprendre une résistance aussi téméraire, et qui avait perdu toutes ses chances en étant différée, il était plus commode pour l'assemblée de laisser exister un voile sous lequel elle cachait sa confusion, jusqu'au jour peu éloigné où elle serait expulsée de son siége par les baïonnettes ennemies. La Chambre des représentants accepta donc la capitulation du 3 juillet telle qu'on la lui avait présentée, et elle en fit des remerciments à l'armée, qui d'ailleurs les avait mérités, car elle avait, par son attitude énergique, arraché les derniers ménagements conservés encore pour la France.

Du reste, s'il plaisait à tous les pouvoirs de se prêter à cette espèce de dissimulation, l'armée qui en recueillait les hommages, ne s'y prêta point. Lorsque la convention lui fut annoncée, elle vit bien qu'on lui faisait quitter Paris pour le céder aux ennemis, qui le céderaient aux Bourbons. Son exaspération fut extrême. Des soldats abandonnaient les rangs en jetant leurs armes, et allaient se mêler aux fédérés, qui poussaient des vociférations dans les rues. D'autres disaient qu'il ne fallait pas se rendre, qu'il fallait refuser d'obéir, et déposer des généraux lâches ou perfides. Tantôt on s'en prenait à celui-ci, tantôt à celui-là, mais tout le monde au duc d'Otrante, qu'on n'appelait plus que le traître, comme s'il eût été le seul auteur de cette situation.

Le sévère Davout fit entendre la voix du devoir à l'armée irritée, et, aidé de quelques généraux, surtout du respectable et toujours respecté Drouot, parvint à se faire écouter. L'armée, après un premier moment de désespoir, se mit à défiler à travers les rues de la capitale, qu'elle avait la douleur de livrer aux mains de l'ennemi. Certains corps n'avaient pas reçu de solde, avaient tout perdu, et éprouvaient la double souffrance de la capitulation et de la misère. M. Laffitte ayant généreusement avancé quelques millions au Trésor, les corps les plus malheureux reçurent un soulagement, et prirent le chemin de la Loire. La retraite commença donc à s'opérer en bon ordre. Le maréchal Davout, ne voulant pas rester à Paris, bien que la sage proposition qu'il avait faite de recevoir les Bourbons sans les étrangers, lui promît de leur part un traitement meilleur qu'en 1814, aima mieux remplir jusqu'au bout ses devoirs envers l'armée

et le pays, et donna sa démission de ministre de la guerre, pour demeurer général en chef de l'armée dite *de la Loire*, laquelle, par son attitude, sa discipline au milieu des outrages dont elle était l'objet, fit encore respecter la France pendant plusieurs mois, et fut même un appui pour les Bourbons, qu'elle n'aimait point et qui ne l'aimaient pas, mais qui étaient devenus le gouvernement de la France, et qui eurent plus d'une fois à résister aux intolérables exigences de vainqueurs impitoyables. Le maréchal Davout commanda dignement cette armée, et les Autrichiens ayant voulu franchir la limite convenue vers la haute Loire, il menaça de marcher sur eux, et les fit reculer, dans un moment où six cent mille soldats ennemis couvraient le sol de la France.

Tandis que la convention de Paris s'exécutait, il fallait enfin que l'ombre disparût devant la réalité, et que les pouvoirs issus du 20 mars cédassent la place aux Bourbons qui s'approchaient. Le colonel Macirone, retenu aux avant-postes, n'avait pu voir le duc de Wellington que le 4 juillet au matin, à l'instant où celui-ci revenait de Saint-Cloud à Gonesse, après la signature de la capitulation. Le duc de Wellington le reçut entouré de M. de Talleyrand, représentant Louis XVIII, de sir Charles Stuart, représentant l'Angleterre, du comte Pozzo di Borgo, représentant la Russie, et de M. de Goltz, représentant la Prusse. Cette fois parlant nettement, le généralissime britannique dit à l'agent du duc d'Otrante qu'il était temps d'en finir d'un état de choses désormais ridicule, qu'il fallait que le gouvernement provisoire et les Chambres donnassent purement et simplement leur démission, après quoi Louis XVIII qui était à Roye entrerait à Paris, et y entrerait avec les résolutions qu'on pouvait se promettre de son excellent esprit et des bons conseils qu'il avait reçus. Ces déclarations faites, le duc de Wellington laissa la parole à M. de Talleyrand, qui énonça verbalement, puis consigna par écrit les nouvelles promesses de Louis XVIII. En voici le résumé, remis par M. de Talleyrand lui-même : « Toute l'ancienne Charte, y compris l'abolition » de la confiscation ; le non-renouvellement de la loi de l'année dernière » sur la liberté de la presse ; l'appel immédiat des colléges électoraux » pour la formation d'une nouvelle Chambre ; l'unité du ministère ; » l'initiative réciproque des lois, par message du côté du Roi, et par » proposition de la part des Chambres ; l'hérédité de la Chambre des » pairs. »

M. de Talleyrand ajouta ensuite les assurances les plus formelles d'une conduite sage, et toute différente de celle qu'on avait tenue l'année précédente. Le duc de Wellington prenant la parole après lui, dit à l'intermédiaire chargé de ces messages : Que M. Fouché soit sincère avec nous, nous le serons avec lui. Nous apprécions les services qu'il a rendus, et le Roi lui en tiendra compte. S'il a besoin de secours, nous allons lui

en porter dans quelques heures. — Il fut convenu que le duc de Wellington et M. de Talleyrand attendraient le lendemain le duc d'Otrante à Neuilly, pour régler avec lui tout ce qui restait à faire, afin d'amener sans violence la rentrée de Louis XVIII à Paris. Sans perdre de temps l'agent Macirone quitta Gonesse pour se rendre auprès du duc d'Otrante, auquel il fit part du message qu'on lui avait confié. M. Fouché n'aurait eu garde de refuser l'entrevue proposée, car après tout il aboutissait au résultat qu'il avait désiré, c'est-à-dire, à se donner le mérite du retour des Bourbons, qu'il ne pouvait plus empêcher. Pourtant il résolut d'informer ses collègues de ce qu'il allait faire, en ayant soin de se montrer à leurs yeux sous les apparences d'un homme qui cherchait à sauver les débris du commun naufrage, et à mettre des conditions au rétablissement de Louis XVIII sur le trône. Il n'y avait rien à lui objecter, car la restauration des Bourbons résultant inévitablement de l'impossibilité de prolonger la résistance, impossibilité reconnue par tous les membres de la commission exécutive, il fallait bien se soumettre, en tâchant toutefois de se ménager quelques garanties pour les choses et pour les personnes.

Tout à coup un incident vint créer des difficultés imprévues à M. Fouché, ce fut l'arrivée des premiers négociateurs, MM. de Lafayette, Sébastiani, de Pontécoulant, d'Argenson, de Laforest, Benjamin Constant. En quittant Laon, ces plénipotentiaires s'étaient rendus, comme on doit s'en souvenir, auprès des souverains, qu'ils avaient rencontrés à Haguenau, sans pouvoir obtenir un entretien avec eux. Ils n'avaient pu voir que leurs ministres, qui continuant le système de dissimulation adopté, avaient affecté de ne point vouloir imposer un gouvernement à la France. Les commissaires éconduits après une courte entrevue, étaient revenus à Paris pleins des mêmes illusions, et persistant encore à croire que les Bourbons n'étaient pas inévitables. Cette erreur privait M. Fouché de son principal argument, la nécessité de subir les Bourbons, argument qui était son excuse pour s'aboucher avec le duc de Wellington. Il s'efforça de démontrer cette nécessité en s'appuyant sur les innombrables renseignements qu'il possédait, et il annonça du reste qu'il s'en éclaircirait plus complétement le soir au camp des alliés. On l'autorisa à s'y rendre, mais M. de Lafayette lui déclara que tout arrangement particulier, n'ayant pas pour objet essentiel de sauvegarder les intérêts généraux, serait un acte de trahison qui mériterait et recueillerait l'infamie.

M. Fouché ne se préoccupa guère de cette déclaration, et se transporta le 5 juillet au soir, à Neuilly, auprès du duc de Wellington. Il y trouva, outre le généralissime anglais, M. de Talleyrand, sir C. Stuart, MM. de Goltz et Pozzo di Borgo. Le duc de Wellington voulut savoir d'abord si l'armée française s'était éloignée, si toutes les autorités actuelles s'apprêtaient à donner leur démission, et enfin s'il serait possible d'obtenir

qu'on livrât aux puissances la personne de Napoléon, condition à laquelle les alliés tenaient avec un véritable acharnement. Le duc d'Otrante répondit que l'armée se retirait peu à peu, mais que ce n'était pas sans peine, que la population de la capitale était exaspérée, que la garde nationale de Paris elle-même, sur laquelle on semblait compter, était loin de vouloir se prêter à tout ce qu'on attendait d'elle, qu'il fallait donc de grandes précautions pour arracher l'une après l'autre les démissions désirées, et introduire le Roi dans Paris. Quant à la personne de Napoléon, il répondit qu'on ne pouvait la livrer, car en ce moment Napoléon devait être embarqué pour les États-Unis. On fut très-mécontent de cette dernière déclaration, dans laquelle on persista à voir une fourberie de M. Fouché, qui auprès des bonapartistes passait pour avoir trahi Napoléon, et auprès des royalistes pour l'avoir fait évader. On lui demanda ensuite ce qu'il entendait par ces précautions auxquelles il semblait attacher tant d'importance. M. Fouché s'expliqua alors, et, en homme plus pratique et plus sensé que les négociateurs envoyés au duc de Wellington, lesquels n'avaient songé qu'à réclamer l'initiative pour les Chambres, il énonça deux conditions essentielles : une nouvelle déclaration royale qui couvrirait sans exception les personnes compromises avant, pendant et après la dernière révolution du 20 mars, et l'adoption du drapeau tricolore. Sans ces conditions, il ne croyait pas, disait-il, l'entrée du Roi possible, à moins d'y employer la force, ce dont on ne paraissait pas se soucier. La discussion sur ce point dura jusqu'à quatre heures du matin, et demeura sans résultat, M. de Talleyrand, principal interlocuteur, essayant d'éluder avec l'aisance d'un grand seigneur, ce que M. Fouché s'obstinait à exiger avec la ténacité d'un personnage vulgaire, mais positif. Quant aux personnes on parlait de l'inépuisable clémence du Roi, et quant aux couleurs nationales des dix ou quinze départements qui s'étaient insurgés avec la cocarde blanche au chapeau. Le duc de Wellington insista beaucoup pour qu'on s'entendît, mais ne vint à bout ni des uns ni des autres, et comme dans ce débat on n'avait pas eu le temps de s'occuper des intérêts individuels, on ne dit rien à M. Fouché de ce qui lui était personnellement réservé. Il se retira donc mécontent pour le particulier et pour le général, et laissa les représentants de l'Europe et de la royauté aussi mécontents de lui qu'il l'était d'eux. Toutefois le duc de Wellington lui donna un nouveau rendez-vous pour le lendemain, et on se quitta sans être d'accord, mais sans avoir rompu.

De retour à Paris M. Fouché rendit compte à sa manière de ce qui s'était passé à Neuilly, mais déclara encore plus affirmativement, que les Bourbons étaient inévitables, qu'on ne pouvait à cet égard résister aux volontés formelles de l'Europe, qu'il n'était pas suspect lui, vieux révo-

lutionnaire régicide, lorsqu'il se résignait à cette nécessité, que la seule chose à faire c'était de tâcher d'obtenir des conditions suffisamment rassurantes, et que, sous ce rapport, il n'avait rien négligé. On le crut moins qu'il ne le méritait cette fois, et on s'imagina qu'il n'avait songé qu'à lui, car de toutes parts on le regardait comme un traître. Ses collègues ne lui opposèrent que le silence. Carnot seul éleva des plaintes, et fit entendre des reproches, auxquels M. Fouché avait une réponse bien facile, c'était de lui demander ce qu'il voulait. En effet, Carnot n'avait pas cru qu'on pût se défendre; dès lors recevoir les Bourbons était une conséquence forcée de l'impuissance qu'il avait lui-même proclamée. Au surplus M. Fouché commençant à ne plus s'inquiéter de l'opinion de ses collègues, les traitant même assez légèrement, s'occupa uniquement de disposer toutes choses pour introduire Louis XVIII dans Paris, avec le moins de dommage pour son parti, avec le plus d'avantage pour lui-même. Son premier soin fut de hâter le départ de Napoléon de Rochefort. Il s'était aperçu que tant que Napoléon se trouvait en France, on était au camp des coalisés fort défiant de la sincérité de son abdication, et fort obstiné à réclamer sa personne. Or, M. Fouché voulait supprimer cette cause de défiance, et de plus n'être pas responsable de la captivité de Napoléon, dans le cas où celui-ci tomberait aux mains de l'ennemi, car s'il avait voulu lui ôter le trône, il n'avait voulu lui ôter ni la vie, ni la liberté. Déjà, comme on l'a vu, les frégates avaient été dispensées d'attendre les sauf-conduits. M. Fouché alla plus loin, et pressa de nouveau le général Beker de faire partir l'illustre fugitif, en envoyant toutes les autorisations nécessaires, sauf une, celle de communiquer avec la croisière anglaise, de crainte que Napoléon, par suite d'une étrange confiance envers les Anglais, ne se livrât à eux. Le 6, M. Fouché fit rendre un dernier arrêté par la commission exécutive, enjoignant au général Beker de forcer Napoléon à s'embarquer, de lui faire sentir que c'était indispensable pour sa sûreté personnelle, de lui offrir, si les frégates étaient trop observées, tous les bâtiments légers dont on pourrait disposer, de consentir même, contrairement aux ordres précédemment expédiés, à ce qu'il communiquât avec la croisière anglaise, mais sur sa demande écrite, afin de n'avoir pas la responsabilité des conséquences.

Après ces soins donnés à la sûreté de Napoléon, M. Fouché chercha à se préparer des arguments pour les nouvelles conférences qu'il devait avoir à Neuilly. Il n'y en avait pas un meilleur que l'attitude de la garde nationale de Paris. Cette garde, qui avait vu le retour de Napoléon avec peine, qui désirait même les Bourbons, mais sans les idées surannées, les passions, l'arrogance des émigrés, n'avait cessé de porter la cocarde tricolore, et d'abattre le drapeau blanc partout où on essayait de l'arborer. M. Fouché, au moyen des relations qu'il entretenait avec les principaux

chefs de la garde nationale, provoqua de leur part une déclaration, dans laquelle ils faisaient profession d'un attachement persévérant pour le drapeau tricolore, fondé sur la gloire et sur la signification politique de ce drapeau. Cette déclaration était revêtue des noms les plus honorables de la capitale.

M. Fouché ne s'en tint pas à cette démonstration. Secondé par MM. Jay, Manuel et les nombreux représentants qui suivaient ses conseils, il obtint de la part de la Chambre des représentants une déclaration d'un autre genre, mais plus significative encore. La constitution qu'on avait entrepris de rédiger était longue, diffuse, et n'avait aucune chance d'être acceptée par les Bourbons. Ce qui importait infiniment plus que ce texte banal, c'étaient les principes qu'il contenait. Sur l'instigation de M. Fouché on détacha en forme d'articles les principes essentiels de toute constitution, ceux qu'on devait exiger de tout gouvernement, quel qu'il fût, et on en fit une déclaration que devrait accepter le monarque, non désigné, qui monterait sur le trône. Ce monarque qu'on ne désignait pas, c'était évidemment Louis XVIII, s'il souscrivait aux principes énoncés. Ces principes, qu'il est inutile de reproduire ici, car l'expression en était médiocre, étaient ceux que la France depuis 1789, avec une constance d'esprit qui l'honore, n'a cessé de proclamer toutes les fois que sous prétexte de lui rendre l'ordre, on ne lui a pas ôté la liberté.

Pendant que M. Fouché se livrait à ces soins malheureusement tardifs et inutiles, la cour de Louis XVIII, transportée successivement de Gand à Cambrai, de Cambrai au château d'Arnouville, s'occupait de ce qu'on ferait en entrant à Paris. Les principaux personnages de cette cour, Roi, princes, courtisans, ministres, ambassadeurs, généraux étrangers, accrus d'une foule d'adorateurs de la fortune renaissante, discutaient confusément les résolutions à prendre, car les révolutions donnant la parole à tout le monde, convertissent pour un moment les cours elles-mêmes en républiques. Suivant la majorité de ces discoureurs, sacrifier le drapeau blanc au drapeau tricolore, c'était sacrifier la légitimité à la révolte. Modifier, étendre la Charte, c'était augmenter le mal loin de le diminuer! — C'était bien assez, disaient-ils, de déclarer le maintien de cette Charte, sans y ajouter de nouveaux développements. Pour eux, les principes dits de quatre-vingt-neuf étaient une partie des hérésies révolutionnaires, qu'on avait eu la faiblesse d'encourager; et de même qu'à leurs yeux la première révolution s'expliquait par quelques fautes individuelles, nullement par des causes générales, la dernière, celle du 20 mars, s'expliquait par une conspiration dont il fallait punir les auteurs, et par quelques autres incidents tels que l'obstination à conserver M. de Blacas, et la répugnance à se servir de M. Fouché. Comme nous l'avons dit récemment, l'émigré M. de Blacas, le régicide M. Fouché, étaient l'ob-

jet, le premier d'un décri universel, le second d'une faveur générale. A entendre ces royalistes, M. de Blacas avait tout perdu, au contraire M. Fouché eût tout sauvé, si on avait accepté ses services, et pouvait tout sauver encore si on consentait enfin à les accepter. A la vérité il était régicide, mais raison de plus! Il était sorti de cette caverne infernale qu'on appelait la révolution, il la connaissait, et y ferait rentrer les démons qui s'en étaient échappés. Il n'y avait avec lui qu'une précaution à prendre, c'était d'exiger qu'il eût bien trahi son origine. Or, quant à cette franche trahison de son origine, on n'avait aucun doute, et M. de Vitrolles et beaucoup d'autres étaient venus l'attester. On racontait avec admiration ses prophéties, qu'on arrangeait après coup. M. Fouché avait dit à M. Dambray, la veille du 20 mars : Il est trop tard; Napoléon entrera dans Paris, régnera quelque temps, mais pas longtemps; il sera renversé, et nous ramènerons le Roi. — L'homme qui avait dit ces choses si profondes pouvait seul achever la prophétie. Il fallait donc le prendre des mains de Napoléon lui-même, qu'il avait renversé, et le nommer ministre de Louis XVIII dont il serait le soutien le plus solide.

M. de Talleyrand, qui n'aimait pourtant pas les rivaux, encourageait cette étrange passion. Il se sentait incapable de veiller sur l'intérieur, et reconnaissait à cet égard la supériorité de M. Fouché. Mais cette besogne d'espionner, de payer, de disperser, d'enfermer, d'exiler, et au besoin de faire fusiller les gens illustres ou obscurs des partis, lui semblant fort au-dessous de celle de traiter avec les puissances européennes, il ne jalousait pas M. Fouché, et il croyait qu'appuyé sur le dehors où était en ce moment la force, se servant de M. Fouché pour épurer le dedans, il gouvernerait souverainement la France. Il avait donc proposé M. Fouché au Roi comme ministre de la police. Le duc de Wellington l'avait fort secondé, et outre tous les motifs que nous venons d'énumérer, il en avait un particulier de favoriser M. Fouché. Il fallait entrer dans Paris et y rétablir les Bourbons, mais il fallait y entrer conformément au programme simulé des puissances, programme surtout nécessaire à lord Castlereagh, et consistant à ne pas imposer ostensiblement un gouvernement à la France. Sans cette précaution obligée, on n'aurait eu qu'à laisser faire le brutal Blucher, et il en eût fini en deux heures. Mais M. Fouché seul saurait accomplir la chose sans les baïonnettes, et par la garde nationale de Paris. Ainsi la cour par une sorte de superstition, M. de Talleyrand par besoin d'une main adroite et cynique pour gouverner l'intérieur, le duc de Wellington pour avoir un introducteur des Bourbons qui sût se passer de la violence, avaient prôné M. Fouché, et vaincu en sa faveur la répugnance de Louis XVIII. On avait fait une première violence à ce prince en lui arrachant M. de Blacas, on lui en fit une seconde en le forçant d'accepter l'un des juges de son frère. Il lui en

coûta, car il était fier, n'aimait pas les intrigants, surtout ceux qui étaient en manége avec M. le comte d'Artois, et M. Fouché avait tous ces inconvénients à ses yeux. Mais quand on insistait longtemps et fort, il se rendait. Il avait donc consenti à laisser la police à M. Fouché, mais refusé une nouvelle déclaration de principes, ainsi que le drapeau tricolore.

Tel était l'état des choses à la cour lorsque M. Fouché revint le 6 au soir à Neuilly. Il recommença ses doléances sur la situation intérieure de Paris, fort aggravée, disait-il, par le retour des plénipotentiaires rapportant de Haguenau la fausse idée que les monarques alliés ne tenaient pas aux Bourbons, par la résolution de la garde nationale de Paris de conserver la cocarde tricolore, par la déclaration de principes de la Chambre des représentants. On n'eut pas l'air de prendre au sérieux les appréhensions de M. Fouché. D'ailleurs le duc de Wellington lui répondait qu'après tout on avait des Anglais et des Prussiens à son service, bien qu'on désirât les employer le moins possible. Quant au rapport des plénipotentiaires, le duc de Wellington dit qu'ils avaient trompé ou s'étaient trompés, et il montra les lettres de lord Stewart, présent à l'entrevue de Haguenau, lesquelles ne permettaient aucun doute sur les sentiments des souverains. Quant à une nouvelle déclaration de Louis XVIII, celle de Cambrai suffisait. En donner une seconde, ce serait faire divaguer la royauté. Quant à l'amnistie, le duc de Wellington et M. de Talleyrand firent enfin résonner aux oreilles de M. Fouché le mot essentiel. — L'amnistie, lui dirent-ils, c'est vous, vous au ministère de la police. Quel est l'homme de la Révolution qui puisse trembler quand vous serez à la tête du ministère des rigueurs? — Il semblait en effet qu'un régicide étant admis auprès du Roi, personne ne pouvait concevoir d'inquiétude. Mais si on était prêt à pardonner aux immolateurs de Louis XVI, on ne pardonnait pas aux prétendus auteurs du 20 mars. M. Fouché le sentait vaguement, et ceux-là, sa présence ne les couvrait point. Mais on lui parla d'un ton si absolu, et d'ailleurs on lui offrit un tel présent, qu'il n'osa pas insister. Quant aux trois couleurs, on lui fit comprendre que ce serait un outrage à Louis XVIII que d'y revenir encore, et il se soumit, ayant obtenu pour toute concession, lui, lui seul, au plus redoutable des ministères.

On s'assit à la même table, après quoi on se rendit à Arnouville, pour présenter M. Fouché à Louis XVIII. C'était là l'objet des vœux de M. Fouché; c'était là ce qu'il n'avait pu obtenir sous la première Restauration. Il en éprouva une vive satisfaction, et à l'aspect du monarque qui se fit une extrême violence pour le recevoir, il lui sembla que le régicide s'était effacé de son front. Le Roi qui avait étudié son rôle, selon son habitude dans les occasions graves, accueillit M. Fouché avec une grande politesse, et comme s'il n'eût connu qu'une partie de sa vie. — Vous m'avez

rendu beaucoup de services, lui dit-il, vous m'en rendrez encore. Je voulais depuis longtemps vous attacher à mon gouvernement; je le puis enfin, et j'espère que vous me servirez utilement et fidèlement. — M. Fouché s'inclina avec l'humilité d'un pardonné, et mérita en ce moment les exagérations de ses ennemis, en se laissant remercier de trahisons qu'il n'avait pas commises, du moins pas toutes. Il sortit plein de joie de cette entrevue, et il traversa des flots de courtisans, curieux de voir un personnage qui était pour eux une espèce de monstre, mais un monstre utile, dont on disait que le Roi devait se servir, parce qu'il le garantirait de nouvelles catastrophes. Les esprits sages de cette cour regrettèrent qu'on n'eût pas mieux aimé accorder un peu plus de liberté, que de prendre un tel homme! Le duc de Wellington, qui approuvait fort la nomination de M. Fouché, mais qui avait vivement insisté pour l'adoption du drapeau tricolore, afin de ne pas laisser aux ennemis des Bourbons un drapeau si populaire, s'écria avec une sorte de dépit : Quelles gens! Il est plus facile de leur faire accepter un régicide qu'une idée raisonnable. —

Revenu à Paris, le duc d'Otrante éprouva un certain embarras à dire à ses collègues tout ce qu'il avait à leur apprendre. Il leur avait avoué ses entrevues avec les chefs de la coalition, en prenant pour prétexte son désir d'éviter une seconde restauration, ou du moins d'y mettre de bonnes conditions. Mais leur annoncer définitivement que les Bourbons devaient être reçus, qu'au delà de la déclaration de Cambrai il n'avait rien obtenu, ni amnistie générale, ni drapeau tricolore, ni maintien des Chambres actuelles, et que toutes les garanties accordées se réduisaient à un portefeuille pour lui, était difficile. Cependant, comme il était obligé d'en finir, il leur déclara que les plénipotentiaires revenus de Haguenau s'étaient trompés, qu'on n'avait jamais songé à laisser la France libre de choisir une autre dynastie que celle des Bourbons, que la réserve observée à cet égard n'avait été qu'un faux semblant, qu'il fallait recevoir Louis XVIII sans retard, qu'on aurait d'ailleurs tout ce que M. de Talleyrand avait promis, c'est-à-dire abandon de la loi sur la presse, certaines modifications à la Charte, unité du ministère, oubli du passé, et en preuve de la sincérité de cet oubli, sa propre nomination de lui, M. Fouché, au ministère de la police. C'était là un singulier aveu à faire devant tous ses collègues. M. Fouché le fit en protestant qu'il avait accepté ce rôle par pur dévouement pour les hommes de la Révolution, de l'Empire et du 20 mars, et que c'était pour les sauver qu'il avait consenti à être ministre de Louis XVIII. Il disait plus vrai qu'il n'en avait l'air, quant au résultat sinon quant à l'intention, car lui seul, parmi les têtes actuellement menacées, pouvait sauver celles qui n'étaient pas irrévocablement vouées à la vengeance de l'émigration, et s'il voulait

avant tout rester au faîte de la puissance, il est constant aussi qu'il voulait se justifier de l'indécence de sa conduite en empêchant le plus de mal qu'il pourrait.

Cette excuse, vraie mais basse, car il n'est jamais permis d'accomplir soi-même une moitié du mal, pour empêcher que d'autres n'accomplissent l'autre moitié, ne pouvait avoir grand succès dans le sein de la commission exécutive. MM. Quinette et Grenier, personnages inactifs, M. de Caulaincourt, personnage découragé, se turent. Mais Carnot, impétueux, généreusement inconséquent, ayant fait ce qu'il fallait pour amener les Bourbons, et ne sachant pas les subir, s'emporta, parla de trahison, devint presque outrageant à l'égard de M. Fouché, sans altérer toutefois l'impassibilité de son collègue, chez qui jamais la fierté de l'âme ne faisait monter le sang au visage. Sans foi, sans dignité, mais sans méchanceté, le duc d'Otrante avait été choisi par la Providence pour servir dans cette nouvelle révolution d'intermédiaire, entre gens qui voulaient imposer les Bourbons, et gens qui consentaient à les subir, mais les uns et les autres sans qu'il y parût! Triste comédie, où personne ne triomphait que la nature des choses, toujours logique, toujours invincible!

Après ce qui venait de se passer M. Fouché et ses collègues ne pouvaient pas demeurer une heure de plus en présence les uns des autres. Ils convinrent donc d'envoyer leur démission aux deux Chambres, et ils l'expédièrent à l'instant même. La Chambre des pairs se sépara sans dire mot, pour ne plus se réunir. La Chambre des représentants en recevant la démission de la commission exécutive, garda également le silence, mais persista dans cette triste comédie de discuter une constitution qui, plus éphémère encore que les plus éphémères, ne devait pas durer vingt-quatre heures. M. Fouché, d'accord avec le général Dessoles qui était redevenu commandant de la garde nationale, avait choisi dans cette garde des hommes dont les opinions royalistes garantissaient la conduite, et qu'on chargea d'occuper les avenues du palais législatif pour en interdire l'accès aux représentants. On inséra au *Moniteur* une décision qui déclarait les Chambres dissoutes, et annonçait l'entrée du roi Louis XVIII pour la journée du 8 juillet dans l'après-midi. M. Fouché alla de nouveau le soir annoncer au Roi que tout était prêt pour sa réception. On l'accueillit comme l'homme à qui les Bourbons étaient le plus redevables après le vainqueur de Waterloo.

Achevons ce triste récit, et ajoutons que tandis que la Chambre des représentants avait à peine survécu à Napoléon quinze jours, M. de Talleyrand et M. Fouché ne survécurent que quelques mois à cette Chambre, et allèrent, l'un revêtu d'une haute charge de cour, l'autre condamné à un exil dissimulé, rejoindre dans l'inaction ou le malheur tous les grands acteurs de la Révolution et de l'Empire. Tel est le bénéfice qu'ils avaient

recueilli les uns et les autres de cette dernière tentative du 20 mars, si déplorablement terminée le 8 juillet, et connue sous la désignation généralement admise des *Cent jours!* Napoléon y avait gagné une prison cruelle et une défaite comme il n'en avait jamais essuyé; les Chambres qui l'avaient renversé, deux semaines du rôle le plus humiliant; M. Fouché qui les avait abusées et congédiées, l'exil et une renommée flétrie; Ney, La Bédoyère, une mort tragique; la France, une seconde invasion, la perte de la Savoie et de plusieurs places importantes, la privation des chefs-d'œuvre de l'art, une contribution de deux milliards, une longue occupation étrangère, le débordement de tristes passions, et personne enfin n'y avait gagné un peu de pure gloire, personne excepté l'armée, qui avait expié ses fautes par un héroïsme incomparable! L'histoire doit donc s'armer de toute sa sévérité contre une tentative si désastreuse, mais, pour la bien juger, il la faut envisager dans son ensemble, c'est-à-dire dans ses causes et ses effets, ce que nous allons essayer de faire en terminant ce livre.

En 1814 les puissances coalisées, en ôtant à Napoléon l'empire français, lui avaient laissé la possibilité d'y rentrer par son établissement à l'île d'Elbe, et bientôt lui en inspirèrent la tentation par leur manière d'agir. Qu'il assistât de si près aux scènes d'avidité de Vienne, aux scènes de réaction de Paris, sans vouloir profiter de tant de fautes, c'était impossible! Il aurait fallu que l'ambition, qui certes n'était éteinte nulle part alors, le fût dans le cœur le plus ambitieux, le plus hardi qu'il y eût au monde. Napoléon quitta donc l'île d'Elbe, débarqua en France, et à son aspect l'armée, les fonctionnaires, les acquéreurs de biens nationaux, coururent au-devant de lui, et il usa avec une habileté supérieure de tous les avantages qu'on lui avait ménagés. Sa marche de Cannes à Lyon fut un prodige; mais en lui demandant compte d'une tentative qui devait être si funeste à la France, il faut en demander compte aussi à ceux qui, par leur maladresse et leurs passions, lui en avaient inspiré l'idée, et lui en avaient préparé les moyens.

Rentré à Paris, au lieu de poursuivre jusqu'au Rhin sa marche triomphale, Napoléon s'arrêta. Il proposa la paix, la proposa de bonne foi et avec une sorte d'humilité qui convenait à sa gloire. On ne lui répondit que par un silence outrageant. Il persista néanmoins, mais en faisant d'immenses préparatifs. Choisissant avec un tact sûr dans les débris de notre état militaire les éléments encore bons à employer, il forma avec les soldats revenus de l'étranger, avec les officiers laissés à la demi-solde, une armée active de 300 mille combattants, et pour qu'elle devint disponible tout entière, il appela dans les places environ 200 mille gardes nationaux mobilisés, choisis dans les provinces frontières parmi les hommes qui avaient jadis porté les armes, et que leur dévouement, leur

âge, leur force physique, disposaient à rendre un dernier service au pays. En même temps il couvrit la capitale de 500 bouches à feu, y réunit les dépôts, les marins, les vétérans, et résolut, appuyé sur Paris fortifié, manœuvrant en dehors avec deux cent mille hommes, de tenir tête à l'ennemi. Arrivé le 20 mars, ayant conçu et ordonné ces plans du 25 au 27, il les fit d'abord exécuter silencieusement par les bureaux, puis quand les manifestations de l'Europe ne laissèrent plus de doute, il les publia, et au lieu d'endormir la France sur ses dangers, il les lui fit connaître, en l'appelant tout entière aux armes.

On ne pouvait faire ni mieux, ni plus, ni plus vite.

A l'intérieur il agit aussi nettement, aussi habilement, mais sans plus de succès. Au dehors, au lieu de la guerre qu'on attendait de lui, il avait offert la paix, sans être écouté parce qu'il n'inspirait aucune confiance. Au dedans, au lieu du despotisme qu'on attendait, il offrit la liberté, sans obtenir plus de créance. S'il n'eût pas été de bonne foi, il avait un moyen simple de sortir de ces difficultés, c'était de convoquer une Constituante, et de la livrer à la confusion des systèmes. Il l'aurait couverte de ridicule, et serait ensuite demeuré le maître. Au contraire il manda sur-le-champ l'écrivain le plus renommé du parti libéral, son ennemi déclaré, M. Benjamin Constant, et ne disputant avec lui sur aucun des principes essentiels qui constituent la véritable monarchie constitutionnelle, il lui laissa le soin de la comprendre tout entière dans l'*Acte additionnel*. Le titre n'était pas heureux, car il rappelait trop le premier Empire, mais il suffisait de lire l'*Acte additionnel* pour reconnaître que ce n'était pas le premier Empire, et que c'était tout simplement la vraie monarchie constitutionnelle, celle qui depuis deux siècles assure la liberté et la grandeur de l'Angleterre. Mais la défiance était si générale, que seulement sur son titre l'*Acte additionnel* fut condamné, et qu'on crut y revoir le despote de 1811 dans toute l'étendue de son pouvoir. Pourtant il fallait essayer de vaincre l'incrédulité universelle, comme on allait bientôt essayer de vaincre l'Europe coalisée. Il y avait alors un homme qui jouissait d'un grand crédit parmi les amis de la liberté, M. de Lafayette, lequel, en rendant justice à l'*Acte additionnel*, disait qu'il n'y croirait que si on le mettait tout de suite en pratique, c'est-à-dire si on convoquait les Chambres. Napoléon résista cette fois, en disant que des Chambres nouvelles, nullement habituées aux situations extrêmes, seraient bien peu propres à assister avec fermeté aux horreurs de la guerre, et qu'au lieu de seconder le gouvernement, elles deviendraient la cause de sa perte si elles se troublaient. On insista, et pour qu'on crût à sa sincérité Napoléon convoqua les Chambres, et commit ainsi une faute impérieusement commandée par la fausseté de sa situation. On a prétendu que tout cela était feint, et que Napoléon ne cédait que pour avoir un appui momen-

tané, sauf à briser ensuite l'instrument dont il se serait servi. Assurément les profondeurs d'une telle âme sont difficiles à pénétrer, et chacun est maître d'y voir ce qu'il veut. Quant à nous, nous croyons au génie de Napoléon; et son génie lui disait que dans l'état des sociétés modernes, il fallait leur permettre de se gouverner elles-mêmes, d'après leur seule prudence; qu'un homme, un très-grand homme, pouvait au lendemain de très-graves bouleversements avoir la prétention de les dominer un moment, mais un moment, que ce moment était passé pour lui, et que ses fautes mêmes en avaient abrégé la durée. D'ailleurs, tout occupé de vaincre l'Europe, ayant mis là tout ce qu'il avait de passion, il se souciait peu du pouvoir qu'on lui laisserait après la guerre, se disant qu'en tout cas il y en aurait assez pour son fils. Si cependant on insiste, et si on demande ce qu'il aurait fait vainqueur, nous répondrons que ces questions reposant sur ce qu'un homme aurait fait dans telle ou telle circonstance qui ne s'est pas réalisée, sont toujours assez puériles, parce que la solution est purement conjecturale; qu'en fait de liberté il faut la prendre de toute main, sauf à en user le mieux possible; qu'avec les grands esprits on dispute moins qu'avec les petits, parce que les contestations se réduisent aux points essentiels, et qu'enfin si la bouillante nature de Napoléon s'était cabrée sous l'aiguillon poignant de la liberté, il n'aurait pas fait pis que tous les princes qui en ont tenté l'essai en France, et qui ont succombé faute de l'avoir acceptée dans toutes ses conséquences.

Ce sont là du reste des problèmes insolubles. Ce qui est vrai, c'est que Napoléon donna complète la monarchie constitutionnelle, qu'on refusa de le croire, juste punition de son passé, et que pour se faire croire, il fut obligé de mettre tout de suite cette monarchie en action par la convocation immédiate des Chambres. Ces Chambres furent composées d'hommes franchement dévoués à la dynastie impériale et à la liberté; mais elles arrivèrent pleines du sentiment public, la défiance, et craignirent par-dessus tout de paraître dupes du despote prétendu corrigé. On les vit en toute occasion faire éclater une susceptibilité singulière, et, au lieu de se montrer unies au pouvoir devant l'Europe, s'empresser de lui créer des obstacles plutôt que de lui prêter leur appui. Les ministres, choisis parmi les personnages les plus considérables du temps et les plus dignes d'estime, Davout, Caulaincourt, Carnot, Cambacérès, avaient appris à exécuter les volontés d'un maître absolu, non pas à persuader des hommes assemblés, et furent aussi maladroits que les Chambres étaient difficiles. Napoléon voyant la désunion surgir tandis qu'il aurait eu besoin d'union pour sauver la France, se hâta d'aller chercher sur les champs de bataille l'ascendant qui lui manquait pour dominer les esprits. Il avait à choisir entre deux plans : un défensif, consistant à attendre l'ennemi sous Paris fortifié, et à manœuvrer au dehors avec deux cent

cinquante mille combattants, et un offensif, consistant à prévenir les deux colonnes envahissantes, à fondre sur celle qui était à sa portée, à la battre, puis à se rejeter sur l'autre avec tout le prestige de la victoire. Le premier plan était plus sûr, mais lent et douloureux, car il laissait envahir nos plus belles provinces; le second au contraire était hasardeux, mais prompt, décisif s'il réussissait, et le grand joueur voulut tout de suite lancer les dés en l'air.

On sait ce qu'il advint de cette campagne de trois jours. Après avoir réuni 124 mille hommes et 350 bouches à feu sans que l'ennemi qui était à deux lieues s'en doutât, il entra en action le 15 juin au matin, surprit Charleroy, passa la Sambre, et, comme il l'avait prévu, trouvant entre les Anglais et les Prussiens un espace négligé, s'y jeta, parvint à battre séparément les Prussiens à Ligny, tandis qu'il opposait Ney aux Anglais vers les Quatre-Bras. Si Ney, moins agité par les épreuves auxquelles il avait été soumis cette année, avait eu sa décision accoutumée, les Anglais eussent été repoussés aux Quatre-Bras, et la victoire de Ligny aurait eu pour conséquence la destruction complète de l'armée prussienne. Malheureusement Ney, quoique toujours héroïque, hésita, et le résultat ne fut pas aussi grand qu'il aurait pu l'être. Pourtant le plan de Napoléon avait réussi dans sa partie essentielle. Les Prussiens étaient battus et séparés des Anglais. Napoléon, laissant à Grouchy le soin de les suivre, marcha aux Anglais et les joignit. Un orage épouvantable retarda la bataille du 18, et elle ne commença qu'à midi. Tout en présageait le succès, le plan du chef, l'ardeur des troupes, mais dès le commencement parut sur la droite le spectre de l'armée prussienne, que Grouchy devait suivre et ne suivit pas. Napoléon fut alors obligé de diviser son armée et son esprit pour faire face à deux ennemis à la fois. Tandis qu'avec une prudence profonde et une fermeté imperturbable il s'appliquait à ménager ses forces, pour se débarrasser des Prussiens d'abord, sauf à revenir ensuite sur les Anglais, Ney, ne se contenant plus, prodigua avant le temps notre cavalerie, qui était notre ressource la plus précieuse, et au moment où ayant triomphé des deux tiers de l'armée prussienne, Napoléon allait se joindre à Ney pour en finir avec l'armée anglaise, il fut assailli tout à coup par le reste des Prussiens que Grouchy malgré le cri de ses soldats avait laissés passer, et après avoir fait des prodiges de ténacité, perdit une vraie bataille de Zama! Son épée fut ainsi brisée pour jamais.

Y avait-il là des fautes? De faute militaire aucune, de fautes politiques ou morales, toutes celles du règne. Ces généraux troublés sans être moins braves, ces soldats fanatiques combattant avant l'ordre, et après un sublime effort d'héroïsme tombant dans une confusion épouvantable, ces ennemis voulant mourir jusqu'au dernier plutôt que de céder, tout cela était l'ouvrage de Napoléon, son ouvrage de quinze ans, mais non

son ouvrage de trois jours, car durant ces trois jours il était resté le grand capitaine.

Replié sur Laon, Napoléon pouvait y rallier l'armée, et laisser divaguer les Chambres, qui ne l'auraient pas arraché de son cheval de bataille. Mais Grouchy n'avait pas donné signe de vie. Il était sauvé, et on l'ignorait, et à Laon Napoléon dut croire qu'il n'aurait qu'à courir après des fuyards. S'il avait su qu'en trois jours il aurait 60 mille hommes ranimés jusqu'à la fureur, il eût attendu. Mais se voyant là sans soldats, il vint à Paris pour en demander aux Chambres, espérant du reste fort peu qu'elles lui en donneraient, car à la sinistre lueur du soleil couchant de Waterloo il avait lu son destin tout entier. Arrivé à Paris, sa présence fit jaillir de tous les esprits une pensée, qui certes était bien naturelle. Cet homme avait compromis la France avec l'Europe, et la compromettait encore gravement. Quand il pouvait la protéger, le péril était moindre; mais ne pouvant ou ne sachant plus vaincre, il devenait un danger sans compensation. Séparer la France de Napoléon fut le sentiment général, et on lui demanda l'abdication, en tenant suspendue sur sa tête la déchéance.

Napoléon pouvait dissoudre la Chambre des représentants : il en avait le droit, et s'il avait espéré sauver le pays, il en aurait eu le devoir. Mais c'est à peine si, en ayant derrière lui les Chambres et la France fortement unies, il aurait pu résister à l'ennemi : réduit à tenter une espèce de coup d'État contre les Chambres, qui contenaient son propre parti, le parti libéral et révolutionnaire, n'ayant plus avec lui que la portion énergique mais violente de la population, obligé de se servir d'elle pour frapper les classes élevées, il aurait paru un soldat furieux, défendant sa vieille tyrannie avec les restes du bonapartisme et de la démagogie expirants. Ce n'était pas avec de telles ressources qu'il était possible de sauver la France. Doutant du succès, ayant dégoût du moyen, il renonça à toute tentative de ce genre. Dans le moment un homme sans méchanceté, mais sans foi, M. Fouché, n'aimant pas les Bourbons qui le méprisaient, aimant moins encore Napoléon qui le contenait, voulant un rôle partout, même au milieu du chaos, dès qu'il vit une occasion favorable de se débarrasser de Napoléon, se hâta de la saisir, et déchaîna le patriotisme de M. de Lafayette en lui faisant donner l'avis, qui était faux, qu'on allait dissoudre la Chambre des représentants. M. de Lafayette dénonça ce projet, et la Chambre des représentants pleine de l'idée qu'il fallait arracher la France toute sanglante des mains de Napoléon, déclara traître quiconque la dissoudrait, et plaça Napoléon entre l'abdication et la déchéance. Il abdiqua donc pour la seconde et dernière fois.

Il n'y avait là rien de coupable de la part de la Chambre des représentants, à une condition cependant, c'était de reconnaître la vérité des choses, de reconnaître que Napoléon écarté aucune résistance n'était

possible, qu'il fallait conclure la paix la plus prompte, et pour cela rappeler les Bourbons, en tâchant d'obtenir d'eux pour la liberté et pour d'illustres têtes compromises les meilleures garanties possibles. L'intrépide Davout, avec le simple bon sens d'un soldat, comprit la difficulté de la guerre sans Napoléon, et proposa le retour aux Bourbons non par l'intrigue, mais par une franche déclaration aux Chambres. Cette manière de conduire les choses ne convenait point à M. Fouché. Tout en traitant secrètement avec les royalistes, il regarda de tout côté pour chercher une autre solution que la leur, et, ne la trouvant point, finit par aboutir aux Bourbons, en tendant secrètement la main pour qu'on y déposât le prix que méritaient ses équivoques services. Mais en prolongeant ainsi la crise, il la rendit humiliante pour tous, car Napoléon une fois humilié, l'Assemblée en croyant lui survivre, et ne faisant pour se défendre que proclamer les droits de l'homme, fut ridicule; Carnot proclamant l'impossibilité de défendre Paris, et cependant ne voulant pas des Bourbons, M. de Lafayette croyant qu'on pouvait faire agréer la République ou une autre dynastie aux souverains coalisés, exposèrent au même ridicule leur noble vie; enfin M. Fouché, l'habile par excellence, M. Fouché ayant paru jouer tout le monde, Napoléon, l'Assemblée, ses collègues, et joué à son tour trois mois après, éconduit, exilé, joignit au ridicule l'odieux, et finit tristement sa carrière, n'ayant à présenter au tribunal de l'histoire qu'une excuse, c'était d'avoir employé le portefeuille de la police, si indignement accepté des Bourbons, à ne commettre que le mal qu'il ne pouvait pas empêcher, triste excuse, car il est révoltant pour un honnête homme de faire du mal, beaucoup de mal, pour que d'autres n'en fassent pas davantage. Déplorables scènes que celles-là, et qui étaient pour les Bourbons et pour les royalistes une cruelle revanche du 20 mars! En contemplant un tel spectacle, on se dit qu'il eût mieux valu cent fois que les Bourbons n'eussent pas été expulsés au 20 mars, car Napoléon n'aurait pas compté dans sa vie la journée de Waterloo, car la Chambre des représentants n'aurait pas vu son enceinte fermée par les baïonnettes ennemies, car la France n'aurait pas subi une seconde fois la présence de l'étranger dans ses murs, la rançonnant, la dépouillant, l'humiliant! Mais pour qu'il en eût été ainsi il aurait fallu que Napoléon restât à l'île d'Elbe, sauf à y mourir en écrivant ses hauts faits, que les révolutionnaires, au lieu de songer à renverser les Bourbons, n'eussent songé qu'à obtenir d'eux la liberté par de longs et patients efforts, que les Bourbons eux-mêmes n'eussent pas cherché à outrager les révolutionnaires, à décevoir les libéraux, à alarmer tous les intérêts, à mécontenter l'armée, ce qui revient à dire qu'il eût fallu que tout le monde eût été sage! Puérile chimère! dira-t-on; puérile en effet, jusqu'à désespérer tous ceux qui veulent tirer de l'expérience d'utiles leçons. Ne

nous décourageons pas cependant. Sans doute, des leçons de l'expérience il reste peu de chose, oui, bien peu, moins qu'il n'a coulé de sang, moins qu'il n'a été ressenti de douleurs! Mais ce peu accumulé de génération en génération, finit par composer ce qu'on appelle la sagesse des siècles, et fait que les hommes, sans devenir des sages, ce qu'ils ne seront jamais, deviennent successivement moins aveugles, moins injustes, moins violents les uns envers les autres. Il faut donc persévérer, et chercher dans les événements même les plus douloureux, de nouveaux motifs de conseiller aux hommes et aux partis la raison, la modération, la justice. N'empêchât-on qu'une faute, une seule, il vaudrait la peine de l'essayer. Et nous, qui avons pu craindre en 1848 de revoir 1793, et qui heureusement n'avons assisté à rien de pareil, ne perdons pas confiance dans les leçons de l'histoire, et donnons-les toujours, pour qu'on en profite au moins quelquefois.

FIN DU LIVRE SOIXANTE ET UNIÈME.

LIVRE SOIXANTE-DEUXIÈME ET DERNIER.

SAINTE-HÉLÈNE.

Irritation des Bourbons et des généraux ennemis contre M. Fouché, accusé d'avoir fait évader Napoléon. — Voyage de Napoléon à Rochefort. — Accueil qu'il reçoit sur la route et à Rochefort même. — Il prolonge son séjour sur la côte, dans l'espoir de quelque événement imprévu. — Un moment il songe à se jeter dans les rangs de l'armée de la Loire. — Il y renonce. — Divers moyens d'embarquement proposés. — Napoléon finit par les rejeter tous, et envoie un message à la croisière anglaise. — Le capitaine Maitland, commandant *le Bellérophon*, répond à ce message qu'il n'a pas d'instructions, mais qu'il suppose que la nation britannique accordera à Napoléon une hospitalité digne d'elle et de lui. — Napoléon prend le parti de se rendre à bord du *Bellérophon*. — Accueil qu'il y reçoit. — Voyage aux côtes d'Angleterre. — Curiosité extraordinaire dont Napoléon devient l'objet de la part des Anglais. — Décisions du ministère britannique à son égard. — On choisit l'île de Sainte-Hélène pour le lieu de sa détention. — Il y sera considéré comme simple général, gardé à vue, et réduit à trois compagnons d'exil. — Napoléon est transféré du *Bellérophon* à bord du *Northumberland*. — Ses adieux à la France et aux amis qui ne peuvent le suivre. — Voyage à travers l'Atlantique. — Soins dont Napoléon est l'objet de la part des marins anglais. — Ses occupations pendant la traversée. — Il raconte sa vie, et sur les instances de ses compagnons, il commence à l'écrire en la leur dictant. — Longueur de cette navigation. — Arrivée à Sainte-Hélène après soixante-dix jours de traversée. — Aspect de l'île. — Sa constitution, son sol et son climat. — Débarquement de Napoléon. — Son premier établissement à *Briars*. — Pour la première fois se trouvant à terre, il est soumis à une surveillance personnelle et continue. — Déplaisir qu'il en éprouve. — Premières nouvelles d'Europe. — Vif intérêt de Napoléon pour Ney, La Bédoyère, Lavallette, Drouot. — Après deux mois, Napoléon est transféré à *Longwood*. — Logement qu'il y occupe. — Précautions employées pour le garder. — Sa vie et ses occupations à Longwood. — Napoléon prend bientôt son séjour en aversion, et n'apprécie pas assez les soins de l'amiral Cockburn pour lui. — Au commencement de 1816, sir Hudson Lowe est envoyé à Sainte-Hélène en qualité de gouverneur. — Caractère de ce gouverneur et dispositions dans lesquelles il arrive. — Sa première entrevue avec Napoléon accompagnée d'incidents fâcheux. — Sir Hudson Lowe craint de mériter le reproche encouru par l'amiral Cockburn, de céder à l'influence du prisonnier. — Il fait exécuter les règlements à la rigueur. — Diverses causes de tracasseries. — Indigne querelle au sujet des dépenses de Longwood. — Napoléon fait vendre son argenterie. — Départ de l'amiral Cockburn, et arrivée du nouvel amiral, sir Pulteney Malcolm. — Excellent caractère de cet officier. — Ses inutiles efforts pour amener un rapprochement entre Napoléon et sir Hudson Lowe. — Napoléon s'emporte et outrage sir Hudson Lowe. — Rupture définitive. — Amertumes de la vie de Napoléon. — Ses occupations. — Ses explications sur son règne. — Ses travaux historiques. — Fin de 1816. — M. de Las Cases est expulsé de Sainte-Hélène. — Tristesse qu'en éprouve Napoléon. — Le premier de l'an à Sainte-Hélène. — Année 1817. — Ne voulant pas être suivi lorsqu'il monte à cheval, Napoléon ne prend plus d'exercice, et sa santé en souffre. — Il reçoit des nouvelles d'Europe. — Sa famille lui offre sa fortune et sa présence. — Napoléon refuse. — Visites de quelques Anglais et leurs entretiens avec Napoléon. — Sir Hudson Lowe inquiet pour la santé de Napoléon, au lieu de lui offrir *Plantation-House*, fait construire une maison nouvelle. — Année 1818. — Conversations de Napoléon sur des sujets de littérature et de religion. — Départ du général Gourgaud. — Napoléon est successivement privé de l'amiral Malcolm et du docteur O'Meara. —

Motifs du départ de ce dernier. — Napoléon se trouve sans médecin. — Instances inutiles de sir Hudson Lowe pour lui faire accepter un médecin anglais. — Année 1819. — La santé de Napoléon s'altère par le défaut d'exercice. — Ses jambes enflent, et de fréquents vomissements signalent une maladie à l'estomac. — On obtient de lui qu'il fasse quelques promenades à cheval. — Sa santé s'améliore un peu. — Napoléon oublie sa propre histoire pour s'occuper de celle des grands capitaines. — Ses travaux sur César, Turenne, le grand Frédéric. — La santé de Napoléon recommence bientôt à décliner. — Difficulté de le voir et de constater sa présence. — Indigne tentative de sir Hudson Lowe pour forcer sa porte. — Année 1820. — Arrivée à Sainte-Hélène d'un médecin et de deux prêtres envoyés par le cardinal Fesch. — Napoléon les trouve fort insuffisants, et se sert des deux prêtres pour faire dire la messe à Longwood tous les dimanches. — Satisfaction morale qu'il y trouve. — Sur les instances du docteur Antomarchi, Napoléon ne pouvant se décider à monter à cheval, parce qu'il est suivi, se livre à l'occupation du jardinage. — Travaux à son jardin exécutés par lui, et ses compagnons d'exil. — Cette occupation remplit une partie de l'année 1820. — Napoléon y retrouve un peu de santé. — Ce retour de santé n'est que momentané. — Bientôt il ressent de vives souffrances d'estomac, ses jambes enflent, ses forces s'évanouissent, et il décline rapidement. — Satisfaction qu'il éprouve en voyant approcher la mort. — Son testament, son agonie, et sa mort le 5 mai 1821. — Ses funérailles. — Appréciation du génie et du caractère de Napoléon. — Son caractère naturel et son caractère acquis sous l'influence des événements. — Ses qualités privées. — Son génie comme législateur, administrateur et capitaine. — Place qu'il occupe parmi les grands hommes de guerre. — Progrès de l'art militaire depuis les anciens jusqu'à la Révolution française. Alexandre, Annibal, César, Charlemagne, les Nassau, Gustave-Adolphe, Condé, Turenne, Vauban, Frédéric et Napoléon. — A quel point Napoléon a porté l'art militaire. Comparaison de Napoléon avec les principaux grands hommes de tous les siècles sous le rapport de l'ensemble des talents et des destinées. — Leçons qui résultent de sa vie. — Fin de cette histoire.

Au milieu de la joie qu'ils éprouvaient de leur entrée à Paris, les Bourbons et les représentants des cours étrangères avaient tout à coup ressenti un chagrin des plus vifs en apprenant que Napoléon avait réussi à s'évader. Ni les uns ni les autres ne se croyaient en sûreté si le grand perturbateur du monde demeurait libre, et dans leur trouble ils ne savaient pas encore si sa mort ne serait pas un sacrifice dû à la sécurité générale. Le malheur de cette évasion était imputé à M. Fouché, et on oubliait déjà qu'il venait de livrer les portes de Paris, pour lui reprocher amèrement de n'avoir pas livré Napoléon, ce qui était une occasion de dire qu'il trahissait tous les partis. Aussi les Bourbons et les alliés en étaient-ils venus d'un engouement extrême à un violent déchainement contre leur favori de ces derniers jours. M. de Talleyrand et le duc de Wellington avaient seuls osé défendre M. Fouché, en disant qu'après tout il leur avait ouvert Paris, et que si l'évasion de Napoléon était la condition de ce service, il ne fallait pas trop se plaindre. Malgré leurs sages réflexions on s'était fort emporté aux Tuileries, et M. Fouché appelé devant le Roi, le soir même de l'entrée à Paris, c'est-à-dire le 8 juillet, n'avait pas osé soutenir la bonne action qu'il avait faite le 6, en réitérant l'ordre d'obliger Napoléon à quitter Rochefort. Il s'en était au contraire humblement défendu, et sur les instances de Louis XVIII il avait promis de faire son

possible pour ressaisir le redoutable fugitif, soit sur terre, soit sur mer. Néanmoins il n'avait pas tenu parole, et, rentré au ministère de la police, il n'avait pas expédié de courrier, laissant ainsi toute leur valeur à ses ordres antérieurs. Quand on a le courage du bien, il faudrait en avoir la fierté. Pourtant mieux vaut encore le faire, lors même que par faiblesse ou intérêt on n'a pas la force de s'en vanter.

Napoléon avait quitté la Malmaison le 29 juin, à cinq heures. La chaleur était suffocante, et les compagnons de Napoléon, muets et profondément tristes, respectaient son silence. Arrivé à Rambouillet il voulut y passer la nuit pour se reposer, disait-il, mais en réalité pour s'éloigner plus lentement de ce trône, duquel il venait de descendre pour tomber dans une affreuse captivité. Un regret, une simple réflexion de ces hommes qui en présence des armées ennemies s'étaient privés de son épée, pouvaient lui rendre le commandement, et il y tenait plus qu'au trône même. Après avoir attendu la nuit et la matinée du 30 juin, il partit au milieu du jour, traversa Tours le lendemain 1er juillet, entretint le préfet quelques instants, prit ensuite la route de Poitiers, s'arrêta en dehors de la ville pendant les heures de la grande chaleur, fut exposé en traversant Saint-Maixent à quelque danger de la part de la populace vendéenne, et arriva dans la soirée à Niort, sans avoir proféré une parole pendant ce long trajet. Reconnu dans cette ville, il y devint l'objet d'un intérêt ardent, car la population, suivant le langage du pays, était *bleue*, par haine des *blancs* dont elle était entourée. Il y avait à Niort des troupes impériales envoyées sur les lieux pour la répression des insurgés, et Napoléon s'y trouvait en parfaite sûreté. La petite hôtellerie où il était descendu fut bientôt entourée de soldats, de gens du peuple, de bourgeois, criant : *Vive l'Empereur!* et demandant avec instance à le voir. Malgré son peu de penchant à se montrer, il consentit à paraître à une fenêtre, et sa présence provoqua des acclamations, qui dilatèrent un moment son cœur profondément serré. — Restez avec nous, lui criait-on de toute part, et à ces cris on ajoutait la promesse de le bien défendre. — Le préfet vint lui-même le supplier de prendre gîte à la préfecture, et il se rendit à tant de témoignages assurément bien désintéressés. Il passa ainsi la journée du 2 juillet à Niort, au milieu d'une émotion inexprimable qu'il partageait, et à laquelle il n'avait guère le désir de se soustraire. Cependant le 3 au matin le général Beker, toujours plein de respect et de déférence, lui fit sentir le danger de ces lenteurs, car d'un instant à l'autre la rade de Rochefort pouvait être bloquée, et il lui deviendrait impossible alors de gagner les États-Unis. Il se décida donc à partir, malgré la peine qu'il éprouvait à quitter une population si amicale et si hospitalière. Il s'éloigna en cachant dans ses mains son visage vivement ému, et fut escorté par la cavalerie, qui le suivit aussi

loin que les forces des chevaux le permirent. Il entra dans Rochefort le 3 juillet au soir.

Le préfet maritime, M. de Bonnefoux, comprenait ses devoirs comme le général Beker. Il voulait obéir au gouvernement, mais en lui obéissant conserver tous les respects dus au grand homme que la fortune venait de mettre à sa discrétion pour quelques jours. La population partageait les sentiments de celle de Niort. Elle avait de véritables obligations à Napoléon, qui avait fait exécuter de vastes travaux sur son territoire, et elle renfermait dans son sein une multitude de marins sortis récemment des prisons d'Angleterre. Il y avait en outre à Rochefort un régiment de marine caserné à l'île d'Aix, une garnison nombreuse, 1,500 gardes nationaux d'élite, beaucoup de gendarmerie réunie pour la répression des royalistes, et par conséquent tous les moyens de protéger l'Empereur déchu, de le seconder même dans une dernière témérité. Le matin du 4 la nouvelle de l'arrivée de Napoléon s'étant répandue, les habitants s'assemblèrent sous ses fenêtres, demandèrent à le voir, et dès qu'il parut poussèrent des cris frénétiques de *Vive l'Empereur!* Fort touché de cet accueil, Napoléon les remercia de la main, et rassuré par le spectacle qu'il avait sous les yeux, certain qu'au milieu d'hommes aussi bien disposés il n'aurait aucun danger à courir, il résolut de s'arrêter quelques jours afin de réfléchir mûrement au parti qu'il avait à prendre. Quitter définitivement le sol de la France, et cette fois pour toujours, était pour lui le plus cruel des sacrifices. Il ne comprenait pas qu'en présence de l'Europe en armes, les hommes qui gouvernaient eussent refusé son concours même à titre de simple général. Il se disait qu'au dernier moment l'armée raisonnerait peut-être d'une manière différente, et, semblable au condamné à mort, il s'attachait aux moindres espérances, même aux plus invraisemblables. Une telle disposition devait le porter à perdre du temps, car le temps perdu sur la côte de France pourrait être du temps gagné, en faisant naître un accident imprévu, tel qu'un acte de désespoir de l'armée par exemple, qui l'appellerait encore à se mettre à sa tête.

Toutefois si le temps en s'écoulant donnait quelque chance à un retour vers lui (retour du reste bien peu probable), il ôtait toute chance d'échapper aux Anglais, et de se dérober à une dure captivité. Il n'était pas possible en effet que les nombreux émissaires qui communiquaient sans cesse avec la flotte anglaise, ne fissent pas connaître l'arrivée de Napoléon à Rochefort, et ne rendissent pas plus étroit le blocus de la côte. Jusqu'au 29 juin la croisière avait paru peu nombreuse et même assez éloignée, mais depuis ce jour-là elle s'était rapprochée des deux pertuis (pertuis Breton et pertuis d'Antioche), par lesquels Rochefort communique avec la mer. Les frégates *la Saale* et *la Méduse*, de

construction récente, réputées les meilleures marcheuses de la marine française, montées par des équipages excellents et tout à fait dévoués, étaient en rade, prêtes à faire voile au premier signal. Les ordres du gouvernement provisoire, renouvelés tout récemment, prescrivaient d'obéir à l'empereur Napoléon, de le transporter partout où il voudrait, excepté sur les côtes de France. Le commandant de *la Saale*, le capitaine Philibert, ayant les deux frégates sous ses ordres, était un marin expérimenté, fidèle à ses devoirs, mais moins audacieux que son second, le capitaine Ponée, commandant de *la Méduse*, et disposé à tout tenter pour déposer Napoléon en terre libre. Ce brave officier y voyait un devoir à remplir envers le malheur et envers la gloire de la France, personnifiée à ses yeux dans la personne de Napoléon, qui ne lui semblait pas moins glorieux pour être aujourd'hui le vaincu de Waterloo.

A peine arrivé, Napoléon voulut qu'on examinât dans un conseil de marine les divers partis à prendre pour se soustraire à la croisière anglaise, et gagner la pleine mer. Le préfet maritime appela à ce conseil les marins les plus expérimentés du pays, et entre autres l'amiral Martin, vieil officier de la guerre d'Amérique, fort négligé sous l'Empire, mais qui se conduisit en cette occasion comme s'il eût toujours été comblé de faveurs. Malgré le rapprochement de la croisière anglaise, les deux frégates étaient réputées si bonnes voilières, qu'on ne doutait pas, une fois les pertuis franchis, de les voir échapper à toutes les poursuites de l'ennemi. Mais il eût fallu pour cela des vents favorables, et malheureusement les vents se montraient obstinément contraires. Un capitaine de vaisseau danois, Français de naissance, réduit à servir en Danemark faute d'emploi dans sa patrie, offrait de transporter Napoléon en Amérique, et de le cacher si bien que les Anglais ne pussent le découvrir. Il demandait seulement qu'on indemnisât ses armateurs du dommage qui pourrait résulter pour eux d'une semblable expédition. Tout annonçait la parfaite bonne foi de ce brave homme, mais il répugnait à Napoléon de s'enfoncer dans la cale d'un vaisseau neutre, et de s'exposer à être surpris dans une position peu digne de lui. L'amiral Martin imagina une autre combinaison. Il y avait aux bouches de la Gironde une corvette bien armée, et montée par un officier d'une rare audace, le capitaine Baudin (depuis amiral Baudin), ayant déjà perdu un bras au feu, et capable des actes les plus téméraires. Il était facile de remonter de la Charente dans la Seudre, sur un canot bien armé, et puis en faisant un trajet de quelques lieues dans les terres, d'atteindre Royan, où Napoléon pourrait s'embarquer. La Gironde attirant alors beaucoup moins que la Charente l'attention des Anglais, il y avait grande chance de gagner la pleine mer, et d'aborder sain et sauf aux rivages d'Amérique.

Cette combinaison ingénieuse parut convenir à Napoléon, et, sans

l'adopter définitivement, il fut décidé qu'on examinerait si elle était praticable. Pendant ce temps, des vents favorables pouvaient se lever, et il n'était même pas impossible qu'on reçût les sauf-conduits demandés au duc de Wellington. C'étaient là de spécieux prétextes pour perdre du temps, prétextes qui plaisaient à Napoléon plus qu'il ne se l'avouait à lui-même. En ce moment son frère Joseph, après avoir couru plus d'un péril, venait d'arriver à Rochefort. Il avait vu les colonnes de l'armée française en marche vers la Loire, et il avait recueilli les discours de la plupart de ses chefs, lesquels demandaient instamment que Napoléon se mît à leur tête, et en prolongeant la guerre essayât d'en appeler de Waterloo à quelque événement heureux, toujours possible sous son commandement.

Ces nouvelles agitèrent fortement Napoléon, et il y avait de quoi. Il est certain qu'en approchant des provinces de l'Ouest, l'armée française réunie à tout ce qui avait été envoyé dans ces provinces, devait s'élever à 80 mille hommes, que placée derrière la Loire elle avait bien des moyens de disputer cette ligne aux ennemis, qui s'affaibliraient à mesure qu'ils s'enfonceraient en France, et qu'en se battant avec le désespoir de 1814 elle pouvait remporter quelque victoire féconde en conséquences. Perdus pour perdus, les chefs militaires les plus compromis, ayant Napoléon à leur tête, n'avaient pas mieux à faire que de risquer ce dernier effort, qui, à leurs yeux, aux yeux de la nation, aurait pour excuse le désir d'arracher la France aux mains de l'étranger.

Napoléon se mit à peser les diverses chances qui s'offraient encore, et si chaque fois qu'il abordait ce sujet il était animé d'une vive ardeur, cette ardeur s'éteignait bientôt à la réflexion. A tenter une telle aventure il aurait dû le faire à Paris, quand il avait encore le pouvoir dans les mains et toutes les ressources de la France à sa disposition. Mais maintenant qu'il avait abdiqué, qu'il avait abandonné le pouvoir légal, qu'en face des Bourbons rentrés à Paris il n'était plus qu'un rebelle, que retiré derrière la Loire il aurait la France non-seulement partagée moralement comme la veille de l'abdication, mais partagée matériellement, les probabilités de succès étaient devenues absolument nulles. Sans doute il ferait durer la lutte, mais en couvrant le pays de ruines; et en étendant les horreurs de la guerre du nord de la France qui seul les avait connues, au centre, au midi qui ne les avaient ressenties que par la conscription. Napoléon se dit donc à lui-même qu'il était trop tard, et qu'à risquer un coup de désespoir il aurait fallu le faire en arrivant à Paris, et en dissolvant le jour même la Chambre des représentants. Pourtant ce n'était pas d'un seul coup que l'idée d'une dernière tentative pouvait sortir définitivement de l'esprit de Napoléon. Quand il l'avait écartée, elle revenait après quelques heures d'abandon, ravivée par l'abandon même, et par

l'horreur de la situation qu'il entrevoyait. Il laissa s'écouler ainsi les 5, 6, 7 juillet, ayant l'air d'examiner les diverses propositions d'embarquement qu'on lui avait soumises, d'attendre les vents qui ne se levaient pas, et en réalité n'employant le temps qu'à repousser et à reprendre tour à tour la résolution de se jeter dans les rangs de l'armée de la Loire, résolution plus funeste encore si elle s'était accomplie, que celle qui l'avait ramené de l'île d'Elbe, et dont le résultat le plus probable eût été d'ajouter un nouveau et plus affreux désastre à l'immense désastre de Waterloo.

Le digne général Beker contemplait avec douleur cette longue temporisation, et n'osait prendre sur lui de pousser pour ainsi dire hors du territoire l'homme qui, aux yeux de tout Français éclairé et patriote, avait tant de torts, mais tant de titres. Cependant différer n'était plus possible. La raison disait que chaque heure écoulée compromettait la sûreté de Napoléon, et d'ailleurs les ordres venus de Paris ne laissaient même plus le choix de la conduite à tenir. En effet, soit le gouvernement provisoire tout entier, soit le ministre de la marine Decrès, resté très-fidèle à son maître, répétaient au général Beker qu'il fallait faire partir Napoléon, dans son intérêt comme dans celui de l'État, que la prolongation de sa présence sur les côtes rendait les négociations de paix plus difficiles, et donnait aux Anglais le temps de resserrer étroitement le blocus. Le ministre de la marine, en pressant le général Beker de hâter ce départ, l'autorisait à y employer non-seulement les frégates, mais tous les bâtiments disponibles à Rochefort, sans consulter aucunement l'intérêt de ces bâtiments. Ce que le ministre ne disait pas, mais ce que le général Beker devinait parfaitement, c'est que le gouvernement provisoire n'avait plus que quelques heures à vivre, et que le gouvernement qui lui succéderait donnerait de nouveaux ordres, probablement fort rigoureux pour la personne de l'Empereur déchu.

Le 8 au matin le général Beker fit part à Napoléon des instances du gouvernement provisoire, instances sincères et inspirées par les motifs les plus honorables. Il lui fit remarquer à quel point la difficulté de franchir la croisière anglaise s'augmentait chaque jour, et enfin il ne lui dissimula point la plus grave de ses craintes, la survenance de nouveaux ordres, si, comme tout l'annonçait, le gouvernement provisoire était renversé au profit de l'émigration victorieuse. Ces raisons étaient si fortes que Napoléon n'y objecta rien, et prescrivit de tout préparer pour que dans la journée on se rendît à l'île d'Aix.

Le soir en effet, il monta en voiture pour se diriger vers Fouras, à l'embouchure de la Charente dans la rade de l'île d'Aix. La population avertie de son départ, accourut sur son passage, et l'accompagna des cris de *Vive l'Empereur!* Tous les cœurs étaient vivement émus, et des larmes

coulaient des yeux de beaucoup de vieux visages hâlés par la mer et la guerre. Napoléon, partageant l'émotion de ceux qui saluaient ainsi son malheur, leur fit de la main des adieux expressifs, et partit. Plusieurs voitures contenant ses compagnons de voyage suivaient la sienne, et à la chute du jour on atteignit les bords de la mer. Le vent désiré ne soufflait pas, et cependant Napoléon, au lieu de se transporter à l'île d'Aix, aima mieux coucher à bord de *la Saale*, afin de pouvoir profiter de la première brise favorable. Il monta dans les canots des frégates, et fut accueilli sur *la Saale* avec un profond respect. Rien n'était encore prêt pour l'y recevoir, et il s'installa comme il put sur ce bâtiment qui semblait destiné à le porter en Amérique.

Le lendemain les vents restant les mêmes, Napoléon visita l'île d'Aix. Il s'y rendit avec sa suite dans les canots des frégates. Les habitants étaient tous accourus à l'endroit où il devait débarquer, et l'accueillirent avec des transports. Il passa en revue le régiment de marine qui était composé de quinze cents hommes sur lesquels on pouvait compter. Ils firent entendre à Napoléon les cris ardemment répétés de *Vive l'Empereur!* en y ajoutant ce cri, plus significatif encore : *A l'armée de la Loire!* Napoléon les remercia de leurs témoignages de dévouement, et alla visiter les immenses travaux exécutés sous son règne pour la sûreté de cette grande rade. Toujours suivi par la population et les troupes, il se rendit au quai d'embarquement, et vint coucher à bord des frégates.

Le lendemain, il fallait enfin se décider pour un parti ou pour un autre. Le préfet maritime Bonnefoux apporta de nouvelles dépêches de Paris pour le général Beker. Celles-ci étaient encore plus formelles que les précédentes. Elles ôtaient toute espérance d'obtenir les sauf-conduits demandés, prescrivaient le départ immédiat, autorisaient de nouveau à expédier les frégates à tout risque, et si les frégates trop visibles ne paraissaient pas propres à tromper la vigilance de l'ennemi, à se servir d'un aviso bon marcheur, qui transporterait Napoléon partout où il voudrait, excepté sur une partie quelconque des rivages de la France. Ces dépêches modifiaient en un seul point les dépêches antérieures. Jusqu'ici, prévoyant le cas où Napoléon serait tenté de se confier aux Anglais, elles avaient défendu de l'y aider, le gouvernement provisoire craignant qu'on ne l'accusât d'une trahison. Maintenant ce gouvernement commençant à croire, d'après les passions qui éclataient sous ses yeux, que Napoléon serait moins en danger dans les mains de l'Angleterre que dans celles de l'émigration victorieuse, autorisait à communiquer avec la croisière anglaise, mais sur une demande écrite de Napoléon, de manière qu'il ne pût s'en prendre qu'à lui-même des conséquences de sa détermination.

D'après de telles instructions il n'y avait plus à hésiter, et il fallait

adopter une résolution quelconque. Le capitaine français Besson, commandant le vaisseau neutre danois, persistait dans son offre, certain de cacher si bien Napoléon que les Anglais ne pourraient le découvrir; mais Napoléon répugnait toujours à ce mode d'évasion. Sortir avec les frégates n'était pas devenu plus facile, bien que le vent fût moins contraire, et dans le doute on envoya une embarcation pour reconnaître les passes et la position qu'y occupaient les Anglais. On reprit en outre la proposition fort ingénieuse du vieil amiral Martin, consistant à remonter la Seudre en canot, à traverser à cheval la langue de terre qui séparait la Charente de la Gironde, et à s'embarquer ensuite à bord de la corvette du capitaine Baudin. Un officier fut dépêché auprès de ce dernier afin de prendre tous les renseignements nécessaires. Enfin, pour ne négliger aucune des issues par lesquelles on pouvait se tirer de cette situation si embarrassante, Napoléon imagina d'envoyer l'un des amis qui l'accompagnaient auprès de la croisière anglaise, pour savoir si, par hasard, on n'y aurait pas reçu les sauf-conduits qui n'avaient pas été transmis de Paris, et surtout si on serait disposé à l'y accueillir d'une manière à la fois convenable et rassurante. Au fond, Napoléon inclinait plus à en finir par un acte de confiance envers la nation britannique, que par une témérité d'un succès peu vraisemblable, et tentée par des moyens peu conformes à sa gloire. S'il était découvert caché dans la cale d'un vaisseau neutre, ses ennemis auraient la double joie de le capturer et de le surprendre dans une position indigne de lui. S'il était arrêté à la suite d'un combat de frégates, on dirait qu'après avoir fait verser tant de sang pour son ambition, il venait d'en faire verser encore pour sa personne, et dans les deux cas on aurait sur lui tous les droits de la guerre. Supposé même qu'il réussît à gagner l'Amérique, il était sans doute assuré qu'elle l'accueillerait avec empressement, car il jouissait chez elle d'une très-grande popularité, mais il n'était pas aussi certain qu'elle saurait le défendre contre les revendications de l'Europe, qui ne manquerait pas de le redemander avec menace, de l'exiger même au besoin par la force. Devait-il, après avoir rempli l'ancien monde des horreurs de la guerre, les porter jusque dans le nouveau? Bien qu'il rêvât une vie calme et libre au sein de la vaste nature américaine, il avait trop de sagacité pour croire que le vieux monde lui laisserait cet asile, et n'irait pas l'y chercher à tout prix. Il aimait donc mieux s'adresser aux Anglais, essayer de les piquer d'honneur par un grand acte de confiance, en se livrant à eux sans y être forcé, et en tâchant d'obtenir ainsi de leur générosité un asile paisible et respecté. Ils l'avaient accordé à Louis XVIII, et à tous les princes qui l'avaient réclamé : refuseraient-ils à lui seul ce qu'ils avaient accordé à tous les malheureux illustres? Sans doute, il n'était point un réfugié inoffensif comme Louis XVIII; mais en contractant au nom de son hon-

neur, au nom de sa gloire, l'engagement de ne plus troubler le repos du monde, ne pourrait-il pas obtenir qu'on ajoutât foi à sa parole? D'ailleurs, sans précisément le constituer captif, il était possible de prendre contre lui des précautions auxquelles il se prêterait, et qui calmeraient les inquiétudes de l'Europe. S'il réussissait, il serait au comble de ses vœux, de ceux du moins qu'il lui était permis de former dans sa détresse, car bien que la liberté au fond des solitudes américaines lui plût, la vie privée au milieu d'une des nations les plus civilisées du monde, dans le commerce des hommes éclairés, lui plaisait davantage. Renoncer à la vie agitée, terminer sa carrière au sein du repos, de l'amitié, de l'étude, de la société des gens d'esprit, était son rêve du moment. Quoi qu'il pût advenir, une telle chance valait à ses yeux la peine d'une tentative, et il chargea M. de Las Cases qui parlait l'anglais, et le duc de Rovigo qui avait toute sa confiance, de se transporter à bord du *Bellérophon*, sur lequel flottait le pavillon du commandant de la station anglaise, pour y recueillir les informations nécessaires.

Dans la nuit du 9 au 10 juillet, MM. de Las Cases et de Rovigo se rendirent sur un bâtiment léger à bord du *Bellérophon*. Ils y furent reçus par le capitaine Maitland, commandant de la croisière, avec infiniment de politesse, mais avec une réserve qui n'était guère de nature à les éclairer sur les intentions du gouvernement britannique. Le capitaine Maitland ne connaissait des derniers événements que la seule bataille de Waterloo. Le départ de Napoléon, sa présence à Rochefort, étaient des circonstances tout à fait nouvelles pour lui. Il n'avait point reçu de sauf-conduits, et il en résultait naturellement qu'il arrêterait tout bâtiment de guerre qui voudrait forcer le blocus, et visiterait tout bâtiment neutre qui voudrait l'éluder. Quant à la personne de Napoléon, il n'avait ni ordre, ni défense de l'accueillir, le cas n'ayant pas été prévu. Mais c'était chose toute simple qu'il le reçût à son bord, car on reçoit toujours un ennemi qui se rend, et il ne doutait pas que la nation anglaise ne traitât l'ancien empereur des Français avec les égards dus à sa gloire et à sa grandeur passée. Cependant il ne pouvait, à ce sujet, prendre aucun engagement, étant absolument dépourvu d'instructions pour un cas aussi extraordinaire et si difficile à prévoir. Du reste, le capitaine Maitland offrait d'en référer à son supérieur, l'amiral Hotham, qui croisait actuellement dans la rade de Quiberon. Les deux envoyés de Napoléon accédèrent à cette proposition, et se retirèrent satisfaits de la politesse du chef de la station, mais fort peu renseignés sur ce qu'on pouvait attendre de la générosité britannique. Le capitaine Maitland les suivit avec *le Bellérophon*, et vint mouiller dans la rade des Basques, pour être plus en mesure, disait-il, de donner suite aux communications commencées.

Le 11, Napoléon reçut le rapport de MM. de Rovigo et de Las Cases,

rapport assez vague comme on le voit, point alarmant sans doute, mais pas très-rassurant non plus sur les conséquences d'un acte de confiance envers l'Angleterre. L'officier envoyé pour reconnaître les pertuis déclara que les Anglais étaient plus rapprochés, plus vigilants que jamais, et que passer sans être aperçu était à peu près impossible. Il n'y avait donc que le passage de vive force qui fût praticable, et pour y réussir, la difficulté véritable était *le Bellérophon*, qui était venu prendre position dans la rade des Basques. C'était un vieux soixante-quatorze, marcheur médiocre, et qui n'était pas un obstacle insurmontable pour deux frégates toutes neuves, bien armées, montées par des équipages dévoués, et très-fines voilières. Quant aux autres bâtiments anglais composant la station, ils étaient de si faible échantillon qu'on n'avait pas à s'en préoccuper. Il y avait encore d'ailleurs dans le fond de la rade une corvette et divers petits bâtiments dont on pourrait se servir, et en ne perdant pas de temps, en faisant acte d'audace, on réussirait vraisemblablement à franchir le blocus de vive force.

Napoléon s'adressa aux deux capitaines commandants de *la Saale* et de *la Méduse*, pour savoir ce qu'ils pensaient d'une semblable tentative. Les vents étaient devenus variables, et la difficulté naissant du temps n'était plus aussi grande. Cette situation provoqua de la part du capitaine Ponée, commandant de *la Méduse*, une proposition héroïque. Il soutint qu'on pouvait sortir moyennant un acte de dévouement, et cet acte il offrait de l'accomplir, en répondant du succès. Il lèverait l'ancre, disait-il, au coucher du soleil, moment où soufflait ordinairement une brise favorable à la sortie. Il irait se placer bord à bord du *Bellérophon*, lui livrerait un combat acharné, et demeurerait attaché à ses flancs jusqu'à ce qu'il l'eût mis, en sacrifiant *la Méduse*, dans l'impossibilité de se mouvoir. Pendant ce temps, *la Saale* gagnerait la pleine mer, en laissant derrière elle, ou en mettant hors de combat les faibles bâtiments qui voudraient s'opposer à sa marche.

Ce hardi projet présentait des chances de succès presque assurées, et Napoléon en jugea ainsi. Mais le capitaine Philibert, qui était chargé de la partie la moins dangereuse de l'œuvre, et qui dès lors était plus libre d'écouter les considérations de la prudence, parut craindre la responsabilité qui pèserait sur lui s'il vouait à une perte presque certaine l'un des deux bâtiments placés sous son commandement. Il n'y aurait eu qu'un égal dévouement de la part des deux capitaines qui aurait pu décider Napoléon à accepter le sacrifice proposé. Prenant la main du capitaine Ponée et la serrant affectueusement, il refusa son offre en lui disant qu'il ne voulait pas pour le salut de sa personne sacrifier d'aussi braves gens que lui, et qu'il désirait au contraire qu'ils se conservassent pour la France. —

Dès ce moment il n'y avait plus à songer aux frégates. Restait le projet d'aller s'embarquer sur la Gironde. L'officier envoyé auprès du capitaine Baudin était revenu avec des renseignements sous quelques rapports très-favorables. Le capitaine Baudin déclarait sa corvette excellente, répondait de sortir avec elle, et de conduire Napoléon où il voudrait. Malheureusement le trajet par terre était presque impraticable, car il fallait l'exécuter à travers des campagnes où les royalistes dominaient complétement. Les esprits y étaient en éveil, et on courait le danger d'être enlevés si on était peu nombreux, ou d'avertir les Anglais si on était en nombre suffisant pour se défendre. Cette issue elle-même était donc presque fermée, tandis que celle des deux frégates venait de se fermer absolument.

Le lendemain 12, Napoléon reçut la visite de son frère, et des dépêches de Paris qui contenaient le récit des derniers événements. Le gouvernement provisoire était renversé, M. Fouché était maître de Paris pour le compte de Louis XVIII, et de nouveaux ordres fort hostiles étaient à craindre. Dès ce moment il fallait s'éloigner des rivages de France, n'importe comment, car les Anglais eux-mêmes étaient moins à redouter pour Napoléon que les émigrés victorieux. Napoléon quitta donc *la Saale*, les frégates ne pouvant plus être le moyen de transport qui le conduirait dans un autre hémisphère. Il reçut les adieux chaleureux des équipages, et se fit débarquer à l'île d'Aix, où la population l'accueillit comme les jours précédents. Il fallait enfin prendre un parti, et le prendre tout de suite. Remonter la Seudre en canot, et traverser à cheval la langue de terre qui sépare la Charente de la Gironde, était devenu définitivement impossible, car depuis les dernières nouvelles de Paris, le drapeau blanc flottait dans les campagnes. Les royalistes y étaient triomphants et on n'avait aucune espérance de leur échapper. Mais il surgit une proposition nouvelle tout aussi plausible et tout aussi héroïque que celle du capitaine Ponée. Le bruit s'étant répandu que les frégates n'auraient pas l'honneur de sauver Napoléon, par suite de l'extrême prudence qu'avait montrée l'un des deux capitaines, les jeunes officiers, irrités, imaginèrent un autre moyen de se dérober à l'ennemi. Ils offrirent de prendre deux chasse-marée (espèce de gros canots pontés), de les monter au nombre de quarante à cinquante hommes résolus, de les conduire à la rame ou à la voile en dehors des passes, et ensuite de se livrer à la fortune des vents, qui pourrait leur faire rencontrer un bâtiment de commerce dont ils s'empareraient, et qu'ils obligeraient de les transporter en Amérique. Il était hors de doute qu'à la faveur de la nuit et à la rame ils passeraient sans être aperçus. Une grave objection s'élevait cependant contre cette nouvelle combinaison. Dans ces parages, il était probable que si on ne trouvait pas immédiatement un bâtiment de commerce, on serait poussé

à la côte d'Espagne, où il y aurait les plus grands dangers à courir.

Néanmoins le projet fut accueilli, et ces braves officiers furent autorisés à tout préparer pour son exécution. Ils choisirent les plus vigoureux, les plus hardis d'entre eux, s'adjoignirent un nombre suffisant de matelots d'élite, et le lendemain au soir, 13, ils amenèrent leurs deux embarcations au mouillage de l'île d'Aix. Le parti de Napoléon était pris, et il allait essayer de ce mode d'évasion, lorsqu'une indicible confusion se produisit autour de lui. Les personnes qui l'accompagnaient étaient nombreuses, et parmi elles se trouvaient les familles de plusieurs de ses compagnons d'exil. Celles qui ne partaient pas éprouvaient la douleur de la séparation, les autres la terreur d'une tentative qui allait les exposer dans de frêles canots à l'affreuse mer du golfe de Gascogne. Les femmes sanglotaient. Ce spectacle bouleversa l'âme ordinairement si ferme de Napoléon. On fit valoir auprès de lui diverses raisons, auxquelles il ne s'était pas arrêté d'abord, telles que la possibilité, si on ne rencontrait pas tout de suite un bâtiment de commerce, d'être poussé à la côte d'Espagne où l'on périrait misérablement, et la très-grande probabilité aussi d'être aperçu par les Anglais, qui ne manqueraient pas de poursuivre et de saisir les deux canots. — Eh bien, dit-il à la vue des larmes qui coulaient, finissons-en, et livrons-nous aux Anglais, puisque de toute manière nous avons si peu de chance de leur échapper. — Il remercia les braves jeunes gens qui offraient de le sauver au péril de leur vie, et il résolut de se livrer lui-même le lendemain à la marine britannique.

Le lendemain 14 il envoya de nouveau à bord du *Bellérophon* pour savoir quelle avait été la réponse que le capitaine Maitland avait reçue de son supérieur l'amiral Hotham, lequel, avons-nous dit, croisait dans la rade de Quiberon. Ce fut encore M. de Las Cases, accompagné cette fois du général Lallemand, qui fut chargé de cette mission. Le capitaine Maitland répéta qu'il était prêt à recevoir l'empereur Napoléon à son bord, mais sans prendre aucun engagement formel, puisqu'on n'avait pas eu le temps de demander des instructions à Londres. Il affirma de nouveau, toujours d'après son opinion personnelle, que l'Empereur trouverait en Angleterre l'hospitalité que les fugitifs les plus illustres y avaient obtenue en tout temps. En parlant ainsi le capitaine Maitland ne prévoyait pas le sort qui attendait Napoléon en Angleterre, mais évidemment le désir d'attirer à son bord l'ancien maître du monde, et de pouvoir l'amener à ses compatriotes émerveillés d'une telle capture, le disposait à promettre un peu plus qu'il n'espérait, car il ne pouvait pas supposer que le gouvernement anglais laisserait Napoléon aussi libre que Louis XVIII. En promettant ainsi un peu plus qu'il n'espérait à des malheureux enclins à croire plus qu'on ne leur promettait, il contribuait à produire une illusion qui n'était pas loin d'équivaloir à un mensonge. Le général Lalle-

mand qui était condamné à mort, ayant demandé s'il était possible que l'Angleterre livrât au gouvernement français lui et plusieurs de ses compagnons d'infortune placés dans la même position, le capitaine Maitland repoussa cette crainte comme un outrage, et devint sur ce point tout à fait affirmatif, ce qui prouvait qu'il faisait bien quelque différence entre la situation du général Lallemand et celle de Napoléon, et qu'il ne méconnaissait pas complétement le danger auquel celui-ci s'exposait en venant à bord du *Bellérophon*. Du reste à l'égard de la personne de l'Empereur déchu, il répéta toujours qu'il n'avait aucun pouvoir de s'engager, et qu'il se bornait à dire comme citoyen anglais ce qu'il présumait de la magnanimité de sa nation.

Rassurés par ce langage plus qu'il n'aurait fallu l'être, MM. de Las Cases et Lallemand revinrent à l'île d'Aix pour informer Napoléon du résultat de leur mission. Il les écouta avec attention, et forcé qu'il était de se confier aux Anglais, il vit dans ce qu'on lui rapportait une raison d'espérer des traitements au moins supportables, et dans sa détresse c'était tout ce qu'il pouvait se flatter d'obtenir. Cependant avant de se déterminer il délibéra une dernière fois avec le petit nombre d'amis qui l'entouraient sur la résolution qu'il s'agissait de prendre. Tous les moyens d'évasion avaient été proposés, examinés, abandonnés. Il ne restait plus de choix qu'entre un acte de confiance envers l'Angleterre ou un acte de désespoir en France, en se rendant à l'armée de la Loire. On avait des nouvelles de cette armée, on connaissait ses amers regrets, son exaltation, et on savait que Napoléon en obtiendrait encore des efforts héroïques. Les moyens d'aller à elle ne manquaient pas. On avait le régiment de marine de l'île d'Aix qui était de 1500 hommes, et qui avait fait retentir le cri significatif : *A l'armée de la Loire!* On avait la garnison de Rochefort qui n'était pas moins bien disposée, et en outre quatre bataillons de fédérés qui offraient leur concours, quoi que Napoléon voulût tenter. Ces divers détachements composaient une force d'environ cinq à six mille hommes, avec lesquels Napoléon pourrait traverser en sûreté la Vendée pour rejoindre l'armée de la Loire, qui eût été ainsi renforcée d'un gros contingent et surtout de sa présence. Mais ces facilités ne pouvaient faire oublier la gravité de l'entreprise, et les nouveaux malheurs qu'on allait verser sur la France. Il n'y avait en effet d'autre chance que de prolonger inutilement les calamités de la guerre, pour aboutir à la même catastrophe, avec une plus grande effusion de sang, et une plus grande aggravation de sort pour les vaincus. Tout cela était d'une telle évidence, que Napoléon ayant commis envers la France la faute d'y revenir, ne voulut pas commettre celle d'y reparaître une troisième fois pour la ruiner complétement. Il prit donc à ses risques et périls le parti de se rendre aux Anglais. Il résolut de le faire avec la grandeur qui lui

convenait, et il écrivit au prince régent la lettre suivante, que le général Gourgaud devait porter en Angleterre et remettre au prince lui-même.

« Altesse Royale, écrivait-il, en butte aux factions qui divisent mon » pays et à l'inimitié des plus grandes puissances de l'Europe, j'ai terminé » ma carrière politique. Je viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer » du peuple britannique. Je me mets sous la protection de ses lois que » je réclame de Votre Altesse Royale, comme celle du plus puissant, du » plus constant, du plus généreux de mes ennemis. »

Cette lettre, en tout autre temps, eût certainement touché l'honneur anglais. Dans l'état des haines, des terreurs que Napoléon inspirait, elle n'était qu'un appel inutile à une magnanimité tout à fait sourde en ce moment. Napoléon chargea MM. de Las Cases et Gourgaud de retourner à bord du *Bellérophon,* d'y annoncer son arrivée pour le lendemain, et de demander passage pour le général Gourgaud, porteur de la lettre au prince régent. Ces messieurs, arrivés à bord du *Bellérophon,* y firent éclater une véritable joie en annonçant la résolution de Napoléon, et y trouvèrent un accueil conforme au sentiment qu'ils excitaient. On leur promit de recevoir l'*Empereur* (car c'est ainsi qu'on s'exprima) avec les honneurs convenables, et de le transporter tout de suite en Angleterre, accompagné des personnes qu'il voudrait emmener avec lui. Un bâtiment léger fut donné au général Gourgaud pour qu'il pût remplir sa mission auprès du prince régent.

Le moment était venu pour Napoléon de quitter pour jamais la terre de France. Le 15 au matin il se disposa à partir de l'île d'Aix, et adressa au général Beker de touchants adieux. — Général, lui dit-il, je vous remercie de vos procédés nobles et délicats. Pourquoi vous ai-je connu si tard? vous n'auriez jamais quitté ma personne. Soyez heureux, et transmettez à la France l'expression des vœux que je fais pour elle. — En terminant ces paroles, il serra le général dans ses bras avec la plus profonde émotion. Celui-ci ayant voulu l'accompagner jusqu'à bord du *Bellérophon,* Napoléon s'y opposa. — Je ne sais ce que les Anglais me réservent, lui dit-il, mais s'ils ne répondent pas à ma confiance, on prétendrait que vous m'avez livré à l'Angleterre.—Cette parole, qui prouvait qu'en se donnant aux Anglais, Napoléon ne se faisait pas beaucoup d'illusion, fut suivie de nouveaux témoignages d'affection pour le général Beker, lequel était en larmes. Il descendit ensuite au rivage au milieu des cris, des adieux douloureux de la foule, et s'embarqua avec ses compagnons d'exil dans plusieurs canots pour se rendre à bord du brick *l'Épervier.* Le capitaine Maitland l'attendait sous voile, et jusqu'au dernier moment il manifesta l'anxiété la plus vive, craignant toujours de voir s'échapper de ses mains le trophée qu'il désirait offrir à ses compatriotes. Enfin, quand il aperçut *l'Épervier* se dirigeant vers *le Bellérophon,*

il ne dissimula plus sa joie, et fit mettre son équipage sous les armes pour recevoir le grand vaincu qui venait lui apporter sa gloire et ses malheurs. Il descendit jusqu'au bas de l'échelle du vaisseau pour donner la main à Napoléon, qu'il qualifia d'*empereur*. Lorsqu'on fut monté sur le pont, il lui présenta son état-major, comme il eût fait envers le souverain de la France lui-même. Napoléon répondit avec une dignité tranquille aux politesses du capitaine Maitland, et lui dit qu'il venait avec confiance chercher la protection des lois britanniques. Le capitaine répéta que personne n'aurait jamais à se repentir de s'être confié à la généreuse Angleterre. Il établit Napoléon le mieux qu'il put à bord du *Bellérophon*, et lui annonça la visite prochaine de l'amiral Hotham. Bientôt en effet cet amiral arriva sur *le Superbe*, et se présenta à Napoléon avec les formes les plus respectueuses. Il le pria de lui faire l'honneur de visiter *le Superbe* et d'y dîner. Napoléon y consentit, et fut traité à bord du *Superbe* en véritable souverain. Après y avoir séjourné quelques heures, il repassa sur *le Bellérophon*, malgré le désir que lui manifesta l'amiral de le conserver à son bord. Napoléon aurait pu trouver sur *le Superbe* un établissement plus commode, mais il craignait d'affliger le capitaine Maitland qui lui avait montré les plus grands empressements, et qui semblait fort jaloux de le posséder. Il resta donc sur *le Bellérophon*, et on fit voile pour l'Angleterre.

Les vents étant faibles, on eut de la peine à gagner la Manche en remontant les côtes de France. Napoléon se montrait doux et tranquille, et se promenait sans cesse sur le pont du *Bellérophon*, observant les manœuvres, adressant aux marins anglais des questions auxquelles ceux-ci répondaient avec une extrême déférence, et en lui conservant tous ses titres. Personne n'eût pu croire, ni à son calme, ni aux respects qu'il inspirait, qu'il était tombé du plus haut des trônes dans le plus profond des abîmes !

La navigation fut lente. Le 23 juillet on aperçut Ouessant de manière à distinguer parfaitement les côtes de France, et le 24 au matin on mouilla dans la rade de Torbay pour prendre les ordres de l'amiral Keith, chef des diverses croisières de l'Océan. Ces ordres ne se firent pas attendre, et *le Bellérophon* fut invité à venir jeter l'ancre dans la rade de Plymouth. A peine s'y trouvait-il que deux frégates fortement armées vinrent se ranger sur ses flancs, et le placer ainsi sous la garde de leurs canons. On vit plusieurs fonctionnaires anglais se succéder, recevoir des communications du capitaine Maitland, lui en apporter, sans que rien transpirât du sujet de leurs entretiens. L'amiral Keith se rendit à bord du *Bellérophon* pour faire à Napoléon une visite de convenance, visite qui fut courte, et pendant laquelle il ne prononça pas un mot qui eût trait aux intentions du gouvernement britannique. Tandis que ce silence de sinistre

augure régnait autour de l'illustre prisonnier, on voyait sur tous les visages qu'on avait l'habitude de rencontrer sur *le Bellérophon*, et notamment sur celui du capitaine Maïtland, l'embarras de gens qui avaient une nouvelle fâcheuse à cacher, ou des promesses à retirer ; et ce qui était plus inquiétant, ces mêmes gens tout en ayant l'envie d'être aussi respectueux, n'osaient plus l'être. Survint dans le moment le général Gourgaud, annonçant qu'il n'avait pu porter au prince régent la lettre de Napoléon, et qu'il avait été obligé de la remettre à l'amiral Keith. C'étaient là autant de signes fort peu rassurants.

Napoléon en se rendant à bord du *Bellérophon* ne s'était fait illusion qu'à moitié, mais placé entre le risque de tomber dans les mains des Anglais comme prisonnier de droit, ou le risque de se confier à leur honneur, il avait préféré s'exposer au dernier, et il attendait sans regrets qu'on lui fît connaître son sort. En attendant il pouvait se faire une idée par ce qui se passait dans la rade de Torbay, de l'effet qu'il produisait encore sur le monde. S'il n'avait été qu'un Érostrate de grande proportion, ne cherchant dans la gloire que le bruit qu'elle produit, il aurait eu lieu d'être content. Effectivement à peine la nouvelle de son arrivée avait-elle pénétré dans l'intérieur, et de proche en proche jusqu'à Londres, qu'une curiosité folle s'était emparée de toute l'Angleterre, impatiente de voir de ses yeux le personnage fameux qui depuis vingt ans avait tant occupé la renommée. Les Anglais avaient toujours représenté Napoléon comme un monstre odieux qui avait dominé les hommes par la terreur, mais la curiosité n'est pas scrupuleuse, et tout en le détestant ils voulaient absolument l'avoir vu. Les journaux britanniques en célébrant sa captivité avec une joie féroce, blâmaient en même temps la curiosité frénétique qui entraînait leurs compatriotes vers lui, et cherchaient à la décourager par leur blâme. Mais ils ne réussissaient ainsi qu'à l'exciter davantage, et tout ce qu'il y avait de chevaux sur la route de Londres à Plymouth était employé à transporter la foule des curieux. Des milliers de canots entouraient sans cesse *le Bellérophon*, et passaient là des heures, s'entre-choquant les uns les autres, et s'exposant même à de graves dangers. Chaque jour en effet il y avait des noyés sans que l'empressement diminuât. On savait que tous les matins Napoléon venait respirer l'air un instant sur le pont du vaisseau qui l'avait amené en Angleterre ; on attendait ce moment, et dès qu'on l'apercevait, une sorte de silence régnait sur la mer, puis par un respect involontaire la foule se découvrait, sans pousser aucune acclamation ni amicale ni hostile. Les ministres anglais s'apercevant que la pitié pour le malheur, la sympathie pour la gloire, finissaient par atténuer la haine, ordonnèrent d'écarter les visiteurs, et de ne plus leur permettre de circuler autour du *Bellérophon* qu'à une distance qui décourageât leur curiosité. Ils avaient hâte d'en finir, et ils

étaient résolus à ne pas laisser longtemps indécises les questions qui concernaient l'empereur Napoléon.

Ils avaient été aussi étonnés que le capitaine Maitland en voyant Napoléon se remettre lui-même entre les mains de l'Angleterre. Informés de son évasion par les nouvelles de Paris, ils avaient partagé le mécontentement de la diplomatie européenne à l'égard de M. Fouché, et ils avaient cru le grand perturbateur complétement hors d'atteinte, et toujours libre de bouleverser l'Europe à la première occasion. Leur joie égala leur surprise en apprenant que l'Empereur déchu était en rade de Plymouth, sur l'un des vaisseaux de la marine royale. L'acte de confiance de Napoléon ne les toucha nullement, et provoqua même dans certains esprits la barbare pensée de le livrer à Louis XVIII, qui prendrait devant l'histoire la responsabilité d'en débarrasser la terre. Mais une aussi odieuse résolution était impossible dans un pays où toutes les grandes mesures se discutent publiquement. Cependant, en écartant toute résolution de ce genre, et en rentrant dans le droit strict, il naissait de graves difficultés relativement à la manière d'envisager la position de l'illustre fugitif. S'il eût été pris en mer, cherchant à fuir, il aurait été prisonnier de plein droit, sauf à résoudre ultérieurement la question de savoir si, la guerre étant finie, il était permis d'en détenir l'auteur. Mais avant d'aborder cette question, il s'en élevait une beaucoup plus délicate, c'était de savoir si on pouvait considérer comme prisonnier de guerre un ennemi qui s'était volontairement livré lui-même.

Les plus savants jurisconsultes d'Angleterre, consultés à cette occasion, éprouvèrent un assez grand embarras. Pourtant, en présence du repos universel toujours menacé par Napoléon, cet embarras ne pouvait être de longue durée. Notre qualité de Français conservant une sympathie toute naturelle pour le vieux compagnon de notre gloire, ne doit pas nous faire méconnaître une vérité évidente, c'est que l'Europe bouleversée pendant vingt ans, tout récemment encore arrachée à son repos et réduite à verser des torrents de sang, ne pouvait renoncer à se garantir contre les nouvelles entreprises, toujours à redouter, du plus audacieux génie. S'il eût été un souverain déchu de nature ordinaire, comme Louis XVIII, les devoirs de l'hospitalité auraient commandé de lui laisser choisir dans la libre Angleterre un lieu où il irait paisiblement terminer sa carrière. Mais laisser se promener dans les rues de Londres l'homme qui venait de s'évader de l'île d'Elbe, et d'appeler les armées de l'Europe dans le champ clos de Ligny et de Waterloo, était impossible. Si les États doivent respecter la vie d'autrui, ils ont aussi le droit de défendre la leur, et les jurisconsultes anglais eurent recours avec raison au principe de la défense légitime, qui autorise chacun à pourvoir à sa sûreté quand elle est visiblement menacée. Toutes les

sociétés enchaînent les êtres reconnus dangereux, et l'Europe entière, la France comprise, ayant expérimenté outre mesure à quel point Napoléon était dangereux pour elle, avait le droit de lui enlever les moyens de nuire. Après 1814, elle lui avait ôté le trône en lui laissant l'île d'Elbe : en 1815, après l'évasion de l'île d'Elbe, elle avait le droit de lui ôter la liberté. Nier cette vérité, c'est fermer les yeux à la lumière. Mais le droit de défense légitime s'arrête au danger même, et où le danger cesse le droit cesse aussi. En détenant Napoléon, qui expierait ainsi sa terrible activité, on n'avait le droit ni de le tourmenter, ni d'abréger sa vie, ni surtout de l'humilier. Respecter son génie était un devoir absolument égal au droit de l'enchaîner. Ainsi tout ce qui ne serait pas indispensable pour prévenir une nouvelle évasion, serait une cruauté gratuite, destinée à peser éternellement sur la mémoire de ceux qui s'en rendraient coupables. Sous ce dernier rapport, les résolutions britanniques ne furent pas aussi avouables que sous le premier, et la triste fin de notre récit va prouver que l'Angleterre compromit sa gloire en ne respectant pas celle de Napoléon.

On s'occupa d'abord du lieu à désigner pour sa résidence. Désormais la Méditerranée était condamnée par l'essai qu'on en avait fait. Il fallait de toute nécessité une mer moins rapprochée. L'océan Indien était trop éloigné, car il importait à la sécurité générale qu'on pût avoir des nouvelles fréquentes du redoutable captif. D'ailleurs l'île de France, la seule qu'on pût choisir dans la mer des Indes, était trop peuplée et trop fréquentée pour qu'on songeât à en faire un lieu de détention. Il aurait fallu en effet y mettre Napoléon sous des verrous afin de pouvoir assurer sa garde, et c'eût été une indignité dont personne, même alors, n'aurait voulu se rendre coupable. Il y avait au milieu même de l'Atlantique, dans l'hémisphère sud, à égale distance des continents d'Afrique et d'Amérique, une île volcanique, d'accès difficile, dont la stérilité avait toujours repoussé les colons, et dont la solitude était telle qu'on y pouvait détenir un prisonnier, quel qu'il fût, sans l'enfermer dans les murs d'une forteresse. Cette île était celle de Sainte-Hélène, et à cause des avantages qu'elle offrait comme lieu de détention, elle avait déjà fixé l'attention des hommes d'État qui cherchaient à éloigner Napoléon des mers d'Europe. Elle fut unanimement désignée comme le lieu le plus propre à le détenir, et la Compagnie des Indes la céda à l'État pour la durée de cette détention. Le climat n'en était pas réputé insalubre ; il était à peu près celui de toutes les îles intertropicales, et s'il pouvait devenir dangereux pour un habitant des zones tempérées, c'était uniquement pour celui à qui le vieux monde avait à peine suffi pour y déployer sa prodigieuse activité. Mais soyons justes, si on avait voulu trouver une prison proportionnée à cette activité, il aurait fallu lui rendre le monde,

et Napoléon l'avait assez tourmenté pour qu'on eût le droit de lui en interdire l'accès pour toujours.

On adopta donc Sainte-Hélène. Il fut convenu qu'on chercherait au centre de l'île, loin de la partie habitée, un lieu assez spacieux pour que Napoléon pût s'y mouvoir à son aise, s'y promener à pied, à cheval même, sans s'apercevoir qu'il était prisonnier. Jusque-là tout était renfermé dans les limites de la nécessité; mais il ne fallait y ajouter ni les gênes inutiles, ni surtout les humiliations, qui pour l'illustre captif devaient être aussi cruelles que la captivité même. Néanmoins le cabinet britannique, obéissant aux mauvaises passions du temps, déclara que Napoléon, qu'on avait toujours qualifié du titre d'empereur, même à l'île d'Elbe, ne serait plus appelé dorénavant que le général Bonaparte. Certes ce titre était bien glorieux, et les plus grands potentats de la terre auraient pu se consoler de n'en avoir pas d'autre. Mais refuser à Napoléon le titre qu'il avait porté douze ans, que le monde entier lui avait reconnu, que l'Angleterre elle-même lui avait donné en 1806 en traitant à Paris par le ministère de lord Lauderdale, en 1814 en traitant à Châtillon par le ministère de lord Castlereagh, était une résolution dépourvue de dignité, et, comme on le verra, de véritable prudence. Dans ce siècle, où nous avons vu tant de princes passer du trône dans l'exil, de l'exil sur le trône, quiconque parlant à Louis XVIII ou à Charles X dépouillés de leur couronne, eût osé leur refuser leur titre royal, eût été accusé d'outrager d'augustes infortunes. Il est vrai que ces princes, héritiers incontestés d'une longue suite de rois, étaient les représentants de ce qu'il y a de plus respectable au monde, la possession antique et plusieurs fois séculaire. Mais le génie (au degré, bien entendu, auquel il s'était manifesté chez Napoléon) était un titre tout aussi respectable, et les souverains qui avaient puisé dans ce titre l'excuse de leur humilité devant l'empereur des Français, de leur empressement à rechercher son alliance, à mêler leur sang au sien, étaient mal placés pour en nier la valeur morale, et en ne voulant plus reconnaître chez Napoléon que la force brutale un moment heureuse, ils autorisaient les peuples à dire qu'ils n'avaient eux-mêmes fait autre chose que céder bassement à cette force. En retirant au vainqueur de Waterloo le titre d'empereur, ils ne rendaient pas Louis XVIII plus légitime ou plus solide sur son trône, au contraire ils diminuaient le prestige attaché au caractère de la souveraineté, en prouvant que c'était chose de hasard qui se donnait ou s'ôtait selon les caprices de la fortune. On prétendra sans doute que priver Napoléon de ses titres, c'était après tout lui infliger de pures souffrances d'amour-propre, qui n'ont guère le droit d'intéresser la postérité, et sur lesquelles il eût été digne à lui de se montrer indifférent. Assurément, si l'intention de l'humilier n'avait pas été évidente, il aurait pu se consoler de

n'être plus dans la langue des vivants que le général Bonaparte : mais on fait au vaincu qu'on cherche à humilier le devoir de résister à l'humiliation, et de plus, en refusant à Napoléon les qualifications sous lesquelles il avait l'habitude d'être désigné, on créait une cause de contestations incessantes, qui devait ajouter aux rigueurs de sa captivité, et faire peser sur la mémoire des ministres britanniques un reproche de persécution, qui n'a pas laissé d'inquiéter leurs enfants, car lorsque les passions d'un temps sont éteintes, personne ne voudrait avoir outragé le génie.

En conséquence de ces résolutions il fut décidé que Napoléon serait qualifié du simple titre de général, et considéré comme prisonnier de guerre ; qu'il serait désarmé, que les officiers de sa suite le seraient également, qu'on lui accorderait seulement trois d'entre eux pour l'accompagner, en excluant le général Lallemand et le duc de Rovigo, considérés comme dangereux ; qu'on visiterait ses effets et ceux de ses compagnons, qu'on prendrait l'argent, la vaisselle, les bijoux précieux dont ils seraient porteurs, afin de les priver de tout ce qui serait de nature à faciliter une évasion ; qu'ils seraient immédiatement conduits à Sainte-Hélène, où Napoléon pourrait se mouvoir dans un espace déterminé, assez étendu pour que la promenade à cheval y fût possible, et que s'il voulait franchir cet espace, il serait suivi par un officier. Certes, nous le répétons, toutes les précautions ayant pour but d'empêcher l'illustre captif de s'évader, étaient de droit, et la juste punition des inquiétudes qu'il causait au monde : mais lui contester le titre sous lequel la postérité le reconnaîtra, fouiller ses effets, lui compter ses compagnons d'exil, lui enlever son épée, c'étaient là d'inutiles indignités ; car que pouvaient-ils à trois, à quatre, à six ? que pouvaient-ils avec leurs épées et quelques mille louis cachés dans leurs bagages ? Ah ! ce n'était pas son épée, dont il ne s'était jamais servi, qu'il fallait demander à Napoléon, mais son génie, et puisqu'on ne pouvait le lui arracher qu'en le tuant, ce que Blucher avait voulu, ce que les ministres de la libre Angleterre n'osaient pas vouloir, ce que pas un des souverains de l'Europe n'aurait ordonné, il fallait l'enchaîner, l'enchaîner pour le repos universel, mais sans aggraver inutilement le poids de ses chaînes, sans y ajouter surtout d'inqualifiables outrages !

Il fut décidé en outre que, *le Bellérophon* étant trop vieux pour une longue traversée, Napoléon serait transféré sur *le Northumberland*, excellent vaisseau de haut bord, qu'une division composée de bâtiments de différents échantillons l'escorterait, que l'amiral Cockburn commanderait cette division, et serait chargé du premier établissement à faire à Sainte-Hélène pour y recevoir les prisonniers. On recommanda à l'amirauté de ne mettre à exécuter ces ordres que le temps absolument nécessaire pour que *le Northumberland* fût en état de prendre la mer, car on

était incommodé d'avoir à Plymouth un objet de curiosité passionnée, et on était pressé d'en débarrasser l'Angleterre et l'Europe.

Ces résolutions à peine adoptées furent mandées à Plymouth, avec ordre à lord Keith d'en donner communication à celui qu'elles concernaient. Déjà le bruit en était arrivé par les journaux, et il n'avait point surpris Napoléon, qui s'attendait bien à ne pas obtenir le traitement d'un prince inoffensif. Mais ce bruit causa une vive douleur à ses compagnons d'infortune, qui se virent condamnés ou à se séparer de lui, ou à s'ensevelir tout vivants dans le tombeau de Sainte-Hélène. Lord Keith, assisté du sous-secrétaire d'État Bunbury, s'étant présenté à bord du *Bellérophon*, fit lecture à Napoléon des résolutions prises à son égard. Napoléon écouta cette lecture avec froideur et dignité, puis la lecture terminée énuméra à lord Keith, sans emportement, mais avec fermeté, les raisons qu'il avait de protester contre les décisions du gouvernement britannique. Il dit qu'il n'était point prisonnier de guerre, car il s'était transporté volontairement à bord du *Bellérophon;* qu'il n'y avait pas même été contraint par la nécessité, car il lui eût été facile de se jeter dans les rangs de l'armée de la Loire, et de prolonger indéfiniment la guerre; qu'il aurait même pu en renonçant à la prolonger, choisir parmi ses ennemis une autre puissance que l'Angleterre pour se livrer à elle; que s'il s'était abandonné à l'empereur Alexandre, longtemps son ami personnel, ou à l'empereur François, son beau-père, ni l'un ni l'autre ne l'auraient traité de la sorte; que c'était pour mettre fin aux maux de l'humanité qu'il s'était rendu, et par estime pour l'Angleterre qu'il était venu lui demander asile; qu'elle ne justifiait pas en ce moment l'honneur qu'il lui avait fait, et que la conduite qu'elle tenait aujourd'hui envers un ennemi désarmé, n'ajouterait guère à sa gloire dans l'avenir; qu'il protestait donc contre l'infraction au droit des gens commise sur sa personne, qu'il en appelait à la nation anglaise elle-même des actes de son gouvernement, et surtout à l'histoire, qui jugerait sévèrement des procédés aussi peu généreux. Napoléon dédaigna de s'occuper des points relatifs à son futur séjour, aux traitements qu'il y recevrait, et quitta lord Keith avec la fierté qui convenait à sa grandeur, laquelle ne dépendait ni des caprices de la fortune, ni de la violence de ses ennemis.

Il fut profondément sensible néanmoins aux indignes détails ajoutés à cet arrêt de détention perpétuelle prononcé contre lui. Il était trop clairvoyant pour ne pas reconnaître que cette détention était pour l'Europe un droit et une nécessité, mais il sentit vivement les humiliations gratuites par lesquelles on aggravait sa captivité, comme de songer à lui ôter son épée, son titre souverain et quelques débris de son naufrage. Il n'en dit rien, mais il résolut de ne point se prêter aux indignes traitements qu'on voudrait lui infliger, dût-il être amené ainsi aux dernières

extrémités. Son premier projet avait été de prendre un de ces noms d'emprunt que les princes adoptent quelquefois pour simplifier leurs relations. Ainsi il avait eu l'idée de prendre le titre de colonel Muiron, en mémoire d'un brave officier tué au pont d'Arcole en le couvrant de son corps. Mais dès qu'on lui contestait le titre que la France lui avait donné, que l'Europe lui avait reconnu, que sa gloire avait légitimé, il ne voulait point faciliter à ses ennemis la tâche de l'humilier, ni laisser infirmer de son consentement le droit que la France avait eu de le choisir pour chef. Il persista à se qualifier d'Empereur Napoléon. Quant à son épée, il était déterminé à la passer au travers du corps de celui qui tenterait de la lui enlever.

Lorsqu'il revit ses compagnons d'infortune après ces communications, il leur parla avec calme, et les pressa instamment de consulter avant tout leurs intérêts de famille et leurs affections dans le parti qu'ils avaient à prendre. Il les trouva tous décidés à le suivre partout où on le transporterait, et aux conditions qu'y mettrait la haine ombrageuse des vainqueurs de Waterloo. Il regretta beaucoup l'exclusion prononcée contre les généraux Lallemand et Savary, mais il n'y avait point à disputer. Il désigna le grand maréchal Bertrand, le comte de Montholon et le général Gourgaud. Ces désignations avaient épuisé son droit de choisir ses compagnons de captivité limités à trois. Il était entendu que les femmes avec leurs enfants ne feraient pas nombre, qu'elles pourraient accompagner leurs maris, et accroître ainsi la petite colonie qui allait suivre Napoléon dans son exil. Cependant, parmi les personnages venus avec lui en Angleterre s'en trouvait un auquel il tenait, bien qu'il le connût depuis peu de temps, c'était le comte de Las Cases, homme instruit, de conversation agréable, sachant bien l'anglais, ayant été jadis officier de marine et pouvant être fort utile au delà des mers. Napoléon désirait beaucoup l'emmener à Sainte-Hélène, et lui était prêt à suivre Napoléon en tous lieux. On profita de ce que les ordres britanniques en limitant le nombre des compagnons d'exil de Napoléon, n'avaient parlé que des militaires, pour admettre M. de Las Cases à titre d'employé civil. On accorda en outre un médecin et douze domestiques. Ces détails une fois réglés, on disposa tout pour le départ le plus prochain.

Dès que *le Northumberland*, équipé fort à la hâte, put mettre à la voile, on le dirigea sur la rade de Start-Point où *le Bellérophon* l'attendait, exposé sur ses ancres à un très-mauvais temps. Lord Keith, qui s'appliqua constamment à tempérer dans l'exécution la rigueur des ordres ministériels, avait réservé pour le moment du départ d'Europe l'accomplissement des mesures les plus pénibles, telles que le désarmement des personnes et la visite de leurs bagages. On demanda leur épée à ceux qui en portaient, et un agent des douanes visita leurs effets, prit en dépôt

leur argent, et en général tous les objets de quelque valeur. Le fidèle Marchand, valet de chambre de Napoléon, qui par sa bonne éducation, son dévouement simple et modeste, lui rendit depuis tant de services, avait pris d'adroites précautions pour lui conserver quelques ressources. Il ne restait à l'ancien maître du monde que les quatre millions secrètement déposés chez M. Laffitte, environ 350,000 francs en or, et le collier de diamants que la reine Hortense l'avait forcé d'accepter. Le collier fut confié à M. de Las Cases, qui l'enferma dans une ceinture. Les 350,000 francs furent répartis entre les domestiques, et cachés sous leurs habits, sauf la somme de 80,000 francs, qui fut seule laissée en évidence, et prise en dépôt par l'agent des douanes. Comme l'indignité des procédés ne fut pas poussée jusqu'à visiter les personnes, les objets cachés ne furent point découverts. Les autres furent inventoriés pour être remis aux prisonniers au fur et à mesure de leurs besoins. Ces tristes formalités accomplies, on transborda les prisonniers dans les canots de la flotte, et le capitaine Maitland s'approchant avec respect, fit à Napoléon des adieux qui le touchèrent. Bien que dans son désir de l'amener à bord du *Bellérophon* le capitaine Maitland eût promis peut-être plus qu'il n'espérait, il n'avait été ni l'auteur ni le complice d'une perfidie, et il regrettait sincèrement le traitement auquel était destiné l'illustre prisonnier. Napoléon ne lui fit aucun reproche, et le chargea même de ses remercîments pour l'équipage du *Bellérophon*. Au moment de passer d'un vaisseau à l'autre, l'amiral Keith, avec un chagrin visible et le ton le plus respectueux, lui adressa ces paroles : *Général, l'Angleterre m'ordonne de vous demander votre épée.* — A ces mots Napoléon répondit par un regard qui indiquait à quelles extrémités il faudrait descendre pour le désarmer. Lord Keith n'insista point, et Napoléon conserva sa glorieuse épée. C'était le moment de se séparer de ceux qui n'avaient pas obtenu l'honneur de l'accompagner. Savary, Lallemand se jetèrent dans ses bras, et eurent la plus grande peine à s'en arracher. Napoléon après avoir reçu leurs embrassements, leur dit ces paroles : Soyez heureux, mes amis... Nous ne nous reverrons plus, mais ma pensée ne vous quittera point, ni vous ni tous ceux qui m'ont servi. Dites à la France que je fais des vœux pour elle... — Il descendit ensuite dans le canot amiral qui devait le conduire à bord du *Northumberland*, où il arriva escorté de l'amiral Keith. L'amiral Cockburn entouré de son état-major, et ayant ses troupes sous les armes, le reçut avec tous les honneurs dus à un général en chef. Là comme ailleurs, Napoléon, à qui il ne restait que sa gloire, put jouir de l'éclat qu'elle répandait autour de lui. Ces marins, ces soldats ne s'occupant d'aucun des grands dignitaires de leur nation, le cherchaient des yeux, le dévoraient de leurs regards. Ils lui présentèrent les armes, et il les salua avec une dignité tranquille et affectueuse. Une fois la trans-

lation d'un bord à l'autre terminée, l'amiral ne perdit pas un instant pour lever l'ancre, car la rade n'était pas sûre, et il avait l'ordre de hâter son départ. *Le Northumberland* mit immédiatement à la voile, le 8 août 1815, suivi de la frégate *la Havane,* et de plusieurs corvettes et bricks chargés de troupes. Cette division se dirigea vers le golfe de Gascogne pour venir doubler le cap Finistère, et descendre ensuite au sud, le long des côtes d'Afrique. Napoléon en sortant de la Manche aperçut les côtes de France à travers la brume, et les salua avec une vive émotion, convaincu qu'il était de les voir pour la dernière fois.

Le moment du départ est un moment de trouble qui étourdit le cœur et l'esprit, et ne leur permet pas de sentir dans toute leur amertume les séparations les plus cruelles. C'est lorsque le calme est revenu, et qu'on est seul, que la douleur devient poignante, et qu'on apprécie complétement ce qu'on a perdu, ce qu'on quitte, ce qu'on ne reverra peut-être plus. Une tristesse muette et profonde régna parmi le petit nombre d'exilés que la volonté de l'Europe poussait en cet instant vers un autre hémisphère. Sans afficher une indifférence affectée, Napoléon se montra calme, poli, sensible aux égards de l'amiral Cockburn, qui dans la limite de ses instructions était disposé à adoucir autant que possible la captivité de son glorieux prisonnier. L'amiral Georges Cockburn était un vieux marin, grand, sec, absolu, susceptible, jaloux à l'excès de son autorité, mais sous ces dehors déplaisants cachant une véritable bonté de cœur, et incapable d'ajouter à la rigueur des ordres de son gouvernement. Il avait établi Napoléon sur son vaisseau le mieux qu'il avait pu, et tâché de lui rendre les coutumes anglaises supportables. Ayant défense de le traiter en empereur, il lui donnait le titre d'*Excellence,* mais en corrigeant par la forme ce que ce changement pouvait avoir de blessant. Napoléon avait à la table de l'amiral la place du commandant en chef; ses compagnons étaient répartis à ses côtés, suivant leur rang. Les officiers de l'escadre invités tour à tour, lui étaient présentés successivement. Napoléon les accueillait avec bienveillance, leur adressait des questions relatives à leur état, en se servant de M. de Las Cases pour interprète, ne montrait ni admiration ni dédain pour ce qu'il voyait, avait soin de louer ce qui était louable dans la tenue des vaisseaux anglais, et demeurait en tout simple, vrai et tranquille. Une seule chose lui avait paru tout à fait incommode, et il ne l'avait pas dissimulé, c'était la longueur des repas anglais. Lui qui dans son ardente activité n'avait jamais pu, quand il était seul, demeurer plus de quelques instants à table, ne pouvait se résigner à y passer des heures avec les Anglais. L'amiral ne tarda point à comprendre qu'il fallait faire céder les coutumes nationales devant un tel hôte, et le service fini il se levait avec son état-major, assistait debout à la sortie de Napoléon, lui offrait la main si le

pont du vaisseau était agité par les flots, et venait ensuite reprendre la vie anglaise avec ses officiers.

Napoléon se promenait alors sur le pont du *Northumberland*, quelquefois seul, quelquefois accompagné de Bertrand, Montholon, Gourgaud, Las Cases, tantôt se taisant, tantôt épanchant les sentiments qui remplissaient son âme. S'il était peu disposé à parler, il allait, après s'être promené quelque temps, s'asseoir à l'avant du bâtiment, sur un canon que tout l'équipage appela bientôt le *canon de l'Empereur*. Là il considérait la mer azurée des tropiques, et se regardait marcher vers la tombe où devait s'ensevelir sa merveilleuse destinée, comme un astre qu'il aurait vû coucher. Il n'avait aucun doute, en effet, sur l'avenir qui lui était réservé, et se disait que là-bas, vers ce sud où tendait son vaisseau, il trouverait non pas une relâche passagère, mais la mort après une agonie plus ou moins prolongée. Devenu pour ainsi dire spectateur de sa propre vie, il en contemplait les phases diverses avec une sorte d'étonnement, tour à tour s'accusant, s'absolvant, s'apitoyant sur lui-même, comme il aurait fait à l'égard d'un autre, toujours confiant dans l'immensité de sa gloire, et toujours persuadé que dans les vastes horizons de l'histoire du monde, il n'y avait presque rien d'égal à la bizarre grandeur de sa destinée! De ces longues rêveries il sortait rarement amer ou irrité, mais souvent poussé par le spectacle saisissant de sa vie à en raconter les circonstances les plus frappantes. Il rejoignait alors ses compagnons d'infortune, s'adressait à celui dont le visage répondait le plus à son impression du moment, et se mettait à faire le récit, toujours avidement écouté, de telle ou telle de ses actions. Chose singulière et pourtant explicable, c'étaient les deux extrémités de sa carrière qui revenaient en ce moment à son esprit! Ou il parlait du dernier événement, qui retentissait dans son âme comme un son violent dont les vibrations n'avaient pas encore cessé, c'est-à-dire de Waterloo, ou bien il reportait son esprit vers ses glorieux débuts en Italie, débuts qui avaient enchanté sa jeunesse, et lui avaient pronostiqué un si grand avenir. S'il cédait à ses impressions les plus récentes et parlait de Waterloo, c'était pour se demander ce qui avait pu égarer certains de ses lieutenants dans cette journée fatale, et leur inspirer une si étrange conduite! — Ney, d'Erlon, Grouchy, s'écriait-il, à quoi songiez-vous? — Alors, sans récriminer, sans chercher à jeter ses fautes sur autrui, il se demandait comment Ney avait pu sans ordre, et deux heures trop tôt, essayer de frapper le coup décisif en lançant sa cavalerie, et il n'en trouvait d'autre explication que le trouble qui s'était emparé de cette âme héroïque. Quant à d'Erlon, si excellent officier d'infanterie, il ne s'expliquait guère sa manière de disposer ses divisions dans cette journée, et du reste ne mettait en doute ni son courage ni son dévouement, ni ses talents. Il déplorait ces erreurs sans se plaindre, et

s'il devenait un peu plus sévère, c'était pour Grouchy, car les fautes de Ney et de d'Erlon n'étaient pas, disait-il, irréparables, tandis que celle de Grouchy avait été mortelle. Ne contestant ni sa fidélité ni son courage qui ne pouvaient être contestés, il déclarait inexplicable son absence de Waterloo, et ne sachant pas ce que nous avons su depuis, il s'épuisait à en chercher les motifs sans les découvrir. Il s'en prenait alors à la fatalité, dieu silencieux que les hommes accusent volontiers parce qu'il ne répond point; mais en descendant au fond de lui-même, il voyait bien que cette fatalité n'était autre, après tout, que la force des choses réagissant contre les violences qu'il avait voulu lui faire subir. Il semblait du reste sincèrement persuadé que, les Anglais vaincus à Waterloo, l'Europe aurait ressenti une profonde émotion, que, bien qu'elle parût implacable, elle aurait probablement fait d'utiles réflexions; qu'en tout cas, sous l'influence du succès, les ressources qu'il avait préparées auraient suffi pour repousser à leur tour les Russes et les Autrichiens, et, ne méconnaissant ni la gravité de la situation, ni l'épuisement de la France, ni l'acharnement de l'Europe, il répétait avec douleur que sans la faute d'un homme la cause nationale aurait pu triompher!

Pourtant il ne revenait pas volontiers sur ce sujet, et lorsqu'il y était amené, c'était sous l'empire d'impressions trop récentes, trop fortes pour être dominées, comme un homme qui tombé dans un précipice, ne peut s'empêcher de rechercher le faux pas qui l'y a conduit. Il revenait plus volontiers sur ses jeunes années, sur son éducation à Brienne, sur les signes de génie militaire déjà donnés au siége de Toulon, sur les jouissances que lui avaient fait éprouver ses premiers succès! Il s'animait alors, et contait avec un charme et un éclat qui ravissaient ceux qui l'écoutaient, l'ancienne origine de sa famille qui remontait aux républiques d'Italie, sa préférence instinctive pour la France quand la Corse était disputée entre plusieurs maîtres, son entrée au collége de Brienne, son goût pour l'étude, sa logique naissante qui étonnait dans un enfant de son âge, sa taciturnité, son orgueil qui lui avait rendu insupportable la seule punition qu'il eût encourue à l'école, son avenir plus d'une fois entrevu par quelques-uns de ses maîtres, son entrée au régiment, ses relations à Valence, ses premières affections pour une jeune dame qu'il avait retrouvée plus tard, et qu'il avait eu la satisfaction de tirer d'une situation pénible, son arrivée devant Toulon, et là le commencement des jouissances de la gloire, lorsque entouré de conventionnels violents, de généraux ignorants, il avait saisi d'un coup d'œil le vrai point d'attaque, le fort de l'Éguillette, obtenu la permission de l'enlever, et décidé par cette manœuvre la retraite des Anglais! Que de présages heureux alors! que de rêves enivrants, et cependant mille fois surpassés par la réalité! Ainsi, après avoir consacré ses matinées à la lecture, il finissait ses jour-

nées sur le pont du *Northumberland,* tantôt le parcourant à grands pas, tantôt captivant par ses récits ceux qui avaient voulu partager son infortune, ou bien couché sur son canon de prédilection, regardant le sillage du vaisseau qui le portait vers sa dernière demeure.

Tandis que le temps s'écoulait de la sorte, on avait traversé le golfe de Gascogne, doublé les caps Finistère et Saint-Vincent, et pris la direction des îles africaines, par un vent favorable mais faible. La navigation était lente, la chaleur extrême. Napoléon en souffrait sans se plaindre. Le 23 août, on atteignit Madère, et on voulut s'y arrêter pour y prendre des vivres frais. Mais tout à coup une violente bourrasque de vent d'Afrique obligea de mettre à la voile, pour ne pas essuyer la tourmente sur ses ancres. Elle fut telle que la frégate *la Havane* et le brick *le Furet* furent séparés de la division, et contraints de naviguer pour leur compte. Après quarante-huit heures, on revint mouiller à Madère, et embarquer les rafraîchissements dont on avait besoin. Les habitants maltraités par la dernière bourrasque, et superstitieux comme des Portugais, attribuaient à la présence de Napoléon le dommage qu'ils avaient souffert. C'étaient, disaient-ils, l'homme des tempêtes, qui ne pouvait apparaître quelque part sans y apporter la désolation. Le 29 août on traversa les tropiques. Le 23 septembre on atteignit l'équateur, et il est inutile de dire que Napoléon fut seul excepté des usages auxquels les marins soumettent tous ceux qui passent la ligne pour la première fois. Il les en dédommagea en leur faisant distribuer 500 louis, ce qui porta leur joie jusqu'au délire. Les matelots du *Northumberland* qui ne le connaissaient que par les récits de la presse anglaise, laquelle s'était appliquée pendant quinze ans à le représenter comme un monstre, éprouvaient en le voyant paisible, doux, bienveillant, une surprise croissante, et avec leur naïve pénétration devinant son chagrin contenu mais visible, lui donnaient mille preuves touchantes de sympathie. Ils mettaient un grand soin à tenir propre le canon sur lequel il avait coutume de s'asseoir, et dès qu'il s'en approchait ils s'éloignaient par respect pour sa solitude et ses pensées.

Napoléon avait continué à raconter les premiers temps de sa vie, sa proscription après le 9 thermidor, ses relations avec les chefs du Directoire, les explications qu'il leur donnait chaque jour en leur remettant les dépêches arrivées des armées, l'opinion qu'il leur avait inspirée de son intelligence de la guerre, l'espèce d'entraînement qui les avait portés tous à lui décerner le commandement de Paris dans la journée de vendémiaire, puis quelques mois après le commandement de l'armée d'Italie, son apparition à Nice au milieu de vieux généraux jaloux de son élévation, mais bientôt subjugués lorsqu'ils l'avaient vu se placer par un prodige d'habileté entre les Piémontais et les Autrichiens, jeter les uns sur Turin, les autres sur Gênes, franchir le Pô, et s'établir sur l'Adige, où

pendant une année entière il était resté invincible pour les armées de l'Autriche! Il revivait, il avait vingt-six ans, et retrouvait toute la flamme de la jeunesse en faisant lui-même ces récits enivrants. Et, chose singulière, s'il avait un véritable plaisir à raconter de vive voix ses merveilleuses actions, à se procurer ainsi une sorte de mirage qui faisait reluire à ses propres yeux les temps de sa jeunesse, il n'éprouvait aucun penchant à les écrire, bien différent en cela de ce qu'il avait paru disposé à faire lors de son départ pour l'île d'Elbe. A cette époque, au moment de quitter Fontainebleau, l'idée d'écrire son histoire, à l'exemple de tant d'autres grands hommes, lui avait apparu tout à coup comme un dernier but qui n'était pas indigne de lui. Maintenant au contraire, ni sa gloire ni celle de ses compagnons d'armes ne semblait l'intéresser. C'est qu'il était bien changé depuis l'île d'Elbe, bien descendu dans l'abîme où devait s'enfoncer et finir sa grande destinée! A l'île d'Elbe, l'atteinte du malheur était nouvelle pour lui, elle l'excitait sans l'abattre, car à son insu et au fond de son âme se cachait une dernière espérance. Mais après cette apparition du 20 mars, après Waterloo, quel avenir pouvait-il rêver encore?... Parvînt-il à rompre la lourde chaîne dont les Anglais avaient chargé ses mains, à traverser sain et sauf le vaste Océan, où pourrait-il descendre, seul, sans même une poignée de braves pour l'aider à mettre pied à terre? Et la France, qui l'avait accueilli alors, voudrait-elle se prêter à un troisième essai, quand le second avait été si désastreux! L'âme humaine se défend longtemps avant de déposer toute espérance, et il n'y a presque pas d'exemple dans l'histoire d'une grande âme dans laquelle l'espérance se soit complétement éteinte. Marius sur les ruines de Carthage, Pompée après Pharsale, Annibal après Zama, espéraient encore, et avaient des motifs d'espérer. Mais après Waterloo, Napoléon pouvait-il attendre quelque chose encore de la fortune? Aussi jamais découragement n'égala le sien, et s'il cachait le néant de sa vie à ses fidèles serviteurs, il le sentait profondément, et dans cet état il était incapable du travail qu'exige une grande composition. Il pouvait bien raconter son histoire de vive voix, lorsque excité par la vivacité de ses souvenirs il n'avait qu'à céder à son éloquence naturelle, mais la composer, la préciser, l'écrire enfin, était un effort dont il n'avait ni le courage ni même le goût. Renonçant pour jamais à figurer sur la scène du monde, il semblait qu'il fût indifférent à la manière de figurer devant la postérité. Souvent ses compagnons d'exil, transportés après l'avoir entendu, le pressaient d'écrire ce qu'il venait de dire avec tant de puissance et de chaleur. Gourgaud, Las Cases, Montholon, Bertrand, le suppliaient de prendre la plume, lui offraient de la tenir eux-mêmes au besoin, d'écrire sous sa brûlante dictée presque aussi vite qu'il parlerait, et de donner ainsi à la fin de sa vie ce noble et dernier

emploi : il résistait, comme si sa gloire même n'eût pas mérité un effort. — Que la postérité, disait-il, s'en tire comme elle pourra. Qu'elle recherche la vérité si elle veut la connaître. Les archives de l'État en sont pleines. La France y trouvera les monuments de sa gloire, et si elle en est jalouse, qu'elle s'occupe elle-même à les préserver de l'oubli... — Puis, dans son âme engourdie, une flamme d'orgueil jaillissant tout à coup, J'ai confiance dans l'histoire! s'écriait Napoléon; j'ai eu de nombreux flatteurs, et le moment présent appartient aux détracteurs acharnés. Mais la gloire des hommes célèbres est, comme leur vie, exposée à des fortunes diverses. Il viendra un jour où le seul amour de la vérité animera des écrivains impartiaux. Dans ma carrière on relèvera des fautes sans doute, mais Arcole, Rivoli, les Pyramides, Marengo, Austerlitz, Iéna, Friedland, *c'est du granit, la dent de l'envie n'y peut rien!*... — Napoléon affichait ainsi une immense confiance dans l'histoire, même au sein de ce profond mais tranquille désespoir qui constituait l'état actuel de son âme. Pourtant on lui disait que l'histoire il fallait l'éclairer, que lui seul le pouvait, qu'autrement une partie de ses grandes pensées s'évanouirait, que ce serait là un noble et utile aliment à sa puissante activité, et qu'au surplus ils l'aideraient tous à élever ce beau monument. Peu à peu, à force d'entendre les mêmes exhortations, et surtout à force de découragement, il avait fini par reprendre goût à quelque chose, car l'âme humaine ou quitte cette terre, ou si elle y demeure finit par s'attacher à quelque objet, et peut parfois trouver un dernier plaisir à arroser des plantes ou à régler des horloges, comme Dioclétien ou Charles-Quint. Napoléon consentit donc à entreprendre enfin cette tâche qu'il s'était proposée en partant pour l'île d'Elbe. Ne pouvant dominer la fougue de son esprit jusqu'à l'obliger à suivre les mouvements trop lents de sa main, il était incapable d'écrire, ou bien il traçait des caractères illisibles. Il se mit donc à dicter en débutant par les campagnes d'Italie, pour lesquelles il eut recours à la plume de M. de Las Cases. Son projet était de distribuer les diverses parties de son histoire entre ses compagnons d'exil, pour que tous participassent à l'honneur de ce travail, et eussent le temps de le revoir, et de le mettre au net. Cependant, oppressé par les souvenirs de Waterloo, et comme pour en soulager son cœur, il résolut de dicter au général Gourgaud le récit de la campagne de 1815, et il commença immédiatement cette partie de sa tâche. Le temps ne lui manquait pas, car la navigation s'était allongée par les efforts mêmes de l'amiral pour l'abréger. A cette époque, dans l'état de l'art nautique, une fois l'équateur franchi, on se laissait porter par les vents alizés jusque dans le voisinage des côtes du Brésil, puis descendant au sud on tâchait de rencontrer des vents variables d'ouest pour revenir sur Sainte-Hélène. L'amiral Cockburn pressé d'arriver, pour son

hôte encore plus que pour lui-même, avait imaginé de suivre une autre route. En se tenant près des côtes d'Afrique, et en s'engageant dans le rentrant du golfe de Guinée, on trouve quelquefois des vents variables d'ouest qui portent vers l'Afrique, après quoi retrouvant les vents d'est, on est poussé vent arrière sur Sainte-Hélène. L'amiral avait donc adopté cette direction. Elle ne lui avait d'abord que trop bien réussi, car il s'était enfoncé dans le golfe de Guinée jusqu'à toucher presque au Congo. Il y avait essuyé des orages, une chaleur suffocante, et des lenteurs qui faisaient même murmurer son équipage. Napoléon, qui n'avait pas grand intérêt à voir finir cette navigation, car pour lui arriver c'était passer d'une prison dans une autre, employait le temps à dicter. Ses matinées s'écoulaient avec M. de Las Cases ou avec le général Gourgaud, auxquels il dictait tantôt le récit des campagnes d'Italie, tantôt celui de la campagne de 1815. Ces messieurs n'osant l'interrompre, suivaient sa parole le mieux qu'ils pouvaient, et puis se retiraient pour recopier en caractères lisibles des dictées saisies pour ainsi dire au vol. Ils les soumettaient le lendemain à Napoléon, qui les revoyait attentivement, tantôt abrégeant ce qui était trop étendu, tantôt développant ce qui était trop sommairement exposé, et mettant un grand soin à veiller à la correction du langage, à laquelle il était devenu extrêmement sensible en avançant en âge. Une chose seule le contrariait dans la suite de son travail, c'était le défaut de documents auxquels il pût se reporter soit pour les dates, soit pour certains détails. Comme tous ceux qui ont beaucoup agi, et qui ont beaucoup à retenir, il se trompait quelquefois sur la date des faits, et les intervertissait, du reste rarement. Mais sur le caractère des événements, sur leur importance, sur les lieux, sur les hommes, sa mémoire était infaillible, et il les retraçait avec une vérité saisissante. Il regrettait aussi de n'avoir pas ses ordres, ses lettres surtout, qui jettent un si grand jour sur ses opérations, sur leurs motifs, et qui permettent de retrouver sa pensée, lui mort, comme s'il vivait encore. La privation de ces divers documents le dépitait parfois, sans le détourner néanmoins d'un travail qui était devenu son unique ressource. Il ne s'en reposait qu'en se livrant à des lectures, dont les grandes productions de l'esprit humain étaient l'objet exclusif. Marchand avait eu soin d'emporter sa bibliothèque de campagne, qui était malheureusement fort restreinte. Un jour, tandis qu'il exprimait le regret de n'avoir pas une bibliothèque mieux fournie, on aperçut un vaisseau de commerce qui s'approchait du *Northumberland*. M. de Las Cases se souvint alors de la précaution qu'il avait prise d'expédier une caisse de livres pour le Cap. — C'est peut-être, dit-il à Napoléon, le bâtiment qui porte mes livres. — C'était ce bâtiment en effet, et la caisse recueillie au passage, remise à bord, ouverte immédiatement, causa à l'illustre captif, qui ne

pouvait plus avoir que des jouissances d'esprit, l'une de ces petites satisfactions qui allaient composer désormais tout son bonheur.

Il y avait près de soixante-dix jours qu'on avait quitté les côtes d'Angleterre, et ayant enfin rencontré les vents du sud-est qui soufflent du Cap, on fût porté vent arrière sur Sainte-Hélène. Le 15 octobre, à la pointe du jour, à une distance de douze lieues en mer, on aperçut un pic tout entouré de nuages : c'était le pic de Diane qui domine l'île de Sainte-Hélène. Napoléon était enfin arrivé aux portes de sa prison. A midi à peu près on jeta l'ancre dans la petite rade de *James-Town*, et on aperçut une côte triste, sombre, hérissée de rochers, qui eux-mêmes étaient hérissés de canons. La frégate *la Havane* et le brick *le Furet*, séparés de la division à Madère, avaient devancé de dix-sept jours le vaisseau amiral. Ils avaient annoncé la prochaine arrivée des prisonniers, transmis les ordres de Londres, débarqué une partie des troupes, et l'île, d'aspect ordinairement pacifique, avait pris tout à coup un aspect de guerre à l'approche de l'homme de la guerre, qu'elle était destinée à renfermer et à consumer sous son ciel dévorant.

L'île de Sainte-Hélène est le résultat d'une éruption volcanique qui a jailli au milieu de l'océan Atlantique, dans l'hémisphère sud, un peu avant le tropique du Capricorne. L'île, ayant de neuf à dix lieues de circonférence, entourée partout de côtes inaccessibles, s'annonce par des rochers saillants, arides, portant au ciel leurs têtes noirâtres, et dominés par le pic de Diane qui les surpasse tous. Au sein de ces vastes plaines de l'Océan, Sainte-Hélène offrant aux vapeurs le seul point qui puisse les arrêter, les fixe autour d'elle, et se montre constamment au sein des brouillards. Le volcan père de cette île a eu son cratère tourné au nord, et ce cratère, situé au pied même du pic de Diane, se présente refroidi mais béant au voyageur arrivant d'Europe. Plusieurs vallées s'en détachent, étroites, longues, parallèles, aboutissant à la mer comme des ruisseaux destinés jadis à y porter la lave, et formant de petites criques, dont une, un peu plus spacieuse que les autres, constitue le port de James-Town, le seul abordable de l'île. Sur le revers sud s'étendent des plateaux, séparés entre eux par des ravins profonds, taillés à pic le long de la mer, par conséquent inaccessibles, et exposés au vent du sud-est qui souffle du Cap. Aussi tandis que dans les étroites vallées du nord il coule un peu d'eau venant des nuages que le pic de Diane attire à lui, tandis qu'il s'y développe un peu de verdure, qu'il y règne un peu de fraîcheur, sur le revers opposé les plateaux tournés vers le sud sont incessamment balayés par un vent chaud et sec, dépourvus d'eau et de gazon, à peine recouverts d'une maigre végétation toujours penchée sous la constance du vent, et ne donnant presque pas d'ombre sous un ciel où il en faudrait beaucoup. Telle est Sainte-Hélène, chaude, venteuse et

sèche sur les plateaux inclinés au sud, un peu moins aride dans les vallées dirigées vers le nord, triste partout, point malsaine pour le corps habitué à y vivre, mais mortelle pour l'âme qui a vécu au milieu des grands spectacles du monde civilisé. Sur ce rocher stérile, situé à une immense distance des divers continents, des colons n'auraient pas eu beaucoup à faire, et en effet il ne s'en est guère établi à Sainte-Hélène. Pourtant comme les bâtiments venant des Indes y sont portés par le vent du Cap, et qu'après une longue traversée le navigateur aime à poser le pied sur un sol ferme, à respirer l'air de terre, à voir la verdure, à savourer quelques fruits, à goûter quelques aliments frais, les convois de la Compagnie des Indes s'y arrêtent volontiers, comme dans une hôtellerie placée pour eux au milieu de l'Océan. Aussi parmi les quatre mille habitants de Sainte-Hélène, dont trois mille occupent le petit port de James-Town, ne s'est-il développé qu'une industrie, consistant à nourrir un peu de bétail apporté du Cap, à cultiver quelques légumes et quelques fruits, et n'y a-t-il qu'une joie dans l'année, c'est celle qui éclate lorsque les convois de l'extrême Orient revenant en Europe s'y arrêtent un instant pour s'y reposer, s'y rafraichir, plaisir qu'ils payent d'un peu de l'argent gagné en Asie.

Tel est le lieu où Napoléon devait terminer sa vie. C'est toujours pour les navigateurs, d'où qu'ils viennent, où qu'ils aillent, une joie d'arriver. Pour la première fois peut-être ce sentiment ne fut point éprouvé à bord du *Northumberland*, du moins parmi les illustres passagers qu'il venait de transporter. Leur sentiment fut celui de prisonniers apercevant la porte de la prison qui va se refermer à jamais sur eux. La population de l'île était tout entière sur le quai, et aurait composé une foule si son nombre l'avait permis. Napoléon monta sur le pont, et regarda tristement ce séjour abrupte, noirâtre, où il allait s'ensevelir tout vivant. Il n'exprima aucun désir, et laissa le soin à l'amiral de prononcer sur l'instant de sa mise à terre, et sur le lieu où il devait séjourner provisoirement. L'amiral se hâta de quitter son vaisseau pour aller chercher un pied-à-terre où Napoléon pût prendre gîte, en attendant qu'on eût préparé son établissement définitif. L'amiral employa deux journées à cette recherche, et vint en s'excusant de ce retard annoncer à Napoléon la découverte d'une maison petite mais suffisante, dans laquelle il pourrait jouir immédiatement du plaisir d'être à terre. Le 17 octobre Napoléon quitta *le Northumberland*, fort regretté de l'équipage, qu'il remercia des soins dont il avait été l'objet. Arrivé à la petite maison que l'amiral lui avait choisie, il la trouva tellement exposée aux regards des habitants qu'il jugea impossible d'y rester plus d'une ou deux journées. L'amiral lui promit de s'occuper dès le lendemain d'en chercher une mieux placée, et dans laquelle il serait garanti des regards des curieux.

Il existait une habitation dans laquelle Napoléon aurait été convenablement établi, c'était celle de *Plantation-House*, joli château destiné au gouverneur de l'île, situé dans une vallée fraîche et ombragée, parce qu'elle s'ouvrait au nord, et joignant à l'avantage du site celui d'une construction élégante et suffisamment vaste. Avec le moindre respect des convenances, c'est celle qu'on aurait dû choisir, mais par un sentiment d'inexplicable mesquinerie, en prêtant l'île de Sainte-Hélène à l'État, la Compagnie des Indes avait fait réserve du château du gouverneur, et par une insouciance plus inqualifiable encore, lord Bathurst n'avait pas songé à exiger d'elle ce sacrifice. Par ces motifs, Plantation-House, où Napoléon aurait trouvé tout de suite une retraite saine et décente, avait été exclu des choix qu'on aurait pu faire. Il restait sur l'un des plateaux du sud, celui de *Longwood*, une ferme de la Compagnie, servant de résidence au sous-gouverneur, et qui pouvait, moyennant qu'on y ajoutât quelques constructions, recevoir une vingtaine de maîtres et de domestiques. Le plateau de Longwood était assez étendu pour la promenade à pied et à cheval, couvert en partie d'un bois de gommiers, mais malheureusement tourné au sud-est, et exposé au vent du Cap. C'était là un inconvénient qui devait être infiniment sensible avec le temps, mais au premier aspect, ce plateau n'avait rien de désagréable. Il présentait un campement commode et sain pour les troupes destinées à veiller sur la demeure de Napoléon, et enfin les côtes qui le terminaient vers la mer étaient à peu près inaccessibles. C'étaient là pour l'amiral de suffisantes raisons de préférence; aussi le proposa-t-il à Napoléon en lui offrant d'aller y faire une course à cheval, pour qu'il pût juger si le lieu lui convenait. Napoléon accepta cette proposition, se rendit le lendemain à Longwood en compagnie de l'amiral, et y trouvant, après plusieurs mois de mer, un peu de terre et de verdure, et surtout une solitude où les regards des curieux ne pourraient le découvrir, agréa cet emplacement, et consentit à ce qu'on entreprît les travaux qui pouvaient le rendre habitable.

En remontant de James-Town jusqu'au pic de Diane pour se rendre à Longwood, Napoléon avait remarqué dans cette vallée assez fraîche un petit pavillon qui lui avait plu. Au retour de Longwood il le visita, et exprima le désir de s'y établir temporairement. Le propriétaire était un négociant du pays, résidant avec sa famille dans une maison voisine. Il offrit avec empressement le pavillon, dans lequel Napoléon voulut s'établir sans aucun délai. Il fallait qu'il consentît à dormir, manger, travailler dans la même pièce, mais elle s'ouvrait sur une jolie vallée, et il prit en bonne part ce chétif logement que dans le pays on appelait *Briars*. Ne sachant comment abriter quelques-uns de ses domestiques, on eut recours à une tente qui fut dressée à côté du pavillon. Le plus grand inconvé-

nient de ce séjour, c'était de séparer Napoléon de ses compagnons d'infortune, lesquels pour le voir étaient obligés chaque jour de faire un assez long trajet. On parvint cependant à trouver un réduit pour M. de Las Cases, que Napoléon tenait à avoir auprès de lui, parce qu'il lui dictait en ce moment le récit des campagnes d'Italie. Il avait donc l'indispensable, et ne tenait aucun compte des privations physiques, ayant essuyé bien pis dans ses longues et terribles guerres. Il est vrai que le danger et la gloire relevaient tout alors, et qu'aujourd'hui la dure captivité aurait empoisonné même l'abondance et les plaisirs. Il en sentit, hélas, à cette époque une première et dure rigueur! Jusqu'ici, empereur à bord du *Bellérophon*, général en chef sur *le Northumberland*, il avait pu se croire libre, car le navire était une prison flottante dans laquelle ses propres gardiens étaient aussi captifs que lui. Aucune surveillance n'avait donc été exercée à bord du *Northumberland*. Mais une fois qu'on fut à terre, l'amiral, inquiet pour sa responsabilité, n'osa pas laisser à son prisonnier l'île pour prison. Elle avait neuf à dix lieues de circonférence tout au plus, des côtes presque inabordables, n'était guère accessible que par le petit port de James-Town sévèrement gardé, et était entourée en outre d'une croisière nombreuse. Si donc Napoléon avait cherché à s'évader, il lui eût été bien difficile, surtout dans les premiers jours, avant d'avoir pu se ménager des complices, de disparaître tout à coup, et de trouver un bâtiment qui le transportât en Amérique. Néanmoins, voulant avoir la certitude physique et continue de sa présence, l'amiral entoura Briars de sentinelles qui ne devaient pas perdre de vue ceux qui l'habitaient. L'œil perçant de Napoléon les eut bientôt découvertes, et ce fut pour lui l'une des plus vives, des plus douloureuses impressions de sa captivité. L'amiral, rempli d'ailleurs des meilleures intentions, avait bien prévu que Napoléon qui avait passé sa vie à cheval, et obligé ses contemporains à y passer la leur, ne pourrait se priver de cet exercice, et il s'était procuré en conséquence trois chevaux de selle assez bons, tirés du Cap comme tous ceux qu'on avait dans l'île. Napoléon était disposé à s'en servir, mais quand il vit qu'un officier anglais s'apprêtait à mettre le pied à l'étrier pour le suivre, il ne voulut plus de cette distraction; quelque nécessaire qu'elle fût à son corps et à son esprit, et il ordonna de renvoyer les chevaux. Faisant cependant la réflexion fort naturelle que l'amiral serait ainsi bien mal récompensé d'une attention délicate, il revint sur son ordre, et garda les chevaux sans en user.

Certains juges ont blâmé Napoléon de sentir ces souffrances, ou de laisser voir qu'il les sentait. Il est aisé de parler des maux d'autrui, et d'enseigner comment il faudrait les supporter. Pour moi que la vue de la souffrance d'autrui affecte profondément, je ne sais guère blâmer ceux

qui souffrent, et je n'aurais pas le courage de rechercher si tel jour, à telle heure, de nobles victimes, torturées par la douleur, ont manqué de l'attitude impassible qu'on désirerait leur imposer. Je ne sais pas de plus touchantes victimes que Pie VII, que Louis XVI, que Marie-Antoinette, et il est tel instant que je voudrais supprimer de leur cruelle agonie. Le corps humain n'est pas bon à voir dans les convulsions de la douleur physique. L'âme humaine n'est pas meilleure à voir dans certains instants de la douleur morale, et il faut jeter sur elle le voile d'une compassion respectueuse. Si Napoléon eût été un anachorète chrétien, on aurait pu lui dire : Courbez la tête sous le soufflet des bourreaux. — Mais cette âme indomptable à la fatigue, aux souffrances physiques, aux dangers, tombée de si haut, frémissait sous les humiliations, et il faut pardonner ces premiers tressaillements d'impatience à l'homme qui, ayant vu pendant quinze ans les rois à ses pieds, était maintenant plongé dans leurs fers. Ses compagnons eurent le tort de contribuer à l'irriter en lui racontant comment ils étaient traités à James-Town. Surveillés dans leurs moindres mouvements, partout suivis d'un soldat, ils éprouvaient des gênes insupportables, et se plaignirent vivement à leur maître infortuné, qui fut affecté de leurs peines plus que des siennes. Napoléon, ne se contenant plus, et répétant ce qu'il avait dit à lord Keith, s'écria qu'on violait en lui le droit des gens et l'humanité ; qu'il n'était pas prisonnier de guerre, car il s'était volontairement confié aux Anglais après avoir fait à leur générosité un appel dont ils n'étaient pas dignes ; qu'il aurait pu se jeter sur la Loire, y continuer la guerre, la rendre atroce, ou bien se livrer à son beau-père, à son ancien ami l'empereur Alexandre, qui auraient bien été forcés par la loi du sang ou par celle de l'honneur de le traiter avec égards ; que les Anglais n'avaient donc pas sur lui les droits qu'on a sur les prisonniers ; que d'ailleurs ce droit cessait avec la guerre, qu'enfin il y avait envers les prisonniers des ménagements mesurés à leur rang, à leur situation, dont on ne s'écartait jamais. Napoléon, se rappelant à cette occasion comment il avait agi autrefois avec l'empereur d'Autriche, avec le roi de Prusse qu'il aurait pu détrôner, avec l'empereur de Russie qu'il avait pu faire prisonnier à Austerlitz, et auxquels il avait épargné la plupart des conséquences de leurs désastres, comparait amèrement leur conduite à la sienne, oubliant dans ces plaintes éloquentes la véritable cause de traitements si différents, oubliant qu'Alexandre, Frédéric-Guillaume, François II, lorsqu'il les traitait si bien, ne lui inspiraient aucune crainte, tandis que lui, au contraire, tout vaincu qu'il était, faisait peur au monde, qu'il devait par conséquent à son génie, et à l'abus de ce génie, l'étrange forme de captivité à laquelle il était réduit. Après cet emportement qui l'avait soulagé, il s'écria tout à coup : Du reste, pour moi, il ne m'appartient pas de réclamer. Ma dignité me com-

mande le silence, même au milieu des tourments, mais vous à qui tant de réserve n'est pas commandée, plaignez-vous. Vous avez des femmes, des enfants, qu'il est inhumain de faire souffrir de la sorte, et qui motivent suffisamment toutes les réclamations que vous pourrez élever. —

Ils se plaignirent en effet, et l'amiral qui avait le visage, mais point le cœur sec, fit de son mieux pour leur rendre supportable le séjour de James-Town. Il ne se relâcha point de sa surveillance, car sa responsabilité le faisait trembler; mais il prescrivit à ses officiers les plus grands égards, sans renoncer cependant à la précaution essentielle de ne jamais perdre de vue le principal des prisonniers.

Après quelques jours la situation s'améliora un peu. Successivement on établit à Briars une partie des compagnons de Napoléon, et on facilita leurs rapports avec lui. Il put les recevoir à sa table, reprendre son travail avec eux, occuper enfin cet esprit dévorant qui le dévorait lui-même quand on ne lui donnait pas d'autre aliment. Il reprit ses entretiens, et essaya quelques promenades à pied qu'on lui laissa faire sans le suivre, voyant qu'à pied il ne pourrait aller bien loin. Il se mit à parcourir les petites vallées parallèles à celle de James-Town, et tournées au nord. Abritées contre le vent du sud et le soleil, elles étaient, comme nous l'avons dit, fraîches, ombragées, et terminées par des vues assez pittoresques. Un jour Napoléon, s'étant fort éloigné, s'arrêta dans le modeste cottage d'un militaire anglais, le major Hudson. Il s'y montra doux et simple, fut accueilli avec respect, et sortit fort touché de la réception cordiale qu'on lui avait faite. Mais il était loin de Briars, et on lui prêta des chevaux pour y revenir. Il fit ainsi une assez longue course à cheval, ce qui ne lui était point arrivé depuis bien du temps, et parut y prendre quelque plaisir. Peu à peu il s'habitua au singulier gîte où il était établi, se figurant que bientôt il en aurait un plus supportable, et y vécut comme à l'un de ces nombreux bivouacs où il avait passé une partie de son orageuse vie.

L'hôte chez lequel Napoléon était descendu, commerçant de condition obscure, mais de cœur excellent, s'étudiait à le faire jouir de son jardin et de sa modeste société. Il avait deux jeunes filles parlant un peu le français, fort animées, fort innocentes, chantant médiocrement, mais avec l'heureuse humeur de la jeunesse. Elles venaient voir l'Empereur déchu, le questionnaient avec l'ignorance de leur âge et de leur condition, puis lui jouaient des airs italiens sur un instrument très-peu harmonieux. Napoléon écoutait et répondait à leurs questions naïves avec une extrême bonté. L'une d'elles, qui avait rencontré dans un roman historique le nom de Gaston de Foix, et qui prenait le héros de Ravenne pour un général de l'Empire, lui demandait si Gaston était bien brave, et s'il était mort. — Oui, répondait Napoléon avec une patience toute paternelle, il

était brave, et il est mort. — Il s'intéressait à ces enfants comme aux oiseaux voltigeant dans son jardin. C'étaient là désormais ses seules distractions : il n'en devait ni trouver, ni rechercher, ni désirer d'autres !

Les mois d'octobre et de novembre s'écoulèrent ainsi, paisiblement mais tristement, comme allaient s'écouler toutes les années de cette captivité sans exemple. A cette époque arrivèrent les premiers courriers d'Europe. Les exilés reçurent de leurs familles des nouvelles qui furent pour eux un doux soulagement. Napoléon seul n'en reçut point de la sienne. Sa mère, ses frères, ses sœurs, dispersés, fugitifs, réduits à se cacher, n'avaient pu se procurer les moyens de lui écrire. Marie-Louise n'avait pas même songé à l'entretenir de son fils. Les nouvelles intéressantes pour lui furent celles des journaux. Elles lui parlaient de la France avec beaucoup de détail, et elles le touchèrent profondément. Les Bourbons, entrés si doucement en France en 1814, rentraient cette fois la colère au cœur, et une funeste illusion dans l'esprit. Ils croyaient qu'une vaste conspiration les avait seule expulsés au 20 mars, et qu'il était à la fois juste et politique de la punir. Les journaux annonçaient de nombreux exils, de nombreuses arrestations parmi les hommes les plus dévoués à Napoléon, et tous compromis à cause de lui. Ney, La Bédoyère, Drouot, Lavallette, étaient menacés de poursuites rigoureuses et d'exécutions sanglantes. Napoléon fut fort ému du sort qui menaçait ces trois derniers qu'il aimait sincèrement, et quant à Ney, pour lequel il avait moins d'affection, mais dont il admirait l'énergie guerrière, il ressentit de son malheur une pitié profonde. Il fut non pas blessé, mais affligé du système de défense qu'on semblait adopter pour l'infortuné maréchal. Avec cette logique puissante qui éclatait dès qu'il raisonnait sur un sujet, il indiqua tout de suite le vrai système de défense à employer. — On se trompe, dit-il, si on croit adoucir les juges de Ney en le présentant comme mon ennemi, en rappelant sa conduite à Fontainebleau. Il n'y a qu'une manière de sauver Ney, s'il y en a une, c'est de faire éclater en sa faveur toute la force de la vérité. Ney n'a point conspiré, car personne n'a conspiré. A son départ de Paris, il voulait m'arrêter. Il le voulait à Lons-le-Saulnier encore, et il aurait réalisé son intention, si les troupes et la population ne lui avaient fait violence. Mais en s'approchant de moi, un mouvement des esprits, général, irrésistible, l'a entraîné lui comme les autres, et il y a cédé. Je dois ajouter qu'il m'a écrit en cette occasion dans des termes fort honorables, me déclarant qu'il avait agi de la sorte non pour moi, mais pour le pays, et offrant de se retirer si la politique que j'apportais n'était pas conforme au vœu universel. A notre rencontre à Auxerre, je lui ai coupé la parole en lui serrant la main, et en lui disant de s'en fier à moi, que ma politique serait celle que tous les Français désiraient, et qui était dictée par le simple bon sens. Il s'est

même, à cette époque, tenu à l'écart; mais il était intérieurement agité par le sentiment de sa fausse position personnelle. Sa conduite s'en est ressentie aux Quatre-Bras, et surtout à Waterloo. Jamais il n'a été plus héroïque, ni plus irréfléchi, et en contribuant à nous perdre, il s'est perdu lui-même. Mais ni les Bourbons ni moi n'avons rien à lui reprocher, que d'avoir succombé sous la violence des événements. Il doit dire à ses juges : Je n'ai point trahi, j'ai été entraîné, et pour ce genre de délit, si fréquent, si excusable dans les révolutions, une loi a été faite, c'est la capitulation de Paris, capitulation sacrée à laquelle l'honneur des généraux vainqueurs, l'honneur de leurs souverains est attaché, et cette capitulation met les délits politiques à l'abri de toute recherche. — Voilà ce que Ney doit dire, et ce doit être toute sa défense, parce que c'est toute la vérité. Où la capitulation de Paris n'a pas de sens, ou elle s'applique forcément au délit de Ney. S'il s'en tient à ce genre de défense, qui est le véritable, il vaincra peut-être ses juges, et s'il ne parvient point à les vaincre, il les déshonorera devant l'histoire, et mourra entouré de l'éternelle sympathie des honnêtes gens ! — Ney, pauvre Ney, s'écriait Napoléon, quel funeste sort t'attend ! — Continuant sur ce sujet, et répétant que ni le maréchal Ney ni aucun autre n'avait trahi au 20 mars, Chacun a fait son devoir, disait-il, et les chefs militaires aussi bien que les chefs civils. Mais l'armée et le peuple des campagnes ont entraîné tout le monde. — Napoléon citait à ce sujet un fait remarquable, et digne d'être conservé par l'histoire. — On a accusé Masséna, disait-il, d'avoir trahi les Bourbons; vous allez voir qu'il n'en est rien. Lorsque je me trouvai à Paris, rétabli sur le trône impérial, c'était le cas de se faire valoir auprès de moi, et de se vanter de ce qu'on avait risqué en ma faveur. Masséna vint à Paris; je lui demandai ce qu'il aurait fait, si au lieu de prendre la route de Grenoble, j'avais pris celle de Marseille où il commandait. Masséna n'était point flatteur, pourtant ma question ne laissa pas de l'embarrasser, et comme j'insistais, il finit par me répondre : *Sire, vous avez bien fait de prendre la route de Grenoble...* — Tous mes maréchaux n'auraient pas osé me répondre aussi franchement, mais tous en auraient eu le droit, excepté Davout qui n'était point en fonctions, qui avait été indignement traité, et qui seul était libre de ses actions. Personne n'a donc trahi les Bourbons, et s'ils se vengent aujourd'hui, c'est par faiblesse pour leur parti, et afin de dissimuler leurs fautes de conduite. Mais j'entrevois pour eux un avenir peu sûr. En se livrant aux passions de l'émigration, ils éloigneront d'eux la France tous les jours davantage. Ce n'est pas mon fils qui en profitera le premier; la maison d'Orléans passera avant lui, mais à la suite de celle-ci le tour des Bonaparte pourra bien venir. —

Après ces mots d'une si profonde prévoyance, Napoléon revenait à

l'injustice des poursuites annoncées, et montrait pour La Bédoyère, pour Ney, pour Drouot, pour Lavallette, une inquiétude extrême. Toutefois, il paraissait croire que la vertu de Drouot si universellement reconnue serait un bouclier impénétrable; mais il tremblait pour La Bédoyère, pour Ney, pour Lavallette, et attendait avec impatience des nouvelles de ces victimes, qui étaient les siennes, hélas! autant que celles des Bourbons!

Bien qu'il se fût fait à Briars un établissement presque supportable, Napoléon y était si à l'étroit, il y voyait surtout ses amis si maltraités, qu'il se montra fort impatient d'être transféré à Longwood. L'amiral, qu'il appelait *son requin*, mais dont il appréciait le cœur, n'avait rien négligé pour hâter les travaux de sa nouvelle résidence. Il y avait employé les ouvriers de la ville et de la flotte, et avec du bois, des toiles goudronnées, des matériaux de toute sorte, il était parvenu à construire un vaste rez-de-chaussée, où Napoléon pouvait se loger avec ses compagnons d'exil. Les lieux ayant été déclarés habitables, l'amiral proposa à Napoléon de s'y transporter, ce qui fut accepté immédiatement.

Le 10 décembre, il quitta Briars, fit ses adieux à la famille qui l'y avait si bien reçu, lui laissa des marques d'une munificence que sa gêne actuelle n'avait pas restreinte, et partit à cheval, ayant d'un côté l'amiral, et de l'autre le grand maréchal Bertrand. Il était comme toujours en uniforme de la garde, et montait un cheval du Cap, vif, doux, agréable à manier. Ce trajet ne lui déplut point, et, arrivé à Longwood, il trouva sous les armes le 53e régiment anglais, qui campait dans le voisinage. L'amiral lui présenta les officiers du régiment, et puis le conduisit dans les appartements qui lui étaient destinés. Ils étaient de construction fort légère, recouverts en toile goudronnée, et meublés très-modestement. Napoléon n'improuva rien. Il avait quelques pièces pour se coucher, travailler, recevoir ses amis, et, quant à eux, ils avaient de quoi se loger autour de lui. C'était tout ce qu'il désirait. Il remercia l'amiral, et s'établit dans cette demeure qui devait être la dernière. Il fit tendre son lit de camp dans une pièce, ranger ses livres dans une autre, et suspendre sous ses yeux le portrait de son fils et de quelques membres de sa famille. A la suite de ces deux pièces se trouvaient un salon de réception, et une salle pour prendre les repas en commun. M. de Las Cases et son fils, M. et madame de Montholon, le général Gourgaud, occupaient une autre aile du bâtiment. Le grand maréchal Bertrand qui avait l'humeur solitaire, madame Bertrand qui était une personne généreuse, mais peu capable de s'astreindre à la vie commune, avaient demandé pour leur famille une habitation séparée. On leur en avait préparé une à l'entrée du plateau de Longwood, de manière qu'ils étaient non pas commensaux, mais voisins de l'Empereur. Cette maison s'appelait *Hutt's-Gate*.

Ces dispositions arrêtées, Napoléon commença son nouveau genre de

vie en tâchant de s'y résigner. Ayant pris à la guerre l'habitude de veiller une partie de la nuit, il avait le sommeil irrégulier et peu suivi. Il s'éveillait souvent, se levait pour lire ou travailler, se recouchait ensuite, et s'il ne pouvait dormir montait à cheval dès la pointe du jour, rentrait quand le soleil se faisait sentir, déjeunait seul, puis dictait ou se reposait, gagnait ainsi trois ou quatre heures de l'après-midi, recevait alors ses compagnons d'exil, se promenait en voiture avec eux, leurs femmes et leurs enfants, dînait à la fin du jour, et passait les soirées dans leur compagnie, tantôt lisant en commun quelques bons ouvrages, tantôt parlant du passé, et les tenant attentifs aux récits de sa vie. Il s'efforçait de prolonger la soirée, car plus il se couchait tard, plus il avait l'espérance de trouver le sommeil. — *Quelle conquête sur le temps!* s'écriait-il, quand il avait pu atteindre onze heures ou minuit.

Ici comme à Briars, la surveillance exercée sur sa personne devait devenir la difficulté principale de ses relations avec les autorités britanniques. Le 53e, campé à environ une lieue de Longwood, n'était point gênant, et dans la journée les sentinelles étaient hors de vue. Napoléon ne les retrouvait que s'il se portait à une distance qu'il lui était difficile de franchir à pied. S'il montait à cheval, et s'éloignait de quelques milles, un officier devait l'accompagner, d'assez loin toutefois pour que ses épanchements intimes n'en fussent pas troublés. Napoléon ayant manifesté une répugnance extrême à monter à cheval s'il devait être suivi, l'amiral, qui ne voulait pas le priver de cet exercice, fit tracer autour du plateau de Longwood des limites embrassant un circuit d'environ trois ou quatre lieues, dans l'enceinte desquelles il pouvait circuler librement. Au delà un officier à cheval devait ne pas le perdre de vue.

Le soir à neuf heures les sentinelles se rapprochant de l'habitation, l'enveloppaient de telle manière qu'aucun homme n'aurait pu passer entre elles. Un officier de service dans l'intérieur de Longwood, devait avoir vu Napoléon une fois par jour, même deux fois, suivant les instructions de lord Bathurst, afin qu'on eût la certitude physique de sa présence à Sainte-Hélène. Les points saillants de l'île étaient surmontés de télégraphes pour mander à Plantation-House, demeure du gouverneur, tout ce qui arriverait d'important à Longwood, et surtout la disparition de l'illustre captif, si on avait un moment cessé de l'avoir sous les yeux. Une vigie placée sur le pic de Diane, d'où la vue s'étendait à douze lieues en mer, devait signaler à James-Town l'approche de tout bâtiment dès qu'il serait aperçu, et un brick de guerre devait sortir pour escorter le bâtiment signalé, le conduire au port, et l'empêcher de débarquer homme ou chose sans inspection préalable. Les navires venant de quelque région que ce fût ne devaient communiquer avec la terre, remettre lettres ou paquets destinés aux habitants de Longwood, que par l'intermédiaire du

gouverneur. A leur départ, ils ne pouvaient embarquer personne sans la permission de ce même gouverneur, et sans avoir subi une visite rigoureuse. Des règlements sévères, particuliers aux habitants, leur défendaient de communiquer avec Longwood, à moins que ce ne fût avec l'agrément de l'autorité, et les avertissaient que toute coopération à un projet d'évasion serait considérée comme cas de haute trahison, et punie comme telle.

Ces règlements, produit d'une inquiétude extrême et fondés sur les instructions de lord Bathurst, indisposèrent fortement Napoléon, que toute apparence de captivité blessait autant que la captivité elle-même. Déjà refroidi pour l'amiral à l'occasion des précautions prises à Briars, il devint plus froid encore envers lui, et ne voulut traiter aucun des points qui l'intéressaient, n'étant pas parfaitement sûr de se contenir dans une discussion de ce genre. Il en chargea MM. Bertrand, de Las Cases, Gourgaud, de Montholon. Ces messieurs, aigris par le malheur, n'avaient à la bouche qu'un raisonnement sans valeur pour l'amiral, c'est que l'Empereur s'était confié volontairement aux Anglais, qu'on n'avait pu le faire prisonnier de guerre, que d'ailleurs il n'y avait plus de prisonniers de guerre à la paix ; à quoi l'amiral aurait pu répondre que la sûreté de l'Europe avait exigé des précautions, extraordinaires comme l'homme extraordinaire auquel elles s'appliquaient. Mais il n'était ni légiste ni raisonneur, il était militaire, plein de cœur, et plein aussi de rigidité dans l'accomplissement de ses devoirs. On lui avait donné des ordres, et il les exécutait. Ces ordres prescrivaient d'assurer avant tout la garde du prisonnier, dont le dépôt était considéré comme un dépôt commun, intéressant le repos de l'univers, et il frémissait à l'idée que ce prisonnier pût s'évader. La garde une fois rendue infaillible, il ne songeait à y ajouter aucune rigueur inutile, et s'il se trompait, c'était sans la moindre intention de faire sentir son autorité, faiblesse d'agent subalterne qu'il n'éprouvait à aucun degré. Sans doute, on aurait pu laisser à Napoléon l'île entière pour prison, car avec la précaution de s'assurer deux fois par jour de sa présence à Longwood, on était certain d'être toujours averti à temps de sa disparition ; et l'île au surplus était si petite, si entourée de bâtiments, si peu abordable ailleurs qu'à James-Town, qu'il était absolument impossible que le prisonnier ne fût pas retrouvé avant d'avoir pu s'embarquer. Cependant la précaution de ne jamais le perdre de vue était plus sûre ; aussi l'amiral ne voulut-il pas s'en départir, en ayant soin toutefois dans la pratique de rendre supportables les gênes qui devaient en résulter. L'officier de service ne se montrait pas, vivait dans les bâtiments de Longwood avec les exilés eux-mêmes, se contentant d'avoir aperçu Napoléon dans sa promenade ou dans le passage d'un appartement à l'autre. Si Napoléon sortait, il n'avait garde de le

suivre dans les limites assignées, et ne montait à cheval que si ces limites devaient être dépassées. En ce cas il se tenait à distance, et souvent perdait de vue Napoléon, quand celui-ci avec sa curiosité et sa hardiesse ordinaires, s'enfonçait dans des routes impraticables. Plusieurs fois il s'embourba ainsi dans des marécages, sans pouvoir suivre son prisonnier et sans se plaindre. Quant à la correspondance avec les habitants, bien qu'interdite en principe, elle fut soufferte, et les exilés purent pour leurs besoins communiquer assez librement avec James-Town. Quant aux visiteurs, l'amiral sachant bien qui allait ou venait, permettait leur introduction à Longwood, moyennant qu'ils s'adressassent au grand maréchal Bertrand, qui à Longwood comme aux Tuileries prenait les ordres de son maître pour les admissions auprès de lui. Napoléon n'avait pas ainsi l'apparence d'un détenu dans la prison duquel on ne peut entrer qu'avec la permission de ses geôliers.

Malgré ces gênes, Napoléon, dans les premiers temps, ne prit pas en aversion la résidence où il était destiné à vivre et à mourir. Il n'avait pas cessé jusqu'alors de se bien porter ; les inconvénients du climat, et ceux qui tenaient particulièrement au plateau de Longwood, ne s'étaient pas fait sentir à son organisation, insensible aux souffrances physiques dans l'action, mais délicate et très-susceptible dans le repos. On était en janvier 1816, c'est-à-dire dans la belle saison de cet hémisphère ; les lieux étaient nouveaux, et ni lui ni ses compagnons n'étaient encore en proie aux tourments de l'ennui. Il souffrait de l'immensité de sa chute, de la perte de toute espérance, mais il n'éprouvait pas encore le dégoût et l'horreur de son séjour. Il se promenait tantôt à pied, tantôt à cheval, souvent exécutait de longues courses, questionnait les rares habitants, notamment un vieux nègre qui cultivait un petit champ près de lui, et une pauvre veuve, mère de deux filles qui venaient lui offrir des fleurs. Il se complaisait à leur faire du bien. Quelquefois il se dirigeait vers le campement du 53e, où il était bien accueilli, et reçu en soldat par des soldats. Puis, comme nous l'avons déjà dit, il rentrait, travaillait, dictait à M. de Las Cases les campagnes d'Italie, au grand maréchal Bertrand la campagne d'Égypte, au général Gourgaud celle de 1815, sortait en voiture vers la chute du jour avec mesdames Bertrand et Montholon, rentrait pour dîner, et passait les soirées à s'entretenir d'une foule de sujets divers, ou à faire en famille de bonnes lectures. Nos grands écrivains le charmaient, et il prenait à les lire le plaisir profond d'un esprit délicat, exercé et plein de goût.

Cependant il ne pouvait pas s'écouler longtemps sans qu'il devînt sensible aux inconvénients de ce séjour soit pour lui, soit pour les compagnons de son infortune. Après avoir fait vingt ou trente fois le tour entier du plateau de Longwood, il le trouva triste et monotone, et lorsqu'il

tenta d'en sortir, la compagnie de l'officier de suite lui parut odieuse. Laisser cet officier à grande distance, engagé dans de mauvais pas, était peu obligeant; le souffrir avec soi était insupportable. Quelquefois néanmoins il franchit les bornes de son plateau, et il tâcha de pénétrer dans les vallées opposées, celles du nord, où était situé le pavillon de Briars, et où s'élevait Plantation-House. En comparant ces vallées fraîches, ombragées, avec son plateau dénué de tout abri contre le soleil et le vent, il ne put s'empêcher d'apercevoir que pour le garder plus sûrement, on l'avait placé dans une exposition à la fois déplaisante et malsaine. Ses compagnons d'exil disaient qu'on voulait le tuer. Moins extrême dans son langage, il disait que pour s'assurer de sa personne on n'avait pas hésité à le martyriser. En effet, les facilités qu'offrait pour la surveillance ce plateau de Longwood, découvert de toute part, bordé vers la mer de côtes à pic, étaient pour l'habitation des incommodités insupportables. Ou il était chargé des nuages de l'Atlantique attirés autour du pic de Diane, ou il était labouré sans merci par le vent du Cap, à ce point que malgré la chaude humidité du climat l'herbe n'y poussait même pas. Un bois de gommiers, arbres chétifs et à maigre feuillage, formait le seul abri contre le soleil. Quand le soleil ne planait pas sur ce désert, une humidité désagréable pénétrait tous les vêtements. Lorsqu'au contraire le soleil planait au-dessus, il dardait d'irrésistibles rayons à travers les toits en toile goudronnée de Longwood. De plus, il n'y avait point d'eau, et il fallait que des domestiques chinois allassent en chercher dans les vallées situées à l'opposite, d'où elle n'arrivait ni pure ni fraîche. A tous les inconvénients de ce séjour se joignaient ceux d'une île pauvre, peu fréquentée, où les aliments étaient chers et de mauvaise qualité, ce qui touchait peu la sobriété de Napoléon, mais ce qui l'affligeait pour ses compagnons d'exil qui avaient amené avec eux leurs femmes, leurs enfants, habitués à toutes les délicatesses du luxe européen. — Il n'y a pas ici le mot pour rire, disait-il un soir à ses amis, et en voyant une table mal servie, des murailles presque nues, *nous n'aurons de trop*, ajoutait-il, *que le temps*. —

Observant avec sa profonde finesse ses compagnons d'infortune, il remarquait chez eux les premières atteintes du mal moral de l'exil, et pouvait s'en apercevoir à une certaine aigreur involontaire des uns envers les autres. Ils se disputaient ses préférences à Sainte-Hélène à peu près comme à Paris, et le général Gourgaud, susceptible, jaloux, irritable, voyant M. de Las Cases tout à fait admis dans l'intimité de Napoléon, en éprouvait un dépit mal dissimulé. Les deux familles Montholon et Bertrand, l'une placée à Longwood, l'autre à Hutt's-Gate, laissaient percer aussi quelques traces de jalousie. Ainsi les misères des cours ne finissent pas même avec le trône! Mais il faut pardonner, il faut même honorer

des rivalités se disputant les préférences du génie tombé dans l'abîme! Combien de familles comblées par Napoléon continuaient de se livrer à ces mêmes rivalités, non pas à Longwood, mais aux Tuileries!

Napoléon reconnaissait dans ces aigreurs naissantes le triste effet du malheur, et en craignait les conséquences pour l'avenir de cette colonie naufragée, et jetée sur un affreux rocher. Il se donnait la peine de consoler les jalousies par des témoignages flatteurs, de les calmer par de sages discours, dissimulait ses propres ennuis, tâchait de charmer ceux des autres, en leur promettant à tous un avenir meilleur qu'il était bien loin d'espérer!

On avait atteint le quatrième mois de 1816, commencement de la bonne saison en Europe et de la mauvaise à Sainte-Hélène, lorsqu'on apprit, le 5 avril, qu'un bâtiment venu d'Angleterre apportait le nouveau gouverneur, car la mission de l'amiral Cockburn n'avait jamais dû être que temporaire.

Ce gouverneur était le général Hudson Lowe, auquel sa mission à Sainte-Hélène a valu une fâcheuse célébrité. Sir Hudson Lowe était un de ces officiers, moitié militaires, moitié diplomates, que les gouvernements emploient dans les occasions où il faut plus de savoir-faire que de talent pour la guerre. Il avait été chargé en effet de diverses missions dont il s'était bien acquitté, notamment au quartier général des alliés, où il avait contracté toutes les passions ennemies de la France, et quoiqu'il ne fût pas à beaucoup près aussi méchant que sa figure aurait pu le faire craindre, il n'était cependant ni de caractère bienveillant, ni d'humeur facile. Les voies de l'avancement militaire lui étant fermées par la paix, il avait accepté, dans l'espérance d'être bien récompensé, une mission pénible, et accompagnée d'une immense responsabilité, soit devant son gouvernement, soit devant l'histoire. Il ne songeait guère à cette dernière responsabilité, dont il ne prévoyait pas alors la gravité, et n'avait d'autre préoccupation que celle d'échapper au reproche encouru par l'amiral Cockburn, d'avoir cédé à l'ascendant du prisonnier de Sainte-Hélène. Sans avoir le projet d'être un tyran, sir Hudson Lowe tenait surtout à prouver qu'il était de force à résister à quelque ascendant que ce fût. Cette disposition devait l'exposer à plus d'un choc avec le caractère puissant, et actuellement irrité, qu'on lui donnait mission de contenir sans toutefois le pousser au désespoir.

A peine débarqué, il demanda à l'amiral Cockburn de le conduire à Longwood, pour le présenter à l'illustre captif. L'amiral avait lui-même contribué à établir la coutume qu'on sollicitât l'agrément de Napoléon avant de se présenter à lui, ce qui se faisait par l'intermédiaire du grand maréchal Bertrand. L'amiral manqua à cette convenance en se transportant avec sir Hudson Lowe à Longwood, sans avoir eu soin de se faire

annoncer. Napoléon fit répondre qu'il était indisposé, et ne pouvait recevoir personne. Sir Hudson Lowe demanda le jour du général Bonaparte, et on lui assigna le lendemain. Le lendemain, sir Hudson Lowe se rendit à Longwood accompagné de l'amiral. Il fut reçu par le grand maréchal Bertrand et le général Gourgaud et introduit auprès de l'Empereur déchu. Survint un incident fâcheux. Tandis qu'on introduisait le nouveau gouverneur, l'amiral, engagé dans un entretien, ne s'en aperçut point, et lorsqu'il voulut entrer les domestiques avaient déjà refermé la porte. Croyant qu'elle ne devait être ouverte qu'au gouverneur, ils n'osèrent l'ouvrir à l'amiral. Celui-ci vivement blessé, remonta à cheval, et retourna à James-Town avec ses aides de camp.

L'entrevue de Napoléon avec sir Hudson Lowe fut cérémonieuse et froide. Napoléon avait été mal disposé par la manière dont le nouveau gouverneur s'était présenté la veille, et ce dernier était peu flatté d'avoir été remis au lendemain. Rien n'était donc préparé pour rendre leur première rencontre amicale. Napoléon, découvrant d'un coup d'œil à quel personnage il avait affaire, vit bien qu'il avait en sa présence l'un des esprits extrêmes de la coalition, et la figure de sir Hudson Lowe le porta même à exagérer ce jugement. Après un accueil poli mais réservé, il se plaignit brièvement, et sans daigner en solliciter la suppression, des gênes qu'on lui imposait, et indiqua qu'il attendait à l'œuvre le nouveau gouverneur pour savoir s'il devrait s'applaudir ou non de son arrivée à Sainte-Hélène. Sir Hudson Lowe protesta de son désir de concilier les devoirs difficiles de sa charge avec le bien-être des exilés, mais sans mettre au surplus beaucoup de chaleur dans ses protestations. Il se retira après une entrevue d'assez courte durée.

A peine sir Hudson Lowe était-il parti, que Napoléon dit à ses compagnons d'exil que jamais il n'avait vu pareille figure de sbire italien. Nous regretterons *notre requin,* ajouta-t-il. — On lui raconta alors l'incident fâcheux qui avait fait partir l'amiral Cockburn, et après en avoir souri un instant, il en éprouva un véritable déplaisir, connaissant le caractère sensible et fier de l'amiral. Cependant celui-ci, quoique offensé, était incapable de chercher à se venger. Le mal était plus grand à l'égard du gouverneur. Blessé de l'accueil qu'il avait reçu, il était homme à faire sentir une autorité dont on avait paru tenir si peu de compte. Aussi, à peine établi à Plantation-House, voulut-il appliquer en leur entier, soit les règlements de l'amiral, soit ceux qu'il prétendait tirer des instructions de lord Bathurst. Napoléon s'était plaint d'avoir à la chute du jour des sentinelles sous sa fenêtre, et lorsqu'il montait à cheval, d'être obligé, ou de tourner fastidieusement dans un même cercle, ou d'être suivi par un officier anglais. Sir Hudson Lowe répondit que ces règlements, connus de lord Bathurst et formellement approuvés par lui, devaient être exé-

cutés à la lettre. En même temps il renouvela l'ordre à l'officier de service de ne pas laisser passer une journée sans avoir vu le prisonnier de ses propres yeux.

Il apporta la même rigueur à faire exécuter certaines prescriptions que l'amiral avait pour ainsi dire laissé tomber en désuétude. Ainsi, bien qu'aux termes des règlements ministériels personne ne dût communiquer avec les habitants de Longwood sans permission du gouverneur, l'amiral avait souffert qu'on fût admis sur simple autorisation du grand maréchal Bertrand. Les serviteurs allant et venant pour des besoins tout matériels, avaient circulé sans difficulté. Quelques Anglais de marque revenant des Indes, connus de l'amiral, et dès lors ne pouvant inspirer de défiance, avaient été reçus à Longwood, en le demandant seulement au grand maréchal, avaient été bien accueillis de Napoléon, et l'avaient intéressé quelques instants. Il n'y avait aucun inconvénient à continuer cet état de choses. Mais sir Hudson Lowe exigea que toute communication eût lieu en vertu de sa permission, et que toute lettre venant de Longwood ou y allant, passât par son intermédiaire. Pour diminuer même les occasions d'écrire il attacha un fournisseur spécial à la colonie de Longwood, et il choisit le propriétaire du pavillon de Briars, où Napoléon avait passé quelques semaines.

Ces rigueurs nouvelles, auxquelles on ne s'était point attendu, irritèrent singulièrement les exilés. Sir Hudson Lowe étant venu faire une seconde visite, Napoléon le reçut encore plus froidement que la première fois, et le renvoya au grand maréchal Bertrand pour s'expliquer avec lui sur l'exécution des règlements. Le grand maréchal réclama contre les nouvelles gênes et contre les anciennes, le fit avec beaucoup de véhémence, trouva sir Hudson Lowe extrêmement opiniâtre, et lui déclara que s'il persistait dans ses intentions, Napoléon ne sortirait plus de ses appartements, et que si le défaut d'exercice devenait funeste à sa santé, le nouveau gouverneur en répondrait devant l'opinion universelle. Sir Hudson Lowe ne se laissa point fléchir par ces menaces, affecta de considérer sa conduite comme toute naturelle, comme découlant nécessairement de ses instructions, et comme devant lui mériter à Longwood un accueil aussi amical que celui qu'y recevait l'amiral Cockburn. Avec une pareille manière d'entendre les choses, il devait bientôt mettre le comble à la brouille déplorable qui depuis valut à son prisonnier tant de souffrances, et à lui-même tant de fâcheuses imputations. La flotte de l'Inde venait d'arriver. A bord se trouvaient lord Moira, gouverneur de l'Inde, et lady Moira, son épouse, tous deux éprouvant un vif désir de voir Napoléon. Mais celui-ci ayant déclaré qu'il ne se laisserait pas assimiler à un détenu dont on ouvrait ou fermait la prison à volonté, et qu'il n'admettrait auprès de sa personne que ceux qui auraient demandé son agré-

ment par le grand maréchal Bertrand, lord et lady Moira n'osèrent faire une demande sujette en ce moment à tant de difficultés. Toutefois, afin de satisfaire leur curiosité toujours fort vive, sir Hudson Lowe adressa au maréchal Bertrand une invitation à dîner au château de Plantation-House, et il en ajouta une pour Napoléon lui-même, disant que si le *général Bonaparte* la voulait bien agréer, lady Moira serait très-heureuse de lui être présentée. Il n'y avait à vrai dire dans cette démarche qu'un défaut de tact, et nullement l'intention d'offenser le glorieux prisonnier. Mais le grand maréchal Bertrand fut très-blessé de cette invitation pour lui et pour son maître, et Napoléon ne le fut pas moins, car il ne pouvait consentir à devenir un objet de curiosité dont le gouverneur de Sainte-Hélène disposerait en faveur des hôtes auxquels il voudrait faire bon accueil. Sir Hudson Lowe n'en fut pas quitte pour le refus du grand maréchal Bertrand. S'étant présenté à Longwood, il fut accueilli cette fois autrement qu'avec de la simple froideur. Napoléon lui adressa les paroles les plus dures. — Je suis étonné, lui dit-il, que vous ayez osé m'adresser l'invitation que le grand maréchal vous a renvoyée. Avez-vous oublié qui vous êtes, et qui je suis? Il n'appartient ni à vous, ni même à votre gouvernement, de m'ôter un titre que la France m'a donné, que l'Europe entière a reconnu, et par lequel la postérité me désignera. Que vous et l'Angleterre y consentiez ou non, je suis et serai toujours pour l'univers l'empereur Napoléon. J'attache donc peu d'importance à vos qualifications. Je suis offensé cependant que vous ayez pu espérer m'attirer chez vous, et m'offrir à la curiosité de vos hôtes. La fortune m'a abandonné, mais il n'est au pouvoir de personne au monde de faire de l'empereur Napoléon un objet de dérision. — Toutefois après ces paroles sévères, Napoléon se radoucit, et sir Hudson Lowe s'excusa beaucoup sur ses intentions, disant que le désir de lord et lady Moira n'était qu'un hommage à sa gloire, et qu'il avait voulu savoir seulement si une telle rencontre avec des personnages considérables d'Angleterre pourrait lui être agréable. — Napoléon écouta ces explications sans les admettre ni les rejeter, et renvoya le gouverneur encore un peu plus humilié qu'à ses deux premières visites.

La comparaison entre sir Hudson Lowe et l'amiral Cockburn avait donc été tout à fait à l'avantage de ce dernier, qui partit bientôt pour l'Angleterre. Avant de s'embarquer, il se rendit à Longwood pour voir le grand maréchal, lui présenter ses adieux, lui exprimer ses regrets des rigueurs ajoutées à la captivité de Napoléon, et des fâcheux rapports établis avec le nouveau gouverneur, dont les intentions, assurait-il, n'étaient pas aussi mauvaises qu'on le supposait. Le grand maréchal répondit cordialement aux témoignages de l'amiral, le supplia de faire connaître à la nation britannique l'état auquel on avait réduit le grand homme qui

s'était confié à elle, le pressa instamment de venir prendre congé de Napoléon, et lui fit de nouvelles excuses pour le désagréable incident survenu le jour de la présentation de sir Hudson Lowe. Mais l'amiral, susceptible autant que généreux, ne voulut pas revoir Napoléon. Il chargea le grand maréchal de lui transmettre ses adieux, et de lui bien affirmer que de retour en Angleterre il n'y serait point l'ennemi de son malheur. Effectivement l'amiral avait conçu pour Napoléon une véritable sympathie, et n'avait cessé de dire que de tous les prisonniers de Sainte-Hélène c'était le plus doux, le plus facile, et que moyennant une explication directe on s'entendait avec lui mieux qu'avec tout autre, quand il n'était pas tout à fait impossible de s'entendre.

L'amiral Cockburn partit accompagné des regrets de cette colonie infortunée. A peine s'était-il éloigné que de nouvelles difficultés surgirent. Le ministère britannique avait ordonné qu'on exigeât des compagnons de Napoléon un acte de soumission formelle à toutes les restrictions imposées à leur liberté, et que ceux qui s'y refuseraient fussent renvoyés en Europe. Il avait de plus jugé excessive la dépense qui se faisait à Longwood, et qui s'expliquait par la cherté de toutes choses à Sainte-Hélène, par le nombre des personnes à nourrir, lequel était d'une cinquantaine, entre maîtres et domestiques, maris, femmes et enfants. Cette dépense était annuellement d'environ vingt mille livres sterling (500,000 francs). Jamais l'amiral Cockburn n'avait songé ni à la trouver excessive, ni surtout à en faire la remarque. Était-ce le cas en effet de mesurer à l'ancien maître du monde le pain amer qu'on jetait dans sa prison? Il semble au contraire qu'en échange de la liberté qu'on lui ôtait pour le repos commun, on aurait dû par respect de soi-même lui offrir tous les biens matériels. Il n'en fut rien pourtant, et maintenant que les tristes passions de 1815 sont éteintes, on se demande comment lord Bathurst fut capable d'exiger formellement la réduction à 8,000 livres sterling des dépenses de Longwood. Au surplus le chiffre n'est rien, la seule pensée de compter est tout, et pour son honneur l'Angleterre ne doit pas pardonner une telle indignité à ceux qui en ont souillé son histoire.

Nous devons dire que lorsqu'il fallut exécuter cette partie de ses instructions, sir Hudson Lowe en sentit l'inconvenance, et manifesta un honorable embarras. Quant à la déclaration exigée des membres de la colonie, il afficha d'abord une volonté absolue. Il rédigea lui-même la pièce qu'ils devaient signer, et dans laquelle Napoléon était qualifié de général Bonaparte. C'était les placer dans une position des plus pénibles. Que ceux qui tenaient Napoléon en leur puissance lui refusassent ses titres, ce pouvait être naturel de leur part. Mais que ses compagnons d'infortune dans un acte authentique, signé de leur main, se prêtassent

à le qualifier d'un autre titre que celui qu'ils lui donnaient tous les jours, c'était vouloir les faire concourir à sa déchéance. Ils opposèrent donc à la rédaction proposée par sir Hudson Lowe une déclaration en tout semblable à la sienne, quant à l'engagement formel de se soumettre aux règlements établis à Sainte-Hélène, mais différente quant aux titres attribués à Napoléon. Le gouverneur leur annonça brutalement que s'ils ne signaient pas la déclaration telle qu'il l'exigeait, il les ferait immédiatement embarquer pour l'Europe — Ne signez pas, leur dit Napoléon, et laissez-vous embarquer. Je demeurerai seul ici, où j'ai d'ailleurs bien peu de temps à vivre, et le monde saura que pour une aussi misérable querelle on m'a séparé des derniers amis qui me restaient. — Les exilés tinrent bon, et sir Hudson Lowe, qui en définitive comprenait tout ce qu'aurait d'odieux un pareil procédé, proposa une transaction, c'était de supprimer les titres de général ou d'empereur, et de désigner le prisonnier par ses noms propres de *Napoléon Bonaparte,* répétant que s'ils refusaient, un bâtiment déjà sous voile les emporterait en Europe. Ils se soumirent, sans le dire à Napoléon, pour ne pas laisser seul, sans amis, sans un secrétaire, sans un domestique, le maître malheureux dont ils avaient voulu partager l'infortune.

Sir Hudson Lowe se montra plus convenable relativement aux dépenses. Il est possible que les domestiques attachés à Napoléon et aux trois familles qui l'avaient suivi ne missent pas grand soin à ménager les finances anglaises, mais nous le répétons, nous ne comprenons pas qu'en Angleterre quelqu'un eût songé à s'en enquérir. Néanmoins sir Hudson Lowe osa en parler au grand maréchal Bertrand, et chercha du reste à se justifier de telles observations par la production de ses instructions, qui fixaient à 8,000 livres sterling (200 mille francs) la dépense du général Bonaparte. Le grand maréchal Bertrand répondit avec hauteur, qu'il ne savait rien de ce dont le gouverneur venait l'entretenir, qu'ils vivaient tous fort mal, que jamais ils n'avaient songé ni à se plaindre, ni à s'enquérir de ce que coûtait cette triste manière de les faire vivre, qu'ils ne le feraient pas davantage, et surtout ne se permettraient jamais d'en parler à leur maître. Sir Hudson Lowe insista néanmoins, déclarant qu'il lui était impossible d'ordonnancer de telles dépenses. Le grand maréchal confus au dernier point, entretint de ce sujet les principaux membres de la colonie exilée, et il ne put se dispenser d'en faire part à Napoléon. On devine ce que celui-ci dut éprouver de dégoût pour une semblable contestation. Il ordonna sur-le-champ de répondre que, malgré l'obligation imposée aux nations de nourrir leurs prisonniers, la plus pénible à ses yeux des conditions de sa captivité c'était de manger le pain de l'Angleterre; que son désir avait toujours été de vivre lui et ses amis à ses propres dépens; qu'il le désirait encore, et que si on lui permettait de

communiquer avec l'Europe au moyen de lettres cachetées, il avait une famille et des amis qui ne le laisseraient pas dans l'indigence, et que le gouvernement britannique serait déchargé même des 8,000 livres sterling auxquelles il voulait limiter les dépenses de Longwood. On s'explique sans doute le motif de cette réponse. Bien que les membres de la famille de Napoléon, et notamment sa mère, son oncle, le prince Eugène, fussent en mesure et tout à fait en disposition de pourvoir à ses besoins, il n'aurait pas consenti à recourir à eux, et il aurait puisé dans la caisse de M. Laffitte, où ses fonds étaient déposés, pour subvenir à ses dépenses. Mais il craignait de dévoiler l'existence de ce dépôt, prévoyant qu'il serait séquestré comme tous les biens des Bonaparte en France.

En recevant cette réponse, sir Hudson Lowe déclara qu'il transmettrait les lettres de Napoléon à ses banquiers, mais ouvertes comme l'exigeaient les instructions de lord Bathurst, et il insista pour que la dépense fût réduite, ou que Napoléon y pourvût de ses deniers. Révolté de ce nouveau genre de persécution, Napoléon ordonna à l'intendant de sa maison, Marchand, de choisir dans son argenterie la partie dont il pourrait se passer, de la faire briser, pour que l'on ne trafiquât point du mobilier qui lui avait appartenu, et de l'envoyer à James-Town afin de payer les fournisseurs. Cette manière de répondre causa au gouverneur une grande confusion, car les habitants de James-Town apprenant à quelle extrémité le prisonnier de Longwood était réduit, furent honteux des procédés de leur gouvernement. Pour atténuer ce sentiment qui s'exprimait très-haut, sir Hudson Lowe fit dire par ses affidés que Napoléon regorgeait d'argent, et qu'il pourrait solder sa dépense sans recourir à cette misère d'apparat. Le récit qui précède a déjà éclairci les faits. Napoléon avait apporté avec lui 350 mille francs en or environ, et ses compagnons d'exil en avaient 200 mille à peu près. Il appelait cela sa réserve, et il ne voulait pas se priver de cette dernière ressource, sur laquelle il prenait de temps en temps soit de quoi faire une aumône, soit de quoi payer un service. Ne voulant ni toucher à cette somme, qui du reste eût bientôt disparu, ni fournir une preuve matérielle du dépôt existant chez M. Laffitte, il fallait bien qu'il eût recours à son argenterie. Elle était considérable d'ailleurs, et au delà de ses besoins. Marchand, qui veillait soigneusement à tous les détails de sa maison, avait eu le temps de la prendre à l'Élysée, de l'expédier à Rochefort, et elle pouvait fournir des suppléments en attendant que la rougeur montât au front de sir Hudson Lowe ou de lord Bathurst.

Confus cependant d'élever une telle contestation, sir Hudson Lowe annonça qu'il prendrait sur lui de laisser provisoirement à 12 mille livres sterling (300,000 francs) le crédit fixé à 8 mille par lord Bathurst, et de demander de nouveaux ordres à ce sujet. Les envois d'argenterie ces-

sèrent alors, et cette cause d'ignoble tracasserie disparut. En ce moment un nouvel amiral était venu remplacer l'amiral Cockburn dans le commandement non pas de l'île, mais de la station navale. Ce nouvel amiral était sir Pulteney Malcolm, personnage d'un caractère élevé, et dont la bonté de cœur rayonnait sur un aimable visage. Arrivé à Sainte-Hélène il se fit présenter à Napoléon, en observant toutes les convenances envers l'auguste captif, et dès le premier abord réussit à lui plaire. Sa dignité douce, sa commisération respectueuse, produisirent un effet immédiat sur la nature vive et sensible de Napoléon, et gagnèrent son cœur. Napoléon le traita tout de suite en ami, et devint pour lui aussi doux qu'expansif. Sir Malcolm renouvela fréquemment ses visites, et Napoléon voulut qu'il fût introduit dès qu'il paraîtrait, sans recourir à une étiquette à laquelle il ne tenait que pour se faire respecter de ses gardiens. Sir Malcolm, qui s'était aperçu que l'une des plus grandes souffrances de Napoléon était de manquer d'ombre (car les maigres gommiers composant le bois de Longwood ne lui en procuraient guère), envoya chercher à bord de ses vaisseaux une vaste et belle tente, et la fit dresser par ses matelots tout près des bâtiments de Longwood. Napoléon fut extrêmement touché de cette attention délicate, et vint souvent prendre ses repas ou se livrer au travail sous la tente de sir Malcolm. Celui-ci, ne négligeant aucun moyen d'adoucir le sort des exilés, crut qu'une manière certaine d'y contribuer, serait d'opérer un rapprochement entre Napoléon et sir Hudson Lowe, et d'améliorer ainsi non pas les instructions de lord Bathurst, mais au moins leur exécution. Il en parla à Napoléon, lui dit que les instructions de lord Bathurst étaient effectivement peu convenables, que sir Hudson Lowe, obligé de s'y conformer, n'avait pas été maître d'épargner certaines tracasseries aux habitants de Longwood; qu'il n'était ni méchant, ni malintentionné, qu'il partageait avec le gouvernement britannique et tous les gouvernements européens la terreur d'une évasion semblable à celle de l'île d'Elbe; qu'il perdait l'esprit à cette seule pensée, qu'il fallait le lui pardonner, qu'en le voyant, en l'accueillant bien, en s'expliquant franchement avec lui, on le rassurerait, on l'adoucirait, et qu'il en résulterait des rapports meilleurs, une vie moins tourmentée pour les habitants de Longwood. — Vous vous trompez, répondit Napoléon à l'obligeant médiateur. Je me connais en fait d'hommes, et la figure de sir Hudson ne peut être que l'expression d'un mauvais cœur. Je me connais aussi en fait d'évasion, mais je ne songe à aucune entreprise de ce genre, par deux raisons : parce qu'une évasion est impossible, et parce qu'elle ne me conduirait à rien. Il n'y a plus de place pour moi dans le monde, et je ne puis aspirer qu'à finir ici ma vie, qui ne saurait être longue, et à m'occuper de consigner quelques souvenirs pour l'édification de la postérité. Si je fais perdre la raison à mes

ennemis, je ne la perds pas aussi facilement qu'eux, et je ne cherche pas à me dérober à leur main de fer, mais à leurs outrages. Qu'on me laisse mourir sans m'offenser, je ne demande pas davantage à vos compatriotes. Je ne gagnerai rien à une nouvelle entrevue avec sir Hudson Lowe. Tout maître de moi que je suis lorsqu'il le faut, l'aspect de cet homme révolte mes yeux, excite ma langue, et je ne pourrais l'admettre en ma présence sans inconvénient. — Sir Malcolm ne se découragea point, et insista pour que Napoléon reçût sir Hudson Lowe, qui désirait le voir, et sollicitait cette faveur avec un désir sincère de conciliation.

Napoléon se rendit à des instances dont l'intention était si amicale, et consentit à recevoir le gouverneur, mais en présence de sir Malcolm, afin qu'il y eût un témoin de l'entrevue. Sir Hudson Lowe arriva en effet à Longwood accompagné de l'amiral, et se présentant avec un certain embarras à son fier prisonnier. Napoléon l'accueillit poliment et le laissa s'étendre en explications justificatives sur les procédés dont on se plaignait à Longwood. Il répondit d'abord sans amertume et d'un ton presque conciliant; mais la question des dépenses, qui était récente et plutôt abandonnée que résolue, ayant été maladroitement soulevée par le gouverneur, il cessa de se modérer, et éclata sur-le-champ en propos d'une extrême dureté. — Je suis étonné, monsieur, lui dit-il, que vous osiez aborder avec moi un sujet pareil. Je ne suis pas accoutumé à m'occuper de ce qui se passe dans mes cuisines. S'il vous convient d'y regarder, faites-le, et ne m'en parlez point. Si je n'avais ici des femmes, des enfants, condamnés comme moi à un lointain exil, je serais allé m'asseoir à la table des officiers du 53e, et ces braves gens n'auraient pas refusé de partager leur repas avec l'un des plus vieux soldats de l'Europe. Mais j'ai ici à nourrir plusieurs familles qui sont aussi impatientes que moi de ne plus rien devoir à l'indigne gouvernement qui nous opprime. Que je puisse écrire en Europe sans être obligé de vous prendre pour confident, et ma famille, la France elle-même, ne laisseront manquer de pain ni moi, ni les amis qui ont bien voulu s'associer à mes malheurs. — Après ces paroles, Napoléon, emporté par la colère, permit à peine au gouverneur de proférer quelques mots, puis, s'adressant à l'amiral seul, ne parlant de sir Hudson Lowe qu'à la troisième personne, il eut le tort de se laisser aller à de véritables outrages. L'amiral cherchant à excuser les procédés du gouverneur par ses instructions, Napoléon répondit qu'il y avait des missions que les gens d'honneur n'acceptaient point, que d'ailleurs sir Hudson Lowe n'était pas un vrai militaire, et qu'il avait plus souvent tenu la plume de l'officier d'état-major que l'épée du soldat. — A ces derniers mots, sir Hudson Lowe, qui eut le mérite de se contenir et de respecter dans son prisonnier la plus grande infortune du

siècle, le quitta en frémissant, et en déclarant qu'il ne remettrait plus les pieds à Longwood.

A peine était-il sorti que Napoléon, honteux d'avoir été si peu maître de lui, s'excusa auprès de sir Pulteney Malcolm, dit qu'il ne se serait point livré à de tels emportements si le gouverneur n'avait commis la maladresse de parler de cette ignoble affaire des dépenses, qu'il s'attendait bien que l'entrevue tournerait mal, que la figure de sir Hudson Lowe produisait sur lui une impression qu'il ne pouvait pas dominer, qu'il avait eu tort, qu'il le reconnaissait, et il ajouta cette parole, qui corrigeait sa faute : Je n'ai qu'une excuse, monsieur l'amiral, une seule, c'est de n'être plus aux Tuileries. Je ne me pardonnerais pas l'outrage que j'ai fait à sir Hudson Lowe, si je n'étais dans ses fers. —

Après ces agitations qui remplirent une partie de l'année 1816, la vie de Napoléon rentra dans la monotonie dont elle ne devait guère s'écarter jusqu'à sa mort, et qui n'était interrompue quelquefois que par des souffrances. Ses habitudes étaient toujours les mêmes. N'ayant qu'un sommeil fréquemment interrompu, surtout quand il s'était couché de bonne heure faute de pouvoir occuper ses soirées, il se levait, lisait, dictait s'il avait Marchand à portée, se recouchait en changeant de lit, cherchait ainsi le sommeil qui le fuyait, montait à cheval dès que le soleil éclairait le plateau de Longwood, et recommençait à tourner dans ce qu'il appelait *le cercle de son enfer*. Cette promenade constamment répétée lui devenait chaque jour plus désagréable, car pour en franchir les limites il aurait fallu traîner après lui le malheureux officier attaché à sa garde. Le plaisir même qu'il avait à entretenir quelques voisins, tels que le vieux nègre qui cultivait un champ près de lui, la veuve et ses deux filles qui lui apportaient des fleurs, était gâté par la crainte de les compromettre en excitant l'ombrageuse défiance du gouverneur. A peine osait-il faire un peu de bien autour de lui, de peur de passer pour préparer les complices d'une évasion chimérique. Ces gênes agissant sur une organisation irritable, qui ne savait se dominer que dans les grands dangers, le condamnaient à une vraie torture. — Ah, disait-il à M. de Las Cases, que ne sommes-nous libres aux bords de l'Ohio ou du Mississipi, entourés de nos familles et de quelques amis !... Sentez-vous quel plaisir nous aurions à parcourir sans fin et de toute la vitesse de nos chevaux ces vastes forêts d'Amérique ? Mais ici, sur ce rocher, *c'est à peine s'il y a de quoi faire un temps de galop.* — Puis rentrant au moment où les rayons du soleil tropical brûlaient son front, il se réfugiait sous la tente de sir Malcolm ; mais sous cette ombre sans charme, *un chêne, un chêne,* s'écriait-il, et il demandait avec passion qu'on lui rendît le feuillage de ce bel arbre de France !... — Revenu de sa promenade à cheval, Napoléon se remettait au lit, tâchait de retrouver grâce à la fatigue un complément de sommeil,

puis se baignait longuement, habitude qui lui devint bientôt funeste en l'affaiblissant, mais qui lui plaisait, parce qu'elle diminuait une douleur au côté qu'il éprouvait dès lors, et qui était le premier signe de la maladie dont il devait mourir. Ensuite il travaillait, lisait, dictait, reprenait en un mot les occupations que nous avons déjà décrites, et finissait la journée avec ses amis, en faisant des lectures en commun, ou en continuant les récits de sa vie toujours écoutés avec la même avidité. Et ces journées n'étaient pas les plus tristes de sa cruelle existence, cruelle pour tout homme, mais particulièrement pour celui qui avait passé sa vie à remuer le monde. Il y avait des jours, et c'étaient les plus fréquents, où soufflait le vent du Cap, vent sec, aigre, agissant d'une manière douloureuse sur le système nerveux, couchant vers la terre plantes et arbres, empêchant même l'herbe de pousser, de façon que sur ce rocher, entouré des brouillards de l'Océan, on était tour à tour plongé dans une humidité pénétrante, ou placé dans un courant d'air continu et dévorant. Quand ce vent régnait, Napoléon se renfermait, ne prenait plus l'air, tombait dans une profonde tristesse, et se demandait si en lui assignant cet affreux séjour on n'avait pas eu l'intention perfide d'abréger sa vie. En apprenant surtout que près de lui se trouvait, dans une vallée fraiche et bien abritée, l'agréable château de Plantation-House, il se confirmait dans cette amère persuasion. — Si on voulait ma mort, disait-il, pourquoi ne pas me traiter comme Ney ! une balle dans la tête y eût suffi. Mais l'Europe est aussi haineuse que l'émigration, et elle n'a pas le même courage. Elle n'aurait pas osé me tuer, et elle ose me faire mourir lentement... — Napoléon se trompait : l'Europe voulait avant tout le garder, et dans cette préoccupation elle ne cherchait guère à savoir si les précautions prises pour assurer sa garde étaient conciliables avec l'intérêt de sa santé. Elle n'y songeait même pas, et laissait ce soin à l'Angleterre qui n'y songeait pas davantage, et s'en remettait à un ministre anglais, lequel s'en remettait à un subalterne, tour à tour effrayé de sa responsabilité ou irrité par les offenses de ses prisonniers. Lord Bathurst, comme nous l'avons dit, avait eu l'insouciance coupable de ne pas exiger de la Compagnie des Indes l'abandon de Plantation-House, et sir Hudson Lowe n'avait pas la délicatesse de l'offrir, aimant mieux le garder pour sa famille[1]. Il y avait donc en tout cela des motifs moins pervers, mais plus bas peut-être que ceux que supposait Napoléon. On ne voulait pas l'assassiner, mais on le laissait tuer peu à peu par des subalternes, faute de penser à lui autrement que pour en avoir peur.

[1] Nous ne calomnions pas ici sir Hudson Lowe, qui dans une de ses dépêches dit que s'il y avait eu dans l'île une habitation convenable pour lui et sa famille, il se serait empressé de céder Plantation-House à Napoléon. C'est l'aveu qu'il faisait passer ses commodités personnelles avant celles de son prisonnier, qui certes aurait bien dû mériter la préférence sur le général Lowe et même sur sa famille, quelque intéressante qu'elle fût.

Sir Hudson Lowe avait apporté avec lui du bois pour construire une nouvelle habitation, des meubles, des livres. Ce n'étaient pas des bois, mais de solides matériaux qu'il aurait fallu pour se garantir contre une température tour à tour humide ou brûlante. Napoléon repoussa tout ce qu'on lui offrit, excepté les livres, et en déplorant le triste choix qu'on avait fait, il en prit un certain nombre qu'il dévorait, et qui devenaient le soir le sujet de ses entretiens. Les soirées de Longwood, quoique si tristes, étaient, pour ainsi dire, tout illuminées de son esprit. C'étaient tantôt des conversations piquantes, presque gaies (rarement toutefois), tantôt des entretiens élevés, même sublimes, et malheureusement fort au-dessus de ses auditeurs, sur l'histoire, la guerre, les sciences et les lettres. Parfois il jouait avec les enfants de madame Bertrand et de madame de Montholon, leur faisait réciter des fables de La Fontaine, regrettait qu'il y eût dans cette lecture tant de profondeurs perdues pour eux, puis trouvant toujours l'argument qui convenait à chaque sujet, à chaque interlocuteur, adressait à ces enfants les raisonnements les plus capables de les persuader. L'un des fils de madame de Montholon se plaignant qu'on l'obligeât à travailler tous les jours, Napoléon lui disait : Mon ami, manges-tu tous les jours? — Oui, Sire. — Eh bien, puisque tu manges tous les jours, il faut travailler tous les jours. — Puis laissant les enfants, son génie s'envolait sur les plus hauts sommets de la politique et de la philosophie.

Parmi les livres apportés à Sainte-Hélène on avait compris des pamphlets du temps, qu'on avait supposés propres à l'intéresser. Il y en avait contre lui, il y en avait aussi contre ses adversaires. Dans le nombre se trouvait le *Dictionnaire des girouettes*, qui, après 1815, obtint un grand succès, parce qu'il stigmatisait la mobilité des contemporains, si pressés de passer d'un gouvernement à l'autre afin de conserver leurs positions. Ce livre, écrit par des adversaires des Bourbons, plaisait naturellement à de pauvres exilés voyant avec une vive satisfaction qu'on châtiât ceux qui, au lieu d'être comme eux sur le rocher de Sainte-Hélène, remplissaient les salons des Tuileries, occupés à désavouer l'usurpation qu'ils avaient servie, et à célébrer la légitimité qu'ils avaient combattue. Napoléon sourit le premier jour, puis n'y tenant plus, saisit le livre et le jeta de côté. — C'est un livre détestable, s'écria-t-il, avilissant pour la France, avilissant pour l'humanité! S'il était vrai, la Révolution française qui a cependant inauguré les plus généreux principes, n'aurait fait de nous tous, nobles, bourgeois, peuple, qu'une troupe de misérables. Tout cela est faux et injuste. Prenez les guerres de religion en France, en Angleterre, en Allemagne, vous y trouverez de ces changements intéressés, en aussi grand nombre et par d'aussi petits motifs. Henri IV en a vu autant que moi et que Louis XVIII. La Fronde en a

offert bien d'autres, et certes la France qui, quelques années après, gagnait les batailles de Rocroy et des Dunes, qui produisait *Polyeucte*, *Athalie*, les *Oraisons funèbres* de Bossuet, n'était point avilie. Gardez-vous du vulgaire plaisir qu'on goûte en voyant ses adversaires châtiés, car soyez assurés que l'arme qu'on emploie est une arme à double tranchant, et qui peut se retourner contre vous... — Et comme on disait à Napoléon que ces hommes qu'il voulait excuser l'avaient trahi, Non, répondait-il, ils ne m'ont point *trahi*, ils m'ont *abandonné*, et c'est bien différent. Il y a moins de traîtres que vous ne croyez, et il y a en revanche quantité de gens faibles, vaincus par les circonstances cent fois plus fortes qu'eux... — Napoléon comprenait, sans le dire, que ces hommes, épuisés par l'abus qu'il avait fait de leurs forces, avaient fini par succomber à la fatigue, et par aller chercher sous de nouveaux maîtres le prix des services très-réels qu'ils avaient rendus à la France. — Fouché, ajoutait Napoléon, est le seul vrai traître que j'aie rencontré. Marmont lui-même, le malheureux Marmont, qui m'a fait plus de mal que Fouché, n'était pas un traître. La vanité, l'espérance d'un grand rôle, l'ont séduit, et il a cru en m'abandonnant, en m'ôtant les moyens d'accabler la coalition dans Paris, sauver la France d'une affreuse catastrophe. Mais il ne m'a pas trahi comme Fouché. — Ses auditeurs, étonnés de tant d'indulgence, demandaient à Napoléon comment en 1815, reconnaissant que Fouché le trahissait, il l'avait laissé faire. — La question ne dépendait pas, répondait-il, de la conduite d'un homme, quelque important qu'il fût. Elle dépendait d'une bataille gagnée ou perdue, et si avant cette épreuve décisive j'avais fait un éclat tel que de mettre Fouché en accusation, j'aurais ébranlé mon gouvernement. Je devais patienter, attendre, en laissant voir à Fouché que j'avais les yeux ouverts. Il s'est vengé de mon indulgence méprisante, mais après Waterloo, même sans un homme aussi dangereux que Fouché, j'étais perdu... Les traîtres, répétait Napoléon, sont plus rares que vous ne le croyez. Les grands vices, les grandes vertus, sont des exceptions. La masse des hommes est faible, mobile parce qu'elle est faible, cherche fortune où elle peut, fait son bien sans vouloir faire le mal d'autrui, et mérite plus de compassion que de haine. Il faut la prendre comme elle est, s'en servir telle quelle, et chercher à l'élever si on le peut. Mais soyez-en sûrs, ce n'est pas en l'accablant de mépris qu'on parvient à la relever. Au contraire il faut lui persuader qu'elle vaut mieux qu'elle ne vaut, si on veut en obtenir tout le bien dont elle est capable. A l'armée, on dit à des poltrons qu'ils sont des braves, et on les amène ainsi à le devenir. En toutes choses il faut traiter les hommes de la sorte, et leur supposer les vertus qu'on veut leur inspirer... —

Ce sujet conduisait Napoléon à un autre, sur lequel il déployait la

même philosophie pratique, et la même élévation de vues. — C'est faiblesse, et non pas profondeur, disait-il, que de se trop méfier des hommes. On arrive ainsi à douter de tous, à ne plus savoir de qui se servir, et on perd souvent des instruments fort utiles. Ajoutez que si on aperçoit chez vous cette disposition, chacun cherche à l'exciter à son profit. Si j'avais écouté, disait-il, les discours de mes serviteurs, je n'aurais vu que des lâches à l'armée, ou des infidèles à l'intérieur. Ici même, mes amis, vous êtes bien peu nombreux, bien obligés de vous sourire mutuellement, eh bien! je ne vous en crois pas quand vous parlez de l'un d'entre vous; et j'ai raison. (Napoléon faisait allusion à certaines divisions naissantes, qui commençaient à troubler son repos.) Non, continuait-il, il ne faut jamais en croire les hommes les uns sur les autres. Lannes est mort pour moi en héros, et souvent il tenait des propos tels qu'il aurait fallu, si je les avais pris au sérieux, le poursuivre comme coupable de haute trahison..... C'est là ce qui, après une longue expérience, m'a porté à considérer la violation du secret des lettres comme inutile et dangereuse. Ce qu'on trouve dans les correspondances, ce ne sont pas les conspirations, car personne ne conspire par la poste, ce sont les propos de l'oisiveté, de la rancune, de la malveillance. Qui voudrait entendre sur son compte tous les propos de ses amis, même les meilleurs? Bien fou, bien imprudent, serait celui qui ferait un pareil essai, quand même il le pourrait. Il prendrait en haine ses amis les plus vrais. Nous sommes en effet si légers, quand il s'agit de parler les uns des autres! Eh bien, si on apprend les propos qui ont été tenus, on en veut mortellement à des gens auxquels souvent il ne faudrait vouloir que du bien. Lire les lettres, c'est assister aux conversations de tout le monde, et il en résulte des préventions, des injustices, qui sont un mal non pour les autres, mais pour soi. Gouvernement, on se prive d'instruments précieux; simple individu, on convertit en inimitiés sérieuses des amitiés, légères sans doute dans leur langage, mais sincères dans leur attachement. Mieux vaut ne pas savoir tout ce qui se dit, car quelque force qu'on ait, il y a des propos qu'on a de la peine à pardonner, et le moyen le plus sûr de les pardonner, c'est de les ignorer. —

Une autre fois, prenant en main quelques-uns des horribles pamphlets publiés contre lui en Angleterre, Napoléon parcourait la série des grandes calomnies dont il avait été l'objet. — A entendre mes ennemis, disait-il, c'était moi qui avais assassiné Kléber en Égypte, brûlé la cervelle à Desaix à Marengo, étranglé Pichegru dans son cachot... Kléber, s'écriait-il, Desaix, Pichegru!... Je faisais un cas immense de Kléber malgré ses défauts. Il aimait beaucoup trop les plaisirs, et avait quelquefois un dangereux laisser-aller, mais il était passionné pour la gloire des armes, et sur le champ de bataille il se montrait homme de guerre du premier

ordre. Sa mort m'a fait perdre l'Égypte, et je l'aurais assassiné !... Desaix était un ange, c'est l'homme qui m'a le plus aimé et que j'ai le plus aimé. Son arrivée a sauvé la bataille de Marengo, et je l'aurais frappé au moment d'un service qui m'en promettait tant d'autres!... Pichegru était peut-être le mieux doué des généraux de la République sous le rapport de l'intelligence. Il avait été l'un de mes maîtres à Brienne, et j'en avais conservé un tel souvenir, que jamais je n'ai pu me défendre à son égard d'un sentiment de profonde commisération. Pourtant il avait commis à la tête de son armée des actes criminels, pour lesquels Moreau l'avait dénoncé. Ah ! le malheureux, il s'était fait assez de tort à lui-même sans que j'eusse à m'en mêler, et c'est parce qu'il le sentait qu'il avait voulu détruire sa personne, après avoir détruit sa gloire. Eh bien, c'est moi qui les avais frappés tous les trois!... Le trait essentiel de la calomnie ce n'est pas seulement d'être méchante, c'est d'être absurde. La méchanceté est une passion si violente qu'elle aboutit bien vite à la stupidité. Quand on est jeune, ardent, fier, on bondit en apprenant ce qu'elle dit, et on se révolte. Avec le temps on s'y fait, et on ne souhaite plus qu'une chose, c'est que la calomnie dépasse toutes les bornes, car alors c'est elle qui vous justifie, et vous venge ! — Napoléon prenait un à un les actes les plus défigurés de sa vie, notamment le prétendu empoisonnement des pestiférés de Jaffa, et les réduisait à la vérité. Pour ce qui s'était passé à Jaffa, il disait que, forcé de battre en retraite, et ne pouvant emmener, sans donner la peste à l'armée, une vingtaine de pestiférés dont les Arabes allaient couper la tête, il avait dit à Desgenettes qu'il serait peut-être plus humain de leur administrer de l'opium, à quoi celui-ci avait spirituellement répondu *que son métier était de les guérir, non de les tuer*. Mais il ajoutait que presque tous étaient morts avant qu'on eût décampé, que cinq ou six au plus étaient restés, lesquels n'avaient point avalé d'opium, et que les propos indignes colportés à ce sujet avaient été l'œuvre d'un infirmier chassé de l'armée pour avoir fraudé des médicaments.

Napoléon traitait donc avec une hautaine tranquillité ces atroces calomnies. Il était un sujet, on le devine, sur lequel il se montrait aussi hautain mais moins tranquille, c'était la catastrophe de Vincennes. Il en parlait moins, mais il en parlait, et on sentait qu'il se roidissait contre ce souvenir. A la différence de tous ceux qui avaient contribué à ce déplorable événement, il ne niait rien, et avouait tout. — Les princes de Bourbon, disait-il, en voulaient à ma vie, et il est hors de doute, pour quiconque a lu le procès de Georges, que plusieurs d'entre eux avaient le secret des projets d'assassinat formés contre ma personne. Le duc d'Enghien, placé à une lieue de la frontière, attendait au moins le renouvellement des hostilités pour reprendre les armes contre la France, et à

tous les titres, d'après les lois de tous les temps, il méritait le châtiment que je lui ai infligé. *Mon sang après tout n'était pas de boue,* et j'avais bien le droit de le défendre contre ceux qui voulaient le verser, surtout lorsque dans ma personne je défendais la France, son repos, sa prospérité, sa gloire! J'ai frappé, on m'en avait donné le droit, et je le ferais encore! —

En s'exprimant avec cette véhémence, Napoléon décelait lui-même le trouble de sa conscience. Son droit de se défendre étant admis (et jamais en effet on ne défendit sur les trônes de la terre plus noble tête que la sienne), il oubliait qu'il fallait se défendre selon les lois; que le duc d'Enghien fut saisi sur le territoire étranger, que transporté de vive force sur le territoire français, les lois furent violées à son égard de plus d'une manière, dans les formes suivies par la commission, et surtout dans l'exécution immédiate; que même lorsque la loi vous a régulièrement livré un ennemi, il reste à consulter la politique, qui conseille souvent l'indulgence, et qu'en ce genre tout ce qu'elle conseille elle le commande, car il faut non-seulement l'excuse de la légalité, il faut aussi celle de la nécessité pour laisser couler le sang humain; que la mort du duc d'Enghien, loin de servir le gouvernement consulaire, lui causa un tort incalculable, en contribuant à l'engager envers l'Europe dans des voies de violence; qu'enfin, dans ces occasions, la considération des personnes est de grande importance aussi, et que pour le vainqueur de Rivoli, le descendant du vainqueur de Rocroy aurait dû être sacré.

Passant vivement sur ce sujet Napoléon aimait à considérer l'ensemble de son règne, et il disait qu'en consultant les annales du monde, en prenant l'histoire des fondateurs de dynastie, on n'en trouvait pas de plus innocent que lui. Effectivement il n'en est pas à qui l'histoire ait moins à reprocher, sous le rapport des moyens employés pour écarter des parents ou des rivaux, et il est certain qu'excepté les champs de bataille, où l'effusion du sang humain fut immense, personne n'avait moins versé de sang que lui, ce qui était dû à son caractère personnel, et surtout aux mœurs de son temps. Se comparant à Cromwell, Je suis monté, disait-il souvent, sur un trône vide, et je n'ai rien fait pour le rendre vacant. Je n'y suis arrivé que porté par l'enthousiasme et la reconnaissance de mes contemporains. — Cette assertion était rigoureusement vraie. Pourtant de ce trône, où il avait été porté par une admiration si unanime, Napoléon était tombé avec autant d'éclat qu'il y était monté. Certes la trahison, qu'il niait lui-même, ne pouvait être une explication de cette chute; il fallait la chercher dans ses fautes, et sur ces fautes il était quelquefois sincère, quelquefois sophistique, selon que les aveux à faire coûtaient plus ou moins à son orgueil. Suivant la loi commune, là où il manquait d'excuses, il s'efforçait d'en trouver dans des subtilités ou des inexacti-

tudes de fait, dont il prenait l'habitude, sans qu'on pût démêler s'il y croyait ou n'y croyait pas.

Nous avons, en racontant la chute de l'Empire en 1814, présenté le tableau résumé des fautes qui avaient amené cette chute, et qui selon nous se réduisaient à six. Elles avaient consisté,

La première, à sortir en 1803 de la politique forte et modérée du Consulat, à rompre la paix d'Amiens, et à se jeter sur l'Angleterre, qu'il était si difficile d'atteindre;

La seconde, après avoir soumis le continent en trois batailles, Austerlitz, Iéna, Friedland, à n'être pas rentré en 1807 dans la politique modérée, et au lieu de chercher à réduire l'Angleterre par l'union du continent contre elle, à profiter au contraire de l'occasion pour essayer la monarchie universelle;

La troisième, à faire reposer à Tilsit cette monarchie universelle sur la complicité intéressée de la Russie, complicité qui ne pouvait être durable que si elle était payée par l'abandon de Constantinople;

La quatrième, à s'enfoncer en Espagne, gouffre sans fond où étaient allées s'abîmer toutes nos forces;

La cinquième, à ne pas essayer de venir à bout de cette guerre par la persévérance, et à chercher en Russie la solution qu'on ne trouvait pas dans la Péninsule, ce qui avait amené la catastrophe inouïe de Moscou;

La sixième enfin et la plus funeste, après avoir ramené à Lutzen et à Bautzen la victoire sous nos drapeaux, à refuser la paix de Prague, qui nous aurait laissé une étendue de territoire bien supérieure à celle que la politique permettait d'espérer et de désirer.

Il est inutile de dire que dans les profonds ennuis de sa captivité, Napoléon reproduisant ses souvenirs à mesure que les hasards de la conversation les réveillaient, ne discutait pas méthodiquement les actes principaux de son règne, comme nous avons essayé de le faire. Il touchait tantôt à un sujet, tantôt à un autre, cherchant d'autant plus à s'excuser qu'il était moins excusable.

Quant à ses emportements envers l'Angleterre et à la rupture de la paix d'Amiens, il disait que la fameuse scène à lord Whitworth avait été fort exagérée, et que le refus du ministère britannique d'évacuer Malte était intolérable, oubliant que par l'ensemble de ses actes il avait créé une situation menaçante, dont les Anglais avaient profité pour ne pas évacuer cette île. Il affirmait que le projet de descente avait été sérieux, et que ses combinaisons navales étaient telles, que sans la faute d'un amiral il aurait triomphé de l'Angleterre. Il est incontestable, en effet, que jamais combinaisons plus profondes ni plus vastes ne furent imaginées, et que si l'amiral Villeneuve avait paru dans la Manche, cent cinquante mille Français auraient franchi le détroit! Que serait-il arrivé, lorsque,

après avoir gagné en Angleterre une bataille d'Austerlitz, Napoléon se serait trouvé maître de Londres comme il le fut plus tard de Vienne et de Berlin? La fière aristocratie anglaise aurait-elle plié sous ce coup terrible, ou bien aurait-elle essayé de prolonger la lutte contre son vainqueur prisonnier en quelque sorte dans sa propre conquête? On n'en sait rien. Mais c'était une terrible manière de jouer sa grandeur et celle de la France, que de la risquer dans de pareils hasards.

Quant à la monarchie universelle, qu'il avait essayé d'établir lorsque ne pouvant venir à bout de l'Angleterre il s'était jeté sur le continent, Napoléon n'en fournissait pas une raison valable. Cette monarchie universelle, il ne la voulait, disait-il, que temporaire; c'était une dictature au dehors, comme la dictature au dedans que la France lui avait conférée, et qu'il aurait déposée avec le temps. — D'abord si la France en 1800 demandait un bras puissant pour la sauver de l'anarchie, l'Europe ne désirait rien de semblable. Ce dont elle voulait être préservée, c'était de l'ambition du nouveau chef qui gouvernait alors la France, et le lui donner pour dictateur, c'était tout simplement lui donner ce qu'elle craignait le plus, c'était pour remède à son mal lui donner le mal lui-même. Il n'y avait donc aucune vérité à vouloir déduire de la dictature au dedans la dictature au dehors. Il aurait fallu en tout cas la rendre courte pour la rendre tolérable, il aurait fallu par ses actes prouver aux peuples qu'on l'exerçait dans leur intérêt, et leur faire du bien au lieu de les accabler de maux, au point de les amener tous à se soulever en 1813 pour combattre et détruire cette dictature européenne.

Sur cette chimère de la monarchie universelle, Napoléon disait encore que toujours on l'avait attaqué, et qu'obligé sans cesse de se défendre il était devenu maître de l'Europe presque malgré lui : fausse assertion souvent répétée par les adulateurs de sa mémoire et de son système. Il est vrai que les puissances européennes, sous l'oppression qu'elles subissaient, n'attendaient qu'un moment pour se révolter; mais cette disposition à la révolte n'était que le résultat de l'oppression même, et, au surplus, elles étaient si accablées après Tilsit, que sans la guerre d'Espagne l'Autriche n'aurait pas essayé la fameuse levée de boucliers de 1809, et qu'après la victoire de Wagram, si Napoléon n'avait pas entrepris la guerre de Russie, personne n'eût osé lever la main contre lui.

Il était plus sincère sur la troisième faute, la guerre d'Espagne. — La guerre d'Espagne, disait-il, avait compromis la moralité de son gouvernement, divisé et usé ses forces. — Lui seul pouvait dire si bien et si complétement. Oui, l'événement de Bayonne avait paru une noire perfidie; la guerre d'Espagne avait attiré au midi les armées dont il aurait eu besoin au nord, et après avoir divisé ses forces les avait usées par l'acharnement de la lutte. Mais comment était-il si sincère sur ce point en l'étant

si peu sur d'autres? C'était peut-être l'évidence de la faute, et peut-être aussi la nature des excuses qu'il trouvait à donner. — En ayant, disait-il, fondé en France la *quatrième dynastie,* il ne pouvait souffrir en Espagne les Bourbons, que leur situation destinait presque inévitablement à être les complices de l'Angleterre. — Cette raison était assurément d'un certain poids; mais si, au lieu de hâter la solution par un attentat, Napoléon l'eût attendue de l'incapacité des Bourbons et de la popularité prodigieuse dont il jouissait en Espagne, il eût été probablement appelé par les Espagnols eux-mêmes à ranger les deux trônes sous une seule influence. C'était donc une faute d'impatience (genre de faute que son caractère le portait si souvent à commettre), et cette excuse de la guerre d'Espagne, qui lui semblait assez bonne pour qu'il osât avouer son erreur, ne valait guère mieux que la plupart de celles qu'il donnait pour pallier les torts de sa politique.

Quant à la faute de n'avoir pas essayé de triompher des Espagnols par la persévérance, et d'être allé chercher en Russie une solution qu'il ne trouvait pas en Espagne même, il était assez sincère aussi, et à cette occasion il faisait un singulier aveu. — En réalité, disait-il, Alexandre ne désirait pas la guerre; je ne la désirais pas non plus, et une fois sur le Niémen, nous étions comme *deux bravaches,* qui n'auraient pas mieux demandé que de voir quelqu'un se jeter entre eux pour les séparer. Mais un grand ministre des affaires étrangères m'avait manqué à cette époque. Si j'avais eu M. de Talleyrand, par exemple, la guerre de Russie n'aurait pas eu lieu... — Napoléon disait vrai, mais il faisait là un aveu que doivent bien méditer les ministres servant un maître engagé sur une pente dangereuse, et n'ayant pas le courage de l'y arrêter.

Quant à la campagne elle-même, il en attribuait la funeste issue à l'incendie de Moscou. — Il y avait à Moscou, disait-il, des vivres pour nourrir toute une armée pendant plus de six mois. Si j'avais hiverné là, j'aurais été *comme le vaisseau pris dans les glaces, lequel recouvre la liberté de ses mouvements au retour du soleil.* Je me serais trouvé entier au printemps, et si les Russes avaient reçu des renforts, j'en aurais reçu de mon côté; et de même qu'en 1807, après avoir essuyé la journée d'Eylau en février, j'avais rencontré celle de Friedland en juin, j'aurais pu remporter quelque brillant avantage au retour de la belle saison, et terminer la campagne de 1812 aussi heureusement que celle de 1807. — Ces raisons assurément avaient quelque valeur, mais on peut répondre que si l'infanterie de l'armée eût pu vivre à Moscou, la cavalerie et l'artillerie auraient manqué de fourrages, que si les renforts avaient pu arriver jusqu'à Osterode en 1807, il n'était pas aussi facile de les amener jusqu'à Moscou, et qu'enfin l'armée de 1812 n'avait plus les solides qualités de celle de 1807.

Quant à la dernière des fautes graves du règne, celle d'avoir refusé la paix de Prague, Napoléon ne disait rien de plausible, ni même de spécieux. Il répétait cette raison banale que l'Autriche n'était pas de bonne foi, et qu'en ayant l'air de traiter à Prague elle était secrètement engagée avec les puissances coalisées, allégation fausse et que les documents les plus authentiques réfutent complétement. Si en effet l'Autriche n'avait pas été de bonne foi à Prague, il y avait un moyen de la confondre, c'était d'accepter ses conditions, qui consistaient à nous laisser la Westphalie, la Hollande, le Piémont, Florence, Rome, Naples, c'est-à-dire deux fois plus que nous ne devions désirer, et à nous refuser seulement Lubeck, Hambourg, dont nous n'avions que faire, la Sicile, que nous n'avions jamais eue, l'Espagne, que nous avions perdue. Si, ces conditions acceptées, elle nous avait manqué de parole, alors on l'eût convaincue de mensonge, et on aurait eu l'opinion générale pour soi. Mais en fait il est constant qu'elle eût accepté avec joie notre adhésion, car elle n'entreprenait la guerre qu'en tremblant, et elle avait même formellement refusé de s'engager avec les coalisés avant l'expiration du délai fatal assigné à la médiation. Napoléon n'aimait pas à s'étendre sur ce sujet, pénible pour son amour-propre, car il s'était lourdement trompé en cette occasion, et avait cru qu'il faisait tellement peur à l'Autriche que jamais elle n'oserait se décider contre lui. Il lui faisait peur assurément, et beaucoup, mais non jusqu'à paralyser son jugement, et à l'empêcher de prendre un parti dicté par ses intérêts les plus évidents. Pour écarter ce reproche il disait que son mariage l'avait perdu en lui inspirant une confiance funeste à l'égard de l'Autriche, excuse peu digne, et fausse d'ailleurs, car M. de Metternich avait eu soin de lui répéter sans cesse que le mariage avait dans les conseils de la cour de Vienne un certain poids, mais un poids limité, et n'empêcherait pas de lui déclarer la guerre s'il n'acceptait pas les conditions proposées à Prague, lesquelles après tout n'avaient qu'un inconvénient, c'était d'être trop belles pour nous.

Ainsi raisonnait Napoléon sur les événements de son règne, sincère, comme on le voit, sur les points où son amour-propre trouvait des excuses spécieuses, sophistique sur les points où il n'en trouvait pas, sentant bien ses fautes sans le dire, et comptant sur l'immensité de sa gloire pour le soutenir auprès des âges futurs, comme elle l'avait déjà soutenu auprès des contemporains.

Il s'expliquait plus volontiers et avec plus de confiance sur tout ce qui concernait le gouvernement intérieur de l'Empire. Là, il se présentait avec raison comme un grand organisateur, qui, prenant en 1800 l'ancienne société brisée par le marteau de la Révolution, avait de ses débris recomposé la société moderne. Il n'avait pas de peine à démontrer pourquoi il avait cherché à fondre ensemble les diverses classes de la France

violemment divisées, à rappeler l'ancienne noblesse, à élever jusqu'à elle la bourgeoisie, en donnant à celle-ci des titres mérités par de grands services, et à offrir ainsi à l'Europe une société puissante, rajeunie et digne d'entrer en relation avec elle. Seulement en tâchant de rendre la France présentable à l'Europe, pour rétablir avec celle-ci des relations pacifiques, il n'aurait pas fallu faire vivre cette malheureuse Europe dans des terreurs continuelles. Sur tous ces points du reste Napoléon parlait en législateur, en philosophe, en politique, et quand certains de ses compagnons d'exil lui répétaient qu'il avait eu tort de s'entourer d'anciens nobles qui l'avaient trahi, il repoussait énergiquement cette objection, misérable selon lui, en leur adressant la réponse péremptoire qui suit. — Les deux hommes qui ont le plus contribué à me perdre, disait-il, c'est Marmont en 1814, en m'ôtant les forces avec lesquelles j'allais détruire la coalition dans Paris, et Fouché en 1815, en soulevant la Chambre des représentants contre moi. Les vrais traîtres, s'il y a eu des traîtres qui m'aient perdu, ce sont ces deux hommes ! Eh bien, étaient-ce d'anciens nobles ?... —

Napoléon rapportait ensuite avec complaisance tout ce qu'il avait fait pour donner à la France une administration active, puissante, probe, claire dans ses comptes. Il rappelait ses routes, ses canaux, ses ports, ses monuments, ses travaux pour la confection du Code civil, dont il attribuait une large part à Tronchet, sa longue présidence du Conseil d'État, où régnait, disait-il, une grande liberté de discussion, où souvent il était contredit avec opiniâtreté, car, ajoutait-il, si les hommes sont courtisans, ils ont de l'amour-propre aussi, et j'ai vu des conseillers d'État, de simples maîtres des requêtes, une fois engagés, soutenir contre moi leur opinion avec entêtement, tant il est vrai qu'il suffit d'assembler les hommes avec l'intention sérieuse d'approfondir les affaires, pour qu'il naisse une liberté relative, et quelquefois féconde, du moins en fait d'administration.

Napoléon avouait qu'il n'avait pas été un monarque libéral, mais soutenait qu'il avait été un monarque civilisateur, et ajoutait que, chargé d'être dictateur, son rôle à lui ne pouvait pas être de donner la liberté, mais de la préparer. Quant à l'essai de cette liberté fait en 1815, il ne le désavouait pas, mais il en parlait peu, comme s'il avait été confus d'une épreuve qui avait si mal tourné pour lui. A cette occasion il s'exprimait sur les assemblées en homme qui les connaissait bien, quoiqu'il les eût peu pratiquées, et imputait ses mécomptes dans la Chambre des représentants à la nouveauté de cet essai de liberté plus qu'à son vice fondamental. — Les assemblées, disait-il, ont besoin de chefs pour les conduire, exactement comme les armées. Mais il y a cette différence que les armées reçoivent les chefs qu'on leur donne, et que les assemblées

se les donnent à elles-mêmes. Or, en 1815, la Chambre des représentants, réunie au bruit du canon, n'avait pu encore ni chercher, ni trouver ses chefs. —

En toutes choses Napoléon disait qu'il n'avait pu avoir que des projets, qu'il n'avait eu le temps de rien achever, que son règne n'était qu'une suite d'ébauches, et alors se prenant à rêver, il aimait à se représenter tout ce qu'il aurait fait s'il avait pu obtenir de l'Europe une paix franche et durable (paix qu'il avait repoussée malheureusement quand il aurait pu l'obtenir, comme en 1813 par exemple, et qu'il n'avait voulue qu'en 1815, lorsqu'elle était devenue impossible!) — J'aurais, disait-il, accordé à mes sujets une large part dans le gouvernement. Je les aurais appelés autour de moi dans des assemblées vraiment libres, j'aurais écouté, je me serais laissé contredire, et, ne me bornant pas à les appeler autour de moi, je serais allé à eux. J'aurais voyagé avec mes propres chevaux à travers la France, accompagné de l'Impératrice et de mon fils. J'aurais tout vu de mes yeux, écouté, redressé les griefs, observé de près les hommes et les choses, et répandu de mes mains les biens de la paix, après avoir tant versé de ces mêmes mains les maux de la guerre. J'aurais vieilli en prince paternel et pacifique, et les peuples, après avoir si longtemps applaudi Napoléon guerrier, auraient béni Napoléon pacifique, et *voyageant, comme jadis les Mérovingiens, dans un char traîné par des bœufs!* —

Tels étaient les rêves de ce grand homme, et si nous les rapportons, c'est qu'ils contiennent une leçon frappante, celle de ne pas laisser passer le temps de faire le bien, car une fois passé il ne revient plus. Ainsi s'écoulaient les soirées de la captivité, et lorsqu'en discourant de la sorte Napoléon s'apercevait qu'il avait atteint une heure plus avancée que de coutume, il s'écriait avec joie : *Minuit, minuit! quelle conquête sur le temps!...* le temps, dont il n'avait jamais assez autrefois, et dont il avait toujours trop aujourd'hui!

L'année 1816, dont une moitié s'était passée en tracasseries, fut quant à l'autre moitié beaucoup mieux employée, et consacrée à des travaux historiques assidus. C'est à M. de Las Cases que Napoléon donnait alors le plus de temps, car il était plein d'ardeur pour le récit de ses campagnes d'Italie, qui lui rappelaient ses premiers, ses plus sensibles succès. Quoiqu'il s'occupât aussi de l'expédition d'Égypte avec le maréchal Bertrand, de la campagne de 1815 avec le général Gourgaud, l'Italie avait en ce moment la préférence. Il aurait voulu avoir un *Moniteur* pour les dates et pour certains détails matériels, et, à défaut du *Moniteur,* il se servait de l'*Annual register*. Du reste, sa mémoire était rarement en défaut, et presque jamais il n'avait à rectifier ses souvenirs. M. de Las Cases, forcé pour le suivre d'écrire aussi vite que la parole,

se servait de signes abréviatifs; il était obligé ensuite de recopier ce qu'il avait écrit, et il y employait une partie des nuits. Il apportait le lendemain cette copie, que Napoléon corrigeait de sa main. Ce travail ayant singulièrement affaibli la vue de M. de Las Cases, son fils le relevait souvent, et l'aidait dans ses efforts pour saisir au vol la pensée impétueuse du puissant historien. A ce travail Napoléon en avait ajouté un autre. Il sentait l'inconvénient de ne pas savoir l'anglais, et il avait résolu de l'apprendre en adoptant M. de Las Cases pour maître. Mais ce génie prodigieux, qui avait à un si haut degré la mémoire des choses, n'avait pas celle des mots, et il apprenait les langues avec peine. Il s'y appliquait néanmoins, et commençait à lire l'anglais, sans toutefois pouvoir le parler. Ces diverses occupations exigeaient de fréquents tête-à-tête avec M. de Las Cases, et provoquaient des jalousies dans cette colonie si peu nombreuse, et où il semble que l'infortune aurait dû rapprocher les cœurs. Le général Gourgaud avait fait preuve envers Napoléon d'un dévouement remarquable, mais il gâtait ses bonnes qualités par un orgueil excessif, et par un penchant à la jalousie qui ne reposait jamais. N'ayant pas quitté Napoléon dans ses dernières campagnes, il se considérait comme devant être le coopérateur exclusif de tous les récits de guerre, et souffrait avec peine que M. de Las Cases fût en ce moment le confident habituel de son maître. Cependant chacun devait avoir son tour, et avec la fin de l'Empire, que le général Gourgaud connaissait mieux, le privilége des longs tête-à-tête devait arriver pour lui. Mais, bouillant autant que courageux, il ne savait pas se contenir, et, dans ce cercle si étroit, où les froissements étaient nécessairement si sensibles, il devenait souvent querelleur et incommode. Le spectacle de ces divisions aggravait les peines de Napoléon. Il cherchait à apaiser des brouilles qu'il apercevait même quand on s'efforçait de les lui cacher, réprimait avec autorité les fougues du général Gourgaud, et s'appliquait à guérir les blessures faites à la sensibilité de M. de Las Cases, caractère concentré et un peu morose. — Quoi, leur disait-il à tous, n'est-ce pas assez de nos chagrins? faut-il que nous y ajoutions nous-mêmes par nos propres travers? Si la considération de ce que vous vous devez les uns aux autres ne suffit pas, songez à ce que vous me devez à moi-même... Ne voyez-vous pas que vos divisions me rendent profondément malheureux?... Tenez, ajoutait-il, quand vous serez de retour en Europe, ce qui ne peut manquer d'être prochain, car je n'ai pas beaucoup d'années à vivre, votre gloire sera de m'avoir accompagné sur ce rocher. Alors vous n'irez pas avouer que vous viviez en ennemis les uns avec les autres; vous vous direz *frères en Sainte-Hélène*, vous affecterez l'union : eh bien, puisqu'il faudra le faire un jour, pourquoi ne pas commencer aujourd'hui, pour votre dignité, pour mon repos, pour ma consolation?... —

Ces pauvres exilés, malgré la surveillance ombrageuse dont ils étaient l'objet, allaient quelquefois en ville sous divers prétextes, mais, en réalité, pour s'y procurer des nouvelles. Ils s'y rendaient à cheval, accompagnés d'un surveillant, auquel ils donnaient leur monture à garder, et qui leur laissait ainsi un peu de liberté dont ils usaient pour se ménager quelques communications avec l'Europe. Le propriétaire du pavillon de Briars, devenu fournisseur de Longwood, se faisait souvent l'intermédiaire de leurs correspondances, du reste bien innocentes, car elles avaient pour unique objet d'entretenir des relations avec leurs familles, et les plus coupables allaient tout au plus jusqu'à dénoncer à l'opinion publique européenne les cruautés du gouvernement britannique. Il aurait fallu cependant s'en tenir à ces discrètes communications, et ne pas trop donner l'éveil à l'esprit soupçonneux de sir Hudson Lowe. Mais M. de Las Cases imagina de se servir d'un domestique qui retournait en Europe, pour lui confier un long récit des souffrances de Sainte-Hélène, écrit sur une pièce de soie, afin qu'il fût plus facile à cacher. Soit par l'infidélité du domestique, soit par la rigueur des investigations exercées sur sa personne, le dépôt fut découvert. M. de Las Cases qui avait particulièrement déplu à sir Hudson Lowe, fut condamné, en vertu des règlements établis, à quitter Sainte-Hélène. Une troupe de gens armés se saisit de sa personne et de celle de son fils, et les transporta l'un et l'autre à James-Town. Sir Hudson Lowe déclara à M. de Las Cases qu'ayant enfreint les règlements qui défendaient les communications clandestines, il serait conduit au Cap, et du Cap en Europe. Il n'y avait point à disputer avec ce maître absolu, et il fallut se soumettre. On visita les papiers de M. de Las Cases, on y trouva le journal qu'il avait tenu de ses entretiens avec Napoléon, et le manuscrit des campagnes d'Italie. On retint l'un et l'autre provisoirement.

Napoléon fut vivement courroucé de ce qu'on avait violé son domicile, et de ce qu'on lui enlevait un homme aussi respectable, et dont il avait un si grand besoin. Il réclama le manuscrit de ses campagnes d'Italie, qui lui fut rendu, et s'éleva avec amertume contre l'enlèvement de M. de Las Cases, pour un acte aussi naturel, aussi innocent qu'une plainte échappée à la souffrance, et prouvant même qu'on ne songeait point à s'enfuir, car dans les pièces saisies rien n'avait trait à un projet d'évasion. Aucun bâtiment ne s'étant trouvé prêt à partir, M. de Las Cases fut retenu dans l'île, et mis pour ainsi dire au secret, car il ne pouvait communiquer avec Longwood. Sir Hudson Lowe ayant eu ainsi le temps de la réflexion, craignit que la présence de M. de Las Cases en Europe ne fût plus fâcheuse pour lui et les ministres anglais que sa présence à Sainte-Hélène, car une fois libre, il pourrait faire entendre la voix du malheur, voix qui serait fort écoutée, même dans le parlement britanni-

que. Il offrit donc à M. de Las Cases de retourner à Longwood, à condition de ne plus chercher à correspondre, et de profiter de la leçon qu'il venait de recevoir par un mois de séquestration. Mais M. de Las Cases avait fait de son côté les mêmes réflexions. Il avait pensé qu'il serait plus utile à Napoléon en Europe qu'à Sainte-Hélène, en dénonçant les traitements que subissaient les exilés. Il était fort inquiet aussi de l'état de santé de son fils, qui souffrait du climat des tropiques, et n'accepta point la grâce que lui offrait sir Hudson Lowe. On ne lui permit pas de voir Napoléon, à moins que ce ne fût devant témoins, ce qu'il refusa, mais il lui fit parvenir les motifs de sa résolution, ainsi que plusieurs objets dont il était dépositaire, et fut embarqué dans les derniers jours de décembre 1816, après dix-huit mois passés auprès de Napoléon, dont une année à Sainte-Hélène.

Napoléon fut très-affecté du départ de M. de Las Cases. C'était de ses compagnons d'exil celui qui avait l'instruction la plus variée, et qui par sa connaissance de l'anglais lui rendait le plus de services, outre qu'il était d'un caractère très-doux quoiqu'un peu susceptible. Sans méconnaître que le désir de dénoncer à l'Europe les traitements infligés aux captifs de Sainte-Hélène était entré pour beaucoup dans son refus de revenir à Longwood, Napoléon ne se dissimulait pas non plus que sa santé, et surtout celle de son fils, avaient contribué à sa détermination, et il voyait clairement que tantôt les ombrages du gouverneur, tantôt le climat, tantôt les devoirs de famille, diminueraient successivement la petite société qui l'avait suivi, et dont la présence peuplait de quelques visages amis son affreuse solitude. Son valet de chambre Marchand, écrivant vite, lisant bien, sage, discret, dévoué à son maître avec une simplicité touchante, et de jour en jour devenant non plus un serviteur mais un ami, Marchand recueillait plus qu'un autre de ces mots qui s'échappent d'une âme souffrante, et qui semblent adressés à Dieu seul. — Si cela continue, disait Napoléon en soupirant, il ne restera bientôt ici que moi et Marchand! — Puis s'adressant à ce dernier, il ajoutait : Tu me feras la lecture, tu écriras sous ma dictée, tu me fermeras les yeux, et tu iras vivre en Europe au sein du bien-être que je t'aurai assuré. —

Le 1er janvier 1817 fut pour la colonie exilée l'occasion d'une petite fête de famille. Les amis de Napoléon avaient soin de saisir les anniversaires pour venir tous ensemble lui présenter leurs hommages, comme ils faisaient jadis aux Tuileries, et lui prouver que proscrit, chargé de chaînes, il était toujours pour eux l'empereur Napoléon. Ce n'étaient plus comme aux Tuileries les fêtes de l'orgueil, mais celles du cœur, du cœur contrit, humilié, et d'autant plus expansif qu'il était plus malheureux. Madame Bertrand, madame de Montholon, accompagnées de leurs

maris, tenant leurs enfants par la main, le général Gourgaud, et après eux Marchand avec les serviteurs qui avaient suivi leur maître à Sainte-Hélène, vinrent ce 1er janvier lui présenter leurs vœux. Quels vœux, hélas! Que sa vie sur ce rocher ne fût pas trop amère, que sa santé ne déclinât pas trop vite, que certaines souffrances physiques dont il commençait à sentir l'atteinte ne fussent pas trop aiguës, car pour le revoir en France rétabli sur le trône, ou seulement libre en Amérique, personne n'osait y songer, et encore moins en parler. Napoléon était plus triste que de coutume, à cause des souvenirs que réveillait cette journée, et aussi à cause du départ de MM. de Las Cases. Il accueillit ses compagnons avec des marques d'attendrissement qui ne lui étaient pas ordinaires, et les remercia de leur dévouement de la manière la plus expressive. Il avait toujours pris beaucoup de plaisir à faire des dons, et des quelques débris de son opulence que Marchand avait sauvés, il avait composé un petit trésor pour témoigner de temps en temps sa gratitude à ceux qui lui rendaient service. Il y puisa pour donner soit aux enfants qu'il aimait, soit à leurs parents, quelques objets qui devaient être pour eux de précieux souvenirs de famille. Après ces épanchements, la journée étant fort belle, il déjeuna avec ses compagnons d'exil sous la tente que l'amiral Malcolm lui avait fait dresser, et qui lui procurait la seule ombre dont il pût jouir à Longwood. On y passa la plus grande partie du jour, et peu à peu la beauté du ciel, les témoignages de ses amis, un doux et cordial entretien, semblèrent dissiper la sombre tristesse qui couvrait le front de Napoléon. On parla de la France, on s'occupa du passé autrefois si éblouissant, on ne dit rien du présent; et pour la première fois cependant on osa dire quelques mots de l'avenir, que d'ordinaire on ne cherchait pas à pénétrer, car si profondément qu'on y regardât, on n'y découvrait que la prison! Pourtant une sorte d'espérance commençait à poindre, et cette espérance naissait de la possibilité d'un changement ministériel en Angleterre. A en juger par les journaux, il était facile de voir qu'à la suite des emportements de 1815 il s'opérait un retour dans les esprits, que les peuples revenaient aux idées de liberté, et qu'en revenant à ces idées les haines contre la France perdaient de leur violence. Le ministère de lord Castlereagh était vivement attaqué. L'opposition avait demandé compte à lord Bathurst de ses cruautés envers le prisonnier de Sainte-Hélène, et il n'y avait aucune invraisemblance à supposer un prochain changement dans le cabinet britannique. On n'allait certes pas jusqu'à imaginer que Napoléon pourrait devoir un rôle quelconque à un nouveau ministère, mais ce ministère pourrait bien alléger les fers du prisonnier, le transporter dans une autre île, qui sait même? peut-être lui ouvrir la libre Amérique. C'était peu probable, mais l'âme humaine à défaut d'espérances fondées, se repaît de chimères, tant il lui est im-

possible de ne pas espérer! On rêva donc quelque peu dans cette journée, et on se sépara soulagé.

L'année 1817 fut plus triste encore que l'année 1816, et tout présageait qu'il en serait ainsi des autres, car dans cette captivité sans fin présumable, et qui n'avait d'autre perspective que la mort, la tristesse devait aller toujours en croissant. Les promenades à cheval qui étaient indispensables à la santé de Napoléon, avaient complétement cessé. Le cercle de trois à quatre lieues dans lequel il était obligé de se renfermer s'il tenait à être seul, avait fini par lui paraître aussi étroit que le préau d'une prison. Ayant voulu le franchir et s'étant engagé dans les parties inconnues de l'île, il avait plusieurs fois échappé à l'officier chargé de le suivre, et celui-ci ayant fait l'observation que pour être fidèle à ses ordres il serait forcé de se tenir plus près, Napoléon avait renoncé à monter à cheval. Il était resté jusqu'à deux mois sans sortir autrement que pour faire une courte promenade à pied. Précédemment il recevait quelquefois des Anglais ou des Hollandais revenant des Indes en Europe, lesquels demandaient au grand maréchal Bertrand l'honneur de lui être présentés. Sir Hudson Lowe ayant essayé de changer cette manière de procéder, et Napoléon voyant qu'on voulait faire de Longwood un guichet qui ne s'ouvrirait que par la main de son geôlier, ne recevait plus personne. Cette réclusion absolue, surtout depuis le départ de M. de Las Cases, faisant cesser pour lui toute distraction, il était tombé dans une sorte d'inertie morale, qui, jointe à son inertie physique, devait produire sur lui les effets les plus prompts et les plus funestes.

A cette époque arrivèrent trois commissaires des puissances alliées, ayant mission de veiller à la garde du prisonnier de Sainte-Hélène de concert avec sir Hudson Lowe. Les puissances avaient en effet signé un traité par lequel approuvant tout ce que l'Angleterre avait fait précédemment, elles lui déléguaient le soin de détenir Napoléon, à condition toutefois que des commissaires nommés par elles pourraient résider à Sainte-Hélène, s'assurer de la présence continue du prisonnier, et veiller tant à sa garde qu'aux traitements qui lui seraient infligés. La Prusse s'en fiant aux Anglais du soin de garder son ancien ennemi, et ne s'intéressant pas assez à lui pour chercher à savoir comment on le traitait, n'avait envoyé personne. La Russie, l'Autriche, la France, avaient expédié chacune un commissaire. Ces commissaires confinés dans une île presque inhabitée, n'avaient qu'un dédommagement en perspective, c'était de voir et d'entretenir quelquefois l'illustre prisonnier. L'envoyé français, M. de Montchenu, vieux royaliste, fort passionné mais point méchant, répétait sans cesse que c'étaient les gens d'esprit qui avaient fait l'abominable révolution française, que leur chef Napoléon, plus spirituel, plus scélérat qu'eux tous ensemble, était un démon à garder dans une cage de fer. Il

n'avait aucune envie de le fréquenter, mais il désirait se procurer le plus souvent possible la certitude physique de sa présence à Sainte-Hélène. M. de Sturmer, envoyé autrichien; au service du plus curieux des hommes d'État, le prince de Metternich, aurait voulu pouvoir amuser son chef par des détails piquants. Le commissaire russe, M. de Balmain, chargé par Alexandre de veiller à ce qu'on gardât Napoléon sûrement, mais pas trop cruellement, avait bien aussi quelque envie de le voir, mais moins que ses deux collègues, et se moquait assez volontiers des inquiétudes du Français et de la curiosité de l'Autrichien.

L'attente de ces trois commissaires fut singulièrement trompée en arrivant à Sainte-Hélène. Sir Hudson Lowe les ayant annoncés à Longwood comme accrédités en vertu du traité du 2 août 1815, Napoléon refusa péremptoirement de les admettre à ce titre. D'une opiniâtreté invincible dans le malheur comme dans le bonheur, il ne voulait pas s'écarter du principe qu'il avait posé, et d'après lequel il soutenait que s'étant volontairement confié à l'Angleterre, on n'avait pas le droit de le constituer prisonnier. Par ce motif, il avait déclaré que prêt à recevoir ces messieurs avec plaisir s'ils se présentaient comme individus, il ne les recevrait pas introduits auprès de lui en vertu du traité du 2 août. Cette fidélité à son thème était fort regrettable, car outre les distractions qu'il aurait trouvées dans la société de ces commissaires, il aurait pu par leur entremise faire parvenir à Vienne et à Saint-Pétersbourg certains détails de sa captivité, qui probablement auraient ému la pudeur de l'empereur François, et l'excellent cœur d'Alexandre. Sir Hudson Lowe qui en jugeait ainsi, saisit avec empressement la difficulté soulevée par Napoléon, et déclara que les trois commissaires n'entreraient à Longwood qu'en vertu du traité précité. Ce n'était point l'avis des trois commissaires, qui auraient bien désiré, n'importe à quel titre, être admis auprès de Napoléon, soit pour s'assurer de sa présence, soit pour jouir d'une société que tout le monde eût enviée. Mais sir Hudson Lowe, craignant l'ingérence de ces commissaires dans les questions relatives à la garde des prisonniers, ne voulut se prêter à aucun accommodement, et ils restèrent à Sainte-Hélène sans pouvoir pénétrer à Longwood. De temps en temps ils montaient à cheval, allaient faire le tour des bâtiments occupés par Napoléon, se plaçaient aux issues où ils espéraient le rencontrer, et étaient réduits ou à l'apercevoir de très-loin, ou à recueillir quelques détails des allants et venants. Ils s'en procuraient aussi par les compagnons de Napoléon lui-même. Ils avaient connu l'un le grand maréchal Bertrand, l'autre les généraux Montholon et Gourgaud. Ils les recevaient, ou bien allaient à Hutt's-Gate rendre visite à madame Bertrand. Ils s'assuraient ainsi de la présence à Longwood de l'illustre prisonnier, et laissaient échapper des nouvelles qui, fort insignifiantes à leurs yeux,

étaient d'un prix infini pour de pauvres captifs relégués dans une île déserte à deux mille lieues de leur patrie. M. de Montholon, le plus adroit des habitants de Longwood, avait l'art de faire parler les commissaires, et de leur arracher parfois quelques détails intéressants. Cherchant à flatter son maître malheureux, à réveiller en lui l'espérance éteinte, il s'attachait à lui persuader tantôt que le commissaire russe allait dénoncer à l'empereur Alexandre les traitements qu'on lui faisait subir, tantôt que le mouvement des esprits en Angleterre se prononçait contre le cabinet Castlereagh, et qu'avec de nouveaux ministres il obtiendrait sinon la liberté de vivre en Amérique, au moins un changement de résidence.

Le hasard avait aussi procuré à Napoléon un moyen de communication avec l'Europe, par l'établissement auprès de lui du docteur O'Meara. Napoléon n'ayant pas de médecin en quittant la France, en avait remarqué un à bord du *Bellérophon*, qui avait su lui plaire. C'était le docteur O'Meara, homme d'esprit, assez adroit, et moins entêté que ses confrères des pratiques de la médecine anglaise. Napoléon, en fait de médecine, n'avait foi qu'à celle de l'illustre Corvisart, qu'il caractérisait par ces mots, *l'expérience chez un homme supérieur*, ne voulait en général d'aucun remède, et repoussait absolument ceux des médecins anglais. Il écoutait cependant le docteur O'Meara qu'il avait pris à son service, se moquait de ses prescriptions, mais s'entretenait avec lui tantôt en italien, tantôt en français, de toutes sortes de sujets, puis l'envoyait à James-Town lui chercher des nouvelles. Sir Hudson Lowe avait consenti à ce que le docteur O'Meara, en sa qualité d'Anglais, restât auprès de Napoléon sans subir les mêmes gênes que les autres habitants de Longwood, parce qu'il le jugeait incapable de trahir son gouvernement (ce qui était vrai), et qu'il le croyait tout au plus capable de quelques complaisances sans danger. Se conduisant assez adroitement dans cette position délicate, le docteur O'Meara s'en tirait sans trahir personne, rendait à Napoléon le service fort innocent de lui apporter quelques nouvelles d'Europe, rendait à sir Hudson Lowe le service de constater chaque jour la présence du prisonnier, ce que l'officier résidant à Longwood ne pouvait pas toujours faire; et trouvait encore le moyen de plaire à Londres en transmettant au prince régent des détails sur Napoléon, qui, sans être une infidélité envers celui-ci, offraient à la curiosité du prince un intérêt véritable.

De certains points du plateau de Longwood on découvrait la mer, et dès qu'une voile se montrait, on voulait savoir quel était le navire qui arrivait, d'où il venait, quelles personnes, quelles choses il avait à bord. Tout de suite on dépêchait le docteur O'Meara à James-Town, et il rapportait souvent les journaux, quelquefois même des lettres soustraites à la surveillance de sir Hudson Lowe. Napoléon s'était ainsi procuré des

nouvelles qui avaient un instant charmé son malheur. Tantôt il avait appris l'acquittement de Drouot, l'évasion de Lavallette, événements dont il s'était fort réjoui, tantôt la fameuse ordonnance du 5 septembre, qui l'avait confirmé dans la douce espérance que le parti de la violence serait bientôt vaincu dans toute l'Europe. Il avait reçu aussi de sa famille des lettres qui l'avaient vivement ému. Les unes lui disaient que son fils se portait bien et grandissait à vue d'œil, les autres que sa mère, sa sœur Pauline, ses frères, désiraient le joindre à Sainte-Hélène, et mettaient leur fortune à sa disposition. Napoléon très-touché de ces offres était résolu à les refuser. Se considérant à Sainte-Hélène comme un condamné à mort, il n'aurait pas plus supporté que sa mère et sa sœur y vinssent, qu'il n'aurait voulu les voir monter sur l'échafaud avec lui. Sachant qu'excepté le cardinal Fesch et sa mère, ses proches avaient à peine de quoi vivre, et ayant de plus 4 à 5 millions secrètement déposés chez M. Laffitte, il n'aurait pas consenti à leur être à charge. D'ailleurs il n'avait même plus besoin de recourir à ce dépôt, car sir Hudson Lowe après l'avoir tourmenté sur les dépenses de sa maison, avait cessé d'y insister. Il fit donc remercier ses proches de leurs offres, en disant qu'en y étant très-sensible il ne les acceptait point.

Malgré sa réclusion absolue, Napoléon reçut quelques Anglais à l'époque du retour en Europe de la flotte des Indes. Ce moment, comme nous l'avons dit, était celui d'une véritable fête à Sainte-Hélène, car les bâtiments venant de cette destination lointaine prenaient des vivres frais à James-Town, y laissaient ou de l'argent ou des marchandises, et animaient un instant la solitude profonde de ce rocher perdu au milieu de l'Océan. Naturellement la curiosité de voir Napoléon était extrême chez les voyageurs de toute condition, et d'autant plus vive qu'ils avaient plus de culture d'esprit. De grands dignitaires, des magistrats, des savants, passagers sur la flotte des Indes, se mettant au-dessus des mesquines prescriptions de sir Hudson Lowe, s'adressèrent directement au grand maréchal pour obtenir l'honneur d'être présentés à Napoléon. Dans le nombre on compta lord Amherst et plusieurs personnages distingués. Napoléon les admit auprès de lui, se montra plein de calme, de douceur, de bonne grâce, et s'entretint longuement avec eux, tantôt des Indes, tantôt des affaires anglaises elles-mêmes, et toujours avec sa supériorité d'esprit accoutumée. Les plus importants lui demandant ses messages pour l'Europe, il leur répondit avec une noble résignation : Je ne vous charge de rien. Rapportez à vos ministres ce que vous avez vu. Je suis ici sur un rocher, qu'on a rendu pour moi plus étroit encore que la nature ne l'avait fait, et sur lequel je ne puis pas même me promener à cheval, après avoir été à cheval toute ma vie. J'habite sous un toit de planches, où je suis tantôt dévoré par la chaleur, tantôt envahi par une

humidité pénétrante. Je ne puis en sortir sans être entouré de sbires par un geôlier impitoyable. Je ne puis ni écrire à ma famille, ni recevoir de ses nouvelles sans avoir ce geôlier pour confident. On m'a ôté déjà deux de mes compagnons, et Dieu sait si on me laissera ceux qui me restent! Si on voulait ma mort, il eût été plus noble de me traiter en soldat comme l'illustre Ney. Si ce n'est pas cela qu'on veut, qu'on me donne de l'air et de l'espace. Qu'on ne craigne pas mon évasion. Je sais qu'il n'y a plus dans le monde de place pour moi, et que mon seul avenir est d'expirer dans vos fers. Mais la question est de savoir si, en y demeurant, j'y serai à la torture. Au surplus je ne demande rien; que ceux qui auront vu ma situation, et que leur cœur portera à la faire connaître, le fassent. Je ne les en prie même pas. —

L'état de Napoléon justifiait assez les tristes pressentiments auxquels il se livrait en parlant de lui-même. Ceux qui le voyaient étaient frappés de la profonde altération de ses traits, et bien qu'il ne fût pas encore à la veille de sa mort, on pouvait aisément augurer qu'elle ne serait pas éloignée. L'aversion qu'il avait conçue pour la promenade à cheval telle qu'on la lui avait permise, l'avait amené à négliger complétement ce genre d'exercice. Malgré la belle saison arrivant vers la fin de 1817 à Sainte-Hélène, il passa presque six mois sans mettre le pied à l'étrier. Le docteur O'Meara lui pronostiquant que cette renonciation aux exercices de toute sa vie lui serait funeste : Tant mieux, répondait-il; la fin viendra plus vite. — Il commençait à éprouver une douleur sourde au côté droit, et Marchand lui disait qu'il aurait besoin d'un peu d'exercice. Oui, disait-il en soupirant, il me serait bon de faire à cheval une course de dix à douze lieues; mais le peut-on sur ce rocher? — Il avait toujours eu le goût des bains prolongés; il se livra plus que jamais à ce penchant, qui lui procurait un soulagement à la douleur dont il souffrait. Il restait plusieurs heures de suite dans un bain chaud, puis se couchait, et s'affaiblissait ainsi à vue d'œil. Son esprit attristé ne perdait ni en force, ni en éclat; mais son corps devenait chaque jour plus débile, et il disait à ceux qui lui donnaient leurs soins et paraissaient affligés de cet affaiblissement : Vous le voyez, *ce n'était pas mon corps qui était de fer, c'était mon âme.* —

Sir Hudson Lowe en voyant décliner si vite la santé de Napoléon commença à s'inquiéter, craignant qu'on ne lui attribuât ce déclin rapide. Bien des voix s'étaient élevées en Angleterre contre les traitements infligés au captif de Sainte-Hélène, et il ne voulait pas fournir un fondement à de telles accusations. N'osant lever l'interdiction des promenades à cheval sans surveillance, il pensa qu'un changement de demeure serait un remède efficace, d'autant que les bâtiments de Longwood, construits en terre et en bois, tombaient déjà en ruine. L'abandon de Plantation-

House à l'illustre prisonnier aurait répondu à toutes les convenances, mais il entendait le garder pour sa famille, et il prit le parti de bâtir. Lord Bathurst l'y avait autorisé, à condition que le nouvel emplacement ne coûterait pas trop cher à acquérir. Soit que la dépense d'acquisition fût trop grande du côté de Plantation-House, soit que le plateau de Longwood parût toujours plus facile à surveiller, sir Hudson Lowe résolut d'y laisser la nouvelle demeure de Napoléon, et seulement de choisir, en se rapprochant du pic de Diane, un endroit où le vent du sud-est se ferait moins sentir. Il fit part à Napoléon de ce projet, et lui envoya tous les plans pour qu'il pût y introduire les changements qui lui conviendraient. Napoléon répondit que toute habitation dans cette partie de l'île serait funeste à sa santé, que d'ailleurs on mettrait trois ou quatre ans à mener ces constructions à fin, que dans trois ou quatre ans ce serait un tombeau et non pas une maison qu'il lui faudrait; qu'il aurait eu l'incommodité des ouvriers dans son voisinage, sans pouvoir profiter de leur travail, et que si c'était son goût qu'on cherchait à connaître, il déclarait qu'il ne désirait nullement une maison nouvelle, et s'accommodait de celle qu'il avait, bien suffisante pour y mourir.

Sir Hudson Lowe ne se laissa point décourager par cette réponse, et entreprit en effet de bâtir, en choisissant l'exposition la mieux abritée possible, dans le district de Longwood, et en élevant un mur de gazon qui épargnât aux yeux et aux oreilles des exilés la vue et le bruit d'un chantier.

Le 1er janvier 1818 fut plus triste que les précédents, et beaucoup plus que celui de 1817, quoique ce dernier eût été attristé par le départ de M. de Las Cases. Napoléon travaillait moins, et semblait découragé de dicter le récit de ses campagnes, s'en fiant à la postérité du soin de sa gloire. — A quoi bon, disait-il, tous *ces mémoires à consulter,* présentés à notre juge à tous, la postérité? Nous sommes des plaideurs qui ennuient leur juge. La postérité est un appréciateur des événements plus fin que nous. Elle saura bien découvrir la vérité sans que nous nous donnions tant de peine pour la lui faire parvenir. — Napoléon dictait moins, mais il lisait davantage. Sa sensibilité au beau, devenue exquise par l'âge et la souffrance, savourait avec délices les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Le soir, parlant un peu moins des événements de sa vie, il parlait de ses lectures, et parfois lisait à ses amis des passages des grands écrivains de tous les temps avec l'accent d'une haute et sûre intelligence.

Il lisait souvent l'Écriture sainte, dont la grandeur frappait son génie; mais Homère avait sa préférence sur tout autre monument de l'antiquité. Il le trouvait grand et vrai, paraissait charmé du contraste qu'offraient les sentiments délicats, nobles, souvent sublimes, des personnages de l'Iliade, avec leurs mœurs simples jusqu'à la grossièreté, et faisait la

remarque que peu importait le costume jeté sur l'homme, pourvu que cet homme fût l'homme véritable, celui de tous les temps et de tous les pays. Ce qui le charmait encore dans Homère, c'était avec la grandeur la parfaite vérité. — Homère, disait-il, a vu, agi. Virgile, au contraire, est un *régent de collége*, qui n'a rien vu, ni rien fait. — Cette sévérité à l'égard de Virgile provenait de ce que Napoléon ne sachant pas assez le latin pour apprécier la délicieuse langue du poëte d'Ausonie, n'était sensible qu'à la vérité et à la majesté des tableaux, moindre chez Virgile que chez Homère.

Parmi les écrivains modernes les auteurs dramatiques avaient sa préférence. Il n'aimait pas les genres incertains, ni le mélange du comique avec le tragique. Il méprisait ce que nous appelons le drame, et disait que c'était la *tragédie des femmes de chambre*. Il vantait la grandeur chez Corneille, l'éloquence des sentiments chez Racine, et la profondeur comique chez Molière, prisait peu Voltaire comme auteur dramatique, en l'admirant d'ailleurs beaucoup comme prosateur pour le fond et la forme. Sensible à la grâce mais toujours positif, il lisait avec un plaisir infini madame de Sévigné, en disant cependant qu'après l'avoir lue avec délices il ne lui en restait rien. Il trouvait l'histoire médiocrement écrite en France, excepté les mémoires, et s'en prenait de cette infériorité à l'ignorance des affaires dans laquelle on avait fait vivre les gens de lettres. Il entrait volontiers dans les difficultés de cet art, qu'il avait pratiqué lui-même, et s'écriait à propos de l'histoire de France : Il n'y a pas de milieu ; il la faut en deux volumes, ou en cent. —

A mesure que l'ennui et l'inaction détruisant sa santé il voyait la mort s'approcher, il s'entretenait plus fréquemment de philosophie et de religion. — Dieu, disait-il, est partout visible dans l'univers, et bien aveugles ou bien faibles sont les yeux qui ne l'aperçoivent pas. Pour moi je le vois dans la nature entière, je me sens sous sa main toute-puissante, et je ne cherche pas à douter de son existence, car je n'en ai pas peur. Je crois qu'il est aussi indulgent qu'il est grand, et je suis convaincu que revenus dans son vaste sein nous y trouverons confirmés tous les pressentiments de la conscience humaine, et que là sera bien ou sera mal, ce que les esprits vraiment éclairés ont déclaré bien ou mal sur la terre. Je mets de côté les erreurs des peuples, qu'on peut reconnaître à ce trait que l'erreur de l'un n'est jamais celle de l'autre ; mais ce que les grands esprits de toutes les nations auront déclaré bon ou mauvais, restera tel dans le sein de Dieu. Je n'ai point de doute à cet égard, et malgré mes fautes je m'approche tranquillement de la souveraine Justice. Je suis moins sûr de mon fait lorsque j'entre dans le domaine des religions positives. Là je rencontre à chaque pas la main de l'homme, et souvent elle m'offusque et me choque... Mais il faut ne pas céder à ce sentiment,

dans lequel il entre beaucoup d'orgueil humain. Si, en mettant de côté les traditions nationales dont tous les peuples ont compliqué la religion, on y trouve la notion de Dieu, la notion du bien et du mal fortement professées, c'est l'essentiel. Pour moi j'ai été dans les mosquées, j'y ai vu les hommes agenouillés devant la puissance éternelle, et bien que mes habitudes nationales fussent souvent froissées, pourtant je n'y ai point éprouvé le sentiment du ridicule. La calomnie travestissant mes actes, a dit qu'au Caire j'avais professé l'islamisme, tandis qu'à Paris, devant le Pape, je jouais le catholique. En tout cela il y a quelque chose de vrai, c'est que même dans les mosquées je trouvais du respectable, et que sans y être ému comme dans lès églises catholiques où mon enfance a été élevée, j'y voyais l'homme à genoux humiliant sa faiblesse devant la majesté de Dieu. Toute religion qui n'est pas barbare a droit à nos respects, et nous chrétiens nous avons l'avantage d'en avoir une qui est puisée aux sources de la morale la plus pure. S'il faut les respecter toutes, nous avons bien plus de raison de respecter la nôtre, et chacun d'ailleurs doit vivre et mourir dans celle où sa mère lui a enseigné à adorer Dieu. *La religion est une partie de la destinée.* Elle forme avec le sol, les lois, les mœurs, ce tout sacré qu'on appelle la patrie, et qu'il ne faut jamais déserter. Pour moi, quand à l'époque du Concordat quelques vieux révolutionnaires me parlaient de faire la France protestante, j'étais révolté, comme si on m'avait proposé d'abdiquer ma qualité de Français pour devenir Anglais ou Allemand. —

Conduit par ces sujets sublimes à s'occuper de certaines questions morales, Napoléon s'entretenait de ce qu'on avait appelé *son fatalisme*. — Sur ce sujet, disait-il, comme sur tous les autres, la calomnie a tracé de mes opinions de vraies caricatures. On a voulu me représenter comme une espèce de musulman stupide, qui voyait tout écrit là-haut, et qui ne se serait détourné ni devant un précipice, ni devant un cheval lancé au galop, par cette idée que notre vie, notre mort, ne dépendent pas de nous, mais d'un destin implacable et impossible à fléchir. S'il en était ainsi l'homme devrait se mettre dans son lit à sa naissance, et n'en plus sortir, attendant que Dieu fît arriver les aliments à sa bouche. L'homme deviendrait stupidement inerte. Ce n'est pas moi, qui pendant le cours des plus longues guerres ai tant déployé d'efforts, hélas! sans y réussir toujours, pour faire prédominer l'intelligence humaine sur le hasard, ce n'est pas moi qui puis penser de la sorte! Ma croyance est celle de tout être raisonnable, c'est que l'homme est ici-bas chargé de son sort, qu'il a le droit et le devoir de le rendre par son industrie le meilleur possible, et qu'il ne doit renoncer à ses efforts que lorsqu'il ne peut plus rien. Alors seulement il doit cesser de penser et d'agir, se résigner en un mot, et ne plus songer au péril auquel il ne peut parer. A la guerre

on a beau faire, le péril est presque partout égal. J'ai vu des hommes quitter une place comme dangereuse, et être frappés juste à celle qu'ils venaient de prendre comme plus sûre. On s'agite donc vainement à la guerre, on perd en s'agitant son sang-froid, son courage, sans éviter le danger, et le mieux évidemment est de se résigner aux chances de son état, de ne pas plus penser aux projectiles qui traversent l'air qu'au vent qui souffle dans vos cheveux. Alors on a tout son courage, tout son sang-froid, tout son esprit, et on recouvre avec le calme la clairvoyance. Voilà mon fatalisme, voilà celui que je prêchais à mes soldats, en y employant les formes qui leur convenaient, en cherchant à leur persuader que leur destin était arrêté là-haut, qu'ils n'y pouvaient rien changer par la lâcheté, que dès lors le mieux était de se donner les honneurs du courage, et au précepte j'ajoutais l'exemple en affichant sur mon front que tous regardaient, une insouciance qui avait fini par être sincère. C'était le fatalisme du soldat, mais certes comme général j'en pratiquais un autre, car j'ai l'orgueil de croire qu'aucun capitaine ne s'est plus servi à la guerre de son esprit et de sa volonté. Vous le voyez, ajoutait Napoléon, je puis rendre compte de toutes mes opinions, car elles sont fondées sur la notion vraie et pratique des choses. —

Napoléon éprouva dans cette année 1818 un chagrin des plus vifs. Nous avons déjà parlé du caractère difficile du général Gourgaud. Sa jalousie, que M. de Las Cases n'attirait plus, s'était portée tout entière sur le général de Montholon, qui en ce moment était le plus souvent appelé pour écrire sous la dictée de Napoléon. D'autres causes avaient ajouté à cette mésintelligence. Les deux familles Montholon et Bertrand contribuaient singulièrement l'une et l'autre à adoucir la captivité de l'auguste prisonnier. Pourtant elles différaient beaucoup de caractère et d'opinion sur tout ce qui occupait la colonie exilée. Il régnait dans la famille Montholon, avec infiniment d'esprit, de douceur, de connaissance du monde, la conviction qu'au lieu d'irriter sir Hudson Lowe en prenant toujours ses intentions en mauvaise part, il fallait au contraire l'adoucir en se montrant plus juste envers lui, et en tirer en un mot le meilleur parti possible pour le bien-être de celui auquel on s'était dévoué. On était généreux, mais morose et irritable dans la famille Bertrand; on vivait à part dans la demeure de Hutt's-Gate, et, en prétextant l'honneur, on était d'avis de résister toujours à la tyrannie du geôlier de Sainte-Hélène. Il résultait de là des divergences fréquentes d'opinion et de conduite entre les deux familles, et ce qui n'eût été qu'un dissentiment ordinaire, le général Gourgaud, en s'y mêlant, en avait fait un dissentiment grave. Les choses furent même poussées à ce point que Napoléon fut forcé d'intervenir entre les généraux Gourgaud et Montholon, pour empêcher un éclat, qui sur la terre d'exil eût été du plus

déplorable effet. Napoléon indigné interposa son autorité, et obligea ces deux militaires à renoncer à leur querelle. Il fut surtout sévère pour le général Gourgaud, qui avait les principaux torts, et qui voulut quitter Sainte-Hélène. Napoléon lui donna son congé. — J'aime mieux être seul, lui dit-il, que d'être troublé jusque dans mon malheur par de si folles passions. — Il vit peu le général Gourgaud pendant les dernières semaines que celui-ci passa à Longwood, et toutefois, au moment de son départ, n'oubliant point les preuves de dévouement qu'il en avait reçues, il lui donna de précieuses marques de souvenir. Le général Gourgaud emporta de Sainte-Hélène une première relation de la campagne de 1815 qui lui avait été dictée, et que, de retour en Europe, il publia comme étant son ouvrage. La même relation, remaniée par Napoléon et revêtue de son nom, a été publiée depuis dans la collection de ses œuvres. Il est heureux que l'une et l'autre aient été conservées, car absolument conformes sous les rapports essentiels, elles contribuent cependant par quelques détails omis dans l'une et consignés dans l'autre, à mieux éclaircir les événements de cette campagne mémorable.

Napoléon fit à la même époque des pertes qui lui furent encore plus sensibles. L'amiral Malcolm dont la conduite avait prouvé que sans trahir ses devoirs on pouvait adoucir beaucoup le sort de l'illustre prisonnier, l'amiral Malcolm quitta le commandement des mers du Cap. Son intimité avec Napoléon avait déplu à sir Hudson Lowe, qui craignait que la manière d'être de l'amiral ne fût une condamnation de la sienne. Il eut pour remplaçant l'amiral Plampin, personnage froid, et peu disposé à fréquenter Longwood. L'amiral Malcolm reçut de Napoléon les adieux d'un ami.

A cette perte s'en joignit une autre, qui, sans affecter autant le cœur de Napoléon, jeta un trouble pénible dans ses habitudes. Il s'était accoutumé non pas à la médecine anglaise, mais au caractère du docteur O'Meara, qui lui procurait des nouvelles, et lui donnait un résumé exact des journaux anglais, ce qui l'intéressait vivement, car la dernière lueur d'espérance restée dans son âme reposait sur un changement de cabinet en Angleterre. Sir Hudson Lowe ayant découvert que le docteur O'Meara était le nouvelliste de Longwood, avait exigé qu'il lui fît connaître ses entretiens avec Napoléon. Le docteur O'Meara s'y était refusé, disant qu'en bon et loyal Anglais, il ferait connaître ce qui aurait trait à un projet d'évasion, mais qu'il avait ses devoirs de médecin, et que, comme tel, il ne trahirait pas son malade, en rapportant les détails qu'il avait dus à sa confiance. Sir Hudson Lowe irrité voulut alors assimiler le docteur O'Meara aux Français attachés au service de Napoléon, et le soumettre à toutes les gênes qui leur étaient imposées, celle notamment d'être suivis dès qu'ils sortaient de l'enceinte de Longwood. Napoléon répondit

que son médecin devait être à lui, et que si on exigeait pour le laisser libre, que ce médecin fût dépendant du gouverneur, il ne le conserverait pas. Ce débat fut assez long, et mêlé de plusieurs incidents. Le docteur O'Meara fut tour à tour enlevé, rendu, enlevé de nouveau à Napoléon, et enfin embarqué pour l'Europe avec les formes les plus brutales.

Napoléon demeura donc sans médecin, et sous ce rapport n'éprouva pas une grande privation. — Le corps humain, disait-il, est une montre que l'horloger ne peut pas ouvrir pour la réparer. Les médecins y introduisent des instruments bizarrement construits, sans voir ce qu'ils font, et c'est grand miracle s'ils touchent utilement à cette pauvre machine! — Il s'était affermi dans cette prévention, parce que rien de ce qu'on lui avait donné ne lui avait réussi. Il ne trouvait de soulagement que dans l'exercice, ou quelques boissons douces qu'il se prescrivait à lui-même. Il avait cru d'abord avoir une maladie de foie due au climat des tropiques. Avec sa sagacité ordinaire il n'avait pas tardé à reconnaître que son mal résidait bien plutôt dans l'estomac, et se rappelant que son père était mort d'une maladie de cet organe, il avait tourné de ce côté ses soupçons. Quelques vomissements qui se produisirent à cette époque le confirmèrent dans son opinion, et il se regardait comme plus médecin que les médecins de Sainte-Hélène. Toutefois, il avait trop de sens pour ne pas accorder à la science accumulée des siècles la confiance qu'elle mérite, et après quelques boutades contre les médecins médiocres, il convenait qu'un homme supérieur et de grande expérience lui serait bon à consulter. Aussi disait-il souvent : Je ne crois pas à la médecine, mais je crois à Corvisart. Puisqu'on ne peut pas me le donner, qu'on me laisse en paix. —

Le bruit s'étant répandu dans l'île que sa santé déclinait sensiblement, sir Hudson Lowe craignit la responsabilité qu'il avait encourue par le renvoi d'O'Meara, et fit offrir un médecin de la marine anglaise, le docteur Baxter, qui était généralement estimé. Mais la confiance de sir Hudson Lowe était pour Napoléon une raison de défiance, et le docteur Baxter fut refusé. Outre que la privation d'un homme de l'art faisait peser sur la tête du gouverneur une responsabilité qui s'accroissait avec l'état maladif de Napoléon, il était privé d'un témoin sûr qui attestât la présence du prisonnier. Cette présence était devenue difficile à constater depuis que Napoléon restait quelquefois jusqu'à huit jours sans sortir, et que l'officier de service, n'osant forcer la porte de sa chambre, attendait vainement pendant des heures entières une occasion de le voir. Sir Hudson Lowe s'était donc créé de grands embarras par le renvoi du docteur O'Meara. Il eut sur ce sujet de longs entretiens avec M. de Montholon. — Que voulez-vous que je fasse? disait sir Hudson Lowe. Si je

fléchis, on m'accuse en Europe de céder à un ascendant auquel personne ne résiste; et si je résiste, vous m'accusez de barbarie. — Toutes vos précautions, répondait M. de Montholon, pour empêcher une évasion à laquelle Napoléon ne songe point, sont devenues pour lui des gênes insupportables, et qui sont la cause de la réclusion dans laquelle il s'obstine à vivre. Plus vous ajouterez à vos précautions, plus vous l'obligerez à se renfermer, plus vous nuirez à sa santé, et plus vous prendrez de responsabilité morale dans le présent et l'avenir. Maintenant vous voulez savoir à tout prix s'il est à Longwood, et le savoir tous les jours. Il fallait lui laisser O'Meara. Vous vous êtes privé de ce témoin si commode, et il faut dès lors vous en fier à moi, à mon désir de faciliter votre tâche et la nôtre. Si vous tentiez d'y employer la force, vous nous trouveriez tous derrière la porte de Napoléon, et votre sang, le nôtre, expieraient l'outrage que vous voudriez lui faire essuyer. Aussi, je vous en supplie, laissez-nous faire, et comptez sur moi pour ménager à votre officier de garde tous les moyens de voir son prisonnier sans l'offenser. — En effet, dès que Napoléon changeait de place, passait d'une pièce dans une autre, M. de Montholon avertissait l'officier de garde qui accourait pour le voir, et de déplorables conflits étaient ainsi évités par l'adresse d'un serviteur intelligent et fidèle.

Napoléon s'obstinant à ne pas sortir, et à prendre des bains fort longs pour soulager la douleur dont il souffrait au côté droit, s'affaiblit rapidement. Bientôt ses jambes enflèrent, et il éprouva aux extrémités un froid persistant, qu'on avait la plus grande peine à combattre par l'application d'une chaleur extérieure et prolongée. Son pouls avait toujours été fort lent (il avait à peine cinquante-cinq pulsations dans son état ordinaire), ce qui accusait une circulation du sang très-difficile. Le célèbre Corvisart, avec sa rare perspicacité médicale, avait jadis pronostiqué à Napoléon que si jamais il cessait de mener une vie active, il s'en ressentirait gravement, car la circulation déjà lente chez lui le deviendrait davantage, ce qui entraînerait des conséquences fâcheuses, telles que l'enflure aux jambes, le froid aux pieds, etc. Napoléon, en voyant se réaliser ces prophéties d'un grand médecin, n'en témoignait aucun chagrin, et semblait au contraire y voir sa libération prochaine. Pourtant l'instinct de la nature conservant sa force, il essaya, sur les vives instances de MM. de Montholon et Marchand, de quelques promenades à cheval. On lui offrit un petit cheval, agréable à monter; il accepta et s'en servit pour faire quelques courses. On approchait de la fin de 1818, on s'avançait vers la bonne saison dans l'hémisphère austral, et Napoléon trouva dans ces promenades un plaisir qu'il n'avait pas espéré. Le bien suivit le plaisir, et il se sentit revivre. En janvier 1819 il semblait remis; son teint était moins plombé, son œil moins éteint, ses jambes moins enflées.

Marchand, qui l'aimait comme un père, lui en témoigna sa joie. — Mon fils, lui dit Napoléon (c'était le titre qu'il commençait à lui donner), tes témoignages me touchent; mais ne t'abuse pas, c'est un dernier éclair de santé. Ma forte constitution fait un dernier effort, après quoi elle succombera. Je serai délivré, et vous le serez aussi. Tu retourneras en Europe, et s'il dépend de moi tu y seras heureux. —

Une circonstance morale contribua à ce retour passager de santé. Napoléon, dans l'état de langueur d'où il venait de sortir, avait presque abandonné le travail. Il n'avait plus songé à dicter le récit de ses campagnes. On eût dit que sa propre vie l'ennuyait, et qu'il abandonnait à la postérité le soin de sa gloire. Il avait quelques centaines de volumes répandus confusément autour de lui, prenait tantôt l'un, tantôt l'autre, les rejetait tour à tour, et ne pouvait dans son abattement s'intéresser à aucun. Tout à coup des livres historiques relatifs aux grands capitaines de tous les temps tombèrent sous sa main, et il s'en saisit avec avidité. Bien qu'il eût reçu une excellente éducation, il ne savait que d'une manière très-générale l'histoire de Frédéric, de Turenne, de Condé, de Gustave-Adolphe, de César, d'Annibal, d'Alexandre. La vie de ces grands hommes, écrite avec détail, l'attacha puissamment. Ses forces physiques étaient presque revenues, et avec ses forces physiques ses forces intellectuelles. Il était donc capable d'une attention soutenue, et dès cet instant il se sentit pris d'une ardente curiosité pour les actions des capitaines célèbres. Cette étude avait naturellement pour lui une signification qu'elle n'aurait eue pour aucun autre. Il y voyait ce que personne n'aurait pu y découvrir, et il devint curieux de mesurer exactement les pas que ses prédécesseurs avaient faits dans la carrière des armes, pour se rendre compte de ceux qu'il y avait faits lui-même. Bientôt ses vues s'étendirent, et il résolut d'écrire la vie des capitaines illustres, de se constituer leur juge, juge le plus compétent que jamais ils pussent avoir, de composer ainsi une histoire, tout à la fois animée et profondément savante, de l'art militaire, cet art qui avait été sa passion et sa gloire, et qui est avec la politique le plus grand que les hommes puissent exercer. Chose étrange et bien honorable pour le génie de Napoléon, à partir de ce moment il laissa de côté ses propres actions, dont il n'avait raconté qu'une faible partie, s'éprit des actions d'autrui, et se consacra tout entier aux capitaines anciens et modernes. Le premier qui l'avait occupé était Catinat, et il l'avait trouvé, disait-il, *surfait par les philosophes.* Mais, passant à Turenne, à Condé, *Il faut bien,* dit-il, *se rendre au mérite.* — Turenne notamment lui inspira la plus profonde estime. Puis vinrent Condé, Frédéric et César. Il manquait de livres spéciaux, il en fit demander, et sir Hudson Lowe, informé de ce nouvel état de son esprit, fort satisfait de voir qu'il songeait à tout autre chose qu'à une

évasion, chercha dans la bibliothèque de Plantation-House des livres relatifs à l'histoire de l'art militaire. Il en trouva et les envoya à Longwood. Napoléon se mit au travail avec son ardeur accoutumée, et eut bientôt approfondi trois vies, celles de Frédéric, de Turenne et de César. Il voulait en outre étudier et écrire celles de Condé, du prince Eugène, de Marlborough, de Gustave-Adolphe, des Nassau dans les temps modernes, celles d'Alexandre et surtout d'Annibal dans l'antiquité. Après ces grandes vies il serait descendu à de moindres, si sa propre vie y avait suffi. Mais il demandait des livres, et surtout Polybe qu'il n'avait pas, ce qui le contrariait beaucoup, car il voulait puiser aux sources mêmes des notions exactes sur Annibal, pour lequel il éprouvait la plus profonde admiration. Ayant les *Commentaires* de César, qu'on peut se procurer partout, même sur le rocher le plus isolé de l'Océan, il put juger le grand capitaine romain, et dicta sur lui à M. Marchand des pages qui seront immortelles à cause des deux Césars, celui qui est le héros de ces pages, et celui qui en est l'auteur.

Cependant l'amélioration obtenue au commencement de 1819 ne se soutint pas. Napoléon ressentit de nouvelles et plus violentes douleurs d'estomac, une vive répugnance pour les aliments et une extrême difficulté à les digérer. Il vomissait souvent des matières noirâtres, et une fois même il tomba dans un long évanouissement. Il y avait à bord du vaisseau *le Conquérant* un médecin distingué, nommé John Stokoe, qu'on se hâta de faire venir sans consulter l'illustre malade, et qui ne déplut point, parce qu'il ne parut pas un envoyé de la police de sir Hudson Lowe. Napoléon lui fit bon accueil, mais en lui montrant son incrédulité accoutumée, surtout à l'égard de la médecine anglaise. — C'est ma fin, dit-il, qui s'approche, et mes boissons calmantes valent mieux que tout ce que vous pourriez m'ordonner. — Le docteur Stokoe reparut quelquefois, mais les motifs qui lui avaient valu la confiance de Napoléon lui firent perdre celle de sir Hudson Lowe, et on ne lui permit guère de fréquenter Longwood. D'ailleurs on avait demandé en Europe un médecin, divers serviteurs, et un ou deux prêtres dont on manquait à Sainte-Hélène, à ce point que l'un des domestiques de Napoléon étant mort, on avait été obligé de recourir à un ministre protestant pour lui rendre les honneurs funèbres. C'était le cardinal Fesch qui était chargé de faire les choix et les envois. Ses anciennes relations avec les cours européennes devaient lui ménager des facilités que n'auraient pu espérer les autres membres de sa famille.

En attendant ces prochaines arrivées, Napoléon fut affligé par un nouveau départ, qui lui fut plus sensible que tous les autres. Madame de Montholon par son esprit aimable avait fort contribué à adoucir sa captivité, mais elle succombait au climat, et les médecins anglais avaient

reconnu chez elle une maladie de foie très-avancée. Elle craignait aussi pour ses enfants, et il fallait absolument qu'elle partît. Napoléon voulait que M. de Montholon lui servît de compagnon de voyage, mais celui-ci, voyant l'état de son maître, refusa de se séparer de lui. Madame de Montholon s'embarqua donc seule avec ses enfants, mais Napoléon sentait bien qu'il serait prochainement obligé de renvoyer le mari après la femme, que madame Bertrand, dont les enfants avaient besoin aussi de l'éducation européenne, né tarderait point à s'éloigner, suivie probablement de son mari. Il comprenait que le dévouement, quelque grand qu'il fût, trouvait dans les devoirs de famille un terme obligé; il n'élevait pas une plainte, et se disait que pour n'être pas seul il faudrait qu'il quittât bientôt la vie. Il voyait en effet venir le moment de la quitter, et le voyait approcher sans crainte et sans chagrin.

Vers la fin de cette année 1819, la maladie ayant repris son cours, lent mais progressif, Napoléon était redevenu sédentaire. L'officier de service avait la plus grande peine à s'assurer de sa présence, et les prescriptions de lord Bathurst qui voulait qu'elle fût constatée chaque jour, n'étaient plus observées. Souvent on restait plusieurs jours sans l'apercevoir, mais le mouvement des domestiques autour de la chambre du malade, leurs soins empressés, leurs inquiétudes visibles, ne pouvant être une comédie arrangée pour cacher une évasion, l'officier de garde se contentait de ce genre de preuve. On aurait dû s'en contenter toujours, car dans l'état où se trouvait Napoléon, on aurait ouvert les portes de sa prison que c'est tout au plus s'il aurait pu les franchir pour aller respirer un air pur. Cependant les ordres réitérés de lord Bathurst embarrassaient sir Hudson Lowe. Il eut recours à un moyen, ingénieux mais peu digne, de communiquer avec son prisonnier. La correspondance avait toujours été adressée au grand maréchal Bertrand : lord Bathurst, pensant que cette manière de procéder laissait trop à Napoléon l'attitude d'un souverain, avait ordonné de lui remettre directement les communications qui lui seraient destinées. Il y avait là un moyen certain de voir Napoléon quand on le voudrait, et sir Hudson Lowe résolut d'en faire l'essai. Il expédia à Longwood un officier à cheval, qui se présenta du reste avec égards, et demanda à remettre un pli à *Napoléon Bonaparte*. Il fut renvoyé à Marchand qui, connaissant l'usage, et se doutant qu'on voulait le violer, déclara que tout message devait être remis à *l'empereur Napoléon* par l'intermédiaire du grand maréchal Bertrand. L'officier fut ainsi éconduit, et M. Marchand courut avertir son maître de cette tentative. Sur-le-champ Napoléon ordonna à ses domestiques de refuser absolument sa porte à toute personne qui se présenterait, et prévoyant qu'on irait peut-être jusqu'à la forcer, il prit une résolution à la façon de Charles XII. — Autant, dit-il, mourir ici dans une tragédie pour défendre notre dignité,

que sur un lit de malade. — Il fit charger ses pistolets, enjoignit à ses gens d'en faire autant, et il fut décidé que quiconque essayerait de forcer la porte de l'Empereur recevrait une balle dans la tête.

En effet, sir Hudson Lowe vint lui-même accompagné de tout un état-major, fit appeler MM. Marchand et de Montholon, leur parla de ses ordres demeurés sans exécution, et leur déclara que quiconque résisterait serait envoyé au Cap. On lui répondit qu'on ne changerait rien à l'usage établi autour de l'Empereur, et que ce n'était pas dans l'état où il était présentement qu'on commencerait à lui manquer de respect. Sir Hudson Lowe partit rempli de dépit, en annonçant qu'il ferait exécuter par la force les volontés du gouvernement britannique. Un officier bien escorté se présenta effectivement le lendemain, s'adressa aux domestiques, disant qu'il avait un message à remettre à *Napoléon Bonaparte*, et qu'il fallait qu'on lui ouvrît. On le renvoya à Marchand, qui persista à le renvoyer au grand maréchal. Ainsi repoussé, il se mit à parcourir la maison, à frapper aux portes, et approcha de celle de l'Empereur. Napoléon était tranquillement occupé à lire, ayant ses pistolets préparés, et tous ses gens étaient debout derrière sa porte, prêts comme lui à terminer leur captivité dans une tragédie, pour défendre leur maître de cette dernière humiliation. L'officier courut de porte en porte, frappa successivement à toutes, puis voyant qu'elles ne s'ouvraient pas, remonta à cheval, et regagna Plantation-House sans avoir pu remplir sa mission.

C'était là une triste et inutile entreprise contre un caractère comme celui du prisonnier de Sainte-Hélène, et bien cruelle en considérant l'état de sa santé. Quant à lui, il était pour ainsi dire ranimé par cette scène étrange, comme s'il avait entendu retentir encore ce bruit du canon, qui avait tant résonné jadis à ses oreilles. Sir Hudson Lowe n'osa pas insister, et se borna à des menaces, desquelles on ne devait plus attendre aucune suite sérieuse après la déconvenue qu'il venait d'essuyer.

A cette époque, c'est-à-dire vers la fin de 1819, arrivèrent à Sainte-Hélène les personnages envoyés par le cardinal Fesch. C'étaient un jeune médecin italien du nom d'Antomarchi, ayant quelque esprit, peu d'expérience et une extrême présomption ; un bon vieux prêtre, l'abbé Buonavita, ancien missionnaire au Mexique, et enfin un jeune ecclésiastique, l'abbé Vignale, l'un et l'autre fort honnêtes gens, mais sans instruction et sans esprit. On leur avait adjoint trois ou quatre domestiques propres à remplir les emplois vacants dans la maison de l'Empereur. Ces nouveaux venus avant de se rendre à Longwood perdirent quelques jours, pendant lesquels ils acceptèrent les politesses du gouverneur, ce qui disposa peu favorablement le maître qu'ils venaient servir, et dont l'antipathie contre sir Hudson Lowe avait dégénéré en véritable passion. Napoléon leur pardonna bientôt en écoutant ce qu'ils lui racontèrent de

sa famille, particulièrement de sa mère, de sa sœur Pauline, de ses frères Lucien et Joseph. Sa sœur et sa mère renouvelaient avec instance l'offre de se rendre à Sainte-Hélène ; Joseph et Lucien faisaient une proposition beaucoup plus acceptable, c'était de se succéder à Longwood, et d'y passer chacun trois ans. — Napoléon n'attacha pas grande importance à ce projet, que sa mort, prochaine selon lui, rendait si vain ; mais il en fut touché jusqu'au fond de l'âme.

Il s'entretint de sa santé avec le jeune docteur Antomarchi, se laissa fort examiner par lui, sourit de ses raisonnements, et lui déclara comme à tous ses médecins, qu'il voulait *mourir de la maladie, et non des remèdes*. Il le chargea d'aller aux hôpitaux de la garnison pour étudier les altérations organiques que le climat développait chez les Européens, lui disant qu'il pourrait y recueillir quelques lumières utiles pour l'accomplissement de sa mission. Il s'entretint ensuite avec les deux prêtres, et les trouva l'un et l'autre aussi naïfs qu'ignorants. — Je reconnais bien à ces choix, s'écria-t-il, mon oncle Fesch. Toujours le même esprit, le même discernement ! Ce médecin ne sait rien en croyant beaucoup savoir, et m'envoyer un tel docteur, à moi qui n'écouterais que Corvisart, c'est vraiment perdre sa peine ! Quant aux deux prêtres, je me suis entretenu avec eux de sujets religieux (car de quels sujets s'entretenir lorsque la mort est si près ?), *mais au premier entretien, les voilà hors de combat*. Il me fallait un prêtre savant, avec lequel je pusse discourir sur les dogmes du christianisme. Certes il ne m'aurait pas rendu plus croyant en Dieu que je ne le suis, mais il m'aurait édifié peut-être sur quelques points importants de la croyance chrétienne. Il est si doux d'approcher de la tombe avec la foi absolue des catholiques ! Mais je n'ai rien de pareil à attendre de mes deux prêtres. Pourtant ils me diront la messe, et ils seront bons au moins à cela ! —

Il y avait à Longwood une vaste salle à manger dont Napoléon ne se servait plus, car depuis les brouilles survenues entre ses amis, il déjeunait et dînait seul, pour ne pas les mettre en présence à l'heure de leurs repas. Cependant, depuis le départ de madame de Montholon, il mangeait avec M. de Montholon, dans l'une des deux pièces où s'écoulait sa vie. Il fit convertir la grande salle à manger en chapelle, et voulut qu'on y célébrât la messe tous les dimanches. Il n'obligeait personne à y venir, mais il approuvait ceux qui s'y rendaient (c'était le plus grand nombre), et il trouvait dans cette messe, dite tous les dimanches sur un rocher désert, un charme qui tenait à tous ses souvenirs d'enfance réveillés à la fois. Jamais on ne l'entendit gourmander personne pour avoir manqué à ce devoir religieux, mais il ne souffrait pas le moindre mot inconvenant sur ce sujet. Le jeune Antomarchi s'étant permis quelques propos qui lui déplurent, il le réprima durement, lui disant qu'il admettait, quant à lui,

que l'on fût croyant ou qu'on ne le fût pas, et qu'il n'en concluait rien pour ni contre personne; mais que ce qu'il ne souffrait pas, c'était le défaut de respect à l'égard de la religion la plus vénérable du genre humain, et qui pour des Français et des Italiens était leur religion nationale. Ces paroles furent prononcées avec une autorité qui n'admettait pas de réplique, surtout envers un homme auquel on ne répliquait guère, même à Sainte-Hélène. Napoléon ajouta, en s'adressant à ceux qui assistaient à ce dialogue : Si les hommes ne vont pas à la messe, savez-vous où ils iront? Chez Cagliostro ou chez mademoiselle Lenormand. Franchement, la messe vaut mieux. —

Par le vaisseau qui avait amené le médecin et les deux prêtres, étaient arrivées plusieurs caisses remplies de livres. Napoléon, tout affaibli qu'il était, voulut qu'elles fussent ouvertes en sa présence. Après avoir fait la revue d'une partie des volumes, il s'écria qu'il devait y avoir autre chose, et qu'à un père on n'envoyait pas seulement des livres. En effet, on avait caché au fond de l'une des caisses un portrait du duc de Reichstadt, que le prince Eugène s'était procuré, et qui avait été peint d'après nature. Napoléon s'en saisit avec transport, le contempla longtemps, et le fit placer dans sa chambre de manière à l'avoir toujours sous les yeux. Il revint au dépouillement des livres, n'y trouva pas l'exemplaire de Polybe, qu'il désirait comme principal historien d'Annibal, et s'en plaignit vivement. Il rencontra plusieurs ouvrages qui avaient trait à l'histoire contemporaine. Il les lut avec avidité, tantôt souriant, tantôt s'irritant, et se mit à les couvrir de notes.

Sa santé donnait chaque jour de plus vives inquiétudes, et de tout ce que lui avait dit le docteur Antomarchi une seule chose avait produit quelque impression sur son esprit, parce qu'elle s'accordait avec ce qu'avaient répété les docteurs O'Meara et Stokoe, et avec ce qu'il avait éprouvé lui-même, c'est que l'exercice lui était indispensable, et que c'était l'unique moyen de guérison. Cette médecine était effectivement la seule à laquelle il eût quelque confiance, mais sa répugnance à sortir suivi d'un officier à cheval était toujours la même. Le docteur Antomarchi lui dit alors que le cheval était un bon exercice, mais qu'il y en avait d'autres, et que bêcher la terre serait tout aussi sain. Ce fut pour Napoléon un véritable trait de lumière, qui lui procura quelques bons moments, les derniers de sa vie.

Sur-le-champ il résolut de se livrer à ce nouvel exercice, et obligea la colonie entière à s'y livrer avec lui. On entrait dans l'année 1820, et le temps était magnifique. Napoléon voulut que tout le monde à Longwood, levé comme lui à quatre heures du matin, prît la bêche et travaillât au jardin. Personne n'était exempt de cette corvée, et tous ses compagnons d'exil, depuis MM. de Montholon, Bertrand, Marchand, jusqu'aux der-

niers domestiques, même les Chinois, travaillaient sous sa direction. Cette occupation apportant une diversion aux ennuis de l'exil leur plaisait à tous, mais elle leur aurait déplu qu'ils s'y seraient prêtés volontiers, en voyant qu'elle faisait du bien à leur maître, et qu'elle l'amusait. Effectivement en très-peu de jours l'amélioration fut visible, et comme à la fin de l'année précédente, son teint moins livide, ses jambes moins enflées, son dégoût des aliments moins prononcé, ses vomissements moins fréquents, pouvaient faire espérer un rétablissement durable. Depuis longtemps Napoléon avait quitté l'habit militaire, et n'en avait conservé que la culotte blanche et les bas de soie, surmontés d'un habit civil. Il prit alors le costume des planteurs. Vêtu d'une étoffe de l'Inde blanche et légère, la tête couverte d'un chapeau de paille, un bâton à la main, il dirigeait les travaux en véritable officier du génie. Son premier ouvrage consista dans un épaulement en terre gazonnée qu'il opposa au vent du sud-est, et qui fut bientôt assez élevé pour garantir le jardin et la maison de ce vent odieux. Puis il transplanta des arbres, des citronniers, et notamment un chêne, arbre si désiré de lui, et qui seul a survécu de ce jardin cultivé par ses glorieuses mains. L'eau manquait, et il la fit venir d'un réservoir que sir Hudson Lowe avait ordonné de construire au pied du pic de Diane. Cette eau adroitement dirigée dans le jardin de Longwood le couvrit bientôt de verdure, car sous ces climats dévorants, si l'eau se joint au soleil, la végétation pousse à vue d'œil. Napoléon eut en peu de temps des légumes, et il prit plaisir à les faire servir sur sa table. Sir Hudson Lowe averti des nouveaux goûts de l'illustre captif, lui fit offrir des plantes, des instruments, des ouvriers. Napoléon accepta une partie des offres du gouverneur, et au bout de deux mois, grâce aux efforts de toute sa maison, son jardin avait changé de face, et avec le jardin sa santé et son humeur. Il travaillait et faisait travailler dès quatre heures du matin jusqu'à dix ou onze heures, moment où la chaleur devenait incommode. Alors il déjeunait sous une tente avec ses gens assis à deux tables, une pour lui et ses principaux compagnons d'exil, l'autre pour ses domestiques. Après le déjeuner il prenait du repos, en faisait prendre à tous, puis finissait la journée en continuant ses lectures et ses dictées.

Le lendemain il recommençait avec le même zèle, et dans cette animation d'esprit qui ne devait se soutenir que bien peu de temps, il reparaissait gai, aimable, tour à tour spirituel ou profond. Quelquefois, à propos de la végétation ou de quelques insectes, il s'élevait sur Dieu et la création aux plus hautes, aux plus éloquentes considérations. D'autres fois il traduisait en images piquantes et pittoresques des vérités physiques qui se révélaient à lui par la simple observation des faits. Un de ses domestiques chinois en creusant un des canaux d'arrosage avait atteint

la racine d'un if, et comme Marchand signalait ce dommage, Napoléon disait à ce dernier : Si tu avais faim, et qu'un repas succulent fût servi derrière toi, tu te retournerais bien pour assouvir ton appétit. Eh bien, cet arbre fera de même. Ses racines, qu'on est forcé d'atteindre ici, se détourneront en arrière, et l'arbre après avoir souffert un moment reprendra sa vigueur. —

En travaillant ainsi de ses mains il avait pu reprendre son travail de tête, car avec ce retour de santé, dû à un retour de vie active, il s'était produit chez lui un réveil d'esprit tout à fait remarquable. Il dictait la vie de César alors, ou bien chargeait de notes saisissantes certains ouvrages contemporains qu'on lui avait envoyés d'Europe. Il avait annoté déjà les œuvres de M. de Pradt; en ce moment, commencement de 1820, il s'était mis à annoter l'ouvrage sur les Cent-Jours de M. Fleury de Chaboulon, jeune homme rempli de bonnes intentions, mais parlant souvent de ce qu'il ignorait ou ne comprenait pas. Napoléon avait attaché aux pages de cet ouvrage des notes pleines d'indulgence pour l'auteur et de révélations curieuses pour l'histoire. Il s'occupait aussi, et d'une manière toute différente, d'un livre autrement sérieux, celui du général Rogniat, sur les principes de la guerre. Le général Rogniat avait été un officier du génie des plus remarquables; mais un esprit peu juste et malveillant déparait ses qualités militaires. Son ouvrage, outre qu'il était la plupart du temps chimérique, était un acte peu généreux envers le détenu de Sainte-Hélène, qu'il avait servi avec soumission et qu'il dénigrait aujourd'hui sans ménagement. Napoléon ressentit au sujet de ce livre une véritable colère, sans inquiétude du reste pour sa gloire. — Si le grand Frédéric, dit-il, vivait et critiquait mes campagnes, cela pourrait devenir sérieux, et en tous cas j'aurais de quoi lui répondre; mais ces gens-là, ajoutait-il en parlant du général Rogniat et de quelques autres, ne sont pas capables de m'alarmer. — Quoique traitant de la sorte le général Rogniat, il lui fit l'honneur d'une réponse en forme de notes, laquelle vaudra à l'ouvrage ainsi annoté une immortalité qu'il n'aurait certainement pas obtenue sans ce secours. Napoléon dans ces notes a tracé, en un style sans pareil par la clarté, la concision, la vigueur, les principes de son art jusqu'en leurs moindres détails, et il y a joint ce dont il était plein, un précis en quelques pages des campagnes des plus célèbres capitaines. Jamais on ne parla plus grandement et plus simplement de choses plus grandes, car les hommes et les choses dont il s'agissait, c'étaient Alexandre, Annibal, César, Frédéric, Napoléon, et leurs actions ramenées à des principes généraux sur la politique et la guerre. Ajoutons que la médiocrité dénigrante ne fut jamais châtiée plus cruellement et de plus haut.

Mais ce fut là le dernier éclair de son génie, et on peut dire de sa vie.

Ayant déployé pendant quelques mois une activité singulière, il déclina rapidement avec la belle saison, et sa santé, dans la seconde partie de l'année 1820, fut des plus mauvaises. De nouveau il devint sédentaire, triste, paresseux de corps, paresseux même d'esprit, et n'eut que le temps d'achever les vies de César, de Turenne et de Frédéric. Enfin vers les derniers mois de 1820 la saison, redevenue belle dans cet hémisphère, ne put le ranimer. Il ne faisait plus d'exercice, sentait ses jambes enfler, ses pieds se refroidir, son estomac se soulever à la présence des aliments. De ce moment, il ne douta plus de sa fin prochaine, et, sauf le regret de n'avoir pas achevé tout ce qu'il avait projeté d'écrire, il vit approcher la mort avec une sorte de satisfaction.

Jamais il n'avait songé sérieusement à une évasion. L'île était surveillée de manière à ne pas laisser passer le moindre esquif, et d'ailleurs la garde autour de sa personne était telle, qu'il lui eût été impossible de se dérober pendant plus de quelques heures sans être retrouvé, fût-il caché dans les plus profonds replis de l'île. Il se peut même que l'aversion qu'il éprouvait pour l'officier chargé de le suivre eût pour motif principal l'impossibilité d'échapper ainsi à ses gardiens. Toujours est-il qu'il regardait une évasion comme à peu près impraticable. Une autre raison plus forte encore le portait à n'y pas songer. Contemplant la marche des choses en profond observateur, il s'apercevait tous les jours que, sans oublier sa gloire, le monde s'arrangeait de manière à se passer de lui. Il se considérait par ce motif comme à jamais exclu de la scène. Sa seule espérance eût été d'obtenir un autre séjour. Mais, bien qu'il remarquât un changement dans les esprits en Angleterre, il ne regardait pas le triomphe des whigs comme très-prochain, et ne supposait pas d'ailleurs qu'ils fussent jamais capables de lui rendre la liberté. Il avait reçu de lord et lady Holland de touchants témoignages d'intérêt, car cette noble famille avait pensé qu'on pouvait garder ce grand captif sans le torturer. Elle lui avait envoyé des livres, des fruits, des vins, et ce qui était plus doux pour lui, des assurances de sympathie qui lui prouvaient qu'il n'était pas l'objet de la haine universelle. Mais de ces témoignages individuels à une grande résolution du gouvernement en sa faveur, il y avait loin. Il était donc sans espérance, et la mort est l'espérance de qui n'en a plus. Quelques écrits à terminer étaient un motif d'accepter une prolongation de vie, mais un faible motif pour la désirer, car que pouvaient ajouter à sa renommée quelques pages de plus? Précieuses pour un très-petit nombre d'hommes capables de les juger, elles n'ajouteraient pas un atome à l'immensité de sa gloire. Il voyait donc la mort sans cette horreur qu'elle inspire aux êtres animés, et si, dans certains instants, il se retrouvait encore chez lui quelques-uns de ces appétits obscurs de la vie qui sont un pur effet de l'instinct physique, son

âme entière accueillait la mort comme une amie, qui venait de ses mains lui ouvrir l'affreuse prison de Sainte-Hélène. D'ailleurs des circonstances de détail le confirmaient dans cette disposition. M. de Montholon, malgré le départ de sa femme et de ses enfants, restait à Sainte-Hélène sans laisser apercevoir le moindre désir de les suivre, mais ce dévouement ne pouvait être éternel, car il fallait bien que le général finît par songer à sa famille retournée sans lui en Europe. La famille Bertrand, logée à quelque distance de Longwood, toujours assidue mais triste, avait aussi de nombreux enfants à élever, et ne pouvait pas plus longtemps négliger ce devoir. Madame Bertrand en effet avait fait annoncer respectueusement à Napoléon qu'elle quitterait bientôt Sainte-Hélène pour ce motif. Bien que très-éloigné de blâmer une telle détermination, Napoléon en fut vivement affecté. Il comprit que le grand maréchal ne pouvait pas laisser sa femme partir seule pour un aussi long voyage que celui d'Europe, et il l'autorisa à prendre un congé dont la durée devait dépendre des circonstances. Bien que la famille Bertrand, par la distance qui la séparait de Longwood, par la nature de son humeur, apportât moins de douceur à sa vie que la famille Montholon, il appréciait la noble probité du grand maréchal, l'élévation de cœur de sa femme, et il fut très-sensible au chagrin de voir la colonie exilée bientôt réduite à M. Marchand tout seul. — Tu n'as point d'enfants à élever, disait-il à ce dernier, et tu me fermeras les yeux. Tu me feras la lecture, tu écriras encore quelques pages, et puis tu partiras. Mais, je le vois, il est temps que je m'en aille. —

Enfin s'ouvrit cette année 1821, qui devait être pour Napoléon la dernière de sa grande existence. Au commencement de janvier, il éprouva une amélioration de quelques jours, mais qui ne se soutint pas. — C'est un répit d'une semaine ou deux, dit-il, après quoi la maladie reprendra son cours. — Il dicta encore à Marchand quelques pages sur César, et ce furent les dernières. A peu près à cette époque, on apprit par les journaux la mort de sa sœur Élisa. Il y fut très-sensible. C'était la première personne de sa famille qui mourait depuis qu'il avait l'âge de raison. — *Allons,* dit-il, *elle me montre le chemin; il faut la suivre.* — Bientôt les symptômes qui s'étaient déjà produits reparurent avec toute leur force. Napoléon avait le teint livide, le regard toujours puissant, mais les yeux caves, les jambes enflées, les extrémités froides, l'estomac d'une susceptibilité telle qu'il rejetait tous les aliments avec accompagnement de matières noirâtres. Le mois de février s'écoula ainsi sans aucune amélioration, et en amenant au contraire des symptômes plus graves. Ne digérant aucun aliment, l'auguste malade s'affaiblissait chaque jour. Une soif ardente commençait à le tourmenter; son pouls si lent s'animait et devenait fiévreux. Il aurait voulu de l'air et il ne pouvait en supporter

l'impression. La lumière le fatiguait; il ne quittait plus les deux petites chambres où étaient tendus ses deux lits de campagne, et se faisait transporter de l'un à l'autre. Il ne dictait plus, mais il se faisait lire Homère et les guerres d'Annibal dans Tite-Live, ne pouvant se les faire lire dans Polybe qu'il n'avait pu se procurer.

Le mois de mars amena un état plus grave encore, et le 17, désirant respirer librement, il se fit mettre en voiture, mais à peine en plein air il faillit s'évanouir, et fut replacé dans le lit où il devait expirer. — Je ne suis plus, dit-il, ce fier Napoléon que le monde a tant vu à cheval. Les monarques qui me persécutent peuvent se rassurer, je leur rendrai bientôt la sécurité... — Les fidèles serviteurs de Napoléon ne le quittaient pas. Marchand et Montholon veillaient jour et nuit à son chevet, et il leur en témoignait une extrême gratitude. Le grand maréchal avait annoncé que ni lui ni sa femme ne partiraient, et Napoléon l'en avait cordialement remercié. Le grand maréchal demandant pour sa femme la permission de le visiter : Je ne suis pas bon à voir, avait-il répondu. Je recevrai madame Bertrand quand je serai mieux. Dites-lui que je la remercie du dévouement qui l'a retenue six années dans ce désert. —

Arrivé à cet état désespéré, ne sortant plus, ne voyant que ses amis les plus chers, ne pouvant supporter ni l'air ni la lumière, il était devenu pour ses gardiens absolument invisible. Le malheureux Hudson Lowe en était saisi de terreur, comme si une maladie aussi grave, et le chagrin qui éclatait sur tous les visages à Longwood, avaient pu être une feinte destinée à cacher une évasion. L'officier de service, plein d'égards, n'avait aucun doute, et tâchait de rassurer le gouverneur en lui disant que la maladie était vraie, et qu'il était inutile de tourmenter l'illustre captif pour chercher à le voir. Sir Hudson Lowe ne partageait guère cette sécurité, et trouvait les commissaires aussi inquiets que lui. L'Autriche avait rappelé M. de Sturmer, car elle savait bien qu'il n'y avait pas à craindre que l'Angleterre laissât jamais échapper sa proie, et dès lors la présence d'un envoyé autrichien ne servait qu'à la rendre responsable aux yeux de l'opinion universelle des traitements infligés au gendre de François II. M. de Balmain avait épousé la fille de sir Hudson Lowe, et partageait en général son avis. Quant à M. de Montchenu, le commissaire français, il désirait ardemment acquérir la certitude de la présence du prisonnier, et voulait qu'on prît les moyens nécessaires pour sortir du doute où l'on était. Sous l'empire de ces impressions, sir Hudson Lowe ordonna enfin à l'officier de service de forcer la porte du malade, s'il le fallait, pour s'assurer de sa présence, car il y avait quinze jours qu'on n'avait pu s'en convaincre de ses propres yeux. L'officier de service, se conduisant avec une extrême délicatesse, fit part à MM. Marchand et de Montholon de son embarras, en leur affirmant du reste qu'il

n'exécuterait pas l'ordre de forcer la porte de Napoléon, mais les supplia de le tirer de peine en lui fournissant le moyen de l'apercevoir. M. de Montholon qui ne voyait pas toujours, comme le grand maréchal, l'honneur de Napoléon en jeu dans ces tracasseries, s'entendit avec l'officier de service qu'il fit placer à une des fenêtres, puis entr'ouvrit cette fenêtre au moment où on transportait le malade d'un lit à l'autre. L'officier put voir sa noble figure déjà décolorée et amaigrie par la mort, et se hâta d'écrire au gouverneur qu'on ne jouait point à Longwood une affreuse comédie. —

A peine ce malheureux gouverneur était-il délivré d'une crainte qu'il était assailli par une autre, et après avoir appréhendé une évasion, il se reprochait maintenant de laisser mourir son prisonnier sans secours. Il insista donc pour faire adjoindre un médecin de l'île au docteur Antomarchi, ce qui lui procurerait un témoin quotidien de la présence de Napoléon, des nouvelles de sa maladie, et servirait de réponse à ceux qui en Europe l'accuseraient d'avoir privé le glorieux malade des secours de l'art. Le docteur Antomarchi demandait lui-même pour sa responsabilité qu'on lui adjoignît un ou deux médecins. Mais Napoléon s'y refusait, ne voulant pas qu'on le tourmentât pour des essais de guérison au succès desquels il ne croyait point. Pourtant il y avait à Sainte-Hélène un médecin, appartenant au 20ᵉ régiment, et jouissant de l'estime générale. Napoléon, cédant aux instances de ses amis, consentit à l'admettre auprès de lui, l'accueillit avec bienveillance, lui répéta ce qu'il avait déjà dit plusieurs fois en parlant de sa santé, que c'était *une bataille perdue*, feignit d'accepter ses conseils, mais ne les suivit point, voulant, disait-il, mourir en repos.

Il était ainsi arrivé aux derniers jours d'avril, n'ayant aucune espérance, n'en cherchant aucune, et regardant sa fin comme très-prochaine. Il résolut alors de faire son testament. Il lui restait environ quatre millions chez M. Laffitte, plus les intérêts de ce capital, et quelques débris d'une somme d'argent confiée au prince Eugène. Sur cette dernière somme il avait pris deux ou trois cent mille francs, par l'intermédiaire de M. de Las Cases, lorsque celui-ci était retourné en Europe. Il avait pu ainsi sauver sa réserve de 350,000 francs en or qu'il avait apportée à Sainte-Hélène. Il en fit la distribution entre M. de Montholon, le grand maréchal, Marchand et ses autres serviteurs, pour leur fournir à tous le moyen de retourner en Europe et d'y faire leur premier établissement. Sur les quatre millions environ restant en France, il en laissa deux à M. de Montholon, pour lui assurer un bien-être suffisant, 700 ou 800 mille francs à la famille Bertrand, environ 500 mille à Marchand. Il donna en outre à ce dernier le collier en diamants de la reine Hortense, et il l'adjoignit à MM. de Montholon et Bertrand comme exécuteur testa-

mentaire, en récompense d'un dévouement qui ne s'était pas démenti. Il fit à ses autres serviteurs des legs proportionnés à leur condition, s'étudiant à leur ménager à tous une existence après sa mort. Quoique médiocrement satisfait du docteur Antomarchi, reconnaissant ses soins, il lui légua 100 mille francs, songea aussi à l'abbé Vignale, qui seul était resté des deux prêtres envoyés à Sainte-Hélène, et ne négligea pas même ses domestiques chinois, qui l'avaient bien servi. Ayant pourvu au sort de chacun selon ses moyens, il réunit les objets de quelque valeur qui pouvaient être pour ceux auxquels il les laisserait de grands souvenirs, et par son testament même en disposa en faveur de son fils, de sa mère, de ses sœurs, de ses frères. Il n'oublia point la généreuse lady Holland, et lui légua une de ses tabatières. A ces legs il ajouta quelques paroles d'attachement pour Marie-Louise. Il ne conservait aucune illusion sur cette princesse, mais il voulait honorer en elle la mère de son fils.

Il consacra plusieurs jours à arrêter ces dispositions, puis à les écrire, et s'interrompit à diverses reprises, vaincu par la fatigue et les souffrances. Enfin il en vint à bout, et, fidèle à son esprit d'ordre; il fit rédiger un procès-verbal de la remise à ses exécuteurs testamentaires de son testament et de tout ce qu'il possédait, afin qu'aucune contestation ne pût s'élever après sa mort. Il recommanda qu'on observât à ses funérailles les rites du culte catholique, et que sa salle à manger, dans laquelle on lui disait la messe, fût convertie en chapelle ardente. Le docteur Antomarchi, écoutant ces prescriptions adressées à l'abbé Vignale, ne put se défendre d'un sourire. Napoléon trouva que c'était manquer de respect à son autorité, à son génie, à sa mort. — Jeune homme, lui dit-il d'un ton sévère, vous avez peut-être trop d'esprit pour croire en Dieu : je n'en suis pas là.... *N'est pas athée qui veut*. — Cette leçon sévère, donnée en des termes dignes du grand homme expirant, remplit d'embarras le jeune médecin, qui se confondit en excuses, et fit profession des croyances morales les plus saines.

Ces préparatifs de mort avaient fatigué Napoléon et pour ainsi dire hâté sa fin. Néanmoins il éprouva une sorte de soulagement moral et physique en voyant ses affaires définitivement réglées, et le sort de ses compagnons assuré selon ses moyens. Souriant à la mort avec autant de dignité que de grâce, il dit à Montholon et à Marchand qui ne le quittaient point : *Après avoir si bien mis ordre à ses affaires, ce serait vraiment dommage de ne pas mourir*. —

La fin d'avril était arrivée, et à chaque instant le mal devenait plus menaçant et plus douloureux. Les spasmes, les vomissements, la fièvre, la soif ardente, ne cessaient pas. Napoléon prenait de temps en temps quelques gouttes d'une eau fraiche qu'on avait trouvée au pied du pic de Diane, dans l'exposition où il aurait voulu que sa demeure fût placée,

et il en ressentait un peu de bien. — Je désire, dit-il, être enterré sur les bords de la Seine, si c'est jamais possible, ou à Ajaccio dans l'héritage de ma famille, ou enfin si ma captivité doit durer pour mon cadavre, au pied de la fontaine à laquelle j'ai dû quelque soulagement. — On le lui promit avec des larmes, car on ne lui cachait plus un état qu'il voyait si bien. — Vous allez, dit-il à ses amis qui l'entouraient, retourner en Europe. Vous y reviendrez avec le reflet de ma gloire, avec l'honneur d'un noble dévouement. Vous y serez considérés et heureux. Moi je vais rejoindre Kléber, Desaix, Lannes, Masséna, Bessières, Duroc, Ney!.... Ils viendront à ma rencontre... ils ressentiront encore une fois l'ivresse de la gloire humaine... Nous parlerons de ce que nous avons fait, nous nous entretiendrons de notre métier avec Frédéric, Turenne, Condé, César, Annibal... Puis s'arrêtant Napoléon ajouta avec un singulier sourire : *A moins que là-haut comme ici-bas on n'ait peur de voir tant de militaires ensemble.* — Ce léger badinage mêlé à ce langage solennel émut vivement les assistants. Le 1er mai, l'agonie sembla s'annoncer, et les souffrances devinrent presque continuelles. Le 2, le 3, Napoléon parut consumé par la fièvre, et en proie à des spasmes violents. Dès que la souffrance lui laissait quelque répit, son esprit se réveillait radieux, et il montrait autant de lucidité que de sérénité. Dans l'un de ces intervalles, il dicta sous le titre de première et seconde rêverie, deux notes sur la défense de la France en cas d'invasion. Le 3, le délire commença, et à travers ses paroles entrecoupées on saisit ces mots : *Mon fils... l'armée... Desaix...* — On eût dit à une certaine agitation qu'il avait une dernière vision de la bataille de Marengo regagnée par Desaix. Le 4, l'agonie dura sans interruption, et la noble figure du héros parut cruellement tourmentée. Le temps était horrible, car c'était la mauvaise saison de Sainte-Hélène. Des rafales de vent et de pluie déracinèrent quelques-uns des arbres récemment plantés. Enfin le 5 mai, on ne douta plus que le dernier jour de cette existence extraordinaire ne fût arrivé. Tous les serviteurs de Napoléon agenouillés autour de son lit épiaient les dernières lueurs de la vie. Malheureusement ces dernières lueurs étaient des signes de cruelles souffrances. Les officiers anglais placés à l'extérieur recueillaient avec un intérêt respectueux ce que les domestiques leur apprenaient des progrès de l'agonie. Vers la fin du jour la douleur s'affaissant avec la vie, le refroidissement devenant général, la mort sembla s'emparer de sa glorieuse victime. Ce jour-là le temps était redevenu calme et serein. Vers cinq heures quarante-cinq minutes, juste au moment où le soleil se couchait dans des flots de lumière, et où le canon anglais donnait le signal de la retraite, les nombreux témoins qui observaient le mourant s'aperçurent qu'il ne respirait plus, et s'écrièrent qu'il était mort. Ils couvrirent ses mains de baisers respectueux, et Mar-

chand qui avait emporté à Sainte-Hélène le manteau que le Premier Consul portait à Marengo, en revêtit son corps, en ne laissant à découvert que sa noble tête.

Aux convulsions de l'agonie, toujours si pénibles à voir, avait succédé un calme plein de majesté. Cette figure d'une si rare beauté, revenue à la maigreur de sa jeunesse et revêtue du manteau de Marengo, semblait avoir rendu à ceux qui la contemplaient le général Bonaparte dans toute sa gloire.

Le gouverneur, le commissaire français voulurent repaître leurs yeux de ce spectacle, et montrèrent devant cette mort aussi extraordinaire que la vie qu'elle terminait, le respect qu'ils lui devaient.

Napoléon avait expié, durant les six années qui venaient de s'écouler, la peur qu'il causait au monde, et ceux qui étaient chargés de le détenir avaient cédé à cette peur, avec plus ou moins de cruauté (car la peur est cruelle) selon qu'ils étaient plus ou moins éloignés de la victime. Les officiers de service la voyant de près, ne pouvaient s'empêcher de s'intéresser à elle, et d'alléger ses fers, quand ils en avaient le moyen. Sir Hudson Lowe qui ne la voyait pas directement, était tracassier, quelquefois persécuteur par défiance ou ressentiment, et parfois aussi se laissait attendrir au récit des souffrances de son prisonnier. A deux mille lieues de là, lord Bathurst ne voyant absolument rien des souffrances de la victime, et tout plein des passions de l'Europe, s'était montré impitoyable. Il a laissé ainsi un triste legs à sa patrie, car si la justice dit qu'on avait le droit de garder Napoléon, elle dit aussi qu'on n'avait ni le droit de le torturer, ni celui de l'humilier.

Conformément aux instructions de Napoléon, son autopsie fut faite, et on dut en conclure qu'un cancer à l'estomac avait été la cause principale de sa mort. Le foie légèrement tuméfié attestait que le climat avait exercé une certaine influence sur son état, mais la moins décisive. Ce qui est incontestable, c'est que le chagrin, le désespoir caché, le défaut d'exercice surtout, avaient précipité la marche de la maladie, et avancé sa fin d'un nombre d'années impossible à déterminer.

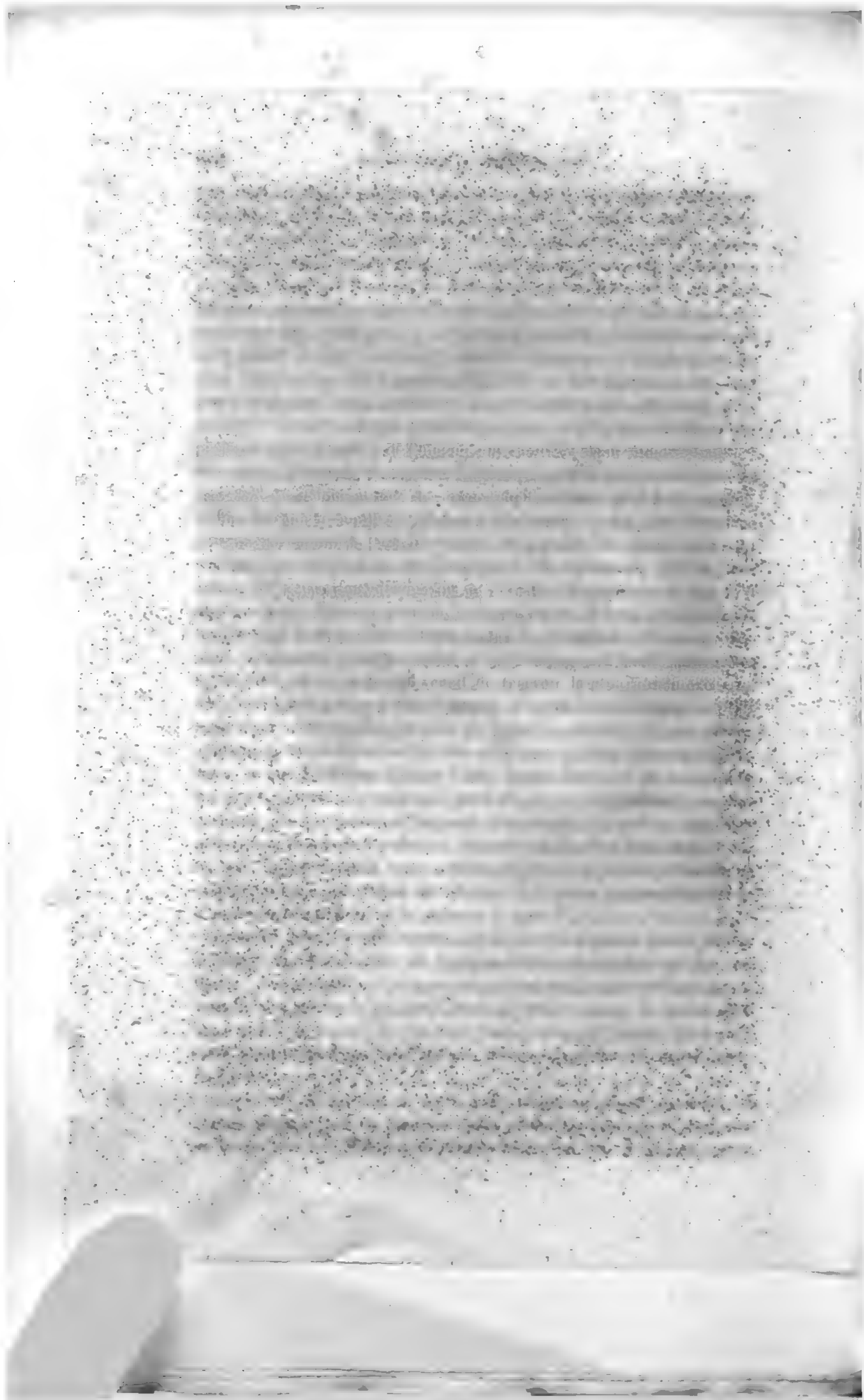
L'inspection du corps révéla plusieurs blessures, quelques-unes très-légères, et trois fort distinctes. De ces trois la première était à la tête, la seconde au doigt annulaire de la main gauche, la troisième à la cuisse gauche, celle-ci très-profonde, provenant d'un coup de baïonnette reçu au siége de Toulon. C'est la seule dont l'origine puisse être historiquement assignée. Des mesures prises et de la description exacte du cadavre il résulte que Napoléon avait cinq pieds deux pouces (pieds français), le corps bien proportionné dans toutes ses parties, le pied et la main remarquables par la régularité de leur forme, les épaules larges, la poitrine développée, le cou un peu court, mais portant ferme et droite la tête la

plus vaste, la mieux conformée dont la science anatomique ait constaté l'existence, enfin un visage dont la mort avait respecté la beauté, dont les contemporains ont conservé un souvenir ineffaçable, et dont la postérité, en le comparant aux plus célèbres bustes antiques, dira qu'il fut un des plus beaux que Dieu ait donnés pour expression au génie. Sa vie si pleine et qui semble comprendre des siècles n'avait duré que cinquante-deux ans. MM. de Montholon et Marchand l'avaient revêtu de l'uniforme qu'il portait le plus volontiers, celui des chasseurs de la garde, et du petit chapeau qui avait toujours recouvert sa tête puissante. Un seul prêtre et quelques amis prièrent pendant plusieurs jours près de ce corps inanimé : éclatant contraste (conforme à toute cette fin de carrière) d'une profonde solitude autour de l'homme que l'univers avait entouré et adulé ! Pourtant, à l'honneur du soldat, il faut dire que les militaires anglais ne cessèrent de défiler autour de son cercueil pendant qu'il resta exposé. Enfin, lorsque le tombeau qui devait le contenir, et qui avait été placé près de la fontaine à laquelle il avait dû un peu de soulagement, fut terminé, ses amis, suivis du gouverneur, de l'état-major de l'île, des soldats de la garnison, des marins de l'escadre, le portèrent au lieu où il devait reposer, jusqu'au jour où, selon ses désirs, il a été transporté sur les bords de la Seine. Les soldats anglais firent entendre à ce corps inanimé les derniers éclats du canon, et ses compagnons d'exil, après s'être agenouillés sur la tombe qui venait de recevoir la plus grande existence humaine depuis César et Charlemagne, se préparèrent à regagner l'Europe. Pour achever la longue suite de leçons qui sortent de cette tombe, ajoutons qu'ils furent accueillis avec un intérêt général, même en Angleterre, et que l'infortuné Hudson Lowe, simple exécuteur des volontés de son gouvernement, fut reçu avec froideur par ses compatriotes, avec ingratitude par les ministres auxquels il avait obéi, et par ses amis eux-mêmes avec une sorte d'embarras. Éternelle justice d'en haut, déjà visible ici-bas ! Napoléon avait expié à Sainte-Hélène les tourments causés au monde, et ceux qui avaient été chargés de le punir expiaient le tort de n'avoir pas respecté en lui la gloire et le génie !

Avant de terminer cette histoire, qu'on nous pardonnera d'avoir rendue si longue en considération de l'immensité des événements qu'elle embrasse, il nous reste à prononcer sur le personnage extraordinaire qui la remplit tout entière le jugement de la postérité, autant du moins qu'il appartient à un homme de s'en faire l'interprète, cet homme fût-il aussi juste, aussi éclairé que nous aurions, non pas la prétention, mais le désir de l'être.

Napoléon était né avec un esprit juste, pénétrant, vaste, universel, et surtout prompt, avec un caractère aussi prompt que son esprit. Toujours en toutes choses il allait droit et sans détour au but. S'agissait-il d'un







SAINTE HÉLÈNE



raisonnement, il trouvait à l'instant l'argument péremptoire, d'une bataille à livrer, il découvrait la manœuvre décisive. En lui, concevoir, vouloir, agir, étaient un seul acte indivisible, d'une rapidité incroyable, de manière qu'entre la pensée et l'action, il n'y avait pas un instant perdu pour réfléchir et se résoudre. A un génie ainsi constitué opposer une objection médiocre, une résistance de tiédeur, de faiblesse ou de mauvaise volonté, c'était le faire bondir comme le torrent qui jaillit et vous couvre de son écume, si vous lui opposez un obstacle inattendu. S'il eût embrassé l'une de ces carrières civiles où l'on ne parvient qu'en persuadant les hommes, en les gagnant à soi, peut-être il se fût appliqué à modérer, à ralentir les mouvements de son humeur fougueuse, mais jeté dans la carrière de la force, c'est-à-dire dans celle des armes, y apportant la faculté souveraine de découvrir d'un coup d'œil ce qu'il fallait faire pour vaincre, il arriva d'un premier élan à la domination de l'Italie, d'un second à la domination de la République française, d'un troisième à la domination de l'Europe, et quel miracle alors que cette nature que Dieu avait faite si prompte, que la victoire avait faite plus prompte encore, fût brusque, impétueuse, dominatrice, absolue dans ses volontés! Si hors du champ de bataille il se prêtait quelquefois aux ménagements qu'exigent les affaires civiles, c'était au sein du Conseil d'État, et là même il tranchait les questions avec une sagacité, une sûreté de jugement qui étonnaient, subjuguaient ses auditeurs, excepté dans quelques cas très-rares où l'insuffisance de son savoir, quelquefois aussi la passion, l'avaient un moment égaré. Tout avait donc concouru, la nature et les événements, pour faire de ce mortel le plus absolu, le plus impétueux des hommes.

Pourtant en suivant son histoire ce n'est pas tout de suite et tout entière qu'on voit se déployer cette nature si fougueusement dominatrice. Maigre, taciturne, triste même dans sa jeunesse, triste de cette ambition concentrée qui se dévore jusqu'à ce qu'elle éclate au dehors et arrive au but de ses désirs, il prend peu à peu confiance en lui-même, se montre parfois tranchant comme un jeune homme, reste morose néanmoins, puis, lorsque l'admiration commence à se manifester autour de lui, il devient plus ouvert, plus serein, se met à parler, perd sa maigreur expressive, se dilate en un mot. Consul à vie, empereur, vainqueur de Marengo et d'Austerlitz, ne se contenant plus guère, mais toutefois se contenant encore, il semble à l'apogée de son caractère, et n'ayant alors qu'un demi-embonpoint, il rayonne d'une régulière et mâle beauté. Bientôt, voyant les peuples se soumettre, les souverains s'abaisser, il ne compte plus ni avec les hommes ni avec la nature. Il ose tout, entreprend tout, dit tout, devient gai, familier, intempérant de langage, s'épanouit complétement au physique et au moral, acquiert un embonpoint excessif, qui ne diminue en rien sa beauté olympienne, conserve dans un visage

élargi un regard de feu, et si de ces hauteurs où on est habitué à le voir, à l'admirer, à le craindre, à le haïr, il descend pour être rieur, familier, presque vulgaire, il y remonte d'un trait après en être descendu un instant, sachant ainsi déposer son ascendant sans le compromettre; et quand enfin on le croirait moins actif ou moins hardi, parce que son corps semble lui peser ou que la fortune cesse de lui sourire, il s'élance plus impétueux que jamais sur son cheval de bataille, prouvant que pour son âme ardente la matière n'a point de poids, le malheur d'accablement.

Telle fut cette nature extraordinaire dans ses développements successifs. Maintenant, si on considère Napoléon sous le rapport des qualités morales, il est plus difficile à apprécier, parce qu'il est difficile d'aller découvrir la bonté chez un soldat toujours occupé à joncher la terre de morts, l'amitié chez un homme qui n'eut jamais d'égaux autour de lui, la probité enfin chez un potentat qui était maître des richesses de l'univers. Toutefois, quelque en dehors des règles ordinaires que fût ce mortel, il n'est pas impossible de saisir çà et là certains traits de sa physionomie morale.

La promptitude était son caractère en toutes choses. Il s'emportait, mais revenait avec une facilité merveilleuse, presque honteux de son emportement, en riant même s'il le pouvait sans manquer de maintien, et rappelant, caressant du geste ou de la voix l'officier qu'il avait désolé par un éclat de sa colère. Quelquefois aussi ses colères étaient feintes, et destinées à intimider des subalternes infidèles à leur devoir. Mais sincères, elles n'avaient que la durée d'un éclair, feintes, la durée du besoin. Dès qu'il cessait de commander et d'avoir à contenir ou à exciter les hommes, il devenait doux, simple, équitable, de cette équité d'un grand esprit qui connaît l'humanité, apprécie ses faiblesses, et les lui pardonne parce qu'il les sait inévitables. A Sainte-Hélène, dépouillé de tout prestige, ne pouvant plus rien pour personne, n'ayant sur ses compagnons d'infortune que l'ascendant de son esprit et de son caractère, Napoléon ne cessa de les dominer d'une manière absolue, se les attacha par une bonté inaltérable, à ce point qu'après l'avoir craint la plus grande partie de leur vie, pendant l'autre ils l'aimèrent. Sur les champs de bataille il s'était fait une insensibilité on peut dire effroyable, jusqu'à voir sans émotion la terre couverte de cent mille cadavres, car jamais le génie de la guerre n'avait poussé aussi loin l'effusion du sang humain. Mais cette insensibilité était de profession, si on ose ainsi parler. Souvent en effet, après avoir rempli un champ de bataille de toutes les horreurs de la guerre, Napoléon le parcourait le soir pour faire lui-même ramasser les blessés, ce qui pouvait n'être qu'un calcul, mais, ce qui n'en était pas un, se jetait quelquefois à bas de cheval pour s'assurer si dans un mort apparent ne restait pas un être prêt à revivre. A Wagram, apercevant un beau

jeune homme, revêtu de l'armure des cuirassiers, étendu par terre, le visage presque couvert d'un caillot de sang, il descendait vivement de cheval, soulevait la tête du blessé, l'appuyait sur son genou, et avec un spiritueux actif réveillant la vie près de s'éteindre : *Il en reviendra*, disait-il en souriant... *c'est autant de sauvé !*—Ce ne sont pas là, certes, les mouvements d'une âme impitoyable.

Ordonné jusqu'à l'avarice, disputant un centime à des comptables, il distribuait des millions à ses serviteurs, à ses amis, à des malheureux. Découvrait-il qu'un de ses anciens compagnons d'Égypte, savant distingué, était dans la gêne sans le dire, il lui envoyait une somme considérable, en se plaignant du secret gardé à son égard. En 1813, ayant épuisé toutes ses économies, et apprenant qu'une dame de grande naissance, et jadis de grande opulence, manquait presque du nécessaire, il lui envoyait sur sa cassette 24,000 francs de pension (en valant bien 50,000 aujourd'hui), puis informé qu'elle avait quatre-vingts ans, *Pauvre femme*, ajoutait-il, *qu'on lui compte quatre années d'avance !* — Ce ne sont pas là, nous le répétons, les traits d'une âme sans bonté.

Ayant peu d'instants à donner aux affections privées, les écartant même par la distance à laquelle il s'était mis des autres hommes, il s'attachait néanmoins avec le temps, s'attachait fortement, jusqu'à devenir indulgent, presque faible pour ceux qu'il aimait. C'est ainsi qu'à l'égard de ses proches, souvent irrité par leurs prétentions, et se montrant dur alors, il ne pouvait souffrir leur air chagrin, et pour les voir contents faisait quelquefois ce qu'il savait mauvais. Ne ressentant pour l'impératrice Joséphine qu'un goût que le temps avait dissipé, qu'une estime que beaucoup de légèretés avaient diminuée, il conserva pour elle, même après son divorce, une tendresse profonde. Il accorda quelques larmes à Duroc, mais en les cachant comme une faiblesse.

Quant à la probité, on ne sait comment la saisir chez un homme qui à peine arrivé au commandement disposa de richesses immenses. Devenu général en chef de l'armée d'Italie, maître des trésors de cette riche contrée, il mit d'abord son armée dans l'abondance, envoya à l'armée du Rhin de quoi la tirer de la misère, ne prit rien pour lui, tout au plus de quoi acheter une petite maison rue de la Victoire, qu'une année de ses appointements aurait suffi à payer, et s'il fût mort en Égypte aurait laissé une veuve sans fortune. Était-ce fierté d'âme, dédain des jouissances vulgaires, honnêteté enfin? Probablement il y avait de tout à la fois dans cette espèce d'abstinence, qui ne fut pas sans exemple parmi nos généraux, mais qui alors comme toujours n'était pas commune. Il poursuivait l'improbité avec un acharnement inexorable, ce qui pouvait tenir à l'esprit d'ordre qu'il apportait en toutes choses ; mais ce qui était mieux, et ce qui approchait de la vraie probité, c'était le goût de la pro-

bité elle-même, quand il la rencontrait, c'était un véritable amour des honnêtes gens, poussé jusqu'à se complaire dans leur compagnie, et à le leur témoigner avec une sorte de vivacité.

Pourtant cet homme que Dieu, après l'avoir fait si grand, avait fait bon aussi, n'avait rien de la vertu, car la vertu consiste à se tracer du devoir une idée absolue, à lui soumettre tous ses penchants, à lui immoler tous ses appétits, moraux ou physiques, et ce ne pouvait être le cas de la nature la moins contenue qui fut jamais. Mais s'il n'eut à aucun degré ce qu'on appelle la vertu, il eut certaines vertus d'état, et celles notamment qui appartiennent au guerrier et au gouvernant. Il était sobre, ne donnait presque rien aux satisfactions des sens, sans être chaste ne fut jamais surpris dans un grossier libertinage, ne passait (hors les repas d'apparat) que peu d'instants à table, couchait sur la dure, avec un corps plutôt débile que fort, supportait sans s'en apercevoir des fatigues auxquelles auraient succombé les soldats les plus vigoureux, devenait capable de tout quand son âme était excitée par la poursuite des grandes choses, faisait mieux que de braver le péril, n'y pensait pas, et sans le rechercher ni l'éviter, se trouvait partout où sa présence était nécessaire pour voir, diriger, commander enfin. Si tel était chez lui le caractère du soldat, celui du général en chef n'était pas moins rare. Jamais on ne supporta les anxiétés d'un immense commandement avec plus de sang-froid, de vigueur, de présence d'esprit. Si quelquefois il était bouillant, colère même, c'est qu'alors *tout allait bien,* comme disaient les officiers habitués à son humeur. Dès que le danger paraissait sérieux, il devenait calme, doux, encourageant, ne voulant pas ajouter au trouble qui naissait des circonstances celui qui serait résulté de ses emportements, se montrait d'une sérénité parfaite, par habitude de se dominer dans les situations graves, de calculer la portée des périls, de trouver le moyen d'en sortir, et de dompter ainsi la fortune. Né pour les grandes extrémités, et en ayant pris une habitude sans égale, lorsqu'il s'était mis par la faute de son ambition dans des positions affreuses, on le voyait assister, en 1814 par exemple, au suicide de sa propre grandeur avec un incroyable sang-froid, espérant encore quand personne n'espérait plus, parce qu'il découvrait des ressources où personne n'en soupçonnait, et en tout cas s'élevant sur les ailes du génie au-dessus de toutes les situations qui pouvaient lui échoir, avec la résignation d'un esprit qui se rend justice, et accepte le prix mérité de ses fautes.

Tel fut, selon nous, ce mortel si étrange, si divers, si multiple. Si dans les traits principaux de ce caractère on peut en détacher un plus saillant que les autres, c'est évidemment l'intempérance, nous parlons de l'intempérance morale, bien entendu. Prodige de génie et de passion, jeté dans le chaos d'une révolution, il s'y déploie, s'y développe, la do-

mine, se substitue à elle et en prend l'énergie, l'audace, l'incontinence. Succédant à des gens qui ne se sont arrêtés en rien, ni dans la vertu, ni dans le crime, ni dans l'héroïsme, ni dans la cruauté, entouré d'hommes qui n'ont rien refusé à leurs passions, il ne refuse rien aux siennes. Ils ont voulu faire du monde une république universelle, il en veut faire une monarchie également universelle; ils en ont fait un chaos, il en fait une unité presque tyrannique; ils ont tout dérangé, il veut tout arranger; ils ont voulu braver les souverains, il les détrône; ils ont tué sur l'échafaud, il tue sur les champs de bataille, mais en cachant le sang sous la gloire; il immole plus d'hommes que jamais n'en ont immolé les conquérants asiatiques, et sur les terres restreintes d'Europe, couvertes de populations résistantes, il parcourt plus d'espace que les Tamerlan, les Gengiskan n'en ont parcouru dans les vides de l'Asie.

L'intempérance est donc le trait essentiel de sa carrière. De là il résulte que ce profond capitaine, ce sage législateur, cet administrateur consommé, fut le politique nous dirions le plus fou, si Alexandre n'avait pas existé. Si la politique n'était qu'esprit, certes rien ne lui eût manqué pour surpasser les hommes d'État les plus raffinés. Mais la politique est caractère encore plus qu'esprit, et c'est par là que Napoléon pèche. Ah! lorsque jeune encore, n'ayant pas soumis le monde, il est obligé et résigné à compter avec les obstacles, il se montre aussi rusé, aussi fin, aussi patient qu'aucun autre! Descendant en 1796 en Italie avec une faible armée, ayant à s'attacher les populations, il protége les prêtres, ménage les princes, quoi qu'en puissent dire les républicains de Paris. Transporté en Orient, ayant à craindre l'antipathie musulmane, il cherche à s'attirer les scheiks arabes, leur fait espérer sa conversion, quoi qu'en puissent dire les dévots de Paris, et réussit ainsi à se les attacher complétement. Plus tard appliqué à une œuvre bien différente, celle du Concordat, il s'applique, par un prodigieux mélange d'adresse et d'énergie, à vaincre les préjugés de Rome, et ce qui les vaut bien, les préjugés des philosophes. Tout ce qu'il lui fallut en cette occasion de finesse, d'art, de constance, de force, nous l'avons exposé ailleurs, et de manière à prouver que rien ne lui manqua en fait de génie politique. Mais il n'était pas le maître alors, il se contenait! Devenu tout-puissant il ne se contint plus, et du politique il ne lui resta que la moindre partie, l'esprit : le caractère avait disparu.

Pourtant, ajoutons pour son excuse, que si la politique est quelque part hors de saison, c'est dans une révolution. Qui dit politique, dit respect et lent développement du passé; qui dit révolution au contraire, dit rupture complète et brusque avec le passé. La vraie politique en effet c'est l'œuvre des générations, se transmettant un dessein, marchant à son accomplissement avec suite, patience, modestie s'il le faut, ne fai-

sant vers le but qu'un pas, deux au plus dans un siècle, et jamais n'aspirant à y arriver d'un bond : c'est l'œuvre de Henri IV projetant, après avoir contenu les partis, d'abaisser les maisons d'Espagne et d'Autriche unies par le sang et l'ambition, transmettant ce grand dessein à Richelieu, qui le transmet à Mazarin, qui le transmet à Louis XIV, lequel le poursuit, jusqu'à ce qu'en plaçant à tout risque son petit-fils sur le trône d'Espagne, il sépare à jamais l'Espagne de l'Autriche : c'est en Prusse l'œuvre du grand électeur commençant l'importance militaire de sa nation, suivi d'abord de l'électeur Frédéric III qui prend la couronne, puis de Frédéric-Guillaume I[er] qui pour soutenir le nouveau titre de sa famille s'applique à créer une armée et un trésor, enfin de Frédéric le Grand qui, le moment de la crise venu, ajoutant l'audace à la longueur des desseins, fonde après un duel de vingt ans avec l'Europe la grandeur de la Prusse, et fait d'un petit électorat l'une des plus importantes monarchies du continent.

Il ne faut donc pas s'étonner si Napoléon, despote et révolutionnaire à la fois, ne fut point un politique, car s'il se montra un moment politique admirable en réconciliant la France avec l'Église, avec l'Europe, avec elle-même, bientôt en s'emportant contre l'Angleterre, en rompant la paix d'Amiens, en projetant la monarchie universelle après Austerlitz, en entreprenant la guerre d'Espagne qu'il alla essayer de terminer à Moscou, en refusant la paix de Prague, il fut pis qu'un mauvais politique, il présenta au monde le triste spectacle du génie descendu à l'état d'un pauvre insensé. Mais, il faut le reconnaître, ce n'était pas lui seul, c'était la Révolution française qui délirait en lui, en son vaste génie.

Et cependant ce mauvais politique fut un sage législateur, un administrateur accompli, et l'un des plus grands capitaines qui aient paru sur la terre. C'est que, sous ces divers rapports, le tourbillon révolutionnaire, au lieu d'être un obstacle, fut au contraire une occasion et un moyen. Il faut donc pour achever notre tâche, l'envisager sous les divers rapports du législateur, de l'administrateur, du capitaine.

La véritable école où Napoléon se forma comme organisateur fut celle de la guerre, et il n'y en a pas une meilleure, plus forte et plus pratique. Pour le vrai capitaine, bien calculer ses mouvements généraux, puis une fois arrivé sur le terrain bien combattre, n'est qu'une moitié de son art. Préparer ses ressources, c'est-à-dire recruter, instruire, vêtir, armer ses soldats au milieu des mouvements incessants et toujours si brusques de la guerre, est l'autre moitié, et toutes deux si importantes qu'on ne saurait dire laquelle des deux l'est davantage. En un mot, organiser et combattre, voilà les deux parties de leur art pour les vrais hommes de guerre. Pour les autres, et c'est malheureusement le grand nombre, recevoir de leur gouvernement leurs armées, les employer telles quelles,

en se plaignant quelquefois de leur état sans songer à l'améliorer, est tout ce qu'ils savent faire. Il n'en fut point ainsi du jeune Bonaparte.

Franchissant les Apennins avec des soldats braves mais mourant de faim, son premier soin fut de porter sur les richesses de l'Italie une main discrète, probe, économe, d'en empêcher le gaspillage, de les employer à faire vivre son armée dans l'abondance, et à tirer de la misère l'armée du Rhin qui devait concourir à ses desseins. Transporté en Égypte où les ressources négligées abondaient autant qu'en Italie, il sut pourvoir à tous les besoins des soldats, en allégeant le pays qu'il débarrassa des exactions des mameluks et des incursions des Arabes. Ne pouvant recevoir de la mère patrie aucun matériel, il avait en quelques mois fabriqué de la poudre, des fusils, des canons, des draps, tout ce qui lui manquait enfin dans cette contrée lointaine. L'une des calamités de l'Égypte, c'étaient les incursions des Bédouins, fondant à l'improviste sur les terres cultivées, pillant, puis s'enfuyant pour ainsi dire au vol. Un jour voyant passer une caravane, il l'arrêta un moment, fit monter sur un chameau un, deux, trois fantassins avec leurs vivres et leurs cartouches, et cela fait, s'écria : *Maintenant nous sommes maîtres du désert.* — Le lendemain il créa le régiment des dromadaires, qui portait à toute distance, avec la rapidité des Bédouins eux-mêmes, quelques centaines de fantassins éprouvés, et qui corrigea les tribus arabes de leur goût du pillage, pour tout le temps au moins que les Français passèrent en Égypte. Un coup d'œil jeté sur les choses suffisait ainsi à son génie organisateur pour lui enseigner ce qu'il fallait faire, le faire promptement et sûrement.

Arrivé au gouvernement de la France qu'il trouva dans un vrai chaos, il éprouva bien plus encore qu'en Égypte et en Italie le besoin d'y rétablir l'ordre, le calme et la prospérité.

La doter d'une constitution politique fut ce qui l'occupa le moins. Le amis de la liberté (et nous sommes du nombre) reprochent à Napoléon de ne l'avoir pas donnée à la France. En partageant leurs sentiments, nous croyons qu'ils se trompent. Sous le rapport politique, en effet, il était impossible que Napoléon devînt un organisateur définitif, car la forme de notre gouvernement devait varier encore bien des fois sous le vent des révolutions, et la France, tantôt inclinant vers le pouvoir quand elle venait de souffrir des agitations de la liberté, tantôt inclinant vers la liberté quand elle venait de souffrir des excès du pouvoir, la France est allée flottant depuis trois quarts de siècle entre le despotisme et l'anarchie, comme un pendule déplorablement agité, sans se fixer, et sans qu'on puisse dire encore dans quelle forme elle s'arrêtera, bien qu'en observant la marche des choses on soit fondé à affirmer que ce ne sera pas celle du despotisme. Il ne pouvait donc, sous le rapport politique,

être le législateur de la France, mais il pouvait l'être, et il le fut sous tous les autres.

Au lendemain des désordres de la Révolution, la politique qui naissait des circonstances, c'était non pas la politique de liberté, mais la politique de réparation. Après la banqueroute, les réquisitions, les confiscations, les emprisonnements, les exécutions sanglantes, on voulait de l'ordre dans les finances, du respect pour les personnes et les propriétés, des armées victorieuses, mais non réduites à piller pour vivre, du repos enfin et de la sécurité. Napoléon, animé de l'esprit réparateur, était donc dans la vérité de son rôle et des besoins publics. Mettant la main à toutes choses à la fois avec une activité prodigieuse, il refit d'abord la législation civile et criminelle, et toute l'administration. Quand nous disons qu'il refit la législation, nous n'entendons pas soutenir qu'il inventa le Code civil, par exemple. Prétendre inventer en ce genre, ce serait prétendre inventer la société humaine qui n'est pas d'hier, et qui est aussi ancienne que l'apparition de l'homme sur notre globe. Il existait en France des lois civiles, les unes empruntées au droit romain, telles que celles qui règlent les contrats entre les hommes, et qui ne sauraient varier de siècle en siècle, de pays en pays, et d'autres empruntées aux mœurs nationales, et essentiellement modifiables comme les mœurs, telles que celles qui président à l'organisation de la famille, aux conditions du mariage, aux successions, etc. Les premières n'avaient besoin que d'être reproduites dans un style clair, précis, exempt des ambiguïtés qui enfantent les procès. Les secondes devaient être modifiées suivant les principes de la vraie égalité, qui ne veut pas que les hommes soient tous égaux en biens, en richesses, en honneurs, même quand ils sont inégaux en talents et en vertus, mais qui veut qu'ils soient tous soumis aux mêmes lois, astreints aux mêmes devoirs, punis des mêmes peines, payés des mêmes récompenses, que les enfants d'un même père aient part égale à son héritage, sauf la faculté laissée à ce père de récompenser les plus dignes sans déshériter ceux qu'il a le tort de ne point aimer. Sur ces points comme sur presque tous, la Révolution française avait oscillé d'un extrême à l'autre, suivant les entraînements auxquels elle était livrée. Il fallait s'arrêter au point juste, entre les tendances rétrogrades et les tendances follement novatrices en fait de mariage, d'héritage, de testament, etc. Napoléon n'avait que l'instruction qu'il est possible de recevoir dans une bonne école militaire ; mais il était né au milieu des vérités de 1789, et ces vérités qu'on peut méconnaître avant qu'elles soient révélées, une fois connues deviennent la lumière à la lueur de laquelle on aperçoit toutes choses. Se faisant chaque jour instruire par MM. Portalis, Cambacérès et surtout Tronchet, de la matière qu'on devait traiter le lendemain au Conseil d'État, il y pensait vingt-quatre heures, écoutait

ensuite la discussion, puis, avec un souverain bon sens, fixait exactement le point où il fallait s'arrêter entre l'ordre ancien et l'ordre nouveau, et de plus, avec sa puissance d'application, forçait tout le monde à travailler. Il contribua ainsi de deux manières décisives à la confection de nos codes, en déterminant le degré de l'innovation, et en poussant l'œuvre à terme. Plusieurs fois avant lui on avait entrepris cette œuvre, et chaque fois cédant au vent du jour, on s'était livré à des exagérations dont bientôt on avait eu honte et regret, après quoi l'œuvre avait été abandonnée. Napoléon prit ce vaisseau échoué sur la rive, le mit à flot et le poussa au port. Ce navire c'était le Code civil, et personne ne peut nier que ce code ne soit celui du monde civilisé moderne. C'est assurément pour un jeune militaire une belle et pure gloire que d'avoir mérité d'attacher son nom à l'organisation civile de la société moderne, et c'en est une bien belle également pour la France, chez laquelle cette œuvre s'est accomplie! On pourra dire en effet que si l'Angleterre a eu le mérite de donner la meilleure forme politique des États modernes, la France a eu celui de donner par le Code civil la meilleure forme de l'état social, beau et noble partage de gloire entre deux nations les plus civilisées du globe!

Tandis que Napoléon s'occupait ainsi de la législation civile, il appliquait aussi à l'administration sa main expéditive et créatrice. Trouvant l'administration des provinces dans le même état que les autres parties du gouvernement, il fit comme pour la législation civile la part des notions du passé, des exagérations du présent, et, empruntant le vrai ici et là, il créa l'administration moderne. Le passé nous avait montré des états provinciaux s'administrant eux-mêmes, et jouissant, pour ce qui concernait les intérêts locaux, d'une étendue de pouvoirs presque complète. Pourvu qu'en fait de subsides la part de l'État fût assurée, la royauté laissait les provinces faire ce qu'elles voulaient, soit par un reste de respect pour les anciens traités de réunion, soit parce qu'elle avait ce sentiment confus que, ne donnant aucune liberté au centre, elle en devait laisser beaucoup aux extrémités. La royauté s'adjugeait ainsi tout pouvoir quant aux affaires générales, et abandonnait au pays le règlement des affaires locales. Ce contrat tacite devait tomber devant le grand phénomène de la Révolution française. Il n'était ni juste que la royauté pût tout sur les grandes destinées du pays, ni juste que les provinces pussent tout sur les affaires locales, car les destinées du pays devaient être ramenées à la volonté du pays lui-même, comme les intérêts de province à son inspection. Ces richesses, dont les provinces disposent en ordonnant leurs dépenses, sont une partie de la richesse générale qu'elles ne doivent pas dissiper abusivement; ces règlements locaux que les communes établissent chez elles, touchant à l'industrie, aux marchés, à la nature des

impôts, sont une partie de la législation sociale qu'il ne doit pas leur être permis d'établir d'après leurs vues particulières.

Le grand phénomène de l'unité moderne devait consister en ceci, que la royauté renonçant à tout faire seule quant aux affaires générales, les provinces renonceraient de leur côté à tout faire seules quant aux affaires particulières, qu'elles se pénétreraient mutuellement en quelque sorte, et se confondraient dans une puissante unité, dirigée par l'intelligence commune de la nation. Il devait dès lors y avoir au centre de l'État un chef du pouvoir exécutif entouré des principaux citoyens de la France pour les affaires générales, et dans les départements des chefs d'administration entourés des citoyens notables de la localité pour les affaires particulières, mais soumis eux-mêmes pour les affaires du gouvernement à son autorité, pour celles du département à sa surveillance. De là résultèrent le préfet et le conseil de département. Si les circonstances avaient permis au Premier Consul d'être conséquent avec les principes posés, il aurait dû rendre les conseils de département électifs. Mais au lendemain des affreuses convulsions qu'on venait de traverser, entre les furieux de 1793, odieux au pays, et les grands propriétaires revenant de l'émigration, l'élection eût été impossible, ou du moins sujette à de graves inconvénients. Il se la réserva, et choisit des hommes sages, modérés, qui pussent administrer tolérablement. C'était une conséquence de sa dictature, qui devait être passagère et disparaître avec lui. Toutefois le principe était posé, celui d'un chef ou préfet administrant sous le contrôle d'un conseil, destiné à être électif quand nos terribles divisions seraient suffisamment apaisées.

Mais cette surveillance de l'État, pour l'étendue des dépenses, le système des impôts, la nature des règlements, il fallait l'exercer, et on ne pouvait la déléguer sans garantie au pouvoir exécutif, représentant de l'État. Napoléon se servit d'une institution que Sieyès lui avait fournie en l'empruntant à l'ancienne monarchie. Le Conseil royal, entre autres affaires dont il s'occupait jadis, donnait son avis sur celles qui naissaient des relations de l'État avec les provinces. Ces relations étant devenues plus étroites sous le nouveau régime, devaient naturellement revenir au Conseil d'État. Napoléon, sans procéder théoriquement, mais se servant de ce qu'il avait sous la main pour l'accomplissement de ses desseins, fit du Conseil d'État le dépositaire de cette surveillance supérieure, qui constitue essentiellement ce qu'on appelle la centralisation. Voulant que le budget des communes et des départements fût contrôlé par l'État, que leurs règlements fussent ramenés aux principes de 1789, que telle commune ne pût pas rétablir les jurandes, telle autre établir des impôts contraires aux doctrines modernes, que les conflits entre elles eussent un arbitre, il confia ces diverses questions au Conseil d'État, en le présidant

lui-même avec une constance et une application infatigables. Sans ce régulateur, notre centralisation serait devenue le plus intolérable des despotismes. Mais conseil de prudence s'il s'agit des dépenses communales, modérateur s'il s'agit de laisser plaider les communes les unes contre les autres, législateur enfin s'il s'agit des règlements municipaux, le Conseil d'État est un régulateur éclairé, ferme, et même indépendant quoique nommé par le pouvoir exécutif, parce qu'il puise dans ses fonctions un esprit administratif qui prévaut sur l'esprit de servilité, et qui, sous tous les régimes, après une docilité d'un moment au gouvernement nouveau, se relève presque involontairement, et reparait, comme chez les végétaux vigoureux les branches reprennent leur direction après une gêne momentanée.

C'est en présidant ce conseil assidûment quand il n'était pas à la guerre, et le présidant sept et huit heures de suite, avec une force d'application, une rectitude de bon sens rares, et un respect de l'opinion d'autrui qu'il observait toujours dans les matières spéciales, que, tantôt statuant sur les faits, tantôt imaginant ou modifiant suivant le besoin nos lois administratives, créant ainsi tout à la fois la législation et la jurisprudence, il est devenu le véritable auteur de cette administration, ferme, active, probe, qui fait de notre comptabilité la plus claire que l'on connaisse, de notre puissance la plus disponible qu'il y ait en Europe, et qui, lorsque sous l'influence des révolutions nos gouvernements délirent, seule ne délire pas, conduit sagement, invariablement les affaires courantes du pays, perçoit les impôts, les encaisse avec ordre, les applique exactement aux dépenses, lève les soldats, les instruit, les discipline, pourvoit aux dépenses des villes, des provinces, sans que rien périclite, maintient la France debout quand la tête de cette France chancelle, et donne l'idée d'un bâtiment mû par la puissance de la mécanique moderne, laquelle au milieu de la tempête marcherait encore régulièrement avec un équipage inactif ou troublé.

Ainsi la guerre avait fait de Napoléon un mauvais politique en le rendant irrésistible, mais elle en avait fait en revanche l'un des plus grands organisateurs qui aient paru dans le monde, et là comme en toutes choses il avait été le double produit de la nature et des événements. Il nous reste à le considérer sous le rapport principal pour lui, sous celui du génie militaire, qui lui a valu non sa gloire la plus pure, mais la plus éclatante.

Pour apprécier sa véritable place parmi les capitaines de tous les temps, il faudrait retracer en quelque sorte l'histoire de cet art puissant, qui crée, élève, défend les empires, et comme l'art de les gouverner repose sur la réunion si rare des qualités de l'esprit et du caractère. Malheureusement cette histoire est à faire. Machiavel, Montesquieu, Frédéric,

Napoléon, en ont jeté çà et là quelques traits; mais considérée dans sa suite, rattachée aux progrès des sciences, aux révolutions des empires, à la marche de l'esprit humain, cette histoire est à créer, et par ce motif les places des grands capitaines sont difficiles à déterminer. Pourtant il y a dans l'histoire de l'art militaire quelques linéaments principaux, qui saisissent l'esprit dès qu'on y jette les yeux, et avec le secours desquels il est permis de tracer la marche générale des choses, et de fixer quelques places principales que la postérité, dans la diversité de ses jugements, n'a guère changées.

Ce qu'on appelle communément la grande guerre n'a pas souvent apparu dans le monde, parce qu'il faut à la fois de grandes nations, de grands événements, et de grands hommes. Ce n'est pas seulement l'importance des bouleversements qui en fait le caractère, car alors on pourrait dire que les conquérants de l'Asie ont pratiqué la grande guerre. Il y faut la science, le génie des combinaisons, ce qui suppose d'énergiques et habiles résistances opposées au vainqueur. Ainsi, bien qu'Alexandre à son époque ait changé la face de l'univers civilisé, la stupidité asiatique dont il eut à triompher fut telle qu'on ose à peine dire qu'il ait pratiqué la grande guerre. La combinaison tant admirée par Montesquieu, et qui avait consisté à ne s'enfoncer en Asie qu'après avoir conquis le littoral de la Syrie, lui était tellement commandée par le défaut de marine, que les moindres officiers de l'armée macédonienne étaient de cet avis, et que ce fut de la part d'Alexandre un acte d'instinct plutôt qu'un trait de génie. Les trois batailles qui lui valurent la conquête de l'Asie furent des actes d'héroïque témérité, toujours décidées par la cavalerie qu'Alexandre commandait en personne, et qui fondant sur des masses confuses de cavaliers aussi lâches qu'ignorants, leur donnait le signal de la fuite, invariablement suivi par l'infanterie persane. Le véritable vainqueur des Perses, ce fut la discipline macédonienne, conduite, il est vrai, à d'immenses distances par l'audace inspirée d'Alexandre.

Ce n'est pas ainsi qu'Annibal et César combattirent. Là ce fut héroïsme contre héroïsme, science contre science, grands hommes contre grands hommes. César toutefois, malgré la vigueur de son caractère et la hardiesse mêlée de prudence de ses entreprises, laissa voir dans ses mouvements une certaine gêne, résultant des habitudes militaires de son temps, et dont Annibal seul parut entièrement dégagé. En effet les Romains, faisant la guerre dans des pays sauvages, et songeant constamment à se garder contre la fougue aveugle des barbares, campaient avec un art infini, et, arrivés le soir sur un terrain toujours choisi avec un coup d'œil exercé, s'établissaient en quelques heures dans une vraie place forte, construite en palissades, entourée d'un fossé, et presque inexpugnable. Sous le rapport des campements ils n'ont été ni dépassés, ni

même égalés, et, comme Napoléon l'a remarqué avec son incomparable sagacité, on n'a pas dû y songer, car devant l'artillerie moderne un camp semblable ne tiendrait pas deux heures. Mais de ce soin à camper tous les soirs, il résultait une timidité dé mouvements, une lenteur de résultats singulières, et les batailles, qui, en ensanglantant la terre, diminuent cependant l'horreur des guerres qu'elles abrégent, n'étaient possibles que lorsque les deux adversaires le voulaient bien. Si l'un des deux s'y refusait, la guerre pouvait durer indéfiniment, ou bien il fallait la faire aboutir à un siége, en attaquant ou régulièrement ou brusquement le camp ennemi. Aussi voit-on César, le plus hardi des généraux romains, se mouvoir librement dans les Gaules devant la fougue ignorante des Gaulois, les amener au combat quand il veut, parce que leur aveugle bravoure est facile à tenter; mais en Espagne, en Épire, lorsqu'il a affaire aux Romains eux-mêmes, changer de méthode, s'épuiser sur la Segre en combinaisons ingénieuses pour arracher Afranius de son camp, ne l'y déterminer qu'en l'affamant, puis, lorsqu'il l'a décidè à changer de position, ne finir la campagne qu'en l'affamant encore. En Épire, à Dyrrachium, il s'était rendu par le campement invulnérable pour Pompée, qui, de son côté, s'était rendu invulnérable pour lui. Puis, ne sachant plus comment terminer cette guerre interminable, on le vit s'enfoncer en Macédoine pour y attirer Pompée, qu'il y attira en effet, et là encore, trouvant l'inexpugnabilité du camp romain, il serait resté dans l'impossibilité d'atteindre son adversaire, si, l'impatience d'en finir s'emparant de la noblesse romaine, Pompée n'était descendu dans les plaines de Pharsale, où l'empire du monde fut donné à César par la supériorité des légions des Gaules.

Il y a là sans doute des combinaisons très-habiles, et souvent très-hardies, pour amener au combat l'adversaire qui ne veut pas combattre, mais ce n'est pas la grande guerre avec toute la liberté, l'étendue et la justesse de ses mouvements, telle que nous l'avons vue dans notre siècle, décider en quelques jours des luttes qui jadis auraient duré des années. Un seul homme dans les temps anciens se présente avec cette liberté, cette sûreté d'allure, c'est Annibal, et aussi, comme vigueur, audace, fécondité, bonheur de combinaisons, peut-on dire qu'il n'a pas d'égal dans l'antiquité. C'était l'opinion de Napoléon, juge suprême en ces matières, et on peut l'adopter après lui.

Pendant le moyen âge l'art militaire n'offre rien qui attire et mérite les regards de la postérité. La politique a sous les yeux d'immenses spectacles où le sang coule à torrents, où le cœur humain déploie ses passions accoutumées, il y a des lâches et des héros, des crimes et des vertus, mais il n'y a ni César ni Annibal. Ce n'est pas seulement la grande guerre qui disparait, c'est l'art même de la guerre. La barbarie avec son cou-

rage aveugle se précipite sur la civilisation romaine décrépite, ayant un savoir que les vertus guerrières n'animent plus, et quand d'innombrables peuplades barbares, se poussant comme les flots de la mer, après avoir détruit l'empire romain, ont inondé le monde civilisé, on trouve çà et là de vaillants hommes comme Clovis, comme les Pepin, commandant la hache d'armes à la main, on trouve même un incomparable chef d'empire, Charlemagne, mais on ne rencontre pas un véritable capitaine. Dans cet âge de la force individuelle, la poésie elle-même, seule histoire de ces temps, prend la forme des choses, et célèbre les paladins guerroyant à cheval pour le Christ contre les Sarrasins guerroyant à cheval pour Mahomet. C'est l'âge de la chevalerie, dont le nom seul indique la nature, c'est-à-dire l'homme à cheval, vêtu de fer, combattant l'épée à la main, dans la mesure de son adresse et de sa force physique. Cependant cet état de choses allait changer bientôt par les progrès de la société européenne. Le commerce, l'industrie, en faisant naître dans les villes une population nombreuse, aisée, que le besoin de se défendre devait rendre courageuse, donnèrent naissance au soldat à pied, c'est-à-dire à l'infanterie. Les Suisses en se défendant dans leurs montagnes, les citoyens des villes italiennes et allemandes derrière leurs murailles, ceux des villes hollandaises derrière leurs digues, constituèrent l'arme de l'infanterie, et lui valurent une importance que le temps ne fit qu'accroître. Une grande découverte, due également au progrès de la société européenne, celle des matières explosibles, contribua puissamment au même phénomène. Devant les projectiles lancés par la poudre, la cuirasse devenait non-seulement dérisoire, mais dangereuse. Dès cet instant l'homme devait se présenter à découvert, débarrassé du poids d'un vêtement de fer inutile, et l'intelligence, le courage réfléchi, devaient remplacer la force physique. Par le même motif les villes, qui montraient saillantes et menaçantes leurs murailles, changèrent tout à coup de forme et d'aspect. Elles enfoncèrent en terre leurs murailles pour les soustraire au canon; au lieu de tours hautes et rondes, elles s'entourèrent de bastions peu élevés, à face droite et anguleuse, pour que le canon les protégeât dans tout leur profil, et on vit naître la savante fortification moderne.

Cette révolution commencée en Italie, se continua, se perfectionna en Hollande contre Philippe II, et alors se produisirent dans le monde trois grands hommes, les Nassau! Le véritable art de la guerre reparut, mais timide encore, gêné dans ses mouvements, et n'ayant rien des allures de cet art sous Annibal et César. C'est autour des places de la Hollande, couvertes de digues, de bastions savamment disposés, que la guerre s'établit, et resta comme enchaînée. Se porter devant une place, l'investir, se garder par des lignes de contrevallation contre les assiégés, de circonvallation contre les armées de secours, s'y assurer des vivres, tan-

dis que de son côté l'ennemi tâchait de secourir la place en coupant les provisions à l'assiégeant; ou en le détournant de son entreprise, composa toute la science des capitaines. On n'y voyait ni grands mouvements, ni batailles décisives, et au contraire beaucoup de feintes, pour couper des convois ou détourner l'assiégeant de son objet, à ce point que dans la carrière des Nassau, de 1579 à 1648, c'est-à-dire de la proclamation à la reconnaissance de l'indépendance hollandaise, il y eut tout au plus cinq ou six batailles dignes de ce nom, et une centaine de siéges grands ou petits. Durant cette guerre de siéges, qui remplit les deux tiers d'un siècle, les Hollandais à qui la mer restait ouverte, prenaient patience parce qu'ils avaient la sécurité, gagnaient de quoi payer leurs soldats, et par cette patience aidaient, créaient presque la constance si justement vantée des Nassau.

A cette époque, la création de l'infanterie (effet et cause tout à la fois de l'indépendance des nations), commencée par la lutte des Suisses contre les maisons d'Autriche et de Bourgogne, continuée par celle des villes hollandaises contre l'Espagne, recevait un nouveau développement dans la lutte du protestantisme contre le catholicisme. Pendant la guerre dite de trente ans, un héros justement populaire, Gustave-Adolphe, donna à l'art militaire moderne la plus forte impulsion après les Nassau. Roi d'une nation pauvre, mais robuste et brave, ayant à se défendre contre un prétendant, son cousin, roi de Pologne, et roi par conséquent d'une nation à cheval, il cherchait sa force dans l'infanterie, et mettait toute son application, toute son intelligence à la bien organiser. Cette infanterie était alors une espèce de phalange macédonienne, épaisse et profonde, se défendant par des piques d'une extrême longueur, et ayant sur son front, sur ses ailes, quelques hommes armés de mousquets. Ces phalanges étaient peu maniables, et Gustave-Adolphe s'étudia, avec le soin d'un véritable instructeur d'infanterie, à mêler le mieux possible les piquiers et les fusiliers, à faire disparaître l'armure qui était inutile devant le boulet, à donner ainsi plus de mobilité aux armées, à multiplier et à rendre l'artillerie plus légère. Bien qu'il fût loin d'avoir achevé le triomphe de l'infanterie, par cela seul qu'il avait fait faire à cette arme un notable progrès, il vainquit le roi de Pologne, qui n'était fort qu'en cavalerie, le força de renoncer à ses prétentions sur la couronne de Suède, et répondant à l'appel des protestants vaincus par Tilly et Wallenstein, descendit en Allemagne, où le poussaient une foi sincère et l'amour de la gloire. Chose digne de remarque, et qui prouve bien la lenteur des progrès de ce qu'on appelle la grande guerre, ce héros, l'un des mortels les plus vaillants que Dieu ait donnés au monde, se montra dans ses mouvements d'une timidité extrême. Élève des Nassau, il pivota autour des places, ne voulut pas quitter les bords de la Baltique qu'il

n'eût conquis toutes les forteresses de l'Oder, et parce que l'électeur de Saxe ne consentit pas à lui prêter Wittenberg afin de passer l'Elbe en sûreté, il laissa Tilly prendre Magdebourg sous ses yeux, et faire de cette ville infortunée une exécution effroyable, qui retentit alors dans l'Europe entière et fit douter un moment du caractère du héros suédois. Cependant appelé à grands cris par les Saxons, ne pouvant résister à leurs instances, ayant d'ailleurs essayé dans plusieurs occasions la valeur de son infanterie, il accepta une première rencontre avec Tilly dans la plaine de Leipzig, gagna une bataille qui mit à ses pieds la maison d'Autriche, et alors, quand Oxenstiern plus hardi que son roi, lui conseillait de marcher sur Vienne pour y terminer la guerre, il alla d'abord triompher à Francfort, perdre ensuite une année au milieu de la Bavière en marches incertaines, passer quelques mois à couvrir Nuremberg contre Wallenstein, le suivre enfin à Lutzen, et presque malgré lui livrer et gagner dans cette plaine célèbre la seconde grande bataille de sa carrière héroïque, où il mourut comme Épaminondas au sein de la victoire. Certes, par la hauteur du courage, la noblesse des sentiments, l'étendue et la justesse de l'esprit, Gustave-Adolphe est un des personnages les plus accomplis de l'humanité, et on se tromperait si on imputait à sa timidité personnelle la timidité et l'incertitude de ses mouvements. Ce n'est pas lui qui était timide, c'était l'art. Mais l'art devait bientôt changer d'allure; une nouvelle révolution allait s'y opérer en trois actes, dont le premier devait s'accomplir en France par Condé, Turenne et Vauban, le second en Prusse par Frédéric, le troisième en France encore, par Napoléon. Ainsi pour l'immortelle gloire de notre patrie, c'était elle qui allait commencer cette révolution, et la finir!

Comme on vient de le voir, l'art de la guerre, réduit à pivoter autour d'une place pour la prendre ou la secourir, était comme un oiseau fixé par un lien à la terre, ne pouvant ni marcher, ni encore moins voler à son but, c'est-à-dire au point décisif de la guerre. Gustave avait été élève des Nassau, et les Français le furent d'abord de Gustave. Beaucoup de nos officiers, notamment le brave Gassion, s'étaient formés à son école, et en rapportèrent les leçons en France, lorsque le génie de Richelieu nous engageant dans la guerre de trente ans, nous succédâmes dans cette lice aux Suédois, que la mort de Gustave avait privés du premier rôle. Naturellement ce fut sur la frontière du Rhin et des Pays-Bas que nos généraux rencontrèrent les généraux de l'Autriche et de l'Espagne, récemment séparées mais toujours alliées. Des siéges à conduire à fin, ou à troubler, composèrent toute la guerre. Vauban prenant des mains des Hollandais l'art des siéges, le porta à un degré de perfection qui n'a point été dépassé, même dans notre siècle. Cependant l'art militaire restait enchaîné autour des places, lorsque tout à coup un jeune prince, doué

d'un esprit sagace, impétueux, amoureux de la gloire, que Dieu avait fait aussi confiant qu'Alexandre, et que sa qualité de prince du sang plaçait au-dessus des timidités de la responsabilité ordinaire, entra en lice, et s'ennuyant pour ainsi dire de la guerre méthodique des Nassau, dans laquelle on ne livrait bataille qu'à la dernière extrémité, sortit du cercle où le génie des capitaines semblait enfermé. La première fois qu'il commanda, entouré de conseillers que la cour lui avait donnés pour le contenir, il n'en tint compte, n'écouta que Gassion, aussi hardi que lui, surprit un défilé qui conduisait dans les plaines de Rocroy, déboucha audacieusement en face d'un ennemi brave et expérimenté, l'assaillit sur ses deux ailes, composées de cavalerie suivant la méthode du temps, les mit en déroute, puis se retourna contre l'infanterie restée au centre comme *une citadelle qui réparerait ses brèches*, l'entama avec du canon, et la détruisit dans cette journée, qui fut la dernière de l'infanterie espagnole. Certes ce jour-là Condé ne changea rien à l'art de combattre, qui était encore ce qu'il avait été à Pharsale et à Arbelles; mais en quoi il se montra un vrai novateur, ce fut dans la résolution de livrer bataille, et d'aller tout de suite au but de la guerre, manière de procéder la plus humaine, quoique un moment la plus sanglante.

Condé devint ainsi l'audacieux Condé. Bientôt à Fribourg méprisant les difficultés du terrain, à Nordlingen ne s'inquiétant pas d'avoir une aile battue et son centre entamé, il regagnait une bataille presque perdue à force de persistance dans l'audace. Heureux mélange de hardiesse et de coup d'œil, il devint ainsi le plus grand général de bataille connu jusqu'alors dans les temps modernes. À ses côtés, avant lui, puis sous lui, et bientôt sans lui, se formait un capitaine destiné à être son émule, moins hardi sur le champ de bataille, mais plus hardi dans les marches et la conception générale de ses campagnes : tout le monde a nommé Turenne. Condé, traité en prince du sang, n'était pas chargé sans doute des choses faciles, car il n'y en a pas de faciles à la guerre, mais des plus grandes, et pour lesquelles les ressources étaient prodiguées. Turenne qui avec le temps devint le préféré de la royauté, Turenne fut d'abord chargé, notamment sur le Rhin, des tâches ingrates, celles où il fallait avec des forces insuffisantes tenir tête à un ennemi supérieur, et on le vit exécuter des marches d'une hardiesse incroyable, tantôt lorsqu'en 1646 il descendait le Rhin, qu'il allait passer à Wesel, pour joindre les Suédois et forcer l'électeur de Bavière à la paix; tantôt lorsque, feignant en 1674 de s'endormir de fatigue à la fin d'une campagne, il sortait tout à coup de ses cantonnements, fondait à l'improviste sur les quartiers d'hiver de l'ennemi, le mettait en fuite et le rejetait au delà des frontières. Ainsi on peut dire que Condé avait donné à l'art l'audace des batailles, et Turenne celle des marches. Après ces deux célèbres capitaines, l'art allait

s'arrêter, tâtonner encore jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, époque où une immense lutte devait lui faire franchir son second pas, et l'amener à ce qu'on peut vraiment appeler la grande guerre.

Pour se figurer exactement ce qu'on avait fait, ce qui restait à faire, il faut se rappeler quelles étaient alors la composition des armées, la proportion et l'emploi des différentes armes, et la manière de livrer bataille. On peut voir tout cela décrit avec une remarquable exactitude dans les mémoires de l'un des plus savants généraux de ce temps, l'illustre Montecuculli. Malgré le développement que l'infanterie avait déjà reçu, elle ne comprenait guère plus de la moitié des troupes réunies sur un champ de bataille, tandis que la cavalerie formait l'autre moitié. L'artillerie était peu nombreuse, tout au plus d'une pièce par mille hommes, et très-difficile à mouvoir. L'ordre de bataille était ce que nous le voyons dans les historiens du temps d'Annibal et de César (seuls maîtres qu'on étudiât alors), c'est-à-dire que l'infanterie était toujours au centre, la cavalerie sur les ailes, l'artillerie (remplaçant les machines des anciens) sur le front, sans tenir autre compte du terrain, sinon que la cavalerie se serrait, se reployait en arrière, faisait, en un mot, comme elle pouvait, si le terrain des ailes n'était pas favorable à son déploiement. L'artillerie commençait par canonner l'ennemi afin de l'ébranler, puis la cavalerie des ailes chargeait celle qui lui était opposée, et, si elle avait l'avantage, se rabattait sur le centre où les troupes de pied étaient aux prises, et abordant en flanc ou à revers l'infanterie de l'ennemi achevait sa défaite. On citerait peu de batailles du temps de Gustave-Adolphe, de Turenne et de Condé, qui se soient passées différemment. Les plus fameuses, celles de Lutzen, de Rocroy et des Dunes, n'offrent pas un autre spectacle. Ce n'est pas ainsi qu'on agit de nos jours. La cavalerie n'est pas sur les ailes, l'infanterie au centre, l'artillerie sur le front. Chaque arme est placée selon le terrain, l'infanterie dans les endroits difficiles, la cavalerie en plaine, l'artillerie partout où elle peut se servir de ses feux avec avantage. L'infanterie représentant aujourd'hui les quatre cinquièmes des combattants, est le fond des armées. Elle a sa portion de cavalerie pour s'éclairer, sa portion d'artillerie pour l'appuyer, plus ou moins selon le terrain, et s'il existe, comme sous l'Empire, une grosse réserve de cavalerie et d'artillerie, c'est dans les mains du général en chef qu'elle se trouve, pour frapper les coups décisifs, s'il sait user de ses ressources avec l'à-propos du génie.

Ce qui avait porté à placer la cavalerie sur les ailes, chez les anciens et chez les modernes, c'était le besoin de couvrir les flancs de l'infanterie qui ne savait pas manœuvrer comme aujourd'hui, et faire front de tous les côtés en se formant en carré. L'infanterie était jusqu'à la fin du dix-septième siècle une vraie phalange macédonienne, une sorte de carré

long, présentant à l'ennemi sa face allongée, laquelle était composée de piquiers, entremêlés de quelques mousquetaires. Ces derniers placés ordinairement sur le front, et couverts par la longueur des piques, faisaient feu, puis quand on approchait de l'ennemi couraient le long du bataillon, et venaient se ranger sur ses ailes, laissant aux piquiers le soin d'exécuter la charge ou de la repousser à l'arme blanche. Il est facile de comprendre que si les feux avaient eu alors l'importance qu'ils ont de notre temps, un tel bataillon eût été bientôt détruit. Les boulets entrant dans une masse où seize, quelquefois vingt-quatre hommes étaient rangés les uns derrière les autres, y auraient causé d'affreux ravages. Ce même bataillon, n'ayant des piques que sur son front, était dans l'impossibilité de défendre ses flancs contre une attaque de la cavalerie.

Aussi, pour parer aux inconvénients de cette disposition, n'était-il pas rare de voir, comme à Lutzen, comme à Rocroy, les infanteries autrichienne et espagnole se former en quatre grandes masses qui faisaient face de tous les côtés, et composer de la sorte un seul gros carré de toutes les troupes à pied.

Aujourd'hui le problème est résolu, et il l'a été grâce à l'invention du fusil à baïonnette due à notre admirable Vauban, qui par cette invention est le véritable auteur de la tactique moderne. En effet, en attachant au moyen de la baïonnette un fer de lance au bout de l'ancien mousquet, il fit cesser la distinction du piquier et du mousquetaire. Il ne dut plus y avoir dès lors qu'une sorte de fantassin, pouvant à la fois fournir des feux et opposer au cavalier une pointe de fer. De cet important changement à la formation moderne de l'infanterie, la conséquence était forcée. Mais ce n'est pas tout de suite que l'on tire les conséquences d'un principe, et surtout ce n'est pas durant la guerre qu'on profite des leçons qu'elle a données. C'est au milieu du silence et des méditations de la paix.

Pendant les dernières guerres de Louis XIV, le fusil à baïonnette ne produisit pas toutes ses conséquences. On tâtonna d'abord, et on se borna à diminuer les rangs de l'infanterie pour présenter moins de prise aux feux de l'ennemi, et fournir soi-même plus de feux en ayant plus de déploiement.

Mais au milieu du dix-huitième siècle, qui devait être si fécond en révolutions de tout genre, se préparait la révolution de l'art de la guerre. Dans ce siècle de doute, d'examen, de recherches, où un même esprit remuait sourdement toutes les professions, les militaires se mirent aussi en quête de procédés nouveaux. Il y avait une monarchie allemande, presque aussi forte que la Bavière, mais mieux placée qu'elle pour résister à la puissance impériale, parce que située au nord elle était diffi-

cile à atteindre, appuyée sur un peuple robuste et brave, ayant marqué dans les guerres du dix-septième siècle et conçu dès lors une vaste ambition, animée de l'esprit protestant et prête à faire à la catholique Autriche une opposition redoutable : cette puissance était la Prusse. Elle avait eu dans le grand électeur un souverain militaire. Elle eut dans son successeur un prince vain, épris du titre de roi, qu'il acheta de l'Empereur en lui livrant ses forces. Pourtant ce titre, tout vain qu'il paraissait, était un engagement avec la grandeur, et la Prusse, convertie en royaume, était devenue tout à coup aussi ambitieuse qu'elle était titrée. Au prince qui s'était fait roi avait succédé un prince maladif, morose, emporté jusqu'à la démence, mais doué de qualités réelles, avare du sang et de l'argent de ses sujets, sentant que la Prusse érigée en royaume devait se préparer à soutenir son rang, et dans cette vue amassant des trésors et formant des soldats, quoique personnellement il n'aimât point la guerre et ne la voulût point entreprendre. Sa passion pour les beaux grenadiers est restée fameuse, et était si connue alors, que ceux qui voulaient acquérir de l'influence sur son esprit lui offraient en cadeau des hommes de haute taille, comme à certains monarques on adresse des chevaux ou des tableaux. Ce prince, dont l'esprit obsédé de sombres vapeurs, était impropre à supporter continûment le poids de la couronne, s'en était déchargé sur deux favoris, un pour la politique, M. de Seckendorf, un pour le militaire, le prince d'Anhalt-Dessau, le premier intrigant, habile, le second doué d'un vrai génie pour la guerre. Le prince d'Anhalt-Dessau avait fait les dernières campagnes de Louis XIV, s'était distingué à Malplaquet, à la tête de l'infanterie prussienne, et avait acquis la conviction que c'était avec les troupes à pied qu'il fallait décider à l'avenir du sort des empires. Manœuvrant du matin au soir sur l'esplanade de Potsdam avec l'infanterie prussienne, il finit par comprendre toute la portée de l'invention de Vauban, arma cette infanterie de fusils à baïonnette, la disposa sur trois rangs, et arriva presque complétement à l'organisation du bataillon moderne. Il ne se borna pas à cette création, il anima l'infanterie prussienne, qu'il faisait tous les jours manœuvrer sous ses yeux, d'un esprit aussi énergique que le sien, autre service non moins grand, car dans une armée, si le mécanisme importe beaucoup, le moral n'importe pas moins, et, sans le moral, l'armée la mieux organisée est une habile machine dépourvue de moteur.

Son roi l'approuvait, le secondait, et bien résolu à ne pas faire la guerre lui-même, voulait néanmoins que tout son peuple fût prêt à la faire. Un instinct profond, confus, indéfinissable, le poussait sans qu'il le sût, sans même qu'il se doutât de l'œuvre à laquelle il travaillait, à ce point qu'il ne devina pas dans son fils celui qui emploierait les moyens qu'il préparait si bien.

Ce fils, élevé par des protestants français et bientôt des mains des protestants passant à celles des philosophes, plein de génie et d'impertinence, tenant le passé du monde pour une extravagance tyrannique, regardant les religions comme un préjugé ridicule, ne reconnaissant d'autre autorité que celle de l'esprit, avait pris en dégoût le pédantisme militaire régnant à la cour de Berlin, et par ce motif devint odieux à son père, lequel dans un accès de colère battit à coups de canne celui qui devait être le grand Frédéric. Le grand Frédéric, battu et détenu dans une forteresse pour ne pas assez aimer le militaire, est certainement un de ces spectacles singuliers tels que l'histoire en offre quelquefois! Mais ce père étrange mourut en 1740, et aussitôt son fils se jeta sur les armes d'Achille qu'il n'avait pas d'abord reconnues pour les siennes. L'empereur Charles VI venait de mourir, laissant pour unique héritière une fille, Marie-Thérèse, que personne ne croyait capable de défendre son héritage. Chacun en convoitait une partie. La Bavière désirait la couronne impériale, la France aspirait à conquérir tout ce que l'Autriche possédait à la gauche du Rhin, l'Espagne avait elle-même des vues sur l'Italie, et le jeune Frédéric songeait à rendre ses États dignes par leur dimension du titre de royaume. Cependant, tandis que tout le monde dévorait des yeux une partie de l'héritage de Marie-Thérèse, personne n'osait y porter la main. Frédéric fit comme les gens qui mettent le feu à une maison qu'ils veulent dépouiller : il se jeta sur la Silésie, fut bientôt imité par toute l'Europe, et alluma ainsi l'incendie dont il devait si bien profiter. Ayant reçu de son père un trésor bien fourni et une armée toujours tenue sur le pied de guerre, il entra en Silésie en octobre 1740 (six mois après être monté sur le trône), avait conquis cette province tout entière en décembre, l'Autriche n'ayant presque pas d'armée à lui opposer, et prouvait ainsi la supériorité d'un petit prince qui est prêt sur un grand qui ne l'est pas.

Pourtant il n'y eut qu'un cri en Europe, c'est que le jeune roi de Prusse était un étourdi, et qu'en janvier suivant il expierait sa témérité. Les Autrichiens en effet, ayant réuni leurs forces, débouchèrent de Bohême en Silésie, et Frédéric avait si peu d'expérience qu'il laissa les Autrichiens s'établir sur ses derrières, et le couper de la Prusse. Il se retourna, marcha à eux avec l'audace qui inspirait toutes ses actions, et livra bataille, bien qu'il n'eût jamais fait manœuvrer un bataillon, ayant le dos tourné vers l'Autriche, tandis que les Autrichiens l'avaient vers la Prusse. S'il eût été battu, il n'aurait pas revu Berlin; et, chose singulière, dans cette première bataille il n'eut pas d'autre tactique que celle du temps passé. Sa belle infanterie, commandée par le brave maréchal Schwerin, était au centre, sa cavalerie sur les ailes, son artillerie sur le front, comme à Rocroy, aux Dunes, à Lutzen. La cavalerie autri-

chienne qui était disposée aussi sur les ailes, et fort supérieure en force et en qualité, s'ébranla au galop, et emporta la cavalerie prussienne (*procella equestris*), avec le jeune Frédéric, qui n'avait jamais assisté à pareille scène. Mais, tandis que les deux cavaleries, l'une poursuivant l'autre, couraient sur les derrières, la solide infanterie prussienne était restée ferme en ligne. Si les choses s'étaient passées comme du temps de Condé ou d'Alexandre, la cavalerie autrichienne, revenant sur l'infanterie prussienne, l'eût prise sur les deux flancs et bientôt détruite. Il n'en fut point ainsi : le vieux maréchal Schwerin, demeuré inébranlable, se porta en avant, enleva le ruisseau et le moulin de Molwitz, et quand la cavalerie autrichienne revint victorieuse, elle trouva son infanterie battue et la bataille perdue. Frédéric triompha ainsi par la valeur de son infanterie, qui avait vaincu pendant qu'il était entraîné sur les derrières. Mais, il l'a dit lui-même, la leçon était bonne, et bientôt il devint général. L'Europe cria au miracle, proclama Frédéric un homme de guerre, et plus du tout un étourdi, mais ce qui importait davantage, l'infanterie prussienne venait d'acquérir un ascendant qu'elle conserva jusqu'en 1792, lorsqu'elle rencontra l'infanterie de la Révolution française.

Les années suivantes, Frédéric remporta une deuxième, une troisième, une quatrième victoire, et, après diverses alternatives, tandis que la Bavière et la France s'étaient épuisées sans obtenir l'une la couronne impériale, l'autre la gauche du Rhin, Frédéric seul arrivait au but qu'il s'était proposé, et gagnait la Silésie, juste prix d'une politique profonde, et d'une guerre conduite d'après des principes excellents et nouveaux.

Pourtant, ce n'est pas en une fois qu'on gagne ou qu'on perd une province telle que la Silésie. La pieuse Marie-Thérèse avait deux motifs pour être implacable, le regret de son patrimoine démembré, et l'orgueil de la maison d'Autriche humilié par un jeune novateur, contempteur de Dieu et de l'Empire. Elle attendait l'occasion de se venger, et ne devait pas l'attendre longtemps. Chez ce Frédéric, si maître de lui en politique et en guerre, il y avait quelque chose qui n'était pas gouverné, c'était l'esprit railleur, et l'Europe lui en fournissait un emploi dont il ne savait pas se défendre. A Paris, une femme élégante et spirituelle, représentant la société polie, gouvernait l'indifférence débauchée de Louis XV. Une femme belle et licencieuse, l'impératrice Élisabeth, gouvernait l'ignorance de la cour de Russie. Frédéric, en les offensant toutes deux par ses propos, et en les faisant ainsi les alliées de Marie-Thérèse, s'attira la terrible guerre de sept ans, où il eut à lutter contre tout le continent, à peine soutenu par l'or de l'Angleterre. C'est dans cette guerre que l'art prit son grand essor.

On a vu Frédéric se battre à Molwitz comme on se battait à Rocroy, à Pharsale, à Arbelles, l'infanterie au centre, la cavalerie sur les ailes. Frappé de la supériorité de la cavalerie autrichienne, il s'appliqua d'abord à procurer à la sienne, dont il avait grand besoin dans les plaines de la Silésie, ce qui lui manquait de qualités militaires, et il parvint à lui donner une solidité que n'avait pas la cavalerie autrichienne. Mais c'est sur l'infanterie prussienne qu'il établit principalement sa puissance. Il y était encouragé par deux motifs, l'excellence même de cette infanterie à laquelle il devait ses premiers succès, et la nature du sol où il était appelé à combattre. La Silésie est une plaine, mais ce n'était pas en Silésie qu'il fallait disputer la Silésie, c'était en Bohême, et surtout dans les montagnes qui séparent les deux provinces. Il sentit ainsi la nécessité de se servir spécialement de l'infanterie, et d'employer l'artillerie, la cavalerie comme auxiliaires indispensables de l'infanterie, plus ou moins importants suivant le sol où l'on combattait. En un mot, il y apprit l'art d'employer les armes selon le terrain.

Ainsi l'homme qui à Molwitz avait mis son infanterie au centre, sa cavalerie sur les ailes, faisait bientôt tout autrement à Leuthen, à Rosbach. A Leuthen, bataille que Napoléon a déclarée *le chef-d'œuvre du grand Frédéric,* il voit les Autrichiens appuyant leur gauche à une hauteur boisée, celle de Leuthen, et étendant leur droite en plaine. Il profite d'un rideau de coteaux qui le sépare de l'ennemi, fait défiler derrière ce rideau la plus grande partie de son infanterie, la porte sur la gauche des Autrichiens, leur enlève la position de Leuthen, puis, après les avoir dépostés, les accable en plaine des charges de sa cavalerie, et, tandis qu'il était à la veille de périr, rétablit ses affaires en une journée, en prenant ou détruisant la moitié des forces qui lui étaient opposées.

A Rosbach il était campé sur une hauteur d'accès difficile, ayant des marécages à sa droite, des bois à sa gauche. Le prince de Soubise opérant lui-même autrement que dans le dix-septième siècle, songe à tourner les Prussiens, et engage l'armée française, qu'il n'a pas su éclairer, dans les bois qui étaient à la gauche de l'ennemi. Frédéric laisse les Français s'enfoncer dans cette espèce de coupe-gorge, les arrête en leur présentant quelques bataillons de bonne infanterie, puis précipite sur leurs flancs la cavalerie de Seidlitz, et les met dans une déroute que, sans les triomphes de la Révolution et de l'Empire, nous ne pourrions nous rappeler sans rougir.

Frédéric avait donc changé complétement l'art de combattre, en employant, selon le terrain, les diverses armes. Il avait cependant contracté une habitude, car, à la guerre ainsi que dans tous les arts, chaque individu prend le goût d'une manière particulière de procéder, et il adoptait, comme manœuvre favorite, de s'attaquer à une aile de l'ennemi, pour

décider la victoire en triomphant de cette aile, d'où naquirent alors les fameuses discussions sur l'*ordre oblique,* qui ont rempli le dix-huitième siècle.

Non-seulement Frédéric opérait une révolution dans l'emploi des diverses armes, il en changeait les proportions, réduisait la cavalerie à être tout au plus le tiers au lieu de la moitié, et développait l'artillerie, qu'il rendait à la fois plus nombreuse et plus mobile.

Enfin sous le rapport qui exige le plus de supériorité d'esprit, celui de la direction générale des opérations, il accomplissait des changements plus notables encore. On pivotait dans le siècle précédent autour d'une place, pour la prendre ou empêcher qu'elle ne fût prise. Réduit à lutter contre les armées de l'Europe entière, lesquelles débouchaient tantôt de la Bohême, tantôt de la Pologne, tantôt de la Franconie, il se vit obligé de tenir tête à tous ces ennemis à la fois, de négliger le danger qui n'était qu'inquiétant, pour faire face à celui qui était vraiment alarmant, de sacrifier ainsi l'accessoire au principal, de courir d'une armée à l'autre pour les battre alternativement, et se sauver par l'habile ménagement de ses forces. Mais, bien que la guerre soit devenue alors, grâce au progrès de chaque arme et à la situation extraordinaire de Frédéric, plus vive, plus alerte, plus hardie, elle était loin encore de ce que nous l'avons vue dans notre siècle. Frédéric n'était guère sorti de la Silésie et de la Saxe, c'est-à-dire de l'espace compris entre l'Oder et l'Elbe, et n'avait jamais songé à embrasser d'un vaste regard toute la configuration d'un empire, à saisir le point où, en s'y portant audacieusement, on pouvait frapper un coup qui terminât la guerre. Il avait bien pensé à entrer à Dresde, qui était à sa portée, jamais il ne s'était avisé de marcher sur Vienne. Si de Glogau ou de Breslau il courait à Erfurt, c'était parce qu'après avoir combattu un ennemi, on lui en signalait un nouveau qui approchait, et qu'il y courait, comme un vaillant animal traqué par des chiens, se jette tantôt sur celui-ci, tantôt sur celui-là, lorsque après la dent de l'un il a senti la dent de l'autre. En un mot, il avait déjà commencé une grande révolution, il ne l'avait pas terminée. Ainsi par exemple il campait encore, et ne sachant pas, comme Napoléon en 1814, chercher dans un faux mouvement de l'ennemi l'occasion d'une manœuvre décisive, il s'enfermait dans le camp de Buntzelwitz, où il passait plusieurs mois à attendre la fortune, qui vint en effet le sauver d'une ruine certaine, en substituant Pierre III à Élisabeth sur le trône de Russie. Il ne se bornait pas à camper, reste des anciennes coutumes, il couvrait sa frontière avec ce qu'on appelait alors *le dégât.* Voulant interdire l'accès de la Silésie aux armées autrichiennes, il brûlait les moissons, coupait les arbres, incendiait les fermes, sur un espace large de dix ou quinze lieues, long de trente à quarante, et, au lieu d'opérations savantes,

opposait à l'ennemi la famine. Faute d'être assez hardie ou assez habile, la guerre était cruelle. Si donc Frédéric avait changé l'ordre de bataille, qu'il avait subordonné au terrain, s'il avait imprimé aux mouvements généraux une allure qu'on ne leur avait pas encore vue, obligé qu'il était à lutter contre trois puissances à la fois, il n'avait pas poussé la grande guerre à ses derniers développements. Il laissait ce soin à la Révolution française, et à l'homme extraordinaire qui devait porter ses drapeaux aux confins du monde civilisé.

Du reste il avait assez fait, et peu d'hommes dans la marche de l'esprit humain ont franchi un espace plus vaste. Il avait en effet, à force de caractère, de génie, résisté à la France, à l'Autriche, à la Russie, avec une nation qui, même après l'acquisition de la Silésie, n'était pas de plus de 6 à 7 millions d'hommes, vrai prodige qui eût été impossible sans quelques circonstances qu'il faut énumérer brièvement pour rendre ce prodige concevable. D'abord l'Angleterre aida Frédéric de son or, parcimonieusement il est vrai, mais l'aida néanmoins. Au moyen de cet or il se procura des soldats, et comme on se battait Allemands contre Allemands, le soir de ses batailles il convertissait les prisonniers en recrues, ce qui lui permit de suppléer à l'insuffisance de la population prussienne. De plus il occupait une position concentrique entre la Russie, l'Autriche et la France, et en courant rapidement de Breslau à Francfort-sur-l'Oder, de Francfort à Dresde, de Dresde à Erfurt, il pouvait tenir tête à tous ses ennemis, ce que facilitait aussi une circonstance plus décisive encore, c'est que si l'Autriche lui faisait une guerre sérieuse, la Russie et la France, gouvernées par le caprice de cour, ne lui faisaient qu'une guerre de fantaisie. Élisabeth envoyait chaque année une armée russe qui livrait une bataille, la perdait ou la gagnait, et puis se retirait en Pologne. Les Français, occupés contre les Anglais dans les Pays-Bas, et aussi déplorablement administrés que commandés, envoyaient de temps en temps une armée qui, mal accueillie, comme à Rosbach par exemple, ne reparaissait plus. Frédéric n'avait donc affaire véritablement qu'à l'Autriche, ce qui ne rend pas son succès moins étonnant, et ce qui ne l'eût pas sauvé, s'il n'avait été ce que de notre temps on appelle *légitime*. Deux fois en effet ses ennemis entrèrent dans Berlin, et au lieu de le détrôner, ce qu'ils n'auraient pas manqué de faire s'ils avaient eu un prétendant à lui substituer, s'en allèrent après avoir levé quelques centaines de mille écus de contribution. Ce sont ces circonstances réunies qui, sans le diminuer, expliquent le prodige d'un petit prince luttant seul contre les trois plus grandes puissances de l'Europe, leur tenant tête sept ans, les déconcertant par ses coups imprévus, les fatiguant par sa ténacité, donnant le temps à la fortune de lui envoyer en Russie un changement de règne, et désarmant enfin par son génie et sa constance les trois femmes qu'il

avait déchainées par sa mauvaise langue. Son œuvre n'en est pas moins une des plus mémorables de l'histoire, et mérite de prendre place à côté de celles qu'ont accomplies Alexandre, Annibal, César, Gustave-Adolphe, Napoléon.

Il appartenait à la Révolution française d'imprimer à l'art de la grande guerre une dernière et décisive impulsion. Le mouvement civilisateur qui avait substitué l'infanterie à la cavalerie, c'est-à-dire les nations elles-mêmes à la noblesse à cheval, devait recevoir en effet de la Révolution française, qui était l'explosion des classes moyennes, son dernier élan. Les Français en 1789 avaient dans le cœur deux sentiments : le chagrin d'avoir vu la France déchoir depuis Louis XIV, ce qu'ils attribuaient aux légèretés de la cour, et l'indignation contre les puissances européennes, qui voulaient les empêcher de réformer leurs institutions en les fondant sur le principe de l'égalité civile. Aussi la nation courut-elle tout entière aux armes. La vieille armée royale, quoique privée par l'émigration d'une notable partie de ses officiers, suffit aux premières rencontres, et sous un général, Dumouriez, qui jusqu'à cinquante ans avait perdu son génie dans de vulgaires intrigues, livra d'heureux combats. Mais elle fondit bientôt au feu de cette terrible guerre, et la Révolution envoya pour la remplacer des flots de population qui devinrent de l'infanterie. Ce n'est pas avec des hommes levés à la hâte que l'on fait des cavaliers, des artilleurs, des sapeurs du génie, mais dans un pays essentiellement militaire, qui a l'orgueil et la tradition des armes, on peut en faire des fantassins. Ces fantassins incorporés dans les demi-brigades à ce qui restait de la vieille armée, lui apportant leur audace, lui prenant son organisation, se jetèrent d'abord sur l'ennemi en adroits tirailleurs, puis le culbutèrent en le chargeant en masse à la baïonnette. Avec le temps ils apprirent à manœuvrer devant les armées les plus manœuvrières de l'Europe, celles qui avaient été formées à l'école de Frédéric et de Daun; avec le temps encore ils fournirent des artilleurs, des cavaliers, des soldats du génie, et acquérant la discipline qu'ils n'avaient pas d'abord, conservant de leur premier élan l'audace et la mobilité, ils composèrent bientôt la première armée du monde.

Il n'était pas possible que ce sentiment puissant de quatre-vingt-neuf, combiné avec nos séculaires traditions militaires, nous donnât des armées sans nous donner aussi des généraux, que notre infanterie devenue manœuvrière comme les armées allemandes les meilleures, et en outre plus vive, plus alerte, plus audacieuse, n'exerçât pas sur ceux qui la commandaient une irrésistible influence, et effectivement elle poussa Pichegru en Hollande, Moreau, Kléber, Hoche, Jourdan au milieu de l'Allemagne. Mais tandis qu'il se formait des généraux capables de bien diriger une armée, il devait s'en former non pas deux, mais un qui serait capable

de diriger à la fois toutes les armées d'un vaste empire, car le mouvement moral est comme le mouvement physique, imprimé à plusieurs corps à la fois, il porte chacun d'eux à des distances proportionnées à leur volume et à leur poids. Tandis que Pichegru, Hoche, Moreau, Kléber, Desaix, Masséna, étaient le produit de ce mouvement national, leur maître à tous se révélait à Toulon, et ce maître que l'univers nomme, c'était le jeune Bonaparte, élevé au sein des écoles de l'ancien régime, dans la plus savante des armes, celle de l'artillerie, mais plein de l'esprit nouveau, et à son audace personnelle, la plus grande peut-être qui ait inspiré une âme humaine, joignant l'audace de la Révolution française. Doué de ce génie universel qui rend les hommes propres à tous les emplois, il avait de plus une disposition qui lui était particulière, c'était l'application à étudier le sol sur la carte, et le penchant à y chercher la solution des phénomènes de la politique comme des problèmes de la guerre. Sans cesse couché sur des cartes, ce que font trop rarement les militaires, et ce qu'ils faisaient encore moins avant lui, il méditait continuellement sur la configuration du sol où la guerre sévissait alors, et à ces profondes méditations joignait les rêves d'un jeune homme, se disant que s'il était le maître il ferait ceci ou cela, pousserait dans tel ou tel sens les armées de la République, ne se doutant nullement que maître il le serait un jour, mais sentant fermenter en lui quelque chose d'indéfinissable, comme on sent quelquefois sourdre sous ses pieds l'eau qui doit bientôt percer la terre et jaillir en source féconde. Livré à ces méditations solitaires, il avait compris que l'Autriche, ayant renoncé aux Pays-Bas, n'était vulnérable qu'en Italie, et que c'était là qu'il fallait porter la guerre pour la rendre décisive. Parlant sans cesse de ces rêves aux directeurs, dont il était le commis, les en fatiguant presque, il est d'abord nommé commandant de Paris, et puis, Schérer s'étant laissé battre, général de l'armée d'Italie. A peine arrivé à Nice, le jeune général aperçoit d'un coup d'œil qu'il n'a pas besoin de forcer les Alpes, et qu'il lui suffit *de les tourner,* comme il l'a dit avec tant de profondeur. En effet, les Piémontais et les Autrichiens gardaient le col de Montenotte, où les Alpes s'abaissent pour se relever plus loin sous le nom d'Apennins. Il fait une menace sur Gênes afin d'y attirer les Autrichiens, puis en une nuit force le col de Montenotte où les Piémontais restaient seuls de garde, les enfonce, les précipite en deux batailles sur Turin, arrache la paix au roi de Piémont, et fond sur le Pô à la poursuite des Autrichiens, qui voyant qu'ils s'étaient trompés en se laissant attirer sur Gênes, se hâtaient de revenir pour protéger Milan. Il passe le Pô à Plaisance, entre dans Milan, court à Lodi, force l'Adda et s'arrête à l'Adige, où son esprit transcendant lui montre la vraie frontière de l'Italie contre les Allemands. Un génie moins profond aurait couru au midi pour s'emparer de Florence,

de Rome, de Naples. Il n'y songe même pas. C'est aux Allemands qu'il faut disputer l'Italie, dit-il au Directoire, c'est contre eux qu'il faut prendre position, et qui va au midi de l'Italie, trouvera au retour Fornoue, comme Charles VIII, ou la Trebbia, comme Macdonald[1]. Il se décide donc à rester au nord, et avec le même génie aperçoit que le Pô a un cours trop long pour être facilement défendu, que l'Isonzo trop avancé est toujours exposé à être tourné par le Tyrol, que l'Adige seul peut être victorieusement défendu, parce qu'à peine sorti des Alpes à Vérone ce cours d'eau tombe dans les marécages à Legnago, et que placé en deçà du Tyrol il ne peut pas être tourné. Le jeune Bonaparte s'établit alors sur l'Adige, en raisonnant comme il suit : Si les Autrichiens veulent forcer l'Adige par les montagnes, ils passeront nécessairement par le plateau de Rivoli ; s'ils veulent le forcer par la plaine, ils se présenteront ou devant Vérone, ou vers les marais, dans les environs de Legnago. Dès lors il faut placer le gros de ses troupes au centre, c'est-à-dire à Vérone, laisser deux détachements de garde, l'un à Rivoli, l'autre vers Legnago, les renforcer alternativement l'un ou l'autre suivant la direction que prendra l'ennemi, et rester imperturbablement dans cette position, en faisant du siége de Mantoue une sorte de passe-temps entre les diverses apparitions des Autrichiens. Grâce à cette profondeur de jugement, avec trente-six mille hommes, à peine augmentés d'une quinzaine de mille pendant le cours de la guerre, le jeune Bonaparte tient tête à toutes les armées autrichiennes, et en dix-huit mois livrant douze batailles, plus de soixante combats, faisant plus de cent mille prisonniers, accable l'Autriche et lui arrache l'abandon définitif de la ligne du Rhin à la France, plus la paix générale.

Certes, on peut parcourir les pages de l'histoire tout entière, et on n'y verra rien de pareil. La conception générale et l'art des combats, tout s'y trouve à un degré de perfection qui ne s'est jamais rencontré. Passer les montagnes à Montenotte en attirant les Autrichiens sur Gênes par une feinte, maître de Milan, au lieu de courir à Rome et à Naples, courir à Vérone, comprendre que l'Italie étant à disputer aux soldats du Nord, c'est au Nord qu'il faut vaincre, laisser le Midi comme un fruit qui tombera de l'arbre quand il sera mûr, choisir entre les diverses lignes défensives celle de l'Adige, parce qu'elle n'est pas démesurément longue comme le Pô, facile à tourner comme l'Isonzo, et s'y tenir inva-

[1] Quoique Charles VIII fût victorieux à Fornoue, il courut la chance d'y périr, et il y aurait même péri avec toute son armée, s'il n'avait rencontré sur ses derrières des troupes aussi inférieures aux siennes. Macdonald au contraire rencontrant à la Trebbia des troupes égales en valeur à celles qu'il commandait, faillit y trouver sa perte, ce qui du reste n'était point sa faute, mais celle du Directoire qui l'avait envoyé à Naples. Le raisonnement du général Bonaparte conserve donc sa justesse dans les deux cas, et prouve que c'est au nord et point au midi qu'il faut disputer l'Italie.

riablement jusqu'à ce qu'on y ait attiré et détruit toutes les forces de l'Autriche, voilà pour la conception. Attendre l'ennemi en avant de Vérone, s'il se présente directement le repousser à la faveur de la bonne position de Caldiero, s'il tourne à droite vers le bas pays aller le combattre dans les marais d'Arcole, où le nombre n'est rien et la valeur est tout, quand il descend sur notre gauche par le Tyrol, le recevoir au plateau de Rivoli, et là maître des deux routes, celle du fond de la vallée que suivent l'artillerie et la cavalerie, celle des montagnes que suit l'infanterie, jeter d'abord l'artillerie et la cavalerie dans l'Adige, puis faire prisonnière l'infanterie dépourvue du secours des autres armes, prendre dix-huit mille hommes avec quinze mille, voilà pour l'art du combat : et faire tout cela à vingt-six ans, joindre ainsi à l'audace de la jeunesse toute la profondeur de l'âge mûr, n'a rien, nous le répétons, de pareil dans l'histoire, pour la grandeur des conceptions unie à la perfection de l'exécution !

Tout le reste de la carrière du général Bonaparte est marqué des mêmes traits : discernement transcendant du but où il faut viser dans une campagne, et habileté profonde à profiter du terrain où les circonstances de la guerre vous amènent à combattre, en un mot, égale supériorité dans les mouvements généraux et dans l'art de livrer bataille.

En 1800, nous étions maîtres de la Suisse que nous occupions jusqu'au Tyrol, ayant à gauche les plaines de la Souabe, à droite celles du Piémont. Les Autrichiens ne s'attendant pas aux hardis mouvements de leur jeune adversaire, s'étaient avancés à gauche jusque vers Huningue, à droite jusqu'à Gênes. Le Premier Consul imagine de fondre des deux côtés de la chaîne des Alpes sur leurs derrières, propose à Moreau de descendre par Constance sur Ulm, tandis qu'il descendra par le Saint-Bernard sur Milan. Moreau hésite à se jeter ainsi en pleine Bavière au milieu des masses ennemies. Le Premier Consul laisse Moreau libre d'agir à son gré, passe le Saint-Bernard sans routes frayées, en faisant rouler à travers les précipices ses canons enfermés dans des troncs d'arbres, tombe sur les derrières des Autrichiens surpris, et les force à Marengo de lui livrer en une journée l'Italie entière, qui, deux ans auparavant, lui avait coûté douze batailles et soixante combats, tandis que Moreau, opérant à sa manière méthodique et sage, met six mois à s'approcher de Vienne.

Là encore le point où il faut frapper est choisi avec une telle justesse, que, le coup porté, l'ennemi est désarmé sur-le-champ. La bataille décisive, il est vrai, ne présente point la perfection de celle de Rivoli, par exemple. On était en plaine, le terrain offrait peu de circonstances heureuses, et une reconnaissance mal exécutée avait laissé ignorer la présence des Autrichiens. Le Premier Consul fut donc surpris et faillit être

battu. Mais au lieu de Grouchy il avait Desaix pour lieutenant, et l'arrivée de celui-ci lui ramena la victoire. Du reste, si un accident rendit la bataille chanceuse, l'opération qui le plaça à l'improviste sur les derrières de l'ennemi n'en est pas moins un prodige qui n'a de comparable que le passage d'Annibal, réalisé deux mille ans auparavant.

En 1805, obligé de renoncer à l'expédition d'Angleterre et de se rejeter sur le continent, le jeune Consul devenu empereur porte en quinze jours ses armées de Flandre en Souabe. Ordinairement nous passions par les défilés de la Forêt-Noire pour gagner les sources du Danube, et selon leur coutume les Autrichiens y accouraient en hâte. Il les y retient en présentant des têtes de colonnes dans les principaux de ces défilés, puis il se dérobe tout à coup, longe par sa gauche les Alpes de Souabe, débouche par Nuremberg sur les derrières des Autrichiens qu'il enferme dans Ulm, et oblige une armée entière de soixante mille hommes à mettre bas les armes devant lui, ce qui ne s'était jamais vu dans aucun siècle. Débarrassé du gros des forces autrichiennes, et apprenant que les Prussiens deviennent menaçants, loin d'hésiter il s'élance sur Vienne, entraîne dans son mouvement ses armées d'Italie que commandait Masséna, les rallie à Vienne même, puis court à Austerlitz, où il trouve les Russes réunis au reste de la puissance autrichienne, arrivé sur les lieux feint d'hésiter, de reculer, tente ainsi la présomption d'Alexandre, qui, guidé par des jeunes gens, veut couper l'armée française de Vienne. Ce faisant, Alexandre dégarnit le plateau de Pratzen, où était son centre. Napoléon y fond comme un aigle, et, coupant en deux l'armée ennemie, en jette une partie dans les lacs, une autre dans un ravin. Il se retourne ensuite vers les Prussiens, qui, au lieu de se joindre à la coalition, sont réduits à s'excuser à genoux d'avoir songé à lui faire la guerre.

Ici encore les mouvements généraux ont à la fois une audace et une justesse sans pareilles; la bataille décisive est une merveille d'adresse et de présence d'esprit, et ce n'est pas miracle que les empires tombent devant de tels prodiges d'art.

Au lieu de la paix sûre, durable, qu'il aurait pu conclure avec l'Europe, le vainqueur d'Austerlitz, enivré de ses succès, s'attire la guerre avec la Prusse, soutenue par la Russie. L'armée prussienne se porte derrière la forêt montagneuse de Thuringe pour couvrir les plaines du centre de l'Allemagne. Napoléon l'y laisse, remonte à droite jusque vers Cobourg, débouche sur l'extrémité gauche de la ligne ennemie, aborde les Prussiens de manière à les couper du Nord où les Russes les attendent, les accable à Iéna, à Awerstaedt, et, les débordant sans cesse dans leur retraite, prend jusqu'au dernier d'entre eux à Prenzlow, non loin de Lubeck. Ce jour-là il n'y avait plus de monarchie prussienne; l'œuvre du grand Frédéric était abolie!

Il fallait aller au Nord chercher les Russes, les saisir corps à corps pour les corriger de leur habitude de pousser sans cesse contre nous les puissances allemandes, qu'ils abandonnaient après les avoir compromises.

Napoléon se porte sur la Vistule, et pour la première fois il se met en présence de ces deux grandes difficultés, le climat et la distance, qui devaient plus tard lui devenir si funestes. Son armée a encore toute sa vigueur morale et physique; cependant, à cette distance, il y a des soldats qui se débandent, il y en a que la faim, le froid dégoûtent. Napoléon déploie une force de volonté et un génie d'organisation extraordinaires pour maintenir son armée intacte, lutte sur les plaines glacées d'Eylau avec une énergie indomptable contre l'énergie barbare des Russes, emploie l'hiver à consolider sa position en prenant Dantzig, et le printemps venu, son armée reposée, marche sur le Niémen en descendant le cours de l'Alle. Son calcul, c'est que les Russes seront obligés de se rapprocher du littoral pour vivre, qu'il leur faudra dès lors passer l'Alle devant lui, et il s'avance l'œil fixé sur cet événement, dont il espère tirer un parti décisif. Le 14 juin en effet, anniversaire de Marengo, il trouve les Russes passant l'Alle à Friedland. Excepté les grenadiers d'Oudinot, tous ses corps sont en arrière. Accouru de sa personne sur les lieux, il emploie Oudinot à tirailler, et amène le reste de son armée en toute hâte. Une fois qu'il a toutes ses forces sous la main, au lieu de les jeter sur les Russes, il attend que ceux-ci aient passé l'Alle; pour les y engager il replie sa gauche en avançant peu à peu sa droite vers Friedland où sont les ponts des Russes, détruit ensuite ces ponts, et quand il a ainsi ôté à l'ennemi tout moyen de retraite, il reporte en avant sa gauche d'abord refusée, pousse les Russes dans l'Alle, les y refoule comme dans un gouffre, et noie ou prend presque tout entière cette armée, la dernière que l'Europe pût lui opposer.

Certes, nous le répétons, tout est là au même degré de perfection. Prévoir que les Russes essayeront de gagner le littoral afin de rejoindre leurs magasins, et pour cela passeront l'Alle avant l'armée française, les suivre, les surprendre au moment du passage, attendre qu'ils aient presque tous franchi la rivière, leur enlever leurs ponts, et ces ponts enlevés les refouler dans l'Alle, sont de vrais prodiges où la prévoyance la plus profonde dans la conception générale, égale la présence d'esprit dans l'opération définitive, c'est-à-dire dans la bataille.

En Italie, Napoléon avait été le général dépendant, réduit à des moyens bornés; en Autriche, en Prusse, en Pologne, il avait été le général chef d'État, disposant des ressources d'un vaste empire, donnant à ses opérations toute l'étendue de ses conceptions, et en un jour renversant l'Autriche, en un autre la Prusse, en un troisième la Russie, et tout cela à

des distances où l'on n'avait jamais porté la guerre. Il avait été dans le premier cas le modèle du général subordonné, il fut dans le second le modèle du général tout-puissant et conquérant. Ici plus de ces mouvements limités autour d'une place, de ces batailles classiques où la cavalerie était aux ailes, l'infanterie au centre : les mouvements ont les proportions des empires à frapper, et les batailles la physionomie exacte du lieu où elles sont livrées. Les batailles ressemblent, en la surpassant, à celle de Leuthen ; et quant aux mouvements, ils ont une bien autre portée que ceux de Frédéric, courant hors d'haleine de Breslau à Francfort-sur-l'Oder, de Francfort-sur-l'Oder à Erfurt, sans jamais frapper le coup décisif qui aurait terminé la guerre. Non pas qu'il ne faille admirer l'activité, la constance, la ténacité de Frédéric, bien digne de son surnom de grand ! Il est vrai néanmoins que le général français, ajoutant à l'audace de la Révolution la sienne, étudiant les grands linéaments du sol comme jamais on ne l'avait fait avant lui, était arrivé à une étendue, à une justesse de mouvements telles, que ses coups étaient à la fois sûrs et décisifs, et en quelque sorte sans appel ! L'art, on peut le dire, avait atteint ses dernières limites.

Malheureusement ces succès prodigieux devaient corrompre non le général, chaque jour plus consommé dans son art, mais le politique, lui persuader que tout était possible, le conduire tantôt en Espagne, tantôt en Russie, avec des armées affaiblies par leur renouvellement trop rapide, et à travers des difficultés sans cesse accrues, d'abord par la distance qui n'était pas moindre que celle de Cadix à Moscou, ensuite par le climat qui était tour à tour celui de l'Afrique ou de la Sibérie, ce qui forçait les hommes à passer de quarante degrés de chaleur à trente degrés de froid, différences extrêmes que la vie animale ne saurait supporter. Au milieu de pareilles témérités, le plus grand, le plus parfait des capitaines devait succomber !

Aussi beaucoup de juges de Napoléon qui, sans être jamais assez sévères pour sa politique, le sont beaucoup trop pour ses opérations militaires, lui ont-ils reproché d'être le général des succès, non celui des revers, de savoir envahir, de ne savoir pas défendre, d'être le premier dans la guerre offensive, le dernier dans la guerre défensive, ce qu'ils résument par ce mot, que Napoléon *ne sut jamais faire une retraite !* C'est là, selon nous, un jugement erroné.

Lorsque dans l'enivrement du succès, Napoléon se portait à des distances comme celle de Paris à Moscou, et sous un climat où le froid dépassait trente degrés, il n'y avait plus de retraite possible, et Moreau, qui opéra l'admirable retraite de Bavière en 1800, n'eût certainement pas ramené intacte l'armée française de Moscou à Varsovie. Quand des désastres comme celui de 1812 se produisaient, ce n'était plus une de

ces alternatives de la guerre qui vous obligent tantôt à avancer, tantôt à reculer, c'était tout un édifice qui s'écroulait sur la tête de l'audacieux qui avait voulu l'élever jusqu'au ciel. Les armées, poussées au dernier degré d'exaltation pour aller jusqu'à Moscou, se trouvant surprises tout à coup par un climat destructeur, se sentant à des distances immenses, sachant les peuples révoltés sur leurs derrières, tombaient dans un abattement proportionné à leur enthousiasme, et aucune puissance ne pouvait plus les maintenir en ordre. Ce n'était pas une retraite faisable que le chef ne savait pas faire, c'était l'édifice de la monarchie universelle qui s'écroulait sur la tête de son téméraire auteur!

Mais on ne serait pas général si on ne l'était dans l'adversité comme dans la prospérité, car la guerre est une telle suite d'alternatives heureuses ou malheureuses, que celui qui ne saurait pas suffire aux unes comme aux autres, ne pourrait pas commander une armée quinze jours. Or, lorsque le général Bonaparte assailli par les Autrichiens en novembre 1796, au milieu des fièvres du Mantouan, n'ayant guère plus de dix mille hommes à mettre en ligne, se jetait dans les marais d'Arcole pour y annuler la puissance du nombre, il faisait preuve d'une fermeté et d'une fertilité d'esprit dans les circonstances difficiles qui certainement n'ont pas beaucoup d'exemples. Lorsqu'en 1809, à l'époque où la série des grandes fautes politiques était commencée, il se trouvait à Essling acculé au Danube, privé de tous ses ponts par une crue extraordinaire du fleuve, et se repliait dans l'île de Lobau avec un sang-froid imperturbable, il ne montrait pas moins de solidité dans les revers. Sans doute la résistance à Essling même fut le prodige de Lannes qui y mourut, de Masséna qui y serait mort si Dieu ne l'avait fait aussi heureux qu'il était tenace; mais la fermeté de Napoléon qui, au milieu de Vienne émue, de tous nos généraux démoralisés, découvrait des ressources où ils n'en voyaient plus, et adoptait le plan ferme et patient au moyen duquel la victoire fut ramenée sous nos drapeaux à Wagram, cette fermeté, tant admirée de Masséna, appartenait bien à Napoléon, et ce moment offrit certainement l'une des extrémités de la guerre les plus grandes et les plus glorieusement traversées, dont l'histoire des nations ait conservé le souvenir.

Enfin, pour donner tout de suite la preuve la plus décisive, la campagne de 1814, où Napoléon avec une poignée d'hommes, les uns usés, les autres n'ayant jamais vu le feu, tint tête à l'Europe entière, non pas en battant en retraite, mais en profitant des faux mouvements de l'ennemi pour le ramener en arrière par des coups terribles, est un bien autre exemple de fécondité de ressources, de présence d'esprit, de fermeté indomptable dans une situation désespérée. Sans doute Napoléon ne faisait pas la guerre défensive, comme la plupart des généraux, en se

retirant méthodiquement d'une ligne à une autre, défendant bien la première, puis la seconde, puis la troisième, et ne parvenant ainsi qu'à gagner du temps, ce qui n'est pas à dédaigner, mais ce qui ne suffit pas pour terminer heureusement une crise : il faisait la guerre défensive comme l'offensive; il étudiait le terrain, tâchait d'y prévoir la manière d'agir de l'ennemi, de le surprendre en faute et de l'accabler, ce qu'il fit contre Blucher et Schwarzenberg en 1814, et ce qui eût assuré son salut, si tout n'avait été usé autour de lui, hommes et choses.

S'il ne fut pas à proprement parler le général des retraites, parce qu'il pensait comme Frédéric que la meilleure défensive était l'offensive, il se montra dans les guerres malheureuses aussi grand que dans les guerres heureuses. Dans les unes comme dans les autres il conserva le même caractère de vigueur, d'audace, de promptitude à saisir le point où il fallait frapper, et s'il succomba, ce ne fut pas, nous le répétons, le militaire qui succomba en lui, ce fut le politique qui avait entrepris l'impossible, en voulant vaincre l'invincible nature des choses.

Dans l'organisation des armées, Napoléon ne fut pas moins remarquable que dans la direction générale des opérations, et dans les batailles.

Ainsi avant lui les généraux de la République distribuaient leurs armées en divisions composées de toutes armes, infanterie, artillerie, cavalerie, et se réservaient tout au plus une division non engagée, composée elle-même comme les autres, afin de parer aux coups imprévus. Chacun des lieutenants livrait à lui seul une bataille isolée, et le rôle du général en chef consistait à secourir celui d'entre eux qui en avait besoin. On pouvait éviter ainsi des défaites, gagner même des batailles, mais jamais de ces batailles écrasantes, à la suite desquelles une puissance était réduite à déposer les armes. Avec la personne de Napoléon, l'organisation des corps d'armée devait changer, et changer de manière à laisser dans les mains de celui qui dirigeait tout le moyen de tout décider.

En effet, son armée était divisée en corps dont l'infanterie était le fond, avec une portion d'artillerie pour la soutenir, et une portion de cavalerie pour l'éclairer. Mais, indépendamment de l'infanterie de la garde qui était sa réserve habituelle, il s'était ménagé des masses de cavalerie et d'artillerie, qui étaient comme la foudre qu'il gardait pour la lancer au moment décisif. A Eylau l'infanterie russe paraissant inébranlable, il lançait sur elle soixante escadrons de dragons et de cuirassiers, et y ouvrait ainsi une brèche qui ne se refermait plus. A Wagram, Bernadotte ayant laissé percer notre ligne, il arrêtait avec cent bouches à feu le centre victorieux de l'archiduc Charles, et rétablissait le combat que Davout terminait en enlevant le plateau de Wagram. C'est pour cela qu'indépendamment de la garde il avait composé deux réserves, l'une de

grosse cavalerie, l'autre d'artillerie à grande portée, lesquelles étaient dans sa main la massue d'Hercule. Mais pour la massue il faut la main d'Hercule, et avec un général moindre que Napoléon, cette organisation aurait eu l'inconvénient de priver souvent des lieutenants habiles d'armes spéciales dont ils auraient su tirer parti, pour les concentrer dans les mains d'un chef incapable de s'en servir. Aussi presque tous les généraux de l'armée républicaine du Rhin, habitués à agir chacun de leur côté d'une manière presque indépendante, et à réunir dès lors une portion suffisante de toutes les armes, regrettaient l'ancienne composition, ce qui revient à dire qu'ils regrettaient un état de choses qui leur laissait plus d'importance à la condition de diminuer les résultats d'ensemble.

Mais l'organisation ne consiste pas seulement à bien distribuer les diverses parties d'une armée, elle consiste à la recruter, à la nourrir. Sous ce rapport, l'art que Napoléon déploya pour porter les conscrits de leur village aux bords du Rhin, des bords du Rhin à ceux de l'Elbe, de la Vistule, du Niémen, les réunissant dans des dépôts, les surveillant avec un soin extrême, ne les laissant presque jamais échapper, et les menant ainsi par la main jusqu'au champ de bataille, cet art fut prodigieux. Il consistait dans une mémoire des détails infaillible, dans un discernement profond des négligences ou des infidélités des agents subalternes, dans une attention continuelle à les réprimer, dans une force de volonté infatigable, dans un travail incessant qui remplissait souvent ses nuits, quand le jour avait été passé à cheval. Et malgré tous ces efforts, les routes étaient souvent couvertes de soldats débandés, mais qui n'attestaient qu'une chose, c'est la violence qu'on faisait à la nature, en portant des hommes des bords du Tage à ceux du Volga!

A ces tâches si diverses du général en chef il faut souvent en joindre une autre, c'est celle de dompter les éléments, pour franchir des montagnes neigeuses, des fleuves larges et violents, et parfois la mer elle-même. L'antiquité a légué à l'admiration du monde le passage des Pyrénées et des Alpes par Annibal, et il est certain que les hommes n'ont rien fait de plus grand, peut-être même d'aussi grand. La traversée du Saint-Bernard, le transport de l'armée d'Égypte à travers les flottes anglaises, les préparatifs de l'expédition de Boulogne, enfin le passage du Danube à Wagram, sont de grandes opérations que la postérité n'admirera pas moins. La dernière surtout sera un éternel sujet d'étonnement. La difficulté consistant en cette occasion à aller chercher l'armée autrichienne au delà du Danube pour lui livrer bataille, et à traverser ce large fleuve avec cent cinquante mille hommes en présence de deux cent mille autres, qui nous attendaient pour nous précipiter dans les flots, sans qu'on pût les éviter en se portant au-dessus ou au-dessous de Vienne, car dans le premier cas on se serait trop avancé, et dans le se-

cond on eût rétrogradé, cette difficulté fut surmontée d'une manière merveilleuse. En trois heures, 150 mille hommes, 500 bouches à feu, avaient passé devant l'ennemi stupéfait, qui ne songeait à nous combattre que lorsque nous avions pris pied sur la rive gauche, et que nous étions en mesure de lui tenir tête. Le passage du Saint-Bernard, si extraordinaire qu'il soit, est loin d'égaler le passage des Alpes par Annibal; mais le passage du Danube en 1809 égale toutes les opérations tentées pour vaincre la puissance combinée de la nature et des hommes, et restera un phénomène de prévoyance profonde dans le calcul, et d'audace tranquille dans l'exécution.

Enfin on ne dirait pas tout sur le génie militaire de Napoléon, si on n'ajoutait qu'aux qualités les plus diverses de l'intelligence il joignit l'art de dominer les hommes, de leur communiquer ses passions, de les subjuguer comme un grand orateur subjugue ses auditeurs, tantôt de les retenir, tantôt de les lancer, tantôt enfin de les ranimer s'ils étaient ébranlés, et toujours enfin de les tenir en main, comme un habile cavalier tient en main un cheval difficile. Il ne lui manqua donc aucune partie de l'esprit et du caractère nécessaires au véritable capitaine, et on peut soutenir que si Annibal n'avait existé, il n'aurait probablement pas d'égal.

Ainsi, résumant ce que nous avons dit des progrès de la grande guerre, nous répéterons que deux hommes la portèrent au plus haut degré dans l'antiquité, Annibal et César; que César cependant, restreint par les habitudes du campement, y montra moins de hardiesse de mouvements, de fécondité de combinaisons, d'opiniâtreté dans toutes les fortunes qu'Annibal; qu'au moyen âge Charlemagne, chef d'empire admirable, ne nous donne pas néanmoins l'idée vraie du grand capitaine, parce que l'art était trop grossier de son temps; qu'alors l'homme de guerre fut presque toujours à cheval, et à peine aidé de quelques archers; qu'avec le développement des classes moyennes au sein des villes l'infanterie commença, qu'elle se montra d'abord dans les montagnes de la Suisse, puis dans les villes allemandes, italiennes, hollandaises; que, la poudre ayant renversé les murailles saillantes, les villes enfoncèrent leurs défenses en terre; qu'alors un art subtil, celui de la fortification moderne, prit naissance; qu'autour des villes à prendre ou à secourir, la guerre savante et hardie, la grande guerre, en un mot, reparut dans le monde; que les Nassau en furent les premiers maîtres, qu'ils y déployèrent d'éminentes qualités et une constance demeurée célèbre, que néanmoins enchaînée autour des places, elle resta timide encore; qu'une lutte sanglante s'étant engagée au Nord entre les protestants et les catholiques, laquelle dura trente ans, Gustave-Adolphe, opposant un peuple brave et solide à la cavalerie polonaise, fit faire de nouveaux progrès à l'infanterie; qu'entraîné en Alle-

magne, il rendit la guerre plus hardie, et la laissa moins que les Nassau circonscrite autour des places; qu'en France, Condé, heureux mélange d'esprit et d'audace, manifesta le premier le vrai génie des batailles, Turenne, celui des grands mouvements; que cependant l'infanterie partagée en mousquetaires et piquiers n'était pas manœuvrière; que Vauban, en lui donnant le fusil à baïonnette, permit de la placer sur trois rangs; que le prince d'Anhalt-Dessau, chargé de l'éducation de l'armée prussienne, constitua le bataillon moderne qui fournit beaucoup de feux en leur offrant peu de prise; que Frédéric, prenant cet instrument en main et ayant à lutter aux frontières de la Silésie et de la Bohême, changea l'ordre de bataille classique, et le premier adapta les armes au terrain; qu'obligé de tenir tête tantôt aux Autrichiens, tantôt aux Russes, tantôt aux Français, il élargit le cercle des grandes opérations, et fut ainsi dans l'art de la guerre l'auteur de deux progrès considérables; qu'après lui vint la Révolution française, laquelle, n'ayant que des masses populaires à opposer à l'Europe coalisée, résista par le nombre et l'élan aux vieilles armées; que l'infanterie, expression du développement des peuples, prit définitivement sa place dans la tactique moderne, sans que les armes savantes perdissent la leur; qu'enfin un homme extraordinaire, à l'esprit profond et vaste, au caractère audacieux comme la Révolution française dont il sortait, porta l'art de la grande guerre à sa perfection en méditant profondément sur la configuration géographique des pays où il devait opérer, en choisissant toujours bien le point où il fallait se placer pour frapper des coups décisifs, en joignant à l'art des mouvements généraux celui de bien combattre sur chaque terrain, en cherchant toujours ou dans le sol ou dans la situation de l'ennemi l'occasion de ses grandes batailles, en n'hésitant jamais à les livrer, parce qu'elles étaient la conséquence de ses mouvements généraux, en s'y prenant si bien en un mot que chacune d'elles renversait un empire, ce qui amena malheureusement chez lui la plus dangereuse des ivresses, celle de la victoire, le désir de la monarchie universelle, et sa chute, de manière que ce sage législateur, cet habile administrateur, ce grand capitaine, fut à cause même de toutes ses supériorités très-mauvais politique, parce que perdant la raison au sein de la victoire, il alla de triomphe en triomphe finir dans un abîme.

Maintenant, si on le compare aux grands hommes, ses émules, non plus sous le rapport spécial de la guerre, mais sous un rapport plus général, celui de l'ensemble des talents et de la destinée, le spectacle devient plus vaste, plus moral, plus instructif. Si, en effet, on s'attache au bruit, à l'importance des événements, à l'émotion produite chez les hommes, à l'influence exercée sur le monde, il faut, pour lui trouver des pareils, aller chercher encore Alexandre, Annibal, César, Charlemagne, Frédéric,

et en plaçant sa physionomie à côté de ces puissantes figures, on parvient à s'en faire une idée à la fois plus précise et plus complète.

Alexandre héritant de l'armée de son père, nourri du savoir des Grecs, passionné pour leurs applaudissements, se jette en Asie, ne trouve à combattre que la faiblesse persane, et marche devant lui jusqu'à ce qu'il rencontre les limites du monde alors connu. Si ses soldats ne l'arrêtaient, il irait jusqu'à l'océan Indien. Obligé de revenir, il n'a qu'un désir, c'est de recommencer ses courses aventureuses. Ce n'est pas à sa patrie qu'il songe, laquelle n'a que faire de tant de conquêtes ; c'est à la gloire d'avoir parcouru l'univers en vainqueur. Sa passion c'est sa renommée, reconnue, applaudie à Athènes. Généreux et même bon, il tue son ami Clitus, ses meilleurs lieutenants, Philotas et Parménion, parce que leur langue imprudente a touché à sa gloire. La renommée, voilà son but, but le plus vain entre tous ceux qu'ont poursuivis les grands hommes, et tandis qu'après avoir laissé reposer son armée il va de nouveau courir après ce but unique de ses travaux, enivré des délices de l'Asie, il meurt sur la pourpre et dans le vin. Il a séduit la postérité par sa grâce héroïque, mais il n'y a pas une vie plus inutilement bruyante que la sienne, car il n'a point porté la civilisation grecque au delà de l'Ionie et de la Syrie où elle régnait déjà, et a laissé le monde grec dans l'anarchie, et apte uniquement à recevoir la conquête romaine. Moralement on aimerait mieux être le sage et habile Philopœmen, qui ne fit pas tout ce bruit, mais qui prolongea de quelques jours l'indépendance de la Grèce.

A côté de cette vie à la fois si pleine et si vide, voici la vie la plus vaste, la plus sérieuse, la plus énergique qui fut jamais : c'est celle d'Annibal. Ce mortel à qui Dieu dispensa tous les dons de l'intelligence et du caractère, et le plus propre aux grandes choses qu'on eût jamais vu, était sorti d'une famille de vieux capitaines, tous morts les armes à la main pour défendre Carthage. Son âme était une espèce de métal forgé dans le foyer ardent des haines que Rome excitait autour d'elle. A neuf ans il quitte Carthage avec son père, et va où allaient tous les siens, vivre et mourir en combattant contre les Romains. Ses jeux sont la guerre. Enfant, il couche sur les champs de bataille, se fait un corps insensible à la douleur, une âme inaccessible à la crainte, un esprit qui voit clair dans le tumulte des combats comme d'autres dans le plus parfait repos. Son père étant mort, son beau-frère aussi, l'un et l'autre les armes à la main, l'armée carthaginoise le demande pour chef à vingt-deux ans, et l'impose pour ainsi dire au sénat de Carthage, jaloux de la glorieuse famille des Barca. Il prend le commandement de cette armée, la fait à son image, c'est-à-dire pleine à la fois d'audace, de constance, et surtout de haine contre les Romains, la mène à travers l'Europe, inconnue alors comme l'est aujourd'hui le centre de l'Afrique, ose franchir

les Pyrénées, puis les Alpes, avec quatre-vingt mille hommes dont il perd les deux tiers dans ce trajet extraordinaire, et, dirigé par cette pensée profonde que c'est à Rome même qu'il faut combattre Rome, vient soulever contre elle ses sujets italiens mal soumis. Il fond sur les généraux romains, les force à sortir de leur camp en piquant la bravoure de l'un, la vanité de l'autre, les accable successivement, et triompherait de tous s'il ne rencontrait enfin un adversaire digne de lui, Fabius, qui veut qu'on oppose à ce géant non pas les batailles, où il est invincible, mais la vraie vertu de Rome, la persévérance. Annibal s'apercevant qu'il s'est trompé en comptant sur les Gaulois, bouillants mais inconstants comme tous les barbares, sentant Rome imprenable, va au midi de l'Italie, où se trouvait une riche civilisation, consistant en villes toutes gouvernées à l'image de Rome, c'est-à-dire par des sénats que le peuple jalousait. Il renverse partout le parti aristocratique, quoique aristocrate lui-même, donne le pouvoir au parti démocratique, fait de Capoue le centre de son empire, et ne s'endort point, comme on l'a dit, dans des délices qu'il ne sait pas goûter, mais repose, refait son armée amaigrie, amasse pour elle seule les richesses du pays, et abandonné de sa lâche nation, appelant le monde entier à son aide, étendant la guerre à la Grèce, à l'Asie, il détruit sans cesse les forces envoyées contre lui, se maintient douze ans dans sa conquête, au point de faire considérer aux Romains sa présence en Italie comme un mal sans remède. Mais un jour arrive, où les Romains à leur tour portant la guerre sous les murs de Carthage, il est rappelé, lutte avec une armée détruite contre l'armée romaine reconstituée, et sa fortune déjà ancienne est vaincue par une fortune naissante, celle de Scipion, suivant l'ordinaire succession des choses humaines. Rentré dans sa patrie, il essaye de la réformer pour la rendre capable de recommencer la lutte contre les Romains. Dénoncé par ceux dont il attaquait les abus, il fuit en Orient, essaye d'y réveiller la faiblesse des Antiochus, y est suivi par la haine de Rome, et quand il ne peut plus lutter avale le poison, et meurt le dernier de son héroïque famille, car tous ont succombé comme lui à la même œuvre, œuvre sainte, celle de la résistance à la domination étrangère. En contemplant cet admirable mortel, doué de tous les génies, de tous les courages, on cherche une faiblesse, et on ne sait où la trouver. On cherche une passion personnelle, les plaisirs, le luxe, l'ambition, et on n'en trouve qu'une, la haine des ennemis de son pays. Le Romain Tite-Live l'accuse d'avarice et de cruauté. Annibal amassa en effet des richesses immenses, sans jamais jouir d'aucune, et les employa toutes à payer son armée, laquelle, composée de soldats stipendiés, est la seule armée mercenaire qui ne se soit jamais révoltée, contenue qu'elle était par son génie et par la sage distribution qu'il lui faisait des fruits de la victoire. Il envoya à Carthage, il est vrai, plusieurs

boisseaux d'anneaux de chevaliers romains immolés par l'épée carthaginoise, mais on ne cite pas un seul acte de barbarie hors du champ de bataille. Les reproches de l'historien romain sont donc des louanges, et ce que la postérité a dit, ce que les générations les plus reculées répéteront, c'est qu'il offrit le plus noble spectacle que puissent donner les hommes : celui du génie exempt de tout égoïsme, et n'ayant qu'une passion, le patriotisme, dont il est le glorieux martyr.

Voici un autre martyr, non du patriotisme, mais de l'ambition, rare mortel, rempli de séduction, mais chargé de vices, et coupable d'affreux attentats contre la constitution de son pays : ce mortel est César, le troisième des hommes prodiges de l'antiquité. Né avec tous les talents, brave, fier, éloquent, élégant, prodigue et toujours simple, mais sans le moindre souci du bien ou du mal, il n'a qu'une pensée, c'est de réussir là où Sylla et Marius ont échoué, c'est-à-dire de devenir le maître de son pays. Alexandre a voulu conquérir le monde connu; Annibal a voulu empêcher la conquête de sa patrie; César, dans cette Rome qui a presque conquis l'univers, ne veut conquérir qu'elle-même. Il y emploie tous les arts, même les plus vils, la cruauté exceptée, non par bonté de cœur, mais par profondeur de calcul, et pour ne pas rappeler les proscriptions de Marius et de Sylla aux imaginations épouvantées. Il veut être édile, préteur, pontife, et contracte des dettes immenses pour acheter les suffrages de ses concitoyens. Il corrompt les femmes, les maris, comme il a cherché à corrompre le peuple. A tous les moyens de corruption il veut ajouter les séductions les plus élevées de l'esprit, et devient le plus parfait des orateurs romains. Délice et scandale de Rome, bientôt il n'y peut plus vivre. Il coalise alors l'avare Crassus, le vaniteux Pompée dont il gouverne la faiblesse, et se fait attribuer les Gaules, seule contrée où il reste quelque chose à conquérir dans les limites naturellement assignables à l'empire romain. Il conquiert non pour agrandir sa patrie, qui n'en a guère besoin, mais pour se créer des soldats dévoués, pour acquérir des richesses, et payer ainsi ses dettes et celles de ses avides partisans. Guerroyant l'été, intriguant l'hiver, il mène de ses quartiers de Milan la vanité de Pompée, l'avarice de Crassus, domine dix ans de la sorte les affaires romaines, et enfin lorsque Crassus mort en Asie il n'y a plus personne entre lui et Pompée pour amortir le choc des ambitions, il essaye d'abord de la ruse pour retarder une lutte dont il sent le péril, puis ne pouvant plus l'éviter, franchit le Rubicon, marche contre Pompée dont les légions étaient en Espagne, le pousse d'Italie en Épire, abandonne alors, comme il l'a dit si grandement, *un général sans armée pour courir à une armée sans général*, va dissoudre en Espagne les légions de Pompée que commandait Afranius, retourne ensuite en Épire, lutte contre Pompée lui-même, et termine à Pharsale la querelle de la

suprême puissance. Il lui reste en Afrique, en Espagne, les débris du parti de Pompée à détruire; il les détruit, vient triompher à Rome de tous ses ennemis, et y fonde cette grande chose qu'on appelle l'empire romain, mais se fait assassiner par les républicains pour avoir voulu trop tôt mettre le nom sur la chose. Dans cette vie, tous les moyens sont pervers comme le but, et il faut cependant reconnaître à César un mérite, c'est d'avoir voulu à la république substituer l'empire, non par le sang comme Sylla ou Marius, mais par la corruption qui allait aux mœurs de Rome, et par l'esprit qui allait à son génie; et le trait particulier de ce personnage extraordinaire, grand politique, grand orateur, grand guerrier, grand débauché surtout, et clément enfin sans bonté, sera toujours d'avoir été le mortel le plus complet qui ait paru sur la terre.

Maintenant pour trouver de tels hommes, il faut tourner bien des fois les feuillets du vaste livre de l'histoire, il faut passer à travers bien des siècles, et arriver au neuvième, où, entre le monde ancien et le monde moderne, apparait Charlemagne!

Certes, qu'au sein de la civilisation, de son savoir si varié, si attrayant, si fécond, où le goût du savoir nait du savoir même, on trouve des mortels épris des lettres et des sciences, les aimant pour elles-mêmes et pour leur utilité, comprenant que c'est par elles que tout marche, le vaisseau sur les mers, le char sur les routes, que c'est par elles que la justice règne et que la force appuie la justice, que c'est par elles enfin que la société humaine est à la fois belle, attrayante, douce et sûre à habiter, c'est naturel et ce n'est pas miracle! Quels yeux, après avoir vu la lumière, ne l'aimeraient point? Mais qu'au sein d'une obscurité profonde, un œil qui n'a jamais connu la lumière, la pressente, l'aime, la cherche, la trouve, et tâche de la répandre, c'est un prodige digne de l'admiration et du respect des hommes. Ce prodige, c'est Charlemagne qui l'offrit à l'univers!

Barbare né au milieu de barbares qui avaient cependant reçu par le clergé quelques parcelles de la science antique, il s'éprit avec la plus noble ardeur de ce que nous appelons la civilisation, de ce qu'il appelait d'un autre nom, mais de ce qu'il aimait autant que nous, et par les mêmes motifs. A cette époque, la civilisation c'était le christianisme. Être chrétien alors c'était être vraiment philosophe, ami du bien, de la justice, de la liberté des hommes. Par toutes ces raisons, Charlemagne devint un chrétien fervent, et voulut faire prévaloir le christianisme dans le monde barbare, livré à la force brutale et au plus grossier sensualisme. A l'intérieur de cette France inculte et sans limites définies, le Nord-est, ou *Austrasie*, était en lutte avec le Sud-ouest, ou *Neustrie*, l'un et l'autre avec le Midi, ou *Aquitaine*. Au dehors cette France était menacée de nouvelles invasions par les barbares du Nord appelés Saxons, par les

barbares du Sud appelés Arabes, les uns et les autres païens ou à peu près. Si une main ferme ne venait opposer une digue, soit au Nord, soit au Midi, l'édifice des Francs à peine commencé pouvait s'écrouler, tous les peuples pouvaient être jetés encore une fois les uns sur les autres, le torrent des invasions pouvait déborder de nouveau, et emporter les semences de civilisation à peine déposées en terre. Charlemagne, dont l'aïeul et le père avaient commencé cette œuvre de consolidation, la reprit et la termina. Grand capitaine, on ne saurait dire s'il le fut, s'il lui était possible de l'être dans ce siècle. Le capitaine de ce temps était celui qui, la hache d'armes à la main, comme Pepin, comme Charles Martel, se faisait suivre de ses gens de guerre en les conduisant plus loin que les autres à travers les rangs pressés de l'ennemi. Élevé par de tels parents, Charlemagne n'était sans doute pas moins vaillant qu'eux; mais il fit mieux que de combattre en soldat à la tête de ses grossiers soldats, il dirigea pendant cinquante années, dans des vues fermes, sages, fortement arrêtées, leur bravoure aveugle. Il réunit sous sa main l'Austrasie, la Neustrie, l'Aquitaine, c'est-à-dire la France, puis refoulant les Saxons au Nord, les poursuivant jusqu'à ce qu'il les eût faits chrétiens, seule manière alors de les civiliser et de désarmer leur férocité, refoulant au Sud les Sarrasins sans prétention de les soumettre, car il aurait fallu pousser jusqu'en Afrique, s'arrêtant sagement à l'Èbre, il fonda, soutint, gouverna un empire immense, sans qu'on pût l'accuser d'ambition désordonnée, car en ce temps-là il n'y avait pas de frontières, et si cet empire trop étendu pour le génie de ses successeurs ne pouvait rester sous une seule main, il resta du moins sous les mêmes lois, sous la même civilisation, quoique sous des princes divers, et devint tout simplement l'Europe. Maintenant pendant près d'un demi-siècle ce vaste empire par la force appliquée avec une persévérance infatigable, il se consacra pendant le même temps à y faire régner l'ordre, la justice, l'humanité, comme on pouvait les entendre alors, en y employant tantôt les assemblées nationales qu'il appelait deux fois par an autour de lui, tantôt le clergé qui était son grand instrument de civilisation, et enfin ses représentants directs, ses fameux *missi dominici,* agents de son infatigable vigilance. Sachant que les bonnes lois sont nécessaires, mais que sans l'éducation les mœurs ne viennent pas appuyer les lois, il créa partout des écoles où il fit couler non pas le savoir moderne, mais le savoir de cette époque, car de ces fontaines publiques il ne pouvait faire couler que les eaux dont il disposait. Joignant à ces laborieuses vertus quelques faiblesses qui tenaient pour ainsi dire à l'excellence de son cœur, entouré de ses nombreux enfants, établi dans ses palais qui étaient de riches fermes, y vivant en roi doux, aimable autant que sage et profond, il fut mieux qu'un conquérant, qu'un capitaine, il fut le modèle accompli du chef d'empire,

aimant les hommes, méritant d'en être aimé, constamment appliqué à leur faire du bien, et leur en ayant fait plus peut-être qu'aucun des souverains qui ont régné sur la terre. Après ces terribles figures des Alexandre, des César qui ont bouleversé le monde, beaucoup plus pour y répandre leur gloire que pour y répandre le bien, avec quel plaisir on contemple cette figure bienveillante, majestueuse et sereine, toujours appliquée ou à l'étude ou au bonheur des hommes, et où n'apparait qu'un seul chagrin, mais à la fin de ses jours, celui d'entrevoir les redoutables esquifs des Normands, dont il prévoit les ravages sans avoir le temps de les réprimer. Tant il y a qu'aucune carrière ici-bas n'est complète, pas même la plus vaste, la plus remplie, qu'aucune vie n'est heureuse jusqu'à son déclin, celle même qui a le plus mérité de l'être !

En descendant vers les temps modernes, on ne rencontre plus de ces figures colossales, soit que la proximité diminue les prestiges, soit que le monde en se régularisant laisse moins de place aux existences extraordinaires! Charles-Quint, avec sa profondeur et sa tristesse, Henri IV, avec sa séduction et sa fine politique, les Nassau, avec leur constance, Gustave-Adolphe, vainqueur avec si peu de soldats de l'Empire germanique, Cromwell, assassin de son roi et dominateur de la révolution anglaise, Louis XIV, avec sa majesté et son bon sens, ne s'élèvent pas à la hauteur des glorieuses figures que nous avons essayé de peindre. Il faut arriver à deux hommes, Frédéric et Napoléon, que le double éclat de l'esprit et du génie militaire place, le premier assez près, le second tout à fait au niveau des grands hommes de l'antiquité. Frédéric, sceptique, railleur, chef couronné des philosophes du dix-huitième siècle, contempteur de tout ce qu'il y a de plus respectable au monde, se moquant de ses amis mêmes, prédestiné en quelque sorte pour braver, insulter, humilier l'orgueil de la maison d'Autriche et du vieil ordre de choses qu'elle représentait, osant au sein de l'Europe bien assise, où les places étaient si difficiles à changer, osant, disons-nous, entreprendre de créer une puissance nouvelle, ayant eu l'honneur d'y réussir en luttant à lui seul contre tout le continent, grâce il est vrai à la frivolité des cours de France et de Russie, grâce aussi à l'esprit étroit de la cour d'Autriche, et après avoir fait vingt ans la guerre, maintenant par la politique la plus profonde la paix du continent, jusqu'à partager audacieusement la Pologne sans être obligé de tirer un coup de canon, Frédéric est une figure originale et saisissante, à laquelle cependant il manque la grandeur bien que les grandes actions n'y manquent pas, soit parce que Frédéric après tout n'a fait que changer la proportion des forces dans l'intérieur de la Confédération germanique, soit parce que cette figure railleuse n'a point la dignité sérieuse qui impose aux hommes!

La grandeur! ce n'est pas ce qui manque à celui qui lui a succédé et

l'a surpassé dans l'admiration et le ravage du monde! Il était réservé à la Révolution française, appelée à changer la face de la société européenne, de produire un homme qui attirerait autant les regards que Charlemagne, César, Annibal et Alexandre. A celui-là ce n'est ni la grandeur du rôle, ni l'immensité des bouleversements, ni l'éclat, l'étendue, la profondeur du génie, ni le sérieux d'esprit qui manquent pour saisir, attirer, maîtriser l'attention du genre humain! Ce fils d'un gentilhomme corse, qui vient demander à l'ancienne royauté l'éducation dispensée dans les écoles militaires à la noblesse pauvre, qui, à peine sorti de l'école, acquiert dans une émeute sanglante le titre de général en chef, passe ensuite de l'armée de Paris à l'armée d'Italie, conquiert cette contrée en un mois, attire à lui et détruit successivement toutes les forces de la coalition européenne, lui arrache la paix de Campo-Formio, et déjà trop grand pour habiter à côté du gouvernement de la République, va chercher en Orient des destinées nouvelles, passe avec cinq cents voiles à travers les flottes anglaises, conquiert l'Égypte en courant, songe alors à envahir l'Inde en suivant la route d'Alexandre, puis ramené tout à coup en Occident par le renouvellement de la guerre européenne, après avoir essayé d'imiter Alexandre, imite et égale Annibal en franchissant les Alpes, écrase de nouveau la coalition et lui impose la belle paix de Lunéville, ce fils du pauvre gentilhomme corse a déjà parcouru à trente ans une carrière bien extraordinaire! Devenu quelque temps pacifique, il jette par ses lois les bases de la société moderne, puis se laisse emporter à son bouillant génie, s'attaque de nouveau à l'Europe, la soumet en trois journées, Austerlitz, Iéna, Friedland, abaisse et relève les empires, met sur sa tête la couronne de Charlemagne, voit les rois lui offrir leur fille, choisit celle des Césars, dont il obtient un fils qui semble destiné à porter la plus brillante couronne de l'univers, de Cadix se porte à Moscou, succombe dans la plus grande catastrophe des siècles, refait sa fortune, la défait de nouveau, est confiné dans une petite île, en sort avec quelques centaines de soldats fidèles, reconquiert en vingt jours le trône de France, lutte de nouveau contre l'Europe exaspérée, succombe pour la dernière fois à Waterloo, et après avoir soutenu des guerres plus grandes que celles de l'empire romain, s'en va, né dans une île de la Méditerranée, mourir dans une île de l'Océan, attaché comme Prométhée sur un rocher par la haine et la peur des rois, ce fils du pauvre gentilhomme corse a bien fait dans le monde la figure d'Alexandre, d'Annibal, de César, de Charlemagne! Du génie il en a autant que ceux d'entre eux qui en ont le plus; du bruit il en a fait autant que ceux qui ont le plus ébranlé l'univers; du sang, malheureusement il en a versé plus qu'aucun d'eux. Moralement il vaut moins que les meilleurs de ces grands hommes, mais mieux que les plus mauvais.

Son ambition est moins vaine que celle d'Alexandre, moins perverse que celle de César, mais elle n'est pas respectable comme celle d'Annibal, qui s'épuise et meurt pour épargner à sa patrie le malheur d'être conquise. Son ambition est l'ambition ordinaire des conquérants, qui aspirent à dominer dans une patrie agrandie par eux. Pourtant il chérit la France, et jouit de sa grandeur autant que de la sienne même. Dans le gouvernement il aime le bien, le poursuit en despote, mais n'y apporte ni la suite, ni la religieuse application de Charlemagne. Sous le rapport de la diversité des talents, il est moins complet que César, qui ayant été obligé de séduire ses concitoyens avant de les dominer, s'est appliqué à persuader comme à combattre, et sait tour à tour parler, écrire, agir, en restant toujours simple. Napoléon, au contraire, arrivé tout à coup à la domination par la guerre, n'a aucun besoin d'être orateur, et peut-être ne l'aurait jamais été quoique doué d'éloquence naturelle, parce que jamais il n'aurait pris la peine d'analyser patiemment sa pensée devant des hommes assemblés, mais il sait écrire néanmoins comme il sait penser, c'est-à-dire fortement, grandement, même avec soin, parfois est un peu déclamatoire comme la Révolution française sa mère, discute avec plus de puissance que César, mais ne narre pas avec sa suprême simplicité, son naturel exquis. Inférieur au dictateur romain sous le rapport de l'ensemble des qualités, il lui est supérieur comme militaire, d'abord par plus de spécialité dans la profession, puis par l'audace, la profondeur, la fécondité inépuisable des combinaisons, n'a sous ce rapport qu'un égal ou un supérieur (on ne saurait le dire), Annibal, car il est aussi audacieux, aussi calculé, aussi rusé, aussi fécond, aussi terrible, aussi opiniâtre que le général carthaginois, en ayant toutefois une supériorité sur lui, celle des siècles. Arrivé en effet après Annibal, César, les Nassau, Gustave-Adolphe, Condé, Turenne, Frédéric, il a pu pousser l'art à son dernier terme. Du reste, ce sont les balances de Dieu qu'il faudrait pour peser de tels hommes, et tout ce qu'on peut faire c'est de saisir quelques-uns des traits les plus saillants de leurs imposantes physionomies.

Pour nous Français, Napoléon a des titres que nous ne devons ni méconnaître ni oublier, à quelque parti que notre naissance, nos convictions ou nos intérêts nous aient attachés. Sans doute en organisant notre état social par le Code civil, notre administration par ses règlements, il ne nous donna pas la forme politique sous laquelle notre société devait se reposer définitivement, et vivre paisible, prospère et libre; il ne nous donna pas la liberté, que ses héritiers nous doivent encore; mais, au lendemain des agitations de la Révolution française, il ne pouvait nous procurer que l'ordre, et il faut lui savoir gré de nous avoir donné avec l'ordre notre état civil et notre organisation administrative. Malheureu-

sement pour lui et pour nous, il a perdu notre grandeur, mais il nous a laissé la gloire qui est la grandeur morale, et ramène avec le temps la grandeur matérielle. Il était par son génie fait pour la France, comme la France était faite pour lui. Ni lui sans l'armée française, ni l'armée française sans lui n'auraient accompli ce qu'ils ont accompli ensemble. Auteur de nos revers mais compagnon de nos exploits, nous devons le juger sévèrement, mais en lui conservant les sentiments qu'une armée doit au général qui l'a conduite longtemps à la victoire. Étudions ses hauts faits qui sont les nôtres, apprenons à son école, si nous sommes militaires l'art de conduire les soldats, si nous sommes hommes d'État l'art d'administrer les empires; instruisons-nous surtout par ses fautes, apprenons en évitant ses exemples à aimer la grandeur modérée, celle qui est possible, celle qui est durable parce qu'elle n'est pas insupportable à autrui, apprenons en un mot la modération auprès de cet homme le plus immodéré des hommes. Et, comme citoyens enfin, tirons de sa vie une dernière et mémorable leçon, c'est que, si grand, si sensé, si vaste que soit le génie d'un homme, jamais il ne faut lui livrer complétement les destinées d'un pays. Certes nous ne sommes pas de ceux qui reprochent à Napoléon d'avoir dans la journée du 18 brumaire arraché la France aux mains du Directoire, entre lesquelles peut-être elle eût péri : mais de ce qu'il fallait la tirer de ces mains débiles et corrompues, ce n'était pas une raison pour la livrer tout entière aux mains puissantes mais téméraires du vainqueur de Rivoli et de Marengo. Sans doute si jamais une nation eut des excuses pour se donner à un homme, ce fut la France lorsqu'en 1800 elle adopta Napoléon pour chef! Ce n'était pas une fausse anarchie dont on cherchait à faire peur à la nation pour l'enchainer. Hélas non! des milliers d'existences innocentes avaient succombé sur l'échafaud, dans les prisons de l'Abbaye, ou dans les eaux de la Loire. Les horreurs des temps barbares avaient tout à coup reparu au sein de la civilisation épouvantée, et même après que ces horreurs étaient déjà loin, la Révolution française ne cessait d'osciller entre les bourreaux auxquels on l'avait arrachée, et les émigrés aveugles qui voulaient la faire rétrograder à travers le sang vers un passé impossible, tandis que sur ce chaos se montrait menaçante l'épée de l'étranger! A ce moment revenait de l'Orient un jeune héros plein de génie, qui partout vainqueur de la nature et des hommes, sage, modéré, religieux, semblait né pour enchanter le monde! Jamais assurément on ne fut plus excusable de se confier à un homme, car jamais terreur ne fut moins simulée que celle qu'on fuyait, car jamais génie ne fut plus réel que celui auprès duquel on cherchait un refuge! Et cependant après quelques années, ce sage devenu fou, fou d'une autre folie que celle de quatre-vingt-treize, mais non moins désastreuse, immolait un million d'hommes sur les champs de bataille, attirait l'Europe sur la

France qu'il laissait vaincue, noyée dans son sang, dépouillée du fruit de vingt ans de victoires, désolée en un mot, et n'ayant pour refleurir que les germes de la civilisation moderne déposés dans son sein. Qui donc eût pu prévoir que le sage de 1800 serait l'insensé de 1812 et de 1813? Oui, on aurait pu le prévoir, en se rappelant que la toute-puissance porte en soi une folie incurable, la tentation de tout faire quand on peut tout faire, même le mal après le bien. Ainsi dans cette grande vie où il y a tant à apprendre pour les militaires, les administrateurs, les politiques, que les citoyens viennent à leur tour apprendre une chose, c'est qu'il ne faut jamais livrer la patrie à un homme, n'importe l'homme, n'importent les circonstances! En finissant cette longue histoire de nos triomphes et de nos revers, c'est le dernier cri qui s'échappe de mon cœur, cri sincère que je voudrais faire parvenir au cœur de tous les Français, afin de leur persuader à tous qu'il ne faut jamais aliéner sa liberté, et, pour n'être pas exposé à l'aliéner, n'en jamais abuser.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME HUITIÈME.

LIVRE CINQUANTE-QUATRIÈME.

RESTAURATION DES BOURBONS.

LIVRE CINQUANTE-CINQUIÈME.

GOUVERNEMENT DE LOUIS XVIII.

ordonnance. — En quelques mois le gouvernement, pour avoir cédé aux passions de ses amis, avait indisposé les militaires, les révolutionnaires, les prêtres assermentés, les acquéreurs de biens nationaux, la bourgeoisie. — La réunion des Chambres, animées d'un esprit monarchique et libéral, apporte un heureux tempérament à cet état de choses. — M. Durbach dénonce à la Chambre des députés l'ordonnance sur les fêtes et dimanches, et la législation qui place la presse quotidienne sous le régime de la censure. — La Chambre des députés, en condamnant le langage de M. Durbach, demande une loi sur ces deux objets. — Le Roi se rend au vœu de la Chambre; il fait présenter une loi sur la presse, mais une loi qui institue la censure. — Animation des esprits. — Goût naissant pour les discussions politiques. — Après de longs débats il est reconnu que la censure n'est pas dans la Charte, et la loi de la presse n'est admise qu'à titre de mesure temporaire. — Le Roi accepte les amendements présentés, et sanctionne la loi telle qu'elle est sortie de la Chambre des députés. — On renvoie à une commission spéciale la question des fêtes et dimanches. — Plusieurs écrits contre les ventes nationales ayant été dénoncés aux Chambres, la Chambre des députés condamne ces écrits, et confirme de nouveau et solennellement l'inviolabilité des propriétés dites nationales. — Projets de loi relatifs aux finances. — M. Louis présente le bilan financier de l'Empire. — Inexactitude de ce bilan, mais excellence des principes du ministre. — Il propose l'acquittement intégral des dettes de l'État, le maintien des impôts indirects, et la liquidation de l'arriéré au moyen d'effets temporaires, portant un intérêt de 8 pour cent. — L'opposition royaliste se prononce contre les projets du ministre, et, sans oser parler de banqueroute, veut qu'on paye les créanciers de l'État avec des rentes au pair. — Elle trouve quelque appui auprès de l'opposition libérale, qui, ne comprenant pas les projets du ministre, s'élève contre l'agiotage. — M. Louis, par son énergie et une éloquence inculte, triomphe de toutes les résistances, et fait adopter ses projets, qui deviennent l'origine du crédit en France. — Sages mesures commerciales destinées à opérer la transition de l'état de guerre à l'état de paix. — Quoique les libéraux accusent les Chambres de timidité, elles acquièrent par un mélange de modération et de fermeté le respect du gouvernement et la confiance du public. — Leurs délibérations produisent un certain apaisement. — Fête à l'hôtel de ville en l'honneur de Louis XVIII. — Les gardes du corps disputent à la garde nationale l'honneur d'entourer le Roi. — Effet de cette fête. — Défaut de direction dans l'administration de l'intérieur, par la faute de M. de Montesquiou. — Ce ministre spirituel, ayant l'art de plaire aux Chambres, malheureusement incapable de travail, ne sait ni modifier ni diriger le personnel administratif. — Les provinces livrées à elles-mêmes flottent au gré des passions locales. — Voyages des princes imaginés pour rallier les esprits aux Bourbons. — Danger de ces voyages, qui exaltent les passions au lieu de les calmer. — Voyage de M. le duc d'Angoulême en basse Normandie, en Bretagne, en Vendée et en Guyenne. — Accueil qu'il reçoit en Bretagne, et particulièrement à Nantes. — Ce prince se transporte au centre de la Vendée. — Sentiments et conduite des Vendéens du Bocage. — Bordeaux. — Changement opéré dans l'esprit de ses habitants. — Retour du prince par Angers. — Son voyage, mêlé de bien et de mal, se termine en août. — Départ de M. le comte d'Artois pour la Champagne et la Bourgogne. — Il promet de nombreux soulagements à tous les pays qui ont souffert de la guerre, prodigue les décorations, et encourage à Dijon l'intolérance de la petite église. — Son séjour et ses imprudences à Lyon. — Son arrivée à Marseille. — Enthousiasme des Marseillais. — Leur désir ardent d'obtenir la franchise de leur port. — Le comte d'Artois la leur promet, et les laisse dans un véritable état d'ivresse. — Son voyage à Nîmes, Avignon, Grenoble, Besançon. — Conduite inconvenante à l'égard de l'archevêque Lecoz. — Retour du comte d'Artois à Paris. — Son voyage n'a produit que du mal sans mélange de bien. — Voyage de M. le duc de Berry dans les provinces frontières. — Ce prince irrité de l'opposition qu'il rencontre dans l'armée se livre à des emportements fâcheux. — Après un moment d'apaisement en août, les passions sont réveillées en octobre et novembre par les voyages des princes, et par les mesures imprudentes du gouvernement à l'égard des invalides, des orphelines de la Légion d'honneur et des écoles militaires. — L'intervention des Chambres amène la

LIVRE CINQUANTE-SIXIÈME.

CONGRÈS DE VIENNE.

affectent d'y croire, et se promettent de la maintenir. — Accord secret de l'Autriche, de l'Angleterre, de la Russie, de la Prusse, pour diriger les affaires à elles quatre, et n'y associer les autres puissances que pour la forme. — Cet accord, bientôt dévoilé, devient un nouveau grief pour les puissances de second ordre, qui craignent que les exclure ne soit un moyen de les sacrifier. — La légation française irritée ne se borne pas à protester contre ces projets d'exclusion, mais elle prend tout de suite parti pour la Saxe contre les vues de la Russie et de la Prusse. — La Prusse se venge en disant que la France songe à ressaisir la ligne du Rhin. — Protestations de désintéressement auxquelles la légation française est réduite pour corriger l'effet de sa conduite précipitée. — Irritation d'Alexandre dirigée en particulier contre M. de Talleyrand. — Entrevue de ce monarque avec le plénipotentiaire français. — Après quelques semaines perdues en pourparlers et en propos amers, il s'élève un cri général pour réclamer la convocation du congrès. — Les *quatre*, c'est-à-dire l'Autriche, l'Angleterre, la Russie et la Prusse, sentant le danger d'une réunion générale et immédiate, proposent un délai d'un mois, ce qui entraîne la remise du congrès au 1er novembre, sous le prétexte de se donner le temps de mûrir les questions. — M. de Talleyrand se met à la tête des opposants. — Il demande que sans plus tarder on réunisse le congrès en assemblée générale, et veut profiter de l'occasion pour faire décider l'admission du représentant de la Saxe et le rejet du représentant de Naples, ce qui serait une manière indirecte de résoudre sur-le-champ les deux questions les plus importantes du moment. — Vive résistance de la part des *quatre*. — Après quelques jours on transige, et on ajourne le congrès au 1er novembre, en promettant de le réunir tout entier à cette époque, et on adopte des expressions qui permettent d'espérer ce qu'on appelle *le respect du droit public*. — Après avoir déjoué les projets d'exclusion, la légation française au lieu d'attendre avant de s'engager davantage dans la question de la Saxe, se prononce toujours plus fortement. — Les Russes et les Prussiens se prononcent de leur côté avec une singulière hauteur. — Activité des petits États et surtout de la Bavière. — Liaisons de celle-ci avec la légation française. — Embarras croissant de l'Autriche et de l'Angleterre. — Lord Castlereagh craignant de se brouiller avec la Prusse, dont il a besoin pour sa politique à l'égard des Pays-Bas, voudrait lui livrer la Saxe, afin de sauver la Pologne. — M. de Metternich, qui désirerait au contraire sauver la Saxe plutôt que la Pologne, désapprouve cette tactique, et pourtant la laisse essayer, dans l'espoir qu'elle ne réussira pas, car Frédéric-Guillaume ne se tiendra pas pour satisfait si Alexandre ne l'est point. — Lord Castlereagh se met résolûment en avant. — Ses vifs entretiens avec Alexandre, suivis de notes fermes et amères. — La Bavière, toujours la plus active n'hésite pas à parler de guerre, et dit à l'Autriche qu'il faudrait songer à se rapprocher de la France, et à s'allier avec elle. — M. de Metternich qui craint la désunion, répond que la France n'a plus d'armée. — La Bavière reporte ces propos à la légation française pour la piquer d'honneur. — M. de Talleyrand demande à Louis XVIII de faire des armements. — Délibération sur ce sujet dans le Conseil royal. — Le ministre des finances consent à donner une cinquantaine de millions pour remettre l'armée française sur un pied convenable. — Grande satisfaction de M. de Talleyrand, et son empressement à publier les armements de la France. — Pendant ce temps la lutte est toujours aussi vive à Vienne. — M. de Metternich obligé de se prêter à la tactique de lord Castlereagh, conseille à la Prusse dans son propre intérêt de ne pas prendre la Saxe, mais consent à la lui livrer à certaines conditions que la Prusse ne peut guère accepter. — Alexandre exaspéré paraît résolu à tout braver; il livre la Saxe qu'il occupait aux troupes prussiennes, et concentre toutes ses forces sur la Vistule. — Irritation à Vienne, et vœu général de réunir le congrès au 1er novembre. — Violente altercation d'Alexandre avec M. de Metternich. — Réunion du congrès à l'époque annoncée. — Les huit signataires du traité de Paris, la France, l'Angleterre, l'Autriche, la Russie, la Prusse, l'Espagne, le Portugal, la Suède, prennent l'initiative des convocations et des résolutions. — Division du congrès en comités. — Comité pour la vérification des pouvoirs. — Comité dit des *six*, composé de la France, de l'Espagne, de l'Autriche, de l'Angleterre, de la Russie, de la Prusse, pour les grandes affaires européennes. — Comités pour les affaires allemandes, pour les affaires d'Italie, pour les affaires suisses, pour la

liberté des nègres, pour la liberté des fleuves, etc., etc. — Il est convenu que lorsque les principaux intéresses dans chaque question se seront abouchés au sein des comités, les *huit* interviendront pour achever de les mettre d'accord, et pour consacrer leurs résolutions. — Travail dans tous les comités. — Affaires italiennes. — Questions de la réunion de Gênes au Piémont, et de la succession à la couronne de Savoie. — Questions de Parme et de Naples. — Sages motifs de M. de Metternich pour faire traîner l'affaire de Naples en longueur. — Affaires suisses; continuation de la lutte entre les anciens et les nouveaux cantons. — L'influence de la France sur le canton aristocratique de Berne, et sur les cantons démocratiques d'Uri, Glaris, Unterwald, employée à négocier un accord. — Tandis que les affaires d'Italie et de Suisse tendent à une solution, celles de Saxe et de Pologne s'aggravent. — Efforts de lord Castlereagh pour détacher la Prusse de la Russie. — Alexandre s'en aperçoit, et provoque une explication de la part de Frédéric-Guillaume. — Les deux souverains après s'être expliqués, se jettent dans les bras l'un de l'autre, et se promettent d'être plus unis que jamais. — Proclamation du prince Repnin, gouverneur temporaire de la Saxe, qui annonce que ce royaume va passer sous la souveraineté du roi de Prusse, du consentement de l'Angleterre et de l'Autriche. — Violents démentis donnés par ces deux puissances. — En ce moment les instances des princes allemands auprès du prince régent d'Angleterre font modifier les instructions de lord Castlereagh. — Celui-ci change de tactique, et s'unit à M. de Metternich pour défendre résolûment la Saxe et la Pologne. — Tendance des choses à la guerre. — Plan de campagne arrêté par le prince de Schwarzenberg, dans lequel on dispose des forces de la France, sans lui rien dire. — Projet de faire entrer au printemps 200 mille Autrichiens et Allemands en Pologne, 150 mille en Silésie, et 100 mille Français en Franconie et Westphalie. — M. de Metternich présente le 10 décembre une note dans laquelle il retire le demi-consentement qu'il avait donné au sacrifice de la Saxe, en se fondant sur ce que la Prusse n'a rempli aucune des conditions exigées par l'Autriche. — Les Prussiens exaspérés veulent faire un éclat, mais Alexandre s'efforce de les retenir. — Après plusieurs entretiens avec le prince de Schwarzenberg le czar acquiert la conviction que les puissances ont pris le parti de résister à ses desseins, et il songe alors à quelques sacrifices. — Il se décide en gardant toute la Pologne à abandonner le duché de Posen à la Prusse, pour que celle-ci ait moins à demander en Allemagne, et il tâche en même temps de s'entendre à l'amiable avec l'Autriche relativement à la frontière russe en Gallicie. — D'après les conseils d'Alexandre la Prusse fait à l'Autriche une reponse modérée. — Réplique de l'Autriche, dans laquelle elle prouve qu'en abandonnant à la Prusse 3 ou 400 mille âmes en Saxe, l'engagement de lui rendre son état de 1805 serait rempli. — La Prusse entre dans ces calculs, et la question perd le caractère absolu qu'elle avait eu jusque-là, pour se convertir en question de chiffres. — Formation d'une commission d'évaluation à laquelle on admet la France, après avoir voulu l'en exclure. — Les questions de quantité se débattent vivement dans cette commission. — La nouvelle de la paix conclue entre l'Angleterre et l'Amérique rend à lord Castlereagh toute son énergie. — Une scène violente ayant eu lieu entre les Anglais et les Prussiens, lord Castlereagh exaspéré se rend chez M. de Talleyrand. — Ce dernier profite de l'occasion et offre au ministre britannique une alliance offensive et défensive. — Convention du 3 janvier 1815 par laquelle l'Autriche, l'Angleterre, la France s'allient, et promettent de fournir 150 mille hommes chacune pour faire triompher leur politique. — Triste condition imposée à M. de Talleyrand si la guerre éclate, de rester dans les limites du traité de Paris. — Envoi d'un général français pour la discussion du plan de campagne. — La convention du 3 janvier, tenue secrète, est pourtant communiquée à la Bavière, au Hanovre, aux Pays-Bas, à la Sardaigne, pour obtenir leur adhésion. — Malgré le secret gardé, la Prusse et la Russie s'apercevant à l'attitude de leurs adversaires qu'un accord s'est établi entre eux, se décident à transiger. — On enlève à la Saxe la moitié de son territoire et le tiers de sa population, pour les donner à la Prusse. — Dernière lutte au sujet de la ville de Leipzig, qui est définitivement laissée à la Saxe. — Le roi Frédéric-Auguste mandé à Pesth pour lui arracher son consentement. — La grande question qui divisait l'Europe étant résolue, et lord Castlereagh étant appelé au Parlement britannique, on se hâte de finir. — Solution des questions

LIVRE CINQUANTE-SEPTIÈME.

L'ILE D'ELBE.

M. Fleury de Chaboulon d'informer Napoléon de ce qui se passe, sans oser y ajouter un conseil. — Établissement de Napoléon à l'île d'Elbe et sa manière d'y vivre. — Organisation de sa petite armée et de sa petite marine. — Ce qu'il fait pour la prospérité de l'île. — État de ses finances. — Impossibilité pour Napoléon d'entretenir plus de deux ans les troupes qu'il a amenées avec lui. — Cette circonstance et les nouvelles qu'il reçoit du continent le disposent à ne pas rester à l'île d'Elbe. — Sa réconciliation avec Murat, et les conseils qu'il lui donne. — Au commencement de l'année 1815, Napoléon apprend que les souverains réunis à Vienne vont se séparer, qu'on songe à le déporter dans d'autres mers, et que les partis sont parvenus en France au dernier degré d'exaspération. — Il prend tout à coup la résolution de quitter l'île d'Elbe avant que les longues nuits, si favorables à son évasion, fassent place aux longs jours. — L'arrivée de M. Fleury de Chaboulon le confirme dans cette résolution. — Préparatifs secrets de son entreprise, dont l'exécution est fixée au 26 février. — Son dernier message à Murat et son embarquement le 26 février au soir. — Circonstances diverses de sa navigation. — Débarquement au golfe Juan le 1er mars. — Surprise et incertitude des habitants de la côte. — Tentative manquée sur Antibes. — Séjour de quelques heures à Cannes. — Choix à faire entre les deux routes, celle des montagnes conduisant à Grenoble, celle du littoral conduisant à Marseille. — Napoléon se décide pour celle de Grenoble, et par ce choix assure le succès de son entreprise. — Départ le 1er mars au soir pour Grasse. — Marche longue et fatigante à travers les montagnes. — Arrivée le second jour à Sisteron. — Motifs pour lesquels cette place ne se trouve pas gardée. — Occupation de Sisteron et marche sur Gap. — Ce qui se passait en ce moment à Grenoble. — Dispositions de la noblesse, de la bourgeoisie, du peuple et des militaires. — Résolution du préfet et des généraux de faire leur devoir. — Envoi de troupes à La Mure pour barrer la route de Grenoble. — Napoléon, après avoir occupé Gap, se porte sur Grenoble, et rencontre à La Mure le bataillon du 5e de ligne envoyé pour l'arrêter. — Il se présente devant le front du bataillon et découvre sa poitrine aux soldats du 5e. — Ceux-ci répondent à ce mouvement par le cri de *Vive l'Empereur!* et se précipitent vers Napoléon. — Après ce premier succès, Napoléon continue sa marche sur Grenoble. — En route il rencontre le 7e de ligne, commandé par le colonel de La Bédoyère, lequel se donne à lui. — Arrivée devant Grenoble le soir même. — Les portes étant fermées, le peuple de Grenoble les enfonce et les ouvre à Napoléon. — Langage pacifique et libéral tenu par celui-ci à toutes les autorités civiles et militaires. — Napoléon séjourne le 8 à Grenoble, en dirigeant sur Lyon les troupes dont il s'est emparé, et qui montent à huit mille hommes environ. — Le 9 il s'achemine lui-même sur Lyon. — La nouvelle de son débarquement parvient le 5 mars à Paris. — Effet qu'elle y produit. — On fait partir le comte d'Artois avec le duc d'Orléans pour Lyon, le maréchal Ney pour Besançon, le duc de Bourbon pour la Vendée, le duc d'Angoulême pour Nîmes et Marseille. — Convocation immédiate des Chambres. — Inquiétude des classes moyennes, et profond chagrin des hommes éclairés qui prévoient les conséquences du retour de Napoléon. — Les royalistes modérés, et à leur tête MM. Lainé et de Montesquiou, voudraient qu'on s'entendît avec le parti constitutionnel, en modifiant le ministère et les corps de l'État dans le sens des opinions libérales. — Les royalistes ardents, au contraire, ne voient dans les malheurs actuels que des fautes de faiblesse, et ne veulent se prêter à aucune concession. — Louis XVIII tombe dans une extrême perplexité, et ne prend point de parti. — Suite des événements entre Grenoble et Lyon. — Arrivée du comte d'Artois à Lyon. — Il est accueilli avec froideur par la population, et avec malveillance par les troupes. — Vains efforts du maréchal Macdonald pour engager les militaires de tout grade à faire leur devoir. — L'aspect des choses devient tellement alarmant que le maréchal Macdonald fait repartir pour Paris le comte d'Artois et le duc d'Orléans. — Il reste seul de sa personne pour organiser la résistance. — L'avant-garde de Napoléon s'étant présentée le 10 mars au soir devant le pont de la Guillotière, les soldats qui gardaient le pont crient : *Vive l'Empereur!* ouvrent la ville aux troupes impériales, et veulent s'emparer du maréchal Macdonald pour le réconcilier avec Napoléon. — Le maréchal s'enfuit au galop afin de rester fidèle à son devoir. — Entrée triomphale de

LIVRE CINQUANTE-HUITIÈME.

L'ACTE ADDITIONNEL.

lême s'arrête à Bordeaux, où la population paraît disposée à la soutenir. — Le général Clausel chargé de ramener Bordeaux à l'autorité impériale. — M. de Vitrolles essaye d'établir un gouvernement royal à Toulouse. — Voyage de M. le duc d'Angoulême à Marseille. — Ce prince réunit quelques régiments pour marcher sur Lyon. — Les troubles du Midi n'inquiètent guère Napoléon, qui regarde la France comme définitivement pacifiée par le départ de Louis XVIII. — Tout en affichant les sentiments les plus pacifiques, Napoléon, certain d'avoir la guerre, commence ses préparatifs militaires sur la plus grande échelle. — Son plan conçu et ordonné du 25 au 27 mars. — Formation de huit corps d'armée, sous le titre de corps d'observation, dont cinq entre Maubeuge et Paris, destinés à agir les premiers. — Reconstitution de la garde impériale. — Pour ne pas recourir à la conscription, Napoléon rappelle les semestriers, les militaires en congé illimité, et se flatte de réunir ainsi 400 mille hommes dans les cadres de l'armée active. — Il se réserve de rappeler plus tard la conscription de 1815, pour laquelle il croit n'avoir pas besoin de loi. — Les officiers à la demi-solde employés à former les 4e et 5e bataillons. — Napoléon mobilise 200 mille hommes de gardes nationales d'élite afin de leur confier la défense des places et de quelques portions de la frontière. — Création d'ateliers extraordinaires d'armes et d'habillements, et rétablissement du dépôt de Versailles. — Armement de Paris et de Lyon. — La marine appelée à contribuer à la défense de ces points importants. — Après avoir donné ces ordres, Napoléon expédie quelques troupes au général Clausel pour soumettre Bordeaux, et envoie le général Grouchy à Lyon pour réprimer les tentatives du duc d'Angoulême. — Réception, le 28 mars, des grands corps de l'État. — Renouvellement, sous une forme plus solennelle, de la promesse de maintenir la paix, et de modifier profondément les institutions impériales. — Prompte répression des essais de résistance dans le Midi. — Entrée du général Clausel à Bordeaux, et embarquement de madame la duchesse d'Angoulême. — Arrestation de M. de Vitrolles à Toulouse. — Campagne de M. le duc d'Angoulême sur le Rhône. — Capitulation de ce prince. — Napoléon le fait embarquer à Cette. — Soumission générale à l'Empire. — Continuation des préparatifs de Napoléon, et formation d'un 9e corps. — État de l'Europe. — Refus de recevoir les courriers français, et singulière exaltation des esprits à Vienne. — Déclaration du congrès du 13 mars, par laquelle Napoléon est mis hors la loi des nations. — Cette déclaration envoyée par courriers extraordinaires sur toutes les frontières de France. — On enlève le Roi de Rome à Marie-Louise, et on oblige cette princesse à se prononcer entre Napoléon et la coalition. — Marie-Louise renonce à son époux, et consent à rester à Vienne sous la garde de son père et des souverains. — En apprenant le succès définitif de Napoléon et son entrée à Paris, le congrès renouvelle l'alliance de Chaumont par le traité du 25 mars. — Le duc de Wellington, quoique sans instructions de son gouvernement, ne craint pas d'engager l'Angleterre, et signe le traité du 25 mars. — Plan de campagne, et projet de faire marcher 800 mille hommes contre la France. — Deux principaux rassemblements, un à l'Est sous le prince de Schwarzenberg, un au Nord sous lord Wellington et Blucher. — Départ de lord Wellington pour Bruxelles, et envoi du traité du 25 mars à Londres. — État des esprits en Angleterre. — La masse de la nation anglaise, dégoûtée de la guerre, mécontente des Bourbons, et frappée des déclarations réitérées de Napoléon, voudrait qu'on mît ses dispositions pacifiques à l'épreuve. — Le cabinet, décidé à ratifier les engagements contractés par lord Wellington, mais embarrassé par l'état de l'opinion, prend le parti de dissimuler avec le Parlement, et lui propose un message trompeur qui n'annonce que de simples précautions, tandis qu'on ratifie en secret le traité du 25 mars, et qu'on se prononce ainsi pour la guerre. — Discussion et adoption du message au Parlement, dans la croyance qu'il ne s'agit que de simples précautions. — Deux membres du cabinet britannique envoyés en Belgique pour s'entendre avec lord Wellington. — État de la cour de Gand. — Violences des Allemands et menace de partager la France. — Lord Wellington s'efforce de calmer ces emportements, et malgré l'impatience des Prussiens empêche qu'on ne commence les hostilités avant la concentration de toutes les forces coalisées. — Napoléon, en présence des déclarations de l'Europe, n'ayant plus rien à dissimuler, se décide à dire toute la vérité à la nation. — Publication, le 13 avril, du rapport de M. de Caulain-

LIVRE CINQUANTE-NEUVIÈME.

LE CHAMP DE MAI.

LIVRE SOIXANTIÈME.

WATERLOO.

LIVRE SOIXANTE ET UNIÈME.

SECONDE ABDICATION.

veut engager la France dans une lutte désespérée. — Arrivée de Napoléon à l'Élysée le 21 juin au matin. — Son accablement physique. — Désespoir de tous ceux qui l'entourent. — Conseil des ministres auquel assistent les princes Joseph et Lucien. — Le maréchal Davout et Lucien sont d'avis de proroger immédiatement les Chambres. — Embarras et silence des ministres. — Napoléon paraît croire que le temps d'un 18 brumaire est passé. — Pendant qu'on délibère, M. Fouché fait parvenir à M. de Lafayette l'avis que Napoléon veut dissoudre la Chambre des représentants. — Grande rumeur dans cette chambre. — Sur la proposition de M. de Lafayette, on déclare traître quiconque essayera de proroger ou de dissoudre les Chambres, et on enjoint aux ministres de venir rendre compte de l'état du pays. — Les esprits une fois sur cette pente ne s'arrêtent plus, et on parle partout d'abdication. — Napoléon irrité sort de son abattement et se montre disposé à des mesures violentes. — M. Regnaud, secrètement influencé par M. Fouché, essaye de le calmer, et suggère l'idée de l'abdication, que Napoléon ne repousse point. — Pendant ce temps la Chambre des représentants, vivement agitée, insiste pour avoir une réponse du gouvernement. — Les ministres se rendent enfin à la barre des deux Chambres, et proposent la formation d'une commission de cinq membres afin de chercher des moyens de salut public. — Discours de M. Jay, dans lequel il supplie Napoléon d'abdiquer. — Réponse du prince Lucien. — L'Assemblée ne veut pas arracher le sceptre à Napoléon, mais elle désire qu'il le dépose lui-même. — Elle accepte la proposition des ministres, et nomme une commission de cinq membres chargée de chercher avec le gouvernement les moyens de sauver le pays. — La Chambre des pairs suit en tout l'exemple de la Chambre des représentants. — Napoléon est entouré de gens qui lui donnent le conseil d'abdiquer. — Son frère Lucien lui conseille au contraire les mesures énergiques. — Raisons de Napoléon pour ne les point adopter. — Séance tenue la nuit aux Tuileries par les commissions des deux Chambres. — M. de Lafayette aborde nettement la question de l'abdication. — On refuse de l'écouter pour s'occuper de mesures de finances et de recrutement, mais M. Regnaud fait entendre qu'en ménageant Napoléon, on obtiendra bientôt de lui ce qu'on désire. — Rapport de cette séance à la Chambre des représentants. — Impatience causée par l'insignifiance du rapport. — Le général Solignac, longtemps disgracié, rappelle l'Assemblée au respect du malheur, et court à l'Élysée pour demander l'abdication. — Napoléon l'accueille avec douceur, et lui promet de donner à la Chambre une satisfaction complète et prochaine. — Seconde abdication. — Napoléon y met pour condition la transmission de la couronne à son fils. — L'abdication est portée à la Chambre, qui, une fois satisfaite, cède à un attendrissement général. — Nomination d'une commission exécutive pour suppléer au pouvoir impérial. — MM. Carnot, Fouché, Grenier, Caulaincourt, Quinette, nommés membres de cette commission. — M. Fouché en devient le président en se donnant sa voix. — M. Fouché rend secrètement la liberté à M. de Vitrolles, et s'abouche avec les royalistes. — Il préférerait Napoléon II, mais prévoyant que les Bourbons l'emporteront, il se décide à faire ses conditions avec eux. — Scènes dans la Chambre des pairs. — La Bédoyère voudrait qu'on proclamât sur-le-champ Napoléon II. — Altercation entre Ney et Drouot relativement à la bataille de Waterloo. — Napoléon, voyant qu'on cherche à éluder la question relativement à la transmission de la couronne à son fils, se plaint à M. Regnaud d'avoir été trompé. — MM. Regnaud, Boulay de la Meurthe, Defermon, lui promettent de faire le lendemain un effort en faveur de Napoléon II. — Séance fort vive le 23 à la Chambre des représentants. — M. Boulay de la Meurthe dénonce les menées royalistes, et veut qu'on proclame sur-le-champ Napoléon II. — L'Assemblée tout entière est prête à le proclamer. — M. Manuel, par un discours habile, parvient à la calmer, et fait adopter l'ordre du jour. — Diverses mesures votées par la Chambre. — Ce qui se passe en ce moment aux frontières. — Ralliement de l'armée à Laon, et manière miraculeuse dont Grouchy s'est sauvé. — L'armée compte encore 60 mille hommes, qui au nom de Napoléon II retrouvent toute leur ardeur. — Grouchy prend le commandement, et dirige l'armée sur Paris en suivant la gauche de l'Oise. — Les généraux étrangers, dès qu'ils apprennent l'abdication, se hâtent de marcher sur Paris, mais Blucher, toujours le plus fougueux, se met de deux jours en avance sur les Anglais. — Agitation croissante à Paris.

LIVRE SOIXANTE-DEUXIÈME.

SAINTE-HÉLÈNE.

FIN DE LA TABLE DU TOME HUITIÈME.

ATLAS

DE

L'HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE,

DRESSÉ SOUS LA DIRECTION DE M. THIERS,

DESSINÉ PAR MM. A. DUFOUR ET DUVOTENAY,

GRAVÉ SUR ACIER PAR DYONNET.

66 cartes sur quart de jésus.

LISTE DES CARTES :

1. Carte de la Souabe, de la Suisse et du Piémont.
2. Carte de la Souabe.
3. — du Piémont.
4. — de la rivière de Gênes.
5. — des environs d'Engen et de Stokach.
6. — du champ de bataille de Mosskirch.
7. — des environs d'Ulm.
8. — du Valais et de la vallée d'Aoste.
9. — des environs d'Alexandrie et de la plaine de Marengo.
10. Carte du cours du Danube au-dessus et au-dessous d'Hochstett.
11. Carte de la plaine d'Héliopolis.
12. — générale de la basse Égypte.
13. Plan du Kaire.
14. Carte de la vallée du Danube.
15. — du pays compris entre l'Isar et l'Inn.
16. — du champ de bataille de Hohenlinden.
17. Carte du Sund.
18. — de la plage d'Alexandrie.
19. Plan de la baie d'Algésiras.
20. Carte générale de l'Allemagne en 1789.
21. — générale de l'Allemagne après le recez de 1803.
22. Ile de Saint-Domingue.
23. Carte générale de la Manche.
24. — des ports d'Ambleteuse, de Wimereux, de Boulogne et d'Étaples.
25. Carte du bassin et du camp de Boulogne.
26. Plan de la bataille navale du Ferrol.
27. Carte générale de l'Europe.
28. — générale de l'Allemagne.
29. — du pays compris entre le Rhin et le Danube.
30. Plan de la bataille de Trafalgar.
31. Carte générale de la chaîne des Alpes.
32. — de l'Autriche et de la Moravie.
33. Plan du champ de bataille d'Austerlitz.
34. Carte de la Saxe et de la Franconie.
35. Plan des champs de bataille d'Iéna et d'Awerstaedt.
36. Carte du nord de l'Allemagne.
37. — de la Prusse orientale et de la Pologne.
38. Carte du pays compris entre la Vistule et la Prégel.
39. Plan des environs de Czarnowo, Pultusk, Golymin et Soldau.
40. Plan du champ de bataille d'Eylau.
41. — de la ville de Dantzig et de ses environs.
42. Plan du champ de bataille de Friedland.
43. Carte générale d'Espagne et de Portugal.
44. — des environs de Baylen.
45. Plan de Saragosse et de ses environs.
46. Carte des pays compris entre le Danube et l'Isar, de Ratisbonne à Landshut.
47. Carte des environs d'Eckmühl.
48. Plan des environs de Vienne.
49. — de l'île de Lobau.
50. — du champ de bataille de Talavera.
51. Carte des Bouches de l'Escaut.

52. Plans des principales places fortes d'Espagne.
53. Carte de la partie du Portugal comprise entre le Douro, l'Océan et la Guadiana.
54. Carte de la Russie d'Europe.
55. Carte de la route de Wilna à Moscou.
56. Plan du champ de bataille de la Moskowa.
57. Plans des bords de la Bérézina, de Moscou et de Smolensk.
58. Carte générale de la Saxe.
59. Plan du champ de bataille de Bautzen.
60. Plan de Leipzig et de ses environs.
61. Carte de l'est de la France.
62. Carte des vallées de la Seine, de l'Aube et de la Marne.
63. Plans des champs de bataille de Brienne, Montmirail et Montereau.
64. Carte des environs de Laon.
65. Carte du pays compris entre Charleroy, Namur et Bruxelles.
66. Plan du champ de bataille de Waterloo.

GRAVURES

CONTENUES DANS LE TOME HUITIÈME.



AVIS.

Les sept premiers volumes renferment complétement l'*Histoire du Consulat et de l'Empire.*

L'auteur s'étant décidé, dans l'intérêt de son livre, à continuer son récit jusqu'à Sainte-Hélène, nous avons dû publier un tome huitième.

Ce volume supplémentaire renferme les neuf livres suivants :

Restauration des Bourbons — Gouvernement de Louis XVIII — le Congrès de Vienne — l'Ile d'Elbe — l'Acte additionnel — le Champ de mai — Waterloo — Seconde Abdication — Sainte-Hélène.

Le prix de ce volume supplémentaire, pour les souscripteurs, est de 5 francs.

L'ouvrage complet forme 8 volumes grand in-8° ornés de 75 gravures sur acier. . . . . 75 francs.

PARIS. TYPOGRAPHIE HENRI PLON, RUE GARANCIÈRE, 8.

